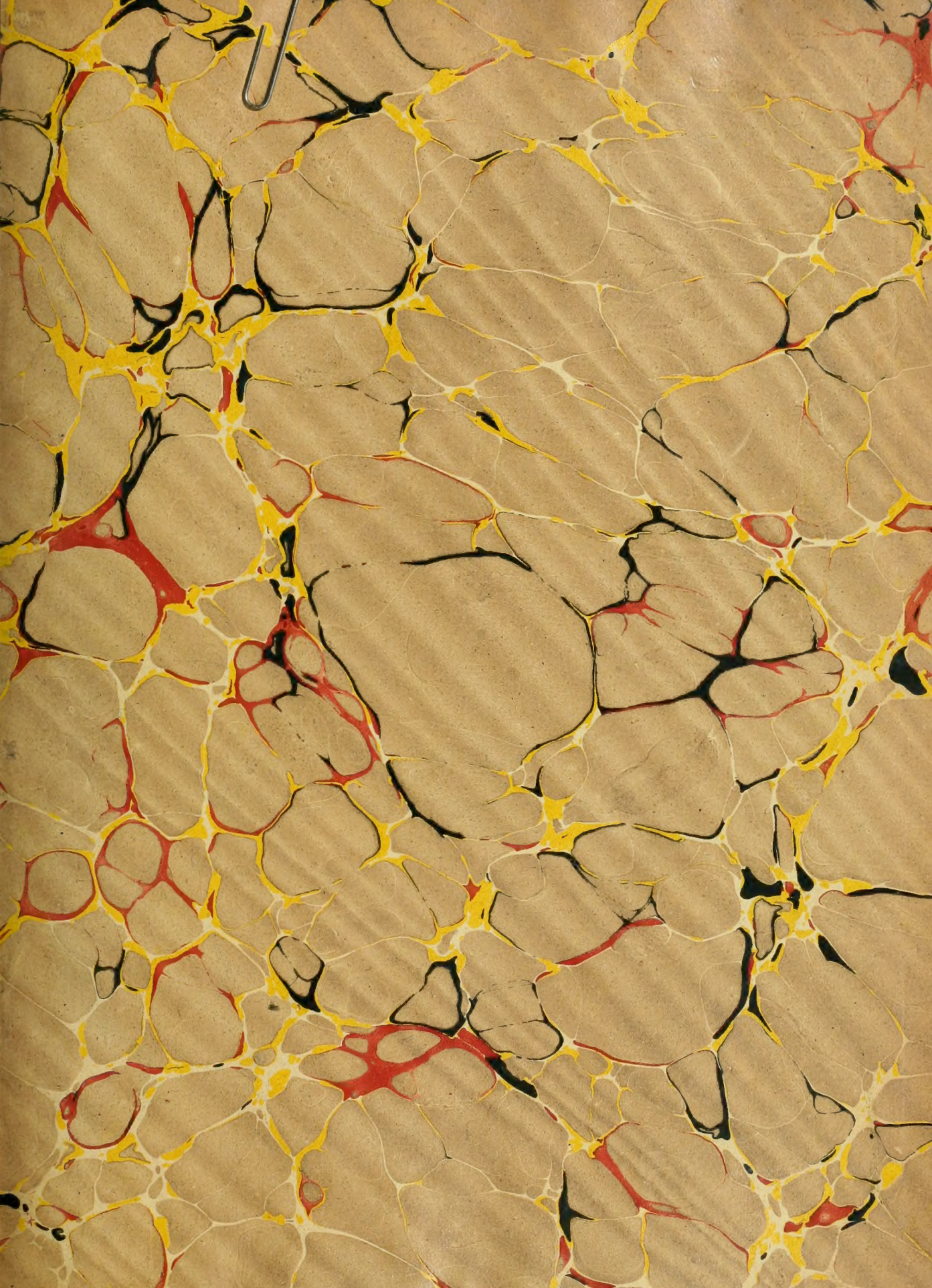

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti53pari

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

18

PARIS. — CHAMEROT ET RENOUARD (IMP. DES DEUX REVUES)

19, rue des Saints-Pères, 19

Fr. Lit.
R

# REVUE

# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME I

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

31e ANNÉE — 1er SEMESTRE

1er JANVIER AU 30 JUIN 1894

197192
9.7.25

PARIS

BUREAU DES REVUES, 19, RUE DES SAINTS-PÈRES

1894

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 1 — 4e SÉRIE. — TOME I — 6 JANVIER 1894

## LOUIS VEUILLOT

I

J'ai dessein de reprendre et de poursuivre, dans cette Revue qui m'a toujours été si hospitalière et si indulgente, cette série des *Contemporains*, interrompue pendant cinq ou six ans par des besognes à la fois plus ambitieuses et, au fond, plus frivoles. Car c'est sans doute encore la forme de la critique qui, à propos des personnes originales de notre temps ou des autres siècles, permet le mieux d'exprimer ce qu'on croit avoir, touchant les objets les plus intéressants et même les plus grands, d'idées générales et de sentiments significatifs.

Vous me demanderez peut-être pourquoi j'ai choisi, cette fois, Louis Veuillot. J'ai, en effet, un peu peur que toutes vos lumières sur lui ne se bornent à savoir qu'il fut un grand journaliste, le plus violent, le plus éloquent et le plus spirituel des « ultramontains » et qu'il a laissé une page curieuse sur Thérésa. Je pourrais vous répondre simplement que je continue à me laisser apporter mes sujets par le hasard de mes curiosités ou de mes souvenirs... (Hélas ! je sens que je glisse encore dans cette « critique personnelle » qu'on m'a tant reprochée ; mais qu'y faire?) Donc, les premiers volumes que j'ai reçus comme « livres de prix », c'était *Rome et Lorette* et les *Pèlerinages de Suisse ;* et ainsi j'eus de bonne heure ce pli de considérer Veuillot comme un grand homme. Enfant et adolescent, j'ai fréquenté des curés de campagne qui ne juraient que par lui, et pour qui le rédacteur en chef de l'*Univers* était le Judas Macchabée de notre âge. Et, comme ils l'aimaient et l'admiraient un peu en cachette de leur évêque, ce culte qu'ils me faisaient partager avait pour moi l'attrait de quelque chose de vaguement défendu; et le Macchabée catholique m'apparaissait avec le prestige d'un héros réfractaire, d'un *outlaw* suspect aux puissances établies. Innocente perversité ! J'avais pour Veuillot d'autant plus de considération que je savais qu'il était redoutable à Mgr Dupanloup, lequel m'avait « confirmé ». Ces impressions-là ne s'oublient point.

Mais au reste Louis Veuillot nous est tout à coup redevenu « actuel ». Il y a quelques mois, deux des plus anciens rédacteurs de l'*Univers* se retiraient du journal, ne pouvant prendre sur eux de conformer désormais leur conduite politique aux instructions du pape Léon XIII. Ces instructions, M. Eugène Veuillot les avait pleinement acceptées. Je me demandai alors : Qu'eût fait Louis Veuillot? Et quelle serait aujourd'hui son attitude? Et c'est ainsi que je fus amené à mieux connaître son œuvre, que je n'avais jusque-là qu'effleurée.

Cette œuvre est considérable : cinquante volumes presque tous fort compacts, — sans compter les articles non recueillis et qui, je pense, formeraient une masse au moins égale d'imprimé. De tout cela, je crois avoir exploré et retenu l'essentiel. Ce qui est sûr, c'est que j'ai rarement vu plus immense labeur, ni plus rigoureuse unité d'esprit et de doctrine dans des occasions plus variées, ni plus riche et plus robuste tempérament d'écrivain. Et je l'ai aimé davantage, à mesure que j'ai compris quelle rare et

forte et originale espèce de chrétien il avait été.

Mais, pour me retrouver dans cette surabondance de documents, je suis bien forcé de recourir à l'artifice des divisions et d'étudier tour à tour, dans Louis Veuillot, bien qu'en réalité ils s'y confondent (aussi m'arrivera-t-il sans doute de les mêler un peu), l'homme, le catholique et l'artiste.

## II

Il était du peuple, du tout petit peuple ; né à Boynes, dans le Gâtinais, d'une mère bourguignonne. Son père étaitouvrier tonnelier et ne savait pas lire. Louis Veuillot connut, dans son enfance, la vie humble, étroite, indigente. Comme beaucoup d'artisans de la campagne, ses parents furent contraints par la misère de venir chercher un refuge à Paris. Louis s'éleva tout seul. Écolier de la mutuelle, puis sauteruisseau, sans nulle éducation religieuse (il fit sa première communion comme la font les gamins de Paris, et ses parents étaient de braves gens qui n'allaient pas à la messe), il se forma principalement dans la rue et dans les cabinets de lecture, au hasard. Il fut un *autodidacte*, comme quelques-uns des plus originaux esprits de ce temps. Il était sensible et fier, frémissant aux injustices, prêt à la révolte. « Dans mon enfance, dit-il (1re préface des *Libres Penseurs*), quand certain patron de mon père venait lui intimer durement ses ordres, mon cœur bondissait, j'éprouvais un frénétique désir d'écraser cet insolent. Je me disais : « Qui l'a fait maître et mon père esclave ? mon père qui est bon, brave et fort, et qui n'a fait de tort à personne ; tandis que celui-ci est chétif, méchant, larron et de mauvaises mœurs. Mon père et cet homme, c'était tout ce que je voyais de la société. » Rappelez-vous cette note.

Cependant, le don d'écrire était dans ce gavroche. Après la révolution de 1830, n'ayant pas encore vingt ans, il est journaliste à Rouen, puis à Périgueux ; rédacteur en chef d'un journal ministériel. Il y défendait le gouvernement du « juste-milieu » et y servait la bourgeoisie qu'il haïssait instinctivement. Mais il fallait vivre. « Sans aucune préparation, je devins journaliste. Je me trouvai de la Résistance : j'aurais été tout aussi volontiers du Mouvement, et même plus volontiers. »

C'est lui le petit journaliste vivace, le gamin hardi et généreux dont il nous fait le portrait dans son roman de l'*Honnête Femme*. A vingt-quatre ans, pour avoir vu de près la basse cuisine politique, la sottise et la vanité des gens en place, l'égoïsme et l'hypocrisie de ceux qui formaient alors le « pays légal », il commençait à connaître les hommes, et il les méprisait parfaitement. Mais sa jeune misanthropie était allègre et goûtait déjà ces joies de la bataille, dont jamais il ne sut se défendre. « Quel plaisir de dauber sur ce troupeau de farceurs illustres et vénérés ! Croirait-on, à les voir couverts de cheveux blancs, de croix d'honneur, de lunettes d'or, de toges et d'habits brodés, fiers, bien nourris, maîtres de cette société qu'ils grugent... croirait-on que leurs calculs sont dérangés, que leur sommeil est troublé par le bruit du fouet dont ils ont eux-mêmes armé un pauvre petit diable sans nom, sans fortune et sans talent !... Grosses outres gonflées de fourberie et d'usure, je saurai tirer de vous quelque chose qui pourra suppléer au remords ! »

Toutefois, il avait déjà des retours sur lui-même, des commencements sincères d'examen de conscience. Il se demandait parfois s'il valait mieux que ces philistins. « Je fais un métier de bourreau, et je ne suis pas absolument sûr de le faire par conscience... Ils ont leurs passions, j'ai les miennes ; ils cherchent leurs plaisirs, et moi, en les tourmentant, je cherche le mien... »

Mais, en y réfléchissant, il s'affermissait dans ses haines. Il rougissait d'être un bourgeois payé par des bourgeois : il se souvenait avec amertume de « cet infortuné peuple de ses frères qu'il avait quitté lâchement ». (Je cite beaucoup, car il est très important de bien connaître le point d'où Veuillot est parti.) « Là, continuait-il, j'ai mon père qu'on a usé comme une bête de somme, et ma mère courbée sous le chagrin... Le hasard a voulu qu'un rayon de soleil réchauffât leurs derniers jours. Je pouvais aussi bien n'être qu'un infirme de plus dans le grabat où la faim nous aurait dévorés... Ah ! j'ai fait une action honteuse quand j'ai vendu ma voix aux artisans des misères publiques, à ceux qui vivent des sueurs populaires et ne se soucient pas de remédier aux tortures que leur égoïsme enfante et perpétue ! Allez chez ces manufacturiers dont je suis ici l'organe : vous verrez dans leurs ateliers ce qu'on y fait de la chair humaine. Si mon père pouvait comprendre sa situation, il refuserait le pain dont je le nourris ; mieux vaudrait pour moi n'avoir ajouté qu'un cri de haine, un gémissement à cette plainte éternelle que n'écoutent ni la terre ni les cieux. » Et le petit journaliste ajoutait : « Ces pensées me jettent dans une espèce de délire. » Et ailleurs, pour se débarbouiller des bourgeois, il se retourne vers le peuple, que nul n'a aimé plus constamment que lui ; il croit découvrir chez les paysans « un fonds d'idées saines et généreuses, le robuste instinct de la justice, de violentes antipathies contre les mensonges du libéralisme, une vague attente de vengeance humaine ou divine contre tous ces petits oppresseurs qui les trompent, les tyrannisent et les humilient ». Et il les appelle contre les « messieurs », comme autrefois l'Église.

« effrayée des crimes de la civilisation, se tournait avec une sorte d'espérance vers les Barbares ».

Or, parmi toutes ces imprécations, le petit journaliste n'était pas content de lui. Il menait exactement la vie qu'il reprochera plus tard avec tant d'âpreté à beaucoup d'« honnêtes gens » de ses contemporains. Sans être fort débauché, il n'était point chaste. Sans être formellement impie (dès cette époque il paraît avoir été assez retenu dans ses discours touchant les choses de la religion), il était incroyant, et n'avait pas mis les pieds dans une église depuis sa première communion. Mais du moins il n'était nullement fier de son état moral, et il souffrait de ne savoir où il allait. Dès cette époque, il avait observé que, si l'humanité en bloc est méprisable, c'est peut-être encore chez les personnes religieuses qu'on a le plus de chances de rencontrer quelque vertu et quelque charité. Il semble s'être débarrassé de bonne heure des préjugés de gamin de Paris contre la soutane, le froc ou la cornette... Il était donc inquiet, avec d'étranges accès de sensibilité. Son ironie ne lui était souvent qu'un masque ou une attitude. «... Au sortir d'une conversation où j'aurai, par l'excès de mes dédains, étonné des âmes éteintes, j'irai dévorer en pleurant quelque puéril récit d'amour... Un son de voix, un regard, me jettent dans des chimères de tendresse et de mélancolie d'où je ne puis plus sortir. Je ne sais rien à quoi ne morde cette rage d'aimer. L'autre jour, en lisant Plutarque, j'étais épris de Cléopâtre. Jugez par là du reste. »

Si je ne me trompe, Veuillot à vingt-quatre ans était, ou peu s'en faut (car tout recommence), dans la disposition d'âme de ces jeunes gens d'aujourd'hui qui sont inquiets de Dieu et de l'humanité et qui cherchent à la fois la vérité religieuse et la solution des questions sociales, — à cette différence près que ces jeunes hommes dont je parle sont beaucoup plus instruits que ne l'était alors Veuillot, qu'ils connaissent les philosophes, qu'ils sont surveillés et arrêtés, après tout, par leur propre esprit critique, et qu'il est à craindre que leur raison trop exercée ne leur permette jamais de faire ce « saut dans le gouffre », qui est peut-être le saut dans la lumière.

A ce moment où le petit journaliste défendait à Périgueux le gouvernement des satisfaits, tout en songeant à part lui qu'il faisait peut-être une besogne honteuse, — s'il avait rencontré sur son chemin quelque théoricien du socialisme, imposant par sa foi, ardent de langage, austère de mœurs et sacerdotal d'allures, comme il s'en est trouvé, il n'est pas déraisonnable de supposer qu'il eût suivi cet apôtre en lui disant : « C'est vous la vérité et la vie. » Il y avait certes, dans Veuillot, de quoi fournir une carrière admirable de révolté. Comme il était courageux et batailleur, il n'eût pas manqué une barricade et eût fait de la prison autant qu'aucun autre. Il eût composé de merveilleux évangiles de l'avenir tout bouillonnants de la plus redoutable éloquence et pénétrés de la plus tendre poésie. On le citerait aujourd'hui avec les Leroux, les Proudhon, les Lamennais, et il serait le plus grand écrivain de la révolution sociale.

Ou bien, simplement, les tourments sacrés de sa jeunesse se seraient peu à peu apaisés. Et alors il eût été un honnête homme suivant le monde, un vague libéral résigné à un ordre social où sa place n'eût point été mauvaise. Il n'eût été, enfin, qu'un littérateur de premier ordre. Il eût pu donner encore plus largement carrière à son esprit d'ironie et de dérision, car il eût eu moins de choses à respecter; il eût écrit d'excellents romans satiriques et réalistes; il eût, fort aisément, mis Edmond About et quelques autres dans sa poche; il aurait été académicien; il aurait mené une vie commode; il n'aurait eu, en fait d'ennemis, que sa portion congrue; tout le monde saurait aujourd'hui qu'il fut un des maîtres de la langue; il commencerait à entrer dans les anthologies qu'on fait pour les lycées, et une rue de Paris porterait son nom.

Mais l'inquiétude du petit journaliste ne s'apaisa pas, et il ne rencontra point l'apôtre qui l'eût pu conquérir à l'armée de la révolte. Il alla à Rome, et il s'y convertit.

## III

Comment cela se fit-il?

Dans toute conversion, il y a quelque chose qui nous échappe et qu'il faut bien appeler, comme le font les convertis eux-mêmes, « l'action de la grâce ». Tenons-nous-en aux causes apparentes et aux caractères particuliers de la conversion de Louis Veuillot.

Je remarque d'abord qu'elle sortit d'une angoisse morale plutôt qu'intellectuelle, qu'elle n'eût rien de « métaphysique », qu'elle n'est nullement de la même espèce que la conversion (à rebours) d'un Jouffroy ou que la conversion (relative) d'un Pascal. Veuillot n'avait point le cerveau philosophique. C'était un pur sentimental. Il dit dans sa correspondance: «... Quant à moi, j'ai le bonheur d'être complètement inepte en philosophie, et je ne lis rien de tout ce qui se présente sous cette forme. »

Cette conversion ne fut non plus ni soudaine ni tragique. Veuillot n'eut pas, à proprement parler, sa « nuit ». L'illumination qu'il eut à Rome ne fut que l'achèvement d'un travail secret de plusieurs années.

Il avait un grand besoin de certitude. La profession de « spectateur » amusé n'était point son fait. Il éprouva de bonne heure, de façon aiguë et persis-

tante, ce que nous ne sentons qu'à certaines minutes et mollement : le vide et l'inutilité de la vie d'un journaliste, ou d'un littérateur, ou d'un bourgeois, qui n'est que cela. Faire des besognes auxquelles on croit à moitié ou pas du tout ; écrire des livres où l'on ne met point son âme, mais seulement quelques conjectures ou spéculations sur la vie : obtenir par là de petits succès ; cueillir en passant de petits plaisirs égoïstes ; vivre au jour le jour ; comprendre çà et là quelques petites choses, mais ignorer en somme ce que l'on est venu faire au monde ; vivre en se passant de la vérité ; vivre sans vouer sa vie à une cause aussi humaine et générale que possible ; c'est-à-dire vivre comme nous vivons presque tous... cela parut très vite misérable au jeune rédacteur en chef du *Mémorial de Périgueux*. Nous l'avons vu, après avoir daubé les bourgeois libres penseurs de Chignac, faire sur lui-même un loyal retour. C'est que le petit journaliste avait déjà une vie intérieure. « Ah ! s'écrie-t-il, je ris des reproches qu'ils peuvent me faire : mais j'évite de descendre en moi-même, car c'est là que je suis leur égal, et peut-être leur inférieur. Ils savent ce qu'ils veulent, et je ne le sais pas ; et, si j'ai des troubles qu'ils ne connaissent pas, qui m'assure que je ne suis pas traître à mon âme et à ma destinée, autant et plus qu'ils ne le sont eux-mêmes au but final de la vie ? Mais quel est-il, ce but mystérieux, invisible ?... »

Il se convertit donc, premièrement, en haine de cette incertitude, parce que la spéculation philosophique, dont il est d'ailleurs peu capable, ne lui suffit pas ; parce qu'il lui faut une règle absolue de ses actes, et dont la sanction soit en dehors de lui : bref, il se convertit pour avoir la paix de la conscience.

Ce besoin de paix intime se confondait avec un autre : le besoin d'être meilleur, de mériter. Même avant d'être chrétien, il se sentait humilié de l'égoïsme, de l'inutilité et de l'impureté de sa vie. Mystérieux phénomène moral : il avait des remords sans croire pourtant qu'il fît des choses défendues ni qu'il transgressât une règle ; il avait le sentiment du péché avant la connaissance et l'acceptation de la loi. « Témoignage d'une âme naturellement chrétienne », selon l'immortel mot de Tertullien. Même au temps de son « erreur », alors qu'il lui arrivait de s'échapper, comme les autres, en facéties et impiétés d'estaminet, ses collaborateurs l'accusaient d'avoir, comme journaliste, « du penchant pour les choses religieuses ». C'est son frère qui nous le dit, et je n'ai aucune peine à le croire. Dès cette époque, il remarquait que les exemplaires les plus complets et les plus assurés de vertu, ceux qui nous inspirent le plus de confiance, nous sont offerts par des croyants au surnaturel, et qu'il n'y a rien de meilleur ni de plus respectable qu'un bon prêtre ou qu'une religieuse sainte. Et secrètement, peut-être à son insu, son sens pratique en tirait déjà des conséquences.

Enfin, la troisième et, il faut le dire à son honneur, la plus déterminante raison de sa conversion, ce fut la « charité du genre humain », ce fut l'amour du peuple, l'amour des humbles, des souffrants, des ignorants, des opprimés. Les textes abondent et surabondent chez lui, par où l'on pourrait le démontrer. Je veux du moins citer une page capitale de la première préface des *Libres Penseurs* :

Mon père était mort à cinquante ans. C'était un simple ouvrier, sans lettres, sans orgueil. Mille infortunes avaient traversé ses jours remplis de durs labeurs... Personne, durant cinquante ans, ne s'était occupé de son âme... Il avait toujours eu des maîtres pour lui vendre l'eau, le sel et l'air, pour lever la dîme de ses sueurs, pour lui demander le sang de ses fils ; jamais un protecteur, jamais un guide... Au fond, que lui avait dit la société ?... « Soit soumis et sois probe ; car, si tu te révoltes, on te tuera ; si tu dérobes, on t'emprisonnera. Mais si tu souffres, nous n'y pouvons rien ; et, si tu n'as pas de pain, va à l'hôpital et meurs, cela ne nous regarde plus. » Voilà ce que la société lui avait dit, et pas autre chose... Elle n'a de pain pour les pauvres qu'au Dépôt de mendicité ; des consolations et des respects, elle n'en a nulle part...

Mon père avait donc travaillé, il avait souffert, et il était mort. Sur le bord de sa fosse, je songeai aux tourments de sa vie, je les évoquai, je les vis tous ; et je comptai aussi les joies qu'aurait pu goûter, malgré sa condition servile, ce cœur vraiment fait pour Dieu. Joies pures, joies profondes ! Le crime d'une société que rien ne peut absoudre l'en avait privé. Une lueur de vérité funèbre me fit maudire, non le travail, non la pauvreté, non la peine, mais la grande iniquité sociale, l'impiété, par laquelle est ravie aux petits de ce monde la compensation que Dieu voulut attacher à l'infériorité de leur sort. Et je sentis l'anathème éclater dans la véhémence de ma douleur.

Oui, ce fut là ! Je commençais de connaître, de juger cette société, cette civilisation, ces prétendus sages. *Reniant Dieu, ils ont renié le pauvre*, ils ont fatalement abandonné son âme. Je me dis : — Cet édifice social est inique, il sera détruit. J'étais chrétien déjà ; *si je ne l'avais été, dès ce jour j'aurais appartenu aux sociétés secrètes.*

Jamais conversion religieuse ne fut, dans ses mobiles profonds, plus pitoyable aux hommes, plus soucieuse des souffrants, plus « populaire ». Longtemps avant le coup de la grâce, le catholicisme commençait d'apparaître à Veuillot comme le grand et seul remède aux maux humains : aux troubles de l'âme par la certitude ; aux souffrances et aux injustices sociales, soit par la charité chrétienne, soit par la sanction après la mort.

Ce fut dans ces dispositions qu'il alla à Rome. C'est le lieu par excellence des « retraites », celui où se nourrissent le mieux les rêves : rêves d'art, rêves de

volupté, rêves de perfection morale. L'atmosphère y est pleine de souvenirs et comme saturée d'âme. J'ai dit que Veuillot était, peut-être par-dessus tout, un homme de sentiment, un poète : la Rome catholique s'empara de lui tout entier, et avec une force inouïe. Par la vertu des témoignages sensibles, des symboles qui y sont accumulés, et dont il subissait la magie enveloppante, le catholicisme s'imposa à son esprit comme la seule explication permanente et complète du monde et de la vie ; il y reconnut la vraie panacée de l'universelle misère, le salut de l'ignorante humanité. L'enchantement spirituel de ses sens acheva la transformation de son cœur : il eut d'ineffables attendrissements, il pleura dans les églises. Dans nulle conversion il n'y eut plus d'amour.

IV

La vérité connue et embrassée, il ne la lâcha plus. Catholique, il voulut vivre pleinement en catholique. Cela n'alla pas d'abord tout seul. Le « vieil homme » résistait. Le nouveau converti eut quelques mois de profonde angoisse : il regrettait ce qu'il voulait quitter. Il écrivait à son frère (*Corresp.*, I, p. 25) :

Je suis horriblement triste, et du vieux fonds que tu me connais, et de ce qui s'ajoute chaque jour, et enfin de la peur que me fait éprouver ce continuel accroissement, quand je viens à y songer.

Il dit encore ceci, que l'on sent être très vrai :

C'est justement depuis ce moment-là (celui de sa conversion définitive) que je souffre le plus. Le combat a réellement commencé à l'acte qui devait le finir : ce qui était clair à mon esprit devient douteux ; ce que j'ai abandonné avec le plus de facilité me devient cher.

Et ceci, d'une si belle et courageuse sincérité, et qui me paraît aller loin dans la connaissance de notre misérable cœur :

... Évidemment cette lutte doit se terminer par le triomphe du bien ; mais elle est longue et douloureuse en raison du mal qu'on a commis : car on n'a pas fait une faute, si odieuse soit-elle, qu'on ne désire la faire encore, et faire pis. Chaque vice de la vie passée laisse au cœur une racine immonde, qu'il faut en arracher avec des tenailles ardentes. Cela semble une chose épouvantable d'être tenu à une vie honnête et réglée par le grand devoir divin.

Et cependant, il se sent une force qu'il n'avait pas auparavant :

... Ces actes, ces fautes, ces plaisirs, pour lesquels on avait du mépris, on s'y laissait entraîner : maintenant qu'ils inspirent un attrait horrible, qu'ils vous donnent une soif d'enfer, vous n'y cédez pas. C'est la récompense : elle est lente, elle est rare, elle est maudite parfois lorsqu'elle vient ; mais elle vient.

Ce trouble, ces « tentations hideuses », je ne jurerais pas que Veuillot en fut jamais complètement affranchi. Jusqu'au bout, il aura, çà et là, des aveux sur sa misère intime, pour lesquels nous l'aimerons peut-être plus encore que pour ses généreuses et éblouissantes colères. Cet homme fut d'une étrange franchise et, contre l'opinion commune, doux et humble de cœur.

Il triompha du moins assez vite de ces premiers assauts, plus redoutables, qui suivirent immédiatement son retour à Dieu, de la séduction du péché encore tout proche, des mauvais souvenirs encore tout chauds dans le sang de ses veines. Comment ? Comme il le devait : par la prière, la confession, la communion, par la pratique obstinée de ce mystique « abêtissez-vous » de Pascal, dont il a donné (*Mélanges*, I) le plus pénétrant, le plus admirable commentaire.

Une des grandes sottises de ses ennemis fut assurément de l'avoir traité de tartufe. Cela ne vaut pas la peine d'être réfuté, pour peu qu'on ait lu Veuillot et que l'on sache lire. Sa conversion eut pour premier effet de lui faire payer ses dettes :

... Sais-tu jusqu'où vont les agréables restes de mon beau passé ? Sais-tu ce qui me reste de tous mes essais de plaisirs, de mes rages, de mes colères, de tant de pleurs versés et de temps perdu ? Je viens d'en faire le calcul : 5000 francs de dettes, dont 1000 francs pressent et devraient être déjà payés. Des dettes oubliées se sont réveillées au fond de ma conscience ; et ma conversion n'eût-elle produit que cela, nous devrions tous la bénir. (*Lettres à son frère.*)

Il se mit à être un très scrupuleux honnête homme. Il s'occupa tendrement de son frère cadet, fit des livres pour constituer à ses deux sœurs une petite dot, ne se maria que lorsqu'elles furent pourvues. Très aimé et employé de M. Guizot, secrétaire, en Algérie, du maréchal Bugeaud, il ne tenait qu'à lui d'avoir une grande situation dans la presse ministérielle. Mais il était de ceux qui ne s'arrêtent pas en chemin, qui ne font pas au devoir sa part, qui vont jusqu'au devoir d'exception. Il repoussa les avantages offerts, voulut se garder libre, et, puisqu'il était catholique et que son don particulier était celui de l'écrivain, fonda un journal catholique : entreprise hasardeuse et qui eut de difficiles commencements. Toujours il dédaigna la fortune. Sa vie, quand on l'embrasse, est harmonieuse et belle, toute d'incroyable labeur et de sacrifices allégrement portés, les uns publics, les autres secrets et que ses lettres révèlent ou laissent deviner.

V

Il fut un des grands catholiques de ce temps ; le plus grand peut-être, si l'on considère la puissance et l'ardente et amoureuse combativité de son talent ;

le plus original, si l'on fait attention à l'absolue pureté de son catholicisme, rare et neuf par cette pureté même et cette simplicité.

Il lui fut avantageux, en somme, de n'avoir reçu, dans son enfance, presque aucune éducation religieuse; d'avoir, en vrai gamin de Paris, fait sa première communion sans y prendre garde et, ensuite, de n'y avoir plus songé. Les hommes qui ont eu une enfance pieuse et qui se sont lentement détachés de la foi, par l'insensible travail de leur esprit avec qui conspirent, quelquefois, les exigences de leurs passions de vingt ans, ceux-là ne se convertissent guère ou, s'ils se convertissent, ce n'est pas à vingt-cinq ans, c'est généralement beaucoup plus tard, et c'est par un simple réveil de sentiments qui, au surplus, n'ont jamais été, chez eux, tout à fait spontanés, mais qu'un enseignement exprès avait déposés dans leurs cœurs d'enfants. Leur retour à la foi peut avoir sa douceur et même son ardeur, mais ce ne saurait être le coup de foudre et l'éblouissement du chemin de Damas. Veuillot, lui, ne retrouve pas la vérité : il la découvre réellement, il la conquiert, et cela, par son propre effort et en plein frémissement de jeunesse. Il ignorait le sens de la vie : un jour, il le connaît. Ce n'est pas un ressouvenir, c'est une révélation. C'est pourquoi sa conversion a tous les caractères du plus fervent enthousiasme.

Il est catholique naïvement, — sans respect humain, cela va sans dire, mais même sans rien de cette retenue, de cette discrétion de bon ton qu'observent volontiers les croyants « d'un certain monde » et qui fait qu'on peut les fréquenter longtemps sans soupçonner qu'ils vont à la messe et qu'ils communient. Sa foi, pénétrant toute son âme, est une foi de tous les instants, et il ne craint pas d'en donner des témoignages familiers. Jusque dans ses articles, mais surtout dans ses lettres et dans ses romans, dans ses recueils de petits contes et de « variétés », il ne rougit point d'avoir le style « dévot », à la façon d'un curé de campagne. Il parle sans embarras de ses pratiques religieuses, d'une messe qu'il a entendue, d'un chapelet qu'il a récité, d'une communion qu'il a faite. Le maigre du vendredi joue un rôle important dans ses petits récits d'édification. Sa foi, si souvent sublime de pensers et de propos, est, dans le détail journalier, humble et populaire. Et ne croyez pas qu'il outre à plaisir, et par une sorte de défi aux esprits superbes, l'humilité et la simplicité du cœur : on reconnaît, lorsqu'on l'a pratiqué un peu, qu'il est naturellement ainsi.

Or il est bien évident, d'abord, que, parmi les illustres catholiques laïques de ce siècle, les Montalembert, les Falloux, les Ozanam, aucun n'a cet accent ; que ce sont gens bien élevés, dont les discours pieux sentent leur homme du monde et se distinguent toujours de ceux d'un desservant de village, d'un sacristain ou d'une Petite sœur. Mais cette bonhomie dévote, ces façons candides de frère lai, ce ton de piété plébéienne, je ne pense même pas que vous les surpreniez jamais chez les prêtres célèbres qui furent les contemporains de Veuillot, chez les Lacordaire, les Ravignan, les Dupanloup, ces aristocrates de la foi.

Veuillot, lui, est bien peuple. Les catholiques considérables que je nommais tout à l'heure, clercs ou laïques, appartenaient par leur naissance à la noblesse ou à la bourgeoisie. Certes ils croyaient que le catholicisme est le salut de la société humaine et, par conséquent, des pauvres; mais ils semblaient préoccupés moins directement de l'âme des pauvres que de celle des riches, et ils gardaient à ceux-ci, malgré leurs vices et leur indignité, une sympathie et une considération involontaires. Ils aimaient le peuple : mais ils le connaissaient à peine, ils ne l'avaient pas vu souffrir, ils n'avaient pas souffert avec lui. Il fut infiniment profitable à Veuillot d'être né de petits artisans, d'avoir été un pauvre petit gosse des rues, d'avoir vu son bonhomme de père maltraité par les patrons, d'avoir assisté et participé aux durs chômages, aux privations, aux angoisses pour le pain du lendemain... Il comprit mieux ainsi pourquoi le peuple est ce qu'il est, que c'est lui, surtout, qui a besoin du Christ, et qu'il est moins coupable que ses guides. Même féroce et impie, le peuple lui inspirera toujours plus de pitié que de colère. Dans ce livre splendide : *Paris sous les deux sièges*, il écrit, à propos des exécutions sommaires, contre lesquelles il proteste (pour d'autres raisons que les députés de Paris) : «... Devant ces misérables, la société... subit la conséquence horrible de rester sans pitié. Dieu, n'étant jamais sans justice, n'est jamais sans pitié... Parmi les foules qu'il faut engouffrer aux géhennes sociales, se trouvent beaucoup de ces publicains et de ces mérétrices qui entreront avant leurs juges dans le royaume de Dieu. Les anges que Dieu commet à la visite des fanges humaines ne l'ignorent point. Ils y ramassent des perles que peut-être ne contiennent pas en pareil nombre les riches demeures, les cours et les palais... » Nul catholicisme plus anti-bourgeois que celui de Veuillot.

Point d'ascétisme, sinon peut-être dans la partie la plus réservée de sa vie intérieure. Il ne se fit pas uniquement catholique pour orner et sauver son âme, mais pour servir le plus d'âmes possible, propager le bienfait qu'il avait reçu, et leur donner la foi qui seule assure à tous la vie heureuse ou supportable, même en ce monde-ci, en inspirant la bonté aux puissants autant que la patience aux déshérités. Ce trait est fort remarquable chez Veuillot. C'est bien en vue de la vie éternelle, mais c'est aussi,

et très formellement, pour diminuer les douleurs de la vie présente (les deux buts devant d'ailleurs être atteints par les mêmes voies) que Veuillot se soucie de l'humanité, étant lui-même trop vivant, trop débordant d'énergie et trop épris de l'action pour se désintéresser, à la façon des ascètes, de cette vie mortelle et transitoire. La cité de Dieu dont il rêve, il ne la rejette pas tout entière par delà la mort. Pour lui, le temps de l'épreuve est déjà le commencement de la récompense. C'est un saint très pratique par tempérament.

Peu de métaphysique, je l'ai dit. S'il en avait une, ce serait la métaphysique imaginative de Joseph de Maistre, qu'il connaît bien et qui est un de ses oracles. C'est avec le cœur qu'il croit. Il reçoit comme mystère ce qui est mystère. La Trinité en est un, le péché originel en est un, et l'incarnation, et la rédemption, et l'eucharistie, et la grâce. Cela va bien : il y a dans ces dogmes quelque chose à la fois d'inconcevable et de fort émouvant. Mais vous savez qu'en ce siècle raisonneur il s'est trouvé des prêtres ou des philosophes chrétiens, ou d'anciens élèves de l'École polytechnique, pour expliquer couramment ce qui est, par nature, inexplicable. Il y a un pseudo-rationalisme catholique. Que trois soient un ; que Dieu ait été homme ; que du pain et du vin soient Dieu ; que Dieu soit juste et qu'il nous fasse porter la peine d'une faute que nous n'avons pas commise ; que Dieu soit bon et que, prévoyant la damnation de la majorité des hommes, il ait créé l'humanité ; que Dieu soit bon et que l'enfer soit éternel, etc., on a vu des moines éloquents qui donnaient de ces choses des interprétations philosophiques : et cela est étrange, car un mystère que l'on comprendrait ne serait plus un mystère, et on ne rend pas raison de ce qui est au-dessus de la raison. (Tout ce qu'on pourrait faire, ce serait de rechercher la formation historique des dogmes et quels états d'esprit ont pu les engendrer : mais cela est besogne d'incroyants.) Veuillot ne donna pas dans le travers de ces chrétiens qui veulent faire au surnaturel sa part. Il accepte tout, il n'en trouve jamais assez. L'Immaculée Conception, et tous les miracles modernes, et la Salette, et Lourdes, il dévore tout. La liberté que l'Église laisse aux fidèles sur certains points douteux, il la refuse, il n'en a que faire. Il n'a jamais été troublé le moins du monde de ce qui indignait si fort un Proudhon ou un Michelet et, par exemple, de ce que suppose d'arbitraire divin la théorie de la grâce. Bon et tendre comme il était, il parle à l'occasion et sans vergogne de l'enfer, sur qui les prêtres « éclairés » glissent volontiers. Il y plonge Voltaire et quelques autres avec une sainte allégresse. Sa foi est intrépide, va jusqu'à lui donner l'apparence de sentiments qui sont peu dans son caractère. Il lui arrive de renchérir sur le charbonnier.

Un des lieux communs de notre littérature lyrique et romanesque, c'est le « supplice du doute ». A mon sens, c'est assez souvent une plaisanterie. Je ne crois que difficilement à la douleur métaphysique. Du moins, j'ai connu des esprits, même éminents, qui ne souffraient pas du tout de ne pas croire, et à qui il ne semblait point nécessaire, pour vivre, de tenir l'explication du monde. Veuillot est aux antipodes de cette famille d'esprits. Oui, le doute pour lui eût été bien réellement « un supplice ». L'intrépidité de sa foi et même la hardiesse des jugements qu'elle lui inspire sur les affaires de ce monde recouvre et suppose, à l'origine, l'horreur de l'incertitude et de la solitude, l'impossibilité de durer dans la non-affirmation, l'impérieux besoin de support et de magistère, en somme le frisson de je ne sais quelle peur irréductible, la peur du noir, celle qui jette les mourants aux bras des prêtres. Il y a de la physiologie dans cette peur-là : il y en avait dans la foi de Veuillot. Il n'aurait rien compris à ce raisonnement que j'ai souvent fait en songeant à la mort : —« Oui, c'est le noir, c'est l'inconnu. Mais s'il y a une destinée humaine par delà la mort, quelle qu'elle doive être pour moi, je serais fou de redouter un sort qui me sera forcément commun avec des milliards d'individus de mon espèce. » Cela ne l'eût point rassuré. On le dirait hanté de la crainte de n'être pas suffisamment orthodoxe. Il a comme la rage de s'en remettre du plus de choses possible à l'autorité du représentant de Dieu ; et il semble qu'il se soit surtout appliqué à concentrer dans le pape seul le privilège d'infaillibilité autrefois épars dans l'Église entière, *afin d'être plus tranquille*... J'ai entendu des croyants, qui avaient d'ailleurs l'âme très belle, dire à propos de certaines difficultés du dogme : « J'aime mieux ne pas penser à ces choses-là. » Tel Veuillot. Quand il était seul avec lui-même, il fermait les yeux.

Mais, s'il se jette dans la foi par le même mouvement de recours craintif que les femmes et que les plus simples de ses frères, une fois assuré de ce refuge, il se retrouve homme de pensée. Il comprend profondément le rôle social de l'Église et ce en quoi ses dogmes correspondent aux besoins les plus intimes et les plus nobles de la nature humaine. Sur ce qui est l'âme même du christianisme, il abonde non seulement en sentiments, mais en idées. Lisez, dans le *Parfum de Rome*, le chapitre sur les Indulgences :

... Par la création de l'Église, les fidèles constituent un corps immense, prolongé dans le ciel, sur la terre et dans les lieux de purification que nous appelons le purgatoire. Triomphante, souffrante, militante, l'Église est une en ces trois états. Jésus-Christ en est la tête. Ainsi se trouve accomplie l'unité des hommes avec Dieu et des hommes les uns avec les autres... Le membre humain de l'Église

conserve son individualité. Portion du corps mystique de Jésus-Christ, il a tous les bénéfices de la vie d'ensemble; homme, il garde la prérogative, mêlée de péril et de gloire, de l'être responsable et libre. Ainsi ce corps de l'Église nous apparaît divinement humain... Le dogme des Indulgences n'est pas l'abri de la paresse : il est le dogme des douces condescendances envers la fragilité humaine... Quand nos mains sont pures, elles sont magnifiquement transformées; elles deviennent le vase qui peut répandre à larges ondes l'eau du rafraîchissement... Ainsi nous pouvons, par la prière et les bonnes œuvres, descendre dans ce formidable purgatoire, etc.

Mais il faut lire tout le morceau. Cela est d'une théologie grandiose, et si humaine! Vous y verrez ce qui se cache sous l'une des pratiques les plus exposées aux moqueries des incrédules, sous les mômeries des bonnes femmes dévotes et sous le commerce des scapulaires, des cierges et des affreuses petites images de sainteté... « Vous avez une pointe de panthéisme, dit le pieux écrivain au symbolique Coquelet. Vos erreurs sont souvent des vérités que vous n'entendez pas, et vous vous empoisonnez avec des sucs divins. » Il cite alors à Coquelet un étonnant passage de saint Jean Damascène, et il ajoute : « Quand vous voudrez du panthéisme que vous puissiez comprendre, vous savez où il faut vous adresser. » Et je ne saurais vous dire si l'union de Dieu et de l'humanité dans l'Église est en effet un panthéisme plus facile à « comprendre » que l'autre : mais c'en est un; et c'est de ce vin que les mystiques ont été ivres. Et, de même, la théorie de la réversibilité des mérites, ce n'est autre chose, après tout, que du communisme, le communisme des âmes, et c'est encore où Veuillot trouve de quoi contenter ce sentiment et cet amour de la solidarité humaine qu'il avait au plus haut point. Car sans doute il se peut que cette théorie des Indulgences heurte la conception de la justice qui a prévalu dans la Révolution et dans la philosophie moderne, et que la mise en commun des mérites et des grâces soit traitée avec dérision par ceux mêmes qui appellent la mise en commun des biens matériels : mais les philosophes qui, comme Proudhon, voient dans le catholicisme la religion de l'injustice, ne prennent pas garde que l'injustice disparaît par le seul fait du consentement et du sacrifice volontaire de ceux qui ont mérité davantage en faveur de ceux qui ont moins mérité; qu'ainsi c'est l'amour et le renoncement du fidèle qui crée la justice de son Dieu, et que, si la matière, ici, est obscure, la pensée est belle et toute formée de charité.

La théorie des Indulgences, mystère qui implique tous les autres mystères chrétiens, serait — sans l'éternel enfer, — celle d'une sorte d'universel socialisme moral. Et c'est ce qui enchante l'âme grande, affectueuse et « populaire » de Louis Veuillot. Pour lui, la religion est bien essentiellement, selon l'étymologie, un lien, — lien des hommes entre eux, et des hommes avec Dieu. Souvenons-nous qu'il a été un des premiers à dénoncer l'individualisme :

...Quand nous disons que la France a besoin de religion, nous disons absolument la même chose que ceux qui disent qu'elle a besoin de concorde, d'union, de patriotisme, de confiance, de moralité, etc. Il n'est pas difficile de comprendre qu'un pays où règne l'individualisme n'est plus dans les conditions normales de la société, puisque la société est l'union des esprits et des intérêts, et que l'individualisme est la division poussée à l'infini... Tous pour chacun, chacun pour tous, voilà la société. Chacun pour soi, et par conséquent chacun contre tous, voilà l'individualisme...

Edmond Schérer et d'autres ont dédaigneusement reproché à Louis Veuillot de manquer de philosophie, de n'être point un « penseur ». Il est vrai qu'il s'était retranché, une fois pour toutes, les libres spéculations sur l'origine du monde, sur le libre arbitre, sur la matière et l'esprit, sur la destinée des hommes ou même simplement sur l'histoire; et j'ai confessé, tout à l'heure, qu'il n'avait pas le cerveau proprement philosophique. Mais enfin, être un penseur, cela sans doute en vaut la peine quand on est Descartes, Kant ou Hegel : autrement, cela n'est ni si rare, ni si éblouissant. Quand on ne peut pas être un penseur, il reste d'être « un homme ». Schérer était, si vous y tenez, plus intelligent que Veuillot : il s'en faut que sa personne intellectuelle, morale, littéraire, soit aussi intéressante. Il y a quelque chose d'extraordinaire chez l'auteur des *Libres Penseurs* et de *Paris sous les deux sièges :* c'est, — étant donné sa foi qui le lie et l'emprisonne, — la puissance, la souplesse et quelquefois l'audace avec laquelle il interprète tous les événements, grands et petits, selon cette foi. Cet homme, qui n'est pas un philosophe, n'a que des sentiments d'un caractère universel. Au fond il ne se soucie que de l'humanité et se soucie de toute l'humanité. Il ne lâche point la croix; mais, du pied de la croix, il a, sur tout ce qui passe, des vues d'une ampleur souvent surprenante. Il n'a qu'une idée, — et dont il n'est pas l'inventeur, — mais génératrice d'idées harmonieuses, à l'infini.

Cela est peut-être aussi beau et aussi rare que d'avoir beaucoup d'idées personnelles qui se contrarient.

JULES LEMAITRE.

(*A suivre.*)

# L'ITALIE ET LA FRANCE

## Lettre à M. Anatole Leroy-Beaulieu [1].

Cher monsieur,

Je vous demande pardon si je réponds en retard à votre honorable lettre du 22 novembre, mais je m'étais engagé à écrire un article pour la *Vie Contemporaine* sur le sujet dont vous avez bien voulu m'entretenir. En outre, j'étais et je suis surchargé de travail. Excusez-moi donc de ce retard involontaire et soyez certain que je vous ai lu avec non moins d'intérêt que de satisfaction, ce qui d'ailleurs m'arrive chaque fois que j'ai l'avantage de lire vos écrits. J'aime votre raisonnement, toujours serré, et la grande clarté de votre pensée, bien que dans votre lettre il y eût quelques réflexions qui ne pouvaient point ne pas me déplaire.

Si exactes qu'elles puissent être ou paraître, je n'y ai pas voulu voir, comme des confrères de France ont pris soin de le faire, un sentiment d'aigreur, d'hostilité envers mon pays, mais le sentiment d'un ami froissé, bien froissé. En effet, vous dites, et je le crois, aimer cette Italie que vous appelez « enchanteresse », regrettant qu'il ne reste pas grand'chose des vives sympathies d'antan entre les deux peuples, sympathies que vous voudriez voir renaître dans toute leur ardeur. Eh bien, j'avoue — mais veuillez ne pas le répéter — que je tiens très souvent à mes compatriotes le raisonnement que vous me tenez à moi-même. Je leur dis : « Mes chers concitoyens, vous vous plaignez, vous vous irritez de l'hostilité de la France. Je ne veux pas examiner si tout ce que vous jugez en être une preuve l'est véritablement, car, dans le fond, il n'y en a pas une qui vaille autant que le fait de la Triple-Alliance. Libre à nous d'être convaincus, comme nous le sommes en général, que la Triple-Alliance n'est qu'une alliance de paix : cela n'empêcherait pas que cette alliance ne pût se traduire, à un moment donné, par une alliance de guerre. Or, à quoi nous obligerait une guerre de l'Allemagne contre la France, si, par un des mille hasards pouvant la faire éclater, elle survenait du jour au lendemain ? Nous n'en savons rien. Nous ne connaissons pas le traité. Pourtant, il est impossible de ne pas supposer que nous serions amenés, bon gré, mal gré, à intervenir, entravant les mouvements, paralysant l'action de nos voisins, les empêchant, en somme, de se jeter tous du côté du Rhin. Nous pouvons croire qu'il ne s'agit, dans la Triple-Alliance, que d'intérêts à nous, mais comment exiger qu'on croie en France que cela ne soit contraire à ses intérêts à elle. »

Vous voyez, donc, que vous prêchez un converti ; mais laissez-moi vous dire que vous vous trompez quand vous affirmez que la Triple-Alliance a été faite et refaite, d'abord, par des ministères autant de droite que de gauche, ensuite, dans un sentiment d'inimitié du peuple italien contre le peuple français.

Depuis 1876, il n'y a pas eu de ministère de droite. Même l'avant-dernier cabinet ne l'était pas entièrement. Ainsi, c'est à la gauche que vous pourriez adresser ce reproche ; toutefois, je le constate, en hommage à la vérité, elle non plus n'a pas fait cette alliance avec enthousiasme. Elle y a été contrainte par des circonstances très complexes, qu'il serait trop long et trop scabreux d'analyser ici. C'est la France qui, par certains de ses actes, a poussé l'Italie du côté de l'Allemagne ; ce sont des circonstances et des mesures de politique intérieure qui l'ont conseillée. On a trouvé enfin dans la nouvelle orientation, à l'extérieur, un soutien contre les adversaires des institutions qui paraissaient à ce moment (1880) dangereux non moins à la politique du dehors qu'à celle du dedans. Il parut prudent, utile, même à la gauche, de se rapprocher, bien qu'à contre-cœur, des gouvernements conservateurs de l'Europe centrale d'autant plus que la France ne donnait pas la preuve alors qu'elle deviendrait solidement une république conservatrice. Une république peut être aussi conservatrice qu'une monarchie, et plus encore si elle le veut. Dans ces conditions, rien n'empêche une monarchie, un empire, d'être ses alliés, du moment qu'elle n'inspire de craintes, ni au point de vue révolutionnaire, ni au point de vue de la propagande. Mais laissons tout cela. J'en fais mention seulement pour expliquer que si, dans la Triple-Alliance, il y a de quoi exciter l'hostilité de la France, ce n'est pas, je le répète et confirme, par inimitié à son égard que ce traité a été signé et bien à tort renouvelé.

Vous ne sauriez, avec votre grande lucidité d'esprit, ne pas apprécier les faits et les considérations que je viens de vous soumettre. Vous dites que les vues politiques de certains de mes compatriotes semblent consister à posséder à la fois « l'épée de la Prusse et l'or de la France ».

Laissez-moi ajouter que, s'il en était ainsi, ce programme serait, non seulement trop roué, mais plus naïf que nous ne sommes. Au contraire, on a si peu songé et on songe si maladroitement aux intérêts financiers ou commerciaux, qu'on a été jusqu'à dénoncer le traité de commerce avec la France, sans réfléchir aucunement aux effets de cet acte, car c'était à vous qu'on aurait dû laisser la responsabilité morale de la dénonciation. On n'a pas même songé à

1 En réponse à l'article paru dans la *Revue Bleue* du 25 novembre 1893.

cela! Quand notre gouvernement s'est engagé pour la première fois avec l'Allemagne et avec l'Autriche, le pays se leurrait de l'idée d'être riche, de n'avoir besoin de personne; il ne rêvait, comme aujourd'hui encore, que de paix, sans arrière-pensée. Lors du dernier renouvellement du traité, le pays avait encore la confiance de sortir de ses embarras sans trop de sacrifices, car il n'est pas vrai que ses embarras ont été causés exclusivement par les dépenses militaires. Elles y sont pour une bonne part, oui, mais elles ne sont pas la source unique de notre malaise. Le général Ricotti, ancien ministre de la Guerre, qui a la réputation d'être le technicien voulant le plus retrancher sur l'armée, ne croit pouvoir réduire le budget que de 236 à 222 millions, à savoir 14 millions d'économies. Or, ce qu'il nous faut, c'est au moins 100 millions! Avec les 14, on n'irait pas bien loin. Hélas! nous avons commis beaucoup plus de fautes que vous ne le croyez. La Triple-Alliance n'en est qu'une. La série de nos erreurs est bien longue et compliquée. Mais rassurez-vous : ce n'est pas l'argent de la France que nous convoitons et qui pourrait les effacer, ce qu'il nous serait utile de posséder, ce seraient plutôt certaines de vos qualités : votre esprit d'initiative, votre ardeur dans le travail et votre force d'épargne, votre confiance en vous-mêmes. Laissons, je vous en prie, ces petites querelles, et portons nos regards sur un plus large horizon.

L'Europe s'aperçoit de plus en plus de la nécessité de sortir de l'impasse où elle se trouve. Je ne pense pas que vous considériez comme très heureuse pour la France la situation générale parce qu'elle est malheureuse pour l'Italie et pour d'autres. En fait, ce n'est pas le pacte particulier de la Triple-Alliance qui nous force d'entretenir une grande armée, mais la situation européenne. La cause est là, pour vous, pour nous, pour tout le monde.

Vous dites que nous sommes un peuple libre. Vous l'êtes aussi. Cela signifie que nous pouvons, par les bulletins de vote, changer la direction de nos gouvernants. C'est justement ce que nous voulons tâcher de faire de notre côté, et c'est dans ce but que nous désirons votre coopération. Vous dites encore : « La main de l'Italie n'est pas dans la nôtre, elle est dans une poigne qui ne la lâche point. » C'est bien cela. Nous voulons que la poigne lâche la main de l'Italie, mais avec une *entière certitude d'avance* que l'Italie ne risquera rien, ni la paix de l'Europe non plus. La paix de l'heure présente n'est due qu'à l'équilibre des peurs; elle doit être assurée, au contraire, par le respect des droits. Pour atteindre ce résultat, il n'y a d'autre moyen que de dissoudre les alliances qu'on a créées pour entretenir un état de choses qui n'est ni un état de guerre, ni un état de paix, mais une suspension d'armes. Cela n'étant pas douteux, l'entente des meilleurs esprits des deux grands peuples arriverait à produire, dans un temps plus ou moins éloigné, un effet si désirable. La raison d'être de votre coopération est donc évidente. Je vous dirai même qu'il me paraît très singulier que des esprits supérieurs dans des pays libres n'aient pas la confiance qu'un mouvement moral d'opinion éclairée puisse aboutir. S'il en était ainsi, ce serait trop humiliant. Ma confiance, la confiance de Menotti Garibaldi et de nos amis, est d'autant plus grande, qu'elle est partagée. Non seulement elle est partagée par tous ceux qui viennent de se grouper autour de notre *Comité permanent franco-italien de propagande conciliatrice* en deçà, mais aussi au delà des Alpes. Notre Comité s'honore, en effet, d'ores et déjà, de l'adhésion de personnalités parmi les plus éminentes des deux pays. L'initiative suit son chemin. Nous réussirons; je le disais tout à l'heure : s'il en était autrement, ce serait trop humiliant et malavisé. Permettez-moi d'espérer mieux et plus de la raison humaine et des sentiments intimes de nos compatriotes.

C'est dans la ferme confiance que je viens d'exprimer une fois encore, que je vous prie d'agréer, cher monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mon amitié la plus sincère.

Rome, le 29 décembre 1893.

R. Bonghi.

---

**Réponse de M. Anatole Leroy-Beaulieu.**

Cher monsieur,

Je vous remercie de votre lettre. Sur les points essentiels, elle confirme la mienne; sur les autres je ne veux pas revenir, tenant à éviter toute polémique entre nous. Comme vous et vos amis, je voudrais réconcilier les deux pays et écarter tout ce qui les divise. L'obstacle au rapprochement de la France et de l'Italie, l'obstacle qui paralyse notre bonne volonté, vous reconnaissez, comme moi, qu'il est dans la politique officielle de l'Italie. Vous voulez que votre main redevienne libre; c'est tout ce que nous demandons; soyez sûr qu'alors nous ne vous refuserons pas la nôtre.

Une des causes, dites-vous, de votre inféodation à Vienne et à Berlin, c'est la crainte, de notre part, d'une propagande républicaine. Je le savais de longue date; je l'ai soutenu jadis, — devant le regretté Minghetti par exemple, — alors qu'on le niait généralement chez vous. Mais, de fait, quelle propagande avons-nous exercée au sud des Alpes?

La troisième République française ressemble bien peu à la première; elle n'a aucun souci de prosélytisme. Elle ne tient pas à faire des petits. Elle ne veut pas réaliser les espérances mises sur elle, à sa naissance, par M. de Bismarck. Elle sait que, pour se

faire une place au milieu de l'Europe monarchique, il lui faut ne pas inquiéter les monarchies.

Une chose me semble devoir, à cet égard, rassurer les plus timorés de vos compatriotes, c'est notre intimité avec la Russie. Une monarchie constitutionnelle ne peut être plus exigeante, vis-à-vis de nous, que l'empire autocratique.

L'amitié du tsar vous est un garant que nous sommes étrangers à toute propagande anti-monarchique. Permettez-moi de vous le dire : si quelque chose peut ébranler vos institutions, ce n'est pas l'exemple de la France, ce sont les souffrances imméritées de votre peuple. Le péril, pour le trône de la maison de Savoie, ne vient pas de notre république ; il vient plutôt des empires, vos alliés qui vous obligent à vous épuiser en armements hors de proportion avec vos ressources.

Croyez-moi, la France ne menace ni votre intégrité nationale, ni vos institutions politiques. Elle ne désire qu'une chose : vivre en paix, comme une bonne voisine avec vous.

Faut-il vous parler du triste incident qu'exploitent, en ce moment, contre nous, tant de feuilles de la péninsule ? Le verdict du jury d'Angoulême sur l'affaire d'Aigues-Mortes, nous le regrettons autant que vous ; mais a-t-on le droit d'en faire une démonstration de la France contre l'Italie ? Douze jurés de province, pris au hasard, sont-ils la France ? Et remarquez que, pour prononcer l'acquittement, il suffisait de la majorité, ou mieux de la moitié de ces douze jurés. Vous savez, aussi bien que moi, ce qu'est le jury ; combien incompétent et inconséquent il se montre souvent. Le verdict d'Angoulême est une nouvelle charge à son dossier. En tous cas, pour apprécier, en pleine justice, la conduite de ces jurés angoumois, il faudrait avoir assisté, à côté d'eux, à tous les débats du procès. Ce n'est pas le massacre d'Aigues-Mortes qui a été acquitté, ce sont les ouvriers français et italiens, arrêtés au hasard, qui ont paru devant la Cour d'assises.

Tout le monde en France a réprouvé hautement le crime d'Aigues-Mortes, comme tout le monde, chez nous, avait flétri, naguère, le lynchage de vos compatriotes par les émeutiers de la Nouvelle-Orléans. Le malheur est que, au milieu de ces foules déchaînées, il n'est pas aisé de découvrir les meneurs, les vrais coupables. Le jury d'Angoulême — à tort ou à raison — a cru qu'ils n'étaient pas devant lui. De là son verdict. Cela ne diminue en rien l'horreur des atrocités qui ont souillé les sables d'Aigues-Mortes.

Quant aux conflits entre ouvriers français et ouvriers italiens, songez à ce qu'ont aujourd'hui d'âpre, de barbare, d'inhumain, les compétitions ouvrières. Ce n'est pas l'Italien, c'est le concurrent étranger, venu sur leur sol pour leur disputer le travail, que poursuivaient les ouvriers du Midi dans les salines d'Aigues-Mortes. Nous avons vu, hélas ! des scènes analogues plus ou moins sanglantes en d'autres pays et entre hommes d'autres nations. La responsabilité en retombe sur les rivalités ouvrières, et non sur le sentiment national. La France et l'Italie, l'Europe et l'Amérique seraient à plaindre, si les relations des peuples étaient à la merci de ces rixes de chantiers.

J'espère que votre comité franco-italien saura poursuivre son œuvre d'apaisement. Je vous prie de l'assurer de toutes mes sympathies et d'agréer pour vous, cher monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments d'amitié et de haute estime.

Paris, 4 janvier 1894.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

## UNE BELLE CONQUÊTE

### Récit.

La pluie n'avait pas cessé depuis vingt-quatre heures. Dans le petit hôtel de l'Engadine où nous passions l'été, l'ennui nous accablait. Nous avions erré du salon à la salle à manger, de la salle à manger au salon, nous avions regardé la pluie qui battait les vitres, et les nuages gris qui couvraient la vallée, et les tourbillons de fumée qui tournaient autour des montagnes. Puis le souper nous avait fait gagner une heure ; mais ensuite c'était la longue soirée, sans autre divertissement que d'écouter la sinistre musique de la pluie et du vent.

Nous nous étions rassemblés au salon où le maître de l'hôtel venait d'allumer un bon feu.

Notre société était peu nombreuse. Il y avait là une dame anglaise avec plusieurs filles et un gentil petit garçon ; deux étudiants suisses ; une famille allemande, le père, la mère et trois enfants ; un vieux gentilhomme russe, qui avait l'air d'un officier retraité ; enfin un de mes amis et moi. Les dames avaient pris des ouvrages. Elles avaient bien voulu nous autoriser à fumer, et nous fumions. Pendant une demi-heure la conversation languit. Nous nous ingéniions tous à trouver un sujet intéressant, mais personne n'en trouvait. Tout à coup le petit Anglais proposa que chacun de nous eût à raconter une histoire. Ce fut le salut. On coupa les carrés de papier, on les mit dans un chapeau, et nous dûmes tirer au sort, pour savoir qui parlerait le premier. Le sort tomba sur le vieux gentilhomme russe, qui en eut l'air fort embarrassé.

— J'ai si peu lu, nous dit-il, je n'ai rien à raconter.

— Peu importe ce que vous avez lu, répondis-je. Vous n'êtes pas sans avoir vu dans votre vie des choses singulières. Racontez-nous quelque aventure qui vous soit arrivée à vous-même. Je suis certain

que tout le monde aimera mieux cela que les plus beaux romans.

— Sans compter que la vérité est souvent plus extraordinaire que les romans, ajouta la dame anglaise. Le reste de la société se joignit à nous, si bien que le vieillard finit par céder.

— Eh bien, nous dit-il, je vais vous raconter comment nous avons découvert un village dans une forêt vierge de la Sibérie.

*
* *

La vie, dans les garnisons sibériennes, est assez ennuyeuse, surtout dans les petites villes où l'on est condamné à voir toujours les mêmes figures, à entendre les mêmes plaisanteries, à tourner dans le même cercle de devoirs et de divertissements. Les livres étaient rares dans ce temps-là (car il y a plus de trente ans que j'étais en garnison à B...); les journaux nous arrivaient deux mois en retard. Nous tuions le temps de notre mieux, en chantant, en buvant, en jouant aux cartes. Quelquefois un officier ou un fonctionnaire marié offrait un bal : c'était une fête très attendue; et pour de longues journées nous en rapportions de quoi causer.

J'étais à B... depuis quatre ans déjà, lorsqu'un jour un de mes camarades se précipita dans ma chambre, très ému :

— On vient de découvrir un village dans la forêt! me cria-t-il.

— Êtes-vous fou? L'*ispravnik* connaît jusqu'au plus petit recoin du pays à des lieues à la ronde. Où ce village se serait-il caché, tout ce temps? Farce pure!

Mais mon ami m'assura que la chose était vraie. La nouvelle avait été apportée à B... par un vagabond qu'on avait surpris entrant dans une maison, et qui avait cru se faire pardonner en révélant l'existence de ce village mystérieux. Il racontait qu'il s'était égaré dans la forêt, qu'il avait erré plusieurs jours, et qu'au moment où il allait tomber de faim et de fatigue, il avait aperçu le village, caché au plus profond des bois. Les habitants de ce village n'avaient jamais vu d'étrangers : ils ne soupçonnaient rien du monde qui s'étendait derrière la sombre forêt. Ils avaient failli tuer le vagabond, pour l'empêcher de dénoncer leur retraite; mais les vieux du village avaient intercédé pour lui. On lui avait fait jurer seulement de garder le secret; il l'avait juré sur une croix de bois blanc; et il leur avait, en outre, promis de ne jamais les quitter. Quelque temps il avait vécu avec eux; mais la vie lui était impossible sans eau-de-vie et sans tabac, de sorte qu'il s'était enfui.

Je saisis mon bonnet de fourrure et courus au bureau de police : le misérable était enfermé dans une cellule noire qui servait de prison pour les ivrognes et les vagabonds. Je le vis entouré d'une foule énorme, la moitié des habitants de la petite ville. On lui posait, à la fois, tant de questions diverses que je me demande comment il pouvait garder sa raison.

— Les habitants de ce village mystérieux sont-ils pauvres et affamés? lui demanda le secrétaire de police.

— Nullement. Ils sont fort à l'aise, avec plus de pain qu'ils n'en peuvent manger, et des provisions considérables de poisson, ainsi que des poules et des vaches. Ils travaillent tous ensemble comme des frères, et ils sont gouvernés par un vieillard qu'ils suivent comme un père.

— Et sont-ils chrétiens orthodoxes? demanda notre pope, le Père Aréfa?

— Non, ce sont des hérétiques : ils sont *vieux-croyants*.

— Et y a-t-il chez eux un cabaret? demanda un des assistants, Poklevsky, employé au commerce de l'eau-de-vie.

— Non; ils ne savent pas même ce que c'est.

Nous étions tous très excités. Nous songions aux moyens d'assiéger ce village et de faire ses habitants prisonniers avant qu'ils n'eussent vent de notre projet. C'était justement le gibier que nous pouvions désirer. Qui se souciait de la destinée d'un village ignoré, perdu? Tous nos instincts de chasseurs étaient en éveil. Sans compter notre curiosité de voir ce phénomène, toute une population vivant depuis un siècle et plus dans l'ignorance de notre civilisation, sans argent, sans tribunaux, sans police.

Enfin un plan fut proposé et adopté à l'unanimité. Nous attendrions le froid, qui allait venir : et quand la terre serait gelée nous descendrions en masse sur le village, nous le cernerions de telle sorte que personne ne pût s'échapper. Jamais, depuis que nous étions en Sibérie, nous n'avions si impatiemment attendu l'hiver.

Cependant les habitants du village mystérieux ne nous attendaient pas. Retirés dans la profondeur des bois, à l'ombre des cèdres, par delà les sept lacs et les brumes des marais, ils vivaient sans s'occuper du reste de la terre. Leur village avait été fondé, sans doute, par une bande de vieux-croyants fanatiques, qui avaient cherché au cœur de la forêt un abri contre les tentations du monde.

Peu à peu d'autres colons s'étaient joints à eux : de misérables forçats, qui avaient réussi à s'enfuir et qui, après des semaines de courses affolées, avaient trouvé là un refuge: des soldats déserteurs, que le hasard avait amenés, et qui avaient oublié leur vie ancienne, parmi le silence des vieux arbres. La population s'était ainsi lentement accrue. Tout le monde vivait heureux, parfaitement heureux. Ils portaient des vêtements qu'eux-mêmes se cousaient; pendant

les courtes semaines de l'été, ils jouissaient du soleil ; et dans les longs soirs d'hiver ils contemplaient les reflets fantastiques des lumières boréales à travers le ciel sombre. Ils ignoraient les usages de notre société ; ils ne savaient ce qu'était ni d'acheter ni de vendre. Le mot *devoir* n'avait pour eux aucun sens. Ils travaillaient pour échapper à la faim et au besoin ; ils consommaient ce qu'ils avaient produit. Ils avaient à leur tête un vieillard nommé Prof : c'était le seul homme du village qui se rappelât les traditions et les coutumes de la société civilisée. C'était lui qui commandait à tous. Sous sa direction, la commune répartissait les vivres suivant les besoins de chacun. Jamais on ne refusait d'accueillir les vagabonds ou les forçats qui demandaient l'hospitalité. On les recevait, on partageait avec eux ; on les traitait en frères ; exigeant d'eux, seulement, qu'ils jurassent de ne point sortir du village aussi longtemps qu'ils vivraient. A leurs yeux, personne n'était criminel. Les forçats étaient seulement les victimes d'une fatalité mauvaise ; ils avaient failli, sous le poids d'une croix trop lourde pour eux. Ils appelaient nos condamnés *des hommes de Dieu ;* tandis que nous, les hommes civilisés, et en général tous les habitants du monde, nous étions pour eux les *Corbeaux noirs.*

J'appris tous ces détails quelque temps après, d'un vieux brave homme qui avait été longtemps juge dans le district. Il avait déjà rencontré ailleurs en Sibérie des villages du même genre. Les immenses forêts et les plaines sans fin offrent de sûrs refuges aux déserteurs, aux forçats évadés, aux fanatiques persécutés.

Enfin la gelée vint, et nous arrêtâmes le jour de l'expédition. Les dames de notre société insistèrent pour être admises à nous accompagner. La beauté de la ville, Mousa Condratievna, apprit à tirer, afin d'être capable de percer le cœur d'un de ces rebelles. Nous convînmes d'organiser un pique-nique dans la clairière : les dames se chargèrent des victuailles.

Nous partîmes à cheval, très en train, chantant, criant et riant. Nos hommes étaient divisés en quatre groupes, avec un de nous à leur tête. Le maître de la police devait attaquer le village du côté de l'est ; l'*ispravnik,* guidé par le vagabond, devait descendre du côté du nord. J'avais le commandement du groupe de l'ouest ; un autre officier avait choisi le sud. Le Père Aréfa avait tenu à venir avec nous. Une chaîne de soldats reliait les quatre groupes. Notre armée avait ainsi de quoi former un cercle parfait : nous allions cerner le village ; personne ne pourrait s'échapper.

Nous atteignîmes le village tous ensemble ; et grande était notre joie à l'idée de la surprise des habitants en nous apercevant. Mais le village semblait mort. Pas une figure ne remuait, pas un chien n'aboyait, on aurait dit un endroit abandonné : et le silence était si lugubre que nous en fûmes tout saisis.

Nous nous regardions avec stupeur. Nous nous étions attendus à des cris, des menaces ; nous espérions voir une foule tremblante se presser aux pieds de nos chevaux. Mais, au lieu de tout cela, rien que ce silence terrible !

L'ispravnik fut le premier à se remettre de son épouvante. « Que le diable les confonde, ces maudits ! » s'écria-t-il ; il était enragé de fureur. Mais bientôt la pensée lui vint que peut-être les habitants s'étaient cachés dans leurs maisons, ou dans leurs celliers, ou dans leurs caves, braquant sur nous ces effrayants petits fusils qui atteignent l'écureuil dans le nez, l'ours dans l'œil, et qui tuent si vite et avec si peu de bruit ! Nous commençâmes à nous sentir très mal à l'aise. Le maître de police mit pied à terre et se cacha derrière son cheval, un autre officier l'imita. Notre brave capitaine lui-même s'aplatit sur le cou de sa bête, et l'ispravnik se gara derrière un arbre.

Par bonheur, nous avions avec nous Poklevsky, qui avait pris part à la révolution de Pologne, et qui était prêt à tout. Il se moqua de notre frayeur. « Par Dieu, nous dit-il, j'en ai vu bien d'autres ! Ces brutes se cachent dans leurs caves, comme des rats dans leurs trous. Mais soyez tranquilles, je me charge de les dénicher. » Et, sous sa conduite, nous nous avançâmes vers les premières maisons.

— Personne ici ! cria Poklevsky, après avoir pénétré dans l'une de ces maisons. Après quoi il cligna de l'œil et s'en alla chercher plus loin.

Nous étions honteux de notre lâcheté. Nous nous jurâmes que nous n'avions pas eu la moindre peur. Le capitaine arrangea la bride de son cheval ; les autres se donnèrent une contenance du mieux qu'ils purent. Par moments nous voyions reparaître Poklevsky ; il fouillait dans tous les coins ; et sa mine joyeuse aurait suffi à nous rassurer.

Pourtant les minutes passaient, et nos cœurs battaient à se rompre. Autour de nous, toujours ce silence mortel : pas d'autre bruit que la marche rythmée des chevaux. Personne ne disait un mot. La tension devenait intolérable : il nous semblait que le sol se dérobait sous nos pieds.

Enfin, surgissant derrière une haie, Poklevsky se montra. « Je les ai trouvés ! » criait-il. Et au même instant nous entendîmes une clameur épouvantable. Des femmes hurlaient, des enfants pleuraient ; et derrière la haie c'était un bruit étrange, comme si une armée s'y agitait sur place sans pouvoir en sortir.

Et en une minute le village, qui avait été si tranquille, se remplit d'un tumulte infernal. De tous côtés nous vîmes sortir une foule de femmes et d'enfants, qui nous assourdissaient de leurs cris. Derrière elles

venaient quelques hommes, qui marchaient en silence, les yeux baissés, avec une expression mêlée de crainte et de défi, comme des bêtes traquées.

Peut-être avaient-ils des remords de s'être cachés dans leurs caves au lieu de nous attaquer tout de suite. Dès que l'un d'eux levait les yeux sur nous, c'était une haine féroce que je lisais dans ses yeux, dans son pâle visage. Nous eûmes l'impression qu'un orage allait fondre sur nous, auquel nous ne pourrions échapper. Nous le sentions dans l'air. Nous tremblions sur nos selles. Et longtemps nous restâmes sans échanger une parole.

— Corbeaux noirs! nous cria enfin l'un des hommes.

— Que viennent-ils chercher ici? hurla un autre.

— N'avez-vous pas assez de place dans votre village, que vous soyez forcés de venir dans le nôtre? Vous ne nous toucherez pas!

La foule s'amassait, et ses cris montaient. On aurait dit qu'elle reculait pour ensuite s'elancer sur nous avec plus de vigueur. De nouveau la tension devenait intolérable : encore une seconde, deux, et l'orage allait éclater.

Soudain un lourd silence tomba sur cette foule, et tous les yeux se tournèrent du même côté. Lentement, un grand vieillard s'avançait vers nous. Il marchait comme en glissant; et sa démarche me rappelait étrangement celle d'un vieil ours quand il s'approche du chasseur. Sa barbe blanche, partagée en deux, lui descendait jusque sur le ventre. Il vint tout près de nous; et nous pûmes voir son visage, qui était couvert de rides et semblait très, très vieux. Mais ses yeux gris étaient pleins de larmes. Ce vieillard était Prof, le chef du village. Il s'arrêta, sanglotant, respirant avec peine. Ses lèvres bleuies et ridées remuèrent quelques minutes sans qu'il en sortît aucun son. Il nous considéra tous, les uns après les autres, fixant sur nous ses petits yeux à demi fermés; sans doute il essayait de deviner nos intentions. Et nous restions là immobiles, personne n'osait parler. Enfin le vieillard rompit le charme. Il se pencha de toute sa haute taille, et nous salua.

Ce geste rappela notre ispravnik au sentiment de ses devoirs. Il se redressa. « De quel droit osez-vous?... » fit-il; et puis il s'arrêta. Dans son émotion, il avait employé la formule qu'il employait d'ordinaire pour parler aux inculpés qu'on amenait devant lui. Mais le vieillard n'était pas un inculpé : l'ispravnik le comprit, et se tut, ne sachant quoi dire.

— Pourquoi vous êtes-vous cachés? souffla Poklevsky, qui était revenu près de nous.

— Oui, pourquoi, au nom du diable, vous êtes-vous cachés? répéta l'ispravnik, d'un ton plein de hauteur. Et se sentant désormais dans la bonne voie, il fit pleuvoir sur le vieillard toute une série de questions, entrecoupées de jurons. Mais le vieillard ne lui répondit rien : il restait immobile, le considérant en face; seules ses lèvres continuaient à trembler.

— Qui êtes-vous? mugit enfin l'ispravnik, scandalisé de tant d'audace.

— Un serviteur de Dieu! oui, un serviteur de Dieu! répondit Prof, d'une voix très douce, mais qu'on sentait frissonnante.

— Croyez-vous au vrai Dieu? demanda le Père Aréfa.

Le vieillard se tourna vers le pope, le considéra à son tour, puis, gravement, il fit le signe de la croix avec deux doigts, à la manière des *vieux-croyants*.

— Ah! c'était bien ce que je pensais! soupira le Père Aréfa.

— Reconnaissez-vous le tsar? suggéra encore Poklevsky. Et l'ispravnik répéta la question.

Le vieillard, maintenant, se balançait d'un pied sur l'autre : plus que jamais il me rappelait un vieil ours. Enfin il parla.

— Écoutez-moi? dit-il, avec un visible effort pour trouver ses mots. Écoutez... moi! C'est la communauté qui m'a envoyé. Je suis venu vous prier en faveur de la communauté. Silence! ajouta-t-il, en se retournant vers les femmes, qui s'étaient remises à gémir. Silence!

Les femmes se turent, et le vieillard nous parla de nouveau :

— Nous avons vécu ici durant cent ans et plus. Nous vivons comme ont vécu nos pères, — nous ne faisons qu'une famille, nous demeurons en paix et repos, ainsi que l'enseigne la Bible. Oui! Le soleil de Dieu, c'est la seule chose que nous ayons en commun avec vous! Nous vivons ici en paix et nous faisons ce qui nous plaît. Oui! Retournez à l'endroit d'où vous venez! Nous n'avons pas besoin de vous ici. Non!

A ce mot, il éclata soudain; et plusieurs fois de suite il nous cria : « Non, non! »

La foule semblait n'avoir attendu que ce cri pour éclater à son tour. Elle s'enflamma comme du foin séché. « Nous n'avons pas besoin de vous, non, non! » hurlèrent des centaines de voix.

Le vieillard, une fois encore, imposa le silence, puis se retourna de notre côté; son visage était rouge de fièvre :

— La communauté vous défend de rester ici! Elle vous le défend! Nous vivons ici tranquillement sans autres maîtres que nous. Nous ne vous connaissons pas. Nos pères ont vécu ici. La forêt est notre mère, elle nous nourrit et nous habille. Allez-vous-en! Nous obéissons à la volonté de Dieu, comme ont fait les anciens qui ont vécu avant nous. Nous ne péchons pas. Nous sommes comme les oiseaux, qui bâtissent

leurs nids où ils veulent. Qui les empêcherait! La forêt est à Dieu, et nous y vivons. Non, vous ne pouvez pas nous la prendre. La forêt est notre mère...

Il aurait continué à répéter indéfiniment les mêmes phrases, si l'ispravnik ne l'avait interrompu en ordonnant à ses hommes de s'emparer de lui.

— Arrêtez, laissez-moi parler, laissez-moi dire ce que j'ai à dire! cria Prof, se débattant. Écoutez-moi! Nous n'avons pas d'or. Notre richesse est toute dans le blé que Dieu fait pousser, et dans le bétail. Prenez tout cela, et laissez-nous!

— Saisissez-le, je vous dis! gronda l'ispravnik.

Mais le vieillard se débattit de nouveau. Il se jeta aux pieds du maître de police, sa longue barbe blanche s'écrasa sur les bottes vernies du digne fonctionnaire. Il embrassait ses genoux, il pleurait comme un enfant. « Non, non, non! » sanglotait-il.

Les soldats l'obligèrent à se lever et l'emmenèrent, malgré ses efforts désespérés pour s'échapper de leurs mains.

A cet instant se produisit un événement imprévu. La foule, que nous avions oubliée, se jeta sur nous et nous cerna, avec des cris sauvages. Un coup de feu partit, puis un autre. Des épées sortirent des fourreaux. Puis vint une nouvelle poussée, des cris plus sauvages encore, et puis une mêlée terrible. Et je ne me rappelle rien de ce qui suivit, jusqu'au moment où je me retrouvai chevauchant dans la forêt avec le Père Aréfa.

Nous pûmes nous mettre à notre pique-nique, qui fut très brillant et très gai. Les dames avaient tout préparé; nous bûmes à leur santé, nous bûmes pour fêter la victoire que nous venions de remporter. Les musiciens qui étaient venus à notre suite firent de leur mieux; pour la première fois depuis la création, la forêt retentit du son joyeux des valses. Et nous finîmes par danser sur la neige durcie, parmi les vieux cèdres.

Soudain la musique s'arrêta, et nous entendîmes un cri: « Messieurs, vite, vite! » On nous appelait. Nous nous élançâmes du côté où étaient nos soldats.

Nous apprîmes là que trois hommes qui avaient été arrêtés pour rébellion, et aussi le vieux Prof, avaient réussi à défaire leurs menottes et s'étaient enfuis. Les trois hommes étaient maintenant hors de prise, mais on pouvait encore rattraper le vieillard. Nous courûmes à sa poursuite.

— Je le tiens, venez par ici, Messieurs! C'était la voix de Poklevsky. Là! là! nous dit-il quand nous l'eûmes rejoint. Et il nous montrait, trop loin pour qu'on pût la distinguer nettement, une figure qui se mouvait au-dessus de nos têtes.

Cette figure s'avançait lentement le long d'un rocher. Que signifiait cette comédie? Le vieux Prof ne savait-il pas que nous le poursuivions? Pourquoi n'essayait-il pas de courir?

Un terrible juron de Poklevsky nous donna bientôt l'explication de cette énigme. Nous comprîmes que la bordure du rocher sur lequel marchait le vieillard était séparée de nous par un gouffre. Le vieillard était forcé de marcher avec mille précautions, et, en outre, il se savait à l'abri de notre atteinte.

Les dames étaient indignées de son audace. L'ispravnik se répandait en imprécations. Poklevsky lui-même renonçait à la poursuite.

Soudain, à notre grande surprise, le vieillard s'arrêta et s'assit. Il lui restait encore à grimper sur un rocher plus haut; là il serait en pleine forêt, personne ne l'y pourrait rejoindre. Et sans doute il s'était assis pour reprendre des forces. Il restait là, immobile, la tête entre ses genoux, sans même nous regarder, malgré nos invectives.

Mais de nouveau la scène changea. Nous aperçûmes, arrivant du côté de la forêt, un groupe d'hommes; c'était notre capitaine avec ses soldats, revenant du village. Le vieillard, lui aussi, les vit s'approcher. Il sauta sur ses pieds avec une agilité de jeune homme. Puis il se tint un moment debout, immobile. Et nous frémissions d'anxiété. Qu'allait-il faire? Il ne pouvait ni revenir vers nous, ni grimper en haut du rocher. Il fit quelques pas à droite, puis tourna à gauche. Mais non, toute issue était impossible. Alors il se redressa de toute sa hauteur; et, pareil à un génie de la forêt, nous le vîmes sur son rocher, les yeux tournés vers le gouffre, sa longue barbe blanche flottant au vent.

— Ah! lui cria en riant l'ispravnik: essaie donc de nous échapper maintenant!

Mais Prof ne fit aucune attention à ses cris. Il marcha devant lui d'un pas tranquille et ferme: arrivé au bord du gouffre il s'arrêta et jeta un long regard autour de lui. Le disque rouge du soleil descendait à l'occident. Sans donner de chaleur il projetait ses reflets sur les nuages, la forêt et les rochers. La barbe du vieillard s'était teintée de rose.

Prof considéra quelque temps le soleil couchant; puis il fit trois fois le signe de la croix avec trois grands saluts. Et il resta immobile, les yeux baissés. Sans doute il priait. Déjà la troupe du capitaine n'était plus qu'à quelques pas de l'endroit où il se tenait.

Alors nous vîmes le vieillard se jeter à terre. D'une de ses longues mains racornies il saisit le bord du rocher et descendit dans le gouffre. Il cherchait une pierre où appuyer son pied. Enfin il la trouva, et de nouveau il saisit cette pierre pour descendre encore. Ses membres se mouvaient avec une régularité sinistre: bientôt nous ne vîmes plus que la tache

blanche de sa main. Et puis cette tache elle-même disparut : et nous entendîmes le bruit pesant du corps qui tombait le long des roches, jusqu'au fond du gouffre.

*
* *

Le vieux gentilhomme cessa de parler. Personne n'osait rompre le silence. Cette tragédie dans le désert nous avait tous émus. Enfin l'une des jeunes Anglaises demanda :

— Et qu'est devenu le village, avec ses malheureux habitants ?

— J'ai quitté B... quelques semaines après cette expédition, répondit notre compagnon, et c'est seulement plus tard que le hasard m'y ramena, en passant. Une grande clairière avait été ouverte dans la forêt ; les ruisseaux étaient canalisés et des ponts les traversaient ; on avait tout amélioré, de sorte que j'eus peine à reconnaître le théâtre de nos anciens exploits. Le village avait été enregistré, inscrit sur les livres de police : il avait désormais un nom légal, Taïoznaïa. En y entrant, je fus agréablement surpris par le son d'un accordéon. Les femmes portaient des robes de coton rouge, élégantes et propres, très différentes des misérables hardes que j'avais vues la première fois. Je fus surtout frappé d'une belle maison neuve, avec un balcon, et ornée d'une grande enseigne où je lus sur fond vert le mot *Cabaret*, en lettres blanches. Mon vieux camarade Poklevsky se tenait debout sur le seuil. Il me reconnut, m'invita à entrer et à passer la soirée avec lui. Il s'était établi dans le village : son cabaret était le plus renommé de l'endroit, où il y en avait plusieurs autres. Je lui serrai la main et nous échangeâmes quelques mots ; mais, je ne sais pourquoi, je ne me sentis pas la force d'entrer dans son cabaret, ni de boire ni de me divertir dans ce village que nous avions, lui et moi, conquis à la civilisation. Je continuai mon chemin, et jamais depuis lors je n'ai eu l'occasion de passer de ce côté.

Traduit du russe de GREGOR MATCHITT.

## LE SOUDAN FRANÇAIS ET LE COLONEL ARCHINARD

La mesure récemment prise à l'égard du colonel Archinard, hier encore gouverneur du Soudan français, a jeté une vive émotion dans l'armée. Elle a également ému tous ceux qui s'intéressent à la grandeur de la France en Afrique.

Il est bon de rappeler comment s'est formé le Soudan français qui, en quelques années, est devenu une de nos plus importantes colonies.

Quand la France n'était encore en possession que du Sénégal, l'idée de l'expansion vers l'est, en passant du fleuve Sénégal dans le bassin du fleuve Niger, fut une de celles auxquelles le gouverneur Faidherbe attacha sa gloire. Il en prépara la réalisation par la fondation de Médine (1855) sur le fleuve Sénégal. Le pays que commande cette forteresse a été longtemps comme le canton-frontière, comme la Marche de la colonie Sénégal, et en même temps comme l'amorce de quelque chose de plus grand que le Sénégal, notre futur Soudan français. Faidherbe fraya les voies à l'expansion ultérieure par des missions d'un caractère à la fois scientifique et diplomatique, comme celle du sous-lieutenant Lambert, en 1860, dans le Fouta-Djallon, et celle du lieutenant Mage et du docteur Quintin, en 1864, à Ségou.

Des années s'écoulent. La reprise du mouvement vers l'Est a lieu sous le colonel Brière : il enlève le *tata* de Sabouciré (1878) et crée le fort de Bafoulabé (1879).

Sous le colonel Borgnis-Desbordes (1880-1885), les Toucouleurs sont chassés de Kita et Mourgoula ; Samory éprouve ses premières défaites ; Ahmadou signe avec nous son premier traité ; Kayes, Bafoulabé, Badoumbé, Bammako sont fondés ; le Fouta-Djallon accepte notre protectorat.

Sous le colonel Boilève (1883-1884) s'élève le fort de Koundou. Sous le colonel Combes (1884-1885), fondation du fort de Niagassola, établissement du protectorat sur le Bouré. Sous le colonel Gallieni (1886-1888), les conquêtes précédentes sont affermies, les traités de protectorat renouvelés ; les provinces occidentales de Samory, sur la rive gauche du Niger, des environs de Bammako jusqu'au confluent de ce fleuve avec la rivière Tinkisso, enfin, les pays du sud, au delà du Boundou, jusqu'à la frontière anglaise de la Gambie, reconnaissent notre domination. Des traités de protectorat sont conclus avec Aguibou, sultan du Dinguiray, avec Tiéba, le puissant roi du Kénédougou, et avec l'État bambara de Sokolo.

A ce moment le Soudan français s'étendait, effectivement, de Bakel à la rive gauche du haut Niger ; au sud, il avait pour limites les États du Fouta-Djallon, celui de Dinguiray, le cours de la rivière Tinkisso ; au nord, sa frontière était dessinée par le haut Sénégal et par une ligne allant du coude nord de la Baoulé à Nyamina sur le Niger.

En dehors de ce Soudan, qui est le Soudan français de la fin de 1888, tout le reste est le fruit des conquêtes du colonel Archinard, dans lesquelles viennent cependant s'intercaler celles du colonel Humbert pendant sa campagne de 1892.

Les campagnes du colonel Archinard, les missions politiques et diplomatiques dirigées par lui, on les a

déjà exposées dans la *Revue Bleue* (1). Nous nous bornerons à en constater les résultats (voir le croquis-carte ci-joint).

Après le dernier traité avec Samory (1888), tout le pays entre la rivière Tinkisso et le haut Niger a été réuni au Soudan français. Après la prise de Ségou-Sikoro (6 avril 1890), une des capitales d'Ahmadou, notre domination s'est établie entre le Niger et son affluent, le Bani, débordant même celui-ci par sa rive droite. Après la prise d'Ouossébougou (26 avril 1890), elle s'est étendue au nord de ce fleuve, des frontières du Kaarta aux frontières du Macina. Après

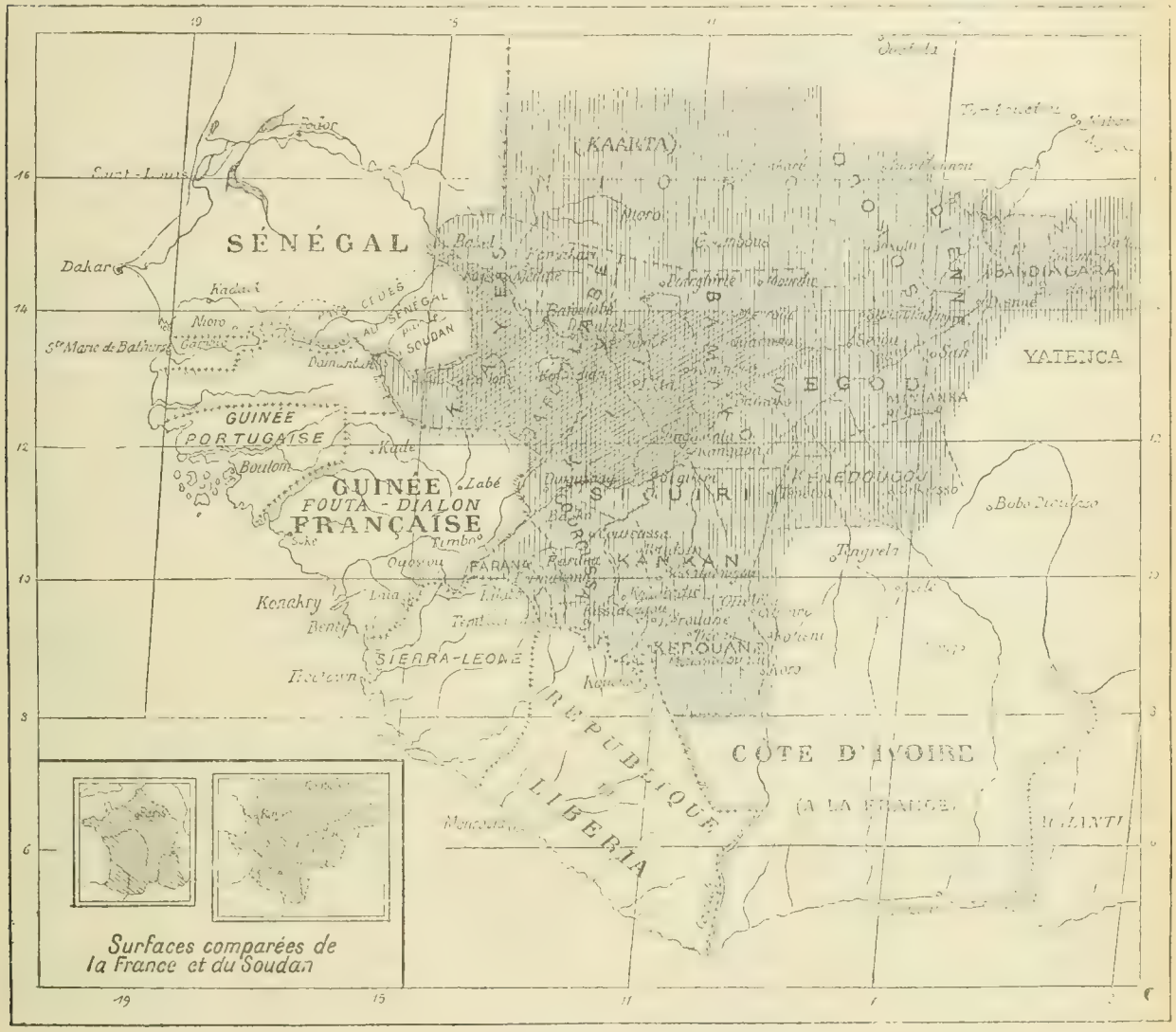


**SOUDAN FRANÇAIS**

(Comparaison des cercles actuels et des anciens États indigènes)

Cercles de Kayes, Bafoulabé, Kita, Bammako, Diennné (en partie), cercles de Nioro, Sokolo, Ségou, résidence de Sansanding (en entier) = Anciens États d'Ahmadou.

Cercle de Kita (en partie) = Anciens États d'Aguibou.

Cercle de Diennné (en partie) et résidence de Bandiagara = Anciens États de Mounirou.

Cercles de Bammako, Siguiri (en partie), de Couroussa, Farana, Kankan, Kérouané (en entier), résidence du Kissi = Anciens États de Samory.

Le Soudan en 1888. — Le Soudan en 1893.

(1) Par M. A. Rambaud : *La campagne de 1890 au Soudan français* : I. *La prise de Ségou-Sikoro* ; II. *L'assaut d'Ouossébougou, le combat de Kalé, la prise de Koniakary* (4 et 11 octobre 1890). — *La campagne de 1891 contre Ahmadou et Samory; le sultan Aguibou, le roi Thiéba et le roi des rois du Mossi* (26 décembre 1891, 9 janvier 1892). — Par M. Maurice Ordinaire : *L'expédition du colonel Humbert contre Samory; la Révolution du Macina* (22 juillet 1893).

la prise de Koniakary (16 juin 1890), elle s'est annexé les pays au nord du Sénégal (de Bakel à Badoumbé) et a entamé le Kaarta jusqu'au delà de Koniakary. Après la prise de Nioro (1er janvier 1891), le Kaarta tout entier a été conquis.

Se retournant alors contre Samory, le colonel Archinard l'a chassé de Bissandougou, sa capitale (avril 1891); puis, évacuant ce poste jugé alors trop avancé, il s'est borné à couvrir la province de Kankan, sur la rive droite du Niger, jusqu'à la rivière Milo. De ce côté, son œuvre a été complétée par les deux campagnes du colonel Humbert, un moment son successeur, et du colonel Combes, qui était alors, sous son autorité supérieure, commandant des forces militaires. Le colonel Humbert a, le 12 janvier 1892, replanté le drapeau tricolore sur Bissandougou, occupé les forteresses de Sanankoro et Kérouané, pris d'assaut celle de Toutou-Kourou (14 février), achevant ainsi la conquête de la vallée du Milo et reportant bien loin, à l'est de cette rivière, les limites de nos possessions.

Le colonel Combes a, l'année suivante, opéré un mouvement tournant, de manière à isoler notre ennemi de la frontière anglaise de Sierra-Leone; tout le long de cette frontière, il a nettoyé le pays des bandes de Samory, pris d'assaut son refuge de Guéléba, et décidément rejeté l'*almamy* dans les forêts qui avoisinent la frontière de Libéria. Ainsi l'empire de Samory était anéanti comme celui d'Ahmadou.

En outre notre territoire s'est accru par l'acquisition, en vertu de traités avec les petits États indigènes, de provinces au sud de la Gambie, sur la frontière nord du Fouta-Djallon, et par la soumission du Minianka, région indépendante sur la frontière ouest du royaume de Tiéba. Ahmadou, après s'être enfui de Nioro et des États du Kaarta, était parvenu, en détrônant dans le Macina son frère Mounirou, à s'établir sultan de ce pays, situé entre notre province de Sansanding et l'État de Tombouctou, et qui commande la navigation du Niger. De là, il essayait de soulever ses anciens sujets, de barrer les voies à notre commerce, de renouveler contre nous la guerre sainte. Une tournée que faisait le colonel Archinard à travers nos possessions de l'est conduisit notre petite colonne à la frontière du Macina. En un tour de main, sans autre affaire sérieuse que la prise de Dienné, Ahmadou était renversé, pourchassé dans le désert par l'ardent capitaine Blachère; son frère Aguibou était installé à sa place, comme tributaire de la France, sous la protection d'une poignée de tirailleurs indigènes cantonnés à Bandiagara, capitale du royaume, à Dienné et à Mopti, ses principaux ports sur le Niger.

Cette révolution avait un double résultat : la substitution, dans le Macina, d'un vassal docile à un irréconciliable ennemi; notre influence exercée de plus près sur l'État, désormais limitrophe, de Tombouctou.

Par toutes ces acquisitions, le Soudan français forme désormais une colonie vaste et compacte. Depuis que M. Archinard a pris en mains ses destinées, il a plus que doublé d'étendue. A la vérité, certains remaniements, ordonnés de Paris, en ont distrait, au profit du Sénégal, la majeure partie du cercle de Bakel (voir la carte ci-jointe); au profit des Rivières du Sud, les cantons situés sur les deux rives de la Gambie et tout le Fouta-Djallon. Toutefois sa superficie est encore supérieure à celle de la France continentale.

En outre, le Soudan français tient sous son protectorat, désormais très effectif, non seulement le petit État de Sansanding, non seulement le royaume de Macina, mais encore le royaume du feu roi Tiéba, où nous avons pu déterminer le choix du successeur de ce prince : or ce dernier État compte environ 60 000 kilomètres carrés (1).

Ce qui a permis au colonel Archinard de doubler ainsi l'étendue du Soudan français, c'est qu'il a pu garder le conmandement supérieur plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs, Faidherbe excepté. Assurément ses services ne peuvent faire oublier les trois brillantes campagnes de Borgnis-Desbordes, ni celles des Boilève, des Combes, des Frey, des Gallieni, des Humbert; en somme, il n'a fait que reprendre les traditions de ses prédécesseurs, combattre les mêmes ennemis, accroître l'héritage laissé par eux; et il paraît difficile d'accuser sa politique sans incriminer également la leur. Mais enfin il a gouverné le Soudan de 1888 à 1893, sauf une interruption d'une année; il a pu, dans une suite raisonnée de desseins et d'actions, ajouter sans relâche les résultats aux résultats; il a pu reculer les frontières du Soudan français jusqu'à celles de Tombouctou, jusqu'à celles de Sierra-Leone et de Libéria, et relier cette vaste colonie, d'une part, aux Rivières du Sud, d'autre part, aux États qui dépendent aujourd'hui de nos établissements sur la Côte d'Ivoire.

A supposer que la mesure qui l'a frappé puisse mettre un terme à sa carrière d'activité, il n'en a pas moins conquis dans l'histoire une place que rien ne peut lui ôter. L'importance de son rôle africain n'est

1. Si on ajoute à tous ces territoires ceux du Mossi, qui a reconnu notre protectorat, ceux de notre colonie du Sénégal (environ 120 000 kilomètres carrés), ceux des Rivières du Sud avec le Fouta-Djallon (environ 90 000 kilomètres), enfin ceux de pays tels que le Kong, le Boundoukou, le Djimini, le Djamana, l'Anno, etc., auxquels Binger et ses émules ont fait reconnaître notre pavillon, on voit quelle est l'immense étendue de cette seule partie de notre empire africain. Il va des bouches du Sénégal à celles de la Comoé, de l'Atlantique au golfe de Guinée. La superficie de cette France noire est presque double de celle que présente la France européenne.

point, avec les années, même avec les siècles, destinée à diminuer, mais au contraire à grandir, à mesure que grandira l'importance même de l'Afrique nouvelle.

Le fait qu'il a agi et combattu sur un théâtre de guerre encore obscur, dans des régions dont la géographie est encore peu familière au grand public, ne fait rien à l'affaire : non moins inconnues étaient, il y a 200 ans, les pays où s'élèvent aujourd'hui les grandes métropoles américaines, la Nouvelle-Orléans, San-Francisco, Chicago. Peu importe aussi qu'il n'ait commandé qu'à des armées de mille à douze cents hommes : tel combat livré, il y a 350 ans, par Pizarre ou Cortez, il y a 140 ans, par Montcalm, par Dupleix, par lord Clive, également avec une poignée d'hommes, ont eu des résultats plus importants ou plus durables que telles batailles d'Europe où s'alignèrent de part et d'autre 200 000 hommes et qui laissèrent sur le carreau 40 000 tués ou blessés. Les noms de Dupleix ou de Clive sont aujourd'hui plus connus que ceux du feld-maréchal Daun ou celui du maréchal de Broglie, leurs contemporains. De même, beaucoup d'incidents et de personnages d'aujourd'hui, de ceux qui occupent une place énorme dans le journal que vous apporte au matin votre concierge, seront oubliés, ignorés, abolis depuis longtemps quand des faits auxquels ce même journal n'a, de loin en loin, que quelques lignes à consacrer, apparaîtront mémorables comme l'origine de vastes transformations. Les plus ignorants sauront alors le nom de Borgnis-Desbordes qui, le premier, a planté le drapeau français sur les rives du Niger, et d'Archinard qui entra le premier dans Ségou, dans Bissandougou et dans Bandiagara.

Tout ceci est bon à rappeler au moment où, sans discussion, d'un trait de plume et comme entre deux portes, on a pu prendre une décision qui constitue une grosse injustice envers un des fondateurs de notre empire africain et qui peut avoir sur les destinées de ce vaste empire les plus graves conséquences.

Personne ne conteste que le colonel Archinard ne soit un des plus vaillants officiers de l'armée française; qu'il ait obtenu avec de minimes ressources d'énormes résultats; qu'il ait accompli sous un soleil de feu des marches prodigieuses; que de plusieurs de ses campagnes il soit revenu presque mourant sur le sol natal. — Ce qu'on semble lui reprocher, c'est qu'il ait trop conquis, trop vaincu, pas assez songé à l'équilibre du budget, pas assez fait œuvre d'administration et de colonisation, pas assez organisé. A défaut d'explications officielles et publiques qui n'ont point été fournies, il faut bien admettre que c'est cela qu'on lui reproche, puisqu'on a cru devoir, d'urgence, mettre le Soudan au « régime civil ».

Or il est facile de démontrer que le colonel a été autre chose qu'un brillant militaire, autre chose qu'un conquérant, et que son principal mérite fut précisément d'être un homme de gouvernement et de diplomatie, un administrateur, un organisateur, et, autant qu'un tel pays le comporte, un colonisateur.

Ces préoccupations *civiles* apparaissent au premier rang dans les rapports du colonel Archinard, publiés par les soins de l'administration des colonies (1).

Quand on emploie le mot *conquête* à propos du Soudan, encore faut-il bien s'entendre sur le sens du mot. On n'est pas allé y conquérir et asservir les indigènes : au contraire, on est allé y détruire les États conquérants, qui étaient en même temps, suivant l'expression de l'Anglais Seeley à propos de certains États de l'Inde, des « États-brigands ». Pour ces États la conquête consistait uniquement dans la destruction des villages, dans la chasse à l'homme, dans la traite. Ils n'étaient pas en Afrique un résultat naturel de l'évolution sociale, comme le furent en Europe la plupart des États modernes; ils n'en sont que des produits accidentels, créés par des espèces de condottieri, œuvres d'un individu et survivant rarement à l'individu. Viagers et éphémères, ils infligeaient cependant au pays conquis de cruelles misères et une irréparable dépopulation. L'empire toucouleur a été l'œuvre d'un prêcheur de guerre sainte, Omar le Pèlerin; il s'est disloqué avant même la mort de celui-ci et s'est morcelé entre ses fils, qui ont pu assister à la ruine de ses débris. Quant à l'empire de Samory, il ne doit guère remonter plus haut que l'année 1880, et il eut aussi tous les caractères d'un empire viager.

Mais, sous ces États nés de la force, subsiste la population indigène, Bambaras, Malinkés, Bobos, races en général paisibles et douces, étrangères aux ambitions de conquête, ayant grand'peine à s'élever de la vie de village à la conception d'un État, pratiquant leur vieux fétichisme à l'encontre d'un islamisme venu du dehors et imposé par le sabre, adonnées à l'agriculture et à une certaine industrie, mais tyrannisées, traquées, décimées par les conquérants toucouleurs ou autres. Or la France s'est bornée, là-bas, à faire cesser l'oppression par les Toucouleurs; à renvoyer ceux-ci dans leur pays d'origine, qui est le Fouta sénégalais; à restituer le pays bambara aux Bambaras et le pays malinké aux Malinkés; à restaurer soit l'autonomie des villages, soit les petites dynasties indigènes; bref, à remettre chacun chez soi,

(1) *Renseignements sur la situation des colonies* dans l'*Officiel* du 10 au 29 octobre 1891; tirage à part, à l'Imprimerie des journaux officiels, 1891. L'année suivante l'*Officiel* a publié le rapport du colonel Humbert. Nous espérons que l'administration des colonies persistera dans cette voie libérale. Plus que jamais il paraît nécessaire que les derniers rapports Archinard, sur lesquels a dû apparemment se fonder la décision du sous-secrétaire d'État, puissent être appréciés par le public.

chacun à sa place, et à imposer partout la *paix française*, qui permettra au Soudan de renaître.

Cette population, qui était redevenue nomade et s'était assauvagie à force d'être pourchassée, nous avons commencé par la fixer de nouveau au sol, d'abord autour de nos postes fortifiés et de nos *villages de liberté;* puis, au fur et à mesure du progrès de nos armes, dans les provinces affranchies par nous.

Alors, à mesure que les Toucouleurs étaient rapatriés dans leur Fouta sénégalais, on a vu les Kaartiens, transplantés dans le Ségou par Ahmadou, retourner au Kaarta, les Bambaras réintégrer leurs anciens villages, le mouvement de refoulement des noirs arrêté net.

Les villages situés sur les routes parcourues par les colonnes françaises ou par les voyageurs se repeuplaient difficilement, parce que les indigènes redoutaient la fréquence des corvées et des réquisitions. Le colonel Archinard réglementa celles-ci, défendit de rien prendre de force même en payant, d'enrôler d'autres porteurs que ceux qui s'offraient; et alors des villages abandonnés se repeuplèrent, s'enrichirent même par les fournitures faites librement aux colonnes.

Ce n'est donc pas une conquête du Soudan que nous avons opérée : simplement nous avons mis fin à la conquête toucouleure et à ses désastreuses conséquences. Pour les vrais indigènes nous avons été des libérateurs. C'est pour cela que les résultats de notre action restent solides. En général, nous n'avons pas à craindre l'insurrection de gens auxquels nous avons restitué leurs biens et leurs terres, la sécurité de leur personne et de leurs familles. La situation pourrait se gâter seulement si, sous prétexte de régime civil, nous livrions à des exploiteurs de race blanche ceux que nous avons délivrés des marchands d'esclaves, et si, sous prétexte de civilisation musulmane, nous leur imposions avec d'autres formes ce régime d'oppression religieuse dont nos armes les ont affranchis.

Le colonel Archinard a donc raison de qualifier ainsi son œuvre : « Notre action au Soudan n'est pas une action purement militaire... On n'usera de la force que pour surmonter les obstacles quand ils n'auront pu être surmontés autrement (1). »

Aussi n'a-t-il pas employé la force pour annexer le royaume de Dinguiray, quoique celui-ci fût entièrement à sa discrétion. Aussi n'a-t-il jamais tenté d'agir sur le royaume de Tiéba autrement que par une politique de protection et de persuasion, dont le capitaine Quinquandon a été le très habile interprète. Aussi, même après la conquête du royaume de Ségou, a-t-il essayé de ne pas annexer ces vastes régions, mais d'y maintenir deux rois vassaux, Mademba et Bodian.

Il n'a pas davantage imposé aux populations affranchies un régime de sa préférence : dans ses instructions aux chefs de cercle il recommande de laisser les indigènes libres d'obéir soit à un *fama* ou roi héréditaire, soit à un *almamy* ou chef religieux, soit à un conseil d'anciens. Pour assurer la paix française, régime monarchique, régime oligarchique, démocratie ou théocratie, tout lui était bon.

Il a laissé aux indigènes leurs justices : « Autant que possible, quand il ne s'agira pas de questions graves, le commandant de cercle renverra les affaires devant les cadis, les chefs de village ou les anciens. Il devra peu à peu, à mesure qu'il connaîtra mieux la population, chercher à nommer les indigènes chargés de rendre la justice. Il cherchera toujours à la faire rendre aux gens d'une même race par des notables de cette race ; il évitera soigneusement que des Toucouleurs soient chargés de la rendre à d'autres qu'aux Toucouleurs. Il aura à intervenir directement quand les intéressés seront de races différentes. » Quelle politique plus sage pourrait adopter un gouverneur *civil?*

Toutes ces prescriptions sont fondées sur une profonde connaissance de l'ethnographie, des institutions et des mœurs, des faiblesses même et des superstitions des indigènes. Cette connaissance, outre celle des langues, le colonel l'avait acquise par dix ans d'un maniement quotidien des hommes et des choses. Cette expérience-là, — dont la supériorité est reconnue par les plus glorieux chefs de notre armée soudanaise, — voilà que brusquement on décide qu'elle ne compte pas, et que celle d'hommes qui n'ont jamais vu le pays ou qui l'ont traversé en amateurs lui est infiniment préférable.

Le colonel Archinard l'appliquait aux questions pratiques d'administration : système d'impôts, tenue des marchés, police des routes, régime du servage; car, même pour l'abolition de l'esclavage, il estimait qu'il fallait agir avec méthode et progressivement. Le témoignage des intéressés est peut-être à invoquer ici : or, les Toucouleurs, qu'on rapatriait dans le Fouta sénégalais, n'échangèrent qu'à regret le régime militaire du Soudan contre le régime civil du Sénégal; et, quand le colonel eut été forcé de reprendre à Bodian le bâton royal, les sujets de celui-ci se réjouirent à l'idée qu'ils n'auraient plus affaire, directement, qu'aux officiers blancs.

Faire succéder à l'état de guerre un régime normal, favorable au repeuplement et au commerce, telle était la préoccupation constante du colonel. Dès le 2 février 1891, après la prise de Nioro, il écrivait aux traitants et commerçants de Médine : « J'ai ouvert le marché de Guigné, qui était riche autrefois

(1) Rapports de 1891.

et qui faisait beaucoup d'affaires, avant que les Toucouleurs ne l'aient démoli... Je vais m'occuper maintenant des routes de l'est et du côté du Niger... Mais dès maintenant il faut profiter des nouveaux débouchés qui nous sont ouverts, du côté du nord, avec les Maures... Les Maures veulent surtout du mil et de la guinée... Ils apportent surtout du sel et de la gomme, des dattes, des plumes d'autruche, des objets de cuir ; ils amènent des troupeaux et des chevaux... Je crois que les commerçants de Médine auront grand avantage, non plus à envoyer des *maîtres de langue* au-devant des caravanes, mais à se faire représenter par ici ou à y venir eux-mêmes. »

Tout de suite après la prise de Nioro, les marchés du Kaarta reprirent leur ancienne activité, et à celui de Nioro sous la surveillance du commandant de cercle, on put voir des tribus, ennemies partout ailleurs, camper paisiblement côte à côte.

Le Soudan avait été, en 1891 et 1892, éprouvé par une terrible épizootie qui décima la race bovine. Le colonel distribua dans les villages les bêtes à cornes qu'il recevait à titre de tribut ou de cadeaux, et parvint à y reconstituer le troupeau communal.

Les éleveurs du Kaarta, du Bélédougou, du Macina avaient perdu leur débouché le plus important depuis qu'il n'y avait plus d'Ahmadou et de Samory pour leur prendre, en échange de captifs, les chevaux destinés à remonter leurs escadrons de pillards ; le colonel prévint la déchéance de cette industrie en demandant au gouvernement que les achats nécessaires aux escadrons de spahis soudanais et même sénégalais fussent faits en partie dans ces régions.

Jusqu'à 1893, le Soudan n'alimentait son budget local que d'impôts et redevances pesant directement sur les contribuables ; les droits de douane étaient perçus au profit de la colonie voisine, le Sénégal, de qui le Soudan ne pouvait attendre aucune aide financière. Les efforts du colonel eurent pour objet d'assurer au Soudan une partie de ces perceptions, et il a proposé, à cet effet, une série de projets aussi ingénieux que pratiques.

Il eût voulu assurer à la colonie le bienfait d'un établissement de crédit. Il ne fallait pas songer à une Banque soudanaise ; il travailla du moins à faire établir à Kayes une succursale de la Banque de Saint-Louis.

Une Chambre de commerce fut créée à Kayes, non pas sur le type reconnu par la loi française, puisque les éléments faisaient défaut, pas davantage sur un type tout à fait arbitraire, mais par une habile combinaison qui se rapproche d'aussi près que possible des intentions de la loi française.

Pour favoriser les industries et cultures locales, nous le voyons collectionner les échantillons, les envoyer aux principales maisons de France, afin de provoquer de ce côté des offres et des achats.

En un mot, son rôle a été celui de ces grands intendants du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle français, qui encourageaient dans leur province toutes les branches de l'industrie et de l'agriculture, ouvrant des débouchés, introduisant des espèces nouvelles de plantes ou de graines, prescrivant des mesures préventives pour les épidémies, les épizooties, les maladies des céréales, distribuant des conseils et des remèdes, n'employant leur puissance presque absolue qu'à rendre leur *généralité* plus florissante et plus riche. Ainsi agissait un Turgot dans son intendance du Limousin.

Le réseau télégraphique, prolongé de Bammako à Ségou, atteignit un développement de 1 200 kilomètres et, — ce qui prouve en faveur des indigènes, — jamais il n'a subi de détérioration par malveillance. Il doit y avoir au Soudan une douzaine de bureaux de poste, dans le personnel desquels l'élément indigène entre pour une large part. Le régime des colis postaux a été introduit dans la colonie.

L'ambition du colonel eût été que le chemin de fer à voie étroite, qui fonctionne actuellement de Kayes à Bafoulabé, fût prolongé jusqu'à Bammako, c'est-à-dire jusqu'au Niger, de façon à réunir ainsi les deux grandes voies fluviales de nos possessions. Il ne s'agit, en somme, que de 400 kilomètres, et, sur ce parcours, on sait que la mission Marmier a commencé de sérieuses études.

Ce chemin de fer permettrait, avec la petite armée dont nous disposons au Soudan, de tenir plus sûrement cette vaste région ; il économiserait aux soldats des fatigues prodigieuses, auxquelles les tirailleurs noirs eux-mêmes ne résistent pas toujours, et qui, chaque année, nous coûtent quelques-uns de nos meilleurs officiers blancs. La question touchait M. Archinard comme gouverneur politique et comme chef de guerre ; elle le touchait aussi pour des raisons économiques. D'abord le chemin de fer eût permis de réduire ces frais de colonnes, qui pèsent si lourdement sur le faible budget du Soudan, et d'alléger celui-ci de deux ou trois millions, c'est-à-dire de près de 50 p. 100. Or, quel que soit le capital engagé dans la construction de cette voie ferrée (une trentaine de millions), une économie annuelle de deux ou trois millions en assurerait très largement la garantie. En outre, par cette série de voies commerciales, — moyen Niger, chemin de fer, fleuve Sénégal, — le commerce de Tombouctou et même de la région du Tchad eût été, en grande partie, dirigé sur Saint-Louis et, par conséquent, sur nos grands ports de France. Par malheur, le Parlement semble témoigner plus que de l'indifférence à cette œuvre indispensable : on se croirait au temps où tel député

radical, alors tout-puissant, faisait écarter le projet par cette belle raison : « Si nos soldats sont en péril, MM. les ministres de la marine et de la guerre sauront prendre les mesures nécessaires pour venir à leur secours (1). »

Il convient de tenir compte à M. Archinard de ces préoccupations d'administrateur et d'économiste.

Il avait certainement de grandes vues d'avenir quand il prenait soin de faire apprendre aux indigènes notre langue. Celle-ci, grâce à la variété des idiomes au Soudan, aurait pu devenir la langue des classes aisées, la langue du commerce, la langue de l'avenir, comme l'a été à nos origines, dans la diversité des races et des idiomes de la Gaule, cette autre langue de conquérants, ce latin des marchés et des camps qui a donné naissance au français ; comme tend à le devenir, dans le chaos des idiomes de l'Inde, la langue des conquérants britanniques. « Actuellement, dit le rapport Archinard de 1891, les mesures sont prises dans chaque poste pour permettre à tous les indigènes qui veulent s'instruire ou faire instruire leurs enfants de le faire. » Outre l'école officielle de Kayes, il y a une école de missionnaires à Kita où l'on donne l'enseignement primaire et celui des métiers manuels. — Nous n'étions pas plus avancés que cela en Algérie il y a douze ans.

Pour agir sur les lettrés, le colonel faisait distribuer le *Mobacher*, journal imprimé par les soins du gouvernement général de l'Algérie, en langue arabe, mais dans un esprit tout français, et qui doit avoir au Soudan, pour nous attacher les indigènes, plus de succès encore que chez les musulmans de l'Afrique du Nord.

Le colonel a multiplié les missions, non seulement de diplomatie et de politique, mais d'intérêt scientifique. Il faisait étudier par ses officiers la topographie, l'ethnographie, les mœurs, le mouvement commercial et industriel des diverses régions.

M. Mias, ancien élève de l'École des Hautes Études commerciales de Paris, qui s'était déjà occupé à Cayenne de botanique pratique et notamment de la culture du coton, parcourut à pied tous les villages de Kayes à Bafoulabé, bravant des fatigues qui lui ont coûté la vie, mais donnant des conseils, surveillant les semis et les cultures, s'assurant qu'on pourrait, par la sélection des graines indigènes ou l'introduction de graines étrangères, arriver à doubler et tripler la valeur des récoltes de coton.

M. Julien Pénel, un de nos confrères les plus estimés de la presse parisienne, allait étudier les *Coutumes* indigènes chez les Malinkés de Kita, puis chez les riverains du haut Niger, enfin chez les Bambaras du Bélédougou, recueillant des éléments d'information infiniment précieux pour ceux qui seront chargés d'administrer et de rendre la justice chez nos sujets fétichistes. C'est l'œuvre qu'ont accomplie avec tant de succès pour les tribus de la Grande-Kabylie le général Hanoteau et M. Letourneux.

Le lieutenant-colonel Deporter, qui a laissé dans le Sud algérien de si vifs regrets, était venu au Soudan poursuivre l'enquête, commencée par lui dans le Sahara, sur les ordres religieux des musulmans, Tidjinya et Qâdrya, leur organisation, leurs tendances, leurs relations avec le reste du monde islamique. Il avait reçu pour mission d'étudier en outre le dialecte et les coutumes des Maures, ces Arabes plus ou moins berbérisés du Niger. Ses connaissances d'arabisant furent particulièrement utiles quand on eut mis la main, dans Bandiagara, sur la bibliothèque et les archives d'Ahmadou et de ses prédécesseurs, les rois du Macina. Il n'y trouva pas seulement la preuve des intrigues et des complots ourdis par l'incorrigible vaincu de Nioro ; il eut la bonne fortune d'y cataloguer, entre autres manuscrits précieux, celui d'une chronique inédite du Macina. Si Ernest Renan était encore de ce monde, nul doute que l'annonce de cette découverte lui eût fait glorifier la conquête qui a contribué à la disgrâce de M. Archinard. La mort prématurée du lieutenant-colonel Deporter a laissé à d'autres mains le soin de classer ces trésors.

Enfin il existe au Ministère de l'Instruction publique une longue note du colonel Archinard sur la nécessité de constituer là-bas une sorte de comité d'exploration scientifique, comme celui dont fut dotée, il y a près de cinquante ans l'Algérie, une sorte d'*Institut* soudanais, dont les membres auraient sillonné en tous sens cette terre que nous avons acquise, mais dont nous ignorons encore toutes les ressources. Ce sol du Soudan renferme des richesses minières qui ne sont connues et exploitées que des indigènes ; cette flore, qui jouit à la fois d'une terre suffisamment arrosée et d'un soleil torride, ne doit pas le céder en énergies redoutables ou salutaires à celle du Nouveau-Monde.

Or la flore américaine a révolutionné le régime alimentaire de l'Europe (introduction de la pomme de terre, du maïs, du cacao), révolutionné les sciences naturelles, chimiques, médicales (introduction du quinquina, d'où est sortie la quinine, du coca, d'où est née la cocaïne). Qui sait si la flore soudanaise ne nous réserve pas de pareilles surprises ? En attendant, le colonel signalait au ministre, comme une nécessité de premier ordre, l'étude des gommes et caoutchoucs indigènes, de certaines plantes médicinales, de certaines essences forestières. Il proposait la création d'une mission composée de deux botanistes, l'un pour la classification des plantes, l'autre pour les recherches chimiques, d'un géologue, d'un linguiste, d'un anthropologiste. Ces deux

(1) Discours de M. Clemenceau, 17 décembre 1883.

derniers auraient eu à poursuivre et à coordonner les travaux de Faidherbe, Pinet-Laprade, Binger, etc. Une sorte de bulletin de la mission aurait tenu l'Europe savante au courant de ses découvertes. — Il serait à souhaiter que ce projet ne dormît pas trop longtemps dans les cartons. Il témoigne en tout cas de vues très philosophiques, et qui n'ont rien de commun avec la manie de guerroyer pour le plaisir de guerroyer.

Plus on examine la façon dont le colonel entendait son administration du Soudan, moins on comprend cette brusque nécessité d'introduire là-bas ce qu'on veut bien appeler le régime civil. Comme si M. Archinard n'avait rien eu d'un « civil » !

La prétention de gouverner le Soudan comme l'est un département de la métropole, ou même comme la Guadeloupe, la Martinique ou la Réunion, antiques possessions françaises, ou seulement comme les trois départements civils d'Algérie, trouvera, je crois, peu de défenseurs. On a attendu quarante années pour introduire en Algérie le régime civil; et encore ce régime, en beaucoup de parties de l'Algérie, n'est civil que de nom; dans la Grande-Kabylie de l'est, où il y a bien une douzaine d'Européens, dans l'Aurès, où toute la population européenne se réduit à un instituteur français et à un vieil Italien, on a établi le régime civil, nommé des administrateurs civils, créé ce qu'on appelle des communes mixtes civiles. Mais quelle différence de fond y a-t-il entre ces communes mixtes civiles et les communes mixtes militaires, comme celles de Ghardaïa, Bou-Saada, Laghouat, Tébessa, etc., livrées apparemment à toutes les horreurs du « régime du sabre »? Là comme ici l'administrateur a un képi et une tunique, avec cette différence que là le galon est d'argent, et ici d'or; là comme ici, l'administrateur est entouré de cavaliers, avec cette différence que le manteau des spahis est bleu là, rouge ici; tous deux usent de pouvoirs qui comportent une forte dose d'arbitraire, et que consacre le *Code de l'indigénat*. Cette dose d'arbitraire est assurément indispensable, car, en somme, ces administrateurs, ouvertement militaires ou pseudo-civils, ont également à gouverner une population conquise, aux yeux de laquelle nous tirons notre droit de notre force. Notre collaborateur Sybil a discuté ici même un certain nombre de « sophismes politiques »; je regrette qu'il ait négligé, dans ses études, le sophisme du « gouvernement civil », quand celui-ci est appliqué à tort et à travers, ou quand il ne fait que déguiser un régime dont on se dissimule le vrai caractère. Du moins, dans la Grande-Kabylie même et dans l'Aurès, il y a des vingt ans que le pays est soumis. Mais le Soudan? Oublie-t-on qu'il y a cinq ans on se battait aux portes de Médine, de Bakel, de Kita, qu'Ahmadou régnait à Ségou, à Nioro, à Nyamina, qu'hier encore Samory infestait la rive gauche du haut Niger, que Couroussa, Bissandougou, Kérouané étaient les repaires de ses bandits? Oublie-t-on que Samory reste en armes à la lisière de Sierra-Leone, Ahmadou aux frontières du Macina? Oublie-t-on que nous ne tenons le royaume de feu Tiéba et surtout le Mossi que par la force de la persuasion? Oublie-t-on que les noirs les plus soumis nous disent ingénument : « Je t'aime parce que tu es fort »? Oublie-t-on qu'on se bat dans le pays de Tengréla, où les indigènes, razziés par les sofas de Samory, usent leurs dernières forces à repousser son joug détesté, et ne vivent que dans l'attente d'un prompt secours français? Oublie-t-on que nos frontières du sud-est sont livrées aux intrigues des agents britanniques et que, par là, passent des armes pour nos ennemis? Sous la monarchie de Juillet, quand Abd-el-Kader n'avait pas encore remis son sabre au duc d'Aumale, qui donc parlait de régime civil pour l'Algérie?

Le régime civil pouvait se justifier pour l'Algérie dès qu'on n'eut plus affaire qu'à des tribus désarmées, qui avaient repris leurs cultures, leur élevage, leurs industries, à des populations d'une densité d'environ 27 habitants par kilomètre carré, mêlées d'éléments européens dans la proportion d'un contre huit. On ne l'a point appliqué au Sud algérien, où il n'y a que 8 habitants par kilomètre et où l'élément européen ne compte que pour 2484 têtes contre 490000 indigènes. Et l'on applique le régime civil au Soudan, dont la population a tellement souffert des guerres de négriers qu'on n'y trouve pas plus de deux millions de têtes sur une superficie égale à celle de la France, où les migrations continuent comme chez nous au temps des invasions barbares, où il n'y a pas 4 habitants par kilomètre carré, où de Kayes au Macina il n'existe pas 12 résidents français!

L'idée d'un régime civil au Soudan, parmi ces populations hier encore insurgées ou fugitives, où Binger, en 1889, cheminait parmi des villages en ruine qui étaient des charniers pestilentiels, où l'esclavage n'a pu être aboli, où le niveau intellectuel est celui des fétichistes, où les hommes et les femmes vont presque nus, non certes par préférence esthétique, mais parce qu'ils n'ont pas de quoi se couvrir, — cette idée-là est une de celles dont on peut dire : « Toi! l'opérette te guette! »

Elle n'est pas moins étrange, l'idée qu'un homme qui a découvert le Soudan à mesure qu'il le conquérait, qui l'a étudié village par village, qui, depuis huit ans, tient en sa main les fils de cette politique plus compliquée que celle de la question d'Orient, qui a négocié et palabré avec tous les émirs, tous les marchands, tous les almamys musulmans et tous les griots fétichistes, qui connaît si bien le Soudan parce qu'en somme il l'a fait, — que cet homme-là, du

jour au lendemain, peut être remplacé, dans le gouvernement de cet empire aussi vaste que dévasté, par un autre homme, excellent administrateur assurément, mais qui, hier encore, administrait une île ayant tout juste l'étendue d'un de nos arrondissements de France, — une île qui est un vieux pays français, façonné depuis cent ans à nos lois, à nos codes, à notre paperasserie, à nos mœurs.

La mesure prise par l'ancien sous-secrétaire d'État n'ayant jamais été expliquée officiellement, il faut bien chercher des explications dans les articles de journaux qui s'en sont faits les défenseurs. Négligeant les articles par trop dénués d'autorité, nous nous attacherons à celui qui nous a paru le plus sérieux (1).

On nous y informe que l'administration « considère l'ère de la conquête comme définitivement close ». — Qu'en sait-elle? Et qu'est-ce que cela veut dire? Cela signifie-t-il que l'on renonce à en finir avec Samory, qu'on lui laissera ses dernières places d'armes, qu'on permettra au sultan Ahmadou de se constituer un autre empire sur notre frontière, que si les gens de Tombouctou arrivent à nos avant-postes apportant les clefs de leur ville (et c'est un résultat préparé par le colonel Archinard) on s'imposera de les éconduire? Mais même un gouverneur « civil » ne fera pas cela. Il passera outre, nous l'espérons bien.

Qui donc peut dire en toute sécurité : « Nous nous arrêterons là et nous n'irons pas plus loin? » Il faudrait qu'Anglais et Allemands voulussent bien s'arrêter aussi, et ne pas se ruer à l'envi sur tous les points contestés de notre empire africain. Il faudrait qu'Ahmadou et Samory, du soir au matin, se transformassent en bergers d'idylle. Il est des situations où le seul fait de s'arrêter est considéré comme un recul. Si l'idée de recul n'est pas dans la pensée du gouvernement, elle sera peut-être dans celle de nos adversaires de toute origine et de toute peau. Assurément M. Delcassé, qui a montré une fermeté si louable dans les affaires du Mékong, n'a pas voulu attacher son nom à une politique de recul. Alors quoi? — Conclusion : son gouverneur civil fera la guerre tout comme un gouverneur militaire.

Seulement il la fera avec un désavantage marqué. Sous son prédécesseur, les noirs savaient que toute tentative d'hostilité serait réprimée avec la rapidité de la foudre, qu'une marche de 2 000 kilomètres n'était rien pour le colonel quand il s'agissait de protéger ou de punir. L'action suivait de près la résolution. Ce n'est pas uniquement par la force qu'il tenait le pays, mais par la certitude ou l'on était qu'il n'hésiterait pas, en cas de nécessité, à employer la force. Un officier à trois, à deux galons, suffisait, même sans escorte, à gouverner un *cercle* grand comme la Normandie, ou à tenir dans l'obéissance un roi du Kénédougou. Voilà pourquoi le Soudan, aussi étendu que la France entière, était suffisamment garnisonné avec 3 bataillons de tirailleurs, 2 escadrons de spahis, 100 canonniers européens, c'est-à-dire avec vingt fois moins de forces que n'en exige l'Algérie, avec la vingtième partie de ce qu'il faut, rien qu'en sergents de ville et en garde républicaine, pour assurer la tranquillité de Paris.

On ne fait pas la guerre, même au Soudan, pour le plaisir; on la fait quand on ne peut agir autrement. Le colonel Archinard l'a dit assez nettement.

Et puis, est-il vraiment si désolant d'être quelquefois obligé d'user de la force? La France, en temps de paix, entretient une armée de 521 000 soldats et 27 000 officiers. Est-il si déplorable que quelques-uns d'entre eux aient, au loin, bien loin de cette Europe trop facile à mettre en l'air, des occasions d'exercer leur énergie et leur courage? Une des supériorités de l'armée française sur toutes celles de notre Occident, notamment sur celles de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, c'est qu'elle n'est pas uniquement une armée de paix. Elle a dans ses rangs des hommes qui, en Indo-Chine ou en Afrique, ont essuyé le feu, accompli des marches prodigieuses, souffert de cruelles privations, goûté à ce cordial qu'est la victoire. C'est par eux que les officiers et soldats restés dans le rang savent ce que vaut l'armée française, et ainsi le moral de tous en est rehaussé. Je ne crois pas qu'aucun gouvernement juge politique de dire à cette armée : « On ne se battra plus nulle part. »

Donc, si cela est reconnu nécessaire, on se battra encore au Soudan; seulement l'installation du régime civil pourrait bien avoir pour conséquence de nous obliger à doubler au Soudan le nombre des militaires.

L'autre économie qu'on fait miroiter à nos yeux, c'est la réduction du personnel administrant. Chacun des officiers qui entouraient le colonel avait une double mission, militaire et civile. Les civils peuvent-ils servir à ces deux fins?

On nous dit encore que « le régime militaire absorbait chaque année des millions ». Et l'on nous parle de « l'énorme budget » du Soudan militaire. Sait-on à combien il s'élevait en 1893? A 6 millions. Le colonel souhaitait qu'il fût porté à 8 millions environ. Mais nous avons vu qu'il se faisait fort de le réduire de 50 p. 100 si on lui accordait la prolongation du chemin de fer jusqu'à Bammako.

L'administration civile fera des colonnes, n'en doutons pas; autrement le pays retournerait à la sanglante anarchie dont nous l'avons tiré. Ces colonnes lui coûteront au moins aussi cher qu'au colo-

1 *Journal des Débats* du 23 novembre 1893.

nel. Saluons donc cet « énorme budget » de 6 millions; nous ne le reverrons plus.

Ceux qui applaudissent le plus chaudement à la mesure prise contre le colonel espèrent qu'il ne sera plus question « de projets grandioses tels que la prolongation immédiate du chemin de fer ». Un projet *grandiose*, ce joujou de railway à voie étroite? Donc nos pauvres soldats continueront à peiner sur les routes brûlées, le budget à s'écouler en frais de colonnes, et le commerce à languir.

Certains esprits, nourrissant des projets magnifiques pour l'avenir de ce commerce, parlent de grandes compagnies à y fonder. Pourquoi, eux ou leurs alliés, sont-ils hostiles à l'établissement qui serait le plus utile à la puissance française et le plus assuré de faire ses frais : celui du chemin de fer?

Autre contradiction. D'une part on entend dire : « *Jamais* on ne tirera rien du Soudan. » Et d'autre part : « *Tout de suite* il faut mettre le Soudan en exploitation. Comment n'y a-t-on pas encore songé? » Peu importe que les populations soient à peine fixées au sol, à peine sorties de leurs refuges. Peu importe que les chemins soient encore couverts de tribus en migration. Inondons d'abord le pays de nos colons, de nos marchands. Des colons européens au Soudan! Mais qu'iraient y faire même des marchands européens, quand on a l'air de renoncer à tenir ouverte la route de Tombouctou, quand on frappe le colonel Archinard pour y avoir fait sauter le dernier obstacle?

On dit encore : « C'est l'état de guerre perpétuelle ou le passage des colonnes qui ont ruiné le pays et découragé l'initiative privée ». Mais le colonel Archinard a-t-il jamais pensé que la guerre dût être perpétuelle? C'est parce que ses colonnes ont fait leur œuvre que les trois quarts du Soudan sont pacifiés, car, en somme, on ne se bat qu'aux frontières. Si nos colonnes n'avaient pas « passé », dans les treize dernières années, existerait-il seulement un Soudan français?

Le suprême argument c'est qu'à cette œuvre de colonisation « l'administration civile pourvoira mieux qu'une administration militaire ». Nous avons répondu en montrant ce que fut réellement l'administration du colonel.

Des contradictions qui éclatent dans les reproches dont on assaille M. Archinard, de l'anarchie d'idées et de vues parmi ceux qui applaudissent à la mesure dont il a été l'objet, il nous paraît résulter qu'il y a eu dans tout ceci de gros malentendus. Rien d'étonnant à cela, puisqu'il n'y a pas eu d'enquête ouverte, pas d'explications données officiellement au public. L'opinion n'est donc point éclairée : elle s'inquiète parce qu'elle sent que l'avenir de notre empire africain est en jeu. Mais nous avons une nouvelle administration des colonies. Elle n'est point engagée par les errements de la précédente. Elle doit faire la lumière; elle y a intérêt. Ne pourrait-elle donc entendre le colonel, rechercher le pourquoi de certaines accusations, ne pas se borner à compter les témoignages, mais les peser? L'œuvre colossale des Faidherbe, des Borgnis-Desbordes, des Archinard, l'œuvre militaire du Soudan français, vaut bien la peine qu'on ne la condamne pas sans enquête, qu'on ne lui applique pas « la mort sans phrases ».

ALFRED RAMBAUD.

## THÉATRES

COMÉDIE-PARISIENNE, ouverture : *la Veuve*, comédie en trois actes de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy. — *L'Amour brode*, de M. François de Curel.

J'aurais à parler aujourd'hui de l'ouverture de la Comédie-Parisienne et de *la Veuve*, qui lui a servi de premier spectacle. Mais *la Veuve* n'est pas une pièce nouvelle; elle date de vingt ans, si je ne me trompe, et ce que j'en pourrais dire n'aurait pas même le mérite de la nouveauté. On y retrouve, bien entendu, avec la grâce légère et exquise de MM. Meilhac et Halévy, leur amertume ironique, moins voilée ici qu'ailleurs : ce serait une raison pour moi de vouer à leur pièce une tendresse particulière; c'est aussi une raison pour que le public montre à son endroit une certaine réserve. Au surplus, ce premier soir, le spectacle était plus dans la salle que sur la scène. Mais ici encore, j'arriverais bien tard; les journaux vous ont conté par le menu les splendeurs du nouveau théâtre. Tout est en or, du cintre au parterre; on vous a dit, pareillement, toutes les promesses que nous avait faites l'aimable prologue de M. Jacques Redelsperger, aimablement dit par Mme Sisos. Attendons la réalisation de ces promesses. La Comédie-Parisienne entend être et rester le temple de la vieille gaîté française. Cela est parfait. Soyons gais!

Cela dit, je voudrais, puisque les fêtes de cette semaine m'en laissent le loisir, revenir, ainsi que je l'ai promis, sur la dernière pièce de M. de Curel. Vous vous rappelez qu'elle fut assez fraîchement accueillie par le public, et que l'auteur crut devoir la retirer après quelques représentations. Je voudrais chercher si le public a eu tort ou raison, ce qui a pu le déconcerter, dans *l'Amour brode*, et ce qu'il y aurait dû apprécier. Que M. de Curel se soit trompé, à vrai dire je le pense : mais pas autant qu'on a bien voulu le dire, et pas tout à fait pour les raisons qu'on a dites.

Et d'abord le sujet traité par M. de Curel me paraît très humain. C'est, en somme, l'impossibilité de savoir et, partant, la difficulté de croire. C'est cette inquié-

tude dont ont été saisis tous ceux qui trouvent que les fins de la vie sont entourées d'un mystère trop impénétrable, et ceux aussi qui jugent que la vie elle-même est faite d'énigmes souvent cruelles et toujours troublantes. Ceux-là, s'ils ne sont pas la majorité, peuvent cependant n'être pas que des crétins et des snobs. Et, dans la vie, rien de plus inquiétant, de plus mystérieux que l'amour. D'où vient-il, et pourquoi? Pourquoi naît-il et pourquoi meurt-il?... Autant de questions qui restent sans réponse, au moins sans réponse définitive.

Difficulté, presque impossibilité de croire, quand il s'agit d'un sentiment dont la foi est un des principaux éléments d'existence... Il y a là, sans doute, de quoi troubler les âmes. Au moins, si le sujet de M. de Curel est exceptionnel, n'est-ce point par la donnée première. C'est le thème qui a servi à Musset pour la *Confession d'un enfant du siècle*, et à M. Paul Bourget pour son plus beau roman, pour *Crime d'amour;* c'est, à proprement parler, un sujet éternel.

Serait-ce, alors, par les personnages? Sans doute ceux-ci sont un peu exceptionnels, mais non cependant tout à fait en dehors de la réalité; je veux dire que, de cette inquiétude dont je viens de parler, M. de Curel a pris la forme la plus aiguë, l'inquiétude d'amour; qu'il a créé, pour la ressentir, des personnages singulièrement sensitifs, et surtout ayant conscience de leur état, ce qui devait conséquemment aggraver cet état; mais que dans ces personnages — exceptionnels en un sens, si l'on veut — nous pouvons retrouver les mêmes sentiments qui nous agitent, nous qui sommes moins sensitifs et plus raisonnables. La meilleure méthode, ici, est de suivre la pièce; je le fais rapidement.

Gabrielle de Guimont est une inquiète. Ardente d'âme, sinon de tempérament, elle s'est, encore jeune fille, vivement éprise de Charles Méran et, comme l'exécution, chez elle, suit immédiatement la pensée, elle lui a, bellement, offert d'être sa femme. Charles a hésité. De dépit, elle a épousé un vieillard; Méran n'a guère tardé à reparaître dans le ménage : il a expliqué par des raisons assez plausibles son refus, ou plutôt son hésitation de jadis. Il professait, disait-il, pour Gabrielle, l'amour le plus ardent mais le plus pur. Gabrielle croyait à la chasteté de sa passion, comme elle avait cru jadis à son désir de l'épouser, et cela non sans raisons. Pour le second cas, au moins, Charles était sincère. Exalté, lui aussi, par le bonheur de se sentir aimé, il avait fait, sincèrement, les plus chastes serments du monde. Mais on sait ce que valent ces beaux serments-là. Un jour que Gabrielle, croyant à ses promesses, avait osé venir chez lui, il s'est conduit avec une ardeur telle qu'elle a fui éperdue. Depuis, ils ne se sont pas revus. Un beau jour, on apprend que Charles vient de se tuer. Ruiné, se sentant incapable de gagner sa vie, c'est-à-dire, au sens strict du mot, de gagner de quoi manger, il a allumé un réchaud de charbon et il aurait certainement succombé si l'on n'avait forcé la porte de sa chambre. Du coup, Gabrielle s'affole, se considère comme un peu responsable de la situation de Méran puisque c'est pour l'oublier qu'il a fait les folies qui l'ont mené où il en est.

Elle lui écrit, le fait venir près d'elle et lui offre sa main (elle est devenue veuve). Le premier mot de Charles, vous le devinez : « Hélas! vous êtes trop riche! » Peut-être n'était-ce là, en quelque sorte, qu'un « argument avancé » qui se serait replié sans trop de résistance. Mais, pendant qu'il parle, Charles lit dans les yeux de Gabrielle une exaltation d'amour prodigieuse. Sa sincérité, peut-être un peu relative au début, devient absolue. Il sent que c'est dans cette posture, dans ce rôle, que Gabrielle l'aime le plus; et, sans mentir précisément, en exagérant seulement un peu (et naturellement : l'*Amour brode*), il jure qu'il n'épousera Gabrielle que s'il peut un jour lui offrir, à elle, un sacrifice égal à celui qu'elle veut faire en l'épousant, lui, pauvre et dénué de tout...

Jusqu'ici les sentiments de Gabrielle et de Charles, s'ils sont un peu compliqués, n'ont rien d'invraisemblable. Sans doute Méran quitte Gabrielle plus « engagé » qu'il ne pensait l'être en arrivant; mais cela n'a rien que de très explicable : cela n'est pas même exceptionnel. Mais remarquez ceci : au début, l'exaltation de Gabrielle était faite plutôt de pitié que d'amour. Elle n'aimait pas précisément Charles Méran, puisqu'elle l'avait oublié, qu'elle pensait à lui fort rarement : et, si elle y pensait, c'était probablement avec ce sentiment flatteur et un peu tendre qu'ont les femmes pour l'homme dont elles croient avoir bouleversé l'existence. « Nous revenons toujours à celui qui nous aime! » dit la Clotilde de M. Becque. Apprenant le suicide de Charles, elle a été terrifiée; bien femme en cela, elle s'est crue responsable de tous les malheurs de Méran : c'était à elle de les réparer. C'était son devoir; et elle était prête à le remplir, sans répugnance assurément, mais, encore une fois, poussée plus par la pitié que par l'amour. Le refus héroïque de Charles a transformé ses sentiments : elle l'admire, elle l'aime, elle l'adore, lui seul existe pour elle, c'est un héros... Et cela explique la pièce tout entière. L'exaltation de Gabrielle n'est devenue de l'amour que grâce aux « grandes phrases » de Charles. Quand, plus tard, elle s'apercevra que ces grandes phrases étaient de grands mensonges, elle n'y croira plus, et, par une pente toute naturelle, confondant le sentiment et l'expression, elle ne croira plus même aux sentiments qu'exprimaient ces grandes phrases. Au troisième

acte, pendant la scène avec Charles, elle répond aux protestations de celui-ci : « Je suis habituée aux nobles phrases qui préparent de piètres défaites. » C'est bien là, en effet, la morale et le résumé de la pièce. Et de même c'en est l'explication. Cela compris, tout vous paraîtra, je ne dis pas simple, mais au moins compréhensible. Le cruel mensonge de Gabrielle, qu'elle prolonge si férocement pendant des mois, vous paraîtra moins hors nature : « Mille fois j'ai voulu dire la vérité, mille fois il a trouvé juste ce qu'il fallait pour réveiller mes doutes », dit-elle à la cousine Emma. Plus loin encore : « Ses exaltations m'inspirent, jusqu'à nouvel ordre, une invincible méfiance. » Et, s'il vous faut encore, — car ce qui rend les pièces de M. de Curel si intéressantes, c'est qu'on perçoit en chacun de ses personnages comme un prolongement indéfini de sentiments qui s'enchaînent, — s'il vous faut une excuse de plus pour Gabrielle, vous la trouverez dans une de ses réponses à Emma. Elle conte que, pour une âme jalouse, rien n'est plus doux et plus rassurant que de voir celui qu'elle aime abandonné de tous, n'ayant plus qu'elle pour appui; mais quand il est devenu un paria, cette âme jalouse en vient à penser que ce n'est plus l'amour qui retient l'amant, mais la certitude qu'il ne trouvera pas d'autre refuge. Enfin, remarquez encore qu'en face de Gabrielle si tourmentée et si expérimentée, M. de Curel a placé Charles, dont l'âme est, pareillement, pleine de complications : « Il y a en lui, comme en tout amoureux, un adorable histrion qui fanfaronne et cabotine, mendie l'approbation de deux beaux yeux, et s'imagine rester en dessous de la vérité quand il l'enfle outrageusement. » Compliquée contre compliqué, cela fait beaucoup de complications. Croyez, cependant, que, pris en lui-même, Charles n'est que très relativement exceptionnel. Si j'en avais la place, je vous montrerais sans peine, comme pour Gabrielle, que ses actions sont vraisemblables, logiques avec son caractère, et d'une psychologie clairvoyante et parfois profonde.

Pourtant *l'Amour brode* n'a pas réussi. Et, s'il est quelquefois impossible de trouver des raisons à un succès, il est assez facile de trouver celles d'une chute. A celle-ci j'en vois quelques-unes. D'abord, celle que je viens d'indiquer, la complication réciproque des deux héros. Puis une autre, qui a trait à la manière dont ces complications se traduisent à la scène. Pour mieux me faire comprendre, je prends un exemple, et je le choisis dans le troisième acte, devant lequel le public s'est définitivement révolté. Charles a juré à Gabrielle qu'aussitôt marié, il se tuerait. C'est leur dernière entrevue. Gabrielle s'y montre d'une férocité qu'on pourrait ici trouver excessive si on ne connaissait pas son caractère, et si l'on ne savait que c'est l'épreuve suprême au bout de laquelle elle tombera dans les bras de son mari. Charles rentre chez lui, bien décidé à se tuer. Mais une fois seul en face de son pistolet, il recule « devant l'insurmontable horreur qui lui reste d'avoir été, il n'y a pas longtemps, en contact direct avec la mort ». Mais il a du moins le courage d'avouer sa faiblesse ; il le fait très dignement, très simplement : il n'a pas pu se tuer, mais il disparaîtra, et, pour Gabrielle (d'après ce qu'elle lui a dit à la scène précédente), la situation sera la même. Gabrielle suffoque de mépris et d'indignation; elle chasse Méran en quelques mots. De nouveau voici Charles seul chez lui; cette fois le courage physique lui revient; il tire... On a enlevé les cartouches de son revolver; ainsi tout cela n'était qu'une comédie, la plus infâme qui pût être et la plus cruelle : « Ce n'était pas à la mort que vous me laissiez aller, mais à l'affront mortel d'un suicide raté d'avance. » Et vous savez la suite, et les larmes de Gabrielle enfin convaincue, la certitude où est Charles que le lendemain, dans une heure peut-être, ses doutes renaîtront, et le coup de pistolet, dénouement obligé de cette tragique aventure.

Or, si vous avez suivi l'analyse trop résumée qui précède, vous avez vu que rien n'est plus vrai que les sentiments mis en jeu; rien de plus directement ni de plus hardiment observé; et j'ajoute que, pour ma part, je trouve cette fin d'acte d'une puissance et d'une émotion singulières. Malheureusement, ces sentiments, si vrais qu'ils soient, se traduisent d'une manière assez fâcheuse, par des entrées et des sorties incessantes. En dix minutes Charles entre chez Gabrielle ; il en sort, il y rentre, il en ressort, il y rentre encore, et cela fait cinq fois si je sais compter; ajoutez encore les « manœuvres » d'Emma, qui disparaît par le côté cour, reparaît par le côté jardin... A voir seulement les personnages sans les entendre, et le jeu des portes, on dirait d'un vaudeville d'Hennequin; et cela gêne un peu. Encore, les sentiments, sans être invraisemblables, sont tout de même un peu compliqués, et surtout ils varient avec une rapidité qui paraît excessive aux spectateurs. Au second acte, par exemple, à peine a-t-on compris que Gabrielle est prête à s'attendrir, qu'elle est déjà résolue à mener l'épreuve jusqu'au bout. Je ne discute pas les raisons de ces revirements; encore une fois ils me paraissent très vrais et très exactement observés; je dis seulement que le public ne peut suivre avec la rapidité voulue les revirements des personnages. D'où, pour lui, une sorte d'obscurité. C'est là, et là seulement, qu'il faut chercher les causes de l'échec de *l'Amour brode*, et non dans l'invraisemblance du sujet ou des caractères; j'espère avoir montré qu'il n'y en a ni dans l'un ni dans les autres. Et c'est là, je crois, que M. de Curel « s'est trompé »;

il en a trop mis, si je puis dire, et le public n'a pas eu le temps de tout comprendre.

Avouez qu'à ce « trop »-là nous ne sommes guère habitués, et que c'est un beau reproche à faire à un auteur dramatique. Si, après avoir cherché les causes de l'échec de M. de Curel, je cherchais pourquoi cet échec a laissé intacte sa situation d'auteur dramatique, c'est là que je trouverais l'explication. Ceux mêmes qui ont le moins goûté *l'Amour brode* ont instinctivement senti ce que la pièce contenait de remarquable. Tous ne l'ont pas dit peut-être, mais tous l'ont compris, et le public même, qui ne voulait pas entendre la pièce... En tous cas, cette aventure de M. de Curel est assez exceptionnelle — la voilà, l'exception — pour me faire excuser un article tardif. La pièce m'avait paru le mériter ; et, pour tout dire, je n'étais pas fâché de le faire, pour ne pas avoir l'air de découvrir *l'Amour brode* quand on le reprendra...

JACQUES DU TILLET.

## CHOSES ET AUTRES

A l'occasion du 1er janvier, le gouvernement a fait aux anarchistes une petite surprise. Il a chargé ses agents d'aller, de grand matin, porter ses compliments à quelques compagnons de marque. Cette civilité n'a pas été du goût de tout le monde. Dame ! mettez-vous à la place d'un anarchiste qui s'était promis de faire la grasse matinée et qu'on vient réveiller avant l'aube, dès le patron-minet. En dépit des perquisitions, voilà pour n'être pas dans les petits papiers des gens.

En certains pays il est d'obligation, au jour de l'an, d'embrasser la première personne qui se présente. Vraiment, c'eût été trop que d'exiger de l'anarchiste Cabot ou de l'anarchiste Radis, arrêtés l'autre matin, qu'ils embrassent le commissaire.

La province a eu aussi ses arrestations. Certaines sous-préfectures n'en sont pas peu fières et l'on a réédité, au Café du Commerce, le mot classique : Vraiment, trois anarchistes ce n'est pas mal pour une petite ville comme la nôtre !

A ces incidents près, qui, pour s'être passés au saut du lit, ne rappellent que de loin les petits levers de l'ancien régime, 1893 a fini, 1894 a commencé dans le calme. La politique a cédé le pas à la confiserie. La trêve a été respectée.

Aujourd'hui, en ces lendemains de fête, les derniers chocolats blanchissent en vieillissant au fond des boîtes mélancoliques, et quelques fruits confits, oubliés par les petits enfants sur les fauteuils de la famille, coulent leurs derniers jours en tachant les chausses des grands parents.

Savez-vous seulement qu'il y a demain des élections sénatoriales? Il n'y a guère à retenir que l'élection de la Seine, où les candidats déblatèrent à qui mieux mieux contre l'institution dont ils sollicitent de faire partie. On pourrait leur demander ce qu'ils vont faire alors dans cette galère, à moins que ce ne soit pour y trouver des têtes de Turc.

Celui de ces messieurs auquel les électeurs infligeront le Luxembourg ne peut manquer d'en souffrir beaucoup. Celui qui sera écarté devra s'en réjouir bien fort. Ainsi le voudrait la saine logique. Mais quoi ! le martyre a ses attraits.

Il est aussi question d'un candidat sénatorial qui a promis, s'il est élu, de venir siéger non seulement en blouse, mais en sabots. Pourquoi pas en bonnet de coton? M. Thivrier fait école. Mais l'imprudent imitateur sait-il qu'avant d'entrer à la Chambre M. Thivrier n'avait jamais porté la blouse? Il se présentait comme candidat ouvrier. « Vous ouvrier? lui dit en réunion un électeur facétieux. Les ouvriers ne portent pas de redingote. — J'irai donc siéger en blouse ! » s'écria Thivrier. Et depuis lors la blouse est collée à ses flancs comme la tunique de Nessus.

Cette blouse fait partie de ses engagements. Elle est dans son bagage électoral. L'électeur veille. M. Barodet en a pris acte dans ce livre où sont méthodiquement classés les serments des candidats. Ont promis la séparation de l'Église et de l'État : tant. Ont juré l'élection des juges : tant. S'est engagé à porter la blouse : un seul. Et c'est assez !

On raconte que, quelquefois, à la faveur des ombres de la nuit, portes closes, M. Thivrier regrette ce qu'il appelle sa livrée, endosse un habit noir d'une coupe irréprochable, pique un gardénia à sa boutonnière et se promène dans sa chambre en murmurant, pour sauvegarder les principes : « L'habit ne fait pas le moine ! » On sonne : M. Thivrier reprend la blouse en soupirant.

Mais des sabots ! au Sénat ! Alors que chausserat-on au Conseil municipal? Il est vrai que cette assemblée, qu'on aurait crue plus ferme, vient de renier par deux fois les bons principes. C'est comme si le coq orléaniste, que dis-je? le chapon opportuniste avait chanté dans la basse-cour de l'Hôtel de Ville.

D'abord le Conseil a voté le budget de la préfecture de police. Mais il y a pire : l'assemblée communale a reçu de l'anarchisme avis d'une explosion prochaine. Car maintenant dans le monde révolutionnaire on fait part d'une explosion, paraît-il, comme, nous autres, nous faisons part d'un mariage. Le Conseil aurait pu se draper dans sa dignité et dire à l'anarchie, comme Auguste à Émilie : « Et toi, ma fille, aussi ! » Il a cru plus prudent de requérir des agents, des agents en bourgeois encore, et de les placer à toutes les issues. J'apprendrais demain que

la Bourse du travail ou la Maison du peuple ont réclamé l'intervention des brigades centrales, que j'en serais médiocrement étonné.

Quand on prend des précautions, on n'en saurait trop prendre. L'assemblée municipale tient à faire mieux que l'assemblée législative. En cas d'alerte, celle-ci ferme ses portes en deux minutes et l'autre en vingt secondes. L'anarchiste sera pris. C'est ce qui s'appelle enfermer le loup dans la bergerie, si tant est que nos édiles soient des moutons.

Fort heureusement les anarchistes se sont bornés, ces jours passés, à casser les carreaux des devantures des magasins. C'est une façon d'entrer en relations, — en rompant tout de suite la glace, — qui n'est pas du goût des commerçants.

Vous me direz qu'il y a la prison. O préjugé! c'est précisément pour jouir des douceurs du *carcere duro* que ces anarchistes s'appliquent à casser les vitres.

La prison ne fait plus peur qu'aux tout petits enfants qu'on menace encore de Croquemitaine. Dans l'ancien répertoire, lorsque l'Exempt dit à Tartufe :

... suivez-moi tout à l'heure
Dans la prison qu'on doit vous donner pour demeure,

Tartufe fait la grimace. Aujourd'hui Tartufe dirait : « Comment donc, monsieur le commissaire, vive l'anarchie! »

C'est la faute de notre sensiblerie. Nous sommes loin des anciens cachots classiques ou romantiques. La Bastille, les Plombs de Venise, Pignerol, le Spielberg, les geôliers rébarbatifs, les porte-clefs farouches, tout cela est démodé, vieux jeu et rococo. Nous ne comprenons plus rien à Silvio Pellico et Latude nous paraît un locataire désagréable qui n'est jamais content de son appartemant et qui ne songe qu'à déménager à la ficelle.

A force de nous préoccuper du bien-être des criminels, nous leur avons assuré le sort « le plus beau, le plus digne d'envie ». Il est établi, reconnu, avéré, que pour beaucoup les prisons sont des espèces de villégiatures. Sans doute Nice ou Monte-Carlo sont préférables et ne laissent pas d'exciter des jalousies; mais les gens sages savent se contenter de Poissy ou de Mazas, et s'estiment heureux d'y passer quelques mois de mauvaise saison.

Aussi bien, avec les nouveaux usages, les tribunaux doivent être souvent bien embarrassés.

— Prévenu, pourquoi avez-vous brisé cette glace à coups de pierre?

— Mais, mon président, vous savez bien que c'est pour aller passer l'hiver en prison.

— Et pourquoi avez-vous ajouté : Vive l'anarchie!

— D'abord parce que c'est bien porté et qu'il est toujours flatteur de passer pour un camarade d'Élisée Reclus. Et puis il faut tout prévoir: vous pourriez avoir l'idée de me lâcher au mois de février, et j'ai la poitrine délicate.

Que voulez-vous que fasse la justice, toute raide qu'elle est? Il faudrait pour bien faire qu'elle rendît des jugements à peu près ainsi conçus :

« Vu... vu... ; attendu qu'il n'y a pas de circonstances atténuantes, condamnons le sieur Un tel a être mis immédiatement et par provision en liberté nonobstant appel.

Il y a bien la loi Bérenger. Mais elle ne s'applique qu'à une première faute. Les délinquants s'empresseraient de récidiver. Il n'y aurait rien de changé qu'un carreau cassé de plus. En verrions-nous plus clair?

Voilà la logique des choses aujourd'hui. La liberté est une peine, la prison un avantage. On menace les détenus qui ne sont pas sages de les mettre dehors, comme le pis qu'on puisse faire aux candidats sénateurs c'est — si l'on juge sur les apparences — de les envoyer au Sénat.

JEAN-PIERRE.

## BULLETIN

### Thèses de doctorat (1893).

G. Reynier, *Thomas Corneille. Sa vie et son théâtre.*

On peut se demander à propos de Thomas Corneille s'il est utile ou nuisible d'être le frère d'un grand homme. On doit à ce hasard de ne pas être tout à fait oublié — et aussi d'être écrasé par une dangereuse comparaison. « Va, va, mon pauvre Thomas, disait Boileau, tu ne seras jamais qu'un cadet de Normandie! » On sait que Corneille le jeune, qui se faisait appeler, on ignore pourquoi, Corneille de l'Isle, était doué d'un caractère aimable, d'un esprit courtois, vif et enjoué, d'une politesse surprenante, d'une telle bienveillance qu'il ne connut pas l'envie et n'eut pas un seul ennemi; enfin, qu'il était surnommé « l'honnête homme, à cause, dit de Visé, de la droiture de son cœur généralement connue ». Ajoutons qu'il était très modeste, — ce qui est rare chez un auteur, surtout chez un auteur applaudi. M. Reynier a pensé que la vie de cet honnête homme et les ouvrages de cet homme de talent méritaient d'être étudiés. Il a tiré tout le parti possible d'un sujet un peu mince en réalité : quoiqu'il ait écrit beaucoup de pièces, Thomas Corneille n'a pas laissé une seule œuvre.

***

Le premier trait caractéristique de son talent c'est son étonnante facilité. Etant en rhétorique « il composa en vers latins une pièce (il s'agit d'une tragédie) que son régent trouva si fort à son gré qu'il l'adopta et la substitua à celle qu'il devait faire représenter par ses écoliers pour la distribution des prix de l'année ». A la même époque, en 1641 (il était né en 1625 et devait mourir en 1709), il obtint un prix dans un concours poétique pour une ode en vers français. Plus tard, comme il logeait avec son frère, « quand Pierre cherchait une rime, il levait une trappe et la demandait à Thomas qui la donnait aussitôt ». On l'a appelé « un vrai dictionnaire poétique français ».

Ce talent si facile se plie à tous les genres. Non seulement, au théâtre, il va de la tragédie à la féerie; mais

dans la seconde partie de sa vie, à partir de 1677, « il sera tour à tour journaliste, grammairien, historien, géographe, homme de science ». Il collabore assidûment pendant vingt ans au *Mercure galant*: en 1681 il s'associe avec Donneau de Visé. Reçu à l'Académie française (en 1685), il prend une part active aux travaux du Dictionnaire. Il publie en 1687 des *Notes sur les Remarques de Vaugelas*; en 1694, un *Dictionnaire des termes d'arts et de sciences*; de 1694 à 1708 un *Dictionnaire universel géographique et historique*, travail énorme, mais sans grande portée, qui lui coûta « plus de quinze années d'un travail assidu et sans aucun relâche ». Ajoutons à ces compilations une médiocre traduction des *Métamorphoses* d'Ovide (1669-1697) et des *Quatrains moraux* (1702) pour accompagner la *Traduction des fables d'Esope et de Philelphe*. Tant de travaux lui coûtèrent la vue. C'était du reste la pauvreté, et non l'amour de la science, qui le poussait à les entreprendre. Il avait cependant connu la gloire et il avait eu au théâtre les plus grands succès du siècle.

Pour expliquer ses succès il faut songer à son esprit pratique et à une certaine habileté qui manque le plus souvent au génie. De bonne heure il se lie avec des précieuses illustres qui le soutiennent au théâtre et dans le monde. Quand il débute en 1647, aucun grand nom ne peut l'éclipser dans la comédie: il fait des comédies. Il songe à écrire des tragédies, en 1656, quand son frère en paraît dégoûté et qu'une place est à prendre. Après la mort de Molière, il revient à la comédie. Il n'a pas du reste un idéal bien élevé. Il suit la mode ; il s'accommode au goût du jour; il travaille pour son temps, mais ne travaille que pour son temps. De là ses immenses succès (sa première tragédie, *Timocrate*, eut quatre-vingts représentations, — ce qui pour l'époque était extraordinaire); de là aussi le dédain trop justifié de la postérité.

*
* *

C'est surtout par ses tragédies qu'il est encore connu, et c'est peut-être la partie la plus morte de son œuvre. Dans ses dix-sept tragédies pas l'ombre d'originalité. L'auteur y subit l'influence tantôt de la littérature romanesque, tantôt de son frère, tantôt de Racine. Ses tragédies *romanesques*, avec leur faux héroïsme et leur galanterie subtile, sont à la fois embrouillées, invraisemblables et monotones; ses tragédies *cornéliennes* offrent un peu plus de souci de la vérité historique; ses tragédies *raciniennes* (*Ariane*, 1672, et le *Comte d'Essex*, 1678) sont les seules que nous puissions encore lire : plus simples et plus passionnées, elles ne manquent pas d'un certain pathétique. *Ariane* surtout nous présente une étude assez fine du cœur féminin. Quoiqu'il n'y ait, ce qui est un grave défaut, qu'un seul personnage dans la pièce, c'est de beaucoup la meilleure des tragédies de notre auteur.

M. Reynier nous a donné l'analyse de toutes ces pièces; et ce n'est vraiment pas sa faute si cette analyse n'est pas très intéressante: dans la tragédie « il n'est point de degrés du médiocre au pire ».

Il n'en est pas de même pour les comédies; et il semble bien que la théorie soutenue par Molière (1) n'est pas tout à fait juste. *La tragédie n'existe pas si elle n'est pas parfaite* (je parle pour la postérité); tandis que nous lisons encore avec plaisir un grand nombre de comédies du XVII^e ou du XVIII^e siècle, qui cependant ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais qui nous instruisent sur les mœurs, les idées, les superstitions, les modes d'une époque disparue. Les chapitres consacrés par M. Reynier aux comédies de Corneille et à ses pièces à machines sont très joliment écrits et de beaucoup les plus intéressants de sa thèse.

Thomas Corneille a écrit en effet bon nombre de comédies. Une dizaine sont tirées de l'espagnol: on sait quel était l'engouement du XVII^e siècle pour la comédie espagnole. Nous ne dirons rien de ces imbroglios romanesques et invraisemblables, qui sont inférieurs pour la verve et le style aux pièces de Scarron. Mais à côté de ces traductions ou adaptations de pièces espagnoles, il y a quelques comédies où nous trouvons enfin un peu d'originalité: c'est l'*Amour à la mode* (1651), « ébauche d'une comédie de caractère », première esquisse de ces petits-maîtres élégants et souvent féroces, que les Baron et les Dancourt vont bientôt mettre à la scène; les *Dames vengées* (1695), où l'on trouve quelque observation morale, du mouvement, même du style, — et l'intention ou la prétention de répondre à la *Satire X* de Boileau; enfin l'*Usurier* (1685), dont le texte est malheureusement perdu, tentative audacieuse de satire de mœurs, étude de « la question d'argent » bien avant le *Turcaret* de Lesage. Nous donnerions toutes ses comédies espagnoles pour savoir comment, en 1685, Thomas Corneille avait présenté sur la scène cette question, qui nous apparaît si terrible à travers les *Caractères* de La Bruyère (1).

Enfin « nous arrivons à la partie des œuvres de Thomas Corneille la moins littéraire sans doute, mais la plus originale, la plus oubliée et la plus digne de ne pas l'être. Trois opéras; une tragédie lyrique, *Circé;* trois pièces à machines assez semblables à nos modernes féeries: *le Triomphe des Dames*, *la Pierre philosophale* et *la Devineresse*; voilà des ouvrages intéressants qui marquent chez Corneille une curiosité toujours en éveil, un désir de se renouveler, d'élargir le cadre trop étroit du drame classique, de faire enfin sa part à cet élément essentiel de l'art théâtral : le spectacle! » (P. 266.) C'est beaucoup dire: peut-être faut-il y voir seulement le désir de suivre la mode, de présenter au public ce qui paraît être de son goût, de l'attirer par des allusions à des faits récents. Ce qu'il y a à remarquer dans ces pièces, c'est la part très grande faite aux machines, au spectacle, aux trucs; l'auteur dramatique s'efface presque derrière le machiniste. Ce sont, comme certaines de nos féeries modernes, des prétextes à divertissements et à changements de décors.

De ces pièces une, cependant, mérite de nous intéresser encore aujourd'hui, c'est la *Devineresse;* elle fut représentée au moment de l'enquête judiciaire dirigée contre la Voisin, accusée d'avoir vendu des poisons et de s'être livrée à la divination et à la magie. De grandes dames et de hauts personnages étaient compromis dans cette affaire abominable. La Voisin fut brûlée le 21 février 1680; la pièce fut jouée en novembre 1679. On comprend l'intérêt passionné qu'elle dut soulever. La comédie de Corneille est une perpétuelle allusion aux faits connus des spectateurs. Mais la tragédie est transposée en comédie. La Devineresse, M^me Jobin, n'est pas une empoisonneuse; c'est une femme habile qui a recours à la magie ou plutôt à la prestidigitation « pour exploiter la crédulité et la vanité des hommes, frapper l'imagination des naïfs, provoquer habilement les confidences, se risquer quelquefois, mentir à propos. — Je me trouve sorcière à bon marché, dit-elle ; trois paroles prononcées au hasard, en marmottant, sont mon plus grand charme, et les enchantements que je fais demandent plus de grimaces que de diablerie. » (P. 299.)

*
* *

On voit ce qui reste des quarante pièces de théâtre écrites par Thomas Corneille. Il est bien oublié par la postérité. On peut l'enlever sans inconvénient de notre histoire littéraire: on ne s'en apercevra même pas. Et la thèse de M. Reynier ne fait en somme que donner les raisons de cet oubli.

Il est justement oublié, parce que la tragédie demande une exquise perfection, à laquelle il n'est jamais arrivé; la comédie, ou bien une verve qui lui a fait défaut, ou

(1) Je n'ai pas besoin de citer le passage si connu de la *Critique de l'Ecole des femmes* qui commence ainsi: « Et quand, pour la difficulté, vous mettriez un peu plus du côté de la comédie, peut-être que vous ne vous abuseriez pas. » (Scène VII.)

(1) N'oublions pas une très heureuse et très habile traduction en vers du *Festin de Pierre* de Molière, où le texte original est par *prudence* adouci (1677). Cette traduction est restée au répertoire jusqu'en 1841.

bien une sûreté d'observation qu'on ne rencontre que de loin en loin et comme par hasard chez lui; enfin parce qu'aucun de ses ouvrages n'est *bien écrit*. Or la tragédie ne supporte pas la médiocrité de style; la comédie la supporterait davantage: mais, à défaut de style, il faut qu'elle soit soutenue par l'observation des mœurs ou la peinture des caractères. Thomas Corneille n'a ni *style* ni *vérité*. Que lui reste-t-il donc?

PIERRE ROBERT.

---

## Nouvelles de l'étranger.

LES RUSSES AU JAPON.

« Si le Japon doit un jour abandonner son ancienne religion et devenir un pays chrétien, c'est par les missionnaires russes que ce grand changement s'effectuera. » Ainsi parlait il n'y a pas longtemps un journaliste japonais converti au christianisme.

L'œuvre des missionnaires russes au Japon ne date pas de loin et leurs progrès rapides sont dus en grande partie au chef de la mission russe, Mgr Nicolas.

La tâche de l'évêque était d'autant plus difficile que la mission russe du Japon n'est pas une mission officielle; elle est entièrement entretenue par des dons volontaires et par des souscriptions faites en Russie.

Mgr Nicolas a conçu et mis à exécution un système de propagande tout nouveau. Il a fondé des écoles de garçons et de filles, des écoles mixtes, des séminaires et des écoles de musique ecclésiastique et de catéchisme. Les élèves sortis des écoles de garçons et des séminaires, les catéchistes et les chantres, les chefs des communautés religieuses ou les néophytes qui se destinent à l'œuvre de la propagande préfèrent toujours épouser des filles qui ont fait leurs études dans les collèges de la mission et qui par leur instruction contribuent beaucoup à la propagation de la foi. Une fois le mariage célébré, les mariés s'en vont répandre l'Evangile et fonder une nouvelle communauté dans l'intérieur du pays.

D'après le dernier rapport adressé par l'évêque russe au Saint-Synode de Saint-Pétersbourg, il y avait à la fin de décembre 1892 dans les différentes localités du Japon 219 communautés japonaises orthodoxes. Le nombre des fidèles s'élevait à cette époque à 20325. Le nombre des prédicateurs était de 128 et celui des professeurs de musique de 12. Dans le courant de cette même année 952 Japonais ont été baptisés, sans compter ceux des catéchumènes qui n'étaient pas encore jugés dignes de recevoir le baptême. Le nombre des Japonais baptisés pendant l'année qui vient de finir est de 4 à 5000.

Tous les membres de la mission, prêtres, diacres, catéchistes, prédicateurs sont Japonais, excepté un prêtre, deux moines et un diacre, qui avec l'évêque Nicolas sont venus de Russie.

Suivant les chiffres donnés par le même rapport, il y avait à Tokio, à la fin de l'année, une école de catéchisme, un séminaire (avec 53 élèves), une école de musique, un collège de filles (avec 74 élèves). Le personnel enseignant se composait de 24 professeurs dont plusieurs sont docteurs ès lettres ou en théologie des universités russes.

A Hakodate, une école mixte pour garçons et filles avec 150 élèves et 9 professeurs. A Ouzaka, une école de catéchisme, etc.

Il y a aussi à Tokio un bureau du traduction où huit Japonais travaillent continuellement à la traduction des livres ecclésiastiques russes en langue japonaise. La mission publie deux revues, une bi mensuelle et l'autre mensuelle. Cette dernière est plutôt pour les femmes.

Mgr Nicolas visite périodiquement, accompagné d'un prêtre japonais, toutes ces localités où il existe déjà une communauté religieuse. Sa visite annoncée à l'avance prend les proportions d'un véritable événement pour chaque communauté.

L'arrivée du prélat, les chants, les processions excitent la curiosité des Japonais non convertis qui accourent en grand nombre. Ils prennent ainsi goût à cette fête, s'enquièrent des principes de la nouvelle religion, et demandent à être catéchisés. D'ailleurs le zèle des néophytes est tel qu'il ne tarde pas à gagner leur entourage bouddhiste. Les Japonais non convertis ne témoignent aucune hostilité contre l'évêque ou contre leurs compatriotes chrétiens. Il est vrai que dans ces derniers temps les bonzes voyant les progrès rapides réalisés par le christianisme ont voulu exciter le fanatisme des masses ignorantes contre les chrétiens, mais leurs efforts ont échoué. La constitution japonaise accorde une liberté pleine et entière à toutes les religions. Des agents de police assistent parfois aux réunions des chrétiens pour protéger, le cas échéant, ces derniers contre l'explosion du fanatisme des bouddhistes. Mais jamais, jusqu'à ce jour, ils n'ont été obligés d'intervenir. Les bonzes se contentent de provoquer les prédicateurs chrétiens à une discussion publique et contradictoire sur les principes du bouddhisme et du christianisme. Les prédicateurs chrétiens ne manquent pas d'accepter le défi.

Les Japonais apprennent la musique ecclésiastique avec une facilité étonnante. Les chœurs sont admirablement organisés. Dans certaines églises même, comme dans les premiers temps du christianisme, tous les assistants, hommes, femmes et enfants, chantent ensemble. Dans les communautés les plus riches, des instruments de musique accompagnent les chœurs.

Il est bien entendu que c'est la musique ecclésiastique russe qu'on enseigne aux Japonais. Tous les fidèles possèdent un livre de messe édité par les soins de la mission et qui contient les cantiques, paroles et chant. Depuis quelque temps cependant une musique ecclésiastique exclusivement japonaise, basée sur des airs nationaux, commence à se former et à se substituer à la musique russe.

C'est dans les communautés où la femme du catéchiste a été une des pensionnaires du collège de la mission que la propagation du christianisme se fait le plus rapidement. Dans ces communautés privilégiées, pour ainsi dire, on voit des enfants en bas âge réciter des prières et faire avec dévotion le signe de la croix.

L'évêque Nicolas visite les néophytes chez eux et examine de près leur vie de famille, leurs mœurs et coutumes. Il lui arrive souvent, dans les maisons habitées par plusieurs familles dont les unes ont été converties au christianisme et dont les autres ne le sont pas encore, de voir une statue de Bouddha à côté d'un crucifix ou d'une image de la Vierge; quelquefois même la croix est placée dans un endroit obscur, dérobée aux regards par crainte des bouddhistes, tandis que l'idole domine la pièce.

Ce qu'il faut surtout admirer dans l'action du vénérable prélat, c'est qu'il a entrepris et mené à bonne fin cette œuvre si difficile et si méritoire sans l'assistance d'aucune société ni d'aucun gouvernement. Il n'avait pour l'aider dans sa mission que quatre ecclésiastiques russes. Il a commencé à Tokio. Il fut assez heureux, dès le début, pour convertir quelques Japonais, dont il fit des apôtres zélés de la foi chrétienne. Il les envoya dans l'intérieur du pays et il alla de temps à autre les visiter et les encourager. Il forma une première communauté chrétienne qui fut une riche pépinière de missionnaires indigènes. A force de persévérance, au milieu de peines et de difficultés de toutes sortes, il put continuer son œuvre et la faire prospérer. A l'heure qu'il est, elle a pris des racines profondes dans le pays. L'évêque Nicolas mérite donc le titre d' « apôtre du Japon » qu'on lui donne en Russie et dans les États du Mikado.

C. CHRYSSAPHIDÈS.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France — Italie — Angleterre.

Au moment où l'année 1894 commence, si on veut bien comparer notre situation politique à celle des autres nations européennes, il y a tout lieu d'être satisfait. Dans l'examen des principaux événements de l'année s'affirment, malgré tout, grâce à la stabilité d'une démocratie laborieuse, le progrès à l'intérieur et le crédit grandissant au dehors de notre nation.

Certes, l'année 1893 a été souillée au début par de vilaines pages; le roman politico-judiciaire de l'affaire du Panama a mis à jour de singuliers compromis dans les coulisses de la Bourse et du Parlement, et les scandales de même nature qui éclatèrent tant à Berlin qu'à Rome n'en atténuent pas la honte; l'opinion n'a pas pardonné aux hommes qui furent atteints par les accusations, ni à ceux qui cherchèrent à tirer parti de leur situation d'accusateurs; une même réprobation les a éloignés du Parlement ou du pouvoir, les uns pour leur indignité, les autres pour leur partialité.

Les élections générales du mois d'août ont été une victoire pour les républicains gouvernementaux, dont la majorité s'est affirmée pendant la session extraordinaire de novembre et décembre en face du groupe radical-socialiste.

M. Floquet va chercher à retrouver au Sénat le siège dont ses électeurs parisiens l'avaient privé à la Chambre; il reconnaît que la Chambre unique n'est plus désirable et que la revision a passé de mode.

Jusqu'ici on n'a pas annoncé la candidature sénatoriale de M. Clémenceau. Chercher à redresser au Sénat cette autre colonne brisée du temple radical eût été une tâche qui ne nous aurait guère surpris, puisque les socialistes eux-mêmes, par la bouche de M. Longuet, reconnaissent que le Luxembourg est habitable, qu'un bon citoyen peut y fréquenter pour défendre les principes du socialisme, méconnus par cette assemblée.

Le conflit franco-siamois, mené avec décision par le sous-secrétariat d'État des colonies, a assuré la frontière naturelle du Mékong à nos possessions indo-chinoises; il n'y aurait lieu que de se féliciter de ce résultat si la faiblesse de M. Develle n'avait commencé de le compromettre. Heureusement M. Casimir Perier témoigne d'une tout autre énergie à défendre les droits qui résultent du récent traité, car il est rien moins que disposé à céder à l'Angleterre tout le bénéfice de notre situation indo-chinoise. Le succès qui a terminé, le 31 décembre, les négociations relatives au traité commercial entre la France et l'Espagne est, à cet égard, d'un bon augure.

Inutile de rappeler l'éclat des fêtes franco-russes: les publicistes anglais en concluent à la nécessité pour l'Angleterre de renforcer la Triple Alliance, qui se meurt.

L'année s'est donc, malgré l'attentat du Palais-Bourbon, terminée d'une manière satisfaisante. L'Espagne verra peut-être encore des Pallas et des Codina, la France des Léauthier et des Vaillant, criminels plus odieux que d'autres, qui ne prouveront rien contre l'ordre social. La société demeurera, parce que la nation est admirable d'énergie et d'ardeur, parce que le cœur humain croit à la vie et n'est pas, comme le prétend un spiritualiste déliquescent, en décomposition anarchique.

Pendant ces jours, dits en France la trêve des confiseurs, et en Italie, d'après M. Crispi, la trêve de Dieu, M. Sembat, député socialiste de Paris, procède à des baptêmes civils, cérémonie qui emprunte aux cultes religieux son nom, aux principes de la Révolution son adjectif et qui laissera à son inventeur une notoriété que ses discours ne lui auraient sans doute pas valu.

L'accueil fait à Rome, le 21 décembre, à la déclaration ministérielle de M. Crispi est loin de répondre aux espérances de la veille. Celui que l'on représentait comme un sauveur ayant proclamé la nécessité de nouveaux impôts sans indiquer lesquels il entendait créer, des huées ont répondu à une pareille témérité.

Ce n'est pas au dehors qu'est le danger qui menace l'Italie, à moins que M. Crispi ne considère la Sicile comme une terre lointaine et étrangère. Il faut envoyer des troupes rétablir l'ordre à Palerme et dans toute l'île, assurer la rentrée des impôts; comme on ne sait où prendre les millions que ces mouvements vont coûter, — un député ingénieux a proposé de réduire la rente « pour les porteurs italiens ».

La France déplore l'état économique de l'Italie; le seul remède possible, et dont sans doute M. Crispi ne voudra pas essayer, semble être le suivant :

Il faut à l'Italie une économie budgétaire de 50 millions : que l'Italie renonce à entretenir une armée ruineuse, et la France pourra accepter l'engagement de ne franchir les Alpes en aucune occasion. La France, qui a créé l'unité italienne, n'a pas le désir de la briser; on ne retrouverait pas en France de volontaires pour reconstituer le pouvoir temporel du pape. Il y a à cette indifférence une excellente raison : c'est que les plus ardents fidèles du pape comprennent nettement que jamais sa puissance n'a été plus grande que depuis 1870. Donc si l'Italie le demandait, il serait possible d'établir un *modus vivendi* entre elle et la France. Mais les intérêts de la Triple Alliance veulent que les Italiens soient écrasés d'impôts.

En Angleterre, la session parlementaire s'est terminée par une brillante discussion sur l'état de la marine. Lord George Hamilton, ancien premier lord de l'amirauté dans le ministère Salisbury, soutenu par MM. Balfour et Chamberlain, a reproché à M. Gladstone d'oublier que la flotte anglaise doit toujours être égale à deux flottes européennes réunies. C'était un vote de méfiance qui était demandé à la Chambre. Le ministère libéral a conservé sa majorité de 36 voix.

Le parti unioniste, vaincu dans cette dernière bataille, parle de la dissolution de la Chambre des communes. Bien que le Parlement de 1892 doive aller normalement jusqu'en 1897, il n'est pas impossible que M. Gladstone soit amené dans un temps assez court à demander au suffrage universel qui doit gouverner de la majorité de la Chambre élective ou de la Chambre des pairs.

Le gouvernement libéral, malgré sa majorité dans les Communes, est en effet, pendant l'année 1893, demeuré impuissant par l'obstruction de la Chambre des lords qui a détruit en deux séances le bill du *Home Rule* que la Chambre des communes avait discuté pendant six mois.

H. P.

4 janvier 1894.

Paris. — Chamerot et Renouard, Imp. des *Deux Revues*, 19, rue des Saints-Pères. — 30763. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 2 — 4e SÉRIE. — TOME I — 13 JANVIER 1894

## DENYS LE JEUNE

### Souvenir de Noël.

I

Il arriva par la grande avenue, vers la tombée du soir, au moment où la bise aigre se levait après une journée de redoux.

Aux aboiements des chiens, tout le monde était sorti devant la ferme. C'était une journée un peu désœuvrée où le service languissait dans l'attente et l'impatience de la messe de minuit et du réveillon.

Une grande lévite aux poches bâillantes et dont le vent agitait les pans enveloppait le personnage. Une petite caisse, retenue à l'épaule par une lanière de cuir, lui battait les flancs. Cette caisse attira tout d'abord mon attention.

On s'étonna, quand il fut proche, de l'air de jeunesse du mendiant. Il n'avait guère plus de quarante ans. Aussi Jean Bérard, le maître-valet, dont les avis prévalaient toujours, ne put s'empêcher de murmurer :

— Encore un de ces fainéants...

Mais l'observation n'eut pas de succès. En tendant le bras pour soulever son bonnet de loutre, le vagabond, dans l'échancrure de la manche, découvrit un poignet mince et blanc, une peau délicate, en sorte que le groupe des domestiques et des servantes en fut impressionné favorablement. Non, vraiment, de ces attaches fines il n'était pas juste d'exiger leurs grossiers et rudes travaux, ils le sentaient sans s'en rendre compte. Même la jeune Mélanie, engagée depuis peu à la ferme et la plus rieuse des chambrières, touchée dans son cœur de femme, jeta à Bérard un regard de reproche comme si elle s'étonnait et s'offensait de la dureté du propos.

— Salut à tous, à la compagnie ! La paix du Seigneur vous assiste ! Le ciel bénisse cette maison, chaque chambre et ses habitants, les maîtres, les serviteurs, les enfants nés (il me regarda) ou à naître, la vache qui vêle, l'agneau qui tete, le poulain sous le cou de sa mère-jument, les récoltes éparses dans les champs, les grains entassés dans la grange, les fruits, les bêtes et les gens. Ainsi soit-il !.. Voici, braves gens du bon Dieu, les reliques des saints martyrs et confesseurs de notre foi (il fit glisser devant lui sa caisse sans en ouvrir le couvercle). Voulez-vous, mes amis, les contempler dans un esprit d'édification et en implorant leur intercession ? Vous donnerez pour la peine à qui les montre ce que votre bon cœur vous inspirera...

Il avait débité ce boniment d'un ton flegmatique, les regards vagues ; puis il attendit, battant le bois du bout des ongles. Sa dernière phrase, l'appel à la générosité de l'assistance, avait produit l'immobilité et le silence qui, en de tels cas, sont de règle chez le paysan. Et, tout en continuant de tambouriner, ses yeux détachés du groupe s'étaient portés sur moi, ne me quittaient pas, en même temps qu'un petit sourire retroussait le coin de ses lèvres et y arrondissait la pointe tombante de sa moustache. Si l'avarice retenait les autres, bien évidemment il comptait sur moi, sur ma curiosité enfantine.

Et, par le fait, la mystérieuse boîte avec son couvercle fermé, dont un de ses doigts taquinait le crochet comme prêt à le laisser retomber, son sourire

et ce manège irritaient singulièrement mon désir. J'allais courir appeler ma mère.

Mais elle parut, sur le haut seuil en avant du salon, dans ses vêtements noirs de veuve, venant se rendre compte de ce qui se passait. Le vent froid qui soufflait, mêlé d'une petite pluie de neige, lui fit ramener sur la tête son écharpe de dentelles. Je n'eus pas de longues prières à faire. Elle fit signe d'entrer au montreur de reliques. Et tout le monde pénétra dans la grande salle de la cuisine, le lieu de réunion de la domesticité.

II

— Préparez-vous, âmes chrétiennes, en toute humilité de cœur, à vénérer ce qui est vénérable. Dépouillez un moment vos sens grossiers, ils ne vous montrent que des apparences, ils vous trompent. L'esprit est plus agile et plus fin, il va plus loin, laissez l'esprit parler en vous. Vous verrez ce que les yeux de la chair ne voient pas. Les choses ne sont pas ce qu'elles paraissent... les hommes non plus.

Sur le buffet de noyer, au fond de la pièce, il avait installé son arche portative, présentant de notre côté la face qui allait s'ouvrir. La venue de la nuit emplissait la salle de grandes ombres, que le « chulet » accroché aux solives enfumées du plafond ne parvenait pas à dissiper. Aussi jugea-t-il à propos d'augmenter le luminaire. Il tira des profondeurs de ses poches de menus bouts de bougie qu'il aligna sur le rebord du meuble. Quand ils s'allumèrent, semblables à la rampe d'un théâtre, les bosselures des cuivres se mirent à flamboyer, de larges étoiles rougeoyèrent. Nous suivions avec un grand intérêt tous ces préparatifs.

Il ôta son bonnet, et ses cheveux bruns mêlés de quelques fils d'argent retombèrent en boucles autour de son visage dont ils firent ressortir la pâleur. On en vit mieux aussi la maigreur, l'air minable que tempérait je ne sais quelle force d'âme ou gaîté intérieure. Ses traits restaient beaux sous leur précoce flétrissure, et le désaccord n'en était que plus frappant avec le métier de l'inconnu, les loques qui le vêtissaient. Dans ses yeux noirs qui étaient doux et pénétrants, ainsi que sur ses lèvres fines, un peu de malice et d'ironie semblait logé.

Il fit un grand signe de croix.

Tous l'imitèrent instinctivement : ma mère qui avait pris place sur une chaise au premier rang ; moi-même qui m'étais assis près d'elle, sur un petit tabouret bas ; puis derrière nous, épars sur les bancs de la cuisine, Bérard qui riait avec Mélanie ; Mariette qui, bien que promue par droit d'ancienneté au titre de gouvernante et de suppléante de ma mère, ne s'en tenait pas moins toujours sur la réserve la plus modeste, et s'était blottie à l'écart ; Jeannet, le jeune bouvier, le vieux jardinier Étienne, les autres...

Cependant, son bonnet à la main, notre façon d'hiérodule ne bougeait plus, il attendait. Son regard se fixait avec insistance sur Jean Bérard qui, sans plus de respect pour la sainteté du moment et son chapeau sur la tête, continuait de lutiner la jeune servante. Enfin, averti par le silence général, celui-ci leva les yeux et comprit, il se découvrit.

— Voici les précieux restes de quelques saints... saints ahémères pour la plupart...

Et il fit jouer le crochet, le couvercle se rabattit.

Il avait bien fait de nous prévenir d'un mécompte possible et d'en appeler à notre imagination. Nos yeux de chair ne virent au fond de la boîte qu'un reliquaire en forme de tableau, d'un travail fort ordinaire, avec ses papiers frisés et enrubannés, ses étiquettes galonnant de petits débris d'ossements. Je fus déçu, et néanmoins, — tant a de magique influence tout ce qui touche au fonds religieux, — je ne laissai pas d'être impressionné et de regarder avidement. L'infini et le divin tenaient dans cette petite boîte.

D'ailleurs il ne nous avait pas laissé le temps de réfléchir sur nos désillusions. Il poursuivait :

— Saints ahémères... Comprenez bien, braves gens ! d'α privatif et d'ἡμερα jour... Je parle pour ceux qui entendent le grec — et il me regarda encore comme si je devais savoir le grec, à sept ans ! — c'est-à-dire ceux dont la fête n'est pas désignée au calendrier. Il n'y a pas place pour tout le monde, là comme ailleurs... Mais vous les connaissez tous, ce sont de bons saints de votre pays. Et ils vous connaissent... oui, tous, tant que vous êtes ici, du plus grand au plus petit... Dans le premier coin de gauche...

Il avait tiré une petite baguette dont il indiquait les objets.

—... Une parcelle d'ossement du vénérable Zacharie, premier martyr des Gaules. Nous lui devons de n'être plus païens, sectateurs d'Hésus et de Teutatès, sacrificateurs de bêtes et de victimes humaines, mais d'adorer le Seigneur en esprit et d'avoir mis la grâce avant les œuvres. Il ne le cède en dignité qu'à saint Restitut dont voici trois cheveux...

La baguette les désigna.

— Saluez, mes amis ! Celui-là, avant de contempler le Fils de l'Homme dans sa gloire, eut l'honneur de le voir de ses yeux terrestres. Il était aveugle et c'est Jésus lui-même qui lui « restitua » la vue. Il s'appelait Célidoine. Il suivit Lazare et les deux Marthe dans leur voyage à travers les mers et, abordant aux roseaux du Rhône, fonda le premier évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Son sanctuaire est bien connu des pauvres aveugles. Saint Restitut leur restitue ce qui lui fut restitué. Nous avons encore, dans ces deux

petites cases à droite, un débris de l'œil de saint Clair et un cil de sainte Luce. Toujours pour les pauvres aveugles, saint Clair pour les hommes, sainte Luce pour les femmes. La vue est le plus précieux des sens, elle supplée au toucher, elle aide à l'ouïe, au goût et à l'odorat. Des sens nous viennent toute science, toute idée, toute connaissance. Sans eux nous ne saurions rien des œuvres de Dieu et des magnificences de l'univers qui nous entoure ; nous ne penserions pas plus que les pierres du chemin. Aussi Dieu, dans sa bonté, y a pourvu, les intercesseurs ne nous manquent point. Voici encore saint Oyen pour ceux qui sont durs d'oreilles...

Ici Mariette, dont l'ouïe s'affaiblissait avec l'âge, d'un geste brusque joignit ses deux bonnes vieilles mains aux phalanges sèches et dures comme les pinces d'un crabe, et une prière trembla sur ses lèvres. L'homme, qui le remarqua, lui dit gravement :

— Bien, ma fille! vous avez la foi... Elle est la sœur de l'espérance! Qui espère n'est jamais misérable, même quand tout lui manquerait. Les seuls vraiment malheureux sont ceux qui n'ont plus d'espoir. Ayons la charité de les plaindre.

Puis il revint au reliquaire.

— Il y a bien d'autres pieux ossements... saint Libéral : c'est le plus libéral des saints, ne l'oubliez pas, mes chers amis... saint Donat : il donne au centuple, offrez-lui vos vœux et vos prières, et vous serez exaucé... saint Cassien : quand on l'invoque on ne casse rien. Celui-là est pour les ménagères...

Mais il eut le malheur de regarder ma mère. Cette morale évangélique en manière de calembours l'amusait sans doute, car elle avait peine à réprimer un petit sourire. Il s'en aperçut et il n'en fallut pas plus pour l'encourager. Il poursuivit :

— J'irai vite, mes bons amis, car nous n'en finirions pas... saint Pélade : c'est pour les maladies de la peau. Elles étaient terribles autrefois : lèpre, feu sacré, mal des ardents, sphacèle, étiomène, sidération... Les soins de l'hygiène, la propreté corporelle, — dont on a cure ici, je pense? — y ont heureusement remédié, et le pauvre Pélade est un peu négligé. Ce n'est pas un mal.... Saint Verus : c'est pour ceux qui en ont... Et Sainte Galle : elle en guérit... Saint Villicaire : vite va le querre quand tu te sens mal en point... Saint Démétère : démets-toi de la terre que tu as indûment usurpée... Saint Chef : tous ne peuvent pas l'être, les uns commandent, les autres obéissent, ainsi va le train du monde. Il suffit que les maîtres soient bons, les serviteurs zélés et dévoués, et chacun y a son compte... Saint Ours : je me recommanderai à lui quand je passerai la montagne... Saint Tigre : c'est pour ceux qui voyageront en Asie... Saint Mamert : j'honorerai ma mère (il me regarda de nouveau...) Saint Crescent : et je croîtrai en taille et en sagesse... Saint Pancrasse, délivre-moi de celle du péché !... Saint Hilaire, tiens-moi en joie!... Saint Lupicin, protège mon jardin!.. Saint Evance : et ma chevance !.. Saint Bueil, patron des bœufs, veille à mon étable... Saint Ennemond, patron des cochons...

A ce mot, la jeune Mélanie partit d'un franc éclat de rire qui coupa net l'énumération. L'homme, comme confus du scandale, croisa les bras sur sa poitrine et fit une pause, les regards sévèrement attachés sur la jeune folle. Puis, d'un ton grave, il l'interpella :

— Je ne vous comprends pas, ma fille, ni en quoi ceux que vous gardez vous prêtent à rire. Vous devriez n'être qu'honorée de vivre dans la familiarité du compagnon de saint Antoine, du grand fondateur du cénobitisme chrétien, dont le corps à jamais sacré repose à quelques lieues d'ici, à Saint-Antoine-en-Viennois, et dont j'ai là (il frappa sur le reliquaire) une mince rognure d'ongle. Il ne les coupait jamais, non plus que sa barbe et que ses cheveux. Il nous enseignait ainsi le mépris des coquetteries et des délicatesses, des futilités de la toilette, des fanfreluches, des rubans...

La pauvre fille, qui précisément en avait un à son bonnet (c'était, on ne l'oublie pas, un soir de Noël et elle était déjà prête pour la messe), fut un peu sotte en entendant cela. Elle rougit et baissa la tête. Il fut généreux, il n'insista pas. Et, après un clignement d'œil à ma mère, comme pour la mettre de connivence, d'un ton d'autorité qu'il n'avait pas encore osé prendre, il s'adressa à l'assistance :

— Ah çà! soigne-t-on bien les bêtes ici?... C'est par le soin des bêtes qu'un bon valet se recommande, c'est à cela que se reconnaît une bonne ferme. Leur donne-t-on leur juste ration de foin, d'eau et de barbotage? Renouvelle-t-on fréquemment la litière? Ne ménage-t-on ni la brosse ni l'étrille? N'exige-t-on d'elles comme labeur que ce qu'elles peuvent donner, sans les maltraiter, sans les brutaliser? Malheur à qui les bat!... Braves gens, les bêtes nous valent. Elles sentent, peinent et souffrent comme nous, et elles pensent sans en rien dire. Elles vous regardent, elles vous observent : prenez garde aux jugements qu'elles tirent de vos actes! on en tiendra compte là-haut, où elles auront peut-être une meilleure place que nous... Ceux-ci (il désignait Pyrame et Médor qui, assis sur leur derrière et en faction à mes côtés, la tête et les yeux fixes, le regardaient avec une gravité intelligente), ceux-ci, n'en doutez pas, iront rejoindre l'ami de saint Roch et joueront avec l'ânon qui portait Jésus à son entrée dans Jérusalem. Il n'y a que les chats qui rôtiront au feu de l'enfer! (il avait avisé Minette qui, perchée sur le manteau de la cheminée, le dévisageait effrontément)... Non pas tous, mais ceux qui dévorent plus de fromages que de souris. A bon

entendeur salut!... Et le bœuf qui, dans l'étable où Jésus vient de naître, souffle sur ce corps délicat pour le réchauffer de son haleine, pensez-vous qu'il n'y aura pas en paradis un coin pour le recevoir?... Nous y serons tous, mes bons amis, si nous sommes compatissants les uns aux autres, indulgents aux faiblesses d'autrui et sévères pour les nôtres, amis des pauvres, pitoyables aux souffreteux, et si nous nous entr'aidons en vrais enfants de Dieu...

Ce discours dura encore, tournant en homélie et dépourvu de détails pittoresques. Le reliquaire était oublié. Aussi n'écoutais-je plus. Les coudes aux genoux et les mains au menton, je détaillais l'extérieur du prédicant qui, de plus en plus, avec l'éloquence qui animait ses traits, l'onction des gestes et la douceur de la voix, paraissait beau dans ses haillons et grandissait d'importance à mes yeux. Quelle gloire de tenir ainsi tout un groupe d'auditeurs sous le charme!

— Ainsi soit-il! dit-il en terminant.

Et il refit un signe de croix, reboucla le couvercle, souffla les bougies.

Ma mère s'était levée, elle lui tendit une piécette. Il la prit sans regarder et, en remerciant, la fit disparaître dans sa poche. Ce geste, dans sa rapidité, avait une certaine noblesse de désintéressement. Puis, la vieille Mariette s'avança, un quartier de pain à la main où elle avait introduit une large tranche de jambon. Il le fit disparaître de même.

Et tout le monde se dirigea vers la sortie.

## III

Quand la porte s'ouvrit, Jeannet, le plus pressé et qui courait, fit une glissade et s'aplatit sur le nez. Le vieux jardinier qui suivait broncha sur ses talons et vint s'échouer dans les bras de Bérard. Tous deux vacillèrent un instant, puis s'abattirent. Les autres, s'empressant au secours, glissèrent et chavirèrent de même. Et tous, au milieu des rires soulevés par l'incident, mirent un moment à retrouver leurs bras et leurs jambes dans le fouillis de corps qui grouillaient devant la porte.

Le vent était tombé, le grésil avait cessé. La lune dans son plein brillait au ciel, sans un nuage, parmi les millions d'étoiles aux scintillations aiguës. Et astres et lune, d'une vive lumière, éclairaient l'immense verglas qui avait saisi le sol et qui durcissait tout aux environs. Les margelles du puits, son faîtage de tuiles vernissées, les banquettes du jardin, les rebords du bassin, les grands marronniers qui s'y alignaient et dont les branches noires laissaient pendre leurs stalactites comme des pendeloques de cristal, tout s'enveloppait d'une mince croûte de glace, se lissait sous l'étendue de ce glaçage, reluisait comme la surface d'un miroir. Le phénomène s'était produit en quelques minutes, pendant que nous écoutions le montreur de reliques. Et un froid intense aiguisait l'air, piquait le visage de pointes d'aiguilles, un froid sourd, compact et serré, et d'une acuité plus fine dans la claire nudité de l'espace.

Quelques tentatives que firent nos hommes pour se remettre en marche n'eurent aucun succès. Ils roulaient sur leurs sabots ferrés comme sur des patins, perdaient l'équilibre, s'étalaient lourdement. C'était un jeu dangereux, et qui ne donnait plus à rire.

Sur le seuil, le montreur de reliques, sa caisse à l'épaule et l'air préoccupé, les regardait faire sans oser s'aventurer. La ville était loin, à deux ou trois kilomètres. Il songeait à la difficulté de s'y rendre.

Il finit par se tourner vers ma mère qui s'était attardée à ce spectacle imprévu.

— Je vous serais bien obligé de me permettre de passer la nuit à la fenière. Avec ce temps, je ne vois pas la possibilité...

Elle l'interrompit pour lui dire :

— Oui, sans doute... Et vous mangerez la soupe, vous aurez votre part de la boudinée de minuit. Mais c'est à la condition que, dans le grenier à foin, vous n'allumerez pas votre pipe... comme font ceux qui y couchent quelquefois.

Il répliqua :

— Madame, je n'ai jamais fumé la pipe... Et quant aux cigares, les cigares sont devenus trop mauvais, je m'en passe.

Ce qui, avec le sourire fin et l'air d'humilité voulue qui accompagnaient la réponse, renforça la haute idée que je me faisais du personnage.

Mais le plus désastreux en tout ceci, c'est qu'il fallait renoncer à la messe de minuit où toute la ferme devait se rendre et dont je me faisais une fête. Il y avait là-bas, à la chapelle de Saint-Joseph, dans une des contrenefs de la collégiale, un puissant objet d'attraction et sur lequel, depuis quelques jours, travaillait mon imagination : les bergers descendant la colline à travers les bois de bruyères et de romarins, les gens attablés à l'hôtellerie au bord de la route, la sainte famille, les trois mages agenouillés, l'âne et le bœuf penchés sur la mangeoire, tout cela silencieux, recueilli, vivant d'une vie de rêve, dans une atmosphère d'encens et d'arbres verts, et doucement éclairé par les grands cierges aux flammes calmes et hautes piqués de distance en distance, tout ce que je connaissais bien pour l'avoir contemplé chaque année, mais qui m'était toujours nouveau...

— Et la crèche? m'écriai-je avec désespoir.

Alors notre hôte s'exclama :

— Des crèches, mon petit monsieur?... Je vous en ferai, moi, tant que vous voudrez! Vous n'aurez qu'à me prêter vos joujoux, si vous en avez...

Et pendant que ma mère rentrait au salon, que chacun à la ferme s'employait à jeter des cendres au dehors et à tracer un chemin jusqu'à l'écurie et aux remises, il gagna la cheminée de la cuisine, posa le reliquaire à terre et s'assit dessus sans façon. Son commerce habituel avec les saints lui permettait d'en prendre à l'aise.

Il tendit ses mains vers la flamme, devant l'âtre où flambait une énorme racine de noyer, la plus grosse bûche qu'on avait réservée pour cette solennité de la nuit de Noël. Je le laissai là, pensif et réfléchissant, et j'allai ramasser dans la maison tous les jouets, bonshommes et soldats de plomb, qui m'était échus en cadeaux successifs et qui traînaient au rebut, dans la poussière.

## IV

Quand je revins avec ma brassée, il n'était plus seul devant l'âtre. La jeune Mélanie s'était apprivoisée, ils étaient en grande conférence.

Je vis bien que l'inconnu lui imposait comme à moi et que de tant de termes nouveaux et de phrases énigmatiques dont il avait farci sa harangue et qui passaient l'intellect de la pauvre servante, elle concluait qu'il y avait un peu de sorcellerie dans son cas. Le satanique et le divin se confondent dans l'esprit du vulgaire. Le prêtre n'est-il pas le grand magicien qui, avec des mots latins, des gestes, des formules cabalistiques, — pour le bon motif, il est vrai, — dispose de tout, influe jusque sur la volonté céleste? Elle donnait un peu de cette autorité au montreur de reliques et lui venait demander conseil comme on va consulter la somnambule.

Il s'y prêtait obligeamment avec un peu de cette ironie qui perçait de toute sa personne. Si la science de l'occulte et l'art de la divination lui manquaient, il avait assez de dons d'observation pour se tirer d'affaire.

— Vous riez beaucoup, ma pauvre fille! lui disait-il quand je survins. Celles qui rient tant sont bien près de pleurer... On a beau s'étourdir, la souffrance reste au fond, et cela ne me trompe pas. Vous cachez quelque inquiétude sous tant de gaîté!

Soudain elle fut sérieuse. Elle me regarda, se demandant sans doute si elle pouvait parler devant moi. Mon jeune âge dut la rassurer, et elle répondit d'un ton bas :

— Oui, vous devinez, je suis inquiète... Et c'est de savoir s'il m'épousera...

Il ne lui dit pas de le nommer. Bérard entrait, qui déposa dans un coin le sac qu'il venait de vider. Il le considéra avec attention; puis, quand le domestique sortit, il secoua lentement la tête.

Mélanie pâlit.

— Il me l'a promis! il me l'a promis! s'écria-t-elle

— Oui... et à beaucoup d'autres.

Et, comme elle gardait le silence, il poursuivit :

— Vous n'avez pas mauvais goût, ma fille, c'est un beau coq... et jeune, la crête rouge, l'ergot retroussé, le plumage riche. Ah! ah! les poulettes n'ont pas dû lui manquer!... Et il continue à faire la roue : elles sont si simples, les pauvres poulettes! Vous qui les voyez dans la basse-cour et qui connaissez leur manège, ne soyez donc pas aussi simple qu'elles. Tenez-vous en garde, ma chère enfant! La confiance et la générosité de cœur ont perdu plus de jeunes filles que le vice et l'effronterie. Les tentations sont toujours prêtes, les occasions ne vous manquent point : vous vous rencontrez aux champs, dans les bois, partout, à l'écurie, à l'étable... Vous y étiez encore tout à l'heure pour donner aux bêtes. Prenez garde, mon enfant! Il n'y a pas que le fils de Dieu qui naisse ce soir dans une étable... Prenez bien garde!

Mais je m'impatientais de la voir accaparer mon homme. Nous avions des affaires plus importantes que de parler du coq, de la basse-cour et de l'étable. D'ailleurs les autres domestiques rentraient. Mélanie s'éloigna songeuse, pendant que le pseudo-sorcier lui glissait à l'oreille :

— La dragée haute, ma fille, la dragée haute!

Et plus bas :

— S'il en est temps encore!

Puis il jeta un coup d'œil à la collection de pantins et de marionnettes que je lui apportais, et prit soudain une mine réjouie.

— Que diable allons-nous faire de tout ça? Quels costumes hétéroclites! Et pas deux de taille pareille!... Bah! en les mettant dans la perspective... Mais il nous manque l'essentiel : un petit Jésus tout nu, un Jésus de cire... Avez-vous un petit Jésus de cire?

— Oui, dans la chambre de la Religieuse... (c'était la pièce où s'était réfugiée pendant les orages de la Révolution une vieille parente expulsée de son couvent, et qui en avait gardé le nom) il y a un petit Jésus sous un globe, couché sur la paille...

— Voilà notre affaire.

Et je m'élançai à la conquête du Jésus de cire. Mais ce fut long et difficile. Il fallut des explications à ma mère, et qu'elle m'accompagnât jusqu'à cette chambre retirée qui ne s'ouvrait que rarement. Elle y mit de la complaisance, heureuse sans doute que j'eusse trouvé à occuper cette soirée qui, sans cette diversion et après mes espérances déçues, menaçait d'être terrible, autant pour les autres que pour moi-même. Elle fouilla à mon intention les vieilles armoires et en tira encore divers objets de sainteté, une croix, un bénitier, de petits anges agenouillés, tout ce qui pouvait aider à la décoration de l'œuvre.

Quand je revins avec mon butin, je vis avec une agréable surprise que la crèche était déjà avancée. Sur une grande table poussée dans un coin, à l'angle de la cheminée, le décor s'ébauchait. Jeannet, dont il avait requis le service, lui avait fourni de la mousse, des ramées de branches de sapinettes, tout ce que, d'une fenêtre basse de la remise et en dépit du verglas, il avait pu dérober au jardin. Et l'étable s'édifiait, la mangeoire et le râtelier, faits de petites planchettes, de menus morceaux de bois blanc qu'il découpait, assemblait et clouait avec beaucoup d'art et d'ingéniosité. Déjà quelques personnages figuraient que je ne reconnaissais plus, tant il les avait travestis, troquant leurs habits, dépouillant les uns, ajoutant aux autres. De jeunes paysannes, — les bergères, — en chapeau de paille et leur panier d'œufs au bras, descendaient les sentiers de la montagne. Même Melchior, le roi nègre, dont il avait barbouillé le visage avec la suie de la marmite, faisait une assez bonne figure sous son diadème de papier doré. Et les bougies piquées çà et là éclairaient le paysage comme des lampions de fête, fondant les glaçons des branchettes qui scintillaient et s'irisaient sous cette rosée matinale. J'étais émerveillé.

— Comment vous appelez-vous, mon jeune ami?

— Frédéric Deygas.

Il parut ne pas entendre, continuant à clouer, à bâtir et à cloisonner, à casser des branches de sapin, à tordre les vergettes de fusain, à poser les mousses, à tasser le foin, à habiller et à déshabiller ses personnages. Et tout en s'occupant de la sorte, suivant l'habitude des gens solitaires, il se mit à raisonner tout haut, parlant surtout pour lui, mais peut-être aussi pour moi-même.

— Ils sont bons avec leur couleur locale, ils me font rire... Comme si quelques friperies plus ou moins authentiques et du temps constituaient la vie et la pensée, toute la psychologie d'une époque! Ne voyez-vous pas, monsieur Deygas, que ce grenadier de la Garde fait très bien devant cette table d'auberge, en face de ce broc de vin? De tout temps les soldats furent de forts buveurs. Voilà la vraie couleur locale! N'êtes-vous pas de mon avis?... D'ailleurs, pour l'anachronisme du costume, nous pouvons y aller en toute sûreté de conscience, nous avons d'illustres devanciers : Véronèse, l'École flamande... Il suffit que le costume ait du caractère et du style, ce qui malheureusement est refusé à nos fracs étriqués et à nos redingotes bourgeoises. Mais il n'en est pas de même des autres... Ainsi donc, n'hésitons pas.

Et, en face du grenadier, il campa un garçon meunier en bonnet de coton et blouse bleue.

— Le peuple et l'armée!... Ils vont choquer le verre... Plus de grève, plus de mitraillade, la question sociale est résolue. Vous voyez comme c'est simple, monsieur Deygas!

Mais il fallut le quitter pour le souper et m'asseoir à la salle à manger en face de ma mère. Le repas dura plus que je n'eusse voulu. Enfin, la dernière bouchée avalée, je sautai de ma chaise. On ne put ce soir-là me sortir de la cuisine où il m'était défendu de paraître en temps ordinaire.

Notre hôte, lui aussi, avait achevé son repas et avait repris place au coin de l'âtre, sur le reliquaire qui lui servait de siège.

— Si nous nous remettions à l'ouvrage? lui dis-je.

Il me répondit en souriant, d'une voix lente et peut-être encore dans la douce torpeur de la réfection qu'il venait de prendre :

— Ne nous pressons pas, monsieur Deygas. Vous le saurez quand vous serez grand, une œuvre n'est belle, — elle est mille fois plus belle! — une œuvre n'est parfaite que quand elle n'est encore qu'en projet, qu'elle nage dans l'irréalisé. Sa beauté lui vient de ce vague même qui l'entoure, de tout ce qui l'enrichira un jour, de tout ce dont elle fera peut-être mieux de se passer. Terminée, elle n'est plus qu'elle et rarement elle nous satisfait. Cette crèche est bien dans son inachevé. Quand nous n'aurons plus rien à y mettre, nous verrons qu'il y manque beaucoup de choses. Nous ne nous presserons pas, monsieur Deygas, si vous m'en croyez.

Je lui dis alors :

— Quand je serai grand, je ferai comme vous, j'aurai une caisse comme celle-ci où il y aura des reliques, je ferai des discours dans les fermes aux domestiques assemblés, et ils m'écouteront... Aujourd'hui ils ne m'écoutent pas.

Cela le fit rire, et, après m'avoir regardé avec une attention pénétrante comme s'il voulait s'insinuer en moi, il redressa son buste avec une certaine fierté, appuya sa main droite au genou, et me regardant d'un peu haut :

— Oui-da! faire comme moi!... Vous avez de l'ambition, monsieur Deygas, et l'ambition artiste... la pire de toutes! Vous croyez que cela est si simple, que c'est donné au premier venu?...

— Qu'êtes-vous donc? lui demandai-je.

Cette question toute droite et franche le surprit, mais sans le choquer, venant d'un enfant de mon âge. Il m'examina une minute d'un air intérieurement amusé, se demandant peut-être ce qu'il pourrait me dire de lui et plus vraisemblablement la façon dont il me le présenterait pour que le récit me frappât.

— Dans deux ou trois ans, monsieur Deygas, quand vous irez au collège, vous lirez mon histoire. Elle est dans les anciens auteurs. Vous verrez un certain

roi... un roi très puissant, très vaillant même, mais d'esprit doux et pacifique, peu pratique... la sagesse assise sur le trône, ce qui n'a jamais rien valu. Il régnait sur Syracuse. Au lieu d'écraser son peuple d'impôts pour pourvoir au luxe de sa cour, de le ruiner et de l'endetter en fabrication de machines et d'engins meurtriers, de l'enrôler dans ses cohortes et de le mener massacrer à la guerre, d'en faucher chaque année la plus tendre fleur, il vivait sobrement, vêtu modestement, passant son temps à écouter Platon et les autres disserter sur la spiritualité de l'âme. Il vivait ainsi, dans le pur monde des abstractions, laissant ses sujets vivre à leur guise et paisibles. Si vous croyez qu'ils lui en furent reconnaissants!... Ils aimaient bien mieux son père, le Tyran, qui ne leur laissait ni paix ni trêve, qui avait fondé la dynastie, qui s'était enrichi de leur labeur, qui était dur et positif, actif et guerrier, exigeant, avare, et fort peu philosophe, et qu'ils craignaient. Ils se soulevèrent contre Denys le Jeune, ils le chassèrent... Il alla tenir une école à Corinthe...

Il s'arrêta, réfléchissant et comme faisant un retour sur lui-même.

— Tenir une école, être maître d'école! c'était une idée... Par malheur, en nos temps de liberté, la chose n'est plus aussi facile. Il faut des autorisations, l'approbation de monsieur le préfet, du ministre... Je suis agrégé et docteur, monsieur Deygas!... Mais d'ailleurs Denys lui-même s'en dégoûta, puisque nous le voyons dans la suite mêlé aux prêtres de Cybèle, à ces équivoques corybantes, menant leur vie vagabonde et promenant par les bourgades la Bonne Déesse juchée sur un âne, dans une sorte de tabernacle, exténué, dépenaillé comme votre serviteur, misérable et crevant la faim, et ainsi du plus beau trône du monde tombé au rang de montreur de reliques...

— Voilà une vie! m'écriai-je, et qu'on voudrait mener!

Pour le coup il me regarda avec étonnement. Puis il fit claquer sa langue contre ses dents à petits coups désapprobatifs et secoua la tête.

— Artiste, monsieur Deygas! vous êtes artiste décidément! vous aimez l'imprévu, je vois, la fantaisie. Le pittoresque, le romanesque vous séduisent sans que la misère vous rebute; vous accepteriez les pires calamités pour être un héros de roman, ou pour en écrire... La vie pour vous n'est pas cette chose morose où chacun a son coin, rien qu'un coin, et doit s'y tenir. Elle est une fête, le rêve d'une fête! vous y entrez comme dans une féerie... Et peu vous importe ce qui s'y jouera pourvu que vous y ayez votre personnage et que vous soyez apte à tous sans vous astreindre à aucun; vous voulez l'effleurer, glisser sur elle et l'arranger à votre guise, être maître d'elle et qu'elle ne soit pas le vôtre, lui commander, et qu'elle ne vous tienne ni ne vous possède? Ce sont de grandes prétentions... Dites-moi, madame votre mère n'a pas d'autre enfant que vous?

— Non, lui dis-je, je suis seul.

— Fils unique, c'est-à-dire choyé, gâté... Un petit centre autour duquel tout s'agite, où tous les zèles, toutes les volontés aboutissent... Et mieux encore, vous serez riche un jour, n'est-ce pas? Je m'en doute à ce nombreux domestique.

— Oh! lui dis-je avec une vanité enflée, très riche... Il n'y a pas que cette ferme, nous en avons d'autres, un peu partout, de grandes fermes avec des bois, des prairies... Elles sont toutes sur le grand plan, à la salle à manger. Venez, je vous le montrerai...

Je voulais l'entraîner. Mais il eut un geste comme pour me dire que c'était inutile ou peut-être pour me faire comprendre que son humble condition l'enchaînait à cette place, au coin de l'âtre de la cuisine. Et il poursuivit d'un ton de rêverie :

— Oui, voilà... Les pères travaillent, ils économisent... Ils amassent de grosses fortunes. Et c'est pour que nous puissions suivre nos chimères, gaspiller à leur service cet argent péniblement gagné. Nos chimères sont si belles! si engageantes! elles nous trompent avec de si jolis sourires! Et qui n'a la sienne?... A quinze ans, Denys le Jeune commença à faire ses frasques. Car, comme beaucoup d'autres, il n'apprit la sagesse qu'à ses dépens. Ses meilleurs maîtres, les philosophes, ne le préservèrent de rien. « Est-ce que je me conduisais de la sorte à ton âge? » lui disait son père. — « Mais vous n'étiez pas fils de roi! » répondit le bon jeune homme. Parbleu! il avait raison. Les goûts, les idées, les mœurs changent suivant le degré de l'échelle où nous naissons. Tant mieux si nous sommes des favorisés! Nous aurons des orgueils qu'eux, nos parents, n'avaient pas le droit d'avoir, et dont ils ne laisseront pas d'être flattés. Ils ont peiné pour nous faire des loisirs, pour nous permettre une vie intelligente : si nous y fondons leurs épargnes, ne doivent-ils pas s'en réjouir? Et à quoi servirait leur lésine, si leurs enfants faisaient comme eux, se privaient de tout et thésaurisaient à la file, de génération en génération? Qu'ils jouissent! C'est leur devoir. Il y en a toujours un qui mange tout. Et c'est la loi sage pour que toute richesse rentre dans la circulation générale... Voyez-vous, mon jeune ami, nous sommes ce que nous sommes et nous n'avons pas à choisir. Il y a deux sortes d'hommes dans ce monde : les amuseurs et les amusés. Nous sommes ceux qui amusent les autres en nous amusant nous-mêmes. Il faut bien qu'il y en ait quelques-uns qui dérident ces fronts sévères que plisse le souci des graves affaires, quelques-uns qui les entretiennent des choses auxquelles ils n'ont pas

le loisir de songer, de ce qui échappe à leurs regards toujours fixés aux réalités, les phénomènes qui n'ont de substance que celle que nous leur prêtons, les causes finales, l'âme, Dieu, les passions dont ils souffrent sans les comprendre, les belles couleurs qu'ils ne voient point, les nobles gestes qu'ils sont incapables de saisir et de fixer, la douce musique éparse autour d'eux et qu'il faut transcrire pour qu'ils l'entendent. Où trouveraient-ils le temps à ces bagatelles? Ils sont trop occupés! occupés de choses trop graves! Nous sommes chargés de les distraire. Les religions, la littérature, les arts n'ont pas d'autre but. Le plus grand art n'est qu'une amusette. Du dernier baladin qui fait ses tours sur le champ de foire au génie le plus transcendant et à ces messieurs de l'Académie, nous sommes tous de la même race, amuseurs d'hommes, et notre part est la bonne. Nous y sacrifions notre pécule, toutes nos ressources et nous-mêmes, et pour peu de profit, pour la vaine gloire, souvent sans gloire ni profit, n'importe! nous faisons précisément la chose que nous étions créés pour faire, la seule qui nous convienne. Et nous sommes heureux en dépit de tout...

Pendant qu'il dissertait de la sorte, je suivais mon idée. J'aurais voulu qu'il vît le fameux plan, l'orgueil de la salle à manger, avec ses propriétés si bien métrées et dessinées en vue cavalière, les fermes géométriquement tracées, les champs de mûriers alignés, les rangées de vignes qui, d'un trait vif, enroulaient leurs pampres autour d'un piquet, et les futaies, les herbages verts... Et tout cela, dans un coin du tableau, scrupuleusement additionné par hectares, centiares, etc.

Je m'échappai vers la salle à manger, je posai une chaise sur une table, et je grimpai. Mais le grand cadre était retenu par un clou à crochet et qui résistait... Par la porte du salon entr'ouverte j'apercevais ma mère, assise au coin du feu, son livre d'heures à la main, qui lisait les trois messes de minuit.

— Que fais-tu donc? Tu vas tomber... On n'a pas idée de ce que tu inventeras!

— Je voudrais montrer le plan au monsieur, lui dis-je.

— Le plan! pour quoi faire?... Tu es fou, mon pauvre enfant!

Et d'étonnement elle se leva, elle vint me rejoindre. Puis, accommodante comme toujours, elle m'aida à le décrocher.

— Tâche au moins de ne pas casser la vitre!

Et, triomphant, je le rapportai au montreur de reliques.

Il y jeta à peine les yeux et le posa près de la crèche.

— C'est très beau, dit-il... Vous pouvez tenir ainsi, monsieur Deygas, toute votre fortune dans la main. Mes parents avaient oublié de faire confectionner un plan pareil. Quand le dernier des lopins de terre s'en est allé, j'aurais eu le plaisir de les voir là dans leur ensemble. C'est une consolation...

Mais sur ces paroles ma mère entra, un peu intriguée de ce qui se passait à la cuisine. L'homme se leva et se tint debout, la tête découverte; et ma mère aussi resta debout, tournant le dos au foyer. Elle l'interrogea avec bonté. Et ils causèrent, pendant que les domestiques au fond de la pièce, attardés autour de la table sous la lumière diffuse de la lampe, solennisaient la nuit de Noël en mangeant des châtaignes et en buvant du vin nouveau, en attendant la boudinée de minuit... et que la jeune Mélanie, cédant à son heureuse nature, oubliait ses craintes et recommençait à rire avec Bérard.

Moi, au cours de la conversation, je m'endormis. Mariette, comme d'habitude, dut me prendre dans ses bras et me porter dans ma chambre. De la vision très frappante du montreur de reliques, debout et répondant avec déférence aux questions de ma mère, je tombai dans l'oubli du sommeil et le néant des songes.

## V

Avec la mobilité des impressions de l'enfance, je ne pensai guère à lui le lendemain. C'était une journée de beau soleil et de dégel, et j'étais tout à la joie de mes nouveaux cadeaux de Noël. Il était parti de grand matin, avec la caisse de reliques, poursuivant sa destinée inconnue...

Et la crèche avait disparu. Mariette s'était empressée de faire la toilette de la cuisine, balayant au feu les montagnes de sapins, les collines de romarins, les débris de l'étable et de l'hôtellerie, et reléguant dans la chambre aux débarras les nobles personnages du mystère.

J'aurais dû pourtant repenser à lui quand, au bout de quelques mois et tout en larmes, la rieuse Mélanie fut obligée de quitter la ferme, déçue dans les espérances qu'elle fondait sur le beau Bérard, lequel protesta de son innocence et n'avoir nulle part à la chose... Tout ceci, bien entendu, ne me fut éclairci que plus tard.

Je me suis souvenu de lui en ces jours de Noël, et il m'est revenu aussi d'avoir questionné ma mère sur la conversation qu'elle avait eue pendant que je dormais. C'était bien des années après.

— Et Denys le Jeune? lui dis-je un jour (ainsi l'appelais-je, faute d'autre nom). Qui sait où il roule en ce moment avec sa pacotille de saints!..

Je tâchai de rafraîchir sa mémoire.

— Je me le rappelle, dit-elle vivement... Un pauvre diable qui passa ici la nuit de Noël?.. C'est vrai, il m'avait raconté un peu de sa vie, mais je n'en ai plus une idée très nette. Autant qu'il me souvienne, il

était de bonne famille, il avait été riche... Il était instruit, on s'en apercevait en l'écoutant. Un peu d'inconduite et beaucoup d'insouciance et d'imprévoyance l'avaient amené là. Il avait fait de la peinture, de la sculpture... ou des belles-lettres, je ne sais plus. Il n'avait pas réussi. Et de chute en chute, — sans se plaindre d'ailleurs, car il était devenu philosophe, — il en était venu à courir les fermes avec son reliquaire pour gagner sa vie... La passion malheureuse des arts, une vocation fausse ou incomplète, cela a perdu tant de gens!

Et, du fond de ses voiles de veuve, elle me sourit d'un sourire un peu triste.

LÉON BARRACAND.

## LOUIS VEUILLOT[1]

### VI

Étant l'espèce de catholique que j'ai dit, le rôle de Veuilot dans la société moderne, telle qu'elle est, ne pouvait être que ce qu'il a été : un rôle de combat. On sait avec quelle vigueur, quel courage et quelle persévérance, quel emportement et quel éclat il l'a soutenu. La belle campagne! Pendant plus de quarante ans, presque chaque jour, il tient tête à ses ennemis, c'est-à-dire aux ennemis du catholicisme et, pareillement, à ceux qui n'étaient pas catholiques de la même façon que lui; bref, il tient tête à tout le monde, ou à peu près, successivement.

Son premier adversaire, c'est, bien entendu, la classe qui s'est épanouie après la Révolution et l'Empire, la bourgeoisie rationaliste et libre penseuse ; la bourgeoisie riche, égoïste, jouisseuse, dure aux pauvres, qui a flatté le peuple pour conquérir le pouvoir, mais qui n'aime pas le peuple; qui l'a abaissé et dépravé en lui volant Dieu, mais contre qui le peuple, inévitablement, se retournera un jour.

Nul n'a été plus dur pour l'esprit de la Révolution que ce fils de tonnelier, d'âme si évidemment démocratique. C'est qu'en effet, l'idéal de la Révolution, c'est la constitution de la société en dehors de la croyance à tout surnaturel, et même de la croyance en Dieu. Veuillot y découvre et y déteste l'œuvre finale de l'incrédulité furieuse du XVIIIe siècle, œuvre de l'orgueil et de l'envie, et aussi de ce pédantisme philosophique, ignorant des vraies conditions de la réalité humaine, que Taine appellera l'esprit classique. Et l'on a l'étonnement de voir Louis Veuillot, en plus d'une page, se rencontrer sur ce point — et sauf la différence des conclusions — avec Taine et avec Renan. De même, il constate que la Révolution a surtout profité aux riches ; il cherche en vain ce qu'elle a fait pour les pauvres : et l'on a la surprise de le voir se rencontrer là-dessus avec les plus décidés révolutionnaires d'aujourd'hui.

Toutes les variétés de l'espèce libre penseuse l'exaspèrent : non seulement le libre penseur militant, celui dont il a férocement tracé le type sous le nom de Coquelet et qui ressemble déjà très exactement à M. Homais, bien avant le roman de Flaubert, mais encore et surtout le libre penseur douceâtre, qui a de la condescendance pour la religion. Plus que le *Siècle* ou le *Constitutionnel*, il exècre le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes*. J'imagine qu'il se fût étrangement défié de nos néo-catholiques, de ces gens qui font des gestes pieux et qui, mis au pied du mur, confesseraient qu'ils ne croient même pas à la divinité du Christ. Il vous les eût mis dans le même sac que le protestantisme, qu'il considère comme une pure hypocrisie, comme une forme hybride et honteuse de rationalisme. Chose curieuse, c'est aux pasteurs protestants qu'il trouve l'air béat et cafard de Basile ; et il les accable tout justement des mêmes railleries que les libres penseurs vulgaires ont coutume d'adresser aux « curés ». — Bref, il ne comprend pas ou refuse énergiquement de comprendre le sentiment religieux sans la foi, et sans la foi catholique. Et c'est encore une des marques de cette dureté de logique, qui eût pu faire tout aussi bien de lui, certaines circonstances étant données, un sectaire du socialisme ou de l'anarchie, et qui, en tout cas, ne lui permettait pas de s'en tenir à aucune de ces opinions qu'on appelle « modérées » et qui sont comme de faux ménages (souvent commodes) d'idées et de sentiments contradictoires.

Il n'a, comme vous pensez bien, que mépris pour le parlementarisme, chose bourgeoise en effet, et il en démontre avec une force extrême la vanité, les injustices et la stérilité. Sur la sottise et le ridicule des bourgeois « dirigeants », des censitaires, il éclate intarissablement en moqueries étincelantes, et, sur leurs vices et leur malfaisance, en flamboyantes imprécations. Sur la presse impie et libertine, grave ou plaisante, — chose bourgeoise encore, — sur notre littérature romanesque, sur nos arts, sur nos divertissements, et sur ceux qui en vivent, il a tout dit. Il a des galeries de portraits qui sont du La Bruyère au vitriol. Sauf erreur, les *Libres Penseurs* et les *Odeurs de Paris* restent nos plus beaux livres de satire sociale. Cela est plein de génie. On pourrait aisément extraire de l'œuvre de Veuillot plusieurs volumes de prose insurgée, que ne renieraient point les adversaires les plus enragés de la « société capitaliste ». J'en avertis ici le directeur du « supplément littéraire » de la *Révolte*.

1. Voyez la *Revue* du 6 janvier.

Il est vrai que, de ces morceaux choisis, il faudrait souvent retrancher les réflexions préliminaires ou les conclusions. Veuillot n'a guère moins lutté contre le socialisme, sous toutes ses formes, que contre ce qui s'est appelé le libéralisme bourgeois et qu'on nomme aujourd'hui le radicalisme. Au fond, c'est à une conception toute matérialiste de la société que tend la bourgeoisie incrédule. Or, cette conception est grosse de conséquences. Pour servir ses ambitions, la bourgeoisie a ôté Dieu du cœur des souffrants; puis elle s'étonne qu'un jour les souffrants se révoltent contre elle. Et pourtant les révolutionnaires inassouvis et furieux sont bien les fils des révolutionnaires repus, devenus conservateurs de leur situation acquise et défenseurs de l'ordre en tant qu'ils en bénéficient. Le dernier mot de la politique sans Dieu, c'est le déchaînement de la brute qui a faim, et qui veut jouir, et qui ne sait pas autre chose. Le bourgeois libre penseur engendre le nihiliste qui le mangera. En vain le bourgeois opposera « les lois universelles imposées à l'humanité... la morale que la nature nous a mise dans le cœur... le bon sens, la nécessité de la résignation provisoire, la patrie, etc. ». Que pèsent ces mots pour qui ne croit plus qu'aux besoins de son ventre et aux joies de sa haine?

Cela est développé, avec la plus sombre éloquence, dans cet admirable dialogue : *l'esclave Vindex*. Et certes je ne dis point que Veuillot soit avec Vindex, le gueux révolté qui va jusqu'au bout de sa pensée, contre Spartacus, le « radical « bien mis, qui a du linge et garde des principes : mais Vindex a vraiment, dans ce pamphlet, des airs du Satan de Milton; et il est certain qu'il y avait en Veuillot un je ne sais quoi de caché, de secret, de dompté et d'étouffé par la foi, mais qui, sous couleur de fiction littéraire, s'épanche, gronde et rugit avec une sinistre allégresse dans les propos sauvages de l'esclave romain. A coup sûr, Veuillot préfère encore Vindex à Spartacus, et Barrabas à Barras. « Je ne me pique d'aucune vertu, fait-il dire à Vindex, et *c'en est une au moins que j'ai de plus que toi.* » Ce que Veuillot a fait là, c'est la psychologie vivante du nihiliste. Et ce qu'il a exprimé, on ne peut s'empêcher de croire qu'il le découvrait en lui-même, en y descendant jusqu'au fond. J'ajoute tout de suite qu'en y descendant plus loin encore et jusqu'au tréfonds, il y trouvait la foi au Christ et l'amour de la Croix. C'est égal, j'en reviens à mon dire : quel bel insurgé eût été cet homme, s'il n'eût été chrétien!

## VII

Il l'était, et si parfaitement, que ses adversaires les plus assidus furent d'autres chrétiens, et qu'il reste plus illustre peut-être pour avoir lutté contre le catholicisme libéral que pour avoir « tombé », durant quarante ans, la Révolution et le rationalisme. Car les querelles de famille sont les plus âpres, et, quand ce sont des frères égarés que l'on combat, le prix tout particulier qu'on attache à la victoire ne permet plus, en conscience, de prendre aucun repos, ni d'observer aucun ménagement.

Mais j'ai tort de railler. Dans cette longue et douloureuse bataille, — *plus quam civilia bella*, — il me semble bien que c'est Veuillot, en principe, qui a raison. Pour lui, être catholique, c'est l'être à toutes les minutes de sa vie et dans toutes ses démarches sans exception. La foi n'est pas faite pour nous servir de règle uniquement dans la conduite privée : nul ordre d'action ne demeure en dehors d'elle. Comme elle est à l'homme une explication totale des choses et de lui-même, elle doit le prendre et le gouverner tout entier. Certes il est permis à un bon catholique et il lui est même recommandé d'être, s'il peut, un bon politique, de se servir avec habileté des circonstances, voire de s'y plier dans l'intérêt de sa foi, mais à une condition : c'est qu'il ne paraisse jamais réduire ou limiter le domaine où cette foi doit s'exercer et qui est, par définition, universel, ni faire à ses adversaires l'abandon de ses propres principes et se diriger d'après les leurs. L'Église étant, aux yeux de Veuillot, la vérité et, par suite, l'empire du monde lui appartenant, l'esprit laïque, c'est-à-dire l'esprit libéral, qui se défie d'elle et qui prétend la cantonner dans le secret des temples ou du foyer domestique, apparaît nécessairement à Veuillot comme l'esprit d'erreur.

La vérité est une, et c'est pur sophisme de distinguer l'esprit qui convient aux prêtres et celui qui convient aux simples fidèles. On parle des droits de l'État, et de les défendre contre l'Église, comme si l'Église n'était pas seule compétente pour définir et fixer tous les droits, y compris ceux de l'État. Un doctrinaire, un catholique libéral, un gallican, est un homme qui, renversant l'ordre des choses, remet à l'État le soin de définir les droits de l'Église. Écoutez Veuillot qualifier l'attitude du duc de Broglie, en 1840, dans un des épisodes de la lutte entre l'Église et l'Université : « Il n'y a rien de plus remarquable, dans le rapport de M. de Broglie, que son dédain fastueux pour les réclamations de nos évêques. Malgré l'impartialité qu'il étale, le noble pair n'a pu prendre sur lui de déguiser cette passion qu'il éprouve au même degré que nos ministres en exercice, cette passion gouvernementale et doctrinaire qui ne veut pas que les évêques s'occupent des affaires de l'Église et s'en occupent publiquement d'une autre façon que le pouvoir ne le désire. » Et, trente ans plus tard (car, là-dessus, Veuillot n'a jamais varié) : « Nous n'ignorons pas que, selon la doctrine

catholique libérale, la politique est une chose et la religion en est une autre, et que tout homme a le droit de faire ou l'une ou l'autre de ces deux choses, ou de faire l'une et l'autre à part, et même contradictoirement, mais n'a jamais le droit de les confondre. Nous disons, nous, qu'aucun des hommes qui croient ainsi n'est du nombre de ceux qui sauvent les peuples... » Cela est assez clair.

Je me figure qu'ici encore son tempérament « peuple » se retrouve. Un gallican, un doctrinaire, un catholique libéral, c'est d'abord, à ses yeux, un homme qui se trompe. Mais c'est aussi, le plus souvent, un bourgeois riche et « bien pensant » — ce qui ne veut nullement dire un vrai chrétien. — C'est un avocat, un politique de métier, un jurisconsulte disputeur, plein d'orgueil et de défiance, peu fraternel aux hommes, imprégné du vilain esprit laïque des légistes de l'ancienne monarchie ; — ou bien encore un jeune homme élégant et un peu pédant, membre de la conférence Molé, d'existence luxueuse, et pour qui la foi est si peu le tout de la vie que ses mœurs ne sont même pas chrétiennes, bref, quelque chose comme le Henri Mauperin des Goncourt ; — ou enfin quelque prêtre « éclairé » et tolérant, trop soigné dans sa mise, trop propre sur soi, trop aimable, qui a fini par voir dans l'Église une branche de l' « administration » et par se considérer lui-même comme un « fonctionnaire » en soutane. J'imagine qu'involontairement (car les idées, chez lui, se faisaient concrètes avec une singulière rapidité), il se représentait le prêtre « libéral » sous les espèces de celui qu'il apostrophe dans les *Libres Penseurs*, au chapitre des *Tartufes* : « Pour Dieu ! monsieur l'abbé, ou ne dites plus la messe et ne portez plus ce titre d'abbé, ou habillez-vous en prêtre, et vivez en prêtre... Malheur à vous, race fausse, prêtres mondains, non seulement stériles, mais qui, par votre seul aspect, frappez souvent de stérilité le travail des autres ! Malheur à vous, qui êtes un argument dans la bouche de l'impie ! »

Les différences essentielles d'esprit ou de tempérament par où se séparent de nous les autres hommes, nous les percevons avec plus de colère chez ceux qui professent extérieurement les mêmes doctrines que nous. On enrage d'avoir raison contre ceux qui se réclament de nos propres principes. Et c'est ainsi que, dans l'amer chapitre où il nous raconte les métamorphoses de Tartufe depuis la fin du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, Veuillot n'hésite pas à faire finir l' « imposteur » dans la peau d'un « catholique sincère, mais indépendant », c'est-à-dire d'un catholique libéral.

Un épisode caractéristique de cette lutte fut la prise d'armes de Veuillot contre les classiques païens. Il jugeait qu'un peuple baptisé devrait restreindre leur part dans l'éducation de ses enfants, et agrandir celle des auteurs chrétiens. Il osait croire que la pratique de Lucrèce, d'Horace et d'Ovide, de Cicéron, de Sénèque et de Tacite, n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus propre à former des âmes vraiment chrétiennes. Et, en effet, si je consulte là-dessus ma propre expérience, je sens très bien que ce que les classiques de l'antiquité ont insinué et laissé en moi, c'est, en somme, le goût d'une sorte de naturalisme voluptueux, les principes d'un épicurisme ou d'un stoïcisme également pleins de superbe, et des germes de vertus peut-être, mais de vertus où manque entièrement l'humilité. Il est assurément singulier que, depuis la Renaissance, la direction des jeunes esprits ait été presque exclusivement remise aux poètes et aux philosophes qui ont ignoré le Christ. Il est étrange qu'aujourd'hui encore, et jusque dans les petits séminaires, des enfants de quinze ans aient entre les mains la septième églogue de Virgile, — et la deuxième. Les conséquences de cette anomalie, que personne n'aperçoit, sont, je crois, incalculables. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les collèges des jésuites sous l'ancien régime aient produit tant de païens et de libres penseurs, y compris Voltaire.

Or Veuillot, dans cette occasion, eut contre lui tout le monde, et notamment la plupart des prêtres. Tant il avait raison, et plus encore qu'il ne croyait ! Tant il est vrai que notre société n'est plus chrétienne que d'étiquette, et tant l'éducation par les païens y pétrit le cerveau même de ceux qui sont préposés par état à la garde de la vérité religieuse !

Comment eût-il pu s'entendre avec ces parlementaires, ces avocats, ces bourgeois, et ces évêques demi-chrétiens qui craignaient, au fond, de passer pour des cléricaux ! Un moment, il se rencontre avec eux pour revendiquer la liberté de l'enseignement ; mais il est vite dégoûté par leurs concessions et leurs habiletés de politiques. Il demandait, lui, tout ou rien. Après le coup d'État, il est contre eux, et pour l'Empire, en homme aux yeux de qui l'intervention directe de la Providence dans les événements de ce monde est une réalité vivante. Il est contre eux dans la question de l'infaillibilité du pape. Et là encore je ne saurais dire à quel point, comme catholique, il me paraît être dans le vrai. Les autres étaient si entêtés du régime parlementaire, qu'ils le voulaient même dans l'Église ; préoccupés d'ailleurs de « garder une mesure », de demeurer des « hommes d'aujourd'hui » jusque dans leur croyance. S'ils avaient osé, ils eussent confessé que l'infaillibilité du pape offusquait leur raison. Que l'instinct de Veuillot était plus sûr ! Il sentait que le dogme de l'infaillibilité aurait pour effet de grandir la situation morale du pontife, de le mettre décidément au-dessus des

souverains, de lui rendre quelque chose de son rôle d'autrefois, de son rôle d'arbitre suprême entre les rois et les peuples; que ce dogme, qui semblait aux « libéraux » rétrograde et gothique, ouvrirait à la papauté une ère de rajeunissement et de puissance renouvelée. Cela contentait en même temps, chez Veuillot, ce besoin presque troublant de certitude qui était sa maladie, en concentrant dans un seul homme le phénomène de la Révélation continue; et cela satisfaisait aussi ses instincts de démocratie spirituelle : il pensait que rapprocher le pape de Dieu, c'était le rendre au peuple. Nous voyons qu'il ne s'est pas trompé. S'il eût vécu, les façons de Léon XIII l'eussent d'abord un peu surpris; il eût regretté Pie IX, si bon, si généreux, et qui l'aimait tant. Mais l'*Encyclique* du nouveau pape sur la question ouvrière eût répondu à ses plus chères pensées. Personne, au reste, mieux que M. Eugène Veuillot n'avait qualité pour exprimer les sentiments posthumes, si je puis dire, du fondateur de l'*Univers*, et l'on sait quelle a été, dans ces derniers temps, la conduite de M. Eugène Veuillot.

Jamais Louis Veuillot n'a lié le sort de la vérité éternelle à celui d'aucune puissance passagère. Il a penché pour la monarchie, traditionnelle ou non, dans le temps et dans la mesure où cette forme de gouvernement lui a paru plus favorable aux intérêts de la religion. Mais il a été contre le régime de Juillet, et contre l'Empire, du jour où l'Empire a trahi l'Église. Ce qu'il a combattu et haï dans la République, ce ne fut jamais la République, mais l'impiété; et, quand il appelait de ses vœux Henri de Bourbon, il n'exigeait point pour ce prince le titre de roi. Toutes ses variations apparentes s'expliquent par l'immutabilité même de sa pensée. Sur Montalembert, Falloux, Lacordaire, Dupanloup, — et sur l'empereur Napoléon III, — et sur beaucoup d'autres, vous le trouverez, tour à tour, débordant de sympathie et d'amertume. Ce n'était pas Veuillot, c'étaient eux qui avaient changé, ou c'étaient les circonstances qui lui montraient ces hommes sous de nouveaux aspects. C'est donc être fort superficiel que de l'accuser de versatilité, comme on a fait. Sa vie me semble, au contraire, admirable et presque surnaturelle d'unité.

## VIII

Une autre accusation qu'on ne lui pas ménagée, c'est d'avoir été un polémiste non seulement violent, mais brutal, mais grossier, mais outrageant, mais cynique. Cette accusation retarde. Elle ferait sourire si l'on comparait la polémique de Veuillot à celle qui s'étale aujourd'hui dans nos gazettes. Violent, certes, il l'était; grossier et injurieux, je n'y consens pas. Il connut l'ivresse de la bataille, et cette espèce d'exaltation que donne l'impopularité aux âmes bien trempées : mais il n'a jamais combattu dans les hommes que les idées dont ils étaient les représentants, et il ne les a entrepris que sur ce qu'ils avaient livré eux-mêmes de leurs pensées et de leurs personnes. Il a fait, de quelques-uns, de terribles silhouettes « publiques » : jamais il ne les a offensés dans leur vie privée. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir été trop porté à taxer de mauvaise foi ceux qu'il croyait dans l'erreur : mais il est clair qu'en cela il était lui-même de bonne foi. Que s'il a pu lui échapper çà et là quelque allusion désobligeante et gamine aux imperfections plastiques de ses adversaires et à la forme de leur nez, ce sont là, avouons-le, de minces peccadilles, et Dieu sait si l'on se privait de lui rappeler, à lui, qu'il n'était pas joli, joli, et que la petite vérole lui avait quelque peu gâté le visage. Avant de reprocher à Veuillot la violence de sa polémique, il faudrait voir comment il a été traité lui-même pendant quarante ans. Et vous ne me ferez pas croire que c'est toujours lui qui a commencé.

Oui, ce fut un railleur et un peintre redoutable. Mais d'abord, beaucoup de ses portraits (Greluche, Ravet, Tourtoirac, Barbouillon, Galvaudin, Pécora, le Narquois, le Respectueux, etc., etc.) sont anonymes, s'élèvent à la généralité de types. Dans les autres cas, lorsqu'il empoigne et se met à déshabiller, à tenailler, à désarticuler, à démantibuler un homme, que ce soit Thiers, Girardin, Havet, Jourdan, Eugène Suë, Hugo et les fils Hugo, Lamartine même, ou telle vieille barbe de 48, ou tel sinistre pantin du 4 septembre, ou le vieux Pyat, ou Edmond About, ou Henri Rochefort (ah! les belles exécutions! et comme on est souvent avec lui! et comme souvent il fouaille juste!), vous ne le surprendrez jamais, je le répète, à se servir contre ses victimes d'autre chose que leurs paroles et leurs actes publics, d'autre chose que ce qui le blesse et l'outrage, lui, dans sa foi. Ses haines les plus féroces ne sont que l'envers de l'amour, et ses colères sont celles de la charité. A le bien prendre, il n'a point de haines personnelles, et ce n'est pas uniquement parce qu'il le dit que je le crois.

...Quant aux haines personnelles, je les ignore. Nul homme n'avancera dans la vie sans connaître qu'il doit être indulgent envers les autres hommes... Combien plus aisément s'apaisent les griefs particuliers ! J'étais d'ailleurs peu fait pour les ressentir, et trente années de polémique ont anéanti en moi cette faculté dont la nature ne m'avait que médiocrement pourvu. L'idée que je me fais de la haine est celle d'une étrange bassesse par laquelle le haineux s'asservit stupidement au haï. Toute espèce de haine me semble totalement ridicule, sauf une qui est totalement abominable : la haine du bien.

Il a sur lui-même d'émouvants retours. Quand il parle de son œuvre, il a la modestie la plus charmante, une modestie qui n'est plus guère de ce temps-ci, où la vanité littéraire a perdu toute pudeur; et quand il parle de sa personne, il a l'humilité la plus vraie. J'en pourrais ici multiplier les témoignages. En voici un que je prends véritablement au hasard :

...Non, je n'adresse point à Dieu... les coupables actions de grâces du pharisien. Je ne me crois pas meilleur que cette foule qui rampe autour de moi, cherchant l'or et la volupté. Les mêmes instincts sont dans mon âme; ils me pressent, ils me tourmentent. Lorsque, paisible, je regarde avec pitié le triste troupeau qui se rue, à travers la fange, sur l'appât des convoitises humaines, tout à coup mon pied glisse, d'humiliants désirs se soulèvent et me rappellent la boue dont je suis fait. Plusieurs, m'écoutant parler, disent : « Celui-ci gagnera le ciel... » Et moi, je voudrais monter sur une tour, et crier d'une telle voix que tous les chrétiens qui sont dans le monde puissent l'entendre : « Oh! mes frères, mes frères, priez pour moi, je vais périr! » Mais, si mon âme est faible, elle a du moins embrassé une loi forte ; si elle penche à de vils désirs, elle aime pourtant une loi sainte et pure ; si je me rends coupable dans mon cœur, du moins je ne veux point devenir la pierre où trébuche le pied de l'innocent. Je ne suis point la voix qui gâte le peuple ; je condamne mes fautes et je ne cherche pas, en les justifiant par d'abominables théories, à faire des complices et des victimes...

Continuellement, chez lui, sous l'auteur on retrouve l'homme, et cela est un charme.

Une autre séduction, pour nous, de son œuvre de polémiste, c'est que, catholicisme mis à part, il montre souvent un esprit plus libre, plus « avancé », et — faisons-nous ce compliment — plus rapproché du nôtre que ses adversaires habituels, les routiniers du parlementarisme et de l'impiété bourgeoise. Tandis qu'il s'attache à la vérité éternelle, maintes fois il rencontre la vérité de demain, la vérité généreuse et hardie. Héraut d'une minorité vaincue d'avance, honnie, enserrée d'hostilités croissantes, son rôle fut constamment un rôle de protestation, et son attitude générale est, comme nous avons vu, celle de la révolte. Or, cela ne nous déplaît point. Ce catholique a passé sa vie à combattre quantité de despotismes et d'hypocrisies, et nul n'a plus fréquemment ni plus fortement parlé au nom de la liberté que ce « jésuite », ce « sacristain », ce suppôt de la tyrannie de l'Église. Il a arraché beaucoup de masques, que sans doute on a remis depuis, mais qui ne tiennent plus aussi bien. Il lui a été excellent d'être un vaincu et, dans quelques circonstances, un persécuté : cela lui a donné beaucoup d'idées, et de fort belles. Nombre de ses invectives sont reprises aujourd'hui par des hommes très éloignés de lui par leur foi. Contre le régime de centralisation à outrance issu de la Révolution et de l'Empire, contre l'esprit jacobin, la tyrannie de l'État, la bureaucratie, les chinoiseries administratives, et contre ce qu'il y a, dans l'individualisme moderne, de funeste à la démocratie même, il abonde en magnanimes fureurs et en sarcasmes clairvoyants. On pourrait presque dire qu'il a répandu dans ses articles et ses pamphlets ce que Taine devait ordonner en un corps de théorie dans les derniers volumes de ses *Origines de la France contemporaine*.

Et Taine eût approuvé, dans son ensemble, le « projet de constitution » que Veuillot écrivit un jour pendant le siège de Paris. A mon avis, Veuillot s'y révèle grand libéral (au sens vrai de ce malheureux mot), bon philosophe, bon psychologue. Il considère la France comme un organisme vivant et qui a un passé. Sa « solution » est exactement le contraire de la solution jacobine et napoléonienne. Tout ce projet est à lire et à méditer. En voici quelques paragraphes :

Le Régent convoquera une assemblée nationale constituante, élue par le suffrage universel...

Les bases morales de la constitution seront la religion, la famille, la propriété, la liberté.

Les bases politiques seront le suffrage universel, l'hérédité de la fonction suprême, la division du territoire en grandes agglomérations territoriales correspondant aux anciennes provinces.

Chaque province ou Etat s'administrera librement par ses élus, depuis la commune jusqu'à la subdivision départementale et jusqu'à la division provinciale ou État.

La province aura sa magistrature, son budget, sa milice, son université ou ses universités. Elle ne subira de contrôle que celui de l'assemblée générale, et sur les seuls points qui intéresseraient l'unité nationale...

On est électeur à vingt-cinq ans, éligible à trente. Pour être électeur et éligible, il faut être chef de famille. Le célibataire doit payer un cens, à moins d'exemption prévue par la loi.

Le citoyen jouit de la liberté de tester.

Liberté d'association religieuse et civile...

Les corporations ouvrières existent de droit ; elles choisissent leurs officiers, font leurs règlements et exercent leur police intérieure.

La commune et la corporation sont nécessairement propriétaires, et la loi les oblige d'avoir, partie en fonds immobiliers, partie en rentes, au moins de quoi suffire à un établissement hospitalier, selon leur importance, etc.

Il est très beau, ce projet. Je ne pense pas qu'aucune constitution puisse être plus respectueuse de la dignité humaine, ni à la fois plus favorable au développement de l'initiative individuelle et de la « vie en commun », ni mieux faite pour préparer la solution pacifique et graduelle de la « question sociale ». Oui, je suis persuadé que ce serait le salut... Seulement nous y tournons le dos. Un trop grand nombre d'entre nous ont le virus jacobin dans

les moelles. Et il n'est pas bien sûr que Dieu ait fait « les nations guérissables ».

Êtes-vous curieux de connaître l'article de cette constitution qui concerne l'Église catholique? Veuillot lui accorde « toutes les latitudes du droit commun », le droit de posséder, d'acquérir, d'hériter; l'usage de son droit particulier, de ses tribunaux intérieurs, la liberté de la charité, la liberté d'enseignement à tous les degrés : le droit de fonder des universités canoniques, une au moins par province. Il admet, il désire la séparation de l'Église et de l'État. « Les propriétés de l'Église sont soumises aux charges communes, et elle devra, dans un temps et moyennant les dispositions transitoires nécessaires, subvenir aux dépenses du culte. »

En somme, il réclame pour l'Église « toute la liberté ». Pensait-il que l'Église est aujourd'hui encore une si grande puissance morale que lui assurer toute la liberté c'est presque lui assurer la domination? Peut-être; et c'est pour cela précisément qu'il n'a jamais souhaité, même en rêve, ni gouvernement théocratique, ni religion d'État (il est très net sur ce point), rien ne devant être plus fort que l'Église libre *sous la loi commune*. Toutefois, certains articles de son projet impliquent que l'État a le devoir de reconnaître sinon la vérité de la doctrine catholique, du moins le caractère vénérable et bienfaisant de cette doctrine et de lui assurer le respect public. Mais songez que ce traitement spécial, — au cas où il vous plairait d'y voir une atteinte indirecte à la liberté de conscience, — c'est dans un projet tout idéal que Veuillot le sollicite. Ne nous hâtons donc point de crier à la tyrannie cléricale.

Oh! je connais bien le fond de sa pensée, et je sais que, dans son Icarie, le citoyen serait moins « libre » que l'Église; je veux dire qu'il n'aurait la pleine liberté ni de l' « immoralité » ni de l' « impiété » publique. Je n'ignore pas que, si Louis Veuillot eût vécu quelques années de plus, certaines pages qu'il m'est arrivé d'écrire eussent pu, encore qu'assez innocentes, exciter son indignation. Il m'eût maltraité, comme tant d'autres, moi qui l'aime tant (et je sens que je ne lui en aurais pas voulu). Les lois de sa république ne nous permettraient pas d'écrire tout ce que nous voulons et nous retrancheraient, par conséquent, un de nos plus chers plaisirs. Et cependant, quand j'y réfléchis, je soupçonne que ce n'est pas peut-être ce qu'il y a de meilleur en moi qui serait gêné par ces prohibitions. Et puis, par un sentiment que je conçois mal, j'ai toujours été tenté d'accorder sur moi, à ceux dont la foi est absolue, des droits que je ne me reconnais pas sur eux. A condition, bien entendu, qu'ils me laissent penser et parler à ma guise dans mon privé. Heureusement, d'ailleurs, les personnes de foi absolue n'ont pas toutes la même. Grâce à cela, nous sommes, nous, tranquilles. Pour le surplus, je m'accommoderais assez de la république de Veuillot.

Sa Constitution est humaine. Si elle peut gêner sur quelques points les riches et les lettrés, elle multiplie les supports, matériels et moraux, autour des humbles. Que dis-je? j'eusse accepté sa Constitution entière, pourvu qu'il fût chargé lui-même d'en appliquer, en ce qui me concerne, les règles restrictives. Veuillot était bon, Sainte-Beuve lui rend cette justice. Veuillot a parlé du peuple, en maints endroits, avec la plus profonde tendresse, et de la dignité des pauvres avec la grâce de saint François d'Assise. Tout l'essentiel des écrits évangéliques de MM. de Vogüé et Paul Desjardins sur le *summum bonum* qui est le renoncement, vous le découvrirez en feuilletant les *Libres Penseurs*, *Çà et là* et le *Parfum de Rome*. Il avait l'âme grande. Il faut lire, dans *Çà et là* (II, 217-267) le chapitre *De la noblesse*. Ses idées sur ce qui fait la vraie « noblesse » de la vie sont d'une ravissante pureté et d'une fierté tout héroïque. Il a l'âme ardemment française. Les pages que lui inspira la guerre de Crimée sont de la plus haute et de la plus chaude éloquence. C'est peut-être le seul moment de sa vie politique où il ait eu la joie de ne point se sentir isolé et suspect et de pouvoir communier avec toute la France. Il a la haine atavique et instinctive, mais aussi raisonnée et chrétienne, de l'Angleterre et de l'esprit anglais. Car son patriotisme et sa foi ne font qu'un, et souvent sa foi a fait son patriotisme singulièrement clairvoyant : contre la Prusse, contre l'Italie. Enfin, ce fut un idéaliste exquis. Nul n'a mieux compris ni exprimé que c'est par l'âme que nous sommes grands et que « c'est de là que nous nous relevons ». (Pascal.) Nul n'a embelli de plus de dignité intime les soumissions volontaires aux indispensables hiérarchies extérieures qu'il croyait établies ou consenties par Dieu pour le bien du monde. Sans illusion ni sur les représentants, ni sur le fondement humain de l'aristocratie, aussi impitoyable aux « mauvais nobles » qu'aux « mauvais prêtres », c'est lui qui, à propos d'un domaine dépecé par un gentilhomme de boulevard et de cabinets de nuit, écrit ces lignes, où se révèle délicieusement la qualité de son âme :

> Je ne peux prendre mon parti de ces décadences de la noblesse. C'était une institution si belle, le pauvre petit peuple en avait si grand besoin! Il me semble que ce grand seigneur qui a vendu à la bande noire sa terre, son château, ses papiers de famille, m'a trahi personnellement.
>
> Je sens en moi une singulière pente, singulière du moins en ce temps. J'ai l'esprit de roture comme je voudrais que les gentilshommes eussent l'esprit de noblesse. Si je pouvais rétablir la noblesse, je le ferais tout de

suite et je ne m'en mettrais pas. Je voudrais travailler pour mon compte à rétablir la roture.

En vérité, j'ai joué un rôle de dupe, si je n'y regarde qu'avec l'œil de la raison humaine. J'ai défendu le capital sans avoir eu jamais un sou d'économies, la propriété sans posséder un pouce de terrain, l'aristocratie, et j'ai à peine pu rencontrer deux aristocrates ; la royauté, dans un siècle qui n'a pas vu et ne verra pas un roi. J'ai défendu tout cela par amour du peuple et de la liberté, et je suis en possession d'une réputation d'ennemi du peuple et de la liberté, qui me fera « lanterner » à la première bonne occasion. Cependant ma pensée est droite et logique : mais j'ai trop cru au devoir, et j'en ai trop parlé.

C'est la seule chose qui me console, quand je considère, hélas ! tout ce que je n'ai pas fait.

J'ai quelque idée que si Veuillot vivait encore, il préférerait le moment où nous sommes, malgré ses misères inouïes, à l'époque de la monarchie de Juillet ou aux dix dernières années du second Empire. Il verrait avec espoir la fin prochaine de ce qu'il a le plus haï, la fin du parlementarisme bourgeois et du catholicisme libéral, et de malentendus et de mensonges également compromettants pour la liberté et pour la religion. Plus menaçante, la situation actuelle lui paraîtrait plus nette. Il serait content, comme Ajax, de combattre dans plus de lumière, fût-ce dans une lumière d'orage. Il penserait que le rationalisme révolutionnaire, étant plus près de porter ses derniers fruits, est plus près de se juger lui-même par là, et que de sa tragique banqueroute peut sortir notre salut.

Certaines inquiétudes morales de ce temps lui sembleraient d'un heureux augure : il les jugerait semées dans les esprits par une suprême « prévenance » de la bonté divine. Il prendrait enfin son parti, sans trop le dire, — comme fait le Souverain-Pontife tout le premier, — de la destruction du pouvoir temporel, qu'il sentirait voulue de Dieu. Il comprendrait que cette destruction et l'affaiblissement de ses liens avec le gouvernement politique des peuples est moins pour l'Église une perte qu'un allégement ; que le catholicisme reprend ainsi son vrai caractère, et que l'annonce de l'éternelle « bonne nouvelle » en peut devenir plus libre et plus efficace. Il n'aurait pas de peine à conformer son apostolat à ce nouvel état de choses ; et, en s'inquiétant avec une charité grandissante de l'âme des petits et des ignorants, il n'aurait pas à changer son attitude...

Voilà bien des raisons pour l'aimer. Mais, si vous lisez sa *Correspondance*, vous ne vous en défendrez plus du tout. Vos préjugés contre l'homme, si vous en avez, tomberont. Cette correspondance me paraît être, avec celle de Voltaire, — pour des raisons combien différentes ! — la plus extraordinaire qu'ait laissée un homme de lettres (1). Là, vous le connaîtrez tel qu'il est, et tout entier. Vous serez étonné de la prodigieuse activité de ce cerveau et de la parfaite bonté de cette âme. Vous y goûterez autre chose qu'un plaisir d'amusement, car l'homme, le chrétien et le publiciste ne se séparent guère chez Louis Veuillot, et des idées d'importance, et toute sa vie publique s'entrelacent, dans ces causeries, aux détails de ménage et de pot-au-feu. Mais surtout les « lettres à sa sœur » vous seront un délice. (Je voudrais mettre aussi à part les lettres à Olga de Ségur, plus tard comtesse du Pitray.) Vous y aimerez tout : le naturel, la simplicité des mœurs, la bonhomie, l'esprit, le comique, — ce comique invincible qui secouait sur sa base mon bon maître Sarcey un jour que j'étais chez lui et qu'il lisait le morceau sur les douches ascendantes, à moins que ce ne fût la conversation avec le dentiste ; — et les portraits et les paysages en trois coups de plume, et mille traits spontanés d'un pittoresque intense ; et toutes les vertus que trahissent ces libres expansions, la fierté, le désintéressement, l'indépendance, l'éloignement du monde, la douceur patriarcale envers les serviteurs, et la charité, et les larges aumônes, et la libéralité («... N'oublie jamais qu'un chrétien doit être humble, mais magnifique. » *A son Frère*, I, page 284) ; et la grâce partout répandue, et, — comme il ne visite guère en voyage que des chrétiens comme lui et des gens d'église ou de couvent, — un sentiment difficile à comprendre pour les profanes, le sentiment d'une sorte de franc-maçonnerie spirituelle, d'une sécurité sereine et très douce dans la communauté des croyances. Vous estimerez la beauté simple de sa vie domestique, la profondeur de ses affections familiales, et son immense labeur, et son courage allègre à le porter. Vous penserez que celui-là fut un vaillant et un tendre. Et vous connaîtrez quelle forte vie intérieure eut ce grand homme d'action ; vous verrez comment il porta la douleur (il perdit en quelques années sa femme et trois filles, et une des deux autres se fit religieuse), et vous jugerez comme moi que les lettres qu'il écrit sur ses filles mortes et à sa fille cloîtrée sont de purs diamants de spiritualité, atteignent au sublime du sentiment religieux et sont assurément parmi les plus incontestables chefs-d'œuvre de la prose chrétienne, — et de la prose sans épithète. J'ose dire qu'aux heures douloureuses il y eut, chez Louis Veuillot, de la « sainteté ».

JULES LEMAITRE.

(*A suivre.*)

1 Il n'en a paru encore que six volumes, in-8° il est vrai, et chacun de 500 ou 600 pages.

## ESPAGNOLS ET MAURES

Dans l'histoire des peuples, les mêmes fautes se reproduisent parfois avec une persistance inexplicable ; et comme si les leçons du passé ne leur avaient rien appris, il semble que les gouvernements se plaisent à retomber dans des erreurs dont l'expérience a déjà démontré le danger. Serait-ce par défaut de savoir que pèchent les personnages placés à la tête des cabinets européens? A qui pourrait-on le faire croire? Mais il y a dans leur état d'esprit je ne sais quelle absence de virilité qui paralyse leur clairvoyance. Sans aucun souci du lendemain, ils s'ingénient à trouver des combinaisons éphémères qui leur permettent de vivre au jour le jour, au risque de laisser leurs successeurs dans une impasse sans issue.

Hâtons-nous de faire une réserve qui n'est pas exempte d'un sentiment d'envie bien excusable : ce reproche d'imprévoyance ne saurait s'appliquer à l'Angleterre, qui suit dans sa politique étrangère une ligne inflexible dont elle ne dévie jamais. Whigs ou tories, les hommes d'État qui se succèdent à tour de rôle au Foreign Office savent ce qu'ils veulent, et marchent droit au but que l'intérêt du pays leur commande de poursuivre. Ailleurs, on procède, pour ainsi dire, par tâtonnements ; on ne se préoccupe que de parer aux difficultés du moment, sans songer aux éventualités de l'avenir ; on ne cherche qu'à ajourner les solutions décisives, sans se soucier de l'échéance inéluctable à laquelle il faudra tôt ou tard payer toutes les fautes commises.

Dans une précédente étude (1), j'ai signalé tous les périls que nous ont fait encourir les hésitations traditionnelles de notre diplomatie et les lacunes de nos traités avec le Maroc. Sur le même terrain, le gouvernement espagnol risque à son tour de s'engager sur une pente dangereuse, s'il perd de vue les leçons du passé.

Il serait sans doute prématuré de préjuger du résultat final de l'expédition de Melilla. D'après les nouvelles livrées à la publicité, les opérations militaires ont été suspendues après quelques escarmouches plus ou moins meurtrières ; le gouvernement espagnol a rappelé la majeure partie du corps expéditionnaire, et il a entamé avec le sultan des pourparlers dont le dénouement est encore problématique. Mais, à coup sûr, si la campagne dans laquelle l'Espagne s'est engagée n'aboutit pas à des résultats effectifs, si le cabinet de Madrid, pris de scrupules superflus, se contente de promesses illusoires et de simulacres de réparations, tous ses sacrifices demeureront stériles et l'Espagne devra s'attendre à de nouveaux mécomptes et à de prochaines déceptions.

Cependant, nul mieux que le peuple espagnol ne devrait être édifié sur l'attitude à prendre vis-à-vis des Maures. Du VIIIe au XVe siècle de notre ère, la Péninsule ibérique a été la proie des conquérants arabes, et pendant toute cette longue période ses habitants n'ont eu qu'une seule pensée, la délivrance du sol natal et l'expulsion des infidèles. L'Espagne tout entière était alors une nation armée contre les Sarrasins. Quatre ordres de chevalerie surgissaient pour les combattre, et les preux paladins d'Alcantara, de Calatrava, de Saint-Jacques et d'Avis guerroyaient sans trêve pour délivrer le pays de l'étranger. Il fallut sept siècles pour que l'œuvre de la délivrance fût accomplie, et l'empreinte que la conquête arabe a laissée au caractère espagnol n'est pas encore effacée de nos jours. Cette empreinte, on la retrouve dans l'impassibilité avec laquelle l'Espagnol donne ou reçoit la mort, dans son mépris de la souffrance, dans la persistance un peu fataliste de ses rancunes.

Il faut le dire aussi, ce qu'une lutte séculaire pour l'indépendance a surtout développé chez les populations de la Péninsule, c'est la fierté et la susceptibilité nationale, c'est l'exaltation du sentiment chevaleresque, et chaque fois que la fibre patriotique a été mise en jeu, elle y a vibré avec une intensité qui est comme un écho des épopées du moyen âge.

L'envahisseur une fois chassé de la Péninsule, l'Espagne devait songer, sinon à exercer des représailles, du moins à prendre sur le littoral africain des gages qui la missent à l'abri de nouvelles surprises. C'est dans cette pensée qu'elle occupa successivement ses possessions actuelles sur les côtes du Riff et du Gharb.

Les indigènes désignent sous le nom de Riff toute la partie du littoral comprise entre notre frontière algérienne et la ville de Tétouan. Le Riff a environ 400 kilomètres de côtes sur une profondeur d'environ 200 kilomètres. Il est traversé par une série de chaînes de montagnes qui se relient à la grande chaîne de l'Atlas. C'est sur la côte du Riff que se trouvent trois des forteresses occupées par l'Espagne, Melilla, Peñon de Velez et Peñon de Alhucemas. Melilla est la première place qui ait été enlevée aux Arabes vers la fin du XVe siècle. A part ces trois points, la côte du Riff est absolument inabordable et ne présente que des récifs et des criques rocheuses qui servaient naguère encore de repaires aux forbans et aux pirates.

Sous le nom de Gharb, on désigne toute la région du littoral qui s'étend de Tétouan à l'océan Atlantique, et dont les principales villes sont Tétouan, Tanger, Alkassar et Larache. C'est sur la côte du Gharb que se trouve Ceuta, à la pointe de la pres-

1 Voir la *Revue* du 1 novembre 1893.

qu'île qui sépare Tétouan de Tanger. Du temps des Romains, Ceuta était la métropole de la Mauritanie Tingitane. Occupée pendant quelque temps par les Génois, elle fut prise en 1415 par les Portugais, qui la cédèrent à l'Espagne en 1668.

Ils y étaient à peine installés lorsque le sultan Moulaj-Ismaïl proclama la guerre sainte contre les chrétiens et vint investir Ceuta avec une nombreuse armée. Mais il n'avait pas de flotte, et les Espagnols pouvaient ravitailler la place par mer et y jeter des renforts. Moulaj-Ismaïl se retira après avoir laissé devant Ceuta un camp d'observation. L'investissement de la place durait depuis vingt-six ans. En 1720, Philippe V résolut de faire cesser un état de choses humiliant pour la couronne d'Espagne : il envoya en Afrique le marquis de Leyde, qui débarqua à Ceuta avec 16 000 hommes, culbuta et dispersa le camp des Maures et s'avança jusqu'à Tétouan. Satisfait de ce succès, Philippe V renonça à pousser plus loin l'expédition, et, sur un ordre de Madrid, le marquis de Leyde se retira en laissant une forte garnison à Ceuta.

La pacification de la contrée n'était qu'apparente, la garnison espagnole et les indigènes restaient toujours en état d'hostilité. En 1860, une nouvelle rupture éclata; les Kabyles d'Anghera venaient de détruire un fortin espagnol placé à peu de distance de la citadelle. Afin de préserver les dépendances de Ceuta des coups de main auxquels elles étaient exposées, l'Espagne exigea la cession du massif de Sierra-Bullones qui domine les fortifications de Ceuta. Le sultan refusa d'accueillir les ouvertures du gouvernement espagnol, qui dut encore une fois recourir à une déclaration de guerre. La mémorable campagne de 1860 est une de celles dont l'Espagne se glorifie à juste titre. Le général O'Donnel emporta d'assaut les hauteurs de Sierra-Bullones, et, après avoir culbuté l'armée marocaine à Castillejos, il occupa Tétouan. Il se disposait à marcher sur Tanger. Le sultan terrifié demanda la paix et souscrivit à toutes les conditions qui lui furent imposées. Il consentit à céder une partie du territoire de Sierra-Bullones au sud de Ceuta, il reconnut à l'Espagne le droit de fonder un établissement maritime à Santa-Cruz de la Pequeña, sur le littoral de l'Atlantique, et il s'engagea à payer au vainqueur une indemnité de 100 millions de francs. Il est vrai que cette indemnité échelonnée par annuités dut être prélevée sur les recettes des douanes marocaines, et il a fallu près de vingt-cinq ans pour en effectuer le paiement intégral.

L'histoire de Melilla est exactement le pendant de celle de Ceuta, et de tout temps la garnison y a subi des agressions à main armée. Sous le règne de Charles III, le sultan Sidi-Mohammed tenta lui-même de prendre la place d'assaut, mais il fut honteusement repoussé et dut se résigner à signer la paix.

Il serait trop long d'énumérer la série de ruptures et d'arrangements intervenus depuis le XVI^e siècle entre les rois d'Espagne et les sultans du Maroc. En réalité, ces conventions n'avaient d'autre résultat que de masquer les inconvénients d'une paix boiteuse, et l'Espagne dut s'armer d'une patience à toute épreuve pour se résigner à ces continuelles alternatives de paix et de guerre.

On s'explique cette résignation si l'on tient compte des circonstances historiques qui avaient entraîné l'Espagne dans la mêlée des grandes luttes européennes. L'histoire est pleine du rôle considérable qu'elle y joua avec Charles-Quint, et, à partir de ce moment, des intérêts majeurs la forçaient à se désintéresser du littoral qui avait été si longtemps le théâtre de ses combats contre les infidèles. On est même surpris de l'habileté qu'elle déploya en plusieurs circonstances à trouver un point d'appui au Maroc contre ses adversaires en Europe. Pendant la guerre qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre de 1779 à 1793, les vaisseaux espagnols qui bloquaient Gibraltar allaient se ravitailler dans les ports du Maroc, et ils en sortaient librement pour donner la chasse aux bâtiments ennemis. Le sultan leur fournissait des approvisionnements, il se chargeait des transports; il alla jusqu'à offrir à l'Espagne son assistance pécuniaire, et lui confia une partie de ses trésors. Sans ce concours, qu'elle sut habilement se ménager, l'Espagne ne risquait rien moins que de perdre ses possessions africaines.

Mais, en définitive, le bon vouloir intermittent des sultans n'a jamais réussi à mettre les forteresses de Ceuta et de Melilla à l'abri des attaques des indigènes. Elles ont toujours été bloquées et cernées, et il ne saurait en être autrement, tant qu'une démarcation infranchissable n'arrêtera pas les bandes riffaines qui viennent s'embusquer au pied de leurs murailles.

Les montagnards du Riff sont presque tous pirates et bandits. Habitués à ne vivre que de rapines, ils sont à l'affût des aubaines que peut leur procurer le voisinage des *presidios*. Ce n'est pas sans raison qu'un vieux dicton populaire les a qualifiés en ces termes : *Con los Moros, plomo o plata.* (Avec les Maures, il y a du plomb à recevoir ou de l'argent à donner.)

Tour à tour trafiquants ou maraudeurs prêts à faire le coup de feu, le matin ils apportent leurs denrées aux portes de la ville et les vendent tranquillement aux soldats de la garnison; le soir ils retrouvent leurs carabines dans les buissons et s'exercent toute la nuit à une fusillade dont les murs de la forteresse sont la cible. Si vous avez visité Ceuta, on n'aura pas manqué de vous donner la représentation d'une expérience qui produit toujours son effet. Aux alentours

de la citadelle, la solitude semble absolue, il n'y a pas âme qui vive; mais placez un shako au bout d'un bâton, et agitez-le au-dessus des remparts, aussitôt les balles sifflent et viennent cribler ce point de mire improvisé. Que feraient les Riffains si les Espagnols renonçaient à occuper leurs forteresses? Ils seraient les premiers à regretter leur départ! Prendre l'argent des chrétiens et les tuer pour gagner le paradis, n'est-ce pas un métier des plus enviables?

En définitive, moins les brillants faits d'armes qui donnèrent un nouvel éclat à la vaillance espagnole, la campagne actuelle n'aura été que la répétition de celle de 1860. Après une trêve momentanée, les mêmes causes ramèneront les mêmes effets. On propose, dit-on, à l'Espagne de tracer autour de Melilla une zone neutre de 500 mètres, dont l'usage resterait indivis entre les sujets des deux États. C'est une singulière illusion que d'admettre l'efficacité de cette combinaison pour remédier à la situation précaire des forteresses espagnoles.

Les exigences de l'Espagne pourraient être tout autres. Nous n'avons pas la prétention de dicter aux plénipotentiaires espagnols les conditions de la négociation dont ils sont chargés. Mais, à notre avis, les circonstances permettent à l'Espagne de répudier les demi-mesures et de déblayer un terrain jusqu'ici semé d'écueils; elle peut imposer au Maroc une combinaison qui consisterait à placer sous la juridiction militaire d'un gouverneur espagnol toute la région du Riff depuis l'embouchure de la Moulouja jusqu'au versant occidental de Sierra-Bullones. Si les indigènes savaient qu'ils ne relèvent plus du sultan de Fez, mais des autorités militaires de Ceuta et de Mellila; si la répression des méfaits, des rapines et des agressions appartenait aux tribunaux militaires siégeant en permanence dans les forteresses; si la contribution de guerre nécessaire à l'entretien des garnisons espagnoles était à la charge des Riffains, la pacification de toute la contrée serait vite un fait accompli. Elle n'exigerait pas un déploiement de forces plus considérables que celles qui ont été mobilisées au cours de la dernière campagne. Les Riffains sont des maraudeurs et des pillards, mais ils n'ont rien de l'esprit belliqueux des tribus nomades de l'intérieur; il a suffi de l'apparition des renforts débarqués à Melilla pour les faire rentrer dans leurs repaires.

Sultan de Fez ou gouverneur espagnol, toute autorité est également odieuse aux Riffains. Mais le sultan réside si loin dans l'intérieur du pays qu'il est impuissant à les tenir en respect, ils se croient hors de son atteinte et compteront toujours sur l'impunité. Il n'en sera plus de même lorsqu'ils se sentiront surveillés par une force armée qui pourra les poursuivre à tout moment et réprimer énergiquement toute tentative de rébellion; ils se résigneront, dès lors, à se soumettre et renonceront forcément à leurs habitudes de rapines et à leurs mœurs de bandits!

Qu'on ne s'arrête pas à la difficulté d'amener le sultan à aliéner son autorité sur un territoire dont il a jusqu'ici conservé la suzeraineté nominale. Le monarque africain sait qu'il est incapable d'opposer une résistance sérieuse à une armée européenne; il est surtout fataliste et du moment où il verra une volonté inébranlable se dresser devant lui, il s'inclinera devant les décisions d'Allah!

Quant aux puissances étrangères, elles n'ont pas à intervenir dans les arrangements pris par deux États souverains. En vertu du droit des gens, le sultan est indépendant de toute ingérence étrangère dans l'exercice de ses droits de souveraineté, il peut disposer à son gré de son territoire et en céder tout ou partie à qui il lui convient. Ce n'est assurément pas la France qui voudra faire d'objection à une cession de territoire consentie en faveur de l'Espagne. On peut, il est vrai, s'attendre à l'opposition de l'Angleterre, mais cette opposition demeurera platonique, du moment où elle se heurtera à une décision bien arrêtée et si, par aventure, il lui prenait fantaisie de tenter un coup de main sur Tanger, elle trouverait toute l'Europe devant elle. A aucun prix, l'Europe ne saurait permettre que Tanger passe entre les mains de la puissance qui détient Gibraltar. Si l'occupation du Riff par l'Espagne ne peut en aucune façon compromettre l'équilibre européen, l'occupation de Tanger par les Anglais porterait une atteinte mortelle aux intérêts communs des puissances maritimes, et sous peine de livrer à la plus redoutable d'entre elles les clefs du détroit et le monopole exclusif de la Méditerranée, toutes sont tenues d'en garantir solidairement la neutralité et l'indépendance.

A ce point de vue, l'Espagne, assise sur les hauteurs de Sierra-Bullones, pourrait être la sentinelle avancée de l'Europe, chargée par elle de veiller à la liberté des mers. Maîtresse du Riff, elle remplirait en même temps une mission digne de son glorieux passé, en régénérant une population tombée dans la sauvagerie et en portant les bienfaits de la civilisation dans une contrée jusqu'ici stérile et fermée à l'élément européen.

Ce double rôle, que les nécessités de la situation assignent à l'Espagne, nul doute qu'il ne tente l'ambition d'un peuple chevaleresque et l'Europe peut compter qu'il saura le remplir!

Il y a dix ans, j'étais à Tanger aux prises avec les difficultés provoquées par les compétitions européennes et, dans une série de notes adressées à Paris, je m'attachais à définir le rôle respectif des puissances plus immédiatement intéressées à la solution des affaires marocaines. En compulsant aujour-

d'hui ces notes, il m'a semblé qu'elles n'avaient rien perdu de leur actualité et je ne crois pouvoir mieux terminer cette esquisse historique qu'en résumant les conclusions de la thèse que je soutenais à Tanger.

De tous nos rapports avec le Maroc, il ressort clairement que nous n'avons jamais eu aucune arrière-pensée de mainmise sur cette partie de l'Afrique. La France n'y a d'autre objectif que d'assurer la sécurité de ses possessions algériennes et de se frayer une route à travers le Sahara jusqu'au Soudan et au Sénégal. La rectification partielle de nos frontières et l'annexion définitive du Touat, tels sont les deux points essentiels auxquels nous devons aboutir, dans l'intérêt de nos deux grandes colonies africaines.

Mais ce qu'il nous importe d'observer et de suivre attentivement, ce sont les prétentions rivales des puissances qui peuvent, à un moment donné, se disputer les lambeaux d'un empire dont les germes de dissolution se multiplient chaque jour et dont la chute n'est qu'une question de temps.

Deux de ces puissances prendront à ce moment une posture militante pour ou contre laquelle il faudra nous déclarer, sans que la moindre hésitation nous soit permise un seul instant.

L'Angleterre ne reculera devant aucun moyen pour arriver à ses fins. Opiniâtre et sans scrupule, le gouvernement britannique redoute surtout les effets de notre influence sur les populations musulmanes; ses agents ont pour mot d'ordre de nous faire partout une opposition systématique et, sous le prétexte de défendre un *statu quo* qui n'est pas viable, ils guettent le moment favorable pour mettre la main sur le littoral africain du détroit. Il y a quelques semaines à peine, l'escadre anglaise était prête à effectuer un débarquement, mais ses manœuvres suspectes éveillèrent une légitime émotion et, pour conjurer l'orage, l'Angleterre a repris prudemment son attitude expectante. Quoi qu'on dise, l'occupation du littoral africain du détroit est le but final que poursuit la politique anglaise et les protestations de désintéressement prodiguées par le cabinet de Saint-James ne donneront le change qu'à ceux qui voudront bien se laisser duper.

En revanche, notre appui doit être tout acquis à l'Espagne dont nous sommes les premiers à reconnaître les revendications légitimes et dont nous ne jalouserons jamais les succès, dût-elle englober dans ses possessions le territoire qui s'étend de la Moulaja aux portes de Tanger. Affinité de race et de langue, communauté de sentiments, de croyances et d'intérêts, tout doit porter les deux peuples à se considérer comme solidaires et si, dans le passé, la guerre a mis aux prises les deux États, la guerre n'a jamais été provoquée que par des compétitions dynastiques dont le présent a fait table rase. La presse anglaise s'est évertuée à dénaturer nos intentions et, de parti pris, elle a cherché à nous rendre suspects à l'Espagne. Les Espagnols ont trop de bonne foi pour se méprendre sur nos intentions, ils savent que nous n'avons jamais rien entrepris au Maroc qui fût à leur préjudice et ils finiront par reconnaître que nous ne songeons pas à leur disputer un terrain où nous aimerions volontiers à les avoir pour voisins. A leur tour, ils ne voudront pas nous contester le droit d'exiger que le gouvernement marocain renonce à nous disputer l'accès du Soudan et se prête aux rectifications de limites territoriales qu'il est urgent de substituer aux clauses défectueuses du traité de 1845.

Notre entente avec l'Espagne est donc tout indiquée, elle devient la condition *sine qua non* des garanties que réclament les intérêts communs des deux pays. Tant que cette entente ne sera pas consacrée et cimentée par un accord formel des deux gouvernements. toutes les négociations avec le Maroc n'aboutiront qu'à des résultats éphémères et illusoires. Pour la France, les conflits se reproduiront périodiquement au Figuig et au Touat; pour l'Espagne, l'état de guerre se maintiendra en permanence à la lisière du territoire dans lequel les possessions espagnoles se trouvent pour ainsi dire emprisonnées.

Tel est le sens dans lequel je conseillais d'orienter notre politique au Maroc. *Pia desideria!* Peut-être, à Paris, se fût-on rangé volontiers à des avis dictés par l'impérieuse nécessité de mettre un terme à une situation équivoque. Mais il fallait prendre une décision et ce n'est pas chose aisée au quai d'Orsay! Les clameurs intéressées de nos adversaires qui, à Londres comme à Rome, nous accusaient de méditer le démembrement du Maroc, suffirent pour intimider les anglomanes endurcis qui pesaient encore sur les allures de notre politique étrangère. Et puis, les affaires du Tonkin absorbaient en ce moment toute l'attention de notre gouvernement! Bref, les choses en restèrent là et, depuis dix ans, la situation ne s'est guère modifiée, si ce n'est que l'Espagne est aujourd'hui spontanément revenue des préventions qu'elle semblait nourrir à notre égard.

Nous ne lui avons pas ménagé l'expression de nos sympathies, et la presse française a été unanime à applaudir aux manifestations patriotiques qui se sont produites sur tous les points de la Péninsule. Nous voulons croire que notre représentant à Tanger a reçu les instructions que comportent les circonstances et qu'il saurait, le cas échéant, prêter un concours efficace aux légitimes réclamations de l'Espagne. Mais est-il intervenu entre les cabinets de Paris et de Madrid un engagement formel en vue d'une action commune? Rien ne l'indique, et si rien n'a été

stipulé dans ce sens, les deux pays ne tarderont peut-être pas à le regretter. Mais il est encore temps de combler une lacune et de réparer une faute.

L. Ordéga.

*P.-S.* — Cet article était sous presse lorsqu'on m'a communiqué une nouvelle qui, si elle n'est pas encore vraie, est pour le moins vraisemblable. Le maréchal Martinez Campos est, on le sait, en route pour Marakesch, la résidence actuelle du sultan, et il serait chargé, paraît-il, de lui réclamer une forte indemnité de guerre. Vite et sans perdre l'occasion d'une aubaine lucrative, le cabinet de Saint-James aurait fait proposer à Mulaj-Hassan de lui avancer comptant la somme nécessaire. Il va sans dire que la généreuse Albion ne fait rien gratis : en garantie de cet emprunt, elle se ferait concéder pour un temps voulu la perception des droits de douane dans les ports du Maroc. Est-il besoin d'ajouter que les conditions de cet emprunt offert et accepté à un taux usuraire assureraient aux agents britanniques le monopole des douanes marocaines? Et ce que l'Angleterre tient, on sait qu'elle ne le rend plus! Ce serait d'ores et déjà une mainmise sur les revenus du monarque africain. En donnant à Mulaj-Hassan le moyen de satisfaire les exigences du plénipotentiaire espagnol, l'Angleterre se donne un double prestige : vis-à-vis du sultan qu'elle dégage d'une situation critique, elle prend le rôle d'un sauveur, et vis-à-vis de l'Espagne elle garde l'attitude d'un courtier obligeant qui lui permet de combler sans retard la brèche faite à ses finances par l'expédition de Melilla.

N'est-ce pas une combinaison bien imaginée pour donner libre carrière aux convoitises de l'Angleterre et assurer sa prépondérance au Maroc ? Pendant ce temps, si quelque indiscret essaie de se renseigner au quai d'Orsay, on répondra qu'on est sans nouvelles et qu'il faut en conclure que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

L. O.

## LES JEUNES REVUES (1)

### Histoire de dix ans.

II. — L'art intellectuel.

Les *Entretiens politiques et littéraires* parurent au moment où la *Revue Indépendante* pâlissait. Le mot d'ordre y fut de ne publier que de la prose. — Trait significatif, et qui montrait une tendance de la prose et du vers à se distinguer l'un de l'autre, après tant d'efforts inutiles tentés auparavant pour les fondre ou les combiner. Et, en effet, ces ingénieux paradoxes du vers pédestre ou de la prose poétique n'avaient point réussi à changer le moins du monde le génie de la prose non plus que le génie du vers et, après avoir admiré quelques effets singuliers d'artifices très compliqués, l'on finissait par en percer en souriant le mécanisme. On a compris depuis qu'il n'y a pas de profit véritable à violer jamais un ordre naturel et qu'il faut, au contraire, accepter d'abord la nature, pour être ensuite secouru et secondé par elle; ainsi l'a expliqué M. Maurice Maeterlinck à M. Jules Huret par cette jolie parabole du charpentier, empruntée d'Emerson :

> Le charpentier, n'est-ce pas, s'il doit dégrossir une poutre, ne la place pas au-dessus de sa tête, mais sous ses pieds, et ainsi, à chaque coup de hache qu'il donne, ce n'est plus lui seul qui travaille, ses forces musculaires sont insignifiantes, mais c'est la terre entière qui travaille avec lui : en se mettant dans la position qu'il a prise, il appelle à son secours toute la force de gravitation et l'univers approuve et multiplie le moindre mouvement de ses muscles. Il en est de même du poète... Et chaque mouvement de sa pensée doit être approuvé et multiplié par la force de gravitation de la pensée unique et éternelle...

Excellentes observations, renouvelées d'ailleurs de la haute classicité. Être prosateur dans la prose et poète dans la langue naturelle de la poésie, ou intervertir ces fonctions en appliquant à chacune d'elles les organes (1) qui n'y furent point destinés, cela revient à pratiquer un art « simple » ou un art « pervers », c'est-à-dire à chercher d'abord et directement la beauté ou courir après l'occasion de montrer quelque vain talent de virtuose.

Les écrivains des *Entretiens politiques et littéraires* ont, en outre, contribué au développement de l'idéologie, dont on a vu précédemment les origines. Socialistes avec les uns, catholiques avec les autres, socialistes et catholiques avec un troisième parti, misérablement anarchistes avec quelques derniers venus, les *Entretiens* ne laissaient pas que de sourire de tant de religions exposées. MM. Georges Vanor et Bernard Lazare y ont surtout tenu le rôle d'ironistes avec l'emploi de secrétaires de la rédaction. A la *Revue Contemporaine*, les idées se faisaient admettre à force de roideur et de majestueuse solennité : ici, c'était le « renanisme » qui les sauvait et les rendait présentables. Mais nous les voyons pénétrer toutes nues dans les recueils de date plus ré-

(1) Voyez le numéro précédent.

(1) Ce mot d'organes dit sans doute trop peu, car les organes se transforment et la différence de la prose et du vers n'est pas une simple question de morphologie. Il faut la rattacher à ces qualités fixes, à ces essences invariables qui sont le fondement et l'explication de toute évolution, j'entends de toute variation régulière des genres.

cente, tels que l'*Art et la Vie* et la *Revue Blanche*.

Les poètes eux-mêmes ont recommencé d'adorer les belles idées. J'en connais qui se font scrupule de joindre deux rimes qu'ils n'aient d'abord concilié plusieurs paires d'antimonies. Un lyrique a fondé, dit-on, le *Saint-Graal* pour établir la paix dans les sphères de la pensée. Il annonça, dès les premiers numéros, la proche conciliation de l'âme chrétienne avec l'âme moderne, des barbares du Nord avec les latins du Midi, du romanisme abstrait et pur avec le style pittoresque des deux Flandres. Un ordre religieux et littéraire fut créé pour obtenir plus tôt tous ces désirables effets. Quarante hommes de lettres des quatre langues belge, slave, française et provençale, y furent inscrits bon gré mal gré : ce furent les quarante chevaliers du Saint-Graal, dont la liste ne tarda point à être publiée. On y voyait M. Vicaire considérer d'un œil surpris le comte Tolstoï et M. Puvis de Chavannes sur les mêmes lignes que MM. Poictevin et Henry Bérenger. Cette belle congrégation vécut un mois ou deux. Puis, le maître de la maison se vit dans la nécessité de mettre dehors tout le monde, ce qui n'alla point sans de terribles orages.

Tout autre assurément est le directeur de la *Plume*. Celui-ci laisse s'accorder ou se gourmer les participes. Les idées se peuvent quereller devant sa maison ; c'est les auteurs qu'il associe, les invitant avec politesse à entrer et les faisant asseoir à des dîners que l'on dit assez plantureux. Je ne crois point émettre un paradoxe téméraire en prenant pour un témoignage de la croissante intellectualité des nouvelles générations les belles nuits de trêve, instituées sous ce nom modeste et déjà fameux des « Banquets de la *Plume* ». M. Vacquerie, M. Scholl, M. Zola, M. Coppée, M. Magnard, M. Stéphane Mallarmé les ont tour à tour présidées. Ils y ont rencontré, qui les applaudissaient, des troupes de jeunes garçons qui, deux années plus tôt, les eussent égorgés avant le deuxième service. Eux-mêmes méprisaient de tout leur cœur ces jeunes bandes auxquelles ils reprochaient des erreurs de prosodie ou des vices contre nature. Les bons offices du directeur de la *Plume* ont eu raison de ces animadversions réciproques. M. Scholl a pu écouter sans angoisse l'énoncé des rêves favoris de M. Adolphe Retté :

. . . . . .
Barque sillant très lentement l'eau musicale,
Barque berçant l'oubli des ivresses brutales...
O la mansuétude aimante de ses Yeux !

Et l'histoire n'ajoute point que M. Adolphe Retté ait montré aucune tristesse lorsque, son tour venu, M. Scholl y alla d'un couplet gaillard :

Au cabaret de la Tonnelle...

La revue, qui paraît deux fois le mois, fait preuve du même éclectisme. Elle publie aussi chaque trimestre deux ou trois numéros consacrés à des points spéciaux d'une grande variété. L'art décadent, l'art symboliste, les félibres, le culte du moi, le « Mirliton », les « Condamnés de la neuvième Chambre », l'Odéon, le Japon, la Belgique, la Pantomime ont ainsi défilé en raccourci sous nos yeux. Et l'œuvre de la *Plume* se développe encore grâce à des réunions hebdomadaires dans un sous-sol illustre de la place Saint-Michel. M. Verlaine y vient avec M. Cazals, un dessinateur et un chansonnier de haut goût ; ces héros sont placés sur l'estrade du président ; à leurs pieds s'agite une foule confuse que dominent les éclatants rappels à l'ordre de M. Léon Deschamps, car c'est le nom du jeune fondateur de la *Plume* avec lequel M. Gaston Deschamps demande à n'être point confondu. Il préside. Sa voix est joyeuse et sonore, et le nombre des entreprises auxquelles il a donné son aide proclame encore mieux son invariable optimisme.

### III. — Les anarchistes.

Ces vertus sociales, qui montrent que les mœurs ont bien perdu de leur rudesse, ne se font point sentir encore dans la philosophie de nos jeunes revues. On y lit des maximes dignes des indigènes du Pomotou :

Isole-toi. — Il n'est en art que des individus, des natures. — Toute esthétique préconçue est vaine. — Sois un sauvage et un indépendant. — Rien au monde n'importe que ta sincérité, ta conviction. — Être soi, rien n'est bon ni réel hors de là. — Il n'y a pas d'école, il n'y a pas de tradition, il n'y a rien que toi...

Je pourrais allonger sans fin ce ruisseau des petites nigauderies qui coulent le long des revues, si je n'étais tenu par le souvenir que ces choses sont moins dites par réflexion que par habitude, parnassiens et naturalistes n'ayant jamais pensé différemment sur ces sujets. Empiriques du réalisme ou vieux romantiques, c'étaient des « anarchistes » et ils l'étaient sans doute supérieurement, puisqu'ils ne cherchaient point, comme nos jeunes hommes, à raisonner ce sentiment. Il y a, de la part de ces derniers, quelque logomachie à ordonner la théorie qu'il ne faut plus aucun ordre au monde et à soutenir de principes la thèse de l'entière négation des principes. Mais il est vrai que la même contradiction intérieure subsiste si l'on se contente d'exprimer l'anarchisme ou d'en prendre seulement conscience. L'anarchiste absolu n'est point un écrivain. C'est une bête en larmes ou en joie et qui cède à ses réflexes sensitifs. Les derniers livres de M. Verlaine ne fourniraient eux-mêmes qu'une idée approximative de ce type d'humanité.

Ceux qui sentent que l'illogisme est une des forces

de la nature ne seront pas surpris que ces contradictions évidentes aient plutôt concouru à la fortune de l'anarchisme littéraire; et la doctrine est même devenue de littéraire sociale. On ne compte plus les jeunes gens qui se déclarent, comme ceux de l'*Art littéraire*, « pour la dynamite et le choléra ». Les curieux à qui il plaira de feuilleter la collection de l'*En dehors*, et celle de la *Révolte* y trouveront la fine fleur des romanciers de tout à l'heure et des poètes de demain. Ils sont pour la plupart nés d'excellente bourgeoisie. Mais les bons sénateurs, les préfets, les ministres, dont nous voyons les fils s'établir ennemis des lois, auraient assez mauvaise grâce à se scandaliser, eux qui furent des « libéraux ». A le bien voir, nos jeunes gens se montrent d'assez habiles conservateurs des idées paternelles. Sans y changer grand'chose, ils les ont rajeunies d'une cravate un peu plus rouge et d'un mot qui sonne plus loin.

Ainsi Ravachol fut leur homme. Ils ont établi des parallèles soigneux entre ses derniers entretiens et ceux de Socrate mourant. Ils se piquent de croire encore de tout leur cœur à ce témoin qui s'est fait guillotiner :

Ainsi nous ne mourrons donc point, s'écriait l'autre été un écolier du vieux Parnasse, sans avoir connu, autrement que par la légende ou l'épopée, l'homme supérieur à l'idée même que nous nous sommes faite des dieux, le Héros.

Une revue nouvelle, dont ce fut le mérite, depuis deux ou trois ans, d'exprimer avec force les tendances dialectiques de nouveaux écrivains et de les incliner dans le sens de la Sociologie et de la Politique, l'*Ermitage*, posa naguère à ses jeunes collaborateurs cette question précise :

*Quelle est la meilleure condition du bien social, une organisation libre et spontanée ou bien une organisation disciplinée et méthodique?...*

On peut épiloguer sur la position du problème. Nul doute cependant que l'alternative n'y soit au moins indiquée entre l'anarchisme et ce qu'il conviendrait d'appeler désormais l'archisme. Les archistes ont été battus, je le dois dire; c'est à peine s'ils ont recueilli vingt-trois voix sur cent. Il s'est trouvé, parmi ces écrivains de moins de trente-cinq ans, cinquante-trois partisans du pur libéralisme et vingt-quatre justes-milieux, qui sont encore des libéraux par définition.

Mais l'anarchisme est une maladie de salon; nous avons tous vu, près de nos anarchistes en frac, de gracieuses anarchistes en robe de soirée; et l'on me confie, d'autre part, que beaucoup de jeunes institutrices brevetées s'appliquent, entre deux lectures d'Ibsen, à l'étude régulière et passionnée de l'*Ermitage* où c'est Proudhon, Spencer et Kropotkine qui sont rois. Je ne vois pas qu'il les en faille réprimander. Je les supplierai seulement de ne point se montrer exclusives, et de n'oublier point deux revues de tendances bien voisines de l'*Ermitage*, dont l'une, rédigée par un excellent raisonneur, M. Maurice Pujo, publie des articles fort graves : *l'Art et la Vie*, tandis que l'autre a pour collaborateurs assidus MM. Bérenger et Hollande, la *Revue d'Art et de littérature*. Que les jeunes filles s'enivrent de cet art émancipateur, cela est sans danger pour elles et nous n'y perdrons rien, ni le diable, si j'ose dire... « L'amour, dit le poète, est bien trop jeune pour savoir ce que c'est que la conscience » et il ignore aussi quelle captivité c'est, au fond, que la Vie et que mourir seul nous libère. Les jeunes filles ne savent rien de cela. Mais je n'ai jamais vu de mères anarchistes et je crois qu'il n'y en a point.

CHARLES MAURRAS.

*(A suivre.*

## CHRONIQUE MUSICALE

OPÉRA : *Gwendoline*, opéra en deux actes et trois tableaux. Musique de M. Emmanuel Chabrier. Poème de M. Catulle Mendès.

Voici que *Gwendoline*, représentée en 1886 à la Monnaie de Bruxelles, vient d'arriver à Paris : le voyage de retour avait moins duré pour *Salammbô*. Cependant *Gwendoline* n'a que deux actes, et l'Opéra qui demande partout des levers de rideau, l'Opéra qui prend de toutes mains les *Zaïre* et les *Déidamie*, devait, ce semble, s'en accommoder encore mieux. D'autant que la pièce est à trois personnages, très sommaire de figuration et de décors : un rivage, une chambre nuptiale, un site farouche, et c'est tout; l'enfance de l'art décoratif. Enfin, *Gwendoline*, c'est de la musique de musicien, et la chose n'est pas commune. Mais quoi! Nous aurons beau protester, wagnériser, faire les entendus, au fond nous n'avons jamais goûté la musique. Est-ce qu'avec le moindre sentiment musical, *Sigurd* succédant à la *Walkyrie* sur les affiches de l'Opéra ne nous semblerait pas une bonne plaisanterie? Ici, la chose paraît aussi naturelle que *Vingt ans après* le lendemain de la *Jeunesse des Mousquetaires*. C'est Wagner qui endort Brunehilde, et c'est M. Reyer qui l'éveille. Il y a bien quelques différences de procédés et de langage, mais cela ne fait rien puisque c'est la même histoire qui continue; c'est bien simple.

L'histoire de Gwendoline n'est pas compliquée. En wagnérien fidèle, le poète a fait reparaître la ballade du *Vaisseau Fantôme*, les ahurissements de Parsifal, le cortège nuptial de *Lohengrin*, la double mort d'Isolde et de Tristan. A part cela, rien de spé-

cialement tétralogique ou parsifalesque. Un chœur matinal où s'éveille un village anglo-saxon, les hommes pour la pêche, les filles pour les travaux des champs; un songe où s'agitent les noirs pressentiments de Gwendoline; une descente de pirates danois, plus noirs encore, répandant autour d'eux la terreur, — une terreur d'opéra, — voilà bien l'exposition classique. Puis, la scène d'amour obligée entre le chef vainqueur, Harald, et sa captive : lui, suspendant le carnage, fasciné par le premier regard de Gwendoline; elle, sûre de son pouvoir et pressée d'en abuser, lui faisant tresser des guirlandes et ramasser son fuseau. C'en est fait : pour devenir son époux, le voilà qui tourne son rouet et redit après elle sa chanson de fileuse.

Second tableau : l'épithalame, traversé par les sourdes rumeurs du complot qu'a tramé le chef des Saxons, Armel, père de Gwendoline. Le festin de noces va leur livrer les Danois ivres et désarmés, et pas un n'en réchappera. Gwendoline le sait. Restée seule avec Harald, elle voudrait le sauver; elle le supplie de fuir, mais ne pouvant lui dire pourquoi sans vouer son père à la mort, l'aveu expire sur ses lèvres. Et pendant que les époux oublient les heures, le signal du massacre est donné. Harald bondit au secours de ses compagnons. Il ne les rejoint que pour recevoir le coup mortel, et Gwendoline désespérée se frappe et meurt dans ses bras.

J'entendais vanter comme éminemment wagnérienne la simplicité presque enfantine de cette donnée. Mais Wagner, s'il simplifie l'action, développe les sentiments, en pousse l'analyse jusqu'aux nuances les plus subtiles, entre-choque des âmes et met des volontés aux prises. Et surtout, ses personnages, encore que symboliques, préhistoriques et légendaires, sont au fond très humains, faits, comme nous, de chair et de sang. Ceux de M. Catulle Mendès ont toutes les qualités de la jument de Roland : il ne leur manque que la vie. Harald ? un forban d'opéra-comique. Danois, vainqueur, vêtu de peau de phoque, libre de préjugés ridicules, dites si la tentation ne vous serait pas venue — rien qu'un moment, je le veux bien — d'emporter comme une proie, sur la mer, cette jolie fille aguicheuse et mutine ? Lui n'en a pas un instant l'idée, et, pendant qu'elle le mène comme un ours en laisse, rêve de justes noces et tourne le rouet à la risée de ses soldats; la scène est vraiment trop lestement filée. J'imagine qu'Hercule dut se faire prier davantage; Hercule, pourtant, n'était point un pirate et n'avait pour témoin que l'Amour. — Gwendoline ? une poupée. Elle se moque d'Harald au premier acte, l'épouse au second tableau, et meurt pour lui au troisième, sans qu'il y ait moyen de savoir où, quand, comment cette grande passion a commencé d'éclore.

Et tous les deux ont, de-ci, de-là, des naïvetés adorables. Gwendoline, obsédée par la terreur des Danois — souvenir de son rêve et pressentiment des catastrophes prochaines — se sent tout à coup prise pour eux d'une pitié. Elle plaint ces tristes jeunes hommes toujours seuls :

> Un soir, s'ils entendaient une tendre parole
> Leurs cœurs s'attendriraient peut-être...

S'ils sont si méchants, c'est qu'ils n'ont point d'épouses et point d'amour. Point d'épouses ? chère enfant, qui vous l'a dit ? vous aurait-on fait croire par hasard que ces pirates tombent tout armés de la lune, ou qu'ils poussent comme le varech au fond des grottes marines ? Car vous n'ignorez pas qu'ils croissent et multiplient, même assez joliment, pour le malheur de leurs voisins. Mais il fallait bien, en l'honneur de la tradition wagnérienne, faire entendre ici la note de la compassion. La candeur d'Harald n'est pas moins extraordinaire. Il a beau se dire fils de la tempête et du vent, son étonnement à cette première révélation de la femme ne s'explique que par une réminiscence de *Parsifal;* seulement Parsifal, « le fol et pur », était prédestiné pour le salut du Montsalvat; d'ailleurs il avait peu voyagé. Harald, l'écumeur de mer, le pillard du cloître et de l'autel (c'est lui qui s'en vante), descend parfois à terre. Et jamais un frais visage ne lui serait apparu, fût-ce derrière un voile de nonne ? Bien étrange, en vérité ? Et je voudrais, à ce propos, faire timidement observer à M. Catulle Mendès que puisque les populations anglo-saxonnes de la Grande-Bretagne étaient chrétiennes au VIIIe siècle, date qu'il a choisie, il est au moins singulier d'entendre le chef saxon Armel bénir les jeunes époux

> Au nom des Dieux seigneurs des cieux étincelants.

Vous me direz après cela que l'intervention du clergé pour les noces du païen Danois aurait été plus bizarre encore. Et puis, ce mariage n'est pas sérieux.

Une dernière perle. Au moment où Gwendoline presse Harald de s'enfuir avant que son père ne donne le signal du massacre, elle songe en entendant chanter les Danois attablés :

> Sans doute ils sont nombreux et veillent sur leur maître;
> Mon père n'est pas le plus fort...

et cette réflexion calme pour un instant ses angoisses. Mais s'il n'est pas le plus fort, c'est donc lui qui sera massacré; singulière piété filiale ! Décidément ces professeurs de drame musical, quand ils opèrent pour leur propre compte, ont de drôles de façons !

Tel qu'il est pourtant, le poème de M. Catulle Mendès a du moins une qualité maîtresse. Tout y est disposé pour la musique; elle y est partout chez elle. Pas d'explications à dérouler dans de longs récitatifs, rien que de la passion tendre ou féroce; donc pas de trous dans la trame mélodique, pas de sécheresse;

des hors-d'œuvre, du remplissage sans doute, jamais de vides; et c'est une vraie bonne fortune pour un musicien du tempérament de M. Emmanuel Chabrier.

Celui là n'est point un styliste, parnassien, fort en thème, un parvenu de l'érudition éclectique. C'est l'élève d'un seul maître; toute son éducation, commencée tard, s'est faite sur les partitions de Wagner. Bach, Palestrina, Mozart, ne lui sont devenus familiers que bien après, et jamais sur le pied de l'intimité, je crois. Comme la plupart des musiciens de la Société nationale, il ignore que celui qui veut pénétrer le style de Wagner, ce n'est pas de Wagner, mais de Mozart, Bach et Palestrina qu'il doit l'apprendre. Du maître de Bayreuth, M. Chabrier a pris les harmonies troubles, le goût des polyphonies compliquées, — le goût plutôt que l'art, car les masses énormes qu'il prétend faire mouvoir ensemble marchent parfois dans un certain désordre. Mais on se dit qu'il a tant d'idées qu'il faut bien qu'elles se produisent, sauf à se bousculer un peu à la sortie. Ses gaucheries ne sentent donc pas trop le travail, n'ont rien de pénible; sa main, d'ailleurs, n'est nullement maladroite; enfin, dans les cas difficiles, il s'en tire par sa bonne humeur, son air de santé robuste, trouvant presque toujours à point nommé, par don de nature, le tour aisé, l'accent décisif, la chute heureuse qui font oublier l'effort; et cette large veine d'inspiration, quand elle ne lui donne pas le talent, le supplée.

Avec un pareil musicien, les inconséquences du livret disparaissent emportées dans le torrent de la mélodie continue; dès la première note de l'ouverture il s'empare de vous et ne vous lâche point avant le dernier accord de l'apothéose; toujours il a quelque chose à vous dire; quelque chose qui n'est jamais banal; et j'en aurais long à raconter si je devais citer seulement toutes les belles pages de cette partition succulente. Je me bornerai donc à deux remarques. La première concerne l'emploi des motifs typiques. M. Chabrier, plus ménager de ses ressources que son grand modèle, les fait revenir moins fréquemment au cours du drame; il les réserve pour la scène finale où les deux amants s'anéantissent dans l'infini. Or, cette scène dont, évidemment, musicien et poète avaient attendu beaucoup, est à peu près la seule qui n'ait point porté. C'est qu'il ne suffit pas de faire reparaître des thèmes; il faut les renouveler, les faire grandir, les transfigurer dans un rayonnement d'extase (voyez la mort d'Isolde, la mort de Brunehilde, l'élévation du Graal); sinon pas de gradation, et, sans gradation, pas de théâtre. D'où il suit que le procédé de Richard Wagner ne peut être mis en œuvre que par un génie de la taille de celui de Richard Wagner. Avis aux jeunes wagnériens.

Et la seconde réflexion, par où je finis, sera pour protester contre une légende. M. Chabrier, qu'on dit un musicien râblé, musclé, sanguin, tintamarresque, m'a paru tout particulièrement inspiré dans les passages de grâce et de tendresse. Si la ballade des Danois, le choral des épées, l'ouverture forcenée m'ont fait plaisir, je dois dire que la délicieuse chanson du rouet, le prélude et le duo d'amour du second acte, surtout l'épithalame superbe, un vrai morceau de maître, m'ont charmé bien davantage. Toute l'histoire de l'art est pleine de ces surprises.

René de Récy.

## THÉATRES

Comédie-Française : Reprise de *Berenice*.

« Ce qui me plut davantage dans mon sujet, c'est que je le trouvai extrêmement simple... Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire... tout ce grand nombre d'incidents a toujours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance ni assez de force pour attacher durant cinq actes leurs spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments et de l'élégance de l'expression... » Ne pensez-vous pas qu'ainsi Racine a résumé d'une façon admirable ce théâtre simple que nous réclamons aujourd'hui, et dont un demi-siècle de « scribisme » nous a déshabitués? *Bérénice* — tragédie, drame, ou même comédie dramatique — est une admirable « pièce », précisément parce qu'elle est simple, que l'émotion y naît du choc seul des sentiments, sans aucun élément étranger au sujet, sans artifices, du seul développement des caractères et des passions. C'est le plus pur, le plus humain et en même temps le plus « idéal » des chefs-d'œuvre de Racine : et ces qualités, c'est à sa simplicité, sans doute, qu'il les doit. On a tant démontré ces jours-ci que *Bérénice* était une pièce de théâtre, que je n'ose le prouver une fois de plus. Mais, qu'on ait pu en douter, n'est-ce pas une preuve de la perversion de notre goût? Je ne voudrais pas faire de rapprochements saugrenus; mais remarquez que tous les raisonnements par lesquels on démontre que *Bérénice* est « du théâtre », tous ou presque tous pourraient s'appliquer à telle comédie moderne qui « n'en est pas », paraît-il, à la *Parisienne*, par exemple...

J.-J. Weiss voyait un défaut dans *Bérénice;* l'obstacle qui sépare Titus de la reine de Judée lui paraissait trop exclusivement romain, et difficile à accepter pour un public imparfaitement renseigné sur les sentiments un peu contradictoires qu'inspiraient les « rois » aux dociles victimes de l'empereur Néron. Il ne semble pas que l'objection soit irréfutable. Au

moins ne résiste-t-elle pas même aux premières scènes de la tragédie. On oublie, à les entendre, — et c'est bien là la merveille! — on oublie ce qui d'abord a séparé Titus de Bérénice. Il y a un obstacle entre eux, préjugé romain ou autre; c'est tout ce que nous voulons savoir. Peu nous importe la nature même de cet obstacle : ce sont ses effets qui nous intéressent et qui nous touchent. Nous ne voyons plus que deux êtres qui s'aiment, et qui ne peuvent s'appartenir. Et tous deux nous donnent à un tel degré l'illusion de la vie, on les voit, on les sent tellement penser et souffrir, qu'ils rendent nôtres leurs pensées et leurs souffrances, que nous pensons, que nous souffrons avec eux. On pourrait presque dire que le pathétique de *Bérénice* est extérieur (et supérieur) à la situation des personnages. Dans *Polyeucte* par exemple, le drame ne se comprendrait pas sans le christianisme de l'époux de Pauline. Ici Titus est empereur et Bérénice est reine; ils seraient tout autres que le drame n'en subsisterait pas moins. Ce sont, à proprement parler, « les amants séparés ». Chez l'un comme chez l'autre vous retrouverez tous les sentiments que respire l'être qui aime séparé de ce qu'il aime, qu'il soit roi, empereur, en haut ou en bas de l'échelle sociale. Prenez les vers les plus touchants de la tragédie de Racine, par exemple le divin couplet du quatrième acte, qui résume pour ainsi dire tout le caractère de Bérénice :

Pour jamais! Ah Seigneur! songez-vous en vous-même
Combien ce mot cruel est affreux quand on aime?
Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous;
Que le jour recommence et que le jour finisse
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice...

Il n'est pas de vers plus purs, plus harmonieux, et d'une plus grande intensité de sentiment. Mais ce sont là des vers d'amante délaissée, quelle qu'elle soit. Bérénice les dit, mais non Bérénice-reine, Bérénice amoureuse et malheureuse. Et voyez encore l'admirable fin du second acte, à partir de la scène entre Titus et Bérénice. Jamais on n'a analysé plus exactement et plus profondément l'âme d'une femme amoureuse. Tous les sentiments y sont montrés avec une force sans égale, depuis la coquetterie presque câline du début, jusqu'au cri de triomphe de la fin :

Si Titus est jaloux, Titus est amoureux!

Bérénice se demande d'où vient la froideur de Titus : elle en cherche les causes, et croit tout, sauf qu'il ne l'aime plus. Elle aime : Titus ne peut donc avoir de torts; serait-ce elle?

Parle. N'ai-je rien dit qui lui puisse déplaire?

Puis elle reprend confiance. De toutes les causes qu'elle trouve, instinctivement, elle choisit la moins sérieuse, et s'en démontre à elle-même l'inanité. Et tout cela, coquetterie, inquiétude, raisonnements, n'est qu'un prétexte pour s'occuper de Titus, pour parler de lui, pour répéter qu'elle l'aime et qu'elle l'aimera toujours. Mais ici encore, vous voyez combien la peinture dépasse, si je puis dire, Bérénice elle-même. C'est l'amante « en soi ». Jamais personnage ne fut plus général, plus éternel que celui-ci.

On a reproché parfois à notre théâtre classique de mettre en scène des entités, des vertus, des faiblesses, au lieu de réels personnages. C'est précisément ce qui fait sa grandeur suprême. N'est-ce pas un miracle qu'ayant pour truchements les personnages les plus conventionnels du monde, l'analyse des sentiments reste, au bout de deux cent vingt-cinq ans, aussi pathétique, aussi touchante et aussi tragique? C'est précisément l'impersonnalité des personnages qui leur donne cette valeur éternelle. Et en agissant ainsi, il se trouve que nos auteurs classiques ont trouvé la « manière » la plus appropriée à la langue qu'ils parlaient. En faisant volontairement abstraction de tout détail matériel et particulier, ils n'ont eu à développer que des sentiments : et c'est les sentiments que la « poésie » peut seulement exprimer. C'est ce que n'ont pas compris les romantiques et tous ceux qui s'essoufflent à faire des drames en vers à leur image. A chaque scène quelque détail matériel survient, que le vers ne saurait rendre sans qu'on le « force » et que le pittoresque moderne de la forme ne suffit pas toujours à faire accepter. Chose digne de remarque, nous touchons ici à la théorie de Wagner sur le drame musical. Vous savez que sa grande découverte, d'où découle la réforme qu'il a tenté de faire, consiste en ceci, qu'il a compris que « la musique exprime l'inexprimable »; traduisez : qu'elle ne saurait rendre rien de particulier, rien que des sentiments et des passions. Les personnages de Wagner aussi sont des entités, ses Tristan, ses Siegfried, ses Hans Sachs et ses Tannhauser, et c'est pour cela qu'ils sont « bons à mettre en musique ». Sans pousser plus loin un rapprochement qui en viendrait facilement à l'absurde, ne peut-on par dire que la poésie, elle aussi, est une musique, et qu'en son essence même, à son origine, elle est soumise aux lois qui régissent le drame musical, c'est-à-dire, représenter des personnages non par l'extérieur mais par l'intérieur. Cette vie intérieure, qu'on nous la montre par dix manifestations successives, comme le fait Shakespeare, ou par un ou deux traits significatifs, comme le fait Racine, qu'importe, si cette vie existe, si nous la voyons se dérouler à nos yeux sur la scène? Et quel personnage eut jamais plus de vie intérieure que Bérénice! Chaque phrase, presque chaque vers est « gros » de sens : en douze syllabes, c'est un sentiment, un sentiment complet qui se révèle à nous, et dont on devine le développement presque infini. Et non pas Bérénice seulement, mais aussi les personnages de second plan, jusqu'à Phénice elle-même. La

réponse du premier acte est digne de la nourrice de *Roméo et Juliette*. Et Antiochus! S'il est un rôle ingrat, c'est bien celui de cet amant dédaigné qui soupire en vain du premier jusqu'au cinquième acte. Racine lui a donné tant de sincérité qu'il est peut-être avec Bérénice le plus touchant de ses personnages. Voyez le troisième acte : c'est merveille de suivre pas à pas tous les sentiments que développe chez Antiochus la résolution de Titus : son espoir invincible et irraisonné, l'intelligence de ses raisonnements, sa prudence, l'habileté sincère avec laquelle il reprend son rôle d'amant résigné et « idéal » qui pourra lui servir plus tard... Tout y est : qui sait même si l'on n'y trouverait pas au début comme une petite pointe de « rosserie » ? A première vue, ces personnages de tragédie (je parle surtout de ceux de Racine) semblent fixés en un geste immuable, tendus et comme bandés vers l'héroïsme. Qu'on les regarde de près et, derrière leur attitude, on découvre l'infinité de sentiments par où ils ont passé. Ils se décident pour l'attitude héroïque ; mais précisément, ils se décident, ils ont choisi ; et c'est là tout le théâtre. Or, nulle part plus que dans *Bérénice* on ne peut suivre le « travail » des personnages, et cela, grâce à la simplicité même de l'intrigue. Peut-être, parmi les chefs-d'œuvre de Racine en est-il de plus tragique, comme *Mithridate*, de plus passionné, comme *Phèdre*, de plus profond, comme *Athalie;* peut-être doit-on avoir pour ceux-là une admiration plus respectueuse ; il n'en est pas de plus touchant que *Bérénice*, il n'en est pas qui inspire une tendresse plus intime, plus reconnaissante et plus douce.

Ce n'est pas le moment de reprocher à la Comédie-Française le demi-siècle qu'elle a mis à nous rendre *Bérénice*. Elle nous l'a rendue ; qu'elle soit louée. Mais qu'elle ne la laisse pas se perdre au bout de quelques soirs dans la chevelure... je veux dire dans les archives de M. Monval! Ces représentations qu'elle nous donne sont son honneur : qu'elle n'en soit pas trop avare. Et, s'il est vrai, comme on l'a annoncé, que le comité ne veuille plus pendant deux mois entendre que M. Pailleron... Mais, aujourd'hui, ne taquinons pas la Comédie-Française ; remercions-la.

L'interprétation de *Bérénice* est assez loin d'être parfaite. Je sais d'ailleurs combien ces rôles si pleins de choses sont difficiles à traduire d'une manière à peu près satisfaisante. Passe pour M. Leitner, qui a rendu avec sa belle voix mais sans grand relief le personnage d'Arsace. Passe encore pour M. Albert Lambert, magnifiquement beau sous le costume du roi de Syrie (et à ce propos, n'est-ce point une erreur de « particulariser » par le costume, comme on tend à le faire, les héros tragiques dont le grand mérite est au contraire la généralité) ; mais M. Albert Lambert n'a guère fait ressortir le charme discret et ému dont le rôle d'Antiochus est tout imprégné : et sa voix est bien sourde pour les vers adorables qu'il a à dire ; c'est convenable, mais pas davantage. Passe encore... Non, ne passe pas pour M. Dupont-Vernon, qui, pareil au don Alphonse de la *Visite de noces*, trouve le moyen de mettre un *r* dans tous les mots qu'il dit : « J'ai mangé du tambour », chantaient les initiés de la Bonne Déesse ; manifestement, M. Dupont-Vernon a avalé les baguettes avec. Pour M. Paul Mounet, j'avoue qu'il m'a paru insuffisant dans le rôle de Titus. Je ne puis discuter son interprétation tout entière, mais pour ne prendre qu'un exemple, dans le grand monologue du quatrième acte, ces vers :

> Je viens percer un cœur que j'adore et qui m'aime.
> Et pourquoi le percer? Qui l'ordonne? Moi-même.

il les dit d'un ton posé, à peu près comme il dirait : « Je vais rentrer chez moi. Pour quoi faire ? Pour dîner. » Et c'est peut-être le passage le plus désespéré du rôle de Titus! Quelle fâcheuse manière, encore, d'« envoyer » les couplets par deux ou trois blocs, sans variété et sans nuances! M. Paul Mounet est un fort beau Tirésias, un excellent don Gomez, et il a été tout à fait remarquable dans le Conrad de *Par le Glaive :* il a le sens du pittoresque, et vous savez quelle création originale il a fait du Balthazar de l'*Arlésienne*. Mais il ne semble pas fait pour les héros tragiques de Racine, Oreste excepté ; sa voix rude et rauque ne se prête guère aux molles inflexions du vers racinien : ce n'est pas une voix d'amoureux ; elle est dure et dépourvue de variété. Ceci dit surtout pour l'ensemble du rôle de Titus, car je ne prétends pas qu'il n'y ait pas eu çà et là quelques inflexions heureuses.

Me voici arrivé à M^lle^ Bartet, et je ne sais comment la louer assez. Ceux qui suppliaient la Comédie de nous rendre *Bérénice*, avec elle et pour elle, savaient bien qu'elle y serait excellente. Elle a dépassé l'attente et comblé les vœux de ses plus fervents admirateurs. Elle approche de la perfection autant qu'il est possible ; et, pour être tout à fait sincère, je ne sais trop ce qui l'en sépare. C'est Bérénice elle-même ; et les épithètes dont on pourrait essayer de qualifier l'héroïne de Racine, on pourrait les appliquer à son admirable interprète. C'est une grâce, un charme de pureté inexprimable. Et comme elle a composé ce rôle, tout en nuances constamment et presque insensiblement modifiées! Gaie, tendre, un peu coquette, au début, la démarche légère, un irréprimable sourire aux lèvres, et comme poussée par une flamme de jeunesse et d'amour satisfait ; puis les premières inquiétudes, bientôt calmées... Et de quel air de tendre triomphe elle a dit le vers qui termine le second acte :

> Si Titus est jaloux, Titus est amoureux !

Et, plus tard, les angoisses commençantes, les

larmes, la révolte à peine indiquée (est-il besoin de faire remarquer en passant que si Bérénice est ici dans la même situation qu'Hermione les personnages sont aussi différents que possible?) et le désespoir allant grandissant de scène en scène, à mesure que Bérénice se voit abandonnée... Tout cela, Mlle Bartet l'a rendu avec une justesse, une mesure, une profondeur vraiment incomparables. Elle a été là une grande artiste. Jamais personne — je dis personne — ne nous a donné une aussi complète satisfaction artistique. Et puis, il faut bien le dire, en ce temps d'étoiles bruyantes, c'est une joie de se sentir tranquille, de ne pas penser que le talent dépensé va servir à attirer le chaland vers de fâcheuses entreprises, ou à lancer des réclames d'outre-mer grâce auxquelles on drainera le dernier dollar du dernier des Mohicans!... Avec Mlle Bartet, on a l'âme en repos; ses succès l'encouragent à nous donner de nouvelles joies, non à exploiter la curiosité des badauds. Que cela ait peu de chose à voir dans l'art dramatique, c'est possible C'est quelque chose pourtant, croyez-le. Et c'est pour cela qu'on peut admirer sans arrière-pensée, et vanter sans scrupules, en regrettant même de ne pas le faire assez.

JACQUES DU TILLET.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Du Soleil, de la Provence, et de la mer Méditerranée.

Robida, *la Provence* (Librairie illustrée). — Pierre de Loubeau, *la Méditerranée pittoresque* (Colin).

Je disais la dernière fois que la poésie et l'amour sont les deux seules fleurs de la vie, deux sources enchantées qui, seules, désaltèrent à jamais. Je m'étais trompé. La vie a encore une autre fleur, plus parfumée et plus belle; et il y a une autre source qui, plus sûrement encore, apaise la soif de ceux qui ont su la trouver. Au-dessus de l'amour et de la poésie il y a le soleil, le cher soleil, ce doux consolateur qui donne la santé aux corps, et qui répand dans les âmes la tranquillité et la joie. Saint François d'Assise l'appelait « mon frère »; mais il l'appelait aussi « Monseigneur »; et par là ce grand saint nous indiquait à la fois combien nous devons offrir au soleil de tendresse et de vénération.

Et il en est précisément du soleil comme de la poésie et de l'amour. Les enfants et les sages s'accordent pour l'aimer, mais sa bienfaisante beauté échappe aux jeunes gens. J'ai toujours observé que les jeunes gens ne comprenaient pas le soleil. Ils croient à l'idée, à l'action, à la possibilité de réaliser des rêves autrement qu'en rêve : avides de mouvements et de luttes, ils se sentent plus agiles sous un ciel plus froid; et le brouillard lui-même ne leur déplaît point, comme s'ils espéraient avoir plus de mérite à y reconnaître leur voie. Aussi se tournent-ils volontiers vers le nord. Avec un zèle touchant ils affrontent la poésie anglaise, la philosophie allemande, le drame belge et le roman scandinave, qui sont autant de formes diverses du brouillard et du froid. J'en connais qui haïssent l'été, et qui attendent l'hiver comme on attend sa maîtresse. Mais tôt ou tard le soleil les ramène à lui. Ils s'aperçoivent que les idées les plus ingénieuses et les efforts les plus courageux ne valent pas une après-midi de repos dans un champ d'oliviers, en face de la mer bleue, sous un ciel bleu. Le soleil engourdit leurs nerfs : il cicatrise les plaies vives de leur cœur, et paternellement, avec une sollicitude patiente et discrète, il ouvre leurs yeux à la splendeur des choses éternelles. Désormais c'est fini pour eux d'entendre l'appel trompeur des ondines, des nixes, des *roussalkas*, de toutes ces fées du Nord qui ont des voix si charmantes, mais point de corps et point d'âme. Elles sont filles de la Nuit. Les filles du Soleil ne savent point chanter comme elles, mais elles sont charitables et tendres, et quiconque s'endort entre leurs bras est sûr d'y trouver de beaux rêves.

Elles habitent près de leur père, dans les pays du midi, sur les bords de la mer Méditerranée. Dans nos pays du nord, le soleil ne vient jamais qu'en voyageur : comme les voyageurs, on le sent d'abord gêné; et puis, quand il s'est installé, il lui arrive bientôt de nous gêner à son tour. C'est qu'il n'est point chez lui; et d'année en année il y sera moins, car on dirait que d'année en année Paris s'éloigne de Marseille pour remonter vers Bruxelles. Je ne crois pas que l'on puisse comprendre le soleil, ni l'aimer comme il convient quand on l'a connu seulement durant ces excursions d'été qu'il fait dans nos contrées. Tout autre il apparaît chez lui, en Italie, en Espagne, en Algérie, dans ses domaines familiaux.

Et l'on ne m'ôtera point de l'esprit que, parmi tous ses domaines, c'est la Provence qu'il préfère. Il n'y est point seul maître : la bise en certaines saisons lui donne mille ennuis, sans compter ce fâcheux vent d'est qui pendant des journées entières le retient prisonnier. Mais au fond il est le plus fort, et ses victoires sont pleines de douceur. Du jour au lendemain, par la grâce de son sourire, tout renaît; une clarté tranquille s'étend sur les collines; les oiseaux chantent dans les buissons fleuris; et les cœurs se reprennent à leurs petits rêves. Nulle autre part qu'en Provence je n'ai connu cet enchantement si paisible; nulle autre part je n'ai vécu des journées d'une sérénité si parfaite. Une beauté harmonieuse, pure, vraiment classique, pénétrait tous mes sens.

Les contours de ma rêverie se dessinaient en moi avec une netteté singulière, de même que se dessinaient à l'horizon de ma vue les lignes tordues des oliviers et les triangles roses des voiles sur la mer. Et ces matinées de printemps, tièdes et légères, et ces soirs d'hiver où le soleil en se couchant offre aux montagnes des fêtes triomphales, et ces soirs d'été! Riante et belle en toute saison, c'est l'été surtout que j'aime la Provence. La chaleur, aux heures les plus chaudes, n'y est point si vive qu'on ne puisse s'en accommoder; et à quelques heures des villes, pour peu qu'on avance dans la *montagne*, l'air est plus frais que dans nos pays. Et cependant la nature, les plaines, les bois, la mer, le ciel, tout déborde de lumière et de vie.

Bienheureuse terre de Provence, tous les enfants l'aiment, tous les sages aussi; et notamment ces hommes la fois sages et enfants que l'Église a choisis pour ses à saints. Il n'y a pas un village, d'Avignon à Nice, qui ne garde le souvenir de quelque bon saint venu là des *pays étranges* pour prêcher l'Évangile, pour faire des miracles, et pour prendre sa part des fêtes du soleil. Les premiers, les meilleurs, c'est en Provence qu'ils se sont sentis le plus près de Dieu. Je ne parle pas seulement des saintes Marie et de Lazare, que l'Église honore sous le nom provençal de saint Restitut. Mais saint Honorat et sa petite sœur sainte Marguerite, les solitaires des îles de Lérins, et saint Maximin, et saint Rémy, et saint Trophime, ils arrivaient tous de régions lointaines, poussés par un même désir d'adorer le Créateur dans le plus magnifique des lieux qu'il avait créés. Saint François, en vérité, n'est point venu en Provence; du moins il n'a pas trouvé le loisir d'y venir corporellement; mais il y avait toute son âme. On sait que, Provençal par sa mère, il préférait à toutes les chansons d'Italie les claires chansons de Provence; sans cesse il les chantait dans ses promenades au long des sentiers. Et un jour que saint Antoine de Padoue prêchait, dans un couvent d'Arles, sur les charmes de l'ignorance et de la pauvreté, ses auditeurs aperçurent, debout parmi eux, la souriante figure du *frère d'Assise :* son corps était resté en Ombrie; mais son âme n'avait pu laisser échapper une si belle occasion de rendre, visite avant de mourir, au pays qu'elle aimait.

Ainsi la Provence, pour ceux qui l'aiment, est peuplée de grandes ombres. Aux saints succèdèrent les papes; puis ce fut le tour des antipapes; mais c'est toujours le soleil qui est resté le vrai maître. Aujourd'hui encore, sur la ruine de tant d'autres gloires, sa gloire royale demeure tout entière. Grâce à lui, la Provence a échappé à ce qu'on appelle le progrès : malgré les chemins de fer et les télégraphes, elle a gardé cet aspect ancien, ou plus justement éternel, qu'elle devait avoir déjà lorsque sainte Marie-Madeleine y est venue prier et pleurer. Les hommes ont beau vouloir déformer leur pays pour le rendre pareil au reste de l'Europe, le soleil et la nature ne manquent jamais de reprendre le dessus. Il suffit de cinquante ans pour changer en de vieilles rues provençales les avenues les plus élégantes d'Avignon ou de Marseille; et les villas ont plus vite fait encore de devenir des bastides. Je ne connais pas de pays où le passé refuse si obstinément de mourir.

Et ce pays m'est si cher, et si vénérable, que j'éprouve toujours une joie infinie à l'entendre vanter. A Paris surtout, pendant ces mornes journées de brouillard et de pluie, le nom seul de la Provence, lu sur la couverture d'un livre, réveille dans mon cœur un essaim de visions mobiles et de légères chansons. De là vient que je n'ai pas eu de relâche, ces temps derniers , jusqu'à ce que je me fusse procuré et que j'eusse lu et relu deux gros livres illustrés, qui tous deux me promettaient de me parler de la Provence, de son soleil, de sa mer et de ses légendes.

***

Le livre de M. Pierre de Loubeau, à vrai dire, ne parle pas seulement des pays de Provence. De Gibraltar à Malaga, c'est toutes les côtes de la Méditerranée qui y sont figurées et décrites, avec une abondance extraordinaire de gentilles images et de renseignements curieux. Il me semble même que M. de Loubeau, à force d'avoir exploré des rivages plus lointains, a fini par trouver un peu maigre l'élégance toute intime et discrète des terres provençales. On devine, sans qu'il le dise tout à fait, qu'il préfère la baie de Smyrne à celle de Saint-Tropez et les ruines de Taormine à celles de Fréjus. N'importe : ce qu'il dit de Fréjus et de Saint-Tropez suffit encore pour prouver qu'il ne s'y est point ennuyé. Et je lui sais un gré particulier de n'avoir pas dédaigné, comme l'on fait si souvent, la partie de la côte qui va de Saint-Raphaël à Toulon. Le vent y est parfois un peu fort, mais en aucun autre endroit je n'ai vu une aussi étroite harmonie entre la mer et ses rives. Saint-Maxime, Cavalaire, le Lavandou : aimables plages tranquilles et ensoleillées, si délicieusement provençales, tandis qu'au delà de l'Esterel c'est déjà une nature plus violente, l'entrée dans un pays nouveau. M. de Loubeau me permettra-t-il seulement de lui signaler une petite erreur? Parlant de Saint-Maxime, il affirme «qu'un bateau à vapeur met le bourg en communication journalière avec Fréjus et Saint-Raphaël ». Hélas! non; depuis deux ans ce bateau a cessé ses charmantes promenades. Un chemin de fer l'a remplacé, un chemin de fer minuscule, qui marche avec une lenteur fatigante, et qui d'ailleurs aurait grand tort de vouloir se hâter, n'ayant, pour ainsi dire, personne à conduire.

Mais je crains de n'avoir pas assez dit combien ce gros livre de M. de Loubeau est intéressant et précieux. Vous y verrez une centaine de dessins d'une justesse et d'une précision admirables. De beaux dessins, une description variée et fidèle, tout cela animé comme d'un reflet du glorieux soleil méditerranéen : il n'en faut point davantage pour faire oublier pendant quelques heures les plaisirs de Paris, qui consistent surtout, par le temps qui court, à avaler du brouillard, et à risquer de tomber dans de la neige fondue.

*
* *

M. Robida, lui, ne s'en est point tenu aux côtes de la Méditerranée. Il a essayé de nous offrir dans son livre la Provence tout entière, et même une partie du Languedoc par-dessus le marché : après Avignon et Marseille, après Aix et Nice, il a encore voulu que nous connaissions Montpellier, Béziers, Carcassonne et Agde. Et j'avoue que j'ai d'abord été tenté de lui en faire un reproche. L'architecture est la même, ou à peu près, dans ces villes et dans les vieilles cités de Provence ; mais la nature est toute autre, et toute autre l'âme.

Mais je me suis vite aperçu que M. Robida n'était point coupable d'une confusion de ce genre : car il ne s'occupe point dans son livre du caractère de la Provence, ni même de la nature provençale. Ce qui l'intéresse, ce sont les vieilles églises, les vieux ponts, les vieilles maisons. Il a soin, d'ailleurs, de nous en prévenir : *la Vieille France*, c'est la vieille France seulement qu'il cherche en Provence comme il l'a cherchée déjà en Normandie et en Bretagne. Et certes dans aucune de nos provinces il n'a pu trouver autant de monuments du passé.

Il les a tous étudiés, avec un soin et une conscience extraordinaires. Je croyais les connaître ; mais je vois maintenant qu'il y en a plus de la moitié qui m'avaient échappé. Pour Avignon et pour Arles, du moins, M. Robida en remontrerait aux plus érudits des archéologues provençaux. Il note jusqu'aux pierres anciennes qui ont servi à bâtir des maisons nouvelles. Plus tard, cependant, à mesure qu'il avance, son ardeur d'explication paraît se ralentir. J'imagine qu'il aurait découvert à Aix bien d'autres vestiges du passé que ceux qu'il a cités, s'il avait commencé son voyage par Aix au lieu d'Avignon.

Mais voici que je me reprends à lui chercher chicane, tandis que je voulais seulement attester l'extrême plaisir que son livre m'avait causé. M. Robida, comme l'on sait, est à la fois écrivain et dessinateur. Il écrit un français excellent, très simple et suffisamment coloré. Et pour ce qui est de ses dessins, jamais je ne pourrai assez dire combien ils m'enchantent. C'est que rien ne pouvait mieux convenir que l'architecture provençale à sa manière un peu dure, violente, et sans nuances ; ses lithographies en particulier, exécutées dans le beau style d'autrefois, on dirait vraiment qu'il y a saisi et fixé l'âme de l'ancienne Provence. Sa *Place de Villeneuve-les-Avignon* est toute inondée de soleil ; sa *Vue de Sisteron* a la précision d'une photographie et l'intensité d'expression d'une grande peinture ; et je ne crois pas que le plus habile photographe ni le peintre le mieux doué puisse arriver à nous rendre plus saisissantes, dans leur tragique simplicité, les murailles de Carcassonne.

Je n'en finirais pas, à énumérer ces belles images : celles que j'ai citées sont de vrais chefs-d'œuvre. Ah ! si M. Robida pouvait aimer la Provence davantage qu'il ne paraît l'aimer, ou du moins d'un amour plus exclusif ! Personne n'était mieux fait pour en sentir la beauté. Mais il veut être Parisien, et le souvenir de Tartarin vient à tout moment interrompre l'aveu de ses enthousiasmes.

Tartarin ! Ce n'est pas la Provence qui l'a rendu tel qu'il est, c'est notre vie de Paris, où toutes les races ont si vite fait d'exagérer leurs défauts ! Ce que nous appelons le *méridional*, cet homme affairé et bruyant qui nous accable de ses vaines paroles, jamais je ne l'ai rencontré dans les campagnes provençales ; je ne crois pas même qu'il y ait un pays où l'on goûte plus profondément la grande douceur du silence et de l'oisiveté. Si Tartarin était resté en Provence, au lieu d'avoir sans cesse les yeux tournés vers Paris, M. Daudet lui-même, son compatriote, aurait été en peine pour se moquer de lui. Et puis enfin, Tartarin n'a rien à voir avec l'âme de la Provence ; car, ainsi qu'il est dit dans un vers fameux :

C'est un homme du nord : il est de Tarascon !

T. DE WYZEWA.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### M. Sarcey à la Bodinière.

Hier, à la Bodinière, j'ai assisté au cours de littérature que fait, chaque mardi, M. Sarcey à des jeunes filles.

Je m'y étais rendu par curiosité et aussi avec des arrière-idées d'amusement, que je devais à des racontars, à des articles, des parodies sur M. Sarcey conférencier.

D'après ces légendes je m'imaginais que j'allais entendre de vagues truismes débités d'un ton de familiarité rabaissante, bafouillés plutôt avec des hésitations, des reprises, un sans-gêne d'élocution presque impertinent dans sa naïveté, — l'éloquence d'un vieux brave homme de professeur qui parlerait à peu près comme un habitué de brasserie ; et de voir

comment les jeunes filles accueilleraient cet amalgame, cela me paraissait assez intéressant.

Eh bien, je puis le dire tout de suite, M. Sarcey ne parle pas du tout comme on dit qu'il parle.

Public, on te trompe! M. Sarcey parle très heureusement, avec une élégance aisée et correcte. Il raconte des choses très sensées. Il ne bafouille pas. Il n'est pas grossier. Il n'est pas brutal. Et pour résumer, je souhaiterais que certains jeunes professeurs qui paonnent devant les jeunes filles, en certains cours privés ou demi-publics, allassent écouter quelquefois leur collègue de la Bodinière, pour savoir comment on fait un bon cours, un cours solide, habile et pénétrant.

***

La première impression qu'on a en entendant M. Sarcey causer debout, en frac et cravate blanche, la barbe soigneusement taillée, — causer de Paul-Louis Courier ce jour-là, — c'est qu'on se trouve en face d'un publiciste, d'un véritable, d'un authentique publiciste.

Un mot qui veut des commentaires, qui pourrait passer pour le contraire d'un compliment, depuis que la littérature et le journalisme se sont mutuellement mêlés, imprégnés, dans le plus fâcheux des margouillis.

Un publiciste, c'est-à-dire un homme qui a pour but, pour intention d'enseigner au public les idées générales se dégageant des œuvres, des événements, des époques, — de secouer graduellement les cerveaux inertes qui le lisent où l'écoutent, — d'y faire des incisions, d'y percer des conduites où on versera de la bonne liqueur de pensée, — d'amener toutes ces personnes à rallier, à réunir, à condenser en un faisceau plus fort, les observations incohérentes et éparses que la vie leur a jetées là-dessous, sous le crâne.

Pour jouer ce rôle compliqué, il faut avoir soi-même une intelligence très nette des sujets traités, un certain tour de manipulation qui rende les matières nouvelles assimilables, une grande souplesse de mots, une grande précision de visé qui lancent ces matières, ces idées, au bon moment, dans la bonne direction, — enfin une sorte d'ardeur sincère qui chatouille, surexcite le public, l'empêche de se désintéresser ou de s'engourdir.

M. Sarcey donne immédiatement la sensation qu'il possède ces multiples qualités d'opérateur et de panseur.

Ainsi, à propos de Paul-Louis Courier, la marche du cortège des idées qu'il va faire défiler et entrer sera extrêmement simple et lucide.

Montrer d'abord, qu'après Waterloo, émigrés et libéraux se détestaient pour des raisons d'intérêt, la question de savoir à qui reviendraient définitivement les biens nationaux, si ce serait aux premiers possesseurs ou aux seconds; montrer ensuite que les principales haines des libéraux étaient contre le noble, le prêtre, le gendarme; montrer finalement que Paul-Louis Courier, doué d'un tempérament de pamphlétaire qui s'aperçoit dans ses lettres, déjà, et animé des trois haines susdites, devait nécessairement atteindre à une puissante popularité quand il écrirait; corser ces trois remarques par des lectures judicieusement choisies — et la leçon est faite, Paul-Louis révélé en ce qu'il a d'essentiel, le public instruit.

Évidemment, rapporté de cette manière, le travail du publiciste n'a pas l'air bien malin. Il semble que chacun de nous serait capable d'en accomplir autant. Il semble même qu'il serait impossible de suivre un autre plan.

Mais c'est là justement la caractéristique des œuvres difficiles et réussies que de paraître, à première vue, plaisanteries enfantines, jeux de poupées, pas bien fortes.

Consultez même sur une de ces œuvres les profanes ou les débutants, ils ne l'apprécieront pas beaucoup, ils préféreront instinctivement les fioritures, les choses indirectes, ce qu'on appelle, aux jeux d'adresse, la difficulté.

Seulement plus tard, quand ils seront vraiment de l'art, du métier, ils changeront d'avis. Ils apercevront tout ce que cache de faiblesse, d'inexpérience, d'incertitude, d'ignorance souvent, l'ingéniosité de quelques-uns, et ils auront un plaisir sûr et profond devant l'ouvrage « bien faite », devant l'obstacle franchi bravement, sans truquage ni pas espagnol.

Voilà déjà bien des attraits, bien des qualités reconnues à M. Sarcey conférencier.

Aisance d'élocution, clarté d'exposition, gradation habile de l'enseignement. Hein, nous le gâtons !

Et ce n'est pas fini. Il en a encore une, — une autre : le tact.

Mais quel tact! Un tact supérieur! Un tact de luxe!

N'est-ce pas, cela vous étonne? M. Sarcey, c'est le bourru, c'est le coup de poing, c'est le coup de boutoir. Si nous avions l'habitude, comme l'ont eue à certaines époques les Anciens, si nous avions l'habitude de symboliser les contemporains illustres sous des espèces animales, le Sanglier reviendrait de droit à M. Sarcey dans cette mythologie figurée. Il n'aime pas ce qu'il n'aime pas. Il le piétine, il s'y acharne, il boute dessus avec une furie aveugle, sans souci de l'entourage, des rancunes qui lui jappent après, des conciliateurs qui le rappellent à la cordialité, à la charité, à la décence.

Ici plus de ce Sarcey. C'en est un différent, un plein de mesure, de tact; et ce tact, j'avais bien raison de ne pouvoir le définir, car c'est autre chose que du tact.

Par exemple, le voici en présence de la question cléricale, de la lutte contre l'ingérence du clergé dans les affaires publiques, de l'anticléricalisme, qui forment le fond d'une foule des pamphlets de Courier.

Lui-même a été des adeptes du pamphlétaire, mangeur de prêtres, déchireur de soutanes, positiviste, matérialiste, anticlérical forcené.

Et maintenant devant lui, dans les fauteuils de la Bodinière, dans cette salle élégante et mondaine où tout à l'heure roucoulaient le doux Cooper et la gracieuse M^lle^ Auguez, devant lui il a des dames de la bourgeoisie, des demoiselles, une foule de femmes qu'il sent, qu'il pressent religieuses, attachées aux dogmes, à la foi, aux ministres du culte.

Situation malaisée.

Le Sarcey que nous connaissons, l'autre, celui des journaux, ah! ça ne le gênerait pas : il taperait à phrases raccourcies, ou rallongées plutôt, sur son ennemi noir; il en dévorerait publiquement en faisant claquer ses mâchoires.

De même un homme de tact se tirerait de ce mauvais pas par des excuses sommaires, l'invocation à la jeunesse, aux bouillonnements du sang, plus quelques blâmes à l'esprit d'intolérance, — toutes les petites lâchetés permises.

M. Sarcey lui, le Sarcey inconnu, le Sarcey de la Bodinière, arrive à mieux avec moins de concessions, avec plus de franchise.

Comment? Mystère! Mystère et bonhomie! Je ne sais pas. Ce sont des parenthèses où il se met en dehors du débat, tout en rappelant loyalement qu'il y a figuré et de quel côté il était. Des avertissements cordiaux qu'il ne donnera pas son avis sur le problème; seulement que, s'il ne peut pas en parler librement, il ne pourrait pas, non ; vous comprenez, alors non, il ne pourrait pas. Des inclinaisons paternelles adressées à certains sentiments très respectables qui cependant ne doivent pas arrêter quelqu'un, qui a à expliquer un état d'âme, — des déclarations préalables tendant à prouver que cela n'empêche pas l'intelligence, le jugement...

Mais à quoi bon essayer d'analyser ce mélange? Ce qui en est le charme, c'est sa parfaite mixture, son air fondu, nullement sournois, nullement préparé, son air humain qui séduit et persuade...

Enfin M. Sarcey s'assied, et commence à lire des lettres de Courier.

Ah! c'est alors qu'on voit comme il tenait son public, comme toutes ces idées n'avaient de force dominatrice que par celui qui les manœuvrait.

Le publiciste a disparu; il n'y a plus que Courier, que l'artiste en scène...

Ftt! Envolée l'attention des jeunes filles! Envolée l'obéissance de leurs regards! Envolée leur sympathie pour le pamphlétaire...

On leur lit des lettres admirables, des chefs-d'œuvre et des chefs-d'œuvre; on leur sert du style de marque, une exquise conception de la vie sociale.

Non, ce n'est plus M. Sarcey, ce n'est plus leur brave ami. Aucune n'écoute, aucune ne s'intéresse, aucune ne comprend.

Puis tous ces visages se retendent, se redressent, se raniment quand l'aimable dompteur, le gros publiciste se lève pour annoncer que... la prochaine fois il continuera, il terminera Courier!

***

En rentrant chez moi, je me remémorais tout cela, la conférence, M. Sarcey debout, ces affreuses traductions d'âmes sur de jolis visages — les réflexions qui m'étaient à mesure venues; et tout à coup, une question surgit en mon esprit, une question à laquelle je m'obstinais vainement à répondre.

Jusqu'ici je pensais que M. Sarcey était violent, sectaire, par nature, par instinct.

Ses injustices, je me les expliquais par une certaine étroitesse d'esprit. Ses préférences, par une espèce de manque de goût. Ses brutalités, par comme qui dirait une absence de tact. Je me disais : « Il est comme ça! » — et cela m'empêchait de me sentir pour lui des sentiments sévères.

Et voilà que précisément il n'est pas comme cela, voilà que je l'ai vu tout autre!

Alors quand il dénigrait sans courtoisie, quand il trépignait les œuvres que nous goûtons par-dessus toutes, quand il nuisait gravement aux hommes, aux amis que nous aimons le mieux, il savait ce qu'il faisait? Alors, il n'agissait pas par un insurmontable emportement? Alors, il eût pu être envers eux clément, conciliant, affable, tel que je l'ai entendu hier, sans rien quitter de ses opinions, de ses doctrines?

Mais pourquoi ne l'a-t-il pas voulu? Pourquoi ne l'a-t-il pas été? Pourquoi le Sarcey du *Temps* n'est-il pas toujours le Sarcey courtois de la *Bodinière?* Serait-ce qu'il faudrait que tous ses justiciables fussent là le samedi, rue de Douai, dans son cabinet, tandis qu'il écrit ses feuilletons? Serait-ce qu'il aurait besoin de voir matériellement ses victimes pour éprouver envers elles la cordialité bonhomme dont il est capable? Serait-ce que ce n'est ni la tolérance ni la largeur d'esprit qui lui manquent, mais l'imagination?

FERNAND VANDÉREM.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France — Algérie — Tunisie.

Avez-vous un moment réfléchi à ce que pourrait devenir une assemblée politique dont tous les membres auraient des idées tellement communes qu'il ne s'élèverait aucun désaccord entre eux? Le président lirait le texte des projets ou des propositions de loi; quelques observations échangées à voix basse précéderaient le vote ou le rejet auquel chacun procèderait le plus calmement du monde. Ce serait l'engourdissement, la paix perpétuelle et absolue.

Le régime parlementaire serait gravement compromis si jamais disparaissait toute opposition politique ; ni énergie dans le Gouvernement, ni émulation dans les Chambres, ce *nirvana* républicain ne doit pas séduire les hommes soucieux de la grandeur du pays, ardents admirateurs des luttes parlementaires où la pensée s'élève au-dessus des violences passagères ; aussi est-ce un grand bien qu'aux élections sénatoriales du 7 janvier, il soit resté, au milieu de la ruine des différents partis anticonstitutionnels, quelques monarchistes. C'est le département des Côtes-du-Nord qui a conservé ses cinq sénateurs royalistes, tandis que le Calvados, le Finistère et l'Aveyron ont élu des républicains.

A remarquer l'insuccès absolu des candidatures du parti socialiste, décidément la *Petite République* n'a pas été heureuse en patronnant M. Longuet ; ses articles n'ont valu à ce candidat qu'un nombre dérisoire de voix, et de cette campagne il ne reste à ce parti que l'obligation nouvelle de traiter avec plus d'égards une assemblée où il regrette sans doute de ne plus compter un seul ami, depuis le départ de M. Goblet.

La session ordinaire du Parlement a été ouverte le mardi 9 janvier; l'absence de préoccupation politique laissait désert le Palais-Bourbon que des mesures de police toutes spéciales protégeaient. L'élection du président a dû être ajournée à jeudi, le nombre nécessaire des votants n'ayant pas été atteint ; l'élection de M. Dupuy ne doit rencontrer aucune compétition. D'ailleurs c'est au Palais de Justice et non au Parlement que l'intérêt public s'est porté, Vaillant, l'auteur de l'attentat anarchiste du 9 décembre, comparaissait hier devant le jury qui le condamnait à la peine de mort.

Dans le Haut-Niger, à Warina, une malheureuse rencontre a eu lieu le 23 décembre dernier, entre une petite colonne française commandée par le lieutenant Gaston Maritz, et un contingent anglais sous les ordres du capitaine Lendy; cette méprise déplorable a coûté la vie aux deux commandants qui, également de bonne foi, se sont crus en présence des sofas de Samory.

Alors que la Sicile en état de siège traverse une véritable révolution non pas républicaine mais sociale, dont la cause n'est, ainsi que le prétendent certains journaux italiens, ni les convoitises anglaises, ni l'or français, ni la propagande socialiste allemande, mais uniquement la crise agraire et l'exagération des impôts, il est utile de se demander quelle est notre situation en Algérie et en Tunisie.

Au reste, le Conseil supérieur de l'Algérie et la Conférence consultative de Tunisie ont siégé, en décembre, l'un à Alger, l'autre à Tunis. Ces assemblées ne sont pas électives sans doute, la première réunissant les chefs des différents services publics aux délégués des trois conseils généraux algériens, la seconde, de création toute récente, — elle n'a été organisée que par une lettre du ministre des affaires étrangères en date du 24 octobre 1890, — ne comprenant que les représentants des Chambres de commerce, des municipalités et des associations agricoles.

La sagesse de ces deux assemblées, leurs utiles délibérations montrent que leur organisation, bien qu'exclusive du suffrage universel, présente de précieux avantages.

M. le gouverneur général, dans son discours annuel a indiqué les efforts qu'il va tenter pour diversifier les cultures en créant une station d'expériences agricoles, développer la production du bétail en forant des puits sur les plateaux, protéger l'hygiène publique en créant un corps de médecins indigènes, assurer plus complètement la sécurité en ouvrant des routes dans les massifs impénétrables de la Kabylie, modifiant le Code forestier, accroissant le nombre des brigades de gendarmerie et en créant dans certaines communes de plein exercice des commissions disciplinaires propres à réprimer avec célérité les contraventions et les délits.

La colonisation proprement dite a consisté pendant l'année 1893 à poursuivre l'achèvement des anciens centres et à les doter d'ouvrages utiles; pourtant neuf centres nouveaux ont été créés. Sur le mode d'attribution des terres aux colons, M. Cambon a très ingénieusement tenté une expérience dont les résultats lui paraissent décisifs. Tandis que la vente sans conditions de résidence, essayée à Richelieu, a entraîné la location des terres aux indigènes sans installation des colons, la vente avec condition de résidence essayée à Tocqueville paraît avoir entièrement réussi.

En résumé, le programme des réformes à accomplir en Algérie est plein de promesses; il est à souhaiter que le souvenir de la disette qui a sévi dans le Tell et de l'épidémie cholériforme qui de Tougourt s'était répandue dans le Sud hâte la réalisation de ces projets.

La Conférence consultative de Tunisie s'est occupée presque exclusivement des travaux publics. On sait que 23 millions d'économies ont été conservés pour être affectés à l'établissement du réseau ferré que le Parlement français n'est pas encore arrivé à autoriser.

Il n'y a pas lieu en effet de se féliciter des lenteurs politiques et administratives qui retardent la création de ces travaux; ce réseau tunisien ne comptait en 1893 que 199 kilomètres alors que la colonie anglaise du Cap en comptait 2517 et l'Egypte 1068.

On souhaite que les vœux de la Conférence consultative se réalisent promptement; dans ce cas des chemins de fer relieront Tunis à Zaghouan, Tunis à Sousse par Enfidaville, Sousse à Kairouan et Sousse à Mokenine, et en même temps l'achèvement et l'entretien du port de Tunis seront assurés, la construction des ports de Sousse et de Sfax sera entreprise.

La France, qui a appris en Algérie à connaître les difficultés qu'opposent le sol, le climat et les habitants à la colonisation européenne, est fière d'avoir aussi rapidement régénéré la Tunisie, et la convoitise séculaire de l'Italie pour la terre carthaginoise peut s'irriter à la comparaison de la Sicile et de la Tunisie dont les côtes se font vis-à-vis.

H. P.

11 janvier 1894.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 30791. *Le Directeur gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 3 — 4e SÉRIE. — TOME I — 20 JANVIER 1894

## AUTEURS, ÉDITEURS ET LIBRAIRES

Ce n'est rien apprendre au public que de lui dire que la librairie va mal : on lui a si souvent parlé de la crise des livres, du krach du roman, qu'il ne peut pas plus l'ignorer qu'il n'en peut douter.

Je voudrais rechercher et signaler ici les causes de ce malaise, et en montrer toute l'importance, toute l'exceptionnelle et presque irrémédiable gravité. Je dis « presque » pour ne décourager personne. C'est d'ailleurs de librairie qu'il sera surtout question, et je n'envisagerai le livre qu'au point de vue strictement commercial, comme une marchandise.

Mais d'abord cette marchandise ne ressemble pas aux autres. Tandis que toute denrée alimentaire, un morceau de pain, un fruit, un œuf, etc., a une destination fixe et limitée à un seul consommateur; qu'un vêtement n'est porté et usé que par une personne, deux ou trois au plus, le livre, lui, ne s'use pas ou ne s'use guère, meurt rarement de vétusté, — surtout s'il a été tiré sur d'autres papiers que ceux d'à présent, — et peut servir à des milliers de lecteurs.

En second lieu, sa valeur commerciale n'est jamais équitablement déterminée et ne peut pas l'être, puisque l'élément le plus important, le fond même de l'œuvre, n'entre pas en ligne de compte, et que la forme et l'extérieur : impression, papier, illustration, reliure, etc., règlent seuls le chiffre de vente. Si bien qu'on arrive à ce résultat singulier et d'une choquante injustice : tandis qu'un tableau de Rubens ou de Raphaël coûte toujours plus cher qu'une croûte quelconque, si bien encadrée soit-elle, un tome de Virgile, de Shakespeare ou de Molière peut se vendre et se vend couramment à bien plus bas prix que le plus inconnu des romans, que la plus plate et la dernière des inepties. C'est en librairie surtout qu'on ne juge les gens que sur la mine.

Il est admis, en outre, qu'au bout d'un certain temps, lorsque l'auteur n'est plus là pour se défendre et que son œuvre est « tombée dans le domaine public », on peut altérer et falsifier cette œuvre, cette marchandise, comme bon vous semble. Personne n'a rien à y voir, et on aurait beau protester contre cette fraude et ce dol, réclamer contre ce dommage et ce préjudice, la plainte n'entraînerait aucune sanction légale et demeurerait lettre morte. C'est ainsi qu'on trouve des Rabelais « expurgés », des Régnier *ad usum Delphini*, des *Fables* de La Fontaine, des *Lettres* de Mme de Sévigné, des *Siècle de Louis XIV*, etc., etc., que Voltaire, Mme de Sévigné et La Fontaine auraient sans doute bien de la peine à reconnaître et ne pourraient que renier.

Enfin, autre particularité sur laquelle nous reviendrons plus loin, le livre est sans défense vis-à-vis de la concurrence étrangère, et, commercialement toujours, n'a rien de commun avec le patriotisme.

***

Si vous tenez à savoir si un livre se vend, ce n'est pas à l'éditeur de ce livre, encore moins à l'auteur, qu'il faut vous adresser : vous risqueriez trop de voir grossir démesurément le chiffre du tirage, *des* tirages, et d'en conclure que jamais les affaires n'ont mieux marché, que ce fameux krach n'est que pure imagination.

C'est chez les principaux commissionnaires en li-

brairie qu'il faut vous rendre. Là convergent presque toutes les demandes venant de Paris et surtout de la province et de l'étranger. Si vous êtes connu de ces intermédiaires, et s'ils consentent à se laisser délier la langue, qu'ils n'ont d'ailleurs le plus souvent aucun intérêt à tenir bridée, vous pourrez faire de curieuses découvertes et vous édifier complètement.

Vous apprendrez, par exemple, que, de tous nos romanciers actuels, il n'y en a pas six, il n'y en a que cinq pouvant compter, lorsqu'ils publient un volume, que ce volume leur rapportera une somme égale ou supérieure à dix mille francs. Ces cinq privilégiés, vous voudriez sans doute bien les connaître, et je ne demanderais pas mieux que de vous les nommer, sans la certitude absolue de faire un nombre infini de mécontents, injustement spoliés, bien entendu, et de provoquer de la part de « nos écrivains les plus goûtés du public » tant de véhémentes réclamations avec preuves à l'appui, que ce pauvre petit chiffre de 5 se trouverait aussitôt et d'emblée multiplié par le plus prodigieux et incommensurable coefficient. Tenez-vous-en donc à lui, d'autant plus qu'il est scrupuleusement exact, et, s'il vous faut à tout prix des noms, inscrivez Zola en tête, Daudet ensuite (Daudet Alphonse, cela va sans dire), et terminez pas vos trois préférés.

J'avais occasion dernièrement d'examiner les registres d'un de nos éditeurs, dont le catalogue comporte aussi bien des romans et des recueils de vers, que des livres d'économie domestique, de voyages et de science militaire. Les deux tiers des comptes ouverts pour ces volumes se soldaient par des pertes, et ces pertes tombaient indistinctement sur ces différentes sortes d'ouvrages, ce qui prouve bien, soit dit en passant, que le roman seul n'est pas atteint, comme beaucoup se le figurent. Au contraire, tel roman, signé d'un nom peu brillant, d'un nom connu seulement des gens du métier, s'était vendu une fois et demie ou deux fois plus que tel traité d'art militaire, qui semblait pourtant avoir accès dans les bibliothèques de régiment, ou que tel manuel de jardinage, tel récit d'exploration dans l'Annam ou le Soudan. Impossible de démêler le goût du public, — peut-être parce que le public n'en a plus guère et s'en moque, — impossible de s'orienter.

Quant aux bénéfices attestés par ces registres, ils étaient des plus restreints, représentaient seulement, pour chaque compte d'ouvrages appartenant au dernier tiers, à la catégorie des heureux, quelques centaines de francs, souvent moins.

Parmi les auteurs édités dans cette maison, il s'en trouvait un qui, par son talent, sa notoriété, sa célébrité, on peut le dire, attirait plus particulièrement notre attention. Il s'agit là d'un romancier, et d'un romancier à grands succès. Eh bien, ces grands succès se traduisaient par des tirages de quatre et cinq mille exemplaires en moyenne, et, pour quelques ouvrages, de huit ou dix mille au maximum.

Dans l'espace de cinq années, cet écrivain, qui a un nom, encore une fois, un nom retentissant, qu'on peut citer comme un de nos romanciers les plus en vogue, a touché, pour ses droits d'auteur, environ 16 000 francs, soit un peu plus de 3 000 francs par an, à peu près ce que touche un expéditionnaire dans un ministère. Le bénéfice de l'éditeur, pendant ces cinq ans, sur le compte de cet auteur, a été — que la Société des Romanciers français, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, me honnisse et me lapide! — a été de 5 000 francs, c'est-à-dire le tiers seulement de ce que l'écrivain a touché.

Et ne croyez pas que ces piètres résultats proviennent du fait de cet éditeur et ne se rencontrent que chez lui; ne vous croyez pas en présence d'un cas isolé et exceptionnel. Toutes les maisons d'édition, même la librairie classique qui semblait invulnérable, sont atteintes.

Le chef d'une de ces maisons, d'une des plus anciennes et des plus importantes de Paris, me disait ceci, un jour du mois dernier : « Jadis, à cette saison, il me fallait toute ma matinée, trois heures et demie, pour dépouiller mon courrier et le distribuer à mon personnel pour l'exécution des demandes; aujourd'hui, en une demi-heure, c'est chose faite : j'arrive à mon bureau à huit heures, et à huit heures et demie tout est fini, je peux me croiser les bras. »

Ce même éditeur annonce dans le *Journal de la Librairie* un livre sur lequel il compte tout particulièrement : — on a beau faire, toujours quelque vestige d'illusion surnage! — un livre signé justement du nom d'un de ces cinq grandissimes favoris dont je vous parlais tout à l'heure. Naguère une telle annonce, faite dans ce journal, spécialement destiné aux libraires et commissionnaires en librairie, aurait provoqué des milliers de demandes, et cela presque instantanément, par retour du courrier.

« En huit jours, me disait l'éditeur en question, cette annonce m'a valu dix-sept lettres, — une commande d'une soixantaine d'exemplaires. On ne veut plus acheter de livres aujourd'hui! »

*
* *

« On ne veut plus acheter de livres. » C'est le refrain qu'on entend de maint côté, l'aveu que vous fera, si elle est de bonne foi, toute personne au courant de la partie.

Nous parlons de « nouveautés », je le répète, et particulièrement de volumes de romans, poésies, actualités, etc., et non des livres spéciaux, ouvrages professionnels et techniques, ou des livres de bibliothèque et de fond. Ceux-là ont encore leur débit.

« Ce qui distingue la classe riche d'à présent, c'est qu'elle ne veut plus acheter un volume ni payer une place au théâtre. » C'est encore d'une voix « autorisée », d'un juge des plus compétents, de M. Francisque Sarcey, qu'émane cette constatation; et maintes fois ce fervent mais clairvoyant ami des livres et du théâtre a poussé ce même cri de détresse (1).

Vous ne vous représentez certainement pas une reine de France, Marie-Antoinette, par exemple, empruntant des livres, les *Contes* de Boufflers ou les *Baisers* de Dorat, à une de ses amies, à Mme de Polignac ou à la princesse de Lamballe. Non, elle avait sa bibliothèque bien à elle, tout comme Mme de Pompadour, tout comme le plus obscur des conseillers du Parlement d'alors. Aujourd'hui il n'en va plus de même, et une dame du très grand monde, écrivant à une autre très grande dame, lui demande ou lui offre tout naturellement et sans vergogne aucune de lui prêter un roman... *Mont-Oriol* de Guy de Maupassant, selon la lettre autographe qui a jadis circulé.

Quel est l'auteur qui, sur le point de publier un volume, n'a pas entendu une de ces phrases typiques, prononcées souvent par un indifférent, le premier venu : « J'espère bien que vous me l'enverrez, ce nouveau-né! N'allez pas m'oublier! Je me réjouis de vous lire! » Et notez que cet indifférent est persuadé qu'en exprimant ce vœu il fait acte de politesse et de courtoisie. La plupart du temps même, — en vertu de cet axiome : « On n'apprécie bien que ce qu'on achète », — il n'y tient nullement, à ce bouquin, il ne l'ouvrira même pas.

Cependant qu'est-ce qui pourrait mieux flatter un auteur que l'achat de son livre? Quelle plus haute marque d'estime et de sympathie pourrait-on lui donner? L'argent n'est-il pas la véritable et indéniable preuve du succès, — succès passager, vogue et engouement, si vous voulez? « Ce que l'homme de lettres, l'artiste, aime dans les fortes recettes, — a très justement constaté M. Legouvé, dans une de ses plus éloquentes et exquises conférences (2), — ce n'est pas seulement le gain qu'elles apportent, c'est surtout le succès qu'elles représentent. Il estime dans l'argent le seul thermomètre qui dise la vérité. Nos amis nous flattent, nos parents nous exaltent, les critiques nous surfont... quelquefois... pour faire un peu enrager nos confrères; mais l'argent, lui, vous exprime brutalement ce que le public pense de vous. »

Une anecdote encore, à l'appui de cette remarque, que « la classe riche ne veut plus acheter de livres ».

Une grande dame, appartenant à la plus haute aristocratie ploutonienne, avait trouvé moyen de lire toutes les nouveautés saillantes sans jamais bourse délier. Elle les empruntait tout simplement à son entourage et particulièrement aux jeunes gens qui fréquentaient son salon. Ceux-ci, au début, se faisaient un plaisir de lui apporter, dans sa prime fleur, le roman en vogue ou le volume de mémoires à sensation. Ayant fini par s'apercevoir de cette ladrerie et de cette exploitation, ils s'entendirent pour jouer un tour et donner une leçon à la noble quémandeuse.

Elle possédait dans un coin de province, sur les bords de la Creuse ou le flanc des Cévennes, peu importe, un superbe château, un château historique, dont le mobilier, les boiseries, les tentures, la galerie de tableaux, etc., étaient admirés et prônés par tous les amateurs.

Un des susdits jeunes gens, en visite chez cette dame, lui annonça un jour qu'il était — lui avait-on conté et il n'avait pas vérifié le fait — question d'elle, de son château et de ce célèbre mobilier dans une *Histoire de l'Ameublement*, qui venait de paraître.

« Ah vraiment! Je serais fort désireuse de voir cet ouvrage, ce qu'on y dit de mes gobelins et de moi. L'auriez-vous? Ne pourriez-vous me le procurer? »

Le visiteur s'inclina : « Comment donc, Madame! » mais n'envoya rien.

Quelques jours plus tard, un autre habitué glisse son mot dans la conversation :

« Vous avez lu cette *Histoire de l'Ameublement* où l'on parle de vous, de votre princière habitation de X...?

— Mais non! On m'a déjà signalé ce livre, figurez-vous, et j'aurais la plus grande envie de le lire. Comme vous seriez aimable...

— Madame! Mais tout à vos ordres! »

Naturellement, une fois dehors, lui aussi s'empressa d'oublier sa promesse.

Et alors la richissime financière de demander à tous ses visiteurs :

« N'auriez-vous pas, par hasard, cette *Histoire de l'Ameublement* dont on dit tant de bien... un ouvrage très curieux, indispensable?... »

Non, on ne l'avait pas, si « indispensable » qu'il fût; et elle avait beau se démener et s'ingénier, impossible de l'agripper!

« Tu l'achèteras! murmurait-on. Il faut que tu l'achètes, celui-là! que tu en achètes au moins un dans ta vie! »

Ce volume — on l'avait choisi un peu à cause de cela — était d'un prix relativement élevé, soixante ou quatre-vingts francs. Une bagatelle pour notre Crésus féminin.

Eh bien, non, elle ne l'acheta pas, et ses mystifi-

(1) C'est aussi ce que remarque M. Max Nordau dans son important et très curieux ouvrage, *Dégénérescence*, dont la traduction, par M. Auguste Dietrich, vient de paraître à la librairie Félix Alcan. « A part de rares exceptions, les romans n'ont plus de débit. » (Tome I, p. 386.)

(2) Voir la *Revue* du 26 février 1870.

cateurs en furent pour leurs frais d'imagination. Elle trouva moyen de satisfaire sa curiosité et de se procurer le livre annoncé sans ouvrir son escarcelle ni débourser un centime.

Elle entra chez un pauvre petit libraire de son quartier, lui demanda s'il possédait l'*Histoire de l'Ameublement* par...

« Non, Madame, mais je l'aurai ce soir même, si vous la désirez, répliqua l'autre, qui flairait déjà une bonne aubaine.

— Eh bien, c'est cela! Envoyez-la-moi ce soir. Mais... *à condition!* Avant de l'acheter, je tiendrais à me rendre compte, voir un peu...

— Parfaitement, Madame, c'est votre droit. »

Et elle profita de ce droit pour retourner le lendemain au petit libraire le luxueux in-quarto qu'elle avait feuilleté tout à loisir dans sa soirée, sans y rencontrer la moindre allusion à sa personne ni à son castel.

*
* *

En dehors des bibliophiles et amateurs, dont le nombre d'ailleurs diminue de jour en jour, c'est dans la classe moyenne, parmi les universitaires, le clergé, les étudiants, dans le monde des employés aussi, que se recrute la meilleure clientèle des libraires. Encore est-ce bien moins le genre de livres qui nous occupe ici, la *nouveauté*, que les ouvrages de référence et de bibliothèque, que cette clientèle recherche.

La jeunesse d'aujourd'hui, on l'a souvent remarqué, lit bien moins de livres que celle d'autrefois : d'abord parce qu'elle a plus de journaux sous la main et que l'actualité la sollicite avant tout; ensuite à cause des sports de toute sorte, particulièrement des courses de chevaux et de la vélocipédie, dont le goût, la passion s'est si rapidement propagée.

De l'avis des libraires, le tort fait à la vente des livres par la bicyclette est — c'est le mot de beaucoup de ces commerçants — incalculable. Les livraisons illustrées, les « périodiques », les journaux même se ressentent de cette fureur du *pneu*.

Les femmes, — les femmes du monde, à qui les soucis de toilette, les réceptions, visites, invitations, théâtres, etc., laissent quelques loisirs; les belles délicates, que leur état de santé retient volontiers au logis, ou encore les malades imaginaires, les épouses nerveuses, dolentes et incomprises, les jeunes personnes souffreteuses, toutes ces désœuvrées qui ont besoin de tromper leur ennui et de donner le change à leur imagination, sont généralement grandes dévoreuses de romans et forment aussi un appoint notable de la clientèle des libraires. Mais ordinairement elles n'ont guère le culte des livres, ne les collectionnent pas, et il est à remarquer que beaucoup d'entre elles sont abonnées à des cabinets de lecture ou se contentent même de journaux et de recueils où les œuvres de nos principaux romanciers sont débitées par tranches.

Le cabinet de lecture, mais surtout le journal, et tout particulièrement les suppléments littéraires et les périodiques « à reproduction », voilà donc encore des adversaires du livre, et des plus redoutables. On peut même dire, et on a dit plus d'une fois, en effet, que c'est le journal qui a tué le livre. Si l'on veut bien songer à l'énorme, la prodigieuse extension que la presse a prise, — Paris qui comptait 150 journaux au début de la Restauration (1818) en a aujourd'hui 2 287, — on ne sera nullement étonné de la gravité et des suites funestes de cette concurrence.

*
* *

Mais les pires ennemis du livre, ce sont encore les auteurs eux-mêmes. Tout le monde écrit à présent;

Chacun sait aujourd'hui quand il fait de la prose;

et tout le monde en fait, et tout le monde veut la faire imprimer, cette prose, tout le monde est atteint de cette maladie nouvelle, la *stampomanie*.

Les femmes-auteurs, qui étaient en nombre infime il y a soixante ans, sont maintenant légion. Un éditeur d'ouvrages pour la jeunesse et les familles me disait dernièrement que sur 70 manuscrits qui lui avaient été apportés dans la quinzaine précédente, 64 émanaient de plumes féminines.

« Et sur ces 70 appelés, combien ferez-vous d'élus? lui demandai-je.

— Oh! cela, ce sera à examiner! Je m'en tiens à mes auteurs, forcément! Par le temps qui court, on ne peut pas se risquer... »

Cette intrusion des femmes dans la presse et la librairie a eu pour premier résultat de confirmer cet axiome d'économie politique proclamé par Bastiat aussi bien que par Proudhon et formulé en ces termes par Émile de Girardin : « Partout où la femme vient faire concurrence à l'homme, ce n'est pas le bien-être collectif qu'elle augmente, c'est le taux du salaire qu'elle fait baisser. »

Et Dieu sait s'ils ont baissé, les salaires! Dieu sait si les prix sont avilis! Vous avez pu en juger par les relevés de compte et les chiffres que je vous citais il y a un moment.

Comme si ce n'était pas assez de la concurrence féminine, voilà que les enfants s'en mêlent et délivrent, eux aussi, leurs « bon à tirer ». L'an passé, un professeur de l'Université, estimant sans doute que la *stampomanie* ne progressait pas assez vite, a eu l'ingénieuse idée de faire rédiger par ses élèves des nouvelles et variétés, qu'il a ensuite rassemblées et éditées, aux frais de toute la classe, cela va sans dire. Ce qui va sans dire également, c'est que

ces apprentis nouvellistes et articliers ne sont pas rentrés dans leur débours. Oh! bien sûr!

La production de la librairie s'est ainsi accrue dans des proportions considérables, exorbitantes. On croirait presque que moins on achète de livres, moins on a le loisir d'en lire, — plus on s'obstine à en fabriquer. Cette production, qui, au commencement de la Restauration, — c'est encore cette date que je prends comme point de départ, — atteignait le chiffre de 3 357 publications, s'est élevée en 1891 (la plus forte année) à un total de 14 192, c'est-à-dire qu'elle a plus que quadruplé.

Aussi les magasins de beaucoup d'éditeurs sont-ils bondés d'ouvrages en feuilles, et c'est par millions d'exemplaires qu'il faudrait compter. De temps à autre, on pratique une saignée dans ces empilages et amoncellements; on expédie chez les Canaques et les Annamites, au Japon ou en Patagonie, des cargaisons de ces volumes (1), — ou on les jette au pilon, ce qui est encore plus tôt fait et d'ordinaire aussi lucratif.

Mais il en est des livres comme de toute chose : la quantité ne s'obtient jamais qu'au détriment de la qualité, et si l'on fabrique présentement quatre fois et demie plus de livres qu'il y a quatre-vingts ans, ces livres sont, typographiquement et sauf exceptions, bien moins bien faits. Qui produit beaucoup veut vendre beaucoup, et pour vendre beaucoup, — surtout des livres et par ce temps-ci, — il faut vendre au meilleur marché possible, c'est-à-dire réduire le plus possible les frais de matières, d'outillage et de main-d'œuvre. Les imprimeurs — ceux de la banlieue et de la province, qui travaillent spécialement pour les éditeurs parisiens — ont donc presque tous supprimé leurs correcteurs, s'en rapportant à l'éditeur du soin de revoir les épreuves. A son tour l'éditeur, ne voulant pas demeurer en reste, et tenant, lui aussi, à restreindre ses frais généraux, a supprimé l'employé qu'il payait pour effectuer cette revision : que l'auteur se débrouille, avec ses épreuves, et s'en tire comme il l'entendra. Or, comme aucune besogne n'est plus délicate et plus minutieuse, plus longue à apprendre et plus difficile et plus pénible à pratiquer que celle de correcteur, vous devinez ce qui arrive, comment il s'en tire, le malheureux auteur, surtout s'il est novice, et de quel enfant difforme ou informe, de quel monstre, il se voit doté.

Une autre économie, et des plus appréciables, a porté sur le papier, qu'on fabrique aujourd'hui avec de la paille ou du bois, en attendant qu'on l'extraie de la houille, qu'on le façonne avec des cailloux ou de la terre. Seulement nous retrouvons là le même principe que tout à l'heure : c'est moins cher, mais c'est moins bon ; c'est même si mauvais que ça ne dure pas, qu'au bout de quelques années, dix, quinze, vingt ans, ces papiers sont tout piqués, jaunis, et tombent en poussière.

Une expérience très simple et irréfutable consiste à prendre dans la collection d'un des périodiques illustrés, fondés il y a cinquante ou soixante ans, un tome paru vers 1860, et de le confronter avec les tomes de ces dernières années. La différence, l'infériorité de ceux-ci, saute immédiatement aux yeux. Les gravures d'à présent sont presque toutes faites à l'aide de procédés économiques et expéditifs, — et, en art, les deux meilleurs collaborateurs, après le génie ou le talent, sont le temps et l'argent. Les moins mauvais de ces « bois » ont été achetés à l'étranger, à Leipzig notamment, et souvent on n'a même pas pris la précaution de rogner l'angle inférieur où se lit encore la signature de l'artiste teuton, un Richter ou un Krœber quelconque, avec une date antérieure de huit ou dix ans à celle du millésime de ce volume.

*
* *

Nous arrivons à la production étrangère et aux conséquences de l'importation.

Supposez toujours, comme nous vous en avons priés dès le début et comme les libraires sont bien forcés de l'admettre, que le livre ne soit qu'un produit industriel et une marchandise commerciale, et voyez ce qui se passe. Nous fabriquons dix fois plus de livres que nous n'en pouvons consommer, le marché est encombré, nos « nationaux » sont écrasés, et nous appelons encore contre eux à la rescousse Anglais et Allemands, Russes, Italiens, Suédois, tous les peuples de la terre.

Depuis quelque vingt ans cependant, les mesures protectionnistes sont, à tort ou à raison, peu m'importe, en faveur en France, s'y succèdent et se propagent. Nos agriculteurs se plaignent de la concurrence des blés étrangers qui les ruine et tue la culture de nos propres blés : un ministre, M. Jules Develle, prend en main la cause de nos paysans et propose au Parlement de frapper les céréales d'un droit d'entrée de cinq francs. « Savez-vous, disait-il dans la discussion qui eut lieu à ce sujet et qui se termina par un vote favorable, savez-vous ce que fait le droit de douane? Il ne fait, à mon avis, qu'une chose, qui est conforme à la justice et à l'équité : il assure, il garantit que le prix d'un produit ne sera pas fixé, déterminé par le seul caprice et le seul intérêt de rivaux qui n'ont ni les mêmes obligations, ni les mêmes devoirs sociaux, ni les mêmes impôts, ni les mêmes charges que nous. »

En ce moment même, d'autres hommes d'État

(1) Voir ma nouvelle : *Le soir d'un beau jour*, dans la *Revue* du 25 février 1893.

s'occupent de remédier à la *mévente* des vins du Roussillon, et c'est encore en combattant les produits similaires étrangers.

Il y a dix ans, l'Allemagne importait chez nous plus de 400 000 hectolitres de bière par année : aujourd'hui elle n'en importe plus que 100 000, et cela grâce surtout aux efforts, on peut dire à l'acharnement d'un économiste patriote et polémiste infatigable, M. Robert Charlie. Veuillez bien croire d'ailleurs que les bières provenant actuellement de nos brasseries de l'Est ne sont pas plus inférieures à celles de Munich, que nos livres, nos romans, à ceux qui sortent des presses de Leipzig ou de Breslau. — Mais ce sont d'autres livres ! — Oui, je sais bien ; mais permettez ! là n'est pas la question.

De même pour nos fers, nos fontes, nos tissus, nos faïences, tous les articles et produits français.

Seul, le livre reste abandonné à lui-même, n'a rien qui le défende contre l'invasion étrangère.

Je ne demande, soyez-en persuadé, aucune taxe de droit de traduction, aucune mesure prohibitive : je me borne à relever et constater des faits, rien de plus. Je me suis délecté plus que personne avec *David Copperfield* et *la Petite Dorrit;* plus que personne j'admire *la Guerre et la Paix* et *Anna Karénine*. Je m'empresserai même de reconnaître, si vous y tenez, que la pensée humaine n'a pas de patrie, et que si l'on pouvait ne pas mêler à si grande et si noble chose d'odieuses questions de gros sous...

Mais est-ce que les gros sous sont moins indispensables aux écrivains qu'au reste des hommes ? Est-ce que les écrivains ont le rare privilège de vivre de l'air du temps et de la rosée du ciel ? Et êtes-vous bien sûr que, par exemple, quand un directeur de journal publie en feuilletons un roman traduit de l'allemand ou de l'anglais, ce soit uniquement pour vous initier aux beautés de la littérature tudesque ou britannique ? J'opinerais plus volontiers que c'est afin de se procurer de la « copie » à bon compte, de payer un ou deux centimes la ligne, tarif que j'ai vu appliquer aux traductions, au lieu de cinq centimes la ligne, prix minimum de la reproduction à Paris des œuvres françaises.

C'est donc aussi une question de gros sous qui le fait agir, cet éditeur de journal ; et seuls, les auteurs devront dédaigner ce vil métal, demeurer perdus dans leur nuage ou confinés dans leur tour d'ivoire !

Il y a vingt ans, nos romanciers et nos dramaturges faisaient prime sur tous les marchés du monde ; c'était la France qui, défiant toute concurrence, approvisionnait de romans et de pièces de théâtre presque à elle seule toutes les nations. En attirant et favorisant chez nous, comme nous l'avons fait, la production étrangère, en traduisant, prônant et magnifiant ces « importations », nous avons causé à notre production propre un grave préjudice, frappé d'un rude coup notre « exportation ». En vingt ans nos recettes de vente, traduction et reproduction à l'étranger d'œuvres littéraires françaises, ont baissé de plus d'un tiers, et cette diminution tend de plus en plus à s'accroître.

Il est vrai que nous connaissons Tolstoï et pouvons nous consoler avec Hartmann et Hauptmann.

*
* *

Les romanciers et nouvellistes ont trouvé dans l'augmentation considérable du nombre des journaux et recueils reproducteurs de romans et de nouvelles, et aussi dans l'élévation des droits de reproduction votée par la Société des gens de lettres, une compensation à la baisse des recettes chez les éditeurs. Ces droits, perçus par ladite Société pour les auteurs qui en font partie, varient selon le tirage du journal, sa périodicité et l'importance de la ville où il paraît. A Paris, ainsi que j'avais occasion de le dire tout à l'heure, ils ne sont jamais moindres de 5 centimes la ligne, et ils peuvent s'élever, pour quelques feuilles à fort tirage, à 10 et 15 centimes. En province, ils peuvent tomber à un centime la ligne, un demi-centime et même moins.

Quoi qu'il en soit, à l'énorme et rapide accroissement du nombre des journaux et des suppléments et recueils littéraires, a nécessairement correspondu et correspond — en ayant soin de choisir les chiffres de comparaison dans une période de temps assez étendue, dans les quinze ou vingt dernières années, par exemple — une sensible augmentation dans le montant des droits d'auteur pour les écrivains reproduits.

Les éditeurs, qui n'avaient pas, eux, cette fiche de consolation, n'ont pas voulu rester en panne et ont cherché tout autour d'eux des occasions de déployer leur activité et des moyens de combler leurs déficits. Ils n'ont pas eu de peine à en trouver : d'eux-mêmes les auteurs, dont la race est si terriblement prolifique à cette fin de siècle, sont accourus leur porter secours. Oh ! pas de leur plein gré tout à fait, ni de gaieté de cœur, en protestant plutôt, renâclant et rechignant, mais enfin ils sont venus tout de même et ont mis la main à la poche.

Vous allez comprendre. Par suite de l'implacable cruauté des temps, presque tous les éditeurs de romans ont dû, comme celui de leurs confrères que je vous citais plus haut, « s'en tenir à leurs auteurs », c'est-à-dire n'éditer que des livres d'auteurs dont les noms figurent déjà dans leurs catalogues, dont ils connaissent le chiffre de vente et avec qui ils sont certains, sinon de réaliser de gros bénéfices, tout au moins de couvrir leurs frais d'impression et de publication.

Mais les autres écrivains, cette foule innombrable

de romanciers qui veulent se faire éditer et aspirent à avoir, eux aussi, leur place au soleil ? Ils paieront, ceux-là ; ils paieront aux éditeurs, faisant ainsi métier d'imprimeurs, non seulement tous les frais de composition, tirage, brochage, etc., mais encore une somme de 50 ou 60 pour 100 sur la vente — vente problématique — de cet ouvrage mis « en dépôt ».

Or, — quoique rien ne soit plus variable que le prix de revient de l'établissement d'un volume, à cause des variations mêmes que présentent les éléments et les conditions de cet établissement (différence des prix de composition, selon que l'imprimeur réside à Paris, dans la banlieue ou la province, caractères employés, corrections qui se paient à part, poids du papier, etc., etc.), — si nous admettons, comme le porte un devis que j'ai là sous les yeux qu'un volume de 8 ou 9 feuilles (288 ou 324 pages in-18), tiré à mille exemplaires, revient, tout compris, à 100 francs la feuille ; et si nous considérons, comme l'indiquent plusieurs mémoires que j'ai également en ma possession, que, pour établir un volume identique à celui-là, les éditeurs demandent à un auteur 1 300 ou 1 400 francs, on voit que le bénéfice réalisé d'emblée par eux sur cette opération, et avant même la mise en vente, n'est pas à dédaigner. Rien à dire, du reste, et le plus ordinairement aucune réclamation ayant chance d'aboutir, aucune discussion possible, à cause même, encore une fois, de l'élasticité de ces tarifs et de l'incroyable confusion qui y règne. Les comptes d'apothicaires sont eau de roche à côté des comptes d'imprimeurs.

Et si, comme c'est probable, comme c'est immanquable, le naïf auteur a tablé sur cette mise en vente pour rentrer dans ses déboursés, on peut dire à coup sûr qu'il a tablé sans son hôte. — Ce qui n'empêche pas que certains écrivains, même très célèbres, ont toujours tenu à s'éditer eux-mêmes, afin de ne pas laisser aller à un intermédiaire la plus grosse part de leurs profits. On cite, dans ce cas, l'historien Michelet. Mais Michelet était fils d'imprimeur et connaissait à fond les rubriques du métier. Il me faut bien d'ailleurs n'envisager que les cas généraux et ne prendre que des exemples courants.

Eh bien, c'est la plaie et la peste de la librairie que les volumes (romans et recueils de vers, n'oublions pas) à compte d'auteur.

D'abord, pour des motifs qu'il serait fastidieux d'énumérer et d'expliquer en détail, ces volumes se reconnaissent — ou plus exactement se reconnaissaient, car les choses sont un peu changées aujourd'hui, — presque toujours à la simple constatation du nom de l'auteur, de la résidence de l'imprimeur, de la qualité de l'impression et du papier, etc. Les libraires sentent, subodorent et devinent les volumes à compte d'auteur, et ils ne les aiment pas, et ils ont raison de ne pas les aimer ; car enfin, si vous, éditeur, vous n'avez pas eu confiance dans ce volume et n'avez pas voulu le publier à vos frais, pourquoi, moi, vendeur, y aurais-je plus confiance que vous ? En le frappant de suspicion, vous me l'avez sur-le-champ rendu suspect, à moi aussi.

« Non, je n'en veux pas, de ces bouquins-là ; gardez-les ! » voilà ce que ripostent quantité de libraires, qui en arrivent — j'ai vu le fait se produire plusieurs fois, à Paris notamment, — à ne plus même ouvrir les paquets des éditeurs réputés pour publier exclusivement ou trop fréquemment des volumes « d'auteur ».

Un autre exemple encore. Je causais un jour avec un des principaux libraires étalagistes parisiens, quand une voiture de place s'arrêta devant le magasin et un jeune homme en descendit avec une pile de livres sous chaque bras.

« Monsieur, dit-il à mon interlocuteur, je viens vous demander de mettre ce volume en montre. Voici cinquante exemplaires que je vous apporte... Permettez-moi de vous les offrir... à la seule condition que vous en mettrez une pile bien en vue, là, tenez ! »

Au seul aspect du volume, — c'était un recueil de vers, — le libraire hocha la tête en signe de dénégation.

« Je regrette, Monsieur, mais je n'ai pas de place.

— Comment ! Mais il en faut si peu ! Voyez... ici !

— Non, Monsieur, impossible !

— Mais voilà cinquante exemplaires pour vous !

— Je vous remercie bien, mais... qu'en ferai-je de vos cinquante exemplaires ? Je ne les vendrai pas...

— Qu'en savez-vous ? interjeta l'auteur dépité, vexé et finissant par prendre le frein aux dents.

— J'en suis convaincu, Monsieur. Non seulement je n'en vendrai pas un ; mais si je les mettais là, en belle place, vos volumes, ils me gâteraient mon étalage, empêcheraient mes autres livres de se vendre. Voilà la vérité, puisqu'il vous la faut ! »

Oui, les livres « d'auteur », pires en cela que le cothurne de l'Auvergnat, non seulement prennent de la place, mais encore ternissent et discréditent tout ce qui les avoisine.

Les éditeurs — ceux surtout qui, au bout de trois mois, voient revenir leurs ballots intacts — n'ignorent pas cette judicieuse aversion des libraires, cette mise à l'index ou au rancart, qui n'a d'importance, une importance capitale, il est vrai, que pour les auteurs, mais qui est pour eux, éditeurs, de médiocre considération. Ils ne se sont jamais fait la moindre illusion sur l'insignifiance ou la nullité de la vente, d'une part ; d'autre part, n'ont-ils pas déjà

et dès le principe palpé leur gain, un gain sérieux, prélevé sur l'établissement du volume ?

Pour qu'un livre ait tant soit peu de chances de vente, il faut que l'éditeur soit stimulé aussi vigoureusement que possible à soigner et pousser cette vente ; en faisant le livre à vos frais, vous enlevez à votre éditeur le stimulant le plus énergique que l'on connaisse, l'intérêt.

« Mais je ne demanderais pas mieux que de laisser à mon éditeur le soin de faire les frais de mon livre...

— Je n'en doute point.

— C'est lui qui m'oblige à les prendre à ma charge, ces frais ; qui m'impose cette condition *sine qua non*.

— Je le pense bien. Mais croyez-vous que le résultat final, que je viens de vous faire toucher du doigt, — ces *retours* qui n'ont pas même été déballés, — soit bien tentant, et que le jeu, comme on dit, en vaille vraiment la chandelle ? »

Semblable à ce moine célébré par Voltaire, à ce cordelier qui, mâchant une croûte de pain, s'imaginait, par le bruit que cette mastication produisait dans ses oreilles, que tout son couvent l'entendait, l'auteur qui vient de perpétrer un livre, un premier livre surtout, se figure volontiers que la terre entière prête l'oreille et que les cieux mêmes écoutent sa voix.

En vain on lui a répété sur tous les tons que le livre ne trouve plus d'acquéreurs ; en vain il a lu dans les journaux les réclames les plus exagérées, les panégyriques les plus éhontés, où les mots de chef-d'œuvre et de génie, les qualificatifs d'admirable, gigantesque, prodigieux, merveilleux, unique au monde, etc. sont la monnaie courante ; il sait ce que parler veut dire et ce que vaut tout cet encens ; il sait qu'il faudrait un miracle... Eh bien, il l'espère, il l'attend, ce miracle. Et puis, il est si heureux et si fier de voir le produit de ses veilles, la chair de sa chair et le sang de son sang, ayant ainsi pris corps, ainsi condensé sous une pimpante robe jaune ! Pardi ! c'est bien sur cet orgueil et cette ivresse que tablent les éditeurs. Coût : 1 400 francs pour un tirage de mille.

* * *

Pratiquement, en laissant de côté l'exemple rarissime de Michelet, quelle satisfaction, autre que celle de son amour-propre et de sa gloriole, quel profit matériel, peut raisonnablement espérer un apprenti romancier qui s'édite à ses frais ?

Dans une de ses chroniques d'il y a quelques années, une curieuse et étincelante causerie sur les « Livres et Lecteurs », Aurélien Scholl a répondu à la question :

Cet auteur, quand il aura publié deux volumes, aura la ressource de se faire recevoir de la Société des gens de lettres. Il n'aura qu'à verser durant vingt ans une cotisation annuelle de 12 francs, soit 240 francs, et comme les membres de cette Société, après vingt années de sociétariat et à soixante ans d'âge, ont droit à une pension viagère de 500 francs par an, notre pseudo-romancier aura fait une excellente opération.

Non, plus maintenant. Le truc est débiné aujourd'hui, et l'opération n'est plus faisable, du moins dans d'aussi avantageuses conditions. En présence de la multiplicité toujours croissante des faiseurs de bouquins et pondeurs de copie, la Société des gens de lettres, tout comme l'Association des journalistes parisiens, a dû prendre ses précautions et placer quelques chevaux de frise devant sa porte. Autrement, il n'aurait plus été possible de délivrer à tous les ayants-droit les 500 francs de pension. Elle a élevé de 40 à 80 francs les droits d'entrée de ses sociétaires, porté de 12 à 20 francs le chiffre de leur cotisation annuelle, et enfin elle exige à présent, non plus deux volumes, mais quatre ; et pas de maigres plaquettes, mais, quatre volumes de 300 pages compactes, — des volumes à 1 400 francs de façon !

* * *

Un moment éditeurs et auteurs ont cru que si le volume de roman ou de nouvelles ne se vendait pas, c'est qu'il était à un prix trop élevé, et ils ont essayé de baisser ce chiffre de 3 fr. 50, qui, en réalité, n'est à Paris que de 2 fr. 75, voire moins. On a entrepris des collections à 1 fr. 50, à 1 franc, à 0 fr. 50, à 0 fr. 30 même ; rien n'y a fait. Les auteurs ne trouvaient plus là leur compte. Habitués à toucher au minimum 10 pour 100 par exemplaire sur le volume à 3 fr. 50, soit 0 fr. 35, 0 fr. 40 ou 0 fr. 50 centimes, ce qui, pour un tirage normal de 1 500 exemplaires représente six ou sept cents francs, ils espéraient, pour les volumes à prix réduit, se rattraper sur la quantité, autrement dit toucher moins par exemplaire, mais comme ces exemplaires seraient tirés à bien plus grand nombre, à 5 000 ou 10 000, au lieu des 1 500 ordinaires, arriver à un résultat supérieur ou égal tout au moins au précédent. Et pas du tout. L'accroissement du chiffre du tirage ne correspondait pas à l'abaissement du prix du volume. Un ouvrage qui, édité à 3 fr. 50 et tiré à 1 500 aurait rapporté à l'auteur 600 francs, édité à 0 fr. 50 et tiré à 10 000, ou même à 5 000, ne lui rapportait plus que 500 francs, voire le plus souvent 250 ou 300.

C'est qu'il aurait fallu pouvoir le tirer à 12 ou 15 000 pour réaliser le bénéfice espéré, et c'est que ces 5 000 exemplaires mêmes ne se vendaient pas. C'est que le public est saturé et gavé de livres ; c'est qu'il n'en a que faire !

Voici un homme de condition et d'instruction moyennes, pouvant chaque jour consacrer deux heures à la lecture, — et je crois lui faire la part belle,

à la lecture. Il y a des choses que cet homme est obligé de lire; il faut qu'il se tienne au courant de la politique, de l'actualité et des questions de sa profession. Il lit donc les journaux, d'abord. Mais ces journaux, qui tous d'ailleurs publient des feuilletons et contiennent une partie dite littéraire, sont au plus bas prix possible. En échange de deux ou trois sous, notre homme aura suffisamment de papier noirci pour occuper ses loisirs. Pourquoi voulez-vous donc qu'il achète encore des livres, des livres d'agrément et de fantaisie, des livres *neufs*, d'un prix incomparablement plus élevé que celui de ces journaux ?

Si encore il s'agissait de livres *d'occasion !* Mais vous n'avez qu'à passer le long des quais et examiner les boîtes des bouquinistes, vous verrez à quels prix infimes et dérisoires de très bons ouvrages sont vendus — ou plutôt attendent les acheteurs.

*
* *

Dans l'espoir de remédier à cette critique situation, un certain nombre de romanciers se sont réunis au commencement de l'année dernière, se sont « syndiqués », sous la rubrique de *Société des Romanciers français*, et ont nommé un comité de douze membres chargés d'étudier les questions intéressant la Société et de prêter aide et assistance à tous les sociétaires.

Des éditeurs se sont émus à la nouvelle de ce groupement, qu'ils considèrent comme un acte de suspicion à leur égard. Il est effectivement bien difficile d'admettre que MM. les éditeurs consentiront bénévolement à rendre des comptes et communiquer leurs registres à des gens qui ne sont pour eux que « des individualités sans mandat ». La réponse sera bien simple et très catégorique.

« Je ne vous connais pas, Monsieur, et n'ai aucun renseignement à vous fournir. Quant à mes auteurs, s'ils sont mécontents de moi, qu'ils aillent ailleurs ! »

Or, aller ailleurs, à moins qu'on ne soit un des rares favoris du public, trouver un autre éditeur, lorsque déjà on a eu bien du mal à pénétrer et se maintenir chez celui-ci, voilà une considération qui donnera à réfléchir à l'immense majorité des auteurs.

Il y a plus. En dehors des volumes dits à compte d'auteur, de ces tarifs d'impression, de fourniture de papier, façon de couverture, etc., si variables, si touffus et confus, dont je vous ai précédemment parlé, et qui semblent vérifier l'adage : « On pêche toujours bien en eau trouble, » — je ne crois pas qu'il soit très aisé, ni surtout le moins du monde avantageux à un éditeur de... disons le mot... de voler ses auteurs.

Il existe des exemples, je le sais ; mais, parmi ces exemples, il en est plus d'un qui prouve précisément ce que j'avance là, que ce n'est pas avec de la mauvaise foi qu'on fait les plus brillantes affaires.

De deux choses l'une : ou un auteur se vend, ou il ne se vend pas. S'il se vend, s'il est pour l'éditeur une source de revenus appréciables et de sérieux bénéfices, cet éditeur joue gros jeu, bien gros jeu, en s'exposant, avec ses falsifications de tirages, à se brouiller avec cet auteur et le voir porter ses livres dans une maison rivale ; ils n'abondent pas, par ce temps-ci, les romanciers qui « rapportent ». S'il ne se vend pas, pourquoi faire tirer en sous main et frauduleusement 2 000 exemplaires au lieu de 1 500, chiffre authentique et déclaré, lorsqu'on n'est pas même assuré de l'écoulement de ces 1 500 ?

Tout comme les auteurs, les éditeurs pâtissent de de la crise actuelle. Pour la combattre efficacement, il faudrait, ainsi qu'il appert de ce qui précède et ce que je résume ici, s'en prendre à la fois à la surproduction de la librairie, à l'importation étrangère, à la multiplicité des journaux et surtout de leurs suppléments ou recueils similaires, à la passion de plus en plus répandue des courses et du *pneu...*

C'est vraiment trop.

ALBERT CIM.

## LOUIS VEUILLOT [1].

Il y eut aussi de l' « humanité », et largement. Prenez à la fois le mot dans le meilleur sens, et dans l'autre. Il faut pourtant bien que je finisse par avouer, — au moins une fois, — que, dans l'échauffement de la lutte, Veuillot eut des violences, des injustices, et des erreurs à demi volontaires sur la qualité morale des personnes contre qui il combattait. Plus d'une fois il m'a désolé par la façon dont il traite des gens pour qui j'ai de l'indulgence, de la sympathie, ou même du respect. — Mais il eut en même temps des « faiblesses » charmantes. Une de celles dont je suis le plus touché, c'est son amour pour la littérature. Il écrit un jour à sa sœur : « Tout pour Pierre (le pape), rien pour Pétronille (la littérature). Seigneur ! *vous savez si j'ai aimé cette femme-là.* »

Oh ! oui, il l'a aimée, — avec crainte, avec remords ; car il savait bien qu'aux yeux d'un chrétien elle ne doit être qu'un instrument : mais, tremblant toujours de l'aimer pour elle-même, il l'adorait avec d'autant plus de passion. Il lui arrivait à chaque instant d'être séduit comme artiste par ce qu'il était tenu de réprouver comme chrétien ; et de là de réelles angoisses.

(1) Voir la *Revue* des 6 et 13 janvier 1894.

Son goût, lorsqu'il reste spontané, est à la fois très large et très pur. Il a eu cette chance que, n'ayant point fait d'études régulières, il a pu aborder les classiques d'une âme libre et neuve et, par suite, les sentir du premier coup. Et, comme un grand nombre d'entre eux sont plus ou moins pénétrés d'esprit chrétien, il ne fut pas trop gêné ensuite par ses croyances dans les jugements qu'il porte sur eux. Le chapitre de critique, ensemble chrétienne et impressionniste, qui termine *Çà et là*, est excellent et original. Veuillot nous y fait l'histoire de ses lectures. On y voit en plein ses préférences instinctives. Il aime Corneille, surtout le *Cid*, Racine, et surtout *Phèdre*. Plus tard, les tragédies de Racine le faisaient pleurer, ce dont je lui sais particulièrement gré, et il écrivit, dans les *Odeurs de Paris*, des pages singulièrement pénétrantes sur *Britannicus*. Dans Saint-Simon, l'écrivain lui plaît, mais l'homme lui est odieux. «... Certes ses *Mémoires* sont un beau pays, et plantureux à merveille : mais il y a des fondrières et des bêtes venimeuses, et je n'aime pas à me promener en compagnie de ce duc enragé... Tout le jour courbé comme le plus souple courtisan, il éponge les souillures et les scandales ; il se sature et, le soir, il dégorge en flots de lave... Il se cache, il fabrique ses prétendues histoires en secret comme on fabrique de la fausse monnaie... On ne connaît aucun autre exemple d'une telle force ni d'une telle lâcheté... » Lisez tout le morceau, qui est superbe, et où se révèle une fois de plus une âme vraiment noble et *bonne* (j'y reviens toujours). — Il adore Sévigné et lui passe tout. Chose remarquable, il aime peu Molière et son naturalisme ; il le voit déjà comme le verra M. Brunetière. Il n'aime pas La Rochefoucauld (« c'est un précieux peu aimable et peu sincère »), ni Montaigne. Il aurait plutôt un faible secret pour Rabelais. Il témoigne plus de respect que d'affection à Pascal, dont la foi est trop inquiète pour lui. Mais *Gil Blas* est « le premier livre qui le dégoûta de la littérature du XVIII^e siècle ». L'écrivain qu'il aima le plus quand il commença à savoir lire, ce fut La Bruyère, et son style en demeura pour toujours imprégné. Devenu chrétien, il fut plein de Bossuet. Vous entrevoyez ses naturelles origines littéraires. Veuillot est un classique, d' « écriture » à la fois traditionnelle et audacieuse.

Du XVIII^e siècle, il exècre, et comme chrétien et, par suite, comme littérateur, à peu près tout, — sauf les romans de M^me Riccoboni. Tout ce qu'il peut accorder à Voltaire, c'est que « sa prose est jolie ».

Sur Chateaubriand : « Il a tenu et mérité une grande place, mais ce n'est pas mon homme. Ce n'est ni le chrétien, ni le gentilhomme, ni l'écrivain tels que je les aime ; c'est presque l'homme de lettres tel que je le hais, » etc.

Sur les écrivains du XIX^e siècle, il est partagé presque douloureusement. Il n'en est presque pas un sur qui son jugement ne soit double, selon les ouvrages, et aussi selon qu'il les juge davantage avec sa conscience ou avec son goût. Je n'apporterai en exemple que ce qu'il dit de Sand et de Hugo. — Il a, sur la philosophie de George Sand, sur ses femmes émancipées et sur ses catins penseuses, des railleries impayables et impitoyables :

... Il paraît à la comtesse, dès le second entretien, que cet infini vague, dont le sentiment la tourmente, prend des épaules et qu'elle sait à quoi s'en tenir... Guillaume est taillé en valet de ferme ; et, je le jure, la comtesse Isidora l'estimerait mince penseur s'il était fluet.

Mais, là même, il a des indulgences :

... C'est toujours George ; et, l'histoire commencée, je suis allé jusqu'au bout. Daniel (Stern) ne me mènerait pas si loin.

Et, après avoir conté l'histoire de la courtisane Afra, qui devint chrétienne et fut martyre :

Mets de côté ta passion, tes systèmes et tes livres, ô George ! J'en appelle à cette meilleure part de toi-même, qui t'élève quelquefois au-dessus de tant de misères, j'en appelle à ton génie, qui t'a permis souvent de voir, de sentir et d'admirer ce qui est grand, et beau, et pur. Que dis-tu de cette courtisane ? Ne trouves-tu pas, comme moi, qu'elle vaut bien ton Isidora, et que la foi chrétienne s'entend à relever les âmes encore mieux qu'Helvétius et Rousseau ?

Et ailleurs, et à diverses reprises, il déclare carrément : « M^me Sand est un grand écrivain. »

De même, personne n'a sans doute, à l'occasion, déchiqueté Victor Hugo avec plus de férocité. Mais, à considérer l'ensemble de ses appréciations, il lui rend justice. N'est-ce pas Veuillot qui a dit que la *Chanson des Rues et des Bois* est « le plus bel animal de la langue française » ? Il a parlé dignement, et des *Contemplations*, et de la première partie des *Misérables*. Et un jour, en 1870, s'étant remis à feuilleter l'œuvre de l'énorme poète, il écrit magnifiquement :

M. Hugo *a été* « l'homme moderne » plus qu'aucun autre contemporain. Entre ceux qui n'ont qu'un cerveau et ceux qui n'ont que des sens... il est l'homme vrai... On ne trouve point cela chez Lamartine, qui est un orgue ; ni chez Musset, qui est un oiseau... M. Hugo est plein de feu, de sang et de larmes. Il se sent vivre et il se sent mourir... Il prend l'énigme au sérieux ; il va au sphinx, il l'interroge parmi les débris de ceux qui furent dévorés. Il a été vaincu... Quiconque voudra l'étudier le plaindra. Il est plus vaincu que d'autres parce qu'il pouvait mieux vaincre. Les ossements qu'il a laissés sont d'un géant.

Et vous comprendrez mieux la magnanimité de ce jugement, si vous vous souvenez du vers abominable où Victor Hugo avait insulté Louis Veuillot dans sa mère.

Vers la fin du joli chapitre de critique de *Çà et là*, Veuillot, après quelques jugements sévères sur la littérature de ce temps, rentre en soi :

Je ne crains pas que l'on m'ahonte en m'opposant à moi-même le peu que je vaux. Je connais ma faiblesse. Si je n'aimais la vérité, je me condamnerais au silence ; mais la vérité a encore sa force dans les plus humbles voix, et elle commande la hardiesse aux plus humbles esprits. Sa lumière me remplit d'une aversion sans borne pour les chefs-d'œuvre d'un art où je ne suis qu'un pauvre vieil écolier, lorsque ces chefs-d'œuvre n'ont pas la marque du vrai...

Cette aversion avait ses défaillances. Veuillot céda souvent à la tentation de pardonner beaucoup au talent. Il aima Musset, il ne détesta point Gautier, il adora Sainte-Beuve, sans le dire tout à fait. Et que d'autres on sent qu'il *n'ose pas* aimer! Je crois bien qu'il ne fut sans entrailles, même littéraires, que contre Renan. Et je songe : « Quel pauvre être de volupté suis-je donc, moi, pour aimer, à la fois, — et peut-être également, — Renan et Veuillot! »

X

Telle fut, chez le bon soldat de Pierre, la secrète morsure de passion pour « Pétronille » qu'il glissa au plaisir et qu'il trouva le temps d'être lui-même, on le sait, poète et romancier.

Ses vers (les *Satires* et les *Couleuvres*) sont intéressants, souvent très beaux. Mais, quand ils le sont, c'est généralement à la façon de très belle prose. C'était le caprice d'un esprit curieusement « traditionnaliste », que de ressusciter ainsi la vieille satire en vers, après que le lyrisme romantique avait ruiné les « petits genres » et que le journalisme les avait rendus inutiles. Veuillot procède des versificateurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, avec, seulement, une rime plus nourrie, un vocabulaire plus riche, un peu plus d'images et, comme il était naturel, l'accent d'aujourd'hui. Toutefois vous trouverez, du moins dans la première partie des *Satires*, un rien de pédantisme classique, trop de métaphores héritées des satires littéraires de Boileau, trop de « sifflets » et le pli trop fréquent de renvoyer les mauvais auteurs sur les quais ou chez l'épicier. En revanche, — et cela surtout dans les *Couleuvres* et dans les poésies du premier volume de *Çà et là*, — de beaux coups d'aile, un peu brefs ; quelques sonnets merveilleux de relief et d'énergie incisive ; une abondance de vers-proverbes, ou de « vers dorés ». Que dites-vous de ceux-ci (*A un jeune homme*) :

Prends garde, en les aimant, d'aimer l'amour des hommes :
Combats en pardonnant, mais toutefois combats.

En somme, exception faite pour trois ou quatre pièces (*la Pâle jeune Veuve...*, *J'ai passé quarante ans...*, *le Cyprès*, et l'admirable *Épitaphe*), c'est plutôt dans sa prose que Veuillot est proprement poète, souvent grand poète. Il est remarquable qu'une de ses meilleures pages en vers soit celle où il définit la prose, page succulente et que Sainte-Beuve prisait si haut :

O prose! mâle outil et bon aux fortes mains!...

Ajoutez que Veuillot ne s'en faisait pas accroire. Il parle de sa manie rimante avec un mélange de modestie à demi sincère et d'inquiétude tout à fait plaisante et « gentille ».

Romancier, il était fort empêché et se chargeait lui-même de prohibitions et de chaînes. D'abord, il n'avait aucune illusion sur l'amour. « Tout ce que j'ai pu observer de cette fameuse passion de l'amour, tant célébrée, me persuade que sa forme la plus fréquente et la plus saisissable est la jalousie... L'amour est, au fond, un très vif sentiment d'adoration pour soi-même... » Il croyait d'autre part que, si on lisait moins de romans, il y aurait, heureusement, moins d'amoureux. Mais au reste il savait le pouvoir contagieux de presque toutes les peintures des passions humaines. Ainsi, il se retranchait volontairement la plus grande part de la matière ordinaire des romans et des drames. Il se condamnait au roman chrétien, au roman d'édification.

Il est très vrai qu'un roman d'édification peut être sincère, émouvant, vivant. Seulement, le public ne le croit pas ; beaucoup de chrétiens même s'en défient par avance. Une des nombreuses étrangetés de ce temps, c'est que le catholicisme soit à peu près absent de la littérature d'un peuple dont la très grande majorité professe encore, s'il la pratique peu, la religion catholique. Mais le plus étonnant, c'est que ce fut ainsi dès le XVII^e^ siècle, dès le XVI^e^, et même avant.

Si, pour les neuf dixièmes des « fidèles », la foi n'était chose d'habitude et de convenance, sans nulle action sur la vie morale, il devrait pourtant leur sembler naturel que, dans une histoire de passion combattue, la prière, le chapelet, la messe, la confession même tissent une place notable. Car, pourquoi, je vous prie, la lutte serait-elle moins intéressante et moins tragique entre le scrupule religieux et la passion qu'entre la passion et, par exemple, les affections de famille ou le sentiment philosophique du devoir? Ne peut-il tenir autant d'émotion, de trouble, de douleur, de faiblesse et d'effort, et de « drame » enfin, dans l'examen de conscience d'un catholique tenté que dans le monologue d'Auguste ou dans celui d'Hermione ?

Veuillot le pensait, et il osa en courir l'aventure. L'*Honnête Femme* paraît un roman excessivement bizarre, tout simplement parce que c'est un roman catholique. Ce n'est autre chose que l'histoire d'un

Joseph dévot et d'une dame Putiphar circonspecte, dans une petite ville de province. Joseph est toujours ridicule, quoi qu'il fasse : jugez quand il se confesse! Or, Valère se confesse afin de trouver, dans l'absolution, la force de résister aux entreprises d'une femme mariée. Le sacrement de pénitence est le ressort principal de l'action ; le drame tourne sur ce mot : *Absolvo te in nomine Patris*, etc. Cela se peut-il souffrir? Sainte-Beuve lui-même ne se tient pas de traiter Valère de dadais... Et cependant, — si je ne m'abuse, — il y a peut-être, aujourd'hui encore, des âmes qui croient à la révélation, au péché, à la grâce et à tout ce qui s'ensuit, et qui luttent, avec larmes et déchirement, contre elles-mêmes, et qui cherchent le secours où Dieu leur a dit qu'elles le trouveraient. Leur trouble, et leur angoisse, et leur courage, et leur espoir et, si vous voulez, leur illusion sont-ils donc en dehors de l'humanité? Et, parce que vous n'avez pas leur foi, vous sont-elles plus incompréhensibles et plus étrangères que les âmes de l'antiquité orientale ou hellénique?

Il paraît que oui ; et je vous abandonne donc ce sacristain de Valère, qui, chaste comme l'Hippolyte d'Euripide, est évidemment plus grotesque, étant catholique romain. Mais, si cette figure vous offense, d'autres ont de quoi vous retenir. Lucile est un type très vrai, et très finement étudié, de reine de petite ville et de coquette hypocrite et prudente. Je l'appellerais M^me^ Tartufe si elle n'était d'esprit laïque. Dans la scène de la clairière, quand elle se déchaîne et laisse éclater, sincère enfin et secouant sa fausse vertu, ce qu'il y a dans son cœur bourgeois de désir brutal, d'égoïsme et de « concupiscence » toute crue (car c'est là, pour Veuillot, le résidu de l'amour proprement « passionnel »), je vous assure que c'est très beau. Il est clair ici que Lucile souffre, et l'auteur, malgré tout, a pitié d'elle. Veuillot a refait, et très bien, la scène de Didon et d'Énée, — avant la grotte et avec une autre Rome à l'horizon. N'importe, il y a dans cet entretien une flamme sombre et des *motus deordinati*, et plus sans doute que l'écrivain ne l'a voulu. Nous avons beau faire : nous ne détestons pas assez Lucile. Lui non plus peut-être. Il est rentré un instant, bon gré mal gré, dans le roman profane. C'est que la Réalité est une grande païenne...

Un autre endroit a de la grandeur : c'est lorsque le curé de Marsailles, ayant absous Valère, s'agenouille à son tour, se confesse à son pénitent, le remercie de l'avertissement courageux qu'il a reçu de lui sur ses prudences de prêtre-fonctionnaire... Mais vous trouverez que ce sublime-là sent trop la calotte, et vous préférerez sans doute ce doux entremetteur d'abbé Constantin. Je ne vous signalerai donc plus que les vifs croquis des notables de Chignac, tracés, je l'avoue, du temps de Paul de Kock, mais vingt ans avant *Madame Bovary*. Et enfin, il y a Veuillot lui-même, « le petit journaliste », que je vous ai présenté au commencement de cette étude.

Veuillot s'exprime modestement sur l'*Honnête Femme* :

> Œuvre d'un jeune homme, d'un converti... ce livre appartient pleinement à la classe des fruits verts. Il est gauche, prêcheur, rigoriste, involontairement entaché d'imitation...

Oui ; et, avec cela, qu'il est curieux!

Mais le chef-d'œuvre, la merveille des merveilles, ce sont les quarante premières pages de *Çà et là*. C'est l'histoire tout unie d'un mariage chrétien. Idylle franchement pieuse, effrontément édifiante, et exquise cependant. Un jeune homme est présenté par un bon prêtre chez de bonnes gens qui ont une fille à marier. Elle est bonne, timide, pudique ; il est bon, sérieux, un peu inquiet. Il hésite, fait sa demande, est agréé. Rien d'extraordinaire, sinon la rencontre de la sévérité du fond et de la grâce infinie de la forme. Il s'en dégage une conception très belle, — puisque c'est la conception chrétienne, — de l'amour et du mariage, et cette idée que l'amour n'est pas du tout la passion, et cette autre idée que le mariage ne diffère pas essentiellement d'une « prise d'habit » à deux, et que c'est par là qu'il est grand et qu'il est doux. Vous serez surpris de certaines réflexions des deux fiancés : « Je vais donc me marier, se dit Marianne. Voilà mon sort fixé, je ne serai pas religieuse. Que la volonté de Dieu soit faite! » Selon Silvestre, « le renoncement au monde ne devait guère, en quelque façon, être moins absolu pour l'épouse chrétienne que pour la religieuse ». D'autres remarques vont loin :

> ... On eût étonné Marianne en lui disant que l'instinct qui souffrait en elle n'était autre que la fierté. Elle ne se trouvait pas entièrement libre en cette rencontre. Mais rien ne l'avait amenée à réfléchir sur les préjudices que l'organisation présente de la société apporte aux privilèges de l'âme, et, par un autre instinct plus parfait dans son cœur et plus connu, elle se soumit humblement à ce qu'elle regardait comme la condition nécessaire de la femme, qui lui ôte le droit de choisir et ne lui laisse que tout juste celui de refuser.

Cette histoire est, quant au fond, précisément le contraire des romans de la bonne Sand. Et cela reste suave, d'une onction mêlée de beaucoup d'esprit qui ne se cherche pas, d'observation exacte, même de pittoresque. Nulle trace de fadeur dans ces fiançailles si austères et si blanches.

C'est que Louis Veuillot est poète éminemment.

Une bonne moitié du *Parfum* et de *Çà et là* en témoigne. Lisez, dans *Çà et là*, les chapitres intitulés *Dans la montagne*, *la Plage*, et *la Campagne*, *la Musique* et *la Mer*. Il était très sensible à la musique, très amoureux de Mozart et de Beethoven. Sa pente était au rêve mélancolique et tendre. Rêve toujours surveillé par sa conscience de chrétien; car c'est dangereux, la nature et la musique, et la mélancolie, et même la tendresse. Mais souvent on devine que ses luttes et ses haines lui pesaient et que, sans cette surveillance virile qu'il exerçait sur son âme, il eût aisément glissé à la contemplation chantante, comme un simple poète lyrique, ou à l'indulgence universelle et inactive, et à la douceur des larmes oisives, de celles dont on jouit comme d'une volupté et qui ne purifient point. La poésie n'est pas toujours absente de son œuvre même de polémiste. Du moins on la sent, par endroits, toute proche, et je pense que Veuillot est le seul de nos grands journalistes de qui cela se puisse dire.

On sait et on convient qu'il fut un remarquable écrivain : est-on persuadé qu'il est de tout premier rang, et par l'importance des idées qu'il a traduites, et par la perfection de la forme ? Ce n'est point sans doute un méconnu : mais il n'est pas connu tout entier. Dans ce dur monde, on gagne, du moins un temps, à être du côté des plus forts; et Veuillot, catholique, fut de l'autre.

Entre les écrivains qui comptent, Veuillot me paraît celui qui est le mieux dans la tradition de la langue, tout en restant un des plus libres, des plus personnels. Il n'apprit le latin qu'à vingt-cinq ans, mais il était nourri de la moelle de nos classiques. Il est soucieux de pureté et même de purisme, jusqu'à faire volontiers la leçon aux autres là-dessus, — mais d'un purisme large et dont les informations remontent au moins jusqu'au XVI^e siècle. Il est aussi préoccupé, et presque à l'excès, de l'harmonie du style, très rigoureux sur ce point, sévère aux cacophonies (*cf. Odeurs de Paris*, page 213). Sa prose est impeccablement musicale; et, quand il sortait de la polémique et écrivait pour son plaisir, il aimait à cadencer sa pensée en des sortes de strophes attentivement rythmées (*Çà et là*, deuxième volume; *le Parfum de Rome*). Au reste, une souplesse incroyable, une extrême diversité de ton et d'accent, — depuis la manière concise, à petites phrases courtes et savoureuses, et depuis la façon liée, serrée, pressante du style démonstratif, jusqu'au style largement périodique de l'éloquence épandue, et jusqu'à la grâce inventée et non analysable de l'expression proprement poétique. (Je feuillette les premières pages du *Parfum de Rome :*

... Douleur chère du souvenir, fleur d'ombre, incomparablement triste... — Je ne vois plus rien de ce que mes yeux ont aimé : rien ne reste de ces traits qui étaient le visage charmant de la patrie... — Oh! le beau navire d'autrefois... dont les voiles s'enflaient sous la brise, comme des seins gonflés de lait!...

Et dans un autre ton :

... Mais les murailles du Latran, les murailles de Dieu, elles sont faites de blocs qui durcissent quand on les frappe, et le sang qu'on y verse devient aussitôt ciment.)

Bref, il me semble avoir toute la gamme, et la grâce et la force ensemble, et toujours, toujours le mouvement, et toujours aussi la belle transparence, la clarté lumineuse et sereine. Je note seulement, dans la prose de ses dernières années, quelque abus de l'antithèse et des facettes, du parallélisme verbal et même des allitérations, et aussi un peu de trépidation et de halètement, un je ne sais quoi par où il rejoint Michelet... Somme toute, je n'hésite pas un moment à le compter dans la demi-douzaine des très grands prosateurs de ce siècle.

## XI

Et il en est le grand catholique; pour un peu je dirais le seul. Il a dégagé le catholicisme de tout ce qui n'est pas lui, s'étant gardé soit de le compromettre avec la Révolution, soit de prétendre le ramener, comme d'autres « épureurs » de religion, au christianisme des premiers temps. Veuillot l'a pris tel qu'il est, avec sa hiérarchie, avec ses doctrines autoritaires en politique, même avec les us et traditions qui, pour les inattentifs et les superficiels, paraissent s'éloigner de l'esprit de l'Évangile. Il l'a pris, dis-je, tel que son développement historique l'a fait, parce que ce développement est divin.

Lacordaire, Montalembert, Falloux, Dupanloup sont, auprès de Veuillot, des catholiques à tendances hérésiarques. Ceux-là ont des faiblesses pour l'œuvre de la Révolution : ils se figurent que l'égalité civile, la liberté politique, le régime parlementaire, le suffrage universel sont, peu s'en faut, choses évangéliques. Veuillot, non : il ne pense point que ces institutions soient nécessaires aux âmes ni excitatrices de la bonté humaine, ni qu'elles soient même d'un secours sérieux pour l'amélioration matérielle du sort des pauvres. Il est persuadé et a constamment tâché d'établir que la Révolution est essentiellement rationaliste, c'est-à-dire impie, au surplus purement bourgeoise; qu'elle n'a profité qu'aux classes moyennes : curée pour celles-ci, mystification pour le peuple; et qu'elle a rendu la vie plus lourde aux petits en leur enlevant ce qui était l'allégement et faisait la dignité de leur condition. La Révolution est, pour Veuillot, la dernière des hérésies. Et c'est ainsi que, comme je l'ai déjà remarqué, Veuillot, du moins

par ses négations, est moins loin du socialisme, si énergiquement qu'il l'ait combattu, que du libéralisme bourgeois.

Bref, il croit que la philosophie ne peut rien pour le bonheur, même terrestre, des hommes (car le matérialisme les dispense de se contraindre, et le spiritualisme ne peut que le leur conseiller, sans leur en apporter les moyens). Reste donc l'Église. Seule elle peut « sauver » le monde, même selon la chair : car seule elle a qualité pour enseigner à la fois au peuple la résignation, et le sacrifice à ceux qui sont au-dessus du peuple.

Veuillot est un grand rêveur. Misanthrope à l'égard du présent, il est d'un optimisme fou dans le passé et dans l'avenir.

Le passé, il le transfigure ; il voit le moyen âge et l'ancien régime comme il lui plaît de les voir. Il ne doute point que le moyen âge n'ait connu la fraternité divine dans l'inégalité apparente des conditions et n'ait presque réalisé l'unité morale nécessaire au bonheur universel. Lui si doux, il absout dans les âges écoulés la répression de l'hérésie, surtout parce que l'hérésie lui paraît attentatoire à cette indispensable unité. Il oublie ou méconnaît les brutalités, les cruautés, les vices, l'affreuse misère ; il oublie que les hommes, même alors, ne furent que des hommes.

Et c'est du même regard visionnaire qu'il considère l'avenir. Évidemment, si tous les pauvres et si tous les riches étaient de vrais chrétiens, la question sociale serait résolue du coup, et toutes les autres pareillement. Il n'y faudrait que deux petites conditions : il faudrait que tous les hommes, dans l'univers entier, eussent la foi ; et il faudrait que la foi communiquât forcément aux croyants la vertu et la bonté.

Ce poète est donc plein d'illusions, et, parfois, d'illusions « à rebours ». S'il doit à l'intransigeance même de sa foi des vues profondes sur l'histoire contemporaine et des clairvoyances terribles sur les personnes, il lui arrive aussi de se tromper fâcheusement sur elles, de nous surfaire leur perversité, et de perdre, pour ainsi parler, la notion du vrai humain. Il a eu, souvent, de la peine à comprendre que l'on pût ne pas croire au surnaturel, et à son surnaturel à lui, sans être un démon d'orgueil ou d'impureté. S'il avait vécu assez longtemps pour qu'un peu de ma prose parvînt jusqu'à lui, j'aurais voulu, après quelque article où il m'aurait traité de simple Galuchet, et de cuistre par-dessus le marché, le prendre à part et lui dire :

— Non, je vous jure, ce ne sont point « mes passions » qui m'ont ravi la foi : je ne leur obéis pas toujours ; et, en tout cas, le prêtre m'absoudrait si j'avais la volonté de mieux vivre. Et ce n'est pas non plus la « superbe de l'esprit ». Sincèrement, je ne me sentirais pas diminué si je croyais ce que Pascal, Racine et Bossuet ont cru. Je suis humble, ou j'y tâche. L'humilité est un sentiment très philosophique : c'est l'acceptation de notre être comme il est, c'est-à-dire nécessairement inférieur et incomplet. Je ne suis pas un « libre penseur », car c'est une grande sottise de s'imaginer que l'on peut penser librement. Et notez bien que vous, je vous comprends, je vous aime, je vous pardonne tout. Et j'aime les saints, les prêtres, les religieuses — non par une affectation de « largeur d'esprit » ou par une espèce de niaise et suffisante coquetterie morale. J'aime réellement presque tout ce que vous défendez, et je le défendrai moi-même à l'occasion. Mais enfin, si je ne puis aller au delà de ce sentiment ?

Vous me direz : « Cherchez la vérité ; instruisez-vous. » Hélas ! tous vos arguments, je les connais ; pendant les six années de catéchisme de persévérance qui ont suivi ma première communion, j'ai entendu réfuter toutes les hérésies, sans compter les schismes. Vous reprendrez : « Alors le mal est dans votre cœur et dans votre volonté. » Mais, voyons, est-ce que, sérieusement, vous me regardez comme un méchant ? Comprenez donc un peu ! La « grâce », je le vois bien, vous a fait une seconde nature, mais est-ce que vous ne l'oubliez pas quelquefois ? Est-ce qu'il n'y a pas eu des moments où, loin de la lutte, aux champs ou sur la grève, ou bercé par la musique, il vous semblait étrange que vous fussiez Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, voué, dans un coin de la planète, à la tâche d'anathématiser des hommes comme vous à cause de certaines affirmations, inconcevables et incontrôlables, sur le monde et la cause première ; des moments où vous ne vous voyiez plus vous-même que de loin, où il vous paraissait à la fois incompréhensible et doux de vivre ? Et est-ce qu'il n'y a pas eu d'autres moments encore, des moments d'angoisse mortelle et d'universel dégoût, où vous admettiez presque que l'on pût totalement désespérer et où vous n'étiez retenu dans votre foi que par une habitude d'âme ?

Dans ces heures-là, heures d'humaine détente ou d'humaine détresse, est-ce que, ayant à me juger, vous m'eussiez envoyé, vous, au feu éternel ? Considérez que je suis justement dans l'état où fut, assez longtemps encore après votre conversion, votre frère Eugène que vous aimiez tant, et qui, je suis tenté de le croire, se convertit, d'*abord*, un peu pour vous faire plaisir et pour que vous le laissiez tranquille. Considérez aussi qu'un centième environ des habitants de notre petit astre sont guidés (et, parmi eux, combien y réfléchissent ?) par le symbole de Nicée et les définitions du concile de Trente et que, depuis trois siècles, ce nombre va décroissant. Considérez enfin que, selon votre orthodoxie même (est-ce que je me trompe ?) Dieu a créé la plupart des hommes, non sans doute pour qu'ils fussent damnés, c'est-

à-dire éternellement méchants et malheureux, mais sachant qu'ils le seraient. C'est là une idée si épouvantable... que, justement à cause de cela, on finit par se tranquilliser.

Mais, par cela même qu'il y aura toujours, et forcément, des hommes comme moi — et de bien pires — et en très grande quantité, — vous ferez sagement de renoncer, pour aujourd'hui, à la partie terrestre de votre rêve. C'est ce que vous faites d'ailleurs assez volontiers : maintes fois, à la façon des anarchistes, quoique dans une autre pensée, vous prédisez, vous appelez de vos vœux le « chambardement général »... Le plus probable cependant, c'est que la condition humaine s'améliorera peu à peu par la bonté, mais par la bonté simplement humaine, et aussi par cette notion lentement répandue, que l'intérêt de chacun se confond ou tend à se confondre avec l'intérêt de tous, et que l'égoïsme est une duperie. Et le monde ira comme il pourra. Est-ce qu'on ne voit pas que les sociétés même de brigands arrivent à s'organiser, à assurer à tous leurs membres une vie supportable? Nous avons des siècles devant nous. L'humanité pourra s'accorder dans la résignation même à l'ignorance métaphysique, et dans le sentiment que votre solution, à vous, est impossible. Seulement, nous profiterons de vos indications : nous serons moins dupes de la « Déclaration des droits de l'homme »; nous concevrons mieux que c'est sur les cœurs qu'il faut agir et que l'apparente justice géométrique des lois n'est rien si le désir de la justice et si la charité ne sont point en nous.

Les hommes ont horriblement souffert et ont été horriblement méchants, quoi que vous disiez, même dans le temps où votre chimère d'une foi unique était le plus près d'être une réalité. Alors? Pourquoi n'essayerions-nous pas d'autre chose? Vous seul êtes logique, c'est entendu : mais, par exemple, pourquoi avez-vous raillé si durement ces chrétiens qui, tout en partageant l'essentiel de vos croyances, en ont accommodé une partie à l'œuvre purement humaine, toujours défaite et toujours recommençante, de construction sociale qui se poursuivait autour d'eux? On dirait que vous ne voulez nous laisser le choix qu'entre le catholicisme universel (vous savez bien que ces deux mots ne forment pas, hélas! un pléonasme) — et l'anarchie, le « il n'y a rien ». N'est-ce pas un peu imprudent?

Mais aussi que cela est rare et fier! Et que vous eûtes raison de vous entêter dans un rêve qui vous a rendu, vous, si noble, si bon et si grand! Je relis les vers que vous écrivîtes, un jour, pour votre tombe :

Placez à mon côté ma plume;
Sur mon front le Christ, mon orgueil;
Sous mes pieds mettez ce volume;
Et cloucz en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix;
Et, si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

Dites entre vous : « Il sommeille;
Son dur labeur est achevé; »
Ou plutôt dites : « Il s'éveille;
Il voit ce qu'il a tant rêvé. »

. . . . . .

Ceux qui font de viles morsures
A mon nom sont-ils attachés?
Laissez-les faire; ces blessures
Peut-être couvrent mes péchés.

. . . . . .

Je fus pécheur, et sur ma route
Hélas! j'ai chancelé souvent;
Mais, grâce à Dieu, vainqueur du doute,
Je suis mort ferme et pénitent.

J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi;
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

Laissez-nous embaumer votre mémoire, respectueusement, dans cette sublime épitaphe.

JULES LEMAITRE.

## LES ACTES DE DIOTIME

### Conte.

La bonne nouvelle que les premiers confesseurs venaient d'annoncer à l'Aquitaine était comme la graine féconde de l'Écriture, qui donne cent pour un. Portée par le souffle d'amour qui la vivifiait, elle se répandit jusque dans les landes qui bordent l'Océan et où vivaient des pasteurs nomades. C'était Julius Gallus, noble Arverne, grammairien à Rome jusqu'au jour de sa conversion à la religion du Christ, qui avait prêché l'Évangile aux bergers des landes. Ces humbles, touchés par la parole de celui qui est humble de cœur, reçurent le baptême. Depuis, les infirmités avaient empêché Gallus de continuer plus loin sa mission, et il était resté au milieu de ses frères les pasteurs.

Ces bergers avaient les mœurs douces de ceux qui ne se nourrissent pas de la chair des animaux. Ils vénéraient leur père spirituel. De son côté, Julius Gallus se plaisait à l'innocence de son humble troupeau; le langage sans artifice de ces simples réjouissait celui qui avait été habile aux élégances de la parole. Il n'avait point de tente propre : chaque nuit, il cherchait un abri chez un de ceux qu'il avait engendrés à la vie de la grâce.

Entre toutes les familles des pasteurs, Gallus chérissait celle de Fortunat à cause de son ardente piété. L'aîné des trois enfants de Fortunat, Gratien, était lecteur et Gallus devait bientôt l'ordonner diacre.

Ce soir-là, aux dernières lueurs du jour, comme chaque berger était retourné vers son troupeau, un étranger arriva près des tentes qui se trouvaient à l'est de la lande.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années. Il était de taille moyenne, et bien qu'il fût vêtu d'un sayon d'étoffe grossière, il y avait dans ses mouvements une harmonie que la vie rustique ne saurait développer. Et malgré l'humilité de sa parole, sa main, par instants, trahissait une ancienne habitude d'autorité. Des rides profondes creusaient ses tempes, la sainte allégresse des frères ne semblait pas habiter son âme.

— Salut en Jésus-Christ, mes frères! dit-il aux premiers pasteurs qu'il rencontra.

— La paix du Seigneur soit avec toi! répondirent les bergers. Tu parais las : entre sous notre tente pour manger et dormir.

— Merci, mes frères. Je voudrais, avant de prendre aucun repos, avoir vu Julius Gallus, votre père spirituel.

— Je te mènerai près de lui, dit un de ces bergers.

Et il se mit en marche avec l'inconnu. La nuit tombait rapidement. La chaleur étouffante d'une journée d'août s'apaisait; des frissons venus de l'Océan dont on devinait à l'ouest la ligne fuyante rafraîchissaient l'air. Les bœufs et les moutons réveillés de leur accablement se remettaient à brouter l'herbe rare de la lande sablonneuse. De place en place, un berger debout, appuyé sur sa houe, se tenait immobile, les yeux tournés vers le couchant dont les lueurs pâlissantes éloignaient encore l'horizon de la dune, tachée par place de sombres étangs et dont les seules fleurs étaient les fleurs jaunes des ajoncs. Par moments, un chant frappait l'oreille de l'étranger : un jeune homme improvisait une laude à la gloire de Dieu. Le chant montait dans l'espace, jusqu'aux étoiles, plus nombreuses de minute en minute. Parfois aussi un pasteur tombait à genoux et demeurait en extase les bras en croix. Devant les tentes, les familles assises devisaient doucement.

L'étranger comprenait que l'esprit de Dieu habitait ce coin de terre stérile.

— Oh! pensait-il, que leur paix est parfaite!

— J'aperçois Julius Gallus, dit alors le berger; il est assis devant la tente de Fortunat, la famille de notre frère l'entoure.

Au même moment, le fils de Fortunat, qui avait vu les deux hommes, accourut au-devant d'eux :

— Mes frères, je vous salue, dit-il.

— La bénédiction de Dieu soit sur toi! répondit l'étranger.

— Mon frère Gratien, dit le berger qui amenait le voyageur, notre frère que voici désire voir Julius Gallus. Veux-tu le conduire vers lui?

— Suis-moi, mon frère, dit Gratien.

— Mon père, dit Gratien lorsqu'ils furent près de Julius Gallus, ce voyageur est un de nos frères en Jésus-Christ : il te cherche.

L'homme de Dieu s'était levé et avec lui la famille de Fortunat.

— Béni soit Dieu qui t'envoie! dit-il au voyageur.

— Ne me reconnais-tu pas? demanda l'étranger.

Julius Gallus s'approcha de lui et dans la nuit chercha à distinguer les traits de celui qui parlait. Il s'écria :

— En vérité, n'es-tu pas Eudémos d'Athènes?

— Oui, je suis cet Eudémos, jadis si glorieux des victoires que ses chars remportaient dans l'arène, Eudémos le compagnon de tes plaisirs coupables, lorsque tu vins en Grèce.

— Loué soit Dieu qui a touché nos cœurs! s'écria Julius Gallus. Mon frère Eudémos, ta venue me comble de joie.

Et les deux hommes s'embrassèrent les larmes aux yeux.

— Depuis combien de temps as-tu été amené à la connaissance de la vérité? continua Gallus.

— Il y a quinze ans que je reçus le baptême des mains de Tertullien. J'étais à Carthage chez un de mes amis; le Seigneur m'inspira d'aller entendre ce saint de Dieu, la lumière se fit dans mon âme. Je retournai en Grèce, où je restai durant dix ans : puis, il y a cinq ans, je vins avec onze autres frères pour rejoindre Irénée, le saint martyr de Lugdunum. A présent, je vais porter la parole de Dieu aux Vascons. C'est à Lemovicum que l'on me parla de toi, Julius Gallus; le parfum de tes vertus s'est répandu au loin dans les pays d'alentour.

— Je ne suis qu'un indigne serviteur du Christ, murmura Gallus en baissant la tête.

— Alors, reprit Eudémos, je n'ai pas voulu passer près de ce pays sans t'embrasser.

— Tu dormiras sous ma tente, mon frère, dit Fortunat; assieds-toi, ma femme t'offrira le lait de nos brebis.

— Mon père, dit Ancilla, la fille aînée du berger, laisse-moi laver tes pieds, fatigués de la route.

Chacun s'empressa de servir Eudémos. Sa lassitude était extrême; il accepta avec reconnaissance les soins des frères charitables.

— Le règne de Dieu est proche sur la terre des Gaules, dit-il à Gallus; le nombre des frères augmente de jour en jour.

— Cette assurance me remplit le cœur d'un flot de délices. « Les dieux ont déserté leurs temples et leurs autels », dit le poète; mais nous : « Les faux dieux voient leurs temples et leurs autels abandonnés. »

— Mais les temps d'épreuve sont proches aussi. La bête ivre de sang demande encore à boire.

Je reste seul des douze frères qui vinrent de Grèce : tous, à l'exemple de leur père Irénée, ont confessé le Christ. Partout sur mon chemin j'ai vu nos frères persécutés. A Gergovia, les prisons regorgeaient de fidèles ; à Lemovicum, un diacre a été écorché vif sous mes yeux ; à Burdigala, une enfant moins grande que celle-ci, dit-il en désignant Loïs, la plus jeune fille de Fortunat, lancée en l'air par les cornes d'un taureau furieux, n'exhalait pas une plainte.

— Moi aussi, je serai diacre, pensa Gratien, et Loïs, la frêle adolescente, soupira d'une voix extasiée : Heureux ceux qui meurent pour leur foi !

Julius Gallus qui la regardait à ce moment vit qu'une auréole nimbait la tête de l'enfant. Il comprit à ce signe que Dieu réservait à Loïs les palmes du martyre et il loua le Seigneur.

Lui seul fut témoin de la transfiguration de Loïs, car Fortunat et les siens avaient les yeux fixés sur Eudémos.

Eudémos ne parlait plus. Il demeurait immobile, la tête basse. Fortunat pensa alors que les deux saints seraient heureux de causer seul à seul ; il se retira sous sa tente avec sa famille.

Quand ses hôtes se furent éloignés, Eudémos répéta d'une voix sourde : Heureux ceux qui meurent pour leur foi !

— Est-ce le regret du martyre qui rend ton front soucieux ? lui demanda Gallus. Tu sais cependant que le Seigneur défend de rechercher la mort, même celle des saints ; car nous ne devons pas devancer l'heure que Dieu a fixée.

— Je n'ai pas cherché le martyre, je déplore seulement qu'il me soit refusé. Nous étions douze, il ne reste que moi. Quand je suis arrivé à Gergovia, la foule criait sur mon passage : « Le chrétien au lion ! »

J'ai été relâché avant d'avoir comparu devant le tribunal. A Pictavium, j'ai enseveli les corps des frères martyrisés, malgré la défense du préfet ; je n'ai pas été inquiété. Oui, Dieu veut que je demeure, c'est l'expiation.

— Tu parles d'expiation, toi, l'ardent disciple du Christ ! Les souillures de ta vie passée ont été lavées par l'eau du baptême.

— Écoute, Julius Gallus, dit Eudémos, il faut que je te confie le secret qui m'étouffe : ton âme plaît à Dieu, et tes lumières ont dû augmenter avec les années. Devant notre frère Fortunat et devant sa famille, je n'aurais pas parlé, car il est écrit : « Vous ne scandaliserez pas ces petits. »

Ce que j'ai différé de te dire lorsque je t'ai raconté ma conversion, c'est qu'aussitôt après avoir été ordonné diacre, je fus acclamé évêque d'Orchomène, en Béotie. J'ai eu la joie de faire d'innombrables conversions pendant mon pontificat. De jour en jour, le nombre des adorateurs diminuait dans le temple de Dionysos qui était honoré en ces lieux. Les chrétiens étaient si nombreux que nous osions nous réunir durant le jour, dans une plaine, aux abords de la ville.

C'était sur la pierre abandonnée d'un autel autrefois consacré à Dionysos que j'offrais le Saint-Sacrifice ; la croix s'élevait où, jadis, se dressait l'idole impudique.

Les autorités romaines ne nous poursuivaient pas ; le préfet, lui-même, était en secret mon disciple.

Il y avait cinq ans que j'étais à Orchomène, quand un nouveau prêtre arriva au temple de Dionysos. Diotime était son nom. Je le rencontrai un jour dans une des rues de la ville. Il était jeune, riche de tous les vains avantages auxquels mes ancêtres attachaient un si grand prix. Homère l'aurait appelé : Diotime aux belles joues ; il avait les joues roses et le front blanc ; son maintien était modeste, dans ses yeux brillait la flamme d'un pur enthousiasme.

J'éprouvai aussitôt le vif désir d'avoir ce jeune homme au nombre des néophytes ; il me semblait que cette âme eût été agréable à Dieu. Aussi quelle ne fut pas ma joie, peu de temps après cette rencontre, un soir que j'expliquais les saintes Écritures, de reconnaître Diotime, déguisé sous la tunique d'un artisan. Il était assis sur une pierre non loin de moi. Dans mon désir de l'amener à la connaissance du vrai Dieu, je parlai avec le zèle le plus pressant, et quand je commentai la Passion de Notre-Seigneur, tous les fidèles pleurèrent de pitié et d'amour. Le jeune prêtre ne donnait aucun signe d'attendrissement. Il m'écouta jusqu'à la fin et se retira du milieu des fidèles.

Les jours suivants, je ne revis pas Diotime à nos réunions et je priai Dieu d'éclairer sa raison et d'ouvrir son âme.

Un soir que je me dirigeais vers la plaine où nous tenions nos assemblées et que je réfléchissais sur les mystères de notre Rédemption, je vis à l'ouest de cette plaine, sous un bouquet de platanes, un groupe d'hommes, assez nombreux. Diotime était au milieu d'eux et leur parlait. Je commandai aussitôt à l'un de mes catéchumènes d'aller écouter ce que disait le prêtre de Dionysos et de me rapporter ses paroles. Peu après, le catéchumène me rejoignit et me dit que Diotime parlait de Dionysos, vantait son culte, exaltait la beauté de sa religion, rappelait les Orchoméniens à ses autels délaissés.

J'étais confondu de l'audace de ce Diotime qui osait venir si près de l'autel du vrai Dieu prêcher les impostures de son idole ! Dans ma prédication de ce jour-là, j'insistai sur les pièges que le démon tend à notre curiosité, et je défendis aux fidèles d'aller sous aucun prétexte entendre Diotime.

Mais je sus que, le lendemain même, quelques-uns

des catéchumènes avaient assisté à la prédication du prêtre de Dionysos; les membres de leurs familles encore adonnés au culte des faux dieux les avaient, paraît-il, entraînés. Deux de ces néophytes ne revinrent plus à mes instructions; ma douleur fut extrême, car la Fête de Pâques était proche où ils devaient recevoir le baptême. Le lendemain, la foule s'était accrue autour de Diotime. Plusieurs chrétiens, dont les parents idolâtres écoutaient les prédications du jeune prêtre, me dirent l'admiration des païens pour son éloquence.

Je résolus d'aller moi-même écouter ses discours, et, déguisé comme il avait fait pour venir m'entendre, je me mêlai à la tourbe des idolâtres. J'eus la douleur de retrouver là plusieurs des frères venus malgré mes défenses. Dieu sans doute avait permis cette tentation pour mon église afin que le bon grain fût séparé de l'ivraie. Je reconnus que le prêtre de Dionysos avait le don de la parole. Elle s'échappait de ses lèvres comme une onde claire, elle frappait comme un marteau, elle enflammait comme le soleil de midi. C'était l'Apollon du poète « qui lance ses traits au loin ». Sa voix était tantôt grave et sonore, tantôt elle modulait comme les roseaux au souffle d'Auster. Je détestai ce Diotime, ses dons multiples me semblèrent autant de ruses de Satan, sa beauté me parut une rose au cœur noirci par le ver hideux.

Je passai la nuit en prières et en larmes. Je pleurais sur ceux qui se laisseraient prendre aux pièges de l'Ennemi. Je demandai à Notre-Seigneur de m'accorder le don d'éloquence, afin que, par ma parole, il confondît les mensonges de Diotime.

Hélas! je n'étais pas digne de cette grâce. Dieu ne m'exauça point. Les catéchumènes continuaient à déserter mes prédications, je pressentais le jour où les frères eux-mêmes seraient ébranlés, et je songeais à fuir l'ennemi avec mon troupeau.

Eudémos se tut, puis il reprit d'une voix oppressée :

— C'était la nuit avant la Fête de la Résurrection; je résolus de la passer au pied de la croix, dans la plaine où nous nous réunissions. Peut-être Dieu exaucerait-il en cette suprême nuit mes prières jamais découragées? Le lendemain, les païens devaient célébrer aussi leur fête : la fête triennale de Dionysos sur le mont Cythéron. Les maisons d'Orchomène étaient illuminées et enguirlandées de fleurs et de pampres.

Je me rendis dans la plaine, une lune très pure l'éclairait. Je marchais accablé, bien qu'autour de moi l'allégresse de la nature proclamât la Résurrection; je n'entendais pas les rossignols qui chantaient sur les branches flexibles des lauriers-roses en bouton. J'allais, les yeux à terre, sourd et aveugle comme les idoles des païens. Je ne levai mes regards que lorsque je fus près de l'autel, j'avais senti qu'une forme humaine était devant moi. Je m'arrêtai, cloué au sol. Debout, sur la marche même de l'autel, appuyé contre la Sainte Table, Diotime me regardait approcher.

Derrière lui, sur l'autel, à la place où, la veille, la croix étendait ses bras, se dressait la statue de Dionysos. Dans l'herbe, au pied de l'autel, la croix était abattue!...

— Que fais-tu ici, m'écriai-je, suppôt de l'ange des ténèbres?

— Je suis venu, répondit Diotime, sans changer d'attitude, rendre au dieu l'autel que vous lui aviez volé. Il m'a révélé dans un songe que je rétablirais son culte.

— Oh! sacrilège, dis-je, en me voilant la face de mes mains. Prêtre de Dionysos, va-t'en et remporte ton idole de marbre.

— Non, répondit Diotime, j'ai restauré l'autel dont tu avais dépossédé le dieu. Louange à Dionysos, dieu des Orchoméniens!

Mes membres tremblaient d'indignation. J'avançai vers lui.

— Va-t'en, repris-je, si tu ne veux pas que je brise ce vain simulacre.

Il se dressa de toute sa hauteur, les bras étendus, devant la statue de Dionysos :

— Non, prêtre de ce culte nouveau qui blasphème les dieux de la Grèce, tu ne toucheras pas à l'image sacrée du fils de Zeus. Je resterai comme l'hoplite au poste que son chef lui a confié. Va vers d'autres lieux, loin de la cité de l'antique Dionysos; va, renégat d'Athéna, la déesse de ta patrie.

— Le soldat de Jésus-Christ n'a point d'autre patrie que la cité céleste, répondis-je, lui non plus ne déserte pas à l'heure de la lutte.

Nous étions l'un en face de l'autre, résolus : Diotime à ne pas abandonner l'autel, moi à l'en chasser.

Je fixai alors mes yeux sur la croix gisante et je vis qu'un des bras avait été brisé par le marteau de ce prêtre. Je la relevai, bien qu'elle fût lourde, mais j'aurais manié la massue d'Héraclès, tant la colère me donnait de forces, et la brandissant en l'air :

— Esprit du mal m'écriai-je, va-t'en, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit.

Diotime ricana et haussa les épaules.

— Je sais d'où vient ta rage, me dit-il. Les adorateurs de ton dieu crucifié, chaque jour, se pressent moins nombreux à tes prédications. Viens aujourd'hui sur le mont Cythéron; tu les retrouveras par centaines, ceux à qui tes paroles fallacieuses avaient fait renier Dionysos et que j'ai ramenés à la foi de leurs ancêtres. Reviens-y dans trois ans à nos fêtes sacrées et tu verras tous ceux qui suivent encore tes enseignements. Tous, ils seront couronnés de pampres et ils chanteront tous :

« Évohé! Gloire à Dionysos! »

— Ah! Satan, malédiction sur toi, criai-je.

— J'élevai la croix au-dessus de ma tête, et, terrible, je la laissai retomber sur son front.

Diotime s'affaissa devant l'autel; il n'avait pas fait un mouvement pour éviter le coup, il s'était offert, au contraire, comme un holocauste. Ses yeux se fermèrent, il murmura, la tête levée par un suprême effort vers l'idole impassible :

— Le sang de la victime a purifié l'autel.

Puis il glissa à terre, sans bruit. Il était comme un lis fauché, mort.

— Oh! s'exclama Julius Gallus.

Je considérai un instant Diotime, avec stupeur; mais le poids de la croix, que mes mains n'avaient pas lâchée, me tira de ma contemplation. Je posai sur l'autel le signe de notre rédemption, puis je pris le marteau de Diotime. Je renversai l'idole, je lui brisai les membres l'un après l'autre, je réduisis en poussière son visage. A sa place, je dressai la croix renversée par le prêtre de Dionysos.

Et je me suis mis à genoux devant l'autel, le front contre terre, et je dis :

— Seigneur, j'ai travaillé pour la gloire de ton nom, j'ai frappé le loup dévorant qui rôdait autour de tes brebis.

Alors, Julius Gallus, j'ai vu des choses dont le seul souvenir glace mon sang.

Je relevais la tête pour contempler la croix, quand je vis qu'elle resplendissait comme un foyer ardent, je la vis grandir, grandir, embraser le ciel de ses rayons.

Et Jésus apparut, attaché au gibet du salut. Du sang coulait de ses mains et de ses pieds transpercés, des larmes tombaient de ses yeux, si tristes, Julius Gallus, qu'il n'est pas de douleur comparable à celle de les avoir vus.

Le Crucifié me regarda silencieux, puis il baissa la tête vers Diotime. Une grande clarté environnait le corps du jeune prêtre, une auréole ceignait son front blanc :

— Heureux! dit Jésus, ceux qui meurent pour leur foi!

Et je vis des anges qui descendaient du ciel sans bruit d'ailes. Ils volèrent jusqu'à Diotime et déposèrent des palmes sur son corps; puis ils le soulevèrent dans leurs mains et ils le ravirent avec eux dans l'espace. Et ils chantaient :

— Heureux ceux qui meurent pour leur foi!

Je les suivis des yeux aussi loin que je pus les apercevoir, et je tombai sur le sol, inanimé.

Lorsque je revins à la vie, le jour se levait, je me redressai et regardai autour de moi; je pensai que j'avais été victime d'une tentation du malin esprit, mais près de l'autel je vis les débris de la statue de Dionysos; sur l'autel la croix mutilée, et sur la marche de la Table-Sainte une des sandales de Diotime. Je n'avais pas été le jouet des démons.

Je rentrai chez moi et je m'enfermai dans ma chambre, pour rassembler mes esprits égarés.

Mais, dès la deuxième heure, un des frères frappa à ma porte.

— Christ est ressuscité! me cria-t-il dans un élan d'allégresse: mon seigneur et mon père, réjouis-toi! Dieu s'est manifesté cette nuit! Des fidèles qui arrivaient près de notre autel, le jour venait de se lever, ont vu à côté de la Sainte-Table les morceaux d'une statue de Dionysos qui jonchaient l'herbe; sur la marche de l'autel, ils ont trouvé une sandale. Sais-tu à qui elle appartient, père? A ce Diotime, ce prêtre des faux dieux; il a disparu cette nuit. Depuis l'aube, les autres prêtres de Dionysos le cherchent en vain. Ce prêtre n'était qu'un suppôt de l'Enfer, suscité par Satan pour tenter la communion des fidèles. L'épreuve est passée, grâce à Notre-Seigneur. Ce miracle fera de nombreuses conversions. Réjouissons-nous, Christ est ressuscité!

— Ne penses-tu pas, comme ce frère, dit Julius Gallus, que ce Diotime était une incarnation de Satan?

— Oh! si c'était vrai!... Mais les anges qui sont descendus avec des palmes?

— Autres formes des démons.

— Mais l'apparition de Jésus crucifié?

— On a vu des démons oser prendre cette divine figure.

Eudémos secoua la tête.

— Dieu ne permet pas que les démons déçoivent à ce point ses serviteurs. Les démons séduisent, mais ne touchent pas. Ils ne sauraient imiter le regard douloureux de Notre-Seigneur qui me perçait le cœur d'un glaive de feu. Je ne serais pas poursuivi par ce remords si j'avais été l'ouvrier de la Providence. Depuis, je fuis devant moi, comme Caïn. Toutes les nuits, je revois le Seigneur, qui pleure et qui saigne sur la croix, et les anges chantent sans trêve en emportant le corps de Diotime : « Heureux ceux qui meurent pour leur foi!... »

J'ai laissé mon église qui prospérait à des mains plus dignes que les miennes; je suis parti pour prêcher la douceur de l'agneau que j'ai blessé.

Eudémos avait courbé la tête, des larmes coulaient le long de ses joues.

Julius Gallus lui dit :

— C'est peut-être le péché de colère que Dieu te fait expier. Aie confiance en sa miséricorde infinie, le pardon te sera accordé. Mais ce que je ne puis comprendre, ce sont ces palmes apportées par des anges à ce prêtre de Dionysos. Jésus n'a-t-il pas dit :

« Qui n'est pas avec moi est contre moi! » Comprends-tu, toi, mon frère, cette glorification d'un païen?

— Non, je ne comprends pas encore, répondit Eudémos.

— Dis-moi, continua Julius Gallus, racontas-tu aux frères la part que tu avais prise au miracle de la nuit de Pâques?

— Non, répondit Eudémos : la main de Dieu était évidemment dans toutes ces choses, j'ai pensé que pour l'édification des frères mieux valait leur taire mon rôle sanglant.

Julius Gallus resta un instant pensif, puis il ajouta :

— Tu as eu raison.

Et il murmura après un peu de temps :

— Les voies de Dieu sont incompréhensibles.

Alors les deux frères se turent et demeurèrent immobiles dans la nuit.

JULES-PHILIPPE HEUZEY.

## M. CHALLEMEL-LACOUR

### Écrivain et philosophe (1).

« Quanta potestas, quanta dignitas, quanta majestas, quantum denique nomen sit historiæ ..

PLINE LE J.

L'Académie française procédera jeudi prochain à la réception de M. Challemel-Lacour. La personnalité du nouvel élu n'est représentée dans l'imagination de beaucoup de gens que par quelques anecdotes bizarres, de vraisemblance inégale, qui fourniront une heureuse matière à d'académiques réticences. Il y aura aussi de larges effets d'ironie à tirer du spectacle d'une carrière où l'activité et l'agitation d'ailleurs courageuse n'avaient réussi que médiocrement, et qu'un long stage de silence a conduite aisément et sans secousses, comme un fruit mûr se cueille, aux suprêmes promotions. En ces temps de dur réalisme et de terrible clairvoyance publique, l'Académie se plaît encore à dresser de majestueuses images des grandeurs parlementaires, à solenniser les jeux médiocres de la politique. Il lui faut des Molé : elle les prend où elle peut et excelle à les draper en d'amples sentences. On sait que ce n'est point à M. Challemel-Lacour que ces propos s'appliquent. Sa vie politique, assez indécise pour qui ne regarde que la suite des événements, mais très accentuée en même temps qu'ennoblie par une entière décision d'humeur et de convictions, lui fait en somme le plus grand honneur. Elle sera d'autant plus justement louée que le principal, je ne dis pas le seul défaut de l'ancien collaborateur de Gambetta, me paraît avoir été sa souveraine distinction.

Mais M. Challemel-Lacour a droit heureusement à de tout autres, à de moins chanceuses et plus durables apologies. Dans des écrits déjà anciens, trop négligés du public et de lui-même, il s'est révélé penseur original et fécond, écrivain de premier ordre dans son œuvre d'historien et de philosophe, je dirais volontiers de philosophie de l'histoire, si le mot et la chose n'avaient été discrédités par tant de systèmes et de rêveries — œuvre courte et fragmentaire, mais au plus haut point substantielle et séduisante dont je voudrais dégager ici les hautes inspirations.

I

On ne saurait imaginer carrières plus divergentes ni humeurs plus opposées que celles de M. Challemel-Lacour et de son illustre prédécesseur. C'est pourtant dans une même révolte, dans une commune ardeur de protestation contre le même objet que ces deux nobles esprits prirent conscience de leurs aspirations respectives. Nés presque en même temps à la vie philosophique, ils se nourrissaient l'un et l'autre de cette forte sève qui devait briser d'un coup la tyrannique et fragile tutelle de l'Éclectisme. Ce charlatanisme célèbre, qui avait introduit dans la spéculation les expédients, les calculs et jusqu'aux petits moyens de la politique constitutionnelle et qui masquait la vacillante incertitude de sa méthode sous une éloquence solennelle et prometteuse, les scandalisa certes également. Mais il ne blessa pas chez l'un et chez l'autre une foi semblable, n'éveilla point les mêmes griefs, et ce n'est point la même part de la vérité qu'ils défendirent contre le sophisme. Tandis qu'au nom de la science dont le premier enivrement l'inspirait, M. Renan reprochait à l'école sa fausse observation, ce terne mélange d'abstractions et d'empirisme, ces généralités sans précision comme sans vraie largeur, c'est de l'humanité elle-même que M. Challemel-Lacour l'accusait d'avoir démérité en tendant à la corrompre dans sa fonction la plus noble : la philosophie, l'usage métaphysique de la pensée. Il estimait sans doute qu'entre les énergies morales par lesquelles la conscience humaine se constitue et s'affirme, celle qui s'efforce d'enchaîner à un même principe la double immensité de l'esprit et de la nature est la plus digne d'enthousiasme, parce qu'elle est le foyer où toutes les autres s'alimentent et se re-

(1) Introduction à l'*Histoire de la Philosophie moderne de Ritter*. — *La Philosophie individualiste*, étude sur G. de Humboldt. De nombreux essais dans la *Revue des Deux Mondes*, surtout une réponse à l'historien prussien de Sybel qui contient toute une forte et saine philosophie de la Révolution française.

nouvellent. Foyer souvent latent, mais qui n'en est pas moins la source efficace de ce qui subsiste de vie, alors qu'il passerait de longs siècles sans jeter d'éclat direct dans quelque système de génie !

Ce dur jugement sur l'œuvre de M. Cousin n'était, en effet, qu'une application des vues les plus générales sur le rôle de la conscience dans la vie des peuples. Aussi éloigné que possible du positivisme utilitaire qui fait dépendre les maux d'une société des vices de sa civilisation matérielle et croit qu'on peut réaliser du dehors le bonheur et la dignité de l'homme, M. Challemel-Lacour n'adhérait point pour cela à cette morale conçue par les philosophes officiels à l'image et à l'usage d'une société constitutionnelle et bourgeoise, et n'acceptait qu'avec une réserve la Déclaration des droits elle-même. Il n'admettait point qu'un code de maximes abstraites — si noble qu'on en supposât l'esprit, si heureuse pour le monde qu'on en dût reconnaître la promulgation — pût être érigé en règle humaine universelle et capter la force inépuisable qui gît au cœur de notre espèce. C'est bien d'idées, de croyances et de volontés communes que vivent les nations, les tribus et les races, et l'histoire ne relève pas un seul groupement d'hommes de quelque cohésion et de quelque avenir dû au seul pouvoir des circonstances et des intérêts. Mais de telles idées n'ont rien de commun avec ces principes philosophiques ou moraux, œuvre de réflexion, de doctrine, qu'une formule peut intégralement contenir et transmettre. Elles sont la substance délicate et vivace qui circule d'un individu à l'autre, — qui, d'une agglomération inerte, prête à retomber dans la nuit sans avoir jeté sur le champ de l'histoire le plus vague éclair, fait quelque chose d'animé et d'expressif, et peuple sans trêve la flore humaine de végétations nouvelles. Action aussi mystérieuse dans sa source que puissamment réelle dans ses effets et comparable ou plutôt identique à cet appel intérieur du génie qui, d'un amas commun de mots, de couleurs et de sons, évoque et fait surgir à l'infini des mondes d'une splendeur différente !

M. Challemel-Lacour a trouvé dans ses nombreux essais de critique et d'histoire des occasions variées d'appliquer de tels principes. Et pourtant le ton de ces essais offre un contraste sensible avec l'ardent idéalisme que nous lui prêtons. Son inclination philosophique aux amples aperçus, aux longs et audacieux déploiements de causes et de conséquences — si bien servie, quand il le faut, par sa manière d'écrire copieuse et noble — est continuellement surveillée, tenue en garde, sacrifiée. Le souci des nuances, du pour et du contre, la peur des conclusions hautaines et des jugements violents, l'attention à ne pas dévier un instant de la marche accidentée, tantôt impétueuse et magnifique, mais bientôt après et pour si longtemps traînante et vague que suivent les choses humaines lui paraissent, je le crois, plus propres à manifester la véritable grandeur de l'histoire.

Comment donc accorder tant de précaution et tant d'idéalisme? En songeant au puissant correctif que requiert, sous peine de n'engendrer qu'une vaine déclamation, la foi à l'action des idées dans les masses humaines. Nous avons comparé cette action à celle du génie dans l'art. Ne semblent-elles pas procéder toutes deux d'une même puissance inventive et créatrice, s'efforçant de donner réalité et corps à quelque type de vie supérieure qu'elle a conçu? Comment admettre que l'inspiration par laquelle l'homme peuple le monde de créations nouvelles se puise dans plusieurs courants distincts et que ce ne soit point un même idéal qui, sous le nom de piété et de justice dans les sociétés humaines, sous le nom de beauté dans les monuments de l'art, rayonne et vivifie? — Mais, si cette vue est féconde et vraie qui assimile la mission de l'apôtre ou du héros à celle de l'artiste, et si généralement toute philosophie qui n'espère point surprendre à la racine de l'art, de la religion et du droit, un même acte constitutif, est servile, — il ne faut pas oublier qu'une telle identité règne à la source et dans le principe, mais, qu'à la poursuivre dans le développement et le détail des choses, on risquerait de perdre en justesse ce qu'on gagnerait peut-être en chaleur et en enthousiasme.

M. Challemel-Lacour avait précisément pu apprécier chez les hommes de la génération qui précédait la sienne — chez les Lamennais, les Quinet entre autres — les inconvénients et l'inefficacité, en fin de compte, de ce lyrisme, de cette flamme infatigable et toujours prête. Mais la salutaire défiance que lui inspirait leur emphase, — si elle lui inculqua la nécessité d'un changement de méthode, — n'alla pas jusqu'à ruiner, en son esprit ferme et bien assis, l'idée généreuse que ces maîtres s'étaient faite de l'homme et de l'histoire. Par-dessus la fatalité bornée de ses instincts et les nécessités monotones de sa conservation matérielle, — qui ne seront jamais, sous le raffinement croissant de leurs manifestations et l'aisance de plus en plus rapide et variée de leur accomplissement, que de l'animalité perfectionnée, — l'humanité ne brille d'un intérêt propre et ne se marque une destinée originale que par une aspiration illimitée et toujours vive vers d'invisibles fins. L'histoire n'a précisément d'autre but que de relever dans les cultes, dans les institutions et aussi dans les existences individuelles, les traces visibles de cette aspiration, ses victoires relatives et éternellement disputées sur tout ce qui l'opprime et la combat. C'est dire que si la vérité historique ne se révèle en dernière analyse qu'au sentiment, au génie,

on échouerait pourtant à y vouloir atteindre par les seules illuminations du sentiment ou la simple intuition du génie — qu'elle ne se réserve et ne se promet qu'à l'investigation lente, patiente et difficile, à la méthode enfin et à la science. La trame des choses humaines est comparable à une toile tout enténébrée de poussière et de scories sur laquelle un effort subtil et amoureux finit par dégager, de-ci de-là, quelques traits sublimes, encore que toujours voilés.

Il ne saurait d'ailleurs y avoir entre ces grandes manifestations permanentes de l'activité humaine, Art, Religion, Science, Morale ou Politique, de séparations bien tranchées. Toutes expriment au fond une même volonté de vie spirituelle. Mais elles l'expriment inégalement et diversement. Engagée à jamais dans une double lutte : au dehors, contre la confuse et mouvante nature qui résiste à se laisser lire et trahir en ses secrets caractères, en ses ressorts simples et profonds, en ses intimes harmonies, — au dedans, contre les passions rebelles à l'ordre, dispersives des puissances de l'être, impatientes de tout gouvernement qui apaise et qui unisse, — l'Ame, qui veut vaincre et s'établir, proportionne ses moyens de défense ou d'invasion au genre et au degré de résistance qu'elle rencontre. Dans la propagande politique ou sociale, dans l'apostolat religieux, dans tout ce qu'elle tente en vue de briser la brutalité native de l'homme, on la voit en quelque sorte corser son effort, masser et répéter infatigablement ses coups sans souci de grâce ni de beauté. Dans la construction scientifique ou artistique au contraire, où il s'agit d'adapter à des fins désintéressées et transcendantes une matière par elle-même indifférente et passive, elle va épurant, allégeant, développant librement et comme à plaisir ses moyens d'action. C'est toujours la même âme et la même humanité sans doute. Et cependant, à vouloir confondre dans une sorte d'enthousiasme prophétique l'inspiration de l'artiste, celle du savant et celle du prêtre, on n'aboutirait sans doute qu'à les énerver en les embrumant. Ceci ne va pas seulement contre Quinet, mais un peu aussi contre Carlyle et les nombreux penseurs de son école. La Grèce, qui fut souveraine pour maintenir dans une égale lumière sous son ferme et lucide regard la variété et l'unité des choses, sut à la fois élever toutes les fonctions humaines à un sens divin et en marquer en traits éternels les différences et la hiérarchie.

Oui ; c'est bien au fond une même fin de spiritualité absolue, un même triomphe de l'âme sur la matière, que se proposent Beethoven et saint Paul. Mais le premier s'abrite dans une tour d'ivoire contre la clameur du dehors et l'hostilité de la foule, tandis que le second ensanglante ses pieds sur les chemins de la terre, brûle son front au soleil du désert, appelle sur lui les injures et les risées de la place publique. Poète, peintre ou musicien, les éléments avec lesquels l'artiste construit son œuvre sont déjà si pleins de pensée que vraiment on hésite à dire du mot, de la ligne, du son musical, s'ils sont esprit ou corps. Que de fois pourtant il arrive aux plus puissants créateurs de se laisser irriter ou abattre par l'obstacle que cette matière — tout épurée et merveilleuse qu'elle est — oppose encore à la réalisation de leurs jeux sublimes ! Et qu'il en est autrement du novateur, de l'apôtre ! Pour celui-ci c'est la rudesse, c'est la vulgarité même de la tâche qui en fait le prix. C'est la résistance de l'ingrate et tenace argile qu'il prétend pétrir et inonder du flot de vie qui l'excite et l'enivre de sa vocation. Il ne s'est point flatté que les volontés qu'il lui faut soumettre, unir, tendre vers un but nouveau, dresser vers le ciel en faisceau agréable, dussent accourir, disponibles et dociles, à son appel. Il sait que si la foule se laisse volontiers arracher par une voix éloquente à la morne servitude de son indifférence et de ses besoins, l'élan même qui a pu l'emporter jusqu'à la claire vision de ses intérêts supra-terrestres est éphémère, et que tous ces visages un instant illuminés des rayons d'en-haut ne retomberont pas moins lourdement demain sur la vile besogne quotidienne, sur le soc et l'enclume.

Quant aux docteurs, aux prêtres, ne sont-ils pas ses plus dangereux ennemis, eux qui, ayant réduit en formules la nourriture spirituelle du peuple, ont suscité par leur pharisaïsme son apostolat ? Qu'importe ! s'il ne fut pas un simple exalté, mais un ferme génie, conscient du surplus de force divine qu'il porte en lui, le novateur religieux ou politique ne reculera point devant les déboires ni les disgrâces. Peut-être ses premiers pas sèmeront-ils l'enthousiasme, et un concert unanime, bien loin de crier à l'utopie et au scandale, s'élèvera-t-il pour s'étonner que quelques regards se ferment encore à ce qui est la lumière et la vérité mêmes. Mais bientôt les intérêts lésés, les dominations compromises, les préjugés ébranlés retrouveront leur tour. Une logique impitoyable et perfide, développant jusqu'au bout les conséquences pratiques de ces nouveautés, les fera passer sans peine pour un conseil indirect de bouleversement. Le réformateur lui-même, en butte à des objections qu'il ne put prévoir, puisqu'elles supposent toutes la nécessité de conserver ce dont le seul fait d'applaudir à sa parole semblait attester la réprobation, ne va-t-il pas déchoir de la hauteur de son idée première, l'amoindrir pour la mieux défendre, en tempérer le radicalisme et l'âpreté ? Et ce sera le triomphe des puissances mauvaises qu'il combattait, du calcul, de la convention, de la ruse, de s'être en quelque sorte installées en lui contre lui-même. Sans compter que parmi les

institutions et les pouvoirs qu'il veut frapper, il s'en trouve qui, nés eux-mêmes de quelque victoire ancienne de la religion et du droit, sont encore de la part de bien des âmes l'objet du plus noble amour. Infectée donc à la longue du mal même qu'elle combattait, en lutte aussi contre des forces de même origine et de même dignité que celles qui la soutiennent, elle-même, toute grande œuvre de rénovation humaine échouera fatalement bien en deçà de la destination magnifique que lui assignait l'âme audacieuse de son auteur. Il s'était peu à peu livré à l'espérance de transformer le monde. Il n'aura pas perdu sa sueur et son sang s'il l'a seulement modifié, marqué à jamais ; s'il a fait que, lui mort, le monde ne pût plus être ce qu'il était avant lui. De l'organisation universelle et parfaite qu'il avait rêvée il ne restera en fait qu'une immense ébauche, se mêlant, se croisant en mille sens avec d'autres ébauches, fruits de tentatives analogues, dans la configuration générale de l'humanité.

Ces ébauches, ces organismes spirituels qui ploient et unissent en un concert nouveau les passions, les imaginations, les volontés, sont proprement l'objet de l'histoire. C'est une telle conception de l'histoire qui semble avoir guidé M. Challemel-Lacour dans ces essais, d'importance fort inégale mais dont quelques-uns sont des indications superbes de l'œuvre de longue haleine qu'il eût pu écrire. Et c'est de l'histoire ainsi entendue qu'il a voulu dégager les plus hauts principes dans son livre : *la Philosophie individualiste*. Bien qu'il ne se donne que pour une étude sur G. de Humboldt, ce livre a la plus haute valeur doctrinale. Dans ce genre de critique, le seul vrai, le seul fécond, qui ne consiste pas à raconter les idées des autres, mais bien à les reprendre, à les repenser, pour en manifester l'universalité latente, c'est un chef-d'œuvre.

Il nous reste à présent à nous en inspirer.

## II

Concluons de ce qui précède que l'ensemble de l'histoire est fort loin de présenter cette courbe orgueilleuse que d'ambitieux esprits se sont quelquefois complu à décrire. On le comparerait plutôt à une germination immense où chaque homme dresse un germe qui veut s'accroître. Ce germe languit et s'oblitère, à moins qu'il ne s'incorpore à quelque poussée voisine et plus vigoureuse qui l'alimente et qui en est modifiée.

Mais nous négligerions la part la plus instructive de la vérité, en n'ajoutant pas que sous cet avènement et cet entre-croisement infinis de créations morales, de grands traits se distinguent qui ne correspondent plus aux limites d'un pays ou d'une époque, mais se prolongent en quelque sorte sur le développement total de l'espèce humaine. Esquisses sublimes, mais sommaires, que l'humanité a jetées dans le vague de l'univers, comme une affirmation et une expression de la consistance qu'elle y prétendait prendre ; de même qu'un peuple figure dans les particularités de ses institutions l'aspiration plus déterminée qui l'anime. Essais premiers et radicaux, qui dominent toutes les phases possibles de la civilisation, — puisque d'eux dépend l'idée même de la civilisation, — et qui se recommencent et se précisent indéfiniment dans la série des révolutions religieuses et sociales. Car une politique ou une religion n'en supplante une autre que parce qu'elle se prétend plus efficacement inspirée des mêmes hautes fins que celle-ci se flattait de poursuivre, et on ne verrait pas des partis d'égale bonne foi s'attacher avec une égale passion à des doctrines opposées sur l'idéal de l'individu ou de la société, si un idéalisme passionné ne les accordait au fond. Pour des esprits qui, dans la Religion, la Civilisation, le Droit voient autant de catégories évidentes et immuables, de questions arrêtées et précises, n'admettant qu'une solution déterminée, le moindre dissentiment dogmatique prend un relief extraordinaire et divise les hommes en sectes irréductibles. Mais sous l'abstraction de ces termes se cachent en réalité des idées concrètes qui ne s'appliquent à une extrême diversité de faits et de manifestations que parce qu'elles expriment — comme aspect général et lignes essentielles — les grandes formes de vie collective propres à l'espèce humaine ; formes qui, étant l'ampleur et la souplesse en même temps que la majesté même, se peuvent impunément ployer, particulariser, accentuer, préciser en mille sens, et dont la sublime configuration première reste reconnaissable jusque sous leurs plus indignes avatars.

Qu'on ne nous soupçonne pas ici de quelque arrière-pensée théologique. Nous ne rêvons point d'immobiliser l'histoire sous le joug de quelque théorie métaphysique ou de quelque dogme, d'en prescrire au nom d'une idée l'organisation et le cours. L'humanité dispose d'une puissance illimitée d'invention et de renouvellement; elle peut à chaque instant choisir et s'assigner des types d'organisation inédits et en réaliser quelque chose. Ce que nous prétendons, c'est que ces changements de perspective lui sont tous inspirés par une même et indéracinable inquiétude, par un invariable problème : à savoir l'inquiétude et le problème de sa mission. Or, pour s'être vouée ainsi à ce problème, ne faut-il pas qu'elle l'ait d'abord conçu et posé passionnément, considéré comme solidaire de son existence même et de sa conservation? Pour spéculer, raffiner, se diviser à l'infini sur sa

mission, ne faut-il pas qu'elle ait d'abord reconnu la réalité de cette mission, qu'elle l'ait proclamée, décrétée unanimement? Or ceci n'est point une spéculation, mais un fait, une acceptation héroïque. Et puisqu'un tel essor incessant de systèmes et de rêves se traduit par une inépuisable série de fondations et de ruines, de révolutions, de guerres, de schismes et de croisades, comment l'impulsion fondamentale et toujours présente qui l'engendre et l'entretient ne figurerait-elle pas, elle aussi, fond magnifique et serein, sous ce tableau mouvementé? Sous cette inépuisable mer, subite en ses tempêtes, arbitraire en ses flux et reflux sans nombre, en ses retours et ses ondoiements, comment ne déterminerait-elle pas une sorte de rythme universel, de résonance profonde et continue?

Demandera-t-on ce que peut bien être une mission sans but arrêté, et dans cette affirmation primordiale par laquelle l'humanité, selon nous, se constitue, refusera-t-on de voir autre chose qu'une tendance condamnée à rester stérile, tant qu'elle n'aura pas pris conscience d'elle-même dans la poursuite de quelque objet défini? Mais il est des mots dont la seule existence est probante. Si au-dessus des suggestions seules précises de la raison logique et de l'intérêt, il n'en existait pas d'autres, aussi mystérieuses dans leurs sources qu'incalculables et miraculeuses dans leurs effets, parlerions-nous de mission, de vocation, pour caractériser ce qu'un grand homme (grand seulement parce qu'il est plus profondément marqué que ses semblables du sceau humain) a pu accomplir de nouveau et d'extraordinaire? Et si enfin à un moment donné de son immense effort créateur, la nature n'avait senti sourdre et prévaloir en elle une suggestion de ce genre; si, dans le plus dramatique élan, elle n'y avait victorieusement cédé, se serait-elle haussée jusqu'à l'homme, se serait-elle couronnée d'humanité? la terre eût-elle porté cette gerbe de peuples et de patries, et, au-dessus de la visible beauté des forêts et des mers, donné à contempler l'invisible et douloureuse beauté de l'histoire et des destinées?

Certes, la vie animale ou seulement la végétale marquerait l'apogée de la création, que celle-ci n'en serait pas moins digne d'une admiration sans bornes pour s'être élevée à un tel triomphe de l'esprit sur l'inerte matière. Mais la fleur ne sait pas sa grâce, et le lion même ne trahit dans l'oisive majesté de sa démarche que la plus obscure conscience de sa beauté. Ne fallait-il pas tout d'abord une imagination et une raison pour contempler ces merveilles et les effectuer, pour ainsi dire, en les exprimant? Mais il y a plus. Les appétits de la vie animale et de l'instinct ne connaissent qu'une direction et qu'un but. Ardents même et haletants comme l'élan du fauve sur sa proie ou du mâle vers la femelle, ils viennent échouer lourdement à quelque satisfaction proche et qui les comble; ils ne se dressent que pour retomber sur eux-mêmes et identiquement se recommencer. Qu'au-dessus donc de ces manifestations confinées, la puissance d'organisation et de vie qui gît au cœur de la nature en ait rêvé d'autres et ait voulu s'ouvrir dans le cœur, dans les sentiments et les desseins de l'homme un champ d'action sans limites, — il faudrait, pour ne point l'admettre, n'avoir pas épuisé déjà son étonnement au miracle d'un arbre ou d'un brin d'herbe. L'attrait divin qui fut assez efficace pour arracher au sein de la terre un peu de matière et l'enlever en tige vigoureuse ou frêle vers le ciel visible, ne pouvait-il orienter l'homme vers un ciel invisible et l'engager à l'idéal? Aussi le palmier pousse où le palmier avait poussé et le lion revient habiter la tanière des ancêtres. Mais les peuples n'ont de patrie que celle qu'ils se sont faite ou plutôt qu'ils se refont et reconquièrent sans cesse. Et les individus eux-mêmes aspirent ou languissent aussi vers cette patrie intérieure que nul, hélas! pas même la plus chère des sœurs ou des amantes, ne leur peut accomplir. C'est que l'homme *ne sait pas ce qu'il veut*, et par là seulement se distingue de l'animal, qui n'hésite jamais, lui, sur la fin de ses actions, mais aussi laisse couler les siècles sans en inaugurer une seule. La source de l'éternel ennui de l'homme est aussi celle de ses héroïques efforts. Les grands mélancoliques révèlent aussi bien que les grands apôtres la mission humaine.

On le voit : nous sommes bien loin de confondre des organismes spirituels, tout pénétrés de volonté et de conscience, tout animés et pleins d'un élan renouvelé sans cesse vers les fins idéales dont l'attrait les évoqua, avec des organismes physiologiques que la nature ne semble reproduire et continuer que dans une vue de morne conservation. Mais la première ébauche de religion, de gouvernement, de législation, bien loin de nous apparaître comme un grossier mélange de vérité et d'erreur, nous semble quelque chose d'aussi décisif dans l'ordre humain que le premier rudiment de vertèbres ou de système nerveux dans l'ordre animal. Sous cette première vicissitude de l'humanité, nous saluons la forme éternelle de l'Humanité.

L'imagination aimerait à se représenter sous les traits royaux d'une civilisation primitive à jamais abolie la réalisation immédiate et inaltérée encore de cette humanité idéale. Mais la science interdit ces déterminations aventureuses. D'ailleurs l'acte d'où naît l'histoire n'appartient pas à l'histoire, mais à la métaphysique de l'histoire. Métaphysique subtile non moins qu'efficace et vivante, qu'on voit mieux à

l'œuvre à mesure qu'on approfondit davantage, mais qu'on renonce aussi à formuler, d'autant qu'on la comprend. Idée qui anime et colore tout, mais qui ne préjuge rien, et dont l'intuition, toujours incomplète, bien loin de se laisser atteindre directement même par le génie, ne se nourrit que des données positives les plus minutieuses et les plus serrées. Car la nature ne laisse pas de creux, de points fluctuants dans ses œuvres morales ou physiques. Et les plus vigoureuses des conceptions réfléchies sont si loin de cette densité merveilleuse que — pas plus en histoire qu'en sciences — nous ne saurions nous assurer trop de garanties pour nous représenter approximativement notre objet. — Mais écoutons cet admirable langage :

Humboldt a très bien vu, il a déclaré hautement que les faits, quelque abondants qu'ils soient, et quelque art qu'on emploie à les rapprocher, à les ordonner, à les résumer en formules générales, n'ont pas de sens par eux-mêmes. Ils s'interprètent toujours par quelque chose d'invisible, qui n'est que dans la pensée de l'observateur. Ils sont reliés par les idées, ils reposent sur les idées, et celles-ci doivent sans cesse être présentes à l'esprit de l'interprète intelligent, bien qu'elles ne puissent être introduites arbitrairement dans un domaine qui n'est pas le leur et qu'elles requièrent toujours la vérification de l'expérience. Apercevoir ces idées est le trait du génie scientifique ; on ne saurait trop dire par quel chemin il y arrive, et si elles précèdent dans la pensée leur application aux faits, ou bien si elles jaillissent, au contraire, des faits sur lesquels se projette leur lumière ; mais, quelle que soit leur origine, elles se justifient par leur nécessité et par leur fécondité (1).

C'est là la justification pratique seule requise par le savant. Il lui suffit de se sentir porté puissamment sur une carrière spacieuse, ferme, riche d'aspects, pour ne point douter que son orientation soit la bonne. Nous avons, nous, tourné les yeux vers le point de départ, voulu remonter de quelques pas vers le nuage trop éblouissant au sein duquel naissent et déjà divergent les grands sentiers de la nature, afin d'en surprendre sur cette route propre de l'histoire, sur la route humaine, quelque directe lumière.

Je voudrais avoir persuadé à quelques bons esprits de lire cette admirable étude sur G. de Humboldt. Trop des lecteurs d'élite à qui elle s'adressait l'ont omise peut-être. Ce sont eux pourtant qui par leurs secrets suffrages, leur intime et reconnaissante adhésion, par leur concert, forment la véritable Académie, celle qui est immortelle et réellement désirable.

PIERRE LASSERRE.

(1) *La Philosophie individualiste* p. 122.

# VARIÉTÉS

## Almanachs et calendriers de Troyes et de Dijon.

L'*Almanach du Diable* ; l'*Almanach des Bergers* ; le *Calendrier des fous de Dijon*. — La Mere des fous et ce qu'était *Mère-folie* d'après MM. Lenient et Petit de Julleville.

I

La notoriété des imprimeries *troyennes* s'est établie par des livres à bas prix, sur papier de chandelle, et partant populaires, tels que les Almanachs et les Bibles de Noëls.

Parmi les imprimeurs de l'ancienne capitale de la Champagne, notons les *Garnier* qu'il faut mettre au premier rang. Cette dynastie commença à briller vers 1683 ; elle vient de s'éteindre en la personne de Mme Étienne Garnier, fille de ce Garnier quelque peu excentrique et pas mal révolutionnaire, surnommé *le fou*, auquel on doit l'*Almanach du Diable*.

Cet almanach tranche par ses lunes ou fantaisies sur l'ensemble du gros état-major troyen. Les plus forts bonnets de ce groupe furent le *Courrier* et le *Bavard* (ici, 333 pages ; là 400 !) ; puis viennent le *Mathieu Laënsberg*, le *National* et le *Babillard*, tombant de 272 à 208 pages. Enfin, le *Journalier double*, avec 144 pages, et le *Journalier simple* qui n'atteint pas tout à fait 100 pages. Tous ces almanachs sont du petit format de poche, ou in-32.

Le bon marché de ces publications, avons-nous dit, les mettait à la portée des plus petites bourses, aussi a-t-on pu répéter avec raison que le peuple des campagnes apprenait à lire dans les almanachs. Ces livres, bourrés de renseignements divers, renfermaient des histoires, des *prognostications*, des légendes et des contes où trouvait pâture l'imagination des naïfs lecteurs. J.-J. Weiss, qui aimait à tout connaître et à se sentir peuple, au moins par le cœur et la fantaisie, ne dédaignait point de feuilleter ces sortes de bibles villageoises, — bien différentes de la bible protestante dans laquelle il avait été nourri, — et un jour, on s'en souvient sans doute, il tira de là une perle, la fameuse *soupe aux cailloux*.

Quoique battus en brèche par les *annuaires* et les *agendas* d'invention assez récente, les vieux almanachs ont prouvé qu'ils avaient la vie dure et correspondaient encore à un certain état mental des travailleurs des champs, puisque la plupart d'entre eux n'ont pas cessé de paraître. Mais, le plus curieux de tous et en même temps le plus humble et le plus étrange, est l'*Almanach des Bergers* (1), dernier représentant à Troyes d'une industrie jadis si florissante, dit M. Morin, dans une instructive notice sur les imprimeries de cette ville adonnée presque exclusivement de nos jours à la bonneterie et à la fabrication des fromages.

Il paraît que l'Almanach des Bergers trouve encore de nombreux acheteurs dans les départements de la Nièvre,

1 Cet almanach pourrait être rangé sous la dénomination de *Calendrier à clé*. La clé se trouve aux pages 3 et 4 dudit almanach ; sans elle le lecteur se tirerait difficilement d'un amas de signes dont la plupart lui sont inconnus.

du Puy-de-Dôme et du Cantal. « Enfant d'un autre âge, s'écrie l'auteur déjà cité, vieil enfant égaré dans notre siècle de lumière qui voit vivre, sinon prospérer, *Michel Grieffer* à côté de Camille Flammarion, — le typo-astrologue de l'*Almanach des Bergers* à côté du poète-astronome d'*Uranie !* »

L'almanach pastoral est tout entier dans certains signes symboliques qui vous ont des airs d'hiéroglyphes propres à frapper l'œil et l'imagination tout ensemble. On peut ramener ces signes à trois ou quatre chefs : — 1° Signes touchant les diverses phases lunaires. Par l'influence qu'on lui suppose, la Lune, la plus petite des sept planètes des anciens, joue encore un grand rôle chez les villageois, reste de vieille superstition, venant en droite ligne de l'astrologie du moyen âge. De l'astre qui s'oppose naturellement à la Lune, savoir le Soleil, dont le poète a dit : *Quis Solem dicere falsum audeat?* il n'en est pas plus question que du grand Turc. Le soleil avec ses rayons et toute sa gloire ne nous dit plus rien ; ne présage plus rien ! C'est un dieu planétaire déchu, usé, fini !

*L'astre saint* est muet et ne rend plus d'oracles !

2° Signes indicateurs des diverses sortes de jours, ainsi classés : *jours de dimanches, jours de fêtes, jours ouvrables.* Durant ces derniers on fait, selon l'expression cléricale, *œuvres serviles*, l'esclave seul dans l'antiquité accomplissant les travaux manuels ; or, l'Église parle toujours le langage romain.

3° Signes concernant la thérapeutique et les soins corporels. Les voici, tels qu'ils sont sommairement indiqués : *bon saigner, très bon saigner, bon ventouser, bon prendre médecine, bon prendre pilules, bon sevrer les enfants, bon faire les cheveux, bon couper les ongles, bon traiter les yeux.* Ainsi, selon les saisons et les mois, des espèces de jours fatidiques sont assignés à ces divers *bon*. Que si, par mégarde, vos ongles ou vos cheveux tombaient sous les ciseaux la veille ou le lendemain des *permis* de couper, vous vous exposeriez à une mauvaise *repousse*. De même, une médecine ou des pilules prises en dehors des indications risquent fort d'être de nul effet. La crédulité pastorale va jusque-là ! Oh ! que ne suis-je berger, dussé-je m'exposer à recevoir l'épithète de *chasseur d'Arcadie*, et à rapporter sous mon humble chaume tout le gibier que je n'aurais pas tué !

C'est, voyez-vous, de l'âge d'or tout pur que ce rustique almanach, où vous apprenez aussi quand il fait *bon couper du bois, fumer la terre, semer et planter.* Ne cherchez pas au delà de ces innocents travaux. Les bombes, ni les théories subversives n'ont pas encore troublé la paix de ces régions. Par exemple, gardez-vous de semer des haricots avant le *premier vendredi* de mai. Et pourquoi le vendredi plutôt que le jeudi ou le samedi? C'est que, jadis, on faisait maigre le vendredi, et que le haricot, ce jour-là, trônait sur toutes les tables. Le vendredi n'était pas, en ces temps, le jour de la planète Vénus, mais des faséoles ; il apparaissait comme consacré à ce légume, ce qui explique la superstition horticole dont nous rions, nous autres citadins.

Enfin, tout almanach, qui a gardé les bonnes traditions et qui se respecte un peu, annonce à jours fixes et sans hésitation aucune la pluie, le beau temps, la grêle et les *coups de tonnerre ;* seul, le nombre des coups est encore incertain ; c'est une lacune à combler et les doctes almanachs la combleront un jour. Notre typographe troyen, coiffé d'un beau chapeau d'astrologue, n'a garde, lui aussi, en s'adressant aux bergers, de ne point pronostiquer toutes les instabilités du ciel. Comment hésiter, du reste, à fournir des renseignements météorologiques, aussi nombreux qu'exacts, quand on connaît les terribles effets de la pluie sur l'espèce ovine ! Des moutons mouillés sont des moutons malades, ou tout au moins enrhumés. Alors quel désarroi dans le troupeau ! Que de coqueluches ! Et pas de Géraudel chez la gent porte-laine ! Où en seraient les bergers s'ils ne connaissaient d'avance le temps qu'il va faire? Donc, tel jour : *beau temps*, dit notre almanach ; tel autre : *orage ;* tel autre : *pluie !* Il n'y a pas à barguigner ; c'est cela, et ça doit arriver ainsi. Oui bien ; mais il me revient, à ce sujet, une petite anecdote qui avait cours sur Nostradamus. Le bon vieil astrologue usait, pour secrétaire, d'une de ses nièces ; c'est à elle qu'il dictait ses almanachs ; or, un jour, comme il en était, dans ses prédictions, au 23 du mois d'août, il annonça gravement : « *Orage ! Grande pluie !* » Alors, sa nièce de lui dire : « Mais, mon oncle, vous n'y songez pas ! Le 23 août est le jour de votre fête. » Aussitôt Nostradamus s'écria : « En ce cas, *beau temps*, ma nièce ; *beau fixe.* » Et il fit beau ! Ce que c'est que d'avoir une nièce pour secrétaire ! Le typographe troyen fera bien de ne pas négliger ce point.

## II

Si l'astrologie était folie, il faut reconnaître qu'en passant de l'Almanach des Bergers à celui des Fous de Dijon nous changeons peu de milieu ; nous y gagnons même, en vérité, à bien des égards.

Au commencement du XVII^e siècle, époque où nous transporte le calendrier en question, l'ancienne capitale de la Bourgogne était pleine de *seigneurs Lopinans.* Et lesdits seigneurs, au pays de Folie, *lopinaient* tant et si bien, même en la *Chambre de ville*, que le président du Parlement, Brûlard, se permit un jour de dire « que les Maire et Eschevins *estoient des yvrongnes* et des gens de néant ».

C'est sans doute à cette époque qu'on dressa en vers, à l'imitation de ceux du *Cry*, de Gringoire, une liste à peu près complète de tous les genres de folies.

Cette énumération renfermait toutes les qualités qu'un *fol* pouvait acquérir, auquel cas, selon Bonaventure des Périers, il était « parfait en la science de folie par *B care* et par *B mol* » ; passage qu'un autre Bourguignon, Bernard de la Monnoye, explique ainsi : « Quand on dit qu'un homme est fou par *B mol* ou par *B care*, on entend qu'il l'est par nature, parce que, dans les termes de l'ancienne game, chanter par nature, c'est passer de *B mol* en *B care* par nature (1). »

1 Cependant Rabelais, dans sa longue nomenclature des fols, a distingué « le fol de *b* quarre et de *b* mol, » du « fol de nature ». V. *Pantagruel*, liv. III, chap. XXXVIII.

Fols par art, beaucoup plus que par nature, Nosseigneurs Lopinans de Dijon folastraient de toute façon, et leur verve allait s'épanchant jusque dans des calendriers dont malheureusement un seul (en manuscrit) nous reste, témoignage manifeste de leurs inclinations grivoises. Les traits qu'ils lancent sont surtout à l'adresse du beau sexe, et leur acuité est telle que nous ne pouvons guère ici les répéter. Cherchons donc, à côté, dans ce même calendrier, des pointes moins folles et moins acérées.

Comme ces joyeux disciples de Rabelais (lui aussi grand *prognostiqueur*) ne parlaient guère que la langue des Dieux, chaque mois s'annonce par un quatrain qui en donne la caractéristique et marche en tête des plaisantes prédictions, jour par jour annoncées. Un petit *advis d'un fol astrologue aux Dames sur le present almanach* commence par nous montrer où tend l'œuvre tout entière :

Puisqu'un fol quelquefois peut conseiller un sage,
Mesdames, prenez garde à notre calendrier;
Lisez cet almanach fait par un maître ouvrier,
Qui vous enseignera les moïens et l'usage.

Aussitôt nous entrons en matière.

*Janvier* paraît consacré à Vénus; on y annonce des « effets soudains de M^me^ Cypris ». Ces effets feront « gens de rencontre; rareté de vierges; flacons et bouteilles à haut prix ». Le 20 de ce mois est à noter : « Le soleil entrant au signe du Verseau, les andouilles de Troyes seront fades. » Voilà de l'équivoque purement rabelaisienne.

*Février* verra « les fols en crédit et les apothicaires déçus ». Cependant il y aura « rencontres de clistères ». Mais la marque dominante du mois sera la passion des cartes et des dés; d'où « flux de bourses en l'Académie », sous-entendu : des jeux.

*Mars* annonce l'entrée en carême; aussi y aura-t-il

Bannissement de broches et marmites,
Gens abaissez, vanitéz déconfites,
Mais ce sera de mine seulement.

Ce dernier vers est un trait d'observateur moraliste.

Suivent les prédictions accoutumées : « Abolition des poix au lard, *cum commento;* ictyophages ennuyéz; étonnemens de goulus; » et, par suite de la bise mordante de mars : « visites de crevasses », etc.

*Avril*, mois douteux, a l'aspect énigmatique. Nous ne comprenons plus aujourd'hui ces vers :

Plusieurs feront voiage vers Narbonne
Sans toutefois abandonner Dijon.

*Mai*, le gai, annonce la fin des « jours fataux ». L'hiver a disparu! Le poète s'écrie : « Trêve de Lune rousse! Chasse d'amour! » De là « mariages troublés », etc. C'est le mois où l'on *menait l'âne*, cavalcade charivaresque faite contre les maris brutaux. La prédiction pour le 3 de ce mois mérite d'être consignée : « Jour beau, plaisant et *désiré de tous.* » Quel heureux événement cette date rappelait-elle donc?

*Juin* est folâtre entre tous. On l'annonce ainsi :

Enfans portéz seulement quatre Lunes
Naitront parfaits comme ceux de neuf mois.

Pour expliquer ces vers, il nous faudrait prendre de longs détours; mieux vaut enjamber par là-dessus et signaler la prédiction pour le 6 : « *Pirouards* en campagne. » Qu'étaient-ce que ces *Pirouards?* Nulle part ailleurs nous n'en avons trouvé trace.

*Juillet* est surtout consacré aux « saignées de flacons et bouteilles ». Façon toute particulière de se rafraîchir en Bourgogne. — De même pour le mois d'*Août :* « Il fera bon boire frais et d'autant! » Mais l'année tend à *décliner;* une note semi-gouailleuse, semi-mélancolique se fait entendre : « Tel avoit coutume de conjuguer, qui commencera à décliner! » Avis aux grisons.

Voici *Septembre*, le mois de l'équinoxe :

Tout compassé, tout mis à la balance,
Tout trébuchant dessous le poids de l'or,
De chau-conils sera grande affluence,
De cas-pendus, de cas-tendres encor.

Ce mois qui va *trébuchant dessous le poids de l'or* des fruits, permet de faciles jeux de mots sur les poires. Par exemple, malgré l'abondance des fruits, « les bons chrétiens seront rares ». Pour les pommes, rien n'égalera jamais les chants de la fin du moyen âge :

Ne puis, las, parler à m'amye
Que j'ayme tant!
En son sein porte deux pomettes, etc.

Ou bien encore rien de pareil au *grafite* trouvé à Pompéi, où l'on voit l'amoureux se plaindre d'avoir été déçu par une jeune fille « belle quant aux pommes » : *formosam poma puellam!* car, en dedans, c'était de la boue : *sed lutus intus erat!* Cette fin du distique mérite d'être retenue; il y a là de l'énergie et de la profondeur. Les *chambrières* (servantes) de Dijon, dont le théâtre de l'*Infanterie* a quelque peu abusé, n'ont jamais inspiré trait pareil. Un fait inouï, selon notre almanach, c'est qu'en septembre, « l'une d'elles sera trouvée vierge »!

Avec *Octobre* arrivent les rhumatismes : « Douleurs de nerfs, renforcement d'étuves. » Mais, ô consolation :

Sera de vin à si grande foison
Qu'étant tous pleins, les tonneaux et les cuves,
On en fera des puits à la maison.

Véritables noces de Cana : les puits seront ainsi des sources de vin! — C'est aussi le mois des ventres relâchés (*cures d'auberges*, comme disent les Allemands), par suite de la trop grande absorption de raisins : « Foires ouvertes de tous côtés du royaume! »

En *Novembre*, il pleut « des fluxions » ! Et, toutefois, il se trouvera « force médecins sans pratique ». Par inadvertance, sans doute, notre fol nous conseille de « parler peu *et bien faire* ». Sa plume l'aura trahi; il a voulu écrire : *et bien boire.*

*Décembre*, couronne de l'année, est le mois des regrets : regrets des jours perdus, et...

Regrets d'argent perdu à la *pœlotte!...*
Holà, Messieurs *qui portez la calotte*,
Épargnez-vous!...

Les *porte-calotte*, c'étaient les suppôts de *Mère-folie.* Un siècle plus tard, sous l'inspiration de Piron et de quelques autres gais compères, Paris possédera le *régiment de la calotte*, pâle imitation des *fols* dijonnais. — En ce mois de décembre, « affluence de boudins, d'andouilles, etc. »; et, vieille plaisanterie gauloise : « faiblesse de jar-

rets au sexe féminin, *avec accourcissement de talons* ». Relisez à ce sujet, dans *Roméo et Juliette*, la scène de la nourrice sur le futur mariage de Juliette, et vous comprendrez, si déjà vous n'avez compris (1).

Notre calendrier s'achève sur cette mirobolante prédiction : « L'an futur n'aura que *douze* mois ! »

Voilà donc un nouvel aspect des fols de l'*Infanterie dijonnoise* qui ne nous était pas connu ; on les savait bons gausseurs, habiles à tourner le couplet et à fabriquer des pièces qu'ils jouaient eux-mêmes ; mais, avant la découverte du calendrier de 1610, on ne les soupçonnait pas de faire des almanachs. C'est donc un trait à ajouter à ceux que ce sont plu à reconnaître M. Lenient dans sa *Satire en France au moyen âge*, et M. Petit de Julleville dans ses *Comédiens* de la même époque. Reste à examiner si ces traits eux-mêmes ne demandent pas à être précisés et quelque peu modifiés, grâce à la connaissance plus complète que nous avons aujourd'hui des XVIe et XVIIe siècles en Bourgogne. Le sujet mérite qu'on « enfonce », pour nous servir d'une expression aimée de Bossuet ; donc, nous enfoncerons.

J. DURANDEAU.

## THÉATRES

PALAIS-ROYAL : *Un fil à la patte*, vaudeville en trois actes de M. Georges Feydeau. — GYMNASE : *Dette de jeunesse*, comédie en trois actes de M. Georges Bertal. — COMÉDIE-FRANÇAISE : 272e Anniversaire de la naissance de Molière. — THÉATRE-CLUNY : reprise de *Tête de linotte*.

La gaîté est le plus précieux, le plus enviable de tous les dons, et je ne sais personne qui en soit doué à un degré aussi éminent que M. Georges Feydeau. Le second acte de *Champignol malgré lui*, certaines scènes de *Monsieur chasse*, le troisième acte d'*Un fil à la patte* sont, en leur genre, de vrais chefs-d'œuvre d'irrésistible bouffonnerie. Et cette gaîté a ceci d'admirable qu'elle s'alimente, en quelque sorte, d'elle-même, sans cet amas de complications qui font le mérite de certains vaudevilles, mais qui en rendent parfois l'audition aussi laborieuse qu'un cours de calcul différentiel. Ses trouvailles les plus folles lui sont inspirées, on dirait au courant de la plume, par un épisode, un mot, même par un accessoire de la pièce : et c'est alors une suite d'inventions d'une inimaginable drôlerie, contre lesquelles on reste sans force, secoué par un irrépressible fou rire.

Certes, la gaîté est un don inestimable... — Et que je voudrais pouvoir vous rapporter ici la conférence vraiment merveilleuse que M. Sarcey fit jeudi dernier à l'Odéon ; jamais il n'a été plus convaincu et plus communicatif, plus cordial et plus finement bonhomme : il y a quelques semaines, à propos des matinées des Variétés, je vous avais conté combien mon cher maître avait excellemment parlé du vieux vaudeville ; il a été plus excellent encore sur le rire ; il en a parlé, si je puis dire, en amoureux. — Certes oui, la gaîté est un don inestimable, le plus inestimable peut-être ; c'est à coup sûr un don divin, mais, comme toutes les choses divines, il est bien difficile à « comprendre ».

Mettons à part Meilhac, dont la gaîté est unique et sans pareille. Si le comique, dans son essence, est surtout le contraste, on comprend que certaines pièces de Labiche soient forcément comiques : la lutte entre le Misanthrope et l'Auvergnat, l'ardeur généreuse de l'un en face de la franchise brute de l'autre seront certainement risibles ; de même, imaginez un amant heureux, contraint par sa situation à se faire l'humble serviteur du mari qu'il trompe : vous aurez *Le plus heureux des trois*, et le contraste entre cet amant voué aux plus fâcheuses besognes, et le mari accablé de prévenances, sera évidemment risible. Mais vous remarquez qu'ici le fond même de la pièce est l'observation : c'est un ensemble de faits, vus, ramassés et un peu exagérés pour la scène. L'observation se manifeste « en gaîté » quand l'auteur est gai, ou parfois aussi quand son observation s'arrête à l'extérieur des choses. Ce n'est pas une découverte qu'il y a un fond de tristesse chez tous les grands auteurs comiques (j'entends dans leurs œuvres) ; pour Labiche même, on pourrait sans effort tirer de certaines de ses comédies une conclusion aussi féroce que les plus féroces légendes de Forain. Comparez *Le plus heureux des trois* à *la Parisienne*.

De même, puisque le quiproquo est une chose risible, on comprend pourquoi les *Surprises du divorce*, par exemple, ont soulevé des tempêtes de rires pendant de longs mois. Ici l'observation est absente, ou elle se borne à peu près à constater que les hommes ne marchent pas sur la tête. C'est une série de personnages, A, B, C, D, E... qu'on prend successivement et réciproquement les uns pour les autres ; cela ressemble à ce jeu des « capucins de cartes » qui ravissait notre enfance : cela réussit pendant un, deux, trois actes, selon l'habileté de l'auteur ; parfois cela tombe à plat, comme *la Souricière* ou *le Veglione :* parfois cela tourne au triomphe. Dans les deux cas, l'on comprend pourquoi, — ou à peu près.

Mais la gaîté de M. Georges Feydeau n'est ni celle de Labiche ni celle de M. Bisson. Si jeune qu'il soit encore, il est déjà un vieil auteur dramatique et il a déjà donné, de sa manière, des exemples qu'on peut considérer comme définitifs. Vous n'y trouverez pas ce grain d'observation qui fait le mérite des bonnes pièces de Labiche, ou, du moins, l'observation est extrêmement superficielle. Il veut nous montrer, par

(1) L'expression « *tomber en arrière* », ainsi que celle des « talons courts », se trouve antérieurement dans Rabelais.

exemple, le service obligatoire ? Il néglige ce qui pourrait être le comique intérieur (je suppose, la discipline uniforme pour des gens dont les natures sont très différentes), il prend un petit fait risible et se borne à le mettre en œuvre. Nulle part vous ne trouverez moins d'« idées générales ». En revanche, vous n'y trouverez pas de quiproquos, ou, si vous en trouvez, ils ne sont pas développés jusqu'à la lie, comme chez M. Bisson ; ce qui cause les mésaventures de Champignol ou de Bouzin, c'est moins un quiproquo proprement dit qu'une sorte d' « erreur sur la personne ». Et j'en reviens à ce que je disais au début : cette gaîté particulière, dont M. Georges Feydeau est le représentant le plus joyeux, cette gaîté a quelque chose d'incompréhensible et d'inexplicable.

Je ne parle pas seulement de la part du hasard, considérable au théâtre, surtout pour un vaudeville ; celui-ci réussit, celui-là tombe : il est triste de penser que nous ne saurons jamais pourquoi, jamais, jamais !... Mais, la pièce faite et le succès assuré, on arrive sans trop de peine à trouver au succès des raisons suffisantes. Ce qu'il est impossible de comprendre, c'est comment on arrive à faire une pièce comme *Un fil à la patte*.

Car enfin Labiche avait pour soutien, comme armature, l'idée générale qu'il voulait développer, et autour de laquelle il groupait des épisodes plus ou moins burlesques ; M. Bisson est guidé, réglé par le mouvement d'horlogerie qui fait marcher ses vaudevilles ; chez M. Feydeau, il n'y a rien... Si, il y a trois actes, et ils sont irrésistibles !... « Toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien », a dit Racine. L'auteur d'*Un fil à la patte* suit le précepte de l'auteur de *Bérénice ;* mais comment peut-il le faire ?

Vous avez lu les comptes rendus de la pièce du Palais-Royal. J'ose dire qu'ils étaient navrants. Ceux mêmes de nos confrères dont la plume est le plus habile à démêler l'écheveau embrouillé d'une intrigue, semblaient perdre courage. Le récit s'allongeait, interminable, se prenant et se reprenant, et des scènes qui nous avaient follement amusés paraissaient de lamentables et funèbres imaginations. Si je vous conte qu'au troisième acte d'*Un fil à la patte*, la scène, coupée en deux, représente à gauche le cabinet de toilette de Bois-d'Enghien, et à droite le palier de l'escalier : qu'à un moment donné, Bois-d'Enghien, en caleçon, est enfermé sur le palier ; que, grâce au revolver-éventail de Lucette, il contraint Bouzin à lui céder son pantalon et sa redingote ; que Bouzin, saisissant à son tour le revolver, le braque sur Bois-d'Enghien ; que celui-ci, sachant que le revolver n'est qu'un porte-éventail, ne se trouble guère des menaces de l'autre... Si je vous conte tout cela, vous resterez de glace, pris d'une invincible mélancolie. Et vous pourrez vous dire seulement qu'à les conter, ces choses perdent toute leur saveur, qu'elles ne sauraient être écrites.

Et, précisément, c'est là qu'est le mystère. Car enfin, ces choses, avant d'être jouées, elles ont été écrites ; et pourquoi celles-là, et non d'autres ? Celles-là étaient les bonnes, mais comment M. Feydeau les a-t-il choisies, entre les mille qui ont dû s'offrir à sa verve ? Elles ne se rattachent en quoi que ce soit à la donnée principale. Bois-d'Enghien pourrait être un bon mari, n'avoir jamais connu Lucette, être pianiste, maître d'armes ou ministre des affaires étrangères, cette hilarante scène de l'escalier n'en subsisterait pas moins. Mais qu'on ait pu l'écrire, indiquer posément les jeux de scène, les gestes, et mettre des mots sous tout cela, voilà qui me passe. On explique ce mystère en disant que M. Georges Feydeau a le don du théâtre. Le don n'y suffit pas ; il y faut encore une directe intervention de la Providence. M. Feydeau est, assurément, le plus « inspiré » de nos auteurs contemporains.

Et ce n'est pas tout. Si le sujet d'*Un fil à la patte* n'est pas d'une originalité saisissante, les personnages, il faut bien le dire, ne sont pas d'une bien frappante nouveauté. Par exemple, le général péruvien, ne l'avons-nous pas vu dans *Tête de linotte*, alors qu'il était « Grand de Portugal » ? De *Tête de linotte* pareillement, le décor et les « gestes » du troisième acte. Certes, ces personnages et ces jeux de scène sont, comme on dit, du domaine public. Mais les reprendre si tôt, nous les remontrer alors qu'ils ont encore leur place dans notre mémoire, et nous les remontrer plus drôles cent fois qu'ils n'étaient jadis !... En vérité, je vous l'affirme, M. Georges Feydeau est, à proprement parler, un inspiré : *Vates !* comme disait le père Dumas au roi Louis-Philippe... à moins que ce ne soit Hugo à Charles X.

*Un fil à la patte* est merveilleusement joué. M. Raimond est impayable d'ahurissement résigné. M. Milher a donné un relief singulier au personnage du général. Pour M. Saint-Germain, on sait quelle est la valeur de cet incomparable comédien : il n'a jamais été plus fin que dans le rôle de Bouzin. M. Didier est des plus plaisants dans l'infortuné Fontaney. Il faut louer la gaîté un peu remuante de M^me^ Frank-Mel, la gentillesse de M^lle^ Doriel, et mettre à part M^lle^ Cheirel, simplement délicieuse d'esprit et de naturel dans le rôle de Lucette.

Et maintenant, énumérons les autres premières de la semaine.

*Dette de jeunesse*, œuvre honorable, mais qui manque de certaines qualités... et ces qualités sont malheureusement indispensables au succès. Excellente interprétation de M. R. Duflos et de M^lle^ Darlaud ; bonne de M. Brémond et de M^me^ Antonia Laurent ; suffisante de M. Numès et de M^lle^ Fériel.

A la Comédie-Française, à-propos de M. Gustave Rivet. C'est une idée singulière d'avoir fêté Molière en reprenant une chose jouée il y a quinze ans dans je ne sais quel café-concert. La chose en question est d'ailleurs d'une indiscutable médiocrité, et le mieux qu'on en puisse dire, c'est qu'elle date cruellement. Nous sommes loin aujourd'hui des querelles dont M. Rivet paraît encore tout ému. Et puis, passe encore pour les « Jésuites », mais « attraper » Louis XIV à propos de *Tartuffe* et de la mort de Molière, c'est tout de même une idée un peu surprenante. Mlle Duminil représentait la France... Allons! allons!

Puisque je parle de la Comédie-Française, je veux au moins signaler le grand succès de *Bérénice* à la matinée de dimanche. La salle était comble et aussi enthousiaste que comble. Mlle Bartet a peut-être été plus exquise et plus touchante encore que l'autre soir. Mais j'en ai tant dit la semaine dernière que je n'ose recommencer. Il m'a semblé du reste que l'interprétation était meilleure dans son ensemble. M. Paul Mounet a un peu amorti la brutalité de son jeu, et M. Albert Lambert m'a paru plus « mélodieux ». Vous vous rappelez l'anecdote contée par J.-J. Weiss d'après M. Paul Mesnard. Vers le milieu du XVIIIe siècle, à l'une des représentations de la pièce, un soldat de garde au théâtre et qui, de l'endroit où il faisait faction, pouvait voir et entendre *Bérénice*, fondit tout à coup en larmes, et laissa tomber son fusil. Et Weiss ajoutait : « Où trouver aujourd'hui un pareil soldat? Vous pourriez bien mettre à sa place son colonel lui-même, voire le général commandant le corps d'armée... » Eh bien, il est revenu, ce factionnaire idéal; un dieu favorable me l'avait donné pour voisin. Au quatrième acte, après la scène entre Titus et Bérénice, il me regarda d'un air navré, fit « Oh !... » et se mit à fondre en larmes. Je voulais le mener à Mlle Bartet et le lui présenter en hommage, mais il refusa, disant qu'il en était malade... » Le brave homme !

A Cluny, bonne reprise de *Tête de linotte*. Et enfin, à la Bodinière, les *Mystères d'Eleusis*, de M. Maurice Bouchor, joués par les marionnettes du Petit-Théâtre. Je ne puis que signaler aujourd'hui le succès de l'auteur, de ses « interprètes » et de son délicieux musicien M. Paul Vidal. J'y reviendrai très certainement la semaine prochaine.

JACQUES DU TILLET.

## CHOSES ET AUTRES

Que l'on trouve encore des présidents de république, des ministres, des préfets, des procureurs généraux, des conseillers municipaux de la ville de Paris, des gardes champêtres, je le comprends, puisqu'en somme ces personnages sont rétribués pour recevoir des sottises, être injuriés, diffamés, vilipendés, traînés sur la claie, eux, leurs femmes et leurs petits enfants. — Il faut reconnaître qu'on leur fait bonne mesure, qu'on leur en donne pour leur argent et qu'on ne les sert pas, comme disent les troupiers, avec le dos de la cuiller.

Mais je ne saurais comprendre comment il se rencontre encore des malheureux pour accepter des fonctions purement gratuites : celles de juré par exemple. Halte-là! direz-vous: gratuites, mais obligatoires. Mon Dieu ! oui, en principe, comme était obligatoire le service de la garde nationale. Mais il est tant d'accommodements avec la commission chargée de constituer les listes ; avec le procureur général et l'avocat, qui ont pouvoir de récuser; avec la Faculté, qui a le privilège de délivrer des certificats.

Elle est si bonne personne, la Faculté ! Vous allez chez votre médecin qui vous demande obligeamment quelle maladie vous désirez. La grippe ? Peuh ! cela n'a pas l'air bien sérieux : vous avez l'air d'un employé qui ne veut pas aller à son bureau. Que diriez-vous d'une bonne pleurésie ? C'est un peu banal. Mettons broncho-pneumonie, cela fait mieux. Parfait! la voulez-vous simple ou infectieuse? Infectieuse si vous voulez bien et s'il n'en coûte pas davantage. — Sganarelle dit à Thomas : « Je te donnerai la fièvre ! » C'est précisément cela, hormis que nos médecins ne la donnent pas, ils la vendent.

Est donc juré qui veut, au fond. On est juré comme on était volontaire en l'an II. Il n'y faut guère moins de courage et d'entraînement patriotique. Si j'étais l'Académie, je mettrais au concours une *Marseillaise* du jury, pour enlever un peu ces braves gens. Je ne parle pas seulement des dénonciations, des lettres de menaces, des bombes de Damoclès ; ce qu'il y a de plus difficile à braver, ce sont les commentaires désobligeants de la Presse, les critiques, les appréciations malveillantes, les injures.

Du jour où le nom et l'adresse du juré sont publiés, le malheureux ne s'appartient plus. Il est en proie aux reporters. Gare à lui si son nez déplaît à ces messieurs ! Il lira le lendemain, dans le journal qu'une main amie lui fera tenir, des choses comme ceci : « Nous sonnons au quatrième. Une bonne vient ouvrir: si celle-là ne fait pas danser l'anse du panier! Enfin, ce n'est pas notre affaire. Le sieur X... croit devoir se faire attendre. Nous en profitons pour inspecter l'appartement: de la pacotille, du rococo, une pendule sous un globe; bref, le mobilier d'un imbécile. Ah ! voici le nommé X.... Pas dommage ! « Monsieur, veuillez nous dire votre sentiment sur l'affaire dans laquelle vous allez siéger. » Voilà cet individu qui s'excuse, qui bafouille, parle de secret professionnel ; bref, nous laissons ce crétin sans en

avoir rien pu tirer, mais non sans avoir aperçu par une porte entre-bâillée des enfants mal mouchés et une femme qui... que... Enfin nous serions bien surpris si cet individu avait toute satisfaction dans son ménage. »

L'accusé, lui, a presque toujours une « bonne presse ». Nous avons pour les criminels un grand fonds de sensibilité et des trésors d'indulgence. — Il a assassiné. — Le pauvre homme! — Il a volé. — Sans doute, mais il n'a pas eu une jeunesse bien heureuse. Son éducation a été négligée. — Négligée? mais il vous cite Darwin, Buchner, Herbert Spencer, comme un professeur au Collège de France ; Ibsen, comme un abonné du Théâtre-Libre. Et la moelle allongée et la force cosmique, n'est-ce donc rien que cela? Oh! mon père et ma mère, que je vous veux du mal de ne m'avoir pas fait apprendre toutes ces belles choses! — Enfin ce n'était pas un méchant homme, il l'a écrit lui-même. Son rêve c'était de posséder cinquante petits hectares, en Algérie; une petite maison, une toute petite maison sous le ciel bleu, au bord de la Méditerranée. Est-ce sa faute si des patrons barbares lui ont toujours refusé cette satisfaction? C'est ce que voulait Horace :

*...Hoc erat in votis, modus agri non ita magnus,*
*Hortus ubi et tecto vicinus jugis aqui fons,*
*Et paulum silvæ super his foret...*

Est ce que vous prétendez guillotiner Horace? — Pourtant cette bombe, cette poudre verte, ce tube à renversement?... — C'est vous qui êtes renversant, ma parole d'honneur! Alors vous n'avez pas pitié de cette pauvre femme que le malheureux avait si délicatement prise à un ami, et de cette petite Sidonie qu'on s'arrache et qui pourra se flatter un jour d'avoir été élevée sur les genoux des duchesses? — J'avoue que je ne puis m'empêcher de songer aux dix ou douze orphelins qu'a faits l'explosion de la rue des Bons-Enfants. Il ne s'est pas seulement trouvé une baronne pour les recueillir et on ne leur a pas constitué, que je sache, de conseil de régence comme à la petite Sidonie. — Des enfants de sergents de ville! Est-ce que la société a contracté à leur égard la dette d'honneur qui..., les obligations sacrées dont...?

Voilà pour l'accusé, le coupable, le malade, veux-je dire. Quant aux jurés, il n'y a pour eux ni grâce ni circonstances atténuantes. Ils sont enfermés dans un dilemme, plus étroitement que Vaillant dans sa double cellule: S'ils ne condamnent pas, ce sont des poltrons qui ont eu peur; s'ils condamnent, ce sont des bourreaux.

Au sujet de cette affaire le célèbre professeur Lombroso, consulté par un grand journal du matin, a émis une idée originale: « Pas de répression violente! dit-il en substance. La répression fait des martyrs, les martyrs font des apôtres. Qu'est ce qui tue le plus sûrement en France? Le ridicule. Attaquez donc l'anarchie par le ridicule... »

C'est le cas de répéter avec Alphonse Karr : Que messieurs les anarchistes commencent! Pour tuer plus sûrement le parlementarisme, Vaillant aurait pu, par exemple, jeter le ridicule, à la place d'une bombe, sur l'assemblée. Des pointes finement aiguisées auraient avantageusement remplacé les gros clous. Gageons que les spectateurs du *Liceo* auraient préféré être couverts de ridicule que de dynamite, et que M. Georgevitch aurait mieux aimé recevoir les traits les plus acérés de la satire que le moindre coup de tranchet.

Pourtant une idée n'est jamais négligeable quand elle émane d'un philosophe aussi considérable que M. Lombroso. On pourrait toujours essayer. Le commissaire de police chargé d'arrêter un anarchiste commencerait par le cribler d'épigrammes. Les agents du poste, au lieu de le « passer à tabac », lui décocheraient leurs plus fines plaisanteries. Je crois bien, au reste, qu'on a commencé. Je lis partout que le commissaire Clément a refusé de donner à la Presse le nom d'un anarchiste chez qui il a perquisitionné, sous le prétexte que cet anarchiste était apparenté à de hauts fonctionnaires. Sentez-vous la malice? apercevez-vous le trait? comprenez-vous la force? Ce commissaire, élève de Lombroso, a voulu discréditer, ridiculiser un honnête anarchiste, en faisant croire qu'il pouvait avoir des parents au ministère: voilà un mauvais tour!

En relisant les débats de l'affaire Vaillant, j'ai constaté avec regret que le président n'avait pas eu le mot pour rire.

Il y avait cependant une question de Me Labori qui aurait pu fournir au président matière à appliquer les idées de Lombroso : « La femme légitime de Vaillant avait-elle une valeur intellectuelle suffisante pour que la bonne harmonie fût possible dans le ménage? »

O Socrate, vous avez supporté allégrement le caractère hargneux de votre Xanthippe! O Racine, vous avez vécu paisiblement avec une femme qui n'avait jamais lu *Andromaque*, ni *Bérénice*, ni *Phèdre!* et qui croyait bonnement que vous vous damniez en vous occupant de théâtre; et la bonne harmonie n'a cessé de régner dans votre ménage, et vous n'avez pas jeté la plus petite bombe dans le parlement de ce temps-là! Mais voilà! vous ne connaissiez ni Darwin, ni Buchner, ni Herbert Spencer, ni même Ibsen, votre illustre successeur, et vous n'aviez peut-être qu'une idée vague de la moelle allongée et de la force cosmique.

JEAN-PIERRE.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France — Belgique.

Le Parlement a procédé seulement, depuis le 9 janvier, à la désignation de ses bureaux définitifs et à la nomination des différentes grandes commissions.

Il a entendu aussi les discours de ses doyens d'âge et M. Dupuy a soumis à la Chambre quelques considérations dont la bonhomie enveloppe la sagesse.

M. Pierre Blanc avait rappelé à la Chambre qu'au lieu de se laisser entraîner aux grandes et stériles discussions elle devrait étudier les sujets économiques, financiers, agricoles, humanitaires, en se rappelant que c'est pour la liberté individuelle que s'est faite la Révolution.

M. Dupuy a souhaité que les couloirs absorbent un peu moins l'activité des membres de la Chambre. « On se représente malaisément, a-t-il dit, ce qui s'y dépense d'ingéniosité, d'esprit, de force et souvent de talent, et on se demande si cette dépense n'est souvent pas faite pour une bonne part au détriment de la vie de nos séances et de l'intérêt de nos délibérations. » Et paternellement le président a conseillé à ses collègues nouveaux venus de porter à la tribune leurs idées — si toutefois ils en ont qui paraissent bonnes et utiles.

M. Goblet en gestation, paraît-il, d'une revision constitutionnelle dont le pays languit, et les socialistes qui le dépassent par l'ampleur de leurs gestes et la hardiesse de leurs idées, peuvent également méditer la portée du discours présidentiel.

La discussion du projet de loi sur la conversion du 4 1 2 p. 100 déposé le 12 janvier a donné lieu le 16 janvier à des votes contradictoires qu'il est aisé d'expliquer.

La commission des crédits chargée de l'examen du projet s'était déclarée unanimement favorable.

Sur l'intervention de M. Jaurès qui a saisi l'occasion de plaire aux cultivateurs réfractaires par nature au collectivisme, la Chambre s'est montrée d'abord disposée à affecter le produit de la conversion au dégrèvement du principal de l'impôt sur la propriété non bâtie ; c'est qu'en effet le prix actuel du blé, la mévente des vins font aux propriétaires ruraux une telle situation qu'un dégrèvement leur a été promis par la plupart des professions de foi électorales.

Mais le gouvernement a changé la minorité de 40 voix en majorité de 100 voix quand M. Casimir-Perier eut déclaré que son cabinet ne pouvait accepter la politique financière de M. Jaurès et que les souffrances des agriculteurs appelleraient toute l'attention du gouvernement sans qu'il soit besoin de lier hâtivement à la conversion la réforme de l'impôt foncier.

La séance du 16 janvier a témoigné de l'inexpérience de la Chambre et montré une fois de plus que la discipline s'impose à la majorité si elle veut accomplir une œuvre durable et de longue haleine.

La Belgique commencera-t-elle l'année par une crise ministérielle et la Chambre des représentants renversera-t-elle sur la question de la représentation proportionnelle le cabinet Bernaert, alors qu'elle lui doit d'avoir su faire aboutir la revision de la Constitution et, en inscrivant le suffrage universel dans la loi fondamentale, d'avoir par la pacification immédiate du pays arrêté les grèves et les bagarres sanglantes qui en résultaient?

L'ingratitude politique est une vertu qui fleurissait dans les républiques grecques ; la monarchie constitutionnelle de Belgique se rapproche si parfaitement d'une république idéale que M. Bernaert ne doit peut-être pas s'étonner de l'ostracisme dont certains cléricaux convaincus veulent le frapper.

Bien que de tous côtés on parle de l'impossibilité d'arriver à une entente sur cette organisation électorale, et que, dès maintenant, on indique les noms des principaux titulaires du futur cabinet, M. de Lantsheere, M. Woeste, le chef du parti catholique, et M. Descamps-David, il n'y a pas lieu encore de croire la crise aussi imminente.

Lors du renversement du ministère libéral Frère-Orban, en 1884, le roi appela aux affaires un cabinet franchement clérical présidé par M. Malou dans lequel M. Woeste occupait le ministère de la Justice et M. Jacobs, décédé depuis, l'Intérieur. Ce cabinet fut entraîné précisément par ces deux ministres à un tel courant de réaction, supprimant notamment la loi sur la laïcisation de l'enseignement primaire, que des manifestations populaires contraignirent le roi à remplacer ce ministère par un cabinet qui comprendrait plusieurs modérés, presque des libéraux : M. Bernaert prit le pouvoir à ce moment.

M. Bernaert était un ancien libéral ; il était resté dans le parti catholique parce que les libéraux n'avaient pas répondu à ses avances, mais au pouvoir il ne se fit pas le chevalier des intérêts religieux. M. Woeste, fanatique sincère, convaincu, a toujours gardé rancune à M. Bernaert de diriger un cabinet clérical sans que la religion primât les intérêts nationaux.

Le danger d'une révolution était si proche de la Chambre des représentants, le 18 avril 1893, que la formule Nyssens amendée fut votée, consacrant le suffrage universel atténué par le vote plural, de sorte que tous citoyens âgés de 25 ans et ayant un an au moins de résidence sont désormais appelés à voter, et que les capacitaires peuvent cumuler jusqu'à trois voix.

Le Sénat a consacré cette importante revision de la Constitution le 2 septembre dernier, et, dans l'une et l'autre assemblée, la droite cléricale, craignant les désordres de la rue, n'a pas voulu suivre M. Woeste et a donné son appui à M. Bernaert.

Maintenant que la Constitution est hors de cause, qu'il ne s'agit plus que de la loi électorale, il ne convient pas plus longtemps à M. Bernaert de paraître le prisonnier de la droite cléricale ; il propose un système propre à ouvrir les portes du Parlement aux hommes éminents de tous les partis ; il rejette tout compromis, alors même que les catholiques s'apprêtent à lui refuser leur appui, parce que ce système serait favorable aux libéraux qui actuellement n'ont de sièges ni à Anvers ni à Gand.

Quoi qu'il arrive, on admire hors de Belgique la sagesse de la revision accomplie par M. Bernaert en 1893, parce qu'on y trouve associés les deux sentiments de conservation et de progrès, qu'une certaine marge est laissée dans cette constitution à l'activité revisionniste sur le terrain de la légalité, et que, ainsi que le disait l'*Indépendance Belge*, on ne croit pas ici aux constitutions rigoureusement définitives.

H. P.

18 janvier 1894.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 30791.

*Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 4 — 4e SÉRIE. — TOME I — 27 JANVIER 1894

## CRITIQUES D'AUJOURD'HUI

### M. Émile Faguet (1).

Notre collaborateur, M. Émile Faguet, a été chargé de nouveau pour cette année d'un cours de poésie française à la Faculté des lettres : tous les lecteurs de la *Revue* ont lu ici même sa leçon d'ouverture.

En même temps qu'il reparaissait devant les étudiants de la Faculté, M. Faguet se présentait aussi, ou mieux se représentait au public par un volume d'*Études littéraires*, à qui l'on peut prédire le sort de ses aînés : le *Dix-septième*, le *Dix-huitième* et le *Dix-neuvième siècle* ont atteint leur 11e édition, et il n'y a pas de raison pour que le *Seizième siècle* marche d'une allure plus lourde. Vous trouverez dans ce *Seizième siècle* un aimable, intelligent, sérieux, et en vérité pas du tout machiavélique Commynes ; un charmant, délicat, et, savant et grave Marot, un Marot qui fait un sermon sur la mort ; un joyeux, limpide et mesuré Rabelais, tout juste assez philosophe pour rester Rabelais ; un très haut, très austère, très dur et triste Calvin ; un Ronsard un peu épars et divergent, et un peu noyé dans son œuvre, parce qu'elle le dépasse souvent et ne l'exprime pas toujours ; un gracieux, mélancolique et subtilement doux du Bellay ; un d'Aubigné bonhomme, petit poète aimable et formidable rhéteur avec de trop rares accès de grand poète ; un Montaigne délicieux, modeste, dogmatique, stoïcien, poète, le Montaigne d'un ami, tel que La Boétie sans doute l'eût pu voir à travers sa tendresse. Ces portraits si simples, si humains, si vivants donnent à des visages connus certaines expressions inattendues qui nous inquiètent dans nos opinions arrêtées, dans nos lieux communs admiratifs, et nous font éprouver le besoin de courir aux originaux, d'aller rafraîchir aux œuvres mêmes et vérifier nos impressions personnelles.

Je perdrais mon temps à démontrer aux lecteurs de la *Revue* l'intérêt des études de M. Faguet : ils le connaissent. Mais ce nouveau volume et la rentrée de M. Faguet à la Sorbonne me donnent l'occasion, que je ne veux pas laisser échapper, d'étudier son œuvre déjà considérable : non pas sans doute pour en discuter les résultats (ce ne serait rien moins qu'ouvrir un immense débat sur quatre siècles de notre littérature, et une cinquantaine d'auteurs considérables), mais pour en caractériser l'auteur, et définir la nature du talent qui l'a mis, dès ses débuts, en si bonne place parmi les critiques d'aujourd'hui.

***

Il semble d'abord que ce soit une entreprise assez paradoxale, de vouloir faire une étude sur M. Faguet d'après son œuvre. Car, il y a mis bien des gens, mais il a certainement évité de s'y mettre. Il n'a, que je sache, jamais fait ou voulu faire autre chose que de la critique : il s'est constamment réduit à parler des créations d'autrui. Encore y a-t-il une critique qui visiblement est une création : c'est la critique dogma-

(1) *Seizième siècle*, études littéraires, Lecène et Oudin, 1894. — Ouvrages antérieurs : *Dix-septième siècle*, 11e édition ; *Dix-huitième siècle*, 11e éd. ; *Dix-neuvième siècle*, 11e éd. ; Lecène et Oudin, 3 vol. in-18. *Politiques et moralistes du Dix-neuvième siècle*. 2e éd. Lecène et Oudin, in-18. *Notes sur le théâtre contemporain*, 1888-1890 ; 3 séries in-18, Lecène et Oudin. *La Tragédie en France au Seizième siècle*. Hachette, 1883, in-8, etc.

tique, théorique, constructive, ce qu'on pourrait appeler « la philosophie de l'histoire littéraire ». M. Faguet *en apparence* s'y dérobe. On dirait qu'il a peur, en généralisant ses observations, en systématisant ses connaissances, de mêler de lui-même aux choses. Il reçoit son sujet de ses auteurs, et comme l'honnête homme de Pascal qui « parle de ce qu'on parlait quand il est entré », il traite des idées que traite ou qu'impose le livre qu'il a ouvert, il ne marque aucune préférence, il ne ramène aucune théorie personnelle. Scrupule sans aucun doute plutôt qu'impuissance : car si vous regardez les avant-propos dont il a fait précéder chaque recueil d'Études, vous y trouverez de très fermes et très nettes vues d'ensemble qui vous donnent tout d'un coup la perspective d'un siècle et comme le dessin des mouvements littéraires. Je vous recommande surtout la Préface du *Dix-huitième siècle*, et celle de la *Tragédie au Seizième siècle*, cette admirable et solide description des accroissements du genre tragique de la *Cléopâtre* à l'*Athalie*. Et dans ces analyses de talents individuels où se plaît M. Faguet, il arrive fréquemment qu'il détache ses portraits sur des fonds très simplifiés et très clairs qui leur constituent un milieu et les expliquent en partie, ou qu'il dispute ici et là contre ses auteurs au moyen de principes très arrêtés, dont on pourrait former en les assemblant un corps de philosophie ou d'esthétique générales. Il reste vrai pourtant que M. Faguet s'est appliqué à ne pas détruire les réalités, dont il faisait les objets de son étude, qu'il a collectionné des individus, choisissant dans le fourmillement et la cohue des êtres littéraires, les êtres éminents et caractéristiques où apparaissent les types et se ramassent les forces ; et c'est la forme de critique, quand elle est loyalement pratiquée, où le critique s'efface le plus : c'est la plus impersonnelle et la plus objective. Je lis tout un volume de M. Faguet, sans penser une fois à M. Faguet : je ne vois que les originaux qu'il montre.

Je viens de lire le *Seizième siècle*, et j'essaie de recueillir mes impressions. Voici ce qui spontanément me vient à l'esprit. Je pense à Calvin, et je me dis que, malgré tout, cet aigre et fort Picard ne fut ni si dur ni si triste, surtout en son style. Je repasse mes souvenirs des *Tragiques*, et j'estime à plus haut prix deux ou trois grandes formes poétiques que d'Aubigné a créées, et au-dessus desquelles il n'y a rien. Je replace Rabelais à sa date, en son temps, et, sans lui trouver plus de profondeur, je lui trouve plus de pensée, et à cette pensée plus de gravité, de portée, et, si je puis dire, de « menace ». Et mon Montaigne à moi, celui de mes lectures, se représente, à mes yeux, un Montaigne aussi exquis, aussi spirituel, aussi « positiviste », mais franchement égoïste, intimement vaniteux, un peu bourgeois gentilhomme lui aussi, maître en l'art de jouir, et fort soigneux de sa conservation personnelle, brave quand la fuite était fermée, guéri de la peur, qui est une souffrance, par l'horreur de la souffrance, épicurien partout et toujours, surtout dans ses renoncements : ce Montaigne-là m'apporte son visage familier en face du portrait que je viens de regarder.

Si je fais la même épreuve sur le *Dix-huitième siècle*, les résultats sont les mêmes. C'est le studieux Bayle, et le discret Fontenelle, c'est le fameux Diderot et le grand Buffon que je vois, en évoquant les souvenirs de ma lecture. Je pense à Rousseau, et je me dis que le fond moral ne lui manque pas : car d'où aurait-il pris la force d'arriver sur le tard à la moralité ? Sa vie ne l'y menait pas ; il fallut, pour y aller contre la vie, qu'il eût hérité de ses aïeux protestants un instinct moral, qui longtemps engourdi se réveilla enfin. Je doute si ce « grand maître en fausseté » a jamais vu plus juste et plus loin que dans quelques-unes de ses plus « fausses » idées. Je reconnais Voltaire en son portrait, mais j'en ai un peu pitié : je vois ses vices, comme vices du siècle, et non de l'homme seulement ; je le compare, et les adversaires de sa philosophie le grandissent ; je regarde non la religion en soi, ni le christianisme en soi, mais la religion des dévots du 18e siècle, et l'Église du 18e siècle, et ce que jansénistes ou jésuites faisaient, au 18e siècle, du christianisme ; et puis, enfin, j'aime mieux Renan, mais j'aime Voltaire d'avoir rendu Renan possible. En général je me sens un peu d'indulgence pour tous ces philosophes, que je vois peints en leurs petitesse et laideur naturelles, avec leurs tares et leurs taches : mais je vais regarder leurs ennemis qui ne sont pas beaux et qui sont plus bêtes ; et je me dis que nos arrière-grands-pères, par leurs injustices et leur fanatique étroitesse, ont mis leurs arrière-petits-fils en état de s'offrir le luxe de la politesse, de la bienveillance, de l'équité, de l'intelligence, de toutes les vertus qui leur ont manqué, à l'égard des puissances qu'ils ont un peu brutalement démolies et rendues inoffensives.

Et ainsi de tout ce qu'écrit M. Faguet. Il me fait réfléchir sur les auteurs dont il a traité, discuter sur les traits qu'il leur a donnés : j'envisage toujours une réalité objective, jamais l'idée de M. Faguet, jamais la doctrine de M. Faguet. Je ne recherche jamais ce qu'il pense, mais toujours ce qui est ; et j'oublie absolument le peintre, en regardant les portraits. Il me faut donc faire en quelque sorte un contresens perpétuel pour parler de M. Faguet lui-même à propos de son œuvre ; et c'est le premier trait, et un trait important, par lequel nous pouvons définir le caractère de sa critique. J'ai besoin d'un effort continuel d'attention pour me détacher des objets qu'il me présente, et retourner mon attention vers l'auteur, pour tâcher de le saisir à tous les coins, dans

tous les instants où il se dérobe le moins. Ne faisons-nous pas cela chaque jour pour des gens morts depuis deux cents ans ? Nous les cherchons dans les œuvres où ils ne se sont pas mis, et nous les trouvons. Appliquons cette méthode à M. Faguet, tout vivant qu'il est : c'est en quelque façon un moyen d'en vérifier l'exactitude, puisque le sujet sera là pour opposer sa personne à la définition que nous allons extraire de son œuvre. Il est vrai que, s'il réclame, il ne faudra pas l'en croire; le vrai Faguet, sans paradoxe, est celui des livres : le Faguet marchant, parlant, décoré n'est que réel.

*
* *

Une seconde chose qui saute aux yeux, c'est que M. Faguet n'est pas un *érudit*. Il sépare soigneusement l'érudition de la critique. Il a quelque part un petit mot qui a l'accent d'une confidence personnelle : il nous fait voir Montaigne en sa bibliothèque, studieux, « en vrai savant qu'il était, avec le plus parfait mépris de l'érudition ». Repassez l'œuvre de M. Faguet, pas de bibliographies, pas de notes, pas de citations (sinon parfois de son auteur), pas de pièces curieuses, pas le plus petit bout d'inédit, aucun souci de « documenter », comme on dit aujourd'hui ; aucune des précisions, des discussions où se plaît l'érudition contemporaine; aucun de ces échafaudages compliqués de textes, de preuves, de faits quêtés partout, dans les papiers d'archives comme dans les plus méprisés bouquins. Toute cette besogne minutieuse et patiente, M. Faguet n'a pas de goût pour la faire, et ne l'estime guère, faite par les autres ; et il faut reconnaître qu'il s'est parfois fait tort par un excès de détachement. J'ai ouï dire que sa thèse de doctorat, l'étude sur la *Tragédie au XVI^e siècle*, avait scandalisé certains juges érudits : M. Faguet avait juré sur la parole des bons frères Parfait; il avait (horreur !) allégué ce faussaire de chevalier de Mouhy ; il avait apporté la plus insouciante des chronologies. Sur cela, on le malmena un peu, et on ne s'aperçut pas assez que cette partie extérieure et historique tombant, toute la thèse restait, une thèse de premier ordre, qu'il y avait là une étude directe et intime du premier âge de notre tragédie, qui était, en vérité, définitive. Car, on a depuis refait une partie du travail que M. Faguet n'avait pas fait, on a écarté de Mouhy, rectifié les Parfait, établi, contre M. Faguet et ses autorités, que ni l'hôtel de Bourgogne ni aucun comédien de profession n'avaient représenté les tragédies lettrées de l'école de Ronsard. Toutes ces conclusions de l'érudition s'adaptent à merveille à l'étude critique de M. Faguet, et les érudits qui les ont obtenues n'ont pu, comme l'a fait justement M. Rigal, que souscrire au jugement de M. Faguet sur les œuvres elles-mêmes.

Tous les critiques qui ont actuellement quelque réputation sont plus ou moins érudits; tous, par goût, par respect, par superstition, au pis aller par peur, s'efforcent d'étaler dans leurs écrits la réalité ou l'apparence de l'érudition : c'est une des originalités de M. Faguet que d'y être si parfaitement indifférent. Il est franchement, résolument incomplet. Il me paraît sentir vivement les ridicules et les petitesses, médiocrement l'utilité de l'érudition; au fond, elle lui répugne par sa méthode. Il lui semble que cette méthode exacte ne donne pas les résultats que la critique a pour fonction d'obtenir; et comme il vise à l'essentiel, il lâche tout l'accessoire. Il lui semble qu'elle n'atteint que le dehors des œuvres, et c'est le dedans qui l'intéresse. Quand les érudits ont noté toutes les villes où Molière a passé, publié les états des gages ou des gratifications qui furent payés à sa troupe, commenté l'inventaire de ses meubles et vêtements fait après son décès, dressé la liste de toutes les œuvres qu'il a imitées, de tous les passages qu'il a empruntés, l'étude sur Molière est préparée, mais elle est intacte et reste à faire; et je crois bien que de tout cet imprimé, ce que M. Faguet retiendrait pour son travail, tiendrait dans le creux de sa main. Dès qu'il s'agit de définir un esprit ou une œuvre d'art, les constatations et les mesures ne lui semblent donner rien d'important. L'apparence qui se constate et se mesure, est peu de chose ; ce qu'il faut atteindre, c'est la puissance, ou l'impression, qui ne se laissent pas fixer par les méthodes dites exactes. Après que les philologues ont fini d'analyser la langue d'un écrivain, on ne sait pas grand'chose sur la vertu de son style, sur les possibilités d'idées et de sensations qui y sont contenues ; le seul moyen de les faire apparaître, c'est d'éprouver ce style, de déterminer en soi ces idées et ces sensations par la lecture. Cela revient à dire que la vraie méthode de la critique littéraire, méthode instructive et nullement scientifique, c'est de s'exposer soi-même à l'impression des œuvres qu'on veut faire connaître. Le seul appareil qui donne les résultats cherchés, c'est un appareil intérieur de jugement, d'intelligence, de goût : celui qui n'a pas en soi cet appareil-là, ou ne l'a pas assez sensible, peut compter, mesurer, vérifier, cataloguer, il ne fera rien de bon ou pas grand'chose de bon, en fait de critique littéraire. Et si quelqu'un vous semble obtenir par une vaste érudition des résultats surprenants, s'il fait rendre plus qu'un autre à la bibliographie, à la chronologie, s'il soumet l'histoire littéraire à des méthodes scientifiques avec un incontestable succès, vous pouvez être sûr que cet homme-là porte en soi son petit appareil, très délicat et très sensible, et vous trouverez à la base de tous ses raisonnements, comme facteurs de toutes ses opérations, de très personnelles et fines impressions qu'il s'est procurées en éprouvant directement l'efficacité des œuvres sur son propre esprit.

M. Faguet a, lui aussi, à sa disposition un appareil très sensible et très juste, et il ne s'en fie qu'à lui, il nous transcrit tout simplement les indications qu'il en obtient. C'est un homme qui se met un beau jour devant quelque grande œuvre, qui la regarde bien, du point et sous l'éclairage qu'il faut, et qui en reçoit une impression, une image : la description de cette impression, la reproduction de cette image, voilà toute l'*étude* de notre critique. On conçoit pourquoi il se prive des procédés et des secours de l'érudition. Une lente méthode de recherche et de contrôle, qui coupe à chaque minute la réflexion intérieure, c'est tout ce qu'il y a de plus contraire à la démarche naturelle de cet esprit : cela gênerait sa contemplation, cela empêcherait l'intuition, les lignes se brouilleraient, l'image ne sortirait pas. M. Faguet ne doit employer, je crois, que des matériaux absorbés, assimilés par lui, intérieurs par conséquent, et voilà encore exclus de ses articles tous les renseignements d'une précision matérielle, faits, cotes, renvois, qui ne peuvent s'obtenir que par la mécanique des *fiches* et des *petits papiers*, Au reste, comme il a lu beaucoup, comme avec ses auteurs il connaît leurs prédécesseurs, contemporains et successeurs, leurs éditeurs même et leurs biographes principaux, certains même des *curieux* et des *fureteurs* qui se sont attachés à leur œuvre, il est parvenu jusque dans son esprit bien des choses qui du dehors expliquent, éclairent un tempérament ou une doctrine : en sorte que sans *érudition* visible, beaucoup de savoir, converti en idées, s'est coulé dans ces impressions qu'il analyse, et souvent même les a déterminées.

Nous tenons maintenant, je crois, l'élément principal de la définition de M. Faguet : il s'est trouvé un critique, parce qu'il était un liseur. Il nous a dit quelque part à propos d'un autre, qu'il était à peu près impossible d'aimer beaucoup à lire sans écrire un peu quelquefois : c'est justement son cas, tel que je l'imagine. Il a lu curieusement; il s'est recueilli après sa lecture; il a rassemblé ses impressions, il les a notées, parce que l'écriture, pour le liseur solitaire, est le seul moyen de parler sa pensée, on voit plus clair en soi, quand on se projette, en s'exprimant, hors de soi. Je ne serais pas autrement étonné que les premières *Études* de M. Faguet se soient faites ainsi, sans dessein exprès de faire de la critique et surtout de la faire imprimer; mais, qu'il ait eu ou non ce dessein avant d'écrire, j'ai la sensation très nette que toutes ces *Études* sont essentiellement les recueillements d'un liseur.

*
* *

Mais ce liseur, quels objets l'intéressent? quelles œuvres? quels esprits? Ne peut-on caractériser le critique par l'élection de sa matière? A première vue, cette recherche ne nous mène pas loin : M. Faguet a écrémé les quatre siècles de notre littérature moderne. On peut remarquer que deux catégories d'écrivains l'ont particulièrement attiré, les grands penseurs et les grands artistes. Il développe avec un égal plaisir la doctrine d'un Montesquieu et la technique d'un V. Hugo.

Il semble qu'il n'y ait rien là encore de bien caractéristique. Cependant, faites attention : ne voyez-vous pas combien de choses sont exclues par cette définition qui paraît si vaste? Elle met dehors toutes les écritures qui ne sont ni de la pensée ni de l'art : 1° tous les versificateurs, dramaturges, rhéteurs, qui exécutent mécaniquement leur œuvre sur des modèles officiels, toute la littérature correcte, régulière, vide et froide; 2° toute la littérature amusante, simplement spirituelle, légère de pensée originale, mince de valeur esthétique, la foule des mémorialistes et des épistoliers (je le regrette un peu, pour ma part, et certaines époques, telles que le 18e siècle, y perdent sensiblement), tous ces écrivains d'occasion, hommes d'État et femmes du monde, qui délectaient Sainte-Beuve, tous ces poétereaux aimables qui ravissaient J.-J. Weiss, tous ces vaudevillistes adroits qui sont la consolation de M. Sarcey. Jamais M. Faguet n'a consenti à s'occuper de tout cela dans ses *Études*. Songez qu'il n'a pas ouvert son *Seizième siècle* à Monluc, c'est pardonnable; pas même son *Dix-septième* à Retz, c'est plus fort; et qu'il n'a pas éprouvé le besoin de donner un coin, dans son *Dix-huitième*, à Beaumarchais; cela, c'est tout à fait raide.

Mais si vous voulez voir à quel point l'esprit de M. Faguet repousse toute la production littéraire que Voltaire appelait *blanc-manger* ou *crème fouettée*, lisez ses trois séries de *Notes sur le théâtre contemporain*. Il ne vous échappe pas, si peu que vous fréquentiez les théâtres; il ne vous échappe pas que, s'il y a actuellement dans la littérature quelque forme où la vulgarité, la nullité intellectuelles et artistiques semblent se trouver comme chez elles, c'est bien la forme dramatique : faites, cela s'entend, les exceptions qu'il faut faire. Eh bien! représentez-vous maintenant M. Faguet, qui vient de quitter l'*Esprit des lois* ou l'*Institution chrétienne*, face à face avec la *Porteuse de pain* et *Madame Mongodin*, avec *Marquise* même ou *la Lutte pour la vie*. Par un bel effort de conscience professionnelle, il a l'air de s'intéresser à ces choses, il en parle sérieusement, avec une douce sympathie : il discute amplement si l'action de la *Porteuse de pain* ne met pas deux ou trois heures de plus qu'il ne faut à s'engager, et si *Marquise* n'a pas déconcerté le public par un mélange de genres. On ne saurait rêver un critique plus respectueux de la liberté du *génie* et des amusements du public. Mais ce n'est pas le Faguet alerte, sérieux et

serein des *Etudes littéraires* : je le sens contraint, prenant sur lui, filant d'instinct vers les grands problèmes de philosophie morale et d'esthétique théâtrale, se rabattant, par crainte d'ennuyer le public, sur ce qui amuse le public, et s'ennuyant un peu lui-même, en fin de compte, de ce qui amuse le public. Car il s'ennuie, j'en suis sûr, et la preuve, c'est qu'il sent le besoin de s'égayer. Il lâche des plaisanteries qui masquent des bâillements. Il imite les chroniqueurs mondains, ceux que lisent les gens qui ne lisent rien; il achève une pénétrante discussion sur *M. Alphonse* par une drôlerie de Caliban. Ailleurs, je le prends faisant du Sarcey : il pousse un *Allons, mes enfants*, auquel il n'y a pas à se méprendre; peut-être croit-il, en prenant l'accent de M. Sarcey, s'amuser autant que M. Sarcey de ces choses-là. Il laisse partir, il cherche même des mots cocasses, il cueille des calembours sur son passage; il ne se refuse aucune des *fumisteries* qui s'offrent : tant il est intimement convaincu que sa manière n'est pas par elle-même captivante. J'ai peur qu'il n'ait ainsi déprécié lui-même sa critique dramatique : ses *Notes* abondent en idées pénétrantes, en vues larges et justes : s'il y était allé plus carrément, plus brutalement, avec moins de courtoisie extérieure et moins de mépris intime, sans souci d'amuser et sans peur d'ennuyer; s'il avait appliqué aux productions courantes du genre dramatique la même franchise d'analyse qui s'est essayée sur les philosophes du 18e siècle, il aurait eu une plus réelle action sur le mouvement actuel du théâtre, un plus vif succès auprès du public : ses notes, par des qualités toutes différentes, se seraient peut-être placées à côté des *Impressions* de M. Lemaître.

*
* *

Il ne faut donc que de vigoureux penseurs et de grands artistes pour attirer M. Faguet. L'objet de sa critique, en d'autres termes, c'est ce qu'il a plaisir à lire : nous la trouvons toujours dépendante des curiosités voluptueuses du liseur. Celui-ci est un esprit vigoureux, net, lucide, logique, ayant par-dessus tout le besoin de voir clair. De là ces analyses subtiles et précises, où il se plaît, et où il excelle. Il vous démonte un génie, une doctrine; il vous en étale toutes les pièces, chacune étiquetée, numérotée, avec l'indication de sa composition, de son emploi, de ses effets. Chaque écrivain qu'il prend est *débité* avec dextérité, ou plutôt *anatomisé*. Ouvrez son nouveau volume. Voici Marot poète courtisan, poète familier, poète polémiste, poète religieux, poète versificateur, poète artiste en style et en rythmes. Voici Ronsard, et ses quatre manières, et ses multiples intentions ou prétentions, épique, orateur, élégiaque, lyrique, inventeur de formes verbales, inventeur de formes rythmiques. A la fin de ces études, l'homme et l'œuvre ont été retournés, vidés : il n'y a plus rien, ou à peu près rien, à y trouver. Ouvrez le *Dix-huitième siècle*. Aux premières pages, vous voyez Bayle, qui est un philosophe du 18e siècle; poursuivez, vous voyez Bayle, qui n'est pas un philosophe du *Dix-huitième siècle* poursuivez, vous voyez Bayle encore, non plus lui-même, mais reflété dans un esprit du 19e siècle qui entreprend la lecture du *Dictionnaire* : trois épreuves du même portrait, prises de trois points différents, qui se rectifient, se complètent l'une l'autre, et finissent par nous donner la connaissance totale de l'original. Ainsi va M. Faguet, notant par le menu toutes ses impressions, allant du pour au contre, enregistrant avec une paisible clairvoyance tous les caractères multiples, incohérents du modèle, point embarrassé du tout par les manifestations divergentes et contradictoires.

Point embarrassé? non, souriant même et comme joyeux de les recueillir. Mais à une condition, entendez bien : à condition qu'il saisisse enfin le point d'où les incohérences, les divergences, les contradictions se résoudront en harmonie et en unité; à condition qu'il trouve un joint pour rassembler toute la personnalité qu'il semble d'abord se faire un plaisir d'éparpiller. Il a l'esprit éminemment unitaire. Sa joie et son talent, c'est d'abord de *dépecer* un esprit ou une œuvre, c'est ensuite et surtout de les *construire*, de les organiser supérieurement par une nette et ferme subordination de caractères. Il faut le voir, comme d'une disposition du tempérament, d'une idée de l'intelligence, il *engendre* des séries d'ouvrages divers et en apparence hétérogènes; il faut le voir, avec quelle sûreté, dans l'écheveau le plus embrouillé, il saisit le bout du fil que tout suivra, avec quelle délicate énergie il tire sans rompre, et vous *dévide* le cerveau le plus plein, la plus complexe doctrine. Son recueil des *Politiques et Moralistes* est, à cet égard, un véritable chef-d'œuvre. Voici B. Constant, un égoïste; et du tempérament égoïste vont sortir l'immoralité des passions et le libéralisme de l'esprit, l'inconstance de la conduite et la constance des opinions, Guizot, un juste-milieu : et religion, philosophie, histoire, politique, tout en Guizot apparaît juste-milieu. De Maistre, un politique, de Bonald un scolastique : chacun de ces mots fixe le point d'où toutes les lignes brouillées et croisées qu'offre l'individu réel, vont s'éclaircir, se réduire en figures intelligibles. Pareillement lisez dans ce *Seizième siècle* la définition du livre de Rabelais : la conversation d'un interne en salle de garde. Par c'est cette définition, toutes les obscurités du pantagruélisme, toute la confusion, toutes les disparates du roman tombent, et tout devient clair en devenant un.

Si par hasard M. Faguet n'a pas trouvé ce prin-

cipe d'unité, on voit qu'il n'est pas content. Il pardonne à Montesquieu, parce que l'unité qu'il ne trouve pas en son œuvre, il la voit en sa personne réelle, replacée à sa date, en son monde, en son rang. Il n'en veut pas à Rousseau d'avoir fait le *Contrat social* qui ne lui semble pas se lier au reste de la doctrine : ne se rend-il pas compte un peu que cette fois il a tiré le mauvais bout, et que le fil a cassé? *J.-J. Rousseau romancier français :* jamais le *Contrat* ne viendra au bout de ce fil-là. Ce n'est pas la faute de Rousseau; M. Faguet ne lui en veut donc pas, il est tout de même un peu vexé. Mais je crois bien qu'il en veut à Voltaire, de ne pas se laisser *dévider :* cette nature souple, déliée, instable, sans doctrine sérieuse sur toutes les graves questions et qui se contredit à plaisir dans la théorie pour suivre à l'aise son chemin dans la pratique, cela agace M. Faguet. On ne sait par où prendre cet homme-là : ce n'est pas un écheveau confus, c'est un paquet de bouts de fil; rien de continu. « C'est un chaos d'idées claires. » Notre critique ne peut pas prendre son parti d'une personnalité diffuse, aux centres multiples. Et puis, qu'est-ce qu'un grand homme qui n'est pas profond, qui n'est pas un grand penseur, qui est encore moins un grand artiste? Reste que ce soit un grand journaliste, et c'est à peu près ainsi que M. Faguet a vu Voltaire, à la grande indignation de ses dévots.

Cette indignation, du reste, n'était pas pour lui déplaire : il avait tout fait pour se distinguer de ces dévots, et de tous les dévots qui adorent leur idée d'un homme. Ceci encore est un des traits caractéristiques de son esprit : il garde toujours un beau sang-froid d'observateur qui ne s'indigne ni ne s'engoue, qui prend l'exacte mesure de tout et de tous. Il n'est pas *impassible*, ni *rosse* : oh non! l'*impassibilité* et la *rosserie* sont de grandes prétentions, des poses hautaines, et M. Faguet ne se permet pas ce qui l'agace en autrui. Il n'est pas dur à l'admiration : et il marque fortement les choses authentiquement admirables qu'il a trouvées : lisez son *Dix-septième siècle*. Mais c'est toujours sans emballement, et il définit plus qu'il ne vibre. Surtout il entend n'être pas dupe. Il est extrêmement défiant, ce M. Faguet. Il ne croit pas facilement aux trop grands *bonshommes*, aux *géants* de la littérature. Il s'en approche tout près, il en fait le tour, il les palpe, il pique de-ci de-là quelques bons coups d'épingle, pour voir : il se dit, tout de suite, que ce monstre est en baudruche, ce colosse rembourré par devant et par derrière, ce superbe monté sur des échasses. M. Faguet n'est pas du tout badaud ; il n'a pas besoin de crier *Vive quelqu'un;* il est iconoclaste en diable, quand l'image n'est pas ressemblante et devient idole. Il a son idée de derrière la tête, où il se rencontre avec Montaigne et Bayle, sur la médiocrité essentielle de l'homme. La belle et hardie pensée de Pascal que ces grandes figures des légendes étaient des créatures comme nous, de notre taille et de notre complexion, saint Athanase *un homme*, sainte Thérèse *une fille* : cette pensée m'a tout l'air d'être une des chères maximes de M. Faguet. Voyez-le comme il est habile, sous les noms prestigieux, sous les gloires prodigieuses, à retrouver les petits hommes, tout simples, tout abordables, tels que nous en pouvons coudoyer, bousculer, mépriser journellement d'aussi grands, sans nous douter que ce seront les géants et les dieux de notre siècle, dans deux ou trois siècles.

Ce bon d'Aubigné que nous fait sortir M. Faguet, n'importe qui n'aurait pas peur d'aller, comme on dit, lui taper sur le ventre ; et son Rabelais jovial et savant, ce n'est pas une énigme, un puits de philosophie, un exercice de commentateurs subtils, c'est *un homme*, tout simplement, ce bon garçon de grand médecin que beaucoup de nous ont connu : seulement, il n'a pas fait sa « chanson » au Quartier, à vingt ans; il l'a faite après son doctorat, et il y a ajouté des couplets de temps à autre, tant qu'il a vécu.

Vous vous souvenez combien, à cette terrible analyse, les *mages* et les *phares* subissent de déchet ; le père Hugo en sait que dire. Heureusement, il restait à celui-ci, avec un cœur médiocre et une intelligence ordinaire, d'avoir été l'incomparable évocateur de visions, le maître artisan de rythmes. Voltaire n'avait pas cet avantage, ni ses amis ou rivaux les philosophes. Et vous vous souvenez aussi comment, aux mains de M. Faguet, ce grand dix-huitième siècle s'est fondu, aminci, vidé, comment ces grandes figures des saints de la libre pensée ont craqué, éclaté, étalé toutes les misères humaines, dont nos religieuses illusions les avaient affranchis. Ce fut un beau tapage, effarement de braves gens gênés dans leurs admirations routinières, clameurs de politiques dont on dérangeait les lieux communs oratoires, soulèvement d'incrédules dont on cassait les idoles. Je ne juge pas tout à fait comme M. Faguet l'ensemble du 18e siècle : mais s'il n'a pas tout dit, il n'a rien dit en somme que de vrai ; et puis, après tout, quand il aurait mal vu, il avait tout de même le droit de dire ce qu'il voyait. On s'en fâcha pourtant. M. Faguet avait découvert que Voltaire et Diderot étaient des hommes : il fut honni par les incroyants un peu comme Renan, après la *Vie de Jésus*, le fut par les dévots.

*
* *

Un fort et sérieux esprit, curieux des objets de pensée les plus graves, des formes d'art les plus hautes, supérieur aux objets de plaisir, de mode et d'actualité, voilà comment nous apparaît M. Faguet dans sa critique. Il fait « l'histoire naturelle des esprits » comme Sainte-Beuve, mais sans toutes ces curiosités

de *reporter* ou de vieux polisson, qui ont fait des *Lundis*, si riches et si sérieux en leur fond, une *potinière* à délecter les plus frivoles. Comment se fait-il que M. Faguet se vende? Car il se vend : onze éditions en quelques années, c'est un beau succès. Les étudiants, sans doute, auxquels il aime à s'adresser, sont venus à lui comme à un maître qui les *préparait* bien. Mais le grand public aussi l'achète, et le lit : je sais des femmes qui y prennent plaisir; et ce ne sont pas des étudiantes, ni des bas-bleus. Le *Figaro* même, qui est à l'affût de toutes les modes, a recherché la signature de M. Faguet ; preuve qu'elle a une valeur dans le monde de la mode. Il faut donc que ces études soient moins sévères que je ne les ai faites jusqu'ici. Et elles le sont. D'abord par l'absolue sincérité, par l'absolue liberté des jugements : j'ai dit que M. Faguet a scandalisé bien des gens, donc il en a amusé plus encore. Les badauds ont cru qu'il *éreintait* Voltaire : il y a toujours plaisir à voir éreinter quelqu'un proprement, fût-il depuis longtemps enterré. Mais, en second lieu, et surtout, par une qualité que je n'ai pas encore indiquée. M. Faguet n'est pas un pur logicien, un manieur d'abstractions, un rédacteur d'exactes analyses. Sa critique est synthétique et réaliste. Les objets où il s'applique sont des réalités : ces idées qu'il explique, ce sont les actes d'un cerveau, ce sont des états et des étapes d'une conscience. Il cherche toujours à définir une personnalité intellectuelle et morale. Cela donne à ses études le mouvement, la chaleur, l'intérêt de la vie ; il y a toujours quelqu'un devant nous. Ce n'est pas la pensée de Calvin et le raisonnement de Rousseau qu'il nous présente, c'est Calvin pensant, Rousseau raisonnant. Il s'efforce de saisir, il excelle à manifester, dans chaque écrivain, l'identité, l'originalité, l'activité du *moi*, et ses études sont les portraits des *mois* intimes dont les œuvres sont les manifestations phénoménales. Par là, sa critique est toute classique de tendance et d'esprit. Il traite les auteurs français comme Corneille ou M^me^ de La Fayette ont traité leurs héros tragiques ou romanesques : et voilà encore une raison pour qu'il se passe d'érudition. Il jette un rapide coup d'œil sur la biographie extérieure, la personne physique, l'état social, le corps enfin et tout ce qui est du corps : il en retient juste assez pour soutenir l'immatériel individu, pour éclairer l'être intérieur. L'homme qu'il décrit, n'est pas l'homme du monde visible, et les biographies qu'il conte sont celles des esprits. Il y a beaucoup de psychologie dans sa critique : c'en est l'essence. La formule qu'on a donnée de l'art classiques lui convient : elle aussi ne s'attaque qu'aux « réalités idéales ». Il est impossible de détacher davantage les figures d'un Guizot et d'une Staël de tous les accidents de la vie extérieure ; il est impossible de les peindre plus « en dedans ». Vous n'avez devant vous que des esprits : mais si réels et si vivants que vous êtes pris, quand vous n'auriez pas un atome d' « esprit penseur » en vous.

*
* *

Je n'ai rien dit encore de la forme, du style de M. Faguet. Sais-je s'il en a un ? C'est la remarque qui me vient d'abord à la bouche. Il me semble qu'il dit tout justement ce qu'il veut faire entendre. Pas de pittoresque, pas de panache, pas d'éloquence : une précision nerveuse, fine, et grise. Ce n'est pas un style éteint, ni triste : il est au contraire alerte, riant, d'une verve naturelle; plus de dessin que de couleur, mais un dessin très expressif, vigoureux et délicat. M. Faguet loue quelque part la sobriété et, si je puis dire, l'abstinence descriptive de B. Constant. Il me semble qu'il est de cette école-là. Son style est par essence indicateur d'idées ; il les fait lever au passage, rapidement, doucement, sans effort et sans violence.

A la réflexion, je vois quelque chose de plus. M. Faguet ne dédaigne pas une certaine lourdeur technique de mots abstraits, de formules philosophiques, pour définir une tendance ou une doctrine. Assez souvent, aussi, je sens un certain laisser aller de la phrase ou tronquée, ou boiteuse, ou cahotée, des incidentes accrochées à la diable, des parenthèses étirées, des chutes essoufflées, une certaine *asymétrie* ou *arrythmie* de toute l'élocution. Enfin, en un sens, c'est mal écrit. Aussi certains journalistes, qui ont fait leurs classes, ont-ils triomphé en citant des phrases de M. Faguet, ils se sont exclamés sur ce qu'un professeur de rhétorique écrivait si mal le français. Ils espéraient lui être désagréables, comme il le leur avait été par son *Dix-huitième siècle*. J'imagine que M. Faguet a bien dû s'amuser en dedans, quand il a lu ces critiques de son style : il a dû se frotter les mains d'avoir si bien réussi à ne pas écrire comme « un professeur de rhétorique ». Il me paraît visible, à moi, qu'il ne lui a pas déplu de donner cette impression de *mal écrit*. Il a mis sa coquetterie à ne pas écrire, à parler sa phrase, à lui garder l'inégalité, les négligences, l'allure aventurière du langage parlé, qu'il nous a plus d'une fois confessé préférer au style. La plupart de ses défaillances d'écrivain sont si visibles, que la moindre justice qu'on puisse lui faire est d'affirmer qu'il les aurait corrigées, s'il ne les avait pas voulues. Je songe surtout à son *Dix-huitième siècle*, dont la forme me paraît négligée avec amour. Aussi serez-vous bien surpris de découvrir dans le *Seizième siècle* un Faguet tout nouveau, un Faguet qui se défie plus de ses facultés d'écrivain, un Faguet qui ne s'empêche plus de faire une phrase ferme, résonnante, souvent harmonieuse en

ses proportions et rythmée en son ondulation, un Faguet qui ne s'applique plus à reproduire par l'écriture les allures indécises, les arrêts, les heurts, tous les « frottements » de l'improvisation orale. Est-ce changement du goût ? ou élargissement du talent? A-t-il séparé son style de sa parole, ou fortifié, amélioré sa parole? Toujours est-il que ce *Seizième siècle* n'a plus du tout les maladresses provocantes qui couvraient les qualités foncières de l'élocution dans les précédents recueils : et les journalistes de goût sévère ne trouveront plus ici où se prendre. Il y a même par endroits, dans ce volume, de l'ampleur, de l'éclat, de l'éloquence. Voyez comment une idée, étriquée et sèche dans un autre volume, s'élargit ici superbement dans un morceau que Michelet eût signé : M. Faguet explique les causes de l'état d'esprit par lequel se définit la Renaissance, et voici une de celles qu'il trouve :

Ensuite le monde agrandi par les découvertes sur la terre et dans le ciel. Le monde a été découvert il y a un peu plus de trois cents ans. Il n'y a pas plus de temps que les hommes savent que la terre est ronde, qu'elle est petite, et que le ciel est infini. Cela a changé toutes les idées. Le monde tout petit du moyen âge, avec son ciel très bas et Dieu tout près, cela a disparu presque brusquement. Nous habitions une petite maison basse, où nous étions surveillés, du haut d'une tour attenante, par un maître sévère et bon, qui nous avait donné sa loi, nous suivait des yeux, nous envoyait souvent des messagers, nous protégeait, nous punissait, et nous tenait toujours comme en sa main. Nous habitâmes subitement un coin perdu de l'univers immense; le ciel recula dans des espaces sans mesure, et Dieu s'enfuit dans l'infini.

De la pensée qui se réalise en cette forme, c'est ce qu'on appelle de l'éloquence.

***

Il y aurait une question encore à poser pour nous faire une idée complète de l'œuvre de notre critique, c'est de chercher s'il a été déjà, s'il est actuellement *une influence*. Dans la sensible confusion de la réalité contemporaine, il n'est jamais facile de répondre à une telle question. Cependant je crois que pour le cas de M. Faguet nous pouvons répondre. Michelet avait dit : « Le grand siècle (c'est le dix-huitième siècle que je veux dire)... » ; et Taine, avec une prévention fâcheuse, avait rapetissé le 17e siècle; il n'y voyait pas l'énergie, n'y trouvant pas la brutalité; il en niait la profondeur, y sentant la continuité. Il ne lui accordait que pompeuse éloquence et mondaine élégance, correction, mesure, médiocrité : les grandes inquiétudes et les grandes envolées lui paraissaient y manquer... Si quelqu'un nous a représenté le 17e siècle dans toute la hauteur et l'étendue de sa pensée, dans toute la gravité et la beauté de ses formes, si quelqu'un nous a rappris ce que valaient la philosophie religieuse et la poésie artistique de l'âge classique, c'est d'abord M. Brunetière; mais tout de suite, avec lui, il faut mettre M. Faguet. Si quelqu'un nous a montré la décadence littéraire du 18e siècle, si inintelligent en général de la poésie, si fermé à l'art pur, si borné aux règles mécaniques et aux conventions mondaines; si quelqu'un nous a montré, parmi tant de traditions d'un beau passé, parmi tant de germes d'un bel avenir, la pauvreté des résultats littéraires, la fragilité, l'imperfection des œuvres réalisées, combien peu étaient faites pour durer, combien les plus fameuses sont déjà ridées et caduques, et comme, du point de vue de la poésie, de l'éloquence, de la beauté formelle, ce grand, cet intelligent 18e siècle n'est qu'une simple transition; si quelqu'un nous a dit tout cela, c'est encore M. Brunetière d'abord, mais encore, et tout de suite, à côté de lui, il faut placer M. Faguet. En un mot, il a eu une part considérable dans une conversion de goût, à laquelle bien des gens sont encore réfractaires (quand surtout autre chose en eux que des idées littéraires y résiste), mais qui enfin est réelle et sensible depuis une quinzaine d'années. La vue générale qu'un esprit impartial peut prendre aujourd'hui du mouvement littéraire depuis la Renaissance, a été pour une notable part déterminée par M. Faguet.

***

Je pourrais m'arrêter ici : mais puisque j'ai dit que je traiterais ce contemporain comme si c'était un homme d'il y a deux siècles, j'irai jusqu'au bout de mon étude. Je me demanderai quel homme il y a dans ce critique. Ai-je besoin de dire que je fais cette recherche exclusivement dans l'œuvre imprimée, et qu'en ce moment je ne sais absolument rien que par elle ?

Recueillant donc de côté et d'autre les traits qui peuvent dessiner un caractère, je me rappelle ce mépris de l'érudition que j'ai déjà signalé chez M. Faguet. Puis sa défiance du style, de l'éloquence, des grands mots et des belles phrases : son goût pour le simple parler, le déshabillé familier du langage. Puis son antipathie à l'égard des philosophes de l'autre siècle, si tapageurs, si friands de popularité et de réclame. Puis son dégoût du lyrisme ou plutôt des lyriques contemporains, pour l'étalage éhonté, immodeste de leur *moi* : ne loue-t-il pas Marot de n'avoir pas eu « le grain de sottise naturel et indispensable au lyrique moderne » ? Puis sa réserve à l'égard du pessimisme, d'un certain pessimisme, le pessimisme courant, vulgaire, qui consiste à se lamenter « sur des peines dont tout le monde souffre » : n'est-ce pas enfantin ? Tout cela se ramène, me semble-t-il, à l'horreur du *moi* exposé, enflé, vanté; et rien n'irrite plus M. Faguet que l'intempérance emphatique,

agressive ou geignarde du *moi*, sous quelque forme qu'elle se produise. S'il paraît avoir un goût médiocre pour la démocratie, je veux dire pour des formes passagères du gouvernement démocratique, c'est qu'elles obligent un peu trop les gens de mérite à n'être rien, ou à se faire les Barnums de leur mérite, à étaler, parer, crier leur *moi*, s'ils veulent parvenir à quoi que ce soit, et à faire des boniments de charlatans, même quand ils sont mieux que des arracheurs de dents.

Avant tout et partout, M. Faguet aime l'humilité : il la voit dans tout ce qu'il aime, essence du vrai christianisme, conséquence du vrai positivisme. Et il y a dans toute sa critique comme un goût curieux, presque un enthousiasme d'humilité. Français, il se fait du Français une idée moyenne, toute terre à terre, où n'entre aucune sensiblerie chauvine : et il réduira à cette idée les plus Français de nos grands hommes, quand ils devraient décroître beaucoup de leur taille apparente. Homme, il se fait de l'homme aussi une idée moyenne, toute simple, que n'enfle aucune illusion optimiste de la vanité. C'est pour cela qu'il s'est si volontiers exercé à dégonfler les réputations excessives, à *humaniser* les géants et les idoles : il ne lui paraît pas bon que les grands hommes semblent sortir de l'humanité. Il y a bien de l'humilité dans ce rationalisme ennemi des merveilles et des prodiges : il y en a dans la réflexion ironique qu'il fait quelque part, que les grands hommes font souvent le contraire de ce qu'ils ont rêvé. Il y en a encore dans les définitions si peu mystiques qu'il donne de la liberté : c'est un fait, ou une limite, rien de plus ; il ne faut pas que les pensées ou les nécessités de l'homme deviennent plus grandes que l'homme, et soient adorées de l'homme. C'est par ce modeste souci de réduire toujours tous les hommes et les choses de l'homme à la mesure de l'humanité, qu'il échappe au *snobisme*, aux engouements de la mode, aux superstitions routinières.

Les grands cris, les grands gestes lui déplaisent : il lui paraît que l'homme et la vie de l'homme n'appellent qu'un peu de mépris et beaucoup de pitié. Je crois sentir qu'il les donne, avec une indulgence large et une silencieuse sérénité. Il me fait l'effet d'un désabusé sans amertume, qui ne déclame pas contre la vie, et qui n'est pas trompé par la vie, parce qu'il en attend moins encore qu'elle ne donne. Je tire de ses études littéraires une leçon de stoïcisme paisible, un conseil de choisir comme objet d'activité et matière de bonheur la seule chose qui soit absolument en notre pouvoir : l'exercice de notre pensée. C'est là ce qu'il a aimé dans Montaigne. Il a estimé partout où il les a rencontrés les bons ouvriers du travail littéraire, les consciencieux, les réguliers, qui ont fait tout leur vie la tâche qu'ils avaient choisie, sans défaillance, et joyeusement : V. Hugo lui redevient sympathique par son tempérament robuste de travailleur. Mais entre tous, plus que tous, celui qu'il aime, qu'il embrasse d'une intime sympathie, comme n'ayant jamais cru aveuglément, ni crié douloureusement, ni désiré indiscrètement, comme ayant été jusqu'à sa dernière heure paisible, modeste, studieux, c'est Bayle, « notre cher Pierre Bayle », comme il l'appelle quelque part. Cet adjectif, c'est le plus fort accès de subjectivisme, le plus grand cri de passion personnelle, que j'aie observé dans les huit ou dix volumes de M. Faguet.

GUSTAVE LANSON.

## EMPEREUR ET GALILÉEN

### Extrait.

Nous avons pensé que la lecture de quelques fragments de l'œuvre la plus considérable de H. Ibsen serait de nature à intéresser nos lecteurs, en attendant qu'une traduction complète en soit publiée. *Empereur et Galileen* est une histoire psychologique de l'empereur Julien l'Apostat, dans laquelle est représentée sa lutte quasi personnelle contre le Christ. Elle comprend deux parties, chacune divisée en cinq actes, *l'Apostasie de César* et *l'Empereur Julien*.

Le premier fragment, que nous publions dans ce numéro, comprend la fin du second acte de la première partie. Le jeune Julien, qui n'aspire pas encore à l'empire, a obtenu de l'empereur Constance la permission de quitter la cour ; il est à Athènes, et, après une fête d'étudiants pendant laquelle il a posé sur sa tête une couronne de roses, il s'est écarté de la foule pour s'entretenir avec son ami Basile de Césarée, sur une place entourée de portiques. Dans la journée est arrivé un vaisseau apportant des lettres de Cappadoce. Basile en a une de sa sœur Makrina.

LE PRINCE JULIEN

... Dis-moi, qu'écrit encore Makrina? Il y avait autre chose ; il me semble, disais-tu —; comment appelais-tu les autres nouvelles ?

BASILE DE CÉSARÉE

Étranges.

LE PRINCE JULIEN

Oui, oui ; — qu'y avait-il ?

BASILE DE CÉSARÉE

Elle écrit au sujet de Maximos à Éphèse.

LE PRINCE JULIEN, avec vivacité.

Le mystique ?

BASILE DE CÉSARÉE

Oui, cet homme mystérieux. Il vient de surgir de nouveau ; cette fois à Éphèse. Tout le pays est en

rumeur. Le nom de Maximos est sur toutes les lèvres. Ou c'est un charlatan, ou bien il a fait quelque malsaine alliance avec certains esprits. Des chrétiens mêmes se laissent étrangement attirer par ses signes et ses actes blasphémateurs.

LE PRINCE JULIEN

Plus, plus; je t'en prie!

BASILE DE CÉSARÉE

Il n'y a rien de plus sur lui. Makrina écrit seulement qu'elle voit dans le retour de Maximos une preuve que nous sommes sous l'empire de la colère du Seigneur. Elle croit qu'il faut s'attendre à de grands malheurs à cause de nos péchés.

LE PRINCE JULIEN

Oui, oui, oui! — Écoute, Basile, ta sœur doit être vraiment une femme rare.

BASILE DE CÉSARÉE

Elle l'est, en vérité.

LE PRINCE JULIEN

Quand tu me racontes ses lettres, c'est pour moi comme si j'étais en face d'un tout bien complet, que j'aurais longtemps désiré. Dis-moi, pense-t-elle encore à se retirer du monde, et à vivre dans quelque solitude?

BASILE DE CÉSARÉE

Elle y pense toujours, très fermement.

LE PRINCE JULIEN

Vraiment? Elle, en qui tous les dons semblent répandus? Elle, qui doit être à la fois jeune et belle; elle qui a des trésors à attendre, et qui possède — du moins pour une femme — un savoir si grand! Sais-tu, Basile, que je brûle de la voir? — Que veut-elle dans la solitude?

BASILE DE CÉSARÉE

Je te l'ai raconté, son fiancé est mort. Elle le tient pour son mari futur, auquel elle doit toutes ses pensées, et devant qui elle doit paraître pure.

LE PRINCE JULIEN

Étrange, combien aujourd'hui sont attirés vers la solitude. — Quand tu écriras à Makrina, tu pourras lui dire que moi aussi —

BASILE DE CÉSARÉE

Elle le sait, Julien; mais elle ne le croit pas.

LE PRINCE JULIEN

Pourquoi pas? Qu'écrit-elle?

BASILE DE CÉSARÉE

Je t'en prie, ami, dispense-moi —

LE PRINCE JULIEN

Si tu m'aimes, ne me cache pas un mot de ce qu'elle écrit!

BASILE DE CÉSARÉE lui tend la lettre.

Tu le veux; — lis; ça commence là.

LE PRINCE JULIEN lit.

« Chaque fois que tu me parles du jeune cousin de l'empereur, qui est ton ami, mon âme se remplit d'une grande joie rayonnante — .» O Basile, sers-moi d'yeux; continue pour moi.

BASILE DE CÉSARÉE lit.

« Ton récit de la certitude, pleine de confiance, avec laquelle il est venu à Athènes, me paraissait un tableau du temps des anciennes Écritures. Oui, je crois qu'il est le David ressuscité, qui doit anéantir les luttes des païens. Que l'esprit de Dieu soit avec lui dans le combat, tous les jours. »

LE PRINCE JULIEN lui saisit le bras.

Assez! Elle aussi? Qu'est-ce donc que, tous, comme d'une seule voix, vous exigez de moi? Ai-je pris avec vous un engagement de combattre les lions?

BASILE DE CÉSARÉE

D'où vient que tous les fidèles se tournent vers toi dans une attente auxieuse?

LE PRINCE JULIEN fait quelques pas de-ci et de-là sous le portique, s'arrête et saisit la lettre.

Donne; laisse-moi voir. (Il lit.) « Que l'esprit de Dieu soit avec lui dans le combat, tous les jours. »

O Basile, si je pouvais! — Mais je me sens, comme Dédale, entre le ciel et la mer. Hauteur vertigineuse et abîme sans fond. — Quel sens y a-t-il dans ces voix, qui me crient, de l'est et de l'ouest, que je dois sauver la chrétienté? Où est-elle, cette chrétienté, qui doit être sauvée? Est-elle près de l'empereur ou près de César? Je pense que leurs actes disent assez haut: Non, non! Est-ce près des puissants et des grands, — près de ces moitiés d'hommes de la cour, cupides, qui croisent leurs mains sur leurs ventres repus, et piaillent; est-ce que le fils de Dieu a été créé de rien? Ou bien est-ce auprès des hommes éclairés, auprès de ceux, comme toi et moi, qui ont bu aux sources païennes la beauté et la sagesse? Est-ce que la plupart de nos frères ne penchent pas vers l'hérésie arienne, pour laquelle l'empereur lui-même a été si favorable? Et maintenant, toute la masse en guenilles de l'empire, — tous ceux qui se

déchaînent contre les temples, qui massacrent les païens et les familles des païens! Est-ce pour la cause du Christ ? Ha! ha! ensuite ils se battent entre eux pour la succession des morts. — Tu peux demander à Makrina si c'est dans la solitude qu'il faut chercher la chrétienté, — auprès du pilier où le saint stylite se tient sur une jambe. Ou bien est-ce dans les villes? Peut-être auprès de ces boulangers de Constantinople, qui récemment se sont battus à coups de poing, pour éclaircir la question de savoir si la Trinité se compose de trois personnes ou de trois hypostases! — Auquel de tous le Christ voudrait-il donner son approbation, s'il descendait de nouveau sur terre ? — Sors de là, avec la lanterne de Diogène, Basile! Éclaire cette nuit obscure. — Où est la chrétienté ?

BASILE DE CÉSARÉE

Cherche la réponse là où on la trouve à toutes les époques de faiblesse.

LE PRINCE JULIEN

Ne bouche pas le puits de ta science! rafraîchis-moi, si tu peux. Où puis-je chercher et trouver ?

BASILE DE CÉSARÉE

Dans les écrits des saints.

LE PRINCE JULIEN

Toujours cette désespérante réponse. Des livres, — toujours des livres! Lorsque je vins vers Libanios, ce fut: des livres, des livres! Je viens vers vous, — des livres, des livres, des livres! De la pierre pour du pain! Je n'ai pas besoin de livres ; — c'est de vivre, que j'ai besoin, d'entrer en relation face à face avec l'esprit. Est-ce un livre qui a fait voir à Saül ? N'est-ce pas un rayon de lumière qui l'a frappé, une vision, une voix ?

BASILE DE CÉSARÉE

Oublies-tu la vision et la voix que Agathon de Makellon — ?

LE PRINCE JULIEN

Un message incompréhensible ; un oracle, que je ne puis déchiffrer. Étais-je l'élu? L'héritier de l'empire, disait-on. Et quel empire? — Il y a mille doutes dans ces paroles. Je ne sais qu'une chose : à Athènes n'est pas la fosse aux lions. Mais où, où ? Oh! je tâtonne comme Saül dans la nuit. Si le Christ veut quelque chose de moi, qu'il parle clairement. Les doigts dans la plaie —

BASILE DE CÉSARÉE

Et cependant il est écrit...

LE PRINCE JULIEN

Je sais tout ce qui est écrit. Ce qui est écrit n'est pas la vérité vivante. Ne te sens-tu par dégoûté et étouffé, comme à bord d'un navire par le calme, ballotté entre la vie, l'écriture, la sagesse et la beauté païennes ? Il faut une nouvelle révélation. Ou la révélation de quelque chose de nouveau. Il faut, dis-je ; — le temps est venu. — Oui, une révélation ! O Basile, si tu pouvais par tes prières l'attirer sur moi ! Une mort terrible, s'il le faut! — Une mort, — ah, je suis pris de vertige à cette jouissance ; la couronne d'épines sur mon front — ! (il se prend la tête des deux mains, saisit la couronne de roses, qu'il déchire, réfléchit longuement, et dit à voix basse:) Elle. J'avais oublié cela. (Il jette la couronne.) Une seule chose j'ai apprise à Athènes.

BASILE DE CÉSARÉE

Quelle chose, Julien ?

LE PRINCE JULIEN

L'antique beauté n'est plus belle et la nouvelle vérité n'est plus vraie.

Le maître de sagesse Libanios arrive rapidement du portique par le côté droit.)

LE MAITRE DE SAGESSE LIBANIOS, encore dans l'éloignement

Nous le tenons ; nous le tenons !

. . . . . .

LE PRINCE JULIEN

Qui, bien-aimé frère ?

LE MAITRE DE SAGESSE LIBANIOS

Il s'est pris dans ses propres filets!

LE PRINCE JULIEN

Aha, — un philosophe alors?

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

L'ennemi de toute sagesse.

LE PRINCE JULIEN

Qui, qui donc, je demande?

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Tu ne le sais vraiment pas? Tu n'as pas entendu les nouvelles au sujet de Maximos?

LE PRINCE JULIEN

Maximos? O, aie donc la bonté —

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Cela devait en venir là avec ce rêveur exalté, pas à pas, jusqu'à la folie.

LE PRINCE JULIEN

En d'autres mots, jusqu'à la plus haute sagesse.

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Oui, on peut le dire. Mais maintenant, il faut agir

et saisir le moment. Toi, notre très estimé Julien, tu es l'homme qui convient. Tu es proche cousin de l'empereur. Tous les vrais amis de la sagesse espèrent de toi, ici comme à Nicomédie —

LE PRINCE JULIEN

Écoute, excellent Libanios, comme je ne sais pas tout —

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Apprends donc que Maximos s'est expliqué ouvertement sur ce que renferme le fond de sa doctrine.

LE PRINCE JULIEN

Et c'est ce que tu lui reproches ?

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Il a dit qu'il peut commander aux esprits et aux ombres.

LE PRINCE JULIEN le saisit par son manteau.

Libanios !

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Tous sur le bateau étaient pleins des récits les plus singuliers, et ici (il montre une lettre) mon confrère Eusebios m'écrit tous les détails.

LE PRINCE JULIEN

Des esprits et des ombres —

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

A Éphèse, récemment, dans une grande réunion de partisans et d'adversaires, Maximos a pratiqué des arts interdits sur la statue d'Hécate. C'était dans le temple de la déesse. Eusebios écrit que lui-même était présent, et qu'il a été témoin de tout, du commencement à la fin. Il faisait nuit noire autour d'eux. Maximos prononça d'étranges adjurations; puis chanta un hymne que personne ne comprit. Alors le flambeau de marbre s'enflamma dans la main de la statue —

BASILE DE CÉSARÉE

Action impie !

LE PRINCE JULIEN, haletant.

Et puis — ?

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Et dans la vive lumière bleuâtre ils virent tous que le visage de la statue prenait vie et leur souriait.

LE PRINCE JULIEN

Ensuite ?

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

L'épouvante les saisit la plupart. Ils se précipitèrent tous vers la sortie. Beaucoup en sont tombés malades et ont eu le délire. Mais lui-même, — le croirais-tu, Julien ? — malgré le sort de ses deux frères à Constantinople, poursuivit son dangereux, son scandaleux chemin.

LE PRINCE JULIEN

Scandaleux ? Appelles-tu ce chemin scandaleux ? N'est-ce pas celui qui mène au but de toute sagesse ? Relations entre esprit et esprit —

BASILE DE CÉSARÉE

O cher ami égaré !

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Je dis plus que scandaleux ! Qu'est Hécate ? Que sont les dieux en général, aux yeux des hommes éclairés ? Heureusement, nous ne vivons plus au temps du vieux chanteur aveugle. Maximos aurait dû mieux comprendre cela. Est-ce que Platon — et nous autres après lui — n'a pas projeté sur tout cela la lumière de la connaissance ? N'est-il pas scandaleux, maintenant, de notre temps, de vouloir voiler par des mystères et des rêves nébuleux toute cette construction admirable, claire, et, je puis bien dire, immuablement parfaite de notions et d'explications, que nous, que les amis de la sagesse, que l'école, que —

LE PRINCE JULIEN, impétueusement.

Adieu, Basile ! Je vois une lumière sur mon chemin !

BASILE DE CÉSARÉE jette les bras autour de lui.

Je ne te laisse pas ; je te tiens bien !

LE PRINCE JULIEN s'arrache à son étreinte.

Personne ne me tient ; — ne regimbe pas contre l'aiguillon —

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Quel accès de folie ! Ami, frère, confrère, où veux-tu aller ?

LE PRINCE JULIEN

Là, là où les torches s'allument et les statues sourient !

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS

Tu pourrais faire cela ! Toi, Julien, toi notre gloire, notre lumière, notre espoir, — tu voudrais courir vers cette aveugle Éphèse, pour t'exposer à la puissance d'un charlatan ! Sache qu'au moment même où tu t'abaisses à ce point, à ce moment même, tu as perdu ce grand renom de savoir et d'éloquence que, dans ces dernières années, à Pergamon et à Nicomédie, et surtout ici, à la grande école d'Athènes, tu —

LE PRINCE JULIEN

O école, école ! reste avec tes livres ; — tu viens de me montrer l'homme que je cherchais. (Il s'en va rapidement par le portique vers la gauche.)

LE MAÎTRE DE SAGESSE LIBANIOS le suit un instant des yeux.

Ce jeune prince est dangereux pour la science.

BASILE DE CÉSARÉE, à mi-voix.

Le prince Julien est dangereux pour plus que cela.

H. IBSEN.

## LES PROFESSIONS EN ANGLETERRE

### II

### Les hommes de loi (1).

La « profession légale » en Angleterre comprend tous les hommes qui prennent part à l'administration de la justice : les juges, les avocats et les avoués ou *solicitors*.

*Attorneys* et *solicitors*, voilà deux mots qui reviennent souvent dans les actes judiciaires. *Attorney*, dit le dictionnaire, vieux mot normand qui désigne quiconque agit « au tour » ou à la place d'un autre. L'*attorney-at-law* est l'officier de justice, l'homme de loi dont la fonction est de représenter, dans les procès, le demandeur ou le défendeur. Aussi loin que l'on peut remonter dans l'histoire des tribunaux anglais, on trouve des *attorneys;* les *solicitors* n'apparurent que plus tard, et pour jouer à peu près le même rôle, mais sans jouir du même prestige officiel. Les *solicitors* paraissent avoir été aux *attorneys* ce que, chez nous, les agents d'affaires sont aux avoués. Le *solicitor*, grandissant peu à peu en importance, secoua le discrédit jeté sur lui à l'origine; et il arriva que les deux professions, très voisines, furent réunies dans le même individu, jusqu'à ce qu'enfin le *Judicature Act* de 1873, abolissant l'*attorney*, laissa le *solicitor* seul maître de la place (2).

Pendant longtemps, les cours judiciaires jouirent d'un pouvoir discrétionnaire en vertu duquel elles nommaient *attorney* quiconque leur semblait réunir les qualités requises. En fait, la profession n'était gardée, ni contre l'incompétence des uns, ni contre les intrigues des autres. Dès le XIVe siècle, on se plaint qu'elle est encombrée. Dans un *act* du règne d'Henri IV, dont le préambule fait allusion au grand nombre d'*attorneys* « ignorants du droit », il est dit que, pour mettre un terme à cet abus, les magistrats seront tenus, désormais, de faire passer un examen aux personnes qui briguent ces fonctions. En 1654, la cour suprême de Westminster édicte un règlement en vertu duquel, pour être nommé *attorney*, il faudra avoir fait un stage d'au moins cinq années comme clerc dans une étude. Pendant près de deux siècles, les clercs durent se fier, pour apprendre le droit, à la routine du métier et à l'expérience de leur patron. En 1833 seulement, intervint la *Law Society*, qui s'était donné pour mission de grouper les *attorneys* en corporation régulière.

Dès 1739, plusieurs hommes de loi, pratiquant dans les cours de droit et d'équité, avaient fondé une société destinée à défendre les intérêts de la profession et à y introduire une discipline. Cette société disparut en 1810. La tâche fut reprise en 1825 par les fondateurs de *Law Institution*, qui obtint une charte royale en 1831. La nouvelle société fit une fortune rapide : dès le début, elle rallia les meilleurs éléments, et elle ne tarda pas à constituer, sous le nom de *Incorporated Law Society*, la corporation reconnue des *attorneys* et *solicitors*.

Sous sa forme actuelle (charte de 1845, complétée en 1872), elle est légalement responsable de la dignité et de la discipline de la corporation, et de la capacité professionnelle non seulement de ses membres, mais de tous les *solicitors* du royaume (1).

Dès 1833, la société organisa des cours de droit à l'usage des clercs. Trois ans plus tard, avec l'appui des juges chargés de garder l'entrée de la profession d'*attorney*, elle institua un examen, facultatif d'ailleurs, fournissant aux candidats-attorneys le moyen de faire la preuve de leur aptitude professionnelle. D'autres examens furent successivement établis, à titre d'épreuves préparatoires à cet examen final : 1° l'examen préliminaire, placé au début du stage de cinq ans comme clerc, et portant sur l'instruction générale ; 2° l'examen intermédiaire, placé à égale distance de l'examen préliminaire et de l'examen final, et dont le but est de stimuler les stagiaires dans l'étude du droit. Le *Solicitors' Act* de 1877 opéra la consolidation légale de l'œuvre entreprise, à titre privé, par l'*Incorporated Law Society* : cette loi rendit obligatoire le triple examen institué par cette société, à laquelle il conféra, en l'enlevant aux juges qui l'exerçaient depuis des siècles, le droit de désigner les personnes qualifiées pour exercer la profession de *solicitor*.

(1) Voir dans la *Revue Bleue* du 30 décembre le ch. I sur les Médecins anglais.

(2) Les *solicitors*, à la différence des *attorneys*, n'avaient pas le pouvoir d'engager leurs clients, mais leur autorité augmenta à mesure que les cours de chancellerie, auxquelles ils étaient spécialement attachés, eurent à juger un plus grand nombre d'affaires, et leur situation, devant cette juridiction, devint analogue à celle qu'avaient les *attorneys* devant les cours de loi coutumière.

L'ancienne division entre les *attorneys* et les *solicitors* a cessé d'exister depuis la fusion des cours de loi coutumière et des cours d'équité. (Franqueville, *Système judiciaire de la Grande-Bretagne*, Paris, 1893, t. I, pp. 460-466.)

(1) Elle comptait, en 1889, 6500 membres; il y avait, en Angleterre, 14889 *solicitors* en 1889-90.

On a dit de l'*Incorporated Law Society* qu'elle était « the best organized and most intelligent trade union in the country ».

Ainsi, cette profession, grâce aux intelligents et persévérants efforts de quelques-uns de ses membres, est aujourd'hui maîtresse d'elle-même et gardienne de ses propres traditions; elle forme une corporation qui place surtout sa dignité dans la discipline qu'elle impose à ses membres et dans les garanties qu'elle exige des nouveaux venus.

Nul ne peut être *solicitor* avant vingt et un ans. L'examen préliminaire (1), par lequel on éprouve l'éducation première du sujet, est à peu près du même degré que les examens locaux d'Oxford et de Cambridge : il porte sur les connaissances que doit posséder quiconque a fait ses classes dans une *grammar school* jusqu'à seize ans. Sont exempts de cet examen tous les jeunes gens qui ont un grade universitaire et ceux qui ont passé les examens locaux ou l'examen de matriculation d'une Université.

Ce premier pas une fois franchi, commence le stage comme « clerc inscrit » (*articled clerk*) dans une étude de *solicitor*. Ce stage est de cinq ans, en principe, pour tous les jeunes gens qui n'ont pas de titres particuliers; il se réduit à trois ans pour ceux qui sont bacheliers ou maîtres ès arts, et à quatre ans pour ceux qui ont passé par l'Université sans prendre leurs grades (2).

Lorsque le clerc est arrivé au milieu de son stage, il passe l'examen dit intermédiaire, qui porte sur un ouvrage classique de jurisprudence (*Stephen's Commentaries on the law of England*), et, au bout de trois, quatre ou cinq ans, suivant le cas, il subit l'épreuve finale, qui embrasse l'ensemble des connaissances juridiques (droit réel et personnel, procédure, droit commercial, droit maritime, droit criminel).

Grâce à ce système lentement élaboré, la *Law Society* est parvenue, depuis vingt ou trente ans, à relever singulièrement le niveau de l'éducation générale et technique parmi les *solicitors*. La profession de solicitor a gagné en force et en prestige : elle attire, maintenant, les gradués des Universités, alors qu'autrefois elle était considérée presque comme indigne d'eux. Chaque année diminue le nombre des jeunes gens qui ont à subir l'examen préliminaire, et, chaque année, augmente celui des bacheliers ou maîtres ès arts d'Oxford, de Cambridge ou de Londres, qui s'inscrivent comme clercs (3).

La distance considérable qui, dans la société, séparait le *barrister*, l'avocat, du *solicitor*, est réduite à peu de chose. Un *barrister* en renom, fils d'un juge, me dit que son père aurait frémi à la seule pensée qu'il pût devenir *solicitor*, tandis qu'un frère cadet de son père, qui a pu assister au relèvement de la profession dédaignée, a vu sans regret un de ses fils y entrer.

On trouve encore aujourd'hui le *solicitor* à l'ancienne mode, prêt à nier l'utilité de tout ce qu'on enseigne à l'école, mais possédé d'une foi absolue dans l'apprentissage commencé de bonne heure sur les dossiers. Voici, par exemple, M. F..., qui est établi dans la Cité de Londres; la plaque apposée à sa porte énumère ses spécialités : *contracts, recovery of debts, transmission of propriety, bankruptcy affairs*, etc. Dans son cabinet, encombré de paperasses, rien qui ne soit purement professionnel. Dans son langage, pas un mot vague ou inutile; M. F... va droit au fait, ne dit rien qui s'en écarte : c'est bien l'homme d'affaires à la tête lucide et froide : « Les neuf dixièmes des *solicitors* anglais, me dit-il, n'ont pas passé par les Universités (1). Cela ne leur servirait de rien; au contraire : qu'auraient-ils appris à Cambridge ou à Oxford, sinon à mener une vie élégante et coûteuse? Pour devenir un homme de loi, il faut avoir pratiqué de bonne heure. J'ai mis mes fils dans une *grammar school;* l'un, celui qui me succédera, a passé les examens locaux, c'est bien suffisant, et, à seize ans, il est entré comme clerc chez un confrère. Là, il apprend son métier par la pratique. Sans doute, quelques connaissances théoriques ne font pas de mal : il suit les cours de la *Law Society*, mais ce n'est là qu'un accessoire. »

Tout autre est la manière de voir de sir T. M..., *solicitor* dans une grande ville de province : il a envoyé son fils à Rugby, puis à Cambridge.

Si la profession de *solicitor* a été, jusqu'à une époque récente, malgré les beaux profits qu'elle rapporte, dédaignée par l'élite des classes dirigeantes, au contraire, les fils de famille, qui avaient le goût de la parole et croyaient posséder le sens des grandes affaires, se sont de tout temps portés vers le barreau. Le barreau mène aux plus hautes charges de l'État en même temps qu'à la fortune (2).

Je ne crois pas qu'il y ait, dans la société anglaise,

(1) Les épreuves de l'examen préliminaire peuvent être subies non seulement à Londres, mais dans les principales villes de l'Angleterre et du Pays de Galles.

(2) On peut évaluer à 27000 fr. les frais à faire pendant les cinq années que dure l'apprentissage comme *articled clerk* : somme à verser au *solicitor* chez qui se fait le stage (8000 fr.); droit de timbre (2000 fr.), etc. (Franqueville, I, 476.)

(3) 1881 : 634 passent le préliminaire et 103 ont des *degrees;* — 1885 : 495 passent le préliminaire et 119 ont des *degrees*.

(1) On vient de voir que cela n'est plus vrai aujourd'hui; l'affirmation de M. F... ne peut s'appliquer qu'à la génération à laquelle il appartient, et à celles qui l'ont suivie immédiatement.

(2) Il y a en ce moment quatre avocats, peut-être cinq, qui reçoivent, par an, plus de cinq cent mille francs d'honoraires; environ vingt autres gagnent une somme égale ou supérieure à celle du traitement des juges de la haute cour (125000 fr.): pour le surplus, les variations sont extrêmes et vont de 100000 fr. à une guinée. (Franqueville, I, 358.)

une autre profession où le talent et l'effort personnels, abstraction faite de tout autre élément, aient autant de part au succès, et puissent élever plus sûrement un homme de la plus humble condition aux honneurs suprêmes. Edward Buttenshaw Sugden, qui mourut baron Saint-Leonards et lord chancelier, en 1875, était né dans l'humble boutique d'un coiffeur de Londres (1).

Le *bar*, qui est ouvert à tous, n'a jamais cessé, cependant, d'être considéré comme une profession aristocratique. Du barreau sont sortis, sans compter les grands orateurs qu'il a fournis au Parlement, ni les brillants polémistes qu'il a prêtés à la presse, tous les grands jurisconsultes, tous les lords judiciaires, tous les juges, en un mot, toute cette noblesse de robe, qui conquiert tous ses grades, comme la noblesse d'église, en une seule génération (2).

Par une anomalie unique dans la constitution anglaise, l'organisation judiciaire est centralisée. Toutes les cours de justice siègent à Londres. Autour d'elles, à leur ombre, les avocats se sont établis. A deux pas des *Law Courts*, dans de vieux hôtels (*Inns of Court*), aux mille alvéoles, tout le barreau du royaume est groupé en quatre essaims : *Lincoln's Inn*, *the Middle Temple*, *the Inner Temple*, *Gray's Inn* (3); et chaque *barrister* (1) a sa logette dans ces immenses ruches.

Les *barristers* ont gardé longtemps, comme les *solicitors*, le traditionnel dédain pour la science livresque et la foi étroite à la pratique du métier et à l'apprentissage précoce. Retranchés dans leurs hôtels de cour, formant une corporation en quatre familles, ils avaient une haute idée de leur rôle et de leur rang. Leur profession était une profession quasi noble, où n'avaient accès que les gentlemen authentiques. On avait peu de chance d'être admis si l'on n'apportait le brevet de bon ton que confère un séjour à Oxford ou à Cambridge. Le candidat élu n'avait plus, officiellement du moins, qu'à venir, plusieurs fois l'an, prendre part aux repas de corps (2), dans le hall de l'*inn*, à faire acte d'affilié, en quelque sorte, et, pour clore le stage, à subir l'épreuve du ballottage, qui donnait l'entrée du barreau, selon le mode usité dans les clubs respectables. L'apprenti-barrister était resté libre d'employer à sa guise toute la période intermédiaire; s'il était doué de quelque énergie et de quelque talent, et s'il avait envie d'arriver, il se faisait admettre dans les « chambres » et se mettait à l'école de quelqu'un de ces maîtres éprouvés, des Fitzroy Kelly, des Willes, des Chitty, de ces grands jurisconsultes qui ne dédaignaient pas d'être les tuteurs du barreau à la manière des tuteurs de collège dans les vieilles Universités.

Il vint un temps où l'exemple des *solicitors* et l'heureux résultat des réformes entreprises par la *Law Society*, firent réfléchir les *barristers* : ceux-ci virent que l'éducation générale exigée des candidats-solicitors devenait plus large et leur instruction professionnelle plus précise et plus approfondie, et qu'au contraire le barreau continuait de se recruter à l'aide de pratiques surannées. Les quatre *Inns of Court*

(1) L'homme qui préside la première des assemblées politiques, qui est à la fois le gardien du sceau royal et de la conscience du souverain, le premier juge du royaume et l'un des membres les plus importants du Cabinet, le lord chancelier de Grande-Bretagne est un avocat qui a réussi. (Franqueville, I, 368.)

(2) Le lord-chief justice d'Angleterre, le maître des rôles, les pairs jurisconsultes, les lords juges d'appel, les juges de la haute cour de justice, l'attorney-general et le solicitor-general sont tous choisis parmi les sommités du barreau. Voilà donc trente-cinq postes avec des émoluments de 250 000 à 125 000 fr., tous environnés de prestige et donnant à leurs titulaires une haute situation sociale.

D'autres avocats peuvent être nommés juges d'une cour de comté, d'une cour de police ou d'une cour locale; il y a plus de cent sièges de ce genre avec un traitement annuel de 40 000 fr.

Les magistrats qui siègent actuellement à la cour suprême ont fait partie du barreau pendant une durée de dix-huit à trente-cinq ans; l'âge auquel ils sont parvenus à cette haute situation varie entre quarante-sept et cinquante-sept ans. (Franqueville, I, 368-377.)

(3) Le statut de Westminster ayant permis à tout plaideur de se faire représenter en justice sans être obligé de solliciter l'autorisation du souverain, Édouard Ier attira à Londres des hommes savants, capables de plaider devant les cours, et un certain nombre d'étudiants. Henry de Lacy, comte de Lincoln, que le roi avait chargé, en 1290, de faire une enquête sur la conduite des juges et qui avait pris à cœur la réforme de la magistrature, installa les légistes dans le magnifique domaine qu'il possédait entre la Cité et les cours de justice; il laissa en mourant la jouissance de son hôtel aux avocats, qui en devinrent propriétaires sous Élisabeth. D'où le nom de Lincoln's Inn. *Inn* signifiait alors résidence d'un homme noble.

Le Temple, Gray's Inn ont une origine un peu plus récente. Mais dès la première partie du xve siècle, il existait comme aujourd'hui trois grands centres de légistes, trois *Inns of Court*.

Une ordonnance royale de 1292 avait décidé que les juges pourraient, à leur gré, concéder ou refuser la faculté de plaider devant les tribunaux : les membres des *Inns of Court* se présentèrent seuls, et ce qui était d'abord un fait, finit par constituer un droit... (Franqueville, I, p. 284-289.)

(1) *Barrister :* l'étymologie de ce mot n'est pas facile à préciser; il paraît cependant très probable qu'elle n'est pas tirée, comme en France, du droit d'approcher de la barre du tribunal. Elle vient de ce que les anciens *halls* des *Inns of Court* étaient divisés par une barrière qui entourait le banc et que l'on nommait la barre supérieure (*upper bar*), et par une barrière inférieure (*inner bar*), à l'intérieur de laquelle se tenaient les étudiants. (Franqueville, I, 291, 2.)

(2) La vie dans les *inns*, il y a une trentaine d'années : trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, il y avait des exercices après dîner. Les étudiants prenaient d'abord la parole... On comprend quelle importance avaient à cette époque les réunions du réfectoire... Le réfectoire était la plus grande et la plus belle salle de l'hôtel. Toute la confrérie pouvait y être assise à l'aise;... le repas donnait des forces et du courage à l'argumentation.

Aujourd'hui, dans les *halls* des *inns*, un dîner est servi chaque jour... La présence est facultative pour les *benchers* (membres du conseil) et pour les avocats, mais les étudiants doivent nécessairement prendre un certain nombre de dîners. Au Temple (*Inner Temple*), le coût des six dîners obligatoires de chaque terme est de 26 fr. (Franqueville, I, pp. 299-311.)

s'unirent pour instituer un conseil d'éducation juridique (*council of legal education*), chargé de réglementer la préparation et l'accès à la profession. Ce conseil traça un règlement et institua des cours de droit (1865). En vertu de ce règlement, est exempt de tout examen préliminaire et admis comme étudiant, quiconque est pourvu soit d'un grade universitaire, soit d'une commission dans l'armée, la marine ou le service civil. A défaut de ces qualités, il faut, pour être inscrit comme étudiant, passer un examen préliminaire, qui porte sur les langues latine et anglaise et sur l'histoire nationale. L'aspirant *barrister* doit non seulement remplir les conditions fixées par le *council of legal education*, mais encore se faire admettre dans l'une des quatre *inns* de la corporation. L'*inn* choisie par le candidat fait une enquête à l'effet d'établir s'il est « un gentleman respectable » (*a gentleman of respectability*). Le stage dure quatre années, au bout desquelles l'étudiant passe un examen, partie écrit, partie oral, portant sur le droit romain, le droit de propriété réelle et personnelle, la *common law* et l'équité. Pour la préparation à cet examen, le *council of legal education* a institué, aux frais de la corporation, des cours portant sur toutes ces matières. L'étudiant qui a subi avec succès ces diverses épreuves est « appelé au barreau » (*called to the bar*) par le Conseil de l'*inn* (*Committee of Benchers*) : il est avocat, il peut pratiquer pour son propre compte.

L'examen préliminaire est très bénin, quoique entouré d'un certain mystère : le texte des compositions n'est jamais publié. En fait, cet examen se compose généralement d'une version d'Horace ou de Tite-Live, suivie quelquefois d'une épreuve orale. Les membres du barreau, chargés d'en garder l'entrée, sont bien plus préoccupés d'arrêter au passage quiconque n'est pas un homme bien élevé, un *gentleman*, que de faire le tri des ignorants et des autres (1). Ils ne veulent décourager personne; la libre concurrence, qui est la règle de la corporation, opérera d'elle-même la sélection. Les mesures prises pour élever et élargir la préparation professionnelle ont piteusement échoué; les cours de droit, préparatoires à l'examen qui termine le stage, quoique confiés à des hommes distingués, n'ont pas attiré les étudiants. Une commission d'enquête constatait, en 1889, que, sur 2 000 étudiants inscrits, 40 environ suivaient chaque cours. A Lincoln's Inn, qui est le berceau de l'équité, le cours d'équité avait, en tout, onze auditeurs. Ces cours avaient détruit, sans la remplacer, l'institution traditionnelle des tuteurs. Le jurisconsulte éminent, qui prenait des pupilles sous sa direction et se chargeait de leur apprentissage, comme le maître dans la guilde, avait abandonné la partie. Sa succession avait été recueillie par le vulgaire préparateur, le *crammer*. Les quatre *inns* se sont, encore une fois, concertées pour remédier au mal : en 1891 elles ont tracé un nouveau plan. Les cours solennels et rares sont remplacés par des conférences plus fréquentes et plus techniques; aux professeurs, dont la science un peu trop livresque et l'enseignement cathédral attiraient si peu d'auditeurs, ont succédé des spécialistes, très au courant de la jurisprudence la plus récente. La conférence sur le droit de propriété réelle et personnelle, et sur les mutations et transferts (*law of real and personal property and conveyancing*), est confiée à un praticien célèbre; le conférencier de *common law* donne « un tour pratique » à son cours; le conférencier de droit constitutionnel fonde son enseignement sur les espèces des cinquante dernières années. Tel est le système qui est, en ce moment, mis à l'épreuve, et dont les effets ne pourront être jugés que dans quelques années.

Malgré tout, l'on peut dire dans un certain sens que le barreau est, en Angleterre, une profession savante. La concurrence y est très vive. Le talent et la puissance de travail sont les conditions essentielles du succès. C'est une perpétuelle sélection. Les plus forts, seuls, survivent dans cette lutte ardente, où l'homme lui-même est toujours sur la brèche. Il est impossible de ne pas être frappé par l'activité et l'ouverture d'esprit de tous les *barristers* qui ont un nom, ou sont en passe de s'en faire un. Ils lisent beaucoup; ils suivent de près le mouvement littéraire et artistique et parfois s'y mêlent, en collaborant aux journaux et aux revues, jusqu'à ce que, s'étant fait une place au barreau, ils soient pris tout entiers par les affaires (1). Il y a une sorte de hiérarchie des honneurs qui entretient, parmi les *barristers*, à côté du souci de faire fortune, une émulation plus noble. L'avocat qui, au bout d'une vingtaine d'années, s'est distingué par sa science et par son talent, est, sur la proposition des *benchers* qui forment, dans chaque *inn*, une sorte de Conseil de

1 D'ailleurs, le barreau continue de se recruter, en grande majorité, comme par le passé, parmi les gradués des Universités : ainsi, sur 52 étudiants reçus *barristers-at-law* en novembre 1892 (*Times* du 18 novembre 1892), 9 seulement n'avaient aucun grade universitaire.

(1) « La profession d'avocat est l'exercice d'un art, plutôt que l'application d'une science... L'avocat doit nécessairement se spécialiser; il y a, dans le domaine du barreau, des branches très diverses. Celui qui se propose d'aller devant les comités parlementaires, soutenir les bills privés, se rend compte qu'il n'a aucun besoin d'étudier le droit féodal, celui qui doit plaider devant la section des divorces sait que le droit romain ne lui serait d'aucune utilité; de même pour les autres... La science du droit peut intéresser les savants, les avocats n'en ont que faire pour réussir au barreau, et ils s'en passent... Les avocats anglais sont surtout d'habiles praticiens et l'on peut ajouter de parfaits *gentlemen*... » (Franqueville, II, 653.)

l'ordre, promu par le lord chancelier au grade purement honorifique de conseiller de la Reine (*Queen's Counsel*). Il compte, désormais, dans la petite phalange des jurisconsultes émérites, — ils sont environ deux cents, — où le lord chancelier vient puiser les rares élus qu'il revêt de la robe de juge.

Les juges anglais sont peu nombreux; ils forment une élite vénérable et vénérée. Leur pouvoir est immense, leur science est profonde, leur impartialité aussi complète qu'il est humainement possible. Leurs traitements sont très élevés; ils sont l'objet d'honneurs exceptionnels. Il est difficile d'imaginer le respect mêlé de crainte et d'admiration dont tout citoyen les entoure. L'étiquette et l'opinion les placent au sommet de l'échelle sociale, à côté des évêques et des pairs du royaume (1).

Si haut qu'il ait élevé sa magistrature, le peuple anglais n'a jamais manqué d'hommes pour occuper dignement ces postes suprêmes. Il fallait dégager de la masse des hommes de loi les jurisconsultes au jugement le plus sûr, à la science la plus complète, au langage le plus précis, une très petite élite, mais tout à fait supérieure. Chaque erreur dans le choix pouvait être de très grande conséquence. Aucun gouvernement, aucun homme ne pouvait se flatter de découvrir chez des débutants de pareilles qualités, que l'expérience, seule, met en lumière. Le lord chancelier n'a jamais appelé à siéger dans les *courts* que des hommes mûrs, qui avaient fait leurs preuves au barreau. Depuis cinquante ans au moins, le barreau anglais n'a cessé de produire des sujets dignes de figurer dans cette élite, et le lord chancelier, à quelque parti qu'il appartînt, a toujours su les distinguer et les élire.

Je retracerai brièvement la carrière de quelques juges, Huddleston, Cotton, Cockburn, Bramwell, — tous, quelle que fût leur origine, fils de leurs œuvres; car il n'y a guère de profession où le mérite personnel soit pour une plus grande part dans le succès.

John Walter Huddleston (1817-1890) était fils d'un capitaine de la marine marchande, qui vint s'établir en Angleterre et fut quelque temps surveillant (*usher*) dans une école privée. Après avoir fait ses premières études à Trinity College, Dublin, il s'inscrivait comme étudiant à Gray's Inn en 1836 et, trois ans plus tard, il était « appelé au barreau ». Les causes criminelles l'attiraient; il était maître en l'art de faire parler les témoins (*cross-examination*) pour les amener à se contredire et à se confondre. Au bout de dix-huit ans de pratique, il était promu *Queen's Counsel*. Pendant plus de trente ans, son nom et son éloquence furent associés à toutes les causes célèbres. En 1875, il était nommé juge et, l'année suivante, on l'appelait à siéger dans cette « Cour de l'Échiquier », l'une des plus vieilles institutions britanniques, qui a disparu aujourd'hui. « Mr Baron » Huddleston fut l'un des deux derniers barons de l'Échiquier (1).

Sir Henry Cotton (1821-1892) eut, au contraire, une éducation aristocratique et des débuts faciles : fils d'un gouverneur de la Banque d'Angleterre, il alla à Eton, puis à Oxford, où il fit de brillantes études. Dès ses premières années de barreau, il eut, grâce à ses relations dans la Cité, de grandes affaires à plaider. Cotton ne fut pas un grand avocat, un orateur éloquent; mais sa science du droit et de la jurisprudence était profonde, son esprit lucide et ferme. Quand il eut prouvé qu'il possédait ces qualités à un degré peu commun, il fut naturellement désigné au choix du lord chancelier pour faire un *lord justice*.

Fils d'un diplomate, qui était cadet d'une famille de baronnets, Alexander Cockburn (1802-1880) reçut sa première éducation, partie à l'étranger, partie en Angleterre. Il l'acheva à Cambridge, où il prit ses grades en droit, et fut nommé *fellow* de son collège. A vingt-sept ans, il était « appelé au barreau »; il s'y fit rapidement une grande place; élu, quelques années plus tard, membre du Parlement, il ne tarda pas à marquer parmi les plus brillants orateurs des Communes, et lord John Russell le prit comme attorney-general dans son ministère (1851-1852). En 1829, après qu'il eut été mêlé, pendant vingt ans, aux plus grandes affaires, lord Palmerston l'appela au poste de *lord chief justice of England*.

Le lord chancelier qui, en 1856, distingua Bramwell et l'appela à siéger à la Cour de l'Échiquier, jugea bien : il vit, dans cet avocat incomplet, l'étoffe d'un grand juge, et l'avenir lui donna raison. Bramwell (1802-92) était fils d'un banquier de Londres; il fut élevé dans une école privée et ne fit point d'études universitaires. Mais, pendant son stage d'apprenti *barrister*, il eut le meilleur des maîtres, Fitzroy Kelly, qui faisait autorité sur la *common law*. Les débuts de Bramwell au barreau furent lents, modestes et laborieux. Il avait horreur de l'éloquence vaine; rien, selon lui, ne pouvait prévaloir contre un bon sens robuste et une solide connaissance des lois :

(1) « Malgré les lacunes que présente son éducation théorique, le barreau anglais n'en est pas moins une excellente pépinière pour la magistrature : les avocats apportent sur le banc, lorsqu'ils y sont appelés, une grande expérience des affaires, un esprit prompt et droit, une parfaite honorabilité et, par-dessus tout, des habitudes d'indépendance absolue. Sur tous ces points essentiels la magistrature anglaise est hors de pair... La justice possède le *maximum* de l'indépendance qu'il soit possible de lui assurer dans un État. Les juges sont peu nombreux et ils sont mis à l'abri de l'influence gouvernementale, au moyen de l'inamovibilité, à l'abri de leur propre ambition, grâce à l'absence de tout avancement. » (Franqueville, II, 657.)

(1) Le dernier est « Mr Baron » Pollock.

c'étaient ses qualités dominantes. Nul esprit n'était plus droit, nulle science de meilleur aloi : il parlait et écrivait simplement, avec une pureté classique. Pendant les longues années qu'il siégea à la Cour de l'Échiquier, puis à la Cour d'appel, il sut conquérir la réputation méritée d'un jurisconsulte éminent et d'un généreux esprit. C'est lui qui dit, un jour : « Je déclare que, si j'avais à choisir entre être un grand juge ou un bon juge, je prendrais le dernier parti. » Mais il fut l'un et l'autre.

C'est l'honneur du barreau anglais d'avoir produit de tels hommes.

MAX LECLERC.

## LE MUSÉE DU LUXEMBOURG

### Sa nouvelle installation.

Sous l'habile direction de son conservateur, le Musée du Luxembourg vient de subir d'heureuses transformations, et Paris possède enfin un musée des maîtres contemporains digne de la capitale artistique du monde. Dans ce monument coquettement paré, aux murs décorés de superbes tapisseries qui font ressortir la blancheur des marbres, dans ces salles d'aspect séduisant, où les tableaux sont réunis de façon à charmer le regard, et que des vitrines égaient par les reflets brillants des faïences et des métaux précieux, il n'est pas possible de reconnaître cette nécropole qui ne semblait exister autrefois que pour donner asile, les jours de pluie, aux nourrices et aux mendiants. Ce réduit morne et désolé est devenu un salon de bonne compagnie dont les visiteurs vont, il faut l'espérer, réapprendre le chemin. Qu'un journaliste écouté dans les sphères parisiennes ait la louable idée d'y attirer ses lectrices, qu'un prince de la mode en parle à son club, et bientôt peut-être nous verrons à quelque jour choisi nos élégantes s'y bousculer entre une visite à leur couturier et le cours de M. Brunetière.

Le Musée, on le sait, n'a pas toujours occupé les locaux qui lui sont maintenant attribués et n'avait pas autrefois sa destination actuelle. Créé en 1750, il fut installé au Luxembourg dans les appartements de la ci-devant reine d'Espagne, et reçut les tableaux de la Couronne que le roi voulut bien y laisser transporter, « afin que les amateurs de peinture, et ceux qui cherchent à se perfectionner dans cet art sublime, puissent avoir la liberté de faire des remarques utiles sur les belles choses qui leur sont exposées ». Outre la série des Rubens peints pour Marie de Médicis, la galerie renfermait le *Saint Georges* et la *Belle jardinière* de Raphaël, la *Charité* d'Andrea del Sarto, l'*Antiope* du Corrège, des spécimens de Van Dyck, du Titien, de Véronèse, etc. En 1779 le comte de Provence ayant reçu le palais en apanage, les tableaux furent enlevés et entassés dans les greniers où ils durent attendre la Révolution pour reparaître à la lumière. Lors de la création du Musée national, le Luxembourg en devint une annexe, et reçut une partie des dépouilles prises sur les ennemis qui furent jointes à la *Vie de saint Bruno* par Le Sueur et aux *Ports de France* par Vernet. 1815 arriva et les œuvres concédées par des traités furent rendues en même temps que les territoires conquis par les armes; le Louvre fut alors démembré et, pour combler les vides, on dut y transporter les morceaux les plus intéressants de sa succursale.

Mais le roi Louis XVIII, plein de sollicitude pour la Chambre des Pairs et se refusant à priver les yeux de ses augustes membres de la vue d'objets d'art, décida la formation d'un nouveau musée contemporain qui pût contribuer, selon les termes de l'ordonnance de 1818, à l'importance du palais et vivifier le quartier ! En 1879 nouvelle alerte : le Sénat abandonnant Versailles réclamait des locaux pour ses commissions. Le patriotisme des Pères Conscrits et les justes efforts de M. Étienne Arago trouvèrent une combinaison; et reconnaissant, dit un rapport, que plus l'amour des beaux-arts se répand dans les masses, moins il faut lui refuser les moyens de se manifester avec éclat, ils décidèrent que l'Orangerie serait transformée en un Musée que le Président de la République inaugura en 1886.

C'est dans ce bâtiment, à peine suffisant, il faut l'avouer, que, jusqu'à nouvel ordre, les œuvres des maîtres vivants, ou morts depuis peu, sont pesées, comme disaient les anciens, au poids du sanctuaire, avant de passer la Seine et de prendre place dans le Panthéon de l'art; c'est dans ce Purgatoire des artistes, comme l'a spirituellement appelé un ancien conservateur, que le Temps sépare le bon grain de l'ivraie, que les engouements passagers s'évanouissent au souffle des années et que la postérité vengeresse rend son verdict; souvent elle en arrache, pour les précipiter aux gémonies, des cadavres informes qu'une admiration maladroite y avait introduits, mais parfois aussi elle vient s'élever avec une respectueuse piété contre les erreurs et les injustices de nos pères et décerner à d'illustres méconnus les honneurs du triomphe.

Cette sorte de revision future, M. Bénédite se propose de la préparer dans un esprit auquel je reprocherais peut-être un peu trop d'éclectisme, en tous cas avec une intelligence ouverte à toutes les manifestations de l'art et avec la louable préoccupation de combler autant que possible les vides les plus regrettables. Nous maudissons aujourd'hui les administrateurs qui n'ont pas su deviner les génies naissants et ont laissé échapper des merveilles qui

enrichissent les collections particulières ou les musées étrangers.

Le nouveau conservateur ne veut pas assumer une pareille responsabilité ni encourir les mêmes reproches, et considère qu'il est temps de donner au Luxembourg sa véritable destination ; qu'il ne suffit pas de s'occuper des peintres et des sculpteurs ; qu'il est d'autres artistes qui font la gloire de leur patrie et dont les travaux doivent prendre place dans un Musée national. La salle Lacaze et le Salon Carré renferment des merveilles, mais la galerie d'Apollon ne recèle-t-elle pas des chefs-d'œuvre de la céramique, de l'orfèvrerie et de la verrerie, collections que des ouvrages du XIXe siècle iront peut-être plus tard compléter. Deux vitrines, grâce à des dons généreux, ont déjà pu être installées et le public y admire les spécimens d'incomparables artisans : les Delaherche, les Gallée, les Leveillée, les Deck, les Carriès, les Chaplet n'ont pas eu seulement la gloire de retrouver des procédés depuis longtemps perdus ou de faire revivre l'émail des Étrusques, le cloisonné des Byzantins, les champlevés de Limoges, les reflets métalliques des Hispano-Mauresques et les flammés d'un coloris éblouissant ; ils ont su imprimer à ces restaurations un cachet tout spécial qui fait de leurs ouvrages, non des imitations plus ou moins parfaites, mais des créations délicieuses. Le bracelet en or de M. Roty, l'émail sur cuivre de MM. Garnier et Grandhomme, les grès d'un aspect à la fois simple et sévère de M. Delaherche, le vase de verre gravé à la japonaise par M. Leveillée, les émaux transparents de M. Thesmar, la tête en pâte de verre par M. Cros, et les vases à couleurs dont M. Chaplet a arraché le secret aux Chinois sont réunis là à côté des envois de la manufacture de Sèvres, et forment un premier ensemble qui devra dans l'avenir être complété. Il faudra, en effet, quelque jour, y joindre des modèles délicats d'orfèvrerie, quelque morceau de ces habiles ciseleurs qui travaillent les métaux précieux avec une science à la fois puissante et gracieuse ; nous présenter quelque motif d'église dû à M. Armand Calliat, le brillant exécuteur du reliquaire de Saint-Louis à Carthage ou à M. Poussielgue, le fougueux auteur du maître-autel de Saint-Ouen à Rouen ; ne trouvera-t-on pas aussi un coin pour placer quelque ouvrage de ces maîtres de l'ameublement, dignes héritiers des Boulle et des Riesener et ne donnera-t-on pas asile à MM. Fourdinois et Flachat, par exemple, que Cluny réclamera plus tard ?

Mais les arts décoratifs n'ont pas seuls appelé l'attention du nouveau conservateur ; il a voulu réaliser un désir de M. Villot qui avait tenté, sans grand succès, de former une section de lithographie et de gravure. Une bien petite salle à l'entresol vient d'être consacrée aux estampes dont quelques-unes seront accrochées aux murs, la plupart attendant mélancoliquement dans des cartons un meilleur aménagement. Il a suffi de frapper à la porte d'artistes et d'amateurs pour recueillir aussitôt une ample moisson ; en feuilletant les albums, j'ai lu les noms de Bracquemond, Daubigny, Diaz, Decamps, Helleu, Nanteuil et Desboutins, ce grand maître dont le pinceau et le burin jettent un tel éclat sur l'art français et qui attend toujours la décoration ! Enfin M. Bénédite a pu donner suite, après plus de trente années, à un rapport de M. de Chennevières demandant à ce que le Luxembourg contînt une section étrangère. « La France, si libérale dispensatrice de son enseignement, disait-il, et dont les artistes contemporains ont répandu si loin leur influence par delà nos frontières, devrait cette réciprocité à des voisins qui gardent avec courtoisie dans leurs galeries, au milieu de leurs trésors nationaux, des tableaux choisis de nos plus excellents maîtres. » M. de Nieuwerkerke, alors surintendant des Beaux-Arts, donna son approbation à ce projet et en 1890 nous possédions... un paysage d'Achenbach, un autre de Wyld et un tableau de genre de Knaus !

Il est cependant indispensable, qu'en l'état actuel, nos jeunes artistes connaissent l'esthétique des peuples voisins. Ils puiseront à coup sûr dans cette étude d'utiles enseignements : l'inspiration si poétique des maîtres anglais, le savoir-faire prime-sautier de l'école de Munich, les colorations brillantes que les Norvégiens et les Suédois rapportent de leurs sites septentrionaux, leur donneront à réfléchir et exciteront peut-être leur émulation. Tandis que nous nous attardons à des recherches byzantines, que notre génie, si simple et si lumineux autrefois, se perd dans le symbolisme de théories décadentes, des nouveaux venus se font une place ; et à chacune de nos expositions, nous constatons avec douleur cet envahissement, cette poussée artistique qui nous fera peut-être perdre — et par notre faute — cette suprématie incontestée dont nous avions lieu de nous enorgueillir.

Tout n'est pourtant pas bon à prendre chez les étrangers que nous sommes en train de porter aux nues, et je ne proposerais certes pas comme exemple M. Whistler. Je sais qu'il est convenu dans certains cénacles de s'extasier sur le portrait de sa mère. Un chef-d'œuvre cette toile ? mais on étouffe, dans cette pièce basse où la perspective est si peu ménagée que le parquet semble en pente et que le modèle est aplati contre la muraille ; on est envahi par le spleen, en contemplant ce visage, ces vêtements, cet ameublement, dans la même valeur, tracés avec un pinceau sombre et monotone. Le profil est puissamment modelé, je le veux bien, l'expression de tristesse est poi-

gnante ; mais les maîtres hollandais et flamands n'ont-ils pas atteint un degré autrement supérieur de vie et d'émotion sans avoir recours à ces procédés renouvelés des Japonais? Avec quelle chaleur ont-ils tracé les rides d'un visage fatigué; avec quel chatoiement de couleur ont-ils fait jouer une lumière ambrée sur de larges collerettes et des fourrures habilement choisies pour mettre la figure en valeur! Combien il existe de maîtres moins compliqués et plus dignes d'une sérieuse étude. *L'Amour et la Vie*, de M. Watts, le chef brillant des préraphaélites, n'est, hélas! qu'une simple pensée: Burnes Jones, dont nous possédons deux délicieuses mines de plomb et sir Thomas Leighton, dont on a obtenu un fort beau dessin, ont fait espérer des morceaux plus importants. Nous retrouvons dès maintenant au Luxembourg des noms connus du public par les expositions annuelles : ceux de MM. Mesdag, Stevens, Edelfelt, de Nittis, Sargent, Dannat, etc.; il faut espérer que les œuvres d'artistes célèbres dans leur pays mais presque ignorés en France, de MM. Menzel, Lembach, Liebermann, Millais, Herkommer, Israels, Mauve compléteront dans la suite cette série à peine ébauchée.

Au milieu de ces préoccupations, M. Bénédite n'a pas oublié l'École française et il a tenu à présenter sous leur jour le plus favorable les travaux de nos concitoyens. Le cadre limité de cet article ne nous permet pas de décrire par le menu les différentes œuvres exposées en ce moment. Plus tard, si nos lecteurs nous y autorisent, nous parcourrons ensemble les diverses salles du Luxembourg, nous donnerons à la sculpture le juste tribut d'admiration qu'elle mérite et déplorerons la voie dans laquelle la peinture paraît de plus en plus engagée : car si le génie des statuaires français s'est pleinement développé pendant le XIXe siècle, si des maîtres tels que David d'Angers, Rude ont eu des continuateurs tels que Pradier, Carpeaux et Barye, si Cavelier, Paul Dubois, Chapu, Mercié, Frémiet, Falguière ont formé une génération nouvelle, si MM. Coutan, Cordonnier, Guilbert, Injalbert, Lanson, Marqueste, Peynot, Puech et Turcan nous permettent de fonder sur leur avenir les plus légitimes espérances; il est impossible de ne pas le constater : les peintres n'ont pas su maintenir leur art à la hauteur que leurs devanciers lui avaient fait atteindre. Quelles merveilles renfermait le Luxembourg en 1855, alors que Paul de Saint-Victor en fit une si brillante description! Les Ingres, les Delacroix, les Rousseau, les Troyon en sont sortis. Par quelles œuvres leurs tableaux ont-ils été remplacés? Carolus Duran, Bonnat, Jules Breton, Henner et bien d'autres, dignes continuateurs des maîtres de 1830, sont perdus actuellement dans cette déroute de la jeune école. Les nouveaux venus, sortis hier de l'atelier, — y ont-ils encore été? — refusent tout enseignement, abandonnent les sillons tracés par le dur labeur de leurs anciens et se jettent dans l'inconnu, au hasard et sans boussole.

Une pléiade d'artistes sérieux semble vouloir cependant lutter contre ce courant dévastateur; nous regrettons de ne pas voir l'État leur prêter son appui et en tous cas donner à leurs tableaux les honneurs du Luxembourg. MM. Chartran, Comerre, Doucet, Guignard, Laugée, Merson, Rochegrosse, Schommer, Wencker, par exemple, ne devraient-ils pas figurer dans un musée d'art contemporain? Les crédits affectés aux achats sont insuffisants, je le sais; mais, à cause même de leur modicité, il serait désirable qu'on en fît le meilleur usage et que, dans les choix, on écoutât les seules raisons artistiques, sans se préoccuper des questions de camaraderie ou des sollicitations parlementaires. Des dons, nombreux dans ces dernières années, sont venus enrichir nos collections; souhaitons, d'une part, que la générosité de nouveaux bienfaiteurs vienne compenser la pénurie de nos finances; et d'un autre côté, espérons que les artistes français, comme leurs collègues des pays voisins, auront la bonne pensée d'offrir à l'État des œuvres pour lesquelles on ne pourrait leur proposer qu'un prix souvent dérisoire. Je leur affirme qu'ils trouveront facilement le bénéfice de leur largesse; car les amateurs étrangers, qui n'achètent, en général, que des œuvres suffisamment cataloguées, délieront plus aisément les cordons de leur bourse chez des maîtres que leur présence au Luxembourg a en quelque sorte consacrés.

Mais cette consécration que l'on réclame pour certains, il est blâmable, à mon avis, de l'attribuer à d'autres, et je ne puis terminer cet article sans parler d'un fait dont les vrais artistes s'émeuvent à juste titre et qui les déconcerte : je veux parler des places que pour la première fois on a réservées à certains peintres que le public réunit sous la dénomination générale d'*Impressionnistes*, et il m'est impossible de ne pas m'élever contre cette sanction officielle donnée à des théories que je ne suis pas le seul à considérer comme néfastes pour l'avenir de l'art dans notre pays.

Je n'accuse personne; je n'ai pas à savoir si le conservateur actuel a pris l'initiative de la mesure; si elle lui a été imposée; je n'ai pas à me demander s'il s'agit d'anciennes commandes dont il a fallu prendre livraison. Je constate un fait : certains noms figurent au catalogue, certains tableaux sont accrochés aux murs. On peut me dire, il est vrai, qu'on les a relégués dans une petite salle éloignée, tous ensemble : la *Femme qui se chauffe* de M. Besnard à côté des *Deux petites filles* de M. Renoir, *La maternité* de M. Carrière proche de l'*Olympia* de Manet; mais alors

qu'on mette un gardien aux portes de cette salle, et qu'on en interdise l'entrée aux jeunes gens, comme cela se fait à Naples pour certaines parties du Musée. L'influence sur de jeunes cerveaux peut être, soyez-en sûr, aussi délétère.

Que des expositions particulières acceptent chez elles les prophètes de formules soi-disant nouvelles, qu'on réserve au Champ-de-Mars des places d'honneur à ces inventeurs d'une nature fraîchement découverte, qu'aucun œil jusqu'à ce jour n'avait pu contempler, que les Hollandais aussi bien que Corot, Troyon, Rousseau et Courbet avaient ignorée, je ne vois là qu'une réclame capable d'allécher le public par l'étrangeté du spectacle qu'on lui offre ; que des écrivains délicats trouvent plaisir à analyser les colorations bizarres où des peintres se donnent bien du mal pour décomposer comme avec un prisme la blonde clarté du soleil ; je ne puis qu'admirer la verve et l'imagination du critique et constater une fois de plus le dilettantisme de notre époque névrosée ; que des amateurs nouvellement improvisés écoutent les conseils d'habiles industriels, et, pour ne pas paraître arriérés, peuplent leurs galeries de telle ou telle toile ; chacun est libre d'avoir l'opinion qu'il lui plaît et de dépenser son argent comme il l'entend.

Mais la Direction des Beaux-Arts n'est pas un écrivain qui suit l'inspiration du moment, pouvant brûler le lendemain ce qu'il a encensé la veille. Le Luxembourg n'est pas une salle d'Exposition ou un Cabinet d'amateur. Jusqu'à ce jour on l'avait considéré, avec juste raison, comme un établissement d'enseignement supérieur, — en même temps qu'un musée, — où les jeunes peintres pouvaient venir compléter leurs études, y chercher parfois des inspirations, y trouver, en tous cas, des modèles à imiter, des conseils à suivre.

Il est donc facile de comprendre avec quelle émotion tous ceux qui s'occupent d'art viennent d'apprendre cette sorte d'anathème lancé contre l'École des Beaux-Arts, ce défi jeté aux leçons de ses professeurs et aux travaux de ses élèves. De deux choses l'une : ou l'enseignement qu'on y donne est détestable et en ce cas il faut en demander la suppression et du même coup celle de l'Académie de France à Rome, demande que la commission du budget accueillera peut-être avec joie ; ou vous devez reconnaître l'utilité absolue de ces deux institutions. Alors, pourquoi leur faire cette injure imméritée ? Vous avez des professeurs qui s'efforcent d'enseigner à la jeunesse cette orthographe de l'art dont parle Gautier, qui exerce une influence si salutaire sur l'avenir de l'artiste, quand même il s'est dégagé des formules de l'École ; quelle autorité voulez-vous qu'aient ces professeurs quand le Gouvernement, qui les subventionne pour donner cette instruction, ouvre toutes grandes les portes de son palais à ceux qui s'insurgent contre elle ? Pourquoi voulez-vous que les jeunes gens s'attardent plus longtemps à des labeurs souvent ingrats et travaillent en vue du prix de Rome, alors que toutes les faveurs sont réservées à ceux qui ont jeté le froc aux orties ; que vos commandes affluent chez les refusés des divers concours, et que leurs tableaux sont présentés comme exemples aux générations futures ?

M. Bénédite a dit spirituellement que le Luxembourg doit garder en art le rôle d'un Sénat conservateur. En accueillant chez lui MM. Besnard et Carrière, dans les plus excentriques de leurs productions, croit-il imiter la sage modération de son voisin ? Une explosion récente a montré qu'en politique on ne pouvait impunément laisser se continuer certaine propagande ni circuler certains écrits. A la suite de quel événement tragique, le gouvernement comprendra-t-il que dans le domaine de l'Art certaines théories sont aussi dangereuses ? Elles n'amèneront, il est vrai, ni explosions dans les rues ni attentats contre les personnes ; mais elles énerveront les esprits, troubleront les âmes, détruiront peu à peu ce goût artistique dont nous étions si fiers et ne tarderont pas à ternir l'éclat des Beaux-Arts qu'on considère avec juste raison comme une des forces et une des gloires de la France.

EUGÈNE RICHTENBERGER.

## LES JEUNES REVUES (1)

### Histoire de dix ans.

IV. — SYMBOLISME ET ROMANITÉ.

Le *Mercure de France*, fondé en 1672, mais dont la nouvelle série n'est que de 1890, qui marque aussi la date de fondation de l'*Ermitage*, est dirigé par M. Alfred Valette, et le terrible baladin Laurent Tailhade, qui signe quelquefois Dom Junipérien, y est chroniqueur et censeur. M. Quillard y sait le grec, M. Ferdinand Herold le sanscrit. M. Remy de Gourmont y fait alterner son latin mystique avec sa souple et sensuelle prose française d'écrivain très chrétien. Mais tant d'idiomes divers, tant de philosophies opposées ne se cherchent point de querelles au *Mercure* : et l'on y voit encore « passer sans se confondre » des églogues romanes, des études « magnificistes », et des sonnets parnassiens. Le *Mercure de France* est la mieux ordonnée des nouvelles revues. Tout et tous s'y accordent et je n'ai remarqué d'intolérance que sur un point : on y souffre impatiemment les

(1) Voyez les nos du 30 décembre 1893 et du 13 janvier 1894.

apôtres et les sauveurs du monde. Avant que d'être maltraité dans la rue, M. Jean Carrère, qui avait indiqué quelques tendres velléités d'apostolat, dut subir les rigueurs du *Mercure;* mais il y répondit avec une rare et touchante élévation de sentiments.

Pourtant, tout enivré que l'on y soit d' « art pur », l'art intellectuel ne laisse point que d'être en fleur dans ce périodique. Le symbolisme (1) est l'un des points auxquels se distingue cette revue d'avec quelques-unes de ses plus anciennes aînées. Car, pour le reste, les mêmes influences romantiques qui agissaient en 1850 sur M. Leconte de Lisle et en 1866 sur M. José Maria de Heredia se retrouvent ici très pressantes encore. Le magnificisme de M. Saint-Pol Roux, le Magnifique n'est qu'une assez timide évolution du Parnasse. — Mais le sens critique est fort vif au *Mercure*, et pour toutes les notes qui terminent les fascicules des jeunes revues, si le prix de méchanceté est emporté par la *Revue blanche* et le *Chasseur de chevelures* de MM. Tristan Bernard et Pierre Veber, c'est le prix de sagesse qui revient au recueil de M. Valette. Je ne m'en irai point du *Mercure* sans lui associer quelques revues qui lui ressemblent et d'abord ce joyau de la *Conque*, qui n'a paru qu'un an, délicieuse anthologie de tous les poètes nouveaux, les *Essais d'art libre*, enfin diverses feuilles de province, telles que la *Revue méridionale*, qui fait une place considérable aux écrivains de langue d'oc, *Chimère*, de Montpellier, que Frédéric Mistral a naguère honorée d'un très beau poème inédit, la *France moderne* de Marseille (1), *Syrinx* d'Aix-en-Provence, la *Croisade* du Havre, le *Rouen-Artiste*, l'*Hermine* de Bretagne, etc.

On peut encore rapprocher du *Mercure* la *Revue Blanche*. Les poèmes magnificistes y débordent un peu. Il faut dire à plus d'un de ces magnifiques, comme au statuaire ancien : « Ne pouvant faire ta Vénus belle, voici que tu l'as faite riche. » Le *Banquet* vient de fusionner avec la *Revue blanche*, cédant sans doute ainsi à la voix du sang, car la plupart des rédacteurs étaient ici et là de race israélite. Il y aurait beaucoup à noter sur le rôle des israélites dans les jeunes revues. C'est d'eux que vient la théorie de la « littérature européenne ». MM. Strindberg et G. Hauptman, Oscar Wilde et Brandès n'ont pas de meilleurs défenseurs; et ce sont eux encore qui forment, avec les Belges et les Suisses, le gros de la troupe des traducteurs cosmopolites. Mais pourquoi insister sur ces tendances? Elles s'exercent depuis dix ans. Elles n'ont pas donné une œuvre, ni même « intégré » un esprit. Ce qui est neuf ce n'est pas le cosmopolitisme, mais bien la résistance qu'il rencontre inopinément. La fondation de l'École romane française en 1891 marque, dans la jeunesse, une disposition à se montrer nationaliste pour d'autres raisons que M. Francisque Sarcey.

Sans organe attitré, encore que la *Plume* reçoive d'ordinaire ses communications, composé de cinq membres qui n'ont jamais cherché à faire des recrues, ce groupe un peu honni n'a pas laissé d'introduire quelques-unes de ses idées essentielles. Les esprits distingués qui s'écriaient ingénument à la fin de 1891 : « *Mais c'est le retour à l'esprit classique!* » (2) expriment aujourd'hui (3) des regrets significatifs :

Mallarmé, Laforgue, Rimbaud, disent-ils, voilà trois noms qui ont trop pesé sur notre jeunesse... Nous conservons pour ces poètes une admiration de connaisseurs plutôt que de disciples ; nous pensons que toutes les nouvelles idées peuvent être exprimées en la langue que parlaient nos aïeux; et nous retournons, je prends plaisir à le constater, aux maîtres du parler français. Les noms de Ronsard, de Racine et de Bossuet viennent dans nos conversations avec une fréquence qui ferait pleurer notre ami Brunetière... »

Je veux que M. Brunetière ait pleuré de tendresse.

1 Symbolisme! terme bien vague si on ne définit les espèces de symbolistes. — Plusieurs d'entre eux croient à l'unité absolue du monde et à sa symétrie parfaite. Ils tiennent chaque phénomène pour l'expression, l'émanation réelle actuelle et effective de l'idée. Celle-ci y est enfermée et, suivant eux, le poète ne fait que l'y apercevoir. L'art, dès lors, cesse d'être un jeu d'une forme divine. L'exercice de l'art devient un simple cas de la connaissance et de la vie morale. C'est un excès d'idéalisme objectif qui conduit au réalisme le plus cru. Car si l'idée est réellement incarnée dans la nature extérieure, une vision, une reproduction minutieusement exactes des formes sensibles doivent suffire à manifester cette idée : et nous revoilà aux photographies de brins d'herbe chères aux préraphaélites anglais comme aux réalistes de tous les pays. Enfin, dans cette hypothèse métaphysique, le monde apparaît trop parfait; pourquoi tenter de le refaire? ne vaut-il pas mieux en jouir? L'art semble n'y avoir ni raison ni utilité. — D'autres symbolistes, moins mystiques et meilleurs philosophes à mon gré, puisqu'ils voient la *pluralité* foncière des choses, étant polygénistes et même un peu polythéistes, se contentent de dire que le poète avec les éléments du monde réalisé crée, de son énergie, un monde nouveau et meilleur, monde où l'idée en liberté se traduit par les symboles qui lui conviennent le mieux : et le libre choix qu'elle en fait les régénère et leur donne une nouvelle figure. Le poète travaille ainsi « à couvrir de beauté la misère du monde ». Il ne transcrit plus le réel. Il cesse d'être serf de ses sensations et de ses images. Il ne tient ces figurations que pour les voiles et les masques malléables de sa pensée. Il les quitte et il les reprend, il les rejette encore, selon le caprice du « dieu », du « démon » ou de « l'idée directrice », comme on voudra nommer ce principe rationnel ou instinctif de la fantaisie du poète. C'est le symbolisme intellectuel qui paraît s'opposer au symbolisme décoratif et dont on trouverait la théorie versifiée par le profond métaphysicien Jean de La Fontaine dans quelques-uns des prologues de ses Fables. — Il est une troisième classe de symbolistes : ce sont les jeunes gens qui absorbent du haschish et, ayant ainsi déformé l'image normale du monde, pensent toucher à quelque idéalisme extrême en recopiant les visions que cette ivresse leur suggère; ce sont de simples réalistes dans le rêve.

(1) La *France moderne* eut de jolis moments. Je ne peux qu'indiquer ici ce que l'on a nommé l'école marseillaise qui eut pour organes principaux, il y aura bientôt douze ans, une revue, *la Sève* et un journal, *la Ligue du Midi*.

(2) *L'Ermitage*, janvier 1892.

(3) *L'Ermitage*, juin 1893.

Mais l'amende honorable « à la langue que parlèrent nos aïeux » n'était pas non plus pour déplaire à l'École romane, venant d'un jeune Américain natif de New-York. Il est vrai que l'auteur renonce à rechercher ses aïeux français au delà du XVIe siècle ; il reproche aux « Romans » de remonter à des époques trop lointaines. Tel est d'ailleurs à cet égard le sentiment de la majorité du public. Il changera peut-être. Du moins, quand Nietzsche aura achevé de remettre à la mode la Gaie Science, aurons-nous l'agrément de voir tous nos Hurons la réclamer comme un beau legs de la tradition de leurs pères et gronder les Romans avec une extrême amertume d'avoir mesuré la louange à Thibaut de Champagne et à Bertrand de Born.

### V. — Les Néo-Chrétiens.

« Reconnaissons donc la sottise de ceux qui, igno-« rants et sans, art ne se confient qu'en leur propre « génie... » Ces dures paroles de Dante, en son traité *De vulgari eloquio*, les « Romans » ne se sont pas toujours gardés d'en faire l'application à leurs adversaires. C'est qu'eux-mêmes ne se confient point à leurs seules forces. Ils tiennent compte du génie de la langue qu'ils emploient, des habitudes de la littérature française, du génie intellectuel de la race et de la nation dont ils ne sont que des fragments. Ils acceptent donc une méthode de conception et d'expression, y subordonnant l'expansion de leur propre nature pour multiplier celle-ci par toutes les puissances accumulées dans leur sang par l'hérédité, dans leur intelligence par l'éducation.

Il n'y a pas à se tromper sur le sens traditionniste, et « archiste » de leur école. La plupart de leurs adversaires font des déclarations nettement anarchistes et cosmopolites. Mais je vois, entre les deux camps, une troupe nombreuse de chrétiens, de néo-chrétiens auxquels se joignent les évangélistes de la souffrance humaine, et il est moins aisé d'interpréter les attitudes de ce tiers-parti.

Car on a premièrement observé que l'Évangile est venu des barbares, s'il fut écrit en grec, et de plus que cette Pitié, mise en système et érigée en dogme de conduite, nous est arrivée de Russie et d'Angleterre. D'ailleurs, laissée à l'état pur, la sensibilité est un mobile incontestable d'anarchie. A la vérité, la pitié nous dégage du pur individualisme ; c'est le commencement de cet altruisme qui peut, selon les belles démonstrations de Comte, devenir un puissant principe d'architecture sociale, pourvu qu'il soit utilisé par une intelligence systématique : et, si l'esprit chrétien fut, dans les origines, un ferment très vif d'anarchie, personne ne conteste qu'il se puisse plier à de belles combinaisons avec les idées de discipline et d'autorité, puisqu'il s'y est plié, en effet, pour la formation du catholicisme. Et il s'est de même allié aux philosophies païennes, pour engendrer la philosophie scolastique, et teinté de polythéisme pour donner les œuvres les plus accomplies de la romanité moderne.

On peut tirer de là que nos chrétiens et néo-chrétiens sont des types de consciences inachevées et transitoires, qui aspirent à quelque état analogue à celui des fidèles catholiques ou des adeptes de la religion positive ; et en voici d'autres raisons plus directes peut-être et plus proches de nous. Du nihilisme brut des suivants de Flaubert et de Gautier ou, pour mieux dire, de leur absence d'intellectualité, nous avons vu nos jeunes gens s'élever à des théories d'anarchie, absurdes à la vérité, mais du moins organisées, systématiques, témoignant d'un emploi cohérent de la pensée : et c'était un premier symptôme de l'*archisme* qui renaissait. Pourquoi les idées chrétiennes qu'affichent de nouveaux venus ne seraient-elles pas le second moment de cette même évolution vers une discipline mieux ordonnée ?

C'est bien ainsi que, de la pleine intelligence du néant de la vie, M. Bourget parvint d'abord à cet état, où l'anarchisme et le pessimisme deviennent doux, des dilettantes, des analystes, des contemplateurs désintéressés ; puis, dès que la pitié se fut glissée en lui, cet esprit, d'une conséquence admirable, conclut rapidement de son christianisme intérieur à la morale, à l'esthétique et à la hiérarchie catholiques. Depuis ses premiers *Misereor* (antérieurs à ceux de M. de Vogüé), jusqu'au *Disciple*, aux *Sensations d'Italie*, à *Cosmopolis*, tel fut son beau, logique et harmonieux mouvement.

Quoi qu'il en soit de son essence provisoire, ce christianisme libéral, dont l'aile droite incline du côté de ces deux catholiques archanges MM. Léon Bloy et Joséphin Péladan, tandis que l'aile gauche se retient prudemment près de M. Paul Desjardins, se montre çà et là à l'*Ermitage*, à l'ancien *Saint-Graal* et encore à l'*Idée libre* avec MM. Le Cardonnel et Charles Morice, desquels nous avons de beaux vers, avec MM. Benjamin Guinaudeau et Jules Bois, le jeune occultiste qui dirige la revue *le Cœur*, et M. Gabriel Mourey qui n'a jamais de cesse d'étendre sur lui-même une douce pitié.

*Animulæ vagulæ, blandulæ...*

Dans l'*Étoile*, M. Jhouney étudie la kabbale et développe les processions singulières de Chocmah et Binah d'où pendent, comme on sait, les trente-deux voies de sagesse et les cinquante portes d'intelligence. Ces recherches savantes ne doivent point nous déguiser que l'*Étoile* est surtout un trésor de pensées généreuses, d'une profonde charité et d'une pureté

ardente, et il y point aussi un mâle sentiment des hiérarchies naturelles.

M. Alber Jhouney a fondé une confrérie de théophilanthropes qui prient à heures fixes et dont il est le muezzin. On lit en tête de chacun des numéros de sa revue le jour et l'heure des prochaines prières communes, des invocations aux esprits supérieurs et de « l'union par les fluides ». Car les fluides jouent un grand rôle, et encore le spiritisme, la magie noire et blanche et mille sortes de diableries, dans cette singulière *Étoile*. On dira que cela marque peu de sagesse. Pourtant M. Alber Jhouney en a montré infiniment dans l'organisation des « quatre degrés de la fraternité de l'*Étoile* ». L'esprit le plus apostolique de nos temps, M. Paul Desjardins, a fait un assez bel éloge de cet ordre en le copiant trait pour trait lorsqu'il a fondé son église. Mais sans doute, ces ordres et ces instituts religieux sont loin d'être effectifs encore : tous les vers de M. Jhouney ne ressemblent point à sa très pure esthétique et ils sont quelquefois souillés de romantisme. Et ainsi, dans un très grand nombre de jeunes esprits, la pratique retarde sur les intentions et sur les théories.

***

Mais inversement il arrive aussi, je veux le dire pour conclure, que les théories elles-mêmes se trouvent en retard sur l'état véritable des idées et des cœurs; et par exemple plus d'un « chrétien » qui répondit à la consultation de l'*Ermitage* par les déclarations les plus anarchistes n'a trahi là que ses pensées conscientes et superficielles. Tout au fond de lui-même, peut-être sans qu'il le soupçonne, s'agglomère une conception générale, réglée et compréhensive des choses, d'une organisation de la vie et de l'art plus conforme à d'obscures préférences héréditaires, aux secrets instincts de son sang, qui pourra encore se préciser en lui. On voit un peu partout, avec le goût de l'ordre, l'ennui du pittoresque, la fatigue de la » sensibilité » mal conduite, renaître quelque sentiment de la pure beauté (1). Un jeune esthéticien, M. Alphonse Germain, formulait, l'autre mois, en ces termes frappants, sa théorie de l'art :

« C'est le développement de l'individualisme, *mais suivant un principe.* »

Or, quel principe ? Je n'en vois qu'un de recevable et c'est celui du charpentier qui veut dégrossir une poutre, dans cette jolie parabole d'Emerson que je rappelais l'autre jour : mettre la poutre sous ses pieds, travailler avec la nature.

CHARLES MAURRAS.

(1) Les personnes qui voudront bien lire les derniers poèmes de M. Francis Vielé-Griffin dont le nom semble cependant un défi au nationalisme, ceux de M. Paul Guigou (je néglige à dessein les poètes romans), ou les études de M. Hugues Rebell, pourront vérifier ce réveil de l'esprit classique.

## CHRONIQUE MUSICALE

OPÉRA-COMIQUE : *Le Flibustier;* musique de M. César Cui, poème de M. Jean Richepin.

« C'est un Russe, » me glisse la *Vie Parisienne* à l'oreille, — et je sais quels égards sont dus à nos amis; un général, — et j'ai pour les militaires le cœur de la Grande-Duchesse; un général musicien consacrant à l'instruction technique de nos futurs compagnons d'armes les loisirs que lui laisse la Muse, — et cela est vraiment une merveille. Quand M. Chabrier prit conscience de sa vocation musicale, il lâcha son ministère; le général, lui, n'a rien lâché du tout, ni castramétation ni balistique, et pendant que nous l'applaudissons ici, lui, retourné là-bas, redit aux cadets de l'École militaire de Pétersbourg ses leçons d'art militaire.

Voilà bien des raisons déjà de sympathie. Et quant à la musique de son *Flibustier*, il ne faut pour l'aimer que savoir la découvrir. Elle est très jolie et très moderne, très habile aussi, écrite de main d'ouvrier; seulement on peut arriver à la fin du second acte sans s'en douter. Non pas qu'elle soit rare. Bien au contraire; il y en a beaucoup, plutôt trop. — Eh bien alors? — Oui, mais on la trouve parfois où elle n'aurait que faire, d'où vient qu'elle manque un peu d'intérêt.

Mais aussi la singulière gageure! Il y avait assurément un opéra-comique dans la comédie du *Flibustier;* M. Jules Lemaître, en qualifiant cette œuvre aimable de berquinade, nous en avait avertis par là même; mais il fallait l'en tirer, et non pas l'y prendre tel quel. Jusqu'à présent, il n'était venu à la pensée de personne d'illustrer de musique une pièce déjà faite, représentée, entrée au répertoire de la Comédie-Française. M. César Cui a voulu, pour leur première rencontre, ménager cette surprise à M. Richepin, qu'il admirait jusque-là sans le connaître. Dans ces conditions, il ne pouvait donc que maintenir intégralement le texte; il a tout conservé, tout fait chanter. M. Richepin, qui n'aurait pas permis sans doute qu'on mutilât ses vers, n'a pu que lui savoir gré de ce respect; et tous deux sans doute, se congratulant, ont dû narguer agréablement les librettistes. Je ne sais ce qu'a duré l'illusion; pour mon compte, il me semble que l'expérience de la scène vient de démontrer à quel point le librettiste est un mal, — j'en sais qui volontiers diraient un animal nécessaire ; c'est-à-dire qu'il faut qu'un poème d'opéra soit écrit spécialement à destination de la musique.

Vérité vieille de deux siècles, et constamment formulée de Monteverde à Wagner, mais que je suis forcé de répéter encore, puisqu'il y a des gens qui n'ont pas l'air de s'en douter. La musique est à la poé-

sie comme la poésie est à la prose; et, pas plus que M. Jourdain ne pouvait dire en vers : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles et mon bonnet de nuit », la musique n'est faite pour les détails familiers, pour les explications, conversations, récits de Théramène, etc. Il a donc fallu trouver des gens de bonne volonté pour les simplifier, et, quand c'est impossible, inventer pour les traduire quelque chose qui ne fût pas du chant: dans l'opéra-comique français, le dialogue parlé, dans l'opéra bouffe, le *recitativo secco*, dans la tragédie lyrique enfin, le « plain-chant de Lulli », la « mélopée » de Gluck, le « tout à l'orchestre » de Wagner. Or, le musicien du *Flibustier* non seulement proscrit le dialogue, non seulement rejette le récitatif, mais veut la musique constamment chantante, constamment mélodique; en sorte que la mélodie, qu'il a répandue partout, ne se trouve plus nulle part. Le phénomène analogue est bien connu en physique : c'est ainsi, racontent les voyageurs, qu'à midi l'excès de lumière transforme le Sahara en une plaine obscure, — (pour plus de détails consulter Fromentin). Et les savants rattachent la chose à une certaine théorie de la lumière diffuse à laquelle je n'avais pas jusqu'à présent compris grand'chose. Je comprends maintenant : lumière diffuse et mélodie continue c'est tout un.

Que voulez-vous ! ils sont si jolis les vers de M. Richepin, si lyriques, et M. César Cui les sent si bien qu'il les choie, les caresse, les enveloppe et les berce amoureusement dans ses plus charmantes cantilènes ; il redouterait d'encadrer leurs contours délicats dans les sèches formules du récitatif ; même il n'aurait pas le courage de détourner un peu de l'attention vers la symphonie : l'orchestre, comme le musicien lui-même, n'est là que pour accompagner. Mais le musicien ne saurait s'effacer à demi devant le poète : s'il ne règne en maître, il faut qu'il abdique ; car ce qu'il fera pour s'affirmer tournera contre lui. Des mélodies que seule la trame poétique rattachera les unes aux autres ne pourront s'agréger pour former une œuvre; elle se chercheront sans se rejoindre.

Cette conception poursuivie résolument jusqu'au bout avec une persévérance, une ténacité implacable, n'est donc qu'une erreur, mais d'un homme de talent, qui, malgré tout, a droit à notre hommage. A la lecture, une foule d'heureux détails ressortent qui avaient passé d'abord inaperçus : tournures neuves et piquantes, trouvailles d'adaptation mélodique, cadences où se fondent le style de M. Massenet et les harmonies de Wagner ; — ce dernier point fera sans doute grand plaisir aux musiciens de notre jeune école qui depuis quinze ans travaillent dans cette partie. Si l'auteur du *Flibustier* n'a pas la poigne de M. Bruneau, s'il n'a pas le tempérament généreux de M. Chabrier, s'il est par là inférieur à l'un comme musicien, à l'autre comme homme de théâtre, il me paraît l'emporter sur tous les deux pour la technique; il a la plume bien plus exercée et plus fine. Le malheur, c'est que pour la scène il faut quelquefois écrire un peu gros.

J'ai donc scrupule à prononcer si vite sur son œuvre un jugement sévère; elle est de celles qui gagnent à être plusieurs fois entendues. Qui sait même si son apparente monotonie n'est pas le fait des acteurs, autant que du musicien? S'ils voulaient essayer de dire au lieu de roucouler, peut-être ils donneraient à leurs personnages l'accent et le relief. A voir ce que Fugère a fait rendre au rôle du vieux Legoëz, on serait tenté de le croire, et j'aimerais à l'espérer.

René de Récy.

## THÉATRES

Petit-Théâtre : *Les Mystères d'Éleusis*, pièce en cinq tableaux, en vers, de M. Maurice Bouchor. — Nouveautés : *Paris qui passe*, revue en trois actes et neuf tableaux, de MM. Blum et Toché. — Comédie-Parisienne : *Pigneroles malade*, comédie en un acte, de M. Richard O'Monroy. — Comédie-Française : Reprise d'*Un mariage sous Louis XV*.

On aurait mauvaise grâce à reprocher à M. Maurice Bouchor de n'avoir pas tout à fait conformé ses *Mystères d'Éleusis* aux « règles » : j'entends de n'avoir pas sagement développé une intrigue en s'abstenant soigneusement de tout ce qui n'était pas le sujet même. J'imagine que si M. Bouchor a préféré les marionnettes du Petit-Théâtre à des interprètes vivants, c'est précisément afin de pouvoir s'affranchir des conventions trop étroites qui régissent le théâtre. Tout au plus pourrait-on se demander si ces jolies statuettes, — fort à leur place dans le *Noël*, par exemple, où elles n'avaient à traduire que des sentiments très généraux et un peu rudimentaires, — étaient également capables d'exprimer des idées assez abstraites, ou, si l'on peut dire, des idées « réfléchies ». A cela M. Bouchor répondrait que la personnalité des comédiens est un bien autre écueil, que les marionnettes, étant en quelque sorte des abstractions, doivent convenir aux idées abstraites ; et je ne serais pas éloigné de partager son opinion.

Il y aurait pareillement quelque injustice à prétendre que M. Bouchor « christianise » toutes les religions. Il s'explique clairement là-dessus dans la très belle préface de sa dernière œuvre. En dehors de tout dogme, l'esprit évangélique lui semble le plus élevé de tous ceux qui ont imprégné le monde; il était donc naturel qu'ayant à exprimer ses idées sur les choses au moyen d'une « forme » antique,

M. Bouchor apportât une solution se rapprochant assez sensiblement de la solution chrétienne. Mais cela ne veut pas dire du tout qu'il veuille voir dans les mystères antiques comme le prologue de la religion du Christ, pas plus qu'il ne faut chercher ici une reproduction exacte de la théorie des initiés aux mystères; M. Bouchor a simplement choisi, pour exprimer ses idées, un moyen qui lui permît de le faire par de clairs symboles. Il a choisi le mythe de Déméter parce qu'il lui a semblé propre à traduire ses idées; il en eût choisi tout autre, si cet autre lui avait paru plus approprié auxdites idées.

Enfin, il ne faudrait pas croire que les *Mystères d'Éleusis* soient une dissertation dialoguée : c'est un drame, un fort beau drame, pathétique par le sujet même, et plus encore par les symboles qu'il renferme. Drame symbolique, dont les symboles sont d'ailleurs très clairement exprimés, avec cette élévation de pensée et ce charme d'expression qui font à M. Maurice Bouchor une place à part et tout à fait exceptionnelle. Nul n'a mis plus de son âme dans ses œuvres; et cette âme est la plus noble qui soit, la plus généreuse, la plus indulgente à la nature, la plus soucieuse du bien. Et, par fortune, M. Bouchor est poète; il est, à proprement parler, le poète en soi. Personne, assurément, n'a senti plus profondément et traduit de manière plus frappante et le charme des choses et l'inquiétude qu'elles nous donnent. Je n'ose citer, car citer c'est choisir; mais voyez ces deux vers sur la moisson :

> C'est le temps de l'année où tous, allègrement,
> Vont aiguiser le fil des larges faux sifflantes.

Comme le second vers surtout fait image, et que cette image est d'une juste simplicité! Et plus loin, ces vers d'Eubule sur l'été :

> L'aubergine mûrit et les chèvres sont grasses;
> La cigale, invisible au creux d'un vert buisson,
> Fait vibrer, en battant des ailes, sa chanson;
> Autour des ruches d'or les abeilles camuses
> Bourdonnent doucement; et, soufflé par les Muses,
> Moi je médite un air qui me semble divin,
> Près de la source ombreuse où rafraîchit mon vin.

Et plus loin encore... Mais je dois m'arrêter; j'ai peu de place, et j'ai tant de choses à dire!

Si M. Maurice Bouchor a été plus dramatique ou plus touchant (immédiatement touchant) dans *Sainte Cécile* ou dans *Noël*, jamais il ne s'est montré plus émouvant que dans les *Mystères d'Éleusis*. Le problème posé, et résolu par lui à sa manière, c'est le problème de la vie future, et certes, il n'en est pas de plus inquiétant. Les réponses du dogme ne sauraient satisfaire notre raison, si humble qu'elle soit. L'éternité du châtiment est contradictoire avec la bonté affirmée de la Providence. Un Dieu tout-puissant aurait créé les hommes, les aurait volontairement créés imparfaits, et aurait mis à leur salut des conditions si inaccessibles que la presque totalité d'entre eux devrait être pour jamais privée de joies. Notre sentiment de la justice, si imparfait qu'il soit, — et ce Dieu qui nous aurait créés à son image et nous aurait donné le germe au moins des vertus dont il est doué, devrait avoir une justice plus haute, c'est-à-dire plus pitoyable, que celle que nous imaginons : — notre sentiment de la justice se révolte devant une si cruelle conception. Et ce n'est là qu'un des côtés de la question. Qui de nous, ayant perdu un être cher, ne s'est pas demandé : Où est-il? « Il est heureux, dit le christianisme; il est heureux, et vous le retrouverez un jour. » Hélas! et comment le retrouverai-je? La Myrto de M. Bouchor rencontre aux enfers un jeune frère jadis élevé par elle :

> « Ne me connais-tu pas? » — Il me tendit la joue;
> Puis, comme il a toujours l'âge aimable où l'on joue,
> Il glissa de mes mains et s'enfuit en chantant.
> Une éternelle enfance est donc ce qui l'attend?

Et s'il change, c'est nous alors qui ne le reconnaîtrons plus. Et lui, nous reconnaîtra-t-il? C'est Tellis qui rejoint sa mère; elle doute :

> « Toi, dit-elle, mon fils? Oui, je sens que tu m'aimes;
> Mais, après si longtemps, vous n'êtes plus les mêmes;
> Ah! j'aurais bien voulu te retrouver moins grand! »

Il est heureux, dit-on. Et quel sera ce bonheur? Lui permettra-t-il de compatir à nos souffrances? Il sera malheureux, alors : plus malheureux que nous, puisque, étant parfait, il n'aura pas l'oubli, cette imperfection; et sa douleur viendra s'ajouter à la nôtre. Son bonheur, au contraire, sera-t-il si complet qu'il l'empêche de ressentir nos peines? Alors ce n'est plus lui, l'être que nous aimions et qui nous aimait. Vous vous rappelez les vers de M^me^ Ackermann :

> C'est assez d'un tombeau : je ne veux pas d'un monde
> Qui se dresse entre nous!

Et l'élévation de cet être à la perfection aurait donc pour résultat de le rendre insensible aux malheurs de ceux qu'il a le devoir d'aimer?

C'est un égoïsme inconscient, dit bien justement M. Bouchor, qui nous fait désirer de retrouver les morts tels qu'ils étaient quand nous les avons perdus. (Mais cet égoïsme, la mère de Tellis n'en est-elle pas, de même, un peu « touchée »?) Il faudrait donc, pour leur bonheur, souhaiter qu'ils nous oublient? Ce serait pour nous une séparation nouvelle, plus déchirante encore que la première. Et que signifierait alors cette promesse de réunion? Retrouver indifférents ceux qui nous ont aimés, c'est une douleur de plus.

Les objections qui précèdent sont, pourrait-on dire, un peu intéressées; il s'agit du plus ou moins de bonheur que nous aurons, soit pour nous-mêmes, soit pour ceux que nous aimons. Il en est une autre, d'ordre plus élevé, que M. Bouchor a mise admirablement en lumière. Ici, je cite textuellement : « En gé-

néral, on nous prédit des tourments éternels pour les méchants, une éternelle félicité pour les justes. Parfois, comme correctif à l'atrocité de la damnation, on nous laisse entrevoir le salut final de toutes les âmes. J'ai présenté une autre hypothèse : la rédemption toujours possible pour les pervers, mais aussi, pour les justes, l'obligation d'un éternel effort. Deux arguments font valoir cette supposition : d'abord un état de béatitude absolue, est, pour nous, dénué de sens, car rien ne nous est intelligible que par relation; ensuite, à supposer que le salut définitif puisse être mérité par une ou plusieurs épreuves, ne doit-il pas tarir les sources de la vie morale, en supprimant le libre effort, les conflits intimes, toute possibilité de progrès ou de recul?... Je ne me flatte pas que cette hypothèse soit la plus agréable, mais peut-être est-elle la plus haute. Aussi bien est-il admissible que la constante pratique d'une vertu supérieure, sans détruire la réalité du sacrifice, permette d'y trouver une joie toujours plus vive, si la souffrance d'autrui diminue en même temps que notre égoïsme. »

J'ai tenu à faire cette citation pour montrer comment se résument les idées de M. Maurice Bouchor. Ce n'est là qu'une hypothèse; M. Bouchor ne dit pas : Cela est; il dit : Je voudrais que cela fût. Et, certainement, son hypothèse est la plus élevée de toutes celles qu'on peut faire. Il remarque qu'elle n'a été admise par aucune religion. C'est que les hommes sont trop faibles, trop lâches, pour que la perspective d'un sacrifice éternellement renouvelé les encourage aux renoncements nécessaires. Il leur faut une récompense immédiate et définitivement acquise. Au fond de tout, c'est l'égoïsme; les religions sont faites pour les hommes : c'est donc l'égoïsme qui est à la base de toutes, même des plus pures.

Il me resterait à vous montrer maintenant comment M. Bouchor a exprimé ses idées sous une forme dramatique, tantôt suivant le récit traditionnel, tantôt y ajoutant. Mais le récit que je pourrais faire trahirait cruellement la pensée de l'auteur. Et, si je voulais vous montrer, dans chaque scène, le symbole et la signification morale, il me faudrait répéter ce que j'ai dit plus haut. Pour l'essentiel, la pièce de M. Bouchor met en scène le mythe de l'enlèvement de Perséphone par Hadès, l' « élévation » morale de celui-ci, touché par la grâce, puis son sacrifice, et, pareillement, le sacrifice de Déméter, consentant à se séparer de sa fille pour le salut des hommes. A la douleur de Déméter s'oppose la douleur pareille du laboureur Daïphante, auquel la mort vient d'enlever son fils Tellis. Et, ainsi, par cette souffrance humaine, M. Bouchor humanise et généralise son drame. Le « dénouement », vous le connaissez, c'est celui qu'indique le passage précédemment cité : les hommes et les dieux marchant de conserve vers la perfection, dans une « immortalité active », et par la pratique volontaire et continuelle de la vertu ; et je crois bien qu'ici la vertu, c'est la bonté.

> Travaillez à votre œuvre, ô purs enfants des hommes!
> Certes, pour nous aussi, tout divins que nous sommes,
> Rien ne peut s'accomplir sans lutte et sans douleur.

Et maintenant, je ne puis que vous engager fort à aller voir les *Mystères d'Éleusis*. Vous entendrez les plus nobles pensées traduites dans la langue la plus pure et la plus succulente. Vous y entendrez encore une délicieuse partition de M. Paul Vidal, grecque, quoique sans excès, et au moins égale, il me semble, par la justesse de l'expression, à celle qu'il écrivit pour le *Mystère de la Nativité*. Vous y verrez d'adorables décors dont je veux au moins signaler deux, ceux des troisième et cinquième tableaux, deux merveilles de poésie et de charme mystérieux. Enfin vous direz adieu aux chères marionnettes du Petit-Théâtre. Elles vont disparaître, et c'est grand dommage. Elles nous ont joué des œuvres exquises dont la représentation eût été impossible ailleurs. Vous savez que lorsqu'un théâtre veut du mysticisme, il en commande au chantre religieux de l'amiral Lekelpudubec. Espérons toutefois que la résolution de M. Bouchor n'est pas définitive. Elle nous priverait d'un trop rare plaisir et nous laisserait trop de regrets.

Les lecteurs de Richard O' Monroy (c'est tout le monde que je veux dire) connaissent l'ami Pignerolles, Pigne-Pigne, pour ses nombreuses amies. Cette fois, le voici malade, malade comme peut l'être un aussi solide gaillard. Comment le guérir? C'est bien simple. Des camarades arrivent, flanqués de jolies filles; on organise une fête, on crie, on chante, on reprend le refrain en chœur, on fait un bruit du diable. Mais c'est le docteur!... Il faut vous dire que le docteur... Ma foi, allez voir le reste à la Comédie-Parisienne. *Pignerolles malade* est une joyeuse pochade, lestement écrite et jouée, d'une gaîté bon enfant, bruyante et candide; sans compter que si vous voulez un aperçu sur l'âme des joyeux viveurs...

La Comédie-Française a donné lundi *Un mariage sous Louis XV*. Oserai-je dire que le besoin de cette reprise ne se faisait pas très impérieusement sentir? C'est une comédie, et il faut bien reconnaître que les comédies de Dumas père ne sont pas le meilleur de son œuvre. Dans ses drames, on peut encore se laisser entraîner par la conviction frénétique de ce terrible homme. Mais Dumas marivaudant, cela est fâcheux. « Le bon géant s'amusait à mettre des myosotis dans sa chevelure embroussaillée », disait hier M. Hector Pessard. Certes, on retrouve ses qualités d'homme de théâtre; tout cela est en scène. Mais, en

vérité, cela aussi est trop vide et trop creux. Et que ce dix-huitième siècle de pacotille est insupportable parfois! « N'oublions pas que nous sommes à cheval », disait le Valentin du *Petit-Faust*. « Soyons Régence! » se répètent constamment les personnages de Dumas. Et ils sont Régence, je vous le jure, avec opiniâtreté. Et ce commandeur, qui a marié son neveu et sa nièce sans même les avoir montrés l'un à l'autre, et qui se répand en blasphèmes contre le mariage sans amour!... La pièce est agréablement jouée par MM. Baillet, Boucher, Berr, Laugier et par Mmes Kalb et Barretta; celle-ci m'a paru tourner au sentiment le dernier acte un peu plus qu'il n'eût fallu. Mais elle y est charmante. La pièce en somme est assez monotone. Jadis en cinq actes, on en a supprimé un et laissé subsister quatre; c'est le contraire qu'on aurait dû faire.

Je ne puis que signaler le succès de *Paris qui passe*. La revue n'est pas bien originale, mais elle s'écoute sans ennui. Il faut citer une amusante parodie d'*Antigone* et l'excellente interprétation de l'excellente troupe des Nouveautés.

JACQUES DU TILLET.

## VARIÉTÉS

### Les doctoresses en Turquie.

Le Sultan vient de promulguer un iradé en vertu duquel les femmes médecins pourront à l'avenir pratiquer en Turquie sur présentation d'un diplôme.

J'étonnerai peut-être bien des lecteurs de la *Revue Bleue* en affirmant que cette nouvelle a une importance politique de premier ordre.

Tout d'abord je dois dire que l'initiative du Sultan de promulguer cet iradé répond à un besoin capital né de la nature même des institutions sociales du monde mahométan et sera certainement accueillie avec une grande satisfaction partout en Turquie. En effet, les musulmans ne laissent qu'à contre-cœur le médecin pénétrer dans leurs *harems*, c'est-à-dire dans une retraite sacrée dont l'accès devrait être défendu à tout individu du sexe masculin ayant déjà dépassé la limite de la première enfance.

C'est cette considération très grave qui fait que plusieurs femmes musulmanes, soit par timidité, soit sur l'ordre de leurs maris, évitent de faire venir le médecin: Elles préfèrent se faire soigner par des femmes empiriques, par des magiciennes, des sorcières ou tout au plus par des sages-femmes. Elles n'ont recours à l'intervention de l'homme de la science qu'en cas de gravité exceptionnelle.

L'iradé du Sultan va changer complètement cet état de choses. Les doctoresses prendront peu à peu la place qu'occupaient jusqu'à présent toutes ces sorcières et les sages-femmes; elles feront aussi une rude concurrence aux médecins. Elles *régneront* en maîtresses absolues dans les familles turques.

On sait que les Turcs et en général tous les Orientaux professent une vénération particulière pour le médecin. Ils le considèrent comme un homme supérieur au commun des mortels. Les médecins ont de tout temps joué et continuent à jouer un rôle considérable dans le monde musulman et spécialement en Turquie. Comme les Turcs n'ont commencé que depuis peu de temps à étudier la médecine, tous les médecins qui ont exercé une certaine influence en Turquie étaient des chrétiens originaires du pays : Grecs, Arméniens, Levantins, ou venus de l'étranger : Français, Anglais, Italiens. Les médecins du palais impérial ont toujours été, et le sont encore aujourd'hui, des personnages très considérés et très influents.

Les médecins particuliers du sultan Mahmoud, le grand-père du sultan actuel, furent un Grec, le Dr Constantin Carathéodory, père du ministre actuel de Turquie à Bruxelles, et un Anglais, le Dr Millingen, qui tout jeune encore avait été le médecin de lord Byron et l'avait accompagné en Grèce. Les médecins du sultan Medjid furent au commencement un Italien, le Dr Capoleoni, et un Levantin, le Dr Duroni. Plus tard ils ont été remplacés par Carathéodory, cité plus haut, et un autre Grec, M. Xénophon Zographos, qui vit actuellement retiré à Paris dans une verte vieillesse, aimé et estimé de tous. Le sultan Aziz, frère du sultan Medjid auquel il succéda sur le trône en 1861, attacha à sa personne le Dr Marco pacha, un Grec encore, qui était en même temps directeur de l'École impériale de médecine et conserva ces dernières fonctions bien après la mort de son maître. Il est mort il y a trois ou quatre ans. Pendant le règne éphémère du sultan Murad ce fut le Dr Capoleoni qui avait repris sa place au palais comme médecin du Padischah. Le sultan actuel a une confiance illimitée en son médecin Mavroyéni pacha, un Grec, qui porte le titre de « médecin en chef du palais et médecin particulier de S. M. Impériale le Sultan ». Il a plus de quatre-vingts ans et ne semble nullement s'en ressentir. Un autre médecin grec qui est parvenu aux plus hautes fonctions en Turquie et à qui la fortune a souri d'une manière extraordinaire, c'est Sawas pacha. C'est un homme d'une rare intelligence, qui de simple médecin de la Préfecture de police à Constantinople était nommé quelque temps après ministre des Travaux publics, gouverneur général de l'Archipel, ministre des Affaires étrangères et en dernier lieu gouverneur général de l'île de Crète. Actuellement Sawas pacha vit retiré tantôt à Paris, tantôt à Aix, s'occupant de travaux de littérature et de sciences. Il touche en sa qualité d'ancien ministre une pension annuelle de vingt-quatre mille francs.

Dans ces dernières années les médecins allemands sont parvenus aussi à se créer une situation importante à Constantinople.

Ceci posé, on prévoit aisément l'avenir brillant réservé aux doctoresses en Turquie. Je n'examine pas ici la question au point de vue matériel. C'est en Turquie que les femmes-médecins auront plus de travail. Aussitôt installées elles peuvent être sûres de trouver une nombreuse clientèle. C'est le point de vue politique qui m'occupe. Une doctoresse intelligente, une fois introduite dans une famille turque, ne tardera pas à y prendre une place pré-

pondérante. Comme les femmes turques vivent plutôt retirées et n'ont pas beaucoup de relations, elles s'attachent plus facilement aux personnes qui fréquentent leurs maisons, et si ces personnes sont plus instruites qu'elles, — et les femmes turques reçoivent pour la plupart une instruction très élémentaire, — elles deviendront forcément leurs conseillères en tout et pour tout. Bientôt une amitié étroite s'établira entre les doctoresses et leur clientèle des *harems;* elles dirigeront tout : manière de s'habiller, de manger, de vivre, us et coutumes, idées politiques et sociales, tout sera réglé d'après les conseils de la doctoresse. Par les femmes, cette dernière exercera une influence sur les hommes : maris, frères ou fils de ses clientes. Si la doctoresse est Française ce sera l'influence française qui dominera en petit dans chaque *harem*, dans chaque famille turque et par l'agglomération de toutes ces familles elle se propagera en grand au dehors pour le bien des intérêts français en Orient. Ce sont les mœurs françaises, anglaises ou allemandes, d'après la nationalité de la doctoresse, qui s'implanteront peu à peu en Turquie, d'autant plus que depuis quelques années une transformation lente, mais progressive, s'opère chez les femmes turques qui veulent imiter tout ce qui se fait en Europe.

Je ne saurais donc trop recommander aux Françaises de ne pas abandonner cet admirable champ d'action aux femmes des autres nations qui ne manqueront pas d'affluer en Turquie, et qui ne travailleront certainement pas pour les intérêts français en Orient. On annonce déjà qu'une doctoresse anglaise est installée à Constantinople. D'autres la suivront. Il y en aura bientôt des Allemandes, des Italiennes, des Autrichiennes. Je suis sûr que beaucoup d'Européennes suivront les cours de médecine dans le seul but d'aller pratiquer en Turquie. Il ne faut pas que les Françaises reculent devant cette lutte d'un nouveau genre. Il ne faut pas laisser accaparer par les ennemis de la France ce champ de propagande politique, commerciale et sociale. Il y en a déjà assez d'accaparés par d'autres au détriment de l'influence française en Orient. Ce sont surtout les Allemands qui s'efforceront de tirer le meilleur parti de l'iradé du sultan. On connaît les progrès immenses qu'ils ont accomplis en Turquie depuis une quinzaine d'années. Voilà maintenant qu'ils seront aidés par leurs femmes, leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, leurs parentes.

Je ne les en blâme pas. Ils vont chercher à l'étranger ce qu'ils ne peuvent pas trouver chez eux. Je voudrais seulement voir les Français imiter leur exemple, et le gouvernement français protéger et soutenir ses nationaux à l'étranger comme le gouvernement allemand protège et soutient les siens.

On sait que pour l'exercice de la médecine en Turquie on n'exige pas un diplôme national, comme en France. Après avoir fait ses études n'importe où, on n'a qu'à présenter un diplôme et à passer à l'Ecole impériale de médecine un court examen qui est plutôt une formalité et ne présente aucune difficulté.

C. Chryssaphidès.

# NOTES ET IMPRESSIONS

## L'enseignement de la philosophie.

### UNE CLASSE A SUPPRIMER

J'ai lu ce matin dans le *Figaro* que mes jeunes camarades de Condorcet s'insurgeaient parce qu'on avait réduit de trois à deux le nombre des divisions de la classe de philosophie.

J'ignore les détails de l'aventure, mais je connais assez les mœurs frondeuses et malicieuses de mon vieux Condorcet pour m'imaginer comment à peu près l'affaire s'est passée : quelques « forts », quelques têtes de classe s'insurgeant effectivement, sincèrement, contre la réforme nouvelle qu'ils jugaient nuisible à l'unité de leurs études — et les autres suivant, par amour du boucan, du trouble et de leurs aises matérielles.

Mais si couronnés de succès que soient ces efforts, il est probable que l'enseignement de la philosophie n'y gagnera guère, car les programmes universitaires selon lesquels il est donné sont vraiment conçus dans l'esprit le plus rétrograde, le plus étroit, le plus stupéfiant, le plus antiphilosophique.

C'est ce que je voudrais essayer de vous prouver, ce dont je voudrais vous convaincre.

Pourtant, entendons-nous. Ce que je vais écrire sur cette feuille — encore blanche, hélas ! — ce n'est pas un article de revue, un de ces articles qu'on appelle « étudiés » — une monographie savante et documentée.

Ce sont simplement les réflexions impartiales et véridiques d'un témoin, d'une victime, — ce que peut penser, quand il y pense, un homme qui a passé par la classe de philosophie et qui, un peu mûri par le temps, se rappelle ce qu'il y a vu, entendu et subi, — comment tout cela l'a inconsciemment choqué dans l'enfance puis plus tard, par le souvenir, très clairement révolté.

*
* *

Car tout est révoltant dans cette question, jusqu'au titre même, jusqu'à cet absurde accouplement de mots : *l'enseignement de la philosophie.*

Voyons, faites-vous un peu Hurons pour la circonstance. Supposez que vous ne sachiez rien de notre organisation universitaire et qu'on vienne vous dire que chez nous, après avoir appris aux enfants le français, le grec, le latin, la géométrie et l'histoire, on emploie toute une année et rien qu'une année à leur enseigner l'inenseignable, ce qu'il faut dix minutes pour énoncer et toute une vie pour connaître : la philosophie.

N'est-ce pas que cela vous fournirait l'occasion de remarques très spirituelles et très profondes sur

l'incohérence de notre système scolaire et que vous ne manqueriez pas de demander, en bon Hurons que vous seriez, pourquoi on attend dix ans pour attirer l'attention des enfants sur le mystère des choses, l'incertitude de notre destinée et la science du bien et du mal ?

Le mystère, notre destinée, la science du bien, ah ! il s'agissait bien de ça lorsqu'on a confectionné les programmes actuels !

L'important était d'accroître le vieux système en vigueur sans trop le bouleverser, de le recrépir, de l'élargir vaguement, d'y ajouter une aile comme on fait à une antique maison : l'aile de la philosophie.

Et notez-le bien, pas par amour de la philosophie, mais par protestation contre la tyrannie, contre les ministres de l'Empire qui n'autorisaient dans les classes que l'enseignement de la logique et de la théodicée, — la métaphysique et la psychologie étant subversives au premier chef, propres à encourager l'esprit d'examen et le scepticisme le plus éhonté.

Des deux côtés, pitoyable, n'est-ce pas, tout cela, toutes ces mesquineries de comité électoral, toutes ces petites luttes de politiquaillerie ?

C'est cependant à ces considérations que nous devons la création des classes de philosophie telles qu'elles fonctionnent présentement.

De sorte que voici ce qu'on a obtenu : neuf ans d'un enseignement tout littéraire, tout de rhétorique, tout latin, — dirigé dans le sens du style oratoire, de la narration plate et fleurie, de ce qu'on nomme le discours français, — le vieux système en somme des Jésuites du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Puis, au sommet, au terme de ces neuf années d'exercices de rhétorique, une année de philosophie, — un cours de philosophie où brusquement on se met à parler aux adolescents de choses dont jamais, jamais, on ne les a entretenus, de problèmes dont jamais on n'a fait la plus légère mention à leurs jeunes intelligences, gavées, boursouflées de phrases.

Et aussitôt on exige qu'ils comprennent, qu'ils s'intéressent, qu'ils suivent, — et il faudra qu'ils sachent, qu'ils apprennent ces nouveautés immédiatement, sans transition, — fût-ce par cœur, — comme des vers, comme une nomenclature de géographie, comme des théorèmes ou la table de multiplication. C'est fabuleux !

*
* *

Remarquez du reste que, pratiqué ailleurs que dans l'Université, ce bizarre amalgame, ce saut brutal de la rhétorique à la métaphysique pourrait encore donner d'excellents résultats.

Les jésuites d'autrefois ont formé des esprits très élevés, très larges, et ceux d'aujourd'hui, qui enseignent d'après les programmes officiels, fournissent également à la société des hommes éminents, aussi bien au point de vue artistique qu'au point de vue de la pensée et du caractère.

Mais cela provient de ce qu'à côté de l'enseignement littéraire dont l'Université s'est inspirée, on pratique chez les Bons Pères un enseignement moral presque permanent.

Non seulement on tourne l'esprit des enfants vers les préoccupations religieuses, mais encore on leur suggère un souci constant de la moralité de leur conduite ; on les habitue à peser chacun de leurs actes, à les apprécier, à les évaluer, à les coter sur un carnet par des notes quotidiennes ; on les accoutume à l'examen de conscience.

Et, toute discussion écartée au sujet de ce qu'est en elle-même la morale jésuitique et de la valeur intrinsèque qu'elle a, — en considérant uniquement la question qui nous intéresse, il est évident que les élèves modelés par un enseignement moral journalier arrivent à la classe de philosophie bien plus prêts, bien plus aptes à comprendre ce dont le maître leur parlera.

Dans l'Université, où l'on n'a pris aux jésuites que le côté littéraire de leur pédagogie, il est loin d'en être de même.

Les élèves sortant de rhétorique entrent en philosophie comme ils avaient passé de la quatrième à la troisième, de la troisième à la seconde, de la seconde à la rhétorique, par suite d'un roulement réglementaire et administratif.

Ils s'asseyent, ouvrent leurs cahiers, et le professeur commence son cours, commence à leur apprendre cette science nouvelle qu'est la philosophie, absolument comme en quatrième le professeur avait commencé à leur enseigner le grec, en cinquième le latin.

« La philosophie, Messieurs, a été très diversement définie... »

Et les élèves écrivent docilement :

« La philosophie a été très diversement définie... »

Le professeur continue :

« On a beaucoup discuté sur ce point d'établir si la philosophie était un art ou une science... »

Et les élèves continuent d'écrire :

« ... était un art et une science... »

Où vont-ils ? Où les mène-t-on ? Pourquoi ces paroles ? Vers où ? Vers quel but ? Ils ne le savent pas. Ils écrivent, parce qu'ils sont « en philosophie », qu'à la fin de l'année il leur faudra briller au bachot de philosophie. La philosophie pour eux c'est « la seconde partie », la dernière « matière » à avaler, avant la libération, la chose nécessaire à se rappeler pour décrocher le diplôme à faveur blanche.

Ils ont bien feuilleté les jolis manuels neufs que leur a vendus le libraire du passage voisin. Ils sont informés que le cours sera divisé en quatre parties :

*Psychologie — Logique — Métaphysique — Morale.*

Mais ce que représentent ces titres, la raison pour laquelle ils devront étudier ce qui est imprimé au-dessous, qu'est-ce que cela peut leur faire?

Et le professeur, lui aussi, se pliera au programme avec la même résignation, la même indifférence toute fonctionnaire.

La psychologie d'abord, la logique ensuite, la métaphysique et le reste après; ci une quarantaine de leçons à débiter.

Que les enfants suivent ou non, qu'ils s'amusent pendant le voyage, ou s'ennuient, que leurs catéchismes respectifs les aient déjà mis en goût pour l'excursion ou qu'une éducation irréligieuse les laisse sans attrait pour les régions de science inconnue à parcourir, peu importe!

Le tambour a roulé. Tout le monde est réuni. La porte est bien close. Les voilà enfermés ensemble pour un an. En route! Tant pis pour les infirmes! Tant pis pour les grognards!

« La philosophie, Messieurs, a été définie très diversement... »

FERNAND VANDEREM.

(*A suivre.*)

## BULLETIN

### Thèses de doctorat (13 décembre 1893).

L'abbé J. Viteau, *Etude sur le grec du Nouveau Testament.* Bouillon, 240 pages in-8°.)

Ce travail est trop spécial pour que nous puissions en parler longuement dans cette Revue; mais d'autre part il est trop important au point de vue philologique pour que nous ne le signalions pas à l'attention de tous les hellénistes. M. l'abbé Viteau a voulu écrire une grammaire particulière du Nouveau Testament. Ne pouvant donner une grammaire complète, il a choisi pour sujet de son travail la syntaxe du verbe étudiée dans la construction des propositions. L'objet de cette grammaire est « de rechercher les lois qui régissent les mots, les formes des mots et les constructions du grec de ce livre, et d'exposer les règles suivant lesquelles les auteurs juifs du Nouveau Testament ont écrit la langue que l'on parlait à cette époque, principalement parmi les juifs hellénisants ». (Introduction, p. 46.) En effet « les auteurs du Nouveau Testament étaient des juifs hellénisants. Ils ont employé, dit le savant E. Sophocles, la langue commune telle que la parlaient les juifs qui n'avait reçu qu'une instruction médiocre. Comme un abîme séparait la doctrine des Apôtres de la religion grecque, les écrivains du Nouveau Testament furent souvent obligés de donner de nouveaux sens aux anciens mots et aux anciennes expressions. Leur diction, d'ailleurs, reposait en quelque sorte sur celle des Septante. » (P. 11.)

Depuis Alexandre l'élément grec s'était répandu dans la Palestine. « Au point de vue de la langue l'influence grecque s'exerça puissamment. Beaucoup de mots grecs (et de mots latins grécisés) passèrent dans l'araméen des juifs. Cependant on ne peut conclure de là que la masse du peuple juif fût familière avec le grec. Dans les hautes classes la connaissance du grec devait être largement répandue. » (P. 9.) Il s'agit de cette *langue commune*, qui, après la période classique, forma une langue « internationale et universelle ». Ce grec fut, chez les juifs, modifié dans sa couleur générale par l'hébreu et l'araméen: on eut alors le *grec hébraïsant.* La langue du Nouveau Testament se rattache à ce grec hébraïsant. « Ce n'est ni le grec littéraire (qu'emploie Josèphe par exemple), ni le grec populaire ou vulgaire, mais le grec parlé ou familier, qui n'est fermé du reste ni à l'influence de la langue littéraire ni à l'influence de la langue populaire. » Cette langue est formée de trois éléments: grec, juif et chrétien. « Des idées non grecques circulent partout dans les livres du Nouveau Testament et les mots grecs prennent souvent un sens nouveau pour les rendre. Les métaphores, les comparaisons ne sont plus celles que le grec emploie habituellement. Toute différente de celle du grec et tout étrangère est la manière d'envisager les choses de la vie privée, sociale, religieuse. Le développement et l'expression de la pensée, les méthodes de développement ne sont plus de même nature. En même temps le style offre plusieurs traits saillants qui le caractérisent: vivacité de la pensée; mobilité de l'imagination; amour du pittoresque dans les détails; grande uniformité dans l'expression. » (P. 34.)

M. Viteau a démêlé avec beaucoup de sagacité ces différents éléments. Descendant jusqu'aux infiniment petits (mais rien n'est petit, tout est important dans les études philologiques), il a montré « ce que le grec du Nouveau Testament a de commun avec le grec post-classique; quels apports lui ont été faits par l'hébreu et le grec hébraïsant; enfin ce qui lui est particulier. Dès lors on pourra connaître avec exactitude quels sont les caractères propres et distinctifs qui lui réservent une place spéciale dans le grec post-classique. Ainsi comprise la grammaire du Nouveau Testament devient une contribution à la grammaire générale du grec hébraïsant, et par là même à la grammaire générale du grec post-classique tout entier. » (P. 46.)

N'oublions pas qu'il s'agit ici du Nouveau Testament, c'est-à-dire d'un certain nombre d'ouvrages, d'où est comme sortie l'âme du monde moderne. Il n'est pas indifférent (pour des raisons qui me paraissent plus graves que les raisons purement littéraires) d'en connaître à fond la langue et la syntaxe. Une mauvaise interprétation d'un pareil texte peut produire — et a souvent produit — autre chose qu'un contresens.

PIERRE ROBERT.

### Nouvelles de l'étranger.

PORTRAIT DE LA PARISIENNE

D'après le *North American Review* « les Parisiennes de principes austères qui n'entrent pas au couvent dès que leur éducation est achevée mènent, dans le mariage, une existence qui n'est qu'un silencieux martyre. Les autres, — c'est peut-être le plus grand nombre, — prennent gaiement la vie; leurs belles années se passent à tromper leurs maris et à élever les enfants avec une très grande sévérité et une aveugle ignorance ».

D'après Mrs Alexander dans *Young Woman*, c'est la lecture des romans français qui donne aux étrangers ces notions bizarres sur la famille en France.

« Si j'étais dictateur à Paris pendant huit jours, dit-elle, je ferais pendre une douzaine de romanciers. »

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

25 janvier 1894.

La vie politique a été bien remplie cette semaine si on se contente d'analyser les délibérations parlementaires, de noter les promulgations de lois, les nominations de commissions. Cependant, quand on cherche à découvrir les causes de l'impression d'incertitude, d'hésitation, qui se fait jour dans différents cercles, quelques signes de faiblesse apparaissent dans l'organisme gouvernemental. Certaines expressions du jargon spécial aux politiciens commencent à circuler; on parle d'amputer, de jeter du lest, de débarquer l'un ou l'autre membre du gouvernement; nouvelle certainement prématurée, aucun ministre n'ayant eu l'idée de se défaire de son portefeuille ni de décider un collègue à un pareil sacrifice.

La loi portant autorisation de rembourser ou de convertir les rentes 4 1/2 p. 100 en rentes 3 1/2 p. 100 a été publiée le 18 janvier, et ce même jour la Chambre a nommé trois importantes commissions de 33 membres chacune : la Commission des douanes, qui compte 29 protectionnistes, 2 libéraux et 2 libre-échangistes; la Commission du travail, à laquelle seront renvoyés les projets intéressant le travail et le capital : les bureaux de la Chambre n'ont pas voulu y envoyer plus de trois socialistes; la Commission d'assurance et de prévoyance sociale d'où a été exclu le chef même du collectivisme, M. Jules Guesde.

Le ministre de la Marine a fait nommer une commission extra-parlementaire, le 20 janvier, chargée d'examiner les critiques formulées sur la gestion des intérêts dont la marine a la charge; on approuve une pareille décision en face des révélations singulièrement graves de M. Clémenceau sur l'état des approvisionnements de la flotte.

Au point de vue extérieur la politique gouvernementale a remporté un succès deux fois répété. A l'unanimité la Chambre a approuvé le 20 janvier, sur le rapport de M. F. Deloncle, le traité du 3 octobre 1893 avec le Siam. Du rapport on doit retenir cette affirmation : L'Annam et le Tonkin sont remis en possession de la rive gauche du Mekong *jusqu'à la frontière de la Chine;* la navigation du fleuve est placée sous notre police unique. M. Casimir Perier a nettement souligné ce texte en affirmant qu'en ce qui concerne l'État-tampon projeté, il faisait procéder à une étude géographique qui serait terminée avant de reprendre aucun pourparler avec l'Angleterre.

Le 22 janvier, une interpellation de M. Louis Brunet sur Madagascar a donné au président du Conseil l'occasion d'affirmer que, tout en espérant que de récentes représentations faites au premier ministre suffiraient, le gouvernement avait prévu toutes les éventualités et qu'il saurait faire son devoir. Un ordre du jour déclarant que la Chambre était résolue à soutenir le gouvernement dans ce qu'il entreprendra pour maintenir notre situation et nos droits, rétablir l'ordre, protéger nos nationaux et faire respecter le drapeau, a été adopté à l'unanimité.

La politique intérieure prête à quelques observations. On remarque en effet que le gouvernement semble exclusivement préoccupé de répondre aux interpellations qui se soulèvent au jour le jour, comme si le souci des événements quotidiens l'emportait sur la volonté d'assurer la réalisation d'un programme. Il se peut que cette méthode soit seule en mesure de conserver la vie d'un cabinet; mais comme un cabinet meurt toujours, c'est plutôt à Gambetta qu'à M. de Freycinet qu'il est bon d'emprunter sa doctrine gouvernementale.

Quelle sera la ligne de conduite du cabinet à l'égard des affaires religieuses que l'application de la loi fabricienne paraît devoir soulever? Se souvient-il qu'il faudra prendre une décision au regard des syndicats irrégulièrement constitués comme M. Dupuy l'avait dit à M. Trarieux? Sans doute ces questions seront prochainement examinées, car rien n'est maladroit, disait About, comme de vouloir gagner du temps.

Ce qui inspire quelque souci aux amis du gouvernement, c'est que les engagements pris à la tribune sous forme d'affirmations, d'incidents, de projets de résolution, se multiplient au point que d'ici quelques semaines, en dépit des événements qui peuvent survenir, le gouvernement sera lié à des décisions antérieurement promises, qui risqueront par conséquent soit de se heurter entre elles, soit de ne pas tenir compte des faits nouveaux.

Ainsi M. Burdeau a déclaré que le gouvernement se préoccupait de la création d'une caisse de retraites pour les travailleurs; il a parlé de l'avantage qui pourrait résulter du relèvement modéré des droits de succession en ligne directe pour dégrever l'impôt sur les mutations à titre onéreux; M. Jonnart a promis qu'avant la fin de l'année les travaux d'une gare dont l'emplacement n'est pas définitivement arrêté seraient commencés; M. Casimir Perier s'est associé à un projet de résolution de MM. Méline et de Ramel, tendant à assurer à l'agriculture soit un dégrèvement de l'impôt foncier, soit tout autre dégrèvement, et M. Cambon, commissaire du gouvernement, s'est déclaré d'accord avec M. Clamageran, pour faire adopter au Sénat les conclusions d'un rapport sur le régime fiscal de l'Algérie.

Ne semble-t-il pas que le Parlement accomplirait de meilleure besogne s'il voulait bien légiférer sans se contenter de lier le gouvernement, et si l'exécutif, au lieu de se laisser aller à des confidences au législatif, gardait l'initiative et la responsabilité de ses actes, quitte à accepter ultérieurement le contrôle de la Chambre?

D'ailleurs, cette confusion des pouvoirs se retrouve non seulement dans la méthode parlementaire actuelle; on la voit aussi dans la réponse qui a été faite par le ministre de l'Intérieur à M. Vigné d'Octon, à propos de l'interdiction de la pièce *les Ames solitaires*, de Gérard Hauptmann.

Cette interdiction était parfaitement justifiée par le caractère de manifestation révolutionnaire que devait avoir la représentation, M. A. Cohen, traducteur de la pièce allemande, ayant été arrêté et expulsé le matin même, en raison de ses doctrines anarchistes et anti-françaises.

M. Raynal n'avait donc qu'à couvrir le préfet de police sans qu'il fût utile de désigner ce fonctionnaire sous le nom, désagréable aux Parisiens, de Maire de Paris. Le ministre de l'Intérieur a cru devoir donner connaissance de lettres privées saisies par la justice.

Le caractère odieux de ces lettres ne nous amène pas à dire qu'une pareille lecture fût possible et c'est une regrettable confusion qui a mis à la disposition d'un ministre, dans un intérêt politique, des lettres saisies pour être tenues exclusivement à la disposition du juge.

H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 30821. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 5 — 4e SÉRIE. — TOME I — 3 FÉVRIER 1894

## LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Les lois de 1875 et de 1880.

Lorsque avaient commencé, sous la Restauration, les attaques contre le monopole universitaire, on s'en était pris seulement à l'enseignement secondaire. Non pas que les facultés fussent sans porter ombrage et sans exciter de défiances. Mais elles tenaient si peu de place. Et puis, quand il leur arrivait de s'écarter du droit chemin, on avait pour les y ramener d'infaillibles moyens : suspension des cours, destitution des professeurs. Il n'était pas encore né d'opinion pour réclamer, comme un droit, la liberté de l'enseignement supérieur.

Il n'en était pas né davantage en 1830, et quand les auteurs de la Charte y inscrivirent qu'il serait pourvu par une loi à la liberté de l'enseignement, c'est surtout à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire que, dans leur pensée, s'appliquait la formule. Seulement, comme elle était écrite en termes généraux, les partisans de la liberté d'enseignement étaient autorisés à y lire : liberté pour les écoles de tout ordre. C'est ainsi d'ailleurs que le comprit une commission chargée, au lendemain de la Révolution de Juillet, de préparer la loi promise par la Charte. Elle admit, sans discussion, comme une conséquence nécessaire du principe général posé par la Charte, la liberté de l'enseignement supérieur « dans toute son étendue, sans autre condition que de se conformer aux lois de l'État, et sans autre moyen de répression que la juridiction des tribunaux ordinaires », sans autre réserve que la collation des grades. Cependant les revendications de l'opinion restèrent limitées aux collèges, et l'ardente et brillante campagne qui fut alors menée contre l'Université ne porta pas contre les facultés.

A la Chambre des pairs, c'est à peine si la question de l'enseignement supérieur fut effleurée par quelques irréguliers. Les chefs du parti ne commirent pas la faute de diviser leurs efforts et d'affaiblir leur action en s'en prenant à des établissements où rien ne blessait et ne passionnait l'opinion. D'un bout à l'autre du règne de Louis-Philippe, il fut tacitement entendu que la liberté de l'enseignement supérieur n'était pas en cause, et, presque à la veille de la Révolution de Février, Salvandy pouvait dire sans soulever de protestations, ni même de contradictions : « Tant qu'on ne demandera pas à l'État de livrer la vie des hommes, d'abandonner l'honneur, la fortune, la tête des citoyens et l'interprétation quotidienne des lois au premier venu, l'État peut considérer son droit de distribuer et de vérifier la science comme lié à celui de circonscrire, de réglementer la profession, et de la préserver contre tout empiétement. »

On a vu que la promesse de la Charte n'ayant pas été tenue, la Constitution de 1848 dut la renouveler. Comme la Charte, elle usa des termes les plus généraux : liberté de l'enseignement, sans distinction de catégories. Mais cette fois les demandeurs n'allaient plus se limiter à l'enseignement secondaire. Non pas que, dans la vie alors si languissante et si terne des facultés, il se fût produit de ces faits qui émeuvent

l'opinion et la modifient. On ne prenait pas à partie les facultés elles-mêmes, comme on avait fait les collèges sous le Gouvernement de Juillet. Mais on se disait que d'un principe énoncé sans réserve, il serait illogique de ne faire que des applications partielles.

Toutefois la loi de 1850 n'organisa que la liberté de l'enseignement secondaire. Pour aller vite et profiter du zèle tout chaud d'alliés imprévus, M. de Falloux avait eu l'habileté de diviser la question, se portant droit à l'essentiel, et remettant le reste au lendemain. Il avait bien senti que le succès pouvait être compromis si l'on s'attardait, peut-être indéfiniment, dans l'épineux problème de la collation des grades, que les uns réclamaient comme un corollaire inévitable de la liberté, et que les autres voulaient retenir comme un droit imprescriptible de l'État. On se contenta d'énoncer, dans le préambule du projet, comme un fait acquis, la liberté de l'enseignement supérieur, et d'inscrire, dans le dernier article de la loi, l'engagement de l'organiser bientôt.

« Jusqu'à la promulgation de la loi sur l'enseignement supérieur... » disait l'article. On en parlait donc comme d'un futur très prochain, sans paraître soupçonner que l'Empire allait venir, l'Empire autoritaire, ennemi né de toutes les libertés, allié sans doute à l'Église et s'appuyant sur elle, mais sans lui abandonner ce qu'il regardait comme le droit et l'autorité de l'État. L'Empire fit des lois et des décrets sur l'enseignement supérieur, mais il ne parut pas connaître l'engagement écrit dans la loi de 1850. D'ailleurs, à la suite du pacte tacitement conclu entre l'Église et l'État, les revendications s'étaient vite apaisées, et pendant quinze ans, tant que furent ministres M. Fortoul et M. Rouland, la question couva sous la cendre.

Elle se ralluma brusquement, violemment, sous le ministère de M. Duruy. Pas plus que sous le Gouvernement de Juillet, quand il s'était agi de l'enseignement secondaire, ce ne fut une revendication générale des divers partis d'opposition, au nom des libertés publiques, mais la revendication personnelle de l'Église, sous couvert de la liberté des consciences.

Le signal partit de Rome, ou tout au moins le mot d'ordre. Aux approches du Concile, le cardinal Caterini, préfet de la Sainte Congrégation du Concile, avait écrit aux évêques. Entre autres choses, il leur disait :

Il est souverainement regrettable que... les institutions publiques destinées à l'enseignement plus élevé des lettres et des sciences et à l'éducation de la jeunesse soient généralement soustraites, en beaucoup de lieux, à l'autorité modératrice de l'Église, à son action et à son influence, qu'elles demeurent absolument soumises à l'arbitraire de l'autorité civile et politique, au bon plaisir de ceux qui gouvernent, et que tout s'y règle d'après les opinions communément reçues de nos jours. Que pourrait-on faire pour apporter un remède convenable à un si grand mal et assurer aux fidèles du Christ le secours d'une instruction et d'une éducation catholique?

Une campagne d'escarmouches était déjà commencée çà et là. Aussitôt elle se généralisa et se régla.

Les circonstances étaient propices. Malgré sa fermeté de main et ses allures de procureur gallican, jamais M. Rouland n'avait inquiété la foi de l'épiscopat. Avec M. Duruy, ancien professeur de l'Université, imbu de son esprit libéral, partisan de l'enseignement laïque, suspect de libre pensée, tout devenait sujet d'alarmes, et ce qui se faisait par lui, et ce qui se faisait sans lui et hors de lui : la forte secousse qu'il venait d'imprimer à tous les ordres de l'enseignement public, l'enseignement secondaire des jeunes filles qu'il voulait créer partout avec les maîtres de ses lycées et collèges de garçons, les milliers de conférences littéraires, scientifiques, philosophiques et historiques qu'il autorisait, qu'il provoquait partout ; le développement rapide de la Ligue démocratique de l'enseignement ; le nombre croissant des bibliothèques populaires ; l'apparition d'une presse philosophique au service de la morale indépendante, et, par-dessus tout, au fond de tout, comme la cause immanente du mal et du danger, le progrès des méthodes savantes, dégagées de tout alliage théologique et métaphysique, ne se réclamant que des faits, suscitant des adeptes, provoquant des travaux dans tous les domaines de la libre recherche, dans la critique et dans l'histoire, aussi bien que dans les sciences de la nature.

Sous le Gouvernement de Juillet, pour perdre les collèges dans l'esprit des familles, on avait dénoncé le panthéisme sous les apparences spiritualistes de la philosophie qu'y enseignait la brigade de Victor Cousin. Cette fois, pour atteindre les facultés, les facultés de médecine en particulier, dans leurs méthodes expérimentales, on dénonça le matérialisme et l'athéisme. Quelques textes tronqués, quelques paroles dénaturées, quelques faits travestis, servirent d'échafaudage à une pétition retentissante. Par cette pétition, la question de la liberté de l'enseignement supérieur se trouvait portée devant le Sénat. On appelait son attention sur le mal des facultés, et comme remède on lui demandait « au nom de la morale publique, de l'ordre social, de la liberté de conscience, du progrès de la science », la liberté de l'enseignement supérieur.

Ce fut un événement que la discussion de cette pétition, une lutte à la fois politique, religieuse, philosophique et scientifique, une bataille de doctrines

en champ clos; d'un côté la foi, avec l'autorité, revendiquant la suprématie sur toutes les sciences humaines; de l'autre la science, avec la liberté, réclamant l'indépendance et la neutralisation dogmatique de son « diocèse ». Le débat fut conclu par l'ordre du jour pur et simple. Mais tout en refusant de s'associer aux considérants des pétitionnaires, le Sénat n'avait pas dissimulé une certaine inclination pour la liberté qu'ils réclamaient. Du reste, le gouvernement ne s'y montrait pas hostile; il avait même déclaré, au cours de la discussion, qu'il étudiait la question. En quoi il disait vrai. Quelques mois avant ce débat, M. Duruy avait préparé un projet de loi sur l' « enseignement supérieur libre ». Il y était écrit que tout Français pourvu du grade de docteur et non frappé d'incapacité par les lois pénales pouvait ouvrir soit une école, soit un cours d'enseignement supérieur. Il n'y était rien dit de la collation des grades, que le gouvernement continuait de tenir pour un droit régalien, et surtout pour une garantie d'ordre public dont l'État ne pouvait se dessaisir sans faillir à la société.

Ce fut par le gouvernement lui-même que, peu de temps après, la question devait être reprise. Une fois l'Empire devenu libéral, et sans doute comme un des gages de sa métamorphose, le ministre de l'Instruction publique, M. Segris, forma une commission pour en préparer la solution; cette commission était présidée par Guizot, pour qui c'était une rentrée en scène honorable et discrète, et elle comprenait, avec nombre d'universitaires et de savants, des représentants de toutes les opinions non irréconciliables, des royalistes parlementaires comme le duc de Broglie et M. Thureau-Dangin, des libéraux ralliés comme Prévost-Paradol et Laboulaye, des hommes d'église comme le P. Captier et le P. Adolphe Perraud.

Ce qu'avait à résoudre cette commission, ce n'était pas une question de principe, mais des questions d'application et d'organisation. La question de principe, le gouvernement l'avait résolue, et la commission devait tenir la solution pour acquise. Sur ce point on paraissait d'accord, mais sous cet accord de surface, au fond subsistaient nombre de dissidences. La liberté de l'enseignement supérieur, sans aucun doute; mais pour quelles raisons? à quel titre? et pour quel but? Des raisons de fait ou des raisons de droit? A titre de concession ou à titre de restitution? Pour la science ou pour d'autres intérêts? Toutes prémisses sur lesquelles il y avait désaccord latent dans les esprits, et sur lesquelles pourtant il eût été bon de s'entendre avant tout, si l'on voulait faire œuvre sincère et ne pas simplement confectionner des compromis. N'exagérons rien cependant. Il semble bien, à la façon dont elle proposa de la réaliser, que la majorité de la commission voyait dans la liberté de l'enseignement supérieur un droit individuel.

On pouvait comprendre cette réalisation de deux façons fort différentes, par le dedans ou par le dehors. Suivant un mot de Guizot, dans la commission même, l'enseignement supérieur a toujours été asservi tantôt à l'Église, tantôt à l'État. Le rendre libre, pouvait s'entendre d'y introduire la liberté sans pour cela le détacher de l'État. Appelé comme témoin devant la commission, Renan opposa à ces « petits lieux malsains pour l'esprit humain », où s'enclosent et se conservent, loin du mouvement et du progrès, les doctrines jalouses et les traditions rebelles, les larges espaces des Universités allemandes, grands ouverts à toutes les idées, vastes arènes intellectuelles où la liberté neutralise l'erreur et protège la vérité. N'était-ce pas là une façon de réaliser la liberté? Et, si le bien de la science eût été seul en jeu, peut-être n'était-ce pas la façon la plus mauvaise. Doctrine contre doctrine, système contre système, méthode contre méthode, chaire contre chaire, au grand jour, sans entraves, il n'y a là rien que de très normal pour un ordre d'enseignement qui procède par appel à la réflexion personnelle et non pas à l'autorité, et où le but est beaucoup moins de munir l'élève d'idées toutes faites que de lui apprendre à s'en former lui-même. Ainsi comprise, la liberté de l'enseignement supérieur n'eût pas été pour tout citoyen le droit d'ouvrir école de hautes études, mais le droit pour toute tête bien munie de prendre part à l'enseignement public.

On était si loin dans la commission de la concevoir ainsi, que l'indication de Renan passa inaperçue ou parut une étrangeté. Par le fait, et bien que tout débat de principe eût été volontairement écarté, on se trouvait en présence de véritables demandeurs, l'Église et ses associations, auxquelles on prenait soin de joindre, pour renforcer la revendication et éviter l'apparence d'un face à face de l'Église et de l'État, les écoles scientifiques, les écoles philosophiques, les villes et les savants isolés. Or que demandaient-ils? Un droit. Du moment qu'à leur requête on accordait la liberté de l'enseignement supérieur, ce ne pouvait être qu'à titre de droit. Aussi la commission se trouvait-elle consciemment ou inconsciemment conduite par la force des choses à voir dans la liberté de l'enseignement supérieur le droit pour les citoyens d'ouvrir, sous des conditions à déterminer, des établissements de haut enseignement, en dehors des établissements de l'État.

Mais de là sortait immédiatement la plus grosse des difficultés : Qui conférerait les grades? Autrefois, dans les vieilles universités, avant la Révolution, les grades ou les degrés n'étaient que des titres acadé-

miques. Depuis le Consulat, l'État moderne les avait transformés en titres professionnels. En les restaurant, il en avait fait des garanties sociales. Conférés par l'État, après des examens subis devant les professeurs de l'État, ils étaient l'estampille de l'État, apposée, après vérification, sur une valeur intellectuelle, la certifiant loyale et de bon aloi. L'État pouvait-il s'en dessaisir? Pouvait-il renoncer à ce qu'il avait jusque-là tenu pour une garantie nécessaire?

Non, disaient quelques membres de la commission, en particulier des universitaires. Liberté d'enseignement et collation des grades sont choses radicalement distinctes et non pas principe et conséquence. Que l'on puisse ouvrir écoles et facultés, que celui qui veut s'instruire ne soit pas forcé de venir chercher l'instruction dans les maisons de l'État, soit; mais quand il s'agit de grade et non plus d'instruction, quand on demande un diplôme, c'est-à-dire une garantie et un privilège, immédiatement l'État reprend ses droits, car ce qui est en cause ce n'est plus la liberté, mais l'intérêt social, pour la protection duquel l'État a été créé et mis au monde. La collation des grades est un office public. Partant, elle doit rester dans les mains de l'État.

A quoi les partisans de l'autre opinion répondaient: Donner et retenir ne vaut. Vous donnez la liberté et vous la rendez illusoire. Si d'avance vous frappez les facultés libres d'inégalité et d'infériorité morale, s'en ouvrira-t-il une seule? Et s'il s'en ouvre, auront-elles la liberté des programmes, la liberté des méthodes? Qui est maître des grades est maître des examens; qui l'est des examens l'est aussi des programmes, et qui l'est des programmes, l'est, en fin de compte, de l'enseignement lui-même, des méthodes, des doctrines. Programmes, méthodes, doctrines, l'enseignement libre ne devra-t-il pas adopter tout de l'enseignement de l'État, si ses élèves ont pour juges les professeurs de l'État; non pas que ceux-ci soient suspects de partialité volontaire, mais il y a une partialité inconsciente, « celle de l'homme qui croit à la supériorité de sa méthode et de sa doctrine », et qu'on ne supprimera pas tant que les hommes seront hommes. Il suffira que ce soupçon s'élève pour détruire l'effet d'opinion qu'on attend de la loi. Et ils concluaient: Ou la loi sera un mensonge, ou, avec la liberté, elle donnera, comme un corollaire, le droit de conférer les grades.

Entre cette thèse et cette antithèse, la synthèse des esprits conciliants et politiques essayait de faire la part de chacun des deux intérêts en présence, celui de la société et celui de l'enseignement libre, sans les sacrifier l'un à l'autre. Dans cet ordre d'idées, le duc de Broglie proposa un système net et hardi qui supprimait les grades, tout en laissant subsister un contrôle public des capacités. A l'entrée des fonctions publiques et des carrières libérales, il proposait à l'État d'établir des examens spéciaux, quelque chose comme les examens d'État des pays de langue allemande, auxquels eussent pu se présenter, sans distinction d'origine, élèves des facultés officielles et élèves des facultés privées. De la sorte, facultés privées et facultés officielles, affranchies du souci des examens, allégées du poids qu'ils font peser sur les études, eussent pu vaquer à l'enseignement sans autres vues que la science. Par là se fût trouvée pleinement réalisée, dans les établissements de l'État comme en dehors d'eux, la liberté de l'enseignement supérieur.

De ce système on vit moins les avantages que les inconvénients. Son auteur avait le tort de supprimer les grades académiques, au lieu de les dépouiller simplement de leurs privilèges professionnels. D'où immédiatement cette objection : la difficulté n'est que déplacée. On redoute la maîtrise indirecte qu'exercerait l'État sur l'enseignement libre, par des jurys composés de ses professeurs. Ne l'exercera-t-il pas également par ces autres jurys, toujours nommés par lui? Et comme ces examens auront des programmes dictés par lui, en fin de compte c'est toujours lui qui restera souverain directeur de l'enseignement. On objectait encore que le système, loin d'affranchir les facultés et d'y favoriser les hautes études, les études désintéressées, les rendrait plus esclaves des examens, des programmes, et y réduirait le travail à la stricte préparation aux épreuves, supprimant cette latitude de mouvements qu'on n'a jamais contestée aux professeurs faisant office d'examinateurs. On objectait enfin la contradiction qu'il y avait à récuser pour juges les professeurs des facultés et à demander des juges d'État à l'entrée des carrières. Pourquoi tant de confiance dans l'État-administration et tant de défiance envers l'État-faculté? Les professeurs seraient-ils donc moins impartiaux parce qu'ils sont inamovibles, moins capables parce qu'ils sont docteurs?

Ce qui l'emporta, malgré les inconvénients plusieurs fois signalés et reconnus du double étalon, ce fut le système compliqué et boiteux de Guizot, qui consistait en ceci : les étudiants des facultés de l'État continueraient d'être jugés par leurs maîtres; ceux des facultés libres pourraient se présenter à leur gré soit devant les facultés de l'État, soit devant un jury spécial nommé pour neuf ans, renouvelable par tiers tous les trois ans, et où ne siégeraient ni professeurs de l'Université en exercice, ni professeurs des établissements libres d'enseignement supérieur. Dans les deux cas, mêmes conditions d'âge, de stage, de scolarité, mêmes épreuves, mêmes programmes pour les élèves des facultés libres et pour ceux des facultés de l'État. Aux yeux de quelques-uns, ce

n'était là qu'un expédient, une transition, en attendant la majorité des établissements libres, une sorte de tuteur au pied d'une plante naissante et frêle, qu'on saurait bien arracher une fois la plante adulte et vigoureuse. Pour les autres, c'était le maximum des concessions compatibles avec les intérêts et les droits de l'État.

Ce projet qu'avait fait préparer le Gouvernement de l'Empire, ce fut l'Assemblée nationale qui le vota, cinq ans plus tard, en République. Après la guerre et la Commune, la situation n'était pas sans analogies avec celle de 1850. A vingt ans d'intervalle, c'était, comme alors, une République nominale, une assemblée unique, un pouvoir faible, une majorité monarchique aux tendances cléricales ; on se trouvait aussi au lendemain d'épreuves et d'épouvantes publiques singulièrement plus terribles que les Journées de Juin. L'instant était donc propice pour compléter la loi de 1850. Il y eut cependant ces différences, que la loi ne fut pas présentée comme un préservatif social et une loi de salut public, mais comme une loi de principe, et qu'elle le fut, non par le gouvernement, mais par un membre de l'Assemblée, le comte Jaubert, reprenant à son compte le projet préparé par la commission Guizot.

La commission parlementaire chargée de l'examiner en adopta les dispositions essentielles, et voici en quels termes son rapporteur, M. Laboulaye, exprimait les motifs de son adhésion :

Il n'y a aucune raison pour conserver à l'État un monopole qui inquiète les consciences, qui amoindrit la vie locale, et qui, en supprimant la concurrence, affaiblit les études. Un enseignement officiel sera toujours un enseignement incomplet. La science n'est autre chose que la libre recherche de la vérité.

Ainsi justifiée, ce n'était pas d'une liberté privilège, mais d'une liberté droit commun qu'il s'agissait aux yeux de la commission.

Nous voulons la liberté tout entière, disait encore M. Laboulaye, nous n'entendons exclure de l'enseignement que les sujets contraires à l'ordre public, à la morale publique et religieuse. En deux mots, il sera permis de tout enseigner, hormis ce qui constitue un délit suivant nos lois.

Et il proposait de conférer le droit d'ouvrir des cours ou des établissements de haut enseignement aux individus, aux associations, aux communes et aux départements.

C'était trop et trop peu pour les intransigeants du parti clérical. Depuis cinq ans, ils étaient au premier rang des demandeurs ; mais ils demandaient pour eux seuls, et voulaient que de la liberté fussent exclues les mauvaises doctrines. Ils demandaient l'abolition de ce reste du monopole universitaire ; mais ils voulaient que l'Église fût seule au partage. Sans aller aussi loin que le *Journal des Villes et Campagnes*, qui avait réclamé naguère l'abolition de l'enseignement de l'État et soutenu que seule l'Église est compétente pour enseigner, ils voulaient entre l'Église et l'État égalité absolue de droits, de situation.

Indépendance absolue des universités libres, écrivait un jésuite, le P. Marquigny, qui pourront conférer tous les grades, sans examinateurs étrangers ; mêmes droits afférents aux grades des universités libres qu'à ceux de l'État ; ni jury officiel, ni jury mixte, ni jury spécial ; pas d'autres juges de l'enseignement libre et chrétien que ceux qui le distribuent dans les conditions fixées par la loi. Autrement la liberté serait annihilée et ses résultats moraux et scientifiques compromis.

Et, avant que la question vînt à la tribune de l'Assemblée, les comités catholiques votaient, à l'unanimité, les propositions suivantes :

Nous regrettons que la future loi relative à la liberté de l'enseignement supérieur, répétant en cela même les traditions de la législation française, soit fondée sur le principe de la liberté pour tous de tout enseigner.

Nous faisons observer que nul contrôle ne doit être exercé au nom de l'État sur l'enseignement lui-même ; que la surveillance ne saurait avoir pour objet que le maintien de l'ordre public et de l'observation des lois, et qu'elle rentre, par conséquent, dans les attributions de la magistrature chargée d'assurer la répression des crimes et des délits de droit commun.

Nous demandons que les évêchés et fabriques puissent posséder des établissements d'enseignement supérieur, et aient le droit d'acquérir et d'aliéner dans ce but, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux.

Nous demandons que la loi abroge formellement les lois, décrets, édits, anciens arrêts du Conseil et du Parlement rendus contre les congrégations religieuses.

Nous demandons que les facultés libres confèrent les grades de bachelier, de licencié, de docteur et en général délivrent des certificats donnant les mêmes droits que les grades conférés et les certificats délivrés par l'Université de l'État.

Nous ne pouvons accepter que les examens subis devant les facultés libres soient de tous points soumis aux mêmes règles et dispositions que les examens subis devant les facultés de l'État.

Il n'y eût certainement pas eu de majorité à l'Assemblée pour voter ce programme. Pour faire une majorité, il fallait le concours des républicains libéraux, et aucun d'eux n'eût souscrit à cette coupure de l'État en deux, l'État laïque et l'État clérical. Aussi la loi fut-elle, cette fois encore, une moyenne entre les extrêmes.

Dans l'Assemblée se retrouvaient naturellement les mêmes dissidences que dans la commission Guizot, mais avivées, envenimées par l'âpreté de dissentiments politiques et religieux irréductibles. Aussi le principe de la loi fut-il contesté et nié. On le dénonça comme une capitulation devant l'Église, un abandon des droits de l'État, un péril pour la paix sociale. M. Challemel-Lacour, en particulier, prophétisa que seule l'Église profiterait de la loi, qu'elle attirerait à ses facultés cette moitié de la jeunesse française qu'elle élevait déjà dans ses collèges, qu'ainsi serait coupé le dernier lambeau par où pouvaient se toucher et s'unir, avant d'entrer dans la vie, les jeunes gens formés aux deux écoles, et que la loi aurait cet effet pernicieux de rendre totale et irréparable la section déjà faite en partie, par la loi de 1850, dans la jeunesse et dans la société :

Où donc est, selon moi, le péril? Je dois vous le dire avec une sincérité égale à mes craintes. En accueillant dans des établissements spéciaux des esprits tout préparés, en les soumettant à une discipline spéciale, à un régime savamment combiné, en les protégeant contre toutes les influences sociales, contre la plus légère atteinte de ces doctrines qu'on qualifie de malsaines, on veut, dans ces universités, dans ces futurs médecins, dans ces futurs avocats, dans ces futurs magistrats, dans ces futurs professeurs, préparer des auxiliaires de l'esprit catholique.

Au projet de la commission M. Paul Bert opposa, sans succès, un contre-projet d'une tout autre inspiration. Lui aussi voulait la liberté, mais, comme Renan, il la voulait par le dedans et non par le dehors. Au lieu de multiplier les lieux d'enseignement, d'affaiblir les forces en les éparpillant, de créer des antagonismes sans profit pour la science et les études, il lui semblait meilleur d'organiser, avec le concours de l'État, quelques universités puissantes, de leur donner la liberté, et, sans les détacher de l'État, d'en faire des corps « agissant librement sous leur propre responsabilité ».

Ce fut sur la collation des grades que se livra la vraie bataille. L'État la retiendrait-il comme un des droits de sa fonction et comme un des devoirs de sa charge, ou bien consentirait-il à la partager avec des institutions affranchies de toute dépendance envers lui? Nombre de républicains, entre autres MM. Jules Ferry, Pascal Duprat, Jules Simon et Bardoux, acceptaient la liberté de l'enseignement, mais sans la collation des grades. Pour eux, les grades aux mains de l'État étaient et demeuraient doublement nécessaires, et comme garantie sociale pour les professions dont ils ouvrent l'accès, et comme préservatif contre l'abaissement des hautes études. Ils se rappelaient et ils rappelaient par quels abus l'État s'était trouvé conduit à réglementer l'exercice de certaines professions, et par quels abus aussi avaient péri les vieilles universités, tenant boutique de parchemins et baillant des diplômes à distance et sur deniers comptants. Ils montraient que la concurrence n'élève pas nécessairement la valeur des produits; que, loin de là, elle les avilit parfois, et qu'en matière de grades le moins demandant a chance d'être le plus suivi. Opiniâtre, mais vaine fut leur résistance. La majorité de l'Assemblée voulait les grades avec la liberté; les uns, d'une manière absolue, comme M. Dupanloup quand il disait : « La liberté que vous nous offrez n'est pas la liberté, n'est pas l'honneur, n'est pas la vérité; c'est la dépendance, la servitude, et nous sommes faits pour mieux que cela »; les autres, avec les tempéraments qui pourraient sembler tenir en équilibre les intérêts de l'enseignement libre et les droits de l'État.

Cet équilibre, la commission l'avait cherché, et après maints tâtonnements elle croyait l'avoir trouvé dans la formule suivante : « Les universités et les facultés libres pourront recevoir d'une loi le droit de conférer des grades, après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique. » Il lui semblait qu'ainsi tout était sauf, et le droit de l'État, et l'intérêt des établissements libres. Sans doute, disait-elle, la collation des grades appartient à l'État; mais de même qu'il la délègue à ses propres facultés, de même il peut la déléguer à des facultés libres. Le tout est qu'il le fasse à bon escient. Or il le fera à bon escient en le faisant après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et en forme de loi, après discussion publique, devant les représentants du pays. Aux facultés libres de faire leurs preuves et de se montrer dignes, par leur organisation, par la valeur de leurs maîtres, par la force de leurs études, d'entrer, elles aussi, en partage d'une délégation qui serait illégitime, si au préalable elle n'était pas justifiée par des faits.

Imaginé pour tout concilier, cet ingénieux système fit l'effet de tout sacrifier. D'un côté les partisans du droit de l'État n'admettaient pas que l'État pût déléguer son droit. Conférer des grades n'est pas la même chose que battre monnaie par délégation de la puissance publique. Il ne peut y avoir, comme dans ce cas, cahier des charges et contrôle matériel. Quelles conditions l'État stipulerait-il? — La valeur des institutions? — Mais quoi de plus fragile? quoi de plus fugitif? Et à quelle mesure se référer? Et comment fixer le point où la délégation deviendrait justifiée, celui où elle cesserait de l'être? D'un autre côté, aux partisans de l'enseignement libre, ce bloc enfariné ne disait rien de bon; consulter le Conseil supérieur de l'Instruction publique sur la valeur des institutions libres, n'était-ce pas les replacer d'une manière

indirecte sous le contrôle de l'État, les soumettre à son bon plaisir et partant retirer la liberté concédée? Remettre à une loi le soin de prononcer la délégation, n'était-ce pas laisser ouverte une des questions essentielles que le projet avait précisément pour objet de résoudre, l'exposer aux retours offensifs de la politique et paraître différer, pour se donner des raisons ou attendre des occasions de retenir?

Ainsi pris entre deux feux, le système de la commission ne tint pas un instant. Un autre système qui consistait à faire examiner tous les candidats sans distinction d'origine par un jury spécial, nommé par l'État, mais extérieur aux facultés, formé de juges pris en dehors d'elles, n'eut pas plus de succès. Au fond, ce qu'auraient voulu les promoteurs de la loi, ce qu'ils tenaient pour le seul système logique, pour le seul juste, c'était le partage pur et simple de la collation des grades entre les facultés officielles et les facultés libres. S'ils ne pouvaient l'obtenir, et ils sentaient bien qu'ils ne le pourraient pas, à tout le moins ne voulaient-ils qu'un compromis qui fît place aux professeurs des facultés libres dans les jurys d'examen. Ce compromis fut proposé : c'était le jury mixte. Le jury mixte fut voté. Liberté était donnée aux élèves des facultés libres de se présenter, pour les grades, ou bien devant les facultés de l'État, ou bien devant un jury mixte. Nommé par le Ministre de l'Instruction publique, ce jury se composait partie de professeurs des facultés de l'État, partie de professeurs de la faculté libre à laquelle appartiendraient les candidats.

Le texte adopté en seconde délibération portait : « Les élèves des facultés libres... » Toute faculté libre avait donc droit au jury mixte. On vit promptement quels abus pouvaient en résulter. Que quelques répétiteurs de droit se réunissent, et voilà constituée une faculté dont l'objet ne sera pas précisément les hautes études et la science. Sur les observations du Ministre, M. Wallon, on tomba d'accord qu'il fallait d'autres garanties. Au début de ses travaux, la commission s'était demandé s'il n'y avait pas lieu de n'accorder la collation des grades qu'à des établissements formés de plusieurs facultés ; elle avait même un instant adopté le texte que voici : « Les facultés libres pourront conférer les grades à la condition qu'elles fassent partie d'un établissement comprenant au moins une faculté de droit et une faculté des lettres, ou une faculté des sciences et une faculté de médecine, ou une faculté des lettres et une faculté des sciences. » Elle n'eut qu'à revenir à cette idée, et à l'adapter au jury mixte voté par l'Assemblée. Elle proposa donc, et l'Assemblée finit par adopter les dispositions suivantes : Tout établissement formé au moins de trois facultés, la faculté de théologie exceptée, pourrait prendre le nom d'université libre. Les élèves des universités libres auraient seuls droit au jury mixte. Ainsi les universités se trouvaient restaurées d'une façon tout à fait incidente, au profit de l'enseignement libre.

La politique avait fait en grande partie la loi nouvelle. La politique allait promptement la modifier. Nombre de républicains acceptaient sincèrement la liberté ; mais tous, même les plus modérés, s'étaient refusés à la collation des grades. Il y avait là pour eux, au premier chef, question d'État. Aussi n'était-il pas douteux qu'ils s'efforceraient au plus tôt d'exercer la reprise. Elle fut tentée, dès l'année suivante, par le cabinet Dufaure. Le nouveau gouvernement l'avait annoncé dans sa déclaration. Quelques jours plus tard, le ministre de l'Instruction publique, M. Waddington, déposait un projet de loi ainsi conçu :

Sont abrogées les dispositions des articles 13 et 14 de la loi du 12 juillet 1875. Les élèves des facultés libres peuvent se présenter, pour l'obtention des grades, devant les facultés de l'État, en justifiant qu'ils ont pris, dans la faculté dont ils ont suivi les cours, le nombre d'inscriptions voulu par les règlements.

La Chambre l'accepta ; le Sénat n'en voulut pas.

Trois ans plus tard, quand les élections eurent modifié le classement des partis et fait passer, sans conteste, le gouvernement aux mains des républicains, la revendication de l'État fut reproduite, et cette fois elle ne se limita pas à la collation des grades, mais s'étendit à tout ce qui, dans la loi de 1875, pouvait paraître emprise sur les droits de l'État. Il fut voté, après d'amples et retentissants débats, que la collation des grades appartiendrait à l'État seul ; que les élèves des facultés libres seraient astreints aux mêmes règles d'études et de scolarité que ceux des facultés de l'État, qu'ils seraient tenus de se présenter comme eux devant les professeurs de l'État ; que les établissements libres d'enseignement supérieur ne pourraient en aucun cas prendre le nom d'université ; que les certificats d'études qu'on jugerait à propos d'y décerner aux élèves ne pourraient porter les titres de baccalauréat, de licence ou de doctorat ; et enfin qu'aucun établissement d'enseignement libre, aucune association formée en vue de l'enseignement supérieur, ne pourrait être reconnu d'utilité publique qu'en vertu d'une loi. Quant au principe de la liberté de l'enseignement supérieur, il fut intégralement maintenu. On l'affranchit même des restrictions qu'y avait apportées, en matière de cours, la majorité de 1875.

LOUIS LIARD.

*(A suivre.)*

# SOUVENIRS INÉDITS SUR NAPOLÉON Ier

D'APRÈS LES PAPIERS INÉDITS DU TRÉSORIER-PAYEUR MALLET RECUEILLIS PAR M. LE Cte GRANDIN [1]

## Avant Waterloo.

César-Octave Mallet avait été nommé trésorier-payeur général de l'armée d'Italie, après le traité de Leoben. Il resta attaché pendant dix-huit ans à l'état-major du vice-roi Eugène de Beauharnais.

En juillet 1813, il quitte Turin et va s'installer à Livourne : lorsque Napoléon Ier, passe de l'empire du monde à la souveraineté de l'une des plus petites îles de la Méditerranée, Mallet se rend à l'île d'Elbe, pour partager l'exil de celui qui avait été son général et plus tard son souverain.

L'empereur, qui vivait à Porto-Ferrajo depuis le 14 mai 1814, cherchait alors un agent fidèle, dévoué, qui se rendrait auprès de Madame-Mère encore à Livourne, et auprès de l'impératrice Marie-Louise, à Parme, afin de les informer toutes les deux de son prochain retour en France.

Mallet se trouvait tout indiqué, pour cette mission de confiance. Fidèle à Napoléon par sentiment, il se fit présenter par le général comte Bertrand à l'empereur qui lui confia, le 24 janvier 1815, une mission spéciale, à l'effet d'aller sur le continent italien sonder certaines personnes : ses instructions étaient verbales, mais non écrites, suivant les habitudes, afin de ne rien laisser transpirer à l'extérieur, si les papiers se perdaient, se confiant pour tout le reste à la discrétion de son messager.

Voici quelle était la nature des instructions données à Mallet :

1° Aussitôt débarqué à Livourne, demander une audience au consul de France, M. Mariotti, Corse d'origine; lui annoncer officiellement le prochain débarquement de Napoléon en France, lui demander si l'on pouvait compter sur lui au besoin ;

2° Voir Madame-Mère que le gouvernement toscan retenait à Livourne, pour l'empêcher de passer à l'île d'Elbe où elle désirait se rendre, et lui dire de ne pas insister pour vaincre les obstacles que l'on opposait à ce voyage ; d'y renoncer au besoin, et de prendre la route de Rome où il lui ferait savoir de ses nouvelles par la voie de mer à Civita-Vecchia ;

3° Après avoir vu Mme Lætitia, se diriger sur Parme où résidait l'impératrice Marie-Louise ; interroger en route les autorités civiles et militaires des villes, se rendre compte des opinions qui avaient cours dans le pays, ramener aux idées de Napoléon celles qui s'en étaient écartées, ou ne se décidaient pas, dans un sens favorable, à un prochain débarquement de l'empereur en France.

C'est l'accomplissement de cette mission, et le retour de Napoléon en France, qui en fut la conséquence, que l'ancien payeur de l'armée d'Italie fait connaître dans la suite de ses notes manuscrites.

Cte GRANDIN.

### I. — MA MISSION DE L'ILE D'ELBE SUR LE CONTINENT ITALIEN

*26 janvier-18 février 1815.*

« Je quittai l'île d'Elbe, dans la nuit du 24 au 25 janvier 1815, sur une *felouque*, espèce de petit bâtiment fort léger, facile à diriger en mer quand la lame est mauvaise, en ce sens qu'on peut se servir indistinctement de la voile et de la rame pour gagner le port ou la côte sur laquelle on veut atterrir. Le temps était très beau, et la mer fort grosse. On compte de l'île d'Elbe à Livourne soixante milles d'Italie, ce qui équivaut à vingt lieues de France. Je n'arrivai à Livourne que le 26 janvier, et ordinairement, quand le vent est favorable, le trajet peut se faire en trois heures. Mais j'entreprenais ce voyage dans la plus mauvaise saison de l'année, à une époque où les vents sont souvent contraires.

Me voici donc, le 26 janvier, à quatre heures du matin, en vue du port de Livourne. Je me fis débarquer dans une petite baie, à peu de distance de la ville, sur laquelle je me dirigeai ensuite à pied. A huit heures et demie, j'étais en conférence avec le consul Mariotti, homme aimable s'il en fût et qui me retint à déjeuner pour mieux s'entretenir avec moi du but de ma mission...

« — Mon cher Mallet, me dit-il après m'avoir écouté, je suis trop heureux de pouvoir être utile et de rendre service à l'empereur, vous me trouverez tout disposé à m'employer à la cause que vous défendez de si grand cœur. Dites bien à Sa Majesté qu'au moindre signal de sa part j'agirai de mon mieux pour servir ses intérêts. »

Tranquille de ce côté, j'informai le consul que j'étais chargé aussi de voir Madame Lætitia, et je lui demandai son avis sur la manière de l'aborder, sans éveiller les soupçons de l'autorité italienne.

« — Qu'à cela ne tienne, ajouta M. Mariotti, je vais vous préparer les voies. Attendez-moi ici, je vais de ce pas prévenir Madame-Mère. Mais rappelez-vous, si je l'oubliais au moment de l'entrevue, que Mme Lætitia parle difficilement la langue française et que vous aurez à vous entretenir avec elle en langue italienne. Ce sera, du reste, un moyen de dérouter les soupçons de son entourage qui a surtout en vue de lui éviter les visites de personnes venant de France. »

Ce qui fut dit, fut fait, et au bout d'une heure

[1] Voyez la *Revue* du 30 décembre 1893.

le consul revint, me disant qu'il venait de voir le chambellan attaché à la personne de l'ex-impératrice Mère et que je pouvais me présenter.

Ce chambellan était un Italien du nom de Morosini. Son rôle se borna à me faire différentes questions sur l'objet de ma mission : mais il perdait son temps.

« — Je suis, dis-je à ce trop curieux personnage, un valet de pied de l'ex-empereur Napoléon, et je viens simplement donner à Madame Lætitia des nouvelles de son fils. »

Sur cette assurance, le chambellan n'insista pas davantage, et, peu après, j'étais introduit chez Madame-Mère.

Questionné sur la manière dont vivait son fils à l'île d'Elbe, sur ses projets et sur sa santé, je lui fis connaître tout ce que je savais, et, à sa grande satisfaction, je ne lui laissai rien ignorer de l'installation de l'empereur à Porto-Ferrajo (1).

Je passai la journée du 27 janvier à Livourne; j'en partis dans la nuit du 28 au 29, pour suivre la route de Parme.

On voit que je ne perdais pas de temps. Jusqu'à ce moment tout allait bien. Les difficultés allaient commencer pour moi.

*
* *

Après avoir traversé le grand-duché de Toscane et les Alpes, j'arrivai, le 1er février, à Bologne, vers quatre heures de l'après-midi. Je m'y arrêtai toute la journée du 2, à *l'albergo* (auberge) des Trois-Couronnes, car j'étais exténué de fatigue, ayant été obligé de franchir les Alpes à franc étrier, avec de mauvais chevaux de poste. J'étais à Parme dans la nuit du 3 au 4. L'Empereur m'avait dit dans ses instructions verbales : « Aussitôt arrivé à Parme et à quelle heure que ce soit, vous verrez le comte Marescalchi, ancien ministre des relations extérieures du royaume d'Italie, et actuellement ministre de l'empereur d'Autriche, père de Marie-Louise. »

Le plus difficile était de savoir à qui se recommander; une nuit noire et obscure enveloppait la ville; le mieux était d'attendre le jour avant de s'adresser à qui que ce soit. J'entrai donc à l'auberge du Lion-d'Or, sur la grande place de Parme, et j'y passai la nuit, m'annonçant comme un voyageur égaré dans la montagne.

Le lendemain, je me mis en quête d'un intermédiaire pour arriver au comte Marescalchi; mais j'avais à peine fait quelques pas dans la rue que je me trouvai face à face avec une vieille connaissance, le colonel Castellinard, attaché à la maison de l'impératrice Marie-Louise en qualité d'ordonnateur de son commandement, et anciennement aide de camp du générale Brune, lorsque ce dernier commandait l'armée d'Italie, en l'an VII. Son grade, comme attaché militaire de la maison de Marie-Louise, lui donnait le rang de maréchal de camp. Ce brave officier, avec lequel j'étais très lié, me prit par le bras, et tout en marchant je lui confiai les raisons pour lesquelles j'étais à Parme; je lui demandai sa protection pour obtenir une audience de la souveraine de Parme, ne lui cachai pas que je désirais avoir tout d'abord une entrevue avec le comte Marescalchi.

« — Ici, je t'arrête, m'objecta Castellinard, je ne te conseille pas de voir M. Marescalchi; c'est plutôt un espion placé par l'empereur d'Autriche auprès de sa fille qu'un ami de cette dernière; au lieu de te faciliter une entrevue avec l'impératrice déchue, il y mettrait toutes sortes d'obstacles; il a des ordres précis pour ne laisser approcher aucun Français de sa fille. Il faut te tenir sur tes gardes, pour ne pas éveiller la surveillance du ministre autrichien, ni celle de la police du pays, l'un et l'autre à la recherche de tous les étrangers.

« — Mais alors, répondis-je, comment ferai-je pour voir l'impératrice Marie-Louise?

« — La souveraine de Parme est difficile à aborder; cependant la chose n'est pas impossible, malgré la consigne sévère de tous les employés qui veillent autour du palais de la grande-duchesse. Aie confiance en moi. Je me charge des démarches nécessaires; retourne à ton auberge, n'en sors pas, et attends-moi. »

Ce n'est que le 5 février au soir que mon ami vint me chercher dans ma cachette.

« — Quitte ton hôtel, me dit-il en m'abordant, annonce ton départ, sans dire où tu vas, et viens chez moi; tu y seras plus en sûreté qu'ici, jusqu'à ce que les mesures que j'ai cru devoir prendre soient couronnées de succès. » Et Castellinard m'emmena dans sa chambre, où je restai confiné, pendant deux jours.

Le 7 février, je fus enfin tiré de ma solitude par mon ami qui me raconta toutes les difficultés auxquelles avaient donné lieu les démarches qu'il avait faites pour arriver à l'ex-impératrice Marie-Louise : « C'est pour demain, à onze heures du soir, ajouta-t-il en me serrant la main. Je t'accompagnerai jusqu'à la grille du palais de la grande-duchesse. Le majordome est prévenu; il te présentera à l'heure convenue. »

Le 8 février, à onze heures du soir, Castellinard et moi nous nous acheminons vers le palais ducal. Il faisait un froid très vif et pénétrant; la neige tombait à gros flocons. Enveloppés dans nos manteaux, nous avions l'air de frise-murailles bien plus que de grands seigneurs attardés, allant rendre visite à la

(1) Quelques jours après cet entretien, l'impératrice-mère débarqua à Porto-Ferrajo.

souveraine du grand-duché de Parme. Arrivé à la grille du palais, ainsi que cela était convenu, mon ami me quitta, et je restai seul avec le majordome qui m'introduisit dans un petit salon vert et or, faiblement éclairé, où il me pria d'attendre. Sa Majesté Marie-Louise était prévenue et ne devait pas tarder à arriver.

Onze heures sonnaient à la pendule lorsque la porte du fond s'ouvrit, livrant passage à Marie-Louise. Lorsqu'elle fut assez près de moi pour se faire entendre sans trop élever la voix :

« — Vous êtes Français? me dit-elle, avec un accent légèrement grasseyant.

« — Oui, Madame, répondis-je et je m'en fais gloire.

« — Je vois toujours un Français avec plaisir. Ici, je suis tellement entourée d'espions que je ne voudrais pas que l'on vous sût envoyé à Parme par l'empereur mon mari. Votre sûreté personnelle courrait de très grands dangers, et j'aurais à me reprocher les poursuites dont vous seriez l'objet.

« — De cela n'ayez aucune crainte, Madame. Je ne me suis montré nulle part, depuis mon arrivée à Parme; tout le monde ignore qui je suis, et d'où je viens; je suis resté caché dans la maison d'un ami attaché à votre maison et sur la discrétion duquel on peut compter.

« — Ah! tant mieux; si cela est ainsi, je suis rassurée sur votre compte; mais, dites-moi, que faites-vous à Parme? Qui vous amène près de moi?

« — Je dois vous dire d'abord, Madame, que j'arrive de Livourne, où j'ai vu Madame Lætitia, votre belle-mère, qui m'a chargé de vous témoigner son vif regret de ne pouvoir se détourner de sa route pour aller vous visiter à Parme : elle compte bien vous donner de ses nouvelles dès son arrivée à Rome, où elle a l'ordre de se rendre, de la part de l'Empereur, son fils. »

Cette déférence de Madame Lætitia pour sa belle-fille ne fit aucune impression sur Marie-Louise, son visage resta impassible, et elle ne sut rien répondre.

Après une pause de quelques instants, je crus devoir parler du but de ma mission :

« — Je n'ai aucune lettre d'introduction près de vous, Madame, l'empereur Napoléon n'ayant voulu me confier aucun écrit dans la crainte de vous compromettre si j'étais arrêté en route. Mais je suis chargé de vous faire connaître que l'Empereur est à la veille de rentrer en France, et qu'il débarquera très prochainement, sur la côte française. »

A cette nouvelle, l'ex-impératrice eut un moment d'impatience ; son visage, d'ordinaire si pâle, devint subitement d'un rouge pourpre. Puis, se levant brusquement, comme pour gagner la porte de sortie du salon :

« — Que m'apprenez-vous là, Monsieur? Quelle imprudence!.. S'il ne réussit pas, comme il paiera cher son équipée !...

« — L'Empereur, Madame, est un habile ; il a calculé ses chances de succès. La grande majorité du peuple français est mécontente du gouvernement de Louis XVIII, qui ne commet que fautes, injustices sur injustices, sottises sur sottises. Il n'a pas même eu le sens politique de s'attacher l'armée, sur laquelle Napoléon peut compter; des émissaires envoyés à l'île d'Elbe ont exprimé à l'empereur combien la France désirait son retour. »

Marie-Louise me répondit : « Je désire que mon mari réussisse, ainsi que vous me le faites espérer. Je fais des vœux sincères pour que notre réunion s'ensuive, je m'en trouverais très heureuse. Mais je doute que les choses se passent si facilement que vous le croyez. »

Là-dessus, la grande-duchesse de Parme me congédia. « Et surtout, ajouta-t-elle, soyez prudent; faites savoir à mon majordome que vous comptez quitter Parme cette nuit, pour retourner à Porto-Ferrajo. »

Ceci dit, je quittai le palais ducal avec le même cérémonial et le même mystère que pour m'y rendre. Mais, à peine de retour chez Castellinard, qui m'attendait chez lui avec une vive impatience, qu'on juge de mon effroi et de mon désespoir quand il me dit en m'apercevant : « Tu es découvert. La gendarmerie et la police de Marescalchi sont à tes trousses. Le gouvernement toscan connaît ton débarquement à Livourne, ta visite chez Madame Lætitia; il a signalé ton arrivée à Parme. On te prend pour le colonel Mallet, attaché à la garde de Napoléon; ton signalement est envoyé partout. Il faut fuir immédiatement. »

Le conseil était sage. Il me fallait partir de suite, non par la route ordinaire, mais par la montagne, en suivant des chemins inconnus, qui devaient me conduire au port de mer le plus voisin, pour m'y embarquer. Mon ami et moi, nous prîmes immédiatement nos mesures en conséquence.

D'abord, je dépistai les gens de la police urbaine en quittant furtivement la maison de Castellinard, pour me cacher dans une autre; puis, le 10 février, je me confiai à un prêtre de la montagne qui s'engageait à me conduire au port le plus voisin moyennant vingt louis d'or. Je ne parlerai point ici des persécutions sans nombre qu'il me fallut essuyer pendant la route, et dont je ne pouvais me tirer que par un sacrifice pécuniaire, des temps d'arrêt occasionnés par les paysans de la contrée réunis dans certains villages pour voir ces deux cavaliers qui franchissaient l'espace à bride abattue, et dont je ne pouvais apaiser la curiosité qu'en leur jetant quelques écus. Je conserve toujours le souvenir des persécutions dont j'ai été l'objet pendant cette course

dans la montagne, et c'est certainement à l'ecclésiastique qui me servait de guide que je dois d'avoir échappé au péril qui me menaçait si j'avais fait cette route à travers les Alpes, seul et sans un protecteur.

Ce n'était pas tout d'avoir un guide assuré; le plus difficile était de sortir du duché de Parme sans encombre et d'entrer en Toscane ; car il fallait compter sur les postes-frontières établis à chaque embranchement du chemin. Mon guide n'était un inconnu ni aux portes de Parme ni à la frontière des deux duchés. Je m'affublai en paysan, et nous nous mîmes en route à onze heures du soir, avant la fermeture des portes de Parme ; il était convenu que j'étais le parent de l'ecclésiastique qui me reconduisait dans un village de la montagne. A cinq heures du matin, nous étions en pleine forêt. Le 13 février, nous avions atteint les confins du duché de Parme, pour entrer dans le territoire de Toscane, et le 15, après trois jours de fatigues excessives, nous étions au port de la Spezzia. Là, mon guide me quitta ; je lui comptai la récompense promise. Peu après, je m'embarquai dans une felouque, pour l'île d'Elbe, où j'arrivai le 18 février, aussi léger d'argent que satisfait de me voir hors de danger.

Le lendemain, je vis le colonel Mallet, auquel je racontai la méprise de la police de Parme, qui m'avait fait l'honneur de me prendre pour lui.

« — Tu arrives bien à point, me dit-il en riant : nous embarquons dans la nuit du 24 au 25 pour la côte de France, sur ces bâtiments qui sont en rade. Quand tu verras le général comte Bertrand, tu sauras de lui de quoi il s'agit. »

En effet, le 20, comme je me présentais chez ce dernier pour lui rendre compte de ma mission dans le duché de Parme, je fus mis au courant de tous les mouvements qui se préparaient, tant dans les camps de la vieille garde qu'à Porto-Ferrajo et en mer. Et le 22, le général Bertrand, venant me voir, me dit en m'abordant : « L'empereur est satisfait du zèle que vous avez apporté dans l'accomplissement de votre mission de confiance : voici de sa part deux cents napoléons que je vous remets, à titre d'indemnité de voyage. Sa Majesté entend que vous fassiez partie de notre expédition sur les côtes de France dans les rangs de son état-major particulier. »

## II. — Le retour de l'île d'Elbe.

*(26 février-20 mars.)*

Napoléon vivait à Porto-Ferrajo sur la foi des traités. Mais dans un Congrès tenu à Vienne, il avait été question de le transporter hors d'Europe. L'empereur, qui avait des émissaires partout, ne tarda pas à le savoir. Comment ?... je n'en sais rien; mais du jour où les puissances ne devaient plus observer vis-à-vis de lui la teneur du traité de Fontainebleau, l'empereur n'avait plus aucun ménagement à garder, et sa décision fut bientôt prise.

Il fit venir à Porto-Ferrajo les trois cents Corses, Piémontais ou Toscans cantonnés dans l'intérieur de l'île, ainsi que les lanciers polonais, dont les chevaux furent laissés dans les pâturages de Pianosa, ce déplacement n'était pas motivé et le transport eût été difficile ; il réunit les huit cents hommes de la vieille garde mis à sa disposition par Drouot. Aucun de ces hommes ne connaissait l'entreprise projetée, et le secret fut même si bien gardé, que ce n'est que le 23 février que l'empereur prévint les navires qui étaient en rade de se tenir prêts à appareiller, pour un embarquement ultérieur. Mais pour aller où ? nul ne le savait. Et, chose prodigieuse ! onze cents hommes vont mettre à la voile sur de frêles esquifs à peine armés, le brick l'*Inconstant*, de 26 canons, la goélette la *Caroline*, la felouque l'*Étoile*, l'aviso la *Mouche*, et trois autres bateaux frétés à Rio ; en tout sept bâtiments, — pour essayer de reconquérir un empire de trente millions d'habitants. Et cette poignée d'hommes réussira là où, dans toute autre circonstance, il eût fallu une grande et puissante armée.

J'étais monté avec l'empereur Napoléon, son état-major, sa suite et six cents hommes de troupe sur l'*Inconstant*, portant le pavillon blanc parsemé d'abeilles d'or. Le reste fut réparti sur la *Caroline* et les cinq autres bâtiments composant la flottille. On appareilla dans la nuit du 24 au 25 février ; le lendemain, vers neuf heures du matin, on passait au milieu de la flotte anglaise, qui héla un de nos bâtiments, ne se doutant guère, en ce moment-là, que l'empereur Napoléon était sur l'un d'eux.

On continua de naviguer.

Un instant après, nous nous trouvions bord à bord avec le brick de guerre français le *Zéphire*, commandé par le lieutenant de vaisseau Andrieux, avec lequel nos officiers de marine s'entretinrent.

Andrieux prit son porte-voix, salua le capitaine Taillade, qui commandait l'*Inconstant*, et la conversation s'engagea :

« — Ou allez-vous? demanda le premier.

« — A Gênes, répond Taillade; et vous?

« — A Livourne.

« — Et comment se porte l'empereur? demanda encore l'officier de la marine royale.

« — Parfaitement.

« — Tant mieux! » dit Andrieux, et par trois fois il cria, en se séparant de nous : « Bon voyage!... » Puis il poursuivit sa route.

C'était le moment de faire un premier effort. Le capitaine Taillade proposa à l'empereur d'aborder le *Zéphire*, de l'enlever et de s'emparer de son équipage.

« — Cette idée est absurde ! s'écria l'empereur se

retournant vers ses officiers. A quoi bon compliquer mon projet de cet incident? De quelle utilité pourrait m'être le succès? A quoi ne m'exposerait pas la plus légère avanie? Dans notre position, il faut marcher vite et dédaigner les conflits inutiles. »

Le 1er mars, nous arrivions devant la baie de Cannes; le débarquement s'y exécuta avec de grandes précautions et un ensemble admirable vers cinq heures de l'après-midi, sur la plage du golfe Jouan. Nous eûmes tout d'abord un léger échec dans cette première entreprise. Le général Cambronne, qui commandait l'avant-garde, composée de deux cents grenadiers, avait envoyé une vingtaine de ses vieux grognards, avec le capitaine Lamouret, pour sommer la place d'Antibes de se rendre. Le colonel Cuneo d'Ornano laissa entrer ces derniers, puis fit lever tout à coup les ponts-levis derrière eux, les fit ainsi prisonniers, et refusa de capituler. Ce contretemps était fâcheux, car quel parti prendre? Parmi les officiers, les uns voulaient qu'on marchât aussitôt sur Antibes, pour donner l'assaut et prévenir par ce coup hardi le mauvais effet que pourrait produire la résistance de cette place; d'autres, — parmi ceux-ci l'empereur, — disaient qu'il valait mieux abandonner ces vingt hommes et passer outre, que d'exposer aux chances d'un assaut, toujours très meurtrier, le peu de braves que nous avions. Tout bien considéré, qu'était la possession de la ville d'Antibes, en comparaison de la conquête de la France?... N'y avait-il pas à craindre que le temps perdu à préparer et à donner l'assaut fût suffisant pour donner l'éveil et créer des embarras sur la route que nous devions prendre? Les heures étaient précieuses; il fallait marcher plus vite que le télégraphe aérien : c'était le seul moyen de remédier au contretemps qui se présentait.

« — Il est ridicule, dit un officier de la garde, assez haut pour être entendu de l'empereur, d'abandonner nos grenadiers aux caprices et au bon vouloir du commandant de la forteresse d'Antibes.

« — Capitaine, répliqua Napoléon avec brusquerie, vous jugez mal la situation : si au lieu de vingt grenadiers la moitié restait en route, si la totalité même y était engagée, je marcherais seul, et je n'en continuerais pas moins à aller de l'avant du côté de Paris. »

Ces paroles firent taire tout le monde, et on abandonna Antibes.

Sur ces entrefaites, la nuit était venue. Au bivouac des Oliviers, où nous campions, on ne tarda pas à lui amener, des avant-postes, un postillon en belle livrée. Par un hasard singulier, cet homme avait fait partie autrefois de la maison impériale, puis de celle de l'impératrice Joséphine; pour le moment il était au service du prince de Monaco, qui lui-même avait été écuyer de Joséphine. Questionné par l'empereur, ce postillon fit connaître qu'il arrivait de Paris, qu'il garantissait à l'empereur un accueil des plus favorables; que tout le long de sa route, jusqu'à Avignon, il n'avait entendu que des regrets de ne plus avoir Napoléon comme chef suprême; que son nom était dans toutes les bouches, ajoutant : « Ma livrée, Sire, était souvent regardée d'un mauvais œil par les populations, et, une fois la Provence traversée, Votre Majesté trouvera tous les habitants massés sur son passage, prêts à se réunir à elle. »

Ce témoignage, qui était celui d'un homme du peuple, ne pouvait qu'être très agréable à l'empereur.

Le prince de Monaco, arrêté par une patrouille de la garde, fut aussi amené devant Napoléon, qui ne crut pas devoir le questionner sur la politique, devant les témoins qui entouraient son bivouac, ne se souciant pas d'être exposé à entendre des détails qui pourraient faire une mauvaise impression à ses officiers, et par suite laisser des doutes dans l'esprit des troupes. Sa conversation avec le prince ne roula que sur les dames qui fréquentaient la cour des Tuileries lorsqu'il était au pouvoir; il s'informa de toutes avec beaucoup de gaîté.

C'est le 2 mars, au lever de la lune, vers deux heures du matin, que l'empereur fit lever le bivouac du golfe Jouan pour marcher sur Grenoble. Une fois là, Napoléon comptait y trouver une route dont il avait ordonné le tracé autrefois, elle n'était même pas commencée. Il fallut dès lors se résoudre à suivre des sentiers difficiles, couverts de neige; c'est ce qui nous fit laisser à Grasse, où nous arrivions vers neuf heures du matin, la voiture de l'empereur d'abord, puis deux pièces de canon qui nous suivaient. Ce sont précisément ces deux pièces que les bulletins officiels du gouvernement de Louis XVIII appelaient avec emphase *une capture*.

La municipalité de Grasse passait pour être royaliste et très dévouée aux Bourbons. L'arrivée de l'empereur fut si prompte et si inopinée qu'il n'y avait pas à hésiter. Tous les membres dont elle se composait firent leur soumission. Napoléon traversa la ville, fit arrêter ses troupes sur une hauteur, un peu au delà de l'enceinte, fit former les faisceaux, et déjeuna. Entouré bientôt par une population compacte accourue de toutes parts, l'empereur traversa cette multitude, comme il l'eût fait à son cercle, au château des Tuileries: c'était la même attitude, le même respect, les mêmes demandes que s'il n'avait jamais quitté la France. L'un se plaignait à lui de ne pas avoir reçu sa pension; l'autre demandait qu'on augmentât la sienne, par suite de blessures qui le rendaient absolument impropre à un service manuel; celui-ci demandait sa croix de la Légion d'honneur

qui avait été retenue dans les bureaux de la guerre ; celui-là, un avancement mérité. Finalement, l'empereur reçut là une foule de pétitions jetées à la hâte sur le papier, et qu'on lui présentait comme s'il arrivait de la capitale, faisant une tournée dans les départements.

L'empereur arrivait donc en France comme l'éclair : « La victoire, nous disait-il, devant être dans la rapidité de notre marche, la France est pour moi dans Grenoble. Il y a cent lieues : eh bien ! moi et mes vieux grognards, nous les ferons en cinq jours, et dans quels chemins et par quel temps !... » Il y entrait, en effet, quand le comte d'Artois, averti par le télégraphe, quittait seulement les Tuileries.

Voici exactement, noté jour par jour, l'itinéraire de Napoléon :

Le 2 mars, entrée à Grasse ; couché à Sernon, ayant fait vingt lieues dans cette première journée ; le 3, couché à Barrême ; le 4, dîné à Digne, couché à Malijay ; le 5, couché à Gap ; le 6, couché à Corps ; le 7, couché à Grenoble, séjour ; le 9, couché à Bourgoin ; le 10, couché à Lyon, où l'on séjourna trois jours ; le 13, couché à Mâcon ; le 14, couché à Chalon ; le 15, couché à Autun ; le 16, couché à Avallon ; le 17, couché Auxerre, séjour : c'est là que le prince de la Moskowa rejoignit l'empereur ; le 20, arrivée à Fontainebleau à quatre heures du matin ; entrée au château des Tuileries à neuf heures du soir.

*
* *

L'empereur Napoléon s'était regardé comme tellement sûr de la disposition des esprits et des choses, que le succès, pensait-il, ne devait nullement tenir aux troupes dont il disposait : un piquet de gendarmerie lui suffisait pour marcher, comme il le disait lui-même, « au pas de charge, et pour que l'aigle impériale vole de clocher en clocher jusqu'au sommet de Notre-Dame ».

Ce ne fut que le 6 mars, à Vizille, distant de cinq à six lieues de Grenoble, et à notre cinquième jour de route, que nous fîmes la rencontre du premier bataillon du 5e de ligne, chargé de nous barrer le chemin.

L'officier qui le commandait, le chef de bataillon Roger, refusa de parlementer. L'empereur n'hésita pas, s'avança seul de sa personne. Une centaine de ses vieilles moustaches commandées par Cambronne marchaient derrière lui, mais leur arme renversée. La vue de Napoléon, son attitude, sa petite capote grise si connue dans l'armée, firent une telle impression sur les soldats que tous restèrent immobiles. L'empereur alla droit à un vétéran dont le bras était orné de plusieurs chevrons, et, le tirant par ses moustaches : « Je te connais, toi, tu étais à Austerlitz. Aurais-tu le cœur, lui dit-il en le regardant fixement, de tirer sur ton empereur ?... » Le soldat, les yeux mouillés de larmes, mettant aussitôt la baguette dans le canon de son fusil pour montrer qu'il n'était pas chargé, répondit simplement : « Tenez, mon empereur, regardez si j'aurais pu vous faire beaucoup de mal ; tous les autres sont dans le même état. » Aussitôt les cris de *Vive l'empereur !* partent de tous les côtés à la fois. L'empereur fait immédiatement faire demi-tour à droite à ce bataillon, dont les soldats se joignent à ses grenadiers. Un peu plus loin, le brave colonel Labédoyère se réunit à Napoléon, à la tête du 7e de ligne qu'il commandait. C'est l'avant-garde de la garnison de Grenoble : il la harangue, se met à sa tête et continue sa marche sur la forteresse. Dans une vallée dont le nom m'échappe, un spectacle tout à la fois grandiose et touchant se présente à nos yeux. Les populations rurales de la contrée, le maire en tête et chapeau bas, femmes, enfants, vieillards, sont rangées sur le passage de l'empereur et de sa petite cohorte, nous saluant de leurs acclamations enthousiastes. — Tout à coup, du sein de cette foule toujours grossissante, sort un grenadier de la vieille garde qui manquait à l'appel depuis Grasse ; il tient par la main un vieillard de quatre-vingt-dix ans : c'est son père qu'il est allé chercher au loin dans la montagne, pour le présenter à Napoléon. Les yeux se mouillent ; les vivats retentissent.

Il est onze heures du soir lorsque nous arrivons sous les murs de Grenoble, ayant fait quatre-vingt-six lieues en six jours, dans un pays de montagnes très difficiles : c'est la marche la plus prodigieuse dont l'histoire ait fait mention jusqu'à présent. La promptitude de cette marche déjouait tous les calculs, de sorte que l'autorité militaire n'eut même pas le temps de rassembler les troupes pour les opposer à Napoléon. Cependant le chef de bataillon Burgade, qui commande à Grenoble, ferme les portes et refuse de les ouvrir. Les troupes sont rangées derrière les remparts, les canonniers à côté de leurs pièces ; aucun soldat ne fait usage de ses armes. On se souhaite la bienvenue par-dessus les parapets ; on échange des poignées de main à travers les créneaux et les guichets des portes. C'est une révolution toute pacifique qui s'opère sans trouble apparent. Jusqu'à un certain point, les soldats ne manquaient ni de discipline ni d'obéissance à leurs chefs : il leur suffisait d'opposer la force d'inertie pour faire comprendre que leurs vœux se tournaient en faveur d'une restauration de l'empire. Napoléon fit enfoncer les portes malgré la mise en batterie de dix pièces d'artillerie de rempart chargées à mitraille ; et, pour compléter la bizarrerie, le colonel qui commandait les troupes déclara que, puisque ses soldats s'étaient prononcés pour l'empereur, lui et ses officiers se joignaient à eux pour l'assurer de leur dévouement, et Napoléon les conserva.

Il n'est certes pas de bataille où l'empereur ait couru un plus grand danger qu'en entrant dans la ville de Grenoble. Les soldats de la garnison, en l'apercevant, se ruèrent sur lui avec des gestes de fureur et de rage ; c'était du délire, de la joie. Lui et son cheval furent pour ainsi dire enlevés et portés en triomphe jusqu'à son hôtel, où les chefs de la municipalité vinrent, peu après, lui offrir les clefs de la forteresse.

Une fois maître de Grenoble, Napoléon devenait une véritable puissance ; il eût pu nourrir la guerre, si les circonstances l'eussent obligé à la faire.

Parti de Grenoble, le 9 mars, à la tête de 8 000 hommes de troupes de ligne et de trente pièces de canon, il arrive à Lyon le 10, à neuf heures du soir. Le comte de Fargues, maire de la ville, lui en offre les clefs. Le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Tarente s'en étaient sauvés le matin.

Pendant son séjour à Lyon, Napoléon voit défiler chaque jour, sous les fenêtres de son hôtel, une vingtaine de mille hommes l'acclamant comme un souverain qui n'a jamais quitté ses sujets : il signe des décrets, expédie des ordres, passe des revues. Tous les corps, toutes les administrations, toutes les classes de la société viennent lui rendre hommage et faire acte de dévouement. La garde nationale à cheval composée de royalistes fut seule mal reçue : « Messieurs, leur dit-il d'un ton ironique, je vous remercie de votre visite ; votre conduite envers le comte d'Artois, de qui vous tenez tout, en dit assez pour me faire comprendre ce que vous feriez à mon égard, si la fortune m'abandonnait. Je ne vous soumettrai pas à cette épreuve. »

En effet, le comte d'Artois, en quittant Lyon, n'avait trouvé qu'un seul d'entre eux pour l'accompagner jusqu'à Paris : c'est M. de Colomb, riche passementier de Lyon. Napoléon, qui aimait tout ce qui était noble et généreux, l'en récompensa, en le nommant chevalier de la Légion d'honneur. Car pour ce volontaire le devoir était là et non dans une soumission arrachée par la crainte.

A peine sorti de Lyon, l'empereur fit écrire par le général Bertrand au maréchal Ney qu'il savait à Lons-le-Saulnier, le priant de venir le rejoindre le plus tôt possible, avec les troupes de son corps d'armée. Au milieu de la confusion, ce maréchal est frappé des proclamations de Napoléon, des adresses du Dauphiné, de la défection des garnisons de Grenoble et de Lyon, de l'élan spontané des provinces voisines et des populations environnantes ; Ney, en un mot, vrai enfant de la Révolution, se livre au torrent et lance son fameux ordre du jour que les Bourbons lui ont tant reproché, et que voici :

« Officiers, sous-officiers et soldats !

« La cause des Bourbons est à jamais perdue ! La dynastie légitime que la nation française a adoptée, celle de Napoléon, va remonter sur le trône. Les Bourbons ont voulu avilir notre gloire militaire ; ils se sont trompés ; cette gloire est le fruit de trop nobles travaux, pour que nous puissions jamais en perdre le souci. »

A ce moment, l'enthousiasme des troupes devient indescriptible et empêche le maréchal de poursuivre. Quand le calme s'est rétabli il reprend d'une voix ferme :

« Soldats, les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant leurs droits ; la liberté triomphe enfin. Que désormais la cause de Napoléon soit la nôtre et celle de tous les Français ! Que tous les braves que j'ai l'honneur de commander se pénètrent de cette grande vérité ! »

A ces mots, les cocardes blanches et les fleurs de lys volent en l'air.

« Soldats, continue le maréchal, je vous ai souvent conduits à la victoire ; maintenant, je veux vous conduire à cette phalange que l'empereur Napoléon conduit à Paris, et là notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés. Vive l'Empereur ! »

Toutefois, se rappelant les souvenirs de Fontainebleau, Ney écrit à Napoléon que tout ce qu'il vient de faire est surtout en vue de la patrie, et que, sentant bien avoir perdu sa confiance, il allait se retirer dans ses foyers. L'empereur lui fit répondre qu'il le recevrait comme le lendemain de la bataille de la Moskowa.

Ney se présenta donc à Napoléon, dans la journée du 17, à Auxerre.

« — Embrassez-moi d'abord, mon cher maréchal, dit l'empereur en allant au-devant du maréchal ; — je vous ai toujours honoré et estimé, comme le brave des braves.

« — Sire, répondit Ney profondément touché, Votre Majesté sait qu'elle pourra toujours compter sur moi quand il s'agira de la patrie. Si j'ai perdu sa confiance, qu'elle me donne une place parmi ses grenadiers. »

Comment oublier un si grand courage et tant d'héroïsme passé ?... Tout fut oublié et Ney reprit le commandement dans l'armée que Napoléon conduisait à Paris.

Le trajet de Lyon à Paris se fit pour ainsi dire en poste. Nulle part il n'y eut opposition, lutte ou combat armé ; ce n'était qu'un simple changement de décoration théâtrale. Les avant-gardes ne se composaient que des troupes portées en avant sur notre route et auxquelles on envoyait des courriers. On entrait donc dans Paris, avec les troupes mêmes qui en étaient sorties pour nous combattre. Un régiment d'infanterie, posté à Montereau, franchit spontanément le pont, court sur Melun, en chasse les gardes du corps, et c'est ce qui décide Louis XVIII à quitter Paris.

L'empereur nous disait souvent que, s'il l'avait voulu, il aurait traîné après lui, jusqu'à Paris, plus de deux millions de paysans; ce qui donne à penser qu'il n'y avait de véritable conspirateur à cette époque que l'opinion.

Le lendemain de l'arrivée de Napoléon aux Tuileries, un de ses anciens généraux s'étant approché de lui, pour lui dire que sa marche triomphale sur Paris était un prodige qui allait effacer tous les autres.

« — Vous vous trompez, général, dit l'Empereur sans hésiter; je n'ai d'autre mérite dans cette circonstance que d'avoir bien jugé les choses et su lire dans le cœur des Français. Excepté le colonel Labédoyère qui est venu au-devant de moi d'enthousiasme et de cœur, presque tous les autres généraux se sont montrés hésitants et ne suivirent que l'impulsion de leurs soldats. »

De tout ce qui précède, il faut conclure que si les Bourbons ont eu à se plaindre de la défection complète des soldats et du peuple, ils n'avaient pas le droit de reprocher aux chefs de l'armée leur manque de dévouement et de fidélité à la cause royaliste. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr a couru les plus grands dangers, en essayant de contenir ses troupes. Le maréchal Soult, tout dévoué aux Bourbons, ne reprit du service qu'après le Champ de Mai. Le maréchal Macdonald ne reparut plus. Le maréchal Victor, duc de Bellune, suivit Louis XVIII à Gand. Ney n'avait obéi qu'à contre-cœur, et Masséna, consulté plus tard, disait qu'il aurait marché contre Napoléon s'il s'était dirigé sur Marseille, où il commandait.

Napoléon, fidèle à son grand principe, n'agissait sur les masses que par les masses. Au moment de son débarquement sur la plage de Jouan, il avait été sollicité plusieurs fois de traiter avec quelques-uns des chefs de notre armée; à tous il fit cette belle réponse : « Je suis resté dans le cœur des masses ; peu m'importent les chefs, et si je ne comptais que sur ceux-ci, à quoi me serviraient-ils contre le torrent de cette même masse si elle m'était contraire!... »

Voici un fait dont j'ai été le témoin oculaire, et dont j'affirme la parfaite authenticité.

Le 20 mars 1815, jour de l'entrée de Napoléon à Paris, cent cinquante officiers en demi-solde quittent Saint-Denis le matin, traînant avec eux quatre pièces de canon; quelques généraux recrutés en route marchent à leur tête. Arrivés au château des Tuileries ils convoquent les chefs d'administration, et tous, d'un commun accord, conviennent d'agir au nom et par ordre de l'empereur. C'est ainsi que Paris fut gouverné ce jour-là à l'amiable par le souffle de l'opinion nationale et l'élan des affections privées. Aucun des grands partisans de Napoléon, aucun de ses anciens ministres ne signent d'ordres, ne prennent la moindre responsabilité dans les grands événements qui se préparent. Si ce n'était le rôle de quelques simples particuliers qui, sans autorisation et de leur propre mouvement, prennent la direction des différents services, les feuilles publiques n'eussent peut-être pas pu annoncer le changement de régime. Ce n'est pas autrement que le conseiller d'État La Valette prit possession de la direction générale des postes. Paris, ce jour-là, vécut sans police, sans autorité; la capitale de la France ne fut cependant jamais plus tranquille.

L'empereur entrait aux Tuileries à neuf heures du soir, suivi d'une centaine de chevaux, absolument comme s'il arrivait de l'un de ses palais. A peine avait-il mis pied à terre, qu'il manqua d'être étouffé par un groupe d'officiers et de citoyens qui se l'arrachaient pour toucher quelque chose de ses vêtements et le transportèrent à bras dans un des salons du premier étage.

Il y trouva son dîner prêt et se mit à table, quand arrivait de Vincennes l'officier qu'on y avait envoyé le matin pour sommer le commandant du château de se rendre. Il rapportait la capitulation de ce dernier qui n'y avait mis d'autres conditions qu'un sauf-conduit pour lui et sa famille. Une heure après, un drapeau tricolore, trouvé par hasard dans le pavillon de Marsan, flottait sur le dôme central des Tuileries.

Le lendemain arrivait la petite armée de l'île d'Elbe. Elle avait fait deux cent quarante lieues en vingt jours.

## ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS.

### Biörnstierne Biörnson.

Au tournant d'un rocher à pic et surplombant la route, une villa. Carrée, lourde, sans grâce à l'extérieur, cachée au fond d'un parc, entourée d'un jardin, elle ressemble à tous les gaard norvégiens. Mais quand on a franchi le vestibule à colonnade, tout de suite, à mille détails, apparaît la délicatesse artistique. Une antichambre élevée sur marches s'ouvre dans une grande salle dont les boiseries blanches alternent, le long des murs, avec des ornements sculptés. Peu de luxe, mais du confort, et cette intimité pénétrante qui dit les douceurs de la famille et les sérénités d'une vie calme. Des tapis à terre; aux murs, quelques toiles de Dahl et de Munthe, paysages de neige ou de soleil, fjords endormis, rivages écumants, — et quelques-unes de ces belles tapisseries multicolores, que fabriquent les femmes au long des veillées d'hiver, et qui sont devenues, m'a-t-on dit, introuvables. Et des meubles, des tapis, des tableaux, des tentures, de toute cette demeure

lointaine et solitaire, monte comme un parfum de poésie heureuse.

Tout à coup un homme apparaît, en veston de drap, accueillant. Une tête puissante, aux larges méplats, que domine et couronne une courte chevelure; de grands yeux étincelants, une bouche rasée, à la fois austère et brutale, aux longues lèvres, aux commissures amères et lasses; — le tout sur un corps immense, musclé, râblé, trapu, solide, un corps de montagnard trempé dans la froidure et les tempêtes. En somme, une physionomie éclatante et lumineuse, inoubliable, de mystique et de lutteur, pétrie de passion vivante et d'énergie superbe, — une physionomie de Lamartine démocratique et paysan.

La ferme, c'est Œlstadt; le fermier, Biörnson.

I

Biörnstjerne Martinius Biörnson naquit le 8 décembre 1832 à Kvikné, dans le Dovrefjeld, au fond d'un ravin perdu au milieu des âpres montagnes, dans un champ de boue liquide couvert de glace dix mois par an. Pays de sauvages, si rebelles et si féroces, que son père, le pasteur, prêchait avec un pistolet sous sa robe et que plus d'une fois, en rentrant à la cure, il la trouva pillée. Il finit par dompter, par évangéliser cette peuplade, car c'était un vaillant lutteur, un apôtre ardent et de plus un colosse qui n'avait peur de rien. On l'en récompensa en l'envoyant dans le Romsdal, autre pays, coin de Sicile poétique et joyeuse, baigné de clarté, ruisselant de cascades sonores, de clairs torrents qui courent vers des lacs de dentelle, semé de villas blanches enfouies dans les verdures, et dont on dit communément « qu'il est au reste de la Norvège ce que le soleil est aux étoiles ».

Le garçon poussa sur cette terre heureuse, tout à la fois ardente et froide, en plein roc, au bord d'un torrent; il y prit ciel et terre, sève et parfum, fier et tout droit comme un sapin. Son être physique, son être moral, jaillirent spontanément de ce sol tourmenté par des révolutions séculaires, y jetèrent des racines profondes. L'ampleur de la force, l'énergie intellectuelle, l'âpreté batailleuse, il les dut à son père, mais aussi à la contemplation première de cette nature farouche et puissante qui refusa de se soumettre à l'harmonie des lois universelles; il tenait de sa mère une sensibilité émue qu'affina et rendit gracieuse le charme flottant, l'insaisissable beauté qui, discrètement, voilait les formes des choses épanouies sous ses yeux. Il ouvrit ses sens vierges aux frissons infinis qui passaient dans le vent, dans les forêts, sur les monts; son cœur aux désirs sensuels qu'éveillaient les multiples aspects de la fécondité inépuisable; son esprit aux rêves. Car, bien que taciturne et quelque peu barbare encore, il connaissait déjà l'école et ces amitiés enfantines, plantes timides qui fleurissent dans la virginité sentimentale; il connaissait les récits des vieillards conteurs et les douces chansons des filles, et les légendes dorées qui couraient les vallées. Tout de suite, sur les ailes de l'imagination, il s'envola dans la poésie. — Et quand, à dix-sept ans, il quitte le Romsdal pour s'en aller étudier dans le sud, à Kristiania, c'est un grand et rude montagnard, résistant, comme taillé dans le roc et trempé dans l'eau glacée des torrents; difficile à manier et à conduire, riche de sève et de virilité, mais cachant sous ces apparences farouches une âme ardente et inquiète, impétueuse et mélancolique, avide d'action, débordante de lyrisme. En elle s'unissaient déjà, profondément, avec une exquise harmonie, l'orgueil de la force et l'émotion poétique.

Tous ces germes fleurirent au printemps de la vingtième année, à Kristiania. A peine arrivé dans la capitale, il s'y était lié d'intimité avec Ibsen, avec Vinje, avec Lie, avec toute cette jeunesse bouillonnante d'ardeur et de sang généreux qui allait révolutionner la littérature et la morale de la Norvège. Le trop-plein d'énergie qui s'amassait en ces natures fougueuses, elles le dépensaient en travaux fiévreux, meurtriers pour tous autres que ces rudes gars du Nord, en saoûleries magnifiques. D'âpres discussions maintenaient en haleine leur humeur de bataille; d'interminables controverses, comme seuls en peuvent soutenir ces esprits concentrés et comme enfermés en eux-mêmes par la tristesse des choses extérieures, occupaient leurs loisirs. Et des maîtres, alors dans tout l'éclat du talent, en pleine polémique, Welhaven, Wergheland, excitaient leur jeune enthousiasme.

Le fils du pasteur, timide, aveugle encore, tout plein de cette belle santé robuste qu'il avait puisée dans la terre, au milieu des paysans; porté par sa nature heureuse et son enfantin optimisme vers la joie de vivre, se sentit attiré tout d'abord par le puritanisme bon enfant, prédicant et moral, indulgent et joyeux du pasteur danois Gründtwig, le panscandinaviste résolu qui venait de fonder une secte, presque une religion nouvelle, avec laquelle les gouvernements des trois pays étaient obligés déjà de compter. Il était de ceux qui reçurent, en 1850, la délégation des étudiants de Copenhague venus à Kristiania pour conclure l'alliance intellectuelle et morale entre tous les Scandinaves; il fut emporté comme eux, comme tous les hommes de sa génération, dans le grand mouvement qui soulevait alors tous les peuples d'Europe vers la constitution des nationalités, affermies sur une identité de races, d'aspirations et de génie. Ces idées simples et grandioses convenaient à la simplicité, à la grandeur de son esprit original,

ignorant encore et mal éduqué; il n'allait être, sans doute, qu'un merveilleux instrument entre les mains de chefs puissants et compromettre tous ses dons dans une œuvre banale dont l'initiative n'était pas la sienne. Il se reprit vite, heureusement. De Gründtwig il passa à Wergheland, qui fut le véritable maître de sa jeunesse, comme Kjerkegaard de son âge mûr. Ces deux philosophes ont véritablement pétri la riche matière de sa pensée; à travers les modifications, les transformations qu'apportèrent nécessairement les années et les maîtres nouveaux, Biörnson est resté leur disciple vibrant, celui dont on peut dire qu'ils ont ouvert son âme et façonné son cerveau.

*
* *

A Kristiania, donc, de 1849 à 1860, il est Norvégien de corps et d'esprit, de désirs, de paroles et d'idées. C'est le temps de ses premières idylles rustiques, de ses poésies populaires, le moment aussi de sa lutte entamée pour conserver dans leur intégrité la langue, l'art fruste et mal venu pourtant, les légendes, les traditions, les mœurs, toutes les originalités de sa patrie. Le prétexte de la bataille fut un personnel mécompte. Un soir, au sortir d'une représentation au théâtre de Kristiania, avec cette belle ardeur de jeunesse que tous ont connue mais qui, chez lui, dura toujours et dure encore, il improvise une comédie qu'il porte au directeur et qu'on refuse. Ce directeur, Borgaard, était Danois. Comprenez la colère et les récriminations d'un bon Norvégien! Ce petit paysan piétiste veut réformer la capitale et chasser l'étranger; il attaque tout le monde, sans pitié ni merci, et c'est simplement lui qu'on chasse. Il en profite pour voir du pays, va d'Upsal à Stockolm, et de Stockolm à Kopenhague. Dans cette ville, il reste le temps d'écrire sa première nouvelle villageoise, *Synneuve Solbakken* et un drame héroïque, puisé au riche trésor des légendes nationales : *Entre les Batailles*. Leur fortune fut diverse: celle de la nouvelle, heureuse, foudroyante, d'un retentissement immense, même à Kristiania; — celle du drame, éphémère, décourageante. Mais comme la mère patrie avait désarmé devant la jeune gloire de son enfant prodigue, il revient à Bergen, où il succède à son camarade Ibsen dans la direction du théâtre. Il n'y reste que deux ans, de 1857 à 1859, car la bicoque est infâme et la pluie incessante; il aime trop la joie de vivre pour s'ensevelir dans la brume et l'éternel ennui. Mais il n'y a pas perdu son temps; il en revient avec, dans chaque main, un chef-d'œuvre : *Hulda la Boiteuse*, Médée scandinave, dont la tragique passion se déroule en trois actes pleins de cris de colère, d'armes entre-choquées, et de sang, et de flammes; — et *Arne*, la première et la meilleure de ses idylles réalistes, un roman comparable aux plus exquis de George Elliot, nuancé, discret, mélancolique, délicieux de simplicité. Il rapportait aussi, dans les profondeurs de sa pensée, les impressions, les théories qu'il avait recueillies dans sa courte carrière directoriale, — riches matériaux d'un roman futur : *la Fille de la pêcheuse*.

Le voilà de retour à Kristiania; son égoïsme de patriote, le sentiment de son « moi » lyrique, atteignent alors leur paroxysme. L'échec de son ami Ibsen, dont le drame les *Guerriers de Helgeland*, d'abord reçu, avait été refusé plus tard par Borgaard, ralluma toutes ses colères : de nouveau il se jette furieusement dans la mêlée. Il fonde la *Feuille du soir*, sorte de *Lanterne* dont il fut le Rochefort, préludant par d'injurieuses polémiques à sa carrière de journaliste. Borgaard, comme on pense, y était fort malmené, et Wilhelm Wiehe, le premier sujet de la troupe danoise, et Tideman, le professeur à l'école de Dusseldorf, qui défendait la vieille peinture monotone et grisâtre contre la jeune et fraîche peinture impressionniste qu'enseignait Dahl, qui venait de mourir. Du reste, Biörnson n'était pas seul. La *Feuille du soir* devint rapidement un des organes les plus écoutés du parti séparatiste, de l'opposition démocratique et nationale, Ibsen, Lie, Botten Hansen, Vinje, toute la jeune pléiade intransigeante y vint combattre le bon combat. Et c'est dans un café de la Tolboldgade, l'Orsaskafe, que se fonda, le 4 décembre 1859, cette fameuse *Société Norvégienne* qui fut comme la première et vigoureuse affirmation de la vitalité du peuple nouveau. Le mouvement aboutit; l'opposition triompha aux élections générales de 1860; Borgaard et les siens quittèrent la capitale; Ibsen, dans une crise de misanthropie, s'exila dans le Sud. La *Société Norvégienne*, désormais sans but, se disloqua bien vite; la *Feuille du soir*, devenue journal officiel et gouvernemental, changea d'orientation. Et Biörnson, abandonné par ses compagnons d'armes, resté seul contre tous, dut quitter encore une fois sa patrie (1860).

Il retourne à Copenhague, s'enferme dans la solitude; il en sort pour jeter à la face de ses ingrats concitoyens ses délicieux *Smaastykker* (Petits Poèmes), et, gratifié d'une bourse de voyage dont l'a honoré le parti national intransigeant, traverse l'Allemagne, le nord de l'Italie et s'arrête à Rome. Ce fut un éblouissement. Son âme, prisonnière dans l'étroite prison de son patriotisme et de son intolérance politique et religieuse, s'ouvrit aux souffles puissants de la vie des peuples et du monde entier; elle s'épanouit dans des fleurs de lyrisme et de poésie, non plus délicates et faciles, mièvres et fugitives, mais somptueuses et magnifiques, enivrantes de parfum. Au grand soleil de l'Italie son être tout entier, comme pour Ibsen, comme pour Lie, comme pour Grieg et Sinding, jaillit en floraisons superbes. La

grandiose trilogie, romantique et épique, du roi *Sigurd Slembe* est datée des bords du Tibre. Surchargé de longueurs, de hors-d'œuvre, d'interminables digressions, mais héroïque d'allure et de fougueuse éloquence, ce noble drame qui ressemble, par toutes ses qualités et tous ses défauts, à ceux de Victor Hugo, est impossible à la scène, mais saisissant à la lecture. Le succès en fut immense : on comprit en Norvège que les plaintes du vieux chef, regrettant, même à Catane, au bord des flots bleus, au milieu des belles filles brunes, sa brumeuse patrie, et les mers orageuses, et les blondes vierges des torrents, toute sa jeunesse adorée, c'était Biornson lui-même implorant son pardon. On le rappela, on le dota richement, et on lui donna la direction du théâtre de la capitale (1863).

Sauf le séjour qu'il fit en France de 1882 à 1885, et pour son agrément personnel, il ne devait plus quitter la Scandinavie.

## II

Il avait rapporté d'Italie des impressions ineffaçables, et c'est vraiment alors que commença sa nouvelle existence, si différente de la première, si passionnante et si active. Au milieu des occupations qui l'assaillent, il prend le temps de réfléchir plus qu'il n'avait jamais réfléchi ; il se fait dans tout son être à la fois artistique et moral une transformation profonde, sourde et lente, mais sûre, analogue à celle qui, depuis des siècles, fait émerger peu à peu de la mer Baltique la presqu'île Norvégienne ; son voyage dans le Sud l'a changé, a troublé sa quiétude, démoli ses croyances, sapé ses certitudes, tout ce dont, jusqu'à ce jour, il avait vécu. Il approfondit Wergheland, lit avec passion Kjerkegaard. Il écrit, il est vrai, et toujours dans sa première manière, le *Roi Sverre* et *Marie Stuart*, cette noble tragédie qui, quoi qu'en dise Brandes, n'est pas ennuyeuse ni surchargée de psychologie, ses *Poèmes et Légendes*, la *Marche nuptiale*. Il semble qu'il recommence sa vie littéraire, avec plus de méthode et de maîtrise de soi, moins de charme spontané. Mais voici qu'en pleine gloire, au moment même où, heureux, célèbre, enfin accepté par les uns et les autres et s'imposant à tous, lu par les artistes, les paysans et les pêcheurs des côtes, sorte de Victor Hugo tranquille, inviolable et respecté, il écrit le premier de ses romans révolutionnaires, *la Fille de la pêcheuse*, où il exprime, sans trop s'en rendre compte encore, les théories et les idées qu'il développera plus tard avec une fougue irrésistible et qu'il s'écrie, comme son héros *Arnjlot Gelline*, avec je ne sais quel accent dramatique et désespéré où passent et frémissent les douloureuses incertitudes qui bouleversent cette âme si loyale et si forte : « Oui, vers la mer laissez-moi partir ! Oh ! laissez-moi voguer et mourir en voguant ! On m'ensevelira dans un linceul humide, et ce sera enfin sur mon être le silence, que rien ne trouble, tandis que la vague jamais lasse roulera mon corps vers les rivages inconnus où, durant les nuits magnifiques, la lune écaille d'argent la surface des flots ! » — C'est qu'il avait, comme il l'écrivait lui-même à Brandes, « des yeux qui voulaient voir, des oreilles qui voulaient entendre » ; — jusqu'à ce moment il n'avait été qu'un Norvégien ; c'est alors qu'il devient un homme.

La guerre de France éclate, qui meurtrit notre patrie, mais émotionna profondément l'Europe entière. Lui, l'ancien Gründtwigien, dont l'horizon humain était si mesquin, si étroit, si égoïste, il sent monter en lui la marée toute-puissante de sentiments de fraternité qu'il ne connaissait pas. Il ouvre spontanément des souscriptions pour nos blessés ; il veut susciter une pacifique intervention des trois pays du Nord ; il veut châtier l'outrage que fait la force brutale à la morale sacrée qui vient de lui être révélée. Il réussit peu (1), mais ce fut pour lui l'explosion soudaine de toutes les aspirations qu'il avait étouffées. On était au plus fort de cette renaissance littéraire et philosophique qui rénovait le Danemark et s'étendait jusqu'à la Norvège. Il arriva soudain que Strauss, et Feuerbach, et Moleschott, et Hartmann, tous les Allemands contemporains, que Stuart Mill, que Spencer et tous les artistes anglais de Shelley à Swinburne, et tous les artistes français de Balzac à Baudelaire, furent révélés à ce génial ignorant qui n'en avait probablement jamais entendu parler. Il avait peu lu, comme Ibsen, et sa nature, plus ardente mais moins réfléchie et clairvoyante que celle de son glorieux rival, ne trouvait pas au fond d'elle-même de quoi suppléer à ces lectures. Il prit tout, accepta tout ; à quarante ans, avec une simplicité, une énergie admirables, il refit son éducation. « Étant connues les circonstances de ma jeunesse, écrivait-il encore à Brandes, je devais devenir la proie de Gründtwig. Et, dans ce monde, rien ne me corrompit, bien que je ne me laisse conduire que trop facilement. Mais du jour où je *vis*, j'abandonnai ces croyances. Mon plus mortel ennemi peut cacher la vérité dans ses mains, je reste obstiné et idiot. Mais que j'aperçoive cette vérité, même par hasard, alors elle m'attire et je ne saurais lui résister. Dites-moi, est-ce qu'une telle nature n'est pas facile à comprendre, surtout pour des Norvégiens ? Je suis Norvégien, sans doute, mais je suis homme, et, dans ces derniers temps, j'ai presque envie de signer « Un homme ». Car ma tâche, c'est de me raconter aux autres, et il me paraît que ces mots : « Un

1 C'est alors qu'il reçut la croix de la Légion d'honneur.

homme » suscitent immédiatement, surtout dans ce pays, dans ces années, une foule d'idées nouvelles. »

*
* *

Son histoire morale est, depuis lors, celle de Jean Rosmer, d'un Rosmer actif et vigoureux, délivré des doutes et des incertitudes qui, chez le mystique amant de Rebecca West, tuent la volonté. Car toujours, à ses yeux, l'action fut le complément du rêve, la fleur de la pensée ; il avait le génie de l'apostolat et la stérile analyse lui répugnait comme une sorte d'avortement intellectuel. Il rencontra sur son chemin plus d'un recteur Kroll, des haines sans nombre, des haines furieuses qui ne reculèrent devant rien, que n'arrêta pas même le mystère inviolable de sa vie privée, de sa famille ; qui jetèrent la boue sur son nom. Il resta debout, sans faiblesses ni compromissions lâches, noble champion de ce qu'il crut être la vérité. Depuis vingt ans il est sur la brèche, au premier rang, recevant et rendant les coups, n'ayant rien cédé, n'ayant rien perdu de ses illusions, de son juvénile enthousiasme, ardent et ferme comme au premier jour. Il a traversé bien des intérêts, détruit bien des traditions, amoncelé les ruines, mais sans qu'on puisse dire qu'il a travaillé pour lui-même, s'est fait de ces ruines un piédestal. Son cœur, au contraire, est un foyer qui rayonne à l'infini sur sa patrie, ranime plus d'une vigueur hésitante ou épuisée, réchauffe plus d'une intelligence engourdie dans la froide prison luthérienne. Car, amené par ses lectures et ses réflexions à une sorte de positivisme idéaliste, il tient compte, et résolument, des données que nous fournit la science sur la nature et l'enchaînement des phénomènes ; mais il se garde bien, pourtant, de nier, à l'exemple de Littré, de Taine, ou même de Renan dans ses jours de hardiesses, le monde inconnu dont les flots mystérieux viennent battre nos rivages et qui côtoie le nôtre sans que nous y puissions pénétrer. Il se borne à accentuer le dualisme que le positivisme absorbait dans la science, que le christianisme absorbait dans la foi ; il pose le problème douloureux, la tragique alternative entre les pôles de laquelle oscille éternellement, errante et meurtrie, l'âme. Mais, pas plus qu'il ne sacrifie le relatif à l'absolu, il ne sacrifie pas l'absolu au relatif. La religion de sa jeunesse lui semble insuffisante ; elle repose sur un postulat, sur une vue conventionnelle, plus idéale que réelle, de la nature humaine ; elle aboutit à l'enfer, elle est un pessimisme idéaliste et, conséquemment, ne peut convenir qu'à certaines sensibilités. Son âme, à lui, n'en veut plus, parce que son âme a soif de liberté responsable et clairvoyante, tandis que le luthéranisme, toute religion née du Christ, se résume en un mot, la prédestination. Il embrasse notre vie d'un regard trop sincère pour ne pas constater qu'elle est toute remplie d'inconnu, que ni l'observation ni l'expérience, aucun moyen d'investigation, ne peuvent déterminer. Les deux mondes sont éternellement pénétrés l'un par l'autre, mêlés l'un à l'autre, le mystère à la clarté, la science à la croyance, la vie au néant, les baisers des amants aux soupirs des morts. Et c'est en constatant, dans chacun de nos actes, à chaque minute de notre existence, cette union effarante et si profonde du connaissable à l'inconnaissable, de l'éphémère à l'éternel, la poussée effroyable de l'Inconscient, dont nous ne sommes que des manifestations chétives, que nous entrerons *sur le chemin de Dieu*, que nous pourrons arriver un jour à contempler l'auguste face de la vérité radieuse, ou, du moins, un des aspects de cette vérité multiple, car elle est aussi variée que les phénomènes qui nous la font pressentir. Et comme nous sommes éternellement condamnés à l'ignorance, il nous faut user les uns à l'égard des autres de tolérance et de douceur. Bonté, indulgence, voilà les derniers mots du monde. Comment ces idées de libéralisme et de bonté sont par lui mises en œuvre, comment il en comprend l'application à la vie individuelle et à la vie sociale, c'est ce qu'il démontre et ce qu'on peut voir dans ses derniers romans et dans ses drames philosophiques : *Les Drapeaux flottent dans la ville*, — *Une Faillite* (1873) ; — *Un rédacteur* (1876) ; — *Le nouveau Système* (1879) ; — *Le Gant* (1880) ; — *Leonarda* (1883) ; — *Au delà des forces* (1886).

Ainsi il fait craquer tous les vieux cadres où jusqu'alors s'étaient enfermé son esprit et l'esprit norvégien. Venu à Paris en 1882, il en revient en 1887, aussi inconnu qu'en arrivant ; mais il a respiré un air pur d'indépendance politique et d'équité sociale qu'il veut faire souffler en Norvège. Il en revient, en un mot, plus résolument révolutionnaire qu'il n'était parti. Il achète Œlstadt et s'y fixe, et, retranché dans cette forteresse, il lance sur ses ennemis, les piétistes intransigeants, les conservateurs aveugles, tous les intolérants, une pluie de brochures, d'articles de journaux, et n'en sort que pour les attaquer dans des conférences audacieuses, admirables d'éloquence, de fougue et de logique, qui effraient l'adversaire et font taire la contradiction. Orateur magnifique, polémiste subtil, il consent à combattre, mais sans jamais quitter son artistique armure et toujours comme général. Depuis dix ans il joue le rôle que joua Lamartine en 1848, et, comme son génial devancier, à qui, par tant de points, il ressemble, ce qu'il veut, ce qu'il demande dans ses discours, dans ses articles, dans ses plus célèbres brochures : *La Lutte constitutionnelle en Norvège*, (1881) ; *La Crainte du grand nombre ; La Souveraineté du peuple* (1882),

c'est l'abaissement de la démocratie piétiste et fragmentaire, égoïste et fanatique, au profit de la démocratie unitaire et libérale, la fusion de tous les éléments autonomes de la Norvège dans une unité vigoureuse, en une nation qui, prenant alors conscience de sa force, pourra rompre les liens séculaires qui la gênent et l'entravent, vivre de sa vie, et, d'un pied hardi, marcher librement vers l'accomplissement de ses destinées. La communauté de religion, la foi étroite, ne suffisent plus pour affermir et consolider nos sociétés modernes : il faut la communauté d'intérêts, d'aspirations et de langage. La science a révolutionné le monde contemporain, et malheur au peuple qui, piétinant sur place, n'ose pas ou ne veut pas la suivre vers l'avenir! En avant! Guidés par quelques hommes d'élite, par les aristocrates non pas de la richesse, mais de la moralité et de l'intelligence loyale, les peuples, plus sages, plus clairvoyants, mûris par la douloureuse expérience des siècles, désabusés par la chute successive des traditions, des idées sur qui s'appuyaient leurs aînés, s'en iront, la main dans la main, vers la fraternité souveraine, vers le bonheur tant désiré. Noble et beau rêve d'un philosophe naïf et doux! suprême élan d'un grand cœur ému, qui n'est pas seulement le cœur sonore de sa patrie, mais encore de notre humanité contemporaine!

MAURICE BIGEON.

## VOYAGE DE CANDIDE AVEC PANGLOSS

### AU VRAI ELDORADO

CE QUI LEUR ADVINT EN CE PAYS ET CE QU'ILS Y FIRENT

Il n'y avait pas quinze jours que Candide avait résolu de cultiver son jardin qu'il était fatigué de manger des cédrats confits et des pistaches, peut-être aussi de voir le vilain visage de Cunégonde. Il exprima à Pangloss le doute où il était d'avoir touché réellement Eldorado. « Eh quoi! dit Pangloss, n'y prîtes-vous point cinquante moutons chargés d'or, de pierreries et de diamants? Vous ne m'entendez pas, reprit Candide, je me demande si je n'eusse point trouvé ailleurs, par exemple, un sequin qui eût valu dix fois la charge de mes cinquante moutons et qui eût tenu dans mon gousset, par quoi j'eusse évité les nombreuses pertes que je fis dans les marais, dans les déserts et par le moyen d'un négociant hollandais. En ce cas, opina Pangloss, il faut aller au vrai Eldorado. Et ils y allèrent.

Ils avaient tout juste posé le pied dans le pays, que des gens se mirent à pleurer à leur aspect, parce qu'ils avaient mauvaise mine, ayant beaucoup voyagé. Voilà qui marque un bon naturel! s'exclama Pangloss, en s'avançant, la main tendue, vers les habitants d'Eldorado. Voyez, dit-il, en retournant vers Candide sa main toute mouillée de larmes, ces gens ont le cœur sur ma main. Mais, dit Candide, nous avons, nous autres, l'estomac sur les talons, et on ne vous a rien donné. Néanmoins, le pays me plaît, dit Pangloss, car je ne vis personne témoigner tant de compassion quand je fus desservi par la fortune, ce qui m'arriva quelquefois.

Comme ils commençaient de philosopher, on leur mit dans la main des gazettes. Ils s'étonnèrent du bon marché de la pensée à Eldorado. Eh! fit Candide, c'est là sans doute la nourriture de ce pays merveilleux, et nous n'avons pas remercié la personne charitable... Ils couraient s'acquitter de cette politesse; mais, ayant dérangé un loqueteux qui extirpait un superbe chronomètre du gousset d'un gentilhomme, ils reçurent un coup de pied violent. J'aurai plaisir, dit Candide, à aller voir pendre ce misérable. Qu'est-ce à dire? fit le gentilhomme, et comment traitez-vous ce pauvre homme qui paisiblement s'en va, ayant achevé son travail? Eh quoi! Monsieur, dit Candide, votre chronomètre!... Taisez-vous donc! se hâta de lui souffler Pangloss qui avait l'esprit philosophique et avait déjà lu une partie de la gazette, apprenez donc, mon cher Candide, les mœurs de ce pays avant de vous courroucer de la sorte. » Candide ouvrait de grands yeux en parcourant la gazette, tandis que la foule pleurait d'attendrissement en s'écartant devant le loqueteux paré du chronomètre, à cause de la grande misère qu'il avait dû souffrir. Quelques lieutenants de la maréchaussée s'essuyaient l'œil du revers de la main.

Candide avait absorbé plus des trois quarts de la gazette et ne se sentait pas la faim moins opiniâtre. Pangloss, au contraire, ne pensait plus du tout à cela; tenant d'une main la gazette qu'il brandissait comme un drapeau, il attira Candide sur son cœur et l'embrassa à plusieurs reprises et convulsivement. Candide s'essuyait le visage et n'était pas encore revenu de ces façons, qu'il vit que Pangloss embrassait aussi tout le monde, et en était mouillé et le mouillait, les larmes ne tarissant pas à Eldorado. On s'abordait en commentant la mésaventure d'un petit toutou qui avait été écrasé par un vilain riche qui avait le front de faire passer son carrosse au milieu de la chaussée où justement se trouvait le chien; ou bien un âne avait été battu, en province; ou un assassin condamné par quelque cour arriérée. Il fallait que de tels forfaits prissent fin. Et on venait précisément d'adjoindre des femmes à tous ceux qui détenaient une partie quelconque de la force publique. Il y en aurait près de chaque magistrat, près de chaque capitaine dans le commandement de la

compagnie, près de tout préposé au bon ordre de la voirie et jusque dans le conseil du roi, de manière que l'on évitât les violences, prêtât aux infamies une oreille indulgente et réprimât les tentatives de virilité. Oh! oh! pensait Candide, me voici bien éloigné des Bulgares chez qui je passai trente-six fois par les baguettes et qui tout de même étaient de fiers gaillards. Quelle grande nation doit être celle-ci, puisque tout y va beaucoup mieux, y allant tout juste à rebours? Cependant, j'ai soupé ailleurs avec six monarques et je n'ai pas une noisette à me mettre ici sous la dent.

Il allait appeler Pangloss, mais il l'aperçut parmi beaucoup de personnes fort occupées pour le moment à débarrasser un régiment de milice de ses armes et bagages incommodants. Et, s'en étant chargées, elles les portaient en rythmant le pas aux côtés de ces pauvres fantassins. Elles leur tenaient aussi des discours. Nous laissons, dit quelqu'un, à côté de Candide, nos citoyens les plus éloquents approcher de ces militaires pour leur rappeler chaque matin qu'il est plus doux d'aller à la promenade, la canne à la main, qu'à la manœuvre, le mousquet sur l'épaule. Mais, dit Candide, que ne supprimez-vous cette pauvre milice? Il est vrai, Monsieur, mais, telle quelle, nous avons accoutumé de l'aimer et d'être émus à son passage; elle nous est fort à cœur et elle est en outre une inépuisable matière à alimenter nos feuilles de contes humoristiques et compatissants..... Je n'entends pas tous vos termes, dit Candide, le compatissant est-il donc un genre littéraire? Monsieur, vous sortez de chez les Hurons, ou venez tout droit de Monomotapa, pour ignorer que notre littérature est compatissante. On en a fini avec les errements de nos pères. Figurez-vous qu'ils guerroyaient, domptaient des peuples, gagnaient des provinces, qu'ils édifiaient des monuments et d'imposants ouvrages dont vous pourrez voir encore quelques débris que nous laissons debout malgré qu'ils aient coûté beaucoup de sueur populaire... vous souriez, Monsieur? Votre langue, dit Candide, me cause seulement de la surprise... Je songe à M. de Voltaire... Soit, reprit le citoyen d'Eldorado, mais sachez que si, du temps de M. de Voltaire, on était fort en bel esprit et soucieux de beau langage, c'est en bonté qu'aujourd'hui l'on excelle. Nous sommes bons, Monsieur, nous ne voulons plus rien être que bons; nous ne ferons que de bonnes œuvres; nos livres sont de pitié, nos journaux d'amour, nos réunions de charité et nos familles sont en train de se constituer sur des bases qui sont d'abnégation et dont nous attendons les effets les meilleurs. Tenez, de ces trois bambins qui sont élevés chez les jésuites et entrent manger un baba chez le pâtissier, en compagnie de cette belle dame, deux sont les fils d'un pauvre homme qui, faute d'éducation, étrangla ses père et mère; et toutes ces petites filles qu'une gouvernante mène à la pension étaient à un infortuné qui fit sauter la diligence où se trouvait la famille qui, aussitôt rétablie sur pieds, les adopta. Il est dommage, dit Candide, que Pangloss s'en soit allé en portant le fourniment d'un militaire, car c'est un grand philosophe, et il apprécierait votre pays avec plus de discernement que moi qui ai l'estomac creux. A ces mots, le citoyen d'Eldorado fut secoué d'un violent sanglot, regarda Candide en pitié, et s'en fut, s'épongeant avec son mouchoir.

Candide avisa un groupe qui discutait avec toutes les apparences de la gravité autour d'un homme pour qui l'on semblait avoir les plus grands égards. S'étant approché, il reconnut que cet homme était Pangloss. Il venait de tordre le cou à un évêque. Et le groupe était de personnes de qualité qui interprétaient son acte au point de vue philosophique. Candide admira que les gazettes que l'on distribuait abondaient déjà en détails sur les mobiles du crime et sur l'évolution idéologique de l'auteur. De tous côtés venaient des hommes en livrée apporter à Pangloss des cartes armoriées avec invitation à souper. Emmenez-moi! implora Candide. A quel titre? fit Pangloss. Quel est cet intrus? firent les personnes de qualité qui prenaient le point de vue philosophique, en écartant du talon le quémandeur. Ah! bien! s'écria Candide. Et comme un carrosse était à sa portée fortement garni de dorures et de laquais, il transperça d'outre en outre, à l'aide d'un long poignard, le seigneur qui s'y faisait voiturer. C'était un ministre du roi. Tout le monde quitta Pangloss et vint entourer Candide. On lui prêta les motifs les plus ingénieux du monde, et Candide, qui ne les eût point inventés, en fut fier. Il était campé le poing sur la hanche et narguait d'un peu haut Pangloss qui n'avait tué qu'un évêque. Cependant, ayant été priés l'un et l'autre dans un grand nombre de maisons, il arriva qu'ils se trouvèrent, le soir, à la même table. Pangloss y fut fêté comme un habile dialecticien et on honora en Candide un intuitif génial.

Je voudrais bien, dit Candide, en se retirant au bras de Pangloss, que Martin fût ici; je crois que son pessimisme serait ébranlé. Tout ceci n'est que billevesées, dit Pangloss, et il y a mieux à faire à Eldorado. Ils recommencèrent de philosopher, et d'autant plus que le souper et les vins leur avaient échauffé la cervelle et qu'ils avaient vu un grand nombre de dames beaucoup mieux que Cunégonde et même qu'autrefois la petite Paquette, la femme de chambre de madame de Thunder-ten-Tronckh. Ce faisant, Pangloss entra dans une boutique et acheta trois forts sacs de poudre; il en fit acheter le double par Candide et recommença

en un autre endroit; et, quand il eut vingt sacs de poudre, dit à Candide : Nous ferons sauter demain les seigneurs qui nous traitèrent ce soir et qui seront réunis en États-Généraux. Et ils le firent. Je pense, soupira Pangloss en voyant brimbaler, dans les airs, de notables portions du clergé et un véritable abatis de noblesse où se mêlait du tiers-état, je pense que voilà un coup qui sera commenté. Ne pensez-vous pas aussi, hasarda Candide, être une seconde fois pendu?

Il fut fait tellement de bruit autour de cette affaire que le roi lui-même prononça : Voilà deux personnes fort intéressantes, et voulut voir Pangloss et Candide et les entendre développer leurs idées humanitaires. Ce fut une séance mémorable, et aucune illustration n'y manqua. Il n'y eut pas jusqu'à l'évêque et au ministre du roi, les premières victimes de Pangloss et de Candide, qui n'étaient point tout à fait mortes, qui ne tinssent à soutenir l'intérêt particulier qu'ils avaient pris à la belle attitude de ces messieurs durant qu'ils étaient par eux poignardés ou avaient le cou tordu. Ils déclarèrent qu'ils les avaient aussitôt couchés sur leur testament. Ces paroles eurent l'assentiment général, et les applaudissements redoublèrent quand Pangloss et Candide firent signe qu'ils acceptaient. Mais ceci ne fut rien au prix de l'empressement des familles de ceux qui avaient péri dans la salle des États-Généraux. Des courriers arrivaient de tous les points d'Eldorado, apportant, qui des dons en argent, qui des offres d'alliance pour les personnes et les familles de MM. Pangloss et Candide. Le mal, soupira Candide à l'oreille de Pangloss, est que vous n'ayez point de famille et que je sois marié à Cunégonde qui est si laide. Hélas! sanglotait Pangloss; et il s'apprêtait à subtiliser. Mais il entendit qu'il y avait 4928 prétendants à la main de sa fille, de qui l'on demandait le petit nom. Il n'est que trop vrai, réfléchit Pangloss, que je n'ai pas plus de fille que je n'ai de cheveux sur le sinciput, et c'est bien regrettable; mais il m'en naît une peut-être... Et, à tout hasard, il dit un nom et celui qui lui vint fut Cunégonde. Mais c'est ma femme, quoique fort endommagée, objecta timidement Candide, outre que votre procédé a l'apparence malhonnête... Laissez donc aller les choses, dit Pangloss, elles vont le mieux du monde. Les 4928 prétendants en venaient aux mains. Le roi dit : Je l'épouse; car justement il cherchait femme. Mais il y eut le double de demandes pour la sœur de Candide, parce qu'il avait le visage agréable. Hélas! allait avouer Candide. Pangloss le coupa : Dites donc, je vous prie, le nom de Paquette : c'est une personne fort bien tournée et qui a l'usage du monde. On plaça ainsi frère Giroflée quoiqu'il fût théatin et puis Turc, et Cacambo et la vieille qui eut un tabouret à la cour quoiqu'elle ne fût capable de l'occuper qu'à moitié.

Pangloss rêvait de professer la philosophie. On lui permit de grouper ceux qui partageaient la doctrine qu'il avait manifestée à Eldorado par des actes retentissants. C'étaient quelques douzaines de portefaix, des repris de justice et des voleurs de grands chemins, trois grandes âmes, un duc et pair, une femmelette et quelques petits-maîtres. Pangloss ne perdit point de temps. On n'avait pas encore retrouvé l'auguste famille qui avait peut-être changé d'habitation à Constantinople, par la force des choses, que le grand philosophe avait déjà constitué avec ses disciples et les privilèges du roi, la société du *Péril d'Eldorado*. La presse y fit l'accueil le plus empressé. Les actions furent lancées à toute volée par le royaume, et il n'y eut point de capitaliste qui ne se fît scrupule d'en posséder un bon nombre. Les plus intelligents des écrivains tiraient un grand parti pour leurs chroniques de ce danger grandissant, dont ils simulaient chaque matin par de jolis tours d'esprit et la meilleure apparence de bonne foi, avoir découvert les progrès; et ils poussaient l'humour jusqu'à sourire et tendre les bras à ce curieux monstre, à cet enfant gâté qu'Eldorado chauffait et qui mangeait Eldorado chaque jour. De même que l'on faisait autrefois pour les projets de nobles édifices, on publiait les plans et devis des nouvelles machines et substructions dévastatrices, en sorte que chacun pût savoir d'avance sur quel pied sauter. L'exercice de la bonté étant devenu l'unique sport, beaucoup de citoyens des plus considérables s'employaient à encourager les travailleurs, et l'on ne parlait plus à table et dans les salons que de leur noble ardeur et de leurs efforts touchants. Enfin il ne restait plus un pouce de la terre d'Eldorado qui ne fût amplement garni de poudre jusqu'à trois pieds en profondeur, lorsqu'on annonça l'arrivée des Bulgares.

Quoi! dit Candide, ce peuple de mœurs grossières et de naturel impitoyable vient ici porter la guerre! Mais nous allons être bien gênés pour recevoir comme il faut Cunégonde et Paquette qui ne peuvent tarder d'être ici, et je cours informer le roi de ce désagrément. Rien ne pouvait être plus fâcheux que ce parti. Il fut bousculé et personne ne le reconnut. Je suis Candide, s'écriait-il, c'est moi qui ai miné Eldorado! Mort aux Bulgares! Eldorado en avant! lui répondait-on, durant que l'on remettait à la milice ses armes quoique incommodes, et qu'on y enrôlait bon gré malgré Candide. Qu'est ceci? fit Candide apercevant que l'on faisait passer Pangloss par les baguettes pour avoir discuté au coin de la rue sur la vertu du sentiment national; en vérité ce peuple a plus de souplesse en ses mouvements que ce grand homme en sa philosophie. Voilà d'un coup Eldorado tout pareil aux Bulgares et il est aussi probable qu'il les va mettre dehors qu'il l'est que l'on s'est joué de nous. Hélas!

criait Pangloss, l'échine fort molestée sous les baguettes, nous n'avions plus qu'à mettre le feu aux poudres!

Presque aussitôt Eldorado sauta par le fait d'un boulet qui provint des Bulgares et s'alla ficher incontinent dans ces poudres. Pangloss et Candide étaient aussi haut dans les airs qu'ils y avaient fait aller les membres des États-Généraux : Je regrette, dit Candide, qui conservait sa présence d'esprit, que Martin ne soit pas ici, car j'aurais aimé entendre son opinion sur ce pays d'Eldorado qui tout de même valait mieux que ces Bulgares qui le vont habiter à présent, comme je le vois d'ici. Il vous donna, dit Pangloss, un grand exemple de bonté, qui vaut bien le sequin qui eût valu à lui seul plus que les cinquante moutons chargés d'or, de pierreries et de diamants. Ah! fit Candide, retournerons-nous cultiver notre jardin? C'est s'y prendre un peu tard, eut encore la force de gémir Pangloss. Eh! dit Candide, vous prononcez justement le mot qu'avaient tout à l'heure ces messieurs d'Eldorado qui viennent de choir empalés au moyen de la flèche de l'église métropolitaine. C'est donc qu'ils ont compris, acheva Pangloss, et toutes choses vont pour le mieux. »

René Boylesve.

## EXCUSES A RENAN

« ... Il ne faut pas dépasser de trop haut le niveau commun des esprits. »
(Challemel-Lacour. *Discours de réception à l'Académie Française.*)

Pardonnez-moi, Maître : autrefois, dans ces mêmes colonnes, j'ai osé critiquer votre œuvre.

Oui, je lui reprochais alors... Mais qu'importe ce que je lui reprochais? En ce temps-là, vous étiez encore des nôtres. Vous nous apparaissiez mêlé aux contingences de la vie, et non comme aujourd'hui sous l'espèce de l'éternité : nous étions donc peut-être excusables de nous défendre un peu contre la séduction de votre pensée dont l'harmonie vibrait autour de nous, et de méconnaître notre bonheur d'être de vos contemporains.

Aussi, — pareils à des enfants qui se plaisent à regarder le soleil à travers un verre brûlé dans le malicieux dessein d'y découvrir des taches, — nous cédions aux mauvais désir de décomposer la lumière qui jaillissait de vous et d'épier votre génie pour en surprendre les rares défaillances. Nous nous obstinions à vous imposer nos critères, comme si nous eussions été vos égaux. Et quand vous parliez un langage trop haut, nos propos vous rendaient responsable de la faiblesse de notre entendement.

Ah! quelle était notre erreur!

Nous aurions dû vous admirer, vous admirer sans réserve, aveuglément, absolument. Car enfin, si ceux qui vous comprennent ergotent et discutent, que feront donc ceux qui ne vous comprennent pas?

Nous ne le savions pas alors. Hélas! nous le savons aujourd'hui!

Oui, nous savons qu'ILS NE SENTENT PAS VOTRE PERTE. Le monde privé de vous leur semble tel encore que lorsque vous l'embellissiez de votre noble et chère présence. Ils ne voient pas qu'avec vos yeux, un astre s'est éteint, un astre bienfaisant, source de rayons et de chaleur. Ils n'entendent pas que, depuis que votre voix s'est tue, il n'y a plus d'airs divins qui traversent notre silence.

Nous savons qu'en un jour marqué pour votre apothéose, ils vous ont marchandé votre dose de gloire, calculant leurs efforts pour en amortir l'éclat, et quoiqu'une voix, sans en avoir mission, vous ait défendu.

Nous savons qu'au lieu de s'effacer dans votre sillon, ils se servent pour leurs propres fins de votre œuvre et de votre nom, soupesant les paroles qu'ils vous adressent en se demandant, je pense, si elles ne pourraient pas leur rallier tels de leurs ennemis qui vous haïssent davantage.

Nous savons qu'ils méconnaissent votre souveraine vision du monde pour défendre contre elle je ne sais quelle conception d'une société aplatie et d'un bon Jésus qui ferait un bon maire.

Nous savons cela, et de tout notre amour pour les belles idées exprimées avec noblesse, nous mesurons la distance de ce que vous fûtes à ce qu'ils sont.

Eux, cependant, ne la mesurent guère.

Est-ce qu'un d'eux, qui aurait pu s'honorer en embaumant votre mémoire, ne s'est pas efforcé de la rapetisser jusqu'à ce « niveau commun » qu'il ne faut pas « dépasser de trop haut »?

Il a parlé de vous comme si vous aviez été un simple homme, participant de nos médiocrités, et il a considéré votre œuvre comme un recueil de petites chroniques.

Les compliments qu'il vous a concédés tendaient tous à vous diminuer :

Il vous a loué d'exceller dans l' « art d'amuser » : car pour l'importance d'un faiseur de lois, l'Infini que vous teniez dans vos mains n'aurait été qu'un hochet d'enfant.

Il vous a traité d' « enfant gâté » de l'illustre compagnie où, parmi vos pairs, vous étiez roi par le génie.

Il vous a comparé à Galatée, « qu'on poursuit sans l'atteindre », afin de montrer que vous n'avez pas fait de disciples et que vous n'en ferez pas : comme si tout ce qui pense aujourd'hui ne portait pas votre empreinte.

Il vous a reproché de n'être pas un homme d'action : comme si vous n'aviez pas remué le monde.

Il a insinué que votre raison aurait eu besoin « de porter le lest d'une pensée sérieuse et d'avoir en vue quelque but vraiment humain » : comme si vous n'aviez pas réalisé le type supérieur de l'humanité.

Et il vous a renvoyé à l'école de Descartes, de Voltaire et du sens commun.

Sans doute, Maître, vous l'auriez écouté avec votre habituelle indulgence :

Épris des belles images, vous auriez eu, j'imagine, un doux sourire intérieur en entendant « enfermer dans ces coquilles de noix qu'on appelle un système l'océan toujours en mouvement de la vérité ».

Épris des aphorismes profonds et sentencieux, vous auriez approuvé, admiré peut-être : « L'imagination, Messieurs, a son rôle légitime et même nécessaire dans l'histoire. »

Mais vous comprendrez néanmoins que ceux qui, vous aimant, ont parlé de vous en vous traitant en homme, le regrettent maintenant qu'ils savent bien que vous étiez un demi-dieu.

Vous comprendrez qu'ils éprouvent le besoin de venir vous demander pardon de toute phrase qui fut trop libre, de toute parole qui ne fut pas assez respectueuse.

Et vous saurez que leur âme est triste depuis que vous leur manquez.

ÉDOUARD ROD.

## COURRIER LITTÉRAIRE

M. Henri Rabusson : *Sans entraves.* — M. Léon Daudet : *l'Astre noir.* — M. Henri Houssaye : *1815.*

Dans *Sans entraves*, M. Henri Rabusson, dont on connaît les débuts brillants, puis la persévérance honorable, a voulu faire une étude d'*homme fort*, genre *Camors* ou *Bel-Ami*, et une étude de remords. La première n'est pas mauvaise, quoique inférieure à ses modèles. La seconde est un peu manquée et je dirai pourquoi je l'estime telle.

Ce n'était pas du tout une mauvaise idée de commencer par où finit le *Dominique* de Fromentin, pour continuer par une histoire de forbans. Le désir et la volonté de changer de caractère, de se faire une nouvelle vie, de « recommencer » est très fréquent chez nous tous, surtout quand cette idée nous vient qu'à suivre une première voie nous avons été dupes, et que cette idée se tourne en une obsession lancinante. Dominique a dû avoir plus d'une fois la tentation de quitter *les Trembles*.

Figurons-nous donc Dominique dans son petit castel des Trembles, revenu en apparence de tous les mirages de l'ambition, vivant tranquille entre sa femme indolente et ses enfants pétulants, — et pris tout à coup de cette démangeaison d'échapper à la médiocrité et à l'obscurité. C'est le début de *Sans entraves*.

M. Raiz des Fossés commence par s'évader avec l'institutrice, non pas précisément qu'il l'aime, mais c'est elle qui lui a donné comme le goût de l'irrégularité et de la vie sans entraves, étant elle-même dans une situation irrégulière, et ce phénomène de contagion est bien observé. Et puis il ne tarde pas à s'apercevoir que sa nouvelle compagne elle-même est un lien nouveau, et il le brise : « Tu m'as appris à secouer les jougs. » Et puis la vie à grands coups d'épée, à la moderne, c'est-à-dire la lutte pour la fortune, sans scrupules, sans préjugés et sans hésitation. Raiz des Fossés fait le coup du divorce, le coup du mariage riche, le coup de l'assassinat bien combiné, et enfin les quatre cents coups. Ici le roman devient d'une banalité sans nuage.

Il veut se relever à la fin et se relève en effet ; mais un peu gauchement. L'auteur a prétendu, comme j'ai dit, faire une étude du *remords*, et il n'a fait qu'une étude du *dégoût*. Raiz, après tous ses exploits, et fortune faite, « n'a pas trouvé le bonheur », — il s'ennuie, il s'exaspère même, et finit par se tuer en recommandant par testament à son fils d'être un honnête homme.

Très bien, très bien ! Mais ces sentiments, Raiz aurait pu les éprouver alors même qu'il n'eût pas été un coquin. Il eût pu naître dans les millions, y croître, les multiplier, et découvrir que ça ne fait pas le bonheur. Il se tue donc parce qu'il s'ennuie, comme nous faisons tous, j'entends que nous nous ennuyons, et non pas parce qu'il a délaissé sa femme, abandonné sa maîtresse, tué un gêneur, volé ses actionnaires et encouragé son associé à faire des sottises. Ce qu'il aurait fallu, c'est nous montrer, et, s'il vous plaît, par le menu, la renaissance du sentiment du devoir dans une âme flétrie, comme au commencement on nous montrait à peu près le déclin du sentiment du devoir dans une âme inquiète. Tel aurait pu être l'intérêt de ce roman qui, à la vérité, depuis le milieu environ, depuis la rupture du lien illégitime, en manque un peu.

Il faut du reste, pour quelque temps, mettre au magasin des accessoires ce type de l'homme fort, qui décidément a trop servi. Il ne sert à rien de dire qu'il est vrai, et tiré dans la réalité à quelque dix millions d'exemplaires. En littérature il est épuisé. Il faut ou l'abandonner, ou le marquer de traits si nouveaux, mais si nouveaux... Ça, c'est toujours permis ; mais ça commence à être extrêmement difficile.

*
* *

L'*Astre noir*, de M. Léon Daudet, est une œuvre très considérable. Elle est trop chargée; le jeune et brillant auteur y a voulu faire entrer tout un monde, et même plusieurs, un monde philosophique, un monde historique et un monde poétique. Les conversations didactiques et dissertations en forme de dialogue y tiennent aussi trop de place et ralentissent le mouvement d'un récit du reste très bien composé. Mais le fond est singulièrement attachant, et même puissant.

C'est l'*envers d'un grand homme* que M. Daudet a voulu nous peindre, et particulièrement l'envers d'un grand homme de lettres. C'est l'effroyable égoïsme de l'homme de pensée et de l'homme de gloire qui a fini par ne voir dans le monde qu'une matière de ses imaginations et qu'un objet indéfiniment offert à ses désirs. Malauve, surnommé l'*Astre noir*, parce qu'il a fait luire sur l'univers le soleil sombre du pessimisme, a été tellement enivré de louanges, d'adulations, et, qui pis est, d'imitations, que l'univers lui paraît être à lui par décret providentiel. Que voulez-vous qu'il pense en effet d'un monde qui se modèle sur lui, sinon que ce monde est comme une émanation de lui-même et par conséquent lui appartient?

Malauve a senti, au milieu de cette Europe, qui lui renvoie le nom de Malauve dans un fracas de trompettes sonores, sa personnalité grandir et se gonfler démesurément. Il la déchaîne avec une monstrueuse impudeur. Bourreau de tous les siens et de tous ceux qui l'aiment, il jette à la mort, par le désespoir, sa pauvre amoureuse intellectuelle, Suzanne, son petit-fils, enfant trop précoce, que le malheur qui règne autour de lui grise d'un désespoir farouche; il met le déshonneur, plus affreux que la mort même, dans son propre foyer, en abusant de l'influence que son génie lui donne sur une pauvre détraquée. C'est un fléau formidable et tranquille.

Il y a même un certain excès et une outrance désobligeante dans ce portrait, certainement un peu trop romantique. Mais que de traits aussi qui semblent bien justes et qui font dire : « Ce doit être cela! » Après une terrible journée où se sont accumulés et comme concentrés les effets de tous les crimes de Malauve, le cadavre de son petit-fils tout près de lui, dans la chambre à côté, Suzanne emportée là-bas vers la tombe, nous voyons Malauve — comme d'instinct — se diriger vers son cabinet, s'asseoir à sa table de travail, et écrire, écrire... car c'est le moment, et il ne faut pas laisser se faner la fraîcheur des impressions : « Tout cela, pensait-il, créera de l'émotion, soulèvera des âmes, causera peut-être d'autres suicides... » Et il écrit, avec une joie de production, un élargissement de tout son être, un soulagement infini. Cela fait songer à je ne sais quel néronisme plus cruel encore que celui de l'impérial cabotin; car celui-ci n'est pas nerveux, n'est pas fébrile; il est calme à faire peur.

Et l'on sent que, sauf quelque exagération artistique, il n'y a rien de plus vrai que cette insensibilité peu à peu acquise, que cet anéantissement de la conscience par l'habitude littéraire et par la gloire. Les noms les plus illustres de l'histoire des littératures se présentent successivement à l'esprit en lisant le livre de M. Daudet. Il est bien certain que le génie purement littéraire est un don singulièrement dangereux, qu'il ne peut être innocent que s'il est contre-balancé par une grandeur de cœur égale à lui, et que, naturellement, cette condition est assez rarement réalisée. L'*Astre noir* est fait pour nous consoler de n'avoir pas de génie et pour persuader à ceux qui nous entourent que cela vaut bien mieux ainsi. C'est un livre moral au moins par ce côté; car je ne dissimule pas qu'il y a des scènes qui ne sont pas pour être lues en famille.

La punition de Malauve, — car on s'attend bien qu'il y aura une punition, et ce n'est pas seulement par souci de justice distributive que M. Daudet en a amené une, c'est parce que, tout ayant un retour ici bas, on peut toujours prendre le retour pour une punition; — la punition de Malauve n'est pas mal trouvée. D'abord il vieillit, et voit de jeunes rivaux (l'odieux jeune rival) offusquer sa gloire de la leur; et ce qu'il y a de plus amusant, c'est que son principal jeune rival est un homme de son âge, qui a sournoisement dissimulé jusqu'à ce jour ses travaux littéraires. Ensuite *la vraie gloire* survient : c'est celle d'un conquérant qui met dans sa poche le petit pays où Malauve opère, et Malauve du même coup. Il est très bien, le conquérant, à l'égard de Malauve; il en fait une sorte de grand maître de la littérature avec un traitement fabuleux, à la condition qu'il n'ait plus d'idées. L'autre, qui commence à être à bout, accepte avec reconnaissance; la gloire littéraire va ne plus être qu'un satellite de la gloire militaire et administrative. — Ce roman se lit tout entier avec beaucoup d'intérêt, et quoique inégal encore, avec des parties traînantes et d'autres un peu obscures, il est par endroits une œuvre supérieure. Encore quelques pas, et M. Daudet n'aura plus qu'à se garder contre les terribles suites que traîne après lui le génie littéraire. Après tout, il ne faut trop s'effrayer : il ne les traîne pas toujours.

*
* *

M. Henri Houssaye poursuit, avec persévérance et avec cette ardeur allègre que donne le succès, l'histoire de la chute du premier Empire. On sait avec quelle faveur a été accueilli *1814*, et combien, en effet, ce

récit était vivant, précis, tout renouvelé à des sources inconnues et précieuses. *1815* ne le cède en rien à son aîné et peut-être même a quelque chose de plus animé et passionnant. *1815* aura deux volumes. Celui que nous avons entre les mains nous mène d'avril 1814 au 12 juin, c'est-à-dire du retour des Bourbons au départ de Bonaparte pour Waterloo. C'est donc le congrès de Vienne, l'île d'Elbe, le « vol de l'aigle » du golfe Juan aux Tuileries, la constitution de l'« Empire libéral » et les préparatifs de la dernière campagne impériale qui nous sont rapportés ici d'après des documents nouveaux et un souci de la vérité poussé jusqu'à la passion. Je ne vois pas ce qui manque à M. Henri Houssaye. Il a le flair du document précieux et précis, le don de raconter, l'art de faire revivre les ensembles, la vraie philosophie de l'histoire, c'est-à-dire la juste et fine appréciation des ressorts secrets des événements.

Comme récit je signalerai dans ce volume la marche de Napoléon de Grasse à Grenoble, l'entrevue de Napoléon et Ney à Auxerre, l'arrivée de Napoléon aux Tuileries. Comme réflexion et « méditation historique », les quelques pages intitulées : « Du retour de l'île d'Elbe » où il est si bien montré que la Révolution de 1815 fut une « révolution populaire secondée par l'armée », et tout simplement comme à d'autres époques plus rapprochées de nous un mouvement de colère et de haine contre l'ancien régime. 1815 est un premier 1830. Les preuves tirées de correspondances des préfets sont convaincantes. En 1815, Napoléon a provoqué une insurrection dont il a pris la tête et qu'il a transformée en révolution ; mais l'insurrection a eu lieu ; elle était latente et prête à éclater, n'attendant que l'occasion, quand Napoléon la lui a donnée.

M. Houssaye nous peint aussi dans toute sa vivacité, et dans toute sa crudité, l'état des partis en France à cette terrible époque. Il n'atténue rien, ne dissimule rien ; il « fait revivre les passions qu'on n'a plus », pour parler comme Saint-Marc Girardin qu'il cite. Il s'est bien fait le contemporain de cette époque tourmentée, toute *in tumultu et festinatione*, où l'on s'endormait royaliste et où l'on se réveillait napoléonien (oh ! de très bonne foi) ; où l'on partait pour arrêter l'usurpateur et où l'on tombait dans les bras de l'Empereur ; où enfin une sorte de vertige se répandait et se déchaînait sur les esprits, fouettant les passions, avivant les haines, ajoutant à tous les sentiments violents la violence particulière de l'anxiété et de l'angoisse. 1815 avant Waterloo est un *moment* historique et psychologique du plus haut intérêt. M. Houssaye en est l'historien diligent et le peintre artiste.

ÉMILE FAGUET.

## THÉATRES

GYMNASE : *Famille*, pièce en trois actes, de M. Auguste Germain. — VARIÉTÉS : *l'Héroïque Lecardunois*, comédie en trois actes, de M. Alexandre Bisson.

On se rappelle la *Paix du foyer*, la curieuse comédie de M. Auguste Germain jouée il y a environ deux ans. A travers une conception un peu théâtre-libresque, de très sérieuses qualités apparaissaient : un dialogue vif, net et spirituel, et ce don rare qui, dès l'abord, fait que les personnages sont, comme on dit, « en scène ». La nouvelle pièce de M. Auguste Germain me paraît supérieure à son aînée. Au moins n'y trouve-t-on plus cette outrance un peu voulue qui faisait de l'adultère le remède souverain contre les querelles et même contre les défauts des époux Darcelle. Cette fois la pièce va droit son chemin, sans parti pris ; M. Germain n'a rien entendu révolutionner, ce dont on ne saurait le blâmer. *Famille* est une bonne comédie, contenant des parties excellentes, et sa modernité vient des personnages, des caractères suffisamment dessinés, et du dialogue spirituel, d'un ton très vrai et très juste.

La famille, c'est la famille Dorfeuilles. Elle se compose de six personnes : M. et M^me^ Dorfeuilles, trois fils, Maurice, Lucien et Georges, et une fille, Huguette. M^me^ Dorfeuilles est de nature assez effacée, n'approuvant pas tout ce que fait son mari, mais soumise par habitude, bornant ses devoirs de mère à mener Huguette dans le monde, sans penser le moins du monde à la surveiller. Dorfeuilles, lui, est un homme d'affaires : M. Germain l'a très justement voulu quelconque ; il est à la tête de grosses entreprises, gagne deux cent mille francs par an, travaille beaucoup, et paraît doué d'une honnêteté moyenne, et en quelque sorte professionnelle ; il ne volerait pas un associé, mais il trouverait fort bon que Maurice, par un mariage, fît rentrer dans la caisse les cinq cent mille francs prêtés jadis par M. de Lanjally. Cela, comme vous le voyez, ne dépasse pas les bornes de ce qu'on appelle généralement la prévoyance paternelle. Ajoutez que Dorfeuilles est l'amant de M^lle^ Francisquine, l'étoile de la « Grande-Comédie », que celle-ci donne des leçons de déclamation à Huguette ; et, si vous estimez que Dorfeuilles semble un peu trop à l'aise entre sa maîtresse et sa fille, vous considérerez sans doute que son cas n'est ni exceptionnel, ni en dehors de l'immoralité courante.

Pour le dire en passant, je n'aime guère Francisquine, qui a permis à M. Germain de nous donner un tableau fort piquant du monde où l'on reçoit les actrices ; mais le personnage même ne me paraît pas d'une nouveauté bien frappante. Il faut

louer l'habileté avec laquelle Francisquine, tout en restant « femme du monde », vaque à ses petites affaires personnelles ; mais ce n'est qu'une silhouette, et pas très bien venue. Il faut reconnaître d'ailleurs que, parmi l'interprétation tout à fait supérieure des autres rôles, celui de Francisquine est abominablement massacré. — Maurice Dorfeuilles est l'« homme sérieux » de la famille, il est l'associé de son père, et paraît un travailleur acharné ; sec et égoïste au demeurant, il est jaloux de Lucien, dont il envie sans doute l'existence douce et sans ambition : il est joueur mais (et ici M. Germain l'a marqué d'un trait très juste) le jeu n'est pas pour lui une passion, il n'est qu'un moyen de gagner de l'argent, but suprême de sa vie. Lucien, au contraire, est un « fêtard » ; il travaille aussi, est à la Bourse, où il fait gentiment ses affaires : il gagne de l'argent parce qu'il en faut, mais il le gagne sans avarice, et le dépense sans hypocrisie ; sentant l'hostilité de son père et de Maurice, il s'est peu à peu détaché de la famille, n'ayant gardé de tendresse que pour sa mère et sa sœur : sceptique d'apparence, mais le cœur chaud. Huguette, elle, est une jeune fille moderne, très mal élevée, au courant des scandales, s'étant développée seule et un peu au hasard, capable de folies, mais sauvée par une honnêteté native. Je dois une mention spéciale à Georges, le plus jeune fils, l' « Hercule », comme on l'appelle dans sa famille, le vainqueur de tous les lendits et de tous les records : ce n'est qu'une silhouette, mais tout à fait amusante... Et quand vous saurez qu'une charmante jeune fille, Jane de Lanjally, se trouve placée entre Maurice et Lucien, vous devinerez sans doute qu'elle préférera le second et qu'elle finira par l'épouser. Et vous saurez ainsi l'essentiel sur *Famille ;* mais vous n'aurez qu'une idée très imparfaite, et peut-être même fausse, de la jolie comédie de M. Germain.

Des explications très sommaires qui précèdent, on pourrait conclure que les personnages ne sont pas très différents des types courants de théâtre : que la jeune fille moderne n'est pas tout à fait une inconnue pour nous ; que les deux frères font penser un peu à l'histoire édifiante du bon et du mauvais sujet ; que les qualités de l'un et les défauts de l'autre ont quelque chose d'arbitraire, et, si je puis dire, de « préétabli ». Cette impression serait à tout le moins exagérée. D'abord, il faut, je crois bien, nous résigner à n'avoir plus sur les personnages ces explications longues et complètes qu'on nous donnait jadis ; il y a quarante ans, M. Germain eût consacré un acte à Maurice, un autre à Lucien, et n'eût mis sa pièce en train qu'après nous avoir clairement renseignés sur l'un et sur l'autre. Mais qui se risquerait aujourd'hui à écrire, ou — car les auteurs ont toutes les audaces ! — ou à jouer une comédie en cinq actes ? Trois forment la bonne mesure ; l'auteur doit donc se contenter d'indications très sommaires, qu'il nous est facile d'ailleurs de compléter par nous-mêmes. Pareillement, si les héros de M. Auguste Germain ne sortent guère du train ordinaire de la vie, il faut d'abord l'en féliciter, car les types exceptionnels ne sont guère du domaine du théâtre. Les personnages les meilleurs sont les personnages les plus « généraux » ; il suffit que l'auteur, si l'on peut dire, les « re-pense » à nouveau, et que, s'ils agissent comme tout le monde, ou à peu près, ils aient, pour agir ainsi, des raisons particulières. A cela M. Germain me paraît avoir réussi ; et il faut insister sur ce point d'abord parce qu'en lui réside la « vertu dramatique », et ensuite parce qu'ici M. Germain a fait preuve d'une qualité rare chez ceux qui s'efforcent de sortir des chemins trop battus : la mesure.

Voyez Lucien, par exemple. Sceptique et sentimental, noceur et tenant en réserve un tas de délicates tendresses : généreux, brave, aimant toutes les femmes et gardant toutefois à sa fiancée l'amour le plus pur... Ce personnage-là est connu au théâtre ; c'est l'heureux coquin de toutes les comédies. Cette appellation seule nous renseigne à peu près sur tout ce qu'il fera au courant de la pièce, et vous ne serez pas trop surpris si je vous dis qu'aimant secrètement Jane, et apprenant qu'elle a refusé Maurice, il prend avec abnégation la défense de ce dernier. Mais ce type connu, M. Germain a su le rendre vivant en nous montrant les raisons qui l'ont fait devenir ce qu'il est. Au second acte, il cause avec Jane et « se raconte » à elle. La scène est tout à fait charmante, en elle-même d'abord, encore parce qu'elle vient bien à sa place, et que, par un aimable artifice, elle s'oppose joliment à la scène entre Jane et Maurice, et enfin parce qu'elle nous dévoile sans phrases la marche et le progrès des sentiments de Lucien. Ces sentiments ne sont pas rares Aussi bien ne pourraient-ils l'être ; ils sont vrais, ou vraisemblables tout au moins.

Lucien est, à proprement parler, « un de nous », ni meilleur ni pire, plutôt bon, un peu faible, et d'une suffisante droiture. Devenu homme, il n'eût pas mieux demandé que de continuer la vie « de famille », agrémentée de quelques distractions extérieures ; mais Dorfeuilles avait placé tout son capital de tendresse paternelle sur Maurice. « Les cadets viennent trop tard, dit joliment Lucien : et quand ils viennent, l'affection des parents est déjà prise par les aînés. » Lucien a été froissé dès ses premières tentatives d'effusion : en butte aux reproches et aux railleries de son père et de Maurice, il s'est replié sur lui-même. A-t-il souffert ? Un peu, sans doute. Mais comme il a peu de littérature et pas trace de mélancolie, il s'est consolé, sans trop d'amertume. Seulement, les leçons reçues dans sa famille ont servi à

lui donner l'éveil : il a regardé autour de lui : il a vu qu'en somme les « bons sentiments » étaient le plus souvent ou bafoués ou exploités : et, par prudence acquise aussi bien que par délicatesse naturelle, par amusement aussi, — car, après tout, le spectacle de la vie est assez comique, — il s'est habitué à en rire, sans pessimisme, et sans penser que, selon le mot célèbre, il y eût là de quoi pleurer.

Encore une fois, ces sentiments n'ont rien de rare. Mais comparez l'analyse qui précède à celle que je faisais plus haut. Vous voyez comme le dernier Lucien, le vrai, est plus naturel et plus vivant. C'est là un des agréments de *Famille*. A conter la pièce, on dirait qu'on l'a vue cent fois : on l'écoute, et, sous la généralité des types, on a la surprise de trouver des sentiments très justes et très « sentis ».

Ce que j'ai dit de Lucien, je pourrais le dire d'Huguette, par exemple. L'intrigue où l'a jetée son étourderie, cette lettre à Pedro de Labarra, ténor belge à l'accent espagnol, rien n'eût été plus facile, plus tentant peut-être, que de la pousser à l'extrême. M. Germain a eu le tact de s'arrêter à temps. L'inconséquence d'Huguette n'est vraiment qu'une inconséquence, celle que peut commettre une fille mal élevée mais de nature saine. Et c'est là, pour tout dire, une des choses qui font augurer le mieux de l'avenir dramatique de M. Germain. Il y a dix ans, j'imagine qu'il eût carrément fait d'Huguette la maîtresse de Pedro, vu que c'est le propre des jeunes filles de prendre pour amants tous les ténors qui chantent dans le salon de leur mère. Aujourd'hui, M. Germain s'est aperçu que la vérité était plus simple. Écrirait-il encore maintenant le troisième acte de la *Paix du foyer?* Je crois au moins qu'il ne l'écrirait pas tout à fait de même. Et, s'il est vrai que les premières œuvres d'un écrivain contiennent en germe ses qualités et ses défauts, c'est un joli résultat de voir dès la seconde pièce augmenter les unes et diminuer les autres.

Si j'ai eu à louer certains des personnages et des épisodes de la pièce, il en faut louer également l'allure générale. M. Germain a rendu avec beaucoup de netteté et parfois avec de la force (par exemple, dans l'aventure d'Huguette) le désarroi et l'incohérence où vit plus d'une famille contemporaine : le père tirant à hue, la mère tirant à dia, des intimités suspectes se glissant dans la famille, et les enfants poussant là dedans à la diable, avertis par ce qu'on dit devant eux, s'élevant eux-mêmes, et doués de la plus dangereuse des confiances, celle qu'on doit à une fausse expérience. De ces familles-là, — et je les crois nombreuses sur le pavé de Paris, — M. Germain nous a donné un tableau très net et très vrai. De cela encore, il faut le louer.

Et je veux enfin, après l'avoir loué de ce qu'il a mis dans sa pièce, le louer aussi de ce qu'il n'y a pas mis. Je n'entends pas seulement les violences inutiles et l'outrance de parti pris. J'entends aussi ces inévitables scènes à faire dès le début desquelles une immense lassitude vous saisit. M. Germain les a écrites ; il ne pouvait pas ne pas les écrire ; mais il les a esquivées avec un tact et une grâce dont je lui sais, pour ma part, un gré infini. Je n'ai plus la place de détailler ces scènes : mais je veux au moins en citer deux, celles entre Jane et Lucien au second et au troisième acte. En vérité, cela est charmant, tout à fait charmant.

*Famille* a cette bonne fortune d'être interprétée de façon supérieure, un rôle excepté. M. Maugé est peut-être un peu bouffe pour le personnage de Dorfeuilles ; il n'y est pas mauvais toutefois : non plus que M. Colombey dans celui de Lanjally. M. Numès a donné la plus pittoresque silhouette au ténor Pedro de Labarra : il est bien amusant lorsque, pris de terreur, il oublie son accent espagnol pour le parler belge. M. Torin est un « Hercule » d'une parfaite drôlerie. M. Calmettes a un rôle extrêmement difficile ; il s'en tire avec une mesure et une habileté digne d'éloges. M^me^ Henriot est une agréable M^me^ Dorfeuilles, et M^lle^ Yahne a joué le plus joliment du monde le gentil rôle d'Huguette. — J'ai gardé pour la fin M. Noblet (Lucien) et M^lle^ Darlaud (Jane de Lanjally). Leur succès a été considérable et très mérité. M. Noblet m'a paru jouer cette fois aussi finement et plus simplement que de coutume : il a fait preuve au second acte d'une sincérité d'émotion singulière. Quant à M^lle^ Darlaud, je n'ose dire que ce soit une révélation, ses progrès étaient sensibles depuis quelque temps : mais elle a été simplement délicieuse, aisée et naturelle ; la citation est inévitable :

Elle est charmante ! Elle est charmante ! Elle est charmante !

*L'Héroïque Le Cardunois* est un vaudeville d'une bonne gaîté habilement aménagée. Ce n'est pas le rire fou des *Surprises du divorce* ou de la *Famille Pont-Biquet;* mais c'est plus loin encore de la tristesse navrante des dernières pièces données par M. Bisson en collaboration avec M. Albert Carré. Le succès a été très vif ; il se prolongera sans doute. Une bonne part en revient à l'admirable troupe des Variétés. Oh ! Baron échappé des flammes, Albert Brasseur sortant de l'onde, et surtout, surtout Dupuis en rôdeur de barrière ! Citons Gobin d'une excellente fantaisie dans un rôle de domestique ; Petit, pour sa bonne humeur, M^me^ Mathilde pour sa fougueuse gaîté, M^lle^ Diéterle pour son avenante gentillesse, et M^lle^ Lender pour sa conviction ! Quelle âme elle y met, Dieux éternels !...

JACQUES DU TILLET.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### L'enseignement de la philosophie [1].

UNE CLASSE A SUPPRIMER

Nous étions, à la fin de notre dernier article, comme en gare, au moment où le train du cours s'ébranlait.

Grande vitesse, ce train, archi-express. Quelques jours, que dis-je! quelques heures, et voilà les élèves en pays étranger, en pays de psychologie, un pays où l'on parle un dialecte nouveau, inconnu, où se prononcent des mots étranges, impénétrables et confus : image, sensation, perception, principes premiers, finalité, sensibilité, causalité, monde extérieur, etc.

Alors vous devinez leur trouble, à ces jeunes gens, leur ahurissement devant ce baragouin dans lequel des mots français s'emmêlent à des termes presque exotiques, forment des phrases de sonorité bien parisienne, mais sans sens appréciable, des phrases ondoyeuses, claires mais incompréhensibles. Ah! si seulement le professeur avait alors quelques paroles d'exhortation, quelques paroles de rassurance. Par exemple :

« Mes chers enfants, je vais vous narrer un certain nombre de théories auxquelles pendant deux mois vous ne comprendrez à peu près rien et que peut-être même vous ne comprendrez jamais... Que cela ne vous décourage pas!... Écoutez, écrivez, embrassez celles que vous pourrez!... Et dites-vous bien que si je vous parle longuement de la psychologie et de ses mystères, c'est pour arriver à une doctrine sur la liberté, base indispensable à toute morale... La morale, vous savez bien!... Ce qu'on vous a déjà appris... Ces principes qui nous aident à nous conduire dans la vie... Donc, un peu de patience! Je reprends... Nous en étions, je crois, à la différence entre l'image et la sensation... »

Non, rien de ce langage bonhomme, rien de ces excuses cordiales, mais le cours, l'implacable cours suivant son itinéraire, — le tour de la pensée humaine en quarante-trois ou en quarante-quatre jours.

*
* *

La nouveauté des questions traitées n'est pas le seul obstacle que nous rencontrerons sur la route : leur difficulté, leur obscurité en est un autre.

Car vous pensez que cette philosophie divisée en quatre morceaux, ce ne sera pas la philosophie causeuse, universelle et souriante d'un Socrate.

Ce sera une science dure, à compartiments rigides, contenant chacun les « contributions » des spécialistes de la partie, une sorte de catalogue critique de l'exposition internationale du travail philosophique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Or, vous rappelez-vous comment ils s'appellent les exposants ? Ils s'appellent : Zénon d'Élée, Platon, Aristote, Hume, Socrate, Épicure, Kant, Hegel, Stuart Mill, etc., etc.

Et alors ne voyez-vous pas tout de suite ce qu'il y a de fou, d'absurde, d'outrecuidant, d'impardonnable, à mettre ainsi brutalement en relation les faibles cerveaux de nos enfants et ces hommes que je viens de citer, les plus vigoureux réfléchisseurs qu'ait produits l'humanité, les Hercules de la foire philosophique!!!

Voilà un brave petit jeune homme qui sort de rhétorique, qui tournait fort bien le discours latin, le discours français, traduisait élégamment ses versions grecques, avait des idées sur Boileau — et toc! on l'enferme avec ces sublimes rêveurs, ces despotiques et dédaigneux inventeurs qui parlent mystérieusement comme le génie, comme les sibylles : Kant, Platon ou Hegel!

Débrouille-toi, pauvre petit! Comprends à seize ans ce qu'eurent peine à concevoir, vers la cinquantaine, ces héros de la pensée! Intéresse-toi à tout ce noir, tout cet inextricable!... Sois-moi philosophe, dans les cinq minutes! Expose, discute, réfute!

Et l'adolescent écrit, avec de l'ombre dans la tête, dans les yeux :

« A cette théorie de Hegel sur le monde extérieur, on peut cependant objecter... »

Oui, huit jours après son entrée en philosophie, il objecte à Hegel, il serre Kant de près, il écrabouille Aristote!... Tout à fait comique, hein?... Mais combien authentique, hélas!...

Car elle arrive immédiatement, au début du cours, la leçon sur la perception, sur l'existence du monde extérieur, sur l'immatérialité de la matière, sur l'idéalisme transcendantal.

Une fois, par amusement, dans une réunion de personnes très littéraires, extrêmement cultivées, j'ai essayé, par plaisanterie, de l'exposer sommairement, cette théorie de l'idéalisme transcendantal. Ah! j'aurais voulu que vous vissiez les gestes d'agacement, les haussements d'épaules, toute la colère pratique causée, chez ces gens d'âge, par ce résumé impartial! Au bout de quelques mots, ils m'arrêtaient, ils ne voulaient plus en entendre parler de ces affolantes folies, de ces bouleversantes conceptions!

1) Voir la *Revue bleue* du 27 janvier.

Nous avons reçu, à la suite de notre premier article, de nombreuses lettres d'encouragement ou de réfutation qui nous engagent à continuer. Certains de nos correspondants expriment le regret que notre étude ne soit pas plus savante, documentée, soutenue de renvois aux sources officielles. Au contraire, ce qui peut en faire peut-être le prix, selon nous, c'est qu'elle est spontanée, tout expérimentale et de souvenir, absolument dénuée d'appareil dit « scientifique ». D'ailleurs, notre étude terminée, nous demanderons à certains de nos éminents correspondants l'autorisation de reproduire leurs lettres.

Mais les enfants, eux, pas le droit de protester ! Ils écrivent, écrivent fiévreusement sous la dictée : « M. Taine a dit que la perception... » — puis : « On pourrait répondre à M. Taine... » — et ils lui répondent, ils peuvent lui répondre, à M. Taine ! !

Après, ce sera les principes premiers, éternels, nécessaires et universels, leur assure-t-on, aux dociles potaches — et que jusqu'ici ils ne connaissaient pas même de nom. Après, la liberté ; après, la logique ; après, la métaphysique ; après, la morale...

Alors, pas le loisir de s'arrêter pour réfléchir un instant, pour se retourner, voir un peu où l'on en est ?... S'arrêter ? Merci ! C'est à peine si on arrivera, si on aura le temps matériel seulement d'énoncer ce qu'il y a à dire, de rétorquer ce qu'il y a à répondre... En voiture pour la métaphysique ! Vite, vite, Messieurs, en voiture ! On a du retard !

*
* *

Je ne puis et ne veux donner ici que des notes, des impressions, des aperçus, — je désire attirer simplement l'attention du public sur ce curieux enseignement philosophique. Il me faut aller vite également, presque aussi vite que le professeur de philosophie. Et que de choses pourtant, que d'amusantes choses à signaler, sur la façon dont s'enseigne, dans nos lycées, la logique, l'induction et la déduction, la morale, la métaphysique !... Mais lisez les manuels officieux, où ces matières sont exposées selon les programmes ; lisez-les dans l'esprit où j'ai essayé de vous mettre et vous en verrez de bien drôles, sans besoin de mon aide, de mes indications.

Je préfère qu'ensemble nous examinions un peu comment se raconte, dans les collèges, l'histoire de la philosophie.

Oh ! l'enseignement est complet. Sous ce rapport, rien à dire. Après la philosophie, son histoire. Nos élèves en savent long, ils peuvent s'en vanter, au bout de l'année !

Donc on leur apprend l'histoire de la philosophie. C'est-à-dire qu'après leur avoir débité les systèmes en détail au cours des problèmes discutés, on les leur débite en gros, d'un trait, d'une seule haleine.

Seulement, comme le serpent de la foire qui a deux dimensions selon qu'on le mesure en descendant ou en remontant, l'enseignement philosophique a plus ou moins d'extension selon qu'on le donne sous forme dogmatique ou sous forme historique.

La philosophie, c'était une cinquantaine de leçons. L'histoire, ce sera la moitié environ.

Naturellement, la vitesse est doublée. Plus d'objections, plus d'arrêt : « Aristote dit que... Selon Épicure... Morale des Stoïciens... Métaphysique des Stoïciens... Idéalisme des Alexandrins... » Ah ! cela ne traîne pas, je vous assure, et quand, la semaine qui suit la leçon, le professeur demande à un élève : « Monsieur, parlez-moi de l'idéalisme des Alexandrins ! » — eh bien, je ne jurerais pas que l'élève lui en parle précisément, mais il lui « en récite », il lui déroule quelques pages bien apprises et conformes à la doctrine enivrante du transportant Plotin.

Maintenant vous supposez peut-être que cette sorte de cross-country, de chasse à courre régulière à travers les systèmes a été précédée d'une leçon d'ouverture, où le professeur a informé les élèves comment ils devaient accepter et étudier ses systèmes. Vous imaginez, ainsi, qu'il leur a fait comprendre que depuis Anaxagore jusqu'à Leibnitz et Herbert Spencer, tous les philosophes sont des espèces de poètes réfléchis, d'imaginatifs méditateurs qui ont formulé tour à tour des sortes de poèmes approximatifs, des hypothèses vagues sur ce qu'étaient l'humanité, sa destinée, et ses devoirs. Vous pensez aussi qu'il a bien insisté sur ce point que toutes ces tentatives d'explication, tous ces à peu près métaphysiques n'avaient rien de définitivement vrai, de scientifiquement vrai, non plus qu'ils n'avaient rien de cette vérité particulière, toute de sentiment et de foi, qui est la force des dogmes religieux, des théologies reconnues. Enfin vous espérez qu'il ne les pas trompés, ces enfants, qu'il leur a loyalement expliqué que l'histoire de la philosophie, c'était l'histoire de ce qu'avaient imaginé les hommes les moins bêtes sur ces choses que personne ne saura jamais.

Oui ! Vous croyez cela ? Eh bien suivez-moi, dans cette classe où le professeur commence son cours. Écoutez bien le maître :

« Messieurs, nous commençons aujourd'hui l'histoire de la philosophie. Écrivez *Philosophie ancienne. Philosophie de la Grèce.* Les premiers philosophes de la Grèce furent d'abord des savants... »

La voilà, la leçon d'ouverture ! Le voilà l'avertissement que vous souhaitiez ! Un peu bref, n'est-ce pas ? Un peu sommaire, un peu raccourci, hé ? Mais les programmes n'en exigent pas plus. Et les programmes, c'est la douce loi d'indolence et d'irresponsabilité, la loi pleine de bonté, pleine de clairvoyance, — que personne dans l'université ne songerait à enfreindre. L'itinéraire — on n'y connaît que ça !

*A suivre.* FERNAND VANDÉREM.

## BULLETIN

### Le Musée du Luxembourg.

Mon cher Directeur,

Permettez-moi de répondre en peu de mots aux critiques émises la semaine dernière, à cette même place, contre le Luxembourg. Avec la préoccupation de prêcher l'orthodoxie aux jeunes peintres, mon contradicteur a réclamé, au nom de l'Art, l'épuration des galeries et leur interdiction aux adolescents, « comme cela se fait pour

le cabinet secret de Naples, » depuis qu'on a admis au Musée les Besnard et les Carrière.

Cependant il faudrait s'entendre. Veut-on la représentation exclusive d'une École? Veut-on se réserver le temple avec les conséquences de son hospitalité, la publicité qu'il donne, les prébendes indirectes qu'il entraîne? Soit, mais alors qu'on assemble quelques docteurs : ils discuteront, non le mérite des personnes, mais la prédominance d'une expression, d'un procédé, d'une méthode. De leurs délibérations sortira un code de l'Art. Je ne m'y oppose pas, car la lecture de leurs procès-verbaux nous donnera quelque joie. Leur manuel sera un guide bien utile aux acheteurs américains : il y aura encore une hausse sur M. Bouguereau.

Je ne suis pas des peintres qu'on veut bannir du sanctuaire. Je le dis pour que mon impartialité ne soit pas suspectée. Je fais simplement partie des curieux que l'art passionne. Qu'à ce titre, il me soit permis de m'élever contre tout système d'exclusion.

N'en déplaise à mon contradicteur de la semaine dernière, on n'a pas trouvé encore la formule du Beau. Il y a une raison qui en vaut d'autres, c'est que cette formule n'existe pas. Faut-il répéter cette vérité banale? Que pensaient nos pères de Millet? Qu'en pensons-nous aujourd'hui? Ce n'est pas Millet qui a changé.

Non, certes, qu'en opposant une époque à l'autre, je prétende m'ériger en apôtre de la mode, ou du goût du jour. Il y a là beaucoup de snobisme. Il y en a tellement, et la mode est si bien tournée aux hardiesses que, par un juste retour, le snobisme va commencer à consister dans la réaction. Mais ces courants ont un grand avantage : ils éveillent en nous l'idée de discussion et empêchent nos yeux de se confiner dans des admirations convenues. Que la mode se trompe, qu'elle s'entiche souvent de médiocrités, c'est inévitable. Cela est vrai aussi bien en littérature qu'en art. Mais le temps fait son œuvre, et lui seul peut la faire.

Bien présomptueux serait un prophète de l'avenir! D'autant plus que nos sens eux-mêmes se modifient. Une seule chose est immuable, l'harmonie des formes, et c'est pour cela que l'architecte et peut-être aussi le sculpteur sont, plus que d'autres, les représentants d'un art éternel. Mais la satisfaction que donne la peinture dépend en partie d'une habitude de l'œil. Les reproches adressés à Millet venaient en grande partie de ce qu'il avait heurté les idées reçues, renoncé aux lumières de convention, et substitué aux personnages de fiction des êtres réels, dont l'attitude et l'expression révélaient les intentions humaines et sociales de l'artiste.

Quel est donc le critérium qu'on peut nous imposer? Les mépris qu'on nous dicte n'auraient pour résultat que de créer une espèce de « *civil service* » dans l'art, suivant la méthode usitée aux Etats-Unis pour les couches successives de fonctionnaires, amenés par un gouvernement, rejetés par l'autre. Ce serait une défénestration décennale dans nos musées!

Il faut au contraire que, dans les galeries comme dans les bibliothèques, toutes les manifestations de talent aient leur place. Le conservateur du Luxembourg, M. Benedite, le sait et je l'en félicite. En homme amoureux de son Musée, il réussit, malgré la modicité de ses crédits, à le parer des plus beaux joyaux. Il ne connaît ni ostracisme d'école, ni procès de tendance.

Je ne prétends pas que tout soit pour le mieux. Toute préoccupation d'école écartée, l'administration des Beaux-Arts a parfois trop volontiers cédé au désir d'avoir des œuvres de l'un ou de l'autre. Le lamentable tableau de M. Renoir en est une preuve. Il devrait d'autant moins figurer au Luxembourg que sa présence constitue un prétexte spécieux aux attaques contre toute une pléiade de peintres.

Il faut savoir faire un choix. J'en dirai autant de l'*Olympia*. Je ne puis y voir une représentation exacte du talent de Manet.

Voilà mes concessions. Elles portent, non sur le système, mais sur son application. Ces erreurs sont dangereuses parce qu'on les cite en exemples pour vouer à l'exécration toutes les acquisitions nouvelles. On a excommunié ici, pêle-mêle, M. Renoir et M. Carrière, Manet et M. Besnard. La *Femme qui se chauffe* de M. Besnard est cependant une œuvre exquise et je défie un amateur impartial de ne pas y admirer le dessin, la transparence et le modelé des chairs. La *Maternité* de M. Carrière n'est certes pas une de ses meilleures productions; le lâché du bras et de la main étonne chez un artiste dont le dessin est généralement impeccable. Mais les enfants sont exécutés dans la meilleure manière du peintre, et le fond du tableau, à peine vu mais deviné, est excellent. Il faut admirer sans restriction la *Salpêtrière* de M. Raffaelli, les neiges de M. Thaulow, l'admirable clair de lune de M. Harrisson et la charmante et poétique figure de M. Aman Jean.

Ce sont les acquisitions des derniers Salons. On doit en louer l'intelligent éclectisme, qui tient à une mesure restée trop ignorée du public. Je veux parler de l'abandon relatif du système des achats sur demande. Autrefois, ce système était la règle et l'achat d'office l'exception. Aujourd'hui, la règle est retournée et la majeure partie des crédits est consacrée aux achats d'office.

C'est ainsi qu'on a acquis et placé au Luxembourg la très intéressante marine de M. Cottet. Avant le Champ-de-Mars de l'année dernière, ce peintre, repoussé par les gros marchands, se bornait à exposer rue Le Peletier dans une boutique à entrée libre. On pourrait en dire autant de MM. Giran Max et Ten Cate. Je ne désespère pas de les voir au Luxembourg, et je regrette que le sous-comité des travaux d'art, qui a acheté au Champ-de-Mars la marine de M. Cottet, ait laissé partir du Salon des Champs-Elysées les *Bouccaniers* de M. Brangwyn.

Est-ce à dire que tout le public comprendra? Mais est-il bien nécessaire que tout le public comprenne de suite? Il est routinier de sa nature, et son œil est encore ébloui par les baudruches colorées de MM. Bouguereau et Jules Lefebvre. De plus, le gros public s'attache aux sujets, et non à l'exécution. La preuve, c'est qu'il s'arrête devant le *Rêve* de M. Detaille.

Recevez, etc...

ERNEST MEYER.

---

## Nouvelles de l'étranger.

Un des hommes qui font le plus d'honneur à l'Italie, M. le sénateur Ascoli, le célèbre linguiste, adresse à la *Perseveranza* du 27 janvier une lettre dont nous sommes heureux de dire un mot à nos lecteurs.

Il vient, paraît-il, de se fonder à Leipzig une Revue « oriento-occidentale », destinée à « défendre les intérêts de la Triple Alliance ». A en juger par les premiers articles, cette Revue sera fort hostile à la France, qu'elle dépeint comme une fille de bonne maison qui, par dépit, a commis une faute, et qui, tombée au pouvoir d'un soudard (c'est de la Russie qu'il est question), est désormais obligée de faire toutes ses volontés. Jusque-là rien que de très ordinaire. Mais la *Revue oriento-occidentale*, au nombre de ses collaborateurs, a cru pouvoir inscrire M. Ascoli. Celui-ci proteste avec indignation, déclarant que jamais on ne lui a demandé son concours et qu'il ignorait même l'existence de cet organe. Il désire que sa réclamation vienne au plus tôt à la connaissance de ses amis de France, ajoutant qu'il a trouvé parmi nous trop de sympathies (M. Ascoli est membre associé de l'Institut de France) pour avoir jamais pu songer à séparer, dans l'œuvre de la civilisation, les efforts de deux nations.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France — Allemagne.

A chaque interpellation c'est à peine si une séance de la Chambre suffit, et l'ardeur socialiste, encouragée par différents votes contradictoires, veut chaque jour soulever la question de cabinet; le pays qui vit d'ordre et de stabilité serait bien surpris s'il pouvait suivre tous les jours ces efforts incessants des passions égoïstes de quelques-uns et des haines politiques du parti socialiste contre la force gouvernementale; assaut de toutes parts mené au nom des idées qui échoue jusqu'ici devant la fermeté du ministère Casimir-Perier.

Le 27 janvier « les récentes atteintes portées à la liberté individuelle » ont été le sujet d'un monologue humoristique du socialiste-poète Clovis Hugues, qui interpellait le ministre de l'Intérieur; si la Chambre a témoigné à différentes reprises de sa gaieté, les bons mots de l'orateur firent plusieurs fois si long feu qu'il serait imprudent de dire quelle fut la véritable cause de tant de rires, de l'orateur ou du discours.

M. Raynal répondit à M. Clovis Hugues que le gouvernement avait demandé au Parlement des lois de défense contre les anarchistes et qu'il entendait en user; la Chambre s'est très nettement affirmée de l'avis du ministre de l'Intérieur, qui ne laissera aucune latitude aux anarchistes pour préparer dans le silence du laboratoire leurs mélanges détonants et leurs expériences de pyrotechnie sociale.

C'est à la fin de cette séance que le député ouvrier Thivrier, ce député silencieux vêtu d'une blouse bleue, s'est écrié : « Vive la Commune ! »

M. le président Dupuy ne s'est pas laissé déconcerter par ce cri odieux, cette apologie violente et sommaire de la propagande par le fait, non plus que par la bombe de Vaillant; et la Chambre, indignée de l'audace du parti socialiste qui se solidarisait immédiatement avec ce partisan de la guerre civile, désormais anticonstitutionnel comme les boulangistes dans la Chambre de 1885, a prononcé la censure avec exclusion temporaire contre le député Thivrier.

On voudra bien ne pas tenter une comparaison entre le grand orateur libéral que fut Manuel et Thivrier.

Le 30 janvier, M. Lockroy a interpellé le président du Conseil sur l'état de notre marine; l'orateur a renouvelé à la tribune les critiques violentes que la presse mène contre l'armement et l'approvisionnement de la marine.

D'aussi graves accusations exigent une enquête : M. Lockroy veut que la Chambre nomme la commission qui en sera chargée; déjà le gouvernement a nommé une commission dont M. Lockroy fait partie et le Sénat veut en nommer une autre.

D'ailleurs, comment les employés subalternes oseront-ils déposer contre leurs supérieurs? L'amour de la vérité ne doit-il pas se heurter au désir excusable de ménager un supérieur par lequel, au lendemain de l'enquête, on peut être brisé? La seule méthode pratique d'y voir clair dans les affaires de la marine, ce serait de confier ce département à un civil qui ne saurait se plier aux compromissions de la camaraderie.

Le gouvernement a fait remettre au 1er février la suite de la discussion pour apporter à la tribune une réponse précise aux allégations produites par MM. Lockroy, Abel et Raiberti.

Le 25 janvier, la nouvelle de l'occupation sans coup férir de Tombouctou, par le lieutenant-colonel Bonnier, commandant nos forces militaires au Soudan, a causé une heureuse surprise aux coloniaux français; le gouvernement qui, en enlevant brusquement au colonel Archinard l'honneur d'organiser les pays du Macina, a voulu arrêter notre expansion au Soudan, paraît affligé d'un succès qu'il n'escomptait pas; il a résolu de faire rentrer en France, dès que les circonstances le permettront, le lieutenant-colonel Bonnier. Si M. Lebon voulait bien lire les appréciations de la presse étrangère sur cet événement, c'est plutôt à maintenir nos troupes à Tombouctou comme à Bandiagara qu'il penserait. La France est déjà la puissance musulmane la plus considérable du monde; il est incontestable pour tous, sauf pour le gouvernement, que l'occupation de Tombouctou aura pour notre influence le plus grand retentissement en Afrique.

L'Allemagne, docile aux ordres de Guillaume II, s'est mise en fête le 26 janvier pour fêter à la fois la 35e année de l'empereur et sa réconciliation avec le fondateur de l'empire, le vieux prince de Bismarck, brusquement écarté des affaires le 18 mars 1890.

Quand on se rappelle l'indigne attitude de la presse allemande qui, dès le lendemain de la chute du grand chancelier, passa de l'admiration servile à la plus irrémédiable condamnation, et la réserve des Berlinois qui évitèrent de saluer à son départ la puissance déchue, l'enthousiasme de la foule, le lyrisme de la presse à propos du retour du prince à Berlin, semblent de mauvais aloi, à moins que le sentimentalisme allemand trouve son compte à cette entente.

Mais une réconciliation sincère ne semble ni possible, ni en tous cas durable, entre le forgeron de l'unité nationale et l'empereur convaincu de son inspiration divine. Ces deux caractères également intransigeants ne peuvent demeurer longtemps rapprochés; le prince de Bismarck l'a compris et le soir même, après cette réconciliation solennelle, que le chancelier actuel, M. de Caprivi, a paru ignorer, il est retourné à Friedrichsruhe où, malgré l'âge, l'inactivité lui est à charge.

Un fait moins éclatant, mais aux conséquences plus certaines, c'est la signature imminente du traité commercial germano-russe, entamé depuis trois ans, qui ne paraissait pas devoir aboutir. Ce traité imposera vraisemblablement aux agrariens et aux producteurs allemands de minerai, de lourds sacrifices, mais les industriels allemands vont pouvoir tirer parti de l'immense marché russe; il reste à savoir quel accueil le Reichstag réservera à ce traité. Ce qui est bien certain c'est qu'on ne peut à aucun degré trouver dans la direction actuelle des affaires publiques en Allemagne une pensée qui se rapproche de celles du prince de Bismarck.

La politique commerciale du prince était protectionniste; elle est résolument libre-échangiste actuellement.

Le prince de Bismarck voulait réprimer par la force les premières manifestations du socialisme, tandis que l'empereur, qui voulait « ramener au bien » les malheureux que l'organisation défectueuse du travail a jetés dans les bras des meneurs socialistes, a pour le moment, au moins, renoncé à toute lutte violente contre le parti socialiste.

Il ne faudrait pourtant pas s'étonner que Guillaume II voulût tirer profit de cette réconciliation retentissante dont l'histoire découvrira sans doute la raison.

1er février 1894. H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 30856. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 6 — 4e SÉRIE. — TOME I — 10 FÉVRIER 1894

## DIDEROT PEINT PAR LUI-MÊME

### ET PAR SES CONTEMPORAINS

Il n'y a pas d'écrivain, on le sait, qui se mette plus souvent et plus ingénument en scène que Diderot. Ce qu'il était, au physique et surtout au moral, c'est lui qui va nous le dire, et c'est en le citant lui-même que nous allons essayer de le peindre, sauf, bien entendu, à commenter ses aveux par ce que nous ont appris de lui ses contemporains : car le portrait serait trop flatté si nous nous bornions à dire du philosophe Denis tout le bien qu'en pense Diderot.

Avant tout, au physique comme au moral, il était la mobilité même : le corps sans cesse en mouvement et l'esprit toujours en l'air ; ce qui fait qu'il est difficile à son biographe, comme il l'était aux peintres de son temps, de saisir sa vraie physionomie. « J'avais en un jour cent physionomies selon la chose dont j'étais affecté (et il était affecté de toutes choses). J'étais serein, triste, rêveur, tendre, violent, passionné, enthousiaste. » Essayons pourtant de fixer ce Protée et, pour cela, prenons-le lorsqu'il médite devant son pupitre et représentons-nous, autant qu'il est possible, un Diderot au repos.

Voici son cabinet de travail, très simple, mais très encombré ; c'est le cabinet d'un encyclopédiste. Contre le mur, recouvert d'une tapisserie de Bergame, une planche de sapin soutient ses livres préférés : Homère, Virgile, Horace, Cicéron ; à côté, deux estampes, enfumées et sans bordure, du Poussin ; plus loin, quelques plâtres de son ami Falconet. Diderot est assis sur une chaise de paille devant « une table de bois sur laquelle est entassée pêle-mêle une foule de papiers et de brochures ». Une robe de chambre de Calemande l'enveloppe et lui prête ses bons offices : « Un livre est-il couvert de poussière, un de ses pans s'offre à l'essuyer ; l'encre épaissie refuse-t-elle de couler de la plume, elle présente le flanc et on y voit, tracés en longues raies noires, les fréquents services qu'elle a rendus à l'écrivain. » Drapé dans cette vieille robe de chambre qui lui a inspiré de si célèbres jérémiades, Diderot ne se sent pas seulement à l'aise, il se trouve « pittoresque et beau ». Mais, par-dessus tout, il a l'air bonhomme. Voyez-le penché sur un livre : « Mon dos est bon et rond. » Et, quand il relève la tête, admirez ce « grand front, ces yeux vifs, ces larges traits... la tête est tout à fait d'un ancien orateur ». C'est bien ainsi qu'il nous apparaît dans le portrait de Garand, du seul peintre qui, à l'en croire, l'avait fait ressemblant : « Celui qui voit mon portrait par Garand, me voit. » Une tête un peu forte et très expressive sur de larges épaules, des lèvres sensuelles et pourtant une bouche fine et parlante ; la joie de vivre éclate dans des yeux où on lit en même temps la réflexion et comme la poursuite d'un rêve intérieur. N'est-ce pas là, en effet, le regard d'un homme abstrait, c'est-à-dire qui vit en lui-même et s'absorbe dans ses rêveries ? mais, d'autre part, cet air souriant, cette physionomie sortante et jusqu'à cette poitrine découverte, tout cela ne trahit-il pas une nature exubérante, un homme qui vit plus chez autrui qu'avec lui-même, tout le contraire enfin de cet abbé Morellet qui « allait toujours les épaules serrées en dedans pour être plus près de lui » ? Tel est, dans ce premier contraste, « l'hétéroclyte » Dide-

rot : réfléchi et expansif tour à tour, tantôt rêveur, plus souvent bavard, et, dans la même minute, à la fois sérieux et fou. Un jour, envoyant à une dame son horoscope, il prédisait que sur son tombeau on verrait une grande Pallas montrant du doigt aux passants ces mots gravés : Ci-gît un sage. « N'allez pas me trahir, ajoutait-il aussitôt, et vous écrier : Ci-gît un fou. » La vérité, et qui concilie en lui tous ces contraires, c'est qu'il fut, toute sa vie, un enfant.

Un enfant a cent visages en un jour, et le Diderot du soir ne ressemble jamais au Diderot du matin. Un rien l'émeut, mais rien ne fait sur lui une impression durable ou profonde : « Diderot me plaît fort, dit Mlle Lespinasse, mais rien de sa manière ne vient à mon cœur : sa sensibilité est à fleur de peau, il ne va pas plus loin que l'émotion. »

Il s'irrite, crie et tempête à tout propos et hors de propos ; ses amis lui reprochent sans cesse ses « emportements déplacés » ; il a, ce qui est d'ailleurs aussi noble qu'enfantin, « la haine de l'homme injuste » et il ne saurait « se réconcilier avec les méchants » qu'il prend à partie et qu'il invective avec « le courroux d'un enfant », le mot est de Meister. Mais sa grande colère tombe bien vite et le voilà maintenant en proie à l'enthousiasme, à un enthousiasme si ardent qu'il « le sent au front, à la racine des cheveux ». Ainsi il est versatile parce qu'il est excessif en tout et « ne sait rien prendre modérément ». Qu'on ne l'accuse donc pas de fausseté ou d'hypocrisie toutes les fois qu'il est outré et qu'il déclame. En un sens, il n'est vrai que quand il lève les bras au ciel pour admirer ou pour maudire. « Diderot est affecté quand il se modère et naturel dès qu'il est exagéré (1). »

Il est mobile, disions-nous, parce qu'il est exagéré ou, comme il le dit lui-même, parce qu'il est une tête exaltée » ; et il est exalté parce qu'il est naïf. Diderot voit les hommes comme il lit les auteurs, avec une imagination si vive et qui l'enchante si bien lui-même qu'il finit par prendre ses rêves pour la réalité. « Était-ce une pièce de théâtre qu'on voulait lui soumettre, dit Marmontel : il y jetait des scènes, des incidents nouveaux, des traits de caractère ; et, croyant avoir entendu ce qu'il avait rêvé, il nous vantait l'ouvrage qu'on venait de lui lire et dans lequel, lorsqu'il voyait le jour, nous ne retrouvions presque rien de ce qu'il avait cité. » Tout de même, si nous ne retrouvons presque rien de ce qu'il louait si fort et si bruyamment chez ses amis, c'est qu'il refaisait et perfectionnait en eux l'ouvrage du créateur, tout comme il refaisait à son idée les livres à mesure qu'il les lisait. Matérialiste décidé en philosophie, il était dans la vie le plus idéaliste et le plus chimérique des hommes. « La vie de Diderot, a dit Mme Necker, n'était qu'un rêve continuel. »

C'était le rêve d'un optimiste, c'est-à-dire, le rêve d'un homme très bien portant et très vigoureux : il était « gros et gras et taillé en porteur de chaises », dit le comte de Cheverny, qui fut son commensal tous les mercredis, dans l'hiver de 1764, chez le marquis de Pezay. Un jour, au parterre de l'Opéra, il a une discussion avec un jeune homme sur un point de littérature ; ils s'échauffent tous deux, Diderot croit que son adversaire le prend pour un procureur endimanché (à cause de son habit noir et de sa perruque ronde) ; furieux, « il le saisit au collet et, fort comme un Turc, l'enlève et le menace de le jeter dans l'orchestre s'il s'avise de faire l'insolent. On apaisa la querelle, mais le jeune homme fut obligé de s'évader (1). »

Ainsi charpenté, il pouvait jouir impunément, et il ne s'en faisait pas faute, des plaisirs variés que permettait alors aux hommes, voire même aux philosophes, cette indulgente et plaisante divinité du XVIIIe siècle qu'on appelle la Nature. « Je ne méprise pas les plaisirs des sens ; j'aime à voir une jolie femme », et le reste. Et ailleurs, après un souper chez Damilaville : « Je suis un glouton ; je mangeai une tourte entière ; je mis là-dessus trois ou quatre pêches, du vin ordinaire, du vin de Malaga, avec une grande tasse de café. »

Ces plaisirs de la table, sans en compter bien d'autres d'un autre genre, l'aidaient à se maintenir tel que la nature l'avait fait, optimiste et bon vivant. Il avait sans doute çà et là quelques déboires : par exemple, au Grandval, il était parfois cruellement éprouvé par des indigestions « bien conditionnées », des indigestions de pain, les pires de toutes, à ce qu'il assure. Il avait bien aussi quelques ennemis : mais qu'était-ce qu'un Berthier, un Palissot, ou même un Fréron ? L'Atlas de l'*Encyclopédie* ne savait-il pas qu'il n'en ferait, quand il voudrait, qu'une bouchée ? Et de s'emporter de temps en temps contre ces « maroufles », cela le maintenait en verve, et lui rafraîchissait le sang, de même qu'il était très sain pour Voltaire « de courre le Pompignan tous les matins. »

Ainsi, en dépit de l'envie et des jésuites, et grâce à sa robuste constitution, il restait heureux et jeune et content des autres presque autant que de lui-même. N'avait-il pas d'ailleurs pour ami l'incomparable Grimm, celui qu'il appelait assez bizarrement « son hermaphrodite, parce qu'à la force d'un des sexes il joignait la grâce et la délicatesse de l'autre ». Assurément il n'y avait qu'un Diderot au monde pour s'apercevoir de la grâce féminine de Tyran le Blanc. Mais

(1) Mme Necker, *Nouv. Mél.*, I, 162.

(1) *Mém. du comte de Cheverny*, II, 17.

quoi! celui qu'il appelait « ô mon Grimm » était une « si belle âme » qu'il fallait bien qu'il eût toutes les qualités, même celles que Diderot admirait dans Sophie », une belle âme », encore, tout comme Diderot lui-même.

Au fond, malgré ses attendrissements saugrenus, et bien que l'arrivée inopinée de Grimm chez le baron d'Holbach l'empêche, dit-il, de parler et de manger, il aime vraiment ses amis. Il est bien du Monomotapa, quoiqu'il ait le tort de s'en proclamer lui-même habitant. Par exemple, il ne sait pas être heureux tout seul : lit-il un beau livre? il faut qu'il le raconte à ses amis; un beau passage? il le retient pour le leur réciter. Assiste-t-il à un beau spectacle? il se représente le plaisir qu'aurait M^lle^ Volland à le contempler avec lui et il ne le goûte pleinement qu'en essayant dans ses lettres de le lui faire admirer.

A vrai dire, s'il n'avait pas eu ces deux amis, qu'il aime particulièrement, on l'aurait cru aussi incapable de concentrer ses affections que ses pensées, car il a le cœur aussi hospitalier et aussi prime-sautier que l'esprit. Un jour, dit M^me^ Necker, Diderot rencontra M. Dubucq sans en être connu; il lui dit en l'abordant : « Embrassez-moi, c'est un honnête homme qui embrasse un honnête homme, je suis Diderot. » Il n'est que juste d'ajouter que cette âme exubérante et, en somme, généreuse, aima sincèrement, encore qu'avec trop d'emphase, cette humanité qui tint lieu de patrie aux philosophes du XVIII^e^ siècle. « C'est un sentiment de bienveillance pour tous les hommes, qui ne s'enflamme guère que dans une âme grande et sensible. Ce noble et sublime enthousiasme se tourmente des peines des autres et du besoin de les soulager; il voudrait parcourir l'univers pour abolir l'esclavage, la superstition, le vice et le malheur... J'ai vu cette vertu, source de tant d'autres, dans beaucoup de têtes et dans fort peu de cœurs (XV, 146). » C'était bien avec son cœur que Diderot aimait ses semblables, puisqu'il fut l'écrivain le plus serviable du XVIII^e^ siècle. Comme ce M. Hardouin, sous les traits duquel il a pris plaisir à se peindre lui-même dans la pièce *Est-il bon, est-il méchant?* son talent et son temps, il les donne à tous ceux qui en font assez de cas pour les accepter... « Je suis obsédé d'embarras. J'en ai pour mon compte, j'en ai pour le compte d'autrui, pas un instant de repos. Si l'on frappe à ma porte, je crains d'ouvrir; si je sors, c'est le chapeau sur les yeux. » Malheureusement excessif en tout et gâtant ses meilleures qualités par un manque de tact absolu, l'officieux Diderot fut trop souvent un indiscret ami. Il remarque dans sa *Poésie dramatique* que nos poètes devraient tirer parti de certains personnages épisodiques qu'il appelle des « intervenants » : gens qui se montrent partout où on n'a pas besoin d'eux et s'entêtent à rendre des services que personne ne leur demande. « Ce sont des personnages qui se fourrent partout sans être appelés, qui se mêlent de nos affaires et les terminent ou les brouillent malgré nous. » Diderot jouait fort bien lui-même ce personnage dans la vie réelle et c'est ainsi qu'il se donna maladroitement des torts dans ses démêlés avec l'ombrageux et insociable Jean-Jacques.

En résumé, vif, alerte, l'esprit et l'œil en feu, sans cesse agité par les émotions les plus violentes et les plus changeantes; riant aux éclats et pleurant à chaudes larmes dans le même quart d'heure; sincère pourtant dans sa mobilité, d'abord parce que c'est son imagination surtout qui est émue, ce qui lui permet d'éprouver vivement et tour à tour des sentiments très divers, et ensuite parce qu'il épuise bien vite ses émotions à force de s'y livrer tout entier et de les raconter à tout venant et à tue-tête. En amitié, très serviable et très indiscret; aimant la plupart du temps ses amis pour des qualités que leur prête sa complaisante imagination; incapable de garder leurs secrets, pas plus que les siens propres, car l'intempérance de son estomac n'a d'égale que l'intempérance de sa langue. Tel était, ce nous semble, du moins à première vue, Denis Diderot : un enfant aimable et encombrant, mais, à tout prendre, un bon enfant.

Maintenant est-ce là tout Diderot? Ne l'avons-nous pas jugé un peu trop sur les apparences qu'il se donne lui-même ou d'après les éloges de ses trop enthousiastes amis? N'avons-nous pas dessiné ce qu'il appelait « une tête idéale », c'est-à-dire incomplètement ressemblante? « Que l'artiste, disait-il, me fasse apercevoir au front de cette tête une cicatrice légère, une verrue à l'une des tempes, une coupure imperceptible à la lèvre inférieure; et, d'idéale qu'elle était, la tête devient un portrait. » Je crains en effet que nous n'ayons omis la cicatrice et la verrue et qu'il nous faille ajouter quelque chose à notre dessin si nous voulons faire de Diderot un portrait véritable.

« Ma bonhomie, dit-il quelque part, touche de bien près à la bêtise. » M'est avis qu'il se calomnie ici ou plutôt qu'il se flatte. Il n'était pas si bête, ni même si bonhomme qu'il aimait à s'en donner l'air. Qu'il eût un fonds de réelle bonté, c'est ce que prouve maint acte de sa vie et ce que proclament à peu près unanimement ses contemporains. Mais ce bonhomme, c'est le mot par lequel on le désigne le plus souvent, n'était pas seulement sensible à l'infortune des autres et prompt à les secourir : il était aussi très sensible aux torts qu'on pouvait avoir envers lui et très prompt aussi à se secourir lui-même, particulièrement contre ceux qui avaient blessé son amour-propre qu'il confondait volontiers avec l'amour de la philosophie. Suivant Meister, « il notait sur des tablettes spéciales ses griefs contre tel et tel ».

« Tel et tel », c'était, par exemple, Palissot qu'il n'avait pas lu, affirmait-il, contre lequel, il le jurait à M. de Malesherbes, « il n'écrirait jamais un mot de représailles », et qu'il traitait, dans le *Neveu de Rameau*, comme il eût fait le dernier des drôles. C'était encore Rameau qu'il n'aimait pas et dont il parlait avec l'aménité que voici : « C'est un brutal, il est mauvais époux ; mais il n'est pas décidé qu'il soit un homme de génie et qu'il soit question de ses ouvrages dans dix ans. »

« Tel et tel », c'était l'abbé de La Porte, « prêtre avare, puant et usurier ». S'il est tout cela, c'est parce qu'il a écrit contre les philosophes dans l'*Observateur littéraire*.

Et « tel et tel », c'était enfin Rousseau : que Diderot ait eu contre lui des griefs sérieux, cela n'est pas douteux pour nous ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que la peur des *Confessions*, dont on annonçait la publication prochaine, lui a fait écrire, contre celui qui avait été, après tout, son plus intime ami, une diatribe, qui n'est pas seulement de la dernière violence, mais qui s'applique, par-dessus le marché, à déprécier, les uns après les autres, tous les ouvrages de Rousseau. S'emporter jusqu'à appeler Jean-Jacques « hypocrite et scélérat », et pourtant être assez maître de sa colère, qui aurait pu seule excuser de telles invectives, pour démontrer froidement et en détail que Jean-Jacques n'a pas « une seule idée qui lui appartienne », enfin écrire toutes ces choses au lendemain même de la mort de Rousseau, il y a là de quoi s'étonner tout au moins que tant de fiel ait pu s'amasser dans l'âme du bonhomme Diderot.

Il savait haïr, quoiqu'il ait cent fois assuré le contraire, et il avait, de plus, l'amour-propre extrêmement chatouilleux. Malheur à qui ne s'inclinait pas devant les mérites de Caton-Diderot ! « Diderot était, dit Cheverny, le meilleur des hommes possible, mais il voulait qu'on eût pour lui la considération qu'il méritait. » Or, en fait de considération, ce qu'il croyait mériter est inimaginable. Nous avons montré qu'il ne pouvait rien écrire sans parler de lui ; mais il ne peut parler de lui sans nous faire admirer combien il est bon, vertueux, sensible, et simple avec cela, simple et profond, comme tous les grands philosophes et tous les vrais génies. On n'a qu'à feuilleter n'importe lequel de ses vingt volumes, on est sûr d'y trouver un éloge attendri de Diderot. « Mon ami, vous connaissez Ariste (eh ! qui ne le connaîtrait, en effet, lui, le meilleur, le premier des philosophes, Ariste enfin !), c'est de lui, continue Diderot, que je tiens ce que je vais vous en raconter. Il avait alors quarante ans. On l'avait surnommé le Philosophe, parce qu'il était né sans ambition, qu'il avait l'âme honnête, et que l'envie n'en avait jamais altéré la douceur et la paix. Du reste, grave dans son maintien, sévère dans ses mœurs (?), austère et simple dans ses discours (!), le manteau d'un ancien philosophe était la seule chose qui lui manquât. » Pourtant, à la réflexion, Ariste-Diderot trouve qu'il lui manque encore quelque chose : c'est de savoir exactement ce que c'est que le vrai, le bon et le beau, et comprenant qu'il lui; reste beaucoup à apprendre, il vit retiré chez lui, il se livre, pendant quinze ans, à l'étude de l'histoire, de la philosophie, des sciences et des arts, et voulez-vous savoir ce que firent de lui ces quinze ans d'étude ? « Il fut à cinquante-cinq ans homme instruit, homme de goût, grand auteur et critique excellent (VII, 394). » Jamais auteur parla-t-il de lui en ces termes, et, même dans le plus vaniteux de nos siècles littéraires, l'auteur le plus orgueilleux, Jean-Jacques, s'est-il jamais contemplé, lui qui a dit tant de mal de lui-même, avec le contentement et le béat sourire d'un Diderot ? Le proverbe dit que le commencement de la sagesse est l'estime, non l'orgueil de soi : or, quand on se compare en cent endroits à Socrate et qu'on se fait appeler le Philosophe et Platon-Diderot, est-on seulement le commencement d'un sage ? Il faut oser le dire, parce qu'on en est choqué à tout instant, la vanité de Diderot est insupportable. Tout ce qu'il y a de bon et de généreux en lui, et les services qu'il rend aux autres, il s'en remercie si souvent et si haut, qu'on ne sait plus s'il faut encore lui en savoir gré ; il a tant fait les honneurs de sa personne qu'il a presque découragé par avance ceux qui, l'aimant pour ses bonnes qualités, avaient la bonne volonté de le louer.

Je sais bien qu'on a dit, et nous le répéterons volontiers nous-même, qu'il s'admire parfois avec une *naïveté* qui fait sourire et désarme la critique. Il vaut pourtant la peine d'examiner de près sa proverbiale naïveté. Il est très vrai, par exemple, qu'une foule de choses médiocres et, notamment, certaines de ses œuvres, lui inspirent des enthousiasmes très naïfs. Ainsi il s'étonne avec une grande candeur d'avoir trouvé dans son âme les sentiments si beaux et si forts qu'il a mis dans le *Père de famille :* « J'en ai été moi-même surpris. Qu'on ne me demande plus une pareille corvée, je n'y suffirais pas. Duclos disait, en sortant, que trois pièces comme cela par an tueraient la tragédie ; qu'ils se fassent à ces émotions-là ! » Et en écoutant son chef-d'œuvre Diderot a été sans doute tout le premier ému jusqu'aux larmes. Était-il sincèrement ému ? Il est possible après tout, à moins qu'il ne se soit excité lui-même et comme encouragé à pleurer. Ses contemporains et lui avaient ou plutôt s'étaient fait une âme si étonnamment impressionnable et larmoyante que, par moments, nous ne savons plus si, en s'attendrissant les uns les autres, ils sont sincères ou s'ils se moquent de nous. Peut-être

aussi qu'à force de feindre des sentiments, ils finissaient par les éprouver et qu'il leur arrivait d'être émus à force de pleurer. Ce qui est sûr, c'est que, dans de certaines occasions, pleurer et même sangloter était une simple formule de politesse entre gens du monde et hommes de lettres. Marmontel, ce bon compère, vient d'assister à la représentation de ce même *Père de famille :* « Croiriez-vous bien que Marmontel en a pleuré en m'embrassant. » Les larmes d'un Marmontel ne tiraient point alors à conséquence et ne trompaient personne, pas même le *naïf* Diderot qui était homme à le payer avec usure de la même monnaie : « Ce n'est pas moi qui suis une bête toutes les fois qu'on me prend pour tel (XIX, 434). »

Et ainsi cette grande naïveté de Diderot, toute relative à son temps et à son milieu, n'excluait pas une certaine habileté et même une certaine rouerie native. Nous dirons donc, si l'on veut, que, de même qu'il avait naturellement le don des larmes, il avait aussi le don, non moins naturel, de faire valoir sa sensibilité et, ce qui est plus habile encore, jusqu'à son originalité.

Original, il l'est à coup sûr, et même ce n'est pas seulement à cause de ses idées neuves ou profondes, c'est aussi pour ce qu'il y avait de singulier, de fantasque et de paradoxal dans toute sa manière d'être que ses contemporains l'avaient, d'une commune voix, surnommé le Philosophe. « C'est un homme extraordinaire, dit M^lle de Lespinasse; il n'est pas à sa place dans la société; il devrait être un philosophe grec, un chef de secte. » Et Grimm, pour l'excuser auprès de M^me Necker : « Que voulez-vous, Madame, jamais sa conduite, dans les choses les plus ordinaires comme dans les autres, ne ressemblera à la conduite ordinaire et commune. » Seulement Grimm ajoute un trait qui nous fait réfléchir : « Il inventera plutôt le menuet de nouveau que de le danser comme les autres. » Ainsi il est certainement original, il ne l'est pas naïvement et sans le vouloir, il se sait trop original, dirai-je, et s'en félicite trop lui-même. Il fait tout ce qu'il peut pour ajouter à la nature qui l'a fait singulier, et, loin de suivre tout bonnement, il force et même on peut dire, tant le jeu lui plaît, il joue son caractère. A propos d'un article de Garat, publié par le *Mercure* (15 février 1771), il dit : « On sera tenté de me prendre pour un original, mais qu'est-ce que cela me fait? Est-ce donc un si grand défaut que d'avoir pu conserver, en s'agitant dans la société, quelques vestiges de la nature et de se distinguer par quelques côtés anguleux de la multitude de ces informes et plats galets qui foisonnent sur la plage? » Et ailleurs il dit, comme en se souriant dans la glace : « J'ai une allure hétéroclyte, bizarre, qui ne se prête pas trop aux lieux communs. » On voit qu'en somme s'il ne faut pas complètement douter de la naïveté de Diderot, on peut pourtant en rabattre quelque chose.

Et de même qu'il se savait un peu trop, ce qu'il était du reste, bon, sensible, extraordinaire, il se savait trop aussi éloquent et beau parleur et il était plus maître de sa « langue dorée » qu'il ne voulait s'en donner l'air. Sachant très bien que, pour entraîner son public, il n'est pas mauvais de paraître entraîné soi-même et emporté par son propre sujet, il avait, comme malgré lui, un air inspiré et transformait son fauteuil en un trépied du haut duquel il prophétisait. On s'explique par là ce qu'il y a de factice et de théâtral dans certains morceaux oratoires qui ont bien pu soulever les applaudissements et faire couler les larmes des contemporains, mais qui nous laissent froid quand ils ne nous font pas bâiller d'ennui : c'est sonore et vide et surtout cela se déroule et se dévide à l'infini comme un développement de rhéteur et comme l'insignifiant papotage d'un bavard qui n'est jamais las, étant doté par la nature d'infatigables poumons d'airain. Qu'on lise le récit d'une visite que lui fit Garat (1).

Reconnaissons d'ailleurs que nous ne pouvons lui rendre pleine justice, n'ayant pas entendu, comme il le fait dire à Eschine à propos de Démosthène, le rugissement de la bête. Nous n'avons pas vu le monstre lui-même déployer son tonnerre et répandre à profusion, sur ses auditeurs éblouis, la pluie étincelante de ses paradoxes, de ses traits imprévus et de ses éclairs de génie. Nous ne pouvons ici qu'invoquer le témoignage des contemporains : ils louent à l'envi l'éloquence de sa parole et la fécondité de son imagination. Ce qui le servait merveilleusement, outre sa voix tonnante et ses gestes larges et passionnés, c'était sa physionomie expressive. On dirait que Buffon a pensé à lui quand il a dépeint ce genre d'éloquence où c'est le corps qui parle au corps. « Quand il parlait, dit Marmontel, toute son âme était dans ses yeux et sur ses lèvres. » Et puis, comme il pensait en parlant et que d'ailleurs il avait infiniment d'idées sur infiniment de choses, il était prêt sur tout et, grâce à sa belle humeur, toujours en train et tout de suite en verve. Le voyez-vous, ou plutôt l'entendez-vous de loin, entrer avec fracas, au bras de Grimm, la tête haute, le regard droit, la poitrine ouverte, à la fin d'un dîner, chez le Baron par exemple :

On tenait table encore, on se serre pour nous;
La joie en circulant me gagne ainsi qu'eux tous :
Je le sens, j'entre en verve et le feu prend aux poudres,
Il part de moi des traits, des éclairs et des foudres (2).

(1) Ce récit a été reproduit ici même par M. Brunetière dans sa conférence sur l'*Évolution du drame bourgeois. Revue Bleue*, 1892, 1^er semestre, p. 204.

2 Piron, *la Métromanie*.

Aussitôt on fait cercle autour de lui, il tient le dé et ne le quittera plus : « Soit qu'on converse, soit qu'on écrive, on peut toujours tenir le dé. » Il est impossible de causer avec lui, car il réduit vite au silence ses interlocuteurs; c'est pour cela que, suivant le mot de Mlle de Lespinasse, « il était content de la conversation des gens les plus médiocres; il ressemblait à un joueur de paume qui, jetant continuellement la balle contre un mur, dirait : Voilà un mur qui renvoie bien la balle et qui joue à merveille. » Il ramène trop la conversation, suivant Mme Necker, « aux sujets dont il s'occupe » et, sur ces sujets, il « force l'attention ». C'est qu'il ne lui suffit pas d'avoir un vis-à-vis résigné au silence, il lui faut encore, pour mieux s'inspirer, pour être électrisé, suivant un mot favori de Galiani, un auditeur intéressé et séduit, et tout le monde ne doit-il pas s'intéresser à ce qu'il vient de lire ou à ce qu'il a écrit tantôt pour l'*Encyclopédie?*

Enfin, et pour n'omettre aucune tache, aucune « verrue », au portrait que nous voudrions faire vrai, faut-il rappeler que Diderot sème ses conversations ou plutôt ses dissertations d'anecdotes très gauloises et de mots plus que familiers? Si, par sa sensibilité pleurnicheuse, et par ses solennelles apostrophes à la morale et à la vertu, il est très bourgeois, il est, en outre, un bourgeois très polisson. Par là se concilient ses opinions contradictoires sur l'état de nature et sur l'état de société, qu'il vante tour à tour l'un et l'autre, bien que diamétralement opposés. Quand il raille les glands et les cavernes de l'homme primitif de Rousseau et qu'il maudit sincèrement les audacieux qui voudraient révolutionner l'État, c'est le bourgeois qui se rengorge au sortir d'un bon dîner à la Chevrette où il a goûté toutes les douceurs de la civilisation. Mais ailleurs, son tempérament de satyre reprenant le dessus, il se met à rêver un état de nature dont les commodes libertés allument son sang et égarent sa raison, et il lâche alors, sur le mariage, sur la pudeur, sur la communauté des femmes, des théories si extravagantes que, pour peu qu'on essayât de les appliquer, il ne resterait bientôt plus rien de la vie sociale et de la civilisation.

Ce ne sont là, croyons-nous, que les fantaisies, les orgies, si l'on veut, d'une imagination libertine. Il a eu certes le grave tort d'écrire toutes ces dégoûtantes folies et de les écrire longuement, avec cette fâcheuse insistance qu'il mettait en toutes choses, surtout dans les choses qu'il trouvait croustillantes et qui n'étaient que vilaines. Mais qu'il ait réellement pris au sérieux ses élucubrations et qu'il ait songé, par exemple, dans le *Supplément au voyage de Bougainville*, à tracer le plan d'une société ou le code d'une morale qu'il aurait proposés comme modèles à ses concitoyens, c'est ce que, malgré l'autorité de récents critiques, nous ne pouvons admettre : et ce n'est pas seulement parce qu'à ces théories subversives nous pourrions opposer maint passage contraire et, par exemple, le *Père de famille* tout entier; c'est encore parce que, lorsqu'il essayait d'approfondir la morale, Diderot éprouvait, à trancher les questions du bien et du mal, je ne sais quel noble et salutaire effroi qui lui faisait différer de jour en jour un traité de morale qu'il méditait et qu'il ne put jamais se résoudre à écrire; et c'est enfin parce qu'il était, au fond, honnête homme, parce qu'il adorait sa fille, parce que son honnêteté et son amour paternel lui ont fait dire et faire maintes choses qui réfutaient d'avance les folies du *Supplément*.

Pour qui l'a pratiqué assidûment, il vaut mieux que bien de ses œuvres; ce n'est pas faire de lui, nous en convenons, un bien grand éloge, puisqu'on est, sans nul doute, responsable de toutes ses œuvres sans exception; encore peut-on avoir mis son imagination seule dans certaines d'entre elles, et c'est ce qu'a fait Diderot en écrivant, par exemple, ce *Supplément au voyage de Bougainville*, dont on a trop tiré parti contre lui. Il avait l'imagination pervertie, mais il n'avait ni l'esprit faux, ni l'âme vicieuse. Nous pourrions lui appliquer, pour terminer ce portrait par le mot même qui a servi à le caractériser au début, ce passage dans lequel Duclos a peint le Français du XVIIIe siècle : « Il a, disait-il, le caractère toujours jeune, presque point d'âge mûr; c'est le seul peuple dont les mœurs puissent se dépraver sans que le fond du cœur se corrompe : il est comme l'*enfant* de l'Europe. »

LOUIS DUCROS.

## L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS

### Misère et bienfaisance.

Les adversaires de la charité légale, c'est-à-dire du principe de l'assistance publique, ont souvent invoqué cet âpre jugement : « Depuis soixante ans que l'administration parisienne de l'assistance publique exerce ses fonctions, on n'a jamais vu un seul indigent retiré de la misère par ce mode de charité; au contraire, cette assistance constitue souvent le paupérisme à l'état héréditaire. Ainsi, nous voyons aujourd'hui inscrits sur les contrôles de cette administration les petits-fils des indigents admis aux secours publics en 1802, alors que les fils avaient été, en 1830, portés également sur ces tables fatales. »

Le trait est joli, l'observation piquante; l'indigence

héréditaire n'a d'ailleurs rien de paradoxal. Les infirmités se lèguent à travers les générations successives et les dégénérés par atavisme finissent par tomber, un jour ou l'autre, à la charge des bureaux de bienfaisance ou des établissements hospitaliers.

La boutade célèbre de M. de Watteville, pour être spirituelle, ne prouve rien contre la distribution des secours aux indigents. En effet, tant que la prévoyance mutuelle ou collective n'aura pas été rationnellement organisée, tant que les caisses d'assurances et de retraites ouvrières resteront à l'état d'espoir vague et de réalité lointaine, les infirmes, les vieillards et les orphelins, pour ne prendre que les catégories des clients de droit des bureaux de bienfaisance, devront être secourus par un procédé quelconque, à moins que la charité publique ne se désintéresse complètement de leur sort. Les individualistes les plus exagérés n'oseraient pas pousser à ces conséquences extrêmes leur répulsion pour la charité légale. Malgré son horreur du socialisme, M. Thiers, dans son fameux rapport du 26 janvier 1850, présenté au nom d'une commission législative, affirmait avec force la nécessité de la bienfaisance collective et puissante de tous, et, sans rien sacrifier au principe de l'obligation, il n'en déclarait pas moins que l'État « sera aussi fier d'épargner aux étrangers le spectacle de mendiants mourant de faim, que jaloux de leur montrer des monuments d'art ou de gloire, la colonne de la place Vendôme aussi bien que l'Hôtel des Invalides. »

Un autre contemporain et collaborateur de M. Thiers, M. de Melun, qui a pris une part considérable à la préparation des lois de prévoyance sociale, a loyalement reconnu que la charité privée, si elle était abandonnée à ses seules forces, serait dans l'impossibilité absolue de soulager la misère : « On a fait de la société, s'écriait-il non sans éloquence, une singulière création. Elle se présente au plus grand nombre sous la forme du percepteur qui ruine, du gendarme qui arrête, du juge qui condamne, de l'exécuteur qui emprisonne ou fait mourir, et on a peur de la montrer à tous comme une mère et une protectrice... Que la charité sache donc se défendre surtout par ses actes, qu'elle ne se réfugie pas dans le droit strict que les jurisconsultes eux-mêmes taxent d'iniquité, qu'elle justifie son organisation par des bienfaits, en sorte que toute attaque contre elle *ne soit plus seulement un délit, mais une ingratitude*, et le peuple, qui est plus juste qu'on ne pense, lorsque des excitations politiques ou des crises passagères n'obscurcissent pas son jugement, saura bien reconnaître ce qu'elle aura fait pour lui. »

Ces exhortations si sages n'ont pas vieilli et nos grands philanthropes, M. Jules Simon, M. Théophile Roussel, M. Henri Monod, ne tiennent pas d'autre langage ; le système de l'assistance facultative est de plus en plus condamné par l'expérience et par l'humanité ; l'économie politique elle-même n'ose plus résister que pour la forme, et les doctrinaires de l'école sentent la partie définitivement perdue.

Aussi bien les démographes ont fait entendre les avertissements les plus graves ; une des causes du mal de dépopulation dont souffre la France réside dans l'appauvrissement des campagnes, et l'exode des fils de paysans vers les villes provient, pour une large part, de l'insuffisance lamentable des secours publics. La population indigente et nécessiteuse des grandes villes est ainsi formée d'alluvions terriennes et l'afflux des non-valeurs à Paris, notamment, a pris des proportions démesurées.

Paris, qui s'enferme si jalousement derrière ses murailles d'octroi pour les marchandises et les denrées, Paris, démantelé, laisse le passage libre à tous les pauvres et à tous les vagabonds qui viennent y chercher asile ; avec une générosité sans borne, la grande ville ouvre toutes larges, à deux battants, les portes de ses maternités et de ses asiles à toutes les mères et à tous les enfants, et elle paie allégrement, sans un murmure, la plus grande part des dépenses nationales d'assistance maternelle.

Ce n'est pas exclusivement dans l'intérêt de Paris et des contribuables parisiens, au point de vue de la justice distributive, que les secours publics doivent être organisés sur tout le territoire de la République ; l'intérêt national est en jeu ; si l'on n'y prend garde, si la collectivité ne fait pas son devoir d'assistance, la misère, cette grande faucheuse d'hommes, poursuivra de plus en plus son œuvre malfaisante, et la France, la plus haute personne morale qui soit au monde, y perdra le plus clair de ses énergies et le secret de sa vitalité indomptable.

## I

Les esprits superficiels sont tentés de prendre pour un exercice scolastique les controverses sur le domicile de secours ; d'autres voient dans le rétablissement de ces douanes intérieures un vestige du moyen âge. Aucune de ces appréciations n'est exacte ; la recherche du domicile de secours n'est pas plus une opération byzantine qu'un acte inhumain. Avec une population mobile, qui se transporte facilement d'un point à un autre, depuis que l'échange des produits et des hommes a été décuplé par les chemins de fer et par la révolution de la machine, la détermination du domicile de secours, c'est-à-dire de la collectivité responsable, répond à un besoin réel : où le malade sera-t-il soigné en dehors des cas d'urgence ? La commune de naissance ou la commune de résidence aura-t-elle la charge des vieillards dénués de res-

sources? Convient-il d'établir, pour les malades, les vieillards, les aliénés, les incurables, les enfants, les mendiants, la même durée de séjour conférant l'indigénat, l'aptitude aux secours; ou bien, au contraire, ne vaut-il pas mieux procéder par espèces, sans s'astreindre à une règle uniforme? Il est, à notre avis, préférable d'établir des conditions variables, suivant les catégories de secourus et d'assistés, à la condition toutefois qu'à défaut de la famille, la première responsabilité sera celle de la commune, que la seconde sera celle du département et la troisième celle de l'État.

Si l'on prescrit, par exemple, que, pour obtenir un secours public, sous n'importe quelle forme, un indigent justifiera d'une résidence de deux ans dans la commune, cette clause risque d'éliminer des ouvriers, des travailleurs nomades qui, tout en séjournant depuis dix ou quinze ans dans la même région, dans le même département, n'ont habité cette commune que d'une manière intermittente; n'est-il pas juste d'accorder, dans ce cas, le domicile de secours départemental? Les vieillards nécessiteux qui ont fait toute leur vie leur tour de France, sans jamais se fixer nulle part, ne relèvent-ils pas, le jour où l'outil leur tombe des mains, de l'assistance nationale?

Grâce à ces trois responsabilités successives, à cette solidarité de la commune, du département et de l'État, toutes les difficultés sont résolues; lorsqu'un malheureux ne peut pas invoquer l'appui du bureau de bienfaisance communal, la protection du département ou celle de l'État ne lui fait pas défaut; en réalité il est secouru sur place par l'autorité locale dans les trois hypothèses; seulement, dans un cas, la commune supporte à elle seule la dépense, tandis que, dans les deux autres éventualités, le bureau d'assistance rentre dans ses débours, soit du côté du département, soit du côté de l'État.

Avec un pareil système, on ne verra plus, comme aujourd'hui, des indigents, des vieillards, des infirmes, des mendiants, impitoyablement repoussés d'une commune à l'autre, rebutés comme des parias par leurs compatriotes d'origine aussi bien que par leurs concitoyens les plus récents, étrangers dans leur pays, condamnés à errer partout et à ne reposer la tête nulle part, trop heureux d'être arrêtés pour vagabondage et de passer leurs quartiers d'hiver en prison! Ces déshérités auront désormais un foyer d'assistance, une famille adoptive, une patrie : ils pourront s'endormir tranquilles et mourir en paix, les pauvres chemineaux des campagnes!

Aujourd'hui, sous le régime de l'assistance facultative, les grandes villes, Paris surtout, Lyon, Nantes, Lille, Rouen, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Orléans, le Havre, Tours, Reims, Roubaix, représentent à peu près le tiers des ressources de l'Assistance publique en France; tout le reste du territoire, soit 36 107 communes, participe aux deux autres tiers.

M. le Dr Drouineau, lors du Congrès international d'assistance de 1889, a ramené à cette double formule la constatation de cet état de choses; en premier lieu, l'Assistance publique est devenue l'Assistance urbaine, variable dans ses applications selon l'importance des villes, l'Assistance rurale étant réduite à rien ou à peu près; en second lieu les villes ne peuvent plus supporter cette charge et luttent au détriment de l'indigence elle-même, pour défendre leurs intérêts menacés.

Cette conclusion est malheureusement justifiée; si les grandes villes, tout au moins Paris, ne se défendent pas trop contre l'invasion de leurs hôpitaux et de leurs bureaux de bienfaisance, c'est qu'elles attendent à bref délai l'application de la loi de médecine gratuite, préface d'une organisation complète de l'assistance obligatoire envers les infirmes et les vieillards, à l'instar de ce qui se passe pour les aliénés et les enfants assistés, mis à la charge du département avec la participation financière des communes et de l'État lui-même.

## II

Ce qu'est l'indigent proprement dit, c'est-à-dire le pauvre secouru, sinon à titre définitif, du moins d'une manière régulière, il est tout d'abord nécessaire de l'établir; à première vue, l'admission permanente aux secours publics a l'air d'un contresens et les détracteurs de la charité légale ont beau jeu dans leurs critiques de surface; le malheur est qu'ils ne descendent pas au fond des choses, sans quoi leur optimisme y perdrait de sa sérénité.

D'après le décret de 1886, qui régit actuellement, pour peu de temps encore, l'assistance à domicile pour Paris, les secours annuels ne peuvent être accordés qu'aux indigents incapables de pourvoir à leur subsistance par le travail et appartenant à l'une des catégories suivantes : 1° personnes atteintes d'infirmités ou de maladies chroniques; 2° vieillards âgés de soixante-quatre ans révolus; 3° orphelins âgés de moins de treize ans.

Les infirmes, les vieillards ne peuvent être secourus d'une manière intermittente, si leur état d'indigence est avéré, si leur famille est incapable de subvenir à leur entretien; leur détresse n'est pas accidentelle, à moins d'un revirement de fortune assez inattendu; un secours régulier peut seul leur donner la quiétude morale et la sécurité matérielle.

Ce n'est pas à dire que l'inscription sur les listes du bureau de bienfaisance doive être définitive; l'in-

digent inamovible a tous les défauts de l'emploi, c'est lui qu'on a justement traité de rentier de l'assistance ; le secours continu offre les avantages du secours permanent sans avoir ses inconvénients ; l'allocation d'un subside mensuel pendant un an atteint le même but qu'une pension viagère, tout en restant perpétuellement révocable, pour peu que les circonstances le permettent.

Car, si l'on tient à faciliter l'accès du secours régulier aux indigents invalides, à tous ceux qui sont hors d'état de pourvoir à leur subsistance ou à celle de leur famille, si l'on se résigne même, dans une mesure très restreinte, à secourir à titre permanent des indigents valides en raison de leurs charges exceptionnelles de famille, l'admission sur les contrôles de l'indigence doit être entourée des garanties les plus sérieuses. Le point faible des bureaux de bienfaisance parisiens, leur infirmité principale, est justement d'accueillir avec une facilité trop grande les demandes d'admission aux secours annuels ; lorsque l'administration centrale de l'Assistance publique procède annuellement à la revision des listes d'indigents des bureaux de bienfaisance, elle élimine sans effort un certain nombre de bénéficiaires ; encore ces radiations ne portent-elles que sur les inscriptions antiréglementaires.

Le nombre des participants aux secours annuels est d'autant plus considérable que les moyens d'enquête et de contrôle sont plus rudimentaires. L'administrateur du bureau de bienfaisance, sous le régime actuel, est le véritable dispensateur des secours annuels ; il administre à son gré la circonscription territoriale qui lui est confiée ; il peut à sa guise créer des indigents, c'est-à-dire des nécessiteux secourus périodiquement.

En vue de la distribution des secours à domicile, Paris est divisé en vingt arrondissements de bienfaisance ; chacun des vingt arrondissements se trouve à son tour partagé en douze divisions, qui forment autant de circonscriptions dépendant d'un administrateur distinct ; celui-ci ne se conforme pas, dans la grande généralité des cas, au règlement qui l'oblige à visiter les pauvres à domicile, il les rassemble une fois par mois à la maison de secours et il se borne à exercer sur eux un patronage vague et intermittent.

En 1845, un spécialiste éminent, M. Vée, dont les observations clairvoyantes conservent toute leur justesse, constatait avec amertume le laisser aller habituel des auxiliaires bénévoles de l'Assistance publique. « Ne trouverait-on pas un arrondissement de Paris, écrivait-il, où, pendant les vacances dernières, sur douze administrateurs, dix se trouvaient à la fois absents de la capitale ? Mais le malheureux, lui, ne prend pas de vacances. A qui donc peut-il s'adresser lorsque ses patrons légaux sont en voyage ? En temps ordinaire même il est assez difficile d'arriver jusqu'à eux ; *beaucoup de commissaires et d'administrateurs ne visitent les pauvres que rarement ;* ils ne les admettent pas chez eux, c'est dans les maisons de secours qu'ils leur donnent des audiences périodiques plus ou moins éloignées ; c'est là aussi que se font la plupart des distributions. Cette manière d'opérer trouve sa source dans une longue habitude, et nous trouvons naturel de suivre la route ouverte par nos prédécesseurs. Rien n'est pourtant plus contraire aux vrais principes ; *c'est chez lui que le pauvre doit être interrogé, c'est chez lui qu'il doit être secouru.* »

Ce défaut de vigilance a pour résultat d'accroître dans des proportions considérables la population indigente. Sous la Restauration, le Conseil général des hospices, trouvant trop élevé l'état nominatif des pauvres, opéra directement un recensement par ses propres employés ; le contingent ordinaire des douze bureaux de charité s'abaissa de 75 711 à 54 523. Un écrivain particulièrement informé, M. Jacoulet, secrétaire-trésorier d'un bureau de bienfaisance, n'hésitait pas à déclarer, dans une étude récente, que si dès aujourd'hui les bureaux supprimaient la bonne moitié de leurs secourus, ces derniers ne s'en porteraient pas plus mal.

Loin d'avoir augmenté depuis le siècle dernier, la population indigente a été, bien au contraire, progressivement réduite, bien qu'elle n'ait pas été comprimée suffisamment. D'après le rapport fait en l'an VII au Conseil des hospices par l'un de ses membres, M. Duquesnoy, maire du X^e^ arrondissement, le curé d'une seule paroisse, celle de Saint-Étienne-du-Mont, avait secouru, en 1778, 21 000 pauvres ; en 1791, la Commission municipale de bienfaisance inscrivait au rôle des secours 120 000 indigents sur une population de 550 000 habitants, tandis qu'en 1893 la population indigente s'élevait à 48 938 sur 2 386 232 habitants ; la proportion d'indigents par cent habitants était, en 1791, de 21,81 et en 1893 de 2,05.

Quelle est la raison de cette différence ? La période révolutionnaire ne suffit pas à justifier ce redoublement de paupérisme, puisque antérieurement le phénomène avait été observé, avant toute organisation d'assistance publique à domicile ; en vendémiaire an X, malgré la rigueur des temps, une légère décroissance s'était déjà fait sentir. « On sera plutôt porté à penser, a dit très justement M. Vée, que le paupérisme, qui gangrenait la population sous l'ancien régime, décroissait déjà sous l'influence du nouveau et à l'aide des mesures d'ordre que l'administration commençait à prendre, quelque imparfaite et difficile qu'en eût été l'exécution. »

Suivant que les secours sont bien ou mal distri-

bués, la clientèle permanente des bureaux de bienfaisance s'abaisse ou s'élève ; lorsque le nécessiteux, c'est-à-dire le pauvre d'occasion, reçoit une aide insuffisante, il devient récidiviste, il implore un nouveau secours ; pour se débarrasser de lui, l'administrateur l'inscrit sur ses listes d'indigents. Cette facilité d'admission est exploitée de toutes parts ; M. Louis Gallet citait, un jour, l'exemple d'une municipalité de province qui expédiait ses malades par grande vitesse à l'hôpital Lariboisière ; le même fait se reproduit pour les secours à domicile et un grand nombre de maires ruraux encouragent l'immigration à Paris de leurs pauvres et de leurs infirmes ; la complaisance d'un parent ou d'un ami, la complicité d'un concierge offrent le moyen facile de tourner la loi du domicile de secours.

La conséquence de cette affluence de quémandeurs, de cette facilité d'admission des indigents, c'est que le secours s'émiette, s'éparpille, jusqu'à perdre toute efficacité. L'expérience a révélé que, pour Paris, un vieillard délaissé peut organiser sa vie dans les limites d'un budget annuel de trois cent soixante-cinq francs ; avec un franc par jour, le septuagénaire indigent se tient pour satisfait, ses vœux sont exaucés, il a conservé son *home* et il envisage l'avenir sans effroi. Tout secours de vieillard, qui n'atteint pas ce chiffre de trente francs par mois, n'assure pas le strict nécessaire, ne protège pas contre la faim et contre le froid ; il s'en faut malheureusement que ce minimum d'assistance soit accordé à tous les vieux indigents. La plus récente statistique nous apprend que, sur 2 677 vieillards âgés de plus de quatre-vingts ans, 1 367 seulement reçoivent le secours mensuel de trente francs, connu sous le nom de secours représentatif d'hospice, soit une proportion de 51 p. 100. Les autres ne touchent que vingt, dix, huit, cinq francs par mois. Ce secours de vieillard et d'infirme tombe, dans certains arrondissements à trois francs par mois !

Voici, par exemple, une vieille femme de 82 ans, incapable de tout travail, impotente et grabataire, sans famille, sans aide d'aucune sorte ; elle mourrait littéralement de faim sans l'intervention de personnes charitables, car elle n'a d'autre ressource que la pension de cinq francs par mois de l'Assistance publique. A côté de cette malheureuse octogénaire, si digne de pitié, sur le même palier, loge une femme de ménage souffreteuse, mais valide, qui n'a jamais cessé de travailler : celle-ci, sans être opulente, hélas ! n'est pas réduite au même dénûment que sa vieille voisine, elle est dans la force de l'âge, et pourtant elle touche tous les mois le même subside. L'une n'est, à vrai dire, qu'une nécessiteuse pouvant être secourue accidentellement, l'autre est une véritable indigente ; le bureau de bienfaisance les traite sur le même pied, les assimile l'une à l'autre, ne distingue pas entre l'indigente invalide et la nécessiteuse valide.

Un grand nombre d'indigents, reconnus tels en raison d'*une infirmité :* douleur rhumatismale, surdité, bronchite chronique, anémie, amblyopie, sciatique chronique, hernie inguinale, névralgie sciatique, etc., n'en restent pas moins capables de travailler ; le secours de trois ou de cinq francs n'est pour eux qu'un supplément, un faible appoint de salaires, une sorte de gratification municipale ; la plupart de ces assistés sont assurément dignes d'intérêt, leur condition n'est pas brillante, leur état de gêne est pour ainsi dire chronique, le moindre accident les précipite dans la misère ; mais, au lieu de leur offrir un secours régulier et dérisoire, ne vaudrait-il pas mieux les aider en cas de besoin effectivement et réellement ? Cette pseudo-indigence est la plaie des bureaux de bienfaisance ; c'est elle qui appauvrit la part des infirmes authentiques et des vieillards misérables ; le nécessiteux qui usurpe la place d'un plus malheureux que lui ne porte pas seulement préjudice à autrui, il se prive lui-même d'une ressource éventuelle dont il pourrait faire état, en cas de détresse aiguë.

Le mendiant professionnel n'opère pas exclusivement dans la rue, il a plus d'une corde à son arc et il sait merveilleusement mettre en coupe réglée la bienfaisance publique et la charité privée. Ce quémandeur avisé connaît les bons endroits, il n'hésitera pas à payer un loyer plus élevé pour obtenir droit de cité dans un arrondissement du centre, les paroisses n'ont pas de fidèle plus assidu, les conseillers municipaux de solliciteur plus encombrant, le médecin et l'administrateur du bureau de bienfaisance s'apitoient sur son sort ; l'habile homme est secouru de toutes parts, il place de l'argent à la caisse d'épargne ou bien il fait la fête sur les boulevards extérieurs ; le métier passe pour productif, surtout aux époques où un frisson de pitié secoue les heureux et les riches, émus au spectacle de tant d'infortunes visibles et cachées.

Le mendiant patenté n'est d'ailleurs pas le seul qui frappe à plusieurs portes : la charité par bouchée engendre nécessairement la mendicité. L'indigent authentique, à qui le bureau local de l'Assistance n'accorde qu'un secours dérisoire, est amené par la force des choses à solliciter d'autres appuis, à recevoir de toutes mains, des voisins charitables et des associations bienfaisantes, et ce cumul ne va pas sans beaucoup de désordre et sans de graves abus.

## III

En théorie, et sur le papier, l'admission aux secours annuels ne peut être prononcée que par la commis-

sion administrative, sur le rapport d'une commission spéciale qui examine et contrôle préalablement les propositions individuelles des administrateurs; à la fin de chaque année, la commission administrative est tenue de faire procéder à une revision de la liste des personnes secourues; cette double prescription n'est pas obéie, et la dérogation réglementaire est de notoriété publique. Une tradition détestable a laissé tomber en désuétude les règles les plus prudentes et les dispositions les plus formelles; les bureaux de bienfaisance se sont affranchis peu à peu de l'autorité du Directeur de l'Assistance publique et du respect des règlements, et la discipline administrative s'est relâchée jusqu'à n'être plus qu'un souvenir antique.

En fait, et dans la réalité, l'administrateur statue seul sur l'admission aux secours annuels, il agit au gré de son humeur et de ses impressions personnelles; il garde par devers lui les feuilles de renseignements de tous les pauvres numérotés de sa division; il a seul qualité pour apprécier les besoins extraordinaires de ses administrés et il use jalousement de ses prérogatives sans remplir en échange les devoirs qui lui incombent. Comme au temps de M. Vée, l'administrateur qui visite les pauvres à leur domicile est à l'état d'exception; il se borne à recevoir ses protégés à jour fixe à la maison de secours.

L'organisation elle-même met un obstacle réel à la bonne volonté des administrateurs diligents. La ville de Paris est morcelée en 253 divisions charitables et le nombre des clients de chacun de ces 253 administrateurs est vraiment trop considérable pour faciliter le respect du règlement, c'est-à-dire la distribution des secours ordinaires et supplémentaires à domicile. Une section d'indigents comprend 44 assistés dans le XV^e^ arrondissement, pour s'élever dans le XX^e^ à 272 et M. Raoul Bompard a justement observé que le dispensateur le plus favorisé de Paris a deux fois plus de pauvres à surveiller qu'un administrateur de Berlin.

C'est qu'en effet, tant pour la première enquête que pour le patronage ultérieur, le nombre et le choix des auxiliaires de la bienfaisance publique ont la plus haute importance. L'enquête insuffisante n'aboutit pas seulement à l'inscription abusive de mendiants professionnels, elle n'a pas uniquement pour effet de favoriser le paupérisme sous sa forme la plus mauvaise, elle est encore et surtout la cause principale de la dissémination des secours, de leur impuissance, de leur inefficacité, non seulement pour les nécessiteux secourus occasionnellement, mais encore pour les indigents assistés d'une manière permanente.

En 1816, le Conseil général des hospices de Paris avait proclamé les dangers de l'éparpillement des secours : « C'est, en les disséminant sans raison, se priver de la faculté d'aider efficacement ceux à qui l'âge, les infirmités, une nombreuse famille, un dénûment absolu, des malheurs imprévus, rendent nécessaires des secours efficaces et abondants. » Ces sages instructions n'ont pas été suivies d'effet; la distinction indispensable entre l'indigent réel et le nécessiteux accidentel a été longtemps négligée. « Cette distinction se fait en principe, écrivait en 1845 cet observateur si sagace, M. Vée, et les uns sont inscrits sur des bulletins de papier vert, et les autres sur des jaunes; mais c'est là toute la différence qui existe entre eux. Dans la plupart des bureaux ils sont secourus de la même manière. »

Pendant longtemps, les rôles d'indigents étaient préparés d'office et le règlement de 1860 — abrogé en 1886 — distinguait, pour la forme seulement, entre les secours ordinaires ou annuels et les secours extraordinaires ou temporaires; la première catégorie comprenait les aveugles, paralytiques, cancérés, infirmes, vieillards ayant accompli leur 64^e^ année; la seconde renfermait les blessés, malades, femmes en couches, orphelins, ménages ayant à leur charge au moins trois enfants au-dessous de 14 ans ou deux enfants, dont l'un atteint d'une infirmité grave; grâce à cette confusion entre les assistés et les secourus, le recensement de 1886, le dernier qui ait précédé la mise en vigueur du règlement actuel, accusait une population de 133 649 indigents.

Le règlement de 1886, malgré ses nombreux défauts, a contribué à restreindre le nombre des pauvres catalogués et numérotés : il n'a maintenu parmi les ayants-droit que les personnes atteintes d'infirmités ou de maladies chroniques, les vieillards âgés de 64 ans révolus et les orphelins âgés de moins de 13 ans (ceux-ci indûment admis au titre communal, alors qu'ils relèvent de l'assistance départementale obligatoire). Mais il a eu le grave défaut de prononcer l'exclusion absolue des ménages chargés d'enfants.

L'admission des indigents valides, surtout celle des chefs d'une nombreuse famille, aux secours annuels, soulève une grave question de principe. L'honorable M. Henri Monod a formulé l'objection au Congrès international d'assistance publique de 1889 : « L'enfance, a-t-il dit excellemment, la vieillesse, l'infirmité, la maladie qui justifient à nos yeux l'obligation de l'assistance aux indigents, sont des faits que la loi peut prévoir; mais, pour les valides, comment distinguera-t-elle le cas où le dénûment a des causes fatales, de ceux où il est le fruit de l'oisiveté ou du vice ? » Sans méconnaître la force de cette argumentation doctrinale, il est pourtant impossible de ne pas tenir compte des faits et de l'expérience. Or, il résulte des observations les plus péremptoires que, dans les agglomérations urbaines, la surcharge de famille constitue, pour un grand nombre de tra-

vailleurs, en raison de la modicité de leurs salaires, une détresse permanente et non pas seulement une gêne momentanée. Un secours une fois donné ne parvient pas à combler le déficit ; pour être efficace, l'aide doit être continue, tout au moins pendant une certaine période.

C'est pourquoi le conseil supérieur de l'Assistance publique, dans la discussion du savant rapport de M. Fleury-Ravarin, a fait la part de l'humanité dans le futur règlement des secours à domicile ; il a inscrit les charges exceptionnelles de famille parmi les causes d'indigence, en stipulant que cette dérogation à la règle n'a été consentie que dans l'intérêt des indigents ayant un nombre d'enfants au-dessus de la moyenne.

En somme, tant vaut le dispensateur des secours, et tant vaut la bienfaisance publique. Une mauvaise distribution enlève toute sa valeur à un règlement irréprochable et le libre choix d'un dispensateur informé, diligent, est préférable à la classification la plus savante.

D'ailleurs une classification trop rigoureuse a l'inconvénient de paralyser la bienfaisance et de provoquer les candidatures indigentes. Tel vieillard âgé de 60 ans peut se trouver dans une situation plus lamentable que tel autre de 64 ans. L'invalidité, elle aussi, n'attend pas malheureusement le nombre des années, et la vieillesse prématurée n'est pas moins digne de sollicitude que la sénilité physiologique. Il est préférable de ne pas enfermer les administrateurs dans des formules trop rigides et de leur laisser l'appréciation des causes réelles d'indigence.

Les catégories véritables de pauvres secourus régulièrement, pendant un an au moins, — et non pas d'une manière définitive et irrévocable, — sont au nombre de deux : la première est celle des impotents et invalides proprement dits ; la seconde, celle des demi-valides et des chefs de famille nécessiteux.

Il est d'autant plus utile d'établir cette démarcation que, dans le premier cas, l'indigent véritable est dans l'incapacité absolue de gagner sa vie, tandis que, dans la seconde espèce, l'infirme ou le vieillard fournit une certaine somme de travail ; l'assisté de la première catégorie sera contraint de rechercher une aide supplémentaire, si le bureau de bienfaisance ne lui fournit pas sa subsistance ; le secouru de la deuxième catégorie n'a besoin, au contraire, que d'un complément de salaire, c'est-à-dire d'un secours moins élevé.

Lorsqu'on jette les yeux sur une statistique de secours à domicile, et que l'on constate la faiblesse de l'allocation viagère accordée à un grand nombre d'octogénaires, réduits à vivre avec dix, huit et même cinq francs par mois, cette simple constatation vaut à elle seule les réquisitoires les plus éloquents.

Le secours continu de vieillesse et d'invalidité, s'il est trop faible, s'il est dérisoire, pousse aux doubles et aux triples emplois ; il n'a de valeur et d'efficacité qu'à la condition de mettre le bénéficiaire à l'abri du froid et de la faim.

En raison de son efficacité même, le secours complet d'indigent doit être essentiellement restreint ; les réformateurs d'Elberfeld, qui ont donné un si frappant exemple, n'ont pas procédé d'autre manière ; l'assistance communale n'est accordée par eux qu'à bon escient. Au lieu d'une broutille de secours, s'éparpillant à l'infini sur un grand nombre de personnes, une pension alimentaire, strictement calculée, est allouée aux indigents incontestés ; cette pension s'élève par semaine à 3 fr. 75 pour une personne seule et à 15 francs pour une famille de sept personnes ; le père, la mère, les enfants sont tarifés en raison de leur âge. M. Le Roy, qui a vulgarisé en France le système d'Elberfeld, a noté que, partout, dans l'établissement du taux de secours, le nombre de cinq enfants a été considéré comme le chiffre normal.

La pension hebdomadaire a été fixée dans la plupart des villes allemandes à 12 fr. 50 par famille de sept personnes ; les villes les plus libérales, telles que Francfort et Dusseldorff, ont adopté le chiffre d'Elberfeld, soit 15 francs par semaine, c'est-à-dire l'équivalent du salaire d'un journalier gagnant 2 francs par jour.

Le système d'Elberfeld, applicable aux indigents comme aux nécessiteux, a été inauguré par M. Daniel von der Heydt en vue de combattre la mendicité et de ramener les dépenses d'assistance à leur minimum de rendement utile. Le promoteur pouvait légitimement se féliciter, après seize ans d'expérience, en 1869, d'avoir réduit considérablement le nombre des assistés et de se rapprocher, d'année en année, « du meilleur mode d'assistance et de l'accomplissement d'une grande et belle tâche, de voir surtout qu'aucun pauvre ne mendie dans les rues ou dans les maisons, mais que tout indigent, dès qu'il est devenu tel, reçoit ce qui lui est nécessaire pour sa nourriture, ses vêtements, son logement et sa santé ».

Ce résultat a été obtenu par des moyens combinés, par un ensemble de mesures coordonnées, convergeant toutes vers le même but ; la principale de ces mesures, celle qui a été la pierre fondamentale de la réforme, a consisté dans le perfectionnement des enquêtes et dans la multiplicité des visites. Au lieu d'avoir dans ses attributions nominales deux ou trois cents indigents à protéger et à secourir, le visiteur des pauvres a seulement la surveillance et la responsabilité de cinq à six ménages pauvres ; il n'a pas le droit, sauf en cas d'excuse valable, de décliner cette charge municipale et il participe d'une ma-

nière effective à l'administration de l'Assistance.

Le parallèle n'est pas précisément à l'avantage des bureaux de bienfaisance de Paris, tels qu'ils fonctionnent sous l'empire de la loi de 1849 et du décret de 1886: les listes annuelles d'indigents ne sont pas dressées avec tout le soin désirable; le secours continu manque généralement d'efficacité; l'invalide et le vieillard délaissé reçoivent pour la plupart une aide dérisoire; le pauvre n'est ni visité, ni réconforté dans sa demeure, et, vis-à-vis des indigents comme des nécessiteux, la lutte contre la misère est menée avec une mollesse, une indécision et une gaucherie dont s'étonne et s'indigne à bon droit l'opinion publique.

PAUL STRAUSS.

## EMPEREUR ET GALILÉEN (1)

### Deuxième extrait.

Ce second fragment de l'œuvre d'Ibsen n'est séparé de celui que nous avons publié en premier lieu que par une scène préparatoire, dans laquelle Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze font un dernier effort pour détourner Julien de Maximos le mystique, ou plutôt, — le Mage. Si nous avons pensé que la scène suivante devait être donnée, ce n'est pas cependant sans une certaine appréhension; car nous sentons vivement que les œuvres les plus neuves courent le plus de risques à être présentées fragmentairement : il leur manque cette préparation naturelle que nos habitudes d'esprit assurent aux œuvres d'un modèle connu. Qu'il nous suffise d'indiquer que le christianisme, encore bien récent au IVe siècle, reposait sur la révélation, que le besoin de révélations successives était par conséquent instinctif, surtout pour un agité comme Julien, et alors la scène de magie qui suit apparaîtra aussi naturelle, qu'elle pourrait sembler étrange à notre époque,

La scène se passe dans la demeure de Julien, à Ephèse. Une salle très éclairée, donnant au fond, sur une cour étroite, ornée de petites statues.

La tenture à droite est tirée. Deux serviteurs en costume oriental apportent un objet voilé qu'ils installent dans le coin derrière la table. Aussitôt après entre le mystique Maximos par la même porte. C'est un homme maigre, de taille moyenne, au teint brun, à figure de vautour; ses cheveux et sa barbe sont très mêlés de gris, sauf les sourcils épais et la moustache qui ont encore leur couleur noir de jais. Il porte un bonnet pointu et une longue robe noire; il tient à la main une baguette blanche.

LE MYSTIQUE MAXIMOS va, sans faire attention à Julien, jusqu'à l'objet voilé, s'arrête et fait un signe aux serviteurs; ceux-ci se retirent sans bruit.

LE PRINCE JULIEN, bas.

Enfin!

LE MYSTIQUE MAXIMOS enlève le voile; on aperçoit une lampe de bronze sur un haut trépied; il prend une petite cruche d'argent et met de l'huile dans la lampe. La lampe s'allume d'elle-même et brûle avec une forte lumière rougeâtre.

LE PRINCE JULIEN dans une attente anxieuse.

Le temps est-il venu?

LE MYSTIQUE MAXIMOS sans le regarder.

Ton esprit et ton corps sont-ils purs?

LE PRINCE JULIEN

J'ai jeûné et je me suis oint.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Alors la fête nocturne peut commencer.

Il donne un signal; des danseuses et des joueurs de flûte paraissent dans la cour. Musique et danse pendant ce qui suit.

LE PRINCE JULIEN

Maximos, — qu'est cela?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Des roses dans les cheveux! du vin mousseux! Vois, vois les beaux membres qui se jouent!

LE PRINCE JULIEN

Et c'est au milieu de ce tumulte des sens que tu veux —?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le péché ne consiste que dans la vision de la chose coupable.

LE PRINCE JULIEN

Des roses dans les cheveux! du vin mousseux!

Il se jette sur un des lits autour de la table, vide une pleine coupe, l'écarte vivement et demande :

Ah! qu'y avait-il dans ce vin?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Une étincelle du feu qu'a volé Prométhée.

Il se couche de l'autre côté de la table.

LE PRINCE JULIEN

Mes sens échangent leurs fonctions; j'entends la lumière et je vois les sons.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le vin est l'âme de la vigne! l'homme libre, volontairement prisonnier! Logos en Pan!

LES DANSEUSES chantent dans la cour.

Affranchis-toi, en épuisant
le sang de Bacchus; —
berce-toi au balancement
du flux de la cadence!

LE PRINCE JULIEN boit.

Oui, oui, il y a une délivrance dans l'ivresse. Peux-tu expliquer cette jouissance?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

L'ivresse, c'est ton mariage avec l'âme de la nature.

LE PRINCE JULIEN

Douce énigme; tentante et séduisante —! Qu'est cela? Pourquoi as-tu ri?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Moi?

LE PRINCE JULIEN

Un vent souffle à ma gauche! le coussin crépite. —

Pâle; il saute à moitié.

Maximos, nous ne sommes pas seuls!

(1) Voir la *Revue Bleue* du 27 janvier 1894.

LE MYSTIQUE MAXIMOS crie.

Nous sommes cinq à table!

LE PRINCE JULIEN

Un symposion avec des esprits!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Avec des ombres.

LE PRINCE JULIEN

Nomme mes hôtes!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Pas encore. Écoute, écoute!

LE PRINCE JULIEN

Qu'est cela? Il souffle comme un ouragan dans la maison —

LE MYSTIQUE MAXIMOS crie.

Julien! Julien! Julien!

LE PRINCE JULIEN

Parle, parle! qu'advient-il de nous?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le temps du présage est venu pour toi!

LE PRINCE JULIEN bondit et se recule loin de la table.

Ah!

La lampe sur la table semble près de s'éteindre; au-dessus de la grande lampe de bronze paraît un cercle d'feu brûlant.

LE MYSTIQUE MAXIMOS se jette à terre.

Regarde la lumière!

LE PRINCE JULIEN

Là?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Oui, oui.

CHANT DES DANSEUSES en sourdine dans la cour.

La nuit, la voyante,
ourdit sa toile;
la volupté, la rieuse,
t'enferme dedans.

LE PRINCE JULIEN fixe la lumière.

Maximos! Maximos!

LE MYSTIQUE MAXIMOS, bas.

Vois-tu quelque chose?

LE PRINCE JULIEN

Oui.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Que vois-tu?

LE PRINCE JULIEN

Je vois une figure qui brille dans la lumière!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Homme ou femme?

LE PRINCE JULIEN

Je ne sais pas.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Parle-lui.

LE PRINCE JULIEN

Le puis-je?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Parle; parle!

LE PRINCE JULIEN plus près.

Pourquoi suis-je né?

UNE VOIX DANS LA LUMIÈRE

Pour servir l'esprit.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Répond-il?

LE PRINCE JULIEN

Oui, oui.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Interroge encore.

LE PRINCE JULIEN

Quelle est ma fonction?

LA VOIX DANS LA LUMIÈRE

Tu dois fonder l'empire.

LE PRINCE JULIEN

Quel empire?

LA VOIX DANS LA LUMIÈRE

L'empire.

LE PRINCE JULIEN

Et par quel moyen?

LA VOIX DANS LA LUMIÈRE

Par la liberté.

LE PRINCE JULIEN

Explique-toi; quel est le chemin de la liberté?

LA VOIX DANS LA LUMIÈRE

Le chemin de la nécessité.

LE PRINCE JULIEN

Et par quelle puissance?

LA VOIX DANS LA LUMIÈRE

Par la volonté.

LE PRINCE JULIEN

Que voudrai-je?

LA VOIX DANS LA LUMIÈRE

Ce que tu dois.

LE PRINCE JULIEN

Il pâlit; il s'évanouit —!

Plus près.

Parle; parle! Qu'est-ce que je dois?

LA VOIX DANS LA LUMIÈRE gémissante.

Julien!

Le cercle de lumière disparaît; la lampe sur la table brille comme avant.

LE MYSTIQUE MAXIMOS se lève.

Parti?

LE PRINCE JULIEN

Parti.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Et comprends-tu maintenant?

LE PRINCE JULIEN

Moins que jamais. Je suis au bord d'un abîme sans fond, entre la lumière et l'ombre.

Il se recouche.

Qu'est-ce que l'empire?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Il y a trois empires.

LE PRINCE JULIEN

Trois?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

D'abord il y a cet empire qui était fondé sur l'arbre de la connaissance; puis cet empire qui était fondé sur l'arbre de la croix —

LE PRINCE JULIEN

Et le troisième?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le troisième est l'empire du grand secret, l'empire qui sera fondé à la fois sur la connaissance et sur la croix, parce qu'il les hait et les aime toutes deux, et parce que ses sources de vie sont dans le paradis d'Adam et sur le Golgotha.

LE PRINCE JULIEN

Et l'empire doit venir — ?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Il se tient à la porte. J'ai compté et compté —

LE PRINCE JULIEN l'interrompt brusquement.

Le vent souffle encore. Qui sont mes hôtes ?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Les trois pierres angulaires sous l'empire fatal de la nécessité.

LE PRINCE JULIEN

Qui, qui ?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Les trois grands soutiens dans le reniement.

LE PRINCE JULIEN

Nomme-les !

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Je ne peux pas ; je ne les connais pas ; — mais je pourrais te les montrer —

LE PRINCE JULIEN

Montre-les-moi ! Tout de suite, Maximos — !

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Prends garde — !

LE PRINCE JULIEN

De suite, de suite ! Je veux les voir ; je veux leur parler, l'un après l'autre.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Sur toi en retombe la faute !

Il agite la baguette et appelle.

Prends forme et apparais, première victime du choix !

LE PRINCE JULIEN

Ah !

LE MYSTIQUE MAXIMOS la figure voilée.

Que vois-tu ?

LE PRINCE JULIEN d'une voix sourde.

Il est là, tout au coin. — Il est grand, comme Herakles, et beau, — mais non, pas — —

Hésitant.

Si tu le peux, parle-moi !

UNE VOIX

Que veux-tu savoir ?

LE PRINCE JULIEN

Quelle était ta mission dans la vie ?

LA VOIX

Mon crime.

LE PRINCE JULIEN

Pourquoi as-tu été criminel ?

LA VOIX

Pourquoi n'étais-je pas mon frère ?

LE PRINCE JULIEN

Pas de faux-fuyants. Pourquoi as-tu été criminel ?

LA VOIX

Pourquoi étais-je moi-même ?

LE PRINCE JULIEN

Et que voulais-tu, étant toi-même ?

LA VOIX

Ce que je devais.

LE PRINCE JULIEN.

Et pourquoi devais-tu ?

LA VOIX

J'étais moi.

LE PRINCE JULIEN

Tu es laconique.

LE MYSTIQUE MAXIMOS sans regarder.

*In vino veritas.*

LE PRINCE JULIEN

Bien dit, Maximos.

Il verse une pleine coupe devant le siège vide.

Baigne-toi dans les vapeurs du vin, mon hôte pâle ! Ranime-toi. Sens, sens, — elles montent comme une fumée de sacrifice.

LA VOIX

La fumée des sacrifices ne monte pas toujours.

LE PRINCE JULIEN.

Pourquoi cette ligne rougit-elle sur ton front ? Non, non, — ne ramène pas tes cheveux. Qu'est cela ?

LA VOIX

La marque.

LE PRINCE JULIEN

Hm, pas plus là-dessus. Et quel fruit ton crime a-t-il porté ?

LA VOIX

Le plus splendide.

LE PRINCE JULIEN

Qu'appelles-tu le plus splendide ?

LA VOIX

La vie.

LE PRINCE JULIEN

Et la source de la vie ?

LA VOIX

La mort.

LE PRINCE JULIEN

Et de la mort ?

LA VOIX se perd, comme dans un soupir.

Oui, voilà l'énigme !

LE PRINCE JULIEN

Parti !

LE MYSTIQUE MAXIMOS regarde.

Parti ?

LE PRINCE JULIEN

Oui.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le reconnais-tu ?

LE PRINCE JULIEN

Oui.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Qui était-ce ?

LE PRINCE JULIEN

Caïn.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

C'est donc là le chemin! N'en cherche pas plus!

LE PRINCE JULIEN, avec un grand geste de la main.

Le second, Maximos!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Non, non, non; — je ne fais pas cela!

LE PRINCE JULIEN

Le second, dis-je! tu m'as juré d'aller jusqu'au fond de certaines choses. Le second, Maximos! Je veux le voir! Je veux connaître mes hôtes!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Tu l'as voulu, non moi.

Il agite la baguette.

Ici, apparais, esclave volontaire, qui as aidé à la seconde grande conversion du monde!

LE PRINCE JULIEN fixe un instant les yeux dans le vide; soudain il étend la main, comme pour écarter quelque chose. C'est le siège qui est tout près de lui, et dit d'une voix étouffée:

Pas plus près!

LE MYSTIQUE MAXIMOS, le dos tourné.

Le vois-tu?

LE PRINCE JULIEN

Je le vois comme un homme à la barbe rouge. Il a les habits déchirés et une corde au cou — —

Parle-lui, Maximos!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Tu dois parler.

LE PRINCE JULIEN

Qu'étais-tu dans la vie?

UNE VOIX, tout près de lui.

La douzième roue du char du monde.

LE PRINCE JULIEN

La douzième? La cinquième passe pour inutile.

LA VOIX

Où le char aurait-il roulé sans moi?

LE PRINCE JULIEN

Où a-t-il roulé avec toi?

LA VOIX

Dans la magnificence.

LE PRINCE JULIEN

Pourquoi l'as-tu aidé?

LA VOIX

Parce que je voulais.

LE PRINCE JULIEN

Que voulais-tu?

LA VOIX

Ce que je devais vouloir.

LE PRINCE JULIEN

Qui t'a choisi?

LA VOIX

Le maître.

LE PRINCE JULIEN

Le maître avait-il prévu, lorsqu'il t'a choisi?

LA VOIX

Oui, c'est là le mystère.

Court silence.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Tu te tais?

LE PRINCE JULIEN

Il n'est plus là.

LE MYSTIQUE MAXIMOS regarde.

Le connaissais-tu?

LE PRINCE JULIEN

Oui.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Comment s'appelait-il dans la vie?

LE PRINCE JULIEN

Judas Ischariote.

LE MYSTIQUE MAXIMOS sursaute.

L'abîme fait germer des fleurs; la nuit se trahit elle-même!

LE PRINCE JULIEN lui crie:

Le troisième!

LE MYSTIQUE MAXIMOS.

Il doit venir.

Il agite la baguette.

Ici, troisième pierre angulaire! Ici, troisième grand affranchi sous la nécessité!

Il se jette encore sur le lit et détourne les yeux.

Que vois-tu?

LE PRINCE JULIEN

Je ne vois rien.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Cependant il est là.

Il agite la baguette de nouveau.

Par le sceau de Salomon, par l'œil du triangle, — je t'adjure, — parais! — —

Que vois-tu maintenant?

LE PRINCE JULIEN

Rien! rien!

LE MYSTIQUE MAXIMOS agite encore la baguette.

Ici, toi —! — —

Il s'arrête tout à coup, jette un cri et saute loin de la table.

Ah! un éclair dans la nuit! Je vois; — tout l'art est inutile.

LE PRINCE JULIEN se lève.

Comment? parle, parle!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le troisième n'est pas encore parmi les ombres.

LE PRINCE JULIEN

Il vit?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Oui, il vit.

LE PRINCE JULIEN

Et ici, as-tu dit — ?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Ici ou là, ou parmi ceux qui ne sont pas nés; — je ne sais —

LE PRINCE JULIEN, le bousculé.

Tu mens! tu me trompes! Ici, ici, as-tu dit —!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Lâche mon habit.

LE PRINCE JULIEN

Donc, toi ou moi. Mais qui de nous deux?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Lâche mon habit, Julien.

LE PRINCE JULIEN

Qui de nous deux? Qui? tout dépend de cela seul.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Tu en sais plus que moi. Qu'annonçait la voix dans la lumière?

LE PRINCE JULIEN

La voix dans la lumière —?

Avec un cri.

L'empire! L'empire! Fonder l'empire! —

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le troisième empire!

LE PRINCE JULIEN

Non; et mille fois non! A bas, traître! Je me dégage de toi et de toute ton œuvre —

LE MYSTIQUE MAXIMOS

De la nécessité?

LE PRINCE JULIEN

Je brave la nécessité! Je ne veux pas la servir. Je suis libre, libre, libre!

H. IBSEN.

LA

## LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Les lois de 1875 et de 1880[1].

II

Telle fut la loi; telles en furent les vicissitudes; quels en ont été les résultats? Le moment n'est pas encore venu d'apprécier les effets divers, scientifiques, politiques et sociaux, de cette législation. Le recul est insuffisant, et, dans l'air, il flotte encore trop des poussières et des fumées de la bataille. Cependant il est des faits, des faits acquis, qu'il ne sera pas sans intérêt de noter ici, tout au moins comme documents pour l'historien futur.

En 1875, à part quelques libéraux dont l'imagination voyait sortir de la loi nouvelle toute une floraison d'établissements divers, personne ne se dissimulait que la liberté de l'enseignement supérieur ne profiterait guère qu'à l'Église. C'est elle qui l'avait réclamée, au nom des consciences, comme une arme de défense pour la foi menacée. Seule elle avait assez de ressources pour en tirer parti. Elle n'avait d'ailleurs jamais caché ses intentions et ses visées. Dès la fin de l'Empire, ses écrivains disaient ouvertement: « La lutte est engagée contre nous... Il faudra opposer chaire contre chaire, livre contre livre, propagande contre propagande. » « Il est urgent que nous, chrétiens, nous prenions comme tels notre part dans l'enseignement supérieur. Il le faut pour la liberté de l'Église, pour la prospérité de nos écoles, pour le progrès des lettres et des sciences et pour la pacification des esprits. » Et à peine la loi promulguée, le P. Didon posait la question en ces termes: « La lutte est ouverte : le champ clos, c'est le pays; l'arme, les universités; le catholicisme et le positivisme vont se disputer l'âme de la France. » Là était le but, là était l'importance de la loi. Qu'il naquit çà et là quelques institutions laïques d'enseignement supérieur, peu importait; ce ne seraient que des accidents isolés.

De fait, elles ont été peu nombreuses et de minime importance, ces institutions laïques. Un certain nombre de cours, presque tous éphémères, la plupart sans portée doctrinale ou scientifique, répétitions en vue des examens de droit et de médecine; puis une école de notariat à Rennes, une école de droit à Nantes, affiliée comme une succursale à la Faculté de droit de Rennes; une école dentaire, une école de gardes-malades et d'ambulancières à Paris; une toute récente école d'ingénieurs à Marseille, s'appuyant sur la Faculté des sciences de l'État; une dizaine de cours d'enseignement populaire à l'Hôtel de Ville de Paris, subventionnés par le Conseil municipal, voilà tout le bilan. Si je n'y inscris ni l'École libre des sciences politiques, si utile et si brillante, ni l'École d'anthropologie, c'est que l'une et l'autre existaient avant la loi de 1875, et que cette loi ne fut pour elles qu'une rectification d'état civil. Un instant les positivistes songèrent à une université organisée suivant la classification des sciences d'Auguste Comte, mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie et sociologie. Mais cet intéressant projet ne franchit pas les pages de la *Revue de Philosophie positive*. Les metteurs en œuvre, les professeurs n'eussent pas manqué. Plus rares furent sans doute les bailleurs de fonds.

Le vrai produit de la loi, le seul d'ailleurs qu'en espéraient les uns, qu'en redoutaient les autres, ce furent les Universités catholiques. Il en fut créé quatre, à Paris, à Lille, à Lyon et à Angers. Une cinquième, annoncée à Toulouse, en même temps qu'il s'y créait une faculté de droit et une faculté des lettres, ne parvint pas à se constituer faute de la troisième faculté nécessaire. Pour promoteurs, pour fondateurs et pour patrons, elles eurent chacune les archevêques et les évêques d'une ou de plusieurs provinces ecclésiastiques; celle de Paris, les cinq archevêques de Rouen, de Paris, de Bourges, de Reims et de Besançon, leurs vingt évêques suffragants, plus deux évêques bretons et l'évêque de la Rochelle, tous les trois rebelles aux affinités géographiques qui eussent dû, ce semble, les attirer vers l'Université d'Angers; celle de Lyon, les archevêques d'Avignon, d'Alger, d'Aix, de Chambéry, de Lyon,

(1) Extrait du tome second de l'*Enseignement secondaire en France*, qui va paraître à la librairie A. Colin. Voyez le numéro précédent de la *Revue*.)

et les évêques des deux versants de la Saône et du Rhône. Celle d'Angers, conçue la première, et fixée, par une volonté agissante et impérieuse, dans une ville qui ne parut pas à tout le monde la mieux choisie pour le succès de l'œuvre, ne réussit pas à gagner le concours de tous les prélats de la région; cinq seulement, les archevêques de Tours et de Rennes, les évêques du Mans, de Laval et de Luçon, s'unirent à l'évêque d'Angers pour la fonder.

D'avance on pouvait compter sur les ressources. Elles affluèrent; dons, souscriptions, quêtes dans les églises, firent promptement les fonds de premier établissement et les fonds d'entretien. Promptement les bâtiments s'aménagèrent, et promptement s'ouvrirent les établissements. D'après ses statuts provisoires, l'Université de Paris devait avoir cinq facultés, la théologie, le droit, la médecine, les sciences et les lettres. En fait, elle n'en eut que trois, le droit, les sciences, et les lettres, c'est-à-dire le nombre nécessaire pour qu'il y eût université, et, avec l'université, le droit au jury mixte. L'Université de Lyon fut conçue d'après le même plan; trois facultés seulement, les mêmes qu'à Paris, furent ouvertes; la faculté de médecine est encore à l'état de projet. A Lille, on constitua presque en même temps les quatre facultés classiques, dominées par un collège de théologie. A Angers, on ne songea pas à faire de faculté de médecine, et l'on se contenta des trois facultés de droit, des lettres et des sciences.

Quelle fut l'organisation de ces Universités? Pour la comprendre, il faut se rappeler quel but on poursuivait en les créant. Ce n'était pas la science pour elle-même, c'était la foi. « Ce qu'il nous importe de fonder, écrivait le P. Didon quelques mois après la promulgation de la loi, ce ne sont pas des succursales de l'Université de l'État dirigées par des catholiques; mais des universités vraiment dignes de ce nom. Défions-nous des étiquettes mensongères, et ne soyons pas la dupe des mots... L'Université catholique ne méritera son nom que le jour où elle enseignera le savoir humain tel que le comprend la doctrine chrétienne. » De là, tout naturellement, l'autorité mise aux mains de ceux qui, par-dessus tous les fidèles, sont les dépositaires et les gardiens de la doctrine. Les statuts primitifs des quatre universités sont loin d'être quatre exemplaires du même texte. Mais au fond l'esprit en est le même; les lignes générales en sont semblables. A Paris, le Conseil supérieur de l'Université se compose de tous les archevêques faisant partie de l'association, et d'un évêque pris dans chacune des provinces ou fractions de provinces ecclésiastiques concourant à la fondation et à l'entretien de l'Université. Il a des pouvoirs absolus: il nomme et révoque le recteur, le vice-recteur et les professeurs titulaires de l'Université. « Il veille à ce que l'enseignement de toutes les facultés soit toujours conforme à la doctrine de l'Église et aux décisions du Saint-Siège apostolique. Enfin, c'est sous l'autorité du Pape qu'il exerce le pouvoir souverain. A Lyon même formule; l'assemblée générale des prélats fondateurs exerce également « le pouvoir souverain sous l'autorité de Notre Saint-Père le Pape »... Comme à Paris, elle veille à ce que l'enseignement de toutes les facultés soit toujours conforme « à la doctrine de l'Église et aux décisions du Saint-Siège apostolique ». A Lille, la soumission à l'Église et la subordination à la hiérarchie catholique sont formulées en termes plus complets et plus explicites encore. Avant d'être dans les statuts de l'Université naissante, elles sont énoncées en toutes lettres, par-devant notaire, dans l'acte constitutif de la Société anonyme de laquelle l'Université va sortir:

Le but essentiel de cette Société étant de faire pénétrer dans l'enseignement supérieur les doctrines de l'Eglise catholique et du Saint-Siège, la Société se soumettra en tout à la direction qui lui sera donnée par Notre Saint-Père le Pape et Nos seigneurs les évêques, chacun des comparants déclarant d'avance, au nom de la Société, adhérer pleinement et sans distinction à tous les enseignements émanés de la chaire infaillible de Saint-Pierre et se soumettre à tous ses jugements.

Et les statuts universitaires ne sont que la traduction en formules réglementaires de cette foi, de cette adhésion, de cet engagement.

A la tête de l'Université, « un chancelier nommé par le Saint-Siège » est spécialement chargé de la maintenir « dans la soumission, le dévouement et la fidélité ». « Il préside, comme représentant de l'autorité apostolique, au gouvernement de l'Université, sur l'état de laquelle il présentera au Souverain Pontife, au moins tous les trois mois, un rapport détaillé. » Après le Souverain Pontife, l'Université reconnaît pour ses premiers chefs les évêques de la province de Cambrai. — Le chancelier et les évêques nomment à toutes les chaires et à toutes les hautes fonctions de l'Université. — « Les règlements soit généraux, soit particuliers, et notamment ceux qui concernent la direction doctrinale à imprimer aux études, doivent être approuvés par eux avant leur promulgation. Ils pourront de leur commune autorité les rapporter en tout temps ou y faire introduire les modifications jugées nécessaires. » — « Le recteur de l'Université est nommé par le chancelier et les évêques et confirmé par le Saint-Siège. Il doit être prêtre et docteur en théologie. »

Par là s'explique aussi la confession de foi publique et le serment qu'on demande aux professeurs. La loi veut que tout professeur de faculté libre soit docteur, c'est la garantie de la capacité. Mais l'esprit de l'Uni-

versité catholique exige qu'à la capacité professionnelle, il joigne la foi et la fidélité du croyant; il confessera donc publiquement sa croyance, et publiquement il s'engagera à conformer son enseignement à la doctrine catholique :

Les quatre évêques siégeaient près de l'autel; devant eux, à genoux, étaient rangés les professeurs. Tous ensemble ont récité la confession de foi du pape Pie IV, puis tour à tour et nommément chacun est venu jurer, la main sur l'Evangile, de ne rien enseigner qui soit contraire aux lois et doctrines de l'Eglise.

Les fondateurs des Universités de Lille et d'Angers allèrent plus loin. Ils ne se contentèrent pas de les tenir de la loi française; ils voulurent, sans se demander si la loi française le permettait et sans que le gouvernement d'alors y ait pris garde, les tenir aussi du Pape. Il leur sembla qu'elles ne seraient vraiment des universités catholiques que si à l'acte civil de leur constitution venait s'ajouter comme un acte de baptême de la puissance ecclésiastique. Elles furent donc l'une et l'autre érigées canoniquement, par lettres apostoliques, comme autrefois les universités du moyen âge. La loi française les avait rendues possibles; Rome les instituait :

Usant de la plénitude de Notre autorité apostolique, Nous instituons, érigeons et confirmons une Université catholique à Angers, en France, dans laquelle seront enseignées la sainte théologie, la jurisprudence, la médecine, les lettres et les sciences physiques et naturelles. Nous voulons qu'à cette même Université préside toujours, comme tenant à cet effet la place de Notre personne, un chancelier qui doit être nommé par Nous et par Nos successeurs, et pour cette fois, Nous avons préposé à cette charge, par nos lettres en forme de bref, Notre cher Fils Ch.-Em. Freppel, évêque d'Angers... attribuant à lui et à ses successeurs tous les droits et prééminences attachés à la susdite fonction, et particulièrement à la haute inspection sur la discipline et les doctrines à enseigner, ainsi que la faculté de conférer les grades académiques non seulement du baccalauréat et de la licence, mais encore du doctorat, pour toutes les sciences susindiquées, en se conformant aux lois de l'Université et aux décrets de la Sacrée Congrégation des Études.

Quant à l'organisation de l'enseignement lui-même, fatalement les facultés catholiques ne pouvaient guère être qu'une copie ou une réduction des facultés de l'État. Le principal souci de leurs fondateurs était moins d'enseigner les sciences pour elles-mêmes que de les coordonner sous la doctrine de l'Église. Partant les coupures et la distribution des matières importaient peu; l'essentiel, c'était l'esprit. Mais il faut dire aussi que la loi, en imposant à leurs élèves les programmes arrêtés par le Ministre en Conseil supérieur pour tous les aspirants aux grades, rendait impossibles, fort difficiles tout au moins et très onéreuses, les innovations de quelque importance. Dans le droit et dans la médecine, en particulier, la matière et l'ordre des études se trouvaient fixés, année par année, par la matière et l'ordre même des examens. Pour faire autre chose que l'État, il eût fallu faire davantage, puisque tout d'abord il fallait faire la même chose. Par là s'explique le peu de différences que présentent les affiches d'une faculté catholique et d'une faculté officielle.

Il en est cependant quelques-unes qu'il convient de noter, les unes purement scientifiques, les autres doctrinales. Ainsi les facultés catholiques de droit eurent, dès l'origine, des cours de droit des gens, alors que les facultés de l'État, sauf Paris, n'en avaient pas encore. Celle de Lyon eut en outre un cours d'introduction à l'étude du droit; celles de Lille et d'Angers un cours de droit naturel et un cours de droit canon. Je relève encore, à la Faculté de médecine de Lille, un cours d'apologétique chrétienne.

Pour les sciences et pour les lettres, plus grande était, ce semble, la liberté des mouvements, moindre étant la rigidité des programmes de la licence et du doctorat. Les facultés catholiques des sciences et des lettres n'ont été cependant, à très peu de chose près, qu'un décalque des facultés de l'État, sans innovations importantes. Aux sciences, je ne trouve à relever, comme nouveautés, que des conférences sur l'histoire des arts industriels et les sciences agricoles, à Angers; aux lettres, que l'histoire du Christianisme, à Paris; un cours d'éloquence sacrée, en commun avec la théologie, à Lille; des cours de littérature orientale et d'esthétique et histoire de l'art, à Angers. Dans ces deux ordres de facultés, si l'on innova peu, on fut du moins bien inspiré en faisant appel, non pas à des auditeurs de passage, mais à de vrais étudiants.

Ces deux facultés, disait le cardinal Guibert, ne conduisent pas, comme celles de droit et de médecine, à des professions lucratives. En province elles sont souvent désertes; elles le seront chez nous, si nous nous bornons à copier faiblement la Sorbonne, et le public ne nous pardonnera pas cet échec. Pour ne pas faire moins bien que l'Etat, pour arriver à faire mieux, il faut faire autrement, il faut renoncer à cet enseignement qui s'adresse aux amateurs, qui s'éternise sur une curiosité littéraire ou sur une particularité scientifique; en un mot, *il faut faire des eleves.*

A Paris, les élèves étaient tout prêts; c'étaient les élèves de l'École des Carmes où depuis longtemps déjà on s'adonnait avec succès aux hautes études profanes; l'école fut incorporée à l'Université naissante; à Angers, l'évêque, M. Freppel, donna comme étudiants réguliers à ses Facultés des lettres et des sciences un certain nombre des élèves de son grand séminaire.

Je l'ai déjà dit, les facultés catholiques sont de

date trop récente pour qu'on puisse avancer qu'elles ont pleinement donné leurs effets. Jusqu'ici, à ne considérer que le nombre de leurs élèves, elles n'ont certainement pas répondu aux espérances de leurs fondateurs. Au maximum, ce nombre a été de neuf cent soixante-dix-neuf, ainsi répartis : Paris, trois cent trente et un; Angers, deux cent sept; Lille, trois cent cinquante-deux; Lyon, quatre-vingt-neuf; droit, six cent cinquante et un; médecine, cent cinquante et un; sciences, soixante-dix-huit; lettres, quatre-vingt-trois; pharmacie, seize.

Ont-elles été enrayées dans leur développement par la loi de 1880 qui supprimait le jury mixte? On pourrait le contester. Dans tous les cas, à la suite de cette loi, les deux facultés des lettres et des sciences de Paris, désormais superflues, puisque le jury spécial pour lequel trois facultés étaient requises n'existait plus, se réduisirent et se fondirent en une École libre des Hautes Études littéraires et scientifiques, et quelques années plus tard, les facultés de droit et des lettres de Toulouse, dont le succès avait d'ailleurs été médiocre, fermèrent leurs portes. « L'œuvre, disait-on, après avoir langui, en est venue à une telle pénurie d'étudiants que d'un côté la dignité des professeurs, de l'autre le défaut de proportion entre les dépenses à faire et les fruits à recueillir, ne permettaient pas de prolonger plus longtemps des sacrifices stériles. »

Dans les discussions de 1875, on avait, comme toujours lorsqu'il s'agit d'une loi de cette nature, beaucoup prophétisé. Comme toujours, de ces prophéties presque toutes ont été vaines. Une seule jusqu'ici paraît avoir contenu quelque vérité, celle que Paul Bert formulait en ces termes : « Il arrivera qu'un jour on apportera dans l'enseignement de l'État des réformes considérables et qu'on changera les conditions de concurrence dans lesquelles se seront fondées les universités nouvelles. En sorte que ces universités auxquelles vous aurez cru donner une longue vie se trouveront peut-être arrêtées — Paul Bert disait tuées — par la concurrence de celles de l'État. »

LOUIS LIARD.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Le théâtre Russe.

Trois chefs-d'œuvre du théâtre russe traduits par MM. I. Pavlovsky et Oscar Méténier (Calmann Lévy)

L'auteur de la *Nymphomane*, de la *Bonne à tout faire* et des *Demi-Castors*, M. Oscar Métenier, qui a tant contribué, par ses romans et ses pièces, à nous faire connaître les mœurs françaises, s'est proposé, en outre, de nous renseigner sur les mœurs de nos amis les Russes. C'est, nous dit-il, dans cette intention qu'il a choisi, et traduit en collaboration avec M. Isaac Pavlovsky, trois pièces russes, la *Puissance des Ténèbres*, du comte Tolstoï, l'*Orage* et *Vassilissa Melentieva* d'Ostrovsky : trois pièces dont la réunion, à l'en croire, nous offre « le tableau complet du peuple russe, la *Puissances des Ténèbres* mettant en scène les paysans, l'*Orage*, la bourgeoisie, et *Vassilissa*, drame historique, la cour et la haute société de l'ancienne Russie ».

Je n'insisterai pas sur la portée symbolique de la trilogie ainsi constituée pour nous par M. Méténier. Un écrivain russe qui aurait traduit la *Closerie des Genêts*, la *Femme de Claude* et *Le Roi s'amuse* éprouverait sans doute, lui aussi, l'orgueilleuse satisfaction d'avoir offert à ses compatriotes « le tableau complet du peuple français ». J'ai toujours observé, d'ailleurs, que pour grande que fût la vanité des auteurs, celle des traducteurs la dépassait encore. C'est chez les traducteurs que j'ai constaté, pour ma part, les phénomènes les plus singuliers et les plus touchants de la folie littéraire : j'ai vu de ces malheureux qui, de bonne foi, s'assignaient tout le mérite des ouvrages qu'ils avaient traduits; ils se rengorgaient sous l'éloge, et la moindre critique ulcérait leur cœur. Parmi les diverses espèces de *dégénérés* que nous sommes, aucune ne me paraît avoir plus de droits à l'attention de M. Nordau, qui est lui-même, au surplus, un traducteur distingué.

Voyez, par exemple, et sans chercher plus loin, le cas de M. Méténier. Romancier, dramaturge, aussi longtemps qu'il produit des œuvres originales, M. Méténier s'efface derrière elles, gardant la mesure la plus discrète dans l'estime qu'il témoigne de soi. Traducteur, c'est un tout autre homme. Il s'exalte sur les pièces qu'il a traduites, il s'exalte sur lui-même. Dans une longue préface qu'il joint à ses traductions, et qui ressemble aux préfaces-manifestes du théâtre de M. Zola, il rappelle, avec des accents de hautaine mélancolie, la grandeur de son entreprise, sa patience, ses luttes, et l'injustice des hommes. Il nous remet devant les yeux tous les documents de la polémique qu'il eut jadis à soutenir contre M. Halpérine, qui avait traduit, lui aussi, la *Puissance des Ténèbres*. Il y a dans cette pièce un vieux paysan, qui, par une façon de tic, mêle à toutes ses phrases le mot *taïé*; « mot parasite », comme l'appelle M. Méténier, mais qui, au lieu de « correspondre à notre mot français *chose* ou *machin*, » signifierait plutôt *c'est-à-dire*, ou encore, *ainsi*. Ce mot, M. Halpérine dans sa traduction l'avait transcrit tel qu'il était; M. Méténier l'a remplacé par des mots français du même genre, faisant dire au vieil Akim tantôt *oui*, tantôt *chose*, et tantôt *machin*, suivant l'élégance du rythme. Il y avait là de quoi provoquer la guerre entre les deux

traducteurs : M. Méténier y fut victorieux, et il ne nous épargne aucun des détails de sa victoire, depuis les articles de M. de Vogüé et de M. Bauer jusqu'à cette mémorable lettre de M^lle Tolstoï où MM. Méténier et Pavlovsky étaient appelés « *Gracieux Seigneurs* », et où la fille du maître, après avoir approuvé leur traduction, se déclarait en terminant *prête à leur service* : formules d'une politesse en effet bien piquante, mais dont on obtiendrait l'équivalent si l'on voulait simplement traduire de trop près dans une langue étrangère les mots *cher monsieur* et *votre dévoué*, que nous écrivons, sans même y prendre garde, au commencement et à la fin de nos lettres.

***

MM. Méténier et Pavlovsky ont malheureusement appliqué aux trois pièces qu'ils ont traduites, et en particulier aux deux drames d'Ostrovsky, la même méthode de traduction qui leur avait si bien réussi pour la lettre de M^lle Tolstoï. La lettre avait cinq lignes, les pièces avaient, en moyenne, six actes chacune : c'était là une différence essentielle dont ces messieurs, peut-être, ne se sont pas rendu compte. Toujours est-il que dans les pièces comme dans la lettre ils ont traduit en quelque sorte mot pour mot, ne se faisant pas faute, au besoin, de *russifier* çà et là certaines phrases trop simples, de peur qu'on ne leur trouvât pas un air suffisamment exotique. Je sais qu'ils ont, en cela, simplement suivi l'exemple de tous les traducteurs leurs confrères, chez qui c'est une tradition, notamment, de mettre le mot *icône* lors même que le texte russe dit *image*, et le mot *isba* lorsqu'il y a en russe *maison*. Mais malgré cette constante introduction de mots russes, les autres traducteurs s'en étaient tenus, pour la plupart, à un mauvais français incorrect et banal, tandis que la langue de M. Méténier est une sorte de franco-russe assez soigneusement écrit, mais étrange, affecté, et qui ne tarde pas à devenir fatigant.

Non pas que je puisse reprocher à M. Méténier de n'avoir pas employé la bonne méthode de traduction ! J'ai moi-même très souvent eu l'occasion de traduire des œuvres étrangères, j'ai très consciencieusement essayé toutes les méthodes possibles ; mais la bonne méthode, j'avoue que jamais encore je n'ai su la trouver. Que l'on serre le texte de très près, ou qu'on le transcrive de très loin, on peut être assuré de mal traduire, et que la traduction, en tout cas, sera toute différente de l'original. Je crois que l'art de la traduction, comme tant d'autres, est désormais perdu : ici comme partout, on a voulu trop bien faire, et on a simplement gâté le métier. Je ne connais pas une traduction publiée depuis vingt ans qui vaille, pour m'intéresser sans fatigue et sans gêne, les adaptations d'autrefois, ces libres transpositions d'une langue dans une autre, où il y avait des chapitres entiers tout à fait changés, où les noms étrangers étaient remplacés par des noms français équivalents, et aussi les calembours, et les chansonnettes. Combien je regrette que l'on n'ait point connu dès lors les grands romanciers russes ! Traduites ainsi, librement et sans souci d'exactitude, leurs œuvres auraient pris une place tout autre parmi nos livres familiers : tandis qu'on nous les a traduites trop bien, et qu'ainsi elles ne sont pour nous, ni tout à fait russes, ni tout à fait françaises. Nous les en admirons davantage, comme il est de coutume pour ce qui nous vient du dehors ; mais nous avons moins d'aisance à les lire, et le plaisir qu'elles nous donnent se mêle toujours d'un effort.

***

Et j'imagine que c'est précisément l'excessive exactitude de la traduction qui a empêché, dans nos théâtres, le succès des trois pièces russes traduites par M. Méténier. Au théâtre moins encore que dans un livre nous nous accommodons d'une traduction : et je suis sûr que les pièces de Shakespeare, par exemple, auront toujours d'autant plus de succès qu'elles seront traduites de plus loin. M. Méténier, naturellement, attribue l'insuccès de ces trois pièces à des causes tout autres ; ou plutôt il nie leur insuccès, et il a raison en ce qui regarde la *Puissance des Ténèbres*, car tous ceux qui ont vu jouer ce drame, jadis, au théâtre Montparnasse, en ont gardé la profonde impression comme d'une œuvre venue non point simplement d'ailleurs, mais de plus haut. Aussi bien je ne parlerai pas de la *Puissance des Ténèbres* : ce n'est pas un drame comme les autres, comme ceux de son pays, ni comme ceux de chez nous. Quoi qu'en dise M. Méténier, il ne nous renseigne ni sur les mœurs des paysans russes, ni sur les traditions du théâtre russe ; il nous renseigne seulement sur la nécessité de garder nos âmes droites et pures, et de résister à nos désirs, pour la plus grande commodité de notre vie dans ce monde. C'est une œuvre morale, religieuse si l'on veut ; et par là elle est si belle. Son succès n'a rien fait que de prouver la supériorité du génie sur toutes les adresses, et combien la vue d'une grande âme est plus émouvante pour nous que les artifices du métier dramatique.

Mais les deux pièces d'Ostrovsky, *l'Orage* et *Vassilissa*, je les ai vu jouer l'une et l'autre, et je dois reconnaître, à mon extrême regret, qu'elles m'ont paru, l'une et l'autre, ennuyer mortellement le public parisien. C'est qu'elles étaient trop bien traduites, et que leur étrangeté se montrait ainsi plus que leur beauté. Mais c'est aussi, je le crains, qu'elles étaient vraiment très ennuyeuses, avec toute leur beauté,

qui est réelle et profonde, et que je sens mieux que personne. Leur beauté est tout intérieure, c'est une beauté en quelque sorte morale ; et autour d'elle on désirerait une pièce, et l'on ne trouve en fait de pièce que des conversations banales ou niaises, des intrigues d'une maladresse puérile. Il n'y a point même d'analyse des sentiments, comme dans nos tragédies ou dans les romans : les personnages expriment d'un bout à l'autre de la pièce les mêmes sentiments, et des sentiments en quelque sorte trop simples, rétrécis, figés, privés de toute vie.

Tel nous apparaît l'art d'Ostrovsky dans ces deux pièces, *l'Orage* et *Vassilissa Melentieva*, tel il nous apparaîtrait dans toutes ses autres pièces si l'on s'avisait de les traduire en français. Et cependant Ostrovsky est populaire en Russie autant que l'est chez nous M. Sardou; sa gaucherie, qui nous choque si fort, là-bas ne choque personne; et ses plaisanteries, qui nous font pitié, là-bas elles suffisent à égayer les foules. Il n'y a point là de quoi s'étonner. Trois siècles d'art dramatique nous ont accoutumés à un métier plein d'artifices et de tours de force : et désormais il nous est impossible de prendre plaisir à des œuvres où il manque. Un voyageur qui revenait des Indes me disait que les tours de nos premiers prestidigitateurs lui semblaient de lourdes plaisanteries d'enfant, après ce qu'il avait vu là-bas; mais, à moi qui n'ai rien vu de mieux, ces trucs me suffisent, et la vue d'un mouchoir qu'on escamote ou d'un lapin qu'on tire d'un chapeau reste toujours pour moi une des grandes distractions de la vie.

Ainsi Ostrovsky, avec ses maladresses, a de quoi plaire à ses compatriotes; mais je suis sûr en outre qu'à nous aussi il a de quoi plaire, et que ses pièces, pour peu qu'on s'y habitue, peuvent devenir chez nous de précieuses sources d'émotion et de plaisir. C'est que ses personnages, effacés et simplifiés comme ils se montrent à nous, ont dans leurs yeux une étrange douceur triste et résignée, et que jamais dans aucun théâtre n'a été si clairement, si profondément exprimée la fatalité qui régit les sentiments et les actions des hommes. Lisez, à ce point de vue, ce drame de l'*Orage*. Vous y sentirez un souffle tragique violent et continu, un grand souffle de fatalité, qui finira par écraser sous son poids la malheureuse Catherine. Cette pauvre femme ne sait rien de ce qui se passe en elle; elle n'a ni une pensée ni un désir précis; elle se laisse pousser par ce vent de la destinée, et toutes ses paroles ont le charme touchant d'une petite plainte d'oiseau.

Et toujours, à côté de cette fatalité, en réponse à elle, un souffle d'indulgence et de pitié ! Personne de nous n'est maître de soi, personne ne sait ni ce qu'il est, ni pourquoi il fait ce qu'il fait. C'est sur cette conception de la vie que repose toute la littérature russe, depuis déjà Pouchkine et Gogol. Et voilà pourquoi toute cette littérature n'est qu'un grand cri de pitié. Puisque personne n'est responsable, comment pourrait-on punir, comment ne point tout pardonner ? Le théâtre d'Ostrovsky déborde ainsi d'une pitié sublime. Dans l'*Orage*, le mari trompé, Kabanof, n'a qu'une pensée en apprenant la faute de sa femme : il s'afflige du remords qu'elle en a, il se demande comment il pourra se faire pardonner d'en être l'occasion. Et ce Kabanof est une brute, un ivrogne : Ostrovsky, tout entier au personnage de Catherine, n'a point même songé à nous intéresser à lui. Mais ailleurs, dans *A qui n'arrivent point péché et malheur?* dans *Pauvreté n'est pas vice*, la pitié, l'universelle indulgence ont trouvé une expression d'une éloquence, d'une grandeur extraordinaires. Plus encore que les romans de Dostoïevsky et les derniers écrits de Tolstoï, tout le théâtre d'Ostrovsky est imprégné d'un ardent esprit évangélique. Je n'y ai point entendu un seul mot de haine ni de colère, mais seulement une plainte qui résonnera toujours dans mon cœur. Et voilà pourquoi je préfère Ostrovsky à Ibsen et à M. Hauptmann, qui lui sont bien supérieurs pour l'habileté et la largeur de la pensée. Ceux-là sont des auteurs dramatiques, des artistes, et ils trouvent au théâtre tout le succès qu'ils méritent. Mais Ostrovsky est un poète ; il ignore son métier, il n'a point d'idées, mais il sait aimer ceux qui souffrent, et sentir leur souffrance. La part qu'il s'est choisie me paraît la plus belle.

T. DE WYZEWA.

## THÉATRES

THÉATRE-LIBRE : *En l'attendant*, comédie en un acte, en prose, de M. Léon Roux ; *l'Assomption de Hannele Mattern*, poème de rêve en deux parties de M. Gerhart Hauptmann, traduction de M. Jean Thorel.

*En l'attendant* est une des piécettes les plus insignifiantes que le Théâtre-Libre nous ait données jusqu'ici. J'imagine, du reste, que M. Antoine aura voulu ne pas disperser l'attention de son public, et la garder tout entière pour le « gros morceau » de la soirée. Il a complètement réussi.

Arrivons maintenant à l'*Assomption d'Hannele Mattern*.

Je me trouve ici dans le plus grand embarras. Le « poème de rêve » de M. Hauptmann échappe à toute critique : je veux dire au moins que tous les « procédés » de critique seraient inapplicables ici. Il n'y a ni intrigue dont on puisse discuter la vraisemblance, ni caractères dont on puisse suivre les développements, ni mœurs dont on puisse vérifier l'observation. A part deux ou trois scènes acces-

soires, il ne s'agit que d'un rêve, le rêve fait par la petite Hannele durant la nuit qui précéda sa mort. Et s'il est quelque chose d'inconnu et d' « inobservé », c'est bien le rêve. Trouvez-vous les « déductions » du poème trop raisonnables, M. Hauptmann répondra que les rêves ont leur logique ; en signalez-vous l'incohérence, il répliquera qu'un rêve n'est pas la vie. Je ne sais même pas de quels termes me servir. Si je confesse, par exemple, que je ne comprends pas, on me dira que je n'ai pas à comprendre un « poème de rêve ». Cela fait songer à cette fantaisie où Charles Cros, voulant expliquer ce qu'était le monde « autrefois », ne trouvait que des mots représentant des choses qui n'existaient pas encore. Je n'ai même pas la ressource de me rattraper sur les symboles, car jamais il n'y en eut moins que dans l'*Assomption d'Hannele Mattern*. Certains personnages vivants sont transposés dans le rêve, y subissent certaines modifications ; mais c'est tout. Car on ne peut pas prendre pour des personnages symboliques la sœur Martha, l'Ange de la mort ou l' « Ange violet ». On en est donc réduit à ne donner qu'une impression, quitte à tenter de la justifier ensuite.

Donc l'impression que j'ai eue, ç'a été que la nouvelle œuvre de M. Gerhart Hauptmann n'était pas suffisamment exempte de puérilité.

Cette puérilité se marque d'abord par une précision et une minutie de détails qui font un peu sourire. Lisez les indications de mise en scène, au début de la première partie : il s'agit des habitants du refuge des pauvres. C'est d'abord « Hedwig surnommée Hete » : pourquoi surnommée Hete? Parce que c'est un diminutif de Hedwig? Alors pourquoi ne pas mettre Hete, tout simplement, puisque, au cours de la pièce, on ne la désigne jamais autrement? Quel intérêt avons-nous à savoir le nom et le surnom de ce personnage épisodique? Je sais qu'il sert, avec les autres, à placer l'action, à nous montrer où nous sommes ; mais qu'ajoute à l'impression donnée le nom ou le surnom ? Elle parle, « les lèvres tendues laissant voir ses dents » ; elle marche « un pied nu et l'autre chaussé », *ce qui la fait un peu boiter*, ajoute judicieusement M. Hauptmann. D'autres mendiants arrivent : Hedwig, surnommée Hete, « paraît inquiète, et, *après y avoir un peu réfléchi*, elle reprend les objets qu'elle avait mis sous la paillasse ». Puis, c'est le vieux Pleschke, qui doit avoir « des jambes tordues et des yeux chassieux » ; au moins est-ce là une manière (un peu bien précise) de montrer qu'il est vieux. Puis c'est le maître d'école Gottwald, qui a trente-deux ans, juste : pas trente-trois, trente-deux. Puis le bûcheron Seidel, qui passe, et qu'on ne reverra plus jamais : « Sa tête est recouverte d'une casquette de chasseur, *posée d'une façon hardie* sur sa tête déjà grisonnante. » Enfin, le plus surprenant de tous, le bourgmestre Berger : « *On devine à ses manières que c'est un capitaine de la réserve!* »... Le médecin Lucas, écrivant la vie de Spinoza, disait qu'il avait « une physionomie assez agréable et l'*air portugais* ».

Je ne prolongerai pas ces citations: celles qui précèdent suffisent, je l'espère, à justifier ici l'épithète que j'ai hasardée. Il est très admissible que M. Hauptmann cherche à donner une silhouette nette même aux personnages accessoires ; mais, en conscience, le bourgmestre serait seulement lieutenant de l'armée territoriale, ou il serait un simple pékin, je ne vois pas ce que la pièce y perdrait. Car, encore une fois, ces détails n'ont rien à voir, je ne dis pas seulement avec « la pièce », mais avec le personnage même auquel ils s'appliquent. Quand Ibsen, par exemple, veut qu'au premier acte de *Maison de poupée*, Nora sautille et remue sans cesse, c'est qu'il entend nous montrer la « poupée » qu'est alors son héroïne. Mais, lieutenant ou capitaine, il n'y aurait pas un mot à changer au rôle du bourgmestre. Et c'est là l'« erreur réaliste » dans sa fleur. M. Hauptmann a vu, j'imagine, un bourgmestre ressemblant à un capitaine de territoriale : il a noté le fait, l'a replacé et a cru que cela suffisait à donner l'impression de la réalité. C'est le procédé de M. de Goncourt, et on sait où il mène.

Et cette puérilité, il faut bien que je l'avoue, je la retrouve un peu partout dans l'*Assomption*. Voyez Hannele, par exemple. Dans la première partie, elle ne dit pas un mot qui ait une signification quelconque ; elle a peur, faim, froid, et soif, et elle exprime ses désirs rudimentaires en phrases entrecoupées, dont l'effet, assez émouvant au début, se tourne bien vite en monotonie ; puis c'est des « voix » qui l'appellent, son père qui lui apparaît : puis sa mère, « dont les yeux, *quoique fermés*, paraissent dirigés sur l'enfant qui dort » ; puis encore la musique des anges, des petites fleurs et des petits oiseaux, des petits anges d'étagères, et les petits enfants pas sages qui recommandent bien à Hannele de ne pas compter leurs méfaits au Père Éternel : et, derechef, des anges, l'ange violet, l'ange rose, l'ange bleu..., toute la défroque des pieuses et candides imageries de la rue Saint-Sulpice! Et, pour que la ressemblance soit plus frappante encore, de temps à autre, des effets un peu naïfs :

HANNELE : « Des millions de petites étoiles!... »

(Le docteur et Gottwald restent à la considérer. *Le clair de lune tombe par la fenêtre et éclaire le groupe qu'ils forment.*)

Tableau!... Et la lumière joue un grand rôle : tantôt elle est grise, tantôt bleue, tantôt « vert et or », tantôt rouge ; et M. Hauptmann marque soigneusement le moment où elle doit changer de couleur, la réplique même qui la rend, de bleue, verte :

Oh ! verte, verte, combien verte
Était mon âme ce jour-là !

Je n'ai aucune hostilité contre ces artifices ; tout ce qui peut augmenter l'illusion scénique est excellent ; et certaines scènes peuvent nous donner une plus vive émotion selon que la lumière qui les éclaire est recueillie ou flamboyante. Mais encore faut-il que cette lumière ait quelque chose à « éclairer », un sentiment ou une passion. Ici, il n'y a rien que les hallucinations puériles d'Hannele. On objecte qu'Hannele est une enfant, et que par conséquent ses rêves doivent être enfantins. Soit ; mais alors c'est le sujet même qui est puéril. Enfin, sachons gré à M. Hauptmann d'avoir donné treize ans à son héroïne : s'il ne lui en eût donné que quatre, c'eût été un plus beau ramage encore : Bobo, tata, dodo, lolo..., ou des rêves plus ingénus :

Il était une dame Tartine,
Dans un beau palais de beurr' frais ;
Les muraill's étaient de praline,
Les parquets étaient de croquets...

On a remarqué que, par un artifice ingénieux, les personnages qui, dans la veille, ont frappé l'imagination d'Hannele, sont les mêmes qu'elle revoit en songe, mais transfigurés par ce qu'on pourrait appeler l'idée mère de son rêve. C'est ainsi que la sœur Martha, qui veillait au chevet d'Hannele, prend l'apparence de sa mère morte, et que le maître d'école qui la soignait tout à l'heure, se confond avec le messager d'en haut. J'y consens. Mais il n'y a là que de l'ingéniosité, de l'ingéniosité sans plus. Car, pour de l'observation, il arrive sans doute que l'on rêve de personnes connues ; mais il arrive aussi qu'on voie en songe des êtres imaginaires. L'un est presque aussi fréquent que l'autre : M. Hauptmann a choisi, il en avait le droit ; mais on peut faire remarquer aussi que son choix — qui n'était pas imposé par le caractère d'Hannele, lequel n'« existe » pas — est purement arbitraire. De même, c'est arbitrairement que M. Hauptmann a choisi tels ou tels personnages pour les transformer. Pourquoi, par exemple, Gottwald se transforme-t-il, quand Mattern reste le même ? Parce que cela a convenu à l'auteur. Et sans doute la raison est excellente ; mais, tout de même, on peut juger qu'elle n'est pas tout à fait suffisante.

Arbitraire en certaines de ses parties, superstitieusement réaliste dans d'autres, il resterait à M. Hauptmann de nous émouvoir par la sincérité de son émotion. Il faut toujours faire à un auteur la politesse de croire qu'il a écrit son œuvre avec conviction... Mais, cette sincérité, je ne la vois guère dans l'*Assomption*. On n'y sent guère de tendresse ni de pitié ; et quant à la piété, c'est la piété pour les objets, la piété, si je puis dire, de Bouasse-Lebel. Il est toujours hasardeux de juger une œuvre d'après une traduction, si consciencieuse qu'elle puisse être ; il est fort possible que la pièce de M. Hauptmann ait une rare beauté de style ; il faut bien qu'elle ait celle-là, car décidément je crois bien qu'elle n'en a pas d'autres. Les meilleures scènes, celles qui nous ont un peu touchés, sont les scènes muettes, celle, par exemple, où les petits anges évoluent autour d'Hannele aux sons d'une mystérieuse musique. On a dit que c'était de la « lanterne magique » : c'est bien cela.

Ce n'est pas une raison, toutefois, pour faire un crime à M. Antoine d'avoir monté l'*Assomption d'Hannele Mattern*. Il est bon, il est excellent qu'il y ait un théâtre à Paris pour nous renseigner sur le mouvement dramatique à l'étranger. Faut-il ajouter que je ne crains guère, jusqu'ici, l'influence de M. Hauptmann sur ses confrères français ? Il semblerait, d'ailleurs, à certains indices, que notre goût d'exotisme soit en train de diminuer. Au moins lui aurons-nous dû la connaissance de quelques chefs-d'œuvre.

Il est un fait dont je ne me hasarderai pas à tirer les conséquences, mais que je voudrais signaler une fois de plus. Nulle part on n'a joué de rôles plus difficiles qu'au Théâtre-Libre, plus en dehors des « emplois » traditionnels. Et, par une chance trop souvent renouvelée pour être uniquement de la chance, chaque fois M. Antoine a trouvé l'interprète qui lui était nécessaire... Cette fois, c'est M^lle Hellen, qui a joué avec une naïveté charmante et discrète le rôle d'Hannele. A côté d'elle, il faut citer l'excellente troupe du Théâtre-Libre, MM. Arquillière, Antoine, Gémier,... M^mes Savelli, Barny et Zapolska.

JACQUES DU TILLET.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### L'Enseignement de la philosophie (1).

UNE CLASSE A SUPPRIMER

Bien curieux, bien amusants les échos divers et contradictoires suscités par cette petite campagne !

Attendez, tous ! Attendez donc la fin avant de vous prononcer pour ou contre, avant de condamner ou d'applaudir !

Car elle approche, la fin. Nous avons vu comme qui dirait la situation de la classe de philosophie dans le système scolaire actuel. Puis ce qu'on y enseignait, puis la manière dont on l'enseignait.

Quand nous aurons examiné les résultats, les responsables, les remèdes, il ne nous restera plus qu'à conclure — ce qui sera assez vite, assez modestement fait, vous verrez.

*
* *

Les résultats d'abord sont faciles à apprécier. Ques-

1 Voir la *Revue Bleue* des 27 janvier et 3 février.

tion de chiffres, question de faits, sur laquelle tout le monde s'entendra à peu près complètement.

Eh bien! interrogez vos souvenirs, interrogez les professeurs, interrogez les élèves et voici ce dont tous conviendront.

Au train dont va la classe de philosophie, on peut dire que, sur une moyenne de cinquante élèves, il y a environ cinq élèves qui comprennent, cinq autres qui « suivent » — et que les quarante demeurant passent leur année dans une indifférence ahurie, dans un dégoût découragé pour les matières enseignées — indifférence et dégoût qui ne sont tempérés que par la crainte de l'examen à subir, la terreur du bachot final (1).

Ah! les pau, les pau, les pauvres quarante, plaignons-les, brièvement. Mais occupons-nous surtout de l'élite, des dix autres, des dix privilégiés qui auront appris quelque chose durant cette étourdissante année, et demandons-nous ce qu'ils ont appris réellement.

On pourrait espérer que ces dix mois de fréquentation avec les esprits distingués que je vous mentionnais l'autre fois — on pourrait espérer que les dix en tireraient un certain goût pour la méditation, une certaine tendance à apprécier les hommes et les événements de la façon élevée et large et indulgente dite « philosophique »?

Pas du tout. Sauf quelques rares exceptions, ce que l'enseignement visé fait d'eux, ce n'est pas des philosophes : ce sont des hommes de métier, des érudits en systèmes, des spécialistes.

Pour vous en persuader, accordez-leur encore une année d'études philosophiques et regardez ce qu'ils sont devenus, quand ils se présentent à l'examen immédiatement supérieur, à la licence de philosophie.

Tâchez de vous procurer — et ce n'est certes point le Pérou — quelques copies des meilleurs candidats. Vous resterez stupéfaits à la fois de la science de ces jeunes gens, de l'aisance avec laquelle ils se meuvent parmi les dogmes, les contre-dogmes, les objections et les *distinguo*, — mais stupéfaits aussi — on ne saurait dire de l'inintelligence — de la non-intelligence plutôt qu'ils manifestent des doctrines exposées; stupéfaits de les deviner si peu émus, bouleversés, pénétrés des importantes ou grandioses choses qu'ils racontent!

Un jour, dans un cours de Sorbonne, un de nos plus éminents pédagogues déplorait que dans les lycées de jeunes filles on apprît tout par cœur — jusqu'à la philosophie même.

Ce n'est pas un reproche identique qu'il faut adresser aux philosophes mâles produits par l'Université, mais un reproche analogue.

Non, ils n'apprennent pas précisément par cœur. Seulement cela revient à peu près au même, en ce qu'ils ne pensent pas ce qu'ils disent, — soyons plus exact, — en ce qu'ils ne pensent pas sur ce qu'ils disent; — bref, qu'ils ne repensent jamais.

Les doctrines, ils les acceptent telles quelles. Et les objections, ils les acceptent pareillement. Et ils rendent tout cela comme ils l'ont reçu, intact, immaculé, vierge de toute dégradation personnelle, de toute addition inventée, de toute remarque individuelle.

Oh! je n'ignore pas que quelques-uns d'entre eux sont évolutionnistes, d'autres idéalistes, et ainsi de suite, — qu'ils ont des prédilections pour certains systèmes, de l'antipathie contre d'autres.

Mais voilà justement le mal que leur philosophie soit une opinion philosophique; qu'ils soient évolutionnistes comme on est radical, idéaliste comme on est autoritaire; qu'ils soient kantiens comme on est gambettiste, au lieu de méditer directement sur les choses, au lieu de vouloir être eux-mêmes des Kant, si possible, et tout au moins des esprits autonomes, réfléchis et songeurs.

Oui, là est le danger, cet esprit de système — de systèmes, dirait-on mieux — que suggère l'Université à ses meilleurs élèves, et qui, dès vingt ans, les dispense de tout effort personnel, en les munissant, en les bourrant de toutes les innombrables solutions découvertes aux insolubles problèmes, depuis que l'humanité a tenté de les approfondir.

Comment voulez-vous qu'un homme éprouve cet étonnement, cette stupeur intime, cet effroi devant l'Inconnu, qui est le germe, la source du vrai esprit philosophique, quand il possède rangées, étiquetées, serrées en un trousseau compact les mille clefs forgées pour pénétrer dans le Mystère?

En un an peut-être, en deux ans sûrement il aura absorbé le monceau des méditations antérieures, des méditations d'autrui; il se sentira fort de toutes les forces de toute la pensée humaine.

Affaire réglée. Plus à s'inquiéter de ces secrets. Il n'y pensera plus, — il ne pensera plus jamais...

A moins toutefois que la vie ne l'y ramène, qu'un jour, un accident, une catastrophe ne lui révèlent son ignorance, son impéritie, — comme certains escrimeurs s'aperçoivent soudain sur le terrain que la salle d'armes c'est autre chose que le plein air, la lutte à épées démouchetées, avec la pointe de l'adversaire qui vous frétille et scintille en face !...

*
* *

Quarante élèves dont on n'augmente en rien l'intellect, une dizaine — moins un ou deux peut-être —

(1) Au moment où je corrige les épreuves de cet article, on me communique une fort intéressante chronique de M. Clément Janin dans l'*Estafette*. M. Clément Janin qui, sur certains points, me combat très intelligemment et n'est donc pas suspect de partialité en ma faveur, évalue à 5 sur 30 la proportion des élèves en état de comprendre le cours de philosophie. On voit que mes chiffres sont assez exacts.

dont on paralyse par injection, dont on congestionne, pour des années, le cerveau, — tel est le résultat approximatif d'une classe de philosophe normale.

Mais qui accuser alors ? Le ministère ? Le Conseil supérieur ? Les professeurs ?

Personne ! Personne et tout le monde !

Laisser aller, routine, attention détournée par d'autres questions, organisation de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire spécial, voilà d'abord ce qui a empêché qu'on songeât à modifier l'enseignement philosophique dans les lycées.

Supériorité des professeurs, voilà ensuite et principalement ce qui l'a fait ce qu'il est.

Car, soit dit sans médire des professeurs de lettres, l'ensemble des professeurs de philosophie est incontestablement ce qu'il y a de plus fort, de plus éclairé, de meilleur dans le corps universitaire.

Mais, par malheur, cette supériorité des maîtres se trouve leur nuire extraordinairement dans leur métier, nuire davantage à leurs élèves, aux petits cerveaux dont ils ont charge.

Pensez donc combien cela doit être pénible pour un jeune agrégé, pour un docteur en philosophie, qui aspire sans doute à figurer lui aussi parmi les métaphysiciens illustres, à donner son nom à une doctrine, à étudier, pour le moins, avec originalité et profondeur, un problème spécial, une période déterminée de la philosophie, — pensez comme cela doit être dur pour un homme qui n'a de commerce intellectuel qu'avec les plus grands esprits de tous les temps, — pensez, sans ironie aucune, combien cela doit lui sembler ennuyeux d'enseigner la psychologie et la logique à de faibles potaches, de faire, de galoper ce cours sommaire et vertigineux, d'exposer en un an toutes ces belles théories qu'il faudrait plusieurs vies pour bien dire.

Ajoutez que ce jeune maître est probablement disciple d'un Renouvier, ou d'un Lachelier, ou d'un Secrétan, ou d'un Fouillée, — c'est-à-dire de métaphysiciens métaphysiquants ; que l'indéchiffrable seul l'attire ; que l'absolu seul l'inquiète ; qu'il vise la substance uniquement et l'au-delà ; — et vous comprendrez sa détresse, sa répulsion quand il monte en chaire, quand il s'enferme pour deux heures dans cette caisse de bois, avec, sous ses yeux, un auditoire enfantin, inapte, ne sachant rien de tout ce qui le préoccupe, n'en soupçonnant rien, aussi étranger à son âme, aussi loin de lui qu'un tas de petits Papous ou de petits Muscogulges !

Encore, si on était au bon vieux temps, où il existait une doctrine officielle, une « théorie » philosophique comme celle du régiment, un rudiment qu'on récitait machinalement en rêvant à ses rêves !

Mais non. Le fade spiritualisme expire. Les derniers suiveurs de Cousin disparaissent, s'éteignent un à un comme de vieilles étoiles déconsidérées et sans huile. Mille systèmes adverses et puissants se disputent la suprématie de la pensée. La *Revue philosophique*, toute scientifique, est dépassée par la *Société de psychologie physiologique* plus scientifique encore. *L'Année philosophique* de Renouvier-Pillon ne suffit pas à les battre en brèche. La *Revue de métaphysique* se fonde, embrasse sa cause, mais c'est peut-être pour l'étouffer. Les brochures des Devoiristes, des Moralisants se glissent dans l'intervalle. Le trouble, l'anarchie règnent.

Et c'est encore assourdi de ce haut vacarme philosophique, que le jeune professeur entre en classe ; ce sont toutes ces contradictions, tout ce brouillamini qu'il va tenter loyalement de résumer à ses élèves en quarante leçons, en quatre-vingts heures !

Rendons-leur pourtant justice, aux professeurs. Aucun ne recule devant cette tâche surhumaine. Tous essaient, tous s'efforcent. Ils ne cachent rien à leurs élèves des découvertes nouvelles de la psychologie physiologique ou de la métaphysique idéaliste. Ils tassent, ils condensent, ils abrègent. Ils sont héroïques dans l'émondement et dans le résumé ! Mais comme ils savent ces efforts inutiles ! Comme cela les afflige, cette incompréhension distraite qu'ils lisent dans les yeux de l'auditoire ! Comme ils finissent vite par ne plus s'adresser qu'à messieurs Un tel et Un tel, les dix privilégiés susnommés ! Comme ils professent mal, en somme !

Mettez-les au contraire en Sorbonne, à Normale. Donnez-leur un poste dans l'enseignement supérieur pour lequel est faite, est préparée leur supériorité, ils seront excellents, irréprochables, pleins de clarté, pleins d'éloquence, pleins d'ingéniosité.

Pourquoi ? C'est bien simple. Parce qu'ils sont à leur place. Parce qu'ils ont de la place. Parce qu'ils ont enfin trouvé la mission à laquelle les destinaient leurs goûts, leurs études, leurs travaux, — et qui n'est pas de restreindre, de rabaisser la philosophie à la portée, à la dimension, à la capacité d'intellects rhétoriciens, mal entraînés, inattentifs et tout verts !

*
* *

Et ainsi, nous voici amenés à parler des transformations, des changements, des remèdes que cette triste situation réclame...

Les remèdes ?

Oh ! ici, nous allons être bien plus timides, bien plus réservés. Nous ne sommes pas des pédagogues, des administrateurs, des organisateurs de programmes. Nous ignorons comment, par quelles mesures on parvient à transformer un régime scolaire défectueux. C'est à peine si nous oserons proposer à l'examen des spécialistes compétents quelques réformes, des sem-

blants de réformes — avec l'arrière-souhait qu'ils découvriront mieux...

Supprimer la classe de philosophie ? Un peu radical, ce moyen ; et l'on a bien deviné, n'est-ce pas, que le titre qui figurait en tête de nos articles n'y était que pour la montre, pour fixer les regards ; qu'il n'était, dans notre intention, qu'un de ces procédés, tout politiques, tels que le publiciste en doit employer aujourd'hui parmi l'inattention, l'indifférence, la veulerie générales, quand il désire donner de l'attrait à une question sérieuse.

Non, *supprimer* n'exprime pas notre vœu, notre pensée. *Répartir, partager, graduer* y correspondraient mieux.

Ce que nous voudrions, — et quiconque nous a lu avec soin l'a déjà compris, — ce que nous voudrions, c'est que la philosophie, dans les lycées, loin d'être l'enseignement hâtif, inefficace et troublant de doctrines rudes et abstruses, devînt le vrai complément, l'achèvement de ce qu'on appelle de ce beau nom : les humanités, — fût ce qui habituerait les lycéens, dès l'âge de compréhension, à penser avec largeur, avec élévation et charité.

Et pour atteindre à ce but, faudrait-il de brutales métamorphoses, des bouleversements violents? Nous ne le croyons pas.

Il suffirait que, dès la quatrième, par exemple, une classe par semaine fût attribuée à une sorte de conversation philosophique, d'entretien moral, où l'on questionnerait d'abord les élèves sur certains problèmes, puis où on leur soumettrait progressivement quelques-unes des solutions inventées par les philosophes renommés. Point de divisions nettes, point de casiers, point de logique, psychologie, métaphysique et morale; mais des causeries sur divers points importants de ces catégories conventionnelles, des causeries, suivies de lectures bien choisies, de biographies significatives. En un mot, de quoi intéresser à la philosophie les élèves, de quoi leur en inspirer la curiosité, de quoi les accoutumer peu à peu à la raison, à la méditation, à la sagesse indulgente et élevée.

Et qu'on ne rie pas de ces grands mots ! Dans l'enseignement des jeunes filles, bien plus, dans l'enseignement primaire, il y a déjà des cours analogues à ce que nous proposons , des cours de psychologie générale, des cours de morale élémentaire.

De cette manière les élèves arriveraient, sans nul doute, en philosophie, plus prêts, plus informés, plus aptes à goûter un enseignement qu'on ne serait plus forcé de donner en partie double, — histoire d'une part, dogmes de l'autre, — mais, par exemple, sous forme de problèmes étudiés historiquement comme l'ont déjà tenté, avec beaucoup de bonheur, MM. Janet et Séailles dans leur récente *Histoire de la philosophie*.

De cette manière, les élèves profiteraient véritablement et presque virilement de la suprême année d'études.

De cette manière enfin, et surtout, on comblerait une énorme lacune, on introduirait dans le système secondaire classique l'ENSEIGNEMENT MORAL, qui jusqu'ici y a absolument fait défaut.

Et qu'on ne prétende pas que cette façon d'enseigner la philosophie est chimérique, irréalisable.

Voyons, sans abuser de l'érudition, il conviendrait de se rappeler que Socrate n'agissait guère autrement, — et même qu'il ignorait, et pour cause, les inviolables divisions qui étreignent notre philosophie actuelle : morale, logique, métaphysique, etc.

Il causait, tout bonnement, il accouchait les esprits, il ouvrait délicatement les pensées encore closes; et ceux qu'il dressait ainsi à songer, c'étaient des hommes, des cerveaux rassis, des cerveaux durcis et solides.

Or, cette lente maïeutique, toutes ces précautions d'hygiène intellectuelle, peut-être qu'on ferait bien de les introduire dans notre enseignement philosophique. Car, les enfants, il nous semble, cela a partout besoin de plus de soins, de plus d'égards que les hommes. Car ce Socrate a formé, avec sa méthode, quelques honorables élèves. Car ce Socrate enfin n'était pas seulement un charmant causeur, mais un philosophe avisé et profond, un philosophe sérieux, le fondateur de la science, de la métaphysique, de la morale, comme nous l'a merveilleusement montré une sagace brochure de M. Boutroux...

*
* *

Mais nous en avons trop dit, trop offert. Notre effort eût dû s'arrêter plus tôt; à signaler les défauts de l'enseignement philosophique actuel, à demander qu'on y remédiât.

Maintenant la parole est à d'autres, aux maîtres, aux compétences que la *Revue Bleue* va consulter sur la question soulevée. A eux de décider si nous avons tort, si nous nous sommes trompés; et nous enregistrerons, avec gratitude, leurs réponses, qu'elles soient hostiles ou favorables.

Un de mes amis de province, esprit fort distingué, auquel j'annonçais dernièrement cette consultation, m'écrivait cependant :

«... On ne vous répondra pas :

« 1° Parce qu'on n'osera pas, parce qu'on craindra de se compromettre;

« 2° Parce que vous n'êtes ni normalien, ni agrégé, ni docteur, et qu'on n'admettra pas qu'un « amateur » se mêle de ces affaires.

« 3° Parce qu'on vous soupçonnera de n'avoir

entrepris cette campagne que par désir de scandale... »

Voici ce que je lui ai répondu :

« Il me semble que vous jugez fort mal, fort injustement les professeurs de l'Université.

« Vous suspectez leur courage, quand tout un passé d'énergie, de franchise, d'indépendance est là pour l'attester.

« Vous imaginez que, par esprit de corps, ils refuseront de se prononcer sur des critiques formulées par un profane. Mais c'est leur supposer une étroitesse de sentiments, une mesquinerie d'attitude que dément leur incontestable dévouement à toutes les questions qui concernent notre enseignement national.

« Enfin vous croyez qu'ils ne verront dans cette suite d'articles désintéressés, sans nulle animosité, et où pas une personne n'est attaquée, vous croyez qu'ils n'y verront qu'une tentative de scandale. Autre et dernière erreur.

« Les professeurs se sont bien rendu compte, j'en suis sûr, que si j'avais recherché le scandale, ce n'est pas ici que j'aurais traité la question, pas dans une Revue, pas dans un recueil presque universitaire, pas en famille pour ainsi dire. Mais ailleurs, plus bruyamment, dans un de ces journaux à gros tirage où la moindre campagne a dans toute la presse une répercussion immédiate.

« Ils sont, de plus, assez philosophes, les professeurs de philosophie, pour savoir qu'il n'est pas de silence éternel, de silence inforçable, et qu'un publiciste, bien résolu et à la dent tenace, démord difficilement d'une idée qu'il estime bonne, utile et généreuse.

« Ils présagent enfin, que si le désir du scandale nous guidait seul, nous aurions mille moyens encore de créer du tumulte autour de la question, ne fût-ce qu'en la faisant porter à la tribune de la Chambre, ou du Sénat, lors de la discussion du budget — par un député ou un sénateur ; — et qu'il n'en manque pas, dans tous les partis, qui se chargeraient volontiers de la cause.

« Non, décidément, vous la méconnaissez étrangement l'Université moderne, avec ses tendances autonomistes, ses conseils de faculté, son Conseil supérieur, et toutes les assemblées indépendantes dont elle dispose pour régler personnellement, discrètement, silencieusement, ses affaires, sans qu'il soit nécessaire que personne ni du journalisme, ni de la politique lui dicte ses devoirs, ou lui enseigne son intérêt... »

La semaine prochaine, nous saurons qui, de mon ami ou de moi, avait auguré juste.

FERNAND VANDÉREM.

## CHOSES ET AUTRES

Cornélius Herz a parlé. Il a même parlé six heures d'horloge. Six heures ! Pour un homme qui en était à sa dernière, il y a quelque mois, de par la Faculté, voilà qui n'est pas mal. Car ce Cornélius est vivant contre toute espèce de droit. Il brave la médecine. Il est mort suivant Hippocrate, et il parle suivant Calmette. Il annonce même qu'il va parler bien davantage, si l'on n'y met ordre. Ces six heures ne comptent pas. Ce n'est qu'un prélude. Combien de temps parlera-t-il quand ce sera pour tout bon ? Cornélius me rappelle ces chanteurs (ces maîtres-chanteurs) qu'on ne peut plus arrêter dès qu'ils ont une fois entamé — j'allais dire mangé — leur premier morceau.

C'est le reportage qui a fait ce miracle. Il ressuscite les morts pour les interviewer. Il devance la vallée de Josaphat. Je ne puis m'empêcher d'être confondu des progrès et de la puissance de cet instrument nouveau. N'est-ce pas M^me^ de Staël qui disait : « Je vis par curiosité » ? Ce pourrait être la devise du journalisme moderne. Il devrait même la modifier un peu et dire : « Je vis de curiosité. »

Grâce à lui, le vœu du sage est accompli : nous habitons tous des maisons de verre et même de verre grossissant. Ce ne sont pas seulement les grands du monde qui sont la proie naturelle de l'interview : les plus modestes, les plus cachés n'y échappent pas. Il suffit d'avoir été mêlé à quelque incident ou d'avoir seulement frôlé un « fait divers ».

C'est d'ailleurs une chose acquise aujourd'hui. Beaucoup de journaux ne se soucient plus d'avoir une opinion personnelle ; ils se contentent d'enregistrer les opinions successives (qu'elles s'entendent entre elles ou se gourment, n'importe !) que de jeunes messieurs fort alertes cueillent auprès de personnalités dites compétentes. L'orang-outang du Jardin des Plantes est mort : au lieu de demander au rédacteur attitré un article nécrologique, vite ! le journal dépêche ses meilleurs coureurs à tout ce qui, dans Paris, est soupçonné de n'être pas indifférent au trépas d'Edgar. « Cocher, à l'Institut ! Cocher, au Muséum ! — Messieurs, veuillez me dire ce que vous pensez de ce malheureux quadrumane ? » Et le monsieur, laissant là son déjeuner, y va de ce qu'il sait sur les macaques, babouins et chimpanzés. Si le monsieur n'est pas là, le reporter n'en aura pas le démenti ; il interviewera sa femme, ses enfants. Il faut que le singe rende ses cent lignes. — Et voilà pourquoi Cornélius parle. Et voilà pourquoi sa fille même n'est pas muette.

Cela ne laisse pas que d'être amusant pour nous autres badauds. Mais j'avoue que quelquefois je

regrette le temps où il existait encore une jolie vertu qu'on appelait la discrétion. En ce temps-là les curieux les plus qualifiés, Saint-Simon, Dangeau, ne faisaient de reportage que pour la postérité. Les mémoires étaient volontiers d'outre-tombe. On laissait à ses héritiers de piquantes indiscrétions, qu'ils étaient chargés de publier cinquante ans après. Encore en élaguaient-ils. On exagérait. Je ne sais plus quel personnage brûlait des lettres « dont la publication pouvait avoir quelques inconvénients ». C'étaient des lettres de Mme de Sévigné.

Nos reporters d'aujourd'hui auraient mal compris ces scrupules.

*
* *

Nos bateaux, petits et grands, iront-ils sur l'eau ou au fond de l'eau? Il y a là une distinction qui a son importance, et je comprends qu'elle passionne nos législateurs, d'autant que le moindre d'entre eux nous coûte plusieurs millions. Je parle des bateaux et non des législateurs. Ce n'est pas tous les jours Panama.

Ah! si Duquesne et Tourville vivaient encore, quelle proie pour les reporters! Comme ils seraient pris à l'abordage, contraints d'amener leur pavillon! Jean Bart serait interviewé jusque sur son baril de poudre. A défaut de ces « hautes spécialités », comme on dit en style de reportage, on est obligé de se rabattre sur l'amiral Lockroy, sur le commodore Chautemps. M. Lockroy, en sa qualité de journaliste, est, comme on dit, du bâtiment : il en peut parler. M. Chautemps, qui a été conseiller municipal de Paris, est compétent en vertu de la devise : *Fluctuat nec mergitur*. Quant à M. Clémenceau, qui a coulé tant de ministères pour finir dans un naufrage retentissant, il s'y connaît comme personne.

S'il faut les en croire, nos vaisseaux sont en fort mauvais état. Nos cuirassés ont beau posséder l'*æs triplex circa pectus*, ce n'est qu'en hésitant qu'ils gagnent le large. Encore y prennent-ils des airs penchés qui inquiètent les équipages.

Quant à moi, je me suis promis, pour mon instruction personnelle, de suivre les travaux de la commission extra-parlementaire, oh! combien peu parlementaire, si j'en juge par la façon dont on s'y est traité à la première séance! J'y ai déjà gagné d'apprendre de M. Bienaimé (un des gros bonnets de l'endroit et un nom qui devrait inspirer la mansuétude à ses collègues) que les conditions de la statique navale se résumaient dans la formule $\rho - \alpha$ et que toute notre flotte était conforme à la formule, comme une ordonnance de pharmacien. Fier de ma science nouvelle, j'ai observé les péniches de pommes qui sont amarrées au quai de l'île Saint-Louis : l'une d'elles m'a paru de stabilité douteuse.

— Êtes-vous sûr d'avoir $\rho - \alpha$? ai-je demandé au patron. Cet homme m'a paru ne pas comprendre.

Là-dessus j'ai rencontré un vieux loup de mer que j'ai interviewé, moi aussi, sur l'état de notre flotte. « Mon cher monsieur, m'a dit ce loup, le tort de nos vaisseaux, c'est d'être trop parfaits théoriquement, trop compliqués, trop scientifiques. On ne fait pas la guerre avec des ressorts d'une délicatesse, d'une fragilité merveilleuses. On n'envoie pas à la bataille des chronomètres de chez Bréguet. Même en pleine paix, nous voyons des accidents répétés, des avaries, des explosions, des échouages. Que sera-ce au milieu du trouble et de l'émotion d'une affaire? Tout cela est très beau sur le papier, mais ce n'est pas humain. C'est le triomphe de l'École polytechnique. Mais parlez-moi de l'École du bon sens... »

— Monsieur, lui-dis-je tout épouvanté, taisez-vous, de grâce, voilà que vous blasphémez.

Mais il était lancé comme un boulet de 48.

— A la première campagne, savez-vous qui l'emportera? Celui qui tiendra sa flotte à l'abri, tout au fond du port. Les escadres de l'adversaire voudront sortir. Elles s'entre-choqueront, se couleront, sauteront sans qu'on s'en mêle. Laissez-les faire seulement. Au bout de quelque temps notre flotte sera toute seule. Elle pourra sortir, à condition de ne pas faire d'imprudences; elle sera maîtresse de la mer, si elle y va avec bien de la circonspection.

— Mais qui donc êtes-vous, téméraire vieillard, m'écriai-je, pour parler ainsi!

— Je suis le consul Duilius, vainqueur de la flotte carthaginoise.

— Je ne m'étonne plus de vos idées de l'autre monde.

*
* *

La légende napoléonienne vient de subir une rude atteinte. On vendait l'autre jour à l'hôtel Drouot un numéro 68 ainsi catalogué :

Tasse en porcelaine décorée dans laquelle Napoléon aurait bu sa dernière potion à Sainte-Hélène.

C'était certifié par le commissaire et contrôlé par l'expert. Ils n'avaient pas vu boire Napoléon, mais c'était tout comme. Si cette porcelaine était décorée, ce devait être de la main de l'Empereur.

Même *elle* avait perdu sa queue à la bataille.

Le feu des enchères allait éclater, lorsqu'un amateur, en retournant l'objet, s'aperçut qu'il portait la date de sa fabrication : 1840. Si un souverain avait bu dedans, c'était Louis-Philippe. Il y avait erreur de dynastie. Une tasse où a pu boire Louis-Philippe n'a pas de valeur par là même. On le lui fit bien voir.

Eh bien! cela prouve que nous avons perdu la foi. Le scepticisme se glisse partout. Jadis il suffisait qu'une canne se trouvât à Ferney ou aux environs pour être canne de M. de Voltaire. Il y en avait des

fagots et jamais Anglais n'a hésité à s'en offrir une. Les anciens gardiens du palais de Fontainebleau savent seuls ce qu'il a été vendu de tables de l'abdication. Les ébénistes de la ville n'y suffisaient pas. Et toutes authentiques, à preuve les coups de canif. Mais aujourd'hui on regarde sous les tasses. Et l'on s'étonne que les affaires ne marchent pas. Ne sait-on pas que la confiance est l'âme du commerce?

JEAN-PIERRE.

## BULLETIN

### Lettres d'un parlementaire [1]

Notre collaborateur, M. Paul Laffitte, réunit en volume les « Lettres d'un parlementaire » qui ont paru dans la *Revue*. Il les fait précéder d'une préface que nous reproduisons.

A M. HENRY FERRARI

Directeur de la *Revue Bleue*.

Mon cher ami,

Quand ces lettres ont paru dans la *Revue Bleue*, quelques-uns nous ont reproché d'avoir choisi un mauvais titre. Un parlementaire, qu'est-ce que cela? Un partisan du régime représentatif, un naïf qui a foi dans la liberté. Le parlementarisme n'est pas à la mode. C'est le vieux jeu, dit-on. Je crois, moi, que c'est le seul jeu que puisse jouer la démocratie, si elle veut éviter les aventures et les platitudes.

A ceux qui critiquent le régime parlementaire je demande : Qu'est-ce que vous mettez à la place?

De la démocratie, jusqu'ici, nous n'avons connu que deux formes : démocratie plébiscitaire ou démocratie représentative. Le plébiscite, en posant la question, dicte la réponse; c'est la carte biseautée. Avec le régime parlementaire, on joue cartes sur table.

Je sais la grande objection : le régime parlementaire, bon pour les monarchies, ne convient pas aux républiques. C'est ce qu'il faudrait démontrer, et c'est ce qu'on ne démontre pas. On nous dit que la Constitution française n'est qu'une contrefaçon de la Constitution anglaise : en quoi, et comment? Où nos voisins ont un roi, nous avons un président; où une pairie héréditaire, un Sénat élu par les communes.

Le régime parlementaire s'est transformé déjà en passant la Manche; il se transformera encore. De plus en plus, les cadres s'élargiront pour s'adapter aux besoins de la démocratie. Le principe seul est fixe. Des citoyens qui nomment leurs représentants, des ministres qui gouvernent, des assemblées qui contrôlent : voilà, en trois mots, tout le régime parlementaire. Tout pays s'en accommodera, si c'est un pays libre.

Vous tous qui défendez les idées que vous croyez justes, républicains ou monarchistes, libéraux, radicaux, conservateurs, socialistes, si vous répudiez la force et ne faites appel qu'à la discussion, il suffit : vous êtes parlementaires malgré vous. On a dit quelquefois que le parlementarisme est le gouvernement des partis : disons que c'est le gouvernement de l'opinion, et la définition sera plus juste. Il n'est pas de réforme politique ou sociale, quelque hardie qu'on la suppose, dont le régime parlementaire ne puisse faire une réalité quand cette réforme a l'opinion pour elle. Aussi, au lieu de répéter, comme on le fait tous les jours, que la démocratie et le régime parlementaire sont inconciliables, reconnaissons une bonne fois que le régime parlementaire peut être la forme la plus haute et la plus noble de la démocratie.

Et maintenant, mon cher Directeur, laissez-moi vous remercier d'avoir donné l'hospitalité de notre vieille *Revue Bleue* à ces pages écrites au jour le jour. Les questions que je traite étaient actuelles hier : elles le sont encore aujourd'hui, elles le seront peut-être longtemps. La lutte n'est pas près de finir entre ceux qui rêvent la tranquillité à tout prix et ceux qui veulent la liberté quand même.

PAUL LAFFITTE.

1. Les *Lettres d'un parlementaire* paraîtront la semaine prochaine chez Ollendorff. 1 vol. in-16. 3 fr. 50.

### Bibliographie.

HISTOIRE GÉNÉRALE du IVe siècle à nos jours, ouvrage publié sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud. Tome second. L'Europe féodale, les Croisades, 1095-1270. A. Colin. Paris, 1893, 1 vol. gr. in-8°, 987 p.

Cette belle publication est un signe des temps, elle vient à son heure, elle marque une façon nouvelle d'entendre et d'écrire l'histoire.

Au XVIIIe siècle et auparavant, l'histoire était considérée principalement comme un genre de style; une œuvre historique valait surtout par le mérite littéraire; quant à l'historien, on demandait assurément qu'il fût bien informé et véridique, mais d'abord on lui savait gré d'être un écrivain. L'*Histoire de Charles XII* de Voltaire est restée le modèle de cette période qui nous paraît déjà très lointaine.

Dans la première moitié de ce siècle, l'histoire, renouvelée par l'étude plus précise des vieilles chroniques, a subi comme toutes les autres provinces de la pensée et de l'art français l'influence romantique. Chateaubriand a inauguré le culte du pittoresque et ouvert libre carrière à l'imagination, Walter Scott a décidé la vocation d'Augustin Thierry, un peintre de premier ordre. Notre cher et admirable Michelet, qui avait le don puissant de la résurrection, a été un poète au moins autant qu'un bénédictin, et, ce qui est bien le caractère romantique,

il s'est mis lui-même dans son œuvre, il l'a marquée fortement à l'empreinte de sa personnalité. Les six premiers volumes de son *Histoire de France* sont un monument, et ils ne passeront point.

Parallèlement à ce double courant de la prose et de la poésie dans l'Histoire, il en est un autre qu'on pourrait appeler l'Histoire doctrinale, l'Histoire à thèse. Intermittent et toujours varié, il va du biblisme lyrique et dogmatique d'un Bossuet au déterminisme systématique et pénétrant d'un Taine, en passant par le spiritualisme austère d'un Guizot.

L'histoire actuelle est tout autre. Elle ne recherche point les effets de style, estimant que la forme la meilleure est celle qui s'adapte le plus simplement et le plus naturellement au fond. Elle se défie de l'imagination et ne se permet que le pittoresque spontané, résultant du choc des faits. Quant aux doctrines, il semble qu'elle les ajourne ou les abandonne aux théologiens et aux philosophes : *Et tradidit disputationibus eorum.*

L'histoire actuelle est de son temps; elle est *réaliste*. Elle professe la religion du fait, et ne se permet qu'un seul amour, celui de la vérité.

Telle est l'impression générale qui se dégage de la lecture du nouveau volume récemment publié par la librairie Colin sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud.

N'est-ce pas aussi un signe des temps que ce système de publication? A la tête, une double direction, deux maîtres-ouvriers; pour chaque partie de l'ouvrage, des ouvriers spéciaux. Ainsi un seul architecte n'ose plus assumer la responsabilité du plan de l'édifice, encore moins la construction par ses seules forces de l'édifice tout entier. Comme dans nos vieilles cathédrales de style français, une légion d'artistes associés est à l'œuvre; mais chacun travaille à part librement et dans l'unité de la collaboration introduit une variété savante.

L'histoire est en effet devenue de nos jours un domaine trop vaste, trop compliqué, exigeant trop d'études préliminaires et trop de recherches précises pour que la compétence d'un savant unique puisse l'embrasser tout entier. Le souci, le besoin d'exactitude sont désormais si impérieux que chacun s'assigne une tâche particulière, qu'elle lui suffit, qu'il ne la quitte plus, n'en sort plus.

De tous ces faisceaux de vérité rendus convergents résulte une puissance lumineuse extraordinaire. Le passé en est éclairé jusque dans ses profondeurs comme l'océan par une projection électrique.

Dans ce deuxième volume, M. Seignobos s'est chargé de décrire le régime féodal et de raconter les Croisades; M. Bayet, de nous dire l'histoire de l'Allemagne du XI^e^ au XIII^e^ siècle; M. Chénon de nous présenter un tableau général de l'Eglise et de la Papauté à la même époque. Il n'était pas moins indiqué de confier les communes et la bourgeoisie, le commerce et l'industrie du moyen âge, à MM. Giry et André Réville; le royaume de France, c'est-à-dire les premiers Capétiens, à M. Luchaire; la civilisation occidentale des XII^e^ et XIII^e^ siècles à M. Langlois; la formation de la nation anglaise et la grande Charte à M. Bémont; les royaumes ibériques à M. Mariéjol; les pays scandinaves, à M. Haumant; l'Europe de l'Est (Slaves, Lithuaniens et Hongrois) à M. Ernest Denis; l'Europe du Sud-Est à M. Rambaud; enfin les révolutions de l'Asie (les Turcs, la Chine, l'Asie centrale) à M. Léon Cahun.

Dans cette longue suite de chapitres, qui sont de l'histoire très vivante et qui résument les derniers résultats de l'érudition passée et présente, tout est à lire : chacun choisira sa lecture de prédilection. Pour ma part, j'ai été particulièrement intéressé par le tableau des républiques maritimes de l'Italie, par le portrait de l'empereur Frédéric II, par le récit de la première croisade, de la révolution communale, par l'exposé des origines et du développement de l'architecture ogivale (en regrettant que l'art roman n'ait pas été traité de même), par la description de la civilisation scandinave au temps des Vikings, de Constantinople au temps des Comnène, etc. Mais, sans contredit, le chapitre le plus neuf est celui qui concerne les Turcs et les Mongols. M. Cahun a tiré de très doctes ouvrages, très peu lus, toute une histoire presque inédite. Il a jeté un pont entre l'Occident et la Chine, il a relié le monde jaune au monde blanc. Bien des faits contemporains, qui nous semblaient étranges, s'expliquent grâce à lui. Pour parler la langue courante, cette turquerie est vraiment le clou de ce beau et gros volume.

P. F.

## Nouvelles de l'étranger.

LE VÉRITABLE AUTEUR DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

On savait déjà que, quatre ans avant l'expédition de Christophe Colomb, en 1488, un capitaine dieppois, Jean Cousin, avait découvert le fleuve de l'Amazone. Mais à en croire un officier de la marine anglaise, le capitaine Gambier, qui publie à ce sujet un long article dans la *Fortnightly Review* de janvier, Christophe Colomb, non seulement n'a pas été le premier à découvrir l'Amérique, mais encore a été parfaitement renseigné de la découverte de Cousin et s'est embarqué en pleine connaissance de cause. On sait en effet que l'idée de son voyage fut suggérée à Colomb par Toscanelli : or ce Toscanelli se trouve avoir été le maître et le confident de Cousin. Et ce n'est pas tout. En 1488, Cousin avait pour second à son bord un marin espagnol, Vincent Pinçon, qui, au retour, dut s'enfuir de Dieppe et se réfugia à Palos.

Or, c'est vers le même temps que Colomb vint demeurer à la Rabida, près de Palos, dans un monastère dont le supérieur, ancien confesseur de la reine Isabelle, était notoirement l'ami de Pinçon. C'est ce supérieur qui obtint pour Colomb l'appui de la reine d'Espagne : et dès lors nous voyons le voyageur génois insister avec une obstination et une précision très frappantes sur les avantages d'honneur et d'argent qui lui seront accordés en récompense des terres qu'il découvrira. Et lorsqu'il s'embarque, Pinçon et ses frères, les anciens compagnons de voyage de Cousin, s'embarquent avec lui. Voilà en effet des documents intéressants, et qui paraissent réduire considérablement, au profit d'un explorateur français, le mérite de Christophe Colomb.

LA LECTURE DES ROMANS AUX ÉTATS-UNIS.

Un rédacteur du *Forum*, M. Malie, a demandé aux libraires et directeurs de cabinets de lecture de New-York la liste des romans que lisait le plus leur clientèle. Voici les douze romans les plus lus d'après cette liste : 1° *David Copperfield;* 2° *Ivanhoe;* 3° *La Lettre rouge* (de Hawthorne); 4° *La Case de l'Oncle Tom;* 5° *Ben-Hur;* 6° *Adam Bede;* 7° *La Foire aux Vanités;* 8° *Jane Eyre;* 9° *Les Derniers jours de Pompéi* (de Bulwer Lytton); 10° *John Halifax, gentleman;* 11° *Les Misérables;* 12° *Les Petites Femmes.*

Voici la liste des quatorze romanciers les plus lus à New-York : 1° Charles Dickens; 2° Louisa Alcott; 3° Walter Scott; 4° E. Poe; 5° Fenimore Cooper; 6° George Eliot; 7° Hawthorne; 8° Olivier W. Holmes; 9° Bulwer Lytton; 10° Thackeray; 11° Mrs Beecher Stowe; 12° Mrs Burnett; 13° Mark Twain; 14° Alexandre Dumas.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

INTERPELLATION SUR LA MARINE

DISCOURS DE M. CAVAIGNAC. — SOUMISSION DE BEHANZIN

L'interpellation de M. Lockroy sur la marine s'est terminée le 2 février, après un brillant discours du général Mercier, ministre de la Guerre, sur la défense des côtes, par un succès décisif du gouvernement; pourtant, M. Brisson était intervenu au dernier moment, pour déclarer que tout était perdu si la Chambre ne nommait pas, elle seule, une commission d'enquête. La vue de M. Brisson a rappelé à la Chambre que M. Brisson, président de la Commission d'enquête sur les affaires du Panama, n'avait pu faire aboutir les travaux de cette commission et, par 344 voix contre 151, la Chambre a témoigné sa confiance « dans l'accord des pouvoirs publics pour établir les faits, fixer les responsabilités et réaliser dans l'administration de la marine les réformes nécessaires ».

Un incident sans portée étant intervenu entre l'amiral Gervais et M. Lockroy, de bons esprits déclarent qu'il n'y a pas d'hommes nécessaires et que manquer de prévenance envers M. Lockroy c'est offenser la souveraineté nationale. La réserve du chef de l'état-major de la marine était trop naturelle après les attaques dont la marine avait été l'objet, pour qu'on prenne ici la peine de combattre la théorie ingénieuse de l'ingratitude politique, qui serait, paraît-il, une vertu théologale de toute bonne république radicale.

Malgré les fêtes du carnaval et l'élection de la reine des blanchisseuses de Paris, les hommes politiques n'ont pas chômé cette semaine.

Il faut noter particulièrement les discours de MM. Cavaignac et Barthou à Lyon. M. Barthou voudrait que le budget de l'Assistance publique ne fût utilisé qu'à pratiquer l'assistance par le travail.

M. Cavaignac, dont on se rappelle le discours retentissant du 8 février 1893, qui eut les honneurs de l'affichage, a surpris beaucoup d'amis en déclarant que la stabilité gouvernementale doit servir à la réalisation des réformes nécessaires et que celle qui s'imposait à l'heure présente c'était l'établissement de l'impôt progressif.

Quoi qu'en pensent les *Débats*, qui s'écrient que l'impôt progressif repose sur une base arbitraire et mouvante, que la stabilité gouvernementale serait mise en danger par une semblable création et que M. Casimir-Perier n'a pas entendu appliquer aux impôts directs une échelle progressive; en dépit de la réserve du *Temps*, qui n'approuve ni ne blâme, on applaudit volontiers ici au passage où M. Cavaignac déclare que, s'il est une idée juste, une idée simple, de nature à saisir tous les esprits, c'est que le superflu doit payer à l'État une plus large dîme que le nécessaire et qu'il n'est pas équitable de demander aux petits revenus la même part, la même proportion de sacrifices qu'aux grosses fortunes.

Il sera parfaitement équitable d'étendre à toutes les contributions une réforme qui est, au reste, dès maintenant une réalité à Paris, où la taxe mobilière est établie suivant une échelle progressive. La seule difficulté présente vient de la nécessité absolue d'équilibrer le budget, ce qui est la supériorité incontestée de la France sur les États de la Triplice, tout en réalisant les réformes désirables dans l'assiette de l'impôt.

A la Maison du Peuple, désormais l'église socialiste de Montmartre, une cérémonie bruyante a réuni plusieurs centaines de fidèles autour de MM. Guesde, Vaillant, Avez et Volders, l'agitateur belge. M. Clovis Hugues, qui a « baptisé civilement » différents enfants, a employé une formule beaucoup plus poétique que celle de M. Sembat. Si ce rite se perpétue, ce qui démontrera l'indéniable nécessité d'un culte quel qu'il soit, c'est au panthéisme que vont doucement ces fidèles baptisés au nom de la nature, au nom du clair soleil, au nom de la sève qui fait pousser les plantes, au nom des nids où gazouillent les oiseaux, au nom de tout ce qui est la justice, au nom de tout ce qui est la vérité.

* *

L'expédition du Dahomey s'est terminée définitivement par la soumission sans condition de Behanzin, à Goho, le 25 janvier. Dès le 11 décembre tout son campement, armes, munitions, mobilier, tissus, esclaves, véritable smala de cet Abd-el-Kader nègre, était tombé en notre possession.

Précisément au même moment, M. Kayser reconnaissait devant une commission du Reichstag allemand que des négociants hambourgeois établis à Whydah échangeaient avec Behanzin des armes contre des esclaves expédiés au Cameroun et au Congo, et qu'il dépendait des officiers français de les faire passer par les armes.

Le Dahomey sera divisé en quatre régions : royaumes de Porto-Novo et d'Allada au sud; royaume d'Abomey et confédération Nago de Ouéré Ketou, au nord; le pays des Mahis est également placé sous le protectorat français.

Quelque préférence qu'on ait pour le régime civil des colonies, quelque défiance qu'inspire à certains tout officier victorieux, la conquête de Tombouctou et la reddition de Behanzin sont deux succès dont on félicite volontiers le général Doods et le colonel Bonnier; ils sont plus flatteurs pour notre amour-propre que les éloges de la presse anglaise à propos du rappel du colonel Bonnier.

Au fond de toutes les difficultés qui s'élèvent dans nos colonies renaît toujours le même désaccord entre les autorités civiles et militaires; ni les gouverneurs ni les officiers supérieurs ne sont responsables de divergences dont l'organisation actuelle de l'administration coloniale est la seule cause.

Il est à prévoir que rien ne s'améliorera sérieusement tant que le ministère des Colonies ne sera pas créé.

Les représentants du ministère de la marine et du sous-secrétariat des colonies suivent, chacun, les ordres qui leur sont transmis, d'où des conflits inévitables.

On s'en étonne; c'est de l'accord parfois existant entre ces autorités divergentes qu'il y a lieu d'être surpris.

Quand on sait combien est absolue l'indépendance réciproque de chaque ministère, ces conflits paraissent naturels; ils éclateraient sans doute en France si le scepticisme des fonctionnaires et la douceur du climat n'en atténuaient la violence.

8 février 1894.

H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 30871. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 7 — 4e SÉRIE. — TOME I — 17 FÉVRIER 1894

## TOMBOUCTOU ET LE SOUDAN FRANÇAIS

Quand nous protestions, il y a cinq semaines (1), contre la brusque introduction au Soudan de ce qu'on est convenu d'appeler le régime civil, quand nous signalions les dangers de cette « réforme » improvisée, nous n'imaginions pas que ces prévisions seraient si promptement justifiées. Quand nous disions que « le gouverneur civil ferait la guerre tout comme un gouverneur militaire », que « seulement il la ferait avec un désavantage marqué », que l'installation du régime civil pourrait bien avoir pour conséquence de nous obliger à augmenter le nombre des militaires au Soudan, — nous ne pensions pas que les faits nous donneraient si vite raison.

Cette « réforme » nous frappait surtout par son incohérence. Nous nous étions permis de lui dire, à cette belle idée de M. Delcassé : « Toi, l'opérette te guette. » Ce n'était pas l'opérette, c'était le drame qui la guettait.

Tout de suite on a senti que ce grand empire soudanais, plus vaste que la France entière, n'était plus gouverné. Il lui manquait la main forte et rapide, la pensée maîtresse. Tout de suite les télégrammes inquiétants se multiplièrent; des faits inouïs dans cette Afrique française, inouïs en quatorze ans d'expansion continue, venaient nous stupéfier. D'abord deux conflits, deux sanglantes erreurs, des coups de feu échangés avec les Anglais. Cela ne s'était jamais vu quand il y avait au Soudan un gouvernement sans épithète. Lorsqu'y commandaient ces glorieux chefs militaires, les Borgnis-Desbordes, les Boilève, les Combes, les Gallieni, les Archinard, la diplomatie marchait du même pas que les opérations de guerre. Ils prenaient la peine, ces soldats, de savoir ce qui se passait tout le long de leur immense frontière et s'il n'y avait point par là quelque autre troupe européenne qu'on risquât d'y rencontrer. Et pour comble, le désastre de Dougoï!

Le régime civil n'est pour rien dans l'affaire de Dougoï! va-t-on s'écrier. Ce sont des imprudences de militaires. Des imprudences? Et si elles ont été amenées surtout par l'anarchie nouvelle des pouvoirs. Nous ne savons point par le menu ce qui a été prescrit de Paris, ce qui a été prescrit de Kayes; mais nous en voyons assez pour deviner qu'il y a eu ordre, contre-ordre, par conséquent désordre. Cette grande machine de l'administration militaire du Soudan, qui fonctionnait avec de si faibles moyens, avec tant d'aisance, de simplicité, de régularité dans les mouvements, cette *Silencieuse* qui faisait tant de bonne besogne, une main étourdie s'est complue à la détraquer, à en casser le grand ressort. Oui, étourdie! car on n'enlève pas à un tel service son chef sans lui laisser le temps d'opérer la transmission des pouvoirs, des traditions, des secrets d'administration et de guerre. Le sous-secrétaire d'État qui frappa le colonel Archinard a-t-il pris la peine de l'entendre et de le comprendre? a-t-il seulement lu son rapport? Quant au nouveau gouverneur civil, quelles instructions détaillées, quels renseignements précis a-t-on bien pu lui donner? Il résulte de ses propres

(1) Voir dans la *Revue* du 6 janvier, *le Soudan français et le colonel Archinard*. Nous prions le lecteur de se reporter à la carte-croquis qui accompagne cet article.

déclarations qu'en prenant possession de son poste il ignorait les choses les plus essentielles, qu'il ne savait pas si, oui ou non, il y avait des opérations commencées. Il lui faut un long temps avant de savoir où est la colonne du Sud, où est celle du Macina, ce que fait la flottille du Niger. Et pendant qu'il cherche, télégraphie et retélégraphie, s'inquiète, s'énerve, attend des renseignements qu'il faut demander parfois à 1 000 ou 1 200 kilomètres, les incidents se précipitent : dans ce jeu redoutable, où la raison seule avait été jusqu'alors la directrice, le hasard s'introduit, le hasard dont les précédents gouverneurs militaires avaient toujours redouté la collaboration.

Je ne l'accuse pas, ce malheureux gouverneur civil. Hier encore il administrait, dans les Antilles, une île de 90 000 hectares, quelque chose comme un de nos arrondissements de France, sans beaucoup plus de complications que l'administration de Forcalquier ou de Pont-L'Évêque. Brusquement on le met à la tête d'un empire, d'une colonie de plus de 600 000 kilomètres carrés, dont les trois-quarts ont été conquis depuis quatre ou cinq ans, sur toutes les frontières de laquelle pétillent les coups de fusil, où il faut compter avec des ennemis acharnés ou des vassaux remuants : ici l'insaisissable Samory ou le tenace Ahmadou, ailleurs le roi de Kénédougou, le roi du Macina, les ci-devant insurgés du Minianka, les opprimés du Tengréla, ailleurs encore les Touareg, partout un monde d'almamys, de cheïkhs, d'*hadj* ou pèlerins de la Mecque, parmi lesquels peut éclore demain un prêcheur de guerre sainte. Il y a là tout un empire, moins vaste assurément que celui des Indes, mais dont la diplomatie est pour le moins aussi compliquée. Ce civil, on l'improvise généralissime, dans un pays où le problème militaire est plus compliqué qu'en Europe, car il s'agit de maintenir en l'obéissance une région plus vaste que la France métropolitaine, avec une armée qui serait insuffisante pour garnisonner une de nos forteresses de troisième rang, et cela sans chemins de fer, sans routes, avec un réseau télégraphique insuffisant, presque pas d'argent. Il arrive là, posant pour la première fois le pied en Afrique, sans qu'il ait pu même s'enquérir de la situation auprès de son prédécesseur. A peine si on lui en a dit autant qu'à un sous-préfet chargé de présider à une élection législative dans l'arrondissement de Pithiviers. De là, en arrivant, ses étonnements, ses inquiétudes, et bientôt les désagréables surprises.

***

Quant aux remèdes que réclame une telle situation, si l'on veut prévenir le retour de ces surprises, qui pourrait les indiquer? A l'heure qu'il est le public ne sait même pas au juste comment et pourquoi la catastrophe s'est produite.

Au fond, dans la « réforme » accomplie en décembre dernier, il y a un vice radical. Il saute aux yeux.

Il consiste à faire gouverner de Kayes, par un civil à qui l'on a prescrit avant tout d'administrer et de coloniser, un pays à peine soumis, dont la frontière orientale s'étend à 1 000 ou 1 200 kilomètres vers l'Est ; à vouloir, en se servant de cet homme comme d'un simple agent, donner tous les ordres du fond des bureaux de la rue Royale ; en un mot, à prétendre, de Kayes ou de Paris, prévoir tout ce qui se passera demain dans Tombouctou, à Bandiagara, à Sikasso, à Kérouan, à Farana.

Ce même système appliqué aux guerres européennes est celui du fameux *Conseil aulique de guerre*, siégeant à Vienne, tenant en lisière les généraux autrichiens, leur prescrivant minutieusement tout ce qu'ils auraient à faire dans telle ou telle circonstance donnée, les munissant, en des plis cachetés, de recettes infaillibles de victoire, et, invariablement, les faisant battre par un Frédéric II ou par un Bonaparte.

Appliqué à des colonies en voie d'expansion, il ne peut aboutir qu'à l'impuissance, aux piétinements sur place ou à des catastrophes.

Ce n'est pas ainsi que s'est formé l'empire anglais dans l'Hindoustan. De Londres on envoyait à Calcutta un homme en qui on eût confiance, connu pour sage autant que résolu ; on se bornait à lui tracer les grandes lignes de conduite, et, pour le détail, sous sa responsabilité, on s'en remettait à lui. De ce système l'Angleterre s'est-elle trouvée si mal?

En 1885, quand les Français, maîtres du Tonkin, ont paru menaçants pour les intérêts britanniques en Birmanie, regardez donc comme a procédé lord Dufferin. Il s'est inspiré de l'intérêt anglais, et, prenant tout sous sa responsabilité, il a mis la Birmanie dans sa poche. Les Anglais ne l'ont point frappé d'un rappel comme nous avons fait pour le colonel Archinard, puis pour le colonel Bonnier. On l'a fait marquis d'Ava ; il est aujourd'hui ambassadeur à Paris.

Qu'on puisse revenir sur la décision prise en décembre et rétablir purement et simplement le régime qui nous a valu quatorze ans de succès et de sécurité, — il n'y faut pas songer. Il y a des mots qui ont leur prestige. Celui de « régime civil » est de ceux-là.

Mais entre partisans du régime militaire et partisans du régime civil, ne pourrait-on arriver à une transaction? Ne pourrait-on concilier l'intérêt de notre sûreté en Afrique avec le zèle de « colonisation » ? Cet empire du Soudan est trop vaste, trop divers, trop contesté en certaines de ses parties, pour

être administré tout entier comme un département de France.

Ne pourrait-on soumettre au régime civil les régions qui ne nous donnent plus de souci, qui sont un peu cultivées, un peu repeuplées, celles où les « colons », ou plutôt les négociants peuvent faire tranquillement leurs affaires, — et réserver à la main militaire ce qui doit être tenu par la main militaire, ce qui est encore *blad-el-bâroud*, « le pays où parle la poudre »?

Pendant longtemps, tandis que le Sénégal jouissait déjà des bienfaits du régime civil, le Soudan, se développant peu à peu, a été comme la Frontière, comme la Marche du Sénégal, son boulevard du côté de l'Est. Aujourd'hui la frontière s'est reportée bien loin du côté de l'Est, et une notable partie de cette Marche pourrait, à la rigueur, jouir à son tour des mêmes bienfaits. Mais tout le reste devrait être reconstitué en Marche militaire. Est-ce que dans l'Union américaine on ne distingue pas les *États* et les *Territoires?* Est-ce qu'en Algérie même il n'y a pas des *Départements* et des *Territoires de commandement?* N'avons-nous pas un Tonkin civil et un Tonkin militaire ? Pourquoi ne pas procéder de même au Soudan?

Sans vouloir entrer dans le détail — ce qui est affaire aux hommes connaissant bien le pays et ses nécessités administratives, — il semble que dès maintenant les provinces de Guoy, Guidimaka, Bambouk, toute la partie des territoires de Kayes et de Bafoulabé qui est située au sud du fleuve Sénégal, pourraient être définitivement soustraites à l'autorité militaire. Ou bien elles constitueraient un Soudan civil, ou bien elles seraient rattachées au Sénégal. Là, on pourrait « coloniser » et « civiliser » autant qu'on voudrait. Mais, pour le reste, laissons donc, sur des instructions larges mais précises élaborées à Paris, laissons faire aux militaires leur métier.

Il serait nécessaire que le Soudan militaire conservât, au moins provisoirement : — la ville de Kayes, parce qu'il y a là pour plusieurs millions de constructions militaires dont il faudrait refaire la dépense à Kita ou ailleurs ; Bafoulabé, tant que cette ville restera le point terminus du chemin de fer ; Nioro, tant qu'on n'aura pas trouvé un autre lieu de dépôt pour les spahis, un lieu situé dans une région où les chevaux puissent vivre ; enfin le sud du cercle de Kita, tant que les affaires du Dinguiray, à cause du roi Aguibou, seront aussi intimement mêlées à celles du Macina.

Il est de plus en plus urgent d'achever le chemin de fer : ce chemin de fer qui ne coûterait qu'une trentaine de millions, qui nous épargnerait annuellement 2 ou 3 millions en frais de colonnes, qui assurerait la sécurité de nos possessions en même temps que le développement du commerce! A mesure qu'il se continuera de Bafoulabé sur Bammako, à mesure qu'il propagera sur son parcours la sécurité et éveillera le trafic, de nouveaux territoires encore pourraient passer du régime militaire au régime civil. C'est, pour les partisans de ce dernier, une nouvelle raison de s'intéresser à cette voie indispensable.

Or, que reste-t-il en dehors de ce que nous avons indiqué comme pouvant former un Soudan civil? De vastes régions, sans doute, mais sur lesquelles il faut une surveillance militaire des plus assidues, pour empêcher ici le retour d'Ahmadou, là celui de Samory, ailleurs le soulèvement de vassaux indociles, ailleurs encore les irruptions des Maures ou des Touaregs.

Or, dans ces régions-là, la surveillance militaire ne peut être rendue efficace, à peu de frais, avec une entière certitude, que par un gouverneur à galons d'or. L'expérience le démontre : c'est avec un gouverneur militaire qu'on peut agir efficacement avec un minimum de forces militaires. Chacun son métier : les colonies seront bien gardées.

*
* *

Sur ce Soudan militaire reconstitué après avoir payé sa rançon au préjugé courant, il faudrait tâcher de ne pas faire d'expérience nouvelle. Or, il paraît bien qu'on a d'abord conseillé à M. Lebon de chercher un chef militaire dans l'armée de France, dans l'armée d'Afrique, etc., — uniquement pour ne pas prendre dans l'armée du Soudan. — Tout cela, ce seraient des expériences. On a vu qu'elles ne se font pas toujours *in anima vili*.

La vraie solution eût été de revenir tout simplement à l'homme qui a le plus contribué à faire le Soudan français, qui en huit années de campagne n'a pas eu un insuccès, qui est un diplomate et un organisateur tout autant qu'un brillant militaire, qui toujours a été *heureux*. Je prends ce mot dans le sens où l'employait Mazarin : lorsqu'on est toujours *heureux*, c'est que toujours on a su mesurer ses forces au but visé, et qu'autant que possible on n'a rien laissé au hasard. Avec ce chef-là, on n'a jamais eu de surprises nocturnes. Ce serait un commandant « de tout repos ». Le *Figaro*, sous la signature de Jacques d'Urville, recommandait dimanche dernier cette solution : « Le colonel Archinard, mandé à Paris a eu hier une longue conférence avec M. Lebon. Peut-être songe-t-on à faire appel à son dévouement. C'est un officier de grand mérite, connaissant admirablement la région où il aurait à opérer. Son activité, en outre, est proverbiale, et ce qu'il faut principalement aujourd'hui, c'est frapper vite et fort. »

Sans doute le retour du colonel Archinard aurait

déplu à ceux qui ont fait la gageure qu'il partirait (en quoi ils ont réussi, à notre grand dommage et qu'il ne reviendrait pas. Mais M. Lebon n'est point engagé dans le pari. Il n'est point solidaire de ce qui s'est fait de mal.

Le choix du colonel Archinard se recommandait non seulement parce qu'il est un officier et un administrateur distingué, — car il en est d'autres dans notre état-major soudanais, — mais surtout parce que, amis et ennemis savaient qu'il est tout cela, parce que son nom seul était rassurant pour les populations menacées, terrifiant pour les agitateurs de tout ordre. A son mérite réel s'ajoute une force de prestige, et le prestige aussi est une force.

Si l'on a songé « à faire appel à son dévouement », du moins on ne s'y est pas encore décidé. C'est ce qui a permis aux journaux, plus ou moins bien informés, de mettre en avant tel ou tel autre nom.

On a prononcé, par exemple, celui du lieutenant-colonel Combes. Mais il paraît qu'il y avait erreur, faute d'impression.

Assurément le choix eût été bon. Le lieutenant-colonel Combes a, dans cette même Afrique, les plus beaux états de service. C'est lui qui, dans les campagnes de 1884 et 1885, a élevé, pour protéger les pays entre Kita et le Niger, le fort de Niagassola, et infligé à Samory, le 22 juin 1885, une mémorable défaite. C'est à lui qu'on doit le traité de protectorat sur la région aurifère du Bouré. C'est lui qui, dans la campagne de 1893, a conduit contre Samory une série de pénibles et brillantes opérations, le tournant par le sud de ses États, l'isolant de la frontière anglaise de Sierra-Leone, enlevant d'assaut son repaire de Guéléba, le rejetant dans les forêts de Libéria. Dans cette campagne, il agissait en lieutenant du colonel Archinard. Si l'on n'a pas de répugnance pour le lieutenant, pourquoi en aurait-t-on pour le chef ?

Mais que le commandant militaire s'appelle Combes ou Archinard, ce qui importe, c'est que l'on veuille bien distinguer entre les pays qui sont susceptibles de régime civil, et ceux qu'il faut se résigner à considérer comme territoires de commandement. Que sur ceux-ci on n'entrave pas l'action militaire : elle y reste indispensable ; elle doit s'inspirer des circonstances ; elle doit pouvoir frapper rapidement afin de n'avoir pas à frapper souvent. Il faut choisir entre deux traditions : celle de Faidherbe et de Borgnis-Desbordes. Depuis quatorze ans elle fait ses preuves ; — celle du dernier sous-secrétaire d'État : elle les a faites aussi, depuis deux mois, et de façon tout aussi concluante.

ALFRED RAMBAUD.

## A LA GUYANE

### Chez les anarchistes forçats.

Je visitais en 1892 le bagne de la Nouvelle-Calédonie dont j'ai essayé ici même et ailleurs (1) de donner l'impression. Désireux d'approfondir l'étude pratique des punitions pénales, je visitais, il y a trois mois, les bagnes de la Guyane.

Ces voyages ont augmenté très utilement le cercle de mes relations et il n'y a guère de forçats un peu célèbres qui ne m'aient favorisé d'une interview. J'ai connu Pel qui rôtissait si bien ses bonnes et qui, maintenant, remonte les pendules et fait des cataplasmes ; Fenayrou le pharmacien et qui, devenu passeur de bac, se noya dans la rivière Ouenghi ; Gilles et son ami Abadie, devenus l'un conducteur de bœufs, l'autre vernisseur de chaises ; le docteur Estachy, l'homme aux grives empoisonnées, devenu domestique de ferme à Muéo ; Mary Cliquet, l'élégant tabellion auteur et directeur de théâtre, condamné au total fantastique de cent cinquante années de travaux forcés et qui, la double chaîne au pied et la « bricole » au cou, était attelé à un chariot, — en cet équipage, il me fit une citation d'Horace ; — Altmayer, nouveau Rocambole, qui s'évada de Mazas avec un laissez-passer du juge d'instruction ; Gruyer, l'ancien chef de comptabilité de la *Samaritaine*, qui vola plus d'un million, etc.

Presque tous se donnent pour des disciples de Bakounine ; c'est bon genre. Mais je ne sais si l'anarchie les prend à son compte et je ne parlerai que de ses coryphées bien et dûment avérés.

Deux seulement ont été transportés en Nouvelle-Calédonie : Gallo et Cyvoct.

Depuis que Gallo a tenté d'assassiner un de ses surveillants en lui assénant un coup de pioche sur la nuque et que ce dernier, pour se défendre, lui a fracassé la mâchoire d'un coup de revolver, Gallo, le beau phraseur, est triste, car il ne peut plus parler que très difficilement ; sa santé s'est altérée, il passe une notable partie de son temps à l'hôpital ; c'est un homme perdu pour la cause.

Cyvoct, lui, se porte fort bien et se livre avec succès à la confection des cercueils, travail, en soi, peu récréatif, je le reconnais, mais dans lequel il a su acquérir une véritable compétence. — C'est un petit brun dont les traits sont vulgaires et l'intelligence médiocre : il possède une demi-instruction très suffisante pour parler sans bien se comprendre et pour écrire d'interminables tirades en fréquent désaccord

(1) *Revue Bleue* du 1er février 1893. *Revue des Deux Mondes* du 15 mai et du 15 juillet 1893.

avec la grammaire. Il reçoit au moment des étrennes de nombreuses cartes de visite dont les propriétaires seraient bien attrapés et vous, lecteur, bien surpris si je les nommais.

Malgré leur vogue momentanée, Gallo et Cyvoct sont des comparses et ne méritent pas mieux que cette simple mention.

Pour voir les personnages importants, les gradés de l'armée anti-sociale et anti-patriote, il faut aller à la Guyane, — ce que je ne vous conseille pas.

Le terrible climat de cette affreuse contrée, la morne tristesse de ses paysages, s'harmonisent excellemment avec la violence des doctrines et le sombre idéal des théories. La Guyane est bien la géhenne désolée qui convient aux imprécations et aux blasphèmes. Que de voix ont clamé dans ce désert, depuis la Révolution! Le voyageur qui s'y promène ne peut se défendre d'en écouter le lamentable écho.

*
* *

Ce fut le 1er avril 1795 que la Convention déporta dans un village appelé Synnamari (1) plusieurs de ses membres au nombre desquels figuraient Billaud-Varennes et Collot d'Herbois. Après le 18 fructidor an V, Synnamari vit arriver des hôtes bien différents, Le Directoire avait décrété la déportation contre Carnot et Barthélemy ainsi que contre 516 de ses ennemis politiques, députés, anciens nobles, anciens ecclésiastiques et citoyens exerçant des professions libérales. On sait comment Carnot réussit à se soustraire aux recherches; mais Barthélemy, moins heureux, fut arrêté ainsi que 329 autres victimes. On les embarqua une partie sur la *Charente*, une partie sur la *Décade* où ils furent entassés dans les entreponts. Ces prisonniers n'avaient ni la même origine ni les mêmes opinions, mais tous ou presque tous étaient distingués par leurs talents, par leur vertu ou par leur caractère : c'était Pichegru, Tronçon-Ducoudray, le marquis de Barbé-Marbois, Lavilleheurnois, Ange Pitou...

On leur fit subir d'odieux traitements. « Le plancher est trop doux pour ces brigands », s'écriait le citoyen Laporte, capitaine de la *Charente;* « je voudrais pouvoir faire paver la place qu'ils occupent. »

Quand on arriva à Synnamari, le 24 novembre 1797, Jeannot-Oudin (2), commissaire du Directoire, ne put prendre livraison que de 318 proscrits, car onze d'entre eux, parmi lesquels Lavilleheurnois, avaient succombé pendant la traversée.

En l'espace de deux années, c'est-à-dire jusqu'au moment où Bonaparte, s'étant emparé du pouvoir, les rappela en France, 167 de ces malheureux moururent. Pichegru n'avait pas attendu le 18 Brumaire. Profitant d'une nuit sombre, il s'était évadé sur un canot le 7 juin 1798 : déjà il avait gagné la pleine mer quand une vague fit chavirer son embarcation. Par bonheur, — fut-ce bien, pour sa gloire, un bonheur? — des pêcheurs hollandais l'aperçurent et recueillirent à leur bord le vainqueur de la Hollande. Il gagna Londres. Il faut croire que la Guyane lui laissa un souvenir médiocrement sympathique car lorsque, à la suite de la conspiration de Cadoudal, le premier Consul lui fit offrir, dans sa prison du Temple, la vie, la liberté et une grosse somme d'argent s'il voulait y retourner à la tête d'une compagnie de colonisation, Pichegru répondit à cette proposition en s'étranglant avec sa cravate.

Peu à peu, les quelques individus qui étaient restés à Synnamari disparurent et, en 1809, ce trop célèbre endroit passa comme le reste de la colonie sous la domination étrangère pour ne nous revenir qu'en 1817.

La seconde Restauration ne déporta point et la Révolution de 1830 était une révolution trop à l'eau de rose pour se servir de ces moyens hardis. On laissa donc pendant longtemps la Guyane aux Guyanais, lesquels en profitèrent pour ne rien faire, tandis que leurs esclaves ne travaillaient guère. Vint la guerre civile avec ses barricades, ses fusillades, ses haines fratricides, vint le guet-apens du 2 Décembre, et, par conséquent, la nécessité de se débarrasser de beaucoup de gens. Tout de suite on songea à la Guyane qui avait déjà rendu de grands services. Mais pour accomplir cette belle besogne, on procéda parlementairement : message de Louis-Napoléon, commissions, rapports. Cela produisit l'infâme décret-loi de Sûreté générale où il était dit que le Gouvernement pouvait déporter en Guyane pour cinq ans, *au moins*, — cet « au moins » est charmant, — pour dix ans, au plus, tout individu placé sous la surveillance de la haute police. La situation de ces déportés était bien plus dure encore que celle des proscrits de Fructidor, car ils n'étaient pas seulement privés des droits civils et politiques, mais encore astreints au travail; autrement dit, ils étaient condamnés au bagne.

Je ne peux m'empêcher de rappeler ici un des considérants du décret : « considérant que la France a besoin d'ordre, de travail et de sécurité; que depuis un trop grand nombre d'années la société est profondément inquiétée et troublée par les machinations de l'anarchie... »

Pour la première fois le mot *anarchie* est officiellement prononcé, mais dans la bouche des gens de Dé-

1) Ce village fut fondé par les Hollandais, en 1643, sur les bords du fleuve dont il a garde le nom.

2) Il était neveu de Danton.

cembre anarchie est synonyme de République, c'est-à-dire de gouvernement légal, de même que l'ordre est synonyme de coup d'État. Les anarchistes de 1851 sont coupables d'avoir défendu les institutions du pays. Pour cela, on les envoie aux îles du Salut (1), précisément où sont internés les anarchistes actuels qui, eux, troublent et inquiètent la société par des *machinations* d'un autre genre.

Quarante individus environ dont un seul, Charles Delescluze (2), avait une grande notoriété, furent déportés. On voit encore à l'île du Diable, à l'extrémité d'un petit promontoire, le banc où, dit-on, ce célèbre agitateur avait coutume de s'asseoir pour contempler les flots boueux de la mer guyanaise.

Aujourd'hui, ce banc légendaire est bien déchu de son glorieux emploi. Si des malheureux se traînent encore jusqu'à lui pour solliciter l'appui de son rude dossier, s'ils contemplent douloureusement l'immense étendue d'eau jaunâtre, la politique n'est pour rien dans leurs rêveries ; car ces infortunés sont des forçats lépreux auxquels on a abandonné l'île du Diable. Ils sont horribles à voir et non moins pitoyables. On ne peut concevoir, en effet, un résumé plus complet de toutes les misères humaines et de tous les désespoirs qu'un forçat qui se regarde mourir lentement, repoussé même de la nature qui ne lui donne ni un fruit, ni un peu d'ombre.

Le bagne proprement dit n'occupe plus que l'île Royale et l'île Saint-Joseph.

La première est réservée aux forçats dangereux, parmi lesquels les anarchistes. Ils sont gardés par des surveillants militaires que seconde efficacement une police très active, très vigilante et innombrable : je veux parler des requins qui rôdent incessamment autour de l'île en quête de quelque provende.

Sans dire tout ce que je sais, parce que ce serait trahir la bienveillance qui m'a permis de voir ce qu'on n'a pas coutume de laisser visiter, je peux affirmer que les précautions sont bien prises — même si on ne tient pas compte des requins. Ce ne serait pas sans avoir de très sérieux obstacles à surmonter que les protagonistes de la marmite réformatrice et du détonant libérateur reprendraient le cours de leurs exercices.

1. On a donné ce nom à un groupe formé de l'île Royale, l'île Saint-Joseph, l'île du Diable. La première est beaucoup plus grande que les autres, elle a quatre milles de long; elle est couronnée par un plateau qu'on dit être le cratère d'un volcan éteint depuis des siècles.

2. Après les journées de Juin, Delescluze s'était réfugié à Londres; mais, au bout de quelques années, affamé de Paris, il risqua une fugue sur le continent. On l'arrêta, on l'emprisonna à l'île de Ré, puis au fort Lamalgue, à Toulon ; enfin on l'embarqua pour la Guyane à bord de la bagarre *la Seine*, commandée par M. de Roseo.

*
* *

Tel est le théâtre, qu'on m'excusera d'avoir décrit un peu longuement. Voyons les acteurs.

Tout d'abord Pini, le fameux Pini.

Ce n'est point sans une émotion bien légitime que je me suis trouvé face à face avec ce personnage qui a fait couler une si grande quantité d'encre. Où est Pini ? a été il n'y a pas très longtemps la question à la mode ; il n'a pas fallu moins que le malade de Bournemouth lui-même pour faire lâcher prise aux reporters. Tous avaient causé avec Pini : les uns, dans un petit restaurant auquel la discrétion professionnelle interdisait de faire de la réclame, avaient reçu, au dessert, de terribles confidences impossibles à dévoiler ; les autres, grâce à des procédés d'une ruse supérieure à celle des Peaux-Rouges et en s'exposant à de grands dangers, avaient réussi à passer un quart d'heure avec un homme dont ils ne voulaient dire autre chose, sinon qu'il avait une lourde chaîne de montre ou une bague merveilleuse et cet homme, tantôt gras, tantôt maigre, tantôt brun, tantôt roux, était le seul, le vrai, l'unique Pini.

Cependant Pini roulait, modeste et mélancolique, sa brouette sur le plateau de l'île Royale et, s'il ne la roulait pas assez vite, on le mettait au pain sec.

Comme son nom l'indique, il est Italien, étant né à Reggio, mais il s'est parisianisé depuis longtemps. Son origine se révèle par un teint basané, un front bas, des cheveux noirs, un accent prononcé, et un nez qui ne l'est pas moins. L'ensemble est plutôt bien que mal car la physionomie est intelligente. Il peut avoir une trentaine d'années et ne semble pas bien vigoureux.

Sous un air bonasse, innocent, un air qui, suivant l'expression paysanne, « lui ferait donner le bon Dieu sans confession », il cache une fourberie vraiment extraordinaire. Son regard vous fuit obstinément, mais si, parfois, on le rencontre on y trouve des éclairs d'énergie et de cruauté démentant sa voix pateline et l'humble maintien qu'il affecte. Il cherche ses mots, se reprend à chaque instant, et s'excuse — en invoquant sa prétendue ignorance du français — d'employer une expression peut-être impropre.

La douceur de Pini est *effrayante*, et il faudrait avoir bien peu l'habitude d'observer les hommes pour ne pas se rendre compte qu'on a devant soi un être profondément dissimulé, fertile en ruses, prêt à toutes les audaces et féroce jusqu'aux moelles.

Bien qu'il professe un véritable culte pour cette administration maternelle qui le loge, l'habille et le nourrit, un respect attendri pour ces braves gardiens qui veillent constamment sur lui, Pini a cependant — combien le sort est bizarre ! — tâté du cachot pour insolence et outrages. Ceci le navre et il proteste de son innocence : il n'a pas su s'exprimer, voilà tout et

ses intentions étaient pures. Erreur aussi, à jamais déplorable erreur, cette condamnation à deux ans de prison qu'il subit en ce moment pour tentative d'évasion. Lui s'évader, fi donc! mais les règlements défendent de s'évader, il le sait bien! Ces bons messieurs du tribunal ont été trompés par une apparence; certes, il n'en veut pas à Leurs Excellences qui sont si équitables, mais il est attristé de voir qu'on n'a pas confiance en lui. Ah! si on connaissait le fond de son cœur! mais, hélas! on ne le connaît pas et il voit bien qu'on ne le connaîtra jamais.

Vingt-deux ou vingt-trois ans, des cheveux châtains, de grands yeux éclairant un visage aux traits réguliers, une attitude froide, hautaine et réfléchie, l'air d'un jeune *snob* égaré dans un milieu vulgaire, voilà en quelques traits la silhouette de Girier. Sa carrière, fâcheusement interrompue par une condamnation à dix ans de travaux forcés, promettait d'être brillante. A l'âge où, d'ordinaire, on cherche encore sa voie, il avait déjà depuis longtemps trouvé son chemin, qui était celui de la prison. Presque dès l'enfance la vocation se manifesta en lui par une si vive antipathie contre les représentants de l'ordre social et par un mépris si profond de la propriété, qu'on dut l'enfermer dans une maison de correction. De pareils titres, joints à ses allures à la Saint-Just, lui valurent une place à part dans les milieux anarchistes, car bien que les compagnons aient inscrit en tête de leur Credo : pas de chefs, pas de direction, ils subissent — c'est dans la loi humaine — l'influence des plus énergiques, ou des plus instruits, ou des plus intelligents. Girier est tout cela et c'est pourquoi il est redoutable.

J'ai eu quelque peine à retrouver en lui l'orateur véhément et passionné qu'on m'avait signalé; tout d'abord, je n'ai pu tirer de lui que des réponses brèves, sèches et polies. Évidemment il se méfiait et n'était pas éloigné de voir en moi un mouchard, un délégué de « la Rousse ». Néanmoins, je réussis à le piquer au vif par la contradiction, à le forcer de retirer pour un instant son masque : j'eus alors pour moi tout seul ce régal artistique d'entendre un morceau de véritable éloquence. Positivement cet homme possède à un rare degré le don de la parole; en l'écoutant, je ne savais ce que je devais admirer davantage ou de son talent naturel et de son accent pénétrant, ou de la folie de ses paradoxes et de l'absurde monstruosité de ses théories.

Girier veut absolument faire le bonheur du peuple malgré lui. Jusqu'à présent, dans la poursuite de cet idéal, il a dû se borner à commettre par-ci par-là quelques vols et à blesser quelques agents de police dans un café de Douai : c'est peu de chose, il est vrai, mais patience.

Le plus joli, c'est qu'il est convaincu, cela, je le gagerais. Mais convaincu de quoi ? Dame, je ne saurais dire, seul un psychologue de profession, comme la France s'honore d'en posséder en ce moment, expert en l'analyse des états d'âme, serait capable de démêler la chose.

Avoir fait la connaissance de Girier est un avantage dont je sens le prix; cependant, malgré le charme de sa conversation, je désire que nos rapports en restent là. J'estime qu'il fera bien dans son intérêt et surtout dans le nôtre de prolonger pendant un certain nombre d'années encore sa villégiature à l'île Royale. Peut-être se rendra-t-il compte, à force de gâcher du mortier, qu'édifier est moins facile et plus utile que démolir et que détruire.

Une véritable panique se produisit dans Paris — vous en avez la mémoire toute fraîche — quand on apprit l'attentat commis chez M. le conseiller Benoît, boulevard Saint-Germain, et ensuite l'explosion de la rue de Clichy, chez M. le substitut Bulot. Les personnes qui logeaient sur le même palier qu'un magistrat, qu'un commissaire, qu'un greffier, déménagèrent précipitamment; le fait d'exercer une profession touchant à la judicature faillit devenir une cause de résiliation de bail.

Pendant plus de quinze jours des processions de badauds encombrèrent la rue de Clichy.

— Circulez, Messieurs, disaient les sergents de ville.

On circulait après s'être empli les yeux du lamentable spectacle de la pauvre maison au flanc ouvert, comme saignant, et les bonnes gens rentraient chez eux en hochant tristement la tête.

Ils se disaient que les temps étaient proches et ils étaient pris de crainte en songeant que le danger était partout, dans le paquet arrivé par la poste, sous la serviette pliée en bonnet d'évêque, dans les meubles les plus secrets. Car une association mystérieuse s'était formée, composée d'hommes ayant le génie du crime, insaisissables comme Protée, puissants comme des démons.

Sur ce, Ravachol fut arrêté avec Simon dit Biscuit et on s'aperçut avec étonnement que la bande se composait de ces deux personnages.

On m'a raconté qu'à la Cour d'assises Ravachol désappointa son public; il ne sut trouver aucun mot lapidaire et la guillotine ne l'inspira pas mieux.

Son acolyte, Simon dit Biscuit, ne m'a pas seulement causé une désillusion, il m'a fait de la peine.

En apercevant ce pâle voyou, haut comme une botte, sur le facies duquel l'imbécillité, s'étale en toutes lettres, je suis resté stupéfait.

Quoi, c'est *cela* qui a terrorisé Paris? c'est cet avorton grotesque? Je me suis rappelé à propos le

classique grain de sable qui tua Cromwell et bouleversa l'équilibre européen.

Simon dit Biscuit — pourquoi Biscuit? — n'a d'autre mérite que l'amitié d'un grand homme, car intrinsèquement il est sans prestige. Les anarchistes honorent en lui le souvenir de Ravachol. Eh bien, il n'est pas brillant, le souvenir de Ravachol!

Le galopin a juste vingt ans. Il est ignorant comme une carpe et fainéant comme une couleuvre. On l'emploie dans une mine, ce qui lui donne de temps en temps la satisfaction de faire partir des cartouches de dynamite; plaisir assez relatif, du reste, moins « farce » que d'envoyer en l'air les bourgeois. Le travail, le changement de milieu, auront-ils un effet sur ce qu'il peut y avoir d'âme en Simon? Je ne le crois pas : il a été trop profondément atteint par la gangrène du vice et de la débauche pour être guérissable. Il est moralement dans la situation où sont physiquement ses voisins les misérables lépreux de l'île du Diable.

*
* *

Mais laissons l'abject petit drôle à sa tâche quotidienne, qu'il accomplit *volens, nolens*, par crainte des punitions, et prenons un sentier à flanc de coteau conduisant au bord d'une anse assez jolie plantée de cocotiers et de palmiers. C'est là que sont les ateliers où Clément Duval a retrouvé le métier d'autrefois, la serrurerie, délaissée pour l'anarchie.

— Est-ce un ouvrier habile? demandai-je à mon guide.

— Pas trop; il ne peut arriver à se « refaire la main ». Pourtant, il est plein de bonne volonté, aucun transporté n'est plus soumis, plus doux, ne se conduit mieux.

L'homme qui m'était dépeint sous ces couleurs flatteuses a été condamné à mort en 1887 par la Cour d'assises de la Seine pour les espiègleries suivantes : vols à main armée, incendie, tentatives multiples d'assassinat. On commua la peine capitale en celle des travaux forcés à perpétuité; depuis ce temps, il est au bagne.

Eh bien! à mon avis, ce voleur, cet incendiaire, cet assassin est honnête. Entendons-nous : mon but n'est point, en émettant une telle affirmation, de soutenir sa candidature au prix Monthyon, mais simplement d'exprimer cette idée que je le crois incapable de dérober et de tuer pour satisfaire sa cupidité. Il n'a travaillé que pour la collectivité.

Duval a la sérénité de l'illuminé qui souffre pour la cause sainte; il est logique en se soumettant sans murmure ni protestations aux durs règlements du bagne. Très sincèrement il ne se trouve pas infâme sous la livrée du forçat et le montre par son attitude et son langage. Sa conscience lui crie qu'il a bien agi; qu'importe le reste!

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Tel est son point de vue qui, jusqu'à une certaine mesure, est acceptable. Ne pourrions-nous pas citer, en effet, nombre de fanatiques, jouissant de la considération historique, — auxquels il n'a manqué pour exterminer leurs contradicteurs en masse que les réactifs de la chimie moderne?

J'ai longuement interrogé et écouté Clément Duval et, dans sa phraséologie ardente et creuse, j'ai trouvé comme un rabâchage atavique du temps de Jean Huss. Son chapeau forme melon n'est pas ce qui convient pour ombrager son visage long et maigre, son grand nez, son front étroit, qui se fussent mieux accommodés d'un capulet. En naissant dans le département de la Sarthe en 1850, ce garçon a fait une erreur de date.

Voici quelques phrases que j'ai notées au passage tandis qu'il m'exposait ses principes et que je copie *textuellement :* « Le temps n'est plus à la parole mais à l'action... les disciples de Bakounine n'admettent d'autre activité que celle de la destruction... la Révolution sanctionnant tout sans distinction, tous les moyens sont bons pour réveiller le peuple et pour épouvanter les puissants... le révolutionnaire sincère doit s'absorber tout entier dans l'intérêt exclusif de la Révolution... Depuis longtemps je ne compte plus qu'avec ma conscience et je suis content, ayant la satisfaction d'avoir accompli mon devoir envers la tante Marianne (la révolution sociale)... »

J'interrompis son discours pour lui dire :

— Votre tante Marianne vous fait-elle donc oublier que vous avez une femme?

Les larmes lui vinrent aux yeux.

— Ma femme, ma petite femme! ne plus la voir, oui, c'est ma cuisante douleur. Si vous saviez comme elle est jolie, bonne et vaillante!

Et voilà Duval qui, pour un moment, oubliant la terrible tante, se met à me parler avec émotion de son ménage heureux, des bonnes soirées passées au théâtre quand on avait des billets, de celles, encore meilleures, passées au coin du feu en tiers avec sa chatte « Coquette », une belle chatte blanche dont on lui donne des nouvelles par tous les courriers.

Pendant que la chatte ronronnait et qu'il caressait d'une main distraite sa fourrure soyeuse, pendant que la gentille femme cousait ou brodait, il lisait; mais, hélas! il lisait les publications anarchistes, révolutionnaires, et sa cervelle se peuplait de chimères et d'extravagances. Le pauvre diable avalait avidement toutes les rengaines usées jusqu'à la corde, mais assaisonnées à la sauce frelatée d'une hypocrite philanthropie et délayées dans de ronflantes pé-

riodes. Puis il alla dans les réunions et, comme M. Jourdain, répéta ce qu'il venait de lire. On l'applaudit, il s'exalta. Le besoin inné de cabotinage qui existe toujours plus ou moins chez le faubourien se mêla à un instinct réel de dévouement.

Quand les comités le désignèrent comme propagandiste par le fait, il ressentit l'orgueil de don Quichotte armé chevalier en même temps que l'orgueil d'un premier sujet du théâtre de la Villette à qui l'on vient de distribuer un rôle à effet.

Clément Duval n'est pas encore dégrisé et ne le sera vraisemblablement jamais : il ne cessera pas de prendre le plat à barbe pour l'armet de Membrin et jusqu'à son dernier soupir, ingénument, il posera.

Prolétaire par le manque d'instruction bien plus que par le manque d'argent, il est victime d'une oligarchie de bas étage qui possède le capital intellectuel.

Je ne prétends pas l'excuser, ni davantage ses camarades. Mais ma haine s'attache surtout à ces messieurs que vous savez, qui tous les jours viennent s'asseoir devant leur bureau et, le cigare aux lèvres, la fleur à la boutonnière, écrivent froidement de sinistres billevesées dont ils se font vingt mille livres de rente.

Grâce à eux, Cyvoct, au lieu d'être un employé de commerce, fait des cercueils à l'île Nou; Gallo, au lieu de travailler dans un laboratoire, bégaye des malédictions en crachant ses poumons ; Pini, qui était typographe, Girier qui était comptable, Clément Duval qui était serrurier, sont devenus voleurs, assassins et forçats. Il n'y a pas jusqu'à Simon dit Biscuit qui, sans eux, serait peut-être encore le plus bel ornement des bals musette de son quartier.

PAUL MIMANDE.

## L'HISTOIRE DU COLLÈGE DE FRANCE

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT

M. Abel Lefranc a écrit sur l'*Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du premier Empire* (1) un livre neuf et intéressant. Neuf, car, rédigé d'après les documents originaux, dont quelques-uns sont ici employés pour la première fois, le livre dissipe un certain nombre de légendes que les historiens, depuis Du Breul, se transmettaient sans contrôle, sans compter qu'il précise les contours des faits déjà connus. Intéressant, parce que le sujet traité est d'importance : d'une part, « la fondation du Collège de France constitue assurément un des épisodes les plus caractéristiques de l'histoire de la Renaissance dans notre pays », et, d'autre part, la restauration du Collège à la fin du XVIIIe siècle est un des traits principaux de la politique des hommes de la Révolution et de l'Empire en matière d'enseignement supérieur : le Collège de France a cette fortune que les plus belles pages de ses annales se lisent dans l'histoire des crises les plus décisives de l'esprit humain, Renaissance et Révolution. — Le livre de M. Lefranc est, en outre, suggestif parce que, à l'heure présente, où les destinées de l'enseignement supérieur en France sont un thème de méditations pour tant de personnes, il est naturel de demander au passé d'éclairer le présent, et, jusqu'à un certain point, l'avenir. L'histoire du Collège de France est, à cet égard, très instructive.

* * *

On dit communément que le Collège de France fut fondé par lettres patentes de François Ier, datées du 24 mars 1530 (1). C'est une erreur. Il est vrai que des lecteurs royaux ont commencé à enseigner, dans le courant du mois de mars 1530, en l'Université de Paris; mais il n'y eut point de lettres de fondation, et la réunion des « maîtres lisans du roi », ne fut même jamais constituée en corporation durant le XVIe siècle : nous verrons qu'elle n'eut de bâtiments à elle, et qu'elle n'acquit la personnalité morale, avec le titre de Collège, qu'en l'an 1610 seulement.

L'institution de lecteurs royaux en 1530 n'en est pas moins un événement considérable, qui « a été le point de départ d'un changement radical dans les méthodes, en même temps que d'un renouvellement complet des matières enseignées » dans l'Université de Paris. La méthode dialectique fut, en effet, abandonnée par les nouveaux maîtres; et l'étude des langues grecque et orientales, jusque-là tenue par quelques-uns en suspicion, reçut, grâce à eux, droit de cité. — Mais les « lecteurs » du XVIe siècle ont-ils été les premiers à combattre, dans l'Université de Paris, les procédés d'exposition scolastiques, ou à recommander l'étude des langues? Assurément non. Nombre de gens ont compris, en plein moyen âge, la vanité et les dangers de la pédagogie du moyen âge. M. Lefranc, qui ne l'ignore point, a consacré avec raison le premier chapitre de son ouvrage aux Précurseurs des humanistes et des érudits du temps de François Ier.

La préhistoire de la Renaissance pendant le moyen âge est un sujet très séduisant. Retracer la lutte qui s'engagea, dès le commencement du XIIe siècle, dans les écoles de Paris, entre les « métalogiciens », pour

(1) Paris, Hachette, 1893, in-8.

(1) Un tableau de Lethière, placé dans la salle des séances du Collège, représente François Ier signant, en grande cérémonie, ces fameuses lettres patentes qui n'ont jamais existé.

employer l'expression de Jean de Salisbury, et les amis de l'antiquité, des bonnes lettres, de la vraie science; raconter les destinées de l'opposition qui, après le triomphe de la méthode scolastique, ne cessa jamais de harceler les partisans de cette méthode, et d'affirmer la nécessité d'une culture haute, libre et variée, — ce serait, du même coup, éclairer les plus profondes origines de la réforme pédagogique du siècle d'Érasme, et révéler au public la pléiade de penseurs originaux, d'écrivains habiles, de beaux et de puissants esprits que la célébrité de leurs heureux adversaires, les docteurs officiels de l'École, a jusqu'à présent maintenus dans l'ombre. — Cependant, M. Lefranc s'est franchement refusé à traiter ces grandes questions : d'abord, il ne remonte pas plus haut, au cours de son enquête rétrospective, que l'année 1205; ensuite, il « laisse de côté, pour ne point donner à son tableau des dimensions exagérées, les travailleurs isolés, l'œuvre des savants novateurs du moyen âge ». Considérant que l'institution de 1530 a « particulièrement bénéficié à l'étude des langues », il se contente d'exposer brièvement les tentatives faites « dans notre pays, pendant la période du moyen âge », pour réagir contre l'ignorance de la philologie où se complaisaient alors les chefs de l'Université, et pour promouvoir, comme l'ont fait avec plus de succès les lecteurs de François Ier, la science des textes orientaux.

Réduit à ces proportions modestes, incomplet du reste (1), le chapitre introductif de l'*Histoire du Collège de France* de M. Lefranc ne laisse pas d'être attachant. Les documents sont si nombreux et si précis! On sait que, dès le milieu du XIIIe siècle, il y avait en l'Université de Paris, non loin de la place Maubert, un Collège où étaient entretenus dix jeunes Orientaux, versés tant dans la langue arabe que dans les autres idiomes du Levant. Sous le règne de Philippe le Bel, trois personnages fameux, Roger Bacon, Pierre Dubois et Raymond Lull ont ardemment plaidé la cause de l'enseignement des langues orientales. Roger Bacon, le plus grand des précurseurs de la Renaissance, fondateur d'une admirable école de philologie et de critique textuelle (2), ne s'est pas exprimé avec moins de force qu'Érasme : « La *démence infinie* dont sont atteints nos philosophes ne disparaîtra que le jour où l'on fera entrer dans l'enseignement commun les langues philosophiques, c'est-à-dire le grec, l'hébreu, l'arabe, le chaldéen. C'est de là que sont venues les sciences sacrées et profanes; voilà les ancêtres dont nous sommes les fils... Que les Latins soient bien persuadés qu'ils ne possèdent rien des trésors de la sagesse; qu'ils apprennent donc les langues; qu'ils se mettent à traduire les anciens auteurs et à chercher ceux qui leur manquent... » Si Roger Bacon eut des idées et des accents dignes des plus déterminés ennemis du péripatétisme scolastique, contemporains de la Renaissance (1), s'il a souffert comme quelques hommes du XVIe siècle, pour la vérité scientifique (2), Raymond Lull ressemble beaucoup à Guillaume Postel, l'un des premiers « lecteurs » royaux; comme Postel, il avait beaucoup voyagé, en aventurier, et il n'avait pas l'esprit très sain; tous deux ont vanté, dans les mêmes termes, les vertus de la philologie orientale. Faut-il penser que l'Université de Paris ait été convaincue par le docteur de Majorque? Cela paraît vraisemblable, à lire une Supplique, récemment publiée, qui fut adressée par elle au pape, vers 1300, en vue de la fondation d'un Collège de langues où l'arabe, le grec et le tartare auraient été professés par six maîtres à vingt étudiants boursiers : ce collège devait former, outre des interprètes, des traducteurs capables de faire passer en latin les textes arabes et grecs, si nécessaires pour les études théologiques; le roi de France se disait prêt à accorder un local pour l'installation du futur Collège. Un célèbre statut du Concile de Vienne (août 1312) prescrivit l'institution de professeurs spéciaux pour le grec, l'hébreu, l'arabe et le chaldéen dans les principales Universités de la chrétienté. Un juif converti, originaire de Villeneuve-le-Roi, au diocèse de Beauvais, enseignait, vers 1319, l'hébreu et le chaldéen à Paris. Jean XXII ordonnait encore en 1326 à l'évêque de Paris de veiller à l'exécution du canon du Concile de Vienne. Puis, un siècle s'écoule, pendant lequel les textes sont muets. Ce n'est qu'en 1420 que l'on retrouve un

1 L'enquête de l'auteur n'a peut-être pas été, pour ce chapitre, aussi approfondie que possible. Pourquoi ne pas nommer d'Adhélard de Bath qui, ayant quitté sa chaire et ses élèves, voyagea pendant sept ans en Grèce et en Asie Mineure « à la recherche de la science, » le premier de nos docteurs qui ait été chercher en Orient un complément d'instruction philosophique »? Et Michel Scot, ce fameux magicien que Dante a vu parmi les damnés? C'était un homme d'un savoir extraordinaire; Honorius III, en 1224, atteste « son mérite supérieur, sa grande renommée »; « homme désintéressé, dit Grégoire IX en 1227, qui s'est appliqué dès son enfance à savoir, outre le latin, l'arabe et l'hébreu, qui possède à fond ces trois langues, et qui n'a d'autre souci que de les enseigner aux autres ». M. Lefranc n'en parle pas.

(2) Sur les étonnants travaux de Roger Bacon et de Guillaume de la Mare pour la critique du texte biblique, voy. S. Berger, *Quam notitiam linguæ hebraicæ habuerint christiani medii ævi temporibus in Gallia*, Paris, 1893, in-8.

(1) Il a dit : « Je n'en doute pas, il vaudrait mieux pour nous que la philosophie d'Aristote n'ait jamais été traduite que d'en avoir reçu la traduction défigurée. On voit des gens qui y perdent vingt ou trente ans de leur vie, et plus ils s'y appliquent, moins ils en savent... Quant à moi, s'il m'était donné de disposer des livres d'Aristote, je les ferais tous brûler, car cette étude ne peut que faire perdre le temps, engendrer l'erreur, propager l'ignorance au delà de tout ce que l'on peut imaginer. »

(2) « Renovantes studium, dit Roger Bacon dans l'*Opus majus*, semper receperunt contradictionem et impedimenta; et tamen veritas invalescebat, et invalescet, usque ad dies Antechristi. »

maître de langue hébraïque en l'Université de Paris: un pauvre diable, juif converti, nommé Paul de Bonnefoi, qui avait bien du mal à vivre. En septembre 1434, le Concile de Bâle renouvela les prescriptions du Concile de Vienne; et nous savons que, conformément aux décrets des Pères de Bâle, il y avait à Paris, en 1455, un « lecteur » en hébreu, rétribué par les quatre nations de la Faculté des Arts.

L'enseignement des langues orientales vivota donc dans l'Université de Paris pendant le moyen âge, grâce à la bienveillance intermittente de l'Église et du corps universitaire; grâce à l'activité de précurseurs tels que Scot et Bacon; de visionnaires ingénieux comme Lull, et des juifs convertis. — Au xv^e siècle, une nuée de Grecs faméliques, chassés de l'Orient, s'abattit sur les grandes villes d'Occident. Un certain Gregorio Tiphernas obtint, dès 1455, du recteur de l'Université l'autorisation de donner des cours de grec à Paris. Puis vint, en 1478, Georges Hermonyme de Sparte : vieil homme sordide, dont Guillaume Budé se fit l'élève, pour l'amour d'Homère, « malgré le supplice qu'il endurait à l'entendre enseigner chaque jour le contraire de ce qu'il avait dit la veille ». Les expéditions de Charles VIII et de Louis XII en Italie, où les Grecs émigrés étaient fort à la mode, et de qualité supérieure à ceux qui s'étaient égarés jusque-là dans nos régions, amenèrent en France de doctes personnages, hellènes de race ou hellénisés : Jean Lascaris, Girolamo Aleandro. Aleandro, ami d'Alde Manuce et d'Erasme, qui mourut bibliothécaire de l'Église romaine et cardinal, débarqua à Paris au printemps de 1508, autant pour étudier que pour enseigner : « Quand même, écrit-il à Alde Manuce, je ne trouverais pas de profit à donner ici des leçons de grec, je ne me repentirais pas d'être venu en France; nuit et jour, j'étudie les arts avec enthousiasme et j'en apprends assez pour espérer que, quand nous serons à l'académie [aldine], nous ferons encore quelque chose de bon en matière péripatétique et mathématique. » Mais Aleandro, convenablement lancé, obtint très vite un vif succès, non seulement dans la société lettrée, comme précepteur, mais dans l'Université, comme professeur public des langues latine et grecque : il fut élu, en 1511, procureur de la nation d'Allemagne dans la Faculté des Arts, puis principal du Collège des Lombards, et finalement recteur de l'Université tout entière.

Les choses en étaient là à l'avènement de François I^er. Sans doute, il y avait dans l'Université de Paris un parti conservateur, c'est-à-dire (car les deux termes sont synonymes en français) rétrograde, dont la Sorbonne théologique était comme la forteresse; mais l'humanisme et l'érudition y comptaient, principalement dans la Faculté des Arts, beaucoup d'adeptes. On se trompe quand on affirme que l'Université de Paris, enveloppée dans des traditions surannées, a systématiquement refusé de s'ouvrir à l'esprit de la Renaissance : « Je prévois, mon cher Érasme, écrivait Nicolas Bérauld en mars 1518, que le résultat vers lequel j'ai tant de fois aspiré, de mes vœux les plus ardents, va peut-être se réaliser, et que nos théologiens de Paris, cessant de s'adonner aux argumentations stériles et vaines, vont se tourner pour la plupart du côté de la véritable théologie. » Érasme en personne félicitait en 1521 la Sorbonne elle-même de ses tendances plus libérales : *Sorbona, spretis leptologiis, solidam ac veram theologiam amplectitur.* Les lettrés de la Renaissance ont pu croire, ils ont cru que l'antique édifice universitaire, quelque temps régi par Aleandro, allait laisser entrer, par les fenêtres ouvertes, la chaleur et la lumière des sciences nouvelles (1).

Si François I^er avait énergiquement voulu, comme on est convenu de lui en faire honneur, la réforme de l'enseignement, il était en mesure d'exercer une action très efficace. Les lettrés qui l'entouraient : Guillaume Budé, l'évêque de Paris Étienne Poncher, son confesseur Guillaume Petit, son médecin Cop, ne manquaient pas de projets. Deux procédés, au moins, s'offraient ; on pouvait, ou bien fonder, en face de la Sorbonne, un collège dont les maîtres seraient recrutés parmi les humanistes ; ou bien établir un certain nombre de chaires en faveur des enseignements nouveaux. D'illustres précédents recommandaient le premier procédé : on citait le collège hellénique établi à Venise par le cardinal Bessarion ; le collège des Trois Langues en l'Université de Louvain ; le collège des Jeunes Grecs que Léon X avait installé à Rome, en 1515, dans le palais du cardinal Sion ; le collège philologique de Saint-Jérôme en l'Université d'Alcala. Le second procédé avait le mérite d'être beaucoup moins dispendieux. François I^er flotta pendant treize ans, de 1517 à 1530, entre les deux desseins, incité à la fondation d'un collège par l'esprit d'imitation, par les ambitions grandioses des novateurs, par ses propres goûts de magnificence; retenu, d'autre part, par le triste état de son budget, et, malgré ses protestations, par une certaine indifférence d'homme d'épée et d'homme du monde pour la cause qui passionnait les *scholars* de son entourage. En 1517, des négociations sont

(1) Voyez une requête touchante et significative de la Faculté des Arts au Parlement de Paris : « Notre Université de Paris est un sujet de plaisanteries pour toutes les nations étrangères, parce que nos théologiens, laissant complètement de côté les Évangiles et les saints docteurs de l'Église, se sont mis à enseigner je ne sais quelle sophistique au moyen de laquelle il n'a pas plu à Dieu de sauver son peuple. » (Cité par Lefranc, *op. cit.*, p. 119.)

engagées avec Érasme pour persuader cet homme éminent de venir prendre à Paris la direction d'un grand collège à la mode du jour; mais Érasme, très prudent, refusa, et l'effort du roi, salué au début par les acclamations enthousiastes des lettrés, aboutit à la création d'une chaire, qui resta debout cinq années seulement, en faveur d'un polyglotte italien, Agostino Giustiniani, un second Aleandro. De 1519 à 1522, il fut de nouveau question d'un Collège de Jeunes Grecs, modelé sur celui de Rome; Lascaris fut officiellement chargé de le constituer, mais, faute d'argent et par suite des guerres, on y renonça. M. Lefranc, qui raconte en détail tous ces événements, reconnaît « l'inconstance, la mollesse, la tiédeur » du roi. De 1522 à 1529, « François eut l'esprit à de tout autres soucis qu'à des projets d'ordre littéraire »; si bien qu'au commencement de l'année 1530, la France était le pays de l'Europe où, en dépit de tant de promesses, de tant d'espérances conçues et de tant d'éloges prodigués à la libéralité éclairée du prince, le gouvernement avait le moins fait pour la Renaissance des lettres: il n'avait, à vrai dire, rien fait de plus que les gouvernements antérieurs. Rome, Louvain, Strasbourg, Zurich, Bâle, Padoue, Oxford, étaient bien plus avancées que Paris dans la bonne voie.

***

« Le moment arriva enfin où il ne fut plus possible à François Ier de se dérober davantage à l'accomplissement de ses promesses. » Après la paix de Cambrai, Budé mit le roi « au pied du mur ». François s'exécuta, Mais comment ? avec une surprenante parcimonie.

Les comptes de l'épargne attestent qu'à partir du printemps de l'an 1530 un certain nombre de « lecteurs » rétribués sur la cassette du roi, aux gages de 200 écus par an, commencèrent à enseigner en l'Université de Paris. C'étaient deux maîtres de grec: Danès et Toussaint; deux maîtres d'hébreu, Vatable et Guidacerius; un maître de mathématiques, Oronce Finé. Un troisième maître d'hébreu, Paradis, fut adjoint aux précédents en 1531; un professeur de latin, Barthélemi Latomus, trois ans après (1); Guillaume Postel, professeur de grec, d'arabe et d'hébreu, en 1538 seulement.

Ainsi s'ouvre enfin l'histoire proprement dite du Collège de France, dont les débuts offrent de très remarquables analogies avec ceux de l'Université de Paris elle-même. L'enthousiasme qui, au XIIe siècle, avait fait affluer aux écoles de Paris les écoliers de toute l'Europe, se renouvela au XVIe: ce sont, dans les lettres d'étudiants de l'une et l'autre époque qui ont été conservées, les mêmes effusions lyriques. — Comme du temps de Louis VII, les principaux coryphées des nouveautés en vogue sont des étrangers: l'Anglais Adam, vers 1140, avait fondé la fortune de l'école du Petit-Pont; vers 1540, parmi les « lecteurs » du roi en renom, il y avait un Luxembourgeois, quatre Italiens, un Flamand. — Comme la *Communitas magistrorum et scolarium parisiensium* du XIIe siècle, la société des lecteurs de François Ier n'avait point de domicile fixe; les lecteurs empruntaient, pour faire leurs cours, les grandes salles des collèges de Cambrai, de Tréguier, du Cardinal-Lemoine, etc.; à l'exemple d'Abailard, qui avait été obligé d'abandonner le cloître de Sainte-Geneviève à cause de la multitude de ses auditeurs, Postel dressa sa chaire en plein air. — Temps heureux où le grand Collège de la Renaissance, sans bâtiments et sans dotation, était, comme, trois cents ans auparavant, la grande Université du moyen âge, « bâti en hommes ». « Dieu veuille, dira bientôt le chancelier Pasquier, que par ci-après ce ne soit un corps sans âme, et un magnifique collège de pierres, au lieu de celui qui fut premièrement bâti en hommes par le roi François. »

De même qu'Abailard et ses disciples avaient eu à lutter contre les partisans de l'ancien enseignement claustral, les hommes de la Renaissance se trouvèrent naturellement en butte à l'hostilité des vieux universitaires, attachés aux errements d'un passé qui avait été glorieux. Encore convient-il d'accepter sous bénéfice d'inventaire les exagérations qui ont été accréditées à ce sujet: l'Université entendit sans broncher, en 1535, un panégyrique, par Jean Cop, des résultats obtenus, grâce à la fondation de 1530, dans le domaine de l'enseignement des langues anciennes. Il ne faut pas croire non plus que dès l'origine, le collège des « lecteurs » et l'Université aient été campés l'un en face de l'autre sur le pied d'antagonistes; les « lecteurs », on ne saurait trop le répéter, faisaient partie de l'Université de Paris: « Le feu roy, nostre très honoré seigneur et aïeul, dit Charles IX, aima tant en son vivant les lettres et les lettrés qu'il voulut qu'en l'Université de Paris y eût des professeurs à ses gages en toutes langues et sciences ». Quand, après une rixe au Pré-aux-Clercs, les députés de l'Université de Paris allèrent, en 1557, supplier Henri II à la Fère, la députation se composa de théologiens sorbonnistes, de médecins, et de « lecteurs » royaux. Il est d'un des plus illustres « professeurs du roi en l'Université de Paris », Pierre Ramus, ce bel éloge de la commune *alma mater*: « La renommée de l'Université de Paris court par toute l'Europe où le latin est entendu, de façon qu'on n'estime point celui-là avoir esté bien institué aux lettres, qui n'a étudié à Paris. Elle n'est point l'Université d'une

(1) Il y avait en outre des cours libres; tel, celui du Strasbourgeois Jean Sturm.

ville seulement, mais du monde. Quelle est la discipline de cette Université, telle est la discipline du reste du monde. »

A vrai dire, si les premiers « lecteurs du roi » ont mené une vie très dure, plus encore que l'intolérance de la Sorbonne, l'incroyable incurie de l'administration de François Ier doit en être tenue pour responsable. Suffisamment protégés contre la malveillance des théologiens scolastiques, les humanistes n'étaient pas payés avec régularité, et quelques lecteurs mouraient de faim ». Le roi était prodigue de compliments, de parchemins et d'ordonnancements ; mais les trésoriers de l'épargne n'ouvraient leurs coffres qu'irrégulièrement, en rechignant, après d'humiliantes procédures. Les princes s'acquéraient à peu de frais, en ce temps-là, la réputation de Mécènes. L'État n'était pas honnête homme. Il ne songeait qu'à sa « gloire ». Tandis que les lecteurs plaidaient ou libellaient des suppliques pour obtenir leurs gages échus, François Ier s'abandonnait encore, vers la fin de sa vie, à des rêves aussi chimériques que grandioses ; on retenait les quartiers de Danès et de Postel, mais il était question, « pour donner aux lecteurs toutes les commodités nécessaires », de leur bâtir sur les bords de la Seine, en face du Louvre, une abbaye de Thélème, dotée d'un revenu de cent mille livres, peuplée de six cents boursiers. Ce projet, prématurément comblé par les intéressés d'éloges hyperboliques, avorta, comme ceux de 1517 et 1522 ; il n'a jamais reçu, et l'on ne s'en étonne pas, un commencement d'exécution.

Est-ce à cause de leur application à l'enseignement oral, ou bien à cause de leurs querelles avec la Sorbonne, ou bien à cause de la précarité de leurs ressources matérielles ? les premiers « lecteurs » du roi, ancêtres du Collège de France, n'ont pas laissé dans la science de traces très profondes. M. Lefranc avoue que ces « vaillants lutteurs », comme il les appelle, ont été surtout des pédagogues excellents ; ils n'ont pas beaucoup écrit, ni beaucoup trouvé. « Danès, dit-il, négligea d'écrire, et ce professeur tant acclamé n'a laissé que d'insignifiants essais » ; Vatable « se soucia peu de produire, se contentant d'initier à ses idées et à sa méthode un petit nombre de disciples » ; Oronce Finé « ne fut point un génie, un novateur en mathématiques, mais il exerça par son zèle infatigable une influence très appréciable » ; Paradis, juif converti de Venise, « écrivit peu » ; Guidacerius, au contraire, « d'un caractère assez plat », fit de nombreux livres, « mais nullement originaux et témoignant de peu d'indépendance dans le jugement ; ils ne portent même pas l'empreinte des nouvelles méthodes : ce fut néanmoins un professeur exact et consciencieux ». Quant à Jean Stracelle, il « se défia de lui-même au point de ne rien oser publier ». Postel, qui s'intitulait « le Gaulois cosmopolite » était fou, et c'était un terrible pédant : il n'a rien laissé qui vaille. — Le plus grand nom de l'histoire primitive du Collège de France est celui de Ramus, qui, déjà principal du Collège de Presles, devint en 1551 professeur royal d'éloquence et de philosophie. « Ramus, dit très bien M. Cournot, était un savant universel pour son temps... mais une intelligence moyenne, capable d'appliquer à toute chose une critique sensée plutôt que profonde. Il ne s'attaquait pas aux grands problèmes de la logique supérieure, à ceux qui portent sur la critique de l'entendement, se contentant de considérer la logique élémentaire au point de vue pratique de l'éducation et de la conduite de l'esprit (1). » Son éloquence, son ferme bon sens, sa hardiesse dans le combat contre les programmes gothiques de la Faculté des Arts, ses sympathies pour la Réforme religieuse, et surtout ses malheurs, ont immortalisé le principal du Collège de Presles, encore qu'il ait « enseigné la grammaire et les mathématiques sans être un Viète ni un Ampère ». Faisons d'ailleurs la part de la rhétorique dans cette phrase de M. Lefranc : « Ce grand homme est mort martyr de la cause du Collège de France. » Ramus fut tué, le lendemain de la Saint-Barthélemy, sous prétexte de protestantisme, non par les Sorbonnistes, mais par des gens aux gages d'un autre « professeur royal », son collègue, Jacques Charpentier, à l'installation duquel il s'était longtemps opposé (2).

*
* *

Après la mort de Ramus commença la décadence de l'institution pauvrement inaugurée, mais inaugurée, par François Ier, qui, depuis quarante ans, avait rendu d'inappréciables services. Cette décadence s'est continuée, aggravée, jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Il ne faut pas entendre par là que l'association des lecteurs ait, matériellement, périclité. Au contraire, de la fin du XVIe siècle à 1789, elle s'affermit et fut mise dans ses meubles, à l'abri des persécutions. Le grand aumônier du roi fut chargé, sous le règne d'Henri IV, de « syndiquer » définitivement les professeurs royaux, dont la compagnie, encore indécise du temps de Ramus, acquit la personnalité civile et morale. Les traitements furent portés par Henri III à 600, par Henri IV à 900 livres. Le nombre des chaires fut augmenté. Il fut enfin décidé, en 1609, grâce au

1 Cournot, *Considérations sur la marche des idées*, Paris, 1872, I, p. 159.

2 Il avait été décidé, en 1565, que tous les candidats à une chaire royale seraient, à l'avenir, examinés publiquement par la Compagnie des Lecteurs. Jacques Charpentier ayant été pourvu, en 1567, de la chaire de mathématiques sans s'être soumis à l'épreuve de l'examen, Ramus avait mené la campagne contre ce personnage à la fois haineux et incapable, vrai traître de mélodrame.

cardinal Du Perron, ancien lecteur, que des bâtiments seraient élevés sur l'emplacement des vieux collèges de Cambrai et de Tréguier, avec de grandes salles, où professeurs du roi feraient leurs leçons publiques. La première pierre de cet édifice fut posée par Louis XIII enfant, le 28 août 1610; bien que les travaux n'aient pas été poussés avec activité, bien que les plans de l'architecte Claude de Chastillon n'aient été exécutés qu'en partie, l'une des ailes fut achevée en 1634 [1], la seconde sous Louis XV. Les temps difficiles étaient passés; aucun péril extérieur ne menaça l'établissement, désormais accepté, consacré, après les troubles de la Ligue. Sans doute, le Collège manifesta de temps en temps des tendances à l'autonomie qui lui valurent des conflits avec l'Université. Mais, en 1773, il céda, fit sa paix : le Collège royal fut alors officiellement incorporé à l'Université, dont il avait toujours été un membre, mais un membre adventice, et en quelque sorte indépendant; il se soumit, comme les autres collèges de la Montagne Sainte-Geneviève à la juridiction universitaire; les « lecteurs » se firent immatriculer dans les Nations et s'obligèrent à obtenir des grades dans l'une des quatre Facultés, à prêter le serment d'usage, et à paraître aux cérémonies de Sorbonne.

Mais si le Collège fut assez prospère pendant les deux derniers siècles de l'ancien régime, il tomba néanmoins en décadence, parce que la vocation de la pédagogie et de la science, dont, sous François Ier, les fils spirituels d'Erasme et de Lascaris avaient été animés, s'éteignit chez leurs successeurs. La cause de la Renaissance ayant triomphé, le Collège « bâti en hommes » du XVIe siècle ayant fait son œuvre, l'établissement perdit, sinon sa raison d'être, au moins le rôle militant qu'il avait joué pendant la période critique : « sa situation fut amoindrie; il s'effaça ». Alors la végétation d'abus qui se développe au sein de toutes les corporations adultes, quand elles n'ont plus besoin, dans un milieu pacifié, de lutter pour l'existence, l'envahit. « Nous avons vu, dit Pasquier, un professeur du roi s'être démis de sa place en faveur du mariage de sa fille, et un enfant fort jeune avoir été pourvu de la chaire de feu son père, pour honorer sa mémoire, comme si ce fût chose patrimoniale et héréditaire. » « Des chaires furent vendues, dit M. Lefranc, à des personnages indignes de les occuper. L'intrigue et la faveur avaient amené de choquantes inégalités dans la répartition des traitements. Certains cours se trouvaient indéfiniment suspendus ou professés d'une façon si insuffisante que l'ancien prestige de l'établissement en fut à la longue sérieusement atteint. » Un arrêt du Parlement du 8 août 1626 blâme sévèrement « les abus de pouvoir commis par la plupart des membres de la corporation touchant le trafic des chaires ». — « Dieu veuille que par cy après ce ne soit un corps sans âme, » avait dit Pasquier. Le Collège du roi ne fut jamais un corps sans âme, puisque, au plus profond de son abaissement, il compta parmi ses membres des hommes tels que Gui Patin, Étienne Baluze, Casaubon, Gassendi, Piton de Tournefort et Antoine Galland; mais pour quelques noms illustres, que de noms justement oubliés dans la liste des « lecteurs » de l'ancien régime. Le bon Rollin, qui n'était pas un penseur hardi, fut, de 1697 à 1741, le professeur le plus en vue de la maison.

*
* *

La Révolution balaya l'Université de Paris dégénérée en même temps que la plupart des corporations caduques de la France monarchique; cependant, le Collège de François Ier fut respecté : il fut protégé tant par les grands souvenirs du XVIe siècle que par le mérite des hommes éminents (Lalande, Daubenton, etc.) qu'un heureux hasard y réunit au moment propice. Mais les hommes de la Révolution étaient passionnés pour la science, pour la haute culture, libre et désintéressée, à l'égal des hommes de la Renaissance. Souhaitant d'établir dans notre pays l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, ils jetèrent naturellement les yeux sur la seule épave du passé qui fût restée à flot, et ils songèrent à en faire la pièce maîtresse de la construction future. C'est ainsi que la Révolution, pour fonder à Paris une Université digne de la capitale, sans ressusciter toutefois le nom abhorré d'Université, adopta le Collège de France. — Le « Lycée » de Mirabeau, celui de Condorcet, « l'Institut enseignant » de Talleyrand, n'étaient autre chose que des Universités, au sens allemand, au vrai sens du mot, on ne les réalisa pas; mais Daunou fit justement remarquer aux Cinq-cents, le 25 floréal an V, que, « pour créer un pareil organisme dans Paris, il suffirait presque de changer le nom d'un établissement qui, célèbre depuis trois siècles par les talents des professeurs, et quelquefois par le concours des élèves, s'était maintenu jusqu'à ce jour dans le quartier de la cité le plus couvert des ruines de l'ancienne éducation publique ». « Le Collège de France, ajoutait Daunou, se placera comme de lui-même, au moyen des modifications les plus sim-

1 Les fondations furent faites grossièrement, à la hâte, en terre battue; nous tenons ce renseignement d'un témoin oculaire de reparations récentes. — Il est à remarquer que le Collège ne jouit pas, sous l'ancien régime, de la jouissance exclusive de ses bâtiments; il était forcé de prêter ses locaux, par exemple, aux syndics de la librairie parisienne, qui y tenaient leurs assemblées. Le 28 novembre 1665, Louis XIV « destina et affecta la galerie du Collège royal en l'Université de Paris pour le logement de l'Académie royale de peinture et de sculpture », nouvellement fondée. — Comparez la situation présente de la Sorbonne, dont l'*aula* est prêtée à toutes sortes de sociétés pour leurs distributions de prix ou leurs séances annuelles.

ples, dans le système actuel d'instruction, et y deviendra l'un des neuf lycées (c'est-à-dire : Universités) que la Commission vous propose... » La vieille devise du Collège : *Omnia docet*, était d'ailleurs bien faite pour plaire à des réformateurs engoués de l'idée qu'un grand établissement d'enseignement supérieur est tenu d' « embrasser le cercle entier des connaissances humaines ».

La Convention accorda au Collège du roi, le 13 juillet 1793, le titre de Collège de France, et fixa le traitement de ses membres à la somme annuelle de 6000 francs. En l'an VII, le budget de l'établissement atteignit près de 100 000 francs. — Lalande, Biot, Cuvier, Caussin de Perceval, Gail, Vauquelin étaient au nombre des professeurs.

Napoléon n'était point, tant s'en faut, un idéologue; et les vastes projets d'un Mirabeau, d'un Condorcet, d'un François Ier, il les aurait qualifiés volontiers de chimères dangereuses. Cet irréconciliable ennemi de l'éducation scientifique, libre, encyclopédique, « universitaire », de la jeunesse (1) ne fut point cependant, comme on aurait pu le craindre, l'ennemi du Collège de France. Il le toléra; et vers 1807, à une époque où il ne songeait pas encore à la création de Facultés des lettres et des sciences, il eut même l'intention d'installer au Collège, alors célèbre surtout par l'enseignement des sciences pures et appliquées, une « Université de littérature » : on aurait annexé aux anciennes chaires de l'ordre des sciences les vingt ou trente chaires nouvelles d'une « école spéciale de géographie et d'histoire ». M. Lefranc a retrouvé aux Archives nationales le mémoire dicté à ce sujet par l'Empereur, au château de Finckenstein, dans la Prusse orientale, le 19 avril 1807. C'est un document très curieux : « On pourrait donc s'occuper, dit le conquérant, de l'organisation d'une sorte d'Université de littérature... Cette Université pourrait être le Collège de France, puisqu'il existe... Je désire ces institutions : elles ont été depuis longtemps l'objet de mes méditations... »

Le projet de 1807 n'eut pas de suites. Les Facultés des lettres et des sciences furent créées par le décret du 17 mars 1808. Mais cette création n'entraîna point la disparition du Collège de France, qui, toujours heureux et respecté, continua de vivre.

***

Napoléon a créé en 1808 un système d'instruction publique qui, oppressif dès l'origine, est devenu, en outre, par suite des développements imprévus de quelques-uns de ses organes, dissymétrique et incohérent. A la place d'une Université de Paris, un grand nombre d'écoles spéciales (Écoles normale, polytechnique, etc.), des Facultés qui, selon la théorie napoléonienne, ne sont que des écoles spéciales en possession du privilège de conférer des grades; enfin le Collège de France, qui ne confère ni n'exige de grades, témoin épargné, comme par mégarde, de l'ancienne et très noble conception de l'enseignement supérieur qui avait été celle de la Renaissance et de la Révolution.

Écoles spéciales, Facultés, Collège de France, comment allait se faire entre ces diverses corporations, toutes ambitieuses (c'est la loi de la nature), le partage du travail scientifique et de l'enseignement? Comment empêcher les rivalités, les doubles emplois, les conflits? Voilà les problèmes délicats que les règles générales de compétence posées par l'Empereur ne pouvaient pas suffire à résoudre.

On convint, pendant la première partie de ce siècle, du *modus vivendi* suivant : aux Écoles spéciales et aux Facultés de médecine et de droit, le soin de préparer les jeunes gens aux carrières pratiques d'avocat, de médecin, d'ingénieur, de professeur; aux Facultés des lettres et des sciences, le droit de conférer les titres de licencié et de docteur, et « d'enseigner les branches (*sic*) de la science qui sont faites »; — au Collège de France, la charge d'enseigner les sciences en voie de formation. Aux professeurs de Faculté, il appartiendra de « répéter les doctrines reçues sans poursuivre aucune méthode nouvelle »; au Collège de France « trouvera sa juste place la grande originalité qui, dans l'enseignement proprement dit, n'est pas une qualité indispensable ». D'un côté de la rue Saint-Jacques, « on fait la science »; de l'autre côté, on vulgarise « la science toute faite ».

Un mémoire, rédigé en 1789 par les membres du Collège du roi, attribue déjà audit Collège le rôle si flatteur, qui a été tacitement reconnu au Collège de France pendant la Restauration, la monarchie de Juillet et le second Empire :

> A l'égard des professeurs du Collège, c'est une compagnie de gens de lettres choisis parmi les hommes les plus célèbres de l'Europe, sans distinction de régnicoles ni d'étrangers, et stipendiés par le gouvernement pour enseigner, dans le sein de l'Université de Paris, les branches de science ou de littérature qui ne s'y enseignaient point auparavant, et pour perfectionner l'étude de celles qui ne s'y enseignaient qu'imparfaitement; en cette double qualité, il doit être regardé comme le supplément et le complément de l'enseignement public.

Si l'on objecte que, puisque l'enseignement du Collège est supplémentaire et complémentaire, il n'y a pas de motif pour conserver dans cet établissement les chaires qui ont des analogues dans une Faculté, le mémoire réplique :

> Celles des chaires du Collège royal qui portent la même

(1) Voy. H. Taine, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1892.

dénomination et paraissent s'occuper des mêmes objets que celles qu'on trouve établies dans les autres écoles, ne forment point un double emploi, puisqu'elles diffèrent et par l'objet de l'enseignement et par la nature des étudiants. Car les unes sont établies pour les commençants et les autres pour les hommes déjà initiés dans la science, et qui ont le droit d'attendre qu'on leur explique ce qu'elle renferme de plus élevé et de plus abstrus.

La distinction entre la science faite et celle qui est en train de se faire n'est pas toujours facile; et, bien qu'elle semble avoir été longtemps acceptée en principe, elle n'a jamais été, est-il besoin de le dire? respectée en pratique. Durant la plus grande partie du XIXe siècle, l'enseignement du Collège de France et celui des Facultés sorbonniques (Sciences et Lettres) a été à peu près pareil. On relève dans le livre d'or du Collège les noms de Rémusat, de Burnouf, d'Ampère, de Magendie, de Letronne, de Stanislas Julien, de Laboulaye, de Claude Bernard, de Renan; mais on lit dans le livre d'or de la nouvelle Sorbonne les noms de V. Cousin, de Victor Le Clerc, de Guizot, de Fustel de Coulanges, de Jussieu, de Dumas, de Pasteur. Les deux établissements ont subi simultanément l'influence des mêmes modes : quand il était de mode de faire à la Sorbonne des cours éloquents devant un public incompétent, venu, non pour travailler, mais pour se distraire, quelques professeurs de littérature et d'histoire du Collège étaient, eux aussi, éloquents. Il est aujourd'hui de mode, Dieu merci, de cultiver sans phrases les sciences philologiques et historiques; et les maîtres des deux maisons voisines s'y appliquent suivant les mêmes méthodes.

S'il était avéré que le Collège de France est le seul « laboratoire de la science désintéressée » à Paris, le seul établissement « ayant pour raison d'être le progrès de la science et de la culture la plus élevée », ce n'est pas en faveur de l'ensemble des Facultés, réduites à l'enseignement élémentaire, à la préparation et à la collation des grades, que la loi devrait faire revivre le grand nom d'Université; — ce grand nom, le Collège de France en serait seul digne, car qui dit Université sous-entend atelier scientifique, asile de recherches libres, nouvelles, désintéressées, foyer de lumière et de progrès. Mais le Collège de France, qui a été effectivement, durant des siècles, l'unique « école de hautes études » en notre pays, ne jouit plus aujourd'hui, à ce titre, d'un privilège distinctif. Les Facultés, et même quelques écoles spéciales, comme celle qui porte justement le nom si simple et si clair d' « École pratique des hautes études », s'acquittent présentement, ou s'efforcent de s'acquitter, de la même manière que le Collège, des vraies fonctions universitaires.

« Jamais, dit M. Lefranc, la prospérité du Collège n'a été plus éclatante et plus solidement fondée qu'à l'heure présente. Tous les projets mis en avant pour la réforme de notre haut enseignement s'accordent à le respecter. » Il est vrai que le budget de la vénérable fondation du XVIe siècle n'a jamais été si considérable : au lieu des dix-huit chaires dont elle s'enorgueillissait il y a cent ans, elle en compte aujourd'hui plus de quarante. Toutes ces chaires sont occupées par des hommes très éminents. Cependant le Collège de France, quoi qu'en dise M. Lefranc, n'est pas à l'abri des attaques. Il est attaqué, puisqu'on le défend : « Je n'ose prononcer le nom du Collège de France, disait au Sénat M. de Rozière, en mars 1892; quelle que soit l'avidité des futures Universités, elle viendrait expirer au seuil de cet illustre établissement... » Il est attaqué, puisque, dans un livre qui a reçu publiquement l'approbation chaleureuse de l'un des membres les plus illustres du Collège (1), il est dit que le Collège est réduit à la condition où les Facultés, sans étudiants, se débattaient naguère : « Le jour où il existerait à Paris, déclare M. Lot, une Université véritable, la conception de Collège de France comme établissement spécial ne se comprendrait plus (2). »

L'excellent livre de M. Lefranc aurait peut-être gagné à se clore sur des conclusions plus larges et moins banales, sinon moins optimistes. Le Collège de France n'est pas en péril; « tant qu'il restera fidèle à l'esprit de son institution, dit excellemment M. Gaston Boissier (3), il est sûr de tenir une grande place dans l'éducation nationale et de servir la science ». Mais il traverse, ou plutôt il traversera un jour une crise analogue à celle qu'il a subie vers la fin du XVIe siècle. — Deux fois, en effet, il a eu la gloire d'être l'initiateur des écoles parisiennes : sous François Ier, il les a converties à l'esprit de la Renaissance; au commencement du XIXe siècle, il les a converties, par son exemple, aux bonnes méthodes scientifiques. Quand cette dernière conversion, qui est en bonne voie, sera achevée, le Collège perdra, comme après Ramus, le rôle d'avant-garde, de modèle et de guide qu'il n'a pas encore cessé de jouer. Ses incomparables services passés ne seront jamais oubliés; mais, pour en rendre de nouveaux, ne se transformera-t-il pas? Il serait sans doute impertinent de présenter des hypothèses sur l'évolution future d'une compagnie si vivante encore, malgré ses trois cent cinquante ans d'existence. Nous ne reprochons pas à M. Lefranc d'avoir évité cette impertinence; mais nous regrettons un peu qu'il se soit attaché trop exclusivement à l'histoire intrinsèque du Col-

1 M. Gaston Paris, dans le *Journal des Débats*, en octobre 1893.

2 F. Lot, *L'Enseignement supérieur en France*, Paris, 1892, p. 64.

3 *Journal des Savants*, 1893, p. 178.

lège; s'il en avait étudié les origines, les tenants et les aboutissants, il l'eût peut-être embrassée de plus haut, et dessinée d'un crayon plus ferme. Saçhons-lui gré, en tout cas, d'avoir fourni à nos réflexions des aliments solides. C'est grâce à des monographies comme celle-ci que l'on pourra bientôt écrire cette histoire générale de l'enseignement supérieur en France, riche en leçons et en analogies, dont les réformateurs de demain ne sauraient tenir trop de compte.

CHARLES-V. LANGLOIS.

## GERHART HAUPTMANN

### ET LE RÉALISME ALLEMAND (1).

Gerhart Hauptmann s'est malheureusement laissé enrôler parmi les littérateurs « jeunes-allemands ». On le confondra difficilement avec eux, car s'il fait des concessions à leur esthétique du trivial avec un laisser aller qui trahit déjà une obtusion inquiétante de son goût et de sa conscience artistique, il se distingue d'eux cependant par quelques grandes qualités : il possède une langue savoureuse, profondément colorée, chargée d'expression et de sentiment, bien qu'elle soit un dialecte ; il sait voir la réalité et a la force de la rendre en poésie.

Il ne viendra à l'idée de personne de prononcer un jugement définitif sur cet auteur de trente ans. On ne peut parler que de ses débuts et des espérances qu'ils font naître pour son développement ultérieur. Ce qu'il a produit jusqu'à présent est étonnamment inégal. Ces travaux présentent, à côté de l'originalité, une imitation écœurante ; à côté de hautes compréhensions artistiques, les maladresses et les naïvetés d'un écolier ; à côté d'envolées géniales, des banalités attristantes. On ne reconnaît pas même encore s'il est poète dramatique ou conteur. Dans deux de ses pièces, en effet : *Avant le lever du Soleil* et *Le collègue Crampton*, règnent une absence si complète d'action progressive, un état si purement stationnaire et dépourvu de développement, que jamais l'instinct d'un talent poussé de nature au théâtre n'aurait pu s'oublier à ce point. Peut-être Hauptmann est-il seulement pour l'instant l'esclave d'une théorie esthétique dont il s'affranchira plus tard. Il veut, en effet, décrire fidèlement et complètement le « milieu » et perd des yeux, à cet exercice, la chose principale en poésie, les personnages et leur destinée. Ses drames se désagrègent fréquemment, pour cette raison, en une série d'épisodes bien observés et caractéristiques en soi, mais ne se rattachant que de loin ou point du tout à l'action — comme, dans *Avant le lever du Soleil*, l'apparition du Hopsabœr, de la servante Marie qui part, de la femme du cocher chipant le lait, etc., — et ils deviennent ainsi des tableaux de mœurs, mais cessent en même temps d'être des œuvres d'un seul jet.

De même que Hauptmann a emprunté aux réalistes français la mise en relief excessive et inutile du « milieu », il a pris à Ibsen le charlatanisme de la « modernité » et la simagrée des « thèses ». Sur le modèle du poète norvégien, il colle soudainement et inorganiquement, dans une histoire banale quelconque n'appartenant exclusivement à aucune époque ni à aucun endroit déterminés, une phrase prétentieuse faisant une allusion obscure à « la grande époque dans laquelle nous vivons », aux « événements gigantesques qui se préparent », etc. *Ames solitaires*, par exemple, est le titre inutilement maniéré d'un drame nous montrant un idiot authentiquement ibsénien qui se croit incompris de son excellente épouse et s'amourache d'une étudiante russe venue dans sa maison pour y passer quelques jours. Suivant la coutume de ces pleutres flasques, il voudrait à la fois posséder la Russe et ne pas perdre sa femme ; il n'a ni le courage de blesser le cœur de sa femme en se séparant ouvertement d'elle, ni la force de dompter sa passion coupable envers l'étrangère. Il veut, dans sa peine, se mentir à lui-même, se persuader qu'il n'éprouve à l'égard de la Russe que de l'amitié, que de la reconnaissance pour sa compréhension de lui, pour l'aliment intellectuel qu'elle lui apporte ; mais la Russe voit plus clair et veut quitter la maison. La chanson finit par le suicide de l'idiot, qui se noie. Cette idée de mettre aux prises un homme faible avec deux femmes dont l'une incarne le devoir et l'autre le prétendu bonheur, est aussi vieille que le théâtre lui-même. Elle n'a rien à voir avec l'époque. On ne peut la faire passer comme « moderniste » que par des tours mensongers. Et, dans ce drame faiblot, Hauptmann fait tenir par ses personnages des conversations profondes et pleines de sous-entendus, telles que celles-ci :

« Mlle ANNA (la Russe). C'est vraiment une grande époque que celle où nous vivons. J'éprouve le sentiment que quelque chose de lourd, d'opprimant, se lève peu à peu de nous. Ne le croyez-vous pas aussi, monsieur le docteur ? — JOHANNÈS (l'idiot). Sous quel rapport ? — Mlle ANNA. En ce que, d'une part, pesait sur nous une anhélante angoisse, et, de l'autre, un sombre fanatisme. La tension exagérée semble maintenant égalisée. Quelque chose comme

(1) Ces pages sont extraites du second volume de *Dégénérescence* de M. Max Nordau, qui va paraître sous peu de jours chez l'éditeur Felix Alcan. La *Revue Bleue* du 12 août 1893 a déjà rendu compte de ce volume au moment de sa publication en Allemagne.

un souffle d'air frais, disons du xx^e siècle, est venu nous caresser (1). »

Cette même vantardise de modernité détermina aussi cet auteur à donner à son premier drame ce titre : *Avant le lever du Soleil*, et à le qualifier de « drame social ». Il n'est pas plus « social » que n'importe quel autre drame et n'a absolument rien à démêler avec le « lever du soleil » au sens métaphorique. Il montre l'état de choses d'un village silésien où la découverte de mines de charbon a rendu les paysans millionnaires. L'opposition entre la grossièreté des rustiques et leur opulence fournit de bonnes scènes de farce ; mais qu'a-t-elle à faire avec l'époque et ses problèmes ? Une pièce à thèse est emboîtée dans la farce. Le paysan millionnaire est un ivrogne. Sa fille peut avoir hérité du vice de son père. Aussi un homme qui s'est épris d'elle et lui est fiancé la quitte-t-il avec une résolution douloureuse, quand il apprend que le vieux boit. Cette thèse est une niaiserie. Si, en effet, un ivrogne peut transmettre son vice à ses enfants, cela n'arrive pas de toute nécessité, et, dans le cas dont il s'agit, la fille déjà adulte ne trahit pas le plus léger penchant à la boisson. Sa thèse est élucubrée sur le modèle des radotages ibséniens, et aussi peu prise dans la vie que le fiancé, qui subordonne son amour à une théorie très incertaine. Dans cet homme nous reconnaissons notre vieil ami, le type de la recette pour romans réalistes, faisant des allusions vagues aux études socialistes qu'il est censé poursuivre, et qui se légitime, par ces indications nébuleuses, comme homme « moderne ».

Hauptmann n'est vrai et vigoureux que là où il fait parler dans leur propre dialecte de pauvres gens de la classe la plus inférieure du peuple. Les servantes, dans *Avant le lever du Soleil*, sont excellentes. La nourrice qui endort le bébé en chantonnant, la blanchisseuse, M^me Lehmann, qui déplore son malheur domestique, sont de beaucoup les figures les plus réussies d'*Ames solitaires*. Et si les *Tisserands* sont la meilleure œuvre qu'il ait créée jusqu'à présent, c'est parce qu'ici ne se meuvent que les plus pauvres gens et qu'on ne parle qu'en dialecte. Mais dès qu'il doit mettre sur pied des êtres un peu compliqués des classes cultivées, des êtres qui ne crèvent pas de faim et ne souffrent pas de pénurie, qui parlent le haut allemand, qui ont un horizon intellectuel un peu large, il devient incertain et flou et recourt à l'album de modèles du réalisme, au lieu de prendre pour modèle la réalité.

Les *Tisserands* sont le seul drame véritable de Hauptmann parmi les cinq qu'il a écrits jusqu'ici (2). Dans cette pièce, non plus, il n'y a pas beaucoup d'action, mais elle est suffisante et elle progresse. Nous voyons d'abord la profonde misère dans laquelle dépérissent les tisserands, puis nous sommes témoins de l'éveil de leur fureur motivée pas leur état intolérable, et ensuite se développe sous nos yeux la passion, dans une croissance continue, en frénésie, en folie destructive, en émeute et en combat des rues avec toutes leurs conséquences tragiques. Le côté extraordinaire de ce drame, c'est que l'auteur a triomphé, avec une génialité qui a droit à tout notre respect, de l'énorme difficulté de nous captiver et de nous émouvoir constamment dans notre sentiment humain sans faire d'un être individuel le pivot de sa pièce, et de partager l'action entre un grand nombre de personnes et une multitude de traits de détail, sans qu'elle cesse jamais d'être une et serrée. Ces traits observés avec une exactitude minutieuse appartiennent nécessairement à des êtres individuels, et néanmoins ils éveillent l'intérêt très vif, la sympathie, la pitié non pour l'individu, mais pour toute une classe d'hommes.

Nous arrivons par l'émotion à une généralisation qui, d'ordinaire, n'est qu'un travail de l'intelligence ; par l'œuvre poétique, à un sentiment qui, habituellement, n'est excité que par l'histoire. En rendant cela possible, Hauptmann s'élève infiniment au-dessus du marais de l'imitation abjecte et crée une forme véritablement neuve : le drame dont le héros est non un individu, mais la foule ; il parvient à nous donner, par les moyens de l'art, l'illusion que nous voyons constamment devant nous le million anonyme, tandis que, cela va de soi, il n'y a jamais que quelques individus qui souffrent, parlent et agissent sur la scène. A côté de cette grande et radicale innovation, d'autres questions capitales esthétiques sont encore résolues d'une façon victorieusement belle et simple dans la pièce. Nous avons là un drame sans amour, et, avec lui, la preuve que d'autres sentiments que l'unique instinct sexuel peuvent secouer puissamment l'âme du lecteur. La pièce est en outre une curieuse contribution à la toute nouvelle « psychologie de la foule », dont se sont occupés Sighele, Fournial et autres (1), et elle donne un tableau absolument exact du délire et des hallucinations qui s'emparent de l'individu au milieu d'une foule surexcitée et transforment son caractère et tous ses instincts d'après le modèle des chefs, en règle générale, criminels. Elle renferme enfin cette démonstration, que je n'ai trouvée nulle part aussi complète dans

(1) *Ames solitaires*, drame. Berlin, 1891, p. 84. Voyez la *Revue* du 10 juin 1893.

(2) Depuis que ceci a été écrit, Hauptmann a fait jouer deux nouvelles pièces : *la Pelisse de castor*, et *l'Assomption d'Hannele Mattern*, très discutée pour son étrange mysticisme.

(1) Scipio Sighele, *la Foule criminelle*, traduit de l'italien. Paris, 1893. — Fournial, *Essai sur la psychologie des foules*, Lyon, 1892.

tout ce que je connais de la littérature universelle, à savoir que l'on peut obtenir des effets de beauté même avec le répugnant, lorsqu'il est employé à propos. Un pauvre tisserand, qui depuis deux ans n'a pas mangé de viande, fait tuer par un camarade, n'ayant pas le cœur de le faire lui-même, un charmant petit chien accouru vers lui, et sa femme le lui rôtit. Il ne peut maîtriser son avidité et se met à puiser dans la casserole presque avant que la viande soit à point. Mais son estomac ne supporte pas ce genre de friandise, et il doit, à son grand désespoir, la rejeter. Le trait en soi est très peu ragoûtant. Mais ici il devient beau et profondément émouvant, car il caractérise avec une énergie incomparablement tragique la misère des lamentables meurt-de-faim.

Cette pièce, en apparence si réaliste dans le sens que les hâbleurs superficiels attachent à ce mot, est, comme ensemble, la réfutation la plus convaincante de la théorie du réalisme. Car il est incroyable que tous les traits qui caractérisent l'épouvantable situation des tisserands aient pu se condenser juste en une heure de la journée et dans une seule chambre chez le fabricant Dreissiger, et il est sinon complètement impossible, du moins très invraisemblable, que la balle meurtrière des soldats tue précisément le tisserand Hilse, le seul homme confiant en Dieu et résigné à sa destinée, qui soit resté tranquillement à son travail lorsque tous les autres s'élançaient au pillage et au combat des rues.

Le poète n'a pas rendu la vie « réelle », mais traité librement la matière qu'il s'est appropriée par l'observation de la vie, pour rendre sensible artistiquement son idée personnelle. Cette idée était d'exciter pour une forme déterminée de misère humaine notre pitié aussi vivement qu'il la ressent lui-même. Dans ce but il a réuni et arrangé d'une main d'artiste sûre, en un cadre étroit, ce qui, dans la vie, est réparti en des mois ou des années et à de longues distances, et il a dirigé le vol d'une balle aveuglément inconsciente de telle façon qu'elle commît, comme un coquin doué de raison, un crime particulièrement scélérat, et accrût par là jusqu'à l'indignation intolérable notre compassion pour les pauvres tisserands. La pièce nous montre donc les idées et les desseins du poète, elle nous montre sa manière à lui de voir et d'interpréter la réalité, elle nous laisse apercevoir les sentiments que le spectacle du monde éveille en lui; elle est donc dans la plus haute mesure une œuvre « subjective », c'est-à-dire le contraire d'une copie « réaliste » du fait réel, qui devrait nécessairement être photographiquement objective.

Comment se peut-il qu'un artiste qui emploie ses moyens avec un goût si fin et un si habile calcul de l'effet commette en même temps des naïvetés telles, par exemple, que ces indications de scène dans *Avant le lever du Soleil* : — Mme Krause, au moment de s'asseoir, se rappelle (!) que le *Benedicite* n'est pas encore dit et plie machinalement les mains, mais sans autrement triompher de sa méchanceté. — C'est le paysan Krause qui, comme toujours, a quitté le dernier l'auberge? — Il l'embrasse avec la lourdeur d'un gorille, etc. Comment un comédien doit-il s'y prendre pour faire, par sa lourdeur, songer précisément le spectateur à un gorille, ou lui montrer qu'il quitte, « comme toujours », l'auberge le dernier? Et tout spécialement, comment expliquer que ce même Hauptmann, qui a créé les *Tisserands*, ait pu écrire les nouvelles l'*Apôtre* et le *Garde-voie Thiel* (1)? Ici nous retombons dans les derniers dessous de l'incapacité jeune-allemande. L'idée est un non-sens et un pastiche, le récit n'a pas une lueur de vérité, et la langue, si originale et si vivante quand l'auteur recourt au dialecte, et qui rend alors si exactement les plus légères nuances de la pensée, est banale et négligée à en pleurer. L'*Apôtre* ne mérite pas une mention. Un rêveur manifestement atteint de démence parcourt, en costume de prophète oriental, les rues de Zurich, il est pris pour le Christ par la foule qui l'adore. C'est là toute l'histoire. Elle est présentée de telle façon que l'on ne sait jamais s'il s'agit des rêves de l'apôtre ou de réalités. Ses idées et ses sentiments sont un écho de Nietzsche. *Zarathoustra* est incontestablement monté à la tête de Hauptmann et ne l'a pas laissé en repos avant qu'il eût produit lui-même une seconde dilution de cette ineptie. Le garde-voie Thiel a perdu sa femme à la naissance de leur premier enfant. Constamment absent de chez lui par suite des exigences du service, il est obligé, pour que l'enfant reçoive des soins, de se remarier. La seconde épouse, qui donne bientôt à son mari un enfant d'elle, traite mal celui qui n'a plus de mère. En dépit des avertissements de Thiel, elle laisse un jour sans surveillance, sur les rails, le pauvret qui est écrasé par un train. Alors le garde-voie tue horriblemant dans la nuit, à coups de hache, sa femme et son enfant du second lit, et on l'enferme comme fou furieux dans un asile d'aliénés. Citons seulement quelques traits à son sujet. « Dans l'obscurité... la cabane du gardien se transforma en chapelle. Une photographie pâlie de la morte sur la table devant lui, le livre de cantiques et la Bible ouverts, il lut et chanta alternativement durant toute la longue nuit, seulement interrompu par les trains passant à intervalles, et il tomba dans une extase qui s'exalta jusqu'à des visions dans lesquelles il vit en chair et en os la morte sous ses yeux. » — « Le poteau télégraphique, à l'extrémité sud de la section,

(1) Gerhart Hauptmann, *l'Apôtre ; le Garde-voie Thiel.* Études en forme de nouvelles. Berlin, 1892.

avait un accord particulièrement plein et beau. Le garde éprouva une disposition solennelle, comme à l'église. En même temps il distingua peu à peu une voix qui lui rappela sa femme morte. Il s'imagina que c'était un chœur d'esprits bienheureux auquel sa voix se mêlait aussi, et cette idée éveilla en lui une aspiration, une émotion allant jusqu'aux larmes. »

La Jeune-Allemagne parle avec mépris de Berthold Auerbach, parce qu'il a dépeint des paysans sentimentaux. Or, y a-t-il un seul habitant de la Forêt-Noire d'Auerbach imprégné d'une sentimentalité à l'eau de rose, comparable à celle de ce garde-voie du « réaliste » Hauptmann, qui s'appuie contre le poteau télégraphique et est touché jusqu'aux larmes par ses sons? Le passage aussi qui nous montre (p. 22, 23) Thiel amoureusement excité à la vue de sa femme (« de la femme semblait s'exhaler une force invincible, inévitable, à laquelle Thiel ne se sentait pas de taille à résister »), Hauptmann l'a puisé dans les romans de M. Zola et non dans l'observation des garde-voies allemands. Ou bien a-t-il voulu dépeindre d'une façon générale un dément qui a toujours été tel longtemps avant que sa folie furieuse éclatât? En ce cas, il a très faussement dessiné le tableau.

Et le style dans ce malheureux livre! « Les sapins... frottaient en piaulant leurs branches les unes contre les autres » et « un bruyant piaulement, croassement, fracas de chaînes et entre-choquement (d'un train dont on serre le frein) traversa au loin la tranquillité du soir ». Un seul et même mot pour décrire les bruits de branches d'arbres qui se frottent et d'un train dont on serre le frein! « Deux lumières rouges et rondes (celles d'une locomotive) traversèrent, comme les yeux fixes et stupides d'un monstre gigantesque, l'obscurité. » « Le soleil étincelant à son lever comme un énorme joyau rouge sang. » « Le ciel qui captait, comme une coupe de cristal gigantesque et irréprochablement bleue, la lumière d'or du soleil. » Et une fois encore : « Le ciel comme une coupe de cristal bleu pâle et vide. » « La lune était suspendue, comparable à une lampe, au-dessus de la forêt. » Comment un écrivain qui se respecte peut-il employer de ces comparaisons dont rougirait un garçon tailleur qui se mêle d'écrire? Puis, à côté de cela, d'innombrables négligences : « Devant ses yeux nagent pêle-mêle des points jaunes semblables à des vers luisants. » Les vers luisants ne jettent pas une lueur jaune, mais bleuâtre. « Ses pupilles vitreuses remuaient incessamment. » C'est là un phénomène que personne encore n'a aperçu. « Les troncs des sapins s'allongeaient comme des os pâles pourris entre les cimes ». Les os sont la partie du corps qui ne pourrit pas. « Le sang qui coulait était le signe du combat. » Un signe suffisant, en effet! Même les fautes grossières contre la grammaire ne manquent pas, mais je consens à les prendre pour des coquilles typographiques. Si Gerhart Hauptmann a des amis sincères, leur devoir impérieux est de lui aiguiser la conscience. Lui qui a montré quelles excellentes choses il est capable de produire, il n'a pas le droit d'écrivailler au hasard comme le premier gâte-papier « jeune-allemand » venu. Il doit être sévère envers lui-même et s'efforcer de rester toujours l'artiste qu'il a été dans les *Tisserands*.

MAX NORDAU.

## LA MORT DU PÈRE

— Une dépêche pour vous, maît'e Cornut.

— Pour mé! eune dépêche! vous êtes ben sûr que c'est pour mé, père Fortin? ronchonna le paysan avec inquiétude, sans tendre la main vers le papier bleu.

Au bruit des voix, à l'appel rageur du chien déchevelé qui, les yeux luisants, tirait sur sa chaîne, la fermière, — une blonde Normande rebondie, — était sortie de l'étable, les bras tout dégouttants de lait, les mollets nus éclaboussés de purin sous son jupon court.

— Y a eu un malheû, expliqua-t-elle.

— C' qu'y a de sûr, c'est qu' c'est pour vous, répéta le facteur, figé au milieu de la grande cour herbue, les jambes écartées, la main gauche dans sa boîte entr'ouverte, la droite tenant la dépêche qu'il relisait tout haut : « — M'sieu Cornut, aux Grouas, commune de Maisons-Maugis. » — Y a pas d'erreur.

— C'est ben pour mé, y a pas à dire, fit le fermier qui ne prenait toujours pas le papier.

Plus hardie, sa femme essuya lentement ses mains à son jupon, par derrière, et saisit le télégramme.

— Quand tu resteras là, tout piqué, à regarder ça, fit-elle hésitante, sans ouvrir elle-même.

Cornut trouva un moyen pour ne pas se décider tout de suite.

— Vous allez tout de même prendre un coup de cidre, proposa-t-il.

— Maît'e Cornut, vous êtes ben honnête, mais, en vérité du bon Dieu, c'est pas de refus. On hanne un brin à grimper vot' raidillon.

Les deux hommes entrèrent dans la maison d'habitation de la ferme, suivis de la fermière, qui posa le papier bleu sur le buffet et, sans hâte, rinça trois verres.

— Ah! ben, fit le facteur en s'adressant au fermier qui louchait du côté de la dépêche, vous n'êtes guère curieux tout de même.

— Bah! répondit la jeune femme, y a jamais ren de bon dans ces affaires-là.

On trinqua.

— Du fier cidre, observa le père Fortin en faisant clapper sa langue.

Cornut, préoccupé, ne répondit pas.

— Ouvre-moi ça, tai, la maîtresse, dit-il.

La fermière s'approcha du buffet.

— Faut ben en fini, t'as raison.

Et elle fit, du doigt, sauter la petite bande de papier. Puis elle lut, tout haut, avec des hésitations à déchiffrer :

« Père mort, enterrement demain. »

Les deux époux se regardèrent.

— Quoi qu' c'est qu'y a pris au père ? demanda le fermier d'une voix calme.

— Quiens ! l' pauv'e père Cornut, s'exclama le facteur avec un apitoiement de bonne compagnie, est-ce qu'il était malade ?

— Il se portait comme vous et moi, répondit le fermier.

— C'est l'âge, dites ! observa tranquillement la fermière.

Le père Fortin parti, la paysanne retourna à ses vaches, suivie de son mari.

— Ça s'ra pas ben commode que j'y allions tous les deux, fit ce dernier, au bout d'un instant.

— Faut pourtant ben... Qui c'est qui dit qu'y a pas eu des mic-mac à sa mò ? La Zélie est ben finaude et l'bonhomme n'haïssait point s' faire bairauder.

(Le père Cornut « restait » à dix lieues de là, sur le versant de la Butte-Saint-Georges, dont les hautes futaies barraient l'horizon. Peu soucieux de vivre chez ses enfants, il avait préféré faire logis commun avec la Zélie, sa nièce, dont les allures cajoleuses lui plaisaient, et avec son frère, un joyeux buveur qu'on appelait Cornut la Goutte pour le distinguer de son aîné. Les deux frères, veufs depuis longtemps, exploitaient de concert deux fermes contiguës, et la Zélie leur faisait la soupe en attendant un épouseux qui tardait à venir.)

— Quel donc mic-mac que tu veux qu'y aie ? grogna le fermier.

La fermière répondit posément, en faisant jaillir, avec des mouvements alternatifs et rythmiques, le lait dans son seau.

— Tu l'sais ben. J'ai ren à t'apprendre.

Depuis longtemps, elle représentait à son mari que la Zélie, leur cousine, tâchait d'embobiner le père Cornut afin d'hériter, un beau jour, les deux fermes des deux frères, qui, se jouxtant, eussent fait un lot magnifique d'un seul tenant. Elle ajoutait volontiers que, connaissant bien la Zélie, elle la savait fille à tout oser, à ne reculer devant aucune... amabilité, pour en arriver à ses fins.

Un long silence pesa dans l'étable. Le fermier songeait, accoté au râtelier d'où les bêtes arrachaient le foin qu'elles mâchonnaient avec un bruit doux.

— T'as raison, fit-il brusquement, j'partirons demain. Tu viendras à quanté moi.

*
* *

Sur la route, le lendemain matin, dans le vent de la carriole qui gonflait en arrière, comme un ballon, la blouse neuve à broderies blanches de maître Cornut, la fermière dit tout d'un coup :

— La terre est un brin fraîde !

— Oui, répondit sans hésiter son mari, dont les préoccupations étaient les mêmes ; oui, mais la grande pièce de la Butte, à elle toute seule, vaut les Grouas.

Ils comparèrent les avantages des deux biens, celui dont cette mort inopinée allait les rendre propriétaires, et celui qu'ils exploitaient présentement.

La femme reprit :

— Les Grouas seraient pas difficiles à louer.

— Parguié ! une petite ferme de huit cents francs ! Ça trouve toujours prenant !

Dans le matin, sur la route dont la rosée abattait la poussière, le long des petits chemins cloisonnés de hautes futaies où s'éveillaient les pinsons, l' « antenais » trottait ferme, sa tête fine enveloppée de buée, le souffle ardent. Un simple claquement de langue l'effarait. Il bondissait avec des hennissements, heureux de changer pour cette course matinale la rude attelée du labour quotidien.

— Nous y v'là !... fit tout à coup le fermier. Quiens ! y a quéqu'un là-bas sur la route, à drait de la barrière... On dirait...

Il mit la main en visière au-dessus de ses yeux pour se garer du soleil qui l'empêchait de voir.

Puis, tout pâle, il regarda sa femme devenue, elle aussi, blême.

Le poulain trottait toujours, sa longue crinière au vent, cabriolant, criard, d'allure inégale, heureux de sentir le but presque atteint, l'écurie proche.

— C'est li, fit le fermier d'une voix étranglée, et pourtant c'est pas possible que ça sèye li !

La fermière, comme frappée d'épouvante, avait fait un signe de croix.

Sur la route, la silhouette aperçue se dessinait plus nettement.

En quelques bonds du poulain, il n'y eut plus d'hésitation possible, c'était bien le père Cornut qui venait à leur rencontre, gaillard et leste, l'œil vif, la jambe encore cambrée.

Son fils avait repris ses sens. Il l'apostropha avec une sourde irritation :

— Te v'là, tai ! Qué qu'ça veut dire ? V'là que j'allons à ton enterrement, et c'est tai qui viens au d'vant de nous !

— Vous v'nez à mon enterrement? s'écria le bonhomme.

— Ben sûr que j'y v'nons.

— J' suis pourtant point mô!

— J'eul vois ben.

Le vieux paysan eut un ricanement.

— On dirait, p'tit gas, qu'ça t'cause d'l'humeû!

— Ben sûr, c'est pas eune farce à faire de déranger comme ça l'monde pour ren.

Ils étaient, de compagnie, entrés dans la cour de la ferme, le vieux encore ébaubi de la réception, le fils tout maugréant, la femme muette, les lèvres pincées, l'œil mauvais, la peau jaunie de colère.

La Zélie, pourtant, accourait à leur rencontre tout en larmes. Elle cria avec de grands gestes :

— Mon pauv'e père! mon pauv'e père! Ah! qué grand malheû! Qui qu' c'est qu'aurait dit ça!

— Mais, chuchota le fils Cornut dans l'oreille du vieux, mon oncle est donc défunt?

— Parguié, tu le sais ben, répondit son père, pisque la Zélie t'a envoyé eune dépêche.

— Ah! c'est donc li! J'avais cru qu'c'était tai!

Puis il reprit, grognon :

— Si j'avions su, pour sûr que j'serions pas venus à deux. Ça nous dérange ben. Le temps est point sûr et y a d' l'avoine à rentrer qui presse.

Cette considération rendit le père Cornut sérieux; il leva la tête et regarda le ciel longuement.

La Zélie, toujours geignarde, était rentrée avec la Cornut dans la chambre mortuaire, où deux matrones nasillaient les *De profundis* d'usage.

Sur le pas de la porte, le vieux paysan interrogeait le temps; de gros nuages couraient.

— C'est tout de même ben contrariant, dit maître Cornut. Si chait d' l'iau, not' avoine est perdue.

L'ancien considérait toujours le ciel.

— De l'iau! fit-il enfin, y en a pas dans l' temps.

— Et c' qui vient là loin, dit le fils, la main tendue vers une nuée noire qui courait sur eux, c'est-y pas d'liau, c'qui vient là loin?

— Bah! eune pissée d'cat!

On pouvait en croire le bonhomme; ses prédictions météorologiques, dans tout le pays, faisaient foi. Rassuré, le neveu du défunt entra à son tour dans la chambre mortuaire; en passant devant la cuisine, où s'agitaient les servantes occupées à la confection des catons, il renifla, avec un sourire gourmand, le parfum des pommes entourées de pâte, et ce qui lui restait de mauvaise humeur s'évanouit.

HENRY GAUTHIER-VILLARS.

# L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

## Lettre de M. Ribot,

Professeur au Collège de France.

Monsieur le Directeur,

Je suis peu compétent pour répondre à la question que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Étranger depuis vingt-deux ans à l'enseignement des lycées, je n'ai pas même pour me guider la pratique, peu enviable, des examens.

J'entends dire (et je pourrais au besoin citer de hautes autorités) que trop souvent l'enseignement est au-dessus des élèves. Aussi, la plupart se dégoûtent; les autres se grisent de généralités et de formules sous lesquelles ils ne peuvent rien mettre, parce que, pour cela, il faut des années. La faute en est un peu au programme, mais surtout aux méthodes. Est-il donc si difficile au professeur de faire deux parts : celle de son auditoire et la sienne? Je connais des mathématiciens très distingués qui se contentent d'enseigner à leurs élèves ce qu'ils peuvent comprendre et se gardent bien de les initier aux mystères du calcul différentiel, et je connais des professeurs de philosophie qui agissent de même. Celui qui croit avoir quelque idée originale ou transcendante à produire n'a pas même besoin de l'enseignement supérieur : il y a les livres et les revues qui s'adressent à un public bien plus nombreux.

Recevez, etc.

TH. RIBOT.

## Lettre de M. Boutroux,

Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Monsieur le Directeur,

Vous me faites l'honneur de me demander mon avis au sujet des critiques formulées contre notre enseignement secondaire de la philosophie dans de récents articles de la *Revue Bleue*. J'hésite à vous répondre, ne pouvant le faire que hâtivement, après les solides et belles études de MM. Janet, Fouillée (1), Maneuvrier, Marion, où l'indépendance et la hardiesse de la pensée ne le cèdent nullement à la connaissance des faits et à l'esprit pratique. Si je vous soumets ici quelques réflexions, c'est pour témoigner du prix que j'attache au lien qui unit la *Revue* à l'Université.

Je pense beaucoup des choses qu'a dites M. Vandérem avec un sérieux railleur ; mais je les présenterais d'une manière un peu différente. On ne saurait trop insister sur les mérites des professeurs de phi-

(1) Commenté en ce moment d'une façon intéressante et personnelle par M. E. Labbé dans la revue *L'Enseignement secondaire*.

losophie de nos lycées. Ils sont foncièrement instruits, habiles à composer et à développer, passionnés pour la science qu'ils enseignent; et la noblesse de leur caractère égale la distinction de leur talent. Il est impossible que le commerce de tels hommes n'exerce pas sur l'esprit et sur l'âme des jeunes gens une action salutaire. Les réponses qu'ils font au baccalauréat ne prouvent pas grand'chose. Il s'agit ici d'impressions secrètes, de germes qui doivent se développer avec le temps, de résultats que la vie seule pourra manifester. Or ces impressions, il semble bien qu'un grand nombre de jeunes gens les reçoivent. Je n'ai guère rencontré d'élève de philosophie qui ne m'exprimât un vif intérêt pour l'enseignement qui lui était donné. Il est vrai qu'au début les jeunes gens sont souvent déroutés. Mais bientôt ils se familiarisent avec les termes, avec les problèmes, avec la méthode; et, s'ils ne comprennent pas tout, ils voient assez pour désirer de voir davantage : c'est la condition même de l'homme dans la nature. Cet intérêt existe souvent jusque chez les plus faibles. J'ai vu des élèves classés parmi les derniers parler de leur professeur avec enthousiasme et se montrer fiers de partager avec de plus forts un si bel enseignement. Sans nul doute il leur en restera quelque chose, ne fût-ce qu'un certain sens des besoins supérieurs de la nature humaine. La classe de philosophie est très vivante et très prospère, surtout dans les grandes villes. J'entends dire par des professeurs de rhétorique que les élèves qui leur reviennent de philosophie, pour se préparer à l'École normale ou à la licence, ont une tout autre manière de lire, de composer et d'écrire, et rendent témoignages, par la nature de leurs progrès, de l'efficacité singulière de l'enseignement philosophique.

Qui n'hésiterait à supprimer ou à bouleverser un enseignement dont le principal crime est de trop bien réussir, de se développer sans relâche, grâce à la haute valeur des maîtres et à la complicité des élèves? Convient-il surtout d'en menacer l'existence, alors que l'on ne sait pas au juste ce que l'on veut mettre à la place? Comptons sur le temps, sur la discussion, sur la formation d'une opinion réfléchie, générale et durable, pour introduire peu à peu les changements utiles et mettre l'enseignement secondaire de la philosophie en harmonie avec l'ensemble des études et l'état de notre société.

Les réflexions de M. Vandérem sont opportunes, pourvu qu'on y voie, comme le veut l'auteur lui-même, des impressions qu'il livre au public, plutôt que des propositions fermes de suppression et de reconstitution. Pour moi, si j'entreprenais de philosopher sur ces matières, je me rencontrerais souvent avec votre rédacteur; parfois aussi j'irais plus loin que lui.

Je ne trouve pas, par exemple, que la philosophie ait, dans notre plan d'études, la place que lui assignent ses traditions et son caractère.

Depuis Thalès jusqu'à Hegel la philosophie a été aussi parente de la science que des lettres, de l'art et de la religion; et nous l'avons, je ne sais par quelle méprise, confinée dans la section des lettres. Platon ne permet qu'aux géomètres d'entrer dans son école; Bacon fait la théorie de la méthode des sciences physiques; Descartes aborde la métaphysique pour fonder une physique mathématique; Leibnitz cherche l'esprit du calcul infinitésimal; Kant, dans une moitié de sa philosophie, donne une théorie de la science : et nous espérons comprendre les doctrines de ces génies universels et marcher sur leurs traces en nous tenant enfermés, sans mutuelle communication, les uns dans le monde de l'esprit, les autres dans le monde des choses extérieures!

La philosophie n'est pas plus littéraire qu'elle n'est scientifique. Elle est la confrontation des choses avec l'esprit, la réflexion de l'homme sur la signification, la valeur, la réalité de ce qu'il sait et de ce qu'il fait. Elle repose sur la science et sur les lettres comme sur deux colonnes; elle s'écroule dès que l'une est supprimée. Par la religion, par la poésie, par l'art, par la vie intellectuelle, morale et politique, l'esprit naît, se forme et se développe. Par la science proprement dite se révèle à l'homme l'existence d'une nature distincte de lui, ayant ses lois et son développement propres, au regard de laquelle il n'est lui-même, semble-t-il, qu'un produit passager et un accident. Du choc de ces deux puissances jaillit la philosophie. Ainsi elle est née, ainsi elle s'est incarnée en de nouveaux systèmes chaque fois qu'une nouvelle attitude de l'esprit, un nouvel aspect de la nature ont discrédité les précédents.

Dans une Université organisée suivant les affinités naturelles des connaissances, une faculté commune des lettres et des sciences, embrassant toutes les études d'un caractère purement théorique, s'opposerait aux facultés spéciales où la théorie est mise au service de la pratique; et dans cette faculté commune, comprenant autant d'instituts qu'il y a de groupes naturels de connaissances théoriques, l'institut philosophique représenterait la réflexion de l'esprit humain sur tout cet ensemble de disciplines.

Il est vrai que la philosophie n'est pas l'affaire des jeunes gens au même titre que les autres branches du savoir. Nul doute qu'elle ne convienne surtout à la vieillesse, à l'âge où, par la vie, par l'application de ses facultés aux réalités sociales ou naturelles, l'homme s'est acquis un fonds d'idées concrètes où la réflexion puisse se prendre. Il est bon toutefois, pour qui veut être capable de tirer de sa vie un tel enseignement, d'acquérir de bonne heure le sens de

la réflexion et de l'examen. La jeunesse est l'époque des créations que développera l'âge mûr. Et ainsi l'éveil de la faculté philosophique fait partie d'une éducation élevée et complète.

Quelques-uns vont plus loin, et veulent qu'elle soit le but même des études. Il y a là, ce me semble, une exagération : la philosophie n'est pas la fin de l'éducation, car ni l'action, ni la science ne le supposent. Réfléchir et créer sont deux. Mais il est très vrai que l'homme ne s'est pas contenté de l'arbre de vie. Il a goûté à celui de la connaissance du bien et du mal. Ni l'expérience ni les anathèmes n'ont pu le décourager de réfléchir, et la faculté philosophique est devenue une pièce essentielle de l'esprit humain. La philosophie exerce d'ailleurs une réaction bienfaisante sur les formes d'activité qu'elle suppose. Elle nous enseigne à être difficiles en fait de preuves, et en même temps à chercher une âme de vérité dans toutes les conceptions auxquelles s'attache l'esprit humain. Par là elle guide et modère en nous l'instinct d'affirmation et le sens critique, le besoin de conservation et le besoin de changement. En toutes choses elle nous fait chercher l'essentiel et le supérieur. Par là elle nous aide à introduire dans nos connaissances et dans nos actions les justes rapports et l'harmonie. Si donc la philosophie n'est pas le but des études, elle en est le couronnement, et c'est en ce sens qu'elle se superpose aux lettres et aux sciences dans une éducation libérale.

Il est naturel qu'elle soit enseignée dès le lycée, si les études secondaires ont pour objet de communiquer aux jeunes gens tout ce qu'il y a d'essentiel dans le patrimoine intellectuel de l'humanité. Cet enseignement pourrait-il être actuellement donné chez nous à ce point de vue scientifique autant que littéraire qui est celui de la philosophie véritable? Il ne semble pas que la chose fût absolument impossible. Il suffirait de poser en principe que la marche normale consiste à aller de rhétorique en mathématiques et à achever les études scientifiques proprement secondaires avant d'entrer en philosophie. L'enseignement philosophique s'adapterait dès lors, avec le temps, aux facultés et aux besoins des élèves, et redeviendrait conforme aux traditions de la philosophie.

En attendant que les choses soient ainsi remises à leur place, on peut exprimer le vœu qu'en philosophie comme dans les autres enseignements les cours présentent une gradation méthodique. L'esprit ne profite pas à voltiger de sommet en sommet. Il faut qu'il aille du facile au difficile, et qu'il s'assure de bien posséder l'un avant d'aborder l'autre. Certes, l'enseignement de la philosophie doit être élevé, il doit donner aux jeunes gens cette impression qu'ils conversent, par l'intermédiaire de leur professeur, avec quelques-uns des plus sublimes génies qui aient existé, et que ces génies leur révèlent, dans ces entretiens, les plus beaux fruits de leurs méditations. Mais il faut aussi que cet enseignement soit accessible à la moyenne des esprits cultivés. Il faut qu'il provoque la réflexion, qu'il vise bien moins à être complet qu'à former l'intelligence et l'âme. Il suffit donc qu'il porte sur un petit nombre de points importants, d'une difficulté moyenne. Mieux vaut approfondir ces questions qu'en effleurer une multitude. Pourquoi les élèves voudraient-ils tout apprendre dès le lycée, et en un an? N'ont-ils pas l'enseignement des facultés pour acquérir, s'il leur plaît, une instruction plus complète? Il y a, ainsi que le dit votre rédacteur, quelque impertinence à juger Descartes, Leibnitz ou Kant, alors qu'on est hors d'état de les comprendre.

L'apparition d'un système philosophique n'est pas un phénomène isolé et fortuit. Elle est déterminée par les difficultés ou les lacunes constatées dans les systèmes antérieurs, par le progrès des connaissances, par le génie propre du philosophe. Il faut beaucoup d'érudition, d'attention et de pénétration pour reconstituer dans son esprit la genèse d'un système aussi étudié que celui de Kant. Comment comprendre la philosophie critique si l'on ne s'est bien assimilé le dogmatisme? Comment comprendre les modernes si l'on ne connaît les anciens, qu'ils continuent ou corrigent, fût-ce à leur insu? On entre d'emblée dans la philosophie moderne. Mais la philosophie simple, naturelle, à portée de l'homme qui commence à réfléchir, c'est la philosophie antique, encore libre, spontanée, peu contrariée par les exigences de la religion ou de la science. La philosophie moderne, qui connaît les innombrables écueils de la route, qui est tenue de compter avec mille nécessités imposées du dehors, est bien autrement difficile à suivre. Ses inventions sont de plus en plus subtiles et compliquées : le sens et la portée en échappent nécessairement à celui qui ne se rend pas compte des conditions de son développement.

Est-ce à dire qu'il faut que l'enseignement philosophique comprenne deux années ou soit commencé dès les classes inférieures? L'objet des classes de grammaire, d'humanités et de sciences n'est pas de réfléchir sur les idées et les faits, mais d'acquérir des facultés et des connaissances qui pourront devenir l'instrument et la matière de la réflexion philosophique. Le professeur de grammaire prépare ses élèves à comprendre un jour le professeur de philosophie, en fixant leur attention, non seulement sur les mots, mais sur les choses que contiennent les admirables livres qu'il a entre les mains. Peut-on souhaiter un meilleur enseignement de la morale pratique et humaine que le *Selectæ*, lu d'un bout à l'autre, bien

attentivement, avec un retour sur l'histoire et la vie ? Quant aux humanités, elles ne seraient éloignées de la philosophie que si elles se renfermaient dans l'étude de la forme. Mais ce sont des sentiments, des idées, des raisonnements, qu'analysent les maîtres en expliquant à leurs élèves le sens d'un discours du *Conciones* ou d'une tragédie de Racine. Les sciences, de leur côté, ne sont pas uniquement affaire de mémoire. Le professeur de mathématiques explique en quoi une démonstration est vicieuse, le professeur de physique fait comprendre comment l'expérience qu'il présente aux élèves est calculée de manière à démontrer la loi. Un enseignement qui de la sorte s'adresse au jugement et à l'âme est l'introduction toute naturelle à l'étude de la philosophie, comme chez un Kant la lecture des poètes latins et l'étude de la mécanique céleste de Newton précéda l'invention de la critique.

Et de même qu'il n'y a pas lieu de philosopher avant la classe de philosophie, de même il est inutile que dans les lycées le cours dure plusieurs années. Il ne s'agit ici que d'éveiller le sens et la faculté philosophiques. La vie seule et de profondes études peuvent former un philosophe. A la tâche que doit remplir le maître une année suffit, pourvu qu'elle soit employée à réfléchir sur un petit nombre de choses, non à en apprendre un grand nombre par cœur. L'enseignement de la philosophie dans les lycées est une initiation à la réflexion philosophique, ce n'est pas une exhibition hâtive de toute la philosophie et de toute l'histoire de la philosophie en raccourci.

Agréez, etc.

ÉMILE BOUTROUX.

## THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE ; *Cabotins*, comédie en quatre actes, de M. Edouard Pailleron. — ODÉON : *Fausse manœuvre*, comédie en un acte, de MM. Bertol-Graivil et Marc Sonal ; *le Bourgeois républicain*, comédie en un acte, de M. Albin Valabrègue.

Dans une de ses plus aimables comédies, M. E. Pailleron définit ainsi l'âge ingrat : l'âge « où notre petit nom devient trop jeune pour nous, où la redingote serait peut-être trop longue, mais où le veston serait déjà trop court ». Et cette phrase donne une idée assez exacte de la manière de M. Pailleron ; une observation juste mais s'arrêtant à la surface, que vient immédiatement gâter une fâcheuse préoccupation du pittoresque et du spirituel, laquelle préoccupation a précisément pour effet de montrer ce qu'il y a de superficiel dans l'observation. Au théâtre, point de père noble sans redingote, pas de jeune premier sans pet-en-l'air. Cela suffit à M. Pailleron. Il lui faut une image pour être spirituel ; et l'image qu'il choisit est une image de pure convention théâtrale. L'observation n'est pas absente de ses comédies, mais c'est, si je puis dire, de l'observation conventionnelle. De là, souvent, le succès de M. Pailleron. Mais, si cette fois le succès a été balancé, c'est que le sujet ne convenait guère à son talent ; à le traiter, il a laissé voir la majeure partie de ses défauts, et ses plus agréables qualités ont disparu en même temps.

Usant d'un procédé qui lui a déjà réussi, M. Pailleron a juxtaposé deux pièces l'une à l'autre ; ou, pour mieux dire, il a voulu dans un tableau de mœurs introduire une intrigue dramatique : il y a dans les *Cabotins* un mélodrame et un vaudeville. Mais, ce qui était bon dans *le Monde où l'on s'ennuie*, — où la partie dramatique était extrêmement atténuée — est mauvais ici, où le drame devient enragé : les deux pièces se développent parallèlement, sans se confondre ; et, loin de se compléter ou de se fortifier l'une par l'autre, elles se nuisent et se gâtent. Pour les rattacher, M. Pailleron a cru devoir créer un personnage tenant sa place dans les deux pièces ; mais il ne s'est pas aperçu que l'un des rôles qu'il lui faisait jouer rendait l'autre impossible. Si bien que ce personnage, M^me^ de Laversée, le plus important de la pièce, en est aussi le plus inexplicable et le plus incohérent. On nous la présente comme la cabotine en soi : ridicule, bavarde, aimant les artistes plus que les arts, et, bien entendu, les artistes cotés ; elle se précipite chez le sculpteur Cardevent une heure après qu'il a eu la médaille d'honneur ; une heure avant, elle ne l'eût pas reçu. Le personnage n'a rien d'inattendu ; vous croyez le connaître ? Ce n'est que le côté face. Du côté pile,

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée !...

c'est Phèdre, c'est la femme torturée, brûlée d'amour et de jalousie. Quelle est la vraie ? La perruche ou la possédée ? Et l'on reste hésitant ; le ridicule de l'une empêche de croire aux souffrances de l'autre ; on sent que tout cela « n'est pas arrivé ».

Du drame même, il vaut mieux ne pas parler. Il est d'une déplorable banalité, c'est l'éternelle histoire de l'enfant perdu et retrouvé (dans le magasin aux accessoires de l'Ambigu) au dernier acte, sans rien qui en renouvelle l'intérêt, ni dans l'intrigue, ni dans les personnages, qu'on a vus dans cinquante pièces ; et son moindre défaut est que les héros de ce mélodrame sont si franchement et si incomplètement présentés que, jusqu'à la fin de la pièce, nous ne nous intéresserons pas un instant à ce qui pourra leur arriver. Ce sera de l'ennui, sans relâche.

Sur le vaudeville il est nécessaire d'insister davantage. Et d'abord, qu'est-ce que les *Cabotins?*

Pour M. Pailleron, ce sont des artistes, peintres,

sculpteurs ou écrivains qui forment une association, *la Tomate*, pour « se pousser » les uns sur les autres ; c'est une femme qui a des Lundis, qui est à l'affût des célébrités nouvelles, chez qui Coquelin cadet vient dire des monologues, et qui invite à dîner, sans les connaître et sans même en savoir le nombre, tous les adhérents de la *Tomate*, dont l'un, le médecin Saint-Marin, est son amant. C'est encore Pégomas, un Méridional frénétique, secrétaire de M. de Laversée, possédant à fond le théâtre de M. Bisson, le Numa Roumestan de M. Daudet, verbeux et confiant en soi. C'est M. de Laversée, vieux savant grotesque, « neveu de son oncle », immuablement idiot d'ailleurs, et berné du premier au dernier acte par le susnommé Pégomas; M. de Laversée est le mari de la dame aux Lundis, et, pour accuser le parallélisme auquel M. Pailleron se plaît d'ordinaire, si M. de Laversée est le neveu de son oncle, M^me^ de Laversée est la fille de sa mère, laquelle eut quelque réputation jadis comme peintre de miniatures : quand l'un dit « mon oncle », l'autre répond « ma mère »... Je me reprocherais d'insister. C'est encore Hugon, le vieux membre de l'Institut, méprisant les « jeunes » de tout son cœur, et les flattant pour ne pas être traité de gâteux. — « Je suis lâche, pour ne pas être lâché », dit-il : et cela est un « mot ». — Qui encore? Le député Lovel, le substitut Brascommié, le maire du Canigou...

Il ne vous aura pas échappé que ces personnages ne sont pas d'une saisissante originalité. A les regarder de près, on voit mieux encore ce qu'ils ont de superficiel. Et, chose réjouissante, assurément, voici que chez Larvejol, Caracel, Saint-Marin, Pégomas, nous retrouvons le défaut qu'on a le plus souvent et le plus justement reproché aux héros du Théâtre-Libre : le manque d'hypocrisie. Pour ne citer qu'un point, il est faux, radicalement faux, que des gens pressés d' « arriver » proclament que le succès est leur seul but. Ce sont ceux-là, au contraire, qui invoquent l'Art avec la piété la plus apparente. Et, puisqu'il s'agit ici de cabotins, ne sait-on pas que, précisément, le propre des cabotins est, lorsqu'ils jouent un rôle, de croire à ce rôle, et de prendre peu à peu les gestes et les sentiments du type qu'ils représentent ? Ne nous plaignons pas encore. Ces fantoches, sont encore les meilleurs des personnages : c'est dans les autres, les sérieux, que se marque le plus l'infériorité de M. Pailleron.

C'est que, en vérité, le sujet dépassait, j'en ai peur, le talent de l'auteur. Il y a dans le « cabotinage » contemporain plus de choses que M. Pailleron n'en voit d'ordinaire dans ses personnages. Sa faculté d'observation suffit à créer des silhouettes agréablement comiques ; elle semble ne pas suffire à établir un type. Lorsqu'il nous montre un « figurant », tel que Larvejol, Hugon ou Caracel, il en fait une amusante caricature, il saisit et marque joliment le trait comique. Mais s'il veut creuser un personnage, on dirait qu'alors son observation est trop faible : elle semble craquer. Il croit creuser, il s'étale ; il se répand en longues phrases : au lieu d'y gagner de la vie, le personnage en perd. Voyez Grigneux par exemple, un type de raté qui paraît d'abord assez curieux. M. Pailleron veut le développer. C'est un amas de tirades verbeuses, où sont consciencieusement « analysés » des sentiments de la plus indéniable banalité, cela dans un style qui est du plus fâcheux déclamatoire. Il y a, presque à chaque acte, des tirades véritablement effarantes, tant par la forme que par le fond. Et des aphorismes ! « L'usurier, c'est terrible ; mais la femme, c'est bien pis !... » Puis des phrases dans ce goût : « Oui, *on cache son pardon sous sa dignité*, on se taît, et l'on s'éloigne !... » Ou comme celle-ci, qui rappelle une des scènes les plus hilarantes de la *Boule :* « Tu ne sais pas comme je te haïrai quand je ne t'aimerai plus !... » Dieux éternels ! Et M. Pailleron passe pour un délicat ! — Je vous ai montré M^me^ de Laversée, Grigneux et les membres actifs de la *Tomate*. Les autres ne valent guère mieux : M. de Laversée est le même d'un bout à l'autre de la pièce, sans modifications et sans nuances. De même Cardevent; sa fonction est d'aimer : il aime, et c'est assez. Pégomas lui-même, qui remplit toute la pièce du talent de M. de Féraudy, est tout d'une pièce ; il fait quelques actions différentes, mais il pense de même tout le temps.

Si encore, à l'aide de ces fantoches, M. Pailleron nous avait donné le tableau fantaisiste, mais amusant, d'un coin du monde, le monde où l'on cabotine ! Malheureusement, cette même dualité impénétrable qui existe dans la pièce, on la retrouve chez ceux qui forment les cabotins. La *Tomate* d'une part, les Laversée de l'autre ; ils se coudoient sans se pénétrer. Vous savez combien les premiers sont faux. Les seconds, à proprement parler, nous sont inconnus. On aurait pu faire voir les Laversée, centre des intrigues et des réclames, entourés de tout ce qui vient d'ordinaire chez eux profiter des unes et des autres. On nous les montre, un soir, accomplissant leur fonction de « receveurs » ; mais ils reçoivent des gens qu'ils ne connaissaient pas la veille, et le seul espoir de M^me^ de Laversée semble être de voir son nom « sur le journal » : elle y revient je ne sais combien de fois. C'était aussi, vous le savez, l'ambition de M. Choufleury...

Mélodrame incompréhensible et incohérent, vaudeville dont les dimensions et les prétentions accusent le vide, il resterait aux *Cabotins* d'être au moins une pièce bien faite, digne de l'habileté légendaire de M. Pailleron. Je ne reviens pas sur le défaut

capital et primordial, les deux sujets trop indépendants l'un de l'autre; mais au seul point de vue de la facture, je le dis avec toute la sincérité dont je suis capable, je sais peu de pièces plus maladroitement faites. Croyez que, si quelque « jeune » en avait écrit une pareille, on l'aurait renvoyé vigoureusement à l'école.

Les personnages entrent, ils sortent, sans qu'on sache pourquoi ni comment. Le second acte, avec les complications qui amènent Valentine à se trouver seule avec Pierre, puis avec Saint-Marin ; le troisième, avec la porte devant laquelle Mme de Laversée surprend Saint-Marin, sont, en vérité, des modèles de gaucherie. Tout cela est manigancé de telle sorte que, dans cette intrigue où s'agitent des passions éperdues, tout craquerait si l'un des personnages était de vingt secondes en retard! Les adresses qui manquent ici, on peut, je crois, en faire assez bon marché, mais à condition toutefois que la pièce et les personnages soient capables de nous intéresser. Si nous connaissions Valentine, si nous connaissions Saint-Marin et Mme de Laversée, nous serions bien indulgents pour les moyens qui les mettraient en présence, parce que nous « désirerions » les voir ensemble : ici nous ne les connaissons pas ; ce qu'ils font nous laisse tout à fait indifférents ; nous avons l'esprit libre et capable de protester contre les gaucheries trop manifestes de l'exécution. Ajoutez que, par un malencontreux hasard, ces gaucheries ne sont jamais si apparentes que dans les préparations des deux scènes capitales du drame. C'est dire l'effet qu'elles ont produit.

Il faut enfin parler de l'esprit. Il y en a, il y en a beaucoup, il y en a trop. M. Pailleron, qui n'a jamais été bien difficile sur le choix de ses mots : — « Gilet, ce n'est pas un mari, c'est un vêtement, » était-il dit dans l'*Étincelle*, — a été moins difficile encore cette fois. Ne parlons pas des mots de caractère : ils se ressentent de l'inconsistance des personnages ; et ceux-ci (les personnages du drame) parlent moins qu'ils ne prêchent. Mais pour les mots et les effets comiques, M. Pailleron a tout pris, jusqu'au plus bas calembour, jusqu'à des effets si vulgaires qu'on ressent à les voir une sorte de malaise. Tel par exemple M. de Laversée portant un toast à la *Tomate*, et tenant à la main une tasse de café, pendant qu'il commence : « Je lève *mon verre...* » Nous passerions là-dessus, nous ririons peut-être, dans un vaudeville d'une fantaisie un peu folle. Mais ici, on sent, je ne dirai pas l'effort, mais quelque chose d'apprêté, de volontairement excessif, le parti pris d'exciter le rire, même au mépris de toute vraisemblance. Et cela est gênant, je vous assure ; on se sent mal à l'aise devant ces pantalonnades manifestement fausses d'accent. Et, de plus, si l'on croit entrevoir un instant quelque observation juste, la grosse farce arrive aussitôt, comme pour bien montrer que tout cela est faux, mis uniquement pour le rire et le succès.

Et pourtant, ce succès n'aura pas été complet; pour dire toute la vérité, il aurait été douteux sans l'appui que lui ont donné les interprètes. J'avais tout à l'heure cherché à démêler les deux éléments principaux de la pièce de M. Pailleron. J'en avais oublié un, le principal : l'excellence de l'interprétation. En premier lieu, et à part, il faut citer M. de Féraudy, qui, dans un rôle brillant mais un peu monotone d'effets, a été la gaieté et la joie de la soirée. Composition du rôle, exécution vigoureuse, justesse et mesure, il a été de tous points remarquable ; son succès a été considérable et très justifié. Il fallait le talent et l'autorité de M. Got pour faire accepter les déplorables tirades de Grigneux. M. Worms, un peu marqué pour le rôle de Cardevent, l'a rendu cependant avec sa sûreté ordinaire. M. Leloir a donné, sans tomber dans la charge, une amusante silhouette à M. de Laversée. M. Le Bargy a la sécheresse un peu pédante qui convient au docteur Saint-Marin. Je ne puis citer tous les petits rôles ; mais je veux au moins nommer MM. Clerh, pittoresque dans l'unique et trop longue scène du rôle de Coltner; Berr un fort amusant Caracel, et Laugier qui a rendu avec justesse l'académicien cabotin. Les rôles de femmes sont bien mauvais ; il faut louer l'émouvante simplicité de Mme Pauline Granger, la bonne grâce de Mlles Ludwig, Bertiny et Thomson, et plaindre... oh! plaindre de tout notre cœur Mmes Marsy et Brandès.

A l'Odéon, deux pièces en un acte, *Fausse manœuvre...* Ceci dépasse peut-être la niaiserie permise à ces sortes de choses. Louons seulement la bonne grâce spirituelle de Mlle Varly, et passons.

On connaît la phrase célèbre et singulière du dictionnaire Bouillet sur Raphaël : « On distingue dans sa manière trois périodes : une première, qui va jusqu'en 1504, où il ne fait guère qu'imiter son maître Pérugin; une deuxième, jusqu'en 1514, où il devient original ; une troisième, jusqu'à sa mort, *où il se surpasse lui-même...* » M. Albin Valabrègue est entré depuis longtemps dans sa seconde période; en ce moment, il paraît toucher à la troisième. Il a été frappé de la disproportion vraiment excessive qu'il y a entre les grosses fortunes et la misère; il s'est dit que les choses ne pouvaient continuer de la sorte, et qu'à ce mal il fallait un remède. Il l'a cherché, il l'a trouvé, et ce remède, c'est que Juliette Desroches épouse Jacques Girard ; entendez que les riches soient moins égoïstes, et les pauvres plus patients. Et, si vous trouvez cette solution un peu simpliste, vous reconnaîtrez au moins que c'est encore la meilleure qu'on puisse proposer.

Le *Bourgeois républicain* est écrit avec la verve

spirituelle et abondante du Valabrègue des bons jours. Il est bien joué par MM. Cornaglia, Montbars, Berthet, et par Mmes Arbel et Lherbay.

JACQUES DU TILLET.

## CHOSES ET AUTRES

Il était temps de penser aux choses sérieuses et que M. Méline intervînt. En vérité la Chambre elle-même devait en avoir assez des questions, des interpellations. Les hors-d'œuvre ont du bon, en politique comme en cuisine; mais les conversations des socialistes et du ministère ne sont pas pour nous faire oublier le rôti absent.

Le public (j'entends le public sérieux qui veut en avoir pour son argent et ne s'amuse pas aux bagatelles de la porte) en murmurait. On avait beau lui répéter : Patience! Ils travaillent plus qu'ils n'en ont l'air. Ils travaillent en dedans. Ils se préparent. Hier encore ils ont nommé une grande Commission de trente-trois membres. Excusez du peu! Les gens sont sceptiques à l'endroit des commissions. Qu'elles soient grandes, petites ou moyennes, de trente-trois membres ou de onze, pour eux, c'est tout un. Tout un est le mot; les commissaires n'y sont généralement pas davantage. On pourrait leur dire comme ce colonel de la garde nationale qui avait convoqué son régiment sur la place d'armes et qui n'y trouvait qu'un tambour : « Répondez donc un peu, tas de clampins! d'où vient que vous n'êtes qu'un? »

Vous me direz que M. Goblet a le remède tout prêt : la revision, le congrès... Il y a encore des gens qui doutent. « Le congrès, me disait un vieux professeur de droit coutumier, n'est-ce pas une procédure pour constater l'impuissance? »

Enfin Méline vint, Méline a repris les affaires de la vieille Cérès. Je m'empresse de déclarer — pour la postérité la plus reculée — que M. Méline est un homme de taille moyenne, un peu sécot, avec des favoris poivre et sel. Car qui sait si dans trois ou quatre mille ans, avec le recul et la large perspective des siècles, nos arrière-neveux confondant la déesse grecque et l'homme d'État français, ne se représenteront pas un Méline couronné d'épis, une faucille d'une main, une gerbe de blé de l'autre — à moins que ce ne soit une Cérès en redingote puce, montant à la tribune, une serviette sous le bras?

Je gage, qu'en dépit de l'érudition dont nous nous piquons, nous ne sommes pas sans faire quelques pataquès, quelques galimatias de ce genre dans l'histoire des Assyriens, des Mèdes et des Perses, qu'on m'apprit avec tant de soin, quand j'étais petit.

*
* *

Si l'on fait le compte des réformes votées depuis plusieurs mois en-çà, on voit qu'elles sont une, comme les députés sont un, « au sein » des commissions. Encore la devons-nous au Sénat. « Il n'est bon pain que de vieux four, » dit un proverbe.

Et savez-vous bien que la chose est hardie! Nos pères conscrits (conscrits? Ils peuvent bien passer pour vétérans) ont accordé l'électorat commercial aux femmes. Avant de mourir, Mme Maria Deraismes a pu voir se réaliser le commencement de ses rêves. Tel Moïse aperçut un petit coin de Chanaan.

Les esprits timorés, qui n'ont rien appris ni rien oublié depuis la loi salique, ont déclaré que, la brèche étant ouverte, les femmes allaient tout envahir. C'est d'elles qu'il est écrit : « Laissez-leur prendre un pied chez vous... » — Les paradoxaux, au contraire, ont assuré qu'on peut accorder au sexe tous les électorats du monde; il n'y aura rien de changé. Ils divisent les femmes en deux classes : celles qui voteront comme leur mari et celles qui feront voter leur mari comme elles.

Je n'en crois rien. La femme n'a pas, surtout en politique, la cervelle faite comme nous. Pour ne prendre qu'un point, nous avons la passion de l'égalité. La femme en a à peine la notion. En revanche elle comprend mieux que nous la liberté. Nous verrions donc du nouveau. Je n'en serais pas fâché. On aime toujours mieux les pommes du voisin.

Mais allez faire entendre raison aux gens qui voient dans l'électorat des femmes l'invasion des barbares. Des barbarismes, tout au plus! La première atteinte sera pour la langue française, qu'il faudra réformer de fond en comble. Rien qu'au tribunal de commerce, pour peu qu'on passe de l'électorat à l'éligibilité, il y aura des présidentes, des assessrices, des expertes-jurées, des arbitresses, des huissières, des syndiquesses de faillite, sans parler de leurs clercs que je ne sais comment nommer au féminin. Ce sera l'affaire de l'Académie, à laquelle le Sénat prépare de la besogne. Quelle chance qu'elle n'en soit qu'à la lettre A! tout serait à recommencer.

*
* *

Si les femmes gagnent d'un côté, elles perdent de l'autre. Les anarchistes sont en train de leur enlever le monopole du style épistolaire. Un nouvel attentat éclate et les journaux ont à peine cessé de nous servir la correspondance posthume de Vaillant et de ses amis. Je préfère, pour ma part, Mme de Sévigné et les lettres datées des Rochers aux lettres datées de la Roquette. Mais je vois quantité de gens qui, pour le sentiment, donnent la palme à Vaillant et qui le trouvent plus touchant.

Il est vrai qu'il n'est question dans ses lettres que d'amour et d'humanité. Elles pourraient être signées Vincent de Paul. — « Moi qui suis si bon par-ci, moi

qui suis si doux par-là ; moi qui n'ai jamais fait de mal à personne ; moi qui n'ai voulu que le bonheur de tous !... »

M. Anatole France remarque très justement, je ne sais plus où, que l'excès de la sensibilité conduit tout droit à la férocité. Il cite l'exemple de Michelet qui, à propos des massacres de Septembre, s'attendrit... sur qui ? Je vous le donnerais en mille sur Maillard, cette espèce d'huissier méticuleux, sorte de gratte-papier féroce qui tenait scrupuleusement registre des morts. Michelet n'a d'apitoiement que pour ce bourreau doucereux. Et par une pente naturelle, le voilà qui se met en colère et qui injurie les victimes.

Il y a un peu de cette psychologie-là dans notre cas. Toutes ces phrases sentimentales dites par un autre que Vaillant nous laisseraient bien froids. Mais un assassin qui parle de la bonté de son cœur, de la noblesse de son âme, de l'amour de ses semblables, cela vous a du piquant.

Si je vous disais : « J'aime l'humanité. Non, vous ne sauriez croire comme je suis bon. Ma parole d'honneur, je suis la douceur même, » vous vous diriez : « Ce Jean-Pierre est vraiment bien insupportable et vaniteux. Nous n'avons que faire de connaître ses qualités. Qu'il nous laisse tranquilles avec ses beaux sentiments. »

Voilà, c'est que je n'ai assassiné personne, sans cela ce serait plein d'intérêt et je passerais pour un bon petit cœur.

La sensiblerie moderne va bien loin. On racontait l'autre jour le crime d'un fils qui avait assassiné son père avec des raffinements atroces. « Le polisson ! » se hasarda à dire quelqu'un. Mais il fallut entendre les protestations ! Savez-vous si l'éducation de ce pauvre enfant n'a pas été négligée ! Le père n'avait-il rien à se reprocher à l'égard de son fils ? Vous êtes bien prompt à condamner cet égaré. Soyez moins téméraire dans vos jugements. Quand un père est assassiné par son fils, c'est bien souvent la faute du père. « Le gredin ! » s'écria le chœur des assistants. C'est du père qu'il était question.

*
* *

Je ne sais comment qualifier ce mari qui vient de passer en cour d'assises. Il m'a paru avoir du bon, beaucoup de bon. C'est un pâtissier d'Amiens qui avait entrepris d'amener sa femme à se suicider par persuasion. Cet homme avait adopté la devise de M. Petdeloup et de certains dentistes : Tout par la douceur. C'était une belle âme. Je la recommande aux cœurs tendres et à Michelet.

La femme avait tout de même de la méfiance, bien que le mari jurât ses grands dieux de la suivre sans tarder dans la tombe et de sauter le pas avec elle. Seulement il était poli qu'elle passât d'abord. On sait ce qu'on doit aux dames et, depuis Fontenoy, « Tirez les premiers » est de rigueur. C'était bien aussi ce que disait notre homme en présentant le pistolet à sa moitié.

Madame hésitait. Il n'est sortes d'instances que cet excellent mari ne fit pour triompher de cette petite répugnance : « Me tuer à Amiens ! disait la femme ; le scandale d'un suicide pourrait nuire à notre pâtisserie. — Qu'à cela ne tienne, chère amie ; si un petit voyage à Paris peut t'être agréable ? Nous y avons des monuments très appropriés : la colonne Vendôme, les tours Notre-Dame. — Non. — Rien d'engageant comme la Seine, au coucher du soleil, vue du Pont des Arts. Allons ! un bon mouvement ! une, deux.... — Cela ne me dit rien. — Mon Dieu ! m'amour, que de lantiponages ! Je ne te reproche rien, Dieu m'en garde, qu'un peu d'indécision dans le caractère. On ne sait quoi t'offrir. »

Bref, on opte pour le charbon. La femme y reste. Le mari s'en va, en se frottant les mains. Il n'a pas su faire comprendre au jury la beauté du procédé, la douceur de son âme et les sentiments d'humanité dont elle est remplie. Nul doute que s'il cultive un peu, à la maison centrale, le style épistolaire, on ne revienne bientôt sur les préventions que ce pâtissier a pu inspirer. Sommes-nous, oui ou non, des hommes sensibles ? Quant à la pâtissière, ce n'est qu'une sotte, indigne de pitié, et que la *Ligue de l'émancipation féminine* ne jugerait pas seulement digne de l'électorat, même commercial.

JEAN-PIERRE.

## BULLETIN

### Thèses de doctorat (1893).

L. Sudre, *Les Sources du Roman de Renart*. (Bouillon, in-8, 356 p.)

Le *Roman de Renart* est, comme on sait, non pas un poème unique, mais une série de poèmes écrits en latin, en français, en flamand, entre le XII^e^ et le XIV^e^ siècle, et dont l'ensemble comprend plus de 100000 vers. Les deux personnages principaux sont le goupil (vulpes), surnommé *Renart*, et le loup surnommé *Isengrin*. Renart représente la malice, la ruse, l'hypocrisie, la débauche ; Isengrin, la force brutale. L'esprit du premier triomphe toujours de la sottise du second. Autour de ces deux personnages nous trouvons *Noble*, le lion ; *Brun*, l'ours ; *Bernart*, l'âne, qui fait office d'archiprêtre ; *Chantecler*, le coq ; *Pinte*, la poule. Veut-on savoir comment sont nés Renart et Isengrin ? Adam et Ève, exilés du paradis terrestre, frappent la mer pour se distraire, et chaque coup de baguette fait sortir une espèce animale. D'où vient la haine de Renart et d'Isengrin ? Des perfidies de Renart qui est devenu l'amant de *Hersent*, la femme du loup. C'est là le point de départ de la lutte mémorable à laquelle nous assistons ; mais de nombreux épisodes se mêlent, s'entre-croisent et nous écartent bien souvent de la donnée primitive. « Ce n'est pas, nous dit M. Sudre, un tout harmonieusement formé, mais une juxtaposition souvent arbitraire

de contes d'animaux, composés à différentes époques, et dont le groupement n'a été soumis à aucune loi fixe, et n'a pas été l'effet d'une préoccupation unique. Entre le XII^e et le XIV^e siècle, époques extrêmes de la rédaction des branches que nous possédons, le sujet de *Renart* a été une matière des plus souples et des plus malléables, s'allongeant ou se réduisant à volonté, livrée au bon plaisir de poètes, remanieurs, copistes dont les procédés capricieux nous montrent qu'ils l'ont considérée comme telle (p. 24). »

D'où vient ce poème, ou plutôt d'où viennent tous ces poèmes divers, toutes ces *branches* qui portent le nom de *Roman de Renart?* Au premier abord la question paraît presque insoluble. M. Sudre n'a pas été effrayé par les difficultés du sujet et très courageusement il a essayé de remonter aux *Sources du Roman de Renart*. Faut-il croire, avec Grimm, à la provenance germanique de cette épopée? Cette théorie est inacceptable. Faut-il admettre que nos trouvères ont puisé dans l'antiquité classique et se sont contentés de développer les apologues d'Avianus et de Phèdre? Sans doute ces recueils ont joui au moyen âge d'une grande popularité, et ils ont eu sur la composition de nos poèmes une certaine influence : mais ce n'est pas de ces recueils que serait sorti notre cycle du Renart. D'après M. Sudre, et c'est là l'idée directrice de sa thèse, ces poèmes sont presque uniquement sortis de la *tradition populaire*. « Le *Roman de Renart*, malgré son air de famille avec les apologues antiques, ne présente avec eux que des affinités rares et lointaines. *L'épopée du goupil et du loup est sortie de la foule et non des livres.* (Avant-propos.) Depuis quelque temps on s'occupe beaucoup de recueillir les traditions populaires des différents peuples : c'est l'objet d'une science spéciale qu'on appelle le *folk-lore*. On remarque d'étroits rapports entre tous ces récits de fées, de géants, d'hommes ou d'animaux, qu'ils viennent de l'Islande, de la Grèce, de la Russie ou de l'Espagne. Sans doute il y a, suivant les pays et les climats, des modifications, des changements, des altérations; puis les conteurs populaires combinent ou groupent à leur guise ces différentes histoires. Mais au fond nous rencontrons partout les mêmes sujets. Pour nous en tenir aux contes d'animaux, quelle est leur origine? Une partie nous a été fournie par le Nord; l'autre, la plus considérable, nous vient du fond de l'Asie. Comme les contes indiens, comme les apologues grecs et latins, « le *Roman de Renart* est à sa manière et dans sa plus grande partie un fragment détaché de l'immense édifice de la tradition orale et populaire. Ces compilations indiennes et gréco-latines nous donnent une image du *folk-lore* animal de l'antiquité, celle de nos poètes nous donne une image du *folk-lore* animal du moyen âge » (p. 18). Mais est-ce à dire que le *Roman de Renart* soit sorti tout entier *de la tradition orale et populaire?* Cette thèse, ainsi présentée, n'est-elle pas un peu absolue? M. Sudre dit lui-même : « Mon objet a été de faire le *départ* entre ce que les auteurs ont *emprunté à la littérature écrite* et ce qu'ils doivent à la littérature orale de leur temps (p. 1). » Et plus loin : « Le *Roman de Renart*, par son fond, sinon par ses origines, a des rapports indéniables avec la fable d'animaux telle que l'ont conçue ses illustres représentants en Grèce et à Rome, et telle que l'ont connue, après Ésope et Phèdre, de naïfs auteurs au moyen âge (p. 41). » Cette distinction entre *le fond* et *les origines* est peut-être vraie; au premier abord elle paraît un peu subtile.

Nos trouvères, quoique en général fort ignorants, font souvent allusion à des ouvrages dans lesquels ils auraient puisé. C'est « l'estoire », c'est « l'escrit » sur lequel ils s'appuient. P. Pâris soutenait que « la matière des diverses branches avait été tirée des fables ésopiques, héritage de la littérature latine » (p. 50). Des recueils d'apologues furent mis de bonne heure entre les mains des écoliers; ils portaient le nom d'Ésope ou d'un certain Romulus; étudiés et commentés, ils furent très populaires; ils servaient à l'instruction et à l'édification. N'est-ce point là le germe fécond d'où est sortie l'épopée animale de Renart? N'est-ce pas là le point de départ de ces récits qu'aurait ensuite amplifiés, mêlés, soudés, combinés, l'imagination fantaisiste de nos trouvères? M. Sudre, du reste, ne nie pas complètement cette influence; mais il ne voit là « qu'un lien indirect et une parenté lointaine ». Peut-être cependant sommes-nous bien près de nous entendre. Je ne prétends pas, en effet, que nos trouvères aient été des traducteurs; et M. Sudre admet que « ces scènes d'animaux plus ou moins étendues étaient des sujets favoris dans les écoles; que non seulement elles étaient devenues des thèmes de prédilection pour des développements littéraires, mais qu'elles étaient sans cesse répétées de vive voix, transmises de génération en génération, et qu'elles formaient en quelque sorte une partie importante du bagage de connaissances que chacun devait emporter de son séjour sur les bancs. Mais, ajoute-t-il, cette tradition littéraire, quelque étendue, quelque nourrie de faits divers qu'on la suppose, ne suffit pas à elle seule à nous donner la clef de toutes les productions de nos trouveurs. Elle n'est point le tronc unique d'où sont sorties ces tiges multiples (p. 59-60). » Nous admettons à notre tour qu'elle n'est pas le tronc *unique* : car elle ne rend pas compte de certains épisodes fort importants; et qu'à cette *tradition littéraire* il faut ajouter la *tradition populaire*, « vaste répertoire des récits d'animaux qui, de tout temps et dans tous les pays, ont prétendu amuser sans instruire », tandis que « la tradition littéraire et savante est un amalgame de fables classiques à but moral et d'inventions cléricales à tendances allégoriques et satiriques » (p. 68). La seule critique que j'adresserais à M. Sudre, c'est d'avoir, dans certains endroits, trop réduit l'influence de la tradition littéraire pour exagérer peut-être l'influence de la tradition populaire.

On m'excusera d'avoir tant insisté sur les *Sources* de cette épopée animale : c'est le sujet même traité par l'auteur de la thèse. Mais chemin faisant le lecteur fera quelques remarques qui ne manquent pas d'intérêt.

On n'a pas hésité jusqu'ici à regarder le *Roman de Renart* comme un ouvrage satirique. « C'est une vaste mascarade, a dit M. Lenient, où passe la société tout entière avec ses vices et ses ridicules; la satire se mêle perpétuellement à la fable. » Cette opinion n'est vraie qu'en partie. Le *Roman de Renart* doit être considéré avant tout comme un recueil de contes enjoués et plaisants. Les trouvères prennent dans la tradition ces histoires d'animaux, et ils content pour conter, pour amuser. Ce n'est pas autre chose au début qu'une comédie animale, innocente et badine. Mais peu à peu des éléments étrangers vont se mêler à la fable et au conte : la parodie, l'allégorie, la satire. Le ton perd de sa naïveté; les animaux deviennent de plus en plus des hommes. La satire apparaît surtout dans la dernière phase de son évolution. Dans les dernières branches le monde féodal et le monde ecclésiastique sont durement traités; les trouvères attaquent avec violence l'ignorance, l'avidité, la vie scandaleuse des prêtres et des moines. Il ne reste presque plus rien de l'apologue primitif. C'est ce côté satirique du poème qui avait le plus frappé les lecteurs jusqu'ici. Mais si c'est

par la satire qu'il a fini, ce n'est pas du tout par la satire qu'il avait commencé.

Une autre observation à faire : « Si le *Roman de Renart* est l'œuvre la moins indigène par la matière première, elle est peut-être la plus nationale par la façon dont l'ont travaillée et pétrie les artistes obscurs qui s'en sont servis. » Notre *Renart* ne ressemble pas, en effet, au goupil des autres peuples. « Il a sa vie propre, son caractère à lui. Français et rien que français est cet espiègle malicieux et narquois pour lequel le vol est un amusement plutôt qu'une nécessité, implacable pour les vaniteux et les sots, peu soucieux de l'honneur des maris, amateur de bonnes fortunes, détrousseur de prêtres et contempteur de toute puissance profane ou sacrée. A leur insu, sans dessein bien arrêté, par l'effet d'une assimilation toute naturelle, les trouveurs ont fait du héros de la tradition universelle le type le plus gaulois, le père de cette lignée de personnages à l'esprit frondeur et à la morale facile qu'on retrouve à toutes les périodes de notre littérature (p. 342). » N'est-il pas curieux de retrouver dans le *Renart* de notre vieille épopée un ancêtre de *Panurge* et de *Figaro?*

Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans les chapitres à la fois si minutieux et si pleins, où il étudie successivement les rapports de Renart avec le lion, le loup, l'ours et les oiseaux. Cet ouvrage sera désormais indispensable à tout lettré qui voudra connaître les *Sources du Roman de Renart*. Le temps n'est plus où Boileau faisait commencer l'histoire de la poésie française à Villon, — d'ailleurs mal connu, — et ne jetait même pas un regard sur « l'art confus de nos vieux romanciers ». Depuis surtout un demi-siècle, en Allemagne et en France, de courageux pionniers défrichent le champ inexploré jusque-là de notre moyen âge. Les uns, comme M. Léon Gautier, étudient les *Épopées françaises;* les autres, comme M. Petit de Julleville, les *Mystères;* d'autres encore, comme M. Jeanroy, les *Origines de la poésie lyrique en France*, ou comme M. Langlois, les *Origines et sources du Roman de la Rose*. L'ouvrage de M. Sudre sur les *Sources du Roman de Renart* est une nouvelle et excellente contribution à l'étude de la poésie française au moyen âge.

PIERRE ROBERT.

## Bibliographie.

LE JAPON CONTEMPORAIN [1]

Il n'est plus nécessaire de se déranger pour connaître à fond l'Empire du Soleil Levant. Après Loti et tant d'autres, qui nous l'ont dépeint sous les couleurs les plus séduisantes, empruntées autant à leur imagination qu'à l'observation sur place des hommes et des choses, la note humoristique et parfois un peu railleuse sur ce monde encore si différent du nôtre nous arrive sous la plume légère de Jean Dhasp.

La mer intérieure japonaise, Kobi, Osaka, Kioto, les théâtres et les fêtes populaires, les temples, les danseuses, Nagasaki, Yokohama, les ascensions dans les montagnes, notamment celles du Fujiyama, et de Nikko, l'allée des Cent Bouddhas, les réceptions officielles à Tokio, la fête des Cerisiers (sans cerises), le mouvement littéraire et artistique, les tremblements de terre, si fréquents que les Japonais leur ont trouvé une raison d'être ingénieuse et des plus rassurantes, estimant qu'il n'y a rien d'inutile; la fête des Chrysanthèmes, les expositions, les bals à l'européenne (hélas!), l'éternel féminin, là-bas si suggestif, etc., tel est le cadre varié dans lequel se déroule la première partie.

La politique, l'administration, les institutions juridiques, l'enseignement, l'armée, la marine, l'agriculture, l'industrie et le commerce au Japon remplissent les derniers chapitres.

Mais ce que ne nous dit pas cette sèche, trop sèche énumération, c'est que la lecture du livre est des plus attrayantes et qu'il est difficile de ne pas aller jusqu'au bout une fois qu'on l'a ouvert. Notez que le Japon contemporain, ce bizarre amalgame du vieux fond asiatique avec notre Europe fin de siècle, laisse très froid par places l'original Jean Dhasp. C'est ainsi qu'après avoir gravi par un temps affreux le Fujiyama, ascension moins commode que celle du Righi ou du Pilatus helvétiques, — après nous avoir entraînés avec lui dans la tourmente et suspendus comme lui tout haletants au bord des abîmes, il finit par nous dire avec un air ennuyé : « M. Thiers avait bien raison : on voyage pour avoir voyagé. » Et puis il paraît qu'il pleut si souvent là-bas!

Cette boutade ne l'empêche pas, à la page suivante, de repartir avec une nouvelle ardeur pour la montagne sainte de Nikko, dont le poète a dit : *Nikko minakereba Kekko to iou na* (Aussi longtemps que tu n'auras pas vu Nikko, ne prononce pas le mot joli). Salut à Hidarijingoro, le roi des sculpteurs, qui a rempli ces beaux lieux de merveilles. Mais Jean Dhasp, après les avoir décrites avec éloquence, souffle encore sur le bel enthousiasme qu'il a allumé en nous, se déclarant « saturé de la sainte, très sainte, simpiternellement sainte colline de Nikko et de ses édifices sacrés ». Je me retiens pour ne pas lui crier : anathème! Mais après tout les voyageurs de race jaune font peut-être des réflexions analogues sur notre massif Mont-Blanc, sur nos altières Pyrénées, voire sur la parisienne tour Eiffel.

La femme, la délicieuse petite femme japonaise, qu'en pense notre auteur? Après nous avoir conté les plus piquantes anecdotes sur ces fleurs exquises et parfois si naïvement impudiques du Nippon, l'austère Jean Dhasp va sans doute les accabler de ses dédains. Détrompez-vous. « La femme japonaise, écrit-il, est fort intelligente, et l'éducation même qu'elle reçoit et qui a pour but de développer toutes ses qualités natives, affine son esprit... La femme apparaît, plus on l'étudie, telle qu'on l'avait jugée tout d'abord : aimable, douce, d'une distinction un peu étudiée, faite de réserve et de tact. Dans le monde elle est de manières un peu cérémonieuses, sans être jamais guindée; timide au début, elle se montre bien vite d'humeur souriante ou facile et sa gaieté bon enfant, plus que son évident désir de plaire, la rend forsympathique. Dans le commerce, elle est active, patiente, avisée, infatigable; dans un atelier, elle fait preuve d'une application soutenue et docile, que nulle besogne ne rebute, d'une intelligence des détails à laquelle rien n'échappe... » Allons, Jean Dhasp, bon gré mal gré, vous voilà tout à fait conquis par les femmes japonaises.

Les lecteurs du *Temps* ont eu la primeur de ces charmants récits. Ils se terminent par des considérations très justes sur le rang secondaire qu'occupe encore la France dans le mouvement des échanges au Japon et sur les causes de cette infériorité relative, à laquelle il dépend de nous de remédier. Jean Dhasp croit que les Français auraient bien tort de se désintéresser à l'égard de l'Extrême Orient, lequel forme à lui seul le tiers de l'humanité, admirablement doués qu'ils sont pour le bien comprendre, lui rendre justice et y acquérir une grande influence. Cet avis du mystérieux auteur était aussi celui de Paul Bert et de l'amiral Courbet.

ALBERT CARETTE.

[1] Ancienne maison Quantin. 1 vol.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France. — Italie.

Au moment même où l'occupation de Tombouctou par le colonel Bonnier semblait devoir assurer à la politique française dans l'Afrique septentrionale des progrès rapides, la nouvelle est arrivée d'un véritable désastre. Une colonne française a été écrasée par les Touareg à Dougoï, situé à trois jours de marche de Tombouctou sur la route de Segou-Sikoro, le 15 janvier. Quatre-vingts hommes dont neuf officiers et deux sous-officiers sont tués ou disparus; on compte parmi ces officiers le colonel Bonnier et le commandant Hugueny. Le capitaine Philippe, qui a fait connaître ces tristes nouvelles, attend à Tombouctou les renforts de la colonne Joffre.

M. Casimir-Perier n'a pas eu à combattre devant la Chambre l'ardeur des rivalités politiques, comme M. Jules Ferry à propos de l'évacuation de Langson le 30 mars 1885; avant tout débat il a fourni à la Chambre des explications dont elle a retenu : « Il ne peut être question d'évacuer Tombouctou. C'est impossible; la France ne recule pas devant un échec quelque douloureux qu'il soit. MM. Conchard, Boissy-D'Anglas ont aussitôt retiré leur interpellation.

La question des relations entre la France et les Touareg devra comporter une prompte solution, et c'est d'autant plus nécessaire que la sécurité du sud algérien, autant que nos bonnes relations avec les Azdjer y sont intéressées.

Non pas qu'il puisse être possible de les poursuivre dans le Sahara; il suffit d'occuper les véritables entrepôts de ces nomades, Tombouctou au sud, Insalah au nord; encore le faut-il. Ce serait déjà un pas considérable que de tenir les deux portes du désert, celle d'Igli qui donne sur le Maroc, celle de Tombouctou qui ouvre sur le Soudan. Obligés de se ravitailler ici ou là, les Touareg de l'ouest, Aouellimiden et Hoggar, devraient composer avec nous.

Seule, la traite entre le Soudan et le Maroc les éloigne, car la bienveillance de la France pour la religion de l'Islam n'est pas discutée, alors surtout qu'il est question au Sénat, sur le savant rapport de M. Combes, de renforcer l'enseignement des trois *medersas* d'Alger, de Constantine et de Tlemcen.

L'entreprise hardie et téméraire du colonel Bonnier, en nous établissant plus tôt qu'il n'était prévu à Tombouctou, impose une action au nord que la présence des Anglais récemment établis au cap Juby rend indispensable si nous voulons être maîtres de la route du Soudan au Maroc.

C'est toute une politique active dans le Sahara qui brusquement est devenue une nécessité; on est certes en droit de le déplorer d'autant que, sans doute, si M. Delcassé avait laissé le colonel Archinard au Soudan, son nom seul nous eût valu d'ici peu de temps, sans coup férir, Tombouctou.

La Chambre est enfin sortie des interpellations qui l'occupent depuis un mois; après l'interpellation de M. Faberot sur la fermeture de la Bourse du Travail, les premiers rôles et les utilités du parti socialiste ont senti le goût du repos. Les propositions ayant pour objet d'élever le droit de douane sur le blé sont actuellement en discussion; le gouvernement propose de porter le droit de 5 francs à 7 francs par quintal de blé; la Commission des Douanes propose 8 francs, et d'après une proposition de M. Lacombe le droit serait gradué et variable.

La nécessité absolue de maintenir la culture du blé en France n'est pas à démontrer; le tout est de trouver un système qui ne hausse pas trop le prix du pain.

Un nouvel attentat anarchiste a été commis, le 12 février, dans un café de l'Hôtel Terminus à Paris. L'explosion, comme au Palais-Bourbon, n'a pas entraîné de trop affreuses conséquences : il n'y a pas eu de mort; les blessés sont au nombre de 14. L'agent Poisson qui, atteint de deux coups de revolver, a pu arrêter le criminel, a été décoré.

Quand la presse voudra bien ne pas traiter ces criminels de coupables odieux en première page, et de martyrs en seconde, quand la Préfecture de police refusera tout communiqué les concernant, un coup droit aura été porté à ces névropathes en les privant du triste privilège de notoriété dont ils se flattent.

Comme s'approche la date du 25 février à laquelle le ministère Crispi a ajourné la réouverture du Parlement italien, qui était fixée au 20 janvier, on peut se demander quel parti a été tiré de cette période dictatoriale pour le rétablissement de la sécurité dans le pays et de l'ordre dans les finances.

Les mesures énergiques ont jusqu'à présent réussi pour ramener le calme en Italie; le 5 janvier, toute la Sicile était mise en état de siège, et le général Morra di Livriano, muni de pleins pouvoirs, faisait arrêter le député de Catane De Felice, un des chefs des *Fasci*.

De graves désordres éclatent le 10 dans les Pouilles, à Corato, à Macerata, tandis qu'à Florence et à Rome s'organisent des manifestations sympathiques à la Sicile; la presse de Naples et de Rome n'hésite pas à dire que des fonds venant de France sont distribués aux insurgés siciliens, que nous opérons des mouvements de troupes en Tunisie qui peuvent menacer la Sicile.

Les désordres s'étendent toujours; la province de Massa et de Carrare, voisine de Gênes, est déclarée en état de siège le 17 et le général Nicolas Heusch nommé commissaire extraordinaire. Ces troubles sont reliés à ceux de Sicile, au dire du rapport, et pourtant les ouvriers de Carrare gagnent 5 et 6 francs par jour, tandis que les ouvriers agricoles de Sicile sont payés 0 fr. 50 et travaillent au plus 200 jours par an.

Le désarmement ordonné en Sicile et dans la province de Massa-Carrare amène la tranquillité; en Sicile, l'armée, malgré quelques échauffourées pendant les premiers jours, a été bien accueillie; même sa présence amenant quelque argent, les habitants de nombreux villages voudraient que l'état de siège dure toujours. Cependant, à partir du 7 février, des fractions des 20 000 hommes envoyés en Sicile sont renvoyées sur le continent.

Quant aux projets financiers du gouvernement, M. Sonnino a gardé jusqu'ici le plus grand secret sur ses réformes; il faut attendre que la paix publique soit rétablie avant de soulever de nouvelles plaintes; déjà on s'inquiète à Rome des droits éventuels sur le blé, en Lombardie, des droits sur l'alcool.

Le crédit public, fortement ébranlé le 20 janvier par des retraits nombreux à la Caisse d'Épargne, n'a pas trouvé un grand secours dans l'augmentation de 125 millions de la circulation fiduciaire décrétée le 24 janvier; les bruits de dissolution au cas du rejet des projets gouvernementaux, ne sont pas de nature à le consolider. Aussi attend-on en Italie et en Europe, avec intérêt, les plans financiers de M. Sonnino.

16 février 1894. H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 30891. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 8 — 4e SÉRIE. — TOME I — 24 FÉVRIER 1894

## AUTRICHE ET BOHÊME

I. — LE RÉVEIL D'UN PEUPLE.

L'étranger qui arrive à Prague y éprouve dès le début une impression dont l'intensité le séduit et le captive. Assise, comme la Rome antique, dans une vallée entourée de sept collines, la capitale de la Bohême présente aux yeux du visiteur une merveilleuse perspective sur laquelle les siècles ont laissé leur ineffaçable empreinte. Le moyen âge y survit dans son Université dont l'origine remonte aux premières années du XIVe siècle et qui a voulu consacrer son droit d'aînesse sur toutes les Universités d'outre-Rhin en élevant un monument à la mémoire de son fondateur, Charles IV. L'art du XVe siècle s'y retrouve tout entier dans le fameux pont de la Moldau avec ses deux tours gothiques et ses piliers chargés d'un peuple de statues. Sur le point culminant de la ville se dresse la vieille cathédrale dont les voûtes abritent les tombeaux des rois et, presque aux pieds de la basilique, apparaît le sombre palais d'où le comte de Thun fit précipiter par les fenêtres les gouverneurs impériaux et donna le premier signal de la guerre de Trente ans.

Si tous ces monuments légendaires évoquent les souvenirs du passé, la physionomie si expressive et si mobile des habitants qui circulent à travers la cité donne l'intuition d'une race encore pleine d'avenir. Sur ce sol ravagé par une longue série de guerres et d'invasions, mais toujours rajeuni par un souffle de liberté et d'indépendance, vit et s'agite un peuple qui n'a rien perdu de sa sève et de son énergie native. Il semble que la terre qui a vu naître Jean Huss et Jérôme de Prague recouvre toujours comme un ferment en ébullition qui peut, d'un moment à l'autre, ébranler jusque dans ses fondements le vie édifice de la monarchie autrichienne.

La surexcitation populaire qui se propage actuellement en Bohême contre les prétentions intolérables de l'hégémonie allemande prend les proportions d'une crise aiguë dont la gravité s'accentue chaque jour. Quelle en sera l'issue? La question sollicite notre attention à plus d'un titre, et toutes nos sympathies sont acquises à l'avance à la cause d'un peuple qui nous a, de tout temps, donné des gages d'une amitié loyale et désintéressée. Faut-il rappeler qu'à une époque déjà lointaine le roi Jean de Bohême combattait dans nos rangs et se faisait tuer par les Anglais à la bataille de Crécy? Pouvons-nous oublier qu'en 1870 la Diète de Prague fut à l'étranger le seul corps officiel qui ait solennellement proclamé ses sentiments de solidarité avec la France? Lorsque Paris fut bombardé par les Allemands, l'Académie de Prague lança une protestation indignée contre le vandalisme des assiégeants.

Nous ne saurions, d'ailleurs, rester indifférents à un mouvement dont le contre-coup peut modifier la situation générale et peut-être assistons-nous au début d'une évolution qui s'imposera au gouvernement de Vienne, en dépit des calculs de cette Triple Alliance dont la population autrichienne semble ne supporter les étreintes qu'avec un sentiment visible de malaise.

Le sujet touche à des questions si complexes que, pour s'en rendre compte et les expliquer, il ne suffit

pas de s'en tenir aux appréciations souvent superficielles et partiales de la presse officieuse. Il faut remonter aux sources mêmes et consulter les témoins aussi bien que les acteurs du duel engagé entre les Tchèques de Prague et les Allemands de Vienne. C'est dans les écrits des publicistes du pays qu'il faut suivre les péripéties de la lutte, et, pour qui connaît les idiomes slaves, les documents ne manquent pas et permettent de juger impartialement une situation assez compliquée pour mériter une sérieuse attention.

Rien d'intéressant comme l'étude de cette langue élégante et harmonieuse qui, depuis cinquante ans, a repris son essor dans toutes les branches de la littérature et ne cesse de produire des œuvres remarquables. Après un long silence, historiens, poètes et romanciers ont surgi comme par enchantement et rendu à un peuple presque oublié un rôle qui lui présage de nouvelles et brillantes destinées. Les travaux historiques de Palacky, les études de Szafarzyk sur les antiquités slaves font autorité dans le monde des érudits; les poèmes de Kollar qui chante la gloire et les malheurs de la race slave révèlent une inspiration puissante qu'on trouve rarement dans les productions de la poésie contemporaine.

N'est-ce pas un spectacle des plus instructifs que celui de cette renaissance à la fois intellectuelle et politique? Elle ne se cantonne pas dans un dilettantisme stérile et résigné à l'impuissance; elle aspire à replacer le pays au rang des nations vivantes et à lui faire secouer le joug de toute tutelle étrangère. Les écrivains tchèques sont en même temps d'intrépides lutteurs dans l'arène politique; à la tribune du Parlement comme dans les assemblées populaires, ils ont plus d'une fois affronté les orages et prononcé des harangues enflammées auxquelles leurs adversaires mêmes n'ont pu refuser les applaudissements.

C'est le réveil d'un peuple qui, submergé pendant deux siècles par l'alluvion des invasions allemandes, revient à la vie et reprend de fières allures avec lesquelles il faudra désormais compter. Il y aurait une volumineuse étude à faire sur les transformations que sont appelées à subir d'autres populations de même race. Mais c'est la Bohême qui tient aujourd'hui le rôle en vedette et, pour peu qu'on examine les conditions dans lesquelles s'effectue sa réapparition sur la scène de l'histoire contemporaine, on entrevoit l'influence qu'elle peut exercer sur l'avenir de ses congénères.

## II. — Les transformations de la politique viennoise.

Un peuple de race slave, environné de tribus de race germanique, ne pouvait avoir d'autre histoire que celle d'une lutte constante contre des envahisseurs qui ont toujours convoité le bien d'autrui. Sauvegarder leur indépendance et affirmer leur nationalité, les Tchèques n'ont pas eu d'autre objectif durant toute la période où les nations européennes ont pris naissance et poursuivi le cours de leur développement historique. Avec des alternatives de succès et de revers, la Bohême réussit longtemps à se dérober à la suzeraineté de l'Empire germanique et résista avec une opiniâtreté indomptable à toutes ses tentatives d'ingérence.

Si Jean Huss et Ziska n'avaient poursuivi que l'émancipation des Slaves, s'ils n'avaient pas mêlé à leur propagande des questions irritantes de dogmes et de réformes religieuses, ils n'auraient peut-être pas succombé à la coalition des Puissances catholiques. La discorde et les querelles provoquées par le fanatisme et l'intolérance livrèrent la Bohême aux convoitises des Impériaux.

Écrasée, après une lutte héroïque, à la bataille de la Montagne Blanche (*Bila Hora*) la Bohême cesse d'exister comme État indépendant (1640), elle n'est plus qu'une province conquise et annexée à l'Empire, et à ce titre le Congrès de Vienne l'incorpore à la Confédération Germanique.

Dans l'intervalle de ces deux siècles, l'intrusion de l'élément germanique sur le sol de la Bohême s'effectue systématiquement et tend à refouler l'élément slave dans la région qui confine à la Silésie et à la Moravie; il y a dans ces deux provinces plus de deux millions de paysans originaires de la Bohême. Le territoire de la Bohême proprement dite compte aussi près de deux millions d'Allemands sur six millions d'habitants. Mais, quoi que fasse la pression gouvernementale, il n'y a pas de fusion possible entre les deux éléments. Les communes rurales sont presque toujours occupées par une seule nationalité, les unes par des indigènes slaves, les autres par des colons allemands. Il n'y a entre les deux populations d'autres relations que celles qu'amènent forcément les nécessités du trafic et des échanges et les exigences d'une administration commune. On se figure aisément les difficultés quotidiennes que provoque la juxtaposition d'éléments hostiles qui ne peuvent ni ne veulent se comprendre. La langue tchèque — qui est un des dialectes les plus anciens de la langue parlée par plus de trente millions de Slaves en Autriche et en Serbie — est incompréhensible pour l'Allemand qui ne l'apprend qu'avec difficulté; le Slave, de son côté, reste rebelle à l'enseignement de la langue allemande pour laquelle il professe une aversion marquée.

Bien que la Bohême ne fût plus qu'un pays annexé, tous les souverains autrichiens, sauf Joseph II, s'étaient fait couronner rois de Bohême et prêtaient le serment de respecter les droits et les privilèges du royaume. Jusqu'ici, le souverain actuel n'a pu se décider à donner cette satisfaction à ses sujets de

Bohême. A l'avènement de l'empereur François-Joseph, la dynastie des Habsbourg pratiquait encore dans toute sa rigueur le régime du pouvoir absolu et l'appliquait indistinctement à toutes les parties de l'Empire. Inféodés aux traditions de l'absolutisme, les sujets allemands se soumettaient sans répugnance à ce régime parce qu'en définitive ils étaient les maîtres du pays, ils avaient le monopole de tous les privilèges et pouvaient traiter les provinces en pays conquis. Mais les Slaves et les Magyars ne supportaient le joug qu'avec impatience, lorsque les événements de 1848 vinrent ébranler toute l'Europe et relever les espérances des opprimés.

On sait avec quelle impitoyable rigueur fut réprimée l'héroïque insurrection qui éclata en Hongrie et qui mit la dynastie des Habsbourg si près de l'abîme. Les Tchèques, à leur tour, élevèrent la voix pour réclamer leurs droits méconnus, aussi bien en Bohême qu'en Moravie et en Silésie. A ces réclamations, le gouvernement impérial répondit en faisant bombarder leur capitale, mais la répression ne fit que rendre plus vivace le sentiment national. A la suite de la campagne qui aboutit à la perte de ses provinces italiennes, François-Joseph essaya de calmer les esprits en octroyant à ses sujets des réformes d'un caractère purement administratif, qui n'apportaient aucune amélioration aux provinces slaves de l'Empire.

Il fallut le désastre de Sadowa pour ralentir les progrès de la germanisation, et lorsque le traité de Prague eut définitivement exclu l'Autriche de l'Allemagne, François-Joseph confia au comte de Beust le soin de réorganiser l'Empire sur de nouvelles bases. Au centralisme on substitua le *dualisme* austro-hongrois qui a scindé la monarchie en deux parts bien distinctes. L'Empereur se fit couronner roi à Buda-Pesth qui devint le siège d'un nouveau gouvernement et les Magyars ont, depuis lors, leur constitution particulière, leur Parlement et leur ministère distinct de celui de l'Empire. Toutes les autres populations comprises dans les limites de la monarchie, en deçà de la Leitha, forment une sorte d'unité artificielle subdivisée en lieutenances impériales qui relèvent directement du pouvoir central siégeant à Vienne.

Le *dualisme* donnait pleine satisfaction aux Magyars, mais il n'enlevait rien de leur prépondérance aux Allemands de la Cisleithanie : il consacrait la subordination des Slaves et surtout des Tchèques à qui il ne rendait aucun vestige d'autonomie. Dans cette monarchie à deux têtes, que deviennent les Slaves qui représentent un élément numérique de près de quatorze millions, c'est-à-dire les deux tiers de la population de la Cisleithanie ? Ils demeurent toujours soumis au bon plaisir et au pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires allemands. Sans doute, la loi constitutionnelle de 1867 autorisait en principe l'usage de la langue du pays dans les écoles et dans certains actes publics. Mais, dans la pratique, tout dépend des fluctuations de la politique et des vues personnelles du cabinet de Vienne.

Si ingénieuse que fût la combinaison élaborée par le comte de Beust, elle n'était qu'un palliatif insuffisant pour clore l'ère des difficultés. Le ministère du comte Hohenwart qui lui succéda voulut inaugurer une politique nouvelle. Il se déclara prêt à appliquer un système qui eût fait de la monarchie un État fédératif dont les groupes devaient être répartis d'après la langue et les traditions nationales. Ce programme, qui s'inspirait des besoins légitimes des populations, ne pouvait manquer de soulever les colères intéressées des Allemands et des Magyars qui lui firent une guerre acharnée. En réalité, c'est de Berlin que partit l'arrêt qui condamnait la politique du comte Hohenwart; elle était trop peu du goût du prince de Bismarck pour qu'il pût la tolérer; il exigea un changement de direction et la cour de Vienne se résigna à changer de ministère.

Le pouvoir passa aux mains du comte Auersperg qui revint aux errements des *Verfassungstreue*. Répudiant sans scrupule tout esprit de conciliation, il n'hésita pas à modifier la loi électorale au profit exclusif des minorités allemandes. Les députés de la Bohême donnèrent en masse leur démission et, trois fois réélus, ils s'abstinrent, pendant sept ans, de paraître au Reichstag.

La situation se tendait chaque jour davantage et serait devenue inextricable, si l'Empereur n'avait eu le bon esprit d'appeler à la présidence du conseil un personnage d'allures plus souples et plus conciliantes. Renonçant à la politique de combat, le comte Taaffe s'ingénia à satisfaire les exigences d'éléments hétérogènes dont la fusion était un problème insoluble. Pendant près de dix ans, cet homme d'État sut manœuvrer avec une adresse incontestable pour maintenir la balance égale entre des intérêts contradictoires. Mais cette tactique, qui ne reposait que sur un jeu d'équilibre artificiel, devait trouver son écueil et, il y a quelques semaines à peine, nous avons assisté aux péripéties parlementaires qui ont amené la retraite du comte Taaffe et l'avènement du ministère Windischgraetz.

### III. — Les Jeunes Tchèques et l'Omladina

Le cabinet, présidé par le prince de Windischgraetz, est désigné sous un nom qui en caractérise l'origine et les éléments, c'est un ministère de coalition. Jusqu'ici, tous les efforts du gouvernement impérial ne tendaient qu'à laisser au second plan les questions de nationalités pour donner à la monarchie le caractère uniforme d'un État allemand. Absolutistes,

constitutionnels ou centralistes, tous les cabinets s'étaient attachés à paralyser les revendications autonomistes dont les députés au Reichstag se faisaient les interprètes autorisés par une sorte de mandat impératif. Cette fois, c'est le Parlement lui-même dont les groupes se sont coalisés pour former un ministère où figurent leurs chefs de file. Les conservateurs y sont représentés par le Président du conseil, les nationalistes par deux ministres polonais, la gauche allemande par M. Plener et le Dr Gautsch.

Le programme présenté au Reichstag par le prince de Windischgraetz est resté dans les généralités et n'a touché à aucune question fondamentale. Pouvait-il en être autrement? Héritier d'une famille qui a des attaches séculaires en Bohême, le prince de Windischgraetz pouvait-il renier son origine et faire une profession de foi hostile aux Slaves? Pour des raisons analogues, le groupe polonais, représenté par deux ministres, ne saurait se placer dans une posture défavorable aux aspirations nationales. Depuis quelques années, le gouvernement impérial témoigne aux Polonais une sollicitude toute particulière, il leur fait une situation privilégiée, comme s'il voulait gagner leurs suffrages et en faire des instruments de conciliation entre les Slaves et les Allemands. A en croire les meneurs de la gauche allemande, ils seraient prêts à reconnaître que la Galicie est réfractaire à tout essai de germanisation et à la cour de Vienne on semble se familiariser avec l'idée de lui donner une autonomie spéciale. Assurément, ces avances ne peuvent que séduire les députés polonais du Reichstag. Mais le terrain est glissant et s'ils poussaient la docilité jusqu'à se désintéresser du sort des Slaves de la monarchie, ce serait, pour ainsi dire, une capitulation volontaire dont ils auraient à regretter les suites irréparables.

En fin de compte, le groupe qui s'est attribué la part du lion dans le nouveau cabinet, c'est celui de la gauche allemande dont les chefs de file MM. Plener, Gautsch et Backeheim détiennent les portefeuilles les plus importants. Jusqu'ici, le ministère paraît pouvoir compter sur une majorité composée des deux tiers du Parlement; l'opposition n'est représentée que par les Jeunes Tchèques et un groupe d'antisémites. Le Parlement s'est du reste ajourné à deux mois, laissant au nouveau cabinet le temps d'étudier les questions qui devront faire l'objet des prochaines délibérations. Il reste à savoir quelle sera, à la rentrée du Parlement, l'attitude du parti des Jeunes Tchèques auquel appartiennent exclusivement tous les députés actuels de la Bohême. Comment la députation de la Bohême qui, naguère encore, formait un des appoints de la majorité ministérielle, s'est-elle transformée en une minorité qui est presque le seul élément de l'opposition? Il faut se reporter à quelques années en arrière pour expliquer un changement de front si accentué.

Après une abstention qui se prolongea pendant plus de sept ans, les députés tchèques n'avaient consenti à rentrer au Parlement qu'à l'avènement du ministère Taaffe et ils n'hésitèrent pas à se joindre aux députés polonais et au club Hohenwart pour constituer une majorité favorable au nouveau ministère. A leur tête se trouvait encore le docteur Rieger, le successeur de Palacky dans l'œuvre de régénération qui a rendu la vie à la Bohême. On conteste aujourd'hui la valeur de ces deux vétérans du parti national, Mais, quand on songe qu'il y a cinquante ans la Bohême était ignorée et considérée comme un pays allemand, on se rend compte de la somme de persévérance et d'énergie qu'il a fallu dépenser pour en faire ce qu'elle est actuellement.

Si les Tchèques se prêtaient à une entente avec le gouvernement, c'est que des deux parts on ne se dissimulait pas les risques d'une rupture qui pourrait se compliquer d'une ingérence étrangère. N'est-il pas assez visible qu'il y a toujours à Berlin un parti puissant dont le rêve est d'arrondir le territoire de l'Allemagne et d'y annexer tous les pays attribués par le Congrès de Vienne à l'ancienne confédération germanique? Sur les bords de la Sprée, on ne demande que l'occasion de prendre en mains la défense des intérêts allemands partout où ils se prétendent lésés. Comme s'il ne suffisait pas à l'Autriche d'avoir au sud une *Italia irredenta* qui lui cause plus d'un souci, on voudrait créer la légende d'une *Germania irredenta* suspendue comme une épée de Damoclès qui condamnerait l'Autriche à de perpétuelles angoisses. C'est assez dire que le gouvernement impérial a tout intérêt à faire cesser les conflits entre Allemands et Tchèques et à concilier les prétentions des uns avec les revendications des autres.

Le comte Taaffe l'avait bien compris lorsqu'en 1890, il proposa à la délégation de la Bohême d'établir un accord qui servirait de base à la réorganisation du pays. Les clauses de cet accord ne donnaient, il est vrai, qu'une demi-satisfaction aux vœux formulés; c'était, dans tous les cas, un premier pas dans la voie de la conciliation. Mais, à ce moment, il se produisit dans les rangs des Tchèques une scission assez sérieuse pour faire avorter les négociations. Depuis quelque temps, le parti national s'était scindé en deux fractions bien distinctes : les Vieux Tchèques fidèles à la politique de temporisation de Palacky et de Rieger, et les Jeunes Tchèques plus ardents et plus impatients, exigeant l'adoption de mesures radicales et refusant d'accéder à tout régime de transaction. Les Vieux Tchèques sont les opportunistes, les Jeunes Tchèques représentent les intransigeants.

Comme toujours, en pareil cas, une polémique

violente s'est engagée entre les deux camps et l'organe des Jeunes Tchèques, le *Narodni Listy*, enregistre chaque jour leurs griefs contre le groupe des modérés. Est-il besoin de dire que toute la jeune génération, oublieuse des services rendus par les pionniers de la première heure, s'est rangée du côté des intransigeants? Le pays tout entier l'a suivie et, aux dernières élections, il n'a envoyé à Vienne que des candidats désignés par les Jeunes Tchèques.

Écoutez le mot d'ordre que leur donne l'orateur le plus en vue du parti, le docteur Hérold :

« Dans la vie publique, la modération est le commencement de la fin. L'esprit de décision, la force de volonté et l'opiniâtreté sont les gages du succès en politique. »

Sans doute, il faut déplorer cette guerre intestine entre deux groupes animés d'un égal patriotisme. Mais doit-on s'étonner si, après les déceptions sans nombre auxquelles le parti des modérés a dû se résigner, l'élément plus jeune et plus ardent s'est lassé de cette résignation et s'il se laisse entraîner par un courant d'idées plus radicales? Les conservateurs font un grief aux Jeunes Tchèques d'avoir voté pour la réforme de la loi électorale et l'adoption du suffrage universel. Mais, du moment où il est avéré que les Slaves constituent la majorité numérique de la population, le suffrage universel ne fournira-t-il pas des arguments sans réplique pour faire acclamer les vœux du pays?

Des incidents tout récents sont venus compliquer la situation. Entraînée par une propagande infatigable, la jeunesse a convoqué des réunions populaires auxquelles elle a communiqué son ardeur et son enthousiasme. Les démonstrations dans les rues de la capitale devenaient chaque jour plus bruyantes, lorsque, au mois de septembre dernier, la police dispersa une réunion publique et provoqua un conflit à la suite duquel la ville de Prague a été mise en état de siège.

Aux termes de la loi constitutionnelle de l'Empire, toute mesure de régime exceptionnel doit être soumise à la sanction du Parlement; mais la session parlementaire ayant été ajournée à deux mois, après l'avènement du nouveau cabinet, la question n'a pas encore été discutée au Parlement et l'état de siège est maintenu jusqu'à nouvel ordre. On en a profité pour effectuer de nombreuses arrestations parmi les affiliés de la société populaire l'*Omladina*, dont la police surveillait depuis longtemps les menées.

Le procès de l'*Omladina* a commencé, il y a un mois, devant un tribunal spécial. Les inculpés, au nombre de 77, sont des jeunes gens de dix-sept à vingt-deux ans, recrutés presque exclusivement dans la classe ouvrière. On y compte cependant 2 étudiants, 9 journalistes, 1 professeur et 1 docteur en droit. L'acte d'accusation ne relève, en définitive, aucun fait sérieux à la charge des inculpés. C'est un tissu d'invraisemblances visiblement inventées pour les besoins de la cause. D'après le ministère public, l'*Omladina* serait une société coupable d'attentats contre la sûreté de l'État. Elle se composerait de 720 affiliés et son organisation rappellerait celle des *carbonari*, avec un conseil suprême de cinq membres et un dictateur investi de pouvoirs illimités (1). Les réunions de l'*Omladina* auraient été si fréquentes qu'on en compte jusqu'à 48 en une seule année; on y admettait non seulement les conjurés, mais aussi des invités munis de cartes d'entrée. Dans ces réunions, on organisait des meetings et des démonstrations sur la voie publique, on tenait des propos incendiaires, etc. En lisant ce réquisitoire, on ne sait en vérité ce qu'il faut admirer, des maladresses de la police ou du courage des prétendus conspirateurs qui, toujours traqués et dispersés, ne cessent de tenir des réunions bruyantes et continuent de délibérer sur des questions qui ne tendent à rien moins, à en croire le ministère public, qu'à provoquer un bouleversement social.

L'état de siège et le procès intenté à l'*Omladina* n'ont guère réussi à calmer l'effervescence populaire. Le mécontentement grandit à vue d'œil et, il y a quelques jours à peine, des rixes survenues entre la population et les agents de police ont failli ensanglanter les rues de Prague. La presse viennoise en a pris texte pour se livrer à des insinuations perfides et à des attaques violentes contre les Tchèques. Que de fois cependant des incidents du même genre ne se produisent-ils pas à Vienne, à Paris, à Bruxelles, à Londres, sans qu'il vienne à l'idée de qui que ce soit de rendre toute une nation responsable des excès de la populace?

Libre à la presse allemande de critiquer et de combattre la politique des Jeunes Tchèques. Mais la polémique cesse d'être loyale et devient une souveraine injustice lorsqu'elle s'attache à faire retomber sur tout un parti ou plutôt sur tout un peuple la responsabilité des excès commis par quelques individus. Si la population de Prague est mécontente et surexcitée, à qui faut-il s'en prendre sinon aux promoteurs de l'état de siège et du régime exceptionnel qu'on impose depuis plus de quatre mois aux habitants de Prague? Pourquoi ne pas lever les masques? Dans cette nouvelle croisade inaugurée contre les Tchèques, il n'y a qu'une manœuvre pour engager le gouvernement à maintenir indéfiniment l'état de siège et à redoubler de rigueur. Mais l'interdit prononcé contre la capitale de la Bohême n'est pas fait pour y

(1) Le 21 février, le tribunal a rendu son arrêt. Les peines prononcées varient entre 8 ans de cachot et 6 semaines de prison. Huit accusés sont acquittés.

relever le prestige de l'autorité. En exaspérant les Tchèques, on risque de les pousser aux résolutions extrêmes et on ouvre la porte à des complications inattendues.

IV. — Entre deux écueils.

La monarchie autrichienne a déjà su résister à plus d'une épreuve, il lui reste encore un double écueil à franchir.

Sur le chemin hérissé d'obstacles qu'ils ont à parcourir pour arriver au but, les Tchèques peuvent céder à la tentation de se jeter dans les bras d'un sauveur. A coup sûr, le remède serait mille fois pire que les amertumes de l'heure présente. C'est un mauvais rêve qui ne hante que trop souvent les esprits lassés de lutter pour l'existence! Pour échapper aux étreintes du pangermanisme, qui sait si les Tchèques ne risqueront pas de sombrer dans le gouffre du panslavisme? Les deux étiquettes se valent et seront également funestes à tous ceux qui s'y laisseront prendre. La théorie des origines communes invoquée à l'appui des grandes agglomérations n'est qu'un mirage trompeur, fait pour égarer les désespérés qui ne savent où chercher le salut. Elle aboutit à l'absorption des individualités nationales au profit du plus fort, et les condamne à la perte définitive de leur liberté et de leur indépendance.

Au début de sa carrière et avant la période de défaillance qu'on lui reprocha plus tard, Palacky était bien inspiré lorsqu'il disait : « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. » En effet, du jour où l'Autriche a cessé d'être une puissance allemande, il ne lui restait d'autre parti à prendre que de se constituer en État fédératif où les populations slaves trouveraient toutes les garanties d'une existence autonomique. C'est une évolution bien indiquée à laquelle la monarchie autrichienne ne pourra se dérober, sous peine d'une dislocation inévitable.

Aussi bien, la nécessité de cette évolution apparaît-elle imminente aux partisans de l'hégémonie allemande. Ils la redoutent et ne reculent devant aucun stratagème pour l'ajourner, et lorsqu'ils s'acharnent à vouloir germaniser la Bohême, cet acharnement ne trahit-il pas l'arrière-pensée d'y provoquer des conflits assez graves pour justifier l'intervention armée de l'Allemagne? En vertu du pacte qui rend solidaires les États de la Triple Alliance, et sous le prétexte de prêter main-forte à ses nationaux, menacés dans leur sécurité, l'empereur Guillaume aurait beau jeu pour venir rétablir l'ordre en Bohême, et occuper militairement le pays. De là à l'annexion pure et simple de la contrée à l'empire d'Allemagne, il n'y aurait plus qu'un pas à faire et un fait accompli à enregistrer! Amoindrie et mutilée, l'Autriche cesserait dès lors de figurer au rang des grandes puissances européennes.

Les destinées de la monarchie autrichienne sont trop étroitement liées à celles de la Bohême pour que les éventualités dont nous venons de parler puissent échapper à la clairvoyance de l'empereur François-Joseph. La popularité du souverain et la confiance que ses sujets lui témoignent ne l'autorisent-elles pas à faire prévaloir ses vues personnelles, sans s'arrêter aux avis de conseillers trop visiblement intéressés à perpétuer l'état de choses actuel? Puisse-t-il comprendre qu'entre ses deux puissants voisins du Nord et de l'Est, l'Autriche ne peut vivre et durer qu'à la condition de donner un libre essor aux aspirations nationales des peuples qui tiennent à la liberté et refusent d'aliéner leur indépendance!

L. Ordéga.

## LES PROFESSIONS EN ANGLETERRE (1)

### III

### Les Commerçants.

Le commerce et l'industrie sont les occupations nationales par excellence, avouées, respectées, glorifiées; l'usine et le comptoir sont les colonnes de l'empire. Le succès dans les affaires ouvre les portes de la Chambre des lords, aussi sûrement que les services distingués dans la diplomatie, au barreau ou dans l'armée : témoin les Armstrong, Brassey, Guinness, Rothschild et vingt autres encore. On ne fait pas en Angleterre deux parts, l'une pour les professions qui doivent fatalement attirer l'élite de chaque génération, l'autre pour les affaires, qui sont le lot des médiocres. A quelque classe sociale qu'il appartienne, le jeune Anglais n'entendra jamais dire dans sa famille ni à l'école que d'entrer dans le commerce ou l'industrie entraîne une sorte de déchéance. Si le commerce anglais est vivace, audacieux et puissant, c'est que, outre la masse douée de moyens ordinaires, il attire à lui les intelligences au-dessus de la moyenne et les caractères d'une trempe rare. Rien de semblable à ce qui se passe en France où, grâce à une sorte de conspiration de l'État et de l'opinion, les écoles du gouvernement, les fonctions publiques et les carrières dites libérales opèrent un drainage artificiel de toutes les forces vives de la nation, pour ne laisser, s'il était possible, au commerce et à l'industrie, que les débris et le rebut.

Le jeune Anglais peut donc, en toute liberté, se

1 Voir dans la *Revue Bleue* du 30 décembre 1893 le ch. I sur les Médecins; et dans la *Revue* du 27 janvier 1894 le ch. II sur les Hommes de Loi.

tourner de bonne heure vers le commerce; il est utile qu'il se décide tôt : on attache la plus grande importance à l'apprentissage, qui est long. Si, dans les professions supposées savantes, les Anglais continuent de donner le pas à la routine technique sur l'instruction générale, à plus forte raison dans les affaires.

A Liverpool, la cité mercantile par excellence, le stage ou apprentissage commercial dure cinq ans, avec un salaire total de 100 livres pendant les cinq années, soit la somme dérisoire de 500 francs, en moyenne, par an. Nul n'est exempt de cette épreuve, et ce n'est qu'au bout de cette longue période préparatoire que le jeune homme est considéré comme véritablement apte à rendre quelques services, et qu'il commence à gagner sa vie. D'où il résulte que tout *boy* qui veut faire son chemin dans les affaires est très pressé de quitter l'école, et qu'il est presque impossible de l'y retenir après quinze ans, fût-il fils de patron. Tout ce que l'on exige du débutant, pour l'admettre comme *clerk* (employé) au plus bas échelon, c'est d'avoir une bonne écriture, de mettre l'orthographe et de savoir calculer. A Liverpool, on demande aussi quelques notions de français. Si le jeune *clerk*, qui s'engage dans la vie avec ce léger bagage, a l'ambition de sortir du rang, il faut, non seulement qu'il apprenne le métier, mais qu'il complète lui-même son éducation écourtée.

A Manchester, mêmes idées qu'à Liverpool, et mêmes pratiques : c'est une opinion profondément enracinée dans le cerveau de tout négociant que l'apprentissage doit commencer, au plus tard, à quinze ans. Tout le temps passé à l'école après cet âge est du temps perdu : les cinq années d'apprentissage n'en seront pas raccourcies d'une semaine.

L'apprentissage commercial consiste en une besogne ingrate et propre à déprimer les sujets mous et sans ressort; mais chez les caractères doués de quelque initiative, — et ils ne sont pas rares parmi les boys anglais, — cette rude épreuve stimule le goût pour l'effort personnel. Le *clerk* sait qu'avec de l'énergie, de la persévérance et une dose moyenne d'intelligence, il peut, à son tour, devenir patron: la plupart des chefs de maison qu'il voit autour de lui sont fils de leurs œuvres, étant partis de rien. Aucune ambition ne lui est interdite. Sa journée finie, il reprend son éducation en sous-œuvre : il suit des cours de géographie, de comptabilité, de langues étrangères. Peu à peu, la curiosité de l'esprit s'éveille, et quelques-uns en viennent à apprendre pour le plaisir d'apprendre. Quand on rencontre, parmi les marchands anglais, un homme cultivé, c'est presque toujours un autodidacte.

Voici, par exemple, la simple histoire d'un homme qui est, aujourd'hui, à la tête d'une grande maison d'édition de Londres. Fils de paysan, il apprend à lire et à écrire dans une école à deux sous par semaine. Vers 12 ou 13 ans, il faut qu'il commence à gagner sa vie; il entre, comme apprenti, chez un forgeron. Il aime déjà follement la lecture; il achète quelques livres avec ses premières économies. Ses parents l'encouragent et l'aident autant qu'ils peuvent, mais ils ne peuvent guère. Il étudie le soir, à la maison, et à la forge pendant que le foyer chauffe. Mais le patron et les camarades voient d'un mauvais œil ce propre à rien qui a toujours le nez dans les livres. Le pauvre petit eut à essuyer maintes rebuffades pour l'amour de l'étude. Au bout de deux ans, il pense qu'il peut faire mieux que de tirer le soufflet de la forge ou de tenir les pieds des chevaux. Il se fait admettre dans les bureaux d'une compagnie de chemins de fer : il continue de consacrer ses soirées à l'étude, il apprend la sténographie. Muni de ce nouveau gagne-pain, il passe au service d'un journal. Après quelques mois de tâtonnements, il trouve enfin sa voie : il entre, comme petit employé, chez un éditeur. Il apprend le métier, s'élève peu à peu, et finit par devenir patron. Parti d'aussi bas, il est aujourd'hui à la tête d'une grande maison et d'une belle fortune : l'apprenti forgeron est devenu un homme de goût et d'une culture étendue.

A Birmingham, le directeur de King Edward's School me dit un jour : « J'ai reçu, ce matin, la visite du père d'un de mes élèves, un des plus grands commerçants de la ville. Vous ne vous douteriez jamais, à entendre sa conversation, qu'il a quitté l'école à douze ans et qu'il n'y est jamais retourné depuis. Ce n'est pas un ignorant, je vous assure, ni un philistin. Mais il a suivi des cours du soir, il a beaucoup lu, beaucoup étudié de lui-même. »

Citerai-je encore le cas de M. B..., président d'une des principales corporations de Birmingham : un homme qui oublie volontiers, à ses heures de loisir, les choses de son métier, et dont la conversation est nourrie de Carlyle et de Ruskin, — car l'Anglais est souvent avec passion l'homme d'un seul livre. A treize ans, il quittait l'école pour apprendre le métier de joaillier. C'était le temps où le révérend Dawson, dont la statue s'élève aujourd'hui devant le Council House, enflammait Birmingham par ses prédications. Dawson était un véritable apôtre : il prêchait aux riches la sympathie pour les humbles, et aux pauvres la noble activité qui relève. Il fut, en quelque manière, le créateur de ce puissant esprit public qui, en un demi-siècle, a transformé Birmingham et fait sortir d'un amas informe de huttes malsaines la belle et saine cité d'aujourd'hui. Dawson fut le confident du jeune B... et son soutien. A quinze ans, celui-ci part pour Londres, afin d'y apprendre toutes les finesses du métier. Le hasard fait qu'il loge porte

à porte avec un pauvre diable de savant, jeune aussi, un élève de Faraday, qui est mort, ignoré ou incompris, après avoir peiné, pendant dix-huit ans, sur une machine à calculer. B... met à profit le voisinage, et passe ses soirées à étudier dans les livres du savant. A dix-sept ans, il retourne à Birmingham, plus lourd de science, mais tout aussi léger d'argent, et il s'établit pour son compte, avec un capital de 30 shillings. Aujourd'hui, quoiqu'il occupe 80 ouvriers et soit à la tête de sa profession, il est d'avis que son fils doit apprendre le métier de bonne heure et dans les plus petits détails.

Ce n'est pas à dire que les grands commerçants dédaignent une éducation libérale, et qu'ils n'envoient jamais leurs fils dans les grandes écoles où l'instruction ne s'achève qu'à dix-huit ans, ni aux Universités. Nous avons rencontré, au contraire, des fils de riches marchands dans les *public schools*, à Oxford, à Cambridge, où ils reçoivent, s'ils veulent, une culture aussi achevée que s'ils se destinaient aux professions libérales. Dans les familles de commerçants on ne s'accorde un pareil luxe qu'à la deuxième ou à la troisième génération, quand la maison est solidement assise et la carrière toute grande ouverte.

Un commerçant n'associera un *university-man* ou un *public school boy* à ses affaires que si c'est son fils. Chez tout autre, de tels antécédents seraient plutôt une mauvaise note. Les marchands anglais ont une profonde défiance à l'égard du jeune homme élevé dans les *public schools*. Ils donnent, sans hésiter, la préférence au garçon qui leur arrive, à quatorze ans, mal dégrossi, mais que l'on peut former encore et qui se formera (1). L'éditeur de Londres dont je retraçais plus haut la carrière, a un fils; il aurait pu faire, pour lui, les frais de l'éducation dans une école comme Harrow ou Charterhouse; il a préféré l'envoyer, jusqu'à onze ans, à l'école primaire, puis, jusqu'à quinze ans, à Cowper Stre et School qui n'est en somme qu'une école primaire supérieure; ensuite, il l'a mis en pension pour deux ans dans la famille d'un éditeur de Leipzig, pour y apprendre l'allemand et le métier. « Mon fils a reçu ainsi, me disait ce père de famille, une instruction simple, solide et pratique; à aucun prix je n'aurais voulu l'envoyer à Eton ou à Harrow, où il aurait pris de trop « grandes idées ». Quant à la rudesse des manières, inséparable des fréquentations d'école, je l'ai corrigée par les exemples que je lui plaçais sous les yeux à la maison. »

## IV

### Les Industriels. — Les Ingénieurs.

L'industrie, de même que le commerce, recrute ses chefs par des moyens purement empiriques. De longues et pénibles épreuves opèrent la sélection dans les emplois inférieurs, et les services rendus portent au premier rang les plus forts, les plus habiles et les plus heureux. Dans la première moitié du siècle, quand l'industrie naissante cherchait sa voie, cette méthode s'imposait; aujourd'hui, malgré l'énorme développement et la prodigieuse complication de l'outillage, malgré la difficulté croissante des problèmes à résoudre, elle est encore universellement pratiquée.

Suivons dans leur carrière deux hommes nés au début du siècle, Whitworth et Nasmyth, qui ont puissamment contribué, chacun pour sa part, aux progrès de l'industrie mécanique. Joseph Whitworth naquit, en 1803, à Stockport, d'un pauvre instituteur. A quatorze ans commence pour lui la vie de labeur; il est placé en apprentissage chez un oncle, filateur dans le Derbyshire. Il y reste six années, pendant lesquelles il étudie les machines dans les moindres détails; il avait été choisi, malgré son jeune âge, comme contremaître de l'usine. Lorsqu'il n'a plus rien à apprendre chez son oncle, Joseph Whitworth, que dévore la soif de s'instruire, prend le parti de se sauver. Il se rend à Manchester; et il travaille pendant quatre ans encore dans les filatures, où l'on commence à employer la vapeur. A vingt-quatre ans, Whitworth part pour Londres: son but est d'apprendre des meilleurs maîtres la construction des machines. Il réussit à se faire admettre dans les ateliers du célèbre constructeur Maudslay, qui le prend bientôt avec lui, dans son laboratoire. Whitworth passe ensuite par les ateliers de Holtzapfel, de Clements, étudiant toujours, comme simple ouvrier, la fabrication des outils. A force de labeur persévérant, le jour, à l'atelier, à force d'étude solitaire dans sa chambrette, le soir, il était devenu presque aussi savant et habile que ses maîtres. Clements lui avait enseigné à fabriquer les vis; et lui-même détermina la meilleure forme à donner aux outils. Ainsi préparé par une longue éducation pratique, Whitworth jugea le moment venu de tenter la fortune pour son propre compte. Il alla s'installer à Manchester, et y ouvrit un atelier pour la construction des machines-outils: il était dans sa trentième année. Là, pendant près de vingt ans, il travailla sans relâche, visant à faire toujours mieux. L'œuvre à accomplir était immense: il ne s'agissait de rien moins que d'appliquer une méthode rigoureuse à la fabrication des machines qui, jusqu'alors, avaient été construites sans règles arrêtées et sans proportions fixes. Whitworth construisit des appareils de mesure ou calibres qui donnaient une approximation d'un millionième de pouce. Il établit un type uniforme pour toutes les vis, écrous, etc., et fixa des proportions

1 Voyez, à ce sujet, une très curieuse lettre publiée par le *Times* 30 septembre 1889, et signée: *an old Eton parent*.

qui, sous son nom, furent adoptées par tous les industriels de l'Angleterre et dans plusieurs autres pays. La précision qu'il apportait dans la fabrication fit rechercher les machines construites par lui. Outre l'avantage que tous les constructeurs trouvèrent à adopter des types uniformes, l'exemple de Whitworth leur imposa en quelque sorte le souci de la précision. Cette tâche achevée, Whitworth entreprit la métallurgie de l'acier; il appliqua ses qualités de rigueur scientifique à la production d'un métal aussi pur, aussi cohérent, aussi solide que possible. L'acier Whitworth fut bientôt aussi célèbre que les types Whitworth. Whitworth fut amené, de la sorte, à construire des armes de guerre, principalement des canons. En quelques années, il devint le premier constructeur de canons de la Grande-Bretagne. Quand Sir Joseph Whitworth mourut, en 1887, — car le fils du pauvre instituteur de Stockport avait été créé baronnet, — il laissait la plus grande usine de construction de machines de Manchester et une fortune énorme, dont une grande partie devait être employée, selon son vœu, à des œuvres d'utilité publique. Mais c'est de son vivant qu'il avait rendu à son pays les plus précieux services, en tirant du chaos l'industrie mécanique, en la ramenant à des règles fixes, à des mesures uniformes. Cet ouvrier devenu patron a été l'initiateur de la construction scientifique.

Nasmyth, né en 1808, était le onzième enfant d'un peintre de paysages; il eut une instruction plus soignée que Whitworth, puisqu'il suivit les cours de chimie, de physique et de mathématiques à l'Université d'Edimbourg. Mais, tout en étudiant dans les livres, il travaillait à l'atelier; étant à l'Université, il gagnait déjà de l'argent en vendant des modèles de machines qu'il construisait lui-même. A vingt ans, il entrait dans l'atelier de Maudslay. Par cet apprentissage presque exclusivement pratique, Nasmyth se préparait à fonder, lui aussi, à Manchester, un atelier pour la fabrication des machines-outils où il inventa le marteau-pilon (1).

Ni Whitworth, ni Nasmyth, qui sont devenus, en travaillant de leurs mains, de grands ingénieurs, n'étaient en leur temps des exceptions. Comment les choses se passent aujourd'hui, une visite dans quelques grandes usines nous le montrera.

Visitons d'abord, à Nine Elms, faubourg du sud de Londres, les ateliers de construction d'une compagnie de chemins de fer, la South Western Railway Company. Ces ateliers, où travaillent 1 200 ouvriers, encadrés de 34 contremaîtres, où l'on dessine tous les modèles, où l'on fabrique toutes les pièces, depuis le simple boulon jusqu'aux organes les plus délicats des locomotives, où l'on suit attentivement tous les perfectionnements, toutes les inventions nouvelles, sont placés sous la direction d'un ancien ouvrier. Ce fils de ses œuvres occupe la place qu'en France on réserve à des ingénieurs des Ponts et Chaussées ou des Mines, sortis de l'Ecole polytechnique. M. Pettigrew, — c'est le nom du *manager* des ateliers de Nine Elms, — est un homme robuste, à l'aspect rude, au langage simple; il n'a rien d'un gentleman, mais plutôt l'air d'un contremaître très intelligent. Toute sa personne respire la force physique : ses traits expriment l'énergie et la pleine possession de soi-même. Voilà bien l'homme qui devait survivre dans la lutte terrible où succombent fatalement les intelligences médiocres et les constitutions faibles. M. Pettigrew est le fils d'un mécanicien de la marine ; il fréquente l'école jusqu'à seize ans, puis il entre dans un atelier de construction mécanique, où il travaille de cinq heures du matin à cinq heures et demie du soir. Mais il a le courage et la force de suivre, le soir, des cours au collège de Finsbury. Pendant qu'à l'atelier il apprend successivement les métiers de forgeron, de tourneur, d'ajusteur, etc., à l'école, il complète, tant bien que mal, par un puissant effort de volonté, son instruction théorique. Il fallait un tempérament de fer et une force de caractère peu commune pour mener de front ce double labeur. Il achève son apprentissage technique en voyageant, comme chauffeur et comme mécanicien, sur les locomotives; puis il rentre à l'atelier. Presque aussitôt qu'il eut achevé de traverser cette longue série d'épreuves, il obtenait le poste élevé qu'il occupe. Il avait vingt-sept ans alors. Quelle imprudence, dira-t-on, de confier à un homme aussi jeune une responsabilité aussi lourde ! Ses supérieurs ont jugé que, ayant résisté à une sélection impitoyable, il avait fait preuve des qualités indispensables à un chef d'industrie : l'intelligence, l'habileté technique, la vigueur physique et l'énergie morale. Ils ont vu qu'à le placer de bonne heure dans un poste difficile la Compagnie, loin de courir aucun risque sérieux, s'assurait pour une longue période les services d'un homme en possession de tous ses moyens.

Toutes les grandes compagnies de chemins de fer ont procédé de même : les *managers* de leurs ateliers ont commencé par apprendre tous les métiers mécaniques en maniant les outils comme simples ouvriers. A peine M. Pettigrew peut-il m'en citer un qui a, peut-être, passé par l'Université.

Il est devenu peu à peu d'une pratique constante, dit M. Findlay, de pousser les hommes de talent depuis les rangs inférieurs du service jusqu'aux plus élevés, en leur faisant traverser tous les grades intermédiaires, et

(1) Il faut noter ici que Schneider, du Creuzot, a revendiqué la priorité de cette invention.

je pourrais citer, par expérience personnelle, le cas de bien des hommes qui, partis des postes subalternes, sont devenus *general managers* des plus importants chemins de fer du royaume (1).

Aux ateliers de Nine Elms, dans la salle des apprentis, travaillent côte à côte, sous le même costume, sans rien qui les distingue, des fils d'ouvriers et de contremaîtres, et des fils de riches négociants, de clergymen, d'officiers généraux. Il n'est pas bon que ces fils de bourgeois (2) commencent l'apprentissage après dix-sept ou dix-huit ans; plus tard, il est trop tard. On a vu venir à Nine Elms des jeunes gens de vingt et vingt et un ans, qui avaient fait des études complètes à University College School, à City of London School, et qui avaient même commencé des études spéciales à la Central Institution ; ils n'ont pu s'habituer au dur travail qui leur était imposé ; ils ont tous abandonné la partie (3).

Visitons maintenant l'établissement fondé par sir Joseph Whitworth, à Manchester. Cette vaste usine n'occupe pas moins de 5 000 ouvriers ; l'installation est parfaite et la tenue irréprochable. Beaucoup de place, d'air, de lumière ; des ateliers aussi propres que le pont d'un vaisseau de guerre, et des outils rangés comme pour une revue. Partout règne une belle ordonnance et une stricte discipline. Les ouvriers qui ont le privilège de travailler dans une pareille usine sont soigneusement choisis et entraînés ; on le devine à leur allure, où perce une dignité plus relevée. Ils touchent les plus hauts salaires de Manchester. Tous ont l'air d'hommes à leur aise, amoureux du métier et fiers de l'œuvre commune.

On fabrique toujours, aux ateliers Whitworth, principalement des machines-outils et des canons. L'usine est en pleine activité, grâce aux importantes commandes de l'Amirauté (4). Le fils du directeur, M. C..., un jeune homme de vingt-huit à trente ans, me fait les honneurs de la maison ; nous causons, chemin faisant :

Tous nos ingénieurs, me dit-il, sont des hommes du métier (*practical men*), sortis du rang. Ils sont entrés ici vers l'âge de quatorze ans, en moyenne; ils ont passé par tous les ateliers, appris toutes les finesses et tous les tours de main, franchi tous les degrés de la hiérarchie. Quant à leur instruction scientifique, ils n'ont pu la pousser qu'en suivant des cours du soir... Voilà les faits. Maintenant, je ne nie pas, ajoute-t-il, l'avantage d'une culture scientifique plus étendue; mais s'il fallait choisir, je donnerais la préférence à l'apprentissage purement pratique, parce qu'il est indispensable. L'opinion universelle, en Angleterre, est qu'on ne peut rien faire sans cela. Toutes les grandes inventions sont l'œuvre de praticiens, qui n'apercevaient ni toutes les raisons théoriques, ni toutes les conséquences lointaines de leurs découvertes. Sir Joseph Whitworth était, comme vous savez, un ancien ouvrier fils de ses œuvres; il eut, un jour, l'idée d'engager à son service un *senior wrangler* (1) et d'en faire un directeur des ateliers. Ce savant homme dut quitter la place au bout de six mois; toutes ses mathématiques ne lui servaient de rien. Il était dans un état d'infériorité vis-à-vis des hommes du métier, lorsqu'il fallait résoudre un problème de construction. (Ici, M. C... me donne un exemple à l'appui de ce qu'il avance.) Je reconnais que les classes du soir sont insuffisantes à Manchester; que les maîtres qui y donnent l'enseignement sont surmenés; qu'ils sont trop pressés de finir leurs cours pour rentrer chez eux; qu'en un mot, ils ne sont pas, comme il faudrait, animés du feu sacré. Les sections de mécanique (*engineering departments*) à l'école technique et à Owen's College sont médiocres. A Manchester, les moyens d'étudier scientifiquement l'art de l'ingénieur font défaut, et pourtant l'industrie mécanique y a pris un développement extraordinaire.

La science pure tient, en France, une place trop grande dans l'éducation professionnelle de vos ingénieurs. Qu'en résulte-t-il? Ce qu'ils font n'est pas simple. Ce fait m'a frappé quand j'ai visité votre galerie des machines, en 1889 : vos locomotives, vos machines-outils sont, assurément, de merveilleux morceaux, mais inutilement compliquées. L'équilibre étant rompu par le poids trop lourd des notions théoriques, les ingénieurs français ont perdu pied et se sont trouvés entraînés hors du terrain solide de l'expérience. L'industrie, pour produire beaucoup et à bon marché, doit produire des œuvres simples. Du moins est-ce l'idée anglaise, et c'est à elle que nous attribuons la prospérité de notre industrie.

Puis M. C... me dit que, si lui-même n'a commencé l'apprentissage technique qu'à dix-huit ans, c'est uniquement parce qu'il est le fils du directeur ;

(1) *The working and management of an English railway*, by George Findlay, general manager of the London and North-Western Railway. London, 1890, p. 28. — George Findlay fut un de ceux-là. A seize ans, au sortir de la Grammar School, il était entré au service du fameux Tom Brassey, le grand entrepreneur de voies ferrées, qui construisait alors la ligne de Rugby à Stafford.

(2) Les fils de familles aisées paient, généralement, une prime (*premium*) pour être admis à faire leur apprentissage dans un atelier de la grande industrie. A Nine Elms, le *premium* est de 200 livres (environ 5 000 francs) par an. Cette redevance élevée semble être une sorte de droit protecteur établi à l'entrée de la profession, sous la pression des corporations ouvrières.

(3) M. Pettigrew ne pense pas que le système en vigueur soit parfait. A son avis, il faudrait que, au sortir de l'école, le jeune homme vînt passer une année, de seize à dix-sept ans ou de dix-sept à dix-huit, dans l'atelier, afin de se faire une idée concrète du métier et d'acquérir quelque habileté manuelle; puis il suivrait pendant deux ans les cours d'une école technique, comme Finsbury College ou la Central Institution; il reviendrait ensuite à l'atelier et passerait *rapidement* par toute la filière de l'apprentissage.

(4) 24 juin 1890.

(1) Le premier dans le fameux concours annuel de mathématiques (*mathematical tripos*) de Cambridge; — nous dirions : un ancien major de promotion de l' cole polytechnique.

autrement il aurait dû manier les outils dès l'âge de quatorze ans :

On ne *fait* pas un ingénieur, poursuit-il; l'ingénieur naît ingénieur, puis il se fait lui-même. Il lui est impossible de devenir un véritable constructeur de machines, c'est-à-dire de concevoir le plan et de le faire exécuter, s'il ne connaît pas, dans les moindres détails, les difficultés et les ressources du métier. Ses calculs sur le papier, si justes qu'ils puissent être en théorie, ne lui seraient d'aucun secours s'il n'était en mesure, grâce à l'expérience acquise durant l'apprentissage, d'en contrôler l'exactitude réelle et la portée pratique.

Et l'on sent, à la chaleur de conviction qui l'anime, que ce fils de famille donnerait toute la science qu'il a pu acquérir à l'école pour une pénétration intime et complète du métier.

Sauf M. C..., personne, parmi les chefs des ateliers Whitworth où l'on fabrique les outils les plus délicats et les armes les plus perfectionnées, n'a poussé plus loin en géométrie qu'Euclide et en mathématiques que l'algèbre et les logarithmes.

A vingt minutes, en chemin de fer, de Manchester, se trouve Oldham, une grande ville de 134 000 habitants, exclusivement composée d'usines et de maisons d'ouvriers. Parmi ces usines, celle de MM. Platt frères occupe 10 000 ouvriers à fabriquer des métiers à tisser et des broches à filer le coton, la laine et la bourre de soie. C'est, sans doute, la plus grande usine du monde où l'on construise uniquement les machines nécessaires aux industries textiles.

Chez MM. Platt, il n'y a pas eu de grève depuis 1852 (1). Cette grève de 1852 éclata parce qu'on venait d'introduire dans l'atelier de fonderie un procédé nouveau permettant de fabriquer les moules mécaniquement. Les mouleurs crurent qu'ils étaient condamnés à mourir de faim. La grève, qui fut longue et acharnée, se termina par la défaite des ouvriers sur tous les points. Depuis lors, le travail ne leur a pas manqué, ainsi qu'ils craignaient, et le taux des salaires a monté. Il s'est trouvé que le perfectionnement de l'outillage entraînait le relèvement de leur condition. Actuellement, les rapports entre patrons et ouvriers sont excellents. Lorsqu'une contestation s'élève, les ouvriers nomment une délégation qui entre en rapport avec le Conseil des directeurs. On s'explique comme de vieux amis et l'on arrange le différend au mieux des intérêts de tous.

La journée se termine à 4 heures et demie ou 5 heures, sauf le samedi, où l'on ne fait que la demi-journée. Pour 52 heures de travail par semaine, un ouvrier d'habileté moyenne gagne de 30 à 40 shillings (37,50 à 50 fr.); le salaire d'un bon ouvrier ne descend pas au-dessous de 40. On constate beaucoup moins d'excès de boisson qu'autrefois; peu ou point d'ivrognes. Les ouvriers emploient une partie de leurs loisirs à la lecture; ils ont le goût de l'étude personnelle; bon nombre d'entre eux étudient les questions économiques. Cet heureux changement dans les habitudes des ouvriers est attribué à deux causes : d'abord à la réduction des heures de travail; ensuite à la création, en 1876, des filatures et tissages « coopératifs » (1), dont le capital est divisé en actions de 5 livres sterling (125 francs) à 1 livre (25 francs). Les ouvriers d'Oldham n'ont guère commencé à épargner que du jour où cette occasion leur a été offerte de placer de petites sommes dans des entreprises qu'ils connaissaient. L'épargne pour l'épargne, l'épargne ayant sa fin en elle-même, ne les séduisait pas; mais, l'épargne ayant pris une forme active, ils n'ont plus résisté. L'ouvrier a pu, à son tour, devenir capitaliste et même patron, tout en restant ouvrier. Un certain nombre d'ouvriers et de contremaîtres de l'usine Platt frères sont actionnaires de filatures, et quelques-uns sont membres des conseils d'administration.

L'usine Platt frères a la réputation de fabriquer les meilleurs métiers à tisser du monde, et, bien que ses prix de vente soient de 10 et 15 p. 100 plus élevés que ceux des concurrents, elle a la plus nombreuse clientèle. Dans cette armée industrielle de 10000 hommes, qui fabrique des produits de première qualité, tous les officiers sont d'anciens soldats; tous les ingénieurs sont d'anciens ouvriers, qui ont commencé l'apprentissage vers treize ou quatorze ans et complété leur instruction par les cours du soir. L'usine Platt se suffit entièrement à elle-même. Sans le secours d'un seul ingénieur sorti d'une école spéciale ou d'une université, on y dessine tous les modèles, on y fabrique les machines-outils, on y suit ou l'on y invente tous les perfectionnements.

Les ouvriers de la nouvelle génération ont compris toute la valeur de l'instruction : ils commencent l'apprentissage aussitôt qu'autrefois, mais ils suivent, en masse, les cours du soir. C'est à Oldham que les missionnaires de la University Extension (2) ont trouvé leurs auditoires les plus nombreux et les plus attentifs.

(*A suivre.*) MAX LECLERC.

(1) 26 juin 1890.

(1) Ces filatures dites coopératives, par une extension peut-être abusive de ce terme, sont très nombreuses dans la région d'Oldham; elles sont aussi connues sous le nom de « Oldham Limiteds ». Lord Derby en a donné la définition suivante : « Les filatures de coton appelées coopératives sont en général, sinon toujours, des compagnies par actions à responsabilité limitée, dont le capital, divisé en petites coupures, a été souscrit principalement par les ouvriers de la région cotonnière; souvent elles sont construites et mises en train à l'aide d'emprunts. »

(2) Voir dans la *Revue* du 16 janvier 1892 : « Les Missions universitaires et la question sociale en Angleterre. »

## NUIT D'AVRIL A CÉOS

Nous extrayons pour nos lecteurs ces fragments d'un acte dramatique qui doit se jouer le 27 février prochain au théâtre de l'Œuvre, déjà remarqué pour ses adaptations de Biörnson et d'Ibsen. — Alcée, jeune noble de Céos, vient de recevoir d'un augure l'annonce mystérieuse de sa mort prochaine. Il a vainement insisté pour découvrir le sens de cette condamnation divine. Le devin est parti, le laissant seul.

DÉCOR

Une vaste salle, haute et sévère. Lits d'ivoire dressés. Dans le fond, à gauche, une large baie entre des colonnes, ouverte sur un escalier de marbre, vers la ville. — On voit quelques demeures entre des jardins, la mer, s'arrondissant en calme baie, des vaisseaux. — A l'horizon, la ligne des eaux, coupée par un grand promontoire. — Des collines, expirant là, montent d'un rythme grave vers l'intérieur du pays.

(Le drame se passe à Ceos, autrefois.)

### SCÈNE II

ALCÉE, puis EUCRATE, PHAON, DIOGÈNE.

ALCÉE, *ouvrant la porte qui donne sur l'autre salle.* — Entrez, amis. Les lits sont dressés. Nous pourrons causer dans cette salle, à l'air fraîchissant. C'est une belle nuit... (*Ils entrent et s'assoient sur les lits, sauf Eucrate.*)

EUCRATE. — C'est une belle nuit... Le jour est mort, tel qu'Adonis, parmi les roses. Cette nuit est sa grande sœur plus pâle. Elle a l'air d'une aube voilée. Elle marche sur les eaux lointaines comme une femme qui craint les yeux.

PHAON. — On dirait que la ville est vide... On n'entend que le chant des matelots, dans le port... (*Un silence.*)

DIOGÈNE. — Ils partent, ces jours-ci.

EUCRATE. — Comme la lune est rouge, sur les coteaux !... La mer luit... Je vois tout le long de la baie la ligne blanche de l'eau sur les sables.

PHAON. — C'est un soir comme bien des soirs.

DIOGÈNE. — Un beau soir étonne toujours....

EUCRATE. — Ce printemps sera chaud. Les amandiers sont tous blancs. On devine la douceur naissante à la voix des oiseaux... J'ai senti dans l'odeur des foins verts mon passé d'enfant.

DIOGÈNE. — Ce printemps sera triste comme les printemps...

EUCRATE. (*Il s'assied sur un lit.*) — Qui a vu l'aube, ce matin ?

PHAON. — Moi. Les rues blanchissaient à peine quand nous sommes sortis de chez Xantippe...

EUCRATE. — Il y avait une fête hier chez Xantippe ?

PHAON. — Oui... Nous nous jetions au visage nos fleurs tressées...

EUCRATE. — Je n'aime plus les fêtes.

PHAON. — Les joueuses de flûte ont des corps légers...

EUCRATE. — Le souvenir n'en garde que des visages morts au fond d'eaux troubles...

PHAON. — J'ai dormi tout le jour. A mon réveil, l'occident brûlait... Les passants avaient, sur les places, de longues ombres derrière eux...

EUCRATE. — Je suis allé ce matin sur la route d'Ithylène ; la grandeur de la mer fait du bien. Les foules me pousseraient au désert... Comme elles ont de l'ardeur à vivre !

PHAON. — Oui, les villes sont des bacchantes.

EUCRATE. — Sur le port, les vaisseaux légers gonflaient leurs voiles claires... Mais l'ancre les tenait, solidement !

DIOGÈNE. — Nous sommes à l'ancre pour la vie...

PHAON. — La succession des jours et des nuits est une chose singulière. C'est beaucoup de prodiges sur ce petit monde. On dirait toujours qu'ils annoncent quelque chose. Mais rien n'arrive.

EUCRATE. — L'espérance est un mal aimé ; le regret aussi. C'est un art de savoir souffrir.

DIOGÈNE. — Il y a trop longtemps qu'on espère...

EUCRATE. — Avez-vous ouï parler des signes ?... Il paraît qu'ils menacent...

PHAON. — Que ceux du peuple s'en occupent !... Nous n'attendons rien...

EUCRATE. — Gardons nos vêtements de fête. Ne nous souillons pas les cheveux...

DIOGÈNE. — Les belles phrases ne consolent pas toujours. Les dieux n'aiment guère qu'on joue.

EUCRATE. — Peut-être !... — Les pasteurs, leurs roseaux aux lèvres dans les grands prés calmes, n'ont cure de ces choses, et sont heureux !

DIOGÈNE. — Ils s'occupent de leurs chevreaux à vendre et de la tonte des brebis.

PHAON. — C'est trop nous demander que d'être calmes.

EUCRATE. — Où est le temps où nous marchions avec Sophron près des ombres de roses, sous le lourd ciel bleu ?... Il nous faisait croire au bonheur...

PHAON. — Oui, la vie s'ouvrait comme un stade !

EUCRATE. — Ah ! les gestes d'extase sont loin !...

DIOGÈNE. — Sophron nous a fait le monde plus rude. La vie est un mal. Nous ne sommes pas faits pour la vie. Voyez Démoclès...

PHAON. — Celui-là, cependant, était un brave...

EUCRATE. — Oui....

DIOGÈNE. — C'est pour cela qu'il s'est tué... — Je le gagerais, au moins... Nous sommes sans nouvelles depuis cinq ans !

PHAON. — Notre mal est d'avoir grandi là, parmi les corps lassés, les jardins, les livres ! (*L'ombre d'une femme monte, inaperçue, les marches, et s'arrête derrière une colonne.*)

EUCRATE. — Quels beaux pays nous n'irons pas voir!... Le cœur ment-il?.. Il me semble qu'au temps d'Homère on devait vivre heureux.

DIOGÈNE. — Nous vivons aujourd'hui, et nous souffrons. Le mal est partout, dans la couleur du ciel, l'horizon de la mer, le regard des prunelles, dans tout ce qui attire et ne satisfait pas.

PHAON. — S'il y avait un remède!...

DIOGÈNE. — S'il y avait un remède, nous ne nous lèverions pas pour le chercher.

EUCRATE. — Pourquoi sommes-nous ceux-là?

DIOGÈNE. — Voudrais-tu être un trafiquant aux longues robes, un homme public avec sa sébile, un portefaix?...

PHAON. — Il n'y a rien à faire....

DIOGÈNE. — Vivons le moins possible, et taisons-nous, pour qu'au moins on ne nous voie pas.

EUCRATE. — Il vaudrait presque autant mourir.

DIOGÈNE. — Cela finira toujours ainsi.

PHAON. — Pourquoi ne peut-on pas mourir sans la permission des Héliastes?

DIOGÈNE. — La bienséance le veut. Libre à nous d'insulter la vie, mais gardons-nous de faire éclat.

EUCRATE. — Gardons-nous de trahir notre âme...

DIOGÈNE. — N'ajoutons pas non plus trop d'importance à tout cela. Dans quelques jours, demain peut-être, nous serons tranquilles.

EUCRATE. — Les dieux nous préservent de vieillir!...

PHAON. — Je bois au premier de nous tous qui quittera la vie. (*Eucrate et Diogène tendent leur coupe. Alcée se lève.*)

EUCRATE. — Eh bien! et toi, notre hôte?

ALCÉE. — Je n'ai pas soif.

EUCRATE. — Lève au moins ta coupe avec nous...

ALCÉE. — Je ne boirai pas! Je ne lèverai-pas ma coupe! Je n'insulterai pas les dieux!

PHAON. — Les dieux!.. Ils nous ont mis sur terre pour désennuyer leur bonheur par nos soucis!...

ALCÉE. — Je ne veux pas blasphémer!

DIOGÈNE. — Tu n'as pas toujours parlé ainsi...

ALCÉE. — Oui, oui... Je vois maintenant... je comprends maintenant ce que j'étais!.. — Un enfant, un enfant captif couché là, sous des robes trop lourdes!... Un cygne à l'agonie dans un bassin sans eau!... Un arbre au tronc vide, où le vent passait, sans feuilles et sans fruits! — J'ai honte de moi!... Je ne veux plus!... Je suis un autre!...

. . . . . .

PHAON, *aux deux autres.* — Je vous l'avais dit souvent : c'est un ambitieux!... (*A voix basse, avec un geste de surprise.*) Timandra!...

EUCRATE et DIOGÈNE, *de même.* — C'est elle!... (*Ils s'inclinent profondément, se retournent et disparaissent. Alcée marche à grands pas, très agité.*)

## SCÈNE III

ALCÉE, TIMANDRA.

ALCÉE, *apercevant Timandra debout dans l'ombre de la colonne.* — Timandra!...

TIMANDRA. — Oui, c'est moi...

ALCÉE. — O bien-aimée de Céos... vierge fille des prêtres... toi qui marches parmi les hommes comme un rayon blanc... comment es-tu venue vers moi?... Mon seuil n'est donc pas maudit?...

TIMANDRA. — J'obéis aux dieux... Depuis longtemps je devais venir, un soir.

ALCÉE. — Tu nous entendais?...

TIMANDRA. — Oui...

ALCÉE. — Toi aussi, pardonne... J'aurais dû rester calme... je n'ai pas su... Ils étaient tous là comme innocents, — et si lâches!... Je croyais les entendre pour la première fois...

TIMANDRA. — Je ne regrette rien, et ne t'accuse pas...

ALCÉE. — Je m'accuse!... Nous être abandonnés ainsi!... Et toi, tu restais immobile, silencieuse comme Athéné... Je comprends trop bien ton silence... — Ne me juge pas... Mon âme a dormi si longtemps, et ma bouche parlait sans savoir... Je ne suis pas pareil à mon image... J'en entrevois une, quelquefois, qui serait très belle... M'entends-tu?

TIMANDRA. — Je t'aime...

ALCÉE, *faisant un pas de recul.* — Qu'as-tu dit?... Il me semble que la nuit a tremblé!... J'ai entendu dans le vent nocturne le chant d'un dieu... Qu'as-tu dit?... Oh! qu'as-tu dit?...

TIMANDRA. — Je t'aime!

ALCÉE. — Oh!... qui es-tu?... qui es-tu?... qui suis-je?... Est-ce que tout n'est pas un rêve?... Mon sang bat dans mon cœur, comme un torrent d'avril!... Des mers inconnues rayonnent en moi, où dérivent, ainsi que des glaces, tous les vieux chagrins... Je vois des éclairs à l'horizon... Ma tête est lourde... de toutes les fleurs du printemps!... Tu m'aimes!... Quand m'as-tu aimé?...

TIMANDRA. — Autrefois...

ALCÉE. — Oui... oui... je me souviens!... nous avons couru sous les sycomores... nous avons cueilli les grands myrtes... quand nous étions enfants!... Comme tu étais belle quand tu étais enfant!... On savait... on savait déjà... que tu ferais souffrir et pleurer d'amour!... — Oh!... je revois sur tes cheveux les anciens soleils... que nous regardions disparaître, au lointain des routes!... — Nous avons couru sur les sables... La même vague a couvert, souvent, la trace de nos pieds!... — Pourquoi ne me l'as-tu pas dit, avant?...

TIMANDRA. — Je ne le savais pas, avant...

ALCÉE. — Je ne savais pas non plus!... Je ne t'avais

jamais regardée avant ce jour... Oui... oui... oui!... Je te reconnais maintenant... C'est ta figure d'autrefois... Et pourtant tu as l'air d'une étrangère... Qu'est-ce que tu as donc pensé depuis jadis?... Ah! je t'aime!... Comme je t'aime!... (*Un silence.*) Mais non! je ne te reconnais pas!... Tu n'es plus celle de tout à l'heure... Tu n'es pas la même, pendant que je parle... Tu es plus belle... plus belle, d'instants en instants!... — Jamais je ne t'ai vue si grande... Comme tu es grande!... Comme tu es grande!... Tes cheveux tombent sur tes épaules, comme l'ombre du soir sur les coteaux!... Ton visage est pâle comme le souvenir!... Tu as l'air de la nuit!... — Ton silence m'effraie... Parle-moi!...

TIMANDRA. — Comme le jour au front blanc, lorsqu'il sort des eaux, ton visage m'éclaire, mon bien-aimé!...

ALCÉE. — Tes yeux!... Laisse-moi voir tes yeux... (*Il l'attire au bord des marches, à la clarté lunaire*) là... là... tout grands ouverts!... Je vois!... J'y vois le ciel!... J'y vois la mer sacrée... et des grottes de nacre, où dorment les Sirènes!... Tes yeux... ils viennent à ma rencontre comme s'ils n'avaient vu rien de vil... Oh! ils prennent mon cœur comme avec des mains!... (*Un silence.*) C'était donc toi!... C'était donc toi!... — Tu m'as bercé sur tes genoux... tes seins ont rassasié mes lèvres... et je t'ai appelée ma mère!... Pourquoi m'as-tu laissé si longtemps seul?... Je te demandais aux forêts... Je te demandais aux montagnes... Maintenant, je reviens à toi... — Laisse-moi te parler!... je n'ai jamais parlé à personne... nous vivons tous si inconnus!... Je n'ai pas écouté, sur les routes, l'appel des Folles... Je n'ai pas suivi sur les mers les vaisseaux fleuris... Je reviens à toi sans présents et sans mimes... fort de mon simple cœur, sous mon lin blanc... Mon cœur!... Il ne mentait donc pas, dans ces journées grises!... Je savais bien qu'un jour je deviendrais un dieu... Je suis plus qu'un dieu!... Qu'ai-je besoin de leur grand ciel!.. La terre, oui, la terre suffit!... — Mais c'est trop... trop de mots... Qu'importe?... Je t'aime... Je t'aime, voilà tout... J'ai donc une jeunesse, comme les autres!... Je pourrais chanter de porte en porte... rire à mon tour comme un enfant!... — Oh! nos corps tous les deux, ici, sous les étoiles lointaines, enlacés!... Taisons-nous!... Ne fais plus un geste!... Restons!... Restons... (*Un silence.*)

TIMANDRA. — Ah!...

ALCÉE. — Qu'as-tu?

TIMANDRA. — J'ai entendu quelqu'un gémir, dans la nuit...

ALCÉE. — C'est le vent, sur les sables...

TIMANDRA. — C'était une voix...

ALCÉE. — Ce sont les ramiers, dans le temple...

TIMANDRA. — Les ramiers?...

ALCÉE. — Ils chantent, la nuit...

TIMANDRA. — Qui tressaille ainsi, dans la nuit?...

ALCÉE. — C'est la mer... Elle monte encore... Vois, comme elle rayonne au loin... On la dirait en or terni... On dirait qu'on célèbre dans l'air une fête invisible... les noces de la Terre et du Printemps!...

TIMANDRA, *à mi-voix.* — Et du Printemps...

ALCÉE. — Là-bas, à des lieues sur les côtes, j'ai une villa... Les dunes l'enferment, au loin jaunissantes sous leurs pins sombres... On n'entend que le cri des pétrels dans les genêts et sur les rocs... Nous irons, loin de tous ces yeux... Nous marcherons seuls dans les soirs en nous sentant rois!... Le voudras-tu?...

TIMANDRA. — Je le voudrai...

ALCÉE. — Tu as quelque chose à me dire?...

TIMANDRA. — Oui... N'oublie jamais tes paroles,... tes paroles de tout à l'heure : « J'entrevois quelquefois une image qui serait très belle... » Elles m'ont fait t'aimer...

ALCÉE. — Non... non... je serai tout selon ton rêve... je me sens plus fort que la vie!... Ne puis-je pas disposer du monde?... Je ferai ce que veulent tes yeux!...

TIMANDRA. — L'augure m'a prédit que j'épouserais le premier de la Ville par la noblesse et la vertu...

ALCÉE, *dégageant son étreinte.* — L'augure? Quel augure?...

TIMANDRA. — Ventidius, de Smyrne.

ALCÉE. — Ah!... dieux!... dieux!... dieux!...

TIMANDRA. — Qu'as-tu? Tes lèvres ont blanchi... Tes yeux me font peur... parle!...

ALCÉE. — Les Vierges ne chanteront pas l'hyménée!... Nous ne cueillerons plus les myrtes! Hélas! verrai-je, seulement, les meules jaunes de l'été?...

TIMANDRA. — Que dis-tu?... Je ne comprends pas... Reviens à toi!...

ALCÉE. — Ah! dieux!... dieux!... pitié!... pas encore!... Je ne voudrais pas mourir au printemps!...

TIMANDRA. — Tu ne mourras pas! Je ne veux pas que tu meures!... Quel songe t'égare? Vois, c'est moi!...

ALCÉE, *péniblement.* — Ah! oui, c'est toi... Tu as raison, un songe m'égare... Ce mal dont je leur ai parlé revient... Mais la fatigue a brisé mes membres... Je voudrais reposer un peu... Il faut nous quitter...

TIMANDRA. — Je ne sais pas si je dois partir...

ALCÉE. — Il faut que tu partes... Ce n'était qu'un songe... Regarde, je suis mieux déjà... Les Héliastes viendront à l'aube... Il faut que tu partes...

TIMANDRA. — Adieu...

ALCÉE. — Adieu!... Ah!... (*Il l'arrête.*) Redis-moi... Tu sais bien... ce que tu m'as dit...

TIMANDRA. — Pour la vie et la mort, je t'aime.

ALCÉE. — Ah!... la vie et la mort!... Va-t'en!... Va-t'en!... Va-t'en!... (*Un silence.*) Je t'en supplie, va-t'en... (*Timandra descend lentement les marches, se retourne, et disparaît.*)

Suit une entrevue d'Alcée avec Démoclès, où il découvre, avec le sens de la prophétie, le devoir suprême qui lui est tracé. De terribles soulèvements populaires, que son incurie lui avait cachés, sont imminents. Impuissant lui-même, il lui reste à donner à Démoclès, au prix de sa propre vie, les moyens de sauver la Ville.

## SCÈNE V

ALCÉE. (*Il marche le long de la salle, par deux fois, et revient s'accouder contre une colonne.*) — Le jour va naître... Il est aveugle encore... Son front mystérieux s'élève des eaux... Son front... il est cerclé là-bas d'une grande couronne sanglante, comme celui d'un dieu souffrant... — De grands vents passent et repassent sur la mer... Oh! comme ils la rident!... On dirait des yeux qu'un baiser pâlit... — Le jour gagne les côtes... Voici luire les bois d'Ithylène, les contours du golfe, les maisons... Les choses surgissent d'un rêve... C'est l'éveil du monde, quand la lumière fut... — Oh! la Ville tressaille et murmure, sous son manteau blanc!... On ouvre les portes des temples... Je vois des femmes sur le port, et des formes au loin, dans les rues... Est-ce que chacune d'elles souffre, d'un rêve sous son front, comme moi?... Il serait beau de parler ensemble... de prier ensemble, au soleil levant!... Tout mon cœur se fond à ces images d'hommes... Elles m'apparaissent tout à coup redoutables et précieuses... Je ne m'en souciais pas, jadis... Comme la vie sera belle, aujourd'hui!... — C'est pourtant là, c'est devant ces choses que j'ai vécu jusqu'à ce jour... Ai-je vécu avant ce jour?... Oui... Je revois sur toutes ces places les adolescents fraternels qui furent moi... Frêles ombres aux larmes légères... Elles n'ont pas su leurs bonheurs!... — Qu'une âme de vingt ans est déjà riche de profond passé!... Il me semble que jusqu'à ce soir je pourrais rester là debout, à secouer l'un après l'autre les vieux arbres du souvenir!... — Quelques heures, pourtant, pèsent toute une mémoire... Le temps n'est rien... marécage perdu dans les sables, ou grand fleuve roulant à pleins bords... selon que sommeille ou s'émeut l'esprit!... — (*Un silence.*) Est-ce que je me souviendrai de ces choses, quand je n'y serai plus?... Le mirage coloré de la vie nous suit-il au delà?... Hélas! elles m'oublieront, elles, à peine j'aurai disparu!... — Que dis-je?... n'est-ce là des mots vides?... je ne sais pas... je ne sais plus!... — Ah! j'essaie en vain de me fuir moi-même!... J'entends, j'entends là dans mon âme les cris d'un blessé qui se débat!... J'entends dans mon âme une grande foule qui murmure... Personne ne peut rien pour mon aide!... Je suis seul, seul, seul contre moi!... Seul!... — Qu'une âme a de peine à s'arracher!... (*Un silence. Il se penche tout à coup pour écouter au loin, et se redresse avec un geste de joie.*) Ces voix... je les ai déjà entendues... Hier au soir... oui, hier au soir!... Ce sont les matelots qui chantent... bienheureux, qui s'en vont partir!... Ils m'auront sonné l'heure... — Merci!... merci!... (*Un silence.*) — Comme je suis soudainement calme!... — Eh bien!... Ce qui sera sera!

Arrivent les Héliastes, magistrats suprêmes de la Cité, pour tenir conseil chez Alcée. Ils délibèrent sur les mesures à prendre pour conjurer les présages qui menacent. Alcée demande la parole.

ALCÉE, *se levant.* — Agis, et vous, lumières de Céos... mes aînés... je ne devrais pas parler le premier... Vous me pardonnerez tout à l'heure... Je ne m'attarde pas aux excuses... Je voudrais épargner les paroles... Je m'offre à vous le front nu...

Les lois de nos pères très sages défendent de se donner la mort... Elles flétrissent le cœur infidèle qui dispose pour le détruire du trésor qu'il n'a pas acquis... L'opprobre est juste. — Je sais l'indignité du convive mauvais qui quitterait la table sans souci du trouble jeté dans le repas... Je sais que la Cité le répute anathème... je me soumets à l'ordre. — Mais vous pouvez accorder à un des hôtes, s'il en a des raisons assez fortes, le droit de se lever et de partir... Je viens vous demander, au nom des lois, la permission de mourir... (*Gestes de surprise des Héliastes. Un silence.*) Pourquoi vous regardez-vous ainsi... et faites vous ces gestes?... Ce n'est pas ce que vous pensez... Je ne suis pas un insensé... Regardez-moi!... — Je n'ai jamais eu autant de lumière dans l'âme... J'ai en moi le soleil du matin!...

Je sais bien... je sais bien!... J'ai dédaigné la vie... Je peux le dire, maintenant que je viens le payer... Ce n'est plus un enfant qui vous parle... Je l'étais encore hier soir... Mais j'ai eu le temps, cette nuit seule, et de renaître, et de mourir!...

... Je dois mourir avant un an... Les dieux déjà m'ont condamné... Ventidius, le devin funèbre, me l'a prédit... — Je ne comprenais pas, d'abord... J'ai compris... j'ai compris bientôt... en entendant soudain s'éveiller en moi tout le chœur des Joies... que j'avais bannies, sacrilège!... — Mais Ventidius n'avait pas tout dit... Voici le reste...

Vos présages ne vous trompent pas.... Un grand péril menace la Ville... Le peuple, cette foule inconnue sous nos pieds... le peuple nous hait et ne veut plus de nous... Des révoltes sont préparées... Nos mercenaires ne tiendront pas... Vous savez le reste... — Que deviendront ces murs, nos jardins, les dieux du foyer?... et nous-mêmes?... Je connais mon sort... Si j'étais le seul menacé!...

Voix diverses. — Qui t'a dit ces choses?... Nomme-le!... Parle!...

Alcée. — Celui qui m'a dit ces choses, c'est Démoclès.... Démoclès, oui! dont vous disposez à la hâte, pour une vaine expédition... Il a vécu parmi le peuple... Je l'ai vu cette nuit... S'il veut être chef des vaisseaux qui partent, c'est pour fuir le déshonneur public... Il est digne de foi, je l'atteste, — et quelle garantie plus forte?... — Mais vous sentez bien qu'il dit vrai... (*Un silence. Consternation générale.*) — Vous voyez tous... L'heure est fatale... Ni vous, ni moi, nous ne pouvons rien par nous-mêmes... Il faut acheter le salut... C'est à moi que l'honneur en incombe... qui devais prévenir le danger... — Si j'étais digne de ma place, je vous demanderais le gouvernement de la Ville, et vous me le confieriez... Comprenez-vous, enfin, ce que je vous réclame?...

Voix. — Parle!... Parle!...

Alcée. — Je demande à mourir. Si je meurs, je lègue tous mes biens et mon rang à Démoclès... Il saura conjurer l'orage pressant... — Je lui laisse bien plus encore... celle qu'il aime, et dont je suis aimé... Timandra!... — L'augure la destine au premier de la Ville.... Mon vœu fera qu'elle se soumette.... — Qu'elle vous soit le gage divin de la victoire!... (*Un silence.*)

Agis. — O jeune homme, ton sang parle en toi... Mais nous tous, pouvons-nous permettre?...

Plusieurs voix. — Non!... Non! Cela est sans exemple... Craignons le sacrilège!...

Agis. — Les lois exigent plus qu'une volonté noble... Il faut à la mort une cause juste.

Alcée. — N'est-ce pas une cause juste que d'assurer une vie féconde au prix d'une autre qui ne peut servir? Les lois accordent la mort libre au criminel qui se dénonce: je m'accuse d'avoir méconnu mes premiers devoirs et compromis la cité! Ces choses, j'aurais dû les connaître, et me tenir prêt... Je suis né trop riche et trop triste... La sentence des dieux est la juste... Laissez-moi!...

Un Héliaste. — Nous ne voulons pas te perdre pour nous garder...

Alcée. — Vous n'avez pas le droit de ne pas vouloir! Il faut que vous viviez, pour aider Démoclès et sauver Céos!... C'est la pitié qui vous tient encore et vous fait hésiter... Vous n'avez pas le droit d'avoir pitié! (*Un silence.*) Mais encore.. s'il faut des paroles, dire tout haut devant tant de visages... ce qu'on ne se dit qu'à voix basse... Eh bien! soit! Écoutez, écoutez-moi! — Vous voyez bien... vous voyez bien qu'une telle vie m'est torture!... Je suis comme un vieillard aveugle qui soudain verrait... exilé, parmi trop de biens, dont je ne peux plus jouir!... Cette vie, si elle n'était qu'odieuse, je ne vous demanderais pourtant pas de m'en délivrer... J'attendrais en silence l'arrêt des dieux... Je n'invoque pas ma jeunesse morte... ces sites, désormais lugubres... le supplice du pur sourire dont je suis à jamais sevré!... Je m'attache à la raison même de vivre qu'ont les hommes inquiets, partout épars... Vous êtes des hommes, et vous m'entendrez! Songez à ce qui vous redresse, exaltés et debout, quand vous vous retournez, déjà vieux, vers les longues années! Songez à ce qu'on gravera sur vos urnes... à l'œuvre, humble ou grande, de vos pensées ou de vos mains!... Votre œuvre! vous l'avez accomplie, vous tous! Vous avez vaillamment guerroyé et peiné au hasard des jours. Vous pouvez, désormais, vous asseoir à l'ombre antique des érables, et regarder en paix s'ébattre les tuniques blanches de vos fils... Ce rêve calme m'est interdit! Je suis seul, survivant d'ombres graves, et je n'ai rien fait, et je ne peux rien!... La vie ne m'est plus qu'un cachot où je heurte ma tête à des murs!... Il ne me reste plus qu'un seul espoir : la Mort! — la Mort!... Ah! je la veux et je l'appelle, comme l'éphèbe son amante, comme la mère le fruit qu'elle porte, comme le soldat la bataille, comme le matelot l'océan!... Je la veux, pour avoir vécu... Vous ne pouvez pas m'écarter! — Au nom des lois, au nom des pouvoirs invisibles, au nom de cette Ville encore heureuse, au nom de vos épouses et de vos enfants, au nom de votre vie entière, je vous en somme tous, entendez-moi! (*Un silence.*) J'ai dit... J'ai dit tout ce que je pouvais dire... Faites maintenant ce que vous devez... Je ne connais pas les formules d'usage... Je vous demande, pour la seconde fois, de me laisser mourir... (*Il se rassied.*)

Agis, *se levant.* — Alcée... ta requête est si étrange, et les circonstances si graves... Le conseil va délibérer.

Alcée. — Faites comme il sied... Songez seulement... que l'Esprit qui veille dans l'éther a les yeux sur vous.

*Tous les Héliastes se lèvent et se rassemblent à la droite de la salle. Ils parlent à voix basse. Alcée va s'accouder contre une colonne, et regarde au dehors. Après un moment, les Héliastes se séparent de nouveau et reprennent leurs places.*)

Agis, *debout.* — Avant de dire la sentence, dont l'effet par la loi est immédiat, je voudrais te parler, mon fils... mon fils, car j'ai connu ton père, et même j'étais son aîné... Es-tu sûr que ton cœur soit préparé?

Alcée. — J'en suis sûr... Épargne ta peine, bon Agis.

Agis. — Il n'est pas selon la nature que, si jeune, tu meures... Je l'avoue, mon cœur saigne, hésitant...

Alcée. — Est-il mieux selon la nature de vivre inutile? Je l'ai fait. Laisse agir le destin.

Agis. — Ne veux-tu voir au moins quelques amis... des proches?

Alcée. — Non, non!... Pas cela!

Agis. — Prends garde d'avoir l'âme dure...

Alcée. — Je n'ai pas l'âme dure... D'autres le savent, qui m'ont vu pleurer... Maintenant cela est fini, fini, même cela! Je n'ai pas l'âme dure... je la mets tout entière à mourir... Il faut bien qu'elle déborde quelque part.

Agis. — Tu as beaucoup souffert...

Alcée. — Une nuit d'agonie ne balance pas des années vides... J'ai besoin de toute ma force. Pourquoi donc veux-tu m'attrister?

Agis. — J'ai fait ce que j'ai pu... Sois satisfait. Quoique la mort volontaire soit tenue pour crime, nous reconnaissons la tienne acceptable. La Ville agrée ton sacrifice. Le conseil te permet de mourir.

Alcée. — J'ai vaincu!... Sois béni, Ventidius!... — Je vous remercie tous... — Phédime, va chercher la coupe, et le poison consacré. (*Phédime sort, Alcée fait deux pas vers le seuil.*) Soleil... blanc messager qui, radieux, te lèves, sur les forêts et sur les mers, sur les vivants et sur les morts, et, matin après soir, poursuis ta course, ainsi qu'un coureur diligent!... Soleil, par qui le monde informe chaque jour redevient magnifique, comme un naufragé au visage verdâtre et pâli, devant un foyer, se ranime, à nouveau coloré par le sang vermeil!... Soleil, que jamais plus, sans doute, je ne dois voir naître et déchoir sur ces temples et sur ces flots... Salut à toi, Soleil!... Je crie vers toi!... Enseigne-moi la mort sereine, et toute baignée de splendeur! Fais que les hommes soucieux ne rongent plus sans fin leur âme, mais vivent légers et sublimes, à ton exemple et sous ta loi... Reçois mon pur soupir vers ta beauté, Soleil!... (*Il se retourne vers les Héliastes.*) Pour vous, amis qui m'entourez, écoutez mes dernières paroles, et redites-les aux absents : Qu'il n'y ait pas à mes funérailles de pleureuses aux cheveux épars! qu'il n'y ait pas de phrases vaines entre la bonne terre et moi! Vienne la mort silencieuse! J'accepte et je bénis l'amie virile qui m'a dévoilé la douce vie, et a fait tomber de mes épaules le manteau de lourde torpeur où j'aurais dormi tout mon âge... Je déplore et je renie les heures coupables où j'oubliai le monde et moi-même... Je voudrais les arracher de ma vie, et les jeter loin, comme je fais ce vain collier dont j'ornai mon corps! (*Il arrache son collier et le brise sur les dalles.*) Vous cependant, acquittez ma jeunesse si parfois je vous ai offensés. Adieu!

Tous, *debout et le bras tendu vers lui.* — Adieu!

Phédime. — Maître, voici la coupe.

Alcée. — C'est bien, verse!... Ne soyez pas tristes... Je voudrais vous quitter sans tristesse... Voyez... je suis calme... je suis très calme... C'est une chose très simple que la mort... Toi, noble Agis, veille sur mes restes, et accomplis mes volontés... Redis à Timandra qu'elle soit consolée... Son image divine est une douceur dernière sur mes lèvres et dans mes yeux!...

Agis. — Ce sera fait, cher Alcée...

Alcée, *prenant la coupe.* — Je bois cette coupe à Céos! (*Il boit.*) Phédime, prends-la... Adieu, vous tous!... Si les petits du peuple veulent voir mon corps, laissez-les entrer... (*Il chancelle, Phédime le soutient.*) C'est toi, bon Phédime... Prends cet anneau, et qu'il t'affranchisse...

Phédime. — Mon maître!... oh! mon bon maître!...

Alcée. — Ne gémis pas... Soutiens-moi... Aide-moi à m'étendre... C'est cela... Que de fois tu as fait cette besogne quand j'étais enfant!... Et maintenant tu ne la feras plus... Étends ce voile sur mes pieds... C'est bien... tout est très bien... Merci!... (*Un silence. Il se redresse soudain, avec un geste égaré.*) Le Soleil!... le Soleil!... Ah! voyez!... il tombe!... il va rouler au fond de la mer!... Sauvez-le!... Tendez toutes vos mains!... A vous!... A vous!... (*Il meurt. Les Héliastes défilent devant lui, et s'inclinent, en voilant leur visage de leur manteau... Phédime reste seul, à genoux.*)

Gabriel Trarieux.

## L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

### DANS LES LYCÉES.

Monsieur le Directeur,

Un de vos jeunes collaborateurs vient de publier dans la *Revue* une série d'articles qui ont fait quelque bruit dans l'Université, et qui soulèvent une question brûlante : c'est le travail de M. Vandérem sur l'enseignement de la philosophie dans les lycées. Vous avez bien voulu me demander mon avis sur cette question. Je suis heureux de vous le donner avec toute liberté et sincérité.

Il y a beaucoup de vérités dans l'article de M. Vandérem, mais aussi beaucoup d'injustices, et, je crois, plus d'injustices que de vérités. Je crains qu'il n'ait dépassé le but. Lui-même nous avoue qu'en intitulant son travail : *Une classe à supprimer*, il n'a voulu que faire peur et attirer l'attention par un coup de pistolet chargé à poudre, qu'au fond il n'a voulu dire qu'une chose : une classe à réformer. Peut-être est-ce une condition du journalisme que de crier fort : je n'en sais rien, n'étant pas journaliste; mais, en général, je crois qu'il ne faut jamais exagérer sa pensée et se servir de l'hyperbole pour introduire quelque atome de sagesse; car on risque de travailler pour d'autres que pour soi. Mais recueillons l'aveu de l'auteur. Il ne s'agit donc plus d'une classe

à supprimer, mais à réformer; et l'on pourra mieux s'entendre.

Commençons par constater les faits. L'auteur se plaint que l'enseignement philosophique d'aujourd'hui soit un enseignement creux, sophistique, ennuyeux, passant par-dessus la tête des élèves, et où l'on accumule d'une manière toute matérielle les théories, les objections et les réponses, tout l'attirail de la scolastique métaphysique devant des jeunes gens ébahis qui n'ont jamais entendu rien de pareil et qui n'y sont pas préparés.

S'il en était ainsi, je demande comment il se fait que cette classe soit celle qui attire le plus les élèves, et qui même les retient une seconde année après la première; car on sait qu'aujourd'hui les classes de philosophie regorgent de vétérans. C'est là un fait entièrement nouveau, tout à l'honneur de l'enseignement philosophique. Autrefois, soit comme élève, soit comme professeur, je n'ai jamais entendu parler de vétérans en philosophie. On dira que c'est une élite; mais cette élite est nombreuse, et ce changement s'est fait peu à peu et spontanément, sans qu'aucune mesure officielle soit jamais intervenue. Si la première année avait paru à ces élèves insipide, inintelligible, vide de pensées, ils n'éprouveraient pas le besoin d'en faire une seconde dont personne ne leur impose l'obligation.

En second lieu, ce ne sont pas seulement les vétérans qui abondent en philosophie: ce sont les élèves en général dont le nombre a toujours été croissant. De mon temps, lorsque je suis arrivé à Paris, professeur de logique au lycée Louis-le-Grand, en 1857, je trouvai la classe réduite au nombre de 27 élèves, et j'étais le seul professeur. Aujourd'hui, il y a trois ou quatre divisions à Louis-le-Grand et une centaine d'élèves. A Condorcet, il y avait trois divisions, aujourd'hui réduites à deux; c'est encore très supérieur au nombre des élèves d'autrefois. A Stanislas, il y a trois divisions. Ajoutez qu'il y a plus de lycées qu'autrefois, et tous largement fournis d'élèves en philosophie. Comment s'expliquer cette popularité du cours de philosophie si cette classe était aussi vide et aussi stérile que le veut notre jeune critique? Dira-t-on que c'est le baccalauréat qui force tant de monde à faire une classe de philosophie? Mais il y a tant de manuels, de professeurs libres, d'institutions privées, sans compter la concurrence des écoles ecclésiastiques, que rien n'est plus facile que de se préparer au baccalauréat sans passer par l'enseignement officiel. Et d'ailleurs, ce qu'on reproche précisément à cette classe, c'est de dépasser de beaucoup le niveau du baccalauréat. Mais alors qui est-ce qui empêche nos élèves de quitter la classe et d'aller ailleurs!

De plus, il faut juger de l'arbre par les fruits. Si les classes de philosophie étaient ce que l'on dit, elles devraient produire des esprits faux, abstraits, sophistiques, incapables de notions concrètes et positives.

Que voyons-nous au contraire? Nous voyons au ministère de l'Instruction publique nos trois directeurs qui sont des agrégés de philosophie, des professeurs de philosophie. On peut différer d'opinion avec eux sur les questions pédagogiques, mais nul ne peut mettre en doute la valeur de leur esprit. Quel esprit plus ferme, plus net, plus concret que celui de M. Liard! Quel esprit plus clair, plus libre, plus naturel que celui de M. Rabier! Quel esprit plus délicat, plus délié, plus élevé que celui de M. Buisson! On peut voir, par ces exemples, si la pratique de la philosophie peut nuire à la pratique des affaires, si le sentiment du transcendant a fait perdre le sentiment du relatif et de la réalité. Ai-je besoin d'ajouter que la philosophie a aussi produit un ministre aussi fort sur le 3 1/2 p. 100 que sur le *Monde comme représentation et volonté;* enfin un président du Conseil qui s'est fait remarquer aussi bien par l'à-propos de ses saillies que par l'énergie de son caractère. Voilà des hommes qui sont sortis de l'enseignement de la philosophie et ils y ont appris autre chose qu'un jeu vain et vide de pensées et un pur bavardage idéologique.

Il est vrai que les exemples mêmes que je viens de citer servent quelquefois d'objections contre la philosophie elle-même. « Vous voyez bien, nous dit-on, que les philosophes se lassent de philosopher, et qu'après avoir joui pendant quelques années du cliquetis des doctrines, ils éprouvent le besoin de toucher un sol plus solide et d'avoir affaire à quelque chose de plus réel. « Mais, je le demande, pourquoi un philosophe ne pourrait-il pas avoir, en même temps que l'amour de la philosophie, l'amour des affaires et le sens des choses pratiques et, s'il a ce goût, pourquoi ne le satisferait-il pas quand l'occasion s'en présente? Nous ne prétendons pas que l'on ne doit faire dans la vie que de la philosophie. La question est de savoir si la philosophie produit de bons esprits solides, sensés, pratiques; et les exemples que j'ai cités prouvent surabondamment qu'elle a cet effet : ce qui ne devrait pas avoir lieu si cet enseignement était aussi vide et aussi artificiel qu'on le prétend.

Mais laissons de côté les raisons extérieures. Allons au fond des choses. L'auteur de l'article relève avec raison la tendance exagérée de nos jeunes professeurs à s'élever au-dessus du niveau de la moyenne des élèves, et d'abuser du transcendant. Sans nier la valeur de ce reproche que j'ai moi-même exprimé souvent, je voudrais cependant en réduire quelque peu la portée. Il ne faudrait pas oublier que le même reproche a lieu aujourd'hui même contre les

classes de sciences, et en particulier des sciences mathématiques. Écoutez les anciens polytechniciens : ils vous diront qu'on a beaucoup trop élevé le niveau des mathématiques ; que les élémentaires d'aujourd'hui sont les spéciales d'autrefois ; que les spéciales traitent aujourd'hui des questions qu'on n'abordait pas jadis à l'École elle-même. J'ai entendu un savant illustre se plaindre qu'aujourd'hui on imposât Maxwell au baccalauréat. C'est là, bien entendu, un paradoxe insoutenable ; mais il prouve qu'il y a partout, à tous les étages, une tendance à élever le niveau de l'enseignement. A quoi cela tient-il? A la nature des choses. C'est le propre de la science de faire sans cesse des progrès ; ce qui était transcendant hier est devenu élémentaire aujourd'hui. Les écoles, sans doute, ne doivent suivre que de loin ce mouvement et ce progrès ; mais elles doivent le suivre. Personne ne voudrait qu'on enseignât aujourd'hui la science comme on l'enseignait au XVII^e siècle. Il faut donc que l'enseignement se développe avec la science elle-même, que le nouveau vienne sans cesse s'ajouter à l'ancien. De là des programmes de plus en plus chargés, des questions nouvelles, des points de vue plus compréhensifs et plus généraux. C'est le fruit du progrès lui-même. Sans doute il était plus facile de faire ses études au temps d'Homère, mais nous sommes de notre siècle, et c'est là une loi d'airain qu'il nous faut subir.

Ce que nous venons de dire des sciences explique, *mutatis mutandis*, ce qui se passe en philosophie. Je n'ai pas la prétention de soutenir que la philosophie fasse des progrès de la même manière que les sciences, en ajoutant sans cesse certitude à certitude, vérité à vérité ; mais ce qui est vrai, c'est que les questions philosophiques se renouvellent avec les époques, qu'elles prennent d'autres formes, qu'elles font naître d'autres difficultés, qu'elles exigent par conséquent plus de contention d'esprit. Au fond, c'est toujours la même chose, et les mêmes luttes recommencent sous d'autres noms. Mais il faut changer les formes, autrement vous n'aurez pas l'oreille des jeunes générations. Je ne dis pas que je ne souffre pas quelquefois de voir que de vieilles vérités exprimées en langage simple et naturel laissent les esprits absolument insensibles, tandis que les mêmes idées, sous formes compliquées et abstruses, séduisent les imaginations ; mais il faut savoir faire abstraction de soi-même et ne voir que le but. Or il est incontestable que les esprits aujourd'hui sont plus compliqués qu'autrefois, rien de simple ne les satisfait : « Heureux, disait Brizeux,

Heureux qui sait se prendre au pur amour des choses!

Mais ceux-là sont de plus en plus rares. Tout est compliqué : le drame, le roman, la politique, l'éducation ; ce besoin du compliqué se fait sentir dans la jeunesse elle-même avant même qu'elle ait appris à penser. Elle le respire dans l'air ambiant. Rien de plus étrange que cette anticipation de l'esprit du temps chez ceux qui n'ont pas encore vécu. Voyez les enfants : comment se fait-il qu'ils soient devenus incapables de lire Berquin ou Bouilly, tandis qu'ils dévorent immédiatement, aussitôt qu'on les leur a mis entre les mains, les contes réalistes de la comtesse de Ségur, et les romans si compliqués et si artificiels de Jules Verne? Il semble qu'ils devraient être à l'état de table rase, et s'intéresser aussi bien aux uns qu'aux autres ; eh bien! sans le savoir, ils sont déjà naturalistes, romantiques, avant de savoir lire. Ainsi de nos jeunes étudiants.

Faites l'expérience. Imaginez une classe de philosophie dans laquelle on ne se servira que du Manuel de Jacques Simon Saisset : quelque lumineux que soit ce Manuel, quelque solide qu'il soit, les élèves s'y ennuieront ; les choses sont trop simples, même pour ceux qui ne savent rien. Il faut, pour intéresser les jeunes gens, un grain de mystère, un grain d'obscurité, un grain de transcendance ; seulement un grain, je le reconnais : nos jeunes philosophes en ont mis des tas ; mais un grain n'est pas trop. La philosophie ne doit pas se borner à dire comme M. Jourdain : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles. » Le charme de cette science c'est l'inconnu, l'abîme, l'impénétrable.

C'est ainsi que nous-même l'avons apprise et reçue dans un temps bien différent du nôtre ; mais l'obscur et le transcendant changent avec les époques. Je me souviens encore avec émotion de la leçon de mon professeur de philosophie dans laquelle il nous apprenait la différence de la substance et du mode. On a été bien plus loin depuis. Il n'en est pas moins vrai que pour moi c'était alors du transcendant. Je me vois encore revenant du lycée et me disant en moi-même, en regardant une maison de la rue de Vaugirard : « Quand je pense que dans cette maison, il y a une substance et des modes! » Qu'était-ce que la substance de la maison? Je n'en savais rien, mais je croyais qu'il y en avait une ; et ce mystère était le charme même qui faisait pénétrer cette vérité dans mon âme, et si avant qu'elle y est encore aujourd'hui.

L'expression la plus vive dont se sert notre jeune critique pour rendre l'ébahissement des élèves de philosophie est celle-ci : Ils sont *étonnés*. Eh bien oui! ils sont étonnés ; et c'est justement ce qu'il faut : c'est le bien que produit dans leur esprit la philosophie : « L'étonnement est le commencement de la science, dit Platon : Iris est fils de Thaumas. » Le critique nous dépeint avec esprit le singulier état où doivent être ces jeunes enfants lorsqu'on vient leur dévoiler les mystères de l'idéalisme. Je crois que cet

étonnement est un grand bien. Je ne suis pas idéaliste (et pour le dire en passant, je crois bien que personne ne l'est; ce qu'on appelle idéalisme n'est qu'un réalisme raffiné), mais je crois très utile d'apprendre aux jeunes gens que l'on peut douter de l'existence des corps aussi bien que de l'existence des esprits, et même que l'existence des corps est plus difficile à prouver que l'existence des esprits. C'est cet idéalisme qui nous a sauvés pendant trente ans d'un positivisme grossier et d'un matérialisme bête. Je suis donc tout disposé à dire de l'idéalisme comme le médecin du remède à la mode : « Servez-vous-en pendant que cela guérit. »

L'auteur s'en prend aux programmes, qu'il trouve lourds, chargés, pédantesques : il en parle bien à son aise. Je voudrais l'y voir. J'ai dû, depuis bientôt quatorze ans que j'ai l'honneur d'être membre du Conseil supérieur, collaborer à plus de vingt programmes de philosophie et de morale, et cela avec les collaborateurs les plus éminents : MM. Liard, Marion, Rabier, Charpentier, Buisson; eh bien! nous nous sommes toujours trouvés entre deux excès : ou ne rien dire, ou dire trop. Tous nos programmes, dans tous les genres, sont des cotes mal taillées, entre ces deux dangers.

Par exemple, je rappellerai comment les choses se sont passées pour l'enseignement de la morale dans les écoles primaires. C'était un enseignement nouveau; on avait le droit de chercher à faire du nouveau. On commença donc par dire : Point de programme du tout. La morale ne s'enseigne pas comme l'arithmétique, comme l'histoire naturelle, par 1, 2, 3, etc. Elle est tout entière dans le sentiment. Très bien; mais allez donc vous en rapporter au sentiment des 40 000 instituteurs de France? Ces esprits simples savent-ils assez parler pour improviser sur la morale, et pourrait-on même, fussent-ils orateurs, s'en rapporter exclusivement à leurs improvisations? Même le clergé qui enseignait la morale jusqu'alors avait pour base quelque chose de positif : c'était le catéchisme qui valait bien un programme; même les homélies sont plus ou moins des morceaux préparés d'avance, et sur des types donnés. On conclut qu'il fallait au moins quelques instructions pour guider les instituteurs, quelques cadres, quelques règles générales; mais là encore se borner à des têtes de chapitres, c'était encore ne rien dire. Il fallait préciser. Bref, on en revint à faire un programme de détail, comme on avait toujours fait.

De même en philosophie; point de programme, dira-t-on. Mais ce serait abonder précisément dans le mal que l'on dénonce, à savoir la liberté donnée au professeur d'abonder dans ses idées personnelles, au lieu de prendre pour but l'intérêt des élèves. On trouve déjà que chacun y met trop du sien; que sera-ce s'il n'y a point de programme du tout? Pour l'un, la philosophie sera la sociologie; pour l'autre, la métaphysique pure; pour l'autre, la psychologie physiologique; mais alors le fruit de l'enseignement philosophique, qui est précisément l'esprit de généralité, l'esprit de synthèse sera entièrement perdu. Il faut donc un programme, mais un programme que le professeur suive librement; car nous avons eu raison d'accorder la liberté des méthodes, tout en imposant la nécessité d'embrasser toutes les matières.

Maintenant, ces programmes sont-ils trop chargés? Cela est possible; mais, si cela est, le remède est facile, et il n'est pas besoin de revenir sur la besogne fastidieuse dont le Conseil supérieur a été à plusieurs reprises chargé. Le remède est dans l'enseignement même des professeurs. Ils n'ont qu'à faire porter leurs efforts sur les portions capitales, et pour le reste se borner à l'essentiel; à ce qui est absolument nécessaire pour que la suite des idées ne soit pas rompue. Dans ces conditions-là, et je crois bien que c'est ainsi que les choses se passent en réalité, les élèves sauront tout ce qu'il faut savoir pour l'examen du baccalauréat, et le surplus ne nuira pas au nécessaire. Le professeur pourra ainsi s'étendre plus ou moins suivant sa nature d'esprit, suivant ses goûts, et il pourra aussi changer de point de vue d'année en année; ce qui sera d'ailleurs à l'avantage des élèves, puisque le professeur sera obligé de travailler à des matières nouvelles, et qu'il ne se renfermera pas dans un cours stéréotypé. Ainsi l'originalité des professeurs se mettrait d'accord avec l'obligation des programmes.

Ce qui m'a le plus frappé dans le travail de M. Vandérem, c'est qu'il semble dire que l'enseignement de la philosophie, même aujourd'hui, est encore scolastique; qu'on y expose les questions par des 1°, 2°, 3°, avec objections et réponses; comme au temps de saint Thomas. Il semble penser que c'est abaisser les grandes questions philosophiques que de les réduire en termes formels et techniques, comme on enseigne la mécanique ou la théologie, laquelle, reposant sur des dogmes absolument définis, emploie nécessairement la méthode déductive et les procédés scolastiques.

J'ai peine à croire qu'il en soit ainsi. Il y a bien longtemps que je n'ai visité une classe de philosophie à Paris; mais je connais la plupart des philosophes qui y enseignent, et il me semble qu'ils ont en général trop de talent, trop d'imagination, trop de sens littéraire, pour réduire leur enseignement à quelque chose d'aussi froid et d'aussi matériel que le dit l'auteur; mais, en fût-il ainsi, je crois qu'il y a encore ici des observations restrictives à apporter.

L'auteur ferait croire à ceux qui ne connaissent pas nos classes, que la leçon dogmatique est le seul

exercice de la classe: ce serait une grave erreur. Il y en a deux autres, non moins essentiels, et même encore plus instructifs et fécondants : c'est l'interrogation et la correction des devoirs; c'est là que la classe de philosophie devient véritablement vivante; c'est là que la méthode socratique peut être appliquée ; c'est là que l'esprit de liberté se fait jour, que l'on peut faire pénétrer la philosophie dans l'âme, et dans le fond des esprits ; c'est là enfin que le philosophe sera véritablement philosophe. Là il se fera tout à tous, humble avec les humbles, fort avec les forts, littéraire avec les lettrés, scientifique avec les savants. C'est là qu'on apprend aux élèves à faire usage des notions qu'on leur a fournies dans les leçons dogmatiques. C'est là aussi, par la composition surtout, qu'on fera sentir le rapport de la philosophie abstraite avec la vie concrète et réelle. On montrera comment les formules abstraites se vivifient au contact de la réalité, par exemple comment cette formule bizarre de Kant: *L'homme est une fin en soi*, aboutit à l'abolition de l'esclavage; on montrera, comme dans les anciennes rhétoriques, l'application des lois du syllogisme à l'analyse du *Pro Milone;* comment les théories de l'idéalisme viennent ce rencontrer avec les plus belles paroles de l'Écriture : *Renovabitur facies mundi*. Inutile d'insister sur ces exemples ; nul doute que nos professeurs ne puissent, bien mieux que moi, en donner d'autres applications. De même par l'interrogation, la causerie, la discussion, on apprend aux élèves d'une manière toute pratique l'art de penser. Comment ceux qui combattent l'enseignement de la philosophie ne voient-ils pas que les discussions qui sont dans le monde et qui occupent la vie des hommes sont toutes, ou du moins la plupart, des discussions semblables à celles de la philosophie ? En effet, quelles sont ces grandes questions? Sont-ce les questions scientifiques ? Non ; celles-ci ne partagent que les savants spéciaux ; mais les questions vivantes, celles des tribunaux, des assemblées politiques, de la famille même, sont des questions de droit ou d'utilité, d'éducation, d'esthétique, et même de haute métaphysique, toutes celles, par exemple, qui touchent à la religion. Qu'est-ce donc que la question du pessimisme, de la valeur de la vie, de la vanité des choses humaines que l'on voit traiter aujourd'hui jusque dans les romans ? Qu'est-ce donc que ces débats sur le socialisme, sur le protectionnisme et enfin sur la paix et sur la guerre, sur le mariage, sur la liberté de l'enseignement, etc., si ce n'est des discussions générales portant sur des idées qui ne se laissent pas ramener à la rigidité des méthodes scientifiques. Le droit, l'économie politique sont de la philosophie en action. Apprendre à raisonner en philosophie, c'est apprendre à raisonner sur toutes choses. Je ne méconnais nullement l'utilité et la nécessité des autres modes de culture les lettres, l'histoire, la science. Mais le gouvernement de la pensée abstraite est le domaine propre de la philosophie ; elle est à la pensée concrète ce que l'anatomie est à la médecine.

Pour en revenir à la leçon dogmatique, je comprends très bien qu'un esprit littéraire, qui préfère l'imagination à l'abstraction, soit un peu choqué de voir développer la philosophie comme un enseignement matériel, que l'on découpe en tranches, en quelque sorte, et d'une manière tout artificielle. Il semble qu'il pourrait dire : « J'en ai une idée plus élevée que vous ; je dirai volontiers de la métaphysique ce que Platon dit de la poésie, qu'elle est quelque chose d'ailé, τί πτερόν. Je voudrais voir et sentir l'esprit, et vous ne nous donnez que la lettre. » Tout en faisant nos réserves, comme plus haut, sur la vérité de ces reproches, je dirai cependant que l'expérience a démontré à tous les professeurs que tout enseignement suppose une matière, et que cette matière, c'est au maître à la fournir ; l'esprit, pour arriver à penser par lui-même, a besoin qu'on lui suggère d'abord des idées ; il ne les trouvera pas tout seul ; et elles ne seraient pour lui qu'un chaos confus, si on ne les présentait dans un certain ordre. Tout enseignement est nécessairement didactique, c'est même un pléonasme. Ces numéros d'ordre dont vous parlez, 1°, 2°, 3°, et les réponses de saint Thomas : *ad 1um*, *ad 2um*, *ad 3um*, sont les jalons, les points d'appui à l'aide desquels on s'élève peu à peu à l'intelligence des choses en elles-mêmes. Plus tard, l'élève se débarrassera de cet échafaudage ; il s'apercevra tout à coup que les idées qu'il n'avait d'abord retenues que de mémoire sont à sa libre disposition, qu'il se les est assimilées, comme celui qui apprend une langue étrangère apprend qu'il la sait, lorsqu'il s'aperçoit qu'il parle dans cette langue. Le mécanisme qui leur a appris à franchir l'intervalle qui sépare la mémoire de la pensée, sera brisé ; il pourra le regarder de loin et de haut et jouir de sa pensée libre ; mais, sans ce mécanisme, il n'aurait jamais rien pensé du tout.

Maintenant, cet enseignement philosophique est-il trop élevé, et dépasse-t-il la portée du niveau moyen des élèves? Je n'en sais rien. Déjà, il y a quelques années, dans une discussion semblable à celle-ci, où j'avais défendu aussi fortement que j'avais pu la cause de la philosophie, j'avais fait cependant quelques réserves, et j'avais demandé à nos professeurs de philosophie de mitiger quelque peu leur ardeur métaphysique et, comme je le disais, de baisser la note d'un quart de ton. L'un d'entre eux, l'un des plus forts et des plus spirituels, avait bien voulu me répondre que ses amis et lui étaient disposés à baisser non seulement d'un quart de ton, mais d'un demi et même d'un ton tout entier. Je veux croire que

cela a eu lieu. En tout cas, que nos jeunes professeurs y fassent bien attention. La destinée de la philosophie est entre leurs mains. Ceci est un avertissement dont il ne faut pas faire fi. En ce moment les vents sont pour nous; aussi n'avons-nous rien à craindre. Mais les vents sont changeants. Vienne quelque bourrasque, soyez convaincus, mes chers amis, que ce sera la philosophie qui paiera les pots cassés, comme cela est toujours arrivé.

La thèse opposée à celle que nous défendons, c'est que la philosophie n'est pas faite pour l'enseignement secondaire, mais pour l'enseignement supérieur comme en Allemagne. M. Vandérem n'ayant pas fait porter la question sur ce terrain, je ne vois pas la nécessité de m'y engager; je n'en dirai qu'un mot.

La principale raison de ceux qui soutiennent cette doctrine, c'est, comme nous venons de le dire, l'exemple de l'Allemagne. L'Allemagne est devenue notre idole depuis qu'elle nous a humiliés. Tout ce qui se fait en Allemagne est toujours mieux que ce qui se fait en France. Je voudrais bien cependant que ceux qui connaissent l'historique de l'enseignement philosophique en Allemagne, m'expliquassent les faits suivants :

J'ai entre les mains un *Manuel de philosophie*, traduit de l'allemand en français par M. Poret en 1837. L'auteur allemand est Matthiæ, directeur d'un gymnase et professeur de philosophie dans un gymnase (ou lycée); et il nous avertit dans sa préface que ce manuel est son propre cours. Or, ce cours comprend quatre parties, absolument comme les nôtres et dans le même ordre : psychologie, logique, morale et métaphysique. L'ouvrage eut du succès, puisque la traduction porte sur la troisième édition; et l'auteur nous apprend qu'il y avait à cette époque une tendance à développer la philosophie dans l'enseignement secondaire et c'est dans ce but qu'il publiait son *Manuel*. Il dit lui-même : « *L'enseignement philosophique étant maintenant introduit dans plusieurs écoles...* » et le traducteur dit aussi dans sa préface :

« Ce manuel, fruit de vingt années de leçons, est devenu le texte et le programme de *L'enseignement philosophique récemment introduit dans les gymnases de la Prusse*, le pays de l'Allemagne qui est le plus empreint du génie moderne et qui s'entend le mieux à l'application. » Il me semble résulter de ces textes qu'après 1830, et sous l'influence libérale de cette grande époque, la philosophie a tenté de s'introduire et de se développer dans les gymnases, comme en France dans les collèges. Seulement, comme en Allemagne la tradition n'y était pas, l'œuvre fut moins solide et moins forte, et le souffle de la réaction de 1850 eut moins de peine à triompher; tandis qu'en France la substitution de la logique à la philosophie fut une simple apparence, les choses au fond restant les mêmes, en Allemagne la réforme fut radicale et ce fut exclusivement la logique qui triompha et même la logique aristotélique. Il n'en est pas moins vrai que c'est l'esprit libéral qui introduit la philosophie dans les classes et l'esprit rétrograde qui l'en bannit. On voit que l'exemple de l'Allemagne ne prouve rien, et que quiconque touche à la philosophie touche à la liberté de l'esprit.

Je terminerai par un mot : l'auteur des articles paraît désirer que l'enseignement de la philosophie soit préparé dans les classes antérieures par un petit cours de philosophie approprié à chaque classe. Je suis très opposé à cette mesure qui, je crois, serait fatale à la philosophie elle-même, en lui ôtant précisément le caractère de nouveauté qui cause l'étonnement mais en même temps impose le respect et provoque l'attrait. Ce qui caractérise la philosophie par rapport aux classes antérieures, c'est la pensée considérée à nu et dans son abstraction. Ce caractère doit lui être conservé, et non pas défloré d'avance par de petits morceaux de philosophie et par de faibles et inutiles anticipations.

PAUL JANET.

## VARIÉTÉS

### La Reine Bérénice[1].

Il n'existe aujourd'hui qu'une Bérénice, c'est la Bérénice de Racine. Cependant l'autre, celle de l'histoire, a bien aussi quelques droits à l'existence. C'est la Bérénice de l'histoire que M. Wahl étudie : et son ouvrage paraît à un moment où, coïncidence curieuse, la faveur du public (je ne parle pas de celle des lettrés) revient à cette tragédie de Racine, chef-d'œuvre de grâce, de délicatesse, de sentiment, de vérité et d'harmonie. Cette thèse latine se trouve donc, ce qui est rare, une œuvre d'actualité.

M. Wahl s'est constitué le défenseur de la reine Bérénice. Quel embarras pour le lecteur! On connaît la Bérénice de Racine; on connaît, ou l'on croit connaître, celle de l'histoire : on n'a pour la première que de l'admiration; pour la seconde, que de la sévérité. Et voilà que M. Wahl nous en présente une troisième, victime des mauvais bruits que les écrivains de l'antiquité ont fait courir sur elle. M. Wahl n'accepte que les accusations bien prouvées. Il a peut-être raison. Tâchons de démêler la vérité.

L'âge et la beauté de Bérénice sont hors de contestation.

Elle naquit l'an 28 de notre ère d'une mère, Cypros, très vertueuse, et d'un père, Agrippa Ier, roi de Judée, très intrigant. Elle eut deux frères et deux sœurs : l'une d'elles, Drusilla, épousa en secondes noces le procurateur Félix, frère de l'affranchi Pallas. Son père, ami de

1 M. Wahl, *De regina Berenice* thèse latine, 12 janvier 1894, Paul Dupont, 80 p. in-8°.

Caligula et de Claude, protégé par eux, obtient qu'on relève pour lui le royaume de Judée. Il est possible qu'elle ait été élevée à Rome; en tout cas elle y vient vers l'âge de dix ans et y reste assez longtemps. Notons ce point : par sa culture, par sa façon de vivre, par ses mœurs, c'est plutôt une Latine, surtout une Grecque, qu'une Juive. Elle a de bonne heure l'esprit tourné vers les choses pratiques; elle est intelligente, avisée, ambitieuse. Le désir de s'élever ou de ne pas déchoir explique sans doute plusieurs de ses actes. Elle avait vu dans son enfance les embarras, la gêne, l'humiliation dans sa famille, puis un brillant retour de fortune. Elle dut rêver de bonne heure l'opulence et le pouvoir. Elle était du reste d'une admirable beauté : nous ne savons pas, il est vrai, quel était son genre de beauté; n'importe : elle était belle, et elle sut longtemps, fort longtemps, conserver sa beauté.

La Bérénice de Racine est une jeune fille, plus jeune que Titus : celle de l'histoire a treize ans de plus que lui; elle a été mariée trois fois : une première fois, à treize ans, avec un jeune Juif noble et riche, Marc, fils d'Alexandre; une deuxième fois avec son oncle Hérode, roi de Chalcis, dont elle eut deux fils; enfin une troisième fois avec Polémon, roi de Pont ou de Cilicie, qui se fait Juif pour l'amour d'elle.

Il est temps de parler des mœurs de notre héroïne. Ici notre tâche devient singulièrement délicate. Avouons d'abord que Bérénice a une réputation détestable. Elle est déjà un peu décriée du vivant d'Hérode, son second mari. Mais c'est surtout après la mort d'Hérode, que les accusations contre elle s'aggravent. Alors, en effet, elle va vivre avec son frère Agrippa II, jeune prince très bien vu par Claude et par Néron, et qui était devenu un puissant personnage, maître de plusieurs villes importantes de Judée. Leur amitié fut-elle purement fraternelle? Juvénal et bien d'autres les accusent nettement d'inceste. M. Wahl demanderait, pour accepter cette accusation, un supplément de preuves, difficiles, il est vrai, à fournir. Il semble bien cependant que, si elle s'est mariée avec l'infortuné Polémon, le désir de faire taire ces bruits désagréables ne fut pas étranger à sa détermination. Au bout de quelques mois les époux se séparent. Pourquoi? Pour cause de dérèglement, δι' ἀκολασίαν, dit l'historien Josèphe. Mais la phrase est équivoque. Dérèglement de qui? M. Wahl triomphe de cette ambiguïté, et est sur le point de dire son fait à Polémon. Je crois bien pour ma part qu'il s'agit de la reine. Que ses mânes me pardonnent si ma conclusion est téméraire! Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque (53) Bérénice revient vivre avec son frère. Il est probable qu'elle aurait ainsi vécu auprès de lui dans le luxe et les plaisirs jusqu'à la fin de sa vie, si de graves événements n'étaient survenus.

En l'an 65 la lutte éclate entre Juifs et Romains. Bérénice fait les plus grands efforts pour empêcher la guerre. Son historien nous la montre pieds nus, revêtue d'une robe de suppliante, essayant de fléchir par ses larmes le gouverneur Florus, qui refuse même de la recevoir. Son frère Agrippa s'efforce à son tour de calmer la foule juive surexcitée : il n'y réussit pas. N'étant pas écoutés par les Juifs, mais ne partageant ni leurs espérances ni leur haine, le frère et la sœur passent du côté des Romains. Vespasien est chargé d'étouffer cette révolte. Il arrive avec son fils Titus (67). Agrippa et Bérénice les reçoivent admirablement à Césarée; ils ont tout intérêt à leur plaire; ils ne négligent rien pour conquérir les bonnes grâces de Vespasien et de son fils. Titus avait vingt-sept ans. Suétone et Tacite s'accordent à dire qu'il y avait en lui autant de grâce que de majesté. Bérénice avait quarante ans! Mais elle était fort belle et savait l'art de faire valoir ses charmes. Elle devint la maîtresse de Titus. Elle en fut aimée; on peut parfaitement admettre qu'elle l'aima. Il est peut-être injuste de ne voir dans cette liaison qu'une aventure banale de garnison.

Le caractère de Titus est très complexe ; il a même, quoi qu'en dise l'histoire officielle, des dessous effrayants. A la nouvelle de l'avènement de Galba, nous le voyons quitter la Judée pour se rendre en Italie : il allait féliciter le nouvel empereur. « Sur sa route, raconte Suétone, il attira tellement les regards qu'on crut que l'empereur le faisait venir pour l'adopter; mais à la nouvelle que tout se troublait de nouveau, il revint sur ses pas, et alla consulter sur le succès de sa navigation l'oracle de la Vénus de Paphos, qui le confirma dans l'espoir de l'empire. Après la prise de Jérusalem (70), son père étant empereur, les soldats « lui donnèrent en le félicitant le titre d'empereur, et, à son départ de la province, ils lui demandèrent avec prières et avec menaces ou de rester ou de les emmener tous avec lui; ce qui le fit soupçonner d'avoir voulu se révolter contre son père et usurper pour lui la royauté d'Orient. Il fortifia encore ces soupçons lorsqu'en allant à Alexandrie et passant par Memphis, il porta un diadème dans la consécration du bœuf Apis : ainsi le voulaient et l'usage et les rites consacrés antérieurement par la religion; mais beaucoup de gens interprétaient autrement la conduite de Titus. Aussi se hâta-t-il de regagner l'Italie. » Est-ce tout simplement l'ambition qui le faisait agir ainsi? Ne pouvons-nous pas retrouver dans sa conduite la trace de l'influence de Bérénice?

« Plusieurs, rapporte Tacite, attribuaient son retour en Orient à un désir extrême de revoir Bérénice. Il est certain que son jeune cœur n'était pas insensible aux attraits de cette reine; mais sa passion ne le détournait pas de soins plus importants. » A la bonne heure : mais sa passion n'était-elle pas ici d'accord avec son ambition? Il dut revenir aussi pour décider son père à prendre l'empire. Bérénice ne fut peut-être pas étrangère à cette détermination : elle dut exciter Titus, elle poussa l'Orient à se déclarer pour Vespasien. Titus, dès le début, lui avait sans doute promis de l'épouser. Elle travaillait pour elle en même temps que pour son amant. Elle ne se voyait peut-être pas encore impératrice. Mais n'a-t-elle pas pu songer à retenir Titus en Orient, à faire de son amant le roi de cette partie du monde? Ce rêve de Bérénice ne concorderait-il pas avec les soupçons que fit naître un instant la conduite équivoque de Titus? Hélas! ce ne fut qu'un rêve : une fois à Rome, Titus, à la veille de devenir empereur, ne pouvait plus songer à devenir un roi d'Orient. L'ambitieux va tuer l'amant. Pas tout de suite cependant. Il est encore très amoureux : il fait venir à Rome Bérénice et Agrippa; il installe sa maîtresse dans

le palais. Malgré son amour, il sera bientôt obligé de céder aux clameurs des Romains, qui détestent dans la favorite la reine, l'étrangère et la Juive. Les femmes jalousent sa beauté et son faste ; il est vrai qu'elle se voit forcée de vendre ses diamants pour subvenir à son luxe. Bérénice est insultée en plein théâtre, aux applaudissements de la foule. Les ennemis de la dynastie nouvelle exploitent contre les Flaviens la haine ou la jalousie qu'inspire Bérénice. Titus par prudence se décide à la renvoyer.

Était-il déjà empereur? Suétone dit oui, Dion Cassius dit non. M. Wahl est de l'avis de Dion Cassius, et place le fameux *invitus invitam dimisit* vers l'an 72. Nous pouvons nous figurer à notre aise le désespoir, la fureur de Bérénice; elle ne dut pas avoir la noble et touchante résignation de celle de Racine : mais la Bérénice de Racine « n'avait pas avec Titus les derniers engagements ». Loin de se résigner, la vraie Bérénice espère toujours; à la mort de Vespasien (79) elle se hâte de revenir à Rome : mais c'est en vain. Elle est obligée de s'en retourner, confuse et désespérée. Elle avait cinquante et un ans. Que devint-elle après ? L'histoire perd sa trace. On ne sait si elle alla mourir en Judée ou en Grèce. On sait seulement que les Athéniens lui élevèrent une statue. La tragédie de Racine est pour elle un plus sûr garant d'immortalité.

Remercions M. Wahl d'avoir fait revivre cette figure de Bérénice, embellie par Racine, mais un peu défigurée peut-être par l'histoire ou par la légende. Amante et ambitieuse, la vraie Bérénice me paraît fort intéressante : elle n'a pas sans doute la jeunesse, la pureté, la noblesse de l'héroïne classique : mais si le mérite se mesure avec les difficultés vaincues, n'a-t-elle pas eu beaucoup de mérite, cette petite reine de Judée, sortie d'une nation détestée et méprisée par les Romains qui, malgré son âge, a su retenir pendant longtemps un jeune amant, qui a failli le fixer en Orient, qui aurait pu devenir impératrice, si dans Titus le politique et l'ambitieux n'avaient pas étouffé l'amant, si Titus avait ressemblé un peu plus à Antoine, un peu moins à Octave?

PIERRE ROBERT.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### De quelques romans moraux

*La Tourmente*, par Paul Margueritte (Kolb); — *L'Intrus*, par G. d'Annunzio (Calmann Lévy); — *La seconde Vie de Michel Teissier*, par Edouard Rod (Perrin).

Depuis le jour où nous avions été menacés par M. Zola de voir périr le germe même du roman si nous ne nous décidions pas à admirer ses romans et ceux de son école, ce fut longtemps chez nous un jeu à la mode de discuter sur les tendances présentes et futures de nos romanciers. Quel était au juste, en matière de roman, le goût du jour, chacun prétendait le savoir, et deviner aussi quel serait le goût du lendemain. On découvrait des symptômes, on échangeait des pronostics : le tout par simple passe-temps, et comme on se passionne aux élections des académies. Les journaux étaient remplis d'interviews, d'enquêtes, de consultations; sans cesse on recommençait à renseigner le public sur l'espèce de roman qu'il aimait et sur celle qu'il devait s'apprêter à aimer bientôt. On lui révélait ainsi que ses goûts étaient ou allaient être, tour à tour, pour le roman *naturaliste*, pour le roman *psychologique*, pour le roman *romanesque*, pour le roman *égotiste*, pour le roman à *braves gens*. A peine un roman lui avait-il plu, qu'on le lui désignait comme du seul genre qui pût désormais lui plaire. Et l'entrain de tous était si vif à ce jeu que rien ne paraissait devoir l'arrêter. Au moment même où nous voyions les romans de M. Zola plus achetés et plus lus que jamais, nous n'étions point choqués d'entendre affirmer par ailleurs que le roman naturaliste était un genre démodé, fini et dont personne ne voulait plus : les faits avaient beau démentir nos conjectures, nous n'en étions que plus ardents à en former de nouvelles. Nous ne concevions même pas que le succès d'un roman pût tenir à autre chose qu'à son genre, ni qu'il y ait place en même temps dans le public pour plusieurs goûts différents. Et beaucoup avaient même pris l'habitude de ne plus lire les romans afin de pouvoir ainsi en discuter plus à l'aise.

Je croirais volontiers qu'on lit davantage les romans nouveaux depuis quelques années, car on en parle moins, et je ne vois plus guère qu'on s'avise, dans les journaux ou ailleurs, de consulter tout Paris sur la différence du roman d'hier et du roman de demain. Une enquête de ce genre risquerait désormais d'ennuyer tout le monde : non pas que nous ayons perdu le goût des idées générales ou des discussions théoriques; mais peut-être avons-nous fini par être fatigués de l'insuccès de nos pronostics et avons-nous laissé le roman régler lui-même sa destinée, puisqu'il se refusait si obstinément à admettre que nous la réglions pour lui.

Et ainsi tandis que, toujours par simple manière de passe-temps, nous discutons sur l'avenir de l'anarchisme, et sur l'avenir des idées religieuses, et sur l'avenir de la jeunesse des écoles, nos romanciers, se sentant plus libres sans notre tutelle, s'en retournent chacun où l'entraîne son goût. J'ai eu précisément à lire, ces jours-ci, une dizaine de romans nouveaux : j'ai été frappé de leur variété, et de la peine qu'on aurait à y découvrir la trace de tendances ou d'idées communes. C'est vraiment comme si les romanciers avaient de nouveau secoué toute contrainte pour ne songer qu'à intéresser leurs lecteurs, et cela par tous les moyens, aussi bien par ceux du roman-feuilleton que par ceux du roman d'analyse et du roman à idées. Où en est notre roman, où il va, surtout, je défie qu'on le dise d'après ces romans que je viens de lire,

et qui tous me semblent avoir de quoi plaire à une partie du public. Les genres, qu'on a si consciencieusement travaillé à isoler les uns des autres depuis vingt ans, les voici plus mêlés qu'ils n'ont jamais été.

C'est la première réflexion que m'a inspirée la lecture de ces romans, et j'avoue qu'elle n'a pas été pour moi sans un peu de tristesse. Je les avais tour à tour suivies avec un intérêt si passionné, ces écoles qui depuis vingt ans s'étaient succédé, chacune prétendant à exclure la précédente et à être la seule en faveur pour les années à venir! J'avais moi-même tant de fois, et toujours avec une incertitude si parfaite, déterminé le programme de ce que ne pourrait manquer d'être le roman de l'avenir! Et voici que le roman de l'avenir avait pris simplement le parti de sauter par-dessus toutes ces écoles et tous ces programmes, pour redevenir à peu près pareil au roman du passé!

Mais quand j'eus fini de m'arrêter à cette constatation si mélancolique, il y en eut une autre qui s'imposa à moi, moins triste mais non moins imprévue. Il me sembla que dans ces romans nouveaux, du moins dans les meilleurs et dans ceux aussi qui seraient le plus lus, sous la diversité des genres, des sujets et des procédés, une influence commune se faisait sentir, une influence dont je n'avais jamais soupçonné, en vérité, qu'elle se fît sentir aussi vite et de cette façon. C'est l'influence du comte Tolstoï, et non point du romancier ni du poète, mais du moraliste chrétien, tel qu'il s'est montré dans *Anna Karenine* et dans la *Sonate à Kreutzer*. Oui, pour singulier que cela puisse paraître, j'ai le sentiment que s'il y a un trait commun entre les meilleurs et les plus en vogue des romans d'aujourd'hui, c'est qu'ils sont tous assez directement inspirés de ces deux livres russes, et en particulier du second, de cette *Sonate à Kreutzer*, que tous plus ou moins nous avons prise pour la divagation d'un maniaque lorsqu'on nous l'a présenté pour la première fois.

*
* *

Voici par exemple la *Tourmente*, de M. Paul Margueritte. L'auteur y a mis son talent ordinaire, qui est, vous le savez, considérable. Il y a mis aussi ses procédés ordinaires de narration et de peinture, dont souvent déjà on nous a parlé. Au point de vue du métier, la *Tourmente* est un roman du même genre que *Pascal Géfosse*, que la *Force des choses*, que *Sur le retour;* c'est une aventure sentimentale habilement suivie durant tout son cours, avec tout juste autant de descriptions de milieux et d'analyses de sentiments qu'il en faut pour distraire, pour reposer ou pour retenir le lecteur. M. Margueritte est précisément, entre nos romanciers, celui qui a le mieux gardé ce qu'il pouvait y avoir d'agréable dans les formes diverses tentées à tour de rôle chez nous depuis vingt ans. Les procédés de M. Zola, ceux de M. Bourget, il sait les employer à propos et modérément, comme aussi les procédés de Feuillet et de M. Cherbuliez. Il est adroit et fin, avec un certain fonds tout personnel de passion contenue et de tristesse résignée.

Mais, pour peu qu'on mette de soin à le lire, on s'aperçoit que son dernier roman, avec le même talent et les mêmes procédés, est d'une espèce tout autre que les précédents. Au lieu d'être simplement une histoire, c'est déjà comme une thèse, et sous l'intérêt de l'aventure sentimentale il y a l'intérêt supérieur d'une leçon morale.

Jacques Halluys apprend que sa femme l'a trompé. Il lui pardonne, moitié par bonté, moitié pour le besoin sensuel qu'il a de l'aimer. Et la vie commune reprend en apparence comme autrefois; mais entre Jacques et sa femme se dresse, toujours plus haut et plus obéissant, le fantôme de la faute. Jacques devient méfiant, soupçonneux, cruel. Et la tourmente ne s'apaise vraiment que lorsque le mari et la femme se décident enfin à rompre à jamais tout commerce sensuel. « Comment n'avait-il pas compris que, s'il pouvait aimer encore en son cœur une femme coupable, ce n'était qu'à la condition qu'elle lui restât sacrée, hors d'atteinte, défendue contre lui par l'irréparable de la possession adultère!... Et il fit ce rêve : Thérèse et lui s'aimant, d'une affection éthérée et haute, paternelle, dégagée des boues terrestres. Et il se disait : *Cela est mieux ainsi! Qu'il en soit ainsi!* »

Comme voilà une conception nouvelle de l'amour et de la vie de famille! Ce premier pardon si aisément accordé, mais si vite reconnu insuffisant, et ce second pardon accompagné d'un complet renoncement qui rend possible une union parfaite même entre deux époux séparés par une faute si grave; ce sont des façons de voir auxquelles ni M. Zola, ni M. Bourget, ni même les romanciers moralistes de la génération précédente ne nous avaient habitués : et ce sont les mêmes façons de voir qui, exprimées d'abord par le comte Tolstoï dans la *Sonate à Kreutzer*, nous avaient paru si monstrueuses, si essentiellement orientales, si contraires à tous nos instincts et à toutes nos idées!

*
* *

Je ne devrais point parler ici du roman de M. d'Annunzio, *l'Intrus*, puisque c'est un livre italien, et qu'on n'en saurait rien conclure sur les tendances nouvelles des romanciers français. Mais tout de même l'on me permettra d'en dire quelques mots, d'abord parce que c'est un roman très intéressant, et l'un des plus remarquables qu'on ait publiés depuis longtemps; et puis aussi parce que l'auteur a beau être

Italien, on le sent tout nourri de notre littérature, au point que, dans les sentiments de son héros et dans ses actions, l'on ne découvrirait pas un trait qui ne puisse être de chez nous; sans compter que M. d'Annunzio a eu la chance très exceptionnelle de trouver un traducteur français qui savait écrire le français, ce qui nous rend son livre d'une lecture plus aimable que la plupart même de ceux de nos romanciers nationaux.

Si M. Paul Margueritte est un romancier habile, M. d'Annunzio est un véritable virtuose du roman; et je ne crois pas qu'il y ait personne en France pour employer avec tant d'adresse et de verve, et une si parfaite intelligence de leur effet, tous les artifices du métier. Il paraît, en vérité, s'en tenir surtout aux artifices du roman psychologique, tel que l'a pratiqué M. Bourget : mais il faut lire l'*Intrus* pour comprendre tout le charme de ces artifices, et leur variété, et le pouvoir qu'ils ont de nous séduire en dépit de nous-mêmes. Dans aucun des romans de M. Bourget je n'ai vu un aussi heureux usage des procédés de M. Bourget, de tous ses procédés, sauf naturellement de ceux qui ne s'imitent point, n'étant que le reflet d'une âme de poète et de philosophe.

Mais comme M. Paul Margueritte, et traitant d'ailleurs un sujet à peu près semblable, M. d'Annunzio a fait servir sa science et son habileté au développement d'une idée morale, et l'idée morale qu'il a développée se rapproche beaucoup de la *Tourmente*. M. d'Annunzio, après cela, ne cache pas l'influence qu'ont exercée sur lui les derniers écrits de Tolstoï : et l'imitation qu'il a faite de la manière de M. Bourget se varie par places d'une adroite et gracieuse adaptation de quelques scènes d'*Anna Karenine*. Mais je ne parle point de la forme, je veux dire seulement que l'*Intrus*, comme la *Tourmente*, est, pour le fond, un roman moral, et que la morale que j'y ai cru reconnaître m'a semblé sortir directement de celle de Tolstoï. L'*Intrus* c'est encore une variation sur le sujet de la *Sonate à Kreutzer* : l'irréparabilité de la première faute dans la vie conjugale, l'impossibilité du pardon, l'impossibilité de l'union complète et du bonheur, aussi longtemps que le principal fondement de l'amour reste le besoin des sens.

*
* *

Et voici maintenant le nouveau roman de M. Édouard Rod, *la Seconde vie de Michel Teissier*. C'est un très beau roman, moins habile que celui de M. d'Annunzio, moins brillant, plus lourd, mais tout plein d'une forte et profonde émotion. J'aurais aimé à vous en signaler les mérites, les mérites littéraires en particulier, la simplicité presque classique du sujet, la discrétion des peintures, le relief des caractères, et notamment du caractère des deux filles de Teissier, si vivantes et si touchantes avec la naïve vigueur de leurs sentiments. Peut-être aurai-je bientôt l'occasion d'y revenir ; mais de toute manière c'est un livre que vous lirez, et vous jugerez vous-même combien il vaut d'être lu.

J'en ai seulement aujourd'hui au sujet qu'y a traité M. Rod ; et c'est encore un sujet dans le genre de ceux qu'ont traités M. d'Annunzio et M. Margueritte. Michel Teissier est un excellent homme, et de plus un homme fort intelligent ; mais il a commis une première faute en se séparant de sa femme, entraîné à un nouveau mariage par la force de son désir sensuel, et désormais le bonheur est fini pour lui : il n'y a plus pour lui ni repos de cœur, ni activité de pensée, ni possibilité d'être aimé ni d'aimer. Entre lui et le reste du monde il y a sa faute, ou plutôt il y a l'ombre maudite de ce désir sensuel qu'il aurait dû chasser dès l'abord. Et malgré que ce soit un sujet qu'on ait souvent traité de toutes les manières, nous reconnaissons tout de suite le seul modèle duquel se puisse rapprocher le roman de M. Rod : Michel Teissier nous apparaît comme un frère de la noble et malheureuse Anna Karenine, victime, elle aussi, d'un premier désir trop docilement suivi.

*
* *

Ainsi, dans chacun de ces trois livres, pour peu qu'on ait la fantaisie de l'y chercher, on découvre l'influence des idées morales du comte Tolstoï. La chose a de quoi surprendre, au premier abord ; mais je ne crois pas que l'on puisse, après réflexion, la contester tout à fait. Après s'être imposé à notre admiration par son talent d'écrivain, le comte Tolstoï est en train, insensiblement, de nous convertir à ses théories morales ; et, en outre de ceux d'entre nous qui se déclarent ouvertement ses disciples, tous, plus ou moins, nous subissons l'influence de sa grande âme d'apôtre. La conception moyenne de la vie, du mariage, de la société, est désormais tout autre dans l'œuvre de nos romanciers qu'elle n'était il y a quelques années ; ce sont d'autres sentiments qui en forment la base morale, d'autres croyances, d'autres goûts ; et ces sentiments, ces croyances, ces goûts, ce sont, au fond, les mêmes que nous avons si dédaigneusement repoussés, naguère, lorsque pour la première fois le comte Tolstoï nous les a proposés.

Maintenant, que l'influence de Tolstoï ait été directe et consciente sur les écrivains dont je parle, je ne le prétends nullement. Et je ne prétends pas non plus qu'elle soit excellente. Les théories du comte Tolstoï sur le mariage et l'amour se rattachent, pour lui, à tout un système de morale évangélique, à une doctrine générale d'anarchisme chrétien. Là, elles trouvent leur place, et peuvent être d'usage. Mais présentées isolément, comme elles le sont dans ces

romans, je doute qu'elles puissent servir. On aura beau nous mettre en garde contre les dangers du désir sensuel : encore faudrait-il nous indiquer la voie d'une vie nouvelle où nous puissions trouver le bonheur en dehors de lui.

Je ne crois pas que cette réinstallation de la morale dans le roman puisse avoir des effets bien heureux; et je crains, en outre, qu'elle ne contribue encore à affaiblir, chez les premiers mêmes de nos romanciers, le souci du style, de la pureté et de la beauté du langage. C'est là, j'en reste convaincu, la seule qualité qui puisse rendre vraiment utile une œuvre littéraire; il n'y en a pas qui demande plus de soins. Ah! si M. Rod, si M. Margueritte, en outre de leur précieux talent de conteurs, de psychologues et de moralistes, s'ils s'occupaient encore de donner à leurs phrases plus de musique et plus de couleur, alors seulement les thèses qu'ils soutiennent auraient chance de nous émouvoir! Car la morale et la psychologie sont des choses excellentes, dont j'ai, moins que personne, le droit de médire; mais enfin il n'y a rien de tel, pour rendre meilleur, qu'un beau style bien simple et bien ferme, nuancé dans les rythmes, avec quelques images soigneusement choisies!

T. DE WYZEWA.

## THÉATRES

Reprise des *Lionnes pauvres*. — AUX ESCHOLIERS : *La Revue Machin*, un acte de M. V. Meuzy; *Une mère*, un acte de M. Henri Amic : *le Passant*, parodie en un acte de M. Paul Gavault; *Une visite*, deux actes de M. Edouard Brandès, traduits par MM. le Vte de Colleville et de Zepelin.

Je crois bien comprendre ce qui empêche certains de nos contemporains de goûter complètement Augier. Il arrive, d'abord, à sa période critique; sa « manière » date visiblement; et, précisément, il a poussé à l'extrême les procédés en usage de son temps, l'apprêt de l'intrigue et l'emploi du « raisonneur ». Certes, du raisonneur tout au moins, M. Dumas, par exemple, s'est servi plus qu'Augier. Mais, chez M. Dumas, le raisonneur développe les idées de l'auteur; et l'on sait à quel point ces idées, si offensantes qu'elles soient parfois pour notre raison, restent toujours passionnantes. Elles sont au moins l'essentiel de la pièce : et le raisonneur les résume; il tient à peu près le rôle jadis dévolu aux présidents d'assises; il résume les débats, avec une partialité d'ailleurs manifeste. Le drame n'étant en quelque sorte qu'un conflit d'idées, on admet que le raisonneur les présente à son tour, ces idées, selon l'opinion qu'il s'en fait. Chez Augier, au contraire, le drame est entre les « caractères ». Ceux-ci se développent logiquement, en heurtent d'autres, d'où conflit, d'où drame. Le raisonneur, par suite, en est réduit à peu près au rôle du chœur antique. Il est rattaché assez artificiellement à l'action; il doit se borner à souligner tel trait de caractère chez les personnages; et, si les personnages sont vivants d'une vie propre, son intervention est forcément superflue. Et un personnage qui n'est pas nécessaire est toujours mauvais. — Ajoutez que si les héros d'Augier, plus que ceux de M. Dumas, ont peut-être un esprit robuste et particulier à leurs caractères, Augier, en revanche a, moins que M. Dumas, l'« esprit de tirades ». On ne trouve pas chez lui cette sorte de panache, d'esprit à facettes et à paillettes dont M. Dumas est si abondamment pourvu. Bordognon, par exemple, tombe assez volontiers dans le verbiage; non seulement il « cingle », ce qui est sa fonction, mais il prêche, et dans un style qui n'est pas toujours exempt de phraséologie. Ajoutez encore, il faut bien en convenir, qu'Augier manque un peu d'au-delà, que ses personnages ne s'élèvent guère au-dessus de la moyenne de la vie bourgeoise, que ses « solutions » sont d'un optimisme assez artificiel, et, en tout cas, très respectueuses des conventions sociales; que sa morale, si elle est inspirée par la raison même, s'en tient peut-être un peu trop à la seule raison raisonnable; et qu'Augier, enfin, semble parfois n'avoir vu qu'un côté de la question qu'il traite, et qu'il manque un peu d'inquiétude quand il s'agit de départager les mérites de ses personnages.

Mais, en revanche, ceux qui, par goût, inclinent vers la comédie de caractères, gardent pour Augier une admiration particulière. Quelle puissante galerie de types orne son œuvre! Giboyer, maître Guérin, Mme Guérin, Maréchal, Poirier, et, puisque je parle ici des *Lionnes pauvres*, Séraphine Pommeau! Elle est vraiment admirable de force et de netteté, audacieuse aussi, puisqu'en 1858, elle fit crier au scandale. Les *Lionnes pauvres* me paraissent d'ailleurs bien près d'être un chef-d'œuvre, incomplet, peut-être, c'est tout ce que je puis concéder. C'est une des grandes comédies d'Augier où la convention a le moins de part, où le drame est le plus naturel et le plus simple, une de celles où l'intrigue est le plus étroitement liée avec les caractères. Peut-être pourrait-on relever quelque faiblesse ou quelque timidité au quatrième acte, dans la scène avec Frédéric. Mais remarquez d'abord qu'il y a trente-cinq ans on n'eût pas toléré au théâtre des... accordailles plus explicites. Puis, à ce moment, Séraphine croit encore pouvoir payer Mme Charlot. Elle a « des vues », sans doute, sur Bordognon, mais ce n'est pas encore la fille entretenue; elle peut hésiter avant de se vendre; ou, si ces scrupules vous semblent exagérés chez elle, elle peut au moins vouloir ne pas en avoir l'air. Et, si plus tard elle court au théâtre, c'est qu'alors sa situation est

changée, qu'elle se sait définitivement perdue. Est-il besoin, cette scène mise à part, d'insister sur l'admirable beauté de tout ce quatrième acte, notamment la scène entre Séraphine et Pommeau? Jamais, je crois, on n'a poussé plus loin la vérité et l'étude d'un caractère...

Mme Réjane a désiré reprendre le rôle de Séraphine qu'elle avait joué jadis, il y a une quinzaine d'années. Elle y fut alors des plus remarquables, quoique assez malmenée par la presse, si je ne me trompe. On a donc remonté pour elle les *Lionnes pauvres*. Vous savez que le Vaudeville a des abonnés — ou plutôt des jours d'abonnements — pour lesquels il donne deux fois par semaine des spectacles de son répertoire. Cela assurément est excellent en principe ; mais encore faudrait-il, quand on remonte un chef-d'œuvre, le remonter avec le respect qui lui est dû. Et c'est ce qu'on semble avoir négligé cette fois. Mme Legault est touchante dans le rôle de Thérèse ; elle a rendu avec la plus émouvante et la plus digne simplicité les belles scènes avec Séraphine et Pommeau. Mais, elle mise à part, l'interprétation est tout à fait insuffisante. A la seconde représentation, le vendredi, les rôles n'étaient point sus, les scènes étaient à peine réglées ; on eût dit d'une représentation dans un casino de bains de mer. Je n'ai pas beaucoup aimé M. Candé dans le personnage de Pommeau ; il y apporte quelque chose de mordant qui n'est guère dans le rôle ; il y manque de cette puissante bonhomie qu'y mettait jadis Adolphe Dupuis ; sous la bonhomie de M. Candé. on sent une énergie rageuse ; au quatrième acte, je m'attendais à lui voir allonger un solide coup de poing à Séraphine. M. Chautard est trop jeune pour jouer, à côté de Mme Réjane, le personnage de Léon ; Mme Daynes-Grassot n'est guère à son aise dans le joli rôle de Mme Charlot.

Pour M. Duquesne, il est simplement exécrable. Que le rôle de Bordognon ne soit plus très facile à jouer aujourd'hui, où les tirades piaffantes sont passées de mode, je l'admets ; mais jouer le rôle « en dedans », c'est une idée bien extraordinaire. Et, tout en éteignant le rôle, M. Duquesne cherche des effets à côté, qui dénaturent le personnage. Pourquoi n'avoir pas rendu le rôle à M. Dieudonné, qui y avait éte excellent jadis, et qui, lui, précisément, a gardé la tradition des raisonneurs ? Qu'on ne fasse plus de « Desgenais », ce n'est pas moi qui les regretterai ; mais, si on les joue, qu'on les joue au moins comme ils sont écrits.

Mme Réjane ne me croira pas si je dis qu'elle a été à peu près le contraire du personnage de Séraphine. Elle l'a pris tout juste à rebours. Séraphine n'est ni une fille, ni une « rosse ». Ce serait plutôt une inconsciente. Ce qu'elle fait, elle le fait par désir de luxe, par désir « passif », si je puis dire, par faiblesse de caractère, par un penchant de sa nature ; mais elle n'y met aucune perversité. En face de Thérèse, elle n'est ni troublée, ni heureuse de sa trahison ; elle est parfaitement à son aise ; pas de remords, mais pas de malice. Mme Réjane, si j'ose dire, la « bourre » de sous-entendus et d'arrière-pensées. Elle confond Séraphine et Sapho ; elle joue l'une comme elle jouait l'autre, avec les mêmes toilettes, les mêmes déhanchements, la même veulerie canaille. Séraphine est une « lionne pauvre » et non une « lorette pannée ». La façon seule dont Mme Réjane a habillé son personnage prouve bien qu'elle l'a mal compris. Elle paraît, au troisième acte (au bal chez Mme Hullin), le torse nu ou peu s'en faut, avec un corsage échancré jusqu'aux... hanches, à peine retenu par un ruban sur les épaules ! Que Pommeau ne sache pas le prix des dentelles et des fleurs, soit. Mais, sac à papier, il voit la peau de sa femme !... Et il ne l'aurait pas menée au bal dans cette tenue de modèle. Le plus fâcheux c'est que, pour justifier tant bien que mal son interprétation, Mme Réjane ne se fait pas scrupule d'ajouter au texte ; comme par exemple au quatrième acte, où, parce qu'elle apparaît la chevelure en broussaille, elle explique trop longuement qu'elle doit se recoiffer avant de recevoir Frédéric. Certes le style de Mme Réjane est précieux ; mais celui d'Augier a bien son prix. Surtout, — et c'est là ce qui me donne de l'humeur, — Mme Réjane ne paraît pas s'être rendu compte que le rôle de Séraphine se suffit à lui-même. Augier a dit ce qu'il fallait. Il est tout à fait inutile d'y joindre des pantalonnades... et je vous prie de donner ici, au mot, le sens le plus exactement précis. Depuis quelque temps Mme Réjane, a pris la douce habitude de montrer ses jambes dans toutes les pièces qu'elle joue. Nous ne sommes pas assez sots pour bouder contre notre plaisir. Nous aimons à voir sur quelles puissantes assises repose le talent de l'excellente comédienne ; et c'est quand Mme Réjane montre ses jambes que M. Sardou a plus d'esprit. Mais ce qui est bon dans une parade comme *Madame Sans-Gêne* est très fâcheux dans une comédie de la valeur des *Lionnes pauvres*. Augier n'a nul besoin de ces agréments... Que les rôles faits sur mesure sont funestes aux interprètes, et que le métier d'étoile est donc périlleux !

Les *Escholiers* ont donné leur premier spectacle. Quatre pièces (on en avait même annoncé cinq), dont trois en un acte, et une en deux. L'intérêt s'est un peu éparpillé. La *Revue Machin* est, dit le programme, un « bavardage intime ». Ajoutons inoffensif, et un peu puéril. Monsieur et Madame, n'ayant pas reçu de places pour la revue de leur ami Machin, repassent en tête à tête les événements de l'année. D'après M. Meusy, l'année aurait surtout été remar-

quable grâce à M. Mounet-Sully, et à Mmes Sarah Bernhardt et Yvette Guilbert. M. Depas imite l'un de la façon la plus comique, et Mme Marianne Chassaing reproduit avec une impayable drôlerie les tics des deux autres. Et ces imitations sont d'ailleurs amenées avec un admirable dédain des artifices : « Tu dois imiter Sarah! » dit Monsieur. Madame répond : « Je vais essayer »... L'avenir est au théâtre simple.

Si je vous dis que le *Passant* est intitulé parodie, et que les personnages s'appellent Académia et Zolanetto, vous aurez deviné la donnée sans complications de ce petit acte. Oserai-je faire observer à M. Gavault que le caractère de son Académia me paraît un peu incertain ? Elle se plaint, au début, de la froideur de ses « quarante amants », elle aspire à un galant plus vigoureux et plus entreprenant, et quand Zolanetto paraît, avec ce que vous savez à la bouche, elle se recule effarée... Après tout, le cœur des femmes est plein de mystères. J'ai cueilli ce vers fort amusant, et pour ainsi dire évocateur :

Jamais Thureau-Dangin ne comprendra mes larmes !...

Il faut bien que j'avoue avoir peu goûté la pièce de M. Henri Amic, *Une mère*. Pour tout dire, son tort principal est de venir dix ans trop tard. Entre 1882 et 1885 ce petit acte eût été acclamé et considéré comme un modèle d'audace. Nous y avons vu surtout cette brutalité un peu voulue, dont nous commençons à nous lasser. Mme France et Régine Martial jouent excellemment les deux rôles de femmes. — Mais, puisque je parle de M. Henri Amic, je voudrais bien vous signaler un volume qu'il a fait paraître cet été. Cela s'appelle *George Sand* (*Mes souvenirs*), et c'est à proprement parler un charme. Vous y trouverez des lettres vraiment adorables du grand écrivain, vous y verrez George Sand exquise de tendresse maternelle et attentive. Et vous aurez surtout cette surprise délicieuse de trouver un livre touchant jusqu'aux larmes, grâce à la sincérité émue et communicative de l'auteur. M. Amic a fait là une petite merveille de sentiment naïf et charmant.

La soirée s'est terminée par deux actes de M. Édouard Brandès, le frère de M. Georges Brandès, le critique danois que les lecteurs de la *Revue Bleue* connaissent bien. Il s'agit d'une jeune fille qui s'est abandonnée, un soir, à un jeune homme qu'elle ne connaissait pas et qu'elle n'a jamais revu. Elle s'est mariée depuis, adore son mari auquel elle a caché sa faute; elle est heureuse. Mais son mari attend un ami... Vous l'avez deviné : l'ami est l'inconnu de jadis! Le mari découvre la vérité, il prend un grand couteau, met son ami à la porte, et finit par pardonner à sa femme, après avoir jeté son grand couteau. Le second acte contient quelques passages d'une assez émouvante brutalité; le reste est d'une insupportable longueur. Il serait temps, je crois, d'appliquer aux produits « intellectuels » le protectionnisme si fort à la mode en ce moment. Tant que l'exotisme nous a révélé des mœurs nouvelles ou d'intéressants états d'âme, nul ne l'a plus admiré que moi. Mais la série semble s'épuiser. L'exotisme, maintenant, c'est des pièces comme les nôtres, d'une psychologie plus rudimentaire et d'une gaucherie plus apparente. Alors, à quoi bon? Mme Archainbaud, dont on se rappelle les heureux débuts dans le *Michel Teissier* de M. Rod, a très joliment joué le rôle de la femme coupable.

JACQUES DU TILLET.

*P.-S.* — L'éditeur Calmann Lévy met en vente le troisième volume du *Théâtre complet* d'Edmond Gondinet. Il contient *Le plus heureux des trois*, *les Révoltées*, *le Club* et *les Convictions de Papa*.

J. DU T.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### Monsieur Georges.

Comme on causait, après dîner, de Lesteven, l'inflexible Espagnol de Montmartre, qui s'amusait à jeter les femmes par les fenêtres, quelqu'un dit :

— Cela me rappelle une histoire terrible, un drame affreux auquel j'ai assisté sans en rien pouvoir pour l'empêcher, — et cela se passait à cinq mètres de moi, à portée de ma main presque !...

C'était il y a environ vingt ans. J'avais loué dans une étroite rue de la plaine Monceau, — une vieille rue depuis bouleversée, aérée, parée de maisons neuves, — j'avais loué un logement de garçon, deux ou trois pièces au cinquième étage et donnant sur la cour.

Le bail partait du 15 juillet. Mais je n'emménageai qu'au début de septembre, lorsque ouvriers, peintres, tapissiers, eurent achevé de tout installer.

Je me souviens que, le soir même de mon emménagement, j'avais un travail pressé à finir, un article à livrer le lendemain, et sitôt dîné je m'assis à ma table encore toute poussiéreuse, avec des brindilles de paille qui collaient au drap. J'avais laissé la fenêtre ouverte, car la nuit était orageuse et chaude comme au fort de l'été ; et tandis que je travaillais avec fièvre, à mesure que l'heure avançait, les rares bruits de ce quartier solitaire s'éteignaient un à un : d'abord au loin, les clairons des fortifications, puis les roulements des fiacres, puis le cornement des tramways. Minuit, minuit et demi sonnèrent. Le silence était devenu complet, quand tout à coup, au-dessus de moi, en face de moi, j'entendis comme un piétinement hâtif et nerveux, le piétinement d'une

personne qui devait aller et venir à travers un très petit espace.

Je redressai vivement la tête, et parmi l'épaisseur de la nuit j'entr'aperçus au sixième étage, dans le pan de la maison perpendiculaire à celui de mon logement, une forme molle, une forme avec des jupes, qui se promenait, tourniquait sur un de ces petits balcons plate-formes, comme on en voit creusés aux toits de certains immeubles.

Peu à peu la forme se précisait à mes yeux, se détachait bien comme une forme de femme, — une femme impatiente qui guettait, s'exaspérait d'une attente trop longue.

Mais soudain la forme sombra dans le noir, le piétinement s'arrêta. Ma voisine avait disparu. Je rebaissais la tête, relisais les dernière lignes écrites, peu soucieux, au fond, de savoir la raison de ces impatiences. Une lueur subite me fit relever le regard.

Ma voisine avait reparu. Elle se tenait penchée sur la balustrade, tenant à la main une lampe dont la flamme vacillait à peine dans l'air lourd de ce soir d'orage, et elle me contemplait en souriant.

Je la fixai franchement. C'était une femme d'une cinquantaine d'années, à rude figure de bonne, les cheveux plaqués en bandeaux pointus sur le front, les joues luisantes et carminées, un de ces teints de cuisinière vernis et rougis au feu des fourneaux. Elle portait une camisole d'indienne bleu clair, une jupe de lainage noir, et elle continuait de m'examiner, de me sourire, faisant de sa main demeurée libre, de ses lèvres, de son nez, de ses paupières, des gestes rassurants, des grimaces de ferme espoir, — toute une mimique qui m'indiquait qu'elle ne s'inquiétait pas, qu'elle était bien tranquille, — qu'un être inconnu, que désignait son index dans le vide de la cour, viendrait certainement, sans aucun doute...

Je continuais moi aussi de la fixer, involontairement, fasciné, avec des battements de cœur violents, les lèvres serrées de cette gravité apeurée qu'on a quelquefois en voyant les sourires insignifiants des petits enfants, des fous ; et malgré mon angoisse, malgré le malaise oppressant que me donnait cet absurde tête-à-tête, ce regard-à-regard inutile et stupide, il fallait rester, je ne pouvais pas ne pas rester, je restai jusqu'à ce qu'elle eût disparu de nouveau emportant sa lampe, faisant de nouveau, là-haut, le noir... Alors, j'éteignis, je me déshabillai dans l'obscurité, et j'essayai de dormir, au milieu d'incessants cauchemars...

*
* *

Le lendemain matin, dès mon réveil, je fis monter le concierge, je lui demandai quelle était la femme qui habitait au sixième et qui...

Aux premiers mots, il m'interrompit, avec un sourire.

— Ah ! Monsieur a vu la folle !

— C'est une folle ?... Je m'en doutais bien !... Mais comment, si elle est folle, le propriétaire a-t-il ?...

Le concierge reprit :

— Oh ! une folle pas bien méchante !... C'est le sentiment qui la tient... Elle aime, un Monsieur, — Monsieur Georges qu'elle l'appelle, — un Monsieur avec des moustaches brunes, qu'elle voyait chez des maîtres où elle était il y a trois ans, comme cuisinière... Elle l'a vu une fois dans l'antichambre... en passant... Il ne lui a rien dit, à ce qu'il paraît... Mais elle est revenue dans la cuisine toute pâle... Elle racontait qu'il allait l'épouser, qu'il le lui avait juré... Ça l'avait frappée, quoi ! de le voir, ce jeune homme !... Et elle ne s'est jamais remise... Elle quittait son service au milieu de la journée, ou bien à l'heure du dîner, pour aller le voir, parce qu'il l'attendait place Pereire, qu'elle disait... Elle s'en allait comme ça, sans tambour ni trompette, à l'heure de servir ! Ça la prenait comme un coup de sang aux chevaux... On ne pouvait pas la retenir... Alors, on lui a donné ses huit jours...

— Et maintenant ?

— Maintenant ? dit le concierge... Maintenant, elle fait des journées, des demi-journées plutôt... A cause que de neuf heures du matin à onze heures et demie, et le soir de sept heures à dix heures et demie, elle va attendre son Monsieur Georges qui doit venir pour l'épouser.., Autrement c'est une bonne domestique et qui ne ferait pas de mal à un moucheron... Monsieur n'a pas à se tourmenter !

J'écoutais très intéressé, très avide d'un surplus de détails, et l'air mécontent j'objectai :

— Cela n'empêche pas que ce voisinage, le soir, est très gênant ! Ce va-et-vient ! Ce piétinement...

Le concierge répondit :

— Oh ! Monsieur ! Ce n'est pas tous les soirs qu'elle marche comme ça... C'est seulement quand elle n'a pas pu parler aux sergents de ville de la place Pereire !... Parce qu'ils la connaissent ! Ils la tranquillisent, ils lui disent de rentrer, qu'ils ont vu passer Monsieur Georges, qu'il doit être chez elle déjà à l'attendre... Alors elle rentre, elle se couche, et elle ne bouge pas de la nuit, les yeux tout ouverts à ce qu'elle dit, à l'attendre pour aller se marier, tout de suite, *illico*... D'ailleurs, Monsieur n'a qu'à aller place Pereire, ce matin. Il n'aura qu'à demander aux gardiens de la paix si je lui mens !...

— C'est bien, déclarai-je froidement !... Je verrai ce que j'ai à faire !... Je vous remercie !...

Mais le concierge parti et ma toilette achevée, j'essayai vainement de me mettre au travail. La pensée de ma voisine me hantait, l'image de la pauvre femme

qui devait être en ce moment à tournoyer autour de la place Pereire, en quête de son irretrouvable idéal, de son fugitif époux, de son Monsieur Georges perdu. Enfin, au bout d'une heure, la tentation fut trop forte, je lâchai mes papiers, je courus à l'endroit indiqué et m'assis sur un banc.

Ma voisine était bien là aux aguets, à l'affût, coiffée d'un bonnet noir de fête, roulant de trottoir en trottoir, s'élançant quand une voiture s'arrêtait près, courant, par instant, au-devant d'un monsieur qu'elle avait cru probablement être Monsieur Georges, se confondant ensuite en salutations d'excuses, en gesticulations polies et désolées, espérant, espérant toujours.

Plusieurs fois elle passa devant moi. Elle ne me reconnut pas. Elle avait la figure sereine, presque radieuse, l'œil glorieux qu'on a aux rendez-vous sûrs, immanquables. Elle ne partit qu'au moment où l'horloge d'une église proche sonnait la demie après onze heures. Je la regardai s'éloigner. Elle s'en allait à regret, se retournant, espérant encore.

***

Quinze jours s'étaient écoulés, depuis le soir de mon installation. Je ne travaillais plus la nuit que la fenêtre fermée, les rideaux clos, par crainte d'être distrait, troublé par les dramatiques pantomimes de ma voisine; et le concierge triomphait :

— Eh bien!... Qu'est-ce que j'avais dit à Monsieur?... J'avais bien dit à Monsieur qu'elle n'était pas gênante...

Un soir, comme je rentrais du théâtre, vers minuit et demi, j'aperçus ma voisine, penchée à son balcon, comme la première fois, une lampe à la main. Pourtant elle me semblait mieux coiffée que de coutume, mieux vêtue, avec une rose piquée de côté, à l'anglaise, sur son corsage de soie noire bien tendu. Elle me semblait plus attentive aussi, prêtait de temps en temps l'oreille, paraissait une personne qui en attend une autre, une personne qu'on va venir chercher. Elle se penchait, se courbait davantage, la main en cornet autour de l'oreille; et brusquement, son visage s'illuminant d'un sourire d'extraordinaire béatitude, elle se précipita à l'intérieur de sa chambre.

« Elle croit qu'il monte, pensai-je, qu'il frappe à sa porte... »

Mais non, elle revenait. Elle avait déposé la lampe à terre, et les lueurs qui éclairaient sa figure, son buste, par en dessous, me la montraient nouant hâtivement les brides de son chapeau, boutonnant fiévreusement ses gants, — les lèvres remuées de paroles que je n'entendais pas...

Je devinais! J'ouvris la fenêtre. Je voulus crier. Elle enjamba la balustrade en souriant et sauta dans le vide. Il y eut un bruit sourd d'os brisés, de chairs écrasées. Elle était allée rejoindre Monsieur Georges qui l'attendait pour se marier *illico*, Monsieur Georges qu'elle revoyait dans le noir, Monsieur Georges, qui, d'en bas, l'avait jetée par la fenêtre!

FERNAND VANDÉREM.

# BULLETIN

## Bibliographie.

*L'Existence du Rentier*, par A. de Rennex. — Un volume in-16; Paris, Guillaumin, et Lausanne, Bridel et Cie.

S'il y a des titres qui promettent plus qu'ils ne tiennent, le contraire peut se trouver, et c'est ici le cas. Il semblerait, à ne juger ce volume que sur la couverture, qu'il s'agit d'une sorte de manuel à l'usage des gens qui vivent de leurs rentes; et cependant le livre de M. de Rennex est tout autre chose qu'un manuel. L'épigraphe nous prévient déjà : « N'estime l'argent que ce qu'il vaut; c'est un bon serviteur et un mauvais maître. » L'auteur a emprunté son épigraphe à M. Alexandre Dumas fils : vous reconnaissez la phrase; elle se trouve dans cette page de morale pratique par quoi M. Dumas termine la préface de son Théâtre complet. Bon serviteur et mauvais maître, M. de Rennex nous montre l'argent dans ce double rôle : bon serviteur, quand il est le prix du travail, quand il assure l'indépendance de la vie et le repos de la vieillesse; mauvais maître, quand, né d'un coup de hasard, il entretient les folies du luxe et les scandales de l'agiotage.

A notre époque plus peut-être qu'à toute autre, l'argent est une force sociale: c'est cette force dont M. de Rennex a voulu analyser les éléments, étudier les effets. Il a des chapitres sur les emprunts d'État, sur la banque, sur le crédit : s'il traitait ces questions en économiste seulement, ce ne serait peut-être pas le lieu de parler de son livre; mais il les traite aussi en moraliste, et c'est par là surtout qu'il nous intéresse ici. Le rentier, tel que nous le peint M. de Rennex, n'est pas l'homme qui se contente de recevoir régulièrement ses revenus à la fin de chaque trimestre; c'est l'homme convaincu que, si la richesse donne des droits, elle donne aussi des devoirs. Notre auteur touche, à chaque instant, à cette grande question de l'emploi de la richesse, qui est le trait d'union entre l'économie politique et la morale. Le but qu'il montre au rentier, c'est « l'activité désintéressée », c'est-à-dire la charité, la politique, l'art, la science. N'étant pas obligé de travailler pour lui-même, le rentier peut travailler pour les autres. C'est là, direz-vous, le rentier idéal. Souhaitons que ceux qui vivent de leurs revenus se rapprochent de plus en plus de cet idéal, et bien des difficultés de l'heure présente seront simplifiées. Tel qu'il est, le livre de M. de Rennex est un bon livre: dans ces 300 pages d'un style net et franc, on sent l'œuvre d'un honnête homme.

P. L.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France. — Congo français. — État libre du Congo. Cameroun.

Le gouvernement poursuit la lutte contre les anarchistes et les révolutionnaires; c'est la meilleure garantie donnée aux hommes d'ordre. Une ordonnance du préfet de police vient d'interdire les manifestations factieuses et l'exposition d'emblèmes séditieux sur la voie publique et dans les emplacements ou les locaux ouverts au public. Ce langage administratif signifie que le port et l'exhibition du drapeau rouge ne sera plus toléré même dans les cimetières; les apologistes de la Commune voudront bien se le rappeler au 18 mars.

Si en Angleterre, alors qu'il est certain que c'est à Londres qu'a été conçu et préparé l'attentat du *Terminus*, M. Asquith, ministre de l'Intérieur, s'est refusé jusqu'à présent à employer des mesures d'exception contre les anarchistes, du moins il a laissé entendre qu'il surveillerait plus strictement les meetings.

Cependant, à la suite de la descente de police opérée au club Autonomie à Londres, on prête au cabinet anglais l'intention de provoquer entre les puissances européennes une entente en vue de l'organisation d'une législation et d'une police internationales contre les anarchistes. Une pareille initiative serait de nature à surprendre de la part de l'Angleterre, qui est actuellement l'asile d'environ 3 000 anarchistes et nihilistes étrangers, d'autant plus qu'elle a opposé une fin de non-recevoir à la proposition qui en fut faite par l'Espagne au lendemain de l'attentat de Vaillant.

Un congrès des puissances européennes devra sans doute intervenir à ce propos; au reste, ce ne sera pas l'indication d'un retour à la politique rétrograde de la Restauration, puisque les gouvernements ne feront qu'imiter en cela les anarchistes; ceux-ci, en effet, tiennent chaque année un congrès depuis ceux de Barcelone (1881), Séville (1882), Chiasso (1883).

Les mesures prises isolément par chaque gouvernement ne sauraient devenir suffisantes, puisqu'il est facile à des anarchistes réunis à Bruxelles ou à Londres de préparer des attentats qui seront accomplis à Paris. D'ailleurs, la situation même des anarchistes va devenir difficile: à la suite d'une manifestation révolutionnaire à Zurich, le gouvernement fédéral suisse a fait conduire à la frontière française douze anarchistes étrangers. Comme aucun d'eux n'était Français, notre gendarmerie leur a refusé l'accès du territoire, en vertu d'un principe nouveau de droit international: A chacun ses anarchistes. Que sont-ils devenus? L'Allemagne les a accueillis; elle aurait dû en subir nécessairement six qui étaient Prussiens, Wurtembergeois et Hambourgeois; elle aurait pu repousser les autres.

Si une expérience sociale de cette nature était possible, il serait intéressant de fonder quelque part une colonie d'anarchistes internationaux. Sa prospérité donnerait la valeur des théories du prince Kropotkine, et certainement les anarchistes qui expulsés d'un pays devront être mis à la disposition de leur pays d'origine préféreront se rendre dans cette patrie nouvelle.

On voudrait pouvoir arrêter l'attention sur les travaux approfondis du Sénat. La haute assemblée, qui discute actuellement un projet de loi sur les indemnités en cas d'erreur judiciaire, a adopté récemment les conclusions de deux rapports de la Commission de l'Algérie, l'un de M. Franck-Chauveau sur le régime de la propriété foncière, l'autre de M. Clamageran sur le régime fiscal de l'Algérie.

Les discussions du Sénat mériteraient une longue analyse; sur la question de la propriété foncière, on a pu faire cette remarque singulière : M. Tirman, ancien gouverneur, a reconnu les défauts de la loi de 1873 sur la constitution de la propriété individuelle, et M. Cambon, gouverneur actuel, qui pourtant a suspendu l'application de cette loi, en a défendu les principes; on dirait que depuis le décès de M. Jules Ferry, président de la commission d'Algérie, une orientation nouvelle de la politique algérienne anime le gouvernement général.

Le retour des deux commissaires français, le commandant Monteil et M. Haussmann, chargés d'arrêter à Berlin avec les délégués du gouvernement allemand les limites communes du Cameroun et du Congo français, donne lieu à des polémiques nombreuses sur le résultat des négociations. Comme chaque jour on répète à tout venant qu'il faut garder le plus grand secret sur la convention préparée, que l'Allemagne le désire pour obtenir le vote de certains crédits et que cet acte nous est favorable, il n'y a aucun mal à apprécier ce qui est le secret des dix ou vingt hommes politiques qui dirigent à Paris les affaires coloniales de la France.

La convention arrêtée à Berlin laissant à la France les territoires situés à l'est du Chari et l'accès à un point non navigable de la haute Bénoué en l'échange d'une limite située au delà du 15° L. Greenwich prévue par la convention de 1885 et de l'accès à un point navigable de la Sangha, n'est pas du tout heureuse pour la France; bien plus, elle méconnaît toute l'œuvre de nos explorateurs et raye d'un trait les conquêtes pacifiques de Maistre, de Mizon. Notre colonie du Congo est la moins connue et la plus sacrifiée de toutes, alors cependant qu'elle n'exigea jamais aucun mouvement de troupes et que l'activité de M. de Brazza suffit à la créer. Il semblerait que la France s'attache à ses colonies en raison des sacrifices qu'elles lui imposent: c'est la cause de son indifférence pour le Congo.

Pourtant les rivalités étrangères sont ardentes au sud et au nord. L'État Indépendant du Congo ne s'est pas contenté de violer depuis 1890 la frontière française au delà de l'Ouellé; comme au dire de M. Thys, l'État Indépendant et les Compagnies commerciales belges qu'il a groupées ont dépensé environ 76 millions et que la situation financière de ces compagnies est précaire, on tente de fusionner, au profit de la Belgique, les entreprises françaises et belges pour l'exploitation commune des deux Congo.

L'Allemagne n'a voulu obtenir dans la convention récente de Berlin un point d'accès à la Sangha qu'avec la pensée de le rétrocéder à l'État Indépendant du Congo dont les vapeurs exploiteront l'Oubanghi et la Sangha le jour où cette enclave sur notre territoire leur aura été concédée.

Si cette crainte n'est pas fondée, qu'un article supplémentaire l'affirme dans la convention et rassure l'opinion de ceux qui ne conçoivent pas que la France pratique la doctrine du *sic vos non vobis* et que des étrangers seuls tirent parti de nos colonies.

22 février 1894. H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 30916. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 9 — 4e SÉRIE. — TOME I — 3 MARS 1894

## LA ROBE

### Nouvelle.

I

Dans la petite ville assise en amphithéâtre au-dessus du flot qui la caresse, à moins qu'il ne monte, furieux, à l'assaut de ses terrasses, un homme de trente ans, bien planté, quoique d'encolure assez lourde, arrivait le dernier soir d'avril. Il se fit conduire à l'hôtellerie de la Nef-d'Or, et comme on lui présentait, suivant l'usage, le registre des voyageurs, il y inscrivit ses noms et qualités : Louis de Cibiel, propriétaire.

On lui fit observer qu'il fallait aussi mentionner le lieu de son domicile ordinaire ; il répondit embarrassé : sa résidence était Paris, mais il voyageait beaucoup, et pour le moment venait de Londres. Il parlait très bas ; ses yeux eurent un air d'inquiétude.

Des mains de l'hôtelier qui se tenait devant lui, flanqué de deux servantes, il prit un flambeau ; la lumière éclaira son visage plein, très blanc, qu'encadraient une barbe châtain clair, très soyeuse, et des cheveux longs qui bouclaient. L'une des deux filles donna du coude à sa compagne et cela voulait dire que ce client inespéré à ce moment de la saison était à son gré ; l'autre secoua les épaules, son jugement était moins favorable. Ce fut celle-ci qui porta la valise, conduisant M. de Cibiel à une chambre du premier étage. En entrant, il courut ouvrir la croisée ; la lune nouvelle dessinait au loin sur la mer le reflet de son arc ; au rivage, la vague arrivait dans l'ombre et faisait luire, en se brisant, la blancheur soudaine de son écume. L'étranger aspira la senteur salée avec délices ; puis, il revint au milieu de la chambre, se débarrassa de son pardessus et apparut avec son buste court et ses membres inférieurs massifs à la servante qui l'examinait, tout en accommodant le lit. Il marchait comme en cadence, avec un singulier fléchissement des genoux.

C'était pourtant un joli homme ; il avait des yeux gris d'une douceur pénétrante ; sa parole était lente, onctueuse, comme musicale. La fille s'en alla ; en bas, sa compagne l'attendait :

— Eh ben ! c'est peut-être pas un beau monsieur ?

— Si l'on veut ! On dirait un prêtre.

L'autre s'égaya. — Un prêtre déguisé alors ? Ça se peut pas, il a de la barbe.

M. de Cibiel, le lendemain, passa la matinée sur la grève. Le printemps avait été hâtif ; mais, sur cette côte aride, point d'autre végétation qu'une herbe courte et grise sur la dune ; — aux flancs du deuxième étage de coteaux fermant l'horizon du côté de la terre, quelques chênes verts rabougris, quelques sapins maigres. La belle saison ne se fait guère sentir que par la tiédeur de l'air, l'étincellement des sables et des roches sous les grands soleils et le jeu magique des couleurs sur l'immensité liquide. La mer infinie se berce, glauque ou azurée, d'autres fois d'un fin gris de perle ; et cette variété de teintes riches ou délicates se coupe de longues barres blanches ; les vagues, bondissant sur les roches de fond, accourent comme une troupe de cavales de neige, lancées d'un furieux galop ; les poussières d'écume montent en pyramides brillantes aussitôt écroulées.

Cependant, à la pointe occidentale du large hémicycle, le port s'ouvre en eau tranquille ; les cha-

loupes de pêche qui avaient couru la bordée toute la nuit, rentraient alors avec la marée montante, poussées par une légère brise d'ouest. Elles glissaient sous leurs voiles latines, rasant le pied d'une vieille forteresse effondrée; une tour encore debout portait un phare. Le tableau était harmonieux et superbe. Il parut bien pourtant que dans ce mois de mai qui commençait, le voyageur était altéré de verdure, car, au déjeuner, mangeant seul dans la grande salle à manger de la Nef-d'Or, il interrogea l'hôtelier sur une forêt voisine indiquée par les guides. La fille qui l'avait trouvé « beau monsieur » et qui le servait, l'avertit tout bas que ce n'était qu'une brousse.

En ce moment, elle se trouvait derrière lui; ses yeux, obstinément, se fixèrent sur la tête du client. Il y avait là, parmi l'épaisseur de la chevelure, un endroit plus clair, au sommet de l'occiput — La fille songeait à ce que lui avait dit l'autre maritorne : — Pour de vrai, c'était comme une tonsure.

L'hôtelier continuait à vanter la forêt, débris d'une autre bien plus grande qui jadis couvrait le pays; aucun baigneur ne manquait de la visiter pendant la saison. M. de Cibiel se leva ayant achevé son repas; il demandait une voiture. Comme s'il eût eu l'intention de ne point revenir, il paya sa dépense.

L'équipage arriva : une manière de corbeille en osier dont les tresses étaient rompues de toutes parts; le cuir des banquettes éventré. Au-dessus, flottait un pavillon de toile sale, orné de festons qui pendaient en guenilles. Le vieux cheval qui allait conduire cette machine délabrée paraissait avoir encore du sang, et c'est ce que le bonhomme de cocher fit observer au client : « Fameuse bête! Ça menait le tilbury du baron de Maixent au temps jadis. »

De sa voix cadencée, M. de Cibiel répondit : « Pourquoi ce baron vous a-t-il vendu ce vieux serviteur? C'est donc un homme dur ? »

Il prit place sur ces débris de coussins, le char s'ébranla; on sortit de la jolie villette maritime, et tout, à l'instant, devint maussade autour du voyageur. Le ciel continuait de resplendir au-dessus de sa tête, mais se détrempait à l'horizon d'une buée grise, comme un grand étendard bleu aux franges mouillées; la route courait entre des champs maigres où croissaient des blés dont les rubans auraient dû être verts et semblaient n'avoir point de couleur. Les bouquets de saules dans les lieux bas, le sol nu dans les labours, la poussière du chemin, tout était gris, sauf les fleurs des ajoncs d'un jaune violent, tapissant les fossés.

Au bord de la route, s'asseyait un hameau : quelques maisonnettes basses aux toits de tuiles blanchies par les pluies, entourées de leurs jardins où les arbres fruitiers en fleur jetaient une note plus douce que gaie. Une de ces masures était pourtant charmante avec son vieux toit de chaume portant toute une couronne de valérianes et de giroflées; ces teintes jaunes et rouges se mariaient à la neige qui tombait d'un grand poirier dominant la maison pataude. Devant la porte, dans un fauteuil de paille garni de mauvais coussins, un vieillard était étendu, sa tête grise battant le dossier du siège rustique, tous ses pauvres membres agités d'un tremblement; près de lui, sur un escabeau, se tenait un prêtre qui lui parlait.

Sans doute, disait-il à ce misérable qu'une autre vie l'attendait qui serait meilleure, et le moribond devait aisément le croire. Sa femme, debout derrière le fauteuil, répétait les enseignements du consolateur; peut-être les comprenait-il mieux tombant d'une bouche qui s'exprimait comme la sienne. Ses vieilles mains secouées par ce terrible mal essayaient de se joindre. Le cocher se retourna sur son siège : « C'est le bonhomme Claudet, dit-il. Dame! avec lui M. le vicaire a du mal. »

Rudement le voyageur répondit : « C'est le plus facile des devoirs de son état. Fouettez votre bête. »

Cette humeur n'était pas sans raison; un pareil spectacle n'est point fait pour charmer un gentilhomme en promenade. Le cocher fouetta. Un moment après M. de Cibiel ordonna qu'on fît halte. A gauche de la route, à l'orée d'un bois de pins, se dressait une tour ébréchée, flanquée d'un pâté de ruines.

Elle se détachait en vigueur sur le rideau sombre du bois; ces vieilles pierres, où les soleils avaient calciné tant de pluies, étaient d'une belle couleur. M. de Cibiel tira de son sac de voyage un album et des crayons. Tandis qu'il était tout entier à son dessin, ses yeux occupés d'un côté de la route, le prêtre passa de l'autre côté. Son pas ne faisait aucun bruit dans la poussière; mais le cocher ne se laissa pas côtoyer par un « monsieur prêtre » sans rendre ses devoirs à la robe :

— Bonjour, monsieur le vicaire de Maixent.

— Bonjour, Gouraud, répondit le passant.

M. de Cibiel eut un mouvement nerveux qui cassa la pointe de son crayon. Obéissant à une pensée très sourde, il se dressa et debout au fond de la voiture se mit à suivre des yeux l'abbé qui s'éloignait. C'était un homme de trente à trente-cinq ans à qui l'on aurait pu trouver plus d'une ressemblance vague avec l'étranger. Il y avait d'abord ce fléchissement des genoux en marchant et ce pas marquant la cadence qui avaient si fort étonné dans l'hôte de la veille la servante de la Nef-d'Or; le jeune ecclésiastique avait aussi des cheveux bouclés, mais très noirs. La tonsure s'en dessinait mieux en cercle blanc, car il allait sur ce ruban poudreux, son chapeau à la main.

M. de Cibiel interrogea : — « Qui était ce vicaire? Son nom? Avait-il bonne renommée? Aimait-il son

ministère? » — Sur cette dernière question, le cocher broncha comme aurait fait son cheval devant un obstacle imprévu sur la route; il ne comprenait pas très bien. Pour sûr que l'abbé était honoré dans le pays; il avait pris la soutane par grande vocation, le bon Dieu l'appelait. Il prêchait comme un saint. Son père était un petit fermier de vers Bressuire. Tout de même, il ne devait pas rester bien longtemps à Maixent, on le ferait curé. Maixent, c'était une grosse paroisse désormais tout proche, en haut de la grande côte, le château et ses bois en avant, le bourg derrière. Quand l'abbé Soubies s'en irait, madame la baronne aurait de la peine. Une bonne dame! C'était bienfaisant et si riche!

M. le baron avait du bien partout dans la contrée; là, cette tour branlante que le voyageur s'amusait à mettre sur le papier, et cinq fermes; là-haut, le château, le bois, onze métairies, quatre tours de moulin, et, en allant vers le nord, la forêt de Plancey, deux mille arpents. Par exemple, il n'était pas trop avenant, lui, M. le baron! Fier comme le roi quand il y en avait un; avec ça, joueur, buveur, coureur de filles, batailleur, fort comme un Turc. Une fois, il s'était mis en tête d'être député; ce n'était pas bon d'avoir des affaires avec lui pour ceux qui avaient nommé l'autre; d'homme si rancuneux, il n'y en avait point...

Le bonhomme était lancé et ne s'apercevait pas que son client avait cessé depuis longtemps de l'écouter. M. de Cibiel achevait son dessin et serrait ses crayons : « Conduisez-moi à la forêt, — pas celle qui appartient à ce baron de Carabas. »

Un moment après la voiture arrivait à l'embranchement de trois routes croisées et suivait celle de droite qui allait montant, et déjà moins morose. Les fossés se bordaient de talus plantés d'arbres, suivant l'usage de toute la province, sauf dans les parties ingrates qu'on venait de traverser. On chemina entre une clôture de pierre, un vieux mur encore solide, de bel appareil, et des ormes très hauts, demeurés un peu grêles, fendillés par les ans. Derrière ces arbres un tapis de pré; puis une ombre massive, un large écran de feuillages sombres; c'étaient les premiers buissons de la forêt de chênes verts.

Le mur s'ouvrait: entre deux pilastres, une grille de fer, vêtue d'une épaisseur de rouille, mais point démantelée; une croix la surmontait. Les pilastres avaient porté des statues; le tronçon inférieur de l'une d'elles demeurait encore en place, — une robe de marbre à larges plis, débris d'une image de sainte. A travers la grille se voyait un verger très vaste; d'antiques pommiers, aux troncs moussus, berçaient leurs grosses têtes, toutes fleuries, chaque coup de brise en détachant une neige rose qui brillait dans le lit des hautes herbes. Ce tableau parut à M. de Cibiel si bien fait pour le repos et le charme des yeux qu'il enjoignit au cocher d'arrêter un moment son cheval.

Le bonhomme n'entendit pas l'ordre ou n'en tint compte, dans son désir de montrer au client quelque chose encore de plus beau. Le couvert des ormes continuait de courir d'un côté; de l'autre le mur, dépassé par des feuillages. Au bout du chemin, une clarté soudaine, un éblouissement: la mer sous les feux de midi. Et dans ce double rayonnement du soleil et de l'eau, — à gauche, les chênes verts, la brousse sombre et serrée; — à droite le squelette d'une église.

Louis de Cibiel descendit de la voiture, et tout droit se dirigea vers le portail en ogive, comme si quelque force le poussait, comme s'il savait bien qu'il y résisterait vainement. Pourtant, il n'entra pas. Devant lui s'étendait le vieux sanctuaire vide et morne : une seule nef découronnée.

Le ciel bleu riait au-dessus de sa tête; mais la pensée du voyageur ne suivait plus que la montée des âges. Ces voûtes avaient été closes, des religieux avaient chanté et prié à leur ombre sonore; sous ce dôme de pierre, ils élevaient l'hommage de leur foi vers le maître souverain auquel ils s'étaient liés et qui ne permet pas qu'on se délie...

Non! cela, Dieu ne le permet point!

Eh bien! Si cette foi venait à se troubler chez ces moines? Si la grâce cessait d'agir quand le lourd ennui de la vie solitaire s'abattait sur leurs cœurs? Si les doutes s'allumaient sous leurs frocs? Si ce feu subtil leur brûlait la chair?...

Lentement, alors, ils se consumaient, étouffant la révolte au plus profond de leurs âmes desséchées, continuant de prier du bout de leurs lèvres dociles, machinalement, jusqu'à la fin sous l'habit sacré, n'ayant plus même la vision d'un état meilleur et plus juste, plus une pensée de délivrance. En ce temps-là on ne sortait pas de ces prisons saintes.

Brusquement le visiteur malgré lui de l'ancienne abbaye de Saint-Hilaire des Flots se détourna. On aurait dit qu'il fuyait.

— Eh là! cria le cocher, où courez-vous donc si vite? Voulez-vous pas voir le hameau?

Louis de Cibiel revint sur ses pas et machinalement se mit à raser le grand mur latéral de l'église qui regardait la mer. Cette haute surface de pierre avait été soigneusement enduite de lait de chaux jusqu'à son faîte, elle devait servir de point de repère aux barques des pêcheurs qui longeaient la côte. Elle était percée de deux larges fenêtres ogivales, aux puissantes nervures flamboyantes qui conservaient encore quelques débris de vitraux. Trois figuiers énormes en couvraient tout le pied, s'étendant horizontalement, car on ne leur permettait pas de croître en hauteur. Leurs branchages noirs en-

chevêtrés obligèrent le marcheur à décrire un circuit dans l'herbe; alors, il découvrit le village.

C'était encore une curiosité, le cocher l'avait bien dit. Construites avec les matériaux du couvent renversé pendant les guerres révolutionnaires, ces sept maisonnettes présentaient de beaux murs coiffés de chaume. Une seule avait été recouverte d'ardoises triées dans les décombres; elle paraissait moins exiguë que les six voisines et s'élevait justement en face de l'autre portail de l'église; un jardinet la précédait, fermé d'un mur à hauteur d'appui et d'une jolie grille, encore surmontée d'une croix qui, jadis, avait dû défendre une des petites entrées du monastère. Les fenêtres en étaient closes; aux volets de l'une se balançait un écriteau : « A louer pour bains de mer. »

M. de Cibiel vint s'appuyer à la grille, regarda le jardinet, divisé en deux petits carrés. Dans chacun des deux on avait planté un fusain soigneusement taillé en boules; c'est un arbrisseau rude qui défie le hâle et ne craint que les gelées. A l'ombre de ce feuillage opaque croissaient quelques rosiers chétifs, dans le sable où naissaient d'eux-mêmes les œillets sauvages; plus près de la maison, des roses trémières donneraient de belles fleurs pendant l'été. Le voyageur demeurait très pensif, son regard s'en allant par moments vers le sanctuaire ruiné. Il aurait voulu ne plus le voir et ne pouvait plus s'en écarter. Comme s'il sentait encore une volonté plus forte que la sienne qui l'enchaînait là et qu'il renonçât à la combattre, il baissa la tête, — et il appela.

Le hameau paraissait désert, les habitants sans doute étant aux champs. A une centaine de pas au delà, deux garçonnets jouaient sur l'herbe courte de la dune. Dans l'herbe, au contraire très grasse du verger qui, de ce côté, n'avait pas de clôture, paissaient des vaches et derrière les pommiers brillait une coiffe blanche; la gardeuse était là. Le voyageur renouvela son appel qui ne semblait pas avoir été entendu. Cette fois, dans la maison même, un bruit résonna, le claquement de deux sabots légers sur les dalles : la porte s'ouvrit, une fille parut.

Celle-là aussi portait une coiffe de forme ronde dont les bords se soulevaient en ailes; un mouchoir de soie rose jeté sur son corsage d'étoffe brune à ramages blancs; elle avait une jupe rouge, très courte, tombant à peine à la naissance du mollet, et des bas noirs. Ses pieds alertes étaient enfermés dans des sandales noires recouvertes d'une large bande de cuir verni. Elle était jeune, vingt-cinq ans à peine, — grande, robuste, la taille pourtant encore fine, la gorge déjà trop riche, le teint animé, des cheveux sombres; — avec cela, des yeux brillants, des dents éclatantes qu'elle montra dans un grand rire. « Que voulez-vous? »

Cette jeune commère friande soulevait autour de sa jupe rouge et de son mouchoir rose une atmosphère de chair fraîche. Louis de Cibiel rougit. Pourtant ce costume hardi ne pouvait plus l'étonner; il en avait rencontré, le matin, plusieurs modèles sur le quai de la petite ville. « Qui me louerait cette maison? » demanda-t-il.

Les deux diamants noirs de la fille étincelèrent : « Moi donc? » — Elle riait toujours. Une fille avisée, qui a de pareilles dents, ne dit rien sans rire. Elle commença d'expliquer que tout l'enclos de l'ancien couvent appartenait à M. le baron de Maixent, — et s'arrêta court devant un geste du visiteur...

« Encore ce baron! » Mais il la pria de continuer : « Moi, je suis Maria Dégary, reprit-elle; je garde la maison. » Et ce fut un flot de paroles.

Un beau logement, ben sûr, qui se composait d'un salon, d'une salle à manger et de deux chambres, — sans compter un autre petit corps de bâtiment qu'on ne voyait pas, parce qu'il était placé par derrière, — et qu'elle habitait. Le prix pouvait paraître un peu salé; cent francs par mois. Mais aussi tout était soigné; de beaux meubles; et du linge, rien ne manquait. M. le baron donnait avec le logis un arpent dans le verger. On avait semé des légumes, et les arbres étaient chargés de fruits. La maison convenait pour une famille; un monsieur seul y serait d'autant mieux logé. S'il avait une servante, elle trouverait toujours sa place dans une carriole pour aller faire les provisions à la ville; s'il n'en avait point, la mère Fauchon, à qui le baron cédait une des chaumières parce qu'elle avait été sa nourrice, ferait le ménage et la cuisine. Et ce serait bien fait, Maria Dégary pouvait en répondre, elle veillerait.

Mais il fallait bien qu'il visitât, elle allait ouvrir les croisées : « Si Monsieur veut me suivre? »

M. de Cibiel entra. La fille n'avait pas menti; les meubles étaient confortables; un autre visiteur aurait même été surpris qu'ils le fussent à ce point dans ce désert. Lui, regardant à peine autour de lui, se laissa tomber dans un fauteuil devant une croisée. Ses yeux retournèrent au squelette noir de l'église. La fille, étonnée, l'interrogea : Eh donc! il n'avait plus envie de louer?

Sa réponse alluma en Maria Dégary une nouvelle fusée de gaîté. Il y avait bien de quoi rire, eût-elle eu d'autres dents. Le « monsieur » d'une voix très basse, venait de dire : « Je voudrais n'en avoir pas envie. Je ne peux plus... »

Brusquement, il se réveilla de ce singulier état passif où il était tombé depuis son entrée dans la maison et s'excusa. Il était assez préoccupé; elle devait bien s'en être aperçue; il ne savait ce qu'il

disait. D'ailleurs, c'était marché conclu. Il allait donner l'ordre au cocher de retourner et de ramener ses bagages déposés à la gare.

Maria Dégary paraissait très satisfaite ; elle lui conseilla de traverser l'église pour abréger le chemin.

Il tressaillit, mais il suivit le conseil. Pourquoi ne traverserait-il pas cette église ? Ces vieux murs le retenaient ; ils lui avaient dit : « Tu n'iras pas plus loin que le cercle de notre ombre ! »

Ils ne lui faisaient pas peur.

II

Il était seul au monde ; tous l'avaient délaissé. Sa sœur, après l'événement dont il ne se parlait à lui-même qu'en se disant : *la grande affaire;* sa sœur, de dix ans plus âgée que lui, mariée au marquis de Maffras, grande dame en Auvergne, lui avait écrit : — « Je vous ai aimé en mère. Sachez que désormais vous me faites horreur et que je vous ai renié. Le marquis m'a permis de vous écrire ces deux mots ; il dit que ce sera déjà trop, mais qu'enfin vous avez mérité de les entendre. »

Quelle dérision ! Louis de Cibiel ne savait-il pas bien que trop souvent elle avait écrit à d'autres sans la permission du marquis et que plus d'un hobereau dans la province ?... Ah ! ce mépris de l'aînée, il le lui rendait en pitié sincère, car il connaissait le fond de cette âme étroite et fausse.

Il avait un oncle, un frère de sa mère, M. de Viverolles, ancien officier, naguère du grand monde. Désormais M. de Viverolles, n'était plus ni de l'armée, ni des cercles où il avait fait jadis à Paris grande figure de joueur. Démissionnaire partout, de ceux qui préviennent, en se retirant, la prière qui leur en serait faite le lendemain, c'était un effréné que son neveu avait entendu cent fois se piquer de ne croire à rien qu'à la *veine*. Eh bien ! l'oncle décavé, le gentil homme sans respect humain ni Dieu, lui avait aussi adressé la malédiction et l'injure : *Vade retro Satanas.* « Des momeries de l'état que tu as quitté, tu sais bien que je ne me soucie guère. Mais, que diable ! lorsqu'on a pris la robe, on la garde ; c'est vilain de se défroquer. Si ta mère avait encore vécu, tu l'aurais tuée, la chère femme. La marquise m'a écrit pour me demander si je serais de ton parti ; je ne te cache pas que je me range de l'autre. Adieu, mon pauvre déprêtrisé, nous ne nous reverrons plus. Tu n'as pas besoin de la compagnie de ton oncle, moi je serais embarrassé de la compagnie de mon neveu. »

Oh ! que non, si le neveu qui était riche avait la bonne idée d'arriver les mains pleines. Il serait alors bien aisé de détacher le vieux joueur du parti de la marquise. Ah ! ces lettres, comme elles étaient présentes à la mémoire de Louis ! Pas un mot n'en était sorti, pas un trait de ces hypocrisies féroces.

Ils se souciaient bien de l'intérêt de Dieu ! Mais « c'est vilain de se défroquer ». Et ils en appelaient contre lui à la mémoire de sa mère ! Si elle avait vécu, aurait-il donc fait cela ?

Plutôt que de troubler la chère conscience, c'est lui qui serait mort à la peine. Il se serait consumé, comme ces moines déçus dans leurs premiers ravissements de la vie du cloître, dont la veille il évoquait les ombres tourmentées. Jamais elle n'aurait su que c'était par sa faute.

Pourtant, qui avait commencé de le tromper ? Qui, tout jeune, à seize ans, l'avait conduit avec des encouragements si tendres, quelquefois avec de pieuses fraudes dans le chemin du sacrifice ? Qui l'enveloppait des enchantements de la foi ?

Il avait seize ans ! Elle lui disait n'avoir plus que peu de temps à vivre. Bientôt il demeurerait seul en face d'un monde qui désapprenait à aimer Dieu, et qui ne donnait que des joies menteuses. L'adolescent aimait Dieu de tout son cœur.

Il aimait aussi le prêtre au langage onctueux, l'abbé Benoît, qui avait été son maître au collège ecclésiastique. Un jour l'abbé était appelé au grand séminaire et y faisait entrer son élève avec lui. Rien de plus ; c'était une simple histoire.

Quelques mois après, M^me^ de Cibiel mourait. Louis n'était pas majeur ; il eut pour tuteur le marquis de Maffras qui géra pour son pupille tout près d'un million destiné plus tard aux bonnes œuvres. Le néophyte demeurait dans la maison sainte aux mains de ce prêtre qui pouvait tout sur cette âme dès longtemps disciplinée ; Louis ne songeait pas à se défendre. Il reçut la tonsure, puis fut ordonné à vingt-cinq ans. On le nomma vicaire de la plus riche paroisse d'une grande ville ; il devint le secrétaire de Monseigneur. Riche, de belle mine, la parole facile et harmonieuse, le talent d'écrire, l'abbé de Cibiel était marqué pour l'épiscopat.

M^gr^ Billette disait de son secrétaire : « L'abbé de Cibiel est un ange. » Le grand vicaire Marigot, fils de rustre, n'aimait pas les prêtres gentilshommes et fit observer un jour au prélat que le « bel ange » languissait. Monseigneur interrogea son favori avec instance : « Mon enfant, que se passe-t-il en vous ? Craignez-vous de vous sentir moins pur ? » — Monseigneur cherchait à lire dans ces larges yeux, désormais pleins de rêves, et n'y découvrait point la suggestion diabolique. C'était un lourd ennui qui les noyait ; ce n'était pas la tentation de la chair.

L'évêque se porta garant que l'abbé ne berçait aucune pensée avilissante pour le saint ministère, et il voyait juste. Louis de Cibiel ne songeait pas à le trahir, ce ministère qui était une servitude ; il méditait seulement de le déserter.

Un jour, il l'avait osé. Terrible jour ! Il fuyait. Il ne revendiquait point sa liberté, il la volait. Pourtant est-ce voler que de reprendre son bien naturel ? Il serait mort sous l'habit sacré plutôt que d'affronter Monseigneur et sa garde jalouse de dignitaires et de servants ; c'était une âme toujours hésitante, ce ne devait jamais être une conscience armée. Il fuyait vilainement, sans un mot qui fût venu éclairer ce projet si soudain en apparence, — et qu'il nourrissait depuis des mois.

Libre ! Enfin, il se trouvait libre, et puisqu'il était riche, l'espace s'ouvrait devant lui ; il allait pouvoir marcher dans le sentier battu, le chemin ordinaire, où chacun ressemble à tout le monde, car c'était la pensée d'être d'une église et point de l'humanité qui l'avait tourmenté surtout pendant ces derniers mois. Il fuyait, et il s'avouait la misère de cette fuite si hardie et si lâche.

Pourtant il se flattait que la honte l'en quitterait bientôt ; que bientôt il n'en sentirait plus le remords. Et voici que dès les premiers pas il reconnaissait s'être trompé. Si ce n'était le remords qui marchait derrière lui, ce fut au moins un trouble étrange ; il n'avait su d'abord comment le définir : il lui semblait que l'ombre de sa robe le suivait.

Il aurait pu se cacher sous un nom d'emprunt ; il recula devant la fraude. Ce nom, d'ailleurs, il ne le portait pas seul ; il y avait des Cibiel en Normandie, sans lien de parenté avec ceux d'Anjou dont il était. Ces Normands étaient nombreux, il le savait ; il pourrait donc passer confondu parmi leur nombre. Qui lui demanderait jamais s'il était de ceux-là ou des autres ? En Anjou ; puis en Poitou, son père n'avait fait que grandir, étant cadet ; l'aîné, bientôt, avait vendu la terre patrimoniale pour s'en aller mourir en Italie. Louis de Cibiel alla d'abord à Paris, où la foule protège ceux qui ne veulent pas se faire connaître. Et pourtant le « défroqué » ne se sentit pas encore assez rassuré sur ce pavé libre ; bientôt, fuyant encore, il gagnait Londres où il avait vécu toute une année.

Il revenait n'ayant goûté que la liberté là-bas. Ce n'était donc plus assez ? Il revenait, altéré d'air tiède, rêvant des légers ciels blancs de l'ouest français, sous lesquels il était né. Son cœur essayait de se raffermir par la pensée que le Poitou était assez loin du diocèse, où tout un peuple et les prêtres, le troupeau bêlant, et les pasteurs soufflant les colères, ne s'entretenaient encore que de sa trahison impie. Peut-être leur dureté avait-elle raison, car, s'interrogeant sans cesse, il ne se trouvait pas de regrets ; il n'avait que de la peur.

Son dessein, bien formé désormais, était de chercher quelque retraite sûre, en ce pays qu'il connaissait bien, où les hivers sont cléments, où luisent presque tout l'an des soleils caressants sous les nuées claires. Là, il se recueillerait longuement, il s'accoutumerait à son nouvel état d'homme ; il l'aurait enfin, cette vie libre, dût-elle être à jamais solitaire, qu'il avait achetée d'un prix si redoutable.

(*A suivre.*) PAUL PERRET.

## L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE
### ET LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

I

La libérale direction de la *Revue Bleue* me demande mon opinion sur l'enseignement philosophique dans les lycées. Je rappellerai d'abord que la question est longuement examinée dans mon livre sur l'*Enseignement au point de vue national*. Ceux qui ont lu ce livre et les autres, bons ou mauvais, que j'ai consacrés aux questions morales et sociales, refuseront sans doute de me ranger au nombre des « métaphysiciens métaphysiquants, que l'indéchiffrable seul attire, que l'absolu seul inquiète, qui visent la *substance* uniquement et l'au-delà ». La substance, nul philosophe ne s'en occupe aujourd'hui ; quant à l'au-delà, ne nous en moquons point : en mainte circonstance, de nos opinions sur l'au-delà dépend notre conduite *en deçà*.

La chronique impressionniste de M. Vandérem a fait mentir le dicton : *In cauda venenum*. Le venin n'était que dans le titre : « Une classe à supprimer. » Le contrepoison est dans la fin : — loin de supprimer la philosophie, il faut l'étendre, la fortifier, la graduer, en faire pénétrer l'esprit dans les classes mêmes de lettres et de sciences. — A la bonne heure ! voilà un premier point acquis et le plus important : maintien des classes de philosophie.

Dans un pays comme le nôtre, ces classes sont plus nécessaires que partout ailleurs. Quels sont, en effet, les dangers de la démocratie ? Le premier est la généralisation de l'utilitarisme et de l'esprit positif, qui, en dehors de la philosophie, n'aurait plus d'autres correctifs que des croyances irraisonnées et contradictoires entre elles, ou des incroyances non moins irraisonnées et non moins contradictoires. Supprimez la classe de philosophie qui est, comme le dit M. Vandérem lui-même, « le vrai complément, l'achèvement de ce qu'on appelle de ce beau nom, les humanités », vous n'aurez plus, d'une part, que des élèves de sciences absorbés dans les études qui doivent être utiles à leur profession ; d'autre part, que des littérateurs et rhéteurs, des dilettantes habitués à parler de tout sans rien connaître et destinés à être les décadents du lendemain. L'étude sérieuse et désintéressée des grandes questions morales et sociales

est indispensable pour que l'élite de la démocratie ne se réduise pas tout entière à des praticiens sans idées, à des spécialistes sans vues générales, à de simples commerçants ou industriels sous toutes les formes, qu'ils soient légistes, médecins, ingénieurs, officiers, politiciens.

Le second danger des démocraties, dans les temps modernes et surtout à l'heure actuelle, c'est le scepticisme intellectuel et moral. La lutte des opinions religieuses, politiques, sociales, l'extrême liberté de la presse, la Babel de journaux, de romans, de pièces de théâtre, où toutes les théories sont soutenues et ébranlées tour à tour; le relâchement de la discipline dans la famille d'abord, puis dans la société; la licence des rues; l'indulgence des tribunaux eux-mêmes, les sophismes des avocats, les scandaleuses décisions des jurys; l'immoralité politique et financière; le mouvement ascendant de la criminalité, tous ces maux résultent en grande partie de ce que le développement intellectuel de la nation et la liberté croissante de ses membres n'ont point pour parallèle un développement simultané des idées morales et des sentiments moraux; si bien que l'éducation semble diminuer à mesure que l'instruction augmente. Malgré une importance que nous avons ailleurs mise en lumière, les sciences pures et les lettres pures sont tout à fait insuffisantes pour lutter contre les maux actuels. Les vérités de l'algèbre et de la chimie n'ont par elles-mêmes aucune valeur morale et s'appliquent avec indifférence au bien ou au mal : la formule des mélanges explosifs, enseignée à un bachelier ès sciences, pourra servir à percer un tunnel ou à faire sauter un édifice. Les lettres pures sont sans doute moins étrangères à la morale, mais le beau littéraire est loin d'être le bien. A notre époque surtout, les littérateurs pullulent qui affectent la plus parfaite indifférence à l'égard des conséquences morales et sociales. L'histoire, qui par elle-même est si peu une école de moralité, ne le devient que si un moraliste ou un philosophe sait en tirer des leçons. Sans cela, elle reste un chaos de faits où chaque parti trouve toujours des arguments pour son opinion. Ne voyons-nous pas les grands hommes qui semblaient le mieux connus, comme Bonaparte, présentés aujourd'hui sous les aspects les plus contradictoires?

La confusion et le conflit des idées aussi répandues dans les livres de littérature, d'histoire et même de sciences (car nos savants mêlent parfois à leurs expositions des assertions philosophiques, le plus souvent matérialistes) aboutit fatalement au scepticisme théorique et pratique. Ce scepticisme pénètre jusque dans les collèges, et ce n'est pas la moindre tâche de nos maîtres de philosophie, ni la plus aisée, que de détruire le fâcheux retentissement des divisions du dehors dans l'âme des jeunes gens.

— Mais, dira-t-on, les opinions philosophiques sont elles-mêmes divisées. — Elles le sont infiniment moins, répondrons-nous, que les opinions *non philosophiques*. La recherche méthodique de la vérité est l'unique moyen de réduire les divergences au minimum et de poser enfin des alternatives bien définies. Le prétendu désaccord des philosophes (ou, pour mieux dire, des métaphysiciens) est beaucoup moins considérable et bien plus délimité que le désaccord de ceux qui ne sont pas philosophes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir assisté à une discussion d'amateurs; si le monde est livré aux disputes, c'est à celles des ignorants et des instinctifs, bien plus qu'à celles des hommes instruits et réfléchis : *tradidit mundum disputationibus eorum*. Les « hercules de la foire philosophique » se battent beaucoup moins entre eux que les pygmées de la foire non philosophique, et ce sont ceux-ci qui s'entre-tuent. Au reste, l'enseignement des lycées doit avoir précisément pour objets principaux les points où l'accord est le plus grand entre les penseurs. Il y a aujourd'hui, dans le domaine philosophique, moral et social, assez de vérités établies pour fournir ample matière à un enseignement capable de raffermir les consciences de toute part ébranlées. Comme chacun est obligé d'avoir une philosophie quelconque, c'est-à-dire une conception du monde et de la vie, et que ne pas philosopher est encore une manière de philosopher (la pire de toutes et la plus funeste), les jeunes gens qui n'ont point fait d'études régulières et complètes se trouveront réduits plus tard à la philosophie des journaux et des romans, ou à celle des conversations après dîner.

Un troisième danger, inséparable des précédents, c'est l'intolérance. Elle marche toujours à côté du scepticisme, et souvent chez le même individu. Il n'y a point de sceptique absolu, pratiquant la vraie suspension du jugement. Il faudrait savoir trop de choses pour pouvoir douter de tout. Un omniscient aurait seul le droit d'être sceptique et précisément il ne pourrait l'être. Les prétendus douteurs ne sont d'ordinaire que des négateurs d'un côté, des dogmatistes de l'autre. Rien de tranchant comme les fanfarons de scepticisme. Chez les jeunes gens surtout, chez certains rhétoriciens ou certains candidats aux écoles scientifiques, il ne peut y avoir qu'une affectation de scepticisme, cachant une confiance exagérée, d'abord en eux-mêmes, puis dans les prestiges de la littérature et de l'éloquence, ou dans l'infaillibilité de *la Science*, cette nouvelle papauté. Comme tous ceux qui ont encore peu pensé et peu vécu, les jeunes gens sont naturellement simplistes. Privés de l'enseignement philosophique, ils auront l'intolérance qui résulte toujours des idées simples, jointes à la présomption de l'ignorance. Un des résultats de la

philosophie, c'est de faire sentir aux jeunes gens la complexité des questions, de leur faire savoir qu'ils ne savent rien. Ce résultat est particulièrement nécessaire en France, où l'esprit simpliste et superficiel, avec l'amour de la fausse clarté, est dans le tempérament même de la nation. Le dilettantisme soi-disant sceptique n'est qu'un masque recouvrant une réelle intolérance, qui se manifeste plus tard par l'obstination de chacun à se renfermer dans son opinion. Cette sorte d'égoïsme intellectuel ne peut qu'augmenter encore la division des esprits.

Quel est donc le seul moyen d'éviter l'anarchie intellectuelle et morale, de ramener quelque union et dans les pensées et dans les cœurs? N'est-ce pas d'établir solidement un certain nombre de principes et de faits sur lesquels tout le monde doit s'entendre, d'autant plus qu'ils sont le fondement même de l'ordre social?

Ces principes et ces faits sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit généralement. Nous nous heurtons ici à un préjugé. Beaucoup de personnes, même très instruites, en sont restées à la vieille conception de la philosophie immuable. Elles confondent la philosophie tout entière avec la métaphysique, et encore avec l'ancienne métaphysique. Or c'est une erreur que de nier les progrès considérables et de la psychologie, et de la logique, et de l'esthétique, et de la morale, et de la science sociale, et enfin de la métaphysique elle-même, de la philosophie générale, où un certain nombre d'hypothèses ont été éliminées par la critique, pour ne guère laisser subsister en présence que deux grandes conceptions de l'existence et de la conduite.

Quant à renvoyer l'enseignement de la philosophie aux facultés, où, sur cent élèves, deux ou trois au plus viendraient le chercher, ce serait, par naïveté ou par perfidie, supprimer cet enseignement. Dans les facultés, les cours de philosophie sont suivis régulièrement par le petit nombre de ceux qui se destinent à professer eux-mêmes la philosophie dans les lycées ou collèges; supprimez ce professorat, il ne restera plus devant les chaires des Universités que quelques rares amateurs sans initiation préalable. Et si l'on veut un nouvel exemple de l'éparpillement intellectuel, du particularisme de la pensée, c'est dans nos facultés qu'il faudra alors le chercher; dans nos facultés où le souci croissant des examens et des positions à conquérir cantonnera chaque étudiant en des spécialités de plus en plus étroites, L'unité ne se fera pas toute seule dans des esprits qui poursuivront les voies les plus différentes. Si cette unité n'a pas été commencée dès le lycée sur les points essentiels, les Universités ne feront qu'augmenter encore l'émiettement général et le désarroi des doctrines.

## II

Reste à examiner s'il est vrai que notre enseignement actuel de la philosophie dans les lycées ne réponde pas à sa fin morale et sociale. Je dirai d'abord en toute sincérité que le tableau fait par M. Vandérem des cours de lycée est fantastique. Les rapports officiels, émanant de l'inspection générale ou des doyens des facultés, sont unanimes à reconnaître que, de tous les enseignements, c'est celui de la philosophie qui « a fait le plus de progrès », auquel les élèves « s'intéressent le plus et dont ils profitent le mieux ». (Voir les rapports depuis dix ans.) Il n'est pas un inspecteur général qui n'ait confirmé ce fait, pas un doyen de faculté qui n'ait constaté que les compositions de philosophie sont encore, en somme, « l'épreuve la plus satisfaisante » (1). J'ignore de quel « cours » ou plutôt de quel « manuel » M. Vandérem fut jadis la « victime », mais les prétendues victimes d'aujourd'hui seraient les premières à imiter les élèves du lycée Condorcet et à réclamer contre toute atteinte à un enseignement qu'elles suivent avec fruit. M. Boutroux a dit le mot : « Le vrai tort de l'enseignement philosophique, c'est son succès. » — Sur 40 élèves, il y en a, prétend-on, une dizaine seulement qui profite. — Qu'en peut-on savoir, comment mesurer le profit? Et quand ce serait vrai, n'en pourrait-on pas dire autant des classes de latin, de grec, de sciences? Mais c'est ce que dément de la façon la plus formelle l'expérience des hommes compétents. On veut bien ajouter que les professeurs de philosophie sont ce qu'il y a « de plus fort, de plus éclairé, de meilleur dans le corps universitaire » ; seulement, dit-on, les meilleurs professeurs font les pires élèves. C'est vraiment jouer de malheur! On s'apitoie sur ce « jeune et savant agrégé réduit à s'enfermer deux heures dans une caisse de bois, avec, sous les yeux, un auditoire enfantin, inapte... aussi étranger à son âme, aussi loin de lui qu'un tas de petits Papous ». Si les élèves sortant de rhétorique n'étaient encore que des Papous, cela serait peu flatteur pour la rhétorique. Quant aux maîtres de philosophie, qu'on se rassure; du plus humble collège au plus grand lycée, il n'est peut-être pas un de nos jeunes maîtres qui, loin d'accomplir avec dégoût sa mission, ne soit au contraire un enthousiaste, souvent un apôtre. Ce n'est point par manque d'ardeur, mais quelquefois par excès, que pèchent professeurs et élèves. La philosophie n'est pas une personne indifférente : on l'aime ou on ne l'aime pas, mais on ne

(1) Et quel est l'exercice qui forme mieux l'esprit, qui apprend mieux à penser, à composer, à écrire, que la dissertation sur un sujet de philosophie?

saurait l'aimer à moitié. On n'enseigne point et on n'écoute point ce qui concerne l'homme, la société et leur destinée, avec le même calme que la grammaire ou l'arithmétique.

Que reproche-t-on donc à nos cours de philosophie? D'abord la « nouveauté » des questions. — Mais la psychologie et la morale sont-elles plus « nouvelles » et plus « étranges » que la physiologie ou l'algèbre? Quant au « dialecte nouveau », qu'y a-t-il de si « impénétrable » dans ces termes que l'on cite en exemples : « image, sensation, perception, premiers principes, finalité, sensibilité, causalité, monde extérieur? » Monde extérieur! Est-ce plus difficile à comprendre que *sinus* et *cosinus?*

La seconde objection, c'est que les questions sont, dès le début, trop difficiles. On pourrait répondre que le sentiment de la difficulté des problèmes philosophiques est précisément un des plus utiles à faire pénétrer dans l'esprit des élèves ; mais, en fait, les questions sont beaucoup moins inabordables pour tous qu'on ne le suppose. M. Vandérem a fait un mauvais rêve : il a assisté en imagination à une leçon sur « l'idéalisme transcendantal et l'immatérialisme de la matière », et cette leçon arrivait « immédiatement *au début* du cours » ! Or il suffit de jeter les yeux sur les programmes : les leçons sur l'idéalisme et le matérialisme arrivent tout à la fin. Il a aussi entendu, en rêve, exposer une théorie spéciale de Hegel sur le monde extérieur. Pour notre part, nous ne connaissons pas cette théorie, et nous osons affirmer que pas un professeur, en France, ne parle de Hegel à propos de la perception extérieure. Hegel est d'ailleurs bien oublié chez nous. De même, qui a jamais commencé son cours par cette question : « *La philosophie est-elle un art ou une science?* » Du temps de Molière on se posait un problème de ce genre à propos de la *logique*, non de la philosophie ; et la réponse tient en deux mots : La théorie de la logique est une science, la pratique est un art... et des plus difficiles.

Par un coup de théâtre inattendu, les conclusions de l'article sont juste à l'opposé des « prémisses », comme disent les logiciens. Nous avons d'ailleurs le plaisir de constater que ces conclusions ressemblent fort, sur plusieurs points, à ce que nous avons nous-même proposé dans notre livre sur *l'Enseignement au point de vue national*. M. Vandérem, en effet, voudrait faire pénétrer l'esprit philosophique dans les classes d'humanités. Nous ne demandons pas mieux. Mais c'est à la condition qu'on ne déflore pas à l'avance le plus beau et le plus intéressant des enseignements. Il n'est pas mauvais que les élèves soient introduits de plain-pied dans le monde nouveau de l'esprit par un professeur nouveau, qui sera leur dernier. Il faut que ce professeur soit à eux tout entier, qu'ils soient tout entiers à lui. Il faut enfin que la philosophie se montre à eux dans son ensemble et dans l'harmonie de ses parties : elle n'est rien si elle n'est pas tout et ne se laisse pas voir tout entière. Ce n'est pas une de ces sciences qu'on peut enseigner par tronçons attribués à plusieurs professeurs, et parmi les accessoires.

La seule réforme désirable ce serait d'élaguer le superflu et de modifier les proportions relatives des matières du programme. Resserrons en trois ou quatre leçons la logique; resserrons aussi la psychologie expérimentale, fort intéressante, mais qui devient de plus en plus une science spéciale ; les grandes conclusions, ici, importent seules. N'attribuons que quelque leçons à l'histoire de la philosophie, en les consacrant à un tableau rapide des progrès de la pensée. Enfin supprimons, faute de place, l'étude des auteurs philosophiques, obscurs d'ailleurs et dépassant les jeunes intelligences. En revanche, étendons la partie des programmes consacrée à la morale, surtout à la morale sociale, et à la philosophie générale (1).

## III

En ce qui concerne la méthode d'enseignement, on a proposé de traiter les problèmes *historiquement*. A notre avis, il n'y a pas de pire méthode. Promener les jeunes gens à travers des systèmes plus ou moins surannés, presque uniquement métaphysiques, et dont les profondeurs leur échappent, c'est le plus sûr moyen de brouiller leurs idées et de leur donner le vertige. La philosophie, répétons-le, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était : renvoyons l'étude des systèmes aux Facultés. Ce qu'il faut enseigner aux jeunes gens, ce sont les résultats *acquis*, les uns certains, les autres probables, mais ayant toujours une valeur déterminée et, par cela même, « enseignables ».

La tentation de substituer un cours de faculté à un cours de lycée n'est nullement particulière à certains professeurs de philosophie : les professeurs de rhétorique, de sciences et surtout d'histoire y cèdent plus peut-être. Mais cet abus même est encore préférable à une mutilation de la philosophie ou à un abaissement qui la ramènerait terre à terre. Aussi, loin de nous plaindre de la « supériorité » des professeurs de philosophie, nous croyons qu'ils ne sauraient avoir trop de mérite intellectuel en même temps que d'élévation morale ; car ils ne sont pas seulement professeurs, mais éducateurs, et l'on ne saurait trop répéter qu'ils ont, à leur manière, « charge d'âmes ». Nous leur dirons seulement : Mettez-vous à la portée des jeunes intelligences. Comme vous ne pouvez tout leur dire, enseignez-leur, non le plus superficiel ni

1) Voir la Note à la fin de cet article.

même le plus élémentaire, mais au contraire le plus profond et de plus grande portée; allez au cœur des questions sur la nature de l'homme et de la société, sur les grandes lois de l'univers, sur l'étendue et les limites de nos connaissances, sur nos devoirs et notre destination. Évitez la trop grande abondance des détails et les excès d'analyse; évitez les subtilités artificielles : la vérité est déjà par elle-même, comme dit Pascal, une pointe assez subtile; évitez aussi la forme éristique, les thèses et antithèses; insistez sur ce qui est le plus indiscutable et non sur ce qui est le plus discuté (1). Cherchez à rapprocher plutôt qu'à diviser les croyances. En un mot, donnez à l'ensemble de votre cours, sans le faire déchoir en rien de sa haute portée spéculative, une orientation morale et civique.

Nous avons déjà, ailleurs, signalé les défauts des examens actuels d'agrégation. La philosophie proprement dite n'a pour elle que deux épreuves; l'histoire de la philosophie et les auteurs philosophiques en ont quatre. Est-ce là une proportion raisonnable? L'histoire de la philosophie, telle qu'on l'enseigne, n'est guère que l'histoire de la métaphysique et des fondements métaphysiques de la morale; les « auteurs philosophiques », à leur tour, ne sont guère que des métaphysiciens; il en résulte que la métaphysique absorbe presque tout. Nous avons demandé et nous demandons encore que, des deux compositions écrites, l'une soit consacrée à la philosophie générale et à la psychologie, l'autre aux sciences morales et sociales. De même, nous demandons une seule épreuve pour les auteurs anciens, au lieu de deux, une autre pour les auteurs modernes, une leçon sur la philosophie et une leçon sur l'histoire de la philosophie, qui se trouvera encore avoir pour elle la moitié des épreuves.

En outre, il est essentiel d'ajouter à toutes les agrégations de lettres ou de sciences une composition de philosophie, afin que tous les professeurs soient, autant qu'il est possible, pénétrés de l'esprit philosophique. Il ne faut pas, comme il arrive trop souvent, que le maître de philosophie soit obligé de défaire en partie ce que les autres ont fait et de corriger les goûts de dilettantisme littéraire ou d'étroit positivisme scientifique acquis par certains élèves.

## IV

La restauration des classes de philosophie et de l'agrégation de philosophie, loin d'avoir été l'œuvre d'une politique mesquine et « électorale », dirigée « contre les ministres de l'Empire », fut l'œuvre d'un ministre de l'Empire (est-il besoin de le nommer?) qui conservera toujours la reconnaissance et de l'Université et de notre démocratie. En revanche, les réformes récentes faites dans les lycées par les ministres de la République (c'est un républicain qui parle ici) ont eu pour résultat le plus clair, contrairement aux plus excellentes intentions, de nuire aux classes de philosophie et d'y diminuer le nombre des élèves qui les suivaient il y a quelques années. Sous l'influence d'un utilitarisme mal entendu, pour plaire à une Chambre mal informée, on tend à remplacer la philosophie par des études qui devront être plus « utiles ». C'est oublier que la philosophie est à la fois, de toutes les études, et la plus spéculative dans ses grands principes, et la plus immédiatement pratique dans ses conclusions. On est homme et citoyen avant d'être avocat ou médecin. Ce mouvement ne fait pas honneur à la République. On a même commis l'énormité d'admettre dans les facultés de droit les bacheliers en mathématiques, sans philosophie; le jour où les futurs médecins, eux aussi, seraient dispensés du baccalauréat de philosophie, il ne resterait plus, pour suivre le cours, que les candidats au professorat et quelques élèves d'une bonne volonté touchant à l'héroïsme. C'est là, selon nous, de la démocratie mal comprise. Si, après avoir compromis l'enseignement classique, on compromettait encore l'enseignement philosophique, le gouvernement sur lequel nous fondions nos espérances aurait fait ce que n'a pas fait l'Empire. On a sans doute supérieurement organisé l'instruction primaire, qui, par malheur, n'a pas grande influence sur la moralité et la criminalité; en revanche, pour plaire à certains démocrates imprévoyants, on a désorganisé l'instruction secondaire, où se recrute la classe dirigeante de laquelle tout dépend. Il est douteux que le groupement des facultés en Universités soit jamais une compensation suffisante, car les Universités seront envahies par des éléments inférieurs et, pour ainsi dire, primaires. Les élèves qui sortiraient du lycée sans une initiation sérieuse aux problèmes vitaux de philosophie générale, morale et sociale, risqueraient fort, en définitive, de n'emporter qu'une instruction primaire supérieure, plus élégante ou plus savante, mais insuffisante en vertu moralisatrice. Entre un bachelier ès sciences et un bon élève de l'école primaire, la distance n'est souvent mesurée que par la longueur de la liste des théorèmes de géométrie ou des lois de physique apprises; moralement et socialement, si l'un est supérieur à l'autre, c'est surtout par ce qu'il doit à sa famille, à sa classe, à ses relations extérieures, enfin aux quelques exercices littéraires qui lui ont été imposés pendant le cours de ses études scientifiques.

(1) Il ne faut pas même abuser des « causeries socratiques », [illegible] qu'un exercice très secondaire.

Le mal accompli est déjà assez grand et réclame un remède. Une partie des élèves dont se recrutait la classe de philosophie va aujourd'hui en mathématiques élémentaires, le diplôme de sciences donnant accès, comme nous l'avons dit, même à l'École de droit. Ces élèves font un calcul fort simple : ils se disent que la partie scientifique du programme est beaucoup plus difficile que la philosophie, et qu'ils apprendront assez de celle-ci dans un manuel pour se tirer d'affaire à l'examen oral. Quant aux *Modernes*, c'est dans les mathématiques élémentaires qu'ils iront en majorité. Ils recevront bien encore un enseignement philosophique, rabaissé à leur taille, mais l'insuffisance de la sanction au baccalauréat stérilisera la bonne volonté du professeur et des élèves. Il ne s'agit, en effet, que d'un petit interrogatoire à l'examen oral, fait souvent par un historien ou un littérateur étranger à la philosophie. Conséquence : les élèves venus de rhétorique ou de l'enseignement moderne en mathématiques élémentaires portent tout leur effort sur la partie scientifique, bien plus difficile pour eux; la philosophie n'a plus, comme me l'écrit un de nos professeurs les plus expérimentés, que les restes d'une attention lassée, quand il en reste. — Il ne faut même pas en vouloir, ajoute-t-il, au jeune utilitaire : *primùm vivere, deinde philosophari;* on mettrait pour condition au diplôme libérateur la science du blason ou des dynasties chinoises, que le collégien s'empresserait d'en bourrer son cerveau à l'exclusion de toute discipline raisonnable. — Ainsi, nous avons l'enseignement classique décapité, et l'enseignement spécial, modernisé, offre peu à peu au rabais les avantages de l'ancien.

Que l'on continue d'ouvrir la porte des facultés à ceux qui auront fait des études expéditives, on verra de plus en plus les facultés encombrées et rabaissées. Déjà cet encombrement est tel que les doyens de médecine et de droit jettent des cris de détresse. Dans la dernière année, il y a eu à Paris un accroissement de 1 669 élèves. M. Brouardel ne sait plus où loger les élèves en médecine; il estime que, à l'heure actuelle, dans nos facultés de médecine, le chiffre des étudiants inscrits égale au moins la moitié des médecins en exercice dans toute la France. Que deviendront un jour ces médecins sans malades, à côté des avocats sans causes? Ils grossiront le nombre des déclassés, des mécontents. Même encombrement aux portes des grandes Écoles du gouvernement. Pour unique remède, on augmente sans cesse le nombre de *matières* à apprendre par cœur. Au lieu de choisir ceux qui ont fait les études classiques et philosophiques les meilleures, les plus complètes, on voudrait ouvrir la porte aux bacheliers sans philosophie et aux « modernes ». On oublie que les professions libérales ne sont pas simplement des professions, mais des fonctions et des missions, à cause de l'influence sociale qu'elles exercent et de la sanction que l'État leur donne. Un avocat, un magistrat, un médecin, un officier ne sont pas de simples artisans de l'ordre intellectuel, mais des représentants de l'État, qui a intérêt à ce que la justice, la santé publique et privée, la conduite de l'armée, etc., ne tombent pas aux mains des indignes ou des médiocres. On parle toujours de mesures démocratiques; ce qui est démocratique, c'est ce qui empêche la ruine de la démocratie; ce qui est républicain, c'est ce qui assure la grandeur de la République. Et pour cela, une élite est nécessaire, non pas fermée, mais ouverte aux plus capables et aux plus méritants.

Qu'on le sache bien, l'État ne peut pas, ne doit pas se désintéresser de l'enseignement philosophique, moral et social. Ou il se fait enseignant, ou il s'abstient et cède la place aux particuliers, aux associations, aux divers cultes; mais, s'il enseigne, la première chose qu'il a le devoir et le droit d'enseigner, ce sont les fondements mêmes sur lesquels la société repose. Supposez que, sous le prétexte que l'enseignement de l'histoire n'a rien d'immédiatement pratique, ou qu'il prête à des opinions trop diverses, on parlât de le supprimer : ce serait une indignation générale. On dirait que la France renonce à son passé. Mais la philosophie, la morale, la science sociale, c'est plus que le passé, c'est le présent et l'avenir. Et l'État supprimerait ou amoindrirait la seule classe qui soit consacrée à ce qui fait sa vie même, ainsi que sa raison de vivre : *Vitam et vitaï causas!* Pour fabriquer plus vite des ingénieurs, des chimistes ou des avocats, il cesserait de former des citoyens! Le jour où la France se montrerait ainsi indifférente à tous les hauts problèmes qui dépassent l'horizon d'une utilité bornée, et qui en réalité ont trait à l'utilité universelle, ce jour-là elle aurait cessé d'être la France. Tuer, ou, ce qui revient au même, émasculer et avilir l'enseignement philosophique dans notre pays, sous un régime républicain, ne nous paraîtrait rien moins qu'une sorte d'impiété nationale.

ALFRED FOUILLÉE.

## NOTE

Voilà longtemps que nous proposons de réorganiser ainsi le programme de philosophie, au lieu de laisser aux jeunes professeurs une liberté dont quelques-uns ne peuvent abuser sans que tous les autres soient mis en cause. Si le lecteur veut prendre la peine de lire la simple liste de questions qui suit, il en reconnaîtra l'absolue nécessité pour tout élève de l'enseignement secondaire. La philosophie a cela de particulier que l'énoncé seul des problèmes qu'elle traite offre déjà de l'intérêt : on excusera donc notre énumération.

### INTRODUCTION.

1. La science, les sciences, la philosophie. — Objet et division de la philosophie. Son importance speculative,

morale, sociale. — Son caractère progressif et sa pérennité. Comment elle acquiert de plus en plus une valeur scientifique.

PSYCHOLOGIE.

2. Objet de la psychologie. Caractères propres des faits qu'elle étudie. Différence des faits psychologiques et des faits physiologiques. Impossibilité d'absorber la psychologie dans la physiologie. — Valeur morale et pédagogique des études psychologiques. Leur nécessité pour les études médicales, juridiques, politiques et sociales. Leur nécessité pour la littérature, la vraie éloquence, etc.

3. Méthode de la psychologie : méthode subjective, la réflexion ; méthode objective, les langues, l'histoire, etc. De l'expérimentation en psychologie. — Progrès incessant des études psychologiques et de leurs méthodes. — La pratique de la réflexion, nécessaire à tous.

4. Classification des faits psychologiques : sensibilité, intelligence, volonté. Part de chacune dans le caractère. Importance de la volonté dans le caractère individuel et national.

Ici je m'interromps pour demander au lecteur de bonne foi ce que ces questions ont de « saugrenu » ou de « superflu », et tout homme qui se dit instruit ne doit pas les avoir étudiées et n'aurait pas honte de n'en rien connaître.

Continuons notre programme, car rien n'est pire qu'une discussion dans le vague.

5. Sensibilité. — Le plaisir et la douleur, sensations, sentiments. — Les inclinations. — Les passions. — Conséquences morales et pédagogiques. Conséquences sociales. Les passions collectives.

6. Intelligence. — Acquisition, conservation, élaboration de la connaissance. — Les données de l'expérience et l'activité de l'esprit. Les sens.

7. La conscience.

8. La mémoire. L'association. Applications à l'éducation intellectuelle.

9. L'imagination. — Moyens de la cultiver. Ses avantages et ses inconvénients,

10. L'abstraction et la généralisation. — Le jugement. — Applications pédagogiques.

11. Le raisonnement. — Déduction, induction, analogie.

12. La volonté. — Instinct, liberté, habitude. — L'hérédité. — Limites de l'hérédité; puissance de l'éducation, des idées et des sentiments. — Applications pédagogiques et sociales.

13. L'expression des faits psychologiques : les signes et le langage.

14. Les rapports du physique et du moral.

Le sommeil, les rêves, le somnambulisme, l'hypnotisme, l'hallucination, la folie.

15. Notions très sommaires de *psychologie comparée;* l'homme et l'animal. — La psychologie des nations, des foules, etc.

Puis viendraient quelques leçons d'esthétique :

16. Le beau, le sublime, la grâce, le ridicule.

17. L'art. — L'expression. l'imitation, la fiction et l'idéal. — Réalisme et idéalisme, part de vérité qu'ils contiennent.

18. Les différents arts.

19. Progrès de la logique depuis l'antiquité. Méthode des sciences exactes : axiomes; définitions, démonstrations.

20. Méthode des sciences physiques et naturelles.

21. La méthode dans les sciences morales. — Le témoignage des hommes, la méthode historique.

Nous arrivons à la morale, dont l'étude raisonnée devient de plus en plus nécessaire à notre époque, car il est impossible de compter sur une foi qui resterait aveugle ou sur le respect aveugle de la tradition. Le *rationabile obsequium* est partout de mise aujourd'hui.

MORALE.

22. Principes de la morale. — La conscience, le bien, le devoir.

23. Examen des doctrines utilitaires. — Ce que toute science des mœurs peut leur emprunter. Raisons scientifiques qui démontrent l'accord de la moralité avec l'utilité sociale, et par cela même, dans une large mesure, avec l'utilité individuelle.

24. Examen des doctrines évolutionnistes. Ce que toute science des mœurs peut leur emprunter. Raisons scientifiques qui démontrent que la moralité réalise les conditions de la vie la plus intense et la plus expansive pour l'individu et pour la société. Réfutation du scepticisme moral. Points où les divers systèmes de morale finissent par s'accorder.

25. *La patrie, la nation.* — Qu'est-ce qu'une nation? N'est-ce qu'un ensemble d'individus ? Ce qu'il y a de vrai et de faux dans la théorie du contrat social et dans la théorie de l'organisme social. Solidarité des générations. L'esprit national; ce qui le constitue. La France.

26. *L'homme privé.* — Ce qu'il doit être dans l'intérêt même de la patrie. Qualités et défauts des Français en général, et en particulier des jeunes gens français. Les vertus privées, nécessaires au citoyen : véracité, courage, travail, tempérance, etc. Effets sociaux des vices privés; leurs conséquences pour la nation entière.

27. *La famille.* — Sa nécessité pour la patrie : sa fonction essentielle dans l'organisme national. Sa constitution morale et civique. L'esprit de famille; ses qualités et ses défauts en France. L'autorité dans la famille. Les devoirs de famille.

28. *L'école et le collège.* — Leur place dans la patrie. Apprentissage des vertus civiques et militaires. — La paresse, ingratitude envers la patrie, est un déshonneur. — Les études classiques : leur caractère national et patriotique. Grandeur littéraire et scientifique de la France; son ascendant intellectuel à maintenir.

29. *Rapports des citoyens entre eux.* — Devoirs et droits mutuels. Respect de la personne humaine et de la patrie commune dans les autres hommes. L'esclavage, le servage. Rôle de la France dans leur abolition.

30. Respect de nos concitoyens dans leur honneur. La diffamation et la calomnie. Des excès de la presse.

Respect de nos concitoyens dans leurs croyances et dans leurs opinions. Tolérance religieuse, philosophique, politique. Fanatisme religieux et anti-religieux; fanatisme politique et haine mutuelle des partis; leurs dangers au point de vue patriotique. La France doit être unie.

31. Respect de la personne humaine dans ses biens. Principe de la propriété. Sa nécessité au point de vue social, national et international. La propriété en France.

32. Réfutation des utopies socialistes.

33. La justice et la fraternité. Formes diverses de la charité. Le dévoûment.

34. L'État et les lois. — Fondements de l'autorité publique. L'État français. Sens vrai et sens faux de la souveraineté nationale.

Le gouvernement. Ses diverses formes; leurs avantages et leurs dangers. Qualités et défauts des Français au point de vue politique. L'instabilité politique et ses périls. L'esprit révolutionnaire.

35. L'armée, le soldat. Le service obligatoire; la discipline militaire en France. Nos qualités et nos défauts dans la victoire et dans la défaite.

36. Devoirs du citoyen envers l'État. Obéissance aux lois; impôts, vote, etc.

Droits du citoyen. Liberté individuelle, liberté de conscience, liberté du travail, liberté d'association.

37. Devoirs et droits des gouvernements. Dangers de l'autoritarisme et dangers de l'anarchie. La vraie et la fausse liberté.

La vraie et la fausse égalité. Avantages et abus de l'esprit égalitaire en France.

38. *Les rapports des nations entre elles.* — Devoirs et droits internationaux. Solidarité internationale. Nécessité de toujours considérer toute question à un point de vue international.

39. L'humanité. L'amour de l'humanité et sa conciliation avec l'amour de la patrie. Le vrai et le faux patriotisme; le vrai et le faux humanitarisme.

L'univers. — La patrie universelle. La sympathie universelle. L'amour de la nature. Nos devoirs envers les êtres inférieurs. L'homme, citoyen du monde.

40. Les sanctions de la morale. Sanctions de la conscience. Sanctions sociales; fondement de la pénalité: que ce fondement est indépendant des théories métaphysiques sur la responsabilité absolue. Réfutation des sophismes courants sur les crimes passionnels, la « force irrésistible », l'identification du crime avec la folie ou la dégénérescence congénitale, etc.

Nous ferons remarquer que, si ces questions ne sont pas traitées au lycée, le jeune homme sera livré sans défense à tout ce que les médecins et anthropologistes mêlent d'erreurs à quelques vérités.

41. Croyances relatives à une sanction suprême.

La société idéale des esprits. Le « règne des fins » de Kant. Importance de ces croyances au point de vue de la moralité privée et publique.

Respect dû par l'État et par les individus à ces croyances, sous leurs diverses formes : religion naturelle ou morale (Kant), religions positives.

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE.

I. *Critique de la connaissance.*

42. Origine de la connaissance. — Principes directeurs de la connaissance. — Peut-on les expliquer entièrement par l'expérience, l'association ou l'hérédité ?

43. Valeur de la connaissance. — Dogmatisme, scepticisme; criticisme de Kant.

44. Limites de la connaissance. — Diverses théories sur ce sujet. — La philosophie critique de Kant. — Le positivisme de Comte. — L'inconnaissable de Spencer. — Modestie du savant.

II. *Philosophie de la nature et cosmologie.*

45. De la nature en général. — Diverses conceptions sur la matière et sur la vie.

46. Grandes hypothèses auxquelles aboutissent les sciences de la nature. — Insuffisance de ces hypothèses pour résoudre l'énigme de l'existence.

III. *Philosophie de l'esprit.*

47. Matérialisme, spiritualisme, idéalisme.

48. Les croyances religieuses. — Raisons de l'ordre spéculatif et de l'ordre moral sur lesquelles s'appuie, quelle qu'en soit la forme, toute croyance en Dieu.

49. Le problème du mal. — Optimisme et pessimisme. — Raisons morales sur lesquelles s'appuie, quelle qu'en soit la forme, toute croyance à un triomphe final du bien dans l'univers.

50. Raisons de l'ordre spéculatif et de l'ordre moral sur lesquelles s'appuie, quelle qu'en soit la forme, toute croyance à l'immortalité.

51. Conclusion. — Progrès de la philosophie dans ses diverses parties, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Avenir de la philosophie. Immoralité de l'indifférence en matière de philosophie.

Avec un programme de ce genre, le professeur ne pourra plus négliger les questions essentielles pour se perdre dans les questions secondaires ou dans les subtilités métaphysiques.

## UNE PLAIDOIRIE AU XV^e SIÈCLE

### La défense de Jean sans Peur par le moine Jean Petit [1].

Il serait hasardeux de chercher des types de plaidoirie authentique au delà du début du XV^e siècle. A cette époque, une bonne fortune que — même postérieurement — nous ne rencontrerons de longtemps aussi complète, fournit à notre analyse un texte assez étendu et suffisamment caractéristique de l'éloquence judiciaire à la fin du moyen âge. Ce texte est l'*excusation* du duc de Bourgogne Jean sans Peur, assassin de son cousin le duc d'Orléans, par le moine cordelier Jean Petit, docteur de la faculté de théologie de Paris. Ne vous étonnez point de ce titre de moine. Il y eut pendant longtemps des ecclésiastiques admis à plaider devant le Parlement de Paris. Jean Petit lui-même, s'il n'a jamais figuré sur les listes d'avocats dressées à cette époque, avait parlé en Justice au nom de l'Université. Enfin ces *Excusations* fameuses étaient bien une œuvre judiciaire. Elles étaient prononcées devant le conseil du roi, en présence du Parlement spécialement convoqué dans la grande salle de l'hôtel Saint-Paul, et pour détourner de la tête du duc de Bourgogne un châtiment que ses adversaires avaient sollicité. C'était donc une plaidoirie.

Vous vous rappelez tous, Messieurs, les circonstances du meurtre de Louis d'Orléans. C'était le 28 novembre 1407. Il faisait nuit : froid peut-être. L'hiver de cette année devait être exceptionnellement dur. Le greffier du Parlement nous dit que l'encre gelait dans sa plume de trois mots en trois mots. On dut suspendre les audiences. Le quartier, théâtre de l'assassinat, était traîtreusement désert; vague banlieue parisienne réunie depuis peu de temps à la ville, et incomplètement bâtie. Deux rues le met-

1. Cours libre professé en Sorbonne sur la Plaidoirie dans la langue française.

taient en communication avec le Paris plus peuplé : la rue Vieille-du-Temple qui descendait vers la Seine à travers les solitudes de la Grève ; la rue des Blancs-Manteaux qui conduisait vers le charnier des Saints-Innocents, les Halles et la rue Mauconseil. Dans la rue Mauconseil se trouvait l'hôtel d'Artois, acheté depuis peu par les ducs de Bourgogne.

On distinguait alors dans ce quartier que, du nom d'un financier d'un règne précédent, l'on appelait le quartier Barbette, trois maisons : le logis Barbette perdu au fond d'une *culture*, derrière une ceinture de maisons qui l'isolaient de la rue et dressaient leurs murs, sans fenêtres, du côté de l'hôtel mystérieux. La reine Isabeau de Bavière, abandonnant le roi fou, y *gisait* alors, à la suite d'un accouchement malheureux, pleurant son enfant mort, et attendant sa purification. Au coin de la rue Vieille-du-Temple, l'hôtel du maréchal de Rieux, qui y vivait avec un neveu et les domestiques de ce neveu, dont le varlet Raoul Prieur, témoin des faits suivants. En face, une maison que l'on appelait le logis de l'*Image Notre-Dame*, pour lors inoccupée, mais que l'on disait louée depuis peu à un clerc de l'Université, désireux d'y mettre les denrées de sa province qu'il avait le privilège de vendre en franchise, comme ses camarades. Vers les huit heures du soir, ce carrefour s'anima tout à coup. Le varlet Raoul Prieur, et la cordonnière Jacquette Griffart, locataire d'une chambre dans les combles de l'hôtel de Rieux, entendirent les pas d'une petite troupe qui venait du côté de l'hôtel Barbette et semblait vouloir remonter la rue Vieille-du-Temple. Jacquette Griffart, qui couchait son enfant et était venue chercher à la fenêtre un lange qui y séchait, vit, dans la rue, un seigneur de trente-six ans, qui avait un chaperon et une robe de damas noir fourrée d'hermine, et qui chantonnait et jouait avec ses gants. La mule qui le portait était précédée par quelques hommes tenant des torches et par deux écuyers montés sur un même cheval. Derrière, un page et quelques autres valets. Soudain, devant l'hôtel de Rieux, la marche du cortège fut interrompue. Le cheval des écuyers *souffla* comme en face d'un danger certain ; puis il partit au galop sans pouvoir être retenu. Les valets portant les torches se dispersèrent ; et, sortant de l'ombre des maisons, une troupe d'hommes à pied, brandissant épées et becs-de-faucon, se rua sur le malheureux seigneur, qui fut bientôt jeté mourant sur la chaussée.

Je passe sur les incidents qui suivirent : les cavaliers qui parurent hors du logis de l'Image Notre-Dame, l'homme au chaperon rouge qui, sorti de leurs rangs, frappa le dernier coup sur le cadavre, le tumulte de la rue, les cris de « au meurtre ! » poussés par Jacquette Griffart, ceux de « au feu ! » riposte des assassins ; et, tout à coup, le logis de l'Image Notre-Dame s'embrasant, jetant les clartés de l'incendie sur la rue et sur le mort, dont la tête, fendue d'une oreille à l'autre, laissait passer la cervelle ; dont le bras gauche, privé de sa main, montrait l'os sous les chairs en lambeaux, — tandis que, au loin, dans la rue des Blancs-Manteaux, se perdait le galop des fuyards. Ce cadavre était, dit Monstrelet, celui de Monseigneur Louis d'Orléans, seul frère germain du roi de France : Charles le Bien-aimé.

Les Registres du Parlement, en relatant cette mort, attribuent au prince défunt plus de défauts que de qualités. Il était, disent-ils, intelligent, *magni intellectus*, mais astucieux et très débauché, *astutus et nimis in carnalibus affectus*. Les bonnes gens eurent du moins l'horreur du meurtre, et, quand on sut que le duc de Bourgogne en était l'auteur, l'acte leur apparut plus criminel encore.

... Le duc de Bourgogne sentit qu'il devait se défendre. Il entreprit l'œuvre dans son comté des Flandres, où, après ses aveux, il s'était sauvé à franc étrier, poursuivi jusqu'à Bapaume par cent vingt chevaliers du parti d'Orléans. C'est alors qu'on voit apparaître, dans ses conseils, avec une place prépondérante, ce Jean Petit, qui va devenir l'apologiste du crime, et l'auteur de la plaidoirie que nous voulons étudier.

... Qu'était ce Jean Petit qui, dans l'Europe du xv^e siècle, se prévalant des doctrines des philosophes anciens, posait solennellement cette thèse de la légitimité de l'assassinat politique ? Nous connaissons sur lui peu de choses. Tâchons du moins de les savoir faire parler ! D'abord rien de sa famille, de son milieu, de son enfance, de ces circonstances premières qui influent sur les caractères et parfois les forment. Il était Normand, voilà tout ! Quand est-il né ? Michelet, je le crois, le rajeunit sans raison. Il nous semble que Jean Petit, en 1408, ne devait pas être de la classe des jeunes et ardents docteurs de l'Université.

Je le tiens pour aussi âgé que Gerson qui lui survit d'ailleurs et de beaucoup. Je compte qu'il devait avoir entre quarante ou cinquante ans, et très près de cinquante, au moment de la plaidoirie qui le devait immortaliser. Car, dans cette plaidoirie de 1408, il nous parle de ses rapides et insuffisantes études de droit, faites, dit-il, il y a plus de vingt ans. En lui attribuant vingt années, alors qu'il préludait à ses études de droit ecclésiastique par un aperçu hâtif de la législation civile, on arrive à le faire naître vers 1360 ou 1365. Il meurt en 1411, âgé de 50 ou 55 ans. Tout cela est assurément probable. Il était pauvre et très pauvre, si nous en croyons les aveux qu'il fait dans le courant de sa plaidoirie. Il ne put qu'à très grand'peine se garder aux écoles. Il dut à cette longue pauvreté, plus encore qu'à son habit sacerdotal,

une fausse et arrogante humilité qui perce dans son discours. Il y parle de ses obligations envers tous, de son petit sens, de ses faibles engins et moyens, de son entendement brut et de son manque de mémoire; tous défauts à la possession desquels il ne croit avoir aucun droit. On le voit immédiatement en le lisant. On l'a longtemps cru cordelier, de l'ordre mendiant de Saint-François : on a contesté cependant sa qualité monacale. On l'a préféré simple prêtre. Pauvre, intelligent, violent et ambitieux, car il fut, à n'en point douter, tout cela à la fois, il se jeta dans le chemin tracé ouvert alors à ses pareils.

Il fit des vœux ecclésiastiques quelconques, et il se lança à corps perdu dans l'École. Il y apprit désespérément tout ce que l'École pouvait apprendre aux plus affamés de science. On voit par la forme de son discours, pénible et comme hérissé, qu'il a épuisé tout ce que l'enseignement scolastique pouvait donner. On voit aussi par ses citations qu'il a amalgamé toutes les lectures alors possibles, qu'il a veillé sur tous les manuscrits. Grâce à cet amas de sciences qu'il fit, pour ainsi dire, en lui-même; grâce à cet emmagasinement de notions mal réglées, il fut un enfant chéri de l'Université, un de ses docteurs en vue, son porte-parole, un homme des plus célèbres du temps. En 1406, il avait déjà parlé devant le conseil du Roi. C'était à propos des obédiences et pour les libertés de l'Église gallicane, contre le cardinal de Challand, légat du pape d'Avignon, Benoît XIII. Il avait en outre, à cette époque, au sujet de cette même affaire renvoyée devant le Parlement, tâté de la plaidoirie devant cette juridiction, et empiété sur le domaine pur de l'avocat. En juillet 1407, il fut de l'ambassade fameuse que le roi avait envoyée au delà des Alpes pour la cessation du schisme que créait l'antagonisme des papes italiens et français; et le 20, ce suppôt glorieux de l'Université parisienne avait pu haranguer dans Rome tout à son aise. C'était donc, vous le pouvez voir, une manière de grand personnage; mais d'une grandeur singulièrement redoutable, parce que c'était, à dire la vérité, une grandeur famélique. Il faut voir dans le pamphlet de Clémengis, intitulé : *De la corruption de l'Église*, l'état dans lequel les mœurs du temps laissaient le prêtre et le docteur. Nulle ressource, et nul moyen de vivre en dehors des bénéfices. Mais ces bénéfices scandaleusement donnés allaient enrichir les favoris des grands. Tel docteur éloquent pouvait, comme le faisait Eustache de Pavilly, donner une voix à l'émeute de la rue et porter jusque devant le roi les diatribes de la foule; il n'en était pas moins un affamé. Tous, Jean Petit comme les autres, pour rassasier leurs estomacs, étendaient des mains impatientes, par-dessus le vain grimoire qui leur remplissait l'esprit de fatuité et de gloriole, vers les pensions des princes et les postes laissés à leur discrétion. Trois ans avant sa plaidoirie de 1408, déjà âgé par conséquent, il semble que Jean Petit ait franchi lui-même le pas que tant d'autres confrères avaient franchi. Il nous apprend qu'il s'est alors lié vis-à-vis du duc de Bourgogne par un serment irrévocable. Il s'est donné à lui entièrement comme le vassal se donne à son seigneur. Il embrassera, en toute occasion, sa cause. Ce serment est la reconnaissance des services pécuniaires dans lesquels le duc de Bourgogne le garrotte, services antérieurs ou concomitants. C'est Jean Petit qui nous montre lui-même cette chaîne qui le tient si durement captif. S'il va lui falloir dans un instant parler contre de si grands personnages, faire entendre des excuses pour le meurtre, ne lui en veuillez pas, ne vous en étonnez point. Il défend, qu'on le sache! son souverain seigneur qui lui a accordé ses bonnes grâces et les lui continuera, s'il lui plaît. Long sentiment de la gêne subie, attachement farouche à l'aisance entrevue, orgueil du docteur et du prêtre, tout cela éclatera audacieusement, laborieusement, — selon la mode du temps, — dans la harangue que nous allons ouvrir.

Cette harangue est singulière. Nous lui demanderons de nous renseigner sur deux points très particuliers, et de nous dire, en premier lieu, d'après quelles règles de rhétorique bonnes ou mauvaises un orateur renommé construisait à cette époque une plaidoirie importante; et, en second lieu, quels éclaircissements elle nous peut donner sur les esprits, les croyances et aussi sur les passions de ce temps. D'abord c'est une structure assez étrange; le vrai type de la plaidoirie scolastique. Trois divisions principales du discours : l'exorde, et deux autres parties, revêtues chacune de noms significatifs : la majeure, la mineure. C'est donc un syllogisme en règle. Tout le système est là. Dans le détail, il se complique à l'infini. Dès l'exorde, on prévoit l'enchevêtrement. Les matières y viennent bien en leur place : les idées sont justes. Éloge du duc de Bourgogne; léger éloge des juges; humilité de l'orateur : tout cela est fort judicieux; mais la mise en œuvre nous reporte à cent lieues des usages d'aujourd'hui : L'éloge du duc de Bourgogne est tout entier dans son exactitude à remplir ses obligations à l'égard du roi; et ces obligations sont rangées, une par une. Il y en a douze. La première vient de ce que le duc est *proème* du roi (*proximus*); la seconde de ce qu'il est vassal; la troisième de ce qu'il est baron. La complication n'est pas petite. La majeure est un autre casse-tête. En vedette, un texte de l'Écriture. Il est emprunté à saint Paul, et s'énonce ainsi : *Cupiditas, radix*, etc. Dame Convoitise est la racine de tous maux. C'est ce que l'on appelle *le thème*, et le thème était de première importance. Toutes les vérités subséquentes du dis-

cours devaient découler de lui sans erreur. Or il ne fallait pas que ce fussent des vérités arbitraires. Elles devaient servir au procès. La majeure les exposait à l'état d'axiomes. La mineure démontrait que les cas très blâmables contenus dans les axiomes avaient été commis par le duc d'Orléans. La conséquence était que le duc de Bourgogne avait très bien fait de le tuer. Mais cette majeure et cette mineure, sous prétexte d'exacte logique, quel dédale! Comment vous faire comprendre ces subdivisions? Essayons : La majeure! Dame Convoitise est la racine de tous les maux. Seulement est-elle bien cette racine? (Premier article.) L'Écriture dit que l'orgueil est le principe des péchés. Que penser alors de dame Convoitise? Car *racine* et *principe*, c'est tout un! Par fortune, un texte de saint Jean suffit pour arranger l'affaire. Dame Convoitise demeure la mère des crimes.

Le second article nous montre un premier ordre de ces crimes ; ce sont les crimes d'idolâtrie et d'apostasie. Des autorités interviennent pour appuyer cette filiation; et des exemples contés au long. Ainsi Julien l'Apostat, que la convoitise du trône rejeta dans le paganisme, et certain duc Zambry, de la tribu de Siméon, qui, aimant trop une femme idolâtre, sacrifia lui aussi aux faux dieux. Il y a là certaine peinture d'une crudité presque biblique! En attendant, pour nous habituer à l'idée du meurtre, la plaidoirie a soin de nous montrer la juste mort de ces deux personnages.

Ensuite dame Convoitise fait aussi des rebelles à leurs roi et seigneurs; et c'est là le troisième article. L'exemple de Lucifer et d'Absalon l'appuient. Lucifer et Absalon ont convoité, l'un de porter sa chaire, dans le ciel, avant la chaire de tous les autres anges; l'autre de détrôner David. Ils en ont été gravement punis : Lucifer de damnation perdurable; et Absalon, déconfit par le connétable de son père, en fuite, et dépourvu de son heaume, — parce qu'il avait des cheveux *comme deux autres*, — accroché aux branches d'un arbre sous lequel il passait en fuyant, est tué.

Huit vérités viennent par après et font le quatrième article. Jean Petit les ajoute de son cru et le dit. Elles sont d'allure à lui faire honneur : On peut tuer l'ennemi du roi sans ordre aucun; on peut tuer par guet-apens; on peut tuer quoiqu'on ait fait la paix, quelque temps auparavant, avec sa victime. Il y en a huit en tout pareilles. Chacune donne lieu à un agréable étalage d'érudition. Saint Thomas et Salberiensis interviennent comme d'excellents conseillers en vue du meurtre. La troisième vérité fournit surtout matière à des développements édifiants. L'on peut tuer l'ennemi du roi sans mandement, c'est là le fond même du procès. Douze raisons sont données par l'orateur, douze et non pas quinze! car il n'y a que douze apôtres et c'est en l'honneur des douze apôtres que les douze raisons sont fournies. La troisième de ces raisons contient même pêle-mêle l'avis d'Astensis, de Médiavilla, voire de saint Pierre, pour bien tenir l'honneur des apôtres et ne pas excéder le nombre cabalistique. De ces douze raisons, il y en a trois qui sont empruntées à des philosophes moraux : et ces philosophes moraux sont Anaxagoras, Cicéron et Boccace, — Cicéron (ce noble et moral Tulle) a loué la mort de César, et Boccace!... Ne croyez pas, Messieurs, que ce soit vers l'œuvre charmante et légère que rappelle ce nom, vers un de ces fruits savoureux, éclos sur les pentes des collines de Fiesole, en vue de la divine Florence, que ce moine français étende les mains. Boccace a composé, à côté de son *Décaméron*, un *De casibus illustrorum virorum*. C'est ce *De casibus* qui est ici cité.

Telle est, Messieurs, la marche de la majeure : C'est une série de théorèmes, s'interrompant de temps en temps pour laisser passer le conteur, quand arrive le moment des exemples. Ces exemples sont les lieux de repos : les étapes quelquefois amusantes à force de gauche naïveté.

En attendant, vous voyez le système. Il n'y a, en tout ceci, qu'une page que l'on pourrait appeler moderne. Du moins, elle l'est curieusement. C'est l'endroit où, pour lutter contre l'objection, préservatrice de la vie humaine, tirée de la doctrine catholique : Tu ne tueras point; le brave Jean Petit dit doctoralement : Tu tueras, et se fonde sur l'abîme souvent énorme qui sépare le texte de la loi de son esprit; le texte qui quelquefois dit blanc alors que l'esprit veut dire noir. Tout ce passage est d'une élasticité de casuistique merveilleuse. Enfin, cette majeure ne posant que des vérités doctrinales, appuyées par des exemples antiques; l'intérêt général qu'elle peut présenter, en dehors des singularités de sa construction toute scolastique, existe dans la transformation étrange que les événements les plus connus et les personnages les plus familiers de l'antiquité subissaient dans les esprits même les plus cultivés de ce temps (1).

(1) Je veux ainsi vous raconter, à la suite de Jean Petit, la mort de Julien l'Apostat. — Vous saurez donc que Julien l'Apostat était un homme d'Eglise très grand clerc et de grande lignée. S'il eût voulu *labourer*, il eût été pape, pour le moins. Mais d'être pape, il ne lui en *chalait* guère. Ce n'était alors que pauvreté de la papalité. Être empereur : c'était une autre affaire. Aussi Julien l'Apostat le désira merveilleusement. Seulement il y avait les Sarrasins avec qui il fallait compter. Pour rien au monde les Sarrasins n'auraient souffert qu'un chrétien eût été empereur. N'est-ce que cela, se dit Julien l'Apostat, la difficulté n'est point grande; il se rendit à la loi des Sarrasins, adora les idoles, persécuta les chrétiens, diffama le nom de J.-C.; bref, il fit toutes sortes de très

Pour la mineure, elle suit le même système et se divise, comme la majeure, en articles. Les voici,

vilaines choses. Sur ces entrefaites, l'empereur qui lors vivait, alla de vie à trépas; et les Sarrasins mirent Julien à sa place, parce qu'il était le *greigneur* persécuteur des chrétiens qui fut au monde. Lui étant empereur, il arriva que les Perses se rébellèrent contre lui. Julien incontinent rassembla une grande armée et voua à ses damnés dieux que, s'il pouvait retourner victorieux, il détruirait toute la chrétienté. Mais voilà qu'allant *atout* son armée, il rencontra la ville de Césarée au pays de Cappadoce. Il y avait dans cette ville un évêque appelé Basilius qui est maintenant saint Basile. C'était un très bon homme, très grand docteur et solennel. L'évêque vint faire la révérence au prince, et pour lui faire honneur il lui donna trois pains d'orge. Julien prit les pains d'orge en grande indignation. « Oh! oh! dit-il, l'évêque m'a présenté viande de jument, mais je lui enverrai viande de cheval. » C'était à savoir trois boisseaux d'avoine. Puis Julien s'en alla outre à ses batailles. Saint Basile, resté dans sa ville, n'était pas rassuré du tout. Il réunit ses conseillers et s'avisa des deux remèdes suivants : Primo, présenter à l'empereur tous les joyaux et trésors de la ville. Le remède n'était pas si mauvais. Secundement, aller en procession jusqu'à une église de Notre-Dame sur une montagne voisine, et demeurer là, par trois journées, impétrant à Dieu le sauvement d'eux et de la dite cité. Vous en croirez Jean Petit si vous voulez, Messieurs. Mais ce fut ce dernier moyen qui réussit. La troisième nuit de procession, de pèlerinage et d'impétrations, le bonhomme Basile eut une vision. Grand'compagnie d'anges, assemblée de saints, une dame. Et à l'un des saints la dame disait : « Appelez-moi, je vous prie, le chevalier Mercure! » J'ignore ce que pouvait être ce chevalier Mercure. Tout chevalier qu'il ait été, je ne le tiens pas pour très bon catholique. N'y a-t-il point là une réminiscence curieuse de l'Olympe païen et du dieu qui, dans cet Olympe, faisait les fonctions de commissionnaire céleste? Quoi qu'il en soit, la Sainte-Vierge, car c'était elle qui demandait le chevalier Mercure, lui tint, lorsqu'il fut venu, ce langage : « Je te commande que tu voises occire Julien le faux Apostat qui dit tant de villenies sur mon compte. » Sur ce la Sainte-Vierge ressuscite le bon chevalier. Et comme le bon chevalier avait sa lance et son écu, pendus à la paroi de l'église, il n'eut rien de plus pressé, sitôt qu'il fut ressuscité, que de prendre cet écu et cette lance, avec lesquels il vola à la rencontre de l'empereur Julien et le transperça d'outre en outre. Quand Basilius se réveilla, il resta très fort étonné, puis il courut à l'église du chevalier Mercure, il constata avec beaucoup d'émoi que le corps n'était plus au tombel, ni les armes contre la paroi. Alors Basile retourna à la montagne sur laquelle le peuple était allé en procession et lui conta tout ce qu'il avait vu. Le peuple fut aussi très surpris. Et voulant faire comme son évêque, il alla vers l'église merveilleuse. Un dernier miracle l'y attendait. Le corps était dans le tombeau, la lance et l'écu étaient pendus à la paroi, mais la lance était tout ensanglantée. Ce fut ainsi que Basile et le peuple de Césarée n'eurent point à manger la viande de cheval que Julien leur avait promise. Ce fut ainsi que Julien l'Apostat fut tué sur l'ordre de la Vierge et par le chevalier Mercure, ce qui autorisait le duc de Bourgogne à tuer le duc d'Orléans. Et c'est ainsi que l'histoire romaine apparaissait à Jean Petit et aux esprits les plus érudits de son temps.

ou du moins les voici à peu près. Le duc d'Orléans a convoité : donc il a dû commettre tous les crimes, et celui de lèse-majesté avant les autres; car ce péché est le plus grave de tous. Or combien y a-t-il de degrés dans le crime de lèse-majesté? Quatre, qui sont : l'offense au roi dans sa personne; l'offense au roi dans la personne de sa femme; l'offense au roi dans la personne de ses enfants; l'offense au roi dans la chose publique du royaume. Mais l'offense au roi dans sa propre personne elle-même!... Messieurs, faites-moi grâce des subdivisions! Vous êtes édifiés à cette heure. Ce qu'il faut montrer, en finissant, c'est qu'ici, l'intérêt de la plaidoirie se déplace. Il n'est plus dans la façon de comprendre des préceptes ou des événements de l'histoire ancienne, car la mineure a pour but de s'expliquer sur des faits contemporains, en même temps qu'elle s'explique sur les faits du procès. Donc cet intérêt existera dans l'exposé de ces faits contemporains dénaturés par les haines des partis.

Dès ce moment, la plaidoirie devient un *pamphlet politique;* et nous pouvons juger de cette vérité à l'instant. Toutes les accusations, toutes les diffamations, dont, alors qu'il vivait, le duc d'Orléans a été l'objet, se trouvent répétées ici. L'art de l'orateur consiste à leur donner un cachet de vraisemblance qui lui permette de les exposer devant ces juges qui sont les propres parents du duc d'Orléans. C'est en se pénétrant de cette pensée qu'il convient de lire cette partie du discours de Jean Petit. Et je m'étonne fort si l'on n'est pas surpris de l'adresse impitoyable avec laquelle ce moine se sert de tous les incidents dramatiques de la vie du malheureux Charles VI, pour montrer, derrière chacun d'eux, la main du duc d'Orléans, empoisonneur, incendiaire, cause enfin de la folie de son frère. Voyez seulement comment se transforme, à la voix de l'avocat du duc de Bourgogne, cet épisode si connu du bal où Charles VI, déguisé en homme sauvage, faillit être brûlé vif. Ce n'est plus un accident fortuit. C'est un crime longtemps calculé. L'idée du déguisement vient du duc; c'est le duc qui en revêt le roi. Lui, il laisse sur un meuble le costume semblable fait à son intention : il s'attribue le rôle de valet chargé de porter la torche; et quand le roi et les autres seigneurs, déguisés comme lui, font leur entrée dans la salle, c'est le duc qui approche la flamme de sa victime. Je m'arrête.

Je veux cependant vous donner un échantillon du style de cette plaidoirie. Je le prends où je puis le prendre, dans ces exemples qui interrompent parfois l'allure en quelque sorte algébrique du discours. Je vous ai dit que les exemples nous offraient des narrations curieuses par leur bonhomie, ou par la candeur de leurs contresens, quand il s'agissait des événements de l'histoire ancienne. Voici un récit des

incantations auxquelles fut due la démence du roi. Ce récit est une page curieuse et peu connue de l'histoire de la sorcellerie au moyen âge. La raison de Jean Petit, ailleurs si subtile, bronche ici terriblement. Mais il n'était point le seul de son temps à croire aux sorciers.

Que le duc d'Orléans ait été criminel en la première espèce, je le prouve. Car pour faire mourir la personne du roi notre sire en langueur et par manière si subtile, que n'y fût nulle apparence, il fit par force d'argent et diligence tant qu'il fina de quatre personnes, dont l'une étoit moine apostat, l'autre chevalier, l'autre écuyer, et l'autre valet, auxquels il bailla sa propre épée, un badelaire et un annel pour dédier et consacrer, ou, pour plus proprement parler, exécrer au nom des diables d'enfer. Et pource que tels maniéres de maléfice ne se peuvent bonnement faire, si ce n'est en lieux solitaires et qui sont loin de toutes gens, ils portèrent les dites choses en la tour de Montjay, vers Lagny sur Marne, et là se logèrent et firent résidence par l'espace de plusieurs jours; et le dit moine apostat, comme dessus, qui étoit maître d'icelle œuvre diabolique, fit plusieurs invocations de diables, par plusieurs fois et journées, dont je vous dirai deux ensemble qu'il fit entre Pâques et Ascension, à un dimanche, très bien matin devant soleil levant, en une montagne près de la tour de Montjay. Premièrement fit un cerne, plusieurs caractères et autres choses superstitieuses requises à faire en telles évocations de diables, emprés un buisson; et en faisant les dites invocations se dépouilla tout nud en pur sa chemise, et se mit à genoux, et fischa les dites épée et badelaire par les pointes en terre ès extrémités du dit cerne; et le dit annel mit parmi icelui cerne, et là dit plusieurs oraisons, en invoquant les diables. Et tantôt vinrent à lui deux diables en forme de deux hommes vêtus ainsi que de brun vert, ce sembloit, dont l'un avoit nom Hermas, et l'autre Astramein; et lors leur fit honneur et très grand'révérence; et si grand' comme on pourroit faire à Dieu notre sauveur. Et ce fait, se tira derrière icelui buisson; et icelui diable, qui étoit venu pour le dit annel, le prit et l'emporta et s'évanouit; et icelui qui étoit venu pour les dites épée et badelaire demeura au dit cerne, prit le dit badelaire et le mania en faisant plusieurs choses, puis le coucha au dit cerne, et semblablement fit de la dite épée, et puis après s'évanouit comme avoit fait l'autre. Et tantôt après icelui moine vint au dit cerne, et trouva iceux badelaire et épée couchés de plat, et les prit, et trouva que la dite épée avoit la tête rompue, en signe que c'étoit fait, et trouva la dite pointe en la poudre où icelui diable l'avoit mise et mucée. Et après attendit par l'espace de demi-heure l'autre diable qui avoit emporté l'annel, lequel retourna et lui bailla le dit annel, qui étoit apparent rouge ainsi qu'écarlate, comme il sembloit pour l'heure, et lui dit : « C'est fait; mais il ne faut fors que tu les mettes en la bouche d'un homme mort, ainsi et en la manière que tu sais. » Et lors s'évanouit. Le dit moine refit la pointe de l'épée, et outre, pour parfaire les dits maléfices, iceux moine, écuyer et varlet, s'en vinrent par nuit au gibet de Montfaucon lez Paris; la prirent l'un des morts nouvellement pendus, lequel il dépendirent et mirent sur un cheval pour le porter en la dite tour de Montjay; mais pour ce qu'ils virent qu'ils n'avoient pas assez de la nuit pour le porter en la dite tour de Montjay, et que le jour approchoit fort, ils s'en retournèrent à Paris en l'hôtel du dit chevalier, et mirent le dit corps en une étable, et puis lui mirent le dit annel en la bouche, et les épée et badelaire lui fichèrent au corps parmi le fondement jusqu'à la poitrine; et là demeurèrent en grand'abomination et horreur, par plusieurs jours, comme les diables leur avoient dit et ordonné. Et puis après iceux épée, badelaire et annel ainsi dédiés et consacrés ou, à parler proprement, exécrés, furent rendus et restitués au dessus dit duc d'Orléans, pour en faire et parfaire les maléfices en la personne du roi notre seigneur, pour parvenir à sa mauvaise et damnable intention; et avec ce lui baillèrent de la poudre d'aucuns des os et des poils du lieu déshonnête d'icelui mort dépendu, pour porter sur soi; lesquels aucuns os enveloppés en un drap icelui duc d'Orléans porta par plusieurs journées entre sa chair et sa chemise, attachés à une aiguillette dedans la manche de sa chemise; et l'eût encore plus porté, si ne fût un chevalier de grand honneur, parent du roi et le sien, qui étoit serviteur principal d'icelui duc d'Orléans, qui les lui ôta par force, et les porta au roi en la présence de plusieurs, dont aucuns sont cy présents; et pource que le dit chevalier avoit porté les dits os au roi et révélé aucunes des choses dessus dites du duc d'Orléans, icelui duc conçut si grand' haine contre lui, qu'il le persécuta et détruisit en honneur et chevance, nonobstant qu'il fût son parent et parent du roi, comme dit est.

Je m'arrête. Le plaidoyer que nous venons d'analyser fut une œuvre capitale de son époque. Il bouleversa l'Université. L'évêque de Paris censura neuf propositions que des docteurs, nommés par lui, en avaient extraites. Jean Gerson se constitua son réfutateur. Cependant, fatal à son auteur et à son adversaire, il condamna le premier et le second à un exil auquel ils se soumirent tant qu'ils vécurent. Jean Petit mourut à Hesdin, sur les terres du duc de Bourgogne, en 1411.

Pour nous, nous n'avons plus maintenant qu'à dégager du discours, objet de notre étude, les traits caractéristiques de la Plaidoirie au moyen âge. Les principaux sont les suivants :

1° L'usage d'un thème, c'est-à-dire d'une parole initiale, empruntée à l'Écriture sainte, et de laquelle sortiront tous les développements du discours.

2° La construction syllogistique du discours, divisé en majeure et en mineure.

3° Dans cette majeure comme dans cette mineure, l'enchevêtrement des divisions et des subdivisions ; la subtilité quelquefois puérile de ces divisions.

4° L'abus des autorités et du texte ; la valeur accordée aux mots, indépendamment de l'idée ; le raisonnement pédantesque.

C'est sous cet article qu'il conviendrait de parler de la place accordée, dans la plaidoirie, à ce latin dont elle mettra près de trois siècles à se débarrasser. Disons seulement que, dans l'œuvre oratoire de Jean Petit, le latin, assez rare, intervient d'une manière très spéciale, — dans les moments de particulière subtilité et de grande argutie. L'argumentateur éprouvé par les discussions des écoles se montre alors, et laisse là le français pour raisonner plus à l'aise. Vous verrez, au contraire, que, à mesure que nous nous approcherons de la Renaissance, l'intervention du latin, dans la langue judiciaire, se fera tout autre, et peut-être pire. Là où Jean Petit demandait à un latin corrompu, mais se maintenant à l'état de langue encore vivante, un meilleur instrument de discussion et de logique, les beaux parleurs des parlements, au XVI^e siècle, demanderont des ornements littéraires. Dieu sait lesquels ! En attendant, nous avons présentement reconnu le type de la plaidoirie scolastique : c'est à sa permanence et à ses altérations successives que nous nous attacherons par la suite.

MUNIER JOLAIN.

## LES PROFESSIONS EN ANGLETERRE[1]

### IV

### Les Industriels. — Les Ingénieurs.

*(Suite et fin.)*

Depuis cinq générations, les Ashton sont manufacturiers à Hyde, près Manchester : il y a plus de cent ans que leurs métiers, maintes fois transformés, tissent le coton. Vers 1850, leurs *cotton-mills* étaient les plus vastes du Royaume-Uni. C'est encore, aujourd'hui, une très grande usine, occupant 3 000 ouvriers et ouvrières. Dans une seule salle, au milieu d'un bruit assourdissant et des flocons neigeux qui volent, 600 femmes dirigent 1 200 métiers. La force motrice est produite par plusieurs énormes machines, qui reçoivent la vapeur de vingt chaudières. Il semble que, à la tête d'un organisme aussi vaste, on devrait trouver un ingénieur. Il n'en est rien : chaque moteur est confié à un ouvrier éprouvé, qui en est responsable. L'ensemble est entre les mains d'un homme du métier, sorti des rangs, qui connaît à fond tous les rouages pour les avoir fait tourner lui-même. Il y a huit ans que cette usine n'a pas eu de grève (1). Avant 1882, quarante années s'étaient écoulées sans que le moindre conflit se fût élevé entre patron et ouvriers. L'usine fabrique, en même temps, trois cents espèces de calicots pour tous les pays du monde, entre autres un tissu grossier à deux sous le mètre destiné au Maroc et à l'Afrique Centrale.

L'extraction de la houille, par la valeur totale des produits et par le nombre de bras qu'elle occupe, figure au premier rang des industries anglaises, avec la métallurgie, avec la filature et le tissage du coton. Les capitaux engagés dans les charbonnages sont énormes ; les richesses à exploiter paraissent infinies.

En France et en Allemagne, le métier d'ingénieur des mines s'apprend dans des écoles spéciales. En Angleterre, les hommes à qui est confiée la tâche particulièrement délicate d'exploiter les houillères et de diriger un très nombreux personnel ouvrier, ne reçoivent aucune préparation méthodique. En vertu du « Coal Mines Regulation Act » de 1887, pour être *manager* ou *undermanager* dans une mine de houille, il suffit d'avoir travaillé au fond pendant cinq ans, de savoir lire, écrire et compter, et de posséder quelques notions de mécanique (principalement sur les pompes) et de physique (en particulier sur les propriétés des gaz). Quelques personnes ont essayé de rendre ce noviciat moins exclusivement pratique ; elles ont proposé une interprétation plus large de la loi ; elles ont soutenu qu'il n'était pas nécessaire que les cinq années d'apprentissage fussent employées tout entières à manier le pic ; enfin elles ont fait valoir que, pour exploiter une mine, certaines connaissances, qui ne peuvent s'acquérir au fond, sont indispensables : rien n'y a fait. L'interprétation la plus étroite a prévalu (2). Les capitalistes propriétaires de mines, qui sont plus intéressés que quiconque à la bonne exploitation, se sont montrés les plus acharnés dans la résistance. Ils ont une crainte superstitieuse de ce qu'ils appellent « la théorie ». Quand il s'agit de choisir un *manager*, ils donnent toujours la préférence à un ancien ouvrier, aussi peu cultivé que possible ; c'est un *practical man*, ils ont confiance en lui. On me racontait, à Newcastle-on-Tyne, qu'un ingénieur des mines consultant, qui a une vaste clientèle, est obligé, lorsqu'il a fait de longs calculs à l'aide de la table de logarithmes, de les traduire en opérations arithmétiques sur les devis et mémoires qu'il remet à ses clients. Autrement, les

(1) Voir dans la *Revue Bleue* du 30 décembre 1893 le ch. I sur les Médecins, dans la *Revue* du 27 janvier le ch. II sur les Hommes de Loi, et dans le n° du 24 février le ch. III sur les Commerçants et le commencement du ch. IV sur les Industriels et les Ingénieurs.

(1) 20 juin 1890.

(2) North of England Institute of mining and mechanical Engineers. — *President's address*. 8th december 1888, p. 13.

On toléra, pendant quelque temps, que deux des cinq années d'apprentissage fussent employées à étudier dans un *College of Science* ; cette tolérance a été abolie.

propriétaires de mines retireraient leur confiance à un homme qui emploie des moyens aussi « théoriques ».

La révolution industrielle, puisque c'est ainsi que l'on désigne généralement la transformation complète des conditions de l'industrie par la généralisation de l'outillage mécanique, a fait surgir des nécessités nouvelles. Si bon nombre de coutumes surannées ont survécu, leur prestige est entamé. L'école et l'atelier se sont rapprochés; entre l'une et l'autre, avec la distance, ont diminué les tendances à l'antagonisme. L'industrie moderne, l'anglaise comme les autres, ne peut plus se contenter de l'antique apprentissage, mais les industriels anglais n'admettent pas que l'école et l'atelier puissent être confondus. Après de longs combats on est arrivé récemment à un compromis; de là est né l'enseignement technique, qui est professionnel, sans être exclusivement pratique comme dans l'atelier d'autrefois, et scientifique, sans être purement théorique comme dans la plupart de nos écoles d'ingénieurs.

On a vu, par les exemples cités, que l'état-major actuel de la grande industrie est sorti du rang. Même sur ces parvenus, les idées nouvelles ont prise. Ils reconnaissent que ce système est impuissant à leur fournir les cadres dont ils ont besoin aujourd'hui. Dans les chemins de fer, par exemple, on recherche maintenant un personnel d'ingénieurs plus instruits. Dans l'industrie cotonnière, on ne choisit plus comme contremaîtres que des hommes ayant fait un stage d'une certaine durée dans une école technique, ou, tout au moins, suivi assidûment un ensemble méthodique de cours du soir. De divers côtés on a réclamé une réglementation de la profession d'ingénieur : pour prendre le titre d'ingénieur il faudrait fournir des garanties et des références. On cite l'exemple de la colonie du Cap, où nul n'est admis à exercer la profession d'ingénieur s'il n'a passé un examen spécial, d'ailleurs difficile.

Tel discours, adressé, par un homme arrivé, aux jeunes gens des générations qui montent, prouve cependant que, si l'on est disposé à faire une part beaucoup plus large à la culture scientifique, on n'est pas près de renoncer à l'apprentissage manuel. Le professeur Perry, qui fait à Finsbury College le cours de construction mécanique (*mechanical engineering*), commença par travailler à l'atelier pendant sept ans, puis il s'établit pour son compte. Il fut appelé au Japon pour y enseigner son art. Il a formé la plupart des ingénieurs qui ont construit les chemins de fer et les ports du Japon moderne. Ses élèves de Finsbury sont des garçons de dix-sept ans, qui entrent en apprentissage au sortir du collège. Voici les conseils que le professeur Perry leur donne au moment où ils vont le quitter :

Un bon ingénieur doit savoir passablement travailler de ses mains; il faut surtout qu'il ait, de bonne heure, manié les outils, à l'atelier, avec les ouvriers, en partageant leur vie; il faut qu'il ait gagné cette expérience particulière qui ne se peut acquérir autrement, et sans laquelle un directeur d'usine n'est guère plus utile qu'un Manuel de l'Ingénieur relié en veau... Il faut que vous entriez, sans tarder, dans un atelier de construction mécanique; vous devez obtenir qu'on vous prenne, pour deux ans ou deux ans et demi, sans que vous payiez de prime. Vous vous apercevrez que les patrons ont un préjugé contre les gens qui sortent du collège. Vous dissiperez peu à peu ce préjugé. Je l'ai eu moi-même quand je dirigeais une usine; car le jeune écolier libéré est souvent un terrible embarras dans un atelier. Non seulement il ne faut pas que vous payiez de prime, mais il faut que, dès le début, vous gagniez un salaire, si mince qu'il soit... Souvenez-vous que votre but est d'apprendre tout ce que les ouvriers peuvent vous enseigner. Ne fuyez pas la besogne, même rude, grossière et malpropre; ne craignez pas les heures de travail supplémentaires, quand la nécessité les impose... Si vous traitez les ouvriers avec sympathie, vous verrez que ce sont, en général, de très braves gens, de bons citoyens, faisant de leur mieux pour rendre le monde meilleur et s'entr'aidant au delà de ce qu'on peut imaginer. Mais si vous les méprisez parce que vos familles sont à leur aise, si vous ne prouvez pas, par toute votre attitude, que vous les traitez en hommes qui vous sont supérieurs, — et ils le sont tant que vous n'avez pas acquis leur habileté et leur connaissance du métier, — eh bien! vous pouvez renoncer à tout espoir d'obtenir d'eux aucun secours et d'être jamais capable de diriger des hommes comme contremaître ou comme directeur d'usine... La plupart d'entre vous ont dix-sept ans; si vous entrez à l'atelier dès maintenant, vous pourrez devenir de bons ouvriers; mais, si vous attendez encore trois ans pour commencer l'apprentissage, — et, sans l'apprentissage, comment serait-il possible de faire un bon ingénieur-constructeur? — si vous attendez, vous ne pourrez plus apprendre, il sera trop tard... Je vous conseille de commencer dès maintenant. Dans deux ou trois ans, remettez-vous à l'étude, en suivant les cours de tel ou tel professeur... Vous acquerrez plus en six mois, après votre apprentissage, que vous n'apprendriez ici en trois ans; sans compter que vous serez devenus de bons ouvriers, et c'est le seul moment de votre vie où vous puissiez le devenir (1).

L'importance de l'apprentissage manuel se trouve ainsi restreinte, mais il subsiste. A dix-sept ans, le jeune homme préparé à saisir vite tous les détails du métier gravit, sans grande perte de temps, tous les échelons; son stage terminé, il peut retourner à ses livres et achever sa préparation scientifique interrompue. Les écoles ne manquent plus, ni les savants

1 *The Engineer*, July 13, 1888.

maîtres, ni les laboratoires parfaitement installés. Il suffit de citer University College et la Central Institution à Londres, l'University College de Liverpool, et même l'Université de Cambridge, qui vient de créer un *engineering tripos*.

Il y a plus : quelques personnes, condamnées d'ailleurs par les nombreux partisans de l'apprentissage, se contentent, comme en France, de l'enseignement reçu à l'école et des manipulations du laboratoire. On rencontre déjà, à la tête de plusieurs grandes usines, des ingénieurs sortis directement de la Central Institution. Pendant quelques années, les deux systèmes fonctionneront parallèlement : dans vingt ans seulement, après expérience faite, l'on pourra prévoir lequel des deux est destiné à prévaloir.

Quoi qu'il en soit, et malgré cette réaction incontestable en faveur de la culture scientifique, il y a encore aujourd'hui divergence fondamentale entre la méthode française de former l'ingénieur et le mode usité chez nos voisins. Tous nos ingénieurs des chemins de fer sont d'anciens élèves de l'École Centrale ou de l'École Polytechnique, ceux-ci ayant passé, en outre, par les écoles spéciales des Ponts et Chaussées ou des Mines : tout leur apprentissage pratique se borne à un séjour de quelques semaines dans les fonctions de mécanicien, et à quelques voyages, soigneusement choisis, sur les locomotives des grandes compagnies. A aucun moment de leur carrière, ces ingénieurs, qui sont appelés à diriger la construction des machines, à créer des modèles nouveaux, n'ont manié les outils, même pendant quelques jours, dans l'atelier, à côté des ouvriers. Bien plus, pour les grades subalternes, on tend, en France, à réduire le rôle de l'apprentissage pratique. Dans l'industrie minière, par exemple : deux écoles destinées à former des maîtres mineurs, c'est-à-dire des contremaîtres, ont été fondées, l'une à Alais, l'autre à Douai. Qu'est-il arrivé? Très peu d'anciens élèves de Douai sont devenus maîtres-mineurs, et aucun d'Alais. Les élèves d'Alais entrent comme ingénieurs dans les petites mines, très nombreuses dans le Midi ; les anciens élèves de Douai recherchent les places *administratives* de géomètres-arpenteurs et de contrôleurs des mines. Le but est manqué. L'administration des importantes mines de Lens a créé, pour son usage personnel, une école de maîtres-mineurs. Si l'on demande à l'ingénieur en chef de Lens pourquoi il ne prend pas comme porions des anciens élèves de Douai, il répond :

Comme contremaîtres, ils manquent d'expérience des hommes; ils n'ont point une pratique suffisante du métier manuel, et ils répugnent à l'acquérir en travaillant de leurs mains; ils préfèrent des places d'*employés*.

L'école de Douai envoie ses élèves dans les mines pendant trois mois de vacances, pour y faire un stage comme apprentis ; mais, abandonnés à eux-mêmes, ces apprentis-amateurs n'acquièrent pas cette solide expérience qui, seule, donne l'autorité sur le personnel. Nul ne peut être un bon contremaître s'il n'a été, d'abord, un bon ouvrier. L'école n'a pu remplacer l'atelier; d'ailleurs l'État est un chef d'industrie médiocre sinon mauvais. Ses traditions bureaucratiques le paralysent. Cela est si vrai qu'ayant voulu former à Alais et à Douai des contremaîtres, il n'a préparé que quelques fonctionnaires de plus.

L'État français place à la tête des grands services techniques des savants qui n'ont jamais fréquenté un atelier ni appris à manier les hommes. Ce système produit des effets singuliers. Dans le corps des Ponts et Chaussées, si quelqu'un, à défaut de l'ingénieur, doit connaître à fond tous les détails du métier, c'est le « conducteur », c'est-à-dire le contremaître. Pour permettre aux conducteurs de passer ingénieurs, on a institué un concours. Le jury est formé d'ingénieurs des Ponts et Chaussées, tous anciens polytechniciens, bien entendu. Les examinateurs s'attendent à voir défiler devant eux des hommes qui leur en remontreront sur la pratique du métier. Erreur complète : ils se trouvent en face de gens qui sont beaucoup mieux préparés à résoudre un problème de hautes mathématiques qu'à construire une route ou un pont. Les conducteurs, sachant qu'ils auraient pour juges des polytechniciens, se sont plongés dans les livres de science pure et ont négligé tout le reste.

L'Angleterre s'est passée pendant fort longtemps d'ingénieurs savants; elle ne paraît pas en avoir souffert. Elle a pu, sans inconvénient grave, et même avec un éclatant succès, pratiquer un grossier empirisme. Grâce à la merveilleuse fécondité de son sous-sol, elle a pu s'épargner la peine de devenir ingénieuse et ménagère. A quoi bon, dans des mines en apparence inépuisables, comme ses mines de houille où chaque coup de pic abat un bloc de charbon pur, appliquer les règles strictes d'une exploitation scientifique, sans lesquelles nos mines du Pas-de-Calais, dont les veines sont très inégales, où les difficultés naturelles entraînent des frais d'exploitation considérables, donneraient, au lieu de bénéfices, des pertes?

Un autre exemple fait saisir la différence fondamentale des procédés industriels employés des deux côtés de la Manche. Il y a quelques années, un ingénieur des poudres et salpêtres, M. Henry Boutmy, qui dirigeait l'usine de Saint-Fons (Rhône) où l'on fabrique de la soude (1), se rendit en Angleterre pour visiter des usines semblables. Voici ce qu'il constata : dès que le fabricant anglais a trouvé un procédé qui donne, au cours où la soude est cotée sur le marché,

1) Cette usine appartient à la Compagnie de Saint-Gobain.

de beaux bénéfices, il monte à grands frais une usine énorme. Il inonde le marché de ses produits, fait des affaires colossales. Dans le plus bref délai, il fait rendre à son procédé tout ce qu'on en peut tirer. En très peu de temps, ayant prélevé un fort bénéfice sur un gros chiffre d'affaires, cet industriel a amorti son capital. S'il trouve alors un nouveau procédé de fabrication qui exige encore une transformation complète de l'outillage et, par conséquent, une nouvelle mise de fonds considérable, il est prêt à recommencer la campagne. Mais, à aucun moment, il n'a eu le loisir de songer aux petites économies, aux modifications progressives. Tout autre est la manière de faire de l'ingénieur français qui fabrique le même produit. Celui-ci a un procédé dont il doit tirer tout le parti possible, mais prudemment, mais lentement, parce qu'il ne trouverait pas les capitaux nécessaires pour remplacer l'outillage du jour au lendemain. Il est donc forcé d'adopter une politique conservatrice. Par des prodiges d'ingéniosité, il parvient à réaliser 30 et 40 p. 100 d'économies sur ses frais de production. Il est toujours à la recherche d'une simplification scientifique de l'outillage. Il a derrière lui des capitalistes qui sont timides, avec lui des commerçants qui ne sont pas hardis : s'il avait à faire face à une transformation subite et radicale du procédé et de l'outillage, il ne serait pas secondé.

L'Anglais ne s'attarde ni aux petits moyens ni aux petites économies ; il tente, de préférence, les expériences coûteuses parce qu'il y a gros à y gagner ; en un mot, il risque le tout pour le tout. Il triomphe dans les pays neufs, où les ressources sont immenses, où les chances, bonnes ou mauvaises, sont sans limites et la marge de bénéfices presque infinie. Ses ingénieurs, de culture très limitée, ont construit des chemins de fer, des ponts, des usines sous toutes les latitudes ; et les œuvres de ces audacieux rapportent de gros dividendes et résistent à la durée. Nos savants ingénieurs restent en France, aussi près que possible de Paris, à se disputer les places de l'État ou des grandes compagnies subventionnées. Si, par un hasard trop rare, l'un d'eux se risque dans les pays neufs et se trouve, tout à coup, jeté au milieu de la brousse, de la forêt vierge ou du désert, il est tout dépaysé. Sa science livresque, ses belles épures et ses expériences de laboratoire ne lui sont plus de rien : il reste arrêté, pendant des mois, par un obstacle que l'Anglais franchit, en quelques semaines, avec les ressources grossières de son expérience pratique (1).

Sans doute, en France comme en Angleterre, de grandes industries ont été fondées par des hommes sans culture et partis de rien. Citerai-je Cail, qui avait commencé par être ouvrier chaudronnier et qui savait à peine lire et écrire quand il est mort laissant une usine métallurgique modèle ; Schneider, le petit employé de banque qu'on improvisa à vingt-cinq ans directeur des forges de Bazeilles et qui, placé ensuite à la tête du Creuzot, en fit ce que chacun sait ; Godin, d'abord simple ouvrier, qui fonda l'usine et le familistère de Guise ; Menier, le droguiste de Noisiel-sur-Marne, et tant d'autres ? Parmi ceux qui, chez nous, ont organisé de vastes entreprises ou trouvé des procédés nouveaux, bien peu étaient des ingénieurs patentés, sortis des écoles spéciales. Mais en fait, aujourd'hui, notre grande industrie, nos grandes compagnies, nos administrations d'État ont à leur tête un état-major de polytechniciens, c'est-à-dire d'hommes formés à l'école de la pure théorie (1). C'est un état-major d'administrateurs dont le rôle est bien plus de contrôler que de diriger l'exécution : il veille à ce que tout se fasse selon les règles ; car en France nous ne saurions nous passer de régularité. Mais, si cet état-major n'avait pas sous ses ordres des praticiens consommés qui mettent la main à la pâte, il est clair que la machine ne fonctionnerait pas (2).

L'industrie anglaise a, comme la nôtre, mené à bien des entreprises gigantesques pour lesquelles, loin de se contenter d'à peu près, on a dû établir des calculs de prévision précis et compliqués : ne vient-elle pas d'achever, après le pont du Forth, le canal de Manchester à la mer (3) ? Et pourtant, elle s'est pas-

(1) Je citerai le cas d'un Anglais, R. D.... qui a aujourd'hui vingt-huit ans. Il voulait être ingénieur de chemins de fer. Il est entré dans une usine à Glascow et il a suivi quelques cours. On lui a montré tout de suite sur le terrain comment on construit une voie ferrée et des travaux d'art. Puis il est parti, à vingt ans, pour l'Amérique du Sud, au service d'une grande entreprise anglaise de travaux publics ; pendant des années il a construit des railways au Brésil, au Paraguay, dans l'Uruguay, dans la République Argentine (de Cordoba à la frontière bolivienne). Il rencontre dans la province Argentine de Santa-Fé un ingénieur français, sorti premier de l'École centrale, qui éprouvait les plus grandes difficultés à construire un pont en bois sur la rivière Salado et fut arrêté huit mois. R. D... prétend qu'en trois mois il aurait franchi le Salado. Le Français aurait su construire en France un beau pont en pierre ou en fer, selon les règles ; mais il était incapable de se débrouiller dans un pays neuf et de tirer parti des ressources de la forêt vierge.

(1) Le directeur d'un des plus grands établissements métallurgiques de France, ancien polytechnicien lui-même, disait récemment : « Nous avons renoncé à prendre des polytechniciens. L'énergie leur manque, et la décision. Ils ne savent ni se résoudre, ni commander, ni parler aux hommes. Les concours et le surmenage précoce les ont épuisés. Ils n'ont plus de sève. »

(2) Il arrive, mais rarement, qu'un simple ouvrier s'élève jusqu'aux plus hauts postes. On peut citer le cas de M. Verlaque, mort récemment, qui d'ouvrier charpentier était devenu ingénieur en chef des ateliers des forges et chantiers de la Méditerranée à la Seyne. Il avait passé par l'école de maistrance de l'arsenal de Toulon.

(3) On ne parle ici que des calculs techniques qui ont servi de base aux travaux d'art.

Les calculs financiers ont été déjoués, comme dans la plupart des entreprises similaires : on avait compté que 250 millions

sée du coûteux état-major qui couronne la nôtre : d'où, sans compter la rapidité d'exécution et la souplesse d'organisation, une grosse économie sur les frais généraux. Nos ingénieurs répondent que c'est là au contraire une économie qui coûte très cher à l'industrie anglaise et que, si l'empirisme a des avantages, il n'a certainement pas celui d'abaisser le prix de revient. Mais nos ingénieurs conviendront que, depuis un siècle, l'industrie anglaise a été prospère et qu'en somme, à l'user, cette méthode lui a réussi. Autrement elle en eût changé. L'Anglais, comme l'Américain, ne poursuit que les entreprises « qui paient ».

Dans l'industrie, il faut aller au plus pressé, c'est-à-dire au plus simple et au moins coûteux. A cet égard les réflexions que l'Exposition de 1889 suggéra aux ingénieurs anglais sont caractéristiques.

Les productions des ingénieurs continentaux, dit un rapport sur les machines à vapeur, prêtent généralement à la critique par leur excessive complication, du moins si l'on se place au point de vue anglais.

Plus loin, au sujet des locomotives :

Il est impossible de ne pas être frappé de la complication inutile et de la multiplication injustifiée des joints dans la construction du mécanisme de commande de l'admission (*valve gear*) (1).

La même observation revient encore à plusieurs reprises, avec exemples à l'appui. Comparez, en effet, une de ces puissantes locomotives du North Eastern et une de nos locomotives du Nord. Toutes deux donnent de grandes vitesses ; mais la première est d'une simplicité admirable : on en pourrait dessiner la silhouette en cinq ou six traits ; la seconde, au contraire, est hérissée d'appendices mystérieux. La solution la plus élégante d'un problème n'est-elle pas la plus simple (2)?

Ainsi la parfaite maîtrise du métier conduit les ingénieurs et constructeurs anglais aux idées simples. Ils voient les rapports des choses non pas à l'aide du pur raisonnement, mais à travers la pratique quotidienne. Par un lent travail en collaboration des sens et de l'esprit, ils synthétisent leurs expériences et s'élèvent peu à peu des faits particuliers aux lois générales. Il arrive au contraire que nos savants ingénieurs, partant d'une connaissance approfondie des lois scientifiques, aboutissent aux flottements dans l'application industrielle et aux complications inutiles.

En Angleterre, les parents, à quelque classe qu'ils appartiennent, et les éducateurs sont d'accord pour considérer que le travail manuel n'est ni avilissant en lui-même, ni inférieur au travail intellectuel. En cela les Anglais ont adopté et mis en pratique les théories de nos Saint-Simoniens, retour de Suède. A l'heure présente l'instruction manuelle est donnée aux enfants dans presque toutes les écoles anglaises, depuis l'école primaire jusqu'à la plus aristocratique *public school*. Voilà un fait qui ne peut manquer d'être de grande conséquence pour les futurs ouvriers et patrons, et pour l'industrie elle-même. Le travail manuel, employé comme moyen d'éducation, développe chez l'enfant l'adresse des membres, la justesse du coup d'œil, l'habitude de résoudre les difficultés et l'esprit de ressources ; sans compter que, à pareille école, toutes les classes de la société acquièrent le goût et le respect du travail.

MAX LECLERC.

de francs suffiraient à l'achèvement du canal ; on en a dépensé 375. Mais le canal est achevé ; il a été inauguré le 1er janvier 1894.

(1) *Reports of the heads of the Departments of the Bradford Technical College on their visit to the Paris Exhibition*, 1889. Bradford, Charles Greening, 1890.

(2) Là où l'infériorité des ingénieurs anglais apparaît d'une façon éclatante, c'est dans leurs travaux théoriques, dans les articles des revues et des journaux spéciaux. Quand ils raisonnent sur le papier, ils se perdent dans les détails, discutent à perte de vue sur des points secondaires.

## VARIÉTÉS

### Souvenirs d'un critique musical viennois.

M. Edward Hanslick, le doyen des critiques musicaux allemands, publie, depuis quelque temps déjà, dans la *Deutsche Rundschau*, la longue série de ses souvenirs. On a traduit naguère les passages de ces *souvenirs* relatifs à Schumann et à Mendelssohn ; en voici quelques autres qui auront aussi de quoi intéresser le lecteur français : ils sont extraits des dernières livraisons de la *Deutsche Rundschau*. On verra notamment de quelle façon, assez impartiale somme toute, M. Hanslick parle de Wagner, dont il passe en Allemagne pour être le dernier ennemi.

En septembre 1756, la ville de Salzbourg célébra le centième anniversaire de la naissance de Mozart. Au concert qui fut donné à cette occasion dans la vaste salle de l'ancienne Université, toutes les curiosités furent attirées vers le fils de Mozart, Charles Mozart, qui venait en quelque sorte d'être découvert et de sortir d'un complet oubli. Des deux fils de Mozart, on savait que l'aîné, le compositeur, était mort à Karlsbad depuis des années ; mais ce qu'était devenu l'autre, le plus jeune, on avait depuis longtemps renoncé à s'en enquérir. Charles Mozart avait sept ans lorsqu'il perdit son père ; à quinze ans il vint en Italie, où il fut d'abord employé dans une maison de commerce et obtint ensuite une place dans l'administration. Au moment où je le vis à Salzbourg, il était fonctionnaire retraité et vivait d'une toute petite pen-

sion. Il me semble l'avoir encore devant moi, ce petit vieillard, avec ses yeux noirs et ses cheveux grisonnants, un peu effaré et plein d'une réserve timide dans ses manières. Comme il avait passé presque tout le temps de sa vie à Milan, il se prenait pour un Italien et parlait l'allemand avec un accent welche très marqué. Il nous assura qu'il se rappelait parfaitement son père, et que deux traits notamment lui étaient restés en mémoire : comment, pendant la maladie de sa mère, son père avait l'habitude de s'occuper de lui et de le conduire promener, et comment il le prenait souvent avec lui au théâtre, plaisir qui (chose assez singulière) jamais ne lui avait été offert depuis. Charles Mozart était célibataire, de même que son frère Amédée, de sorte que le nom du maître s'est éteint avec lui. Après les fêtes de Salzbourg, il disparut aussi mystérieusement qu'il était venu. Il s'en retourna dans sa sombre solitude, et l'on n'entendit plus parler de lui qu'une fois, à l'époque de sa mort.

Dans une autre fête donnée à Salzbourg en 1862, le peintre Maurice de Schwind nous raconta une foule d'anecdotes sur Franz Schubert, dont il avait été l'ami dans sa jeunesse. Schubert, nous dit-il, avait l'habitude de rentrer très tard de son cabaret; et comme la route au delà des fortifications passait pour n'être pas très sûre, il avait toujours la précaution de tenir dans la main son canif ouvert. Une nuit que Schwind et l'auteur dramatique Bauernfeld l'avaient accompagné, arrivé devant sa maison, Schubert ne put se résigner à se séparer d'eux et les invita à monter encore fumer une pipe chez lui. Mais une fois dans sa chambre, on s'aperçut que son zèle hospitalier l'avait aveuglé sur ses ressources. Il y avait bien trois tuyaux de pipes, mais seulement deux têtes. Schubert n'en fut pas embarrassé. Il prit un vieil étui à lunettes, le bourra de tabac, le mit au bout du tuyau de pipe et fuma ainsi toute la nuit avec une aisance parfaite. Schwind ne tarissait pas en souvenirs sur la fabuleuse facilité de production de Schubert. Un jour que le musicien était venu le voir dans sa petite maison de campagne, la pluie les surprit et empêcha la promenade projetée. Et comme Schubert traînait d'un air ennuyé par les chambres : « Fais donc quelque chose, lui dit Schwind, compose un lied. — Comment le pourrais-je? Je n'ai ni piano, ni poème à mettre en musique, ni papier réglé ! » répondit Schubert, qui apparemment n'avait pas envie de travailler. Mais Schwind ne se le tint pas pour dit, avec une règle et une plume il transforma une feuille de papier à dessin en un magnifique papier à musique; puis, tirant d'une armoire une vieille anthologie, il désigna à Schubert cinq ou six pièces. A peine les avait-il lues que déjà il était occupé à noircir le papier. Avant le dîner, toutes les pièces que lui avait montrées son ami étaient mises en musique, et sont en effet parmi les plus beaux de ses *lieds*.

La même année, en 1862, je fus chargé par le gouvernement de rédiger un rapport sur la partie musicale de l'exposition de Londres. Parmi les connaissances que je fis à Londres, je me rappelle notamment celle du vieux musicien sir Julius Benedict. Je savais qu'il avait été l'élève favori de Charles-Marie de Weber, et j'étais curieux d'avoir de lui quelques détails sur les premières représentations du *Freyschutz* et d'*Euryanthe* où il avait assisté à Berlin et à Vienne.

Mais grande fut ma surprise lorsque je vis que ce vieillard était encore à Londres un des représentants les plus actifs de la vie musicale. Ses opéras, en vérité, avaient disparu du répertoire, mais son concert annuel était un événement à la mode et il n'y avait pas de soirée élégante où l'on n'engageât Benedict pour accompagner le chant au piano. Le petit vieillard jouait avec des doigts engourdis et dans un style démodé, mais il appartenait à *la fashion*, et on le payait trois fois plus cher que n'importe quel autre accompagnateur. Depuis cinquante ans Benedict jouait presque chaque nuit dans quelque salon de l'aristocratie; il donnait en outre des leçons, composait tout ce qu'on voulait et organisait des concerts. Quand je le vis, il était veuf depuis vingt ans et habitait avec sa fille aînée. Il me fit un accueil très aimable, me parla des leçons qu'il avait prises de Hunnel à Weimar et de Weber à Dresde. Dix-sept ans plus tard j'appris qu'il s'était remarié, à 75 ans, avec une jeune et belle Anglaise : j'avoue que j'en fus extrêmement étonné. Après ce trait héroïque l'entreprenant petit homme vécut encore jusqu'à l'été de 1825. Je fis aussi à Londres la connaissance de Charles Dickens. Je le rencontrai dans l'hospitalière maison du peintre Lehmann où m'avait introduit Joachim. Dickens était accompagné de sa fille, une très jolie personne. Il avait alors cinquante ans; avec son allure un peu bohème et l'animation fantasque de toute sa figure on l'aurait pris pour un comédien de génie. La grande vogue de ses romans en Allemagne n'était point chose nouvelle pour lui, mais il parut flatté de la façon dont je lui en parlais. Le lendemain, avec un billet très aimable que j'ai précieusement gardé, il m'envoya une carte d'entrée pour une des lectures qu'il faisait alors à Saint-James's Hall. J'ai gardé de cette lecture un souvenir très vif. Elle avait lieu à 8 heures du soir, mais sans l'obligation, ordinaire à Londres, de la tenue de soirée. Dickens, en cravate noire, un œillet à la boutonnière de sa redingote, se tenait debout devant une table verte et récitait quelques passages choisis de son *Copperfield*. Il parlait sur un ton familier et très simple, malgré qu'on le sentît préparé. La variété, l'animation de son débit produisaient sur son auditoire un effet extraordinaire.

Cet auditoire paraissait d'ailleurs formé en majeure partie de petites gens, mais qui me semblaient avoir pour Dickens une affection, une tendresse et une admiration tout à fait touchantes.

*
* *

C'est encore en 1862 que je fis la connaissance des deux plus grands musiciens de l'Allemagne contemporaine, Richard Wagner et Joannes Brahms. Brahms, alors âgé de 29 ans, était venu à Vienne pour donner des concerts; Wagner, pour assister à la représentation de son *Lohengrin*.

Parmi les plus anciens amis de Wagner, était Henri Laube, le directeur du Burgtheater. C'est chez lui, à déjeuner, que je vis Wagner pour la première fois. Nous causâmes beaucoup, il parut écouter avec intérêt les renseignements que je lui donnais sur les premières représentations du *Tannhauser* à Vienne; mais avec tout cela j'eus l'impression d'un accueil assez froid. Laube m'en donna plus tard l'explication. C'est, me dit-il, qu'on avait dit à Wagner que je manquais d'enthousiasme pour *Lohengrin*, après avoir été jadis parmi les plus chauds défenseurs de *Tannhauser*. C'était d'ailleurs la vérité. Je reconnais les immenses progrès techniques réalisés par Wagner dans ses opéras postérieurs; mais dans *Tannhauser* c'est encore sa jeunesse qui respire tout entière. Il n'y a que les *Maîtres Chanteurs* où je retrouve la fraîcheur mélodique et la sincérité qui m'enchantent si fort dans *Tannhauser*. Le premier dialogue de Tannhauser avec Vénus (bien entendu avant le *venuslied*, si banal), la bacchanale (dans sa première version), le septuor du premier acte, le finale du second, le récit du pèlerinage, ce sont des morceaux dont le charme musical se relève d'un charme puissant d'expression dramatique, et j'avoue que je n'en retrouve pas l'équivalent dans *Lohengrin*.

Ce qui me frappe le plus dans *Lohengrin* c'est le talent presque surnaturel qu'avait Wagner de plonger immédiatement l'auditeur dans un état d'émotion déterminé. Voyez par exemple le début du prélude, l'entrée d'Elsa, l'approche du cygne, et en général tout le premier acte. Par contre, les morceaux les plus fameux du troisième acte, le duo, la marche nuptiale, me choquent toujours par quelque chose de trivial. Et dans l'ensemble, comparée surtout à celle de *Tannhauser*, la musique de *Lohengrin* me paraît sans nerf et sans caractère; elle ressemble un peu à cette lumière blanche du magnésium qui attire d'abord mais que l'on ne peut regarder longtemps sans avoir mal aux yeux. Combien l'art de *Tannhauser* est plus fort, plus viril et plus naturel! Je préfère même le *Hollandais volant* à *Lohengrin :* on y entend encore les voix de la nature. Mais ce ne sont là naturellement que des impressions toutes subjectives, et qui sont à leur place tout au plus dans une autobiographie.

Wagner profita de son séjour à Vienne pour donner plusieurs grands concerts d'orchestre, où il fit entendre des fragments des *Maîtres Chanteurs* et de la *Walkure*. Je fus très frappé de ce que je pus connaître des *Maîtres Chanteurs*, et j'en rendis compte dès lors dans la *Presse*, en des termes fort élogieux et dont je n'aurais encore rien à retirer aujourd'hui. Enchanté du succès de *Lohengrin*, Wagner s'occupa aussitôt de faire jouer à Vienne son nouvel opéra *Tristan et Isolde*, avec Ander et M^me^ Dustmann dans les rôles principaux. L'ouvrage fut reçu aussitôt et tout de suite les chanteurs se mirent à étudier leurs rôles. Mais ces rôles, dont nous savons aujourd'hui qu'ils sont peut-être plus faciles à apprendre que ceux des grandes œuvres d'autrefois, ils semblaient alors d'une difficulté insurmontable. Après un grand nombre de répétitions, Ander me dit un jour : « Je crois que cela pourra marcher; nous savons maintenant le deuxième acte à peu près en entier, mais voilà que nous avons oublié le premier. » La maladie, puis la mort d'Ander vinrent arrêter les études de *Tristan*. Wagner a prétendu que cet arrêt était dû à des intrigues, mais lui-même savait bien ce qui en était.

Las d'attendre, Wagner partit pour Saint-Pétersbourg, où il donna plusieurs concerts. Après quoi, revenu à Vienne, il loua une jolie villa à Penznig, la fit meubler et tapisser à son goût, prit avec lui une petite danseuse de l'Opéra qu'il installa en maîtresse de maison, et un beau jour s'enfuit. Uhl raconte comment un matin le plus fidèle des disciples de Wagner, Tausig, se précipita chez lui tout effaré en criant : « Figurez-vous! Wagner est parti sans me laisser un mot! Et moi qui ai répondu pour lui chez son tapissier! » Pendant que Wagner fuyait ainsi devant les créanciers, déjà son étoile s'était levée à l'horizon. Le jour même où il avait quitté sa villa de Penznig, on y vit arriver M. de Pfistermeister, secrétaire particulier du jeune roi de Bavière, qui venait chercher Wagner de la part de son maître. Il repartit, courut à Zurich, puis à Stuttgard, toujours sans pouvoir mettre la main sur celui qu'il cherchait. Enfin il le trouva, l'amena à Munich : c'était l'âge d'or qui commençait pour Wagner.

Bien des personnes, qui ne peuvent admettre qu'un critique soit dirigé par autre chose que par des raisons personnelles, m'ont demandé « ce que je pouvais avoir » contre Wagner. En réalité, je n'ai jamais eu contre lui absolument rien. Qu'il m'ait traité avec froideur chez Laube après ma critique de *Lohengrin*, il n'y avait rien là que de très naturel. Que plus tard, en 1869, dans sa brochure sur la *Juiverie en musique* il m'ait traité de Juif, cela ne m'a pas non plus autrement affecté. Wagner ne pouvait pas souffrir les Juifs :

aussi dès qu'il y avait quelqu'un qu'il ne pouvait souffrir le traitait-il de Juif. La seule chose que j'aie à dire sur mes relations personnelles avec Wagner est que sa personne m'a toujours été antipathique. Un étranger qui aurait vu Wagner pour la première fois ne l'aurait pas pris pour un artiste de génie, mais bien plutôt pour un petit professeur ou avocat de Leipsig. Il parlait avec une volubilité et une abondance incroyables sur un ton monotone et avec un accent saxon très marqué. Jamais il ne parlait que de lui seul, de ses ouvrages, de ses plans, de ses réformes. S'il nommait un autre compositeur, c'était avec toutes les marques d'un complet dédain. C'était l'égoïsme personnifié. Et avec tout cela il possédait un charme de séduction extraordinaire ; personne n'a eu comme lui le talent de se faire des amis qui se sacrifiaient pour lui, et qui trois fois repoussés trois fois revenaient à la charge. Il y avait dans sa personne comme dans sa musique quelque chose d'hypnotisant. Et je n'ai pas besoin d'ajouter que l'impression toute personnelle que j'ai eue de lui n'a agi en rien sur mon appréciation de ses œuvres. J'ai rencontré dans ma longue carrière bien des personnes moins sympathiques encore, dont j'ai pourtant très sincèrement admiré les ouvrages.

J'aurai encore à revenir, dans ces Souvenirs, sur ses dernières œuvres. Pour ce qui est de nos relations personnelles, elles n'allèrent jamais au delà de cette rencontre à Vienne en 1862.

EDWARD HANSLICK.

(*A suivre.*)

## THÉATRES

THÉATRE-LIBRE : *Une journée parlementaire*, comédie en trois actes de M. Maurice Barrès. — ODÉON : *Le Ruban*, comédie en trois actes de MM. G. Feydeau et E. Desvallières. — VARIÉTÉS : Reprise de *Gentil-Bernard*.

Il y aurait de quoi faire une fort belle tragédie, dans la comédie de M. Barrès. On a montré pour elle quelque sévérité, et je ne dis pas qu'on ait été injuste. *Une journée parlementaire*, ce qui l'a précédée surtout, et aussi ce qui l'a suivie, était fait pour déconcerter le public et pour lui donner de l'humeur. M. Barrès a payé cette fois, et assez durement, la bienveillance assez générale dont il avait bénéficié jusqu'ici. Songez que son œuvre est mince, au point de vue de la quantité tout au moins : c'est quatre ou cinq plaquettes, trois ou quatre volumes, et cela, sans doute, est déjà fort respectable pour un homme de trente ans. Mais ces ouvrages sont de ceux qui répondaient le moins à l'état d'esprit moyen de nos contemporains. Il était entendu, toutefois, que M. Barrès avait un talent très particulier et très subtil... Il fallait, sous peine d'être un « barbare », faire profession de l'admirer. Et, — même si M. Barrès n'est pas l'ironiste transcendant que l'on dit, — j'imagine que certaines des admirations qu'il a rencontrées sur sa route ont dû lui donner une satisfaction non complètement exempte de malice. Mais l'effort se paie : c'est une loi mécanique. L'effort fait par la foule a amené une réaction. M. Barrès a payé, en une fois, la peine que s'étaient donnée ses lecteurs pour le comprendre et pour le goûter. Puis, on se méfie un peu des malins, et la malice de M. Barrès est passée en proverbe. Il a fait ou laissé faire, autour de sa pièce, un tapage dont il connaissait assurément la valeur; et précisément parce qu'il n'était pas dupe de lui-même, on ne lui a pas pardonné ce qu'on pardonne à M. Sardou, par exemple. Ce que les sceptiques exigent le plus chez les autres, c'est la foi.

Il faut bien reconnaître aussi que, cette fois, la « posture » de M. Barrès était moins avantageuse. Il cherchait à réveiller de vilaines histoires dont on ne veut plus entendre parler, et avec raison, je le crois. Enfin, et il faut bien en venir là, sa pièce n'était guère capable de se défendre toute seule. Et, ici encore, il est permis de supposer que M. Barrès a porté la peine de la réclame faite, et de sa situation exceptionnelle. Pour un autre, on eût remarqué sans doute les scènes intéressantes et vigoureuses : pour lui, on n'a vu que les maladresses et les faiblesses. Et peut-être celles-ci étaient-elles plus nombreuses qu'il n'eût fallu.

Sur la question d'opportunité (si le moment est bien choisi pour renouveler les scandales passés) M. Barrès aurait, j'imagine, d'excellentes raisons à donner. De même, il s'est très énergiquement défendu d'avoir voulu faire un portrait. Il n'en est pas moins vrai qu'un même nom était l'autre jour sur toutes les bouches. C'est celui d'un homme public, après tout : ceux qui souffrent maintenant de sa faute ont jadis profité de sa situation. Ici encore, si M. Barrès s'est montré un peu dénué de charité et de pitié, il ne me paraît pas qu'il ait outrepassé ses droits d'écrivain. Mais où il me semble avoir dépassé les bornes de la cruauté permise, c'est lorsque ayant reproduit les traits caractéristiques et distinctifs du personnage en question, il lui a ensuite « ajouté » des infamies dont « Thuringe » ne s'était pas rendu coupable. Il me fallait dire cela, pour ma conscience d'abord, et aussi pour expliquer par un trait de plus l'état d'esprit du public. Et, joignez encore à tout ce qui précède que M. Barrès a donné, dans *Une journée parlementaire*, tout juste le contraire de ce qu'on attendait de lui. On espérait quelque étude fouillée, profonde et subtile, toute en nuances ; et c'est un gros drame noir, brutal et rapide, intéressant comme un « fait-divers », pas moins, mais certainement pas plus

C'est qu'aussi M. Barrès s'est trompé, je crois, sur la valeur propre de son sujet. La politique, comme l'argent, est ce qu'on pourrait appeler un « faux bon sujet ». Ce sont les deux plus grands ressorts de la vie contemporaine. Mais remarquez qu'ils se manifestent moins par eux-mêmes que par leur contre-coup sur l'existence, et que, s'ils ont en eux des éléments tragiques, il faut que ces éléments se combinent avec d'autres pour donner un drame. Si même ils avaient en eux quelque puissance tragique, ce tragique nous échapperait, à nous, qui pour la plupart n'en voyons que les effets. On ne peut intéresser un public — j'entends le public même d'une seule soirée — par une représentation exacte des affaires, par la hausse, la baisse, le « travail » des primes, des reports et des déports. Cela est si vrai que les pièces sur l'argent peuvent se ramener toutes au même type ; c'est toujours l'*Honneur et l'Argent*, la conception sans complications du brave Ponsard, depuis la *Question d'argent* de M. Dumas jusqu'aux *Jobards* de MM. Guinon et Denier. Dans les *Corbeaux* même, c'est le sort de Blanche, de Judith et de Marie, qui nous intéresse, plus que les manœuvres financières de Teissier et de Bourdon. Et, si l'on se rappelle *Une faillite*, de M. Biornson, que le Théâtre-Libre représentait récemment, on verra que, si l'argent apparaissait en tant qu'argent, en revanche, dans cette pièce en trois actes, il n'y avait qu'un acte qui valût quelque chose, et dans cet acte qu'une scène.

Ce que je dis des « affaires », on peut le dire également des affaires publiques. Je sais que la censure manque de bienveillance pour les pièces politiques. Croyez cependant que, si les auteurs eussent trouvé là matière à de bonnes pièces, ils se seraient bien arrangés avec elle. En vingt-cinq ans, nous avons eu *Rabagas*, et c'est tout. C'est que là aussi les dessous du sujet sont trop particuliers pour nous. Une loi est « dramatique », puisqu'elle peut changer les conditions de la famille, de la propriété, de tout ce sur quoi repose notre existence. Mais elle ne nous touche qu'à partir du moment même où elle intervient directement dans notre vie. Sans doute, il est curieux de savoir par quelles intrigues de couloirs, par quels marchandages, par quelles compromissions on obtient le vote de telle loi. Mais qu'est cela à côté de l'effet très réel que cette loi aura sur nous, citoyen, époux ou père? M^me^ Gaudechart, par exemple, n'a vu dans le vote du divorce que le moyen d'épouser Thuringe : cela seul l'intéressait, et cela seul nous intéressera, puisque nous ne pouvons, au théâtre, être touchés que par ce qui touche les personnages. Et il en est de même dans le roman : les mêmes difficultés se présentent, insurmontables sans doute, puisque les premiers de nos romanciers n'ont guère réussi à nous montrer « l'homme politique ». Dans l'admirable *Numa Roumestan* de M. Alphonse Daudet, c'est l'homme du Midi que nous voyons, bien plus que l'homme politique. Et, pareillement, dans le *Michel Teissier* de M. Rod, n'est-ce pas les scrupules de l'homme privé, plus que les hésitations du chef de parti?

Même dans *Une journée parlementaire*, la belle tragédie, dont je parlais plus haut, ne pouvait être, — étant donné le moment où commence l'action, — qu'une tragédie intime, l'amour de Thuringe pour Hélène, traversé par l'aventure de la lettre volée, le scandale public qui en résulte, et le coup de pistolet final. C'est bien cela, en effet, qu'a indiqué M. Barrès. Le malheur est qu'il l'ait indiqué seulement. Sa pièce ressemble un peu à ces cartes de géographie sommaires qu'on met aux mains des enfants : un petit rond noir, c'est une ville, un petit cône, une montagne : on sait bien que c'est une ville, une montagne, et la place où elles sont, mais on ne les voit pas elles-mêmes, avec leur relief et leur aspect propres. Pareillement, dans *Une journée parlementaire*, nous voyons, si je puis dire, les places où doivent être les scènes émouvantes : scènes entre Forestier et Thuringe, entre Thuringe et sa femme, entre Thuringe, Legros, Isidor et Le Barbier... Mais, sachant la donnée générale, — et votre mémoire peut suppléer à plus de détails, — les titres seuls de ces scènes et les noms de ceux qui les jouent vous en apprennent autant, ou presque, que les scènes elles-mêmes. Par exemple, voici l'entrevue de Thuringe et de Forestier. Vous connaissez la situation : Forestier va publier le lendemain dans son journal la lettre qui perdra Thuringe, si celui-ci ne lui livre pas deux de ses amis... Et certes, cela est infiniment tragique : un homme perdu, contraint pour se sauver à perdre deux amis... Mais, déjà, j'amplifie l'analyse donnée par M. Barrès des sentiments qui agitent Thuringe. En tout, Thuringe répond trois phrases aux propositions de Forestier : 1° « Quoique philosophe, je m'embarrasse de deux ou trois objections »; 2° « Mais livrer des amis... » ; 3° « Mais à qui pensez-vous?... » Puis, après avoir « réfléchi », il propose Le Barbier et Isidor compromis dans une affaire de fabrication d'explosifs; et, comme Forestier doute de l'authenticité, il ajoute avec simplicité : « J'étais chef de cabinet du ministre Le Barbier. » Tout de même, cela est un peu sommaire. Il faut trop suppléer à ce que ne nous dit pas l'auteur. Sans doute les événements qu'il met en scène sont assez proches de nous pour que nous puissions le faire. Mais cela aussi est un des inconvénients du sujet. Quand le drame nous émeut, nous nous demandons si c'est le drame lui-même, ou l'autre, le vrai, celui qui se joua jadis, et qui fut aussi suivi de la mort d'un homme...

Faut-il ajouter que, parmi les « indications »

données par M. Barrès, certaines sont assez tragiques, comme, par exemple, l'amour et la confiance d'Hélène qui causent la perte de Thuringe; que d'autres sont d'une jolie « intelligence » des choses, comme celle qui nous montre les manières de syndicats formés par les députés d'une même région?... Encore une fois, ce ne sont que des indications; et c'est là le grand défaut de la tragédie de M. Barrès.

*Une journée parlementaire* est bien jouée dans son ensemble. M. Gémier est tout à fait remarquable dans le rôle de Forestier; il l'a rendu avec une impressionnante simplicité. Le seul rôle de femme de la pièce est un peu « en façade » : c'est celui de Mme Thuringe; Mme Caron l'a joué avec une rare intelligence et, vers la fin, avec une réelle puissance. M. Antoine est toujours le comédien sincère et naturel que l'on sait. Il a traduit avec émotion les tortures de Thuringe. Il me semble toutefois qu'il n'a montré qu'un des aspects du personnage: on voit en lui le député « débarqué », on ne voit pas assez le manieur d'hommes, le « dompteur ». Est-ce tout à fait de sa faute? Il faut louer encore MM. Tinbot et Arquillière.

L'Odéon a donné le *Ruban*, de MM. Georges Feydeau et E. Desvallières. La pièce est amusante, trop menue peut-être pour la salle et la scène de l'Odéon; mais Dailly y est d'une étourdissante drôlerie. Et puis, j'ai si longuement parlé de M. Georges Feydeau à propos d'*Un Fil à la patte* que je ne voudrais pas me répéter à si courte distance.

Aux Variétés *Gentil-Bernard* a réussi. Je crois cependant que le succès ne se prolongera guère. C'est un vaudeville bien fait; mais les toilettes que soutenaient jadis les crinolines étaient bien faites aussi, ce qui ne les empêche pas d'être aujourd'hui terriblement démodées. Ce vaudeville un peu vieillot est excellemment joué par M. Albert Brasseur, un pitre irrésistible; par M. Gobin, d'une extraordinaire fantaisie en Daniel Bernard; par M. Petit, un La Tulipe convaincu. Mlle Ugalde anime la pièce de sa gaîté un peu uniforme. Mlle Auguez a joué le plus finement et le plus joliment du monde la scène de la marquise et de Gentil-Bernard. Mais quelle singulière manière on a maintenant de chanter le couplet! En faisant des effets de voix et en avalant les paroles...

JACQUES DU TILLET.

## CHOSES ET AUTRES

La semaine passée, je suis entré au café Terminus et j'y ai retrouvé Joseph. — Qui, Joseph? — Mon Dieu, un simple garçon, un officieux comme on disait en 93, presque un ami que je m'étais fait cet été, quand il m'arrivait de manquer le train d'Asnières.

Je l'ai trouvé froid. Lui, si affable d'ordinaire, si prévenant! J'en ai été peiné. — Joseph, aurais-je oublié de vous prier d'accepter un pourboire la dernière fois que je vous vis? — Monsieur devrait savoir que je suis membre de la Ligue pour la suppression du pourboire. — Je ne l'oublierai pas. Mais alors, pourquoi ce front sévère? — Eh! Monsieur, on a sa dignité et le souci des distances. — Mais encore? — Monsieur, vous savez que nous avons eu l'honneur d'être dynamités par ici, moi, les camarades et quelques consommateurs de choix. N'est pas dynamité qui veut. Ainsi vous, Monsieur, sans vouloir vous humilier, vous n'avez pas été dynamité? — Pas encore, mais cela n'explique pas... — Vous ne comprenez pas? Que veulent les anarchistes? Détruire la société. A qui se sont-ils adressés? A moi, à Jean, à Casimir. C'est donc nous « qui sont » la société, ni plus ni moins. Ou ces messieurs de l'anarchie ne savent ce qu'ils font (supposition téméraire), ou, quand ils nous ont visé, c'est à la société qu'ils s'attaquaient. La Société, c'est moi! comme dit Louis XIV.

« Le soir de l'affaire, quand je suis rentré dans ma soupente, je me suis dit, tout en me frottant les jambes qui me faisaient beaucoup de mal : Joseph, tu n'as l'air de rien, ta chambre est minable, ton lit dur, et cependant tu es tout un monde; monde perverti à ce qu'ils disent, monde corrompu sans doute, monde qui doit disparaître il faut croire, mais un monde après tout. C'est ce que l'anarchie vient d'essayer de faire entrer dans ta cervelle avec de petits clous très pointus.

« Joseph, tu es l'héritier direct des privilégiés de l'ancien régime. On a voulu te supprimer comme un Richelieu, un Lauzun, un Rohan. On a beau n'être qu'un garçon de café, c'est tout de même flatteur, Monsieur, d'être de la lignée de ces gens-là. Cette bombe m'a anobli. Elle m'a dit en quelque sorte : Saute, Marquis! »

Les prétentions de Joseph me parurent, je l'avoue, excessives, encore qu'il eût pour lui la logique. Ce garçon avait la dynamite outrecuidante.

* * *

La Chambre a voté le droit de sept francs. 7, la pioche, dit-on au loto. Le souvenir de cet instrument champêtre (non pas le loto, la pioche) a décidé du chiffre. Le Sénat va ratifier, si ce n'est déjà fait.

L'agriculture française se frotterait les mains, si elle ne manquait pas de bras. Le blé de France peut germer en paix : il est certain d'avoir, à sa naissance, des rentes comme un fils de famille. Le livre de la Nature, comme on disait autrefois, est inscrit au Grand-Livre.

Ce sera bientôt le tour des vins La vigne se plaint, naturellement. Elle se plaint d'un excès de

production. L'année a été trop bonne. La quantité, la qualité, rien n'y manque : c'est déplorable. *Vinum bonum lætificat cor hominum.* Je ne vous conseille pas d'aller dire cela dans les environs de Montpellier. Vous y perdriez votre latin. Le bon vin, surtout quand il y en a beaucoup, est la perte du vigneron.

On a trouvé un vocable nouveau pour désigner le mal dont souffre la viticulture. C'est la *mévente* des vins. Ils falsifient jusqu'à la langue française! Nous avions eu le phylloxera, l'oïdium, voilà que nous avons la mévente. Le Parlement est naturellement sommé de mettre fin à ladite mévente. Nos représentants vont s'y employer sans retard. Décréteront-ils l'ivresse publique, comme au temps (lointain déjà!) des fêtes russes? Voudront-ils donner l'exemple et boire à tire-larigot? Moi qui croyais que la Chambre avait renoncé au régime des pots-de-vin? Cependant le Midi se lève, et nous sommes menacés de la question du vin, comme l'Inquisition infligeait la question de l'eau.

Ce que je vois de plus clair là dedans, c'est que les gens d'âge, comme moi, n'y comprennent plus rien. J'ai été élevé dans la crainte de la disette. Les années « de pain cher » étaient notées comme des calamités. Au contraire, les années d'abondance étaient bénies. Une grosse récolte, une belle vendange mettaient tout le monde en liesse. Voyez Léopold Robert.

Nous avons changé tout cela. Il nous faut faire entrer dans nos vieilles cervelles que ce qu'on redoute par-dessus tout, aujourd'hui, c'est qu'il y ait trop de blé, trop de vin. Il nous faut désapprendre nos classiques :

> La moisson de nos champs lassera les faucilles,
> Et les fruits passeront les promesses des fleurs...

Parbleu! dira M. Méline, voilà de la poésie bien imprudente. Ce Malherbe entend les intérêts sacrés de l'agriculture à peu près comme un libre-échangiste. Si vous continuez, téméraire poète, nous voilà forcés d'élever encore les droits. Voulez-vous bien nous laisser tranquilles avec vos moissons qui lassent les faucilles et vos fruits qui passent les promesses! Savez-vous bien comment nous appelons cela, nous? Tout simplement la sur-pro-duc-ti-on!

Et ce n'est pas seulement la poésie, mais l'Écriture Sainte qu'il faudra modifier, sous peine qu'elle ne soit pas comprise des générations nouvelles. On nous contait à nous que le Seigneur, ayant eu à se plaindre de David, lui avait donné le choix entre trois fléaux : la peste, la guerre et la disette. Ne dites plus cela. Dites : « Le Seigneur, voulant punir ceux de Montpellier, qui, contrairement à ses ordres, n'avaient pas exterminé les gens de Bercy jusqu'au dernier, les invita à opter entre la guerre, six mois de peste ou deux années d'abondance. Ils choisirent la peste. »

*
* *

Quel est cet ancien qui disait : « Je crains l'homme d'un seul livre? » Il ne connaissait pas M. Jose Maria de Heredia, que l'Académie vient d'élire. Pour moi non seulement je ne crains pas M. de Heredia, mais je l'admire, et le loue, et le tiens pour habile et heureux, précisément parce qu'il n'a fait qu'un livre.

Concentrer en un seul petit volume toute la quintessence de son esprit, ce devrait être l'idéal de l'écrivain soucieux de l'avenir et de sa mémoire. Mais quoi! on se répand dans des in-12 et des in-8 sans nombre. Et quand on est mort, il se trouve encore de zélés indiscrets pour aller fouiller les armoires, gratter les secrétaires, repasser les notes des blanchisseuses, afin d'en faire des œuvres posthumes. C'est là, monsieur Méline, qu'est la vraie sur-produc-tion.

Comment voulez-vous que nos arrière-neveux (Pourquoi dit-on toujours nos arrière-neveux et non pas nos arrière-petits-fils, comme si nous n'étions pas capables d'autre chose que d'être des oncles?) nos arrière-neveux se retrouvent au milieu de tout ce fatras de livres? Ils sont trop! diront-ils, comme le grenadier de Waterloo, et ils s'arrêteront découragés, ou ils laisseront faire aux fabricants de « morceaux choisis ». Quant à faire eux-mêmes une sélection dans les trente volumes de celui-ci, dans les soixante tomes de celui-là, autant passer des montagnes au crible.

Beaucoup de classiques même souffrent de pléthore. Bossuet, cher à Monsieur Brunetière, aurait gagné à ne laisser qu'une demi-douzaine de sermons. J'aurais souhaité à Voltaire, à Diderot, moins de fertilité. Bientôt, à force qu'on imprime, on n'arrivera plus à la postérité qu'avec un tout petit bagage. Il faudra donner aux écrivains le conseil que les guides de montagnes donnent aux ascensionnistes : Ne vous chargez pas trop !

Voyez Chateaubriand et même Victor Hugo. Quand j'étais en rhétorique notre passion pour Hugo ne connaissait pas de bornes. C'était le temps où le Maître était dans toute sa splendeur. — Hugo! nous dit un jour notre professeur, quel génie! Il en restera bien quarante vers. — Ce fut un *tolle.* — Mais, Messieurs, je ne saurais en faire un plus grand éloge. Combien donc croyez-vous qu'il reste en réalité, autrement que sous la forme de caractères d'imprimerie, de vers d'Homère, de Lucrèce ou de Virgile? Quarante vers! mais c'est le comble de l'immortalité! »

Seulement les quarante vers sont épars dans quarante volumes. Il faudra faire des fouilles. M. de Heredia a eu l'esprit de nous les éviter.

JEAN-PIERRE.

# BULLETIN

## Prévost-Paradol

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT DE M. GRÉARD [1].

Si nombreux et variés qu'ils soient, tous les ouvrages de M. Gréard, depuis la thèse sur Plutarque jusqu'à l'étude nouvelle sur Prévost-Paradol, ont un caractère commun : ils font aimer les personnes et les choses dont ils parlent, les hommes et les femmes, les livres et les monuments. Avec certains autres critiques, on est d'avance presque toujours sûr que l'auteur étudié, s'il ne jure pas par les idées de ses juges, aura les reins meurtris, et que soi-même on sortira de cette lecture, à tous les points de vue très pénible, l'esprit infiniment las, et le cœur triste. Au contraire, les livres de M. Gréard, toujours aimables et souriants, reposent : ils éveillent les sympathies, consolident les admirations. Et cela, je vous assure, est très doux au lecteur. Mais cette naturelle bienveillance de l'écrivain, qui cherche dans le passé ou dans ses souvenirs des amis et non des victimes, est en même temps une suprême habileté. Tant de bonne grâce adroite ne manque jamais de modérer les antipathies les plus invétérées et les moins impardonnables de certains lecteurs récalcitrants. Que de reconnaissance Mme de Maintenon ne doit-elle pas à M. Gréard!

Cette fois-ci, pour nous attacher à celui qu'il nous présente, M. Gréard n'avait aucun effort à faire sur lui-même, et peu de pression à exercer sur notre volonté. Entré à l'École normale la même année que Prévost-Paradol, très vite conquis par son nouveau camarade, fidèlement uni à lui jusqu'à la fin par une correspondance jamais interrompue, parrain de sa fille aînée, il n'avait qu'à laisser parler ses souvenirs, son cœur, et les lettres de ce frère d'élection. Quelles sont touchantes, ces lettres, et de quelle tendresse reconnaissante et rajeunie on se sent pris pour cette Ecole, où des nœuds si doux d'indestructible amitié peuvent unir des âmes de vingt ans! Dans la vie, les Normaliens ne savent pas, comme le font si bien les Polytechniciens, se soutenir et se porter les uns les autres : l'esprit de corps leur manque; mais de quelle affection passionnée et discrète, dévouée et désintéressée, ils savent envelopper les élus de leur cœur! On le voit bien par les lettres de Prévost-Paradol à ses camarades, à Taine surtout et à M. Gréard. Cette affection n'émeut pas seulement par sa vivacité; elle charme par la délicatesse des nuances qui servent à l'exprimer. A celle que Taine inspire il se mêle un peu de vénération et beaucoup d'admiration. Ce sont bien, au début surtout, les lettres d'un lycéen respectueux du Normalien, du conscrit modeste devant l'ancien, devant le *Carré*, et un *Carré qui a déjà une philosophie!* On est fier, on le restera toujours, de cette gloire normalienne; on la caresse, on l'entretient, on la savoure, on la fait sienne : *Ton esprit est à nous tous, et il faut le garder brillant et tranchant, comme notre meilleure épée.* Et, tout à l'heure, quand le grand homme sera refusé à l'agrégation, on protestera publiquement contre le verdict inouï d'un jury odieusement injuste avec autant de violence que contre le coup d'État.

Dans ces lettres à Taine il y a presque toujours ce que Mme de Créqui appelait *des moments de solidité*. Celles que recevaient M. Halévy et M. Gréard étaient moins philosophiques et plus confidentielles. Ces dernières surtout sont exquises. Toutes fleuries de détails familiers (1) et d'impressions intimes, elles mêlent et confondent, dans un fraternel entrelacement de soucis et de joies, la vie régulière d'un professeur fidèle à ses devoirs, et la vie inquiète d'un ex-Normalien en fréquente rupture de ban. A ces témoignages d'affection, dont le dernier, daté de Washington, arrivait à Paris quand celui qui l'envoyait n'était déjà plus, comment l'ami tant aimé répondait-il? La deuxième partie du livre, le recueil des lettres, où se trouvent cependant les réponses de plusieurs correspondants, ne nous le dit pas; mais l'étude qui précède ce choix d'intimes mémoires d'outre-tombe est, à ce point de vue, suffisamment éloquente. Dans cette biographie, discrètement émue, il y a des pages qui ressemblent à des réponses, à des fragments de lettres; et ce sont celles qui charment le plus.

Cette étude et ces lettres ont cet intérêt particulier, qu'elles réunissent dans un ensemble, en définitive assez sympathique, tous les traits d'une physionomie singulièrement ondoyante et mobile. Les générations qui se sont succédé depuis quarante ans se sont fait de Prévost-Paradol des idées assez différentes, et l'ont aimé, chacune à sa manière, pour des raisons diverses. Les premières pages de M. Gréard montrent qu'il fut d'abord, et qu'il resta toujours pour ses camarades immédiats l'ami qui séduisait par sa distinction, par sa gravité et sa grâce, par un mélange de hauteur et d'abandon, par une foule de contrastes enfin que devaient reproduire dans la suite sa vie et ses œuvres.

Plus tard, sous l'Empire, c'était l'écrivain politique, le journaliste, qu'on admirait avec passion. A l'École, *le Courrier du Dimanche* traînait sur toutes les tables. Je l'ai souvent entendu dire par les Normaliens de cette époque, notamment par Charles Bigot : on était fier d'avoir un *Archi-cube* qui sût malmener le pouvoir avec l'éloquence d'un Cicéron, la malice d'un Lucien, la gaîté railleuse d'un Aristophane, et l'âpreté d'un Swift; qui, fidèle aux études d'antan, sût introduire dans la politique les mœurs littéraires et jeter dans la littérature les ardeurs de la passion politique. Quelle joie quand on lisait un article qui, sous prétexte d'annoncer une traduction de Pétrone, criblait le gouvernement de traits acérés! Comme les vieux auteurs, inscrits aux différents programmes, apparaissaient alors rajeunis, et de quelle *fraîche nouvelleté* ils riaient!

Après la guerre, nous lisions surtout les *Moralistes*, et volontiers nous nous représentions Prévost-Paradol comme une sorte de La Boétie et de Vauvenargues mélangés. Ne retrouvait-on pas dans ses articles de polé-

1 *Prévost-Paradol, étude suivie d'un choix de lettres*, par M. O. Gréard, de l'Académie française; un vol. in-16, chez Hachette.

1 « Ma nouvelle petite fille mange toujours avec excès et m'inquiète pour l'avenir; comment conduire dans le monde une jeune personne aussi affamée, qui mange des deux mains, et toujours? »

mique l'énergie, l'éloquence, la juvénile passion du *Contr'un;* et par sa vie, comme par son talent, fait à la fois de force et de grâce, ne rappelait-il pas la destinée et le génie de l'auteur des *Maximes?* Ces *Moralistes* étaient un des livres que nous nous disputions le plus : ils étaient toujours sortis quand on les demandait à la bibliothèque. Ce que nous y trouvions, le voici :

Ce volume, dit M. Gréard, est le chef-d'œuvre de Prévost-Paradol. Il y suit tour à tour, dans leurs spéculations diverses, avec une égale sagacité, Montaigne, La Boétie, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère et Vauvenargues. Ses analyses, sobres et vives, sont éclairées par des citations bien préparées, coupées avec art, merveilleusement encadrées. Rien ne lui échappe de ce que ces investigateurs du cœur humain ont plus ou moins laissé dans l'ombre de leur esprit. Il remonte le courant de leur pensée, en ressaisit les origines lointaines, la pénètre et la complète. A-t-on jamais mieux vu dans « l'arrière-boutique » de Montaigne et sondé plus à fond l'âme de La Boétie ou de Vauvenargues?

Mais, outre son intérêt spécial, le livre des *Moralistes* a cet avantage sur tous les écrits de Prevost-Paradol, qu'aucun ne fait mieux comprendre sa méthode de critique. Or, il n'y faut point chercher les libres allures des grandes biographies littéraires de Sainte-Beuve, ces percées inattendues, ces digressions fécondes, cette infinie richesse de détails choisis qui replacent un personnage dans son cadre et le font vivre. Rien non plus qui rappelle la théorie puissante des milieux et de la qualité maîtresse, dont Taine a posé les principes et donné tant d'applications vigoureuses. Sur les hommes qu'il veut faire connaître, Prevost-Paradol sait peu de chose en dehors de leurs ouvrages, et il ne croit pas nécessaire d'en beaucoup savoir.

Mais nous lisions aussi *la France nouvelle*. Et quel renouveau d'actualité poignante ce livre ne devait-il pas à l'Année terrible? Ce don de seconde vue, cette prévision du conflit de la France et de l'Allemagne, cette émouvante description de la triste grandeur de la guerre, l'inquiétude profonde où l'organisation défectueuse du service militaire jetait l'auteur, ses éloquentes prières pour avoir « une *armée démocratique et citoyenne* », telle qu'on nous la préparait alors, — trop tard, hélas! — toutes ces illuminations prophétiques bouleversaient nos âmes, si douloureusement mûries par la défaite.

Aujourd'hui, on lit peu ce livre de *la France nouvelle*, et l'on a tort. Que de choses on y trouverait qui répondent aux soucis de l'heure présente! Qui a mieux vu que Prévost-Paradol, qui a montré d'un doigt plus ferme les dangers dont menaçaient la patrie l'esprit de nivellement, la passion d'une égalité mal comprise, et le socialisme, et l'anarchie, et les criminels désordres de la foule? L'analyse très développée que donne M. Gréard des *Essais*, des *Pages d'histoire contemporaine* et de *la France nouvelle* est, au plus haut degré, instructive et troublante. Ces livres sont aujourd'hui aussi jeunes qu'il y a trente ans.

Ce peut être là pour les journalistes une consolation et un encouragement. Qu'ils aient le talent de Prévost-Paradol, et leurs écrits ne seront pas plus éphémères que leur influence. Surtout, qu'ils soient fiers de cet ancien, et reconnaissants des services rendus. Non seulement Prévost-Paradol, avec tous les Normaliens d'autrefois et d'hier, avec les About, les Sarcey, les J.-J. Weiss et les Jules Lemaître, a illustré le journalisme, mais encore il a su, au besoin, le défendre et le glorifier. Rédacteur des *Débats*, il l'a défendu, — avec quel esprit et quelle verve! — contre un haut personnage officiel qui, affligé d'un caractère grincheux, d'un mauvais estomac et d'un sot mépris pour la Presse, s'était permis d'appeler ses représentants « les élèves frivoles de Pétrone et d'Aristophane », et qui fut, de ce fait, vigoureusement fustigé. Philosophe et moraliste, il en a, dans un des meilleurs chapitres de *la France nouvelle*, merveilleusement montré l'importance et la grandeur. Académicien, il l'a glorifié, — avec quelle chaleur et quelle éloquence! — dans une séance publique, sous la coupole même de l'Institut.

Les survivants de cette séance mémorable, les lecteurs de *la France nouvelle* et les vieux abonnés des *Débats* n'ont oublié ni ce rapport très applaudi, ni cette analyse pénétrante, ni cette leçon très méritée; et l'on est heureux de voir la plume autorisée de M. Gréard, un enfant de cette Ecole normale, aussi fière de ses journalistes que de ses professeurs et de ses académiciens, reproduire les paroles mêmes de Prévost-Paradol, et rappeler que le journalisme, « cet art indispensable aux sociétés modernes, peut mériter droit de cité dans les régions les plus élevées de la littérature ».

MAURICE ALBERT.

---

LA PRESSE ET LA LANGUE D'ÉSOPE EN L'AN VIII.

Une pièce que nous avons trouvée aux Archives nous montre que dès l'an VIII on comparait couramment la presse à la langue d'Ésope. Les journaux actuels ont eu bien tort de s'étonner d'une comparaison qui était déjà presque banale à la fin du XVIII^e siècle.

C'est une lettre du poète Andrieux dont le journal *le Propagateur* avait été supprimé, ainsi que beaucoup d'autres, quelques semaines après le coup d'État.

Il profite de ce qu'il est le collègue de Bonaparte à l'Institut pour demander de faire revivre *le Propagateur*.

Voici cette lettre :

*Au citoyen Bonaparte, premier Consul de la République,*

ANDRIEUX, membre de l'Institut.

Citoyen Consul,

Je vous demande le rétablissement du *Propagateur*. Je suis depuis un an l'un des propriétaires de ce journal et j'en surveille la rédaction. Je crois que mes principes vous sont connus.

Le 19 Brumaire, il fut mis en tête des journaux dont le départ ne devait pas être arrêté.

On a été généralement surpris qu'il ne fût pas du nombre de ceux conservés.

*Les journaux ressemblent à la langue dont le bon Ésope disait qu'il n'y a rien de pire ni de meilleur; si les mauvais doivent être réduits au silence parce qu'ils nuisent, les bons doivent être protégés parce qu'ils sont utiles.*

J'ose espérer, Citoyen Consul, que, sous une garantie, vous voudrez bien donner des ordres pour la libre circulation du *Propagateur;* je m'estimerai heureux de pouvoir ajouter cette obligation particulière à toutes celles bien plus importantes que je vous ai, comme Français, comme ami de la Liberté et de mon pays.

Salut et respect.

ANDRIEUX.

Le 30 nivôse an VIII.

---

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

**France** Droit de douane sur le blé. — **Italie** Réforme financière).

La Chambre a consacré huit séances à la discussion des différents projets ayant pour objet d'élever le droit de douane du blé et de ses dérivés.

Ces débats, les premiers sur une question importante d'affaires, ne sont pas de nature sans doute à passionner l'opinion; ils ont eu pour conséquence l'adoption d'un droit qui, par suite des importations récentes, n'aura d'effet que dans un an.

Le droit de 7 francs par hectolitre a remplacé le droit de 5 francs; le système du droit gradué, qui varierait inversement au prix du blé lorsque le chiffre de 25 francs serait dépassé, a été repoussé sur la demande du Gouvernement en raison des difficultés résultant de l'établissement de marchés régulateurs.

Chacun connaît les raisons le plus souvent présentées; au dire de la commission des Douanes et du Gouvernement, le droit de 7 francs peut seul maintenir en France les cours suffisamment rémunérateurs pour assurer un léger bénéfice aux agriculteurs; sans ce droit la culture du blé diminuera, la main-d'œuvre se portera dans les villes et les salaires des ouvriers industriels baisseront en même temps que l'agriculture sera ruinée; enfin, dans le cas d'un conflit européen, la France sera à la merci de l'étranger.

Les libre-échangistes Charles Roux, Labat, Léon Say, Siegfried, ont répondu à MM. Méline, Viger, Georges Graux que l'effet des droits sera très long à se faire sentir, qu'il ne faut pas sacrifier le commerce et que la solution de la question agricole n'est pas dans la douane mais dans la science.

Les protectionnistes ont été accusés par MM. Labat et Léon Say d'être socialistes sans s'en douter parce qu'en voulant assurer à la culture du blé un minimum de rendement ils s'associent nécessairement à ceux qui réclameront pour l'ouvrier agricole ou industriel un minimum de salaire; M. Méline a répondu en faisant remarquer à M. Léon Say que la théorie économique d'après laquelle la prospérité publique s'accommode du minimum de réglementation est voisine de la théorie anarchique qui reconnaît les lois également inutiles.

On ne peut s'empêcher d'être pris de tristesse en voyant que la confusion a progressé avec le nombre des orateurs et qu'il est impossible de trouver deux opinions analogues sur l'influence du change sur le prix du blé.

Voici par exemple quatre pays qui, en 1893, ont importé plus de 1 million de quintaux métriques de blé en France : la République Argentine, les Indes anglaises, la Russie, pays dont la monnaie est dépréciée par rapport à la nôtre, et les États-Unis.

Puisque 100 francs de monnaie française valent 225 francs de monnaie frappée par la République Argentine, le négociant français payant du blé dans la République Argentine avec de la monnaie française, achètera deux fois moins cher qu'un négociant payant avec de la monnaie argentine; de sorte que ce négociant sera considérablement favorisé par le change. Ce raisonnement de M. Edmond Caze et de M. Castillard, qui demandaient qu'à côté du droit de douane il y eût un tarif rectificatif du change, a été combattu par MM. Charles Roux, René Brice, et M. Viger n'a pas paru y attacher d'importance, tandis qu'il est vraisemblable qu'il y a une corrélation nécessaire entre le cours de l'argent et le cours du blé, comme entre tous les cours des matières premières.

On ne saurait s'arrêter aux arguments spécieux de M. Siegfried, qui a tiré parti des statistiques au point de montrer clairement que le droit de 7 francs va imposer une charge de 108 francs par famille pour le seul profit de la grande culture, ni à ceux de M. Jaurès, qui pour fixer les cours à 25 francs veut que l'État seul soit importateur des blés.

Sauf M. Rouvier, qui a eu la haute raison de protester, il n'est par un orateur qui n'ait jeté la pierre à la spéculation, comme si, malgré les abus inévitables, ce n'était pas elle qui a fait disparaître toute disette en organisant cet immense courant qui amène de toutes les parties du monde une alluvion de blé sur les côtes d'Europe.

Le Parlement italien s'est réuni le 20 février, date fixée par le décret de prorogation qui le 24 janvier avait si subitement surpris l'opinion. La discussion financière va s'engager avant la discussion purement politique, maintenant que M. Biancheri a été élu président, par 4 voix seulement de majorité.

Le plan de réforme budgétaire sera l'occasion de luttes violentes. Ne voulût-on pas s'étonner des étrangetés politiques dont l'Italie a le curieux privilège, il est singulier de voir un cabinet présenter un ensemble de réformes que tous ses membres n'ont pas été appelés à étudier ; car M. Crispi et M. Sonnino les ont préparées en dehors de leurs collègues, comme M. Crispi compte assurer la réforme administrative en dehors du Parlement. « Méfions-nous les uns des autres », tel paraît être le terme de la sagesse italienne en ce moment.

La réforme financière, si mystérieusement préparée, est inscrite à la suite de l'aveu d'un déficit de 177 millions sur l'exercice 1894-1895.

Le quart du déficit, 45 millions, est demandé aux économies; les impôts nouveaux seront appelés à fournir 100 millions. Aucune allusion n'est faite à la réduction des dépenses militaires, et c'est là une obstination qui vicie tout ce projet dont la réalisation est rien moins qu'assurée.

Les fonds italiens, qui ont suivi une marche régulièrement décroissante depuis plusieurs mois, ont été sans doute soutenus et même relevés pendant quelques jours sur le marché de Paris par des achats considérables au nom de maisons de finance allemandes; même M. Jourde, reprenant les traditions de M. Laur, avait l'intention de poser à ce propos une question à M. Burdeau devant la Chambre, mais il s'est reconnu très naïf en ces matières et son indignation s'est évaporée au moment de la discussion.

Au reste, ces spéculations seront rapidement annulées par l'impôt sur la rente porté de 13,20 à 20 p. 100. Cette promesse, que le nouveau 4 0/0 restera « net de tout impôt présent et à venir » est renouvelée elle-même d'une disposition analogue inscrite dans la loi organique des finances du 10 juillet 1861 qui n'avait pas embarrassé l'établissement, le 1er janvier 1869, d'un impôt de 8 p. 100 élevé le 11 août 1870 à 13,20 p. 100.

La Chambre italienne est toute désorientée en présence du projet financier du cabinet Crispi.

2 mars 1894. H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 30940. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 10 — 4e SÉRIE. — TOME I — 10 MARS 1894

## BONAPARTE

### ET LES POIGNARDS DES CINQ-CENTS.

Est-il vrai que, le 19 brumaire an VIII, à Saint-Cloud, dans la salle de l'Orangerie, Bonaparte faillit périr assassiné? Est-il vrai que des députés au Conseil des Cinq-Cents le menacèrent de leurs poignards et l'eussent tué, si deux grenadiers ne lui avaient fait un rempart de leur corps? Affirmé solennellement par Bonaparte devant la France et la postérité, à demi confirmé d'abord par le silence des contemporains, démenti ensuite par quelque-uns de ces contemporains, mais après la chute de Bonaparte, contesté de nos jours par des écrivains très informés comme MM. Lanfrey et Paschal Grousset, mais dans un esprit d'opposition à Napoléon III, ce fait s'offre encore à nous sous l'aspect d'une légende que la passion seule aurait critiquée et qui renferme peut-être une part de vérité. Si ce n'était là qu'un épisode anecdotique de la tragi-comédie de brumaire, il y aurait un intérêt médiocre à en discuter la réalité. Mais cet épisode hâta le dénouement et de la sorte influa sur les destinées de la France; il n'est donc pas inutile de réunir les textes qui prouvent que le prétendu assassinat de Bonaparte ne fut qu'une fable inventée de toutes pièces pour faciliter le succès du coup d'État.

*
* *

Si sceptique que fût devenue l'opinion publique au moment de la chute du Directoire, il était vraiment bien difficile qu'au premier abord elle élevât le moindre doute sur la réalité d'un fait aussi officiellement annoncé.

C'est dans l'après-midi du 19 brumaire, probablement vers 4 heures, que Bonaparte était entré dans la salle des Cinq-Cents à Saint-Cloud (1). Le soir même, au plus tard à 10 heures (2), le ministre de la police Fouché envoya des agents dans les principaux cafés et dans les théâtres : ils y lurent à haute voix un avis officiel portant que le général Bonaparte avait failli être assassiné aux Cinq-Cents et que « le génie de la République avait sauvé le général ». On s'indigna et on applaudit (3). Quelles brutes sanguinaires que ces Jacobins! Quelle fureur stupide, d'avoir voulu tuer le héros chéri de la France! Et le bon bourgeois parisien s'endormit en maudissant le fanatisme inepte des terroristes. Quand il se réveilla, les murs de Paris étaient couverts d'affiches, intitulées : *Proclamation du général Bonaparte, le 19 brumaire, 11 heures du soir* (4). Bonaparte y racontait son coup d'État, à sa façon, insistant surtout sur le danger qu'il avait couru :

« Plusieurs députés du Conseil des Cinq-Cents, armés de stylets et d'armes à feu, font circuler autour d'eux des menaces de mort.

« Je me présente au Conseil des Cinq-Cents, seul, sans armes, la tête découverte, tel que les Anciens m'avaient

(1) D'après la plupart des journaux, c'est à 2 heures que commença la séance des Cinq-Cents, et c'est vers 5 heures que les députés furent chassés de la salle.

(2) C'est à 10 heures que les ordonnances de police prescrivaient la fermeture des spectacles.

(3) *Propagateur* du 20 brumaire.

(4) Cette affiche fut reproduite par tous les journaux. J'en ai retrouvé un exemplaire aux Archives nationales, AD I, 115.

reçu et applaudi; je venais rappeler à la majorité ses volontés et l'assurer de son pouvoir.

« Les stylets qui menaçaient les députés sont aussitôt levés sur leur libérateur; vingt assassins se précipitent sur moi et cherchent ma poitrine : les grenadiers du Corps législatif, que j'avais laissés à la porte de la salle, accourent, se mettent entre les assassins et moi. L'un de ces braves grenadiers (*Thomé*) est frappé d'un coup de stylet dont ses habits sont percés. Ils m'enlèvent.

« Au même moment, les cris de *Hors la loi!* se font entendre contre le défenseur *de la loi*. C'était le cri farouche des assassins contre la force destinée à les réprimer. »

Parmi ces *chevaliers du poignard*, comme les appela publiquement le président Lucien (1), on nommait le plus furieux, celui qui avait blessé le brave Thomé : c'était un Corse, Barthélemy Aréna, dont Bonaparte avait dénoncé l'improbité (on le confondait avec son frère). Et qui nommait ainsi Aréna? Un grave et officiel personnage, Henri Fargues, membre de la commission des inspecteurs de la salle aux Cinq-Cents (2).

Quelques jours après parut le procès-verbal de la séance des Cinq-Cents. On y lisait :

« Ils s'élancent sur lui, prêts à l'atteindre, les uns armés de pistolets et de poignards, les autres le menaçant de la main. Deux des grenadiers de la garde du Corps législatif, accourus au bruit de cet effroyable désordre, lui font un rempart de leur corps et le dérobent aux coups des assassins, qui ne dissimulent pas leur rage et exhalent hautement leurs regrets de n'avoir pu le poignarder. »

Cela était signé : Lucien Bonaparte, président; Emile Gaudin, Bara (des Ardennes), secrétaires.

Les journaux racontèrent que les deux grenadiers avaient dîné chez le général et que la citoyenne Bonaparte avait embrassé Thomé, en lui faisant don d'une bague d'un grand prix (3).

Une loi du 19 brumaire déclara que les grenadiers qui avaient couvert le général Bonaparte de leur corps et de leurs armes avaient bien mérité de la patrie. Par une autre loi du 3 nivôse suivant, deux de ces grenadiers, Thomas Thomé et Edme-Jean-Baptiste Pourée, reçurent chacun une pension de 600 francs à titre de récompense nationale.

Comment le public n'aurait-il pas cru à un fait qu'attestaient ainsi et le gouvernement et les lois?

(1) Discours de Lucien Bonaparte aux soldats, Buchez et Roux, t. XXXVIII, p. 219.

(2) *Moniteur* du 21 brumaire, p. 199, col. 3.

(3) « Thomas Thomé, grenadier du Corps législatif, qui a eu la manche de son habit déchirée en garantissant Bonaparte du coup de stylet qui lui était destiné, et l'autre grenadier qui a pris le général dans ses bras, ont dîné le 20 et déjeuné le 21 avec lui. La citoyenne Bonaparte a embrassé Thomas Thomé et lui a mis au doigt un diamant de la valeur de 2000 écus. » (*Moniteur* du 23 brumaire an VIII, p. 206, col. 3.)

* * *

Aucun des journalistes qui avaient assisté à la séance des Cinq-Cents n'osa démentir la fable officielle, qu'on vit s'étaler jusque dans les rares journaux hostiles au coup d'État (1). Cependant le député Aréna, nommément désigné par Fargues, écrivit dès le 20 brumaire au *Journal des Républicains* une lettre de protestation dont cette feuille, organe des ex-Jacobins, inséra les extraits suivants (n° du 23 brumaire) :

« On vient d'annoncer que, dans la séance du 19 de ce mois, tenue dans l'Orangerie de Saint-Cloud, je me suis lancé, avec un poignard ou un pistolet, sur le général Bonaparte et qu'un grenadier a saisi l'arme dont je voulais le frapper.

« Ce fait est faux. Je suis opprimé et proscrit; mais je dois m'élever pour repousser une calomnie aussi atroce.

« J'étais dans ce moment placé auprès de la porte qui donne sur le parc de Saint-Cloud, et par conséquent à l'extrémité opposée de la salle par où le général Bonaparte est entré...

« Le général venait de sortir. Je n'ai pu le voir, ni l'escorte qui le suivait.

« Lucien Bonaparte et Chabaud-Latour m'ont vu auprès du bureau : j'invoque leur témoignage...

« J'invoque aussi le témoignage du général lui-même.

« Placé au Corps législatif par la constitution de l'an III, je devais la défendre avec courage...

« J'ai rempli ma tâche. Je suis compris dans la liste d'exclusion et je n'ai rien à dire de plus... »

Aréna niait sa participation à la tentative d'assassinat, et on crut à son démenti; mais il ne démentait pas la tentative elle-même, et le silence des témoins oculaires, en présence d'une si grossière imposture, serait presque incroyable, si on ne se rappelait que presque toute la France se rallia à l'ordre nouveau, que l'on crut alors à une concorde universelle, à l'achèvement pacifique de la Révolution : c'est certainement par une sorte de patriotisme que personne ne voulut, quoique la presse fût à peu près libre, gâter la joie publique en dévoilant ce mensonge d'État et déconcerter les espérances nationales en jetant un jour fâcheux sur le caractère du héros.

Tout le monde alors, sauf une élite de républicains comme Delbrel, croyait en Bonaparte, ce glorieux soldat républicain, si jeune et si sage : il s'entourait de penseurs, de savants, des héritiers de l'*Encyclopédie;* son coup d'État patriotique avait eu pour complice presque tout l'Institut national, et son épée semblait s'être mise au service de la philosophie du XVIII^e siècle.

(1) Cependant ces journaux, dans leur compte rendu de la séance, ne relatèrent pas le prétendu incident des coups de poignard. Voir le *Journal des Républicains* (ci-devant *Journal des hommes libres*) et le *Bien-Informé*.

Quand plus tard et peu à peu Bonaparte devint un despote, ces témoins fâcheux se trouvèrent domestiqués ou bâillonnés. Il n'y avait plus de presse libre, et ce n'est qu'après la chute de l'Empire qu'on osa démentir la fable de l'assassinat.

Le gendarme Méda avait avancé dans la carrière militaire comme prétendu assassin de Robespierre : les deux grenadiers du 19 brumaire *avancèrent* comme prétendus sauveurs de Bonaparte

Voici, d'après les archives du Ministère de la Guerre, les états de service de Thomé :

« Thomé (Thomas), né le 1er octobre 1773, à Monthermé (Ardennes).

« Soldat au 2e bataillon du 81e régiment d'infanterie, 1er mars 1793.

« Passé à la garde de la représentation nationale, 6 ventôse an IV.

« Sous-lieutenant à la 96e demi-brigade de ligne (devenue, en 1803, 96e d'infanterie), 8 nivôse an VIII.

« Capitaine, 4 mars 1809.

« Retraité, 11 juin 1812. Retiré à Landau.

« Campagnes : 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798 et 1799, aux différentes armées ; 1800, armée d'Italie (Marengo), 1805, 1806, 1807, grande armée ; 1808, 1809, 1810, 1811, armée d'Espagne.

« Blessures { blessé, le 19 brumaire an VIII, à Saint-Cloud. blessé à la bataille de Marengo, 14 juin 1800.

« Décoration : chevalier de la Légion d'honneur, 26 prairial an XII.

« Action d'éclat : A l'affaire de Saint-Cloud, le 19 brumaire an VIII, a couvert de son corps et de ses armes le général Bonaparte et l'a préservé du poignard de ses assassins en recevant au bras le coup qui était dirigé contre lui. »

Nous ne savons quand mourut Thomé ; la date de la mort de Pourée nous est également inconnue ; mais il semble avoir survécu à son camarade, et, quoi qu'il en soit, sa carrière est à peu près la même :

« Pourée (Edme-Jean-Baptiste), né le 18 février 1772, à Vincennes.

« Cavalier au 24e de cavalerie, 1er octobre 1792.

« Grenadier dans la garde de la représentation nationale, 7 nivôse an VII.

« Caporal, 9 floréal an VII.

« Sergent, 15 pluviôse an IX.

« Lieutenant au 70e régiment d'infanterie, 19 juillet 1808.

« Nommé major de tranchée au siège de Saragosse, 29 décembre 1808.

« Capitaine, 7 septembre 1811.

« Retraité, 12 septembre 1814. Retiré à Vincennes.

« Campagnes : 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, aux armées ; 1800, armée d'Italie (Marengo) ; 1805, 1806, 1807, grande armée ; 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, armée d'Espagne ; 1813, Saxe.

« Décoration : chevalier de la Légion d'honneur, 14 mars 1806.

« Action d'éclat : A l'affaire de Saint-Cloud, le 19 brumaire an VIII, a couvert de son corps et de ses armes le général Bonaparte et l'a préservé du poignard de ses assassins. »

*
* *

C'est en suivant la carrière du grenadier Pourée que nous arrivons aux preuves éclatantes qui détruisent la légende.

Sous la Restauration, une législation nouvelle empêcha Pourée de cumuler avec sa pension de retraite la pension qu'il avait reçue en l'an VIII pour avoir « sauvé » Bonaparte. Il osa demander au gouvernement de Louis XVIII qu'on fît en sa faveur une exception aux lois sur le cumul et il ne semble pas que cette audace ait scandalisé outre mesure les royalistes : la journée du 18 brumaire n'avait-elle pas fait avorter en partie la Révolution ?

Dans la séance de la Chambre des députés du 5 avril 1819, M. Brun de Villeret, rapporteur de diverses pétitions, s'exprima ainsi :

« Le sieur Pourée, à Paris, demande qu'il lui soit permis de cumuler jusqu'à concurrence de 1 200 francs sa pension militaire et une pension qui lui a été accordée à titre de récompense nationale.

« Le capitaine Pourée n'est autre, messieurs, que le grenadier qui le 18 (*sic*) brumaire, à Saint-Cloud, sauva la vie à Bonaparte. Ce fait est assez connu, et, quelle que soit l'amertume des souvenirs qu'ont laissés dans notre esprit les dernières années de la domination tyrannique de Napoléon, on se rappellera toujours avec intérêt du (*sic*) dévouement d'un militaire qui, en conservant les jours de son général en chef, contribua fortement à une révolution alors vivement désirée de toute la France. »

Renvoyée à la commission du budget, la pétition de Pourée fut l'objet d'un rapport du baron de Salis (12 juin), qui proposa, pour un cas si intéressant, une exception à la loi contre le cumul. Il y eut un long et vif débat : devait-on consacrer le souvenir du 18 brumaire ? Finalement la Chambre vota l'impression du rapport et l'ajournement.

Le projet revint à l'ordre du jour du 18 juin. C'est dans cette séance que Dupont (de l'Eure) donne un démenti solennel à la légende de l'assassinat. Son discours est trop long pour être cité : en voici les passages essentiels :

« Messieurs, j'étais à cette époque membre du Conseil des Cinq-Cents, j'étais à ce qu'on appelle l'affaire de Saint-Cloud. (*Le plus profond silence règne dans la Chambre.*) Tous les faits se sont passés devant mes yeux. Je déclare sur mon honneur et devant la France entière qu'aucune tentative d'assassinat n'a été commise sur la personne de Bonaparte ; qu'il ne lui a été porté aucun coup de poignard, ni d'une arme quelconque, et qu'il est faux que Pourée ait dû le couvrir de son corps, ni le préserver du poignard des assassins. J'adjure ici toutes les personnes impartiales, et notamment mes honorables collègues Daunou, Chabaud-Latour, Jard-Panvillier et Girod

(de l'Ain), comme moi membres du Conseil des Cinq-Cents, je les prie de dire si l'assassinat du général Bonaparte, dans cette circonstance, n'est pas un mensonge imaginé pour justifier l'attentat commis par la force des armes sur la représentation nationale.

« Bonaparte, qui jamais n'aima la liberté et qui, dès le 18 brumaire an VIII, méditait l'asservissement de la France, sentit que, pour mieux tromper la nation, il fallait lui signaler ses représentants comme des factieux et des assassins. De là l'exécrable qualification de *représentants du poignard* donnée aux députés par Lucien Bonaparte, haranguant à Saint-Cloud les soldats et les encourageant à la dissolution du Conseil des Cinq-Cents; de là la fable du coup de poignard dirigé contre Bonaparte et s'égarant dans je ne sais quelle partie de l'habit d'un grenadier qui, de son corps, protégeait la retraite de son général; de là enfin le brevet de pension accordé au grenadier Pourée, qui avait consenti à attester un assassinat qui n'existait pas...

« Tout ce que je me propose en ce moment, c'est de protester contre un mensonge politique, inventé par un ambitieux qui voulait opprimer son pays et justifier l'acte de violence par lequel il s'était emparé du pouvoir (1). »

Ce discours intéressa et émut la Chambre des députés, qui fut unanime à en voter l'impression. Le garde des sceaux combattit les conclusions de la Commission du budget, mais par des arguments juridiques et financiers. Ces conclusions furent rejetées « à la presque unanimité », et le grenadier du 19 brumaire dut renoncer à se faire payer par les Bourbons son dévouement fabuleux à Bonaparte.

* * *

Dupont (de l'Eure) avait fait appel au témoignage de ses anciens collègues du Conseil des Cinq-Cents Le plus célèbre et le plus respectable d'entre eux, Daunou, déclara dans son cours au Collège de France que le procès-verbal officiel de la séance du 19 brumaire était « le plus frappant exemple d'imposture officielle ». Après en avoir cité le passage que nous avons rapporté plus haut: « La vérité, ajouta-t-il, est qu'il n'y eut ce jour-là de fureur que celle qui a dicté ces expressions, d'armes qu'entre les mains des soldats de l'usurpateur et de complot qu'entre lui et ses affiliés (2)... »

Ce témoignage peut être considéré aussi comme l'expression d'un remords. Daunou ne s'était-il pas rendu complice de ces mensonges en se taisant alors qu'il était temps de les rectifier, en figurant dans le cortège du vainqueur, en tenant la plume quand Bonaparte dicta la constitution de l'an VIII? C'est qu'alors le sage Daunou, fasciné par le génie de Bonaparte, ne voulait point voir les fautes de son héros. Voilà pourquoi son cri de protestation fut si tardif; mais vous en semble-t-il moins véridique et moins instructif?

Le discours de Dupont (de l'Eure) provoqua d'autres témoignages. Le républicain Savary (de Maine-et-Loire) qu'il ne faut pas confondre avec le duc de Rovigo, publia, quelques jours après le débat sur la pétition de Pourée, une brochure intitulée : *Mon examen de conscience*, où, rectifiant beaucoup de légendes sur la journée du 19 brumaire, il racontait assez plaisamment comment on persuada au grenadier Thomé qu'il avait sauvé Bonaparte. C'est d'un sous-officier de la garde du Corps législatif que Savary tenait cette anecdote :

« Ce sous-officier, dit-il, vint me faire part le lendemain, ou deux jours après, qu'un de ses camarades, qui se trouvait à Saint-Cloud, venait d'éprouver un de ces coups de fortune auquel il ne s'attendait pas. Il racontait, d'une manière fort plaisante, qu'il avait été mandé chez le général; que là, il avait appris qu'il avait sauvé la vie au général, en recevant le coup de poignard qui lui était destiné; qu'il méritait une récompense; que madame... lui avait d'abord fait le cadeau d'une belle bague, qu'on allait lui donner une pension, qu'il serait fait officier, et qu'il fallait qu'il se disposât à partir... Il ajoutait, en riant, qu'il était fort heureux pour lui d'avoir déchiré la manche de son habit, en passant auprès d'une porte (1). »

Si cette historiette vous paraît suspecte, parce qu'elle émane d'un adversaire de Bonaparte, d'un ardent républicain, vous ne suspecterez pas du moins le témoignage d'un des membres les plus anti-républicains des Cinq-Cents, Combes-Dounous, lequel, cinq ans avant le discours de Dupont (de l'Eure), lors de la première Restauration, publia une *Notice sur le 18 Brumaire* (2), qui passa inaperçue, quoique remarquable, et que bien peu d'historiens ont consultée. J'en citerai tout le passage relatif à la visite que Bonaparte fit aux Cinq-Cents, parce que c'est le témoignage le plus détaillé et le plus vif que nous ayons, et surtout parce que c'est le témoignage d'un adversaire haineux de la République, qui s'amuse à ridiculiser l'indignation des défenseurs de la loi, et qui cependant proteste nettement contre la légende des poignards :

« Bonaparte, dit Combes-Dounous, entra dans le Conseil des Cinq-Cents, son chapeau d'une main, une cravache de

(1) Voir le *Moniteur*, t. LVII, p. 400, 785, 814.

(2) *Cours d'études historiques*, t. I, p. 255.

(1) *Mon examen de conscience sur le 18 Brumaire an VIII*, par M. Savary, ex-membre du Conseil des Anciens au Corps législatif. Paris, Barrois l'aîné, 1819, in-8. — Bibl. nat., Lb 42 824.

(2) *Notice sur le 18 Brumaire*, par un témoin qui peut dire : *Quod vidi testor*. Paris, F. Schoell, 1814, in-8. — Bibl. nat., Lb 42/819. — Cette brochure est anonyme. Mais Quérard l'attribue à Combes-Dounous, et cette attribution n'a pas été démentie. — Combes-Dounous était un érudit, un helléniste, ingénieux commentateur de Platon, dont il faisait un des précurseurs de Jésus-Christ, et il appelait Jésus-Christ « le Socrate de Jérusalem ».

l'autre, escorté par quatre grenadiers du Corps législatif, uniquement armés de leurs sabres.

« La distance de la porte d'entrée de l'Orangerie jusqu'à la tribune n'était que le tiers de la longueur de la salle. J'étais placé entre la tribune et la porte, au second rang des représentants, et par conséquent très à portée de ce qui se passa en ce moment. Beaucoup de curieux, collés contre les murs de l'Orangerie ou acculés dans les embrasures des croisées du côté du parc, laissaient peu d'espace entre eux et les représentants pour arriver à la tribune. Il en résulta que Bonaparte ne put avancer que lentement et qu'il ne fut vu des Jacobins, postés, comme je l'ai dit, dans la région voisine de la tribune, que lorsqu'il fut assez près d'eux. A peine son aspect frappa leurs regards, ils tentèrent une sorte d'irruption sur sa personne, en poussant les clameurs et les vociférations les plus forcenées : *A bas le tyran! à bas le dictateur! à bas le Cromwell!* Parmi ceux qui firent le plus d'efforts pour fendre la presse, arriver jusqu'à lui et l'atteindre, mes yeux distinguèrent bien, entre autres, l'hercule Destrem, Aréna, Grandmaison, Bertrand (du Calvados), Boulay-Paty et Marquezy-le-Chauve. Quand il se vit aussi violemment assailli, Bonaparte se replia sur les quatre grenadiers qui le suivaient. Ces quatre hommes, qu'il avait choisis parmi les plus grands et les plus robustes, le dégagèrent, le placèrent au milieu d'eux et lui firent un rempart de leur corps. Sans tourner le dos, ils regagnèrent la porte, semelle à semelle, et à reculons, pendant que les dogues des Jacobins, s'avançant à mesure qu'il reculait, redoublaient leurs efforts pour l'atteindre, en continuant de vociférer contre lui. Ils en furent empêchés par la foule des curieux effrayés de cette épouvantable scène, et qui, en mouvement pour sortir, augmentèrent de beaucoup la presse. Sans cette circonstance, il est très probable que les Jacobins l'auraient arraché aux soldats qui lui servaient d'égide et que le 19 brumaire eût été pour lui les Ides de Mars. Ces factieux avaient sans doute des armes; je le savais de science certaine (1); mais quand on a dit dans le procès-verbal des Cinq-Cents qu'on avait vu des pistolets et des poignards, on a altéré la vérité pour se livrer aux fictions de la haine. Autant que personne, j'étais voisin du lieu de l'action. Autant que personne, j'avais l'œil ouvert sur ces horribles détails, et je n'ai vu ni pistolets ni poignards dans la main d'aucun Jacobin. Le seul qui joignit les voies de fait aux apostrophes furibondes, c'était Destrem, qui, dominant ceux qui le pressaient par sa grande taille, avait la liberté de ses bras et détachait contre Bonaparte de vigoureux coups de poing, qui venaient expirer contre les épaules des grenadiers, sans arriver jusqu'à lui. »

Combes-Dounous n'aime pas Bonaparte : c'est un royaliste. Mais le comte Thibaudeau sera-t-il suspect d'animosité contre l'auteur du 18 Brumaire? Il assistait en simple curieux à la séance des Cinq-Cents, et, dans sa *Vie de Napoléon* (1827), il déclara lui aussi « qu'il n'y eut de poignard levé sur personne ».

Le prince Eugène démentit de même, dans ses *Mémoires*, la légende de l'assassinat, et il la démentit comme témoin oculaire : « Je n'ai point vu, dit-il, de poignards levés sur lui. »

Solennellement désavouée par les témoins les plus qualifiés, ennemis, amis ou indifférents, cette légende n'en continuait pas moins à se produire, non seulement dans la basse littérature napoléonienne, mais chez des écrivains de goût. Le poète Arnault, l'auteur exquis des *Souvenirs d'un sexagénaire*, n'entendit pas, ne voulut pas entendre la protestation lancée du haut de la tribune par Dupont (de l'Eure). Trois ans après cette protestation, en 1822, dans sa *Vie politique et militaire de Napoléon*, il écrivit imperturbablement :

« Cent bras le menaçaient; les poignards mêmes étaient tirés : César allait tomber au milieu du Sénat. Se jetant, le sabre à la main, à travers cette armée en rage, les soldats enveloppent et enlèvent leur général : l'un d'eux, le brave Thomé, détourne même à son péril le coup que le Corse Aréna destinait à son aventureux compatriote. »

Arnault n'était pas dans l'Orangerie, mais il se tenait dans la cour, tout près de la porte, et Lavalette l'y vit pâlir avec Talleyrand, quand Bonaparte sortit piteusement de la salle des Cinq-Cents, la tête basse, l'air hagard, tressaillant aux cris de : *Hors la loi!* qui le poursuivaient par les fenêtres (1). Le poète savait bien qu'il n'y avait pas eu d'assassinat; mais il le laissa dire, afin de sauver son ami; il finit par le croire à force d'aimer Bonaparte; il le répéta jusqu'à sa mort par fidélité fanatique; — et peut-être y a-t-il encore aujourd'hui plus d'un Arnault.

*
* *

J'ai dit que cette fable du coup de poignard hâta le dénouement, précipita le succès. En effet les soldats rangés près de l'Orangerie hésitaient visiblement à violer la représentation nationale. Ils avaient cru leur général d'accord avec les députés pour faire le bonheur de l'État en déjouant une conspiration par de grandes mesures de salut public, comme dans les *journées* classiques de la Révolution. Mais ces cris de : *Hors la loi!* qui avaient jadis tué Robespierre, émurent leurs âmes naïves et encore citoyennes. Ils admiraient Bonaparte, mais ils voulaient servir la loi. Les voilà perplexes et troublés par ce désaccord entre Bonaparte et les députés. Après tout, qui sait si ce petit Corse ne médite pas quelque mauvais coup? Qu'à ce moment-là, un général en uniforme, Jourdan ou Bernadotte, se fût montré, un décret des Cinq-Cents à la main, les bonapartistes eux-mêmes reconnaissent que les soldats l'auraient suivi. Au lieu de ce général, c'est le président du Conseil des Cinq-Cents qui leur apparaît tout à coup, drapé dans sa toge, avec la

(1) On a vu que Daunou affirma le contraire.

(1) *Mémoires de Lavalette*, t. I, p. 353.

majesté d'une des plus hautes autorités civiles. Il leur parle en beau langage et son geste est noble comme ses paroles : la loi est violée par une minorité factieuse; on a voulu tuer le général à coups de poignard, parce que le général exécutait les ordres du Corps législatif; le président somme les soldats de délivrer la majorité du Conseil que des conspirateurs oppriment. Ce n'est pas Lucien Bonaparte, c'est la représentation nationale, c'est la loi qui leur parle. Ils obéissent, et ils obéissent joyeusement, parce qu'ils sont heureux de savoir enfin que leur général n'est pas un factieux. Aussitôt les tambours battent et les baïonnettes dispersent les députés. Convaincus qu'ils ont fait de bonne besogne légale et républicaine, les soldats reprennent gaîment le chemin de Paris, en chantant à tue-tête la plus républicaine de leurs chansons, le *Ça ira* (1).

Je ne dis pas que, s'il n'eût inventé la légende de son propre assassinat, Bonaparte ne fût pas parvenu néanmoins à la tyrannie. Des causes générales, les unes récentes, les autres lointaines, rendaient probable une provisoire rechute de la France dans la servitude. Mais, sans l'invention opportune de cette fable ingénieuse, le général factieux ne serait peut-être point parvenu, ce jour-là, à tourner les baïonnettes des soldats de l'an II contre la représentation nationale et il lui eût fallu attendre d'autres circonstances, d'autres moyens. Eût-il trouvé ces circonstances et ces moyens? Je le crois, parce qu'il avait du génie et surtout parce qu'il était aimé. Mais je n'en suis pas sûr, il n'est pas impossible que sans ce mensonge les destinées de la France eussent été autres, et c'est pourquoi j'ai cru intéressant d'ajouter à mon tour quelques textes et quelques preuves aux démentis que plusieurs historiens ont déjà donnés à la légende de Bonaparte frappé par les poignards des Cinq-Cents.

F.-A. AULARD.

## LA ROBE

### Nouvelle (2).

C'est ainsi que Louis de Cibiel était tombé là, dans ce demi-désert, où la *surprise de Dieu* l'attendait. Comment expliquer qu'un voyage d'exploration à travers la province eût abouti à ce village bâti des ruines d'un lieu saint? Le hasard n'ajuste pas si bien les choses; Dieu l'avait conduit vers cette église; Dieu lui disait : « Tu n'as pas cessé d'être à moi. Reste sous mon ombre. »

Toujours l'ombre ! — Eh bien, il restait.

Clairement il la voyait, cette chaîne mystique dont les anneaux l'enveloppaient, et il renonçait à les rompre. Il ne s'en effrayait plus, trouvant de la douceur à penser qu'il n'était plus son maître et n'aurait plus le souci de diriger sa nouvelle destinée. L'abbé Louis retombait en servitude, mais point en celle du ministère et des plis noirs de la robe ; il conservait la liberté de sa personne physique et ne liait que son âme. Tout ce vaste espace du rivage et de la forêt était à lui ; la puissance à laquelle il se rendait ne lui enjoignait que de revenir au toit qu'elle lui avait marqué sous l'abri de l'église. Assis dans son jardinet, respirant le parfum de ses roses maigres, il souriait; la pensée lui venait qu'il était le serf des moines, seigneurs de cette terre autrefois. Librement, il y pouvait marcher, le domaine était grand, mais il n'en devait pas sortir.

Il se leva, ouvrit et referma derrière lui la grille surmontée de la croix, le signe encore des anciens maîtres ; son envie était de revoir le chemin frais qui, de l'autre côté de la grande ruine, courait entre le vieux mur couronné des branchages fleuris des pommiers et la prairie bordée d'ormeaux. Par ce tapis de pré, les pieds dans l'herbe, il joindrait les premiers replis de la chênaie noire sur la dune et saurait bien si c'était une forêt ou une brousse. Le plus court moyen pour arriver là, c'était encore la nef. Sans crainte, il s'engagea sous l'ogive du portail.

Maria Dégary le suivait, et, derrière lui, entra dans l'église.

Il arrivait sur le chemin, il entendit sonner un grand rire. Maria Dégary était là, sous la voûte de la porte orientale. Le vent qui s'engouffrait dans le grand vaisseau de pierre par les deux issues béantes fouettait les plis de sa jupe courte ; heureusement, ils étaient lourds. La fille avait sur sa gorge un mouchoir de soie bleue, au lieu du rose qu'elle portait la veille, la même coiffe blanche, en ailes, flottant sur sa chevelure sombre ; elle avait surtout les mêmes yeux brillants, le même éblouissement des dents entre deux lèvres charnues qui semblaient faites de chair de cerises.

Louis de Cibiel regarda l'herbe du pré. Quelque chose se passait en lui qui lui causait beaucoup de gêne, — quelque chose de nouveau et de subit ne ressemblant à rien de ce qu'il avait jamais éprouvé. Ingénument, il se disait que son hôtesse sentait trop le fruit défendu.

La vision qu'elle venait de lui donner le reportait à des souvenirs qu'il aurait voulu effacer. Une fois, en confession, il lui était arrivé d'entendre une belle paysanne, et tandis que deux yeux hardis luisaient dans l'ombre du confessionnal, des aveux tombaient

1 Le *Diplomate* du 21 brumaire.
2 Voir la *Revue Bleue* du 3 mars 1894.

de cette bouche sans feinte ; il en était demeuré si troublé que, le jour même, il allait supplier Mgr Billette de le dispenser désormais de cette fonction du ministère. Le prélat avait alors daigné le placer plus près de lui. Il y avait eu quelque petit désarroi parmi les fines dévotes, quand on avait appris que le secrétaire de Monseigneur ne confesserait plus.

Il salua Maria Dégary d'un geste de la main et continua sa route. La prairie cessait brusquement devant un fossé où courait l'eau d'une source. On le franchissait, on était sur la dune, le sentier serpentait entre les premiers bouquets de chênes verts. Sur le sable, le promeneur entendit derrière le sien un pas trop reconnaissable au claquement des sandales. La fille, au même instant, lui parla :

— Tout de même, faut que j'aille loin après vous pour vous demander si vous avez bien dormi.

C'était un reproche mérité. Vraiment, elle avait pris quelque peine pour l'installer rapidement dans son nouveau logis. Il répondit avec sa grande douceur ordinaire. La fille riait :

— Dame ! un remercîment, ça fait toujours plaisir. Comme ça, vous allez à la promenade. Faut que vous sachiez que dans l'orée de ce bois-là, on s'égare quand on ne la connaît pas bien. Tous ces paquets de broussaille se ressemblent ; c'est fagot et fagot. Baste ! le temps n'est pas le bien de tout le monde. Moi, j'en ai à revendre. On va vous montrer les chemins.

Il vit bien qu'il était pris et continua de marcher ; elle allait près de lui, à sa gauche ; il n'avait pas besoin de régler son pas sur celui de cette compagne par force. Des deux, c'était elle la plus agile et la plus robuste.

Elle lui expliquait la forêt : d'abord ces grandes broussailles qu'il voyait, ces vilains chênes verts, rabougris, couchés par le vent du sud-ouest, de diables de fourrés sous lesquels un enfant passerait à peine. Les petits n'y allaient pas ; il y avait des bêtes qui piquent, on en meurt. Lui, doucement toujours, inclinait la tête, comme pour approuver ce que disait la fille. La chaleur cuisante qui régnait sur la dune rendait assez probable ce foisonnement des reptiles. D'ailleurs, il l'écoutait distraitement, ses yeux allant vers la mer aux couleurs changeantes, brillant sous le soleil. Les abords du rivage se hérissaient de roches brisées, le flot arrivait hurlant ; mais la voix de Maria Dégary dominait le bruit ; — une étrange voix, profonde avec des sons de cuivre qui sortaient en fanfare de cette gorge fraîche.

La fille continuait à exposer la géographie de la forêt : bientôt, on voyait les fourrés grandir, les arbres étaient moins serrés ; sur l'espace de deux lieues, c'étaient tantôt de vieilles sapinières ne couvrant la terre que de leurs aiguilles sèches, tantôt des chênes verts très hauts, sous lesquels croissaient toutes sortes de plantes marines. De l'autre côté, il y avait des landes coupant les champs cultivés. Aussi, que de lièvres ! et de renards, donc ! — Tout en parlant, il lui arrivait de poser sa main sur le bras du promeneur ; une fois, elle la mit sur son épaule. S'apercevant bien qu'il lui échappait, elle prenait le bon moyen de le ramener à elle.

— La forêt est au gouvernement. Qu'est-ce qui n'est pas au gouvernement ? dit-elle. Mais le baron de Maixent a loué la chasse. Dame ! c'est un chasseur comme il n'y en a pas. Et un bel homme. Pas fait comme vous. Bien moins avenant. Pas de si bons yeux, pas de si belles dents, savez-vous ? Ni des cheveux qui frisent...

Louis de Cibiel qui regardait l'herbe tout à l'heure se mit à regarder le sable. Il prenait bien plus de peur de cette fille obligeante que jamais il n'en avait eu des pénitentes de sa paroisse dans la ville épiscopale. Ne se souciant pas du tout d'entrer avec elle sous la chênaie verte qu'elle venait de lui décrire, avec son lit de plantes marines, il fit sournoisement un circuit et se rapprocha de la mer ; elle le suivait, toujours en riant.

La côte apparaissait en cet endroit affreusement déchirée. L'éternel assaut de la vague avait partout ébranlé les roches qui portaient la dune ; elles pendaient, vacillantes, au-dessus de la grève, jonchée des blocs que chaque tempête détachait. La mer qui ne commençait de monter qu'à peine couvrait seulement les plus lointains de ses panaches blancs. Au milieu de ce chaos de débris, s'étendaient de petits lits de sable fin ; Maria Dégary, toujours complaisante, apprit à son compagnon qu'on y trouvait de jolis coquillages et proposa qu'on en allât chercher.

Il sourit. Le prenait-elle pour un enfant ? — Elle eut une moue assez expressive. Si elle le prenait pour un enfant ?... Elle commençait d'en avoir bien envie.

Elle répondit qu'il pouvait rester là, il ne saurait pas descendre ; elle irait seule.

La descente, en effet, n'était pas aisée. Partout où les roches avaient cédé, les pluies charriaient dans les éboulis le sable plus gros de la dune, des graviers mêlés à l'argile qui formait le fond du sol ; le chemin était glissant. Mais la fille était si alerte !

Pourtant, à peine avait-elle fait quelques pas qu'elle s'arrêta, se démenant, criant à l'aide, appelant son compagnon ; ses pieds s'enfonçaient dans ce fond bourbeux ; elle disait qu'elle ne pouvait se ravoir toute seule et tendait les bras. Louis de Cibiel pouvait-il se refuser à ce sauvetage ? Il venait, hésitant ; il saisit pourtant ses mains, elle s'accrocha. Un bond la tira de peine, — si légèrement exécuté que, visiblement, elle aurait pu se dégager elle-même. Elle vint tomber sur la poitrine du sauveur.

Il sentit la chaleur de ce sein trop riche battant contre le sien. Le mouchoir de soie bleue s'était dérangé dans une action si vive, il avait devant les yeux cette chair dorée, il en demeura troublé tout le reste du jour.

Le grand vicaire Marigot, parlant moqueusement de l'abbé de Cibiel à Monseigneur, l'appelait : « votre bel ange, » — il savait bien ce qu'il disait.

III

M. de Cibiel, le lendemain, dans sa maison du désert, était à table ; la vieille mère Fauchon servait le déjeuner fort bien composé : des œufs frais, une langouste, des asperges exquises croissant dans le sable, à l'air salin, du vin de Vendée dont la saveur est acide, mais qui a du corps avec la couleur de l'or pâle. La servante improvisée avait le pittoresque ajustement du pays ; seulement sa jupe courte était noire et, grâce aux formes amples de la vieille, présentait l'aspect d'un ballon habité. Elle portait la coiffe blanche dont les ailes volaient de conserve avec de longues mèches grises. Par la chambre, elle allait et venait, sabotant. Cette cadence martelée parut irriter le doux maître, — qui, d'ordinaire, avait une si belle réserve de patience.

Dans la maisonnette voisine, accolée à la sienne, lorsque le bruit des sabots cessait un moment, il entendait, une voix d'homme. Point du tout sympathique ; une voix sèche, impérieuse. Maria Dégary avait un visiteur. C'était le baron de Maixent. M. de Cibiel le savait.

La fille ne paraissait pas en timidité devant son protecteur. Il se fâchait, elle riait aux éclats ou répondait sur le ton aigu. Les paroles n'arrivaient pas distinctes, mais on ne pouvait douter que la querelle ne devînt chaude. Le baron se mit à frapper les meubles, sans doute avec le pommeau de sa cravache ; il était venu à cheval.

La mère Fauchon rentrait, se parlant à elle-même : « Ben sûr qu'il la battrait, s'il osait, grommelait-elle. — Mais voilà ! il osera jamais. »

— Peut-être, dit M. de Cibiel qui devenait curieux, le maître de cette maison est-il mécontent qu'on l'ait louée.

— Ouais ! pas contênt du locataire. Ça, c'est possible. Vous l'avez pas vu ; il a ben dû vous voir, lui, tout à l'heure, par une brèche dans le mur du verger. Et puis, y a les mauvais rapports ; y sont dix, dans le hameau, méchants comme s'ils étaient cent. On lui aura dit... Suffit ! Il la dispute. Eh ben ! quoi, c'est sa vie. Fallait pas choisir celle-là. Chienne de vie ! Quand j'étions jeune, j'aurions mieux aimé labourer la terre avec mes ongles que de dépendre d'un noble. C'est coléreux ; ça vous ttraie comme des bêtes... Sans compter que le bon Dieu veut pas de ça. C'est exister dans le péché.

— Songez à ce que vous dites. Cette jeune femme serait...

— Je dis ce que chacun sait. Ils se cachent pas. Pardine, elle a les profits. Mise en princesse. Et des écus. Faut croire que vos cent francs tous les mois tomberont pas dans la poche du monsieur. Et puis après ? C'est y de quoi lui chercher des raisons ? Quand elle lui aurait promis fidélité, c'est toujours pas le mariage. Promesses pour de rire.

— Mais M. le baron de Maixent est marié, ma bonne.

— Ben sûr ; même que vous allez voir sa madame. C'est son plaisir de faire des parties ici pour les molester tous les deux. Elle va venir avec une compagnie. Lui, il a galopé devant pour recommander à la Maria de se tenir tranquille. Elle se soucie ben de tout ce beau monde-là !... Tenez ! voilà les premières fraises du verger qui leur passeront sous le nez. Elle les a cueillies pour vous ce matin. »

Celui qui avait été l'abbé de Cibiel, qui, peu de jours auparavant, ayant cessé d'être abbé, était encore un « ange », resta seul, regardant ces fraises qui le tentaient. Il se faisait un scrupule d'y goûter ; — un scrupule, comme au temps de la fidélité. Par la main qui les offrait, c'était encore du fruit défendu. Cependant, qu'elles étaient parfumées !

Il en prit quelques-unes ; tout en les savourant, il s'interrogeait. Des troubles qu'il avait un moment éprouvés, était-il responsable ? Ne s'était-il pas défendu ? Il s'était, le matin, privé de promenade de peur que la fille hardie ne se mît encore à le suivre. Celui au regard duquel rien n'échappe connaissait le fond de son cœur : Louis de Cibiel avait bien pu rompre son vœu d'obéissance ; pas un jour, il n'avait songé à violer son vœu de chasteté.

De toutes les vertus ne serait-ce pas la plus belle, s'il n'y avait l'innocence ? Les cœurs qui la possèdent demeurent élevés au-dessus de la condition humaine ; la perdre, c'est se ravaler à la misère commune. Quant à lui, il avait repris à Dieu la liberté qu'il lui avait consacrée ; ce n'était pas pour tomber le lendemain dans la servitude du vice !

La dispute, dans la maison contiguë, se rallumait. Il se souvint que si la mère Fauchon disait la vérité, c'est lui qui en était l'objet, et sourit de pitié, souhaitant de bon cœur à ce baron de mauvaise vie de ne pas rencontrer de pires occasions de jalousie dans sa vilaine amourette. Au même instant, il entendit un bruit de roues au dehors : subitement, à côté de lui, les éclats de voix cessèrent.

Il s'approcha de la croisée de son petit salon, et justement devant la grille de son jardin vit une calèche qui s'arrêtait.

Dans la voiture, une femme et trois hommes; un vieillard, deux jeunes gens. La baronne avait un voile sur le visage. Elle parut à Louis de Cibiel très grande, très élégante; elle devait pourtant être maigre. Très parée, quoique tout en noir, elle avait un large chapeau empanaché dont le bord antérieur se relevait en bataille et qui ne lui parut pas moins provocant en son genre que la coiffe de Maria Dégary avec ses ailes de moulin. Il n'eut pas le loisir de pousser plus loin ses observations. Le valet de pied — en grande livrée, bleue à passepoils blancs, cocarde bleue et argent au chapeau — qui venait d'avoir avec sa maîtresse un rapide colloque à la portière de la calèche, ouvrit la grille, traversa le jardinet, gravit le petit perron.

M. de Cibiel avait eu le temps de se rasseoir. Le valet, poli, bien stylé, — il servait dans une bonne maison, — s'excusa d'avoir dérangé « Monsieur ». Mme la baronne, quand elle venait à Saint-Hilaire-des-Flots, avait l'habitude de faire la collation dans cette maison, si elle n'était pas louée, — mais puisqu'elle l'était...

M. de Cibiel l'interrompit, la priant d'assurer Mme la baronne de Maixent que le locataire serait désespéré de gâter son plaisir et se ferait un devoir de se retirer devant elle pour l'après-midi.

Le valet reporta le message. Louis regretta presque la formule trop obligeante qu'il y avait donnée. Vivement, il appela la mère Fauchon pour desservir la table. La baronne, descendue de voiture, se dirigeait vers le jardinet, accompagnée seulement du vieillard. Les deux jeunes gens s'étaient mis sans doute à la recherche du baron qu'on n'entendait plus, qu'on ne voyait pas, qui semblait s'être évanoui. — M. de Cibiel marcha au-devant de sa visiteuse.

Mme de Maixent — il sut bientôt qu'elle s'appelait Thérèse — était une personne de vraiment grand air. Il n'avait pas vu le baron, n'ayant fait que l'entendre, et ne pouvait comparer ensemble les deux pièces vivantes de cette noble paire; mais tout lui disait que la baronne devait être de plus fine espèce. Vingt-huit à trente ans; la démarche aisée avec une affectation marquée de liberté cavalière. Elle souleva son voile; il vit un visage très blanc, éclairé par deux yeux bruns veloutés; une chevelure assez riche, d'une nuance chaude d'acajou, relevée en demi-bandeaux qui encadraient heureusement la maigreur du profil; un nez bien fait, aux ailes courtes et vives, une bouche assez charnue, la lèvre très sombre, se contournant en un sourire voulu, d'une expression longtemps cherchée de moquerie dédaigneuse.

Il s'avançait, elle répondit à son salut par une brève inclination de tête, accompagnée d'un petit balancement des hanches. Longue et menue, comme elle était, elle donna en ce moment à Louis de Cibiel l'idée d'un roseau qui craint de se ployer, ne voulant point risquer la cassure. Plus tard il devait penser à cette comparaison singulière qui lui était venue à l'esprit la première fois qu'il l'avait vue; il avait alors appris que les hobereaux, entre eux, appelaient la baronne de Maixent « le roseau mélancolique » à cause de cette maigreur qui faisait l'amusement des libertins de la province, et aussi des grands panaches qu'elle aimait à mettre à ses chapeaux.

Quant à lui, ce cruel défaut dans une belle personne ne le choquait point en ce premier instant de leur rencontre. Du moins, cette baronne ne ressemblait pas à Maria Dégary, l'endiablée; elle ne sentait pas la chair.

D'ailleurs, elle ne lui marchanda pas le meilleur accueil : « Ma foi, Monsieur, dit-elle, je vous suis reconnaissante, — sa voix était harmonieuse, assez profonde et comme perlée pourtant de notes claires. — Je n'aime guère à luncher sur l'herbe sèche... Ah! Monsieur, vous n'avez pas choisi pour vous reposer un pays aimable; la beauté de la mer vous excuse... Vraiment, j'en use avec vous sans façon; je ne sais trop ce que le baron en va dire... Mais j'y songe. Il nous précédait à cheval. Vous l'avez rencontré peut-être?

— Je n'ai jamais eu l'honneur de voir M. le baron de Maixent.

— Il vous a loué cette maison sauvage par procuration; il a, je crois, une chargée d'affaires.

Le vieillard qui marchait près d'elle lui jeta un mot d'avertissement à demi-voix; elle allait en trop dire.

— Mon oncle, qui me grondez, répondit-elle tout haut, vous n'avez pas encore remercié Monsieur.

Et le désignant à cet étranger qui devenait un hôte :

— Le marquis de Songère.

— Monsieur?...

— Monsieur de Cibiel, répondit l'ancien abbé Louis, en saluant de nouveau.

— C'est un nom connu, dit le vieillard. Il y a deux maisons de Cibiel, l'une d'Anjou, l'autre de Normandie. Monsieur est sans doute des Cibiel normands.

Le « déprêtrisé » sentit en lui quelque chose qui mourait; le grand, l'abominable mensonge devenait nécessaire et allait tuer sa conscience. Il s'était flatté que l'heure de la dernière apostasie ne viendrait jamais. Elle était venue.

— Oui, balbutia-t-il, des Cibiel normands.

— A la bonne heure! Je crois que de ceux d'Anjou, il ne reste plus qu'une tête. Un jeune homme très distingué, dit-on, qui est entré dans les ordres.

— A moins qu'il n'en sorte, dit Louis qui prenait un atroce plaisir à élargir sa blessure, voilà donc une famille éteinte.

— Que dites-vous là? On ne se défroque pas.

— Le monde ne souffre pas qu'ayant porté la robe, on la rejette, dit la baronne. Cela m'a toujours paru très injuste, on permet bien aux femmes de quitter le couvent...

— Avant qu'elles n'aient prononcé leurs vœux, s'il vous plaît, ma nièce.

— Enfin, Monsieur, reprit Mme de Maixent s'adressant à Louis de Cibiel, vous voyez que mon oncle connaît tous ceux qui sont des nôtres. Je suis ravie que vous en soyez.

— Les Cibiel des deux provinces, dit le vieillard, sont de bons gentilshommes.

— Puisqu'il y a encore des gentilshommes. D'ailleurs on ne leur permet plus de devenir seulement maires de leurs villages. Monsieur, vous avez l'honneur d'en être. Cette petite circonstance va rendre le baron plus accommodant; ce n'est pas son humeur ordinaire. Il est heureux, savez-vous bien, d'avoir mis la main pour une fois sur un locataire fait comme vous... Mais j'y pense, il n'y a peut-être pas que lui à Saint-Hilaire-des-Flots qui doive y trouver son compte.

— Thérèse, grommela le marquis, vous avez décidément envie de dire des sottises.

— Je sais fort bien ce que je dis. Un hôte tel que Monsieur n'est pas fréquent dans ce désert. Et le baron n'a pas seulement la satisfaction de l'avoir trouvé, il a encore celle de pouvoir lui fournir une servante accorte; il goûte tous les plaisirs de l'hospitalité. N'est-il pas vrai, monsieur de Cibiel? J'espère que pour nous servir le lunch, vous voudrez bien nous la prêter, cette nymphe potagère.

— Thérèse, dit le marquis, je vous assure que vous perdez la tête.

Sans répondre, elle se tourna vers le valet de pied qui avait suivi et lui donna l'ordre de porter dans la maison le panier chargé derrière la calèche. En ce moment, le baron et les deux gentilshommes qui s'étaient mis à sa recherche parurent, sortant du verger. On entendit la voix dure que Louis de Cibiel connaissait déjà :

« Vous porterez le panier dans le pavillon du garde. Le trajet est long; vous demanderez de l'aide à la ferme. »

La baronne Thérèse eut un petit rire. Les ailes de son nez si joliment délicat se gonflèrent; une lueur méchante passa dans le velours de ses yeux bruns; et comme M. de Songère allait au-devant du baron, elle lui dit :

— C'est cela, mon oncle; allez caresser le maître.

Vivement, Louis se rapprocha d'elle :

— Madame, dit-il, que croyez-vous donc de moi? Vos pensées vous trompent.

Elle se remit à rire : « Quelles pensées?... ah! sur cette fille. Mais, Monsieur, je crois que le baron enrage, rien de plus. Oh! rien! »

Elle ne se moquait point. Son regard avait percé la candeur de cette âme; si on lui avait dit que ce jeune homme gardait la pureté d'un enfant, elle n'en eût pas été surprise. Mais elle aurait aussitôt pensé que Maria Dégary était bien placée pour ternir un si beau miroir. Dans tous les cas, le baron était inquiet, il « enrageait » ; cela, elle s'en croyait sûre.

— Monsieur, reprit-elle, beaucoup des choses que j'ai dites depuis un moment ont pu vous sembler étranges; vous les comprendrez plus tard. Je désire infiniment que vous appreniez à me connaître.

— Comment le pourrais-je ? balbutia-t-il. J'aurai peut-être quitté ce pays demain.

— Quand vous y arrivez à peine... Allons! j'ai eu tort. Je vous ai fait peur de votre drôle d'hôtesse... Ce n'était qu'un jeu. Il faut que vous restiez. Je le veux... Du moins, je le voudrais.

Le baron allait les joindre. Aussi ces derniers mots prononcés très vite avaient-ils été dits autant avec les yeux qu'avec lèvres. Louis de Cibiel en rougit violemment.

M. de Maixent allait enfin le voir de près, cet étranger qui l'avait mis en souci furieux depuis le matin.

Il venait en compagnie du vieux de Songère qui lui avait pris le bras et qui le chapitrait; on devinait aisément l'objet de la semonce: De quoi et de qui un homme fait comme le baron se mettait-il en peine? D'un pauvre garçon qui ne songeait point à mal; l'air d'un gros benêt, — d'ailleurs gentilhomme. M. de Maixent écoutait cette leçon flatteuse. Un demi-sourire éclairait son rude visage, — une face carrée aux traits réguliers mais massifs qu'encadrait l'éventail d'une barbe rousse, très soignée. Ses yeux, d'un bleu cru, se plantèrent sur Louis de Cibiel qu'il salua d'abord assez courtement. Le regard du libertin est toujours habile à démêler ses pareils; sûrement, celui-là n'en était point.

Maria Dégary lui avait bien dit qu'elle avait loué la maison à un bon jeune homme. S'ils s'étaient querellés, c'est qu'il ne voulait pas le croire.

La baronne Thérèse lisait dans la pensée de son mari comme dans un livre ouvert; sa lèvre sombre s'en contourna plus méprisante :

— Monsieur est votre locataire, dit-elle, et le plus aimable que vous puissiez rencontrer. Mais vraiment il est singulier que ce soit moi qui vous présente M. de Cibiel.

— Je sais qui est Monsieur, répondit-il avec assez de bonne grâce et je le remercie de la complaisance qu'il a mise à vous être agréable. Mais nous n'envahirons pas son logis. La maison du garde vaut mieux pour le lunch, ma chère, parce qu'elle est située dans le bois. Vous souffrirez qu'après avoir repris des

forces, nous tirions quelques coups de fusil. J'espère que M. de Cibiel sera de cette fusillade.

— Moi! s'écria Louis, tuer des créatures vivantes!

Derrière le groupe que formaient M. et Mme de Maixent avec le vieux marquis, on entendit deux gros rires qui se faisaient mutuellement écho. Les deux gentilshommes de la garde du baron s'égayaient.

— Je vous demande pardon, Monsieur, reprit Louis. Je ne suis pas chasseur. Il paraît que ce n'est pas ordinaire en ce pays, puisque ces messieurs veulent bien s'en étonner.

— C'est que mes amis ont la passion qui vous manque, dit le baron moqueur. Au reste, comme il vous plaira. J'espère que nous aurons le plaisir de vous voir à Maixent. Une lieue de chemin. Vous pourrez aisément gagner le château à pied si, comme je le pense, vous n'aimez pas non plus l'exercice du cheval.

Le sens de cette invitation insolente était trop clair. La baronne Thérèse regarda son mari; leurs yeux se choquèrent. Par ce langage muet, Mme de Maixent disait : « On vous connaît, bonne âme en peine. Vous n'êtes donc pas encore rassuré? »

Le baron n'était pas fâché d'attirer au château ce joli garçon qui lui semblait si ridicule. Ce serait autant d'heures de moins que le locataire de Saint-Hilaire-des-Flots passerait dans le voisinage de Maria Dégary.

Louis s'inclinait; la jeune femme lui tendit la main : « A bientôt donc, monsieur de Cibiel. »

Et la longue main, dégantée, moite et douce, ne se retira que lentement.

*(A suivre.)* PAUL PERRET.

## LES OUBLIÉS

### Théâtre de Gherardi.

III. — LES FEMMES ET LE MARIAGE [1]

Dans tout le *Théâtre de Gherardi* il n'y a pas beaucoup de femmes telles qu'on pourrait en souhaiter une à soi-même ou à ses amis. Encore n'ai-je point énuméré tous les défauts de nos Isabelle et de nos Angélique. Je ne parle pas de Colombine, qui a tous ceux qu'on peut imaginer (2).

Les écrivains de ce théâtre semblent logiques en nous montrant le mariage comme la plus dangereuse et la plus décevante de nos institutions. Prenez les affiches de l'*Opéra de campagne*, vous y trouverez la publication suivante :

*Les Agrements et les Chagrins du mariage*, en trois tomes. Le chapitre des *Agrements* contient la première page du premier feuillet du premier tome; le chapitre des *Chagrins* contient tout le reste.

On se marie pourtant; mais, à part quelques fous qui réitèrent, — et ceux-là, Brahma, dit-on, les exclut de son paradis, — on se marie parce qu'on ne connaît cet enfer qu'une fois qu'on y est entré, et que l'aspect extérieur n'en trahit pas assez l'amertume. Aussi bien, trouvons-nous, dans ce même *Opéra de campagne*, une très amusante comparaison, qu'il faut citer :

Le mariage est semblable à un filet de pêcheur : les filles qui ne voient l'amorce qu'au travers des cordes sont tentées d'y entrer, et celles qui sont dedans enragent d'en sortir.

Ce trait de Dufresny s'applique aux femmes, et c'est à elles que notre auteur crie : Casse-cou! Mais nul doute qu'on n'en puisse dire autant des hommes; témoin, le mot de Persillet : « J'ai tous les maux ensemble, j'ai une femme! » Ce qui peut nous rassurer toutefois, c'est que le même Dufresny a épousé sa blanchisseuse un jour qu'il trouvait cela plus simple et plus facile que de la payer : digne fin de ce faiseur d'*arlequinades*, et réconfortant éternel pour ceux que ses théories pourraient troubler!

Naturellement, la supposition que l'amour pourrait exister dans le mariage paraîtrait à nos auteurs comiques l'idée la plus saugrenue du monde : « Cela finit net, comme l'amour après le mariage, » dit Arlequin dans la *Fontaine de Sapience* de Brugière de Barante. Et dans *Arlequin misanthrope* du même auteur, le même personnage, fondant une ville nouvelle, prétexte aisé à critiquer la société de son temps, dit : « Je ne veux point de fadaises chez moi, et la bagatelle en sera bannie aussi sévèrement que l'amour l'est du mariage. »

La règle est simple et peut se formuler ainsi : « Tout le monde a le droit de faire la cour à une femme mariée, excepté son mari. » C'est ce qu'exprime assez pittoresquement l'auteur de la *Fausse Coquette*, Biancolelli :

Une femme mariée est comme une maison dont le propriétaire n'occupe que le plus petit appartement, où cependant toutes les grosses réparations se font sur son compte.

Isabelle, qui a parfois de ces naïvetés dont l'expérimentée Colombine se scandalise, va-t-elle, par

(1) Voir la *Revue* du 25 novembre 1893.

(2) Et quelle recherche dans la toilette! Je trouve dans certaines affiches de l'*Opéra de campagne* de Dufresny, qui nous ont fourni et nous fourniront encore plus d'un trait, l'annonce d'un « Dictionnaire *in-folio*, qui comprend les principales pièces qui composent la coiffure d'une femme ». Et si étrange est l'art de fabrication qui préside à la structure de cet important édifice, que, dans *Mezzetin Grand Sophi*, de Delosme de Montchenay, le héros peut dire à Isabelle : « Quel est le serrurier qui vous coiffe, Mademoiselle? »

hasard, s'imaginer qu'en ménage on doit aimer son mari, sa servante est là pour lui répondre :

ISABELLE. — Comment se résoudre à aimer un homme insupportable ?

COLOMBINE. — Que vous êtes bonne ! Est-ce qu'on épouse un homme riche pour l'aimer ? On se marie simplement pour se mettre à son aise ; et quand une fois la cuisine est sur le bon pied, on trouve aisément à se consoler de tout le reste (1).

C'est, à bien peu de chose près, le mot du *Marchand dupé* : « Le grand talent est de devenir femme ; tout le reste va comme il plaît à Dieu. » Le malheur est qu'il ne plaît guère à Dieu que les mariages contractés dans de telles conditions donnent des résultats heureux.

Aussi, quels intérieurs ! Chacun va de son côté, et c'est merveille et hasard pur si l'on se rencontre. Madame va jouer toute la nuit et vient se coucher quand Monsieur se lève, « en telle sorte qu'un pauvre diable d'homme est quelquefois six semaines sans rencontrer sa femme dans sa maison ; et vous le voyez courir à pied, pendant que Madame se sert du carrosse pour ses plaisirs (2) ».

Et quelle maussaderie de part et d'autre ! « Je connais des maris, dit Colombine dans la *Cause des femmes*, qui, dans toute une année, ne disent pas seulement une fois : Dieu te gard' ! à leurs femmes. » Toute l'amabilité se dépense avant la noce, et le premier jour du ménage est le dernier de la galanterie. « En France, dit toujours Colombine (3), les hommes ne font que babiller jusqu'au jour de la noce : aussi, quand ils sont mariés, ils n'ont plus rien à dire à leurs femmes. » — Et, reprenant cette idée dans la *Cause des femmes*, nous la voyons échanger cette réplique avec le docteur Tuetout :

TUTOUT. — Chez les Turcs, la mariée ne voit l'époux qu'on lui destine que le jour du mariage.

COLOMBINE. — Ma foi, j'approuve fort la méthode des Turcs ; car ici, quelquefois, à force de s'être vus avant le mariage, on n'a plus rien de nouveau à se dire le jour des noces.

Il arrive que, dans ces conditions, le mariage est tout naturellement un enfer. — « Que veux-tu ? dit Isabelle à Colombine, dans *le Divorce*, je suis mariée, c'est un mal sans remède. Toute ma consolation est que nous nous ferons bien enrager tous deux. » Et, dans *Arlequin défenseur du beau sexe*, Arlequin demande au comte de Persillet : — « Votre femme était-elle de belle humeur ? — Oh ! de la plus belle humeur du monde, réplique le comte, hormis chez moi. » Ce qui nous fait penser à cette chanson du bon Gustave Nadaud :

Ma femme est blonde
Pour tout le monde,
Hormis pour moi.

Notre éternel protagoniste, consulté, dans *Arlequin misanthrope*, par deux futurs, qui le prient de terminer un différend, leur répond, tout surpris : « Vous n'êtes pas encore mariés, et il vous faut un tiers pour terminer vos différends ! Ah ! ah ! et comment, ferez-vous donc si vous l'êtes une fois ? »

Il n'y a qu'un moment de bon dans le mariage : c'est celui où l'on en sort. Ecoutez plutôt Colombine, qui, par grande exception, joue une duègne dans les *Mal assortis*, de Dufresny (1) :

COLOMBINE. — Je serais bien folle de me marier, puisque j'ai déjà par devers moi le plus grand avantage qu'attire après lui le mariage le plus heureux.

ARLEQUIN. — Que voulez-vous dire par là ? Avez-vous de beaux enfants, bien conditionnés ? C'est un grand avantage.

COLOMBINE. — Vous n'y êtes pas.

ARLEQUIN. — Est-ce un gros douaire ?

COLOMBINE. — Non.

ARLEQUIN. — Ouais ! Quel est donc ce grand avantage que le mariage le plus heureux attire après lui ?

COLOMBINE. — C'est le veuvage.

La pensée du veuvage hante les hommes comme les femmes : témoin, notre Turcaret, avant la lettre, du *Marchand dupé* :

FRIQUET. — Hé bien, Pierrot, quelle nouvelle ?

PIERROT. — J'en ai, qui valent de l'or.

FRIQUET. — Ma femme ne serait pas morte ?

Bon Friquet ! C'est le cri du cœur.

Il n'y a, pour les gais compagnons du *Théâtre de Gherardi*, qu'une chose de plus terrible que le mariage : c'est la potence. Dans les *Filles errantes*, de Regnard, Cinthio va être mené en Grève, pour avoir détourné Isabelle ; il demande quartier, se disant prêt à épouser : « Il a raison, remarque alors Pierrot : il vaut encore mieux être marié que pendu. »

Il faut que le mariage soit une institution bien solide pour résister à de tels assauts. Et, de fait, nous voyons qu'on y vient toujours, non seulement dans la vie réelle, mais même dans ce théâtre italien qui en parle si cavalièrement. Les filles surtout ont une grande hâte d'entrer dans le filet : apparemment, elles ne consultent pas avec assez de soin les femmes qui sont dedans et qui voudraient bien en sortir. Malheureusement, d'ailleurs, pour ces demoiselles, « les hommes sont des pestes de poissons rusés qui viennent badiner autour de l'appât et qui mordent

1 *Arlequin empereur dans la lune*, 3 actes, de Nolant de Fatouville.

(2) *Ibidem*.

(3) *Le Banqueroutier*.

1 Comédie en 2 actes, coupé très rare dans notre théâtre.

rarement à l'hameçon (1). » On sait son métier cependant, et l'on croit s'entendre à les attraper. Que de savantes leçons n'a-t-on pas reçues ! « Apprenez, dit Arlequin à Isabelle (2), à rougir sous de faux prétextes, afin qu'on ne connaisse pas quand vous rougissez à propos. » Puis, ce sont les manières engageantes : « Risquer son billet dans son temps, marcher sur le pied à l'un, tendre la main à l'autre, se brouiller avec celui-ci, se raccommoder avec celui-là ; avec ce petit manège-là, il faut, bon gré mal gré, que quelque bête donne dans les toiles (3). »

Mais il faut craindre d'aller trop loin et de se faire taxer de coquetterie avérée ; car « une coquette ressemble à ces vins pétillants dont tout le monde veut tâter, et dont personne ne veut acheter pour son ordinaire (4) ».

C'est une lutte au plus fin. — Ainsi compris, le mariage ressemble assez à une partie d'écarté jouée entre deux grecs : il s'agit de duper le partenaire sans se laisser duper soi-même. L'idée du mariage, dans le *Théâtre de Gherardi*, s'élève rarement au-dessus de cet idéal.

Supposons donc qu'à force de ruses et d'avances, Isabelle ait fini par en « attraper un ». L'union ne sera pas longue à se conclure ; et si la belle, mue par un reste d'ingénuité invraisemblable, montre quelque appréhension au moment décisif et s'arme de quelque réserve, qu'elle n'espère pas faire illusion à ceux qui l'entourent : ce ne sont là, pour eux, que grimaces et simagrées. Dans la *Naissance d'Amadis* (5), Elisène-Isabelle, au moment de s'unir à Périon-Arlequin, se trouble, et dit à sa suivante, Dariolette-Colombine : « Ma pauvre Dariolette, n'y aurait-il point moyen de remettre la partie à demain ? » Mais celle-ci repart brusquement : « Bon ! bon ! Demain ne serait-ce pas la même chose ? Les nouvelles mariées demandent toujours des lettres de répit, et elles seraient au désespoir qu'on les leur accordât. » C'est peut-être vrai ; ce doit l'être surtout pour les héroïnes, si dégourdies, du théâtre italien.

Une fois l'union contractée, la finesse désarme et les masques tombent. C'est une lutte acharnée à qui matera l'autre et parviendra à l'annihiler : vraie lutte pour la vie, découverte par nos écrivains deux siècles avant Darwin. Généralement la femme l'emporte, et l'homme n'a plus qu'à courber la tête, comme Sotinet, ou à gémir, comme Persillet. Si les forces sont égales, les deux combattants couchent sur leurs positions, on traite, et chacun s'en va de son côté.

1 *La Coquette ou l'Académie des Dames*
2 *Les Souhaits*.
(3) *La Coquette*.
(4) *Idem*.
(5) 1 acte, de Regnard.

Mais, je l'ai dit, l'hypothèse commune est que l'homme désarme et s'avoue vaincu. Comment la femme doit-elle s'y prendre pour arriver à ce beau résultat ? C'est ce que Colombine apprend à Isabelle dans la *Cause des femmes*. Isabelle est joueuse, et hésite à se marier, dans la pensée qu'un mari pourrait, sur ce point, contrarier son caprice. Quelle erreur ! rien n'est moins à craindre si la femme sait mener sa barque.

Isabelle. — Mais où prend-on des maris assez indulgents pour donner une large carrière aux divertissements de leurs femmes ?

Colombine. — Où on les prend ! A la cour, à la ville ; rien n'est si commun à l'heure qu'il est. On a soin dans les commencements d'endormir un époux par de petites singeries ; on descend avec lui jusqu'aux dernières bagatelles du ménage. Dieu sait comme la dupe mord à l'hameçon ! Il voudrait avoir toutes les finances en maniement pour en faire part à sa femme. Une femme n'est pas plutôt maîtresse du coffre-fort, qu'elle craint de gagner le mauvais air auprès de son mari. Elle ne mange plus avec lui qu'une fois la semaine. Un mari se plaint, on le laisse dire ; il s'emporte et se venge parfois sur quelque garniture de cheminée. Une femme ne laisse pas que d'aller toujours son train ; tant qu'à la fin un pauvre diable d'époux se voit forcé à faire disparaître un beau matin le carrosse et les chevaux de sa femme. Oh ! c'est là où une femme bien sensée, et qui aime le jeu, sait attendre son mari.

Isabelle. — Et que fait-elle encore, Colombine ?

Colombine. — Elle n'a qu'à envoyer une lettre circulaire à cinq ou six abbés du bel air : en voilà assez pour attirer bientôt tout Paris dans une maison. Quand on se voit en nombre compétent pour arborer l'étendard de la Bassette, on commence par s'assurer du commissaire du quartier, qu'on engage, traitable ou non, à se transporter tous les jours en robe pour voir si la police est exacte parmi les alpions et les sept-et-le-va ; et quand la Bassette est une fois ancrée dans un logis, une femme a des ressources de plaisir dont on ne s'aviserait jamais.

Isabelle. — Mais si le mari se jette à la traverse, et qu'il en vienne à quelque extrémité avec sa femme ?

Colombine. — Vous moquez-vous ? Un mari aurait beau jeu à oser souffler seulement, quand sa femme est sous la protection d'un commissaire.

Cependant, il n'est pas toujours nécessaire d'aller jusqu'au commissaire ; et une femme adroite sait venir à bout de son mari sans appui extérieur. Voyez plutôt l'Isabelle, femme de Sotinet, dans le *Divorce*. En voilà une qui s'entend à mettre un mari au pas et qui n'a pas besoin de recourir aux officiers de la police ! Elle est noble et rappelle assez Angélique de Sottenville : « Sachez, s'il vous plaît, Monsieur, qu'un homme comme vous, qui a épousé une fille de qualité comme moi, est trop heureux quand elle veut bien s'abaisser à porter son nom. » Et plus loin : « Vous devez vous mettre en tête que je vous ai plutôt

pris pour mon homme d'affaires que pour mon mari, et je vous prie de ne vous plus mêler de ma conduite. »

Sotinet se fâche : Isabelle crie plus fort que lui. Il redouble : elle se tourne vers Colombine, et lui dit : « Ah ! Colombine, ne te souviens-tu pas de ce petit air que m'apprit hier M. le marquis ? Je l'ai oublié ! » Toutes deux se mettent à chercher l'air du marquis ; et comme la servante n'affecte pas moins l'impertinence que sa maîtresse, le maître veut, comme George Dandin, s'en prendre, au moins, à la première, mais Isabelle ne le supporte pas.

Isabelle. — Hé bien, Monsieur, avez-vous bientôt fait ? Savez-vous que je ne m'accommode point de tous vos dialogues ? Je vous prie de vous en aller dans votre appartement, et de me laisser en repos dans le mien. Sitôt que je suis un moment avec vous, mes vapeurs me prennent d'une violence épouvantable.

Sotinet. — Je m'ennuie bien aussi d'y être, Madame, et je voudrais...

Isabelle. — Ah ! Colombine, je n'en puis plus ! Soutiens-moi ! De l'Eau de la reine d'Hongrie (1) ! Haï !

Colombine. — Hé, Monsieur, retirez-vous : voilà Madame qui trépasse, et je la garantis morte si vous ne décampez tout à l'heure.

*(Sotinet sort.)*

Colombine. — Là, là, revenez, il est parti. Cela vaut mieux qu'une bouteille d'Eau de la reine d'Hongrie... Ma foi, Madame, je ne sais pas ce que vous faites de cet homme-là ; mais je sais bien, moi, ce que j'en ferais si j'étais à votre place.

Il me semble que, sans aller aussi loin que le voudrait Colombine, Isabelle fait déjà du malheureux Sotinet une ganache assez bien matée. Un dernier trait achèvera de le prouver. Le chevalier de Fondsec est en visite chez M^me^ Sotinet, qui le retient à dîner, et un laquais prend les instructions nécessaires :

Le Laquais. — Madame, combien mettra-t-on de couverts ?

Isabelle. — Deux, un pour M. le chevalier et l'autre pour moi.

Le Laquais. — N'en mettra-t-on pas aussi un pour Monsieur ?

Isabelle. — Non. Ne savez-vous pas bien que Monsieur ne mange point à table quand il y a compagnie ?

D'où tombe ce laquais ? Il faut qu'il soit bien novice dans la maison pour ignorer un point qui paraît aussi élémentaire.

Infortuné Sotinet ! On se demande comment la patience ne lui échappe pas, et on serait presque tenté de lui confier tout bas une recette préconisée par Mezzetin dans sa *Descente aux enfers*, et qui se résume dans ce distique peu galant :

Qui bat sa femme, il la fait boire ;
Qui la rebat, il la fait taire.

1. Cette « Eau de la reine d'Hongrie » était bien à la mode, elle revient partout.

Mais à quoi lui servirait la brutalité ? Elle ne lui éviterait toujours pas le ridicule ; car nous savons « qu'une femme a toujours une vengeance prête ». Aussi bien, cette vengeance, nous voyons beaucoup de femmes l'exercer même contre des maris qui n'ont eu d'autre tort que celui de les épouser.

Sans nous étendre sur ce mal « dont on ne plaint personne », du moins dans la comédie du XVII^e^ siècle, on peut penser qu'il sévit violemment dans un milieu comme le nôtre. Mais il me semble qu'on s'y fait bien. Nombre de maris vivent avec leur mal, sans en paraître plus incommodés. Il y en a même, — j'ose à peine le dire, — il y en a même, et beaucoup, qui en vivent. Ce ne serait guère, à en croire Arlequin, qu'une habitude à prendre, une première impression à surmonter. Voyez avec quelle désinvolture il en parle dans l'*Homme à bonne fortune :*

Les aigrettes dont quelques femmes galantes font présent à leurs maris sont semblables aux dents, qui font du mal quand elles percent, et nourrissent quand elles sont venues.

L'image est jolie, si la morale ne l'est pas.

L'auteur de la *Princesse Georges*, qui a fouillé tous les coins et bas-fonds de la question matrimoniale, nous montre une femme du monde poussant la cupidité jusqu'à faire acheter à son mari l'entrée dans le sanctuaire conjugal. Mais la belle comtesse de Terremonde n'a pas inventé ce genre de péage ; car Nolant de Fatouville nous parle, dans le *Banqueroutier*, de « ces maris complaisants qui paient avec du brocart ou d'autres nippes chaque caresse de leurs femmes, et qui se ruinent à la fin pour avoir de la bonne humeur ». Rien n'est nouveau sous le soleil, surtout, hélas ! en matière de bassesse.

Au reste, soyons justes, ce n'est pas toujours par le fait de la femme que les mariages sont malheureux ; et, dans notre théâtre, les hommes ne justifient que trop la fréquente répugnance d'Isabelle pour l'union conjugale. Après l'idée que les différents types de Gherardi nous ont donnée de la société parisienne de ce temps, la dirons-nous coupable d'avoir quelque défiance des hommes, et ne l'excuserons-nous pas de dire à Colombine, qui lui reproche de ne pas se décider dans le choix d'un époux :

Isabelle. — Hé ! penses-tu que ce choix soit si aisé à faire ? L'homme est une sorte d'animal trop équivoque pour ne le prendre qu'à la montre.

Ce qui provoque, de la part de la soubrette, la réplique suivante :

Colombine. — Bon ! ne voudriez-vous pas amener la mode de faire des répétitions de mariage comme l'on fait des pièces de théâtre ? Vous avez toujours des pensées si hétéroclites (1).

1. *Mezzetin Grand Sophi*, 3 actes, de Delosme de Montchenay.

Ici Colombine m'étonne, et je ne reconnais plus l'audacieux génie de notre Arlequin femelle. Pourquoi taxer d' « hétéroclite » une pensée, peu pratique peut-être, mais issue d'une aspiration bien légitime? Quoi de plus naturel, en somme, que de souhaiter de se connaître un peu avant de s'épouser? Des répétitions de mariage! mais vous en trouverez l'idée dans un livre bien grave : l'*Utopie* de Thomas Morus. Utopie, soit, mais non déraison.

Et si vous voulez revoir, dans notre théâtre, la même pensée, émise sous une forme d'ailleurs plus gaie, quoique d'un comique un peu gros, ouvrez les *Bains de la Porte Saint-Bernard*, de M. de Boisfran. Colombine s'y promène avec Mme de la Ferdindaillerie (Arlequin), sur le quai Saint-Bernard, rendez-vous de la société parisienne ; et elle est frappée de l'affluence du beau monde, accouru pour y prendre des bains de Seine :

Colombine. — Jamais il n'y a eu plus de monde, et l'on dirait que c'est ici le marché aux maris, comme celui des chevaux se tient de l'autre côté.

Mme de la Ferdindaillerie. — Il ne serait pas mauvais qu'il y eût à Paris un pareil marché aux maris. Car c'est une chose étonnante qu'on ne veuille prendre à son service un petit laquais sans répondant, et qu'on fasse une affaire de cette importance, où l'on voit tous les jours tant de banqueroutes, sans avoir une bonne et solvable caution.

Arrêtons-nous sur ce trait. C'est le mot de la situation ; c'est aussi celui du bon sens. Aussi bien, nous ne sommes plus ici dans cette satire à outrance et aux saillies amères qui caractérise, dans presque toutes ses parties, le *Théâtre de Gherardi*. Cette parole est dictée par la sagesse même, et il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'au XVIIe siècle pour en trouver l'application et pour sentir tout ce que l'observation a de justesse. Oui, le vice du mariage est là, aujourd'hui comme au temps où Arlequin dessinait ses caricatures en traits si violents. Combien de fois chacun de nous ne l'a-t-il pas dit ou pensé! Nous prenons souvent moins de précautions, cela est vrai, pour marier nos filles et établir nos fils que pour choisir un valet de chambre. Et ne disons pas que le trait est ici excessif : il est tout juste à la mesure du vrai.

Pourquoi donc cet oubli de la prudence la plus légitime ? C'est qu'il s'agit de saisir une dot, de mettre la main sur une fortune ; et cette dot, cette fortune, nous ne les approchons qu'en tremblant, de peur de les effaroucher, comme un chasseur s'approche du gibier. L'union nous convient-elle, le milieu où nous mettons le pied est-il honorable? Pas trop d'investigations! Le gibier s'échapperait, et le coup serait manqué.

Plaignez-vous, après cela, qu'en cette affaire, comme dit Arlequin, « on voie tant de banqueroutes »! Et qui donc a couru au-devant de ces banqueroutes ? Sommes-nous, sur ce chapitre, moins légers que les héros et les héroïnes de la Comédie-Italienne? Non, certes : un peu plus hypocrites peut-être, et c'est tout. Et cependant, si nous les écoutions eux-mêmes, nous saurions que c'est souvent une pure duperie que de faire « un beau mariage ».

— Morbleu, s'écrie Cinthio, dans l'*Isabelle médecin*, de Nolant de Fatouville, faut-il qu'un galant homme se rende esclave toute sa vie pour un peu de bien ! Si on balançait les chagrins que donnent les femmes riches avec l'argent qu'on en reçoit, ma foi, un homme bien sage se marierait plutôt par inclination que par intérêt.

Voilà une parole sensée, aussi vraie au seuil du XXe siècle qu'elle pouvait l'être à la veille du XVIIIe. Méditons-la, et qu'elle soit notre conclusion sur cette question des Femmes et du Mariage.

Jules Guillemot.

## LE MUSÉE DU LOUVRE

### La question des locaux. — La caisse des Musées.

Les transformations importantes que vient de subir le Luxembourg nous permettent-elles d'espérer que, dans notre Musée National, les remaniements depuis longtemps réclamés seront enfin mis à exécution? La Direction des Beaux-Arts a-t-elle le souci, a-t-elle les moyens de les faire aboutir ?

Au moment où plusieurs projets intéressant la richesse artistique de la France vont être présentés aux Chambres, où des demandes de crédits seront discutées devant la Commission du Budget, il ne nous semble pas inutile de montrer les points principaux des réformes proposées et de rappeler les graves intérêts qui sont en jeu.

Le Louvre n'occupe plus aujourd'hui en Europe la place prépondérante qui, pendant longtemps, ne lui fut pas disputée. Il renferme, cela est certain, d'admirables morceaux de maîtrise, des chefs-d'œuvre uniques. Pour ne parler que de la peinture, quel pays peut se flatter de posséder des Léonard de Vinci aussi suggestifs que la *Joconde*, un Véronèse plus éclatant que les *Noces de Cana*, des Corrège d'une couleur plus ambrée que le *Mariage de sainte Catherine*, un Titien plus éblouissant que la *Mise au tombeau*, un Holbein plus précis que l'*Erasme*, un Rembrandt où le génie du grand Hollandais éclate plus sûrement que dans le *Philosophe en méditation* ou le portrait d'*Hendrickje Stoffels*? Nos Mantegna, nos Fra Angelico, notre série de Rubens, certains de

nos Raphaël, combien d'autres merveilles forment un ensemble que l'admiration des siècles a consacré.

Mais de nombreuses perles manquent, hélas ! à notre écrin. Nous sommes fiers, et à juste titre, de pouvoir présenter des spécimens admirables de maîtres universellement connus : il n'est plus permis, à notre époque, de sembler ignorer d'autres maîtres, moins connus, mais aussi dignes d'être étudiés, que la critique moderne a remis en lumière et que notre amour venge du mépris d'autrefois. Nous savons maintenant qu'il a existé, avant le siècle de Léon X, des artistes incomparables qui peuvent marcher de pair avec les plus illustres ; nous avons appris à connaître cette Renaissance italienne, « ce moment admirable où l'homme, pour la première fois, ouvre la bouche et recommence le discours mâle et grave arrêté, il y a douze cents ans, sur les lèvres de ses frères de la Grèce et de ses ancêtres de Rome ». M. Taine et ses élèves ont été les apôtres de cette nouvelle religion de l'art et nous ont initiés aux mystères des Botticelli, des Lippi, des Benozzo Gozzoli, des Luca Signorelli, tandis que MM. Burger et Fromentin, portant leurs études vers les pays du Nord, ramenaient à la lumière les van Eyck, les Memling, les Rogier van der Weyden, tout cette peinture « qui fait oublier tout ce qui n'est pas elle et donnerait à penser que l'art de peindre a dit son dernier mot et cela dès la première heure » (1), ces anonymes de l'École de Cologne, ces maîtres de la Passion ou de la Mort de la Vierge. L'influence de ces écrivains a été immense et leurs plaidoyers ont changé de fond en comble l'esthétique moderne. Nous est-il possible de suivre au Louvre l'enseignement de ces artistes, de nous inspirer de leurs formules, d'étudier leurs procédés ? Nous sommes dans la triste nécessité de le constater : notre Musée n'a pas suivi le courant qui entraînait les esprits vers de nouvelles études ; il ne peut satisfaire notre soif d'apprendre (2). Il nous faut quitter la France pour contempler ce cycle admirable qui, commençant à Giotto, se termine à Raphaël, embrassant des Italiens, des Flamands, des Allemands et même des Français tels que Fouquet et Froment d'Avignon. Notre galerie nationale est toujours le temple du Beau ; mais il est difficile d'affirmer, comme le faisait Gautier, qu'on y admire le Beau dans ses manifestations les plus diverses. L'horizon d'admiration y est malheureusement limité.

Est-il juste de faire retomber sur une direction, ou même sur un régime politique la responsabilité de ce triste état de choses ? Je ne le crois pas : l'origine ancienne de nos galeries explique suffisamment la cause de cette déchéance. Des musées de création relativement récente, tels que les musées de Berlin ou de Londres, ont pu réunir des ensembles plus parfaits, des collections plus en rapport avec les préoccupations modernes ; mais la France qui, la première, a eu la gloire de fonder un Musée National, paie aujourd'hui ses quartiers de noblesse et supporte le poids de ses vieux parchemins dont elle a cependant raison de s'enorgueillir. C'est, en effet, il ne faut pas l'oublier, dans les galeries de l'ancienne monarchie, que la Convention trouva le noyau de ses richesses artistiques ; et ces œuvres, réunies par nos rois, devaient nécessairement porter la marque du goût de leur époque, refléter en quelque sorte les préférences de leur temps. N'oublions pas qu'au XVIII^e siècle, des lettrés comme le Président de Brosses raillaient Vasari de son admiration pour la peinture florentine, et contentons-nous, sans les accuser, de rendre grâce à des ministres comme Colbert, à des conservateurs comme d'Angiviller, Denon ou le comte de Forbin d'avoir formé pour la postérité d'aussi précieuses collections.

Aujourd'hui, le goût de la peinture et de la sculpture s'est répandu dans les masses : les défauts de notre organisation artistique éclatent donc à tous les yeux et des résolutions capables de remédier à cette situation sont impérieusement réclamées. Le mal est profond sans doute ; le temps perdu ne se retrouvera jamais ; les œuvres qu'on a laissées échapper à des prix dérisoires ont été dispersées et atteignent des prix fabuleux. Mais enfin, si le gouvernement et les Chambres se décident à adopter des propositions depuis longtemps à l'étude, on pourra combler, dans l'avenir, le gouffre que depuis cinquante années on s'est plu à creuser.

Donner à nos collections une installation en rapport avec leur importance, mettre à la disposition de qui de droit des subsides, voilà, pour le moment, le principal, l'indispensable même. La question des locaux et celle de la Caisse des Musées doivent être résolues au premier jour. Examinons en quoi consistent les projets qui vont être soumis aux Chambres sur ces deux points.

L'Assemblée Nationale fut bien mal inspirée en 1791 lorsqu'elle choisit la demeure des rois pour « dépôt des monuments des arts ». Le Louvre était certainement le bâtiment le moins approprié à cette affectation : c'est un admirable palais, mais un insupportable musée ; au lieu de pièces de dimensions ordinaires simplement aménagées, mais savamment éclairées, telles qu'on serait en droit d'en espérer, on rencontre d'immenses salles coiffées, à des hauteurs vertigineuses, de coupoles lourdement ornementées, sous le poids desquelles fléchissent les amoncellements de tableaux dont on a dû décorer

(1) Voir Taine, *la Peinture en Italie* ; Fromentin, *les Maîtres d'autrefois*.

(2) Voir le Discours de M. Bardoux au Sénat (séance du 24 mars 1884).

d'interminables panneaux. Quant à l'éclairage, il est l'inverse de ce qu'il devrait être; ici le jour est distribué avec une parcimonie désespérante; là il tombe éclatant et produit un désagréable miroitement.

Déjà, sur un rapport de M. Bardoux, qui, avec une grande éloquence, a plaidé la cause des Musées, certains crédits, bien maigres, ont été votés, et certaines réparations commencées. Mais les travaux définitifs, ceux qu'il appelle les *travaux d'avenir*, ne croit-il pas le moment venu de leur prêter l'appui de sa parole? M. Guillaume a fait adopter, par la commission compétente, ses plans et ses devis se montant à 400 000 francs : avec cette somme qu'on répartirait sur deux exercices, l'éminent architecte se fait fort de donner à l'administration des Beaux-Arts, dans le Louvre, des locaux spacieux et élégants.

On connaît l'esprit de son projet : à l'extrémité ouest de la grande galerie du Bord de l'Eau on percerait une porte qui, par un escalier de quelques marches, mènerait à la salle dite « des États » construite pour l'ouverture des Chambres. Cette salle, précédée d'un vestibule, éclairée par un plafond vitré, serait destinée à recevoir la série des Rubens et les grands tableaux Flamands et Hollandais. Sous les anciennes tribunes publiques s'ouvriraient deux petits cabinets prenant jour l'un sur le quai, l'autre sur la Cour du Carrousel où seront exposées les œuvres de moindre importance. Que de découvertes imprévues cet arrangement procurera aux visiteurs; que de bijoux écrasés maintenant par un voisinage trop éclatant ou dissimulés sous quelque cadre énorme apparaîtront alors dans leur discrète poésie!

Quelque jour peut-être, — dans bien longtemps, — lorsque le Conseil Municipal voudra bien recevoir le Préfet de la Seine, que les Colonies auront trouvé un autre asile, installera-t-on l'administration des Beaux-Arts dans les bâtiments qu'on lui a promis, aménagera-t-on la galerie des Fastes et le Pavillon de Flore et donnera-t-on à notre Musée les développements dont il est digne? Mais ce sont des espérances que nos petits-fils pourront à peine voir se réaliser; pour le moment, contentons-nous du possible.

Donner des locaux est bien, mais il faut donner les moyens de les remplir, et comme l'a si bien dit M. Bardoux dans son discours déjà cité, doter nos musées, « parce qu'il n'y a pas d'écoles meilleures au point de vue du goût, que le spectacle et l'admiration de nos grandes collections ».

Le budget accorde annuellement à la direction des Beaux-Arts une somme dérisoire pour subvenir aux multiples besoins qui, pour ainsi dire, naissent chaque jour. Alors que l'Allemagne dispose de 510 000 francs et l'Angleterre de 800 000 francs pour le même objet, le Luxembourg, Versailles, Saint-Germain et le Louvre, avec ses six départements, doivent se contenter d'un subside de 162 000 francs! Comment lutter, dans ces conditions, avec la concurrence étrangère? comment faire figure dans ces grandes ventes où le moindre tableau est disputé à coups de billets de banque? Il ne faut pas espérer qu'en l'état actuel des finances, on obtienne un relèvement de crédits; ce n'est pas au budget qu'il faut demander les ressources dont on a besoin; c'est à un système nouveau qu'il faut faire appel, c'est un fonds pour ainsi dire privé qu'il faut alimenter par des revenus spéciaux et organiser un peu en dehors des règles ordinaires de la comptabilité publique.

Pour obéir à ces obligations multiples, le gouvernement vient de reprendre le projet déjà plusieurs fois abandonné de la Caisse des Musées qui seule semble répondre au but qu'on attend d'elle. Cette idée n'est pas nouvelle ; sans la faire remonter à la Convention nationale et à la proposition de Sergent qui fit voter un crédit annuel de 100 000 francs mis à la disposition du ministre de l'Intérieur pour faire acheter dans les ventes particulières des tableaux ou statues « qu'il importe à la République de ne pas laisser passer dans les pays étrangers et qui seront déposés au Louvre », et pour nous en tenir à des temps plus rapprochés de nous, rappelons qu'elle figure dans un rapport de M. Bardoux sur le budget des Beaux-Arts pour l'exercice 1874. Elle fut reprise en 1880 et 1882 par M. Jules Ferry, en 1891 par M. Bourgeois et en 1892 par l'initiative parlementaire. Les péripéties par lesquelles passa ce malheureux projet, les écueils qui le firent échouer au dernier moment méritent d'être rappelés.

La question fut posée pour la première fois en 1873 dans un rapport sur le budget; MM. Reiset et Timbal lui consacrèrent d'intéressantes notices; elle prit corps en 1878 par le dépôt d'un projet de loi de M. Bardoux, alors ministre de l'Instruction publique, réclamant la création d'une Caisse de dotation des Musées nationaux, au moyen d'un fonds de réserve provenant du versement de crédits annuels non employés. C'était proposer une révolution dans les règles immuables de la comptabilité publique, le report à un exercice suivant de ces sommes étant formellement interdit. Le ministre des Finances consulté, « tout en reconnaissant que le report de ces crédits disponibles ne troublerait pas sensiblement l'équilibre du budget, ne crut pas devoir, pour un aussi minime intérêt, proposer une dérogation aux principes tutélaires de notre code financier » et le projet fut retiré.

Deux ans plus tard, M. Jules Ferry reprit la question ; mais il ne s'agit plus alors de report de crédits : dans l'intervalle, la vente des diamants de la Couronne avait été décidée, et c'est avec le produit

de cette aliénation que l'on se proposait d'alimenter la Caisse des Musées. La Chambre ratifia la proposition ministérielle; mais, au moment où le Sénat allait donner son avis, la session de 1881 prit fin et l'époque des élections arriva.

Devant le nouveau Parlement il fallut reprendre les choses par le commencement; mais alors l'initiative parlementaire entra dans la lice, et, au nom d'un grand nombre de ses collègues, M. Raspail demanda que l'argent des diamants de la Couronne servît à un objet moins frivole que l'achat d'objets d'art, et il proposa la création d'une Caisse des Invalides du travail. La Caisse des Musées fut considérée sans doute comme contraire au régime républicain et le principe en fut abandonné; mais le Sénat heureusement réserva la question, en décidant que les sommes déjà encaissées, à la suite de la vente, seraient momentanément déposées à la Caisse des dépôts et jusqu'à ce qu'on se fût mis d'accord sur l'affectation à leur donner.

C'est alors que le Conseil supérieur des beaux-arts consulté chargea M. Gonse de rédiger un rapport qui servit d'exposé des motifs au nouveau projet de loi déposé par M. Bourgeois le 5 novembre 1891. Ce projet, avec quelques modifications, va de nouveau être présenté, et l'on peut espérer qu'il sera bientôt discuté.

A notre avis, les ressources financières de la Caisse des Musées devraient comprendre :

1° Les intérêts des fonds placés;

2° Les sommes non employées sur le crédit annuel voté pour les musées nationaux;

3° Les dons, legs et offrandes;

4° Les droits d'entrée dans les musées;

5° Certains produits éventuels.

I. — Quel sera le capital initial de la Caisse et où le prendra-t-on ? M. Proust demandait qu'un crédit annuel de 500000 francs fût voté dans le budget : ce système semble abandonné; il n'avait pas grande chance d'être accepté, les demandes de crédits nouveaux étant assez mal vues. En outre, il ne répondait qu'imparfaitement au but qu'on se propose. On retombe donc fatalement dans le projet initial, c'est-à-dire dans l'emploi des sommes fournies par la vente des diamants de la Couronne, et les efforts doivent tendre à faire revenir la Chambre actuelle sur un acte de la législature précédente.

L'intention de M. Raspail était fort louable, et la nécessité de donner aux questions sociales une solution s'impose chaque jour davantage. Je ne considère pas cette Caisse des Invalides comme « une de ces institutions nébuleuses dans leur objet, effrayantes dans leurs conséquences financières, qui sont à la fois la séduction et le danger de ce qu'on appelle le socialisme d'État (1) », et j'en reconnais la nécessité; mais je me refuse à admettre qu'on mette à sa disposition des ressources qui ne peuvent lui être destinées.

Pour enrichir cette Caisse, créez des chapitres au budget, votez de nouvelles taxes, frappez le revenu, établissez l'impôt progressif. Mais n'oubliez pas que l'inventaire des biens de la nation dressé en 1791 est formel : il considère les diamants de la Couronne comme partie intégrante des collections publiques, au même titre que les tableaux, les monuments des arts et des sciences existant au garde-meuble.

Que l'on ait cru devoir se dessaisir de quelques-uns de ces joyaux dont la valeur artistique est contestable, cela peut s'expliquer, à condition cependant que ce ne soit là qu'une conversion (2); au lieu de bijoux devenus inutiles, l'inventaire de nos richesses doit enregistrer d'autres objets d'art, les immeubles par destination ne pouvant être remplacés que par d'autres immeubles.

Le Parlement doit donc verser à la Caisse des Musées les neuf millions, produit net, en capital et intérêts de la vente des diamants de la Couronne; agir autrement serait prêter la main à de dangereuses affectations dans l'avenir. Quelque jour, un député demandera peut-être l'abandon de tel tableau au profit d'une institution de bienfaisance; quelle opposition pourrez-vous raisonnablement élever contre cette proposition qui aura déjà un précédent? Nous espérons que le gouvernement indiquera aux législateurs la voie dangereuse dans laquelle inconsciemment ils semblent vouloir s'engager.

II. — Il reste entendu que les 162000 francs inscrits au budget y seront maintenus, cette somme servira aux besoins journaliers, aux achats ayant un caractère particulier d'urgence; ce sera en quelque sorte le pain quotidien de nos musées. Mais pour ne pas mettre la Direction des Beaux-Arts dans la nécessité d'utiliser en fin d'exercice, un peu au hasard quelquefois, la totalité de ses crédits, sous peine de les voir tomber en non-valeur, et pour ne pas déroger aux règles de la comptabilité publique, on déciderait que ces reliquats seraient versés à la Caisse des Musées : leur destination serait identique et le décret du 31 mai 1862 paraîtrait sauvegardé. Quant aux arrérages des rentes affectées à ladite caisse ils ne seraient évidemment pas soumis aux restrictions ordinaires et ils pourraient être répartis sur plusieurs exercices. Dans le cas, assez improbable, où le montant de ces reliquats atteindrait un chiffre important, il serait habile d'imiter l'exemple du Musée de Lyon

(1) Rapport de la commission du Sénat sur le projet d'aliénation des diamants de la Couronne (mars 1884).

(2) Voir le rapport de M. Gonse.

et de les capitaliser; c'est là une gestion de bon père de famille dont l'initiative appartient à M. Aynard.

Mais pour tenir cette comptabilité, il est de toute nécessité qu'on reconnaisse à la Caisse des Musées sa personnalité civile. Elle doit être, suivant les termes du projet de loi déposé par M. Bourgeois, indépendante et autonome, avoir sa vie propre, son individualité, une organisation spéciale et complète qui lui assure un jeu normal et régulier.

III. — Elle sera alors en mesure d'accepter les dons, les legs et les offrandes de toutes sortes qui lui viendront; déjà Mme Sevène et M. Bareilher lui ont laissé 400 000 francs; et ce n'est un mystère pour personne qu'une amie des arts, Mme la marquise Arconati-Visconti a par son testament disposé, en faveur des Musées, de sommes importantes. Ces exemples seront certainement suivis; la générosité des amateurs est grande, elle le sera d'autant plus que l'emploi de leurs libéralités aura été nettement défini; pour rassurer d'ailleurs les esprits timorés, il ne serait pas mauvais de donner aux rentes de la Caisse, le caractère d'inaliénabilité, et d'éviter ainsi des entraînements fâcheux qui risqueraient de grever quelquefois un budget forcément restreint.

IV. — Doit-on mettre des tourniquets à la porte de nos Musées? MM. Dupré et Ollendorff dans leur *Manuel de l'Administration des Beaux-Arts*, M. Léonce Bénédite dans son savant travail de la *Nouvelle Revue*, le *Journal des Débats* dans une série d'articles, M. Gonse au nom de la sous-commission du Conseil supérieur des Beaux-Arts et le Gouvernement lui-même par la voix de MM. Bourgeois, Yves Guyot et Rouvier, ont soutenu l'affirmative; mais un grand nombre de membres du Parlement s'opposeraient, dit-on, à cette mesure, la considérant comme indigne de la France et antidémocratique.

Je ne vois vraiment pas ce que le bon renom de notre pays perdrait à cette innovation, que nous sommes les seuls en Europe à ne pas avoir introduit chez nous : alors qu'en Italie, pour voir le plus petit tableau, on exige une rétribution; qu'en Allemagne, en Angleterre et en Hollande, on fait payer le plaisir de visiter les galeries, pourquoi, dans un sentiment de chevalerie très louable peut-être mais un peu excessif, nous refuser à laisser tomber chaque année dans notre poche plusieurs centaines de mille francs?

Quant au caractère antidémocratique de cette taxe, je le nie. Au contraire, elle a tous les avantages d'une taxe somptuaire, puisqu'elle ne frappe que certains privilégiés dans l'intérêt de tous les citoyens. Il n'est pas question d'exiger *tous* les jours de *tous* les visiteurs un droit d'entrée. Deux fois par semaine, au moins, les musées seraient ouverts gratuitement : les autres jours, des cartes spéciales en très grand nombre seraient mises à la disposition des artistes, des élèves et professeurs des collèges et des écoles, de certains syndicats professionnels même, de tous ceux qui vont dans les musées non pour se distraire mais pour travailler; je ne sache pas que les ouvriers aient la grande habitude d'aller en semaine, comme passe-temps, y faire une promenade. Ils n'en ont pas le loisir, et préfèrent, en tous cas, pendant leurs courts instants de repos, humer l'air dans la rue que de s'enfermer dans les salles d'un musée.

Les visiteurs habituels de nos musées, il faut les connaître pour savoir qu'ils ne sont guère dignes de l'intérêt que semblent leur porter nos législateurs : pendant de longs mois, j'ai passé mes journées au Louvre et j'ai appris à connaître sa population. En hiver, c'est le refuge diurne de l'Hospitalité de nuit; en été, c'est la Tour de Babel. Pendant le mauvais temps, les malheureux sans asile viennent s'y réfugier, se pressent devant les bouches de chaleur, s'affalent sur les banquettes; en été, des groupes d'étrangers le sillonnent, bruyants et peu attentifs, regardant plus souvent leur Bædeker que les œuvres elles-mêmes. Je ne veux pas dire que nos concitoyens ignorent le chemin de nos musées, mais le nombre de ceux qui les fréquentent est fort restreint; en tous cas, la majeure partie de ces amateurs appartient à la classe aisée, pour laquelle un léger droit d'entrée ne serait certes pas un obstacle à leur visite.

Sans pouvoir donner des chiffres exacts, je sais qu'à l'étranger ces droits rapportent des sommes importantes; quand on pense qu'à Paris plus de 2 500 000 personnes entrent annuellement au Louvre, au Luxembourg, à Versailles, on est en droit de se demander si le mal serait bien grand quand on tirerait de cette foule une somme de 200 000 francs (moins d'une personne sur dix serait, d'après ce calcul, soumise à la taxe). Un journal qui reflète l'opinion de la petite bourgeoisie et des classes populaires, le *Petit Journal*, a très judicieusement fait remarquer que l'amour-propre national que l'on a mis en jeu est intéressé à ce que nous ayons les musées les mieux tenus et les plus riches du monde; il ne l'est pas à ce que l'entrée de ces musées soit toujours et pour tous gratuite. Cette gratuité que certains veulent maintenir à tout jamais dans nos musées, je ne comprends pas qu'ils ne la sollicitent pas également pour les théâtres. L'audition des chefs-d'œuvre de la musique et de la littérature est aussi utile à tous les citoyens que la vue des objets d'art. On se croit très libéral en ouvrant une fois l'an, au 14 Juillet, les portes du Théâtre-Français ou de l'Opéra, mais on considère comme insuffisante l'entrée libre deux fois par semaine dans les musées.

V. — Dans les produits éventuels il faudrait comprendre les recettes fournies par la vente des objets fabriqués à Sèvres, des épreuves de la chalcographie, des moulages du musée de sculpture, qui donnent un total dépassant 130 000 francs ; une goutte d'eau dans le budget général. Peut-être pourrait-on également faire appel à l'initiative privée et renouveler de temps à autre au profit de la Caisse des Musées l'exposition des Alsaciens-Lorrains (1). De prétendus chefs-d'œuvre habilement réunis par des marchands attirent une foule considérable : quelles recettes n'est-on pas en droit d'attendre d'expositions sérieuses et périodiques où les collectionneurs pourraient, comme en Angleterre à Kensington, produire le fruit de leurs recherches et les preuves de leur bon goût !

(*A suivre.*) EUGÈNE RICHTENBERGER.

## COURRIER LITTÉRAIRE

### L'évolution du vers français au XVII^e siècle

D'APRÈS M. MAURICE SOURIAU.

M. Maurice Souriau vient de consacrer un volume considérable à l'*Évolution du vers français au XVII^e siècle*. Entendez par cela que le vers français change de forme, de structure, d'allure et de démarche de Malherbe à Racine, et qu'il est mieux portant dans Racine que dans Malherbe.

Car, en quelque sens qu'un auteur comprenne le mot *évolution*, et encore que le mot ait été créé pour ne pas employer celui de *progrès*, toujours entaché d'hypothèse, néanmoins jamais un auteur n'a usé du mot *évolution* sans laisser s'insinuer un peu sous ce vocable une petite idée, ou soupçon léger, ou indication discrète de quelque chose ressemblant beaucoup à *progrès*.

Si, par exemple, M. Souriau avait traité du vers français de Racine à Ducis, voulez-vous parier que le mot évolution ne lui serait pas venu en l'esprit, et qu'il aurait écrit décadence? Je n'en sais rien, mais j'en mettrais quelque chose en gage.

M. Souriau croit donc que le vers français s'est — mettons développé à son avantage depuis Malherbe jusqu'à Racine. Son livre pourrait être intitulé : De la *libération* du vers français. De l'étau de Malherbe, où notre pauvre vers français avait été comme serré et comprimé, le vers, avec Corneille, avec La Fontaine, avec Racine, se dégage, se délivre, prend des ailes, se ravit en libre essor, de telle sorte que le grand affranchissement du romantisme lui-même a peu ajouté au 89 de 1660.

Je le veux très bien, et je suis si dévot à Racine, pour ne pas dire si fanatique, que je ne vais point m'inscrire en faux contre un frère en bon combat.

Si combat il y a. Car c'est bien fini de la guerre à Racine, et je ne vois que Raciniens autour de nous, sauf à l'étranger, ce qui n'est pas pour nous déplaire absolument.

Cependant, s'il s'agit, non point de poésie, mais de versification, et surtout de liberté féconde, aisément pratiquée, délicieusement tempérée par le seul goût exquis et sûr, pourquoi avoir fait de Racine plutôt que de La Fontaine le terme suprême de cette « évolution » charmante? Je ne vois pas de qualité de versificateur qu'ait eue Racine et que n'ait pas eue La Fontaine, et j'en vois peut-être que Racine n'a pas eues aussi complètement que La Fontaine. Le vers libre de La Fontaine, avec sa souplesse et avec sa force, avec ses sonorités cristallines et avec ses vives et brusques saillies, avec ses abandonnements délicieux et ses rigueurs soudaines, et avec ses stances et ses strophes, élégiaques ou lyriques, qu'il laisse passer et se dresser de temps en temps comme sans s'en apercevoir, c'est bien l'instrument parfait de la versification française, qui n'a aucun rival, et que c'est un honneur au vers de Racine seulement d'égaler.

M. Souriau voulait terminer par Racine. Soit. Il pouvait terminer à la fois par Racine et La Fontaine en les admirant, même seulement comme versificateurs, également. Le Parnasse est la montagne à deux sommets.

Un autre léger inconvénient de ces livres portant sur une période de l'histoire littéraire auxquels il faut bien « donner une certaine unité », c'est que cette unité s'obtient parfois aux dépens de quelque auteur que, si on l'examinait seul, on admirerait fort. Le livre de M. Souriau étant destiné à montrer que de Malherbe à Racine le vers français fait des progrès, l'auteur, pour mieux faire mesurer ces progrès, est amené, en restant très juste pour *l'entre-deux*, c'est-à-dire pour Corneille et La Fontaine, à surfaire un peu Racine — comme poète lyrique par exemple — et à *renfoncer* un peu Malherbe.

Il le faut bien. Sans cela, *on ne s'apercevrait pas assez qu'on monte*, et l'unité du livre en serait moins apparente.

J'ai presque envie de dire : Peste soit de l'unité! Car vraiment Malherbe est ici décidément bien amoindri. Je ne suis pas fou de Malherbe. Il avait mauvais caractère. (Racine aussi, du reste.) C'était une âme peu élevée. (La Fontaine aussi, d'ailleurs.) Il avait le cœur sec. Soit; mais il s'agit du poète. Même comme poète, je ne le mets pas au sommet des

1 Voir dans la *Revue de Famille* : la Question des Musées, par M. Proust.

cieux. Mais on commence à le maltraiter un peu trop, à la fin. Déjà M. Brunot, dans son beau livre sur le *Commentaire de Malherbe sur Desportes* l'avait malmené bien grièvement, pour ne pas dire, comme Rabelais... bien aigrement. Voilà M. Souriau qui redouble. C'est un peu trop. Il y a deux cents vers de Malherbe, pas plus, mais c'est assez pour qui sait ce que c'est qu'un beau vers, qui sont de ceux « qui gardent les noms de périr » et qui sont plus beaux que tout ce qu'on avait jamais écrit en vers, en langue française, depuis que la langue française existait. Tout simplement.

Et je dis que peut-être, avant Malherbe, il n'y avait pas une seule strophe française, absolument solide, absolument pleine, absolument belle, pas une seule.

De tels mérites ne doivent pas s'oublier, même pour faire un sort à Racine, qui n'en a pas besoin. Il faut réagir en faveur de Malherbe, à cette heure, comme il a fallu réagir en faveur de Ronsard à un autre moment. Je n'y faillirai point pour ma part.

Une autre critique en passant. Toujours pour faire éclater d'autant la gloire de Racine, M. Souriau fait remarquer combien les qualités lyriques dans Racine sont notables *pour le temps*, c'est-à-dire en un siècle *qui n'était point du tout lyrique*. « Le XVII^e siècle, en effet, est l'antipode du lyrisme, tel que nous le comprenons et tel que le comprenaient aussi les anciens. Le XVII^e siècle est un trou dans l'histoire du lyrisme, et par-dessus lui se rejoignent les deux lyrismes véritables : celui des Grecs, celui des Français du XIX^e siècle. »

Et cela est bien naturel, car « toutes les sources du lyrisme sont taries au XVII^e siècle par le pouvoir et la société ». Plus de patriotisme, plus d'amour, plus de religion, et plus de « moi ». Ah ! quel triste siècle!

Plus de patriotisme : il se perd dans le royalisme. — Je ferai remarquer que ce n'est pas là se perdre, mais gagner peut-être en intensité ce qu'on perd en étendue, et qu'un patriotisme personnifié a peut-être plus d'ardeur qu'un patriotisme en général. J'ai remarqué qu'on a conscience d'être plus amoureux, quand on cesse d'aimer toutes les femmes pour n'en aimer qu'une. De même... Enfin il est possible.

Plus d'amour : il a été « analysé » par Descartes et « anémié » par les Précieuses. Après les Stances du *Cid*, il restera longtemps impuissant à inspirer la poésie lyrique. — Hum ! je connais pourtant deux couplets au moins de *Psyché* qui ne laissent pas d'être assez brûlants.

Plus de religion : une foi sombre qui ne demande que des actes de contrition et non des hymnes. — Il y a bien quelques hymnes et « effusions lyriques » dans Pascal.

Plus de *moi* : « L'opposition entre le moi et le non-moi, les invocations à la nature... le charme que nous éprouvons à raffiner sur l'impression que nous cause une belle nuit d'été en nous disant tout bas, devant le fin croissant, les dernières stances de *Booz endormi*, rien de tout cela ne peut ni ne doit exister — au XVII^e siècle. » Sans doute, cela ne doit pas exister ; mais cependant voici la fin d'un petit roman de La Fontaine : « *Ce que vous dites est fort vrai, repartit Acante* (c'est Racine), *mais je vous prie de considérer ce gris de lin, ce couleur d'aurore, cet orangé et surtout ce pourpre qui environne le roi des astres.* » *En effet il y avait longtemps que le soir ne s'était trouvé si beau. Le soleil avait pris son char le plus éclatant et ses habits les plus magnifiques. On lui donna* (à Racine) *le loisir de considérer les dernières beautés du jour ; puis, la lune étant en son plein, nos voyageurs la voulurent bien prendre pour guide.* » Nos voyageurs, c'était Boileau, La Fontaine, Racine et Molière. Ils avaient leur quart d'heure de romantisme, et opposaient quelquefois leur moi au non-moi, par divertissement.

Il y a bien quelque exagération à dire, même quand on le prouve par raison démonstrative, que tout le XVII^e siècle a été anti-lyrique par complexion. Sans parler de Malherbe, puisqu'il est entendu qu'il n'a pas été lyrique le moins du monde, ou qu'il s'est trompé de lyrisme, sans parler de Bossuet ni de Pascal, puisque « c'est en prose », et sans parler de Racine, puisque , celui-là, on nous l'accorde, il ne faudrait pas oublier que Corneille a été grand lyrique, non seulement dans les stances du *Cid*, qu'on nous accorde aussi, non seulement dans *Psyché*, mais dans beaucoup de passages de cette *Imitation de Jésus-Christ* qu'on oublie trop. Voici des vers bien souvent cités, mais qu'on nous force à citer encore :

Chaque instant de tes jours serait un pas vers Dieu !
. . . . . .
Pour t'élever de terre, homme, il te faut deux ailes :
La pureté de cœur et la simplicité.
Elles te conduiront avec facilité
Jusqu'à l'abîme heureux des clartés éternelles.

En voici d'autres, qui ont, je crois, quelque tournure :

Où sont tous ces docteurs, qu'une foule si grande
Rendait à tes yeux même autrefois si fameux ?
Un autre tient leur place, un autre a leur prébende,
Sans qu'aucun te demande
Un souvenir pour eux.

Tant qu'a duré leur vie, ils semblaient quelque chose.
Il semble, après leur mort, qu'ils n'ont jamais été ;
Leur mémoire avec eux sous leur tombe est enclose.
Avec eux y repose
Toute leur vanité.

En voici qui sont une hymne à Dieu assez vive, quoique le Dieu de cette époque n'en demande point :

Parle, parle, Seigneur, ton serviteur écoute,
Je dis ton serviteur, car enfin je le suis.
Je le suis, je veux l'être, et marcher dans ta route
Et les jours et les nuits.

. . . . . .
Parle donc, ô mon Dieu, ton serviteur fidèle,
Pour écouter ta voix, réunit tous ses sens,
Et trouve les douceurs de la vie éternelle
En tes divins accents.

Parle pour consoler mon âme inquiétée;
Parle pour la conduire à quelque amendement;
Parle, afin que ta gloire enfin plus exaltée
Croisse éternellement!

Encore une hymne, ô Corneille, malgré que la religion de ton temps y répugne! En voici une encore qui a peut-être quelque accent:

Viens, mon Dieu, viens sans demeure!
Tant que je ne te vois pas,
Il n'est point de jour ni d'heure
Où je goûte aucuns appas.

Ma joie en toi seul réside,
Tu fais seul nos bons destins,
Et sans toi ma table est vide
Dans la pompe des festins.

Sous les misères humaines,
Infecté de leur poison,
Et tout chargé de leurs chaînes,
Je languis comme en prison;

Jusqu'à ce que ta lumière
Y répande la clarté,
Et que ta faveur entière
Me rende ma liberté;

Jusqu'à ce qu'après l'orage
La nuit faisant place au jour,
Tu me montres un visage
Qui soit pour moi tout amour.

Et si l'on me fait remarquer que ces vers ne sont qu'une amplification et une adaptation du texte de l'*Imitation*, je ferai remarquer que les strophes des chœurs de Racine ne sont qu'une adaptation aussi du texte de la Bible ; et si l'on ne trouve pas que les vers que je viens de citer « sont du lyrisme », il faudra confesser, ce me semble, que les *Harmonies* de Lamartine n'en sont pas non plus.

Allons, allons, par Malherbe, par Théophile (oublie-t-on Théophile ?) par Corneille, par Pascal, par Bossuet, par La Fontaine, par Racine, et par quelques seigneurs de moindre importance, le XVII^e siècle a connu le lyrisme. Il a préféré le dramatique, j'en conviens, et il n'y a pas lieu d'en gémir, puisqu'il n'y a pas si mal réussi; mais il a connu le lyrisme et ne l'a pas précisément repoussé. Le *trou* puisque trou il y a, n'est point là. Il est au XVIII^e siècle. En général, il est prudent de ne pas refuser *a priori* au XVII^e siècle quoi que ce soit. Il est prudent de n'y pas signaler de lacune. Dès qu'on en dénonce une, il a de quoi répondre, et vous montrer, comme disait je ne sais plus qui, que cette lacune brille par son absence.

J'ai assez chicané M. Maurice Souriau pour lui rendre la pleine justice qu'il mérite. Son livre, sauf quelques idées générales contestables, comme toutes les idées générales, et qui ne tiennent qu'une très petite place dans le volume, est tout entier d'une exactitude, d'une curiosité intelligente, d'un goût sûr, qui sont un plaisir pour l'amateur de choses de lettres. M. Souriau sait comprendre et sait *entendre* le vers français. Il a l'oreille juste, « l'oreille, ce certain juge de l'harmonie du vers comme est l'œil de la couleur des tableaux », pour parler ainsi que Ronsard. Il sait se lire à lui-même une pièce de vers, et tous les incidents de métrique et de rythmique le frappent au passage et il s'en rend compte au plus juste. C'est un sens, comme celui du musicien, extrêmement rare, que par parenthèse Malherbe — on le voit dans son *Commentaire sur Desportes* — avait au plus haut degré. M. Souriau le possède, aussi sûr, aussi sévère et aussi prompt, et affiné par l'expérience plus complète du vers français que trois siècles de plus lui permettent d'avoir. C'est ainsi qu'il saura scander selon le vrai rythme les vers de Racine, et nous montrer à quel point ils sont libres, variés de coupes et toujours admirablement expressifs par leurs coupes autant que par leurs sonorités et par leurs sonorités autant que par leurs mots.

Et, à ce propos, M. Souriau a fait une petite trouvaille du plus grand intérêt. Quand nous prétendons que les vers de Racine et de La Fontaine sont très loin d'être coupés carrément et uniformément à l'hémistiche, comme ceux de Boileau, quand nous affirmons qu'ils ont la « césure libre », on nous reproche de *romantiser* La Fontaine et Racine. On nous dit : « C'est arbitraire. Ces césures libres et ces enjambements, c'est vous qui les mettez, de votre grâce. Vous lisez ainsi La Fontaine et Racine ; mais qui vous dit qu'ils se lisaient ainsi? Tout ne prouve-t-il pas, au contraire, qu'ils lisaient leurs vers en les coupant carrément de six en six syllabes? En tout cas il faudrait prouver. »

Nous répondions comme nous pouvions, en invoquant la vraisemblance, en insinuant qu'il n'était pas probable que La Fontaine lût ainsi :

Sa peccadille fut || jugée un cas pendable

ni ainsi :

Tout le jour il avait || l'œil au guet et la nuit

ni que Racine lût ainsi :

Non madame Néron || suffit pour se conduire.

Nous supposions que la césure devait suivre le sens, au XVII^e siècle comme en tous les siècles, et que les poètes classiques savaient lire leurs vers d'une façon intelligente et déplacer la césure par la voix quand le sens la déplaçait.

Mais tout cela c'étaient des raisons ; ce n'était pas une preuve. M. Souriau a trouvé LE TEXTE, il a trouvé

la preuve. Non, du temps de Racine, on ne plaçait pas opiniâtrément la césure à l'hémistiche, malgré le sens, on ne disait pas : « madame Néron. » Le texte, le voici. Il est de Racine le fils :

« *A l'égard de ces variétés de la césure... je puis répondre que nos vers ont toutes ces grâces dans la bouche de ceux qui savent les prononcer.* LES ÉTRANGERS S'IMAGINENT QU'EN PRONONÇANT DEUX VERS NOUS NOUS REPOSONS QUATRE FOIS, A CAUSE DES QUATRE HÉMISTICHES : LE SENS ET L'ORDRE DES MOTS S'Y OPPOSENT SOUVENT, SURTOUT DANS LES VERS DE PASSION, ET NOUS OBLIGENT D'Y FAIRE DEUX OU TROIS CÉSURES ET D'ENJAMBER. *Croient-ils que dans la colère Hermione marche à pas comptés ?*

Adieu, tu peux partir. || Je demeure en Épire ||
Je renonce à la Grèce || à Sparte, à ton Empire ||
A toute ma famille || et c'est assez pour moi ||
Traître qu'elle ait produit || un monstre tel que toi. ||

« *Voici comment la passion, peinte dans ces vers, conduit la voix :*

Adieu || tu peux partir || Je demeure en Épire ||
Je renonce || à la Grèce || à Sparte || à ton empire, ||
A toute ma famille || et c'est assez pour moi
Traître || qu'elle ait produit un monstre || tel que toi.

Il va plus loin, Louis Racine, et il fait remarquer que ce n'est pas seulement le transport de la passion qui brise le rythme : « NOUS LISONS MÊME LES VERS QUI SONT SANS PASSION TOUT AUTREMENT QUE NE LE CROIENT LES ÉTRANGERS :

Oui, je viens || dans son temple adorer l'Éternel ||
Je viens || selon l'usage antique et solennel ||
Célébrer avec vous || la fameuse journée ||
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée ||
Que les temps sont changés || sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour ||
Du temple || orné partout de festons magnifiques ||
Le peuple saint || en foule inondait les portiques.

Ce texte est de première importance. Il est clair que Louis Racine, bien qu'il fût très jeune à la mort de son père, avait la tradition. Il est clair qu'il avait beaucoup conversé avec J.-B. Racine son frère aîné, qui, lui, avait causé littérature avec Racine et Boileau. Il est clair que nous avons ici l'écho des leçons de métrique de Racine.

Et quand bien même on nous contesterait ce point, on ne niera pas qu'en tous cas nous avons ici un exemple de la façon dont on scandait les vers français au commencement du XVIII^e siècle, en France, pour donner une leçon « aux étrangers ». Et si l'on réfléchit qu'au XVIII^e siècle on est plus régulier dans les coupes, plus « pseudo-classique » qu'au XVII^e, on conviendra qu'à plus forte raison Racine père scandait ses vers d'une façon très analogue à celle dont usait son fils.

A la vérité, il est métricien un peu contestable, Louis Racine. Remarquez-vous qu'il croit qu'un vers de dix pieds peut ne pas avoir de césure ? Il scande :

Je viens || selon l'usage antique et solennel.

« Selon l'usage antique et solennel » est un vers de dix pieds, qu'il donne comme étant sans césure, comme se prononçant sans aucune pause, sans aucun arrêt. Je crois qu'il a tort. Je crois que le vers de huit pieds est le plus long vers qui puisse se permettre d'être sans césure, qui puisse *se prononcer comme un seul mot.* Quand Richepin scande ainsi son beau vers :

Et nous allons || appareiller pour les étoiles

il a raison. « Appareiller pour les étoiles » peut être sans césure, parce que c'est un vers de huit pieds. Et cela est si vrai que le membre de vers « appareiller pour les étoiles » de Richepin est exactement le même que le vers de Banville :

Et le cœur dévoré d'amour
*Alla rouler dans les étoiles...*

Mais dès qu'il s'agit d'un vers seulement de neuf pieds, je crois pouvoir vous défier de le prononcer sans césure :

L'air est plein d'une haleine de roses ;
Tous les vents tiennent leurs bouches closes.

Ces délicieux vers de Malherbe, — car Malherbe a fait des vers délicieux ; il est vrai qu'on n'est pas très sûr que ceux-ci soient de lui ; — ces délicieux vers, prononcez-les à haute voix, vous verrez que vous mettrez une césure à chacun, et, je crois, *même deux.* Couper un vers de douze pieds par deux, puis dix, ce que fait Louis Racine, est donc une erreur. Il va encore plus loin, comme vous avez vu, puisqu'il donne des alexandrins tout entiers :

Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée...
La trompette sacrée annonçait le retour.

comme pouvant se prononcer sans césure, ce qui est tout à fait impossible, à mon avis.

Mais il n'en est pas moins vrai que, possesseur de la tradition paternelle, et ne laissant pas d'avoir quelque autorité par lui-même, il a énergiquement affirmé, au commencement du XVIII^e siècle, que la césure française était mobile. C'est tout ce dont nous avions besoin. Nous sommes autorisés à couper les vers de Racine, de Corneille, de La Fontaine et de Boileau selon le sens, ce qui est agir selon le bon sens.

Le livre de M. Souriau est une contribution aux études de métrique française d'une grande utilité, d'un grand intérêt et d'un grand talent.

ÉMILE FAGUET.

## VARIÉTÉS

### Souvenirs d'un critique musical viennois [1].

Quand Brahms vint à Vienne, ses compositions n'y étaient encore connues que d'un petit nombre; le grand public connaissait de lui seulement la recommandation prophétique qu'en avait faite Schumann. Ses premières pièces de piano m'avaient fort intéressé par leur audace et leur habileté harmoniques, mais plutôt intéressé que satisfait. Il m'apparaissait comme un jeune Hercule au croisement des deux routes. Allait-il tourner à gauche vers l'extrême romantisme, vers la musique sans règles et sans retenue, ou bien à droite pour marcher dans le chemin de nos classiques ? On sait qu'il a fort heureusement choisi ce dernier parti; et dès 1862 il me suffit d'entendre son *Quatuor de piano en sol mineur*, et son *Sextuor en ré* pour reconnaître là un maître du style classique. Il nous fit entendre son sextuor le soir même du jour où nous avions entendu des fragments de *Tristan* et de l'*Anneau du Nibelung* : nous eûmes l'impression d'être soudain transportés dans un monde infiniment pur, plein d'une sereine beauté.

L'apparence personnelle des deux maîtres ne différait par moins que leur musique. On ne peut imaginer un homme plus réservé, plus timide, que Brahms. Il parle très peu et jamais de lui-même; infatigable en revanche à aider les débutants par la parole et par l'action. Souvent je l'ai entendu prendre très chaudement le parti de Wagner, qui, comme on sait, l'a toujours traité avec un suprême mépris. Il n'est pas exact cependant d'appeler Brahms, comme on l'a fait, un adorateur de Wagner. Brahms connaît naturellement les partitions de Wagner, mais c'est à peine s'il a jamais entendu ses opéras, et jamais on n'a pu le décider à aller à Bayreuth.

Lorsque Brahms vint s'établir définitivement à Vienne, j'eus bientôt l'occasion de me lier très amicalement avec lui. Notre amitié dure encore sans que rien ait pu l'altérer. Sa modestie, son horreur de toute réclame ont achevé de me le rendre cher. Dire un mot sur lui-même lui est évidemment impossible.

Qu'on ne prenne pas Brahms après cela pour une nature molle et sans caractère ! C'est au contraire un homme d'une énergie et d'une force d'âme indomptables et capable plus que personne de se suffire à lui-même. Le séjour de Vienne, le bonheur et la gloire ont un peu adouci, mais non pas effacé sa rudesse sauvage d'homme du Nord. C'est ainsi que jamais il ne s'est laissé prendre aux séductions de la femme. « Il en est du mariage, me disait-il un jour, comme des opéras. Si j'avais une fois composé un opéra, qu'il réussisse ou non, je ne penserais plus qu'à en composer un autre. Mais je n'ai pu me décider ni à un premier opéra ni à un premier mariage. » Il aurait été pourtant sans doute le plus heureux des maris et certainement le meilleur des pères, car je n'ai vu chez personne un amour aussi passionné des enfants. Dans les villages où il va passer l'été, il n'y a pas un bambin qui ne connaisse ce robuste vieillard avec sa longue barbe blanche et ses bons yeux bleus.

Sa connaissance de la littérature musicale est absolument extraordinaire. Il n'y a vraiment rien dans toute la musique qui ne lui soit familier. La musique d'opéra est celle qui le touche le moins. Rarement il se décide à rester pendant plus d'un acte quand il va entendre un opéra nouveau. De tous les opéras modernes, celui qu'il estime le plus est *Carmen*. En littérature aussi il est grand connaisseur. Il n'y a pas dans sa bibliothèque un seul livre qu'il n'ait lu à fond. Mais il s'en tient exclusivement à la poésie et à l'histoire, et jamais je n'ai pu le décider à s'intéresser au roman.

Une chose qui chez Brahms m'enchante autant que sa bonne humeur, c'est son étonnante santé. A soixante ans il ne se souvient par d'avoir été une seule fois malade de toute sa vie. Il marche comme un étudiant et dort comme un enfant.

* * *

En 1867 je fis partie du jury musical de l'Exposition de Paris.

Grande fut ma surprise lorsque, en venant prendre place dans le jury, je m'entendis saluer dans l'allemand le plus correct par un des membres de la section française. C'était un solide petit vieillard, avec la moustache et les favoris d'un vieux militaire, la rosette rouge à la boutonnière. Il s'appelait Georges Kastner, était membre de l'Institut et d'un grand nombre de sociétés savantes. Né à Strasbourg en 1811, Kastner était toujours resté Allemand de mine, d'éducation et de tempérament, malgré qu'il écrivît ses livres en français. De sa fécondité, on ne saurait se faire une idée. Non seulement il a écrit un grand nombre d'ouvrages sur l'art du chant, l'harmonie, le contrepoint, l'instrumentation, mais encore des méthodes pour le piano, le violon, le violoncelle, la flûte, le cornet, le cor, la clarinette, le hautbois, le trombone, le saxophone, la grosse caisse. De tous ces instruments il savait jouer lui-même, et ses méthodes en disaient l'histoire aussi bien que la pratique. Mais bientôt cette littérature pédagogique ne suffit plus à une âme aussi profondément nourrie du romantisme allemand : Kastner eut alors une idée extraordinaire ; il conçut un genre nouveau, fait pour exer-

1 Voir le numéro de la *Revue* du 3 mars.

cer à la fois son érudition et son goût de compositeur. Ce genre était celui des livres-partitions. Dans le même volume, à côté d'une partie historique se trouvait une grande composition de Kastner destinée à éclairer musicalement le sujet traité dans la première partie. Soit par exemple le livre-partition *les Sirènes*. Kastner commence par une étude savante de l'ancien mythe des sirènes ; il cite toute les légendes analogues des autres peuples, l'usage fait du mythe des sirènes dans la peinture et dans la poésie ; et après tout cela il termine par une grande symphonie dramatique pour soli, chœurs et orchestre, intitulée : *le Rêve d'Oswald ou les Sirènes*. Cette partition à elle seule remplit plus de 200 pages in-8 ; le texte en remplit 170. Un autre de ces ouvrages de Kastner s'appelle la *Harpe d'Éole*. Dans son livre *les Voix de Paris*, Kastner a pris la peine de noter les cris de tous les marchands ambulants de Paris depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, et il a ensuite employé toutes ces recherches pour une grande symphonie humoristique qu'il a jointe à son livre. La valeur musicale des compositions de Kastner est malheureusement très inférieure à la valeur historique de ses traités. Mais dans l'ensemble ses ouvrages sont une des manifestations les plus curieuses de notre temps. Dans ses relations personnelles Kastner n'avait rien d'un pédant ; il était toujours naturel, aimable et de bonne humeur. On ne pouvait lui découvrir qu'un seul travers, le plus innocent de tous : son goût enfantin pour les ordres et les titres. Sur deux portraits dont il m'a fait cadeau, il s'est fait représenter en uniforme d'académicien, et tout chamarré de croix, de rubans, de médailles et d'étoiles, comme un prince indien. Encore m'a-t-on dit que ce goût des décorations avait chez lui une origine très noble : il avait fait un riche mariage, et chacune des distinctions qu'il recevait était pour lui un moyen de faire plaisir à la famille de sa femme.

*
* *

Je revis à Paris cette année-là Rossini, Auber et Berlioz, que j'avais vus déjà en 1860. Berlioz seul me parut changé : il était devenu encore plus hargneux et plus sombre. La mort de son fils unique l'avait désespéré ; et il avait aussi beaucoup à souffrir des embarras constants qu'on lui faisait pour empêcher la représentation de ses *Troyens*. Il était devenu si misanthrope qu'on n'avait guère la tentation de lui faire visite. Mais les séances du jury de l'*Hymne de la Paix* me donnèrent souvent l'occasion d'être assis près de lui. Les meilleures des compositions qui nous étaient soumises l'indignaient encore par leur nullité. Il secouait sa crinière grise, frappait du poing sur la table et s'en allait avant la fin.

Auber, à 85 ans, avait gardé son entrain et son activité. Il était le président de notre jury. Rossini avait consenti à se laisser nommer président d'honneur, mais à la condition qu'il n'aurait pas une seule fois à se déranger ni à s'occuper de rien. Et comme on y avait consenti, il avait demandé en souriant à être encore nommé président d'autres commissions dans les mêmes conditions. Auber, au contraire, remplissait ses fonctions de président avec une conscience admirable. Il assistait à toutes les séances, sans d'ailleurs y prendre de part que pour les diriger. Un matin, étant venu de bonne heure au Conservatoire, je trouvai Auber dans son cabinet directorial, assis devant un petit piano carré qui provenait, si je ne me trompe, de son prédécesseur Cherubini. C'est sur cet instrument qu'Auber avait composé tous ses opéras depuis vingt ans. Cette fois encore il travaillait à un nouvel opéra, *le Premier Jour de bonheur*. Il tenait à la vie, mais sans lâcheté, et avec esprit. « On dirait vraiment que la mort s'acharne sur les vieux musiciens, disait-il un jour à un ami en revenant d'enterrer Meyerbeer : maintenant le tour est à Rossini. »

Rossini, que j'avais vu sept ans auparavant dans sa villa de Passy, demeurait cette fois dans son appartement de la Chaussée-d'Antin. Je fus invité à une de ces fameuses soirées musicales où c'était un si grand honneur d'assister. La chaleur était extrême, et j'eus le malheur d'accepter une glace qu'on m'offrait, ce qui me valut effectivement de la part de M^me^ Rossini un regard plein de colère. Elle passait pour très avare, et l'on disait que de ne point toucher aux rafraîchissements qu'elle offrait était un sûr moyen de lui plaire. Elle devait avoir été très belle : quand je l'ai vue, elle avait encore gardé un beau nez aquilin qui se dressait comme une tour sur des ruines.

Au mois de juin suivant, quand j'allai faire visite à Rossini, il était retourné dans sa villa de Passy. Je lui exprimai le regret de ne pas connaître sa nouvelle messe. « Oh ! me dit-il, ce n'est pas de la musique religieuse pour vous autres Allemands ; ma musique la plus sacrée n'est encore que *semi-seria*. » Il disait que son hymne de l'Exposition était de la musique d'auberge, et ses opéras de la vieillerie démodée. Il ne manquait jamais de plaisanter ses propres compositions pour plaisanter celles des autres.

*
* *

Les dimanches, j'allais ordinairement chez Offenbach, où je rencontrais presque toujours à déjeuner M. Gevaert, aujourd'hui directeur du Conservatoire de Bruxelles, ainsi que le journaliste parisien Albert Wolff. La maison d'Offenbach n'avait rien de la frivolité dont son nom peut suggérer l'idée. Il vivait à l'allemande, en bon père de famille, au milieu de ses enfants. Quand ses amis entraient, il ne se déran-

geait pas et continuait de travailler. Il n'apparaissait que lorsque la soupe était sur la table; encore généralement ne disait-il rien. Après le déjeuner il nous jouait des morceaux de la *Grande-Duchesse*, qu'il était en train de composer. Avant chaque morceau il nous prévenait : « Vous allez voir! Maintenant vient un duo : c'est très joli! Les couplets suivants, ce n'est rien, mais le finale est de nouveau très beau! » Le tout avec le plus grand sérieux et une naïveté parfaite.

Offenbach travaillait avec une grande facilité; une fois la première inspiration venue, il ne se souciait plus de revoir ni de corriger. Mais il avait un grand sens du rythme, et aussi un sens extraordinaire de l'effet dramatique. On peut dire qu'il refaisait chacun de ses opéras pendant les répétitions, tant il se donnait de peine pour les mettre au point. Il me dit un jour que pendant qu'il travaillait à un opéra il ne pouvait se passer de la société de l'auteur du livret. « Je me considère, disait-il, comme moralement marié avec lui; et quand même nous n'avons rien à nous dire, je suis malheureux s'il reste un jour sans venir me voir.

ÉDWARD HANSLICK.

# CHRONIQUE RIMÉE

## CÔTE DE PROVENCE

SONNETS.

### Les Confetti.

Carnaval de Nice.

Entre les chars bondés de masques
Et les landaus enrubannés
Ce sont des duels acharnés,
Des rires montant par bourrasques...

Les dominos, coiffés de casques,
En leurs gestes désordonnés
S'agitant comme des damnés
Ont des envolements fantasques.

Mitraille de ces jeux galants
Les confetti, durs et cinglants,
Fendent l'air par masse pressée,

Et le soir, après les combats,
Ensevelissent la chaussée
Blanche grêle qui ne fond pas.

### Le « Cagnard ».

Cannes.

Au creux d'un rocher gris piqué de taches rousses
Qui surplombe la mer d'un mouvement hardi,
Trouver, sous le soleil bienfaisant de midi,
Un nid silencieux capitonné de mousses;

Comme en un lit moelleux s'y glisser sans secousses,
Et, dans le nonchaloir du fakir engourdi,
L'âme flottante et vague, et le corps attiédi
Y rêver doucement à des choses très douces...

Voilà, Parisiens, mes frères, ce qu'ici
Aux heures d'indolence et de bon sans-souci
La clémence du ciel à tout instant nous donne;

C'est le divin « cagnard », le repos au soleil;
C'est le mélange exquis, sous l'azur qui rayonne,
De la demi-pensée et du demi-sommeil.

### Cabanons marseillais.

Marseille.

En haut, en bas, partout, allongeant leurs chaînons
Sur les bords rocailleux de la corniche blanche,
Déserts, abandonnés, mal clos d'un bout de planche,
Qu'ils sont tristes, l'hiver, les petits cabanons!

Pendant les mois d'été, pleins comme des canons
De joyeux Marseillais, d'humeur bruyante et franche,
Du matin jusqu'au soir, et surtout le dimanche,
Ils résonnaient, boun Dious! pis que des tympanons!

Ce n'étaient que festins, que bombances, que noces!
Mais les grands vents du Nord, aux ronflements féroces,
Remplacent aujourd'hui ces concerts éclatants,

Et, tout minusculets sous le mistral en rage,
Pour s'emplir à nouveau de leur joyeux ramage,
Les petits cabanons attendent le printemps.

### Chez Roubion.

Marseille.

Nul pessimiste sombre, inquiet, maladif,
Qui ne croie au bonheur, ne guérisse et n'espère,
Grâce à cette cuisine ardente, que tempère
L'air de mer, le grand air, divin palliatif.

De l'immense salon où l'or en pendentif
Atteste la maison superbement prospère,
Quelle vue admirable et gaie... O Dumas père,
Tu nous souris là-bas du haut du château d'If!

Pèlerinage aimé, Mecque gastronomique,
O Roubion, jamais ton nom patronymique
Ne connaîtra l'angoisse amère de l'oubli,

Car tu sais réunir, charmant le corps et l'âme,
Devant ces flots d'azur, devant ce ciel de flamme,
La rude bouillabaisse au fin ravioli!

### Lawn-tennis.

Cannes.

Là-bas, devant la mer coquette
Qui déroule ses bleus galons,
Souliers blancs et blancs pantalons,
Foulard blanc et blanche jaquette,

Blancs, blancs, blancs jusqu'à la casquette,
Quatre Anglais anguleux et blonds
A droite, à gauche, à reculons,
Allongent des coups de raquette.

Sérieux pontifes du sport
Comme poussés par le ressort
D'une subtile horlogerie,

Ils ont l'air, bien articulés,
De ces pantins qu'on voit sur les
Anciens orgues de Barbarie.

### Table d'hôte.

Nice.

Derrière le vitrail de la fenêtre haute
En passant par la rue, à sept heures, le soir,
Dans la salle à manger de l'hôtel, on peut voir
S'allonger jusqu'au fond l'immense table d'hôte.

Ils sont bien là deux cents, alignés côte à côte,
Avec le sérieux d'un austère devoir
Mastiquant fortement quelque chose de noir
Sous un gaz inégal qui vacille et qui saute.

Du dehors, où le bruit des voix n'arrive pas,
Ils semblent, retenus de force à ce repas,
Manger dans le silence et causer dans le vide;

Si bien qu'on jurerait, dans un décor très *chic*,
Une troupe discrète et sagement avide
De grands singes dressés à dîner en public.

JACQUES NORMAND.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### L'Étranger.

Quand j'étais petit et que, devant moi, l'on causait politique, parmi les personnages mentionnés par les passionnés interlocuteurs il y en avait un dont le nom revenait toujours, au début, au milieu ou à la fin de la discussion, et qui m'intriguait beaucoup.

Il s'appelait l'Étranger.

On ne citait son nom que sur un ton de respect timoré ou de reproche attristé, ou de triomphe certain. On le faisait intervenir dans la conversation en manière de juge infaillible, de puissance incontestée.

On disait :

« Et l'Étranger, que va-t-il penser de tout cela? »

Ou encore :

« Nous nous ridiculisons aux yeux de l'Étranger! »

Ou aussi :

« Comment voulez-vous que l'Étranger vous prenne au sérieux? »

J'avais fini par avoir en grande considération l'Étranger. On m'en aurait menacé que l'on eût fait de moi tout ce qu'on aurait voulu. Je le considérais comme un gaillard des plus sévères avec lequel on n'avait pas à plaisanter. Je m'étais même formé de lui une image bizarre et significative. L'Étranger, pour moi, cela évoquait un Monsieur à toque écossaise, avec une épaisse barbe noire, de gros yeux furieux scintillant derrière d'énormes lunettes, un teint jaunâtre, et les bras croisés en une attitude indignée. Quelquefois, la nuit, je rêvais de l'Étranger; c'étaient alors d'affreux cauchemars...

***

Le souvenir très précis de mon vieux croquemitaine d'Étranger m'est revenu, cette semaine, en deux occasions où les journaux nous menaçaient de ses terribles gros yeux, à l'aide des phrases consacrées qui troublèrent mon enfance.

La première fois au sujet de l'élection éventuelle de M. Zola à l'Académie : « Cette élection serait vue par l'Étranger d'un très mauvais œil... » La seconde fois à propos de la découverte des intrigues diplomatiques de l'Élysée : « Si c'est ainsi qu'on espère mettre en confiance l'Étranger, on se trompe... »

Je souriais en lisant ces lignes, en songeant à l'effet de découragement, d'attristement qu'elles devaient causer à un tas de braves lecteurs : « Oui, c'est vrai, l'Étranger nous regarde, » — qu'elles devaient leur causer au premier moment, mais seulement au premier! Car en dépit de la légende farouche qui soutient son prestige, en dépit des funestes présages qu'on tire de ses regards courroucés, je ne connais personne qui se soucie au fond et, pendant plus de cinq minutes, de l'opinion de l'Étranger, personne qui parle de l'Étranger sérieusement et autrement que par suite d'une habitude machinale, littéraire, purement allégorique et de discussion.

D'autres pourront blâmer notre indifférence à tout ce qui n'est pas français. Elle m'est, à moi, au contraire, extrêmement sympathique.

Cela me semble une excellente note pour une nation comme pour un individu, de ne jamais s'inquiéter de ce que pense ou dit autrui. Une meilleure note encore lorsque ce dédain se trouve être spontané, irréfléchi, héréditaire, lorsque c'est naturellement que les opinions des étrangers vous sont indifférentes.

Quelle bonne posture que de ne jamais s'occuper de ceux qui ne cessent de s'occuper de nous! Comme cela prouve de l'énergie, de la vitalité, de la force d'action! Comme il vaut mieux être la France que l'Europe regarde d'un mauvais œil, plutôt que l'Europe que la France ne regarde pas du tout!

Étroitesse d'esprit, esprit d'orgueil, disent ceux du dehors. Soit. Mais esprit national, esprit vivant, esprit agissant, — ce qui a son prix, étant donné qu'on n'a pas encore démontré que les premières qualités pour l'esprit d'un grand peuple dussent être la largeur et la modestie.

***

Et pratiquement comme nous avons raison de ne pas nous tourmenter de la façon dont l'Étranger apprécie nos tumultes intimes ou nos rixes particulières!

Car, en somme, cet Étranger, cet implacable, ce ri-

gide et austère Étranger, avant de l'adopter pour juge définitif il faudrait bien se convaincre qu'il existe ailleurs que dans nos phrases et dans nos abstractions; il faudrait mettre la main dessus, nous dire comment il est fait, où on le rencontre, quand en a à lui parler.

Oui, où est-il, qui est-il, le pâle Étranger, je vous le demande?

Ce ne sont pas les Potentats ou les Chanceliers, ou les Diplomates, n'est-ce pas? Ceux-là ne se guident pas d'après des considérations philosophiques et morales, d'après des aperçus sur les mœurs et le tempérament des peuples mêmes, pour conclure ou repousser les alliances. Comme dans le monde mondain, et, plus brutalement, dans le monde politique l'intérêt personnel, la force et l'argent priment tout. La situation géographique d'un pays, l'état de ses finances, la puissance de ses armées, les souverains ne considèrent que cela pour mépriser ou estimer les peuples du dehors. En une année nous avons eu Panama, les attentats anarchistes, des révoltes d'étudiants, de retentissants procès de pornographie, — et nous aboutissons aux fêtes de Toulon, à un accord éclatant avec le plus autoritaire des potentats.

L'Étranger, serait-ce plutôt la Presse étrangère? Pas davantage. On peut déplorer la malveillance avec laquelle nous jugent certains confrères de nationalité hostile, mais on ne fera jamais croire à des gens sensés que les écrits venimeux, dont ces journalistes vivent, constituent l'opinion exacte, impartiale et complète du vénérable Étranger.

Est-ce peut-être la littérature du dehors, le monde intellectuel d'outre-frontière? Hypothèse plus douteuse encore. Ce monde-là ou bien nous pille ou bien nous imite. Contre un Ibsen et un Tolstoï, nous lui donnons toute notre poésie, tout notre roman, tout notre théâtre. Il nous doit trop, nous lit trop, nous goûte trop pour être en état de nous condamner avec rigueur. Lui non plus n'est pas le grand Juge, lui non plus n'est pas l'Étranger.

Est-ce enfin les peuples eux-mêmes, les masses ouvrières ou bourgeoises, les armées des voisins, qui sont l'inflexible Étranger? Mais non, puisque toutes ces foules n'ont comme partout que des opinions reçues, des opinions venues d'en haut, de ceux qui gouvernent ou de ceux qui écrivent. Mais non, puisque chez nos ennemis les plus affirmés nous sommes presque toujours choyés, accueillis avec mille prévenances, avec cette sympathie secrète qu'inspire partout ce charme spécial que nous possédons et qu'ils sentent bien ne pas avoir!...

*
* *

Alors qu'est-ce donc que cet Étranger, arbitre suprême de nos querelles, haut justicier de nos dissensions, cet Étranger-Pudeur, cet Étranger-Décence, cet Étranger comminatoire et insaisissable, dont à tout instant les polémistes nous effraient?

Je crois que je le sais.

L'Étranger, c'est l'imaginaire et cauchemardeux Monsieur, à toque écossaise, à gros yeux furieux, à bras croisés, que je me figurais dans mon enfance.

Parler de cet épouvantail, de ce fantôme, quand on est à bout d'arguments contre un adversaire, cela n'est pas mauvais. Mais, à cause de lui, compliquer son existence, modifier son tempérament naturel, étouffer les élans de la spontanéité qu'on a, voilà qui ne serait pas raisonnable!

FERNAND VANDEREM [1].

## L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

M. F. Vandérem nous communique les deux lettres suivantes :

### Lettre de M. G. Monod,

Directeur de la *Revue historique*.

Monsieur et distingué confrère,

Je crois comme vous que la classe de philosophie, telle qu'elle existe aujourd'hui, est « une classe à supprimer », ou plutôt à modifier et à remplacer, dans l'intérêt de la jeunesse, des études classiques et de la philosophie. Elle a eu autrefois son utilité; elle rend encore certains services à un petit nombre d'élèves, grâce au mérite des maîtres; mais, avec notre organisation scolaire actuelle, elle est plutôt nuisible.

Le fait bizarre que la France soit le seul des États européens qui possède dans ses lycées des classes de philosophie, ne s'expliquerait pas si l'on ne remontait aux origines mêmes de l'Université impériale. Au XVIIIe siècle, la Faculté des arts, qui correspondait à nos Facultés des lettres et des sciences actuelles, avait été absorbée peu à peu par les divers collèges de l'Université de Paris, et remplacée par deux années dites de philosophie dans chaque collège. Ces deux années préparaient à l'obtention du diplôme de maître ès arts. Quand les collèges impériaux ont remplacé les collèges de l'ancienne Université, on a réduit à une seule ces deux années de philosophie.

Tant que nos Facultés des lettres n'ont été que les vains simulacres d'un enseignement supérieur et des jurys d'examens, il a été très nécessaire de conserver cette classe de philosophie, qui était le résidu de l'ancien enseignement supérieur et qui suppléait, imparfaitement, mais utilement pour la jeunesse cultivée, l'absence d'études supérieures. Je garderai toujours un souvenir reconnaissant du temps passé à Louis-le-Grand dans la classe de M. Janet. Le profit du cours de philosophie enseigné par un tel maître était très grand, au point de vue moral et littéraire, comme au point de vue du développement de l'esprit.

La plupart des jeunes gens y entraient après avoir passé leur baccalauréat, à dix-huit ans au moins d'ordinaire, et

1) M. L. D. — Mille merci pour vos compliments au sujet de la chronique signée « Jean-Pierre », mais ils se trompent d'adresse. Je ne rédige à la *Revue* que les *Notes et Impressions*.

par conséquent avec l'esprit assez mûr pour en profiter ; ils avaient derrière eux sept ans et demi d'études classiques, ou huit ans et demi s'ils avaient redoublé la rhétorique, ce qui était le cas pour tous les bons élèves ; leurs études classiques n'étaient pas arrêtées, car on continuait en philosophie à lire des auteurs grecs et latins et à écrire en latin. Enfin la philosophie qu'on leur enseignait était très simple. On insistait surtout sur la psychologie et la logique. La théodicée et la morale consistaient en une exposition élémentaire, littéraire et oratoire, des vérités dites de sens commun. On ne faisait pas du tout de métaphysique proprement dite, et très peu d'histoire de la philosophie. Il n'y avait rien de troublant dans cet enseignement, car les professeurs croyaient fermement au spiritualisme et donnaient des conclusions nettes et dogmatiques.

Aujourd'hui les études supérieures ont été restaurées ; toute la jeunesse cultivée passe par nos Facultés et c'est là qu'elle peut s'initier à la vraie philosophie, à celle qui ne donne pas des solutions toutes faites, mais qui cherche et discute. Les vétérans de rhétorique sont devenus rares ; on entre en philosophie à seize ans et demi ; on n'a derrière soi que six ans d'études classiques, et en philosophie on n'écrit plus une ligne de latin ; on n'en lit même plus une ligne, car le programme, qui exige des explications d'auteurs anciens, est violé dans la France entière.

Enfin, à ces jeunes esprits qui seraient souvent incapables de comprendre même nos vieux cours de logique, on expose la plus compliquée et la plus abstruse des métaphysiques ; on fait passer devant leurs yeux toute l'histoire de la philosophie. On les habitue à parler et à écrire de choses qu'ils ne comprennent point. Les rares élèves qui profitent de la classe de philosophie sont les plus distingués, ceux qui continueront leurs études en vue de la licence et de l'agrégation, et qui, par conséquent, n'en auraient pas besoin.

Les autres, qui auraient pu profiter de la continuation des études littéraires, ou répètent machinalement des mots, ou ont la cervelle troublée par les notions mal digérées qu'ils y entassent. Ou ils ne prennent pas le cours au sérieux, ou, s'ils le prennent au sérieux, ils y contractent une surexcitation cérébrale dangereuse.

Je crois donc que la classe de philosophie actuelle est inutile du moment qu'il existe un enseignement supérieur véritable, dangereuse pour les esprits trop jeunes et trop peu mûris à qui elle s'adresse, funeste pour les études classiques, qu'elle arrête au moment où elles pourraient devenir profitables.

Enfin je crois fâcheux de créer dans un pays tout un peuple de philosophes de profession et de métier, de faire de la métaphysique une matière d'examen et d'enseignement secondaire. On compte en France par centaines les philosophes de profession, alors qu'en Angleterre et même en Allemagne il n'y a qu'un nombre bien plus restreint de philosophes et point de programmes ni d'examens de pure philosophie. La France fait-elle plus grande figure que l'Allemagne et l'Angleterre dans le mouvement philosophique ?

Si notre philosophie spéculative actuelle n'a que peu d'action hors de France, si elle se distingue par son obscurité et sa subtilité quintessenciée, cela ne tient-il pas à ce qu'ayant abandonné le vieux spiritualisme et n'osant pas, ne devant pas exposer à des enfants de seize ans, ses négations et ses doutes, elle se tire d'affaire comme les dieux d'Homère, en s'enveloppant de nuages.

L'agrégation de philosophie attire aujourd'hui à elle les plus distingués parmi les futurs professeurs, pour toutes sortes de causes trop longues à énumérer, mais faciles à saisir, — au grand détriment non seulement des lettres et de l'histoire, mais de la philosophie elle-même. Le bavardage philosophique, la *scribendi cacoëthès* philosophique, sont, à mes yeux, au nombre des causes les plus certaines de la décadence intellectuelle dont nous souffrons. La philosophie spéculative doit être renvoyée aux Facultés, où elle peut être libre et créatrice.

Je devrais peut-être restreindre mes critiques à la présence de l'enseignement de la métaphysique dans les lycées. La logique, les méthodes scientifiques, la morale pratique et la psychologie peuvent être, même dans les lycées, l'objet d'un enseignement positif et utile ; mais alors il faudrait les enseigner, non dans une classe à part, mais dans des cours répartis sur deux ou trois ans, comme ceux d'histoire, de façon à ne pas arrêter les études classiques à la fin de la rhétorique, mais à les compléter au contraire dans une rhétorique supérieure, afin de préparer pour nos Facultés des élèves capables de suivre avec fruit des cours de littérature et de philologie, et aussi d'histoire de la philosophie et de métaphysique.

Veuillez agréer, etc.

G. Monod.

---

## Lettre de M. Gaston Lacaze.

Laeken-les-Bruxelles, 15 février 1894.

Monsieur,

Permettez à un Français, habitant Bruxelles, quelques réflexions sur votre article : *Une classe à supprimer.*

Vos critiques sont excellentes. Seulement vous auriez pu ajouter que les réformes par vous demandées ont été accomplies depuis longtemps par l'enseignement libre, par celui des Jésuites en particulier (1). Ce n'est pas un sectaire qui vous écrit, c'est un homme convaincu, désireux d'être utile à tous.

De quoi, en effet, vous plaignez-vous ? De ce que les élèves, arrivés en philosophie sans préparation préalable, sont décontenancés par la nouveauté des questions. Ils n'avaient pas jusque-là, dites-vous, la moindre idée de ce dont le professeur va leur parler pendant un an. Cette année, en outre, vous paraît courte pour une étude si difficile.

Rien de tel chez les Jésuites. Je le sais par expérience, ayant été élevé dans leur collège de Bordeaux. Leurs élèves, qui reçoivent l'instruction morale en même temps que l'instruction littéraire, entendent tous les jours parler des destinées de l'homme, de la spiritualité de l'âme, etc. Une fois par semaine, pendant une heure, chaque professeur fait dans sa classe un petit cours qui n'a l'air de rien et qui est excessivement important : c'est le cours d'instruction religieuse. Ce n'est pas de la philosophie, direz-vous ? Sans doute, ce n'est pas de la philosophie dans les basses classes, mais *cela en est positivement* en *humanités*, en *rhétorique !* L'étiquette est la même, le contenu est différent. Notre professeur de rhétorique, je m'en souviens, nous parlait presque autant, dans ce cours, de Platon et de Leibnitz que du catéchisme.

Les Pères n'attendent donc pas que leurs élèves soient en philosophie pour philosopher avec eux. En voulez-vous encore une preuve ? Étant *en quatrième*, j'eus l'occasion de causer avec un professeur de l'immortalité de l'âme. Ayant vu que la question m'intéressait, le lendemain il

(1) Ce point de vue a été, en effet, indiqué dans mon premier article. — F. V.

me prenait à part et me remettait huit pages de fine écriture : « Tenez, me dit-il, j'ai écrit cela pour vous. Étudiez-le. » C'était une étude sur la nature de l'âme. J'ai conservé longtemps ces pages. Ce n'était pas du catéchisme, mais de la philosophie pure, et même, par endroits, de la métaphysique. Nous étions une trentaine dans ma classe; aucun de nous, je vous l'affirme, ne s'est senti en pays étranger en entrant en philosophie.

Voilà, direz-vous, qui n'indique pas le remède à appliquer dans les lycées. Mais si! Pourquoi ne pas philosopher de temps en temps avec les élèves, en se mettant à leur portée, quand l'explication des auteurs fournit l'occasion de le faire? Pourquoi surtout ne pas emprunter aux Jésuites ce petit cours d'une heure par semaine, de règle dans toutes les classes? Il n'y aurait que le nom à changer : on dirait cours de *philosophie élémentaire* au lieu de cours d'*instruction religieuse*. On graduerait cette étude suivant les classes. Ce cours préparatoire serait fait par le professeur de chaque classe à ses élèves. Grâce à ce système, lorsque les jeunes gens aborderaient, dans leur dernière année de collège, l'étude de la philosophie, ils apporteraient à leur professeur autre chose que de l'ignorance et de l'ahurissement. Ils seraient familiarisés avec ces questions dont il va leur être parlé, et ils auraient l'habitude de la réflexion.

Il est vrai que ce serait faire un emprunt aux Jésuites. Mais qu'importe? On leur en a fait bien d'autres en matière d'éducation! Et de fait, lorsqu'ils ont raison, pourquoi ne pas le reconnaître et les imiter? Renan lui-même a vanté sous plusieurs rapports l'éducation de Saint-Sulpice.

En publiant ma lettre, vous ferez un acte de haute impartialité. Quant à moi, je serai fier d'avoir rendu justice à des maîtres, dont je ne partage pas absolument les opinions politiques, mais que je n'ai jamais cessé de vénérer.

Recevez, etc.

GASTON LAVAZE.

# BULLETIN

## Thèses de doctorat (1893).

LOUIS WYSOCKI. *Andreas Gryphius et la tragédie allemande au XVII siècle*. Boulton, in-8°, 150 pages.

Dans une thèse pleine d'érudition, — ce qui ne l'empêche pas d'être intéressante et bien écrite, — M. Wysocki a essayé de prouver que le XVII^e siècle n'était pas, comme on le croit généralement, une période stérile dans l'histoire de la littérature allemande; mais il a surtout montré que « l'Allemand n'avait pas la tête tragique », et que Andreas Gryphius, « le premier Allemand qui ait au XVII^e siècle écrit une tragédie correcte », pouvait bien avoir toutes les qualités de l'écrivain et du poète, mais qu'il n'avait aucune des qualités de l'auteur dramatique. Retenons la conclusion : elle a une grande portée. « L'Allemand n'a pas la tête tragique; *il est trop lui-même : derrière le poète l'homme se cache mal*. Aussi la tragédie n'a-t-elle jamais été en Allemagne qu'une brillante erreur littéraire. Malgré tout leur talent, Gœthe et Schiller n'ont pas pu l'y acclimater. Faut-il s'étonner que Gryphius ait échoué un siècle et demi avant? La tragédie ne pouvait pas plus réussir au XVII^e qu'au XVIII^e siècle; *la philosophie l'a toujours étouffée* (p. 450). »

Quel était l'état du théâtre allemand avant le milieu du XVII^e siècle? Au XVI^e siècle on fait en Allemagne des drames d'après les préceptes d'Aristote; on imite ou l'on traduit des pièces grecques. Ces drames, écrits en latin, ont un but *moral* et en même temps un but *pédagogique* : car ils doivent servir d'exercices de déclamation à la jeunesse des écoles. Avec la Réforme le théâtre devient un moyen de propagande religieuse. Le premier, Hans Sachs ose écrire sur des sujets profanes; mais ses pièces n'ont aucune valeur. A partir de 1590 des acteurs anglais parcourent l'Allemagne, apportant des drames un peu sauvages, mais remplis de mouvement : ils déshabituent le public des pièces *didactiques* et *religieuses*, débarrassent la scène des mystères et des moralités, mais ils ne font pas naître le théâtre allemand. Le théâtre anglais avec son mouvement dramatique ne convenait pas à l'esprit allemand (1) tourné vers l'abstraction et la réflexion, aimant à méditer, plus fait pour les *tableaux dramatiques* que pour les *drames*. « Un seul genre convenait à la tournure de cet esprit : c'est la tragédie. » De là le goût des Allemands pour la tragédie grecque et pour les théories d'Aristote. A l'admiration pour le théâtre grec s'ajoute l'admiration pour le théâtre de Sénèque. Le tragique latin est le dieu de la Renaissance, plus encore en Hollande qu'en France, grâce aux théories d'Heinsius. La *tragédie hollandaise, copie de la tragédie latine*, est le *modèle* qui allait s'imposer aux Allemands.

Le théoricien allemand est Opitz. Dans sa *Poëtique* (1624), dans sa *Préface* de la traduction des *Troyennes* de Sénèque (1625), il se montre l'élève de Heinsius et de Scaliger. Il se souvient aussi de Ronsard et de tous ceux qui en France ont écrit sur l'art dramatique. La tragédie nous déshabitue de la crainte et de la pitié. « C'est le goût franco-hollandais qu'il a cherché à introduire en Allemagne. » Mais ses théories ne créent pas la tragédie. Il faut attendre encore jusqu'en 1646 : c'est à cette date que Gryphius écrivit *Léon l'Arménien*, sa première tragédie.

Andreas Gryphius (né à Glogau, en Silésie, en 1616, mort en 1664) a laissé sept tragédies. Une, *Felicitas*, est une imitation d'une pièce latine, écrite par le jésuite Caussin; une autre, *Die Gibeoniter*, est traduite du Hollandais Vondel. Les cinq autres sont : *Léon l'Arménien* (1646), *Catherine de Géorgie* (1646), *Cardénio et Célinde* (1647), *Charles Stuart* (1649), *Papinien* (1659). Gryphius n'avait du reste à sa disposition ni théâtre, ni acteurs, ni public. Ses tragédies cependant furent représentées : elles le furent devant des savants et des lettrés par les élèves du gymnase de Breslau. Les représentations avaient lieu soit sur un théâtre appartenant au gymnase, soit dans une église.

Gryphius a créé la *tragédie classique*. Quelles sont ses innovations? « Aux sujets de tradition il substitue les sujets d'invention qu'il emprunte à l'histoire. » C'est la fin des pièces bibliques et des pamphlets religieux, des moralités, des traductions grecques ou latines. Il puise dans l'histoire de tous les temps et de tous les pays, même dans l'histoire contemporaine (*Charles Stuart*); il écrit aussi (*Cardenio et Célinde*) la première tragédie bourgeoise. Le premier il écrit une tragédie sans mélange de comique; il s'efforce d'appliquer les règles des trois unités, et décide qu'une tragédie sera écrite en cinq actes. Il ramène les chœurs; donne une place importante à l'élément lyrique; substitue à la prose le vers, et le vers alexandrin; crée la langue de la tragédie, en bannit

1. D'après M. Wysocki, si les Allemands ont plus tard aimé et copié Shakespeare, c'est *uniquement* par esprit de réaction contre le théâtre français.

l'indécence et la trivialité. Quant à l'intrigue, il la prend toujours très simple. « Le sujet doit présenter le spectacle d'un *changement considérable* dans la situation d'une personne; en second lieu cette personne doit être un modèle de *patience inébranlable :* c'est ce qui fait sa vertu tragique. » Tels sont donc les deux principes de sa poétique : *l'instabilité des choses humaines, la patience stoïque.* La tragédie ne sera ni une tragédie d'*action* ni une tragédie de *caractère;* ce sera une tragédie de *situation,* c'est-à-dire « celle où le poète s'occupe surtout d'amener dans sa pièce des intervalles qui permettent aux personnages d'exprimer leurs sentiments sur la situation qui leur est faite par l'acte qu'ils viennent de commettre. » Quant au personnage tragique « il est *passif.* L'action tourne autour de lui, il ne la fait pas, il en est le centre. L'immobilité absolue du personnage tragique constitue pour Gryphius l'élément fondamental de la tragédie. »

Voilà la théorie : en fait, les tragédies de Gryphius me paraissent détestables *au point de vue dramatique.* Ce ne sont que de simples exercices de rhétorique. On ne rencontre que monologues, sentences, proverbes, réflexions, théories philosophiques. Les personnages dissertent, déclament, discutent dans un style emphatique, prétentieux, recherché; *ils n'agissent point.* Répétitions, longueurs, monotonie, mauvais goût, amas d'épithètes bizarrement composées, pas de mesure, pas de naturel : telle est l'impression que produisent sur le lecteur ces fastidieux plaidoyers. C'est un exercice de style. « C'est l'élocution qui soutient l'action, c'est en elle que le poète fait consister toute la force dramatique, c'est elle qui est passionnée, c'est elle qui est tragique (p. 138). » Quant à l'action, elle existe à peine. En revanche il y a beaucoup de hors-d'œuvre; et l'élément surnaturel (esprits, spectres, visions) tient une grande place dans son œuvre. Ce qu'il nous présente, c'est l'extraordinaire, l'impossible, l'extravagant. Dans les passions, dans les caractères, tout est exagéré. En même temps Gryphius essaie d'émouvoir les sens, les nerfs. Il fait une large part à la souffrance physique.

Ce système de tragédie, si contraire au véritable art dramatique, en est-il au moins l'inventeur? Pas le moins du monde. Il a subi l'influence du Hollandais Vondel : en 1638 il voit jouer ses pièces à Leyde; en 1639 il traduit une de ses tragédies. Admettons avec M. Wysocki qu'on ait beaucoup exagéré cette influence : elle existe cependant. Or Vondel imite Sénèque et notre théâtre du XVI^e siècle. Gryphius le connaissait aussi; il a plus d'une fois imité Garnier. Lui, qui était un érudit, ne devait ignorer ni Rotrou ni Corneille : d'autant plus qu'il vint en France en 1644. Mais Corneille c'est encore un peu le système de Sénèque. Sans doute il a dû aussi connaître les pièces de Shakespeare par des représentations d'acteurs anglais en Hollande; on rencontre dans son œuvre de nombreuses ressemblances de détail : mais à cause de la tournure de son esprit il ne pouvait pas le prendre pour modèle. Non, tout le ramenait à la tragédie latine, à Sénèque auquel il ressemble par certains côtés : Vondel, Garnier, Corneille s'étaient, avec plus ou moins de bonheur, inspirés du tragique latin : lui, il en fut la caricature monstrueuse.

Et cependant ses tragédies sont intéressantes. Mais elles le sont, ce qui est bien allemand, *au point de vue philosophique.* Il ne faut pas les lire comme *des œuvres de théâtre,* mais les méditer comme des *dialogues philosophiques.* Ce n'est pas pour rien que notre auteur a lu Corneille, Garnier et Sénèque. Ses personnages sont des stoïciens. Son théâtre est « une école où l'on apprend à moins craindre et à supporter plus facilement la douleur ».

Mais il y a plus. Il dit dans la *Préface* de *Léon l'Arménien :* « Je cherche à peindre dans cette pièce et dans quelques autres *le néant des choses de la terre.* » Et la conception de la vie qui se dégage de son théâtre est en effet affreusement triste. C'est que son théâtre est le reflet de sa propre personnalité. Il a eu une vie agitée et, somme toute, malheureuse; il est en proie à une tristesse profonde. Ses poésies lyriques sont très curieuses à étudier : leur sujet ordinaire c'est la vanité, l'instabilité des choses humaines, la lassitude de la vie, le désir de la mort. Voilà ce qui explique son théâtre. L'âme du poète est plus intéressante pour nous que ses tragédies. De plus, il est croyant : il se soumet à la volonté de Dieu. Il n'est pas seulement croyant : il a une tendance au mysticisme; il croit aux esprits. De là le caractère étrange de son œuvre; de là son stoïcisme, de là son pessimisme.

Ses tragédies n'ont pas seulement une importance *subjective,* elles ont aussi une importance *historique.* Elles sont « l'image de la situation intellectuelle et morale de l'Allemagne pendant la guerre de Trente ans ». Ce qu'il disait de ses poésies lyriques : *C'est l'affreuse douleur qui m'a fait écrire,* on peut le dire de son théâtre. « Sa tragédie, c'est la tragédie de la guerre de Trente ans. Le poète a peint ce qu'il a vu, ce qu'il a senti. » Or il a vu partout la tyrannie, la violence, la brutalité, la cruauté; il a vu partout pillages, massacres et destructions. De là les deux principes de sa poétique, l'instabilité des choses humaines et la patience stoïque. « La tyrannie, le despotisme en lutte avec la religion, l'honneur et la conscience, la résistance à la volonté brutale punie de mort : voilà le fond de la tragédie de Gryphius. Ses tragédies sont le tableau des angoisses et des souffrances d'un homme, dont la conscience se révolte contre la persécution, qui lutte contre le désespoir qui envahit peu à peu son âme, et le pousse malgré lui au pessimisme. » Cet *état d'âme* a été très finement analysé par M. Wysocki (3^e partie, chap. VI, VII et VIII).

Il ne faut pas s'étonner après cela que sa tragédie n'ait exercé aucune influence « sur le développement et l'éducation de l'esprit et du goût publics en Allemagne ». Il n'est pas, comme on l'a dit, chef d'école. C'est un isolé. Lohenstein, quoiqu'on prétende le contraire, n'est pas son élève. Il se fait du théâtre une idée tout autre. Il s'efforce de faire une tragédie de caractère; ses personnages sont plus dramatiques : ce sont des hommes. Le choc des passions remplace le choc des idées.

Donc ces tragédies de Gryphius, qui n'existent pour ainsi dire pas en tant que tragédies, sont cependant intéressantes pour nous à un double point de vue : elles nous peignent l'âme du poète; elles nous montrent la situation intellectuelle et morale de l'Allemagne pendant la guerre de Trente ans.

PIERRE ROBERT.

---

Les *Lettres d'un parlementaire,* de notre collaborateur, M. Paul Laffitte, viennent de paraître à la librairie Ollendorff. A la suite d'une entente avec l'éditeur, nous mettons ce volume à la disposition de nos abonnés au prix de 2 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France. — Angleterre.

Le gouvernement a eu récemment plus d'une occasion de comprendre à quel point, chez certains fonctionnaires, le sentiment de l'autorité peut avoir besoin d'être rétabli. Des divulgations calomnieuses tendant à prêter au Président de la République un rôle auquel il est inutile de dire qu'il ait été étranger avaient prétendu que notre attaché militaire à Copenhague, M. de Beauchamp, avait été chargé de s'assurer par l'intermédiaire de la princesse Waldemar des sentiments du Tzar pour la France. C'était tenter de porter le trouble dans les relations de la France et de la Russie, au moment même où un traité de commerce va rapprocher la Russie de l'Allemagne. Fort heureusement l'esprit public, ni en France, ni en Russie, ne s'est départi du bon sens ni de la raison. La révélation sensationnelle du *Figaro* n'a eu d'autre conséquence que la révocation du comte d'Aulnay, ministre plénipotentiaire, qui en fut l'inspirateur, et dans les cercles diplomatiques de Pétersbourg on n'a pas voulu ajouter foi à des récits d'après lesquels le Président de la République, qui a reçu à maintes reprises les grands-ducs de Russie à Paris et à Nancy, aurait cherché par l'intermédiaire d'un officier subalterne à connaître les sentiments du Tzar.

Ce petit scandale extérieur a éclaté en même temps qu'un autre scandale intérieur, qui, au reste, a fait également long feu. M. Ducret, le directeur de la *Cocarde*, ayant subi la peine prononcée contre lui par la cour d'assises sur l'affaire des faux papiers établis en complicité avec Norton, accusa l'ancien président du Conseil ministre de l'Intérieur, M. Dupuy, actuellement président de la Chambre, de lui avoir versé 8000 francs sur les fonds secrets pour calmer la colère de la *Cocarde*.

M. Camille Pelletan, le dévoué collaborateur de la *Justice*, s'est élevé avec indignation contre des libéralités gouvernementales que la sûreté publique n'explique pas. Sans opportunité, il avait oublié ce que le comte de Bernis lui a rappelé, qu'entre les gens payés par Cornélius Hertz et les gens payés sur les fonds secrets il n'y a pas grande différence. La Chambre s'est montrée indifférente au bruit des périodes déclamatoires de M. Pelletan; il est vrai que, peu d'instants après, des passions très vives l'ont agitée, lorsqu'une question posée par M. Denys Cochin à M. Spuller, à propos d'un arrêté du maire de Saint-Denis, a donné lieu à l'exposé de la politique du gouvernement en matière religieuse.

La lutte politique est si ardente que toute arme est bonne pour combattre; c'est ainsi que l'extrême gauche a trouvé l'occasion de dénoncer le cléricalisme comme l'ennemi actuel de la République, alors que c'était précisément un maire qui s'était montré odieusement antilibéral en interdisant non seulement les cérémonies ayant un caractère religieux sur la voie publique, mais même l'exhibition des emblèmes servant aux différents cultes.

Comment MM. Brisson et Goblet ont-ils donc été amenés à intervenir et à transformer en interpellation la question de M. Cochin? C'est que M. Spuller, dans sa loyauté, avait été amené à un exposé général de la politique gouvernementale en matière religieuse à propos de laquelle il avait parlé de l'« esprit nouveau qui anime le gouvernement ».

Cette expression a vivement contristé le parti dont les membres croient qu'il faut affranchir le pays de toute croyance pour assurer le bonheur public.

Mais la Chambre, et le pays pensera comme elle, a témoigné par 280 voix contre 120, sa confiance dans un gouvernement qui, dédaignant d'entreprendre contre l'autorité religieuse une petite guerre de taquineries mesquines, affirme son intention, le jour où le clergé sortirait de ses attributions ou de ses droits, de le rappeler à l'observation stricte de ses devoirs.

Voici d'ailleurs le commentaire même que M. Spuller a donné de cet esprit nouveau dont il parlait: « C'est l'esprit qui tend, dans une société aussi profondément troublée que celle-ci, à ramener tous les Français autour des idées de bon sens, de justice et de charité qui sont nécessaires à toute société qui veut vivre. »

Où sont les hommes qui contesteront que la tolérance n'est pas la plus glorieuse conquête de la philosophie?

La retraite de M. Gladstone, que son grand âge et soixante et un ans de vie parlementaire auraient dû faire prévoir, a surpris brusquement l'Europe; c'est que, la veille même, le premier ministre avait à Westminster déclaré à la Chambre des lords une guerre que son successeur devra soutenir, au nom des prérogatives de la Chambre élue :

« Depuis cinq ans la Chambre des lords, s'est écrié M. Gladstone, s'est efforcée de porter le conflit qui a éclaté avec la Chambre des communes à son maximum d'intensité. Le moment est venu de poser nettement la question : Les lords ont-ils pour but, non seulement de modifier, mais aussi d'annihiler en entier le travail effectué par la Chambre des communes?

« Ce différend une fois soulevé, on doit aller jusqu'au bout : la nation a le droit de trancher la question en dernier ressort. »

M. Gladstone, malgré une évolution politique qui en France eût été taxée d'absence de conviction, ultra-conservateur, au lendemain du grand bill de réforme électorale de 1832, étant devenu le chef du parti libéral modéré, puis enfin d'une majorité dont les radicaux formaient l'appoint, a été quatre fois premier ministre : la politique intérieure a toujours eu sa sollicitude. Mais bien qu'il ait sans cesse cherché à assurer l'amélioration sociale des opprimés, cette popularité mêlée de respect qui l'entoure ne peut cacher la situation difficile qu'il lègue à lord Rosebery.

Lord Rosebery, ministre des Affaires étrangères du cabinet Gladstone, devient le premier ministre, et c'est un singulier rôle à celui qui, depuis 1868, a succédé à son grand-père dans son titre et dans sa pairie, d'être appelé à engager une bataille décisive contre la Chambre des lords. D'autant plus qu'ainsi que sir William Harcourt le reconnaissait dernièrement, le parti whig a disparu le jour où les dissidents unionistes, sous la conduite de lord Hartington et de M. Chamberlain, sont allés donner leur appui à lord Salisbury.

Désormais l'instinct aristocratique des lords a en face de lui l'esprit démocratique d'une Chambre dont les libéraux subissent la loi des radicaux et l'entraînement du parti ouvrier; un conflit aigu ne tardera pas à imposer une consultation du suffrage universel, qui sans doute manquera d'égards pour la très ancienne institution de la pairie.

H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard Imp. des *Deux Revues*, 19, rue des Saints-Pères. — 1 0 7 5. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 11 — 4e SÉRIE. — TOME I — 17 MARS 1894

## LA BIENFAISANCE MÉTHODIQUE

I

La charité confuse a les pires défauts : elle favorise la fausse indigence et provoque la mendicité, elle prive de leur pension alimentaire les vieillards délaissés et les infirmes misérables, elle enlève toute vertu efficace aux secours occasionnels.

Il viendra certainement un jour où les institutions de prévoyance sociale et mutuelle auront assez de force pour préserver d'une déchéance momentanée, d'une détresse passagère, les travailleurs de n'importe quelle profession : une quadruple assurance sur la vie, contre les accidents et la maladie, pour la vieillesse, contre le chômage, permettra de parer à toutes les éventualités ; le capital humain sera assuré, la solidarité aura été réalisée, dans la forme où l'a rêvée un philosophe de large envergure, M. Alfred Fouillée : « Dans les machines perfectionnées dont se sert l'industrie pour filer le lin, le coton ou la laine, dès qu'un fil se brise, le métier s'arrête de lui-même, comme si le tout était averti de l'accident arrivé à l'une de ses parties, et, avant de l'avoir réparé, ne pouvait continuer son travail. C'est l'image de la solidarité qui régnera de plus en plus dans la société humaine. Au milieu de cette trame sociale où s'entre-croisent toutes les destinées individuelles, il faudrait que pas un fil, pas un individu ne fût brisé sans que le mécanisme général fût averti, atteint, forcé de réparer le mal dans la mesure du possible. »

Cet idéal philanthropique n'est pas près d'être atteint, et pendant longtemps encore le secours public en cas de maladie et de chômage sera une nécessité inéluctable. La modicité des salaires, la surcharge de famille, mettent le plus grand nombre des budgets ouvriers en état d'équilibre instable ; ce n'est pas à la légère qu'un écrivain comme le baron de Gérando portait il y a cinquante ans ce jugement malheureusement trop exact : « N'étant dotée d'aucune avance, exposée aux chances des événements, la classe des prolétaires ne peut compter que sur le produit du travail journalier. Elle confine immédiatement à la classe indigente. *Le moindre choc la confond avec celle-ci.* »

Aucune classe de la société n'échappe d'ailleurs à ces aléas, qu'avait entrevus Michelet ; à côté de l'ouvrier et du paysan, l'employé, le marchand, le petit fonctionnaire ont leurs servitudes, leur infirmité secrète ou visible, leurs risques de misère : la gêne a beau se dissimuler à tous les regards, elle n'en exerce pas moins une action nuisible, étiolant des existences, abrégeant la durée de la vie, sournoisement homicide, lentement meurtrière, et cette pauvreté honteuse est comme le sphinx désolé des sociétés modernes.

Le pauvre honteux, c'est-à-dire le nécessiteux d'occasion, réduit à la misère par un coup de chômage ou de maladie, a d'autant plus de répugnance à solliciter un secours public qu'il est plus exposé à se voir confondu avec les indigents en titre ; il redoute d'entrer au bureau de bienfaisance, tandis qu'il accepte à la rigueur d'invoquer l'appui d'un maire, d'un adjoint, d'un conseiller municipal, d'un administrateur impartial et discret. Mais que faire et à quel procédé recourir, si l'homme qui souffre de la faim ne veut faire à personne la confidence de sa détresse ? Si aucun signe extérieur ne révèle la situa-

tion critique d'une famille ou d'un individu, on n'aperçoit pas les moyens de triompher de ce mutisme volontaire; tout au plus pourra-t-on, en consultant les registres des bureaux de placement gratuit et mutuel dans chaque arrondissement et en se servant avec tact de ces informations indirectes, obtenir des présomptions de détresse; cette sollicitude altruiste est d'ailleurs astreinte à certaines limites, sous peine de devenir vexatoire et inquisitoriale.

A défaut d'institutions préventives, et sans préjudice de garanties plus satisfaisantes, l'Assistance publique ne peut évidemment se dérober à l'obligation de secourir temporairement les nécessiteux de tout âge et de toute condition sociale. L'adoption du système anglais, qui réserve le secours officiel aux *pauvres* catalogués, aux indigents proprement dits, soulèverait à bon droit en France un désaveu de l'opinion. En attribuant seulement le bénéfice de la bienfaisance communale aux pauvres tombés à l'état d'indigence chronique, on accorde une véritable prime au *pauvre* officiellement reconnu, au *pauper*, et celui-ci se gardera bien de tenter un effort pour se suffire à lui-même, dans la crainte de compromettre son avenir d'*assisté*, de perdre son titre de pensionnaire du workhouse.

Lorsqu'on constate à quel point, dans l'organisation parisienne actuelle, le défaut d'entente des institutions bienfaisantes et des œuvres charitables favorise les mendiants aux dépens des pauvres authentiques, on n'est pas près de se rallier aux projets de réorganisation tendant à confier à deux administrations distinctes la tutelle des indigents et l'assistance aux nécessiteux. Ce serait une erreur de rattacher les uns à l'administration centrale et de placer les autres sous l'action de l'autorité locale. Bien au contraire, si l'idée d'une séparation complète ne se heurtait pas à des objections très fortes, et s'il fallait à tout prix établir une cloison séparative entre l'indigent inscrit et le malheureux occasionnel, le premier pourrait sans grand inconvénient dépendre de l'administration centrale, tandis que le second devrait toujours rester justiciable de la mairie de l'arrondissement, mieux placée pour apprécier la légitimité des demandes et l'appropriation du secours.

Au surplus, cette distinction nécessaire entre l'assistance permanente et le secours temporaire sera facilement obtenue à l'intérieur de l'arrondissement et le projet de réforme élaboré par le Conseil supérieur de l'Assistance publique atteint amplement le but. Les secours annuels d'indigence seront distribués par le Bureau d'assistance, tandis que les secours aux nécessiteux seront accordés par le maire ou son délégué. Le nécessiteux ne frappera pas à la même porte que l'indigent; son amour-propre sera sauf et le pauvre honteux n'aura plus les mêmes raisons de renfermer tragiquement en lui-même le secret de sa douleur et de sa détresse.

Un pieux subterfuge permettra d'ailleurs, même au risque d'un surcroît de requêtes, de vaincre et de dissiper ces répugnances honorables; la diversité des caisses de secours, distinctes en apparence du budget des pauvres, a l'avantage de ménager la dignité de ceux qui préfèrent la mort à l'aumône humiliante. Les mairies disposent de fonds spéciaux pour secours de convalescence, pour secours de loyer, pour secours de chômage, pour secours de grossesse et d'allaitement, et ces différentes allocations donnent le moyen d'atteindre les causes accidentelles de misère.

La plus grave crise pour un ménage de travailleurs et d'employés, celle qui le jette dans les pires souffrances, est celle de la maladie du chef de famille. Le séjour du père ou de la mère à l'hôpital ou leur traitement à domicile épuisent les dernières ressources, les faibles économies ne sont pas longues à disparaître, les objets mobiliers, les effets, la literie, s'engouffrent au Mont-de-Piété, la situation s'aggrave jusqu'à devenir intolérable et la convalescence elle-même ne met pas un terme à ce martyrologe domestique. Après l'hôpital, après l'asile de convalescence, le chômage fournit une troisième étape, non moins pénible et non moins douloureuse, et ce ne sera pas trop de plusieurs années de travail pour réparer le trouble affreux, la désorganisation profonde de ces trois agents de misère associés et solidaires : la maladie, la convalescence, le chômage.

La perte d'emploi produit, à elle seule, les mêmes ravages ; le chômage prolongé, des revers de fortune opèrent de véritables déclassements. Le boutiquier de la veille est devenu marchand des quatre-saisons et l'artisan aisé passera demain au rang d'homme de peine ou de manœuvre ; les professions libérales paient comme toutes les autres leur tribut et M. de Gérando, dans sa magistrale étude, avait bien raison de définir ainsi les pauvres honteux : *pauvres qui siégeaient hier au milieu de nous, dont peut-être demain quelques-uns des nôtres partageront le sort.*

Plus les caisses de secours auront une destination spéciale, plus les formes d'assistance seront variées, tant au point de vue public qu'au point de vue privé, à la condition toutefois de ne pas s'ignorer mutuellement, et plus l'assistance temporaire aux nécessiteux d'occasion, à ceux qui traversent une crise passagère, aura de valeur et d'efficacité.

Au fond, toute recherche sur la distribution des secours aux indigents, aux nécessiteux, aux malades, — car ceux-ci ont également droit à une assistance particulière, sinon pour eux, du moins pour la famille privée de son gagne-pain, — est dominée par un principe

essentiel : c'est qu'au lieu de tomber sur la population pauvre comme un brouillard presque invisible, suivant l'expression imagée de M. Vée, le secours doit être efficace, c'est-à-dire assez abondant pour mettre l'indigent invalide à l'abri du besoin et pour préserver d'une chute dans l'indigence le nécessiteux valide. Il n'y a qu'un moyen de rendre le secours efficace, c'est de ne l'accorder qu'à bon escient, en connaissance de cause, après une investigation sûre et rapide; un bon service d'enquête est la partie fondamentale, la pierre angulaire d'une bonne assistance à domicile, officielle ou libre, et toute organisation défectueuse au point de vue de l'information préalable pèche par la base et doit être remaniée de fond en comble.

## II

En dépit de ses inconvénients multiples et de ses dangers certains, la charité aveugle n'en a pas moins été, pendant des siècles, l'unique forme de la bienfaisance, et même dans un siècle de philanthropie éclairée, elle survit encore dans des proportions énormes; le don manuel à un inconnu n'est pas autre chose qu'une manifestation de charité aveugle, l'aumône dans la rue est la principale source de la mendicité.

Une mauvaise distribution de secours à domicile a pour effet inévitable de favoriser la paresse et l'imprévoyance; les apostrophes les plus véhémentes contre la charité légale ont surtout pour objet l'assistance accordée aux faux indigents, à nos mendiants professionnels. Le pasteur Naville a érigé en principe que la bienfaisance publique excluait toute distinction de vérité et de moralité, et cela parce que « le sous-inspecteur et les autres fonctionnaires de Calne, dans le comté de Witt ont avoué, dans leur déposition devant les commissaires du parlement, que les ivrognes, les blasphémateurs, les voleurs de leur paroisse, étaient assistés d'après les mêmes règles et la même mesure que les individus les plus recommandables. »

Le fougueux adversaire de l'assistance sociale triomphe à peu de frais, en confondant ainsi la charité confuse avec la bienfaisance méthodique ; il tombe sous le sens que, si des précautions infinies ne sont pas prises pour dépister les mendiants et les fainéants d'habitude, le secours public peut devenir une prime à l'oisiveté vicieuse et la pauvreté passer à l'état de métier lucratif.

Certes, la charité aveugle fait des pauvres, elle créée des mendiants ; l'assistance méthodique, au contraire, tend à supprimer la mendicité et à resteindre l'indigence ; c'est un fait d'expérience qui se vérifie chaque jour davantage.

Malgré les efforts de saint Louis, qui avait voulu obtenir le rôle des pauvres laborieux âgés ou infirmes, malgré les ordonnances de François Ier sur l' « aumosne » raisonnable, la distribution charitable avait lieu sans méthode et sans règle ; la vigilance des curés, vicaires et marguilliers de Paris était grandement en défaut, si l'on note que la paroisse Saint-Sulpice, pour une population de 80000 âmes, assistait, de 1777 à 1780, plus de 20000 personnes ; une telle proportion d'indigents ou de nécessiteux donne la mesure du désordre et de l'émiettement des aumônes sous l'ancien régime; ce n'était pourtant pas faute d'édicter des peines rigoureuses et terribles, celles du fouet, des galères, de la transportation, de la potence, pour diminuer le nombre des mendiants et des pauvres ; le mal de misère et de mendicité n'était pas guéri pour autant, aggravé de plus en plus par la guerre et par la disette, insuffisamment combattu par des mesures maladroites dans une seule ville du royaume.

La multiplicité des aumônes des paroisses n'avait d'autre résultat que celui d'encourager l'immigration à Paris de bandes de vagabonds et de truands, formées par la rigueur des temps ; le 19 août 1596, un arrêt du Parlement ordonnait à tous les pauvres valides qui n'étaient pas de Paris d'en sortir dans les vingt-quatre heures et de se retirer chacun au lieu de sa naissance « à peine d'être pendus et étranglés sans forme ni figure de procès ». Aucune de ces mesures ne parvenait à vaincre la *malice* des mendiants, ainsi que s'exprimait l'édit de 1612, « aimant mieux vaguer et caïmander par les villes que travailler et employer leur force pour gagner leur vie, abusant de la dévotion et charité des gens de bien qui leur font de si grandes aumosnes qu'ils leur donnent moyen de vivre sans travail et sans soucy, d'où vient qu'ils se retirent tous ès villes, spécialement notre bonne ville de Paris, en laquelle de toutes parts ils abordent en affluence. »

Pendant plusieurs siècles, on pourrait ainsi suivre à la trace et saisir sur le vif les effets habituels de la charité mal informée, plus nuisible qu'utile, favorisant le mendiant hardi au détriment du pauvre décent, agglomérant sur un espace restreint les malheureux et les parasites de tout un pays, développant le paupérisme au lieu de le combattre et de l'enrayer.

En 1777, un brave homme, qui s'était intitulé l'avocat des pauvres, Lambert, développait cette idée dans un mémoire adressé à l'Académie de Châlons : « Allez au-devant du pauvre, faites-lui trouver dans sa maison le travail, le nécessaire, et vous n'aurez plus besoin ni de lois, ni de chaînes pour réprimer la mendicité. » Dans son *cahier des pauvres*, recueilli par M. Ch. L. Chassin (*Les élections et les cahiers de Paris en 1789*), cet avocat infatigable demandait,

entre autres choses, « que l'universalité des pauvres répandus sur chacun des points de la surface du royaume soit comprise sous un commun régime de soins et de surveillance, au moyen desquels ils puissent se fixer à leurs utiles travaux, n'être plus aussi exposés à émigrer, à voguer au hasard, à venir en foule dans cette capitale y prostituer aux usages les plus vils, à tous les vices, aux attroupements les plus redoutables, à tous les crimes que la misère traîne à sa suite, des bras destinés à féconder la terre... Que le dénuement du pauvre ne soit plus contre lui un titre de réclusion. »

En 1789, la protestation contre les dépôts de mendicité, contre le renfermement des pauvres, contre la répression de la misère, était universelle et poignante. Les trois ordres sont unanimes : le cahier du clergé contient ce vœu: « Que la mendicité soit extirpée, comme étant le fléau des villes et plus encore celui des campagnes; que, pour y parvenir, on établisse des ateliers de charité; qu'on prenne d'autres moyens, qu'une administration sage et éclairée est plus à portée de connaître, mais jamais celui d'enfermer les mendiants dans d'affreuses maisons de dépôt, où les traitements qu'ils éprouvent révoltent l'humanité. » La noblesse demande à son tour que les États provinciaux cherchent tous les moyens d'éteindre la mendicité et de la prévenir en procurant du travail. Le tiers état n'est pas moins explicite : « Que les dépôts de mendicité soient abolis et des ateliers publics ouverts, dans lesquels les personnes de tout âge, de tout sexe, valides ou invalides, puissent trouver, dans tous les temps, et surtout pendant l'hiver, une occupation convenable à leur état et à leur situation; à l'égard des personnes connues et domiciliées, le chef des ateliers leur fournira des ouvrages de nature à les occuper dans leur maison ; le tout sous l'inspection des assemblées provinciales et municipales. »

La bienfaisance à domicile, pratiquée par les paroisses, ne se dégageait que faiblement, tandis que, par une juste réaction contre les terribles abus de la mendicité professionnelle, l'idée d'assistance par le travail séduisait les esprits par des avantages immédiats. Cette nouvelle expérience des ateliers de travail ne fut pas de longue durée et la municipalité de Paris songea dès lors à établir une organisation civile de secours aux indigents. La période de tâtonnements se prolongea jusqu'en 1822, époque à laquelle les douze bureaux de charité commencèrent à fonctionner normalement, régulièrement. Le rôle des indigents, qui comprenait en l'an X 111 626 inscrits, se réduisit en 1822 à 54 525. Tout en tenant compte de la différence des temps et des causes exceptionnelles de détresse qui devaient augmenter la population nécessiteuse à la fin de la période révolutionnaire, il est impossible de méconnaître l'importance des résultats obtenus par une meilleure distribution des secours et notamment par l'organisation, bien qu'encore défectueuse, des enquêtes.

## III

D'ailleurs, plus d'une expérience mémorable a mis en pleine lumière la vertu de la bienfaisance clairvoyante. Plusieurs villes d'Allemagne, Hambourg, Brême, Lubeck, dès la fin du siècle dernier, avaient organisé sur des bases rationnelles le secours à domicile. L'Institut des pauvres de Hambourg a été restauré, en 1788, pour purger la ville des mendiants qui l'infestaient, car, au XVI^e siècle, un premier effort avait été tenté : un grand élan de philanthropie permit d'associer les citoyens les plus notables et les plus dévoués à cette œuvre si difficile. La ville, qui comptait alors 107 000 habitants, fut divisée d'abord en soixante et ensuite en soixante-quatre quartiers. Trois commissaires furent désignés, dans chaque quartier, pour procéder à des enquêtes attentives et pour dresser le budget de la misère. Au début de l'institution, 7 391 personnes furent secourues; au bout de dix ans, cette population d'assistés était ramenée au chiffre de 2 689, soit 1 592 vieillards septuagénaires, 1 097 infirmes; ce fut une révolution bienfaisante au moral comme au physique. Les curateurs des pauvres, n'ayant à surveiller au plus qu'une vingtaine de familles, ont pris leur tâche au sérieux; ils exercent un véritable patronage sur leurs voisins indigents, tout à la fois protégés, secourus et réconfortés par ces patrons de bonne volonté.

Cette initiative originale, dont tout le mérite repose sur l'enquête préalable et sur la multiplicité des visiteurs, servit de modèle au Danemark, à la Suède, à la Norvège, et à plusieurs villes allemandes, notamment à Berlin et à Leipzig. L'administration d'assistance de Berlin, après avoir traversé une crise voisine de la banqueroute, se releva par l'application de la méthode de Hambourg, en confiant à des commissaires la surveillance de 10 ou 12 ménages indigents. L'institut de Leipzig a dû son succès à la coopération d'un grand nombre de *patrons des pauvres*, munis d'un questionnaire minutieux qui les oblige à faire en conscience leur métier d'enquêteurs bénévoles et de tuteurs diligents.

La ville industrielle d'Elberfeld a réformé plus radicalement la distribution des secours à domicile : elle y est parvenue en poussant à ses extrêmes limites la division du travail, en rendant obligatoire la fonction de curateur des pauvres, en suscitant l'esprit de mutualité communale.

Le système d'Elberfeld est surtout caractérisé par

le fonctionnement d'une curatelle des pauvres régulière et légale. L'administration d'assistance est placée sous la direction d'un conseil de neuf membres : le bourgmestre, président, quatre conseillers municipaux, quatre citoyens élus par le conseil municipal.

Tout habitant de la ville est tenu, à moins de cause valable, de prendre part à l'administration communale des pauvres, 31 présidents de district, 434 curateurs des pauvres ont la responsabilité de leurs circonscriptions respectives; un curateur a cinq ou six familles indigentes sous sa tutelle; il n'a pas le droit de s'en désintéresser : il doit être leur témoin et leur guide dans toutes les circonstances de la vie. Chacun des 434 quartiers relève d'un curateur; les nécessiteux savent à qui parler; ils doivent confier leurs tourments au curateur du quartier et celui-ci est autorisé, en cas d'extrême urgence, à délivrer un prompt secours, sans préjudice d'une investigation ultérieure.

En décentralisant l'assistance et en la portant réellement au domicile de l'indigent, à la porte du nécessiteux, le promoteur de la réforme, M. Daniel von der Heydt, avait voulu atteindre un double but : supprimer la mendicité, assister *efficacement* l'indigent véritable et le nécessiteux authentique; cette espérance paraît s'être complètement réalisée. Dès 1869, seize ans après la fondation de son œuvre, M. Daniel von der Heydt pouvait se flatter qu'aucun pauvre ne mendiait dans les rues ou dans les maisons et que tout indigent reconnu recevait ce qui lui était nécessaire pour sa nourriture, ses vêtements, son logement et sa santé.

En 1853, lors de la réforme, Elberfeld renfermait, pour une population d'environ 50 000 habitants, plus de 4 000 assistés à domicile; deux ans plus tard, ce nombre était descendu à 2 948, pour tomber, en 1873, à 980, alors que la cité manufacturière avait gagné un excédent de population d'environ 27 000 habitants.

En 1856, la dépense par tête d'habitant pour l'assistance publique était, à Elberfeld, de 3 marks 23; en 1887, elle n'est plus que de 2,14; inversement, suivant les observations recueillies sur place par M. A. Le Roy, la moyenne des secours, qui n'était que de 35 marcks 37 pfennigs par chaque pauvre, s'est élevée à 54 marcks 49 pf. M. Döring, vice-consul de France à Elberfeld, a calculé que l'application de ce système avait procuré à cette ville, en trente-trois ans, une économie d'environ cinq millions et demi de francs.

Un résultat si considérable n'a pas été obtenu sans un effort soutenu, sans une organisation méthodique. La clé de voûte du système d'Elberfeld n'est autre que la curatelle des pauvres, qui fonctionne comme une véritable magistrature locale; les curateurs ne peuvent se dérober à ce que la commune attend de leur zèle, ils apprécient l'importance de leur mission, la gravité de leur ministère et ils tiennent à honneur de ne pas démériter aux yeux de leurs concitoyens. Les présidents de district ne se font pas faute de les encourager, de les contrôler, de les réprimander au besoin et l'administration centrale ne se laisse dépouiller d'aucune de ses prérogatives essentielles.

La subdivision de la ville en petits îlots permet aux curateurs de visiter leurs administrés au moins une fois tous les quinze jours, de leur accorder l'assistance morale dont ils ont besoin, d'aider au relèvement par le travail des nécessiteux, de provoquer même des mesures répressives contre les indigents paresseux et ivrognes; ils font à proprement parler la police des pauvres, allant jusqu'à la recherche de la paternité pour restituer une famille aux enfants naturels.

Lorsqu'on vante à juste titre le système d'Elberfeld, les panégyristes ne se proposent pas de l'importer tel quel, dans son intégrité sévère; ils veulent surtout mettre en relief l'idée maîtresse qui consiste à morceler le plus possible la circonscription d'assistance et à élever le nombre des enquêteurs et des visiteurs, autant pour éliminer les mendiants professionnels que pour donner aux secours d'indigence et de nécessité leur maximum de rendement utile et d'efficacité préservatrice. Cette idée maîtresse se retrouve ailleurs qu'à Elberfeld et dans les villes allemandes; elle a inspiré les principales tentatives de bienfaisance rationnelle qui se sont produites, dans ces vingt-cinq dernières années, en Angleterre et aux États-Unis.

## IV

On a pu justement reprocher à l'administration des pauvres d'Angleterre d'accorder une sorte de prime à l'indigence absolue, en se désintéressant presque complètement des demi-pauvres et des nécessiteux d'occasion, comme si elle avait voulu réagir contre les abus antérieurs au bill de 1834. Avant cette époque, des secours étaient alloués comme appoint de salaires aux indigents valides; l'allowance jouait le rôle du salaire minimum; la paroisse devait invariablement parfaire le gain insuffisant du travailleur, sans lui demander aucun compte, aucune justification, tout au moins dans la réalité; l'exagération maladroite des secours de demi-indigence et de chômage a malheureusement contribué à compromettre leur existence; les nécessiteux ont été dès lors repoussés comme indignes des secours publics et les unions de paroisses n'ont plus accepté à l'intérieur des *workhouses* comme au dehors que les incurables de la misère, les vétérans de la mendicité.

Cette préférence exclusive pour les indigents n'a pas ralenti le développement du paupérisme, malgré l'extension croissante des œuvres de bienfaisance privée. L'obtention des secours à domicile était devenue une véritable industrie, suivant la forte expression de M. Loch dans son rapport au Congrès international d'Assistance de l'Exposition. Le quartier le plus pauvre de Londres, celui de Whitechapel, recevait une proportion d'indigents secourus à domicile de 16,1 pour mille habitants, tandis qu'au contraire le quartier riche par excellence, la Cité, assistait 62,2 indigents pour mille habitants. « Peut-on donner, disait M. Loch, une preuve plus éclatante que la richesse dont il est fait usage sans discernement et avec un sentiment juste du devoir social n'est rien moins que charitable et tend, non au relèvement, mais à la dégradation des malheureux? »

Les Anglais, avec leur grand sens pratique, ne pouvaient manquer d'évaluer l'énorme déperdition de forces et de ressources occasionnée par la rivalité des œuvres et la superposition des secours. En dehors des hôpitaux libres et des dispensaires dont l'entretien annuel coûte plus de 18 millions, le fonctionnement de la loi des pauvres correspondait à une dépense de près de 57 millions, 61 millions représentaient les efforts des institutions privées, des corporations, des offrandes charitables, etc. Ce budget colossal s'éparpillait en quelque sorte : d'une part, les ressources de l'assistance privée étaient, d'après le témoignage autorisé de M. Loch, *distribuées à tort et à travers;* d'autre part, les secours publics étaient abondants, « mais la misère augmentait en dépit des secours, elle semblait même y trouver un aliment ».

C'est alors que M. Goschen, président du *Local Government Board*, préconisa, dans une circulaire, l'entente entre l'assistance officielle et la charité libre, en vue de venir en aide à toutes les formes de misère, tout en évitant les erreurs et les doubles emplois ; le bénéfice du secours d'indigence ne devait être attribué que comme pis aller, le nécessiteux restait tributaire des sociétés privées, agissant de concert avec l'administration de la *poor law*, lui empruntant ses renseignements, faisant avec elle échange de notes et de services.

Les *Charity Organisation Societies*, sous un nom différent, existaient de longue date en Angleterre ; elles avaient déjà pour objet le relèvement des nécessiteux et elles sentaient tout le prix d'une information minutieuse et sévère ; quelques-unes de ces associations avaient été fondées pour ménager aux pauvres le réconfort moral des visites fréquentes.

Peu à peu, sous l'influence des idées nouvelles, le programme de ces groupements s'est mieux dessiné, et les *sociétés de charité organisée* ont pris conscience de leur rôle, leur physionomie s'est accusée, leur originalité a pris corps. M. Loch a emprunté au *Manual of the London Society* cette définition concise : « Le principal objet de la Société est l'amélioration du sort des pauvres : 1° en créant une collaboration entre l'assistance privée et les institutions de la *poor law* aussi bien qu'entre les diverses œuvres d'assistance privée ; 2° en assurant des enquêtes sérieuses et des secours efficaces ; 3° en réprimant la mendicité. »

La grande *Société* de Londres comprend quarante comités de district, indépendants les uns des autres au point de vue financier, mais formant une véritable fédération au point de vue de l'action commune. Le comité central soutient par des subsides les comités dont les ressources sont insuffisantes. L'œuvre, qui repose essentiellement sur le principe des enquêtes nombreuses et des visites répétées, se sert à la fois de coopérateurs bénévoles et d'auxiliaires rétribués.

Toutefois, la coopération avec la bienfaisance publique et les œuvres paroissiales laissent beaucoup à désirer. M. Loch se plaignait avec discrétion, au Congrès international d'Assistance de 1889, de la tiédeur des *guardians* de l'administration officielle et de l'abstention du clergé ; il donnait en exemple les *visites amicales* de Boston et des États-Unis et il reconnaissait loyalement la lenteur de la réforme : « Il y a toutefois parmi nous, disait-il, un manque de foi dans l'efficacité des efforts individuels, manque de confiance dû en partie aux difficultés inhérentes à une œuvre de ce genre dans une très grande ville ; on n'arrivera que très lentement à acquérir la confiance qu'il faudrait. »

Malgré cet aveu attristé, M. Teissier du Cros n'en a pas moins relevé qu'entre 1867 et 1886, le nombre des indigents s'est abaissé à Londres dans la proportion de 35 p. 100 ; l'organisation de la charité, bien qu'insuffisante, a été sans conteste pour une certaine part dans cette décroissance.

L'expérience a mieux réussi et l'innovation a été poussée plus loin dans les jeunes cités américaines que dans les vieilles villes d'Europe, même parmi celles qui en avaient pris le plus chaleureusement l'initiative, comme la métropole anglaise, d'où la propagande s'est répandue à travers les États-Unis. Ces villes neuves, en pleine croissance, ont un attrait particulier pour les chevaliers d'industrie de toute espèce, pour les passagers suspects, et notamment pour les trafiquants de mendicité : elles sont une proie d'autant plus facile aux faux pauvres que les naufrages y sont plus fréquents, les ruines plus rapides, l'immigration étrangère plus abondante.

En 1876, la ville de Buffalo supportait une dépense très lourde pour les secours à domicile : le dixième de la population était secouru, *les rues fourmillaient*

*de mendiants*, d'après le propre témoignage de M. Rosenau ; le Révérend G. Humphreys Gurteen, sous-recteur de la cathédrale de Saint-Paul, suscita la fondation d'une société de bienfaisance méthodique (*Charity Organisation Society*), sur le modèle des associations similaires de Grande-Bretagne. En peu d'années, ce mouvement s'étendit à la plupart des villes américaines, et nulle part l'organisation de l'assistance n'a été poursuivie avec une ténacité plus passionnée qu'aux États-Unis ; nulle part les femmes n'ont apporté à cette œuvre philanthropique un concours plus assidu, plus utile.

Si, comme dans le système d'Elberfeld, le territoire urbain est divisé en un grand nombre de districts de bienfaisance, si la première enquête est confiée, comme à Paris, à un agent d'investigation rétribué, les sociétés de charité américaines se distinguent surtout par la large place qu'elles font aux dames patronnesses. Celles-ci portent le nom pittoresque et touchant de *visiteuses amies*. « La *friendly visitor*, a écrit M. S. Rosenau, est le point d'appui de la charité organisée. Elle pénètre chez les pauvres, en amie, pas en distributrice d'aumônes. Sans importunités, mais par des efforts patients et persistants, elle cherche à gagner leur confiance. Elle donne à la femme des leçons salutaires de propreté, de cuisine, d'économie, de prévoyance et de soins des enfants. Elle cherche à encourager la famille à se contenter de son humble lot et à s'élever dans le monde autant que leur situation le permet. Elle devient la conseillère fidèle. Bon ange gardien, elle répand partout le doux parfum de l'amitié et de l'amour, vraie charité qui ne s'arrête pas à l'aumône, mais qui attache les riches et les pauvres par un lien à la fois saint, durable et bienfaisant. »

Ce portrait flatteur de la visiteuse de l'amitié donne à tout prendre la mesure de l'estime où la femme est tenue par delà l'Atlantique, et, s'il embellit les traits d'un certain nombre de ces dames dévouées, il reproduit fidèlement la physionomie de quelques-unes de ces protagonistes de la bienfaisance méthodique, disciples et émules de miss Octavia Hill, l'infatigable missionnaire, la grande amie des pauvres.

La visiteuse de l'amitié ne doit jamais distribuer d'argent : elle provoque le secours approprié, tout en s'efforçant de coopérer au sauvetage de la famille momentanément frappée d'indigence. Un chantier de travail pour les hommes, une buanderie pour les femmes, des crèches pour les enfants, d'autres institutions gravitent autour de la société charitable, qui réunit dans un effort commun les fonctionnaires publics et les citoyens de bonne volonté des deux sexes.

A l'instar des unions d'assistance allemandes, suisses et françaises, la *Charity Organisation Society* protège une ville contre l'exploitation des mendiants étrangers ; elle tend à supprimer radicalement la charité manuelle, l'aumône banale, et elle s'efforce d'éviter les superpositions de secours par où s'écoule habituellement la majeure partie du budget d'assistance publique et privée.

La société de bienfaisance méthodique recueille et centralise la liste de toutes les personnes secourues par les différentes collectivités charitables. L'honorable M. Rosenau a fourni sur ce point, au Congrès d'assistance, une notice détaillée sur ce qu'il a appelé le comptoir de règlement de la charité. « Toutes les institutions de bienfaisance, soit collective, soit particulière, sont priées d'envoyer à la société, sur des feuilles fournies pour cet objet, non pas seulement pour enquête, mais pour enregistrement, les noms et les adresses de toutes les personnes auxquelles elles ont donné l'aumône, avec des renseignements suffisants sur leur état social, afin qu'ils soient identifiés. Il faut indiquer aussi l'espèce et le montant du secours donné à chacun ainsi que le nombre de ses répétitions. Les renseignements ainsi obtenus sont considérés comme absolument confidentiels, et pas une ligne n'en est révélée, même à un membre de la société, à moins qu'il ne donne une raison suffisante. »

Grâce à ce répertoire, tenu soigneusement à jour, le cumul des secours se découvre aisément et le bureau central d'enregistrement avertit qui de droit, tout en laissant subsister le lien qui rattache le pauvre à l'établissement ou à l'œuvre qui paraît la mieux outillée pour le secourir. Lorsque, au contraire, l'indignité est avérée, le fraudeur et le mendiant sont démasqués, le quémandeur indigne est disqualifié de toutes parts.

En l'espace d'une année, l'application de ce système permit de réduire les dépenses communales d'assistance à domicile de la ville de Buffalo de 100 636 dollars à 61 787 dollars ; pendant les années suivantes l'économie s'est encore accentuée, malgré l'accroissement de population. Le nombre des clients de la société ne fit que diminuer progressivement, et l'assistance méthodique, sans avoir, hélas ! éteint le paupérisme, l'a tout au moins atténué dans une large mesure.

Philadelphie, Boston, d'autres villes ont à peu près établi sur les mêmes bases la bienfaisance méthodique ; le nombre des visiteurs y est très élevé, la coopération reste la même entre les différentes œuvres publiques et privées, les secours à domicile sont mieux distribués et moins coûteux, le flot des mendiants s'abaisse, l'indigent reçoit une aide plus puissante et le nécessiteux un appui plus efficace. Toutes ces tentatives ne sont pas d'égale valeur, elles n'ont pas la même fortune, et plus d'un détail serait à cor-

riger si l'on voulait mettre une institution semblable en harmonie avec nos mœurs et nos habitudes d'esprit ; mais l'expérience faite sous des formes différentes, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, aux États-Unis, a produit des résultats trop considérables, elle apporte une leçon trop démonstrative, pour que notre bienfaisance confuse et routinière ne cherche pas à se réformer elle-même, en s'inspirant des principes et des règles de l'assistance méthodique : perfectionnement des enquêtes, surveillance régulière des pauvres à domicile, coopération des femmes, entente des administrations publiques et des œuvres privées, appropriation, variété et efficacité du secours accordé à l'indigence incurable et à la détresse momentanée ; la lutte contre le paupérisme vaut bien qu'on lui consacre plus d'activité méthodique et qu'on dépense pour elle à la fois plus d'argent, plus d'intelligence et surtout plus de dévouement.

PAUL STRAUSS.

## LÉONARD DE VINCI
### ET LE VOL DES OISEAUX
D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

I

La dévotion particulière dont certains beaux génies sont, de notre temps, devenus l'objet, peut aider à comprendre comment en des âges lointains s'est fondé le culte des demi-dieux. Quand la puissance créatrice s'élève au-dessus d'une commune mesure, l'homme ne la peut plus croire humaine ; il la divinise.

Nous avions les *Shakespeariens*, les *Molièristes*. Voici formée, et renchérissant en toute sincérité sur les autres, la secte des *Léonardistes*. Avant qu'il s'écoule un long temps Léonard de Vinci sera, sans y perdre de son immortalité, remis à la mode. Il sera de nécessité dans le monde d'avoir une opinion, ou tout au moins un sentiment sur l'illustre Italien. Il ne suffira plus de répondre : — Ah ! oui, le peintre de la *Joconde !*

Non, ce n'est pas seulement le peintre de cette énigmatique beauté que l'on sera tenu de connaître : c'est l'homme extraordinaire qui au XVe siècle et au début du XVIe réalisa le plus parfaitement le programme de l'éducation intégrale, ne fut étranger à aucune des spéculations de l'esprit ni incapable d'aucune des œuvres de la main. Il sut même être beau, bien portant, et donner à son être physique par la pratique des exercices virils les qualités de force et de grâce que par nature et par étude possédait sa personne mentale.

Après quatre siècles, la séduction de son génie s'exerce encore sur les esprits délicats, au point que certains se vouent tout entiers à son culte, et se proposent, comme un but assez haut et assez noble de leur existence, de magnifier le « Maître ». C'est un culte public qu'ils fondent, et leur piété s'impose la mission de recueillir et de publier, avec tout le luxe qui convient à une telle manifestation, tous les signes de la pensée de Léonard.

Les manuscrits laissés par lui sont nombreux. L'incessante activité de cet esprit, qui se portait avec une égale facilité à toutes les sciences et à tous les arts, a produit des travaux curieux sur toute espèce de questions. La bibliothèque Mazarine, le British Museum, la bibliothèque privée de la reine d'Angleterre au château de Windsor, l'Ambroisienne à Milan, sont les principaux dépositaires de ces trésors, la plupart inédits.

Deux critiques d'art se sont spécialement distingués par des publications partielles des écrits de Léonard de Vinci : M. J.-P. Richter et M. Ch. Ravaisson-Mollien.

Si dignes d'estime que soient leurs éditions qui ne perdront pas le mérite d'avoir ouvert la voie, elles ne satisfont plus le goût des fidèles qui veulent la représentation intégrale et minutieusement exacte du manuscrit du grand homme, texte et dessins.

Le progrès des procédés de reproduction sert merveilleusement la passion des *Léonardistes*. Il suffit d'avoir le goût, le temps et l'argent pour obtenir d'incroyables chefs-d'œuvre. Mais combien sont-ils ceux qui réunissent ces trois conditions ? M. Théodore Sabachnikoff, un des fidèles les plus convaincus de cette religion artistique dont nous parlons, a entrepris de faire connaître à l'élite de l'Univers la vraie forme des manuscrits et le vrai sens de la pensée du maître. Pour inaugurer la série, il vient de publier, avec le concours de M. Giovanni Piumati, qui en fit une double transcription en italien du XVIe siècle, et en italien moderne, et de M. Ch. Ravaisson-Mollien qui le traduisit en français, le manuscrit *Sur le vol des oiseaux*. Le volume en contient un fac-similé prodigieux. Entre l'original et la reproduction la distinction devient quasi impossible : l'aspect du papier, son grain, sa couleur, ses nuances, jusqu'à ses taches, les tons divers des encres et des crayons, tout est d'une similitude qu'on qualifierait presque d'inquiétante et dangereuse. L'imitation poussée à ce point de perfection, quelle chance de supercherie ! (1)

1 *I manoscritti di Leonardo da Vinci ; codice sul volo degli uccelli.* — 1 vol. petit in-fol. tiré à 300 exempl. numérotés ; prix : 80 fr. ; Paris, Rouveyre.

II

Sur ce petit cahier, Léonard a consigné ses notes sur le *vol des oiseaux et autres matières variées.*

Qu'il ait composé là un traité définitif du vol des oiseaux, ce n'est pas ce qui importe. Aujourd'hui, bien que l'on ait peut-être encore à profiter de sa science de la mécanique, son ouvrage, en comparaison des travaux de M. Marey secondé par les perfectionnements constants des moyens d'observation et des appareils enregistreurs, risque fort de n'avoir plus qu'une valeur rétrospective, plus propre à faire apprécier son génie qu'à secourir celui d'autrui.

L'intérêt supérieur de ce manuscrit c'est qu'il est un document éminemment psychologique, il contribue à révéler le mode de penser et la constitution d'esprit de Léonard. On y voit la mobilité de son intelligence : conséquence naturelle de la diversité de ses aptitudes, son attention est par coups fréquents et subits distraite de l'objet auquel il veut s'appliquer. L'imagination qui reste la faculté maîtresse suscite d'instant en instant des idées dissemblables qui se croisent à travers et par-dessus l'idée fondamentale. L'association s'opère par les rapports les plus éloignés, au point qu'ils deviennent insaisissables. Il semble qu'il écrit à la hâte ces idées spontanées pour s'en débarrasser autant que pour ne les point perdre. Comme les esprits très pleins, qu'une infatigable curiosité n'a pas alourdis ni réduits à une passive compréhension par la suppression de leur originalité, il éprouve quelque peine à se fixer; il faut qu'il se serre la bride à lui-même pour ne pas se jeter par de brusques écarts en dehors de la voie choisie.

C'est ce que permet d'apercevoir ce cahier où, dans l'espace d'un mois. Léonard a jeté les idées qui lui venaient. A cette époque, mars-avril 1505, sa préoccupation dominante, c'est le mécanisme du vol des oiseaux; mais à travers cette préoccupation d'autres idées surgissent, qu'il fixe aussitôt sur son mémorandum; ce sont des germes à reprendre et à développer.

On saisit là l'instantanée et fugitive pensée. Le premier recto reçoit ses prolégomènes généraux de science mécanique; mais tout de suite, en regard, sur la face intérieure de la couverture il porte des recettes comme celles-ci :

« D'EMPREINDRE DES MÉDAILLES. *Bouillie d'émeri mêlée avec eau-de-vie, ou écaille de fer avec vinaigre, ou cendre de feuilles de noix, ou cendre de paille subtilement triturée.* »

Puis l'indication détaillée du procédé de pulvérisation du diamant et de l'émeri, et du broyage des émaux. Ensuite des remarques sur la fabrication des couleurs :

« *Si tu veux faire une belle couleur azur, résous l'émail fait avec le tartre; et puis enlèves-en le sel.*

« *Le laiton vitrifié fait de beau rouge.* »

On surprend même les instants de rêverie où, tandis que l'idée reste imprécise et flottante, la main, par habitude professionnelle, à peine guidée par la minime attention, dessine ici une fleur, une feuille, là un nœud, ailleurs une esquisse d'architecture.

Ces croquis se mêlent aux figures démonstratives qu'il trace pour élucider et appuyer ses théories de mécanique.

Après une série de déductions sur les lois du mouvement de l'oiseau dans l'air et les conditions géométriques de la structure d'un appareil *volatoire*, apparaît soudain une réflexion morale, qui n'est point trop banale :

« *Et la menterie est de tant de mépris, que si elle disait de bien grandes choses de Dieu, elle ôte de la grâce à sa déité; et la vérité est de tant d'excellence que, si elle louait des choses minimes, elles se font nobles... parce qu'encore que notre esprit ait la menterie pour cinquième élément, il ne reste pas pourtant que la vérité des choses ne soit pas une suprême nourriture des intelligences fines, mais non des vagabondes humeurs.* »

Combien piquante cette concession, jetée négligemment, que notre esprit a pour cinquième élément la menterie. Quels sont les quatre autres? Léonard le savait; nous sommes censés le savoir aussi. Le mentir est naturel à l'homme. Et chez nombre d'individus il existe une tendance naturelle à préférer l'illusion à la réalité, à se repaître de l'erreur plus volontiers que de la vérité : ils veulent être dupés, et ne souffrent pas qu'on les détrompe.

C'est pour eux qu'en marge Léonard ajoute : « *Mais toi qui vis de songes, il te plaît plus les raisons sophistiques et coquineries des hâbleurs dans les choses grandes et incertaines, que des certaines, naturelles et non de si grande hauteur.* »

Il semble bien que la métaphysique reçoive là son compte et son congé.

Un peu plus loin il vient de suivre un certain temps le calcul de la relation de la force du vent et de l'obliquité des ailes; son esprit tout à coup fait un bond de côté et lance cette étrange idée, qu'on trouve en marge :

« *On portera de la neige, l'été dans les lieux chauds, prise aux hautes cimes des monts, et on la laissera tomber dans les fêtes des places au temps de l'été.* »

Dans ce cahier viennent se poser aussi des notes d'administration domestique. Il est facile d'imaginer Léonard rentrant à son atelier, et, se mêlant d'avoir de l'ordre à la façon des artistes, il inscrit sa recette ou sa dépense; où? sur un carnet spécial? Non, au plus pressé, sur le premier papier qui se

rencontre sous sa main. — Et il inscrit un jour ceci :

| | | |
|---|---|---|
| *dame* | 48 | 148 |
| *son* | 4 | 111 |
| *en paille* | 23 | 037 |
| *clef* | 6 | |
| *a moi* | 28 | |
| *poulet* | 2 | |
| | 111 | |
| | 28 | |
| | 83 | |

Qu'est-ce que la dame qui a reçu 48 ? une aimable personne à qui un galant homme ôte un souci d'argent, ou simplement une femme de charge à qui son maître solde ses gages ou des frais de maison ?

Le son et la paille ne sont pas indifférents ; cette mention nous rappelle l'amour de Léonard pour le cheval et l'un des gros chagrins de sa vie, un jour qu'il fut obligé de se défaire de sa monture.

Quant à la clarté du compte elle ne satisferait point un expert en écritures. On distingue cependant que Léonard a fait sa caisse. Après avoir totalisé sa dépense il la soustrait du fonds dont il était possesseur auparavant. Il a dépensé 111 en comptant les 28 qu'il a marqués comme argent en poche ; ils ne sont sans doute pas évaporés et, au lieu de les ajouter au reste de 148 — 111, il les déduit, évidemment après la première soustraction, du total de la dépense. C'est de la comptabilité d'artiste, ce qui n'empêchait pas que le grand homme fût savant mathématicien.

Ailleurs, à la suite encore de spéculations sur le vol des oiseaux, inscription de l'entrée d'un jeune garçon à son service, à moins que ce soit d'un élève :

« *1505, mardi soir, au jour 14 d'avril, Laurent vient demeurer avec moi ; il dit être âgé de 17 ans.*

« *Et au jour 15 du dit avril, j'eus 25 florins d'or du camerlingue de Sainte-Marie-Neuve.*

Et aussitôt après, retour à l'idée de l'invention qu'il médite, de l'appareil à voler ; il le voit, en imagination, complet et parachevé, et il détermine de quel point il lui fera prendre l'essor :

« *Du mont qui tient le nom du grand oiseau, prendra le vol le fameux oiseau, qui emplira le monde de sa grande renommée.* »

Notons cette particularité, dont les graphologues feront leur profit pour la divination du caractère de notre illustre auteur : son écriture est nette, claire, ferme, mais retournée. Il écrit de droite à gauche, les lettres à l'envers, de sorte que pour lire couramment il faut opposer à la page un miroir.

## III

Quel est ce *fameux oiseau ?* L'artificiel oiseau que Léonard rêve de construire pour permettre à l'homme la conquête de l'air.

Si dans les intervalles des œuvres de peinture, de sculpture, d'architecture, et des entreprises d'ingénieur, il se livre à tant d'observations et de raisonnements sur le vol des oiseaux, ce n'est point par pure spéculation scientifique, ce n'est pas non plus par une excitation de sa conscience d'artiste afin de mieux représenter sur la toile ou dans le marbre les attitudes et le mouvement des êtres ailés. C'est dans un but d'application pratique, il veut créer la machine à voler.

Un des propres de l'homme c'est l'insatiable désir de quitter l'élément naturel de son déplacement, la terre, et d'usurper l'empire de l'air et de l'eau. Non content de multiplier les moyens de locomotion sur le sol, il a pris possession de la mer et des fleuves par les bateaux, — et par la natation. La conquête de l'air le sollicite sans fin. La première idée des ingénieurs fut d'imiter l'appareil naturel du vol et de prendre modèle sur l'oiseau. Icare n'a pas fait autre chose. M. Lilienthal aujourd'hui, dans les expériences d'*aviation* qu'il tente à Steylitz, près de Berlin, et du haut des collines qui s'élèvent entre Ruthenow et Neustadt, recommence le rêve d'Icare et les calculs de Léonard de Vinci.

Se mouvoir dans l'air est autre chose que planer en ballon. Entre voler et flotter dans un aérostat la différence est la même qu'entre nager et naviguer en bateau. Elle est immense ; et quelle supériorité du vol ou de la natation ! indépendance du mouvement, liberté et variété d'allure. Et enfin on est en personne dans l'élément liquide ou l'élément fluide ; au lieu d'être dans un bateau *qui va sur l'eau* ou suspendu à un ballon qui vogue en l'air. Il est vrai que l'homme, quand il est parvenu à corriger l'instinctif mouvement de l'anthropoïde grimpeur absolument contraire à la nage, peut se soutenir et se mouvoir sur l'eau sans appareil accessoire. Voler, il ne le peut. Mais encore si la machine *volatoire* était réalisée, la capacité de la maîtriser serait, en comparaison de ce qu'est le ballon, plus forte et plus directe. Ne serait-ce pas exquis de se sentir libre dans l'air comme l'oiseau ? de supprimer tout de bon les obstacles aux routes en se traçant sa voie arbitraire et droite parmi les plaines éthérées ! C'est pour lors qu'on vivrait dans le bleu. Comme il serait charmant de venir à travers les sublimes espaces, comme un moineau familier, — disons comme un aigle, pour les fiers personnages à prétentions, — se poser au balcon de la bien-aimée, fût-elle logée au cinquième étage !

On nous a décrit récemment l'invention de M. Lilienthal. Ce qui nous frappe le plus, c'est qu'avec ou sans connaissance du manuscrit de Léonard de Vinci, l'inventeur allemand a conformé les essentielles conditions de son appareil volatoire aux principes

de l'admirable maître italien ; notamment à celui qui prescrit de donner aux ailes artificielles la constitution et la forme des ailes de chauve-souris ; « *à cause de ce que les membranes font une armure, ou liaison aux armures... et si tu imitais les ailes des oiseaux emplumés, elles sont plus puissantes en os et en nervures, mais plus transpercées, c'est-à-dire que leurs plumes sont désunies et traversées par l'air; mais la chauve-souris est aidée par la membrane qui lie le tout et n'est pas transpercée.* »

Autre principe important, accompagné d'un croquis sur le manuscrit; nous le transcrivons textuellement en son style laconique :

« *L'homme dans les volatiles* (appareils volatoires) *à rester libre de la ceinture en haut, pour pouvoir s'équilibrer, comme il fait dans une barque, afin que le centre de sa gravité et de l'instrument se puisse équilibrer et se changer, si nécessité le demande, au changement du centre de sa résistance.* »

L'investigation de Léonard a porté sur tous les points du problème du vol de l'homme. A l'oiseau ses pattes ne servent à rien pour voler ; au contraire, c'est un poids mort qu'il enlève. En sera-t-il de même pour l'homme? Loin de là ; les jambes devront servir de moteur à la machine, et les bras lui donneront la direction. Mais quelle est la relation de la force des jambes et du poids de l'homme? Voici une curieuse remarque qui atteste combien Léonard était observateur, combien sa méthode était expérimentale avant Bacon, et positive avant le positivisme :

« *L'homme lui aussi a une plus grande somme de force dans les jambes qu'il n'en est requis par son poids : et que ce soit vrai, pose debout l'homme sur la fange, et observe combien l'empreinte de son pied s'enfonce. Ensuite mets-lui un autre homme à dos, et tu verras combien il s'enfonce plus. Ensuite enlève-lui l'homme du dos, et fais le sauter en haut, droit autant qu'il peut, et tu trouveras l'empreinte de son pied s'être plus enfoncée dans le saut qu'avec l'homme à dos. Donc il est ici prouvé de deux manières que l'homme a plus de force au double qu'il n'en est requis pour se soutenir soi-même.* »

Ce n'est point tout que de construire et de posséder la machine. Comment s'en servir ? Léonard a observé à quelle hauteur il convient de s'élever et de se maintenir; si la prescription était absolue elle n'encouragerait pas trop à se vouer au sport aérien :

« *Toujours le mouvement de l'oiseau doit être au-dessus des nuages afin que l'aile ne se mouille pas, et pour découvrir plus de pays, et pour fuir le péril de la révolution des vents parmi les gorges des monts, lesquelles sont toujours pleines de tourbillons et tournants de vents. Et outre cela si l'oiseau se tournait sens dessus dessous, tu as un large temps pour le retourner au contraire, avec les ordres déjà donnés, avant qu'il retombe à terre.* »

Il n'était pas possible de ne pas prévoir les chutes : partant de ne pas chercher un moyen, sinon de les prévenir, du moins de les amortir. — Celui que Léonard propose fera sans doute sourire : il paraît naïf, et n'en est peut-être pas moins bon. Il consiste en un système d'outres ou vessies parachutes dont s'enguirlande *le volant*, « *telles que l'homme tombant de six brasses de hauteur ne se fasse point de mal tombant tant dans l'eau que sur terre.* » — Et le procédé est accompagné de cette recommandation de première utilité :

« *Si tu tombes, de l'outre double que tu tiens sous...* (ma foi, Léonard est de son temps, et ne craint pas le mot cru, il dit nettement : *Che tieni sotto il culo*)... *fais que tu frappes avec cela la terre.* »

## IV

Maintenant comment ce manuscrit *Sur le vol des oiseaux et diverses autres matières* a-t-il enfin vu le jour, entouré de tant de soins et présenté au monde des artistes et des savants en une si superbe édition? Il a, pour atteindre cette fin glorieuse, subi bien des péripéties, depuis la mort de Léonard survenue le 2 mai 1519, jusqu'au jour où, en 1892, M. Th. Sabachnikoff l'acheta du comte Manzoni de Lugo. — Pour ne citer que ses dernières aventures, rappelons qu'il fit partie de la bibliothèque Mazarine, après qu'en 1796 Bonaparte eut envoyé à Paris toute la collection des manuscrits de Léonard de Vinci possédée par la bibliothèque Ambroisienne de Milan.

C'est à la Mazarine que le déroba le trop fameux Libri. Le vol fut constaté en 1848. Le manuscrit reparaît en 1867 parmi les papiers à vendre de Libri, mais mutilé. L'odieux fripon avait procédé à l'égard de ce cahier comme à l'égard des autres pièces de la bibliothèque dont on l'avait nommé conservateur. Trouvant plus facile et plus lucratif de les vendre en détail, il les démembrait et vendait comme curiosités rares les feuilles détachées. Lord Asburnham en avait acheté plusieurs qui revinrent en France en 1888 ; mais ce n'étaient pas celles qui manquent au manuscrit sur le vol des oiseaux. De celui-ci cinq feuillets faisaient défaut lorsque l'acheta le comte Jacques Manzoni.

J. Manzoni mourut en 1889. Les héritiers cédèrent le précieux cahier à M. Th. Sabachnikoff. Il serait indiscret de dévoiler ici à quel prix. Disons seulement qu'il n'est guère d'auteurs contemporains, parmi les plus célèbres, qui ne consentiraient avec empressement à vendre le manuscrit inédit d'un volume ordinaire au prix que fut payé ce petit cahier qui de 18 feuillets à l'origine n'en gardait que 13.

Que voulait M. Th. Sabachnikoff? Recueillir un objet

unique, précieux en soi par la pensée, d'autant plus distingué qu'il serait plus coûteux? Fantaisie d'homme riche? Non, il professe sur ce point des idées que l'on peut proposer aux méditations des collectionneurs. Les merveilles du génie humain sont, à ce qu'il pense, le précieux patrimoine de l'humanité. Pourquoi les confisquer en quelque sorte et les enclore en des collections privées? Ce qui se comprenait au temps de l'enfance des procédés de publication et de reproduction ne se justifie plus aujourd'hui. Pour l'instruction et l'éducation de l'humanité, pour la gloire du maître, pour la sauvegarde même des chefs-d'œuvre, ne vaut-il pas mieux que les originaux soient déposés et gardés dans les collections publiques; et que par la plus soignée et la plus artistique des reproductions ceux qui peuvent y mettre le prix se contentent d'une copie ou d'une fac-similé? — Ainsi a-t-il fait. Une fois le manuscrit imité jusqu'à l'extrême ressemblance par la phototypie et ses dérivés, il s'en est dessaisi au profit de la patrie de son demi-divin auteur.

Mais il n'a pas fallu moins de vingt mois d'attention, de travail, de voyages, de démarches et d'essais pour réussir à établir ce volume aussi remarquable par l'exécution typographique des textes des trois collaborateurs, que par le fac-similé phototypique.

Et le volume achevé, prêt à être livré aux souscripteurs, voilà une sorte de coup de théâtre. La piste d'un des feuillets manquants est retrouvée. Quelle émotion! Pas d'hésitation possible; on suspend la publication. L'éditeur se fait un point d'honneur de ne laisser paraître l'ouvrage que le plus complet possible. Le fameux feuillet est à Londres. Il y court, trouve le propriétaire, voit le fragment, en reconnaît l'authenticité, en conclut l'achat et le rapporte à Paris.

Le feuillet retrouvé — le 18e et dernier du manuscrit — est ajouté en appendice au volume.

Et l'on comprend après cet incident de la dernière heure que le publicateur puisse écrire avec soulagement et satisfaction : « Il ne manque donc plus que les feuillets 1, 2, 10 et 17. »

Il ne désespère pas de les découvrir.

En attendant, M. Sabachnikoff va publier selon la même méthode les manuscrits de Léonard conservés au British Museum, et à Windsor dans la bibliothèque de la reine d'Angleterre, qui lui a gracieusement accordé l'autorisation toujours refusée jusqu'ici.

C'est de quoi occuper bien des journées et réjouir le goût des artistes et des amateurs d'art.

PONTSEVREZ.

# LES ANGLAIS AU SUD DU MAROC

## I

Pendant que l'Europe, tout entière aux événements qui se déroulaient sur la côte nord du Maroc, concentrait son attention sur les négociations engagées entre l'Espagne et le gouvernement chérifien, les Anglais sournoisement, sans bruit, s'installaient sur le littoral, au midi de l'empire marocain. Des nouvelles de source anglaise nous annoncent qu'ils fondent de nouveaux établissements sur la côte saharienne, entre le cap Noun et le cap Bojador, au nord des nouvelles possessions espagnoles du Rio de Oro et au midi de la province de Sous, dépendante du Maroc. Le procédé employé par eux est toujours le même : c'est d'abord un trafiquant qui pénètre isolément dans le pays et, sous prétexte de commerce, noue des relations avec les indigènes; derrière lui ne tarde pas à se former une compagnie financière, une factorerie s'élève, et, aux premières complications qui ne tardent pas à survenir, l'Angleterre intervient. Le tour est joué et un nouveau domaine s'ajoute à l'immense empire britannique.

## II

A vrai dire, l'occupation par l'Angleterre de la côte au midi du cap Noun ne date pas d'hier. Dès 1878 un Anglais, Donald Mackenzie, débarquait au cap Juby, entre le cap Noun et le cap Bojador. Le pays était alors inoccupé. Toute cette partie de la côte n'avait pas de gouvernement régulièrement constitué. Le pouvoir du sultan du Maroc ne dépassait pas le cap Noun et les prétentions de l'Espagne, sur le littoral en face des îles Canaries, s'arrêtaient au cap Bojador. Entre les deux caps, sur une étendue presque égale à la moitié du littoral du Portugal, vivaient des tribus éparses, sans cohésion entre elles. Un scheik plus puissant que les autres, Mohammed Baïrook, faisait reconnaître son autorité aux environs du cap Juby. Donald Mackenzie sut capter ses bonnes grâces, lui démontra tous les avantages qu'il retirerait de la fondation d'une station commerciale sur son territoire. Le scheik se laissa convaincre et donna à Mackenzie une lettre dans laquelle il exprimait à lord Salisbury le désir de nouer des relations commerciales avec l'Angleterre. Une compagnie, la North Africa, fut constituée; une station, qui fut appelé Victoria, fut fondée au cap Juby et 18 hommes y furent laissés pour y faire le commerce et y tenir garnison.

L'établissement paraissait appelé à un grand avenir. En effet, pour mieux intéresser en Angleterre les

esprits à sa cause, Donald Mackenzie avait prétendu que la station fondée n'était que l'amorce d'une entreprise autrement vaste, autrement grandiose : la submersion totale sous les flots de l'Océan d'une immense région désertique, nommée le Djouf, égale à quatre-vingt dix millions d'hectares, deux fois l'étendue de la France, et dont l'altitude était, disait-il, inférieure au niveau de la mer. Mais des études plus sérieuses vinrent démontrer l'inanité de cette conception. Il fut reconnu que le Djouf n'était pas au-dessous du niveau de l'Océan, qu'au contraire, son altitude moyenne était de 150 mètres au-dessus du niveau des mers. Dès lors, l'établissement fondé au cap Juby ne dut plus être considéré que comme un simple comptoir de la côte saharienne.

Mais, même réduite à d'aussi simples proportions, l'entreprise de Mackenzie devait donner encore des déceptions. Les difficultés vinrent du Maroc. Le gouvernement chérifien ne pouvait voir en effet d'un bon œil cette installation des Anglais à ses portes. Il commença par décliner toute responsabilité dans les événements qui pourraient se produire entre les Anglais et les indigènes du cap Juby, et quand la compagnie, en l'absence de tout gouvernement régulier, réclama la protection du sultan en échange d'une redevance annuelle, il lui fut répondu que l'autorité chérifienne ne reconnaissait pas comme lui appartenant le territoire du cap Juby. Livré à ses propres forces, Mackenzie essaya d'établir un gouvernement régulier. Il réunit les chefs des tribus en conférence, leur fit comprendre l'intérêt qu'ils auraient à se grouper en confédération, à reconnaître un chef unique qui pût protéger le commerce et défendre le pays contre les maraudeurs, et réussit à faire accepter comme chef suprême le propre fils de Mohammed Baïrook, celui-là même qui avait favorisé l'installation des Anglais au cap Juby. Un lien entre les diverses tribus fut ainsi créé, un pouvoir que l'on pût rendre responsable de la sécurité fut ainsi constitué, et un instant l'on put croire close l'ère des difficultés.

Cette illusion ne devait guère durer. Le Maghzen, en présence de l'établissement des Anglais au cap Juby s'était d'abord contenté de garder une neutralité malveillante. Il n'avait pas voulu croire au succès de la tentative de Mackenzie ; il pensait qu'il ne pourrait arriver à nouer des relations avec les indigènes et que, devant l'inutilité de ses efforts, il finirait par abandonner le cap Juby. Il ne croyait pas surtout à la possibilité d'organiser en confédération des tribus nomades et jusqu'alors en perpétuelles dissensions. Leur réunion sous le commandement d'un seul chef vint lui dessiller les yeux et le fit sortir de sa torpeur. C'était un nouvel État formé aux frontières de l'empire, et cet État était sous la protection d'Européens. Le gouverneur de la province d'Oued Noun, limitrophe du territoire de la nouvelle confédération et qui était le mieux placé pour juger le péril, prit sur lui de rompre l'organisation nouvelle. Il employa d'abord les moyens détournés et sous main essaya de semer la désunion entre les chefs. Ces intrigues n'ayant pas abouti, il jeta le masque et recourut ouvertement à la force. Avec un détachement de 150 soldats armés de fusils Winchester et commandés par le propre beau-frère du sultan, il envahit le pays et occupa un point situé à 50 kilomètres du cap Juby. Mal lui en prit. Il fut complètement défait, le beau-frère du sultan tué, et lui-même ne put se retirer dans sa province qu'en payant aux tribus confédérées une forte rançon.

Le prétexte pour l'Angleterre d'entrer en ligne était ainsi trouvé. Son ministre à Tanger, sir William Kerby Green, exigea une indemnité et des réparations. Ces réclamations furent appuyées par sir Ewan Smith, et le Maghzen, après avoir laissé les choses traîner le plus possible en longueur, finit en 1891 par s'incliner. L'Angleterre avait atteint son but : elle avait fait reconnaître sur ce coin de terre l'existence de sa nouvelle colonie.

## II

Telle est l'histoire succincte de la première station fondée par les Anglais sur la côte saharienne. Aujourd'hui ils en créent une seconde. La nouvelle colonie est située au midi du cap Juby, à Seguiet-el-Homra, « Coulée rouge ». On désigne sous ce nom un fleuve saharien d'une certaine étendue qu'on a parfois désigné comme la limite officielle du Maroc, quoiqu'il soit situé en réalité à 500 kilomètres de son extrême frontière. La compagnie à laquelle revient l'initiative de la fondation a pris le nom de compagnie de Seguiet-el-Homra. D'après les nouvelles de source anglaise, il n'y aurait rien de commun entre cette dernière et la compagnie du cap Juby, mais on sait qu'avec des renseignements de cette source il est prudent de faire des réserves. Quoi qu'il en soit, depuis la fin de décembre 1893 les agents de la compagnie sont sur les lieux ; ils ont choisi l'emplacement de la nouvelle factorerie et l'ont payé quatre mille francs aux indigènes. La station est bien située ; elle est d'un accès facile, les navires pourront y trouver un abri ; de plus, chose capitale sur cette côte, il existe de l'eau en abondance. Divers travaux de construction ont été entrepris et des fortifications ont été élevées, toutes prêtes à recevoir des canons.

L'attitude des tribus indigènes n'est cependant pas hostile. Toutes ces peuplades paraissent animées des meilleures intentions et ne demandent qu'à profiter des avantages qu'au point de vue commercial paraît

leur promettre la factorerie fondée dans ces parages. Les indigènes de ces régions montrent en effet des aptitudes spéciales pour le négoce et sont les convoyeurs des caravanes qui sillonnent le Sahara occidental. Grâce à eux le mouvement des échanges est assez actif dans cette partie du grand désert. Deux grandes routes de caravane viennent de l'intérieur du Sahara converger à Seguiet-el-Homra : l'une, parallèle au pied méridional du Grand Atlas, traverse les oasis du Touat et du Tafilet et vient aboutir à Tendouf ; l'autre descend directement du haut et moyen Niger en traversant Tombouctou, Araouan et Taouden. Sur la première ligne, Tendouf est le lieu de passage obligé des caravanes qui du sud Marocain et du sud Algérien se rendent à la côte. C'est aussi le lieu de transit de toutes les marchandises venues de Tombouctou et du moyen et haut Niger à destination du Maroc. Hardis et actifs, les gens de Tendouf organisent les caravanes qui se rendent d'abord dans le Tell pour acheter du blé, du thé, de la poudre, du tabac, des tissus de coton. L'opération terminée, ils redescendent à Tendouf et échangent les produits du Maroc contre l'or, les esclaves, les plumes d'autruche, les vêtements apportés de Tombouctou. Tendouf peut être considéré comme un point de traite fort important. D'après le Dr Oscar Lenz qui a visité la localité en 1880, une jeune fille de 12 à 15 ans est estimée trois cent cinquante à quatre cents francs ; un garçon de 13 à 15 ans deux cent cinquante à trois cents francs ; une jeune fille de 15 à 20 ans cent cinquante francs et au-dessus de 20 ans soixante-quinze francs seulement.

Quant aux caravanes qui vont chercher à Tombouctou les marchandises destinées à être échangées contre les produits du Maroc et du sud Algérien, elles sont organisées à Tendouf même. La plus importante de ces caravanes part au mois de janvier. Entre Tendouf et Tombouctou, sur un parcours de près de quinze cents kilomètres, il n'existe que deux localités un peu importantes où les caravanes puissent se ravitailler : Taouden et Araouan. A Taouden se trouvent des mines de sel, qui, d'après Barth, seraient exploitées depuis 1596. Le gisement est très vaste et consiste en cinq couches dont les trois supérieures n'ont qu'une faible valeur, tandis que la quatrième est la plus exploitée. La cinquième gît dans l'eau. Le sel qu'on retire de la quatrième couche ressemble à du marbre. Le terrain est concédé par petites parcelles aux marchands par un caïd qui prélève, comme indemnité, la cinquième partie du sel extrait, tandis que le reste devient la propriété de l'exploitant. Tout le sel qu'on tire des mines est transporté à Tombouctou. Pour la plus grande facilité des échanges, bon nombre de marchands de Tombouctou se sont installés à Araouan avec leurs serviteurs. Située au milieu d'une grande zone de dunes, dans une région absolument désertique, où il n'existe pas trace de culture, cette dernière ville n'existe que parce qu'elle est la sentinelle avancée de Tombouctou dans le désert ; elle n'a pas d'autre raison d'être.

## III

Les considérations qui précèdent montrent l'importance de Tendouf et des deux lignes de caravanes qui viennent y aboutir. Elles font ressortir aussi la sagacité avec laquelle les agents anglais ont choisi l'emplacement de leur nouvelle position de Seguiet-el-Homra. Cette localité qui est situé à l'ouest de Tendouf est même mieux placée que cette dernière pour desservir le commerce du Sahara occidental. L'origine de Tendouf est toute récente, elle date de 1850 seulement. Sa fondation fut due à l'absolue nécessité pour les caravanes d'avoir un point de relâche entre Taouden et la frontière du Maroc. Mais à cette époque les trafiquants et les marchands qui fondèrent Tendouf ne pouvaient guère songer à créer leur nouvelle ville sur la côte où elle aurait été exposée à une occupation européenne ; ils durent se décider pour l'intérieur, et l'emplacement actuel de Tendouf fut choisi. Les Anglais, eux, n'ont pas les mêmes motifs d'éviter le littoral, tout au contraire. Grâce à l'occupation de Seguiet-el-Homra, les marchandises de Tombouctou pourront arriver à la côte, puis, de là, être réparties dans les ports du littoral marocain ; de même les marchandises du Maroc pourront par mer arriver jusqu'à Seguiet-el-Homra et de là être dirigées par Taouden sur Tombouctou. Tendouf est destiné à n'être plus que le tributaire de la factorerie anglaise ; et, pour rendre cette dépendance plus étroite, les Anglais parlent déjà de mettre la main à un chemin de fer qui irait de la côte à Tendouf. Quand la ligne sera ouverte à l'exploitation, Seguiet-el-Homra deviendra le grand entrepôt du commerce de tout le Sahara occidental entre le Maroc, l'Algérie et le haut et moyen Niger.

La position prise ainsi par les Anglais sur la côte saharienne, au sud du Maroc, commande toute notre attention. Ce sera pour nous un voisinage gênant et dangereux. Il eût bien mieux valu pour nous que cette portion de la côte tombât aux mains du Maroc plutôt qu'aux mains de l'Angleterre. Mais le temps où nous aurions pu appuyer la résistance du Maghzen est passé. Aujourd'hui nous devons compter avec les faits accomplis. Mais nous devons et pouvons surveiller les agissements de nos nouveaux voisins. N'oublions pas que les pays dont ils vont drainer le commerce par l'intermédiaire de leurs factoreries sont des pays situés dans notre sphère d'influence ou occupés effectivement par nous. Si les agents anglais

se bornent à établir des transactions commerciales avec les indigènes, en observant les stipulations de la conférence de Berlin qui défendent l'introduction des armes en Afrique, nous n'aurons pas de raison de nous émouvoir; mais il ne faut pas que, sous prétexte de commerce, ces agents établissent des relations contraires aux intérêts français; il ne faut pas que, avec les ballots de cotonnade, s'introduisent des charges de fusils et de munitions. Les armes débarquées à Seguiet-el-Homra peuvent prendre le chemin du sud Algérien. Elles peuvent également prendre le chemin de Tombouctou. On voit le péril : les nomades du sud Algérien s'approvisionnant à la côte d'armes et de munitions, et les négociants du Soudan recevant les mêmes cargaisons par la route des caravanes passant par Araouan et Tombouctou. Nous pouvons avoir à faire face à la fois à une double insurrection au nord et au midi, dans le sud Algérien et au Soudan septentrional. Il n'y a qu'un remède à cette situation : l'occupation de Tombouctou au sud et des oasis du Touat au nord, les points de départ des deux routes de caravanes qui convergent vers Seguiet-el-Homra, occupation qui nous permettra de mettre à l'abri de toute importation des armes à feu notre colonie algérienne et nos possessions du Soudan. L'occupation de Tombouctou est effectuée à l'heure présente; reste l'occupation du Touat.

ROUIRE.

## LA ROBE

### Nouvelle [1].

### IV

De cette moiteur des doigts parfumés, les siens demeuraient imprégnés, il les respirait, il les mettait sur ses lèvres. Presque toute la nuit, il veilla, reculant le moment du sommeil qui effacerait les dernières traces de ce contact délicieux; la sensation prolongée en valait mieux que tous les rêves. Pourtant, il s'assoupit dans un fauteuil; au réveil, l'effluve s'était envolé. Il s'en alla lentement le long de la mer, ne craignant plus d'être suivi par Maria Degary; désormais, il pouvait braver la présence hardie de la belle fille. Ce charme grossier qui l'avait enveloppé un instant était rompu par un autre charme subtil et bien plus fort.

Comme il rentrait au milieu du jour, il vit Maria sur sa route. Elle était plantée devant l'église et, brusquement, se détourna, rentrant dans le verger. Sa jupe rouge glissait à travers les pommiers fleuris. Elle le boudait; elle sentait donc bien, cette rustique perverse, qu'elle n'aurait plus de prise sur sa faiblesse. Une figure délicate était venue, qui avait écarté de lui la tentation.

La baronne Thérèse n'avait point cette richesse du corps: mais une âme parlait dans ses beaux yeux veloutés. Une âme qui avait bien voulu s'entr'ouvrir devant Louis de Cibiel, un nouvel ami, — et qui souffrait comme la sienne.

Il brûlait de la revoir. Ah! qu'elle était loin sa résolution de quitter le pays qu'il lui avait annoncée, en balbutiant, la veille! La charmeuse alors de répondre : « Il faut rester! Je le veux! » Eh bien, il resterait.

On le verrait au château de Maixent, il acceptait l'insolente invitation du maître. Le danger qui l'avait épouvanté, un moment, n'était-il pas conjuré? Le vieux marquis de Songère ne rouvrirait pas son enquête. Le locataire de M. de Maixent venait des Cibiel de Normandie, cela était bien établi par le mensonge, l'affreux mensonge, qui, en sortant des lèvres du renégat, avait failli les déchirer et que, maintenant, il ne regrettait plus.

Pourtant, il avait encore des retours... Était-ce bien lui?... Quel chemin avait-il donc fait en un jour?

La visite de la baronne Thérèse à Saint-Hilaire-des-Flots était du jeudi; il se recueillit jusqu'au dimanche. Il se prenait en pitié quand il se rappelait que le premier jour il avait dédaigné le rêve. C'est qu'il avait alors le souvenir presque matériel d'un attouchement délicieux. A présent, l'évocation de l'image était toute sa vie. Elle s'asseyait près de lui dans sa maison; elle lui faisait compagnie quand il marchait dans la forêt; s'il côtoyait la mer, apaisée par la longue durée des calmes, il croyait reconnaître dans ces cadences sourdes les plaintes d'une chère victime qui ne pouvait toujours les étouffer. C'était une folie, mais elle charmait l'abbé romanesque.

Il ne se souvenait pas d'avoir auparavant jamais connu la colère, et maintenant il la sentait naître en lui à la pensée de l'outrage qu'essuyait son « amie ». Un brutal la blessait dans sa dignité de femme et dans son honneur d'épouse. Le pays tout entier, heureusement, était pour elle; Louis de Cibiel le savait, il n'avait pas oublié les propos du voiturier qui naguère le conduisait à Saint-Hilaire-des-Flots et ceux de la vieille femme qui le servait. Sur le compte du baron de Maixent, il n'y avait qu'une voix : « Ah! le méchant seigneur! »

Maria Degary l'évitait décidément; elle ne sortait plus du logis d'amour, adossé au sien, que par le chemin conduisant au verger, à travers le hameau, tandis que lui-même, pour se rendre à la forêt ou à la mer, ne suivait jamais que la route contournant l'église. Malgré leur voisinage étroit, ils auraient donc

(1) Voir la *Revue Bleue*, nos du 3 mars et du 10 mars 1894.

pu vivre ainsi pendant des semaines, sans se rencontrer. Un jour il sut par la mère Fauchon qu'elle était fâchée contre lui. Dans son humeur, elle disait...

La veille femme, ben sûr, se serait coupé la langue plutôt que de répéter ça... C'était pas sa manière de rapporter les mauvaises choses... Mais enfin puisqu'il commandait...

M. de Cibiel n'avait pas dit un mot.

— Eh ben, quoi? La Maria en débagoulait des sottises! C'était-il pas sa coutume? Une langue débridée. Elle disait comme ça que la Madame du château avait pas mis de retard à prendre le joli locataire dans sa nasse. Des paroles de miel, des yeux qui lui faisaient des caresses... Oh! pas difficile avec celui-là, ce serait jamais un malin. C'est vrai qu'elle se donnait le plaisir de faire monter le baron à l'échelle. N'empêche que si elle voulait se revancher de ses mauvais tours, ce beau garçon tranquille serait ben son affaire. On savait de reste que si les nobles du pays l'avaient courtisée, elle n'aurait pas tant fait la sévère. Mais voilà! ils n'en avaient guère envie, ça ne mordait point: tous ces messieurs-là n'aimaient pas le manger de carême. Fallait entendre le baron, à table, quand on avait bu, dire à ses amis : « Ma femme est trop maigre ! » Et eux de rire... Le locataire savait-il seulement faire la différence entre une grasse et une décharnée... C'était un novice. Pour sûr, que, s'il allait à Maixent, il serait déniaisé. Quant à elle, Maria Degary, ça l'amuserait joliment de savoir que le baron était... suffit ! Adonc, que la Madame se rendît heureuse avec lui, si ça lui disait... Pardine! ce ne serait pas elle, la Maria, qui en aurait de la déplaisance! elle lui cédait ben ce morceau-là de tout son cœur...

A quoi la mère Fauchon ajouta: « Ça, c'est peut-être de la menterie. Faudrait voir. »

M. de Cibiel se leva : « Maria Degary est une sotte et méchante personne, dit-il; je devrais quitter la maison après ce que vous venez de dire. J'y suis à mon gré, j'y reste. Ne me parlez plus de cette fille, je vous prie. »

Au même instant, la voix de la Maria se fit entendre dans la cour intérieure sur laquelle la maison principale n'avait pas de croisées : « Mère Fauchon, criait la belle à tue-tête, dites à ce Monsieur qu'on amènera ce soir deux chevaux de Maixent pour les mettre à la pâture. Il y a de quoi les seller. M. le baron veut bien qu'il s'en serve pour ses promenades.

Elle n'attendit point la réponse; la porte de son logis, où elle rentrait, claqua derrière elle. La mère Fauchon marmottait : « Pardine! Son baron aurait bien pu faire la commission lui-même, il est là, le méchant galant. »

Louis de Cibiel, qui était devenu très rouge, retint d'un geste la vieille femme qui allait sortir : — Vous avez nourri M. de Maixent, dit-il, vous avez reçu ses bienfaits et vous ne l'aimez guère.

— Ouais, fit-elle, pour un morceau de pain qu'il m'a jeté!... Avec ça, ç'aurait pas été trop d'une bonne parole. Ah! ben oui! Faut pas en demander aux mauvais cœurs... Vous allez pas monter sur ses chevaux, au moins!... Méfiez-vous... Des mauvaises bêtes!... C'est pt'être pour vous casser le cou qu'il vous les offre. Est-ce qu'on sait?...

Louis le savait très bien. Il n'avait pas oublié la dernière insolence de M. de Maixent dans leur unique entrevue. Eh bien! le baron sournois se trompait. Les chevaux ne faisaient pas peur à Louis de Cibiel qui avait reçu l'éducation de tous les jeunes hobereaux avant de prendre la soutane. Il montait un poney à dix ans; à quinze ans il était bon cavalier : « Je le lui ferai voir, » murmura-t-il.

Le rire de Maria Degary sonna tout à coup à grande volée dans la chambre voisine. Le mur était assez épais, mais percé d'une porte, qui, pour être condamnée, n'en laissait pas moins arriver le bruit. Un jour, n'avait-il pas entendu la querelle des deux amants? Cette fois, il saisissait trop bien les preuves de leur bon accord, et ce qu'ils voulaient, c'était justement de l'en rendre témoin...

Louis de Cibiel sortit précipitamment. Le témoin se dérobait; il suivit la route de la ville... Quelques heures après, M. de Maixent, dans sa gloire, descendait cette même route en phaéton, au trot de deux superbes gris pommelé, l'attelage le plus renommé de toute la province. Il allait prendre sa part d'un de ces dîners qui restaurent, pique-nique de hobereaux, tous « portant bien la toile », suivant une expression du pays. C'est une image : si plein et chargé que soit le navire, il va roulant mais ne chavire point. Tous ces buveurs de qualité battaient quelquefois les murs mais rentraient chez eux et ne se laissaient tomber que dans leurs lits. — Cependant, en son riche castel, la baronne Thérèse dînait seule.

Comme il arrivait au faîte de la grande côte, tenant vigoureusement en main ses chevaux qui allaient glisser sur la pente et qu'il n'avait pas envie de couronner, le baron se crut le jouet d'un rêve. Était-ce bien son locataire de Saint-Hilaire-des-Flots, ce cavalier qui remontait la route?

Eh! mais, bien que ramassé, trapu, l'encolure lourde quand il était à pied, le bon jeune homme aux cheveux bouclés n'avait pas si mauvais air en selle. Il montait, ma foi, une belle bête. Où s'était-il procuré ça? Parbleu! le baron reconnaissait le cheval d'un gentilhomme, qui avait dû le vendre, avec ce qui lui restait de débris, et s'en aller à Paris, refuge des décavés, après un dernier baccara. Ce petit Cibiel avait acheté ce bel anglais, tout sellé et harnaché, au

vautour qui venait d'arracher les dernières épaves du naufragé ; il n'en paraissait pas médiocrement fier, le gros joli homme !

Cependant le baron se prit à réfléchir. N'ayant pas voulu de ses chevaux et, un instant après qu'ils lui avaient été proposés, en étant allé acheter un autre, ce M. de Cibiel lui donnait une leçon.

Aussi, quand le cavalier, passant près du phaéton, se découvrit correctement, M. de Maixent rendit le salut à peine, portant la main à son chapeau, d'un geste de colère. Louis de Cibiel, ravi, prit un temps de galop.

Il se contentait de ce méchant salut ; mais si M. de Maixent le lui avait refusé, aurait-il dû le souffrir ? D'étranges échauffements lui montaient au cerveau. Ce baron arrogant ne savait pas que, jusqu'à seize ans, « le gros garçon » avait reçu les leçons que reçoit un fils de famille, — toutes les leçons.

On lui avait mis une épée dans la main ; déjà, sauf une certaine lenteur de la jambe que lui reprochait le maître, il était d'une jolie force à l'escrime. Le grand vicaire Marigot connaissait cette particularité et la blâmait rudement ; un jour, devant Monseigneur, il avait demandé : « Si l'abbé de Cibiel était demeuré dans le monde, il n'aurait donc pas craint de pratiquer le duel ? »

Et l'abbé de distinguer, d'invoquer le cas où un homme gravement offensé est obligé d'appeler l'offenseur sous peine de se déshonorer. Cet homme alors peut se laisser blesser, s'il ne se trouve point le droit de répandre le sang d'autrui ; mais il faut qu'il lave son injure. Mgr Billette écoutait souriant, tout près d'approuver ; le grand vicaire brutal était prêt à la riposte : « Cela veut dire, Monseigneur, que M. l'abbé qui est un ange, plutôt que de finir sans honneur, aurait préféré mourir en état de péché mortel. » Et l'évêque alors de morigéner son favori, n'osant se montrer moins rigide que ce prêtre jaloux qui lui faisait peur.

Louis de Cibiel ralentit l'allure de son cheval. Dans ces anciennes paroles du grand vicaire dont l'écho lointain venait de sonner à son oreille une note l'avait glacé, — un mot...

Seigneur ! l'abbé apostat n'avait plus à choisir entre l'honneur et le péché mortel. Il vivait dans le double état d'ignominie et de révolte ; il avait à jamais perdu la grâce divine et, s'il pouvait espérer encore la faveur du monde, c'était en cachant son parjure que ce monde condamnait avec de si lourds mépris...

En ce moment, il arrivait à l'entrée de l'avenue de Maixent. Il était encore temps de revenir en arrière et, galopant vers Saint-Hilaire-des-Flots, d'aller chercher le refuge dans l'ombre de l'église, où Dieu naguère avait semblé recevoir le parjure à merci.

L'abbé éperonna son cheval qui dévora l'avenue.

Le baron de Maixent possédait beaucoup de ruines qualifiées dont il tirait une vanité noble ; mais il habitait un château moderne. Le visiteur, qui savait si bien ne devoir pas rencontrer le maître chez lui, aperçut, enveloppée de bois, une vaste pelouse ; plus loin, des bosquets, un étang qui berçait son eau brune au soleil ; des parterres ; enfin la masse du bâtiment : deux pavillons à deux étages coiffés de hauts toits arrondis. Le logis principal était élevé d'un étage seulement, qu'embellissait une large terrasse à balustres, portée par un avant-corps qui devait servir d'entrée dans la riche maison.

Louis de Cibiel avait mis sa monture au pas. Il rêvait... Si, tout à coup, derrière ces balustres, il voyait s'avancer celle qui contre les autels sacrés élevait un autre autel dans le cœur du « défroqué », celle qui pouvait achever, avec tant de délices, le crime de sa vie !...

Rien ne devait manquer au roman tentateur ; il vit paraître, en effet, sur la terrasse, une forme blanche, la tête nue.

Le cavalier s'avançait, baigné des clartés rouges du couchant, le soleil glissant déjà au bord de l'horizon. Croyant bien le reconnaître et ne pouvant distinguer son visage dans ce poudroiement de lumière, la baronne Thérèse mit sa main en écran au-dessus de ses yeux. Un domestique passait dans les parterres, elle l'appela, lui commanda de se tenir prêt à recevoir le cheval du visiteur et descendit.

Dans cet extraordinaire empressement, elle n'avait pas pris le temps de jeter sur ses beaux cheveux bruns une dentelle ou un chapeau ; elle venait, elle accourait presque, en déshabillé. Un peignoir blanc, très ajusté au corps, dessinait la sécheresse de la taille, mais aussi le relief vigoureux des hanches ; la baronne Thérèse n'était pas maigre de toutes pièces. Des manches flottantes laissaient voir l'extrême blancheur de ses bras ; elle avait des bas de soie gris perle dans de légers souliers de cuir verni. En tout, des signes de race, le pied petit, la cheville fine. Ses yeux veloutés trouvèrent les caresses que Maria Degary, embusquée dans son nid galant, avait si bien observées pendant la visite à Saint-Hilaire-des-Flots : « Je vous attendais, » dit-elle.

Comme il saluait gauchement, encore très rouge, elle lui présenta ses deux mains ouvertes : « Oui, je vous attendais... oh ! pas aujourd'hui plus qu'hier ni que demain ; mais j'étais sûre que vous viendriez... D'abord je vous en avais prié bien fort... Un nouvel ami, c'est toujours docile... Oui, un ami ! — Nous ne nous sommes vus qu'une fois, pendant quelques minutes à peine, elles ont suffi pour vous rendre témoin de ma triste vie... Allez ! ce sont des tristesses qui ne se démentent jamais... Vous me trouvez seule... Éternellement seule... Mais reconnaissante et charmée parce que vous vous êtes souvenu... A cheval, le trajet est court... Je savais bien, moi, que vous deviez être bon cavalier. »

Lui se remettait un peu, grâce à ce flot de paroles qui lui en avaient donné le temps. Il trouva deux mots; encore eurent-ils bien de la peine à se faire jour sur ses lèvres qui tremblaient : « M. le baron de Maixent ne le croyait pas. »

Elle leva les épaules : « Le baron n'est pas d'humeur bien obligeante... Il a toujours derrière lui des amis complaisants que ses coups de boutoir font rire... C'est le genre du pays, il y excelle... Province de butors, cher monsieur de Cibiel... Mais vous n'aurez pas le plaisir de voir le baron aujourd'hui, si c'est un plaisir... Il dîne à la ville en bande joyeuse.

Louis ne répondit pas qu'il le savait bien puisqu'il venait de rencontrer le baron sur la route. Il aurait voulu demeurer là, sans parler, buvant la présence de la châtelaine, s'enivrant d'un parfum très doux d'iris qui se dégageait des plis blancs de sa robe et des ondes de ses cheveux.

Elle voyait bien en quelle candide extase elle le ravissait; elle en eut un sourire de triomphe et un petit feu au visage.

Dans ses beaux yeux où tout autre que l'abbé aurait su démêler un choc étrange de pensées, les colères de la baronne Thérèse se réveillaient; jamais elles n'avaient été bien assoupies... Souvent, elle avait rêvé de la revanche... Et, cette fois, la revanche s'offrait, aisée, sans péril...

— En vérité, dit-elle, rassurez-vous donc. On dirait que je vous fais peur. Vous êtes timide, monsieur de Cibiel... Un beau défaut; je l'aime, car il n'est pas ordinaire autour de moi... Et d'abord, c'est le signe d'une âme délicate... Voyons! je suis pourtant bonne personne... pas heureuse... C'est peut-être ce qui me rend meilleure. Nous sommes amis; c'est une fois dit, n'est-ce pas? Vous viendrez souvent à Maixent, j'aurai soin que tout le monde vous y fasse bon visage... Aujourd'hui, je ne saurais vous offrir que ma seule compagnie; nous en ferons plus entière connaissance. Je vous propose d'aller causer là-bas dans ce salon de verdure. Il fait encore bien chaud dans la maison après cette journée de grand soleil... Votre bras, je vous prie.

Il obéit, elle souriait encore de sa gaucherie. Il ne pouvait pourtant lui dire pour s'excuser que jamais aucune autre femme que sa mère ne s'était appuyée sur son bras.

La main de la baronne Thérèse n'y pesait guère; mais les accidents du chemin la conduisirent à presser un peu plus fort; l'allée glissait sur une pente qui n'était pas toujours unie, le sable s'y mêlait de graviers qui blessaient les pieds délicats de la marcheuse dans ses légères chaussures. Alors, elle se rejetait sur son compagnon. Il en avait une petite sueur aux tempes; il allait le cœur battant, noyé de délices et balbutiant : « Ah! Madame, que vous êtes bonne! »

Le salon de verdure, formé par un cercle de grands tilleuls en fleur, s'ouvrait à la lisière du bois; il regardait le côté opposé au soleil couchant; l'obscurité s'y glissait déjà sous le couvert des feuillages. La baronne Thérèse s'assit sur un large banc rustique qui occupait tout le fond du berceau.

Il demeurait debout, ne prenant pas sa place auprès d'elle. S'il s'était trouvé plus hardi, c'est à ses pieds qu'il aurait voulu se mettre : « Mais, dit-elle, asseyez-vous donc! »

Elle accompagnait cette invitation d'un geste de la main; il la saisit au passage; assis, il osa la garder dans la sienne. Les audaces lui venaient, brûlantes, insensées. Tous deux ne se parlaient point, et il se tenait si près d'elle que sa bouche effleurait presque ces bandeaux parfumés. Cette pénétrante senteur d'iris, mêlée aux effluves qui se dégageaient des arbres fleuris, achevait son ivresse.

La baronne Thérèse ne se reculait point sur le banc rustique, ne cherchait pas à se défendre, et, toujours muette, ne faisait pas un mouvement. Il entendait le bruit léger de son haleine, et il lui semblait qu'elle était oppressée comme lui. Il porta violemment cette main fine et molle à ses lèvres, il la couvrait de baisers. Faiblement, elle murmurait : « Que faites-vous! Je ne veux pas qu'on m'aime! »

Il était à ses pieds. Enfin, il l'avait trouvé, ce terrible courage de suivre son désir, il tenait la taille de la jeune femme enveloppée de ses bras : « Laissez! disait-elle. Songez aux suites de cette folie de votre cœur qui vient au mien, parce que je suis malheureuse, parce que je suis outragée. »

Il ne pouvait répondre, aucun son n'aurait voulu sortir de sa gorge où montaient des sanglots; il appuya sur les genoux de la chère méconnue son front qui le brûlait. La main de la jeune femme se jouait dans ses cheveux. Tout à coup la baronne Thérèse tressaillit; ses doigts venaient de rencontrer au sommet de la tête de l'apostat cette place plus claire qui, naguère, avait arraché un cri de surprise à la servante de la *Nef-d'Or;* les cheveux avaient poussé, mais demeuraient encore rares...

D'abord elle eut peur et le repoussa; ce ne fut qu'un moment. Sa main s'appuya de nouveau sur cette tête innocente alourdie par le désir; dans son trouble, il ne sentait point ces doigts alertes qui cherchaient la preuve du déguisement et du mensonge. La baronne Thérèse savait désormais qui était cet amant naïf; dans cette aventure si audacieusement conduite, il y avait pour elle plus que le plaisir de la revanche; elle trouvait la curiosité.

*(A suivre.)* PAUL PERRET.

## AU SÉNAT

### La galerie des bustes.

Jusqu'à présent, la dynamite a respecté le palais du Sénat. Les anarchistes ignorent-ils l'existence de cette bonne citadelle de la République ou la jugent-ils indigne de leurs terribles marmites? Ce dédain serait très injuste. Il suffit pour s'en convaincre de s'arrêter quelques instants dans la galerie des Bustes où s'entretiennent nos pères conscrits avant de pénétrer dans la salle de leur séances. Ils ne s'abordent pas en se disant : « Frère, il faut sauter! » Je vous les livre, au contraire, prêts à résister et animés d'un beau zèle pour toutes les « justes lois ». Sous le buste de Gambetta, on en a entendu qui brandissaient des mots enflammés, comme des héros d'Homère. Et plus loin, auprès du buste d'Hippolyte Carnot, on en vit un qui se fendait, un coupe-papier à la main, contre un ennemi imaginaire. Ma foi! il avait l'air très crâne! Il est vrai que les consignes sont sévères et que l'on a fixé des grilles très solides derrière toutes les issues du Palais! On a bien fait de fortifier ainsi la citadelle, malgré l'ardeur belliqueuse de sa garnison. Car elle est précieuse cette garnison, elle vaut qu'on la protège! Elle compte dans ses rangs plusieurs orateurs excellents, des philosophes, des savants, des financiers, d'innombrables jurisconsultes et un homme d'État.

Il est, sur leur stèle de bois jaspé, des bustes dont le temps a jauni le marbre. Il faudra songer bientôt à les remplacer, à les reléguer dans des salles obscures où leur courte renommée achèvera de s'éteindre silencieusement. Voici quelques-uns des sénateurs vivants que l'on pourra contempler un jour sur les colonnettes de la galerie.

#### M. CHALLEMEL-LACOUR

M. Challemel-Lacour naquit, dit-on, près d'Athènes, sur le mont Hymette. Il eut, dès sa naissance, la barbe toute blanche, ce qui, peut-être, surprit les abeilles qui la vinrent frôler. Mais, tel fut le caprice souverain de Pallas-Athènè dont il demeura jusqu'à ces derniers temps le confident et l'ami!

Ainsi fut-il solennel dès sa naissance et on le reçut d'emblée, sur sa noble mine, dans les jardins d'Académus, tandis que, pour y pénétrer, le divin Renan dut sourire, parlementer et même faire connaître ses titres.

M. Challemel-Lacour porte tous les siens sur son visage. La barbe blanche que lui accorda Minerve n'est-elle pas l'exacte image de sa philosophie et de son éloquence ? Elle est à la fois grave, orgueilleuse et coquette. Vraiment, il devait être superbe, M. Challemel-Lacour, quand, le soir venu, il se rendait sur l'Acropole pour converser avec la Déesse aux yeux bleus!

Mais un jour il s'avisa de songer que le don de sourire et de s'attendrir lui avait été refusé. Il en conçut un vif chagrin et s'en plaignit à sa Protectrice : sa prière ne fut pas exaucée. C'est alors qu'il résolut de se convertir et de déserter l'Acropole.

Il vint se confesser publiquement devant ses contemporains et il leur déclara que, lui aussi, il avait entendu les cloches de la ville d'Ys. Il se flatta même de les avoir entendues plus distinctement que le saint évangéliste de Tréguier! Et dans son zèle de pécheur converti, il n'hésita pas à lui administrer une leçon d'orthodoxie chrétienne. La leçon d'idéalisme viendra, sans doute, à son heure.

Ainsi, le stoïcien superbe a été touché de la grâce vers la soixante-cinquième année de son âge. Il lui reste à apprendre à sourire.

Par instant, on devine qu'il fait effort pour égayer sa physionomie. Il y réussit peu et le sourire qu'il esquisse n'est encore qu'une grimace dédaigneuse. C'est avec l'âme que l'on sourit et l'âme de M. Challemel-Lacour ne cesse jamais d'être raide et majestueuse. En vérité, il ne sait pas mépriser les hommes selon leur mérite, il ne sait pas surtout se mépriser assez lui-même. Voilà cependant le secret de la sainteté chrétienne!

« Descends de ton Olympe, hé! philosophe; déboutonne ta redingote et viens parmi les hommes faire des calembours! »

La voix divine parle ainsi et M. Challemel ne veut pas l'entendre. Jamais il ne consentira à comprendre un calembour ou à déboutonner sa redingote!

A le voir s'avancer gravement entre la double haie de fantassins qui lui présentent les armes, l'on peut juger que M. le Président du Sénat n'est pas tout à fait converti à l'Évangile. Sa barbe est trop brillante, elle est même parfumée, et son œil bleu, pénétrant et dur, a toujours l'air de réclamer une cloison. C'est qu'il n'est pas familier de sa nature, M. Challemel-Lacour! Il n'a jamais dû tutoyer personne. Que dis-je? Il ne s'est jamais tutoyé lui-même dans ses heures de plus franche expansion! Il a l'intimité solennelle. Il doit se parler à la troisième personne.

Aussi, quand il lui plaît de s'arracher à ses méditations, fait-il entendre à ses contemporains les leçons d'une sagesse solitaire et presque sibylline.

A-t-il décidé de parler? Il se fait inscrire le premier, car il ne veut pas risquer ses considérations transcendantales dans la mêlée des arguments contradictoires. Il ouvre le débat, il formule la doctrine définitive qu'il abandonne ensuite aux misérables controverses des hommes. Jamais il ne daigne répliquer.

Ce qui convient à son admirable éloquence, c'est une longue préparation, au fond du cabinet de travail. Il possède le secret de ranimer à la tribune les périodes figées dans sa mémoire. Il leur rend la vie en les enveloppant de sa voix sonore et profonde, qu'il sait conduire à merveille. Personne ne parle avec plus d'autorité que M. Challemel-Lacour. A la tribune, il ne tire pas sa barbe, il ne gesticule pas avec frénésie, il ne bondit pas à droite et à gauche. Observez-le quand il regagne son fauteuil. Le nœud de sa cravate n'a pas bougé, son faux-col est sans cassure et c'est à peine si l'on aperçoit sur son front pâle quelques gouttes de sueur.

Il reprocha, jadis, à Gambetta de n'avoir pas eu un bon professeur de rhétorique. Sans doute, il songeait au sien. Le fait est que le professeur de M. Challemel sut lui apprendre à construire une milonienne ! Il demeure, aujourd'hui, sans rival dans cet art un peu démodé. Elle fut magnifique, celle qu'il prononça le jour où, rompant un silence maussade de cinq années, il fit comparaître la politique radicale devant sa philosophie. Tantôt sa voix grondait en tonnerre, tantôt elle sifflait en décochant des flèches d'une ironie olympienne. Son indignation fut atroce et cependant il eut l'art de faire sentir qu'il la contenait. Assis au banc des ministres, M. Floquet se dégonflait à vue d'œil. Quand il monta à la tribune, il ne lui restait qu'un petit bout de souffle pour célébrer la « Grande Révolution » !

De ce jour, date la seconde carrière de M. Challemel et la plus brillante. Il est académicien ! Il est président du Sénat ! Quand il se promène, la nuit venue, dans les beaux appartements du Petit-Luxembourg, que pense-t-il du pessimisme de son voisin de table d'hôte, à Francfort, le grand Arthur Schopenhauer ?...

M. CHESNELONG

Ce chef rond, fleuri, candide, encadré de favoris courts et blancs, c'est M. Charles Chesnelong. De loin, on le pourrait prendre pour un notaire de province qui a vendu sa charge après s'être honorablement enrichi. Mais on se ravise dès qu'on l'aborde. La bonhomie qu'on lui prête à distance est trompeuse. Ce qui éclaire sa large face, c'est le rayonnement de sa foi. Il sourit sans cesse parce qu'il aperçoit des anges, là-haut. La lumière qui brille dans ses yeux est une lumière céleste.

M. Chesnelong n'a guère plus de philosophie que les anges. Et l'on peut croire que les anges sont de médiocres philosophes. Tous les philosophes vont aux enfers. Car la pensée est le prétexte de notre orgueil. Et l'orgueil est le péché par excellence.

M. Chesnelong croit au bon Dieu simplement et fermement, comme les montagnards de son pays. Il y croit si fort que le jour où l'on viendra lui annoncer un miracle, il ne se dérangera pas pour le contrôler. Supposez que la Vierge apparaisse à un de ses collègues, à M. Constans, par exemple, ou à M. Ranc. M. Chesnelong, prévenu, n'aura pas un doute sur la vérité de l'apparition et il achèvera de fumer son petit havane. Peut-être s'étonnera-t-il un instant du choix bizarre de la Vierge, mais rien qu'un instant, car il est impie de vouloir pénétrer les desseins de la Providence.

M. Chesnelong éclate de vie comme une superbe pivoine. La pivoine n'a pas l'air mystique. M. Chesnelong non plus. Sa foi est conquérante. Il ne prêche pas l'Évangile aux oiseaux comme l'innocent François d'Assise. Il veut exterminer l'infidèle. Ce n'est pas lui qui s'apitoierait sur les cadavres, après le bon combat. Tout de suite, il entonnerait un hymne d'allégresse au Sabaoth, Dieu des armées.

En nos jours de mollesse religieuse, on ne tire plus le glaive pour le salut des âmes. Pauvres âmes, elles se sauvent comme elles peuvent ! M. Chesnelong fait d'héroïques efforts pour sauver la sienne. C'est une belle âme qui n'eut jamais qu'un ennemi : Lucifer.

C'est sa haine du diable qui a fait l'unité de la vie de M. Chesnelong. Les biographies sont trompeuses, car elles n'enregistrent que des faits. Ainsi, elles nous apprennent que M. Chesnelong fut républicain en 1848, bonapartiste en 1865, adversaire de l'Empire en 1869. Rien n'est plus faux : M. Chesnelong a été l'adversaire de l'enfer, voilà toute sa politique.

S'il voulut envelopper le roy dans les plis du drapeau tricolore, en 1873, ce ne fut pas pour devenir premier ministre de la monarchie, mais pour commander en chef contre l'armée des Ténèbres. L'étendard de M. Chesnelong, c'est le Labarum qui apparut à Constantin !

Il a 74 ans, l'apôtre d'Orthez, et il veut encore combattre. Sa vaillance ne vieillit pas. Voilà le vrai miracle de la foi ! Son éloquence est toujours chaleureuse et rayonnante. Ce n'est pas un rhétoricien pointu, qui s'amuse aux jeux des épigrammes. C'est un orateur bouillonnant comme les gaves des Pyrénées. Souvent, il commence ses discours par des accumulations de chiffres, il écrase ses contradicteurs entre les additions et les soustractions. Mais ce qu'il demande aux chiffres, ce sont des leçons morales. Et alors il s'emporte, il s'indigne, il se recule, il éponge son front en sueur, il écrase son mouchoir sur l'acajou de la tribune. Le voilà enroué, congestionné, anéanti. Mais Lucifer est-il terrassé ? Pas encore. Alors il s'acharne, il apostrophe, il anathématise. Enfin, Satan est vaincu, M. Chesnelong entonne alors sa fanfare d'allégresse. *Gloria in excelsis Deo !*

Les bons Pères qui sont venus l'entendre et les

saints Frères lais qui les accompagnent, transportés par ces belles homélies, rêvent, en rentrant au couvent, du triomphe prochain de l'église catholique, apostolique et romaine. Ils se sentent, ces soirs-là, des âmes guerrières. « Dieu le veut! Dieu le veut! » Je crois que c'est surtout l'héroïque M. Chesnelong qui le veut!...

PIERRE PUGET.

## L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

### Lettre de M. H. Marion,

Professeur à la Faculté des lettres de Paris

Mon cher Directeur,

Après les avis que vous avez reçus déjà sur la question soulevée par M. Vandérem, vous devez avoir bien peu besoin du mien. Je ne veux pourtant pas me dérober. Chargé d'enseigner la philosophie de l'éducation, il m'appartient, je l'avoue, d'avoir une opinion sur le rôle de la philosophie dans l'éducation publique, et de dire cette opinion quand on me la demande.

Il est vrai que les occasions de la dire ne me manquent pas. Depuis longtemps je pense tout haut quelques-unes des choses qu'a dites votre collaborateur; et depuis bientôt six ans je mets en garde contre ce que ces critiques ont de fondé ceux de nos futurs professeurs qui, aimant leur métier et soucieux d'avance de le bien faire, s'entretiennent avec moi des moyens de le faire le mieux possible. A l'égard de ceux-là tout au moins, les griefs de M. Vandérem retardent. Je pourrais lui citer nombre de jeunes professeurs qui mettent un soin scrupuleux à ne pas mériter ses reproches et qui ne les méritent absolument pas.

Mais le personnel entier est d'une qualité rare : il n'y a qu'une voix pour en proclamer la haute valeur morale et la distinction. C'est là un point à mettre hors du débat, pour parler de ces choses avec justice et autorité. Votre jeune rédacteur, pour le talent de qui j'ai beaucoup de goût, me permettra bien de lui dire que son premier article sur cette « classe à supprimer » était de nature à donner le change. Je ne sais quelle comparaison imprévue toute à l'avantage de l'enseignement philosophique des « bons pères » étonnait, dans la *Revue Bleue*, et a paru plus propre à réjouir ceux qui n'aiment point l'Université qu'à renseigner ceux qui auraient encore à la connaître.

Il faut donc redire avant tout que l'enseignement de la philosophie, tel qu'il est, est très florissant dans les lycées. Passionnément aimé de l'élite des élèves, il est utile à tous plus ou moins, même à ceux qui en disent du mal. La vérité seulement, c'est qu'il a ses défauts, qui ne sont pas tous inévitables et que, s'il rend tel quel de grands services, il en pourrait rendre davantage. Puisque c'est là, au fond, tout ce qu'a voulu dire M. Vandérem, j'accorde qu'il vaut la peine de s'expliquer là-dessus publiquement. Autant la proposition de « supprimer » ce qu'il y a de plus élevé et de plus vivant dans l'enseignement universitaire était monstrueuse, si quelqu'un eût pu un instant la croire sérieuse de la part d'un écrivain qui est lui-même philosophe, autant les critiques de votre humouriste auront fait de bien, finalement, si elles amènent les professeurs de philosophie — et d'autres par la même occasion — à prendre une conscience plus nette de leur responsabilité.

Une première condition pour cela, ce serait, je crois, de ne pas disperser l'attention en incriminant le programme. Il n'a presque rien à voir dans la question, qui est essentiellement une question de méthode. L'éducation chez nous fera peu de progrès tant que ceux qui en disputent croiront ou laisseront croire qu'elle est une affaire de programmes, que ce sont les programmes qui font le bien ou le mal dont on a à se louer ou à se plaindre. Leur effet n'est pas nul assurément, puisqu'il n'est pas indifférent de savoir si une étude sera faite ou non et quelle place elle occupera dans l'ensemble ; mais à part cette influence générale, j'ose dire que les programmes ne font ni bien ni mal: ce sont les maîtres seuls qui en font. Le meilleur programme n'agit que par les bons maîtres, qu'il n'a pas du tout la vertu de susciter. A peine empêche-t-il, en revanche, les mauvais de faire de très mauvaise besogne; tandis que le pire des programmes n'empêche pas les vrais éducateurs d'en faire de bonne. C'est excuser soi-même toutes les fautes et fausser par avance l'examen de conscience auquel on convie les professeurs, que de commencer par leur dire que leur fonction même est absurde. A quoi bon les inviter à mieux faire leur tâche, s'il était vrai qu'elle ne pût pas être bien faite?

Contre le programme de philosophie ces critiques ont d'autant moins de raison d'être qu'il est extraordinairement libéral. Permettez-moi de le défendre un peu, car je l'ai voté comme membre du Conseil supérieur; j'ai même travaillé à l'élaborer avec M. Paul Janet, et plus tard à l'alléger avec MM. Rabier et Burdeau, dans une commission que présidait notre maître M. Lachelier. Pas un instant il n'a été question d'imposer aux professeurs telle façon ou telle autre d'enseigner. On a toujours pensé que l'enseignement serait ce qu'ils le feraient, mais que ce n'était pas au programme à leur apprendre leur métier. Pour mieux le marquer, on a fait suivre ce programme d'une note où il est dit en toutes lettres qu'il « n'enchaîne pas la liberté du professeur ». Et même cette note, chose piquante, nous a été reprochée par d'autres critiques comme une abdication des devoirs de l'autorité, comme un excès de confiance dans le professeur.

Excessive, je ne crois pas qu'elle le soit; mais cette confiance, à coup sûr, qui fait si grande la dignité du professeur de philosophie, accroît d'autant ses obligations. Le programme lui rappelle simplement l'ensemble des questions dont il faut entretenir les élèves pour leur donner la culture philosophique; mais entre ces questions, on le laisse juge de l'ordre à adopter, juge de la proportion à mettre dans ses développements, libre de ses solutions, libre de sa méthode. Il serait difficile, on l'avouera, de pousser plus loin le libéralisme. Je dois dire d'ailleurs, pour être juste, que nous n'avons fait que consacrer par là une liberté de fait qui existait déjà vers la fin de l'Empire et dont nous avons bénéficié, mes contemporains et moi, dès le début de notre carrière. Toujours est-il que des professeurs à qui l'État donne une telle marque de confiance, et qui la méritent par leur talent et leur caractère, sachant mieux que personne les difficultés de leur tâche, doivent être singulièrement soucieux des résultats qu'ils obtiennent, prêts par conséquent à entendre tous les avis sérieux et à en tenir compte.

Qu'y a-t-il donc à retenir de ceux que votre collaborateur leur a prodigués un peu rudement? J'ai cru d'abord à une campagne pour faire passer du lycée à la Faculté l'enseignement de la philosophie. Telle était la pensée de Paul Bert; et elle pourrait se défendre, j'y serais même acquis, le jour où toute la jeunesse des lycées viendrait demander à la Faculté des lettres le couronnement des études classiques. (Encore, dans ce cas même, devrions-nous peut-être, comme les Allemands dans leurs gymnases, conserver dans la dernière classe du lycée une « propédeutique », c'est-à-dire quelques leçons très simples, donnant aux élèves le vocabulaire philosophique et une première idée des questions.) Mais nous n'en sommes pas là, vous savez de combien il s'en faut. Dans l'état actuel de nos mœurs, on peut dire que, si la classe de philosophie du lycée était sacrifiée ou désertée, l'éducation de la bourgeoisie française, déjà insuffisante, subirait un dommage incalculable.

La preuve en a été faite avec éclat (1); mais était-elle même nécessaire pour qui sait le bienfait de la haute culture, la valeur des idées générales et des sentiments qui s'y attachent, le prix social de la tolérance? En initiant l'esprit aux questions dernières et aux suprêmes difficultés, en exerçant sur elles le sens critique, la philosophie rend deux services inappréciables : elle vaccine la jeunesse à la fois contre ces deux fléaux de la vie mentale et de la paix publique, la crédulité stupide, l'incrédulité superficielle et tranchante. Imagine-t-on la déchéance de l'esprit français le jour où nos classes éclairées ne sauraient plus comment se posent les grands problèmes, ni peut-être même qu'ils se posent, ou bien, se figurant qu'ils sont faciles, seraient prêtes à prendre toutes les vessies pour des lanternes?

En réalité M. Vandérem, qui est tout le contraire d'un *philistin*, demande aussi tout le contraire de cette éclipse du sens philosophique. Ce qu'il veut précisément, c'est qu'on le cultive mieux; ce qu'il reproche aux professeurs, c'est de l'exalter prématurément chez quelques élèves et de le laisser inerte chez tous les autres. Dans la mesure où le reproche est juste, il est très grave. Nous arrivons ici à ce que ses avertissements ont de légitime et peuvent avoir d'utile.

Il ne veut pas qu'il y ait moins de philosophie au lycée, mais plutôt qu'il y en ait davantage. Au lieu d'être présentée à doses massives dans une seule année finale à des esprits non préparés, qui trop souvent en profitent mal, il voudrait qu'elle fût répartie sur plusieurs années et fît l'objet d'une initiation graduelle. Idée très juste théoriquement, que M. Fouillée a mise en avant de longue date. Si elle ne s'est pas imposée, c'est peut-être que l'application n'en est pas commode, ni sans inconvénients dans la pratique. S'il s'agit, en effet, d'envoyer le professeur de philosophie, comme le professeur d'histoire ou celui d'anglais, porter dans plusieurs classes tour à tour différentes parties de son enseignement appropriées à différents âges, qui ne craindra de rendre sa tâche infiniment plus ingrate, et peut-être de compromettre son action, en ruinant le meilleur de son autorité? Car tout le monde sait que l'action d'un professeur n'est pas entière quand il n'a pas sa classe à lui; et le prestige de celui-là, en particulier, tient pour une part singulière au privilège qu'il a de présenter soudain des études toutes nouvelles à des esprits d'une maturité relative, que souvent il révèle à eux-mêmes ou découvre, jusque-là méconnus, et qu'il conquiert surtout parce qu'il peut d'emblée les traiter en hommes.

La vérité, c'est que tout professeur doit être philosophe. Chacun à sa manière doit, non seulement préparer de bons esprits, habitués à réfléchir, mais faire produire à son enseignement tout le fruit moral qu'il comporte. Mais pour que la philosophie puisse être ainsi instillée partout et tout vivifier, ne faut-il pas qu'elle soit en flacon quelque part? Il faut donc qu'il y ait de fortes classes de philosophie, où ceux qui aiment cette liqueur généreuse puissent s'en griser au besoin, et les autres apprendre au moins à en connaître la saveur.

Encore doit-on les y faire goûter tous : et voilà, je l'avoue, ce qu'on ne fait pas toujours. Certains

(1) Notamment par M. Rabier et M. Darlu dans les beaux discours qu'ils ont prononcés, l'un en 1886, l'autre en 1890, à la distribution des prix du Concours général.

professeurs, et des meilleurs, s'enivrent de métaphysique, non pas seuls, comme on le dit parfois, devant une classe indifférente, mais avec quelques élèves enthousiasmés, devant les autres amusés, ou distraits, parfois, bien que rarement, un peu ironiques et hostiles. Il y a un axiome, qui n'est pas faux tout à fait, mais dont on abuse singulièrement : c'est que le professeur a pour unique devoir d'être très fort et de porter le plus haut possible son enseignement ; qu'il suffit que l'élite des élèves le suive, qu'à ceux mêmes qui ne le suivent pas, de tant de belles choses qu'il dit, « il reste toujours quelque chose ». On insinue nettement que le peu qu'ils en attrapent vaut mieux encore pour eux que ce qu'ils gagneraient à ce qu'on se mît à leur portée. C'est là une théorie dont je ne prendrai jamais mon parti.

Ceux qui l'énoncent ne le font pas, je me hâte de le dire, dans un mauvais esprit aristocratique. Ils craignent sincèrement que le professeur, s'il ne se croit plus tenu de donner toujours toute sa mesure, ne néglige de se tenir en haleine et que le niveau ne s'abaisse rapidement. Mais si c'est du niveau des maîtres que l'on parle, ce danger n'est pas à craindre avec des professeurs consciencieux et doués et qui aiment tout de bon la philosophie. A ceux-là, il est toujours loisible de donner leur mesure dans une thèse de doctorat, dans un article de revue, dans quelque ouvrage qu'ils ne manquent guère d'avoir sur le chantier. Quant aux autres (s'il en est), de quel prix peuvent bien être ces idées transcendantes, cette dialectique à perte de vue, dont ils feraient parade au détriment de leur action éducative ? Car il n'y a pas à dire, le premier devoir d'un professeur, surtout de philosophie, c'est d'avoir de l'action, le plus d'action qu'il peut, et la plus profonde possible. C'est là pour lui le devoir qui prime tout, c'est aussi la joie incomparable : en cela d'abord il faut lui demander de donner sa mesure.

Le niveau qui importe, c'est celui de la classe. Quel homme de sens en jugera sur la virtuosité du maître et celle de deux ou trois élèves sans avoir égard à l'ensemble? Je n'ai jamais trouvé un étudiant qui, invité seulement à y penser, ne fût de mon avis là-dessus autant que moi-même. Quant aux professeurs, s'il en est en effet dont le zèle se fourvoie, sait-on assez ce que d'autres dépensent de dévouement pour leurs élèves faibles, en même temps que de zèle et de talent pour les forts ? Tel, par une application de la méthode socratique qu'on croirait à peine possible dans une classe de Paris (où la force est toujours si inégale), fait ce prodige, de s'emparer au même point de tous les esprits et d'être à tous presque également utile. Tel autre, tremblant de faire trop peu pour ses vétérans et ses candidats à l'École normale, leur donne l'enseignement le plus élevé, mais, par crainte ensuite d'avoir trop fait pour ceux-là, prend à part ses aspirants bacheliers, ses traînards même, leur donne sans compter son temps et sa peine, et leur a donné sa santé.

Avec cette conscience professionnelle, jointe à une haute intelligence, devrait-il être si difficile de s'entendre sur le but que doit se proposer le professeur de philosophie et sur les moyens d'atteindre ce but? Quel doute peut-il y avoir sur le bien des élèves, que tout le monde a à cœur également? Car nous ne sommes plus au temps où la superstition des succès de concours faussait tout en mêlant d'autres intérêts à celui-là. L'intérêt des élèves prime, ou plutôt implique notamment l'intérêt des études, qu'on objecte quelquefois, comme si les études étaient quelque chose en dehors des esprits qui en profitent. Le plus grand profit du plus grand nombre, voilà donc l'unique *criterium*.

Dès lors, il suffirait, semble-t-il, qu'avant de commencer à enseigner la philosophie (comme toute autre chose d'ailleurs), on consacrât quelques heures à se demander ce qu'on se propose en l'enseignant, quel bien on entend faire aux esprits. Nous débutions jadis sans y avoir pensé une minute. Aussi cherchions-nous notre voie, au petit bonheur, faisant bien ou mal, selon notre tempérament et ce que nous avions vu faire, donnant dans des fautes que personne ne nous avait signalées. Mais ces fautes, qui voudrait les faire sciemment? Le tout est donc d'en être averti, de comprendre que ce sont des fautes et, pour cela, d'y réfléchir à l'avance, quand on est libre encore de toute mauvaise habitude. Ainsi font à présent, je l'ai dit, quelques-uns de nos futurs professeurs ; et je les trouve ensuite unanimes à se féliciter de l'idée qu'ils ont prise de leur métier avant de l'aborder, comme je trouve leurs chefs unanimes à se louer de la manière dont ils le font.

Or je me demande si les points sur lesquels nous nous mettons aisément d'accord, eux et moi, ne seraient pas de nature à rallier tout le monde à peu près, y compris M. Vandérem. Me trompé-je en pensant qu'élèves et parents, et le public dont l'opinion compte verraient tomber d'eux-mêmes les justes griefs qu'ils peuvent avoir contre notre enseignement philosophique le jour où cet enseignement (avec ou sans allégement des programmes) et l'inspection qui le contrôle, et les examens qui le sanctionnent, seraient, dans la pratique, entièrement dominés et inspirés par les considérations que voici?

On n'apprend pas la philosophie pour la savoir : on apprend à philosopher pour en être plus intelligent.

J'ajouterais bien : et *pour valoir mieux*, mais ce serait sans doute passer les bornes de la candeur permise aujourd'hui.

Toujours est-il que la meilleure classe de philosophie n'est assurément pas celle où quelques élèves mettent le plus de noms et de formules dans leur mémoire, savent le cours le plus fort, ou même, s'assimilant des finesses dialectiques qui ne sont pas leurs, imitant une profondeur qui n'est pas de leur âge, excellent à jeter de la poudre aux yeux et disputent comme Gorgias en personne. La meilleure classe est celle où le plus grand nombre d'esprits sont amendés dans leur fond, c'est-à-dire remués et vivifiés, exercés à la réflexion, initiés graduellement aux grands problèmes, habitués à penser par eux-mêmes et à dire correctement ce qu'ils pensent. Il ne s'agit pour le professeur ni de leur dicter un catéchisme, ni de les accabler de son érudition, ni de leur offrir son système. Il s'agit de leur donner l'éveil, puis le sentiment et le respect des difficultés, la modestie, la gravité, le discernement de ce qu'ils savent et de ce qu'ils ignorent, de ce qui est prouvé et de ce qui ne l'est pas.

Ce qui manque le plus à la plupart, c'est la curiosité : on leur donne la solution, et plutôt dix solutions qu'une, de questions qu'on ne les a pas amenés à se poser, qui leur sont prodigieusement indifférentes. Ce qui leur manque ensuite, c'est l'esprit de précision. Comment l'auraient-ils si, au lieu de les faire penser d'abord sur ce qui est à leur portée et d'appliquer leur esprit au vif des choses, on les submerge tout d'un coup d'abstractions ? Le mal est au comble, je l'avoue, et touche au dernier ridicule quand ce sont les plus grands systèmes, œuvres des plus vastes génies, si obscurs toujours pour nous-mêmes, et l'objet de cet étonnement quasi religieux dont a bien parlé M. Vandérem, qu'on leur apprend à écorcher, à exposer de quatrième main sans en avoir lu une seule ligne, à juger de haut, à réfuter.

Un des grands services à leur rendre ce serait de les faire lire. Ces « forts », à qui l'on a si grand'peur de faire perdre leur temps en s'occupant des faibles, que ne les attelle-t-on à quelque grande lecture ? S'ils y prennent vraiment goût, elle les mènera plus loin que les leçons les plus transcendantes ; ils en sortiront autrement trempés et bien plus vraiment philosophes. On ne devrait plus en voir apporter jusqu'aux plus hauts examens l'habitude pitoyable de jongler avec des idées dont pas une n'a été prise aux sources. Parler des choses sans les connaître, critiquer les livres qu'on n'a pas ouverts, trancher à dix-huit ans les problèmes qui donnent le frisson à cinquante en disant leur fait à tous les maîtres de la pensée humaine sans s'être recueilli une heure avec un seul, voilà les pires habitudes d'esprit : ce n'est pas une bonne classe de philosophie que celle où elles font prime, ni un bon système d'examens que celui qui ne leur fait pas une guerre à mort.

Il y a d'ailleurs un peu de naïveté dans cette crainte excessive de retarder les élèves brillants en prenant le temps de débrouiller les autres et d'assurer la marche de tous. Pour « fort » que soit un collégien, il ne l'est jamais tellement (et s'il l'était, on ne lui ferait pas grand tort en le laissant un peu à lui-même), qu'il n'ait besoin de répit quelquefois et ne puisse gagner à digérer en paix, en repensant ce qu'il croit savoir et en l'entendant dire autrement. N'est-ce pas d'ailleurs aussi une partie de leur éducation que de les habituer à ne pas s'en faire accroire et à penser un peu aux autres ? Quelle meilleure leçon de philosophie que celle qui leur apprendrait ce qu'on doit aux faibles et le prix de la médiocrité honnête, cette étoffe, après tout, dont l'humanité est faite ? Chez nos professeurs de philosophie quelque chose est supérieur encore à l'esprit : c'est le caractère. Eh bien, c'est de cela surtout qu'ils nous doivent de faire profiter notre jeunesse.

Car il faut toujours en venir là, au risque de paraître ennuyeux et suranné : ce n'est pas d'esprits plus aiguisés et plus subtils que nous avons besoin, c'est de caractères plus solides. L'avenir n'est pas au dilettantisme, même philosophique. Il a battu son plein, et s'il n'a pas fait pour une part les misères de notre société, il n'apparaît pas du moins comme destiné à les guérir. Ce que nous doivent nos professeurs de philosophie, ce ne sont donc pas des dialecticiens plus aigus ni de plus hardis fantaisistes, ce sont de meilleurs esprits et, autant qu'il dépend d'eux, de meilleurs hommes ; c'est une plus riche moisson d'excellents esprits et de braves gens. La France ne risque pas de manquer de penseurs et de savants, encore moins de raisonneurs et d'hommes d'esprit ; là-dessus tout le monde est tranquille. Mais s'il y a encore, s'il y aura toujours, dans ses classes dites éclairées, une somme suffisante de bon sens et de sérieux, vous savez bien que parfois on se le demande. Ce n'est pas la finesse ni même la profondeur de ses métaphysiciens qui fait vivre une société, c'est, avec la santé mentale et morale de son élite dirigeante, la valeur moyenne de ses membres. Une démocratie, en particulier, pourrait bien mourir des raffinements égoïstes et de la supériorité hautaine de quelques-uns ; elle ne saurait subsister que par le désintéressement des meilleurs, la sagesse du grand nombre et l'esprit de solidarité.

Si les professeurs de philosophie ne se pénétraient pas de ces vérités, aucune réforme officielle ne ferait de leur enseignement ce qu'il doit être. S'ils en étaient tous pénétrés, il n'y aurait guère besoin d'autre réforme.

Agréez, etc.

HENRI MARION.

# VARIÉTÉS

## La vie d'un journaliste allemand au XVIIIe siècle (1).

Un diplomate allemand, M. Gottfried Bœhm, a profité de son séjour en Bavière pour étudier sur les lieux les aventures d'un personnage assez singulier du siècle passé, le pamphlétaire et journaliste Ludwig Wekhrlin. Ce n'est pas que ces aventures n'aient été déjà souvent racontées; ignoré du public, Wekhrlin a toujours été cher aux curieux de figures excentriques, et l'on compte en Allemagne une dizaine au moins de ses biographies. Mais personne avant M. Bœhm n'avait pris la peine de le suivre pour ainsi dire pas à pas, dans les endroits divers où, durant un demi-siècle, il a promené la naïve ferveur de ses croyances libérales, son humeur grognonne, et sa rage d'écrire : de sorte que c'est la première fois qu'on a de sa vie une image exacte, impartiale et complète, appuyée sur des documents authentiques, et non plus seulement sur ses affirmations ou celles de ses adversaires. Et telle que nous la montre M. Bœhm, la vie de ce journaliste allemand garde encore un caractère très suffisant de fantaisie et d'excentricité. Bornons-nous, pour cette fois, à en signaler quelques épisodes.

Wekhrlin était né en 1739 à Ludwigsbourg en Wurtemberg, d'une famille de petits employés. Lui-même était destiné à passer sa vie dans les bureaux; mais une lecture assidue de Lessing et de Voltaire lui avait donné des goûts d'indépendance qui, à vingt-sept ans, le firent « s'enfuir de sa galère » pour aller tenter à Vienne la fortune du métier d'auteur. C'était le temps où l'avènement d'un empereur libéral, Joseph II, semblait devoir inaugurer pour l'Allemagne une ère de raison et de liberté. Ainsi du moins en jugeait Wekhrlin, avec tout l'optimisme et toute l'ingénuité d'un jeune libre penseur de province. Cette ère de raison et de liberté, il la désirait si passionnément que partout autour de lui il croyait en découvrir les premiers symptômes. Étant allé à Rome, il avait vu la raison et la liberté sur le trône de Saint-Pierre : « Le pape Clément XIV, écrivait-il, voilà l'homme à qui est échue la mission d'accomplir cette heureuse révolution, et d'assurer enfin le triomphe de la raison! Nous allons voir renaître les temps d'Auguste, nous allons assister à la réalisation des républiques idéales de Platon et de Thomas Morus! »

Wekhrlin resta dix ans à Vienne : il y fut tour à tour secrétaire de l'ambassade de France, confident et cicerone de divers grands personnages, professeur de droit civil : un jour enfin, à la suite d'un conflit avec la police, il dut s'enfuir de cette capitale de la raison et de la liberté. Il essaya de s'installer à Ratisbonne : mais la ville lui parut sombre, mélancolique, renfermée sur elle-même; il s'enfuit, s'installa dans la riche et libre cité d'Augsbourg. A peine installé le voilà qui publie un pamphlet, *les Notabilités de Vienne*, où il fait, en termes extrêmement vifs et francs, la critique de tout ce qui l'a choqué dans les mœurs et les coutumes de l'Empire. Il n'en faut pas davantage pour lui fermer les portes de la libre cité. « Le 27 avril (1777), écrit dans son rapport le chef de la police augsbourgeoise, je me suis transporté à l'improviste chez le sieur Wekhrlin, attendu qu'il m'avait fait l'effet d'être un auteur suspect; j'ai fait confisquer tous ses papiers; mais en attendant, comme j'ai trouvé parmi ces papiers le *Journal littéraire* (peut-être le *Journal* de Linguet?), ce qui m'a paru un indice de sa manière de penser, je l'ai fait chasser de la ville après saisie du journal. »

D'Augsbourg, Wekhrlin se rendit dans une autre ville libre, à Nordlingen. A peine arrivé, vite le voici qui publie un nouveau pamphlet, *les Voyages d'Anselmus Rabiosus à travers la Haute-Allemagne :* c'était simplement, toujours sous la forme la plus franche et la plus amère, le résumé de ses impressions de Ratisbonne et d'Augsbourg. De là, dans cette dernière ville, un terrible émoi. Le troisième jour des fêtes de Noël, le Conseil communal se réunit en séance extraordinaire : on décide, à la majorité, de « requérir par estafette la cité de Nordlingen contre le libraire Beck, éditeur du pamphlet, et contre l'auteur, de façon à obtenir pour eux une peine en proportion de leur faute ». On rédige la sommation : on s'y étonne « qu'une cité voisine et amie laisse se produire au jour de tels écrits ». Les magistrats de Nordlingen, un peu interloqués, font saisir six cents exemplaires du pamphlet; mais l'éditeur Beck leur affirme qu'il a publié le pamphlet avec l'autorisation du censeur municipal, et réclame en conséquence des dommages-intérêts. On va consulter le censeur, qui, soit par libéralisme naturel ou encore dans l'espoir d'embarrasser ses supérieurs, non seulement confirme l'assertion de Beck, mais ajoute encore dans son rapport « que le petit livre en question n'est pas destiné aux lecteurs d'une ville ou d'une province, mais de l'Allemagne entière; et que, par conséquent, le censeur avait à se placer à un point de vue général, et ne pouvait entrer dans de petites considérations locales ».

Mais les magistrats de Nordlingen étaient hommes de ressources. Ne voulant froisser ni la puissante cité voisine, ni leurs administrés, ils maintinrent soi-disant la confiscation des exemplaires, mais en secret ils les firent restituer à l'éditeur, sous promesse seulement « de la plus grande discrétion ».

Encouragé par ce succès, Wekhrlin se hâta de fonder à Nordlingen un journal, où il s'empressa de consigner ses impressions, non plus seulement sur les cités voisines, mais aussi sur la ville même de Nordlingen et en particulier sur le bourgmestre. Au troisième numéro, un arrêté d'expulsion fut porté contre lui. Heureusement être expulsé de Nordlingen n'était pas une très grosse affaire; à trois cents mètres de la ville, le village de Baldingen, appartenant au prince de Wallerstein, c'était déjà l'étranger. C'est là que se transporta Wekhrlin; dans la grande salle de l'auberge du *Bœuf-Noir* il s'installa avec son journal, et c'est de là que pendant neuf ans il répandit sur l'Allemagne et la Suisse ses observations satiriques, ses exaltations philanthropiques et ses lourdes

(1) *Ludwig Wekhrlin* (1739-1792), par M. G. Bœhm, 1 vol. accompagné de deux portraits, Librairie Beck, à Munich.

plaisanteries. Le prince de Wallerstein n'était pas fâché d'avoir dans ses petits États un personnage aussi considérable, sans compter qu'il lui plaisait de s'entendre traiter de *souverain éclairé* devant un aussi vaste auditoire. Pendant neuf ans, il éluda de son mieux les incessantes réclamations qui lui arrivaient de partout. Mais un jour le bourgmestre de Nordlingen fut pris si vivement à partie par son ancien protégé que, imitant à son tour son collègue d'Augsbourg, il réunit le Conseil communal en séance extraordinaire et fit sommer le prince de Wallerstein d'avoir à lui livrer Wekhrlin. Le prince fut épouvanté à la pensée des représailles que pourraient tirer de lui ses voisins. Il refusa cependant de livrer Wekhrlin, mais il le fit arrêter et enfermer dans la citadelle de Hochhaus.

Le journaliste y resta cinq ans emprisonné, de 1787 à 1792; mais lui-même paraît s'être toujours fort bien arrangé de cet emprisonnement. Il était logé à merveille, parfaitement nourri, et si libre pour un prisonnier que sans cesse il obtenait la permission de faire de petits voyages, et que pas une fois pendant ces cinq ans il ne manqua à venir se réincarcérer à la fin de son congé. Inutile de dire que dans sa prison, plus librement, plus effrontément et plus assidûment encore que dans l'auberge du *Bœuf-Noir*, Wekhrlin rédigea des journaux. Il leur donnait, tous les deux ou trois ans, de nouveaux titres, les appelant tour à tour *les Chronologues*, *les Lettres Hyperboréennes*, *les Paragraphes;* mais au fond c'était toujours la même petite feuille s'attaquant à tout, hommes et choses, avec une certaine verve faite surtout de franchise et de grossièreté.

Le 13 mars 1792 Wekhrlin obtint, suivant son habitude, la permission de faire un petit voyage hors de sa prison; mais, contrairement à son habitude, il refusa cette fois de se remettre en cage. Ansbach, petite ville récemment devenue prussienne, lui parut plus commode encore que sa prison de Hochhaus pour la rédaction d'un journal. Il s'y installa sans autres formalités, y fonda immédiatement les *Feuilles d'Ansbach :* on a dit qu'il y avait été encouragé par les fonds secrets du ministre Hardenberg; mais non, M. Bœhm a démontré le contraire : c'est bien la seule passion du journalisme qui a inspiré, cette fois encore, l'infatigable petit homme. Cette fois cependant elle ne lui porta pas bonheur. Dès le premier numéro, publié le 1er août 1792, Wekhrlin s'attira la fureur et l'indignation des habitants d'Ansbach. Ces braves gens étaient assurés d'une prompte et complète victoire des troupes allemandes en France; pour les avoir avertis de la possibilité d'un revers voilà Wekhrlin accusé de connivence avec la France, de jacobinisme, etc.! Toute la ville se souleva contre lui : on somma les autorités locales de s'emparer de lui; et c'est en prison qu'il mourut, affolé d'inquiétude et de chagrin, le 24 novembre 1792, huit mois à peine après son imprudente sortie de la bonne prison de Hochhaus!

Telle fut la vie de ce malheureux; mais il faut lire, dans le livre de M. Bœhm, les détails de ses aventures, ses audaces, ses enthousiasmes, ses déceptions et ses colères.

# LES LIVRES NOUVEAUX

## Romans nouveaux.

*Demoiselles à marier*, par Albert Cim (Chailley); — *Elle divorça*, par Louis Moriaud (Simonis Empis); — *Les Malfaisants*, par Marcel l'Heureux (Charpentier).

A mesure que m'arrivent en plus grand nombre les romans nouveaux, je suis frappé davantage des changements que je constatais l'autre jour dans les tendances de nos romanciers. Après la psychologie, c'est maintenant la morale qui est en train d'envahir le roman français. Elle y pénètre de toutes les manières et sous toutes les formes, mais toujours on la reconnaît qui finit par s'insfaller au meilleur endroit. Parmi les vingt romans que j'ai eu l'occasion de lire depuis deux mois, il n'y en a pas le quart qui ne soient des romans à thèse, plus ou moins expressément destinés à nous enseigner nos devoirs. Les mêmes romanciers qui, il y a dix ans, s'interdisaient de rien prouver, s'imposent désormais la tâche de prouver quelque chose. Et ce qu'ils prouvent, les devoirs qu'ils nous enseignent, l'ensemble enfin de leurs idées morales est absolument à l'opposé de ce qu'il était il y a dix ans. On dirait que la sombre et dure doctrine du comte Tolstoï, telle qu'elle nous est apparue dans la *Mort d'Ivan Ilitch*, dans la *Puissance des Ténèbres* et dans la *Sonate à Kreutzer*, sans convertir personne, nous a tous bouleversés, en même temps qu'elle changeait l'atmosphère morale de notre littérature. Faute de pouvoir admettre, ou encore de pouvoir comprendre cette doctrine tout entière, chacun s'est contenté d'en retenir une partie. Les uns s'efforcent de démontrer l'inutilité de l'intelligence et de l'instruction; d'autres conseillent le renoncement aux désirs des sens; il y en a qui réprouvent la violence, et nous supplient de ne plus répondre au mal par le mal. Et à retrouver ainsi séparées les unes des autres les parties diverses de cette doctrine de Tolstoï, celui qui l'a beaucoup pratiquée éprouve la même impression que ce voyageur d'un conte de Swift qui avait assisté, aux environs du pôle, au dégel d'anciens fragments de conversations. Au hasard du vent, un mot dégelait, puis un autre, sans qu'il fût possible au voyageur d'en saisir le propos, ni la suite.

Et la surprise de ce voyageur était d'autant plus forte qu'en outre de ces paroles d'autrefois il en entendait de tout autres, que débitaient autour de lui les habitants du pays. A cela près que maintenant ils y introduisent une thèse, nos romanciers continuent à écrire exactement les mêmes romans que naguère. J'en ai lu de naturalistes, de romanesques, de judiciaires, d'historiques. Jamais la variété des genres n'avait été plus grande ; chacun s'en va de son côté, après s'être seulement chargé d'une petite thèse mo-

rale, en échange de laquelle on dirait, hélas! qu'il lui faut abandonner un peu davantage encore de l'ancien souci de clarté, de justesse et d'élégance dans le style.

Mais tout cela ne concerne, comme l'on peut penser, que de mauvais romans. J'en ai lu aussi d'excellents, dont je voudrais dire quelques mots. J'en signalerai au moins le titre, le genre, et le sujet : car, pour le reste, j'avoue que si toute critique m'a toujours semblé impossible, il n'y en a pas dont je me sente plus profondément incapable que de la critique d'un roman; sans compter que mille convenances diverses m'empêchent d'employer trop ouvertement la seule méthode de critique qui, en pareil cas, pourrait être utile, la vieille méthode qui consiste à dire au public, des romans que l'on a lus pour lui : « Lisez-les ! » ou encore : « Ne les lisez pas ! »

*
* *

Le roman de M. Albert Cim, *Demoiselles à marier*, est un roman à thèse. Dans une lettre-préface, l'auteur indique expressément la thèse qu'il a voulu soutenir, et il la dédie, ainsi que son roman, à M. Francisque Sarcey; mais, en vérité, il aurait pu mieux encore la dédier au comte Tolstoï, car cette thèse est l'inutilité, pour les jeunes filles, de l'instruction telle qu'on la leur donne aujourd'hui. La seule différence qui sépare, sur ce point, M. Sarcey du comte Tolstoï, c'est que le comte Tolstoï juge l'instruction d'à présent inutile pour toutes les jeunes filles, tandis que M. Sarcey la juge simplement inutile pour les jeunes filles pauvres : et de fait, ce sont des jeunes filles pauvres qui, dans le roman de M. Cim, portent la peine des sciences qu'on leur a fait apprendre et des diplômes dont on les a encombrées. Elles la portent, d'ailleurs, sinon gaiement, du moins assez lestement : il n'y en a guère qui, avant la fin du volume, n'ait trouvé quelque galant bureaucrate pour lui enseigner encore la science de l'amour. Il est vrai qu'à la fin comme au commencement du volume les pauvres filles restent *à marier*, tandis que M. Cim nous montre leurs sœurs s'unissant, en très légitimes noces, à de braves garçons illettrés comme elles. Mais, franchement, je ne vois pas en quoi les diplômes de ces jeunes filles leur ont causé plus de dommage que, par exemple, leur tempérament, ou l'influence du milieu où elles vivent. Elles sont employées dans un bureau, et en outre elles ont des intrigues; sans diplômes, peut-être n'auraient-elles pas eu l'emploi, mais c'est surtout des amants que nous entretient M. Cim : et ceux-là, avec tous leurs torts, on sait du moins qu'ils n'ont pas le travers d'attacher aux diplômes plus d'importance qu'il ne faut.

Ainsi M. Cim ne me paraît pas avoir suffisamment démontré une thèse qui, au surplus, pouvait se passer de démonstration. Son roman n'est pas une thèse, ce n'est pas même un roman, car vous n'y trouverez ni intrigue, ni personnages principaux : mais c'est un très vivant et très intéressant tableau de mœurs parisiennes : ce que nous y lisons de la vie que l'on mène dans les bureaux de jeunes filles non seulement nous dispense d'y aller voir par nous-mêmes, mais nous en ôte encore toute envie.

Le livre de M. Cim est, en outre, soigneusement écrit, et avec un tour de narration familier et vif qui m'avait beaucoup plu déjà dans d'autres ouvrages précédents. Outre que nous sommes, je crois, compatriotes, nous avons, M. Cim et moi, beaucoup de goûts communs : je sens, par exemple, qu'il aime les petits faits, les détails tout à fait sans importance, les anecdotes ridicules jusqu'à en être touchantes. Dans un charmant petit livre, *En pleine gloire*, il a recueilli et raconté quelques-unes de ces anecdotes, avec une bonhomie, un entrain tout à fait charmants. Sans doute il aime aussi les phrases simples, et qui ne s'ornent que de simplicité. Mais justement la morale n'est point son fait; et j'avoue, en outre, que si ses *Demoiselles à marier*, quitte à avoir un peu moins de diplômes, avaient un peu moins d'amoureux, je ne vois pas ce que pourraient y perdre ni la morale, ni la littérature, ni ces malheureuses elles-mêmes.

*
* *

« Toute éducation de la femme, quelle qu'elle soit, aboutit à ce but : attirer l'homme. » Cette phrase de la *Sonate à Kreutzer* sert d'épigraphe à un roman de M. Moriaud, *Elle divorça*, où l'on voit effectivement une jeune femme qui reçoit une éducation très fâcheuse. Mais la thèse de M. Moriaud — ai-je besoin de dire que son roman est un roman à thèse? — paraît avoir été surtout de prouver la mauvaise influence du divorce des parents sur l'éducation des enfants. M^me^ Oulevet a quitté son mari, qui d'ailleurs ne méritait pas mieux, pour aller vivre ailleurs : sa fille, la belle et frivole Danièle, ne s'est pas plutôt mariée qu'elle divorce à son tour, laissant derrière elle, dans la maison de son mari, une petite fille qui, sans doute, n'attendra que d'avoir trouvé un mari pour divorcer, elle aussi. Et j'imagine qu'une mère de famille qui lirait ce roman perdrait à l'instant toute velléité de quitter son mari si l'auteur n'avait pas prêté à son héroïne tant de vices, et une dépravation si profonde, qu'on n'arrive plus à distinguer dans sa conduite la part qui revient à son naturel et celle qui est le fait de son éducation.

Telle qu'est cette Danièle, M. Moriaud peut se vanter d'en avoir fait une étonnante coquine, et d'avoir même donné à ce caractère, qui n'était ni très nouveau ni très plaisant, assez de relief et de vérité pour

nous le rendre acceptable. J'aurais voulu seulement qu'avant d'écrire son livre il prît la peine de s'instruire plus à fond des usages de notre langue française; peut-être alors aurait-il évité d'employer presqu'à chaque page, comme il fait, des expressions dont les plus françaises ont encore l'air d'être traduites de l'allemand, et, par exemple, d'écrire que « la soirée terminait » ou encore : « non tant pour le bonheur comme pour le bien-être et le confort ».

Je n'aime guère non plus sa façon de décrire. Elle est consciencieuse et fidèle, mais il lui manque un je ne sais quoi dont on sent trop vivement l'absence. Voici, par exemple, comment il nous dépeint une corbeille de mariage, dans le grand monde parisien :

Sur la table qui faisait face, l'argenterie était exposée, détachant ses feux brillants — qui luisaient dans la pièce un peu sombre avec les rideaux baissés, de crainte des morsures du soleil trop vif; les couverts, les services à découper, à salade, à dessert, à poisson, les truelles, les mignonnes fourchettes à deux dents ; les salières minuscules, les poivriers, les pots à moutarde, les casse-noisettes, les ciseaux à fruits, les cuillers à café, les surtouts, les plateaux, les corbeilles à pain; tout se détachait dans des écrins foncés, en peluche, en soie, en maroquin, en peau du Levant, avec leurs fonds bariolés, grenat, or, violet, mauve, rouge, d'autres plus rares, blancs et bleu pâle. A côté, les cristaux variés de forme, et d'usages différents. Plus loin, les sachets, de couleur tendre, à motifs Louis XV, avec des bergères Pompadour, ou étalant de larges fleurs; sur le guéridon et la table de jeu, les objets d'art, une demi-douzaine d'éventails, deux parasols, des flacons à odeur et des bijoux. Au milieu d'eux, entre une montre incrustée de diamants, des broches de haute fantaisie et une parure émeraude, ressortait un collier de perles à plusieurs rangs avec une agrafe, saphir entouré de brillants.

*
* *

C'est au contraire par des qualités toutes littéraires, par de précieuses qualités d'aisance et de fermeté dans l'expression, que le roman de M. Marcel l'Heureux, *les Malfaisants*, se distingue de la masse des romans nouveaux. Vraiment, il est mieux écrit; non pas que l'auteur paraisse avoir, plus que ses confrères, trouvé le temps de veiller sur ses phrases pour les mettre au point, mais on sent qu'il a l'instinct du style, et peut-être cela vaut-il mieux encore que le travail le plus acharné. Son livre, en tout cas, doit à ses qualités de style une saveur qu'on n'est plus guère accoutumé de trouver dans les romans d'aujourd'hui. Et il se distingue encore de la plupart de ces romans en ce que, au lieu d'être *moral*, il est plutôt *immoral*, et qu'au lieu de nous faire haïr le crime, il prétendrait plutôt à nous le faire estimer.

Mais M. Marcel l'Heureux, comme nous tous, davantage peut-être que beaucoup d'entre nous, a subi l'influence des romanciers russes : et par là il se rattache à ce mouvement général que je signalais. Son roman, c'est la *Sonate à Kreutzer* prise à rebours. Imaginez le héros de ce triste livre, Posdnichef, éprouvant, comme il fait, le besoin de confesser son crime, mais pour s'en excuser, pour y penser encore, un peu même pour s'en vanter. Tel nous apparaît Florastié, le héros de M. l'Heureux. Il a tué l'amant de sa femme, d'accord avec sa femme, comme le pharmacien Fenayrou a tué son ami Aubert. Il ne l'a point tué par simple jalousie, mais par un goût naturel de meurtre ; car il est né malfaisant, et sur sa férocité native l'éducation a mis une couche d'honnêteté bourgeoise qui lui rend nécessaire de trouver des prétextes pour donner un libre cours à ses rouges instincts. Après l'amant, il tue la femme : il la tue honnêtement, sans crime, par une série de secousses morales qu'il sait devoir lui être mortelles. Et puis il se retire à la campagne, où il vit, tranquille et heureux, — du moins il le dit, — seul désormais avec la nature, qu'il a toujours préférée aux hommes.

C'est comme on le voit, un *diabolique*, dans le genre de M. de Camors ou des personnages de Barbey d'Aurévilly. Mais vous ne trouverez chez lui ni la sérénité, ni la simplicité, ni l'unité de ces caractères d'il y a trente ans . Florastié a beau affirmer qu'il est enfin parvenu au repos, c'est un agité, c'est le frère de Raskolnikoff, du mari de Krotkaïa, de ces vibrions de Dostoïevsky dont on reconnaît chez lui jusqu'aux gestes et aux tons de voix. Oui, sur M. l'Heureux comme sur nous tous, — et que nous le voulions, que nous le sachions, ou non, — le roman russe a étendu son influence, bouleversant les idées, mêlant les formes, altérant de fond en comble l'atmosphère morale de notre littérature.

T. DE WYZEWA.

## CHOSES ET AUTRES

J'attends avec impatience que l'on discute l'impôt sur le revenu. Il me tarde de savoir s'il se trouvera un député bien avisé pour demander que la nouvelle contribution frappe les titres nobiliaires, les particules, ou plus simplement les noms qui sonnent bien à l'oreille. Tout cela est indiscutablement source de revenus.

Je n'en veux pour preuve que les trois ou quatre affaires d'escroquerie dont les journaux nous ont entretenus ces jours passés. Elles ont toutes un point commun. L'escroc, homme ou femme, ne manque jamais de s'affubler d'un beau nom et de le rehausser d'un titre.

Les révolutions ont eu beau faire; la littérature, le théâtre, le roman se sont évertués à nous mon-

trer des marquis ridicules, des comtes outrageusement canailles, des duchesses d'une moralité déplorable. Nous sommes dûment prévenus, et, si un bon averti en vaut deux, nous en valons bien une demi-douzaine. En province, où l'on joue encore volontiers le répertoire de 1848, j'ai vu représenter des drames très documentés au sujet de l'aristocratie et des comédies tout à fait probantes. Tandis que le jeune premier était toujours du peuple, « ainsi que ses amours », le traître ne manquait pas d'appartenir au plus grand monde. Et comme la traîtrise de ce gredin sautait aux yeux! Il roulait les siens de manière à ne laisser aucune illusion au parterre le mieux disposé en faveur du faubourg Saint-Germain. Un homme qui mettait ainsi ses prunelles à l'envers, comme Dagobert faisait de ses culottes, ne pouvait être qu'un profond misérable. « Voyez le scélérat, disait-on; il ne montre que le blanc des yeux. »

Éducation perdue! Le préjugé persiste. Le même individu que tous les fournisseurs regarderont de travers — de là vient sans doute l'expression : ne pas avoir l'œil quelque part — s'il se présente sous son vrai nom de Taupin ou de Navet, sera l'objet de mille attentions et, qui mieux est, de mille avances, s'il présente une carte au nom de La Taupinière ou de vicomte Navet de Treneuse.

On ne saura jamais l'influence qu'une pauvre petite syllabe, mise en tête du nom, peut avoir sur l'âme des bijoutiers, marchands de meubles et généralement de tous les corps de métiers. Il n'est pas nécessaire de signer ses billets La Tremoille ou Montmorency. On accepte la signature de Du Pont et de Du Rand, qu'on refuserait de Durand ou de Dupont. Il y a des L' que dis-je? de simples trémas, de modestes traits d'union qui valent une couverture à la Banque de France.

Et voilà pourquoi la veuve Moulin, par exemple, qui connaît le cœur humain et particulièrement le cœur humain des fournisseurs, s'est bien donné de garde de se présenter sous le nom de Moulin. Ce moulin-là, s'est-elle dit, ne me vaudra pas la moindre galette. Et de fait, elle n'eût pas obtenu dix sous de crédit, se fût-elle donnée pour le chef-lieu de l'Allier lui-même. Elle s'en est fait donner pour deux millions, sous l'appellation de marquise de Moullyns.

Voilà donc un *y* grec (oh! combien grec!) qui vaut cent mille livres de rentes. J'espère que la commission de l'impôt sur le revenu ne l'oubliera pas et qu'elle dégrèvera un peu le pauvre Jean-Pierre pour charger ces Moullyns, qui trouvent moyen de payer leurs fournisseurs de mots, et même de simples particules. Si on ajoute qu'ils payent d'audace, on pourra même soutenir qu'ils payent deux fois. Et si après cela, ils ne sont pas considérés!...

*
* *

J'ai perdu cette semaine une nouvelle illusion.

Je m'étais toujours imaginé que les diplomates étaient des gens discrets, réservés, boutonnés jusqu'au menton dans leur bel uniforme, ne disant jamais rien que ce qu'ils voulaient dire. Tout enfant, j'étais si imbu de ce préjugé, qu'à force de passer devant la boutique d'un écrivain public qui avait pour enseigne : *Au tombeau des secrets*, je m'étais persuadé que le brave homme était ambassadeur et je m'étonnais que les cuisinières du quartier fussent si souvent en conférence avec un si haut dignitaire.

Si je n'étais désabusé depuis longtemps, les derniers « potins » de Copenhague (cette ville est décidément funeste et il ne fait pas bon en revenir), les récits des journaux, les interviews des hommes politiques, les divulgations des ministres successifs des affaires étrangères, m'auraient fait perdre cette fleur de naïveté.

On dit encore par habitude. Bavard comme une pie borgne. C'est bavard comme un diplomate aveugle qu'il faudrait dire. On prête aux portières une tendance à causer à tort et à travers. Vieille portière! s'applique familièrement à une personne qui ne sait pas tenir sa langue. Vieil ambassadeur! se dira mieux désormais. Si les journaux venaient jamais à manquer de reporters (le péril ne paraît pas prochain), je leur conseillerais d'en recruter dans ce qu'on appelle au quai d'Orsay « la carrière » : ministres plénipotentiaires auxquels il ne manque que le pouvoir de se taire, chargés d'affaires qui vont raconter leurs petites affaires à tout le monde, secrétaires qui ne sauraient garder un secret, envoyés extraordinaires qui brillent surtout par une extraordinaire loquacité.

Il est vrai qu'aussitôt après avoir parlé nos gens voudraient bien rattraper ce qu'ils ont dit. Mais *verba volant*. C'est, révérence parler, comme les serins auxquels on a ouvert la cage. Va-t'en voir s'ils reviennent, Jean!

On dit que M. Casimir-Perier n'est pas content. On lui prête l'intention de recourir aux vieux moyens (qui sont les bons) pour s'assurer de la discrétion de son personnel. « Mon cher ambassadeur, je vous remets cette petite boîte. Surtout, n'allez pas l'ouvrir. Elle contient un secret d'importance. — Votre Excellence peut compter sur ma réserve. — J'y compte. » Pourquoi, se dira l'ambassadeur, n'ouvrirais-je pas cette boîte? Et pfutt! le canard qu'elle contenait s'envolera et ira s'abattre dans tous les bureaux de rédaction.

Vous me direz qu'il serait encore plus simple de choisir les diplomates parmi les pensionnaires de nos établissements de sourds-muets. S'ils parlaient,

ce ne pourrait être qu'avec les doigts ; ils n'en auraient que plus de tact.

Pendant qu'on y serait, on pourrait y recruter aussi les avocats. La Presse a fait grand bruit d'un incident qui s'est passé à la première Chambre de la Cour. Monsieur le Premier a eu la langue un peu longue : crime abominable, paraît-il, au Palais. Le Conseil de l'Ordre s'est ému. Et voilà la guerre allumée ! On parle de faire grève autour de M. Périvier.

Les présidents sont, paraît-il, comme la nature : ils ont horreur du vide. Il vous semble peut-être, bonnes gens, que si vous aviez blanchi sous le harnois, comme ces vieux magistrats, que si vous aviez entendu, au cours de votre carrière, des milliers et des milliers d'avocats, des milliers et des milliers de plaidoiries, un peu de silence vous serait une douce chose. Je ne sais plus quel homme d'État anglais, vieilli dans les Parlements, avait pris à ce point le dégoût de la parole, de la discussion et même du son de la voix humaine, qu'il ne permettait même pas à ses petits enfants de parler devant lui. Dodo ! nanan ! bobo ! lui semblaient des discours insupportables, pleins de longueurs et de superfétations.

Il paraît qu'au Palais on ne se lasse pas des : « Et, Messieurs, que pourrais-je ajouter? — Encore un mot et j'ai terminé ces brèves observations. — N'en déplaise à mon honorable confrère... — Me sera-t-il permis de dire... — C'est avec confiance que je me rassieds... — Mais, dira mon éminent contradicteur... — C'est en vain qu'on essaye de tromper la religion du tribunal... » Il faut croire que ces formules, et autres, bercent agréablement et aident à la digestion.

L'éloquence, ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi, est cependant, sauf en de rares lueurs, une chose bien ingrate. L'art de la parole est un de ceux qui donnent le plus de mal à ceux qui l'exercent, et, faut-il l'avouer? le moins de satisfaction à ceux qui en profitent. Le moment arrive vite où il se produit une sorte d'engourdissement de l'esprit, de fatigue générale. On ne suit plus qu'avec peine le fil des idées. Au grand siècle il était presque de règle de dormir au sermon. Dormir aux sermons de Bourdaloue ! Dormir à l'audience est passé à l'état d'axiome. A la Chambre on n'échappe au sommeil que par la buvette. C'est elle qui sauve l'éloquence parlementaire.

M. Joseph Reinach vient de publier un *Conciones* de la tribune politique depuis Mirabeau jusqu'à Gambetta. Comme on sent que la tâche lui a paru aride et le choix malaisé ! On devine qu'il éprouve le besoin de s'excuser, d'excuser ses grands hommes et de demander pardon pour l'éloquence française. Tout cela est froid, pis encore, refroidi. Et si l'on remontait aux orateurs de l'antiquité, à Cicéron... Mais je sens que je vais me faire une affaire avec le Conseil de l'Ordre. « Ayons un bœuf sur la langue. »

JEAN-PIERRE.

# BULLETIN

## La Copie de l'excusation de Jean sans Peur.

Au début de son cours sur « une plaidoirie au XV^e siècle » publiée par la *Revue Bleue* dans son numéro du 3 mars, M. Munier-Jolain se félicite de la bonne fortune qui lui a permis de rencontrer un texte assez étendu et suffisamment caractéristique de l'éloquence judiciaire à la fin du moyen âge.

En parcourant, à la recherche de documents pour une histoire des forêts du duché de Bourgogne, les comptes des receveurs généraux des finances, je viens d'avoir, de mon côté, la bonne fortune de lire un article de la dépense, d'ailleurs déjà souligné par les Bénédictins et indiquant comment le texte de l'excusation de Jean sans Peur, par le moine Jean Petit, a pu nous parvenir :

A maistre Jehan Petit, conseiller et maistre des requestes de lostel de mondit seigneur la somme de XXXVI livres tournois que icellui seigneur lui a ordonné estre baillees pour le paiement de III coppies du propos qu'il a nagueres fait pour ledit seigneur en lostel du Roy a Paris, a Saint Pol, lesquelles coppies sont faites par maniere de livres chacun contenant VI quaiers de petit volume en parchemin escrips de forme ystories et enluminés d'or et d'asûr et couvert de cuir empraint. C'est assavoir lun pour mondit seigneur, lautre pour madame la duchesse, le tiers pour monseigneur de Brabant et le quart pour monseigneur de Charrolois.

Pour ce par mandement donné à Audenarde le XXVII^e jour de juillet, l'an mil CCCC et huit cy rendu avec quictance dudit maistre Jehan.

*Archives de la Côte d'Or, B. 1554. fol. 207. v. Compte de Jehan de Pressy, receveur general de toutes les finances de Monseigneur pour un an feni au* XVIII *jour de Novembre l'an mil* CCCC *et* VIII.

PICARD.

---

LES FRANÇAIS A ROME PENDANT LA CONVENTION

Un Italien érudit, M. Leone Vicchi, a publié un livre très considérable sur les rapports de la France et de Rome pendant la Convention (1). Son travail se divise en deux parties. C'est d'abord un récit, dont le meurtre de Bassville (déjà raconté par M. F. Masson) forme l'épisode principal, comme c'était naturel, puisque la rupture violente entre le pape et la France date de cet événement. Ce récit est fort détaillé, fort instructif et il suppléera heureusement, pour la période qui suivit le meurtre de Bassville (1793 à 1795), à la lacune qui existe dans la cor-

(1) 1892. Rome, Londres, Berlin, Wien, chez les principaux libraires centraux. Fusignano (Italie), chez l'auteur, in-4 de CLIX-182 pages; Paris, chez Le Soudier.

respondance de Rome à notre ministère des affaires étrangères; cette lacune est comblée pour d'autres États, comme l'Angleterre, par diverses pièces et des rapports d'agents secrets : pour Rome, rien de pareil. La seconde partie du livre de M. Vicchi est une suite de documents rares ou inédits, dont beaucoup sont empruntés aux archives du Vatican. Quelques-uns sont importants, d'autres amuseront, par exemple des poésies satiriques dont M. Vicchi a donné beaucoup d'extraits. Nous avons là, pour l'histoire religieuse et extérieure de la Révolution, une foule d'éléments, groupés avec méthode, produits avec clarté, et qui complètent heureusement les publications antérieures, comme celle du Père Theiner. Je n'entrerai pas aujourd'hui dans le fond des choses et je n'essaierai pas de tirer des conclusions historiques de ces textes. J'ai voulu seulement donner une première idée de cette publication, dont l'agrément égale l'importance : c'est en effet un beau et grand volume, dont le papier et l'impression émerveilleront les bibliophiles. Il est orné de 8 planches d'illustration hors texte, toutes remarquables, mais surtout celle qui, d'après une gravure de G. Emili sur dessin de S. Piale, représente le Saint-Père Pie VI brandissant un crucifix avec un air de triomphe : en effet, par son intercession, Dieu vient d'engloutir la flotte française dans la Méditerranée, et cette scène, si agréable aux cœurs pieux, se voit par une fenêtre ouverte. Deux révolutionnaires français (fort bien mis, ma foi!) s'enfuient hors de la chambre papale avec une mine consternée. Des émigrés, religieuses françaises et prêtres français, se réjouissent à genoux, en adorant le pape, du malheur de la France. C'est charmant.

F.-A. Aulard.

## Nouvelles de l'étranger.

### UN NOUVEAU LIVRE SUR NIETZSCHE

Mme Lou Andreas-Salomé, dont les belles qualités d'écrivain sont estimées et aimées en Allemagne, va prochainement publier un nouveau livre intitulé : *Frédéric Nietzsche dans ses œuvres.* Elle a bien voulu me communiquer quelques détails sur son livre, encore inédit, afin que je puisse en parler ici. Ce que l'auteur s'est proposé de donner dans son œuvre, c'est, pour ainsi dire, la biographie d'âme de Nietzsche. Nul n'était peut-être mieux fait pour une telle tâche que Mme Andreas-Salomé : elle a connu très intimement Nietzsche, qui lui témoignait une profonde vénération.

La pensée, c'est l'homme! Voilà la devise, le *leitmotiv* du livre de Mme Andreas-Salomé. Elle dévoile l'âme du philosophe, en suivant les traces de sa pensée; elle nous montre que toute sa philosophie n'est que l'expression des penchants, des sentiments, des passions de l'homme. C'est par là que nous arrivons avec l'auteur à une large conception de la vie et de l'œuvre de Frédéric Nietzsche. L'importance du livre signalé s'augmente encore par la publication de lettres inédites que Nietzsche a adressées à Mme Andreas-Salomé. Voici un fragment de lettre qui me semble intéressant, parce qu'il donne l'avis du philosophe sur la méthode que son amie a maintenant appliquée à lui-même. C'est de Leipzig que Nietzsche écrit :

« Ma chère Lou, votre idée d'une réduction des systèmes philosophiques à des documents personnels de leurs auteurs est une idée excellente. Moi-même, à Bâle, j'ai enseigné dans ce sens l'histoire de la philosophie ancienne; j'aimais à dire à mes auditeurs : Voilà un système bien réfuté, bien mort; mais la personnalité, l'homme dans l'œuvre, vit et vivra, car il est irréfutable. »

### TROIS PIÈCES ALLEMANDES EN VERS

Il n'y a plus de prophètes. M. Henrik Ibsen prédit quelque part que le vers disparaîtra, qu'à partir de son époque à lui, la vérité sur la scène ne se pourra exprimer que par la prose. Et déjà M. Hauptmann, jadis adepte très croyant du magicien du Nord, a osé quelques vers dans *Hannele*, et, presqu'à la même heure, trois poètes de la jeune Allemagne viennent étaler au théâtre le vieux trésor de la rime et du rythme.

Hélas, Monsieur! en prononçant sa prophétie, le sens de la relativité de toutes les choses terrestres faisait défaut à M. Ibsen. La Terre tourne. Aujourd'hui passe et Demain ressemblera à Hier. Un renouveau idéaliste se prépare, à l'heure qu'il est, dans la littérature allemande. Las des formules réalistes, on cherche de nouveaux horizons, et l'on découvre les anciens.

C'est ce qui se révèle très nettement dans les trois pièces écrites en vers que je vous signale. Elles s'appellent : *La Reine d'amour*, par M. Hans de Gumppenberg; *Fruits défendus*, par M. Emile Goett; *L'Emigrant pour l'Amérique*, par M. Max Halbe. Les deux premières viennent d'être représentées au Théâtre royal de Berlin; elles ont eu un grand succès. Le drame de M. de Gumppenberg est d'une rare finesse d'idée et de forme. L'action s'y passe au moyen âge, dans une cour d'amour provençale. Un chevalier teutonique vrai Allemand, qui vit dans la pure abstraction, est converti par la gaîté gauloise à un amour moins abstrait et plus terrestre.

La pièce de M. Halbe avait été également reçue au Théâtre royal; mais, à la suite des intrigues de cour et de théâtre, l'auteur l'avait retirée. Elle vient d'être jouée au « Nouveau-Théâtre » et elle a complètement échoué. C'est même la plus grosse mésaventure théâtrale des dernières années. M. Halbe retourne un peu loin dans le passé de la littérature allemande; il veut ressusciter l'honorable Hans Sachs, et il y réussit si parfaitement qu'il donne non seulement la forme et l'esprit, mais aussi l'ennui des farces du vieux cordonnier de Nuremberg.

Et cependant M. Halbe est l'auteur de *Jeunesse*, drame qui fut le plus grand succès des dernières années.

Paul Remer.

### UNE NOUVELLE HYPOTHÈSE SUR NAPOLÉON Ier

Lord Wolseley, le général anglais, a publié dans le *Pall Mall Magazine* une grande étude sur Napoléon Ier qu'il appelle « le plus grand, à beaucoup près, de tous les grands hommes ». Les fautes et les malheurs de Napoléon auraient eu pour unique cause, d'après lui, une maladie mystérieuse dont il était atteint dans les dernières années de son règne, et qui paraît l'avoir de temps à autre, au milieu des circonstances les plus graves, comme frappé de paralysie. Lord Wolseley cite en particulier un cas où la conduite de Napoléon serait inexplicable si l'on n'admettait pas qu'il a été brusquement saisi d'un accès de cette maladie : à Borodino, le plan le plus sage et le plus assuré de succès s'est trouvé empêché dans sa réalisation par une défaillance soudaine du génie de Napoléon.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France. — Angleterre.

Le débat qui s'était élevé le 3 mars sur la politique religieuse, en raison des affirmations sans doute hardies d'esprit nouveau apportées à la tribune par le Gouvernement, avait eu dans le pays un tel retentissement, le caractère des relations entre l'État et le clergé semblait même à quelques-uns si gravement modifié qu'il était utile d'entendre M. Spuller donner à ses paroles un commentaire autorisé.

Aussi l'interpellation de M. de Baudry d'Asson sur le décret du 27 mars 1893 concernant les fabriques, bien qu'elle ne fût en rien justifiée, puisque ce décret a simplement pour objet d'assurer les règles usuelles de l'ordre et de la clarté dans la comptabilité de ces établissements, présenta un particulier intérêt.

M. Cochin, le 3 mars, avait été malhabile d'insister outre mesure sur l' « esprit nouveau » dont avait parlé M. Spuller, car le ministre n'avait certainement pas voulu enfermer dans ces deux mots toute la politique désirée par les conservateurs; M. de Baudry d'Asson, le 10 mars, acheva de compromettre la cause de ses amis en prétendant amener le Gouvernement à ajouter encore au langage qu'il avait tenu. Il était évident que M. Spuller n'avait entendu abandonner aucun des droits légitimes de l'autorité séculière, et les protestations de quelques membres du clergé contre l'administration régulière du patrimoine des fabriques ne pouvaient être que l'occasion, pour le Gouvernement, d'affirmer son intention très ferme de maintenir les prérogatives de l'autorité laïque en face des prétentions ecclésiastiques.

Aussi la droite, très visiblement désobligée par l'intervention de M. de Baudry d'Asson, dont les efforts tendaient à envenimer la discussion, dut entendre le langage ferme et modéré tout ensemble du ministre des Cultes :

« Le gouvernement de la République ne connaît pas les lois canoniques... L'État considère que le règlement des questions relatives au temporel du culte, aux fabriques, lui appartient exclusivement. C'est un droit qu'il a toujours exercé et qu'il continuera d'exercer dans sa plénitude, sans fléchir, sans s'abaisser, avec une inflexible modération. Et par inflexible modération j'entends dire que le gouvernement ne s'écartera en rien de la ligne de conduite qu'il s'est tracée. »

Les affirmations de M. Spuller qui assurera la défense de la société laïque contre toutes les revendications et toutes les usurpations doivent être de nature à calmer les inquiétudes soulevées par le discours sur l'esprit nouveau; il faut cependant reconnaître qu'il y a quelque chose de sibyllin dans cette *inflexible modération*, surtout si elle se traduit en fait par des actes tels que l'autorisation de résidence en France rendue au Jésuite Forbes que M. Loubet, d'une excessive modération lui aussi, avait dû expulser à la suite d'un sermon où se trouvaient des attaques violentes contre l'armée.

La Chambre a commencé la discussion de différentes propositions tendant à la revision des lois constitutionnelles; il paraît qu'une nouvelle législature ne peut commencer sans cet exposé de tous les systèmes politiques entre lesquels il est possible à un pays libre d'opter. C'est transformer pendant quelques séances la tribune de la Chambre en chaire de l'École, comme si personne dans le pays portait intérêt à un pareil débat. Jusqu'ici, cependant, on n'avait jamais entendu un ancien président du Conseil tenir un langage aussi dépourvu de dignité; M. Goblet n'a pas craint de demander la suppression du sénat où il a été heureux cependant de trouver un abri contre la mauvaise fortune politique, ni d'accuser de gouvernement personnel le gouvernement d'un Président dont l'Europe apprécie justement le caractère.

M. Goblet veut disputer à M. Flourens le record du mépris des honnêtes gens; à entendre les discours, à lire les articles de ces politiciens, on se demande comment il a été possible que le gouvernement leur ait été remis un moment.

M. Deschanel, au reste, a répondu à M. Goblet dans le langage de la raison; avec cet orateur, la sagesse politique a retrouvé l'éclat de l'ancienne forme parlementaire.

∴

Le discours du Trône a été lu le 12 mars par le Lord Chancelier devant le Parlement anglais; c'est une affirmation solennelle d'une politique militante qui cherchera à répondre à l'instinct progressiste de la démocratie. Des questions extérieures il n'est parlé que de celles qui ont reçu ou vont recevoir une solution satisfaisante; la délimitation de l'influence anglaise et de l'influence russe au Pamir, les négociations avec les États-Unis relatives à l'exécution de la sentence arbitrale concernant la pêche des phoques dans la mer de Behring, la frontière birmane-chinoise. L'évacuation toujours promise et toujours différée de l'Égypte n'est pas visée, ni la situation de l'Angleterre dans l'Afrique australe.

Il n'est pas question davantage, dans la politique intérieure, du *home rule*, mais du bill en faveur des tenanciers évincés en Irlande, de la séparation de l'Église et de l'État en Écosse et dans le pays de Galles, de mesures de législation sociale et de la suppression du vote plural.

Ce programme déjà très lourd de réformes a été de suite éclairé par un important discours prononcé le même jour par lord Rosebery devant tous les groupes de la majorité libérale réunis au Foreign Office.

Lord Rosebery a parlé avec une netteté qui écarte tout malentendu : à l'égard de l'Irlande il se déclare tenu par des engagements d'honneur à poursuivre énergiquement la politique du *home rule* et quant au conflit entre les Lords et la Chambre des communes, le premier ministre est allé à dire qu'une conviction absolue s'était imposée à lui et qu'une Chambre des lords devenue un club tory devenait une anomalie au milieu d'un régime de suffrage démocratique.

Ces déclarations sont graves; et la Chambre des communes a voulu immédiatement en accentuer la portée en volant par 147 voix contre 145 un amendement de M. Labouchère à introduire dans l'adresse à la reine qui accentue encore le conflit. Toutefois, sur la demande de sir William Harcourt, les Communes ont ensuite repoussé le texte de l'adresse amendée.

Le triomphe momentané de M. Labouchère, a cependant porté un coup au ministère, et il est singulier qu'ayant connaissance des déclarations de lord Rosebery, les nationalistes irlandais aient voté contre lui.

H. P.

15 mars 1894.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31014. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 12 — 4e SÉRIE. — TOME I — 24 MARS 1894

## LA RÉFORME ÉLECTORALE EN BELGIQUE

Nous perdons notre temps à critiquer le suffrage universel. Nos voisins les Belges sont plus pratiques. Au lieu de critiquer le suffrage universel, ils cherchent le meilleur moyen de l'organiser.

Il y a un an, les Chambres belges ont voté un article constitutionnel accordant le droit de suffrage à tout citoyen âgé de vingt-cinq ans et domicilié depuis un an dans la même commune. En France, on aurait dit : « La réforme est faite ! » On a dit en Belgique : « Ce n'est que le commencement de la réforme. » Et depuis un an, le vote obligatoire, le renouvellement partiel, la représentation proportionnelle sont discutés dans le monde parlementaire et dans la presse.

Si tout citoyen a le droit de voter, tout citoyen a le devoir de voter. Pour nos voisins, c'est un axiome. Dans le projet de loi électorale présenté par le gouvernement, l'abstention est punie d'abord d'une amende, puis de l'inscription sur un tableau placé à la porte de la maison communale. Après quatre abstentions consécutives, « l'électeur est rayé des listes électorales pour dix ans, et pendant ce laps de temps il ne peut recevoir aucune nomination ni distinction, soit du gouvernement, soit des administrations provinciales ou communales ». Avouez que ceci n'est point mal imaginé, et que voilà une sanction qui ferait réfléchir bien des gens en France comme en Belgique.

Un autre article du même projet porte que la Chambre des représentants sera renouvelée par moitié tous les deux ans. En France, beaucoup de libéraux répugnent au renouvellement partiel : bon pour le Sénat, mauvais pour la Chambre. Pourquoi ? C'est ce qu'il faudrait dire, et c'est ce qu'on ne dit pas. Nous soutenions ici même, l'an dernier, qu'avec le système du renouvellement intégral une Chambre nouvelle perd plusieurs mois à se discipliner, à prendre conscience d'elle-même : ce qui s'est passé depuis quatre mois au Palais-Bourbon n'est pas pour nous faire changer d'avis. Qu'a fait la Chambre depuis le 14 novembre ? Rien, absolument rien, à moins qu'on ne compte pour quelque chose les interpellations oiseuses et les discussions stériles. Il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas assuré la continuité du travail législatif par le renouvellement partiel, et nous ne pourrons que féliciter la Belgique si elle nous donne l'exemple de cette réforme si simple et si utile.

Une troisième nouveauté à signaler dans le projet de loi présenté au parlement belge, c'est la représentation proportionnelle. Que veut-on ? Donner aux différents partis la place qui leur appartient dans le parlement, remplacer une majorité factice par une majorité réelle. De toutes les réformes proposées, c'est celle qui importe le plus pour l'avenir du suffrage universel.

*
* *

Il y a deux manières d'entendre le suffrage universel. Nous avons choisi la plus simple. Nous avons dit : Qu'il s'agisse d'élections municipales ou politiques, la majorité nommera tous les représentants de la commune ou du département ; tant pis pour la minorité ! Le suffrage universel ainsi compris, c'est l'écrasement de la moitié moins un par la moitié plus un ; c'est, un peu plus tôt, un peu plus tard, l'abaissement fatal de la moyenne dans toutes les assemblées élues.

On peut entendre le suffrage universel autrement ; on peut dire : Le parti qui a la majorité des voix doit nommer la majorité des députés, non pas tous les députés. Tel parti a, dans un département, les deux tiers des voix ; que peut demander ce parti ? que les deux tiers de la représentation lui soient attribués. Voilà la raison

et la justice, tandis qu'avec notre système d'élection ce parti nommera tous les députés et un tiers des électeurs ne sera pas représenté.

La démocratie est le gouvernement de la majorité, c'est entendu. Cela veut dire que, dans le vote des lois, la majorité l'emporte; mais cela veut-il dire que la minorité n'ait pas le droit de faire entendre sa voix? Un éminent défenseur de la représentation proportionnelle, M. Ernest Naville, a donné la vraie formule : la majorité est le principe de la *décision*, la proportionnalité est le principe de la *représentation*. Que l'opinion qui est maîtresse dans le pays soit maîtresse dans le parlement, rien de mieux; mais que les autres opinions soient représentées d'après leur importance. Il y a un siècle, Mirabeau disait : « Les assemblées sont pour la nation ce qu'est une carte réduite pour son étendue physique; la copie doit toujours avoir les mêmes proportions que l'original. »

Comment faire pour que la copie ait toujours les mêmes proportions que l'original, pour que le parlement soit l'image exacte du pays? La théorie de la représentation proportionnelle a été donnée par Thomas Hare, sous le nom de *quotient électoral :* le mot est un peu rébarbatif, mais l'idée est très simple. Nous sommes un certain nombre de personnes qui devons choisir des mandataires pour discuter nos intérêts : mettons, si vous voulez, que nous soyons 100 et que nous ayons à nommer 5 mandataires. C'est tout le problème de la représentation proportionnelle. Un enfant de l'école primaire serait capable de le résoudre. Il dirait : 5 est contenu 20 fois dans 100; par conséquent, il y aura un mandataire pour chaque groupe de 20 personnes. Voilà ce système du *quotient électoral* qu'on nous présente comme quelque chose de très compliqué : 100 000 électeurs doivent nommer 10 députés; divisez 100 000 par 10, vous avez 10 000 pour quotient; cela signifie que chaque candidat qui aura obtenu 10 000 voix sera élu.

Le système de Thomas Hare n'est pas le seul qui ait été proposé; mais ce n'est pas ici le lieu de parler du « vote limité », ou du « vote accumulé », ou des autres procédés de représentation proportionnelle. On se bornera à rappeler que divers pays, les uns après les autres, Danemark, Brésil, Italie, Espagne, Portugal, ont inscrit le principe de la proportionnalité dans leur loi électorale. Jusqu'ici, l'expérience la plus décisive est celle de la Suisse, où la représentation proportionnelle est appliquée avec succès dans plusieurs cantons. On comprend de quel intérêt serait pour nous la même expérience faite en Belgique, c'est-à-dire dans un pays où les mœurs politiques et les institutions parlementaires sont si voisines des nôtres.

*
* *

Le système de la moitié plus un peut se défendre à la rigueur dans un pays de suffrage restreint. Là où le corps électoral est limité par le cens ou par la capacité, une certaine moyenne d'opinions tend à s'établir; ceux qui combattent sous des drapeaux différents sont plus ou moins rapprochés par une culture commune et des intérêts communs. Il n'en est plus de même quand tous ont le droit de voter. La démocratie est simpliste. Elle va volontiers aux extrêmes. La représentation proportionnelle, en assurant leur place aux opinions modérées, peut seule donner aux pays de suffrage universel la stabilité dont ils ont besoin.

Cette idée, assez nouvelle pour nous autres Français, semble familière aux Belges. Depuis longtemps, on discute chez eux la représentation proportionnelle. Leurs journaux, pour abréger, disent : la R. P., et tout le monde comprend.

Le système proposé pour la répartition des sièges entre les différents partis peut se résumer en deux mots : calculer, pour chaque circonscription électorale, le nombre minimum de voix qu'un candidat devra obtenir pour être élu, et donner à chaque liste autant de sièges qu'elle aura obtenu de fois ce nombre de voix.

Nous nous excusons auprès des lecteurs de la *Revue* de mettre ici des chiffres, mais il nous faut faire, malgré nous, un peu d'arithmétique électorale. Supposons que, dans une circonscription nommant cinq députés, une liste A ait obtenu 30 000 voix et une liste B 18 000 voix : le parti A aura trois sièges, le parti B en aura deux (1).

La représentation proportionnelle, suivant le mot d'un écrivain belge, M. Jean Mommaert, c'est « la sincérité du régime représentatif ». Voyez ce qui se passe en France, sous le régime de la moitié plus un. On a publié des statistiques d'où il résulte que les députés élus ne représentent pas même la moitié des électeurs inscrits. Alors, que représente la majorité de la Chambre? Un tiers, quelquefois un quart du corps électoral. De là, ce désaccord de plus en plus marqué entre le parlement et le pays, ces aspirations confuses vers le referendum et le plébiscite. Voilà l'écueil où le régime parlementaire risque de sombrer : la faute n'est pas, comme on le répète tous les jours, au suffrage universel; elle est à la manière dont le suffrage universel est appliqué.

Les Belges ont compris qu'on n'a pas tout fait quand on a proclamé le suffrage universel, et qu'il faut encore l'organiser. La réforme électorale est à l'ordre du jour : la presse, le public se sont passionnés pour ou contre le projet de loi qui règle l'exercice du droit de suffrage. Le gouvernement a été en minorité dans les bureaux de la Chambre; les ministres ont donné leur démission, mais le débat reste ouvert devant le Parlement et devant l'opinion. Pour nous, nous souhaitons sincèrement que la réforme soit votée. Si la Belgique inscrit dans sa loi électorale le vote obligatoire, le renouvellement partiel et la représentation proportionnelle, elle aura rendu service à la démocratie et à la liberté.

PAUL LAFFITTE.

---

1 Le projet de loi électorale établit la représentation proportionnelle d'après la méthode de M. d'Hondt. On calcule le quotient électoral en divisant le nombre des voix par 1, 2, 3, 4, etc. Dans l'exemple ci-dessus, on a :

| | *Liste A.* | *Liste B.* |
|---|---|---|
| Division par 1. . . . . | 30 000 (1er siège) | 18 000 (2e siège) |
| — par 2. . . . . | 15 000 (3e siège) | 9 000 (5e siège) |
| — par 3. . | 10 000 (4e siège) | 6 000 |

Il suffit de jeter les yeux sur ce tableau pour voir que la liste A a droit à trois sièges et la liste B à deux.

# VER-VERT

## ET LA VIE DANS LES COUVENTS DE FEMMES

### AU XVIIIe SIÈCLE (1)

Si l'antiquité a fourni à Gresset le héros de son poème de *Ver-Vert*, c'est le moyen âge qui lui en suggère le cadre : la peinture satirique d'un couvent. D'habitude, au moyen âge, les auteurs de ces sortes de libelles sont fort pieux et n'éprouvent aucun sentiment d'hostilité contre la religion; mais précisément parce qu'ils se font d'elle une idée très haute, ils ne passent rien à ses serviteurs; ils distinguent entre le ministère lui-même et celui qui l'exerce, entre l'homme et la fonction, pleins de respect pour celle-ci et souvent d'irrévérence pour celui-là. Les railleries contre les moines et les nonnes deviennent un véritable lieu commun; tout le monde les crible d'épigrammes, de traits malins, bouffons, parfois grossiers. Rutebeuf, dans la *Chanson des Ordres*, se moque de ces frères quêteurs qui dès le matin courent en foule dans Paris et vont mendier à chaque porte; un fabliau du même, *Frère Denise*, représente un cordelier qui enlève une jeune fille et la déguise en homme; Renart apprend aux frères mineurs et aux jacobins le grand art de renardie. Jean de Meung, dans la seconde partie du *Roman de la Rose*, décrit sous des traits hideux Faux-Semblant, ce Tartufe du XIIIe siècle qui revêt tour à tour le costume de chaque profession, et finalement la robe du cordelier et du jacobin. Au XIVe siècle, le *Roman de Fauvel* reproche aux moines leurs richesses mal acquises. Au XVe, c'est Villon qui rit du gros chanoine « sur mol duvet assis », ce sont les *Cent Nouvelles nouvelles* qui mettent sur le compte des religieux les infortunes conjugales des maris. Le théâtre fait chorus; dans les farces, par exemple celle de *Frère Guillebert*, on les accuse de libertinage, de hâblerie, d'ignorance. Les artistes les sculptent parfois, sur la façade des églises gothiques, avec une tête et des pieds de porc. Mais ce ne sont pas seulement les laïques qui s'en prennent au clergé régulier, il y a aussi ses propres membres. Un moine, Guyot de Provins, déclame avec une violence inouïe contre la stérilité des biens monastiques et la mélancolie de l'existence claustrale; un moine, Nicolas de Clémangis, flétrit l'hébétement de ces clercs qui savent à peine, dit-il, plus de latin que d'arabe; du haut de la chaire, les prédicateurs tonnent contre les moines qu'on voit sans cesse plaider au Palais de Justice pour obtenir une abbaye ou un prieuré. Ainsi se prolongent, jusqu'au XVIe siècle, les invectives anodines ou sanglantes contre les religieux, qui du reste ne s'en portent pas plus mal. Plus tard, au XVIIe siècle, la victoire du catholicisme français permet aux rieurs de continuer impunément, bien qu'avec plus de discrétion qu'autrefois; la satire contre les couvents, en pleine dictature de l'esprit classique, représente l'une des dernières veines persistantes de l'esprit gaulois; elle s'insinue dans les *Contes* et quelques *fables* de La Fontaine, effleure le *Lutrin* de Boileau et vient, au début du XVIIIe siècle, s'épanouir triomphalement dans l'immortelle espièglerie de Gresset.

Ainsi l'Église s'était montrée fort tolérante pour ses peintres satiriques, — même quand ils lui appartenaient, — pourvu que leurs plaisanteries n'atteignissent point les dogmes fondamentaux; pendant l'ancien régime, elle se savait ou se croyait inébranlable, et pardonnait en bonne mère à ceux de ses fidèles, enfants terribles, qui lui disaient sans amertume ses vérités. Gresset, dès l'apparition de *Ver-Vert*, bénéficia de cette longanimité. Non seulement sa qualité de jésuite ne lui causa tout d'abord aucun ennui, mais cette position même assurait à son livre un succès de curiosité. N'y avait-il point, pour les roués vieillis de la Régence, un plaisir singulier à se laisser conduire par un jeune ecclésiastique dans un de ces gynécées chrétiens, inaccessibles aux hommes, et qui par là même enflammaient l'imagination masculine? Quels mystères recèlent les murs épais des couvents de femmes? Voilà une question que s'est souvent posée le XVIIIe siècle; et de deux côtés on y a répondu en plaignant le sort des pauvres religieuses : les philosophes par esprit de secte, les grands seigneurs un peu par sentimentalisme, un peu aussi par libertinage. Les gentilshommes qui savouraient voluptueusement les plaisirs de l'amour éprouvaient pour les nonnes cette compassion attendrie de l'ivrogne pour celui qui n'a point à boire; puis elles leur offraient l'attrait du fruit défendu. S'ils courtisaient de simples laïques, ils les habillaient quelquefois en nonnes, afin de raffiner leur jouissance par l'illusion d'un péché de haut goût. Ainsi fit le duc de Richelieu pour ses maîtresses, en particulier pour les maréchales de Villars et d'Estrées, qu'il déguisa en capucines, et pour Mlle de Charolais, qu'il déguisa en récollette; ce qui inspirait à Voltaire le quatrain suivant :

> Frère Ange de Charolois,
> Dis-moi par quelle aventure
> Le cordon de Saint-François
> Sert à Vénus de ceinture.

Sous l'empire d'un sentiment analogue et poussé par une curiosité irrésistible, le prince de Ligne pre-

(1) Cet article est extrait d'un ouvrage de M. Jules Wogue : *J.-B.-L. Gresset; sa vie, ses œuvres*, qui va paraître à la librairie Lecène et Oudin. (1 vol. in-8°, 6 fr.)

nait le costume d'une chanoinesse pour assister dans un couvent à la prise de voile d'une pensionnaire merveilleusement jolie : « A l'heure fixée, une sainte personne, vêtue de noir, emmitouflée de coiffes, dont on ne voyait que le bout du nez, les yeux dévotement baissés, se présenta munie du laissez-passer de la prieure. Elle portait une croix large comme une assiette à un ruban bleu qui servait de collier. Elle salua tout le monde en silence, mais eut soin de choisir une des meilleures places pour bien voir. Elle vit bien, en effet, à ce qu'il paraît, car elle emporta dans son imagination une image que rien n'en fit jamais sortir, celle de cette admirable personne pâle, résignée, mais triste et non fervente. » Et là-dessus le prince s'échauffe ; il compare la belle et mélancolique religieuse « à une fleur des tropiques, loin des rayons du soleil » ; elle lui apparaît souvent dans ses rêves ; plus souvent il rêve d'elle tout éveillé : « Je ne puis dire que je l'aime, mais je me plais à bâtir sur ce souvenir caressé mille châteaux en Espagne, sur lesquels je souffle immédiatement. Il est sûr qu'elle ne sait pas même mon nom ; je ne l'ai jamais revue depuis, je ne lui ai jamais parlé, je ne la reverrai jamais ; ce n'est qu'un fantôme dans ma vie. Je vivrais mille ans que ce fantôme y tiendrait toujours sa place : rien ne l'effacera. »

Si les grands seigneurs témoignent aux nonnes une tendre pitié, les disciples de Voltaire attaquent avec une violence extrême la base même de l'institution monacale : à les en croire, le couvent est une véritable école d'immoralité. La *Religieuse* de Diderot, victime innocente d'une faute maternelle, souffre le martyre entre les murs de sa cellule abhorrée ; je passe sous silence les vices que le romancier attribue aux abbesses. Dans son *Tableau de Paris*, Mercier les peint comme des tyrans femelles, et lance en termes déclamatoires l'anathème contre leurs maisons : « La curiosité excessive, la bigoterie et le cagotisme, l'ineptie monastique, la bégueulerie claustrale y règnent. Ces déplorables monuments d'une ancienne superstition sont au milieu d'une ville où la philosophie a répandu ses lumières ; mais les murailles de ces prisons sacrées séparent les victimes de toutes les idées régnantes. » La Harpe, encore libre penseur, transportait hardiment cette thèse sur le théâtre dans son drame de *Mélanie*, attendu, dit Voltaire, par toute l'Europe, mais, dit l'histoire, avec beaucoup de patience ; l'héroïne de ce pamphlet, fille d'un « homme de robe », M. de Faublas, reçoit de son père l'ordre de prononcer ses vœux ; elle résiste, soutenue par sa mère, qui trace un sombre portrait de la vie des religieuses :

Sous ces lambris sacrés quand nous portons nos pas,
Tout semble calme et doux, jusqu'à l'air qu'on respire,
Des paisibles vertus nous ressentons l'empire,
L'oubli des passions, des maux et des erreurs,
Et l'attendrissement pénètre au fond des cœurs.
Mais percez plus avant, pénétrez ces cellules,
Ces réduits ignorés où des esprits crédules,
Désabusés trop tard et voués au malheur,
Maudissent de leurs jours la pénible lenteur :
C'est là que l'on gémit, que des larmes amères
Baignent pendant la nuit les couches solitaires,
Que l'on demande au ciel, trop lent à s'attendrir,
Ou la force de vivre ou celle de mourir.
Peut-être que ces maux par le temps s'adoucissent,
Que dans les yeux éteints les pleurs enfin tarissent.
Un morne accablement, qui ressemble au trépas,
Succède au désespoir, à ses bruyants éclats.
Mais ce calme perfide est voisin de l'orage...

Il est à craindre, ajoute-t-elle, que la pression exercée sur les jeunes filles pour leur inspirer la vocation religieuse n'ait d'ordinaire pour but

L'intérêt du couvent plus que celui des cieux.

Un prêtre, chargé par M. de Faublas de décider la jeune fille à obéir, échoue dans sa mission ; elle lui explique les motifs de son invincible répugnance pour le monastère ; jadis cette perspective lui souriait ; elle eût pris le voile avec bonheur, car on ne lui avait montré de cette existence que les côtés passionnants ; mais elle a assisté à l'horrible agonie d'une nonne qui, sur le point de rendre l'âme, détruit toutes ses illusions et la conjure de renoncer à son projet.

Je sais que vous croyez que dans nos saints asiles
Tous les jours sont sereins, tous les cœurs sont tranquilles ;
Mais, pour vous abuser, sachez qu'on est d'accord.
On ne vit en ces lieux qu'en désirant la mort,
Et l'on n'y meurt jamais qu'en détestant la vie.

D'ailleurs elle aime. Son père reste impitoyable : elle s'empoisonne plutôt que de céder.

Il y a donc eu, au XVIII^e siècle, contre les monastères de femmes, une sorte de campagne mondaine et philosophique dont Gresset a dû voir les préliminaires. Si on cherche à séparer les accusations évidemment calomnieuses de celles qui présentent quelque vraisemblance, on n'en trouve guère qu'une : le cloître tolère trop de prises de voile obtenues par violence et emprisonne éternellement une foule de victimes qui pleurent sans espoir leur liberté perdue. Un écrivain moderne, M. de Lescure, lui a adressé un autre reproche, moins brutal, mais peu honorable lui aussi. Au début d'une longue et intéressante étude sur M^me^ du Deffand, placée en tête de sa Correspondance, il énumère un certain nombre de scandales monastiques et conclut que ces pieuses maisons « étaient trop dégénérées des anciennes pudeurs ». Ainsi, voilà deux griefs contre le couvent du XVIII^e siècle : trop de vœux forcés, trop de corruption.

L'un et l'autre sont discutables : et d'abord y a-t-il

eu à cette époque tant de vœux forcés? MM. de Goncourt, dans leur beau livre *la Femme au XVIIIe siècle*, soutiennent le contraire, et tout leur donne raison: l'existence monastique, nous allons le voir, n'avait pas alors le même caractère qu'aujourd'hui. Quoi que pût en penser le prince de Ligne, elle était facile, gaie, nullement rebutante et maussade; dans de telles conditions, sauf le cas accidentel d'un amour contrarié, les jeunes filles devaient être beaucoup plus sensibles à ses avantages qu'à ses inconvénients; et c'est bien l'occasion de répondre à La Harpe par la bouche d'un de ses personnages :

Jamais l'exception n'a tenu lieu de loi.

D'autre part elle ne saurait pas davantage en tenir lieu pour les mésaventures ou même les esclandres dont quelques couvents ont été alors le théâtre. Que l'abbesse de la Joie, Mlle de Beauvilliers, ait été rendue mère par un beau joueur de luth, que la prieure de Notre-Dame-du-Traisnel ait vu défiler à ses pieds toute une suite d'adorateurs, c'était affaire à elles : en résulte-t-il que toutes les supérieures de couvent eussent ordinairement la même conduite? Au contraire, le retentissement que ces scandales ont provoqué ne prouve-t-il pas qu'ils sont demeurés exceptionnels? En réalité, on peut le dire, le couvent du XVIIIe siècle a été à peu près épargné par le mauvais air de la corruption ambiante : il a été relativement pur. Jean-Jacques Rousseau, peu suspect d'indulgence excessive pour son temps, remarque que les enlèvements de jeunes filles (presque toutes élevées au cloître) sont très rares; en tout cas, ils étaient punis avec une extrême sévérité; d'après le récit de Barbier, M. de la Roche-Courbon, pour un tel crime, eut la tête tranchée; le curé qui avait donné la bénédiction nuptiale, et qui faillit être envoyé aux galères, fut condamné à l'amende honorable et au bannissement. Or cette affaire était jugée en 1737, c'est-à-dire peu de temps après *Ver-Vert :* ne suffirait-elle pas à démontrer que la bonne tenue des maisons religieuses était alors plus rigoureusement surveillée qu'on ne l'a prétendu?

En revanche, il ne faut point tomber dans l'excès contraire. Certes, les couvents, au XVIIIe siècle, n'ont point pratiqué l'abnégation, l'esprit de sacrifice, le détachement des choses terrestres, qui forment le prestige et la raison d'être de cette institution. Gresset eut sous les yeux un spectacle qui dut choquer sa sincère piété. On constatait presque partout un laisser aller regrettable et un sensible relâchement de la discipline; les mémoires contemporains, avares de détails sur les scandales monastiques, en fournissent beaucoup sur les manies plus ou moins orthodoxes. Ce n'était point uniquement de leur faute : le monde, depuis un siècle, envahissait le couvent et y répandait son influence peu canonique. D'abord, un grand nombre de supérieures appartenaient aux plus hautes familles; tant qu'elles se sentaient jeunes, elles ne voulaient point renoncer aux plaisirs de leur âge, spectacles, danses, parties fines. Puis le couvent servait de refuge à bien des infortunes de grandes dames; c'était une sorte d'hôpital mystique pour les charmes flétris, la fortune compromise ou l'honneur endommagé. A Saint-Joseph se trouvaient certains logements qui donnaient à la fois sur la rue et sur le cloître, fort commodes, suivant les heures, pour l'ascétisme ou les plaisirs; l'un d'eux fut habité, en 1747, par Mme du Deffand, singulière pénitente : ses soupers du lundi étaient fort recherchés. La mère de Mme de Staal se retire à l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux; de même la mère de Bachaumont, le futur auteur des *Mémoires secrets*, chez les dames de l'Union chrétienne, rue Saint-Denis; plus tard, Mme du Barry sera reléguée au couvent de Pont-aux-Dames. Qu'en résulte-t-il? C'est que les occupations religieuses sont souvent délaissées. Une abbesse excentrique installe dans son couvent un atelier de tourneur; puis elle brode avec des ouvrières venues de Paris; elle se fait initier à la science des apothicaires, aux secrets de la chirurgie; entre temps, le métier de coiffeuse l'attire et elle fabrique des perruques. Après un souper fin, à dix heures du soir, prise d'une soudaine mélancolie, elle emmène tous ses invités voir le tombeau qu'elle s'est construit près de celui de sainte Bathilde; à la lueur des torches, on lève la pierre qui ferme l'ouverture de la cavité, elle y descend par une échelle, et se déclare fort satisfaite du lieu où elle dormira l'éternel sommeil. Ses fantaisies sont d'ordinaire moins lugubres : les jours de fête, on tire des feux d'artifice au milieu des roses, ce qui ne l'empêche pas de se mêler aux querelles du jansénisme et de s'intituler « épouse de Jésus-Christ ». Une autre, proche parente des Visitandines éprises de Ver-Vert, se fait la providence des chiens malheureux : les estropiés, les incurables remplissent son appartement; les uns tombent du haut mal, les autres sont couverts de gale; on n'aurait pu trouver chez elle d'animaux bien portants : elle ne s'en chargeait pas, sûre qu' « ils trouveraient assez de ressources ailleurs »; une jeune fille marche inconsidérément sur la patte d'un de ses pensionnaires; il lui faut quitter la table, se mettre à genoux en face du chien blessé et lui offrir d'humbles excuses. Une troisième, honnête femme du reste, de mœurs très régulières, d'une humeur douce et enjouée, bienfaisante, et « sage sans superstition », ne laisse pas de recevoir à souper son neveu avec quelques-uns de ses amis. — Telles abbesses, telles religieuses : leur renoncement au monde n'est pas une abdication des travers

féminins; en ce temps, la coquetterie persiste sous la guimpe : « Mais voyez donc, ma sœur, comme elle est belle! comme ce voile relève la blancheur de son teint! comme ce bandeau lui sied! comme il lui arrondit le visage! comme il étend ses joues! comme cet habit fait valoir sa taille et son bras!... » La supérieure elle-même complimente la novice et lui donne une leçon de maintien : « En vérité... je ne sais pourquoi vous avez tant de répugnance à cet habit; il vous fait à merveille, et vous êtes charmante : sœur Suzanne est une très belle religieuse; on vous en aimera davantage. Ça, voyons un peu, marchez. Vous ne vous tenez pas assez droite; il ne faut pas être courbée comme cela... » C'est un pamphlétaire, il est vrai, qui note ce détail caractéristique; mais celui-là au moins était pris sur le vif. Sans parler des chanoinesses — on pouvait l'être à six ans, comme la future Mme de Genlis — qui, selon le mot de la baronne d'Oberkirch, n'étaient que mondaines, les nonnes gardaient de leur vie séculière le goût de la parure; ce goût était surtout développé au couvent de Montfleury, situé près de Grenoble, et où on élevait la jeunesse aristocratique du Dauphiné; les raffinements de la toilette y atténuaient les rigueurs de la captivité; tout y était joli, frais, sémillant, jusqu'à la chapelle; les religieuses, en habit blanc et décolleté, un bouquet de grenades sur l'oreille, étaient à souhait, sinon pour l'édification de l'âme, au moins pour le plaisir des yeux.

Cette frivolité générale avait son contre-coup dans la pédagogie féminine. Une sorte de hiérarchie séparait les différentes maisons d'éducation; Fontevrault et Panthémont étaient réservés à la plus haute aristocratie; la Présentation recevait les enfants de la noblesse moyenne; les dames de Sainte-Marie, de la rue Saint-Jacques, recrutaient plutôt leurs pensionnaires dans la magistrature et la finance. Mais quelle que fût, du reste, la position de fortune des élèves, on leur appliquait une même méthode, très superficielle, trop tolérante, qui ne meublait guère l'intelligence et surveillait mollement les caprices du cœur. Mme de Staal, à l'âge de la maturité, regrettait d'avoir gaspillé sa jeunesse dans des études d'un intérêt accessoire : « J'ai souvent déploré la perte de cinq ou six années, les plus propres à cultiver l'esprit, que je passai sans rien apprendre que ce qu'on montre ordinairement aux jeunes filles, comme la musique, la danse, à jouer du clavecin. » Mme du Deffand proférait les mêmes plaintes : « Je suis bien fâchée d'être aussi ignorante, d'avoir été si mal élevée... » Et cependant toutes deux étaient des femmes remarquables; mais elles le devaient à la pratique du monde, et non à l'éducation du couvent. Tout y était mièvre, même la charité : Mlle de Raffeteau, une fois par semaine, était chargée de laver et de peigner une vieille paralytique, ainsi que de lui couper les ongles : action louable et qui enchantait la jeune fille, mais où entrait peut-être autant d'enfantillage que de vraie sensibilité. Ajoutons que les élèves ont une liberté d'allures inouïe; elles reçoivent les jeunes gens, causent avec eux sur un ton de charmante familiarité, et acceptent leurs madrigaux : de là une foule de petites intrigues, pour la plupart assez innocentes et qui ne vont guère loin, mais qui détonnent avec le caractère du lieu; de là toutes les nuances, déjà, de ce qu'on nommera plus tard « le flirtage ». Une de ces jeunes délurées nous raconte elle-même dans ses Mémoires qu'elle s'éprend d'abord du chevalier de R..., puis d'un M. Brunel, qui venait passer toutes les après-dînées au parloir et lui adresse à deux reprises des vers où il l'appelle Doris; elle tourne ensuite la tête à un M. Rey, puis à l'abbé Vertot, sans compter les amours qu'elle inspire ou ressent après sa sortie du cloître. Une autre pensionnaire, nièce de la supérieure, a l'habitude de se promener dans le jardin Saint-Chaumont, où donnent les fenêtres d'une chambre habitée par un acteur fort à la mode, de la Comédie-Italienne, Octave; on se voit, on se plaît; les sérénades amoureuses troublent le silence des nuits. Octave finit par se présenter au couvent comme maître d'italien : aussitôt toutes les élèves veulent l'apprendre, et, avec elles, une veuve retirée au couvent. Mais cette dame prend trop de plaisir aux leçons du séduisant professeur; la nièce de la supérieure s'émeut de ce qu'elle juge une infidélité; elle surprend une correspondance fort explicite, la porte à sa tante, et Octave est chassé. Après de tels exemples, est-il étonnant qu'à ces âmes prime-sautières l'expérience vienne avant les années et que Mlle de Nesle, encore au couvent, complote d'enlever le roi à Mme de Mailly?

Le couvent du XVIIIe siècle n'a donc été ni austère comme il devait l'être, ni scandaleux comme on l'a prétendu, mais surtout frivole; sans être impie ou corrompu, il fait passer la religion au second plan et le monde au premier. Voilà ce dont il faut se souvenir, quand on lit *Ver-Vert*, pour ne pas taxer l'auteur d'injustice. Le monastère de nos jours diffère tellement de ce qu'il était jadis, que le poème de Gresset semble une description de fantaisie. Mais cette esquisse fut vraie, délicatement vraie, d'une époque; cette esquisse, il la fit d'ailleurs sans méchanceté, sans amertume; sous la satire perce une discrète sympathie du peintre pour son sujet.

JULES WOGUE.

# LA ROBE

## Nouvelle [1].

### V

Ce jour-là, Mme de Maixent, à peine vêtue, s'étendit sur sa chaise longue pour mieux songer. Il faisait très chaud au dehors. Persiennes closes, rideaux tirés, obscurité presque complète. Le bruits de cette grande maison sonore arrivaient à son oreille ; le château de Maixent était une noble hôtellerie, la table y était toujours mise ; le matin, il y avait eu grand déjeuner d'hommes : vingt convives. C'étaient les plaisirs du baron. Mon Dieu ! comme elle les excusait désormais ! Elle avait les siens.

Tout en se berçant sur les coussins, elle eut une petite fusée de rire, disant à demi-voix : « Buvez, mon cher ! »

Il pouvait bien même s'en aller visiter Maria Degary à Saint-Hilaire-des-Flots, si c'était son envie après boire. L'offense, elle n'en tenait plus de compte.

En ce même instant, il y avait peut-être dans un autre château du pays ou dans quelque auberge achalandée, un autre déjeuner où l'on disputait sur l'éternelle question de savoir si la baronne de Maixent, publiquement délaissée par son mari, avait ou n'avait pas trouvé des dédommagements au dehors. Les opinions étaient partagées, quelques-uns disant oui, le plus grand nombre, — les plus insolents — disant non.

— Messieurs, mettez-vous d'accord !

Certes non, elle n'avait jamais oublié ce qu'elle devait à ce mari orgueilleux et brutal qui, depuis bientôt dix ans, l'accablait de mépris et les affichait. Il s'était bien soucié qu'elle eût un cœur, et des tendresses, comme les autres femmes ! Pourquoi se soucierait-elle de ce que ce butor croyait sans doute être son honneur ? Elle avait pris sa revanche à présent. Ce n'était pas avec un des beaux seigneurs du verre en main qui l'avaient toujours dédaignée pour suivre le bon exemple de l'amphitryon et pour lui plaire. Louis de Cibiel était d'une autre sorte... Ah ! sûrement bien moins commune !...

Mais quoi ! qu'avait-elle cru découvrir ?.. *Si cela était vrai*, si une apparence ne l'avait pas trompée ?... Elle ne voulait plus le savoir... Jamais elle ne le lui demanderait... A quoi bon l'affliger, le désespérer peut-être ? Quelle satisfaction nouvelle en aurait-elle donc ? Est-ce qu'il ne lui suffisait pas de sentir qu'il était charmant ?

Ah ! oui, charmant. Une âme toute neuve. Et c'était à ne pas y croire : des candeurs d'enfant. Voilà ce qui, malgré elle, la remettait sans cesse en présence de la *découverte*. Ses doigts en se jouant dans ces beaux cheveux bouclés y auraient donc bien trouvé le signe des longues innocences ? Elle était sûre qu'avant elle, aucune autre femme...

Est-ce que ce n'était pas encore une pensée flatteuse et une joie de plus ? Celui qui devait être l'instrument de la vengeance si longtemps attendue aurait-il eu le pressentiment de sa mission ? Il portait un cœur pur qu'il gardait pour elle, il lui en avait réservé les prémices. Ah ! le doux vengeur ! Quel contraste entre Louis de Cibiel et ceux qui, jusqu'alors, l'avaient entourée ! Tous plats et méchants, tous des traîtres. Il n'était pas jusqu'au marquis, son oncle, son dernier parent, qui ne l'eût sacrifiée, reniée, pour la faveur du maître. Tous étaient aux pieds de ce maître riche et brutal, il avait toutes les puissances, et il faisait peur.

Parmi tous ces courtisans qui lui faisaient cortège, un seul autrefois avait été assez hardi pour avoir envie de son bien négligé et devenir amoureux de la maîtresse du logis. Celui-là s'était borné à l'envie et, n'osant davantage, avait cessé de se faire voir. Prudence salutaire que tous imitaient ; le baron de Maixent ne trouvait pas plus de rival au dehors qu'au dedans, tranquille dans son féroce orgueil, exerçant à six lieues à la ronde le droit du seigneur, domptant les filles et bien assuré que le châtiment ne lui arriverait jamais chez lui... Eh bien, il s'abusait.

Le châtiment était venu. Et qui lui infligeait ce juste retour ? Pas un de ces hobereaux fanfarons n'en aurait eu même la pensée téméraire. Il fallait que celui qui l'osait fût un être inoffensif et tendre.

N'était-ce pas encore délicieux, cette pensée du loup berné par l'agneau ? Tout la ravissait en lui, rien n'était auprès de lui que plaisir délicat. Heureux, il n'avait pas cessé d'être timide ; de lui aucun examen, aucun doute, aucune arrière-pensée n'étaient jamais à craindre... Jamais !... Aussi quel repos !... Il ne jugeait pas, il sentait... Devant cette âme naïve, la sienne pouvait demeurer ouverte. Abandonnée dans ses bras, elle avait cette douceur infinie de lui dire ses anciennes tristesses ; elle refaisait, appuyée sur son cœur, le roman de sa longue humiliation dans cette riche maison dont elle aurait dû être la reine et où la méchanceté d'un homme l'avait réduite pendant dix ans à vivre en honteux servage. Un autre serait entré en peine et sa vanité lui aurait fait une angoisse de n'aimer qu'une femme méprisée.

Mais lui s'indignait et, si elle pleurait, il voulait boire ses larmes ; il s'emportait, il trouvait contre le tyran des accents enflammés qui la charmaient. Il fallait qu'elle l'apaisât... Si, pourtant, elle avait voulu... Qui pouvait savoir ?... David n'a-t-il pas abattu Goliath ?... Mais non, elle était assez vengée.

Leurs dispositions étaient bien prises. M. de Cibiel

(1) Voir la *Revue Bleue*, nos des 3, 10 et 17 mars 1894.

n'avait point reparu au château; en l'absence du maître, il y avait fait sa visite. On verrait plus tard s'il devrait la renouveler; pour le moment, c'était assez de cette démarche de politesse. Elle ne se souciait plus de le remettre aux prises avec le baron; ce serait une imprudence inutile. M. de Maixent ne soupçonnait guère ce qu'il avait à reprocher au visiteur, mais ne lui pardonnait pas d'être le locataire de Maria Degary; on savait assez qu'il n'était jaloux que de sa maîtresse. Ah! comme il avait des yeux pour voir!... Tandis que de sa femme il ne craignait rien, il surveillait *l'autre*.

La baronne Thérèse n'en demeurait que plus délicieusement libre. Trois fois déjà, par le fond du parc, elle avait gagné le grand bois que joignait la forêts de chênes verts, sauf l'étroit intervalle de la route courant de la petite ville maritime au chef-lieu, qui coupait le bocage. La distance était d'une demi-lieue environ, toujours à couvert. Presque à l'entrée de la chênaie sombre, un pavillon de chasse s'élevait; il ne servait pas en cette saison. La baronne s'en était aisément procuré une clef.

Lui, tous les jours, au moment où la chaleur tombait, faisait la route. Elle viendrait ou ne viendrait pas, suivant ce que lui conseillerait le soin de sa chère sécurité. Il avait promis d'être là, toujours là, à l'heure divine, toujours prêt, à l'affût du bonheur. Partant de Saint-Hilaire-des-Flots, il longeait la mer, et, quand il était bien sûr qu'il n'avait pu être suivi, quand il voyait au loin la dune déserte, il se jetait dans la forêt.

Alors il courait sous ce dôme opaque; ce toit de feuilles, qui semblaient être faites de métal noirci, le couvrait d'un abri impénétrable. Il courait avec la hardiesse légère de l'homme nouveau, et il avait si bien rejeté la dépouille de l'ancien qu'il se souvenait à peine de l'avoir portée. Il ne craignait plus de voir marcher derrière lui l'ombre de la terrible robe. Voilà pourtant ce qu'elle avait fait! Comme elle l'avait guéri de ses craintes vaines, la triste magicienne d'amour! Comme il avait puisé le suprême courage dans cette mélancolie tendre! Elle avait été l'ouvrière définitive de son affranchissement; la première caresse reçue d'elle lui avait fait sentir enfin qu'il n'était plus qu'un homme.

Arrivé au lieu du rendez-vous, il attendait. Son cœur battait sourdement, tandis qu'il prêtait l'oreille. Les bruits étaient rares dans le vaste silence du bois: quelquefois un froissement de branches, un heurt léger, une retombée dans la poussière, un chevreuil qui traversait la route. Mais la nuit allait être close. Tout à coup les piqueurs du baron, dans la cour de Maixent, sonnaient de la trompe. Ces grandes ondes sonores couraient, enfermées sous la ramure. Elle ne viendrait pas, le geôlier était là; il fallait renoncer au baiser de la captive. Lentement, il revenait, non sous les chênes verts, l'obscurité se faisant trop profonde, mais par cette route poudreuse jusqu'au tournant qui le ramenait chez lui entre la bordure des vieux ormes et le mur du verger des moines. Il berçait son regret dans la vision enchantée du lendemain; il pouvait bien espérer; la baronne Thérèse n'était à lui que depuis dix jours, et trois fois elle était venue.

Ce soir-là, il devait être à son poste comme tous les autres soirs; on approchait de six heures et la baronne ne savait pas encore si elle irait au rendez-vous. Brusquement, elle quitta sa chaise longue, se glissa vers une croisée qu'elle entr'ouvrit avec précaution; elle ne s'était pas trompée: en bas, des chevaux piaffaient.

On sellait Fleur-de-Lys, la bête favorite du baron, parce qu'elle était rétive. Il y avait eu entre Fleur-de-Lys et son cavalier des luttes célèbres qui faisaient partie des prouesses du châtelain; il était resté le plus fort, en toutes choses il n'aimait que cela. Et cependant un propos courait dans le pays: Maria Degary, plus d'une fois, l'aurait battu. La vilaine créature, mais la bonne fille!

La baronne Thérèse vit amener trois autres chevaux; puis, le cortège arriva, M. de Maixent en tête, le vieux marquis derrière; deux domestiques allaient les suivre. Le baron appela le maître d'hôtel et lui commanda d'avertir M^me^ la baronne qu'il ne dînerait pas au château. Il ne l'avait donc pas vue. Sa présence à la fenêtre, il ne la soupçonnait pas — plus que le reste.

La cavalcade partit au petit galop, traversant la cour d'honneur et longeant la grande pelouse; la châtelaine allait suivre le chemin opposé par les bosquets. Là s'élevaient, en arbres, de vieux grands buis dont le feuillage noir n'offrait pas un écran moins favorable que, là-bas, les chênes verts, autour du pavillon de chasse.

La baronne Thérèse s'habilla seule, car elle n'aurait eu garde d'appeler sa femme de chambre; cette fille était toujours prête à la vendre, elle faisait partie du troupeau d'esclaves qui tremblait devant le tyran. « Madame la baronne » descendit. Elle avait la tête nue; les gens qui allaient la voir devaient croire à une courte promenade dans le parc. Sa robe était un fourreau de soie noire très légère; des couleurs claires auraient jeté une lueur dangereuse sous les arbres. D'abord, elle ne marcha que très lentement, avec des airs de nonchalance, comme une personne accablée. Il fallait qu'on dît à l'office: « Madame la baronne paraît bien ennuyée de dîner seule! »

Elle atteignit ainsi le couvert des buis et se jeta vivement en avant. Tous les sentiers lui étaient familiers, elle prit le moins frayé, bravant les brous-

sailles ; c'était aussi le plus court. Elle allait soulevant d'une main ses plis soyeux ; sa jupe de dessous n'était qu'un flot de dentelles fines ; elle avait, comme toujours, des bas de soie gris perle dans de petits souliers de chevreau, souple comme de la peau de gant. Elle laissait, au passage, dans les halliers une senteur de violettes.

Le désir et la joie d'une nouvelle revanche brûlaient dans le velours de ses yeux bruns ; elle allait, la bouche épanouie, ne se souciant plus des périls du chemin. Pourtant, comme elle traversait une futaie, elle consulta du regard le dessous de la colonnade et s'applaudit de la prudence qui lui avait conseillé ce fourreau noir. Peut-être en recevrait-elle un reproche de celui qui l'attendait le cœur serré par la crainte qu'elle ne vînt pas ; il l'aimait en blanc. Il lui disait : « Le premier soir, vous étiez blanche comme un lys. »

Il avait souvent de ces mots qui faisaient image ; elle y trouvait du charme. Sans doute ils lui venaient... d'autrefois... *Si cela était vrai!...* On aime les figures dans le doux langage de l'Église. Est-ce que vraiment elle ne le lui demanderait jamais ?...

Si ! Plus tard. Quand il serait bien affermi dans le doux péché qu'ils commettaient ensemble pour le châtiment du baron... Ah ! l'abbé, il faudrait bien répondre alors et te confesser...

En ce moment, elle arrivait à la route ; elle avança la tête entre deux gros arbres au-dessus du fossé. Ce ruban de poussière entre les deux masses de feuillages, était bien désert. Elle sauta, courut, franchit l'autre fossé, sur le bord opposé et, sous les chênes verts, s'arrêta haletante. A son front elle essuyait une petite perle de sueur ; la moiteur de sa peau, après cette longue course, aiguisait encore, sous les plis de dentelle et de soie, le doux parfum de violette.

Le pavillon s'élevait à cent pas ; mais elle ne s'acheminait plus que lentement ; on recule volontiers l'instant d'une grande félicité qu'on est sûr de goûter pleine. Rien ne pouvait plus empêcher la baronne Thérèse de prendre sa quatrième revanche. Comme elle arrivait au lieu du rendez-vous, elle vit une ombre qui se détachait du pied d'un arbre. L'ombre accourait, la pécheresse empressée ne perdait point de temps et mettait la clef dans la serrure. La porte glissa, laissant voir une chambre ronde que pouvaient éclairer deux croisées dont les volets sans doute n'allaient pas être ouverts ; un divan circulaire comme la forme de la pièce ; une table chargée de verres et de flacons vides et cela importait peu, car les amants n'y venaient pas chercher la même ivresse que les chasseurs.

... La nuit tomba vite sous cette basse ramure pesante. Au loin, un vol de cloches : l'angelus qui, aux églises de campagne, ne sonne guère l'été qu'à huit heures ; une voiture publique qui passait avec un grand tapage de grelots et de ferrailles ; puis, après un long moment, un galop de chevaux...

Soudain, ce nouveau bruit cessa ; ce fut un brusque arrêt. Des voix humaines, comme étouffées, montaient sous les chênes verts ; il sembla que les chevaux reprenaient leur marche au pas... ils s'ébrouaient, par frayeur sans doute des feuillages que, depuis un moment, une bourrasque secouait. Un orage, suite naturelle de la chaleur excessive du jour. De nouveau, des voix se firent entendre ; deux voix d'hommes, l'une disant sur le ton mordant et rude :

— Eh ! mon oncle, vous montez encore assez bien à cheval et vous mettez plus de façons qu'une femme à franchir un fossé. Il a bien fallu que votre nièce passât celui-ci tout à l'heure.

— Parlez moins haut, mon cher !... Si vous donnez l'éveil à ces vilains tourtereaux du diable, comment les prendrez-vous au nid ?

— N'ayez peur. La coquine et le défroqué n'ont plus d'oreilles que pour la musique d'amour... Et puis, ils essaieraient de se dérober à présent qu'il serait trop tard... Ma main est sur eux.

— Ne l'ayez pas trop lourde. Thérèse est la fille de mon frère. Point de scandale. Vous l'avez promis.

— Vous, marquis, vous êtes à moi. Ce que je ferai sera bien fait. Vous m'en avez aussi donné votre parole.

— Je la tiendrai... Mais que tout, pour elle, au moins, se passe en famille !

— En famille, répéta le baron ; c'est dit.

Un moment, ils marchèrent en silence sous le couvert sombre ; mais la conscience du vieux marquis ne se rassurait pas : « Écoutez, reprit-il à voix basse ; entre elle et vous, je ne pouvais hésiter dans un si vilain cas. Il y a l'honneur de votre côté. Pourtant, n'oubliez pas que vous l'avez tenue bien serrée... J'entends ce que vous allez me dire... Vous la connaissiez... son imagination est chaude... Une tête remplie d'orages cachés... Certainement elle est capable d'une dissimulation très longue... Son sang est hardi... Vous l'aviez mise à l'écart des occasions, ne laissant approcher que ceux dont vous étiez sûr.

— Oui. — J'étais sûr que ceux-là n'oseraient pas, dit le baron, les dents serrées.

— Avouez que vous l'avez maltraitée comme à plaisir... Elle vous le rend en une fois, c'est vrai, mais après combien de temps !

— Elle me guettait, elle ne m'a pas manqué.

Ils arrivaient devant le pavillon ; le baron avait une seconde clef dans la main ; la porte ne céda pas. Il y avait donc un verrou au dedans ?... Oui, mais si léger ! Un avertissement plutôt qu'une défense. Si à

la fin d'une chasse les compagnons du maître trouvaient de la résistance à l'entrée du pavillon, ils se devaient aller reposer sous bois. La Maria Degary peut-être était là — ou quelque autre. M. de Maixent eut un geste de pitié méprisante; s'écartant de trois pas, le noble taureau prit un élan, et d'un coup de sa formidable épaule fit voler la porte.

D'abord, il ne distingua rien dans ces demi-ténèbres, la colère lui mettait le sang aux yeux; un instant, il demeura sur le seuil, faisant siffler sa cravache. La baronne Thérèse se tenait pelotonnée sur le divan, à l'extrémité de la chambre, près d'une des croisées aux volets clos; mais Louis de Cibiel était debout :

— Monsieur, dit-il, je suis à vos ordres.

Le baron éclata de rire : « Misérable drôle, est-ce qu'on se bat avec un prêtre! »

Et la cravache s'abattit. Louis tomba sur ses genoux avec un gémissement sourd. Le bras du butor se relevait, prêt à frapper un second coup; le marquis l'arrêta.

— Laissez cet homme, dit le vieillard, vous voyez bien qu'il ne cherche pas à se défendre. Le voilà tombé sous ses mensonges. Les Cibiel normands sont avertis de le suivre sur tous les chemins où il traînera leur nom qu'il a volé, il ne pourra plus faire de mal. C'est moi qui vous ai servi à le confondre, je vous demande de l'épargner.

La baronne Thérèse se dressait: « Bien obligée, mon oncle! cria-t-elle. Vous avez fait une belle action en faveur de la dernière de votre sang. Vous avez su vous ranger du parti le plus fort, et je vous reconnais là... »

Elle s'interrompit... les mots expirèrent sur sa bouche. Louis de Cibiel lentement se relevait et, chancelant, se dirigeait vers la porte. Sans jeter un regard en arrière, il sortit. Elle retomba sur les coussins.

— Ma nièce, dit le marquis, imitez-le. Lui, du moins, vomit son péché.

Mais le baron marchait sur elle, et, rudement, lui saisissant un poignet : « Vous, dit-il, venez! »

Il la traîna derrière lui, elle résistait encore avec des cris perçants qui remplirent le bois. Le vieux marquis se jeta entre eux et la lui arracha : « Ne la meurtrissez pas, disait-il. C'est une honte. Elle obéira puisqu'elle ne peut plus qu'obéir. »

## VI

L'abbé allait par la forêt, tout droit devant lui, dans la sente grise, laissant sa trace pesante creusée dans le sable et ne sentant point la lourdeur de ses pieds; — tout droit, tout d'une pièce, rigide comme les arbres métalliques contre lesquels, souvent, il se heurtait. Alors il avait un gémissement sourd et reprenait sa route, un peu plus meurtri. Une heure, il marcha, — jusqu'à la lisière; la mer était devant lui, l'étendue claire sous la nuit sereine. La dune s'arrêtait à un escarpement de roches minées; leur faîte branlant surplombait le flot; au-dessous, c'était l'abîme. — L'abbé se laissa glisser à terre, se coucha la face sur l'herbe rase et pleura. Des sanglots, des cris rauques où les hoquets éclataient, le râle de la bête abattue.

La mer qui achevait de monter vint assaillir les flancs ouverts de la roche. Le flot hurlait, déchiré; l'homme continuait de verser ces larmes saignantes, le front dans la poussière. Le ciel se peuplait de nouvelles myriades d'étoiles au-dessus de cette agonie d'une âme. Une lame plus lourde et plus haute jeta par dessus l'escarpement sa poudre d'écume, le sol trembla. L'abbé se soulevait, il venait d'avoir une seconde d'espérance... Non! le roc ne s'effondrait pas, il ne roulait pas avec lui dans le gouffre; il demeurait vivant, il allait continuer de vivre!

Machinalement, il porta la main à son visage; la cravache du baron de Maixent y avait laissé une trace cuisante. Toute sa chair lui faisait mal et lui faisait honte.

O Dieu! celui qui t'avait renié pouvait-il croire que tu le ferais monter si cruellement sur ton calvaire? Il connaissait ta justice, il ne la croyait pas si dure! — L'abbé se dressa, son poing se levait vers le ciel, et aussitôt retomba... Venait-il vraiment d'avoir une pensée de révolte?... Dérision! Une flamme sur de la cendre. Tout était bien consommé. Rien ne le relèverait plus. L'atroce sentence de là-haut était sans appel et son péché sans rémission... Et pourtant, ce péché?...

Si doux! Et qui lui semblait si beau! A peine en avait-il bu l'ivresse. Heureux de si courts moments, misérable à jamais! Celle qui avait partagé cette félicité volée avait le meilleur sort; elle demeurait aux mains de ces tigres, ils la tueraient peut-être.

Lui, son opprobre était si profond qu'il n'avait pu même la défendre. Un instant encore dans ce pavillon, il avait cru qu'il était un homme et qu'il allait avoir le droit suprême de mourir pour ce qu'il aimait... Ah! comme ils avaient su remettre les choses à leur place! Quel triomphe barbare ils avaient trouvé à l'avilir! — « On ne se bat pas avec un prêtre. »

On le frappe. La cravache avait sifflé. Battu comme un chien!

Il ne sanglotait plus et se recoucha le visage contre terre. Parfois il rendait une plainte faible et prolongée, comme un vagissement de petit enfant. La dune s'était affaissée sous le poids de son corps, formant à l'entour deux bourrelets de sable; il gisait là comme entre les deux bords d'une tombe encore ouverte...

Qu'elle se refermât donc! Que la mort vînt, cent fois meilleure que le néant qui l'attendait dans la vie!...

La nuit s'écoulait toujours constellée et caressante; l'orient s'éclairait au-dessus de la chênaie noire. La mer s'était retirée; l'éloignement du flot ne laissant plus arriver que les grondements du large rendit au malheureux le sentiment du temps qui passait... Il fallait regagner le hameau, rentrer un moment dans la maison maudite — quel moment! — et partir. Attendrait-il que le baron de Maixent vînt le chasser, le fouet à la main?

D'un violent effort, il se remit debout et commença de suivre la côte, trébuchant comme un homme ivre. Le trajet, heureusement, était court; dans l'ombre grisonnante, il reconnut le grand squelette de l'église, et bientôt traversa le pré qui côtoyait le chemin, se laissant glisser entre deux ormes sur l'un des bords du fossé, rampant sur l'autre qu'il n'avait plus la force de gravir. Il était sous le portail gothique, et, chancelant, il s'engagea dans la nef. Alors, il se laissa tomber sur les genoux, les mains étendues vers la place où, jadis, avait été le sanctuaire, et, jetant un grand cri, roula, évanoui, sur les dalles brisées...

Comment, après cela, s'éveillait-il dans sa maison, sur son lit, sous le plein soleil qui entrait par les fenêtres ouvertes? Il était seul. Pourtant il lui sembla qu'un grand bruit arrivait à son oreille... Des voix... Il se dressa... Ces voix, à présent, il ne les reconnaissait que trop bien... Au même instant, il entendit prononcer un mot : « Le défroqué!... »

Ah! c'était bien son nom. Mais quoi! Il y avait encore une créature au monde qui prenait sa défense!... Qui donc?... Celle-là justement qu'il soupçonnait d'avoir dénoncé les rendez-vous du pavillon : « — Pour ça, non! criait Maria Degary... Ce n'est pas vous qui le mettrez dehors, il s'en ira de sa bonne volonté, comme il est venu. Faites donc pas le méchant! On ne me fait pas peur, à moi!... Je vous dis que vous n'entrerez pas là, moi vivante!... Parbleu! on le savait bien qu'avec vos airs de tout mettre en bas, vous n'étiez qu'un grand lâche, comme les autres. Vous n'avez pas raison de vous vanter, parce que vous avez battu un prêtre. Si c'en est un, celui-là, et s'il a oublié son état avec votre madame, voilà-t-il pas une belle affaire! Ouais! vous dites qu'il a seulement cherché auprès d'elle... Vous n'en direz pas plus, ben sûr. Et quand il aurait fait le reste? Ça n'est peut-être pas la première fois que la chose vous arrive... Il n'y a que vous qui ne le savez point. Tout le monde dit que c'est pain bénit. Un de plus, ce n'est pas encore autant que vous avez mérité...

L'abbé sauta en bas de son lit et se réfugia dans la pièce voisine, refermant la porte derrière lui; il n'entendait plus rien.

Il se mit à tournoyer dans la chambre; il allait battant les murs de ses poings. Non! ce n'était pas vrai! Ce n'était pas possible! La baronne Thérèse ne s'était pas abandonnée en d'autres bras que les siens. Dieu n'avait pas voulu le perdre par la fraude et lui tendre le piège du mensonge!

La fille parut, venant s'accouder sur la barre d'appui de la croisée. Il reculait, la chassant du geste et de la voix : « Allez-vous-en! allez-vous-en!

— Eh là! dit-elle, on s'en va. Tout de même, c'est pas beau. C'est pas une manière de me récompenser parce que je viens de lui donner son compte à lui, à cause de vous! Tendez seulement un peu l'oreille, vous pourrez encore entendre le galop de Fleur-de-Lys. S'en va, mossieu le baron, et d'un bon pas. Il a juré par son père qu'au grand jamais on ne le reverrait. Comme si c'était permis de mettre son père défunt dans ces affaires-là!... Bon voyage donc! Je me soucie ben de lui. J'en avais vingt pieds par-dessus la tête; autant vivre avec une bête noire ou avec un loup... Il vous a fait du mal... Eh ben, fallait pas me faire voir jamais que vot'dos depuis des semaines. Je vous aurais averti que le garde de là-bas vous guettait... Pas moins, que c'est un peu ma faute. Je croyais pas qu'il parlerait. J'aurais pas pensé qu'y eût un chrétien pour vouloir lui rendre service, à lui! Paraît qu'y en avait un... Vous, je sais pas pourquoi vous vous gariez de moi comme de la peste. Je vous ai pourtant voulu toujours que du bien... C'est pas juste.

L'abbé baissait le front. Elle avait raison, la fille du diable. Si d'abord elle s'était fait un jeu de le tenter, trop empressée partout à le suivre, elle ne lui en avait pas moins été toujours très bonne... Sa plainte le touchait... Mais ces calomnies envers l'idole arrachée de son cœur! Mais cette accusation abominable, qu'il venait, un moment auparavant, d'entendre de sa bouche?

— Pourquoi disiez-vous tout à l'heure des choses fausses et méchantes? murmura-t-il. Que vous a fait celle qui a été frappée, hier, avec moi?

Maria Degary demeura court : « Faut-il que vous en teniez! dit-elle en secouant les épaules. Eh ben, non, là!... Parce que je disais que la maîtresse de Maixent avec d'autres... Pardié! j'en sais rien, j'y suis pas allée voir. C'était pour lui faire de la peine à lui... A vous, ben sûr, j'en veux pas causer...

— A la bonne heure, dit l'abbé, joignant les mains et se laissant tomber sur une chaise. C'était la colère qui vous faisait parler.

Maria Degary n'était déjà plus au bord de la croisée, elle montait le perron; la porte de la chambre se referma derrière elle et l'abbé ne protesta point du

geste. La fille vint auprès de sa chaise et tous deux se regardèrent un moment, en silence. L'abbé avait les yeux humides.

— Oui, dit-elle, vous voilà dans une grande peine. Va falloir déguerpir d'ici, ben sûr, et même aujourd'hui... Qu'est-ce que vous allez devenir ? Vous êtes si tranquille et si doux, un pauvre jeune homme sans défense... Jésus ! pas fait pour vivre seul. Tout de même ça vous était commandé... C'est-il donc vrai que vous avez porté la robe noire ? Oh ! moi, ça ne me fait pas peur.... Mais les autres du village... S'ils savaient, les cailloux voleraient déjà. C'est à cause d'eux qu'il faut vous en aller, pas à cause de lui... Tant que je serai là, il oserait pas... Il n'y a que moi qu'il craigne... Mais je ne veux pas rester, non plus. Allez ! on me blâmera pas dans le pays... Tout au rebours ! On dira : « La Maria a joliment bien fait de planter là ce vilain richard ; ça fait voir qu'elle a du cœur... » J'emporterai mes frusques... Pardié ! Je serai pas une fille mal nippée et je ferai encore envie... J'irai ?... Dame ! j'sais pas.

L'abbé se taisait. Maria se mit à rouler sous ses doigts les deux pointes du mouchoir rose qui couvrait ce sein trop riche ; elle avait encore des choses à dire ; c'était apparemment difficile. Elle eut l'air de faire quelques pas dans la chambre et la fille du diable vint se poster derrière la chaise : « Si vous vouliez ! disait-elle d'une voix très basse, presque confuse... Pardine ! un bon tour à jouer au baron ; vous la tiendriez, votre vengeance... Moi, j'sais pas où aller... Eh ben ! j'irais avec vous... Sûr que je vous servirais ben ! C'est-y pas ce qu'y vous faut, une gaillarde comme la Maria ? Je vous défendrais, vous ne saurez jamais vous défendre... Dites... Voulez-vous ?... »

Elle s'était penchée sur lui, la tête de l'abbé reposait presque sur le mouchoir ; la fraîcheur vivante de cette belle chair l'enveloppait encore une fois, comme cela était arrivé dans les premiers temps, quand Maria Degary essayait de tenter son locataire.

Il fit un effort et se leva : « Malheureuse ! dit-il. Savez-vous ce que je devrais vous répondre ? »

Ses beaux yeux gris si doux lançaient des flammes et Maria reculait. Il la tenait, la tête basse, sous un geste qu'il devait avoir retrouvé de son ancien état, et qui faisait peur à la fille ; certainement, elle voyait derrière lui l'ombre de la robe.

Mais déjà cette exquise douceur qui était au fond du cœur de l'abbé reparaissait sur son visage :

— Écoutez-moi, reprit-il, j'ai violé, un jour, mon vœu d'obéissance ; je croyais alors n'aller pas plus loin dans le péché. Vous savez comment ont été punis ma révolte et mon orgueil. Mon Dieu ! je voudrais les abjurer dans tes mains ; je ne le peux ! Maria Degary, vous allez voir que les liens de la chair me retiennent encore. J'ai pris une résolution. Des châtiments que j'ai attirés sur moi-même et de ceux qui m'attendent je ne parlerai plus ; mais, à vous, sans l'avoir voulu, j'ai causé du tort. Vous viviez mal dans la honte ; vous n'en tiriez pas moins des avantages que ma faute vous a fait perdre. C'est cela que je veux d'abord réparer Je suis riche. Je courais le monde, ne sachant où cacher mon parjure, emportant une partie de ce bien qui me le rendit trop aisé. Si je n'avais été qu'un pauvre prêtre, je serais demeuré sans tache... Maria Degary, cet argent est à vous.

Devenue toute blanche, la Maria tendait la main ; il présentait une clef ; elle la prit en tremblant.

— Dans le secrétaire de la chambre, continua-t-il, vous trouverez deux rouleaux d'or ; vous n'y toucherez point. Vous prendrez un portefeuille ; il contient vingt billets de mille francs.

La Maria voulut répondre ; un son rauque sortit de sa gorge et ce fut tout. L'abbé parlait encore : « J'attends de vous un service en retour. Vous préparerez mon départ. Je vais quitter Saint-Hilaire-des-Flots, je me retirerai dans la ville, choisissant l'hôtellerie la plus obscure. Vous seule y connaîtrez ma présence, et de temps en temps, vous m'enverrez un mot, puisque vous savez écrire. »

Il fit un pas vers la fille ; son cœur lui échappait : « Je ne peux ni vivre ni mourir sans savoir si *Elle*, là-bas, est vivante ou morte. »

La Maria, la gorge toujours serrée, lui saisit la main et la baisa. Il la congédiait du regard ; elle gagnait la porte ; la voix, tout à coup lui revint dans un flot de larmes : « Pourquoi que le Bon Dieu vous pardonnerait pas, puisque vous êtes bon comme lui ? » disait-elle.

Et ce fut un autre flot, — de paroles, celui-là. Les pleurs de joie se tarissent vite. Elle disait qu'elle ne serait pas embarrassée de son argent. Justement, à la ville, une boutique était à vendre : des curiosités du pays, des coquillages, des varechs appliqués sur du papier ou de la soie ; et puis, des poupées en costumes de l'endroit, des faïences de Quimper, des sacs et des paniers ; un bon commerce pour l'été, on y gagnait de quoi se reposer l'hiver... Quelle bonne vie elle allait mener, maîtresse de ses pas désormais et cossue pour tout de bon ! Elle lui devrait tout cela.

Pour cette fois, elle sortit presque en courant, dans une envolée de sa courte jupe qui découvrit ses jambes superbes ; mais la fille du diable ne songeait plus guère à la bagatelle, une nouvelle convoitise lui était venue. L'abbé pensa que, pratiquant le bien et le juste, il n'avait fait pourtant dans cette conscience primitive que remplacer un péché par un autre... — Et tristement, il souriait.

— Attendez ! dit-il, la rappelant ; il y a aussi le cheval que j'achetai l'autre semaine. Le maquignon vous le reprendra bien à moitié prix. Ce sera encore

trente louis... Oh! ne me remerciez plus. Apprêtez tout bien vite et laissez-moi seul.

— Eh donc! dit-elle inquiète, qu'allez-vous faire?

— Je vais essayer de prier.

. . . . . .

Au fond de la ville basse accroupie sous le revers de la falaise, entre des maisons noires, percées de croisées à l'étage, au bas d'une porte seulement, — des ruelles couraient, semblables à des chemins de ronde entre les murs aveugles d'une forteresse. Pourtant, dans la plus tortueuse, le rempart de pierre s'ouvrait: une grille de bois, jadis peinte en vert; au-dessus des barreaux à demi rongés par le temps et l'air salin, un bouquet de marronniers croissant en hauteur, poussant leurs têtes maigres vers le soleil; un long jardin aux grandes herbes moisies, apportant une odeur de tombe. Au fond, une maison avec une large enseigne : « Hôtel de la Marine. »

L'entrée principale était de l'autre côté, sur le port, qu'un coteau à triple étage, trois lignes sinueuses d'autres ruelles antiques séparaient de la grève et de la ville élégante des baigneurs. Les habitués de cette maison modeste étaient des maîtres de cabotage ou des patrons de la grande pêche; ils logeaient à leur bord, ne venant guère à l'hôtellerie que pour y boire et prendre leur repas. Aussi n'avait-elle pas besoin d'être spacieuse; le nouvel arrivant, *M. Bertin*, y trouva pourtant deux chambres, l'une qui s'ouvrait sur ce port animé, bruyant, sans cesse encombré de la foule des marins, des déchargeurs, des poissonniers et des marchandes, bordé de cabarets. Au delà, les regards du locataire pouvaient s'étendre sur les marais salants qui forment au nord et à l'est une demi-ceinture à la ville. Les grands soleils diamantaient les blanches meules de sel et faisaient miroiter l'eau brune des étiers. C'était un paysage morne, sans verdure, aride, quoique l'eau partout s'y berçât, sans autre couleur, sans autre joie que, pendant les beaux après-midi, les jeux de lumière lointains.

Le reclus de l'auberge se trouvait de plain-pied, sur l'autre façade, avec le jardin sépulcral. Reclus volontaire, ne sortant presque point, bien qu'il se crût assuré de cheminer inconnu au milieu de ce peuple de la mer. Il passa des jours et encore des jours sous ces arbres au souffle glacé, sur un banc de pierre que l'humidité avait couvert d'un épais lit de mousse; sa pensée, bien loin du pays maritime, courait là-bas, vers la région des bois, vers le riche castel, où, prisonnier comme lui, un autre cœur se dévorait. L'ombre opaque des marronniers lui rapportait la sensation de la chênaie verte. Le pavillon maudit se dressait devant ses yeux, et il cachait sa tête entre ses mains.

Qu'avait-elle pensé, quand elle l'avait vu si cruellement humilié devant elle, et renonçant à la défendre? Avait-elle compris l'horreur de sa situation en ce moment terrible? Était-il possible qu'elle eût encore pour lui de la tendresse et des larmes?...

Non, il n'était pas détaché des liens de la chair, puisqu'il sentait si bien que, d'âme et de désir, il demeurerait toujours avec celle qui l'avait lié.

Une lettre de Maria Degary enfin arriva, par la voie de la poste, comme il l'avait demandé : un pli portant une suscription boiteuse, trois pages couvertes d'une grosse écriture gauche et tremblée. La fille, longuement, remerciait son bienfaiteur; elle avait acheté la belle boutique, et les baigneurs, les Parisiens surtout, ne la désemplissaient pas. Elle était bien vue dans la ville; tout le monde lui savait bon gré d'avoir tiré la révérence au plus méchant des barons... L'abbé frémissait.

La dernière page, pourtant, le conduisit au château de Maixent; la Maria en avait des nouvelles sûres. Bien des choses s'y étaient passées; point de trop mauvaises. On croyait que le maître avait interdit à la baronne Thérèse, quand elle sortait de la maison, de dépasser les parterres. Les gens ne paraissaient pas connaître la cause de ces nouvelles duretés. Mais voilà que le vieux marquis de Songère venait de mourir: il laissait un gros bien à sa nièce, et peut-être le baron allait-il s'adoucir par intérêt; on savait assez qu'il aimait l'argent.

— Pourquoi ne l'aimerait-il pas? murmura l'abbé. L'argent qui devrait servir à faire le bien, ne sert-il pas surtout à faire le mal?

Cette lettre était rassurante; les choses qui se passaient à Maixent n'étaient pas « trop mauvaises ». En effet, rien ne disait qu'on *la* fît souffrir et qu'*elle* fût désespérée. Maria Degary promettait une autre lettre.

Il attendit encore des semaines, et l'été passait. Des soleils toujours chauds, des ciels purs et déjà moins brillants. Après un long combat intérieur qui avait duré tout un jour, sous les marronniers, le solitaire ne trouvait point de repos. Dans l'hôtel de la Marine, patrons et capitaines choquaient les verres; fuyant le tapage, il sortit.

La nuit était close, il y avait fête sur le port. Des ballons lumineux se balançaient aux cordages des navires; devant la porte des cabarets, éclairés de toutes leurs chandelles, on dansait. Le quai s'emplissait de clameurs et de rires; là-bas, sur le coteau qui fermait l'horizon à l'ouest, au fond du port, un feu de joie brûlait. Cependant des couples échappés à la danse s'en allaient, encore enlacés, dans les parties d'ombre. L'abbé toujours luttant contre la pensée qui le déchirait, les heurta plus d'une fois au passage, et ne les voyait point. Tout à coup, il tressaillit : un rire qu'il connaissait trop bien venait de sonner à son oreille; puis, ce fut un bruit de deux pas se hâtant sur le pavé, avec un battement de jupes.

Elle faisait bien de détaler, la fille du diable, au

bras du compagnon qui jurait parce qu'elle lui dérangeait son plaisir. Un marin, un géant de mer; ce complice-là en valait deux, le péché devait être double. La Maria Degary avait eu honte de se voir surprise par le bienfaiteur.

L'abbé eut un geste de résignation accablée; la malheureuse l'oubliait et se souciait bien de leur contrat.

La deuxième lettre de Maria arriva pourtant le lendemain. La fille s'excusait parce qu'elle allait lui faire de la peine; mais il fallait bien qu'il sût que la baronne Thérèse n'était plus au château. Les maîtres de Maixent s'étaient séparés presque de bon accord; elle consentant à laisser à son mari la jouissance des terres qu'elle avait apportées en dot, lui s'étant engagé à ne point lui disputer l'héritage du marquis; elle abandonnait d'un côté soixante mille livres de rente qu'elle retrouvait de l'autre, les deux sommes étant à peu près égales; mais elle jouait à qui perd gagne, et, délivrée, allait vivre à Paris. On disait dans le pays qu'un voisin de Maixent l'y avait suivie.

Et la fille le nommait, celui-là. Il avait toujours tourné autour de la baronne, n'osant approcher parce que le baron lui faisait peur; mais, puisque à présent le mari ne s'embarrassait plus que de l'argent...

L'abbé de Cibiel, le soir même, quitta l'hôtel de la Marine et la ville.

. . . . . .

Il descendit vers le sud-est, faisant de longues haltes, pendant des jours, quelquefois des semaines, au fond des cités populeuses, enfermé dans une chambre d'hôtellerie, ne sortant qu'à la nuit tombée, se dirigeant au son d'une cloche qui appelait à la prière du soir, passant, repassant devant l'église et jamais n'entrant.

L'hiver vint; les cloches, à grandes volées, assourdies par la neige, sonnaient l'office de minuit quand il arriva dans la ville la plus voisine du siège épiscopal de Mgr Billette. La Noël! Le pécheur errant vit un présage dans ce salut du bronze sacré. Cependant le séjour de M... était dangereux, les communications étant quotidiennes entre les deux villes; une rencontre pouvait faire reconnaître l'abbé; il se condamna donc à une captivité plus étroite. Désormais il était près du but; lentement il avait suivi les chemin du repentir, de la réconciliation peut-être, et il songeait que l'évêque était doux, enclin à la pitié.

Il irait vers lui, il se couvrirait le front de cendres, il le supplierait de renouer sa chaîne. C'était une terrible résolution à prendre, il la débattit jusqu'au printemps. Un soir, il s'était mis à sa fenêtre; dans le jardinet de l'hôtellerie les arbres printaniers étaient en fleur, et des ondes de senteur pénétrante montaient vers le prisonnier. Le ciel était radieux: le même manteau bleu brodé d'étoiles qui s'étendait l'année précédente au-dessus des bosquets du parc de Maixent.

La baronne Thérèse alors tombait dans les bras de l'amant...

Hélas! de quoi servaient ces ressouvenirs du bonheur volé, de la nouvelle foi trompée, de la faute commise et qui jamais ne serait expiée qu'à demi?... L'abbé les chassa... En ce moment, à tous les clochers retentit une note lente, un gémissement prolongé de l'airain dans l'air et la nuit... Pour qui ce glas solennel? L'abbé l'apprit au bout d'une heure: Mgr Billette était mort.

Dieu avait pris le réconciliateur, Dieu ne voulait plus du misérable qui n'avait plus voulu de lui.

L'abbé repartit et, sans s'arrêter, alla jusqu'à la frontière. Là, encore, il hésita: allait-il changer de patrie? Deux jours, il demeura dans une bourgade; libre désormais, ne craignant plus de rencontrer un témoin des anciens temps qui pût le reconnaître, il allait à travers la montagne, gravissant de hautes buttes granitiques, semées de bois maigres, tandis qu'au pied de l'escarpement courait une eau pure et verte, de l'émeraude liquide, parfois étranglée par les roches, bondissant alors, bruyante, écumeuse, avec des blancheurs de lait. A pic, au-dessus du torrent qui bientôt serait un grand fleuve, une église s'élevait au-dessus du village, tapi sur le versant du mont. Sous le porche l'abbé vit un prêtre. Un moment, il se consulta, très pâle, les mains frémissantes.

Ce prêtre était de forte encolure rustique, le visage cuit au soleil et encadré d'une rude broussaille de cheveux crépus, vêtu d'une soutane râpée, bâillante, la moitié des boutons étant arrachés; il avait les pieds dans des sabots, et certes celui qui avait été l'abbé de Cibiel ne lui ressemblait guère avec son doux visage et sa chevelure soyeuse, à présent mêlée de fils d'argent.

Cependant l'abbé Louis croyait bien voir un de ses pareils; l'ombre de son ancienne robe marcha derrière lui, et d'une voix basse, il dit: « Je désirerais avoir un entretien avec vous, mon frère. »

Tous deux entrèrent dans l'église. L'entretien fut court. Un instant après, le « défroqué » reparaissait sous le porche; il fuyait. Le prêtre qui n'avait pas péché arrivait derrière lui la malédiction à la bouche, le menaçant de son poing fermé. Louis de Cibiel courut, trébuchant aux racines et aux pierres; épuisé, il s'assit sur un quartier de roche...

Et, pendant un moment, l'espérance l'illumina: il lui sembla, comme l'année précédente sur la falaise, que cette roche des monts oscillait sous son poids. Si elle se détachait et roulait sur cette terrible pente, il allait glisser avec elle dans l'abîme, il serait délivré...

Mais la roche reprit son équilibre. Il se leva, marcha longtemps, descendit dans une large vallée. Un paysan menait sa charrue ; il l'interrogea : « Suis-je arrivé sur le territoire suisse ? »

Le paysan répondit affirmativement. Louis de Cibiel éleva les mains ; la cruelle aventure était finie. Il pouvait secouer *l'ombre de la robe*. Expatrié pour jamais ! Exilé de tous les ciels, de celui qui brillait au-dessus du sol natal, du ciel de l'amour, du ciel de Dieu.

PAUL PERRET.

## ALLEMANDS EN CAMPAGNE (1)

### (1870-71)

Parmi les nombreux ouvrages publiés en Allemagne sur la guerre de 1870-71, on s'est surtout occupé jusqu'ici en France de ceux qui offrent un intérêt stratégique. Mais ces livres, rédigés par des officiers d'État-major et des tacticiens, ne nous présentent que le côté officiel de l'Histoire ; ce n'est pas là qu'il faut rechercher ce que fut pendant cette guerre le soldat allemand, quel esprit l'animait, quels étaient ses espoirs, parfois aussi ses regrets.

Heureusement, à côté de cette littérature purement militaire, il en existe une autre qui peut largement satisfaire notre curiosité. Au premier rang des nombreux Journaux de guerre et Souvenirs de campagne, nous citerons l'*Histoire de la campagne de 1870-71* du capitaine bavarois Tanera et ses *Souvenirs d'un officier d'ordonnance* (1), — le *Journal de guerre d'un officier du service de santé*, du Dr Richter (2), — les *Souvenirs d'un dragon rhénan*, du Dr Kayser (3), — et les *Lettres de campagne* de Rindfleisch, déjà connues des lecteurs de la *Revue Bleue* (4).

La lecture de ces ouvrages est souvent pénible pour nous, Français. L'insistance avec laquelle nos fautes et nos imprévoyances sont mises en relief, la glorification constante de l'armée allemande, de sa discipline, du résultat de ses victoires, — l'unité allemande, — rebuteraient souvent le lecteur, s'il n'avait la patience d'y rechercher, et la satisfaction d'y trouver des aveux d'autant plus précieux qu'ils sont spontanés.

I

Tout d'abord, cette discipline dont ils sont si fiers, empêchait-elle les soldats de satisfaire leur penchant pour la rapine? Écoutons parler un soldat du 35e :

La cave que nous avions découverte était remplie de vins des meilleures marques. A trois heures, nous dînions dans un joli salon. Aucun habitant de la maison ne se montra : il n'y a donc rien d'étonnant à ce que *nous fîmes usage de notre droit ;* avec le contenu des armoires nous complétâmes notre linge de corps, qui était en mauvais état, et, comme nous pensions pouvoir rester longtemps ici, nous nous pourvûmes d'objets de toilette, tels que savons fins, éponges, huile pour les cheveux, pantoufles, bas, ces derniers très fins, élastiques et longs, appartenant probablement à une dame.

... Les Bavarois étaient passés avant nous dans ces maisons, comme on pouvait le croire d'après les inscriptions sur les portes; mais c'étaient *certainement les Français qui avaient brisé les glaces et les chaises.*

Voilà une prétention que nous retrouverons souvent: partout où il y a eu des déprédations, c'est la faute des francs-tireurs ou des « moblots ».

Le *droit du vainqueur*, encore un mot que l'Allemand est toujours prêt à mettre en avant. L'auteur anonyme de *Bismarck à Versailles* ne nous dit-il pas : « L'Allemand peut bien devenir violent; il porte avec lui le *Droit de la guerre*, de Blüntschli, dans sa giberne » ?

Plus loin le soldat du 35e excuse les Bavarois en ces termes :

Il n'y a peut-être pas un corps d'armée allemand qui ait eu à supporter tant de combats, de fatigues, et dont la sûreté ait été aussi compromise que le 1er corps bavarois: n'est-il donc pas compréhensible que les soldats aient usé avec plus de rigueur du *droit du vainqueur ?*

Il faut cependant croire que ces notions du droit n'étaient pas bien claires dans l'esprit des soldats, et qu'ils leur donnaient une extension terriblement large, puisqu'ils en arrivaient à voler leurs propres officiers, dérobant leur rôti, leur vin, fouillant dans leurs tiroirs, leurs caisses et cela deux fois de suite.

Ces épouvantables voleries révoltaient leurs officiers eux-mêmes, puisque Rindfleisch, que les scrupules n'étouffaient pourtant pas, « administrait de fortes calottes à une douzaine de soldats qui avaient *réquisitionné* des châles et d'autres objets ». Il ne se gêne pas du reste de les traiter ailleurs de brutes. Il était bien, dit-il (p. 160), un peu honteux de tous ces rapts, mais cela ne dura pas.

Nous emportions, tout cela avec nous sur tous les véhicules que nous pouvions trouver, et même dans l'élégant tilbury d'un docteur, et vers le soir nous rentrions dans notre misérable trou, chargés d'un riche butin.

C'était bien drôle de voir nos hommes s'en aller chargés des trésors qu'ils avaient découverts dans les cachettes, qui avec du linge, qui avec de vieux pots. Mais l'aspect de ces scènes de sauvagerie a quelque chose de profondément répugnant, car elles sont contraires à la gaieté et *au caractère inoffensif de nos soldats*, qui considèrent le fait de

(1) Munich, Oskar Beck.
(2) Rathenow, Max Babenzien.
(3) *Hugo Ehrenberg*, p. 53.
(4) Voyez la *Revue* du 23 décembre 1893.

cacher des provisions comme un trait de méchanceté; car, selon eux, nous sommes naturellement *les plus autorisés, aux yeux de Dieu et au point de vue du droit*, à faire usage de tout ce dont nous pouvons avoir besoin en fait de vivres et de vêtements.

Tout ce que nous aurions à dire après cette citation se trouve admirablement résumé par cette parole, citée dans les « Souvenirs d'un jeune Grec » (1) qui prit part à la guerre dans les rangs allemands :

J'entendis beaucoup de soldats exprimer cette opinion : « Si les Français rouvrent les hostilités, bien fou celui qui ne sera pas devenu riche au bout de quinze jours ! »

D'ailleurs, les Allemands avaient élevé les réquisitions à la hauteur d'un art. Le Dr Kayser y était passé maître. Je résume (2) :

Je me rendais chez un petit paysan, chez lequel je réquisitionnais au petit bonheur; mes recherches étaient rarement infructueuses. Tout en causant avec lui, pendant que mes hommes chargeaient la voiture, je lui faisais remarquer que je l'aurais volontiers épargné s'il ne m'avait été dénoncé par son voisin, chez lequel j'étais déjà allé, lui disais-je, sans rien trouver. Mon homme, furieux de cette prétendue trahison, s'empressait de me révéler les cachettes du voisin, chez lequel je me rendais aussitôt et près duquel je recommençais le même jeu... Parfois, cela n'allait pas tout seul : alors je prenais un otage, et je ne le rendais que contre un certain nombre de sacs d'avoine, de volailles ou de paniers d'œufs.

Le capitaine Tanera nous raconte dans ses *Souvenirs d'un officier d'ordonnance* (3) qu'il procédait d'autre façon. Un maire n'ayant pas voulu obtempérer à ses ordres, il envoya chez lui un soldat et cinq chasseurs, avec mission de le lui amener.

« Si vous administrez quelques bonnes bourrades à ce monsieur, ça ne pourra pas nuire », ajoutai-je... Notre homme faisait la plus triste figure du monde et allait m'assaillir de ses plaintes, mais je ne lui laissai pas le temps d'ouvrir la bouche. Le ton dont je l'apostrophai lui inspira une telle frayeur qu'il se tenait là tout tremblant, et prit toutes les dispositions nécessaires pour nous procurer les vivres et les animaux que nous lui demandions. J'avais incidemment laissé échapper que vraiment j'aurais grand plaisir, au cas où il ferait la mauvaise tête, à lui loger quelques onces de plomb dans les côtes.

Ce n'était, paraît-il, qu'une plaisanterie, comme son auteur l'avoue plus tard (il se serait contenté de l'emmener comme otage); mais ne peut-on la trouver un peu lourde ?

Enfin, terminons par une note plus gaie. Au siège de Paris, des soldats allemands furent logés au Bourget dans une grande fabrique de pommade ; les officiers s'empressèrent d'en faire une grande consommation pour leur chevelure; mais les soldats, moins raffinés, en confectionnèrent d'excellentes tartines « qui sentaient bon ». Ce « mets délicat » ne les incommoda pas, ajoute le capitaine Tanera.

## II

Non seulement l'Allemand veut exercer dans toute sa plénitude ce qui appelle son droit; mais il aime à en faire parade. Les jouissances qui résultent pour lui de l'exercice de ce droit du vainqueur dont il est si fier, ne seraient pas complètes s'il ne racontait dans les moindres détails la façon brutale dont il agit envers le vaincu. Le passage suivant en est une preuve frappante :

Lorsque j'entrai pour la première fois à Châlons, accompagné de quelques hommes, j'arrêtai dans la rue un jeune homme élégant, et lui demandai de m'indiquer la mairie : « Comprends pas ! répondit-il. — Je renouvelai ma question. — Sais pas ! dit-il alors. — Comment ! vous êtes de cette ville, et ne savez pas où est l'hôtel de ville ? — Non ! Et il me tourna le dos. Mais au même instant je l'avais déjà empoigné au collet. — Au galop, marche ! » Et en un rien de temps nous remontons la rue, au milieu des clameurs des badauds.

« Où est la mairie ? demandai-je à un homme qui accourait. — Descendez la rue, et la première à gauche. — Merci bien. — Demi-tour ! » Et au grand galop (les étincelles volaient du pavé) je m'élance dans la direction indiquée. La canne et le chapeau de mon homme ont depuis longtemps volé au diable, et mon Français tire une langue longue d'une aune, lorsque enfin nous arrivons devant la mairie. Je le lâche et l'envoie faire la culbute sur le pavé, sur lequel il s'étale de tout son long. Puis je porte poliment la main à mon casque et lui dis : « Je suis heureux de pouvoir vous montrer où est la mairie ; cela vous servira une autre fois, si quelqu'un vous demande ce renseignement (1). »

Après la brutalité, le sans-gêne :

J'avais découvert la maison d'un abbé, grand amateur de musique, qui avait l'habitude de faire sa prière du matin en jouant un solo de trombone. Ces sons éveillèrent ma curiosité et m'engagèrent à rendre visite au presbytère. Je dois avouer pourtant que, si je réitérais fréquemment mes visites, j'y étais moins poussé par l'amour de la musique que par l'attrait de l'excellent déjeuner que l'abbé me faisait servir sur ma demande. Je reconnus sans peine à la politesse grimaçante avec laquelle il me souhaitait bon appétit, qu'il eût été ravi de me voir étouffer, ce que je n'eus garde de faire. Loin de me laisser nullement déranger par ses études musicales, je nettoyais consciencieusement les plats et disais à ce brave

(1) Bibliothèque universelle, n° 2572, p. 78,79. Philipp Reclam, Leipzig.
(2) *Souvenirs d'un dragon rhénan*, 124.
(3) 11, 52, 53.

(1) *Souvenirs d'un dragon rhénan*, 182.

abbé : « Ne vous gênez pas, monsieur le curé ; vous le voyez, je ne me gêne pas non plus » (1).

« Ils ne seront pas toujours les maîtres ! » disait une femme (2) devant Rindfleisch. — « Mais pour le moment *nous le sommes*, chère madame, » répliqua-t-il en français et en lui frappant sur l'épaule.

Être les maîtres, c'est bien ; le faire sentir, c'est mieux ; y joindre l'indiscrétion, quelle jouissance ! Rindfleisch est logé à Tours chez une dame (la sœur du général Trochu, prétend-il) (3). Il parcourt un album de cartes, y trouve celles de personnages connus ; il les envoie à sa femme pour qu'elle les donne à leur fille, qui s'en fera gloire à son école, à moins que la mère ne préfère les garder pour elle-même.

Et Tanera (4) :

A Sedan, pendant l'occupation, quand nous voulions jouer au billard et qu'il était occupé par des Français, il nous suffisait ordinairement de poser une canne dessus ; ceux-ci cessaient de jouer et s'en allaient. Mais s'ils avaient l'air de ne pas comprendre, l'un de nous s'adossait au billard, et naturellement ne bougeait pas d'un pouce, de telle sorte que les joueurs étaient bien forcés d'interrompre leur partie. Ceci était, il est vrai, un peu violent. Mais il fallait bien que les Français sentissent que nous étions les maîtres.

Parfois cette brutalité s'égarait.

Un reporter militaire assistait à l'exécution de paysans pris les armes à la main. Le lieutenant s'écria : « Qu'est-ce que ce gros porc que vous avez pincé là ? »

Le reporter la trouve mauvaise, et dit dans le plus pur allemand : « Je vous prie de parler de moi d'un autre ton. — Vous êtes donc Allemand ? — Mais certainement, lieutenant, tout comme vous. — Je vous demande mille fois pardon : j'étais à cent lieues de le soupçonner. Mais comment vous trouvez-vous ici, dans la Beauce ? — Je fais partie de l'état-major de Son Altesse Royale... Du reste, cela ne fait rien, pareille aventure m'est déjà souvent arrivée. » Ils se quittèrent bons amis (Tanera, I, 101).

Si maintenant vous désirez connaître la gourmandise des Allemands, lisez le *Journal de guerre* du Dr Richter. Ce bon docteur nous paraît être doué d'un aimable naturel ; c'est un bon vivant. Les faits de guerre proprement dits tiennent en général peu de place dans son livre ; mais avec quelle pieuse exactitude il note tous les verres de bière ou de vin qu'il a bus, tous les repas bons ou même mauvais qu'il a faits !

Au château d'Aulnois-sur-Selle en Lorraine (p. 12), le général commandant le 10e corps, n'étant pas satisfait du vin qu'on lui sert à table, envoie sur l'heure des officiers fouiller la cave ; on fait sonder et enfoncer les murs, et le vin fin qu'on découvre est aussitôt consommé et confisqué. Et plus loin (p. 90) :

Le 19 septembre, les officiers étaient réunis à la table du général commandant. On avait de nouveau reçu quelques tonneaux d'excellente bière de Munich, ce qui fut pour nous l'occasion d'une *beuverie* des plus gaies, le tout entremêlé de chants repris en chœur et de valses balancées, auxquelles le général commandant et son chef d'état-major (depuis S. Exc. le chancelier de Caprivi) prirent la part la plus active (1).

Malgré l'attrait qu'exercent sur eux les vins de France, la bière reste toujours chère aux gosiers allemands :

Après avoir été si longtemps privés de toutes les jouissances de la vie, chacun voulait s'abreuver de cette excellente bière que l'on trouvait partout, et dans chaque *Local* (brasserie, café) on entendait sans cesse retentir ces mots : « Garçon, un bock ! »

Le séjour à Neufchâteau lui a laissé de bien agréables souvenirs : logis somptueux « qui eût satisfait la princesse la plus gâtée ; pendules, flacons, rideaux brodés, enfin tout l'attirail d'un Adonis » et surtout chère délicate :

Les jouissances gastronomiques qui me furent offertes, mets et vins de choix, étaient si variées et si succulentes que mon estomac, déshabitué pendant tout le temps du siège (de Metz) de toutes ces bonnes choses, fut en proie pendant toute la nuit à des crampes violentes, quoique réjoui par ce changement de nourriture ; mais quand on se régale, il est bien facile de dépasser la mesure (p. 162).

Je vous crois sans peine, bon docteur : aussi avec quel entrain vous avez recommencé le lendemain !

Notre aimable veuve (il la nomme en toutes lettres) s'était chargée de réparer nos forces par un excellent dîner et des vins non moins éminents. Il faut avouer que la vie du militaire en campagne offre parfois de bien beaux moments et des jouissances bien enviables. Malheureusement il est rare de trouver des quartiers comme ceux que nous offrit cette veuve hospitalière : ce sont là de trop rares exceptions.

S'il nous fallait noter tous les passages où nous trouvons cette mention : « Le champagne coule à flots » ou bien : « Repas exquis », le cadre de cette étude n'y suffirait pas. Aussi quels regrets quand il faut quitter la Bourgogne, la Champagne, « ces pays bénis ». Et puis c'est si commode quand, sous un prétexte quelconque, on veut frapper une ville d'une contribution (p. 187) ! A Chablis, par exemple, un officier allemand

(1) *Souvenirs d'un dragon rhénan*, 99.
(2) *Lettres de campagne*, 252.
(3) *Id.*, 248.
(4) *Souvenirs d'un officier d'ordonnance*, II, 193.

(1) Le livre est dédié au chancelier de Caprivi lui-même !

s'est aventuré seul : il voulait goûter le vin blanc renommé. Il est tué. Aussitôt la ville doit payer 40 000 francs ; les maisons d'où sont partis les coups de feu sont incendiées ; chaque soldat allemand reçoit une bouteille de vin blanc du pays ; les officiers, du vin mousseux à discrétion. Trois des plus riches marchands de vin sont emmenés comme otages.

A Reims, c'est mieux encore. Écoutons Tanera : Les soldats reçoivent deux bouteilles de tisane de champagne par tête et par jour, et les officiers deux bouteilles de champagne des meilleures marques, aussi par tête et par jour, sous condition de ne pas laisser leurs hommes dévaster les vignes (1) :

Nous buvions le meilleur champagne à bouche que veux-tu ; ce n'est qu'exceptionnellement que nous nous tenions à nos deux bouteilles par jour. Mon hôte voulait sans doute ravir à Sa Majesté un de ses lieutenants, car il fit tout ce qu'il put pour me noyer dans ce précieux liquide.

Oh ! ce champagne, quels tours il leur joua ! Ce que l'on ne consomme pas sur place, on l'emporte avec soi ; mais sur la grand'route il fait chaud, c'est en juillet, le soleil tape dur : les bouteilles éclatent. Il faut se hâter de boire le précieux nectar.

Un officier approche en toute hâte la bouteille non de la bouche, mais du nez. Le vin lui pénètre avec une telle violence dans la tête qu'il perd totalement la respiration et ne revient à lui qu'après que deux camarades l'eurent relevé, tandis que deux autres lui battaient la générale sur le dos à coups de poing. Deux mille bouteilles vides marquaient l'endroit où le bataillon avait fait halte.

Quel agréable sujet de tableau !

Bien jolie aussi l'histoire d'un pauvre père que le Dr Richter alla consoler de la mort de son fils, tué au siège de Metz :

La masse des bouteilles qui couvraient la table me donnèrent une triste mais plus que suffisante explication de sa gaîté tranquille et de son apparente insensibilité. Je dus me dire que je n'avais plus rien à faire ici et qu'un autre consolateur, sinon aussi sincère, du moins plus efficace, m'avait précédé sous la forme de cette batterie de bouteilles (pp. 85 et 86).

Aussi comme on comprend bien ces touchants regrets :

O mon doux rêve, te voilà évanoui !... Il était passé ce temps où la vache dans l'étable n'était pas à l'abri de nos recherches ingénieuses, où nous savions découvrir l'entrée de la cave au vin cachée sous le fumier, où nous tâtions et tapions sur tous les murs aux endroits suspects pour nous assurer si des vivres ne se trouvaient pas cachés par derrière (2) !

(1) *Souvenirs d'un officier d'ordonnance* (II, 54, 55, 56).
(2) *Souvenirs de campagne d'un soldat du 35e*, 106.

Et les beaux cafés, tout reluisants d'or !... et la charmante dame de comptoir, plus toute jeune il est vrai, mais si belle femme ! et les bonnes confitures d'une qualité inconnue en Allemagne, et le miel, et les brocs de vin, et les jattes de lait, tout cela l'un sur l'autre ! Quels estomacs (1) !

## III

Devons-nous conclure de ce qui précède que tous les Allemands n'ont vu dans cette terrible campagne qu'une occasion d'assouvir leur haine, ou de satisfaire de bas instincts ? Si trop souvent ils se sont crus les exécuteurs de la vengeance divine, si beaucoup d'entre eux se sont dit, comme Rindfleisch voyant défiler l'armée de Metz : « C'est le jugement de Dieu qui se déroule sous tes yeux », il n'en est pas moins vrai que d'autres ont su rendre justice aux qualités du soldat français. Nous n'oublierons jamais l'admirable lettre publiée dans le *Figaro*, du 19 septembre 1892, par le capitaine bavarois Tanera, en réponse à la *Débâcle* de Zola.

Aussi tenons-nous à honneur de placer ici quelques fragments du magnifique récit qu'il fait de la charge de Morsbronn (Reichshoffen) (2) :

Cette fière masse de cavaliers (3) couverts de fer s'élance. Comme le cœur leur battait ! comme leur poitrine se soulevait sous la cuirasse ! comme toute leur personne semblait grandir ! Rapide comme l'éclair, la vision des hauts faits des Murat, des Lassalle, des Bessières, passa sous les yeux de maint officier. Se montrer dignes d'eux, tel fut leur but, et — l'ennemi doit leur rendre cette justice — ils s'en sont montrés dignes.

Derrière eux s'avançaient le 9e cuirassiers, à droite et en arrière, le 6e lanciers. Ces deux régiments n'avaient pas reçu l'ordre de prendre part à cette charge, mais qu'en avaient-ils besoin ? Devant eux s'élançaient leurs camarades ; là-bas était l'ennemi : une défense formelle ne les retenait pas. Alors : *En avant !* Spectacle sublime ! Le soleil se joue sur leurs cuirasses étincelantes ; dans le fond, la forêt sombre ; les chevaux noirs s'approchent en une ligne ondulante. Tout brille, étincelle, rayonne. C'était là vraiment un spectacle empoignant, superbe.

La bravoure, nous devons même dire la fureur des cuirassiers était si grande que quelques-uns s'élancèrent à pied contre les tirailleurs et déchargèrent sur eux leurs pistolets...

De bien faibles restes de ces régiments purent revenir en arrière. Ils n'avaient causé aux Allemands presque aucune perte, car presque nulle part ces braves cavaliers, malgré leur conduite héroïque, n'avaient pu réellement sabrer l'ennemi. C'est en vain qu'avait coulé leur sang : la marche en avant des Prussiens fut à peine retardée de dix minutes par leur sacrifice.

(1) *Souvenirs de campagne d'un soldat du 35e*, 38, 67.
(2) *Histoire de la guerre de 1870*, 1er volume.
(3) Le 8e cuirassiers.

Cette charge devait-elle avoir lieu? Tout militaire qui ne se place qu'au point de vue critique répondra : Non! Mais s'il laisse parler son cœur, il ne comprendra que trop bien l'acte des Français, et dans son jugement il dira tout au plus : « Vous avez fait une faute, mais votre faute est plus qu'excusable. »

Ce n'est d'ailleurs pas le seul témoignage de respect qu'ont inspiré aux Allemands la conduite et la valeur de nos troupes. Je n'en veux pour preuve que ce que dit le même auteur de notre infanterie de marine, à propos de la défense de Neuf-Brisach :

Chapeau bas devant la garnison de Neuf-Brisach et son brave commandant! C'étaient là des soldats! Les musiques prussiennes jouèrent « au Drapeau »; nos bataillons présentèrent les armes, et alors commença la triste opération de la reddition des armes. Vaincus, mais honorés par le vainqueur, cent officiers et cinq mille hommes prirent le chemin de la captivité.

D'autres témoignages non moins éclatants nous sont fournis par le Dr Richter qui admire la conduite des zouaves et des turcos à la bataille de Loigny, et qui porte sur les officiers français ce jugement caractéristique (1) :

Ils ne le cèdent en rien aux officiers allemands; on doit même avouer que leurs manières liantes et distinguées, qui sont particulières aux Français, et leur air séduisant leur assuraient la prééminence sur nos officiers, qui ont des façons plus soldatesques.

Il semblerait que ces sentiments auraient dû provoquer quelque modération dans l'exercice du *droit de la guerre* chez les chefs allemands. Loin de là: ils se rendent parfaitement compte de toutes les misères qu'ils sèment sur leur passage; ils les décrivent même avec une sorte de complaisance, car pour eux un mot explique et, pour ainsi dire, justifie tout : « C'est la guerre (2)! »

Quoi de plus poignant, par exemple, que ce récit des misères subies par nos malheureux paysans (3) :

Quelle épouvantable misère peut s'étendre sur un pays, c'est ce dont ne peut se faire aucune idée celui qui n'a pas vu la guerre de ses propres yeux. Et quand on a parlé de douzaines de villages canonnés pendant la bataille, pris d'assaut, perdus et repris, finalement incendiés et complètement détruits, des cultures perdues pour dix ans et plus, on n'a pas encore tout dit. Rien que la marche en avant d'une armée ennemie amène déjà avec elle assez de ruines et de misère; son passage à chaque étape est signalé par les champs foulés aux pieds des hommes et des chevaux, par les écuries et les granges, les greniers et les caves vidés, mis à sec, les ustensiles de ménage, la literie, le linge réquisitionnés, emportés, détruits.

(1) Dr Richter, *Journal de guerre*, 89.
(2) Toujours en français, dans le texte.
(3) *Souvenirs d'un dragon rhénan*, 185.

Il n'y a pas un paysan qui pourrait se vanter d'avoir couché dans son lit (en admettant qu'il en possédât encore un) aussi longtemps que nous avons été logés chez lui. Sombres et muets, ils restaient là, jeunes et vieux, assis toute la nuit autour du feu de la cheminée, pendant que mes dragons, jouissant d'un repos dont ils étaient privés depuis si longtemps, poussaient jusqu'au plafond leurs lourds ronflements. Il fallait abandonner le dernier grain d'avoine, le dernier fétu de paille, et quand il fallait des attelages, on arrachait le dernier cheval à la charrue. On étend la main sur tout, au bénéfice des troupes, de leurs blessés ou de leurs malades, et quand il n'y a plus absolument rien, alors seulement on cesse de prendre.

Les hommes réquisitionnés, pour le service des convois, doivent venir avec nous; que de pauvres diables, trop faibles pour supporter la rude vie et les dures fatigues de cette campagne d'hiver, ont péri sans que les leurs aient jamais depuis entendu parler d'eux! Tenus par leurs propres troupes de faire des retranchements, des barricades, des abatis, ils sont forcés par les Allemands, sous menace des peines les plus graves, de détruire tous ces obstacles dans le plus bref délai.

Et le travail horrible du déblaiement des champs de bataille. La crainte des épidémies qui peuvent éclater fait taire toute autre considération. Les femmes et les jeunes filles doivent aussi mettre la main à l'ouvrage, enlever les armes aux morts, jour et nuit sans interruption, rassembler, enterrer des milliers de cadavres.

Heureux encore quand il ne fallait pas disputer ces tristes restes à ces bandes d' « hyènes » dont parle Richter, ces fauves mégères qui crevaient les yeux des blessés et leur coupaient les doigts pour s'emparer de leurs bagues.

Ailleurs nous voyons un vieux paysan mort sur un lit où gît à côté de lui un mobile blessé; une pauvre femme, à laquelle on a pris son lit, et qui passe sa nuit de Noël avec sa petite fille malade pelotonnée sur ses genoux. Au milieu de tout cela, les soldats allemands faisant leur horrible cuisine qui sent le « jus de pipe », dit quelque part Rindfleisch. Et à la vue de toutes ces horreurs, il remarque avec une froide ironie : « C'est pour tous que le Christ est né (p. 158)! » Aussi ne peut-il s'empêcher d'écrire à sa femme : « La guerre est une terrible chose, et j'aspire fortement au moment où je serai débarrassé de ces noirs tableaux! »

Comment cette guerre, cette atroce guerre peut-elle enthousiasmer quelques-uns, au point que Tanera a écrit ce qui suit (1) :

Dites ce que vous voudrez, vous autres hommes de cabinet (2); racontez à ceux qui n'ont pas fait la guerre, ou à des enfants, qu'elle rend l'homme barbare et étouffe ce

(1) *Souvenirs d'un officier d'ordonnance*, II, 83.
(2) Le texte dit « héros de la table verte »; vieux ronds-de-cuir, traduirait assez la pensée, ce me semble.

qu'il y a de meilleur en lui. Ce n'est pas vrai ! mille fois non : j'ai assez d'expérience de la guerre pour vous réfuter.

Oui, l'écorce est plus rude, les manières raffinées des salons, les formes gracieuses, efféminées, disparaissent, le titre et l'éclat extérieur ne nous imposent plus. Mais la guerre fait des hommes solides, braves, nobles et grands. C'est là que règne la vraie camaraderie, c'est là que l'on pratique (quelque singulier que cela puisse paraître) le véritable amour du prochain ; c'est là que naissent, croissent, grandissent, les vertus qui ont rendu nos aïeux grands, la bravoure, l'obéissance, le mépris de la mort, l'esprit de sacrifice, la domination de soi-même ; c'est là que prennent racine les qualités qui font la puissance de tous les peuples, l'amour de la patrie, la fidélité jusqu'à la mort au roi, à l'empereur, à l'empire ; bref, c'est là que se créent les choses grandes, superbes ; c'est pourquoi *il faut qu'il y ait de temps en temps une guerre*, autrement nous tomberions dans le bien-être, la paresse, le raffinement, le formalisme le plus plat, le népotisme abject, la morale relâchée, le plus pur matérialisme.

Apôtres de la paix, regardez la Belgique et l'Angleterre, et comparez-les avec nous (1). Lisez l'histoire de la décadence du peuple romain, étudiez nos longues périodes de paix et leurs conséquences, et osez encore parler de paix éternelle, de fraternité internationale, de tribunaux d'arbitrage et autres sottes théories. Vous voulez faire des anges ? vous ferez des viveurs repus, sans caractère, des sybarites au lieu d'hommes, d'immoraux pharisiens au lieu de caractères sincères et loyaux.

Non, *il faut la guerre*. En guerre, c'est là que l'homme vaut quelque chose ; cela a été, cela est, espérons que cela restera ainsi (2).

Ce plaidoyer en faveur de la nécessité de la guerre résume bien certaines théories qui ont cours de l'autre côté du Rhin. Nous nous ferons toujours un honneur de les combattre.

La guerre est peut-être un fléau *inévitable :* nous nous refuserons toujours à reconnaître en elle un agent *indispensable*.

V. Darnberg.

## CROQUIS SERBES

### Fête des trois Rois Mages et de la Bénédiction des eaux.

17 janvier. — La fête des Rois Mages est l'une des plus grandes fêtes de l'église orthodoxe. Ce jour-là, les Russes bénissent la Néva et les Serbes la Save. La cérémonie a lieu à dix heures et demie sur le port. Malgré les rafales de neige qui à chaque instant fouettent les visages, il y a foule autour de l'autel où se dira la messe. Le décor est féerique. A gauche, en arrière, à la pointe de l'éperon rocheux qui domine le Danube, le profil de la citadelle, avec les saillants nets de ses bastions, ses embrasures découpées à l'emporte-pièce, son immense drapeau aux trois couleurs et la fuite du ciel gris et bas et le long ruban de glace du fleuve. Au flanc du coteau, tourne la rue par où descendra la procession bordée à gauche de maisons basses ornées de cafés, à droite dominant le port. En avant s'allonge l'immense plaine hongroise, blanche à l'infini, fondue avec la Save, elle-même morceau de plaine gelée que hérissent de place en place d'énormes glaçons. Où commence la rivière, où finit la plaine ? On ne le saurait sans la flotte immobile dans les glaces, blanche de neige dessus, noire sur ses flancs, couverte de pavillons de toutes couleurs et jetant sur le ciel les lignes grêles de ses mâtures. Isolée dans la plaine nue, la maison de la douane hongroise se dresse sur ses arcades à jour entre lesquelles bruissent les eaux de la Save au temps des inondations, au printemps. De longues processions d'ombres noires cheminent sur la glace, des théories de fidèles venus par la plaine pour assister à la bénédiction. Dans le lointain, vers le sud, se découpent le treillis du pont de fer, les arbres dépouillés et les coteaux de Topschideré.

Sur le plan incliné du port on a dressé une estrade et là, portée par quatre piliers de glace, une dalle de glace, surmontée d'une haute et massive croix de glace, va servir d'autel. Les troupes sont en bataille au pied des maisons, dans l'étroite rue qui borde le quai les étendards aux multiples dessins, groupés en avant, avec leur garde d'honneur. Une batterie d'artillerie — nos canons de Bange — passe au galop, prend place sur le flanc du coteau, face à la Save, et soudain éclatent en même temps les carillons de la cathédrale et les grondements des salves.

Voici qu'au détour de la route apparaît la procession. En tête s'avancent des enfants de chœur vêtus des costumes les plus extraordinaires, robes à raies rouges et blanches, jaunes et vertes, robes à carreaux marron que l'on dirait coupées dans quelque ulster d'un gracieux sujet de Sa Gracieuse Majesté, robes sans ceinture, pareilles à de flottantes robes de chambre et qui ne sont ecclésiastiques que pour avoir uniformément sur le rein une mince et courte croix blanche. D'aucunes balaient la neige sur les talons des gavroches qu'elles recouvrent. Sur leurs fronts, on trouverait les éléments d'un musée de coiffures serbo-européennes, depuis le bonnet de peau de mouton, pointu à la mode du pays, jusqu'au feutre mou luisant d'usure, jusqu'au « melon » aux couleurs indéfinissables, aux rondeurs fortement dé-

(1) Nous ne voyons pas ce que l'Angleterre et même la Belgique, toutes proportions gardées, peuvent envier à l'Allemagne.

(2) « So war es, so ist es, und so wird es hoffentlich auch bleiben. »

primées. Au bout de longues hampes rouges aux moulures dorées ils portent qui une croix, qui une lanterne, qui une sainte image auréolée d'une gloire. Le plus grand du groupe vacille au-dessous d'une bannière de soie rouge sur laquelle un fragment de tapisserie représente, en des personnages échappés d'une miniature gothique, le baptême du Christ. Tout ce petit monde, la face épanouie, rit, bavarde, crie, s'agite, titube dans la neige et ne semble nullement se douter qu'il fait partie d'un cortège religieux. Suivent deux énormes bannières de corporations portées très haut, au bout d'énormes pieux, par douze hommes : elles se présentent de profil comme un étendard tendu sur deux hampes, avec une galerie de fer doré dessinant à leur sommet les armes de Serbie et les emblèmes de la corporation, bottes ou clefs. Ici les porteurs sont déjà plus graves. Mais voici venir la Foi : une centaine d'hommes de tous âges et de toutes professions, de tous costumes, tous nu-tête sous la neige et le vent glacial, tous les yeux au ciel, — ce jour-là il s'ouvre pour les aimés de Dieu et le Sauveur leur y apparaît, — tous chantant, parfois horriblement faux, mais avec un tel accent de prière ardente que l'esprit force l'oreille à ne plus entendre les cris inharmoniques des basses et des ténors. Puis les popes dans leurs amples dalmatiques d'or et de soie et finalement sous un dais aux couleurs flétries et aux dorures éteintes, le métropolite avec sa fine tête encadrée de sa longue barbe blanche et l'étincellement de ses yeux vifs. Les ministres, les principaux fonctionnaires lui font cortège et des gendarmes, formant une chaîne la main dans la main, les séparent de la foule pieusement empressée.

Quand le cortège est sur le front des troupes, j'attends la sonnerie « aux champs », le « présentez armes ! » le « genou terre ! », si émouvants jadis dans l'air mystique de nos hautes cathédrales. Rien. Le métropolitain gagne l'autel ; l'office commence et quand vient la consécration, la foule, les troupes restent aussi immobiles que s'il ne se passait pas le plus auguste des mystères dans leur croyance. Rien n'annoncerait qu'il se célèbre une des grandes fêtes religieuses de l'année, sans le canon et les cloches à la sortie de la cathédrale et à la rentrée du cortège. Encore dans cet immense espace, le canon de montagne a-t-il la voix bien maigre : il y faudrait les grondements puissants des batteries des Invalides. Le seul signe de respect, c'est l'interdiction de fumer. Aucun ordre, chacun passe où il veut et comme il veut : on se demande pourquoi dans la rue et sur le port ces nombreux gendarmes à cheval et à pied.

Pas d'ordre : c'est que c'est le vrai pays de la démocratie, que chaque homme s'estime l'égal de son voisin, que l'on ne comprendrait pas pourquoi un tel passerait avant ou après tel autre. Si certaines femmes dans la société essaient d'établir ces distinctions qui nous sont si chères et classent, avec une moue spéciale, les gens en « gens qu'on ne voit pas » et « gens qu'on fréquente », les hommes, au moins, ne comprennent pas ce sentiment ou paraissent ne pas comprendre, et vous verrez couramment s'embrasser dans la rue des hommes quelque peu déguenillés et des messieurs à la correcte redingote.

Un violent remous se produit : la cérémonie vient de s'achever par la bénédiction de nombreux baquets d'eau, placés autour de l'autel et destinés à communiquer leurs vertus à la Save où l'on devrait les verser. Mais la foule se rue, les récipients les plus variés dans les mains, brandissant verres, cruches, bouteilles, seaux, cafetières, et gens du peuple, gendarmes, hommes, femmes, enfants boivent à longues gorgées l'eau qui doit guérir mille maladies et protéger de tous maux.

Jadis, la messe dite, la dernière bénédiction prononcée, l'on portait processionnellement la croix de glace à la rivière et les officiants l'y jetaient en grande pompe. Il se trouvait là toujours deux ou trois misérables qui, tout nus, plongeaient dans l'eau glacée pour y aller chercher le signe sacré de la rédemption. Est-ce que plusieurs en moururent? Est-ce que l'ardeur de la foi se serait éteinte? Aujourd'hui, la coutume n'est plus observée.

Midi n'a pas sonné. De la foule tout à l'heure si pressée, il ne reste plus personne. Les dernières files des fantassins disparaissent là-bas au détour de la rue : la batterie repasse au trot de ses attelages. Sur la Save vers la rive hongroise, où des traîneaux attendent qui viennent de Semlin, diminuent les silhouettes des piétons en file indienne. Et sur la solitude du port, dans un pâle éclair de soleil, s'allongent et étincellent les bras glacés et nus de la croix.

*
* *

### Le Jour des Tombes.

Lundi 17 avril. — C'est leur jour des Morts à eux. Les Serbes ont chaque semaine un jour où la visite au cimetière est de tradition : c'est le samedi. Dans la matinée, sur l'avenue qui mène au champ de repos, les tramways passent plus fréquents, remplis de femmes, les unes en deuil, les autres dans le costume habituel, toutes ayant aux mains des paniers, de courts cierges de cire jaune, un flacon de vin. Mais en fait ceux-là seuls vont visiter les tombes dont le deuil est récent ou dont le temps n'a pas adouci les regrets. Aujourd'hui la ville entière accomplit le pèlerinage.

Le cimetière neuf est tout là-haut, à flanc de colline, en arrière de Belgrade, dominant le Danube. On voit de très loin ses murs de briques et sa petite chapelle byzantine, toute rouge au milieu des aligne-

ments réguliers des tombes. A la porte s'entassent les mendiants aux guenilles immondes, aux plaies hideuses, aux membres déformés, desséchés, repoussants. Presque tous sont des Tsiganes à la peau de cuivre, aux yeux splendides, fumant leur cigarette, hommes, femmes, enfants, avec une indolence superbe d'Espagnols, dans les courts instants où ils ne clament pas à la charité et ne courent pas après l'aumône. « Molin Gospodine! S'il vous plaît, Monsieur! » C'est la même voix traînante, le même œil suppliant, la même main tendue, la même lamentable fillette que chez nous. Et c'est aussi le même éclat de rire, l'aumône reçue, les talons tournés, la même fuite en gambades, vers d'immondes mégères traînant des enfants à leurs jupes. Sur de petits éventaires que supporte un trépied de lattes, s'entassent des fleurs en menus bouquets, d'étranges gâteaux où la poussière remplace le sucre, des oranges et toujours ces cierges de cire jaune, minces et flexibles.

La foule qui entre et qui sort n'est nullement recueillie : de-ci, de-là, l'on aperçoit quelques femmes aux yeux encore rouges, remâchant leurs larmes, étouffant les derniers sanglots, avec de lourds soupirs. Celles-là viennent de crier sur les tombes : c'est la fin de la tempête, la demi-accalmie.

De là-haut la vue est merveilleuse, rien ne la gênant, ni arbres ni murs. Le regard s'en va de la Save sortant de l'horizon à gauche, au Danube qui disparaît à l'horizon à droite, deux immenses rubans bleus que tachent des îles aux contours gracieux, où les arbres aux jeunes pousses éclatantes moutonnent comme le dos des brebis en longs troupeaux. En face se dresse Belgrade toute blanche avec les lignes sévères de sa citadelle; plus loin c'est la falaise de Semlin avec les coupoles de ses chapelles grecques et les flèches de ses églises catholiques; et puis la plaine hongroise à perte de vue, verte sans fin, avec des taches étincelantes qui sont des villages et les lignes régulières des saulées au long des faux-bras du fleuve ou de quelque ruisseau aux eaux bourbeuses et endormies. Là-haut passent perpétuellement de grands souffles, une forte brise, chantant la mélancolie, évoquant les pays lointains, parlant en ce point spécial de gens disparus, oubliés, inconnus, de mystère et d'au-delà.

Le cimetière est nu comme la main. Rien ne rompt la monotonie des larges avenues coupées à angles droits, les alignements des sépultures. La terre blanchâtre s'écaille et flambe sous le soleil. Tout est si régulier, si blanc, qu'on dirait d'un vaste camp, les déblais amassés sur les tombes en forme de *tumuli*, formant comme des tentes basses, les tentes d'Afrique, où dormaient jadis nos troupiers. Les croix fichées en terre presque jusqu'aux bras font penser à d'énormes épées dont la garde seule apparaîtrait. C'est le camp du silence où dorment tous les appelés de la mort, avec leurs numéros matricules marqués en clous blancs au centre de chaque croix. 502, 503, 504, ils se suivent groupés par classe d'appel, par compagnie, un poteau de fonte disant l'année de l'appel et le numéro de la compagnie. « Parcelle 18, année 89 », « Parcelle 19, année 90 », « Parcelle 20, année 91 », « Parcelle 21, année 92 ». De larges avenues les séparent, comme si tous ceux qui reposent là devaient s'éveiller quelque jour aux appels de la diane et prendre leurs rangs sur le front du campement.

Entre les tombes, la foule circule. Des gens se penchent sur des croix pour essayer d'y lire un nom, se relèvent, vont plus loin, se penchent encore, la physionomie presque indifférente, puis s'arrêtent : c'est là. Alors, brin à brin, l'on arrache les folles herbes. On attache à la croix quelques fleurs, parfois des couronnes enrubannées de rose ou de bleu. Puis sur le tertre les femmes étalent une serviette et la couvrent d'assiettes, de viande, de riz, de gâteaux, d'oranges, de flacons de vin. Le couvert est mis; il n'y manque plus que les œufs teints de la Pâque dont il faut que les morts aient aussi leur part. Au pied de la croix, dans une lanterne de fer-blanc, on allume un paquet de petits cierges, tordus en une seule torche : la cire fume et grésille. Un pope passe, l'encensoir au poing. Sur un signe il approche, donne une rapide bénédiction, agite l'encensoir sur la tombe, reçoit quelques paras (centimes) et s'en va.

Alors les femmes s'inclinent vers la tombe, assises, agenouillées, accroupies, et les bras jetés autour de la croix. Et c'est une affreuse lamentation qui commence, une sorte de litanie, une mélopée traînante et funèbre que coupe sans cesse la même exclamation : « Jao! » — « Hélas! » — « Jao! Stano! » — « Hélas, Stano! » chante une pauvre femme les cheveux couverts d'un foulard noir. « Jao! Stano! je n'entendrai plus ta douce voix! » « Jao! Stano! je ne caresserai plus tes cheveux! » Sa tête se relève à chaque verset; le visage apparaît bouleversé, la bouche tordue, la face sillonnée de larmes, et la tête retombe aussitôt sur la croix, et la bouche collée au bois semble crier sa douleur à celui qui n'entend plus. Peu à peu la voix se fait rauque, les sons deviennent inarticulés et c'est seulement le « Jao! Stano! » « Hélas! Stano! » qui revient régulier, déchirant et que l'on perçoit toujours.

Une tombe, deux tombes, dix tombes, c'est la même lamentation partout. Cela monte de tous les points, apporté de loin, ou atténué par la brise, se mêlant au bavardage de ceux qui arrivent où de ceux qui partent, profondément émouvant à la longue, car les yeux sont frappés comme les oreilles. Hélas! dans un si petit espace, que de douleur humaine!

La lamentation finie, la torche de cire éteinte, commence le repas funèbre.

Debout autour de la tombe l'on déjeune de tous les plats servis sur le tertre; l'on mange lentement en causant; parfois quelqu'un pousse un dernier cri, la bouche pleine. Aux passants qu'on connaît l'on fait signe, on leur offre du riz, des gâteaux et l'on s'entretient avec eux, sans doute des vertus du mort, tandis qu'entre les tombes les enfants jouent aux boules avec les œufs de Pâques qu'on vient de leur donner, ou bien en brisent les coquilles contre le pied des croix.

ALBERT MALET.

## CHRONIQUE MUSICALE

OPÉRA : *Thaïs*, comédie lyrique en trois actes. Musique de M. J. Massenet, poème de M. Louis Gallet, d'après le roman de M. Anatole France.

En vérité, je ne l'aurais jamais cru, qu'il pût venir à l'esprit de personne d'adapter pour la scène lyrique la *Thaïs* de M. Anatole France, cet exercice d'érudition sceptique et railleuse, l'œuvre d'imagination la moins émue qu'on ait écrite depuis six ans. N'est-il pas convenu que la musique est, par excellence, un art de sentiment, de candeur et de foi? En musique, il faut sentir, et pour sentir, il faut croire, — ou du moins se donner l'illusion de croire à ce qu'on chante : à l'amour, à la patrie, à la douleur humaine, au printemps, aux petits oiseaux, même au bon Dieu; tandis que le « délicieux ironiste » n'a pas du tout l'air de croire que l'histoire qu'il nous raconte est arrivée. La damnation de Paphnuce, le salut de Thaïs, il n'en est pas autrement sûr : tout cela, après tout, pourrait bien n'être chez ses personnages qu'illusion, simple état d'âme; du moins le laisse-t-il entendre. Et nous l'aimons presque mieux ainsi, car autrement nous serions moins émus que révoltés. Le pauvre Paphnuce damné pour Thaïs qu'il a arrachée à l'enfer! Se peut-il rien de plus atroce? On a beau nous dire, avec Bourdaloue et tous les casuistes, qu'il n'est jamais permis d'exposer son âme pour le salut d'autrui, ce juste qui n'est coupable, après tout, que d'un excès de zèle, mériterait bien un miracle. Et le Dieu qui le lui refuse, le Dieu qui se retire impitoyablement de lui quand il l'implore, n'est plus ce Dieu d'amour et de pardon, le seul que puisse connaître la musique.

Et pourtant, s'il ne faut, dans ce conte bleu, prendre au sérieux ni le ciel, ni l'enfer, ni les pièges du démon, ni l'opération de la grâce, que va-t-il rester pour le musicien? Un drame religieux sans conviction religieuse, un roman d'amour sans amour, — Thaïs n'aime point Paphnuce, et Paphnuce n'aime Thaïs qu'en Dieu, jusqu'au moment où il apprend qu'elle va mourir; — une étude de psychologie féminine sans analyse, — la conversion de Thaïs n'est que dégoût du monde, — au vrai, une sorte d'apologue dont la morale est qu'à vouloir ramener les jolies pécheresses, les confesseurs jeunes ou vieux risquent leur part de Paradis. Il ne faut sauver personne, conclusion d'un égoïsme féroce, persiflage de notre manie courante de rédemption et d'altruisme. *Thaïs* serait ainsi comme l'envers de *Parsifal*, une satire du wagnérisme, tolstoïsme, néo-catholicisme, et autres dégénérescences contemporaines classées méthodiquement par M. Max Nordau.

Rêve, poésie, effusion, enthousiasme, — toute la vie musicale du poème d'opéra, — ce que vous en pourrez trouver dans le scénario de *Thaïs*, c'est donc M. Gallet qui l'y aura mis. Mais pourquoi ce titre de « comédie lyrique »? L' « ironisme » aurait-il donc gagné le librettiste à son tour? Il n'aurait pas trop cependant de tout son grand sérieux pour imposer à notre frivolité boulevardière les visions terribles de pénitence et d'enfer dont l'action est, à tout moment, traversée. Et voilà qu'on nous promet le mot pour rire! Mais l'esprit de Nicias est lugubre, et le rire de Thaïs, à faire pleurer. *Don Juan* de Mozart, sans doute, finit aussi par une catastrophe, et porte un titre ambigu, — *dramma giocoso, opera semiseria*, je ne sais plus au juste; mais il y a Leporello, Zerline, Mazetto, dona Elvire, et l'imbroglio final du premier acte et de l'esprit, et pas mal de coups de bâton; il n'y est question qu'au dernier moment de repentir et de péché, et personne enfin n'y prêche le carême...

Autre sujet de trouble et de scrupule. Dans le roman de M. Anatole France, la conversion de Thaïs, — le nœud du drame, — est à peine préparée : les rancœurs d'une nuit d'orgie, autant que les exhortations du cénobite jettent au cloître la pécheresse repentante. C'est que jadis en cachette, de la main d'un esclave, Thaïs a reçu le baptême; au premier mot d'amour divin, toute sa pieuse enfance évoquée l'a ressaisie, et c'en est assez. M. Gallet laisse de côté ce détail; le voilà donc tenu de développer la situation capitale, de nous montrer aux prises la courtisane et le saint homme, de nous faire assister à toutes les phases du duel de deux âmes. Point du tout. Le rideau tombe sur un blasphème de Thaïs; c'est l'orchestre — harpe et violon solo — qui va se charger de ramener à Dieu la brebis égarée; — et c'est vraiment trop peu.

Voici qui m'a semblé plus heureux. Le moine de M. Gallet n'est plus le vieil ascète sordide de M. Anatole France, — j'en félicite M. Delmas. Paphnuce a nom Athanaël; il est jeune encore, capable d'inspirer

l'amour ; les femmes peuvent le regarder sans déplaisir. Le librettiste, avec beaucoup d'à-propos, a marqué dès le début, sur son front, l'orgueil, cause de sa perte, et, par là, quelque peu réhabilité la justice divine. Parmi ses épreuves, le secours du ciel ne lui fait pas absolument défaut ; au plus fort de la tentation, la grâce d'en haut descend sur sa tête en rayons d'étoile, avec accompagnement de grandes et petites orgues ; s'il succombe après cela, s'il boit quand même à la coupe des voluptés coupables, que son sort s'accomplisse ! l'on ne pourra plus accuser le Tout-Puissant de cruauté.

J'arrive à l'innovation capitale qui, depuis quelques jours déjà, défraye les discussions de la critique. Le livret de *Thaïs* n'est ni vers ni prose ; c'est un « poème mélique », fait de vers blancs, libres, sans rimes ni coupes symétriques. M. Gallet a cru devoir écrire une préface à sa pièce, à seule fin de justifier et définir ce procédé nouveau. Je lui laisse la parole pour s'expliquer :

Le poème mélique, dit-il, emprunte certaines de ses rigueurs à l'art poétique ; il s'interdit les hiatus, il recherche la sonorité et l'harmonie des mots ; il observe le nombre et le rythme ; il s'efforce de contenir l'idée dans les limites métriques ; il s'affranchit toutefois de l'obligation absolue de la rime.

De temps à autre, pourtant, une rime sonne, inattendue, comme pour surprendre et amuser l'oreille, sans modifier l'ordonnance de la construction musicale.

La poésie mélique, selon M. Gevaërt, est exactement celle qui s'applique aux paroles destinées à être mises en musique ; son objet est d'établir, entre les contours de la phrase littéraire et de la phrase musicale, une solidarité constante, afin que rien ne puisse rompre l'étroite harmonie des deux formes, incorporées pour ainsi dire l'une à l'autre.

Les anciens ont connu la poésie mélique. Leur poésie pure avait toutefois une métrique autrement sévère que les lois de notre poésie française si longtemps observées. Certains novateurs actuellement s'affranchissent même de ces lois, coupant les antiques entraves, substituant à l'hexamètre et à ses dérivés des vers polymorphes qui s'allongent sans limites exactes, se développent sans méthode sensible et, d'altération en altération, se condensent en une sorte de prose, gangue obscure et pâteuse, où il y a peut-être des diamants, mais où il devient de plus en plus difficile de les discerner.

C'est pourquoi je pense qu'on pardonnera au poème de *Thaïs* sa forme indépendante de la rime, en considérant qu'en fin de compte, il est encore « presque en vers ».

De cette forme plus libre, voici la raison qu'on nous donne : c'est que la poésie et la musique ont chacune leur rythme propre, la plupart du temps ennemis l'un de l'autre. Si le musicien n'en fait qu'à sa tête, c'est alors : « Bu qui s'avance », dans toute son horreur ; s'il respecte le vers du poète, c'est donc le poète qui va s'arroger le droit, par le choix et l'arrangement des mots, de déterminer la mélodie, et pareille prétention ne se peut supporter. Mais, à ce compte, ce n'est pas seulement la rime et les combinaisons symétriques qu'il faudra supprimer, c'est le vers lui-même. Pour laisser au musicien ses franches coudées, le poète peut-il jamais s'effacer trop ? La prose la plus vile, la plus plate, la plus incolore, la plus « neutre », serait ainsi la plus favorable à l'inspiration musicale. C'est la thèse très radicale de M. Jules Combarieu, qui se réclame sur ce point de Mozart. Mais les opinions des plus grands artistes ne sauraient prévaloir contre leurs œuvres. Or, n'est-il pas vrai que le terrible : « *don Giovanni !* » du Commandeur est déterminé par l'accent prosodique du mot, et pareillement, l'impayable : « *mille è tre* » de l'air de Leporello ? Et ce que la sonorité de la syllabe peut ajouter à la valeur musicale d'une note, ceux-là seuls qui ont entendu l'œuvre de Wagner en allemand peuvent le comprendre. A la musique il faut des mots de choix ; le tout est de savoir choisir. Mais les malentendus ne sont à craindre que parce que le poète et le musicien sont deux ; supposez qu'ils ne font qu'un, tout ira le mieux du monde. Le progrès ne serait donc pas de décolorer et « neutraliser » le vers ; ce serait d'apprendre aux compositeurs à écrire eux-mêmes leurs poèmes ; est-ce donc si difficile ? Et même avec la division du travail, la dislocation du vers est-elle vraiment si profitable à la musique ? Je réponds : Cela dépend du musicien. Comme le mors et la bride, la forme poétique est, en même temps qu'une entrave, un point d'appui. Si la forme musicale est de construction assez solide pour tenir debout toute seule, elle pourra s'accommoder d'un vers lâche ou banal ; sinon c'est à la symétrie de la strophe qu'elle devra demander la cohésion qui lui manque. Mais précisément la mélodie de M. Massenet, incertaine et flottante, aurait besoin de son secours plus que toute autre. Voilà pourquoi, sans doute, privée de ce support, la musique de *Thaïs* a paru décousue et vide.

Car il n'y a pas à contredire : le vide se fait de plus en plus dans les partitions du ci-devant jeune maître. Incapable aussi bien d'atteindre à la grandeur véritable que de borner ses ambitions, il s'enfle et se travaille sur des sujets trop hauts pour lui. Sa préoccupation inquiète du succès va d'une école à l'autre, frappant à toutes les portes sans pouvoir en forcer aucune. Le procédé musical de *Thaïs*, ce n'est ni la belle déclamation lyrique, ni la franche mélodie, ni la complexe polyphonie wagnérienne. Rien qui s'affirme et s'impose. Çà et là, sans doute, quelques ressouvenirs des jeunes années, de jolis commencements de phrase, mais qui tournent court ou se perdent dans le bruit. Pas un moment d'émotion sincère ; partout une monotonie tapageuse, ramenant les mêmes accords

à toutes fins sitôt que reviennent les grands mots de rédemption et de vengeance céleste. Le rôle d'Athanaël n'est rien que remplissage; dans celui de Thaïs je retrouve à grand'peine, à la scène finale, et bien affaiblie, la note exquise, la note unique, un peu de cette grâce troublante dont fut fait le meilleur du talent de M. Massenet. Même, le ballet de la Tentation manque d'originalité et de couleur. Je plains M. Delmas autant que je l'admire : il a composé et rendu le personnage ingrat d'Athanaël avec une tenue remarquable. Et quant à Mme Sybil Sanderson, si elle n'est venue chercher à l'Opéra qu'un succès de jolie femme, j'affirme qu'elle a pleinement réussi. Pour conquérir la salle, désarmer la critique et sauver l'œuvre, elle n'a pas eu besoin d'ouvrir la bouche. Il lui a suffi d'être belle et de nous le faire voir. Heureuse Phryné !

René de Récy.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Deux figures de jeunes hommes de ce temps.

*La Cendre*, par M. Fernand Vandérem (Ollendorff); — *Deux âmes souffrantes*, par M. Paul Flat (Lemerre.)

Pour écrire un roman moral, M. Fernand Vandérem n'avait pas besoin, comme la plupart de ses confrères, de subir l'influence de Tolstoï et de l'*esprit nouveau*, car d'avance, essentiellement, M. Vandérem était un moraliste. C'est ce que savent bien les lecteurs de la *Revue Bleue*. Depuis deux ans qu'ils lisent ici ses chroniques, toujours ils l'ont vu en lutte contre les travers et les vices du temps, infatigable à flétrir le mensonge et à dénoncer l'injustice. Peut-être même ont-ils eu l'occasion de reconnaître chez lui le trait distinctif des moralistes, qui est, comme l'on sait, une tendance naturelle à n'apercevoir dans les choses que ce qu'elles ont de blâmable. Les moralistes sont ainsi faits : à force de haïr le mal, ils le voient partout; et le bien qu'ils attendent les empêche d'être sensibles à ce qui en existe déjà. Qu'il se soit agi de la Provence et du Félibrige, ou de l'Armée du Salut, ou de la Sorbonne, ou de la Ligue des Femmes, ou de la classe de philosophie, M. Vandérem s'en est occupé seulement pour nous en montrer les défauts. Quelques-uns le lui ont reproché : ils auraient préféré qu'il prêtât moins d'attention aux mauvais côtés de choses d'importance médiocre, ou qui, par ailleurs, avaient de quoi toucher; mais ce n'est pas aux moralistes qu'il faut demander l'indulgence ni la résignation.

Et parmi les façons diverses dont on peut servir la morale, M. Vandérem a choisi l'une des meilleures, celle qui dans tous les temps a produit le plus sûr effet. Il a mis au service du bien ses dons naturels d'humour et de fantaisie, et pour nous faire haïr le mal il s'en est moqué. Ses chroniques doivent précisément leur succès à cette union qu'on y découvre toujours de l'homme d'esprit et du moraliste. Le moraliste est sévère, inflexible, zélé jusqu'à la partialité; et quant à ce qui est de l'homme d'esprit, vous savez la variété, l'abondance, l'originalité de ses ressources.

Cette union du moraliste et de l'homme d'esprit ne pouvait manquer de se retrouver dans les romans de M Vandérem. C'est elle, en effet, qui donne à *la Cendre* un intérêt si spécial, quand on l'y a une fois reconnue. Mais j'avoue qu'on ne l'y reconnaît pas sans un certain effort; et j'aurais risqué, pour ma part, de mal comprendre le sens et la portée de ce roman si je n'avais été accoutumé à voir toujours en M. Vandérem le plus ironique, le plus pince-sans-rire, mais aussi, le plus assidu de nos moralistes.

*La Cendre* est le récit des aventures amoureuses d'un jeune peintre, Gilbert Mareuil, qui, un peu trompé par l'une de ses maîtresses, se console en en trompant d'autres. Il les trompe de vingt façons imprévues et variées, racontées en outre avec une verve charmante, si bien qu'on lit le livre jusqu'au bout sans avoir eu le loisir de réfléchir un moment. Mais quand on a fini, je ne crois pas qu'on puisse s'empêcher d'être d'abord un peu surpris. Pourquoi, à quel propos, dans quel but, l'auteur a-t-il dépensé tant d'esprit à nous présenter un si fâcheux personnage? Car on n'imagine pas combien ce Gilbert Mareuil est un personnage fâcheux, — non pas un criminel, comme le Florastié de M. l'Heureux, ni même un pervers à la façon des héros de Laclos, — mais avec quelle cynique dureté, avec quel féroce et insouciant égoïsme il se comporte en toute circonstance envers les pauvres femmes qui lui accordent leur cœur! Je ne crois pas que, durant les 350 pages du livre, il ait une bonne pensée, je veux dire une pensée qui ne soit pas avec lui seul pour sujet; et cela si naïvement, si naturellement, qu'à chaque page on est tenté de voir en lui un brave garçon comme tout le monde, et qui va se mieux conduire dès la page suivante. Mais non, les pages se suivent sans que Gilbert s'aperçoive un seul instant qu'il n'est point tout seul sur la terre, et que les femmes, en particulier, sont des êtres réels, celles surtout qu'il détourne si ingénieusement de leurs devoirs conjugaux. Deux ou trois fois, en vérité, il se reproche d'avoir été un peu « goujat » et d'avoir agi comme un « mufle » : il entend par là qu'il a manqué à certaines convenances non point morales, mais sociales et mondaines, car il est d'excellente compagnie et serait fort ennuyé qu'on lui vît tenir une conduite incorrecte ; mais sa conscience ne va pas

au delà de ces scrupules et de cet idéal, et les reproches même, qu'il se fait ne semblent avoir aucune influence sur ses actes suivants.

Tel est le héros du roman de M. Vandérem. Et comme vous ne trouverez pas dans tout le roman un seul mot qui paraisse le désapprouver ; comme de plus vous le verrez, dans son monde, estimé et fêté, vous vous demanderez d'abord si M. Vandérem a bien vu lui-même ce qu'il y avait d'étrange et de déplaisant dans le caractère de son personnage. Les romanciers, psychologues, et en général tous les observateurs, ont ainsi des instants où, à force de comprendre tous les sentiments, ils cessent d'en apercevoir la valeur morale, comme il arrive aux pathologistes de ne plus faire attention à la gravité d'une maladie à force de l'étudier de trop près. M. Vandérem a-t-il donc été aveuglé par la beauté psychologique du cas de son Gilbert Mareuil, au point de n'en plus distinguer la laideur morale ?

Mais non : M. Vandérem est un moraliste, et c'est encore pour nous exhorter à la vertu qu'il a écrit son roman. Je n'en veux point d'autre preuve que le titre même qu'il lui a donné. La seule *cendre* qu'il nous ait montrée, c'est celle que les prêtres répandent sur notre front le premier jour du carême, celle dont ils nous rappellent que « nous ne sommes que cendre et qu'en cendre nous retournerons ». Gilbert Mareuil, c'est l'expression, simplement un peu accentuée, de ce triste fonds d'égoïsme qui est en chacun de nous. Et puisque nous nous refusons à le voir en nous-mêmes, le voici devant nos yeux, dégagé de tout ce qui nous le cache, pleinement épanoui, tout préparé enfin pour nous émouvoir et pour nous édifier. Neuf fois sur dix, dans notre vie, nous raisonnons comme ce fâcheux Gilbert Mareuil : les femmes que nous aimons nous apparaissent comme des instruments de notre plaisir, et, au lieu de les aimer, c'est nous que nous aimons en elles. Il y a bien la dixième fois où nous valons mieux : mais on sait que les moralistes ne veulent observer que ce qu'ils peuvent blâmer ; sans compter que cette dixième fois, encore, nous risquons un peu de nous faire illusion sur les sources véritables de notre générosité.

Gilbert Mareuil, c'est le jeune homme d'à présent observé, à notre usage, par un moraliste. Mais le moraliste, chez M. Vandérem, se double d'un humoriste ; et c'est ce qui fait le mérite de *la Cendre*, dès qu'on en a saisi la vraie signification. Si les plus bas sentiments de Gilbert nous sont ainsi présentés comme parfaitement naturels, sans un mot ni un tour de phrase qui nous avertisse de leur insuffisance morale, c'est que M. Vandérem a jugé plus efficace, pour notre édification, cette manière pince-sans-rire de nous faire aimer la vertu. Et, de fait, il y a réussi. Moi-même, après la première surprise, je n'ai plus pensé qu'à détester ces instincts égoïstes qui risquaient de me rendre pareil à Gilbert Mareuil.

Et il en sera ainsi, j'en suis sûr, pour tous ceux qui liront le beau roman de M. Vandérem. Que l'auteur l'ait voulu ou non, son livre les ramènera au bien ; il les y ramènera par un chemin aimable et facile, sans qu'ils aient à craindre de s'ennuyer un moment en route : car au lieu de sermons ils ne rencontreront que plaisantes anecdotes, portraits délicatement esquissés, dialogues imprévus et rapides, sans compter mille traits de malice dont il faudra bien qu'ils rient avant de se décider à les détester.

*
* *

M. Paul Flat est, lui aussi, un moraliste, et il a voulu, lui aussi, incarner dans un personnage de roman les faiblesses et les vices de la jeunesse d'à présent. Mais là s'arrête sa ressemblance avec M. Vandérem : je ne crois même pas que personne, parmi les écrivains de notre temps, soit plus éloigné de l'ironie, plus constamment disposé à traiter avec gravité tous les sujets qu'il traite. Et ce sont, à peu de chose près, tous les sujets possibles ; la curiosité de M. Flat est universelle : musique, peinture, philosophie, sciences naturelles et morales, il n'y a point d'art ni de science dont il ne se soit déjà occupé, sans parler du noble soin qu'il a mis à nous restituer, en l'accompagnant de notes érudites et d'ingénieux commentaires, le magnifique, l'admirable, le touchant *Journal intime* d'Eugène Delacroix.

Entre tous les sujets, pourtant, c'est l'œuvre de notre cher Balzac qui paraît avoir le plus profondément intéressé M. Flat. Il l'a étudiée avec une sollicitude assidue et tendre ; et, l'ayant beaucoup aimée, il n'a pas eu de peine à nous en bien parler. Sauf l'étude célèbre de M. Taine, je ne vois guère que ses *Essais sur Balzac* dont je puisse conseiller la lecture aux admirateurs du grand romancier : malgré qu'aux vrais admirateurs de Balzac je sois tenté de recommander simplement la lecture de ses ouvrages, qui sont, comme l'on sait, nombreux, difficiles, et qui émeuvent d'autant plus qu'on les relit plus souvent.

M. Flat, cependant, nous promet une nouvelle série de ses *Essais sur Balzac*. Mais en vérité c'est encore un *essai sur Balzac*, et le plus intéressant et le plus heureux, qu'il vient de nous offrir en publiant son roman, *Deux âmes souffrantes* : car de la première à la dernière page j'y ai senti l'influence de Balzac ; et ma surprise a été grande de retrouver dans ce livre, à cinquante ans d'intervalle, un parfait pendant du *Lys dans la Vallée*.

Grande aussi ma joie. Je crois de plus en plus que nous périssons par excès d'originalité, ou plutôt par excès de recherche de l'originalité. Chacun s'astreint

à faire autrement qu'on a fait avant lui; et ainsi il ne reste plus personne pour rien faire de bon. Les traditions se perdent : les auteurs s'égarent à vouloir trouver des formes nouvelles, et les lecteurs à vouloir suivre les malheureux auteurs. Et, en fin de compte, voici qu'il n'y a plus dans les livres d'à présent ni composition, ni style, ni même aucune trace de cette nouveauté intérieure qui ne s'obtient que par un certain détachement de la nouveauté extérieure. Depuis quelques années pourtant, le mal semble décroître : aussi bien il n'aurait pu grandir sans tout emporter. On dirait que les romanciers se résignent enfin à la seule méthode qui leur permettra d'être vraiment eux-mêmes, je veux dire à l'imitation d'un modèle connu, mais à une imitation intelligente et libre, laissant un champ ouvert à ce que chacun sent en soi de profond et de personnel. Personne, pourtant, n'a encore appliqué cette méthode aussi franchement que M. Flat, ni avec autant de bonheur.

Nourri de la forte et noble pensée de Balzac, M. Flat a voulu, j'imagine, faire pour ses sentiments et pour ceux de ses contemporains, et pour les mœurs d'aujourd'hui, ce que son maître avait fait pour le temps où il avait vécu. Son premier roman, en tout cas, n'est en quelque sorte qu'une remise au point du *Lys dans la Vallée*. Le sujet est le même. Les personnages, naturellement, diffèrent : ils n'auraient pu, en 1894, ni sentir, ni parler, ni agir comme en 1830 ; mais au fond ce sont les mêmes âmes, et les différences que nous voyons en elles ne leur viennent que de leur temps. L'étudiant Robert, s'il n'aime pas sa tante Germaine autant que Félix de Vandenesse aimait M^me^ de Mortsauf, l'aime encore pourtant, et de toute la force de son faible cœur. Et si Germaine Rélieu, après de longs et sublimes combats, finit par s'offrir au jeune homme qu'elle aime, ce n'est point qu'elle soit d'une nature moins haute que M^me^ de Mortsauf : elle a moins de force pour résister, comme Robert en a moins pour aimer. C'est la différence des temps.

Telle est du moins l'opinion de M. Paul Flat ; et de là vient qu'il a donné pour titre général à la série projetée de ses romans ce titre, à dessein un peu métaphysique : *La Force intérieure*. Il aurait dit plus justement encore : *La Faillite* (ou *l'Épuisement*) *de la Force intérieure* : car c'est, à l'en croire, la lente déperdition de cette force qui rend nos âmes si souffrantes.

Mais je n'en finirais par si je voulais discuter avec M. Flat ces questions de psychologie, non plus que les problèmes de pathologie et ceux de morale qu'il y a rattachés. Et je veux simplement vous signaler son livre comme un des plus émouvants qu'on ait, depuis longtemps, publiés en France. Il m'a ému par vingt raisons diverses, par la pureté des sentiments, par la pureté plus méritoire encore des images et du style, et par ce qu'il y a vraiment de tragique dans cette torture d'une jeune âme née pour l'amour, et qui n'a plus la force d'aimer.

Cruelle, tragique torture! Et je crois, comme M. Flat, qu'elle est une des maladies morales les plus propres à notre temps. Je crois aussi, comme lui, qu'elle naît surtout de l'abus de l'analyse et de la réflexion... Mais ce sont des sujets sur lesquels je me suis promis de ne plus revenir : je risquerais trop de fatiguer l'indulgence des lecteurs de la *Revue Bleue*.

En revanche, pour peu qu'ils s'intéressent aux questions morales, et pour peu qu'ils apprécient le charme d'un style harmonieux et simple, les lecteurs de la *Revue Bleue* me sauront gré de leur recommander le roman de M. Paul Flat. C'est un roman du genre sérieux, trop encombré de digressions inutiles, et composé avec tant de gaucherie que l'intérêt du sujet risque souvent de s'y perdre. Mais vous y verrez de belles âmes qui mettront leurs souffrances à nu devant vous, et avec tant de tact et tant de noblesse que vous n'aurez pas à en être choqués. De peindre de belles âmes et d'écrire de belles phrases, c'est encore, peut-être, le plus sûr moyen pour un auteur de nous faire aimer la vertu.

T. DE WYZEWA.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### Les commodités de la conversation.

Je finissais de lire *Entre les Frises et la Rampe*, le délicieux petit volume d'impressions que vient de publier Alphonse Daudet, et je songeais :

« Si j'avais un article à faire sur ce livret, voici ce que je dirais aux lecteurs. Je leur dirais simplement :

« — Mesdames et Messieurs, achetez ce volume. Moyennant deux francs vous aurez l'équivalent d'une conversation avec M. Alphonse Daudet. C'est pour rien!... »

Et en effet, tandis que je lisais *Entre les Frises et la Rampe*, c'était tout le temps l'image de notre très cher maître que j'avais sous les yeux; c'était sa voix que j'entendais, ses gestes qui me complétaient les phrases, lui-même qui me racontait tous ces récits.

Je le voyais avec son veston de velours noir, ses fines mains traversant de la blancheur des doigts sa chevelure épaisse, onduleuse ou caressant, serrant sa barbe arabe. Je retrouvais son sourire, son regard malicieux ou attendri, et surtout ses intonations, ses extraordinaires intonations à peine teintées, dorées d'accent du Sud, ses intonations qui égarent souvent,

ne paraissent qu'ajouter au charme de l'histoire et contiennent pourtant tellement et tellement d'autres choses, expriment si bien, *si mieux* que les paroles les diverses sortes d'estime qu'il ressent pour les gens, ce qu'il pense de celui-ci ou de celui-là, l'importance plus ou moins grande qu'il accorde aux événements, aux individus, — de ces intonations enfin qui révèlent tout un caractère d'homme, le secret de sa force et de sa destinée, comment, de quelle allure et vers quel but il a marché à travers la vie.

Décidément, j'avais raison. Pour deux francs, apprendre tout cela, c'était pour rien!

*
* *

Puis soudain j'eus un doute. Je me demandais si, ne connaissant pas M. Alphonse Daudet et n'étant pas littérateur, j'eusse perçu ces précieux et vivants échos, — si, lecteur candide et mal averti, je n'aurais pas vu uniquement dans cet aimable livre une suite de jolies histoires contées finement par un des rois du conte. J'étais bien près de me répondre affirmativement, et maintenant même c'est bien encore ainsi, il me semble, que je me répondrais!

Oui, voilà le grand malheur, le gros ennui pour les écrivains: c'est de ne pas être connu directement, personnellement, par le public. Ah! que de malentendus évités, que d'efforts, de travail en moins, si on était seulement un peu l'ami de ses lecteurs, si on pouvait de temps en temps dîner avec eux, passer en leur société une saison aux eaux ou une soirée de-ci de-là! Comme ils liraient nos œuvres dans un ton plus exact; comme les épisodes, les dialogues, les remarques s'insinueraient plus aisément, se disposeraient plus harmonieusement dans leurs cerveaux accoutumés à nous, dans leur imagination où ce serait notre voix qui leur lirait, comme tout bas, les pages, les chapitres!...

Bien des fois j'ai pensé aux moyens de le combler, cet abîme noir qui nous sépare du public, de tous les inconnus à qui nous sommes inconnus! Bien des fois j'ai souri tristement en me remémorant ce qu'il faut entasser de charme, de grâce, de force, et comme il faut combiner tous ces matériaux avec habileté et ruse pour constituer une manière de pont au-dessus de cet abîme, arriver à joindre nos mains aux mains mortes et aveugles de l'autre bord! Et c'était principalement lorsqu'on me demandait compte de mon admiration pour certains écrivains de mes amis, c'était alors que j'apercevais la difficulté de la tâche, tout le labeur qu'ils auraient à accomplir, les malheureux, avant d'émouvoir les mains indifférentes, les mains grincheuses et dans les poches, des personnes qui m'interrogeaient :

— Mais comment! qu'est-ce que vous y voyez de si bien?...

— Ce que j'y vois?... Ce que j'y vois?...

J'essayais de le dire, ce que j'y voyais. Je citais aux récalcitrants des phrases, des pages entières; je les citais avec des commentaires sur l'esprit de l'auteur; je les citais surtout d'une voix imitatrice, de la voix dont j'étais sûr que mon ami les avait *pensées* et *écrites*. Et il m'est advenu, à la longue, après bien des lectures pareilles et des *relectures*, de convaincre les hostiles, de les amener à la sympathie, à la compréhension affectueuse et ravie!... Mais comme un jour, une heure de conversation avec l'auteur, les eussent plus frappés, plus édifiés, plus éclairés! Comme plus tard ils eussent mieux lu ses ouvrages, avec l'impression d'avoir, comme auprès d'eux, sa moustache brune ou sa barbe blonde, d'être comme regardés, excités, surveillés par ses yeux bruns ou verts, d'entendre enfin sa voix chantante, ou dolente ou ironique, proférer les observations, les répliques, animer les lignes noires, les lignes mortes étendues côte à côte sur le linceul de papier blanc!...

*
* *

Quelques littérateurs cependant ont cru, depuis quelque temps, trouver à ce mal un remède. Ils se sont proposé, pour diminuer le nombre des indifférents, des imperturbables, ils se sont proposé d'aller dans ce qu'on appelle le monde — et ils y ont été.

Eh bien! au lieu de les envier purement et directement, comme c'est l'usage, questionnez-les, ces privilégiés, sur le profit pratique qu'ils ont tiré de leurs fréquentations mondaines, et vous verrez leurs paupières se lever au ciel, leurs lèvres se plisser vers le bas, dans une juste mimique d'amertume! Car le monde, le monde pour littérateurs, c'est, numériquement parlant, dix salons environ, à trente familiers par salon, plus une cinquantaine d'affiliés irréguliers, ci : à peu près un millier de personnes! Des prévenances, d'agréables relations, de hautes amitiés très désirables, quelquefois même des affections sincères, et mille lecteurs approximativement informés : voilà le maximum de ce qu'on recueille dans le monde!

Mille bons lecteurs, vous entendez, quand il y en a des milliers et des milliers à conquérir pour un écrivain normal, en quête d'une clientèle soumise et importante!

Alors le mal est sans remède? Alors l'écrivain devra pour toujours renoncer à ces puissantes commodités que lui offrent la conversation, la présence réelle pour se faire « aimer et goûter du public »? Ou bien, au contraire, se contenter de s'exhiber à

cet auditoire restreint qu'on rencontre dans un dîner, dans une salle de conférences?

Non, le cas n'est pas si désespéré. J'entrevois même une sorte de régime qui pourrait en atténuer beaucoup les inconvénients, la gravité. Et je n'hésite pas à le publier ici, dans ce recueil que lisent la plupart des personnes qui donnent à manger à la littérature française.

Car c'est d'elles que j'attends les secours, l'aide, la souscription morale, c'est de leur dévouement à la cause des lettres que j'espère l'allégement de nos peines et de nos labeurs.

Et qu'elles se rassurent! Je n'ai pas l'intention de les induire en frais, de leur demander, par exemple, d'organiser chez elles d'immenses banquets où tout le public lisant serait convié, par fractions successives, afin de lier connaissance avec les auteurs ignorés ou en vogue!

Un résultat analogue peût s'obtenir à très bon compte, dans les prix les plus doux, et voici comment :

Je voudrais qu'à chacune des tables littéraires qui nous nourrissent fût attaché un critique littéraire, attaché presque militairement, comme le médecin du bord à la table des paquebots; un critique très intelligent, très sensitif, très avisé, qui aurait pour fonction de nous écouter sans murmurer, sans se permettre d'autre observation que des observations mentales et intimes. Il jouerait, dans les dîners, le rôle d'œil du public: il serait, à la table, le représentant, le mandataire délégué par la foule anonyme des liseurs. Il apprendrait à distinguer nos tics, nos gestes, les dehors de notre personnalité morale, toutes ces particularités physiques qui sont comme l'indice, la fumée de notre effervescence intérieure.

Puis, lorsque nos volumes paraîtraient, il les apprécierait sans complaisance, mais avec sûreté, en homme au courant de nos travers ou de nos charmes, sachant où nous faiblissons et par quoi nous sommes forts, en homme qui jugerait l'œuvre d'après des souvenirs précis et matériels, et non, comme d'habitude, en hésiteur inquiet, tâtonnant à travers l'obscurité des pages, pour saisir une âme fuyante, un inconnu.

De cette façon il y aurait des chances pour que le public eût de nous des images plus fidèles, plus heureuses, plus sympathiques que celles qu'on lui donne généralement, en même temps que se démontreraient enfin la clairvoyance de la critique, l'avantage des dîners mondains et l'utilité, sans bornes, de la conversation.

FERNAND VANDÉREM.

# L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

## Lettre de M. l'abbé Clamadieu.

Monsieur le Directeur,

Qui pourrait voir sans tristesse sur la couverture de quelque *Revue* cette annonce d'un article : « Rayez la France de la carte de l'Europe »? Finirait-il par expliquer qu'il a voulu dire seulement : « Régénérez la France », l'auteur aurait attristé, sinon scandalisé, ceux du moins qui ne coupent pas les pages de leur *Revue*, et les autres mêmes.

C'est là l'impression que j'éprouvais en lisant à plusieurs reprises dans la *Revue Bleue*, en sommaire: « L'enseignement de la Philosophie. *Une classe à supprimer.* »

Hé quoi! mettre de telles syllabes, à cette heure, quand la philosophie est encore incomplètement remise du mal dont elle avait été atteinte, il y a quelques années, non certes par sa propre faute, non par un vice originel, non par la faute de ceux qui enseignent, mais par un accident vulgaire, au cours d'une récente invasion de barbares! Je m'explique. En 1890, le grand maître de l'Université avait paru trahir la Philosophie. Simple apparence toutefois. Il signa un décret dont les conséquences devaient être la suppression des points de faveur des « philosophes » à l'examen de Polytechnique et de Saint-Cyr, l'inconvénient pratique d'une année de philosophie pour l'admission aux écoles de Médecine et de Droit, l'inutilité de la philosophie pour tout ordre de licence ou d'agrégation ; en un mot, la désertion des classes de philosophie.

Alors la peine des bons esprits fut visible. Dans le corps médical, dans la magistrature et le barreau, dans l'Université surtout, quiconque est distingué se plaignit éloquemment. On s'adressa au ministre, aux grands corps constitués.

Le ministre fut bien aise de se raviser. Il s'engagea à exiger l'examen écrit de philosophie pour les futurs médecins. Les Facultés des lettres s'assemblèrent et dirent: « Nous ne voulons point de licenciés, d'agrégés, de professeurs qui n'aient point appris la philosophie. » La Commission de Saint-Cyr et Polytechnique maintint un nombre de points de faveur aux « philosophes ». La Faculté de droit, par suite d'une équivoque, fut moins affirmative ; mais chacun pensa qu'elle n'avait point dit son dernier mot.

L'enquête qui a été provoquée ces jours-ci dans la *Revue Bleue* se poursuivit alors complète.

Les professeurs de la Sorbonne, dont les réponses si judicieuses, si élevées, ont paru dans cette *Revue*, répondirent tous en 1890. D'autres avec eux.

Les documents relatifs à cette enquête se trouvent dans le journal *le Lycéen* qui a enregistré les lettres nombreuses des personnages les plus éminents : maîtres de l'enseignement, bâtonniers de l'ordre des avocats, médecins, membres de l'Institut, etc., professionnels intéressés à la question, hommes du monde, après lesquels il n'y avait plus d'enquête à faire pour ou contre la suppression de la classe de philosophie. Tout le monde était d'accord à reconnaître qu'un pays se déshonorerait à supprimer ou même amoindrir les études philosophiques.

Et maintenant vous rééditez les deux objections qui furent sur le point de nous perdre. Vous prétendez qu'il serait peut-être bon de réserver l'étude de la philosophie aux Facultés ; mais on a déjà répondu en 1890 qu'il faudrait pour cela envoyer tous les élèves aux Facultés, sinon la philosophie deviendrait aristocratique et le privilège d'une élite fort restreinte.

La *Revue Bleue* insère une lettre qui nous invite à imiter sur ce point les autres peuples. Mais, outre que nous ne sommes tenus d'imiter personne, il convient de faire une remarque importante : Chez les Allemands et chez les Anglais, tous les étudiants, l'élite de la jeunesse, reçoivent avant de se spécialiser un enseignement supérieur uniforme

C'est l'égalité d'une certaine façon. Ce n'est pas l'égalité telle que peut la comprendre notre démocratie.

En tout cas, si on consent à laisser la philosophie au lycée, on en critique la *manière d'être*, en réclamant une prompte réforme. Est-ce à tort ou à raison qu'une réforme y paraît indispensable ? Présentement la philosophie subit une crise. Elle a couru le risque de n'*être* plus, pendant un certain temps, car Leibniz a dit, avec vérité, qu'elle est au fond éternelle. Elle n'*était* plus, quand elle n'avait plus son caractère d'obligation pour les Facultés des lettres, pour les Facultés de médecine. Permettons-lui d'*être* d'abord : nous verrons ensuite à réformer sa *manière d'être*. L'enseignement de la philosophie n'est certes pas parfait. En le simplifiant, je l'introduirais graduellement dans toutes les classes, sans préjudice d'une classe spéciale et finale de philosophie.

Cependant je demande la permission de dire de la philosophie ce que nous disons de la liberté au moment même où l'on abuse de cette prérogative : qu'elle est le plus grand don de Dieu ; qu'elle doit toujours avoir sa place au collège, quelle qu'elle soit en passant par la chaire de tel ou tel professeur. Dans la gymnastique des idées à laquelle une classe de philosophie, même apparemment incomprise et parfois mêlée d'erreurs, livre les élèves des lycées ; dans le monde immatériel d'imaginations morales, désintéressées, tirées de « l'au-delà » où elle les conduit ; dans le commerce mystique de ces êtres de raison dont elle peuple leur esprit, il y a de si nombreux avantages qu'ils peuvent bien être achetés au prix d'inconvénients possibles. Et je termine cette lettre en demandant le maintien d'une épreuve de philosophie obligatoire dans tout examen important.

Agréez, etc.

J.-A. Clamadieu.

# BULLETIN

## Correspondance et Bibliographie.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

Paris, le 19 mars 1894.

Monsieur le Directeur,

J'ai dit, dans mon étude sur l'*Enseignement supérieur libre* (*Revue Bleue* du 10 février dernier) : « A la suite de la loi de 1880 qui supprimait le jury mixte... les Facultés de droit et des lettres de Toulouse, dont le succès avait d'ailleurs été médiocre, fermèrent leurs portes, » et je cite à l'appui un passage du *Bulletin de l'Institut catholique de Toulouse*, en date du 1er juillet 1886.

Le fait n'est exact que de la Faculté de droit. La Faculté libre des lettres de Toulouse existe toujours ; et, en dehors des cours publics, elle prépare des étudiants à la licence. Je vous serais obligé de publier cette rectification.

Agréez, etc.

L. Liard.

LE LIVRE ET L'IMAGE

Il naît et il meurt, en toutes saisons, beaucoup de *Revues*, et s'il existait pour les maladies qui les emportent quelque médecin consultant, je pense qu'il diagnostiquerait souvent : vanité. Vanité des petits cénacles, où pullule la fleur vénéneuse de l'admiration mutuelle ; vanité des gros capitaux, qui à renfort de réclames assaillent le « grand public, » rêvent de succès foudroyants et s'imaginent qu'on lance une idée comme une affaire. Une idée est en général ce qui manque le plus aux directeurs improvisés : car il la faut neuve pour attirer l'attention et ne pas inquiéter les situations acquises ; il la faut aussi susceptible d'un développement organique, qui, sans tomber dans la monotonie d'école, n'exclue point la fantaisie individuelle.

Dès son premier numéro, *Le livre et l'image*, revue documentaire illustrée (1), nous a paru devoir être cet

(1) Librairie Aug. Fontaine ; Émile Rondeau, successeur (19, boulevard Montmartre ; abonnement annuel, 10 francs. Outre l'*Histoire du Livre par les prospectus* (J. Adeline), et *les Comédiennes déesses de la Raison* (V. Fournel), le dernier fascicule contient deux curieuses études que l'on peut appeler d'actualité rétrospective : *Les Etrennes, Empire et Restauration*, par M. H. Bouchot ; et *Les Souhaits du premier de l'an dans*

oiseau rare. « Le livre et l'image! c'est-à-dire ce qui se lit et ce qui se regarde ; ce qui parle à l'imagination, ce qui s'adresse aux yeux ; la langue littéraire et la langue graphique ; le document historique et pittoresque, le côté vivant des choses avec leur portée sociale ; l'histoire du passé par les mœurs, par la peinture, par l'évocation de la vie ; l'histoire du présent par ce que les classiques appellent encore les petits côtés, qui nous renseignent si exactement sur les époques disparues. » Je ne donne que l'essentiel du programme. Il aurait paru ambitieux sans les noms de M. John Grand-Carteret, qui le formulait, et de M. Emile Rondeau qui, à titre de directeur-gérant et d'éditeur, en assumait pour une bonne part la responsabilité artistique. Par l'année qui s'achève, on peut dire sans louange outrée, et en toute sincérité, que le programme est fidèlement rempli.

M. Grand-Carteret ne pouvait être un directeur platonique. Pour donner le ton à toute une pléiade de collaborateurs connus dans le monde des lettres, ou passés maîtres dans leur spécialité, rien ne valait mieux que de faire franchement sa partie dans le concert. M. Grand-Carteret ne s'y est pas ménagé. Il lui eût été facile de puiser dans ses propres ouvrages, et j'ai entendu exprimer cette crainte, qu'il ne se réédità par tranches mesurées à l'appétit du lecteur de revues. Ceux qui veulent du nouveau, — et qui ont bien raison, — peuvent se rassurer. Ils n'ont qu'à lire : *Les collectionneurs et les étapes de la collection*, *Meissonier vu par l'image satirique*, *Le Journal dans l'Image*, *Grandville vu par ses originaux*, *L'imagerie russe*, pour faire collection d'aperçus piquants et ingénieux, pour commencer ou achever cette éducation de l'œil par l'esprit, de l'esprit par l'œil, sans laquelle l'étude des mœurs demeure lettre morte ; et quant aux friands d'actualité, on peut leur recommander en toute confiance les *Simples notes sur le concours hippique*, les *Affiches de chemins de fer et le pittoresque*, les *Images politiques, caricatures allemandes, anglaises, autrichiennes, italiennes sur la France*, les *Caricatures, estampes, chansons, bibelots, articles de Paris sur l'alliance franco-russe*. Que de documents figurés sur l'esprit public, sur les sentiments, les haines, les sympathies, les préjugés des nations passeraient inaperçus ou s'envoleraient oubliés sans ce précieux recueil qui les croque au passage, les rapproche, les interprète, et en fait jaillir une lumière dont s'éclaire le temps présent jusque dans ses profondeurs ! Ce n'est même pas assez de dire : le temps présent. Sans rabaisser la valeur des hommes d'Etat, n'est-il point manifeste que l'observateur qui, de 1821 à 1848, aurait en France suivi d'un œil attentif les productions de l'imagerie napoléonienne, aurait pu bien avant M. Thiers prononcer le mot : L'Empire est fait !

MM. Ph. Audebrand, J. Adeline, H. Bouchot, L. Claretie, V. Fournel, de Ménorval, E. Mouton, de Savigny de Moncorps, J. Tiersot, M. Tourneux, ont donné à la revue *Le livre et l'image* des articles sur les sujets les plus variés, soit historiques, soit actuels. Outre ces articles de fonds, un petit texte est consacré à la bibliographie, conçue sous forme de notes brèves et expressives, et à une multitude d'observations de détail qui fourniront à leur tour ample matière aux futurs philosophes de l'image : affiches politiques ou autres, enseignes bizarres, modes féminines, invitations de dîner, objets usuels de propagande socialiste en Allemagne, portraits ou charges d'hommes célèbres, etc.

Quant aux images, nous ne pouvons pas même songer à donner une idée de celles qui sont dans le texte. Signalons du moins, parmi les gravures hors texte : *les Adieux d'un Russe à une Parisienne*, d'après Carle Vernet et Debucourt ; *la Guimard*, héliogravure d'après un portrait de Fragonard, gravé par Ch. Courtry ; *l'Apothéose des héros*, par Girodet, reproduction directe sur cuivre de la lithographie originale ; *le Gazetier espagnol désespéré*, estampe de 1640, par Ganière ; *l'Image populaire russe sur Tolstoï ; la République française et l'Ours russe*, dessin original de Willette : *le Hall de la gare Saint-Lazare*, aquarelle originale de E. Grenier. La variété des procédés graphiques répond, on le voit, à celle des sujets. Au point de vue de la reproduction artistique, la palme appartient à une planche en couleurs gravée par M. Vigneron-Viret d'après les procédés Debucourt et Janinet. On peut en contempler une épreuve avant la lettre dans la vitrine de l'éditeur, boulevard Montmartre. La *Zaïrette*, reproduite d'après la composition originale de l'exemplaire unique des *Tableaux des mœurs du temps* (du fermier général La Popelinière), la *Zaïrette* « marque une date dans l'histoire de la gravure en couleurs et nous promet des reproductions fidèles des plus gracieuses œuvres du XVIII^e siècle » (*baron R. Portalis*). Mieux que les pénibles gravures à l'eau-forte, à la pointe sèche, au burin, elle donne l'impression de brillant et de fondu qui fait le charme de l'aquarelle. En dehors de mérites plus sensibles aux historiens et aux hommes de lettres, *Le livre et l'image* aura donc contribué à la renaissance et à la vulgarisation d'un procédé délicat, dont un artiste habile peut tirer de merveilleux effets.

Aujourd'hui, le « graphique » envahit tout, depuis les encyclopédies jusqu'aux suppléments des journaux quotidiens et à certains journaux quotidiens eux-mêmes. M. Grand-Carteret doit s'en féliciter, bien loin de s'en inquiéter, pour le sort de sa revue. D'abord ce mouvement, il l'a créé. Et puis que d'ignorances, que de gaucheries à relever dans cette orgie de l'image ! Le texte est d'abord composé ; ensuite, on juge à propos de l'illustrer : on l'illustre. L'écrivain tire à *hue* ; l'artiste tire à *dia* : nul concert, nulle adaptation, nulle unité. Ces salades indigestes peuvent peut-être convenir à des goûts peu difficiles. Mais tout lecteur, fût-il un profane en art, qui aura parcouru *Le livre et l'image*, sentira bien vite la distance qui sépare une étude faite sur des documents graphiques, d'un article illustré, fût-ce avec les mêmes documents. C'est quelque chose que d'avoir une tradition, — celle du bibliophile Jacob, celle de Champfleury, — et surtout une longue et constante préparation personnelle qui permette de comprendre non seulement les talents individuels, mais les génies nationaux (si distincts dans l'expression graphique des mêmes idées), de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la libre Amérique. De cette tradition et de cette préparation résultent une doctrine, un genre, une méthode, désormais à l'abri de ces virtuoses de l'improvisation, dont la plume maladroite gâte ou déflore tout ce qu'elle touche.

H. Monin.

---

*la garde nationale et dans la vie civile*, par M. Grand-Carteret. Hors texte, le portrait de Mlle Maillard, du Théâtre des Arts, y voisine avec Yvette Guilbert d'après l'affiche de Bac. *La marchande de vieilles images* rappelle un type populaire. *La rue du Croissant*, aquarelle de E. Grenier, réjouira le cœur des journalistes : elle est saisissante de mouvement et de précision, mais (ainsi le veut le genre), beaucoup plus gaie de ton que nature.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France — Brésil.

Le grand débat sur la revision des lois constitutionnelles a été clos à la Chambre le 17 mars après les discours de M. Camille Pelletan et du Président du Conseil. Ce n'a plus été des réformes démocratiques et de la part plus large à faire au suffrage universel qu'il a été question; M. Pelletan a cru le moment venu de reprocher au Gouvernement de s'être réconcilié avec l'Église, de s'incliner devant la féodalité financière et industrielle.

M. Casimir-Perier a fait appel à son tour au parti républicain dans des termes qui honorent un chef de Gouvernement. D'ailleurs les questions de revision constitutionnelle ne sont pas de celles auxquelles un gouvernement se résigne lorsqu'il ne les a pas lui-même soulevées.

L'urgence a été repoussée par 295 voix contre 206.

Les Chambres étaient sur le point de se proroger, lorsque la démission définitive de M. Lebon, sous-secrétaire d'État des Colonies, imposa l'examen de la création du ministère spécial.

Le désordre de cette administration est né du manque d'autorité du sous-secrétaire d'État. M. Lebon l'a déclaré à la Chambre, et son sentiment désintéressé a entraîné la création du ministère, malgré M. de Mahy qui préférait le rattachement à la Marine et M. Michelin qui voulait voir les anciennes colonies rattachées aux ministères compétents, les nouvelles colonies à la Marine et les protectorats aux Affaires Étrangères.

Le Sénat, qui s'était prononcé en 1893 pour le rattachement des colonies à la Marine, s'est refusé à statuer immédiatement. Malgré l'assurance que ce nouveau ministère ne serait pas un ministère militaire, en l'absence du rapport de sa commission des colonies, il ajourna la discussion et fixa sa prochaine séance au 24 avril. C'était refuser au cabinet un avis que celui-ci aurait pu se dispenser de demander.

Le 18 mars, un conseil de cabinet décida de prier le Président du Sénat de réunir le Sénat pour lui demander de formuler son opinion. Malgré une mauvaise humeur que les circonstances n'expliquaient pas, cette assemblée, réunie le 19, a accepté par esprit politique la création d'un ministère dont il aurait préféré connaître à l'avance les attributions.

M. Boulanger, sénateur, rapporteur général du budget depuis 1888, a été nommé ministre des Colonies.

L'anniversaire de l'insurrection communaliste a été calme; il en sera toujours ainsi quand le gouvernement se montrera décidé à ne tolérer aucune manifestation révolutionnaire. Cependant les tentatives répétées des anarchistes ne manquent pas; depuis l'attentat du Terminus, il faut compter ceux de Montecitorio, à Rome, et, à Paris, de la rue Saint-Jacques, du Faubourg Saint-Martin et celui de la Madeleine; ce dernier eût été particulièrement odieux et terrible si par un hasard providentiel le criminel n'avait pas été, comme à Greenwich, la seule victime de son attentat.

La révolution qui depuis six mois et demi ruine le Brésil en mettant en lutte l'armée et la marine s'est terminée, à Rio-Janeiro, le 13 mars, l'amiral Saldanha da Gama ayant été réduit par le manque de vivres à déserter ses navires et les forts qu'il avait occupés, pour se réfugier avec tous ses officiers à bord de bâtiments portugais en rade, abandonnant environ cinq cents marins insurgés dans les îles des Enxadas et de Paqueta.

Malgré ce triomphe du vice-président Peixoto dans la capitale, il serait certainement prématuré d'annoncer la fin de l'insurrection: l'amiral de Mello continue en effet la lutte.

Au reste, les vingt États autonomes qui constituent la grande république fédérative n'ont aucune réelle solidarité; bien au contraire, ceux du Sud sont toujours disposés à prendre parti contre le gouvernement quel qu'il soit.

Cependant on peut espérer que le vote par le Congrès de la loi aux termes de laquelle le président de la République ne devra être choisi désormais ni parmi les officiers de terre ni parmi les officiers de mer, pacifiera cette jalousie violente qui divise les deux armées de terre et de mer.

Depuis la révolution du 15 novembre 1889 qui renversa l'empereur Dom Pedro, le Brésil ne connaît la paix ni la prospérité. Le maréchal Deodoro da Fonseca, investi de la présidence, élabora une constitution qu'une assemblée constituante modifia; maintenu au pouvoir et taxé de réactionnaire par les Chambres qui le combattirent sans trêve, M. da Fonseca décréta la dissolution du Congrès le 3 novembre 1891, proclamant l'état de siège. C'était une révolution militaire qui avait élevé M. da Fonseca au pouvoir, c'était une seconde révolution militaire que le président tentait contre les républicains; les représentants renvoyés dans leurs provinces organisèrent la résistance: les États de Rio Grande do Sul, de Sao Paulo, de Minas-Geraes s'insurgèrent.

Le gouvernement ordonna à Rio, où la marine et l'armée lui devenaient hostiles, l'arrestation d'amiraux et d'un général; l'escadre menaça de bombarder Rio, et M. da Fonseca se démit de ses fonctions le 23 novembre 1891 en faveur du vice-président, le général Peixoto.

Le calme n'a jamais été rétabli dans les provinces du Sud, et depuis le 6 septembre 1893 la marine s'est déclarée contre le maréchal Peixoto.

Grâce à l'intervention de l'escadre étrangère, la guerre civile qui se poursuit n'a pas eu un caractère trop violent dans la baie de Rio. Le président de cette escadre, qui fut le contre-amiral français, pendant plusieurs mois s'est efforcé d'assurer la neutralité; c'est ainsi que les révoltés avaient accepté une suspension des hostilités pendant deux heures par jour pour permettre l'entrée et la sortie des paquebots, l'obligation d'aviser le président de l'escadre avant toute opération, la promesse de ne bombarder Rio que pour répondre à une provocation.

Le maréchal Peixoto, qui comptait sur une intervention en sa faveur de l'escadre étrangère, n'a pas apprécié cette neutralité; il remercie bruyamment les États-Unis de lui avoir vendu très cher de nouveaux bateaux destinés à être armés en guerre, et serait enclin à proclamer la maxime de Monroë : « L'Amérique aux Américains! » Ce serait une preuve du dépit qu'il éprouve en voyant l'amiral da Gama et les officiers rebelles lui échapper et la plus grande cause de faiblesse pour un empire dont la superficie est quinze fois celle de la France et qui n'a encore que 14 millions d'habitants.

Il est à souhaiter pour le Brésil, où tout un parti regrette déjà le « bon tyran » de M. Renan, que la guerre civile n'arrive pas, en se perpétuant, à disloquer les États mal cimentés de la grande république sud-américaine.

22 mars 1894. H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31011. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 13 — 4e SÉRIE. — TOME I — 31 MARS 1894

## L'ENNEMIE

31 mai 1887.

J'ai passé tout ce jour dans une effroyable agitation. La haine, l'acide d'un amour mort me hantent, et ce sentiment horrible d'une injustice sans appel, d'une défaite sans revanche. Ceux qui personnifient pour moi la nuit de la destinée sont à quelques pas, à l'autre bout de l'allée des hêtres. Ah! qu'ils me crucifièrent lâchement, la déchéance où ils me plongèrent! Ils m'ont ravi, ils m'ont volé le sentiment de ma force, ils m'ont ravalé dans mon estime — si longtemps que j'y ai perdu ce goût que j'avais très ardent, ce goût de la famille dont j'espérais tant de bonheur. Oui, profondément, fermement j'étais l'homme à qui la nature a destiné une multitude de vie fraîche autour de lui, avide de la postérité que tant d'autres acceptent en rechignant. Ces gens-là m'ont ôté la confiance, sans laquelle il n'est pas de famille.

***

J'écris avec un peu de fièvre : pourtant, il ne me semble pas que j'exagère. Voilà sept ans, en effet, que m'est advenue la misérable aventure — et je n'ai plus recherché le mariage. Sept ans! C'est hier, et en même temps c'est en des lointains infinis — sans doute à cause de cette monotonie de mon existence qui égalise les perspectives. Je les revois nettement tous deux. Lui, Edmond, trente-six ans, avec cette figure grave et bonne qui inspire les grandes amitiés, la parole probe et douce. A cause des treize ans qui nous séparaient, je l'aimais à la fois comme un père et un frère. Je lui devais mille notions claires et fortes. Mieux, je lui devais une certaine élévation de cœur, une bravoure de vertu, de loyauté et d'honneur. En rien ne l'aurais-je supposé capable de mesquinerie.

Elle, Germaine, beaucoup de grâce, beaucoup d'allure, toute l'apparence de la sincérité. Qu'importent aujourd'hui ses yeux, sa bouche ou sa démarche! Le *point*, c'est qu'elle me parut pleine d'amour et de scrupule, de celles qui ne trompent pas les hommes, qui n'ont pas sur elles le dangereux mystère, les signes redoutables de la chute. On pouvait croire en elle, et même, à moins de manie sceptique, on le *devait*.

Il vint me voir; je l'avais appelé moi-même. Je voulais son avis. Il me fit presser les démarches, conclure définitivement les fiançailles. Tout cela bien naturel, limpide et, je crois, de bonne amitié.

Au physique, Edmond portait plutôt quarante que trente-cinq ans. Un peu las, les paupières lourdes et chauves, la voix enrhumée, une barbe longue qui poussait plus d'un côté que de l'autre — enfin, peu de grâce au sens amoureux. En revanche, cet air captivant de sagesse et de miséricorde. De plus, veuf, père de deux enfants, dont une fillette de treize ans et moins de fortune que moi.

Il prolongea son séjour. Toute sa manière fut aimable, ses conseils excellents. Autant que l'agitation, les dessous de méfiance et de guerre de l'amour le permettent, je fus heureux. Je n'avais plus qu'un mois à attendre... Alors, la catastrophe, et si brusque qu'il ne faut pas tenter de la dépeindre. Je revois seulement ce fond de salon — tandis que je m'avance furtivement, que j'épie par la raie de la portière. Ils

sont là, ils se tiennent les mains; j'entends la fin d'un dialogue d'amour, la promesse qu'ils seront l'un à l'autre...

C'est le désert, la solitude des grandes épouvantes. Puis, je recule, je m'appuie au mur... de grandes larmes silencieuses... puis, le réveil, la colère belliqueuse, l'instinct du meurtre. J'ai tiré le petit revolver que je porte à la campagne, je vais me ruer — lorsque je me sens saisi doucement; et une bouche précipitée, convulsive, fervente, me baise la main. *C'est sa fille à lui* — Clotilde — une tête maigre et brune, une enfant sauvageonne et tendre, qui murmure de confuses syllabes de pitié. Elle m'attire lentement jusqu'à l'étage, et là elle m'étreint plus fort, en sanglotant, en balbutiant : — Ils sont méchants! méchants!

Dans l'abandon de mon être, dans l'accablement des immenses misères, je demeure là longtemps à pleurer avec la fillette nerveuse qui m'essuie les yeux de son mouchoir, qui sanglote éperdûment...

Quand le soir vient, ma jeunesse est morte!

*
* *

Voilà pourquoi je suis *vaincu*. Je ne crois plus en moi. De cette minute, une voix mystérieuse s'est élevée, qui n'a cessé de dire : « Tu échoueras! » Le hasard a subtilement rassemblé les éléments de ma chute, si subtilement qu'il m'a découragé d'autres tentatives. Je me suis cristallisé dans la malchance. Toute logique d'amour et de famille s'est éteinte. Si mon destin a pu avoir cette forme si complètement absurde, si contraire à la normalité, comment oserais-je me *confier* encore? Non, ces gens-là m'ont donné le sens d'une abjection imméritée, mais insurmontable. Ils ont mis autour de moi quelque chose de cette atmosphère qui reste autour de celui qui fut condamné injustement et que la réhabilitation ne réhabilite pas. L'aventure a laissé une trace d'excommunication.

3 juin.

Ils sont encore là. J'ai voulu les voir. Avec ma longue-vue je puis les suivre lorsqu'ils se promènent dans l'Allée. Il est voûté, il est débile, il a des poches sous les yeux, sa barbe est toute poudrée. J'ai eu un tressaillement de joie, puis de tristesse plus profonde — car enfin, ma défaite est plus amère d'autant qu'il est moins séduisant. *Elle*, au contraire, s'est « levée dans sa force », dans la plaine resplendeur féminine. De la plante gracile, une merveilleuse feuillaison a jailli. C'est l'éblouissante humaine pour laquelle on peut vivre et mourir... J'ai rêvé la revanche. J'irai, je me réconcilierai : je *sais* qu'il en sera ravi. Je rôderai autour de la terre conquise, comme les peuples vaincus : la seule issue qui puisse me tirer de la décadence, c'est de fourbir secrètement des armes... Il est usé.., il est minable... Qui sait?

Le soir.

J'étais parti, j'allais sonner à leur grille. Une foule immense s'est élevée en moi, un ouragan de sensations et d'idées. J'ai dû me donner du temps. J'ai erré de ci de là, et continuellement la même terreur m'a hanté : si j'échoue? Si je risque la bataille pour voir se confirmer ma misère? Ce sera la déchéance suprême, l'abomination dernière, le nirvanâ. Vaincu déjà par l'homme mûr, je le serai encore par le malade, par le vieillard prématuré. Non! Non!... je n'offrirai pas la bataille... et si je vais, ce sera sournoisement, sans courir de risque, attendant les fautes du vainqueur! Aujourd'hui, il est trop tôt. Il me faut le temps de me faire à mon rôle, un entraînement de patience et d'hypocrisie, un plan de lâcheté!

6 juin.

Je les ai suivis. Ils ont traversé le petit bois de bouleaux. Elle s'appuyait sur lui affectueusement. Un tiède soleil jaune de fin d'après-midi enveloppait délicatement sa démarche. Ah! qu'elle est belle la femme qui nous a abandonné, quelle grâce féroce la pare, quelle volupté supérieure émane de la trahison! Que je comprends ces races tristes qui agonisent de la seule présence de leurs dominateurs!..,

7 juin.

Je me tenais, flétri d'une nuit d'insomnie, à la lisière du même petit bois de bouleaux. Un lâche et pitoyable attendrissement mouillait mes yeux. Sur le sentier, planait je ne sais quelle gloire — « la trace de son passage ». Tout autour de moi était femme. Oh! que de robes de soie blanche dans les nuées, que de chairs diaphanes dans l'argent des bouleaux, que de joie voluptueuse dans l'aile du moulin, dans les petites bouches ombreuses des feuilles, dans les mille regards tendres du ruisseau, dans l'étoffe moëlleuse des mousses et la romance fine des mourons des champs! Ah! qu'il ferait bon de n'être pas vaincu, qu'il serait adorable d'écouter toutes ces voix qui passent, ces petits cris de l'atmosphère et ces longs chuchottements des ramuscules et des eaux!

Comme « je souffrais la beauté éparse », un bruissement de pas et d'étoffe m'éveilla. Une jeune fille — vingt ans au plus — passa. Elle eut une courte hésitation, elle s'arrêta, même me jeta un long regard qui me pénétra. Yeux noirs, nerveux et de beauté délicate, délicieux visage impressif, où donc en ai-je connu la ressemblance? Je lui vis une angoisse et un mouvement vers moi, puis un recul, je ne sais quelle crainte — et elle s'éloigna, laissant comme un

sillage d'élégance et de finesse, d'émotion et de pudeur.

— Où donc? me dis-je encore.

Et je ne trouvais pas.

9 juin.

Ce matin, comme je lisais tristement, ma vieille Angélique vient me dire :

— Une dame qui voudrait parler à Monsieur!

Une dame!

Je me sens troublé — une idée extraordinaire saute dans mon crâne comme un chevreuil dans les taillis : « Germaine! » Mais non! Quelle absurdité! Jamais elle n'oserait... Avec un peu de vertige, je descends recevoir ma visiteuse — et tout à coup je vois le regard nerveux et timide, le fin visage d'avant-hier. Avant que j'eusse pu parler, une voix tremblante me disait :

— J'ai été lâche l'autre jour!... J'aurais dû vous parler la première, puisque vous ne reconnaissiez pas votre petite amie Clotilde.

— Clotilde!...

Ma vie s'arrêta, puis reprit avec une abondance extraordinaire. Je reconnus la petite fille derrière les yeux délicats, je revécus les minutes de l'ancien supplice, les minutes où le jeune être me couvrait de baisers et étanchait mes larmes.

— Ah! m'écriai-je... que vous me faites plaisir!

Elle allait répondre — mais voilà que le trouble nous paralysa tous deux. C'est qu'elle était équivoque, notre situation. — Petite fille, elle avait assisté à une douleur qui passait son âge, à une trahison d'amour prématurément, sinon comprise, du moins « perçue. » Et elle avait été ma seule consolatrice, et par surcroît, son père avait été l'un des coupables... Maintenant la voilà devant moi, à l'âge où l'on peut comprendre, et me revoyant pour la première fois depuis l'aventure. Ah! oui, la situation était trouble, pleine de subtilités infinies et de pudeurs extrêmes! Humiliante pour moi, anormale pour elle, d'une mélancolie déconcertante... et pourtant quelle chose courageuse et charmante qu'elle ait voulu venir...!

Elle reprit courage enfin, elle dit à mi-voix :

— Il faut être fidèle à ses amis. Pendant des années — en Italie — j'ai ignoré où vous pouviez être... mais je vous jure que je ne vous ai jamais oublié...

Elle balbutia, elle recommença deux ou trois fois de parler, en se reprenant :

— Les sentiments les plus naturels sont les plus difficiles à exprimer, n'est-ce pas?... Mais je me suis juré... juré de vous dire... quoique cela puisse avoir de délicat..., quelque peine même que vous en puissiez ressentir.., — que j'ai gardé le souvenir de... et *surtout* le souvenir de... et que mon amitié pour vous en a été d'autant plus durable... d'autant plus forte (tant pis!) que c'est mon père qui vous a offensé... Voilà! je voulais le dire... et *je voulais le dire...* et JE L'AI DIT!

Jamais, je crois, je n'éprouvai d'émotion plus singulière et complexe. Cette fille de mon ennemi, cette fille de la race exécrée! N'est-ce pas comme un symbole — ce symbole des vaincus qui finissent par trouver le secours parmi ceux mêmes qui les écrasèrent? Et, la regardant, voilà que je lui trouvais des traits d'Edmond, quelque chose de cette gravité douce qui me l'avait fait chérir.

— Merci! lui dis-je... votre visite m'a fait un bien infini!... Je ne pardonnerai jamais à votre père... mais du moins ne tenterai-je pas...

Je m'arrêtai, je rougis devant son sourire mélancolique et pénétrant. Et nous parlâmes de choses moins brûlantes; je l'interrogeai sur sa vie là-bas, sur ses voyages, ses goûts...

L'entrevue ne pouvait d'ailleurs se prolonger; et bientôt Clotilde se leva. Il ne demeure que le souvenir de cette chose inattendue, de cette chose bizarre, attendrissante et sans lendemain?

12 juin.

Je songe continuellement à la visite de Clotilde. Dans ma solitude, l'aventure est grosse. Eh! ne serait-ce pas une singulière aventure partout? Après avoir souffert sept années, moins, beaucoup moins, d'amour contrarié que de confiance perdue, il est dans l'arrivée de cette jeune fille je ne sais quel mystique retour de fortune, quel ténu gage du bonheur. Que ce soit *elle*, la fille de *lui*, qui vienne me plaindre et m'affirmer une affection demeurée fidèle après tant d'absence, une affection née chez l'enfant de la lâcheté même du père! L'indifférent peut n'en pas tirer la conclusion — mais moi, encore brûlé de douleur, comment échapperais-je à une impression d'*heureux fatalisme?*

13 juin.

Des pensées exécrables. Il faut dire qu'hier après-midi je les ai croisés; Edmond a répondu à mon regard, avec un air d'indéfinissable fatuité, un confus orgueil de vieillard qui a vaincu un jeune homme. Mes nerfs se tordaient de rage, et tout de suite une idée m'est venue : faire souffrir le père par sa fille. Le pire, c'est que celá s'est prolongé longtemps. J'ai bâti un échafaudage tout de perfidie et de férocité. Hélas! la défaite, ses vilenies! Le sentiment de la revanche est un tel besoin de vie, il est si justifié par ce qui se passe dans toute la nature où la force naît plus encore de la haine que de l'amour!... J'ai donc rêvé la séduction de cette charmante fille, j'ai rêvé d'avilir celle qui est venue si loyalement me tendre la main. Je l'ai rêvé avec colère, mais en pleine conscience... Et pendant toute une heure, ce qui m'arrê-

tait, ce n'était pas le scrupule, ce n'était pas une révolte d'honneur, mais l'ironie qui murmurait :

— La peau de l'ours!

Cette défiance, enfin, que j'ai de ne pas plaire, et de fait, je ne crois pas que je doive jamais plaire à cette jeune fille.

16 juin.

Plusieurs fois, de loin, j'ai vu Clotilde passer sous les ormes. Ce matin, pendant qu'elle s'arrêtait, je l'ai longuement considérée avec ma longue-vue. Elle m'obsède, et cette obsession est fille des sensations perverses de l'autre jour. L'idée de séduction, ce *décret* des choses obscures, a mis autour de la jeune fille une ambiance plus féminine. Je la regarde marcher avec plaisir, j'admire. Tandis que je fixais sur elle la longue-vue, la délicatesse de sa nuque m'a saisi; puis, comme elle levait le front, j'ai vu de nouveau qu'elle ressemblait à son père. Mon cœur s'est serré, le sang m'est venu aux tempes, l'atroce pensée a reparu. Ensuite je suis demeuré surpris que des traits de l'ennemi pussent revêtir cette exquisité chez sa fille. J'ai rêvé longuement à de vieux récits où les femmes s'unissent aux races ennemies, où l'amour continue étrangement la guerre. Il y avait dans cette rêverie une attraction infinie, une douceur fleurie et farouche, comme ces fleurs d'argent, ces sagittaires si blancs qui poussent sur les eaux équivoques des mares.

18 juin.

Oui. C'est à elle que vont mes songeries. Et je vois bien, ce me semble, les détours qui m'ont conduit là; ils sont si simples! D'abord, *leur* arrivée qui m'éveille, qui ranime l'instinct de lutte, qui fait remonter mille forces ténues, comme avril fait remonter à la surface des étangs des objets qui fermentent. Moment obscur et douloureux, où des désirs extravasés se mêlent à l'ignominie de leur traîtrise, où je me trouve affreusement rajeuni, mais rajeuni. Puis, je *les* vois, l'éblouissement balance la haine devant la beauté triomphale de la femme... Dès lors, le cœur est prêt, prêt à vivre, sans direction nécessaire. Alors Clotilde passe, attise l'espoir, écarte le voile lourd de la défiance. Toutefois, je ne pense pas à elle amoureusement; mille choses m'en empêchent : la présence de *l'autre*, le souvenir de l'enfant juxtaposé à celui de la jeune fille, la gentille franchise de la démarche. Il faut que je rencontre le père, que le levain de rancune fasse naître des rêves de perverse vengeance, et c'est la rupture d'une digue, j'ai violemment éclairé l'image de la jeune fille par de la passion. Désormais, l'impression d'amour peut s'élancer vers elle. En dépassant le but, j'ai rendu familières des pudeurs qui me faisaient reculer. J'ose...

A minuit.

J'ose!... Mais quelles contradictions, quelles fièvres! Car si mon imagination approche tendrement de Clotilde, il s'en faut que j'aie cessé de désirer et ma vengeance et *l'autre*. Une deuxième fois, j'ai vu mon *vainqueur* dans l'allée, conduisant Germaine. Qu'elle est belle et dévorante! que sa forme condense de prodige! Quel orgueil et quelle volupté de la reprendre, de railler l'ennemi! Je me sens plein de forces vénéneuses; il me semble que, si je le voulais bien, j'aurais actuellement toute la dissimulation, la patience, la force, la lâcheté, la cruauté qu'il faut pour se faire aimer des femmes, et de celle-là en particulier... Quel moment!... Quel cri d'esclave vengé! Et cela n'empêcherait pas d'aller à Clotilde. Le dernier calicot ignore-t-il que la séduction entraîne la séduction, que la femme va vers qui a capté une de ses compagnes, comme le petit rossignol de la Martinique, hypnotisé, suit d'autres rossignols dans la gueule glacée du reptile!

Le 20, au matin.

Aujourd'hui, j'ai surtout peur. Je pressens un piège, une sournoiserie du destin dans l'aventure. Je relis avec pitié mes enfantines et mauvaises réflexions de l'autre nuit. Après tant de misère, mon premier sentiment ne devrait-il pas être tout de loyauté vers le charmant être qu'est cette Clotilde? Ah! certes, nul remords de vouloir me venger d'*eux*, nul remords de l'emporter, ma fiancée d'antan, de m'enivrer d'elle. Mais dans ce cas, Clotilde n'existe pas — Clotilde n'est plus que ma petite amie. Sinon, le malheur immérité devient le malheur mérité — et si Clotilde et Germaine m'échappent ensemble, quel coup double de la fortune!

Aussi, j'ai peur. La sensation que tout va s'évanouir, que je vais rester dans mon désert sentimental, ne me quitte pas d'une minute. Le grotesque de mes déductions m'accable. Je me sens si loin d'être un capteur de femmes!... Et cependant, si jamais chimériste fut excusable, n'est-ce pas le pauvre abandonné que voilà... et si jamais quelqu'un mérita une compensation d'amour...

Vers midi.

Ah! la compensation d'amour!... Pourvu que j'en aie ma parcelle, pourvu que quelqu'un veuille dormir contre ma poitrine... Ah! un atome du grand-tout passionnel... Ah! Clotilde!

27 juin.

Je rôdais tristement, au long de cette rivière qui roule si innocemment dans nos herbages. Un coin frêle me prit le cœur, où j'écoutai longtemps l'ondine.

C'était un havre, avec de légers contre-courants près de la rive. Une tribu de fretin y vivait dans les pénombres. Un hochequeue allait, venait, curieux de ma personne, arrêté parfois à deux pas avec le joli tressaillement de sa queue. Quelques nymphes flottaient, petits radeaux d'où l'aile allait naître, petites familles errantes dans cet océan limpide. Des notonectes se livraient à la chasse ardente et quelques gyrins poursuivaient leurs courses spirales, leurs longs traits de gemmes. Douce était la lumière, douce la petite causerie de la rivière avec les longues herbes et les souches du bord, douce la rumeur d'un éternel travail, et je demeurais à m'imbiber d'air, de contemplation, de senteurs fraîches.

Comme j'allais me remettre à vaguer, j'aperçus, par les interstices du saule, une silhouette déjà bien connue. Clotilde... Quelle timidité, suave comme le frôlis d'une plume d'eider, passa sur mon âme! L'audace y succéda en réaction, et me porta vers la jeune fille. Elle ne parut pas mécontente. Toutefois, après les premières paroles, un embarras vint à naître, augmenté encore par l'équivoque de notre situation, mais je résolus de n'y pas céder et de prolonger l'entrevue aussi longtemps que possible. La causerie directe étant difficile, je me rabattis sur le paysage et ma connaissance de l'endroit. J'y fus vite à l'aise : elle interrogeait agréablement. Quelques souvenirs comblèrent les interstices. Ainsi, contre mon attente, l'entrevue prit une tournure supportable, parfois même d'une extrême douceur. Je ne laissais pas d'être ému, mais non à la manière décourageante qui est de règle.

Par moments, j'épiais Clotilde. Une vive toilette étincelait sur elle, toilette de soleil où des nuances hardies s'harmonisaient, faisaient une lumineuse auréole sur la fine démarche, sous le clair visage et les yeux de candeur, de sensitive beauté, d'intelligence tendre. La jupe rouge bruissait régulièrement, en deux temps, changeait de nuances comme la gorge des oiseaux. Les cheveux s'envolaient à l'haleine de la rivière, et le col avait la blancheur molle, la blancheur muable des jeunes chairs dans les demi-ombres d'été...

Les rives nous enveloppaient de leur manteau enchanté, de l'ombre pailletée des hardis peupliers. Par moments, l'eau avait un petit bruit de remous, imitait les vagues d'un lac. Les herbages s'élevaient à l'horizon, jusqu'au ciel, dans une lente décroissance des verts qui, au loin, ressemblaient à quelque onde excessivement calme.

La conversation était devenue un peu plus directe. Je dis, après des circonlocutions :

— Quel étonnement charmant j'ai éprouvé de votre visite... de cette affection à laquelle jamais je n'aurais osé croire!

Elle fit un geste d'embarras, puis, avec ce sourire délicat qui sourdait d'elle comme les reflets de la lumière à travers des pétales de camélias.

— Je me suis étonnée moi-même... Jamais je n'ai cru que j'oserais!... Et pourtant connaissez-vous quelque chose de triste comme une affection inavouée...? Voilà sept ans que je pense tous les jours à... mais je vais encore...

— Parlez! m'écriai-je... Vous ne savez pas quelle joie vous me causez!

— Eh bien donc, j'avais toujours été votre petite amie, mais rien en comparaison de ce que j'ai senti après votre malheur. Si singulier que cela puisse paraître, j'ai tout compris, comme par une illumination d'âme..., J'ai eu honte pour mon père, j'ai haï l'autre. Ma colère, pourtant, n'était rien à côté de mon regret. Oh! le regret, le remords, comme si j'avais été leur complice! Loin de diminuer, cette impression s'est accrue avec l'âge, quoique, en même temps, régularisée, *désenfiévrée*. Ma vie en a été pleine. Toujours une plainte me poursuivait, une voix qui demandait justice. Je ne pouvais goûter fortement aucun plaisir ni aucune amitié. La vue de mon père me faisait mal, et plus je constatais ma ressemblance avec lui, plus ce sentiment prenait de force. Quant à *elle*, c'était, non plus de la haine, mais une horreur physique, un bizarre dégoût... Lorsque je vous ai rencontré auprès du petit bois, lorsque je vous ai reconnu — car vous n'avez guère changé depuis sept ans — j'ai frémi comme le criminel doit frémir devant sa victime... j'ai eu un élan extraordinaire, que la timidité a brisé...

Elle regarda la rivière. Ce fut un silence divin. Mon âme était suspendue dans une beauté supérieure. Un prodige venait de naître qui dominait la terre et les cieux. La jolie créature apportait à ma pauvre individualité cette Bonne Parole que les peuples ont écoutée dans les légendes. Ah! fille de l'ennemi et qui porte sa ressemblance en charme, en jeunesse et en bonté, que les roseaux furent angéliques et que les eaux furent mystérieuses tandis que tu parlais! Fille de l'ennemi, fille du traître et du lâche, se peut-il que c'est toi dont la grâce resplendit à mon côté et dont la voix pure me chante ce cantique de douceur...? Fille de l'ennemi, poussée sur la terre mauvaise comme la gentiane aux lieux arides!...

Et j'épiais l'attitude, si pleine ensemble de nature et d'art, la gracieuse plante féminine qu'elle faisait dans le grand feuillage des robes et les pétales de la mousseline. Des gouttelettes de saphir tintaient à son corsage. Le cou s'élevait finement, et un petit sourire indécis courbait le contour rouge des lèvres.

— Jamais, dis-je... jamais personne ne m'a donné cette joie! Vos paroles viennent de m'exorciser!... Il ne me semble plus que j'aie jamais souffert...

— Vrai? murmura-t-elle... J'ai donc bien fait de parler!

— Si vous avez bien fait!

A l'ardeur de ma voix, elle rougit. Et alors revint le sentiment trouble où se mêle le délice et le péché, et qui rend timide. Nous causâmes moins librement. Tandis que nous nous en revenions à petits pas vers nos demeures, quelque chose de furtif prolongeait nos silences.

28 juin.

Que d'angoisse et de volupté! La vie est entrée en tumulte, elle a balayé la longue poussière de déchéance. C'est le souffle de l'ouragan qui brise les arbres, mais renouvelle la forêt. J'ai repris le vœu ardent de me survivre, de me projeter dans le futur — et la femme est choisie. Oh! comme elle plane sur le sommeil, comme elle se tient tapie, même dans l'inconscience... Ignore-t-elle? Voudra-t-elle? Lorsqu'elle parlait de remords, pensait-elle aussi au rachat? Dans cette confession délicieuse, dans l'interstice des phrases, était-ce l'amitié simple, était-ce l'aube d'autre chose?... Oserai-je lui demander le secret divin, l'équivoque suave, le sens caché de sa conduite... s'il est un sens caché!...

Le 30.

Je suis obsédé du mystère de la haine. Dans les intervalles où l'émotion laisse place à l'analyse, je pèse combien mon amour s'accroît de toute ma rancune contre sa race. En quelques jours, j'en arrive à l'aimer plus que jamais je n'ai aimé Germaine. J'aime en elle *de la haine métamorphosée*. Et ce n'est pas de la vengeance, ce n'est pas de la vanité. La source est plus profonde : c'est l'*utilisation* d'une force immense... une puissance de sélection... quelque chose de vengeur et de suave, d'où je sens que doivent être sortis les plus étonnants progrès des êtres vivants!

2 juillet.

Depuis ce matin, j'épiais avec ma longue-vue, décidé à suivre Clotilde si elle sortait seule. Vers deux heures, je l'ai vue qui descendait vers la campagne. Je suis allé pour la rejoindre, par un chemin de traverse. Un instant je l'ai perdue de vue. J'ai été pris d'une épouvante affreuse. Mais la voilà! Elle est assise sur une souche, elle rêve au bord de l'étang de Dize, sous un frêne où j'ai passé de longues heures à des méditations sur Candide.

Quelques instants, je la contemple. Elle rêve. Ses yeux sont fixés sur une flottille de canards. Elle me semble un peu pâle, un peu nerveuse. Je ne sais quel confus et mélancolique sourire erre autour de ses paupières. Puis c'est une gravité hypnotique, une immobilisation de la face... Et sa beauté m'emplit d'autant de respect que de tendresse, d'un sentiment de sainteté en même temps que d'amour. Elle est en ce moment l'énigme — la plus grande énigme — et, selon ce qu'elle va répondre, la vie vaudra ou non la peine d'être vécue...

Aussi j'hésite, j'ai peur comme d'un péril de mort; j'ai besoin de toute ma force pour ne pas reculer.

M'avançant enfin, malgré d'horribles battements de cœur :

— Vous m'avez pris mon arbre! dis-je avec une voix enjouée, toute rauque et tremblante.

Comme l'autre jour, elle m'accueillit très naturellement :

— Ah!... c'est que c'est le plus beau du voisinage... Vous avez donc vos arbres?... Moi, j'en choisis toujours un aussi parmi eux, où que j'aille...

— Celui-ci a été l'ami des mauvais jours... je l'ai appelé l'arbre de Salomon...

— Pourquoi?

— A cause de l'*Ecclésiaste*... J'ai lu, sous ce frêne, tous les livres chagrins où l'on déprécie l'homme et l'univers...

— Vous avez beaucoup dénigré, il vous sera beaucoup pardonné! dit-elle d'un ton de plaisanterie grave...

— Dites que j'ai beaucoup *désespéré*.

— Moi aussi... Mais je veux espérer... Il faut laisser le désespoir aux maladies incurables, qui sont des maladies physiques... Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le bon docteur Grimaldi, de Milan... dont je suis l'humble patiente...

— Ah!... espérer!... c'est pour moi le grand miracle... et je ne crois guère aux miracles... Pourtant...

— Pourtant?

— Vous m'avez apporté comme un *reflet* de l'espérance, tellement que, parfois, vos paroles me semblent illusoires, j'ai besoin de faire appel à mon souvenir... Mais, si douces, elles ne sont pourtant pas de l'espérance... Vous ne pouvez pas me comprendre!

— Deviner, voulez-vous dire?

— Ou m'écouter.

— Pourquoi pas?... Vous ne supposez pas que je n'aie pas le courage de mon amitié... Et tout ce qu'une amie peut entendre...

— Ah! c'est qu'on ne sait pas toujours la limite... Il est bordé si finement, le sentier où je veux vous conduire... J'ai peur de m'y engager...

— Est-ce quelque chose qui doive vous soulager de vos peines?

— Je n'en suis pas sûr! Et je puis offenser mon amie!

— Gravement?... Elle vous pardonnerait. Comment pourrait-elle ne pas vous pardonner?

Elle me regardait avec une douceur mystique. La

pénombre la couvrait d'une étoffe de féerie. Elle y était dans toute sa gloire, les yeux sans détours, sa blanche figure levée avec gravité et courage. Elle reprit, presque en chuchotant...

— Cependant, s'il était question de mon père...

— Il n'est pas question de votre père... au moins directement!

— Dites.

— J'ai peur!... Je répète que l'espérance était devenue pour moi une chose hors nature... le miracle... C'est que toute la vie est perdue, si je ne puis reprendre ce qui m'a jadis été ravi...

— Quoi!... *Sa femme?*

Elle devint pâle.

— Non, l'amour!... Voulez-vous encore m'écouter?

— Oui!

Je me mis à marcher de long en large. Comme toujours, ainsi j'avais moins *peur*, mais plus d'*angoisse*. Mes tempes battaient aussi haut que mon cœur, des flots de sang arrivaient continuellement à mon crâne, m'assourdissaient et m'étourdissaient.

— Croyez-vous deviner? repris-je.

— Je ne sais pas...

— Je suis un paria, Clotilde... plein de méfiance, de rancune et d'aigreur. J'ai assoupi mes désirs dans des travaux qui rouillent l'âme... Si je dois revivre, si je dois espérer, il n'est pas deux manières — il me faut la revanche — il faut qu'on m'aime... il faut qu'une femme me donne ce qu'une autre m'a refusé et qu'elle me le donne sans réserve... il me faut du sacrifice dans l'amour!

Je répétai sourdement :

— Du sacrifice dans l'amour...

— Vous êtes jeune... pourquoi ne l'auriez-vous pas?

— Il faudrait rejeter ma défiance...

— Rejetez-la!... La vie ne se donne qu'à ceux qui la veulent!

— Songez à la manière dont elle m'a traité!

— Exceptionnelle, monstrueuse... mais unique!...

— Clotilde!... Écoutez... ce n'est pas *la* femme... c'est *une* femme... Je l'ai choisie! Si elle doit me refuser encore, eh bien!...

Elle redevint pâle et se mit à trembler. Je m'écriai avec force :

— Puis-je toujours parler?

— J'écoute!

— Clotilde... je dormais... j'étais morose mais tranquille... Ils m'ont réveillé!... Vous êtes venue!... Dites-moi, pourquoi êtes-vous venue?

— Je vous l'ai dit!

— Oui... vous l'avez dit... mais j'ai osé, non pas croire, mais désirer... davantage... Je n'ai plus cessé de vous avoir en moi... Vous êtes venue pendant la grande crise... est-ce que vous aussi vous allez me tuer?

— Vous tuer!

Je me remis à marcher. La minute absolue était là. Une phrase encore, tout était dit, fini, l'obstacle franchi, l'abîme ouvert, la chute ou l'ascension! Je n'osais plus regarder la jeune fille. Je parlai brusquement, les dents entrechoquées, tourné vers l'étang :

— Clotilde, c'est assez... vous devinez maintenant ce que je voulais dire... je le dirai : je suis à vous, voulez-vous être à moi...?

Elle se leva vers moi, elle étincela de beauté, de courage et de tendresse :

— Je suis heureuse...

J'avais froid; l'effort, trop violent, me paralysait. Je la regardais avec adoration.

— Vous le voulez!...

— Je l'ai toujours rêvé... mais depuis l'autre jour je l'ai voulu!

Je la pris contre moi avec violence. De grosses larmes m'aveuglaient. Elle se tenait entre mes bras avec une tendre douceur. Tout était fini, la misère évanouie, l'existence refaite, et je demeurais dans l'étonnement de cette vaste aventure :

— Si vous saviez comme j'ai eu peur!... J'ai froid encore!... Ma petite Clotilde, pendant que je souffrais... là-bas... là-bas... la fille de mon ennemi...

— Oui, tout enfant encore, à quinze ans, l'idée est venue... Je la croyais trop romanesque pour y croire... elle me plaisait pourtant...

— Vous êtes à moi!

— Tout à vous!...

— Vrai, petite Clotilde!

— Je vous aime beaucoup.

— Alors... tout est effacé... mais non, ce n'est pas la *compensation*... c'est la *récompense!*... Un tel bonheur était impossible sans leur trahison!...

J'aurais voulu prier, me prosterner, un vieux ferment de catholicisme emplissait mon cœur de mysticisme. Et la jolie vierge ne fuyait toujours pas mon étreinte, dans sa bravoure de confiance et de bonté.

Oh! la pénombre!... oh! les joues fines! oh! les lueurs entre les cils baissés, la jeune chair du col! Frêne de Candide, arbre du pessimisme où je me récitais les distiques du désenchantement, c'est parmi tes branches pendantes que la fille de l'ennemi m'apporta le bonheur, c'est de toi que date la parole de lumière!

*
* *

Voilà près de six ans que je suis marié. La postérité est venue, deux fils qui ressemblent à Clotilde et au père de Clotilde. Mon sang et celui de l'ennemi couleront dans l'avenir. Je ne le hais plus, ce père de ma femme, mais je ne le vois pas non plus. Sa présence me glace. La destinée m'est douce. Rien en Clotilde

n'a démenti les promesses de bonheur. Je l'aime à l'infini, et d'une manière un peu étrange qui prolonge la poésie du mariage.

La haine a transmis son énergie féconde à l'amour, elle lui a imposé sa puissance de sélection, sa pertinacité, elle s'est mystérieusement transformée en délices.

J.-H. Rosny.

## ROMANCIERS CONTEMPORAINS

### M. Abel Hermant (1).

I

Le premier livre qu'écrivit M. Abel Hermant est un recueil de vers. Ce pénétrant analyste avait fait erreur sur sa vocation. Dans le prologue des *Mépris*, lui-même se représentait un scapel à la main. Entendez-vous la Muse lui dire :

Prends ton scapel, poète, et me donne un baiser.

Ne revenons pas sur un petit volume de vers que dix romans ont, depuis, fait oublier, et, si M. Hermant déposa de très bonne heure la lyre, faisons-en honneur à sa justesse d'esprit. Le roman, tel que l'entendait l'école naturaliste, alors en pleine vogue, lui fournissait un meilleur emploi du scalpel.

*Monsieur Rabosson*, qui est son début, me paraît ce qu'il a fait de plus recommandable dans ce genre, première manière. Le style en a sans doute quelque dureté; mais il est probe, droit, expressif, sobrement coloré quand la situation s'y prête. La figure de Rabosson ne manque pas de relief, et, dans les dix romans qu'a déjà écrits l'auteur, c'est une des figures les plus vivantes. Les personnages secondaires, le père et la mère de Rabosson, par exemple, se détachent en traits caractéristiques. Enfin rien ne me paraît plus louable que toute la partie du livre dans laquelle Barbe a le premier rôle ; j'y trouve même une émotion assez rare chez M. Hermant. Vous rappelez-vous les pages où la pauvre fille demande grâce pour sa pudeur, et, se sachant incapable de résister aux désirs de Rabosson, le supplie de n'avoir pas de mauvais désirs? Cela est tout à fait bien, cela est très simple et très touchant.

Il n'y en a pas moins dans *Monsieur Rabosson* de nombreux défauts à signaler. Avant tout, la longueur de certains tableaux qui n'offrent qu'un mince intérêt. Puis, combien de détails oiseux! Si l'on comprend encore que M. Hermant tienne à reproduire les « plaisanteries idiotes » des normaliens, le feu croisé des « Oh! la la la la la la! » de Heilichs avec les « Oh! que c'est curieux! » de Loriot, on se demande, pour ne citer qu'un trait, mais, je crois, bien significatif, quel besoin il a, par exemple, de nous faire savoir, quand Rabosson entre chez le Principal de son collège, que le garçon de bureau qui lui ouvre la porte est « blond, chevelu, barbu, pareil à ces chefs gaulois dont le type s'est conservé dans le peuple? » La porte eût-elle donc été moins congrûment ouverte par un garçon de bureau brun, chauve, glabre, et dénué de toute ressemblance avec un chef gaulois?

Quant à la thèse même du livre, M. Hermant serait excusable d'avoir poussé à la charge certains traits de son personnage, s'il ne voulait pas faire de ce personnage un type. Rabosson a-t-il vraiment existé tel qu'on nous le peint, aussi lourd, aussi gauche, aussi vieillot, tirant de sa poche une aussi grosse montre d'argent, portant des bottines aussi informes, ayant à des mains aussi épaisses des doigts aussi carrés et aussi plats? C'est douteux, et l'auteur se délecte visiblement à le tourner en caricature. Aussi bien ne fait-il là qu'appliquer un procédé d' « idéalisation » qui n'est pas sans doute en accord avec la théorie orthodoxe du naturalisme, mais dont tous les naturalistes connus usent sans scrupule. Je ne lui reproche pour l'instant que ce qu'il y a de conventionnel et de poncif dans sa figure d'universitaire. Et sans avancer que tous les universitaires aient le « chic » de Desenne, en qui M. Hermant se plaît à rassembler tant de grâces, je me permettrai seulement de croire qu'on peut ne pas être Desenne sans être pour cela Rabosson, et qu'il y a des couvre-chefs tout à fait convenables à égale distance du chapeau démodé, aux poils trop courts, brossés par place à l'envers, sous lequel on nous présente celui-ci, et du chapeau gris au large ruban noir qui complète harmonieusement l'élégante toilette de celui-là.

Mais Rabosson n'est pas seulement un individu, il n'est rien de moins que le type du professeur. En dédiant son livre à Alphonse Daudet, M. Hermant l'intitule une « monographie du raté universitaire » ; ne vous hâtez pas d'en conclure qu'il veuille mettre l'universitaire *raté* à part de celui qui ne l'est pas. Raté, universitaire, c'est tout un pour lui, et il le déclare expressément. Or, si Rabosson est vrai comme individu, cela suffit pour que le livre ait son intérêt et sa valeur ; mais, s'il est faux comme type — et je ne crois pas indispensable de montrer ici qu'un assez bon nombre d'universitaires, même entre les normaliens, échappent à la définition de M. Hermant, que tous ne se font pas remarquer dans les salons par la cuistrerie de leurs propos ou par la douteuse propreté de

(1) *Les Mépris*, 1883 ; *Monsieur Rabosson*, 1884 ; *la Mission de Cruchod*, 1885 ; *le Cavalier Miserey*, 1887 ; *Nathalie Madoré*, 1888 ; *la Surintendante*, 1889 ; *Cœurs à part*, 1890 ; *Amour de tête*, 1890 ; *Serge*, 1892 ; *Ermeline*, 1892 ; *L'Amant exotique*, 1893 ; *Les Confidences d'une Aïeule*, 1893 ; *La Carrière*, mars 1894.

leur linge — s'il est faux comme type, disions-nous, le roman ne peut plus dès lors avoir de valeur et d'intérêt que comme monographie individuelle, et il perd la signification que M. Hermant prétendait y attacher. Au surplus, l'auteur a beau mettre à son livre ce sous-titre : *l'Éducation universitaire*, qui semble annoncer quelque chose de sérieux, dans tout ce qui s'y rapporte, on ne peut guère voir, en passant condamnation sur les traits de caricature, qu'une véhémente satire contre certains professeurs qui, paraît-il, ne réaliseraient pas l'idéal du parfait homme à la mode.

Ne prenons le roman que pour ce qu'il est, pour ce qui en fait le véritable mérite : nous y trouverons un défaut capital qui tient au sujet lui-même. Ce sujet, tel que l'auteur l'avait conçu, recélait en soi la plus fâcheuse contradiction. Rabosson, dans la première partie, est aimé de Barbe, et dans la seconde, de Geneviève ; M. Hermant le faisait sot, laid, grossier à plaisir, pour nous montrer en lui le type de l'universitaire, et ce cuistre aussi grotesque qu'odieux devait pourtant inspirer l'amour. Barbe l'adore, c'est ce qui la rend touchante ; elle le serait plus encore si nous nous expliquions comment elle peut adorer cet être disgracieux et répugnant. Pourtant Barbe n'est, après tout, qu'une pauvre fille très simple, très ignorante du monde : nous admettrons à la rigueur qu'elle prenne pour de la virilité la rudesse brutale de son amant ; et puis, une longue absence a reculé l'image qu'elle conserve de lui dans un lointain favorable qui la poétise. Mais Geneviève ? Cette femme qu'on nous montre si fine, si élégante, si exquise d'intelligence et de cœur, est-il possible qu'elle s'éprenne d'un Rabosson ? M. Hermant se donne beaucoup de peine pour nous le faire croire ; mais ses adresses elles-mêmes soulignent l'invraisemblance d'un tel amour. Il lui faut prêter à ses deux personnages des traits qui ne sont plus en accord avec leur caractère, à Geneviève un défaut de tact qui dément tout ce qu'il nous en avait dit, à Rabosson un « bon goût » (page 168), une aisance d'« homme du monde » (page 189), et même, çà et là, des « inspirations de galanterie » (page 171), dont nous avions toute raison de le croire incapable. Finalement, il nous renvoie à Stendhal, ce qui est très commode quand on ne cite pas la page.

Après avoir été normalien, comme Desenne, M. Hermant fit son « volontariat » ; après *Monsieur Rabosson*, il écrivit le *Cavalier Miserey*, qui est encore une monographie, celle du Régiment. Dans le *Cavalier Miserey*, il applique les procédés réalistes avec beaucoup plus de suite, de patience et de méthode. M. Zola, depuis, a fait la *Débâcle ;* mais le théoricien de l'école n'est pas toujours, on le sait bien, fidèle à ses propres théories. Avec M. Hermant, nous n'avons à craindre rien d' « épique », et ce n'est point par là que pèche son livre. Au reste, il n'y est pas question de la guerre, mais de la caserne : admirable matière à mettre en roman naturaliste !

L'auteur du *Cavalier Miserey*, rendons-lui cette justice, observe quelque retenue ; il se contente, par exemple, d'une allusion discrète aux grandes « vadrouilles » que son sujet l'autorisait à décrire tout du long. C'est d'ailleurs le seul « tableau » qu'il nous épargne entre tous ceux auxquels se prête le roman de mœurs militaires. Nous avons une revue d'honneur, un dîner de bienvenue, une course de chevaux, une mobilisation, une inspection, des manœuvres de brigades, etc., etc. Ces tableaux, fort adroitement placés, font çà et là diversion à la platitude monotone de la vie de caserne, qui est l'ordinaire du roman ; mais, si j'ai déjà marqué dans certaines pages de *Monsieur Rabosson* une minutie fatigante, ce défaut est, ici, bien plus sensible, d'abord parce que le livre presque tout entier ne consiste guère qu'en une série de descriptions, ensuite parce que M. Hermant ne nous fait grâce d'aucun détail, quelque mince ou même quelque insignifiant qu'il puisse être. Et ne disons pas que, dans une description, les détails font tort à l'impression d'ensemble ; c'est comme si l'on disait que les arbres nuisent à la forêt. Il faut des détails ; on n'a encore trouvé que ce moyen pour sortir de l'abstraction, pour donner la vie aux êtres et aux choses. Mais ces détails, il faut aussi que l'écrivain les choisisse et sache les bien choisir. Si l'on veut tout nous montrer, nous ne verrons plus rien, et si l'on ne fait pas la différence entre les détails insignifiants et les détails expressifs, ce que nous verrons n'aura pour nous aucun intérêt. Les tableaux du *Cavalier Miserey* empruntent quelquefois un air de réalité toute vive à de très petits traits qui sont choisis avec discernement ; il arrive bien plus souvent que l'auteur noie ses descriptions dans ce que le vieux Boileau appelait une abondance stérile. M. Hermant a dédié un de ses livres à Guy de Maupassant, « le maître des exacts » : mais l'exactitude de Maupassant était celle de l'artiste, qui se borne à reproduire les détails significatifs, et qui ne prétend pas, sous couvert de réalisme, noter avec une indifférence mécanique tout ce qui passe dans le champ de sa vision.

Un autre défaut qu'il faut bien relever : nous ne voyons pas assez comment Miserey se gâte. On nous le montre, après quelques jours d'apprentissage, qui ne se résigne pas seulement à son métier, mais y prend goût, en pratique les humbles devoirs avec un sentiment confus de leur dignité, s'attache de plus en plus au Régiment, dans l'âme duquel sa vie individuelle s'absorbe. Puis, brusquement, tout change. Quand la seconde partie du roman s'achève (page 222), Miserey sent passer en lui un frisson d'a-

mour, un besoin de dévoûment, de sacrifice, il éprouve l'orgueil des hommes obscurs qui ont la conscience nette de leur rôle ignoré mais utile ; et la troisième partie s'ouvre (page 223) sur ces mots : « J'en ai soupé, des manœuvres ! » par lesquels se trahissent son énervement et son dégoût. On dirait que M. Hermant ait juxtaposé deux personnages, superposé celui du mauvais soldat à celui du bon.

Le succès du *Cavalier Miserey* fut un scandale. Dans sa préface, l'auteur se défendait bien d'avoir fait un « album de charges, crayonnées au jour le jour », mais il ne semblait pas se douter que son livre pût soulever la réprobation. Certes, le patriotisme de M. Hermant n'est pas en cause. Lui-même déclare avoir voulu « placer l'armée très haut » et témoigner au drapeau « cette espèce de religion qu'il inspire à tous ceux qui ont eu l'honneur de porter l'uniforme ». Reconnaissons qu'il a plus d'une fois exprimé avec force la vie une et multiple du « Régiment » auquel le devoir commun fait je ne sais quelle âme commune. Mais il nous le montre aussi hurlant à plein gosier des chansons obscènes, ou, après le « dîner de bienvenue », s'accroupissant, comme une bête immonde, sur son vomissement. Et puis, ce Régiment auquel il prête çà et là quelque grandeur en nous le représentant dans son unité collective, comment nous inspirerait-il encore le moindre respect quand nous avons vu passer sous nos yeux les individus dont il se compose? Voici le capitaine Ratelot, un hurluberlu grotesque, voici le capitaine en second Grapote avec sa tête pâle et flasque, ses méchants petits yeux ronds sous des sourcils grimaçants, voici Herbert de Simard, un jockey fourbu, Weber, un rabâcheur imbécile : et c'est l'ahurissement de Ratelot, la méchanceté perfide de Grapote, la veulerie de Simard, la sottise de Weber, qui font au Régiment sa « majesté » ! Quelques mots par ci par là sur la noblesse et la grandeur militaires ne sauraient effacer l'impression de tristesse et de laideur que nous cause le livre. Ainsi en jugeait, et plus sévèrement encore, ce colonel qui ordonna d'en brûler sur le fumier tout exemplaire saisi au quartier. Dans une lettre au Ministre de la guerre, l'auteur déclare approuver cette mesure de police, si le *Cavalier Miserey* renferme une seule phrase qui compromette aux yeux des soldats le prestige de leurs officiers. Sa protestation ne peut que lui faire honneur. Mais de quelle illusion n'a-t-il pas dû être victime pour croire qu'il rendait hommage à l'Armée en écrivant un livre où il nous étale si complaisamment ses petitesses et ses misères, où il semble prendre à tâche de bafouer ses chefs, où le soldat dans lequel il la symbolise finit par déserter et par voler la montre d'un camarade?

Après le *Cavalier Miserey*, deux autres livres de M. Hermant se rattachent encore à la même « formule », *Nathalie Madoré* et la *Surintendante*. Je ne dirai rien du premier, le plus naturaliste entre tous ses livres par ce que le mot peut faire entendre d'ingrat, de terne et de rebutant. Quant à la *Surintendante*, on y trouve des types vivement esquissés, mais la figure principale n'a pas assez de relief. D'abord, un trop grand nombre de personnages dispersent l'attention. Ensuite, M. Hermant n'était peut-être pas de taille à traiter un tel sujet; il n'y fallait pas seulement cette finesse et cette pénétration d'analyste qui sont la marque propre de son esprit, il y fallait encore, dans certains passages, une vigueur et une puissance dont ses efforts mêmes le montrent incapable. Relisez notamment cette fin de chapitre dans laquelle il nous fait voir Antoinette « mourant de pudeur » (pages 345-348). Cela vise à l'effet, et nul doute que la scène, si M. Zola, par exemple, l'avait écrite, ne lui eût inspiré quelques pages inoubliables. — Chez M. Hermant, l'effet n'est pas atteint.

II

On peut considérer le « psychologisme » comme une forme particulière du naturalisme. C'est, des deux parts, la même méthode : naturalistes et psychologistes se piquent également d'étudier la réalité telle qu'elle est, et pour ceux-ci tout aussi bien que pour ceux-là le roman est une œuvre d'investigation positive et d'enquête documentaire. Toutefois, bien que l'esprit général et les procédés eux-mêmes ne varient pas d'une école à l'autre, c'est assez pour justifier la distinction des deux écoles que l'une s'applique spécialement à l'étude de l'âme et l'autre à celle du tempérament. En tout cas, le retour à la psychologie dont quelques écrivains donnèrent il y a peu de temps le signal marquait une réaction contre la physiologie purement matérialiste de M. Zola et de ses disciples. M. Hermant ne pouvait se complaire dans cette physiologie brutale et crue : sa nature même et les aptitudes de son talent le portaient vers l'analyse psychologique. C'est après la *Surintendante* que, rompant avec le naturalisme proprement dit, il va s'exercer de préférence, non pas, pour dire le mot juste, à l'anatomie du cœur, mais à celle du cerveau.

Cependant la *Mission de Cruchod*, qu'il écrivit antérieurement au *Cavalier Miserey*, est déjà un roman psychologique. Dans ce livre monotone, triste, pénible, il marque du moins très fortement l'empire que son héros, esprit décisif et fanatique, âme hautaine et morose, exerce sur un caractère inconsistant et faible que brutalise son maniaque orgueil, qu'opprime sa jalouse, sa despotique tendresse. Mais nous y trouvons aussi ce qui est, chez M. Hermant, le vice capital de son « psychologisme », toujours appliqué

à des situations ou à des figures exceptionnelles. Dans la dédicace de l'ouvrage, il prétend avoir eu sous les yeux le récit d'une victime et les lettres d'un mort récent: comme s'il authentiquait par là ce que le sujet a d'invraisemblable, ce qu'ont d'étrange et de rare, lui-même nous l'avoue, les passions et les douleurs qu'il peint!

Un de ses livres s'intitule *Cœurs à part*, mais il en est au moins trois ou quatre autres qui auraient tout autant de droit à ce titre. Dans *Amour de tête*, Marcel Dehaynin s'éprend de Suzanne Gaildrand sans la connaître, en associant au nom de la jeune fille, par suite de ce que M. Hermant appelle d'heureuses contingences, « une idée de type absolu, de symbole, qui tend à la lui faire considérer, parmi toutes les autres femmes, comme spécialement élue pour l'amour ». Il la voit enfin, et la trouve tellement étrangère à l'image de ses rêves qu'il se dit aussitôt: « C'est fini! S'il y a particulièrement au monde une femme que je ne puisse aimer, c'est elle! » Pourtant l'image reste fixée dans son esprit; elle continue à garder « certaine allure d'image obsédante, et, malgré la contradiction, d'image aimée ». Après une série d'évolutions cérébrales qu'il serait trop long de suivre, Marcel finit par pouser, non pas vraiment Suzanne, mais l'image; et alors, Suzanne elle-même n'étant guère moins singulière que lui, je laisse à penser dans quelles complications nous engage leur histoire, jusqu'au moment où, sans que nous voyions bien pourquoi, l'amour de cœur se substitue à l'amour de tête, ce qui met du moins l'auteur en possession d'un honnête dénouement.

Dans *Serge*, Louis de Gravilliers, homme grave et déjà mûr, témoin des enfantines amours d'Aline Herbelin et du jeune Ménassieux, se laisse gagner à la contagion et fait sa partie dans cette idylle, ne sachant lui-même pour lequel des deux il éprouve le plus de sympathie. Puis, quand Serge n'est plus là, il se figure aimer Aline, et l'épouse. Après le mariage, il ne tarde pas à reconnaître son erreur. Ce n'est pas Aline qu'il aimait, c'est l'idylle. Serge lui manquant, le souvenir de l'idylle disparaît, et, avec ce souvenir, la grâce et la fraîcheur de sentiment qui ont, un instant, fait illusion à son cœur. L'amour de Louis est tout artificiel. Il n'aime Aline que quand la présence de Serge le remet sous le charme; mais, d'autre part, il ne peut, Serge présent, s'empêcher d'être jaloux : malheureux lorsqu'il n'aime pas et malheureux lorsqu'il aime, il nous embrouille à plaisir dans les rets d'une psychologie inextricable, et, fatigué de se matagraboliser la cervelle, il songe pour de bon à se la brûler, quand M. Hermant s'avise de lui insuffler une nouvelle âme, où peut éclore et fleurir l'amour naturel.

Ne parlons même pas de brefs récits comme le *Verbe, les Femmes sont parties*, le *Vertige de l'évidence;* on peut admettre ces études de sentiments anormaux quand elles n'excèdent point le cadre d'une nouvelle. Mais *Amour de tête* a plus de trois cents pages et *Serge* en a presque quatre cents. *L'Amant exotique* est plus court : vous le trouverez encore long, si vous vous en rappelez le sujet. C'est à savoir l'amour de Germaine Bernery pour un Annamite que je ne sais quel casino de province a fait venir de l'Exposition comme traîneur de pousse-pousse. L'Annamite inspire à Germaine un trouble désir mêlé d'une répugnance instinctive. Elle se sent écœurée à la fois et enivrée par le fade relent qui s'exhale de l'homme à la peau jaune; et, selon que l'emporte son enivrement ou son écœurement, on nous analyse par le menu les « monstruosités délicates » de cet exotisme morbide. Il n'y a plus, après cela, que le cas de Pasiphaë.

M. Hermant me semble bien un très profond psychologue, mais ses personnages sont trop *à part* pour que je puisse l'affirmer en toute sécurité. Dans *Amour de tête*, dans *Serge*, dans l'*Amant exotique*, il n'est presque aucune page où lui-même ne soit obligé de nous prévenir combien sont particulières les façons de sentir ou de penser qu'il étudie. Je note au hasard. « La plus violente étrangeté de son état d'âme, c'était ... » — « Il fallait en finir avec ces anomalies troublantes ... » — « L'espèce de délire où le jetait un sentiment si exceptionnel... », — etc., etc. Par de telles formules, si souvent répétées, M. Hermant prend ses précautions en qualifiant de singulier ce que nous pourrions taxer de faux. Ne voudrait-il pas encore nous faire admirer la pénétration d'une analyse assez sûre d'elle-même pour s'attaquer aux difficultés les plus ardues de la psychologie? Mais l'erreur est grande. Nous nous trouverions beaucoup plus à l'aise pour admirer sa science du cœur, si les cœurs sur lesquels il opère ressemblaient davantage à ceux que nous connaissons. Quand il s'agit de personnages aussi peu communs, tout ce que nous pouvons faire, c'est d'en admettre la possibilité. D'ailleurs, cette possibilité une fois admise, les subtiles anatomies dans lesquelles triomphe M. Hermant échappent à notre contrôle, parce que, n'ayant jamais vu des Marcel Dehaynin et des Louis de Gravilliers, nous courons perpétuellement le risque ou bien de croire même ce qui pourrait ne pas être vrai ou bien de ne pas croire même ce qui pourrait l'être. Mais, en supposant que cette psychologie fût toujours juste, cela ne suffirait pas encore, et nous la voudrions plus « humaine ». Les études de M. Hermant nous intéressent sans doute à titre de problèmes; ce qu'elles intéressent en nous, c'est une curiosité purement intellectuelle : quelle sympathie éprouverions-nous pour des personnages dans l'âme desquels nous

ne retrouvons rien de la nôtre, et à qui leur qualité de « sujets » fait perdre celle d'homme?

Autre écueil : ces personnages exceptionnels, M. Hermant est à chaque instant forcé de nous en expliquer longuement les états d'âme plus ou moins bizarres, auxquels nous ne pourrions rien comprendre s'il ne venait à notre secours. Sans doute, ses commentaires ne nous éclaircissent pas toujours des obscurités qui les rendaient indispensables; bien souvent ils ne font qu'embarrasser notre esprit dans un dédale d'insidieux sophismes. Mais, lors même qu'ils sont utiles à l'intelligence des personnages, la question se pose encore si le romancier s'acquitte proprement de son office en dissertant à l'infini sur des cas anormaux que lui-même a gratuitement supposés. Dans *Amour de tête* et dans *Serge*, l'auteur nous fait de véritables « leçons ». Était-ce donc la peine de tourner les professeurs en ridicule? Ceux-ci ont du moins l'excuse d'être en chaire.

M. Hermant paraît ne pas toujours se rendre bien compte de ce que doit être le roman dit psychologique. En voulant être psychologue, il oublie parfois que son premier devoir est d'être romancier. Les dissertations interminables que sa psychologie alimente peuvent bien être en marge d'un roman, ou plutôt en note, mais ne sont point le roman même. Je ne sais si c'est là de la science; à coup sûr, ce ne sera jamais de « l'art ». L'art ne tente pas d'expliquer la vie, il l'imite ou la crée. Les personnages de M. Hermant sont des mécanismes qui témoignent d'une très délicate industrie, mais auxquels il manque trop souvent une âme vivante.

III

Dans une lettre où il exprimait, voilà deux ou trois ans, son opinion sur l'évolution littéraire contemporaine, M. Hermant avouait qu'il avait « fréquemment varié », et se flattait « de n'être pas encore paralysé par une certitude ». Ses deux derniers livres, *Ermeline* et les *Confidences d'une Aïeule*, marquent une variation nouvelle. On dirait que lui-même fait son *mea culpa* dans cette lettre; et, si nous ne pouvons affirmer qu'il ait en vue le *Cavalier Miserey* et la *Surintendante* quand il répudie les théories naturalistes, qui, littéralement appliquées, « feraient du roman une œuvre utilitaire et encyclopédique », nous n'avons aucun doute qu'il ne songe à *Amour de tête* et à *Serge* quand il répudie les « théories psychologistes » en leur reprochant « de donner au roman un objet différent mais une forme pareille, et d'en faire également une œuvre d'exposition et d'instruction ». Ne l'accusons pas de se démentir, mais sachons lui gré plutôt de mettre tant de bonne grâce à reconnaître ses erreurs.

M. Hermant s'était depuis longtemps dégagé du naturalisme. Dans *Ermeline*, il s'affranchit des théories psychologistes; et, pour renouveler plus à l'aise sa manière, il recule d'un siècle et va s'établir dans l'Italie de 1796. Ce n'est pas qu'*Ermeline* échappe complètement aux critiques dont *Serge* et *Amour de tête* étaient passibles. Nous y trouvons encore, çà et là, des pages entières d'« auteur », où M. Hermant décompose ses caractères et nous explique, pièce par pièce, leur ingénieux agencement. Pourtant il y en a beaucoup moins, surtout dans la seconde moitié du volume. Et vraiment, les personnages, hommes ou femmes, y sont trop mobiles, trop superficiels aussi dans leur vagabondage sentimental, pour fournir matière à de longues scholies. Mais, d'autre part, ils se démènent tous avec un tel entrain que la vivacité capricante de l'action ne leur laisse pas le temps de réfléchir et ne laisse pas à l'auteur celui d'épiloguer. M. Hermant n'en fait pas moins œuvre de romancier psychologue; et beaucoup mieux, dirons-nous, que dans ceux de ses livres où il professe la psychologie. Les figures qu'il met en scène dans *Ermeline* nous donnent bien, par la fébrilité même de leurs allures comme par leur insouciance foncière et leur naïve « amoralité », l'idée de l'époque et du milieu, de cette société déséquilibrée qui, ne sachant ce que le lendemain lui réserve, jouit avec fureur de sa propre dissolution. Malgré le chassé-croisé perpétuel des personnages nous n'avons pas un moment d'ennui. M. Hermant, en écrivant *Ermeline*, s'est rappelé *La Chartreuse de Parme;* et, c'est à Stendhal que, — sans parler de tels ou tels « morceaux », et, par exemple, d'une bataille, ou plutôt de deux, qui ont bien leur prix même après celle de Waterloo—, qu'il est redevable sans doute d'avoir si heureusement allégé sa psychologie.

*Ermeline* ne vaut pas encore, à mon gré, le dernier ouvrage de M. Hermant, qui est tout à fait gracieux, les *Confidences d'une Aïeule*. L'« aïeule » a eu dix-neuf ans vers 1792, et c'est dans sa vingtième année qu'elle commence à écrire un journal dont les dernières feuilles portent la date de 1863. Que de révolutions en ces trois quarts de siècle! Mais une seule chose la touche, et vous devinez laquelle. Peu soucieuse de rabâcher des faits ou d'établir des chronologies, elle ne se propose en écrivant que de renseigner la postérité sur la manière dont ses contemporains entendaient l'amour. Si jeune qu'elle soit, la marquise de B... a déjà quelque pratique des amoureux déduits; un instinct secret l'avertit du reste qu'il lui suffira, pour édifier pleinement les générations futures, de « raconter sa vie jour par jour, bien naïvement et en déshabillé ». Cet instinct ne la trompe pas : nous la voyons d'un bout à l'autre toujours prête, dès que l'occasion s'en présente, à varier ses expériences, d'abord parce qu'elle est na-

turellement très curieuse, ensuite parce qu'elle se pique de ne laisser ignorer aux générations futures, pour qui elle travaille, aucune des façons de sentir, ou plutôt, comme elle dit, de bien faire, qui ont été celles de la sienne; et, fidèle à son programme, elle se raconte avec une telle naïveté que je n'oserais la suivre parmi tant d'aventures dans lesquelles le déshabillé semble en effet de toute rigueur. M. Hermant est, d'ailleurs, trop bien élevé pour que rien de grossier lui échappe. Il sait l'art de tout dire sans vilenie et d'être élégant dans le dévergondage. Ces *Confidences* sont d'une perversité la plus aimable du monde. Et puis, de céder sa plume à Mme de B..., cela lui a porté bonheur. Écrivant le livre pour son propre compte, il n'eût peut-être pas résisté à la démangeaison des gloses psychologiques. Mais chaque fois qu'une tentation lui venait, il s'est rappelé que son héroïne n'avait aucun penchant à l'idéologie, ce qui nous a évité je ne sais combien d'élucubrations *ex professo*. Voyez le chapitre sur le *Travesti*. Quelle bonne occasion de philosopher! Eh bien, M. Hermant s'est retenu, il a fait sur lui-même un effort aussi méritoire. « Je serais fort en peine, dit sa marquise, de vous déduire comment et pourquoi une paire de culottes suffit à métamorphoser une âme de femme. Je vous veux conter tout bonnement l'histoire de mon habit masculin, et les événements raisonneront pour moi. » S'il arrive deux ou trois fois à Mme de B... d'entamer quelque petite controverse, elle se reprend tout aussitôt. « Je déduis, j'abstrais! Ne vaudrait-il pas mieux conter naïvement ce qui m'est arrivé? » Et encore : « Pourquoi subtiliser davantage? Ne voyez-vous pas qu'après m'être égarée dans ce labyrinthe, je me retrouvais là d'où j'étais partie? » Mais, en se faisant la leçon, elle la fait à l'auteur. Ou plutôt c'est l'auteur qui s'avertit lui-même et se morigène; et, de la sorte, répudiant ce que son psychologisme avait eu de subtil à la fois et de pédantesque, il écrit un livre des plus agréables, dans lequel aucune dissertation ne surcharge sa fine analyse, comme aucun jargon scolastique n'y alourdit son élégante désinvolture.

Cette grâce aisée et cette légèreté de touche, ses ouvrages antérieurs ne nous y avaient pas habitués. Félicitons-le d'avoir acquis des qualités nouvelles en corrigeant certains défauts qui tenaient moins à sa nature qu'à une fausse esthétique. Nous devons beaucoup attendre de M. Abel Hermant; mais il s'est déjà mis sans conteste au premier rang de nos romanciers. Plutôt que de lui reprocher ce qu'il peut avoir de sec et de froid, je préfère, en terminant, louer son exacte précision quand elle ne s'applique pas à des minuties, et sa délicatesse pénétrante quand elle ne raffine pas sur des arguties.

GEORGES PELLISSIER.

## KOSSUTH

### ET LA NATIONALITÉ HONGROISE

Les Slovaques sont des Slaves qui habitent la Hongrie du Nord, au nombre d'environ deux millions : presque tous agriculteurs, ils sont en général travailleurs et peu riches. Ils fournissent aux grandes villes, et notamment à Budapest, les hommes de petits métiers : charbonniers, porteurs d'eau, balayeurs de rue, etc. ; tels les Auvergnats chez nous. Leur langue ressemble au tchèque : ils ne jouissent d'aucuns droits nationaux et sont opprimés par les Magyars, non sans laisser entendre quelques protestations; mais ces protestations sont étouffées, et il n'y a pas un seul député slovaque au parlement hongrois.

Cette race slovaque peu connue a pourtant fourni dans ce siècle les deux hommes qui se sont trouvés être les plus énergiques défenseurs des deux groupes d'État dont les Habsbourg ont joint depuis le XVIe siècle la possession à celle de leurs domaines héréditaires : pays de la couronne de Saint-Wenceslas, et ceux de la couronne de Saint-Étienne. Palacky, le grand historien qui a établi sur des bases inébranlables les droits nationaux historiques du peuple tchèque, était un Slovaque; Slovaque aussi était Louis Kossuth, dont l'éloquence et la ténacité ont plus que tout autre chose contribué à donner à la race magyare non seulement la place prééminente qu'elle occupe dans la monarchie austro-hongroise, mais aussi une influence très considérable dans le concert des États européens.

Et c'est là une nouvelle confirmation de ce fait, dont nous avons eu de nombreux exemples, que les régénérateurs de peuples appartiennent souvent à une autre race que celle dont ils sont les défenseurs passionnés. De Moltke était un Danois, Parnell un Américain d'origine saxonne et non celtique. Gambetta, qui avait des raisons pour parler ainsi, disait que les métis sont le sel des nations, et par métis il entendait ces individus d'un sang étranger à une nation, mais si profondément naturalisés qu'ils en arrivent à sentir et à exprimer mieux que les hommes de pure race les douleurs et les aspirations d'un peuple

Les partisans fanatiques de Kossuth n'aimaient pas qu'on rappelât l'origine slave de leur chef. Ils lui avaient fabriqué une généalogie fantastique qui le faisait naître de pur sang magyar, et rattachait sa famille à l'un des sept compagnons d'Arpad, le conquérant qui établit dans les vallées du Danube et de la Theiss les Ougres venus des contrées mongoles asiatiques. Ces fables sont sans importance. Au moment où Kossuth naquit, les querelles de nationalités

n'existaient pour ainsi dire pas dans le royaume de Saint-Étienne : cela pour une raison bien simple, c'est que les nationalités n'étaient pas opprimées. Une caste noble dominait le pays, caste dans laquelle Magyars, Slovaques, Allemands vivaient sur le pied d'une parfaite égalité. Pour se comprendre dans les diètes, les nobles parlaient latin, et ceci est la meilleure preuve qu'aucune tentative d'oppression nationale n'existait de la part d'un groupe sur un autre, car personne ne songeait à imposer sa langue aux autres : et c'est toujours par l'imposition de la langue parlée par le groupe prétendu prépondérant que s'affirment les tendances à l'unification.

Sous cette caste noble les paysans et les bourgeois vivaient avec leurs mœurs, leurs coutumes, leur langue, leurs églises, peut-être un peu dédaignés, mais sans qu'on eût la moindre idée de les gêner pourvu qu'ils payassent exactement taxes et redevances.

Kossuth appartenait à la classe privilégiée, il entrait donc de plain pied dans la vie politique sans avoir besoin de renier sa nationalité pour en adopter une autre. L'idée de l'État magyar n'existait pas encore. Cette idée de l'État magyar c'est lui qui l'a exactement formulée, c'est lui qui en a été le véritable créateur. Et dans sa création, il n'a fait que plagier l'idée de l'État autrichien, que Marie-Thérèse et Joseph avaient ébauché, et que leurs successeurs François et Ferdinand, aidés de Metternich, essayèrent de réaliser sur le modèle de l'État prussien.

Les Habsbourg étaient jaloux des Hohenzollern : ils auraient voulu avoir un bel empire unifié linguistiquement et administrativement, tel qu'était le royaume de Prusse. Mais ce qu'il était possible de faire avec la Poméranie et le Brandebourg, pays de races et de traditions à peu près identiques, était absolument impossible avec des Magyars, des Tchèques, des Tyroliens, des Croates, des Roumains, des Italiens, tous peuples d'origine et de traditions très différentes. Tant qu'on les avait laissés tranquilles avec leurs institutions coutumières, ces peuples avaient reconnu volontiers la suprématie des Habsbourg, auxquels le titre impérial avait donné un grand prestige, et qui maintenaient la paix entre tous ces éléments divers. Mais quand on voulut leur imposer à tous indistinctement, en violation de coutumes anciennes, et de pactes solennels, la bureaucratie de Vienne et la langue allemande, ils protestèrent violemment. Des nationalités qui s'ignoraient, parce qu'on ne les froissait pas dans l'indifférence et l'élasticité d'une organisation féodale, prirent conscience d'elles-mêmes dès qu'on voulut les supprimer en les faisant entrer dans les cadres d'une monarchie administrative.

C'est en Hongrie que la protestation fut la plus prompte et la plus vive, parce que c'est là qu'existaient les meilleurs organes pouvant servir à la résistance. La noblesse du royaume de Saint-Étienne exerçait son pouvoir au moyen d'une Diète dont les droits et privilèges avaient été déterminés par la Bulle d'Or du roi André II en l'an 1222. Les Habsbourg, pour réaliser le rêve d'unification de leur empire, avaient besoin de supprimer cette diète. Pour réussir dans leur lutte contre la noblesse, ils auraient dû avoir avec eux les masses populaires ; mais, bien que leur gouvernement fût en somme paternel et doux pour les petites gens, par préjugés réactionnaires et par suite des mauvais souvenirs laissés par les excès de la Terreur de 1793 en France, ils se défiaient de ces masses et prétendaient les tenir à l'écart. C'est alors que la noblesse, poussée par la nécessité, fit quelques avances à la bourgeoisie et au peuple afin d'obtenir quelque appui contre la dynastie.

Au milieu de ce conflit entre la noblesse et la dynastie, Kossuth apparut, et donna immédiatement une direction particulière au mouvement qui naissait.

*
* *

Louis Kossuth était né en 1802 d'après certains biographes, en 1806 d'après d'autres ; cette dernière date paraît la plus probable. Son père, qui appartenait à la religion réformée (ainsi qu'un quart des Slovaques à peu près), était de très petite noblesse, fort pauvre et obligé pour vivre de gérer les propriétés d'un grand seigneur. Lui-même, après des études de droit, fut quelque temps l'intendant de la comtesse Szapary. Mais il se fit bientôt remarquer par son éloquence dans les assemblées de comitat, et un magnat le délégua, ainsi que c'était parfois la coutume, en qualité de représentant à la diète de Presbourg en 1832. Dès ce moment s'affirmèrent les idées démocratiques et nationales dont il se fit le défenseur.

A cette époque, chez toutes les nations de l'Europe des groupes de jeunes gens ardents cherchaient à réaliser l'idéal de la Révolution française. Chez eux le jacobinisme et le nationalisme s'alliaient d'une manière indissoluble. Les carbonari en Italie, les amis de Riego et les partisans de la constitution de 1812 en Espagne, les décembristes en Russie, les hommes de la jeune Allemagne ne faisaient pas de grands efforts d'imagination. Ils avaient sous les yeux le modèle qu'ils voulaient imiter. C'était la France de la Constituante, abstraitement unifiée, peuplée de citoyens ornés d'une égalité théorique et possédant un pouvoir central concentré dans les mains d'une assemblée élue. Si l'on ajoute que ces institutions leur apparaissaient comme les seules raisonnables et définitives pour l'humanité, et qu'un vague Être suprême, un peu ridicule et assez bon enfant, les leur garantissait telles, on aura l'ensemble de la doctrine. Ceux-là qui admettaient cette doctrine dans son intégrité étaient seuls des « patriotes » ainsi que se

qualifiaient les hommes de 1793. C'est cet idéal que Kossuth et ses amis voulurent faire prédominer en Hongrie. Mais ce n'est que peu à peu que leur idée apparut clairement et complètement au jour, soit que tout d'abord ils n'aient pas su la dégager tout entière, soit que par des raisons de tactique ils aient cru prudent de la dissimuler en partie au début.

Le premier concept qui se présenta à leur esprit fut celui de l'État magyar. C'est d'ailleurs de ce concept de l'État magyar que devait provenir l'échec de la tentative de Kossuth, de même que c'est de là que viennent toutes les difficultés que ceux qui ont repris son œuvre rencontrent sur leur chemin; et c'est de là encore que viendra la déroute des privilèges accordés aux Magyars par la constitution dualiste sous laquelle vit depuis 1867 la monarchie austro-hongroise.

La Révolution française ayant détruit en France toutes distinctions entre Bretons, Provençaux, Normands, Bourguignons, Picards, Gascons, Lorrains, Auvergnats, Poitevins, Francs-Comtois, Limousins, Picards, etc., etc., les « patriotes » Magyars avaient décidé dans leur cerveau que sur tout le territoire du royaume de Saint-Étienne, Magyars, Ruthènes, Roumains, Croates, Serbes, Slovaques, Saxons, Israélites ne formeraient plus qu'une seule nation, parlant la même langue, soumise aux mêmes lois. Ce rêve était d'autant plus insensé que les Magyars, que l'on intitulait la nationalité dominante de l'État, et dont on voulait imposer la langue, ne sont que cinq millions sur une population totale de quinze millions, et que leur idiome, d'origine ouralo-altaïque, n'a de congénère en Europe que celui des Turcs, des Finnois du grand-duché de Finlande et des Lapons. Ce rêve n'était pas seulement insensé, il était encore coupable, car c'est au nom de leur nationalité opprimée que les Magyars protestaient contre la tyrannie de la bureaucratie viennoise, et eux-mêmes mirent immédiatement toutes les forces dont ils pouvaient disposer au service d'une bureaucratie encore plus rigoureuse pour les nationalités qui leur étaient soumises.

Et si nous insistons tant sur ce point, c'est qu'à cette tentative insensée et coupable s'usèrent tous les efforts de Kossuth et de ceux qui ont repris par d'autres moyens son œuvre, sans lasser pourtant la patience magyare, car à l'heure actuelle toute la politique intérieure et extérieure de la monarchie austro-hongroise est dominée par les querelles des nationalités, beaucoup plus silencieuses mais aussi beaucoup plus acharnées dans la partie transleithane que dans la partie cisleithane des domaines habsbourgeois. Quant à Kossuth, il ne parvint jamais à admettre que le rêve de son ami Mazzini, « l'Italie une », s'étant réalisé, son rêve à lui, « la Hongrie unifiée », fût irréalisable. Il ne voulut jamais comprendre que si Piémontais, Lombards, Vénitiens, Florentins, Napolitains, etc., etc., ont eu des développements historiques différents, du moins ils sont unis par de grands souvenirs et des désirs communs, par l'identité de la race, de la langue, de la littérature, malgré toutes les différences, dialectales ou autres, qu'on voudra trouver, — tandis que les peuplades des vallées du Danube et de la Theiss, quoique ayant été soumises assez longtemps à une même domination, n'ont pas entre elles d'autre lien que la contiguïté géographique.

La Diète ne lui était pas toujours ouverte, car il n'avait pas de mandat définitif; de plus elle ne se réunissait que tous les trois ans, et ses discussions n'avaient pas de publicité. C'est donc par la presse qu'il chercha à reproduire ses idées. Il fonda plusieurs journaux, dont le plus célèbre fut le *Pesti Hirlap*. En 1839 il fut même condamné à quatre ans de prison : sa popularité était déjà si grande qu'une souscription ouverte dans le pays en sa faveur produisit en quelques jours dix mille florins. L'empereur le gracia d'ailleurs bientôt. En 1847 le comitat de Pest le choisit pour représentant à la Diète, où la langue magyare s'était depuis peu et lentement substituée au latin pour les discussions. Mais il faut arriver à l'année 1848 pour voir sa situation devenir tout à fait prépondérante.

Pendant deux ans le nom de Kossuth fut alors un des noms qui, en Europe, furent le plus souvent prononcés; et peut-être, avec Louis-Napoléon, n'y eut-il pas d'homme qui attirât autant l'attention que ce petit légiste hongrois.

***

Ce n'est pas le lieu de raconter la révolution hongroise. Lorsque l'ébranlement produit en Europe par la révolution de février eut gagné l'empire autrichien, l'empereur Ferdinand concéda aux Hongrois un ministère autonome présidé par le comte Louis Batthiany (qui fut plus tard pendu par les ordres du feld-maréchal Haynau), et Kossuth fut nommé ministre des finances. Immédiatement ce ministère voulut appliquer son programme unificateur. Le royaume triunitaire de Croatie et Esclavonie est uni au royaume apostolique de Hongrie par des liens analogues à ceux qui unissent le royaume de Hongrie aux domaines héréditaires de la maison d'Autriche. Ces complications nous paraissent étranges, mais elles ont le grand avantage de former, en face des peuples étrangers, des masses fortes et respectables et d'assurer en même temps à chaque groupe ethnique les droits de sa vie nationale autonome. Les Croates

ne voulurent pas se laisser magyariser purement et simplement. Sous la conduite de leur ban ou gouverneur national Jellachich, encouragés sous main par l'Empereur, ils refusèrent obéissance au gouvernement centralisateur de Pest. C'est ainsi que la guerre commença. Bientôt les troupes impériales arrivèrent au secours des Croates. Par une fiction constitutionnelle, tous les décrets continuaient d'être rendus en Hongrie au nom du Roi; le Roi était censé trompé et aveuglé par son ministère de Vienne, mais il était couvert par son cabinet de Pest, qui faisait la guerre au gouvernement impérial mais demeurait fidèle au roi. Kossuth avait été nommé président du comité de la défense nationale. Mais lorsque l'armée impériale vint menacer Pest sous les ordres de Windichgraetz, il fallut envisager la réalité en face : la Diète se transporta à Debreczin, la ville la plus magyare de tout le royaume. C'est là que, le 14 avril 1849, fut rédigée la proclamation fameuse qui prononçait la déchéance des Habsbourg, l'indépendance complète de la Hongrie, établissait la république et donnait à Kossuth le titre de gouverneur provisoire de la république hongroise.

Grâce aux talents militaires de Georgey, l'armée hongroise fut d'abord victorieuse. On reprit Pest. Mais la discorde se mit entre Georgey et Kossuth.

Les Russes vinrent au secours des Autrichiens. Le 11 août 1849, Kossuth fut obligé de remettre tous ses pouvoirs à Georgey et de passer en Turquie. Le mois suivant, Georgey, pressé par l'armée autrichienne de Haynau, par les révoltés, roumains, par les Russes de Paskiewitch, dut capituler à Vullages. Et Paskiewitch-Erivanski, prince de Varsovie, le vainqueur de la Perse et de la Pologne, put écrire au tzar Nicolas : « Sire, la Hongrie vaincue est aux pieds de Votre Majesté. » Depuis plus d'un an Ferdinand avait abdiqué en Autriche au profit de l'empereur-roi actuel François-Joseph.

*
* *

Jusqu'à ces temps derniers Kossuth vécut en exil, en Turquie, en Angleterre, en Amérique, en Italie. C'est dans ce dernier pays, à Turin, qu'il passa la fin de ses jours. Malgré la Triple Alliance, il sentait encore quelquefois bouillonner dans l'âme populaire italienne cette haine antique pour l'Autriche que lui-même avait tant haïe. A toutes les intrigues contre l'Autriche il était mêlé. Tantôt avec Klapka et Turr il cherchait à former une ligue de l'Italie, de la Hongrie et de la Pologne contre les Habsbourg; tantôt il s'alliait à Napoléon III, et oubliant ses sentiments républicains il engageait ce dernier à former un royaume hongrois au profit du prince Napoléon; tantôt enfin, au moment de la campagne de Sadowa, il engageait ses compatriotes à marcher avec les Prussiens contre les Autrichiens. Mais sa passion nationaliste ne lui faisait pas oublier ses sentiments jacobins, puisqu'il fonda avec Ledru-Rollin et Mazzini un triumvirat pour lutter contre la réaction européenne. On se demande ce que faisait là ce pauvre Ledru-Rollin. Mazzini, le dilettante de la conspiration, se trouvait dans son élément, charmant et terrible comme toujours. Quant à Kossuth, il avait une excellente occasion de maudire les Habsbourg, complices de la Sainte Alliance et champions de la réaction dans le monde entier.

L'agitation magyare, cependant, ne s'arrêtait pas. Le nom de Kossuth était toujours le drapeau autour duquel se groupaient les patriotes et les agitateurs. Lui, demeurant intransigeant, ne voulait plus rien avoir de commun avec la maison de Habsbourg-Lorraine. Mais un parti moins radical se forma autour de l'ancien ami de Kossuth, Deak, avec le comte de Beust, le véritable auteur du compromis de 1867, qui a partagé entre les Allemands et les Magyars la domination de la monarchie habsbourgeoise. « Gardez vos hordes, nous garderons les nôtres », aurait dit le comte de Beust, désignant sous le nom de hordes tout ce qui n'est ni Magyar ni Germain.

Cette situation est en somme beaucoup plus favorable aux Hongrois que le régime de la séparation complète. La séparation complète les eût noyés tôt ou tard dans les flots slaves. Maintenant ils dirigent la politique extérieure d'une monarchie de quarante millions d'hommes. Le succès de la tentative de Kossuth eût de plus rejeté immédiatement vers la grande Allemagne les Allemands d'Autriche. Pour la paix de l'Europe c'eût été un grand mal. Comme le faisait remarquer M. Ordega ici même, il y a quelque temps, dans un article sur les Tchèques, l'existence de la Confédération autrichienne est nécessaire pour grouper tous les petits peuples du centre et de l'est européens en une solide barrière entre le panslavisme et le pangermanisme. Si Kossuth eût brisé cette barrière, le mal eût été irréparable.

D'ailleurs lui-même était seul demeuré irréconciliable. Ses amis du parti de l'indépendance au parlement hongrois ne demandent pas l'indépendance complète, puisqu'ils reconnaissent François-Joseph comme roi. Mais malgré tout c'est à son intransigeance primitive qu'est due l'hégémonie provisoire des Magyars. Il meurt au moment où cette hégémonie est menacée par les résistances des nationalités, principalement des Roumains, et par les querelles confessionnelles. A propos des honneurs à lui rendre, une grande incertitude a régné dans tous les esprits, pris entre la reconnaissance envers le héros et le loyalisme envers le roi. Quelques jeunes gens ont même trouvé bon de se faire casser la tête à ce

sujet, ce qui n'a guère diminué les difficultés. Mais le roi est un bon homme. Depuis le couronnement de François-Joseph c'est la dixième fois que les souvenirs de la révolution viennent se mettre en conflit avec les prérogatives royales. On s'en est tiré ; on s'en tirera encore cette fois. Ce n'est pas de là que viendront les plus gros embarras pour le gouvernement hongrois. Lorsque tous les opprimés se soulèveront contre lui, ce sera bien autre chose. Et alors le chef de ces opprimés n'aura qu'à rééditer les discours de Kossuth contre la tyrannie viennoise pour flétrir devant l'Europe les excès de la tyrannie magyare.

FRÉDÉRIC AMOURETTI.

## LA HAINE DE LA PRESSE.

A l'Académie et au Palais-Bourbon, la Presse a été depuis quelques semaines fort maltraitée. M. Ferdinand Brunetière l'a coiffée du bonnet d'âne ; et voici que deux députés, MM. Lasserre et Pourquery de Boisserin la menacent du pain sec et du cachot noir. Tout cela est terrifiant.

J'entends bien ce que disent ces messieurs : qu'il y a lieu de distinguer, de ne point condamner en bloc une corporation où l'on compte des talents utiles et honorables, et même çà et là quelques gens de bien ; ils nous concèdent qu'au surplus la Presse a du bon, qu'il n'est pas mauvais qu'elle existe, et que même un peu de liberté peut lui être utilement laissée... Mais c'est du reportage qu'ils ne veulent pas entendre parler ! Le reportage leur apparaît comme une invention saugrenue et exaspérante, à l'occasion de quoi ils ne manquent jamais d'évoquer avec un soupir Armand Carrel, ou telle autre « grande figure » du journalisme d'autrefois. Ils citent ses « gaffes », ses indiscrétions monstrueuses, insistent sur l'inutilité du tapage qu'il fait, sur le danger du désarroi où il jette nos esprits, et surtout l'accusent d'avoir développé en nous certains petits appétits de curiosité bête, un goût sournois de scandale, qui vraiment ne sauraient être tolérés dans une société d'honnêtes gens...

Il y a une grande part de vérité dans ces critiques ; mais de quelle étrange façon ne les a-t-on pas réfutées !

Je ne sais si M. Brunetière a eu la patience de collectionner les chroniques dont sa retentissante harangue académique a été le sujet ; s'il l'a fait, c'est tant pis pour nous, car il a dû lui sembler que nos réponses ne répondaient à rien.

Que leur a-t-on répliqué en effet, à M. Brunetière et aux détracteurs de la presse d'information ?

Que jamais autant de talent ne s'était dépensé dans les journaux ; qu'à aucune époque un plus brillant assemblage d'écrivains doués de toutes les compétences et de toutes les grâces ne s'y était rencontré ; et l'on a cité des noms. Ce n'était pas difficile et, encore une fois, jamais nos plus farouches ennemis n'ont entendu nous chicaner là-dessus. Ils n'ont jamais nié que Scholl n'eût énormément d'esprit, ni que Lemaître, Faguet, Geoffroy ne fussent des critiques solides et charmants ; ils conviennent que Sarcey est une force et que Anatole France est un charme ; qu'on ne saurait polémiquer avec plus de verve que Rochefort, Séverine et Cassagnac, ni conter une histoire en cent lignes ou philosopher sur le dernier potin du jour avec plus d'agrément, de raison solide ou de drôlerie que ne font Caliban, Fouquier, Le Roux, Talmeyr, Hervieu, Vandérem ou Chevassu. Ils veulent bien reconnaître aussi que la politique elle-même a ses écrivains, et que, fût-on nourri, dès l'école, de la plus pure substance des maîtres, cent lignes signées Vacquerie, Hervé, Magnard, Heurteau, Maret, Clémenceau, Cornély, Ranc ou Pelletan ne sont point un mets sur lequel il faille cracher. Mais l'informateur ! mais l'information ! voilà leurs bêtes noires ; et là-dessus il faut bien dire que nous avons été faiblement défendus, même dans la presse.

Rien d'étonnant à cela. Le sentiment de crainte et de dédain qu'inspire aux gens du monde la presse dite d'information, — le reportage et le reporter, — n'est-il pas partagé en effet (*in petto!*) par un grand nombre de professionnels que cette concurrence gêne, et qui ne seraient pas fâchés que le quêteur d'*interviews*, le ramasseur de bouts de nouvelles, l'encombrant et indiscret informateur cessassent d'être, aux dépens du pur écrivain, de l'articlier, les personnages importants de nos journaux ?

Le reportage a donc contre lui de nombreuses et puissantes inimitiés. Et je ne nie pas au surplus que ces inimitiés ne s'appuient sur des griefs assez solides.

On reproche au reportage, en effet, trois défauts principaux. D'abord trop de légèreté souvent dans la façon dont il dirige ses enquêtes ; puis, cette impertinence d'indiscrétion qu'aucun scrupule, aucun respect des personnes n'arrête, et enfin la faible qualité d'une partie du personnel qu'il emploie.

Tout cela est en partie juste. Il ne s'agit plus que de répartir les responsabilités.

Car ce n'est pas, « quoi qu'on die », aux journalistes seuls qu'elles incombent.

Un journal n'est pas de haut en bas rédigé que par ses rédacteurs ordinaires et attitrés. Une partie des nouvelles qu'il enregistre et que presque jamais il n'a le temps de contrôler, à l'heure tardive où on les lui apporte, lui vient d'amis, de passants obligeants, de journalistes étrangers, d'un de ces mille collabo-

rateurs d'occasion qui rôdent du matin au soir autour du bureau de rédaction où ils viennent eux-mêmes chercher des nouvelles, en échange de l'« écho » ou de l'entrefilet qu'ils fournissent... Et ce n'est qu'à cette condition qu'un journal vit, qu'il amuse, qu'il est jour à jour, et au risque de se tromper quelquefois, ce que les plus puritains exigent, après tout, qu'il soit : l'écho rapide et *complet* de la vie ambiante.

*
* *

Je veux bien que sur certaines questions d'actualité un peu spéciales, sur certains problèmes techniques où il serait sage de ne s'aventurer qu'avec précaution, le reporter soit quelquefois un peu trop pressé d'avoir tout appris, et de conclure... Mais je demande aussi s'il n'y a pas trop souvent quelque parti pris dans la sévérité des hommes *spéciaux* qui l'accusent, non pas seulement de tout ignorer, mais de ne même pas savoir se renseigner sur ce qu'il ignore? Et ce qui m'encourage à le penser, c'est que cette prétendue ignorance que nous reprochent les hommes spéciaux, ils ne cessent de se la reprocher les uns aux autres!

Tous les jours, je vois les savants, les artistes, les écrivains les plus illustres traités d'ignares, eux aussi, par le confrère dont ils n'épousent point la doctrine ou contrarient simplement les goûts! Il y a une foule de gens de théâtre qui sont convaincus que M. Sarcey ne se doute pas de ce que doit être une pièce de théâtre; il y a des marins très galonnés à qui j'ai entendu soutenir que l'amiral Aube était un aliéné, — simplement parce qu'il avait sur la question de l'emploi des torpilleurs une autre opinion que la leur; à l'Académie de médecine, est-ce que nous n'avons pas vu naguère l'illustre professeur Peter démontrer le néant des théories de Pasteur, — ou du moins se persuader qu'il le démontrait? Et le poète Jean Richepin n'a certainement pas perdu le souvenir du temps heureux où il expliquait qu'il n'y avait de lisible dans l'œuvre de Musset que ses comédies, et qu'il était bien fâcheux qu'un auteur dramatique si heureusement doué se fût mêlé d'écrire des vers. Ainsi du reste. Je cite quatre exemples; j'en pourrais citer cent mille, et de tous les jours. A voir de quelle façon se jugent entre eux les hommes *spéciaux* de toutes carrières et de tous formats, a-t-on le droit de s'étonner que l'informateur, dont le métier est de toucher à tout, d'enregistrer les impressions, les opinions de partout, ne puisse écrire une ligne qu'aussitôt on ne le taxe d'imbécillité? Il a beau faire, il ne peut jamais exposer qu'un côté de la vérité à la fois; quoi qu'il écrive, il n'échappera donc pas à cette fatalité de passer tous les matins pour un âne aux yeux d'une partie du public qui le lit; car l'opinion qu'il note est toujours désagréable à quelqu'un, et plus il aura traduit cette opinion avec esprit et fidélité, plus il aura chance d'exaspérer ceux qu'elle froisse...

Mais j'insiste; je voudrais montrer les petites difficultés insoupçonnées de ce métier d'informateur, et, dans les cas les plus simples, à quelles déconvenues il expose... *Ab uno disce omnia...*

J'eus, il y a quelques semaines, l'occasion de demander aux membres de l'Académie française quelques renseignements sur leur passé, sur leurs origines scolaires notamment. Au nombre des intéressantes lettres qui me furent adressées se trouvait ce billet :

Paris, 10 février 1894.

Monsieur,

... J'ai fait mes classes dans une institution libre d'Auteuil, remplacée aujourd'hui par l'École normale des instituteurs de la Seine. Je n'ai appartenu à aucune grande école. Le peu que je sais, je l'ai appris au sortir du collège, dans les livres de la bibliothèque d'Annonay.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

E.-M. DE VOGÜÉ.

Vous pensez peut-être qu'aussi directement informé je n'avais plus qu'à publier, sans crainte d'erreur possible, l'indication fournie? Allons donc! A peine avais-je renseigné les lecteurs du *Figaro* sur les origines scolaires de M. de Vogüé, que je recevais la lettre suivante :

Paris, ce samedi soir 17 février.

Monsieur,

Voulez-vous permettre à un modeste lecteur du *Figaro* dont le nom tout à fait inconnu ne vous apprendrait rien de rectifier votre intéressant article paru ce matin, « Comment on devient académicien », en ce qui concerne mon ancien camarade de collège Melchior de Vogüé? Car il a fait la majeure partie de ses études, sinon toutes, à l'École Saint-Thomas-d'Aquin, à Oullins près Lyon, dirigée par les Pères Dominicains.

Nous sommes trop fiers de lui pour laisser passer cet oubli.

Veuillez agréer, monsieur, mes salutations empressées.

L. DE B.

Nul doute, n'est-ce pas, qu'en lisant l'article auquel sa lettre fait allusion, M. L. de B... n'ait pensé : « Quels cancres que ces journalistes! Il eût été pourtant si simple d'aller interroger Vogüé lui-même et de nous renseigner exactement... »

*
* *

Mais le péché d'inexactitude n'est pas le plus grave qu'on reproche aux informateurs. On leur reproche de se mêler trop souvent et trop impudemment de choses qui ne les regardent point, de ne savoir pas

ou de ne vouloir pas distinguer ce qui peut être dit de ce qui doit être tu... Le reportage s'est cru autorisé depuis quelques années à enfoncer toutes les portes et à casser tous les carreaux; et il s'est en cela rendu justement suspect et insupportable à tout le monde... Il y a là, j'en conviens, une sorte de danger public; mais ce danger, ce n'est pas nous qui l'avons créé, et il ne dépend pas de nous qu'il s'aggrave ou disparaisse.

Supposez qu'au lieu de trois mille journaux notre pays n'en comptât, comme l'Angleterre, que trois cents. Il est probable que cette diminution de la concurrence suffirait à nous ramener à de meilleures mœurs. Les journaux, assurés d'une clientèle plus étendue et d'une augmentation de leurs revenus, pourraient recruter avec plus de soin et rémunérer d'une façon plus large aussi le personnel de leurs collaborateurs; moins menacés par la concurrence du voisin, il leur serait enfin permis de ne pas chercher dans le scandale, dans l'excitation des pires curiosités du public, un moyen sûr de tirer à soi la clientèle...

Mais ce sont là de vains espoirs, et pour de longues années encore la Presse est condamnée à végéter, à se débattre sous cette effroyable avalanche quotidienne de papier dont elle est censée vivre, et qui la tue.

On demande pourquoi cette surproduction est impossible à éviter? Simplement parce qu'il est devenu trop facile en France de créer un journal et de l'empêcher de mourir, une fois créé.

Un journal n'a pas besoin, pour vivre, de répondre à un besoin de l'opinion, d'avoir une raison politique ou morale quelconque d'exister. Il suffit qu'il se montre, et déclare ingénuement qu'il existe... Et l'argent vient à lui.

Il vient de partout... Du ministre qui le subventionne, s'il « pense bien »; du syndicat financier en quête d'un « bulletin » dévoué; du capitaliste « ami des arts » qui a rêvé de s'insinuer, à la faveur d'une vague commandite, dans le monde des lettres, et d'avoir un strapontin aux premières représentations; du politicien en place ou de l'aspirant député qu'aiguillonne l'ambition « d'inspirer » un journal et de s'y ébattre en souverain, sous l'œil d'adversaires intimidés... Et j'allais oublier le fermier d'annonces à qui deux pages — au moins — sur quatre sont généreusement dévolues, et qui y versera sa manne quotidienne pour le compte de Géraudel ou de Chouberski reconnaissants.

Est-ce de quoi s'enrichir? non pas; mais c'est de quoi subsister, à la condition pourtant que la feuille « tire », — juste assez pour rassurer la commandite complaisante et les donneurs de publicité, et leur prouver qu'on ne s'est point moqué d'eux.

Et voilà justement où triomphe l'habileté de nos gens! Ils ont découvert le secret du civet sans lièvre et de l'omelette sans œufs: ils ont créé un journal dont personne n'avait besoin, il l'ont paré de titres somptueux qui n'annoncent rien, rempli de nouvelles sensationnelles que l'agence Havas démentira tout à l'heure, et ils trouvent cependant le moyen de vendre ce papier sur les boulevards à tout le monde. La rédaction? Vous la connaissez: petits jeunes gens frais émoulus du collège, boursiers *in partibus*, sauteruisseaux sans emploi, étudiants réfractaires et « ratés » de tout acabit, qu'on lâchera dans Paris, comme une bande de jeunes chiens, à l'aventure, et qui se trouveront suffisamment payés de leur ouvrage par la joie d'imprimer leur nom au bas d'une interview, de circuler dans la foule avec un coupe-file à la main, d'avoir leurs entrées au Moulin-Rouge, et d'appeler M. Boulanger « mon cher ministre ». On s'étonne que ces jeunes gens ne sachent pas leur métier. En vérité, où voudriez-vous qu'ils l'eussent appris? Vous déplorez l'excès de leurs indiscrétions, l'impertinence de leur critique, l'inquiétante audace de leurs incursions dans la vie privée des citoyens, leur extravagante promptitude à tout voir et tout juger; mais ne sont-ce pas justement là les raisons qui font que leur journal « tire » et que le bourgeois l'achète, tout en s'indignant?

Et voilà justement le danger: ces journaux *s'achètent;* et comme il sont nombreux, comme il en pousse un nouveau tous les jours, leur concurrence a fini par peser sur la prospérité même des grands journaux.

Il a fallu alors les combattre avec leurs propres armes, et, puisque enfin le lecteur de ces grands journaux-là prenait goût au scandale, lui aussi, on a dû lui en servir, à domicile, dans sa propre gazette, et tous les jours un peu...

On a tort d'accuser la grande presse des maux que l'abus du grand reportage, de l'information à outrance, a déchaînés dans notre société. Elle n'a fait là que subir un entraînement nécessaire; elle a suivi le courant où la poussaient les mœurs publiques, et la menaçante concurrence d'une certaine « petite presse » qui est elle-même le fruit coupable de ces mœurs...

*
* *

Le remède? Il est aux mains de cette société elle-même dont la Presse est, après tout, l'humble servante.

Or, personne ne bouge. Pourquoi? Z... se plaint tout bas d'être diffamé, et quand on l'incite à demander raison de l'injure, il hausse les épaules: « A quoi bon? » X... s'est laissé prendre une *interview*, où il s'aperçoit qu'on lui fait dire des choses qu'il n'a pas dites; ses amis le pressent de rectifier: il se

dérobe... « Bah! dit-il, laissons cela. » Ailleurs, c'est une critique injuste, une allusion perfide, une erreur commise sur un point de science, une confusion de noms, de dates ou de faits. — Et les victimes de lever les bras au ciel, d'accuser l'imbécillité ou la mauvaise foi du reporter!

Mais que ne protestent-ils tout haut? Que ne désignent-ils le coupable? Que n'apprennent-ils ainsi au public à distinguer ceux qui font honorablement et consciencieusement ce rude métier de ceux qui le font mal?

J'ai rêvé quelquefois ceci : un journal fondé par un groupe d'amateurs riches, étrangers au monde de la Presse, et dont l'unique fonction serait de collectionner jour à jour tout ce qui s'imprime de mauvais dans nos feuilles, les potins maladroits, les injures, les erreurs et les naïvetés, les indiscrétions abusives, les fausses nouvelles... Et cela se distribuerait gratis, avec le moins de commentaires possible, dans tous les milieux où on lit. Ce serait l'équivalent de cet « affichage » qui dénonce, à la Bourse, l'agent de change qui n'a pas livré à temps les titres qu'il doit, ou, dans les cercles, le joueur qui tarde trop à régler ses comptes...

Et rien ne serait plus salutaire aux journaux que ce contrôle; ils se surveilleraient mieux peut-être; ils seraient, comme l'orateur ancien, attentifs à la note brève de ce joueur de flûte par qui chacun de nous se sentirait épié... Je suis bien sûr (et j'en ai donné tout à l'heure les raisons) que nous serions, nous aussi, calomniés quelquefois, et qu'il s'imprimerait aussi, dans le monde où l'on nous critique, quelques bêtises. Mais ce nous serait une joie de les « rectifier » à notre tour; et, tout compte fait, mieux vaudrait cet excès de sévérité, loyalement exercé au profit de tous, que cette espèce de malveillance inerte, de mépris veule où se retranche la rancune des gens que nous avons ennuyés, ou blessés.

Mais ce n'est pas seulement cette veulerie des individus que j'accuse; c'est aussi celle de la Loi.

Elle est ainsi faite que le diffamé se sent, à l'avance, désarmé devant elle. Elle devrait l'encourager à demander raison du mal qu'on lui a fait; elle devrait faciliter à tous ceux qui ont à se plaindre des fantaisies ou des abus de l'information moderne l'accès du tribunal, assurer leurs revanches... Elle ne le fait pas.

La loi interdit bien la publication des comptes rendus de procès en diffamation, mais elle laisse ouvertes à tous venants les portes des prétoires où ils se jugent; elle permet donc au diffamateur d'exposer publiquement le diffamé, sous prétexte que la défense est libre, aux injures, aux railleries, aux traits de satire du défenseur; et c'est à ce prix seulement, et à la condition d'avoir subi, quelques heures durant, l'humiliation de cette posture ridicule, que quelques francs de dommages-intérêts lui seront servis.... La plupart aiment mieux empocher la diffamation et rester muets.

Et c'est ainsi que s'affirment la sécurité et le crédit de feuilles dont l'existence est pour la Presse entière une espèce de déshonneur.

La Loi ne devrait pas permettre cela. Elle devrait (par des moyens que je laisse aux hommes *spéciaux* le soin de rechercher) protéger plus généreusement l'honneur et la dignité des citoyens en face de l'insulte écrite. Elle devrait surtout ne point abandonner à l'arbitraire décision des tribunaux la fixation des dommages-intérêts à servir, et rendre la diffamation si coûteuse aux écrivains qu'elle cessât d'être pour quelques-uns un moyen de s'enrichir. Elle devrait, en un mot — et pour le moins, — veiller à ce que l'avantage d'insulter ne fût pas presque toujours supérieur à l'inconvénient d'en être puni...

C'est à cette condition que la Presse d'information cessera d'être l'engin de désordre qu'elle est quelquefois, pour devenir ce qu'elle est capable d'être : un instrument de moralisation, de distraction saine et d'enseignement.

Car elle est capable, après avoir fait beaucoup de mal (Ésope et M. Brunetière sont, je crois, d'accord sur ce point) de ne plus faire que beaucoup de bien : elle a en réserve toutes les ressources d'esprit et de cœur nécessaires pour cela. Le mal dont elle souffre, et dont tout le monde souffre à cause d'elle, c'est à nos institutions, à nos mœurs, à la lâcheté des uns et à l'indifférence des autres, qu'elle le doit. La Presse est un enfant très bien doué que ses parents ont très mal élevé; et dans les défauts qu'on lui reproche, je n'en vois pas un qui ne soit directement issu des vices mêmes de la société où elle est née, et qui la méprise. C'est de cette société seule qu'il dépend que nous devenions meilleurs.

ÉMILE BERR.

## HISTOIRE CONTRE PHILOSOPHIE

Mon cher Directeur,

En lisant les belles réponses que la *Revue Bleue* a eu la fortune de recevoir de quelques-uns des hommes les plus qualifiés pour prendre la défense de notre enseignement philosophique, je me félicitais d'avoir si bien tardé à m'acquitter de ma promesse qu'il était devenu très inutile de la remplir. Aussi bien il n'est si intéressant débat qui ne prenne terme, et n'y aurait-il pas excès à voir se lever tout un peuple pour repousser ce que votre ingénieux collaborateur a lui-même déclaré n'être qu'un simulacre d'offensive, nullement une effective attaque?

Mais voici que les choses changent, et l'intervention assez inattendue de mon distingué collègue et ami, M. Gabriel Monod, réveille la controverse. Cette nouvelle prise à partie ne diffère pas seulement de la première par la concision; elle s'en distingue aussi par je ne sais quelle vivacité insoucieuse de ménager rien. Au rebours de M. Vandérem, qui n'a jeté sans doute un semblant de menace que pour donner plus de saveur aux compliments par où il termine, notre second agresseur, après s'être défendu de toute intention hostile, demande net, en concluant, qu'on refoule l'étude suspecte dans l'enseignement supérieur, c'est-à-dire, n'en doutons pas, qu'on lui prépare une douce mort.

Les considérations que M. Monod esquisse d'une plume hâtive sont-elles de nature à fortifier le réquisitoire de M. Vandérem ? Il est permis d'en douter.

L'argument historique ne touchera personne. Notre contradicteur affirme, et je veux l'en croire, que la classe de philosophie doit à un malentendu sa naissance, et que de ce malentendu l'Empire fut l'auteur. Bien d'excellentes choses ont eu des origines tout accidentelles et l'intéressant est moins de savoir d'où l'on est issu que de connaître ce que l'on a été et ce que l'on vaut. En tout cas, l'autre Empire, celui de Napoléon III, n'a pas précisément prodigué à cette institution ses sourires, puisque, à peine debout, le gouvernement du coup d'État a pris soin de la mutiler.

L'argument géographique aurait besoin d'être contrôlé. L'enseignement secondaire, en Angleterre et en Allemagne, ne compte pas, nous affirme-t-on, de classe de philosophie. — La structure générale de cet enseignement est si différente de celle que l'État français a adoptée que rien n'est plus décevant qu'une comparaison de ce genre. Encore y aurait-il fort à dire en ce qui touche l'Angleterre. Il y a quelque six ans, comme je visitais l'illustre collège de Rugby, je lus les *orders* ou programmes de compositions données, en fin d'année, aux élèves des classes supérieures. J'ai noté une longue liste de sujets philosophiques portant sur la psychologie la plus spéciale ou se rattachant aux problèmes complexes que soulève la réforme logique de William Hamilton. Ces questions supposaient, on l'accordera, un sérieux entraînement que n'assureraient pas quelques intermittentes leçons. — Mais la classe ne s'appelle point *Philosophie!* — Que nous importe? L'essentiel est de savoir ce que l'on y fait, non point de quel nom on la désigne.

Laissons donc là toutes ces raisons d'à côté et ne voyons, comme on dit au Palais, que la cause elle-même.

La plupart des griefs allégués contre l'enseignement de la philosophie dans les lycées se ramènent à une plainte unique : la plainte inspirée par le sort des élèves médiocres.

Pauvres élèves médiocres! C'est eux pourtant qui auront le ciel ! Et on nous les dépeint, accablés sous le faix des énormes entités forgées par la métaphysique ; on nous apitoie au spectacle de leurs efforts désespérés pour suivre la chevauchée des systèmes ; on nous indigne sur l'improbité finale à laquelle ils se voient réduits, de répondre doctement sur des questions dont le sens leur sera à jamais fermé. Les bons élèves inspirent moins d'intérêt ; ceux-là se tireront toujours d'affaire. Qu'ils se débrouillent à la Faculté ou ailleurs, il n'y a pas à s'en inquiéter. Mais la masse des faibles, des humbles, des indolents, des opaques, voilà ceux qui méritent nos sympathies, ceux qu'il faut sauver, fût-ce par le sacrifice des bons, minorité insignifiante !

Et d'abord, je ne concéderai pas sans lutte que nos classes, même à Paris, présentent ces disproportions colossales : ici, une poignée de forts; plus loin, derrière un abîme, une multitude de déshérités. C'est là un tableau imaginaire. Nos grandes classes offrent bien plus de continuité. La bonne parole du maître, sans produire dans toutes les âmes les mêmes fruits, laisse quelque germe en plus d'une parmi les modestes. Il est arrivé, j'en suis sûr, à plus d'un de mes collègues, comme à moi, de retrouver plus tard tel ancien élève effacé, dont le nom même n'avait laissé dans notre mémoire que peu de trace : devenu médecin, industriel, notaire même, l'image de sa dernière classe enchantait sa pensée ; une idée vigoureuse avait fait en lui son sillon, ou encore c'était quelque grande doctrine entrevue, et il en avait gardé pour la vie un éblouissement.

Mais, à supposer que ces sombres couleurs fussent fidèles, pourquoi faire à la philosophie un crime de ce qui est la condition commune ? N'en va-t-il pas de même pour la série entière des humanités? Que dire, notamment, de la rhétorique ? L'enseignement qui s'y donne n'est-il pas, en un sens, le plus aristocratique de tous ? Dans cette classe, que cultive-t-on ou plutôt qu'achève-t-on de cultiver ? Le goût, c'est-à-dire la chose du monde le plus inégalement répartie par la nature. Et ce goût devra se faire, selon l'occurrence, grec ou latin, sentir la naïve grandeur d'Homère, la fraîcheur de Lucrèce, la tendresse et la mélancolie de Virgile ! Parlons franc : combien, dans une de ces grandes classes, éprouvent pour les beautés auxquelles on les initie autre chose qu'une insurmontable aversion ? Je me rappelle encore notre brillant professeur, M. Merlet, s'interrompant, au cours d'une explication des *Géorgiques*, et, pris de la fièvre de l'enthousiasme : « Entendez-vous ! Messieurs : c'est la note virgilienne ! » A cette note, hélas ! combien d'oreilles demeuraient sourdes !... M. Monod

voudra-t-il reléguer la rhétorique dans l'enseignement supérieur?

On insiste et, tout en convenant que les études classiques glissent sur la grande majorité des jeunes gens que le snobbisme des parents contraint de s'y adonner, on veut que le cas de la philosophie soit plus grave et l'échec de cet enseignement plus signalé. On accuse les maîtres qui le distribuent de subtiliser à l'excès, de se complaire dans une sorte d'ésotérisme où le vieux bon sens est inapte à les suivre, d'employer une terminologie obscure, épouvantail qui détourne les sincères curiosités, et, dans ce goût de raffinement à outrance, on découvre obligeamment la cause du peu d'action exercé au dehors, affirme-t-on, par la spéculation française contemporaine.

Qu'il arrive à l'enseignement philosophique de nos grandes classes de pécher par trop d'abstraction; qu'il ne puisse que gagner à s'humaniser davantage, à se faire plus concret, plus simple et plus familier, j'aurais mauvaise grâce à n'en pas tomber d'accord, puisqu'enfin les maîtres qui lui ont donné son orientation sont les premiers à le reconnaître. Et, si de la petite campagne dont M. Vandérem a pris l'initiative une moralité se dégage, c'est assurément celle-là. Mais encore ne faut-il rien exagérer, et si l'excès de subtilité est un mal, la banalité facile et creuse en serait un autre bien plus fâcheux. Nos grands élèves répugnent parfois, je le veux bien, aux obscurités où un guide trop ardent les entraîne. Ils répugneraient bien davantage aux antiques lieux communs et à la dialectique expéditive des cris de l'âme, des désirs innés de nos cœurs, des croyances sur lesquelles toute société repose, des vérités attestées par le consentement universel. Un cours tracé selon ce cadre ne serait pas toléré. Petits et grands se satisfont à moins bon compte qu'autrefois. M. Janet rappelait excellemment que ce besoin de raffiner se fait sentir dans l'enseignement des sciences abstraites, et les mathématiciens blanchis ne sont pas sans en prendre ombrage. Le même phénomène a lieu dans les arts. L'oreille de nos poètes s'est faite moins accommodante et réclame des rythmes plus compliqués; la paresseuse harmonie du classique opéra français est devenue la risée de nos jeunes musiciens, et ce n'est pas M. Monod, je pense, qui leur en marquera de la rancune. Il en va de même dans tous les ordres. Mais si quelqu'un a le devoir strict de ne se point contenter aisément, c'est le philosophe. Cette exigence à l'égard de soi-même lui est commandée par la science même de son choix. Il est tenu d'approfondir, parce que les choses sont profondes et que ce qu'il en veut atteindre ce sont les lois secrètes et l'intime essence. S'il arrive à son style de gauchir, il est, en vérité, bien excusable. Car enfin, que l'on songe au tour de force qui lui est demandé : celui d'exprimer dans le verbe commun, c'est-à-dire dans un langage créé pour traduire les superficielles impressions que nous fait éprouver le monde des apparences, des vérités portant sur ce qui est supérieur et intérieur à ces apparences et qui les doit expliquer, parce qu'il est autre qu'elles! Toute idée philosophique est condamnée à se réfracter dans une atmosphère d'images; si abstraite soit-elle, il lui faut subir la violence de la métaphore. Cette gageure, les Descartes, il est vrai, et les Malebranche l'ont tenue. Le sublime auteur de la *Siris* a donné l'exemple et le précepte : « Il faut penser avec les savants, parler avec la foule. » Et c'est le sage parti. Dans sa lutte contre la métaphore, la pensée abstraite est vaincue d'avance et, puisqu'elle doit tomber, qu'elle tombe avec grâce! Quant aux irréductibles qui se refusent aux transactions et qui encourent sans sourciller le surnom de « ténébreux » donné déjà par les anciens au profond Héraclite, je n'ai pas le courage de condamner leur orgueil.

Mais c'est trop garder la défensive : la philosophie aurait beau jeu à mener l'attaque à son tour. L'enseignement de l'histoire, auquel M. Monod n'est pas, j'imagine, indifférent, ne connaît-il pas, pour son compte, les reproches et les plaintes dont on voudrait réserver à la philosophie le privilège? Que de fois n'a-t-il pas été, dans ces dernières années, en butte à des accusations tout analogues! On le blâme de ses tendances toujours plus accusées à transformer la classe en un cabinet d'archéologue, à abuser du document, à se perdre dans le détail de la monographie, à verser dans une spécialisation fastidieuse, à traiter nos lycéens comme de prochains archivistes, au lieu de les préparer à ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire d'honnêtes gens informés des grands événements politiques et sociaux qui ont transformé le monde. On déplore que de plus en plus la confusion soit commise entre ce que doit demeurer l'histoire dans nos collèges et ce qu'elle peut devenir dans nos Facultés. Il me revient que des hommes autorisés accueillent avec défiance les modifications introduites ou annoncées dans l'agrégation d'histoire, examen qui constitue le grand régulateur de notre enseignement secondaire; ils reprochent à ces nouveautés de transformer en une répétition générale du doctorat une épreuve qui doit rester avant tout professionnelle. M. Monod n'ignore rien de tout cela. Et, en vérité, quand il nous propose de retourner au spiritualisme, il me vient à l'esprit deux pensées : la première est de le remercier de l'ardeur qu'il apporte à nous fixer une orthodoxie, sous cette réserve, toutefois, qu'il se montre moins laconique. A quel spiritualisme, en effet, médite-t-il de nous rallier? Celui de Leibnitz, celui de Berkeley, deux métaphysiciens

qui ont dévolu aux seuls esprits l'existence substantielle? ou ne serait-ce pas, j'en ai peur, cette doctrine hybride à laquelle le nom de dualisme conviendrait mieux, et que patronnèrent, en Angleterre, Thomas Reid, chez nous, Royer-Collard, Victor Cousin, Damiron (1)? Ma seconde pensée serait qu'il lui faut alors prêcher d'exemple, user de persuasion avec nos maîtres d'histoire, afin qu'ils nous rendent le clair Anquetil ou même, pourquoi non? l'élégant abbé Vertot.

La philosophie française fait peu de bruit par delà nos frontières! — Je ne sache pas non plus que notre école historique révolutionne l'Europe. La modestie est une trop belle vertu pour que nos philosophes en veuillent détenir le monopole. Parlons sérieusement. Je tiens qu'un penseur de la puissance de M. Renouvier — pour citer le nom d'un homme sans attaches académiques ni universitaires et d'un homme qui a exercé sur la jeune philosophie une action profonde — peut soutenir la comparaison avec les plus renommés en Allemagne et en Angleterre. Si l'étranger le connaît mal, c'est tant pis pour l'étranger, et nous aurions dans une telle ignorance la confirmation de ce fait plus d'une fois signalé, que l'Europe de plus en plus s'éloigne du bel internationalisme scientifique en vigueur chez elle aux deux derniers siècles. Notre pays n'est que fidèle à son génie en refusant de céder à cette fureur d'isolement. Qu'il prenne garde pourtant d'être dupe de son éclectisme : ses voisins, s'il se déprécie, ne demandent qu'à le prendre au mot.

Il serait aisé de poursuivre et d'achever de nous convaincre que les intérêts des deux enseignements, philosophique et historique, sont étroitement solidaires. Le mot du poète latin est toujours bon à méditer: « Ton bien est en péril quand brûle la maison voisine. » Le jour où la curiosité philosophique se sera émoussée dans nos classes, ce ne sera pas, qu'on le sache bien, pour les études historiques tout profit.

Actuellement cette curiosité est, en dépit des Cassandre, extraordinairement intense. M. Monod constatait (nous ne l'aurions pas osé dire) que l'agrégation de philosophie attire l'élite des candidats ; il sait que nos classes de philosophie sont, pour la plupart, suivies avec passion ; qu'en un mot, cet enseignement jouit auprès de la jeunesse studieuse d'une grande popularité (2). Faut-il donc que, pareils à ce personnage de comédie, nos médecins prennent alarme de cette exubérance de santé et se livrent à une consultation savante, parce que décidément le malade souffre d'aller trop bien?

Le succès de la philosophie dans nos lycées dérive lui-même de deux faits généraux. Le premier est l'empire toujours plus grand exercé par la loi de la division du travail intellectuel et la réaction salutaire qu'à un point nommé de l'éducation cet empire doit susciter. Toute étude est devenue un monde et tend à accaparer les laborieux qui la cultivent; les études rivales ne s'enflent pas moins et aspirent de même à occuper, elles seules, nos programmes d'instruction. Et ainsi l'apport de chaque science se fait toujours plus démesuré. Par un juste retour, de plus en plus la nécessité s'impose à l'esprit du jeune homme d'avoir un temps de répit où, déposant le poids de ces acquisitions bigarrées, il puisse se rassembler en quelque sorte, prendre possession de lui-même, s'interroger sur sa nature, se percevoir dans son unité comme dans sa relation avec la matière de son savoir; où il puisse également se faire une conviction sur la fin supérieure de son activité, fin à laquelle les buts secondaires auxquels se limitent les âmes sans idéal devront se subordonner. Et la place de cette méditation méthodique n'est-elle pas toute marquée au terme des études qui, sans un tel complément, manqueraient à leur beau nom d'*humanités ?*

Le second fait que je veux dire, et ici je voudrais avoir, contre M. Monod, M. Monod même pour allié, est la merveilleuse extension qu'ont acquise, dans ce siècle, les études historiques et leur prise de possession de l'activité humaine dans tous ses emplois. Rien n'est excepté de leur enquête : pas plus l'évolution des langues ou la destinée des formes religieuses que la genèse et la transformation des États. Comment feraient-elles l'ombre sur la succession des doctrines qui ont renouvelé l'idée que l'homme se fait de lui-même et de l'univers? Quoi! votre élève, au sortir de vos mains, ne bronchera pas sur l'histoire militaire et politique ; mais à l'histoire des idées il n'aura pas eu le moindre accès! Comme si la victoire d'un Socrate sur la Sophistique ou l'avènement d'un Aristote n'étaient pas, dans le cours du monde, des événements au moins égaux en importance aux batailles d'Alexandre, que notre lycéen connaît peut-être sur le bout du doigt! Ou comme si la célèbre marche dialectique de Descartes, dans le *Discours de la Méthode*, n'avait pas une portée comparable à toute la stratégie d'un Condé ou d'un Turenne, sur laquelle un bachelier de marque n'aura pas l'ombre d'une hésitation! Et que l'on n'allègue pas la difficulté d'un tel exposé comme excuse de son omission! L'historien qui déroule les plans d'un Henri IV ou d'un Richelieu n'a le plus souvent, pour en être informé, que l'indice tout extérieur fourni soit par les faits accomplis, soit

(1) Au fond, c'est toujours la conception du philosophe-aumônier, chère à M. Simon. — On me permettra de renvoyer à mon article *Querelle de philosophe. M. Jules Simon et les prédicateurs laïques.* (*Revue Bleue* du 7 février 1891.)

(2) V. l'article de M. André Berthelot, agrégé d'histoire : *Rhétorique et Philosophie*, article paru bien avant la polémique actuelle et où l'ascendant de l'enseignement philosophique sur la jeunesse contemporaine est vivement décrit. (*République Française* du 15 novembre 1893.)

par des documents destinés bien plutôt à déguiser les fins secrètes qu'à les mettre au jour. Les princes de la pensée philosophique ont consigné leurs conceptions dans des livres publiés, j'imagine, pour être lus et dans l'espoir qu'ils seraient compris. Se passer de les faire connaître, sous prétexte qu'eux seuls ont vu clair dans ce qu'ils ont écrit, serait véritablement leur prêter un peu trop d'innocence.

Ce sujet soulèverait une question trop spéciale : celle de savoir quelle place revient à l'histoire des systèmes dans l'enseignement philosophique et quel est le meilleur mode de présenter cette histoire. Il me serait, sur ce point, impossible de souscrire aux opinions émises par mon cher maître, M. Fouillée. Mais ce n'est pas le lieu de greffer une discussion nouvelle sur une discussion déjà longue.

Je voudrais, en terminant, dire un mot d'une adhésion assez piquante aux vues de M. Vandérem et de M. Monod. Les réformes qu'ils préconisent n'auraient point, paraît-il, le mérite de l'originalité, et les établissements des Jésuites les ont réalisées il y a beau temps. Certes je ne suis pas de ceux que met hors des gonds toute idée d'emprunt à ces vieux rivaux de l'Université. Les Jésuites furent des pédagogues hors de pair et je n'ignore pas qu'un illustre anti-papiste, Bacon de Vérulam, rendit un éclatant hommage à leur habileté d'éducateurs, leur appliquant ce mot d'Agésilas à Pharnabaze : « Étant ce que je te vois, plût à Dieu que tu fusses des nôtres ! » Mais je n'imagine pas que le précurseur de la philosophie expérimentale eût poussé la déférence jusqu'à attendre de cette société fameuse, qui incarne, dans l'Église, l'esprit d'obéissance et de discipline, le modèle d'un enseignement qui ne vit que de liberté.

GEORGES LYON.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### De Sydney Smith, de la politique libérale, et de la résurrection de M. Taine.

*Sydney Smith et la renaissance des idées libérales en Angleterre au XIX^e siècle*, par M. A. Chevrillon. (Hachette.)

Je crois bien me rappeler encore que M. Renan était l'aîné de M. Taine, qu'il l'avait précédé dans la vie, dans la gloire, et qu'il l'a précédé aussi, de quelques mois, dans la mort. Mais déjà il me faut un effort pour me retrouver dans ces dates; et de jour en jour s'efface davantage en moi, comme sans doute en chacun de nous, le souvenir de tout ce qui pourrait distinguer, séparer les noms de ces deux grands hommes. Bientôt M. Taine et M. Renan ne nous apparaîtront plus qu'en commun, dominant de leurs hautes figures le mouvement littéraire de la seconde moitié de notre siècle; de même qu'au-dessus de toute la littérature du siècle passé nous apercevons unies, et désormais inséparables en dépit de l'histoire et de la critique, les deux figures de Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Pour nous tous qui sommes nés après 1850, M. Renan et M. Taine ont été les deux maîtres : ce sont leurs deux voix qui ont le plus profondément résonné en nous. D'autres nous ont parlé plus haut, ou avec des accents plus tendres et plus doux; mais voici qu'il ne nous reste rien de ce qu'ils nous ont dit, et ces deux-là sont les seuls que nous continuions à entendre. Je les comparerais encore à deux grands arbres, dans un jardin où il y a en outre toute sorte de jolies fleurs et d'arbustes de prix. Nous avons grandi, appris, rêvé sous leur ombre, et maintenant de tout le beau jardin nous ne nous rappelons qu'eux seuls. Nous les revoyons de même âge, de même grandeur, malgré la différence de leurs formes; et depuis qu'on les a abattus le jardin nous semble désert; et tous deux nous ont donné tant d'abri que nous aurions peine à savoir désormais lequel des deux nous en a donné davantage.

Ainsi pour nous, qui sommes déjà leur postérité, M. Renan et M. Taine ont vécu, ainsi ils sont morts ensemble. Mais ils ne sont pas morts également: je veux dire que l'un d'eux, M. Renan, est mort tout à fait, pour toujours, sans espoir de résurrection, tandis qu'il ne serait pas impossible qu'un jour ou l'autre nous voyions M. Taine ressusciter parmi nous. Car M. Renan était un poète : ce n'est point par sa science ni par son intelligence, ce n'est pas même par sa plaisanterie qu'il nous a touchés, mais par ce pouvoir qu'il avait, mystérieux et surnaturel, de donner à ses simples phrases une musique, des ailes, un parfum. Et des siècles passeront avant que l'on entende de nouveau la gentille chanson qu'il portait en lui. M. Taine, au contraire, n'était pas un poète, ce n'était pas non plus un savant, ni un penseur; à peine si c'était un homme. M. Taine était une méthode, un prodigieux ensemble de procédés et de formules, la machine littéraire la plus compliquée, la plus harmonieuse, la plus parfaite qui se puisse imaginer. Mais les machines les plus parfaites, quand un accident les a détruites, on peut encore garder l'espoir de les reconstruire. Il y faut seulement les qualités qu'il a fallu pour les construire d'abord : une raison ferme et sûre, des mains robustes, beaucoup de patience et de volonté.

Et de fait, avant même la mort de M. Taine, un jeune écrivain s'était trouvé pour reprendre sa méthode, et avec des chances de succès d'autant plus grandes qu'en outre de précieuses qualités naturelles il était, je crois, le parent et l'ami de M. Taine, infini-

ment plus à portée que tout autre, ainsi pour le remplacer.

***

On n'a pas oublié l'agréable surprise que produisit, il y a deux ans, la publication dans la *Revue des Deux Mondes* des notes sur l'Inde de M. Chevrillon. A peine la première partie en avait-elle paru que déjà l'on découvrait en M. Chevrillon un nouveau Loti, un Loti mieux renseigné et plus philosophe. J'avoue qu'il me fut impossible, d'abord, de prendre ma part dans cet enthousiasme. J'admirais la conscience, l'exactitude, la variété des études de M. Chevrillon, mais je n'y trouvais pas cette passion de voir, cette curiosité naturelle et profonde, ni cette spontanéité et cette fraîcheur d'impression qui donnent tant de prix, par exemple, aux esquisses naguère rapportées de l'Inde par M. Robert de Bonnières. Il me semblait que M. Chevrillon, devant les mœurs et les paysages de l'Inde, avait pensé trop exclusivement à la peinture qu'il s'était proposé d'en faire ; je sentais que, sans la constante préoccupation de ses notes à prendre, il se serait un peu ennuyé aux plus poétiques endroits, tout comme l'on sent que M. Taine se serait un peu ennuyé dans les musées d'Italie s'il avait un seul instant cessé d'observer et de prendre des notes pour l'admirable description qu'il nous en a donnée. Mais pour provenir d'autres causes, ma joie n'en était pas moins vive à lire ces premiers essais de M. Chevrillon; car au lieu d'un nouveau Loti je pressentais en lui un nouveau Taine, l'élève et le successeur direct d'un des maîtres les plus magnifiques de notre littérature.

Et mes pressentiments ne m'avaient pas trompé, à en juger par le second ouvrage que vient de nous offrir M. Chevrillon. Je crois pouvoir affirmer, désormais, que M. Taine va ressusciter. Sa méthode s'est transmise tout entière aux mains de son disciple ; et, n'étaient encore quelques inexpériences de débutant, l'ouvrage de M. Chevrillon sur *Sydney Smith* pourrait prendre place tout de suite à côté de l'*Essai sur Tite-Live*, de *La Fontaine et ses Fables*, des *Essais de critique et d'histoire*, et de tous ces beaux livres de M. Taine qui, malgré la variété de leurs sujets et la variété apparente de leurs genres, sont simplement les applications diverses d'une méthode invariable.

Cette méthode, cependant, M. Taine l'a créée si complexe, et en même temps si homogène, qu'il est pour ainsi dire impossible d'en démonter les parties. Tout s'y tient, le raisonnement et le style, la conception de l'ensemble et la composition des détails. En sorte que je ne sais trop de quelle façon je pourrais m'y prendre pour vous montrer l'application qu'en a faite M. Chevrillon; mais je vous assure qu'il en a fait l'application la plus heureuse, et sans omettre un seul de ses procédés essentiels.

***

On devine aussitôt, par exemple, qu'il a choisi son sujet non point par une curiosité spéciale de ce sujet-là, mais en quelque sorte au hasard, et qu'il aurait traité tout aussi bien une autre figure d'un autre temps, voire d'un autre pays. L'important en effet, pour un élève de M. Taine, ce n'est pas de choisir son sujet, mais d'appliquer à un sujet quelconque, une fois choisi, l'appareil complet de la méthode que l'on sait. Tous les sujets n'ont été ainsi pour M. Taine que des exercices, des prétextes à faire manœuvrer son admirable appareil de raisonnements et d'images.

Ce qui a conduit M. Chevrillon à étudier, dans un massif volume de 420 pages, la vie et les écrits de Sydney Smith, ce n'était certainement pas la vie et pas davantage les écrits de Sydney Smith. Ce Sydney Smith était un brave pasteur anglais des premières années de ce siècle, qui avait collaboré à la *Revue d'Edimbourg*, et publié deux ou trois pamphlets pour réclamer la réforme électorale et la liberté des cultes. Après quoi il était mort, ne laissant guère de lui un souvenir bien vif qu'à Macaulay, qui lui-même est mort depuis bien longtemps. Imaginez un jeune auteur anglais consacrant cinq cents pages à l'étude de la vie et des écrits de l'abbé Raynal, de Mably, ou de Mallet du Pan ! Le sujet choisi par M. Chevrillon n'a certes, en tout cas, aucun intérêt pour nous ; et l'on sent que pour M. Chevrillon lui-même il n'a eu d'autre intérêt que de lui fournir un prétexte à exercer sa méthode. A aucun endroit de son livre vous ne trouverez la marque d'une réelle sympathie pour ce gros clergyman, le plus honnête homme du monde, mais le plus lourd, le plus commun, et désormais le plus inutile. M. Chevrillon nous répète bien qu'il était probe, éloquent, jovial ; et tout de suite il nous le prouve par d'abondantes citations, dont il nous transcrit le texte anglais au bas des pages, suivant la méthode de M. Taine : car il a tout repris de M. Taine, jusqu'à ses menus procédés d'intitulation et de mise en page. Mais avec tout cela il laisse sentir à chaque ligne, et parfois même il avoue expressément, l'irrémédiable, la constante médiocrité de son bedonnant héros.

Si encore ce Sydney Smith avait été le chef, le fondateur, ou l'inspirateur d'un parti ! Il n'a été qu'un membre influent du parti whig ; vingt autres, autour de lui, auraient eu au moins autant de quoi nous intéresser. Mais s'il n'a eu d'importance véritable ni par sa personne ni par ses actes, Sydney Smith n'en était pas moins, quand on y songe, un sujet excellent pour un historien élève de M. Taine. Car on sait que, pour l'auteur de l'*Histoire de la Littérature anglaise*, tout homme n'est que le produit, à un moment donné, d'un concours déterminé de circonstances

extérieures : il ne vaut à nous intéresser que comme le représentant d'une race, d'une époque, d'un pays d'une condition physique et sociale ; et à ce point de vue, plus l'homme est médiocre, plus il a de chances pour représenter l'ensemble des circonstances où il a vécu. Ce fut toujours le tort de M. Taine de prendre, pour illustrer sa méthode, des personnages célèbres, importants, exceptionnels, et qui, par leur originalité même, étaient les moins aptes à servir d'exemples de l'humanité de leur temps. Mais Sydney Smith, avec ses qualités moyennes, avec son petit talent et sa petite gloire, c'était absolument le sujet qui convenait pour une telle méthode de critique. Et M. Chevrillon nous dit lui-même, à plusieurs reprises, qu'il n'a pas eu d'autre intention en le choisissant. « Sydney Smith, écrit-il, a joué un rôle très modeste dans l'évolution sociale de l'Angleterre. Ce ne fut pas un de ces esprits exceptionnels que fabrique de temps en temps la nature, et dont les traits essentiels ne sont des copies de rien. C'était plutôt un bel exemplaire, très pur et très complet, d'un type tiré dans son pays à beaucoup d'éditions. C'est une des raisons qui l'ont fait choisir pour sujet de cette étude.

Et les lecteurs du livre de M. Chevrillon ne s'en plaindront pas. Car, au lieu d'une monographie ils ont tout un recueil de peintures, d'explications et de commentaires. Un parti tout entier, un vrai petit monde revit devant eux, le monde des libéraux de province anglais aux premières années de notre siècle. C'est un monde médiocre ; nous en préférerions de moins satisfaits, de moins prospères et de plus généreux ; mais enfin nous l'avons dans l'ensemble et dans le détail, et c'est toujours un coin d'humanité que M. Chevrillon vient de ranimer, d'éclairer pour nous.

Il l'a fait en suivant jusque dans ces moindres procédés la méthode de M. Taine, qui était d'ailleurs, comme l'on sait, une méthode excellente. Mais c'était une méthode si rigoureusement combinée que tout s'y tenait ensemble ; de sorte que M. Chevrillon, pour la reprendre, a dû reprendre aussi les idées et le style de son illustre parent.

Et j'en suis enchanté pour ce qui est du style, car je ne crois pas que l'on puisse jamais inventer une plus belle façon d'écrire que la façon de M. Taine. Il l'avait inventée avec un soin, une patience, une intelligence incomparables, prenant à chacun des grands écrivains de notre langue, à Michelet, à Flaubert, à Victor Hugo, celles de leurs habitudes qu'il avait senties les meilleures ; tout comme il avait pris à Stendhal et à Claude Bernard, sans compter Carlyle et les positivistes anglais, mille coutumes de penser et de raisonner dont il avait fait ensuite un prestigieux ensemble. M. Chevrillon a eu moins de peine, pour reprendre le même style ; mais l'essentiel est qu'il l'ait repris, et dès maintenant il en use avec une maîtrise admirable. Son livre est un des mieux écrits que nous ayons eus dans ce genre depuis de longues années. L'image y est colorée et précise, et les idées les plus abstraites ne s'y montrent qu'en images. Mais sous la riche variété des fleurs on sent un terrain ferme et sûr ; et l'on retrouve dans le style de M. Chevrillon, comme dans celui de M. Taine, cette aisance et cette lumière et cette solidité qui s'acquièrent seulement au commerce assidu des maîtres classiques.

*
* *

M. Chevrillon a repris aussi les idées de M. Taine : et j'avoue que j'en ai eu beaucoup moins de plaisir. Quelques-unes des idées de M. Taine sont décidément très fatiguées ; j'aurais aimé qu'on les laissât dormir des années encore. Mais M. Chevrillon les a reprises comme le reste. Il a reporté sur l'Angleterre toutes les capacités d'admiration que lui avait léguées M. Taine ; et, même, par notre temps d'anglomanie, on est surpris d'une anglomanie poussée à ce degré. Croirait-on que M. Chevrillon, qui est Français et qui a vécu aux Indes, n'ait trouvé qu'une seule fois l'occasion de s'émouvoir profondément, durant les 420 pages de son livre, et que cette unique émotion lui soit venue au spectacle des prairies du comté de Devon ? Il les décrit avec de vrais transports de poésie et d'amour ; on sent que les plus somptueux paysages de l'Inde ne l'ont pas touché à ce point.

Et son culte de l'Angleterre va jusqu'au fétichisme. Après avoir exposé la morale toute positive et utilitaire de Sydney Smith et des bourgeois anglais, morale qui peut se résumer dans ces deux mots : *Travaillez* et *Enrichissez-vous*, voici en quels termes il la juge : « Morale un peu lourde, singulièrement écourtée, semble-t-il aux idéalistes ; singulièrement bourgeoise, disent les romantiques ; singulièrement forte et saine, parce qu'elle accepte les conventions, ou plutôt parce que, naïvement, elle s'y adapte sans les apercevoir. » M. Chevrillon et son maître M. Taine auraient-ils jugé cette morale avec la même faveur s'ils l'avaient rencontrée chez des Français, par exemple chez les hommes de la Révolution, ou encore de l'Empire !

N'importe ! Tel qu'il est, le livre de M. Chevrillon est un livre extrêmement remarquable, et par ce qu'il tient déjà, et par ce qu'il promet. Je m'aperçois que j'en ai surtout signalé les défauts ; mais je crains que ce ne soit décidément ma façon de parler des livres qui m'ont plu. Du moins je ne saurais trop vous engager à le lire. Vous n'y apprendrez pas à aimer Sydney Smith, mais vous saurez gré à M. Chevrillon de la peine infinie qu'il a prise pour le faire connaître.

*
* *

Et puisque j'en trouve l'occasion à propos de ce beau livre sur le libéralisme anglais, laissez-moi vous recommander encore deux livres sur la politique française, tous deux élégamment écrits et d'une lecture très aimable, inspirés tous deux d'un vif et généreux amour de la liberté : les *Lettres d'un Parlementaire*, de M. Paul Laffitte, et le *Crime social* de M. Zablet. Mais certainement vous aurez lu déjà, ou plutôt relu, le premier de ces deux livres, et sans doute j'aurai bientôt l'occasion de vous parler du second.

T. DE WYZEWA.

## THÉATRES

L'ESPRIT VAUDEVILLISTE : M. Ernest Blum et la guerre de 1870.

La semaine de Pâques est d'ordinaire assez peu abondante en premières représentations. Cette fois, après avoir signalé la reprise de *Lili* aux Variétés, je n'aurais plus grand'chose à ajouter. Cette soirée, comme vous le savez déjà, fut fort touchante à un degré éminent. M^me^ Judic reparaissait sur son théâtre, un peu alourdie, mais gardant encore la malicieuse bonne grâce de son sourire. Et ce fut un beau spectacle. On lui fit, à son entrée, une longue ovation ; on la rappela après chaque acte, et elle dut revenir saluer le public après le baisser du rideau ; on voulait la revoir encore, la revoir toujours. Tous les vieux Parisiens étaient là, sceptiques par destination, et doucement émus toutefois. Ceux qui applaudissaient le plus, qui bissaient chacun des couplets de l'étoile, étaient ceux, peut-être, qui estimaient et disaient jadis qu'on avait « assez vu » M^me^ Judic. Croyez d'ailleurs qu'ils l'avaient oublié le plus complètement du monde. Ils applaudissaient de tout leur cœur, très sincèrement, et c'est très sincèrement aussi qu'ils étaient émus ; on a signalé des larmes dans leurs yeux. Tel est l'enthousiasme des foules. La rentrée de M^me^ Judic, pour les cœurs vraiment parisiens, a été un événement national.

Je ne voudrais pour rien au monde chagriner une charmante comédienne, originale à son heure, et dont le talent est indiscutable. Ce qu'il y a de curieux et de réjouissant, c'est le fait en lui-même. C'est la disproportion manifeste entre ce fait et la joie qu'il a inspirée. L'esprit parisien aurait-il pour caractéristique un manque complet de discernement ?

Précisément un livre vient de paraître où cet esprit se montre d'une façon assez singulière, avec sa bonne humeur et aussi avec son incapacité à rien comprendre en dehors des « nouvelles à la main ». Le titre seul de ce volume a quelque chose d'effarant : *Journal d'un* VAUDEVILLISTE (!), 1870-1871. Vous avez bien lu : le journal d'un vaudevilliste pendant le siège de Paris. C'est ici qu'il faut rire !...

L'auteur est M. Ernest Blum, un « Parisien d'infiniment d'esprit », affirment ceux qui le connaissent. Ceux qui ne le connaissent pas savent au moins que voici quelque trente ans qu'il signe un très grand nombre de pièces, représentées à Paris avec des fortunes diverses. Depuis près d'un lustre, il forme le premier membre de la raison sociale « Blum et Toché », bien connue sur la place. Pour parler plus simplement, il est le collaborateur assidu et nécessaire de M. Raoul Toché, un autre Parisien d'infiniment d'esprit. Je lis assidûment M. Toché : et, de son esprit, je puis parler en connaissance de cause. Il est vrai qu'il en a infiniment. Certaines de ses « Soirées parisiennes » sont de petits chefs-d'œuvre de fantaisie et de malice ; si l'on met à part notre ami Willy, dont les « facéties » reposent sur un goût très sûr et très renseigné, M. Toché est assurément le plus spirituel de nos « soiristes ». J'ai peu lu M. Ernest Blum ; mais comme ceux qui admirent Toché admirent Blum, et comme j'admire Toché, j'ai toutes les raisons du monde d'admirer également, et de confiance, l'esprit de M. Ernest Blum. Maintenant, comment, de la collaboration de ces deux hommes d'esprit, sont sorties certaines pièces... Mais ce n'est pas de leur théâtre qu'il s'agit ici. Il m'est arrivé quelquefois d'en dire ce que j'en pensais. J'ai voulu seulement aujourd'hui, puisque l'occasion m'en était offerte, montrer que si leurs « comédies » m'inspirent un éloignement assez marqué, cela ne m'empêche pas de les chérir dès qu'ils ne font plus de théâtre.

Revenons à M. Ernest Blum, à M. Ernest Blum tout seul, et à son volume.

Il a, au moins, ce volume, une qualité précieuse : il se laisse lire sans ennui. Je ne dirai pas que c'est un modèle de style, ni qu'il en restera des extraits dans toutes les anthologies ; mais il est écrit simplement, sans recherche d'effets, d'un style courant et clair. Quelques récits semblent donner une idée assez juste de ce que dut être Paris à cette époque. Je dis quelques récits : c'est un récit que je veux dire : celui de la visite à la maison où était tombé le premier obus du bombardement ; l'indifférence des voisins repris par leurs occupations ; les gamins guettant le vol des obus, s'aplatissant contre les murs au moment de la chute, et courant ensuite ramasser les éclats ; le sculpteur chez qui l'obus était tombé, et qui profitait de l'arrivée des journalistes pour les prier de lui faire de la réclame... Tout cela est d'une suffisante drôlerie, et semble assez vrai : d'une vérité un peu concertée, d'une vérité de théâtre... Et

déjà vous voyez les premiers méfaits de l'esprit vaudevilliste. Soit que M. Blum n'ait pas « vu » de quoi faire un « tableau de Paris », soit qu'il ait voulu l'embellir, il a peut-être trop arrangé les choses; c'est proprement fait, mais peut-être le vieux sculpteur est-il de trop : ce n'est plus un personnage, c'est un rôle; j'y vois feu Landrol.

Il en est de même de certaines anecdotes, gentiment contées le plus souvent, mais qui sont, si je puis dire, plus belles que nature. Celle dont M. Rochefort est le héros, par exemple, et qu'on a déjà reproduite, et celle relative à Gustave Flourens.

Celui-ci, condamné sous l'Empire à pas mal de mois de prison, s'était réfugié en Suisse. A la nouvelle de nos premiers revers, il tente de rentrer en France. A peine a-t-il passé la frontière qu'un agent l'appréhende et lui demande son nom. S'il se nomme, il sait ce qui l'attend; la police qui le guette le fera reconduire en prison. Il se décide à donner un état civil de fantaisie; il déclare s'appeler Louis Moreau, et venir de Genève, hôtel X... Mais il a hésité avant de donner le nom; il n'en faut pas plus pour qu'on le soupçonne d'être un espion; on le met au secret : son affaire est claire. Quinze jours se passent. La magistrature était un peu distraite, ce qu'on ne saurait vraiment lui reprocher. Un juge d'instruction fait enfin appeler l'accusé, l'interroge, et, au cours de l'interrogatoire, le menaçant des foudres du Parquet, prononce le mot « Procureur de la République ». Flourens sursaute : « Vous voulez dire le procureur impérial? »... On s'explique. Flourens télégraphie à M. Rochefort, qui lui télégraphie à son tour, et il se rend triomphalement à la gare, escorté des autorités.

L'anecdote est agréable, et, autant qu'on en peut juger par ce très rapide résumé, elle comporte même un léger grain de philosophie politique. Vous voyez cependant qu'elle est manifestement arrangée en vue de « la scène à faire », la scène entre Flourens et le juge d'instruction. Et, comme un secret aussi absolu dans une petite ville de province et à cette époque pouvait paraître invraisemblable, M. Blum a cru devoir compliquer encore son histoire. Il a inventé un vrai Louis Moreau ayant habité précisément Genève, dans l'hôtel indiqué par Flourens, et ayant quitté cet hôtel après avoir dévalisé quelques chambres. Au point de vue même de l'anecdote, le récit y perd. Mais, surtout, on n'y croit plus. Encore une fois, le vaudevilliste en a trop mis. On flaire la blague, l'arrangement tout au moins. Et, si un « journal » du siège, paraissant après un quart de siècle, peut avoir quelque intérêt, cet intérêt ne peut venir assurément que de l'observation directe et scrupuleusement exacte des faits.

Mais l'observation et les vaudevillistes ne font guère bon ménage. Parti pris ou disposition naturelle, le vaudevilliste ne veut ou ne sait rien voir. L'observation lui paraît bonne pour ceux qui n'ont point d'imagination; elle lui semble inutile pour les autres, parmi lesquels il se range, naturellement. Passe encore pour telle pièce, où des personnages, classés et étiquetés depuis longtemps, se livrent à des actes arbitrairement combinés; mais appliquer à un récit du siège les procédés employés pour *Paris fin de siècle* ou pour *Monsieur Coulisset*, c'est tout de même une idée un peu étrange.

Je disais que le volume de M. Ernest Blum se laissait lire sans ennui. On le parcourt en effet sans lassitude; mais quand on a tourné la dernière page, on reste saisi de stupeur. Comment, c'est cela? Un homme d'esprit, enfermé quatre mois dans Paris, « secrétaire de la Commission des Barricades » s'il vous plaît, n'a vu que ce qui nous est raconté dans ces trois cents pages? Il n'a vu que cela? Et, ce qui est plus prodigieux que tout, ce n'est pas encore qu'il n'ait pas vu le reste, — il y a des myopes intellectuels : — ce qui nous dépasse, ce qui nous stupéfie, c'est qu'il n'a pas même pensé un instant que chez ces deux millions d'hommes assiégés, il y ait eu autre chose que ce qu'il a vu! Cela est prodigieux, et cela est significatif. Le vaudeville n'est pas seulement un genre souvent insupportable par la banalité des sujets et des personnages, il est aussi un genre dangereux!... A ne considérer les choses que par leur aspect le plus extérieur, à ne les voir que par l'effet qu'elles doivent produire sur un public de théâtre, on devient radicalement incapable de discerner le vrai du faux, de comprendre qu'un fait n'est pas seulement un fait, mais la résultante nécessaire de sentiments, de volontés, de passions. Ce sont là, sans doute, de bien grands mots; mais c'est qu'en vérité on se sent pris d'impatience en voyant la guerre mise en vaudeville. Je ne voudrais pas, après de grands mots, faire de grandes phrases. Mais le souvenir de l'année terrible met un frisson d'angoisse au cœur des moins chauvins, et il est un peu agaçant de voir un vaudevilliste n'y trouver matière qu'à des quiproquos ou à des plaisanteries « bien parisiennes ». Et le pis, encore, ce n'est pas quand le vaudevilliste plaisante, car parfois ses plaisanteries, pour être aussi mal placées que possible, ont quelque drôlerie. Le terrible, c'est quand le vaudevilliste s'efforce d'être sérieux, c'est quand il « pense ». J'ouvre presque au hasard, et je lis; il s'agit d'une visite au Mont-Valérien; le vaudevilliste découvre les armes à longue portée, et, trouvant que la guerre à distance manque de pittoresque, il s'écrie : « Réellement, à contempler cette immensité, le vertige vous prend, et cette guerre à distance, où l'ennemi ne se voit pas et se devine à peine, est encore plus triste et plus effroyable! » O Perrichon! Et plus

loin : « 24 septembre. — Il y a un mois, un canotier qui revenait de Bougival était un farceur, aujourd'hui c'est un héros. QUELLE BIZARRE CHOSE QUE LA VIE!!! »

Et c'est précisément parce que M. Ernest Blum ne peut à aucun degré passer pour une bête, que ces choses sont véritablement inquiétantes. Hélas! aux dangers du vaudeville, il faut ajouter un danger de plus. A ne faire parler que des fantoches, finirait-on par parler, par sentir, et par penser comme eux ?

JACQUES DU TILLET.

## VARIÉTÉS

### La mort de Gérard de Nerval.

A peine une demie-célébrité littéraire ou artistique a-t-elle disparu de ce monde qu'aussitôt un comité se fonde pour lui élever une statue, et le public stupéfait apprend qu'un génie vient de mourir. Poètes et prosateurs plus ou moins excentriques, dont les œuvres ne sont connues que d'un petit clan d'admirateurs, doivent être « statufiés »; leur époque ne les a pas connus, il faut que la postérité les venge; nous craignons fort que la postérité se montre également indifférente pour ces talents qu'on aura voulu lui faire admirer de force et que la vue des médaillons, bustes ou statues, la lecture des quelques phrases laudatives gravées sur le socle ou le piédestal du monument ne lui rappellent absolument rien.

Si on se montre si pressé pour ces petites gloires du jour, nébuleuses qui n'ont jeté aucun éclat au firmament de l'art, et se sont éteintes sans que personne se soit douté même de leur existence, on oublie — volontairement ou par ignorance — des talents plus réels, des réputations que le temps a consacrées. Gérard de Nerval est parmi ces dédaignés. Il y a trente-sept ans qu'il est mort, mais son œuvre lui survit; son nom est connu, il nous a paru intéressant de publier le récit du drame qui s'accomplit rue de la Vieille-Lanterne, dans la nuit froide du 25 au 26 janvier 1855. Les détails, comme on le verra, nous ont été communiqués par un des témoins de la triste cérémonie de l'enlèvement du corps de l'auteur de *Filles de Feu* et de son transport à la Morgue. Gérard de Nerval n'a pas eu besoin d'un monument pour perpétuer sa mémoire qui durera quand seront depuis longtemps oubliés symbolistes, décadents, déliquescents.

AUGUSTE LEPAGE.

C'était le vendredi 26 janvier 1855, vers 6 heures et demie du matin. Je me rendais à l'atelier, étant à cette époque élève chez un dessinateur en tapisseries de la place Sainte-Opportune. Arrivé place du Châtelet, je fus croisé par un monsieur vêtu de noir qui, escorté de deux agents, fendait la foule dans la direction de la rue de la Tuerie. Cette rue se trouvait sur l'emplacement qu'occupe actuellement l'Opéra-Comique. La première maison d'angle, à gauche, toute peinturlurée, était celle du marchand de couleurs Bezançon, qui exhibait dans sa vitrine une momie, enseigne de son magasin. On sait que, broyée à l'huile, la momie est, comme le bitume, employée par les peintres pour les fonds de tableaux.

Après quelques pas dans la rue de la Tuerie, composée seulement de maisons borgnes, on trouvait à gauche la boutique noire d'un serrurier. Une clef gigantesque, se détachant du mur, profilait sa silhouette sale sur le ciel embrumé. A droite, quatre marches d'un escalier étroit, puis une sorte de palier traversant l'étroite chaussée, puis, à gauche, quatre marches encore, et l'on se trouvait en contre-bas du serrurier, dans une ruelle sordide qui montait en pente douce vers son autre extrémité pour aller se perdre dans le dédale fangeux d'où émergeait, superbe, la tour Saint-Jacques la Boucherie.

C'est dans cette ruelle, officiellement dénommée rue de la Vieille-Lanterne, que se rendaient le monsieur vêtu de noir et les deux agents. Je les suivis.

Ce fut toute une affaire pour descendre : les pierres effritées étaient couvertes d'une couche épaisse de verglas, et la rampe en fer grossier à laquelle il fallait se cramponner pour ne pas tomber, descellée en maints endroits, n'offrait qu'un insuffisant appui.

Je fus alors témoin d'une scène lugubre; un homme étendu à terre, la tête sur la dernière marche de l'escalier et les pieds dans la rigole d'un égout creusé dans le palier venait d'être détaché de la grille d'une fenêtre basse où il s'était pendu.

Un médecin appelé n'avait pu que constater le décès, et le monsieur que j'avais suivi, commissaire de police, dressa procès-verbal après avoir reçu les explications du docteur et tenté en vain d'établir l'identité du mort. Il envoya ensuite chercher un brancard qu'on dut laisser au haut de l'escalier et sur lequel le corps fut hissé avec de grandes difficultés. Le funèbre cortège s'éloigna du côté de la Morgue par le Pont-au-Change et la rue de la Barillerie. Je rappellerai qu'à cette époque la Morgue était située quai du Marché-Neuf, à l'entrée du pont Saint-Michel, à l'extrémité de la rue de la Barillerie. Neuf personnes seulement étaient présentes : le médecin, le commissaire, les deux agents, quatre personnes du voisinage et moi.

J'arrivai à l'atelier avec un grand retard. Le patron m'attendait. Je lui racontai ce que je venais de voir; mais comme la besogne donnait ferme, en prévision de la première Exposition universelle à laquelle chacun se préparait, il se fâcha tout rouge et m'administra une verte réprimande. Enfant de Paris, badaud et flâneur, j'étais quelque peu habitué à ces sorties, et celle-ci me laissa complètement froid; aussi, m'étant mis au travail, je n'y songeai plus un quart d'heure après. Ma pensée était d'ailleurs absorbée par les incidents du matin, qui avaient fait sur moi une grande impression et je les repassai toute la journée dans mon esprit.

Ce qui m'avait le plus frappé dans tout cela, c'était le cadavre lui-même. La tenue était correcte, le front haut, légèrement dégarni, la moustache et les favoris soignés, les mains fines et blanches, tout indiquait un homme d'un milieu plus élevé que celui des hôtes habituels de ces parages. Aussi ne fus-je pas très surpris quand, le lendemain matin, le patron qui venait de recevoir son journal m'interpella tout à coup :

— Dis-donc, grand, — c'est ainsi qu'on m'appelait à l'atelier, — sais-tu qui tu as vu dépendu hier?

— Ma foi non.

— Eh bien, c'est un écrivain de grand talent! Gérard de Nerval.

Bien que ce nom me fût alors inconnu, mes présomptions se confirmaient. Je lus donc et relus l'article. Gérard, paraît-il, était fataliste, et le journal faisait observer que le nombre *treize* avait eu une grande influence sur sa vie et aussi sur sa mort, qui avait eu lieu le 26 du mois : deux fois treize!

Il demeurait évident que cet événement tragique ferait grand bruit dans le monde littéraire et artistique : aussi je résolus de me rendre rue de la Vieille-Lanterne le lendemain dimanche. J'arrivai dans l'après-midi. Des équipages stationnaient devant Bezançon, et la rue de la Tuerie était remplie d'une foule de curieux parmi lesquels des écrivains, des peintres connus et aussi quelques dames. Rue de la Vieille-Lanterne l'effarement était complet. Nul, dans tout ce public accouru de tous les points de Paris, n'eût osé imaginer un pareil coupe-gorge et les conversations allaient leur train.

Cependant j'examinais en détail le décor vu l'avant-veille, au petit jour, décor que complétait un corbeau maigre, perché sur la grande clef du serrurier, lissant ce qui lui restait de plumes en jetant parfois un croassement sourd. Eh bien! malgré le mouvement des groupes animés, fiévreux, malgré les cris éraillés des marchands de journaux, malgré tout, je restais douloureusement oppressé et je dus m'éloigner en hâte pour respirer plus à l'aise. C'est alors que j'aperçus dans l'axe de la rue sombre cette Renommée aux ailes d'or qui surmonte encore la fontaine du Châtelet, et qui, par une ironie cruelle, se dressait à deux pas, distribuant des couronnes.

Mais combien a changé ce coin hideux du vieux Paris! Les rues étroites et visqueuses, bordées de maisons aux façades humides, ont disparu, remplacées par un théâtre monumental et une large avenue; la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, débarrassée des constructions qui l'enserraient, a été réparée et se dresse, pimpante, au milieu d'un jardin tout plein d'arbres et de fleurs. La place du Châtelet, alors étranglée au milieu de constructions irrégulières, avait encore le fameux restaurant du Veau-qui-Tette, où Eugène Suë fait se dérouler une des scènes principales du *Juif Errant*. Depuis, la place a été agrandie, la fontaine déplacée un peu et exhaussée sur un soubassement de trois mètres orné de sphinx. Partout des arbres, de la lumière, de l'air, où en 1855 il n'y avait ni verdure, ni soleil, ni air respirable.

Maintenant, quand je longe le théâtre de l'Opéra-Comique en suivant l'avenue Victoria, je pense à Gérard de Nerval, poète délicat, homme doux et bon, mort à cette place et que j'ai appris ensuite à connaître par ses œuvres et par les pages si émouvantes de ceux qui l'avaient coudoyé dans la vie : Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Arsène Houssaye, Champfleury, Alfred Delvau. Je songe à cet esprit d'élite qui attend encore, après trente-six ans, je ne dirai pas une statue, elle serait trop lourde à la terre où il a si peu pesé, mais une modeste pierre avec médaillon que l'on érigerait au bord de la Nonette, dans ce beau pays de Valois qu'il a tant aimé, et je voudrais voir un groupe d'artistes et de lettrés faire pour Gérard, à Ermenonville, ce qu'on a fait pour Corot à Ville-d'Avray.

Corot et Gérard ne s'étaient-ils pas rencontrés et reconnus frères en art, à leurs débuts, dans ce salon fameux du Doyenné d'où tous deux partirent un jour, chacun de son côté, pour aller rêver loin des foules, à l'ombre des grands bois, aux rives des étangs endormis.

Amants passionnés de la nature, ils l'ont vue du même œil, de sorte que du pinceau de l'un comme de la plume de l'autre se dégage une impression identique qui envahit l'âme et lui donne la pure jouissance de sensations sereines et indéfinissables.

## BULLETIN

### Thèse de doctorat (1893).

M. Lanusse. *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du* XV*e siècle à la seconde moitié du* XVII*e*. (Maisonneuve, 470 p. in-8°.)

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le Midi monte à l'assaut du Nord. J'ai vu avec un certain mélange de plaisir et d'effroi qu'un instant, au XVIe siècle, le gascon avait menacé le français. C'est ce que nous montre avec autant d'érudition que de clarté M. Lanusse dans sa thèse *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française*. Ne tenant à faire ressortir que les conclusions générales de ces travaux, je laisserai de côté la première partie (*caractères généraux et phonétiques du parler gascon*); je chercherai dans les deux autres (*la langue française en Gascogne; le gascon dans la langue française*) quelle a été cette influence; ce qui l'explique; ce qu'il en reste.

« L'influence gasconne, nous dit l'auteur, présente un triple caractère : 1° elle introduit dans la langue un certain nombre d'expressions ou de tournures, les unes franchement gasconnes, les autres gasconnes et méridionales; 2° elle aide puissamment à la fortune de la plupart des mots empruntés à l'italien ou à l'espagnol; 3° elle ramène ou contribue à maintenir, au moins pour quelque temps, des termes et des tours connus de l'ancien français, mais tombés dans l'oubli : cette influence peut affecter soit les sons, soit les mots, soit les membres de phrase, et modifier par conséquent *la prononciation, le vocabulaire*, et *la syntaxe française*. » M. Lanusse, entrant dans de minutieux détails, nous montre (voir toute la troisième partie) que cette influence a été réelle, qu'elle s'est manifestée dans les écrits, qu'elle a dû être plus sensible encore dans les conversations.

Comment s'explique cette influence?

Au XVIe siècle la syntaxe n'a pas encore de règles fixes. La langue française subit, comme on sait, l'influence de l'italien et de l'espagnol. Il n'est pas étonnant qu'elle ait aussi subi l'influence des parlers provinciaux. Or le gascon est un de ceux dont l'empreinte a été la plus forte sur le français. C'est que la Gascogne produisait à la fois des *soldats* et des *écrivains*.

Pauvre et brave, aventureux et hardi, le Gascon emporte avec lui son épée et son langage. Il parcourt le monde, faisant retentir partout les syllabes de son terrible dialecte. Avec Henri IV le parler gascon entre au Louvre; les dames, les courtisans s'en servent; la noblesse française s'habitue à le comprendre. La langue est *engasconnée*. En vain Malherbe travaille-t-il à *degasconner* la Cour. C'était le temps, dit Vaugelas, « où régnèrent les Gascons ».

Après l'influence des soldats, voici celle des écrivains gascons.

La langue française commence à pénétrer en Gascogne à partir du XIIIe siècle : elle marche du même pas que le pouvoir royal. A partir de 1539 le gascon est remplacé dans les actes officiels par le français, sauf en Béarn, où

le français n'est imposé qu'à partir de 1620. L'étude de la langue française se répand rapidement; partout s'ouvrent des écoles et des collèges. La Gascogne est touchée, elle aussi, par le souffle de la Renaissance. De nombreux poètes composent des odes ou des sonnets; tous, ou presque tous, sont des admirateurs et par suite des élèves de Ronsard. Un seul est illustre encore aujourd'hui, c'est du Bartas, regardé comme un disciple exagéré et maladroit de Ronsard, original seulement par le choix qu'il fit d'un sujet religieux. M. Lanusse proteste avec vivacité contre cet arrêt, et les raisons qu'il donne sont assez puissantes pour ébranler, peut-être même pour convaincre le lecteur. « Deux génies ne sauraient être plus franchement opposés. Légère ou sérieuse, toute poésie est essentiellement une œuvre d'art pour le poète vendômois; elle est avant tout une leçon morale pour du Bartas, et comme une émanation divine; l'art n'est rien, l'inspiration céleste est tout. A ses yeux les poètes n'ont qu'une mission: chanter Dieu! La poésie est chose sainte et qu'il ne faut point profaner. Faut-il s'étonner que, seul peut-être des poètes alors fameux, il n'ait point fait des *Amours?* Ronsard est un païen, dont la Muse est fille de l'antiquité; du Bartas est un chrétien, et un chrétien qui appartient à la religion réformée, auquel Christ seul dicte ses chants pieux. » Il proscrit presque complètement la mythologie; il ne calque pas son poème sur ceux de Virgile ou d'Homère; il rejette le vers de dix syllabes, dont se sert l'auteur de la *Franciade*, et emploie le vers alexandrin. Mais ne fait-il pas usage, comme Ronsard, d'épithètes composées? Sans doute, et on les lui a assez reprochées. Il y en a à peu près trois cents dans toute son œuvre: cela ne suffit pas pour le ranger parmi les disciples d'un poète, dont il diffère aussi bien par ses qualités que par ses défauts. « Une imagination vigoureuse; une verve intarissable; un enthousiasme dont les accents font songer à un Lucrèce chrétien; des coups d'aile puissants; — et, à côté de pages sublimes, l'emphase dans ce qu'elle a de plus grotesque; la trivialité la plus vulgaire; nul goût, nulle discrétion, nulle mesure! tel fut du Bartas. » Tel fut le plus grand poète de la Gascogne.

La prose fut plus favorable aux Gascons. Sans remonter jusqu'à Gaston Phœbus, qui écrivit, au XIVe siècle, sur *la chasse des bêtes sauvages et des oiseaux de proie;* sans descendre jusqu'à Montesquieu, nous rencontrons, au XVIe siècle, Montaigne: sans doute il est né dans le Périgord, mais il a séjourné longtemps à Bordeaux, il fait du gascon un éloge enthousiaste, il laisse pas mal de gasconismes dans ses *Essais*. « Je suis Gascon, » dit-il quelque part. Après Montaigne faut-il citer Blaise de Montluc, l'auteur des *Commentaires*, le cardinal d'Ossat, Henri IV? Ces écrivains ont-ils quelques traits communs? « Ce sont, dit M. Lanusse, les romantiques du XVIe siècle. » Ils ont, comme eux, une imagination féconde éclatant en saillies imprévues; comme eux l'amour de la libre fantaisie et de l'indépendance, comme eux aussi le manque de mesure et le mauvais goût.

C'est par le talent de pareils écrivains, c'est par la fortune de pareils soldats, dont quelques-uns furent en même temps des écrivains originaux, que s'établit à la fin du XVIe siècle l'influence gasconne.

Rassurons-nous: le péril n'était pas, pour le français, aussi grand que nous l'avions craint tout d'abord. Avec la mort d'Henri IV, avec l'établissement de l'Académie française, le danger disparaît. Cette influence a-t-elle disparu tout entière? « Il faut bien dire qu'il en reste peu de traces dans la langue actuelle. » Ni dans la prononciation, ni dans le vocabulaire, ni dans la syntaxe, il ne reste beaucoup de témoins de l'influence gasconne. « Malherbe et les autres grammairiens ont réussi à dégasconner la langue. » Comme les autres dialectes provinciaux le gascon, depuis un siècle, est tombé au rang des patois. Il est lui aussi une victime de la Convention qui l'a immolé sur l'autel de la patrie pour assurer l'unité de l'âme française: et depuis sont suspects de fédéralisme tous ceux qui témoignent quelque tendresse pour nos dialectes provinciaux.

On n'était pas aussi sévère pour eux au XVIe siècle. Critiques et poètes sont d'accord pour recommander les emprunts faits aux dialectes. « Tous sont Français, dit Peletier du Mans, puisqu'ils sont du pays du roi. » Et il ajoute: « Même prendrons les mots provençaux et gascons et leur donnerons notre marque. » Ronsard conseille « d'user indifféremment de tous dialectes, de choisir les mots les plus significatifs de toutes les provinces de France ». Le poète Baïf, le savant H. Estienne soutiennent la même théorie. Quant à Montaigne il refuse de corriger les gasconismes qu'on lui reproche. Il fait du parler gascon ce magnifique éloge: « Il y a bien au-dessus de nous, vers les montagnes, un gascon que je trouve singulièrement beau, bref, signifiant, et à la vérité un langage masle et militaire, plus qu'aucun autre que j'entende: autant nerveux et puissant et pertinent comme le français est gracieux, délicat et abondant. » Aussi n'hésitera-t-il pas à l'employer: « Et que le gascon y arrive, si le français n'y peut aller. » Mais au début du XVIIe siècle des protestations s'élèvent contre les dialectes provinciaux: Malherbe n'est pas le seul, mais il est le plus ardent à les attaquer. De plus en plus méconnus et méprisés, ils deviennent des patois.

A notre époque les romanciers, par goût du pittoresque et aussi du réalisme, par amour du détail vrai, ne craignent pas de mettre dans leurs œuvres des mots empruntés aux dialectes particuliers: dans George Sand c'est le parler berrichon, dans F. Fabre ou Pouvillon c'est le languedocien, dans tel roman de Richepin, *le Cadet*, c'est le picard. Pourquoi en effet ne pas demander aux dialectes provinciaux certains termes précis qui manquent à la langue française? Il ne s'agit pas ici de ressusciter des dialectes morts, de leur donner une vie artificielle et purement littéraire, pour les opposer à la langue française; il s'agit encore moins de faire œuvre de fédéralisme politique. Il s'agit de rajeunir et d'enrichir la langue, de la rendre plus savoureuse et plus pittoresque. « Toutes provinces, a dit Ronsard, tant soient-elles maigres, servent aux plus fertiles de quelque chose. *Chaque jardin a sa particulière fleur.* »

PIERRE ROBERT.

## Nouvelles de l'étranger.

UNE LIGUE ANTI-IBSÉNIENNE.

Un Anglais, M. Clemens Scott, vient de fonder une ligue ayant pour but d'empêcher à Londres la représentation des pièces d'Ibsen. M. Scott déclare qu'il n'est ni puritain ni bigot, mais qu'il veut pouvoir conduire sa femme et ses filles dans les théâtres, et que les pièces d'Ibsen sont faites pour démoraliser leurs auditeurs.

LA LITTÉRATURE HOLLANDAISE EN 1893.

Le *Magazin* publie une intéressante revue de la littérature hollandaise contemporaine. Cette littérature, d'après l'auteur de l'article, continue à se développer et à prendre un caractère vraiment original. Parmi les poètes hollandais, le plus remarquable est une femme, Mme Hélène Schwarth, qui a essayé d'introduire dans la poésie de son pays non seulement les sentiments et les idées, mais encore les nouveautés de forme de nos symbolistes.

Parmi les romanciers, en outre de MM. Van Græningen et Netscher, qui poussent jusqu'à l'excès les procédés de minutieuse analyse et de description à outrance du naturalisme, l'écrivain le plus remarquable est M. Louis Coupérus, auteur, notamment d'une *Fatalité* qui a été traduite en anglais et en allemand. Son nouveau roman, *Majesté*, rappelle un peu par son sujet *les Rois* de M. Lemaître, ou encore, si l'on préfère, *Hamlet*. Il serait à souhaiter qu'on nous fît connaître en France ce jeune écrivain qui est considéré dans son pays comme un homme de génie.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France — Espagne.

La création du ministère des Colonies et sa conséquence imprévue, l'installation du Préfet de la Seine à l'Hôtel de ville continuent à provoquer l'opinion.

C'est d'un incident qu'est née cette autonomie des colonies, alors que, depuis des années, elle s'imposait à la raison, et si M. Lebon avait eu la ténacité suffisante pour étudier les affaires coloniales tout en les dirigeant, à la rigueur le mécanisme imparfait du sous-secrétariat lui eût suffi.

C'est de la résistance du Sénat à accepter cette création qu'est surgie l'idée d'en confier le soin à un sénateur, cette assemblée ne paraissant pas suffisamment représentée dans le gouvernement; et comme les sénateurs ont toujours, à l'exemple de MM. Bérenger et Dide, témoigné d'une sagesse tempérée de grande prudence, il était naturel de désigner M. Boulanger pour occuper le nouveau ministère.

Cependant, est-il profitable pour les affaires publiques d'être ainsi à la merci du hasard? Car, enfin, ce ministère est ou n'est pas utile en dehors des convenances personnelles de M. Lebon, et si le Sénat avait été plus accueillant à l'innovation proposée, sans doute M. Boulanger ne serait pas ministre.

Combien n'a-t-on pas entendu dire, par exemple : M. Boulanger est un excellent administrateur ; il a vieilli dans l'administration des finances, et c'est un organisateur qu'il fallait : son choix est donc excellent. De sorte que, tandis que pour être nommé fonctionnaire subalterne en Indo-Chine, il n'est pas de trop d'études approfondies, les connaissances très spéciales de l'Enregistrement préparent naturellement à la haute direction de tout notre domaine d'outre-mer.

Quelque paradoxale que soit notre opinion, ridicule aux yeux de tout sous-préfet qui se croit naturellement apte à être ministre de n'importe quoi, il nous semble qu'un bon ministre des Colonies doit au moins connaître de nom nos possessions. Mais il paraît qu'apporter les réflexions suggérées par l'expérience et la connaissance patiente de l'histoire contemporaine c'est arriver avec des idées préconçues, et rien n'est pire; aussi est-il très logique que le gouvernement ait désigné un sénateur, tandis qu'à la Chambre il existe un groupe colonial à la tête duquel sont des hommes actifs et compétents comme MM. Étienne et le prince d'Arenberg.

L'organisation du nouveau ministère entraîne l'occupation du Pavillon de Flore, où le Préfet de la Seine, après le Prince Impérial, habitait. M. Poubelle est invité par le gouvernement à s'installer à l'Hôtel de ville où des locaux lui ont toujours été réservés; le Conseil municipal n'étant pas en session n'a pu encore protester, seulement son président a convoqué dans son cabinet les membres du Conseil pour s'entendre sur une pareille question.

Bien que juridiquement le droit du Préfet de la Seine de s'installer dans l'Hôtel de ville soit consacré par des arrêtés de l'an VIII et de l'an XI que le Conseil d'État a déclarés toujours en vigueur par un arrêt du 27 février 1887, le Conseil municipal a protesté avec une persistance si méritoire que ni le ministère Goblet ni le ministère Floquet ne procédèrent à la prise de possession des locaux de la maison commune.

M. Constans, ministre de l'Intérieur, fit transporter en février 1890 les bureaux de la préfecture des Tuileries à l'Hôtel de Ville, et cet acte d'autorité avait pour objet de rassurer la population au moment où les éléments turbulents du parti ouvrier préparaient, pour le 1er mai, une manifestation propre à jeter une terreur salutaire dans l'âme parisienne. M. Poubelle s'installa sans rencontrer la moindre résistance et la réunion projetée par les meneurs qui prétendaient diriger de l'Hôtel de ville l'émeute pacifique de Paris n'eut pas lieu.

Il ne s'agit donc plus aujourd'hui que de l'habitation privée du Préfet, ce qui est, on en conviendra, secondaire. Pourtant les autonomistes protestent avec une indignation que les contribuables ne partagent pas. Le plus raisonnable de leurs arguments est fourni par M. Humbert, l'ancien président du Conseil municipal, déjà assagi par cinq mois de vie parlementaire : l'Hôtel de ville actuel a été construit en entier aux frais de la Ville de Paris, sans que l'État ni le département aient contribué pour un sou à la dépense : l'État ne peut donc pas disposer de l'Hôtel de ville en faveur de ses agents. S'il les y loge, il faut au moins qu'il paye.

Comme le plus souvent le maire n'habite pas la mairie et que la construction de la préfecture est à la charge non de la commune chef-lieu mais du département, l'observation de M. Humbert est judicieuse, mais il importe médiocrement au contribuable d'être taxé en tant qu'habitant de Paris ou bien comme habitant du département de la Seine.

— L'Espagne, après être heureusement sortie de ses difficultés avec le Maroc, a traversé une courte crise ministérielle, du reste annoncée pour le lendemain du jour où les négociations de Marakech entre Mouley Hassan et le maréchal Martinez Campos seraient terminées.

L'affaire de Melilla, commencée le 2 octobre 1893, avait entraîné une véritable mobilisation que ne justifiaient ni les coups de feu des Kabyles du Riff, ni même la mort du général Margallo. L'Espagne a obtenu une indemnité de 20 millions, et si les versements ne sont pas effectués à la date convenue le gouvernement espagnol aura le droit de saisir les recettes des douanes de Tanger, de Casa-Blanca, de Mazagran et de Mogador ; la France s'est réjouie du succès diplomatique de l'Espagne, et quelques hommes politiques italiens sont inquiets, paraît-il, du rapprochement qui s'est produit dans cette occasion entre la France et l'Espagne.

On souhaite que cet accord s'accentue et la politique commerciale de l'Espagne peut le favoriser au grand avantage de l'Espagne. L'équilibre financier est le problème à résoudre: or les conservateurs avec M. Canovas qui ont remplacé au pouvoir les libéraux en juillet 1890 se sont empressés de dénoncer les traités de commerce à partir du 1er février 1892 et voici les résultats obtenus : Le commerce extérieur total, qui était de 708 millions en 1869, était de 1951 millions en 1891 ; en 1893 il retombe à 1311 millions.

Le ministère libéral Sagasta, revenu aux affaires en décembre 1892, commence à s'apercevoir des résultats d'une pareille réaction économique.

Pour parer au déficit, le ministre des Finances, M. Gamazo, a parlé d'une politique de raideur fiscale qui enlèverait à la Navarre les privilèges qui lui restent; M. Gamazo a été remplacé par M. Salvador, fonctionnaire qui appliquera avec modération les mêmes idées. Si l'Espagne veut sortir de la situation difficile qu'elle traverse, elle n'a qu'à abandonner la politique ultra-protectionniste qui l'a engendrée et le ministère libéral de M. Sagasta peut l'oser.

29 mars 1894. H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31071. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 14 — 4e SÉRIE. — TOME I — 7 AVRIL 1894

## L'ESPRIT NOUVEAU

La politique française, à l'intérieur, subit des transformations qui sont encore loin de leur terme; elles excitent la plus vive curiosité chez tout esprit observateur et l'on peut dire sans exagération qu'elles tiennent le monde moral en suspens.

A se placer au point de vue du parti républicain en particulier, on comprend de quelles pensées il doit être agité. Ce parti, le plus grand de tous, illustre par ses revers plus encore que par ses succès, existait à peine il y a vingt-cinq ans. On ne l'avait vu apparaître de loin en loin que pour le voir bientôt disparaître dans quelque catastrophe. A tout moment on perdait sa trace dans l'histoire. Il rentrait sous terre, pour en ressortir à une distance plus ou moins grande, comme certains cours d'eau grossis et développés par leur marche souterraine. Les hommes les mieux instruits des vicissitudes de ce parti, ceux qui lui ont toujours appartenu, ignorent ses origines et la suite obscure de son développement.

Il a vécu dans les combats, il était organisé pour l'opposition et pour la guerre. Sa petite troupe était d'abord une minorité infime et presque imperceptible dans la nation. Mais elle se sentait, et elle avait la conscience la plus nette et la plus claire de son existence de parti. Elle était fière de son petit nombre et du bruit que ce petit nombre faisait dans le monde. Elle se voyait grandir chaque jour en influence et en pouvoir, portée par les événements et par sa propre et incessante activité. Elle arrivait au Gouvernement, elle dominait le pays, elle écrasait tous les partis contraires. Si longtemps décimée, persécutée, emprisonnée, fusillée, elle avait conquis la suprématie et elle avait le droit de dire aux anciens partis traditionnels et séculaires que le moment était venu pour eux « de se démettre ou de se soumettre ».

Aujourd'hui le parti républicain paraît se confondre avec la nation elle-même. Le pays ne voit plus pour lui de salut, de paix et d'avenir en dehors de la République. La démocratie française semble avoir pris définitivement en main le gouvernement de ses destinées. La République a fait le pays à son image. Certes, il n'est point pour un parti de victoire plus complète et plus enviable. Mais c'est alors que s'accomplit pour ce parti un phénomène redoutable, inquiétant et à la fois bien glorieux, et que se présente à lui en quelque sorte la suprême épreuve, quand il constate sa fusion et sa confusion avec la nation tout entière et qu'il se sent s'effacer et s'évanouir dans la plénitude de son triomphe.

Les tactiques, les règles, les responsabilités, tout change alors étrangement. Il faut qu'un parti né et organisé pour la guerre devienne un parti de la paix. Autrement dit, l'heure a sonné où une force d'opposition se transforme en une force de gouvernement et de conservation. Il n'est pas de changement plus extraordinaire sans nul doute, et il n'est pas sûr que l'histoire en fournisse un autre exemple. Mais on peut dire que cette transformation du parti républicain français, bien qu'il en soit particulièrement question aujourd'hui, a commencé depuis dix ans au moins et que ce parti ne serait jamais arrivé où il en est, si depuis longtemps il n'avait été reconnu comme un parti de gouvernement et même comme le seul parti de gouvernement possible dans le temps où nous vivons.

Un des chefs et des guides de ce grand parti national, appelé par les circonstances parlementaires à la tête du ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, lançait, il y a quelques semaines, à la tribune de la Chambre, un mot qui a produit, comme on dit à présent, la sensation la plus vive. M. Spuller parlait de tolérance et de liberté, il exprimait des pensées qui ont été celles du XVIII^e siècle et de la Révolution française et qui certainement ont toujours été les siennes ; on ne lui en a jamais connu d'autres depuis qu'il est dans la politique, orateur de conférences populaires, écrivain, journaliste, collaborateur de Gambetta et l'un des fondateurs du parti républicain.

Mais voilà qu'à l'improviste, jaillissant du fond même de la situation et du fond de ses réflexions quotidiennes, s'échappe ce mot de M. Spuller : « Vous pouvez compter à la fois et sur la vigilance du gouvernement pour maintenir les droits de l'État et sur l'esprit nouveau qui l'anime... » Ah! ce fut un beau tapage. Pendant cinq minutes le gouvernement en parut ébranlé jusque dans ses fondements, et depuis un mois passé toute la politique a tourné autour de ce mot avec une agitation étonnante. On en a fait un sujet de dissertations morales et philosophiques, et un sujet de caricatures.

Les mots, comme les livres, ont leur fortune... *habent sua fata verba;* il est à croire que M. Spuller, en prononçant ce mot « d'esprit nouveau », au cours d'une improvisation, ne pensait pas au bruit qu'il allait soulever. Il a saisi au bond cette balle inattendue, et c'est en cela que se montrent les hommes politiques, qui savent juger les situations d'un coup d'œil et tirer parti des circonstances. Il n'est pas de stratégie plus légitime. A vrai dire, tout inattendu qu'il fût de la majorité de la Chambre, et peut-être de son auteur lui-même, le mot était sorti de ce qu'on pourrait appeler les entrailles de la situation générale. Il n'aurait pas eu une telle fortune, s'il n'avait servi à dégager et à éclairer des idées encore confuses mais réelles dans beaucoup d'esprits.

Lorsque le tapage de la Chambre fut un peu calmé, M. Spuller parvint à terminer la phrase interrompue : « Vous pouvez compter sur l'esprit nouveau qui l'anime et qui tend à réconcilier tous les citoyens de la patrie française... »

Il est curieux d'observer à quel point une parole qui devrait d'emblée réunir tous les partis, peut être au premier abord l'objet des attaques et des récriminations de tous. « Réconcilier tous les citoyens de la patrie française », dans un large régime de tolérance et de liberté, on ne comprend pas qui peut trouver à redire à cela dans ce libre et tolérant pays de France. Quant à l'expression d'« esprit nouveau », n'en sommes-nous pas tous les partisans et les zélateurs, et en connaît-on une plus ancienne et plus actuelle, et toujours plus capable de séduire une démocratie avide de nouveautés et de progrès? J'acclame l'esprit nouveau, je le salue et je lui souhaite un avenir digne de son grand nom!

L'auteur du discours du 3 mars a eu, depuis lors, trois occasions, une à la Chambre, à propos de l'interpellation de MM. Baudry-d'Asson et Cochin, et deux au dehors, de préciser, confirmer et développer sa pensée, et il semble qu'un mot improvisé soit en passe de devenir un vrai programme de politique. C'est souvent ainsi que se décident les programmes, durables et féconds, au moment où l'on ne pensait pas qu'un mot dût produire de tels effets. Mais ces effets ne se produisent que si le mot vient à l'heure favorable et au milieu des circonstances qui se prêtent le plus avantageusement à sa diffusion et à son extension.

Les membres des sociétés savantes, réunis comme chaque année de tous les points de la France, un grand nombre d'entre eux encore attachés aux plus anciens préjugés et aux opinions les plus particularistes de nos provinces, avaient rendez-vous à la Sorbonne, le samedi 31 mars. M. Spuller ne pouvait pas avoir une meilleure occasion pour exposer cette large politique républicaine de liberté et de tolérance dont il était devenu le porte-parole le plus en vue et le plus autorisé, sans qu'il y prît garde, dans l'espace de quelques jours à peine. Il a assumé son rôle, immédiatement, et sans s'en défendre, avec une remarquable *maestria*.

« Pourquoi refuseriez-vous de vous associer à l'œuvre d'apaisement et de réconciliation que le gouvernement de la République a entreprise dans notre pays, qui en éprouve un si grand besoin? » Les respectables délégués des Sociétés savantes, qui étaient arrivés à Paris, portant les uns et les autres leurs notices longuement travaillées et méditées sur les points d'histoire de leurs provinces et de leurs communes, ne s'attendaient pas à une pareille apostrophe. Ils y répondirent par d'unanimes applaudissements. « N'est-ce donc rien, continuait M. Spuller, qu'un ministre de la République ose vous convier avec une entière confiance à cette tâche nécessaire? N'y a-t-il pas là pour vous le signe évident qu'il s'est passé quelque chose de nouveau et de grand dans le monde? » — Mais quoi? Que s'est-il passé en effet?

Et M. Spuller l'expliquait en ces termes bien intéressants et d'une singulière hardiesse et nouveauté pour un homme de parti comme lui : « Je ne dis pas, je ne veux pas dire que le parti républicain auquel j'appartiens depuis que je pense, je ne veux pas dire qu'un parti quelconque, fût-ce le mien, a conquis la France;... mais ce qui est, c'est ce fait social, si considérable, la démocratie prenant pos-

session de la France, y régnant, la gouvernant, se confondant avec le pays; et qu'en résulte-t-il? C'est que les affaires de la démocratie sont maintenant les affaires de tous et que vous devez tous, Messieurs, vous intéresser à elles... Sans doute les regrets sont permis et certains souvenirs sont sacrés. Mais si attaché qu'on soit au passé, on ne vit pas pour le passé, on ne fait que l'étudier pour le bien connaître, mais on vit dans le présent et on travaille pour l'avenir... »

Les sociétés savantes répondaient par des applaudissements réitérés à cet éloquent appel et semblaient s'associer du fond du cœur à la nouvelle et toujours éternelle politique, qui a pour objet de faire arriver « les nouvelles couches », comme disait Gambetta, et de ramener les plus anciennes et les plus profondes, de les pénétrer les uns par les autres, et de les introduire toutes dans le grand mouvement national, pour le rajeunissement perpétuel et la vitalité de la patrie.

M. Spuller a eu une autre occasion encore, et la plus intéressante des trois, je pense, quoique sur une scène plus humble, d'exprimer sa pensée. Il s'agissait de l'inauguration d'un établissement destiné à l'instruction secondaire des jeunes filles. Il parlait devant une assemblée composée en grande partie de femmes. Prêcher à des femmes, et à des femmes de France, le dogme de l'esprit nouveau, de l'esprit de tolérance, de liberté et de démocratie, il n'est rien, à la vérité, qui soit plus digne de tenter un « apôtre » de la République. M. Spuller leur a dit, aux élèves comme aux maîtresses, de rester fidèles aux traditions de l'éducation française, au caractère, aux mœurs et au tour d'esprit de la bonne, sage, vaillante et avisée femme de France, de tant de bon cœur et de bon sens, reconnue et appréciée universellement, comme le type le plus accompli de femme qui ait jusqu'à présent paru dans le monde; et il les a conviées en même temps à apporter à la République leur influence morale et leur inspiration supérieure.

C'est ici, nous l'avons entendu répéter, qu'éclate la contradiction du système! Comment pourrait-on demeurer fidèle au caractère fondamental de la femme de France, et apporter son inspiration et son cœur à une forme de société si nouvelle? Mais quoi? Tout est là cependant, pour les hommes comme pour les femmes, pour les individus comme pour la France. On ne sait s'il y a contradiction, mais cette contradiction c'est la France même, c'est la vie de la France. Nous vivons de cette contradiction, nous n'existons que par elle. Tout ce que nous avons fait de grand et de beau a été dans la réussite plus ou moins complète. de l'accord et de l'harmonie entre les deux termes d'une question qui paraît insoluble, et qui ne l'est pas, puisqu'elle constitue le fond même de notre conscience vivante!

C'est encore à M. Spuller que nous empruntons ce passage, contre lequel on a élevé l'objection spécieuse de contradiction : « Nous n'avons pas fait la République pour que la France risque de perdre la moindre parcelle de son patrimoine d'honneur et de vertu, la plus petite part de ce glorieux héritage de la Grèce et de Rome, qui l'a placée à la tête des nations modernes; non, ce n'est pas pour cela que notre pays s'est constitué en République. La France de nos jours entend rester la France de tous les temps, et, dans notre démocratie, les meilleurs d'entre nous n'ont pas d'autre devoir que de remplir la mission qui leur appartient de continuer les traditions de la France... » C'est donc ici, encore mieux que partout ailleurs, qu'elle est saisie sur le vif, la contradiction apparente des choses : rester la France de tous les temps, et devenir en même temps la France nouvelle! Il le faut cependant, il n'y a pas moyen de faire autrement, de vivre autrement, de se sauver autrement, et notre grande existence nationale, si attrayante pour le monde entier, n'est composée que de cette brillante, féconde et intime contradiction qui est la vie elle-même. Il faut en vivre et peut-être finir par en mourir. Mais notre rôle, à chacun de nous en particulier, comme à notre pays tout entier, est de porter glorieusement cette contradiction jusqu'au bout et d'en tirer des effets et des résultats qui seront un sujet d'admiration pour les artistes de tous les temps.

Si la République se maintient, si elle a réussi depuis vingt ans au delà même de la confiance qu'avaient en elle ses amis les plus croyants, ce n'est pas sans doute pour une autre raison; c'est parce qu'elle a su, avec plus ou moins de précision, d'une manière toujours suffisante, associer l'ancienne France à la nouvelle, conserver les traditions nationales, continuer l'esprit, les mœurs, le caractère français, et préparer en même temps cette nouvelle France, devenue nécessaire, avec le caractère, les mœurs, la politique et les institutions qui lui conviennent. Elle a été la grande liaison, le nœud, le pont suffisamment flexible et solide par-dessus les crevasses et les abîmes.

Le grand mérite et l'originalité de M. Spuller, en définitive, ont été, dans ces trois circonstances, au milieu de la lutte ardente des partis, de déclarer qu'il n'y a pas eu et qu'il ne peut pas y avoir de rupture dans notre histoire, que tout se tient et que la France d'aujourd'hui doit être fidèle à la France d'hier. Il n'y a pas de vérité plus rassurante, et il paraît que c'est son crime!

X.

## LA
## RÉFORME DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DE DROIT

Une des maximes où se complaît ce qu'on appelle « l'esprit pratique » est qu'il faut diviser les questions pour les mieux résoudre. Cette maxime est le plus banal des lieux communs quand elle n'est pas la plus fâcheuse des erreurs de jugement. En aucun cas on ne doit fractionner l'*examen* d'un problème dont les données se tiennent. C'est l'*exécution* qu'on pourra subdiviser et échelonner, après qu'une étude compréhensive de l'ensemble aura révélé, — d'abord, si le sujet s'y prête, — ensuite, dans quel ordre les différentes parties devront être abordées. La priorité appartient évidemment à la partie du problème dont la solution est l'instrument nécessaire ou efficace de la solution des autres. Or ce point ne s'éclaircit qu'à la condition de tenir longtemps devant l'esprit le problème complet, sans en rien isoler ni distraire, jusqu'à ce que, par cette contemplation, la méthode finisse par se dégager d'elle-même et apparaître. Alors seulement on est en mesure de marquer et d'espacer les étapes de l'application.

Ces réflexions se présentent très naturellement à l'occasion de la réforme du doctorat en droit, qu'une circulaire du ministre de l'Instruction publique vient de mettre à l'ordre du jour des délibérations dans les Facultés compétentes. La loi militaire, en faisant du doctorat en droit *un moyen* — et pour quelques-uns *le seul moyen* — d'échapper à deux années de service militaire, risque de précipiter dans ces études un grand nombre de jeunes gens qui n'en ont ni le besoin ni le goût, et de faire tomber très bas, par l'indulgence des examinateurs, le niveau des épreuves. La circulaire est donc très opportune. Quant au problème, il n'en est guère de plus difficile, dans les termes où il est posé. Le desideratum est double : il faut modifier les épreuves du doctorat de manière à les alléger; il faut les alléger sans rien ôter à la valeur de l'examen ni au crédit du grade. Tout cela est fort délicat.

### I

Il y a cependant un point qui paraîtra évident à quiconque y regarde d'un peu près : c'est que le nœud de la réforme ne se trouve pas dans les études et les épreuves du doctorat lui-même, mais dans celles de la licence, et qu'aucun plan de reconstruction n'aura d'effet, si l'on ne reprend pas l'édifice de l'éducation juridique au pied pour ainsi dire et dans ses fondations.

Pourquoi n'a-t-on jamais parlé, jusqu'à présent, de réorganiser le doctorat en droit selon l'esprit de l'enseignement supérieur? Pourquoi ne peut-il pas être question de le rapprocher du type du doctorat ès lettres ou ès sciences et de le réduire, par exemple, à deux thèses approfondies sur des sujets choisis par le candidat? C'est parce que, les études de licence en droit étant extrêmement faibles sur les matières fondamentales, force est de reprendre ces matières au niveau du doctorat et d'en charger les examens supérieurs. L'insuffisance des candidats en droit romain et en droit civil français a même été en augmentant depuis plusieurs années, à mesure que diminuait, par l'introduction de matières nouvelles dans l'enseignement et dans les épreuves, l'importance relative des deux sciences capitales sans lesquelles il n'y a pas de jurisconsulte. On est donc moins que jamais en mesure d'alléger le doctorat. L'allégement n'est possible que si l'on rend d'abord du fond et de la solidité à la licence.

Tout cela a été montré à l'évidence, dans un récent article, par un professeur éminent, qui a tiré de ces considérations un plan général de refonte des études juridiques (1). Les détails du plan peuvent être critiqués et nous aurions quelque peine à y souscrire. Ce que l'analyse de M. Bufnoir a rendu incontestable, c'est qu'un remaniement complet de la licence doit précéder tout essai de réforme du doctorat, que ce remaniement opéré, tout deviendra clair sinon facile, que, faute d'avoir commencé par là, on ira au hasard, ballotté entre des expédients imparfaits et des combinaisons stériles, en sorte qu'au lieu d'atténuer le mal, on se trouvera peut-être l'avoir aggravé.

### II

Supposons, en effet, pour un moment, que les études de licence restent ce qu'elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire que le licencié aborde les études supérieures avec une connaissance très superficielle du droit romain et du code civil, et demandons-nous ce qu'on peut faire, dans ces conditions, pour décharger le doctorat en droit sans l'appauvrir, pour abréger la scolarité sans discréditer le grade? — Le problème ne comporte guère que deux principes de solution; toutes les combinaisons qu'on proposera se rattacheront plus ou moins à l'un ou à l'autre.

L'un de ces principes, celui des modérés et des circonspects, consiste à laisser leur place et leur importance aux deux matières qui sont la base de toute forte éducation juridique et à faire porter le sacrifice, — puisqu'il faut qu'il y en ait un, — sur les branches spéciales qui sont groupées dans le troisième examen. Ces branches ne disparaîtraient pas

1 Voir l'article de M. Bufnoir dans la *Revue internationale de l'enseignement* du 15 juillet 1893. Voir également l'intéressant article de M. Dupuis, qui arrive par d'autres voies à la même conclusion, n° du 15 décembre 1893.

pour cela des épreuves. Deux d'entre elles retrouveraient au besoin leur chance dans les deux thèses, auxquelles on pourrait donner autant d'ampleur qu'à celles du doctorat ès lettres. C'est là que le candidat manifesterait sa compétence particulière, sa vocation scientifique ou professionnelle. Les *spécialités* auraient donc leur épreuve et leur sanction propres, par le choix même de l'intéressé, et sous la forme qui convient le mieux à des spécialités.

Voilà peut-être la moins hasardeuse et la plus raisonnable des combinaisons, mais osera-t-on s'y réduire? Elle serait une confirmation judicieuse et suffisamment effective, mais un désaveu apparent, de ce qu'on a fait, depuis plusieurs années, pour développer les branches spéciales. Or, ce sera assez de cette apparence pour faire hésiter de très bons esprits et pour les éloigner d'une solution que la grande masse irréfléchie et tranchante jugerait sans doute bien humble et bien modeste.

On préférera probablement dédoubler le doctorat et y avoir deux sections : l'une de droit privé, l'autre de droit public. Le résultat ne sera certainement pas un allégement; on s'en apercevra bien vite. Dans chaque division en effet les spécialistes éminents appelés à rédiger le programme ne tarderont pas à trouver que les épreuves n'ont pas assez de substance et de volume; ils demanderont qu'on y ajoute d'autres matières, ne voulant pas qu'on puisse leur reprocher d'avoir laissé s'appauvrir les études et déchoir le grade. Le doctorat demeurera donc — ou redeviendra — très chargé.

Ce n'est là qu'un mécompte secondaire. Une conséquence plus grave est que le dédoublement ne peut manquer d'entraîner une désorganisation profonde de l'éducation juridique. D'une part, on peut être certain que l'immense majorité des aspirants docteurs délaissera le droit privé et se portera vers le droit public. Les études supérieures de droit privé demandent un effort intellectuel très soutenu : elles soumettent les esprits à une discipline très sévère, où ils acquièrent laborieusement de la force et du ressort. Il n'y a que les professionnels qui choisiront une voie si ardue. Tous les autres se presseront dans l'autre section du doctorat, où les matières ne demandent pas tant de contention et de suite. Nul doute que cela ne réagisse profondément sur l'ensemble des études de droit civil. Le plus grand nombre des jeunes gens qui commencent leur droit n'aborderont le droit romain et le code Napoléon qu'avec l'idée de s'en tirer le plus tôt et au meilleur compte possible, afin de se donner tout entiers aux autres sujets plus intéressants et plus pratiques qu'ils entrevoient à la suite de la licence. Le niveau des études de droit privé, déjà si bas, s'abaissera donc encore davantage.

A la vérité, ce qu'elles perdront en nombre d'auditeurs et en crédit sera gagné par les études de droit public; et nul doute que celles-ci ne puissent contribuer merveilleusement, pour leur compte, à la formation scientifique d'un jeune esprit. Mais elles n'ont pleinement cette vertu éducatrice que quand elles sont baignées et comme plongées dans la grande lumière de l'histoire, et, pour quelques-unes, de la philosophie. Ce sont des sciences faites de réalités en mouvement; il faut tout le milieu moral social et politique, considéré dans son évolution au moins la plus récente, pour servir de cadre à ces nobles et libérales études. Qu'est-ce que le droit criminel, séparé de la psychologie normale et morbide; le droit administratif, séparé du développement économique et politique de la société contemporaine; le droit des gens, séparé du progrès des idées morales, des transformations des moyens de guerre et de l'histoire des États? Ce ne sont que des collections de faits dont les causes, le lien, le sens profond restent cachés ; ce ne sont plus proprement des sciences.

Mais si l'on ne veut pas les priver de ce commentaire indispensable, comment fera-t-on entrer une telle surcharge dans les enseignements et les épreuves qu'il s'agit précisément d'alléger ? En définitive, force sera de maintenir les différentes branches du droit public dans leur condition actuelle, c'est-à-dire de les laisser en dehors de l'atmosphère nourricière et fortifiante où elles puisent leur vie scientifique. On continuera à les présenter dans leur sécheresse textuelle et exégétique, tout au plus avec un maigre accompagnement, consistant en quelques notions subordonnées de philosophie ou d'histoire. Elles garderont même ainsi une certaine valeur pratique et professionnelle; mais elles auront perdu leur caractère de science, leur aptitude à mettre en lumière une méthode supérieure et à y rompre les jeunes esprits. Elles ne seront qu'un ensemble de résultats, isolés des forces qui les ont engendrés, des causes qui en font sentir l'enchaînement et qui en dégagent les lois.

En somme, la division du doctorat en deux sections, la licence demeurant ce qu'elle est, aura pour effet de supprimer ce qui reste encore d'enseignement proprement supérieur dans les Facultés de droit. Ce reste est représenté par les hautes études de droit privé, et par l'étroite mais forte méthode qui leur est propre. Au niveau du doctorat, le nouveau système cantonnerait ces études dans une division où la jeunesse n'ira pas les chercher; au niveau de la licence, il ferait fléchir la base sur laquelle elles reposent. L'intérêt et la vie passeraient au droit public, qui occuperait *matériellement* la place des vieilles études, sans pouvoir les remplacer ni effectivement ni par équivalence dans leur fonction éducatrice. Loin de l'histoire et de la philosophie étudiées pour elles-mêmes, le

droit public, je le répète, n'a pas d'assiette scientifique; et, ce qui est pis, il est exposé à la tentation de s'en donner une tout artificielle par des raisonnements déduits d'axiomes *a priori*, c'est-à-dire qu'il a des chances de devenir purement scolastique. C'est là certes un grand péril. A lui seul, le droit public ne peut saisir que les rapports extérieurs des faits et des idées qui alimentent chacune de ses branches; il est comme une plante coupée de ses racines ou plutôt comme un de ces arbres transplantés hors de leur air et de leur sol natal, qui donnent encore abondance de bois et de feuillage, mais qui ne produisent plus ni fruits, ni graines propres à germer.

D'après ce qui précède, le meilleur parti serait de renoncer à résoudre le problème sur une équation si incomplète et de le poser à nouveau sous une forme beaucoup plus ample et plus souple, en étendant le plan de refonte à toute la suite de l'éducation juridique. La difficulté ne serait par sensiblement plus grande ; car au moins aurait-on de l'espace et serait-on maître de procéder avec méthode, de disposer et ordonner à l'aise les forces qu'on entend faire agir, d'en préparer et ménager longuement les effets. Je n'ai pas tant de présomption que je me croie capable d'improviser une solution détaillée et *en forme* du problème ainsi agrandi. Ce que je me flatte de pouvoir tenter sans trop de chances de mécompte, c'est d'indiquer les deux ou trois idées et directions maîtresses qu'il faudrait suivre pour réformer dans l'ensemble l'enseignement supérieur du droit. Je dis à dessein *supérieur*. Dans tout ce qu'on va lire on voudra bien tenir pour sous-entendu que je ne vise aucunement à tracer le plan d'une préparation professionnelle à certaines carrières. Si tel était le but, peut-être serait-on conduit à préférer une tout autre organisation, où interviendraient des maîtres praticiens et qui comprendrait un commencement d'apprentissage. J'ai en vue tout autre chose; je cherche à tracer à grands traits le plan le plus efficace pour l'avancement du droit comme science et pour la formation des jeunes esprits sous la discipline juridique.

## III

Avant tout on devra considérer que les jeunes gens qui sortent du lycée, presque tous sans rien connaître du train de la vie et du monde et même sans en rien soupçonner, ne peuvent entrer de plain-pied dans des questions qui embrassent toute l'organisation de la société civile et politique. Il faut les y acheminer avec précaution et les y introduire avec art. Il devra donc y avoir une première année entièrement distincte des autres, participant encore des caractères de l'enseignement secondaire et prenant les jeunes gens au niveau et dans l'ordre habituel de pensées où cet enseignement les a laissés. Ils viennent de finir leur philosophie et d'achever une revision de l'histoire moderne ; ils ont le goût des idées générales et des vues dominantes. Des expositions historiques du droit romain et du droit coutumier, des cours sur l'histoire du droit public et privé, sur l'économie politique, peut-être un aperçu des théories générales de législation occuperaient utilement leur temps pendant deux semestres. Ces cours en encadreraient un autre embrassant tout le droit civil dans l'enseignement continu d'une seule année. L'objet de ce cours ne serait pas de procurer la possession et l'usage familier de la matière enseignée, mais d'en faire passer en revue toutes les parties, en marquant bien la place de chacune dans l'ensemble et les connexions qui les lient entre elles; ce serait un cours de *perspective* en quelque sorte où l'on serait sobre de détails, où l'on s'abstiendrait de rappeler sur chaque point les systèmes et les controverses (1).

Tout, dans les épreuves comme dans l'enseignement, devrait être réglé sur cette fin unique de mettre au point le jeune esprit et de lui faire reconnaître d'une hauteur toute l'immense plaine où il va pénétrer pour la parcourir à pas plus lents. Ce ne serait pas à proprement parler une première année d'Université, mais une année de transition et d'introduction de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, et il y aurait sans doute quelque avantage à accuser ce caractère spécial par une dénomination distincte.

## IV

L'année préparatoire achevée, nous voici au seuil de l'enseignement supérieur. Avant de pousser plus loin, il ne sera pas hors de propos de rappeler en quoi consiste l'enseignement supérieur et de remettre en vue les caractères, trop souvent oubliés ou méconnus, qui le distinguent de l'enseignement secondaire ou professionnel. *Cours, études, examens* présentent à cette hauteur une physionomie très particulière et très significative.

Considérons d'abord l'ensemble des cours d'une Faculté quelconque. Qui dit : Enseignement supérieur, dit Enseignement de la science. Qui dit : Science, dit : Recherche poussée jusqu'à la profondeur où habitent les causes; mieux encore jusqu'à celle où les causes se simplifient et, d'un petit nombre de points, commandent un grand nombre de faits. Pour les sciences juridiques et politiques notamment, les causes ne commencent à paraître que dans l'histoire, elles ne se simplifient et ne se concentrent que dans la psychologie morale et sociale. Il n'y a pas d'ensei-

(1) Voir les art. précités de MM. Bufnoir et Dupuis.

gnement supérieur, si l'on ne remonte pas jusque-là.

Voilà pour la profondeur. Cherchons maintenant à délimiter la surface où se déploient les cours. Le propre de l'enseignement supérieur est de ne s'inspirer, dans ses classifications, que de raisons d'ordre scientifique. S'il distingue et met à part certaines branches, ce sera d'après leur originalité et leur autonomie scientifiques ; s'il en rapproche et groupe d'autres, ce sera d'après leurs affinités et leurs liens de dépendance scientifiques ; s'il les échelonne ce sera d'après leur enchaînement ou leur ordre de succession scientifiques. L'enseignement supérieur n'a pas à tenir compte des divisions, groupements et ordonnances suggérés par l'intérêt pratique ou professionnel. Il briserait sa propre et féconde unité et romprait en quelque sorte avec sa nature, s'il s'inspirait de ces considérations contingentes on subordonnées. On verra plus loin les principales conséquences de ce haut critérium appliqué aux études juridiques. Pour le présent, je n'en retiendrai qu'une, c'est que l'enseignement supérieur n'a pas lieu, quand il s'organise, de s'arrêter aux limites qui séparent nos Facultés. Ces limites datent en partie du moyen âge ; elles répondent à un état de la science et à une condition de la société qui sont très loin de nous ; elles ne sont plus dans un rapport exact avec la classification méthodique de nos connaissances actuelles. Elles rompent les parentés naturelles des branches d'études ou, au contraire, créent entre elles, à l'occasion, des alliances forcées et stériles, des sortes de faux ménages. Il n'y a pas de plus grand obstacle au progrès de la philosophie des sciences et, par suite, de toutes les parties du savoir humain. La persistance de ces clôtures artificielles et surannées en plein XIXe siècle est une marque de l'impossibilité où nous mettent notre administration compliquée et notre système d'examens d'accomplir la réforme la plus clairement recommandée par le bon sens le plus ordinaire. Ce sont comme les douanes intérieures de la science. Un jour viendra où l'on ne s'expliquera pas qu'elles aient été supportées si longtemps. Nul n'aura mieux mérité du pays que le ministre qui aura le courage d'abaisser ces barrières. Tout notre enseignement supérieur s'en trouverait vivifié, renouvelé, transformé.

Voilà pour la profondeur et pour la surface. Considérons maintenant le mode d'enseignement. Un caractère essentiel de l'instruction supérieure c'est que les cours n'y ont pas pour fin d'*approvisionner en nature* les jeunes gens de tout ce qu'ils doivent se mettre dans la mémoire pour faire bonne figure à l'examen ou dans la carrière, mais de leur fournir les cadres et les modèles du travail *personnel* indéfiniment continué, par lequel ils achèveront d'acquérir et de s'assimiler ce qu'ils ont besoin de savoir. L'enseignement supérieur admet en conséquence deux types de cours ; — celui où le professeur trace le plan et les grandes divisions d'une groupe scientifique naturel et marque la place et le lien de toutes les parties, — celui où il approfondit longuement une question qu'il a détachée et isolée de l'ensemble. On fait de l'enseignement supérieur, quand on reprend dans un esprit élevé et qu'on ramasse en tableau devant le regard chaque grand ordre de faits et d'idées, de manière à en faire sentir l'unité organique. On fait de l'enseignement supérieur, quand on s'enferme dans un champ étroit que l'on creuse verticalement, de manière à donner le spécimen d'une étude poussée à fond et à travers le détail jusqu'aux principes et aux causes premières. Il est à remarquer que l'un et l'autre types de cours ont pour fin principale de faciliter, par une série de points de repère ou par des exemples de recherches bien conduites, ce perpétuel labeur d'acquisition et d'invention d'où procède la valeur du savant, ajoutons la valeur du praticien supérieur. Les cours d'une richesse moyenne en détail sur des sujets moyennement étendus appartiennent à un tout autre type. Ils ne visent point du tout à fournir des directions aux jeunes esprits, en vue du travail personnel actuel et futur dont il vient d'être question ; ils ne servent point à les y exercer. C'est d'y suppléer qu'ils ont la prétention et d'en fournir eux-mêmes d'avance tout le fruit. Ils ont l'air d'avoir pour fin que le jeune homme qui les a suivis n'ait plus rien d'essentiel à apprendre et qu'il puisse tout retrouver dans ses notes. Même quand ils ne sont pas de simples manuels parlés, ils donnent trop de particularités pour être réputés fournir des cadres généraux et pour faire bien saillir les grandes lignes. Ils n'en donnent pas assez, ou les donnent trop soigneusement choisies et émondées, pour que l'intelligence reçoive l'impression de la réalité vivante et complexe, pour qu'elle prenne l'habitude de se conduire à travers le fouillis où nous jette une première reconnaissance scientifique autour d'un sujet quelconque.

## V

Après les cours, les études. Celles-ci présentent pareillement, à la hauteur où nous nous sommes placés, des caractères distinctifs très frappants. Tout ce qui précède nous aura acheminés à bien comprendre ce que doit être, selon l'esprit de l'enseignement supérieur, la hiérarchie des sujets et, d'après cela, l'économie des travaux à recommander ou à imposer aux étudiants.

Le premier soin à prendre est de distinguer, dans le tableau des cours d'une Faculté, les enseignements

*originaux;* entendez par là ceux qui partent d'une conception ou de principes qui leur sont tellement propres, qu'aucun des enseignements voisins ne suffit pour nous mettre en état de nous y reconnaître, qu'aucun ne supplée aux indications et aux directions très particulières dont nous avons besoin pour nous y conduire. Ces cours forment naturellement une classe à part, celle des enseignements *nécessaires*. A côté d'eux, il y en a d'autres qui sont des dépendances, des extensions, des applications. Quiconque possède les premiers a la clef des seconds et n'a besoin de personne pour s'en rendre maître. *Professionnellement*, ceux-ci peuvent n'être pas moins utiles que les enseignements nécessaires ; *scientifiquement*, et pour l'armement de l'intelligence, ils sont de moindre et quelques-uns de petite valeur. Il sera selon l'esprit de l'enseignement supérieur de ne pas traiter de même les deux catégories et de ne pas les faire figurer sur le même pied dans les programmes d'études des jeunes gens. Il n'y a pas de point plus essentiel et dont les conséquences portent plus loin.

Reste l'*examen*. Le principe général qui domine cette partie du problème est que, comme on ne peut pas empêcher l'examen de devenir le régulateur des études, il faut commencer par le régler lui-même, de manière qu'il n'empêche pas les études d'être ce qu'elles doivent être dans un enseignement universitaire digne de ce nom. Les considérations qui précèdent suffisent pour nous mettre au clair sur la forme et le mode, l'étendue et la teneur des épreuves. De même qu'il y a deux types d'enseignement, l'un compréhensif, l'autre étroit et approfondi, il devrait y avoir, autant que possible, deux types d'épreuves sur chaque cours fondamental, l'une nécessairement sommaire et discursive portant sur l'ensemble, l'autre plus sérieuse et plus insistante, portant sur une partie limitée du sujet. Laisser au candidat une assez grande liberté dans le choix de cette partie serait bien selon l'esprit de l'instruction supérieure. Chaque épreuve comprendrait donc deux formes ou modes d'interrogation ou de composition, équivalant en quelque sorte à deux explorations, l'une en surface, l'autre en profondeur.

## VI

J'arrive à la dernière et la plus topique des questions posées. Que doit embrasser toute la suite des épreuves d'une Faculté, depuis le commencement des études jusqu'à la délivrance du grade le plus élevé ? Là encore la réponse est impliquée par ce qui a été dit plus haut au sujet des programmes d'études.

Les épreuves embrasseront nécessairement tous les enseignements qu'on a qualifiés d'*originaux;* en général, elles n'embrasseront que ceux-là à titre obligatoire. Les autres cours, sauf exception, n'y figureront qu'à titre facultatif ou avec liberté d'option de la part du candidat. Les enseignements *originaux* doivent être dans la partie obligatoire de l'examen, parce qu'ils sont tous dans la partie indispensable des études; ils y sont seuls, parce qu'ils suffisent pour donner l'entrée et le parcours dans tout le reste des matières du même ordre; on peut se dispenser de faire figurer ce reste dans des examens qu'on craint de trop charger. Le candidat se le procurera sans grand effort, le jour où il en sentira le besoin. Il sera guidé à chaque pas, dans ces parties non explorées, par ce qu'il en aura vu au cours de ses études, en quelque sorte à travers la frontière, par les larges avenues qui, de la province centrale, s'ouvrent sur ces provinces dépendantes.

Restreindre la sanction obligatoire de l'examen à un minimum de matières fondamentales a d'ailleurs un autre et immense avantage, c'est de faciliter l'extension indéfinie du programme des cours. Ce programme ne sera jamais trop riche ni trop varié ; on n'aura jamais trop de prises sur l'esprit de la jeunesse. On n'aura jamais trop de moyens d'éveiller ses curiosités, d'éclairer et de fixer ses vocations intellectuelles latentes ; on ne réunira jamais assez de chances de faciliter à l'élite de nouveaux et féconds groupements, des greffes et provignages non encore essayés entre des connaissances jusque-là distantes et comme étrangères. A aucun étudiant ne doit manquer l'occasion, la rencontre heureuse, le choc imprévu et l'étincelle qui allumeront en lui la passion de la science. Il faut donc lui présenter le plus possible de sujets dans le plus grand nombre possible de cadres différents, lui présenter les mêmes sujets sous plusieurs angles et ne jamais se laisser arrêter par la crainte de faire chevaucher un cours sur l'autre. Un programme d'enseignement supérieur ne répond qu'imparfaitement à son titre, quand il se présente comme une ordonnance régulière de chaires magistrales, entre lesquelles il a été fait un partage exact et tranché — sans double emploi ni excédent — de toutes les sciences du même ordre. Ces grandes lignes peuvent exister ; mais il faut qu'elles soient croisées par une infinité d'autres lignes, celles-ci tracées au gré de chaque maître et découpant librement des sujets généraux ou spéciaux. C'est le moyen de contredire ou de brouiller une fausse impression d'unité et de simplicité, tout à fait en désaccord avec l'indivision et l'enchevêtrement naturel de la réalité scientifique.

Or, il y a aujourd'hui un obstacle insurmontable à cette extension du programme, c'est — au moins dans certaines de nos Facultés — la conception traditionnelle des fins de l'examen, des rapports entre l'examen et l'enseignement. La règle générale y paraît être que *le plus possible* des matières enseignées

soient représentées dans les épreuves, que *le plus possible* des cours y aient leur sanction. Là où cette règle existe, on ne peut en refuser le bénéfice à un enseignement sans le mettre dans une condition d'infériorité, et sans condamner le professeur à une lutte presque sans espoir contre l'indifférence des étudiants. Mais l'examen n'est pas indéfiniment extensible. Il y a une mesure qu'on ne peut pas dépasser sans excéder les forces d'un jeune esprit; en outre, on ne peut pas multiplier les matières d'examen sans diminuer en fait pour chacune le sérieux et la consistance des épreuves, et sans en confondre les résultats dans le gris et le vague d'une moyenne générale, qui est tout à l'avantage de la médiocrité. Ainsi, — parce qu'on ne veut pas discréditer certains enseignements, ni désobliger plusieurs professeurs en leur refusant la sanction dont profitent la majorité des cours, — parce qu'on ne veut pas d'autre part faire éclater les cadres de l'examen, en multipliant les sujets d'interrogation, — on en est réduit à ne pas créer de cours nouveaux et les jeunes maîtres de grand talent hésitent à s'offrir pour en faire.

On voit sans peine l'avantage qu'il y aurait à limiter la sanction obligatoire des épreuves à un minimum de cours fondamentaux, tous les autres, la grande majorité, restant égaux devant l'examen et n'y participant que par la préférence et le choix d'un candidat. La sanction obligatoire devenant une exception motivée et un privilège très restreint, les cours nouveaux qu'on laisserait en dehors tomberaient simplement dans la condition commune. Ni l'administration ni les jeunes savants ne seraient plus arrêtés par la perspective d'une situation sacrifiée ou d'une concurrence inégale, et le tableau de l'enseignement s'enrichirait d'une longue suite de sujets intéressants, sans que l'examen s'en trouvât surchargé.

Ajoutez que la liberté laissée aux jeunes gens de porter où ils veulent, pour une partie des épreuves, la sanction de l'examen, est le seul moyen de réveiller dans une élite le goût des choses pour elles-mêmes, de donner du jeu à la spontanéité depuis si longtemps captive, et du ressort aux volontés trop souvent inertes. De l'élite, ces dispositions et ces qualités gagneraient la masse, après que le spectre de l'examen banal aurait cessé d'occuper tout l'horizon. Aujourd'hui, si l'on sondait l'esprit de la grande majorité des étudiants, on n'y trouverait guère qu'une vision anxieuse et confuse de boules blanches, rouges et noires dont ils refont indéfiniment le compte. Il faut y dresser à la place ou à côté la figure vivante et attrayante de la science.

## VII

Les considérations générales qu'on vient de lire abrègent singulièrement la partie spéciale de notre tâche. Elle ne consiste plus qu'à indiquer à grands traits l'ordonnance et la teneur d'un programme approprié d'études et d'épreuves, pour la formation scientifique du jurisconsulte. Je suis convaincu que cette haute éducation ne fournirait pas moins de capacités pratiques qu'une instruction réglée sur des fins étroitement professionnelles et qu'elle en fournirait à l'occasion de très supérieures (1). Mais c'est en dehors de ces fins et d'après un but plus élevé que nous en avons élaboré le plan. Il s'agit de constituer l'enseignement supérieur du droit.

Le premier soin à prendre est de distinguer, parmi les sciences de cette dénomination, celles qui reposent chacune sur une conception particulière du droit et qui mettent chacune en lumière un ordre spécial et *original* de rapports juridiques, dont aucune autre qu'elle ne peut donner l'idée.

A cette question, la réponse est aisée. Quatre enseignements se caractérisent comme absolument originaux dans le sens qui vient d'être défini. Ce sont: le droit civil, le droit criminel, le droit constitutionnel et administratif, le droit international public. Le code civil fournit en un certain sens une base commune, des éléments et un vocabulaire aux trois autres; mais il n'en donne pas la clef et il est même imprégné d'un tout autre esprit, l'esprit du droit privé, dont il faut plus ou moins s'affranchir pour les comprendre. Même indépendance respective entre le droit administratif, le droit criminel et le droit des gens. Il n'y a aucune de ces trois sciences qui puisse servir d'introduction à l'étude des autres, toutes les trois montent de fond, pour ainsi dire, et partent de principes qui leur sont propres; toutes les trois ont des raisons d'être sociales et politiques qui sont en partie différentes; toutes les trois ont fourni une

(1) Il n'y a que deux manières de préparer à une profession libérale. L'une, la seule qui convienne et soit accessible à l'Université, consiste à écarter toute préoccupation d'y préparer *spécialement*, à ne pas organiser et diviser l'enseignement d'après les cadres professionnels, à n'avoir souci que de présenter, d'autant plus libres, abondantes et dégagées, les idées maîtresses de chaque sujet, les multiples connexions scientifiques de larges ensembles, et à se reposer pour le reste sur la pratique, qui, à des hommes si admirablement pourvus, livrera sans grand effort ses secrets et ses expédients. Education incomplète, mais la plus propre peut-être à fournir une élite de gens très supérieurs à leur tâche, très capables d'en reviser les règles et de les adapter aux besoins nouveaux. — On obtiendra un résultat *moyen* plus satisfaisant et plus constant, en créant des enseignements professionnels, mais à la condition de les confier dans une large mesure à des praticiens engagés activement dans la carrière ou qui viennent d'en sortir. On ne sait pas assez que, dans plusieurs des sciences politiques, la pratique n'est pas seulement pourvoyeuse de détails d'application, qu'elle est pourvoyeuse des plus précieux éléments scientifiques, j'entends d'observations et d'expériences où se révèle et se note l'évolution de la réalité qui fait l'objet de chaque science. On n'apprend pas cela dans un cabinet. Cette seconde organisation n'est guère possible que dans une école dispensée d'exiger de ses professeurs une agrégation ou des grades.

évolution historique distincte. Elles forment ensemble et avec le droit civil la matière d'une éducation juridique complète et suffisante. Il paraîtra naturel qu'elles figurent obligatoirement dans l'examen, par la raison qu'en connaître une n'est pas une garantie qu'on pourra aisément se rendre maître des autres. Il n'est pas moins naturel qu'il n'y ait qu'elles d'essentiellement obligatoires, par la raison que toutes les autres branches en sont de simples prolongements ou des applications plus ou moins spéciales, de sorte que celles-ci sont facilement accessibles et même largement ouvertes à quiconque, possédant les premières, voudra étendre sa maîtrise sur les parties subordonnées de la science du droit. Le jurisconsulte qui se sera bien assimilé la substance des quatre sciences cardinales, ne rencontrera pas de difficultés sérieuses dans le droit commercial, le droit international privé, la procédure civile, la législation financière, la législation coloniale, etc. Il possédera pour ainsi dire les sources de tous les fleuves qui traversent ces provinces dépendantes. Il descendra simplement le courant, et n'aura pas besoin d'être autrement guidé pour s'y diriger et s'y établir. Pratiquement, et dans l'intérêt de sa carrière, il pourra trouver avantage à combiner l'étude de ces branches secondaires avec celle des branches principales, et à demander pour elles une place dans son examen. Scientifiquement, il n'a rien de bien considérable à en tirer. Il tient déjà tout l'essentiel.

Ce ne sont pas les branches juridiques dérivées ou subordonnées qu'il faut joindre aux branches principales dans le programme obligatoire des études et des épreuves, ce sont les connaissances générales encore plus profondément situées, qui forment comme le sol nourricier où les dernières plongent par leurs racines, où elles puisent toute leur sève scientifique. Le droit civil français n'ouvre toutes ses perspectives qu'aux personnes qui l'aperçoivent au sortir du droit romain et du droit coutumier. Ce serait à l'expérience de décider si ce qu'on aurait appris d'histoire du droit pendant l'année préparatoire formerait suffisamment avenue et donnerait assez largement entrée dans cette étude fondamentale. J'ai fait entendre que chacune des trois autres sciences juridiques originales a son flambeau en quelque sorte dans une ou plusieurs sciences philosophiques ou historiques.

Pour n'en reprendre qu'une, — le droit criminel, — qui ne voit que toutes les questions de responsabilité, d'intimidation, d'amendement par la peine, de relèvement après la libération, ne peuvent être résolues scientifiquement que par une étude approfondie d'une infinité de faits physiques, moraux et sociaux : innéités héréditaires, influences de milieu qui enchaînent ou aveuglent la volonté humaine, gradation continue qui va de l'inconscience à la conscience, de l'impulsion fatale à la liberté, maladies de la raison et de la spontanéité, récurrence et empire d'un mot ou de l'idée d'un acte dans le clair-obscur d'une cervelle inculte, penchant à l'imitation, effet d'imagination qui fait de l'échafaud une estrade où l'on rêve de parader à son tour, etc. ? Le régime pénitentiaire tout entier n'est-il pas une application de la psychologie? Séparé de ces puissants foyers de lumière, le droit criminel n'est qu'une collection de grossiers expédients de conservation, c'est une chirurgie empirique et brutale. Qu'on le replace dans le cercle de rayonnement des grandes analyses morales, il peut devenir une physiologie, une pathologie, une thérapeutique; il peut devenir — il ne deviendra pas autrement — une science. Et qu'on ne croie pas que les clartés ordinaires d'un bon esprit soient ici suffisantes. Il y faut l'expérience aiguisée d'un psychologue et d'un moraliste, exercés à saisir les plus fins rapports, à suivre les insensibles métamorphoses des états de conscience — J'ai essayé ailleurs de montrer que le droit public d'une nation n'est pas seulement lié à la conception et à l'organisation particulières de la propriété et de la famille, qu'il ne procède pas seulement des grandes causes économiques et politiques dévoilées par la statistique et l'histoire, qu'il dépend encore de la réponse qu'une psychologie pénétrante peut faire à des questions comme celles-ci : Quelle idée l'homme moyen en qui la nation se résume se fait-il du souverain bien? La race trouve-t-elle un plaisir intense et silencieux dans l'action et l'effort, indépendamment des résultats? Dans quelle mesure est-elle contemplative ou sociable, amie des constructions idéales, des beaux discours, des fines et fugitives paroles? L'imagination est-elle un miroir qui réfléchit la réalité ou un foyer où la réalité se refond? Comment et avec quel degré d'énergie et de foi s'exerce la faculté de généraliser et d'abstraire?... On ne peut sans de telles recherches connaître les causes profondes qui ont produit une constitution politique et qui la maintiennent, prévoir le moment et les points précis où elle fléchira. Aussi faut-il, non pas précisément s'être posé ces questions-là, mais avoir entrée dans l'ordre d'idées où il en apparaît de semblables, en mesurer la très grande portée et leur donner la place qui leur appartient dans la solution scientifique du problème constitutionnel.

En somme, quiconque, civiliste, criminaliste, administrateur, diplomate, voudra, sans même sortir de son étude spéciale, y saisir les dernières et intimes raisons des choses, devra pousser jusqu'à ces profondeurs. On ne peut, l'agrégation de droit étant ce qu'elle est, constituer de tels enseignements dans les Facultés de droit. Mais ce serait précisément le cas d'abaisser les barrières que séparent les Facultés et de faire concourir les Lettres avec le Droit à prépa-

rer les futurs licenciés et docteurs ès sciences juridiques (1). Exiger de tous les étudiants la justification de connaissances sérieuses en histoire moderne et en psychologie morale et sociale, ne serait pas les trop charger après les retranchements qu'on aurait opérés dans la masse des branches juridiques secondaires. Études et épreuves deviendraient mixtes ou plutôt se juxtaposeraient. On ne fera rien de satisfaisant sans cette combinaison; entendue largement, elle ne présente aucune difficulté d'application, si ce n'est qu'il faudra rompre avec des habitudes et des traditions surannées. Est-ce donc impossible? En tout cas, il n'y a pas d'autre secret pour ouvrir à la science du droit le large horizon dont elle a besoin. Il n'est pas d'autre voie pour l'introduire et la naturaliser dans l'enseignement supérieur, autour duquel elle erre, où elle pénètre çà et là par de brillantes pointes individuelles, mais sans s'y fixer, sans en prendre dans l'ensemble la méthode et le caractère.

Si les deux ou plutôt trois années de droit qui succéderaient à l'année préparatoire, et où s'encadreraient les études de licence, étaient ainsi remplies, rien ne serait plus simple que d'affranchir le doctorat en droit et de le réduire à une ou deux thèses sur des sujets choisis par le candidat. On pourrait avoir alors, d'un bout à l'autre de la scolarité, une organisation scientifique des cours, des études et des examens. J'en ai assez dit pour qu'on voie bien les idées dirigeantes et les lignes maîtresses de l'opération; je m'arrête, car il ne m'appartient pas de la suivre dans le détail.

VIII

Je ne me fais pas d'illusion, au reste, sur les chances de succès d'un plan qui rompt à ce point avec les idées courantes et les habitudes prises. L'esprit pratique réclamera; il estimera que c'est trop et trop peu, que le projet laisse au rang de matières facultatives plus d'une connaissance qui pourrait être à l'occasion de bon service, qu'il va en chercher très loin d'autres dont on ne distingue pas bien l'effet utile. J'ai donné mes raisons, qui ont pu un moment refouler et déconcerter ces objections terre à terre; mais c'est comme une bouffée de vent qui passe; les objections reviennent ensuite à leur place et pèsent de nouveau sur les intelligences accoutumées à se les répéter. La proposition de comprendre, dans les études juridiques normales, des cours d'une autre Faculté et des sujets empruntés à la philosophie et à l'histoire paraîtra particulièrement chimérique. Les classifications fondées sur les visées professionnelles sont tellement plus simples, plus positives, plus satisfaisantes au premier regard pour la masse qui juge des choses sans étude! Elles sont au fond bien moins efficaces, même pour le but abaissé qu'elles se proposent d'atteindre; mais cela ne paraît pas d'abord et ne se voit que si l'on réfléchit très profondément. — A tous ces motifs de croire que mes observations ne seront pas entendues, je n'ai rien à opposer, sauf cette humble et ferme conviction que si, dans le plan de refonte des études juridiques, on ne se rapproche pas plus ou moins des idées que je viens d'exprimer, on s'expose à faire sortir définitivement l'esprit scientifique des études de droit et les études de droit de l'Enseignement supérieur.

E. Boutmy.

(1) C'est ce que M. Buïnoir avait proposé au Conseil général des Facultés, mais en groupant les études dans des divisions d'ordre purement professionnel qui, à notre sens, en auraient dénaturé l'esprit et supprimé les bons effets. (V. la note précédente.)

## DEUX MUSÉES

### Saint-Louis de Carthage et le Bardo.

I

Près de Tunis, au bord de la mer, au-dessus des plaines basses qui bordent le lac El-Bahira, s'élève sur une haute colline la blanche cathédrale de Carthage; à ses pieds, comme abrité dans son ombre, le couvent des Pères de la mission d'Afrique étend la solitude recueillie de ses jardins et de ses édifices et la longue ligne de ses murailles grises, que domine la modeste coupole de la chapelle de Saint-Louis; tout auprès, sur la hauteur voisine, d'autres établissements religieux dressent leurs masses claires, et une petite ville monastique, calme et blanche, se groupe autour du somptueux sanctuaire où revit l'infatigable piété du cardinal Lavigerie. Jadis c'était ici le centre même de l'antique Carthage, la puissante forteresse de Byrsa, temple des grands dieux nationaux et refuge des résistances suprêmes; jadis, sur les pentes maintenant désertes de la colline, les constructions magnifiques s'étageaient le long de l'escalier colossal, qui de Byrsa descendait vers la mer; et au pied de la citadelle, autour des ports toujours remplis d'une animation joyeuse, Carthage étalait, dans ses rues étroites aux hautes maisons pressées, l'activité de ses artisans et la richesse de ses armateurs. Aujourd'hui, de la cité punique qui tint si longtemps en échec la fortune de Rome, de la grande ville commerçante, lettrée et mondaine, qui fut durant tant de siècles la reine des cités africaines et l'une des premières du monde romain, il reste à peine quelques débris informes: seul le cadre est demeuré le même et à lui seul il donne encore aux ruines de Carthage un prestige incomparable et une merveilleuse poésie.

Montez, quand le soir tombe, au sommet de la colline de Saint-Louis : parmi les paysages célèbres et vantés, il en est peu de plus admirables. A gauche, c'est Bou-Saïd, tout blanc sur sa falaise rougeâtre ; à droite, la Goulette assise entre le lac et la mer. En avant, c'est le golfe de Carthage, dont les flots bleus se brisent au rivage en longues franges d'argent et où des barques de pêche glissent sur les eaux calmes, déployant au soleil leur voile triangulaire rouge ou blanche ; dans le fond, la ligne exquise des montagnes du cap Bon se découpe sur le ciel en ondulations violettes ; au-dessus des claires terrasses d'Hammam-Lif, le Djebel-bou-Kornéin dresse ses deux pointes sombres, tandis qu'à l'horizon lointain la Montagne de plomb dessine son arête aux bizarres dentelures et qu'une brume transparente enveloppe déjà la haute cime du Zaghouan. Plus près, dans la plaine presque déserte qui s'étend entre Byrsa et la mer et que le printemps colore d'un vert très tendre et très doux, deux lagunes à demi ensablées, reste des ports antiques de Carthage, reflètent dans leur eau dormante la jolie Koubba blanche assise sur l'isthme qui les sépare et les arbres verts du lazaret ; plus loin, les citernes de Bordj-Djedid étalent la blancheur toute fraîche de leurs terrasses et de leurs coupoles, et à côté des clairs palais mauresques semés le long de la mer, de sombres masses de blocage, témoins des édifices disparus, surgissent à travers la plaine en lignes étranges et puissantes. Puis retournez-vous brusquement : à gauche, le lac El-Bahira étincelle comme un disque énorme de métal que raie d'une longue égratignure le chenal du nouveau port de Tunis ; à droite, les maisons de plaisance de la Marsa se colorent de pourpre et d'or ; à travers la plaine verte, sur l'isthme étroit qui attache à l'Afrique la presqu'île de Carthage, se déroule le ruban doré du vieil aqueduc de Zaghouan ; au fond de l'horizon, toute nette sur le ciel clair, une rangée de collines se dessine en molles ondulations, tandis qu'au bout du lac, Tunis flotte, comme soulevée de terre, dans une transparente et somptueuse poussière d'or. Plus près, dans l'ombre grandissante, la Malga noie ses terrasses et les pittoresques arcades de ses citernes ruinées ; et dans le calme du soir, c'est, entre la plaine toute verte, le ciel tout bleu, la mer aux teintes d'indigo sombre, les maisons aux blanches terrasses, le lac d'argent, les montagnes d'améthyste, une rare et exquise harmonie des lignes et des couleurs. Et tandis que sur les ruines de la cité morte l'ombre du crépuscule descend brusquement, de l'église mi-close s'échappe la pieuse psalmodie des chants sacrés, et, dans la grande paix des choses extérieures, sonnent, lentes et graves, les cloches de la cathédrale.

Pourtant il reste à Carthage plus que le souvenir d'un grand nom. De cette plaine qui recouvre la patrie d'Hannibal, des fouilles heureuses ont fait sortir d'innombrables et précieux débris. Ici, au flanc de la colline de Byrsa, des tombeaux très anciens, contemporains des origines mêmes de la cité, étagent leurs chambres funéraires au puissant revêtement de pierre et les massives ouvertures de leurs portes carrées, jadis fermées par des dalles pesantes ; ailleurs, dans les tranchées profondes ouvertes entre l'acropole et la mer, apparaissent comme en une coupe géométrique les ruines superposées des villes qui se sont succédé sur ce sol ravagé ; plus loin, de curieuses basiliques évoquent les gloires de l'Afrique chrétienne et la grande mémoire des Saint Augustin et des Saint Cyprien. Mais si l'on veut vraiment se faire idée de ce que fut autrefois Carthage, c'est au couvent de Saint-Louis qu'il faut entrer. Dès la porte franchie, les restes de l'antiquité se pressent ; le long des murs du jardin s'alignent les fragments d'inscriptions, les morceaux d'architecture, les débris de statues ; dans la vaste salle où le zèle infatigable du R. P. Delattre a réuni les plus précieuses d'entre ces richesses, l'histoire de Carthage revit tout entière. Dans une vitrine, autour d'un squelette aux proportions colossales, se groupent, dans l'ordre même où ils étaient disposés au fond de la chambre sépulcrale, les objets dont la piété des vivants accompagnait le mort : à ses pieds, de grandes jarres de terre ; à portée de ses mains, des plats et des vases grossièrement façonnés ; plus loin, une lampe encore remplie de la cendre des parfums qui y furent consumés, et tout autour de la tombe, les mille choses que le mort avait aimées ou qui pouvaient lui être utiles dans le grand voyage d'outre-tombe : miroirs de bronze et bijoux, amulettes ou bibelots de provenance égyptienne, colliers de verroteries où s'entremêlent aux perles de couleur les minuscules statuettes vertes ou bleues des dieux Bès ou Phtah, scarabées couverts d'hiéroglyphes, œufs d'autruche décorés de peintures, figurines de terre cuite et vases peints venus de la Grèce, vieux monuments authentiques et rares de l'art phénicien, dont quelques-uns sont contemporains des origines mêmes de Carthage. A côté du culte des morts, voici les monuments du culte des dieux, en une longue série de stèles votives bizarrement décorées de sculptures grossières, et où se répète à l'infini une monotone formule d'ex-voto. Après la Carthage punique, tout imprégnée d'influences orientales ou helléniques, voici la Carthage romaine, avec ses lampes, ses mosaïques, ses verres que la terre a revêtus de délicates irisations d'argent, avec les débris de ses nécropoles et les restes de ses statues. Voici, près d'un Auguste jeune, représenté en costume de flamine et la tête recouverte d'un voile, une figure de déesse dont le visage garde encore des reflets de dorure ; voici, dans la vitrine voisine, de

curieuses plaques de plomb couvertes de dessins singuliers et de fines écritures, où revivent les goûts dominants et les superstitions des Romains de Carthage. Sur ces rouleaux cabalistiques, secrètement glissés la nuit au fond des tombes récemment fermées, les puissances infernales sont, en de mystérieuses formules, appelées au service des intérêts humains : à la veille des grandes courses du cirque, les sportsmen leur demandent de paralyser les chevaux et les cochers de l'écurie rivale, d'enchaîner leur élan, d'affaiblir leur vue et leur courage, de les briser misérablement au tournant de l'hippodrome ; sur d'autres feuillets se lisent des préoccupations encore plus pressantes : appels d'amoureux éconduits adjurant les démons de réduire à merci l'amoureuse récalcitrante, prières ferventes adressées au diable pour qu'il emporte bien vite dans son royaume sombre quelque femme gêneuse et méchante. Voici enfin la Carthage chrétienne, avec les innombrables fragments d'inscriptions et de sculptures retrouvés parmi les ruines de la basilique de Damous-el-Karita, avec sa longue série de lampes où s'épanouit tout le riche développement de la symbolique du IVe siècle, avec ses deux précieux bas-reliefs de marbre, où figurent l'adoration des mages et l'apparition de l'ange aux bergers, et qui comptent dans l'histoire de la sculpture chrétienne parmi les monuments les plus remarquables.

Pour réunir dans les galeries de Saint-Louis ce musée vraiment unique, tout plein des souvenirs et de la gloire de Carthage, il a fallu quinze années à peine et il a suffi de l'activité infatigable et des persévérants efforts d'un seul homme. Depuis qu'en 1876, sur l'initiative du cardinal Lavigerie, le R. P. Delattre a entrepris l'exploration de la vieille cité punique, pas une année n'a passé sans apporter quelque découverte nouvelle ; et si l'on songe à la modestie des ressources disponibles, on admirera davantage encore les résultats obtenus. Au couvent de Saint-Louis, il n'y a point de budget régulier pour les recherches archéologiques : jadis la générosité du cardinal Lavigerie a fourni aux dépenses des premières années ; aujourd'hui c'est l'initiative privée de quelques donateurs qui permet le plus souvent la continuation des travaux. A cette œuvre si méritoire la France n'a alloué qu'à de rares intervalles quelques modestes subventions, et plus d'une fois, faute d'argent, les fouilles ont dû s'interrompre. Pourtant le R. P. Delattre ne s'est jamais découragé : alors même que les fonds manquaient, il a su poursuivre son œuvre, faire profiter le musée de toutes les trouvailles fournies par le hasard, intéresser à ses travaux archéologiques jusqu'aux Arabes d'alentour, et cela de la plus noble manière, par son inépuisable charité. « Nos missionnaires, écrivait en 1881 le cardinal Lavigerie, donnent, gratuitement bien entendu, leurs soins aux malades, tantôt à Saint-Louis, lorsque ceux-ci viennent les trouver de loin, tantôt au dehors, lorsque les Pères se rendent à leur appel dans leurs pauvres demeures. Le P. Delattre, en particulier, les soigne avec une patience et une bonté que rien n'altère. Souvent aussi, tandis qu'« il les soigne, Dieu « les guérit » et tous les Arabes d'alentour connaissent et aiment leur *tebib* (médecin), comme ils l'appellent. Or ce sont ces mêmes Arabes, laboureurs pour la plupart, qui fouillent chaque jour pour leurs cultures les champs et les jardins qui recouvrent l'ancienne Carthage : comme ils savent que leur *tebib* n'a au monde que deux passions, celle de la charité et celle des *k'tiba* (écritures), après avoir si bien éprouvé l'une, ils servent l'autre de leur mieux, pas toujours gratuitement (ce serait trop demander d'un Arabe même reconnaissant), mais du moins avec une bonne volonté qui assure au Père la préférence sur ses rivaux (1). » Souvent le succès a récompensé plus pleinement encore l'invincible ténacité du P. Delattre. Je voudrais espérer que le tronc discrètement placé — trop discrètement peut-être — à l'entrée du musée de Saint-Louis reçoit fréquemment l'offrande des visiteurs ; ceux-là mêmes qui s'intéressent le moins à l'antiquité devraient cette marque de reconnaissance à l'accueil hospitalier que tous, savants et profanes, rencontrent également au couvent. A tout le moins quelques libéralités plus larges viennent parfois remplir la caisse des fouilles. Récemment, un chemin de fer Decauville, offert par la générosité d'un donateur, a rendu plus aisé et moins dispendieux l'enlèvement des terres de déblai ; et l'on doit souhaiter que ces exemples ne demeurent point sans imitateurs. Depuis plusieurs années déjà, l'Académie des inscriptions, en inscrivant le nom du P. Delattre sur la liste des correspondants de l'Institut, a reconnu l'infatigable dévouement de l'ardent missionnaire ; tout récemment le ministre de l'Instruction publique, venu à Carthage, marquait au créateur des collections de Saint-Louis le cas qu'il faisait de tant de services rendus à la science : qu'à ces témoignages mérités de sympathie et d'estime viennent s'ajouter quelques subsides, et l'on verra quelles richesses saura faire jaillir du sol de Carthage l'homme qui, avec presque rien, a su constituer de toutes pièces, par l'effort de sa volonté et l'ardeur de son zèle, un incomparable musée.

## II

Près de Tunis, au bord de la route poudreuse qui mène aux jardins de la Manouba, s'élève derrière

(1) *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, par l'archevêque d'Alger. Alger, 1881, p. 11-12.

des remparts délabrés une masse compliquée et confuse de maisons grisâtres, que domine un minaret trapu : c'est le palais beylical du Bardo. Il y a quelque quarante ans, quand régnait sur la Régence le bey Mohammed, de somptueuse et dépensière mémoire, c'était ici l'habitation favorite, où se répandait en mille fantaisies coûteuses le faste des princes tunisiens ; aujourd'hui que le bey a transporté sa résidence à la Marsa, ce n'est plus qu'un palais abandonné qui s'écroule lentement sur lui-même. Quelques canons rouillés garnissant le sommet des murailles, quelques soldats débraillés errant à travers les cours désertes rappellent seuls que jadis ce fut ici une demeure princière, tandis que les façades lézardées et branlantes, les édifices chancelants dont les brèches laissent voir le ciel, les salles solitaires aux faïences mutilées ou ternies, semblent pleurer tristement les antiques splendeurs disparues. Pourtant dans ce Bardo qui s'en va en ruines, et dont on s'applique — un peu tard et bien lourdement — à consolider les débris, dans ce palais aux murs disjoints où tout paraît respirer l'abandon, on rencontre avec surprise quelques coins demeurés intacts. Suivez la longue voie au pavé raboteux, grande rue de village plutôt qu'avenue de palais, qui sous de sombres arcades conduit dans une petite cour étroite où s'égrène doucement l'eau d'une fontaine : derrière les grandes murailles silencieuses et mornes qui l'environnent, d'exquises merveilles sont cachées. Ici, au haut de l'escalier des Lions, c'est la salle du trône, étincelante de dorures, de cristaux et de marbres, où quelques officiers viennent chaque jour, dans la solitude des appartements, faire résonner — hommage traditionnel à la majesté du prince — la monotone psalmodie de la marche beylicale. Là, derrière une façade d'apparence monastique, où s'entr'ouvrent quelques rares fenêtres grillagées, derrière un portail banalement peint en vert, se dissimule une demeure élégante et coquette, l'une des plus charmantes créations de cet art arabe qui s'est joué en tant d'exquises fantaisies. Jadis, dans ces salles chatoyantes et dorées, le bey Mohammed avait installé les beautés mystérieuses du harem : aujourd'hui les sultanes s'en sont allées, et dans leurs appartements vides a pris place le musée Alaoui.

Franchissez rapidement le vestibule du rez-de-chaussée, où s'entassent quelques morceaux d'architecture et quelques débris d'inscriptions, et gagnez au premier étage le vaste patio dallé de marbre, où de grandes fenêtres versent d'en haut une lumière apaisée ; une colonnade de marbre fait le tour de l'énorme salle, enveloppant le bas des murailles d'une ombre discrète de cloître, tandis qu'au-dessus des arcades une large tribune aux balcons dorés contourne les parois, et qu'au plafond en pleine lumière s'épanouit un éclatant parterre de fleurs rouges et bleues. Aux deux extrémités du patio s'ouvrent deux pièces exquises. A gauche, c'est une vaste salle aux murailles toutes tapissées de mosaïques antiques ; sur le sol, comme un ample et somptueux tapis, s'étale une autre mosaïque encore, qui ne mesure pas moins de 130 mètres carrés ; mais la merveille de la salle, c'est le splendide plafond de bois qui la couvre, vaste coupole surbaissée dont le centre se ramasse en un faisceau de stalactites, tandis que sur le fond vivement enluminé court un réseau de fines découpures couvrant les caissons rouges et bleus d'un délicat lacis d'or, et mêlant toutes ces colorations éclatantes en une exquise et vibrante harmonie. En face de cet éblouissant salon de fêtes, s'ouvre à droite du patio une pièce d'une plus discrète élégance : c'est l'ancien appartement privé des femmes du harem, une salle octogone voûtée en coupole, qui se prolonge par de charmantes petites chambres ouvertes sur quatre des parois. La décoration en est un pur chef-d'œuvre. Sur les pans de la coupole, à la courbe des dômes, au pourtour des arcades, dans les grands panneaux carrés qui couronnent les portes, des revêtements de stuc, découpés au couteau avec une adresse incomparable, étalent une blanche dentelle d'arabesques et d'entrelacs ; plus bas, aux parois des murailles, des faïences admirables, dont les tons veloutés se fondent en d'exquises harmonies, éclairent tout l'appartement d'une chaude et somptueuse lumière. Jadis, à la place de ces beaux ouvrages du XVIe et du XVIIe siècle, des carreaux de fabrication italienne, aussi médiocres de dessin que de coloris, attristaient de leur laideur banale ce charmant appartement, comme ils gâtent encore tant de palais à Tunis et tant de mosquées à Kairouan ; la ruine du Bardo a fourni fort à propos de quoi faire disparaître ces revêtements misérables : dans les parties condamnées du palais beylical on a soigneusement recueilli, pour en parer cette salle, les faïences aux arcades multicolores, les carreaux aux fleurs chatoyantes ; et en sauvant de la destruction ces précieuses œuvres d'art, on a tout à la fois donné au musée le plus merveilleux décor qui se puisse rencontrer.

Dans ce cadre féerique, que bien des musées envieraient, une collection admirable a été rassemblée. Dans les vitrines de la salle des mosaïques, sous les larges galeries du patio, le long des murs de l'appartement des femmes, s'entassent les vestiges de toutes les civilisations qui ont successivement passé sur l'Afrique. Voici, pour les visiteurs friands d'érudition, de riches séries d'inscriptions libyques, phéniciennes et romaines, et des centaines de stèles votives recueillies aux sanctuaires du Bou-Kornéin et d'Aïn-Tounga ; ici, une longue série de lampes mé-

thodiquement classées étale la variété de ses décors et l'éclat de ses patines; là s'alignent en bel ordre les vases de toute forme et de tout style, les curieuses statuettes de terre cuite aux colorations pâlies, les fioles de verre irisé, les menus objets de toute sorte extraits en foule des nécropoles d'Hadrumète, de Sfax ou de Bulla Regia. Mais l'artiste, le simple profane même, trouvent ici leur compte autant que le savant. Dans cette éblouissante salle des mosaïques, où près de 500 mètres carrés de panneaux décoratifs racontent, avec une singulière éloquence, l'éclat qu'eut en Afrique l'art du mosaïste, dans ces tableaux aux vives couleurs dont l'ensemble forme une collection peut-être unique au monde, toute la vie de l'Afrique romaine se ranime à nos yeux étonnés. Voulez-vous savoir avec quel luxe les grands propriétaires du second siècle décoraient les somptueuses villas où s'amusaient leurs loisirs? Voici, recouvrant tout le sol de la salle, l'énorme mosaïque de Sousse, l'un des plus beaux ornements du musée, où se joue parmi les flots, autour de Neptune debout sur son char, l'essaim des Tritons et des Néréides. Voulez-vous visiter quelqu'un de ces vastes domaines ruraux qui mettaient jadis en valeur les richesses de l'Afrique? Pour vous servir de guide, les trois mosaïques de Tabarka sont là. Voici, dans un parc verdoyant où des animaux domestiques s'ébattent près d'un ruisseau, la maison d'habitation avec sa longue vérandah ouverte et les tours carrées qui la flanquaient; voici l'écurie et le pâturage, et les chevaux bondissant dans l'herbe verte, et la bergère qui file sa quenouille en gardant les moutons; voici les bâtiments de l'exploitation rurale, les humbles chaumières des ouvriers agricoles, et derrière la ferme le vignoble montant en lignes désordonnées à l'assaut de la colline. Vous plaît-il de connaître les occupations coutumières ou les goûts favoris de cette société disparue? Voici une barque de pêcheur qu'environnent toutes les variétés de la faune marine; ici, c'est un bâtiment de commerce déchargeant au rivage sa cargaison lointaine; là, dans la grande mosaïque de Gafsa, c'est le cirque, tout plein de spectateurs pressés, avec les chars aux quatre couleurs se ruant dans l'arène, les acrobates dansant, les chevaux galopant, les lions enfermés dans les cages, les palefreniers nègres debout près des barrières, tout le décor chatoyant qui durant tant de siècles amusa et passionna les Romains de l'Afrique. Vous convient-il enfin de voir face à face quelques-uns des représentants de ce monde évanoui? Voici, sur une série de dalles funéraires recueillies au cimetière chrétien de Tabarka, des hommes en longues tuniques de couleur tendre rehaussées de broderies étincelantes, des femmes en toilettes éclatantes toutes parées de riches bijoux, des enfants en habit court et en culotte collante, des prêtres en blancs vêtements sacerdotaux, toute la société chrétienne du v^e^ siècle qui passe sous vos yeux en une galerie de portraits authentiques. Ailleurs, dans l'appartement des femmes, sur le fond des faïences reluisantes, se détachent quelques blanches statues de déesses, d'empereurs ou de prêtresses, œuvres souvent médiocres d'un art essentiellement provincial, mais n'en attestant pas moins l'incroyable prospérité, la richesse, les goûts de luxe que l'Afrique connut sous la domination romaine.

Ici aussi, comme à Carthage, quelques années ont suffi à rassembler toutes ces merveilles. Lorsque, en 1885, sur l'invitation de M. Cambon, le gouvernement tunisien décida la fondation du musée Alaoui, tout était à créer. Le harem du Bardo, affecté à l'installation des collections futures, réclamait pour échapper à la ruine d'urgentes réparations; les monuments destinés au musée étaient épars aux quatre coins de la Régence, et pour transporter à Tunis des pièces souvent colossales, pour détacher sans accident et remonter sans dommage les mosaïques nombreuses disséminées en vingt endroits, pour mettre le musée en état de recevoir ses richesses, pour préparer par des fouilles nouvelles les accroissements futurs de la collection, pour tout cela les moyens matériels étaient plus que modestes. L'outillage nécessaire était insuffisant; les ouvriers spéciaux manquaient, et l'instrument indispensable entre tous, l'argent, était assez parcimonieusement mesuré. Ce sera, il faut le dire nettement, l'éternel honneur de M. de La Blanchère d'avoir su vaincre tant de difficultés accumulées. Sous son active et énergique direction, le service des antiquités sut faire face à toutes les exigences et improviser sur place toutes les ressources nécessaires. M. de La Blanchère donna l'exemple en transportant de Sousse au Bardo la grande mosaïque du Triomphe de Neptune, opération singulièrement délicate qu'il mena à bien par son ingénieuse activité; et bientôt, grâce au concours empressé de toutes les bonnes volontés, grâce au dévouement infatigable de tous les membres de la mission archéologique, les œuvres d'art dispersées à travers la Régence prenaient le chemin du Bardo, et, le 7 mai 1888, le nouveau musée Alaoui était solennellement inauguré. Depuis cette date les collections n'ont pas cessé de s'enrichir. Tandis que de fructueuses campagnes de fouilles, dirigées par les agents du service ou entreprises par l'initiative privée, venaient accroître chaque jour les séries déjà formées, au musée même, sous l'habile direction de M. Pradère, un atelier spécial se créait pour remonter et réparer les mosaïques sauvées de la ruine; en même temps que les travaux d'aménagement intérieur, poussés avec autant d'activité que de prudente économie permettaient la mise en place et le classement méthodique des collections,

une belle publication, entreprise par les soins de M. de La Blanchère, révélait au monde savant les richesses du musée Alaoui (1). Et ici encore, comme à Carthage, la modestie des ressources disponibles rendait plus méritoires encore les résultats obtenus : en six ans, de 1885 à 1891, le musée Alaoui a coûté 100 000 francs à peine (2), somme bien faible si l'on songe qu'à ce prix on a créé de toutes pièces le plus riche, le plus considérable, le plus élégant des musées de l'Afrique du Nord, somme qui semblerait tout à fait insuffisante à couvrir tant de dépenses faites, si l'on ne savait avec quelle économie, quelle abnégation, quel dévouement M. de La Blanchère et tous ses collaborateurs ont mis la main à l'œuvre pour subvenir à toutes les nécessités, à tous les besoins du musée.

Aujourd'hui, sous la direction de M. Pradère, conservateur, et de M. P. Gauckler, chef du service des antiquités, les collections du Bardo poursuivent sans interruption le cours de leurs accroissements. La seule année 1892, que n'a marquée pourtant aucune campagne de fouilles importante, y a fait entrer sept ou huit statues et plusieurs mosaïques curieuses, parmi lesquelles celle de Kourba mérite une place spéciale par la richesse de sa décoration et l'éclat de son coloris (3). C'est qu'aussi bien la Tunisie est pleine encore de ruines inexplorées ; à chaque pas le voyageur se heurte aux restes de villes enfouies, où quelques coups de pioche suffiraient parfois à nous rendre des trésors d'art et de curiosité. Malheureusement l'argent fait défaut pour entreprendre les fouilles nécessaires : le budget des antiquités suffit à peine pour transporter au Bardo les œuvres d'art découvertes et pour encourager par de maigres subsides l'initiative des particuliers ; fréquemment les fonds manquent pour consolider ou réparer les monuments menacés de ruine, et la médiocrité des crédits ne permet plus guère au service d'engager pour son compte quelque fructueuse campagne. Et pourtant, quand on considère tout ce qu'a produit déjà la modicité des ressources disponibles, on devine tout ce que rapporteraient quelques subventions libéralement dispensées. Si l'on veut enrichir, comme il mérite de l'être, cet admirable musée Alaoui, conserver comme ils en sont dignes tant de monuments épars à travers la Régence, rendre au jour tant de villes ensevelies où dorment plusieurs siècles d'histoire, il suffit d'accorder quelques subsides plus larges au service des antiquités. Peut-être même y a-t-il mieux à faire encore pour exploiter complètement cet inépuisable champ de découvertes. Nous avons à Athènes, à Rome, jusqu'au Caire, des écoles archéologiques dont tout le monde sait les services : pourquoi, sur cette terre de Tunisie où nulle concurrence étrangère n'arrêterait les efforts de nos missionnaires, sur ce sol presque vierge encore, d'où chaque coup de pioche peut faire jaillir une découverte, ne créerions-nous point une École de Tunis, qui saurait, pendant qu'il en est temps encore, entreprendre méthodiquement l'exploration archéologique de la Régence, écrire d'une manière définitive l'histoire, si instructive pour nous, de la colonisation romaine en Afrique, et par ses recherches rendre vraiment incomparables ces deux musées, déjà si beaux, de Saint-Louis de Carthage et du Bardo (1) ?

CH. DIEHL.

(1) Cette publication, faite sous le titre de *Collections du musée Alaoui*, compte déjà douze livraisons, qui forment le premier volume. Les principaux monuments du musée y sont reproduits en de belles planches et commentés par des hommes tels que MM. Maspéro, Bréal, Le Blant, l'abbé Duchesne, Ph. Berger, etc.

(2) Sur ces 100 000 francs, 40 000 ont été fournis par le gouvernement tunisien, et 60 000 par la Mission, d'où il faut déduire 10 000 francs accordés par la Ville de Paris.

(3) On trouvera l'indication complète de ces accroissements du musée dans le *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, par M. P. Gauckler, Tunis, 1893.

(1) Je dois rappeler qu'on a en ces dernières années confié à des missions spéciales, dont plusieurs ont été largement subventionnées, le soin de conduire certaines campagnes de fouilles. Mais autant il semble naturel et légitime d'encourager en Tunisie même *toutes* les initiatives et *toutes* les bonnes volontés, autant on peut regretter de voir choisir tout exprès pour diriger une exploration purement scientifique, des hommes que leurs occupations ordinaires ne désignent point pour cette tâche et chez qui le dévouement ne saurait tenir absolument lieu de compétence. Voilà de l'argent qui pourrait sans doute, entre les mains de savants professionnels, être plus utilement employé.

## EMPEREUR ET GALILÉEN (2)

### Drame.

TROISIÈME FRAGMENT

Voici rapidement les faits qui séparent le précédent fragment de celui-ci.

Le prince Julien est devenu César Julien. Honoré par la méfiance inquiète de Constance d'une charge à laquelle il n'était nullement préparé, le disciple de Libanios et de Maximos a repoussé les Alemans de la Gaule et assuré la sécurité de l'empire du côté du Rhin par la grande victoire d'Argentoratum : victoire trop complète et par là dangereuse pour Constance parce que César devient un danger pour l'empereur. Julien, qu'on a voulu désarmer, est devenu rebelle : il traverse la Gaule de Lutèce à Vienne, comme prêt à entrer en Italie, et cependant encore hésitant.

C'est à Vienne que H. Ibsen place le dernier acte de l'*Apostasie de César*, la première partie de son drame. La scène représente un emplacement voûté dans les catacombes. A gauche un escalier monte. Un escalier est

(2) Voyez la *Revue* des 27 janvier et 10 février 1894.

percé dans le mur de pierre au fond et se termine à une porte fermée qui donne sur l'église; on entend des chants de psaumes en sourdine. A droite sur le devant, des degrés conduisent aux parties plus profondes. La scène est faiblement éclairée par une lampe suspendue.

Depuis cinq jours Julien est enfermé là. Ses soldats sont impatients et inquiets, et la foule se presse dans l'église pour honorer le cercueil d'Hélène, la femme de Julien, celle qu'il avait aimée, qu'il avait cru, un moment, être la « femme pure » à lui promise par une révélation, et qui l'a trompé.

. . . . . .

Maximos monte les degrés à droite; il porte sur le front le bandeau de sacrifice blanc; il tient à la main un grand couteau sanglant.

CÉSAR JULIEN

Parle, mon Maximos!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Toute peine est inutile, entends-tu. Pourquoi n'as-tu pas pu étouffer ce chant d'église? Il a tourmenté tous les signes; ils voulaient parler et ne pouvaient se faire entendre.

CÉSAR JULIEN

Silence, obscurité; — je ne puis attendre plus longtemps! Que me conseilles-tu?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

En avant dans l'obscurité, empereur Julien! La lumière te cherche.

CÉSAR JULIEN

Oui, oui, oui, je le crois aussi. Je n'avais pas besoin de te faire venir de si loin. Sais-tu ce que je viens d'apprendre —?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Je ne veux pas savoir ce que tu as appris. Prends ton sort dans tes propres mains.

CÉSAR JULIEN, agité. marche de long en large

En vérité, qu'est-ce donc que ce Constance, — ce maudit fouetté par les Furies, cette ruine branlante qui a été un homme?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

La pierre du tombeau sur lui, Empereur Julien!

CÉSAR JULIEN

N'a-t-il pas été dans toute sa conduite contre moi comme une carcasse de navire sans gouvernail, — soudain dérivant à gauche dans un courant de méfiance, soudain jeté à droite par le coup de vent du repentir? N'a-t-il pas tremblé sur son siège impérial, pâle d'effroi, avec son manteau de pourpre tout dégouttant du sang de mon père, peut-être aussi de ma mère? — Ne fallait-il pas que toute ma race tombât pour qu'il pût s'y asseoir en sûreté? Non, pas toute; Gallos fut épargné, et moi; — il fallait en laisser une paire en vie pour pouvoir s'acheter un peu de pardon. Alors ce fut de nouveau le courant de méfiance qui le poussa. Le repentir lui extorqua un titre de César pour Gallos; puis la crainte lui extorqua une condamnation à mort pour César. Et moi, dois-je le remercier de m'avoir fait grâce de la vie jusqu'ici? l'un après l'autre; Gallos d'abord et puis —. Chaque nuit j'ai eu des sueurs d'angoisse que le jour passé dût être mon dernier.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Constance et la mort étaient-ils ta pire angoisse Penses-y.

CÉSAR JULIEN

Oui, tu as raison. Les prêtres — ! Toute ma jeunesse a été une continuelle terreur de l'empereur et du Christ. Oh, il est effrayant, ce mystérieux, — ce cruel homme-dieu! Partout où j'ai voulu aller, puissant et rigoureux, il m'a barré le chemin, avec son commandement absolu, inexorable.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Et ce qu'il ordonnait, — était-ce en toi?

CÉSAR JULIEN

Toujours hors de moi. Je devais! Si mon âme se repliait dans la haine poignante et énervante du meurtrier de ma famille, le commandement était : Aime ton ennemi! Si ma pensée, enivrée par la beauté, avait soif des mœurs et des tableaux des temps passés de la Grèce, l'ordre du Christ me foudroyait avec son : Recherche seulement le nécessaire! Si j'éprouvais le doux plaisir de la vie, et le désir de ceci ou de cela, le prince du renoncement me terrifiait avec son : Meurs ici pour vivre là-bas! — Ce qui est humain est devenu défendu depuis le jour où le voyant de Galilée a gouverné le monde. Vivre, pour lui, c'est mourir. Aimer et haïr est pécher. A-t-il donc changé la chair et le sang de l'homme? Ou bien l'homme attaché à la terre n'est-il pas resté ce qu'il était? Tout ce qu'il y a de sain au plus profond de notre cœur se soulève là contre; — et cependant nous devons vouloir contre notre propre volonté! Nous devons, devons, devons!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Et tu n'as pas été plus loin? Rougis!

CÉSAR JULIEN

Moi!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Oui, toi, l'homme d'Athènes et d'Éphèse.

CÉSAR JULIEN

Ah, ces temps passés, Maximos! Il était facile de choisir alors! Qu'avions-nous devant nous? Une école de sagesse; ni plus ni moins.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

N'y a-t-il pas dans vos Écritures : Pour nous ou contre nous?

CÉSAR JULIEN

Libanios ne restait-il pas toujours le même, soit que, dans une lutte de parole, il tînt pour l'accusation ou pour l'apologie? La question est plus profonde. Il y a ici une action qu'il faut que j'éclaircisse. « Donne à l'empereur ce qui est à l'empereur. » A Athènes

une fois j'ai fait une plaisanterie là-dessus; — mais la question est plus profonde. Tu ne peux pas comprendre cela, toi, qui n'as jamais été sous la puissance de l'homme-dieu. C'est plus qu'une doctrine, ce qu'il a répandu dans le monde, c'est un sortilège qui tient les âmes enchaînées. Celui qui une fois l'a subi, — je crois, ne s'en débarrasse jamais complètement.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Parce que tu ne veux pas complètement.

CÉSAR JULIEN

Comment puis-je vouloir l'impossible?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Est-ce la peine de vouloir le possible?

CÉSAR JULIEN

Déluge de paroles de la salle de cours! Vous ne m'assouvirez plus avec cela! Et pourtant —; ô, non, non, Maximos! Mais vous ne pouvez comprendre comment cela agit sur nous. Nous sommes comme une vigne transplantée dans un terrain nouveau; — qu'on nous replante dans l'ancien terrain, et nous pousserons; mais dans le nouveau, nous dépérissons.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Nous? qui appelles-tu nous?

CÉSAR JULIEN

Tous ceux qui sont sous la terreur de ce qui est révélé.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

La terreur des ombres!

CÉSAR JULIEN

Comme on voudra. Mais ne vois-tu pas que cette terreur paralysante s'est épaissie et transformée en un mur autour de l'empereur? Oh, je vois bien pourquoi le grand Constantin a donné la victoire et la puissance dans l'empire à une doctrine qui enchaîne si bien la volonté. Aucune garde du corps armée de la lance et du bouclier n'entourerait le trône impérial plus sûrement que cette foi déprimante, qui toujours proscrit la vie terrestre. Les as-tu remarqués, ces chrétiens? Les yeux creux, les joues pâles, la poitrine plate, tous; ils ressemblent aux tisseurs de lin de Byssos; aucune ambition ne saurait être conçue dans cette existence languissante; le soleil luit pour eux et ils ne le voient pas; — tout ce qu'ils désirent est de renoncer et de souffrir, pour mourir.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Sers-toi donc d'eux, tels qu'ils sont; mais toi-même, reste en dehors. Empereur ou Galiléen; — il faut choisir. Sois esclave dans la crainte ou maître au pays du jour, de la lumière et de la joie! Tu ne peux pas vouloir ce qui est contradictoire; et cependant c'est cela que tu veux. Tu veux unir ce qui ne peut être uni, — réconcilier deux irréconciliables; voilà pourquoi tu te trouves ici croupissant dans l'obscurité.

CÉSAR JULIEN

Le peux-tu, éclaire-moi!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Es-tu cet Achille, à qui ta mère rêvait qu'elle donnerait le monde? Un talon vulnérable ne fait pas un Achille. Lève-toi, seigneur! En vainqueur, comme un cavalier sur son cheval fougueux, il faut t'affranchir du Galiléen, si tu veux conquérir le trône impérial. —

CÉSAR JULIEN

Maximos!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Mon cher Julien, regarde donc autour de toi dans le monde. Ces chrétiens qui aspirent à la mort, comme tu disais tout à l'heure, sont en très petit nombre. Et que sont tous les autres? Est-ce que les cœurs ne se détachent pas du maître, un à un? Oui, réponds-moi, — que reste-t-il de cette étrange doctrine d'amour? N'ont-ils pas entre eux de furieuses luttes de partis? Ces évêques, ces seigneurs tout chamarrés d'or, qui se nomment les grands pasteurs de l'Église, le cèdent-ils en rien, même aux grands de la cour, pour l'avidité, la vanité et la bassesse? —

CÉSAR JULIEN

Ils ne sont pas tous ainsi; pense à ce puissant Athanase d'Alexandrie.

LE MYSTIQUE MAXIMOS.

Athanase était le seul. Et où est Athanase maintenant? Ne l'ont-ils pas chassé parce qu'il ne s'est pas vendu à la volonté de l'empereur? N'a-t-il pas dû se réfugier dans les déserts de Libye, où les lions l'ont déchiré? Et peux-tu m'en nommer un second comme Athanase? Pense à l'évêque Maris de Chalcédoine qui déjà trois fois a changé d'avis dans les controverses ariennes. Pense au vieil évêque Marc d'Aréthuse; tu le connais d'enfance. N'a-t-il pas récemment arraché, contre le droit et l'équité, tout le bien public des habitants, pour l'accaparer au profit de l'église? Pense encore à cet évêque de Naziance, débile et sans volonté, moqué dans sa propre communauté, parce qu'à la même question il répond oui et non, voulant plaire à tous les partis.

CÉSAR JULIEN

C'est vrai, oui!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Voilà tes frères d'armes, mon Julien; tu n'en trouveras pas de meilleurs. Ou bien comptes-tu peut-être sur ces deux grandes lumières galiléennes attendues de Cappadoce? Ha-ha; Grégoire, le fils de l'évêque, intente des procès dans la ville de son père; Basile fouille les écrits des philosophes profanes dans sa maison de campagne en Orient.

CÉSAR JULIEN

Oui, je sais bien. Apostasie de tous côtés!

Hekebolios, mon ancien maître, s'est enrichi avec

son zèle pour la foi et ses commentaires; et depuis! Maximos, il ne s'en faut pas beaucoup que je reste seul zélé.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Tu restes seul. Toute ton armée est en fuite, éparpillée, ou bien elle gît, battue, à tes pieds. Crie au combat, et pas un ne t'entendra; va de l'avant, et pas un ne te suivra! Ne t'imagine pas que tu puisses soutenir une cause qui s'est elle-même abandonnée. Tu es vaincu, te dis-je! Et que veux-tu faire? Repoussé par Constance, tu seras repoussé par toutes les puissances de la terre — et au-dessus de la terre. Ou bien veux-tu te réfugier dans les bras du Galiléen? Où en sont les choses entre toi et lui? N'as-tu pas dit toi-même que tu vis sous la terreur? Sens-tu ses commandements en toi? Aimes-tu ton ennemi Constance, parce que tu ne le battras peut-être pas? Hais-tu les plaisirs de la chair et les séductions de la nature, parce que tu ne pourras peut-être pas, comme un ardent nageur, t'y plonger? Renonces-tu au monde, parce que tu n'as peut-être pas le courage de le posséder? Et sais-tu certainement que, si tu meurs ici, tu vivras là-bas?

CÉSAR JULIEN marche de long en large.

Qu'a-t-il fait pour moi, ce grand donneur d'ordres? S'il tient les rênes du char du monde dans sa main, il aurait bien pu —

Le chant des psaumes résonne plus fort dans l'église.

Écoute, écoute! ils appellent cela le servir. Et il prend cela pour une douce fumée de sacrifice. Gloire à lui, — et gloire à elle dans le cercueil! S'il sait vraiment toute chose, comment peut-il —?

L'INTENDANT EUTHERIOS descend en hâte par l'escalier de gauche.

Mon César! Seigneur, seigneur; où es-tu?

CÉSAR JULIEN

Ici, Eutherios! que me veux-tu?

L'INTENDANT EUTHERIOS

Il faut venir là-haut, seigneur; il faut voir cela de tes propres yeux; — il se fait des prodiges sur le cercueil de la princesse.

CÉSAR JULIEN

Tu mens!

L'INTENDANT EUTHERIOS

Je ne mens pas, seigneur! Je n'appartiens pas à cette doctrine étrange; mais ce que j'ai vu, je ne puis en douter.

CÉSAR JULIEN

Qu'as-tu vu?

L'INTENDANT EUTHERIOS

Toute la ville est en émoi. On amène des malades et des infirmes près du cercueil de la princesse; les prêtres le leur font toucher, et ils s'en vont guéris.

CÉSAR JULIEN

Et tu as vu cela toi-même?

L'INTENDANT EUTHERIOS

Oui, seigneur; j'ai vu une femme épileptique s'en aller guérie de l'église, louant le dieu des Galiléens.

CÉSAR JULIEN

Ah! Maximos! Maximos!

L'INTENDANT EUTHERIOS

Écoute l'allégresse des chrétiens; — un nouveau prodige vient de s'accomplir.

LE MÉDECIN ORIBASE appelle d'en haut à l'escalier de gauche.

Eutherios, — l'as-tu trouvé? Eutherios, Eutherios, où est César?

CÉSAR JULIEN, au-devant de lui.

Ici, ici. — Est-ce vrai, Oribase?

LE MÉDECIN ORIBASE vient sur la scène.

Incroyable, incompréhensible, — et pourtant vrai; ils touchent le cercueil, les prêtres lisent et prient sur eux, et ils sont guéris; de temps en temps, une voix publie : Bénie, bénie est la femme pure!

CÉSAR JULIEN

Une voix — ?

LE MÉDECIN ORIBASE

Une voix invisible, mon César; une voix, au haut de la voûte de l'église; — personne ne sait d'où elle vient.

CÉSAR JULIEN reste un instant sans mouvement, puis se tourne tout à coup vers Maximos et dit

La vie ou les mensonges?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Choisis!

LE MÉDECIN ORIBASE

Viens, viens, seigneur; les soldats effrayés te menacent —

CÉSAR JULIEN

Laisse-les menacer.

LE MÉDECIN ORIBASE

Ils t'accusent ainsi que moi de la mort de la princesse merveilleuse —

CÉSAR JULIEN

Je vais venir; je les satisferai —

LE MÉDECIN ORIBASE.

Il n'y a qu'un moyen; il faut que tu diriges leurs pensées d'un autre côté, seigneur; — ils sont excités par l'incertitude du sort qui les attend, si tu hésites plus longtemps.

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Monte maintenant au ciel, insensé; maintenant tu meurs pour ton seigneur et maître!

CÉSAR JULIEN lui saisit le bras.

A moi l'empire de l'empereur!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Achille!

CÉSAR JULIEN

Qu'est-ce qui dénoue le lien?

LE MYSTIQUE MAXIMOS lui tend le couteau de sacrifice.

Ceci.

CÉSAR JULIEN

Qu'est-ce qui lave de l'eau ?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le sang de la bête.

Il arrache le bandeau de son front et l'attache au front de César.

LE MÉDECIN ORIBASE s'approche.

Que penses-tu faire, seigneur ?

CÉSAR JULIEN

Ne cherche pas.

L'INTENDANT EUTHERIOS

Écoute le bruit ! Monte, monte, mon César !

CÉSAR JULIEN

D'abord en bas, — puis en haut ! A Maximos Le sanctuaire, cher frère — ?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

En bas, sous la seconde voûte.

LE MÉDECIN ORIBASE

César, César, — où vas-tu ?

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Vers la liberté.

CÉSAR JULIEN

Par la nuit à la lumière. Ah !

Il descend dans les catacombes.

LE MYSTIQUE MAXIMOS, bas, le suivant des yeux.

Nous y voilà donc enfin.

L'INTENDANT EUTHERIOS

Parle, parle ; que signifient ces mystères ?

LE MÉDECIN ORIBASE

Et cela maintenant, lorsque chaque instant est précieux.

LE MYSTIQUE MAXIMOS, agité, murmure en changeant de place.

O, ces ombres froides et glissantes ! Fi ! cette vermine rampante à nos pieds !

LE MÉDECIN ORIBASE écoute.

Le bruit augmente, Eutherios ! Voici les soldats ; écoute, écoute !

L'INTENDANT EUTHERIOS

C'est le chant dans l'église —

LE MÉDECIN ORIBASE

Non, ce sont les soldats ; — les voici !

Le chevalier Salluste se montre en haut des degrés entouré d'une grande foule de soldats excités : le porte-aigles Mauros est parmi eux.

LE CHEVALIER SALLUSTE

Soyez calmes, je vous en conjure —!

LES SOLDATS

César nous a trahis ! César doit mourir !

LE CHEVALIER SALLUSTE

Et après, insensés ?

LE PORTE-AIGLES MAUROS

Après ? Avec la tête de César nous achetons notre pardon.

LES SOLDATS

Dehors, dehors, César !

LE CHEVALIER SALLUSTE

César, — mon César, où es-tu ?

CÉSAR JULIEN, au-dessous.

Helios ! Helios !

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Affranchi !

CHŒUR DANS L'ÉGLISE

Notre père qui es au ciel !

LE CHEVALIER SALLUSTE

Où est-il ? Eutherios, Oribase, — que se passe-t-il ici ?

LE CHŒUR, dans l'église.

Que ton nom soit béni !

CÉSAR JULIEN monte l'escalier ; il a du sang au front, sur la poitrine et aux mains.

C'est accompli !

LES SOLDATS

César !

LE CHEVALIER SALLUSTE

Du sang —! Qu'as-tu fait ?

CÉSAR JULIEN

Percé les nuages de la terreur !

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Le monde est dans ta main.

LE CHŒUR, dans l'église.

Que ta volonté s'accomplisse sur la terre comme au ciel !

Le chant continue pendant ce qui suit.

CÉSAR JULIEN

Maintenant, il n'y a plus de garde du corps autour de Constance.

LE PORTE-AIGLES MAUROS

Que dis-tu, seigneur !

CÉSAR JULIEN

Ah, mes fidèles ! Debout, dans la lumière, vers Rome et la Grèce !

LES SOLDATS

Vive l'empereur Julien !

CÉSAR JULIEN

Nous ne voulons pas regarder en arrière : tous les chemins sont ouverts devant nous. Debout, dans la lumière. A travers l'église ! Les mensonges se tairont —!

Il monte rapidement l'escalier du fond.

Mon armée, mon trésor, mon trône impérial !

LE CHŒUR, dans l'église.

Ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal !

César Julien enfonce la porte qui s'ouvre toute grande. On voit l'intérieur tout illuminé de l'église. Les prêtres se tiennent devant le grand autel : une foule de croyants sont agenouillés au bas, tout autour du cercueil de la princesse.

CÉSAR JULIEN

Libre, libre ! L'empire est à moi !

LE CHEVALIER SALLUSTE lui crie :

Et la puissance et la majesté !

LE CHŒUR, dans l'église.

A toi est l'empire et la puissance et la majesté.

CÉSAR JULIEN, aveuglé par la lumière.

Ah!

LE MYSTIQUE MAXIMOS

Victoire!

LE CHŒUR, dans l'église.

— dans l'éternité, amen.

## VARIÉTÉS

### Les « mushroom cities » de l'Afrique australe.

BEIRA

Les *mushroom cities* sont, comme leur nom l'indique, des cités champignons qui surgissent un beau jour du sol, suivant les hasards d'une découverte ou d'une spéculation. Il semblait que jusqu'à présent l'Amérique eût seule le privilège de ces générations spontanées. L'Afrique à son tour nous en a réservé la surprise. Les villes africaines n'ont sans doute pas, dans leur éclosion et surtout dans leur développement, un caractère aussi extraordinaire que leurs congénères du Nouveau Monde, mais il faut tenir compte que le climat y est moins favorable et l'esprit de la race moins aventureux. Tel qu'il se présente pourtant, le phénomène est déjà intéressant à étudier.

La découverte de l'or a été, pour l'Afrique australe, le point de départ d'une révolution économique, comme en Californie après 1848, et en Australie après 1859. Les plateaux à demi déserts où erraient les troupeaux ont été envahis par une armée d'ingénieurs et d'ouvriers, des routes ont été tracées, des centres populeux ont remplacé les fermes isolées et les campements d'indigènes, et la locomotive promène son panache de fumée à travers des pays où s'aventuraient seuls les chariots attelés de bœufs.

Dans le Transvaal, Johannisburg, qui n'existait pas en 1886, est aujourd'hui une ville de 30000 âmes, éclairée à la lumière électrique, pourvue d'une gare et même d'un champ de courses, où, suivant un reporter local, les dames vont faire grand étalage de toilettes et de cosmétiques, aux réunions du printemps, *and the ladies sported the latest and the most fashionable costumes and cosmetics.* A bientôt sans doute la bicyclette et ses records. Au moins Johannisburg est-elle située dans une zone tempérée, accessible aux Européens, et l'élément anglo-saxon entre pour une forte part dans le chiffre de sa population. Ces deux circonstances expliquent déjà les progrès rapides de cette petite ville australe.

Mais sur la côte orientale, en pleine région intertropicale, en plein pays portugais, une autre cité a surgi depuis quelques années. C'est Beira, la capitale de la Compagnie du Mozambique.

En 1889, Beira n'existait pas. Aujourd'hui, c'est déjà une petite ville active et affairée. Une estacade la protège contre le flot de marée; ses rues se bordent de maisons, et l'une d'elles, l'avenue San Carlos, est en train de devenir le boulevard élégant de la cité. Sans parler des pensions bourgeoises, *casas de moradia* qui sont au nombre d'une trentaine, plusieurs hôtels sollicitent le voyageur. L'un vante sa « cuisine française » et met au service des passagers, non pas un omnibus, inutile dans l'espèce, mais un bateau, le « bateau de l'hôtel », qui va les chercher et les ramène au paquebot. Un autre proclame que « sa table est réputée la meilleure de tout l'Est africain ». Qu'en faut-il croire? En somme, la cuisine de Beira, pour un peu cosmopolite qu'elle soit, offre encore bien des ressources, si l'on en juge par ce menu d'un banquet, où les produits du pays fraternisent agréablement avec ceux de notre hémisphère :

Hors-d'œuvre — Potage à la reine — Brochets du Pongoué, sauce hollandaise — Pommes de terre à l'anglaise — Filets de bœuf garnis à la Campbell — Patées (*sic*) aux huîtres — Choux du Busi nature — Poulard (*sic*) de Bresse rôti — Petits pois à la française — *One haggis for guest* — Mouton à la venisienne (*sic*) — Salades de saison — Poudding à la diplomate — Tourtes — Compotes — Fruits — Desserts. — Le fromage ne figure pas dans cette énumération. Lacune regrettable et qui va être bientôt comblée, car une fabrique de beurres et fromages vient de se fonder sur les rives du Busi.

Dirai-je encore que Beira possède des magasins bien approvisionnés, une « photographie artistique » qui offre à l'amateur des vues de l'intérieur et de la côte, un journal hebdomadaire rédigé en deux langues, portugais et anglais. Le climat ne se prête pas aux courses de chevaux, mais il n'empêche pas les exercices physiques d'être cultivés et de temps en temps les habitants peuvent s'offrir la distraction d'un match de cricket. Ce sont là les contrastes toujours pittoresques et amusants qui naissent de l'introduction soudaine de la civilisation dans un pays barbare ou arriéré. Ce qui est plus sérieux, c'est que le port de Beira est régulièrement fréquenté par des bâtiments de toute nationalité dont quelques-uns atteignent 1200 à 2000 tonneaux, et l'année dernière les exportations seulement ont atteint le chiffre de 560000 francs. Ce n'est là qu'un début.

Quel peut être l'avenir de cette petite ville? Après un si beau départ, va-t-elle s'arrêter brusquement, ayant atteint tout le développement dont elle est susceptible, et joindre seulement un nom de plus à la liste des petits ports fiévreux et malsains du littoral de l'océan Indien? Il est incontestable que

le climat est peu salubre sur la côte. Est-il plus redoutable, par exemple, que celui de Para et de Santos au Brésil, qui sont des ports importants, sans parler de Bahia, de Pernambouc, et de Rio-Janeiro qui sont de grandes villes populeuses et des places commerciales de premier ordre ? Le climat n'a pas été un obstacle à leur prospérité. Que leur population se compose de noirs, et de gens de couleur, et aussi d'un grand nombre de blancs, il faut bien le reconnaître, il est certain qu'elle a su résoudre le difficile problème de l'acclimatement. Beira trouvera-t-il la population qui s'accommodera à son climat? C'est à présumer. Le principal élément qui la compose actuellement, appartient à cette race portugaise si énergique et si résistante qui a fait ses preuves dans le passé et qui peut les faire encore dans le présent.

L'émigration portugaise est peu considérable, si l'on ne considère que le nombre des individus, 15 ou 16 000 environ, peut-être davantage, car les statistiques sont incomplètes; mais elle est fort active et s'étend fort loin — jusqu'aux îles Sandwich. Ajoutons que, comme tous les peuples d'origine latine, le colon portugais se prête facilement au croisement avec les races indigènes. Reste donc la question de savoir si Beira possède les éléments d'un développement assuré pour l'avenir.

On se rappelle les contestations qui éclatèrent en 1889 et 1890 entre l'Angleterre et le Portugal au sujet de leurs limites respectives dans le bassin du Zambèze. La guerre aurait éclaté sûrement entre les deux nations, si le Portugal avait été de taille à se mesurer avec l'Angleterre. Il dut subir les conditions rigoureuses de son adversaire, ce qui amena une crise ministérielle et une agitation populaire qui fit craindre un moment une révolution. Juste à ce moment la république venait d'être proclamée au Brésil; quelques esprits exaltés parlaient d'en faire autant à Lisbonne. L'Angleterre ne voulut pas assumer devant l'Europe monarchique la responsabilité de la chute d'un trône et se relâcha un peu de ses exigences. On traita, et, après des négociations laborieuses et qui se poursuivent même encore à présent, on parvint à s'entendre. La cause principale du conflit était la possession des plateaux du Manica qui s'étendent entre le Zambèze et le Limpopo et qui possèdent des gîtes aurifères, comme les plateaux du Transvaal dont ils ne semblent que la continuation.

Une compagnie dite de Mozambique, fondée à Lisbonne en mars 1888, se basant sur la tradition qui avait de tout temps attribué le Manica au Portugal, prétendait s'en réserver l'exploitation. La *British South Africa* créée un peu plus tard, en octobre 1889, et représentée par son bruyant et actif président, sir Cecil Rhodes, procéda plus radicalement, fit expulser les agents portugais et les remplaça par les siens.

Le Manica valait-il qu'on s'en disputât si âprement la possession? Plusieurs auteurs ont prétendu que le Manica n'était autre que le pays d'Ophir, déjà célèbre au temps de Salomon et de la reine de Saba. Un écrivain anglais a même été jusqu'à calculer, en s'autorisant du texte de la Bible, la somme des richesses que le monarque hébreu avait tirées de ce pays légendaire, et il est arrivé au total fantastique de vingt-deux milliards. L'argument, en admettant qu'il soit appuyé par des preuves concluantes, n'aurait dans tous les cas qu'une valeur historique et serait insuffisant pour déterminer des actionnaires à engager leurs capitaux dans une entreprise qui donnait de si beaux résultats il y a quelque trois mille ans. Ce qui vaut déjà mieux, c'est que les explorations récentes à travers la région ont révélé les traces d'exploitations aurifères poursuivies par les indigènes, pendant les derniers siècles, non seulement d'une façon superficielle mais au moyen de puits et de galeries profondes. Enfin, depuis quelques années, des études méthodiquement poursuivies n'ont plus laissé de doutes à cet égard. Les terrains du Manica renferment des mines d'or, qu'on a lieu de croire abondantes. Les ingénieurs envoyés sur les lieux se sont livrés à des évaluations basées sur des calculs dans lesquels nous ne les suivrons pas. Nous dirons simplement que la constitution géologique du Manica est la même que celle des plateaux du Transvaal. Or, dans ce second pays, la production annuelle a atteint 40 000 kilogrammes d'or représentant une valeur de plus de 100 millions de francs, exactement, pour l'année 1892, 113 526 775 francs. Johannisburg est justement situé dans la région où sont les filons les plus riches.

On conçoit dès lors les compétitions ardentes des deux compagnies rivales. La *British South Africa* aurait fini sans doute par l'emporter dans cette lutte inégale. Mais ses procédés autoritaires et envahissants avaient, comme ceux de sa sœur aînée, la Compagnie Royale du Niger, soulevé une vive opposition même en Angleterre. Lord Salisbury n'osa la soutenir jusqu'au bout et l'obligea même à renoncer à une partie de sa proie. Un traité du 11 juin 1891 partagea le Manica, suivant une limite dont la fixation n'est pas encore complètement établie. Mais la Compagnie anglaise obtint de grands avantages économiques : abaissement des droits de douane pour les marchandises anglaises transitant à travers le territoire portugais, liberté de navigation du Zambèze, obligation pour le gouvernement portugais de construire, dans un délai rapproché, une ligne de chemin de fer joignant la côte à la sphère britannique.

La Compagnie de Mozambique venait d'obtenir du roi de Portugal une charte royale, qui lui attribuait le territoire compris entre le Zambèze au nord, la rivière Sabi au sud, l'océan Indien à l'est et la frontière anglaise à l'ouest. En échange des privilèges qui lui étaient concédés, elle s'engageait à construire dans les délais voulus le chemin de fer réclamé par le traité du 11 juin. Il suffit de jeter les yeux sur une carte d'Afrique pour comprendre quel puissant intérêt la British South Africa avait à exiger l'ouverture de cette voie ferrée qui représente pour elle le plus court chemin entre ses possessions et la mer. Les stations qu'elle a échelonnées du Limpopo au Zambèze, Macloutsie, Fort Touli, Fort Victoria, Fort Charter, Fort Salisbury, sont reliées au Cap par une route d'un développement de plus de 2000 kilomètres à vol d'oiseau. Un chemin de fer, prolongement de la ligne du Cap à Kimberley, est en construction à travers le Bedjouanaland et doit aller, dans un avenir plus ou moins éloigné, rejoindre le Fort Salisbury dans le Mashonaland. Mais, de ce dernier point à l'océan Indien, la distance n'est que d'environ 500 kilomètres. Il ne s'agit que d'escalader les plateaux du Manica en empruntant les voies naturelles ouvertes par les rivières qui descendent jusqu'à la côte. Le Busi et le Pongoué sont les plus directes et aboutissent tous les deux dans la baie de Beira. Le Pongoué a l'avantage de pouvoir être remonté plus facilement et plus loin. Au point terminus où s'arrête la navigation à vapeur, une petite ville, Fontesvilla, a été créée et est devenue le point de départ du chemin de fer. Les travaux ont été poussés avec une rare rapidité.

La ligne, commencée le 1er octobre 1892, a été ouverte aux voyageurs et aux marchandises le 10 octobre 1893 sur une longueur de 75 milles, soit 120 kilomètres environ. La voie, au départ de Fontesvilla, s'éloigne rapidement du Pongoué, dont les rives sont infestées par la mouche tzétzé, et s'engage sur les plateaux qui séparent cette rivière de la Revué, affluent du Busi. Elle gagne ainsi Chimoio, et de là, par Umtali au centre même du Manica, elle atteindra Fort Salisbury. Un embranchement est prévu de Omtali sur Fort Victoria. En attendant, un service régulier de chars à bœufs assure les communications entre Salisbury et le chemin de fer du Pongoué. Un train par jour, dans les deux sens, franchit les 75 milles en dix heures. Nous n'en sommes pas encore, on le voit, à l'allure des trains rapides. Les bœufs mettent quatre jours pour aller à Umtali, qui est à moins de 100 kilomètres. Aussi le voyageur a-t-il le temps d'admirer le paysage, qui est d'ailleurs fort beau, avec ses belles cimes de 3000 mètres, ses forêts superbes, ses prairies et ses eaux courantes qui descendent en cascades. Le chariot d'Umtali est en correspondance avec celui de Salisbury.

En résumé, la raison d'être de Beira, c'est le chemin de fer du Pongoué. La Compagnie de Mozambique pouvait choisir un autre point de la côte pour y établir le centre de ses services, Sofala, par exemple, qui date de Vasco de Gama, et qui a encore grand aspect avec ses débris de fortifications du xve et du xvie siècle ; mais sa rade est insuffisante pour les navires à grand tirant d'eau et pour ce motif Sofala est depuis longtemps déjà déchue de son ancienne importance. Chiloane l'avait remplacée, — la rade est fort belle, — mais la ville située vers l'embouchure de la Sabi est trop éloignée des routes directes du Manica. Beira a été heureusement choisi. La petite ville n'est encore qu'à l'aurore de son développement.

Les projets ne manquent pas, d'ailleurs, pour mettre en valeur les richesses économiques du pays, Les principaux consistent à attirer les colons et à développer les voies ferrées. Aux lignes qui vont bientôt joindre Beira à Fort Salisbury et à Fort Victoria, il est déjà question d'en adjoindre une nouvelle qui irait rejoindre l'escale de Sena sur le Zambèze. On va même plus loin ; on songe à réglementer le travail indigène et à obliger, de par la loi, le noir à sortir de son insouciance et de sa paresse. On veut lui ouvrir les yeux sur l'avenir, lui donner des aspirations, un but. Y réussira-t-on? La matière est délicate et exige une extrême prudence, car, au fond, c'est la liberté humaine qui est en question.

Qu'adviendra-t-il de ces projets et de ces espérances? J'imagine pourtant qu'un jour viendra où, sur la côte orientale d'Afrique on verra se développer une grande ville, à la fois centre d'activité commerciale et foyer de civilisation, qui pourra lutter avec les rivales qui lui font face de l'autre côté de l'océan Indien en Hindoustan, en Malaisie et en Australie. Qui sera cette ville de l'avenir? J'élimine Zanzibar, qui est un monde à part et un foyer de civilisation musulmane. Sera-ce Mombaza? Cette place s'est singulièrement développée depuis qu'elle est aux mains des Anglais ; elle a contre elle son climat équatorial qui pourra limiter son essor. Bagamoyo et Dar-es-Selam, en territoire allemand, me semblent incapables de lutter, écrasées déjà par la concurrence anglaise qui a fait de Mombaza un port bien outillé, et de Zanzibar un port franc. A l'autre extrémité du continent, Lourenço-Marquez et Port-Natal sont dans une situation excentrique. Sera-ce Beira? Sa rade est excellente et accessible aux grands navires, les plaines qui s'étendent derrière elle sont fertiles et bien arrosées, les plateaux qui leur font suite fournissent d'admirables sanatorias et recèlent dans leurs flancs des richesses minières qui semblent considérables; voilà bien des conditions pour assurer l'exis-

tence et favoriser les progrès d'une grande ville. Dans tous les cas, il me paraît juste que nos vœux de prospérité soient pour la petite cité latine, isolée, pour ainsi dire, au milieu des races saxonnes qui dominent dans l'Afrique orientale et méridionale.

G. QUESNEL.

## LA POÉSIE EXOTIQUE

M. Leconte de Lisle. — A travers le Parnasse contemporain : M. Catulle Mendès; M. Léon Dierx ; M. José-Maria de Heredia ; M. Ernest d'Hervilly, etc. — M. Jean Lahor, *l'Illusion*. — Quelques livres nouveaux : *les Fleurs du Mé-Kong*, par M. Maurice Olivaint; *le Chef des Odeurs suaves*, par M. le comte Robert de Montesquiou-Fezensac.

A en juger par quelques livres de vers récemment parus, par certains morceaux publiés dans des revues, par des pièces de théâtre applaudies, et enfin par des tentatives annoncées de divers côtés, la poésie exotique laisse s'épanouir de plus en plus, près de nous, ses bizarres fleurs, qui sont souvent des fleurs de serre. La nouvelle génération, cherchant péniblement sa voie, voulant éviter, à tout prix, les sentiers frayés, semble portée à demander de fréquentes inspirations aux pays qui donnent des évocations captivantes et subtiles. Elle aime à se former, pour y placer ses sentiments, un cadre au contour foncièrement original, peint d'une couleur éclatante et répondant à un goût un peu sauvage.

Ceux qui prétendent retrouver dans la littérature l'influence des choses contemporaines, déclareront peut-être qu'un mouvement bien naturel pousse certains esprits à cet exotisme qui les possède. Nous avons vu, il y a quelques mois, l'exposition des arts musulmans au Palais de l'Industrie. Un peintre, retour de Taïti, M. Gauguin, nous a montré, peu de temps après, dans des paysages ensoleillés, des femmes ayant de passives attitudes de fétiches.

Il n'est point nécessaire de rappeler la curiosité et l'enthousiasme suscités par nos expositions universelles. Chacun de nous a lu les derniers romans de cet écrivain exquis, Pierre Loti, qui vient d'entreprendre un voyage d'exploration en Arabie et en Palestine. Tout se tient dans le panorama changeant de notre existence moderne. Notre politique extérieure est la plupart du temps exotique elle-même. Après avoir étendu nos frontières au Siam, nous poursuivons nos conquêtes dans les mondes barbares. On apprend un jour la reddition de Behanzin, un autre jour l'occupation de la ville mystérieuse du Niger, Tombouctou.

Cet amour des régions lointaines, tout poète d'aujourd'hui l'a plus ou moins sucé avec le lait romantique. Qui de nous n'a répété, comme de divines chansons, les *Orientales* de Victor Hugo? Qui ne s'est dit à lui-même, avec un peu de fanfaronnade, ces charmantes strophes de Théophile Gautier :

> Celle que j'aime, à présent, est en Chine ;
> Elle demeure avec ses vieux parents,
> Dans une tour de porcelaine fine,
> Au fleuve Jaune, où sont les cormorans...

Il y a, n'en doutez pas, pour un poète, un profond plaisir à laisser son imagination vagabonder à travers les pays les plus étranges. Quand on est las des vulgarités de l'existence, de l'ennui que donnent les relations banales, du bruit que font les sots et les médiocres, on prend l'essor vers l'inconnu, et l'on cherche, à travers l'espace, une zone inexplorée, où tout charme les yeux par des aspects et des scènes d'un ordre imprévu. Quel bonheur de quitter nos capitales affairées, nos foules tourbillonnantes, pour porter dans le désert le burnous de l'Arabe, pour aller dans l'Inde nous agenouiller silencieusement, au fond d'un sanctuaire bouddhique ! Vous rappelez-vous ce personnage d'un roman de Feydeau, *Sylvie*, qui, dégoûté de la vie bourgeoise, se fait un intérieur à la décoration cosmopolite et se nourrit de confitures de gingembre? Anselme Schauffara — tel est le nom du héros — se livre à ces excentricités jusqu'au jour où l'amour d'une Parisienne vient le remettre dans le droit chemin, et lui prouver qu'il avait tort de se singulariser. M. Huysmans nous a montré dans un de ses livres, *A rebours*, un type identique, des Esseintes. Au fond, nous nous abandonnons à une erreur secrète, quand nous obéissons à un désir chimérique de la couleur locale. Orient ou Occident, la vie est partout la même ; les mœurs et les costumes changent, voilà tout; nous nous laissons tromper par des différences.

De nos jours, les poètes sont fréquemment des érudits. A aucun point de vue, il ne faut regretter de les suivre. Quand il leur arrive de se passionner pour des contrées que leur éloignement rend plus séduisantes, ils savent se souvenir des leçons de l'histoire. Ils trouvent dans les livres épiques de l'Orient ainsi que dans les chants populaires une ample moisson de détails qu'ils s'approprient. Ils font de tous côtés des excursions fécondes, en s'appuyant sur les recherches de la science. C'est une seconde forme de l'exotisme : à côté des paysages et des traits de mœurs, les récits et les épisodes légendaires ; nous passons tour à tour d'une scène du Romancero à une chanson palikare, d'une description de poème hindou à une ballade du Nord.

Sans doute la géographie et la mythologie des nations barbares peuvent arrêter le lecteur; cette poésie archaïque, et qui doit être exacte, est hérissée de dénominations appartenant à toutes les langues, et qu'il faudrait expliquer l'une après l'autre. Une dame

du monde ne lira guère les strophes savantes où respire l'Orient, après s'être imprégnée des vers tendres et touchants de MM. Sully Prudhomme et François Coppée. En retour, pour un homme instruit et nourri de fortes études, quel régal de retrouver, sous une forme achevée, des réminiscences de littératures classiques, des théories de races, des fragments de théogonies primitives ! Il sentira que le poète dont l'esprit a été tenté par la vision des mondes lointains a poursuivi l'accomplissement d'une œuvre identique à celle que Burnouf ou Renan ont menée à bien. Il notera la grandeur du but, la beauté des conceptions générales dont la formule ne pouvait être donnée que de notre temps. Il admirera cette marche en avant, cet exode de lettrés se rendant non seulement dans l'Inde et la Perse, mais se dirigeant vers le désert central, et revenant au berceau des races et au plateau de Pamyr.

*
* *

Il nous faut parler avant tout, et c'est justice, de celui qui a conduit, comme un chef et un maître, ce sublime voyage de l'esprit. Au moment où nous sommes, M. Leconte de Lisle est devenu, pour ainsi dire, le glorieux aïeul de la poésie contemporaine. Il a bâti, pour l'avenir, un monument impérissable, un temple de marbre et de granit, aux solides assises. Ce temple se dresse sur un sommet idéal, pareil à ceux que couronnaient les monuments religieux de la Grèce. C'est un édifice qui saisit les yeux par sa décoration polychrome ; il est peuplé de statues, riche en idoles et largement ouvert aux dieux inconnus.

Voyez si M. Leconte de Lisle n'a pas eu raison de se jeter de plein cœur dans la description du monde exotique, de se faire Oriental et même barbare. Avec quelle profonde logique il a obéi à son tempérament et aux influences premières du pays natal ! Il est fils de l'île Bourbon ; il s'est égaré, enfant, parmi les savanes ; il a gravi les pitons et les mornes, en respirant les vents terribles qui viennent d'Afrique, il a vu s'épanouir toute une flore lumineuse et exubérante, et de loin il a aperçu les mystères du continent noir.

C'est dans les premiers souvenirs, qu'il doit à une admirable nature, que M. Leconte de Lisle a puisé la partie de son œuvre la plus vivante, la plus réelle, et, si l'on veut, la plus accessible à la majeure partie du public. Qui ne connaît, en effet, ces morceaux devenus classiques, s'il est permis d'employer ici un mot qui peut paraître un peu usé, *la Panthère noire*, *la Fontaine aux Lianes*, *la Ravine Saint-Gilles*, *les Éléphants?* Il y a toute une suite de tableaux, d'un genre particulier, faits pour le rêve et pour le repos des yeux. On y retrouve d'attirantes oasis, où l'on aime à s'arrêter, après avoir parcouru une œuvre qui renferme aussi de vastes et sévères solitudes.

Avez-vous bien senti la nouveauté de cette poésie descriptive? Enveloppée d'une chaude atmosphère, elle se berce dans un monde de créations opulentes, dans un éden plantureux et embaumé. Au milieu de la nature exceptionnelle dont le poète s'entoure, les formes, les couleurs, les êtres, tout compose pour lui une incomparable harmonie. Nous voyons voltiger dans la clarté intense, à côté des cactus et des aloès, les oiseaux des tropiques, les colibris, les aras, les cardinaux écarlates. Plus loin, au bord d'un ravin, paissent des bœufs de Tamatave à la bosse calleuse. Pour compléter l'évocation de l'Afrique, nous apercevons la silhouette d'un nègre veillant sur ce troupeau :

Et quelque Noir, assis sur un quartier de lave,
Gardien des bœufs épars paissant l'herbage amer,
Un haillon rouge aux reins, fredonne un air saklave,
Et songe à la grande Ile, en regardant la mer.

Lorsque la pensée revient à ceux qui ont dépeint le même pays, avant M. Leconte de Lisle, on se rappelle avant tout Bernardin de Saint-Pierre, dont le pinceau léger a si suavement caressé de naïves et délicieuses figures. Qui ne retrouve dans sa mémoire l'image de Virginie se rendant à la messe, à l'église des Pamplemousses, où les habitants riches de l'île se faisaient conduire en palanquin? Dans le *Manchy*, M. Leconte de Lisle nous a présenté, avec des couleurs resplendissantes, une scène qui semble tout à fait du même genre. Il a laissé passer dans cette poésie, à propos d'une jeune créole bercée par ses porteurs hindous, un souvenir attendri et une sensibilité que nous relevons bien vite.

Pour arriver enfin à une des productions les plus concluantes du maître, *l'Illusion suprême*, nous constaterons que le regret du sol natal est revenu en lui avec une rare vigueur, dans cette période culminante de la vie où l'on regarde avec une douce mélancolie vers le passé :

. . . . . .

Celui qui va goûter le soleil sans aurore,
Dont l'homme ni le Dieu n'ont pu rompre le sceau,
Chair qui va disparaître, âme qui s'évapore,
S'emplit des visions qui hantaient son cerveau.

Rien du passé perdu qui soudain ne renaisse,
La montagne natale et les vieux tamarins,
Les chers morts qui l'aimaient au temps de sa jeunesse,
Et qui dorment là-bas sous les sables marins.

Sous les lilas géants où vibrent les abeilles,
Voici le vert coteau, la tranquille maison,
Les grappes de Letchis et les mangues vermeilles,
Et l'oiseau bleu dans le maïs en floraison ;

Le café rouge, par monceaux, sur l'aire sèche,
Dans les mortiers massifs le son des calaous,
Les grands parents assis sous la varangue fraîche,
Et les rires d'enfants à l'ombre des bambous...

Ces belles strophes que M. Leconte de Lisle a placées dans son dernier livre, *les Poèmes tragiques*, ces « novissima verba » préparées par le poète, ne contiennent rien qui ressemble à un exotisme de fantaisie. Après les excursions héroïques, après les énonciations de dogmes, la nature a repris ici tous ses droits.

***

Nous faisons appel à nos propres souvenirs pour retrouver, au milieu du mouvement poétique auquel ils ont participé, les disciples, les amis, les continuateurs de M. Leconte de Lisle. Nous les avons entendus plus d'une fois, tout en conservant nous-mêmes maintes divergences d'appréciations, faire l'exposé de leurs principes et de leurs doctrines. Ces poètes se sont signalés par un souci constant de la forme. Les défauts qu'on leur a reprochés sont venus de l'horreur même que la vulgarité leur inspirait. Ces défauts, on les connaît bien : une versification tendue et sans cesse égale, une phraséologie obscure et voilée, formée de mots détournés de leur sens, qui semblent tomber de quelque sommet lointain et hiératique, de quelque « Parnasse » mystérieux.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas refuser au groupe de purs artistes, dont nous allons nous occuper, un culte profond du beau, un idéal supérieur. Quelques-uns d'entre eux, heureux d'un succès de métrique, comme d'autres le seraient de la réussite d'une pièce de théâtre ou d'un roman, ont montré un louable désintéressement, continuant, avec une résignation pleine de dignité, à préparer des recueils de vers dont le débit était restreint.

On peut citer tout d'abord, parmi ces fidèles de la première heure, M. Léon Dierx, né comme M. Leconte de Lisle à l'île Bourbon, et M. José-Maria de Hérédia, qui, originaire de Cuba, se trouvait naturellement porté à avoir l'amour des horizons lointains et des descriptions colorées. A côté de ces poètes, on rencontrait M. Villiers de l'Ile-Adam, qui passait pour une nature géniale, qui rêvait d'un drame consacré au Vieux de la Montagne, tout en écrivant les *Contes cruels*, et qui avait en lui le trouble d'idées, le balbutiement bizarre de l'initié, comme s'il avait figuré parmi les « Haschischim » de la Poésie. C'était aussi M. Catulle Mendès, esprit fécond en ressources, talent expert dans tous les genres. On s'agitait beaucoup autour de lui; M. Catulle Mendès était le meneur de l'exotisme. On trouvait en lui un très habile conseiller de rimes; on écoutait avec foi ses programmes. En ce temps-là, le conteur sensuel que nous connaissons ne s'était pas encore complètement développé, bien qu'il se fût déjà manifesté par certaines hardiesses. Il n'avait pas décrit les équipées aventureuses de ces troupes de passagères de Cythère, de Paphos et de Lesbos, partant pour des embarquements plus scabreux que ceux de Watteau (1). Il avait sacrifié à la chinoiserie, et chanté la déesse Ten-si-o-daï-tsin en ces termes :

> Ten-si-o-daï-tsin, Lumière souveraine,
> Tu portes un ruban d'étoiles à ton cou,
> Et le rouge soleil qui luit sur Naïkou
> N'est qu'un de tes regards, ô prunelle sereine...

Il savait jongler, en faisant montre d'une extrême dextérité, avec les noms des dieux hindous, dans des strophes pareilles à celles-ci, où la belle Lakshmî

> Cédant à la mollesse
> De son désir, se laisse
> Tomber sur le genou
> Du noir Vichnou.

Aujourd'hui encore M. Catulle Mendès revient parfois à des ressouvenirs hindous et persans du même ordre, dans de jolis vers très rythmiques et très chantants publiés entre deux chroniques. Les strophes s'enchaînent comme les grains des colliers arabes; les syllabes se rapprochent à l'aide d'allitérations mélodieuses. On y entend des sonorités cristallines. L'idée n'y est pas toujours nettement saisie; un peu de subtilité décadente s'y entrevoit. Le poète cherche à fasciner les femmes, — surtout les languissantes et les névrosées, — par des mots chuchotés comme à mi-voix.

M. Léon Dierx, qu'on peut apprécier pleinement d'après une réédition complète de ses poésies, est une nature grave, un esprit recueilli, dont il faut louer la conviction et la droiture. Dans le groupe qui a gravité autour de M. Leconte de Lisle, c'est peut-être lui qui offre le plus d'analogies de tempérament avec le maître. Suivez-le dans sa vision du monde antique, dans ses évocations bibliques, dans ses théories philosophiques; notez l'amertume mélancolique qu'il ne dissimule pas, son jugement un peu hautain des choses, vous imaginerez qu'il a passé par des impressions parallèles à celles qu'a ressenties le poète de *Caïn*. M. Léon Dierx, nous l'avons dit, est le compatriote de M. Leconte de Lisle. Celui-ci est né à Saint-Paul : la petite ville de Saint-Denis a donné le jour à M. Dierx ; ces deux petites cités regardent l'une et l'autre vers la grande île Malgache. On croirait à une sorte de similitude dans les influences premières.

Vous trouverez presque toujours dans les poésies de M. Léon Dierx un style noble et soutenu. Il a attaché son nom à un morceau qui appartient à toutes les anthologies, *Lazare*. Lisez encore l'*Exemple*, la *Vision d'Ève*, la *Révélation de Jubal*. Ce sont des poèmes d'une grande élévation, d'une éloquence profonde et d'un tour achevé.

(1) M. Catulle Mendès a raconté l'histoire de la génération de poètes qu'il a connus dans son livre, *la Légende du Parnasse contemporain*.

M. Dierx est venu en France dans cette période de la jeunesse où les images sont déjà fixées dans le miroir de l'esprit; il a revu, après la vingtième année, l'île Bourbon: on sent qu'il a gardé du pays natal de chaudes réminiscences. Il puise dans ces souvenirs des comparaisons incessantes qu'on pourrait relever jusque dans ses dernières poésies amoureuses. Si nous revenons aux tableaux de la nature exotique, nous nous arrêterons à quelques pièces à la fois descriptives et lyriques, nous admirerons surtout les *Filaos :*

Là-bas, au flanc d'un mont couronné par la brume,
Entre deux noirs ravins roulant leurs frais échos,
Sous l'ondulation de l'air chaud qui s'allume
Monte un bois toujours vert de sombres filaos.
Pareille au bruit lointain de la mer sur les sables,
Là-bas, dressant d'un jet ses troncs roides et roux,
Cette étrange forêt aux douleurs ineffables
Pousse un gémissement lugubre, immense et doux...

Le poète a fait vivre, avec de grandioses couleurs, cette forêt animée et chantante. Il trouve à ce bois éolien une âme qui souffre. Les Filaos sont pour lui des arbres symboliques, dont la grande voix lui a parlé autrefois et l'agite encore :

Et plus haut que les cris des villes périssables,
J'entends votre soupir immense et continu,
Pareil au bruit lointain de la mer sur les sables,
Qui passe sur ma tête et meurt dans l'inconnu.

*
* *

Le succès tout exceptionnel obtenu par *les Trophées* de M. José-Maria de Hérédia a consacré la réputation qui lui avait été acquise, dès le premier jour, parmi les lettrés. L'Académie française a appelé le poète à siéger parmi ses membres, et certes, nous applaudissons vivement à ce choix. M. de Hérédia est, incontestablement, le maître du sonnet, comme l'a été à un moment Joséphin Soulary; il exerce, nous semble-t-il, une très vive influence sur une grande portion de la nouvelle génération.

Il est une sorte d'*imagier* contemporain, de graveur, de ciseleur sur pierres fines : la suite de sonnets consacrés à Antoine et à Cléopâtre, à Hercule, au dieu des jardins Priape, fait l'effet de très délicates intailles antiques, sur agate, sardoine ou onyx. Il est émailleur, quand il veut, comme Claudius Popelin. Dans sa forme impeccable, il rivalise avec tous les arts.

Il descend des « conquistadores » de l'Amérique, et il est entré lui-même dans le domaine de la poésie comme un conquérant à la voix vibrante, accompagné de l'armada de ses vers, de la flottille de ses caravelles à la proue sculptée. Ne soyez pas surpris qu'il chante les exploits de Ponce de Léon et de Bartolomé Ruis : il retrouve ces noms glorieux dans des souvenirs de famille. Comment n'aurait-il pas été conduit à retracer le monde belliqueux, fougueux et savant du XVIe siècle? Ardent par l'imagination et par l'âme, il s'est inspiré dans maintes images de la végétation américaine; il s'est imprégné des parfums de la zone torride; il a associé les souvenirs de la Castille d'or aux enchantements de la mer qui baigne les Florides. Mais l'Amérique ne suffisait pas à son activité : attiré par des excursions d'un autre ordre, il a regardé vers l'Orient, il a suivi sur le Nil la cange égyptienne, de même qu'il a promené sa fantaisie à Venise et à Florence. Entraîné par le désir de tout voir, il irait volontiers jusque dans les régions du Nord, qui nous sont à demi fermées.

. . . . . .

Le pôle bat d'un flot tiède et libre des îles
Où nul marin n'a pu hisser ses pavillons.

Partons! Je briserai l'infranchissable glace,
Car dans mon sein hardi je porte une arme lasse
Du facile renom des conquérants de l'or.

J'irai. Je veux monter au dernier promontoire
Et qu'une mer, pour tous silencieuse encor,
Trompe mon cœur vaincu d'un murmure de gloire.

On voit combien le poète est enthousiaste et hardi. Parmi les morceaux où il a célébré les régions du Midi, ou, si vous préférez, de l'Orient, il en est quelques-uns où s'est exercée sa savante virtuosité d'artiste, et qui sont considérés comme des modèles du genre. Donnons comme exemples de difficulté vaincue, de tour de force accompli, sans aucune défaillance, le *Samouraï* et le *Daïmio*, deux parfaites reconstitutions d'après des types de guerrier japonais. M. Brunetière, en examinant, dans ses études sur la poésie, le talent de M. de Hérédia, a marqué sa préférence pour le *Daïmio;* nous citerons à cette place le *Samouraï :*

D'un doigt distrait frôlant la sonore bîva,
A travers les bambous tressés en fine latte,
Elle a vu, par la plage éblouissante et plate,
S'avancer le vainqueur que son amour rêva.

C'est lui. Sabres au flanc, l'éventail haut, il va.
La cordelière rouge et le gland écarlate
Coupent l'armure sombre, et sur l'épaule éclate
Le blason de Hizen ou de Tokungava.

Ce beau guerrier vêtu de lames et de plaques,
Sous le bronze, la soie et les brillantes laques,
Semble un crustacé noir, gigantesque et vermeil.

Il l'a vue. Il sourit dans la barbe du masque,
Et son pas plus hâtif fait reluire au soleil
Les deux antennes d'or qui tremblent à son casque.

*
* *

Le Théâtre-Français a repris *la Belle Saïnara*, de M. Ernest d'Hervilly. Cette pièce, on s'en souvient, fut d'abord jouée sur la scène de l'Odéon. Nous avons vu de nouveau la jeune Musmé et le poète Kami subissant, en victime naïve, une épreuve qui aurait pu devenir cruelle. Nous avons retrouvé, à côté de décors exquis, les costumes que nous avions tant de fois admirés dans les albums du Nippon. L'intrigue est ténue et frêle, mais les détails ont bien

leur prix. Les spectateurs ont goûté ce marivaudage imprégné d'une saveur d'Extrême-Orient; ils l'ont accueillie comme une charmante fantaisie, qui repose entre une âpre comédie moderne et une pièce philosophique à thèse.

En tant que poète, M. Ernest d'Hervilly fait diversion avec ceux que nous venons d'examiner, par la liberté du ton et même par le vagabondage des allures. M. Ernest d'Hervilly est un esprit complexe, un humoriste, un railleur et un excentrique. Il procède par bonds prestigieux, préoccupé de charmer et d'étonner, et il ne craint pas d'imiter le clown lyrique de M. Théodore de Banville, qui va rouler dans les étoiles. Cette diversité de caractère, ces bizarreries se mêlent à de vives qualités, à une verve intarissable, à de nombreuses saillies. Aucun ennui n'est à redouter avec M. d'Hervilly; il ne traverse pas de solitude desséchante; il nous conduit au hasard, c'est vrai : on a chance d'arriver, si on l'accompagne, dans quelque champ de foire peuplé de femmes sauvages et de créatures monstrueuses.

M. Ernest d'Hervilly a écrit dans ces derniers temps des vers délicats pour des albums de nouvelle année; il réussit également dans ce genre où il n'est pas donné à tout le monde de faire des chefs-d'œuvre, la poésie enfantine. Nous croyons inutile de rappeler qu'il sait approfondir les mystères dont s'enveloppe le sphinx parisien, et qu'on lui doit de gracieux croquis en vers de Paris. Son recueil de poésies exotiques, *le Harem*, est un livre curieux, très attachant à coup sûr, et où l'esprit déborde à chaque page :

Ce livre est mon Harem; ici sont enfermées
Les Femmes qu'un poète aux espoirs persistants
Chercha d'un pôle à l'autre, à travers tous les temps,
Sur les ailes du Rêve et qu'il a très aimées.

Le poète n'a pas de préférences : il passe de l'Algérie à la Chine et du Sénégal au Groenland. Il a porté un jour ses rêves dans les polders de la Hollande. Il a vanté les tatouages d'une négresse; il célèbre ainsi les appas d'une habitante des mers glaciales :

Elle n'a pas seize ans, mais je sais qu'elle excelle
A mener trente chiens, debout sur son traîneau,
Ou, parmi les glaçons que le vent amoncelle,
A harponner le baleineau.

On ne sait, à voir chez M. d'Hervilly cet esprit à facettes, s'il est réellement convaincu, dans son amour de la couleur locale, ou s'il prend le lecteur pour dupe. Les bons mots jettent leurs fusées au milieu d'une description; il nous déroute et nous déconcerte.

On pourrait se demander s'il n'a pas voulu parodier irrévérencieusement les sublimes descriptions de M. Leconte de Lisle, dans cette pièce sur la Louisiane :

Sous l'azur enflammé le vieux Mississipi
Fume. Il est midi. Les tortues
Dorment. Le caïman aux mâchoires pointues
Bâille, dans le sable assoupi.

Les cloches ont sonné le breakfast dans la plaine,
Et l'on n'aperçoit plus là-bas,
Dans les cannes à sucre et dans les verts tabacs,
Les nègres aux cheveux de laine...

Si M. d'Hervilly place, comme personnage, au milieu de ce tableau, une jeune Américaine, fille de quelque riche planteur, vous pouvez deviner qu'elle aura dans ses allures on ne sait quoi de chargé et de comique. Elle sera vraiment une Yankee, cela ne peut manquer. M. d'Hervilly, toutefois, excelle surtout dans les portraits où il reproduit les types des pays hauts en couleur, Extrême-Orient ou Nord de l'Afrique. Il a eu raison de porter au théâtre les subtilités et les ingénuités du Japon. Il a aussi emprunté aux races barbaresques un motif heureux de pièce. Après avoir applaudi la *Belle Saïnara*, nous aurions un extrême plaisir à écouter au Théâtre-Français, cette autre comédie à l'affabulation ingénieuse, *la Fontaine des Beni-Menad* (1).

Voici un autre poète, dont le nom semble légèrement exotique, Jean Lahor. Nous n'avons pas devant nous un débutant, mais un des anciens collaborateurs des recueils qui ont porté ce titre : *le Parnasse contemporain*. Talent très distingué, épris d'élégance, ce poète reparaît devant nous, comme à la suite d'une métamorphose à la manière hindoue. Jean Lahor n'aurait-il pas gagné à cet avatar? Son livre de poésies, réédité en grande partie, *l'Illusion*, a été lu et relu. L'Académie française l'a distingué, et il est parvenu, sans peine, à sa troisième édition.

Ce livre a été poussé par le courant qui entraîne certains esprits vers le pessimisme. Il arrive rarement aujourd'hui qu'un poète jette un appel énergique à l'Idéal; le *Sursum corda* paraît un cri académique. Il semble, en définitive, que notre monde a perdu tout courage ; nous croyons, quant à nous, qu'on a bien tort de dédaigner le sentiment de la lutte et le désir de l'au-delà.

Tout est vanité, tout est mensonge! nous dit Jean Lahor, reprenant le thème développé dans l'*Ecclésiaste*. Il berce et endort son doux désenchantement, à travers de molles visions orientales. On le prendrait pour un radjah, mécontent et fatigué de tout sans cause, et suivant des yeux, pour se distraire, des danses capricieuses d'almées. Notre poète a été l'ami d'Henri Regnault; il a fait lui aussi, dans ses vers, le portrait d'une *Salomé*. Il a évoqué la reine de Saba, qui surgit, apparition captivante, dans un costume fastueux et avec un cliquetis de pierreries, et qui lui semble l'image fantasque de ce mobile et folâtre univers. Il s'est inspiré de la philosophie facile du persan Hâfiz, en même

(1) Charpentier.

temps que des rêveries un peu vagues des derviches.

Il se console, après tout, de la tristesse des choses en trouvant que la vie est relativement séduisante et joyeuse, malgré notre pessimisme occidental, dans la lumière de l'Asie :

> Sous le ciel du Nord, le Néant
> Est un large gouffre béant
> Dont l'âme humaine se défie.
> Mais vêtus d'or, comme les cieux,
> C'est en Perse un roi radieux
> Que le poète glorifie.

Jean Lahor, on le voit, est un poète ondoyant et divers. Il est très féminin et très galant; c'est en résumé un joli et subtil orientaliste, doué du sens raffiné de la couleur et de la musique. Il a écrit les paroles de quelques compositions de Saint-Saëns : il sait scander à merveille le rythme d'une danse arabe et marquer les notes vives ou languissantes d'un chant hindou. Lorsqu'il parle d'amour, lorsqu'il chante la gloire du Néant, il a les tendresses sensuelles, et même un peu mélancoliques, de Henri Heine. On redit ses strophes, comme si elles appartenaient à un *Intermezzo* oriental.

*
* *

Devons-nous, en accomplissant un retour vers les recueils de poésies publiés, il y a déjà quelques années, rappeler le *Coffret de santal*, de Charles Cros, dont le nom a retrouvé un regain d'actualité à propos d'une des plus importantes découvertes scientifiques de notre temps? Nous ne voulons pas aller aussi loin, en fait d'étude rétrospective. Mais puisque nous avons parlé plusieurs fois de l'Extrême-Orient, il convient de ne pas oublier que M. Emile Blémont nous a donné les *Poèmes de Chine*. Il s'est inspiré des poètes de l'époque des Thang, traduits par M. d'Hervey Saint-Denis, et de quelques jolies pièces plus modernes, citées par M. Jules Arène dans la *Chine familière*. Ces poètes de l'époque des Thang qui vivaient aux VII^e^, VIII^e^ et IX^e^ siècles de notre ère, sont exquis à tous les points de vue. Ils excellent, en général, dans la composition de petits tableaux, qu'anime un profond sentiment de la nature et de la vie rustique. Le génie contemplatif, la gravité d'esprit des riverains du fleuve Jaune se reflètent avec une intense vérité dans ces chefs-d'œuvre, faits de quelques vers. Et vous verrez souvent, dans des strophes, précises comme des devises, et qui ne renferment qu'une observation ingénue et une pensée naïve, l'équivalent des sujets domestiques des scènes intimes retracées sur les vases de porcelaine ou sur les coffrets de laque.

Nous prendrons garde de ne pas nous égarer dans l'inextricable fouillis de la poésie contemporaine, plus touffue qu'une forêt de l'Inde, en cherchant à découvrir çà et là de minces fleurettes, de frêles végétations, qui s'étalent à l'ombre de quelque tronc à la poussée vigoureuse. Bornons-nous à donner un salut de bienvenue au livre d'aujourd'hui, lorsqu'il mérite d'être accueilli avec faveur. A ce point de vue les *Fleurs du Mé-Kong*, de M. Maurice Olivaint, ont droit à une mention. Nous venons de suivre M. Émile Blémont en Chine : avec M. Maurice Olivaint, nous voici au sud de l'Empire du Milieu, en Cochinchine et au Cambodge. Si nous sommes bien informé, le poète a été envoyé dans ces régions comme magistrat colonial; il a utilisé ses loisirs en célébrant le pays qu'il habitait.

Ce livre, est un recueil léger, agréable et qu'on lit avec plaisir. Nous adresserons à l'auteur un seul reproche : il se souvient trop de la France, qu'il ne cesse de regretter sous un ciel lourd et près des eaux vaseuses qui baignent les rizières. Il conserve l'amour de nos horizons gris, en se trouvant à Saïgon et à Travinh. Imbu de poésie parisienne, il n'a pas osé nous présenter un exotisme assez accentué. Il n'en a pas moins de jolies trouvailles à nous offrir ; il sait tracer de délicats paysages des bords du Mé-Kong, où son sampan se balance. La femme du pays, servante plus encore qu'odalisque, est pourtraicturée avec beaucoup de vérité.

Nos lectrices peuvent se demander de quelle façon une Française est supplantée par une Cochinchinoise ; qu'elles considèrent la scène suivante :

> A l'heure du repas, assise à mon côté,
> Tu m'offrais les beaux fruits et me versais du thé.
> Tes petits doigts mignons roulaient ma cigarette,
> Et, pendant mon sommeil, au-dessus de ma tête,
> Ton éventail de plume agitait la fraîcheur.
> Comme je savourais tes soins avec douceur!
> Baisant négligemment ta peau de mangue mûre,
> J'écoutais le grand calme et le lointain murmure
> Du vent dans les bambous aux longs frémissements
> Et les molles chansons des bengalis aimants...

Dans sa poésie à la note adoucie, M. Olivaint nous semble, au demeurant, un éclectique, et nous ne saurions dire, après avoir lu ce volume, si, dans d'autres œuvres, il sera fidèle à l'Extrême-Orient.

Pour M. de Montesquiou-Fezensac, ce n'est pas l'éclectisme que nous comptons lui reprocher. C'est un poète très volontaire d'esprit, exagérant ses tendances, et travaillant sa forme jusqu'au degré où elle cesse de devenir compréhensible. Nous trouvons dans son recueil certains morceaux qui sont même d'une artificielle simplicité. M. de Montesquiou-Fezensac a su chanter les Élisabeth, et nous dire le miracle de Salaün le Fol avec la douceur pieuse d'un moine du moyen âge. Mais, prenons-y garde, le dédain du banal tenait le poète jusqu'au bout, et le démon du bizarre, avec lequel il a fait un pacte,

n'entendait pas qu'il gardât longtemps sa liberté.

*Le Chef des Odeurs suaves*, tel est le titre du livre qui nous est soumis, si tant est que l'auteur le publie pour d'autres que pour lui-même. De quel chef s'agit-il? se demandera le lecteur stupéfait. Cet étonnement le poète l'attend avec un fonds de bonne foi vraiment puérile, heureux d'avoir mystifié le bourgeois crédule, si toutefois le bourgeois, très occupé à ses affaires, et peu soucieux de commenter une fantaisie de poète, a le temps de s'intéresser à l'énigme qui lui est posée. Enfin, si vous tenez à avoir une explication, lisez *Salammbô;* vous y verrez un personnage chargé de la direction ou de l'administration des aromates. Voilà le chef punique en lequel M. de Montesquiou s'est incarné, en prodiguant devant nous, en déroulant sous nos yeux tous les cycles divers de ces poèmes où il est parlé des fleurs et de leurs parfums.

Nous ne ferons pas de citation de ces poésies florales, de peur d'avoir une nouvelle explication à donner. Les fleurs troublantes de l'Hindoustan et du Japon s'y mêlent aux roses mystiques, aux lis emblématiques des pays du Nord M. de Montesquiou est mage ; il est un autre Sar. Nous sortons, quant à nous, du cercle de ses enchantements, en gardant la conviction qu'il vaut mieux lire, pour reposer son âme, quelques vers de M^me^ Desbordes-Valmore, dont ce poète s'est fait le défenseur et le cavalier.

Malgré les exagérations passagères, malgré les excitations maladives, la poésie exotique jaillit de sources éternelles. Nous n'avons pas à nous demander quelle sera son évolution de demain. Attendons avec confiance les œuvres capiteuses et charmantes qui vont se succéder encore. La critique se doit à elle-même d'accueillir avec faveur toute production soutenue par une sève fortifiante. Il faut seulement souhaiter que cet exotisme soit sincère. Il est bon qu'un poète ne se contente pas d'aligner froidement des rimes, dans le silence du cabinet : on le louera de connaître ou d'avoir entrevu les scènes séduisantes dont ses vers nous apporteront la révélation.

Après toutes ces courses hasardeuses, nous venons à songer qu'il est peut-être fort inutile d'aller aussi loin, de quitter notre toit et de changer de contrée. Nous trouvons, en fin de compte, qu'un poète a aussi de fécondes inspirations à recueillir, sans sortir du milieu où il a toujours vécu. Rien ne vaut notre pays de France pour nous donner des impressions fraîches et neuves. Ceux qui s'en éloignent pendant quelques années, pour s'établir dans les colonies, ne tardent pas à y revenir. Il en est quelquefois de même pour ceux qui se sont laissé entraîner à porter leur verve poétique dans les régions les plus diverses. Après avoir parcouru le monde, nous sentons qu'il nous reste encore bien des merveilles à dépeindre, quand nous observons les réalités de notre vie contemporaine, quand nous contemplons, après nous être baignés de la lumière grise de Paris, nos forêts, nos montagnes, nos prairies, et, en un mot, quand nous admirons de bon cœur les beautés de notre climat et de notre terroir.

ANTONY VALABRÈGUE.

## BULLETIN

### Correspondance.

Mon cher Directeur,

Je ne veux pas répondre à la lettre de mon collègue et ami M. Lyon, ni greffer une polémique personnelle sur la discussion ouverte par M. Vandérem au sujet de la classe de philosophie. Je tiens seulement à protester contre une accusation de M. Lyon. Il me soupçonne de sentiments hostiles à l'égard de la philosophie elle-même, parce que je voudrais renvoyer aux Facultés une partie de l'enseignement donné aujourd'hui dans les lycées. Cette même opinion a été soutenue par M. Renan, par MM. Lavisse et Gaston Paris ; ils ont cru comme moi défendre les vrais intérêts de la philosophie. Faire de la dispute une querelle entre l'histoire et la philosophie, c'est la déplacer et la dénaturer. Ce n'est pas au nom de l'histoire, mais au nom des lettres que je regrette l'organisation actuelle de la classe de philosophie. Je crois que donner comme couronnement aux études classiques une classe où l'on ne fait que de la philosophie et des sciences, et d'où les lettres classiques sont exclues, est une anomalie qui ne s'explique par aucune conception pédagogique, mais uniquement par les conditions historiques dans lesquelles la classe de philosophie a pris naissance. — Le salut des études classiques, si menacées aujourd'hui, sera, à mes yeux, dans une refonte complète de la classe de philosophie.

Agréez, etc.

G. MONOD.

4 avril 1894.

Mon cher Directeur,

Quelques-uns de vos lecteurs se rappellent peut-être un *Carnet d'officier bavarois* que j'ai publié dans la *Revue Bleue* du 11 juin 1892. Ces souvenirs de la guerre franco-allemande présentaient, paraît-il, quelque intérêt, puisque M. de Pardiellan en a reproduit d'importants extraits — sans mon autorisation, sans même me nommer — dans les *Chevauchées allemandes* qui viennent d'être mises en vente par la librairie Dentu.

Il y a là une question de propriété littéraire sur laquelle les tribunaux auront à se prononcer ; mais, en attendant leur décision, je tiens à protester contre ce procédé dans la Revue même où j'ai publié ces pa-

ges, c'est pourquoi je vous serai très obligé de vouloir bien donner accueil à ma lettre.

Veuillez, etc.

HENRY GAUTHIER-VILLARS.

## Nouvelles de l'étranger.

GOTTFRIED KELLER ET LE THÉATRE FRANÇAIS

Un professeur zürichois, M. Jacob Baechtold, vient de publier sur le romancier suisse Gottfried Keller, l'auteur du fameux roman *Le jeune Henri* (*Der grüne Heinrich*), un volume fort intéressant, où les lettres du romancier sont nombreuses (1).

Gottfried Keller, qui eut une existence très accidentée, fit de longs séjours en Allemagne, à Heidelberg et à Berlin. Les années qu'il passa dans ces villes sont de la plus haute importance pour la formation de son talent. Ce sont là ses années d'apprentissage.

Berlin surtout, où il séjourna cinq années, de 1850 à 1855, fut pour lui une rude école. « La vie dans la capitale de la Prusse, dit-il, fut pour moi une maison de correction qui m'a rendu le service d'une cellule de prison de Pensylvanie. » Mais ces années furent salutaires : « L'homme qui n'a pas souffert, ajoute-t-il, et qui n'a pas passé par les plus dures expériences est sans malice. Or, qui n'a pas de malice n'a pas le diable au corps. Et sans diable au corps on ne va pas au fond des choses. »

Keller venait à Berlin pour deux choses : pour y lancer son premier volume *Le jeune Henri*, et pour faire du théâtre. Il eut bien du mal à trouver un éditeur. Ce ne fut qu'en 1854 qu'il publia ce volume et encore pas à Berlin, mais à Brunswick chez l'éditeur Vieweg. Le succès fut lent à se dessiner. Trente ans après seulement on publiait la seconde édition de l'ouvrage. Mais, dès ce moment, il prenait place parmi les chefs-d'œuvre du roman en Allemagne et Paul Heyse appelait Gottfried Keller le Shakespeare de la nouvelle.

Quant au théâtre, Keller le trouva à Berlin en pleine décadence. Pas de directeur intelligent, pas d'acteurs. Il se met néanmoins à l'étudier. Il assiste à toutes les représentations et juge les pièces moins en littérateur qu'en homme du métier ou en homme qui veut apprendre le métier. Ses lettres — surtout celles qu'il adresse au critique littéraire Hermann Hettner — sont remplies de jugements remarquables sur tout le théâtre moderne. Shakespeare surtout, Gœthe et Schiller sont étudiés dans leurs chefs-d'œuvre. Mais ce qu'il y a de plus intéressant pour nous c'est de savoir ce que Keller pense du théâtre classique français. Rachel, en 1850, fit une tournée à Berlin qui fit courir toute la ville. Keller est enthousiaste de la tragédienne qui lui fait comprendre « la beauté simple et noble de Corneille et de Racine ». Après Henri Heine je ne connais pas d'Allemand moderne qui ait mieux parlé de notre théâtre classique.

« J'ai vu Rachel plusieurs fois, écrit-il en août 1850 à son ami Hettner, et elle m'a donné presque l'envie de me dénationaliser et d'apprendre le français. Malgré une légère tendance à la manière, il y a en elle quelque chose de grandiose. C'est certainement la première artiste de notre temps. Elle m'a surtout plu dans *Athalie :* là elle représente une reine du vieil Orient sanguinaire et tyrannique et elle la représente comme pourrait seule le faire une reine véritable qui se trouverait dans la même situation... Ses mouvements sont colossalement simples : ils ont une rudesse quasiment masculine et pourtant pleine de majesté, telle du reste qu'on peut l'attendre d'une reine de l'époque des Pyramides. Il y avait en elle tant de majesté sauvage, tant de grandeur, qu'on était invinciblement poussé à prendre parti pour elle contre les prêtres dévots et ennuyeux de Jéhova. Moi du moins. Le public allemand m'a paru être d'un autre avis. On ne l'a pas aimée dans ce rôle. On n'a vu en elle qu'une méchante femme...

« Pendant le séjour de Rachel ici une foule d'écrivassiers ont trouvé bon de reprendre toutes les vieilles sottises qu'on débitait autrefois sur le théâtre français. Cela m'a mis hors de moi. Depuis Lessing le premier gredin venu qui tient une plume en Allemagne se croit le droit de faire sur Corneille et Racine de mauvaises plaisanteries, sans prendre garde que la raison de Lessing n'existe plus. Celui-ci s'était donné la tâche de débarrasser la scène allemande des œuvres étrangères qui l'encombraient. Mais cette œuvre est accomplie maintenant et il n'est que temps pour nous, — et cela dans notre intérêt même — de rendre justice au théâtre français. Schiller et Gœthe ont montré plus d'intelligence que tous ces charlatans et ces va-nu-pieds (*Lauser*) en traduisant l'un la *Phèdre* de Racine, l'autre le *Mahomet* de Voltaire. — Les Français, dit-on, ne sont que des phraseurs. Eh bien! essayez seulement d'en faire des phrases comme eux, des phrases qui se tiennent et qui fassent corps d'une manière si parfaite avec l'action dramatique. Phrase pour phrase, du reste, j'aime autant en entendre de belles et d'élégantes que de grossières. — Mais, ajoute-t-on, ils n'ont fait qu'imiter les Grecs. D'abord contre cela je proteste. Ils sont aussi originaux à leur manière que Shakespeare, que Calderon, que Sophocle et que Gœthe... Je dirai même que maintenant que nous n'avons plus besoin de les imiter, ils sont redevenus beaux pour nous. Quant à moi, plus je considère l'époque où ils vécurent et le milieu qui les forma, plus j'admire leur noble simplicité, leur fraîcheur morale, leur naïveté enfantine et pourtant virile et surtout leur tragique simple et vrai. Je ne désire qu'une chose, c'est que pour nous brille aussi bientôt l'art dramatique que nous attendons, un art qui ne croie pas que le plus sûr moyen d'avoir du succès est de faire une pièce bien embrouillée, bien entortillée et bien maniérée. »

ANTOINE GUILLAND.

UN NOUVEAU DRAME DE M. STRINDBERG

M. Auguste Strindberg, l'écrivain suédois, l'auteur de *Mademoiselle Julie*, vient de faire jouer au Lessing-Théâtre de Berlin une pièce nouvelle en un acte, *Jouer avec le feu*. C'est l'histoire, assez confuse, de quatre personnes qui vivent sous le même toit, un mari et sa femme, un ami et une jeune fille. Le mari aime la jeune fille; la femme aime l'ami; et cela n'empêche pas le mari et la femme de s'aimer. Inutile d'ajouter que chacun de ces quatre personnages est animé des sentiments les plus bas, et que les deux femmes, en particulier, sont représentées comme des êtres d'une valeur morale tout à fait inférieure. M. Strindberg a voué une haine mortelle aux femmes et à l'amour. Enfin l'ami se dégoûte de la dame pour l'avoir trouvée trop facile à séduire : elle, de son côté, en apprenant qu'il est marié, perd toute sympathie pour lui. Le public berlinois a sifflé sans pitié ce vaudeville naturaliste.

(1) *Gottfried Keller's Leben*, von Jakob Baechtold. Verlag von W. Hertz, in Berlin; 1893-1894.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Le silence de la tribune parlementaire donne aux polemiques de presse une importance dont certains politiciens savent tirer parti.

C'est ainsi que le *Figaro* publiait récemment, sous le titre de « Dessous diplomatiques », un article de politique étrangère d'après lequel tous les ministres qui se sont succédé au quai d'Orsay de 1878 à 1887 auraient été simplement vendus à l'étranger, M. Waddington à l'Angleterre, Jules Ferry et M. de Freycinet à l'Allemagne. Confiées depuis longtemps au public par l'*Intransigeant*, ces révélations auraient soulevé plus de mépris que d'indignation si chacun n'avait reconnu dans leur auteur ce singulier homme d'Etat que M. Goblet rougit d'avoir inventé.

L'article était anonyme: l'outrecuidance et la haine l'inspiraient; il s'attaquait à Jules Ferry et à M. Waddington que, de leur vivant, l'auteur s'était bien gardé de diffamer aussi odieusement. M. Flourens était l'homme d'une telle besogne; au reste il savait bien que personne ne voudrait, pour lui répondre, livrer les secrets de la diplomatie française et la hardiesse de ses affirmations en était accrue. M. Flourens est le ministre des affaires étrangères tout indiqué pour rendre au pays son prestige extérieur quand le parti de la Commune dirigera la France.

Les incidents qui ont accompagné l'installation du Préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville sont, pour le moment, terminés.

M. Poubelle, ami du repos, avait quitté Paris abandonnant l'Hôtel de Ville précisément alors qu'il devait l'occuper, et M. Champoudry, président du Conseil Municipal, y a réuni les membres de l'Assemblée communale. De cette réunion il est résulté la nomination d'une commission qui a rédigé un manifeste. Bien que ce document ait paru la veille du 1er avril et que, sans vouloir diminuer ni exagérer l'importance de l'acte ministériel, il le dénonce comme un incident du système de provocation dirigé contre le Conseil Municipal élu, dans l'espoir de le remplacer par une commission municipale administrative, il y a tout lieu de lui reconnaître un caractère sérieux; au reste il a paru en tête du *Bulletin Municipal officiel*.

Il est peu probable que, tant qu'il existera un Gouvernement, le Conseil Municipal de Paris ait les mêmes attributions que les conseils municipaux des moindres communes, par cette raison confirmée par toutes les révolutions : qui tient Paris, tient la France, et la France entend être dirigée par le Gouvernement régulièrement constitué, non par le Conseil Municipal de Paris.

Les congrès scientifiques et politiques fleurissent dans toutes les capitales, et bien que les voyages à prix réduit autant sans doute que la lecture de mémoires attirent toujours de nombreux congressistes, les hommes politiques inaugurent ou clôturent ces assemblées; la pensée gouvernementale saisit toute occasion de se divulguer.

A Rome, le roi et la reine sont venus présider à l'inauguration du Congrès médical; M. Crispi a vu dans cette cérémonie un symbole de fraternité et de solidarité entre les nations; son discours s'est terminé par une invocation à la paix.

En Autriche, pendant qu'une manifestation solennelle réunissait autour du cercueil de Kossuth, à Budapesth, tous les défenseurs de l'idée d'une nationalité hongroise, les socialistes se réunissaient à Vienne en congrès. L'organisation du parti socialiste, la journée de huit heures et la fête du 1er mai ont été examinées. Le député allemand Singer a expliqué pourquoi les socialistes allemands ne fêtent pas le 1er mai, tandis qu'en Autriche cette date a été célébrée en 1892 par 347 000 personnes. L'agitation électorale et le bulletin de vote suffisent, paraît-il, aux socialistes allemands.

Les principaux congrès réunis à Paris sont le Congrès des sociétés savantes et l'Institut de droit international. On peut très utilement s'arrêter sur les deux discours de M. Spuller.

Au Congrès des sociétés savantes, M. Spuller a demandé aux hommes de science de ne pas laisser s'abaisser en France le niveau intellectuel: « Il n'est plus possible que l'élite de la nation se sépare de la foule et ne veuille plus la connaître; ce serait établir le plus profond, le plus violent, le plus dangereux écart entre les enfants du même pays. »

Ce conseil de M. Spuller aux savants français est la sagesse même; le suivre paraît assurer la stabilité des institutions démocratiques. D'ailleurs, le président des États-Unis, M. Cleveland, le donnait aussi en 1886 au moment du 250e anniversaire de la fondation de l'Université de Cambridge Mass. : « Si vous voulez mettre un terme à la domination des politiciens que vous affectez de mépriser, il faut prendre part aux affaires publiques, servir la patrie en toutes circonstances, n'affecter ni dédain ni mépris pour personne, vous mêler à vos concitoyens, vivre de leur vie, vous rapprocher de la démocratie et la servir en l'aimant. »

A l'ouverture de la 15e session de l'Institut de Droit international, le ministre de l'Instruction publique a également prononcé un discours dont on loue volontiers l'esprit et l'élévation : « La substitution des idées relatives aux notions absolues dans tous les ordres de la connaissance humaine est, à mes yeux, la plus grande conquête de la science... Quiconque a touché à la politique a pu se convaincre que l'art de gouverner c'est l'art de négocier et de transiger. La politique ne comporte pas de solutions absolues. Elle ne vit, elle ne peut vivre que de solutions relatives. »

Jamais la théorie opportuniste, si éminemment sage, n'a trouvé une formule aussi précise.

Le Garde des sceaux a invité le syndicat de la *Basoche* à se dissoudre, comme étant composé de membres qui n'ont pas d'intérêts industriels ou commerciaux à défendre; on prétend que cette interdiction a sa raison moins dans le caractère de ce Syndicat que dans le désir de supprimer toute opposition aux réformes d'organisation judiciaire que la Chancellerie prépare. En tous cas, on comprend mal pourquoi des clercs de notaires ou d'avoués ne peuvent pas étudier et défendre leurs intérêts communs comme peuvent le faire des charpentiers, des peintres et des publicistes.

Si l'énergie gouvernementale a besoin de s'affirmer, comment souffre-t-on que la propagande socialiste aille jusqu'à la glorification de la révolution sociale et de la Commune, et si le Garde des sceaux veut être impitoyable aux syndicats irréguliers, comment laisse-t-il constituer dans le Cher une fédération des syndicats agricoles et industriels? Mais il a paru à M. Dubost que la *Basoche* faisait courir à la République des dangers autrement graves.

H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*). 19, rue des Saints-Pères. — 31088. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 15 — 4e SÉRIE. — TOME I — 14 AVRIL 1894

## LE RÊVE D'HERVÉ DE NAURAC

### Nouvelle.

I

Jean-François-Paul Herbelon était né, vers 1784, à Colonge, petit village situé à quatre ou cinq lieues de Lyon sur la route de Saint-Étienne. Sa famille appartenait à la classe des très petits propriétaires de la campagne. Heureusement pour l'enfant, un proche parent de sa mère, officier supérieur dans les armées de la République, le remarqua, s'intéressa à son avenir, lui obtint une bourse au collège de Lyon, et plus tard le présenta à son camarade et compatriote Suchet, depuis duc d'Albuféra et maréchal de France. Suchet, à son tour, s'intéressa au jeune Herbelon, lorsque la mort lui eut enlevé son protecteur, emporté par un boulet de canon dans la sanglante journée de Novi. Il le fit entrer à l'École militaire, d'où le jeune homme sortit, en 1800, sous-lieutenant dans un régiment de dragons, trop tard pour assister à la victoire de Marengo, mais assez à temps pour faire, sous les ordres de Richepanse, la campagne de Bavière, et recevoir le baptême du feu à Hohenlinden. A partir de cette époque, son nom se trouve souvent cité avec éloge dans les ordres du jour de l'armée; son mérite et son courage, secondés par des circonstances favorables, ne tardèrent pas à attirer sur lui le regard du maître. Bientôt capitaine, Herbelon combattit à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, où l'Empereur le décora de sa main et le fit chef d'escadrons sur le champ de bataille. Après une année passée en Espagne, il fut rappelé à la Grande Armée, reçut à Essling une blessure grave, guérit assez rapidement pour en recevoir une nouvelle le soir de Wagram, retourna combattre en Espagne, et fut enfin, âgé de vingt-sept ans à peine, nommé colonel d'un des régiments de lanciers que, vers les derniers mois de 1811, Napoléon venait de créer en vue de l'expédition de Russie.

Ceux à qui sont familiers les bulletins de la Grande Armée relatifs à la campagne de 1812 savent quelle part glorieuse y prit le colonel Herbelon. On le retrouve à Ostrowno, à Smolensk, à Valoutina, à l'effroyable journée de Borodino, où son régiment figure dans la division de cavalerie qui, à la voix de Caulaincourt, enleva la grande redoute. Le soir de la bataille, l'Empereur le fit appeler et lui annonça son intention de le nommer général au retour de la guerre. « Mais, ajouta-t-il, j'ai, jusque-là, besoin de colonels tels que vous, et veux que vous restiez à la tête de votre régiment. » Herbelon quitta l'Empereur le cœur palpitant, le cerveau en feu, jurant de profiter de la première occasion pour se faire tuer ou réaliser l'impossible.

L'occasion se présenta bientôt. Six semaines plus tard, le corps du prince Eugène, formant l'avant-garde, arrivait, le 23 octobre au soir, devant Malo-Jaroslavetz, précédé de la cavalerie de Grouchy, qui, depuis le premier jour de la retraite, comprenait le régiment d'Herbelon. C'était là qu'allait se décider le sort de la Grande Armée : il fallait passer ou mourir.

La lutte commença bien avant le jour, lutte affreusement inégale de dix mille hommes contre vingt-cinq mille établis dans une position formidable. Notre

infanterie franchit la Louja, gravit les hauteurs, atteignit la ville embrasée. Mais cet assaut fut repoussé, et nos soldats redescendirent en désordre. C'est alors que le général Delzons mit l'épée à la main, les ramena au combat comme un simple capitaine, et tomba percé de balles. Six fois Malo-Jaroslavetz fut pris par nous et repris par les Russes, dont les masses profondes grossissaient de minute en minute. On voyait à l'acharnement du combat que tous avaient compris que de l'issue de la journée allait dépendre le sort des deux armées et peut-être des deux empires.

Déjà le jour baissait, et le résultat de la lutte restait encore incertain, lorsque Napoléon, entouré de ses maréchaux, arriva sur ce champ de carnage et ordonna d'en finir. C'était cet ordre qu'attendait notre cavalerie, depuis le matin inactive.

« Chargez ! » cria Herbelon d'une voix tonnante. Et son régiment en tête de la division s'élança sous un ouragan de boulets et de mitraille.

Dès le début de la charge, un biscaïen lui entama l'épaule gauche. Il prit la bride entre ses dents, et monta au grand trot l'épouvantable escarpement, ruisselant de sang, jonché de blessés et de cadavres. Un peu plus haut, son épée s'échappa de sa main droite, et son bras tomba inerte à son côté. Malgré la perte de son sang il restait encore en selle, et continuait à monter, entraînant ses cavaliers intrépides ; mais au moment où ils arrivaient sur l'infanterie russe, un boulet troua le flanc de son cheval, deux balles l'atteignirent en pleine poitrine ; il roula inanimé sur le sol, et son régiment passa sur lui.

Napoléon accueillit par un douloureux silence la nouvelle de la mort du colonel Herbelon. Cette mort n'était malheureusement que trop certaine, quoique les restes du vaillant officier n'eussent pas été retrouvés dans la couche épaisse de cadavres écrasés et brûlés qui couvraient les rues de la ville. D'ailleurs, si quelque espoir avait pu subsister encore, un parlementaire envoyé le lendemain à l'ennemi pour traiter d'un échange de prisonniers rapporta la triste assurance qu'entre deux charges un peloton de Cosaques avait relevé à l'entrée de la ville le corps sanglant et mutilé du colonel, et que, dès la pointe du jour, le général Kutusof l'avait fait inhumer avec tous les honneurs dus à son grade et à sa mort glorieuse.

L'Empereur voulut écrire lui-même une lettre de condoléances à la veuve d'Herbelon, cet héroïque soldat, qui, après avoir survécu aux actions les plus meurtrières, tant que la fortune avait favorisé nos armes, succombait dans un combat d'avant-garde le jour même où s'ouvrait l'ère sombre de désastres qui devait se terminer par la ruine de l'empire et de la patrie.

## II

Le colonel Herbelon laissait en effet une veuve. Quoique cela puisse sembler extraordinaire, il avait trouvé le temps de se marier entre deux campagnes : tout s'accomplissait rapidement alors, et son mariage s'était conclu et célébré pendant un congé de trois mois, non pas sollicité par lui, mais imposé, vers la fin de 1811, comme indispensable après les affreuses fatigues de la guerre d'Espagne. C'était son premier congé depuis le commencement de sa carrière militaire. Quoique ses parents fussent morts depuis longtemps, il éprouva le désir de revoir son pays natal, quitté depuis plus de quinze années.

Tout avait bien changé en son absence ; mais ce qui le frappa par-dessus toutes choses fut le rétablissement du culte catholique dans une belle église neuve que les propriétaires du château de Colonge venaient de faire édifier aux frais de l'État et de la commune.

Le retour de ces propriétaires était aussi un événement pour le jeune colonel. Lorsqu'il était parti de Colonge, il y avait déjà trois ou quatre ans que la famille de Naime avait émigré, et c'est à peine si de loin en loin on leur accordait un souvenir. Vers 1801, les survivants de la famille s'étaient hasardés à rentrer en France.

Le marquis de Naime ne survécut guère à son retour, et sa veuve resta maîtresse absolue du sort de leur unique enfant. A l'époque où Herbelon revint à Colonge, M^lle^ Gilberte était une fort gracieuse et très jolie personne dans tout l'épanouissement de sa beauté. Herbelon la rencontra dès sa première promenade, et la trouva aussi séduisante que possible ; mais, fût-il devenu amoureux d'elle, jamais l'idée ne lui serait venue de demander en mariage la fille de ses anciens seigneurs.

De son côté Gilberte remarqua la tournure martiale du jeune colonel, le charme de sa physionomie pensive, la vivacité héroïque de son regard jointe à l'extrême douceur de son sourire ; mais, outre qu'elle était trop bien élevée pour s'occuper longtemps d'un plébéien, elle ressentait un secret penchant pour son jeune cousin le vicomte de Largentière. La marquise s'était aperçue de cette affection naissante, qu'elle ne se souciait nullement d'encourager. L'antipathie que son neveu lui inspirait s'accrut considérablement au premier coup d'œil qu'elle laissa tomber sur le colonel, et, à l'instant même, tout un plan de campagne s'ébaucha dans sa tête. Son rêve était de retourner aux Tuileries, que l'occupant de ce palais s'appelât Bourbon, Orléans ou Bonaparte. Comme, au commencement de 1812,

tout semblait présager un long avenir à Napoléon et à sa dynastie, la marquise avait résolu d'acquérir pour gendre un des partisans ou plutôt des favoris de celui que bien peu de gens osaient encore traiter tout bas d'usurpateur. Le colonel Herbelon était tout juste l'homme qu'il lui fallait. Informations prises près de personnes autorisées, elle crut pouvoir s'affirmer que le jeune colonel commanderait une brigade en 1813, une division en 1815, et vers 1820 recevrait le bâton de maréchal de France. Une fois maréchal, l'Empereur transformerait le nom en duché.

A peine descendu à l'humble hôtellerie de Colonge, le colonel, à son extrême surprise, reçut une invitation à dîner chez la marquise. Il se hâta d'aller lui rendre visite et fut très gracieusement accueilli. La suite n'a pas besoin d'être racontée en détail. Six semaines après son retour au pays, Jérôme-François-Paul Herbelon conduisit à la mairie et à l'église M^lle^ Gilberte-Antonine-Rolande de Naime, dernière descendante d'une longue dynastie de seigneurs dont les pères du colonel avaient été les très humbles serviteurs.

Comme on pouvait le prévoir, ce mariage fit beaucoup causer. On en parla avant, pendant et après. D'abord on blâma la marquise, ensuite on critiqua le colonel. On affirmait qu'il n'avait pas trouvé dans cette union ambitieuse toutes les joies qu'il s'était promises; on citait comme preuve indiscutable le prompt départ du jeune marié, qui, malgré les offres du ministre, n'avait pas consenti à prolonger sa permission d'un jour, et avait brusquement quitté sa femme avant la fin du premier mois. D'autres répliquaient que les châtelaines de Colonge n'avaient rien à se reprocher, et que cet abandon inexcusable était bien le fait d'un soudard accoutumé aux liaisons rapides, uniquement préoccupé de son avancement, plus épris de son régiment que de sa jeune femme. Ce qui est certain, c'est que le colonel partit pour l'Allemagne vers le mois d'avril, passa le Niémen à l'avant-garde de la Grande Armée, assista à toutes les batailles, entra dans Moscou, et fut tué, comme on l'a vu, devant Malo-Jaroslavetz.

Quand la nouvelle de cette mort fut répandue dans le pays, les langues s'en donnèrent encore à cœur joie. Presque tout le monde se trouva d'accord pour affirmer que M^me^ Herbelon n'avait pas été aussi affligée de la perte de son mari qu'elle aurait dû l'être. Puis, lorsque les uns eurent sévèrement condamné son insensibilité, quelques autres soutinrent que celle-ci était toute naturelle. Enfin, après quelques semaines, on abandonna cette discussion stérile pour examiner les probabilités de voir la jeune veuve contracter un second engagement à l'expiration de son deuil.

Il y avait certainement beaucoup de chances pour que la fille de la marquise de Naime ne passât point dans le veuvage le reste de sa vie. Outre qu'elle venait à peine d'accomplir ses dix-neuf ans, sa mère, comme on le sait, était une femme de tête, qui n'avait pas encore dépassé la quarantaine, et s'était juré d'aller faire resplendir aux Tuileries l'éclat de son opulente maturité. Avec l'aplomb d'un vieux général, la marquise renversa son ordre de bataille, et décida que cette fois ce ne serait pas à l'un des séides de Napoléon que sa fille accorderait sa main.

En effet, dès les premiers mois de 1813, il fut évident pour tous les esprits perspicaces que l'Empire approchait de sa ruine. Ce n'était plus qu'une question de temps. Or, l'Empire tombé, les mêmes esprits ne pouvaient douter que les Bourbons n'eussent des chances énormes de remonter sur le trône. La marquise tabla sur cette espérance, et commença à se chercher un nouveau gendre parmi les royalistes du pays.

Il en est un qu'elle distingua particulièrement quoiqu'il fût âgé d'une cinquantaine d'années. Mais il était bien conservé, de bonne mine, et il devait être, selon elle, d'autant mieux accueilli à la cour de la monarchie restaurée qu'il avait toujours refusé de paraître à celle de l'usurpateur. La marquise décida donc que, vers le milieu de 1814, sa fille serait remariée, et mariée cette fois à un homme de son monde et de son rang.

## III

Malheureusement, on a beau être une femme de tête, de résolution et de courage, on ne saurait tout prévoir. La marquise en fit l'expérience. Elle n'avait pas compté sur l'extrême froideur avec laquelle sa fille accueillit ses allusions à un nouveau projet de mariage. Gilberte n'avait aucune hâte de se remarier. Lorsqu'on la pressait, elle ne croyait pas, disait-elle, avoir le droit de contracter un second engagement. Rien, selon elle, n'était moins prouvé que la mort du colonel Herbelon. Il avait disparu, et c'était tout. Un général russe avait affirmé lui avoir rendu les derniers devoirs, mais cela ne signifiait absolument rien, étant donné le nombre d'officiers de tout grade ramassés sur cet affreux champ de bataille. Il était fort possible que le colonel n'eût été que blessé, qu'il eût survécu, et qu'il fût encore prisonnier au fond de la Russie. Gilberte ne voulait se croire bien réellement veuve que lorsque, la paix étant faite, les derniers survivants, les derniers captifs seraient rentrés en France. Jusque-là elle resterait M^me^ Herbelon.

Quoique la marquise ne prît guère au sérieux cette défaite, elle crut sage de ne pas trop insister.

Mais quand Napoléon fut tombé et que l'année 1814

tout entière, avec les premiers mois de 1815, se fut écoulée sans ramener le colonel, les plus sceptiques furent obligés d'ajouter foi à la nouvelle de sa mort et de reconnaître que les Russes ne s'étaient pas trompés. Cette absence de nouvelles, tant de mois après la conclusion de la paix générale, devait lever les derniers doutes. « D'ailleurs, disait la marquise, Bonaparte aimait trop son Herbelon pour ne pas s'être assuré de la vérité. »

Cependant, après de nouvelles secousses, on était parvenu à l'été de 1815, et M. de Largentière avait reparu au château de Colonge, dont une longue disgrâce lui avait fermé les portes. Le vicomte avait en effet eu l'inspiration malheureuse d'entrer au service de l'Empire juste au moment où ce régime penchait manifestement vers sa ruine. Après s'être obstinément tenu à l'écart pendant les années de prospérité et de fortune, il avait, en janvier 1813, sollicité et obtenu la sous-préfecture de Villefranche. Il y a des gens qui agissent toujours à contretemps, et il semble que le vicomte fût de ces gens-là. Destitué, comme de juste, au premier retour des Bourbons, la leçon lui avait servi, et pendant les Cent-jours il s'était blotti dans un coin obscur, ne haussant ni la voix ni la tête, de crainte que l'idée ne vînt à l'usurpateur de le compromettre à tout jamais en l'obligeant à accepter une préfecture. Grâce à cette conduite prudente et à un profond repentir, il espérait obtenir son pardon et être mis en passe de déployer au service de la royauté légitime le même zèle qu'il avait montré au service de son adversaire.

En attendant ce pardon, il faisait au château de fréquentes visites, se montrant fort empressé près de sa belle cousine, pendant que les souvenirs d'enfance se réveillaient peu à peu chez Gilberte, sans que peut-être, étant une de ces natures obéissantes et passives qui ne savent ni se donner ni se défendre, elle se rendît bien compte de ce qui se passait dans son cœur.

L'été s'écoula ainsi pour les habitantes de Colonge sans que rien changeât dans leur existence. Au commencement de novembre, en l'absence de la marquise, appelée à Lyon pour une affaire d'intérêt, le vicomte vint rendre visite au château. Gilberte le reçut affectueusement. On déjeuna en tête à tête; puis, comme le temps était superbe malgré la saison avancée, Gilberte proposa une promenade.

Les deux jeunes gens se mirent gaiement en route, la nature avait un aspect sentimental; Gilberte, en sa robe violette, ses épaules et sa gorge à demi aperçues à travers la transparence des dentelles, était délicieuse à contempler; de sorte que le vicomte se sentait le cœur tout ému de tendresse.

— Mon cousin, dit tout à coup Gilberte, comment va M^lle^ Michon?

C'était là une des plaisanteries coutumières aux dames de Colonge. M^lle^ Rosalie Michon était une beauté opulente et rubiconde d'une trentaine de printemps, fille unique d'un ancien meunier qui s'était enrichi à acheter et revendre des biens nationaux; il habitait à deux pas de la gentilhommière du vicomte une maison bien garnie de vins, de victuailles de toute sorte, où ce dernier passait, disait-on, une bonne partie de ses journées. Gilberte prétendait qu'il était attiré dans cette maison par les charmes florissants de M^lle^ Rosalie, et cette plaisanterie était doublement désagréable au vicomte qu'elle blessait dans sa vanité et son amour. Mais ce jour-là la disposition de son cœur était telle qu'il ne songea pas à se formaliser.

— Je suppose que M^lle^ Michon se porte bien comme d'habitude, répondit-il en riant. Mais que peut vous importer M^lle^ Michon, ma cousine?

— M^lle^ Michon est une riche et belle héritière, de bien nationaux il est vrai; mais vous avez montré vous-même de fâcheuses tendances au jacobinisme, mon cousin. On se souvient que vous avez été sous-préfet de Bonaparte, tout vicomte que vous êtes.

— Vous êtes méchante, ma cousine, et plus que méchante, injuste, si j'ose me permettre ce mot en parlant de vous. Vous savez très bien ou vous devriez savoir que, lorsque j'ai fini, après de longues résistances, par accepter le poste que vous me reprochez, je n'étais certainement pas mû par une pensée ambitieuse. Ce que je désirais ardemment, c'était me créer une situation qui pût me rendre digne de celle vers qui j'osais élever les yeux.

— M^lle^ Michon?

— Non, cousine, pas M^lle^ Michon, mais une femme que vous connaissez bien, et qui a le défaut — c'est le seul qu'elle ait — de ne pas vouloir comprendre qu'il y a des gens qui l'aiment depuis l'enfance sans oser le lui dire, de peur de se faire bannir à tout jamais.

— Vous êtes timide, mon cousin.

— Je ne suis pas aveugle au point de ne pas voir qu'il est des situations où il serait plus qu'imprudent de s'avancer. Ma tante m'a fait comprendre de bonne heure qu'elle ne me permettrait pas de songer à vous. Mais cependant j'aurais trop à me repentir et à rougir de moi-même si un autre, sans que j'eusse parlé, venait encore vous enlever à mes yeux. Ma cousine, je vous aime, je puis le dire, depuis que je suis au monde, et j'ai l'honneur de vous demander votre main.

Gilberte sourit, rougit un peu, baissa les yeux, et dit enfin d'une voix légèrement émue:

— Mon cousin, je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me faites, mais votre demande est tellement imprévue que j'ai besoin de réfléchir

un ou deux jours avant de vous répondre. Je dois aussi consulter ma mère.

— Ah! s'écria le vicomte, je sais d'avance que votre mère ne me sera pas favorable, et si vous...

— Pardon, dit Gilberte, je crois que vous jugez mal des sentiments de ma mère à votre égard. Quoi qu'il en soit, lorsque j'aurai accompli envers elle mon devoir d'affection et de respect, je me souviendrai, croyez-le, que je suis parvenue à l'âge où l'on a le droit de disposer de soi-même.

Il y avait dans sa voix un demi-acquiescement aux vœux du vicomte. Celui-ci ne s'y trompa pas et il se saisit d'une main qui ne lui opposa pas une trop vive résistance, et tous deux ils reprirent la route du château un peu émus, presque silencieux. Et, quoiqu'ils marchassent très lentement, jamais peut-être la route ne leur avait semblé si courte.

Mais, à mesure qu'ils approchaient du château, ils entendaient montrer dans l'air une rumeur étrange à chaque pas grossissante. Sous la grande porte ils se heurtèrent à un domestique effaré, qui leur cria une phrase incompréhensible et entrecoupée. Le vestibule était plein de gens du village qui semblaient tous en proie à une surexcitation extraordinaire, des pas retentissaient dans les corridors, des cris inarticulés retentissaient sous les voûtes, et tout à coup, en haut des degrés, entouré d'une foule frémissante, Gilberte vit apparaître un homme en habit de voyage, pâle, exténué, les cheveux en désordre, la barbe longue, couvert de poussière, qu'elle reconnut aussitôt. Éperdue, elle poussa un grand cri.

C'était le colonel Herbelon.

## IV

Après le premier saisissement, le colonel expliqua sa résurrection et son retour inattendu. Son histoire était à peu près conforme aux anciens pressentiments de Gilberte. Atteint de plusieurs blessures dans la charge qu'il dirigeait, il avait roulé à terre et complètement perdu connaissance. Revenu à lui au bout de plusieurs jours, il s'était trouvé entre les mains des Cosaques. Un bonheur providentiel l'avait préservé d'être foulé aux pieds des chevaux et aucune de ses blessures n'était mortelle; mais il était affreusement contusionné, à moitié écrasé, et tellement affaibli qu'il n'avait qu'un souvenir très indistinct des semaines qui suivirent. Quand il recouvra la pleine possession de ses facultés, on l'avait transporté à Orel, loin du théâtre de la guerre. Comme il était facile à garder, on ne lui avait pas du tout d'abord imposé une captivité sévère. Il avait été très longtemps à se rétablir, et plus tard il essaya vainement à diverses reprises de faire parvenir de ses nouvelles à sa famille et à ses amis.

On lui laissa ignorer les événements de 1813, ou du moins il ne les apprit que d'une manière incohérente et confuse. Enfin, lorsque la paix fut conclue, il subissait, dans la citadelle de Toula, une captivité de deux ans à laquelle une tentative d'évasion l'avait fait condamner. Au mois de juillet dernier, on lui avait, un matin, ouvert les portes de sa prison, et le commandant de la forteresse lui avait, à sa très grande surprise, remis une somme d'environ mille francs, qui lui avait été miraculeusement conservée. Le médecin qui, à Malo-Jaroslavetz, lui avait donné les premiers soins avait, paraît-il, trouvé cet argent sur lui, l'avait soustrait à l'avidité des Cosaques, et confié au gouverneur d'Orel, qui lui-même l'avait adressé au commandant de Toula, pour être remis au colonel le jour où celui-ci recouvrerait la liberté. Grâce à cette faveur inespérée de la fortune, le colonel pouvait, sinon prendre la poste pour regagner la France, du moins y revenir à pied, en profitant des occasions qui se présenteraient sur la route. C'est ainsi qu'il était revenu du fond de la Russie, faisant en moyenne cinq à six lieues par jour, et n'osant écrire à personne, de peur que ses lettres, interceptées par le gouvernement, ne le fissent arrêter en route. En Allemagne il avait échangé ses vêtements de captivité, qui tombaient en lambeaux, contre les habits qu'il portait. En arrivant, le matin même, à Saint-Laval, tout près de Colonge, ses forces étaient tellement épuisées que, malgré sa hâte d'arriver, il avait été contraint de s'arrêter dans une auberge. Bientôt il s'était aperçu qu'il attirait l'attention de deux jeunes gens assis à peu de distance et dont l'un lui avait paru être un officier en demi-solde. Ce dernier, après quelques minutes d'examen, n'avait pu y tenir, s'était levé, était venu au voyageur, et lui avait dit d'une voix étranglée : « Je vous demande pardon si je me trompe, mais, sur mon honneur, vous êtes le colonel Herbelon! » A ces mots, tout avait été en confusion, tout le monde s'était précipité autour du colonel, chacun l'avait reconnu, et, au milieu d'un incroyable enthousiasme, on avait pris la route du château.

Tel était le récit très simple du colonel, en réponse aux questions anxieuses et haletantes qui lui étaient adressées. Cependant, quand Gilberte fut complètement revenue à elle, elle s'aperçut que le vicomte avait disparu. Les domestiques firent alors, non sans difficulté, comprendre aux assistants qu'il fallait se retirer. Restée seule avec son mari et un peu embarrassée de sa situation, elle lui proposa de passer dans sa chambre et de prendre un peu de repos. Ce fut alors que, sans témoins, accoudée sur sa table et la tête dans ses mains, elle s'efforça de lire en elle-même et de mettre un peu d'ordre dans le chaos d'impres-

sions, de sentiments et de pensées qui s'agitaient dans son âme et dans son cœur.

Quand le colonel sortit de sa chambre, il semblait transformé. Il s'était fait couper les cheveux, il avait rasé sa longue barbe; de sorte que, malgré ses fatigues et les années écoulées, il ressemblait beaucoup encore au beau portrait qu'il avait fait peindre par un artiste célèbre juste au moment de partir pour l'expédition de Russie. Le jour même où il entrait en campagne, il avait envoyé à sa femme ce portrait qui, tout d'abord, avait été placé dans le salon, mais que, depuis la chute de l'Empire, on avait relégué dans le cabinet de travail du colonel.

Quoiqu'il eût trente et un ans accomplis, Herbelon, en dépit des agitations et des malheurs de la dernière période de sa vie, semblait n'en avoir guère plus de vingt-sept ou vingt-huit. Gilberte se le figurait plus grand qu'il n'était en réalité, illusion provenant sans doute de ce que des vêtements civils avaient remplacé le brillant uniforme d'autrefois. Sa tournure était toujours haute et fière, son regard calme et triste dans sa fermeté, et sa voix avait conservé cette douceur qui faisait douter qu'elle pût résonner sur les champs de bataille avec l'éclat d'une fanfare. Ce qui avait changé, presque disparu en lui, c'était l'ardeur vaillante des anciens jours. Le colonel Herbelon de 1811 n'avait assisté qu'à des victoires, et en rêvait d'autres dans l'avenir. Être vaincu lui eût semblé impossible. L'Herbelon de 1815 connaissait toutes les amertumes de la défaite : son armée, son général, son empereur, son pays avaient été écrasés, et les douleurs profondes qu'il avait dû ressentir ne justifiaient que trop les changements qu'on pouvait observer en lui.

Cette douceur triste de la voix et du regard toucha l'âme impressionnable de Gilberte plus que ne l'eussent fait les séductions les plus savantes. Rien ne lui sembla plus poignant que cette mélancolie résignée du héros trahi par le sort. Elle s'assit tout près de lui, avec une sincérité d'affection dont elle s'étonnait elle-même. Elle entreprit de le consoler; elle lui parla et le fit parler de ses premières campagnes, elle l'entretint de ses anciennes gloires, de sorte qu'Herbelon dut croire qu'il avait été vivement et longuement regretté. Il finit par secouer sa mélancolie, par redevenir lui-même; il sembla éprouver une grande joie à visiter en détail, avec Gilberte, le château, le jardin, le petit parc, quittés depuis quatre années et qu'il avait été si près de ne jamais revoir. Ils causèrent longtemps encore, ils soupèrent l'un auprès de l'autre, et Gilberte se laissa reprendre, sinon avec transport, du moins avec moins de résistance et de regret qu'autrefois.

## V

La marquise revint le lendemain. Le retour de son gendre était le renversement de tous ses projets, et, on peut le dire, l'écroulement de sa vie.

Cependant, ainsi qu'on devait s'y attendre, elle refoula ses sentiments secrets, fut parfaite de ton, d'attitude, de manières. Toutes les bienséances furent rigoureusement observées. Puisqu'elle et sa fille étaient condamnées à vieillir avec ce soldat sans avenir dans l'étroite enceinte de Colonge, la seule chose à faire était de s'efforcer d'y vivre en paix.

Herbelon avait été un des favoris de l'Empereur et tout indiquait qu'il devait être profondément fidèle au souvenir de son maître tombé. En outre, il avait laissé derrière lui la réputation d'un caractère impétueux et téméraire, ne se laissant arrêter par aucun obstacle et par aucun péril. Nul ne douta, dans le parti monarchique, qu'il ne commît bientôt quelque grosse imprudence, et, dès que la nouvelle du retour de l'île d'Elbe fut parvenue aux oreilles du préfet du Rhône, celui-ci donna ordre d'exercer sur le colonel une surveillance attentive et constante. M. de Chabrol pouvait du reste être tranquille : un homme s'était spontanément chargé d'épier tous les pas du colonel. C'était M. Angerol, maire de Colonge, ancien jacobin retourné, qui s'était lancé dans l'opinion royaliste la plus extrême pour se faire pardonner ses achats de biens nationaux. M. Angerol eût donné son bras gauche en échange d'un motif suffisant pour faire arrêter le colonel.

Mais, à la profonde stupéfaction de tous, amis et adversaires, le colonel ne fournit pas le plus léger prétexte à la moindre persécution. Il fut bientôt évident pour tout le monde que l'âge et les revers l'avaient profondément assagi. Non seulement il ne commit aucune imprudence, n'éleva aucune protestation contre les actes de violence qui ensanglantaient le pays, mais il réussit à si bien cacher sa vie qu'on ne l'aperçut guère plus que s'il était resté prisonnier à Toula ou à Orel. Il sembla s'être juré de vivre désormais dans une retraite absolue. Il ne sortait qu'une ou deux fois par semaine pour une promenade à cheval dans la région la moins fréquentée des environs de Colonge. Au cours de ces promenades il était presque impossible de l'aborder et de lui adresser la parole. Chez lui, il était très difficile d'être admis en sa présence. Il fallait pour cela posséder un motif sérieux, faire appel à sa libéralité, à sa bienfaisance. Souvent même, dans ce dernier cas, on était reçu par M^me^ Herbelon, non par le colonel. Quant à la politique, il avait, dès le premier jour, déclaré qu'il y restait absolument étranger, et les

agents provocateurs qui réussirent à pénétrer jusqu'à lui, en furent pour leurs frais de perfidie, et s'en revinrent honteux et confus, mais jurant de recommencer à la première occasion favorable.

Il y eut pourtant d'anciens compagnons d'armes on subordonnés du colonel qui parvinrent à le voir et à s'entretenir avec lui ; mais ils furent, dès l'abord, glacés par sa réserve et l'étrange froideur de ses raisonnements. « N'allons pas plus loin, répondait le colonel à leurs premières insinuations, je suis toujours votre vieux camarade, mais à condition que ce soit pour nous retrouver sur un champ de bataille, en face de l'étranger. C'est là que vous me reverrez tel que vous m'avez connu le jour où la France aura besoin de mon sang. A l'intérieur je ne veux être que le serviteur soumis et silencieux de la loi. Je suis un soldat, non un homme politique. Aucun journal ne pénètre chez moi. Ce n'est pas que je n'aie des convictions très profondes, mais il est inutile que je les exprime puisque je suis résolu à ne pas agir.

Je reste à votre service pour toute autre matière ; mais plus de politique, je vous prie, car je suis formellement résolu à ne pas vous suivre sur ce terrain.

Tel était son dernier mot, et il le prononçait de façon à signifier que l'audience était terminée, et les vieux compagnons d'armes se retiraient consternés, le cœur meurtri, la tête basse, en se disant que ce n'était plus là leur Herbelon d'autrefois.

## VI

Dix-huit mois s'écoulèrent ainsi, monotones et tranquilles, sans bruit, sans changement, sans secousse. Comme la marquise l'avait souhaité, on vivait en paix à Colonge, ce qui ne veut pas dire qu'on y vécût parfaitement heureux.

Ce qui dominait dans cette existence, c'était le manque d'expansion et de gaieté. La lueur de tendresse que Gilberte avait montrée à son mari s'était promptement évanouie, et peu à peu leurs vies s'étaient séparées. Le colonel prit bientôt l'habitude de ne sortir de sa chambre qu'aux heures des repas. Il lisait et écrivait tout le jour. Ce qu'il lisait, c'était, pensait-on, les bulletins de la Grande Armée, et les ouvrages, encore peu nombreux, relatifs aux guerres de la République et de l'Empire ! Ce qu'il écrivait, sa femme et sa belle-mère supposaient que ce devaient être ses mémoires. Elles ne se trompaient pas tout à fait. Le colonel, qu'il écrivît ou rêvât, semblait éprouver un besoin insatiable de se retracer les moindres détails de sa jeunesse et de sa vie militaire.

Quant à Gilberte, elle n'osait pas regarder au fond d'elle-même, tant elle avait peur de découvrir qu'elle aimait son cousin. Elle s'efforçait de ne pas penser, d'oublier, de se distraire. Dans le monde elle aurait sans doute réussi, mais à Colonge il n'y avait ni monde, ni distractions d'aucune sorte. Peut-être son mari ne lui était-il encore qu'indifférent ; mais de l'indifférence à la froideur et à l'antipathie, le chemin est parfois rapide. L'obligation du tête-à-tête lui devenait chaque soir plus pénible, et elle pensait avec beaucoup de femmes qu'il faut une forte dose d'amour pour rendre supportables certains devoirs. Bientôt elle inventa différents prétextes pour recouvrer sa liberté.

Le colonel s'aperçut-il de l'éloignement qu'il inspirait?... on ne saurait le dire ; mais le fait est que chaque jour il devenait plus mélancolique et renfermé. Les événements du dehors n'étaient pas, du reste, de nature à le rendre moins sombre. C'était l'heure où venait d'éclater ce qu'on a nommé la conspiration de Lyon. Excitées par la misère, les populations de onze villages des environs de la grande ville s'étaient soulevées, et les administrateurs du département s'étaient hâtés de transformer en insurrection bonapartiste une émeute uniquement causée par la cherté des vivres. La terreur régnait dans tous les cantons du Rhône. Le préfet était tombé sous la domination du général Canuel, ancien jacobin devenu ultra-royaliste, et lui laissait verser des flots de sang innocent. La guillotine se transportait de village en village, et chaque jour était marqué par des exécutions nouvelles. Des colonnes mobiles parcouraient les campagnes, levant des contributions extraordinaires, pillant les maisons sous prétexte d'y chercher des armes cachées, fusillant, sans jugement ni délai, tout homme désigné par les maires comme ayant pris part à l'émeute. L'écho des fusillades parvenait jusqu'à Colonge, et déjà plusieurs anciens frères d'armes du colonel avaient succombé. Tous les yeux étaient fixés sur sa demeure, dont les portes ne s'ouvraient plus devant lui. Depuis le commencement des troubles, il n'était pas une seule fois sorti. Personne ne l'apercevait plus. C'était un désappointement cruel pour tout le parti royaliste, et en particulier pour M. Angerol. Il eût été bien facile de faire un crime au colonel de la plus insignifiante démarche et de le mettre en face du peloton d'exécution. Mais la captivité qu'il s'imposait déjouait toute embûche, et M. Angerol tombait dans le désespoir. La principale victime allait lui échapper.

Il n'était pas le seul que préoccupât l'étrange attitude du colonel. Tout le parti bonapartiste était indigné de son excessive prudence ! Les victimes en expirant avaient son nom sur les lèvres, et l'on affirmait qu'avant de mourir le capitaine Oudin avait

étendu le bras vers Colonge en murmurant le mot : Trahison!

Telle était la situation extérieure lorsque le colonel Herbelon reçut une visite qui exerça sur son sort une influence décisive.

VII

— C'est ce monsieur qui est déjà venu trois fois, disait le valet de chambre.

— Quel monsieur?

Le valet lui présenta une carte. « Le docteur Ogé », lut le colonel, « pour une communication de la plus haute importance. »

Herbelon hésita un instant : — Allons, dit-il avec un geste de résignation, faites-le entrer.

Quelques instants après, le docteur Ogé était introduit.

C'était un homme de haute taille, d'une quarantaine d'années, portant de grosses moustaches prématurément grisonnantes. La physionomie était sévère, quoiqu'on pût lire au fond de son regard une bonté intelligente et réfléchie. Sous le costume civil on devinait sans peine l'ancien militaire, et à sa boutonnière brillait la rosette d'officier de la Légion.

Au premier regard échangé avec le colonel, il ne put réprimer un brusque mouvement de surprise, et un indicible étonnement se peignit sur ses traits. Herbelon ne parut rien remarquer, et de la main lui offrit un siège. Puis il regarda son visiteur comme pour lui demander quelle communication importante il venait lui faire. Le nouveau venu semblait ne pouvoir détacher ses yeux du visage d'Herbelon, et être en proie à une stupéfaction qui lui ôtait la parole. Enfin il fit sur lui-même un violent effort, et dit d'une voix altérée par l'émotion :

— Je vois que c'est au colonel Herbelon que j'ai l'honneur de parler.

— A lui-même, répondit Herbelon.

— Je suis le docteur Ogé, ex-médecin-major au 2e chasseurs de la garde, dit le visiteur, et j'ai très bien connu le colonel Herbelon en 1809, lorsqu'il était commandant au 1er dragons. Plus tard, pendant la campagne de Russie, je l'ai revu colonel au 10e lanciers.

— Je vous demande pardon de ne pas vous reconnaître, dit le colonel. Je crois cependant me souvenir de votre nom, j'ai dû en effet vous rencontrer en 1809 et 1812, nos régiments s'étant souvent trouvés voisins l'un de l'autre. Mais mes souvenirs se bornent là.

— Cela n'a rien que de fort explicable et je conçois très bien que je n'aie pas l'honneur d'être reconnu par vous. Moi, au contraire, j'avoue que je retrouve parfaitement en vous les traits, la physionomie, la voix du commandant que j'ai connu en Allemagne et que trois ans plus tard j'ai retrouvé en Russie. Et pourtant j'ai peine à croire que ce commandant soit... l'officier à qui j'ai l'honneur de parler en ce moment.

— C'est cependant l'exacte réalité, dit Herbelon avec un imperceptible sourire, et se demandant où voulait en venir son bizarre interlocuteur. Il n'y a jamais eu au 1er dragons d'autre chef d'escadrons que celui qui plus tard a commandé le 10e lanciers, c'est-à-dire celui qui a pour l'instant l'honneur de vous recevoir.

— Je ne conteste pas le premier point. Seulement voici où commence l'extraordinaire : c'est que le colonel Herbelon a été tué à Malo-Jaroslavetz.

— Vous voulez dire qu'il a passé pour mort et que toute l'armée a cru à son décès.

— Je dis qu'il est réellement mort.

Herbelon rougit légèrement comme un homme avec qui un inférieur se permet quelque plaisanterie trop familière.

— Pardon, Monsieur, dit-il, j'ai peu de goût pour les énigmes, et j'aime qu'on s'exprime clairement avec moi. Veuillez donc m'expliquer le plus brièvement possible le sens des paroles que vous venez de prononcer.

— Voici, dit le médecin d'une voix ferme. A Borodino, vers 2 heures, au moment où l'Empereur dirigeait sur la grande redoute la jeune garde et la division Claparède, les Cosaques de Platow franchirent tout à coup la Kolocza, tournèrent notre gauche et fondirent sur nos ambulances. Je m'y trouvais et fus fait prisonnier. Ce fut en vain qu'après la bataille je demandai à être échangé; les Russes me jugèrent utile et me gardèrent. Je finis par me résigner à mon sort et me consolai en soignant les blessés français qui commençaient à tomber aux mains de l'ennemi. Voilà comment il se fit qu'à Malo-Jaroslavetz j'étais du côté des Russes. Entre deux assauts donnés à la ville, on apporta à l'ambulance un officier supérieur français, relevé parmi les morts, et qui paraissait respirer encore. Cet officier portait l'uniforme de colonel du 10e lanciers.

— En effet, dit Herbelon, cela a dû se passer ainsi. Seulement j'avais toujours ignoré que c'était à un compatriote que j'étais redevable de la vie.

— Attendez pour me remercier, dit le médecin d'une voix grave.

*(A suivre.)*

FRANCIS MELVIL (Léonce Gibert).

## LE BUDGET DE LA FRANCE

La défunte Chambre des députés a consacré ses derniers jours à voter au galop, sans débat sérieux, le budget de 1894.

Ce budget valait cependant la peine d'être examiné; il se solde en effet, en recettes et en dépenses, par 80 millions de plus que le budget de 1893, qui venait d'être voté peu de mois auparavant.

Et cependant il ne contient aucune réforme. Certaines innovations fiscales, autour desquelles il s'est dépensé tant d'inutiles efforts depuis trois années, devaient y trouver place; le gouvernement l'avait promis, le Sénat avait à peu près acquiescé. Au dernier moment, on a compris que ces transformations profondes d'impôts n'étaient pas suffisamment mûries; elles ont été renvoyées à la législature suivante.

Il y a peu de temps a été déposé à la Chambre par M. Burdeau le projet de budget pour 1895. Le moment est propice pour jeter un coup d'œil sur les comptes de ménage de la France, sur ses ressources budgétaires actuelles et sur l'emploi qu'en font ses gouvernants. Nous nous occuperons d'abord des recettes, puis de l'énorme augmentation du total des dépenses depuis la guerre, et enfin du détail de ces dépenses.

Une étude sur le budget peut malaisément se passer de chiffres. On en va donc voir défiler une assez grande quantité; nous chercherons à ne donner que ceux qu'il est vraiment utile de connaître. On a plaisanté souvent, non sans raison, sur la complaisance banale des chiffres, les accusant de ne dire la plupart du temps que ce qu'on veut bien leur faire dire. Il y en a cependant qui tiennent un langage franc, brutal, sincère, d'une clarté incorruptible; les grands chiffres budgétaires sont de ceux-là.

### I

#### LES RECETTES

Les contribuables sont invités à payer à l'État dans le cours de l'année 1894 la bagatelle de 3 milliards 439 millions 031 mille 032 francs (il n'y a pas de centimes).

Disons tout de suite que cette formidable somme, qui va être prélevée cette année sur la richesse accumulée et sur le revenu de la France, a pour destination de couvrir un total de dépenses s'élevant à 3 439 020 623 francs (il n'y a pas de centimes). En sorte que si les prévisions de recettes et de dépenses venaient à se réaliser avec une rigueur mathématique, ce qui naturellement ne peut être, l'État se trouverait, tout compte fait, à la fin de 1894, en possession d'un reliquat net disponible de 10 409 francs.

Ces 10 409 francs font rêver. Il y a vraiment de la puérilité à disposer les chiffres d'un budget de trois milliards et demi de façon à faire apparaître ainsi un excédent de 10 000 francs. Il vaudrait beaucoup mieux, puisque aussi bien il s'agit d'un équilibre conventionnel, établir sur le papier l'équilibre absolu, franc pour franc.

Le caractère artificiel de cet équilibre complet entre les dépenses et les recettes ne tromperait personne, tandis que l'État est un véritable imposteur lorsqu'il dit, ou tout au moins semble dire, aux populations : « Voyez comme mon budget est sincère; j'ai calculé d'un côté toutes mes recettes, de l'autre toutes mes dépenses, sans contraindre le moins du monde les deux totaux à s'accommoder, et il se trouve, par le plus grand des hasards, grâce à ma sagesse, que, lorsque j'aurai payé toutes mes dépenses, il me restera encore 10 000 francs. »

Cette prétention à la sincérité est ridicule. On sait fort bien que les évaluations des recettes sont taillées sur le patron de celles des dépenses, et que, selon toute vraisemblance, lorsque l'État aura appliqué, en 1894, la totalité de ses recettes à ses dépenses, il sera encore en retard d'un assez grand nombre de millions.

Il est fâcheux d'avoir à constater en effet que les forces contributives de la France ont perdu depuis deux années de leur élasticité habituelle. De 1888 à 1891 le rendement des impôts a présenté de fort belles plus-values sur les prévisions; il est stationnaire maintenant, et même accuse de fâcheuses tendances à reculer. Il se peut aussi que les gouvernants aient légèrement forcé les prévisions; il y avait à faire face à tant de dépenses nouvelles!

Revenons au grotesque boniment de 10 000 francs d'excédent. Pourquoi ne pas appliquer au budget général le système adopté pour un certain nombre de petits budgets, dits annexes, et rattachés pour ordre au budget général, mais qui ont leur existence distincte, et dont chacun s'équilibre avec exactitude, sur le papier bien entendu, en recettes et en dépenses?

La momenclature de ces petits budgets hors du budget est peu connue et mérite d'être relevée :

| | Recettes. — francs. | Dépenses. — francs. |
|---|---|---|
| Fabrication des monnaies et médailles | 1 659 100 | 1 659 100 |
| Imprimerie nationale | 7 129 500 | 7 129 500 |
| Légion d'honneur | 16 245 018 | 16 245 018 |
| Caisse des invalides de la marine | 15 528 318 | 15 528 318 |
| École centrale des arts et manufactures | 685 000 | 685 000 |
| Caisse nationale d'épargne | 21 506 500 | 21 506 500 |
| Chemin de fer et port de La Réunion | 4 368 500 | 4 368 500 |
| Chemins de fer de l'État | 40 100 000 | 40 100 000 |
| TOTAL | 107 221 936 | 107 221 936 |

Nous sommes bien prévenus, par la seule concordance complète des deux colonnes, que nous avons

affaire à des chiffres arrangés, et cette convention est parfaitement acceptable; elle a plus de dignité que la comédie de l'excédent homéopathique.

Pourquoi, dira-t-on, ces petits budgets ne sont-ils pas fondus dans le grand? C'est un mystère que nous n'entreprendrons pas d'expliquer. Cela tient peut-être à ce que chacun de ces services trouve en lui-même les recettes suffisantes pour ses dépenses, et n'a besoin d'en emprunter aucune partie aux ressources générales. Soit, mais il conviendrait alors, s'il y a un excédent de recettes, que cet excédent profitât au service afférent. Or, il n'en est pas ainsi. Le budget des chemins de fer de l'État, par exemple, laisse en réalité un excédent de recettes de 9 millions, dissimulé dans le total des 40 millions de dépenses; cet excédent est versé au Trésor, absorbé par le grand budget où nous le retrouverons tout à l'heure. La fabrication des monnaies et des médailles et l'Imprimerie nationale donnent également des excédents de recettes (très faibles, il est vrai, 52 200 et 93 100 francs) qui sont versés au Trésor.

Donc les 107 millions de ces petits budgets ne font point partie du grand budget. Il est bon de déduire encore de celui-ci les recettes et les dépenses spéciales à l'Algérie. Les premières s'élèvent à 48 291 150 francs, les secondes à 70 118 529 francs. On voit que l'Algérie coûte à la métropole 21 millions, sacrifice qui est à peu près intégralement représenté par la garantie d'intérêt concédée aux chemins de fer Algériens.

Déduction faite du bilan de notre colonie algérienne, le compte général des recettes et des dépenses de la France (y compris les protectorats et toutes les colonies autres que l'Algérie) s'établit comme suit pour 1894 :

| | francs. |
|---|---|
| Recettes. . . . . | 3390 739 882 |
| Dépenses. . . . . | 3368 902 004 |
| D'où ressort un excédent de recettes de. . . | 21 837 878 |

Soit exactement, — à 10 000 francs près, — ce que l'Algérie coûte annuellement à la mère patrie.

*
* *

D'où proviennent les 3 390 739 882 francs de recettes?

Ils proviennent, à l'exception d'une trentaine de millions dus à des ressources exceptionnelles, de l'impôt et du produit régulier des monopoles et exploitations et du domaine de l'État.

La ressource capitale est l'impôt.

Chacun de nous paie pour savoir que les taxes auxquelles sont soumis les contribuables français sont diverses de nature, multipliées en nombre, et aussi désagréables les unes que les autres, quelque forme qu'elles affectent. Nous payons une redevance à l'État pour la terre que nous possédons, pour la maison que nous habitons comme locataires, ou pour celle dont nous percevons les loyers en l'heureuse qualité de propriétaires, pour le vin, la bière, l'alcool, que nous buvons, pour le pain et la viande que nous mangeons, pour le pétrole qui nous éclaire, pour le commerce ou l'industrie que nous exerçons, pour le plus grand nombre des objets usuels, pour notre cheval, notre voiture, notre billard, notre vélocipède, etc.

Parmi ces taxes, il en est que nous acquittons directement en portant notre argent chez le percepteur, d'autres que nous ne payons qu'indirectement, l'impôt se trouvant compris dans les sommes que nous remettons, pour nos acquisitions, à nos fournisseurs. De là une première grande division des impôts en « contributions directes » et « impôts et revenus indirects ». Les taxes sur les terres, les maisons, les billards, les voitures, les vélocipèdes, font partie de la première série; on classe dans la seconde les impôts que l'on pourrait appeler de consommation.

La division ainsi adoptée dans la nomenclature budgétaire n'est cependant pas très exacte. Il semble bien que les 15 centimes consacrés à l'achat d'un timbre-poste, les 60 centimes que coûte une feuille de papier timbré, les 45 francs (perçus par la municipalité, mais dont une part va à l'État) que l'octroi nous réclame pour l'entrée d'une pièce de vin à Paris, sont des impôts directs, tandis que l'on devrait réserver le nom de contributions et revenus indirects à toutes les taxes qui sont contenues implicitement dans les prix des objets ou denrées que nous achetons chez le boulanger, le boucher, l'épicier, le marchand de nouveautés.

Le plus souvent, en effet, nous ignorons si l'objet acquis est soumis ou non à une taxe. L'impôt a été payé à l'origine, soit au moment de l'entrée en France, si le produit vient du dehors, soit, s'il est indigène, par le producteur. Son prix de vente a été relevé d'autant, et il y a ainsi une foule de cas où nous faisons acte de contribuables sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose.

Acceptant toutefois la division officielle, examinons par quelles voies l'argent se rend des poches des trente-huit millions de Français dans les caisses voraces de l'État.

*
* *

Les « contributions directes » donnent 501 millions (y compris les taxes assimilées). C'est le premier paragraphe du budget des recettes, paragraphe émi-emment respectable, mais qui reste cependant bien en arrière du deuxième, celui des « impôts et revenus indirects », lequel s'élève à 2 050 millions, soit au quadruple du premier, même un peu au delà.

Les contributions directes les plus importantes sont les suivantes :

Les patentes, ou taxes que paient les commerçants et les industriels pour l'exercice de leur profession, et dont le montant est proportionnel à l'importance présumée du chiffre de leurs affaires, donnent 122 millions. Les propriétés non bâties (propriétés agricoles) paient 118 millions, les propriétés bâties 78 millions. Notons encore la contribution personnelle-mobilière, que nous payons, hélas! pauvres locataires, tant pour la ville et le département que pour l'État; elle produit 88 millions. Il y faut ajouter celle des portes et fenêtres qui donne 57 millions.

L'État obtiendra encore 12 millions et demi de la taxe sur les voitures, chevaux, mules et mulets, 1 500 000 francs des vélocipèdes et 1 100 000 francs des billards. Relevons pour mémoire la taxe des biens de mainmorte, 6 600 000 francs, les redevances des mines, 4 100 000, les droits de vérification des poids et mesures, 4 800 000, la taxe sur les cercles, 1 440 000, etc., etc.

Chaque année, lors de la discussion du budget, se produisent des amendements tendant au dégrèvement de l'agriculture par la suppression du principal de l'impôt foncier. Il convient de distinguer dans un impôt direct deux parties, le « principal », c'est-à-dire la taxe établie à l'origine, et les « centimes additionnels », c'est-à-dire les fractions de la taxe (comptées par centièmes et dixièmes du principal, centime et décime par franc) ajoutées successivement au principal pour des besoins ultérieurs. On a indiqué plus haut le produit total de l'impôt pour les plus grosses contributions. Le principal pour les patentes est 86 millions, pour les portes et fenêtres 44 millions, pour la contribution personnelle-mobilière 67, pour les propriétés bâties 68, pour les propriétés non bâties 103 millions.

Donc on veut dégrever l'agriculture par la suppression du principal de l'impôt foncier. C'est 120 millions à retirer du budget des recettes (déduction faite des produits nouveaux proposés pour remplacer une partie du dégrèvement). Est-il absolument nécessaire de débarrasser d'une telle charge les possesseurs de revenus agricoles? Oui, si la charge est trop lourde. Mais elle ne l'est pas, attendu qu'elle a déjà été allégée, et que le taux moyen de l'impôt foncier en France est de 4 p. 100 du revenu net, tandis qu'il atteint 5 p. 100 en Hollande, 9 p. 100 en Russie, 10 à 12 p. 100 en Belgique, et plus encore en d'autres pays comme en Autriche-Hongrie, et, en bien des cas, en Italie.

D'autre part les contributions directes ont toujours passé pour plus lourdes à supporter que les indirectes. Or les deux espèces d'impôts sont en France, à l'égard l'une de l'autre, dans la proportion de 17 pour les contributions directes et de 83 pour les indirectes, tandis que les proportions correspondantes sont, en Russie 23 et 77, en Angleterre 25 et 75, en Allemagne 29 et 71, en Autriche-Hongrie 31 et 69, en Italie 32 et 68, en Espagne 33 et 67. Les contribuables français sont donc, à cet égard, dans une situation favorisée.

Supposons toutefois supprimé le principal de l'impôt foncier, et l'agriculture dégrevée d'autant. Par quoi remplacer la ressource à laquelle l'État aurait ainsi renoncé? Les auteurs de ces propositions ne se sont généralement pas mis en frais d'imagination. Ils présentaient pour la forme quelques petits expédients peu dignes d'être discutés, puis demandaient les 100 à 105 millions, restant à trouver, au bénéfice qu'ils prétendaient devoir résulter de la conversion de la rente 4 1/2 p. 100.

On peut répondre à ces économistes amateurs : 1° que la conversion, pour si favorables que fussent les conditions dans lesquelles elle a été effectuée, n'a produit que 68 millions de bénéfice; 2° que le bénéfice de la conversion n'est malheureusement plus disponible, ayant été, par anticipation, escompté par des dépenses nouvelles dès maintenant engagées.

Il y aurait bien des réformes, assurément, à opérer dans ce paragraphe des contributions directes; il y a notamment à refondre la contribution personnelle-mobilière et celle des portes et fenêtres. L'une de ces réformes ne saurait guère aller sans l'autre. Le temps pour les étudier a fait défaut à la dernière Chambre, mais M. Burdeau présente une solution dans son projet pour 1895. Et puis, dès qu'il est question de supprimer un impôt (toute réforme fiscale impliquant l'abolition totale ou partielle d'une taxe et son remplacement par une ou plusieurs autres), toutes les mains se lèvent avec enthousiasme. Mais quand il s'agit de trouver les ressources à introduire à la place de l'impôt aboli, plus d'accord; impossible de réunir une majorité pour une taxe de remplacement. Le Parlement nouveau se montrera, il faut l'espérer, plus courageux que le précédent, et achèvera les études commencées.

*
* *

Le second paragraphe du budget des recettes comprend les impôts et revenus indirects, 2 050 518 680 fr., soit plus des quatre septièmes de tout l'ensemble des recettes.

Ce beau total est réparti dans les grandes divisions suivantes :

| | francs. |
|---|---|
| Enregistrement | 548 499 600 |
| Timbre | 161 785 000 |
| Taxe de 4 p. 100 sur le revenu des valeurs mobilières | 69 249 000 |
| Douanes | 465 726 130 |
| Boissons (vins, bières, cidres, alcools) | 469 473 400 |
| Sucres (étrangers, coloniaux et indigènes) | 203 393 600 |
| Contributions indirectes diverses | 132 391 950 |
| TOTAL | 2 050 518 680 |

On ne peut que s'incliner devant la majesté du produit de l'« enregistrement ». Nul contribuable n'échappe à la rapacité de ce terrible service qui nous guette à tous les tournants de la vie civile. Avec le « timbre », son congénère, l'enregistrement enlèvera aux revenus des Français, en douze mois, l'effrayante somme de 710 millions, dont 209 pour les droits de succession, 222 pour les droits de transmission, et le reste, 279 millions, pour les actes de tout genre et de toute importance que l'on peut avoir à passer ou à recevoir, depuis les grosses adjudications, les effets de commerce, les baux, les hypothèques, les contrats, le timbrage des valeurs mobilières, les bordereaux d'opérations de Bourse, les polices d'assurance, etc., jusqu'aux permis de chasse, aux passeports et aux lettres de voiture.

Saluons aussi les 465 millions des douanes et les 203 millions des sucres, et les 469 millions que donnent les boissons. Les 668 millions des douanes et des sucres représentent la prime que consent à payer la masse des consommateurs pour assurer une protection suffisante à l'agriculture et à l'industrie nationales. Les 469 autres millions indiquent ce que 38 millions de Français n'hésitent pas à payer à l'État pour la faculté d'étancher leur soif à leur guise, soit 12 francs en moyenne par tête, vieillards et nourrissons compris.

Depuis deux ou trois ans le Gouvernement et la Chambre se sont fort occupés de la réforme de l'impôt sur les boissons, le régime en vigueur n'étant point, paraît-il, la perfection même, ou plutôt, si l'on en croit ses adversaires, qui sont généralement les amis des débitants de vin, constituant un chef-d'œuvre d'iniquité. Mais le problème est difficile, car si l'on dégrève les boissons dites hygiéniques, il faut porter la main sur le privilège des bouilleurs de cru, et alors... il y en a pour vingt séances avant que le calme se rétablisse au Palais-Bourbon. Le travail de réforme était toutefois assez avancé au moment où la dernière Chambre allait rendre l'âme, pas assez pour qu'il franchît le pas décisif.

Réservé à la nouvelle législature.

Les 69 millions représentant le produit de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières (toutes actions et obligations françaises, la rente exceptée) nous font connaître que le revenu frappé s'élève au total de 1380 millions. Le rendement a presque doublé depuis la création de la taxe après la guerre (longtemps, il est vrai, elle n'a été que de 3 p. 100). C'est un des impôts les plus justes qui se puissent concevoir, puisqu'il atteint précisément la richesse acquise. Seulement il est fort dangereux pour les contribuables par l'extrême commodité de sa perception. Des gouvernants et une Chambre téméraires pourraient céder à la tentation de l'élever à 5,6, voire 10 p. 100. Il n'en coûterait pas un centime de plus de frais et donnerait respectivement 86, 103 ou 170 millions de francs.

*
* *

Le budget des recettes comprend encore cinq paragraphes dont voici la désignation avec le total des ressources qu'ils embrassent :

| | francs. |
|---|---|
| Produits des monopoles et exploitations industrielles de l'État | 629 044 880 |
| Produits et revenu du domaine de l'État. | 47 452 020 |
| Produits divers du budget. | 58 550 892 |
| Recettes d'ordre (pour la plus grande partie recettes en atténuation de dépenses). | 74 447 084 |
| Ressources exceptionnelles. | 29 669 402 |
| TOTAL. | 839 164 278 |

Les deux principaux chiffres du paragraphe relatif aux monopoles et exploitations industrielles de l'État sont le produit de la vente des tabacs, 376 millions, et le produit des postes, 165 millions. Il faut y joindre celui des télégraphes, 35 millions, celui des téléphones, 7 millions et demi, le produit de la vente des allumettes, 25 millions, celui de la vente des poudres à feu, 9 700 000, enfin le bénéfice de l'exploitation des chemins de fer de l'État, 9 millions.

Ici une remarque s'impose. Ces grands chiffres de recettes ont, pour la plupart, leur contre-partie, et une forte contre-partie, dans le budget général des dépenses. Ainsi le service des postes et télégraphes coûte 157 millions, celui des téléphones presque 10 millions. Il serait donc facile d'établir le revenu net de ces divers services et de détacher ceux-ci du budget général pour en grossir la nomenclature des petits budgets annexes dont le produit net est versé au Trésor.

C'est le système adopté pour les comptes des chemins de fer de l'État. Pourquoi ne serait-il pas bon pour les postes, les télégraphes et les téléphones? Il est vrai qu'il est très difficile de découvrir dans le budget des dépenses le montant exact de ce que coûtent à l'État ses autres exploitations industrielles, tabacs, allumettes, poudres, etc. Il nous semble cependant que, pour toute cette partie des comptes de ménage de la France, il y aurait intérêt à mettre directement en regard, dans des budgets spéciaux, les recettes brutes et les dépenses, et à ne faire figurer que les recettes nettes dans le budget général. Ces budgets particuliers seraient soumis comme l'autre au contrôle du Parlement, et peut-être serait-il possible d'appliquer, dans chaque cas, une partie au moins du bénéfice net à l'amélioration du service afférent.

Quant aux recettes d'ordre, elles contiennent, entre autres articles, les retenues pour les pensions civiles (24 millions), celles sur la solde des officiers de terre et de mer (8 600 000), le produit des amendes et con-

damnations pécuniaires (7 527 000), les produits universitaires (6 281 000), le contingent de la Cochinchine (4 750 000), etc.

Les ressources exceptionnelles s'élèvent à 29 millions et sont prélevées sur des reliquats de fonds disponibles des exercices antérieurs. Logiquement on ne devrait pas les faire figurer dans un budget régulier et normal des recettes; le total des « voies et moyens » du budget de 1894 devrait être diminué d'autant, et ramené de 3 391 à 3 362 millions.

Tel est l'ensemble des ressources que l'effort des contribuables et le développement constant de la richesse du pays mettent à la disposition du Trésor pour l'année 1894.

On a vu que les impôts proprement dits (plus de 2 550 millions) constituent de beaucoup la plus forte partie de ce total, et que, parmi ces impôts, les taxes indirectes (2 050 millions) sont prépondérantes. Depuis 1871 les contributions ont subi des augmentations considérables, correspondantes, quoique bien inférieures, à celles des dépenses. Le total des impôts nouveaux établis depuis la guerre atteint le chiffre de 948 millions. D'autre part les dégrèvements opérés se sont élevés à 448 millions, ce qui réduit à 500 millions en nombre rond, le montant des charges nouvelles encore existantes.

## II

### L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES

Où en sommes-nous maintenant pour les dépenses? Ayant d'examiner en détail la répartition et le montant des crédits votés pour 1894, il convient de comparer le total actuel avec celui des années précédentes et notamment des exercices 1877 et 1884.

L'année 1877 a été, en effet, un point culminant dans notre histoire budgétaire depuis la guerre, et l'année 1884 en est un autre. De 1871 à 1874 tout était à réparer, et il y avait à payer l'indemnité de guerre. M. Thiers, avec son génie financier, suffit à cette tâche. Il fit des emprunts énormes et les réussit, acquitta la dette contractée envers l'ennemi, libéra le territoire, et inaugura pour la gestion des finances la seule méthode qui puisse assurer la prospérité, c'est-à-dire la clarté dans les comptes, l'équilibre, rigoureusement maintenu entre les dépenses vraies et les recettes vraies, et la mise en œuvre d'un amortissement réel.

Grâce à l'application de cette méthode, et malgré les charges énormes léguées par la défaite et occasionnées par un compte colossal de liquidation destiné à la reconstitution de nos effectifs et de notre matériel de guerre, les budgets de la France ont connu une période brillante. De 1874 à 1877 les dépenses ordinaires furent couvertes, à 25 millions près en moyenne par année, par les recettes ordinaires, les seules dépenses vraiment extraordinaires par l'emprunt.

De 1878 à 1880 les hommes d'État qui eurent en mains la gestion financière commencèrent à dévier de cette méthode pour s'abandonner sans prudence, et dans un intérêt politique, à l'attrait des dégrèvement intempestifs. On ouvrait, en outre, pour des dépenses qui prenaient de plus en plus un caractère de permanence, un nouveau compte de liquidation, alimenté comme le précédent par l'emprunt. Enfin on se lançait étourdiment dans la voie des grands travaux publics à longue portée. Ce fut l'époque du plan Freycinet, qui engageait les finances nationales pour plusieurs milliards, au moment même où les dégrèvements faisaient succéder, à l'équilibre maintenu jusqu'alors, des déficits annuels de 250 à 280 millions.

M. H. Germain, président du Crédit Lyonnais, dans une étude magistrale sur les vices de notre organisation budgétaire vers 1885, remarquait que tous les peuples appartenant à la même civilisation résolvent le plus souvent dans le même sens et à la même date, en dépit des différences de race, de climats, d'institutions politiques et religieuses, les mêmes questions financières et économiques. Grâce à cette uniformité de solution, les lois générales se formulent d'elles-mêmes, permettant la prévision du lendemain, le choix de la direction à suivre.

Ces lois et ces principes sont, en général, d'une simplicité telle que l'on conçoit à peine qu'ils puissent être violés. Il n'est rien de plus clair, de plus évident que cette énonciation : pour que les finances d'un pays soient bien gérées, il faut que toutes les dépenses, quelle qu'en soit la nature, puissent être payées chaque année par les recettes régulières de l'année, c'est-à-dire par les impôts et par le rendement des propriétés et des exploitations nationales. On ne doit avoir recours à l'emprunt que dans des cas rares et déterminés, pour des dépenses ayant un caractère rigoureusement exceptionnel, et, une fois réglées, ne devant plus se reproduire.

Le plan Freycinet a été un magnifique effort du gouvernement et des Chambres pour doter la France du puissant outillage commercial et industriel auquel elle avait droit. Mais, au point de vue financier, il a constitué une monstrueuse dérogation au principe fondamental, appliqué avec tant de rigueur chez nos voisins les Anglais, que toutes les dépenses de l'année doivent être couvertes par les recettes régulières, normales, du même exercice.

Aussi, en Angleterre, l'amortissement, qui est la pierre de touche des finances bien gérées, réduit-il depuis plus de vingt ans le total de la dette publique

de cent cinquante millions de francs environ annuellement. Nous autres, au contraire, nous avons mis notre vanité à entrer, à partir de 1881, dans la voie d'un écart annuel de 600 millions entre les dépenses totales et les recettes régulières, et nous avons augmenté depuis lors, en pleine paix, en plein développement de richesse, notre dette publique de plusieurs milliards.

600 millions par an, tel a été, pendant une certaine période, courte, il est vrai, de 1880 à 1885, le montant du déficit réel dans les budgets de notre pays.

En 1874, les recettes régulières s'élevaient à 2 milliards 500 millions; dix ans plus tard, en 1884, elles atteignaient 2950 millions, en accroissement de 450 millions en dix ans, malgré près de 300 millions de dégrèvements divers. Eh bien ! les dépenses totales ont été de 3 488 millions en 1881, de 3 567 millions en 1882, de 3 578 millions en 1883, de 3 620 millions en 1884. Le déficit annuel, dans cette période de quatre années, a été successivement de 579, 651, 620 et 670 millions. C'est l'emprunt qui a couvert ces phénoménales insuffisances.

*
* *

Comment le pays a-t-il supporté un tel régime financier ? Il l'a supporté parce qu'il l'a ignoré. Pour dissimuler à ses yeux l'état réel des choses (un accroissement de 1 100 millions dans les dépenses, tandis que les recettes n'étaient augmentées que de 500 millions), on a eu recours aux plus pitoyables artifices de comptabilité, on a mis sciemment dans les écritures des finances publiques (ainsi s'exprimait M. Germain à la tribune de la Chambre, au plus fort de la période des déficits) une obscurité qui ne permettait d'y voir clair ni au Parlement ni au pays.

Étant donné ces termes du problème : d'un côté 3 milliards de recettes régulières, de l'autre 3 600 millions de dépenses réelles, il fallait que le chef de la comptabilité dressât le budget de façon à présenter le résultat suivant : le budget sera en équilibre d'abord, puis il contiendra 100 millions d'amortissement, et encore un excédent imperceptible.

Pour opérer ce miracle, on a mis hors du budget tout ce qui gênait. On a créé un budget extraordinaire alimenté par l'emprunt, et on a pris l'habitude d'y mettre non seulement les dépenses du grand plan de travaux publics, mais tout ce qui, dans le budget ordinaire, ne pouvait plus être payé exclusivement par l'impôt.

Mais ce budget extraordinaire n'était pas le seul parasite dont nos finances fussent alors infestées. On créa aussi les fameuses caisses spéciales : 1° Caisse des travaux que les Compagnies de chemins de fer faisaient pour le compte de l'État; 2° Caisse des garanties de chemins de fer ; 3° Caisse des chemins vicinaux ; 4° Caisse des lycées et des écoles, etc.

Nous ne voulons pas insister plus que de raison sur cette période de notre histoire financière encore récente. Il suffit d'avoir montré quel danger menaçait notre crédit national. On nageait en pleines richesses ; on croyait à un essor continu de plus-values fantastiques; on escomptait même le revenu futur que donneraient ces grands travaux publics, ces chemins de fer du troisième réseau qui coûtent 400 000 francs le kilomètre et ne donnent que 4 à 5 000 francs de recettes brutes.

Aujourd'hui le danger est conjuré ; on est revenu à la sagesse, disons du moins à une sagesse relative. Il s'est trouvé des ministres des finances assez courageux pour dénoncer les erreurs économiques, les pratiques funestes qui risquaient de nous préparer le sort des pays « à finances avariées ». On s'est arrêté à temps ; le Parlement, mieux éclairé, a réclamé l'application d'une politique budgétaire rationnelle, tout en secondant souvent assez mal les efforts des ministres qui travaillaient à réaliser ces bonnes intentions.

On a déclaré une guerre acharnée aux parasites du budget, aux caisses spéciales, au budget extraordinaire. Peu à peu ces excroissances maladives ont été arrachées ; on a incorporé chaque année, depuis 1888, au budget ordinaire alimenté par l'impôt, un peu plus des dépenses qui faisaient autrefois l'objet de comptes latéraux gagés par l'emprunt.

On a vu alors le budget ordinaire s'élever, mais le budget d'emprunt diminuer. Nous nous demandions tout à l'heure où nous en étions pour les dépenses. Nous en sommes, nous répondent les chiffres mêmes du budget de 1894, à peu près au point où l'on était en 1884. Le total des dépenses ordinaires et extraordinaires n'a plus augmenté.

Il ne faut désormais qu'une chose pour que nos finances reviennent complètement à la santé, c'est que la nouvelle Chambre soit pénétrée de ce principe que le seul moyen de refréner les dépenses qui ne sont pas absolument légitimes et nécessaires est de les faire payer par l'impôt. Or il y a, dans notre budget, beaucoup trop de dépenses encore, et certaines dont l'utilité est bien contestable, qui ne sont point payées par l'impôt. Elles sont éparses çà et là dans les comptes, se dissimulant sous l'abri commode des annuités, et constituent un pur et simple budget d'emprunt.

Il faudra que ces derniers vestiges d'une mauvaise gestion disparaissent. Il faudra encore contenir dans la mesure du possible le flot toujours montant des dépenses nouvelles d'administration (résultant de lois votées au jour le jour par le Parlement) ; il n'y en a pas pour moins de 50 millions dans le budget de 1894.

Il faut enfin réserver de puissantes ressources: 1° pour rétablir un amortissement, non fictif, mais réel et direct et d'un fonctionnement continu, dans nos budgets ; 2° pour rendre possible la réalisation des réformes économiques et sociales ayant pour objet d'améliorer le sort des travailleurs, de perfectionner l'assistance publique et d'assurer le progrès des institutions démocratiques, réalisation qui sera, il faut le souhaiter, l'honneur de la politique républicaine dans la nouvelle législature.

Seulement les réformes sociales se traduisent par de lourdes charges budgétaires. Si urgente que soit l'œuvre à accomplir, le Parlement devra résister à la tentation de devancer par des excès de libéralité les nécessités implacables de la situation financière: pas de dépenses nouvelles sans création de ressources nouvelles correspondantes, demandées non plus à l'emprunt, mais à l'impôt : le salut est là et ne peut être que là.

AUGUSTE MOIREAU.

(*A suivre.*)

## LA COMÉDIE EN PROVINCE

### Au temps de Molière.

LE THÉATRE DE BÉZIERS

I

Sainte-Beuve disait, à propos des farces gauloises du vieux théâtre, du théâtre quasi préhistorique, dont les auteurs, spirituels et déjà franchement comiques, sont demeurés ignorés : « Ce sont les coups d'essai de petits Molières restés en chemin et inconnus, mais dont quelques-uns se sont approchés assez près du Molière véritable et immortel. Il ne doit pas y avoir grande distance, j'imagine, entre cette farce si joyeuse du *Cuvier* et celles du *Médecin volant*, de la *Jalousie du Barbouillé*, que jouait Molière tout jeune dans ses tournées de province. »

Sainte-Beuve avait raison. Mais ce n'est pas exclusivement dans le domaine où, d'habitude, l'histoire littéraire cherche et se complaît à trouver les antécédents de notre art dramatique national, qu'il faut étudier le passé du théâtre en France. Molière eut des précurseurs anonymes, ou connus des seuls érudits, dans ces provinces mêmes où il passa de longues années et où, jusqu'ici, on ne soupçonnait guère qu'il pût être à bonne école pour le développement de son génie. On commence à se douter que, chez lui, l'auteur comique avait à gagner, en ce temps d'apprentissage, à séjourner en telles villes, comme Béziers, où l'éducation déjà faite d'un public passionné pour les représentations ne pouvait que tourner à son double profit.

Le dernier et le plus considérable biographe de Molière, M. Paul Mesnard (1), a été amené (à la suite de nos révélations personnelles) à constater que Béziers était alors « une ville lettrée, où s'était produite, souvent avec bonheur, une fleuraison méridionale de la comédie »; et quant à l'influence sur Molière des pièces formant le *Théâtre de Béziers* que nous avons entrepris et que nous continuerons d'indiquer et finalement de démontrer par de nombreuses imitations, le même biographe, malgré sa prudence circonspecte jusqu'à la timidité, n'a pu s'empêcher d'avouer que nos « rapprochements » pour « établir le fait de ces imitations sont au moins assez spécieux pour qu'on hésite à les traiter d'illusions du patriotisme méridional ».

C'est, à notre sens, une erreur de placer les débuts de Molière sous la seule dépendance du Théâtre italien. Dans l'inspiration de ses premières productions comiques, la littérature langue docienne eut une part positive. Bien plus, il ne sera pas impossible de faire remonter partiellement à cette même source, en même temps que l'origine des farces jouées en province par Molière, celle de telle de ses grandes comédies qu'on croit d'essence absolument parisienne. La tâche, à coup sûr, n'est pas facile à réaliser. Il y faudra du temps et de la peine. On n'improvise pas un changement d'opinion, surtout dans la critique littéraire : aussi avons-nous pris le parti de procéder méthodiquement, par séries de travaux préparatoires. Comme M. Paul Mesnard, nous espérons conduire le lecteur à pied d'œuvre en le laissant juge des conclusions finales.

Ce n'est pas diminuer notre théâtre national que de faire connaître l'existence d'une littérature comique dans les provinces, à une époque où il semble que tout le talent, tout le génie, fut, de par la routine des historiens de la scène, concentré à Paris. L'originalité de l'esprit populaire, en ne comptant pas pour ces historiens, n'a pas son juste compte. Elle mérite d'être connue ; l'amour de la vérité nous fait donc un devoir de la mettre en lumière. A cet effet et dans ce but, nous nous souviendrons du conseil de Buffon : « Rassemblons des faits pour nous donner des idées. »

II

Un « fait » certain, c'est que, de temps immémorial, à l'Ascension toujours, et assez souvent à la Saint-Jean, il se jouait à Béziers, sur des théâtres ambulants, des pièces, généralement de circonstance, improvisées par des poètes locaux, et dont le recueil serait très considérable, s'il avait pu être complété. Il n'existe, à la connaissance des amateurs, que

(1) Tome X des *Œuvres de Molière* (Collection des grands écrivains). Paris, Hachette, 1889. — V. pages 175 et 181.

vingt-quatre de ces pièces, farces, pastorales, monologues, comédies, *pailhades*, très variées de ton et de tour, très libres d'allures et où l'indépendante verve languedocienne se donne carrière de façon aristophanesque ou rabelaisienne, à plaisir et à loisir. Les curieux, les bibliographes émérites d'abord, et à l'avenir les historiens de notre ancien théâtre, ne peuvent que regretter que l'imprimeur Martel, quand il prit l'initiative d'éditer en 1628 et derééditer en 1644 diverses de ces compositions, se crût obligé d'en faire un choix restreint. Publiées en plaquettes séparées, elles sont d'une rareté excessive.

La collection des pièces jouées à Béziers à l'occasion de la fête de Caritach, dit M. Paul Lacroix (1), est des plus difficiles à réunir. Depuis près d'un siècle, il ne s'en est montré que quelques fragments sur deux catalogues, chez le duc de La Vallière en 1784, et chez Haillet de la Couronne en 1811; M. de Soleinne n'avait donc pas la totalité des comédies si vives et si enjouées qui formentle Théâtre des marchands de Béziers...

Il y a près d'un demi-siècle, avec le concours de Brunet et de Jubinal, la Société archéologique de Béziers réimprima toutes les pièces qu'on put découvrir, c'est-à-dire vingt-quatre ; mais sans y attacher, paraît-il, une sérieuse importance, car cette réimpression est abominablement défectueuse sous le rapport du texte exact, et les quelques indications qui précèdent chaque pièce témoignent qu'on ne les a pas comprises, si tant est qu'on les ait lues! En dépit de ces inexplicables négligences, le *Théâtre de Béziers* reste intéressant et pour sa valeur littéraire, incontestable, et pour l'attrait piquant des allusions épigrammatiques qui sont faites aux actualités d'alors. Parfois la satire y a la saveur de nos *revues* de fin d'année. Les événements contemporains y sont rappelés avec une pointe de raillerie mordante. La chronique locale y fait place à l'histoire; — et c'est dommage que l'érudition spéciale ne se soit pas appliquée à connaître ces œuvres si suggestives à tant de titres!

A deux exceptions près, les auteurs de ces « gentillesses historiées », selon le mot de l'éditeur Martel, sont restés anonymes. On ne connaît que l'avocat Bonnet (qui fut lié d'amitié avec Du Ryer) et le praticien Michalhe. Vainement avons-nous consulté ce qui subsiste des archives municipales de Béziers pour découvrir d'autres noms. Le seul document de nature à nous renseigner et sur lequel nous ayons pu mettre la main est une « ordonnance » de payement, du 30 avril 1657, « de la somme de cent livres », aux « caritadiers François Giraud, Louis Fabre et Simon Boussagues... pour *une* histoire qu'ils sont obligés de faire pour le jour de la fête de l'Ascension, dixième de may prochain, suivant le contrat avec eux passé ».

En 1657, Molière était encore dans le Midi; il avait représenté pour la première fois le *Dépit amoureux* à Béziers dans les premiers jours du mois de janvier précédent. Cette année, on donna les *Amours de Damon et de Lucrèce*, pastorale. Comme synchronismes, il faut signaler, pendant les divers séjours ou passages de Molière dans le Bas-Languedoc, la « première » de l'*Histoire mémorable sur le duel d'Isabels et de Chloris*, et les *Aventures de Gazette*, en 1642; les *Mariages Rabillez* en 1647, et la *Pastorale de Silvestre et d'Esquibo*, en 1650, ces deux-ci par Michalhe. Imprimées et distribuées dès leur composition, ces œuvres devaient naturellement attirer l'attention de Molière, alors même qu'il n'était pas là pour les voir jouer par les acteurs improvisés, ses rivaux d'un jour. On sait qu'il recherchait jusqu'aux plus « vieux bouquins » ayant trait à son art : comment serait-il demeuré indifférent à des productions qui avaient, dans le public pour lequel il travaillait, un franc et bruyant succès?

Par son allocation de 100 livres (équivalente à 500 francs de nos jours, tout juste le prix d'un à-propos d'anniversaire moliéresque à la Comédie-Française), par cette subvention annuelle et à date fixe, la Ville de Béziers, qui faisait d'ailleurs d'autres et plus grands frais pour les fêtes, prouvait son constant attachement à cette « vieille coutume » de son théâtre particulier. La tradition lui en était précieuse, et elle l'estimait glorieuse. Ces fêtes de *Caritach* étaient célèbres dans tout le Midi; on y accourait en foule et de loin. Pendant la tenue des États de Languedoc, soit à Béziers même, soit dans une ville voisine, l'aristocratie de la province et nombre de gentilshommes parisiens figurant à cette assemblée se faisaient un plaisir de s'y rendre. Et ce n'était pas la moins agréable surprise réservée aux étrangers venus de Toulouse ou de Lyon, ou aux grands seigneurs venus de Paris pour les États, que de voir les poètes de l'endroit railler avec un esprit tout parisien les travers de la capitale. Cela se voyait, et notamment cela se vit en 1633, dans l'*Histoire pastorale*, représentée sur le Théâtre des Marchands.

Rien ne donne, à vrai dire, une meilleure « idée » du répertoire biterrois que cette pastorale. Sous le n° 3937 du catalogue Soleinne, M. Paul Lacroix l'analyse ainsi (un peu inexactement) : — « Riolan et Jean de Nivelle, gentilshommes parlant le beau français de la cour, viennent courtiser les bergères languedociennes et sont éconduits honteusement. C'est le Midi qui fait la figue au Nord. » C'est, au fond, autre chose et mieux que cela. Ne craignez pas d'attribuer la pièce à un « praticien » : rappelez-vous les formidables querelles entre les médecins de

(1) Catalogue de Soleinne, n° 3936 : 7 ; 8 ; 9 ; 10.

Paris et de Montpellier à cette époque ; souvenez-vous que l'un des médecins les plus célèbres de Paris, à cette date, était justement Riolan, « médecin de la Reine Mère » Marie de Médicis et auteur, ultérieurement, des *Curieuses recherches sur les Écoles de médecine de Paris et de Montpellier* ; ne perdez pas de vue que dans leurs controverses ardentes l'un des plus fréquents et plus amers quolibets décochés aux médecins de Paris par leurs acrimonieux confrères de Montpellier, c'était de pousser à tous les excès la galanterie et de se prétendre des hommes à bonnes fortunes — et, de ces éléments combinés, il va résulter pour vous, après une analyse plus fidèle de la pastorale, l'impression d'une satire directe, personnelle et à l'emporte-pièce. Riolan? Nul doute que l'auteur qui le prenait à partie, le connût très bien. Avec la licence permise à la muse populaire, qui avant Boileau appelait un chat un chat, il houspillait Riolan, sous son vrai et authentique nom, en lui prêtant (on va le voir) le rôle grotesque d'un fat prodigieux.

Il en faisait jouer une farce à sa honte !

Ici, la farce prend des airs innocents de pastorale anodine ; mais ne vous y fiez pas. La bergerie tourne vite à la charge par oppositions alternées. Pour la gaîté des contrastes, tandis que deux des quatre principaux personnages parlent tout bonnement l'idiome languedocien, les deux autres parlent un français bouffonnement alambiqué, avec des mots à la Cyrano de Bergerac, des mots d'une infatuation matamoresque. Ajoutez-y un valet qui sent son futur cousin Mascarille.

Le « prologue », à la rigueur, me dispense de résumer le sujet. Le berger Sirène et la bergère Diane savourent le bonheur de s'aimer avec l'espoir de s'unir bientôt. Survient « un courtisan sauvage » — le mot ne vous fait-il pas songer à « l'habit de cour pour la campagne » de M. de Pourceaugnac? Riolan, le courtisan sauvage, va troubler le repos des deux amoureux, sans compter l'arrivée d'une bande de soldats maraudeurs, venus des Flandres, contre qui les paysans sont obligés de s'armer de pieux, de fourches et de faux. Le berger a grand mal à défendre son troupeau; la bergère est obligée de déjouer les obsessions conquérantes de Riolan. A la fin, Riolan, qui n'est venu en province que pour se mettre au vert, est rappelé à Paris par un courrier de la cour en la personne du gentilhomme Jean de Nivelle ; il emmène le soldat flamand qui représente les pillards et soudards dont le pays est enragé à se défaire — et tout rentre dès lors dans l'ordre accoutumé. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Le sujet est réparti en trois actes, et chaque acte n'a que deux ou trois scènes. On entre, on sort après échange de propos en situation — et c'est tout simple, d'autant plus simple que le théâtre est « un char » et que la décoration et la figuration sont forcément sommaires.

Mais rassurez-vous, le comique est ici dans les mots plus que dans les jeux de scène et les imbroglios. Riolan est d'un ridicule achevé, par paroles plus que par action. Par le caractère, il tient un peu de cette « femme savante », de Molière, qui a la perpétuelle illusion de se croire aimée de tout le monde. Lui, Riolan, toutes les femmes de la ville et de la cour en raffolent ; elles se l'arrachent. Il n'y en a pas un morceau pour chacune. Oyez, d'ailleurs, notre homme lui-même. La tirade est d'une jolie venue et tout à fait dans le style de la vraie comédie...

Après avoir longtemps maîtrisé les rebelles,
Après avoir longtemps fait soupirer les belles,
Courbé sous mon empire à la force des traits
Que dardent dru-menu mes gracieux attraits,
Celles dont le renom remplissait les provinces
Et de qui la beauté captivait tous les princes ;
Après avoir brûlé tout le monde d'amour,
Enfin il a fallu s'éloigner de la cour,
Venir dans un village avecque les bergères
Décharger mon esprit des sérieux (*sic*) affaires.
Les dames de Paris qui croyaient m'arrêter,
Leur importunité me les a fait quitter.
Tant d'offres de faveur dont on me voulait prendre,
N'ont jamais pu forcer mon courage à se rendre ;
Rien ne m'a pu gagner, ni promesses, ni foi,
Et toutes cependant ont soupiré pour moi.
J'ai vu dans Saint-Eustache, où s'assemblent les belles,
Que leur nombre occupait les plus grandes chapelles,
Et toutes y venaient à dessein de me voir,
Toutes en appareil pour me mieux recevoir,
Recherchant à l'envi plusieurs afféteries,
La richesse aux habits, l'éclat aux pierreries,
Un maintien doux, charmant, un geste gracieux,
Le sourire à la bouche et l'amour dans les yeux,
Au lieu d'ouïr la messe et penser à l'office,
Chacune avec les yeux m'offre, en humble service,
En vain tous ces appas ! Au lieu de les guérir,
Je m'en vais de l'église et les laisse mourir.
Cent pages à l'instant me viennent au rencontre,
L'un me porte un carcan, l'autre une riche montre ;
Un autre vient chargé d'un paquet de poulets,
Et le tout par dédain je donne à mes valets,
Desquels en ma présence ils font des feux de joie,
Sans m'informer du nom de celle qui l'envoie...

Ce bon type d'érotomane persécuté, le voyez-vous peint par lui-même? Son valet, Mascarille, avant Molière, donnera au portrait, d'après nature, quelques vives et définitives retouches. Rien ne manque à la ressemblance. Le médecin Riolan est bien, là, dans son milieu. Il était né « rue Saint-Honoré, près de Saint-Eustache », dit l'acte de baptême, et c'est à Saint-Eustache qu'il causait tant de ravages dans les cœurs. Laissons la parole au valet :

Mon maître est malheureux, tant sa beauté lui nuit.
Il n'ose aller de jour, moins encore de nuit,
Appréhendant toujours que quelque belle dame
Ne lui saute au collet pour contenter sa flamme...

Mais, aussi, on n'est pas « beau » comme cela ! Qui pourrait résister à tant de séductions ? C'est trop, vraiment, pour un homme seul. Et puis, Riolan a-t-il, après tout, fait le possible pour être moins irrésistible ?

Le valet a un scrupule, et il s'en confesse avec une narquoise franchise...

Pourquoi vous faisiez-vous relever la moustache?
Cet ornement donnait aux maris du soupçon,
Et de là vient qu'on fit cette belle chanson:
*Riolan, dans Saint-Eustache,*
*En relevant sa moustache...*

Peut-être que si Riolan eût un peu négligé sa fameuse moustache... Mais non! rien n'y aurait fait.

Riolan le sait bien. Il n'y avait qu'un moyen de mettre fin à cet affolement des femmes, c'était de quitter Paris...

M'absenter de Paris, ne voir aucune dame,
C'était le seul remède à contenter mon âme.

Donc, il a fui, à la campagne, au fin fond du Languedoc, à l'autre bout de la France — pour respirer un peu...

Qu'on s'afflige à la cour, que dans Paris on meure,
Je veux que maintenant les champs soient ma demeure...

Riolan va chasser dans les bois pour tout oublier et vivre en repos. Sur ce, le valet, « parlant aux assistants », fait cette réflexion qu'on attendait bien de lui, car il n'est pas dupe de la vanité de son maître :

S'il avait son bon sens il serait sans défaut.

Au second acte, Riolan est en pleine forêt; et le poète met dans sa bouche un récit de chasse au sanglier qui, vraiment, n'est pas d'un sot, car pour le mouvement, le pittoresque des mots et la vérité des expressions techniques, il soutiendrait la comparaison, sans trop de désavantage, et en tenant compte de la priorité de sa date, avec le récit identique des *Fâcheux*. La facture en est habile et ferme. C'est écrit de main d'ouvrier expert en ces tours de force, de style alerte et rapide. Est-ce l'œuvre à dédaigner d'un rimeur sans talent que ce morceau-là?

A la fin, nous voyons qu'après beaucoup de peine
Le sanglier rend la vie au bord d'une fontaine.
Il voulait contremordre et tenir les abois;
Mais avec nos espieux, nos trompes et nos voix
Nous l'avons acculé par fréquente reprise
Et soudain en avons partout corné la prise.
Le brutal exercice où l'amour nous conduit
N'a rien de comparable à ce plaisant déduit
De voir un chien dressé, dont le naturel souple
Devient tout furieux au partir du découple,
Quand, de deux coups de nez assuré de son flair,
Il devente une plaine et semble courre en l'air;
Et pour si peu qu'aux champs lors un beste paise,
Il y court tout ardent et de colère et d'aise.
Oh! que les vieux héros qui vivaient en honneur
Avaient juste raison d'estimer le veneur!
Qu'ils nous ont obligés de laisser la science
D'un si doux passe-temps à notre connaissance!
A courre dans la plaine après les animaux
Pollux dressa les chiens et Castor les chevaux.
Méléagre inventa, pour affronter les bêtes,
Les espieux dont la pointe entre dedans les têtes;
Les meutes Orion, Hippolyte les rez,
Et comme il faut brosser dans les sombres forêts!
Quel plaisir lorsqu'on voit les cerfs dans les gaignages
Ou qu'ils vont viandant les brouttes des bocages;
Lorsque dans la caverne on entame un tesson,
Ou qu'on voit le levreau mussé dans un buisson!
De ce charmant plaisir mon âme est jà ravie,
Je ne passai jamais une si douce vie...

Encore une fois, n'est-ce pas là un morceau enlevé et qu'un Molière à ses débuts pouvait trouver digne d'attention? N'y reconnaît-on pas le coup de pouce d'un véritable précurseur de la comédie moliéresque, pour l'art d'écrire?... Revenons à Riolan. — La girouette tourne vite, et la chasse ne le retient pas longtemps. Une bergère se trouve sur son chemin : c'est Diane, l'amante de Sirène. Le voilà repris de ses lubies amoureuses. A première vue, il est convaincu que Diane est férue de passion à en perdre la tête. Il ne l'a jamais rencontrée, n'importe! il s'imagine qu'elle le suit partout...

Cette bergère en tient, car partout je la trouve.

Diane, en sage et sensée brave fille qu'elle est, l'a jugé d'un coup d'œil, et sachant à quel toqué elle a affaire, feint de flatter sa manie, dès qu'il condescend à lui promettre de ne pas la repousser froidement par pure bonté d'âme et pour ne pas la désespérer...

Si toutes les beautés que ma mine a blessées
Eussent été de moi comme vous caressées,
Reçu pour témoignage un si charmant accueil,
Elles n'eussent jamais désiré le cercueil,
Et je n'eusse point fait bossus les cimetières (1).

La matoise bergère, puisqu'il s'agit de prouver qu'elle est de son pays en matière de « colles », car les « colles » de Béziers, charges, blagues et gausseries, sont fort réputées au haut et au loin (voir Dassoucy); la fine mouche, en son patois répond à Riolan, sur un ton désolé, joué à merveille : « Monsieur, depuis que votre ravissante figure a resplendi dans notre village, mon pauvre cœur navré se meurt. C'en est fait de moi, si vous n'avez pas un peu de pitié! » Et Riolan de prendre à la lettre ce déplorable aveu :

La voilà, maintenant, la pauvrette abattue,
Languissante d'amour sous le coup qui la tue...

Mais que faire? Elle aura le sort des autres. C'est une fatalité. On ne peut le voir sans mourir d'amour. Toutes les femmes en sont là. Et Riolan, enchanté, au fond, de cette nouvelle conquête fictive, tourne bride et retourne à la chasse — jusqu'au moment où, au III^e acte, Jean de Nivelle, au nom des dames de la cour, viendra lui faire entendre

Que s'il ne vient de brief, tout se réduit en cendre.
Les dames y mourront, s'il les veut mépriser...

Notre Jean de Nivelle, de son côté, n'a pas une

(1) Sur un confrère de Riolan, médecin, on connaît ce quatrain de Furetière :

Un médecin de ces quartiers
Prend le nom de sculpteur pour une injure atroce;
Car on dit qu'il relève en bosse
Des cimetières tout entiers!

médiocre opinion de son importance. Il ne se croit pas un mince personnage, oh ! non ! Au valet de Riolan qui s'étonne de son absence de la cour, il vous réplique modestement :

Eh ! quoi, ne sais-tu pas, grand nigaud et grand rustre,
Que partout où je suis est la cour et son lustre ?

Riolan et Jean de Nivelle sont faits pour aller de compagnie : les deux font la paire. Mais Jean de Nivelle est un railleur, du moins ; il s'amuse, tout le premier, de ses vanteries et rodomontades. Il charge pour son agrément, en se grisant de ses paroles fantasques. Jean de Nivelle porte la marque Louis XIII en ses discours emphatiques, — et c'est le seul personnage de la pastorale qui, à vrai dire, date réellement. Écoutez-le suppliant Riolan de revenir à Paris :

Redonnez l'éclatance aux belles Tuileries.
Les dames n'y vont plus pour y prendre le frais.
Leurs visages moult beaux ont perdu leurs attraits...
Voyez si dans Paris votre départ y nuit,
Les boutiques y sont fermées à minuit,
Les aveugles sont là sans y voir la lumière
Et l'on voit enterrer les morts au cimetière...
Monsieur, pensez au bien que ferez à la France,
En délivrant Paris de cette désolance.

Riolan, apitoyé, et pour mettre un terme à cette calamité publique, se résout à regagner la capitale, escorté de Jean de Nivelle, de son valet gouailleur, et (comme je l'ai dit) du soldat flamand, que les paysans ont désarmé et mis à nu (1). Quant à Sirène et à Diane, ils se marieront et ils auront beaucoup d'enfants. — La moralité de la pièce se résume en un sonnet des « cavaliers fidèles aux dames » qui célèbre la saine et simple pureté des mœurs champêtres et l'inaltérable fixité des amours uniques.

Nous méprisons ce fol usage
D'avoir recours aux changements,
Et croyons que ces sentiments
Ne partent que d'un sot courage...

Ceci est une dernière allusion satirique aux frivolités précieuses et aux sentimentalités subtiles et futiles de la vie parisienne. — La comédie, en partie double, a exhibé des échantillons de deux mondes différents et contradictoires. L'homme de la ville, mis en face de l'homme des champs, a dû laisser le dernier mot à celui-ci, de par la volonté du poète anonyme chargé de faire rire les provinciaux aux dépens, cette fois, des Parisiens. Ce poète était quelqu'un, — Béziers en comptait de pareils, non moins anonymes, — et, à sa façon de faire parler Riolan, on vient de voir que les Parisiens avaient à qui parler.

(1) Pour ne pas trop allonger cet article, j'ai éliminé de ce compte rendu tout ce qui a trait au rôle du soldat qui est assez important dans la pièce et qui, dans ses dialogues avec les paysans, contient de nombreux et caractéristiques détails sur la vie rustique et l'état du peuple des campagnes à cette époque. Une enquête agricole au XVII^e siècle trouverait là, et dans d'autres pièces du *Théâtre de Béziers*, des renseignements curieux ; et c'est, d'ailleurs, parce que le soldat maraudeur est souvent mis sur la scène biterroise que j'ai cru devoir n'y pas insister, cette fois.

III

Effectivement, d'après les citations qu'on vient de lire, n'est-on pas autorisé à reconnaître à l'auteur de l'*Histoire pastorale* un large et droit sens des ridicules contemporains, en dehors de son étroit milieu ? Cette comparution d'un ou deux types parisiens n'atteste-t-elle pas une fine et sceptique notion des mœurs de la capitale, à une époque où la province a trop paru isolée et confinée dans un morne horizon, et où surtout elle a été trop considérée comme incapable d'une repartie prompte aux brocards dont le bel esprit de Paris la dardait ?

De telles pièces ne supposent pas seulement un remarquable talent chez l'auteur, elles impliquent, par leur succès même, chez le public qui les applaudissait, des goûts, des habitudes, une éducation artistique, un niveau intellectuel, qu'il faut bien admettre comme des facteurs possibles et positifs de l'influence subie, en un tel milieu, par Molière.

L'*Étourdi*, le *Dépit amoureux* portent les traces partielles de cette influence directe : la preuve en peut être faite à coup sûr ; mais ce qui reste acquis dès à présent, c'est que Molière avait là, à Béziers, et grâce au *Théâtre de Béziers*, des chances et des facilités d'être compris, encouragé, par des spectateurs initiés aux choses du théâtre et tels que Molière devait les souhaiter alors pour ne pas regretter Paris.

AUGUSTE BALUFFE.

## AU SÉNAT

### La galerie des bustes.

M. CONSTANS

M. Constans vient de rouler quelques pincées de tabac dans une feuille de papier « Job ». Debout dans un coin de la buvette, auprès du buste de Scipion l'Africain, il suit de l'œil le petit nuage de fumée bleuâtre qui s'élève vers le plafond. On pourrait croire que M. Constans va rêver, si M. Constans rêvait quelquefois. Mais M. Constans ne rêve jamais ! Il a peu de goût pour les jeux innocents. Et il n'est rien de plus innocent que de s'amuser avec des rêves ! Le jeu préféré de M. Constans consiste à « rouler » les hommes.

Quand il rit dans sa barbe grisonnante, c'est qu'il se remémore un de ses bons tours d'autrefois. Lequel ? Lui seul pourrait vous renseigner, car il en a

beaucoup dans son vieux sac à malice. Ah ! s'il voulait le vider devant nous ! En vérité, je vous le dis, ce sac est notre meilleure école politique. Le diable se cache, peut-être, au fond du sac ! Mais qui se flatterait de gouverner les hommes sans l'aide du diable? Assurément, ce n'est pas M. Constans !

Quel dommage que son génie politique ne puisse s'épanouir avec toutes ses aises ! Notre atmosphère démocratique ne convient guère aux hommes d'État. Caliban est soupçonneux et farouche. Il applique son œil stupide aux trous de toutes les serrures. Où est donc l'endroit secret pour y préparer de savants breuvages ? L'art de bien gouverner les hommes est mort. M. Constans tenta de le ressusciter. L'histoire dira qu'il y réussit presque et qu'il opéra ce miracle sous la présidence de M. Carnot, cet excellent M. Tirard étant premier ministre !

La présidence du Conseil des Dix, voilà ce que la Providence eut dû réserver à M. Constans. Il eût été un doge exemplaire par la fermeté et la souplesse de sa politique. Sans nul doute, la République de Venise eût été florissante sous ce bon tyran, car il a l'esprit avisé et résolu, et que de joies il eût su ménager aux artistes, car il a l'âme passionnée et aventureuse ! J'ose dire que les bals de l'Hôtel de Ville ne sauraient nous donner une idée juste des fêtes qu'il eût offertes dans le palais des doges. Et M. Constans eût revêtu de magnifiques costumes pour recevoir ses invités. Il n'est pas, en effet, sans avoir souci de sa toilette, M. Constans ! Ses redingotes sont de coupe élégante, avec revers de soie, et il affectionne les pantalons clairs. Cela est déjà audacieux, en nos temps simples, où les ministres montent à la tribune en veston.

Ce qui eût fini par perdre ce bon tyran, c'est qu'il aime à rire. Il se fût oublié avec son bouffon. Les grosses farces lui sont si plaisantes ! L'état d'âme habituel de M. Constans n'est pas la *delectatio morosa* des mystiques du moyen âge. Il se porte trop bien pour se complaire dans la mélancolie. Il a la bouche sensuelle, le nez frétillant, le teint rubicond. M. Constans n'a rien d'un ascète, pas même le mépris des hommes. Car M. Constans, qui connaît bien les hommes, ne les méprise pas.

Cela est digne de remarque. M. Constans flaire de loin les corruptions cachées de nos pauvres âmes. Il établit avec cynisme le bilan de nos misères. Ce point noir que nous dissimulions sous des apparences superbes ou pudiques, il saura l'envenimer si son ambition l'exige. Et même rien que pour le plaisir, il lui est arrivé, peut-être, de déconsidérer des hommes à leurs propres yeux.

Mais en quelque vilaine posture qu'il les ait surpris, il ne les méprise pas pour si peu. M. Constans n'est ni un ascète, ni un philosophe. Et il n'y a que l'ascète et le philosophe qui méprisent vraiment les hommes, celui-ci parce qu'il croit à la vérité, celui-là parce qu'il déteste la chair. M. Constans est pardessus tout un homme d'action. Ne lui accordez, s'il vous plaît, ni pitié, ni scrupules, mais sachez qu'il ne méprise pas plus les hommes dont il se sert que le chirurgien n'est dégoûté par les plaies qu'il sonde.

Je n'ai pas encore comparé M. Constans à Robert-Macaire ou à Papavoine. Voilà qui est surprenant, n'est-ce pas ? Au risque de le désobliger, je dois avouer que je ne crois pas à tous ses crimes. Mon admiration pour lui est très vive. Elle a cependant des limites. Étrangler des banquiers, empoisonner des fonctionnaires, poignarder des notaires, tout en fumant la cigarette ! Êtes-vous si fort que ça, monsieur Constans ? Non, vous n'avez pas droit à la gloire de Papavoine ou de Robert-Macaire. Il faudra vous résigner à voir finir cette légende !

Elle naquit de votre audace et de votre sang-froid. De votre heureuse chance aussi. On se dit que vous deviez avoir dans vos poches un bout de corde de pendu. Et de là à conclure que vous aviez pendu un homme pour posséder un peu de corde, il n'y avait qu'un pas. L'opinion le franchit très vite. Elle s'égara, ainsi que cela lui arrive, dit-on, quelquefois. Ce qu'elle ne comprit pas, c'est que vous êtes de ces hommes à qui les écoles qu'ils font servent d'enseignement. Vous avez fait des écoles et la vie vous a trempé l'âme. Vous avez dû connaître les extrémités des passions. Et elles vous ont appris ce qu'elles savent apprendre aux âmes de courage et de bonne volonté : à juger les hommes et à se juger soi-même.

Voilà pourquoi M. Constans domine de sa philosophie pratique le troupeau de nos politiciens. Personne ne l'ignore. Et quand on aperçoit à l'horizon les oreilles d'un loup, vite le troupeau accourt auprès de la houlette de son plus sûr berger. Le loup vient-il à prendre la fuite ? Aussitôt, le troupeau ingrat, impatient de cette ferme houlette, conspire contre son berger. C'est l'habituelle histoire des troupeaux peureux et des bergers intrépides.

Ah ! si M. Constans avait moins de sagesse et de vertu républicaine ! Quelles revanches il pourrait s'offrir ! Imaginez-le chef des anarchistes. Paris serait en ruines avant huit jours. Et la police ! La police ? mais elle serait aux ordres de M. Constans et si M. Lépine murmurait, eh bien ! on l'enverrait dormir à Mazas !

### M. CHARLES FLOQUET

Il ne faudrait pas que M. Floquet s'avisât de devenir anarchiste pour satisfaire ses rancunes, s'il pouvait avoir des rancunes ! Assurément, il serait arrêté avant d'avoir réussi à déposer sa première bombe. C'est que M. Floquet n'a pas été mis au monde pour

tendre des pièges. Il fut spécialement créé pour se laisser choir dans ceux des autres. Et l'on peut dire qu'il s'acquitte de sa mission avec bonne volonté. Qui méprise, plus que M. Floquet, l'art d'être habile? Certes, son chapeau fameux n'est pas le chapeau à double fond des escamoteurs. C'est le chapeau-principe, le chapeau-étendard, qui désigne de loin à l'ennemi le chef héroïque qu'il coiffe. Qui le suit risque de trébucher dans un fossé, même avant la bataille, mais d'y trébucher glorieusement, sans peur et sans reproche. Car M. Floquet est brave comme Bayard.

Depuis les trépas regrettables d'Anatole de la Forge et de Pierre Tirard, M. Floquet demeure sans rivaux dans la chevalerie. Et même il est, à lui seul, toute notre chevalerie. Auprès d'un tel homme, on se sent devenir héroïque. Quand il daigne se montrer dans la rue, les poltrons se cachent, les braves accourent, les femmes vibrent et les petits enfants battent des mains. La vue de M. Floquet électrise les âmes comme une fanfare militaire.

D'ordinaire, quand M. Floquet parle, il importe peu d'entendre ce qu'il dit. Plus on est loin et plus on admire. Car, ce qu'il a d'imposant, c'est son geste, c'est l'éternel défi porté aux tyrans par cette tête superbement rejetée en arrière. Il a toujours l'air de renvoyer vers le roi le marquis de Dreux-Brézé. Voilà notre Mirabeau, mes amis!

De grâce, ne détaillez pas ce lion! Il a l'œil trop petit pour lancer des éclairs, la bouche trop serrée pour laisser passer l'ouragan des belles indignations. Et sur son nez, M. Prudhomme a, au moins, autant de droits que le grand Jupiter. Il lui reste le prestige de sa noble crinière. Combien d'hommes, à 60 ans, ont perdu même ce prestige!

On dit que M. Floquet n'est pas modeste. Cela surprend, tout d'abord, chez ce gentilhomme. Car, à bien dire, la modestie n'est que de la politesse. Mais, M. Floquet a compris qu'il n'avait pas le droit de manquer de respect en sa personne aux principes qu'il se fait honneur d'incarner. Quels principes? Les Vrais Principes, par Dieu! ceux auxquels on doit fidélité avant de s'enquérir de leur vertu. Si M. Floquet n'a pas l'air modeste, s'il gonfle ses joues, s'il cambre son buste, s'il raidit ses petites jambes, c'est parce qu'il est le grand prêtre de ces grands principes. Il ne les trahira jamais. Ses serments sont plus résistants que des armures.

Si M. Floquet n'existait pas, qui donc pourrait se flatter de comprendre les héros de Victor Hugo? Mais il se charge de nous les expliquer tous. Il aurait osé parler à François Ier comme Saint-Vallier et au roi Carlos comme le vieux Silva. M. Floquet livrerait sa tête au bourreau, mais non pas celle de son hôte. Sans doute le bourreau la montrerait au peuple après la décollation, même si M. Floquet ne le lui recommandait pas. Mais M. Floquet n'oublierait pas de le lui recommander!

Si le peuple n'est pas ingrat, il saluera cette tête avec émotion. C'est la tête d'un de ses serviteurs. M. Floquet a beaucoup aimé le peuple, parce que, de nos jours, c'est le peuple qui distribue la gloire. Et la gloire, n'est-ce pas la folle passion de M. Floquet? Comme toutes les passions, elle a fini par faire payer chèrement ses premières ivresses. Après les couronnes de roses, le suffrage universel déposa la couronne d'épines sur son front auguste. M. Floquet se vit préférer le chapelier Barrabas!

Qu'avait-il fait pour mériter sa disgrâce? Il fut fidèle à ses promesses. Il défendit la liberté par la parole et par le fer. Il fut un président spirituel et il n'a jamais cessé d'être un parfait honnête homme. Mais la justice veut que ceux qui sont arrivés par la foule périssent par la foule. Les amis de la popularité s'exposent aux mêmes risques que les dompteurs de fauves. Les uns et les autres finissent par être dévorés.

M. Floquet n'a pas été tout à fait dévoré. Le Sénat a recueilli ses restes. Mais le Luxembourg pour ce tribun, c'est l'île Sainte-Hélène! Ce qui le console dans son exil, c'est, j'imagine, le souvenir de ce coup d'épée du 13 juillet 1888, qui fut le plus beau jour de la vie théâtrale de cet héroïque bourgeois!

PIERRE PUGET.

## VARIÉTÉS

### Un nouveau génie musical.

FRÉDÉRIC SMETANA

J'ai entendu, il y a trois ans, un quatuor du musicien tchèque Frédéric Smetana. Ce n'était pas un chef-d'œuvre : il y manquait cette aisance et cette sûreté, surtout cette pure et transparente lumière, qui nous rendent tous les jours plus vivante, plus parfumée de jeunesse, la musique de chambre des maîtres anciens. Le quatuor de Smetana ne me rappelait ni Bach, ni Mozart, ni Beethoven; mais au moins il ne me rappelait personne. J'y trouvais un mélange indéfinissable de sentiments naïfs et bizarres, et le même contraste m'apparaissait aussi dans la facture du morceau, à la fois savante et maladroite, comme si l'auteur avait oublié en chemin certaines des pratiques où jadis il s'était le plus exercé.

Je ne me doutais pas alors que Smetana dût bientôt devenir fameux. Voici qu'il l'est devenu, un peu partout, en Allemagne, en Angleterre, en Russie : tous les critiques s'occupent de lui, on organise des exécutions spéciales de ses œuvres; les marchands de musique vendent son portrait; et de tous les pays on s'inscrit pour le Cycle Smetana que doit donner, l'été prochain, le Théâtre-National de Prague.

La France seule, pour le moment, se passe de Smetana. Mais j'imagine que ce n'est plus qu'une affaire de mois; et, en attendant que nos critiques s'occupent de nous donner sur l'œuvre du musicien tchèque un juge-

ment compétent et définitif, voici traduits quelques fragments d'un article de la *New Musical Quarterly Review* où l'on trouvera au moins quelques détails biographiques et des renseignements généraux. Aussi, bien, comme on le verra, Smetana n'était pas une figure banale; et la singularité de sa musique lui était venue, en effet, d'une vie et d'une âme assez singulières.

Il n'y a pas de musicien qu'on s'occupe davantage aujourd'hui de mettre en lumière, en Allemagne, que le défunt compositeur tchèque Frédéric Smetana. Cette vogue date, comme on le sait, de l'Exposition de musique internationale de Vienne de 1892, où Smetana, inconnu la veille, est tout d'un coup devenu fameux. Son œuvre s'est répandue depuis, avec une rapidité fantastique à travers l'Allemagne; à Berlin, à Leipzig, à Dresde, à Pesth, dans les concerts et dans les théâtres on l'a reçue avec enthousiasme.

Smetana, en outre de son mérite musical, a été le fondateur de la musique tchèque. Il y a bien eu avant lui en Bohême des musiciens, ainsi Dismas Zélenka, l'ami de Bach, Myslivècek, l'auteur de *Bellérophon*, Dussek, Reicha; mais aucun d'eux ne s'est occupé de donner à ses œuvres un caractère national.

Smetana est né en 1824, deux ans avant l'apparition du *Dratenik* de Skraup, qui passe pour avoir été le premier opéra tchèque. A six ans, il jouait pour la première fois du piano en public, dans sa ville natale, à Leitomischl, et avec tant de succès que son père se décidait à lui faire donner une éducation musicale. Il étudia tour à tour à Neuhaus et à Prague, où il reçut les leçons de Proksch, le maître à la mode d'alors. Mais bientôt il fut pris d'un désir passionné de voir Schumann, et, abandonnant ses études, il s'enfuit à Leipzig, où demeurait l'auteur de *Manfred*.

Celui-ci recommanda au jeune homme de prendre des leçons de Mendelssohn; mais ces leçons coûtaient cher, et Smetana n'avait pas d'argent. « Alors étudiez Bach! » lui dit Schumann; et comme Smetana lui répondait qu'il l'avait déjà étudié: « Eh bien, dit Schumann, étudiez-le de nouveau! » C'est ce que fit Smetana. Il étudia Bach dans tous les sens, et il le connut bien, comme le prouve encore son poème symphonique *Blanik*, écrit en 1879. Il revint à Prague, où il fut nommé peu de temps après maître de concert de l'empereur Ferdinand.

L'année 1848 est une des plus importantes de la vie de Smetana. Il se maria avec la pianiste Catherine Kolar, avec qui il fonda à Prague une école de piano. Et c'est aussi cette année-là qu'il fit la connaissance de Liszt, dont il devait devenir l'ami et le protégé. Ayant écrit une suite de morceaux de piano, il les envoya à Liszt en lui demandant la permission de les lui dédier. Liszt y consentit avec empressement, et se donna beaucoup de peine pour trouver un éditeur au jeune inconnu.

Quelques mois plus tard Liszt vint à Prague, et fut si frappé des dispositions musicales de Smetana qu'il l'invita à venir avec lui à Weimar. Smetana y passa en effet quelque temps. Le chef d'orchestre viennois Herbeck raconte qu'un soir, chez Liszt, on fut très étonné de voir Smetana se lever brusquement, pour jurer d'une voix solennelle qu'il consacrerait toute sa vie au service de la musique tchèque.

Il est d'ailleurs assez naturel que l'influence de Liszt se soit fait sentir à cette époque dans les compositions de Smetana. Cette influence se reconnaît surtout dans les cinq poèmes symphoniques qui forment l'ensemble intitulé : *Ma Patrie*.

En 1856 Smetana quitta de nouveau la Bohême pour aller en Suède, à Gothenbourg, où on lui avait confié la direction des concerts philharmoniques. Il y resta jusqu'en 1861; mais la santé de sa femme ne pouvait s'accommoder du climat du Nord, et il lui fallut résigner ses fonctions. Encore le fit-il trop tard, et sa femme mourut avant qu'il ne fût rentré en Bohême; ce fut une perte dont jamais depuis il ne put se remettre. Désespéré, il retourna en Suède où il essaya de se distraire en composant de grandes symphonies, *Richard III*, *le Camp de Wallenstein*, *Hakon Jarl*, toutes œuvres intéressantes par la solidité de leur facture, mais n'ayant encore aucun caractère national. En 1866, il apprit la fondation à Prague d'un théâtre tchèque. Il se rappela son serment de Weimar, et, quittant une seconde fois la Suède, il revint dans son pays pour n'en plus sortir.

Il avait commencé dès 1863 un opéra en trois actes, *les Brandebourgeois en Bohême*. Il le reprit, le remania, et le fit jouer à Prague, où l'on fut frappé surtout de sa nouveauté mélodique : Smetana en effet y avait introduit un très grand nombre de chansons populaires de son pays. La même année, il fit jouer son opéra-comique *Prodana Nevesta* (la Fiancée vendue) : c'est cette pièce qui, jouée maintenant à Prague plus de deux cents fois, a produit à Vienne en 1892 une impression si forte, et a éveillé l'attention sur l'œuvre de Smetana; mais en 1866 le public de Prague en avait jugé la musique trop *nouvelle*, et la pièce avait été accueillie avec plus de respect que de plaisir. Ce fut pis encore en 1868, lorsque Smetana produisit son opéra de *Dalibor* : non seulement on lui reprocha la nouveauté de sa musique, mais on l'accusa encore d'être wagnérien et de trahir ainsi la cause de l'art national.

Les opéras des années suivantes, *les Deux Veuves*, *le Baiser*, *le Secret*, eurent moins de retentissement; et c'est seulement en 1881 que l'on recommença à discuter sur le patriotisme de la musique de Smetana. Cette année-là, pour l'inauguration du nouvel Opéra-National de Prague, Smetana fit jouer un drame musical, *Libuse*, qui est aujourd'hui

considéré comme son chef-d'œuvre, mais à qui on peut reprocher pourtant de n'avoir plus la fraîcheur et l'ingénuité des œuvres précédentes, et d'être trop manifestement écrit dans le syle wagnérien. Enfin le dernier opéra de Smetana, *le Mur du Diable*, joué le 15 octobre 1882, marquait une décadence incontestable dans le génie du musicien : car malgré des effets dramatiques d'une puissance et d'une beauté extraordinaires, l'ancienne maîtrise polyphonique de Smetana semblait avoir complètement disparu, pour être remplacée par un style d'une simplicité un peu trop enfantine.

On savait dans le public tchèque que, dès 1874, Smetana avait perdu le sens de l'ouïe ; mais en 1882 ce n'était plus seulement son ouïe, mais sa raison qui était en péril ; et, quelques mois plus tard, elle devait s'éteindre pour toujours. Lorsque, le 2 mars 1884, toutes les sociétés musicales de Bohême se réunirent pour fêter le 60e anniversaire de sa naissance, on s'aperçut que le malheureux était devenu tout à fait fou. Il fut transporté le mois suivant dans un asile, où il mourut le 12 mai de la même année.

Smetana a composé un grand nombre de morceaux de piano, dont plusieurs, malheureusement, sont d'une exécution très difficile. Ses *Danses bohémiennes*, la seule de ses œuvres que l'on connaissait jusqu'ici, en dehors de son pays, est aussi à beaucoup près la moins intéressante. Smetana eut un moment l'idée de faire pour la polka ce que Chopin avait fait pour la mazurka, et ses *Trois Polkas poétiques* sont des morceaux vraiment curieux. Mais c'est surtout dans sa musique de chambre et dans ses œuvres d'orchestre qu'il faut chercher son génie. Peu de musiciens ont possédé à un aussi haut degré le sentiment de la polyphonie. Les ouvertures de ses opéras, généralement très courtes, sont toujours extrêmement remarquables : celles du *Baiser* et de *Libuse* en particulier.

Dans l'ensemble, la musique de Smetana est celle d'un homme qui a quelque chose à dire et qui possède, pour le dire, une manière à lui. Son beau Quatuor, *D'après ma Vie*, avec l'extraordinaire finale, et son Trio de piano, mériteraient de figurer sur les programmes de nos concerts à côté des œuvres classiques. Ses compositions vocales témoignent en outre d'un souci constant de la déclamation du texte. Il avait été très frappé, en 1871, d'un article publié sur ce sujet, par Mlle Élise Krasnohorska, dans un journal de Prague : et il s'était mis depuis lors à étudier avec passion sa langue natale au point de vue du rythme et de l'accentuation.

Pendant les dix dernières années de sa vie Smetana fut complètement sourd. Il a écrit pour un médecin de ses amis une longue relation des progrès de sa maladie. C'est un document très touchant, et d'un réel intérêt pour les physiologistes. La surdité avait commencé par l'oreille droite. « Dans ce temps, écrit Smetana, j'entendais, tous les soirs, des sons de flûte d'une beauté merveilleuse, qui paraissaient venir de la prairie voisine : mais bientôt ils cessèrent, et jamais depuis je ne les ai plus entendus. Ce furent ensuite toute la journée dans ma tête de longs accords de *la bémol majeur* sur un timbre très élevé. » Puis la surdité devint telle que Smetana ne pouvait plus entendre dans l'orchestre que les cymbales et, par instants, la contrebasse. C'est pourtant à cette époque qu'il écrivit ses œuvres d'orchestre les plus parfaites, ainsi que son quatuor et ses meilleurs opéras. « Je n'ai jamais entendu une seule note de tout cela, » écrivait-il à un ami. Le médecin qui le soignait rapporte que le malheureux était hanté à toute heure par les refrains de carrefour les plus banals et les plus grossiers. Il y eut pourtant une époque où Smetana disait qu'il lui suffisait de frapper légèrement le lobe de son oreille pour entendre des sons de harpe, ou encore le chant d'une voix de basse, chantant *mezza voce*.

Dès 1882 un critique allemand, après avoir entendu à Prague la *Fiancée vendue*, avait écrit que « dans dix ans le monde musical serait stupéfait d'apprendre qu'un si grand artiste ait vécu si complètement ignoré ». Ce critique avait été bon prophète. Il y a quelques mois encore, le *Baiser*, joué à Leipzig, fut acclamé comme un chef-d'œuvre.

Les Tchèques comparent volontiers Smetana à Beethoven, ce qui est naturellement tout à fait exagéré. Mais il est incontestable que la musique de leur compatriote comptera toujours désormais parmi les plus originales de notre temps, et injustement méconnue et que sa gloire a d'autant plus de chances de monter très haut qu'elle est plus tardive et plus imprévue.

## LA MUSE QUI TROTTE

Sous ce titre, M. Jacques Normand va publier prochainement, chez Calmann Lévy, un volume dont nous donnons à l'avance cette pièce encore inédite :

### Les Choristes.

Ainsi que dans un oratoire
Aux grands classiques consacré
Le dimanche, au Conservatoire,
Sur un fauteuil mal rembourré,

Flanqués de leur progéniture
Les bourgeois viennent, épris d'art,
Ouïr de savantes mixtures:
Mendelssohn, Schumann ou Mozart.

Au fond, contre le mur de plâtre
Orné de motifs pompéiens,
S'agglomère en amphithéâtre
L'orchestre des musiciens,

Et plus bas, sur l'estrade étroite,
Par bancs correctement placés,
Dames à gauche, hommes à droite,
Les choristes se sont tassés.

On les voit, assis par rangées,
Comme harengs empaquetés,
Attendre, figures figées,
Le signal qui dira : « Partez ! »

Tels que des pantins lorsqu'on touche
A leur ressort mystérieux,
Tous ensemble ils ouvrent la bouche,
Tous ensemble ils lèvent les yeux,

Et sous la main savante et sûre
Qui dirige le mouvement,
Les voilà partis en mesure
Et s'essoufflant conjointement.

*
* *

Parmi tous ces humbles artistes
Passant avec docilité
Des *andantes* graves ou tristes
Aux *allegros* pleins de gaîté,

Combien, avant que les années
N'aient jeté leurs espoirs à bas,
Rêvèrent d'autres destinées
Faites d'ivresse et de combats !

Avant que le premier déboire
Ne les ait effleurés encor,
Combien ont entrevu la gloire
Les coiffant de son laurier d'or !

En ces têtes si rapprochées
S'agitant d'un rythme pareil,
Que d'espérances desséchées,
De songes au triste réveil !

Ce petit homme frêle et mince
Dont la voix chevrote en montant
Sur maint théâtre de province
Eut plus d'un succès éclatant,

Et devant des salles charmées
Qui l'électrisaient d'un bravo,
Tint des Juliettes pâmées
Sur son pourpoint de Roméo.

Ce géant joufflu, rouge et chauve,
A rude barbe poivre et sel,
Sous le justaucorps de cuir fauve,
Hurla jadis : « Je suis Marcel ! »

Ou, Méphistophélès aimable,
Diable galant et cavalier,
Trouva plus d'un cœur inflammable
A Bordeaux comme à Montpellier.

Et parmi les dames, à gauche,
Voyez-vous, dans les soprani,
Cette tête pâle où s'ébauche
Un sourire mal défini ?

Puis derrière, une forte brune,
Aux rangs des contraltos puissants
Montrant sa face en clair de lune
Et ses appâts rebondissants ?

La première fut Ophélie
Ou Marguerite... pas longtemps,
Car sa voix bien vite affaiblie
Connut les « trous » inquiétants ;

L'autre fit plus d'une conquête
Parmi les garnisons, jadis,
Et dans la Fidès du *Prophète*
Bénit quatre cents fois son fils.

Le plus grand nombre n'a pas même
Connu, fût-ce pour un moment,
Le succès, l'ivresse suprême
D'un premier applaudissement...

Il a fallu peiner pour vivre,
Courir le cachet fugitif,
Par le froid, la neige et le givre,
Frapper le sol d'un pied hâtif ;

Subir, matin et soir, sans trêve,
Pour quelques misérables francs,
Les rebuffades de l'élève,
Les arrogances des parents ;

Dans un théâtre, sur les planches,
Quand on a l'esprit sombre et las,
Parader en des robes blanches
Sous de grotesques falbalas ;

Pour les hommes, dans quelque église,
Être chantre, et dévotement
Passer, sans rien qui scandalise,
De la noce à l'enterrement...

Oui ! ce chemin étroit et sombre
Si loin des songes caressés
La plupart l'ont suivi dans l'ombre,
Et leurs membres en sont lassés...

Mais si leur pauvre vie est pleine
De labeur et d'obscurité,
Ils peuvent, pour prix de leur peine,
Lever le front avec fierté.

Ennoblis par la tâche à faire,
Les pieds crottés, mais l'âme au ciel,
Ils ont, dans leur modeste sphère,
Travaillé pour l'art immortel.

Oublieux des destins revêches
Qui les ont toujours accablés,
Ils jettent, dans les âmes fraîches,
Les grains d'où germeront les blés.

Maîtres jusqu'alors sans histoire,
Peut-être un jour — ô jour heureux! —
Feront-ils naître quelque gloire
Dont un rayon sera pour eux.

*
* *

Aussi, lorsque vos groupes tristes
Au vague et multiple regard
Montent sur l'estrade, — ô choristes,
Soldats anonymes de l'art, —

Et vers la place dévolue
Se dirigent, de rangs en rangs,
Du fond du cœur je vous salue,
Humbles, à l'égal des plus grands!

JACQUES NORMAND.

## THÉATRES

GYMNASE : *le Pèlerinage*, comédie en quatre actes, de MM. Maxime Boucheron et Maurice Ordonneau.

Voici un jeune ménage : M. de Montguyon, et sa femme Lucienne. Ils sont mariés depuis dix-huit mois, si je ne me trompe. Elle adore son mari comme au premier jour; lui se laisse aimer, aime encore peut-être, ce qui ne l'empêche pas de tromper Lucienne avec une parfaite liberté d'âme. Je rougirais d'insister davantage. C'est une situation tombée dans le domaine public. Et ce n'est pas un mal. Ajoutons, pour la suite de la pièce, que l'amour de Lucienne affecte principalement la forme de l'amour-souvenir. Le « petit voyage » qu'elle a fait à Fontainebleau au lendemain de son mariage a, plus fortement que tout le reste, marqué dans sa mémoire.

Voici maintenant Brivollet. Celui-ci c'est le « célibataire ». Je n'ai pas trop bien compris comment ce garçon jeune et libre de mœurs demeurait avec une jeune fille, sa pupille, à peine plus jeune que lui. Mais passons. Ce qu'il faut savoir, c'est que Brivollet a la spécialité des « femmes mariées », c'est une sorte d' « Ami des femmes »... de très petit ami des femmes. Il n'aime que le mariage des autres, mais il l'aime avec une frénétique obstination. Dès qu'un ménage se détraque, — et seulement quand il se détraque, — il accourt, conte à la femme les tromperies du mari, et celle-ci le récompense. Vous admirerez ici l'aisance avec laquelle MM. Boucheron et Ordonneau résolvent les plus délicats problèmes psychologiques. Une femme trompée, c'est une femme qui trompe. A la bonne heure, voilà un axiome. C'est qu'il y a deux manières de trancher ces questions compliquées : en comprendre et en démêler les éléments les plus subtils, et n'y rien comprendre du tout. Et MM. Boucheron et Ordonneau ont assurément employé l'une de ces deux manières. Il faut ajouter que Brivollet fait « ses courses » de façon assez surprenante parfois. C'est ainsi qu'étant venu voir M^me^ de Montguyon avec sa pupille, il reparaît deux heures plus tard, en tenue de noce, ayant subitement appris les fredaines de Montguyon. Et cela aussi est d'une admirable simplicité. Il entre, tombe aux pieds de Lucienne : « Votre mari vous trompe; je vous adore. » Voilà qui est bien.

Voici qui est mieux encore. Montguyon rentre à l'improviste et surprend Brivollet aux genoux de Lucienne. Son premier mouvement, croyez-vous, est de tomber sur l'insolent? Non pas. Il s'arrête, atterré : « Je suis pincé! » La réputation de Brivollet est si bien établie que, le trouver aux pieds d'une femme, c'est une preuve sans appel que cette femme est trompée par son mari. A supposer que ce soit une preuve pour tout le monde, et même pour le mari, ce mari n'en reste pas moins « le mari » : et si, comme Montguyon, il aime sa femme, son exclamation, tout de même, est un peu surprenante... Je crains que les complexités du cœur humain n'échappent un peu à l'auteur de *Miss Hélyett*.

Après tout, c'est, pour un vaudeville, un point de départ qui en vaut un autre. Mais où la chose se complique, et devient absolument déconcertante, c'est que ce sujet exclusivement vaudevillesque, les auteurs l'ont traité ou ont voulu le traiter « en comédie ». Et cela est d'une drôlerie inimaginable.

On dit beaucoup de mal du vaudeville; et je crois bien avoir moi-même marqué parfois quelque éloignement pour lui. Ce n'est d'ailleurs ni par « principes », ni par haine naturelle. C'est, si j'ose dire, par généralisation, une expérience déjà raisonnable m'ayant appris que les pièces qui m'ont donné l'ennui le plus opprimant appartenaient au genre susdit. Mais il y a quelque chose de pis qu'un vaudeville, même mauvais : c'est une comédie faite par un vaudevilliste. Très sincèrement il n'y a pas là seulement une différence de genres; il y a une différence d'esprits, et une différence irréductible. Les qualités d'un faiseur de vaudevilles sont à peu près le contraire des qualités d'un auteur de comédies; bien plus, ces qualités sont exclusives les unes les autres. Ici,

comme toujours et comme partout, il faut mettre Meilhac à part. Il a pu, dans la délicieuse comédie de *Décoré*, introduire le lion et le roi nègre, de même que, dans son amusant vaudeville *Brevet supérieur*, il a su placer la scène merveilleusement vraie du second acte. Mais c'est un « don » tout à fait unique. Il faut choisir : ou plutôt, c'est la nature qui a choisi pour nous.

MM. Boucheron et Ordonneau ont écrit, ensemble ou séparément, un assez grand nombre de vaudevilles, et leur ambition se bornait à les faire amusants. Parfois ils réussissaient et j'imagine qu'ils eussent vertement traité ceux qui tenaient le vaudeville en estime médiocre. Mais l'ambition leur est venue. Peut-être aussi que de récentes mésaventures les ont dégoûtés d'un genre qu'ils proclamaient jadis le meilleur de tous. Du moment que les vaudevilles tombaient comme de simples comédies, il leur est apparu que le vaudeville n'était en rien supérieur à la comédie, et que ce n'était pas la peine de s'obstiner à un genre généralement décrié par les littérateurs. Ils ont cru que l'on changeait de « genre » comme de vêtements, qu'on faisait au choix une comédie ou un vaudeville, comme on met une redingote ou un veston. Et voici ce qui leur est arrivé.

Leur *Pèlerinage* contenait une idée de comédie. (Il n'est pas très facile de la démêler, au milieu du fatras qui l'entoure ; je dis au moins ce que j'ai cru voir.) Cette idée m'a semblé être celle-ci : Si une femme, une honnête femme, a appartenu à un homme, appartenu pleinement et de son gré, elle appartient à cet homme pour jamais : qu'elle divorce ou non, elle est, selon l'expression populaire si énergiquement belle, « la femme » de cet homme ; et la loi n'y peut rien changer. C'est là un sujet de comédie (ou de drame) ; c'est même, il me semble, la vraie pièce contre le divorce. Cette « possession » dans le présent et dans l'avenir, c'est la grande, peut-être la seule objection sérieuse qu'on puisse faire contre le divorce, et je la crois capitale. Mais hélas ! qu'est devenu ce sujet entre les quatre mains de ces deux vaudevillistes.

Le peu que j'ai dit plus haut des personnages vous montre combien peu ils sont capables de ressentir de vrais sentiments ; ceux qu'ils montrent sont d'une convention très rudimentaire. Ils divorcent, se remarient sans qu'on puisse, même de loin, discerner le pourquoi de leurs actions. Il y a, dans ces quatre actes, une ahurissante succession d'événements, qui paraissent peut-être naturels à une âme de vaudevilliste, mais qui plongent dans la stupeur les esprits du simple public. M^me^ de Montguyon, pendant l'entr'acte, épouse Brivollet. Elle vient passer sa lune de miel dans l'appartement même qu'elle avait occupé jadis avec Montguyon. Elle se refuse à Brivollet ce premier soir, puis les suivants, et cela pendant deux mois, sans que Brivollet manifeste de bien violentes révoltes. C'est peut-être qu'il l'aime, et qu'il ne veut la tenir que d'elle-même, attendant délicatement son bon plaisir. Puis, voici Montguyon, qui vient faire une visite à son ancienne femme ; et le prétexte choisi est d'une inquiétante ingéniosité, une ingéniosité de vaudevilliste ; il vient s'entendre avec Brivollet au sujet (je n'arrange rien) d'une note de couturière qui lui a été envoyée à lui, et dont une partie au moins s'adresse au second mari. Je passe sur la scène plus invraisemblable encore que choquante entre Montguyon et Brivollet ; étant donnée la situation de ce dernier vis-à-vis de Lucienne, vous devinez la délicatesse des développements. Enfin Brivollet apprend que sa femme le trompe ; il poursuit les coupables, arme son revolver... Remarquez que jusqu'ici, — tant par sa soumission aux volontés de sa femme que par sa colère au moment de la découverte, — il semble très sincèrement adorer Lucienne. Pas du tout, c'est Marthe qu'il aime, sa pupille. Et le rideau tombe.

Le sujet que j'avais cru voir, vous ne le retrouvez guère. C'est d'abord, — et ceci est une excuse pour les auteurs, — que ces fantoches sont radicalement incapables de ressentir un sentiment qui ne soit pas conventionnel. C'est ensuite, qu'avec leur esprit vaudevillesque, MM. Boucheron et Ordonneau n'ont vu, dans le sujet, que les côtés extérieurs et puérils. Il n'y a guère que deux scènes où il soit indiqué. L'une, au second acte, quand Lucienne se retrouve avec Brivollet dans le salon qu'elle avait occupé jadis avec Montguyon. Elle n'est troublée que par la vue des objets extérieurs, par les vieilles gravures, par le Spartacus « symbolique »(?) dont mon maître M. F. Sarcey disait si drôlement l'autre jour : « Si on joue le *Pèlerinage* en Scandinavie, nous aurons notre revanche ! » Et ce n'est pas les sentiments éveillés ou rappelés par les objets, qui troublent Lucienne, c'est les objets par eux-mêmes. Ne trouvez pas cette distinction trop subtile ; c'est précisément elle qui différencie le vaudeville et la comédie.

L'autre scène est celle qui remet en présence, au troisième acte, Lucienne et Montguyon. Ils ont, certes, des choses à se dire, à nous dire surtout ; car, si nous soupçonnons l'amour persistant de l'une, nous ignorons le plus complètement du monde l'état d'âme de l'autre. Ils parlent... C'est pour se rappeler encore une fois, non les sentiments qu'ils avaient le jour de leur mariage, mais les détails matériels de la cérémonie. Il y a là un récit d'une « poésie » déconcertante... le soleil qui rit dans les arbres, les petits oiseaux qui chantent, la vieille église de campagne, le vieux curé... Rien n'y manque. Me trompé-je beaucoup en supposant que cette scène-là est une de

celles où les auteurs ont cru le plus sincèrement, s'être « élevés jusqu'à la comédie »? Hélas! même dans leurs descriptions, ils sont et restent vaudevillistes...

Il faut au moins rendre justice aux comédiens qui ont de leur mieux défendu la pièce. Mlle Cerny, jolie et mignarde à son ordinaire, a rendu avec la sincérité possible le personnage inexpliqué de Lucienne. M. Noblet a fait ce qu'il a pu pour donner quelque apparence de réalité à l'incohérent Brivollet. M. Calmettes prête sa diction nette et mordante au personnage de Montguyon. Mlle Yahne donne une gentille physionomie à la pupille de Brivollet. Le meilleur rôle est celui de l'aubergiste de Fontainebleau: encore n'est-ce à proprement parler qu'un rôle d'opérette; M. Maugé s'y est montré fort amusant.

JACQUES DU TILLET.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Recueils de nouvelles

*Ame d'Enfant*, par Paul Margueritte (Plon); — *Doris*, par Louis Gallet (Calmann Lévy); — *La Maîtresse du Négrier*, par Brethous-Lafargue (Calmann Lévy); — *Lettres d'Hommes* (Havard); — *Monada*, par Gabriel Mourey (Ollendorff); — *Enigme sans clef*, par Mme Urbain Ratazzi (Ollendorff).

L'abondance des recueils de nouvelles devenait telle, sur ma table, que l'idée m'est venue d'essayer à leur sujet l'expérience essayée naguère pour les romans, et qui m'avait alors si mal réussi. J'ai voulu savoir où en étaient chez nous, en 1894, le conte et l'historiette, quelles tendances communes s'y faisaient sentir, et si l'on en écrivait encore de naturalistes, ou de psychologiques, ou de symbolistes, ou si, par hasard, on ne s'était pas mis à en écrire dans quelque genre nouveau.

Sur ce dernier point, je fus vite rassuré. De la centaine histoires que je viens de lire, il n'y en a pas dix qui ne ressemblent à un modèle antérieur, et pour l'invention des sujets et pour la manière de les traiter; de telle sorte que, malgré l'usage, il m'en coûte même de donner le nom de *Nouvelles* à d'aussi vieilles connaissances. La chose, d'ailleurs, n'a rien d'étonnant. On a écrit tant de contes, et de si divers, que probablement on aura épuisé toutes les façons possibles d'en écrire. Il y a bien un genre nouveau, le genre des contes à conclusion *ad libitum :* inauguré, je crois, en Amérique, il s'est tout de suite répandu dans la presse anglaise, et j'imagine qu'on ne va point tarder à l'introduire chez nous. C'est un genre très simple, d'un maniement très facile et d'un effet très sûr. Vous combinez une intrigue quelconque, en ayant soin seulement de laisser place à deux conclusions différentes : soit que vous mettiez votre personnage dans la nécessité de choisir entre deux partis, ou que l'événement que vous racontez se puisse expliquer de deux façons avec une égale vraisemblance. Arrivé là, vous vous arrêtez, et vous priez vos lecteurs de choisir eux-mêmes la conclusion qui sera le plus à leur goût. Vous êtes ainsi dispensé de conclure, ce qui est toujours autant de gagné; et il y a encore maintes autres choses dont vous êtes ainsi dispensé, notamment le souci du style et de la vérité; sans compter que Quintilien et les anciens rhéteurs vous fourniront une variété extraordinaire de cas de conscience pouvant être utilisés pour ce genre de littérature.

Mais enfin ce genre n'est plus nouveau, puisque le voici d'un usage courant dans les petites revues américaines et anglaises. En attendant qu'ils le pratiquent à leur tour, nos auteurs de nouvelles se contentent, pour la plupart, d'imiter leurs prédécesseurs. Ils les imitent un peu au hasard, sans se préoccuper, on le voit, de préférer l'un à l'autre. J'ai trouvé côte à côte, dans leurs recueils, des histoires campagnardes à la manière de Maupassant, des contes de fées, des scènes de mœurs carthaginoises, des révélations spirites, des paraboles évangéliques et des gaudrioles; j'y ai rencontré, à dix pages d'intervalle, Villiers de l'Isle-Adam et M. Silvestre, Tourguenief, Edgar Poe, et Frédéric Soulié. C'est l'anarchie absolue, plus marquée encore que chez les romanciers.

Et si ce n'était que l'anarchie, je veux dire l'absence de tendances communes et la confusion des genres! Mais sauf les exceptions dont je vais parler, ce qui m'a frappé, dans ces recueils de nouvelles, c'est l'affaiblissement général de l'invention et du tour de main : personne bientôt ne saura plus écrire un conte, exposer en quelques pages une histoire qui émeuve. On fait encore de bons romans; mais l'art de la nouvelle est en train de se perdre. Et j'imagine que la faute en est surtout à la grande consommation de nouvelles que font aujourd'hui les journaux. A devoir fournir deux contes par semaine, l'auteur le mieux doué ne peut manquer, au bout d'un an, de n'avoir plus rien à dire. Le public croit volontiers — et les auteurs semblent en être arrivés à le croire aussi, — que la nouvelle est un genre facile, plus facile que le roman en proportion directe du nombre des pages. Il n'y a pas de genre au contraire qui soit plus difficile, qui exige plus de loisir et un travail plus patient. Ah! le goût des petits livres, avec tous ces sentiments de la mesure, de la nuance, du style, qui s'y rattachaient!

*
* *

En outre de la tendance à faire de mauvaises nouvelles, banales, mal composées et mal écrites, il y

a pourtant une autre tendance encore que j'ai relevée chez la plupart de nos conteurs d'à présent : la tendance à intituler leurs recueils du titre de la nouvelle qui figure en tête du volume. Et je me demande si c'est pour le lecteur un profit ou une perte; si, par exemple, ayant acheté, sur la vue du titre, *Mademoiselle Collignon*, il en veut à l'auteur de ce que *Mademoiselle Collignon* ne tienne en tout qu'une cinquantaine de pages, ou s'il se réjouit au contraire d'avoir à lire vingt histoires, quand il n'avait payé que pour une.

Je suis sûr du moins que personne n'en voudra à M. Paul Margueritte d'avoir donné à son dernier recueil le titre de la nouvelle qu'il y a mise en tête, car cette nouvelle, *Ame d'Enfant*, assez longue d'ailleurs, vaut à elle seule le reste du recueil. Dickens et Vallès ont tous deux raconté, avant M. Margueritte, des histoires de petits garçons victimes de l'aveuglement de leurs parents, de la méchanceté de leurs camarades et de l'injustice de leurs maîtres d'études : M. Margueritte n'a pu manquer de les lire, et je ne serais pas surpris qu'en écrivant son conte il se les fût rappelés. Mais j'imagine qu'il a dû se rappeler surtout ses propres expériences de collégien, et qu'il a réellement connu le malheureux enfant dont il nous raconte l'histoire : car il nous la raconte avec une vérité si parfaite, un choix de détails si naturel et si touchant, que l'on sent bien, sous l'habileté du conteur, la vie même toute vivante.

Après cela, peut-être faut-il, pour l'y sentir comme je l'ai sentie, avoir personnellement connu des souffrances pareilles. Je me souviens, en particulier, d'un certain jeudi où tous mes compagnons d'étude, une vingtaine, l'un après l'autre, se sont divertis à frapper à coups de pied l'un d'entre eux, que je connaissais beaucoup. Pourquoi? Je l'ai oublié. Peut-être pour offrir une petite fête à leur maître d'études, qui, en tout cas, a suivi avec un plaisir manifeste tous les détails de l'exécution. Ou plutôt je crois que c'était parce que le pauvre garçon, las d'être taquiné et bousculé en mille manières, s'était un jour décidé à montrer ses poings, tandis qu'on le croyait sans défense. Il en garda des bleus sur le corps jusqu'à la fin de l'année scolaire ; et s'il en garda, pour bien des années au delà, un peu d'amertume dans le cœur, vous le lui pardonnerez sans doute en lisant le martyre du petit héros de M. Paul Margueritte.

*
* *

Si, au lieu de faire de *Doris* une longue nouvelle en prose, M. Louis Gallet en avait fait un opéra-comique dans la langue spéciale qu'il vient d'inaugurer, intermédiaire entre les vers et la prose, et qu'il eût chargé M. Massenet ou M. Bruneau de l'accompagner d'un peu de musique, il n'y aurait eu, je suppose, personne pour s'en plaindre. C'est une histoire assez dramatique : on y voit une aventurière qui, par pure méchanceté, apporte dans une famille la discorde et la haine; on y voit aussi des rendez-vous au clair de lune, un duel, une fête villageoise pouvant donner matière à un petit ballet. Le seul malheur est que *Doris* ressemble à la poésie de son auteur : intermédiaire entre la nouvelle et le livret d'opéra-comique, c'est quelque chose comme un bon scénario, mais où il manque, pour la mise au point, le développement de l'action et l'analyse des caractères. La nouvelle qui suit, *Thamara*, plus heureuse que *Doris*, a figuré déjà, avec de la musique de M. Bourgault-Ducoudray, au répertoire d'un de nos théâtres lyriques.

*
* *

Le volume de M. Brethous-Lafargue ne contient que deux nouvelles, dont l'une, *la Maîtresse du Négrier*, doit être restée présente au souvenir des lecteurs de la *Revue Bleue*. Je lui préfère encore l'autre nouvelle, *Nos Rêves*, qui est plutôt, en vérité, un petit roman sentimental. M. Brethous-Lafargue a de l'invention, et un tour de fantaisie un peu sombre, à la manière des premiers romantiques. Dans le demi-jour où il nous la montre, la petite Hermine, sauvage et naïve, fait songer aux pâles jeunes filles de certains contes d'Hoffmann. Et à peine l'a-t-on aperçue qu'elle disparaît, nous laissant, comme à celui qu'elle aimait, un regret de ne l'avoir pas mieux connue.

*
* *

Je ne sais pas qui peut être l'auteur anonyme des *Lettres d'Hommes*, mais il me paraît avoir imité surtout le style et l'esprit de M. Gustave Droz, et je lui suis reconnaissant de m'avoir rappelé un écrivain que je croyais bien avoir oublié pour toujours. Peut-être l'avez-vous oublié aussi! Je vous apprendrai alors que M. Droz est l'auteur de nombreux ouvrages galants et moraux, qui répondaient à peu près aux mêmes besoins, vers 1865, que, de nos jours, les fantaisies de Gyp, de MM. Lavedan et Maurice Donnay. Imaginez-le vieilli, fatigué, et d'autant plus disposé à détester notre temps qu'il n'y trouve plus personne pour lire ses ouvrages. Il aurait écrit lui-même ces *Lettres d'Hommes*, qu'il ne les aurait pas écrites plus aigres, plus méprisantes, plus imprégnées du regret d'hier et de la haine d'aujourd'hui. Mais c'est dans ses procédés littéraires, en particulier, que l'auteur de ce livre m'a rappelé le *Cahier Bleu* et *Monsieur, Madame et Bébé*. Il m'a semblé lire de vieux numéros de la *Vie parisienne*, du temps où Taine y publiait son *Thomas Graindorge*. Une à une, l'auteur flétrit toutes les formes de notre vie sociale : il montre les magistrats se vendant à des financiers, les électeurs se vendant à leurs députés, les femmes mariées se

vendant aux protecteurs de leurs maris ; et, du haut en bas, il nous fait voir notre monde transformé en un vaste marché où l'honneur, la probité, la fidélité conjugale, sont la seule monnaie qui désormais n'ait plus cours. Et tout cela serait assez affligeant, si l'auteur ne nous avait mis en défiance par l'excès même de sa sévérité. On sent trop, malheureusement, que ces lettres ne sont pas de vraies lettres, mais de simples dissertations, comme ces lettres que, de nos pupitres au collège, nous écrivions à Jean Racine pour lui recommander le sujet d'*Esther*.

T. DE WYZEWA.

## CHOSES ET AUTRES

Foin de celui qui a dit que : Le *moi* est haïssable! Alors, que faites-vous des Mémoires, qui doivent au *moi* leur intérêt, leur allure vivante, leur physionomie animée?

Supprimer le *moi!* vous n'y songez pas. Si je vous dis : « Il paraît qu'un homme a été écrasé au carrefour Montmartre. — Belle affaire! répondrez-vous, cela se voit tous les jours. » Mais si je vous dis : « Je viens de voir un homme écrasé... » Gageons que vous prêterez l'oreille.

Je dirai : J'étais là, telle chose m'advint :
Vous y croirez être vous-même.

Grâce au *moi*, il n'y a rien, à mon sens, de plus amusant que les Souvenirs, Impressions, Sensations... J'ai connu un gros Anglais qui ne cessait de parcourir le monde à toute vitesse et qui cherchait un titre pour ses récits de voyage. Un mauvais plaisant lui conseilla : Transpirations. J'aurais été homme à prendre plaisir à ces « Transpirations », pourvu qu'elles aient été bien personnelles.

C'est ce que je me disais en parcourant *Vieux Souvenirs* (1) du prince de Joinville. Et je songeais tout à la fois à l'immortelle auberge de Venise, qui a dû bien s'agrandir depuis Voltaire et ajouter des rallonges à sa table d'hôte, — et à une autre auberge où je me rencontrai avec le duc d'Aumale. C'était un de ces hôtels de campagne où le Conseil de revision vient s'asseoir après le défilé des conscrits; le duc était alors conseiller général de l'Oise. Il était sur son beau dire et nous enchanta tellement par sa verve, ses récits, ses anecdotes, qu'au dessert une vieille barbe de 1848, qui se trouvait là, n'y put tenir et s'écria : « Ah! Monseigneur, quel dommage que vous soyez prince! »

Le prince de Joinville ne le cède guère à son frère, et ses *Souvenirs* sont bien amusants : souvenirs d'enfance, de jeunesse, de cour, de guerre, de voyages, voire très discrets souvenirs de cœur... oh! si discrets!

Le gardien qui montre le château de Pierrefonds, et commente pour les visiteurs les fresques représentant la vie du seigneur, a un euphémisme charmant : « Mesdames et Messieurs, voici l'enfance du seigneur; ses premiers jeux. Ici il apprend à manier les armes... » Et arrivé devant un panneau où l'on voit le jeune seigneur entouré de jolies vassales : — « Il commence à grandir », dit-il en baissant les yeux, et il passe. C'est la manière du prince de Joinville.

En politique — car il y faut bien revenir — le prince est légitimiste intransigeant. Il est curieux et touchant de le voir s'efforcer de concilier la révolution de 1830, qu'il a en horreur, et le respect qu'il doit à son père, — je dis père du prince; on pourrait s'y tromper, — qui n'est pas sans avoir bénéficié des trois Glorieuses.

Il y a, dans les *Souvenirs*, de petites scènes bien suggestives, comme celle où l'on apporte à Neuilly la nouvelle des Ordonnances.

« Il (Louis-Philippe) leva le bras en l'air avec désespoir et le laissa retomber. Au bout d'un silence, mon père dit seulement : « Ils sont fous ! » Puis après un nouveau et long silence : « Ils vont se faire exiler « encore! Oh! pour moi, je l'ai déjà été deux fois! Je « n'en veux plus, je reste en France. »

N'était la majesté Royale, j'allais dire : Je te crois!

« Je n'en entendis pas davantage, ajoute le prince, parce que l'heure du collège était arrivée... » Oh! que cette heure a sonné à propos pour le prestige paternel et le respect filial!

Et puis après, quand les pavés, les gendarmes et les sergents de ville ont repris leur place naturelle, que de jolies anecdotes et de bonne humeur! Malgré le légitimisme qui semble un peu... comment dirais-je? un peu plaqué, on sent circuler partout la simplicité orléaniste, quelque chose de garde national, mais de garde national héroïque, qui fait plaisir et qui est de l'époque. On devine que, dans ses premiers ans, l'enfant a dû être affublé de buffleteries, d'un coupe-choux et même d'un petit bonnet à poil.

Je vous recommande les premières histoires; toute la famille du duc d'Orléans allant dîner chez Louis XVIII et se rangeant dans l'escalier des Tuileries pour laisser passer la « viande du Roi », — et « Papa » en costume de Pharamond au sacre de Charles X, — et les premiers précepteurs, M. Trognon, M. Fleury ; et le voisinage du Théâtre-Français dangereux pour le Palais-Royal... Il commence à grandir!

Je jurerais que tout cela est parfaitement sincère. Ce sont des mémoires « de bonne foi ». Tenez, il y a ce collège Henri IV, où le Roi-citoyen mit les jeunes Princes, pour faire plaisir à la bourgeoisie égalitaire.

(1) Un volume in-18 jésus ; Paris, Calmann Lévy.

D'autres auraient cru devoir parler de l'heureux temps... des chers camarades... des excellents maîtres. Le Prince déclare, sans barguigner, qu'il s'y est ennuyé à périr.

« Quand je passe devant Saint-Étienne-du-Mont, que je regarde la tour de Clovis et les grands murs de la docte prison où j'ai passé trois ans, ce ne sont pas des souvenirs agréables qui me reviennent, bien loin de là! je m'y suis mortellement ennuyé et n'y ai rien fait de bon... Le latin, le grec les heures passées sur un thème; une version en compagnie d'un gros dictionnaire! Oh! la! la!

Parbleu! Je ne suis pas fâché qu'un prince le dise. De vous ou de moi on ne le croirait pas.

Puis ce sont les premières armes, les voyages, les aventures de terre et de mer, avec des silhouettes d'hommes politiques et des émeutes qui passent. Mon Dieu! que d'émeutes, que d'attentats! Est-il possible que le régime de Louis-Philippe ait subi tant d'alertes? Béni soit le ciel qui nous a accordé plus de calme...

*
* *

J'en étais là de mes réflexions, lorsque j'ai été interrompu par la bombe du restaurant Foyot. Ce n'est pas la machine infernale de Fieschi; elle n'en a pas moins coupé ma période. Plût à Dieu qu'elle n'eût coupé que cela! M. Laurent Tailhade ne s'en porterait que mieux.

Oserai-je le dire? Mon éducation a été si négligée que je n'ai même pas lu *Au pays du Mufle*, l'œuvre capitale qui avait déjà commencé d'immortaliser M. Tailhade avant que l'explosion de Foyot n'ait mis le comble à sa gloire.

J'ai essayé de combler cette lacune. Il m'a été impossible de trouver le *Pays du Mufle*. « Vous êtes bien de votre pays, » pensera M. Tailhade, qui m'enverra peut-être un brevet de bourgeoisie, et ses amis littéraires diront que je suis comme Gros-Jean qui cherchait son âne, sur lequel il était monté.

J'en suis réduit à la phrase désormais classique, aux vagues humanités qu'il importe peu de voir disparaître pourvu que le geste soit beau.

Voilà une proposition qui a été plus commentée que ce vers d'Homère, sur lequel les scoliastes s'étaient si fort exercés qu'on aurait pu, dit-on, charger un chameau de leurs annotations. Oh! les gens heureux qu'Homère et M. Tailhade! avec quatre mots ils conquièrent plus de réputation que d'autres avec vingt volumes. Donnez-moi deux lignes d'un homme, et, la Presse aidant, je le ferai célèbre.

Pour moi, la question est de savoir si le « geste » est vraiment si beau que cela. Est-ce le résultat des « vagues humanités » que j'ai faites, mais je serais encore homme à admirer le geste d'Erostrate portant la torche dans le temple d'Éphèse, le geste de Néron promenant l'incendie dans Rome, le geste de Brutus poignardant César, mais il me faut la défroque classique, les glaives, les torches. Il me faut surtout l'éloignement des temps et l'admirable manière dont les anciens savaient simplifier l'histoire.

La boîte à sardines, le pot de fleurs sont des armes qui me gâtent le geste. Soyez donc beau, un pot de fleurs à la main, comme ce personnage du *Chapeau de paille d'Italie* avec son myrte. L'implacable Athalie, pénétrant dans le temple en brandissant une boîte de conserves à renversement, est impossible. Les historiens bien inspirés, et connaisseurs en gestes, nous content que Pyrrhus fut tué au siège d'Argos d'une tuile qu'une vieille femme lui jeta d'une fenêtre. Hum! une vieille femme... une fenêtre... dans le Midi... Gageons que ce n'était pas une tuile. Mais il la fallait pour la beauté du geste.

De notre temps les reporters achèvent d'enlaidir la chose avec leurs détails impitoyables. Il ne suffit pas que le geste de celui qui porte le coup soit beau; il faut aussi que celui qui le reçoit tombe avec grâce. Mais tomber sur une banquette de Foyot, un restaurant où fréquentent de vieux sénateurs : tomber après un petit tour au lavabo! (car on ne nous fait grâce de rien), tomber en commandant un potage, comme le ferait un simple citoyen du *Pays du Mufle*, voilà qui manque tout à fait d'élégance et qui ne se peut souffrir!

Et puis, c'est encore un vilain geste que de figurer sur un lit d'hôpital, entouré de pansements et aspergé de phénol.

Mon sentiment — c'est peut-être aujourd'hui celui de M. Tailhade — est en somme qu'il vaudrait mieux ne pas tant gesticuler.

JEAN-PIERRE.

## BULLETIN

### Thèse de doctorat (24 janvier 1894).

A. Font, *Essai sur Favart et les origines de la comédie mêlée de chant* (Toulouse, Ed. Privat, 355 pp. in-8°).

C'est peut-être faire beaucoup d'honneur à Favart que de le prendre pour sujet ou centre d'une thèse. Il a été un de ceux qui ont écrit des comédies en vaudevilles et contribué à la formation de l'opéra-comique (appelé alors comédie à ariettes) (1). Il doit sa réputation sans doute à

(1) « Le vaudeville dramatique était nommé au XVIII° siècle *comédie en vaudevilles* ou bien *opéra-comique*: les opéras-comiques étaient appelés *comédies à ariettes* et quelquefois *opéras-comiques*. Une ariette est un air gai, vif et court. *Ariette*, par opposition à *vaudeville*, prit le sens de *petit couplet dont la musique est originale*. Mais l'importance de la musique s'accrut, le chant devint plus étendu. *Ariette* ne signifia plus alors que *couplet et air d'opéra-comique* » (Font, p. 9, 256.)

son talent, mais aussi à sa femme qui jouait avec une grâce spirituelle et maniérée les rôles écrits par son mari; il a fait représenter plus de cent pièces, et a laissé une jolie comédie, *Soliman II* ou *les Trois Sultanes* (1761), dans laquelle la danse et le chant sont secondaires. Les amateurs n'ont pas tout à fait oublié la *Chercheuse d'esprit* (1741), un acte en vaudevilles mêlés de prose; *Ninette à la cour* (1755), trois actes en vers libres mêlés d'ariettes; *Annette et Lubin* (1762), un acte en vers libres mêlés de vaudevilles et d'ariettes. Du reste « dans l'évolution du vaudeville vers l'ariette, il n'a pas joué le principal rôle ». S'il y a contribué, c'est « d'abord à son insu, plus tard à son grand regret ». Bien plus, lui qui excellait dans la comédie en vaudevilles, il a échoué dans ce genre nouveau. Néanmoins, comme il y a un lien entre la comédie en vaudevilles et l'opéra-comique, il y a un lien entre l'opéra-comique et Favart.

M. Font a réuni avec une consciencieuse érudition et mis en œuvre avec un goût parfait tous les documents qui se rapportent à Favart et à la comédie mêlée de chant depuis ses origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Nous pouvons en toute confiance le prendre pour guide : s'il a l'air au premier abord de grandir outre mesure le rôle de son auteur, en réalité, quand on regarde d'un peu près, il ne le surfait pas.

*
* *

Favart (1710-1792), à la fois pâtissier et poète, débute en 1732 par *Polichinel, comte de Paonfier*, un acte en vaudevilles, qui est une parodie du *Glorieux* de Destouches; et seul, ou en collaboration, il ne cessa d'écrire jusqu'en 1779. Il n'est pas seulement auteur. Il devient en 1743 régisseur de l'Opéra-Comique et se marie (1745) avec Justine Duronceray, actrice dans son théâtre. Bientôt l'Opéra-Comique est supprimé; mais le maréchal de Saxe lui offre la direction de ses comédiens pendant la campagne. « Ne croyez pas, lui écrivait-il, que je regarde la comédie comme un simple objet d'amusement; elle entre dans mes vues politiques et dans le plan de mes opérations militaires. » Je ne parlerai pas des relations de Mme Favart avec le maréchal, des remords de la femme plus légère et capricieuse que perverse, de son évasion, de l'abominable persécution exercée sur elle et son mari par leur puissant adversaire. Notons, dans cette circonstance dramatique, la résistance virile et presque héroïque, pour l'époque, de Favart. Enfin les lettres de cachet sont révoquées; quelques mois après (30 nov. 1750) le maréchal meurt. Mme Favart rentre au Théâtre-Italien, le mari se remet à écrire. Il est tout à fait à la mode. En 1758 il dirige l'Opéra-Comique. A partir de 1756 il compose pour Mme de Mauconseil des pièces de circonstance; il est chargé à un certain moment de diriger les spectacles de la cour; il dirige par correspondance ceux de la cour de Vienne. A la fin, la vieillesse et les changements survenus dans les goûts du public rendent ses succès plus rares. Il perd sa femme en 1772; il meurt en 1792.

Il a surtout écrit des pièces en vaudevilles : dans ce genre il est le premier entre ses rivaux. Presque tous ses personnages sont des villageois et des ingénus; tous sont amoureux; un seul sentiment les occupe; nulle complexité dans ces rôles, je n'ose pas dire dans ces caractères. « L'amour et l'éveil des sens chez les villageois ingénus est le thème favori de ses vaudevilles. » C'est la donnée du roman de Longus qu'il reproduit sans cesse. Ajoutez à cela les quiproquos, les allusions, les équivoques, les parodies faites le plus souvent avec indulgence et justesse : car Favart n'est pas méchant. L'indécence ou la grossièreté du fond est sauvée, peut-être aggravée, par cette grâce enfantine et fardée, toujours un peu sensuelle, qu'on retrouve dans les tableaux de Boucher. Cette grâce un peu maniérée se montre aussi dans son style. Quant à la *vérité*, il ne sait la mettre ni dans les sentiments ni dans les caractères. Pas un trait n'est *observé*, n'est pris sur le vif, Tout est superficiel, faux et fade. Mais il y a de l'esprit, de l'aisance, de la légèreté, de la grâce; l'intrigue est bien conduite; notre auteur a le sens du théâtre; il s'accommode à merveille au goût du jour. La *Chercheuse d'esprit* eut deux cents représentations; les *Trois Sultanes* ont pu être reprises, il y a deux ans, à la Comédie-Française. Il a du bon sens (1); il a le premier recommandé la vérité dans les costumes : à partir de 1754 Mme Favart met ces conseils en pratique.

J'ai laissé à dessein de côté la partie musicale de son œuvre : je m'en occuperai dans un prochain article.

PIERRE ROBERT.

## Nouvelles de l'étranger.

### GUILLAUME II COMME MÉCÈNE

Ce n'est plus impunément que l'artiste se réjouit de la faveur des empereurs. M. Léoncavallo, dont les « Medici » ont eu l'honneur, à l'occasion de leur représentation à Berlin, de plaire infiniment à Guillaume II, en subit maintenant les conséquences fâcheuses. L'empereur a exprimé au jeune maëstro italien le désir de le voir illustrer en musique une page de l'histoire des Hohenzollern. Et M. Léoncavallo s'est incliné poliment devant le désir impérial.

C'était à M. le comte Hochberg, intendant général des théâtres impériaux, à trouver un sujet convenable. Il a proposé le roman d'Alexis, « le Roland de Berlin », dont le héros est l'électeur Frédéric II. L'empereur y a consenti, et M. Faubert, traducteur des « Medici », est déjà en train de composer un libretto d'après l'œuvre d'Alexis. On assure que M. Léoncavallo, aussitôt que le libretto sera fini, se mettra au travail.

Nous assisterons donc dans la prochaine saison au spectacle curieux d'entendre le patriotisme prussien exprimé en mélodies italiennes. M. Léoncavallo réussira-t-il et quel résultat donnera ce mariage de deux extrêmes?

PAUL REMER.

### OXFORD ET CAMBRIDGE

Laquelle des deux grandes universités anglaises a produit les hommes les plus remarquables, et en a produit le plus ? D'après un écrivain du *Temple Bar* l'avantage du nombre revient à Oxford, mais c'est Cambridge qui l'emporte pour la qualité. « Oxford, dit-il, n'a produit d'autres poètes que Kellen (encore a-t-il été expulsé pour impiété), Matthew Arnold, M. William Morris et M. Swinburne; tandis que c'est à Cambridge qu'ont étudié Milton, Dryden, Woodsworth, Coleridge, Byron, Tennyson, pour ne pas remonter jusqu'à Marlowe et Ben Johnson. C'est de Cambridge que sont sortis Bacon, Newton et Darwin.

(1) Voici quelques réflexions judicieuses : « Il faut observer la vérité du costume; il ne faut pas en reproduire les bizarreries. La règle de la bonne comédie est de préparer tout sans rien prévenir. Une parodie bien faite montre plaisamment les défauts et répand un jour favorable sur les qualités; c'est une leçon pour l'auteur et pour les jeunes gens. Dans un chœur, les paroles doivent être simples et le poète doit se sacrifier à la musique. » (p. 153)

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

La politique intérieure aurait presque chômé cette semaine si nous n'avions à enregistrer une nouvelle réconfortante : les républicains de Carcassonne, tourmentés par l'inconnu de l'*esprit nouveau*, étaient presque disposés à se lever d'indignation contre un ministère qui prétendait placer la tolérance avant les autres vertus, quand M. Marty les a rejoints au Café du Commerce et, dans un langage imagé, assuré que le gouvernement ne ferait pas machine en arrière.

Est-ce l'importance de cette déclaration peu nouvelle ou bien l'amour-propre naturel à des Carcassonnais heureux de saluer l'un des leurs au pouvoir, toujours est-il que depuis le discours ministériel le Midi est calme; M. Marty, au reste, avait témoigné d'une connaissance intime de l'intérêt que ses concitoyens portent aux affaires publiques en les entretenant de la mévente du vin : après tout, pour beaucoup d'esprits, les affaires publiques ne sont que l'ensemble des affaires privées.

Faut-il mentionner l'attentat anarchiste du restaurant Foyot; il n'a pas plus ému Paris que la visite de l'empereur Guillaume au roi Humbert à Venise n'a inquiété l'Europe; deux personnes pourtant ont été atteintes, un garçon du restaurant, ce qui est regrettable, et un poète décadent qui se fit connaître au lendemain de l'attentat de Vaillant par cette déclaration absurde : « Qu'importent les victimes, si le geste est beau! »

Au moment où le comité consultatif d'hygiène publique fait connaître que voilà plus de sept mois que le choléra, peu intense il est vrai, existe à Constantinople, tandis que dans les cinq épidémies antérieures, de 1831 à 1872 il a toujours cessé vers la fin de janvier, la Conférence internationale sanitaire terminait à Paris ses travaux.

Cette conférence, la neuvième sur cette grave question de la défense de l'Europe contre le choléra depuis 1851, et la première à Paris depuis 1870, vient d'aboutir, sous la présidence de M. Barrère, notre ministre à Munich, à une convention qui consacrera d'importantes garanties quand toutes les puissances intéressées y auront adhéré.

Le choléra est le plus souvent amené de l'Inde où il existe à l'état endémique par les pèlerinages qui se rendent soit par mer à Djeddah, soit par terre à la Mecque.

La conférence de Venise en 1892 a étudié les moyens à employer pour l'éteindre, une fois qu'il est arrivé en Europe.

La conférence de Dresde en 1893 a examiné les devoirs qui incombaient au pays atteint à l'égard de ses voisins.

La conférence de Paris en 1894 a cherché à réglementer la navigation des ports indiens d'embarquement au détroit de Bab-el-Mandeb pour empêcher au choléra de pénétrer dans la mer Rouge, et à perfectionner l'organisation insuffisante des deux établissements sanitaires de Djebel-Tor, au pied du Mont Sinaï et de Camaran, sur la côte d'Arabie. Il est à souhaiter que le bacille de Koch ne trouve pas à se glisser au travers d'une réglementation excellente, si elle est observée.

M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, parti avec des pouvoirs tellement exorbitants en vertu du décret du 21 avril 1891 que c'était une véritable royauté sans contrôle qui était conférée à ce député de Paris, est arrivé en France le 5 avril.

Sur l'usage qui a été fait d'une pareille autorité, il existe trois avis. Celui de M. de Lanessan, d'abord : la tranquillité règne au Tonkin où l'on parle moins de pirateries qu'en France; aujourd'hui on ne se bat plus; les affaires sont faciles; les villes prospèrent; il ne manque plus que des bras et des gens entreprenants pour transformer le pays en une colonie très riche. Ajoutez que M. de Lanessan considère comme des adversaires personnels ceux qui parlent des pirates et on connaîtra son sentiment sur son œuvre et ses contempteurs.

La seconde opinion condamne entièrement ce proconsulat. Comment a-t-on pu remettre à un gouverneur, qu'il fût M. de Lanessan ou un autre, le droit arbitraire de décider sans que les Chambres puissent assurer le contrôle politique ou financier de ses actes, sans même qu'un conseil de gouvernement ne l'assiste, et comment avoir confiance dans un gouverneur qui s'est successivement séparé de tous les collaborateurs par lui désignés ? Les pirates ont encore la hardiesse de venir non loin du Delta. Combien d'enlèvements sont de lugubres réalités?

Le dernier avis se rapproche de celui de M. de Lanessan sans pourtant atteindre son optimisme; c'est celui de quelques hommes éclairés sur le Tonkin qu'ils connaissent, comme M. Ulysse Pila; ils croient au succès des efforts de M. de Lanessan.

On souhaite au gouvernement de départager les amis dévoués et les adversaires irréconciliables du gouverneur général, s'il peut s'éclairer sur le véritable état de l'Indo-Chine; mais quel homme, en dehors de M. de Lanessan, a la prétention de connaître la situation de notre grande colonie orientale?

Les négociations plusieurs fois reprises et abandonnées à Paris entre la France et le gouvernement de l'État du Congo pour résoudre à l'amiable les difficultés élevées sur la frontière de l'Ouellé doivent être engagées à nouveau à Bruxelles; MM. Hanotaux, J. Haussmann et Desbuissons sont les délégués français. Il aurait été, suivant nous, plus convenable pour la France de faire entendre au roi des Belges un langage de bonne foi et de fermeté en même temps : des frontières ont été établies en 1885 par la conférence africaine de Berlin; elles ont été modifiées sur la demande de l'État du Congo indépendant en 1887 et les agents de cet État n'ont pas davantage respecté la convention de 1887. Pourquoi consentir en faveur de l'État indépendant une nouvelle modification de frontières qu'il s'empressera d'oublier?

Les reporters auront prochainement droit de préséance sur les ministres plénipotentiaires, et ce sera tardive justice puisque les reporters renseignent le public qui, après tout, est le souverain, tandis que les ministres n'éclairent pas toujours leur gouvernement; M. Barrère regrettera sans doute le temps passé.

Voilà en effet que le roi Humbert, fatigué du langage convenu que la visite de l'empereur Guillaume lui a imposé à Venise, a confié à M. Calmette du *Figaro* qu'il est tout dévoué à la paix dont les journalistes et les financiers sont les seuls ennemis. Déjà nous avions enregistré avec joie l'interview du Pape par M^me^ Séverine et la République avait été évidemment consolidée par les déclarations pontificales; nous voilà rassurés sur les intentions du roi Humbert; seulement Crispi, qui gouverne, entend continuer à ruiner l'Italie par ses dépenses militaires.

H. P.

13 avril 1894.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31118. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 16 — 4e SÉRIE. — TOME I — 21 AVRIL 1894

## LA PRESSE

### ET L'ÉDUCATION DE LA DÉMOCRATIE

Pour travailler à l'éducation nécessaire de la démocratie nous avions autrefois un instrument d'une incomparable puissance, qui nous fait aujourd'hui complètement défaut ; nous n'avons plus de journaux de discussion : il ne nous reste que les journaux d'information, et il est impossible de dire ce que les foules ont perdu à cette totale révolution de la presse, qui était sans doute inévitable après les inventions de la science moderne, et surtout avec l'insatiable curiosité d'un public moins avide de s'instruire que d'être mis en grande hâte au courant, non plus des idées et des doctrines, mais des nouvelles et des faits qui l'intéressent.

Il est à craindre, en effet, que les foules, ne connaissant plus rien de la politique, ni les hommes, ni les partis, ni les théories, ni les opinions en présence, finissent par devenir indifférentes à tout. Manquant désormais de vues générales, on ira au plus pressé, c'est-à-dire à ce qui est plus immédiatement près de soi. L'horizon se rétrécira. On ne verra plus rien au delà des événements qui passent et se succèdent avec une telle rapidité que bientôt on en perd jusqu'au souvenir ; on n'aura plus de traditions ni d'histoire ; on vivra au jour le jour, en se laissant emporter sans réfléchir ; et, comme les foules ne sentiront plus au-dessus d'elles cette élite tirée et sortie de leur propre sein, qui est indispensable pour les éclairer, les avertir, les modérer, les diriger et les conduire, fatalement nous en arriverons à subir une sorte de gouvernement anonyme, irresponsable, sans fixité dans les institutions, sans continuité dans les desseins, incapable de porter le poids des affaires et la responsabilité des destinées d'un grand pays comme la France, qui a sa mission historique et qui ne saurait manquer à l'œuvre de la civilisation générale, sans causer le plus grave détriment à l'humanité.

Seuls les détracteurs acharnés de la République peuvent prétendre que tel est l'avenir inéluctable de la démocratie, devenue toute-puissante et tout enivrée de sa propre souveraineté. Les républicains ne sauraient souscrire à une telle condamnation de leur système de gouvernement ; mais il ne leur suffirait pas de protester ; ils ont pour devoir étroit, pour intérêt supérieur, de veiller à l'éducation générale de la démocratie, s'ils veulent prévenir une pareille décadence, car ce serait en vain qu'ils auraient décrété l'instruction universelle des individus : le péril ne serait pas écarté, si par malheur les individus réunis en foule restaient étrangers à ces hautes et larges idées qui ne peuvent naître que d'une forte culture générale.

L'instrument le plus efficace de la culture générale d'un peuple, ce ne sont pas ses écoles : c'est la presse, qui s'adresse, non plus à des enfants, mais à des hommes et qui les excite à se former des opinions. Notre presse actuelle paraît ne plus se soucier d'instruire. Elle se contente de donner satisfaction à la curiosité, en l'amusant. Cette presse, aujourd'hui si populaire, n'aura qu'un temps, mais elle n'en aura pas moins fait beaucoup de mal aux générations, qu'elle aura diverties sans leur rien apprendre.

Les lois républicaines sur l'instruction n'ont pas encore produit les bienfaits que l'on est en droit d'en attendre ; mais, par la plus fâcheuse des coïncidences, il est arrivé qu'en attendant, l'éclipse momentanée d'une presse vraiment éducatrice a déjà causé une sorte d'obscurcissement dans les lumières générales de la démocratie : de là cet état d'anxiété, d'incohérence, d'indiscipline intellectuelle et morale, qui semble favoriser l'essor des théories les plus fausses, des erreurs les plus dangereuses et même des passions les plus mauvaises, et qui nous ferait croire à un trouble heureusement moins profond qu'on ne le dit, mais où nulle société ne saurait vivre, s'il venait à s'aggraver et à se perpétuer.

La presse pourrait beaucoup pour nous aider à sortir de cet état plein d'angoisses et de périls, après nous y avoir plongés. Sa transformation matérielle est accomplie, et son accommodation aux besoins nouveaux et immédiats de la démocratie est à peu près complète : il lui appartient maintenant de reprendre sa mission, en relevant son propre niveau ; c'est une tâche peut-être difficile, mais non pas impossible, — en tout cas, digne d'hommes qui, se sentant au cœur quelque fierté, et dans l'esprit quelques talents, voulant embrasser dans le journalisme une profession honorée et qui mérite de l'être, sont prêts à mettre tout ensemble au service de leur pays et de leur parti leur intelligence et leur caractère. La réforme est bien tentante pour des esprits droits et pour de nobles cœurs. Il n'en est pas de plus pressante ; il n'y en aura pas de plus féconde : c'est l'avenir même de la République et de la France qui y est engagé, et les générations nouvelles ne sauraient souhaiter de plus grands bienfaiteurs publics que des journalistes éducateurs de leurs contemporains, c'est-à-dire des écrivains qui soient à la fois une force et un exemple.

Ce ne sont pas des vœux platoniques et irréalisables que j'exprime ici.

Après avoir écrit dans les journaux pendant plus d'un quart de siècle, — occupation qui a fait le charme et le tourment de ma vie — je reste convaincu que, s'il n'est guère de profession plus décriée que le journalisme, il n'en est pas qui puisse donner autant de vraies et pures jouissances à qui sait l'embrasser avec abnégation, la pratiquer avec dignité, la rehausser enfin par la passion de la vérité à découvrir, plus encore que par le talent de la répandre.

Je parle de la profession de journaliste : oserai-je dire que l'alliance de ces deux mots est aussi nouvelle que l'idée qu'ils représentent ?

Aujourd'hui le journalisme est une profession, et cette profession tend à s'organiser comme les autres ; elle a déjà ses syndicats, ses associations, ses caisses de retraites, ses institutions de prévoyance ; elle aura bientôt — le courant y porte — ses conseils de discipline : toutes choses excellentes, à la condition de n'en pas faire abus et de ne pas couvrir, à l'aide d'apparences de sévérité professionnelle, des dessous que l'on n'oserait montrer. Autrefois, le journalisme n'était pas ce que l'on appelle une profession : c'était tout simplement l'exercice du droit qui appartient à tout homme et à tout citoyen de penser et d'écrire librement et de publier ses opinions, et c'est pourquoi la liberté de la presse a été de tout temps considérée dans les nations libres comme la première de toutes les libertés.

La liberté de la presse, en France du moins, a été la plus contestée, la moins bien comprise des libertés publiques.

En 1830, on a fait une révolution pour la défendre, mais on s'est bien gardé de l'établir.

Il semblait que l'opinion publique ne pût s'y habituer.

La presse était l'arme des partis en lutte les uns contre les autres, mais elle était en même temps le plus puissant véhicule des idées, comme on l'a si souvent répété ; et c'est sans doute pourquoi les divers gouvernements qui se sont succédé parmi nous depuis la Révolution n'ont guère fait que la tolérer, quand ils ne pouvaient la supprimer, et sans jamais lui reconnaître ses droits, sans même lui témoigner la moindre bienveillance, encore moins sans s'arranger de manière à vivre avec elle sur le pied d'une paix définitive. La presse, il faut le dire, a rendu aux divers gouvernements ce qu'elle recevait d'eux, et le plus souvent à ses propres dépens, car c'est elle que d'habitude, dans les jours de crise et dans les périodes de réaction, on a rendue responsable des méfaits mêmes qu'elle n'avait pas commis. Ces injustes et mauvais rapports de la presse et des gouvernements n'ont pas peu contribué à dénaturer l'acte si naturel qui consiste à écrire dans les journaux. Chacun des partis ayant son journal pour se défendre, il était de règle constante autrefois que l'on n'entrât dans la rédaction d'une feuille périodique que pour faire œuvre de parti. Tout journaliste se considérait comme le soldat de sa cause politique. Ainsi le fait d'écrire dans les feuilles ou recueils périodiques cessa bientôt d'être l'exercice d'un droit naturel, pour devenir une sorte de fait de guerre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans la lutte perpétuelle des opinions en présence. Survinrent les théories et la pratique du droit de propriété littéraire ; les journalistes vécurent, comme les autres hommes de lettres, du produit de leur plume, et la profession se trouva constituée. Puis les journaux, organes de discussion des idées, se réduisirent, en vue de se répandre et de se vendre à bon marché, à être avant tout des organes de publicité. L'esprit mercantile l'emporta de

plus en plus sur l'esprit de parti. Les journaux ne tardèrent pas à devenir des opérations commerciales, et l'ancien journalisme reçut bientôt le coup de grâce quand il fallut donner au plus vite, et sans les accompagner d'aucun commentaire, les nouvelles apportées par le télégraphe.

La liberté de la presse existe en droit et en fait, et c'est l'honneur de la troisième République, après l'avoir établie, de la supporter avec ses excès et ses périls.

Mais qu'est-ce à présent que le journalisme?

Plus de discussions, des informations; et encore, parmi celles-ci, les plus courtes sont les meilleures, pourvu qu'elles arrivent en avance sur les informations des feuilles rivales. Plus de ces anciennes collaborations de journalistes appartenant à la même opinion et défendant ensemble la même cause: aujourd'hui les journaux les plus courus sont ceux où la première page est comme un mur sur lequel, une fois par semaine, on colle un article de quelque écrivain renommé qui fait recette, quitte à coller le lendemain un autre article, disant tout le contraire de celui de la veille, mais écrit par un autre journaliste de talent et appartenant à un autre parti. Plus d'unité, plus de solidarité, et l'ancien journalisme n'est plus qu'un souvenir antédiluvien quand on le compare au reportage moderne, et surtout à cette invention qui va se perfectionnant tous les jours, que l'on appelle d'un nom qui n'a pas encore été traduit dans notre langue, l'*interwiew*, et qui consiste, pour le journaliste de nos jours, à écrire son article sous la dictée de quiconque a consenti à le recevoir et à se laisser interroger.

Je ne sais pas si ces mœurs nouvelles permettront jamais de relever le niveau de la presse destinée à faire l'éducation de la démocratie, mais je vois trop clairement, hélas! que ce sont ces mœurs mêmes qui ont jeté sur le journalisme contemporain le trop juste discrédit dans lequel on cherche à l'envelopper.

Il y aura beaucoup à faire pour revenir à des traditions dont la reprise me semble indispensable, si l'on veut rendre à la démocratie l'instrument d'éducation dont elle ne saurait se passer, l'école à tous ses degrés n'y pouvant suppléer en aucune mesure. La démocratie française, sous peine de déchéance, ne peut pas se laisser indéfiniment abêtir ou corrompre : tôt ou tard elle se lèvera pour réclamer contre un tel emploi de la liberté d'écrire, et pour demander à la presse elle-même de remplir sa fonction politique et son devoir social; on ne criera plus comme autrefois à l'abus et à la licence, parce qu'une notion plus vraie de la liberté s'est établie dans les esprits et que l'on sait à présent que toute réaction n'a d'autre effet que d'engendrer des maux pires encore que ceux dont on essaie de se guérir ; on maintiendra la liberté de la presse dans toute son étendue, mais on demandera aux journalistes d'exercer leurs droits, de pratiquer leur profession autrement qu'ils ne le font, depuis qu'ils peuvent tout écrire avec une impunité qui semble souvent choquante, mais qui, en fin de compte, est encore moins nuisible que d'impossibles et malencontreux procès. Encore une fois, tout ce que nous voyons n'aura qu'un temps, et la pratique de la liberté opérera ses miracles ici comme ailleurs.

Ceux qui en désespèrent n'ont qu'à relire l'histoire de l'Angleterre au XVIII^e siècle. Ils y verront par quelles épreuves ce grand pays a dû passer avant de travailler, au sein d'une liberté sans orages, à la grandeur dont jouit à l'heure présente la nation britannique, dominant sur tous les points du globe. Ils y apprendront que tout bien arrive à force de patience et de persévérance, et que ce n'est pas dans une oscillation perpétuelle entre le silence des époques de despotisme et les clameurs des périodes d'agitation, que se fait l'initiation d'un peuple à des destinées nouvelles; ils reprendront courage et confiance, et ils renaîtront à l'espoir. Il n'y a aucune raison de penser que notre démocratie républicaine soit, par son essence même, réfractaire à l'influence heureuse de l'éducation distribuée par une presse intelligente et dévouée, instruite et morale, aussi bien pensante que bien disante.

Pourquoi douter de la France?

Quant à moi, je doute si peu de mon pays et de mon parti que je ne crains pas d'élever la voix pour les avertir des dangers qui peuvent nous venir du côté de la presse.

J'ai l'honneur d'être journaliste, et j'aime passionnément mon métier. Je dois à la presse tout ce que je suis, et la reconnaissance que je lui garde n'a d'égale que la haute idée que j'ai toujours eue de sa fonction sociale. Je ne crois pas méconnaître, encore moins calomnier mes confrères, anciens ou nouveaux, parmi lesquels je compte tant d'amis qui me sont si chers, en leur disant ici, avec une liberté sincère, ce que je crois utile à la cause que j'ai de tout temps servie et la seule que je servirai jamais, la cause du peuple. Dans ma carrière d'écrivain politique, j'ai constamment cherché à instruire la démocratie, même au temps de nos luttes les plus passionnées, et j'ai mieux à faire, ce me semble, qu'à me donner un démenti à moi-même, après tant d'années de travail où j'ai multiplié les déclarations publiques et les démonstrations décisives.

Arrivé à ce point de la vie où l'on commence à redescendre les pentes de l'autre côté du versant, on éprouve une réelle satisfaction de conscience à se dire que l'on remplit un devoir, en faisant profiter autrui de l'expérience que l'on croit avoir acquise.

Si je me décide à faire part au public des pensées que j'exprime ici, c'est d'abord pour rendre hommage à la vérité telle qu'elle m'apparaît; c'est ensuite pour continuer à servir la démocratie républicaine, qui a plus besoin de conseillers, même sévères, que de complaisants et de flatteurs. Cette dernière engeance pullule dans les états populaires. On ne saurait trop se mettre en garde contre un pareil fléau pour n'avoir pas à réparer le mal qu'il ne saurait manquer de faire. Il y va des destinées de la démocratie dans notre pays. Son règne commence à peine. Il nous importe à tous que ce souverain d'espèce nouvelle ne soit pas gâté par la pire éducation, celle qui l'enivrerait de sa toute-puissance, sans frein ni contrepoids. La République, si elle veut se montrer supérieure aux gouvernements qu'elle a définitivement remplacés, doit nous inspirer à tous un idéal plus élevé de moralité, de lumière et de bien-être, et que nulle monarchie jusqu'à présent n'a su atteindre. Mais la République ne peut se soutenir que par les progrès incessants de la raison publique, et c'est à procurer ces progrès incessants que la presse a pour mission de s'appliquer tous les jours, en éclairant la démocratie. C'est là ce que j'ai toujours pensé et je devais le dire une fois de plus, au moment où j'annonce que je n'aurai peut-être plus l'occasion d'écrire dans les journaux, tels qu'on les fait de nos jours, des articles comme ceux que je réunis pour le public dans le présent volume.

Ces notices (1) consacrées à des hommes qui, à des titres divers, ont joué un rôle plus ou moins considérable dans notre histoire depuis un demi-siècle, sont écrites, comme les précédentes, avec le parti pris de dégager et de mettre en lumière ce que chacun de ces personnages a pu faire pendant sa vie pour bien servir la France et la République. Il y a toujours, dans les éloges funèbres, une plus grande part faite à la louange qu'à la critique; mais ne vaut-il pas mieux admirer, même avec quelque excès, que dénigrer sans cesse? On verra cependant, à la lecture de plusieurs de ces articles, que je suis loin de tout approuver dans la conduite des partis et des hommes dont je parle. Il en est qui, selon moi, ont manqué gravement à ce qu'ils devaient à leur pays, et force m'a été de m'exprimer sur leur compte avec sévérité. Je fais allusion ici à cette haute bourgeoisie qui a longtemps formé le fond et tenu la tête de l'ancien parti conservateur. Ma conviction profonde est que cette haute bourgeoisie s'est montrée inférieure à sa mission historique, et que c'est un grand malheur pour la France.

Depuis la révolution de Février, c'est-à dire depuis l'établissement du suffrage universel, la démocratie n'a pas cessé de grandir, elle a vaincu toutes les résistances; elle a consommé la défaite définitive de l'ancien parti conservateur. La domination de la haute bourgeoisie, qui aura duré à peine un siècle, à parler franc, n'est pas à regretter.

En opposition et par contraste avec la haute bourgeoisie, la petite élite républicaine qui, par son activité, son dévouement à la cause du peuple, son abnégation poussée jusqu'au sacrifice, par les persécutions qu'elle a endurées et les exemples de civisme qu'elle a donnés, a réussi à mettre la démocratie aux affaires : cette petite élite aura bientôt disparu. Pour mieux dire, à bien voir les choses, elle s'est fondue et comme dissoute dans la nation française, en y répandant l'esprit républicain. Cet esprit républicain d'aujourd'hui n'est pas tout à fait le même que l'esprit républicain de nos anciens chefs et de nos premiers guides, encore bien qu'il en procède directement. On serait tenté d'avouer que cet esprit a perdu en force et en élévation ce qu'il a gagné en nombre et en surface. Les anciens républicains ne ressemblaient guère aux républicains d'aujourd'hui, et si peu même que l'on pourrait soutenir, non sans quelque apparence de vérité, que les jeunes gens de nos jours, bien loin de se rapprocher des vieux d'autrefois, mettent une sorte de point d'honneur à les ignorer, comme pour n'avoir pas à suivre leurs exemples.

Il n'est pourtant question de rien demander de pareil aux générations nouvelles. Elles ont leur physionomie, leur caractère, leurs idées, leurs aspirations, qui sont bien à elles et qui ne ressemblent nullement à ce que nous vénérons dans nos devanciers; elles ont aussi une tâche différente et des devoirs nouveaux, qu'elles veulent sans doute remplir dans la plénitude de leur liberté. Rien de tout cela n'est blâmable. Ce sont les lois mêmes de la vie politique et sociale qui exigent qu'il en soit ainsi. Toutefois, ce n'est pas une raison pour ignorer l'histoire des hommes et des choses du parti républicain, surtout à l'époque de ses luttes et de ses épreuves; car les générations nouvelles, si hardies que nous les voyions, un jour, dans leurs entreprises, ne sauraient se passer de traditions, et les traditions de notre cher et grand parti ne sont pas de celles qui puissent et doivent être reniées. Voudrions-nous, imitant en cela la bourgeoisie, qui, à son tour, imitait si malheureusement la noblesse de l'ancien régime, vivre d'une vie séparée de celle du reste de la nation? Nous nous exposerions à la même chute, et la nôtre serait plus rapide encore.

Aussi longtemps que le nouvel état social établi par la Révolution française a été incertain, menacé, précaire, la bourgeoisie, qui avait bénéficié de con-

1. Ces pages servent d'avant-propos au livre que M. G. Spuller va faire paraître prochainement à la librairie Alcan sous le titre de *Figures disparues*.

quêtes importantes opérées encore plus dans l'ordre politique, a fait preuve d'une rare intelligence à défendre sa situation et ses intérêts. A la révolution de Juillet 1830, elle sut prendre son point d'appui sur le peuple héroïque des Trois Journées, et cette date marque le point culminant de sa domination politique. Depuis lors, elle n'a guère fait que déchoir, et la raison de cette décadence, à la fois prématurée et accélérée, c'est qu'au lieu de se tenir, comme le lui assignait son rôle éminent dans la nation, à la tête du parti du progrès, la bourgeoisie issue de 1789 a jugé qu'il valait mieux pour elle, sous prétexte d'assurer la conservation sociale, de former un parti de résistance, qui n'a pas tardé à devenir le parti de toutes les réactions. Nul n'a mieux vu, reconnu et signalé cette faute si grave que le profond et courageux publiciste Alexis de Tocqueville. Il n'aimait pas la démocratie, mais il jugeait avec raison son avènement irrésistible, et c'est pourquoi il désirait si sincèrement que la haute bourgeoisie, au lieu de se séparer des rangs inférieurs de l'ancien tiers-état, comme avait fait autrefois la noblesse du reste de la nation, se confondît en quelque sorte dans le peuple, afin de l'inspirer, de l'éclairer et, finalement, de présider avec lui et pour lui aux affaires de la France.

Ce n'est pas ce qui est arrivé, malheureusement. Aussi les divergences profondes qui se sont produites dans le sein de la nation française et qui n'ont pas laissé de l'affaiblir, alors qu'elle avait besoin de toutes ses forces, datent-elles déjà de loin! Dès 1840, avec la politique de M. Guizot, s'accuse cet écart entre le pays légal et la nation vraie. Fatalement, il devait aboutir à une rupture. Ce fut la révolution de Février 1848. Les conservateurs, à la fois surpris par l'événement, blessés dans leur orgueil et n'ayant déjà plus de principes, affectèrent de se croire menacés dans la jouissance paisible de leurs fortunes et de leur prépondérance. Ils grossirent de mauvaise foi les périls du socialisme pour en effrayer le pays. La misérable politique de la peur fut inaugurée dans le pays le plus brave et le plus loyal du monde, et la conclusion inévitable de cette politique, ce devait être, ce fut le reniement de la liberté, l'abandon volontaire des droits du pays entre les mains d'un sauveur providentiel, l'établissement de la dictature, l'abaissement moral et politique de la France préparant sa chute militaire, l'invasion du sol national et le démembrement de la patrie. Toutes ces catastrophes ont fondu sur nous en moins de trente ans. Les anciens conservateurs français devraient se frapper la poitrine en repassant dans leurs esprits les fautes vraiment inexpiables qu'ils ont commises. Au lieu et place de leur repentir, nous ne voyons trop souvent qu'une infatuation, qu'une arrogance qui ne peuvent s'expliquer que par un aveuglement sans remède.

Si les hommes de notre ancien parti ont commis de grandes fautes, ils avaient du moins de grandes et fortes vertus. Ce ne sont pas leurs vertus, quoi que l'on en puisse dire, qui leur ont fait commettre leurs fautes; en tous cas, leurs vertus les ont singulièrement aidés à supporter les conséquences funestes de leurs erreurs. On a coutume de dire qu'ils étaient trop généreux pour être vraiment politiques, et que, dans leur chevalerie, il y avait quelque grain de chimère. Il paraît que l'on est en train de changer tout cela, et que nos jeunes gens, dans leur sagesse précoce, ne sacrifieront plus rien aux utopies. Ce serait fort à souhaiter, mais nous ne verrons rien de semblable. Que l'on décore du nom de sagesse précoce cet étrange développement des instincts égoïstes auquel nous assistons, nous n'avons qu'à déplorer l'abus que l'on fait des meilleurs et des plus beaux mots, et il nous reste à regretter la naïve générosité de ceux que l'on traite parfois avec tant de pitié dédaigneuse. De même, si l'on dit que le temps des utopies est à jamais passé, nous demanderons ce que signifient ces effusions mystiques fort inattendues à la fin de notre XIXe siècle, et qui tendent à nous ramener vers un passé impuissant à renaître. Toutes les utopies ne sont pas dans l'avenir; il en est aussi qui sont tournées en arrière et qui, pour se donner les airs du progrès, n'en sont pas moins de véritables rétrogradations. En veut-on un exemple? nous citerons l'organisation du travail renouvelée du moyen âge, la reconstitution des jurandes et des maîtrises que l'on nous donne aujourd'hui comme les meilleurs moyens de favoriser le bien-être moral et matériel du prolétariat, quand Turgot et ses disciples de l'Assemblée constituante ont démontré que la première réforme à opérer en faveur des travailleurs consiste d'abord à les affranchir. Charles Fourier, avec ses vues grandioses et chimériques sur la construction des sociétés de l'avenir, est un utopiste; mais F. Le Play, en dépit de tous ses mérites, avec ses tentatives pour ressusciter des époques et des institutions à jamais abolies, en est un autre.

Reconnaissons donc que ce qui a distingué, avant tout et par-dessus tout, notre ancien parti, ce qui a fait sa force, ce qui a été son principe d'action, c'est son attachement à la Révolution française et à son esprit. C'est par là qu'il a été constamment uni à la France et qu'après avoir été longtemps méconnu et sacrifié, il a fini par la conquérir.

De grands efforts ont été faits dans ce dernier quart de siècle pour affaiblir et dénaturer, et si même on l'avait pu, pour abolir la Révolution et pour en détacher la France. Quelque esprit de système, avec des apparences de méthode plus ou moins scientifique, que l'on ait apporté à cette œuvre, vains sont restés les efforts. On a écrit de gros ouvrages, cer-

tains disent même de beaux livres, et c'est tout. Il ne faut pas s'en plaindre. Les livres sont toujours utiles, on en prend, on en laisse ; les livres ont d'ailleurs leur destinée. Ce qui est certain, c'est que la Révolution demeure pour la France son palladium, aussi bien au dedans qu'au dehors.

Sur l'esprit de la Révolution, il faut relire ce qu'en a dit J. Michelet, en termes admirables et que l'on ne saurait trop redire et méditer :

Lui, il sait, et les autres n'ont pas su. Il contient leur secret, à tous les temps antérieurs. En lui seulement la France eut conscience d'elle-même. Dans tout moment de défaillance où nous semblons nous oublier, c'est là que nous devons nous chercher, nous ressaisir. Là se garde toujours pour nous le profond mystère de vie, l'inextinguible étincelle. La Révolution est en nous, dans nos âmes. Vivant esprit de la France, les pouvoirs qui se sont succédé, ennemis dans tout le reste, ont semblé d'accord sur un point : relever, réveiller les âges lointains et morts.... Toi, ils auraient voulu t'enfouir... Et pourquoi?.. Toi seul, tu vis.

C'est dans ces idées que j'ai été élevé et que j'ai vécu. Tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai appris pendant trente années de travail et de vie publique, m'a confirmé dans la conviction que la démocratie n'a d'autre intérêt pour elle-même comme d'autre devoir envers la patrie, que de persévérer dans les voies ouvertes par la Révolution française. Je ne me mêle point de prédire l'avenir, et le métier de prophète n'est pas de mon goût ; mais je n'en crois pas moins pouvoir annoncer que les générations nouvelles, n'ayant rien à tenter en dehors de ces voies, y trouveront sécurité, profit et honneur, à la condition de ne point s'en écarter, même pour courir à la poursuite d'un autre idéal. Il s'en faut que la Révolution de 1789 ait produit tous ses effets, porté tous ses fruits ; pendant longtemps encore, sinon toujours, la civilisation n'aura d'autre pivot que ses principes. C'est un si grand événement dans l'histoire de l'humanité que tout ce qui s'y rapporte, hommes et choses, faits et théories, ne cessera jamais d'intéresser et de passionner les individus comme les peuples.

Voilà pourquoi notre ancien parti républicain tiendra toujours une si grande place dans la studieuse curiosité de l'avenir, et c'est aussi pourquoi j'ai pris à tâche de rassembler quelques matériaux de ses glorieuses annales. En écrivant des anciens de ce parti, j'ai pensé beaucoup à leurs héritiers et à leurs continuateurs. Ne pouvant leur souhaiter plus de titres à l'estime, je leur souhaite, avec moins d'épreuves et de mécomptes, une fortune plus heureuse. La démocratie, dans son irresponsabilité apparaît comme une puissance si redoutable que, pour s'en accommoder, il ne suffit pas des lumières de l'intelligence, il y faut encore les inspirations du cœur : les anciens de notre parti les ont eues au plus haut degré. On ne sert pas bien la démocratie quand on ne l'aime pas ; et si l'on veut l'aimer comme elle mérite qu'on l'aime, il faut s'attacher à l'éclairer, même en ne lui ménageant pas les vérités, si dures qu'elles soient. Pour mon compte, c'est ce que je me suis efforcé de faire dans toutes les occasions. Cette franchise ne m'a jamais nui ; elle m'a tout au contraire grandement servi. Je lui rapporte, j'ose le dire, l'estime affectueuse dont mon parti a bien voulu m'honorer, et qui a été pour moi la plus précieuse des récompenses.

Liberté politique, justice sociale et, au-dessus de tout cela, amour sans bornes de la France, flambeau du genre humain : telle a été la devise constante de ma vie d'écrivain et d'homme public. Je n'y ai jamais manqué, et j'ai la confiance d'y rester fidèle jusqu'à mon dernier jour.

E. Spuller.

## LES ORIGINES DU COMTE TOLSTOÏ

### Son enfance, sa famille, ses études universitaires

La famille des Tolstoï tire son origine d'un Allemand, Henri, qui, d'après le récit d'une vieille chronique, est arrivé en 1353 avec ses deux fils à Chernigof. Son second fils, Théodore, est mort sans enfants. Toute la famille descend ainsi du fils aîné Constantin, celui-ci et ses descendants directs s'étant tout de suite unis aux plus vieilles familles du pays. Le comte Léon fait partie de la 20e génération, en commençant à cet Henri.

Le premier des comtes Tolstoï fut Pierre Andréevitch, conseiller secret, diplomate, ambassadeur de Russie à Constantinople, puis président de la Chambre de commerce et sénateur. Il a été créé comte par l'empereur Pierre Ier le 9 mai 1724. Sa vie fut d'ailleurs pleine de péripéties. Au mois de mai 1727, après l'avènement de Pierre II, le comte Pierre Tolstoï, pour s'être mêlé à des intrigues de cour, fut privé de son titre de comte, dégradé, et enfermé au monastère de Solovetz où il est mort. Et c'est seulement en 1760, sous le règne d'Élisabeth Pétrovna, que le titre de comte fut rendu à sa descendance dans la personne de son petit-fils André, l'arrière-grand-père du comte Léon.

Le comte André (mort en 1803) fut le père du comte Ilia, le célèbre gouverneur de Kazan, qui eut à son tour quatre enfants, deux filles, Alexandra et Pélagie, et deux fils, Ilia, mort sans enfants, et Nicolas. C'est le comte Nicolas (mort en 1837) qui fut le père du comte Léon. Il eut en tout cinq enfants, quatre fils,

Nicolas (né en 1823), Serge (né en 1826), Dimitri (né en 1827), Léon (né en 1828) et une fille, Marie (née en 1830).

La personne du comte Ilia Andréevitch, le grand-père du comte Léon, est désormais bien connue du lecteur russe : son petit-fils l'a fait figurer sous son propre nom dans son roman *la Guerre et la Paix* où il a représenté aussi son père, le comte Nicolas, sous les traits de Nicolas Rostof.

Ilia Andréevitch Tolstoï, né en 1757, consacra sa jeunesse et son âge mûr au service militaire. Après la guerre, le 15 mai 1815, il fut nommé gouverneur de Kazan, poste qu'il occupa pendant cinq ans. D'une intelligence médiocre, d'un caractère faible et inquiet, le comte Ilia eut vite fait de désorganiser complètement toute l'administration de son gouvernement. Toutes les archives du temps nous apportent les témoignages lamentables de cet affaiblissement de l'autorité et des abus qui s'ensuivirent. La chose fut enfin dénoncée en haut lieu, et deux sénateurs furent délégués à Kazan pour faire une enquête. Cette enquête paraît avoir mis au jour les faits les plus graves : elle aboutit à la nomination d'une commission permanente et à la destitution du comte Tolstoï. Ce malheureux ne put survivre à sa ruine. Il mourut au début de 1820, quelques jours à peine après avoir appris sa révocation ; et l'on a des raisons de croire que sa mort ne fut pas tout à fait accidentelle.

Il avait épousé la princesse Pélagie Nicolaevna Gortchakof, dont il eut quatre enfants. Son fils aîné, Nicolas, le père du comte Léon, était né en 1797. J'ai eu le bonheur de retrouver dans les archives de l'Université de Kazan une pièce officielle donnant l'indication de ses états de service. Cette pièce montrera de quelle manière le comte Léon Tolstoï a utilisé dans ses romans la véritable histoire de sa famille. Voici ce document, daté du 29 janvier 1825 :

« Le soussigné colonel comte Nicolas Ilitch, fils de Tolstoï, âgé de 28 ans, a reçu l'ordre de Saint-Wladimir de quatrième classe. Il est noble, mais n'a point de serfs. D'abord secrétaire de gouvernement, il est entré dans l'armée en 1812 en qualité de cornette dans le troisième régiment régulier des cosaques d'Irkoutsk. La même année il est passé dans le régiment des hussards d'Irkoutsk. Le 27 avril 1813, il a été fait lieutenant, et major le 7 octobre. Il est entré avec le même grade, en août 1814, dans le régiment des cavaliers-gardes. Le 14 mars 1819, il a été admis à la retraite avec le grade de colonel et nommé sous-inspecteur de l'administration des Orphelins de la guerre à Moscou. Pendant le temps de son service, il a pris part à toutes les campagnes jusqu'à l'entrée des troupes russes à Paris. Il a pris définitivement sa retraite le 8 janvier 1824, pour raisons de famille. »

Le comte Nicolas avait épousé la princesse Marie Nicolaevna Volkonska, mère de notre romancier, mais dont celui-ci n'a pu garder aucun souvenir, car la comtesse est morte en 1830, quand son fils Léon n'avait encore que deux ans. Qui ne reconnaîtrait en elle la princesse Marie Volkonska du roman *la Guerre et la Paix?* Ce roman nous montre et nous explique la triste condition de fortune du comte Nicolas ; il nous fait voir aussi comment elle fut améliorée par son mariage avec la princesse Marie. Le roman entier, d'ailleurs, suit avec une exactitude parfaite la véritable histoire de la famille de l'auteur.

C'est de ce mariage avec la princesse Volkonska que date la fortune des comtes Tolstoï, sans excepter la terre de Jasnaïa Polana, aujourd'hui la résidence du comte Léon. Comme le prouve le document ci-dessus, le comte Nicolas ne possédait pas de serfs ; un autre document nous parle au contraire des nombreuses propriétés de sa femme et des milliers d'âmes qui en dépendaient.

Des deux tantes maternelles du comte Léon, l'aînée, Alexandra, avait épousé le comte Von der Osten-Sachen. En 1837, à la mort de son frère, elle eut la tutelle de ses enfants mineurs. Mais sa tutelle cessa lorsque ses neveux partirent pour Kazan. Et elle ne paraît plus depuis lors avoir joué aucun rôle dans la vie de notre romancier.

Le cas est exactement contraire pour l'autre tante du comte Léon, la comtesse Pélagie, qui demeurait à Kazan, et qui y jouait même, de 1840 à 1850, un rôle tout à fait en vue. Son père, le gouverneur, l'avait mariée à un de ses assesseurs, Wladimir Ivanovitch Jouchkow, colonel de hussards en retraite. Mort en 1869, Jouchkow a laissé à Kazan le souvenir d'un excellent homme, intelligent et instruit, mais, avec tout cela, joueur, viveur, et panier percé. De très bonne famille, et autorisé par ses fonctions à se mêler à la meilleure société de Kazan, Jouchkow paraît cependant s'en être toujours tenu à l'écart.

Sa femme, Pauline, la tante du comte Léon, formait avec son mari le contraste le plus frappant. Cette « bonne petite tante, la conscience la plus pure du monde », comme l'appelle, peut-être avec un peu d'ironie, le comte Tolstoï dans sa *Confession*, avait emporté de la maison paternelle toutes les traditions et toutes les idées de la noblesse russe du siècle passé. Elle paraît avoir été très bonne, mais d'intelligence médiocre et trop profondément imbue de préjugés nobiliaires, ce qui l'a souvent exposée à des ennuis de toute sorte. Un autre trait de son caractère était sa profonde foi religieuse, qui finit par tourner à la bigoterie. A la mort de son mari en 1869, elle se retira à Kiew, où elle finit ses jours dans la cellule d'un monastère. C'est chez elle que

demeura le comte Léon Tolstoï pendant les premières années de son séjour à l'Université de Kazan.

II

Ayant pris sa retraite en 1824, le comte Nicolas Tolstoï s'était retiré à Jasnaïa-Polana, propriété de sa femme. Il n'avait encore à cette époque qu'un seul enfant, son fils Nicolas, né en 1823. C'est à Jasnaïa-Polana que naquit, après deux autres fils, le 28 août 1828, le futur auteur de *la Guerre et la Paix*. Deux ans après, en 1830, la comtesse Tolstoï mourut en donnant le jour à une fille. Son mari ne lui survécut que sept ans. Il mourut en 1837, laissant cinq orphelins, confiés à la tutelle de leur tante, la comtesse Osten-Sachen. Les cinq enfants vinrent demeurer à Moscou, où l'aîné, Nicolas, devait se préparer à l'Université. Ils emmenaient avec eux de la campagne un précepteur allemand, Théodore Rossel, dont le portrait se trouve, comme on sait, tout au long, dans le livre du comte Tolstoï, *Enfance, Adolescence, Jeunesse*. On lui adjoignit à Moscou un précepteur français, M. Saint-Thomas. Ce séjour à Moscou fut d'ailleurs de courte durée, car nous voyons de nouveau la famille, peu de temps après, réinstallée à Jasnaïa-Polana en compagnie de la comtesse leur tante. Seul le frère aîné Nicolas reste à Moscou, où il entre en 1839 à l'Université, dans la section de mathématiques.

Lorsque vint pour les trois autres frères le moment d'entrer à l'Université, on hésita d'abord entre Moscou et Kazan, mais on finit par se décider pour cette dernière ville. C'est à Kazan que se trouvait en effet la plus proche parente des jeunes comtes Tolstoï, leur tante Pauline Jouchkow. Vers le même temps, le frère aîné Nicolas vint aussi poursuivre ses études à l'Université de Kazan, ayant échoué dans un examen à Moscou. Dès 1843, nous voyons ses deux frères puînés, Serge et Dimitri, admis à suivre avec lui les cours de la Faculté de mathématiques. Tous trois restèrent à l'Université jusqu'en 1847, date à laquelle ils quittèrent Kazan.

Le comte Léon, à l'opposé de ses frères, fit choix de la Faculté des langues orientales. Pendant deux ans, de 1842 à 1844, il se prépara à l'examen d'admission, tout en suivant les cours du Premier Gymnase de Kazan. Il lui fallait pour son examen connaître déjà assez bien les éléments de l'arabe et du tatare, sans compter les matières classiques, pour lesquelles il paraît avoir surtout reçu les leçons de son professeur français Saint-Thomas, qui était venu avec lui à Kazan.

Le choix que fit le jeune homme de la Faculté des langues orientales paraîtra moins surprenant si l'on veut se rappeler que cette Faculté était alors représentée à Kazan par les maîtres les plus éminents, et qu'il n'y avait pas dans toute la Russie un autre ensemble d'enseignement aussi remarquable. C'est en 1854 seulement que la Faculté des langues orientales fut transportée de Kazan à Pétersbourg, où elle ne devait plus d'ailleurs connaître le même éclat.

Pour avoir plus de chance d'être admis à l'Université, le jeune Tolstoï, comme beaucoup de ses collègues, allait souvent faire visite au secrétaire de la Faculté, V.-A. Sboief. C'est là que le rencontra, dans les premiers mois de 1844, un autre candidat à l'Université, M. V. N. Nazarief, qui nous a laissé sur ces années de jeunesse du comte Tolstoï des souvenirs intéressants, mais d'un parti pris d'hostilité trop manifeste. M. Nazarief nous décrit la fâcheuse impression que lui fit tout de suite ce jeune aristocrate « avec ses cheveux en brosse, l'expression pénétrante de ses petits yeux à demi fermés, et la froideur maussade de ses manières ». Et M. Nazarief ajoute : « C'était la première fois que je voyais un jeune homme si rempli du sentiment de son importance et du contentement de soi-même. »

Le 29 mai 1844 eut lieu l'examen d'admission. Le comte Tolstoï a raconté lui-même, dans ses souvenirs de jeunesse, comment il est entré dans la salle des examens en habit noir, une fleur à la boutonnière, avec toutes les marques d'un profond mépris pour la tourbe plébéienne de ses professeurs et de ses collègues. J'ai retrouvé dans les archives de l'Université toutes les notes de cet examen. Par un phénomène singulier, le jeune comte Léon fut très brillant dans certaines parties, et dans d'autres complètement nul. Il échoua tout à fait par exemple pour l'histoire, la géographie, la physique et le grec, et il eut au contraire des notes excellentes pour l'arabe, le tatare, le français, l'allemand, l'anglais, la philosophie et la composition en russe. Le résultat de l'examen fut un ajournement. Mais trois mois après, le comte Tolstoï sollicita un nouvel examen, et cette fois fut admis.

Une fois admis il paraît ne s'être plus aucunement soucié de son titre d'étudiant et n'avoir plus pensé qu'à jouir des plaisirs mondains qu'offrait alors en abondance la haute société de Kazan. Les idées aristocratiques de sa tante Pauline étaient devenues les siennes. Il était loin d'être beau, mais il apportait à sa mise un soin raffiné, et tous ses camarades de l'Université sont unanimes à nous le décrire comme affectant à leur égard une attitude froide et hautaine : « Il nous faisait, m'a raconté l'un d'eux, l'impression d'un original ; nous l'appelions *le Philosophe* ou encore *le beau Léon*. »

Ses frères étaient d'une espèce toute différente. Serge était le type du bon vivant, de l'étudiant galant

et chevalier des dames. Il s'est marié plus tard avec une Bohémienne, choriste du théâtre, et il avait fait tant de dettes à Kazan qu'il fut forcé de quitter la ville. Dimitri au contraire était un mystique; il fuyait le monde, suivait tous les offices religieux, jeûnait, et menait une vie absolument pure. Son frère nous a raconté comment, pour le forcer à apprendre la danse, on avait été obligé de lui citer le cas de David qui avait dansé devant l'arche. La vie de Léon était par contre toute mondaine. Il faut lire dans sa *Confession* les détails qu'il nous a laissés sur ses sentiments et sa conduite de cette époque. Son examen de fin d'année fut tellement déplorable qu'il ne put même songer à rester une seconde année dans la même Faculté. Il renonça aux langues orientales et se fit inscrire à la Faculté de droit.

Au contraire de la Faculté des langues orientales, la Faculté de droit de Kazan était alors dans un assez triste état. L'étudiant le plus appliqué et le plus désireux de s'instruire n'aurait guère pu y profiter de son enseignement. On faisait consister tout le travail dans l'assiduité aux leçons et dans l'aveugle soumission aux paroles des professeurs. Aussi n'est-il pas étonnant que le jeune Léon Tolstoï se soit tout de suite complètement désintéressé de ses études de droit et se soit enfoncé plus encore que les années précédentes dans les plaisirs mondains. La saison d'hiver 1845-1846 à Kazan fut des plus brillantes, et le jeune étudiant ne manqua pas une fête. Nous trouvons, en particulier, son nom dans une courte liste d'étudiants admis à prendre part à une fête donnée par le gouverneur au grand-duc Maximilien de Leuchtemberg.

Vint le mois de janvier et avec lui l'examen semestriel. L'échec du jeune comte y fut complet. Les professeurs de théologie et d'histoire romaine le signalèrent comme n'ayant pas même assisté à leurs cours, et il n'eut de bonne note que pour l'allemand. Il n'en fut pas troublé dans l'entrain de sa vie mondaine. Au printemps de 1846, il figura dans des tableaux vivants qui furent donnés dans la grande salle de l'Université au profit d'une œuvre de bienfaisance. Il y jouait le rôle d'un jeune paysan, et le journal de Kazan le cite comme ayant partagé tout l'honneur de la fête avec un professeur de français, M. de Plagny.

L'examen de fin d'année se passa pourtant sans encombre. Le jeune Tolstoï eut une note excellente pour la logique et la psychologie, et, pour le reste, des notes suffisantes. Dut-il ce succès au hasard ou à la protection d'amis influents ? Il ne le dut pas du moins à son application, car dès ce moment il s'était mis à témoigner du mépris le plus profond pour l'enseignement de l'Université. M. Nazarief raconte à ce sujet un épisode bien caractéristique. Il s'était un jour trouvé incarcéré avec le comte Tolstoï dans la prison de l'Université : tous deux s'étaient rendus coupables d'inexactitude et de retard aux cours. Le comte Tolstoï, en entrant dans la prison, paraissait très agité. Il ordonna à son cocher de faire plusieurs fois le tour de l'Université ; puis, resté seul, il se répandit en récriminations contre l'enseignement universitaire. « Vous étiez sans doute comme moi en droit de vous attendre à sortir d'ici plus instruit et plus cultivé : au lieu de cela, qu'allons-nous emporter de notre séjour à l'Université ? Réfléchissez-y et répondez en conscience. A quoi serons-nous préparés ? à qui serons-nous utiles ? » La vie d'étudiant du comte Léon Tolstoï touchait à sa fin.

A l'examen semestriel de janvier 1847, son échec fut complet. Voici d'ailleurs le relevé de ses notes :

Droit impérial russe, 4.
Encyclopédie du droit, 4.
Histoire du droit russe, 2.
Droit romain (pas de note).
Langue allemande (pas venu aux leçons).
Histoire russe (nul).
Histoire générale (nul).

Avec de pareilles notes il ne fallait pas songer à affronter l'examen de fin d'année. Nous trouvons en effet une lettre qu'il adressait le 12 avril 1847 au recteur de l'Université. En voici le texte :

Vu l'état de ma santé et pour des raisons de famille, je ne puis continuer mes études à l'Université. Je prie donc humblement Votre Excellence de me faire rayer du nombre des étudiants et de me faire rendre mes pièces.

Signé de ma main :

Comte Léon Tolstoï.

C'est ce qui fut fait le 14 avril. Léon Tolstoï avait cessé d'être un étudiant. Il n'attendit pas même pour quitter Kazan que ses deux frères Serge et Dimitri eussent passé leurs examens de fin d'année: il avait hâte de rentrer dans cette maison natale de Jasnaïa-Polana, qu'il paraît avoir aimée toute sa vie d'un amour passionné. Le jour de son départ, plusieurs de ses camarades se réunirent chez lui pour lui dire adieu. Ils l'accompagnèrent jusqu'au delà de la Kazanka, qui se trouvait alors en pleine crûe ; puis on s'embrassa et l'on se dit adieu pour toujours.

Ses camarades pouvaient-ils se douter que ce jeune homme épais et sans grâce, qui partait laissant ainsi derrière lui le souvenir d'un cancre, allait devenir vingt-cinq ans après un des hommes les plus fameux de l'Europe entière ?

Nicolas Zagoskine.

Traduit du russe par A. G.

## LE RÊVE D'HERVÉ DE NAURAC [1]

### Nouvelle.

VIII

Le docteur Ogé regarda fixement Herbelon et continua :

— Vous pensez bien que je quittai tout pour ce précieux blessé; mais, dès le premier examen, je compris que tous mes soins seraient inutiles. L'épaule gauche était brisée, le bras droit cassé, et deux balles avaient troué la poitrine, l'une d'elles perforant le poumon. Cette seule blessure eût suffi pour amener la mort. Le corps avait été en outre horriblement meurtri, foulé aux pieds des chevaux, littéralement écrasé. La partie droite de la poitrine et du ventre était horriblement aplatie. C'est à ce point qu'un médaillon que le colonel portait au cou, et qui devait renfermer un portrait de femme, avait été broyé sur une des côtes, de sorte que le portrait n'existait plus.

Par un geste machinal Herbelon porta la main à un ruban noir qui passait autour de son cou, et soutenait un médaillon semblable à celui que décrivait le docteur.

— Veuillez continuer, dit-il.

— La tête seule, par une sorte de miracle, avait été épargnée, de sorte que, malgré le bouleversement des traits contractés, je n'hésitai pas à reconnaître le colonel Herbelon, que j'avais encore salué le matin même de Borodino. Du reste nous trouvâmes dans une des poches deux cartes où le nom du colonel était parfaitement lisible.

— Ensuite ?

— Ensuite, dit le médecin toujours plus grave, il est certain que, par une sorte de prodige que j'eus peine à comprendre, le colonel vivait encore. En conséquence je le fis emporter lorsque nous évacuâmes Malo-Jaroslavetz, quoique je n'eusse aucun espoir de lui conserver la vie. Le soir vint, et, à ma profonde stupéfaction, le colonel luttait encore contre la destruction, mais sa respiration était presque insensible et le pouls ne se trouvait plus qu'avec une extrême difficulté. Enfin le lendemain...

Il s'arrêta.

— Le lendemain ? dit Herbelon.

— Le lendemain matin, continua le docteur, à huit heures vingt-sept minutes, le colonel Herbelon rendit le dernier soupir.

— Ah ! fit Herbelon... C'est très curieux.

— Très curieux en effet. J'eus soin de faire constater la mort par les deux médecins russes qui m'assistaient et ils ne s'étonnèrent que d'une chose, c'est que le colonel eût survécu quinze ou seize heures à ses blessures. « Aussi indomptable devant la mort que devant l'ennemi ! » dit l'un d'eux. Je ne pus que m'incliner en silence.

— Que fîtes-vous du corps ? demanda Herbelon.

— J'allai moi-même solliciter du général en chef l'autorisation de me procurer un cercueil convenable et cette autorisation me fut accordée, dès que le général connut le nom du mort glorieux que nous allions ensevelir. Au moment où nous allions clouer le couvercle de la bière, nous vîmes arriver un parlementaire français ; c'était justement un officier qui avait servi sous les ordres du colonel, ce pauvre capitaine Belcourt tué à Leipsick. Il demanda à jeter un dernier regard sur les restes de son ancien commandant, nous accédâmes à sa requête, nous écartâmes le linceul, et il ne put que constater avec nous la douloureuse vérité. Les honneurs funèbres furent scrupuleusement rendus ; une fosse profonde avait été creusée dans le cimetière du village de Gonzerwo. J'y vis descendre le cercueil, et ne me retirai que lorsque la fosse fut absolument comblée. Une humble croix de bois, sur laquelle je fis inscrire le nom du colonel et la date de sa mort, fut le seul souvenir que je pusse lui donner. Peut-être cette croix a-t-elle été abattue, peut-être subsiste-t-elle encore : quoi qu'il en soit, j'affirme que le cimetière de Gonzerwo renferme la dépouille mortelle du colonel Herbelon.

Il prononça ces derniers mots d'une voix basse mais très ferme ; puis il se leva et resta immobile, la tête droite, le regard assuré, comme un homme qui brave toute provocation et ne redoute aucun défi. Mais son interlocuteur paraissait impassible, et semblait plutôt réfléchir que se préparer à un acte de violence. Après un instant de silence :

— Maintenant que vous avez terminé, dit-il avec un accent très calme, il me reste à vous demander dans quelle intention vous êtes venu me faire ce récit ?

— Je viens simplement vous dire ceci : Chacun a sans doute le droit d'adopter à l'égard du gouvernement actuel l'attitude qui lui convient, mais moi, de mon côté, j'ai le droit d'affirmer que, si le colonel Herbelon vivait encore, sa conduite politique serait diamétralement opposée à la vôtre. Il s'agit donc pour moi et tous mes anciens camarades de l'honneur de la Grande Armée, de l'honneur de notre drapeau, vaincu, abattu, proscrit, mais sans tache. C'est pourquoi j'ai pris une résolution que rien au monde ne m'empêchera d'accomplir. Demain, étant donnée la situation présente, je puis être fusillé ou jeté pour toujours au fond de quelque forteresse : je vous jure qu'avant que je disparaisse la vérité sortira de ma bouche, on saura que le colonel Herbelon n'est pas

(1) Voyez la *Revue* du 14 avril.

à Colonge, et qu'il est bien réellement mort à Malo-Jaroslavetz.

Le colonel se leva à son tour.

— Ainsi, dit-il, vous venez tout simplement me prévenir que vous me considérez comme un imposteur. Si vos affirmations étaient vraies, je serais un homme qui aurait été capable de voler à un autre homme son nom, son grade, sa fortune et sa femme, et à qui, démasqué par vous, il ne resterait plus qu'à se faire sauter la cervelle. Or regardez-moi bien en face : ai-je l'air de ce que vous dites ?

Et comme le docteur secouait la tête sans répondre.

— Et maintenant, poursuivit Herbelon, regardez attentivement cette peinture, et osez dire que ce n'est pas mon portrait.

En prononçant ces mots il mit le médecin en face de la toile où Gros avait représenté le colonel Herbelon un mois après son mariage.

## IX

Le docteur haussa légèrement les épaules.

— Je n'ai pas, dit-il, besoin de cette confrontation pour savoir que vous ressemblez d'une manière prodigieuse au colonel Herbelon. Cette ressemblance m'a frappé au moment où j'ai été introduit près de vous. Mais cette ressemblance ne fait qu'expliquer l'erreur où sont tombés, selon moi, tous ceux qui vous entourent.

— Je vous ai écouté avec patience, répondit le colonel en faisant un signe à son interlocuteur, il est juste que vous m'écoutiez à votre tour.

Après une seconde d'hésitation le docteur reprit le fauteuil qui lui était offert.

— A plusieurs reprises, dit Herbelon, pendant mon long voyage de retour à travers la Russie et l'Allemagne, je me suis demandé quel accueil m'était réservé dans mon pays, et si l'on consentirait à me reconnaître. Il y a dans l'histoire de nombreux exemples d'hommes qui, ayant eu le tort de disparaître après avoir passé pour morts, ont été condamnés comme imposteurs. Je n'étais donc pas sans inquiétude. Mais rien de ce que je craignais ne s'est réalisé. Je n'ai pas eu besoin de me nommer. Au premier regard tout le monde m'a reconnu. Depuis près de deux ans que je suis de retour, j'ai reçu la visite de nombreux camarades : aucun n'a hésité à me tendre les deux mains. Les personnes mêmes qui peut-être auraient eu quelque intérêt à discuter mon identité, n'en ont même pas eu la pensée. Depuis vingt mois, j'ai revu peut-être cinq cents personnes m'ayant connu autrefois, et jamais le moindre doute ne s'est élevé dans leur conscience.

— J'avoue que c'est très extraordinaire ; mais cela ne saurait prévaloir contre la certitude que je possède d'avoir vu mourir et enterrer celui dont vous portez le nom.

— Permettez. Vous avez une certitude, mais moi j'en ai une autre. Que l'un de nous soit victime d'une illusion très étrange, je ne le nie pas. Reste à savoir si c'est vous ou moi. Remarquez que je ne fuis aucun débat, que je ne crains aucune lutte. Si je vous parle comme je le fais, c'est que, je le répète, il est évident pour moi que vous êtes de bonne foi. Vous m'intéressez, et, dans la situation où nous sommes tous aujourd'hui, je ne voudrais pas vous laisser accomplir un coup de tête qui attirerait l'attention sur vous, et peut-être causerait votre perte. Réfléchissez donc avant d'agir, et demandez-vous bien sérieusement si vous ne seriez pas le jouet d'un de ces phénomènes que l'histoire constate, et que la science n'a pas encore pénétrés. Tenez, depuis mon retour, je m'efforce de tromper par le travail les ennuis de mon inaction, et, entre autres ouvrages scientifiques, il m'est tombé entre les mains un traité des maladies mentales, qui m'a vivement frappé. Ce qui m'a le plus surpris, c'est ce fait que, sans être fou le moins du monde, on peut se tromper d'une manière absolue sur la réalité d'un ou plusieurs événements.

Je l'ai presque éprouvé par moi-même. Il m'est arrivé à plusieurs reprises d'être sur le point de me figurer avoir longtemps vécu dans un milieu que je n'avais pourtant fait que traverser. Il me semblait avoir passé certaines périodes de ma vie parmi des personnes à qui je donnais parfois des noms et des physionomies distinctes, et que cependant je n'ai jamais pu connaître. Il n'eût peut-être tenu qu'à moi de me laisser gagner par les hallucinations qui auraient pu devenir pour ma raison un danger grave si une inébranlable volonté ne m'avait arrêté au bord du péril. Mon livre m'a fourni l'explication de ces phénomènes. Dans mes voyages à travers l'Europe j'ai fréquenté nécessairement bien des gens et vécu dans bien des milieux : il est donc assez naturel que j'aie essayé de me représenter ce que pouvait être l'existence des personnes avec qui je passais un jour, personnes dont les habitudes, les opinions, les idées étaient si différentes des miennes. Supposez cette représentation fortifiée, amplifiée par une imagination d'autant plus puissante que, par suite de l'oisiveté à laquelle nous sommes condamnés, elle s'empare de l'énergie de nos autres facultés paralysées atrophiées, anéanties, et peut-être vous rendrez-vous raison de certaines demi-hallucinations, de certains demi-rêves. Après cet aveu, docteur, vous voilà forcé de faire vous-même votre examen de conscience. En attendant, laissez-moi essayer de vous démontrer brièvement que ce n'est pas moi qui me trompe, et que je suis bien le colonel Herbelon. Quelque complètes que puissent être les illusions de

notre esprit, force nous est bien d'ajouter foi au témoignage des objets matériels qui nous entourent. Je pense que vous mettez au-dessus de toute discussion ce principe sans lequel nous arriverions à révoquer en doute même notre existence.

Eh bien, quand, après quatre ans d'absence, je suis rentré chez moi, tous mes souvenirs étaient absolument d'accord avec la réalité des choses. Je me rappelais très nettement les diverses places où j'avais laissé tous les objets qui m'étaient personnels. Autre chose : ce médaillon, qui contient le portrait de ma femme et qui, selon vous, a été broyé sur ma poitrine et enterré avec moi, ce médaillon ne m'a jamais quitté et est toujours suspendu à mon cou.

Vous faut-il une preuve qui vous concerne vous-même? Eh bien, écoutez. Au premier moment je ne me suis pas souvenu de votre nom, et ne vous ai pas reconnu. C'est assez explicable, n'est-il pas vrai, après tout ce que j'ai vu et souffert, et vous voudrez bien pardonner cette défaillance de mémoire à un homme qui, selon vous, a été tué et inhumé. Mais, depuis que je vous vois et vous écoute, depuis que je fixe sur vous ma pensée, les souvenirs me reviennent, d'abord très vagues, très confus, maintenant de plus en plus distincts et lucides. Je vous ai en effet connu en 1809, peu de jours avant Wagram. Je me souviens maintenant qu'un jour vous vîntes me trouver pour une affaire qui vous rendait horriblement malheureux. Vous étiez arrivé deux heures trop tard à l'ambulance, et votre colonel, qui n'était pas tendre, non seulement vous infligeait une punition sévère, mais vous menaçait en outre d'un rapport qui passerait sous les yeux du maréchal Davout. Étant donné le caractère du maréchal, un tel rapport pouvait briser votre carrière. C'est pourquoi vous aviez songé à moi, espérant que, grâce à la faveur dont m'honorait l'Empereur, je pourrais exercer quelque influence sur votre colonel. Vous vîntes me trouver vers la tombée du jour. Rappelez vos souvenirs : il pouvait être environ huit heures du soir. J'habitais alors... — laissez-moi me rappeler le nom de la rue — dans Grabenstrasse, je crois?

Un signe muet lui répondit. Depuis qu'Herbelon avait commencé son récit, le docteur Ogé était littéralement changé en pierre.

X

Herbelon poursuivit en ces termes :

— Je venais de me mettre à table; je me levai pour vous recevoir. Vous me fîtes une confession entière, et me révélâtes le motif secret de votre absence, motif que vous aviez cru devoir taire à votre colonel. Il y avait là une histoire de femme mariée... — inutile que je la nomme, n'est-ce pas? — Cette femme avait failli être gravement compromise; il y avait eu des lettres à faire disparaître; enfin votre faute était de celles que, chez un jeune homme, les circonstances peuvent et doivent faire excuser. Je vous promis mon appui, et je fus assez heureux pour obtenir de votre colonel la suppression du terrible rapport. Cela vous paraît-il une preuve suffisante, docteur, et croyez-vous encore avoir enterré le docteur Herbelon dans le cimetière de Gonzerwo?

Le docteur Ogé se leva. Il était livide. Il passa sa main sur son front comme un homme qui doute de sa raison. Évidemment il se demandait s'il n'était pas devenu fou. Le colonel parut satisfait de l'effet que son récit avait produit sur son visiteur.

— Vous voyez, docteur, dit-il en se levant à son tour, qu'il ne faut pas trop affirmer les choses même dont on se croit le plus sûr. Vous n'avez plus qu'une ressource, celle de me prendre pour le diable ou encore de croire aux revenants.

— Je vous demande pardon, dit enfin le médecin, mais décidément je n'y suis plus.

— Vous n'êtes pourtant pas encore tout à fait convaincu, n'est-il pas vrai? Mais enfin vous commencez à douter de vous-même et vous n'êtes plus aussi prêt à aller crier à la face du ciel que celui qu'on prend pour le colonel Herbelon, est tout simplement un misérable imposteur. Eh bien, je veux vous convaincre de façon à ce que, dans votre esprit, il ne subsiste plus le moindre doute. Revenez causer avec moi... tenez, demain à deux heures. J'espère qu'en nous y mettant tous les deux, nous finirons par découvrir le mot de l'énigme. Quant à moi je suis décidé à le trouver, dussé-je retourner avec vous en Russie pour y rechercher le nom de celui que vous y avez enterré sous le nom du colonel Herbelon.

Il tendit la main au médecin qui, après une imperceptible hésitation, la prit et la serra en silence. Puis l'honnête docteur sortit du château plus agité, plus perplexe qu'il ne l'avait été de sa vie, et, comme le colonel, résolu à remuer ciel et terre pour résoudre le problème et parvenir à la vérité.

— C'est en effet bien étrange, se dit le colonel quand les pas de son visiteur se furent éloignés. Évidemment cet homme n'est pas fou dans le sens vulgaire du mot, et pourtant n'y a-t-il pas une sorte de folie à se laisser égarer par des souvenirs manifestement inexacts, et se laisser égarer par eux à ce point qu'en dépit de la preuve irrécusable que je lui donnais, quelque chose tout au fond de lui protestait encore? Il était terrassé, mais non convaincu.

Le colonel laissa alors tomber sa tête dans ses mains et se laissa envahir par une rêverie si profonde, que, malgré son amour de l'exactitude et les égards qu'il témoignait scrupuleusement à sa belle-mère et

à sa femme, le domestique dut venir trois fois l'avertir que le souper était servi.

XI

Parmi les souvenirs auxquels Herbelon avait fait allusion dans son entretien avec le docteur Ogé, l'un de ceux qui revenaient le plus fréquemment à sa pensée était d'avoir connu à Marsdorf, toute petite ville de Saxe à quelques lieues d'Erfurt, un jeune homme, Français comme lui, mais fils de parents émigrés, dont l'existence lui avait laissé une impression d'indescriptible tristesse, tant était profonde l'opposition entre la vie prodigieusement remuante du colonel et les habitudes presque végétatives du jeune émigré. Herbelon, il faut le dire, ne jugeait que sur les apparences, car l'imagination du jeune homme était aussi ardente et son âme aussi agitée que sa vie extérieure était sédentaire.

Ce jeune homme se nommait Hervé de Naurac, sa famille était de noblesse ancienne; Saint-Simon la cite plusieurs fois, et parle d'elle avec égards. Le comte de Naurac, son père, avait émigré dès les premiers jours de la Révolution, lorsque Hervé était âgé de deux ans à peine; l'enfant n'avait donc presque pas respiré l'air de son pays. Ses parents s'étant fixés en Saxe, il apprit l'allemand comme si c'eût été sa langue maternelle, et n'aurait sans doute jamais su le français, si sa mère, par qui il avait été élevé, — le comte étant mort dès 1794, — n'avait eu une inaptitude singulière à l'acquisition des idiomes étrangers, à ce point qu'après un séjour de vingt ans en Saxe elle ne comprenait pas trente mots d'allemand. On ne parlait donc chez elle qu'un français un peu arriéré mais correct, celui que parlaient les hautes classes avant la Révolution.

Ce cercle de la comtesse de Naurac, où fut élevé le jeune homme, était d'une assez curieuse composition. Le principal personnage, après un évêque *in partibus* de Chalcédoine, était un ancien président de cour souveraine que la comtesse, si elle fût restée en France, n'aurait peut-être pas admis chez elle sans difficulté, mais qu'elle tolérait et même recevait avec plaisir à Marsdorf, étant données les nécessités de l'émigration. Ce magistrat, nommé de Chanteclair, ne manquait pas d'esprit; mais cet esprit était assez bizarre et, sous l'influence de l'âge, commençait à subir des déviations singulières. Par exemple, il s'était pris sur ses vieux jours d'un goût très vif pour les études géographiques, et, à force de se repaître de récits de voyages, il avait fini, — lui qui, avant d'émigrer, n'avait jamais franchi les limites de sa province natale, et qui, depuis lors, ne s'était jamais écarté de la résidence qu'il s'était choisie, — il avait fini, disons-nous, par se figurer qu'il avait accompli les expéditions les plus fabuleuses. Il racontait au petit Hervé, qui l'écoutait avec une curiosité avide, les voyages de La Condamine en Amérique, de Bougainville au détroit de Magellan, de Maupertuis en Laponie, et, à mesure que son récit avançait, l'imagination du vieux président s'échauffait d'une si surprenante manière que bientôt la première personne se substituait à la troisième, et que c'était lui-même, M. de Chanteclair, qui avait visité les bords de l'Amazone ou atteint les rivages désolés de l'océan Glacial; et Hervé contemplait avec un respect indescriptible ce petit homme qui avait couru tant de dangers et survécu à de si merveilleuses aventures.

Ce respect se changea en un sentiment de vénération presque craintive, le jour où il entendit M. de Chanteclair affirmer qu'il espérait bientôt réussir à reproduire, à force de volonté, le phénomène que la tradition attribue à saint Philippe de Néri, et qui consiste à marcher à deux ou trois pieds du sol. C'était assurément, disait M. de Chanteclair, la piété enthousiaste du bienheureux qui, de très bonne heure, lui avait valu des facultés rares, telles que l'extase, les larmes spontanées, et le pouvoir de se soutenir en l'air. Catholique fervent et orthodoxe, l'ancien magistrat se gardait bien de nier la puissance illimitée de la foi; mais il ajoutait que la volonté, une volonté constante et très ferme, pouvait, en certains cas, produire des effets analogues, et, quant à lui, il était convaincu qu'avant peu il serait possesseur de la locomotion aérienne. « Déjà presque chaque nuit, disait-il, je rêve que je n'ai plus de pesanteur, et que je traverse l'espace sans que mes pieds touchent la terre, et je vous certifie qu'alors rien ne me semble plus aisé ni plus naturel. Il est certain pour moi qu'avant quelques semaines, quelques jours peut-être, le succès aura couronné mes efforts. »

C'était là un interminable texte de discussion entre M. de Chanteclair, la comtesse et l'évêque, ces deux derniers soutenant que jamais la volonté humaine livrée à elle seule ne produirait d'aussi prodigieux effets. Quelquefois le débat s'animait, prenait des dimensions gigantesques, s'envenimait d'allusions politiques, et l'on finissait par échanger des propos d'une excessive violence. Hervé était alors tout oreilles, et il est inutile d'ajouter qu'en son for intérieur il épousait entièrement les convictions de M. de Chanteclair et trouvait on ne peut plus répréhensible le scepticisme de l'évêque et de sa mère.

Tel était le milieu où grandit Hervé de Naurac. On lui donna pour précepteur un pauvre abbé, très saint homme, mais d'une désastreuse ignorance. Hervé, qui du reste était fort paresseux, n'eût donc pas appris grand'chose s'il n'avait été passionné pour la lecture. Il dévorait tous les livres qui lui tombaient entre les mains, et le nombre en était grand, car,

étant très peu surveillé, il pouvait, grâce au voisinage d'Erfurt et de Weimar, se procurer tous les ouvrages allemands et français dont le titre parlait à son imagination ou plaisait à son oreille.

A force de lire, Hervé eût fini sans doute par acquérir une instruction assez étendue, si sa mémoire avait été solide ; mais il n'en était pas ainsi, et tout ce qui ne frappait pas très vivement son imagination s'effaçait presque aussitôt de son souvenir. Si, au contraire, son imagination était ébranlée, le fait sur lequel se fixait son attention s'offrait avec lui dans ses plus minutieux détails, comme s'il s'était passé sous ses yeux, et telle était la puissance de la vision qu'après quelque temps écoulé, il lui fallait faire appel à toutes les forces de sa raison pour distinguer ce qu'il avait lu de ce qu'il avait réellement vu ou éprouvé.

Son imagination se développa du reste avec d'autant plus de liberté que, comme on l'a vu plus haut, rien n'était plus monotone que sa vie.

Le seul voyage que sa mère et lui purent se permettre dans une période de vingt-six années fut payé par le petit héritage que leur laissa M. de Chanteclair. Le pauvre homme mourut en effet de saisissement au mois d'octobre 1806, en apprenant tout à coup que la Saxe allait devenir le théâtre de la guerre. La comtesse et son fils profitèrent de cette ressource inattendue pour se réfugier en Bohême, où ils restèrent jusqu'à ce que le dernier soldat français eût évacué Marsdorf.

FRANCIS MELVIL (Léonce Gibert).

*(A suivre.)*

## LE BUDGET DE LA FRANCE [1]

### III

#### LES DÉPENSES

Lorsque l'on compare les budgets de la France d'il y a vingt-cinq ans avec ceux d'aujourd'hui, on constate que les dépenses nationales ont simplement doublé dans ce quart de siècle.

Le budget de 1869 était de 1 900 millions. Immédiatement après la guerre, le total a été porté à 2 500 millions ; il atteignit 2 900 millions en 1880. Le troisième milliard a été bientôt dépassé, et le montant des dépenses s'est élevé peu à peu jusqu'à 3 700 millions. Il a été enfin réduit à 3 500 millions dans les dernières années.

Comment s'est produit cet énorme accroissement? Les cinq plus petits ministères (justice, affaires étrangères, intérieur, commerce, agriculture) ont vu l'ensemble de leurs budgets grossi d'une centaine de millions ; petits ministères, disons-nous, uniquement en ce sens qu'ils sont moins coûteux que les autres et n'opèrent qu'un prélèvement modeste sur la masse des recettes, un peu moins de 300 millions, le treizième à peu près du total.

Les pensions civiles et militaires absorbaient un peu plus de 100 millions il y a vingt ans. Leurs exigences ont beaucoup plus que doublé.

L'instruction publique réclame aujourd'hui 190 millions au lieu de 40 millions au lendemain de la guerre.

Quant au ministère de la guerre, il a fallu lui donner, pour la réparation de nos désastres et la reconstitution de nos forces militaires, des sommes fabuleuses. Son budget, tant pour l'ordinaire que pour l'extraordinaire, s'est démesurément enflé. La marine et la guerre ont tout d'abord absorbé plus d'un milliard chaque année. Depuis 1880 elles se contentent de 900 millions.

Le budget des travaux publics a été le grand élément de perturbation pour nos finances. Il suffit de rappeler le fameux plan Freycinet et son devis primitif de huit milliards, ramené heureusement à quatre. Ce budget a été porté pendant quelques années à 650 millions, dont un quart seulement pour l'ordinaire et trois quarts pour l'extraordinaire. Aujourd'hui le total est ramené à 256 millions, mais la réduction n'est pas tout entière effective ; il reste au moins une centaine de millions de dépenses dissimulées par l'ingénieux expédient des annuités.

Une dernière augmentation, très importante, est celle du service de la dette publique ; depuis 1875, la somme qu'il exige chaque année s'est accrue d'environ 250 millions, représentant l'intérêt et, pour une partie, l'amortissement de plus de cinq milliards de francs empruntés par voie directe et indirecte, somme qui ne comprend pas, bien entendu, les milliards antérieurement émis pour la libération du territoire.

En résumé, le total des dépenses s'élevait il y a trois ou quatre années à 3 700 millions, le chiffre le plus élevé depuis la guerre. On a réduit les dépenses pour l'armée et les travaux publics d'environ 400 millions mais on a augmenté d'une centaine de millions, le budget de la marine, et, d'autre part, le Parlement a voté plus de 100 millions de dépenses nouvelles diverses ; le gain réel budgétaire ne dépasse donc pas 200 millions.

*
* *

Pendant une dizaine d'années, de 1875 à 1885, nos ministres des finances ont eu une singulière façon de dresser le budget de l'État. Ils mettaient d'un côté de la balance toutes les recettes normales, de l'autre des dépenses pour une somme égale, qu'ils quali-

[1] Voir la *Revue Bleue* du 14 avril 1894.

fiaient de dépenses ordinaires, et ils répartissaient le reste, sous le vocable de dépenses extraordinaires, dans des budgets spéciaux, déguisés sous le nom de « caisses », exclusivement alimentés par l'emprunt.

Vers 1885 le budget général a atteint le total de 3 milliards de francs, et les budgets spéciaux s'élevaient ensemble à 700 millions. De cette dernière somme on ne s'occupait pour ainsi dire point; les crédits étaient indiscutés; c'était l'arche sainte, il s'agissait en effet de la sécurité du territoire ou de l'outillage national. Le gouvernement et les Chambres s'accordaient pour faire le silence sur ces énormes chiffres de dépenses extraordinaires. En revanche les débats s'éternisaient sur le budget ordinaire, gros de 3 milliards, et le public pouvait se féliciter, lorsque l'examen était terminé et le vote acquis, de voir un budget de 3 milliards contrôlé avec une telle sévérité par le Parlement et se soldant en parfait équilibre.

En réalité le déficit variait chaque année entre 600 et 700 millions de francs.

Heureusement cette situation périlleuse était souvent dénoncée par des hommes dont la voix forçait l'attention. L'opinion publique finit par s'émouvoir. Gouvernement et Chambre comprirent qu'il fallait changer de méthode. On a fait peu à peu rentrer les dépenses dites extraordinaires dans le budget ordinaire; des économies ont été réalisées, des impôts nouveaux ont été établis; aujourd'hui les recettes normales couvrent toutes les dépenses... à 150 ou 200 millions près.

*
* *

Décomposons maintenant en ses éléments principaux le budget de dépenses que les Chambres ont voté pour 1894. Le total en est exactement de 3 439 millions. Il comprend toutes les dépenses nationales pour la France, l'Algérie et les colonies, et se divise en trois grandes parties un peu inégales : 1° le service de la dette, 1 300 millions; 2° l'armée et la marine, 900 millions; 3° l'ensemble des dépenses civiles et administratives, 1 250 millions.

Le service de la dette publique s'élève à 1 300 millions en chiffres ronds; il absorbe à peu près les deux cinquièmes des revenus du pays. On y trouve d'abord les trois types de la rente française :

| | francs. |
|---|---|
| Rente perpétuelle 3 p. 100 . . . . . | 456 126 943 |
| Rente 4 1/2 p. 100. . . . . | 305 540 276 |
| Rente amortissable 3 p. 100 . . . . . | 144 130 383 |
| Ensemble. . . . . | 905 797 682 |

Ce montant est dès aujourd'hui considérablement diminué par la disparition de la rente 4 1/2 0/0, dont le dernier coupon trimestriel a été mis en paiement le 1er février dernier. A sa place a surgi la nouvelle rente 3 1/2 0/0 dont le service n'exige plus que 237 millions annuellement, et dont l'existence est d'ores et déjà limitée; car elle se confondra dans huit années, si les circonstances le permettent, avec la vieille rente perpétuelle 3 0/0.

Ce serait beaucoup demander aux rentiers qui ont subi la conversion, qu'ils se déclarent enchantés de l'opération. Leur revenu ne sera plus à l'avenir, par rapport à celui qu'ils touchaient auparavant, que dans la proportion de 7 à 9. Ils peuvent se consoler patriotiquement en songeant que le Trésor y recueille un bénéfice annuel de 68 millions de francs.

Les contribuables au moins ont quelque sujet de se réjouir de ce formidable allégement qui ramène à 838 millions la charge totale de la dette consolidée. Encore leur satisfaction sera-t-elle bien platonique. Car la situation financière du pays ne permet pas de consacrer cette magnifique économie au moindre dégrèvement (1). Le malaise général économique, une succession de catastrophes financières, les résultats fâcheux du triomphe, en Europe comme dans le nouveau monde, de la politique protectionniste, ont contribué à ralentir le développement de la richesse publique, ce qui se traduit à l'heure actuelle par une moindre productivité de l'impôt.

Les recettes effectuées par le Trésor en 1893 ont été inférieures d'une trentaine de millions, tant aux prévisions budgétaires qu'au produit même du précédent exercice. En matière de rendement d'impôt, une légère plus-value chaque année est le mouvement normal. Cette fois il n'y a pas eu plus-value; le produit n'est même pas resté stationnaire, il a reculé. C'est un symptôme que l'on doit noter, sans toutefois en exagérer la signification.

*
* *

Sur les 1 300 millions attribués au service de la dette publique, nous avons trouvé 905 millions (réduits désormais à 838 millions) pour la dette consolidée. Le solde comprend les articles suivants :

| | francs. |
|---|---|
| Les annuités diverses . . . . . | 157 140 441 |
| Les pensions civiles et militaires. . . | 221 537 071 |
| La dotation des pouvoirs publics. . . | 13 171 720 |

Par la dotation des pouvoirs publics on entend ce que l'État paie chaque année au président de la République, au Sénat et à la Chambre des députés. Le traitement présidentiel s'élève à 1 200 000 fr., dont 300 000 de frais de maison et de représentation et au-

(1) Dans le projet de budget pour 1895, l'économie de 68 millions procurée par la conversion couvre, jusqu'à concurrence de cette somme, le déficit évalué à 135 millions. Le ministre des finances a dû, pour parer au reste de l'insuffisance, soit à 67 millions, proposer une taxe sur les domestiques, et inventer une combinaison nouvelle pour rejeter, une fois de plus, hors du budget, la plus grosse partie des garanties aux chemins de fer.

tant pour les déplacements et voyages ; le Sénat prend 4 600 000 fr., la Chambre 7 371 720 fr. Ces deux dernières sommes représentent une moyenne de 15 333 fr. par sénateur et de 12 700 fr. par député.

*
* *

Les crédits concédés au ministère de la guerre pour 1894 s'élèvent à 635 millions, contre 732 en 1890 ; ils ont donc diminué en quatre années de 97 millions. Ce résultat est dû surtout à l'état d'avancement des travaux entrepris pour la réfection de l'armement, car depuis 1890 l'effectif des troupes a plutôt augmenté : l'armée a été renforcée par la création de nouvelles unités de combat (13 régiments de cavalerie, 19 batteries d'artillerie), par l'augmentation des cadres du service d'état-major (de 300 à 640 officiers), par l'accroissement du nombre de sous-officiers rengagés.

Il est évident qu'un contrôle plus vigilant des Chambres a pu seul amener l'administration de la guerre à opérer de telles économies tout en réalisant les améliorations ci-dessus énumérées. Il n'y a plus à espérer désormais que les crédits de la guerre puissent être réduits à un chiffre inférieur à celui de 1894. Au contraire, tout fait craindre une augmentation nouvelle (1).

La réfection actuelle de l'armement a été commencée en 1888, à la suite de la découverte des nouveaux explosifs. Il avait fallu arrêter un programme de travaux s'élevant à 885 millions, somme sur laquelle 750 millions étaient dépensés au 1er janvier 1893. Encore aujourd'hui on voit figurer dans le budget de la guerre une deuxième section de dépenses, dites dépenses extraordinaires, mais qui ont bien évidemment un caractère de permanence puisqu'elles répondent aux progrès continus de la science appliquée à l'organisation et au matériel militaires. Or les dépenses de cette section sont de 50 millions. Elles sont extraordinaires en ce sens qu'elles varient de nature chaque année, mais permanentes en ce qu'il y a toujours une dépense de 50 millions.

*
* *

Un très gros effort a été fait dans ces dernières années pour la marine. Un programme de constructions neuves a été élaboré, embrassant une période de dix ans, de 1892 à 1902. Il s'agit de remplacer les « unités » disparues ou démodées. Il en coûtera 919 millions de francs pour 81 unités principales et un certain nombre de torpilleurs et de petits bâtiments.

(1) Le projet de loi de finances pour 1895 inscrit une augmentation de dépenses d'une trentaine de millions pour la guerre.

La dépense variera d'année en année en s'accroissant jusqu'au milieu de la période. De 73 millions en 1893, elle s'élève à 81 millions pour 1894 et atteindra 104 millions en 1897.

L'introduction de ce nouvel élément dans le budget de la marine en a grossi singulièrement le chiffre. Celui-ci était de 200 millions environ avant 1890 ; il a été de 255 millions en 1893, atteint 266 pour 1894 et sera porté à 295 millions au minimum dans quatre ans.

Si colossal que puisse paraître ce devis de 1892, on ne trouve plus maintenant que l'effort soit suffisant. Les gens du métier estiment qu'il y a plus et mieux à faire, en présence de l'accroissement rapide des forces maritimes de l'Angleterre et de la Triple Alliance. Si ces idées prennent corps et aboutissent à l'adoption d'un programme supplémentaire, un nouvel et rude assaut sera livré à la solidité de nos finances.

*
* *

La guerre, la marine et la dette publique écartées, soit une masse déjà bien respectable de 2 200 millions, il reste 1 250 millions pour l'ensemble des dépenses civiles, et il en faut retirer tout d'abord 400 millions, dont 42 de remboursements et restitutions, et 358 de frais de régie. Les 42 millions ici indiqués ne sont pas une dépense proprement dite ; ils représentent ce que l'État rend chaque année, l'ayant perçu en trop l'année précédente. Les 358 millions constituent les frais généraux, non plus du gouvernement, mais de l'administration de la France, frais de perception des impôts, frais de régie et d'exploitation des monopoles, des industries publiques et du domaine national.

Restent 850 millions ainsi répartis : Instruction publique 190 millions ; Travaux publics, 256 ; Algérie, 70 millions ; autres colonies et protectorats, 74 millions ; Cultes, Beaux-Arts et les six ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Agriculture, du Commerce, des Finances et des Affaires étrangères, 270 millions.

*
* *

La dotation de l'instruction publique n'est devenue que récemment un très gros morceau du budget. En 1876 elle ne s'élevait encore qu'à 39 millions et demi, en augmentation de 13 millions sur le chiffre de 1870. Elle s'accrut de 9 millions en 1877, de 15 dans les quatre années suivantes et se trouva ainsi de 63 millions en 1881. C'était la période des grandes dépenses, de la foi dans les ressources inépuisables de la France. On fit entrer les écoles dans le plan Freycinet, et le pays se couvrit en quelques années de constructions scolaires. Une caisse spéciale fit les frais de cette transformation. Quant au total des crédits ordinaires votés pour l'instruction publique,

il s'éleva de 63 millions en 1881 à 106 millions en 1882 et à 133 millions en 1883. Après deux exercices il était plus que doublé.

La nécessité de constituer un personnel enseignant pour les milliers d'écoles nouvelles élevées sur tous les points du territoire, l'établissement et la diffusion du système de la gratuité, la nécessité de relever quelque peu les traitements des instituteurs et des institutrices, modestes parmi les plus modestes des serviteurs de l'État, explique cette hausse prodigieuse du budget d'un département ministériel naguère encore si peu favorisé.

Il y eut un temps d'arrêt dans la marche ascendante entre 1884 et 1886, mais l'accroissement recommença bientôt, le total passant de 136 millions en 1887 à 174 en 1893, à 190 millions enfin, chiffre voté pour 1894.

Presque toutes les communes françaises ont aujourd'hui une école; le nombre des enfants qui les fréquentent était de cinq millions en 1877, il dépasse actuellement six millions, dont un tiers devancent l'âge légal ou restent à l'école au delà de leur quinzième année.

Sur les 190 millions consacrés à l'ensemble des services de l'enseignement, l'instruction primaire absorbe 135 millions (contre 84 millions en 1886). Le solde, 55 millions, est ainsi réparti : 4 millions pour l'administration centrale et les services du secrétariat; 18 millions pour l'enseignement supérieur et 33 pour l'enseignement secondaire.

Après la construction des écoles, l'affaire la plus urgente était le relèvement des traitements des instituteurs et des institutrices. On n'a pu encore s'avancer que timidement dans cette voie, et on ne s'en étonnera pas si l'on songe que, dès 1886, pour accroître de 100 fr. par an, soit de 0 fr. 30 par jour, le traitement de tous les membres du corps enseignant de l'instruction élémentaire, il fallait inscrire au budget une surcharge annuelle de plus de 7 millions de francs.

***

Nous avons dit plus haut qu'il restait au moins une centaine de millions de dépenses extra-budgétaires dissimulées par l'ingénieux expédient des annuités.

Expliquons-nous.

Il y a d'abord 80 ou 100 millions que les compagnies de chemins de fer empruntent chaque année pour le compte de l'État, et que celui-ci rembourse au moyen d'une annuité qui s'ajoute à celle des années précédentes et en accroît ainsi sans cesse le total.

Il s'agit, on le sait, de travaux nouveaux de chemins de fer exécutés conformément aux conventions de 1883.

L'annuité totale inscrite de ce chef n'était que de 2 500 000 fr. en 1885 ; elle atteint 23 500 000 fr. pour 1894.

Il y a encore 20 à 30 millions par an que les compagnies avancent pour des dépenses non comprises dans les conventions de 1883, et que l'État rembourse par une annuité nouvelle s'ajoutant aux annuités précédentes du même ordre. On arrive ainsi au total de 41 139 400 francs en 1894. La Chambre vote en outre des subventions en faveur de chemins de fer d'intérêt local ou de tramways. Mais on n'inscrit pas au budget annuel le montant en capital de ces subventions ; on n'y inscrit que l'annuité de remboursement : en 1885, 250 000 francs ; en 1894, 3 350 000.

Il en est de même encore des avances faites à l'État par les municipalités, départements, chambres de commerce pour l'exécution de travaux publics. Ces avances sont représentées dans le budget général par une annuité qui dépasse actuellement 10 millions.

Toutes ces opérations constituent de véritables emprunts, couvrant un déficit budgétaire considérable. Le déficit n'apparaît pas parce que l'État, au lieu d'emprunter directement, fait emprunter à sa place les compagnies et les départements, communes ou chambres de commerce, et n'inscrit au budget de l'année que le supplément nécessaire d'annuités. Il faut donc faire le compte des suppléments d'annuités pour chaque exercice et capitaliser la somme à 3, 50 p. 100 environ. Le résultat de l'opération donne le montant approximatif de l'emprunt contracté et par conséquent des nouveaux engagements pris par l'État.

***

Le budget des travaux publics n'est plus que de 256 millions. Il comprend, pour une somme de 93 millions, l'ensemble des sommes payées annuellement aux compagnies de chemins de fer ou de tramways au titre de la garantie de l'État, en France et en Tunisie, savoir : aux grandes compagnies, 87 millions ; chemins de fer d'intérêt local, 2 700 000 ; tramways et divers, 110 000 ; chemins tunisiens, 2 200 000.

C'est aussi dans cette partie du budget que se trouvent portées les annuités destinées au remboursement des emprunts déguisés.

***

Les dépenses pour l'Indo-Chine s'élèvent à 24 millions, le Soudan coûtera cette année 6 250 000 francs ; il lui a été voté 500 000 francs de plus que pour 1893.

L'Algérie a son budget spécial ; dépenses 70 millions, recettes 48 millions ; déficit 22 millions. Or les garanties d'intérêt aux chemins de fer algériens figu-

rent dans les dépenses pour 20 800 000 francs et représentent, à un million près, toute l'insuffisance. Ces garanties ne sont cependant point une perte sèche pour la France. Le développement des voies ferrées a contribué à l'expansion commerciale. Dans la période de dix-huit années écoulée depuis 1875, le commerce extérieur de l'Algérie a été porté de 336 à 559 millions, soit un accroissement de 223 millions, dont 120 aux importations et 103 aux exportations.

*
* *

A examiner ainsi en détail ce gros budget de dépenses de la France, on demeure confondu en découvrant qu'aucune partie n'en est véritablement compressible, et que ce serait folie de vouloir, par de grandes économies, en diminuer le montant total dans une proportion réellement appréciable.

Ce qu'il est raisonnable de désirer, ce que l'on est en droit d'exiger des commissions du budget, c'est que l'emploi de ces sommes énormes soit de plus en plus rigoureusement surveillé.

Ne dépensez pas moins, nous savons que c'est impossible ; mais dépensez mieux : tel est le langage que les commissions et la Chambre doivent tenir au gouvernement, et que celui-ci doit écouter.

La perfection n'est pas de ce monde ; cependant un débat récent a démontré que ce n'est pas pécher par excès d'ambition, par exemple, que de concevoir quelque chose de moins imparfait que notre administration maritime.

Et qui oserait affirmer que de très grosses réformes ne pourraient être réalisées dans l'administration de la guerre ?

Ces réserves faites, reconnaissons avec M. Antonin Dubost, rapporteur général à la Chambre du budget de 1894, que notre budget de 3 milliards et demi est comme la condensation, traduite en chiffres, de l'immense effort accompli par le pays, depuis vingt-deux ans, « pour réparer ses désastres, garantir son indépendance, étendre son action dans le monde, agrandir et répandre son patrimoine intellectuel et moral, renouveler et augmenter son outillage agricole, industriel et commercial, accroître sa fortune et assurer ainsi sa puissance et son développement. »

Voilà ce qui justifie de si grandes dépenses. Mais il est temps de se modérer et de ne plus donner accès, dans un budget arrivé à un tel état d'expansion, qu'aux augmentations strictement indispensables.

N'oublions pas que les charges des contribuables français ont doublé depuis la guerre, et que la dette publique s'est élevée de 13 à 30 milliards.

S'il est vrai que sur ces 17 milliards de dette nouvelle, 11 représentent les sommes payées pour les frais de la guerre et la reconstitution de nos forces militaires, les 6 autres constituent des dépenses effectuées en pleine paix au delà de ce que comportaient les recettes normales. Nous ne sommes pas encore arrivés à l'équilibre : le dernier milliard emprunté l'a été en 1891, il se peut que l'année 1894 voie le gouvernement français obligé, pour consolider sa dette flottante, d'emprunter un nouveau milliard.

AUGUSTE MOIREAU.

# LES ÉCOLES DE L'AFRIQUE ROMAINE

## L'Université de Carthage (1).

Dans cette Afrique romaine, si pleine de vie et si ardente, c'est aux écoles ouvertes par les Romains que se façonnaient pour toujours les lettrés. C'est là qu'on peut espérer saisir dans toute leur fraîcheur les traits dominants de ces écrivains à physionomie fuyante, qui du deuxième au cinquième siècle de notre ère ont émerveillé le monde classique. Il importe donc de reconstituer le tableau de l'éducation d'un Africain au temps d'Apulée ou d'Augustin. Suivons les jeunes bourgeois de Carthage ou de Numidie pendant leurs années d'études ; accompagnons-les à l'école primaire, au collège, à l'Université. Lisons leurs livres scolaires, écoutons leurs maîtres favoris. La vie du collégien et de l'étudiant éclairera les œuvres du lettré.

I

Toutes les villes, même les bourgades du Tell, avaient leurs écoles primaires, tenues par le *litterator* ou *primus magister*. On y apprenait à lire, à écrire et à compter. Le maître avait fort à faire dans ce pays, où la plupart des enfants parlaient entre eux les patois indigènes. Sous sa haute direction, les petits Carthaginois ou les petits Numides répétaient en chœur : « Un et un font deux, deux et deux font quatre. » Dans tout le quartier se prolongeait l'écho de cette vérité incontestable. « Oh ! l'odieux refrain ! » pensait le petit Augustin, à qui son arithmétique paradoxale valut bien des coups de verge, mais qui plus tard au collège devait rêver de Troie, du cheval de bois, même de la pâle Créuse.

Les bambins d'alors étaient souvent distraits, ce qui attirait sur leur pauvre tête de terribles châtiments. Écoutez la naïve confession de l'un d'eux : « Je fus donc envoyé à l'école pour y apprendre à lire. Pour mon malheur, je ne comprenais pas l'utilité de ce travail. Et cependant, si j'étais paresseux à apprendre, j'étais châtié. Les personnes d'expérience approuvaient cette sévérité. » Alors les petits scélérats joignaient les mains et appelaient à leur aide le bon Dieu.

Je commençai donc, tout enfant, à m'adresser à vous, mon Dieu, comme à mon appui, à mon refuge. Je déliais les nœuds

(1) Cet article est extrait d'un ouvrage de notre collaborateur M. Paul Monceaux, qui doit paraître prochainement à la librairie Lecène et Oudin sous le titre de : LES AFRICAINS, *étude sur la littérature latine d'Afrique*.

de ma langue pour vous invoquer; et, tout petit encore, mais avec une grande ardeur, je vous priais de ne pas me laisser châtier à l'école. Et, quand vous ne m'écoutiez pas, mes maîtres et même mes parents, qui cependant ne me voulaient pas de mal, se riaient de ces coups qui me paraissaient à moi le malheur le plus grand et le plus terrible... Et cependant je ne cessais de faire des fautes, soit dans la lecture, soit dans l'écriture, soit dans les leçons que l'on exigeait de moi.

L'écolier qui s'accuse ainsi avait de la mémoire et de l'esprit, il l'a prouvé plus tard ; mais, comme tous ses semblables, il aimait le jeu ; il songeait, nous dit-il, à une partie de balle ; il rêvait d'une revanche, car il entendait être toujours le premier dans ces combats d'enfants. Parfois même un écho des théâtres venait troubler cette société en miniature. « De mes oreilles ma curiosité passait jusqu'à mes yeux ; je brûlais de voir des spectacles et ces jeux réservés aux hommes faits. » Souvent la représentation se donnait aux frais ou sous la direction d'un parent d'élève ; alors tous les camarades trouvaient moyen de se glisser dans la foule sur un gradin de l'amphithéâtre, sinon, au coin du portique où l'on se tenait debout. L'esprit s'éveillait au plaisir des yeux, et l'école n'y perdait rien.

Les années passaient ; un jour on conduisait l'enfant chez un grammairien de la ville voisine pour y faire ses humanités. Dans tous les centres de quelque importance on trouvait un enseignement secondaire bien organisé. Sur ces rues ensoleillées on se contentait souvent de grands rideaux pour fermer l'entrée du collège et arrêter le regard importun des badauds. Un bon élève de notre vieil enseignement classique, qui serait passé par là et aurait soulevé le voile, n'eût point été trop dépaysé : il eût pu s'asseoir sur un banc et répondre.

D'abord l'on récite les leçons. « J'étais forcé, dit un écolier africain, d'apprendre par cœur les aventures de je ne sais quel Énée, de pleurer sur Didon qui se tue par amour. » Après les classiques latins, on répétait aussi des fragments d'auteurs grecs, et la langue du divin Platon avait déjà le privilège d'effaroucher les jeunes intelligences. « D'où venait donc mon aversion pour la langue grecque, où je trouvais cependant les mêmes fictions ? Car Homère sait admirablement tisser de semblables fables ; rien de plus doux que ses mensonges poétiques, et cependant il était amer à mon enfance. » Cette terreur du grec, elle s'expliquait alors, comme de tout temps, par une connaissance insuffisante du vocabulaire ; on aime à médire de ce qu'on sait mal. Notre Africain l'avoue lui-même : « Je crois que les enfants grecs forcés d'apprendre Virgile y trouvent autant de dégoût que moi dans Homère. Sans doute, ce qui répandait pour moi tant d'amertume sur la douceur des fables grecques, c'était la difficulté de savoir entièrement une langue étrangère. Je n'en connaissais vraiment pas un mot ; la terreur et le châtiment m'obligeaient seuls à l'étudier. » On en rejetait naturellement la faute sur les maîtres, et l'on prenait plaisir à déclamer sur la routine des collèges. On fulminait contre eux sur un ton apocalyptique : « Malheur à toi, torrent de la coutume ! Qui te résistera ? Quand seras-tu desséché ? Jusqu'à quand rouleras-tu les fils d'Ève dans une mer immense et formidable ? » Voilà de bien grands mots pour une petite chose, un écolier qui préfère au grec une partie de balle. Pourtant les plus éveillés parmi ces jeunes Africains aimaient les poètes, surtout les vers de leur compatriote Térence, et les épisodes de Virgile qui avaient Carthage pour théâtre. On savait par cœur l'histoire de Didon : « J'apprenais tout cela avec plaisir, nous dit-on ; j'en faisais mes délices, et l'on m'appelait un enfant de belle espérance. »

Les leçons récitées, on expliquait les règles de la grammaire. Le savant mécanisme des conjugaisons et déclinaisons latines se faussait souvent, comme un instrument délicat, sur les lèvres de ces enfants habitués aux procédés plus simples de leurs patois sémitiques. Aussi l'on s'observait pour ne pas prêter le flanc aux moqueries des camarades : « Je craignais bien de pécher contre la grammaire ; et, quand je m'étais trompé, je regardais d'un œil jaloux ceux qui réussissaient mieux que moi. » Le maître veillait aussi beaucoup sur la prononciation. Il fallait empêcher les écoliers de transporter dans le latin les fortes articulations des dialectes carthaginois ou libyques, les sons gutturaux où se décolorent les voyelles. Ne point laisser échapper une note fausse était au barreau des villes africaines la grande préoccupation des avocats. C'était chez le grammairien qu'on apprenait la vraie prononciation des mots latins. Mais le maître était né lui-même dans le pays ; il n'avait pas toujours réussi à se délivrer des vieilles habitudes d'enfance, parfois on l'entendait articuler de travers. L'erreur ne passait pas inaperçue : « Même les hommes chargés de conserver et d'enseigner les antiques règles des sons, nous dit un collégien avisé, prononcent parfois, contre les lois de la grammaire, le mot homme, *hominem*, sans aspirer la première syllabe, *ominem*. » Cet *h* non aspiré, c'était la revanche des écoliers.

La classe était coupée de temps en temps par un intermède de musique et de chant. On entonnait, par exemple, l'hymne de Médée, un poème lyrique composé dans le pays sur les aventures de la magicienne et ses voyages aériens. Puis l'on étudiait les règles compliquées de la prosodie et de la métrique.

Le grammairien initiait ses élèves aux éléments des sciences. Mais il enseignait surtout ce qu'il connaissait le mieux, et ce qu'il aimait : la littérature. Il donnait beaucoup de temps à l'explication des auteurs. Pour la prose, on préférait les écrivains dits archaïques ; les descendants des colons italiens restèrent fidèles aux classiques du temps de la conquête ou de l'immigration ; beaucoup de vieilles formes de langage, démodées en Italie, se conservaient dans le latin parlé à Carthage ou à Cirta : en Afrique, les primitifs semblaient plus vivants que les modernes. Outre les classiques proprement dits, les élèves avaient entre les mains de petits livres scolaires, spécialement écrits pour eux. Mettons l'un à côté de l'autre ces dictionnaires, ces abrégés de métrique, de morale, de mythologie, d'histoire ; joignons-y l'Anthologie de Carthage, un Virgile, un Salluste, des morceaux choisis d'Apulée, et nous pourrons nous figurer assez nettement la bibliothèque d'un collégien d'Afrique.

... Les devoirs écrits ne différaient guère de ceux qui étaient en usage dans la vieille Université de France. On composait des discours latins, en tenant bien compte

des circonstances historiques, du caractère des personnages. Souvent le sujet était emprunté à quelque épisode d'un poète :

Par exemple, dit un élève du temps, il me fallait exprimer la colère et la douleur de Junon quand elle s'indigne de ne pouvoir éloigner d'Italie le roi des Troyens. Il fallait reproduire des paroles qu'elle n'avait jamais prononcées. Nous devions suivre en chancelant les traces des fictions de nos poètes, et dire en prose ce que Virgile avait dit en vers. Pour être complimenté, il fallait observer la dignité du personnage mis en scène, lui prêter les sentiments les plus vraisemblables dans sa colère, et revêtir ses pensées d'un langage convenable et approprié.

On exerçait aussi les élèves à composer des vers latins. On y poussait quelquefois les raffinements de métrique jusqu'à la puérilité. Toutes les variétés de l'acrostiche n'étaient qu'un jeu pour les plus habiles. L'on adorait aussi le pastiche. Tertullien s'est moqué des centons en usage dans les écoles de Carthage :

Voyez, dit-il, ce qu'on fait aujourd'hui ! On prend un passage de Virgile, on le met sens dessus dessous ; on traite le sujet du poète avec d'autres vers, ou avec ses vers un autre sujet. C'est au point qu'Hosidius Geta a rempli toute sa tragédie de Médée avec le suc de Virgile. Un de mes parents occupe ses loisirs à des ouvrages analogues. Par exemple, il coud des lambeaux du même poète de façon à former un tableau de Cébès.

... Pour l'enseignement lui-même, nos collégiens auraient donc vite trouvé là-bas à qui parler. Mais il paraît qu'à Carthage et en Numidie les écoliers avaient bien des défauts ; on n'en saurait douter, c'est le meilleur d'entre eux qui l'avoue, un saint. On mentait volontiers, on était gourmand, on se querellait, on se battait, même on trichait au jeu.

Par mille mensonges, nous dit-on, je trompais et mon pédagogue et mes maîtres et mes parents, entraîné par l'amour du jeu, par le goût des vains spectacles, par le désir inquiet et puéril de les imiter. Il m'arrivait aussi de dérober à l'office ou à la table de mes parents quelques friandises ; j'agissais ainsi par gourmandise ou pour faire des cadeaux à d'autres enfants qui me vendaient le plaisir de leurs jeux. Souvent même dans ces jeux, vaincu par le désir de la supériorité, je triomphais par fraude. Je ne souffrais pas pour mon compte que l'on me trompât, et, si je découvrais un coupable, je l'accablais de reproches ; mais, si j'étais pris moi-même en flagrant délit, j'étais toujours prêt à en venir aux coups plutôt que de céder.

Ces méfaits pesaient lourd plus tard sur la conscience de l'évêque d'Hippone ; ses scrupules l'ont entraîné à un jugement bien sévère sur les écoliers de son temps :

Est-ce donc là, mon Dieu, disait-il, cette innocence des enfants ? Non, cette innocence n'existe pas. Ce qu'ils sont alors avec leurs maîtres et leurs pédagogues pour les noix, les balles, les oiseaux, ils le seront plus tard avec les rois et les magistrats pour de l'or, des terres, des esclaves. Les objets de la passion changent avec les années, comme de plus grands supplices succèdent aux châtiments de l'enfance : mais au fond c'est toujours la même chose. Vous avez voulu seulement nous donner une leçon d'humilité en nous comparant aux enfants, quand vous avez dit : Le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent.

Hélas ! oui, l'homme est déjà dans l'enfant, et la pauvre nature humaine n'attend pas que la barbe pousse pour revendiquer ses droits : mais vraiment c'est un peu trop hausser le ton pour des noix volées ou des coups de poing reçus.

II

La plupart des villes africaines possédaient de bonnes écoles de grammairiens, officielles ou libres. Chacun pouvait donc suivre ses humanités dans son coin de province. On trouvait même en beaucoup d'endroits des cours de rhéteurs, où l'on pouvait se débrouiller au sortir du collège. Mais il fallait aller chercher dans les cités principales le véritable enseignement supérieur. En général, les lettrés que nous connaissons ont passé dans leur ville natale leur première jeunesse ; vers dix-huit ans, ils se sont mis en route pour l'Université.

A Carthage, comme dans tous les pays du monde, on rencontrait deux sortes d'étudiants : ceux qui étudient, et ceux qui regardent étudier.

La seconde catégorie était naturellement la plus nombreuse. Mais quand les Africains tournaient vers la science la fougue de leur tempérament, ils se jetaient sur les livres avec une véritable furie. Pour comprendre de quelle activité ils étaient capables, il suffit de parcourir la liste des ouvrages d'Apulée ou d'Augustin, de Fronton ou de Tertullien, des rhéteurs et des grammairiens du pays. Apulée nous a raconté sa vie d'étudiant à l'Université de Carthage ; il se précipitait à tous les cours, dans les bibliothèques, avec une sorte de gloutonnerie ; il voulait tout voir, tout connaître ; il y travaillait au point d'user sa santé. Augustin ne s'y montra pas moins avide de s'instruire ; il cherchait à tout embrasser, grammaire, littérature, philosophie, musique, droit, théologie ; il écoutait avec recueillement ou interrogeait avec son effronterie de jeune homme curieux tous les gens qu'il rencontrait, même les astrologues. Quand, à son tour, il professe à Carthage, nous le voyons entouré d'élèves distingués et laborieux. Il déclare, et on l'en croit sans peine, qu'il les préférait aux autres. Plusieurs s'attachèrent à lui, et furent les compagnons de toute sa vie. Tel est Alype, compatriote d'Augustin, son auditeur à Thagaste, puis à Carthage, enfin à Rome et à Milan : il se convertit en même temps que son ancien professeur, et, plus tard, fut élu évêque de sa ville natale. Un autre de ces fidèles disciples est Nébride, né aux environs de Carthage, envoyé comme élève à l'Université de cette ville ; nous possédons une partie de sa correspondance avec le maître, qu'il suivit en Italie. « Nébride, dit Augustin, avait quitté sa ville natale, qui était proche de Carthage ; il avait quitté Carthage même, sa résidence ordinaire ; il avait abandonné les propriétés de son père, qui étaient considérables, sa maison et enfin sa mère elle-même ; il était venu à Milan, dans la seule intention de vivre avec moi. » Voilà un attachement touchant, et qui pouvait consoler le maître de bien des ingratitudes. Alype et Nébride peuvent être pris comme types de l'étudiant laborieux à l'Université de Carthage. Joignez à leurs qualités un grand talent naturel, et vous aurez Apulée ou Augustin, l'étudiant d'avenir. Ceux-ci, cela va sans dire, furent toujours l'exception ; mais les élèves appliqués ne manquèrent jamais aux écoles de Carthage, surtout depuis l'heureuse innovation d'un empereur d'une dynastie africaine, Alexandre Sévère, qui, pour venir en aide aux

familles besogneuses, institua des bourses d'étude. Aussi l'Université de Carthage resta longtemps une pépinière, non seulement de lettrés et de savants, mais de fonctionnaires et d'hommes d'Etat. C'est d'ordinaire parmi les jeunes gens du pays que se recrutaient les administrations locales. Quelques ambitieux s'embarquaient, il est vrai, pour Rome, et y conquéraient une belle place dans la politique, le droit ou les lettres. Mais la plupart restaient en Afrique, sauf à tourner parfois les yeux du côté de l'Italie pour y chercher la consécration de leur talent : c'est ainsi que le jeune Augustin envoyait son premier grand ouvrage à Hierius, une des autorités du temps, un célèbre avocat de Rome.

Mais, pour beaucoup d'étudiants de Carthage, les cours de l'Université n'étaient qu'une occasion de gais rendez-vous. Bien des fils de famille appréciaient surtout dans ces hautes études leur cortège de joyeusetés, de folles distractions et de vie indépendante. Écoutez les aveux d'Augustin lui-même : « Je vins à Carthage, où commença à bourdonner autour de moi l'essaim des amours infâmes. Je n'aimais pas encore, et je voulais aimer. » Augustin dut à sa délicatesse naturelle de s'arrêter du moins au milieu de la pente; mais d'autres roulaient plus bas et résistaient encore moins que lui aux tentations de cette capitale. Tous, naturellement, raffolaient du théâtre; et les meilleurs d'entre eux n'étaient ni les moins ardents ni les moins assidus aux spectacles de tout genre dont les enveloppait Carthage. Souvent aussi les têtes folles de l'Université s'excitaient, s'entraînaient à ces escapades de jeunesse qui indignent de près et amusent de loin. Un jour, Alype, l'élève chéri d'Augustin, fut arrêté comme voleur, tout comme François Villon. Il est vrai que le pauvre Alype avait péché surtout par excès de naïveté. Il se promenait paisiblement, en plein midi, sur le forum de Carthage; il tenait à la main ses tablettes avec son poinçon, et repassait sa leçon du soir. Tout absorbé par son travail, il ne vit pas un autre étudiant se glisser mystérieusement sur une terrasse en plomb qui dominait la *rue des Orfèvres*, tirer une hache de dessous sa tunique, et commencer à couper les barreaux. A ce bruit insolite, les orfèvres lèvent le nez du fond de leurs boutiques, et chacun de crier : *Au voleur!* Quand la garde arrive, on trouve un homme sur le lieu du délit : c'est Alype occupé à examiner la hache. On le saisit, tous les badauds du forum lui font cortège, on le conduit chez un commissaire de police. Heureusement, pendant le trajet, on croise l'architecte de la ville, qui connaissait Alype pour l'avoir souvent rencontré en visite chez un conseiller municipal; l'architecte intervient, et fait relâcher le prisonnier. On voit que les étudiants de Carthage aimaient déjà à s'amuser aux dépens des bourgeois, même des camarades. Augustin lui-même commit une fois un vol qui pesa longtemps sur sa conscience. D'une vigne de son père on apercevait chez un voisin un poirier couvert de fruits. Par une belle nuit, on alla en bande secouer l'arbre et ramasser de mauvaises poires dont on régala les pourceaux. Augustin s'était associé à l'expédition par entraînement, dit-il, par méchanceté d'enfant. Ce ne fut pas la dernière fredaine du futur évêque. A Carthage, dans une basilique chrétienne, pendant les cérémonies saintes, il s'accuse lui-même d'avoir préparé une intrigue et donné un rendez-vous galant.

Malgré ces peccadilles, Augustin et Alype étaient certainement des garçons sérieux, de goûts tranquilles, de vie presque régulière. Augustin poursuivait à la fois des études de droit et de littérature. Il se souvint toujours qu'il avait bien tenu sa place à l'Université : « Alors, j'étais le premier dans les classes des rhéteurs; j'étais plein d'une joie superbe, et mon cœur se gonflait d'orgueil. » Pour les jeunes gens qui lui ressemblaient, les folies de jeunesse n'étaient que la rançon du travail, le relâchement de nerfs utile au succès des études. Mais bon nombre de ses camarades, venus du fond des provinces, tout à la brutalité de la sève ascendante, ne rêvaient que coups de poing et coups de pied. Ils prenaient plaisir à tout briser, régnaient à l'Université par la terreur, tourmentaient les nouveaux, dont ils abusaient méchamment la naïveté. Ils formaient une association redoutée, et s'appelaient eux-mêmes les *Brise-Tout*. Leur vulgarité révoltait toutes les délicatesses du jeune Augustin; mais c'était une puissance à ménager; et, pour vivre en bons termes avec ces camarades par trop turbulents, il fallait user d'une ingénieuse diplomatie : « Je vivais au milieu d'eux avec une sorte de honte impudente de ne pas leur ressembler. Je vivais donc avec eux et me plaisais à leur amitié, tout en ayant horreur de leurs actions. » Plus tard, quand il se rappelait cette époque de sa vie, Augustin avait encore peine à comprendre les mauvais instincts de ses camarades; il laisse entendre qu'un diable authentique avait bien pu se cacher sous la peau de chaque *Brise-Tout*. Le pieux évêque aurait pu se rassurer : les Brise-Tout ont rajeuni le mobilier des écoles depuis qu'Ève a mangé la pomme.

D'ailleurs l'on serait injuste envers les étudiants de Carthage, si l'on ne rappelait qu'Augustin avait contre eux un grief personnel. On dirait que toute la charité de l'évêque n'a pu effacer la rancune de l'ancien professeur. La principale raison de son départ pour Rome fut l'indiscipline de ses auditeurs de Carthage. « Ces mœurs, dit-il, je n'avais pas voulu les partager quand j'étais étudiant; mais j'étais obligé de les souffrir depuis que j'enseignais. » A l'Université de Carthage, les jeunes gens entraient librement dans les salles de cours, se poussaient en désordre dans une classe étrangère. « Rien n'égale la licence déréglée et honteuse des étudiants de Carthage. Ils se précipitent avec impudence, et leur audace furieuse trouble l'ordre que les maîtres ont introduit pour le progrès de leurs élèves. Ils commettent toute sorte d'insolences avec une merveilleuse folie, que les lois condamneraient si elle n'était pas protégée par la coutume. » Les écoles de Rome avaient meilleure réputation; les jeunes gens y étaient considérés comme plus paisibles, la discipline comme plus régulière; on n'entrait pas dans une salle de cours sans la permission du professeur. Augustin avait pris peu à peu tous ces renseignements. Un beau jour, poussé à bout par la mauvaise tenue des Carthaginois, il s'embarqua, sans même prévenir sa mère. Une fois installé à Rome, Augustin voulut y fonder un cours de rhétorique et rassembla chez lui quelques jeunes gens. Les étudiants de Rome avaient

réellement meilleures façons que ceux de Carthage, mais moins d'honnêteté. On prévint le nouveau venu : « Ici, lui dit-on, les jeunes gens s'entendent ensemble pour ne pas payer au maître l'argent qui lui est dû, et pour courir aux leçons d'un autre; traîtres à la foi promise, ils manquent à la justice par amour de l'argent. » Le renseignement était exact; Augustin s'en aperçut bientôt à ses dépens, et dans ses *Confessions* il a dit leur fait à tous ces honnêtes jeunes gens. La déloyauté des Romains le chassa de Rome, comme la brutalité des Africains l'avait chassé de Carthage.

Ces écoles d'Afrique nous apparaissent donc comme bien vivantes, presque trop vivantes, puisque l'indiscipline nuisait à l'enseignement et allait parfois jusqu'à inspirer aux maîtres les plus distingués le dégoût de leur métier. Les désordres se multiplièrent, si bien que les empereurs durent intervenir. C'est l'origine des règlements sévères qu'on imposa aux universités. Dès son arrivée, l'étudiant devait se présenter au magistrat chargé du recensement, montrer son passeport, donner son adresse exacte, indiquer la nature des cours qu'il allait suivre. Il restait expressément sous la surveillance de la police qui, en cas de mauvaise conduite, pouvait le faire fouetter publiquement et le renvoyer à sa famille. Quand il avait terminé ses études ou atteint la limite d'âge, le jeune homme devait retourner chez lui.

Voilà des mesures rigoureuses, et les documents officiels s'accordent trop bien avec les plaintes d'Augustin. Évidemment, la jeunesse remuante qui encombrait les écoles de l'Afrique avait souvent abusé de sa liberté. De tout temps, les rapins ont aimé le bruit, les drôleries, les grosses charges qui effarouchent le bourgeois. Seulement, les *Brise-Tout* de Carthage poussaient la plaisanterie un peu trop loin, jusqu'à la grossièreté, jusqu'aux coups et blessures, même jusqu'au vol : la police dut s'en mêler. Mais, après tout, ces désordres ne sont qu'un épisode dans l'histoire des écoles africaines. Les violences, les brutalités même attestent qu'un sang chaud coulait à gros bouillons dans les veines de tous ces endiablés. Tournons le dos aux *Brise-Tout;* revenons à ceux de leurs compatriotes qui ont jeté sur l'étude leur tempérament passionné, et nous ne verrons plus dans l'Université de Carthage que de jeunes enthousiastes groupés autour de maîtres éloquents et respectés.

III

Ces maîtres de la jeunesse africaine, c'étaient souvent d'habiles lettrés ou d'ingénieux savants. Plusieurs d'entre eux, comme Fronton de Cirta, sont partis pour Rome, où leur science et leur talent devaient trouver un théâtre plus retentissant. Mais presque tous ont professé longtemps dans les écoles de leur pays natal. Beaucoup n'ont jamais quitté l'Afrique, où ils se sentaient entourés de l'estime publique.

On peut se figurer nettement leur condition sociale. Les principales cités ont connu toutes les formes de l'instruction; on y trouvait des cours libres, des chaires fondées par les particuliers et bien dotées, des chaires municipales, des chaires de l'Etat. L'empereur Vespasien avait inauguré l'enseignement officiel; Hadrien et ses successeurs complétèrent son œuvre. Alexandre Sévère, à son tour, accorda des traitements réguliers à une foule de rhéteurs, de grammairiens, de médecins, d'aruspices, de mathématiciens, d'ingénieurs ou d'architectes; il fit construire des salles de cours et assura aux professeurs une clientèle de boursiers. Ni Fronton de Cirta, tout-puissant à la cour de Marc-Aurèle, ni la dynastie africaine des Sévères n'avaient oublié leur patrie. Beaucoup de villes furent ainsi dotées de chaires officielles. Les municipalités suivirent l'impulsion donnée d'en haut. En général, les maîtres touchaient, à la fois, un traitement fixe, prélevé sur les fonds d'Etat ou sur une caisse municipale ou sur une fondation particulière, et une indemnité, plus ou moins importante, à la charge des élèves ou de leurs parents. C'est ainsi que les choses se passaient en Afrique, au témoignage de saint Augustin : « On paie, nous dit-il, pour apprendre les inventions d'Homère; c'est là une grande affaire qui a lieu au forum, aux frais du public, en présence des lois qui accordent aux maîtres un salaire en sus de celui que leur paient déjà leurs élèves. » D'ailleurs, les représentants du pouvoir central, qui naturellement nommaient aux chaires de l'État, pouvaient intervenir même dans le choix des professeurs municipaux; par exemple, Symmaque, en sa qualité de préfet de Rome, fit subir un examen à Augustin, qu'il envoya enseigner la rhétorique à Milan aux frais de la ville. Pour l'Afrique, c'était le gouverneur de la province qui choisissait entre les candidats, peut-être sur une liste de présentation : dans une lettre adressée au proconsul de Carthage, Fronton lui recommande son ami Antoninus Aquila pour une chaire de rhétorique. Plus tard, Julien décida que la nomination serait laissée aux curiales, sauf ratification de l'empereur. Ainsi se constituèrent, par la générosité des chefs de l'État, des autorités locales et des particuliers, ces écoles d'Afrique d'où sortirent la plupart des lettrés du pays. Il est probable qu'ici, comme à Autun, les professeurs de chaque école formaient une sorte de conseil sous l'autorité d'un doyen (*summus doctor*). Ils jouissaient de privilèges considérables, encore accrus sous Constantin. Comme les médecins publics, ils étaient dispensés des fonctions judiciaires, des sacerdoces, du service militaire, du décurionat, de l'obligation de loger les gens de guerre, de toutes ces charges qui semblaient si lourdes à la bourgeoisie provinciale. Ces faveurs montrent que les empereurs tenaient en haute estime tous ces maîtres, surtout les rhéteurs. Ces avantages matériels leur assuraient le respect de la foule : en lisant les inscriptions pompeuses gravées sur leurs tombeaux dans les nécropoles d'Afrique, on s'aperçoit qu'on a devant soi de gros personnages.

Là, comme ailleurs, il y eut des charlatans de science, dont quelques-uns nous sont connus par de piquantes anecdotes. Mais ceux-là, semble-t-il, étaient rares parmi les maîtres des écoles d'Afrique : d'ailleurs, les œuvres subsistent encore en partie, et suffisent à attester, chez la plupart d'entre eux, la conscience et le mérite. Les savants professeurs de Carthage, de la Numidie et de la Maurétanie, comme les lettrés et plus tard les évêques chrétiens de ces régions, ont souvent fait la leçon même

aux Romains de Rome. Sans entrer ici dans le détail de ces ouvrages, qui relèvent de l'érudition pure, il importe de dégager au moins les grands traits.

Les maîtres africains étaient, avant tout, des orateurs. Il suffit de rappeler que dans les écoles du pays ont parlé Fronton et Apulée, Arnobe et Lactance, Tertullien, Cyprien et Augustin. Ces noms seuls donnent une haute idée de l'enseignement qu'on trouvait à Carthage et en Numidie. Mais tous, les illustres comme les obscurs, les savants comme les rhéteurs, voulaient tout faire entrer dans le moule du discours : l'histoire, l'érudition, la philosophie, même les sciences proprement dites. Tous aimaient le jeu de la parole, la pensée en mouvement qui se communique de l'homme à l'homme.

Pourtant ces pays d'imagination ardente ont produit un grand nombre de savants adonnés aux études précises : des grammairiens, des métriciens, des naturalistes, des juristes. Cette curiosité qui les emportait vers les religions mystiques, les Africains l'ont appliquée aussi à l'analyse des lois de la pensée, des conditions de l'éloquence, des rapports mystérieux des mots avec l'idée et des mots entre eux. Les sciences les plus abstraites ne paraissent arides que si elles sont traitées par des gens à l'esprit sec. Dans la contrée de l'Atlas, on y porta une véritable passion qui souleva dans les écoles bien des querelles orageuses. L'éloquence politique avait sombré avec la liberté au moment où l'Afrique commençait à prendre conscience d'elle-même. Les tribunaux du pays ne pouvaient satisfaire les ambitions bavardes ; les grands procès se plaidaient à Rome ; quand l'assemblée provinciale voulait accuser Marius Priscus ou quelque autre gouverneur, elle confiait ses intérêts à Pline, à Tacite, à un sénateur influent. Restait l'éloquence d'apparat ; on sait, par les témoignages d'Apulée et d'Augustin, avec quel empressement l'on saisissait à Carthage l'occasion d'un discours dans l'assemblée provinciale, d'une harangue au proconsul, d'une conférence littéraire. Les leçons des rhéteurs et des grammairiens étaient aussi un prétexte pour étaler devant un nombreux auditoire le talent un peu théâtral du maître. On s'astreignait d'abord à un pénible travail de cabinet ; mais on voyait d'avance la foule attentive, on savourait les applaudissements d'une jeunesse frémissante. Plus tard, les chrétiens d'Afrique purent se tourner vers la prédication ; mais ces apôtres, ces évêques avaient d'abord professé dans quelque chaire d'Université ; au sortir de l'école, ils ne se sentaient pas dépaysés dans l'église. Les païens étaient réduits à leurs séances de littérature, de grammaire, de rhétorique ou de science. Il ne faut pas juger leur enseignement d'après les traités arides que nous possédons. Nous n'avons que le squelette de leurs leçons : pour les comprendre, il faut les revêtir de vie et d'éloquence.

C'est ainsi que l'ardent génie des Africains a pu se prêter également aux études de droit, de médecine, de métrique et de grammaire.

Des écoles de la Proconsulaire et de la Numidie sont sortis trois des jurisconsultes les plus célèbres à l'époque des Antonins : Pactumeius Clemens de Cirta, que mentionnent encore des inscriptions de Constantine ; Salvius Julianus d'Hadrumète, auteur de l'Édit perpétuel, et son élève Cæcilius l'Africain. Tous trois tiennent une grande place dans l'histoire de la jurisprudence romaine et ont été souvent cités au temps de Justinien par les rédacteurs du Digeste.

Plus tard se constitua de même, dans les provinces africaines, une importante école médicale qui eut ses traditions et sa méthode. Beaucoup d'épitaphes pompeuses ou émues attestent que la profession de médecin était fort honorée dans le pays. Les recherches théoriques sur la cause des maladies nerveuses tenaient en éveil les savants de Carthage ; les études physiologiques d'Apulée attiraient dans son laboratoire de nombreux visiteurs et sur sa personne l'attention inquiète de la foule. Au quatrième siècle, l'école carthaginoise avait pour principal représentant le médecin Vindicianus, qui fut proconsul de Carthage. Vindicianus eut des élèves distingués, surtout Théodore Priscien, qui devint médecin en chef de l'empire. En même temps, un autre Africain, Cælius Aurelianus de Sicca, s'illustrait en popularisant par la traduction et en interprétant les œuvres de Soranos d'Ephèse, le chef de l'école méthodiste ; et son compatriote Cassius Felix de Cirta rédigeait un manuel de médecine, qui bien longtemps fut entre les mains de tous les praticiens de l'Atlas.

Un autre genre d'études où excellaient les professeurs africains, c'étaient les recherches de métrique. Cette science se développa dans le pays en raison même des dangers qu'y courait la prosodie classique. On voit, par les œuvres de Commodien et par les inscriptions en vers des nécropoles de la Numidie et de la Proconsulaire, que l'habitude invétérée des patois indigènes minait sourdement la quantité des syllabes et altérait la physionomie des mots latins. La réaction n'en fut que plus forte dans les écoles, où les professeurs veillèrent avec un soin jaloux sur les traditions de la versification classique. La Maurétanie, où se défendirent toujours avec opiniâtreté les vieux idiomes libyques, a produit plus de grands métriciens latins qu'aucune autre région de l'empire. Au début du IIIe siècle, Térentien le Maure et Juba furent les chefs de deux écoles célèbres ; et ils eurent des successeurs comme Victorin et Servius. Si les poètes de la contrée épouvantent parfois le lecteur par leur versification barbare, il faut avouer pourtant qu'ils n'ont pas manqué de maîtres habiles : mais la nature et la race ont été plus fortes que l'école.

D'autres grammairiens s'appliquaient surtout à commenter les auteurs, à préciser le sens des mots, à démêler les lois du langage. L'exemple avait été donné par l'un des plus célèbres rois indigènes, Juba, l'ami d'Auguste. Mais c'est seulement au second siècle de notre ère que se dessine en Afrique une école originale de grammairiens. Les principaux représentants en furent, sous les Antonins, Apollinaire de Carthage et Aulu-Gelle ; au IIIe siècle, Nonius de Thubursicum et Porphyrion ; au IVe siècle, Servius le Maure et Macrobe ; plus tard, enfin, Capella et Fulgence, Pompée le Maure et Priscien de Cæsarea.

Dans le domaine de l'érudition, comme dans le domaine du droit, de la médecine ou des lettres, voilà bien des gens de mérite et d'intéressantes physionomies.

Quoique leur renommée et leur influence se soient répandues au loin, tous ces maîtres appartiennent bien à l'Afrique, non seulement parce qu'ils y sont nés et y ont enseigné, mais encore par la persistance des goûts et d'une longue tradition locale. Dans les diverses sciences tous portaient des préoccupations de lettrés. Ils ne se contentaient pas de relever des faits, ils voulaient encore les présenter dans un cadre ingénieux : à un manuel de métrique, à un traité de médecine ou de musique, à une encyclopédie d'école, ils donnaient la forme d'un poème, d'un dialogue ou d'un roman. De plus, ils lisaient et imitaient surtout leurs compatriotes : Victorin et Augustin se souviennent sans cesse de Térentien ou de Juba, Priscien de Nonius, et Nonius copie souvent Aulu-Gelle, qui eut pour maîtres Apollinaire de Carthage et Fronton de Cirta. De même, Apulée de Madaura et Tertullien ont exercé une influence considérable sur les écrivains de la région. Ainsi s'est transmise pendant des siècles la tradition africaine. Un enseignement donné par tant d'hommes éminents, renouvelé à chaque génération, mais toujours orienté vers un même idéal, ne pouvait demeurer stérile dans les écoles. Il tombait en Afrique sur une jeunesse ardente et ambitieuse. Les résultats ne furent pas toujours ceux que paraît annoncer cette forte organisation classique. Mais, ce qui importe, la parole et la science des maîtres n'ont cessé d'y éveiller les esprits et d'y préparer l'avenir.

PAUL MONCEAUX.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Trois figures de femmes du XVIII^e siècle.

*Bourgeois et Gens de peu*, par Arvède Barine (Hachette) ; — *Le salon de M^me Helvétius*, par Antoine Guillois (Calmann Lévy); — *Le chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran*, par Pierre de Croze (Calmann Lévy.)

Parmi tant de certitudes que j'avais jadis soigneusement rassemblées, que je m'étais habitué à considérer comme définitives, et qu'il m'a fallu voir partir l'une après l'autre, au courant des années, il y en a une qui, plus fidèle, ne m'a point quitté. Aujourd'hui comme autrefois, je pense toujours que la forme la plus parfaite du roman serait une biographie, le simple récit d'une vraie vie, mais racontée de manière à nous paraître vivante, et usant à cet effet de tous les procédés du roman.

Ou plutôt je crains bien que cette certitude-là ne m'ait abandonné comme les autres, car il me semble maintenant que toutes les formes se valent, pourvu qu'on sache en tirer parti ; mais je continue à aimer davantage les biographies que les romans les plus beaux, et à regretter qu'elles ne soient pas plus belles encore qu'elles ne sont, tandis qu'il y suffirait d'un peu de goût, de confiance en soi, d'imagination, et de style.

C'est pour avoir employé à l'histoire son étonnant génie de poète et de romancier que Michelet se dresse aujourd'hui si haut, sur notre siècle. De jour en jour il s'écarte davantage de ses anciens confrères, les Guizot, les Mignet, tous les historiens : sa vraie place est ailleurs, il n'a plus désormais de confrères que les Balzac, les Dickens et les Victor Hugo, ceux qui, avec des mots, ont su créer de la vie. On me dit que le public a cessé de le lire : mais est-ce que ceux-là mêmes qui ne le lisent plus ne sentent pas tous les jours son nom leur devenir plus cher ? Et si les historiens lui reprochent de n'avoir pas connu tous les documents qu'il aurait pu connaître, je suis prêt à le lui reprocher aussi, malgré que je n'aie pas une confiance aussi absolue dans l'efficacité des documents pour la conquête de la vérité historique, ni même dans l'existence de cette vérité. Mais peut-être Michelet a-t-il choisi un sujet trop vaste : lui seul, en tout cas, était de taille à pouvoir tenter la biographie d'un grand peuple.

Le roman biographique dont je rêve aurait des prétentions plus modestes. Je voudrais qu'on prenne n'importe quelle vie, présente ou passée, qu'on s'efforce d'en connaître tous les faits, et qu'ensuite on la revive, comme on revit les épisodes d'un roman, en suppléant par l'imagination à ce que les faits ne sauraient donner. On aurait ainsi quelque chose comme un roman historique ; mais le nom, après tout, n'a rien de si effrayant. Du moins on aurait une œuvre véritablement humaine, avec ce précieux caractère de réalité qui nous fait aimer, pour peu qu'ils soient simples et sincères, les plus médiocres souvenirs d'un vieux soldat illettré. Cette réalité n'est guère plus réelle, probablement, que celle que crée pour nous le génie des poètes : mais enfin nous avons l'habitude de la supposer telle. Nous la voyons plus proche, et nous la croyons plus sérieuse. Les souffrances morales d'Eugène Delacroix, par exemple, ne peuvent manquer de nous émouvoir davantage que celles de Coriolis ou de Claude Lantier : et cela simplement parce que, à tort ou à raison, nous les jugeons plus réelles. Sans compter la part d'émotion que contient d'avance pour nous le seul nom d'un grand homme, ou la seule idée d'une grande époque. Est-ce que la présence, dans un récit, de Napoléon ou de Beethoven n'aurait point pour effet immédiat d'en rehausser l'intérêt, si nous pouvions être assurés que l'auteur ne l'a pas inventée pour nous intéresser à des fables ?

Les hommes ont beau faire, il y a toujours dans la nature quelque chose de plus que dans leur pensée. Le lait de la plus maigre des vaches, dans les champs, est tout de même plus parfait que celui que fabriquent, dans leurs laboratoires, les chimistes les mieux renseignés. Ainsi il en est pour nos actions et nos

sentiments. Le seul fait qu'ils existent suffit à leur donner un air de vérité que ne leur donnerait pas le génie le plus inventif. Mais encore faut-il qu'on sache nous les mettre en valeur; et c'est ce dont la plupart des biographes ne paraissent pas se douter. Dès qu'ils ont réuni tous les documents qu'ils ont pu trouver, ils croient leur besogne finie : c'est alors, au contraire, qu'elle devrait commencer, pour que nous ayons l'impression d'assister à une vie humaine, et non point de nous ennuyer à un déballage de vieux chiffons de papier.

*
* *

Ces réflexions d'autrefois me sont revenues à l'esprit en lisant le dernier livre de Mme Arvède Barine, *Bourgeois et Gens de peu*, où j'ai trouvé racontées tour à tour les vies de cinq personnes de pays et de temps divers, du philosophe juif Salomon Maïmon, du gueux espagnol Lazarille de Tormes, d'un paysan anglais, d'un aventurier américain, et de Mme la conseillère Élisabeth Gœthe, la mère du poète allemand.

Les récits de Mme Arvède Barine sont précisément le modèle de ce que peut offrir d'intérêt la biographie la plus simple, pour peu qu'on ait le désir d'y intéresser le lecteur. Je ne crois pas que Mme Barine se fatigue beaucoup à recueillir des documents, ni à éclairer d'une lumière nouvelle les événements qu'elle nous raconte. Elle n'en a point, d'ailleurs, la prétention : on dirait plutôt qu'elle s'amuse à rapporter à d'autres tout l'honneur de ses travaux. Chacune de ses études est précédée d'une longue énumération des sources où elle a puisé ; et j'avoue qu'à moi-même, d'abord, il m'est arrivé de prendre ces études pour des traductions raccourcies d'ouvrages étrangers.

J'ai reconnu mon erreur en approchant de plus près ces ouvrages dont Mme Barine s'était inspirée. J'ai lu, par exemple, l'*Autobiographie* de Salomon Maïmon, qui lui a servi à nous raconter les aventures et à nous dépeindre le caractère de cet étrange métaphysicien. Ce sont en effet les mêmes événements ; Mme Barine, à ce point de vue, n'a rien ajouté de nouveau. Mais de ce qui était un fatras informe, elle a fait une œuvre vivante; et je suis sûr que les soixante petites pages de son récit nous renseignent davantage sur la vie et l'âme de Salomon Maïmon que tout ce que les scoliastes allemands ont amassé d'in-octavo sur le même sujet. Il a suffi à Mme Barine de revivre pour son compte la vie de son personnage : aux faits elle a donné un sens, et les sentiments tels qu'elle nous les montre ne manquent pas à nous émouvoir, parce qu'avant de nous les montrer elle a pris la peine de les ressentir.

Mais le cas est plus frappant encore pour l'étude sur la mère de Gœthe. Depuis que Mme Barine a publié pour la première fois cette étude, divers documents nouveaux ont été publiés en Allemagne, des lettres de Mme Gœthe, des souvenirs se rattachant à elle. Et avec le secours de toutes ces pièces supplémentaires, qui avaient manqué à Mme Barine, un écrivain anglais, M. Schütz Wilson, a écrit sur Mme Gœthe un long et consciencieux travail, que vient de publier le *Nineteenth Century*. J'ai lu l'article de M. Schütz Wilson, j'ai relu l'ouvrage de M. Heinemann sur la *Mère de Gœthe;* et j'ai eu l'impression que la femme dont me parlaient ces savantes compilations n'avait rien de commun avec la douce, sage et fine petite bourgeoise de Francfort que m'avait fait aimer Mme Arvède Barine. Les faits, pourtant, sont les mêmes, et pris aux mêmes sources. Mais seule Mme Barine a su les animer, les éclairer du dedans, comme il convient pour que nous les voyions avec leur vraie signification. Seule elle nous a montré dans la mère de Gœthe une personne vivante. Et je serais tenté de dire qu'elle l'a fait, par places, aux dépens de la vérité, s'il y avait en de telles matières une vérité possible ; mais elle l'a fait avec tant de relief et tant de naturel, que nous ne pouvons plus désormais nous figurer d'une autre façon la petite conseillère du Fossé-aux-Cerfs. Ce n'est pas qu'elle y ait mis plus d'invention ni plus de recherche qu'il n'était nécessaire. Elle s'est contentée de dégager du détail des faits une image d'ensemble et de s'en servir ensuite pour relier les uns aux autres ceux des faits qu'elle nous a transmis. Sous prétexte de résumer pour nous des recueils de documents, elle nous a donné un de ces portraits de femmes qui sont toujours assurés de nous émouvoir, à la condition que les traits en soient nets et simplement dessinés.

Elle nous a donné, du même coup, dans son étude, deux ou trois portraits d'hommes, ceux du père, du mari, du fils de Mme Gœthe : et je lui sais gré, en particulier, d'avoir parlé de ce dernier avec une si libre franchise. Le fils de Mme Gœthe est encore un des hommes sur lesquels mon opinion s'est beaucoup modifiée, au cours des années. J'ai cru très longtemps que c'était un faux grand homme. Ses romans m'ennuyaient, ses drames me fatiguaient, je préférais à ses vers non seulement ceux de Heine et de Lenau, mais ceux du plus oublié des poètes romantiques ; et je me souviens que j'ai failli soulever un scandale, en Allemagne, pour avoir appelé Gœthe *un grand botaniste*. Il n'y a pas jusqu'à ce dernier point sur qui je n'aie changé d'avis : car on m'a affirmé que les découvertes scientifiques de Gœthe n'avaient pas la moindre valeur. Mais j'ai reconnu, en revanche, combien on avait raison d'admirer ses vers, ses petits poèmes surtout, les fleurs les plus pures, les plus fraîches, les plus parfumées de la langue allemande.

Gœthe était un très grand poète, mais c'était aussi un très méchant homme ; et ce que dit de lui Mme Ar-

vède Barine n'est point pour m'empêcher de le croire. Encore ne voudrais-je pas qu'on le prît pour un dilettante du vice et de la perversité, pour un égoïste supérieur, trop préoccupé de son art pour avoir le loisir d'être bon. Il avait plutôt, malgré ses poses, le fond d'âme d'un petit bourgeois vaniteux et lâche ; il le tenait en droite ligne de son grand-père paternel, tailleur et aubergiste, et qui fit fortune à ces deux métiers. Sa conduite avec sa mère, telle que nous la fait voir Mme Arvède Barine, suffirait à dénoter chez ce grand poète une pleutrerie instinctive et irrémédiable. Je ne connais pas de plus fâcheuse figure de parvenu, rampant devant les puissants et sans pitié pour les faibles. On se rappelle avec quel mépris il a traité le malheureux Beethoven, qui toute sa vie l'a vénéré comme un dieu. Et c'était un dieu, en effet, car il n'y a pas de grand poète qui ne le soit un peu ; mais il a prouvé que les dieux mêmes pouvaient être d'assez tristes sires, et garder jusque dans l'Olympe de vilaines âmes de cabaretiers.

*
* *

M. Antoine Guillois a mis infiniment de conscience et de soin à recueillir tout les documents qu'il a pu trouver sur la vie de Mme Helvétius, qui, pour être née de famille noble, n'en a pas moins été une bourgeoise, tout comme la mère de Gœthe. Mais ni la conscience ni le soin ne remplacent ce précieux pouvoir d'évocation, qui nous rend si intéressantes les études de Mme Arvède Barine, et qui paraît malheureusement n'être point le fait de M. Guillois. De sorte que celui-ci, tout en nous parlant beaucoup de Mme Helvétius, ne nous en dit rien qui nous renseigne sur elle. Nous savons où elle est née, comment elle a vécu, mais nous ne savons pas ce qu'elle a été. Ou du moins nous ne le saurions pas, si M. Guillois n'avait pas joint à son texte le fac-similé d'une miniature, où Mme Helvétius nous apparaît une bonne et aimable femme avec de grands yeux un peu tristes et un joli sourire indulgent.

*
* *

M. Pierre de Croze, lui non plus, ne s'est pas efforcé de pénétrer dans l'âme des personnages dont il a étudié la vie. Il s'est borné à publier, en l'accompagnant de commentaires historiques, une partie de la correspondance de la comtesse de Sabran avec son amant le chevalier de Boufflers. Ses commentaires sont courts, précis et souvent instructifs ; et les lettres qu'il publie, celles surtout de la comtesse de Sabran, constituent des documents psychologiques si clairs et si attachants, qu'on n'a besoin d'aucune préparation pour y prendre plaisir. Malgré qu'elle fût de naissance bourgeoise, la comtesse de Sabran nous y apparaît le type parfait de la grande dame du siècle passé, légère et spirituelle, dédaigneuse des conventions mondaines et même un peu de la morale, mais gardant sous tout cela beaucoup de raison, de courage, et un bon cœur plein de tendresse. Heureux le chevalier de Boufflers, d'avoir inspiré tant d'amour à cette femme admirable ! Il faut voir, dans le livre de M. de Croze, avec quelle sollicitude elle veillait sur lui, pendant les sombres et tragiques journées de la Révolution. Elle plaisantait, elle boudait, mais sans cesse elle pensait à lui ; et ses lettres avaient beau commencer par des reproches, bien vite elle oubliait ses griefs pour reprendre son rôle de confidente et de conseillère.

Les lettres de Boufflers ne sont ni aussi tendres, ni même, ce qui peut sembler étonnant, aussi spirituelles. Député de la noblesse à l'Assemblée constituante, Boufflers était extrêmement convaincu de la gravité de son rôle, qui est resté pourtant, en fin de compte, assez insignifiant. Mais c'était, lui aussi, un homme excellent, et de tout son cœur il s'était attaché à son aimable maîtresse. Il la traitait avec une familiarité mêlée de respect, attentif à ses conseils, patient sous ses mauvaises humeurs. Ses lettres sont en outre des modèles d'une langue très simple et très sûre ; et, bien davantage que dans ses ouvrages, Boufflers nous y apparaît un grand écrivain.

La correspondance publiée par M. de Croze commence aux premiers mois de 1789, et va jusqu'à la fin de 1791. Le 6 janvier 1792, Boufflers dut émigrer à son tour, comme avait fait Mme de Sabran. Les amants purent enfin se rejoindre, ce qui mit fin à leur correspondance.

T. DE WYZEWA.

*P. S.* — C'est tout à fait par inadvertance que j'ai laissé imprimer, en tête du sommaire de mon dernier article, les titres de deux ouvrages dont, faute d'espace, je n'ai pu rendre compte : *Monada*, de M. Gabriel Mourey, et *Énigme sans clef*, de Mme Ratazzi. Ce sont deux recueils de nouvelles assez intéressants, mais aujourd'hui encore je dois me borner à vous les signaler.

T. W.

## THÉATRES

ODÉON : *Les Deux Noblesses*, comédie en trois actes, de M. Henri Lavedan. — NOUVEAUTÉS : *Son Secrétaire*, vaudeville en trois actes de M. Hennequin.

Si la nouvelle et curieuse comédie de M. Henri Lavedan n'a pas été reçue avec l'enthousiasme qui accueillit naguère le *Prince d'Aurec*, il ne faudrait pas en conclure que la dernière œuvre fût très inférieure à la précédente. Celle-ci (c'est le *Prince d'Aurec* que je veux dire) par sa verve allègre et un brio

féroce, par son alerte parti pris, par la nature même des ridicules qu'elle mettait en scène, s'emparait d'abord du public. De plus, l'intrigue même, réduite à son strict minimum, permettait aux personnages de se développer et de se montrer, et, ainsi, laissait toute liberté à M. Lavedan de nous dessiner ces silhouettes falotes de mondains pénétrés, où excelle l'auteur de la *Haute*. Vous vous rappelez l'admirable apparition du prince descendant du « coach », et la délicieuse silhouette de Montréjeau. Joignez encore qu'en dépit de tout, en face du baron de Horn, le prince d'Aurec était le « personnage sympathique », et que la revanche finale, sur le « sale juif », du représentant de l'aristocratie française, était douce à nos âmes de démocrates.

Cette fois, M. Henri Lavedan semble s'être préoccupé surtout d'être juste. Et, de cela, il faut le louer tout d'abord. Non qu'en somme son Dominique d'Aurec ait été, autant que l'ont dit certains, une simple caricature ; mais je ne crois rien découvrir en disant qu'il avait été observé, soigneusement, sans doute, mais sans bienveillance. Dans les *Deux Noblesses*, le marquis de Touringe, avec quelques ridicules très inoffensifs, est le plus honnête homme du monde. Les deux députés, l'un conservateur intransigeant, l'autre socialiste, préoccupé de « soulager théoriquement les misères du peuple », sont d'un excellent comique. M^me^ Durieu est une femme admirable, charitable, tendre et dévouée. M. Roche est l'industriel idéal, intelligent, puissant et doux. Le docteur de Brisset est un vieillard d'une délicieuse sagesse. Henri est un peu impressionné par la sonorité des noms aristocratiques ; mais M. Lavedan ne lui en veut pas ; il lui a donné, conjointement avec Suzanne de Touringe, deux des scènes les plus délicatement tendres de son ouvrage. Il y a bien le méchant Moret, ouvrier anarchiste. Mais il est puni avant la fin de la pièce, et — chose qu'on pourrait trouver invraisemblable — puni par ses camarades eux-mêmes !

Je n'insiste pas sur la bonté des personnages pour reprocher à M. Henri Lavedan son optimisme. Remarquez d'ailleurs que cet optimisme a pour base une jolie dose de pessimisme. Quoique Roche soit d'une admirable probité, pour que M^me^ Durieu soit si charitable et dévouée, il faut que le prince d'Aurec ait triché au jeu, et que la princesse, déclassée et déchue, ait à peine connu son fils. Ce que je voulais dire, c'est que, l'intérêt satirique manquant dans les *Deux Noblesses*, ou tout au moins n'y tenant pas la place prépondérante qu'il tenait dans le *Prince d'Aurec*, il a bien fallu que l'auteur lui substituât un intérêt autre. Il a imaginé l'amour d'Henri Roche pour Suzanne de Touringe, et j'ai dit avec quelle délicate émotion il l'avait traduit. Mais, comme cet amour du jeune roturier pour la belle aristocrate ne lui paraissait pas un prétexte suffisant pour exprimer ses idées à lui, M. Lavedan a inventé une généalogie un peu arbitraire... Et je voudrais ici lui faire une objection.

Vous connaissez la donnée générale de la pièce. Henri Roche et Suzanne de Touringe s'aiment. Roche le père et le marquis de Touringe s'opposent au mariage par des raisons qui sont excellemment exposées au premier acte. La scène est nette, sobre : chacun des personnages dit fortement ce qu'il a à dire ; ce sont « les deux noblesses » face à face ; c'est la pièce elle-même. Et vous savez le dénouement. Roche ne s'appelle pas Roche ; il est le fils du prince d'Aurec, suicidé jadis après une vilaine histoire de jeu ; et le marquis, qui avait refusé sa fille au fils d'honnêtes bourgeois, la donne au descendant du noble taré. Me trompé-je en voyant ici un peu d'ironie « à la Lavedan » ? Peut-être l'auteur a-t-il voulu nous montrer une fois de plus la persistance du préjugé aristocratique, et la forme risible qu'il affecte parfois. Le marquis est un fort honnête homme, incapable assurément de la moindre indélicatesse, et cet honnête homme donne sa fille au descendant d'un voleur, alors qu'il l'avait refusée au petit-fils d'un honnête homme. Soit ; peut-être M. Lavedan aurait-il pu indiquer sa pensée d'une façon un peu plus précise ; telle qu'il la présente, on peut toutefois la discerner.

Je comprends moins ou, pour mieux dire, je comprends moins aisément, pourquoi, voulant mettre face à face « les deux noblesses », celle du travail et celle du sang, M. Lavedan a précisément choisi, pour représenter la première, un représentant éclatant de la seconde. Car, enfin, si le mot « aristocratie » a un sens, il signifie « sélection ». Sélection à rebours, si vous voulez (vous vous rappelez le mot de Guizot sur les « trois générations d'oisifs »), mais sélection. L'aristocratie — j'admets ici une distinction qui me paraît au fond un peu conventionnelle — se distingue de la bourgeoisie, par exemple, par des qualités ou des défauts qu'elle est seule à posséder. Dans la société actuelle, ces défauts sont devenus des ridicules et ces qualités sont seulement « de décor ». Et justement, ce qui rend l'aristocratie comique en général, — et il faut la prendre en général au théâtre, — c'est que, de ses privilèges de jadis, elle n'a conservé que l'appareil extérieur, lequel, de nos jours, ne répond plus à rien. Pour prendre un exemple proche de la comédie même de M. Lavedan, la noblesse avait jadis le privilège du métier des armes : elle seule avait le droit d'exposer sa vie pour le service du roi. C'était donc déchoir que de préférer à cette carrière chevaleresque, dangereuse et désintéressée, une autre carrière, moins désintéressée et nullement dangereuse. Mais aujourd'hui que le pri-

vilège a cessé, que le prince d'Aurec peut se trouver, au régiment, sous les ordres de son valet de pied, il est clair que son mépris pour le commerce et pour l'industrie est souverainement ridicule. En lui ôtant ses privilèges, la société moderne lui a ouvert toutes les carrières; c'est une singulière façon de prouver sa supériorité que de vouloir n'en prendre aucune. Mais ce n'est pas à M. Lavedan qu'il faut rappeler ces choses; il les sait, et les a montrées mieux que personne.

Mais, précisément, M. Lavedan, en prenant Roche d'Aurec pour représentant de la noblesse du travail, semble avoir donné raison à ceux qui prétendent qu'être noble, cela est, réellement et positivement, une supériorité. Remarquez en effet que Roche n'est pas un industriel comme un autre. Il a gagné quarante millions, ce qui est formidable dans l'industrie honnête et sans « jeu », et il n'a pas cinquante ans. Il emploie trente mille ouvriers dans ses usines : un peu plus du double, j'imagine, de ce qu'emploie une compagnie de chemins de fer dont l'exploitation est répandue sur une moitié de la France. Il est, en son genre, tout à fait exceptionnel. C'est donc qu'il est exceptionnellement « fort », et cette force lui viendrait donc de la capacité d'action, si je puis dire, emmagasinée dans sa race ? M. Lavedan reconnaîtrait donc qu'à tout prendre, la noblesse est, en soi, une supériorité ? Cela ne cadrerait guère, ni avec les idées exposées dans sa précédente pièce, ni avec son esprit si aigu et si gouailleur. Une chose me taquine encore, c'est le détachement complet de Roche à l'égard de sa caste. Sans doute, il est très admissible que, abandonné par les siens, un « noble » rompe complètement avec eux. Mais ne gardera-t-il pour eux aucun penchant secret? Dira-t-il, au sujet de l'aristocratie, ce mot si juste, mais qu'on supposerait dit plutôt par le baron de Horn ou par Montade : « Nous pouvons les avoir pour protecteurs ou pour obligés, jamais pour amis » ? Il est, lui-même, la preuve du contraire... Enfin, le conseil que M. Lavedan donnerait à l'aristocratie, serait donc celui-ci : « Renoncez à vos préjugés que rien ne justifie ni n'excuse plus ; travaillez comme les autres »... Et cela est parfait. Mais il semble ajouter... « et vous réussirez plus que les autres. » Ce qui est encourageant, sans doute, mais ce qui, je le crains, n'est rien moins que certain.

Faut-il, au contraire, voir encore ici quelque ironie discrète, et M. Lavedan a-t-il simplement voulu dire que l'aristocratie est un mérite, du moment seulement où elle cesse d'être l'aristocratie ?

A les prendre par l'essentiel, ces deux explications se confondent : et ce serait alors, en quelque sorte, « la revanche du prince d'Aurec ». Si le public ne l'a pas vu très clairement c'est que peut-être M. Lavedan n'avait pas assez nettement exprimé sa pensée. C'est aussi, il faut bien le dire, qu'on s'attendait à autre chose. On espérait une satire mordante et féroce : on s'est trouvé en face d'une pièce modérée de ton, soigneusement faite, où le désir de rendre justice à tous était manifeste... Je sais des gens, qui, au lieu d'une déception, ont eu une agréable surprise. Je crois que le public, le grand public, sera de cet avis. J'ai discuté un peu longuement, moins la comédie de M. Lavedan que les idées qu'il me semblait y voir. Je veux dire au moins que cette comédie est constamment amusante, et parfois émouvante. Le premier acte est un modèle d'exposition aisée, il contient l'excellente scène des « deux nobles », et le charmant dialogue des deux jeunes gens. Au second, c'est une scène, que je trouve remarquable, mais insuffisamment développée, entre l'anarchiste et le vieux jardinier de M^me^ Durieu. C'est ensuite une très piquante satire de la charité mondaine, et le délicieux duo d'amour d'Henri et de Suzanne. Et c'est le troisième acte, enfin, un peu optimiste peut-être, au moins en ce qui touche la sagesse des grévistes, et l'émouvant et favorable dénouement que vous savez. Les objections que j'ai faites n'ôtent rien au mérite même de la pièce. Ce qui ne m'y aurait pas beaucoup plu (la complication de l'intrigue) sera peut-être un élément d'intérêt. Surtout, ce que je veux dire, c'est que, cette fois encore, M. Lavedan a voulu s'attaquer à un sujet vraiment intéressant. Songez que c'est à lui que nous devons les deux seules pièces « sociales » écrites depuis les grandes comédies d'Augier. (La partie romanesque des *Effrontés*, par exemple, n'a pas empêché le grand succès de la dernière reprise.) Et c'est de cela surtout qu'il faut louer M. Henri Lavedan. Avec sa verve, son esprit, la justesse de son observation, il pourrait faire les comédies légères les plus amusantes du monde. Il faut lui savoir gré d'avoir une ambition plus haute, et de la remplir, ne serait-ce qu'en partie. Il nous donne son opinion sur les choses ; venant d'un esprit comme le sien, cette opinion mérite qu'on s'y arrête et qu'on la discute, et c'est ce que j'ai tâché de faire.

L'interprétation des *Deux Noblesses* est tout près d'être parfaite. M. Albert Lambert est peut-être un peu plus Roche que d'Aurec : il faut louer sa bonhomie et la justesse de sa diction. M. Rameau a donné une très pittoresque silhouette au personnage du contremaître Moret, et a traduit avec intelligence sa mauvaise humeur tournée à l'aigre et au féroce. M. Delaunay m'a paru tout à fait excellent dans le rôle du marquis de Touringe. Je n'ai pas beaucoup aimé M. Ferroux dans le rôle d'Henri ; je le crois plutôt fait pour les rôles d'un dramatique un peu romanesque, que pour les rôles de comédie intime, qui demandent plus de sincérité que de métier. M^me^ Tes-

sandier donne une fière tournure à Mme Durieu, ex-princesse d'Aurec. Mme Gerfaut rend le plus spirituellement du monde les velléités charitables de la marquise. Mlle Rose Syma joue avec la plus touchante bonne grâce le joli rôle de Suzanne. Mlle Grumbach m'a paru d'une excellente sobriété de ton dans celui de Mme Roche.

Aux Nouveautés, *Son Secrétaire*. Triomphe pour M. Germain. Succès mitigé pour la pièce où les quiproquos s'enchaînent et se commandent avec une rigueur vraiment cruelle.

JACQUES DU TILLET.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### Le droit à l'argot mixte.

Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes.
(VICTOR HUGO.)

Vous vous rappelez la superbe et verveuse pièce des *Contemplations* où Victor Hugo nous raconte comment il révolutionna la langue, bouleversa l'ordre social du style, délivra les pauvres mots des préjugés de caste.

Oui, je suis ce Danton ! je suis ce Robespierre !
J'ai, contre le mot noble à la longue rapière
Insurgé le vocable ignoble, son valet,
Et j'ai, sur Dangeau mort, égorgé Richelet...
Et je n'ignorais pas que la main courroucée
Qui délivre le mot, délivre la pensée !

Tout était donc arrangé. Les mots vivraient selon 89, ne s'élevant à la grandeur, aux hauts rangs qu'en raison de leur force et de leur mérite. Plus de classes, plus de préjugés ! Droit à la lutte, droit à la vie pour tous !

Charmante illusion de poète que cet espoir, candide ignorance de l'immortalité des deux principes qui mènent tout ici-bas : le principe révolutionnaire et le principe conservateur.

Quand l'un détruit, l'autre rétablit, jusqu'à ce que le premier redétruise ; alternative qui se perpétuera toujours sans doute, et qui se continuera dans le petit monde des mots comme dans celui des grandes personnes.

Soixante ans après le Quatre-vingt-treize chanté par Hugo, les mêmes distinctions se retrouvent parmi les vocables, les mêmes préjugés, les mêmes castes. Seuls les bénéficiaires ont changé ; mais l'iniquité, l'inégalité demeure. Ce sont maintenant les mots abolis en 1830, les mots créés ducs et pairs, les mots philipottards et de noblesse orléaniste qui repoussent le voisinage des mots nouveaux, qui font accuser de néologisme, de vulgarité, de plébéianisme les partisans de ces termes neufs et vivaces. C'est encore l'esprit classique qui avec des combattants sexagénaires barre l'entrée de la littérature aux armées de l'esprit novateur, aux mots tard venus, aux mots jeunes, aux mots tout modernes, aux mots d'argot. C'est encore lui qui, sans effort, par simple dénonciation, en signalant simplement certains mots comme mots d'argot, parvient à attirer sur les œuvres où ils figurent la réprobation des honnêtes gens et la défaveur de la bourgeoisie liseuse. C'est encore lui qui nous ennuie, dirons-nous pour ne pas parler argot.

De ces tristes manœuvres j'ai eu personnellement à me plaindre, à propos d'un volume récemment publié et où j'avais jugé indispensable d'introduire des locutions argotiques. On m'a un peu reproché ces locutions ; et par « on » j'entends, n'est-ce pas, des amis, des personnes de goût, dont l'opinion m'importe.

C'est auprès d'elles que je voudrais plaider, non point ma cause, mais celle de l'argot, montrer qu'il a droit dans la littérature présente à une très belle place, à une place en rapport avec sa valeur poétique et son utilité pratique.

*
* *

Et avant tout, accordons-nous sur ce qu'est cet argot dont nous réclamons l'admission dans les romans, dans les pièces et œuvres d'imagination contemporaines.

Ce n'est pas assurément l'argot des assassins, souteneurs et grinches, dont Marcel Schwob, le magique écrivain des *Mimes*, nous conta jadis les évolutions et dont il nous donna de si curieux spécimens dans certaines de ses nouvelles. Cet argot-là constitue une langue à part, un véritable dialecte, auquel l'escarpe seul, l'artiste ou le philologue peuvent trouver un sens et du charme.

Non, notre client est moins obscur, plus clair, plus simple. C'est l'argot coutumier des Parisiens, l'argot composite où affluent des termes venus des argots de partout, — de l'argot militaire, de l'argot de jeu, de l'argot de turf. C'est l'argot bien fondu et imagé dont usent, dans la solitude de leur pensée active ou dans la cordialité de leurs dialogues familiers, la plupart de nos contemporains. C'est l'argot mixte, l'argot boulevardier et bon enfant.

Or on ne se doute pas des services que cet argot, employé avec discrétion dans les œuvres littéraires, peut rendre aux peintres des mœurs actuelles.

Car il est extraordinairement fécond, cet argot mixte, et souple, et malléable à l'infini. Le grand défaut du style noble c'est sa rigidité, son uniformité, sa pauvreté de tournures. Le nombre des synonymes y est extrêmement restreint, ou tout de suite il faut recourir à des mots terriblement inconnus, dont la lecture seule donne une sensation de vétusté, de poussière antique et glacée. De même pour les nuan-

ces de sentiments, la palette des termes classiques qui les expriment se réduit à une dizaine de couleurs crues, discréditées par l'usage, et généralement de plusieurs tons au-dessus ou au-dessous de ce qu'elles ont à traduire.

Dans l'argot rien de cette pénurie, rien de cette paralysante stabilité. Les mots y abondent, y pullulent pour dire ce qu'on veut dire ; et jamais les mêmes, et sans cesse changeant, et sans cesse plus précis — remplacés tour à tour par de nouveaux arrivants qui serrent de plus près, plus pittoresquement la réalité. C'est comme, auprès du marbre, de la glaise vivante et chatoyante ; comme, auprès du prisme d'un livre de physique, les mille irradiations d'une Loïe Fuller, — la dernière étant toujours la plus belle.

Mais assez de comparaisons : des exemples ! Soit un M. Georges, de la crédulité duquel on a abusé et auquel vous faites raconter sa mésaventure. En style noble, il dira :

— Ah ! j'ai été trompé — *ou* joué — *ou* abusé — *ou* dupé !... Expressions, vous en conviendrez, assez grisâtres et peu évocatrices. L'avant-dernier argot au contraire lui offrira :

— Ah ! j'ai été roulé !...

Expression beaucoup plus imagée qui montre bien l'état d'impuissance d'un homme tourné, retourné, enveloppé, pétri, cylindrifié par les événements comme une bonne pâte inoffensive qu'il était.

Mais cela ne suffit pas. L'argot désire mieux encore, et il l'obtient. Selon la toute dernière façon, il fournira à votre crédule Georges cette exquise expression empruntée à l'argot des joueurs : *chambrer*.

Chambrer, c'est, en style de tripot, enfermer un innocent dans une chambre, close à tout conseiller profane, et lui soutirer son argent, par des moyens connus : présence de dames aguichantes et de grecs savants, cartes biseautées, champagne enivrant, etc.

— Ah ! j'ai été chambré ! dira votre Georges.

Et vraiment il me semble que, sans choquer le bon goût, vous aurez par ce propos argotique, plus fidèlement, plus vivement, d'une manière plus poignante et plus scénique exprimé les odieux procédés dont vous supposez Georges victime, que si vous aviez écrit :

— Ah ! s'écria Georges, j'ai été abusé !

*
* *

Je pourrais réitérer indéfiniment des expériences analogues, joindre quelques avis sur le tact qu'on doit apporter dans le choix des mots d'argot ; démontrer, par exemple, que pour décrire en argot la parfaite beauté d'une personne du monde il sera délicat de dire qu'elle est « en forme » (argot de turf), plutôt que de la qualifier simplement de personne très « bath » (argot de barrière) — et ainsi de suite.

Mais je préfère en venir immédiatement à mon second argument en faveur de l'argot : la vraisemblance.

C'est-à-dire qu'il est plus vraisemblable que, dans les pièces et romans, les héros s'expriment en argot mixte, si c'est ainsi que dans la réalité ils s'expriment.

Or sur ce point la statistique nous renseigne, nous apprend que l'immense majorité des contemporains ne se sert pas d'autre langage que de l'argot susdésigné.

Dans les hautes classes mondaines, l'argot est venu du turf, de la chasse, des cercles et de l'armée, où beaucoup de membres de l'aristocratie servent comme officiers ou sous-officiers.

Pour la bourgeoisie riche les sources de l'argot sont à peu près pareilles : mélange des argots de turf, de chasse, de tripot, de régiment où la plupart des bourgeois ont au moins fait un stage — plus des bribes d'argot d'atelier et des bribes d'argot littéraire glissées en ce coin de monde par les peintres et les écrivains qui y fréquentent.

Enfin dans la petite bourgeoisie un argot composé des même éléments, plus un petit lot d'expressions plébéiennes soit directement empruntées au peuple dont on se trouve plus rapproché, soit ramassées dans certaines chansons de café-concert et qu'on se décoche ensuite entre soi, par imitation, en guise de plaisanterie.

Ajoutez l'influence de certains livres à succès qui ou bien par leurs allures d'élégance mondaine dans l'argot même (livres de Gyp), ou bien par l'énorme comique se dégageant de l'emploi d'un argot spécial (livres de Courteline sur l'armée), ont encore contribué à enrichir la langue familière, à l'orner de termes audacieux et argotiques ; et vous aurez un aperçu des prodigieux progrès qu'accomplit tous les jours l'argot mixte dans la conversation française.

A ces constatations s'oppose, il est vrai, une objection traditionnelle : peindre faux plutôt que de peindre laid.

Mais l'objection rate, si j'ose dire — vous voyez les précautions ! — l'objection rate, puisque l'argot mixte, dont nous demandons l'entrée en littérature, est loin d'être laid.

Entendez un homme d'esprit, une femme ingénieuse parler l'argot mixte contemporain : vous serez ravi de toutes les trouvailles artistiques que leur phrase y puise, de la jolie souplesse, du scintillant, de l'imprévu qu'y gagnent leurs questions, leurs récits, leurs répliques.

Ce n'est ni la solennité du classique, ni la préciosité chevrotante du XVIIIe siècle, ni la brutalité révolutionnaire, ni le ton de littérature, ni le ton de théâtre. C'est une langue sincère, gracieuse et bien en

point, une langue libre, indépendante, tirant ses mots de-ci, de-là, cueillant dans tous les parterres, formant ses enguirlandements au gré des accidents de causeries, des associations de sons, de souvenirs ou d'idées.

Elle n'est laide, elle n'est pauvre, elle n'est banale que pratiquée par de pauvres esprits, des esprits banaux, copieurs, sans imagination et sans goût, choisissant servilement leurs mots d'argot mixte parmi les plus vulgaires, les plus vilains, les plus usités.

Mais faites attention! Écoutez cette charmante dame, si spirituelle et d'une si personnelle inventivité; écoutez cette phrase d'argot mixte qu'elle vient de prononcer, puis celle-ci, puis celle-ci encore, et avouez vite qu'on n'a jamais parlé langue plus variée, plus diaprée, plus heureuse; avouez vite que c'est comme un bouquet de fleurs.

FERNAND VANDÉREM.

# BULLETIN

## Nouvelles de l'étranger.

M. ZOLA ET LA CRITIQUE ANGLAISE

M. Zola, tant malmené autrefois par la presse anglaise, a trouvé, depuis le fameux toast qu'il a prononcé l'an dernier à Londres, au banquet des journalistes, ses plus chauds défenseurs parmi ceux-ci. Ce nouveau culte du romancier semble étrange au distingué critique Edmond Gosse qui, dans une étude publiée par la *Contemporary Review* du 1er avril sur M. de Heredia, raille cette nouvelle « lubie » de ses compatriotes.

Que M. Zola, dit-il, arrive un jour ou l'autre à pousser sa pointe jusqu'à l'Institut et qu'on l'autorise à endosser l'habit à palmes vertes, il n'y a rien là qui m'étonne et je n'y vois même pour ma part aucun mal. Mais ce qu'il m'est totalement impossible de comprendre, c'est que la presse anglaise soit devenue si soudainement impatiente de voir arrangée cette petite affaire d'honneur littéraire. L'accueil qu'on a fait ici à la dernière élection de l'Académie me semble risiblement incompréhensible. Pourquoi, je vous prie, un corps ancien, savant, plein de dignité, serait-il tenu d'ouvrir ses portes à l'auteur de *Pot-Bouille?* On nous répond que l'esprit de la démocratie moderne demande que l'homme dont les livres ont un aussi grand nombre d'éditions devienne un Académicien; et, si on le fait attendre un peu (rassurez-vous, cœurs agités de la démocratie, ce ne sera pas pour longtemps), on s'écrie que l'Académie est décrépite et surannée et qu'on doit en débarrasser la face de la terre. Est-il permis que M. Zola croque le marmot, tandis qu'on fait entrer un monsieur qui n'a écrit que quelques sonnets? Népotisme honteux, honteuse décrépitude. M'est avis qu'il est temps que nous cessions de rire des Français et de leur subite affection pour les Russes. Nous sommes en train de nous rendre infiniment plus ridicules qu'eux par notre absurde sollicitude pour M. Zola.

Pour ma part, je ne sympathise guère avec ceux qui regrettent que nos Tudors n'aient point créé un corps littéraire de même ordre que l'Académie française. Je sympathise encore moins avec ceux qui aujourd'hui recommandent la création d'une institution de ce genre. Cependant, en jetant un regard de l'autre côté de l'eau, je vois quelles influences le corps qui siège au Palais-Mazarin peut exercer et exerce avantageusement sur le public. L'admission de M. Zola, bien qu'elle ne soit pas nécessairement étrangère au but que poursuit un tel corps, me frappe surtout en ce qu'elle ne rentre point précisément dans ses attributions. M. Zola a ses éditions, sa richesse, sa gloire; tout ce que la foule enfin peut conférer. Mais ce que peut faire une élite d'hommes qui en choisissant leurs membres sont au-dessus de la crainte de déplaire au grand public, c'est de protéger et de récompenser les talents délicats et distingués, vraiment originaux, qui n'en appellent pas au verdict de la masse. L'Académie a le droit de mettre de côté le romancier qui entre chez elle tambour battant, ayant à ses trousses la bande bruyante de ses soldats. Elle peut dire au poète qui, lui, ne fait pas de tapage et ne crie pas, qui cultive son noble art avec sérieux : « Entrez dans notre compagnie; ce talent populaire aura sa place plus tard. » Voilà ce qu'a fait l'Académie en élisant M. de Heredia pour le siège laissé vacant par la mort de M. de Mazade; et, en faisant cela, elle n'a fait, me semble-t-il, qu'user d'un privilège qui lui appartient, privilège bienfaisant et précieux.

Il est bienfaisant, parce qu'il est nécessaire, pour la santé de la vie intellectuelle, au milieu de cette atmosphère saturée de miasmes qui est la nôtre, d'encourager l'ascension vers les hauts sommets où l'air est plus pur. Il est précieux en outre, ce privilège, parce qu'il récompense une ambition noble et digne d'une manière plus directe que celles qui sont ouvertes au monde littéraire aujourd'hui. Dans l'histoire littéraire de notre temps l'élection de M. de Heredia est un événement important et décisif : un groupe d'hommes, d'un caractère élevé, dissemblables pourtant par leurs goûts, ont consacré la valeur d'une œuvre supérieurement faite, l'œuvre d'un artisan qui n'a jamais été pressé ou dérangé par les circonstances du dehors, qui n'a jamais voulu s'écarter même d'un pouce de la ligne qu'il s'était tracée pour quêter les bravos de la foule, qui a consacré la moitié d'une vie à la poursuite d'un idéal qu'il a réalisé dans des vers serrés et merveilleusement ciselés... Tous les jours on nous initie aux innombrables expériences des jeunes écrivains français qui essaient de dissoudre et de déliquescer (*deliquesce*) la noble langue de leur patrie. Dans l'œuvre littéraire de ces dix dernières années, M. de Heredia a plus fait que n'importe qui pour conserver cette langue aussi ferme et aussi polie que le bronze fin.

A. G.

UN HEUREUX EMPLOI DE LA MÉTAPHYSIQUE

D'après un rédacteur de l'*Arena*, le nombre grandit tous les jours en Amérique des cures opérées par les *métaphysiciens*. Il est vrai que ces métaphysiciens américains sont ce que nous appelons en France des *magnétiseurs* et des *liseurs de pensée*.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France — Égypte.

Un brillant discours de M. Jonnart au banquet des mécaniciens et chauffeurs à l'occasion de la décoration du mécanicien Jolly et une conférence d'économie sociale par M. Raynal à l'Union du Commerce ont terminé cette série de manifestations officielles que certains jugent banales et inutiles, cependant nécessaires et profitables, parce qu'elles témoignent de la sollicitude du gouvernement pour les hommes modestes, travailleurs et sages, grande majorité de la population française : elles divulguent, en face des sophismes des socialistes, la connaissance de l'état social et des améliorations qu'il est possible en ce moment d'y apporter.

Pourquoi laisser de parti pris aux socialistes-révolutionnaires le monopole de l'influence naturelle à la parole; le meilleur adversaire est celui qui, recourant à la même arme, lutte sans merci. Sans doute, au moment d'une campagne électorale, les collèges électoraux écoutent avec quelque réserve les discours officiels et cette prudence des électeurs témoigne de leur indépendance. Mais, en cours, au début même de la législature, pourquoi n'écouterait-on pas les conseils de la sagesse et du bon sens? A la propagande socialiste le parti républicain doit répondre par des discours officiels ou non qui simplement mettront les électeurs à même d'apprécier les doctrines; rien ne prouve qu'on doive douter de la raison nationale.

Le projet de budget de 1895 est définitivement arrêté; s'il aboutit, il aura introduit dans le système financier les plus importantes réformes qui aient été accomplies depuis les lois fiscales de 1791. En tous cas, c'est un grand honneur pour un gouvernement simplement républicain de proposer des réformes que nos réformateurs les plus radicaux : Goblet, Floquet, Brisson, ne cherchèrent même pas à préciser.

Ce budget est en équilibre à 3 424 millions; il présente trois caractères principaux : il couvre le déficit; il accomplit des réformes dans le sens d'une plus juste répartition des charges qui atteindraient surtout la richesse acquise plutôt que la richesse en formation; il ne recourt pas à l'emprunt pour consolider la dette flottante.

Le déficit du budget de 1895, s'il avait été établi sur les bases de celui de 1894, eût été de 139 millions; la récente conversion l'avait réduit de 68 millions . il reste donc un déficit de 71 millions.

Deux dépenses nouvelles volontairement inscrites dans le projet accroissent cette somme, le chapitre de l'amortissement étant rétabli et doté de 12 millions, et une allocation de 1 500 000 francs étant prévue pour bonification aux pensions allouées aux Sociétés de secours mutuels approuvées.

Les recettes nouvelles sont de 15 millions et demi d'impôts directs, 6 millions de monopoles et ressources exceptionnelles, 5 millions sur les alcools et 8 millions de droit d'accroissement; ces ressources sont donc trouvées en dehors des taxes indirectes sur les objets de consommation.

La réforme d'ordre fiscal, c'est la suppression de l'impôt des portes et fenêtres et de la contribution personnelle-mobilière et, comme compensation, l'élévation de 3 fr. 20 à 4 p. 100 de l'impôt sur les propriétés bâties et la création d'une nouvelle taxe dite taxe d'habitation.

Cette taxe d'habitation est, pour tout dire, l'impôt sur l'ensemble des revenus établi de manière à froisser le moins possible le contribuable. La charge incombant à chaque citoyen est fixée d'après deux indices : la valeur locative de son habitation et le fait qu'il emploie des domestiques attachés à sa personne. Mais le loyer représentant une dépense d'autant plus lourde par rapport au revenu du contribuable que celui-ci habite une localité où la population est plus dense, le taux varie inversement à l'importance de la localité. Quant à la taxe sur les domestiques, établie non sur le nombre des domestiques mais sur le fait d'en avoir, elle consiste dans une majoration de 40 p. 100 de la taxe d'habitation.

La quotité de la taxe d'habitation sera de 6,93 p. 100 du loyer à Paris et de 9,24 p. 100 du loyer dans les plus petites localités.

Le projet de budget prévoit, en outre, différentes mesures de nature à réduire les charges budgétaires provenant des garanties d'intérêts; et il est temps d'y penser, puisque les dépenses résultant pour l'Etat tant de la garantie d'intérêts que des annuités dues aux Compagnies, en vertu des conventions, atteignent le chiffre énorme de 300 millions. Des conventions nouvelles sont prévues avec deux Compagnies, l'Orléans et le Midi, pour rembourser à l'État la dette de ces Compagnies.

Enfin, la dette flottante qui atteint 1 200 millions sera allégée sans être consolidée, de sorte que le service de la rente ne sera pas accru de ce chef d'une quarantaine de millions.

Il serait trop hâtif d'apprécier immédiatement une œuvre budgétaire aussi considérable; en tous cas elle témoigne d'une hardiesse d'esprit et d'une science financière dignes d'être admirées.

Quant au contribuable qui se méfie instinctivement de toute réforme fiscale parce qu'elle aboutit à un accroissement d'impôt, cet accroissement ne peut l'effrayer et il aura cette consolation que sa cote a repris le caractère qu'avait voulu lui donner l'Assemblée Constituante.

En Egypte, une crise ministérielle a été ouverte et immédiatement résolue; le cabinet Riaz-Pacha a été remplacé par le ministère Nubar-Pacha.

Ce n'est pas un simple changement ministériel qui vient ainsi de se produire; on a tout lieu de croire que les efforts de lord Cromer ne tendaient à rien moins qu'à créer au vice-roi Abbas-Pacha une situation politique impossible pour arriver, ainsi que le représentant britannique l'écrivait dans son dernier rapport, à asseoir sur des bases solides, inébranlables, l'accord entre les deux gouvernements : l'accord, c'est-à-dire l'obéissance du jeune vice-roi à la vieille tutrice anglaise.

Le prince Abbas-Pacha, qui témoigne d'une habileté politique de nature à déconcerter lord Cromer, a congédié Riaz-Pacha; ce ministre ayant récemment servi les menées de l'Angleterre avait l'illusion de compter sur l'appui de lord Cromer : il a été singulièrement déçu.

On souhaite que Nubar-Pacha, qui dès 1867 fut ministre des Affaires Étrangères d'Ismaïl, conserve au gouvernement égyptien toute sa dignité.

La France, au reste, s'y emploiera et, quelles que soient les ambitions de lord Rosebery, M. Casimir-Perier saura, avec le concours de la Russie et de la Porte, les maintenir dans le respect des déclarations du gouvernement britannique. Si nous laissions l'Égypte échapper aux Égyptiens, il serait plus simple de remettre notre Indo-Chine et Madagascar aux Anglais.

19 avril 1894. H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31145. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 17 — 4e SÉRIE. — TOME I — 28 AVRIL 1894

## ANCIENS MINISTRES

Une maladie qui n'a pas encore été classée par les médecins, bien que déjà ancienne, et connue pour avoir fait de grands ravages dans le monde politique, c'est la nostalgie du portefeuille perdu, ou, pour parler plus clair, le regret de n'être plus ministre. Pour saisir les premiers symptômes du mal il faut une observation attentive, car ils ne se manifestent d'abord que par des signes vagues et peu apparents. Le patient, en perte récente du portefeuille, reste pendant les premiers jours étourdi de sa chute et comme hébété. C'est la période d'incubation. Il se promène dans les couloirs de la Chambre avec un bel air d'indifférence affectée, souriante à la fois et dédaigneuse, fuyant les groupes, rasant les murs, ne recherchant pas les poignées de main, et cependant ne les évitant pas, l'œil baissé mais attentif, la démarche oblique, mais savante et calculée, avec des écarts soudains qui tantôt le rapprochent tantôt l'éloignent des compliments de condoléances, dont il redoute autant l'effusion que la perfidie.

Car il faut remarquer, et ceci n'est pas un paradoxe, qu'un ministre est aussi entouré le lendemain de sa chute que le jour de son avènement. On fait presse pour le voir. Les ennemis, qui sont souvent les premiers consolateurs, voulant observer de près la contenance de l'homme *déportefeuillé*, épient ses paroles, ses gestes, interprètent ses silences, et, sous un air contrit, souvent mal étudié, laissent percer la malignité de leur joie. Les amis, et on en a toujours quelques-uns quand on a été le dispensateur des grâces, ont des étreintes muettes, avec des regards mouillés qui veulent dire : N'ayez pas peur, nous sommes là; vous reviendrez! Il en est d'autres enfin (ô les naïfs!) qui, dans la simplicité de leurs cœurs, viennent féliciter le malheureux d'être enfin déchargé du fardeau du pouvoir. L'innocence a de ces cruautés que la haine n'inventerait pas.

Tout ce monde si divers, si mélangé, forme autour de l'ex-ministre une espèce de cour, qui lui donne pendant quelque temps l'illusion du pouvoir perdu, suprême consolation des rois en exil. Mais consolation bien courte, hélas! Les intérêts électoraux, les longues stations dans les antichambres ministérielles, le culte, inné chez les hommes, du soleil levant, dissipent peu à peu cette cohue de fidèles, de curieux et d'indifférents. La presse se tait; plus de reportage, plus d'éloges, et, ce qui est plus grave encore, plus de critiques. L'oubli se fait, puis vient la solitude, mère des mauvaises pensées.

Le voyez-vous revenu à son ancien banc de député, cet homme puissant naguère, maître de la police, des administrations, ayant tenu dans ses mains redoutées tous les rouages de notre grande machine centralisatrice, ayant fait trembler les préfets, les sous-préfets, ayant reçu les ambassadeurs, et traité d'égal à égal avec les puissances de l'Europe; le voyez-vous, dis-je, retombé dans le néant, et ne jouissant plus que du droit de déposer son bulletin dans l'urne, comme un simple député d'arrondissement. *Factus est unus ex nostris.* Il est redevenu un des nôtres, comme dit l'Écriture.

C'est alors que la fièvre se déclare et prend un caractère fâcheux. Les femmes, comme vous le pensez bien, ne sont pas étrangères à cette aggravation

du mal. On a trôné dans les grands salons ministériels; on y a donné des fêtes, on y a eu ses officieux, sa petite cour, on y a joué son petit rôle, on y a conçu de longs espoirs, de vastes pensées; on a mesuré de l'œil le court chemin qui peut mener un homme en vue du ministère à l'Élysée. Et puis quoi! Rien, l'isolement, la ruine des hautes ambitions, le triomphe des rivales. Oh! les mauvais conseils que ceux de l'oreiller!

J'observe l'homme tombé, et je lis comme dans un miroir le travail de ses pensées. J'assiste à un défilé terrible de spectres laids à voir et lamentables : la rancune, la fureur, le regret amer des choses perdues, l'implacable volonté de les ressaisir, n'importe par quels moyens, et n'importe à quel prix.

Son rôle d'abord est silencieux et passif. L'ambition est peut-être de toutes nos passions la plus violente, mais à coup sûr la plus patiente. Il fait sourdement ce qu'on appelle le travail des couloirs, réunissant et coalisant les fragments épars de la coterie découragée, les préparant à l'assaut.

Le gouvernement nouveau a commis des fautes : qui n'en commet pas? Il les fait relever aigrement dans les feuilles qui lui sont restées fidèles. Le gouvernement nouveau a prononcé des paroles imprudentes : à qui n'en échappe-t-il pas? Il les commente, les aigrit, les envenime.

Quand les approches sont faites, et qu'il croit le travail de sape terminé, il reparaît et monte à la tribune. Un grand silence se fait. On regarde l'orateur avec curiosité. Ce revenant a presque l'air d'un homme nouveau. Car il est aussi avantageux d'avoir été ministre qu'il est dangereux de l'être. L'opposition vous retrempe, vous rajeunit, donne un coup d'éponge sur l'ardoise de votre passé.

Lui qui comparaissait à la tribune en accusé, y parle maintenant en accusateur. Il dit, et il en a la bouche pleine : « Quand j'étais ministre... Quand j'avais l'honneur de représenter mon pays... » Et il se rengorge, et il se dresse sur ses ergots, la crête rouge, le verbe haut et provocant.

On murmure bien un peu; on lui crie : « Mais ce que vous reprochez aux ministres d'avoir fait, vous l'avez fait vous-même! » On lui crie encore : « Mais ce qu'ils n'ont pas fait, pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous-même quand vous étiez au pouvoir? » Vaines objections! Il n'entend rien, résolu qu'il est à ne rien vouloir entendre, et il s'obstine intrépidement à établir (ce qu'il fallait démontrer) qu'il ne s'est rien fait de bon en République que sous son administration.

Il arrive quelquefois, trop rarement, hélas! que le travail de désorganisation n'étant pas accompli, la majorité ne se laisse pas convaincre, et que le cheval de retour, je veux dire l'ancien ministre, rue en vain dans les brancards de la voiture opposante.

C'est alors que le mal arrive à sa période aiguë, et tourne en folie furieuse. L'un, ancien centre gauche, passe au radicalisme, du radicalisme au socialisme, et reste suspendu, par une sorte de pudeur, entre le collectivisme et l'anarchie. L'autre s'emporte jusqu'à révéler des secrets d'État, et à mêler à l'exposé de ses griefs personnels le nom du président de la République.

Et comme il faut qu'en politique, comme ailleurs, le grotesque se mêle au tragique, on remarque, non sans stupeur, que les plus enragés sont souvent les comparses qui n'ont fait que passer aux affaires :

> Un instant seulement leurs lèvres ont pressé
> La coupe en leurs mains encor pleine.

Comme ils ont à peine effleuré les bords emmiellés du vase et qu'ils n'en ont pas connu le fiel, il leur reste du pouvoir une soif que rien ne peut éteindre, et un air navré qui les rend bien ridicules.

C'est par de tels hommes et par de tels moyens que nous avons vu dans notre République, déjà adulte, se produire les crises les plus douloureuses pour les amis de la liberté. Ce sont ces ambitions personnelles, ces convoitises d'hommes sans principes, qui nous ont amené, après la chute de Jules Ferry, ce que M. de Freycinet, appelait le *gouvernement de déférence*, c'est-à-dire l'absence de tout gouvernement, c'est-à-dire les administrations livrées à elle-mêmes, ou à la fantaisie des influences locales. C'est ainsi que les coalitions se sont nouées entre la droite et l'extrême gauche ; que les ministres sont tombés, comme capucins de cartes, les uns sur les autres ; que le peuple, qui ne sépare pas les hommes des principes, voyant les meilleurs citoyens calomniés d'abord et sacrifiés ensuite, s'est pris de dégoût pour cette anarchie parlementaire. C'est ainsi qu'est née cette chose informe et ridicule, qu'on a nommée le boulangisme, et qui a tenu un instant en échec nos institutions libérales.

Je supplie le lecteur de vouloir bien considérer que je ne fais pas ici un procès à tous les anciens ministres. J'en sais plusieurs, qui ne me pardonneraient pas de les nommer, et qui sont restés ce qu'ils étaient au pouvoir, de bons citoyens, des hommes politiques honnêtes et désintéressés. Ceux-ci ne font pas à leurs successeurs une opposition intransigeante, les tenant avec raison pour les représentants officiels de la cause qu'ils ont eux-mêmes servie. Non seulement ils regarderaient comme un crime de leur rendre l'exercice du pouvoir impossible, et de les livrer au mépris du peuple et à la risée des factions, dût cette déconsidération rejaillir sur la République elle-même; mais ils les aident, s'ils sont appelés à le faire, de leurs conseils et de leur expérience, et défendent leurs projets, s'ils leur sem-

blent raisonnables, soit dans les commissions, soit à la tribune. Aussi sont-ils entourés du respect de la Chambre, et regardés comme des ministres *in partibus*, et, pour peu que leur passage aux affaires ne les ait pas dégoûtés à jamais du pouvoir, ils y reviennent naturellement, sans efforts, portés par leur mérite et par le courant de la faveur publique.

Quant aux autres, à ceux dont j'ai parlé dans cet article, artisans de crises, prêts à tout sacrifier à leur rage ambitieuse, leur honneur et, ce qui vaut plus, la paix de leur pays, ces criminels publics nous expliquent, sans les justifier, les exécutions sanglantes de certains hommes d'État, dont l'histoire nous a laissé le tragique souvenir. On comprend la Révolution de 93 guillotinant les anciens ministres, le Conseil des Dix faisant rouler la tête des doges sur les marches du palais ducal, les muets du sérail de Constantinople étranglant entre deux portes les vizirs disgraciés. Nous sommes obligés de reconnaître que ces terribles moyens de préservation politique sont trop radicaux pour la douceur de nos mœurs; aussi ne demandons-nous pas la mort de ces conspirateurs parlementaires. Nous demandons leur exil. Un exil honorable, si vous voulez, mais un exil dont ils ne reviennent pas. Qu'il soit bien établi par une bonne loi que désormais tous les anciens ministres, sans exception, les bons pâtissant pour les mauvais (car l'égalité de nos mœurs n'admet que des mesures générales); qu'il soit bien établi, dis-je, que tous seront désormais envoyés d'office et à perpétuité, comme gouverneurs, dans nos possessions d'outre-mer, et particulièrement dans les plus lointaines et les plus insalubres. Oui, qu'on les expédie bien loin, à Obock, à Cayenne, au Congo, au diable, et, s'il n'y a pas de gouvernements vacants, qu'on en crée. On ne paie jamais assez cher son bonheur. Bref, qu'on nous délivre de cette peste!

Cette sorte d'ostracisme paraîtra peut-être un peu dure aux âmes tendres. Mais Bonaparte se faisait-il scrupule d'envoyer périr de la fièvre à Saint-Domingue la glorieuse armée du Rhin, dont le républicanisme lui était suspect ?

Peut-être aussi les partisans de l'absolu la trouveront-ils bénigne et entachée d'opportunisme. Mais trop douce ou trop sévère, elle n'en aura pas moins deux grands avantages. D'abord elle assurera notre repos, et ensuite elle fermera la bouche aux adversaires de l'expansion de la France au dehors, qui seront bien obligés de convenir enfin que nos colonies sont bonnes à quelque chose.

DIONYS ORDINAIRE.

---

LA

# PLAIDOIRIE DE PIERRE MAUGIER

## Pour Jeanne d'Arc en 1455.

### LES JUGES D'ÉGLISE ET LE PEUPLE

Peu de personnages ont eu des historiens plus consciencieux et plus passionnés que Jeanne d'Arc. Mais quel est le sujet sur lequel on a tout dit? Personne, jusqu'ici, n'a, d'une façon spéciale, attiré l'attention sur les plaidoiries qui ont été prononcées en 1455, lors du procès « en réhabilitation ». Elles existent cependant, sous une forme et avec des garanties d'authenticité que nous déterminerons. Leur valeur est très grande. Elles offrent, dans une cause importante, un spécimen curieux de l'éloquence judiciaire au XV^e siècle. Elles fixent en outre l'état du sentiment public sur Jeanne d'Arc vingt-quatre ans après sa mort, le défaut d'unanimité de ce sentiment, ou, pour mieux dire, les expressions diverses qu'il revêtait, selon qu'il était attesté par des politiques, par des prêtres ou par de simples hommes du peuple. La part de chacun dans l'œuvre de la réhabilitation se fait ainsi. C'est de ce point de vue que nous voulons examiner les incidents des audiences des 7, 17 novembre et du 15 décembre 1455, où furent faites la « présentation » du rescrit apostolique et la « proposition », c'est-à-dire les deux plaidoiries qui nous occupent. Nous remarquerons aussi la nature des arguments développés dans ces deux plaidoiries pour établir l'orthodoxie de Jeanne d'Arc, l'attitude des juges d'Église de Paris, mis en face de l'œuvre de leurs confrères de 1431, et l'émotion enthousiaste de la foule, en lutte manifeste avec leur circonspection singulière.

Les préliminaires du procès sont à rappeler simplement, en cela seul qu'ils aident à définir les rôles de chacun. Au roi l'intervention première quoique tardive, soit par remords de l'inaction passée, soit par une impulsion politique qui lui faisait haïr le renom d'hérétique donné à l'auxiliaire dont il s'était servi pour ressaisir la couronne. En 1450, mandement par lettre à Guillaume Rouillé, membre du grand Conseil : « Le roi a ouï dire... le roi veut savoir. » Puis, première enquête; neuf témoins. En 1452, seconde enquête; seize dépositions reçues en Normandie par Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, cardinal du titre de Saint-Martin des Monts.

Telles sont les origines lointaines, inefficaces. Les actes décisifs sont accomplis à Rome malgré la papauté, ennuyée de l'affaire, peu soucieuse de Jeanne, bien plus de Pierre Cauchon et des évêques de France engagés tous à fond dans le jugement fatal. Quarante

signatures d'ecclésiastiques français, quarante noms de prêtres renommés, de docteurs en crédit, lumières autorisées de l'Université, soulignent le procès-verbal de la première audience du procès de Rouen. Autant de signatures pour les audiences qui suivent, malgré le changement des juges que permet la coutume. Les prêtres qui adhèrent sont légion. Après le supplice, sermon pour le glorifier, à Saint-Martin-des-Champs de Paris, par le grand Inquisiteur de la Foi en France. Bien plus : sermon, aux mêmes fins, à Reims, dans la ville du sacre, dans la ville de Jeanne, par un prélat français, Guillaume de La Châtre. C'était toute l'Église : l'Église du roi de Bourges, celle des Lancastres! Aussi, jusqu'à sa mort, Nicolas V résiste. Il faut la crainte plus vive du Turc, la présence et la constante obsession à Rome des Procureurs de la famille de Jeanne ; il faut la pression des agents du roi, se criant diffamé par l'arrêt de Rouen, pour que Calixte III, de la famille des Borgia, octroie enfin l'instrument de la revision, le rescrit apostolique, signé le 11 juin 1455. Voilà le fondement du procès de Paris ; le titre qui rouvre l'audience, fixe le lieu, le débat, nomme les juges. Mais, en haut du rescrit, ces mots qui le signalent, et restreignent, par avance, la portée du procès : « Pierre Cauchon, évêque de Bauvais et de *bonne mémoire — bonæ recordationis !* »

L'audience s'ouvre le septième jour de novembre 1455, de grand matin, à Paris, dans l'Église Notre-Dame.

En ce jour, à cette heure, malgré l'obscurité hivernale sous ces voûtes massives, les trois juges, désignés au rescrit, pénétrèrent dans le chœur de la cathédrale. C'était révérendissime Père en Jésus-Christ monseigneur Jean, archevêque de Reims. Jean Jouvenel des Ursins, alors âgé de soixante-sept ans, était le fils du célèbre prévôt des marchands, docteur en droit civil et canon, orateur renommé, auteur d'une histoire de Charles VI, ancien avocat général au Parlement de Paris, très avancé dans les bonnes grâces royales. A côté de lui, Guillaume Chartier, frère d'Alain, évêque de Paris depuis 1447, ancien professeur de droit canon à Poitiers et conseiller au Parlement, créature et protégé très spécial de Charles VII. Richard de Longueil, évêque de Coutances, le troisième juge, faisait défaut et continua à ne se point montrer. Le Tribunal ecclésiastique était complété par Jean Bréhal, docteur en théologie, prieur des Jacobins de Paris, Inquisiteur général dans le royaume de France. Sa présence et son concours empressé furent l'amende honorable de l'Inquisition. L'Inquisition, qui avait fait brûler Jeanne, la réhabilita.

Comme parties, les demandeurs seuls, nul défendeur. Comment, en Cour de Rome, en aurait-on admis, puisque Pierre Cauchon était « de bonne mémoire »? D'ailleurs les principaux des juges primitifs n'étaient plus. L'histoire ou la légende formée plus tard les fait tous disparaître de mort subite ou tragique : Pierre Cauchon en se faisant la barbe ; Loyseleur, dans un marais, en Suisse, comme en exil. On voyait donc les seuls plaignants : une vieille femme déjà toute décrépite : Ysabelle d'Arc, honnête veuve (*una cum filio*) que soutenait son fils. Peut-être même les deux fils étaient-ils là ; Pierre et Jean, qualifiés par les textes d'*honorables* et de *messires*. C'était la parenté de Jeanne : la mère et les deux frères. Les pauvres gens, après le supplice, vivaient des libéralités accordées au souvenir de la Morte, la mère à Orléans, d'une pension mensuelle de quarante-huit sous parisis, Jean à Vaucouleurs, des profits de la prévôté du lieu, Pierre des revenus d'une île que la Loire enveloppe, non loin d'Orléans, et que l'on appelait : l'île aux Bœufs. « Ils avaient renfermé leur chagrin en eux-mêmes », leur fait dire, par la bouche d'Ysabelle, le greffier du procès, et se plaignaient en secret avec beaucoup qui prenaient part à leur peine. Mais voilà qu'il avait plu à la puissance souveraine de donner le calme après l'orage (*serenum post nubile*), la tranquillité après la guerre, la lumière après la nuit. Alors, sur le conseil et sous la direction d'un grand nombre d'hommes très honnêtes, ils étaient venus à la source de toute justice, à la sainte Église apostolique mère et maîtresse de la Foi. — Et ils se présentaient, à cette heure, devant les juges délégués, assistés d'honorables personnes, tant ecclésiastiques que séculières, et de beaucoup d'honnêtes femmes.

Quant au public qui remplissait l'Église, les textes le définissent ainsi : une copieuse multitude de peuple, de licenciés, de docteurs de toutes sortes, vibrant, gesticulant, poussant des soupirs et des cris. Les juges s'assirent donc, et, humblement, Ysabelle s'avança avec grands gémissements, se prosterna et tendit vers leurs mains le rescrit authentique, éclatant en plaintes lamentables et en lugubres prières :

« Jeanne avait eu une enfance surveillée et pieuse. Elle communiait tous les mois ; elle jeûnait ; elle priait. Les juges qui l'avaient condamnée pleuraient tous. Ils ne lui avaient point refusé le sacrement d'Eucharistie ; et elle l'avait reçu avec une dévotion suprême. Aujourd'hui Dieu a rendu à la France et la cité de Rouen et la Normandie tout entière. Lui-même, il a mené à terme l'ouvrage qui, du temps de Jeanne, avait été commencé à Orléans et à Reims. On voit donc clairement l'iniquité du procès. C'est pour cela qu'elle demandait justice. »

Alors des personnes savantes, des hommes lettrés se joignirent à sa demande. Tous avaient remarqué

la nullité du procès dans sa teneur authentique; l'usurpation de leur office par les juges; l'excessive rigueur de la prison; les chaînes meurtrissant les pieds de Jeanne; la cruauté et l'abjection des gardes; les questions captieuses; les interruptions, la fausse traduction des réponses, les menaces, les articles supposés pour arracher les adhésions, l'abjuration contrainte; et, en regard, la douce simplicité de Jeanne, sa virginité, ses pieux exploits dans la suprême nécessité du royaume. Ce n'est pas là des crimes; c'est de la gloire; ce n'est pas de l'hérésie, c'est de la piété; ce n'est pas du mensonge, c'est la vérité. C'est œuvre divine, non humaine! Les hommes lettrés, les docteurs prolongeaient leurs discours, — *orationem in longum protendebant.* Le peuple n'y tint plus. Tumultueux et vociférant il entoura les plaignants et les juges. Ceux-ci s'effrayèrent. Ils se réfugièrent promptement dans la sacristie, où ils firent appeler Ysabelle. Là, plus calmes, ils découvrirent leur dessein, ayant lu et relu le rescrit apostolique et longuement interrogé la plaignante sur son passé et celui de sa fille. Ils dirent d'abord qu'ils avaient tout écouté avec une pieuse compassion de leur cœur, et qu'ils rendraient patiemment justice après avoir appelé des notaires et s'être adjoint de probes conseillers. Mais ils tiennent à prévenir la veuve, inexpérimentée en fait de procès, que la matière est grave et difficile; que la marche d'une affaire est pleine de périls et d'ambiguïtés; il convient qu'elle prenne un avocat, dans cette ville très célèbre où les hommes doctes et honnêtes abondent, afin qu'elle ne se laisse pas aller à l'affection charnelle, car les juges de Rouen furent de très savants et solennels docteurs. Il faudra des documents bien graves pour briser leur œuvre. Cette affaire est, avant tout, une affaire de discipline ecclésiastique. Aucune pitié ne doit servir de prétexte pour changer la rectitude de la Foi. Certes l'Église doit se montrer pleine de faveurs pour les veuves comme pour les orphelins; mais il n'est point de faveur contre la Justice et contre la Foi. L'entrée des procès est facile; l'issue en est périlleuse, et la fin toujours incertaine. « Revenez le 17 de ce mois de novembre, dans la grande salle du Palais épiscopal où seront des notaires. Ayez un bon et fidèle avocat. Nous-mêmes, aurons sans cesse Dieu devant nos yeux. »

*
* *

La seconde audience eut donc lieu à dix jours de là, le 17 de novembre 1455, non plus dans la vénérable église de Paris, mais dans la grande salle de l'Évêché. Devant les mêmes juges, les mêmes parties comparurent, avec leur même cortège d'hommes et de femmes très honorables et très probes. Les juges délégués, eux aussi, s'étaient entourés de révérends prélats, de docteurs et de jurisconsultes en très grand nombre pour aider à leur délibération. Enfin le peuple remplissait la salle, ardent comme à Notre-Dame, prêt à reprendre son rôle en face des juges d'Église et à intervenir dans l'instance par ses cris. C'est ce rôle de la foule que nous voulons marquer. Il s'agissait, à cette heure, de faire, selon les rites, la *présentation* du rescrit que déjà, dans la sacristie de Notre-Dame, les juges avaient manié et lu, mais dont le trouble de l'audience avait empêché le dépôt en leurs mains dans la forme solennelle.

L'avocat qu'ils avaient conseillé à la veuve était aussi présent; de même son procureur, Guillaume Prévoteau, plus tard conseiller lay en l'échiquier de Rouen. L'avocat se nommait Pierre Maugier.

C'était un personnage de marque. Les textes le qualifient respectueusement *doctor eximius Decretorum*, et encore *vir magnæ circonspectionis atque scientiæ*. Il portait le même nom qu'un chanoine de Rouen, juge au premier procès : Jean Maugier. Son père était, dit-on, Robert Maugier, premier président du Parlement de Paris. Dès 1421, lui-même était procureur de la nation de France dans l'Université. Il avait donc pour le moins soixante ans au moment où il eut à parler dans le procès de la réhabilitation. En 1427 et en 1431, il avait été recteur de cette même Université, député aux Conciles de Bâle et de Rouen en 1429 et 1450. Il possédait donc assez de qualités pour rassurer les juges. La considération de ces qualités ne put cependant point empêcher une scène qui fut étrange. — Telle était la timidité des évêques, embarrassés d'un si grave démenti à donner à l'Église de France, qu'ils prétendirent enlever la parole, le 17 novembre, à l'avocat dont ils avaient eux-mêmes demandé le concours. Ce fut l'épisode très caractéristique de cette séance, — le signal de l'intervention de ce grand agent de la réhabilitation, la foule, que nous suivons pas à pas.

Les choses se passèrent ainsi : les plaignants avaient présenté le rescrit; les juges avaient consenti à le recevoir. On en avait fait la lecture à haute voix. Cela, pour les évêques, devait suffire. Dans leur hâte de clore l'audience, on les vit se lever tous de leurs sièges, ainsi que les conseillers qu'ils avaient appelés, et se grouper entre eux pour délibérer. Ils chuchotaient : « Quelle réponse convenait-il de donner? Quelles personnes citer? » Le peuple, invité à se retirer dans une autre partie de la salle, refit, le 17, ce qu'il avait fait déjà : il murmura.

Pierre Maugier, élevé lui-même au-dessus de sa prudence habituelle, comprit qu'il devait donner une voix à ce sentiment confus; il prit la parole. Et aussitôt ce fut, dans toute la salle, une explosion de cris. Les greffiers eux-mêmes ressentirent quelque

chose de l'émotion commune : « *Petrus Maugier instantissime requisivit... et per totam multitudinem... et ex vocibus multorum apparebat...* » — Il était temps de parler plus sérieusement et plus particulièrement qu'on ne l'avait fait jusque-là de Jeanne d'Arc, de l'iniquité des juges et de son innocence; que l'on donnât audience enfin! Pourquoi la refuser?

Les évêques entendirent ces demandes avec un grand ennui. Ils le manifestèrent, tout en cédant à des injonctions qu'il eût été imprudent de braver. Ils prirent de plus leurs précautions habiles. On manie plus aisément un homme, tenu à toutes sortes de déférences, qu'une foule. A la foule ils accordèrent, pour l'amuser, la plaidoirie de Pierre Maugier; mais à Pierre Maugier ils firent entendre ce qu'il ne devait point dire. Et ce qu'il ne devait point dire touchait à l'honneur de l'Église et au respect des premiers juges : « Bien que les seigneurs délégués jugeassent qu'il ne fût nécessaire ni même utile de l'entendre (Pierre Maugier), ils se rendirent aux instances du peuple, aux prières des assistants, à la demande de la veuve. Ils donnèrent audience à l'avocat, l'avertissant de ne parler que des parties dont le rescrit parlait et encore avec modération, honnêteté et brièveté.

*
* *

Le 17 novembre, on avait assisté à la présentation du rescrit et à une improvisation provoquée par l'agitation de la foule. Le 15 décembre, ce fut la « proposition », l'œuvre élaborée avec soin, spécimen de la rhétorique de l'époque et résumé de l'opinion populaire sur Jeanne d'Arc. Nous ne la possédons point dans son texte initial. Le discours fut prononcé en français : *verbis gallicis*. Les greffiers du procès l'ont traduit en latin pour la postérité. Ils ont fait pour cette harangue respectable ce que plus tard Masselin fera pour les États généraux de 1483 et le célèbre discours de Philippe Pot, considéré cependant, malgré les infidélités forcées de la version latine, comme un exemple mémorable de notre éloquence d'autrefois. Seulement la latinité de Masselin l'emporte sur la latinité du greffier de 1455. Une autre réserve touchant l'authenticité absolue de l'œuvre de Maugier concerne l'intégralité du texte. Ce texte traduit ne nous a pas été conservé en entier : « *Hæc et alia multa dixit.* » — Ce sont des fragments. Malgré tout, l'accent original se devine ainsi que les habitudes oratoires du temps. En somme, c'est un sermon que cette plaidoirie, qu'ouvre une phrase des épîtres du « Docteur des nations » : « Vous êtes pleins de dilection et remplis de toute science! »

C'est dans le développement de ce texte, adressé, par flatterie, au très révérend et renommé archevêque de Reims, duc et premier pair de France; au disert évêque de Paris, docteur célèbre de l'un et l'autre droit; au très éprouvé professeur de sacrée théologie Jehan Bréhal, fidèle inquisiteur de l'hérétique dépravation, comme aussi à ce prélat tout éclatant de la splendeur de la sagesse divine (l'évêque de Coutances); — c'est là qu'il convient de rechercher la pensée des contemporains de Jeanne d'Arc sur son œuvre :

Très dignes Pères,

La matière de cette cause est instante, pleine de pieuse compassion. Nous implorons votre juste jugement selon la forme du droit. Voici notre plainte lamentable : [Il s'agit] de cette pauvre Jehanne de bonne récordation, naguères vulgairement appelée la Pucelle, vierge humble et innocente, née au pays de Lorraine, à Domrémy, diocèse de Toul, sur les confins du royaume de France. Elle est issue de parents nécessiteux mais probes, recommandable elle-même dans son humilité, par sa vie et ses mœurs autant qu'il est possible. Jadis, par des moyens honnêtes, licites et catholiques, comme il est vraisemblable de le supposer, procédant plus de la volonté de Dieu que de toute autre cause; — pour l'honneur de notre seigneur Roi, et pour le bien de son royaume, — attaquant et détruisant honorablement de grandes armées exercées, elle a glorifié la Majesté royale et fait le bien de ses sujets.

Cependant, par iniquité, ruse et injustice, elle a été arrêtée, enchaînée dans un dur cachot, chargée et interrogée avec impiété et violence, et jetée dans un prétendu procès touchant la foi, faussement et calomnieusement, devant de soi-disant juges... Enfin, dans une confusion extrême, elle fut brûlée par un cruel feu pour la diffamation de sa mémoire, le scandale public de ses parents et de ses amis et leur flétrissure irréparable...

*Hæc et alia multa dixit :* et, parmi ces autres choses, celle-ci :

En telle sorte que, dans la première prétendue sentence prononcée contre la Pucelle, ce n'était pas l'abjuration, ni la prison perpétuelle, mais une peine modérée qui aurait dû être prononcée pour être salutaire.

Les juges durent être rassurés. Pierre Maugier, « pour être court », put conclure en leur adressant ces mots :

Et votre ouvrage très approuvé et très célébré, parce que vous êtes pleins de dilection et remplis de toute science, recevra la récompense de Celui qui est le tuteur des pauvres dans la gloire céleste!

Amen.

Telles furent ces trois audiences capitales du procès de réhabilitation. Telle fut la part du roi; celle de l'Église, celle du peuple, la seule pure, dans son instinct sincère.

La politique avait fait le procès de Rouen; la poli-

tique le défit. Après sa mort comme pendant sa vie, la pauvre Jeanne, la fille simple et sublime, fut le jouet constant de la politique.

J. MUNIER-JOLAIN.

## LE STYLE ET L'AME LITTÉRAIRE DE BALZAC (1)

Jusqu'ici, des écrivains se sont rencontrés pour exalter le style de Balzac ; d'autres, beaucoup plus nombreux, pour l'attaquer. Quant à en tenter une explication, nous ne pensons pas qu'on l'ait fait, et pourtant n'est-ce pas là seulement ce qui importe ? Son œuvre peut se diviser en deux, si on l'examine au point de vue spécial de la forme : d'une part la *Comédie humaine* qui représente l'effort de son invention moderne ; de l'autre les *Contes drolatiques*, où il s'est donné le plaisir de faire œuvre archaïque et de subordonner ses conceptions littéraires à un parti pris d'art. Il faut les envisager séparément tout en leur appliquant une méthode identique.

Chaque écrivain manifeste dans son style la catégorie du *type* auquel il se rattache, et le style d'un auteur, c'est *la classe des images qui d'habitude ressuscitent en son cerveau*. A l'analyse, on découvre aisément la prédominance de certaines images, des métaphores visuelles par exemple, ou des réminiscences sentimentales. De là naîtra son talent particulier. S'il est préoccupé du monde extérieur, son style sera rempli de métaphores colorées. S'il est de tempérament nerveux, on sentira perpétuellement l'effort quand il s'agira de rendre une image visuelle, tandis que les réminiscences sentimentales lui viendront tout spontanément.

Posons-nous la question pour Balzac, et maintenant examinons son cas. Sa nature est assurément fort complexe, pas à ce point pourtant que l'on ne puisse, dans l'apport sans cesse renouvelé du tempérament, de l'éducation, des circonstances multiples qui contribuèrent à former son génie, discerner les tendances maîtresses. De même que Flaubert, qui est un type admirablement tranché de *visuel*, emprunte ses métaphores à des phénomènes visuels ; de même que Stendhal, qui est un *sentimental*, les emprunte à des phénomènes affectifs tout internes : de même Balzac, qui est à la fois un *sentimental* et un *intellectuel*, emploie des expressions et toute une structure de phrase décelant la prédominance de l'apport sensible et intellectuel. Les images qui le plus fréquemment ressuscitaient dans son cerveau, étaient les *images de pensées* et les *réminiscences de sentiments :* à ces deux foyers principaux s'alimentaient les foyers accessoires, ce qui ne veut pas dire que les foyers accessoires soient dans son œuvre chose négligeable. Il est clair par exemple que, dans mainte description physique, Balzac a fait preuve d'une puissance de vision, d'un sens des reliefs et des couleurs, d'un don d'évocation si intense, qu'on pourrait être à certaines heures tenté de le ranger dans la classe des *visuels*. Et pourtant ce serait méconnaître sa véritable maîtrise, celle dans le domaine de laquelle il n'offre jamais la plus petite défaillance, car si Balzac s'est trouvé quelquefois impuissant à rendre une image externe, un relief, il est un point où il a toujours excellé : *la renaissance des états internes*.

A cette admirable faculté de *vision intérieure* il doit, nous l'avons vu, ses plus belles créations de poète, comme au don correspondant d'expression, d'analyse des états d'âme, il est redevable de ses pages les plus émouvantes. Il nous suffit de rappeler ici les types de femmes qui nous ont servi à étudier sa conception de l'éternel féminin (1) pour évoquer aux yeux de l'âme le souvenir d'études dans lesquelles la perfection de la forme ne le cède en rien à la délicatesse des sentiments exprimés. *La Femme abandonnée*, *la Femme de trente ans*, *la Cousine Bette*, *le Curé de village*, surtout *le Lys dans la vallée :* autant d'œuvres qui marquent sa souveraine maîtrise ! La plupart des épisodes du *Lys*, depuis la première rencontre de Félix de Vandenesse avec Mme de Mortsauf jusqu'à la mort et au testament d'amour d'Henriette, sont d'admirables et progressives études d'âme, que l'on ne saurait d'ailleurs détacher, car elles sont intimement unies, et qui donnent à la lecture l'impression d'une vision purement intérieure. Dans Balzac, les descriptions physiques des personnages sont toujours subordonnées à leur peinture morale, et les traits physionomiques saillants ont leur pendant dans un trait d'âme corrélatif. L'analyse des émotions demeure toujours son plus décisif triomphe. Telle, par exemple, au début du *Curé de village*, la page où Balzac décrit la première initiation de la vierge au sentiment d'amour, en contant l'épisode de la lecture de *Paul et Virginie* par Véronique Sauviat, la future Mme Graslin :

L'enfant passa la nuit à lire ce roman, l'un des plus touchants livres de la langue française. La peinture de ce mutuel amour, à demi biblique et digne des premiers âges du monde, ravagea le cœur de Véronique. Une main, doit-on dire divine ou diabolique, enleva le voile qui jusqu'alors lui avait couvert la nature. La petite vierge en-

(1) Cette étude fait partie d'un volume : *Seconds Essais sur Balzac*, qui doit paraître prochainement chez les éditeurs Plon et Nourrit.

(1) Voir le chapitre des *Femmes malheureuses* dans la *Revue Bleue* du 15 avril 1893 et notre premier volume d'*Essais*.

fouie dans la belle fille trouva le lendemain ses fleurs plus belles qu'elles ne l'étaient la veille, elle entendit leur langage symbolique, elle examina l'azur du ciel avec une fixité pleine d'exaltation ; et les larmes roulèrent alors sans cause dans ses yeux. Dans la vie de toutes les femmes, il est un moment où elles comprennent leur destinée, où leur organisation, jusque-là muette, parle avec autorité; ce n'est pas toujours un homme choisi par quelque regard involontaire et furtif qui réveille leur sixième sens endormi, mais plus souvent peut-être un spectacle imprévu, l'aspect d'un site, une lecture, le coup d'œil d'une pompe religieuse, un concert de parfums naturels, une délicieuse matinée voilée de ses fines vapeurs, une divine musique aux notes caressantes, enfin quelque mouvement inattendu dans l'âme et dans le corps?

Je ne sache pas, pour rendre une fine émotion d'âme, adaptation plus complète d'une forme exquise avec un sentiment également exquis. Troublant comme l'émotion qu'il exprime et immatériel à la fois en sa contexture, le style du romancier confine ici à celui du poète. Dans les litanies d'amour d'Henriette de Mortsauf, ce sera le style même du poète.

C'est que précisément cette renaissance des états internes, et la faculté d'expression verbale qui l'accompagne, voilà la souveraine maîtrise du romancier et du poète, de tout créateur d'âmes, pour parler d'une façon plus générale. Par elle, et uniquement à la faveur de son intervention, le don puissant d'évocation ou d'imagination sympathique se fait jour dans le cerveau de l'écrivain, pour aboutir non plus à une conception froide et dépourvue de vie, mais à une création ardente et passionnée, à ce quelque chose de véritablement « ineffable et divin », comme disait Carlyle, qui est la vie même, fait trembler la plume dans la main de l'artiste et communique à son œuvre cette puissance *contagieuse* d'émotion, dont les âmes réellement sœurs de la sienne connaissent la captivante douceur. Balzac la posséda au plus haut point, cette puissance. Et d'ailleurs quoi de plus révélateur que ses propres confidences? On connaît le début de *Facino Cane*, cette page qui, fût-elle la seule à retenir du roman, suffirait à lui assigner une place capitale comme document personnel dans l'œuvre du maître, celle où il se décrit lui-même poursuivant à travers le dédale des rues de la grande cité parisienne les mystères pressentis d'une destinée bizarre, s'identifiant avec l'existence de tel ou tel, la pénétrant, se faisant elle pour ainsi dire, et donnant ainsi le plus complet exemple d'imagination sympathique que jamais artiste ait laissé!

Balzac nous en indique aussi les délices, cet oubli total de ce qui n'est point l'œuvre caressée, de ce qui ne se rattache pas par une parenté quelconque à ces *enfants du rêve*, qui sont l'âme de l'artiste et qui tiennent à son cœur par des liens infiniment plus délicats et plus purs que les *enfants selon la chair*. A ce sujet et en ce qui touche Balzac, les anecdotiers se sont donné libre carrière, et les traits cités par eux ne laissent aucun doute sur le caractère d'obsédante réalité, de hantise hallucinatoire que revêtaient ses personnages imaginaires. Pour lui, comme pour tous les grands visionnaires, ils se superposaient aux personnages de la vie réelle. Disons mieux : ils devenaient la *seule réalité* et le reste lui semblait un pur rêve. Pour lui en tous cas comme pour tous les vrais artistes, cette absorption de l'être devint la consolation du mal de vivre, et j'imagine qu'à certaines heures fiévreuses d'invention littéraire, il lui fut donné d'oublier les misères de son existence troublée, les luttes ininterrompues qu'il avait à soutenir contre la fortune implacable. La *vie intérieure*, qui représentait le travail de ses nuits, lui devint sans doute un adoucissement, et lorsque je lis telle page du *Lys*, de *Louis Lambert*, de *Seraphita* surtout, je ne puis m'empêcher de songer à ces lignes écrites par un autre grand artiste, dont la maîtrise souveraine fut également la renaissance des émotions intimes :

Je me plongeai dans les profondeurs de l'âme, et de ce centre intime du monde je vis s'épanouir sa forme extérieure. L'action qui vient à s'accomplir dépend d'une seule chose, de l'âme qui la provoque, et cette action éclate au jour telle que l'âme s'en est formé l'image dans ses rêves (1).

Si nous avons atteint en quelque façon au but que nous nous proposions, la maîtrise suprême du psychologue chez Balzac nous paraît maintenant la puissance de résurrection des états internes, comme la souveraine précellence de l'écrivain nous semble être l'expression de ces mouvements d'âme, l'analyse de leurs rapports entre eux. C'est à ces deux supériorités intimement liées qu'il doit avant tout sa place unique dans l'histoire littéraire, car elles ont fait de lui le plus puissant, sinon le plus délicat des *romanciers d'analyse*. Mais ce n'est là qu'un premier effort, car dans ce monde des tendances de Balzac que l'on pourrait comparer à une végétation touffue et luxuriante, il ne suffit pas d'examiner le rameau principal, celui auquel se relient tous les autres. Il importe encore de s'arrêter aux frondaisons voisines pour comprendre l'ensemble de sa structure. Que sont-elles et dans quels rapports s'imposent-elles à l'observation?

On a souvent noté — et ses adversaires ne manquèrent pas d'en tirer parti contre lui — le caractère positif et précis de ses développements individuels. Chaque fois qu'il touche à un sujet particulier, — et quel est celui qu'il n'a pas au moins effleuré? —

1. Richard Wagner à propos de *Tristan et Isolde*.

Balzac a la prétention d'être bien informé. On sent qu'il veut paraître tel; souvent même il le montre trop. Quoi qu'il en soit, son effort s'étant appliqué à l'étude d'une société tout entière, d'une manière à la fois poétique et scientifique, il lui devenait impossible de ne pas tomber à maintes reprises dans la lourdeur, de ne pas nous communiquer une impression de fatigue. La critique eut beau jeu, lors de l'apparition de ses ouvrages, à relever les longues et monotones dissertations, dont les meilleurs se trouvent remplis. Pour ceux qui, plus tard, étudièrent l'œuvre en son ensemble, la tâche était encore plus aisée, car les défauts apparaissaient d'autant plus saillants qu'ils étaient plus répétés. Que n'a-t-on pas écrit sur certaines pages du romancier, qui semblaient à certains esprits un solennel et prétentieux galimatias! Le propre des génies extrêmes n'est-il pas d'ailleurs de tomber en des erreurs que les écrivains de simple talent ne commettraient jamais? N'est-il pas aussi de passionner l'opinion jusqu'à la plus complète injustice et de susciter des jugements dans lesquels le parti pris ne s'arrête qu'à ce qu'il juge critiquable?

Et de fait il serait trop aisé, mais aussi trop peu philosophique, de s'en tenir à une pareille méthode. Qui songerait du reste à défendre Balzac sur ce terrain, à soutenir que son œuvre immense n'abonde pas en morceaux mal venus, d'une lecture souvent intolérable? Qu'on se rappelle, par exemple, les interminables pages sur la *Faillite*, dans César Birotteau; elles peuvent servir de type pour tout le reste. Prenez dans la *Comédie humaine* — la chose est facile — dix, vingt passages comme celui que nous indiquons. Vous aurez constaté dix ou vingt fois de plus que Balzac souvent écrivait mal; vous n'aurez point expliqué pourquoi dans certains cas il écrivait ainsi, pour quel motif il atteignait par contre en d'autres circonstances à la plus rare perfection.

L'explication est tout entière dans la *variété*, dans la *complexité des tendances* dont nous avons essayé plus haut de marquer la réaction sur le style. — Dans l'étude de la préface de la *Comédie humaine* (1), examinant les vues d'ensemble que lui avait suggérées son esprit philosophique, nous avons indiqué d'un mot l'apport nouveau de Balzac dans le domaine du roman, en disant que cet apport était *positif* ou, plus exactement, *scientifique*. Ce qui importe ici, c'est de montrer comment il s'est combiné avec l'élément poétique ou imaginatif, qui reste l'essence même du génie de Balzac. Avant tout, partons de cette idée : Balzac est un cerveau *de poète*. Au lieu de demeurer, comme chez certains modernes, plaquées et artificielles, les données positives donnent à travers son œuvre l'impression d'une chose vivante et parfaitement assimilée, du moins dans certaines pages plus particulièrement réussies, car c'est toujours quand l'assimilation est mal faite que l'expression défaille et que le style faiblit. Comme Balzac était un esprit de curiosité très complexe et très laborieuse, il s'est trouvé qu'en touchant à une science spéciale il abordait du même coup les considérations générales qui s'y rattachaient. Il pensait avec *tout son cerveau*, nous l'avons déjà dit, et dans l'application particulière qu'il faisait au roman, tout l'acquis antérieur du spécialiste se présentait et se *transmuait* en poésie. Il y a là un travail latent, fort difficile à préciser, car la part de l'inconscience y est considérable, tout autant que celle des facultés intuitives.

Et n'est-ce pas ici le lieu de revenir sur cette intervention des données de la science dans le domaine de l'œuvre imaginative, sur ce mélange des notions positives avec les données romanesques? Il est aisé d'établir que Balzac fut l'initiateur de ce mouvement; ce qui importe, c'est de montrer comment chez lui s'opéra le mélange, et de le rapprocher, dans ce but, des écrivains postérieurs qui s'inspirèrent de ses réformes. Dans l'étude de la préface de la *Comédie humaine* nous avons déjà touché à cette question; pour y revenir ici, nous dirons : Les données positives et scientifiques formant ce que l'on pourrait appeler l'*assise philosophique* de l'œuvre de Balzac, ont été pensées en même temps et par le même effort d'esprit que les données purement imaginatives qui constituaient l'affabulation romanesque. Il y eut, non point un simple mélange, mais une *fusion* parfaite entre ces éléments, et de cette fusion résulte l'impression d'*unité* qu'il nous laisse en ses bonnes pages. Balzac ne fait pas un roman pour faire de la science, il ne fait pas de la science pour montrer qu'il est fort. Ce qui domine avant tout chez lui, c'est l'homme d'imagination, c'est le créateur de types vivants. Aussi bien, et comme conséquence nécessaire, devons-nous ajouter : — S'il est vrai que dans tous ses romans les préoccupations d'exactitude et de rigueur scientifiques transparaissent, au point de lui imposer souvent un vocabulaire spécial conforme à ces préoccupations; s'il est vrai encore que dans certaines œuvres plus particulières certaines doctrines philosophiques et scientifiques sont devenues en quelque sorte l'armature et le soutien de sa pensée, il n'en reste pas moins exact qu'en toutes circonstances et jusque dans les productions de cette dernière catégorie, l'assimilation demeure si totale entre ces éléments que l'unité d'impression persiste et que l'homme d'imagination tient toujours la place qu'il doit occuper, c'est-à-dire la première.

Le seul énoncé de cette idée nous permet de préciser la différence entre Balzac et certains représen-

(1) Voir notre volume des *Premiers Essais*.

tants du roman contemporain qui se sont hardiment réclamés de lui et donnés comme ses continuateurs dans la tendance progressive de l'œuvre d'imagination vers la rigueur scientifique. Quel que soit le jugement que l'on porte sur leurs ouvrages, il faut reconnaître, semble-t-il, que, poursuivant un idéal à peu près pareil, ils ont atteint au résultat le plus opposé; que leur préoccupation constante d'exactitude les a conduits, non plus comme leur maître, à une conception vivante et parfaitement homogène, mais à une conception artificielle et plaquée. C'est dans leur méthode de travail que nous trouvons la condamnation de leur effort. L'habitude de la *documentation* à outrance, qui, sous prétexte de s'en tenir aux faits constatés, en vient à rétrécir l'esprit, à anéantir dans certains cas le rôle de l'imagination sympathique, surtout chez quelques-uns, la subordination préméditée de l'œuvre d'art à un principe, à une théorie scientifique : telles sont les principales causes maîtresses qui, toutes réserves faites sur la portée de leur talent individuel, contribuèrent à fausser entre leurs mains la méthode que leur précurseur avait si admirablement employée. Si d'ailleurs la lecture de leurs ouvrages ne nous avait pleinement édifiés sur les procédés de leur esprit, les conditions dans lesquelles ils produisent et la manie d'information qui caractérise notre temps n'auraient laissé subsister aucun doute. N'y a-t-il pas quelque chose d'étrange, de légèrement puéril, dans le fait d'un artiste qui, ayant à traiter un sujet donné, commence par aller vérifier l'exactitude de ses hypothèses dans le milieu *réel* le plus rapproché qu'il aura pu découvrir. Cela ne peut conduire qu'à une vaine apparence de rigueur qui ne saurait illusionner les esprits clairvoyants. Aussi qu'advient-il le plus souvent? C'est que l'auteur, parti d'une idée qu'il croyait exacte, aboutit, par une étrange ironie des choses, à une œuvre d'où le véritable esprit scientifique est complètement absent!

Lorsque Balzac écrivait *César Birotteau*, ou le *Lys*, ou *Splendeurs et Misères*, ou les *Paysans*, — nous choisissons exprès les romans les plus différents, — s'était-il au préalable transporté dans les milieux réels conformes à ceux qu'il prétendait décrire? Non certes, il s'en fût bien gardé. Son procédé à lui était un procédé d'*évocation*, de *résurrection* de la vie intérieure, dans lequel l'intuition tenait une place prépondérante. Il s'enfermait, regardait en lui-même, et, avec l'expérience entière de sa vie passée, il se mettait à écrire. Dans cette sphère, Balzac avait approfondi surtout les sciences naturelles et les sciences sociales. Il n'avait pas besoin que son sujet comportât des observations spéciales. Tout son cerveau concourait à la rédaction de chacune de ses phrases; armé comme il l'était d'observations précises, il voyait du même coup ressusciter en lui tous les éléments dont il avait besoin.

Quand Balzac imagine un personnage vivant, — et nul n'a plus de réalité à ses yeux que ses personnages imaginés, — il le voit avec toute sa puissance de vision, avec toutes les notions et le fourmillement des connaissances qu'il possède. Comme ces notions sont d'une infinie complexité, s'il découvre en lui une correspondance avec elles, il l'applique aussitôt. Là réside une des causes de sa grandeur et de son infériorité tout ensemble, de ses réussites et de ses insuccès. Dans les esprits tout-puissants comme le sien, il se produit un tel mouvement d'idées, un tel afflux de tendances, que souvent l'expression se dégage avec peine : cela tient à l'*abondance des points de vue*. Il en va tout autrement chez les esprits moyens : les mots se présentent naturellement à eux, et la langue devient *coulante*, comme disent les gens du monde pour marquer leur admiration à l'endroit du style facile et sans consistance. Dans l'œuvre de Balzac, on éprouve presque constamment l'impression d'un effort. Quand cet effort n'aboutit pas, Balzac tombe lourdement; quand il aboutit au contraire, il écrit des pages admirables, égales aux plus accomplies des grands écrivains de notre langue : les dialogues de ses *personnages excessifs* en demeurent la preuve irréfutable!

Il faut mettre à part une œuvre néanmoins, et reconnaître que dans cet immense labeur, bien fait pour susciter l'étonnement des générations futures, cette œuvre apparaît, avec son magnifique et exceptionnel caractère, comme un démenti aux habituelles lois de la production. Il était réservé à Balzac, pour son effort littéraire le plus factice en apparence, d'atteindre à la plus rare perfection de style que jamais artiste ait offerte, et de nous laisser, en une œuvre de conception archaïque, un saisissant exemple de ce que peut la force inventive, la sève toute-puissante du génie, pour communiquer une vie nouvelle à un art que l'évolution normale de notre langue avait confiné dans le domaine des formes disparues! *Vie, besoin de vie, ardeur de vie*, ce sont là les expressions auxquelles nous devons avoir recours, chaque fois qu'il s'agit de Balzac. Le besoin de rendre ses émotions en faisant œuvre littéraire était chez lui tellement intense, l'outil d'une qualité si admirable que, pour épancher le trop-plein de sa force, il fut amené *naturellement* à cette création des *Contes drolatiques*, au moins étrange dans l'existence d'un artiste dévoré comme il l'était par l'ardeur de produire; qu'il s'arrêta dans l'exécution de son œuvre moderne pour en entreprendre une autre, écrite en une langue qu'on ne parle plus, et dont l'emploi constituait à première vue un tour de force ininterrompu!

Aussi bien le tour de force était-il plus apparent

que réel, et doit-on reconnaître, en pénétrant plus à fond dans l'âme de Balzac, que cette tentative, donnée par quelques-uns comme factice, correspondait bien au contraire aux tendances les plus libres et les plus spontanées de son tempérament créateur. Envisager les *Contes drolatiques* comme une conception de parti pris, comme une sorte de gageure, serait s'illusionner étrangement sur sa manière de produire, sur sa nature même. Si nous l'analysons, en effet, cette nature, si nous nous efforçons d'en détacher pour un instant, afin de les mieux voir dans leur isolement, les éléments essentiels, qu'y trouvons-nous qui nous arrête? D'abord, et par-dessus tout, correspondant à l'ardeur de vie dont nous parlions, une puissante expansion physique, un perpétuel débordement d'activité. Balzac avait l'âme de sa personne visible, et nous savons ce qu'elle était. Qui pourrait oublier, après l'avoir vue dessinée ou sculptée, cette tête énergique, au vaste front découvert, aux narines dilatées, à la mâchoire puissante, aux yeux enfoncés sous de profondes arcades? Ces quelques traits, entre tant d'autres, témoignent, à n'en pas douter, d'une organisation *despotiquement sensuelle;* mais sur la valeur de ce mot il convient de s'expliquer : entendons par là une organisation à la faveur de laquelle chacun des sens départis à l'homme, comme instruments de jouissance ou de douleur, atteint à son maximum de vibration. Et n'est-ce pas là précisément le trait commun à tous les tempéraments d'artistes souverains? Quelque degré de raffinement que dénote une œuvre d'art en son expression, il n'en demeure pas moins que son point de départ initial, dans le cerveau de son auteur, fut la prédominance d'un ou de plusieurs sens, plus délicatement ou plus puissamment développés que les autres. Chez Balzac le développement aboutit à une sorte d'expansion physique que certains n'hésitèrent pas à qualifier d'*animale*. Nous ne reculerons pas devant le mot, puisque aussi bien il nous sert à caractériser un type tranché. Les anecdotes fourmillent, au cours de ses biographies, qui nous renseignent sur cette surabondance de vie. Il s'installait parmi les choses comme il sut s'installer dans les Lettres, hardiment et violemment, taillant sa place à larges coups d'épaules, en sanguin et en pléthorique qu'il était avant tout!

Quoi d'étonnant en conséquence qu'il soit allé d'*instinct*, non pas de parti pris, à cette littérature du XVIe siècle qui représente, dans l'évolution de l'esprit humain, le plus magnifique épanchement de vitalité! Quoi d'étonnant qu'il se soit établi comme une correspondance immédiate et soudaine entre cette face de sa nature intime et le génie de ses illustres aïeux de la Renaissance, Brantôme et Rabelais! De l'admiration qu'il éprouvait pour eux à l'imitation de leurs œuvres la distance n'était pas grande, et l'une fut la cause de l'autre. Encore ce mot : *imitation*, n'est-il pas celui qui convient, et nous devrions l'effacer après l'avoir écrit, car il implique une sorte de parti pris, une réserve qui est tout justement l'opposé du travail mental auquel nous devons cette inégalable création : les *Contes drolatiques*. Balzac s'empara de la langue incroyablement savoureuse du XVIe siècle comme du seul instrument que son instinct d'artiste lui marquât propre à favoriser l'épanchement du trop-plein de sève qu'il sentait en lui. L'avantage qu'il y trouva fut double : elle lui permit d'aborder hardiment des sujets qu'il n'aurait pu même effleurer avec le style habituel du conteur moderne; elle lui permit surtout de les envelopper, comme d'un vêtement aux tons changeants et bigarrés, de cette forme éclatante à laquelle il sut communiquer une nouvelle jeunesse et qui conservera son œuvre inaltérable!

Écartons donc le mot : *imitation*, comme insuffisant et impropre à caractériser l'effort d'art que représentent les *Contes drolatiques*, et si ce n'est assez pour l'établir de l'observation déjà faite, nous y ajouterons la suivante : — Le propre de l'imitation est de s'en tenir au modèle dont elle entend s'inspirer, de ne pas s'efforcer d'étendre son champ d'action, mais de le restreindre bien plutôt, d'en présenter comme une épreuve affaiblie. Or ce fut précisément le contraire qui marqua la tentative de Balzac dans les *Contes drolatiques*, et voici comment : — Dans sa puissante expansion de vie, succédant à la contention forcée du moyen âge, la rénovation littéraire du XVIe siècle alla droit aux extrêmes, à l'exemple de toutes les réactions violentes. L'âme humaine qui, durant les époques de trouble et d'agitation du moyen âge, avait vécu repliée sur elle-même, éprouva soudain l'impérieuse nécessité de modifier son attitude, et de se créer une existence nouvelle, en tout contraire à celle que les circonstances lui avaient imposée. D'où cet incroyable débordement physique dont la Renaissance littéraire nous offre une image si fidèle dans l'œuvre significative d'un Rabelais! Un trait la caractérise avant tout, cette œuvre : l'ignorance et l'abandon qui pourraient sembler systématiques, s'il ne s'agissait d'un temps où l'instinct primait tout, des moyens d'art jusqu'alors employés, à ce point qu'entre les productions du XVIe siècle et celles de l'âge précédent un abîme paraît creusé. Eh bien! c'est là, nous semble-t-il, qu'éclate la suprême originalité des *Contes drolatiques*, dont nous constations au début l'apparence artificielle. En adoptant une fois pour toutes cette forme de langage que le génie de la Renaissance avait limitée à l'expression d'instincts puissants, mais exclusivement physiques, Balzac, par une ten-

dance spontanée de sa nature intime, sut l'appliquer dans certaines pages à un ordre de sentiments tout intérieurs; il remonta jusqu'aux origines premières de la poésie du moyen âge, et dans plusieurs de ces contes, non pas les plus nombreux, mais les plus significatifs à coup sûr, et les plus précieux au regard de l'artiste, il fit intervenir ces deux choses inconnues à Rabelais : l'*attendrissement* et la *mélancolie*.

S'en tenir au seul disciple de Rabelais et ne goûter dans l'auteur des *Dizains* qu'un émule de l'auteur de *Pantagruel*, serait donc, on le voit, errer grandement, méconnaître une des faces les plus curieuses et les plus imprévues de son talent. Dans ce domaine pourtant, si nous nous y tenons un instant et que nous cherchions en un art voisin un artiste à qui le comparer, voici qu'un nom se présente aussitôt sous la plume : celui de Jordaëns. C'est le même faire, la même sève de vie, la même accentuation voulue des instincts, des énergies animales. Tout comme Jordaëns excelle dans ses compositions à mettre en relief, par l'exagération du trait ou l'intensité d'une couleur locale, la rondeur charnue de ses nymphes et de ses satyres, Balzac sait tirer parti de cette langue du XVI^e siècle, savoureuse et succulente, grasse et charnue elle aussi comme la pulpe d'un beau fruit; à la faveur de son vocabulaire débordant, l'évocation physique des êtres s'opère, aussi nette, aussi précise que si nous les voyions peints sur une toile. Et ce ne sont pas seulement des images visuelles qui ressuscitent en nous : tous les sens sont en jeu. Cette langue évoque des sons, des odeurs, tout le cortège des images associées par la puissance du souvenir. Que Balzac nous conte les *Joyeulsetez du Roy Loys le onziesme* ou les débordements du Concile de Constance, qu'il nous peigne les fantaisies amoureuses de la cour ou les délassements des cardinaux et des couvents, un même souffle de réalisme intense traverse ses récits. Dans les *Dizains*, Balzac est sans rival : la fertilité de ses inventions égale, si elle ne les dépasse, celle des plus célèbres conteurs, et le large rire dont il souligne les circonstances ou comiques ou grotesques de l'aventure, montre assez jusqu'à quel point il sut s'identifier avec l'esprit du temps.

Et pourtant, même dans ses descriptions les plus osées, presque toujours, vous rencontrez, à côté de la manifestation du désir, l'accompagnant et la parachevant, une sorte d'intervention sentimentale qui y ajoute comme une fleur de poésie. Tantôt elle est due, cette intervention, aux circonstances tragiques et douloureuses qui forment l'affabulation du conte, tantôt à une nuance particulière de mélancolie ou de rêve, d'un charme étrange et pénétrant. Mais, empreinte de tragique ou de rêverie, poignante ou seulement mélancolique, cette nuance de sentiment crée une originalité souveraine à l'ensemble des *Dizains;* elle les différencie, une fois pour toutes et à jamais, des conceptions littéraires de la pure Renaissance, en les rattachant par un lien tout spirituel à l'âme du moyen âge. C'est qu'un cerveau d'artiste puissamment organisé doit offrir cette unité de structure grâce à laquelle, jusque dans ses compositions les plus opposées, se retrouvent des facultés identiques. Nous avons insisté, en étudiant le style du romancier moderne, sur son admirable don de *vision intérieure* et de *réminiscence sentimentale*. Balzac ne devait point s'en départir dans les *Contes drolatiques*, et il dota cette œuvre exceptionnelle en sa forme de qualités semblables à celles qui nous frappent dans les romans de la *Comédie humaine :* d'où ce très curieux et très rare mélange au sujet duquel il fallait s'expliquer.

. . . . . .

Les théoriciens du style ont établi depuis longtemps qu'à chaque âge d'une race correspondait une phase de la langue. Ils furent conduits ainsi à envisager, dans le développement d'une langue, véritable organisme vivant, un âge d'adolescence, d'apogée, puis de décadence : c'était dire qu'un point culminant existait, exprimant le maximum des qualités de la race, point qu'on ne saurait dépasser. Dans toute race qui dure, un perpétuel besoin de rénovation se manifeste, et les artistes qui veulent rompre avec les formes léguées par leurs devanciers ont beau jeu à développer cette idée qu'aux modifications du *milieu social* doivent correspondre des transformations dans l'âme humaine et le style qui la traduit. C'est là une considération qui nous touche peu. Ce serait s'exagérer son influence que de la croire capable de contre-balancer l'influence du *milieu physique*. Le sol et le climat, qui font ce dernier, pétrissent et modèlent le tempérament d'une race, et ce tempérament s'exprime d'une façon définitive aussi bien par les mots avec leur allure et leur couleur que par la construction de la phrase et la syntaxe. Voilà pourquoi l'*ossature* littéraire est immuable, pourquoi c'est sur la pensée bien plutôt que sur l'expression qu'influe le milieu social.

Pour exprimer des idées nouvelles en un style d'une valeur d'art égale à celle des modèles classiques, il ne faut ni rejeter de parti pris ces modèles, ni s'astreindre à les copier servilement. Il importe surtout de ne pas méconnaître l'apport nouveau de chaque âge littéraire dans le domaine de la langue : il reste seulement à le préciser. Tout en considérant que la structure de la phrase française et plus particulièrement de la prose — puisque la prose est le triomphe de notre génie latin — a été une fois découverte et a atteint son maximum de réussite dans les œuvres du XVII^e siècle, il paraît indispensa-

ble, aux yeux de l'artiste moderne soucieux d'originalité et d'invention, de concentrer ses efforts sur le *détail* du style, sur la qualité de l'*épithète* par exemple et, dans ces limites, il semble légitime de suivre le progrès correspondant dans les faits et les idées nouvelles, par l'apport de ce que la science et l'art ont donné. C'est pour avoir réalisé l'idéal de cette théorie d'art que la langue admirable, profondément *moderne* tout en restant *classique*, d'un écrivain comme Baudelaire, a pu captiver tant de jeunes et sincères artistes. M. Paul Bourget, dans sa belle étude des « questions de style », paraît cependant avoir confondu la rénovation d'un Goncourt et celle d'un Baudelaire (1). En réalité, leur effort fut radicalement différent. La tentative des premiers s'attachait non seulement à ce que nous avons appelé le *détail du style*, mais encore à la structure intime de la phrase qui chez eux s'écarte volontairement de la tradition classique. Baudelaire, par contre, demeure rigoureusement classique à cet égard, et son effort inventif se limite aux points de détail. C'est à cette forme d'art que nous rattachons nos préférences.

Pour en revenir à Balzac, sa langue ne présenta jamais cette double qualité d'une correspondance idéale entre la pensée et la forme, entre le travail du style par le dedans et le travail par le dehors. Il était emporté par une fougue créatrice trop ardente pour concevoir la langue autrement que comme le résultat du travail intérieur. Les *Contes drolatiques* constituent une tentative isolée. Il suffit de se reporter à ce que nous avons dit sur le rôle des tendances pour comprendre que son style usuel était un résultat tellement direct des tendances physiologiques qu'il ne pouvait comporter un haut degré de ciselure extérieure. Aussi son influence, considérable sur la marche des idées et du sentiment, demeure-t-elle presque nulle sur l'évolution de la langue !

PAUL FLAT.

## LE RÊVE D'HERVÉ DE NAURAC (2)

### Nouvelle.

XII

Mais en 1812, lorsque Napoléon opéra son premier mouvement pour se rapprocher du Niémen, force fut à la comtesse de rester où le sort l'avait fixée, et de subir l'approche des envahisseurs. Marsdorf dut loger un régiment de cavalerie et la comtesse elle-même apprit bientôt qu'elle allait avoir pour hôte le colonel de ce régiment.

Ce colonel n'était autre que Jean François Herbelon. On lui donna la meilleure chambre après celle de la comtesse, et Hervé se retira dans une mansarde. Pendant plus d'une semaine il évita avec le plus grand soin le contact du colonel, mais un jour Herbelon l'ayant rencontré dans l'escalier, insista tellement pour le faire entrer chez lui, qu'Hervé, en dépit de l'extrême antipathie qu'il ressentait pour l'officier, ne trouva aucun prétexte de refus. Herbelon s'excusa très poliment du dérangement et des ennuis qu'il causait à ses hôtes, rejetant ces ennuis sur les nécessités de la guerre, et il montra dans ses regrets une telle courtoisie qu'Hervé, presque malgré lui, fut obligé de rendre au colonel politesse pour politesse.

Mais quelles que fussent les avances d'Herbelon et ses manières d'homme du monde, l'antipathie qu'il inspirait à son hôte n'en fut pas diminuée. Hervé éprouvait pour lui un éloignement en apparence invincible. Ce n'était pas le soldat de Napoléon qui lui était odieux, car Hervé n'avait pas, à proprement parler, de convictions politiques et les Bourbons lui étaient indifférents ; c'était le soldat en lui-même. Herbelon était pour lui quelque chose d'analogue à ce que serait pour nous un pirate, célèbre par ses crimes, son courage et ses merveilleuses aventures. A sa vue Hervé ressentait à la fois de la crainte et de la haine, une haine qui contenait une parcelle d'admiration.

Hervé maudissait Napoléon, parce que Napoléon était pour lui un monstre altéré de sang, rêvant la guerre universelle et sans trêve pour assouvir un instinct féroce. Épris du calme profond de sa petite ville allemande, la seule pensée qu'il y avait des plaines où le sang coulait à flots, où les hommes périssaient par milliers, lui causait un indicible frisson d'épouvante. Herbelon était un des exécuteurs du monstre couronné, et ce qui, au premier abord, stupéfia littéralement Hervé, ce fut l'extrême politesse du colonel, la douceur de ses manières, de son regard et de sa voix. Hervé s'était toujours figuré les soldats de Napoléon sous l'aspect de soudards grossiers, durs, inabordables, et il fut on ne peut plus surpris de rencontrer en l'un des plus belliqueux d'entre eux un homme très civilisé, très instruit, très modéré dans la discussion, d'une tolérance et d'une facilité extrêmes dans tout ce qui ne touchait pas à ses devoirs militaires. Ce bandit était marié et portait sur sa poitrine un médaillon contenant le portrait de sa femme ; ce meurtrier sanguinaire pouvait aimer et être aimé. Il y avait là un de ces renversements d'idées dont les organisations délicates souffrent à un point inexprimable.

(1) Voir dans les *Essais de Psychologie* le chapitre consacré aux Goncourt.

(2) Voir la *Revue Bleue* du 21 avril 1894.

Pour Hervé, ses visites au colonel se bornèrent à trois ou quatre pendant les quinze jours où Herbelon fut son hôte. Il passait alors presque tout son temps chez un professeur du nom de Waldstein, père de deux jeunes filles assez gentilles qu'Hervé trouvait délicieuses. Aux yeux des demoiselles Waldstein, le jeune noble français était un être d'une nature supérieure, et la plus jeune, Hilda, était la favorite d'Hervé qui ne la quittait pas et avait échangé avec elle les serments les plus tendres.

## XIII

Quand le régiment d'Herbelon quitta Marsdorf, Hervé éprouva un soulagement indicible. Il lui sembla d'abord qu'après avoir porté le joug, il redevenait libre et pouvait marcher le front haut. Sa demeure était enfin purgée de la présence de l'ennemi.

C'est un malheur de trop haïr, car la haine devient comme l'amour une obsession redoutable, si bien qu'il arrive une heure où l'on ne distingue plus bien entre les deux sentiments. Quand Herbelon fut parti depuis plusieurs jours, Hervé s'aperçut que ce soldat avait pris une place dans sa pensée. Il observa avec stupeur qu'un changement très singulier s'était fait en lui : il n'était plus tout à fait le même homme que celui qui s'était réfugié, avec horreur, tout au fond de sa maison, le jour où le colonel Herbelon était entré à Marsdorf. Peu à peu la physionomie de ce Français s'était transformée à ses yeux. Herbelon était toujours pour lui un tyran qu'il devait haïr, mais ce tyran pourtant ne lui était plus totalement étranger.

Hervé finit par penser sans cesse à Herbelon, et involontairement il le suivait des yeux dans sa marche vers les profondeurs de l'empire moscovite. La pauvre Hilda crut bientôt s'apercevoir qu'elle avait une rivale, mais il lui était impossible de deviner que cette rivale pût être, non pas un colonel de Napoléon, non pas telle ou telle créature vivante, mais un fantôme, le fantôme de la gloire militaire, qui était tout à coup apparu à Hervé.

Insensiblement il en était arrivé à ce point de ne plus oser préférer hautement sa vie immobile à l'existence de cet homme à peine moins jeune que lui, qui, à vingt-huit ans, avait déjà combattu en plus de trente batailles, parcouru déjà la France, la Hollande, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, l'Autriche, la Prusse, la Pologne qui était entré en vainqueur à Madrid, à Rome, à Berlin, à Vienne, à Varsovie. La renommée connaissait son nom ; il possédait la gloire, et, avec la gloire, l'espace et le monde.

Ce fut sous l'empire de cette pensée encore confuse, que s'écoulèrent les six mois d'été et d'automne. Hilda sentait que l'âme d'Hervé ne lui appartenait plus, et elle redoublait d'efforts pour retenir cet amour qui allait lui échapper. Un jour, ayant entendu parler au jeune comte du portrait de femme qui ne quittait jamais le colonel français, elle fit peindre le sien, et l'enferma dans un médaillon semblable à celui que décrivait Hervé, après avoir fait graver ces mots autour de la miniature : « A son cher Hervé, Hilda Waldstein. » Puis elle le suspendit elle-même au cou du jeune homme, espérant que ce portrait serait un talisman qui empêcherait Hervé de lui jamais devenir infidèle. Hervé fut touché de cette marque de tendresse, il jura à Hilda de ne jamais se séparer du précieux médaillon ; mais en dépit de ses efforts sa pensée continua à galoper dans les plaines de la Russie, à la suite d'un colonel de lanciers qui lui-même galopait après la mort.

## XIV

Dans les premiers jours de janvier 1813, un bruit extraordinaire se répandit en Allemagne, d'abord rumeur sourde, mais bientôt grondement terrible, se renforçant de minute en minute, ébranlant toutes les âmes, éveillant en celles-ci l'épouvante, chez les autres l'espoir de la délivrance, et la vision d'une revanche prochaine. L'Invincible avait eu l'imprudence de défier le ciel, et le ciel avait relevé son défi. La Grande Armée n'existait plus, et l'Allemagne entière, liguée contre le peuple conquérant, jurait de ne déposer les armes que le jour où victorieuse à son tour elle entrerait drapeaux déployés dans Paris.

Ce qui frappa particulièrement Hervé dans ce désastre, ce fut la mort du colonel Herbelon. En l'apprenant, il demeura saisi de stupeur, s'assura avec anxiété de l'exactitude de cette nouvelle, puis il alla s'enfermer dans sa chambre, où, assis devant sa table, il passa le reste du jour et toute la nuit suivante dans une indescriptible agitation d'esprit. Quand revint l'aube grise du matin, ses yeux tombèrent sur une glace, et il s'étonna du changement qui s'était opéré dans sa physionomie. Une longue maladie l'aurait rendu moins méconnaissable.

Cependant il se disait que rien n'était plus explicable que la nouvelle qu'il venait d'apprendre. Peu importait qu'Herbelon fût naguère plein de force, d'ardeur et de vie ; les balles et la mitraille ne choisissent pas leurs victimes. Que le colonel fût tombé en cherchant à ouvrir à l'armée qui le suivait le chemin du salut et de la délivrance, n'était-ce pas le dénouement inévitable et logique d'une vie consacrée au meurtre et à la violence ? Le colonel ne pouvait pas mourir autrement.

Hervé se dit qu'après tout le colonel Herbelon, quelque vaillant et intéressant qu'il pût être, et quel-

que sinistre que fût sa fin prématurée, était un des oppresseurs du monde et qu'il était juste que le monde fût délivré de ses oppresseurs. Ce jugement prononcé, il se mit à chercher s'il ne pourrait découvrir quelqu'un qui eût connu le colonel, parmi les nombreux blessés et malades que l'état-major français envoyait en Allemagne, aussi loin que possible des lignes menacées. C'était surtout derrière l'Elbe que les débris de notre armée venaient languir et mourir. Hervé trouva ce qu'il cherchait dans le petit hôpital de Marsdorf qui avait reçu une demi-douzaine de blessés parmi lesquels un officier appartenant au régiment même d'Herbelon. Cet officier se nommait Madic, il était compatriote du colonel, presque du même village. Très longtemps sergent avant de passer officier, il n'avait pu, faute d'instruction, franchir le grade de lieutenant, ce qui ne l'empêchait pas d'être brave comme un lion, d'avoir mérité la croix à Wagram, et reçu à la Bérésina un éclat d'obus qui l'avait vraisemblablement estropié pour le reste de ses jours.

Dès qu'Hervé fut instruit de ces détails, il se présenta au lieutenant Madic, comme ayant eu l'honneur de loger le colonel et termina son exposé en faisant à Madic toutes les offres de services imaginables. Madic le remercia, affirmant qu'il ne manquait de rien, sauf de livres, et surtout de papier pour dessiner, le dessin étant sa récréation favorite. Mais, dès qu'Hervé lui eut adressé une question sur son colonel, le brave lieutenant sembla se transformer, et, contre son habitude, parla une heure entière sans hésiter, bégayer, ni chercher ses paroles. Pour lui, Herbelon était un être au-dessus de l'humanité, la nature l'avait destiné à jouer un rôle extraordinaire dans le grand drame de la conquête de l'Europe, et, en peu d'années, il serait devenu le chef de toute la cavalerie française.

— Et il est mort ! dit Hervé. Vous en êtes bien sûr ! Il ne vous reste aucun espoir ?

Madic secoua la tête.

— Que sait-on ? dit-il. Certes un boulet emporte le brave comme le lâche, un maréchal de France comme le dernier des conscrits. Deux héros qui s'appelaient, l'un le général Lasalle, l'autre le maréchal Lannes, sont morts comme j'aurais dû mourir. L'Empereur croit à son étoile, mais moi, à sa place, je ne m'y fierais pas. Donc, rien malheureusement n'empêche que le colonel ait réellement succombé. Cependant, nous n'avons pas retrouvé son corps, peut-être est-il tombé vivant dans les mains des Russes. Après tout, il ne serait pas le premier qui reparaîtrait après avoir été porté pour mort.

Hervé s'empara de ce dernier mot, de cette suprême espérance, bien faible, il est vrai, mais à laquelle, suivant Madic, il était permis de se livrer. Et alors, profitant de ce que l'honnête lieutenant était le compatriote du colonel, le jeune comte lui fit cent questions sur la famille Herbelon, sur les premières années du jeune officier, sur son mariage, sur la famille de Naime, sur tout enfin ce qui pouvait concerner l'homme qui occupait de plus en plus sa pensée ; et Madic, ravi de pouvoir parler de son héros, ne lui épargna aucun détail, même le plus insignifiant aux yeux de ceux qui auraient vu en Herbelon un homme comme un autre. Il était nuit close quand Hervé prit congé du lieutenant, et il ne le quitta qu'en lui promettant de revenir le lendemain.

Hervé ne manqua pas à sa promesse, et ses visites journalières au lieutenant blessé devinrent le grand événement de sa vie. Elles durèrent deux mois, jusqu'au jour où Madic, capable de se tenir debout, partit pour Mayence où se trouvait le dépôt de son régiment. En quittant son ami, le brave officier ne crut pouvoir mieux le remercier de ses visites qu'en lui offrant un portrait du colonel au crayon noir et à la sanguine, qu'après plusieurs essais infructueux, il était parvenu à terminer de mémoire, de façon à en être satisfait. La ressemblance était si frappante qu'à la vue du portrait, Hervé demeura muet de saisissement. Madic partit le lendemain, et le jeune comte ne le revit jamais. En 1814, malgré ses blessures mal guéries, le lieutenant reprit du service actif et se fit tuer à Montmirail.

## XV

En rentrant chez lui, le premier soin d'Hervé fut de clouer le portrait au mur de la chambre que le colonel avait habitée, et que, par un sentiment assez difficile à définir, Hervé n'avait pas voulu reprendre après le départ de son hôte. C'était là que se passaient ses journées, quand il n'était pas avec le lieutenant. Il était censé lire beaucoup, mais la vérité est qu'absorbé de plus en plus dans une pensée unique il ne lisait que des ouvrages, des journaux ou des brochures pouvant lui fournir quelque renseignement sur la vie militaire du colonel Herbelon.

Quand il eut fixé le dessin au mur de la chambre où personne que lui ne pénétrait, il s'assit en face, et, incapable d'en détourner les yeux, se laissa fasciner par le regard fixe du portrait. Et pour la vingtième fois peut-être il recommença à se raconter la biographie du colonel telle qu'il la tenait de Madic.

C'étaient d'abord les années d'enfance du petit Jean-François, grandissant obscurément dans son village des bords du Rhône, et se faisant remarquer dès les premiers jours par son courage, sa hardiesse, son goût pour les exercices du corps, sa passion pour les jeux militaires, ses succès rapides au collège, sa présentation au colonel Suchet. C'était ensuite

l'école militaire ; son entrée dans les dragons ; son envoi à l'armée du Rhin ; sa première entrevue avec les généraux Ney, Moreau et Richepanse. C'était toute l'épopée impériale : Burgos, Somosierra, Madrid, Abensberg, Eckmühl, Essling, Wagram, où, après être demeuré cinq heures sous un feu effroyable, il ne recevait qu'une blessure ; le Niémen, Ostrowno, Smolensk, Valoutina aux sanglants souvenirs, la Moskowa, l'enlèvement de la grande redoute. C'était l'entrée à Moscou, le triomphe bientôt changé en désastre, le commencement de la fatale retraite. Enfin Malo-Jaroslavetz, le dernier jour, le terme de l'héroïque carrière. Hervé en repassait douloureusement tous les détails : le corps de Dostorof en ligne avec ses formidables batteries, le combat commencé longtemps avant jour, la mort des deux Delzons, nos assauts six fois repoussés, Napoléon arrivant sur le champ de bataille, et ordonnant la charge décisive et suprême, où, Herbelon en tête, toute la division de cavalerie s'était précipitée pour mourir...

Et alors Hervé ne voulait pas que l'histoire finît là. Il voyait Herbelon tomber de cheval, criblé de blessures ; mais, quand son régiment se retirait pour se reformer à l'abri d'un pli de terrain, des Cosaques, tentés par le brillant uniforme du colonel, s'emparaient de lui, le traînaient jusqu'à la ligne russe, et, au moment de le dépouiller, s'apercevaient qu'il respirait encore. Un médecin, qui se trouvait là par miracle, arrachait le colonel de leurs mains, examinait ses blessures, n'en jugeait aucune nécessairement mortelle, lui prodiguait toutes ses ressources, et réussissait à le sauver. C'est ainsi que, prisonnier incapable du reste de donner de ses nouvelles à qui que ce fût au monde, Herbelon, pendant qu'on prenait son deuil dans notre armée, était emporté de Kalouga à Orel, d'Orel à Toula, de Toula dans l'inconnu.

Ainsi s'écoulaient les heures d'Hervé, tandis qu'à quelques lieues à peine Napoléon allait jouer sa dernière partie, et que déjà retentissait le canon depuis la mer du Nord jusqu'aux montagnes de Bohême. Insensible à la grandeur des événements qui allaient s'accomplir, sourd au fracas des armées prêtes à se heurter sur ce gigantesque champ de bataille, Hervé restait fasciné par l'aspect étrange d'une petite ville russe, au sommet d'une colline dominant une plaine marécageuse, et tristement éclairée par les derniers rayons d'un soleil d'hiver.

## XVI

Ce tableau sinistre, Hervé ne le composait pas, il le voyait. Il apercevait distinctement les circuits de la rivière, les accidents de terrain de la plaine et de la colline, les maisons de la petite ville. Telle était la netteté de sa vision qu'il eût pu dessiner sans la moindre hésitation le paysage qu'il avait sous les yeux. Et de même que nous osons souvent affirmer la ressemblance d'un portrait dont nous n'avons jamais vu l'original, de même Hervé était convaincu que son imagination ne lui présentait pas un tableau de fantaisie, tant le tableau était marqué de ces traits originaux, spéciaux, qui n'appartiennent qu'à la nature et sont de sûrs garants de la vérité. Du reste il avait déjà fait l'épreuve que, grâce à une puissance de communication singulière, son imagination ne le trompait pas sur la physionomie des lieux inconnus qu'il essayait de se représenter. Un jour que le lieutenant Madic lui racontait le retour, après de longues années, du colonel Herbelon au petit village de Colonge, Hervé l'interrompit tout à coup :

— Oui, dit-il, je vois le village. L'église a été récemment reconstruite. A gauche, il y a une maison plus élégante que les autres, celle du maire sans doute, avec un haut pignon très pointu. A droite, les maisons assez basses et d'aspect misérable disparaissent derrière un bouquet d'arbres. Juste en face de moi une grande route pénètre dans le village, et se bifurque en arrivant devant l'église. L'une des branches, celle de gauche, se dirige vers le Rhône, que je devine là-bas derrière ces rideaux de peupliers ; l'autre gravit une colline que surmonte une sorte de château, probablement la demeure de la famille de Naime.

— Mais c'est absolument cela ! s'écria le lieutenant ébahi. Ah çà, vous êtes allé à Colonge ?

— Je ne suis jamais allé en France, dit tristement Hervé, mais vos descriptions sont tellement précises, qu'il est impossible de ne pas voir tels qu'ils sont les endroits où se passent les événements que vous racontez.

Le brave Madic se contenta de cette explication ; mais, depuis lors, il arriva souvent qu'Hervé eut l'occasion de vérifier qu'il possédait réellement la faculté, moins rare qu'on ne le croit, d'évoquer l'image assez fidèle des lieux qu'on cherche à se représenter. Chaque fois que Madic prononçait le nom d'une ville ou d'un champ de bataille :

— Attendez, disait Hervé, il me semble que j'aperçois le lieu dont vous parlez.

Et aussitôt, fermant à demi les yeux, il ébauchait devant le lieutenant très surpris un tableau qui, presque toujours, était d'une exactitude satisfaisante.

Cette sorte de jeu avait duré jusqu'au départ du lieutenant. Après ce départ, Hervé, comme on l'a vu plus haut, s'enferma uniquement dans une seule idée ; et, comme les facultés psychologiques se

développent encore plus que les autres par un exercice constant, ce ne furent plus seulement des paysages qui s'offrirent à sa vision interne, mais des personnages vivant et agissant dans la réalité de leur existence journalière. Si, par exemple, il se représentait Herbelon à Essling, il voyait à l'instant même, ainsi que le colonel avait dû le voir, le maréchal Lannes, passant au galop sur le front des bataillons, quelques instants avant le coup fatal qui allait l'enlever à la France. A la Moskowa, il apercevait, aussi nettement qu'Herbelon lui-même avait dû les apercevoir, le maréchal Ney et le roi Murat faisant coucher leurs hommes et restant seuls debout, calmes et invulnérables, au milieu d'un si effroyable ouragan de projectiles qu'il était impossible de se présenter au feu sans être atteint; Hervé les voyait, les approchait, croyait entendre le son de leurs voix, et ne songeait même plus à se demander où commençait l'illusion, où finissait la réalité.

Quant à ses anciennes amours, il en avait perdu jusqu'au plus faible souvenir. Un soir il arriva qu'en errant au hasard à travers la ville, il passa devant une maison dont les fenêtres étaient brillamment éclairées et où retentissait le son des instruments de musique. Hervé ne pensa même pas que cette maison était celle d'Hilda Waldstein, et, perdu dans sa vision merveilleuse, continua, sans lever la tête, sa route dans le silence et la nuit.

XVII

Cependant deux années s'écoulèrent; et deux fois Napoléon succomba.

Hervé continuait sa vie solitaire. Indifférent à tout, sa pensée suivant toujours un voyageur qui, longtemps captif au fond de la Russie, devait marcher à grands pas vers la France.

Car, à force de songer au colonel, il était insensiblement parvenu à se considérer comme prisonnier dans la petite ville où le sort avait enfermé sa vie. Toujours plongé, dans ses visions décevantes, devenues sa seule et véritable existence, il arriva bientôt que ce ne furent plus seulement, comme en écoutant les récits de Madic, des personnages connus et célèbres qui s'offrirent à sa vue intérieure, mais des êtres obscurs, insignifiants, vulgaires. S'il les écoutait parler, leurs discours n'avaient rien qui méritât d'être recueilli, rien de frappant, sinon leur air de vérité. Ces apparitions devaient correspondre à des personnages réels qui avaient vécu près du colonel, lui avaient adressé les paroles qu'entendait Hervé, avaient accompli les actes dont il était témoin après plusieurs années écoulées. Il lui semblait beaucoup moins imaginer que se souvenir.

Au commencement, Hervé avait encore été assez maître de lui pour constater un très curieux phénomène. Lorsque, après le départ de Madic, il s'était accoutumé à passer la plus grande partie de ses journées dans l'ancienne chambre du colonel, il avait observé que, dès qu'il la quittait, il perdait presque aussitôt la faculté de retrouver les idées et les impressions qui avaient dû être exclusivement personnelles à Herbelon. Y rentrait-il, sa personnalité semblait s'effacer pour faire place à la personnalité d'un être plus énergique et plus fort, qui s'emparait en maître de son cerveau, de son cœur, de sa mémoire, de tout ce qui constituait son *moi*. Mais lorsque quelque temps se fut écoulé, l'obsession ne le quitta plus, l'absorption devint complète. Hervé gardait encore la conscience de son identité, mais cette conscience parfois bien obscurcie était la seule épave qui surnageât dans l'irrémédiable naufrage de ses idées, de ses convictions, de ses croyances et de ses amours d'autrefois.

Enfin cette dernière lueur elle-même s'évanouit, et ce fut lui-même, le jeune comte fils d'émigré, qui, à Austerlitz, sur les bords du lac glacé où allait s'engloutir l'armée russe, chargeait, sous les ordres de Nansouty, à Friedland; ce fut à lui-même que Napoléon criait de sa voix puissante : « Capitaine Herbelon, vous êtes chef d'escadrons et chevalier de la Légion d'honneur. »

Il en était arrivé à vivre de la vie de son héros, à penser, à sentir comme Herbelon avait senti et pensé, et chaque minute effaçait en lui les derniers vestiges des idées, des opinions, des affections et des souvenirs, de la personnalité en un mot, du jeune émigré qui, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, avait habité la Saxe et s'était appelé Hervé de Naurac.

FRANCIS MELVIL (Léonce Gibert).

*(A suivre.)*

## MUSÉE DU LOUVRE.

### La Caisse des Musées [1].

II

Dans un précédent article, nous avons appelé l'attention sur la Caisse des Musées et nous nous sommes efforcé de montrer l'importance de cette création, en signalant les lacunes qu'elle était appelée à combler; en réunissant les sources auxquelles cette institution pourrait s'alimenter, nous sommes arrivé à lui constituer un fonds initial suffisant pour faire face à ses multiples obligations. Il nous faut maintenant étudier le mécanisme de cette Caisse, montrer

(1) Voir la *Revue* du 10 mars 1894.

son rôle dans l'avenir et indiquer quelle devra être, à notre avis, la meilleure utilisation de ses revenus, c'est-à-dire spécifier, parmi les nombreux établissements qui sont en situation de faire appel à son crédit, ceux dont les titres méritent son appui moral et ses secours pécuniaires.

L'heureuse définition de M. Isambert, dans son rapport sur le budget, donne à la Caisse des Musées sa véritable signification. « Ce qu'il faut aux Beaux-Arts a-t-il dit, c'est un *Trésor de guerre* », trésor de guerre d'un nouveau genre, que la France seule dans les temps troublés que nous traversons pouvait avoir la pensée de constituer, destiné non pas à préparer des boucheries d'hommes sur des champs de bataille, mais à soutenir, au nom du génie humain, des luttes courtoises dans des salles de ventes publiques et des cabinets d'amateurs, où les billets de banque seront les seules munitions qui assureront le triomphe. C'est à ce point de vue de défense nationale qu'il faut se placer, pour formuler les considérants de la nouvelle loi, au risque même de méconnaître des intérêts particuliers que l'intérêt général permet seul de négliger ou de refuser à certaines aspirations très louables des satisfactions d'amour-propre.

Sur la répartition des fonds aussi bien que sur leur provenance un grand nombre de systèmes ont été proposés; avant de choisir le plus approprié aux circonstances, il est indispensable de dresser une liste complète des établissements qui par leur nature pourraient être appelés au partage et d'étudier séparément les titres de chacun d'eux.

Ils se subdivisent en trois catégories. Dans la première, sont placés les Musées Nationaux sorte d'entité administrative, c'est-à-dire les Musées du Louvre, du Luxembourg, de Versailles, de Saint-Germain, auxquels sont rattachés ceux de Fontainebleau et de Compiègne. La seconde comprend les autres Musées appartenant à l'État, tels que ceux de Cluny, de la sculpture comparée du Trocadéro, de Sèvres, des Gobelins, des Arts décoratifs. Les Musées départementaux et municipaux forment la troisième section.

En 1892, M. Antonin Proust proposa, au nom de la Commission du budget, que tous ces établissements pussent être compris dans les subventions qu'accorderait la Caisse, les musées d'État pour un tiers, les autres pour les deux autres tiers. Nous ne saurions repousser avec trop d'énergie ce système, très séduisant, et conçu sans doute dans un louable esprit de propagande artistique, mais qui aurait le défaut capital de porter dès le début un coup désastreux à la nouvelle institution, d'amoindrir sa puissance, de l'arrêter net dans son essor. Pour qu'elle ait une raison quelconque d'existence, pour qu'elle puisse donner des résultats utiles, il importe, en effet, qu'en présence des rivalités de jour en jour plus inquiétantes, la Caisse soit en mesure de frapper de grands coups. A quoi lui servirait cet éparpillement de ses ressources, cet émiettement de ses revenus entre tant de mains? Elle doit, au contraire, n'apparaître que dans des luttes décisives où elle apportera le secours de son appoint.

M. Bourgeois, dans l'exposé des motifs de la loi qu'il soumettait en 1891 aux Chambres, avait, par avance, réfuté cette proposition et en indiquait les graves inconvénients.

Comment en effet, disait-il, satisfaire aux innombrables demandes qui ne manqueront pas de se produire? Comment faire un choix entre elles et qui le ferait? S'imaginerait-on les compétitions ardentes auxquelles on assisterait, d'autant plus passionnées qu'elles seraient inspirées par les sentiments les plus honorables, par les désirs les plus légitimes. Et que de mécontentements, que de murmures, conséquences inévitables de déceptions cruelles! Ce serait la lutte perpétuelle organisée entre les différentes villes.

Et d'ailleurs tous ces musées qui viendraient ainsi solliciter une protection, sont-ils vraiment dignes d'intérêt, et l'argent dépensé en leur faveur serait-il utilement employé? Depuis quelques années de très réels efforts ont été tentés par les autorités locales, efforts qui méritent certes d'être encouragés et nous indiquerons tout à l'heure de quelle façon; mais en bonne justice, est-il possible de mettre ces fondations récentes en compétition avec les grandes galeries, et de leur accorder aux unes et aux autres les même avantages? M. Bénédite, qui connaît à fond la province, nous donne de ces musées une description qui permet de douter de leur importance.

Un grand nombre d'entre eux sont dans un état embryonnaire; tout est encore à faire dans leur organisation même parmi les meilleurs, puisque les collections des grandes villes comprennent, à côté de morceaux de valeur, des horreurs de peintres régionaux, puisque les conservateurs non appointés dans la plupart des cas sont de braves gens sans aucune compétence, puisque les catalogues se recommandent par un luxe d'attributions pompeuses et d'erreurs inqualifiables, on peut conclure qu'*il est nécessaire d'attendre, avant de mettre ces musées sur le même rang que le Louvre*, que le contrôle de l'État soit assuré d'une manière plus efficace.

Une autre raison d'un ordre tout à fait spécial milite d'ailleurs en faveur des Musées d'État; par cela seul qu'ils sont installés à Paris ils me paraissent avoir tous les titres pour être recommandés, à l'exclusion de tous les autres, à la sollicitude du législateur.

Dans un pays de centralisation comme le nôtre, la capitale est plus que le siège du gouvernement, elle a une importance que ne peuvent s'attribuer ni Vienne, ni Londres, ni Berlin. Paris, à la fois la tête

et le cœur de la France, recèle dans ses circonvolutions toute la matière cérébrale, et distribue sur le territoire le sang généreux qui vivifie le corps tout entier. Cette prépondérance est peut-être un mal; en tous cas, elle existe, et il n'est pas permis de l'oublier surtout dans le domaine de l'art où elle apparaît le plus clairement. Je ne veux pas dire que la province se désintéresse de ces questions, qu'elle ne puisse donner le jour à de grands maîtres; que d'écrivains, que d'artistes sont nés dans les départements! mais ces intelligences d'élite abandonnent vite leur lieu de naissance, accourent à Paris, se faire consacrer, affirmer leur talent, chercher ce charme exquis et cette saveur incomparable que possèdent seuls les fruits qui s'épanouissent sous son ciel. N'est-ce pas sur les bancs de ses écoles que les élèves qui se croient quelque avenir viennent s'asseoir; n'est-ce pas autour des chaires de ses professeurs que se pressent ceux qui ont la soif d'apprendre? N'est-ce pas chez elle que la province envoie ses boursiers, c'est-à-dire le meilleur de son sang, pour qu'ils s'y perfectionnent et y acquièrent honneur et célébrité?

Tous les gouvernements ont compris cette situation spéciale et presque tous ont ajouté un fleuron à la couronne qui brille sur le front de la capitale. « Paris, disait Chaptal dans son fameux rapport sur les Beaux-Arts, doit se réserver les chefs-d'œuvre de tous les genres; elle doit posséder dans ses collections les morceaux qui tiennent le plus essentiellement à l'histoire de l'art, qui marquent les progrès, caractérisent les genres et permettent à l'artiste de suivre sur les tableaux toutes les révolutions et les périodes de la peinture. » Mais cette énumération que fait aux Consuls le savant rapporteur, n'est-elle pas justement la liste des acquisitions qu'aura en vue la Caisse des Musées?

Pourquoi donc la troisième République serait-elle moins bienfaisante pour la capitale que sa devancière? Le centre d'activité ne réside-t-il donc plus en elle? Si la situation a changé depuis un siècle, c'est surtout en faveur de Paris, à laquelle les facilités de communication et le mouvement intellectuel ont donné une importance encore plus manifeste. Il ne saurait d'ailleurs entrer dans notre idée que les musées des départements fussent absolument tenus à l'écart. Loin de là; le principe une fois voté, nous laisserons au gouvernement toute latitude; nous voudrions même qu'on insérât dans la loi une disposition additionnelle portant, comme le demandait autrefois Chaptal, qu'au fur et à mesure des nouvelles acquisitions, on distraie des musées d'État les objets dont ils croiraient pouvoir se séparer et qu'on en fasse une juste répartition entre les divers départements. Que d'œuvres ignorées du public, en ce moment, perchées trop haut sous les coupoles, apparaîtront brillamment dans un cadre plus simple. Combien d'autres plus utilement placées dans leur lieu d'origine mettront leurs auteurs en valeur.

Ce sera peut-être alors le moment de discuter à nouveau une question qui intéresse au plus haut point le monde des arts. On pourra alors obtenir (1) soit par voie d'échange, soit en les payant en beaux deniers, la rétrocession au Louvre « d'œuvres types qui ont été autrefois dirigées sur les départements par une véritable aberration et dont le rapatriement s'impose parmi des ensembles que leur absence dépareille », et y faire même entrer des morceaux capitaux qui gisent ignorés dans telle ou telle bourgade. Il suffit de citer dans ces catégories les deux panneaux de *Mantegna* que possède Tours, le Christ au jardin des Oliviers et la Résurrection qui, avec le Calvaire du Salon Carré, compléteraient l'admirable prédella du retable de San Zenon de Vérone, le *Mantegna* d'Aigueperse, le *Rogier van der Weyden* de Beaune, le *Gherard David* de Rouen, le *Pérugin* de Caen, cette perle que ne fait pas oublier le Raphaël de la Brera, et tant d'autres. M. Roujon avait entamé des pourparlers avec la municipalité de Tours; ils ont été rompus, on ne sait pour quelles raisons; en tous cas, quand on sera riche, ils pourraient être repris, sans avoir besoin de faire intervenir les tribunaux ou de rappeler des arrêts dont cependant une administration des Musées Nationaux soucieuse des intérêts qui lui sont confiés devra quelque jour se prévaloir, si on ne pouvait arriver à composition (2).

Et, même dans les Musées d'État, je voudrais qu'on fît une sélection et que *de plano* on écartât le Luxembourg de la répartition. Sur ce point encore, se jouera l'avenir de la Caisse; car, si on permet aux artistes vivants de fonder des espérances pour l'achat de leurs œuvres, on se trouvera bien vite débordé; je ne porte pas ici un jugement sur la valeur de notre école, je ne considère pas si tel morceau mérite d'être acquis par l'État, si tel autre en est indigne, je parle en thèse générale et je dis, qu'à notre époque de camaraderie où les recommandations jouent un rôle si prépondérant et où les amitiés de certaines personnalités remplacent trop souvent le talent, il ne sera pas possible d'éviter les unes et de négliger des autres. Il se passera exactement avec l'argent de la Caisse des Musées ce qui se passe avec les crédits des expositions dont personne n'ignore le triste emploi. Les artistes sont-ils d'ailleurs dans une situation sur laquelle on puisse s'apitoyer? Jamais ils n'ont occupé dans l'échelle sociale un rang aussi considérable, jamais ils n'ont été plus largement rétribués. Le temps n'est plus où des Rousseau, des Millet, et plus près de nous des Bastien-Lepage ne

(1) Henri Marcel: *République française* des 12 et 19 mai 1892.
(2) Voir Dupré et Ollendorff, t. I, p. 317 et t. II, p. 127.

trouvaient d'acquéreur qu'à des prix dérisoires. Maintenant l'artiste le plus fraîchement médaillé ou le plus nouvellement décoré a son hôtel, ce dont je le félicite, bien que je pense que l'étude et le travail s'accommodent mal des lambris dorés.

Sans parler des particuliers qui s'arrachent au prix de l'or la moindre étude, le budget n'est-il pas assez généreux à l'égard des artistes, en inscrivant une somme de près d'un million pour les travaux d'art, les décorations d'édifices publics, les achats dans les Salons et les commandes dans les ateliers? Mais, me dira-t-on, vous risquez ainsi de payer plus tard beaucoup plus cher une œuvre dont l'insuffisance de vos crédits vous a interdit l'acquisition et on me citera une fois de plus l'absence, dans les collections, de nos grands maîtres de 1830 que l'État a négligé alors d'acheter. Ce raisonnement ne me convainc pas; pourquoi notre goût, plus délicat, je le veux bien, que celui de nos devanciers, serait-il plus infaillible que le leur? Puis, pour un morceau vraiment supérieur que l'État paiera très cher, combien plus considérable serait le nombre de *croûtes* dont il aurait été forcé de s'encombrer, qu'il aurait depuis longtemps reléguées dans les greniers, et dont on lui aura ainsi évité l'acquisition. On pourra peut-être modifier sur un point le règlement, en autorisant par exemple le Louvre à acheter, un ou deux ans après leur mort, les œuvres des maîtres contemporains sur les fonds de la Caisse, à condition, bien entendu, que ces acquisitions soient attribuées au Luxembourg.

Au sujet de l'expropriation de l'hôtel de Chimay et de l'agrandissement de l'École des Beaux-Arts, le *Journal des Débats* (1) sur un ton humoristique considérait cette question des artistes contemporains au point de vue social et blâmait le gouvernement de permettre à de pauvres diables de venir grossir l'armée des déclassés que l'enseignement officiel de l'École déverse tous les ans sur le pavé; il ajoutait: « Il est vrai que cette même administration qui dépense les millions sans compter, quand il s'agit d'exproprier des hôtels, n'a jamais à sa disposition les 100 000 ou 200 000 francs qu'il lui faudrait pour acheter pour nos musées une belle œuvre d'art. » La Caisse des Musées est destinée à combler cette lacune, mais il ne faut pas que son argent ait une destination qui aille à l'encontre du but qu'on se propose.

Le Louvre avec ses six départements, ses collections, dont toutes, il faut bien le dire, ne sont pas aussi complètes, est seul en situation de puiser à la Caisse des Musées; il est le Musée par excellence, celui qu'avant tous les autres on doit enrichir. « Au fond, c'est bien le Louvre que visent tous les projets, disait M. Gonse, et il est certain que neuf fois sur dix c'est à lui que sera attribuée l'œuvre d'art dont la Commission se serait rendue acquéreur. » Cette opinion de l'honorable rapporteur, il est de toute nécessité qu'elle soit nettement exprimée dans la loi. La Commission, quelle qu'elle soit, pleine des meilleures intentions, j'en suis certain, doit avoir en quelque sorte les mains liées. Ce sera au Louvre à retrocéder plus tard son acquisition soit à tel ou tel musée de province, soit même à un des autres musées d'État qui ont des droits évidents à être aidés et à recevoir des objets qui se rapportent à la nature de leur spécialité.

Le champ d'action sur lequel s'étendra le Louvre n'est-il donc pas assez vaste et croit-on que les occasions lui manqueront pour dépenser les revenus de la caisse, quelque importants que nous les puissions espérer. Sans entrer dans une triste énumération des merveilles qui depuis quelques années nous ont échappé, je me contenterai de citer les acquisitions suivantes qu'ont faites les musées rivaux.

En 1874 le Musée de Berlin a acheté 1 250 000 francs une partie de la collection Suermondt, entre autres le fameux *Homme à l'œillet* de Van Eyck; en 1890 le portrait d'Holzhuer par Durer, payé 450 000 francs; en 1892 à la vente Dudley, la *Vierge* de Cruvelli, au prix de 186 000 francs, une simple esquisse de Rembrandt pour la modeste somme de 66 000 francs et enfin, pour le Cabinet des Estampes, la bibliothèque Hamilton, qui renfermait les célèbres dessins de Botticelli pour la *Divine Comédie*, adjugée plus de 1 500 000 francs.

La National Gallery à la vente Hamilton en 1883 a payé 120 000 francs le *Paradis* de Botticelli; à la vente du duc de Marlborough, 1 750 000 francs la *Vierge* des Ansidei; à la vente du duc de Landsdown un portrait d'amiral par Velasquez, un portrait d'homme par Morone, les *Deux ambassadeurs* par Holbein, formant un total de 1500 000 francs.

A la vente van Praet, le Musée d'Anvers a acquis pour 205 000 francs un Rembrandt et un Franz Halz.

Que faisait la France dans ces grands tournois? Elle les regardait de loin, n'ayant jamais moyen d'y prendre part! Cette situation indigne d'un grand pays comme le nôtre ne peut se prolonger. La seule manière qui lui soit offerte de reprendre son rang dans le monde des arts est l'établissement de la Caisse des Musées, richement dotée, avec une destination nettement spécialisée et dirigée par des personnalités qui soient à la hauteur de leurs fonctions.

Ces fonctions seront de deux natures différentes: à côté des travaux purement financiers et de contrôle, confiés à des conseillers d'État et maîtres des Comptes, il y aura la grosse question des acquisitions qui devra être réglée par une commission désignée soit dans le texte même de la loi, soit dans le

(1) Voir le numéro du 10 février 1894.

règlement d'administration publique qui la complétera. Malgré l'avis du Conseil supérieur des Beaux-Arts, consigné dans le rapport de M. Gonse, je crois qu'il y aura grand intérêt, pour la bonne gestion artistique de la Caisse, à faire prendre place dans cette commission aux divers conservateurs du Musée, à côté des membres des deux Chambres, du ministre, des directeurs, et des personnes que leurs connaissances spéciales indiqueront au choix de l'Administration. Qui en effet est mieux qualifié que ces fonctionnaires pour prendre une résolution sur des questions aussi épineuses? Ils seraient, dit-on, juge et partie en certains cas, puisqu'ils auraient rédigé un rapport sur l'objet destiné à leur section; mais pourquoi, malgré cette raison, ne leur accorder qu'une voix consultative et encore à celui-là seul qui est en cause; pourquoi interdire à ce rapporteur d'appuyer d'un vote son opinion? Est-ce que dans les assemblées cette anomalie ne se produit pas et un ministre s'abstient-il sur les affaires qui ressortissent à son département? Les autres conservateurs, d'ailleurs intéressés moins directement, prêteraient l'appui de leurs connaissances et seraient consultés sur une acquisition qui en définitive prendra place dans la maison qu'ils ont l'honneur de diriger et de la bonne tenue de laquelle ils sont les uns et les autres responsables.

Je sais bien que l'on prétend que ces savants — dont le mérite, jugé souvent inconsidérément dans leur patrie, est apprécié à une haute valeur chez les peuples voisins — sont incapables de comprendre quoi que ce soit en dehors de leur spécialité. Je n'ignore pas que des écrivains dont l'intelligence est cependant tout ouverte aux diverses manifestations de l'art, trouvent inadmissible que « les antiquités orientales et la céramique aient à décider l'achat d'un tableau ». Mais le fait de vivre au milieu des chefs-d'œuvre, d'étudier le beau sous ses aspects les plus variés, monuments assyriens, statues grecques, vases étrusques, monnaies de Syracuse, n'affine-t-il pas le goût et ne le rend-il pas apte à juger en parfaite connaissance de cause, même sur des objets qui ne paraissent pas vous être familiers? A ce compte-là, nous autres critiques, de quel droit prenons-nous la parole et devons-nous donner notre opinion un jour sur telle chose, le lendemain sur telle autre, alors que, sur ces divers sujets, nous avons des connaissances autrement moins étendues que tel élève de l'École des Chartes, tel membre de l'École d'Athènes, tel ancien pensionnaire de la villa Médicis.

Ces pauvres conservateurs sont-ils d'ailleurs assez malmenés! Quelques chroniqueurs se sont fait une spécialité de demander chaque jour leur tête et les criblent de traits heureusement trempés plus souvent dans du fiel que dans du poison, en cherchant à créer une légende sur l'état déplorable de nos richesses artistiques. Sans entrer dans de trop longs détails, je crois qu'il est bon en ce moment de s'expliquer sur ces attaques; je n'ai pas à prendre la défense des conservateurs, mais je voudrais empêcher certaines opinions absolument fausses de se propager dans le public; et, au moment où la question de la Caisse des Musées va être soulevée, je crois qu'il est nécessaire de mettre en garde le Parlement contre des allégations qui seraient de nature à empêcher le vote de la loi si l'on pensait que les fonds dussent être confiés à des mains inhabiles.

Non, il n'est pas exact de dire que le Louvre est actuellement un capharnaum où sont entassés pêle-mêle tous les chefs-d'œuvre. Je reconnais sans peine que notre installation ne peut être mise en parallèle avec celle des musées étrangers, mais est-ce que l'on peut raisonnablement reprocher soit à M. Kæmpfen, soit à ses collaborateurs, soit même à ses prédécesseurs un état de choses dont ils sont les premiers à souffrir? Certes, bien des innovations indispensables sont à souhaiter; et c'est justement pour avoir la possibilité de les réaliser que nous demandons la création de cette Caisse des Musées; mais je suis certain d'avoir l'approbation de tous en disant qu'en l'état actuel, avec des locaux aussi insuffisants et aussi mal aménagés que ceux que nous possédons, en présence de la pénurie absolue de crédits qui permettent de faire face à des dépenses urgentes et de procéder à des achats indispensables, les récriminations sont excessives et les reproches immérités.

Pour ne parler que des salles de peinture, le désordre y est-il si apparent? Laissons de côté la salle Lacaze où, sur le désir formellement exprimé par le généreux donateur, tout le précieux legs a été réuni, et le Salon Carré où, comme à la Tribune de Florence, on a cru devoir faire une sélection parmi les chefs-d'œuvre de chaque école, et voyons comment se présente l'ensemble de la collection. N'avez-vous pas deux Salles consacrées à l'école française du commencement du siècle? L'une est, je le sais, complètement obscure, mais qu'y faire? Les tableaux du XVIII^e^ et du XVII^e^ siècle n'ont-ils pas été depuis quelques années séparés les uns des autres et exposés dans deux Salles distinctes; de nouvelles œuvres n'ont-elles pas été accrochées, provenant les unes d'acquisitions comme la Famille de M^me^ Mercier par *Dumont* le Romain et d'autres rapportées des palais nationaux : la Lecture et la Musique par ce peintre inconnu du nom d'*Hilaire*, autrefois à Fontainebleau, ainsi que la série des *Hubert-Robert*, l'Innocence et la Leçon de musique par *Lancret*, et les deux *Boucher* repris au ministère des Affaires Étrangères.

On a enlevé d'un petit cabinet noir toute la série

des Primitifs français et on leur a donné une place d'honneur au milieu de la grande galerie où chacun peut les admirer et constater l'achat fait récemment d'une Vierge avec l'enfant Jésus d'un maître du xv^e siècle ainsi que les dons généreux de MM. R. Kann et Maciet.

Les maîtres italiens des xv^e et xvi^e siècles ont été réunis dans la salle dite des Sept-Mètres; mais est-ce la faute des conservateurs si le nombre infime d'œuvres de ces époques que nous possédons n'a pas permis de faire un rangement méthodique par école ou si la petitesse de la salle a forcé le transport dans la Grande Galerie des *Bellini*, du *Carpaccio*, du *Luca Signorelli* qui chronologiquement ne sont pas à leur place; dans le Salon Carré les derniers remaniements n'ont-ils pas été presque tous approuvés et n'est-ce pas avec un esprit très judicieux qu'on a procédé à l'installation, au milieu de nos chefs-d'œuvre, de l'Homme au gant du *Titien* qu'on a rapproché du portrait de *Rembrandt?* Le portrait de *Foucquet* et le Calvaire de *Mantegna* n'avaient-ils pas tous les titres pour occuper des places d'honneur?

Reste la Grande Galerie où certes les observations paraissent justifiées car les Flamands et les Hollandais, les Espagnols et les Italiens y vivent dans une promiscuité déplorable; mais même ici, on est forcé de reconnaître que les aménagements expliquent malheureusement ce fâcheux mélange. Avec quoi recouvrir ces hautes travées si ce n'est avec ces horribles Bolonais dont personne plus que moi ne demande le départ, et dont on pourrait seulement conserver quelques types principaux? Quant aux Rembrandt, aux Peter de Hooch et à tant d'autres morceaux qui sont écrasés par les Rubens, il faut attendre la construction des nouvelles salles pour pouvoir contempler ces bijoux dont aucun n'est en valeur. Je ne crois donc pas à l'insouciance des conservateurs, à cette force d'inertie qu'ils opposeraient à toute réforme, pas plus qu'à leur prétendue ignorance de tout ce qui se passe auprès d'eux, à leur absence de l'Hôtel Drouot et à leur incapacité à enrichir nos collections. Je relève en effet dans le Bulletin des Musées certains achats qui me laissent croire que l'administration des Beaux-Arts ne se désintéresse pas toujours des ventes et que si elle n'achète pas plus souvent, c'est que sa bourse est vide; et je constate une série de dons importants qui me permettent de penser qu'elle n'ignore pas l'existence des collectionneurs dont sait au besoin solliciter la générosité.

C'est ainsi que le Louvre s'est enrichi d'un *Vittore Pisano*, portrait d'une princesse de la famille d'Este, d'une Montée au Calvaire attribuée à *Alaert Claerzoon van Leyden*, d'un buste d'homme par *Bailly*, d'un portrait de femme par *Hoppner*, d'un portrait d'homme par *Cranach*, d'un Pieta de l'école flamande et du fameux *Breughel*, la Parabole des Aveugles, sur lequel l'ironie de certains critiques s'est exercée récemment. Pour rassurer nos lecteurs sur cette soi-disant copie informe, je leur donnerai un renseignement qui a sa valeur : le compétiteur du Louvre dans la vente Leys était le Musée de Bruxelles dont les conservateurs doivent avoir cependant certaines connaissances sur l'École flamande; ils avaient jugé ce morceau assez intéressant pour enrichir leur collection qui renferme déjà plusieurs œuvres d'un maître dont nous n'avons qu'un spécimen délicieux offert par M. Paul Mantz.

Cette énumération pourrait être continuée; elle montre l'activité de fonctionnaires sur lesquels certains grands seigneurs de la chronique daubent par passe-temps; le jour où ces administrateurs n'auront plus les mains vides, il est certain qu'ils enrichiront nos collections d'œuvres dont mieux que personne ils admirent les beautés et connaissent la valeur.

Sur ce point, le Parlement peut être pleinement rassuré et voter en toute tranquillité la fondation de la Caisse des Musées. J'en demande pardon à M. Roger Marx, mais il se trompe absolument lorsque, dans son désir si légitime de voir la question aboutir au plus vite, il semble croire qu'en deux traits de plume l'affaire peut être réglée (1). Le brillant inspecteur des Musées de province s'est certainement laissé entraîner par la chaleur de l'improvisation; car je ne puis supposer qu'il ait à ce point oublié le temps qu'il a passé dans les bureaux de la rue de Valois : il a dû en effet y être initié au mécanisme de notre droit administratif dont il méconnaît, dans son interview, les règles les plus élémentaires. D'après lui la Caisse des Musées, pour être créée, n'a pas besoin de l'intervention du Parlement, de toutes sortes de délibérations et de commissions. Un arrêté suffit, puis une reconnaissance d'utilité publique. Il n'y a qu'à dire : La Caisse des Musées existe — et aussitôt les fonds y viendront. Puis plus loin il parle du legs Sevène qui depuis 1887 attend immobilisé, parce que le Louvre, auquel il fut destiné par le testateur, ne peut recevoir aucun argent!

Cette conversation de M. Roger Marx renferme une série d'erreurs théoriques et matérielles que je lui demande la permission de relever parce qu'elles seraient de nature à présenter la question de la Caisse des Musées sous un aspect complètement faux.

Tout d'abord, le Louvre a touché le legs Sevène et le legs Bareiller qu'il a omis, et les fonds, bien loin d'avoir été immobilisés, ont été à diverses reprises employés (2). Sur les arrérages de ces legs, des ob-

(1) Voir le journal *l'Éclair* du 19 mars 1894.

(2) Les autorisations par décret du président de la République, datent des 8 juin et 30 novembre 1889.

jets inscrits à l'inventaire du Musée, dans les sections des antiquités grecques, romaines, égyptiennes et de la renaissance ont été achetés et actuellement il y a au fond de la grande galerie un panneau auquel sont suspendus plusieurs tableaux qui portent la mention : *Achetés avec les arrérages du legs Sevène*. Quant à assimiler la Caisse des Musées à la Société des gens de lettres par exemple, cela suppose une confusion impossible entre les établissements d'utilité publique et les établissements publics. Les premiers sont des institutions privées qui obtiennent du gouvernement la qualité de personne civile, à raison des services privés qu'ils rendent. Dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit ni de particuliers fondant un établissement, ni de services privés à rendre ; c'est à un intérêt général, celui de la fortune artistique de toute la France, qu'on veut répondre. La caisse des musées sera une ramification de l'administration publique, ayant son individualité, sa vie propre, c'est-à-dire qu'elle sera un établissement public tout comme la Caisse des Invalides de la Marine, la Caisse des Retraites de la vieillesse. Pour la création de tels établissements je ne sache pas qu'il suffise d'un simple arrêté ni d'une simple reconnaissance d'utilité publique (1). A plus forte raison, dans le cas présent, le vote des Chambres sera-t-il indispensable puisque l'on se trouvera dans la nécessité de demander une subvention soit par le vote d'un crédit spécial, soit par l'affectation de sommes mises en réserve ; car je ne pense pas qu'on ait l'ingénieuse idée de se contenter de créer une caisse pour ne rien mettre dedans, et d'attendre tranquillement les aumônes de donateurs hypothétiques ; l'avenir de la Caisse ne doit pas être précaire ; l'État doit lui fournir un premier fonds que la générosité particulière viendra considérablement augmenter, nous en sommes persuadés ; mais il serait indigne de la France de ne pas distraire une parcelle de son budget pour participer à cette grande œuvre qui intéresse ses galeries nationales !

Telle est, dans son ensemble, cette Caisse des Musées dont on attend la création depuis si longtemps. Je n'ai pas la prétention d'avoir inventé quelque nouvelle institution ; j'ai voulu simplement rappeler un projet de loi déjà ancien, et montrer l'importance qui s'attache à cette création. Le mouvement d'opinion qui s'est produit dans la Presse (2) me permettent de supposer que mon but est atteint. Je n'ai pas à savoir si le projet définitif sera identique au mien. Qu'on installe ou non les tourniquets, qu'on accorde tout ou partie seulement des diamants de la Couronne, cela importe peu ; ce qu'il faut c'est demander aux Chambres une Caisse ayant des ressources définies et capable de rendre des services considérables.

M. le Ministre de l'Instruction publique nous a donné des preuves trop répétées de son goût éclairé en matière d'art pour que nous doutions un instant de sa bonne volonté et de son appui dans la réalisation de nos espérances. Il est certain d'avoir à ses côtés, pour l'aider dans sa tâche, des orateurs tels que M. Bardoux au Sénat et M. Bourgeois à la Chambre, qui ont déjà prêté le secours de leur éloquence à cette importante question. Au point de vue politique, j'ajouterai que le gouvernement se doit à lui-même de créer cette Caisse qui, au même titre que les écoles d'art, peut être regardée comme le complément des grandes lois d'enseignement. Elle sera en effet un des couronnements de cet édifice dont la troisième République a eu la gloire de doter la France.

EUGÈNE RICHTENBERGER.

(1) Voir Aucoc, *Traité de droit administratif*, t. I, p. 259.
(2) Voyez l'article de M. F. Magnard, *Figaro* du 12 mars 1894.

## LES FEMMES PROFESSEURS

Nous appelons l'attention sur les pages suivantes, qui traitent d'une question à l'ordre du jour et intéressant toutes les familles. L'auteur n'a pas voulu se nommer ; tout en respectant l'anonyme qu'il a voulu garder, nous pouvons dire que sa compétence ne saurait être contestée, non plus que son dévouement à la cause de l'instruction féminine. Les observations présentées ici avec beaucoup de réserve méritent donc d'être prises en très sérieuse considération.

M. B.

L'enseignement secondaire des jeunes filles, en France, ne date pas absolument de la loi Camille Sée. Longtemps avant 1880, des cours fondés sous l'impulsion libérale et féconde de M. Victor Duruy offraient aux jeunes filles un ensemble de conférences destinées à compléter leurs études et faites par des professeurs de lycées et de Facultés. On voulut davantage et peut-être n'a-t-on pas tenu un compte suffisant de la petite part de vérité contenue dans un proverbe, d'ailleurs assez sot : Le mieux est l'ennemi du bien.

Au lieu d'organiser l'enseignement existant, de donner forme, cohésion, développement, vie complète en un mot, à la matière dont on disposait, on créa de toutes pièces une chose nouvelle : un enseignement secondaire donné à des jeunes filles par d'autres jeunes filles. Cette nouveauté fut d'ailleurs enchâssée dans des formes anciennes ; pour mieux marquer le but poursuivi, l'égalité d'instruction entre les deux sexes, on transporta dans l'enseignement des filles, les noms, les règlements, quelque peu aussi de l'esprit des lycées de garçons. Les lycéennes

n'eurent plus rien à envier aux heureux lycéens ; elles aussi eurent leurs établissements bâtis à grands frais, leurs professeurs sorties d'une École normale supérieure et pourvues du titre pompeux d'agrégées ; elles appartinrent à l'Université de France qui prenait la responsabilité de leur direction intellectuelle et morale.

Aujourd'hui 144 lycées, collèges ou cours secondaires distribuent l'instruction à des milliers de jeunes filles. Les villes qui ne possèdent pas encore de lycées ne tarderont pas à se mettre au niveau des autres, on doit l'espérer ; chaque année voit s'accroître le nombre des agrégées, il leur faut des élèves.

L'agrégation des jeunes filles, qui n'a de commun que le nom avec celle des hommes, exige un travail aussi considérable, parce qu'elle est plus étendue en surface, si elle l'est moins en profondeur. Comme l'enseignement des jeunes filles ne compte que deux agrégations, sciences et lettres, chacune des deux comporte un assez grand nombre d'épreuves, sur des sujets très différents. La préparation à ces examens exige un travail ardu de trois ou quatre années au moins, qui n'a chance d'aboutir au succès qu'à deux conditions : d'excellentes études préalables et certaines aptitudes spéciales.

Or, si les femmes sont éducatrices nées, si la nature les a faites pour élever les enfants, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elles aient les aptitudes spéciales nécessaires à tous les degrés de l'enseignement. Pour ceux qui voient les choses de près, rien n'est plus rare qu'une vraie vocation chez les jeunes filles de plus en plus nombreuses qui se disputent les titres de certifiées et d'agrégées.

Lorsque le jeune homme, entre toutes les carrières offertes à son activité, choisit l'enseignement, cette prédilection peut être fondée sur de bonnes raisons. Mais les jeunes filles deviennent professeurs le plus souvent parce qu'elles se croiraient déclassées par tout autre métier, et elles ne se doutent pas des difficultés de tout genre que ce défaut de vocation ajoutera à leur travail et à leur vie. L'énergie, la volonté suivie, la conscience dans l'accomplissement de la tâche, toutes qualités essentiellement naturelles à la femme, compensent le plus souvent ce qui manque. Mais ce grand travail, au moment où le développement physique absorbe déjà les forces, n'est pas sans inconvénients pour l'avenir. Plus d'une de nos jeunes agrégées, soutenue par la surexcitation nerveuse pendant la lutte pour les examens, aura peine plus tard à retrouver l'équilibre. Avec une santé et des nerfs ébranlés, comment suffira-t-elle aux nécessités de ses fonctions ?

A quoi cependant aboutit tout ce grand effort ? En dernière analyse, à diminuer, à supprimer un jour toute influence d'une intelligence virile dans l'éducation de la jeunesse féminine. Au début, les cours supérieurs des lycées de jeunes filles étaient confiés à des professeurs hommes ; à mesure que le nombre des agrégées augmente, il faut bien les caser, et le jour approche où elles seront seules, à diriger, à former, à exercer l'esprit des jeunes filles. Je parle ici des établissements de l'État : car l'enseignement libre — même celui de certaines maisons religieuses — n'ayant pas à se préoccuper des mêmes nécessités de placement, se garde bien de fermer la porte aux professeurs hommes. Eh bien, il faut le reconnaître, c'est là un résultat regrettable, et dont, au bout de quelques années, on ne pourra manquer de constater les fâcheux effets.

Il ne s'agit nullement ici de discuter la question d'aptitude et d'intelligence des deux sexes, ni en général, ni même restreinte aux choses de l'enseignement. Personne ne conteste que certaines branches d'étude ne conviennent aux femmes ; dans l'enseignement des langues étrangères notamment, il suffit de comparer les résultats qu'elles obtiennent avec ceux des lycées de garçons pour se convaincre d'une réelle supériorité. Mais, en présence de cette grande œuvre, l'éducation de la jeunesse, et des ressources disponibles pour l'accomplir, on se demande si ces ressources sont actuellement aussi bien réparties qu'elles pourraient l'être.

Loin de vouloir restreindre le champ d'activité des femmes, on aimerait qu'il s'étendît dans le larges proportions, à condition de les voir appliquer leurs qualités propres à une besogne où elles puissent pleinement réussir. Or, nous le répétons, si leur aptitude à donner des leçons de philosophie, d'histoire, de haute littérature, etc., peut être révoquée en doute, il en est tout autrement quand il s'agit d'enfants plus jeunes. La finesse d'intuition leur fait mieux pénétrer les caractères ; elles ne séparent pas l'éducation de l'instruction ; elles ont la patience, une des formes de la force.

Pourquoi ne leur confierait-on pas en grande partie les petites classes des lycées de garçons ? Sauf les langues anciennes, qui ne sont plus le pain quotidien universel de toute notre jeunesse, ne pourraient-elles enseigner fort bien les mêmes matières que les professeurs de l'autre sexe ? N'auraient-elles pas sur leurs élèves une influence plus grande, plus douce, plus pénétrante ? les manières, les habitudes, le langage, par conséquent toute la façon d'être de nos petits lycéens ne gagneraient-ils pas, si ce changement, essayé déjà dans quelques lycées, devenait plus général ?

Qu'on n'objecte pas la question de discipline. Elle n'est pas, on le sait, inséparablement liée à la force physique, et l'autorité du professeur, par conséquent

l'ordre dans la classe, ne tient pas à la force de ses poumons et à la vigueur de ses poignets.

D'autre part, il y aurait avantage à réserver, dans les lycées de jeunes filles, les cours supérieurs à des professeurs hommes. Sauf de brillantes mais rares exceptions, un professeur d'histoire, de géographie, de littérature, de philosophie, mettra autre chose dans ses leçons qu'une de nos jeunes agrégées ; son enseignement comportera des vues d'ensemble, des idées générales qui se rencontreront moins souvent dans les leçons d'une femme, vues d'ensemble et idées générales qui sont indispensables pourtant au développement des jeunes esprits. Peut-être aussi sera-t-il mieux écouté.

Faire pénétrer l'influence féminine dans l'éducation des jeunes garçons, maintenir une place à la pensée virile dans celle des jeunes filles, tel est le double objet que nous nous permettons de recommander aux chefs de l'Université. En même temps, cette réforme permettrait de détendre, d'alléger un peu la préparation à certains examens. Tels qu'ils fonctionnent présentement, ces examens demandent encore plus à la mémoire qu'à d'autres facultés, et fatiguent pour longtemps les jeunes femmes vouées à un métier déjà si fatigant par lui-même.

Une autre question fort importante, celle du placement des jeunes agrégées, deviendrait plus facile à résoudre. Aujourd'hui, malgré l'extrême bienveillance de l'administration, qui, nous aimons à le dire, met du cœur dans la direction de son personnel, les jeunes filles professeurs sont forcément envoyées aux quatre coins de la France, tout comme leurs collègues hommes. Il est inutile d'insister sur ce qu'a de fâcheux, de pénible, de nuisible peut-être à la cause de l'enseignement secondaire féminin, un état de choses si fort en désaccord avec nos idées et nos habitudes. L'inconvénient serait atténué dans une large mesure, si les petites classes des lycées et collèges de garçons étaient confiées à des femmes. En effet, ces établissements sont bien autrement nombreux : on en compte près de 350. Dès lors, possibilité plus grande pour la jeune fille de rester dans la région habitée par sa famille, souvent même de rester dans sa famille. La dignité du personnel enseignant et le travail lui-même ne pourraient que gagner à de meilleures conditions de vie journalière.

En résumé, ce que nous demandons ici, c'est d'appliquer à l'éducation les principes de la division du travail. Diviser le travail, ce n'est point le partager par tranches égales et identiques, c'est le répartir selon les forces et les aptitudes des travailleurs.

***

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Du rôle de la critique dans la littérature de ce temps.

*Morceaux choisis des critiques littéraires du XIXe siècle*, par Ad. Hatzfeld et G. Meunier (Delagrave). — *L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*, par F. Brunetière (Hachette). — *Victor Hugo après 1852*, par Ed. Biré (Perrin).

« La critique n'a qu'un droit, disait Victor Hugo, le droit de se taire. » Cette opinion n'a jamais été celle des critiques, et il faut avouer qu'elle ne paraît plus désormais être l'opinion de personne. La vérité est même que, si les choses continuent d'aller du train dont elles vont, la critique seule bientôt aura le droit de parler. Déjà l'on n'écoute plus qu'elle. A la plus belle pièce, au plus beau roman, on préfère un beau compte rendu, pourvu toutefois qu'il soit grave, copieux, et suffisamment paré d'idées générales. La littérature devient la servante de la critique : elle lui fournit des sujets, des matériaux, des prétextes, et c'est à cela que se borne à présent son rôle, aux yeux du public. Elle prépare les plats, mais c'est la critique qui les mange. Encore la critique va-t-elle être réduite, avant peu, à se servir elle-même : car le moment semble prochain où les bras vont manquer à la littérature. Sur vingt jeunes gens qui débutent dans les lettres, à peine s'il se rencontre un poète ou un romancier. Personne n'a plus de vocation que pour la critique. Et ce ne sont plus des chansons d'amour, mais des *Essais sur Ibsen*, qui chantent aujourd'hui dans le cœur des adolescents.

Après l'âge de la poésie lyrique, après l'âge du roman, nous sommes entrés maintenant dans l'âge de la critique. Après Lamartine et Victor Hugo, après Balzac, Michelet et Flaubert, qui avaient dominé la littérature de leur temps, ce sont deux critiques, Taine et Renan, qui figurent en tête de notre littérature d'à présent. Et voici que ce triomphe de la critique vient de recevoir une consécration nouvelle, et inattendue : deux éminents professeurs de l'Université, MM. Hatzfeld et Meunier, viennent de publier, à l'usage des classes, un recueil de morceaux uniquement empruntés à l'œuvre de nos critiques littéraires !

Étrange recueil, composé sur le modèle de ceux qu'on nous faisait lire au collège, — avec des notices biographiques, des analyses, des notes historiques et grammaticales, — mais où Pascal, Bossuet, La Bruyère, sont remplacés par les principaux critiques de nos journaux et de nos revues ! Les notes, surtout, m'ont fait au premier abord une impression bizarre : j'étais

si peu préparé à voir accommoder de cette façon de récents articles du *Temps* ou du *Journal des Débats !* Pour mettre à la portée des enfants la prose de nos feuilletonistes, il n'y a pas de peine que MM. Hatzfeld et Meunier ne se soient donnée. M. Lemaître, par exemple, ayant écrit que Voltaire avait voulu *corser* une pièce de Shakespeare, une note, au bas de la page, avertit les collégiens que *corser* est pris ici dans un sens figuré, et signifie *rendre consistant*. « Supposez, dit encore M. Lemaître, qu'Hamlet soit *monté* contre Claudius... » Vite une note : « *Monté*, c'est-à-dire *exaspéré;* cette expression appartient à la langue vulgaire. » Les notices, en revanche, sont pour la plupart très sommaires ; mais plusieurs sont écrites avec beaucoup de finesse et d'ingéniosité, et je ne doute pas qu'on en reproduise bientôt des extraits, dûment accompagnés de notes et de commentaires, dans un autre recueil de morceaux choisis.

Et puisqu'on entend, maintenant, que les collégiens apprennent dès l'enfance à connaître et à admirer le mouvement littéraire de leur temps, il me paraît excellent qu'à défaut des auteurs classiques — dont sans doute professeurs ni élèves ne veulent plus entendre parler — on leur fasse lire ainsi des pages de M. Taine, de M. France, de M. Brunetière et de M. Lemaître : car, outre que ces messieurs se sont occupés de critique, ce sont encore de grands écrivains, les seuls peut-être qui gardent aujourd'hui parmi nous le goût de la mesure, et de la simplicité, et de la clarté, et de cette propriété d'expression sans laquelle il n'y a point d'œuvre littéraire qu'on puisse supporter de relire. Chez eux seuls se retrouve ce qui n'a point à jamais péri des traditions anciennes, en fait de pensée et de style. Trop heureux les collégiens si, à force de les pratiquer, ils pouvaient s'accoutumer à écrire comme eux !

*
* *

Il n'en est pas moins vrai que la publication d'un recueil de ce genre constitue un nouveau témoignage de l'importance attribuée aujourd'hui à la critique, dans notre littérature. Non seulement la critique a le droit de parler, et de dire sur toute chose le dernier mot, mais il n'y a plus que sa voix que l'on aime d'entendre. Et je ne puis m'accoutumer, je l'avoue, à n'en pas ressentir quelque peine. Il m'en coûte de voir la critique se substituer peu à peu aux autres genres littéraires, attirant à elle tout ce qu'apportent de talent et de goût les jeunes générations. Et si la critique ne doit être, suivant la définition de M. Hatzfeld, « qu'un jugement porté sur une œuvre d'art », il m'est même assez difficile d'en comprendre l'utilité. Car il me semble que les œuvres d'art ne sont point faites pour être jugées, mais pour être aimées, pour plaire, pour distraire des soucis de la vie réelle. C'est précisément à force de vouloir les juger qu'on perd de vue leur signification véritable ; je ne sais rien qui empêche de jouir librement d'une œuvre d'art comme d'être tenu à en rendre compte. Dans l'humanité idéale telle que je la rêve, la critique ainsi entendue n'aurait point de place : aucun intermédiaire ne pourrait, sous prétexte de juger les œuvres d'art, détourner d'elles à son profit l'attention du public.

Mais je craindrais de scandaliser mes lecteurs en insistant plus à fond sur l'inutilité de la critique. Cette inutilité est pourtant si manifeste, que les critiques eux-mêmes, dans le secret de leur cœur, n'ont pu éviter de la reconnaître. Il n'y en a pas un, en tout cas, parmi les plus remarquables d'aujourd'hui, qui n'ait plus ou moins renoncé à faire vraiment de la critique, c'est-à-dire à porter des jugements sur les œuvres d'art. La vraie critique ne se trouve plus guère que dans les journaux ; encore y est-elle en général d'une partialité trop visible, ce qui réduit à presque rien la portée de ses jugements.

Quant à ceux de nos écrivains que nous appelons *nos critiques*, et dont les œuvres trouvent à présent chez nous un si légitime succès, je ne crois pas qu'un seul d'entre eux soit proprement un critique. Ils ne jugent plus les œuvres dont ils parlent, ou du moins s'ils les jugent, ce n'est plus que par occasion et sans prétendre à nous imposer les opinions qui leur plaisent. A mesure que sont arrivés à la critique des talents plus nombreux et plus forts, le genre même de la critique s'est insensiblement transformé. Et, suivant la diversité des tempéraments et des habitudes de penser, divers genres nouveaux se sont constitués ayant entre eux ce trait commun, qu'ils sont tous également éloignés de l'ancienne critique, de celle qui portait des jugements, et se posait en intermédiaire entre les auteurs et le public.

Ces variétés de la critique contemporaine sont trop connues pour que j'aie besoin de les énumérer. On sait comment, sous prétexte de critique, M. Faguet compose de solides et vivants portraits, recueillant dans une image d'ensemble tout ce que peuvent lui fournir de détails significatifs la vie, la pensée, le style d'un auteur. On sait comment, sous prétexte de critique, M. Lemaître et M. France se sont amusés à traiter tour à tour tous les genres, nous donnant, à leur gré, des poèmes, ou des contes, ou des rêveries philosophiques, ou bien encore nous intéressant, avec mille grâces délicates, aux subtils détours de leurs impressions.

Mais ces formes de critique n'ont de prix, à dire vrai, que par l'originalité et le talent des maîtres qui les ont pratiquées. Il en existe d'autres, en même temps, qui me semblent avoir des caractères plus fixes, une portée plus précise, et pouvoir être ainsi plus aisément définis : ce sont celles qui se proposent pour

but, non point de juger les œuvres d'art, mais de les expliquer, d'en montrer la vraie signification, de projeter sur elles la lumière qui convient. Au lieu de faire de la critique une peinture ou une confession, elles en font, en quelque sorte, une variété de l'histoire. Elles mettent les œuvres à leur place, dans le temps ; et, pour nous aider à les comprendre, elles nous racontent les circonstances diverses qui ont précédé, accompagné, suivi leur apparition.

*
* *

Entendue ainsi, la critique n'est plus guère une critique; mais le titre importe peu, et l'on comprend que, critique ou histoire, une telle façon de traiter les œuvre d'art ne puisse manquer d'être très utile. Le tout est de savoir quelles sont, parmi les circonstances qui entourent l'apparition d'une œuvre, celles que doit retenir et noter un critique historien. Et c'est là-dessus que porte le dissentiment entre les écrivains divers qui, tour à tour, ont essayé d'élargir et d'élever la portée de la critique.

Mais je m'aperçois que tout ce que je pourrais dire à ce sujet a été dit avant moi, et avec infiniment plus de science et d'autorité. Dans le premier volume du grand ouvrage qu'il est en train de publier sur l'*Évolution des genres littéraires*, M. Brunetière a clairement fait voir l'évolution de la critique française, depuis La Harpe et Villemain jusqu'à M. Taine. Il nous l'a montrée tendant sans cesse davantage à se constituer une vie propre, à se dégager de ses habitudes anciennes, pour devenir, en quelque sorte, une histoire supérieure des œuvres littéraires. Déjà Sainte-Beuve avait substitué aux jugements sur les œuvres une biographie des auteurs : d'autres, après lui, avaient continué d'agrandir dans la critique le rôle de l'histoire et de la psychologie ; et c'est ce qu'avait fait encore le dernier et le plus grand de tous, M. Taine, en joignant à l'étude du caractère et de la vie des auteurs, pour mieux éclairer leur œuvre, l'étude du milieu historique et social où ils avaient vécu.

Mais M. Brunetière ne s'en est pas tenu à nous raconter l'évolution de la critique : il a voulu encore contribuer pour sa part à cette évolution, et c'est ce qui donne un intérêt si particulier à son nouvel ouvrage, *la Poésie lyrique en France au dix-neuvième siècle*, dont le tome premier, malheureusement, a seul été publié jusqu'ici. J'attendrai que l'œuvre ait achevé de paraître pour en parler en détail; les lecteurs de la *Revue Bleue* ne sauraient d'ailleurs l'avoir oubliée. Mais dès maintenant je voudrais indiquer les raisons qui, à mes yeux, distinguent ce bel ouvrage de tous les livres de critique publiés sur le même sujet. Parmi les opinions de M. Brunetière sur la poésie et les poètes du XIXe siècle, il n'y en a guère sur lesquelles je puisse m'accorder entièrement avec lui. J'aime Alfred de Musset beaucoup plus qu'il ne l'aime, et beaucoup moins Sainte-Beuve, George Sand, ou tel poète d'aujourd'hui. Mais jamais encore un critique n'a si ouvertement, si assidûment essayé d'arracher la critique à ses occupations d'autrefois pour la revêtir d'une dignité plus sérieuse et plus haute. Et de là vient sans doute que ce livre m'a paru le point de départ d'un genre littéraire nouveau.

D'un genre qui n'est, à proprement parler, ni la critique, ni l'histoire. On pourrait dire plutôt qu'il consiste à restituer aux œuvres littéraires toutes les pièces de leur état civil, à établir leur généalogie, à nous les faire voir dans leur vraie suite, de manière à ce que nous sachions non seulement quand et comment elles sont nées, mais pourquoi, et pourquoi aussi elles ont été ce qu'elles sont. M. Brunetière avoue lui-même quelque part que les hypothèses évolutionnistes de Darwin et de son école n'ont été pour lui que des formules commodes, et que l'évolution des genres littéraires s'accomplit suivant de tout autres lois que l'évolution des espèces, telle que l'entend le transformisme. Mais à la faveur de leurs hypothèses, — quelle qu'en puisse être d'ailleurs la valeur scientifique, — Darwin et ses successeurs ont renouvelé l'histoire naturelle; ils l'ont, en quelque sorte, rendue plus vivante. Et pareillement M. Brunetière a animé, vivifié, à la faveur de sa méthode nouvelle, l'histoire d'un des mouvements les plus considérables de notre littérature. Il n'a eu besoin pour cela que de nous montrer à tout instant, sous la vie des poètes, qui naissent et qui meurent, la vie plus profonde et plus continue de la poésie qui, sans jamais cesser d'exister, se modifie seulement d'âge en âge, au gré des circonstances. Au lieu de l'unité factice que donne la chronologie, M. Brunetière a mis dans son histoire de la poésie une unité réelle ; il en a fait une façon de biographie, la biographie d'un genre littéraire, poursuivant son chemin tout le long d'un siècle à travers une foule d'aventures et de péripéties.

J'imagine pourtant que l'intérêt de cet ouvrage n'est point dû seulement à la méthode nouvelle qu'on y trouve appliquée. Les méthodes les plus ingénieuses ne valent pas un beau style, ni ce précieux talent de composition et de mise au point qui, dès le début, a placé M. Brunetière au premier rang de nos écrivains. J'avoue que, pour ma part, il n'y a rien que je lui envie autant que sa façon d'écrire ; je lui envie jusqu'à la longueur de sa phrase, tant elle est harmonieuse et savante, supérieure infiniment, pour l'expression de pensées un peu suivies, à ce pauvre petit style essoufflé que nous pratiquons aujourd'hui. Et jamais les longues phrases de

M. Brunetière n'ont été plus belles ni plus éloquentes que dans ces conférences sur la poésie : on sent qu'après les avoir dites, M. Brunetière a pris soin de les récrire, de telle sorte que nous avons à la fois l'impression de les lire et de les entendre.

*
* *

C'est encore à M. Brunetière que nous sommes redevables, en partie, des intéressants travaux de M. Biré sur Victor Hugo. M. Biré nous l'apprend lui-même dans la préface de son troisième et dernier volume : sans les éloges accordés jadis par M. Brunetière à son livre sur l'enfance et la jeunesse de Victor Hugo, la pensée ne lui serait point venue, nous dit-il, de pousser plus loin ses recherches sur la vie du poète. Et c'eût été dommage, car M. Biré est de ces chercheurs curieux et patients qui sont toujours assurés de trouver quelque chose. Il a trouvé sur les années d'exil de Victor Hugo une foule de petits documents qui peut-être, sans lui, seraient à jamais restés inconnus. Et il n'y a point si petit document qui n'ait son importance lorsqu'il s'agit d'un si grand homme : le tout est de savoir en tirer parti.

Je ne puis dire, par exemple, que M. Biré ait su tirer parti des documents qu'il a découverts. A force d'en exagérer la portée, il les a même un peu déprécié, et j'avoue que son troisième volume, en particulier, n'a eu d'effet que de me rendre plus sympathique la personne de Victor Hugo. Peut-être, d'ailleurs, la haine de M. Biré pour le poète a-t-elle un peu faibli avec les années ; ou peut-être encore est-ce le caractère de Victor Hugo qui est devenu plus pur et plus noble, sous la double influence de l'exil et de la vieillesse.

Quoi qu'il en soit, ce troisième volume de M. Biré ne porte pas l'atteinte même la plus légère à la gloire de Victor Hugo : et d'autant plus, nous devons nous réjouir de sa publication. Les futures biographes de Victor Hugo auront ainsi moins de scrupules à le consulter. Car j'imagine qu'ils commenceront par aimer le poète avant de se fatiguer à raconter sa vie : à ce prix seulement ils auront quelque chance de la bien raconter.

T. DE WYZEWA.

## CHOSES ET AUTRES

M. le ministre de l'Instruction publique est sans doute dans les sentiments du maître à chanter de M. Jourdain : « Il n'y a rien qui soit si utile dans un État que la musique... Tous les désordres que l'on voit dans le monde n'arrivent que pour n'apprendre pas la musique. »

Et voilà pourquoi M. Spuller vient, si j'en crois les journaux (et qui donc aurait la témérité de ne les pas croire?) de mettre au concours un recueil de chants populaires à l'usage de la jeunesse. L'enseignement moral, un peu négligé des maîtres et incompris des élèves, se donnera désormais sur l'air du *Tra-dé-ri-dé-ra*, et l'éducation civique à la façon de *Barbari mon ami*.

Nous avions bien quelque chose de cela dans notre temps. On aurait eu garde de nous faire chanter le catéchisme, qui était l'enseignement moral d'alors. On ne pouvait pas décemment mettre en couplets les sept péchés capitaux, les trois vertus théologales et la théorie des sacrements. Mais nous chantions l'histoire et la géographie ; grâce à quoi, je vivrais cent ans, que je n'oublierais pas que :

> Des Pyrénées-Orientales
> Le chef-lieu, c'est Perpignan ;

ou que :

> Louis-Philippe premier, nommé roi des Français
> En montant sur le trône obtint un grand succès.

J'espère pour la morale de M. Spuller qu'elle s'exprimera en meilleurs vers ; mais je tiens que la chose en soi est fort bonne, que les procédés mnémotechniques sont trop négligés aujourd'hui, et qu'il n'est pas de petits moyens dans l'éducation de l'enfance, ou plutôt que les petits sont les meilleurs. *Parva sed apta.*

Pour moi, je serais enchanté que le ministre parvînt à apprendre aux Français à chanter autre chose que des pauvretés ou des gaudrioles, s'il y a moyen. Mais il ne faut pas qu'il se dissimule qu'il aura fort à faire pour leur inculquer cet « esprit nouveau ».

Essayez de vous rappeler (on peut en faire un petit jeu de société comme de nommer d'affilée les quarante académiciens) les chansons populaires de ces dernières années. J'entends vraiment populaires, qui ont été adoptées par le rire, que siffle Gavroche et que vous avez, vous, Monsieur, fredonnées par obsession. Vous m'en direz des nouvelles.

L'automne dernier, l'alliance russe faisait fureur. (oh ! comme ces temps sont déjà loin !) Les marins de l'amiral Avelane ont été salués par le refrain :

> Les matelots
> Sont rigolos...

qui ne me paraît avoir aucune chance de figurer dans le recueil de M. Spuller.

La faveur éclatante de la vélocipédie nous a valu :

> Elle a perdu sa bi... sa bicyclette!

Le général Boulanger a eu son Tyrtée en la personne de Paulus. Toute la France a répété :

> En revenant de la Revue...
> Voir et complimenter l'armée française ;

et les *Pioupious d'Auvergne*.

Quoi encore? Je ne retrouve dans ma mémoire que des : *Trou la la!* des : *Lar tou!* des : *Tararaboum-de-ay!* et *V'la le tramway qui passe tout le long... le long du boul'vard.* — Tout cela ne me semble avoir que des rapports lointains avec l'éducation morale.

La guerre, l'année terrible ont-elles au moins produit quelque chose? Quelque refrain populaire a-t-il jailli du ruisseau? Je suis prêt à passer sur la forme en faveur du sentiment. Hélas! j'ai beau fouiller dans ma mémoire, je ne retrouve que cette désolante ineptie :

Ah! Bismarck, si tu continues,
De tous tes Prussiens il n'en rest'ra guère,
Ah! Bismarck, si tu continues,
De tous tes Prussiens il n'en rest'ra plus;

ou bien : *Le père et la mère Badinguet*, plus écœurant encore.

L'Empire, c'est : *Rien n'est sacré pour un sapeur. — C'est dans le nez que ça me chatouille. — Les pompiers de Nanterre.* Et puis quoi?

*Ah! zut alors, si Nadar est malade!*

... L'immortel *Pied qui r'mue.* Et tout là-bas : *Le sire de Framboisy*, qui devint un jour un chant séditieux.

Voilà ce que donne la muse populaire. Ah! muse de M. Spuller, quelle tâche vous avez entreprise! On se demande avec terreur pourquoi ce sont ces inepties qui sont demeurées dans la mémoire des hommes. Quelle est donc la dose de pauvreté, de médiocrité, de platitude qu'il faut pour séduire la foule? Quel est, parmi les concurrents qui vont se disputer une place dans le recueil ministériel, l'homme de génie qui sera assez bête pour réussir à faire un chant vraiment populaire?

Mais voyez, je vous prie, les chants mêmes du soldat. La vieille garde, la garde d'Austerlitz, de Wagram, de la Moskowa; les grognards de Charlet avec leurs moustaches et leurs bonnets à poil, marchaient à l'ennemi sur l'air :

Il faut leur percer le flanc,
Ran tan plan, tire-lire-re-lire,
Il faut leur percer le flanc,
Tire-lire-lire — ran tan plan!

Et aujourd'hui, quand le clairon sonne la charge et qu'il faut aller à l'assaut, nos troupiers s'enlèvent en chantant quoi? Qu'il y a là-haut la gloire à conquérir? La mort à braver? La patrie à défendre? Que non pas!

Y a d' la goutte à boire là-haut,
Y a d' la goutte à boire!

Ce serait absurde, si ce n'était héroïque, et, ma foi! touchant.

*
* *

Il faut des époux assortis
Pour être heureux en mariage...

est un aphorisme moral qui pourrait entrer dans le recueil de M. le ministre de l'Instruction publique. Mais qu'en penserait son collègue des Affaires étrangères? Il n'y a d'époux assortis, aux yeux de M. Casimir-Perier, que ceux que le ministère a déclarés tels. La bénédiction de l'église n'y suffit pas et le sacrement ne sera parfait qu'autant que le quai d'Orsay y aura passé.

C'est ce qui résulte d'un décret en trois articles, secs comme des coups de trique, qui interdisent au personnel de se marier sans autorisation ministérielle.

Voilà qui renouvellera peut-être les procédés chers aux romanciers et aux auteurs comiques. Jusqu'à présent c'était toujours un père barbare ou une mère cruelle qui s'opposait à l'union de Fernand et de Marguerite. Désormais ce sera M. Casimir-Perier dont on devra triompher au dernier acte.

En attendant, la « carrière » se plaint sourdement et les « dames du corps diplomatique » se regardent sans rire. Quelle est celle de nous qui nous a valu ce décret, mesdames? Laquelle a manqué de tenue, de tact, de convenance? Qu'elle se dénonce!

On cite des anecdotes. Elles remontent au déluge. Pendant qu'on y est, pourquoi ne pas rééditer l'histoire de cette ambassadrice qui est présentée au Pape et que le Saint-Père questionne sur Rome? « Avez-vous bien vu toutes nos merveilles, toutes nos cérémonies? — Oh! Votre Sainteté, il ne me manque que d'avoir vu un conclave! »

On riposte à ce vieil ana par un joli mot, et bien diplomatique, de M^me^ de La Ferronays, je crois, qui fut aussi ambassadrice à Rome. Elle avait à sa table plusieurs cardinaux. On parlait d'un miracle de saint François d'Assises; le bon saint trouvant un jour des perdrix, qu'un chasseur venait de tuer, leur avait rendu la vie. « Croyez-vous vraiment à ce miracle? demanda un indiscret à la maîtresse de la maison. — Tout ce que je puis dire, c'est que j'aime mieux qu'il n'arrive pas dans mes cuisines, quand j'ai si bonne compagnie. »

Tout cela ne nous dit pas pourquoi M. Casimir-Perier s'est armé de sévérité. Quelque femme de diplomate aurait-elle manqué aux lois de la discrétion? Ce n'est pas l'apanage du sexe...

Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Nous avons bien entendu, ces temps passés, quantité de révélations, d'indiscrétions, de commérages; mais ce ne sont pas, que je sache, des femmes qui s'en sont rendues coupables. On a fait de la « diplomatie chez la portière »; mais dans l'espèce la portière est un portier et, qui plus est, un ancien gardien du temple même. Le ministre a-t-il voulu se venger sur le sexe faible des sottises de l'autre (qui n'est pas fort)? Nous ne sommes cependant plus au temps où l'on fouettait le petit page quand le jeune seigneur avait commis quelque incartade.

Je ne me prononce pas sur la mesure. Mais, si elle est bonne, il va falloir l'étendre. Il n'y a pas que les diplomates qui peuvent être trahis par leur moitié. Et les ministres? Et les préfets? Et les agents des Finances? Et comme on sait qu'en France tout le monde est peu ou prou fonctionnaire, voilà l'État chargé et responsable du bonheur conjugal de tout le monde! Ce sont les doctrines collectivistes appliquées au mariage.

JEAN-PIERRE.

## BULLETIN

### La question de « Gil Blas » et le mot de l'énigme d'après M. E. Lintilhac.

La Collection des grands écrivains français que publie la maison Hachette vient de s'enrichir d'un nouveau volume sur Lesage, dont l'auteur, M. Eugène Lintilhac, est déjà connu des lecteurs de la *Revue* par ses articles et aussi par ses intéressants travaux sur la vie et les œuvres de Beaumarchais. Je ne parlerai pas de l'étude de M. Eugène Lintilhac sur Lesage, après M. Faguet, qui l'a loué par le menu, avec sa décisive autorité. Je veux seulement appeler l'attention sur un chapitre du livre qui, malgré sa brièveté, a une importance capitale, car il nous semble trancher d'une manière définitive le long débat soulevé de l'autre côté des Pyrénées sur les origines du *Gil Blas*.

Chacun sait que les Espagnols, jaloux du succès éclatant de l'œuvre de Lesage, s'avisèrent d'en revendiquer la paternité. Comment un étranger, un Français aurait-il si bien connu et dépeint les mœurs espagnoles? Lesage avait dû non pas seulement imiter, mais piller ou, comme on dit aujourd'hui, « démarquer » un auteur espagnol. Lequel? On ne le nommait pas, et pour cause; le père de ce chef-d'œuvre avait gardé l'anonyme. A force de chercher, on finit par découvrir l'inspirateur prétendu de Lesage, un certain Vincent Espinel.

L'auteur d'un Dictionnaire géographique, historique et critique, publié en 1726 à la Haye, Bunzen de la Martinière, devenu conseiller du duc de Parme et premier géographe du roi d'Espagne, se fit l'écho de ce bruit : l'écrivain français avait emprunté son œuvre à la Vie de l'écuyer don Marcos Obregon, par Vincent Espinel, contemporain de Cervantes.

Voltaire s'empara de cette assertion sans la vérifier, et n'hésita pas à déclarer que le roman de *Gil Blas*, qu'on avait cru original, n'était qu'une imitation du livre de Vincent Espinel.

Telle fut l'origine d'une ardente querelle littéraire qu'il serait trop long de raconter, car elle a engendré toute une bibliothèque, et devait durer plus d'un siècle, avec tous les critiques espagnols, plus ou moins sincères dans un camp, tels que le subtil P. Isla et le batailleur Llorente, et avec tous les Français dans l'autre, d'instinct, depuis l'Académie et le comte de Neufchâteau jusqu'à M. Brunetière; tandis qu'entre les deux se multipliaient des arbitres anglais ou américains, voire même allemands, tous fort embarrassés jusqu'à M. Franceson.

Ce dernier, un savant allemand, fit faire un grand pas à la question. Il ne se borna pas à établir par une nouvelle étude de la vie de l'écuyer Obregon que Lesage n'avait fait que lui emprunter quelques traits isolés; il apporta un texte nouveau qui démontrait clairement que ce n'était pas en Espagne qu'il fallait chercher les sources d'information auxquelles Lesage avait puisé une connaissance si exacte des intrigues de la cour de Madrid, mais dans un pamphlet italien de Ferrante Pallavicino, *la Disgrazia del Conte d'Olivarès* traduit en français d'abord par Jean Guibaud en 1644, ensuite par André Félibien en 1650, comme l'a établi depuis M. Eugène Lintilhac.

Ce dernier complète, pour mieux dire, achève la démonstration ébauchée. Il apporte deux documents nouveaux, l'un tout français : *Histoire du Comte-Duc, avec des réflexions politiques et curieuses*, imprimé à Cologne en 1683; l'autre d'origine italienne, traduit en français: *Anecdotes du Comte-Duc d'Olivarez, tirées et traduites de l'italien du Mercurio-Sèry par M. de Valdory. Paris, 1722.*

Le dernier opuscule, comme le fait remarquer M. Eugène Lintilhac, a paru précisément au moment où Lesage composait les livres VIII, XI, XII, qui parurent en 1724, c'est-à-dire la partie de son livre où il nous montre Gil Blas mêlé aux intrigues de la Cour d'Espagne; et l'on retrouve à chaque instant dans le roman français des phrases tirées presque textuellement de Valdory. Un échantillon suffira. On lit dans *Gil Blas :* « Informé que le roi écoutait les ennemis, il s'avisa de lui écrire un billet pour lui demander la permission de se démettre de son emploi et de s'éloigner de la cour puisqu'on lui faisait l'injustice de lui imputer tous les malheurs arrivés à la monarchie pendant le cours de son ministère. » On lit dans *Valdory :* « Il écrivit un billet à ce monarque par lequel il le suppliait de vouloir bien lui accorder la permission de se décharger du poids du gouvernement, de se démettre de ses charges, attendu que tous les désastres et les mauvais succès arrivés à la monarchie pendant son ministère lui étaient imputés. »

Détail piquant: Llorente tire une preuve du plagiat de Lesage de ce fait qu'il parle de l'*Amirante de Castille*, et que la charge d'amiral avait été supprimée par Philippe V, au moment où Lesage écrivait la troisième partie de *Gil Blas*. L'argument retourne contre lui, car nous lisons dans le texte de Valdory : « L'*Amirante de Castille*, aussi ennemi du comte d'Olivarez, etc. »

M. Eugène Lintilhac va plus loin : il met à néant la fable du prétendu manuscrit du *Bachelier de Salamanque*, qui, suivant Llorente, avait dû fournir à Lesage les détails qu'il nous donne sur le Mexique, où il conduit quelques-uns de ses personnages; il nous montre, en effet, la véritable source de ces détails dans un livre d'origine anglaise, également traduit en français : les *Voyages de Thomas Gage dans la Nouvelle-Espagne*. Il a dû se borner, dans le volume de la Collection Hachette, à une indication sommaire sur ce dernier point; mais dans une publication antérieure, il avait fait des rapprochements non moins significatifs que ceux que nous avons cités plus haut. On nous permettra d'en rappeler un, pour que la preuve soit entière.

Thomas Gage était un dominicain irlandais qui, après avoir séjourné une douzaine d'années aux Indes-Occidentales, publia au retour une relation de son voyage en anglais. Colbert la fit traduire par le sieur de Beaulieu; elle parut à Paris en 1676.

On lit dans le *Bachelier de Salamanque* de Lesage : « Ce champ (la Alameda) est d'une vaste étendue. Il contient une grande quantité d'allées bordées d'arbres, et l'on peut s'y promener sans être incommodé du soleil. ... Les dames font marcher aux portières de leurs carrosses leur suite, qui est composée de ces gentilles né-

gresses dont j'ai déjà fait mention... Le plaisir que je prenais à regarder à droite et à gauche fut troublé par un événement qui n'est que trop ordinaire dans cette promenade où les amants jaloux, ne pouvant souffrir que leurs rivaux parlent à leurs maîtresses ni même qu'ils s'approchent de trop près, vont fondre sur eux le poignard ou l'épée à la main. »

Or on lit dans la relation de Gage : « Un fort beau champ qu'on appelle la Alameda, où il y a quantité d'allées d'arbres, où l'on se promène à l'ombre sans être incommodé du soleil... Les dames font aussi marcher aux côtés de leurs carrosses leur suite de ces jolies demoiselles que j'ai dépeintes ci-dessus.

« ... Ceux qui sont jaloux de leurs maîtresses, ne pouvant souffrir que d'autres leur parlent, ni même les approchent en leur présence, mettent bien souvent la main à l'épée ou au poignard et se jettent sur ceux qu'ils croient être leurs rivaux. »

La voilà donc expliquée par des textes précis, irréfutables, cette science des « choses de l'Espagne » qui semblait au Père Isla, et à Llorente, un argument décisif pour enlever à Lesage la paternité de *Gil Blas*. Et la fable du manuscrit espagnol invisible, copié, puis anéanti par Lesage, s'évanouit.

Ce n'est pas un des moindres mérites du livre de M. Eugène Lintilhac d'en avoir fini avec cette légende.

Espagnol par le cadre, par quelques traits historiques, par certains détails de mœurs et de coutumes, *Gil Blas* est bien français par le fond. Elle appartient vraiment à Lesage cette peinture à la fois naïve et fine du cœur humain et de la vie humaine; elle est le fruit de son observation, de son expérience personnelle, elle ne saurait s'emprunter. L'auteur est bien de la famille intellectuelle des Molière, des La Fontaine, des La Bruyère. Et s'il emprunte quelque chose à la Vie de l'écuyer don Marcos de Obregon ou à quelque autre écrivain espagnol, il marque ce qu'il imite de son empreinte, comme Corneille lorsqu'il imite Guilhem de Castro, comme Molière lorsqu'il imite Plaute, comme Racine lorsqu'il imite Euripide.

AD. HATZFELD.

## Bibliographie.

*Palique*, par M. Leopoldo Alas (Clarin), un volume in-18. Madrid, librairie Victoriano Suarez, 1894.

*Palique* est un mot de la langue familière, auquel le Dictionnaire de l'Académie espagnole a donné droit de cité; on peut le traduire par « menus propos ». Sous ce titre, un écrivain très distingué, M. Leopoldo Alas, a réuni un certain nombre d'études, qui ont pour nous le double intérêt de nous renseigner sur la littérature espagnole contemporaine et de nous faire connaître le jugement d'un critique étranger sur quelques-uns de nos écrivains. Voici un portrait de Renan, alors que l'auteur de la *Vie de Jésus* était discuté avec passion d'un côté comme de l'autre des Pyrénées : « Renan, si aimé et si admiré en France, n'est pas toujours compris. On l'a présenté comme un grand dilettante en philosophie, alors qu'il est tout autre chose qu'un dilettante; on a vu dans son œuvre des contradictions qui ne sont pas des contradictions. Il n'est point parfait sans doute, mais, de tous les Français d'aujourd'hui, c'est celui qui approche le plus de la perfection par l'harmonie des facultés et par la paix de l'âme; et cette paix il ne l'a pas cherchée dans un port tranquille, mais il l'a conquise dans le fracas des tempêtes. La sérénité intellectuelle de Renan, comme celle de Gœthe, n'est pas un don de nature : c'est le prix de la victoire. » Nous continuons à feuilleter le volume, et nous trouvons un chapitre où le critique espagnol parle de M. Zola et de son voyage à Lourdes : « Si Zola, dit-il, n'est pas un homme de foi, il est, sans peut-être s'en rendre compte lui-même, l'homme d'une certaine foi, d'une certaine espérance, et, sans aucun doute, d'une vraie charité; c'est pourquoi il saura respecter la sainteté, la poésie qui est dans toute illusion sincère; et peut-être le poète réaliste aura-t-il, par son réalisme même, une sorte de vision de cette vérité mystérieuse qui se trouve au fond de toute aspiration humaine, quand la douleur fait que nous invoquons ce qui est divin et ce qui est protecteur. » Nous bornerons là ces citations, n'ayant pas voulu autre chose que signaler à nos lecteurs le livre de M. Leopoldo Alas : il est bon de saluer au passage les écrivains étrangers qui parlent avec sympathie de la France et des choses de France.

## Nouvelles de l'étranger.

UN ENNEMI DE TENNYSON

Les premiers temps qui suivent la mort d'un grand homme amènent souvent une détente dans l'admiration qu'on avait pour lui, et c'est ensuite seulement que se fait la mise au point définitive. Mais tandis que chez nous cette détente se produit au sortir même de l'enterrement du grand homme, il faut aux Anglais plusieurs années d'attente avant d'oser toucher à la gloire d'un mort. Ainsi Tennyson, mort depuis si longtemps, n'avait jamais encore été *éreinté*. Il vient de l'être, dans la *New Review* de mars, et par un mort, M. Francis Adams, dont cet article sur le défunt lauréat paraît avoir été le testament littéraire. Pour en parler comme il l'a fait dans cet article posthume, M. Francis Adams devait avoir contre Tennyson une vieille rancune, et son article, d'une injustice manifeste, est plein de verve et de passion. Qu'on en juge par ces quelques extraits :

« Le côté inférieur de l'art de Keats et de Shelley, c'est par là que lord Tennyson les a imités. Son unique instinct naturel était de ne rien regarder en face. Il déformait la vie en un petit jeu innocent... Sa prétention à faire d'*In Memoriam* une *contribution à la pensée moderne* était parfaitement ridicule chez un homme qui n'avait jamais pris la peine de penser... Mais c'est dans ses poèmes sur le roi Arthur qu'on peut le mieux l'apprécier. Ayant à nous présenter ce type idéal de la chevalerie, il n'a rien trouvé de mieux que de le comparer « à un « gentleman moderne d'imposante tournure ». Un tel poète a-t-il jamais pu se faire une idée de ce qu'était la chevalerie, ou la vraie distinction ! »

LE SOCIALISME DE M. BELLAMY

Le fameux auteur de *Looking backwards*, M. Edward Bellamy, publie dans le *Forum* une longue définition théorique de son socialisme. Son socialisme, d'ailleurs, ne diffère pas sensiblement de la doctrine de feu Benoît Malon et des marxistes allemands. M. Bellamy propose seulement de remplacer le terme trop vague de *socialisme* par un terme plus précis, le *nationalisme*. Le but de tous les socialistes, en effet, doit être, suivant lui, de hâter l'expropriation, dans chaque pays, de tous les services publics et de toute l'industrie nationale.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

26 avril.

La rentrée des Chambres, qui a lieu le 24 avril, n'a été marquée par aucun événement parlementaire; les sujets d'interpellations ne manquent pas à la Chambre, et bien qu'elle ait manifesté à M. Jaurès le peu d'intérêt qu'elle porte à la grève de Trignac en renvoyant à un mois l'interpellation dont les incidents de cette grève pouvaient être l'objet, il lui faudra bien subir la discussion des interpellations déposées et ajournées autrefois; de sorte qu'elle va tenir de M. Jaurès quelque révélation sur l'origine des subsides fournis aux anarchistes, incessamment.

La nomination des membres de la Commission du budget sera la principale affaire de la semaine, et ces désignations auront d'autant plus d'importance que le budget de M. Burdeau est gros de réformes; que M. Cavaignac a déposé une proposition d'impôt sur le revenu qui sera sans doute renvoyée à la Commission, et que les candidats aux fonctions ministérielles savent toujours tirer parti du hasard de la composition des bureaux pour arriver à rapporter le budget du ministère dont ils attendent, en la hâtant autant que possible, la succession désirée.

On s'entretient toujours de la politique religieuse du cabinet, non plus de l'esprit nouveau, mais plutôt de l'esprit ancien. Ce n'est pas là une querelle scolastique, ni une chicane entre classiques et romantiques, c'est mieux encore.

Les uns disent : Nous ne voulons pas distinguer entre un évêque, un fonctionnaire et un député socialiste. Le député socialiste sera poursuivi quand il excitera les grévistes contre les gendarmes; le fonctionnaire sera déplacé s'il n'est pas toujours inspiré du souffle gouvernemental, et le traitement de l'évêque sera supprimé s'il prétend éluder les lois. Voilà pourquoi nous mettons à la retraite le procureur de la République de Saint-Nazaire, qui a négligé de poursuivre M. Toussaint, député, dans les délais légaux; nous demandons à la Chambre l'autorisation de poursuites contre M. Toussaint, et, d'autre part, nous supprimons le traitement de Mgr Coullié, archevêque de Lyon, qui a écrit, dans une lettre pastorale de mars dernier, de préparer les comptes des fabriques « pour le moment, suivant les anciennes règles ».

D'autres, moindres logiciens, qui n'ont évidemment pas le même sentiment du pouvoir, pensent que la précipitation est la mère des maladresses, qu'un député même socialiste est toujours un député, et qu'un évêque, même en désaccord avec le gouvernement, est un évêque; de sorte que certains égards vis-à-vis d'un député, du chef inamovible d'un diocèse, sont parfois compatibles avec le respect de la loi égale pour tous. Au reste, c'est une sage mission que de s'employer à résoudre les difficultés plutôt qu'à s'armer d'un glaive pour les trancher.

De l'incident Toussaint au sujet de la grève de Trignac on ne saurait parler avant les débats qui auront lieu tant à la Chambre qu'à l'audience du tribunal correctionnel de Saint-Nazaire.

La suppression du traitement de l'archevêque de Lyon, au contraire, est l'exercice d'un pouvoir de haute discipline, toujours discuté, toujours aussi reconnu par le droit français.

La saisie du temporel est une peine édictée par des ordonnances de 1560 et de 1579 pour punir les ecclésiastiques qui refusent d'observer les règlements publics et ordonnances du royaume.

Contrairement à M. E. Ollivier, et bien que la Révolution ait emporté l'Etat protecteur et que le Concordat ait mis fin à la constitution civile du clergé, le droit de suspension a été appliqué sous tous les régimes : MM. Odilon Barrot et Dupin l'affirmaient le 15 février 1832 à la Chambre des députés, et M. Jules Favre en 1848 écrivait : « Nous ne devons pas payer les gens pour nous faire la guerre. » Même ce droit, discuté au Sénat le 31 mai 1861, ne fut pas contesté par le cardinal Mathieu, et le Conseil d'Etat a émis un avis de principe le 26 avril 1889 qui le consacre à nouveau.

Donc c'est un point acquis; malgré les prétentions contraires, il dépend du gouvernement d'exercer le droit de suspension ou retenue des traitements que l'Etat a alloués aux titulaires ecclésiastiques.

Le tout est de voir si le gouvernement a bien ou mal décidé dans le cas spécial de l'archevêque de Lyon.

S'il s'était agi de Mgr Gouthe-Soulard, en état endémique de révolte contre le pouvoir, les termes de la lettre pastorale auraient pu être considérés comme un ordre d'avoir à enfreindre la loi sur la comptabilité des fabriques; mais de la part d'un archevêque qui a été le coadjuteur de Mgr Dupanloup et avec lequel le Conseil municipal de Lyon, en majeure partie composé de radicaux, entretient de bons rapports, cette lettre, d'un style d'ailleurs voilé, pouvait prêter au doute.

Mais la procédure qui donne le temps à la réflexion ne convient pas aux hommes d'action : il faut à tout prix agir, affirmer que le gouvernement est fort, et les préfets sont là pour que le gouvernement ne s'en serve pas. N'a-t-on pas, à propos de l'Exposition de Chicago, décoré, sans consulter un certain préfet, des négociants sur le point d'être mis en liquidation judiciaire?

On ne saurait inférer des récents incidents que la politique religieuse du gouvernement a subi une orientation nouvelle, et qu'après avoir été, par la fortune heureuse d'un mot, lancée du côté de la pacification, elle subit l'influence des querelles de clocher. M. Spuller a tenu un langage trop élevé pour saisir à la hâte et sans examen suffisant un prétexte à une suppression de traitement. Peut être qu'au-dessous de M. Spuller et de Mgr Coullié, il existe deux vicaires généraux, l'un laïque, l'autre ecclésiastique, qui, à Paris et à Lyon, ne sont pas assez inspirés de la sagesse et de la tolérance de leurs supérieurs.

Si on mesure les décisions aux résultats obtenus, cette suspension de traitement a soulevé une violente querelle dans la presse, provoqué des souscriptions en faveur de l'archevêque, en attendant les manifestations dont l'arrivée des ministres à Lyon, à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition, peut être le prétexte.

On veut espérer que l'archevêque de Lyon, au lieu de céder aux excitations des personnes de son entourage, s'inclinera devant l'autorité de la loi sur les fabriques et qu'une nouvelle lettre pastorale prescrira nettement d'en assurer l'observation; une opposition persistante de sa part justifierait pleinement la mesure dont il a été l'objet.

H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31171. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 18 — 4e SÉRIE. — TOME I — 5 MAI 1894

## LES ALLIÉS DE L'ALLEMAGNE

« La guerre, disait Frédéric II, est une nécessité de notre nature. Qui ne veut être mangé doit manger. Ainsi va le monde ! » Fidèles à cet axiome, ses successeurs ont amoncelé les ruines pour édifier le nouvel Empire d'Allemagne.

Les temps seraient-ils changés? C'est la paix que l'Empereur d'Allemagne invoque aujourd'hui lorsqu'il veut se donner en spectacle à l'Europe. Ses allures affectent les dispositions les plus conciliantes et les plus pacifiques, ses discours ne respirent que l'amour de l'humanité, et c'est à de touchantes étreintes qu'il convie les signataires de la Triple-Alliance. Les deux Empereurs se sont rencontrés à Abbazia, le roi Humbert est accouru à Venise comme un hôte empressé au-devant de son tout-puissant suzerain. N'y a-t-il dans ces entrevues qu'un échange de bons procédés et de courtoisies prescrites par l'étiquette des cours? Nous voudrions le croire et nous n'avons pas à nous inquiéter des conjectures plus ou moins rassurantes auxquelles se livrent les chroniqueurs les mieux informés. S'il doit en sortir quelque combinaison mystérieuse, c'est affaire aux diplomates d'en deviner le secret et d'en aviser leurs gouvernements.

Le public est quelque peu blasé sur les révélations des politiciens qui prétendent l'initier aux secrets des chancelleries. Assurément, il ne partage pas l'optimisme des sceptiques et des indifférents, dont l'unique souci est de jouir du présent. Mais, au-dessus des combinaisons problématiques de la diplomatie officielle, il place des considérations et des intérêts d'un ordre supérieur avec lesquels les gouvernements sont tenus de compter. En politique comme en morale, il y a des vérités qui se dégagent d'elles-mêmes et qu'on ne saurait méconnaître impunément. Les gouvernements relèvent aujourd'hui de l'opinion publique et les fautes des souverains coûtent assez cher aux peuples pour leur donner le droit de revendiquer une bonne part de responsabilité dans les événements. Aussi le sentiment de la dignité nationale est-il toujours ombrageux chez les races viriles, et la conscience y reste rebelle aux compromissions équivoques comme aux transactions humiliantes.

C'est à ce point de vue qu'il convient d'envisager la situation respective des États dont les souverains viennent d'échanger des visites qui ne déguisent peut-être que d'amères condoléances. En réalité, ne sont-elles pas à plaindre, ces deux puissances qui ont aliéné leur liberté au profit de l'Allemagne et dont les perplexités se traduisent par des symptômes de malaise chaque jour plus visibles ?

Il y a trente ans, l'Italie sollicitait notre appui, et nous ne lui avons marchandé ni notre sang ni notre or pour l'aider à reconquérir son indépendance. Lorsqu'elle se tourna vers la Prusse pour obtenir ses bonnes grâces, il lui fallut se plier aux plus dures exigences et se mettre dans une posture dont le général de La Marmora a dévoilé toutes les amertumes. En 1870, elle assiste impassible à nos revers et n'a plus qu'une pensée : figurer au rang des grandes puissances. Pour réaliser les rêves de grandeur qui la tourmentent, elle souscrit à toutes les conditions que l'Allemagne lui impose, elle signe un contrat qui l'oblige à mettre sur pied une force armée

dont l'entretien absorbe et dévore toutes ses ressources disponibles. Elle s'épuise en efforts qui mettent son trésor à sec et la laissent aux prises avec des difficultés financières dont l'issue ne peut être qu'une catastrophe irrémédiable. Tel est en fin de compte le profit que l'Italie a jusqu'ici retiré de son accession à la Triple-Alliance.

Que peut-elle en attendre en retour? Elle s'abuserait étrangement si elle comptait sur l'appui de son protecteur pour agrandir son domaine du côté des Alpes ou de l'Adriatique. A coup sûr, ce n'est pas l'Allemagne qui tolérera jamais les visées de l'irrédentisme sur le Trentin ou sur le littoral de l'Istrie. Interrogez les personnages influents à Berlin, demandez-leur ce qu'ils pensent des prétentions italiennes, ils les traiteront avec dédain de rêves puérils et vous laisseront clairement entendre que l'Allemagne a depuis longtemps jeté son dévolu sur le port de Trieste. Il lui faut un débouché sur l'Adriatique et la Méditerranée, comme pendant à la rade de Kiel sur la Baltique. Le *Drang nach Osten* n'est pas un vain mirage, et si, à la conférence de Berlin, le prince de Bismarck a poussé l'Autriche sur la Bosnie et l'Herzegovine, s'il lui a ouvert la route des Balkans, c'est dans la pensée bien arrêtée de lui enlever tôt ou tard la jouissance de la rade de Trieste.

Qui sait si, en longeant les côtes ensoleillées de l'Istrie, avant de débarquer à Venise, l'empereur Guillaume n'aura pas éprouvé la tentation d'avancer l'heure où le pavillon allemand flottera sur les arsenaux de Pola et de Trieste? Il faut que l'irrédentisme s'y résigne, il se heurtera toujours à Trieste contre le *veto* de l'Allemagne. S'il pouvait rester quelques illusions sur ce point au roi Humbert, son interlocuteur n'aura pas manqué de les dissiper au cours des confidences échangées sous les voûtes du palais des Doges.

Vainement les organes de la presse officieuse de Berlin et de Rome essaient-ils de nous donner le change en célébrant les vertus de la Triplice et la cordialité des rapports établis entre les trois alliés: leur lyrisme est sujet à caution. Pour aller jusqu'à Venise, il a fallu que l'empereur Guillaume sentît l'impérieuse nécessité de rassurer son protégé et de lui rappeler qu'il n'était pas libre de se dérober à ses engagements. Jusqu'à l'expiration du contrat, l'Italie est tenue de rester armée jusqu'aux dents, dût-elle aboutir à la ruine et à la banqueroute. Cette perspective suffira-t-elle pour arrêter le Gouvernement italien sur la pente dangereuse où il s'est engagé? A en croire le roi Humbert, il ne demanderait qu'à désarmer. Mais écoutez son premier Ministre : il évoque je ne sais quelles éventualités menaçantes pour demander au Parlement de nouveaux crédits. Ne dirait-on pas M. Crispi décidé à se lancer dans quelque aventure, comme un joueur aux abois qui risque le tout pour le tout? Du Roi ou de ses ministres qui faut-il croire? — Personne ne s'y trompera. Mais que penser de la sincérité de ces alliés dont les interprètes autorisés se font prendre en flagrant délit de contradiction avec eux-mêmes? Dans tous les cas, s'il n'y a, pour troubler la paix du monde, que les noirs desseins qu'on prête si gratuitement à la France, l'Europe peut se rassurer, et M. Crispi en sera pour ses frais d'imagination.

Si nous passons à l'Autriche, sa situation vis-à-vis de l'Allemagne n'est pas moins délicate et l'entente des deux puissances reste toujours une énigme. Naguère encore, les hommes d'État de Berlin ne reculaient devant aucun stratagème pour abattre l'Autriche et lui infliger toute une série d'échecs et d'humiliations. Entraînée malgré elle dans une campagne injustifiable contre le Danemark, circonvenue et mystifiée à la conférence de Gastein, écrasée dans les plaines de Sadowa, brutalement évincée de la Confédération germanique, c'est à la maison de Brandebourg que l'Autriche est redevable de tous ces désastres! Mais, de nos jours, les événements se succèdent et se précipitent avec une telle rapidité que le souvenir s'en efface plus vite encore. Qui se souvient aujourd'hui de la désinvolture avec laquelle le cabinet de Berlin a toujours traité ses alliés? Nulle part plus qu'à la cour de Prusse on ne se montrait chatouilleux sur les questions d'étiquette et de courtoisie. Mais plus d'une fois ce formalisme si correct en apparence n'a servi qu'à dissimuler des procédés que réprouverait la morale la plus élémentaire des simples particuliers.

Pour n'en rappeler qu'un exemple, lorsqu'en 1866 le roi Guillaume eut signé avec Victor-Emmanuel un traité secret d'alliance offensive et défensive, les signataires ne se firent aucun scrupule d'en nier l'existence sous la foi du serment. Il y avait deux mois que le traité était signé et ratifié lorsqu'une personne auguste écrivit à l'empereur François-Joseph *qu'il n'y avait aucun traité signé avec l'Italie et qu'elle avait reçu à cet égard la parole d'honneur de son royal époux.* Machiavel n'eût pas mieux trouvé et ses disciples pouvaient encore prendre des leçons sur les bords de la Sprée.

Est-il admissible qu'après toutes les déceptions dont elle a été abreuvée, l'Autriche n'ait gardé aucun sentiment de défiance vis-à-vis du principal auteur de tous ses maux? Après la bataille de Sadowa, il semblait qu'elle se fût désormais désintéressée de ce qui se passait au dehors, pour se retrancher dans une attitude de recueillement. L'affection de ses sujets pouvait être pour le souverain un adoucissement aux rudes épreuves qu'il venait de traverser. Il trouvait d'ailleurs dans l'œuvre de réorganisation inté-

rieure de la monarchie assez de problèmes difficiles pour solliciter toute son attention, et l'eût-il voulu à ce moment, il ne pouvait rien pour empêcher les trames ourdies contre nous au delà du Rhin.

Lorsque survinrent les événements de 1870, ils provoquèrent en Autriche plus d'une manifestation favorable à la France: le cabinet de Vienne eut comme l'intuition du bouleversement que nos revers devaient amener dans l'équilibre européen, et le premier ministre d'Autriche, le comte de Beust, fit tous ses efforts pour déterminer les puissances neutres à interposer leur médiation entre les belligérants. Ses démarches ne trouvèrent qu'un accueil glacial à Rome comme à Londres, et les négociations qu'il essaya d'engager dans ce sens échouèrent devant le refus plus ou moins déguisé des cabinets qui craignaient de s'exposer aux rancunes du vainqueur.

A quelques années d'intervalle, nous retrouvons l'Autriche encore une fois associée à la politique de l'Allemagne. Explique qui pourra les raisons mystérieuses du revirement qui s'est produit dans l'attitude d'un gouvernement qui a tout à craindre des prétentions ambitieuses de son allié!

Il y a dans les évolutions des peuples une logique inexorable : depuis Sedan, il semble que l'Autriche soit involontairement poussée à chercher son centre de gravité ailleurs qu'à Vienne.

Si l'Allemagne persiste à poursuivre jusqu'au bout la réalisation de son programme, elle ne tiendra pour achevée l'œuvre de son unité que lorsqu'elle aura englobé et absorbé les provinces allemandes de la Cisleithanie. Dans cette marche en avant jusqu'au littoral de l'Adriatique, ses étapes sont déjà marquées de Prague à Vienne et de Vienne à Trieste par Gratz, Marbourg et Laybach. Alors seulement se trouvera réalisée cette hégémonie qu'invoquait le roi de Prusse en 1886, lorsque, à l'ouverture du Parlement de la Confédération du Nord, il faisait appel *aux peuples frères, à la terre que bornent les Alpes et la Baltique.*

Peut-être ces prévisions ne seront-elles pas du goût des partisans du *statu quo*, ils ne voudront y voir que des hypothèses chimériques. Laissons-leur la triste satisfaction de n'avoir jamais rien prévu. Ils ne voulaient non plus rien entendre lorsqu'on leur parlait des convoitises inassouvies de la Prusse, des conflits que provoquerait la déchéance de l'Autriche, des orages qui s'amoncelaient à notre frontière du Rhin. Cruelle chimère, en vérité, que la tourmente qui a si brusquement bouleversé la face de l'Europe!

Un écrivain qui a su mettre en lumière les procédés de la politique allemande, M. Julian Klaczko, a prédit le sort réservé aux États assez imprudents pour se laisser prendre aux avances du cabinet de Berlin. « Ce fut, dit-il, l'ironie cruelle du fondateur de l'unité allemande de choisir pour complice dans chacune de ses entreprises celui qui devait être sa victime dans l'entreprise suivante. » Avertissement fatidique dont l'Autriche aurait dû faire son profit avant de s'enrôler sous la bannière de la Triple-Alliance. Sa complicité inconsciente dans le démembrement du Danemark lui a valu le désastre de Sadowa: que lui vaudra, cette fois, son alliance avec un Empire dont les allures inquiètes tiennent constamment l'Europe sur le qui-vive?

Rien n'est perdu, à la condition que le cabinet de Vienne ait l'énergie de se dégager à temps des entraves qui paralysent sa liberté d'action. S'il vous arrive de visiter en observateur les provinces de la Cisleithanie, vous y trouverez partout comme le sentiment d'un équilibre instable, comme une vague anxiété causée par l'attente de la crise inévitable qui doit sortir d'une situation équivoque et précaire. Quoi qu'on dise, l'instinct des masses peut avoir ses défaillances, mais il finit toujours par se reprendre, et s'il faut en juger par des indices significatifs, les populations de l'Empire sont lasses d'un contrat qui les enchaîne à une politique contraire à toutes leurs aspirations et qui n'a jusqu'ici d'autre effet que d'épuiser les forces vives du pays.

C'est un état de malaise et de souffrance auquel l'empereur François-Joseph ne peut rester indifférent. Le sentiment de sa dignité personnelle ne lui permettra pas toujours de s'effacer devant la maison de Brandebourg et de rester à la remorque du cabinet de Berlin. Sans attacher plus d'importance qu'elles ne le méritent à de récentes démonstrations, il semble que le monarque autrichien tienne à accentuer ses intentions pacifiques, comme s'il prévoyait à bref délai des complications redoutables pour la monarchie austro-hongroise.

S'il en a la volonté, il ne tient qu'à l'Empereur d'Autriche de reprendre un rôle prépondérant en Europe. Les tendances particularistes, un moment assoupies dans les États du Sud, y retrouvent aujourd'hui des partisans tout disposés à rejeter la suprématie d'une puissance qui prétend effacer jusqu'au dernier vestige de leur autonomie. L'esprit d'indépendance et de liberté semble se réveiller en Allemagne, et s'il devenait assez vivace pour secouer le joug, ce serait pour la paix et la sécurité de l'Europe une garantie bien autrement sérieuse que les plus savantes manœuvres des trois alliés.

Quoi qu'il arrive, la Triple-Alliance n'apparaît plus que comme un mécanisme fragile et compliqué dont les rouages usés sont déjà hors de service. Oui, il y a quelque chose de faussé dans cette alliance qui ne repose que sur des équivoques! Elle ne se maintient qu'au profit exclusif d'un des contractants, dont

la politique condamne les deux autres à s'épuiser en efforts stériles et ruineux, au risque de les engager dans quelque aventure où ils auront tout à perdre et rien à gagner.

Est-ce à dire que nous n'ayons plus qu'à laisser la situation se dénouer d'elle-même, sans nous préoccuper des intérêts contradictoires qui s'agitent et des conflits qui peuvent surgir? La France est aujourd'hui assez forte pour se faire écouter, et le rôle de sa diplomatie n'est plus de s'effacer. Le quai d'Orsay semble l'avoir compris, et à plusieurs reprises le langage de M. Casimir-Perier a témoigné d'une fermeté à laquelle nous n'étions plus accoutumés. Il est toujours temps d'agir et il ne sert à rien de récriminer. Toutes ces révélations récentes sur les *dessous diplomatiques*, qui sollicitent une curiosité de mauvais aloi, ne dénotent chez leurs auteurs qu'une infatuation naïve, pour ne pas dire coupable, du moment où elles fournissent des armes à nos adversaires. Que la presse de Berlin et de Hambourg, en prenne texte, si bon lui semble, pour nous prodiguer ses remontrances. Mais de telles objurgations nous n'avons que faire, elles déguisent mal le dépit qu'on ressent à Berlin de ne pouvoir nous faire prendre le change sur les défauts de la cuirasse de la Triple-Alliance.

L. Ordéga.

## LA CAMPAGNE DE L'ARMÉE DU CENTRE

### en 1792

RACONTÉE PAR UN EX-DRAGON DE CONDÉ-CAVALERIE.

Lorsque la France se trouva, suivant l'expression de Louis XVI, *en état de guerre* avec les États de l'Empire, le beau régiment de Condé-Cavalerie, devenu le 2e dragons, fut des premiers à se mettre en route pour joindre l'armée de La Fayette.

Ce corps d'élite, plein d'ardeur et de vertus patriotiques, devait jouer un rôle considérable dans cette mémorable campagne de 1792, dont on n'apprécie guère que les brillants résultats, alors que les événements qui les ont précédés et préparés sont jusqu'ici restés dans l'ombre. Ils méritent pourtant d'être connus, et c'est notre but d'en mettre en lumière un coin plein de révélations.

Nous devons cette bonne fortune à un dragon de *Condé-Cavalerie*, Étienne Marquant, dont le journal manuscrit se trouve à la Bibliothèque de Nancy.

Ce manuscrit vénérable, maculé de paraphes enfantins, mangé aux souris, rogné de tous côtés, déchiqueté par endroits, nous l'avons eu entre les mains, et nous en avons feuilleté les pages jaunies. Le donner en entier serait inutile, car on sait bien que les *Mémoires* de soldats, souvent bourrés de souvenirs oiseux, n'intéressent le public qu'à la condition d'être élagués. C'est cette sélection que nous présentons à nos lecteurs.

Donc, le 25 avril 1792, le 2e dragons, commandé par Grouchy, se mettait en route, gaiement, sans souci de la chaleur et de la poussière. Tout intéresse nos braves soldats; les paysages des bords de la Meuse les enchantent, et les Ardennes, « où ce n'est que précipices, rochers, monts escarpés, bois maigres et plaines sèches », les ravissent par l'étrange nouveauté de leurs sites. La place de Givet est « toute bruyante d'armes et de guerriers »; mais le régiment ne s'y arrête pas : « il passe la Meuse sur un pont de bateaux et va camper à l'est de la ville, où il arrive l'un des premiers ». On ne voyait, paraît-il, que quelques tentes éparses dans la plaine et sur les collines avoisinantes. D'autres troupes arrivent cependant, « mais le plus grand désordre et la plus regrettable négligence président à leur armement, ainsi qu'aux distributions de vivres et de fourrages ». Les soldats murmurent, parlent de se révolter; mais ayant appris que la cause de ces inconvénients provient d'un intendant qui a trouvé bon de *passer chez les princes*, leur mécontentement se change en colère, et, montrant le poing à la frontière, ils font le serment d'aller chercher cet affameur parmi ses nouveaux amis.

Quelques jours après, l'avant-garde de l'armée *du Centre*, commandée par le général Gouvion, reçoit l'ordre de pousser une reconnaissance « en pays hostile ». La colonne se compose d'un régiment de hussards, en première ligne, de deux régiments de dragons, de front, dont le 2e, et de grenadiers pour fermer la marche. On s'avance avec précaution; mais, aucune troupe ennemie ne se montrant, la petite armée va dans les premiers villages impériaux, où le meilleur accueil lui est réservé. Les habitants paraissent désireux d'être Français; on fraternise, et l'on se quitte à regret.

Cette reconnaissance ayant réussi, l'armée du Centre se porte sur Philippeville, dont les ennemis étaient proches, disait-on. Et, en effet, sur la fin de mai, le camp de Gouvion, dressé dans la plaine, en avant de la place, fut attaqué, de nuit, à l'improviste par un gros parti d'Impériaux, sortant des bois.

En tête de l'ennemi marchaient des émigrés qui criaient : Vive la Nation! tandis qu'une musique militaire jouait le *Ça ira*. Mais les homme de garde ne donnèrent pas dans le piège.

— Qui vive? demanda la sentinelle.

— France, deuxième bataillon de la Côte-d'Or!

Pour toute réponse, la sentinelle fit feu, et le com-

bat s'engagea sur-le-champ. Tout d'abord, notre première ligne plia; trois canons tombèrent même entre les mains des assaillants, avant qu'on ait eu le temps de s'en servir ; mais le bataillon de la Côte-d'Or, — c'était bien lui qui tenait la grand'garde, — après avoir manqué d'être enveloppé, résista vaillamment jusqu'à l'arrivée des troupes de soutien, qui le dégagèrent et mirent l'ennemi en déroute. Quand la garnison de Philippeville arriva, sur un ordre tardivement donné, l'affaire était depuis longtemps terminée, et la cavalerie, désappointée, dut reprendre, en maugréant, le chemin du quartier, laissant à une poignée de fantassins les honneurs de la journée.

Cependant, quelque temps après, nos dragons croient tenir leur revanche. A la chute du jour, six cents hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, se rassemblent dans la petite plaine de Dion-le-Val, et, vers dix heures, cette troupe s'engage sur la route de Luxembourg; mais on marche lentement, en se gardant de tous côtés, car les ravins, les bois et les fondrières qu'on traverse peuvent, à chaque pas, recéler une embuscade. Rien cependant ne vient justifier ces craintes. L'ennemi ne manifeste nulle part sa présence. Au petit jour, on arrive dans un village fortifié dont les défenseurs sont absents, et la colonne, dans le vide qui l'entoure, poursuit sa chevauchée, désespérant de joindre l'insaisissable adversaire, lorsque, soudainement, ses éclaireurs se rabattent sur son avant-garde, rapportant que les bois sont remplis de cavaliers ennemis et que l'infanterie se trouve massée derrière une colline qu'on a devant soi.

Aussitôt, le chef de l'expédition fait ranger ses hommes en bataille. Ils demandent à marcher en avant, mais il leur est répondu qu'il n'en faut rien faire, de crainte du canon. On attend donc, sabre au clair, mousquet chargé; mais le pays demeure aussi tranquille, aussi placide qu'avant. Les éclaireurs se seraient-ils trompés? De fortes patrouilles leur sont adjointes; ils reprennent leur reconnaissance, et, en vérité, ils tombent, dans les bois, sur des cavaliers, et, derrière la colline, sur une troupe en train de la gravir; mais il se trouve que ce sont de simples paysans venus des environs, à cheval et à pied, pour voir les Français.

Peu de jours après, La Fayette arrive au camp, passe ses troupes en revue et lance une proclamation pleine de louables sentiments, mais qui ne laisse pas de causer dans les rangs une surprise mêlée d'un vague malaise et d'un pressentiment dont les moins prévenus ne peuvent se défendre.

Nous reçûmes du général, écrit notre dragon, une lettre par laquelle il nous invitait à respecter les propriétés des étrangers, à combattre avec bravoure, courage et générosité, et à avoir une confiance sans bornes en nos chefs. Nous eûmes aussi de lui un code militaire, plein d'une sévérité louable, à l'exception de l'article qui condamnait à mort ceux qui, dans une affaire, crieraient : Nous sommes trahis!... *Comme s'il était impossible que nous le fussions!*

Ce doute n'est-il pas caractéristique? Cependant l'armée s'ébranle dans la direction de Maubeuge, où les Prussiens s'apprêtent à passer, pour entrer en France. Le 2e dragons est à l'avant-garde; il fait le service d'éclaireurs, en marche, et veille, la nuit, sans trêve ni repos. Les hommes sellent à la chute du jour et montent à cheval à minuit; une partie du régiment se tient en bataille dans les postes les plus avantageux jusqu'après le lever du soleil, tandis que l'autre fouille les bois et les routes d'où peut surgir l'attaque. On arrive ainsi en vue de Maubeuge, dont les retranchements abritent le gros de l'armée, tandis que Gouvion mène l'avant-garde dresser ses tentes dans le plaine de Grisuelle, à plus de trois lieues en avant de la place.

Là se passèrent d'étranges événements. Dans la nuit même qui suivit son établissement, vers deux heures du matin, le camp fut attaqué par toute une armée ennemie. Vainement, les hussards de Chamborant et un régiment de chasseurs, embusqués dans les bois, voulurent s'opposer à ce torrent : ils firent le plus grand mal aux assaillants, mais, débordés par le nombre, ils durent céder la place et se replier sur l'infanterie qui était, de son côté, fortement engagée. Le bataillon de la Côte-d'Or, notamment, se trouvait, pour la seconde fois, dans une situation des plus critiques. Au lieu d'opérer sa retraite à travers champs, il filait au long d'embuscades sans nombre et n'eût pas manqué d'être écrasé jusqu'au dernier homme, si les Chamborant, quoique très occupés pour leur propre compte, n'eussent volé à son secours pour lui frayer un passage. Ce malheureux bataillon perdit en cette affaire cent quarante-six hommes et presque tous ses officiers, dont le commandant. Mais, en arrière, sur le front de bataille, la situation était pire encore : cavaliers et fantassins pliaient sans cesse; ils n'étaient plus qu'à trois quarts de lieue de la place; Gouvion précipitait les demandes de secours, mais du gros de l'armée rien ne venait.

Désolé, ne sachant à qui attribuer l'abandon dont il était l'objet, et voyant que les Impériaux pillaient et brûlaient les villages, le général alla sur une hauteur observer ce qui se passait; à peine y fut-il, qu'il tomba mort, fracassé par un boulet.

Au camp, les soldats bouillaient d'impatience. On se battait tout près d'eux; le feu se rapprochait, indiquant la retraite, c'est-à-dire la défaite des nôtres.

Et, pas d'ordres ! Pas même celui de monter à cheval, en cas d'attaque ! Enfin, à sept heures du matin, quelques troupes, dont le 2e dragons, furent envoyées en soutien, alors qu'il n'y avait plus rien à soutenir depuis longtemps.

Nous marchâmes au grand trot, écrit Marquant. Sur notre chemin, nous rencontrions les blessés et les dépouilles sanglantes des morts qu'on rapportait à Maubeuge. En arrivant à Grisuelle, nous vîmes le long des fossés bourbeux (car il pleuvait) les cadavres et les dépouilles des nôtres et des ennemis, avec quelques chevaux tués, épars dans la plaine. La vue de grands arbres et de murs abattus par le canon, de maisons désertes, saccagées, dont une fumait encore du feu qui l'avait consumée, nous gonflait de colère. Il y avait aussi dans les jardins et dans les champs des bœufs et des porcs dont les ennemis avaient enlevé des quartiers.

L'aspect du commandant de la Côte-d'Or était lamentable : il gisait étendu dans la boue et tout dépouillé. Ses compagnons n'avaient pas meilleur air, et sur tout le champ de bataille il en était de même ; car l'ennemi, victorieux, avait été plus d'une heure et demie maître du terrain, et pendant ce temps il ne s'était point fait faute de saccager et de piller. Pour comble d'épreuve, la cavalerie de soutien fut menée en avant, où ses chefs la firent ranger en bataille, « sans doute pour qu'elle eût tout le loisir d'observer de loin l'ennemi qui se retirait tranquillement sur Mons, avec un groupe d'objets, qu'on pouvait prendre pour des charrettes et des vaches, mais qui étaient en réalité leur artillerie. »

Quelle fut alors la pensée dominante de ces soldats habitués à l'exaltation du devoir et prêts à tous les sacrifices ? Marquant nous le dira.

Le général La Fayette, pour se laver de cette affaire, eut soin de faire courir le bruit que M. Gouvion, voulant vaincre avec ses seules troupes, avait refusé du secours comme superflu ; d'ailleurs, qu'il n'avait été prévenu que fort tard de cette affaire.

Mais on assure absolument tout le contraire, et il n'y eut que les sots pour se laisser prendre à ces raisons ; car tous les soldats du grand camp entendirent le canon et la mousqueterie ; ils en virent même le feu qui n'était éloigné que de deux ou trois quarts de lieue tout au plus. Nos gens sont attaqués par des forces majeures à trois heures du matin et on ne leur envoie du secours que deux heures et demie après que les ennemis s'étaient retirés, victorieux.

Tout le monde est d'accord que si, au lieu de rester immobiles sur le champ de bataille, nous fussions allés à la poursuite de l'ennemi, nous lui enlevions son artillerie embourbée et nous entrions dans Mons, qui, dans ce moment, était vide de garnison.

Ainsi, d'après ces observations, nous vîmes que La Fayette inculpait de présomption M. Gouvion parce que la mort empêchait celui-ci de plaider sa cause, ou mieux parce qu'il nous trahissait déjà.

Le chapitre qui suit n'est que le développement de cette pensée. Son titre est caractéristique : *On nous amuse !* Et, de fait, le temps se passe et rien ne se dessine. Les troupes demandent sans cesse à La Fayette « de les mener en Empire et d'assiéger ferme » ; mais le général répond qu'il n'attend pour cela que des pièces de siège, — « et ces pièces n'arrivaient jamais » !

Nous étions fatigués, continue Marquant, car nous étions à la barbe de l'ennemi. On nous envoyait cependant quelquefois à la découverte, mais toujours... pour nous amuser.

Et comment aurions-nous jamais réussi ? Il y avait dans tel village d'Empire tant de soldats autrichiens. Au lieu de nous faire avancer en cachant notre marche dans les bois qui étaient tout proches, d'envelopper tout à coup le village et d'en garder toutes les issues, tandis qu'une forte partie serait entrée et aurait fouillé les maisons, on nous faisait marcher en plein midi sur des hauteurs nues, où l'ennemi nous apercevait facilement. Nous restions là, en bataille, tandis qu'une seule patrouille marchait lentement au village ; mais l'ennemi, qui nous voyait, fuyait à son aise par le côté opposé.

Enfin une bonne nouvelle se propage. On va décidément marcher sur Mons, et, en vérité l'armée s'ébranle dans la direction de la plaine historique de Malplaquet. L'avant-garde, composée de dix mille hommes, se range en bataille devant la place. De la hauteur où elle se trouve, elle découvre les murs et les tours de la ville, ainsi que les deux camps ennemis protégés par des remparts bien armés. Devant ces forces accumulées, on peut penser que le siège sera rude et que le sang ne tardera point à couvrir les plaines qui, sous le soleil de juin, montrent leur grasse verdure ; mais quel n'est pas l'étonnement des grands-postes, en voyant arriver vers eux un officier étranger, accompagné d'un trompette, et suivi de deux uhlans armés de lances !

Le trompette sonne les deux appels indiqués pour le service des parlementaires : un lieutenant de dragons se détache aussitôt, bande les yeux de l'envoyé de la place, et le fait conduire auprès du général en chef.

Les assistants de cette scène se perdent en conjectures et les défiances vont leur train, — défiances justifiées : car, à peine le parlementaire est-il reparti, que l'armée reçoit l'ordre de faire volte-face et de se replier sur Maubeuge, où l'avant-garde reprend son poste d'alerte dans la plaine de Grisuelle.

L'émotion est à son comble. On parle maintenant, sans se cacher, de désertion, de retour au pays, et les officiers eux-mêmes ne savent que répondre aux plaintes de leurs hommes. Heureusement, l'ennemi reprend l'offensive.

Une nouvelle attaque, sur le camp de Grisuelle, n'a pas le succès de la première. Le général Lallemand,

qui succède à Gouvion, fait aux Impériaux trois cent cinquante prisonniers, et fond sur un convoi dont il s'empare. On ne perdit, paraît-il, en cette affaire « qu'un chasseur avide, qui avait quitté son rang pour prendre des chevaux démontés de l'ennemi ».

Ce succès était bien minime, mais il suffit à raffermir les cœurs. Aussi bien, La Fayette, à son retour de Paris, où il était allé se laver du reproche de n'avoir encore fait aucun progrès sur l'ennemi, donna le signal du départ. A ce moment, l'enthousiasme patriotique est à son comble :

Nous célébrâmes la fête du 14 juillet au milieu d'une salve nombreuse d'artillerie et d'une musique noble et guerrière. Nos fronts libres se courbèrent devant l'Être suprême; nous lui adressâmes nos sincères hommages et nous jurâmes derechef sur nos armes de soutenir les Droits de l'homme jusqu'à notre dernier soupir.

Cependant une inconcevable lenteur préside à la marche des troupes. On a péniblement gagné la plaine de Marville, près de Longwy. Enfin, le 25 juillet, l'avant-garde se rapproche de la place, La Fayette suit avec le gros de l'armée, et La Tour-Maubourg commande la réserve. Le camp autrichien est à deux lieues de là; il s'agit de l'enlever. A deux heures de la nuit, les troupes lèvent le bivouac. La Fayette marche en tête, se dirigeant à l'aide d'une carte qu'il tient à la main, et d'après les conseils d'un paysan qui ne le quitte pas. Selon ses ordres, l'avant-garde est conduite au camp ennemi, tandis que la réserve se range en bataille le long des bois et des collines pour tomber sur les Autrichiens s'ils viennent à se replier sur Luxembourg. Le plus grand silence règne dans les rangs; il pleut à torrents; jamais temps ne s'est montré plus propice pour une surprise habilement conçue.

Mais, sans doute, l'adversaire avait été prévenu, car l'action se borna, sur l'emplacement et dans les environs du camp abandonné, à des escarmouches sans importance. On se fusillait un peu partout, tout au long du front de bandière, mais sans se faire beaucoup de mal. Quelques villages occupés par de la cavalerie montraient une velléité de résistance; mais, au premier coup de canon, leurs défenseurs s'éparpillaient. Pour sa part, le 2e dragons s'empara d'un gros bourg où l'action avait pris l'apparence d'un combat sérieux, et comme trophée de guerre il en ramena un curé qui avait organisé la défense parmi ses ouailles retranchées dans une maison crénelée.

Cet hypocrite, bien vêtu et paré, avait les mains jointes et donnait de temps en temps au ciel des œillades d'un vrai cafard. Les Liégeois, qui dans cette affaire ont montré beaucoup de bravoure, indignés qu'un homme de paix eût voulu verser le sang des défenseurs de la justice, voulaient sur-le-champ le pendre; mais les autres, connaissant leurs devoirs, s'y sont opposés.

Et, en note, Marquant ajoute :

Nous avons pris un grand nombre d'espions et de traîtres; mais La Fayette n'en a jamais fait punir aucun. De même, il fit rendre sur l'heure six voitures de butin et trente-six chevaux, — *ce qu'on vit de mauvais œil.*

Du reste, bien d'autres faits produisirent une aussi déplorable impression sur les soldats de l'armée du Centre. Des officiers déserteurs — car il s'en trouvait toujours — avaient pu certainement prévenir l'ennemi de la force des troupes qui s'apprêtaient à l'attaquer; mais cette retraite générale d'une armée nombreuse, aguerrie et prête au combat, ne laissait pas que de sembler anormale : « Il est impossible, dit Marquant, qu'on ne leur ait pas favorisé le passage; on canonne sans savoir pourquoi; l'ennemi répond mollement et se retire sur Arlon. »

*
* *

Alors commence une nouvelle période d'inaction et de lassitude. La plaine de Longwy se compose d'un terrain d'argile qui fait l'effet d'un immense lac de boue; les chevaux en ont jusqu'aux genoux et se refusent à manger leur foin qui se change en fumier devant eux; quant aux hommes, ils ne peuvent faire leur cuisine; ils sont obligés d'aller chercher l'eau dans la ville qui ne possède qu'un puits, et cela « par une boue si tenace et profonde que la plupart y laissent leurs chaussures ». Enfin, l'eau coule sous eux dans les tentes.

Heureusement, au bout de huit jours, ils furent « envoyés se décrotter » dans les villages des environs. Les dragons, favorisés, occupèrent Longuyon, « qui aurait été pour eux un séjour comme Cannes, s'ils y fussent demeurés plus longtemps ». Ils y furent, paraît-il, comblés d'honnêtetés par les habitants jusqu'à leur départ pour Sedan, où La Fayette se préparait à opérer conjointement avec Luckner, à Thionville.

Ce mouvement s'effectue, mais sans entrain. Il semble que le général en chef s'éloigne de plus en plus de son devoir, qu'il fait la guerre à contre-cœur, et que son entourage pense comme lui. Un indicible malaise s'est emparé de tous les cœurs; cependant on n'accuse pas encore, on se borne à soupçonner. De l'ennemi, il n'est presque plus question : c'est un étonnement d'apprendre qu'il s'est montré sur un point ou sur un autre. Aussi les soldats désapprennent-ils le métier des armes et la discipline se relâche-t-elle chaque jour davantage. Par contre, on politique ferme au bivouac, et les orateurs qui prêchent la désorganisation et le retour à l'ancien temps sont nombreux.

Un jour, il arriva de grosses nouvelles : la populace de Paris avait, disait-on, égorgé la garde du roi; Louis XVI, suspendu de ses fonctions, était prisonnier au Luxembourg; enfin La Fayette avait fait arrêter trois commissaires de l'Assemblée nationale chargés de lui signifier sa destitution.

Ce qui donna créance à ces bruits, d'ailleurs justifiés, c'est que le général s'empressa d'assembler ses troupes et la garde nationale de Sedan pour leur faire prêter, derechef, le serment de fidélité au roi, à la nation et à la loi.

Cette démarche fut mal vue. On cria avec assez de nonchalance : Vive le roi ! Vive La Fayette ! Et l'on cria, surtout : Vive la patrie ! Vivent les droits de l'homme ! « La Fayette écoutait ceci, le menton dans sa cravate, avec un air sombre et rêveur. »

Il est évident que cette attitude des troupes fit réfléchir le chef de l'armée du Centre et lui dicta la détermination qui a marqué son nom d'une tache indélébile. Pour favoriser ses plans, il commença par affaiblir ses forces, en éparpillant ses régiments, de sorte que le noyau de son armée fut bientôt réduit à dix-huit mille hommes; puis, tout étant prêt pour sa fuite, il profita de la première occasion qui se présenta pour exécuter son criminel projet. Ce fut, on le sait, pendant une reconnaissance près de Carignan que se consomma cette défection célèbre. Marquant, témoin du fait, nous en donnera tous les détails :

Nous ne nous trouvâmes jamais dans une position plus dangereuse, dit-il. Une haute colline du côté de l'ennemi et sur laquelle il n'y avait pas même de grand'-garde, nous commandait puissamment. La Chère, qui coulait à nos talons, nous ôtait le moyen de reculer. Nos vivres étaient à Sedan, nos canons en arrière, et nous n'avions pour retraite que deux défilés étranglés. C'est dans cette position que La Fayette, ce brave général qui ne nous donna jamais l'occasion de développer notre bravoure, cet illustre guerrier qui mendiait la confiance des Français et qui ne sut jamais les gagner par ses actions, cet excellent patriote qu'on révérait comme un Dieu, démentit les louanges prématurées des bons Français et trahit son serment en abandonnant son armée pour passer à l'ennemi avec ses commandants de division et quantité d'officiers subalternes.

Les hussards de Lauzun qui l'escortaient, s'apercevant de la trahison, voulurent retourner; mais une autre partie s'y étant opposée, il en résulta un combat qui occasionna la mort de plusieurs individus des deux partis, dont le plus fidèle à sa patrie revint, victorieux, sous nos drapeaux.

Tout d'abord, on ne voulut pas ajouter foi au récit de ces braves soldats, mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence. Alors un profond découragement s'empara de tous :

Le départ de La Fayette étant su, cette nouvelle pétrifia l'armée. Chacun, ignorant ce qui s'était passé à Paris, dont on nous avait tant noirci les habitants, voulait poser les armes et retourner chez soi, d'autant qu'il courait un libelle contre l'Assemblée et en faveur du Roy; en sorte que la plupart ne savaient que penser, ou de l'Assemblée qui déchéait le général, ou du général qui, en partant, avait ainsi exposé son armée...

Et plus loin :

Ce fut à cette époque que toute l'armée ouvrit les yeux et vit à découvert la trame des perfidies de nos tyrans, et que le plus grand nombre fut persuadé *que la Royauté rendrait toujours malheureux les peuples qu'elle conduirait.*

C'est la première fois que l'idée républicaine se glisse dans le récit de Marquant, et l'on peut prendre pour certain que ses paroles reflètent la pensée de ses camarades.

*
* *

Cependant deux nouvelles, reçues coup sur coup, vinrent relever les courages. Le général Dumouriez, qui commandait la réserve des armées de l'Est et du Nord, avait, disait-on, nettement refusé le dernier serment imposé par La Fayette, et c'était ce Dumouriez qui venait d'être nommé à la place du fuyard de Carignan.

Mais qui était Dumouriez? On savait vaguement qu'il avait été ministre de la Guerre ; qu'il était ensuite venu servir en sous-ordre aux armées, et enfin qu'il paraissait animé des plus patriotiques intentions. Ce n'était pas beaucoup, mais en ce temps de confiance aveugle, que n'arrivaient pas à détruire les pires désillusions, ce fut assez. L'armée se sentait un chef capable de la mener à la victoire, et elle n'en demandait pas plus.

*
* *

Aussi bien, la guerre devenait sérieuse. Les Prussiens se sont emparés de Longwy et de Stenay; ils inondent la contrée; ils font leur entrée triomphale à Verdun. L'armée du Centre apprend coup sur coup ces désastres, et comme ses chefs la laissent dans la même inaction que précédemment, les soldats ne tardent pas à retomber dans leurs premières défiances. Un matin, le bruit court que tous les généraux se sont enfuis pendant la nuit. On attend anxieusement tout le jour, dans l'espoir d'en voir apparaître au moins un ; mais il n'en vient pas. Alors un immense découragement s'empare de ces braves, et les plus vaillants se sentent défaillir :

Jamais armée ne toucha si près de sa dissolution. Chaque soldat, consterné et abattu par les rapides progrès de l'ennemi, ne savait où donner de la tête. Les uns disaient qu'ils allaient retourner dans leurs foyers; d'autres, trop fiers pour respirer un air d'esclavage, faisaient le plan de passer chez les Républicains de l'Amérique;

d'autres enfin voulaient en quelque sorte venger leur patrie outragée, en allant, comme les flibustiers, piller et ravager les villages de l'Autriche et de la Prusse dont les défenseurs étaient en France. On se concertait déjà de toutes parts pour se faire donner les masses, et presque tous avaient fait leur paquet.

Marquant était du nombre. Il se demandait où porter ses pas. Les projets les plus étranges traversaient son esprit, et déjà, le soir tombant, il était prêt à se lever pour gagner la campagne, à l'aventure, pour jouer, suivant les événements, au proscrit ou au bandit, lorsqu'une apparition subite vint changer le cours de ses pensées.

Il était déjà nuit, dit-il, et les soldats, agités, se promenaient mornement le long des tentes, ou vomissaient de terribles malédictions contre nos traîtres. Moi-même, abattu, couché près de ma tente, le nez contre terre, je plaignais ma patrie et j'enrageais de ce que nous ne voyions pas les oppresseurs, lorsque je fus tiré de ma rêverie par un murmure joyeux: c'était le général Dumouriez lui-même, au milieu de mes camarades, qui venait nous rassurer par sa présence et par ses paroles.

Dumouriez a fait à franc étrier la route de Sedan à Mouzon pour rassurer les troupes. Il s'étonne qu'on ait pu croire qu'il avait lâchement abandonné son poste. N'a-t-il pas, comme tous ses soldats, des ennemis atroces à combattre, une patrie à défendre, un serment à tenir ? On a été trahi, il le sait, et on ne l'a été que trop. Mais il n'y fut pour rien. Il plaint le malheur des patriotes qu'on a si cruellement abusés et il jure de vaincre ou de mourir. On l'acclame, et tout est oublié.

Puis ce sont de bonnes nouvelles qui arrivent des autres armées. Le « roitelet de Sardaigne » a subi une défaite près de Porentruy ; les Autrichiens ont été repoussés dans le Nord. Restent les Prussiens, et c'est à eux que les soldats de Dumouriez vont avoir affaire. Ils s'attendent à être attaqués d'un moment à l'autre ; aussi font-ils bonne garde.

Un soir, l'escadron dont fait partie Marquant est détaché en grand'garde avec deux bataillons d'infanterie et quatre pièces de canon à un endroit qu'on appelle la Croix-aux-Bois. Cette petite armée barre la route avec des arbres abattus, et, suivant ses instructions, laisse venir les événements. Cependant on assure qu'à deux lieues de là les Prussiens enlèvent et saccagent tout ; mais la consigne est formelle, et tous l'observent. La nuit s'annonce noire ; la pluie tombe fine et pénétrante ; autrement, aucun bruit ne se perçoit dans la campagne, lorsque, vers neuf heures, une patrouille se présente du côté de l'ennemi, conduite par un paysan.

La vedette, au delà de la barricade, crie :

— Qui vive ?

On répond :

— France et premier régiment de dragons !

— Mais ce régiment n'est pas de l'armée de Dumouriez, fait observer la sentinelle.

— D'accord, reprend le chef de patrouille, mais nous sommes envoyés de l'armée de Lückner pour rejoindre la vôtre.

On parlemente. Plusieurs soldats se sont avancés de la barricade. D'autres se détachent pour prévenir le chef de poste. Alors, les cavaliers se replient et partent au galop en disant qu'ils vont prendre une autre route. Cinq dragons se lancent à leur poursuite ; mais ils s'égarent, prennent une route, puis une autre, jusqu'à ce qu'au petit jour ils tombent sur une troupe de paysans armés de fusils, de fourches et de gourdins.

Tout ce monde a l'air très crâne, trop crâne même, car il est visible que des libations prolongées ont la plus grande part à cette exaltation.

On leur demande ce qu'ils font ?

— Patrouille, répondent-ils.

Les dragons ne peuvent s'empêcher de rire :

— Mais, accoutrés et armés comme vous l'êtes, que pouvez-vous faire aux ennemis ?

— Plus de mal que vous ne pensez, répond le chef de la bande ; car, comme il s'en détache pour piller les villages, nous n'aurions qu'à en rencontrer, — pas beaucoup, savez-vous ! — et nous verrions beau jeu. Et tenez, il y en a encore à une lieue d'ici une soixantaine qui font charger pour leur camp pain, bière, vin, viande, lard, volaille, foin, avoine, paille, — enfin tout, tout absolument.

— Et pourquoi, dirent les dragons, n'allez-vous pas les escarmoucher ?

— Oh ! mais, ces lurons-là ne sont pas des plus aisés, et d'ailleurs... une soixantaine !... mais si vous voulez y venir, nous vous seconderons bien, morguienne !

Cette troupe villageoise paraissait si décidée, si pleine d'entrain que les cavaliers, toujours en riant, consentirent à tenter l'aventure. Ils disposèrent leur troupe de volontaires sur le pied d'une armée en marche, avec son avant-garde et sa réserve ; puis, dirigeant le mouvement, ils s'avancèrent dans la direction du village, qui leur parut abandonné.

Un homme se tenait sur le pas de sa porte. C'est lui qui avait conduit la patrouille ennemie à la barricade de la Croix-aux-Bois, — car c'était bien à un parti de Prussiens qu'on avait eu affaire.

Les dragons lui reprochèrent son rôle qui pouvait lui valoir les rigueurs de la cour martiale ; mais il répondit sentencieusement :

— Contre la force pas de résistance !

Du reste, il avait de précieuses indications à leur fournir.

Les Prussiens, après s'être assurés que les Français étaient à la Croix et qu'ils s'y gardaient bien, avaient rebroussé chemin, tout effarés, et s'étaient empressés d'annoncer à leurs camarades que l'armée française fonçait sur eux, qu'elle était arrivée avec tant de canons que la terre en tremblait, et que les cavaliers qu'ils avaient entrevus se montraient si fort en colère contre eux « qu'ils mordaient leurs sabres par impatience de les hacher ». Ce rapport avait produit l'effet d'un brûlot, et sans en entendre davantage, toute la troupe s'était enfuie.

Remis dans leur route, les dragons s'en retournèrent à la Croix-aux-Bois; mais, apprenant en chemin qu'il y avait un coup à faire dans les environs, ils prirent la direction d'un château, qui appartenait à un émigré. Chaque jour, disait-on, les serviteurs préparaient et servaient un repas pour son retour. C'était donc plaisir d'aller s'asseoir à la table de cet aristocrate; mais, au lieu d'un bon dîner, ce fut une décharge de mousqueterie qui accueillit nos braves soldats.

Leur récit fit sensation aux avant-postes, où, sur l'heure, les chefs des sections les plus voisines résolurent d'aller attaquer les Prussiens.

Ce fut une vraie bataille, mais qui ne tourna pas à notre avantage. Aussi Dumouriez fut-il très mécontent de cette échauffourée. Les officiers qui l'avaient provoquée furent désavoués, et la consigne la plus stricte fut donnée à tous les corps de l'armée de ne rien entreprendre, même la plus petite opération, sans l'ordre ou l'assentiment du général en chef.

Aussi bien, la grande guerre était proche, et les troupes recevaient l'avis de lever le camp. Avant de partir, Dumouriez fit mine de battre en retraite; puis, quand il vit le moment venu, il passa dans les rangs, alerte et de joyeuse humeur, criant aux soldats : « — Mes camarades, l'ennemi va nous attaquer, voici le moment tant désiré de signaler votre bravoure », — et sans tarder, il aligna sa cavalerie dans la plaine, disposa ses batteries sur les collines de droite et de gauche, et dissémina son infanterie dans les bois et dans les chemins couverts, de façon à surprendre partout les Prussiens, au lieu d'être surpris par eux.

C'est ici, déclare Marquant, que notre général fit un des plus grands coups d'habileté qui soient connus des plus illustres capitaines de l'antiquité. Il fallait empêcher les ennemis d'aller à la capitale, où ils devaient égorger nos législateurs, remettre à Louis Capet son sceptre de fer et nous redonner nos chaînes. Pour réussir il nous fallait terrasser nos adversaires; mais cette action nous paraissait absolument impossible, car nous étions enveloppés et sur le point de périr. Nous réussîmes cependant dans l'un et l'autre projet.

Le 12 septembre, Dumouriez détache du camp quatre mille hommes pour attaquer à la Croix-aux-Bois. Ils partent le soir et marchent toute la nuit à travers les bois et des chemins creux si étroits que plusieurs pièces de canon s'y démontent et que le plus souvent on n'y peut passer qu'un seul à la fois. La compagnie de Marquant marchait en avant. Grâce aux rafales qui, dans cette nuit de tourmente, déchiraient l'air de bruits assourdissants, on passa sans encombre entre les grand'gardes ennemies, et au point du jour on parvint à Bouzy, qui n'était qu'à une demi-lieue de la Croix-aux-Bois.

L'action commença aussitôt. Elle se porta d'abord sur le château qui avait été le théâtre de la première affaire, et cette fois encore les nôtres y rencontrèrent une résistance qui leur fit éprouver des pertes sérieuses; mais le canon eut promptement raison de cette forteresse improvisée. L'ennemi vida la place et se jeta dans les bois, où l'infanterie le poursuivit. Sur d'autres points, la bataille n'était pas moins chaudement conduite. Toute la forêt semblait en feu. C'était la première affaire sérieuse à laquelle assistait Marquant. Aussi ne laisse-t-elle pas que de lui laisser un souvenir où l'on sent un involontaire frisson :

Non! quand vingt tonnerres déchirent les nues et portent la destruction sur la terre sous les coups de la foudre, ils causent moins d'effroi que ce combat, qu'une violente mousqueterie, que le ronflement de l'artillerie, qu'une musique animée rendent en même temps admirable et affreux. La forêt est obscure de fumée, et la terre frémit. Déjà les cadavres ennemis jonchent l'herbe sous les hautes futaies...

Au centre, où se trouvaient les dragons, l'attaque et la résistance furent également acharnées. Les pertes étaient surtout cruelles pour l'adversaire, et Marquant nous en donne la raison :

Les ennemis, dit-il, bordaient la rive du bois, et notre infanterie les fusillait, postée sur un ravin, et de derrière une grande haie. Eux, sur un terrain plus haut que le nôtre au lieu d'abattre nos têtes, n'abattaient que les feuilles et les fruits des arbres qui étaient devant nous, de sorte que, placés à ajuster à ceinture d'homme, nous les frappions presque de tous les coups. D'ailleurs, notre canon, chargé à mitraille, renversait chaque troupe qui avançait sur nous.

Finalement, la victoire nous resta, car l'ennemi détala sur tous les points, en grand désordre. Quatre mille hommes venaient de battre vingt mille hommes. Malheureusement la journée ne se termina pas aussi brillamment qu'elle avait commencé. En sortant de Bouzy, la division Duchazot, dont faisait partie le 2e dragons, et qui, après avoir formé l'extrême avant-garde, se trouvait maintenant en queue, s'arrêta devant une ferme pour faire manger les chevaux. Les hommes qui n'avaient pas apporté de foin en furent chercher sous les hangars, ou

s'éparpillèrent dans les prés pour en arracher aux meules. Du nombre était Marquant; mais il avait à peine fait quelques pas qu'il vit accourir à lui un paysan, qui lui cria du plus loin qu'il put se faire entendre que les ennemis avaient passé au Grand-Pré : ils arrivaient en hâte et ne devaient plus être qu'à un quart de lieue de là. Marquant revint aussitôt sur ses pas et informa plusieurs officiers de ce qu'il venait d'apprendre, mais il reçut pour toute réponse :

— De quoi vous mêlez-vous? Nos généraux ne savent-ils pas ce qu'ils ont à faire?

Cependant, au bout d'un moment, les grand'gardes se retirent et sur la crête d'une montagne voisine on voit apparaître les vedettes de l'ennemi : cette apparition même ne suffit pas à dessiller les yeux de ceux qui ne veulent rien voir. Il faut que ces isolés commencent à tirailler pour qu'on daigne s'occuper d'eux; encore se dit-on : Oh! ce sont des volontaires qui s'amusent.

Par précaution, Marquant a bridé son cheval, et bien lui en a pris, car, à peine a-t-il fini, que l'on voit descendre, au grand trot, des escadrons prussiens et autrichiens. Chacun saute à cheval pour prendre son rang de bataille ; mais la mêlée devient immédiatement générale. Cependant, sur la droite, l'action s'engage plus correctement : les chasseurs se défendent avec énergie; les hussards de Chamborant, bien commandés, fondent impétueusement sur l'ennemi; quant aux dragons du 2e, réunis après un premier moment de désarroi, ils attendent les ordres de leur colonel... qui ne viennent pas. Bien plus, celui-ci, Colomb, qui avait remplacé Grouchy, s'enfuit ventre à terre. Ses hommes, croyant qu'il va couper une colonne prussienne, le suivent rapidement. Mais la voix des Chamborant, qui les appellent à l'ennemi, leur fait comprendre leur erreur. Ils crient : — Halte, la tête!... D'aucuns s'efforcent de la joindre, pour l'arrêter; vains efforts! Colomb fuit toujours. Une cinquantaine de dragons à peine parvient à se joindre aux hussards; le brave lieutenant-colonel Vrigny, qui, dans la suite, mais beaucoup plus tard, commandera le régiment, les anime, les rallie autour de lui; enflammés par son exemple, ils volent à l'ennemi; de concert avec les Chamborant, ils sabrent les Prussiens; Vrigny est entouré, mais ses hommes le dégagent. Encore un effort, et l'ennemi va se voir forcé de se rendre, lorsque soudainement deux escadrons d'Impériaux arrivent à la rescousse, et l'on est obligé de se retirer.

Les dragons s'arrêtent à la lisière du bois, où ils retrouvent leur régiment. Quelques-uns veulent forcer le colonel à revenir sur ses pas, lui criant qu'il faut secourir leurs frères embarrassés, charger et réparer leur honneur; mais ils sont déçus : Colomb demeure inébranlable dans sa résolution de ne pas combattre... D'un autre côté, la grosse cavalerie a pris la fuite avec tant de désordre qu'elle écrase une partie de l'infanterie, laquelle, pour comble de malheur, est en grande partie dépourvue de cartouches.

Alors, ce fut une débandade, un sauve-qui-peut général; les poursuivants mirent tout en déroute et s'emparèrent des équipages; les nôtres perdirent cent cinquante hommes. On voyait des groupes d'hommes et de chevaux renversés les uns sur les autres; des cavaliers abandonnèrent leurs chevaux et jusqu'à leurs bottes pour fuir dans les bois; la plaine était jonchée d'armes, de casques et de shakos; chaque troupe parvint au camp, délabrée, divisée, l'une après l'autre, et dans le plus grand désordre.

La distance était longue, car Dumouriez, qui n'avait envoyé ces quatre mille hommes que pour prendre contact avec l'ennemi, s'était, suivant son plan, rabattu sur Sainte-Menehould, où de nouveaux renforts l'attendaient. Il entra dans une grande fureur en apprenant l'issue fatale de cette expédition, et, suivant son ordre, le conseil de guerre s'efforça d'établir la responsabilité de chacun.

Cette enquête démontra que pendant toute l'affaire on n'avait vu ni généraux ni aides de camp; sur plusieurs points, les soldats, à grands cris, demandaient à combattre, et leurs chefs s'enfuyaient; on avait crié, un peu de tous côtés : — Sauve qui peut, nous sommes trahis!... et, comme le dit en son langage soldatesque notre ex-*Condé :* « Effectivement il y en avait apparence! » On sut aussi que le général Duchazot fut surpris, se rafraîchissant dans une auberge, pendant que son monde allait aux fourrages. Il avait dû mettre l'épée à la main, pour se dégager, et c'est à grand'peine qu'il s'était échappé de l'escrime de ses assaillants pour rejoindre son arrière-garde déjà en déroute.

Enfin on apprit encore que dans la première affaire on avait tué le prince de Ligne, sur lequel on avait trouvé plusieurs lettres où La Fayette lui marquait « qu'en tel lieu et tel temps, il lui ferait passer tant de munitions de bouche ou de guerre », et on en découvrit une aussi où un prince étranger écrivait à La Fayette « que les émigrés promettaient aux alliés plus de beurre que de pain; que les armées d'invasion commençaient à être harassées de fatigue et de gros temps; qu'elles manquaient de souliers et d'habits, et que, malgré tous les beaux discours de ces beaux messieurs, les gardes nationales, présentées comme une horde de loqueteux, tenaient bon, quand même, ainsi que la troupe de ligne, qui ne se tournait pas de leur côté, comme on le leur avait assuré. »

La Fayette! oui, c'est bien le nom qu'on trouve, sinon à toutes les lignes, du moins entre toutes les

lignes du manuscrit de Marquant. La nouvelle des massacres de Septembre s'est répandue dans les rangs, sans y produire une bien vive impression, d'ailleurs; et *il* y est.

On trouva dans les prisons, écrit notre dragon, des fabriques de faux assignats et de fusils, ce qui prouve qu'il existait vraiment des complots. Les geôliers déposèrent que la veille ils avaient entendu les prisonniers crier : Vive le roi ! Vive Condé ! *Vive La Fayette !*

Au 20 septembre parisien correspondait le 20 septembre champenois. Marquant en parle, mais sans l'exalter. Il ne cite pas le nom de Valmy et se borne à dire : « Les Prussiens voulurent forcer le passage des Islettes, qui leur ouvrait le chemin de Paris, mais ils ne purent y parvenir. » Par contre, il s'étend sur les événements qui suivirent. Frédéric-Guillaume était bloqué; la route de Grand-Pré, la seule par laquelle il pût se retirer, lui était fermée; son armée ne pouvait recevoir de vivres que de Verdun; bientôt la situation devint intenable. Cependant le roi comptait encore sur une chance de salut : l'indiscipline qui s'était mise dans les cantonnements français.

En effet, depuis l'accalmie qui avait suivi la bataille de Valmy, les soldats se répandaient volontiers dans les villages pour y marauder. Mais plusieurs plaintes étant parvenues à Dumouriez, celui-ci s'empressa de monter à cheval, et, suivi de son état-major, parcourut ses lignes en annonçant qu'à l'avenir tous les soldats qui se rendraient coupables du moindre larcin, de la moindre exaction, auraient la moitié de la tête et les deux sourcils rasés, seraient dégradés devant tout le régiment en parade, et finalement quitteraient leur corps, comme indignes de porter les armes pour leur patrie.

Cette menace produisit un excellent effet; les maraudes cessèrent et les Prussiens durent se rabattre sur leur dernier espoir : la trahison. Un familier du roi se faisait fort de gagner les chefs des convois français et d'affamer ainsi l'armée de Dumouriez. Il se mit à la besogne, et, en vérité, il faillit réussir pour ses débuts. Mais laissons la parole à Marquant :

Notre convoi, dit-il (400 caissons de pain et 200 voitures de fourrage), escorté par mille hommes de cavalerie, plus huit cents volontaires parisiens, avec quatre pièces de canon, était conduit par un lieutenant-colonel, qui nous menait droit au camp de l'ennemi. Nous étions déjà à une portée de carabine d'une de leurs grand'gardes, lorsqu'un de nos hussards, qui était en avant, revint, bride abattue, nous avertir du danger et faire retourner les voitures au grand galop. Nous reprîmes donc le bon chemin, pendant lequel quelques cavaliers galopèrent sur un renard qu'ils tuèrent après lui avoir donné maints coups de pistolet, ce qui donna l'alerte à l'arrière-garde du convoi, croyant que l'ennemi nous atteignait. Nous arrivâmes au camp au grand plaisir de nos frères d'armes.

Le coup était manqué. Pour comble, un convoi d'argent fut pris aux Prussiens dans le même moment. Aussi la misère et le découragement régnaient-ils dans leur camp. Les soldats, affamés, désertaient par bandes et venaient se rendre à discrétion à nos avant-postes. C'est alors que le roi de Prusse se décida à la retraite; mais on sait qu'il fut long à remplir ses engagements. Dillon, en l'absence de Dumouriez, occupé dans les Flandres, fut obligé de lui faire la conduite. Marquant nous contera quelques curiosités de cette époque.

Un peloton de vingt hommes, dont il faisait partie, étant descendu au village d'Outrecourt, pour le fouiller, il se trouva que l'ennemi l'avait évacué, mais qu'au delà était un pont confié à la garde d'une compagnie de grenadiers hessois. Nos cavaliers, prévenus par les habitants, s'engagèrent dans une rue de biais qui mène à la rivière et tombèrent à l'improviste sur le poste ennemi; mais le pont était si étroit qu'ils ne pouvaient y galoper que deux de front. Alors les grenadiers firent un feu de file; le cheval de Marquant s'affaissa et faillit rouler dans l'eau avec son cavalier; heureusement il n'était pas blessé; il n'avait été que heurté par un autre cheval, et, se relevant, il continua sa course. Devant cette attaque, les défenseurs de la tête de pont s'enfuirent en jetant leurs armes et leurs sacs.

Ici se place un petit incident bien caractéristique. Le général Neuilly, qui commandait la brigade, était accouru au bruit de la fusillade. En entrant sur le champ de bataille, il rencontra un Hessois—Marquant dit un *Essois* — conduit par deux dragons, auxquels il dit :

— Quoi ! vous faites grâce à ce coquin !

Et en même temps il lui plongea dans le ventre son épée jusqu'à la garde.

Mais voilà qu'au bout d'un moment il aperçut un officier ennemi conduit par deux dragons qui, pour le faire marcher au village, le menaçaient de leurs sabres, car il regardait souvent derrière lui pour apercevoir du secours. Il sembla même vouloir s'échapper à un tournant; mais un des cavaliers fit mine de le percer s'il n'accélérait sa marche. Ce que voyant, Neuilly poussa son cheval sur le dragon et lui cria, la pointe de son épée à son corps :

— Eh quoi, misérable, vous oseriez frapper monsieur? Monsieur est officier; c'est mon ami. Il est prisonnier, et le premier qui l'insultera aura affaire à moi.

Et il tendit la main à l'*Essois*.

Après la reprise de Verdun, la retraite des Prussiens s'accentua, mais plus mollement encore qu'auparavant. Les malheureux, nous apprend notre dragon, ne pouvaient remorquer leur artillerie, bien qu'ils

eussent réquisitionné tous les chevaux de labour de la contrée. Mais ces chevaux, auxquels ils n'avaient rien à donner à manger et qu'ils accablaient de coups, tombaient morts, par centaines, dans la boue. « Les lieux où l'ennemi avait campé, les chemins où il avait passé, en étaient jonchés. » Dans l'espace de cinq quarts de lieue Marquant en compte jusqu'à cent trois; de sorte que les canonniers prussiens furent obligés, à la fin, d'atteler à leurs pièces des vaches, et, les vaches venant à subir le sort des chevaux, des hommes.

Dans ces conditions il n'est pas surprenant que les déserteurs fussent nombreux : « Se passait-il une affaire, ou les poursuivions-nous, écrit Marquant, qu'ils nous arrivaient par bandes. Combien en trouvâmes-nous dans les bois de la Lorraine, qui avaient laissé filer leur armée pour ensuite se rendre à nous. »

Au point de vue sanitaire, presque tous les soldats ennemis étaient attaqués de la dysenterie, et peu en réchappaient, tandis que l'armée française en était indemne. La raison s'en trouve en ces lignes :

Ils sont grands mangeurs, ou mieux ils ne gardent aucune discrétion. Trois Français se rassasieraient avec le repas d'un Prussien. Toutes les pommes de terre, les fruits, les légumes de la contrée s'évanouirent sous leurs dents. Ils dévorèrent tout le miel des ruches sans conserver les mouches; ils vendangeaient avidement sans attendre la maturité du raisin; ils dévoraient les chairs corrompues des bêtes carnassières. On fit ouvrir un grand Prussien mort d'indigestion, et on lui tira du ventre sept livres de lard cru.

Malgré toute la pitié qu'ils pouvaient inspirer, on était souvent obligé d'activer les Prussiens à coups de mitraille. Enfin, le 23 octobre, « le canon de Longwy et de Montmédy ronflait, en réjouissance de ce que la France était délivrée de ses ennemis ». Mais la guerre n'était point pour cela terminée. Valence, qui avait succédé à Dillon, marcha sur Mons, puis sur Namur, où les Français firent leur entrée au milieu de la plus vive allégresse. Habitants et soldats dansaient en rond autour de l'arbre de la liberté, « pleins de la joie la plus douce et la plus fraternelle, avec cette douce satisfaction qu'éprouvent des cœurs libres qui sortent de l'esclavage ». Enfin, le 2 décembre, l'armée entière, en une immense joie, fêtait le triomphe définitif et complet de la France sur ses ennemis de la première heure.

Reviendraient-ils? Tout le monde en doutait, et l'on croyait de bonne foi la guerre finie. Cependant les armées n'eurent garde de se désagréger. Pour sa part, la colonne de Valence sortit du Brabant et la brigade Neuilly prit ses cantonnements autour de Spa. Plus tard, en Hollande, le 2e dragons devait de nouveau se couvrir de gloire, mais notre Marquant n'y fut pas. Il rentra dans ses foyers et, prenant la plume, il écrivit ses impressions. Qu'est-il devenu? 93 fut terrible dans l'est de la France. Les comités de salut public, les délégués de la Convention, l'armée révolutionnaire y firent couler des flots de sang. Qui sait si ce manuscrit, maculé de toutes façons, ne fut point, malgré l'ardent patriotisme qui se dégage de chacun de ses feuillets, la cause d'une injuste condamnation? Étienne Marquant était un ex-*Condé*. En ce temps-là, cela suffisait pour perdre un homme.

Il a donc dormi cent ans, ce vieux *Missel* de l'aube guerrière qui marqua le commencement du monde nouveau. Le hasard nous l'a mis en mains au moment où se produit un réveil en faveur de cette époque de gloire. Il vient donc à son heure, et l'humble dragon peut avec fierté prendre son rang dans le bataillon des conteurs militaires, dont les récits jettent un jour si précieux sur les phases palpitantes de la grande épopée moderne.

C'est à ce titre que nous sommes heureux de l'avoir fait revivre.

EDM. NEUKOMM ET G. BERTIN.

## THÉOMACHIE[1]

... Et après toutes ces aventures, comme il avait été à demi scalpé, à demi édenté, à demi brûlé et à demi déshonoré, et comme il ne doutait point que le vieux sacrificateur, par une entente secrète avec le vieux sorcier, inspiré par le vieux visionnaire, n'eût été le véritable auteur de toutes ses disgrâces, Roromahu fit le ferme propos de chercher ce pays dont lui avait parlé le vieux capitaine de vaisseau et où il n'y avait pas de religion du tout.

Il s'embarqua sur un des vaisseaux qui de temps en temps accostaient à l'anse des cocotiers, promit de faire tout ce qu'on lui demanderait, à la seule condition d'être nourri suffisamment et médiocrement abreuvé, et c'est ainsi qu'il débarqua au Havre le 17 avril 1894. La vie lui fut facile dans la patrie de Casimir Delavigne, car le capitaine et le second, voire même, quoique plus rarement, le charpentier du vaisseau où il avait effectué sa traversée, s'étaient fait assez souvent cirer leurs souliers pour lui apprendre ainsi un métier très honnêtement lucratif dans un port de mer. Roromahu remarqua même qu'au Havre les bottes qu'il rajeunissait ne s'appliquaient point, une fois rajeunies, sur la partie la plus charnue de sa personne, ce qui lui avait paru jusqu'alors faire partie de la cérémonie.

Il amassa ainsi, tout en vivant fort agréablement,

(1) Jules Bois, *les Petites religions de Paris*.

un petit pécule qui lui permit de prendre un jour le chemin de fer et d'entrer dans cette ville où il savait qu'il n'y avait pas de religion.

Il la trouva très grande, très belle, assez propre, ce qui même lui déplut à cause du métier qu'il avait adopté, et, tout compte fait, fort digne d'être habitée par un honnête homme.

Et puis, se répétait-il en respirant avec ampleur, c'est la ville où il n'y a point de religion.

Sur quoi il demanda où l'on mangeait pour peu d'argent, et on lui indiqua une table d'hôte. Il y avait autour de la table une bonne douzaine de personnes, qui toutes avaient de fort honnêtes figures de table d'hôte. Et la conversation devint générale après le plat de légumes, comme il arrive communément.

Un monsieur ayant lu dans son journal qu'une jeune fille et un jeune homme qui n'avaient pas à eux deux trente-sept ans s'étaient donné la mort dans une chambre garnie du quartier, on convint généralement que c'était bien tôt pour mourir, que le nombre des suicides augmentait de jour en jour, que la police des garnis était mal faite, que le commerce des poisons n'était pas suffisamment surveillé, que les romans étaient pour la jeunesse une lecture dangereuse, et que le jeune homme, peut-être la jeune fille, avait la plus grande culpabilité dans cette affaire.

— Non, dit un monsieur, les plus coupables ce sont les parents, qui n'ont pas donné une solide instruction religieuse à leurs enfants.

— Cela est vrai, répondirent plusieurs voix.

— Cela est vrai, signifièrent plusieurs hochements de tête.

— Cela est vrai, indiquèrent plusieurs gestes, approuvés par plusieurs physionomies.

Voix, hochements de tête, gestes et physionomies intriguèrent quelque peu Roromahu.

— Eh quoi donc? Messieurs, vous avez donc de la religion? demanda-t-il avec une douce franchise.

— Je ne suis pas sûr, répondit son voisin d'en face, que ces messieurs en aient une, ou que ce qu'ils appellent de ce nom soit une religion véritable; mais pour moi j'en ai une, qui est admirable.

— Et laquelle, demanda, poliment du reste, quant à l'inflexion de la voix, le bon Roromahu?

— Mon Dieu, je suis bouddhiste, comme un très grand nombre d'habitants de cette ville, et j'essaye de devenir dieu.

— Vous y réussirez sans doute, répondit avec courtoisie Roromahu; mais par quel moyen?

— Par un très grand mépris des choses fortuites, comme a dit un grand bouddhiste, peut-être sans le savoir, qui s'appelait Rabelais.

— Et quelles sont les choses fortuites? demanda Roromahu.

— Mais tout, excepté le mépris des choses fortuites, répondit le bouddhiste.

— Voilà qui est bien, répondit Raromahu, et je vois au moins que vous ne songez pas à me scalper.

— En aucune façon, répondit le bon bouddhiste.

— Et vous, Monsieur, demanda Roromahu à son voisin de droite, avez-vous aussi une religion?

— Certes! Je suis théosophe.

— Théosophe? Et qu'est-ce que cela?

— Je m'étonne que vous l'ignoriez. C'est la religion de la fraternité universelle.

— Ceux qui m'ont brûlé autrefois n'étaient donc point des théosophes.

— Assurément. Nous ne songeons point à détruire les hommes; mais au contraire à les compléter. Ainsi nous comptons bien arriver à donner à l'homme deux sens de plus, car il est évident qu'il doit y avoir sept sens dans l'homme, comme il doit y avoir sept humanités successives évoluant dans sept planètes.

— Je n'y vois que des avantages, dit Roromahu, et je voudrais bien posséder un sens de plus...

— Le troisième œil, par exemple, le sens intuitif?

— Si vous voulez. L'aurai-je un jour?

— Il n'est pas impossible, si vous êtes sage.

— Qui ne le serait pour obtenir le troisième œil?

— Il est inutile d'avoir un troisième œil pour arriver à la perfection, dit un nouvel interlocuteur; il suffit de croire à la religion de la lumière. Quand on croit à la religion de la lumière, on converse avec les dieux, c'est-à-dire avec les puissances surnaturelles de tout l'univers passé, présent ou futur : Génies de la Rose + Croix, Devas de l'Inde, Amschaspands de Perse, Sephirotz de la Kabbale, Khéroubs de la Khaldée et Archanges de l'Apocalypse...

— Et peut-être avec le génie qui a inspiré au vieux prêtre l'idée de me faire scalper? dit Roromahu.

— Non certes! ce génie devait appartenir à la magie noire, qui est l'objet de notre plus grande aversion.

— Je vous en félicite, dit avec cordialité le cireur de bottes. Mais pourquoi, vous, Monsieur, ne joignez-vous pas votre approbation à la mienne?

— Parce que j'incline un peu à la magie noire, étant sataniste.

— Oh! oh! dit le cireur, dois-je craindre quelque méchant tour?

— Sans doute, si vous vous livrez à de basses machinations contre ma doctrine, et je vous envoûterai en un tournemain.

— Cela est-il douloureux?

— Il ne faut pas en rire, et bien des personnes en sont mortes; mais nous ne prenons pas les gens en

traîtres et nous les prévenons par de terribles malédictions. Du reste nous n'envoûtons que nos ennemis particuliers, et laissons assez tranquilles les indifférents.

— Comptez-moi comme indifférent, dit le sauvage.

— Il ne devrait pas y avoir d'indifférents, dit un nouveau personnage. Il faut avoir une opinion, et choisir du Christ ou de l'Antichrist. Moi, je suis pour ce dernier, étant luciférien ou palladiste. Je suis affilié au rite de Misraïm et de Memphis et chevalier de Kadosch. Enfin on ne peut pas être plus luciférien que je ne le suis. Chacun sait du reste que le règne de l'Antichrist est très proche, devant se produire au vingtième siècle. Nous possédons déjà sa trisaïeule ou sa bisaïeule. Ce n'est plus que l'affaire de quelques années.

— Et alors, demanda avec intérêt le bon sauvage?

— Alors, ce sera le bonheur de l'humanité; car Lucifer est le seul « Dieu bon ». Vous n'avez besoin que de jeter un regard sur le monde pour vous apercevoir que le dieu qui le gouverne n'a que de mauvaises intentions à son égard.

— En effet, il m'a laissé scalper, alors que je ne l'avais mérité en rien, et ce n'est pas très bien de sa part. Mais savons-nous si son ennemi est meilleur que lui?

— Évidemment, puisqu'il est son contraire. Vous ne paraissez pas très bon philosophe.

— Je ne sais même pas ce que c'est; mais le contraire d'un méchant homme peut bien n'être que méchant d'une autre manière. Ainsi le vieux prêtre et le vieux sorcier qui furent mes ennemis personnels ne se ressemblaient en aucune façon, et je vous assure qu'ils étaient aussi méchants l'un que l'autre.

— Vous me paraissez un peu pessimiste.

— Qu'est-ce que cela?

— Nous appelons ainsi ceux qui n'ont pas d'espérance.

— Je n'en regorge pas, répondit Roromahu.

— Vous avez tort, dit un nouvel orateur. Il n'y a qu'une chose qui soit certaine, c'est le progrès. Nous avançons toujours et nous nous améliorons sans cesse.

— Je ne m'en aperçois pas par moi-même, dit le bon cireur.

— Individuellement, non, certes, et c'est ce qui a donné à l'humanité l'idée qu'elle avait été meilleure et plus heureuse dans son enfance, c'est-à-dire dans ses commencements. Mais cette analogie entre la vie d'un homme et la vie de l'humanité n'est, comme vous vous en doutez bien, qu'une rhétorique très superficielle. Le bel âge de l'humanité est devant elle et non derrière. Elle a cet avantage sur les membres dont elle se compose. Voilà le fond de ma croyance, qui est la seule fondée en raison.

— Et alors, c'est le progrès que vous adorez?

— On n'adore pas une abstraction, quand on est un homme très sérieux, comme j'ai la prétention de l'être, et très savant, comme je le suis. Je crois au Progrès et j'adore l'Humanité, le Grand-Être.

— C'est fort bien fait, dit le sauvage, et l'humanité est une personne assez considérable. Mais elle contient et a contenu un bien grand nombre d'êtres assez méprisables. Je ne me résignerai jamais pour mon compte à adorer les gens qui m'ont édenté, brûlé et scalpé, ni même ceux qui m'ont donné un si grand nombre de coups de pied dans le derrière.

— Ils ne sont qu'une faible partie de l'humanité, Monsieur.

— Monsieur, ils lui appartiennent cependant, et prouvent qu'elle est bien mêlée. Il y a des parties peu recommandables dans votre Dieu. J'ai entendu parler d'un dieu en trois personnes; j'y aurais plus d'inclination qu'à un dieu en mille et mille et encore mille personnages, parce que trois personnes, en les choisissant bien, peuvent être toutes trois très recommandables.

— Vous n'avez pas le sens de la synthèse, Monsieur.

— Peut-être bien, dit le bon sauvage. Mais vous, Monsieur qui ne dites rien, n'auriez-vous aucune religion? Je commence à en douter; car les religions me paraissent se multiplier sous mes pas, comme les grains de sable des bords de la mer.

— Aussi en ai-je une, répondit l'interpellé, et c'est la meilleure.

— J'en suis sûr, puisque c'est la vôtre.

— Ce n'est pas parce que c'est la mienne; mais vous n'êtes pas sans savoir que l'Orient a cessé d'être la source des religions de l'humanité. Il nous faut maintenant des choses qui nous viennent du nord: Tolstoï, Ibsen, Björnson. Vous connaissez ?...

— Parfaitement.

— Tout ce qui ne vient pas du nord, aujourd'hui, est comme non avenu. Aussi j'ai adopté une religion suédoise, et je suis swedenborgien. C'est difficile à prononcer, comme tout ce qui fait l'objet des admirations contemporaines; mais c'est très beau. On commerce avec les anges. On écoute leurs confidences, qui sont charmantes, et qui poussent à l'exercice de toutes les vertus. On n'est jamais seul. On a toujours autour de soi quatre esprits, dont deux pour l'intelligence et deux pour le cœur. Ce n'est pas trop. Un ange céleste et un esprit impur se disputent notre esprit, un ange céleste et un esprit impur se disputent notre cœur. Cela fait un drame à cinq personnages et à un nombre indéfini d'actes et de scènes. Cela met dans la vie un intérêt de tous les instants. Remarquez du reste que c'est la réalité même, et que nous sommes ainsi, même sans être sweden-

borgien, et il n'est personne, à se bien écouter, qui ne sente qu'il est quelque chose qui est visité par un homme d'esprit et habité par un imbécile, et d'autre part quelque chose qui est habité par un honnête homme et visité par un coquin. Seulement le Swedenborgien se rend compte de ces choses avec une netteté plus grande et dans une sorte de lumière métaphysique.

— Il est possible, répondit Roromahu; mais je suis un « pays chaud », comme on m'appelait au Havre, et je n'aime pas beaucoup le vent du nord.

— Nous non plus, dit un jeune homme très blond, aux yeux de rêve, intervenant dans la conversation. Toutes nos pensées habitent en Galilée et...

— Vous êtes chrétien, dit le Sataniste, avec un singulier mépris.

— Pas précisément, du moins au sens où l'on a coutume de prendre ce mot. Nous sommes esséniens, c'est-à-dire que nous sommes au vulgaire christianisme ce que la fleur est au fruit et ce que le bouton est à la fleur. Nous avons le christianisme dans son essence première et dans sa pureté enfantine. *Novitas florida mundi.* Paul, par exemple, que certains appellent saint Paul, nous est très antipathique. Il était très loin de la pureté idéale que nous vénérons. Nous ne sommes pas d'accord non plus avec Moïse sur la première faute de nos arrière-ancêtres. Il est abominable de représenter la femme comme ayant la première poussé l'homme au péché et à la concupiscence. Y a-t-il rien là même de vraisemblable? L'impossibilité est criante. C'est Adam qui a voulu goûter aux fruits sacrés, et c'est Ève qui l'en a dissuadé, comme elle a toujours continué à faire; et c'est Adam qui a usé sur elle de l'ascendant qu'il a toujours continué d'avoir pour la faire tomber dans le péché.

— Il est possible, dit le bon sauvage, la femme étant naturellement obéissante à son époux. Mais il est bien possible aussi qu'ils aient eu tous les deux en même temps la même pensée. J'ai remarqué qu'ils sont rarement d'accord, mais qu'ils s'entendent assez bien pour faire des sottises. Les esséniens sont trop indulgents.

—Mais ils sont galants, et cela les rend sympathiques; je les trouve presque dignes d'être des *pneumatiques,* ou tout au moins de le devenir.

— Qu'entendez-vous par pneumatique? dit le sauvage à celui qui venait de parler.

— Nous autres, gnostiques, dit le vieillard à barbe de ruisseau d'avril, nous connaissons trois classes d'hommes : les *Hyliques,* voués encore à la prépondérance de la chair; les *Psychiques,* chez qui l'âme commence à s'éveiller et à s'ouvrir aux visions célestes; et les *Pneumatiques,* ou inspirés, qui sont presque tout esprit et qui communiquent avec le Paraclet. Je communique, tel que vous me voyez. Notre religion est une aspiration à abolir en nous la matière et à nous évanouir dans l'âme pure.

— C'est un peu difficile pour moi, dit Roromahu, mais vous m'avez l'air d'un excellent homme.

— Je ne suis qu'un aspirant pneumatique, dit l'autre avec modestie.

— Et vous, Monsieur, puis-je vous demander aussi?...

— Certainement! et je n'en fais nullement mystère. J'adore Isis, que vous n'êtes pas sans connaître.

— Je n'en ai qu'une idée un peu vague...

— C'est une excellente personne, qui fut très particulièrement honorée en Égypte il y a un très grand nombre d'années. Elle représentait pour les Égyptiens la mère, la mère universelle, et était par conséquent une personnification de la Bonté. Elle l'est pour nous, tout de même, et nous l'adorons à ce titre. Nous apprenons dans nos entretiens avec elle qu'il n'y a de fécond que la Bonté. Je ne pense pas que vous trouviez rien d'extravagant dans cette idée.

— Non pas, et j'aurais bien voulu qu'Isis s'occupât un peu de moi, quand on m'a arraché la peau du crâne.

— Il ne s'agit pas de vouloir qu'Isis s'occupe de vous; il s'agit de vouloir s'occuper d'elle.

— J'y songerai, dit Roromahu. Et vous, Monsieur, qui lisez dans un livre si petit?

— C'est une édition Boissonade. C'est un petit Hésiode. C'est mon livre de prières; parce que, Monsieur, moi, je suis païen.

— Vous êtes d'une église? Je crois que c'est le mot dont se servaient ces messieurs tout à l'heure.

— Je crois bien que je forme mon église à moi tout seul, et qu'il n'y a que moi de païen dans toute l'Europe. La race s'en perd, Monsieur, parce qu'on ne sait plus lire dans le grec. Je suis assuré que vous, Monsieur, vous n'êtes point païen, du moins avec conscience de l'être. Car pour ce qui est de l'être au fond, c'est une autre affaire, et je suis certain au contraire que vous l'êtes de cette façon-là, et que tous ces messieurs le sont aussi, qui viennent de parler. Le polythéisme est le penchant le plus invincible de l'humanité. Elle y retombe toujours après les efforts les plus vigoureux et peut-être les plus méritoires pour concevoir l'unité théologique, c'est-à-dire l'unité du monde. Moi, j'aime autant adorer un très grand nombre de divinités. Il me semble que cela tend moins violemment mon esprit; je me délasse d'un dieu par l'autre, et cela diversifie mes lectures. Voulez-vous que je vous prête Hésiode, en traduction française, pour commencer?

— Et quand pourrai-je le comprendre véritablement?

— Après une trentaine d'années d'études.

— C'est une initiation bien longue, dit l'excellent sauvage avec mélancolie.

... Mais que de religions, se disait-il en se levant de table, pour une ville où l'on m'avait dit qu'il n'y a pas de religion!

— Et vous n'avez pas entendu parler des grandes, de celles qui ont des millions de fidèles; vous n'avez entendu parler que des toutes petites, lui dit l'hôte en le reconduisant avec honneur.

— Et je n'ai entendu parler que des petites, et peut-être pas de toutes! se répétait-il en s'en allant.

Il avait été extrêmement trompé, et avait fait pour rien un très long voyage.

Il s'habitua pourtant à ce grand nombre et à cette diversité des religions, parce qu'il remarqua qu'elles n'étaient pas méchantes et étaient pratiquées les unes et les autres avec une très grande douceur; et il inclina insensiblement à les aimer toutes, avec quelques petites préférences dont il ne nous a pas confié le secret.

ÉMILE FAGUET.

## LE RÊVE D'HERVÉ DE NAURAC [1]

### Nouvelle.

XVIII

Après la visite du médecin, le colonel Herbelon était resté profondément rêveur. Au souper il ne prononça pas une parole, et remonta dans sa chambre dès que le repas fut terminé. Il éprouvait le besoin de réfléchir, et attendait avec impatience le silence complet de la nuit, pour se recueillir. Ce silence se fit bientôt; les derniers bruits du château s'éteignirent l'un après l'autre, et, selon toute probabilité, ses hôtes, excepté le colonel, s'endormirent paisiblement. C'est alors qu'Herbelon commença à examiner le problème qui venait de se poser devant lui.

Il existait un homme qui semblait être de la meilleure foi du monde, et cet homme était convaincu de l'avoir vu mourir et déposer dans la tombe, lui Herbelon. Douter de la sincérité de cet homme était difficile; qu'il ne fût qu'un scélérat vulgaire, c'était invraisemblable. Outre que le colonel se connaissait en physionomies et s'était au premier regard assuré de l'honnêteté du docteur, dans quel but un scélérat serait-il venu l'avertir de la calomnie qu'il allait émettre? Si, par exemple, cet homme, seule supposition provisoirement admissible, eût été un agent secret du gouvernement, il serait venu trouver le colonel pour lui proposer d'entrer dans quelque conspiration plus ou moins insensée; mais il se fût bien gardé de le prévenir qu'on allait forger contre lui une fable grossière qui serait vite percée à jour et ne nuirait qu'à ses auteurs.

Il ne restait donc qu'une chose à admettre, c'est que le docteur se trompait; mais comment un homme qui n'est pas totalement fou peut-il se tromper à ce point? Là était le problème.

Le docteur Ogé connaissait parfaitement le colonel. Il était donc difficile de supposer qu'à l'ambulance de Malo-Jaroslavetz il eût pris un autre colonel pour Herbelon. Il y avait en outre l'incident, du reste peu significatif, des cartes de visite, et le témoignage du parlementaire. Mais tout cela était rapporté par le médecin, et c'étaient justement les dires du médecin qui étaient en cause. Le docteur Ogé se croit donc certain de faits qu'il a imaginés en tout ou partie. Peut-être a-t-il réellement soigné le colonel Herbelon, et son erreur ne commence-t-elle qu'au moment où il se figure l'avoir vu expirer; peut-être, chose beaucoup plus vraisemblable, n'était-il pas même à Malo-Jaroslavetz, et avait-il été tout simplement victime d'un trouble cérébral causé par le froid, les misères, les angoisses de l'épouvantable retraite?

C'était là le seul cas admissible. Il fallait donc amener le docteur à accomplir un examen de conscience qui le contraignît à reconnaître qu'il était le jouet de son imagination malade. Le colonel, on le sait, s'était occupé de la science des affections mentales; il avait appris que, sans être complètement fou, c'est-à-dire sans être atteint d'une lésion organique, un homme peut se figurer ce qui n'est pas et se le figurer de telle façon qu'il persisterait dans ses affirmations, en face du dernier supplice. L'histoire offre de nombreux exemples de ces aberrations étranges, qui jusqu'ici ont été mal étudiées, parce qu'on a presque toujours mêlé à cette étude des préoccupations qui auraient dû y rester étrangères. Ainsi de ce qu'un témoin avait affirmé un fait manifestement faux, on se hâtait de conclure à un mensonge dicté par l'intérêt, le fanatisme ou la haine, et neuf fois sur dix on se trompait. La seule méthode rationnelle, scientifique, aurait été de supposer le témoin absolument sincère, et de rechercher les causes de son erreur.

— Il y a dans l'histoire, se disait encore Herbelon, toute une classe d'hommes pour lesquels historiens et philosophes se sont montrés singulièrement injustes : ce sont ceux qu'on nomme par excellence les imposteurs célèbres. Que plusieurs d'entre eux fussent des imposteurs éhontés, c'est possible: mais que le plus grand nombre aient réellement cru être les morts illustres dont ils prenaient le nom, aucun

[1] Voir la *Revue* du 28 avril 1894.

doute ne saurait subsister à cet égard. Le mensonge n'a pas cette assurance qui impose silence au doute et brave la mort et la torture; le mensonge ne possède pas surtout cette puissance de persuasion capable d'égarer des milliers de témoins, qui exposeront leur vie pour affirmer que celui qui se présentait devant eux était bien réellement l'homme qu'on avait cru mort, et qu'ils avaient connu, aimé, vénéré, adoré. Il faut tout d'abord admettre chez le faux ressuscité une illusion entière, pour s'expliquer celle de ses partisans, de ses soldats, de ses martyrs. Et qu'on ne croie pas se débarrasser du problème avec ces trois mots : C'étaient des fous. Outre que la folie elle-même est un mystère, les faux hommes illustres de l'histoire n'ont guère de rapport avec les aliénés vulgaires. Et même une fois la folie admise chez eux, il resterait à expliquer la crédulité, l'adhésion enthousiaste de tant de gens instruits, intelligents, haut placés, très lucides, dont souvent plusieurs avaient un intérêt manifeste à ne pas voir reparaître le mort véritable, et en conséquence à ne pas se laisser grossièrement abuser par un halluciné ou un visionnaire.

« Ce qu'il conviendrait d'étudier, c'est l'état d'esprit de l'homme chez qui se produit cette déviation des souvenirs qui produit son mensonge inconscient, déviation qui présente évidemment un double caractère. Il y a à la fois invention et oubli : oubli des faits réels auxquels les faits inventés viennent se superposer, pour ainsi dire, de façon si complète qu'ils les dérobent entièrement aux investigations de la conscience. C'est ce qui sans doute arrive à mon médecin, car à la date précise où il s'imagine m'avoir soigné, m'avoir vu mourir, il était nécessairement ailleurs que près de mon lit, dans tel lieu et telle situation qui échappent à sa mémoire. Il y a dans son passé un point où ses souvenirs deviennent trompeurs, dans sa biographie intime une page où tout à coup un chapitre imaginaire se substitue au chapitre véritable. C'est ce point douteux, cette page obscure qu'il faudrait éclairer et découvrir en partant d'une époque absolument certaine, et en avançant pas à pas vers l'instant où sa mémoire se trouble et devient semblable à un miroir infidèle qui absorberait les reflets réels et n'offrirait plus au regard que de vaines et fausses images... »

## XIX

La nuit s'avançait : tout entier à la solution de son problème, le colonel était bien résolu à ne pas s'endormir avant d'avoir découvert la formule qui ouvrirait les yeux de son visiteur de la veille, et le rendrait au sentiment de la réalité.

— Dans toute difficulté de ce genre, continuait-il en se parlant à lui-même, le seul procédé logique est de se demander ce qu'on devrait faire si l'on était à la place de celui qu'on veut guérir. Ainsi le docteur Ogé n'a peut-être d'autre tort que de ne pas se poser cette question : « Quelle preuve puis-je me donner que je ne rêve pas quand je me rappelle ou crois me rappeler que j'ai vu mourir le colonel Herbelon? Ou plutôt puis-je me fournir une preuve palpable de la véracité de mes souvenirs? » Il me semble qu'en se posant cette question, le malade aurait fait le premier pas dans la voie de la guérison.

« Pour découvrir le moyen de le contraindre à se la poser, faisons l'opération sur moi-même. Supposons que, sans avoir besoin des doutes du docteur Ogé, je m'éveille un beau matin en me demandant si je suis bien réellement le colonel Herbelon. Supposons qu'un contradicteur invisible vienne soutenir que je me trompe en me prenant pour le colonel : comment m'y prendrais-je pour mettre à l'épreuve la fidélité de ma mémoire, la solidité de ma conscience? Quelles questions devrais-je me poser? Quelles preuves pourrais-je me fournir?

« D'abord il est constant qu'ici je suis chez le colonel, et que tout le monde me considère comme étant bien lui, même ceux qui l'ont le plus intimement connu, et connu dès son enfance. Je pourrais ensuite invoquer l'abondance et la précision de mes souvenirs. Je pourrais écrire les mémoires du colonel jour par jour depuis sa naissance. Je me rappelle avec une netteté absolue son enfance, sa vie de collège et d'école militaire, toutes ses campagnes, toutes les batailles auxquelles il a assisté, tous les personnages avec qui il a entretenu des relations. N'y-a-t-il pas là une preuve que je ne me trompe pas et que je suis bien en réalité le colonel Jean-François-Paul Herbelon?

« — Pas du tout, répondra mon adversaire. La netteté de vos souvenirs ne saurait constituer tout au plus qu'une présomption favorable. Le docteur Ogé, dont les souvenirs sont en opposition complète avec les vôtres, vous affirmerait qu'ils sont d'une netteté toute aussi absolue, et je ne vois pas trop ce que vous pourriez lui répondre. Quant à ceux qui vous ont reconnu, leurs témoignages, je regrette de vous le dire, n'ont pas grande valeur à mes yeux. Il n'est pas du tout établi pour moi qu'après plus de trois ans écoulés ces gens-là ne se trompent pas en vous considérant comme ce même colonel qui, en 1812, épousa une demoiselle de Naime au moment de partir pour la campagne de Russie. Je vous citerai vingt exemples historiques où l'imposteur ou l'halluciné — peu importe — a pu fournir plus de témoins que vous ne le faites en ce moment. Les témoins ne prouvent absolument rien, c'est l'histoire qui le démontre. Le premier témoin qui a menti ou s'est trompé a entraîné tous les autres. Au point de

vue strictement logique, il n'y a pas là le moindre argument.

XX

« — Soit, dirais-je; passons donc à autre chose. Apprenez que, quand je suis arrivé, ou plutôt revenu à Colonge, non seulement je connaissais de point en point la vie du colonel comme lui seul pouvait la connaître, mais que jamais dans les entretiens les plus familiers, les plus intimes, je n'ai été mis en défaut. Je me rappelais certains faits, certains détails dont, seul au monde, le colonel Herbelon pouvait avoir gardé la mémoire; je me souvenais de certains objets, de certaines pièces que le colonel avait lui-même serrés dans tel ou tel tiroir et que j'ai retrouvés à la place même où je les cherchais. Oserez-vous prétendre que je tenais du colonel en personne la connaissance de ces secrets?

« — Non, répondra mon adversaire, je ne prétendrais pas cela, mais j'invoquerais vos études favorites et vous prierais de vous souvenir que, tout inexplicables qu'ils peuvent paraître, des phénomènes de cette nature ont déjà été constatés dans de telles conditions que leur réalité n'est pas douteuse. Je pourrais vous rappeler telle cause célèbre, où l'accusé, dont l'imposture a été irréfutablement démontrée non seulement par ses propres aveux, mais par le retour inattendu de celui dont il avait volé le nom, — où, dis-je, cet imposteur ou cet aliéné, peut-être tous les deux à la fois, se souvenait parfaitement de faits et de choses que personne au monde n'avait pu lui révéler; ou, pour mieux dire, il ne s'en souvenait pas, il les devinait, *ils lui étaient révélés par une voix secrète qui ne le trompait pas.* Ainsi, par exemple, vous avez raconté au docteur Ogé une anecdote importante pour lui, mais trop banale cependant pour que quelqu'un ait pu vraisemblablement s'aviser de vous la transmettre. Je vous crois donc quand vous m'affirmez que vous ne tenez cette anecdote de personne au monde et que cette anecdote *oubliée* s'est tout à coup offerte à votre mémoire — est-ce bien à votre mémoire? — à la vue du docteur Ogé. Eh bien, ce fait, tout décisif qu'il peut paraître, ne tranche nullement la difficulté, car les études auxquelles vous vous êtes livré sur ces matières encore enveloppées d'ombre vous ont appris, je le sais, que vous avez pu connaître toutes les circonstances de la visite de Saint-Polten, par un phénomène de *lucidité* mystérieuse, *révélation* psychologique dont l'explication est encore à découvrir, mais dont la réalité semble prouvée autant qu'une chose peut l'être. Il est prouvé, je le répète, que tout être humain qui, abdiquant sa personnalité, se persuade être un autre homme, non seulement finit par penser comme celui-ci penserait à sa place, mais, ce qui devient absolument extraordinaire, *entre en possession de sa conscience et de ses souvenirs.* S'il en était autrement, la fausse Jeanne d'Arc, pour n'invoquer que cet exemple, eût été convaincue de mensonge dès les premières questions qui lui furent adressées, et vous savez qu'au contraire, elle a, pendant quatre ans, abusé ceux mêmes qui avaient le mieux connu l'héroïne. Vous n'avez donc pas encore démontré que vous êtes bien effectivement celui dont vous portez le nom.

« — Soit. Admettez-vous alors que, si l'on peut révoquer en doute comme une illusion la netteté de nos souvenirs, en revanche foi implicite et entière doit être ajoutée au témoignage actuel de nos sens et de notre conscience? Pour préciser, je puis et dois douter que j'ai reçu hier un visiteur qui m'aurait déclaré se nommer le docteur Ogé, et avec qui j'aurais échangé tel ou tel entretien; mais je ne dois pas me permettre de douter que voici sur mon bureau une carte qui porte son nom. Cette carte, je la vois, je la touche, j'y lis les deux mots qui y sont tracés. Si quelque puissance malfaisante m'abusait à cet égard ce serait pour moi un malheur irrémédiable, car je ne saurais y échapper sans cesser de vivre. Donc défiance absolue des souvenirs, foi entière dans la conscience des faits actuels, tel est mon principe. L'acceptez-vous?

« — Sans hésiter; et même je consens à vous venir en aide. Avez-vous en votre possession un objet quelconque ayant appartenu au colonel Herbelon avant son départ pour la Russie, objet qui n'aura jamais dû sortir de ses mains, qu'il n'aura manifestement pu remettre ni à vous ni à aucun autre? Si vous me montrez un tel objet, je me rends; mais sachez bien que c'est le seul genre de preuve que je puisse admettre.

« — Eh bien, soit encore, répondrai-je : j'accepte votre défi. Sans doute vous croyez me plonger dans le plus cruel embarras; vous savez que mes armes sont restées dans les mains des Cosaques, que mes vêtements se sont usés pendant ma captivité. Vous savez cela, et vous imaginez qu'il ne me reste aucun vestige de mon passé, de mon ancienne vie? Eh bien, vous vous trompez. Il est un objet qui a échappé à la rapacité de mes vainqueurs et à la cruauté du sort, un objet qui, par sa nature, n'a jamais pu sortir des mains du colonel Herbelon. Cet objet, le voici, dirai-je en tirant ce médaillon de ma poitrine. Ce médaillon contient le portrait de ma femme, peint quelques jours avant mon mariage, et il ne m'a jamais quitté depuis lors, quoiqu'on prétende l'avoir enseveli avec moi dans la tombe. Cette preuve vous semble-t-elle concluante? Vous rendez-vous, docteur Ogé? »

Et le colonel ne put s'empêcher de rire, et son rire strident et convulsif résonna lugubrement dans la solitude et le profond silence de la nuit. Et cependant le colonel restait toujours dans la même attitude, la main tendue, comme s'il eût présenté le médaillon à son adversaire invisible. Puis son regard tomba sur le médaillon lui-même, et s'y attacha, d'abord avec indifférence, bientôt avec une persistance singulière. Tout à coup un soubresaut étrange secoua ses membres, son visage contracté devint livide, et d'une main frémissante il fit sauter le couvercle du bijou. C'était bien un portrait de femme que contenait le cercle d'or, où une inscription était gravée. Mais à peine Herbelon y eût-il jeté les yeux qu'une lumière subite et terrible se fit en lui, quelque chose sembla se déchirer dans son cerveau, et se redressant de toute sa hauteur et agitant les bras dans le vide, il roula sans connaissance sur le parquet.

. . . . . .

Quant le colonel reprit ses sens il faisait déjà jour, et les bougies se consumaient dans les bobèches. Il ouvrit lentement les yeux, regarda autour de lui avec anxiété, et passa la main sur son front. Tout à coup le souvenir lui revint, net, distinct, implacable. Il aperçut le médaillon gisant à terre et l'écrasa sous son pied, le broya jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que d'imperceptibles parcelles. Ensuite il enflamma le ruban à l'une des bougies, le jeta dans l'âtre, et le regarda se consumer. Puis il sembla s'interroger en face d'une résolution suprême. Un instant son regard se fixa sur les pistolets fixés au mur, comme s'il eût trouvé la solution attendue; mais ce ne fut qu'un éclair, et, secouant la tête, il parut chercher autre chose. Quelques minutes s'écoulèrent, pendant lesquelles des gouttes de sueur froide tombaient de son front sur le tapis. Enfin sa physionomie s'illumina d'une inspiration soudaine, il poussa un soupir de délivrance, et, marchant droit à l'armoire qui renfermait sa tenue d'ordonnance, il l'ouvrit d'une main ferme, en disant presque à voix haute ces deux seuls mots :

— J'ai trouvé !

## XXI

Ce matin-là, le village de Colonge était plein d'une rumeur sinistre. Le général Canuel venait d'y entrer à la tête d'un fort détachement de gendarmerie. Le maire, M. Angerol, la cocarde blanche au chapeau, et deux pistolets passés à sa ceinture, était allé le recevoir à une demi-lieue du village. Toutes les fenêtres étaient fermées, tous les habitants semblaient plongés dans la consternation et l'épouvante. Lorsque la colonne fut parvenue sur la place, quelques paroles furent échangées, les gendarmes formèrent la haie, les portes de la mairie s'ouvrirent, et l'on vit paraître, les mains liées derrière le dos, six malheureux paysans accusés d'avoir pris part à l'insurrection, et condamnés d'avance. A leur aspect des cris et des gémissements s'élevèrent du sein d'un petit groupe composé des parents des victimes, cris qui furent aussitôt réprimés par une démonstration violente des gendarmes. Le général Canuel donna le signal du départ, et le lugubre cortège allait se mettre en marche, quand un frémissement parcourut les assistants de cette scène tragique. Tous les yeux se tournèrent du même côté, et ceux mêmes qui ne pouvaient rien voir comprirent qu'il allait se passer quelque événement extraordinaire. Ils ne se trompaient pas. A l'angle de la place se dressait le colonel Herbelon, revêtu de son grand uniforme, l'épée au côté et toutes ses décorations étincelant sur sa poitrine.

Le général Canuel pâlit comme devant un fantôme, et le silence fut si profond qu'on entendit chaque pas du colonel retentir distinctement sur le sol. Il s'avançait vers le général et le maire, la tête haute, le sourcil froncé, l'œil plein de menace. Quand il ne fut plus qu'à une dizaine de pas des deux hommes changés en statues, il s'arrêta, et cria d'une voix tonnante :

— Vive l'Empereur !

Ce furent ces dernières paroles, qu'il répéta, quelques instants plus tard, en tombant percé de douze balles derrière le haut mur qui clôt le cimetière de Colonge.

. . . . . .

. . . . . .

Le monde parla beaucoup, sans se l'expliquer, de cet acte de provocation succédant tout à coup à de longs mois de réserve et de prudence. On hasarda diverses suppositions toutes plus inadmissibles l'une que l'autre. Le peuple, qui juge avec son instinct, pensa que le colonel, exaspéré par les crimes de la Terreur blanche, n'avait pas voulu survivre plus longtemps à la ruine de son Empereur et de notre armée. C'était en somme l'explication la plus vraisemblable et ce fut celle qui finit par prévaloir. La mémoire du colone Herbelon resta hautement vénérée parmi ses concitoyens qui, en 1830, lui élevèrent un monument modeste à la place où il était tombé. Quelques enthousiastes espérèrent même longtemps encore le voir reparaître, disant qu'une fois déjà, après avoir passé pour mort, il était revenu à la vie.

Mais cette fois leur espérance fut trompée, et le colonel Herbelon ne sortit pas du tombeau.

FRANCIS MELVIL (Léonce Gibert).

## CONTRE LA MÉTAPHYSIQUE

De la brillante et opportune polémique soulevée par les articles de M. Vandérem sur l'opportunité de supprimer ou plutôt de réformer l'enseignement de la philosophie tel qu'on le pratique actuellement dans les lycées se dégagent deux faits importants et incontestés : c'est que cet enseignement tend à devenir de plus en plus métaphysique, et qu'il est passionnément suivi par une élite. Il n'en a pas toujours été ainsi, et il faut remonter aux causes de cette évolution.

Trois écoles de philosophie ont représenté dans la première moitié du siècle une conception générale de la vie et de la société propre aux partis et aux classes qui se disputaient le pouvoir. La philosophie théocratique et aristocratique de Bonald et de Joseph de Maistre s'efforçait de restaurer, au lendemain de la Révolution, le principe d'autorité. La philosophie bourgeoise, individualiste, libérale de Jouffroy et de Cousin reflétait, dans le domaine des idées abstraites, la théorie du juste milieu : de même que la Charte était un compromis entre l'ancien régime et la Révolution, le spiritualisme éclectique de Cousin tentait de faire vivre sur un pied de paix la théologie et la métaphysique, ces deux vieilles ennemies. L'Université enseignait cette doctrine aux jeunes gens comme une sorte de catéchisme officiel. — Une troisième école, fondée par Saint-Simon, continuée par Auguste Comte, prétendait appuyer sur les faits économiques et la science positive, la théorie humanitaire d'une rénovation sociale.

Après les déceptions de 1848 et le coup d'État, une réaction très marquée, dans le sens d'une philosophie purement expérimentale sortait de l'École normale même. Les *philosophes du XIX*e *siècle* de M. Taine ruinaient la philosophie de Cousin, comme un outrage à toute méthode scientifique et un obstacle à tout progrès. M. Taine inaugurait en France avec éclat l'étude de la psychologie qui a été poursuivie par M. Ribot et ses élèves.

Cependant, à la Sorbonne, M. Caro et M. Janet renouvelaient les doctrines spiritualistes. Au lieu de chercher à établir comme M. Cousin un vague compromis entre la raison et la foi, M. Janet s'efforçait de démontrer l'accord de cette philosophie et de la science. M. Caro prenait l'offensive, portait la guerre dans le camp ennemi, cherchait le point d'attaque des nouvelles hypothèses et des nouveaux systèmes. Il n'y a donc plus aujourd'hui dans l'Université de dogme régnant, en matière d'enseignement philosophique. Dans cette liberté la haute métaphysique, grâce à des maîtres éminents, attire à elle la fleur de la jeunesse studieuse à l'École normale, et se répand de là dans l'enseignement des lycées.

Cette réaction partielle, dans le sens de l'idéalisme transcendant contre une philosophie purement positive, n'est pas sans analogie lointaine avec le courant symbolique et mystique, en sens inverse du naturalisme et du réalisme dans la littérature et dans l'art. Une génération élevée dans certaines idées se jette dans les idées contraires. La mode, qu'on a définie « le ridicule de demain », ou encore « l'art de mettre sa cravate, dans les ouvrages de l'esprit », naît de l'esprit d'imitation, et les changements de la mode, de l'esprit de contradiction. Ce serait être ennemi de toute diversité que de s'en plaindre. Il y aurait plutôt lieu de nous féliciter de la vogue dont jouissent parmi nous, à l'heure présente, Tolstoï, saint François d'Assise, Bossuet, Platon. Au milieu d'une civilisation démocratique, anarchique, il n'y a aucun inconvénient à nous parler de tradition et d'autorité : dans notre monde voué aux préoccupations de Bourse et de pornographie, ne vous plaît-il pas de voir exalter, dans les livres, les deux sentiments les plus méprisés dans la vie réelle (et parfois des philosophes eux-mêmes) : le culte de l'idéal, et l'amour de la pauvreté, remettre en honneur les plus hautes facultés de l'homme, et ses meilleurs instincts, chercher une expression éloquente et poétique aux grandes vérités de l'ordre moral?... Mais notre sympathie se changerait en inquiétude, si, comme on nous l'affirme, les plus distingués parmi les maîtres de l'Université prenaient à tâche de déchaîner dans l'enseignement secondaire, sur des cerveaux non encore formés, une véritable épidémie métaphysique, se faisaient un devoir de nous fabriquer par centaines de bons esprits faux.

Est-il besoin de rappeler ici la querelle que les sectateurs de la science positive cherchent aux métaphysiciens. Ils leur accordent d'avoir préservé contre la théologie, qui a rendu d'autres services, la liberté de la pensée, et par là ils ont été secourables à la science. La métaphysique stimule l'esprit de recherche, la curiosité des problèmes, Claude Bernard lui a rendu cet hommage ; il s'entretenait volontiers avec les philosophes, mais ailleurs que dans son laboratoire. Contre une observation empirique qui s'isole dans les faits partiels, elle maintient le goût des idées générales, des vastes synthèses. Mais par ses suggestions individuelles, ses divagations interminables, son mépris des « petits faits », elle est susceptible de devenir à son tour un obstacle à la science. « La métaphysique, dit Voltaire, est le roman de l'âme, et ce roman est moins intéressant que les *Mille et une Nuits*. » Doudan caractérise de même, en deux mots, cet ordre de spéculations pour lui mortellement froides et ténébreuses : « un gla-

cier dans l'ombre. » L'esprit n'y peut vivre. Qu'est-il sorti de ces dissertations sans nombre sur la cause première et la fin dernière des choses, sur l'essence de l'être, sur le principe de la substance ou de la forme, sur la nature de l'âme ou de la divinité, sur l'opposition de l'esprit et de la matière, sur l'immanence et la transcendance. Les mots mêmes ne se comprennent pas, et chacun d'eux est une source d'erreurs. La métaphysique, aux yeux de ses farouches adversaires, consiste à discuter des problèmes insolubles, à tourner avec sueur une meule énorme qui ne moud rien, à emplir le tonneau des Danaïdes, à rouler le rocher de Sisyphe. Et c'est à cette tâche ingrate qu'on attelle des esprits de seize ans (1).

M. Liard a dépensé beaucoup d'érudition et de subtilité pour démontrer dans un ouvrage couronné que la métaphysique est une science. Mais c'est la science des vérités individuelles : car où trouver, écrivait Prevost-Paradol en ses notes d'École normale, deux géomètres en dissentiment et deux métaphysiciens d'accord? Loin d'être disposés à ouvrir leurs rangs aux métaphysiciens dans une section spéciale de l'Académie des sciences, les savants diraient volontiers avec Newton : « Physique, garde-toi de la métaphysique. »

A la fois savant et métaphysicien, le vieil Aristote s'est bien gardé de confondre ces deux ordres de spéculations. Il les sépare, au contraire, par la distinction de ces faits que l'un d'eux arrive seul à la certitude, tandis que l'autre reste réduit à la vraisemblance ou à la probabilité, c'est-à-dire à l'ombre ou à l'apparence, changeantes et trompeuses, de la vérité. Nous répartissons de même aujourd'hui, au point de vue de la connaissance, nos conceptions des choses en trois classes : le connu, le connaissable et l'inconnaissable. La frontière entre le connaissable et l'inconnaissable est malaisée à poser. Ne peut-on pas admettre toutefois, comme borne de séparation, que le premier reste confiné dans le fini et le relatif, tandis que le second a l'ambition d'embrasser l'infini et l'absolu ? Or il sera temps de spéculer sur l'inconnaissable, quand tout le connaissable sera connu.

Cousin lui-même a été obligé de reconnaître qu'après vingt-cinq siècles de spéculation philosophique, tant de spéculations et de recherches n'ont pas abouti à mettre une seule vérité hors de doute. Quels sont donc les titres de la métaphysique comme science? Elle ressemble à ce livre de Micromégas, où l'on devait trouver le dernier mot de la connaissance et qui, une fois ouvert, ne contenait que des pages blanches.

Nous savons bien qu'on invoque la métaphysique comme auxiliaire de la morale. On ne saurait donner assez d'autorité et de prestige aux prescriptions de conduite utiles aux hommes en société : la religion fonde la morale sur la révélation, et la métaphysique sur un ordre transcendantal. Il n'y a pas, semble-t-il, de morale scientifique, puisque la science constate seulement ce qui est, et que la morale cherche à nous éclairer sur ce qui devrait être. Dans toute page de morale vous ne trouverez que des citations empruntées aux livres saints, ou à des livres de métaphysique. Nous plaindrions sincèrement celui que la lecture d'une page de l'*Éthique* de Spinoza ne délivrerait pas, pendant quelques instants, de toute pensée basse, de toute intention vile. Mais nous ne sommes pas aussi assurés que l'est M. Janet, qu'il y aurait encore des esclaves, si Kant n'avait démontré au préalable que l'homme est une « entéléchie », autrement dit « une fin en soi ». En matière d'éducation pratique, mieux vaut s'attacher, comme le fait M. Marion, à une philosophie moins idéale, plus expérimentale, moins rechercher « le bien en soi », la perfection qui n'a jamais existé et n'existera jamais, qu'étudier méthodiquement les effets actuels produits sur le caractère par tel ou tel mode d'éducation, telles ou telles habitudes, la lecture de tels ou tels livres, la fréquentation de telle ou telle société, l'émulation, l'imitation, en un mot s'attacher à l'hygiène morale comme au meilleur moyen de préserver l'équilibre instable et la santé fragile. Modérez, si vous le pouvez, les désirs, fortifiez la conscience et l'honneur; au lieu de

1. Les Facultés de province goûtent particulièrement, nous dit M. Huit, ce genre d'exercices. Voici quelques questions posées au baccalauréat, choisies entre vingt autres semblables : *L'immortalité d'après Leibniz.* — *Discuter les antinomies de Kant* (Besançon, 1893). — *La substance et le phénomène* (Nancy, 1893). — *Histoire de l'argument ontologique* (Lille, 1893). — ***Que veut dire Leibniz quand il soutient que les monades n'ont pas de fenêtres? — Platon avait-il tort de considérer les genres comme des êtres?*** (Nancy, 1893). — ***Qu'entend-on par qualités premières et qualités secondes de la matière?*** (Toulouse, 1893). — Un philosophe a dit : « *Quiconque n'a jamais douté de l'existence de la matière peut être assuré qu'il n'est point fait pour les recherches métaphysiques.* » On appréciera ces paroles. (Poitiers, 1893), etc., etc.

O Molière, où es-tu?

« La dissertation philosophique du baccalauréat n'a rien à envier à la dissertation littéraire. On y propose trois ou quatre fois par an, dans une académie ou dans l'autre, la classification des « facultés de l'âme », et il est bien entendu qu'il faut en trouver trois, pas une de plus, pas une de moins. Il y a aussi la sublime théorie des preuves, car les malheureux candidats sont obligés de tout prouver : la liberté, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et autres menus problèmes. On leur a appris que pour toutes ces questions il y a un certain nombre de preuves; que chacune isolément, à vrai dire, ne prouve rien du tout, mais que, réunies, elles forment une démonstration inattaquable. Exemple : « Exposer la preuve métaphysique de l'immortalité de l'âme, et montrer que *cette « preuve a besoin d'être complétée* par la preuve morale. »

« Cette formule a semblé si belle que je l'ai vue trois fois proposée en Sorbonne à la sagacité des futurs bacheliers (19 août 1870 — 13 mars 1877 — 26 octobre 1883).

« Messieurs », nous disait le père Rubé en ouvrant son cours, à Condorcet, « la philosophie a surtout pour but de donner de « la rigueur dans le raisonnement ». Était-ce une ironie? » (Guy Tomel, *Journal des Débats* du 28 juillet 1893.)

tracer des devoirs sublimes, apprenez à accomplir, tant bien que mal, l'humble tâche de chaque jour.

Voilà la thèse des disciples de Bacon contre les enthousiastes de Platon, telle que Macaulay l'a exposée dans un admirable *Essai* qu'on ne saurait trop méditer. Cette thèse, nous la retrouvons condensée avec véhémence dans les lignes suivantes, écrites par un philosophe des plus distingués, M. Léon Dumont, au lendemain de nos défaites :

L'Université a, dans nos désastres, plus d'un reproche à s'adresser. C'est elle, avec sa métaphysique et son culte exagéré de la forme, qui entretient cette disposition aux illusions et aux utopies dont nous avons tous été dupes à un certain âge. Des illusions, c'est à peu près tout ce que nous avons eu à opposer à la science brutalement pratique de l'Allemagne. Des utopies, c'est ce qui est venu compliquer une guerre malheureuse d'une crise intérieure non moins déplorable. Quand renoncerons-nous à cette éducation de style qui nous habitue à prendre des phrases pour des pensées, à confondre l'éloquence avec la vérité? Quand cesserons-nous de croire que les qualités vives et brillantes de l'esprit peuvent dispenser d'étude et d'instruction? Jusqu'à quand enfin nos masses populaires, dépourvues de toutes notions positives, resteront-elles incapables de se tenir en garde contre les intrigants et les faiseurs, et se laisseront-elles prendre sans défense aux déclamations des rhéteurs démagogiques ou aux promesses effrontées des prétendus sauveurs qui exploitent leur ignorance? L'Angleterre a trouvé jusqu'à présent un remède contre ces écarts de l'imagination dans la culture de l'économie politique et dans une philosophie plus expérimentale que la nôtre; l'Allemagne, dans l'étude approfondie des sciences historiques que les doctrines panthéistes ont favorisée, dans ces habitudes de critique qui viennent du protestantisme, et en dernier lieu dans la culture des sciences de la nature qui conduisent à voir le monde tel qu'il est. Mais, hélas! ce qui fournit aux étrangers un remède contre la dissolution et la démoralisation est précisément accueilli en France comme un épouvantail. Au lieu de nous rassurer, le réalisme nous fait peur, et nos moralistes, qui ne savent plus aller au fond des choses, ne cessent de lui attribuer tous les vices qui tiennent au contraire à des égarements de l'idéal. Nous avons tous été plus ou moins élevés suivant cette métaphysique *a priori* qui autorise chacun à tout déduire, en matière morale, des idées de sa raison, et à attribuer par conséquent une valeur absolue à un idéal qui n'est jamais qu'une résultante personnelle. Si la science expérimentale, historique, positive, rapproche les hommes parce qu'elle est une, *l'idéal, quand on le prend pour règle, n'est qu'un dissolvant et une source de divisions, parce qu'il est divers, et varie suivant les individus ou les circonstances les plus accidentelles.*

Cependant le spiritualisme essaye aujourd'hui de se justifier en nous montrant les excès de notre démagogie dont les meneurs se proclament bruyamment athées, matérialistes, positivistes. Nous n'avons pas à prendre ici la défense du matérialisme et de l'athéisme, qui cachent d'autres erreurs. Mais ce n'est pas une raison pour se laisser duper par les apparences et juger les hommes d'après les noms qu'il leur plaît de se donner, et qu'ils ne prennent le plus souvent que par esprit d'opposition. Ils se disent athées, et ils admettent un absolu, et ils réclament pour leurs théories une nouvelle forme de droit divin. Ils se disent matérialistes, et ils invoquent à chaque instant l'autorité de la conscience, et ils partent d'une idée innée du droit dont ils prétendent tout déduire. Ils se disent positivistes, et leur radicalisme rompt en visière avec l'histoire, et ils foulent aux pieds les faits les plus élémentaires de la science économique. Quelles que soient devenues leurs doctrines, ils ont évidemment conservé de l'éducation spiritualiste la méthode, les habitudes d'esprit, les associations d'idées (1).

Ce que M. L. Dumont disait du spiritualisme, à plus forte raison pourrait-on l'appliquer à l'idéalisme métaphysique. Cette tendance offre un réel danger, dans les temps difficiles que nous sommes appelés à traverser, et nous semblerait un redoutable auxiliaire de la Révolution, de cet esprit d'utopie, qui, pour parler comme M. Challemel-Lacour, nous a déjà fait tant de mal. Il y a, croyons-nous, un péril extrême à aborder ces questions sociales, aujourd'hui si brûlantes, presque incendiaires, dans un esprit métaphysique, à rêver l'impraticable et à mépriser le praticable, à substituer la logique des idées à l'observation des faits, à faire reluire, aux yeux avides des foules des visions de justice absolue, quand nous ne pourrons jamais réaliser qu'une justice boiteuse, limitée, imparfaite.

Au commencement du siècle, en pleine vogue et en plein essor de la métaphysique allemande, Gœthe disait à Eckermann : « Tandis que les Allemands se torturent pour résoudre des problèmes philosophiques, les Anglais, avec leur gros bon sens, se moquent de nous et conquièrent le monde. » On a pu faire une part à la philosophie de Kant, aux discours de Fichte, dans les guerres de délivrance. Mais la puissance actuelle de l'Allemagne lui vient de l'esprit positif de la race prussienne. L'accroissement politique de la nation a coïncidé avec la décadence de la métaphysique allemande. L'Allemagne ne produit plus que des hommes de science et des hommes d'État. L'espèce des métaphysiciens tend à disparaître, comme les Peaux-Rouges en Amérique. Avec quel dédain les historiens en qui s'incarne l'esprit nouveau, M. de Treitschke par exemple, parlent de l'ancienne gloire métaphysique, qui n'avait donné aux Allemands que l'empire de l'air.

Notre ambition n'est pas que la France les remplace dans cette conquête tout aérienne. Aussi demandons-nous aux hommes éminents, chargés de veiller à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse

(1) *Revue Scientifique* du 22 juin 1872.

— non sans nous rendre compte de la difficulté — qu'ils nous forment de jeunes esprits, pénétrés de réalité, pleins de défiance envers l'idéal, exigeants avant tout en fait de démonstrations, de vérifications et de preuves, initiés aux méthodes de la science, et non (comme on les en accuse, avec exagération, espérons-le), des perroquets ou des songe-creux.

J. Bourdeau.

## VARIÉTÉS

### Le Fils du chevalier de Maison-Rouge (1).

Dans une série de volumes intitulée : *Le Drame de 93*, où l'histoire est traitée avec un sans-façon qui ôte au livre tout intérêt, Alexandre Dumas, après avoir rappelé en quelques lignes (2) la conspiration de l'*Œillet*, conte un souvenir personnel :

Ceux qui ont lu, dit-il, mon roman du *Chevalier de Maison-Rouge*, ceux qui ont vu ma pièce des *Girondins*, comprendront sans doute que l'intrigue en est empruntée au fait que nous venons de raconter ; mais ce qu'ils ne peuvent savoir, c'est la douloureuse anecdote que je demande à mes lecteurs la permission de consigner ici.

Le roman du *Chevalier de Maison-Rouge* portait d'abord et tout naturellement le titre de *Chevalier de Rougeville ;* sous ce titre, il était annoncé à la *Démocratie pacifique*, qui devait le publier, lorsqu'un matin je reçus une lettre conçue en ces termes :

Monsieur,

Mon père a marqué dans la Révolution française d'une façon si rapide et, en même temps, si mystérieuse, que je ne vois pas, je vous l'avoue, sans inquiétude, connaissant vos principes républicains, son nom en tête d'un roman en quatre volumes. De quels incidents avez-vous pu accompagner le fait qui se rattache à son nom ? Voilà ce que je vous demanderai avec quelque inquiétude, quoique je connaisse tout le respect que vous professez pour les grandes choses tombées, toutes les sympathies que vous avez pour les nobles dévouements.

Veuillez, Monsieur, me rassurer par quelques mots ; j'attends une réponse à ma lettre avec impatience.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Marquis de Rougeville.

On comprend que je m'empressai de répondre. Voici ma lettre :

Monsieur,

J'ignorais qu'il existât encore, de par notre France, un homme qui eût l'honneur de s'appeler le marquis de Rougeville. Cet homme, vous m'apprenez son existence et les obligations qu'elle m'impose. Quoique mon roman, Monsieur, soit tout à l'honneur de Monsieur votre père, à partir de ce moment il a cessé de s'appeler le *Chevalier de Rougeville*, pour s'appeler le *Chevalier de Maison-Rouge*.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Un mois à peine s'était écoulé, lorsque je reçus cette seconde lettre :

Monsieur,

Appelez votre roman comme vous voudrez : je suis le dernier de la famille et je me brûle la cervelle dans une heure.

De Rougeville,
Petite rue Madame, n° 3.

J'ouvris le tiroir de mon bureau, j'y cherchai la première lettre, je comparai l'écriture de l'une avec l'écriture de l'autre, c'était bien la même.

L'écriture était nette, correcte, et l'on y eût vainement cherché la trace de la moindre émotion.

J'eus quelque peine à croire à la réalité d'une pareille décision : j'appelai un de mes secrétaires, et je l'envoyai prendre, à l'instant même, à l'adresse indiquée dans la lettre, des nouvelles de M. de Rougeville.

Il venait effectivement de se tirer un coup de pistolet dans la tête, mais il n'était pas mort, et, sans répondre de sa vie, les médecins espéraient le sauver.

— Vous irez tous les jours prendre des nouvelles de M. de Rougeville, dis-je à mon secrétaire, et vous me tiendrez au courant de sa santé.

Pendant deux jours, il y eut une amélioration progressive. Le troisième jour il revint et m'annonça que M. de Rougeville, pendant la nuit précédente, avait arraché l'appareil de sa blessure et, le matin, était mort du tétanos.

Cette dramatique anecdote ne nous inspirait, faut-il l'avouer, aucune confiance. Outre que la prétendue lettre du marquis portait la marque de Dumas lui-même, outre que cette phrase surtout : *tout le respect que vous professez pour les grandes choses tombées, toutes les sympathies que vous avez pour les nobles dévouements*, nous paraissait évidemment écrite dans le style particulier à l'auteur des *Trois Mousquetaires*, une chose nous semblait difficile à admettre.

Comment ! à l'époque même où le romancier s'occupe à tracer le récit des aventures de Rougeville, le hasard lui fournit l'aubaine inespérée d'être mis en relation avec le fils du conspirateur, et, bien que les renseignements précis lui fassent absolument défaut, il ne met pas à profit cette bonne fortune pour se procurer les documents qui lui manquent ! Il n'avait même pas l'excuse de dire, comme je ne sais plus quel historien qui doit à ce mot le plus clair de sa renommée : « *Bah ! tant pis, mon siège est fait !* » car il ne composait ses romans qu'au jour le jour, et il est probable qu'au moment où son œuvre était annoncée, la première ligne n'en était pas écrite. Il y avait là un si invraisemblable manque de tout scrupule

(1) Cet article est extrait d'un volume que M. G. Lenotre va faire paraître à la librairie Perrin sous ce titre : *Le vrai Chevalier de Maison-Rouge* (*A.-D.-J. Gonzze de Rougeville*).

(2) Dont chacune peut-être contient une erreur. Nous ne faisons pas de cette inexactitude un reproche au grand romancier. Les deux pages qu'il consacre là à Rougeville sont certainement le résumé de tout ce qu'il savait sur l'affaire de l'Œillet, et on ne peut qu'admirer la façon dont il a développé dans le *Chevalier de Maison-Rouge* ces rudimentaires renseignements.

historique que nous ne pouvions admettre l'authenticité de la correspondance qu'on vient de lire.

Cependant, en étudiant à notre tour, l'existence mouvementée de Rougeville, nous estimâmes qu'il était bon — par pur acquit de conscience — de réduire à néant ce racontar, et d'appuyer d'une pièce authentique une réfutation que nous espérions facile. Si un Rougeville était mort vers 1845, date de la publication du feuilleton du *Chevalier de Maison-Rouge*, il devait se trouver trace de son décès dans les registres de la municipalité. Mais l'état civil, détruit en 1871, n'a été reconstitué qu'incomplètement, et de ce côté nos recherches furent vaines.

Restaient les archives de la paroisse Saint-Sulpice, sur le territoire de laquelle se trouvait la petite rue Madame : il pouvait se faire, il est vrai, que le corps d'un suicidé n'ait pas été présenté à l'église, et l'absence du nom de Rougeville sur les registres de la paroisse n'eût donc pas été une preuve convaincante. A tout hasard cependant nous nous adressâmes à Saint-Sulpice, et notre étonnement fut grand lorsque, après quelques jours de recherches, on nous remit l'extrait suivant :

Eglise paroissiale Saint-Sulpice

L'an mil huit cent quarante-cinq, le dix-huit mars, a été présenté à cette église le corps de Monsieur Charles-Alexandre, marquis de Rougeville, âgé de trente-quatre ans, décédé le seize courant, carrefour de l'Observatoire, époux de Dame Victorine de Frasan.

Ceci nous fit considérer avec plus de respect l'anecdote contée par Dumas ; cet indice était pour elle un commencement d'authenticité, et, afin de compléter notre enquête, nous nous mîmes à feuilleter patiemment la collection de la *Démocratie pacifique*.

Nous acquîmes ainsi la certitude que l'histoire de la fin sensationnelle du fils de Rougeville est de tous points conforme à la vérité.

A la date du 26 janvier 1845, le journal annonçait, en effet, la prochaine publication en feuilleton d'une œuvre de M. Alexandre Dumas, *Geneviève, épisode de* 93. L'annonce se répète plusieurs fois dans les mêmes termes ; le 23 février, le titre change, et le futur feuilleton s'appelle *le Chevalier de Rougeville, épisode de* 93. Deux jours après, nouveau changement : le titre est supprimé, et l'on imprime seulement que *la Démocratie pacifique* publiera *un roman* en deux volumes de M. A. Dumas... etc.

Le 1er mars paraît la note que voici :

Nous avons déjà à notre disposition les deux tiers du roman de M. Alexandre Dumas, qui ne fera pas moins de trois volumes et qui aura pour titre : *le Chevalier de Maison-Rouge*.

Ces modifications successives nous permettent donc de reconstituer les faits : c'est le 24 février que Dumas reçut la lettre du marquis de Rougeville. Hélas ! elle n'eut pas pour effet de l'inciter à interroger ce témoin vivant qui eût pu lui fournir de si précieux renseignements. Sa verve en fut cependant fouettée : « J'ai promis deux volumes sur Rougeville, se dit-il ; puisque son fils vit encore, j'en ferai trois. » Et ses tâtonnements indiquent bien que son roman n'était pas alors bâti. Si la *Démocratie* affirme qu'elle en possède déjà *les deux tiers*, c'est à seule fin d'allécher et de rassurer les lecteurs, qui parfois avaient attendu pendant des années le dénouement d'une histoire que le capricieux conteur n'avait plus le courage de terminer.

En continuant à feuilleter la collection de la *Démocratie pacifique*, nous rencontrâmes le fait-divers suivant, à la date du 26 mars. La publication du *Chevalier de Maison-Rouge* n'était pas encore commencée :

M. de Rougeville, appartenant à une des plus anciennes familles de France, vient de mourir de la manière la plus déplorable. Épris d'une jeune femme, il voulait l'emmener en Italie : elle s'y refusa obstinément. M. de Rougeville, dans un accès de délire, prit un pistolet chargé jusqu'à la gueule et se le déchargea au milieu du front ; l'os frontal fut brisé, mais la balle dévia et la masse cérébrale resta à peu près intacte ; les médecins promettaient la prompte guérison de ce jeune homme : mais, il y a deux jours, trompant la surveillance de ses gardiens, M. de Rougeville a brisé l'appareil qu'on lui avait posé et a mis les lobes cérébraux à nu ; il a expiré instantanément. Il laisse pour légataires universels M. J. Sandeau et un autre écrivain.

Le père de M. de Rougeville, qui avait conçu un plan pour sauver Marie-Antoinette de la prison du Temple, avait été fusillé à Reims dans les Cent jours.

Et, le 31 mars, une courte note complétait ces renseignements :

Nous avons dit que M. de Rougeville, qui est mort si malheureusement à la suite d'un désespoir d'amour, avait laissé pour héritiers M. Jules Sandeau et un autre écrivain. Le nom de ce dernier est révélé par l'*Écho du Nord*, de Lille : c'est M. Auguste Bussières, un des rédacteurs de la *Revue de Paris* et de la *Revue des Deux Mondes*.

Ajoutons que la tradition locale à Reims, où le souvenir de Rougeville resta longtemps vivant, gardait de la mort de son fils une version un peu différente. M. Louis Tavernier l'a recueillie dans son intéressant article publié, en 1869, par l'*Indépendant Rémois* :

Quoique père, et mari d'une femme charmante, dit-il, le fils de Rougeville s'était épris d'une dame russe à laquelle il avait demandé un dernier rendez-vous. A peine eut-elle refusé la porte de sa chambre que, surexcité par

sa situation morale, il se tua d'un coup de revolver en disant : « C'est pour vous que je meurs ! »

*Quoique père...* Rougeville pourrait donc, à l'heure actuelle, avoir encore des descendants directs? La chose est d'autant plus vraisemblable qu'outre ce fils dont nous venons de conter la triste fin, et qui était né le *21 janvier 1809*, il en avait un autre — Louis-Alexandre — né le *3 septembre 1807*. Que sont devenus leurs enfants? Peut-être nous serait-il possible de le dire; mais l'histoire doit s'arrêter là où commence l'indiscrétion des révélations inutiles...

G. Lenotre.

## CHRONIQUE MUSICALE

Opéra-Comique. — *Falstaff*, comédie lyrique en trois actes et six tableaux, poème d'A. Boïto, musique de G. Verdi.

Pourquoi ne pas l'écrire, puisque tout le monde en convient? L'intérêt de *Falstaff* n'est point tout entier dans *Falstaff* même; il est surtout dans la personnalité de Verdi. Et la merveille n'est pas cette partition si curieuse, d'ailleurs, et bien souvent charmante : c'est la généreuse vieillesse du « great old man » de l'art italien, sans cesse rajeunie par des montées de sève nouvelle, et que *Falstaff* soit sorti du même cerveau qu'*Ernani* et le *Trouvère*. Assurément les acclamations enthousiastes qui ont salué la chute du rideau le soir de la première allaient à l'artiste plus encore qu'à l'œuvre, et s'il a pu sembler tout naturel que le maître vînt les recueillir en personne, — à l'italienne, — c'est que chacun l'avait compris ainsi. Plus significative encore, l'unanime louange de la critique. Des quatre coins de l'horizon musical, côté *Tristan*, côté *Dame Blanche*, côté *Faust*, et côté *Salammbô*, mêmes échos sympathiques, sans une restriction, sans une réserve. Et comment, en effet, disputer contre un octogénaire de génie qui trouve encore quelque chose de nouveau à vous dire? Il n'y a qu'à s'incliner avec admiration et respect. Je n'aurais garde d'y manquer pour ma part.

Pour aujourd'hui, l'article « à faire » ne peut donc être l'article critique, mais l'article « à côté » : marquer les étapes de la carrière d'un grand musicien, montrer quels loyaux scrupules en modifièrent l'orientation en plein élan, chercher s'il est vrai que Verdi, préludant à la Triplice, ait renié subitement ses origines pour, comme on l'a dit plaisamment, « faire l'exercice à la prussienne ». Il y aurait beaucoup à dire sur l'évolution de sa manière, beaucoup surtout à rectifier. Lorsqu'elle eut commencé avec *Don Carlos* en 1867, on n'hésita pas un instant à proclamer la conversion de Verdi au wagnérisme; or de Wagner, le public parisien, en tout et pour tout, connaissait alors l'ouverture de *Tannhaüser*, la romance de l'Étoile, le prélude et le chœur des fiançailles de *Lohengrin;* et dans une curieuse lettre que nous a conservée M. Hugues Imbert (1), Georges Bizet, qu'on aurait pu croire plus avisé, faisait chorus :

« Verdi n'est plus Italien; il veut faire du Wagner... il a abandonné la sauce et n'a pas levé le lièvre. Cela n'a ni queue ni tête. Il n'a plus ses défauts, mais aussi plus une seule de ses qualités. Il veut faire du style et ne fait que de la prétention... C'est assommant... four complet, absolu. L'Exposition prolongera peut-être l'agonie, mais c'est une bataille perdue. Le public surtout est furieux. Les artistes lui pardonneront peut-être une tentative malheureuse qui prouve, après tout, en faveur de son goût et de sa loyauté artistique. Mais le bon public était venu pour s'amuser... et je crois qu'on ne l'y repincera pas... La presse sera mauvaise. »

C'est qu'en ce temps-là toute tendance nouvelle, renforcement de l'orchestre, harmonies originales, souci plus grand de l'expression, rien qu'un peu plus de sérieux et de tenue, passait pour concession à la musique de l'avenir; le wagnérisme de Verdi n'allait pas au delà; je ne pense pas qu'il ait jamais été plus loin. Lui-même s'en expliquait plus tard avec Hans de Bulow : « Les artistes du nord et du sud ont des aspirations différentes. Qu'ils se distinguent les uns des autres. Tous devraient s'attacher à demeurer fidèles au caractère de leur nationalité, comme Wagner l'a si bien dit. Combien vous êtes heureux de pouvoir vous dire les fils de Jean-Sébastien Bach! Mais nous? Nous aussi, qui sommes les fils de Palestrina, nous avons eu jadis une grande école qui était bien la nôtre. Elle est aujourd'hui abâtardie et menace de disparaître. Ah! si nous pouvions recommencer. »

Rien de plus juste, sauf pour ce qui concerne Palestrina, dont l'opéra italien ne peut se réclamer à aucun titre, et à la place de qui il faudrait nommer les véritables créateurs de la mélodie italienne : Marcello, Léo, Durante, Pergolèse — et Monteverde, si l'on tient à remonter à la source première. C'était donc un *resorgimento* national que Verdi rêvait pour l'art italien, au lendemain de la reconstitution de l'unité à laquelle les cinq lettres de son nom avaient servi longtemps de signe de ralliement mystérieux. *Aïda*, pourtant, se ressent encore de l'opéra français classique; même, avec une vraie ferveur de novice, le compositeur en respecte, s'il ne l'exagère, la sécheresse solennelle et l'ennui décoratif. Mais avec *Otello* s'inaugure sa troisième manière, d'allures plus rapides, brûlant les planches : il s'agit avant tout de « faire vivant », de communiquer au drame, par

1 *Portraits et Études*, Paris, Fischbacher.

le mouvement de la musique, la souplesse fuyante de la vie ; et, cette fois, l'on put croire un instant que la véritable formule du drame musical était enfin trouvée ; l'instant d'après, l'on s'aperçut qu'il n'y avait qu'une belle œuvre de plus au répertoire.

C'est qu'en effet — je l'ai dit tant de fois que je demande pardon d'avoir à le redire — rapprocher le théâtre musical de la vie, c'est proprement détruire toute cohésion dans la musique, la vie étant ondoyante, diverse et fugitive, et la composition musicale, au contraire, essentiellement symétrique, puisqu'elle ne connaît d'autre procédé que le retour périodique des mêmes formes, reprises ou rappels de motifs. A la rigueur, si le dramaturge est doublé d'un symphoniste de premier ordre, il pourra maintenir l'unité par l'orchestre, en faisant circuler, sous le dialogue à tout instant brisé, le courant de la mélodie continue : avec une main moins exercée, tout s'éparpille, et c'est un peu le cas de la dernière manière du maître, à laquelle appartient notre *Falstaff*.

Voilà bien mon plus sérieux grief : cette musique manque de consistance ; la mélodie y est dispersée, à l'état fragmentaire ; la partition n'offre pas à l'œil ces arabesques savantes et serrées qui réjouissent le cœur du contrepointiste, et font la solidité de la trame musicale. Mais, à la scène, je défie qu'on y songe : cette verve, cette abondance, cette jeunesse, cette belle humeur emportent tout. Ah ! cela ne traîne pas, je vous en réponds ; pas le plus petit hors-d'œuvre, pas d'ouverture, pas même de prélude ; le rideau levé sur la huitième mesure ; à peine quelques morceaux pour reprendre haleine, la plupart fort réussis d'ailleurs.

Un jugement d'ensemble est donc assez difficile à formuler, et c'est trop peu pourtant que de chercher à s'en tirer par des mots à effet : « Les *Maîtres chanteurs* écrits par Cimarosa », ou : « *le Barbier* revu et corrigé par Wagner ». Cette musique endiablée, changeante, toujours en mouvement, où tout est sacrifié à la préoccupation scénique, ne peut entrer en parallèle avec aucune autre. Hâtons-nous donc d'écarter les comparaisons compromettantes ou bizarres qui depuis quinze jours s'abattent de tous côtés sur la nouvelle œuvre. Ne touchons pas au *Barbier*, et laissons Wagner tranquille. Si la veine rossinienne est de qualité plus rare, si la polyphonie des *Maîtres chanteurs* est autrement savoureuse, si John Falstaff ne fera pas oublier Leporello, et si Verdi, enfin, n'est point Cimarosa, que nous importe ? Sa comédie lyrique n'en est pas moins une œuvre de premier ordre, originale entre toutes, avec d'exquis détails, en dépit d'une pointe de vulgarité native, qui, d'ailleurs, s'accommode assez bien au comique un peu gros de Shakespeare.

L'interprétation est absolument hors ligne. Mme Landouzy, Soulacroix, Clément rivalisent de brio et de verve italienne. Pour Maurel et Mlle Delna, il ne reste plus d'épithètes dignes de leur talent et de leur jeu ; qu'ils veuillent bien m'excuser d'arriver les mains vides ; mes confrères ont tout pris : je dirai donc simplement qu'ils sont parfaits.

René de Récy.

## LA TRANSFORMATION DES IDÉES POLITIQUES

D'APRÈS M. CHARLES BENOIST [1].

M. Charles Benoist vient de publier en volume les remarquables études de philosophie politique qui ont paru dans la *Revue* : si l'on a lu les articles avec intérêt, on lira avec plus d'intérêt encore le livre. C'est un livre, en effet, dans le vrai sens du mot ; livre original et singulièrement suggestif, dont nous avions feuilleté les divers chapitres l'un après l'autre, quelquefois à de longs intervalles, et qui ne peut que gagner à une lecture suivie. L'idée maîtresse de l'auteur s'en dégage avec plus de clarté et de force.

Il faut en finir avec la métaphysique politique : c'est le cri de guerre de M. Charles Benoist, et rarement critique aussi vigoureuse a été faite des formules générales, des principes transcendants, des doctrines absolues, de toute cette vieille défroque que nous avons héritée de Rousseau et de Robespierre. Certaines idées, à tout prendre, n'ont été pour les philosophes du XVIIIe siècle et pour les hommes de la Révolution que des armes de combat. Elles ont servi à détruire ce qui devait être détruit. Ces mêmes idées ne peuvent plus avoir pour nous qu'un intérêt historique, si nous voulons enfin organiser la démocratie qui s'émiette, lui donner conscience d'elle-même et la préparer à ses destinées normales.

De tout cela l'auteur des *Sophismes politiques* a eu une vision fort nette ; il montre très bien comment les doctrines politiques, sous peine de n'avoir plus qu'un caractère négatif, doivent se transformer avec nos besoins et notre conception des choses. Dans sa préface, il en donne un exemple excellent : c'est la séparation des pouvoirs. Pour les publicistes du siècle dernier, la séparation des pouvoirs était une idée abstraite ; ils démontraient par le raisonnement que cette séparation est nécessaire dans un pays libre. Pour nous qui voyons dans l'édifice politique autre chose qu'une construction rationnelle, la séparation des pouvoirs se justifie par l'observation des faits, par l'étude du passé : nous savons que dans l'histoire comme dans la nature le progrès se fait du simple au composé, et nous en concluons que l'organisme politique, comme l'organisme vivant, sera parfait d'autant plus que les fonctions y seront plus divisées.

(1) *Sophismes politiques de ce temps*, par M. Charles Benoist ; un volume in-12. (Librairie académique ; Perrin et Cie.)

Dira-t-on que, si nous sommes d'accord sur l'idée de la séparation des pouvoirs, il importe peu d'où cette idée nous est venue, du raisonnement ou de l'observation? Dans l'application, il importe beaucoup; car, suivant que nous verrons dans la séparation des pouvoirs un principe transcendant ou un fait expérimental, nous en pourrons tirer des conclusions très différentes. M. Charles Benoist dit quelque part: «Des questions, vieilles comme la politique, se présentent sous un nouveau jour. » Et, mieux encore peut-être que pour le principe de la séparation des pouvoirs, il le montre pour ce principe de la souveraineté du peuple qui résume à lui seul toute la politique jacobine. L'idée de souveraineté, par définition, est absolue. Si le peuple n'avait qu'un intérêt, qu'un sentiment, qu'une volonté, rien de plus juste; mais, dans l'inévitable conflit des intérêts, des sentiments et des volontés, la souveraineté du peuple n'est en définitive que la souveraineté de la moitié plus un. « L'État, c'est moi, » disait Louis XIV. « L'État, c'est moi, » dit la majorité. Sans doute, il faut bien que l'autorité soit quelque part; et où serait-elle pour nos sociétés démocratiques si ce n'est dans la nation même? Mais l'autorité n'est pas la souveraineté : l'une a des limites; l'autre n'en a point.

De tous les sophismes auxquels M. Charles Benoist s'est attaqué, le moins redoutable n'est pas celui qui voit dans la liberté un droit naturel, un principe absolu. « Les hommes, dit la Constitution de 1791, naissent libres et égaux en droits. » De quels hommes s'agit-il? Où est la liberté dans la nature? où est l'égalité? Si aujourd'hui, dans certains pays, les hommes naissent libres et égaux en droits, ce n'est pas le fait de la nature; c'est le fait de la civilisation, qui est précisément le contraire. Vouloir faire de la liberté un droit naturel, c'est un sophisme, car la liberté est une conquête de l'homme sur la nature et sur l'injustice des choses. Et c'est un sophisme aussi de dire, comme on le fait tous les jours, que notre liberté n'a d'autre limite que la liberté de notre voisin, que chacun est libre de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Si cette formule était juste, il faudrait condamner la concurrence industrielle, puisque ici le bien de l'un est forcément le mal de l'autre; et cependant la concurrence est la condition de tout progrès matériel. Il y a dans l'idée de la liberté quelque chose de plus complexe qu'un rapport entre les droits individuels. Cette question a été supérieurement traitée par M. Charles Benoist : il fait voir comment la limite de la liberté ne peut pas être dans la liberté même, et comment le vrai problème se pose entre les droits de l'individu, d'un côté, et les droits de l'État, de l'autre. « Tout gouvernement, dit-il, en se constituant, et puis en s'exerçant, laisse à l'individu une part de liberté plus ou moins forte. Cette part est déterminée, pour l'État, par les besoins de la vie individuelle; pour les individus, par les nécessités de la vie nationale. La liberté est le rapport de ces besoins et de ces nécessités. » — Et ailleurs : « L'homme politique doit répudier tout principe exclusif et impératif. S'il veut aller jusqu'à la fin de l'autorité, il aboutit au despotisme; jusqu'à la fin de la liberté, il aboutit à l'anarchie. » — De cette discussion, l'idée de liberté peut sortir modifiée, non certes amoindrie : si la liberté n'est plus ce droit absolu que l'homme trouvait dans son berceau, elle reste, à chaque moment de l'histoire, la mesure même de la civilisation et de la dignité humaine.

La critique de nos idées politiques, telle que l'a faite M. Charles Benoist, était, croyons-nous, opportune : il convient de nous habituer, quand nous parlons de séparation des pouvoirs, de souveraineté, de liberté, d'égalité, à attacher à chacun de ces termes un sens précis. Ceci dit, nous aurions bien à faire certaines réserves. Ainsi, M. Charles Benoist, dans une page pleine de verve, plaisante ceux qui voient dans la République « l'instrument de la justice sociale ». Pour lui, la République est une forme de gouvernement comme une autre; y attacher une idée de justice sociale, c'est ajouter un sophisme de plus à ceux qu'il a combattus. Eh! sans doute, si nous étions dans un cours de droit public, nous dirions que la République n'est qu'une forme de gouvernement; nous pourrions même distinguer plusieurs sortes de républiques, qui n'ont guère entre elles de commun que le nom. Mais en fait, à l'heure où nous sommes, dans le pays où nous vivons, un siècle après la Révolution française, comment voulez-vous que la République soit une forme de gouvernement comme une autre? Le peuple en attendra toujours quelque chose qu'il n'attend ni de l'empire ni de la monarchie : ce quelque chose, c'est précisément une idée encore confuse et mal définie de justice sociale. Et nous avouons franchement que nous nous sentons peuple en ceci. Vous aurez beau faire, il y aura toujours pour nous, dans la République, autre chose qu'une simple étiquette gouvernementale. Ce n'est là peut-être, entre M. Charles Benoist et nous, qu'une nuance, et nous n'y insisterons pas plus qu'il ne convient. Nous aimons mieux remercier l'auteur des *Sophismes politiques* de nous avoir donné un livre sérieux, sincère, vivant, qui, dès les premières pages, nous prend par la clarté de la pensée et de la langue, et qui nous force à réfléchir sur quelques-unes des questions les plus graves du temps présent. M. Charles Benoist est un remueur d'idées, — et, ce qui ne gâte rien, ce remueur d'idées est un écrivain.

PAUL LAFFITTE.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### « L'Aristarque. »

Je causais avec mon ami André Pontard, le romancier, du récent article paru ici même sur le *rôle de la critique littéraire*.

« Tiens, me dit Pontard... cela me rappelle une bien

curieuse aventure qui m'est arrivée il y a quelques mois, — une aventure dont il faudrait confier le récit aux amusants auteurs de *Vous m'en direz tant!*

C'était après déjeuner. Mon domestique entra dans mon cabinet de travail et me remit une carte de visite : *Jules Chavirel, Saint-Mandé.* Rien de plus. Nom et adresse inconnus! Je demandai :

— Qu'est-ce que veut ce Monsieur?

— Il veut parler à Monsieur... Il dit que c'est pour une affaire personnelle... une affaire qui concerne Monsieur.

J'hésitai; puis saisi de curiosité :

— C'est bien, faites entrer!

Il y eut un bruit de lourdes bottes à clous, et soudain, sur le seuil de mon cabinet, je vis paraître un petit vieillard — à face rougeâtre et poudrée d'une barbe blanche mal rasée — qui s'inclinait cérémonieusement :

— Entrez donc, Monsieur! Veuillez donc vous asseoir!

M. Chavirel obéit, posa à terre, près de lui, son chapeau, un antique chapeau claque, — et, tirant d'une serviette de maroquin, une mince brochure verdâtre, il murmura :

— Monsieur, si vous voulez prendre connaissance de cet opuscule, vous connaîtrez tout de suite le but de ma visite!

Je tentai de protester :

— Mais, Monsieur!...

Le vieux commanda d'un ton de bonhomie confiante :

— Lisez, Monsieur, lisez!... Je suis certain que cela vous intéressera...

Je cédai, tournai la première page de la brochure et aperçus imprimé en grosses lettres : L'ARISTARQUE, *société anonyme pour l'établissement et l'organisation d'une critique littéraire.*

Évidemment je me trouvais en présence d'un maniaque de littérature, d'un infortuné utopiste, d'un de ces pauvres cerveaux faussés, tourmentés et déçus comme n'en déforme que trop, hélas! notre dur et capricieux métier. Pour me débarrasser de M. Chavirel, je feuilletai vaguement, sans lire, la brochure; puis, la lui remettant avec un geste de congé :

— Non, Monsieur!... Je regrette beaucoup... Mais cela ne m'intéresse pas!

M. Chavirel eut un haussement d'épaules incrédule :

— Cela ne vous intéresse pas, Monsieur?... Cela ne vous intéresse pas?... Allons donc!... Mais vous ne l'avez seulement pas lu, mon prospectus!...

Je voulus mentir. M. Chavirel me coupa la parole.

— Non, non, vous ne l'avez pas lu... Je vous donne ma parole d'honneur que vous ne l'avez pas lu... Et tenez, voulez-vous que je vous dise ce que vous venez de faire pour mon prospectus?... Eh bien! c'est ce qu'on vous a fait, à vous, pour vos ouvrages, ce que les critiques font pour tous les livres, — et ce que mon entreprise a justement pour objet d'éviter.

Je le regardais, les yeux arrondis de stupeur :

— Parfaitement! parfaitement! fit-il en rengainant sa brochure. Parfaitement : d'éviter, j'ai dit d'éviter... Oh! je comprends que cela vous étonne... Mais notre organisation est supérieure... Avec notre organisation, ils sont forcés, vous entendez bien, *forcés*, de lire les livres... C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire!

L'assurance haineuse de M. Chavirel commençait à « m'intéresser » réellement, et j'interrogeai :

— Ainsi vous êtes bien sûr, Monsieur, que les critiques ne lisent pas les livres?...

M. Chavirel déposa sa serviette au coin de mon bureau, et d'un air révolté :

— Si j'en suis sûr? Mais, Monsieur, savez-vous que c'est sur cette certitude, que c'est uniquement sur cette conviction que repose toute mon entreprise, que repose la fondation de l'*Aristarque?* Et, tenez, Monsieur, vous, par exemple, je vois bien que vous vous figurez avoir été lu... je le vois bien... Oh! j'en jurerais!

— Assurément! répliquai-je... Et il me semble que les divers critiques...

M. Chavirel m'arrêta :

— Oui, ils ont parlé de vos volumes; mais lu, lu? Non, non, ne croyez pas cela... Non, lu, vraiment lu, jamais de la vie!... Le titre, quelques pages parcourues de-ci de-là; ajoutez à ça des notions qu'ils pouvaient avoir sur vous, et l'article était fait... Dans la brochure de l'*Aristarque* il y a tout un paragraphe sur cette façon de lire : *la lecture au doigt mouillé*, comme je l'appelle, parce que les critiques mouillent leur doigt afin de tourner plus vite les pages!

Et M. Chavirel, ayant plongé son index desséché dans sa bouche, l'en ressortit vivement, et le fit vibrer dans l'espace, en une vertigineuse manœuvre à travers un volume imaginaire :

— Comme ça, Monsieur, comme ça!... Oh! désolé de vous retirer vos illusions! Et qui plus est, ce que je dis, je le prouve... Vous permettez quelques questions, n'est-ce pas?

— Volontiers, fis-je intrigué.

— Voyons, je parie qu'à propos de votre dernier volume on vous a dit que que vous étiez un croyant?

— Oui!

— Et un socialiste?

— Oui!

— Et un libertin?

— Oui!

— Et un conservateur?

— Oui !

— Et un psychologue ?

— Oui !

— Et un réaliste ?

— Oui !

— Et un dogmatique ?

— Oui !

— Et un sceptique ?

— Oui ?

— Et estimez-vous que votre livre recélait les indices de tant de qualités contradictoires ?

— Ce serait trop beau !

— Donc s'il ne les contenait pas et qu'on les y ait trouvés, c'est qu'on ne l'a pas lu ; ce qu'il fallait démontrer.

L'infirmité de ce syllogisme, malgré mon ahurissement, m'apparaissait clairement, et j'allais riposter. Mais M. Chavirel, d'un coup de poing asséné sur la table, me troubla :

— Eh bien ! criait-il, c'est pour tous les livres comme cela ! Pour tous, pour tous ! sans exception. Les critiques de maintenant sont des gens trop forts, beaucoup trop forts, Monsieur. Ce sont des théoriciens, des philosophes, des penseurs. Ils ont chacun leur petit système, leurs doctrines, leurs idées, et c'est d'après le code de cet idéal qu'ils absolvent ou condamnent. Lire les volumes, instruire studieusement l'affaire du justiciable, voir s'il est coupable de mauvaise facture, de mauvaise composition, de fautes contre la vraisemblance humaine, contre la logique des caractères ou l'observation des sentiments, dresser un acte d'accusation motivé ou un non-lieu suivi d' « attendus », allons donc ! Trop humble cette besogne de commissaire, de greffier ! Quatre pages, quatre lignes et l'on sait tout ce qu'il faut savoir sur les tendances du prévenu. Bien disposé envers lui, on s'attache à démontrer qu'il est correctement pensant, qu'il a écrit conformément aux vues qu'on a, soi, critique, sur les hommes et les choses... Mal disposé, on démontre le contraire, et on condamne !... Et je n'exagère pas, Monsieur ! Vous verrez plus tard. La forme, l'art, tout le côté matière du métier, balivernes ! La doctrine, Monsieur, la doctrine, il n'y a plus que ça qui compte en littérature !... Et pour la doctrine, pas besoin de lire, pas besoin !

Je souriais, amusé par le véhément paradoxe de M. Chavirel :

— Alors, demandai-je, en supposant, ce que je ne crois pas ; en supposant que ce que vous m'affirmez là soit vrai, en admettant votre manière de voir, vous pensez, Monsieur, que vous détenez le moyen d'obliger les critiques à lire les livres entièrement, d'un bout à l'autre, et à en parler, selon votre désir, c'est-à-dire surtout au point de vue facture, au point de vue direct et technique ?...

— Si je le tiens ? Mais je le tiens comme ça ! s'exclama M. Chavirel en happant entre ses paumes une pauvre petite mouche printanière qui voletait, devant nous, péniblement.

Il rapprocha sa chaise de mon fauteuil et continua :

— Un système bien simple, allez !... Un système dont vous avez déjà mille fois admiré les merveilleux effets !

— Que voulez-vous dire ?

— Eh bien ! dit-il avec un ricanement féroce, la force, Monsieur, la nécessité matérielle !.. Le système d'après lequel fonctionne la critique dramatique, tout bonnement. Ah ! Monsieur, quel système ! On vous prend les critiques à neuf heures, on ne les lâche qu'à minuit. Pendant trois heures, on les emprisonne à écouter l'œuvre qu'ils auront à juger. Puis, une fois délivrés, il faut que, pour gagner leurs appointements, *primo* ils vous analysent la pièce, *secundo* ils vous en signalent les défectuosités ou les beautés, *tertio* ils indiquent le progrès ou le recul accompli, en cette soirée, par l'art dramatique. Sinon, c'est, à la fin du mois, le remerciement, le congé, la mise à pied... Voilà une organisation au moins ! Voilà qui est compris ! C'est obligatoire, militaire, inéluctable ! C'est cela qui vous donne le sens du devoir ! Et vous ne me citerez pas un critique dramatique qui ne sache qu'il est de son intérêt strict de s'intéresser à l'œuvre représentée, — tandis que pour lui les commentaires, le hors-d'œuvre, l'à-côté, l'inattention, c'est le châtiment proche, le discrédit et la faim...

M. Chavirel accentua son ricanement en prononçant ce dernier mot, puis soudain grave :

— Et maintenant, j'imagine, vous avez deviné le but et le programme de l'*Aristarque*. Non ? Le voici : Nous nous faisons subventionner par les libraires de Paris, nous louons une salle, nous y lisons, tous les soirs, un volume devant la critique littéraire réunie — un volume, bien entendu, que nous aurons lu d'abord, que nous aurons reçu comme une pièce de théâtre, — et dans la nuit même, dare dare, les critiques littéraires, qui ont été *forcés* d'apprendre ce qu'il y avait dans le volume, sont *forcés* aussi par leur directeur d'en rédiger un petit compte rendu net, précis, complet, qui paraît le lendemain matin — et d'expliquer tant bien que mal, pour les raisons qu'ils peuvent, pourquoi le livre est bon ou mauvais... Voyons, Monsieur, sincèrement, est-ce que ce n'est pas simple comme les idées de génie ? Est-ce que cette tentative ne mérite pas le secours de votre plume et de votre parole ?

Je balbutiai, désirant mettre fin au colloque :

— Mais certainement... Je ne dis pas non... Je verrai !...

M. Chavirel se confondait en remerciements anticipés; et sur le seuil, à mi-voix :

— Oui, oui, je crois que ça peut réussir... Pourtant j'ai une petite crainte... J'ai peur que vos confrères préfèrent n'être pas lus!

Puis il murmura, dressant les bras en un geste dégoûté :

— L'habitude! vous savez, l'habitude!... »

— Et depuis tu n'en as plus entendu parler? demandai-je à Pintard.

Le romancier répondit d'un ton veule :

— Mon Dieu, non!... Mais, vois-tu, j'ai toujours gardé cette arrière-idée que ce Chavirel, ce devait être un ancien critique littéraire. Il n'y a qu'entre gens de la même partie qu'on trouve de ces haines-là!

FERNAND VANDÈREM.

## BULLETIN

### Thèse de doctorat (24 janvier 1894).

A. Font, *Essai sur Favart et les origines de la comédie mêlée de chant* (Toulouse, Ed. Privat, 355 pp. in-8°).

M. Font nous fait assister à la naissance d'un genre nouveau, qui ne fut définitivement constitué que vers 1760. Il était fort délicat de débrouiller les origines d'un genre mixte, comme l'opéra-comique, dont les éléments sont épars de différents côtés, puisqu'il faut les chercher dans la comédie, la chanson, l'opéra, le théâtre italien et le théâtre de la foire, puisqu'il faut tenir compte aussi bien de l'influence des comédiens français que des chanteurs italiens, « des faveurs du hasard aussi bien que de la jalousie des troupes privilégiées». M. Font a très nettement montré comment ces différents éléments, en se combinant, ont produit ce que nous appelons l'opéra-comique

L'opéra-comique est sorti de la *comédie mêlée de chant*. Notre plus ancien opéra-comique, et celui-là est tout entier français, date du XIIIe siècle : c'est le *Jeu de Robin et Marion*, par Adam de la Halle. C'est une œuvre isolée qui n'a pas eu d'influence sur le développement du genre.

Au XVIIe siècle on chantait des *vaudevilles* sur le Pont-Neuf; charlatans et joueurs de marionnettes s'en servaient; ils vendaient des recueils de chansons. En 1645, Mazarin fait venir des chanteurs italiens. L'abbé Perrin et le musicien Cambert composent à partir de 1659 des opéras français. L'abbé Perrin obtient en 1667 l'autorisation d'établir, pour douze ans à Paris et dans d'autres villes, des académies de musique. L'inauguration a lieu en 1671. Puis vient à partir de 1672 le règne de Lulli et de Quinault. Lulli apprend aux Français à comprendre la musique. Pendant ce temps la comédie et la tragédie étaient envahies par la musique. Il y a de la musique et du chant dans les pièces à machines de Corneille. On sait l'importance, dans le théâtre de Molière, des comédies-ballets avec musique et danse, parfois aussi avec chant, à titre de divertissement. Molière, surtout dans ses pastorales, s'approche de l'opéra-comique, sans se douter de l'importance de l'innovation. Les comédiens italiens, dans la 2e partie du XVIIe siècle, mêlent à leurs pièces de la musique et des chansons : ils créent la comédie mêlée de chant. Enfin les théâtres forains contribuent aussi à la formation de l'opéra-comique. Depuis 1596 des troupes ambulantes viennent aux foires aint-Germain et Saint-Laurent, exhiber des acrobates et des marionnettes. Elles font aussi vers la comédie des tentatives que Lulli et les comédiens français ne tolèrent pas. Elles héritent de la vogue et des pièces des comédiens italiens, quand ceux-ci en 1697 sont expulsés. Une lutte interminable s'engage avec les comédiens français, Les forains sont poussés par les tracasseries de leurs rivaux vers le chant, la danse et la musique; vers la *comédie en vaudevilles :* car on chante des *vaudevilles* que le public reprend. Lesage travaille vingt-six ans (à partir de 1712) pour les théâtres de la foire, seul ou bien avec Fuselier et Dorneval. Alors naît vraiment la comédie en vaudevilles, qui s'appelle à ce moment *opéra-comique :* à la comédie et aux chansons se mêlent des bouffonneries, des satires, des obscénités et des parodies. Ce mélange obtient le plus grand succès. En 1725 l'orchestre se compose d'une quinzaine de musiciens. Piron, Panard, Collé, Favart, apportent à ces théâtres, Piron et Collé leurs farces trop souvent indécentes, Panard des pièces au contraire assez morales, présentées sous forme allégorique.

Telles sont les pièces que Favart vit dans sa jeunesse. qu'il imita et qu'il perfectionna. Il choisit habilement des airs qui conviennent aux caractères et aux sentiments des personnages. Chez lui les couplets sont plus étendus que la prose ou les vers déclamés. A partir de 1750, aux vieux airs il préfère de jeunes vaudevilles empruntés aux chansons à la mode ou à des airs de ballets devenus populaires.

Il ne restait plus qu'à composer une *musique originale* pour les paroles. L'arrivée des *bouffons* italiens hâta le mouvement. Ils représentèrent à l'Opéra (1752) la *Serva Padrona* de Pergolèse et restèrent à Paris jusqu'en 1754. Favart, à partir de 1753, se met à traduire des intermèdes italiens. Il fallait se hâter si l'on ne voulait pas être distancé.

Les *Troqueurs* furent joués en 1753 : pour la première fois un poète français (Vadé) avait écrit un livret d'opéra-comique, et un compositeur français (Dauvergne), la partition. Alors Favart écrit des comédies en ariettes parodiées d'opéras italiens; puis « il cesse de leur emprunter des airs, il charge des musiciens d'en composer dans le goût italien, et mêle aux ariettes à l'italienne les meilleurs des vaudevilles ». Enfin, à partir de 1762, il aborde le genre nouveau. Il transforme en livret d'opéra-comique une comédie en vaudevilles, *le Procès*. Ce début ne fut pas heureux. Du reste il ne réussit pas dans l'opéra-comique. Il ne sait pas se renouveler. Il étale dans des livrets larmoyants une sentimentalité fade; il a de plus en plus une tendance à moraliser qui le fait surnommer le Révérend Père Favart. Il n'a pas la sincérité et l'émotion qui firent le succès de Sedaine. Voilà, en effet, comme on l'a dit, le véritable fondateur de l'opéra-comique. Il débute en 1761 par le *Roi et le Fermier;* il écrit le *Déserteur* en 1769. C'est lui, et non Favart, qui écrit les premiers chefs-d'œuvre de ce genre nouveau. Favart n'est sorti en effet que malgré lui de la comédie en vaudevilles. Il représente excellemment ce genre qui eut tant de succès pendant la première partie du XVIIIe siècle. Mais comme il forme la transition de la comédie en vaudevilles à la comédie mêlée d'ariettes, M. Font s'est habilement servi de ce nom pour nous raconter l'histoire de la comédie mêlée de chant et nous montrer les origines de l'opéra-comique.

PIERRE ROBERT.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France. — États-Unis.

Malgré la résolution de M. Montaut acceptée par la Chambre, d'après laquelle un tirage spécial des bureaux eut lieu deux heures seulement avant leur réunion, pour éviter que des députés sollicitent longtemps à l'avance les suffrages de ceux de leurs collègues qui font partie de leur bureau et faciliter le choix indépendant et raisonné des votants, malgré cette précaution inutile, ni la nomination des membres de la Commission du budget, ni l'élection par la Commission de son président ne donnent une indication précise sur le sentiment de la Chambre à propos du projet de budget de M. Burdeau.

Sur 33 membres dont 9 anciens ministres, la Commission compte 15 radicaux et des discussions engagées dans les bureaux il a paru résulter qu'il existe une majorité pour la réforme des contributions directes et une presque unanimité tant pour accepter l'inscription du crédit relatif aux retraites ouvrières que pour repousser les deux conventions avec les compagnies d'Orléans et du Midi permettant à l'État d'alléger la dette flottante en faisant argent de la créance résultant du compte de la garantie d'intérêt.

M. Rouvier, dont la compétence lui méritait un autre vote, a été élu président seulement au 3e tour de scrutin et au bénéfice de l'âge; si les trois voix fidèles à M. Brisson s'étaient jointe aux autres radicaux, M. Cavaignac se trouvait élu par la volonté d'un parti auquel jusqu'ici il était resté étranger.

Les deux principes que M. Rouvier a voulu proclamer sont de n'admettre que les dépenses jugées d'une nécessité inéluctable et de réaliser les réformes attendues par la démocratie; quelles sont ces réformes ?

Ce qui est certain, c'est que le dogme de l'impersonnalité de l'impôt paraît gravement compromis; l'idée qu'on se fait de la justice en matière d'impôt subit une évolution très marquée et toute naturelle.

Pour mettre fin aux privilèges personnels, le législateur de 1791 s'efforça de frapper les diverses sources de revenus.

Aujourd'hui, pour alléger les charges des petits contribuables et frapper davantage la richesse acquise, ce qui est une forme très acceptable de l'équité en matière fiscale, les fortunes seront évaluées et il est probable qu'aux éléments d'appréciation que M. Burdeau trouve dans le loyer et le fait d'avoir des domestiques, la Chambre ajoutera d'autres coefficients, le nombre des domestiques par exemple.

Il serait juste aussi de tenir compte du nombre des enfants dans chaque famille et d'élever la taxe du loyer inversement à ce nombre, la charge du loyer étant souvent en fonction du nombre des enfants plutôt qu'en raison directe du revenu.

MM. Casimir-Perier, Burdeau et Marty sont allés à l'inauguration de l'Exposition de Lyon; malgré la pluie et l'abstention du clergé, cette série de manifestations imposantes s'est terminée par de brillants discours. Le président du Conseil a exposé la politique du cabinet avec une sincérité d'accent digne d'être remarquée.

« La confiance parlementaire, dit-il, porte un homme au pouvoir pour qu'il s'y inspire des principes qu'on sait être les siens et c'est presque une trahison qu'il cesse d'être lui-même. S'il s'attache à faire de son esprit le rendez-vous d'opinions qui se heurtent, quel sot orgueil l'autorise à penser qu'il a été le plus capable d'appliquer les idées des autres! Et ce n'est pas se faire de moins ridicules illusions que de croire le sort du pays lié à l'existence d'un cabinet et de s'imaginer que le vrai devoir pour ceux qui exercent le gouvernement est de s'y maintenir à tout prix. »

Le président de la Chambre a levé son verre en l'honneur de tout ce qui est lyonnais : ville, élus, maire, industrie, université, peuple tout entier, y compris les femmes — vaillantes et douces; — jamais l'Auvergne n'a tant aimé le Rhône.

Les socialistes et les anarchistes, à la Chambre et à la cour d'assises, ont eux aussi fait entendre leurs doctrines et connaître leurs espérances.

A la cour d'assises, Henry, l'auteur de l'attentat du Terminus et de l'horrible explosion du commissariat des Bons-Enfants qui fit cinq victimes, a été condamné à mort après avoir lu une profesion de foi dont la haine égoïste frappe plus encore que la redoutable logique : il a montré comment ses idées anarchistes sont le développement normal des idées socialistes révolutionnaires.

« Un moment attiré par le socialisme, je ne tardai pas à m'éloigner de ce parti. MM. Guesde et consorts font avorter tous les mouvements révolutionnaires parce qu'ils craignent qu'une fois lancé le peuple n'obéisse plus à leur voix, eux qui poussent des milliers d'hommes à endurer des privations pendant des mois entiers, afin de battre la grosse caisse sur leurs souffrances et se créer une popularité qui leur permettra de décrocher un mandat. »

Ces accusations précises ont vivement contristé les socialistes de la Chambre et ceux-ci ont aussitôt accusé les bourgeois et les prêtres de subventionner les anarchistes; c'est M. Jaurès qui a cru le prouver à la Chambre. Il n'a fait qu'attirer le mépris des honnêtes gens sur les violences de langage de certaines feuilles enfiellées comme la *Croix* de Morlaix dont les excitations sont aussi odieuses que celles de la *Petite République* dans ses bons moments.

L'ordre du jour pur et simple a clos cette interpellation, par 340 voix contre 179.

Le 1er mai 1894 ne semble pas devoir compter en France comme une journée; c'est que l'armée du quatrième État n'est pas organisée et que chaque simple soldat entend y être capitaine. Les querelles de personne sont tellement aiguës entre les apôtres du socialisme révolutionnaire que les bonnes volontés qu'ils pourraient recueillir se dispersent et s'émiettent.

Aux États-Unis, au contraire, dans ce pays de la liberté, vanté des économistes, des bandes de sans-travail, analogues aux Grandes Compagnies dont Du Guesclin débarrassa la France au XIVe siècle, se dirigent à Washington, des États de Columbia, de l'Iowa, de la Californie, du Connectitut, et des troubles sérieux sont signalés dans l'Alabama et la Virginie de l'Ouest.

Jusqu'ici les habitants des localités traversées, loin de s'opposer à la marche de ces groupes, leur fournissent des chariots, des vivres pour les éloigner d'eux le plus rapidement possible. La Chambre des Représentants et le Sénat feront bien d'examiner la question s'ils veulent que les citoyens valides n'assurent pas eux-mêmes leur sécurité et le respect de leurs propriétés.

1er mai 1894. H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31195. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 19 — 4e SÉRIE. — TOME I — 12 MAI 1894

## NOS HUMORISTES

### MM. Grosclaude, Willy, Alphonse Allais, Georges Courteline.

Il faut tresser des couronnes aux jeunes auteurs qui ont le talent, je dirais presque la vertu d'être gais : ils sont rares, on a besoin d'eux et leur tâche est ingrate. On a coutume d'appeler auteurs gais ceux qui mettent le lecteur en gaîté ; personnellement ils peuvent être tristes, on dit qu'ils le sont le plus souvent, et cela se comprend ; quand la production de la gaîté devient un travail le repos doit être dans la mélancolie, et en montrant le côté gai des choses c'est l'envers que naturellement on a sous les yeux. Mais cela nous est égal. Qu'un auteur soit, en ce qui le concerne, triste ou gai, c'est son affaire et nous n'avons rien à y voir. Ce qu'on lui demande, c'est d'égayer. Peut-être même vaut-il mieux que l'auteur égayant ne soit pas gai lui-même. Quand il est gai, il est disposé à s'amuser de ce qu'il écrit, et il peut arriver que ce qui l'amuse n'amuse pas le public ; l'homme triste qui écrit pour amuser les autres est obligé d'y apporter beaucoup d'art et il est plus sûr de son effet. Seulement, c'est un art très difficile, parce que le lecteur est en garde contre les auteurs qui veulent le faire rire, il se défend contre le plaisir qu'on lui offre et avec un parti pris de ne pas être dupe il ne rit que s'il y est forcé. Aussi un auteur gai a-t-il plus de mérite qu'un auteur triste. Faire pleurer le lecteur, cela ne demande pas toujours un grand talent ; il suffit de lui raconter des événements douloureux, et pas n'est besoin d'être un grand clerc pour nous apitoyer sur une jeune fille malade ou sur un père qui voit mourir ses enfants. Ce sont choses tristes par elles-mêmes : en nous forçant à y penser on peut nous arracher des larmes, on nous en arracherait plus sûrement encore en nous les faisant voir dans la réalité, sans que la littérature y eût aucune part. C'est par cet exercice facile que débutent le plus souvent les jeunes auteurs : le premier roman qu'on écrit est presque toujours navrant. Beaucoup d'écrivains s'attardent dans ce genre, faute de pouvoir faire mieux, et n'arrivent pas, de toute leur vie, à s'élever jusqu'à ce travail des forts qui est l'œuvre gaie.

C'est si difficile qu'on serait embarrassé de citer, parmi les innombrables volumes auxquels tant d'éditeurs donnent chaque matin une publicité souvent clandestine, une seule œuvre gaie de longue haleine. Tous les grands romans à succès sont dramatiques ou désespérants, lugubres ou psychologiques, mais toujours poignants ; je ne parle pas de ceux qui sont seulement ennuyeux. Il n'y en a pas un qui soit franchement gai. Soit que l'auteur ne puisse soutenir sa gaîté pendant tout un récit de trois ou quatre cents pages, soit que le lecteur lui-même ne soit pas susceptible d'être amusé pendant une aussi longue course, il n'y a dans le genre gai que des œuvres de proportions très réduites : M. Grosclaude se contente d'écrire des chroniques ; il en est de même de Willy. M. Alphonse Allais publie de courts morceaux et les œuvres de M. Georges Courteline ne dépassent guère les dimensions de la nouvelle. On en pourrait dire autant des amusantes fantaisies de MM. Tristan Bernard et Pierre Veber.

Il n'y a pas de reproche à leur en faire. Ce sont des

écrivains qui savent très bien leur métier; ils n'ont plus rien à apprendre sur la manière de choisir un sujet, d'en tirer tout ce qu'il contient et de produire ainsi l'effet voulu. S'ils ne donnent pas à leur idée de plus longs développements, c'est qu'ils sentent le danger : la trame est si légère qu'il suffirait souvent d'un mot de trop pour tout compromettre. Et puis leur gaîté est trop violente pour tenir longtemps. La bonne humeur est susceptible de fournir une certaine carrière, elle peut accompagner les personnages d'un roman à travers les événements multiples d'une action prolongée, tandis que le fou rire ne peut durer qu'un instant. Or c'est la note caractéristique de nos jeunes auteurs gais : ils poussent le rire à outrance.

Ils ne pourraient d'ailleurs pas être autrement qu'ils sont. Un écrivain a bien son tempérament personnel, et quand on écrit pour son plaisir on peut n'exprimer que ce qu'on pense ou ce qu'on sent; mais celui qui écrit ainsi quand la fantaisie lui en prend, pour faire savoir ce qu'il a dans l'esprit, est un simple amateur. Sans doute il peut y avoir des amateurs de talent; rien ne s'opposerait même, en pure logique, à ce qu'un amateur eût du génie. Mais il faut reconnaître que le cas n'est pas fréquent, et alors même qu'un amateur aurait écrit un chef-d'œuvre, il aurait bien de la peine à le faire admettre, soit par les écrivains de profession, naturellement jaloux de cet intrus, soit par le public. Les véritables écrivains sont ceux pour qui la production littéraire n'est pas une simple satisfaction de l'esprit, mais une nécessité d'existence et, pour employer le mot propre, qui n'a rien de désobligeant, un métier. Un écrivain ne donne tout ce qu'il est susceptible de donner que lorsqu'il est un écrivain de métier. Cela revient à dire qu'il doit compter avec les goûts, même avec les manies du public dont il attend le succès.

Or le public s'est fait des habitudes, assurément fâcheuses, auxquelles il faut donner satisfaction si l'on tient à ne pas écrire uniquement pour l'exportation. Il demande qu'on lui fournisse à point nommé, pour son usage journalier, en tablettes, demi-tablettes ou doubles tablettes, tel ou tel genre de récréation. Il y a des lecteurs qui veulent du triste : on fabrique pour eux des romans interminables à fendre l'âme. D'autres exigent de l'ennuyeux : certains grands journaux ne pourraient publier un article amusant sans provoquer de la part de leurs abonnés une grêle de réclamations. Il y a enfin des lecteurs qui préfèrent du gai, et ce sont les plus difficiles à satisfaire. Ce qui leur plaît le plus, c'est une chronique ou une nouvelle, très courte et étourdissante, qui les désopile pendant quelques minutes, juste le temps qu'ils peuvent donner à cette petite débauche entre un article de fond et le cours authentique de la Bourse.

En ce genre M. Grosclaude est arrivé à une perfection qu'il semble difficile de jamais dépasser. Il prend le fait du jour, le tourne et le retourne, en extrait la moelle ; c'est l'affaire de cinq minutes et on connaît tous les côtés drôles du sujet. La plaisanterie est prodigieusement outrée, mais elle n'est que l'exagération d'une critique dont le point de départ est juste. Le choix du sujet sur lequel peut s'exercer la raillerie est essentiel, et M. Grosclaude y excelle : ce dont il rit est en effet risible. Quand un sénateur, par exemple, veut bien se donner la peine de susciter des ennuis à des jeunes gens qui dansent, on pense si M. Grosclaude laisse échapper l'occasion. La Chambre discute gravement la question des devoirs militaires du député : voilà pour lui le cas d'examiner gaîment la situation qui serait faite aux académiciens en cas de mobilisation. Son ironie sait aller trouver sûrement le point faible dans les routines administratives, dans les affaires de justice, dans la comédie électorale, dans les inventions nouvelles, et on le suit avec plaisir jusqu'aux plus extrêmes bouffonneries parce qu'il y a quelque chose de vrai au fond.

Pour goûter ce genre de divertissement il faut une préparation, une sorte de mise au point. Voici, par exemple, une interview du printemps :

« Le printemps fait répondre au reporter que son état de santé ne lui permet pas de recevoir, mais que son chef de rayons, le soleil, fournira tous les renseignements désirables. Le sympathique employé explique en effet que son patron est très malade, ainsi qu'il appert du bulletin suivant : refroidissement des extrémités, incontinence d'averses, vents du nord et du midi, pluie sous soi. Puis le reporter prit congé de l'aimable chef de rayons, dont le dernier mot fut un charmant : Et avec ça, Monsieur? »

Si l'on veut s'amuser, on trouve tout drôle dans ces quelques lignes : la confusion entre la saison et le magasin, la parodie des bulletins médicaux, la critique des interviews. Évidemment M. Grosclaude n'a pas voulu, de propos délibéré, y faire entrer tant de choses : il écrit cela naturellement, au courant de la plume, en s'amusant et en amusant ceux qui veulent s'y prêter. Maintenant, si l'on veut prendre de travers ce genre d'esprit, on peut trouver que c'est idiot, et ce n'est jamais par des explications qu'on fait rire quelqu'un qui trouve que ce n'est pas drôle.

Ailleurs, M. Grosclaude s'égaie à propos d'un projet d'exposition internationale des races humaines. On est déjà si excédé d'expositions qu'on est tout de suite disposé à voir les côtés grotesques de cette exhibition éventuelle, et comme elle se présente sous des dehors savants, on accueille avec plaisir l'énumération de quelques espèces rares qui en feraient l'ornement : l'*adolescens lenditorius*, remarquable par les mollets et les biceps que lui procure

l'éducation physique, l'*ingenuitas finosecularia*, qui habite les cafés-concerts, le Parisien vulgaire (*boulevardierus ramollensis* du Museum).

Ce sont des articles publiés au jour le jour; ils ont été réunis en volumes sous ce titre : *Les Gaietés de l'année*. Il ne faut pas les lire tous à la file, mais un de temps en temps fait plaisir. Et maintenant, quand le lecteur aperçoit la signature de M. Grosclaude, il sait qu'il va rire. Ah! seulement il ne faudrait pas que M. Grosclaude s'avisât d'écrire un article à demi sérieux; il aurait beau dire les choses les plus justes, les plus neuves et les plus profondes, le lecteur réclamerait. On est habitué à du Grosclaude gai, on regimberait à du Grosclaude grave. Si cet humoriste veut un jour aborder un autre genre, car enfin on peut se lasser de rire, il faudra qu'il commence par prendre un pseudonyme, il ferait même bien de changer de nationalité.

Il y a cependant des auteurs sérieux qui sont lus, mais ils sont toujours sérieux; quand on est un auteur gai, il faut être toujours gai. Et cela se comprend. Quand le public sait qu'un peintre fait bien les chats, il retient le nom, et le jour où il a besoin de chats il sait à qui s'adresser; mais si le peintre de chats s'avise de faire aussi des chiens, à plus forte raison s'il prétend faire du paysage ou de l'histoire religieuse, le public est dérouté et ne lui achète ni ses chiens, ni ses tableaux de sainteté, ni ses levers de soleil, ni même ses chats. Quand un auteur a la réputation d'être gai, on achète ses livres de confiance, dans le dessein de s'amuser; si l'on y trouvait quelque chose de sérieux on se croirait volé. Les libraires se sont arrangés en conséquence ; ils ont leur rayon d'auteurs gais; peut-être même y a-t-il des librairies spéciales qui ne vendent que du gai. On y va quand on veut rire. Si vous voulez pleurer, adressez-vous aux magasins qui tiennent l'article. Ce n'est qu'ainsi que le commerce est possible.

Il y a une autre raison pour que le public ne permette pas aux auteurs gais d'écrire autre chose que des livres gais : c'est un sentiment de jalousie. On veut bien admettre la supériorité d'un auteur dans un genre déterminé; on se dit qu'il en a fait sa spécialité et l'on peut croire que soi-même, si l'on s'adonnait spécialement à ce genre, on y arriverait aussi à la perfection. Cela sauve l'amour-propre. Mais qu'un auteur soit supérieur en plusieurs genres, ce serait trop humiliant pour tout le monde.

Ce n'est pas seulement pour la gaîté que la spécialisation est devenue une nécessité; il en est de même pour l'indécence. Un peu de libertinage de temps à autre donne de la saveur à un récit, relève le discours et coupe agréablement un sujet grave, tandis que l'obscénité continue amène bien vite la lassitude et le dégoût. Mais la librairie moderne n'admet pas ce mélange : il faut être indécent tout le temps ou jamais. Si l'on veut écrire des horreurs, on le peut : il y a des journaux qui sont friands de cette littérature et ils ne trouveront jamais qu'on en dise assez ni d'assez fortes, mais les autres ne laissent pas passer le plus petit mot pour rire. Il faut choisir entre la licence la plus dévergondée et le puritanisme le plus austère : écrivez pour les débauchés ou pour les familles; il n'y a pas de milieu.

Dans ces conditions le métier d'écrivain gai devient horriblement difficile. Avoir de la gaîté et de l'esprit tous les jours, ce n'est pas une médiocre besogne. Il y a des personnages historiques qui ont laissé une réputation d'hommes spirituels pour trois ou quatre jolis mots qu'ils ont dits dans leur carrière, et plus le personnage était sérieux, plus le mot faisait d'effet. Mais écrire chaque jour, à propos de n'importe quoi, une centaine de lignes spirituellement gaies, c'est tout autre chose. Les mots que dépense dans sa semaine un chroniqueur comme M. Grosclaude, ou Willy, auraient suffi, au siècle dernier, à faire la réputation d'un prince et de quatre ambassadeurs.

A vouloir produire ainsi de la gaîté en quantité suffisante pour la consommation du public on est forcément amené à faire usage de procédés. Ce n'est rien que de les connaître : il faut surtout savoir s'en servir, et ce n'est pas l'art du premier venu. On peut tout de même essayer de se rendre compte des procédés qui réussissent le mieux.

Il y a d'abord l'hyperbole : quand elle dépasse toutes les bornes raisonnables, elle fait rire par la disproportion entre la réalité et l'expression. C'est ainsi que M. Grosclaude, parlant de la falsification des vins, assure qu'une pièce de vin contient une quantité de plâtre suffisante pour mener à bonne fin la reconstruction de l'Opéra-Comique, qu'il faut être bâti à chaux et à sable pour supporter ce mortier, que les crus les plus distingués sont le Haut-Glucose et le Château-la-Chaux, et que les marchands de vin devraient s'inspirer du vers de Boileau :

> Soyez plutôt maçon si c'est votre métier.

La litote est d'un effet plus discret, mais convient mieux aux personnes délicates. Parlant des inhumations précipitées, M. Grosclaude dit que, d'après les règles de la civilité puérile et honnête, on doit attendre que les personnes soient complètement mortes et qu'il est d'un goût douteux de les recouvrir de terre tant qu'il leur reste un soupir à pousser.

Une pratique habile est celle qui consiste à accumuler dans la même phrase plusieurs plaisanteries sur des sujets divers, au lieu de les éparpiller dans l'article : on produit ainsi sur le lecteur un effet d'étourdissement qui décroche le rire à coup sûr.

Le procédé le plus courant, c'est l'emploi du contraste inattendu. Quand, à propos d'une idée, on éveille chez le lecteur une idée tout à fait contraire, on force son esprit à faire un saut qui l'amuse. C'est quelque chose comme la réaction que cause un jet d'eau froide sur le corps en transpiration. Il y a des personnes que cela enrhume, d'autres à qui cela donne du ton.

Le genre macabre rentre dans cette définition, mais c'est un genre violent, qui ne soutient pas une longue course. Quand M. Alphonse Allais, par exemple, montre les côtés burlesques de l'incinération, il faut que ce soit très court pour être supportable.

Mais on peut toujours parler légèrement des institutions sérieuses : l'esprit frondeur est un des traits de notre caractère national. On en a terriblement usé depuis quelques siècles, si ce n'est de tout temps. Les Français ont toujours aimé à se moquer de leurs traditions, de leur gouvernement et d'eux-mêmes. Ils ont tourné tout en ridicule, et s'il était vrai que le ridicule tue, qu'est-ce qui nous resterait ? La vérité est que les gens tués par le ridicule ne s'en portent pas plus mal. Dans une société étroite comme celle qui formait la cour sous Louis XIV ou la ville sous Louis XV, l'homme ridiculisé pouvait avoir quelque peine à se remettre de l'atteinte portée à son prestige ; dans une société démocratique, on ne s'aperçoit seulement pas du ridicule, ou si on le remarque un instant on n'y pense plus le lendemain. L'homme qui a été couvert de ridicule continue tranquillement ses petites affaires ; il en recueille même une certaine notoriété dont il sait quelquefois tirer profit.

Quant à ce qu'il y a de ridicule dans certains abus, dans les pratiques surannées de la justice, dans les vieux préjugés sociaux, tout cela a été bafoué cent fois, on s'en moque tous les jours dans les journaux et dans les théâtres, on est d'accord pour en rire, et rien n'y change. Le ridicule est usé, il ne fait plus d'effet. Mais on peut continuer à rire, et c'est bien quelque chose. Tourner en ridicule ce qui est encore un peu respecté, c'est la grande ressource des auteurs gais, et leur œuvre a un effet utile, c'est de battre en brèche le respect pour les idées toutes faites. Il y a des choses respectables ; ce serait en pure perte qu'on essayerait de railler le travail, la probité, le désintéressement, la douleur ; mais ce qui offre à la raillerie une matière inépuisable, c'est le respect des formules. Nous ne croyons plus qu'aucune chose soit respectable par le seul fait qu'elle existe, et nous ne demandons qu'à rire de ceux qui s'en laissent encore imposer par les mots ou les apparences. Aussi le manque de respect est-il un des principaux éléments de la gaîté ; il n'y a guère de gaîté respectueuse et quand nous nous amusons c'est presque toujours aux dépens de quelqu'un ou de quelque chose.

Willy, pour l'appeler par le nom qu'il a choisi, est passé maître en irrévérence : il ne respecte rien, au moins des choses dont il parle, et on ne surprend jamais chez lui ce sentiment de vénération pour les idées reçues qui est l'apanage du bourgeois. Ce talent n'est pas à la portée de tout le monde : pour savoir manquer de respect à propos, il faut un certain tour d'esprit qui est un don de la nature, et aussi un art spécial qui ne s'acquiert pas sans travail et, pour ainsi dire, sans études préalables. Il ne suffit pas de se moquer des choses établies, il faut en discerner le point faible, et Willy y excelle.

Il n'y a presque personne qui ne se croie capable d'écrire une jolie chronique, et en effet un homme quelque peu lettré qui veut s'en donner la peine arrive facilement à faire une chronique assez spirituelle ; ce qui est difficile, c'est d'en faire une tous les jours, ou à peu près, pendant des mois et des années. On ne doit pas juger le chroniqueur sur une chronique, mais sur l'ensemble de ses chroniques. Chaque jour apporte son petit fait sur lequel on peut broder des variations amusantes, mais les faits se répètent et il ne faut pas trop répéter les plaisanteries. Trouver dans chaque incident de la vie publique matière à des critiques légères, effleurer toutes les questions sans en approfondir aucune, exploiter avec bonne humeur, avec verve, le fonds de la sottise humaine, cela demande un tempérament qui n'est pas encore si commun.

Willy ne nous ennuiera pas, par exemple, à traiter doctoralement la question de la censure. Il dira simplement :

« *Thermidor* a été interdit ; je le suis aussi en songeant que, sous le ministère Yves Guyot, il est défendu de flétrir la guillotine. »

Quoi ! dira-t-on. Des calembours ! Le calembour est généralement honni : on n'y voit qu'une forme inférieure de l'esprit, sinon une forme agressive de la bêtise. Il serait en effet difficile de le défendre en théorie ; en fait il n'est pas toujours aussi haïssable qu'on prétend. Un calembour dit à propos a quelquefois le mérite de rompre la discussion quand elle s'enlize dans les profondeurs abstruses de la métaphysique sociale, de détendre les esprits en les ramenant à une disposition moins solennelle ; il avertit qu'on fait fausse route et que ce qu'on dit n'est peut-être pas aussi sérieux qu'on le croit. Je sais bien que ce n'est pas avec des calembours qu'on fait avancer le progrès social et qu'il n'en peut résulter aucune amélioration des mœurs, mais il s'écrit tant de livres qui n'ont pas plus d'action sur les destinées de l'humanité et qui ont de plus le tort d'être ennuyeux ! On n'est pas fâché de lire quelquefois des choses qui n'ont pas le sens commun, mais qui reposent de la gravité gourmée des pontifes

politiques ou littéraires. Ce n'est d'ailleurs pas un genre si méprisable qu'il ne puisse invoquer de hautes autorités. Les plus grands personnages n'ont pas dédaigné de s'en servir. Quand Jésus-Christ a dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, » on ne peut pas méconnaître qu'il a fait un calembour, qui ne serait même pas à citer parmi les meilleurs. Une foule de mots célèbres ne sont pas autre chose que des calembours. A un gentilhomme qui, revenant d'Angleterre, disait y avoir appris à penser : « Les chevaux? » demanda Louis XV. Même dans la tragédie il y en a des exemples. Le vers de Pyrrhus :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,

est un simple calembour.

Seulement, dans ce siècle où tout est poussé à l'outrance, on ne se contente plus d'employer le même mot dans des acceptions différentes ou de rapprocher des mots différents qui n'ont de commun que la consonance, on cherche à plaisir les analogies phonétiques les plus fugitives et l'on est arrivé ainsi au calembour par à peu près qui est maintenant le seul apprécié des véritables amateurs. Willy ne craint pas d'écrire qu'on a offert à l'empereur de Russie un souvenir de l'exposition des « tzars décoratifs » ; il dit en parlant du roi d'Italie : « Humbert est un banquier donné par la nature. » Et il conseille de ne pas prendre l' « Helvétie pour des lanternes ».

Le calembour par à peu près ne porte guère que sur les Parisiens, c'est-à-dire sur les gens qui ont ce qu'on appelle l'esprit parisien, car il y a des provinciaux de Paris comme des Parisiens de province. Quant aux étrangers, ils ont déjà assez de peine à apprendre le vrai français, le français classique avec toutes ses difficultés, ses exceptions et ses anomalies. On ne saurait leur demander de prendre plaisir à cette acrobatie de la langue : de telles monstruosités de l'esprit ne peuvent que les ahurir.

Les livres de M. Alphonse Allais ne sont pas non plus pour obtenir la faveur des personnes sagement pondérées qui aiment à suivre dans son développement normal une idée sérieuse ou un raisonnement utile. Ainsi le lecteur qui ouvre le volume intitulé : *Le parapluie de l'escouade* est en droit de s'attendre à des histoires militaires. Or, la préface débute ainsi :

« J'ai intitulé ce livre : *Le parapluie de l'escouade* pour deux raisons que je demande la permission d'égrener devant le lecteur : 1° Il n'est sujet, dans mon volume, de parapluie d'aucune espèce; 2° La question si importante de l'escouade, considérée comme unité de combat, n'y est même pas effleurée. »

Si l'on n'est pas grincheux, on ne se fâche pas contre l'auteur, on est même disposé à lui savoir gré de cette petite surprise. On en aura bien d'autres en lisant le volume, qui a de quoi interloquer les personnes austères ou de mœurs simplement bourgeoises. Seulement il se produit un effet inévitable : quand on en a lu quelques pages, on n'est plus étonné par aucune des histoires qui suivent, parce qu'on sait qu'on va l'être. Il n'y en a pas moins de fort drôles, habilement contées, par exemple l'histoirs de la fausse blasphématrice. C'est un jour de pluie. Une petite vieille sordide, ratatinée, une mauvaise pauvresse entre dans l'église et, toute grelottante, va se camper au milieu de l'allée qui conduit à l'autel de la Vierge. Elle semblait, la misérable, défier la mère de Notre-Seigneur. Fausse apparence. La pauvre vieille s'était installée sur la bouche d'un calorifère : elle ne blasphémait pas, elle séchait.

Il y a aussi l'histoire du petit Stephen Girard. Tout le monde connaît la légende du petit garçon qui se présente chez un haut banquier pour obtenir un emploi. Il est éconduit. En traversant la cour pour s'en aller, il voit par terre une épingle et la ramasse. Le banquier le rappelle et, jugeant à ce trait que c'est un garçon qui a de l'ordre, il l'admet dans ses bureaux; plus tard, il lui donne sa fille qui hérite de sa fortune. Le petit Stephen Girard, à qui l'on avait conté cette histoire, passa six semaines à ramasser des épingles par terre devant une banque. Il attendait toujours que le banquier le fît appeler pour lui donner une part dans les bénéfices et, plus tard, la main de sa fille. A la fin, le banquier, en sortant, vit le petit garçon et lui dit :

— Que ramassez-vous là?

— Des épingles, répond poliment le petit garçon.

— Ces épingles, dit le banquier, appartiennent à la banque, et si je vous retrouve encore rôdant par ici, je fais lâcher le chien sur vous.

Et dire, conclut M. Alphonse Allais, que c'est comme ça dans la vie!

Quelle que soit la virtuosité qu'apportent nos jeunes auteurs gais à tirer d'un sujet tout ce qui peut égayer le lecteur, la variété des procédés mis en œuvre ne suffirait pas à expliquer le succès avec lequel ils arrivent à produire de la gaîté, pour ainsi dire sur commande, autant que le public peut en consommer. Leur gaîté n'est pas toujours spontanée, elle n'est pas de premier jet, et elle ne peut pas l'être, dans les conditions où on la leur demande : c'est une gaîté un peu cherchée, mais elle est trouvée ; on y reconnaît la marque de fabrique, mais qu'importe, si c'est une bonne marque? Ce qui leur permet d'alimenter le rire, c'est qu'ils puisent leurs sujets à deux sources qui ne sont pas près de tarir.

Il y a d'abord l'hypocrisie qui offre de tout temps un large champ à la raillerie. Elle a changé de forme ;

elle ne revêt plus guère les habits de la religion, mais jamais peut-être elle n'a été plus florissante. Seulement l'hypocrite ne se donne plus pour un homme pieux, il se donne pour un homme moral. Quelquefois même il l'est; car il semble que de nos jours la moralité a fait des progrès : c'est la probité qui est en décadence. Et il n'est pas rare de rencontrer des gens dont la vie privée est irréprochable, ils donnent l'exemple de toutes les vertus de famille, et sous le couvert de l'honorabilité que leur assure une conduite régulière ils réalisent sans remords les fortunes les plus malhonnêtes.

L'autre et le meilleur de tous les éléments de comique, c'est l'amour-propre. Il s'applique à tout, il est sans fond et il est toujours drôle. On peut dire que c'est le principal mobile des hommes, celui auquel on sacrifie même la passion, même l'intérêt. Quand il n'y aurait plus dans le monde que des sujets de tristesse, il nous resterait toujours l'amour-propre, celui des autres, pour nous égayer un peu.

Mais ce qui est indispensable pour donner la vie à ces sujets de rire, c'est l'actualité. Pour nous amuser, il faut nous parler de nous, tels que nous sommes aujourd'hui. Hier est déjà trop loin. M. Georges Courteline est essentiellement un écrivain moderne, d'une actualité qui précède même les événements; il écrit déjà comme on ne pensera que dans quelque temps. Sa verve aime à s'exercer sur les choses de l'armée, et il faut prendre son parti de rencontrer dans ses livres, comme dans la plupart des livres gais de nos jeunes auteurs, non seulement les sujets les plus scabreux et les images les plus triviales, mais l'abus des gros mots. C'est une nécessité du milieu.

Le *Train de 8 h. 47* est un tableau de la vie militaire vue sous un certain angle. Il y a certainement autre chose à voir dans l'armée que les misères de la vie de caserne, l'argot militaire et la psychologie des soldats en goguette. Mais si l'on veut s'arrêter sur ce point de vue spécial, on ne saurait trouver de meilleur guide que M. Georges Courteline pour explorer les petits côtés du régiment.

L'obligation universelle du service militaire a produit toute une littérature. Autrefois les jeunes gens qui avaient été soldats n'entraient guère dans la carrière des lettres; les anciens officiers auraient pu écrire sur la vie militaire, mais l'officier et le soldat la voient sous des aspects très différents. Il y a une série de volumes inspirés par le volontariat ou par le service de trois ans, et les auteurs ne sont pas tendres pour l'armée. On comprend tout ce que doivent souffrir à la caserne des jeunes gens qui ont le goût littéraire. Rien n'est plus contraire à leur tempérament. Il y a d'abord les ennuis matériels, auxquels ils ont été mal préparés par leur genre d'études : se lever matin, passer la plus grande partie du temps à des besognes qui dans la vie civile sont attribuées aux domestiques, avoir toujours froid ou chaud, faim ou sommeil. Il y a aussi les froissements que comporte la promiscuité avec les autres soldats, dont le plus grand nombre, naturellement, sortent des couches profondes du peuple; et il y a surtout les blessures d'amour-propre qui résultent de la nécessité d'obéir aux chefs. Tout cela est évidemment désagréable, plus désagréable encore pour des écrivains que pour d'autres, parce que les écrivains ont souvent une haute idée de leur personnalité et un goût très vif pour l'indépendance.

On aurait pu croire cependant que quelques-uns prendraient ces petites misères du bon côté, qu'ils en saisiraient surtout l'aspect pittoresque et qu'au retour du régiment ils écriraient des livres gais sur cette période de leur existence. La plupart, au contraire, ont pris la vie militaire au tragique; ils en reviennent avec une haine féroce pour l'officier, le sous-officier, pour toute l'armée.

C'est moins vrai de M. Georges Courteline que de beaucoup d'autres. Il n'y a pas apporté l'âpreté qu'on remarque le plus souvent dans ces souvenirs du service militaire, mais tout de même on sent bien qu'il ne porte pas dans son cœur les types qu'il a rencontrés à l'armée. Ses silhouettes d'officiers ou de sous-officiers sont plutôt odieuses que ridicules; il ne trouve la note vraiment gaie qu'en parlant des soldats, mais il a alors des rencontres heureuses, des détails d'observation pris sur le vif, souvent même fouillés à fond, qui donnent une impression intense de réalité.

On trouvera encore plus de gaîté dans les courtes fantaisies de M. Georges Courteline, dans celles par exemple qu'il a réunies sous le titre : *Lidoire et La Biscotte*. Ce n'est pas qu'elles gagnent à être réunies : il vaudrait mieux encore les lire isolément. Le lecteur ne peut pas s'empêcher de lire le volume tout d'une traite, et il y en a trop. La fatigue peut arriver avant la dernière page. C'est surtout dans un journal que l'article gai est à sa bonne place : on le lit rapidement et on ne le relit pas. Et puis ce qui était spirituel le jour où l'article a paru l'est moins quelques années après. Ce n'est plus nouveau; d'autres ont eu le temps de le penser à leur tour ou de le répéter, quelquefois à satiété. C'est arrivé même pour Voltaire. Une partie de ce qu'il a écrit n'est plus lisible. Il n'y a pas de sa faute : ce qu'il a écrit n'en est pas moins spirituel; seulement on l'a redit tant de fois depuis lors, c'est tellement connu, qu'il n'y a plus le plaisir de la surprise, et il est tout naturel que la chose la plus amusante n'amuse plus autant le lecteur qu'elle a déjà amusé. L'article de revue comporte moins de gaîté que l'article de journal, à la fois parce qu'il est

plus long et parce qu'il ne peut pas avoir l'actualité. Il arrive au moins huit jours ou quinze jours après les faits. Tout a été dit. Quant au livre gai, c'est presque introuvable. Songez donc! écrire aujourd'hui un livre qui dans vingt ans pourra encore surprendre par la nouveauté, l'imprévu, l'actualité, la justesse et la fantaisie un lecteur qui, pendant ces vingt ans-là, aura lu tant d'autres choses! Il y faut un fier tempérament.

Il y a dans ce volume de M. Georges Courteline une histoire qui est un petit chef-d'œuvre; c'est *Boubouroche*. L'aventure n'a rien d'exceptionnel : il s'agit d'un homme trompé par une femme ; il constate lui-même son malheur en trouvant son rival caché dans une armoire, et malgré l'évidence la femme finit par le convaincre qu'il n'est pas trompé. A qui cela n'arriverait-il pas ? C'est par le détail que vaut le récit. La petite veuve n'est pas une femme vénale : Boubouroche lui paye seulement son loyer et quelques autres petites dépenses, mais il y met des formes et de la délicatesse. Il y a là un mélange d'amour et d'intérêt, une sorte de régularité dans le désordre, une complexité de sensations qui évoquent le souvenir de choses vues. Le sujet est traité avec une légèreté et en même temps une sûreté de main, d'ailleurs nécessaires pour conserver le caractère comique à une situation qui aurait pu tourner facilement à l'odieux. Il n'y a pas un mot de trop. Boubouroche est à la fois assez naïf et assez humain pour qu'on s'amuse de lui sans cesser de le comprendre, et la nouvelle a pu, sans rien perdre, être transportée au théâtre. Il y a des mots étourdissants, comme lorsque Adèle explique à Boubouroche qu'il a bien tort de se fâcher parce qu'il a trouvé dans une armoire un monsieur qu'il ne connaît même pas. Plusieurs scènes bien conduites confinent à la haute comédie.

Il est très rare qu'une nouvelle ou un roman supporte ainsi l'adaptation au théâtre, où les conditions de succès ne sont pas les mêmes que pour le livre ; on pourrait presque dire qu'elles sont opposées. On est en présence d'un public de hasard qu'il faut prendre tel qu'il est, avec ses goûts du jour.

Par exemple, dans l'ancien théâtre le mari faisait toujours rire. C'était de tradition : le mari était vieux, jaloux, niais, grotesque. Le personnage sympathique était l'amant, jeune, beau, généreux. Cela avait sa raison d'être : le succès était fait alors par le parterre, et au parterre il y avait des jeunes gens plutôt amants que maris. Mais on a changé tout cela. D'abord il n'y a plus de parterre : il n'y a que des fauteuils d'orchestre ou de balcon. Et ce ne sont plus des jeunes gens qui occupent les places, ce sont des ménages. Avez-vous quelquefois observé une salle de spectacle ? Presque toutes les places sont occupées deux par deux : un monsieur et une dame, un monsieur et une dame, et ainsi de suite. Ce sont beaucoup de jeunes ménages ; il y a aussi des ménages plus vieux, souvent de province, ou bien des couples qui ne sont pas tout à fait mariés, mais peu s'en faut. Des groupes de jeunes gens, il n'y en a point. D'ailleurs il y en aurait que ce serait la même chose. S'ils ne sont pas mariés, ils vont l'être, ils y aspirent tout au moins, et ils ont déjà des âmes de maris.

Allez donc vous moquer des maris devant une salle ainsi composée ! On ne le permettrait pas. Il est encore possible de jouer Molière, parce qu'il est classique. Les maris y sont bafoués, mais ce sont des maris d'autrefois, des personnages presque mythologiques. On veut bien en rire, comme de la cérémonie du *Malade imaginaire*, parce que c'est consacré par l'usage. Un auteur moderne ne risquerait pas de pareilles farces.

Il a fallu faire un nouveau théâtre à l'usage de ce nouveau public, un théâtre où c'est le mari qui a le beau rôle et où l'amant est odieux ou ridicule, suivant que c'est dans un drame ou dans une comédie. La donnée est la même dans presque toutes les pièces actuelles : une femme qui a un mari charmant, brave, ingénieur et spirituel, s'éprend, on ne sait pourquoi, d'un imbécile ou d'un gredin, et au cinquième acte elle revient à son mari. Il n'y a que cela de possible, parce que les messieurs qui donnent seize francs pour deux fauteuils sont toujours mariés et plus ou moins ingénieurs.

C'est ce qu'a merveilleusement compris M. Georges Ohnet, et c'est parce qu'il l'a compris mieux que les autres auteurs qu'il a eu des succès incomparables. Son *Maître de forges*, si décrié parmi les gens de lettres et si goûté du public, est un chef-d'œuvre dans ce genre. Avoir su réunir dans la même pièce le triomphe du quincaillier sur le duc, du mari sur l'amant et de l'homme sur la femme, c'est en effet un peu agaçant pour des esprits cultivés, mais cela dénote un sens tout à fait supérieur des goûts et des besoins du public.

Il semble même que ce n'est pas seulement pour plaire au public, mais aussi pour obéir à leur penchant secret, que les jeunes auteurs dramatiques adoptent ce tour d'esprit ; ils ont beau être garçons et fréquenter les coulisses, on sent qu'au fond ils sont pour le mari. Ainsi M. Georges Courteline n'est certes par un homme imbu de préjugés, et dans *Boubouroche* il n'a pas échappé à cette tendance. Boubouroche n'est pas marié, mais c'est tout comme : en réalité, il tient le rôle de mari. La pièce est drôle, bourrée de détails amusants, admirablement machinée pour l'effet, mais Boubouroche n'est pas ridicule. Ceux qui riraient de lui se laisseraient prendre aux apparences ; au fond, c'est de lui que M. Georges Courteline a entendu faire le personnage

sympathique. L'amant, le jeune homme de l'armoire, a le vilain rôle ; l'auteur est bien trop fin pour le présenter comme un pleutre, il s'est visiblement attaché à lui ménager une sortie aussi honorable que possible, à lui assurer une certaine dignité de tenue dans cette conjoncture délicate ; mais cette dignité même produit un effet comique, et, malgré tout, personne ne s'intéresse à ce monsieur. La femme pousse la rouerie et le cynisme jusqu'à un tel excès que c'en est drôle au lieu d'être odieux, mais elle n'est pas sympathique. Boubouroche, tout naïf et tout fruste qu'il est, reste le seul personnage intéressant. A défaut de mari, l'auteur a donné le beau rôle à celui des hommes qui est le plus mari des deux. Et si l'on voulait absolument dégager la moralité d'une pièce qui, vraisemblablement, a surtout été faite pour égayer le spectateur, la seule possible est que Boubouroche aurait mieux fait de se marier avec une honnête jeune fille, ce qui est une conclusion foncièrement morale.

D'ailleurs *Boubouroche* a plu à un public restreint, mais ce n'est pas une pièce à grand succès. Il y a trop d'esprit. Pour enlever le succès auprès du vrai public, il faut plaire à tous ou à presque tous les spectateurs, et le bon moyen est de s'adresser à ce qu'il y a de plus grossier en eux : ce n'est que par là qu'ils peuvent se ressembler. L'esprit fin ne porte pas. Il ne faut même pas d'imprévu : la majorité du public, surprise par le trait, ne comprend pas tout de suite, et si elle comprend après coup, elle est mécontente de cet échec à son amour-propre. Le public de théâtre, contrairement au public de livre, n'aime guère que les vieilles plaisanteries, celles qu'il connaît déjà et qu'il attend. Une assemblée est en soi un être médiocre ; des gens qui la composent, ceux qui sont inférieurs ne peuvent pas se mettre au niveau des supérieurs ; il faut donc que ce soient les meilleurs qui se mettent au niveau des pires pour éprouver un sentiment commun à tous, et la valeur collective de l'assemblée reste fort au-dessous de la valeur individuelle de beaucoup de ses membres. C'est encore plus vrai au théâtre que partout ailleurs, puisque le public d'une salle de spectacle est recruté dans la foule sans aucune espèce de choix préalable. Il en résulte que l'esprit dans une pièce de théâtre doit être un esprit assez gros, vulgaire, ayant déjà servi.

Même dans le monde, qui est toujours une espèce d'élite, on rencontre des personnes, et de très affinées, à qui l'esprit déplaît. L'esprit est le luxe de la conversation, c'est l'art d'y jeter à propos les rapprochements inattendus d'où jaillit la gaieté. Quand on discute une question, les uns soutiennent une opinion, les autres l'opinion opposée; on échange des arguments, et chacun s'efforce de faire entrer la conviction chez son adversaire. Quelqu'un dit un mot spirituel. Cela trouble la discussion. On rit, et voilà toute la logique en morceaux. Que vient faire cet intrus, avec sa remarque ingénieuse et pittoresque? Au diable l'homme d'esprit ! Ce n'est pas que le mot spirituel ne puisse contenir une critique juste ; mais pourquoi lui donner cette forme légère et brillante, au lieu d'articuler gravement ce qu'on veut dire? Il y a des gens que cela exaspère, et ils préfèrent se retirer de la discussion quand on y apporte de l'esprit, comme s'il fallait dès lors renoncer à une conversation sérieuse. Pour eux l'esprit empêche d'aller au fond des choses et ne procure que des succès de mauvais aloi. Il est vrai que l'esprit ne suffit pas à lui seul, pas plus que le sel ne suffirait à nourrir un homme ; mais sans lui il n'y aurait que des conférences ou des discussions. Le monde appartiendrait aux ennuyeux. C'est pour réagir contre l'art poncif qu'a été institué le *Chat Noir*. Il serait puéril de nier le *Chat Noir*. Il aura sa place dans l'histoire de notre temps, parce qu'il répond à un légitime besoin de révolte contre les idées trop généralement reçues.

GASTON BERGERET.

## LE MOUTON NOIR

### Nouvelle.

C'est l'heure où l'on couche Punch : la nourrice, le *boy* et Meeta, le gros domestique au turban rouge et or, sont auprès de lui ; Judy, déjà bordée sous sa moustiquaire, est presque endormie. Punch a obtenu l'autorisation de rester levé pour le dîner. Depuis quelques jours on avait beaucoup *gâté* Punch ; on avait supporté, sans rien dire, ses fantaisies et ses étourdissantes façons d'agir. Il s'assit sur le bord du lit et agita ses jambes d'un air décidé.

— Le petit Punch va dormir! dit la nourrice d'une voix insinuante.

— Non, dit Punch: je veux qu'on me raconte l'histoire de la Reine qui fut changée en tigre. Meeta va la dire, et le *boy* se cachera derrière la porte et fera le tigre.

— Mais vous allez réveiller Judy! dit la nourrice.

— Judy ne dort pas, fit une petite voix derrière les rideaux. Allez, Meeta : « Il y avait une fois une reine qui habitait Delhi... » Et la petite fille s'endormit, tandis que Meeta commençait son histoire.

Jamais Punch n'avait obtenu si facilement qu'on lui racontât l'histoire du tigre. Cela le fit réfléchir. Derrière la porte le *boy* imitait le tigre en vingt tons différents.

— Arrêtez ! dit Punch avec autorité. Pourquoi papa

n'entre-t-il pas maintenant et ne dit-il pas qu'il va me donner des calottes ?

— Le petit Punch va partir, dit la nourrice. Encore quelques jours et il n'y aura plus de Punch pour me tirer les cheveux.

Elle soupira, car elle aimait l'enfant.

— Est-ce qu'on va partir en chemin de fer? demanda Punch en se dressant sur son lit. On ira peut-être dans le pays où habite la Reine-Tigre ?

—Non, dit Meeta, qui prit l'enfant sur son épaule. On descendra vers le rivage que bordent les cocotiers, on traversera la mer dans un grand bateau. Voulez-vous emmener Meeta avec vous en Angleterre?

— Oui, dit Punch, perché sur les bras vigoureux de Meeta : vous viendrez tous, Meeta, la nourrice et le *boy*, et aussi le jardinier, et l'homme aux serpents.

Gravement Meeta s'inclina pour remercier, puis il mit le petit bonhomme dans le lit, pendant que la nourrice entonnait à mi-voix une chanson. Punch se pelotonna en boule et s'endormit.

Le lendemain, Judy en se réveillant prétendit qu'elle avait aperçu un rat dans la chambre, et Punch oublia de lui parler du départ. Cela n'avait pas grande importance d'ailleurs, car elle était si petite ; elle n'avait que trois ans et n'aurait pas compris. Punch, lui, avait cinq ans, et la perspective d'un voyage en Angleterre l'enchantait.

On vendit la voiture, le piano, les meubles, la vaisselle. Puis Papa et Maman eurent ensemble une longue conversation au sujet d'une lettre qui portait le cachet de la poste de Rocklington.

— Le plus triste en cette affaire, dit Papa, c'est qu'on n'est jamais sûr de rien. En elle-même, cette lettre est parfaite et les conditions me paraissent raisonnables.

— Le plus triste en cette affaire, c'est que les enfants grandiront loin de moi! pensa Maman ; mais elle garda le silence.

— Que voulez-vous, ma chère : nous ferons comme les autres... Et puis, vous retournerez auprès des enfants dans cinq ans.

— Punch alors aura dix ans, Judy en aura huit. Comme le temps sera long, mon Dieu ! Les laisser cinq ans aux soins d'étrangers !

— Sans doute ; mais Punch est un bon petit homme, il saura se faire des amis partout où il ira. Et qui pourrait ne pas aimer notre petite Judy ?

Ils restèrent près du lit des enfants jusqu'à une heure avancée de la nuit. Maman pleurait et quand Papa fut parti, elle s'agenouilla près du berceau de Judy et pria :

— Faites, mon Dieu, disait-elle, que les étrangers aiment mes enfants comme je les aime et soient aussi bons pour eux que je le serais moi-même, mais gardez-moi leur affection toujours.

Punch se gratta pendant son sommeil ; Judy grogna. Ce fut leur seule réponse à la prière quelque peu illogique de Maman.

Le lendemain on partit pour la mer. Au moment de l'embarquement, Punch cria en apprenant qu'il fallait se séparer de Meeta, et Judy pleura en voyant que la nourrice ne viendrait pas ; mais cela ne dura guère : Punch fut bien vite distrait par les mâts, les poulies, les cordages et les cheminées du navire ; et les serviteurs n'avaient pas essuyé leurs larmes qu'il n'y pensait déjà plus.

A la fin du premier jour de traversée, il demanda si l'on était bientôt arrivé en Angleterre. Le jour suivant il venta bonne brise et l'enfant fut très malade.

— Quand je retournerai aux Indes, déclara-t-il dès qu'il fut rétabli, j'irai par la route, en voiture : je n'aime pas les bateaux.

Le lieutenant du bord le consola en l'occupant. Il avait tant de choses à voir, à toucher, tant de questions à faire, qu'il perdit peu à peu le souvenir de ceux qui l'entouraient avant le départ, et jusqu'à l'hindoustani qu'il parlait couramment.

Judy fut malade pendant la traversée. La veille de l'arrivée à Southampton, sa mère lui ayant demandé si elle voudrait revoir sa nourrice, elle contempla la mer qui avait englouti tout son chétif passé et elle dit :

— La nourrice ? quelle nourrice ?

L'attitude de ses parents ne laissait pas cependant d'étonner un peu Punch. Maman le prenait à part et lui recommandait en pleurant de ne jamais laisser Judy oublier Papa et Maman. Et, tous les jours, depuis un mois, Maman descendait dans la cabine et le couchait en lui chantant de mystérieuses chansons. Punch promettait sans trop comprendre, et un soir, comme Maman venait de le quitter, il crut de son devoir d'interpeller Judy :

— Te souviens-tu bien de Maman, Judy ?

— Bien sûr je m'en souviens.

— Eh bien ! il faut t'en souvenir toujours. Si tu oublies, je ne te prêterai pas les cocottes en papier que le capitaine aux cheveux rouges m'a données aujourd'hui.

Et Judy promit de se souvenir toujours de Maman.

Chaque jour celle-ci répétait sa recommandation, et Papa ajoutait :

— Dépêchez-vous d'apprendre à écrire et vous nous écrirez.

— Oui, disait Punch, j'irai écrire dans votre cabinet.

Alors Papa et Maman se mettaient à soupirer. Ils soupiraient quand Punch recommandait à Judy de se souvenir, quand il se roulait sur le canapé de l'hôtel de Southampton en faisant des projets d'avenir, et quand Judy avançait sa bouche en demandant

un baiser. Pendant quelques jours tous les quatre furent comme des âmes en peine : Punch n'avait rien à faire, Judy était si petite, Papa et Maman étaient si tristes !

— Où donc est notre voiture ? fit Punch, fatigué des cahots de la vieille patache qui les emmenait. Cette machine fait tant de bruit qu'on ne peut pas parler ! Quand j'étais chez nous j'ai vu M. Inverarity dans notre voiture : je lui ai demandé pourquoi. Il m'a dit qu'elle était à lui ; est-ce vrai ? Alors je lui ai dit : « Savez-vous mettre les jambes dans les courroies des portières ? » Il m'a dit non et il a ri. Moi je sais ; je pourrais bien les mettre dans ces courroies. Tenez... Ah ! Maman pleure ?... Je ne savais pas... je ne l'ai pas fait exprès.

Punch retira ses jambes, et à ce moment la voiture s'arrêta et l'enfant sauta à terre au milieu d'un fouillis de paquets. On était à la porte d'une villa d'aspect assez triste dont la grille portait comme inscription : *Down Lodge*.

Punch se ramassa et jeta un regard de méfiance sur la maison.

Elle était située sur une route sablonneuse, et le vent froid qui soufflait chatouillait les jambes nues de l'enfant.

— Allons-nous-en, fit-il ; ce n'est pas beau ici.

Tout le monde était descendu et transportait les paquets dans l'intérieur de la maison. Sur le pas de la porte une femme en noir attendait les arrivants, et elle souriait en entr'ouvrant ses lèvres pincées. A côté d'elle un gros homme à cheveux gris et boitant un peu ; plus loin, par derrière, un jeune garçon d'une douzaine d'années aux cheveux noirs et à la peau huileuse. Punch examina le trio, et du ton avec lequel il abordait les visiteurs qui se présentaient chez son père quand il jouait sous la verandah :

— Bonjour ! fit-il, cela va bien ? C'est moi Punch !

Mais personne ne répondit, on s'occupait à rentrer les bagages. Seul l'homme gris serra la main de Punch en le traitant de « petit malin ». On se donna beaucoup de mouvement, on remua beaucoup les malles. Punch pendant ce temps se roulait sur le canapé de la salle à manger et regardait les objets qui l'entouraient.

— Je n'aime pas ces gens-là, se disait-il. Mais cela ne fait rien : nous allons repartir, nous ne restons jamais longtemps dans le même endroit. Je voudrais retourner à Bombay.

Ce souhait ne se réalisa pas. Pendant les quelques jours qui suivirent, Maman continuait à pleurer par intervalles, et déballait devant la femme en noir tous les habits de Punch, que ce sans-gêne froissait vivement.

— C'est peut-être une nouvelle nourrice, une blanche, dit-il à Judy : on m'a dit de l'appeler Tante-rose, mais elle me dit Punch tout court. *Tanterose !* qu'est-ce que cela veut dire ?

Judy n'en savait rien. Ils n'avaient jamais entendu ce nom. Leur horizon se bornait à Papa et Maman, qui savaient tout, permettaient tout, et aimaient tout le monde.

D'instinct Punch mettait son père et sa mère entre lui et la femme en noir et le jeune garçon. Ils ne lui revenaient pas. Il aimait l'homme gris qui avait exprimé le désir d'être appelé « Oncle Harry ». Tous deux se faisaient des signes de tête quand ils se rencontraient, et l'homme gris avait montré à Punch un petit bateau avec ses agrès qu'on pouvait monter et descendre à volonté.

— C'est le *Brisk*, le petit *Brisk*.

Ah ! qu'il était beau, notre *Brisk*,
Quand il luttait à Navarin !

L'homme gris fredonna ces mots et parut rêver.

— Oui, je vous raconterai de belles histoires sur Navarin, Punch, quand nous irons nous promener ; mais ne touchez pas au navire : c'est le *Brisk*, vous savez.

Longtemps avant cette première promenade, par une froide matinée de février, on réveilla Punch et Judy pour dire adieu à Papa et à Maman, qui tous les deux pleuraient. Punch était tout endormi, et Judy de fort méchante humeur.

— Ne nous oubliez pas, dit Maman. Oh ! mon petit chéri, ne nous oublie pas, et veille bien à ce que Judy aussi se souvienne.

— Je lui ai dit de se souvenir, dit Punch, qui se tortillait, car la barbe de son père lui chatouillait le cou. Je l'ai répété dix fois, quarante fois, onze mille fois. Mais elle est si petite ! C'est un baby, n'est-ce pas ?

— Oui, dit Papa, un petit baby ; aussi il faudra être bon pour Judy, et vous dépêcher d'apprendre à écrire, et, et, et...

On avait déjà remis Punch dans son lit. Judy s'était rendormie. Il y eut en bas un grand bruit de voiture. Papa et Maman étaient partis. Où ? dans le voisinage sans doute, et évidemment aussi ils allaient revenir. Ils revenaient bien quand ils dînaient en ville. Et sur cette consolante pensée, Punch s'endormit jusqu'au jour. Le garçon aux cheveux noirs lui déclara alors que Papa et Maman étaient partis pour les Indes, et que Punch et Judy allaient rester toujours à Down-Lodge. Tante Rose, appelée aussitôt à démentir cette nouvelle, déclara que Harry avait dit la vérité, et que désormais Punch devrait plier ses vêtements soigneusement avant de se coucher. Les deux enfants éclatèrent en sanglots, même Judy, dans la jolie tête de laquelle Punch avait fait entrer quelques notions sur le sens du mot séparation...

Un enfant qui se sent abandonné de Dieu et rejeté sans appui dans le monde ne pense pas à maudire

Dieu ou à mourir : il pleure jusqu'à ce que son nez soit rouge, ses yeux gonflés, et sa tête malade. Punch et Judy, sans qu'il y eût faute de leur part, avaient tout perdu. Ils s'assirent dans le hall et pleurèrent sous la surveillance du garçon aux cheveux noirs.

L'homme gris eut beau apporter le petit navire et déclarer à Punch qu'il pouvait faire marcher les agrès, rien n'y fit; la permission donnée à Judy d'entrer à la cuisine ne produisit aucun effet. Ils voulaient leur papa et leur maman, qui étaient partis à Bombay, au delà des mers.

Quand les pleurs cessèrent, la maison était silencieuse. Tante Rose avait déclaré qu'il valait mieux laisser les enfants pleurer tout leur saoul : le garçon était parti à l'école. Punch releva sa tête et renifla lugubrement. Judy était presque endormie : son âge ne lui permettait pas de supporter longtemps le chagrin. On entendait au loin un triste mugissement, comme un roulement sourd et répété. Punch avait entendu déjà ce bruit à l'époque de la mousson. C'était la mer, la mer qu'il faut traverser pour arriver à Bombay.

— Vite, Judy, s'écria-t-il, nous sommes près de la mer. Je l'entends! Écoute! C'est là qu'ils sont allés. Peut-être pourrons-nous les rattraper. Ils n'ont pas voulu partir sans nous. Ils ont seulement oublié.

— Oui, dit Judy. Ils ont oublié. Allons à la mer.

Ils ouvrirent la porte du hall et la grille du jardin.

— C'est grand ici, dit Punch en regardant prudemment au bas de la route : on pourrait se perdre; mais moi je trouverai un homme, et je lui dirai de me ramener chez moi, comme je faisais à Bombay.

Il prit Judy par la main, et tous deux coururent sans chapeau dans la direction de la mer. Down-Lodge était une des dernières maisons neuves qui aboutissaient, à travers un amoncellement de briques en désordre, à une bruyère servant de campement à des bohémiens et de champ d'exercice à l'artillerie de Rocklington. On voyait peu de monde et de loin on aurait pu prendre les enfants pour des soldats qui flânaient. Pendant une demi-heure, les petites jambes fatiguées trottèrent dans la bruyère, les champs de pommes de terre et les dunes de sable.

— Comme je suis fatiguée ! dit Judy : Maman va être fâchée.

— Maman ne se fâche jamais : elle attend en ce moment au bord de la mer pendant que Papa prend les billets. Nous les trouverons et nous nous en irons avec eux. Judy, il ne faut pas t'asseoir : encore quelques pas, et nous arrivons... Judy, si tu t'assois, je te battrai.

Ils franchirent une autre dune, et arrivèrent à la grande mer grise à marée basse. Des crabes couraient sur la plage, mais il n'y avait pas de trace de Papa ou de Maman, ni même d'un bateau sur l'eau, rien que du sable et de la vase à perte de vue.

« Oncle Harry » les retrouva par hasard tout couverts de boue et très découragés — Punch, tout en larmes, essayait d'amuser Judy avec un petit crabe, et Judy se lamentait devant l'horizon sans pitié en appelant: « Maman, maman! maman! »

## II

Jusqu'à présent il n'a pas été question du Mouton Noir. Il vint plus tard, et c'est Harry, le garçon aux cheveux noirs, qui se chargea de la présentation.

Judy — qui n'aurait pas aimé la petite Judy! — eut l'autorisation spéciale de pénétrer dans la cuisine où de là elle gagna les bonnes grâces de Tante Rose. Mais, à côté d'Harry, l'enfant unique de Tante Rose, Punch semblait être de trop, et n'avait pas d'attributions spéciales dans la maison.

Il lui était interdit de s'étendre sur les sofas, de développer ses idées personnelles sur les choses ou de faire connaître ses espérances d'avenir.

Se vautrer sur les sofas était un signe de paresse, et cela usait les meubles; les petits garçons ne devaient jamais prendre la parole : leur rôle se bornait à écouter les conseils qu'on leur donnait pour les rendre sages. Et Punch, qui autrefois avait été maître absolu chez lui, n'arrivait pas à comprendre pourquoi, dans sa nouvelle existence, il comptait désormais pour rien.

Harry montait sur la table et prenait ce qui était à sa convenance; Judy n'avait qu'à demander pour obtenir ce qu'elle désirait, Punch n'avait droit à rien; son seul espoir, son seul soutien fut l'homme aux cheveux gris.

Il arriva un moment où Punch eut tant à faire qu'il oublia de recommander à Judy de se souvenir de Maman; oubli excusable, car Tante Rose venait de le mettre en rapport avec deux choses importantes : la première, une abstraction appelée Dieu, l'allié, l'ami intime de Tante Rose, qui devait, dans l'idée de Punch, se tenir derrière le fourneau à l'endroit où il faisait le plus chaud, et ensuite un vieux livre brun rempli de signes et de caractères inintelligibles.

Au début, Punch, dans le désir de tout concilier, avait amalgamé ce qu'il venait d'apprendre sur la Création avec ses souvenirs de contes indiens, et il en avait fait une histoire pour Judy, au grand scandale de Tante Rose qui, pendant un grand quart d'heure, lui démontra qu'il venait de commettre un grave péché. Il ne comprit rien à cette réprimande, mais il se promit de ne plus recommencer, d'autant que Tante Rose l'avait averti que Dieu avait tout entendu et qu'il avait été fort courroucé.

Punch se demanda sur le moment pourquoi Dieu n'était pas venu lui-même faire ses observations au lieu d'en charger Tante Rose, mais il oublia bientôt l'incident. Par la suite il apprit à voir dans le Seigneur un être plus redoutable encore que Tante Rose, qui se tenait derrière elle et comptait les coups qu'elle administrait.

La lecture était pour l'enfant une affaire encore plus importante que sa connaissance de la Divinité. On l'avait assis devant une table, en lui disant : A B fait *ab*; C H fait *che*.

— Pourquoi cela, dit-il? C est *ce*, H est *ache*. Pourquoi CH fait-il *che*?

— Parce que je vous le dis. Vous n'avez qu'à le répéter.

Punch le répéta donc, et pendant un mois il trébucha à travers les embûches du livre brun, ne comprenant rien à tout ce qu'on lui faisait dire.

C'est à cette époque que l'oncle Harry, entrant dans la salle d'étude, obtint de Tante Rose l'autorisation d'emmener Punch avec lui dans ses promenades.

Oncle Harry parlait peu, mais il fit connaître à Punch les curiosités de Rocklington, depuis les bancs de limon et de sable de l'arrière-rade jusqu'au grand port où les navires dorment à l'ancre, et les chantiers où les marteaux ne restent jamais en repos, et les arsenaux de la marine, et les bureaux aux brillants comptoirs de cuivre où tous les trois mois Oncle Harry venait échanger un morceau de papier bleu contre des pièces d'or, car il touchait une pension pour ses blessures.

Punch lui entendit raconter la bataille de Navarin, à la suite de laquelle les marins de la flotte étaient restés, pendant trois jours, sourds comme des bornes et ne purent communiquer que par signes.

— C'est à cause du bruit des canons, expliquait l'oncle. Tel que vous voyez, j'ai dans le corps la bourre d'une balle qu'on n'a jamais pu retirer.

Punch regarda Oncle Harry avec étonnement. Il ne savait pas ce que c'était qu'une bourre, et, dans son esprit, une balle devait être un de ces boulets de canon qu'il avait vus dans les docks et qui étaient plus gros que sa tête. Comment Oncle Harry pouvait-il garder dans le corps un boulet de canon? Il n'osa pas le demander pour ne pas froisser son ami.

Jusqu'alors Punch n'avait jamais connu la colère, mais un jour Harry s'avisa de prendre sa boîte de couleurs pour peindre un bateau et Punch protesta d'une voix forte et lamentable. Au moment, Oncle Harry était arrivé et marmottant quelques mots sur les enfants des étrangers il avait frappé de sa canne le garçon aux cheveux noirs qui se mit à pleurer et à hurler. Tante Rose accourut et reprocha à Oncle Harry sa cruauté envers son propre sang, Punch en fut tout bouleversé, et frissonna jusqu'aux talons.

— Ce n'est pas ma faute, expliqua-t-il au jeune garçon, en manière d'excuse. Mais Harry et Tante Rose déclarèrent que Punch était un faiseur d'histoires, et pendant une semaine les promenades avec Oncle Harry furent supprimées.

Cette semaine devait avoir sur la vie de Punch une grande importance.

Il avait répété jusqu'à satiété cette phrase du livre brun : « Le chat était couché sur le paillasson, et le rat entra. »

Il ferma le livre.

— Maintenant je sais lire, dit-il; et c'est fini, je ne lirai plus jamais rien.

En remettant le livre dans l'armoire où l'on plaçait les livres de classe, il en tira au hasard un vénérable volume, sans couverture, intitulé *Sharpe's Magazine*. Sur la première page on voyait une affreuse gravure représentant un griffon; quelques vers au-dessus expliquaient que ce griffon avait emporté un mouton dans un village d'Allemagne, lorsqu'un homme survint avec un « cimeterre », et fendit en deux le griffon. Dieu seul savait ce qu'était un cimeterre, mais il y avait le Griffon, et cette histoire constituait un réel progrès sur l'éternel Chat.

« Qu'est-ce que cela signifie ? se dit Punch, il faut que je le sache, » et il se mit à lire jusqu'à ce que la lumière lui manquât. Il ne comprenait pas la dixième partie de l'histoire, mais il fut alléché par l'attrait que des mondes nouveaux lui seraient révélés dans la suite.

— Qu'est-ce qu'un « cimeterre »? Qu'est-ce qu'un « agnelet »? Qu'est-ce qu'un « vil usurpateur » ? Qu'est-ce qu'un « pré verdoyant »? demanda-t-il en se couchant à Tante Rose étonnée. « Faites votre prière et dormez, » répondit-elle, et ce fut là tout ce que Punch en put obtenir désormais comme éclaircissement pour ses lectures.

— Elle ne connaît que Dieu et les choses comme cela; Oncle Harry me donnera des explications, se dit Punch.

Oncle Harry n'en savait pas davantage, mais au moins il faisait la conversation avec Punch; il s'asseyait sur un banc pour écouter l'histoire du Griffon. Chaque promenade amenait une histoire nouvelle, à mesure que Punch avançait dans ses lectures, car la maison contenait un grand fonds de vieux livres que personne n'ouvrait jamais — depuis *Frank Fairlegh* en livraisons et les premières poésies de Tennyson données sans nom d'auteur au *Sharpe's Magazine* jusqu'à des catalogues de l'Exposition de 1862 illustrés en couleurs et délicieusement incompréhensibles, et des feuilles dépareillées des *Voyages de Gulliver*.

Dès que Punch put tracer quelques caractères, il écrivit à Bombay pour demander qu'on lui en-

voyât « tous les livres » par retour du courrier.

Papa ne pouvait accepter cette lettre de change tirée sur lui, mais il envoya les *Contes de fées* de Grimm et un Hans Andersen. C'était assez si l'on voulait bien laisser Punch tranquille. Il pourrait se transporter à sa guise dans un domaine à lui, hors des atteintes de Tante Rose et de son Dieu, de Harry et de ses taquineries et loin de Judy, qui voulait toujours qu'on jouât avec elle.

— Laisse-moi tranquille, je suis en train de lire. Va jouer dans la cuisine, grognait Punch. Tante Rose te permet d'y aller. Mais Judy, qui perçait sa seconde dent et était agacée, alla se plaindre à Tante Rose, qui retomba sur Punch.

— Je lisais, expliqua-t-il, je lisais un livre. *J'ai besoin* de lire.

— Vous n'êtes qu'un poseur, dit Tante Rose. Mais laissez faire : allez jouer avec Judy, et vous n'ouvrirez pas un livre de toute la semaine.

Judy ne passa pas une bien agréable récréation avec Punch qui était outré d'indignation. Il y avait dans cette défense de Tante Rose une mesquinerie qui l'indignait.

— Elle sait que j'aime lire, pensait-il, et elle veut m'en empêcher. Ne pleure pas, Judy, ce n'était pas de ta faute, je t'en prie, ne pleure pas : elle dirait ensuite que c'est moi qui t'ai fait pleurer.

Judy essuya ses larmes, et les deux enfants jouèrent tous deux dans leur chambre, une salle basse et à moitié en sous-sol, où on les envoyait après le repas de midi, pendant que Tante Rose faisait la sieste, Quand elle ne s'endormait pas, elle venait dans la chambre pour voir si les enfants étaient réellement en train de jouer. Mais des constructions, des cerceaux, des quilles et des ménages, ne peuvent pas toujours amuser, surtout quand on peut pénétrer dans le monde des fées rien qu'en ouvrant un livre ; et plus d'une fois on surprenait Punch lisant à Judy ou lui racontant d'interminables histoires. C'était une infraction à la loi, et tandis que Judy était expédiée ailleurs, Tante Rose laissait Punch jouer tout seul. — Et n'oubliez pas que je vous entends jouer, disait-elle.

Et l'enfant devait faire du bruit pour paraître jouer. A la fin, avec un art infini, il inventa de faire reposer les trois pieds de la table sur des pièces de patience, le quatrième restant libre pour frapper le parquet. D'une main il pouvait faire basculer la table et tenir le livre de l'autre. C'est ce qu'il fit jusqu'au jour où Tante Rose fondit sur lui à l'improviste et lui dit qu'il était en train de conter un nouveau mensonge.

— Si vous êtes assez grand pour mentir ainsi, dit-elle, — elle était toujours plus méchante après déjeuner, — vous êtes assez grand pour être battu.

— Mais... je... je ne suis pas un animal ! dit Punch effaré.

Il se rappela Oncle Harry et sa canne et pâlit. Tante Rose avait caché derrière son dos une baguette, et Punch fut battu pour la première fois. La porte de la chambre fut fermée, et on le laissa pleurer, se repentir, et se former ainsi son propre Évangile de la vie.

Pourquoi Tante Rose avait-elle le pouvoir injuste et cruel de le rouer de coups ? Maman et Papa ne l'auraient jamais permis. A moins peut-être, comme Tante Rose paraissait l'insinuer, qu'ils n'eussent envoyé des ordres secrets. Mais alors il était tout à fait abandonné. Dans ce cas, il serait prudent dans l'avenir de ménager Tante Rose. Elle l'accusait de vouloir « poser ». Il avait « posé » le jour où il avait assailli un visiteur étranger de questions concernant le Griffon, le cimeterre, et la nature précise du tilbury dans lequel courait Frank Fairlegh, — tous points d'un intérêt supérieur qu'il désirait éclaircir. Mais il ne poserait pas en s'attachant à ménager Tante Rose.

Pendant qu'il réfléchissait, Harry entra et se tint à distance, considérant avec dégoût Punch qui restait immobile, les cheveux en désordre, dans le coin de la chambre :

— Vous êtes un menteur, — un petit menteur, dit Harry avec onction, et on va vous apporter le thé ici, car vous n'êtes pas digne de nous parler. Et vous ne reparlerez plus à Judy jusqu'à ce que Mère vous en donne la permission : vous finiriez par la corrompre. Vous n'êtes digne que de fréquenter les domestiques. Mère l'a dit. » Ces paroles ayant provoqué une seconde crise de larmes chez Punch, Harry s'en alla annoncer que Punch n'était pas encore tranquille.

— Le diable emporte tout cela, Rose, dit Oncle Harry qui s'assit tout ennuyé dans la salle à manger. Pourquoi ne laissez-vous pas l'enfant tranquille ? Il est cependant bien sage quand il est avec moi.

— Il vous réserve alors ses meilleures manières, Harry, dit Tante Rose ; mais je crains fort qu'il ne soit le Mouton Noir de sa famille.

Harry entendit et retint ce nom pour en faire usage à l'avenir. Judy pleura jusqu'à ce qu'on lui ordonna de se taire, car son frère ne méritait pas qu'on pleurât pour lui ; et la soirée se termina par le retour de Punch dans la salle commune et par un sermon particulier où les horreurs de l'Enfer lui furent révélées avec toute la profusion d'images que l'étroite cervelle de Tante Rose put imaginer.

Mais ce qui fut le plus pénible à Punch, ce fut le reproche qu'il crut voir dans les yeux de Judy, et il alla se coucher profondément contrit et humilié. Il partagea sa chambre avec Harry et connut de nou-

velles tortures. Pendant une heure et demie il eut à répondre aux questions de ce jeune monsieur sur les motifs qui l'avaient poussé à mentir, à mentir gravement, et sur l'exact châtiment qui lui avait été infligé par Tante Rose. Il dut aussi manifester sa profonde gratitude pour les instructions religieuses que Harry jugea convenable de lui donner. De ce jour commença la décadence de Punch, dit le Mouton Noir.

« Quand on ment pour une chose, on est capable de mentir sur tout », avait dit Tante Rose, et Harry sentit que Mouton Noir lui appartenait. Il l'éveillait la nuit pour lui demander pourquoi il était menteur comme cela.

— Je ne sais pas, répondait Punch.

— Alors ne pensez-vous pas que vous devriez vous lever et prier Dieu qu'il vous donne d'autres sentiments ?

— Ou — oui.

— Eh bien ! levez-vous et priez ! Et Punch se levait. Il sentait dans son cœur gronder une haine violente contre tout l'univers visible et invisible.

Il n'avait plus un moment de repos. Harry avait le talent de le retourner avec les questions qu'il lui faisait sur les actes de sa journée, et il manquait rarement de l'amener, endormi et agacé, à une demi-douzaine d'aveux contradictoires, — qui tous étaient dûment rapportés à Tante Rose le matin suivant.

— Je n'ai pas menti, commençait Punch, s'engageant dans de laborieuses explications qui l'enfonçaient plus désespérément dans le bourbier. J'ai dit que je n'avais pas dit mes prières deux fois dans la journée, et *c'était* mardi. Je les ai dites *une fois*. Je *sais* bien que je les ai dites, mais Harry a dit que je ne les avais pas dites.

Et cela continuait ainsi jusqu'à ce que la contrainte qu'il s'imposait amenât une crise de larmes : alors on le renvoyait de table pour le punir.

— Autrefois tu n'étais pas aussi méchant que cela, disait Judy, frappée d'horreur à l'énumération des crimes de Mouton Noir. Pourquoi es-tu si méchant à présent ?

— Je ne sais pas, répondait Mouton Noir. Je ne le serais pas si seulement on ne me tourmentait pas ainsi. Je savais ce que *j'avais fait* et je voulais le dire ; mais Harry raconte toujours les choses d'une autre façon, et Tante Rose ne croit pas ce que je dis. Oh ! mais toi, Judy, ne dis pas que je suis méchant.

— Tante Rose dit que tu l'es. Elle l'a raconté au vicaire quand il est venu hier.

— Pourquoi parle-t-elle de moi à tout le monde ? dit Mouton Noir. Quand j'étais à Bombay, et que j'étais méchant, — quand je *faisais* mal, Maman le disait à Papa, et Papa me disait qu'il le savait, et c'était tout. Les autres ne le savaient pas.

— Je ne me souviens pas. J'étais toute petite alors ; Maman t'aimait autant que moi, n'est-ce pas ?

— Certainement, elle m'aimait. Papa aussi m'aimait. Et tout le monde.

— Tante Rose m'aime mieux que toi. Elle dit que tu es un Mouton Noir, et que je ne dois te parler que quand je ne puis faire autrement.

— Seulement quand tu ne pourras pas faire autrement ?

Judy remua la tête tristement. Mouton Noir se détourna désespéré, mais déjà les bras de Judy entouraient son cou.

— N'importe, Punch ! murmura-t-elle. Je te parlerai comme avant. Tu es mon frère à moi, quoique Tante Rose dise que tu es méchant, et Harry que tu es un petit lâche. Il dit que si je te tirais les cheveux fort, tu pleurerais.

— Tire-les pour voir, dit Punch.

Judy tira doucement.

— Plus fort, aussi fort que tu pourras ! Là ! Cela m'est égal maintenant, tu peux me les tirer aussi fort que tu voudras, si tu me parles comme avant, je te laisserai même les arracher. Mais si Harry venait et te disait de me les tirer devant lui, je pleurerais, bien sûr !

Les deux enfants scellèrent leur pacte dans un baiser, et ce fut pour Mouton Noir un moment de grande consolation et de joie.

(*A suivre.*)

RUDYARD KIPLING.

---

LES

## MÉMOIRES DU CHANCELIER PASQUIER (1)

### I

Né sujet de Louis XV, le chancelier Pasquier est mort sujet de Napoléon III. Fort jeune encore, il avait pourtant déjà l'âge viril, il était homme en charge et magistrat sous le ministère de M. de Calonne, et il a vécu assez pour compter au nombre des administrés de M. Rouher. Si, dans l'extrême vieillesse, les bruits du Palais sollicitaient encore en lui un reste d'attention, tel nom de stagiaire inconnu, celui de l'obscur débutant Gambetta, par exemple, a fort bien pu venir aux mêmes oreilles qui avaient entendu, le 6 mai 1788, l'officier des gardes du corps interpeller Messieurs du Parlement de livrer aux ordres du roi MM. d'Esprémesnil et du Montsabert.

Pasquier a contemplé des spectacles et recueilli

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier, histoire de mon temps*, publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, t. I, II et III, Plon, éditeur.

des impressions qui, d'habitude, ne tiennent guère dans le même cerveau. Tant d'événements, au surplus, tant et de si extraordinaires vicissitudes emplissent cette période qu'ils en paraissent accroître démesurément la durée réelle et ajoutent encore à ce paradoxe de longévité. Le chancelier Pasquier incarne presque à nos yeux le mythe d'Épiménide, mais c'est un Épiménide qui n'a pas dormi et qui a eu l'heureuse inspiration de nous laisser des mémoires.

La destinée l'a placé à souhait pour bien voir, pour assister en temps opportun aux choses décisives et aux journées mémorables. Il siégeait au Parlement pendant ces années d'éphémère popularité, — si brèves, si proches de l'agonie imminente, — où le Parlement a cru disposer de l'avenir de la France. Il était à cheval dans le faubourg Saint-Antoine le jour où les tumultes prochains s'annoncèrent par le pillage de la maison Réveillon, et il en revint avec un insurgé en croupe.

Présent à l'ouverture des États généraux, il assista également à la prise de la Bastille. Il faisait partie de la délégation de magistrats qui vint, après le 6 octobre, porter à la famille royale amenée de force dans Paris des compliments dont chacun sentait la dérision. Sans appartenir aux assemblées, il en suivit assidûment les séances, hanta le club de Valois où fréquentaient nombre de députés d'opinions contraires, et prêta chaque jour une attention avide aux rumeurs grossissantes du Palais-Royal. Devant lui, d'Esprémesnil fut presque écharpé par le peuple qui avait depuis si peu de temps cessé de l'acclamer, et devant lui le même peuple fit éclater son enthousiasme pour Pétion que demain allait livrer aux loups. Le 10 août au matin, il était sur le passage du roi traversant les Tuileries. Dans les sinistres jours du procès, il vit Malesherbes pointer les votes sur son carnet; et les remous de la foule où il se débattait le jetèrent en face de l'échafaud du 21 janvier. Aux heures de sang et d'angoisse, il ne connut de la Révolution, à la vérité, que ce qu'on en pouvait connaître quand on était réduit à se cacher. Mais cette brusque métamorphose de son sort lui fut elle-même l'occasion d'en retenir de bien curieux témoignages. On sait l'étrange odyssée de l'abbé Morellet en quête d'un certificat de civisme et contraint, au préalable, d'obtenir pour ses écrits le visa d'un ancien perruquier pour dames. Il n'y a rien de moins piquant dans l'histoire du ci-devant conseiller Pasquier, désarmant les mauvais desseins des gardes-barrières au moyen d'un magnifique bonnet rouge dont il était coiffé et que décorait l'image de Marat. Dans la déposition d'un observateur si bien informé, il y aurait toutefois une grosse lacune s'il n'avait, lui aussi, été mis au régime des suspects. Les prisons de la Terreur se fermèrent donc sur lui, mais pour qu'il en sortît sans dommage, sa bonne étoile l'y fit entrer précisément le 8 thermidor. L'odieuse industrie des délateurs de prisonniers était en plein exercice, et le nouveau venu put voir dans les cours de Saint-Lazare ses compagnons de captivité quêter le regard, les bonnes grâces de tel traître connu pour recruter à sa guise les charretées futures. Faisant quelque vingt ans après l'inspection officielle des mêmes lieux, le détenu de jadis devenu haut fonctionnaire y retrouva toujours en place le même gardien qui alors l'avait écroué, et qui se sentait tout fier de son ancienneté dans l'emploi.

Mais les maisons de force se vident peu à peu. Voilà Pasquier libre, renaissant avec toute la France à la vie normale, à la sécurité. Le voilà témoin à la fois du soulagement et de la lassitude d'un peuple, notant au passage les symptômes significatifs, les convulsions nouvelles qui trahissent la fatigue, annoncent le déclin de la crise. A certains moments, n'est-ce pas Tallien lui-même que le public assemblé dans une salle de spectacle salue avec ivresse du nom de libérateur?

Viennent les jours d'enhardissement où l'esprit de représailles prend conscience de sa force et de ses vœux. Pasquier trempe, au moins par la parole et le conseil, dans l'échauffourée de Vendémiaire. Son obscurité le soustrait aux proscriptions de Fructidor, et soudain l'heure sonne où il assiste au lever triomphant d'un astre. Au premier rang des Parisiens massés dans le jardin des Tuileries, il lève les yeux sur la fenêtre où paraît, au lendemain de la victoire, le pâle visage du vainqueur de Marengo. Il est présent au service solennel qui célèbre dans Notre-Dame le grand pacte de la paix religieuse, le Concordat promulgué, il suit du regard le Premier Consul jaloux de toute-puissance qui s'arroge, à l'exclusion de ses collègues, le droit d'être seul enveloppé des vapeurs de l'encens. En peu d'années, hommes et choses, institutions et société ont prodigieusement changé de face. Réuni aux amis de sa jeunesse dans ces salons que repeuplent des hôtes si longtemps dispersés, il se reprend avec une M^me^ de Pastoret, une M^me^ de Vintimille, une M^me^ de Beaumont, à la douceur des mœurs confiantes et polies qui ont si longtemps été mises en interdit. Les fugitifs reparaissent, les séparés se rejoignent, les langues se dénouent, on a fort à faire de se raconter les uns aux autres les souvenirs de la tourmente, on rattrape le temps perdu et l'art de causer refleurit en France. Dans ce monde d'élite où figurent Suard et Saint-Lambert, M^me^ de Staël et M^me^ d'Houdetot, Fontanes, Chateaubriand, Molé, Joubert, Montesquiou, et aussi Talleyrand, et même Fouché, un mouvement croissant de curiosité, un commencement de complaisance se déclare pour le régime réparateur dont on éprouve le bienfait. Ceux qui déjà y sont engagés

font quelque peu office de tentateurs, et grâce au commun besoin de concorde qui, de plus en plus, se fait jour, les différences si récentes de passé et de conduite s'atténuent, se concilient, cessent de causer des divisions et des brouilles irréductibles. On se rallie de fait, sinon de cœur. On ne repousse pas les avances du pouvoir si même on ne les provoque, on reprend ou on redemande du service. Un bruit lugubre, une détonation qui part des fossés de Vincennes arrête soudain, effarouche ces bonnes volontés à demi conquises. Anxiétés et rancunes assoupies se raniment alors, mais ce n'est que pour un temps. A peine redressé, le spectre entrevu de la Terreur s'est évanoui. La gloire impériale emporte et dissipe tout dans son rayonnement invincible.

Tout proche alors de la quarantaine, Pasquier souffrait de son oisiveté. « Quoique restant attachés à la cause royaliste, nous commencions, dit-il, à sentir que le temps allait venir où nous devrions faire céder nos dégoûts et même nos aversions à la nécessité de prêter aide et assistance à tout gouvernement qui se montrerait sincèrement animé du désir de ramener l'ordre en France et d'y favoriser le retour aux principes qui seuls pouvaient protéger la société. » La mort du duc d'Enghien ne fit que retarder l'effet de ces dispositions. L'Empire survint, puis Austerlitz, et les mêmes raisons reparurent plus fortes que jamais de faire acte d'ambition honorable et d'utilité laborieuse. La conversion d'un magistrat de l'ancien régime était jugée de quelque prix. Aussi Pasquier n'eut-il pas de peine, avec l'aide de Cambacérès, à entrer, en qualité de maître des requêtes, au Conseil d'État où il se plut à retrouver quelque chose de l'esprit et des traditions du Parlement. Désormais, il allait vivre aux Tuileries mêmes, sous l'œil et dans le contact perpétuel de l'Empereur, associé à l'œuvre de l'Assemblée préférée, de celle à qui Napoléon confiait ses conceptions de législateur et quelques-uns des secrets de son autorité. En s'adonnant de tout son zèle à des études dont il appréciait la hauteur et qu'il était en mesure de partager dignement, Pasquier fut aussi, et par fonction, dans le cas d'enrichir le trésor d'observations que les circonstances lui avaient de si bonne heure et si amplement fourni. Il assistait au *Te Deum* qui suivit Tilsitt et où l'éclat flamboyant du *Régent* paraissait à peine digne d'orner l'épée du triomphateur. Il vit une impératrice descendre du trône et une autre y monter. Dans le dernier cercle de cour qu'elle tint avant de s'éloigner, Joséphine fit paraître à ses yeux un miracle de sérénité. Il était présent aux fêtes sans égales qui accompagnèrent le mariage de l'archiduchesse, et il l'était encore le jour où le roi de Rome vint au monde, où, par la voix du canon, la dynastie impériale répandit dans tout Paris l'éblouissante illusion de sa perpétuité. Il vécut ainsi à la source de l'histoire ; il pénétra même plus avant que la source visible, et jusque dans le secret des origines encore latentes et souterraines. Il connut des premiers les trahisons à portée lointaine, la réconciliation intéressée qui rapprocha Fouché de Talleyrand, les machinations ourdies par ce dernier en vue de donner un successeur à Napoléon, en cas de malheur et à l'occasion de cette guerre d'Espagne dont il avait été pourtant un instigateur direct. Et lorsque l'Empereur fit au confident infidèle, par-devant témoins, cette algarade fameuse dont les vitres tremblèrent, Pasquier en eut le soir même tout le détail. Il vit de près comment se défont les alliances et recueillit de la bouche d'un assistant le secret du conseil où l'on décida si lestement de donner à Marie-Louise la préférence sur la princesse russe jusque-là recherchée. Initié par le menu aux circonstances de ce grave revirement, il en eut sous les yeux l'emblème significatif et en quelque sorte l'apologue familier, au jour même de la cérémonie nuptiale. Parmi toutes les magnificences imaginées, on n'avait, paraît-il, omis que de faire dîner les diplomates invités. Les conseillers d'État se chargèrent de réparer l'oubli. Une table fut promptement dressée où l'ambassade autrichienne prit place, et tout justement on finissait quand vinrent à passer les représentants de la Russie, fort en peine aussi de rompre leur jeûne forcé. Mais il n'y avait plus que des restes dont force leur fut de se contenter, poursuivant ainsi jusqu'au bout le rôle sacrifié qu'il leur était donné de remplir en cette occasion. Comme pour mettre le comble enfin aux facilités qui étaient accordées à Pasquier de porter son pénétrant regard jusque dans les recoins obscurs du monde contemporain, Napoléon fit choix de ce conseiller d'État discret et capable, mais tenu jusque-là à l'écart de faveurs qu'il ne recherchait pas, et lui confia les fonctions difficiles et redoutées de préfet de police.

De 1787 à 1812, du Parlement de Louis XVI à la Préfecture de police impériale, Pasquier avait vécu un quart de siècle parmi les péripéties les plus propres, semble-t-il, à donner de l'ébranlement à l'imagination. A le lire pourtant, rien ne s'en trahit. Dans ces pages d'un roman extraordinaire où il avait lui-même figuré de sa personne, rien ne décèle l'émoi des secousses successives. Des années tragiques, des dangers courus, des visions de mort et de l'odeur du sang, il n'a gardé aucun frémissement. Du spectacle surhumain que l'Empire a donné au monde, il n'a point ressenti de transport ni même, croirait-on, d'étonnement. Le ton reste uni et imperturbable, le regard lucide et le sens ferme. Pasquier eut à un degré rare le don de ne pas se passionner. Il était de ces esprits tempérés où les sensations ne pénètrent pas sans s'y refroidir aussitôt. Réfractaire par nature

à toute impulsion instinctive, à tout entraînement aveugle, à tout ce qui procède de la sensibilité et devance la réflexion, il aurait, au besoin, trouvé dans les souvenirs de sa propre enfance de quoi se prémunir contre l'engouement. De vieille souche parlementaire, il tenait à des gens de tradition en qui les habitudes professionnelles et la discipline religieuse nourrissaient, la prudence du jugement. Il était à croire qu'un indiscret amour des nouveautés n'aurait point raison de mœurs aussi circonspectes. Par quel prodige l'influence de Rousseau pénétra-t-elle dans un foyer si bien clos ? Toujours est-il que sur la foi de l'*Émile* et pour aguerrir le futur chancelier aux intempéries, pendant deux hivers rigoureux, on conduisit cet enfant qui avait alors quatre et cinq ans, jouer aux Tuileries fort légèrement vêtu. « Là, je devais, assure-t-on, me réchauffer en faisant de l'exercice ; on me disait de courir, le froid m'en ôtait la force ; le résultat de ce procédé a été de me laisser un des êtres les plus frileux qu'on puisse rencontrer. »

L'avertissement ne fut pas perdu. Pour ses débuts dans l'âge d'homme, il en eut un autre sur les inconvénients du premier mouvement, celui qui passe pour être le bon. Conseiller au Parlement et n'ayant que vingt ans, l'effet de l'exemple fut le plus fort, et il partagea pour un temps la fièvre libérale de ses collègues. C'étaient les grands seigneurs siégeant en qualité de pairs qui soufflaient aux magistrats l'esprit d'aventure. Aussi tous à l'envi ne parlaient-ils que d'États généraux. Comme une tête blanche de la compagnie s'efforçait de rabattre leur zèle en remontrant que la convocation des trois Ordres porterait une atteinte grave à l'importance politique des Parlements, cet argument trop direct produisit un effet tout contraire à celui qu'on espérait, et un élan de désintéressement unanime emporta décidément toutes les opinions. « Du moment où notre intérêt fut clairement mis en jeu, nous ne vîmes rien de plus beau que d'en faire le sacrifice à ce que nous regardions comme le bien public. Les sentiments généreux s'emparèrent de nous, et il n'y eut aucun moyen de nous retenir. J'ai commencé dès ce jour mon cours d'expériences sur les assemblées nombreuses. Ce trait me frappa et je m'en suis plus d'une fois souvenu depuis. Pour lors, en tout cas, la fièvre de jeunesse, à laquelle il avait dû l'unique accès de sa vie, l'eut promptement délivré. Avant Mounier même ou Malouet, il était, une fois pour toutes, désabusé de la révolution. Par maints témoignages, nous savions déjà que la politique fut, dès les premiers jours de 1789, mortelle à tout ce qui faisait en France le charme de la vie de société. Aux mœurs exquises de salon, au désir mutuel et à l'art de plaire, au goût et à la pratique de toutes les grâces de l'esprit, les divisions des partis substituèrent bien vite les dissentiments aigres, les récriminations et les animosités. Quelque chose périssait dont l'avenir, même dans ses époques heureuses, ne devait pas ramener l'équivalent. La séduction du temps gagnait tous les états, et l'austérité de la robe n'en préservait pas. Pasquier nous en rapporte un piquant témoignage. Quand il fit son entrée dans le monde, à l'âge de dix-huit ans, on le présenta parallèlement aux femmes légitimes et aux maîtresses de ses parents et amis, entre lesquelles il partagea impartialement ses soirées. Et la famille à laquelle il appartenait n'avait pourtant point dépouillé toute gravité. En rappelant quelque quarante ans plus tard ce lointain souvenir, le personnage qu'il était devenu ne peut se défendre de quelques protestations de pudeur, mais il ne refuse pas une certaine complaisance rétrospective à ce monde évanoui, à cette civilisation indulgente sur qui son avis se rapproche assez, en somme, du mot de Talleyrand qui ne lui ressemblait pas et qu'il n'aimait guère.

Pasquier toutefois prend congé de l'ancien régime sans que ses regrets dépassent une honnête mesure. Il se range contre l'Assemblée du côté de la cour, mais il ne ménage pas à celle-ci les dures vérités. Il a le dévouement réfléchi et grondeur, il blâme impitoyablement les fautes répétées, les imprévoyances incorrigibles. L'aberration où tombe cette noblesse qui émigre encourt sa sévérité dédaigneuse, et il n'épargne guère l'incurie avec laquelle les amis du roi négligent les moyens qui s'offrent.

Pourquoi, par exemple, avoir tenu en défiance la garde nationale ? Elle eût été de ressource. S'il ne s'échauffe guère pour les siens, il ne s'échauffe pas davantage contre les autres. A l'égard des premiers, il use d'une clairvoyance qui honore son jugement, mais aussi d'une exacte impartialité qui ne sent pas trop le cœur bien épris. Aux adversaires, il n'est pas tout au moins sans rendre quelque justice. On lui faisait un grief autour de lui de rester en rapport avec les mal pensants, de prêter attention à leurs entretiens et à leurs écrits. Il tenait bon néanmoins, conservait assez de calme pour accorder à ceux-ci plus de conduite et d'habileté qu'il ne s'en dépensait au service de la bonne cause. Surtout il commettait le péché impardonnable entre tous, en temps de crise politique. Il admettait que « sans être un scélérat, un homme à pendre, avec de l'esprit, un cœur droit et un caractère estimable », on pût juger des affaires autrement que lui. Le mérite, à coup sûr, n'en était pas mince, au cours d'une époque d'où toute tolérance était bannie.

Quand la révolution devient homicide et qu'il y va pour chacun de sa sûreté personnelle, il ne semble pas non plus que le cœur lui batte plus fort. Le

moment pouvait paraître singulièrement choisi pour se marier. C'est pourtant en pleine Terreur que Pasquier requit, à cet effet, les bons offices clandestins d'un proscrit, l'abbé Salamon, son ancien collègue au Parlement, alors revêtu secrètement par le Pape des pouvoirs d'internonce et qui nous a laissé de ses traverses une relation si pittoresque (1). « La Providence, remarque le futur chancelier, réserve aux hommes des secours proportionnés aux épreuves qu'elle leur inflige, et celui qu'elle leur accordait dans ces terribles rencontres consistait principalement dans la faculté de s'étourdir sur les périls les plus certains. » Cette faculté apparemment lui fut départie d'ample manière, car à juger les hommes et les choses de ce temps il n'a l'air d'éprouver aucun ressentiment. Ni l'esprit ne s'émeut, ni la chair ne crie à l'évocation des périls courus. Certes Mallet du Pan, établi à Berne, écrivant sur une révolution qui avait cessé de le menacer, montre une tout autre haine. Chez Pasquier, c'est le dédain qui domine, le mépris placide de l'homme correct et réglé pour une canaille insolente qui se rue, au grand dommage des règles et des formes, sur des emplois auxquels elle n'entend rien. C'est ainsi qu'en passant il montre au doigt ces comités révolutionnaires, la lie de la population devant qui chacun tremble, et qui se recrutent au grand hasard de la peur, sans que les adhérents eux-mêmes soient assurés de n'en pas devenir les victimes. C'est ainsi qu'il relève les incartades brutales, les grossièretés de langage par lesquelles tel conventionnel influent atteste son civisme. Si les saturnales, au lieu d'être un jeu, fussent devenues un régime définitif et prétendu légal, ce n'est pas d'un autre ton qu'en eût parlé un sénateur romain supplanté de sa chaise curule. Tout ce monde de la révolution laisse dans le souvenir de Pasquier l'image d'une tourbe d'insurgés. Ceux des survivants qu'il en retrouvera dans les administrations impériales lui inspireront encore une répugnance de contact, et rien n'égale l'accent de négligence hautaine dont il nous rapportera un jour qu'il a rencontré dans ses voyages officiels un *certain* Jean Bon Saint-André, devenu préfet de Mayence. Pour qu'il donne signe d'émotion, il faut, en vérité, qu'il en soit à nous raconter sa prolongation de captivité au delà du 9 thermidor, alors qu'on était encore à la merci d'une reprise possible de la Terreur.

Il ne raisonne pas moins posément les bonnes impressions que les mauvaises. L'ordre s'étant rétabli, et les pratiques de la vie civilisée reprenant sensiblement leur cours, il approuve, mais sans pousser de cris de joie. Ce régime n'est pas celui de ses prédilections. Toutefois, il paraît avoir fixé l'avenir, et, dans une société en équilibre, Pasquier juge qu'il a sa place à tenir. On a vu comment le résultat de ses délibérations fut de l'amener à sacrifier ses sympathies platoniques pour le roi légitime et de le faire entrer, d'ailleurs sans enthousiasme, au service de Napoléon. Il remplit ses devoirs en conscience, ne fut courtisan ni du cœur ni des lèvres et garda, en son for intérieur, une liberté d'opinion dont les prestiges du règne n'eurent pas raison. A l'occasion même cette liberté se traduisait par un franc parler qui n'était pas sans risques, témoin le jour où, en séance du Conseil, Pasquier éleva la voix en faveur de Portalis que l'Empereur, au milieu de la consternation universelle, foudroyait de sa colère. Aussi n'est-ce à aucun manège, ni même à aucune présomption d'attachement que l'indépendant fonctionnaire dut l'honneur imprévu et fort lourd d'être nommé préfet de police. Dans les dispositions où il était, l'emploi n'était guère pour le prévenir plus favorablement. A la voir de près, à l'administrer en personne, il y avait, dans cette police impériale, trop de choses sur lesquelles un peu d'enthousiasme n'eût pas été de trop pour endormir les scrupules. Pasquier s'acquitta de sa charge en conscience, avec un soin sévère d'exactitude et de probité, et jusqu'au bout il persista dans la froide attitude d'un homme, à qui rien, en plein Empire, ne tournait la tête ni ne surprenait le cœur.

Nous l'eussions sans doute aimé un peu plus poète pour nous dépeindre des spectacles inouïs, mais il dut à sa tête froide de bien entendre son état d'administrateur et d'homme du monde, et l'expérience acquise à ce double titre n'est pas non plus superflue à qui fait œuvre d'historien. Mêlé à des affaires importantes et minutieuses où il eut sa part d'action et de responsabilité, il en possède une information précise et complète, il les expose en détail, avec compétence, avec clarté. Il trace notamment le plus curieux tableau des débats engagés par les commissaires impériaux (lui-même étant du nombre) avec les représentants de la confession juive. Ce ne fut point un petit événement, quoique bien d'autres alors et de plus d'éclat l'eussent relégué dans une obscurité relative. Il s'agissait de savoir si la conscience religieuse des israélites leur permettait un plein assentiment aux principes du Code civil. Les notables consultés sur ce point firent une solennelle déclaration qui ne laissait rien à désirer et qui fut à sa manière une sorte de petit Concordat, le premier témoignage public de bon accord entre les juifs et la société chrétienne. Pasquier n'est pas moins renseigné, ni moins bon à consulter sur le différend de Napoléon et du Pape, sur ce concile de Paris réuni pour

(1) Mgr de Salamon, *Mémoires inédits de l'internonce à Paris pendant la Révolution* 1790-1801. Un vol. in-8°; Plon, éditeur, 1890.

délibérer au sujet de l'institution canonique des évêques, et où la politique impériale déploya tant d'inflexible arrogance, refusant au pouvoir spirituel qui multipliait en vain les concessions tout arrangement autre qu'une capitulation totale. Ni l'autorité, ni les lumières ne lui manquent, alors même qu'il traite de choses dont il n'a pas eu une connaissance de première main. Étant préfet de police, il a étudié le peu de pièces subsistant de la barbare procédure dont le duc d'Enghien avait été victime, il a pu recueillir et rapprocher diverses dépositions, et on doit citer comme un modèle d'enquête le chapitre où il s'efforce de percer les ténèbres de la tragédie. Au rang où il était placé, bien des confidences lui sont venues aux oreilles, bien des documents précieux lui ont passé par les mains. Il sait en tirer un bon et utile profit. Ne nous affirme-t-il pas avoir connu pertinemment l'existence d'une lettre où le futur Louis XVIII proposait à Napoléon un combat singulier? Par malheur la pièce justificative fait défaut. En revanche, il nous cite et tout au long la dépêche par laquelle Talleyrand, en style de sommation, propose le prince Eugène pour gendre à l'Électeur de Bavière, et il existe certainement peu de pages aussi instructives touchant les procédés de la diplomatie impériale.

Avec la science des affaires, l'art d'aller d'emblée à ce qui importe, à ce qui vaut d'être retenu, Pasquier eut aussi cette exacte mesure de tact qui, appliquée au jugement des hommes, se tient à une égale distance de la faveur et du dénigrement. Dans les portraits qu'il trace, nous le sentons si peu prévenu que nous augurons bien de la ressemblance. Il est à la fois témoin à charge et à décharge, s'énonce sur chaque individu sans réticence ni artifice, disant le fort et le faible, le bien et le mal, incapable d'outrer ou d'atténuer, trop détaché toujours pour en éprouver la tentation.

C'est ce qui donne une grande autorité au mépris accablant dont il use envers Fouché et Talleyrand. Pas plus qu'ailleurs, on ne trouve ici trace de colère ou seulement de véhémence, et si les expressions les plus dures s'accumulent, se renforcent, enchérissent les unes sur les autres, ce n'est pas que l'auteur ait haussé le ton, c'est qu'à la lettre elles conviennent. Auprès de Napoléon ,le premier, dit Pasquier, était le représentant de la Terreur. « C'était lui qui stipulait pour elle, et le droit lui en était bien acquis, car il n'était étranger à presque aucun de ses crimes. Il s'y était associé froidement, sans passion, sans but arrêté, vivant au jour le jour, au milieu de ces horreurs, n'ayant pas dès lors perdu la présence d'esprit nécessaire pour tout voir, tout observer et se souvenir de tout... Sans affection pour personne, d'une fausseté et d'une perfidie qui n'eurent peut-être jamais d'égales, capable de sacrifier pour le moindre intérêt celui qui pouvait, la veille, se regarder comme son meilleur ami, possédant au suprême degré, sinon l'habileté, du moins l'impudence du mensonge, d'un esprit léger, superficiel, souvent heureux dans ses reparties et conservant toujours les dehors d'un imperturbable sang-froid, il lui en coûtait peu de tromper tous ceux qui avaient affaire à lui, à commencer par Bonaparte, bien qu'il l'ait servi, dans la première période de son élévation, avec une fidélité qui avait toutes les apparences du dévouement. » Cette perfection de duplicité, celui qui écrivait ces lignes fut mieux que personne dans le cas de la prendre sur le fait. Fouché avait eu l'art de faire croire aux royalistes et aux émigrés que les rigueurs exercées contre eux l'avaient été à son corps défendant : or, quand Pasquier arriva à la préfecture de police, il eut les preuves innombrables du contraire.

Ce n'est pas à moins bon escient qu'après le policier il confond le diplomate. Voilà longtemps qu'il le suit, l'épie, le démasque, et il retrouve à point nommé, dans son impitoyable mémoire, quelques-uns de ces souvenirs que l'intéressé aurait de si grand cœur voués au néant. Évêque d'Autun et officiant à la fête de la Fédération, c'est bien lui, Talleyrand, qui, sur les marches de l'autel, à La Fayette, debout et l'épée nue, jetait brièvement ces mots : « Ne me faites pas rire! » Du même personnage, telle phrase de discours vaut encore bien la peine d'être conservée, où jadis, ministre du Directoire et présentant officiellement le victorieux négociateur de Campo-Formio, il exprimait cette pieuse inquiétude : « Un jour, il faudra le solliciter pour l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. » Plus tard, et toute crainte à cet égard ayant été dissipée, on n'est pas non plus fâché d'avoir eu sous les yeux une lettre où Talleyrand qualifie de *tendre* l'attachement dont il proteste envers l'Empereur. Tout cela, rapproché des trahisons d'Erfurt et de la partie liée avec le même Fouché qu'il avait, en d'autres temps, proposé de faire fusiller, rapproché encore des évolutions politiques où il montra ultérieurement une si incomparable dextérité, tout cela est de bonne prise, et notre auteur n'a garde de le négliger, pas plus qu'il ne néglige les faits notoires de corruption et de vénalité par où s'est amassée une fortune démesurée. On n'oserait guère après cela taxer d'exagération des paroles comme celles-ci : « Éminemment doué par certains côtés de l'esprit, on ne sait quelle qualité de l'âme ou du cœur il serait possible de lui accorder. Capable de désirs immodérés plutôt que de passions violentes, susceptible de toutes les impressions, accessible à tous les goûts, même les plus méprisables, aucun moyen ne lui a répugné pour satisfaire ses désirs et contenter son goût. Il n'a peut-être jamais existé dans le monde un homme plus dénué

de ce qu'on appelle délicatesse dans les sentiments, plus incapable d'être arrêté par une idée morale... Il n'a pas même cette délicatesse qui serait nécessaire pour garder longtemps le ressentiment d'une offense; cette juste fierté qui naît dans l'homme de sa dignité offensée n'existe pas chez lui, et sa personne morale tout entière semble revêtue d'une enveloppe dure et polie sur laquelle l'injure et le mépris glissent sans pénétrer. »

Voilà qui est, certes, sans pitié; mais, l'histoire, en définitive, serait-elle si loin de souscrire à cet arrêt, elle qui enseigne combien il faut peu de vertu pour faire un habile politique? Nul, autant que Talleyrand, ne se prête à la démonstration, des témoignages sans nombre en faisaient déjà foi. Si, d'ailleurs, l'aveu en devait coûter un peu d'effort à quelques consciences, Pasquier a de quoi les convaincre, car il possède à fond son héros, comme nous aurons prochainement l'occasion de nous en apercevoir.

LÉON BÉCLARD.

## LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

### ET L'IRRESPONSABILITÉ,

### à propos d'un article récent.

M. le duc de Broglie vient de rouvrir, avec le grand talent qui lui est habituel (1), un procès qu'on pouvait croire clos, entre la République et la Monarchie : car il ne faut pas s'y tromper; sous prétexte de critiquer la Constitution de 1875 dans ses dispositions relatives aux fonctions du président, c'est la forme républicaine elle-même qu'il met en cause; et il ne l'attaque pas dans quelques-unes de ses tendances ou de ses fautes : il la saisit dans son essence, dans le caractère constitutionnel de son premier magistrat; suivant un précédent récent, il cherche à l'enfermer dans un dilemme : ou elle aboutit à la dictature en empruntant à la Constitution de 1848 ou bien à la Constitution américaine l'élection du président par le suffrage universel, et en le rendant responsable, — ou, en le faisant nommer par les Chambres, et lui retirant la responsabilité, elle échoue dans l'annihilation de la fonction présidentielle et l'usurpation de tous les pouvoirs par les assemblées législatives.

M. de Broglie procède dans ses attaques contre la République avec beaucoup de logique; il n'accuse pas les hommes mais la nature même des institutions. On les a rapprochées dans un « assemblage d'éléments irréconciliables ». On a pris au principe républicain l'élection, à la monarchie l'irresponsabilité du chef de l'État; on a modéré le principe d'élection en ne le conférant qu'aux Chambres et non à la nation entière, l'effacement du pouvoir présidentiel en confiant au président, appuyé du Sénat, le droit de dissolution, et de cette mixture artificielle il est sorti la Constitution de 1875 avec toutes ses contradictions. Comment un être aussi hybride pourrait-il vivre? Il ne satisfait à aucune des conditions de la logique. L'irresponsabilité d'un magistrat élu est une monstruosité, une anomalie qui n'a jamais existé : le droit de dissoudre le corps qui l'a élu en est une autre. La durée même des fonctions présidentielles, durée pendant laquelle les assemblées de qui elles émanent, se sont totalement renouvelées, cette durée septennale se retourne contre l'autorité morale du président. Il se trouvera presque fatalement en dissidence avec les nouveaux représentants de l'opinion; il sera obligé ou de se mettre à l'écart en regrettant platoniquement le parti ou la coalition qui l'a élu, ou de lutter de toute son influence contre les nouveaux courants. Situation également déplorable. De quelque côté qu'on l'envisage, l'institution de la présidence est mal venue, et M. de Broglie ne cherche pas à dissimuler que c'est bien là ce qu'on a voulu en rédigeant la Constitution. Il ne faut pas oublier qu'elle a été faite par des monarchistes, qui voulaient garder la place pour un monarque. Après l'échec de 1873, le monarque n'était pas mûr, et il fallait attendre : mais il serait d'autant plus facilement installé au pouvoir suprême qu'il trouverait son siège tout prêt, qu'on aurait pour le placer sur le trône moins de changements à introduire dans les rouages gouvernementaux, — que d'autre part les choses auraient plus mal marché par suite même de la substitution temporaire d'un magistrat élu au souverain héréditaire. A un moment donné, tout le monde devait s'apercevoir que la clef du désordre constitutionnel était là et qu'il n'y avait qu'à rentrer dans la logique des institutions pour tout remettre dans le bon chemin : retour qui aux yeux du parti auquel appartient M. de Broglie, — et qui heureusement a perdu beaucoup de ses illusions, — s'imposait fatalement et ne pouvait être différé que de quelques années.

La genèse que M. le duc de Broglie donne de la Constitution de 1875 telle qu'elle est sortie des intentions d'un certain nombre de ses auteurs, doit être exacte, car il était en excellente situation pour connaître ces intentions : mais en dehors des desseins de ceux qui l'ont formulée, il y avait une solide raison pour qu'elle ne fût pas autre qu'elle n'est : à savoir l'impossibilité qu'elle fût différente. L'élection du président par le suffrage universel avait produit en France des résultats dont tout le monde conservait le saignant et douloureux souvenir : la majorité en 1875 ne voulait pas revenir au pouvoir césarien. L'élection par les Chambres s'imposait donc. Toutes les autres conséquences s'en sont déduites. Ce n'est pas une œuvre de logique qu'on a faite, c'est une œuvre de nécessité historique.

Cette œuvre de nécessité prête-t-elle le flanc plus qu'une autre institution politique à la critique de principe? C'est ce qu'il faudrait examiner, et ici le terrain qu'a choisi M. le duc de Broglie est dangereux pour lui. Il semble dans son apologie de la monarchie constitutionnelle oublier tous les reproches qu'on a faits à celle-ci au nom de la raison, les contradictions qu'on a relevées dans

(1) Dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1894.

son mécanisme, les principes inconciliables qu'on l'a accusée de vouloir amalgamer dans « un de ces êtres imaginaires que la fable antique se plaisait à composer en associant des attributs et des organes empruntés aux diverses espèces du règne animal ». Pour aboutir du droit divin de Louis XIV ou des Stuarts à la royauté « qui règne et ne gouverne pas » de la reine Victoria, par quels illogismes n'a pas dû passer le principe de l'hérédité monarchique! Combien de fois ces illogismes n'ont-ils pas été relevés, raillés, conspués, jetés à la tête des partisans du parlementarisme! Quel beau champ ouvert à la critique et comme il a été exploité! Et cependant la royauté parlementaire en a triomphé et elle vit dans certains pays. Est-ce au nom de la logique? Qui voudrait le soutenir?

La république parlementaire est sortie de circonstances analogues à celles qui ont établi et maintenu chez d'autres peuples la monarchie parlementaire : c'est à la suite de transactions entre des principes antagonistes représentés par des forces sociales adverses, que les institutions politiques s'établissent et se consolident. Ces fameux gouvernements mixtes composés d'aristocratie, de démocratie et de monarchie, dans lesquels tous les philosophes politiques depuis Aristote jusqu'à Montesquieu ont vu les meilleurs des gouvernements, n'ont pas d'autre origine ni d'autre condition d'existence. C'est en quelque sorte leur illogisme même qui fait leur puissance. Voyez sur quelle base principale un analyste pénétrant de la Constitution d'Angleterre (1) fait reposer le succès de cette combinaison agencée de tant de rouages disparates : cette base, c'est le respect. Il fallait, dit-il, une nation respectueuse pour que les parties *imposantes* de la Constitution conservassent leur prestige. « Notre Constitution a une partie efficiente dont la simplicité est précieuse à l'occasion et qui, s'il le faut, peut agir plus facilement et mieux qu'aucun des instruments politiques éprouvés dans le monde jusqu'à ce jour. Mais en outre cette Constitution a des parties historiques complexes, majestueuses, théâtrales, qu'elle a reçues en héritage du passé... Son essence, grâce à cette simplicité, pourrait, avec les modifications de rigueur, s'acclimater dans beaucoup de pays divers; mais quant à cette apparence majestueuse qui, aux yeux de la multitude, passe pour être toute la Constitution, elle convient uniquement aux nations qui ont avec la nôtre une certaine analogie d'histoire et de traditions politiques. »

M. le duc de Broglie est trop bon historien pour ignorer que ce n'est pas là le cas de la France. On peut regretter qu'elle ait perdu le respect de la tradition monarchique, mais il faut bien constater qu'à travers tant de révolutions et de chutes de dynasties, aidée par les maisons royales qui remplaçaient les anciennes, elle l'a perdu. Dans ces conditions, à supposer qu'une restauration monarchique fût possible, quel serait le prestige de la partie *imposante* de la Constitution incarnée dans un monarque sans liens dynastiques visibles et continus, sans racines dans la mémoire des sujets, en opposition de souvenirs, de principes et de traditions avec les représentants d'autres dynasties, sans le relief de services ou de qualités personnelles exceptionnelles, enfermée dans les entraves d'une constitution à l'anglaise?

Mais ce n'est pas de prouver que la monarchie serait aujourd'hui possible ou efficace, qui est le but de l'étude de M. le duc de Broglie : c'est de démontrer que la république est impossible et pour cela il revient sans cesse sur les infirmités de la présidence. C'est là le défaut de la cuirasse à travers lequel l'illustre académicien introduit sa critique aiguë et cherche à frapper au cœur un régime pour lequel il n'a nulle prédilection. Que l'institution présidentielle soulève de grandes difficultés, que les principes à certains égards contradictoires dont elle émane sèment sa marche d'écueils ou de chausse-trapes, c'est ce qu'aucun observateur impartial ne voudrait nier : mais cela suffit-il à condamner sans phrases l'organisme, assurément complexe et délicat, dont elle est le couronnement? N'y a-t-il pas dans les critiques qu'on adresse à la Constitution de 1875 sur ce point, dans les périls dont on la menace, quelque exagération? Se trouve-t-elle, en somme, exposée à plus d'embarras ou de pièges que la royauté parlementaire?

A vrai dire nous ne voyons d'avantage assuré en faveur de celle-ci que dans les mœurs qui lui permettent chez certains peuples de subsister et non dans les rouages constitutionnels qui l'organisent. Si elle ne repose pas sur une *convention* acceptée librement de tous ou du moins par la grande majorité de la nation, — ce qui prouve une certaine modération générale d'esprit favorable à la solution des problèmes politiques, — elle se trouve dans une situation encore moins enviable qu'un président élu par les Chambres. « L'inviolabilité royale, dit M. de Broglie, en l'opposant à l'irresponsabilité présidentielle (qui n'est pour lui que fiction), n'est prise au sérieux que parce qu'elle s'applique à une personne placée dans une condition qu'aucune autre personne n'égale, et dont personne n'a le droit de la dépouiller; mais une inviolabilité intermittente qui commence aujourd'hui et doit finir demain, qui s'adresse tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, a quelque chose qui fait sourire. » De qui l'auteur parle-t-il dans cette fin de phrase? Est-ce des présidents républicains, ou de nos monarques qui se sont suivis depuis Louis XVI sans qu'aucun, sauf une exception, ait pris régulièrement sur le trône la place de son prédécesseur? Singulière inviolabilité royale, violée cinq fois efficacement en moins d'un siècle, sans que le fil rompu de la chaîne dynastique ait jamais pu être solidement ressoudé!

M. le duc de Broglie trouve « qu'il s'agit tout simplement d'appliquer aux princes comme à d'autres la théorie favorite du jour sur l'influence de l'hérédité et du milieu » pour constater leur supériorité nécessaire sur les simples mortels, au point de vue du rôle de direction et d'inspiration politique qui doit leur appartenir. En ce qui concerne l'hérédité, l'auteur ne développe pas sa pensée : à côté d'excellents monarques, l'histoire compte beaucoup de mauvais princes, de princes corrompus ou de princes bornés, et établir les bienfaits de leur « influence héréditaire » eût été périlleux. Au sujet du milieu, il se livre à de plus longues considérations. Un « intérieur royal » est

(1) Bagehot : *la Constitution anglaise*, p. 13 de la trad. française.

à ses yeux la meilleure école pour apprendre les grandes affaires. Un prince est presque nécessairement un soldat : il est élevé dans les camps, d'où un grand ascendant sur l'armée et la connaissance approfondie, sans effort, des choses militaires, celles d'où dépendent l'honneur et l'intégrité du territoire national. La politique extérieure est pour lui « affaire de famille ». Il est en rapports continus avec les membres des autres dynasties royales et leurs représentants diplomatiques qui lui apprennent en courant son Europe. Pour cela des fêtes et des dîners de souverains, « naissances, décès, mariages, visites de parenté » valent mieux que les livres et les cartes. Que d'affaires essentielles se sont traitées dans ces rencontres auxquelles peuvent seules prendre part des personnes d'origine princière ! Celles-ci vivent véritablement depuis leur enfance la vie politique ; nul apprentissage de carrière ou de parlement ne peut remplacer cette action de race et d'atmosphère.

Il y a dans ce tableau des vérités, qui le nierait ? et aussi des exagérations. « L'éducation des princes » est un sujet qui a été souvent traité : par certains côtés elle a des avantages : par d'autres elle est périlleuse. Les tentations, les flatteries, les facilités de toute sorte, ne sont pas favorables au développement des caractères. Le spectacle et le contact de la bassesse humaine ne haussent ni l'esprit ni le cœur. « L'éducation d'un roi constitutionnel, écrit M. de Laveleye (1) dans un livre qui fut son testament politique et qui est le résultat d'une observation promenée en beaucoup de pays et notamment de monarchies constitutionnelles ; l'éducation d'un roi, très soignée peut-être, sera en général énervante parce qu'il sera constamment entouré de prévenances, de soins et d'adulations. Il n'a pas à se conquérir une place dans la vie. Cette place est toute faite et c'est la plus haute. L'apprentissage de ses fonctions de roi consistera non à faire usage de sa volonté, mais à en faire le sacrifice... Les rois souverains constitutionnels modérés, comme Léopold Ier ou la reine Victoria, n'ont jamais fait voir vers quel parti ils penchaient. » La conclusion de M. de Laveleye est celle-ci : « Dans nos sociétés actuelles, le pouvoir exécutif sera débile s'il est héréditaire ; fort, s'il est électif. »

C'est précisément parce qu'il est fort, étant électif, que la constitution de 1875 a bien fait de le diviser dans son ensemble entre des agents placés dans des conditions différentes de fonctions et de responsabilités, qui collaborent à l'œuvre du gouvernement, en se complétant. Il n'est pas indispensable que la partie la plus éclatante, la plus en dehors, et aussi la plus exposée, du pouvoir exécutif appartienne au président avec la responsabilité directe, et là nous ne pouvons suivre M. le duc de Broglie dans ses critiques de nos institutions. Il éprouve un vif plaisir à établir que le gouvernement réel appartenant avec la responsabilité au chef du conseil, le président aura nécessairement un rôle effacé, qu'une pareille situation ne peut convenir aux premiers des partis, qu'ils la refuseront s'ils sont bien avisés, que M. Thiers n'en aurait pas voulu, que Gambetta l'aurait brisée, que lui, M. de Broglie, si on la lui avait offerte, l'eût déclinée, préférant les réalités et la présidence du conseil aux côtés du Maréchal comme chef de l'État, avec les coups à recevoir ou à donner en plein Parlement, « au plaisir d'aller inaugurer la statue de quelque célébrité oubliée, ou d'ouvrir une exposition d'horticulture, puis de recevoir un gros traitement et des grands cordons d'ordres étrangers ». Des fonctions ainsi définies, pense-t-il, retomberont nécessairement sur des étoiles de second ordre, les seules d'ailleurs qui puissent émerger d'un vote d'Assemblée, où les partis, las de se combattre sur des noms significatifs, finiront par s'entendre sur une personnalité moins dominante qui ne porte ombrage à personne et donne des espérances à tous. Est-ce là un tableau véritable ? Ne faut-il voir que les inconvénients d'une institution qui en a certainement beaucoup comme toutes les organisations politiques, mais qui offre aussi des avantages ? L'effacement relatif, plus apparent que réel, — dans quelques-unes de ses parties, — de la magistrature présidentielle, nous paraît un de ces avantages, contrairement au jugement qu'en porte l'humeur gouailleuse de certaines gens. Dans la situation que notre constitution lui a faite en le plaçant hors des atteintes directes des partis, le président n'a peut-être pas autant besoin d'éclat extérieur que de respectabilité, d'éloquence de tribune que de sens juste ; il doit avoir moins les qualités du chef de parti qui parvenues à leur plein épanouissement maintiennent celui-ci à la tête d'un ministère où elles sont à leur place, que les vertus solides d'un bon observateur chargé de planer au-dessus des groupes politiques, de surveiller les courants d'opinion, d'en tenir compte dans le choix des ministres ; une fois ceux-ci nommés, d'exercer avec discrétion son influence sur leurs résolutions, de parler directement au pays dans certaines occasions solennelles, et au besoin aux Chambres comme la Constitution le permet, — et comme il en a été fait peut-être trop rarement usage, — par voie de messages, de façon à éclaircir les situations, à modérer les entraînements, à donner des avertissements en temps utile.

C'est là un rôle qui, dans sa sérénité relative, a de la grandeur, qui constitue une part essentielle de la tâche du gouvernement, la part de la continuité, de la gravité, de la modération, qui convient à des personnalités entourées de la considération générale, possédant cette autorité morale due à des causes complexes et que le talent ou même le génie ne confère pas à lui seul, et qui doit en écarter les autres. Ces qualités de respectabilité, d'indépendance, de sûreté de jugement, sont les plus nécessaires à celui qui vis-à-vis de l'étranger représente l'unité et comme le drapeau de la patrie (1), qui traite avec lui,

(1) *Le gouvernement de la démocratie.*

(1) « Il faut bien le dire : aux yeux des monarchies européennes le gouvernement de Juillet, par son origine et quelle qu'eût été la politique sage et courageuse du roi, mon père, était resté un gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire ennemi. La facilité avec laquelle tous les gouvernements européens s'étaient lignés 1840 pour infliger un échec moral à la France sur le dos du pacha d'Égypte, indiquait chez tous ces gouvernements un état d'hostilité latente contre notre pays... » Voilà ce qu'écrivait récemment le prince de Joinville dans ses « Vieux Souvenirs » (p. 224) et qui prouve qu'il n'est pas toujours facile même à une monarchie de se faire bien venir des autres têtes couronnées.

qui même pour la masse du peuple est l'incarnation de la souveraineté nationale dans ce qu'elle a de légitime et de fécond, de cette république qui, malgré tous ses défauts, tous ses vices, tous ses périls, est aimée par la grande majorité de la nation comme ouvrant un champ libre à la valeur personnelle, à l'intelligence, au travail. Au sommet de cette démocratie placez artificiellement, en limitant ses attributions, un souverain qui n'aura eu que la peine de naître; ce sera un désaccord tel avec le reste de nos institutions que la fonction sera vite ridicule ou dangereuse : ridicule si le prince n'est là que pour remplir un trône; dangereuse s'il veut faire son métier de prince, en prince, à la française : roi d'Yvetot ou Bonaparte, on peut craindre qu'il n'y ait plus d'autre place en France pour un monarque; joignez-y la perpétuité de droit : mieux vaut un président renouvelable légalement, c'est une économie de révolutions.

La durée actuelle des fonctions présidentielles pourrait, plus justement que l'irresponsabilité, soulever des objections, et c'est précisément une face de la question que M. le duc de Broglie, dans son aversion générale pour la présidence, laisse dans une ombre relative. La septennalité ne paraît pas inattaquable. Le maréchal de Mac-Mahon n'a pas achevé son temps de présidence. La réélection de M. Grévy au bout de sa première période normale de magistrature n'a pas été heureuse puisqu'un an après il a dû démissionner. La situation du président actuel est délicate. La continuité de la fonction est assurément souhaitable et chacun rend justice à la dignité avec laquelle elle a été remplie par le premier magistrat qui dans quelques mois sera soumis à la réélection ; mais chacun sent également que, dans les circonstances habituelles et comme moyennes, des présidences de quatorze ans seraient souvent excessives. Peut-être aurait-il mieux valu des périodes de cinq années, avec renouvellement possible au bout de la première période, et interdiction d'une seconde réélection. On aurait ainsi concilié les avantages de la durée, bien nécessaire dans notre régime instable, avec le principe de mobilité qui, maintenu dans certaines limites, convient à la démocratie.

EUGÈNE D'EICHTHAL.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Recueils de Nouvelles.

*Myrrha, vierge et martyre*, par J. Lemaître (Lecène). — *Le Chemin du mensonge*, par M. Pottecher (Chailley). — *Au pays des Cigales*, par G. Beaume (Plon). — *Comiche*, par L. Dorel (Charpentier). — *Nouveaux Contes de la Reine Mab*, par Léon Michaud (Vanier).

Rien n'est tel que de se plaindre, pour être bien servi. A peine avais-je, l'autre jour, déploré le manque de bons recueils de nouvelles, qu'il m'en est arrivé d'excellents, au delà même de ce que je pouvais espérer. En sorte que je serais tenté de m'attribuer une certaine influence sur le mouvement de la littérature de mon temps, si ma modestie ne me préservait d'une pareille prétention, et si, de plus, je n'avais découvert, par malheur, que la plupart des recueils en question avaient paru quelques jours déjà avant l'article où je les réclamais.

N'importe, c'est une fête pour moi d'avoir à les signaler. Je crains seulement de ne pouvoir faire autre chose, dans cet article, que de les signaler, et d'indiquer en quelques mots les raisons qui me les rendent chers. Car d'abord ils sont trop nombreux pour que je puisse en parler avec un peu de détail. Et puis, — l'avouerai-je ? — si rendre compte d'un livre quelconque m'apparaît toujours une tâche difficile, j'ai l'idée que c'est une tâche tout à fait impossible, pour le critique consciencieux, de rendre compte d'un recueil de nouvelles. Analyser les sujets ? Il y en a trop et de trop divers. Définir le tour d'esprit des auteurs, leurs sentiments, leur style ? C'était encore possible autrefois, où les auteurs, avant de publier des nouvelles, prenaient la précaution de se choisir un genre et de se constituer une manière. On pouvait essayer, à la rigueur, de porter un jugement d'ensemble sur Mérimée, sur Tourguenef, sur Guy de Maupassant, d'après tel nouveau recueil de leurs contes. Mais aujourd'hui personne ne se trouve plus qui consente à s'enfermer de la sorte dans un petit jardin bien à lui. Dans chacun des recueils qui paraissent à cette heure vous pouvez être assuré de rencontrer côte à côte des nouvelles réalistes et sentimentales, et des contes mystiques, et des allégories. Les recueils y gagnent en variété : on a moins de peine à les lire d'un trait. Je crains malheureusement qu'ils n'y perdent, si je puis dire, en éternité. On a moins de peine à les lire, mais aussi moins d'entrain à vouloir les relire. On n'en garde pas, une fois lus, un souvenir précis et vivant. Les auteurs y mettent trop de talents divers, dont chacun, en fin de compte, nous empêche seulement d'apprécier les autres. Mais, au fait, rien ne prouve qu'il vaille mieux, pour un auteur, d'être relu que d'être lu. Et parce que j'ai l'infirmité, pour ma part, d'être un *reliseur* acharné, de quel droit prétendrais-je obliger les auteurs à s'occuper de mes manies ?

Sans compter qu'il nous reste encore des auteurs qui, par une singulière grâce naturelle, savent garder pour nous plaire, sous la diversité des sujets et des genres, les mêmes qualités et le même talent. Dans l'*Étui de nacre* de M. Anatole France, il n'y a pas une nouvelle qui ne soit absolument différente des autres ; l'auteur y a traité, tour à tour, tous les genres et tous les sujets, depuis la nouvelle réaliste jusqu'à la légende chrétienne et au conte païen ; ce qui n'empêche point ce cher petit livre de laisser à ceux qui le lisent une impression très simple et très forte.

Livre délicieux, où se mêlent comme dans nul autre la vérité et la poésie !

Et pareillement sous la diversité des sujets et des genres, sous la diversité des manières, plus grande et plus étonnante encore, les contes de M. Jules Lemaître gardent tous l'unité d'un même tour d'esprit : de ce tour d'esprit en apparence si léger, mais au fond si réfléchi et si attendri, qui s'est révélé à vous ici même naguère, et que tout récemment encore vous avez pu retrouver. Dieu me préserve de vouloir présenter M. Lemaître aux lecteurs de la *Revue Bleue !* Mais j'ai toujours l'idée que, tout en l'adorant, beaucoup de ses lecteurs sont injustes pour lui. Ils l'adorent pour la clarté, l'aisance, la subtilité de sa pensée, pour son ironie souriante et douce, et pour ce style merveilleux qui coule frais et pur parmi les idées, comme un petit ruisseau tout parfumé de printemps. Mais en outre de ces précieuses vertus littéraires, qui le rattachent de si près aux grands causeurs d'autrefois, je voudrais que l'on reconnaisse et que l'on aime aussi chez M. Lemaître d'autres qualités pour ainsi dire morales, ou encore poétiques, car ce sont deux mots qui, de plus en plus, se confondent pour moi. Dans ses contes, notamment, qui viennent enfin d'être recueillis en volume, rien ne m'a autant frappé et séduit que la profonde unité de leur symbolisme moral. Dans tous, — et qu'ils nous montrent des martyrs chrétiens ou des héros homériques, ou des moines du moyen âge, ou des mondains d'aujourd'hui, — un même sentiment apparaît, d'infatigable indulgence et d'inépuisable pitié. C'est par là, et non point par ses idées, que M. Lemaître est vraiment un sceptique : il ne croit pas à la possibilité, pour les hommes, d'agir autrement qu'ils n'agissent, ni de rien changer à ce qui doit être ; de sorte qu'au lieu de les détester, il les excuse et les plaint. Et c'est par là aussi qu'il est un moraliste, et par là un poète. Car je crois que sans cette pitié il n'y a point de poésie ; et je crois qu'il n'y a point de vraie pitié, si l'on admet que l'homme est libre d'agir, et responsable de ses actes. Qui donc pourrait se résigner à aimer les hommes, s'il les croyait capables de s'être, d'eux-mêmes, faits ce qu'ils sont ?

*
* *

Les lecteurs de la *Revue Bleue* connaissent aussi M. Maurice Pottecher, qui nous a donné naguère *Le grand voyage*, une des plus longues nouvelles de son nouveau recueil. Mais il y a, dans le recueil de M. Pottecher, d'autres histoires d'une portée plus haute, et d'un genre plus personnel : ce sont, en vérité, les seules que j'aime ; mais je ne saurais assez vous dire combien je les aime, et combien je serais heureux qu'elles réussissent à vous plaire. M. Pottecher est, lui aussi, un poète. Il l'est par son souci de la pureté du style, et par son goût de délicates et mobiles images un peu effacées, et par la profonde compassion qu'il répand sur tout ce qui vit. Et il a de plus cet heureux pouvoir, accordé seulement aux poètes, de transfigurer, en les animant de beauté, les sciences les plus ennuyeuses et les réalités les plus banales. L'étude même de la philosophie, qui a eu des suites si fâcheuses pour la plupart de nos jeunes écrivains, il n'y a pas jusqu'à l'étude de la philosophie qui n'ait profité à M. Pottecher. Elle lui a donné, on le voit bien, le dégoût des vaines idées ; elle a éveillé et développé en lui la passion naturelle des poètes pour quelque chose de plus haut que l'intelligence. La nouvelle qui ouvre son recueil, *le Chemin du mensonge*, est un des contes philosophiques les plus émouvants que j'aie lus jamais. Et dans un autre genre, c'est encore un touchant et magnifique récit, l'histoire de cette *Vie absurde* d'un homme qui, dédaigneux de l'opinion du monde, s'obstine à trouver le bonheur dans l'ignorance et dans l'amour.

A tous ceux à qui ne suffisent point les livres d'autrefois, et qui gardent encore quelque curiosité pour les efforts, trop souvent inutiles, des jeunes écrivains, je recommande la lecture de ces nouvelles de M. Pottecher. Comme M. Schwob, dont je me rappelle que M. Faguet vous a fait ici même un si juste et si ingénieux éloge, M. Pottecher a essayé d'attendrir les âmes par le seul moyen d'un beau style et de belles images. Son livre n'est point plus parfait, ni plus attachant, que la plupart des recueils de nouvelles qui paraissent aujourd'hui ; mais il est, en quelque sorte, d'un degré littéraire plus haut ; et c'est précisément un de ces livres, aujourd'hui si rares, qu'on peut relire deux fois sans en être écœuré.

*
* *

M. Georges Beaume est un jeune Languedocien qui a quitté le Languedoc pour venir vivre à Paris du métier d'auteur. Le Languedoc est pourtant un beau pays, et où l'on vit avec plus d'air, plus de santé, plus de vraie vie qu'à Paris. J'ai toujours peine à comprendre que l'on quitte ces régions enchantées, quand on a eu le bonheur d'y naître : et l'expatriation de M. Beaume, en particulier, m'étonne d'autant plus que je le vois, dans tout ce qu'il écrit, très fortement attaché à sa terre natale. Du moins, s'il ne vit pas lui-même en Languedoc, il essaie de nous y faire vivre. Ses romans et ses contes ne sont que de consciencieuses peintures des mœurs rustiques de son pays : on devine que M. Beaume a laissé là-bas tout son cœur et toute sa pensée, qu'il lui serait absolument impossible de nous entretenir d'autre chose ; et c'est ce qui donne à son œuvre, un peu monotone, un simple et joli accent de sincérité. J'ajouterai que, pour mon

goût, ses contes ont plus de saveur que ses grands romans. La touche y est plus délicate, et l'encadrement plus varié. Je vous recommande, par exemple, l'histoire de l'âne *Cadet*, ou encore le *Miracle*. Les sujets ne sont pas très nouveaux ni très beaux, ni même très languedociens; ce sont d'assez banales aventures, que l'on pouvait tout aussi bien imaginer se passant dans d'autres pays; mais, sous prétexte de nous les raconter, M. Beaume a vraiment évoqué devant nous quelque chose de la lumière, de la couleur, de la vie de là-bas!

*
* *

Je ne puis que vous signaler, quitte à y revenir, deux autres recueils de nouvelles, celui de M. Dorel et celui de M. Michaud. M. Dorel est lui aussi un provincial, qui s'efforce de nous conduire aux champs, parmi des âmes plus naïves et sous des cieux plus vastes. Je voudrais seulement que son style fût davantage en accord avec la simplicité des sujets qu'il traite. Je lui souhaiterais en particulier de renoncer à ces termes abstraits, dont il fait un usage tout à fait excessif. Pourquoi écrire toujours *viduité* au lieu de veuvage, pourquoi surtout parler d'*aiguité* quand il y a dans les dictionnaires tant de mots bien français qui ne demandent qu'à servir? Je n'aime pas non plus qu'à propos du chagrin d'une paysanne M. Dorel nous parle du temps, « cet auguste pacificateur » qui avait « versé l'oubli au cœur de la veuve ». Les mésaventures du petit Côme auraient eu, à elles seules, de quoi nous toucher; et je crains que tous ces ornements de style ne contribuent plutôt à en amoindrir l'émotion.

M. Michaud, au contraire, écrit bien, et plusieurs de ses contes sont très spirituels. Il y en a un, notamment, qui ne manquera pas de vous amuser. C'est la vieille histoire de la cigale et de la fourmi, mais avec un épilogue tout à fait nouveau. Rebutée par M^me^ Fourmi, dans les conditions que vous savez, la Cigale rencontre M. Fourmi; et comme elle danse à ravir et qu'elle est très gentille, ce vieux bourgeois las de sa vie bourgeoise est trop heureux de lui offrir son bras, son cœur, et toutes les économies du ménage par-dessus le marché. D'autres contes de M. Michaud sont malheureusement d'une fantaisie plus cherchée. Il y en a même qui ont la prétention d'être des symboles : là sont les pires du volume. Je crains que M. Michaud ne soit encore, dans notre jeune littérature, une victime de la philosophie.

T. DE WYZEWA.

## THÉATRES

PORTE-SAINT-MARTIN : *Tibère à Caprée*, par M. Stanislas Rzewuski.

Le vent est aux réhabilitations; il n'est pas de coquin avéré, dans les temps anciens ou modernes, marqué au front par l'Histoire, que de bons Samaritains ne ramassent avec empressement pour le laver de trop justes accusations et le réconforter de sympathies imprévues. Tamerlan compte des défenseurs, Lucrèce Borgia est absoute par un dominicain de bon vouloir sinon de bon style, et au hideux Marat lui même certains littérateurs — des poètes, il est vrai — veulent trouver quelque mérite :

Jean-Paul Marat, « l'Ami du Peuple », était fort doux.

Sans tomber dans ce travers, on peut supposer que les premiers Césars ne furent pas les monstres monotones, les inconscientes machines à crimes que nous représentent les *Annales* lyriquement vindicatives de Tacite ou la collection de ragots effroyables compilés par l'indifférent Suétone. M. Stanislas Rzewuski en a jugé ainsi : son *Tibère*, pour sanguinaire et même atroce qu'il nous le montre, ne laisse pas que d'avoir des idées, et surtout des tirades philosophiques; il sait l'école d'Alexandrie, il prévoit Fichte et Hegel, il disserte complaisamment sur l'incertitude des vérités premières; bref, on peut admettre que dans le voluptueux criminel de Caprée l'auteur a voulu symboliser l'Ame païenne en proie au doute irrémissible, trop pessimiste, de par la satiété des jouissances, pour admettre la possibilité du rachat que prêchent les représentants des doctrines nouvelles (« Ton Christ est mort en vain, et aux crimes innombrables de l'Humanité s'ajoute seulement le meurtre inutile d'un dieu »), assez lasse de vivre enfin, pour que son nihilisme préfère aux espoirs de rédemption le Néant, « la perfection atteinte, la conquête de l'Absolu, la Mort », — pas la mort sans phrases, par exemple!

Cette pièce touffue comprend deux drames principaux, cousus vaille que vaille, et que nous allons tenter de résumer en laissant de côté plusieurs drames accessoires.

*Premier drame.* — Tandis qu'en son exil délicieux de Caprée le vieil empereur s'ennuie, Séjan conspire à Rome après avoir chassé sa femme Lucienne et sa fille Stella pour vivre avec Livie, qui de son côté s'est débarrassée par le poison de son mari Drusus, fils de Tibère : cette mégère, malgré le double crime qui les lie, croit à l'infidélité de son complice, et, furieuse, court le dénoncer au César. La vengeance de l'empereur est prompte, et la scène est grandiose. Dans la salle du Sénat, le favori, entouré de ses adulateurs coutumiers, entend lire, avec étonnement

d'abord, puis avec épouvante, la fameuse lettre, *verbosa et grandis*, venue de Caprée, qui l'accuse, qui le condamne. Avec une rapide lâcheté, tous ces hommes nés pour la servitude s'éloignent de lui et bientôt se jettent contre l'ennemi de César ; la plèbe se rue dans l'enceinte, heureuse de traîner dans la boue et le sang l'idole de la veille : *Descendunt statuæ restemque sequuntur*. Mais ce n'est point assez. Seul, le corps de Séjan souffre sous les coups de la populace immonde, et Tibère veut aussi torturer son âme. Devant sa victime ensanglantée, en homme qui devine les raffinements de vengeance de la Tosca, il fait amener Livie et Stella : « Sous tes yeux je possèderai cette femme que tu aimes encore ; et cette enfant, ta fille, avant de la tuer, c'est le bourreau qui la possédera. » Séjan s'abîme en supplications affolées ; mais l'empereur est inflexible, et le misérable assisterait au double supplice des siens si, pris de pitié, un prétorien ne l'achevait d'un coup de glaive.

*Deuxième drame.* — Trop lentement pour l'impatience de son neveu Caligula, Tibère agonise dans d'horribles souffrances, et son médecin, après avoir constaté l'impuissance des remèdes classiques, se résout à tâter du charlatanisme ; Jésus le Nazaréen ayant été trop tôt mis en croix par un procurateur qui faisait du zèle, on mande une de ses sectatrices, Stella, instruite des paroles qui guérissent et des baumes qui apaisent ;car, si Tibère peut dormir une heure, une heure seulement, il est sauvé. Avec une foi ingénue, ardemment naïve, — telle la Myrrha de Jules Lemaître souhaitant de convertir Néron, — la jeune chrétienne prêche le renoncement au vieillard gorgé de jouissances, la foi à celui qui doute de tout, le pardon à son bourreau. Tibère, trop différent, ne comprend pas, ne peut pas comprendre ; pourtant à cette douce voix sa douleur se calme, il s'endort, il va être sauvé.

Mais Caligula veille. Il poignarde Stella et cherche à étrangler l'oncle qui lui fait trop longtemps attendre l'héritage de l'empire. Le vieillard résiste, retrouve un reste de forces, appelle, va déshériter l'assassin: mais bientôt il se ravise, car sa haine du genre humain est plus forte que le souci de sa vengeance personnelle, et il expire monstrueusement heureux de léguer aux Romains un maître capable de leur faire regretter Tibère.

Ce drame plein d'obscurités, de longueurs et d'intérêt, est à la Porte-Saint-Martin honorablement joué. MM. Taillade, Tibère entaché de romantisme, Philippe Garnier, Séjan au masque romain et à la diction auvergnate, Desjardins, Caligula cauteleux, et quelques dames s'y emploient de leur mieux.

INTÉRIM.

## CHOSES ET AUTRES

*28 avril.* — On inaugure à Asnières, non loin de ces prés fleuris qu'arrose l'égout collecteur, la statue de Durand-Claye. L'éminent ingénieur regarde les cultures maraîchères de Gennevilliers et semble s'écrier : « Que de choux ! que de choux ! »

De peur que les discours officiels ne suffisent pas à éterniser la mémoire de Durand-Claye, on a gravé dans la pierre, afin que nul n'en ignore : Assainissement de Paris — Tout à l'égout — Épandage — Clarification des eaux vannes — Utilisation des ordures ménagères, etc.

Je me demandais avec intérêt comment l'artiste s'y était pris pour personnifier l'épandage. Faire dire au marbre ou à l'airain que cet homme que voilà n'a pas eu son pareil pour l'utilisation des ordures ménagères, ne me paraît pas une petite besogne. Quelle peut bien être l'attitude distinctive, le geste comme on dit aujourd'hui, d'un fonctionnaire des ponts et chaussées qui est partisan du tout à l'égout. « Pourquoi ne parles-tu pas ? » disait Michel-Ange au *Saint-Georges* de Donatello. « Ne vas-tu pas tout à l'heure clarifier les eaux vannes ? » diront peut-être les gens d'Asnières passant devant Durand-Claye.

*
* *

Notre école moderne de sculpture est capable de tout. En dirai-je autant de notre administration des Beaux-Arts ? Vous verriez qu'il se trouverait de méchants esprits pour le prendre en mauvaise part. La langue française a de ces trahisons. J'entendais l'autre jour un avocat se plaindre des somnolences qu'il éprouvait au tribunal. « C'est que vous vous écoutez, » lui dit un ami. Il voulait dire, à n'en point douter : « Vous vous laissez aller. »

L'administration des Beaux-Arts peuple nos jardins de fort belles œuvres, mais le choix n'en est pas toujours bien accommodé au milieu. Les statues, comme les mots, doivent être mises en leur place. Autrement il y a solécisme.

On a entouré le musée du Luxembourg d'un cordon de bronzes. Chacun, pris à part, est agréable en soi. L'ensemble en est déplorable. C'est une sarabande de Saint-Guy. On dirait un peuple d'épileptiques. C'est ainsi que je comprendrais la décoration des alentours de la Salpêtrière.

C'est un joli monument que celui de Raffet qui est dans le jardin de l'Infante, mais quoi ! ce joujou en face des lignes austères et solennelles du Louvre de Louis XIV ! « Otez-moi ces magots, » répéterait le grand roi.

Le jardin des Tuileries contient une foule de

belles choses. Mais dans ces parterres faits pour « la joie des enfants et la tranquillité des parents » je rêve d'objets aimables qui entretiennent les promeneurs en de douces pensées : des nymphes, des Apollons... On y met des esclaves en croix, ou bien Ugolin dévorant ses enfants ; un Ugolin terrible, convulsif, les poings aux dents. Le beau spectacle pour les nourrices et le bel exemple pour les mamans ! — Il est vrai que l'affection maternelle est bien ingénieuse et sait tirer parti de tout. « Vois-tu, Paul, entendais-je l'autre matin, comme il est vilain de mettre ses doigts dans sa bouche ! »

***

*30 avril.* — Du procès d'Émile Henry je ne veux retenir qu'un menu détail.

Un certain nombre de témoins, qui ont vu et manié l'engin de la rue des Bons-Enfants, ont déclaré que c'était une marmite. Marmite vous-même ! sont venus dire d'autres témoins, qui n'avaient ni moins vu ni moins manié le même engin ; c'était une bombe.

Notez qu'aucun intérêt, aucune passion ne troublait leur jugement ; qu'il était absolument indifférent que ce fût une bombe ou une marmite. Puis croyez au témoignage de vos yeux ! Voyez-vous, c'est M^me^ Pernelle qui a raison et Orgon qui est un sot, lorsqu'il assure qu'il « a vu, de ses propres yeux vu, ce qui s'appelle vu... » Ce n'est pas une raison.

L'habitude que nous avons de prendre des vessies pour des lanternes est l'origine de toutes les querelles qui divisent l'humanité — avec le besoin inné de disputer, bien entendu.

Je ne sais où j'ai lu qu'il y avait jadis deux pieux cénobites qui vivaient ensemble dans le désert de la Thébaïde. Tant y a que l'un d'eux commençait à s'ennuyer. « Si nous discutions ? dit-il, cela ferait passer le temps. — Discuter ? nous n'en avons aucun sujet. — Essayons toujours. — Mais je ne sais comment on fait. — C'est bien simple. Commençons. Voici une pierre : je vais dire qu'elle est blanche. Vous soutiendrez qu'elle est rouge. Vous affirmez donc que cette pierre est rouge ? — Je l'affirme. — Et moi je vous dis qu'elle est blanche. — Rouge ! — Blanche ! — Vous en avez menti ! — Vous en êtes un autre ! » Cinq minutes après les deux saints se jetaient la pierre à la tête.

Il s'ensuivit de grands schismes dans tout l'Orient, et des querelles religieuses dans lesquelles beaucoup d'hommes périrent plutôt que de convenir que la pierre était blanche, et beaucoup d'autres aimèrent mieux subir le martyre que de se déshonorer en reconnaissant que la pierre était rouge.

Ce fut aussi, assure-t-on, l'origine et le commencement du régime parlementaire.

***

1^er^ *mai.* — Le 1^er^ mai s'est passé dans le calme. Un certain nombre de travailleurs se sont bornés à célébrer ce jour en ne travaillant pas, comme il sied quand on est des classes laborieuses. Quelques affamés se sont réunis dans des banquets où l'on a protesté contre les repas. On a péroré ensuite, et enfin dansé, entre exploités, le pas des Victimes du capital. Ce n'est pas ce qu'on appelle « danser sur un volcan » : c'était au contraire le volcan lui-même, le volcan populaire, qui battait des entrechats.

C'est d'Amérique, de cette Amérique qu'on nous avait donnée pour l'Eldorado du travailleur, que viennent les mauvaises nouvelles. Des bandes, commandées par un certain Coxey, marchent sur Washington. Je me suis senti frémir à cette nouvelle, et j'ai rêvé de la jacquerie.

Seulement la jacquerie vous a, dans ce pays-là, des allures particulières. Les Jacques, sans cesser un instant de méditer l'écrasement de la société, ont eu l'inspiration pratique d'établir des tourniquets autour de leur camp : on paie pour se donner le frisson avant-coureur de la révolution sociale. Il y a des jours *select*, où cela coûte un dollar ; il y a des jours pour les petites gens qui n'ont que six pence à dépenser. La bonne société du pays se donne rendez-vous aux *five o'clock* des révoltés : M. Coxey restera chez lui... Vous verrez que tout cela finira par un engagement dans la troupe de Buffalo-Bill.

***

2 *mai.* — On rencontre aux Champs-Élysées quelques personnes qui se glissent timidement du côté du Palais de l'Industrie : ce sont les déshérités qui n'ont assisté ni au vernissage, ni à la répétition générale du vernissage, ni aux répétitions particulières qui ont précédé, et auxquelles « Tout Paris » s'est rencontré. Hélas ! oui, la société est ainsi faite qu'il y a des gens qui doivent attendre deux ou trois jours avant de se mettre une croûte sous la dent.

Je suis si vieux que j'ai connu le temps où l'on vernissait réellement la veille de l'ouverture du Salon. Oui, Mesdames, il y avait des échelles et des gens en blouse qui passaient des éponges sur les toiles. En ce temps-là aussi des *salonniers* (on disait alors critiques d'art), qui s'appelaient Gautier ou About, rendaient compte, trois ou quatre mois durant, des œuvres exposées. Ils se pénétraient d'abord de leur tâche et commençaient d'écrire une semaine ou deux après l'ouverture. Une semaine ou deux ! nous sommes déjà fixés sur le Salon de l'année prochaine.

Cette hâte, cette fièvre, ce besoin d'avoir tout vu avant tout le monde, de tout devancer, me rappellent toujours un mot de comédie :

— Où courez-vous ainsi ?

— Je ne sais pas, mais il faut que j'y sois avant trois heures.

— Ah ! il ne sait pas : eh bien ! j'y serai avant lui !

*
* *

*4 mai.* — Les tremblements de terre continuent en Grèce. Le sol se fend, les montagnes s'agitent.

C'est le cas de dire avec l'Écriture : *Et colles saltaverunt sicut hœdi.*

Certes, il n'y a pas de quoi rire. Je ne puis cependant m'empêcher de me rappeler à ce propos un joli trait échappé à un journal monarchiste.

C'était il y a une douzaine d'années. Le journal donnait en dernière nouvelle une dépêche-Havas : « Terrible tremblement de terre à Chio. Cinq cents victimes. » — A quoi le rédacteur avait ajouté cette simple ligne : « Encore un des bienfaits de la République ! »

*
* *

*7 mai.* — On nous a rendu l'eau de la Vanne, chère aux Parisiens. Chère est le mot, car les travaux de l'aqueduc ont coûté bon.

Ce n'est pas que l'eau de la Vanne soit bien pure. On l'a fort incriminée ces temps derniers. C'est une source qui se relâche, et qui relâche, mais le Parisien tient à ses habitudes, que voulez-vous ? On a ses microbes préférés. Des microbes et des bactéries il n'y a pas à disputer.

C'est une consolation, quand on a la fièvre typhoïde, que de savoir d'où elle vient. La typhoïde de la Vanne est bien portée.

Pour avoir beaucoup fréquenté le Conseil d'hygiène, je suis devenu sceptique à cet égard. J'ai connu de ses membres qui, pour se réconforter, ne prenaient autre chose que des « bouillons de culture ». — C'étaient des batailles épiques chaque fois qu'on discutait sur le mérite des eaux : Prenez mon eau, disait l'un ; elle ne contient, par centimètre cube, que cinq cent quatre-vingt-trois mille huit cent soixante-quinze bactéries. — Belle affaire ! disait l'autre, la mienne est si pure que j'ai eu peine à y trouver trois cent soixante-quinze mille huit cents bacilles. Encore ai-je dû en mettre du mien.

Moi, je n'aurais pas chicané pour deux ou trois cent mille microbes de plus. « Ils étaient bien six mille, disait Arnal dans je ne sais quelle pièce, qui regardaient par le trou de la serrure. — Oh ! six mille ! — Enfin il y en avait au moins trois. »

JEAN-PIERRE.

# L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

## Une lettre de M. Taine.

Un de nos lecteurs, qui désire garder l'anonyme, nous adresse la lettre suivante :

Comme tous les lecteurs de la *Revue Bleue*, j'ai suivi avec infiniment d'intérêt la belle enquête à laquelle a donné naissance la campagne entreprise par M. Vandérem ; si je suis peu autorisé pour prendre voix au chapitre, du moins vous entendrez sans doute avec plaisir l'avis du très regretté M. Taine : ayant eu, au cours de mon année de philosophie, la hardiesse de demander conseil à cet éminent psychologue, il me fit le grand honneur de me répondre en ces termes :

230, boulevard Saint-Germain.
Paris, 16 janvier.

« Monsieur, si j'avais eu l'honneur de vous donner un conseil pour vos études de philosophie, je vous aurais prié de ne point lire cette année les *Philosophes du XIX^e siècle* ni l'*Intelligence*. *Pour débuter, il ne faut étudier qu'un système, sinon l'esprit s'embrouille*, Quel que soit le système, celui de Kant ou d'Aristote ou de Condillac ou de Stuart Mill, pourvu qu'il soit cohérent, on a besoin de travail et de temps pour se l'assimiler et le comprendre à fond : cette assimilation sera le meilleur fruit de votre année de philosophie. Suivez donc le cours de votre professeur, tâchez de bien posséder ce cours, d'en saisir toutes les parties et toutes les liaisons, peu importe qu'on vous enseigne l'éclectisme ou la philosophie de saint Thomas ou la doctrine d'Auguste Comte ; l'essentiel est de saisir un ensemble, de voir les connexions qui joignent les conséquences aux principes. Cela fait, vous aurez pratiqué une gymnastique excellente, exercé vos facultés d'analyse, de généralisation et de déduction, et de plus vous connaîtrez l'une des théories considérables qui ont joué ou jouent un rôle dans le petit monde des esprits pensants. Plus tard, si votre curiosité persiste, vous étudierez les autres théories ; mais le seul moyen de les pénétrer toutes, *c'est de n'en apprendre qu'une à la fois.*

« Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués (1).

« H. TAINE. »

## Lettre de M. L. Marillier.

Monsieur le Directeur,

Ce que M. Vandérem semble avoir perdu de vue, c'est que la philosophie, en certaines de ses parties du moins, est une science, une science constituée et bien vivante, qu'en cette qualité elle est susceptible d'être enseignée comme toute autre science, au même titre par exemple que la botanique ou la chimie. C'est se faire vraiment de la philosophie, c'est-à-dire avant toutes choses de l'étude analytique des faits de conscience, une bien étrange et

(1) Publication autorisée.

mystique idée que de la transformer en une sorte de symbole ou de *credo*, « qu'il faut dix minutes pour énoncer et toute une vie pour connaître ». Dix minutes vraiment, c'est bien court pour exposer les principes généraux d'une science, si diligent que puisse être le professeur, et la vie tout entière, c'est bien long; il y a pour les hommes, qui ne font pas métier d'être psychologues, autre chose à connaître que les événements psychiques. J'avoue que si l'enseignement de la philosophie devait consister à faire méditer les élèves « sur le mystère des choses et l'incertitude de la destinée humaine », l'année qu'on consacre à cet enseignement me semblerait, comme à M. Vandérem, une année perdue. Il n'y a rien à gagner à enseigner dogmatiquement, pendant 150 leçons à 40 élèves étonnés que l'univers est tout rempli de mystère et que nous ne savons pas, de science certaine, quel est le terme où nous marchons : ce sont là thèmes excellents de prédication, ce ne sont pas matières d'enseignement. Mais je ne vois vraiment pas ce qu'ont de plus mystérieux les lois par exemple de la perception des couleurs que celles de l'échange des gaz dans les poumons et s'il y a dans la théorie du raisonnement déductif matière à se troubler davantage que dans la théorie des nombres ou la loi de la chute des corps.

Que si vraiment au sortir de rhétorique les jeunes gens étaient mal préparés à suivre un cours de psychologie ou de logique, la faute n'en serait point à la logique ni à la psychologie, mais au mauvais enseignement tout extérieur et superficiel, à l'enseignement oratoire et vide qu'on leur aurait donné en rhétorique; seulement il ne paraît point certain que les classes de rhétorique ne forment que des déclamateurs à vide, il semble que l'étude sérieuse et méthodique des œuvres littéraires soit une merveilleuse préparation à l'intelligence des lois de la psychologie, et en fait la majorité des élèves de philosophie ne se trouvent pas si dépaysés dans le domaine nouveau où il leur faut pénétrer. L'objection porterait au reste tout aussi bien contre l'idée d'enseigner à des élèves qui sortent de rhétorique les mathématiques ou la chimie : il semble bien que ceux-là réussissent le plus brillamment dans l'étude de ces sciences qui ont reçu une forte et complète culture littéraire.

Ce sont les termes surtout dont on se sert en psychologie qui doivent, paraît-il, déconcerter l'élève et le jeter en d'étranges perplexités, et ces termes si barbares, ce sont des mots, tels qu'images, sensations, monde extérieur, etc. Sont-ils donc plus malaisés à comprendre que des termes, comme équivalents, atomes, molécules, potentiel, interférence, longueur d'onde, etc., qu'ils rencontreront à chaque pas dans l'étude des sciences physiques? Se refusera-t-on à leur faire étudier ces sciences parce que ces mots ils ne les ont point trouvés dans La Fontaine ni dans Molière? Si ce que veut dire M. Vandérem c'est qu'il y a des professeurs de philosophie dont l'enseignement est obscur et la langue difficile parfois à comprendre, c'est là une affirmation que je ne saurais réfuter, parce que je ne connais pas tous les professeurs de philosophie de France, mais c'est un argument qui n'est pas plus probant que celui qui conclurait à n'apprendre point à lire parce qu'il y a de mauvais maîtres d'écoles. Ainsi que le dit excellemment M. Marion : « Le meilleur programme n'agit que par les bons maîtres, qu'il n'a pas du tout la vertu de susciter. » Et si quelques professeurs de philosophie enseignent mal, ce que je ne sais point, la faute n'en est pas à la science qu'ils ont mission d'enseigner, mais à eux-mêmes.

. . . . . .

Il y a chez M. Vandérem une sorte d'idolâtrie pour les grands métaphysiciens; à l'entendre la philosophie n'existerait point en dehors de leurs doctrines particulières et on ne saurait l'enseigner qu'en analysant les uns après les autres leurs systèmes; cette conception est après tout naturelle chez un écrivain qui transforme tous les philosophes « en des espèces de poètes réfléchis, d'imaginatifs méditateurs qui ont formulé tour à tour des sortes de poèmes approximatifs, des hypothèses vagues sur ce qu'étaient l'humanité, sa destinée, ses devoirs ». Il oublie qu'à côté des spéculations métaphysiques se sont formées et ont grandi deux sciences, l'une : la logique, aussi rigoureuse, aussi exacte que la géométrie; l'autre, la psychologie, aussi positive en ses méthodes, sinon aussi certaine en ses résultats, que la physiologie; que, comme toutes les sciences constituées, elles sont devenues maintenant impersonnelles, que ce n'est plus le système de tel ou tel qu'on enseigne, mais les lois de l'attention ou celles de la mémoire. Nulle méthode n'a peut-être contribué davantage à faire parfois dégénérer en une sorte d'éristique un enseignement qui aurait dû garder toujours un caractère scientifique et positif que cette mauvaise habitude de considérer la psychologie comme une sorte de théologie laïque où tout repose sur des *autorités* et de passer à discuter des systèmes le temps qui eût été mieux employé à exposer des faits. Mais, cette méthode défectueuse, rien ne contraint les professeurs à la suivre; si les programmes leur imposent de traiter un certain ensemble de questions, ils les laissent entièrement libres de traiter ces questions comme ils le jugent utile pour leurs élèves, — et en fait ils usent largement de cette liberté.

. . . . . .

Le grand argument de M. Vandérem contre l'existence même des classes de philosophie, c'est que, sur 50 élèves, il n'y en a qu'une dizaine qui comprennent quelque chose à ce que vient leur débiter tristement pendant neuf mois durant un professeur résigné. Ce serait chose grave à coup sûr que de maintenir dans le cadre des études, qui sont imposées à tous ceux qui veulent entrer dans une carrière libérale, un enseignement qui doit nécessairement demeurer stérile pour les huit dixièmes de ceux qui le suivent et l'on est pris à la fois d'indignation et de pitié à la pensée de ce chœur plaintif de 40 adolescents, qui suit d'un œil mélancolique les brillantes évolutions d'un maître expert en l'art de bondir agilement d'un argument à l'autre. Seulement, si nous réfléchissons un instant, nous apaiserons notre indignation et notre pitié, et les réserverons pour un meilleur et plus nécessaire usage : le tableau que trace d'un pinceau habile M. Vandérem est à coup sûr tout empli de tristesse, mais c'est sans doute en l'imagination seule de M. Vandérem qu'il a son modèle. Où est la preuve de ce qu'il avance? les témoignages de M. Boutroux, de M. Janet, de M. Fouillée, de M. Marion,

mieux informés, peut-être, que lui, viennent infirmer le sien. Qui faut-il croire en ce débat? Le plus sage, en l'absence d'une statistique exacte, est sans doute de penser qu'il y a en philosophie, comme dans toutes les autres classes, de bons et de mauvais élèves, des élèves intelligents et d'autres qui ne le sont point, des élèves qui travaillent et des élèves qui ne travaillent pas. Est-ce à dire parce qu'il y a des enfants qui n'ont pas de goût pour le latin qu'il faille l'effacer des programmes, et cesser d'enseigner les mathématiques parce que certains esprits sont rebelles à cette discipline? A raisonner ainsi, on en viendrait vite à conclure que la sagesse est de n'enseigner rien à personne, parce qu'il est des enfants qui préfèrent jouer aux billes que d'apprendre à lire. Les professeurs de philosophie, en général, n'ont pas du reste pour les élèves faibles cet indifférent mépris que leur reproche éloquemment M. Vandérem : ils les interrogent, ils corrigent leurs devoirs, ils les amènent à comprendre peu à peu ce qu'ils n'ont point tout d'abord saisi ; je ne dis pas que tous fassent ainsi, mais bon nombre le font, et rien n'empêche les autres de les imiter, il n'est pas besoin pour cela d'une refonte des programmes.

. . . . . .

Le tout n'est pas de beaucoup savoir, mais de bien penser ; c'est fort bien dit, mais encore ne saurait-on penser à vide et il faut, pour juger sainement et raisonner droit, savoir beaucoup plus qu'on ne croit d'ordinaire ; mille erreurs qu'on attribue au faux jugement des gens ont pour cause unique leur ignorance. Le danger est plus grand encore d'être ignorant en psychologie qu'en chimie par exemple ou en géométrie ; si nous ne savons rien des propriétés de la sphère ou des combinaisons du soufre, nous savons du moins une chose, c'est que nous n'en savons rien. La plupart de ceux au contraire qui ne savent rien de la psychologie sont persuadés qu'ils voient très clairement dans leur âme et dans celle des autres et ils se prendraient volontiers à rire si on leur affirmait la vérité, c'est-à-dire qu'ils se méprennent sur les autres et sur eux-mêmes trente fois dans un jour. A s'observer soi-même et à regarder agir et penser les autres, si l'on a un esprit aigu et pénétrant, habile à l'analyse et prompt aux vues d'ensemble, on arrive sans doute à édifier pour soi une psychologie empirique toute pleine au reste de trous, de lacunes et d'erreurs ; mais que penserait-on d'un père qui, sous prétexte que son fils a l'intelligence vive, l'enfermerait seul en une bibliothèque et négligerait de lui faire apprendre à lire, dans l'espoir, qu'avec l'aide de Dieu, il apprendra tout seul? Il nous semble donc indispensable de ne pas laisser quitter le lycée aux jeunes gens sans les avoir munis d'exactes notions de psychologie ; c'est l'indispensable bagage de tout homme pour qu'il fasse, comme il doit, son métier d'homme.....

Est-ce à dire cependant que des nombreuses critiques que M. Vandérem a dirigées contre l'enseignement de la philosophie, il n'y ait rien à retenir? Nous ne le croyons pas ; une impression très nette se dégage en effet de cette série d'articles, c'est qu'on entasse trop vite dans l'esprit des jeunes gens trop de faits qu'ils n'ont pas le temps de vérifier et d'étudier personnellement et directement, et trop d'idées qui sont pour eux trop nouvelles. C'est là du reste le vice de notre système d'enseignement tout entier et il semble qu'il résulte de la nature même des choses, de ce que l'enseignement ne peut, en dépit des désirs de certains pédagogues, se réduire à n'être qu'une culture ; pour penser il faut savoir et le nombre des notions qu'il faut nécessairement posséder s'accroît à mesure que s'étend le domaine de la science et que la vie sociale devient plus complexe ; mais il est décidément plus marqué dans la classe de philosophie que partout ailleurs, et il importe de rechercher les moyens d'atténuer, sinon de faire disparaître, les inconvénients de cette surcharge excessive qu'impose à l'attention et à la mémoire des jeunes gens cette dernière année des études secondaires. On peut concevoir au mal plusieurs remèdes.

. . . . . .

[M. Marillier examine alors le système qui consiste à renvoyer aux Facultés l'enseignement de la philosophie et s'efforce d'établir que c'est un expédient qui ne remédie à rien. — Il insiste ensuite sur l'inefficacité et l'inutilité d'une refonte des programmes.]

Peut-être cependant, ajoute-t-il, conviendrait-il de restreindre encore la place qu'occupe actuellement dans l'enseignement de la philosophie son histoire, qui se réduit le plus souvent à n'être que l'histoire de la métaphysique ; mais celle qu'elle occupe est en réalité déjà si petite qu'il semble malaisé de la diminuer encore : la seule réforme en ce sens qui pût être utile, ce serait de renvoyer résolument à l'enseignement supérieur l'histoire de la philosophie, dont l'étude superficielle ne sert de rien et dont l'étude approfondie et sérieuse n'est vraiment profitable qu'à ceux qui veulent faire métier de philosophes. C'est beaucoup plutôt au professeur d'histoire qu'au professeur de philosophie qu'il appartient de dire aux élèves l'essentiel sur les grands systèmes de métaphysique, de logique ou de morale qui ont orienté l'esprit humain dans des voies nouvelles et ont exercé sur la structure même de la société ou sur l'opinion commune une profonde et durable influence. Pour les quelques théories purement scientifiques qu'il importe vraiment de connaître, il ne sera point difficile de leur donner place dans le cours, lorsqu'on traitera des questions auxquelles elles se rapportent, sans consacrer à l'histoire de la philosophie de leçons spéciales.

. . . . . .

Une étude repose d'une autre, la chimie de la psychologie ou la langue grecque de la logique ; mais en une même science on ne peut fructueusement passer à une proposition nouvelle que lorsque celle que l'on vient d'étudier s'est rendue familière à votre esprit et en quelque sorte assimilée avec lui, de telle sorte que, sans y songer, vous la pensiez sans cesse et qu'elle vous soit devenue intérieure et accoutumée comme vos propres pensées ; c'est une familiarité qui s'acquiert avec une rapidité singulière, mais encore y faut-il du temps — et c'est là plus que toute autre chose ce qui manque à nos élèves de philosophie. M. Fouillée, à jeter les yeux sur le séduisant programme qu'il a tracé, semble avoir esquivé la difficulté, mais à quel prix? En supprimant presque la logique du cadre des études, en réduisant l'enseignement de la psychologie à n'être qu'une rapide esquisse, une

revue sommaire des solutions données aux principales questions : est-ce là ce qui donnera aux jeunes gens la pratique assurée des méthodes, l'habitude de l'analyse, l'intelligence vraiment scientifique des questions psychologiques ? Encore faut-il ajouter que cette simplification n'est qu'un trompe-l'œil ; les professeurs, qui sont de leur métier psychologues, ne se résigneront pas à n'être pas compris ; ils donneront à leurs leçons les développements nécessaires, et, quand ils en viendront à la morale et à la philosophie générale, ils courront la poste comme devant.

. . . . . .

M. Marillier montre alors l'impossibilité de disperser à travers toutes les classes l'enseignement de la philosophie comme on a dispersé déjà celui de l'histoire.

En revanche, dit-il, je ne suis point persuadé que la philosophie « ne soit pas une de ces sciences qui se puissent enseigner par tronçons » et qu'il soit absurde d'attribuer ces tronçons à divers professeurs. La philosophie, au sens scolaire du mot, est une collection de sciences de même ordre plutôt qu'une science unique : de la philosophie bien des sciences se sont détachées qui en faisaient partie autrefois ; ce travail est-il donc achevé et n'en est-il plus qui puissent à leur tour essaimer, vivre de leur vie indépendante et être enseignées à part ? Il serait sans doute très fâcheux qu'il n'y eût plus de classe de philosophie et que l'enseignement des sciences philosophiques tombât au rang d'un enseignement auxiliaire ; mais n'est-il pas possible de dédoubler la classe de philosophie, et ce dédoublement ne donnerait-il pas satisfaction à la fois à toutes les légitimes exigences ? En une première année on enseignerait la psychologie et la logique ; et la seconde année serait consacrée à la science sociale, à la morale et à la philosophie générale : on pourrait faire cette année-là une place, si on le souhaitait, à l'esthétique. Les inconvénients de cet enseignement où s'accumulent en trop peu de mois tant de notions diverses disparaîtraient ou du moins s'atténueraient fort. Les élèves auraient le temps de réfléchir sur ce qu'on leur enseigne ; on n'imposerait point à leur mémoire l'effort exagéré de s'assimiler d'un seul coup les événements et les lois dont la connaissance constitue tout un ordre de sciences nouveau. Les professeurs seraient contraints, quelles que soient leurs préférences et leurs études personnelles, de laisser aux deux grandes divisions des sciences philosophiques l'importance respective que leur auraient assignée les programmes, et si les charges budgétaires le permettaient, le nombre des professeurs de philosophie s'augmenterait et les vocations spéciales trouveraient ainsi à se satisfaire, les psychologues n'ayant plus à enseigner que la psychologie et la logique, les sociologues et les moralistes que la morale et les éléments de philosophie générale qui lui sont étroitement unis. L'enseignement en serait meilleur et plus personnel, les travaux scientifiques plus nombreux. La psychologie et la morale sont deux sciences aussi distinctes que la physiologie et la médecine : ce ne sont point les mêmes aptitudes qu'elles exigent, ni la même culture spéciale. Ajoutons que le plus grand avantage de cette combinaison, c'est qu'il n'y aurait plus désormais entre les études classiques et l'enseignement des Facultés des lettres cette solution de continuité qui désespère les professeurs de philologie et d'histoire de l'enseignement supérieur : comme il ne saurait s'agir d'augmenter notablement le nombre d'heures consacrées à l'étude de la philosophie, on voit qu'une part assez large pourrait être faite aux lettres anciennes pendant la dernière année d'études, s'il fallait en revanche retrancher dans l'année précédente une part du temps qui leur est maintenant attribué. Je parle en effet ici dans l'hypothèse où ne serait pas augmenté dans les lycées le nombre des années d'études et où il faudrait placer en rhétorique l'enseignement de la psychologie et de la logique, mais il est clair que ce n'est là qu'un pis aller. Si on faisait figurer la psychologie et la logique au baccalauréat de rhétorique — déjà si encombré — il est clair que les élèves une fois en philosophie ne se soucieraient guère en majorité de la logique, ni de la psychologie, et les négligeraient pour leurs études nouvelles, au grand détriment de celles-ci. Si, au contraire, on laissait les choses en l'état, les élèves de rhétorique n'écouteraient que d'une oreille les leçons du professeur de psychologie. Le vrai remède est autre. On arrive trop jeune aujourd'hui à l'Université : on n'a point toujours pour suivre l'enseignement qui s'y donne l'esprit assez mûr, aussi n'en tire-t-on pas tout le profit qu'il serait possible : les carrières libérales sont encombrées, et le niveau de ceux qui y entrent ne s'élève point. Il n'y aurait donc aucun inconvénient à retarder d'une année la venue dans les Facultés de la plupart des jeunes gens et quant à ceux qui ne sont point destinés à passer par l'enseignement supérieur, il y aurait tout avantage à les retenir au lycée un an de plus, pour qu'ils aient le loisir, qu'ils ne retrouveront plus, d'acquérir une culture plus complète. Ce que je souhaiterais, c'est donc qu'à la rhétorique succédassent deux années de philosophie, la première consacrée à la psychologie et à la logique, la seconde à la morale et à la philosophie générale ; l'étude des lettres anciennes se pourrait ainsi continuer jusqu'à la sortie du lycée pour les élèves qui doivent passer par les Facultés des lettres ou les Facultés de droit ; pour les élèves au contraire qui se destinent à la carrière médicale ou à l'étude des sciences de la nature, les heures que leurs camarades consacrent au grec et au latin seraient remplies par des classes de mathématiques, de physique et de chimie. Les élèves qui ne doivent point fréquenter l'Université choisiraient, entre ces deux combinaisons, celle qui, pour des convenances personnelles, leur agréerait le mieux.

Tel est, à notre avis, le procédé le plus sûr de donner à l'enseignement philosophique la place importante qui lui revient de droit dans une démocratie sans lui rien sacrifier des autres disciplines ni imposer à l'esprit des jeunes gens une surcharge excessive. Si l'on y veut bien réfléchir, on verra qu'il est moins utopique qu'il ne semble et plus aisé à mettre en pratique.

L. Marillier.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

### France. — Angleterre.

La demande en autorisation de poursuites contre M. Toussaint, député socialiste qui, en s'interposant entre des ouvrières et des gendarmes à Trignac, s'était laissé aller à employer quelques expressions dont ses collègues Guesde, Viviani, Chauvin, font un usage constant à la Chambre, a donné lieu le 8 mai à un débat politique suivi d'un vote de confiance par 61 voix de majorité.

C'est dire que, si le Gouvernement témoigne de netteté dans ses décisions, la Chambre le soutiendra longtemps; jamais en effet une question n'avait été aussi mal engagée, et les interpellations donnent si fréquemment l'occasion de connaître l'opinion de la Chambre sur les actes du gouvernement qu'on pouvait être justement surpris de voir poser la question de confiance à l'occasion d'une demande de poursuites.

Le procureur de la République de Saint-Nazaire avait été mis à la retraite d'office pour n'avoir pas employé contre M. Toussaint la procédure du flagrant délit et aussi pour avoir ouvert contre ce député une information sans l'autorisation préalable de la Chambre; cette demande une fois introduite et la commission parlementaire s'étant, par huit voix contre trois, déclarée opposée, une note presque officieuse avait appris que le gouvernement se désintéressait de la suite donnée à cette affaire. Aussitôt les socialistes s'en emparent et déclarent qu'ils font échec au gouvernement, comme les radicaux au reste au moment de la désignation des membres de la Commission du Budget.

Étonné de cette attitude nouvelle, le Gouvernement veut savoir si les députés seront ministériels à la Chambre et anti-ministériels dans les couloirs et dans les commissions; il entend gouverner avec une majorité républicaine ou bien se retirer.

On voit que la situation devenait compliquée. Ce fut d'abord une chicane entre avoué et avocat; MM. Goirand et Bazille exposèrent l'affaire, et sans la question de cabinet la Chambre aurait sans doute rejeté la demande si, en élargissant le débat, on n'en était pas sorti. M. Jourdan, qui après avoir vaincu M. Clémenceau dans le Var tient à occuper sa place à la Chambre, a reproché au ministère de vouloir imposer à la Chambre un vote contraire à ceux de ses commissions parce que l'occasion lui a paru bonne pour se retirer. M. Casimir-Perier a répondu que des ouvriers arrêtés pour des délits connexes à celui de M. Toussaint avaient été condamnés et emprisonnés, qu'il appartenait à la Chambre de dire si l'immunité parlementaire devait aller jusqu'à l'impunité.

M. Dubost, en gardant le silence, a montré que le garde des sceaux n'est pas toujours mal inspiré.

La Chambre avait consacré ses précédentes séances au projet de loi sur les sociétés coopératives, projet en discussion depuis près de dix ans et qui aurait risqué de ne pas aboutir si des conférences n'avaient pas eu lieu entre les représentants de la Commission de la Chambre et ceux de la Commission du Sénat. Cette conciliation, désirable lorsque les désaccords portent sur des points secondaires, ne saurait, croyons-nous, être tentée fréquemment sans enlever à chaque Chambre la liberté qui lui est nécessaire.

Cette loi sur les sociétés coopératives a soulevé les colères socialistes, parce qu'il n'appartient pas à d'autres qu'aux membres de ce parti de chercher à améliorer le sort des travailleurs. Cet empiétement a révolté M. Guesde qui a protesté contre l'existence des économats patronaux, instruments de famine et de servitude. Les murmures de la Chambre l'ont arrêté dans une période qui s'annonçait ainsi : « Du moment que l'employeur nourrit, à l'aide de son économat, son bétail humain... »

La Commission du travail, au reste, et la Chambre la suivra sans doute, n'a pas eu l'intention de placer les économats patronaux au nombre des sociétés coopératives; tout au contraire elle a décidé que tous ceux qui ne se seraient pas transformés dans l'année en sociétés coopératives gérées par les seuls associés seraient frappés de la patente. . . . . .

L'organisation du ministère des colonies vient d'être réglée par un décret du 6 mai; ce nouveau ministère n'a rien de nouveau que le nom. Un cabinet et trois directions le composent : direction du personnel et des affaires administratives et commerciales; direction de la comptabilité et des services pénitentiaires; direction de la défense des colonies.

Cette organisation bâtarde surprend en raison des qualités administratives de son inventeur ; en fait, une seule direction va tout administrer : et les vices du sous-secrétariat d'Etat vont y fleurir puisqu'il sera désigné des sous-directeurs qui dirigeront sans responsabilité les différents services. Quant à la colonisation proprement dite, et aux travaux publics qui la favorisent, ce sont simplement des « affaires administratives » dont un bureau s'occupera.

En Angleterre, le ministère libéral Rosebery s'est vu successivement abandonné par des fractions de la Chambre : Parnellistes, Écossais, radicaux, Gallois, n'acceptent pas son chef comme le successeur nécessaire de Gladstone. La dissolution du parti libéral se manifeste trop rapide pour que le ministère puisse y porter remède autrement qu'en provoquant des élections générales et la retraite de sir W. Harcourt, chancelier de l'Échiquier, dont il est question, serait de nature à imposer cette consultation. Le 4 mai, le scrutin sur le *Registration bill* qui a pour but de réformer les conditions du suffrage a donné 14 voix seulement de majorité au gouvernement qui récemment en avait 40, et on sait que les partis ont toujours été en Angleterre scindés avec une netteté qui rend graves de pareilles défections.

La faute de lord Rosebery est de vouloir ajourner les deux grosses questions du conflit entre les Communes et les Lords et du *Home Rule;* son malheur est de ne pas être membre de la Chambre des communes.

La politique extérieure n'est pas aussi menaçante que la politique intérieure; le projet de budget pour 1895 qui vient d'être déposé par sir W. Harcourt découvre en effet un déficit de 300 millions de francs sur un total de 2386 millions; cependant l'opinion s'inquiète d'une agitation possible aux Indes. L'immense empire qui ne doit sa tranquillité qu'aux rivalités entre Musulmans et Hindous se souvient de la révolte des Cipayes en 1857 qui eut lieu précisément en mai, et l'abatage des vaches, animaux sacrés pour l'Hindou, a soulevé des passions religieuses redoutables; les filateurs de coton de Bombay, d'autre part, sont mécontents des faveurs douanières accordées aux cotonnades anglaises, de sorte que ni dans les villes, ni dans le nord de l'Inde, au Bengale, l'affection pour l'Angleterre n'est vive.

9 mai 1894. H. P

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31214. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 20 — 4e SÉRIE. — TOME I — 19 MAI 1894

## PORTRAITS CONTEMPORAINS

### Édouard Grenier.

On connaît, surtout ici, M. Édouard Grenier. On n'a oublié ni la fine et gracieuse étude que lui a consacrée à cette place M. Jules Lemaître, ni les *Souvenirs littéraires* dont M. Édouard Grenier nous a donné la primeur. M. Édouard Grenier n'est pas de ce temps. Il n'a peut-être jamais été de son temps. Si je voulais le *localiser* d'une manière à peu près juste, je le placerais dans le XVIIIe siècle finissant. De l'esprit, de la finesse, une finesse très douce et souriante, un peu d'ironie légère sans cruauté, un grain de sensibilité à la Jean-Jacques, ou plutôt à la Bernardin, des croyances un peu vagues mais très fortes cependant à Dieu, à l'immortalité de l'âme, à la vie d'outre-tombe paisible et consolatrice, surtout l'instinct de sociabilité, le goût du monde, du monde à petit bruit et à entretiens fins et doux, des « derniers salons où l'on cause » et de « l'art charmant de la conversation française », voilà le fond de M. Édouard Grenier.

J'aime en lui ces traits démodés de la bonne vieille race, ce penchant à dire des choses agréables et tendres en style atténué, cette pente naturelle à chercher les lieux de réunion délicieusement oisive, ce mépris du « temps bien employé », cet art de le perdre agréablement, cette horreur pour ceux qui ont horreur des importuns, toute cette nature faite pour la sociabilité délicate des siècles très raffinés et très gentils. Tout cela me dépayse et me désoriente voluptueusement.

Et ce goût pour les femmes, pour les femmes très cultivées, très affinées, très élaborées et qui sentent bon! « Goût » est le mot juste. M. Édouard Grenier eût inventé l'amour-goût si Stendhal ne l'avait pas, je ne dis point inventé lui-même, mais marqué de la forte empreinte de ses vives définitions. Et il le sent mieux que Stendhal — oh! beaucoup mieux! — L'amour chez lui, je veux dire tel qu'il l'exprime, ne sait jamais ce qu'il est; et comme c'est bien là ce qu'il faut! Sera-t-il Dieu, table, ou... Enfin il ne sait ni ce qu'il est ni ce qu'il *veut* être; car précisément la volonté, l'odieuse volonté, odieuse en choses de cet ordre, en est totalement absente. Il est un penchant complexe, composite, toujours intermédiaire, et tout en nuances. Amour, amitié, affection, douce habitude, bonne confiance, il est tout cela à la fois ou tour à tour par dégradations insensibles, tel « le cou de la colombe » en style rococo, ou l'écharpe Loïe-Fuller, en style moderne.

Dans une jolie pièce intitulée *Comment?* M. Édouard Grenier suppose qu'on lui demande de la précision en cette affaire, qu'on lui demande de marquer le caractère exact de son affection, et il répond : « Si nous ne définissions pas? Ce serait bien plus élégant. » Et c'est plus vrai aussi. Le véritable amour n'est-il pas celui qu'on ne peut pas définir, et qui est si peu impérieux à la fois et si complet qu'il est prêt à être tout ce qu'on voudra? Qu'on l'appelle de tel nom qui pourra plaire, il a en lui de quoi y répondre, tant il a en lui toutes les manières d'aimer. Son vrai nom est *tendresse*, émoi et épanouissement du cœur devant tout ce qui est beau et aimable, et c'est l'amour vrai, celui qui n'a pas cessé d'être un senti-

ment pour devenir une idée précise et qui n'est indéfinissable que parce qu'il est resté un sentiment. Une dame disait à Chamfort : « *Ce que* j'aime en vous... — Oh! taisez-vous, répondit Chamfort; *si vous le savez, je suis perdu.* » Savoir ce qu'on aime en une personne c'est déjà trop la connaître pour l'aimer. Tout de même savoir trop comment on aime, c'est déjà aimer d'une façon trop précise pour que cet amour soit un sentiment.

A la vérité cet amour vrai, il me semble que M. Édouard Grenier l'éprouve pour plus d'une personne, pour beaucoup plus d'une personne. Il console quelqu'un, ou se console lui-même, en parlant du ciel, où l'on se retrouvera, où l'on sera très bien pour ce commerce délicat des âmes tendres qui est le bonheur. C'est le mot de Béranger :

Levez les yeux vers ce monde invisible
Où pour toujours nous nous réunissons.

ou celui de Gondinet, dans *le Roi l'a dit :*

Nous nous retrouverons au ciel,
C'est l'essentiel.

Mais si M. Édouard Grenier, ce que du reste je lui souhaite, doit retrouver un jour toutes celles pour qui il a éprouvé et joliment exprimé un sentiment tendre, ce sera autour de lui tout un salon, tout un *cinq heures.*

Et précisément! C'est l'instinct de sociabilité combiné avec l'amour-goût ou avec le goût de l'amour. Charmante combinaison, qui aboutit à un besoin aimable et délicieux d'exprimer sa tendresse un peu à tout le monde, et de l'éprouver presque pour presque tout le monde. Galanterie, disaient nos pères, galanterie, c'est-à-dire délicate polygamie platonique, fleur charmante des serres savamment installées et bien tenues. C'en est le parfum qu'on respire en feuilletant les livres de M. Grenier. Disais-je pas bien que c'est un homme du XVIIIe siècle? — Je m'attends toujours à le voir apparaître au tournant d'un feuillet quand je lis un volume de M. Victor du Bled.

Et voyez comme il appartient bien à ce temps-là, malgré un certain vernis romantique, assez superficiel, que ses œuvres ont comme subi, parce qu'après tout, elles ont été conçues vers le milieu de ce siècle. Très souvent M. Grenier rappelle André Chénier. Voyez, dans sa *Mort du Juif Errant,* qui est un curieux poème philosophique, comme il décrit et le personnage et les premiers moments de l'entrevue qu'il suppose avoir eue avec lui :

Ses lèvres et son nez d'une forme aquiline
D'un fils de la Judée annonçaient l'origine
. . . . . .

Maintenant, dis-je après un moment de silence,
Pour abréger la nuit dont la course commence,
Si le sommeil encor ne tente pas tes yeux,
Dis-moi quel est ton nom, ton pays, tes aïeux.

Est-ce pas la forme même, teintée d'un léger archaïsme, qu'André Chénier aimait si fort, et jusqu'à la périphrase d'un tour un peu trop élégant n'est-elle pas celle dont André Chénier avait le culte un peu superstitieux? Et de même dans l'agréable poème de *Marcel* qui renferme une idylle à demi réaliste très délicate (*la Grotte*) c'est l'influence de Musset que l'on sent, surtout au début. Mais de quel Musset? Du Musset de *Mardoche,* du Musset « cavalier régence » comme on disait en 1840 :

. . . . . .
Le monde m'est ouvert; aussi, ne vous déplaise,
Je prendrai pour héros n'importe qui, ni quel :
Vous, moi-même, un passant. — Tenez, prenons Marcel.

Quant à son origine, elle était très ancienne :
Car il revendiquait Adam pour son aïeul.
A ce compte sa race était patricienne;
On l'aurait deviné d'ailleurs à son pied seul.
Français très peu Gaulois, il faut que j'en convienne,
Par son père Romain et par sa mère Franc,
Il sentait bouillonner deux âmes dans son sang.

Tel est à son ordinaire M. Édouard Grenier, un peu régence, un peu Chénier, un peu Bernardin, mélange agréable de toutes les élégances un peu apprêtées et de toutes les tendresses un peu affinées en gentillesses mondaines du siècle le plus aimable et le plus aimant, à sa manière, qui se soit vu.

Ce qui n'empêche pas qu'on trouve en lui une certaine profondeur de sentiment, toujours sobre dans l'expression et gardant la pudeur discrète qui convient. Il y a une philosophie de résignation tranquille et à petit bruit qu'il a très bien sentie, et exprimée avec un charme assez pénétrant, avec vérité surtout, et d'un accent juste :

J'ai vécu. Désormais qu'ils soient nombreux ou courts,
J'ai plus que dépassé la moitié de mes jours;
Leur terme se dessine.
Lorsque viendra la mort, je ne lutterai pas;
Dans ce vaste désert des choses d'ici-bas
Je n'ai qu'une racine.

. . . . . .
J'ai su me faire aimer, j'ai su moi-même aimer;
Que m'importe le reste?

Je puis mourir! La mort ne m'aura pas entier;
J'aurai vu jusqu'au bout de mon étroit sentier,
L'amitié me sourire;
Et jusqu'à ce qu'ils soient glacés par le trépas,
Je vivrai dans des cœurs qui ne m'oublieront pas.
Et cela peut suffire.

Toute la pièce est d'un *ton* excellent, d'un ton de confidence à demi-voix tout à fait amical et caressant...

Les hommes ainsi faits gagnent à vieillir, infiniment. Ils font des vieillards délicieux : « Mais oui, faites-moi la cour, disait à un jeune homme une dame qui avait dépassé le milieu de ses jours. Je ne suis pas encore à point, je le sais; mais je me sens : Quelle délicieuse vieille je vais être! Prenez rang,

mon ami, vous verrez comme je serai une vieille amie exquise. Je suis née vieille amie. Il ne faut qu'un peu de temps pour me donner l'âge de mon caractère. » M. Édouard Grenier sera tout à l'heure un vieillard adorable. Déjà, coquettement, il en affecte les airs, en ses écrits; lui aussi, il prend date. Ses meilleurs vers sont les derniers qui soient partis de sa main. Cet amour mélancolique des hommes déclinants, par exemple, cet amour aux teintes rouillées d'automne, que Ronsard a fait entrer dans la poésie, ne l'oublions pas, qu'il a immortalisé du reste, extrêmement difficile à exprimer, au moins en français, parce qu'en France, en pareille matière, le ridicule n'est pas loin, M. Édouard Grenier lui donne un tour délicat, attendri sans fadeur, triste sans morne désespérance, sans révolte surtout contre la loi inévitable du sort. C'est bien ceci qu'il faut dire en pareil cas, ce me semble, encore que le mieux est de ne pas se mettre, qui peut, dans ce cas-là :

Ne rougis pas d'aimer ma tête déjà blanche;
La vigne embrasse bien le vieil orme au tronc creux.
Et la rose fleurit jusque sous l'avalanche.
Qu'importe? Le seul point, n'est-ce pas d'être heureux?
Le sort qui tôt ou tard nous offre une revanche,
Pour jeter sur ta vie un rayon plus clément,
*A défaut du plus jeune a pris le plus aimant.*

Il est telle pièce des *Rayons d'hiver*, par exemple *La Fauvette*, qui, comme puissance d'émotion, comme frisson de l'âme se repliant et se pelotonnant frileusement sur elle-même, n'est pas inférieure à cette *Madeleine* de Casimir Delavigne que quelques critiques ont découverte récemment, je crois, et ont admirée avec tout le plaisir de la découverte. Le poète est à Alger, pour se guérir. Il entend un chant de fauvette, et la patrie, le toit paternel lui reviennent à l'âme et la remplissent toute :

D'où viens-tu? Ton chant me rappelle
Tant de lieux remplis de douceurs,
La vieille maison paternelle
Et mon jardin plein de tes sœurs.
. . . . . .

Te souviens-tu de la tourelle
Qui s'avance sur le chemin,
Où venait nicher l'hirondelle,
Près des rosiers et du jasmin?
. . . . . .

Et des tombes du cimetière
Où dorment tous mes bien-aimés,
Où, sous leurs pieds, m'attend ma pierre.
J'irai bientôt. Dormez! dormez!
. . . . . .

Il est délicieux cet homme-là, vous dis-je. C'est une âme exquise qui a de jolies manières.

Vous jugez s'il était bien fait pour écrire ses souvenirs. Tout le monde écrit ses souvenirs. C'est une tentation que l'âge mûr nous apporte à tous. Il faut se tâter longtemps avant d'y céder. Il y a tant de raisons pour qu'ils soient une mauvaise œuvre ou une mauvaise action, ou l'un et l'autre. Le plus souvent, c'est notre petit panégyrique que nous y faisons même malgré nous. Il est difficile de se haïr :

Quand je parle de moi, je n'y mets pas de haine.

Il est difficile de se dédaigner ; il est difficile de se voir juste de la petitesse dont on est... D'autant plus que c'est inutile. Les hommes n'admettent pas qu'en vous vous voyiez juste. Si vous avez de vous précisément l'opinion qu'ils en ont, ils vous accusent de fausse modestie ; et si vous en avez une opinion rien qu'un peu plus favorable, rien qu'un peu plus, ce n'est plus de modestie qu'ils vous accusent. Tirez-vous donc de là les braies nettes! Presque aussi souvent, tout aussi involontairement du reste, c'est une petite vengeance qu'on exerce en écrivant ses souvenirs. On a rencontré bien des gens, dans sa vie, qui vous ont traités avec peu de bienveillance : on leur garde une petite niche dans ses mémoires, et on les y place en bonne lumière. L' « exposition » n'a pas disparu du code pénal littéraire.

M. Édouard Grenier ne devait tomber dans aucun de ces défauts et devait échapper à tous ces périls. Il est si naturellement bon, malgré sa malice, qu'il est tout au plus capable d'égratigner, et sans jamais la moindre insistance. Tout au plus le coup de patte. Il a connu tous les grands hommes de lettre du siècle, depuis Chateaubriand jusqu'à Augier, en passant par Lamartine, Hugo, Henri Heine, Nodier, Musset, George Sand, Mérimée, Sainte-Beuve, etc. Il n'a pas eu à se louer absolument de tous ; mais un sentiment domine chez lui tous les autres, la reconnaissance. Il leur est reconnaissant de les avoir connus, je dirai presque de les avoir vus. C'est un sentiment charmant, et un sentiment juste. Certes les grands hommes sont des hommes. Ils le sont même un peu plus que les autres, généralement, si l'on croit que le fond de l'homme c'est l'égoïsme, opinion probable. Ils ont une si forte personnalité qu'il ne faut pas s'étonner bien fort qu'ils soient « personnels ». Mais enfin, ce sont des monuments. Il faut être reconnaissant aux beaux monuments qu'on a vus, comme aux beaux paysages. Ils vous ont procuré une émotion, n'est-ce pas, par leur seule présence. Eh bien, par cela seul ils sont vos bienfaiteurs. Ils n'y ont rien mis du leur, certainement ; ils n'ont pas tenu à vous être agréables, sans doute ; quelquefois même... ; mais encore, pour les avoir vus, vous êtes, vous restez leurs obligés, et si vous êtes leurs obligés, ils sont vos bienfaiteurs. C'est même, quelquefois, ce bienfait involontaire qu'ils vous font payer. Dans ce cas-là, c'est vrai qu'ils abusent.

Quoi qu'il en soit, c'est bien ce sentiment qu'éprouve surtout M. Édouard Grenier à se souvenir d'eux et à les rappeler. Il est heureux de les avoir

connus, et ils croient qu'ils doivent bénéficier de cette satisfaction. Il les peint avec douceur. Henri Heine lui-même, qui était un grand poète, un grand homme d'esprit, et un assez triste sire, est présenté à son avantage et les ombres sont atténuées. Seulement M. Édouard Grenier, ici, ne peut pas s'empêcher de montrer, cependant, un peu d'amertume. Vous allez voir s'il en a juste raison. Il avait rendu souvent à Heine de très grands services, et, par exemple le service immense de le *mettre en français*, ce dont, du reste, Heine ne s'est pas vanté ; et pour récompense, Heine lui avait promis de le présenter à la princesse Belgiojoso ; et il ne tint jamais sa promesse. Jamais M. Grenier ne pardonnera complètement à un homme qui lui a promis de le présenter à une dame et qui a oublié de le faire.

On trouvera dans ce volume de nouveaux détails sur ce fameux roman vrai de Musset et de George Sand qui a occupé toutes les imaginations françaises et peut-être européennes au milieu de ce siècle. Le dernier mot, le dernier cri de Musset à la fin de cet orage est bien caractéristique. C'est un cri de vanité. Il écrit à « George » : «... la postérité répétera nos noms avec ceux des amants immortels qui n'en ont qu'un à eux deux, comme Roméo et Juliette, comme Héloïse et Abélard. » En voilà une consolation d'un amour tragique! Et voilà un baume pour la brûlure, que de savoir que la postérité saura que j'ai souffert! Enfin ils sont comme cela, les grands hommes de lettres. C'est peut-être pour cela qu'ils ont du génie, ou la vanité est un ferment au moins de leur génie. Allons! soit!

Ce qui me charme le plus dans ce volume, et ce qui rend plus cher encore l'auteur, c'est que, tous « ses grands hommes », on voit bien que c'est surtout aux jours sombres qu'il a aimé à les fréquenter. C'est au déclin, quand ils sont déjà touchés par le premier souffle de la mort qu'on voit M. Grenier les rechercher, les entourer davantage. C'est touchant, et nous y gagnons du reste ; car c'est ainsi, souvent, les quasi dernières paroles de ces hommes comblés de gloire que nous entendons, leur dernière attitude dans la vie, du moins, qui nous est conservée dans un fidèle tableau, et, des hommes illustres ce sont surtout les commencements et la fin que nous tenons à bien connaître...

Mais j'oublie que ce n'est pas du dernier volume de M. Grenier que je voulais vous parler. Vous le connaissez. Je voulais rassembler les principaux traits d'une physionomie « bien parisienne », comme on dit, surtout bien française, et qui est tout à fait sympathique. M. Grenier a peu produit, peut-être pour s'être trop complu au commerce de ses semblables, ce qui est un beau défaut, peut-être pour leur avoir rendu trop de services, ce qui est un défaut plus beau encore, peut-être, et je le croirai, par modestie et douce sagesse, ce qui est le plus beau des défauts ; mais de son œuvre, un peu mêlée, les dilettantes pourront tirer pour les anthologies de l'avenir trois ou quatre morceaux très savoureux et très délicats...

Et cela peut suffire,

comme il dit lui-même avec un joli geste.

ÉMILE FAGUET.

## LE MOUTON NOIR [1]

### Nouvelle.

Grâce à une extrême prudence et au soin qu'il mit pour éviter Harry, Mouton Noir put continuer ses lectures pendant une semaine sans être dérangé. Oncle Harry l'emmenait en promenade et le consolait avec sa tendresse un peu rude. Jamais il ne l'appelait Mouton Noir.

— Cela vous fait du bien, n'est-ce pas, Punch? disait-il. Asseyons-nous un peu : voyez-vous, je commence à me fatiguer.

Il allait maintenant se promener dans le cimetière de Rocklington, par les champs de pommes de terre. Durant des heures il restait assis sur une tombe, pendant que Mouton Noir déchiffrait les épitaphes ; et il rentrait à la maison en clopinant.

— Je serai couché là avant longtemps, dit-il à Mouton Noir un soir d'hiver — et sa figure était blanche comme une pièce d'argent usée. Mais n'en dites rien à Tante Rose.

Un mois plus tard il s'affaissa pendant sa promenade du matin, et dut rentrer péniblement à la maison.

— Mettez-moi au lit, Rosa, murmura-t-il ; j'ai fait aujourd'hui ma dernière promenade. La bourre de la balle a fini par trouver le joint.

On le coucha : pendant quinze jours l'ombre de la maladie plana sur la maison. Mouton Noir pouvait aller et venir sans qu'on s'occupât de lui, on lui demandait seulement de ne pas faire de bruit. Papa lui avait envoyé quelques livres nouveaux ; il vécut au milieu d'eux et fut parfaitement heureux. La nuit il pouvait, à sa guise, s'étendre dans son lit et se faire à lui-même des récits de voyages et d'aventures, car Harry couchait en bas.

— Oncle Harry va mourir, lui dit un jour Judy, qui passait son temps auprès de Tante Rose.

— J'en suis bien fâché, dit Mouton Noir gravement : il me l'avait dit il y a longtemps.

Tante Rose l'avait entendu :

(1) Voir le numéro précédent.

— Ne pourrez-vous donc jamais retenir votre méchante langue? dit-elle avec aigreur.

On voyait comme de grands cercles noirs autour de ses yeux.

Mouton Noir battit en retraite et rentra dans sa chambre, où il s'absorba dans la lecture d'un nouveau roman. On lui avait bien défendu de le lire, mais en ce moment Tante Rose était trop affligée pour s'occuper de lui.

— J'en suis très content, se disait-il. Elle est malheureuse, elle aussi. Je n'ai pas menti cependant. Je le savais, moi; mais il m'avait défendu de le dire.

Cette nuit-là, Mouton Noir s'éveilla en sursaut : il était seul dans la chambre. Il entendit des sanglots dans la chambre d'en bas. Puis, dans la nuit la voix d'Oncle Harry se fit entendre; il chantait la complainte de la bataille de Navarin :

En avant marchait l'*Asia*,
Puis l'*Albion*, le *Genoa*...

— Il va mieux, pensa Mouton Noir, qui connaissait les dix-sept couplets de la chanson. Mais le sang se glaça dans son petit cœur, comme il songeait : la voix sauta une octave et sonna perçante comme le sifflet d'un officier de quart :

Et puis venaient l'aimable *Rose*,
La *Philomèle* et son brûlot.
Ah! qu'il était beau notre *Brisk*,
Quand il luttait à Navarin!

« Quand il luttait à Navarin... Oncle Harry! » répéta Mouton Noir à moitié endormi et saisi d'une terreur instinctive.

Une porte s'ouvrit. Tante Rose jeta un cri dans l'escalier :

— Silence! Pour l'amour de Dieu, silence! petit démon! Oncle Harry est mort!

## III

— Que va-t-il m'arriver maintenant, pensait Punch quand les cérémonies de l'enterrement furent terminées et que Tante Rose, sinistre sous ses vêtements de crêpe, eut repris ses occupations. Je n'ai rien fait de mal, qu'elle sache, mais cela ne tardera pas. Elle va être très méchante après la mort d'Oncle Harry, et Harry aussi sera très méchant. Aussi je resterai dans ma chambre.

Malheureusement pour Punch, Tante Rose décida qu'il irait désormais à l'école où allait Harry. Conséquence : une promenade le matin avec Harry, une autre le soir peut-être, mais au moins il serait libre dans la journée.

— Harry va rapporter tout ce que je ferai, mais je ne ferai rien, se dit Punch.

Dans ces bonnes dispositions il partit pour l'école, mais ce fut pour découvrir que les histoires de Harry y étaient déjà connues et que sa vie allait être un nouveau supplice. Il examina ses camarades : les uns étaient malpropres, d'autres parlaient patois, ou faisaient des cuirs, il y avait aussi deux juifs et un nègre, ou du moins un garçon aussi noir qu'un nègre.

— C'est bien sûr un *négriot*, se dit Mouton Noir; cette école ne m'a pas l'air d'être comme il faut.

Mais au bout d'une heure d'indignation il réfléchit que, s'il se plaignait, Tante Rose le traiterait encore de *poseur* et que Harry irait tout *rapporter* à ses camarades.

— Eh bien! que dites-vous de l'école? demanda Tante Rose à la fin de la première journée.

— Mais je trouve cela très bien, répondit Punch avec beaucoup de calme.

— Vous avez bien dit à vos camarades ce qu'était Mouton Noir, dit Tante Rose à Harry?

— Oh! oui, oui, dit le censeur. Ils savent tous son histoire.

Mouton Noir fut piqué au vif.

— Si j'étais chez mon père, je ne leur adresserais seulement pas la parole, à tous ces garçons. D'abord mon père ne le voudrait pas. Ils habitent dans des boutiques. Je les ai vus entrer dans des boutiques où leurs pères habitent et vendent des *choses*.

— Vous êtes bien trop distingué pour cette école, n'est-ce pas? dit Tante Rose avec un mauvais sourire. Eh bien, Mouton Noir, vous devriez savoir gré à ces garçons de vous adresser la parole, car toutes les écoles n'admettent pas les petits menteurs.

Harry ne manqua pas d'exploiter comme il convenait l'imprudente remarque de Mouton Noir. Aussi plusieurs camarades, y compris le *négriot*, s'empressèrent-ils de démontrer à Mouton Noir l'éternelle égalité de la race humaine en lui administrant des coups sur la tête, et, pour toute consolation, Tante Rose déclara que c'était le juste châtiment de l'orgueil.

Cet incident prouva à Mouton Noir qu'il est souvent préférable de garder pour soi ses réflexions. Il parvint par la suite à obtenir un peu de paix en portant les livres de Harry et en lui rendant quelques menus services.

Son existence n'était pas très gaie : de neuf heures à midi il allait à l'école, et de deux à quatre, sauf le samedi. Dans la soirée, on l'envoyait dans la salle d'études pour faire ses devoirs du lendemain et, en se couchant, il avait à subir l'interrogatoire de Harry. Il voyait à peine Judy. Elle était très pieuse — à six ans la piété est chose facile — et se trouvait péniblement partagée entre sa tendresse naturelle pour Mouton Noir et son affection pour la redoutable Tante Rose. Cette femme maigre lui rendait avec usure cette tendresse, et Judy en profitait pour demander la grâce de son frère. Lorsqu'il rentrait de l'école avec une punition, on le condamnait, pendant une semaine, à la seule lecture de ses livres de classe et en

ces occasions Harry arrivait tout joyeux apporter la nouvelle.

Plus tard Mouton Noir dut réciter ses leçons à Harry, qui réussissait à le troubler et, en guise de consolation, lui faisait les plus sombres prédictions pour le lendemain matin.

Mouchard, farceur et juge d'instruction, Harry était aussi l'agent d'exécution de Tante Rose. Il s'acquittait à merveille de ces différentes fonctions, et ses affirmations, depuis la mort d'Oncle Harry, étaient sans appel. A l'école, Mouton Noir était tout à fait déconsidéré ; à la maison, il avait également perdu tout crédit, et il en était réduit à être reconnaissant aux servantes — elles changeaient souvent à Downe Lodge, car elles aussi étaient des menteuses — de la pitié qu'elles lui témoignaient. — Vous êtes bien faite pour aller avec Mouton Noir, telle était l'appréciation que la nouvelle Jane, ou la nouvelle Éliza, entendait tomber des lèvres de Tante Rose un mois après son entrée, si bien que Mouton Noir avait pris l'habitude de demander à chaque nouvelle servante si on l'avait déjà comparée à lui. Les domestiques traitaient Harry de Monsieur Harry ; Judy était Mademoiselle Judy ; mais Mouton Noir était Mouton Noir et rien de plus.

Peu à peu le souvenir de Papa et de Maman s'effaça tout à fait, grâce à la corvée de leur écrire chaque dimanche sous l'œil de Tante Rose. Mouton Noir oublia les premiers temps de sa vie, malgré Judy qui l'engageait à se rappeler Bombay.

— Je ne peux pas me rappeler, disait-il. Je sais bien que je donnais des ordres et que Maman m'embrassait...

— Mais Tante Rose t'embrassera si tu es sage, insinuait Judy.

— Ouh ! Je ne tiens pas à être embrassée par Tante Rose. Elle dirait que je l'embrasse pour avoir plus à manger.

Les semaines passèrent et les mois ; le temps des vacances approchait lorsque Mouton Noir fut induit en péché mortel.

Parmi les camarades que Harry excitait à rosser Mouton Noir parce qu'il n'osait pas *rendre*, il s'en trouva un plus enragé que les autres qui eut la malencontreuse idée de tomber sur Mouton Noir un jour que Harry n'était pas là. Mouton Noir se défendit et cogna, au hasard, de toutes ses forces, l'autre tomba en poussant des gémissements. Mouton Noir, étonné de sa propre valeur et sentant un corps inerte sous lui, continua à frapper des deux mains avec une fureur aveugle. Il se préparait tout simplement à étrangler son agresseur et à le laisser sur le carreau, lorsque Harry et quelques autres parvinrent à dégager leur camarade de ses mains. On le reconduisit chez lui à coups de poing ; il était tout frémissant, mais très fier.

Tante Rose était sortie : en attendant son retour, Harry entreprit lui-même Mouton Noir sur le péché de meurtre, le crime de Caïn.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas battu loyalement ? Pourquoi l'avez-vous frappé quand il était par terre, dites, vilaine petite bête !

Mouton Noir regarda fixement le cou de Harry, puis il ramena ses yeux vers un couteau de table qui se trouvait sur le buffet.

— Je ne sais pas. Vous l'excitiez toujours contre moi et vous m'appeliez poltron quand je pleurais... Laissez-moi seul jusqu'au retour de Tante Rose. Elle me battra si vous lui dites de me battre, ainsi tout va bien.

— Tout va fort mal, au contraire, dit Harry d'un ton sentencieux ; vous l'avez presque assommé et, s'il mourait, je n'en serais pas étonné.

— Ah ! mourra-t-il ? dit Mouton Noir.

— Je le crois, dit Harry, mais vous, vous serez pendu.

— Très bien, dit Mouton Noir qui prit le couteau de table. Alors je vais vous tuer, vous aussi. Vous passez votre temps à dire des choses et à faire des choses, et moi je ne sais pas comment les choses arrivent... vous êtes toujours à me persécuter... et je me moque bien de ce qui arrivera.

Il s'était élancé sur Harry, qui prit la fuite et remonta dans sa chambre en promettant à Mouton Noir une fameuse rossée au retour de Tante Rose.

Mouton Noir s'assit au bas de l'escalier, le couteau à la main et il fondit en larmes à la pensée qu'il n'avait pas tué Harry. La servante arriva, lui enleva le couteau, et chercha à le calmer ; mais Mouton Noir était inconsolable.

Il serait battu par Tante Rose, battu par Harry, on défendrait à Judy de lui parler, son histoire ferait le tour de la pension, et...

Personne ne le protégeait, il ne se souciait de personne ; le mieux était d'en finir. Le couteau ferait trop mal. Mais Tante Rose n'avait-elle pas dit, quelque temps auparavant, que l'on était sûr de mourir quand on avait sucé de la peinture.

Il alla dans sa chambre, déterra une vieille arche de Noé et se mit à sucer la peinture de tous les animaux qui restaient. C'était affreusement mauvais, mais cependant la colombe y avait déjà passé tout entière lorsque Tante Rose et Judy rentrèrent. Il les aborda en ces termes :

— Pardon, Tante Rose, je crois que j'ai à moitié assommé un camarade, et j'ai essayé de tuer Harry. Aussi, quand vous aurez fini vos sermons sur Dieu et l'enfer, battez-moi et que cela soit fini.

L'agression telle que la racontait Harry ne pouvait s'expliquer que par une possession du diable. En

conséquence, Mouton Noir reçut une première raclée de Tante Rose, une seconde de Harry, puis on pria pour lui dans les prières du soir, ainsi que pour Jane, la servante qui avait volé un pâté dans l'office et qui renifla bruyamment quand son acte détestable fut porté devant le Trône de grâce.

Mouton Noir était tout malade et engourdi, mais il triomphait. Il mourrait dans la nuit et serait enfin débarrassé de tous ces gens-là. Non il ne demanderait certainement pas pardon à Harry : il ne lui répondrait même pas si celui-ci le traitait de jeune Caïn.

— On m'a battu et j'ai fait encore autre chose. Cela m'est égal : si vous m'adressez la parole, Harry, je me lèverai et je tâcherai de vous tuer. Maintenant, tuez-moi si vous voulez.

Harry tira son lit dans la chambre voisine et Mouton Noir s'étendit pour mourir.

Il faut croire que les fabricants d'arches de Noé savent que leurs animaux sont destinés à passer dans de jeunes bouches et qu'ils préparent leurs peintures en conséquence. Le fait est que, le lendemain, la triste lumière du matin traversa les fenêtres et trouva Mouton Noir très bien portant et un peu honteux de lui-même; mais il savait cependant que dans les cas extrêmes il pourrait désormais se défendre contre Harry.

Quand il descendit pour déjeuner le premier jour des vacances, il apprit que Tante Rose, Harry et Judy partaient pour Brighton. Lui resterait à la maison avec la bonne. Sa dernière équipée servait admirablement les plans de Tante Rose et fournissait une excellente excuse pour laisser l'enfant à la maison.

Cette même semaine, Papa, qui semblait prévoir les besoins du jeune criminel, envoya de Bombay un paquet de livres. Et Mouton Noir, pendant un mois, n'eut d'autre société que ces livres et Jane la servante à qui on avait laissé de l'argent pour la nourriture.

Les livres durèrent dix jours. Ils furent dévorés trop vite en longues séances de vingt heures à la fois.

Alors vinrent les journées vides, employées à rêver, à faire manœuvrer des armées imaginaires du haut en bas de l'escalier, à compter le nombre des balustres de la rampe, à mesurer la longueur et la largeur de chacune des chambres au moyen d'une poêle à frire. Cinquante poêles de côté, trente en travers et cinquante en revenant.

Jane se créa de nombreuses relations et, assurée de la discrétion de Mouton Noir, elle disparaissait pendant une partie de la journée.

Mouton Noir suivait les rayons du soleil couchant de la cuisine à la salle à manger, puis à sa chambre; quand tout devenait d'un gris sombre, il courait près du feu de la cuisine et lisait à sa lueur.

Il était heureux d'être seul et de pouvoir lire à sa guise; mais, à la longue, il eut peur de l'ombre que faisaient les rideaux, du claquement des portes et du battement des fenêtres. Alors il sortait dans le jardin et le bruissement des lauriers l'effrayait.

Il fut content de les voir tous revenir, Tante Rose, Harry et Judy ; ils rapportaient une foule de nouvelles, Judy était chargée de cadeaux. — Qui n'aurait pas aimé la gentille petite Judy? — En retour de son joyeux babillage, Mouton Noir lui confia que la distance de la porte du hall au palier du premier étage était exactement de cent quatre-vingt-quatre poêles. Il l'avait mesurée.

Puis l'ancienne existence recommença avec une différence cependant et un nouveau péché. A ses autres vices Mouton Noir ajoutait maintenant une maladresse prodigieuse. On ne pouvait pas attacher plus de confiance en ses actes qu'en ses paroles. Il laissait tomber tout ce qu'il touchait; il renversait les verres dès qu'il les tenait dans sa main; il se cognait la tête contre des portes qui étaient manifestement fermées. Une brume grise s'étendit sur tous les objets et s'épaissit de mois en mois jusqu'au jour où il se trouva pour ainsi dire seul, avec les rideaux qui, lorsqu'ils s'agitaient, ressemblaient tant à des fantômes. Des terreurs folles le prenaient à la vue de larges ombres qui n'étaient à tout prendre que des vêtements suspendus aux patères.

Les vacances revinrent et finirent. Mouton Noir fut conduit en visite chez un grand nombre de gens qui se ressemblaient tous. On le battit à chaque occasion, Harry le tortura de mille manières, mais Judy le défendit au risque de s'attirer la colère de Tante Rose.

Les semaines étaient interminables, Papa et Maman parfaitement oubliés. Harry avait quitté l'école; il était employé dans une maison de banque.

Délivré de sa présence, Mouton Noir résolut de se livrer complètement au plaisir de la lecture : quand il avait commis quelque faute à l'école, il déclarait, en rentrant, que tout allait bien et il concevait un profond mépris pour Tante Rose qui se laissait tromper si facilement.

— Elle m'appelle menteur quand je dis la vérité, et quand je mens elle ne s'en aperçoit pas.

Tante Rose l'accusait de stratagèmes auxquels il n'avait jamais songé. La misérable éducation qu'il avait reçue fit de lui un menteur avéré. Dans une maison où ses plus innocentes actions, son besoin naturel d'affection étaient interprétés comme une ruse pour obtenir une ration supplémentaire de pain et de confiture, ou pour se mettre bien avec les étrangers et supplanter Harry, son plan fut tout tracé.

Tante Rose pouvait bien pénétrer certaines petites malices, mais pas toutes. Mouton Noir dressa son esprit d'enfant contre le sien et il réussit. Le temps passait, plus il avançait et plus l'enfant avait de mal à lire ses livres de classe : les pages mêmes des livres de contes avec leurs gros caractères dansaient et devenaient troubles. Alors il méditait au milieu des ombres qui s'épaississaient autour de lui et le séparaient du monde. Il rêvait à d'effroyables châtiments pour « le cher Harry », il multipliait les fils d'araignée dont il entourait Tante Rose pour la tromper.

Un jour, la catastrophe arriva ; les toiles d'araignée se rompirent : on ne saurait tout prévoir. Tante Rose alla à la pension se renseigner sur les progrès de Mouton Noir et pas à pas, avec le même plaisir qu'elle éprouvait à convaincre une de ses bonnes du vol d'un morceau de viande froide, elle put suivre la trace des mensonges de l'enfant.

Pendant des semaines, Mouton Noir, pour ne pas être séparé de ses chers livres, s'était moqué de Tante Rose, de Harry, de Dieu, de tout, conduite horrible et preuve d'une âme profondément dépravée.

Mouton Noir fit son compte.

— J'en serai quitte pour une bonne raclée, elle m'attachera une pancarte dans le dos avec le mot « menteur » comme elle a déjà fait. Harry me battra, et priera pour moi : elle aussi priera pour moi et dira que je suis un enfant du démon ; elle me donnera des hymnes à apprendre. Mais j'ai fait ce que je voulais et elle ne l'a jamais su. Elle dira qu'elle savait tout depuis longtemps, mais c'est une vieille menteuse, elle aussi.

Pendant trois jours Mouton Noir fut enfermé dans sa chambre pour méditer sur sa faute. — Cela veut dire deux rossées : une à l'école, une ici, c'est celle-ci qui me fera le plus de mal.

Il ne se trompait pas. Il fut battu à l'école devant les deux juifs et le nègre pour avoir commis le crime d'apporter chez lui de fausses notes sur ses progrès. Il fut battu par Tante Rose pour le même motif, puis on sortit la pancarte. Elle fut cousue entre ses épaules et on lui ordonna d'aller se promener.

— Si vous me faites faire cela, dit-il très calme, je mettrai le feu à cette maison et peut-être vous tuerai-je. Je ne sais pas si je pourrai, — vous êtes si osseuse, — mais j'essayerai.

Aucun châtiment ne suivit ce blasphème. Mouton Noir était bien décidé à se jeter sur la gorge desséchée de Tante Rose et de la saigner jusqu'à ce qu'on lui fît lâcher prise. Peut-être Tante Rose eut-elle peur, Mouton Noir était si profondément enfoncé dans le péché qu'il ne tenait plus compte de rien.

Au milieu de cette misère, un visiteur se présenta à Downe Lodge : il arrivait d'au delà les mers. C'était un ami de Papa et de Maman qui venait voir Punch et Judy.

Mouton Noir fut envoyé au salon et juché sur une solide table à thé garnie de porcelaines.

— Doucement, doucement, petit homme, dit le visiteur tournant doucement vers la lumière le visage de Mouton Noir. Quel est ce gros oiseau là-bas sur la palissade ?

— Quel oiseau ? demanda Mouton Noir.

Le visiteur examina avec attention les yeux de Mouton Noir, pendant une demi-minute, puis s'écria tout à coup :

— Mais, bon Dieu, ce gamin-là est presque aveugle !

Vraiment ce visiteur était étonnant. De sa propre autorité il décida que Mouton Noir n'irait plus à l'école et n'ouvrirait plus un livre jusqu'au retour de Maman.

— Elle sera ici dans trois semaines, comme vous le savez déjà, dit-il. Je suis le docteur Inverarity. C'est moi qui vous ai introduit dans ce monde périssable, jeune homme, et vous me paraissez avoir fait un bel emploi de votre temps. Il ne faudra plus rien faire du tout, vous m'entendez.

— Oui, dit Punch tout abasourdi.

Comment ! Maman allait venir ? Encore une correction en perspective. Heureusement que Papa ne venait pas, lui : Tante Rose avait dit dernièrement qu'il aurait besoin d'être corrigé par la main d'un homme.

Pendant les trois semaines qui suivirent, Mouton Noir fut autorisé à ne rien faire. Il passa son temps dans sa chambre, regardant ses anciens jouets brisés et se disant qu'il faudrait en rendre compte à Maman : Tante Rose lui donnait des coups sur les mains, même quand il cassait un bateau en bois.

Encore tout cela n'était-il rien en comparaison des autres révélations annoncées d'un air si sombre par Tante Rose.

— Quand votre mère viendra et qu'elle entendra ce que j'ai à lui dire, elle vous appréciera comme il convient, disait-elle d'un air farouche, et elle veillait à ce que Judy ne consolât pas son frère au péril de sa propre âme.

Un jour Maman arriva dans une belle voiture, tout émue et toute frémissante. Quelle Maman ! Jeune, si jeune, et belle, avec des joues finement colorées, des yeux brillants comme des étoiles et une voix faite pour attirer les petits sur son cœur sans avoir besoin de leur tendre les bras. Judy se précipita vers elle. Mouton Noir hésita. Cette merveille pouvait-elle mentir ? Pourrait-elle tendre ses bras quand elle connaîtrait les crimes de Mouton Noir ? Peut-être voulait-elle, par ses caresses, obtenir quelque chose de Mouton Noir ? Son amour, sa confiance ? Mais cela, Mouton Noir ne le savait pas.

Tante Rose se retira et laissa Maman agenouillée entre ses deux enfants, moitié riant, moitié pleurant, à l'endroit même où, cinq ans auparavant, Punch et Judy avaient versé tant de larmes.

— Eh bien, mes chéris, vous souvenez-vous de moi?

— Non répondit franchement Judy, mais je dis tous les soirs : Mon Dieu bénissez Papa et Maman.

— Un peu, dit Mouton Noir. Vous n'oublierez pas que je vous ai toujours écrit une fois par semaine. Ce n'est pas pour *poser* que je dis cela, mais à cause de ce qui va venir.

— Qu'est-ce qui va venir ? Qu'est-ce qui pourrait venir, chéri? Et elle l'attirait de nouveau vers elle. Il vint gauchement en marchant de côté. — Pas habitué à être câliné, pensa Maman; la fille, oui.

— Elle est cependant trop petite pour faire du mal à quelqu'un, pensait Mouton Noir, et si je lui disais que je vais la tuer, elle aurait peur. Je voudrais bien savoir ce que Tante Rose va lui raconter.

Il était tard quand on dîna ; chacun paraissait un peu gêné. Puis Maman prit Judy et la mit au lit en la mangeant de caresses. La volage petite Judy avait déjà abandonné Tante Rose qui en fut douloureusement affectée.

Mouton Noir se leva pour quitter la salle à manger.

— Allons, venez-me dire bonsoir, dit Tante Rose en avançant sa joue sèche.

— Ouh! fit Mouton Noir, je ne vous embrasse jamais. Ce serait de la pose. Dites à *cette femme* ce que j'ai fait et voyez ce qu'elle dira.

Mouton Noir se glissa dans son lit; il avait perdu le ciel après l'avoir entrevu.

Au bout d'une demi-heure « cette femme » était là penchée sur lui. Mouton Noir leva le bras.

— Non, ce n'est pas loyal de venir me frapper dans mon lit. Que voulez-vous? Je ne vous dirai rien de plus que Tante Rose ne vous a dit... et elle ne sait pas tout, dit-il, se débattant entre les bras qui lui entouraient le cou.

— Ah! mon enfant, mon petit, mon cher petit. C'est ma faute à moi, mon bien-aimé. Et pourtant que pouvais-je faire!... Pardonne-moi, Punch.

La voix s'éteignit dans un sanglot et deux chaudes larmes tombèrent sur le front de Mouton Noir.

— Vous a-t-elle fait pleurer aussi? demanda-t-il. Ah! si vous voyiez Jane pleurer! Mais vous êtes gentille, vous, tandis que Jane est une fameuse menteuse, elle ; c'est Tante Rose qui l'a dit.

— Tais-toi, Punch, tais-toi. Ne parle pas ainsi, mon ami. Tâche de m'aimer un peu, un tout petit peu; si tu savais combien j'en ai besoin. Petit Punch, reviens à moi, je suis ta mère, tu entends : ta mère. Ne t'occupe pas du reste... Oui, oui, je sais, chéri, cela ne fait rien... Punch, m'aimeras-tu, dis?

On ne s'imagine pas toutes les caresses qu'un grand garçon de dix ans peut endurer quand il est sûr que personne ne se moquera de lui. Mouton Noir n'avait pas été bien câliné jusqu'alors et voici qu'une belle dame le traitait, lui, le Mouton Noir, l'enfant du Diable, le misérable voué aux flammes éternelles — comme s'il était un petit dieu.

— Oui, je vous aime, mère chérie, murmura-t-il enfin, et je suis très content que vous soyez revenue... mais, bien vrai, Tante Rose vous a dit tout?

— Tout? Qu'importe... mais — Maman sanglotait et riait à la fois — Punch, mon chéri, mon pauvre petit aveugle, n'était-ce pas un peu fou ce que tu faisais?

— Non, c'était pour éviter une rossée.

Maman frissonna et se sauva sans bruit dans sa chambre pour écrire une longue lettre à Papa. En voici un extrait :

« Judy est une petite chérie, toute potelée et pleine d'aplomb ; elle paraît aimer beaucoup la femme. Elle est fort pieuse et porte très gravement, — à huit ans, mon cher Jack, — un ridicule objet en crin de cheval qu'elle appelle sa tournure et que j'ai vite jeté au feu. La petite dort dans mon lit en ce moment, elle me reviendra de suite. Quant à Punch, je ne le comprends pas très bien. Il a bonne mine, mais il semble qu'il ait été poussé à commettre une série de petites supercheries que la femme amplifie et traite de péchés graves. Rappelez-vous notre enfance, mon cher ami, alors que la crainte du Seigneur était si souvent le commencement du mensonge. Je ramènerai Punch à moi avant longtemps.

« Je vais emmener les enfants à la campagne pour qu'ils fassent connaissance avec moi. Malgré tout, je suis heureuse, ou plutôt je le serai quand vous serez de retour, mon cher ami : alors, Dieu soit loué, nous nous retrouverons enfin tous réunis sous le même toit. »

Trois mois plus tard, Punch, qui n'est plus le Mouton Noir, sait qu'il a une Maman bien vivante et charmante, qui est à la fois sa sœur, sa consolatrice et son amie, et dont il doit être le protecteur jusqu'au retour du Père. Le mensonge ne convient pas au rôle d'un protecteur, et d'ailleurs, quand on peut faire ce que l'on veut sans avoir à en rendre compte, à quoi bon mentir?

— Mère sera très fâchée contre toi si tu marches dans le fossé, dit Judy, continuant une conversation avec Punch.

— Maman n'est jamais fâchée. Sais-tu ce qu'elle dira : Vous êtes un petit fou! Tiens, ce n'est peut-être pas bien ce que je vais faire, mais tu vas voir.

Et Punch saute dans le fossé et patauge dans la boue jusqu'aux genoux.

— Mère chérie, s'écrie-t-il, je suis aussi sale que possible!

— Alors, venez vous changer aussi vite que possible, répond la mère, et ne faites plus le fou.

— Là! je te l'avais dit, s'écrie Punch. Ah! maintenant, c'est bien changé, et il me semble que c'est tout à fait comme si Maman n'était jamais partie.

Non, Punch, pas tout à fait, car tes lèvres connaissent l'amertume de la Haine, de la Crainte, et du Désespoir, et tout l'amour du monde n'en pourra plus enlever la saveur, quand bien même il permettrait à tes yeux, pour un temps obscurcis, de fixer la lumière, quand bien même il ramènerait la Foi dans un cœur où Elle n'était plus (1) !

RUDYARD KIPLING.

## LE CONVENTIONNEL VADIER

### Président du Comité de sûreté générale sous la Terreur.

*D'après des documents inédits.*

AVANT LA TERREUR

Vadier fut, sous la Terreur, un homme énergique de gouvernement. Il nous a paru curieux d'observer son effort individuel mêlé à l'action collective. Les documents patiemment rassemblés que nous livrons aujourd'hui au public éclairent très vivement l'une des physionomies les plus singulières de la Révolution. Vadier occupa avant tout un poste de combat; il joua dans le grand drame un des premiers rôles. Le personnage peut inspirer une antipathie des plus répulsives : on ne s'en trouve pas moins en présence d'une pièce essentielle dans le formidable outillage d'attaque et de défense intérieure du gouvernement révolutionnaire.

Le représentant qui, dès le lendemain de la fuite à Varennes, réclamait à la tribune de la Constituante la déchéance et le jugement du Roi; le législateur qui présida successivement le Comité de sûreté générale, le club des Jacobins, la Convention elle-même; l'homme à qui Fouquier-Tinville était obligé de rendre un compte quotidien des opérations du tribunal révolutionnaire; le député qui, en attendant d'être à son tour attaqué et proscrit, entra victorieusement en lutte contre Danton, dont il remplissait de dégoût et d'effroi l'âme magnanime, contre Robespierre, dont la dictature lui paraissait aussi rétrograde qu'injustifiable, mérite mieux que les appréciations dédaigneuses de la grande histoire et les rancunes tenaces des historiens locaux.

Comme président du Comité de sûreté générale, Vadier dirigea les opérations d'un service dont le fonctionnement allait devenir si redoutable. Il fut le chef de la police révolutionnaire. Lorsque la Convention nationale, sous l'énergique impulsion de Danton, eut enfin établi un gouvernement, la nécessité d'une police générale politique devint évidente en face des résistances intérieures qui trouvaient un appui dans les pouvoirs locaux. De là le Comité de sûreté générale et l'importance du rôle de Vadier. La fonction était rendue difficile par l'insuffisance d'une organisation centrale d'agents : il fallut y suppléer par les missions des représentants et la création des agents nationaux, secondés par les comités de surveillance dont le Comité de sûreté générale sut faire un si large emploi. C'était la police volontaire, la meilleure de toutes, vu le zèle à l'heure du péril, mais dont le rôle fort heureusement ne peut être que passager. Le grand reproche adressé à Robespierre au 9 Thermidor fut d'avoir cherché, dans un but personnel, à s'emparer de la police générale : c'est l'origine de sa lutte avec Vadier, qui dans cette circonstance crut céder à la raison, à l'intérêt de la patrie.

Recherchons rapidement quelle fut avant 93 l'existence du vieux légiste en qui devait palpiter anxieuse l'âme même de la Terreur.

***

La famille des Vadier était originaire de Picardie, mais dès le commencement du XVIIIe siècle le grand-oncle du conventionnel fut amené à Pamiers par l'évêque François de Camps. A la mort de celui-ci Guillaume Vadier devint maistre d'hôtel de messire J.-B. de Verthames, évêque de Pamiers; en 1719, comme récompense de ses bons services il obtint la charge de receveur des décimes du clergé et à sa mort sa fortune et sa charge passèrent à son neveu Pierre Vadier qui eut, de son mariage avec dame Philippe de Massot, Vadier (Marc-Guillaume), né à Pamiers le 17 juillet 1736, celui-là même dont nous allons retracer l'orageuse carrière.

Après d'excellentes études au collège des Jésuites de Pamiers, continuées à l'école de droit de Toulouse, Vadier s'engagea dans le régiment de Piémont et y acquit une lieutenance sous le nom de Montfort, tiré d'une de ses terres. A ce titre, il servait sous les ordres du maréchal de Soubise à la bataille de Rosbach (1757). Il put mesurer de l'œil l'humiliante dégradation des armées de l'ancien régime, commandées, selon le mot cruel mais vrai du grand Frédéric, par des généraux toujours battus, jamais battants. Rapidement écœuré, il abandonnait la carrière militaire pour se consacrer à des travaux d'exploitation

(1) Cette nouvelle est extraite d'un recueil qui a pour titre : *Wee Willie Winkie and other stories.* Sampson Low and Cie London.

rurale dans son domaine de Peyroutet, situé sur les bords du Crieu, dans la riante plaine de Montaut, qu'égaient, dans le lointain bleu, les fières et gracieuses dentelures des Pyrénées.

Ces occupations agricoles offrant à son activité un aliment insuffisant, il acheta la charge de conseiller à la sénéchaussée et au présidial de Pamiers. Les provisions furent accordées par le Roi en faveur de M. G.-A. Vadier, avocat en Parlement, pour remplacer Jean-Baptiste Lafarge, décédé, dont la famille avait vendu la charge à l'impétrant. Revêtues de la signature du Roi le 8 août 1770, ces provisions furent enregistrées à la Sénéchaussée le 7 septembre suivant. Vadier fut le défenseur attitré des malheureux, et dénonça les prévarications d'administrateurs appartenant aux classes privilégiées. Les revenus de l'hôpital et les fonds mêmes ayant été dilapidés, il soutint à ses frais, en faveur du bureau des pauvres, un très long procès qui lui suscita de nombreux ennemis, mais lui concilia la faveur populaire. Cette popularité jointe à son adhésion ardente aux projets de réforme le désignèrent au choix des électeurs. En avril 1789, il fut nommé député aux États généraux par le tiers état de la sénéchaussée de la province de Foix.

Vadier avait été nommé par l'assemblée primaire de Pamiers l'un des quatre délégués devant faire partie de l'assemblée générale chargée de la rédaction des *Cahiers* et finalement de l'élection des députés du comté aux États généraux. Le représentant du ministère public, Jérôme Darmaing, fut très scandalisé de cette première désignation, et il avisa le garde des sceaux que les quatre délégués, nommés à la suite d'une cabale montée par le jugemage, étaient le fils d'un laquais de l'ancien évêque de Pamiers ayant acheté un office de conseiller, le fils d'un autre laquais, le fils d'un cardeur de laine et un tailleur tenant boutique ouverte.

Le 9 avril 1789, Vadier, conseiller au présidial de Pamiers, était nommé député du tiers état. Au moment où la Révolution l'arracha au cours tranquille de son existence provinciale, il avait cinquant-trois ans (1). La fortune territoriale de Vadier était évaluée à trois cent mille livres, assez joli chiffre pour le pays et pour l'époque. Il cultivait ses terres, jugeait les cas présidiaux, vivant heureux du produit de ses domaines intelligemment améliorés et des émoluments de sa charge, auxquels s'adjoignaient les épices des plaideurs. Lorsque le démon de la politique vint le jeter brusquement dans la tourmente, peut-être songeait-il déjà au repos sous les marronniers et les platanes de Peyroutet, dans la compagnie paisible des livres de Voltaire, de David Hume, de Robertson, en feuilletant l'Encyclopédie dans sa chartreuse tapissée de glycine, de vigne vierge, de jasmin et de lierre, que domine de son toit aigu, à la mode des castels de Gascogne, la tourelle quadrangulaire d'un pigeonnier.

Le sort en décida autrement.

Le pays qui le choisissait pour représentant fut aux siècles précédents, pendant l'épopée albigeoise, le théâtre de guerres religieuses, atroces et dévastatrices. Pamiers s'était signalé dans ces luttes par ses tendances profondément démocratiques, par la revendication ardente de ses franchises municipales, par l'esprit positif et diplomatique de ses magistrats, par son humeur indépendante et caustique, par son amour farouche de l'égalité. De là avait pris son essor, un siècle auparavant, Pierre Bayle, polémiste vigoureux, au génie paradoxal, nourri de la tradition gauloise des Rabelais et des Montaigne, dont la vaste érudition et la souplesse prodigieuse excitaient l'admiration de Voltaire et de Frédéric le Grand, et qui donna le premier coup de cloche insurrectionnel dans le domaine de la libre pensée. La terre était dès longtemps préparée pour l'œuvre de régénération réclamée partout avec une acuité que la misère générale devait encore exaspérer.

Avant de quitter ses mandants, Vadier jura dans l'église des Frères-Prêcheurs d'exécuter fidèlement leurs volontés consignées dans les cahiers, conformes au vœu général de la nation, pour la réforme des abus et l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les branches de l'administration.

Vadier disparaît dans la pléiade des esprits supérieurs qui guidèrent la Constituante dans ses travaux. Une lettre à Bertrand Dartiguières nous le montre en relations avec Chapelier, le marquis de La Coste, Rabaut Saint-Étienne, Talleyrand, et très préoccupé, au moment des nouvelles divisions administratives, de la formation de son département, dont les députés des provinces voisines voulaient se disputer les lambeaux. Il donna son adhésion à la Constitution civile du clergé.

A Pamiers, les contre-révolutionnaires, déguisés en apôtres de nouvelles lois agraires, s'emparaient du pouvoir municipal, commençaient l'agitation et semaient la guerre civile. Vadier s'en expliqua au comité des rapports, dans un discours très curieux en dépit de son style amphigourique : il retrace assez exactement la situation des partis, en 1790, dans une petite ville de province située aux extrémités du royaume.

Vadier n'intervient dans les affaires générales

(1) De son mariage avec Jeanne-Marie Lavigne étaient issus trois enfants dont l'aîné avait vingt-six ans. Un second, Vadier cadet, avocat auprès du présidial, donnait les plus brillantes espérances.

qu'après l'arrestation de la famille royale à Varennes. Cette fuite avec toutes les apparences d'une trahison avait surexcité les passions de la capitale. La Constituante n'en poursuivait pas moins avec calme ses projets d'organisation constitutionnelle. Lorsque, à la séance du 14 juillet 1791 fut agitée la question de l'inviolabilité royale, Vadier se prononça contre le projet avec une violence inouïe : sa harangue eût semblé anodine dans les clubs, mais elle détonna à l'Assemblée et souleva un orage terrible. Le Roi est traité de parjure ayant déserté son poste et de brigand couronné, traître à la patrie :

La Nation nous a revêtus de sa confiance, vous connaissez son vœu : ne transigez pas ou bien empressez-vous de rendre aux corps électoraux l'activité que vous leur avez ôtée. Mais n'allez pas vous charger d'une absolution qui ne peut que flétrir votre gloire. Je conclus à ce que les complices, fauteurs ou adhérents de la fuite du Roi soient renvoyés à la Cour provisoire séant à Orléans, que l'activité soit rendue aux corps électoraux pour choisir vos successeurs, et qu'il soit nommé une *Convention nationale* pour prononcer sur la déchéance de la couronne que Louis XVI a encourue.

L'orateur avait usé de son droit de député pour exprimer son opinion; mais lorsque le décret d'inviolabilité fut voté, il n'avait plus qu'à s'incliner. A la séance du 16 juillet 1791, il se rétracta en ces termes :

J'ai développé une opinion contraire à l'avis des Comités avec toute la liberté qui doit appartenir à un représentant de la nation. Cependant, je déclare que je déteste le régime républicain, et que, comme bon citoyen, j'exposerai ma vie pour défendre les décrets.

Cette rétractation valut à son auteur les invectives de Marat. A la même époque, Robespierre repoussait le reproche de républicanisme qui lui était adressé, et Danton, exprimant son opinion à la tribune des Jacobins à propos de Gouy d'Arcy, tenait pour lâche, sinon pour stupide, quiconque prétendait opposer sa résistance particulière à un décret. Le député de l'Ariège protesta une autre fois contre le projet de création d'une garde royale, qu'il dénonçait comme une future pépinière de spadassins, puis il resta dans l'ombre jusqu'à la fin des travaux législatifs.

***

A son retour de la Constituante, Vadier fut accueilli par ses compatriotes avec enthousiasme. De passage à Toulouse, le club des Jacobins l'invitait aux honneurs de la séance, et, après l'avoir félicité du discours du 19 juillet, lui décernait une couronne civique. Rentré dans son département, il fut appelé par ses concitoyens aux fonctions de président du tribunal judiciaire du district : il fut installé au milieu des acclamations des patriotes, si l'on en juge par les lignes suivantes, extraites d'un libelle hostile de l'époque :

Le jour où Vadier se fit recevoir président du tribunal, on le promena pompeusement dans la ville. La faction seule forma son cortège. Cette bande mêlait au cri de *Ça ira!* mille invectives contre les citoyens; elle les maltraitait et enlevait les chapeaux de ceux qui ne saluaient pas le Mamamouchi sur son passage. Il avait cru voir grossir le cortège devant chaque porte; mais, trompé dans son attente, il rentra chez lui furieux. Son ingénue mère dit le lendemain : « Mon fils était roi à Paris, on l'a couronné à Toulouse, il a été méprisé à Pamiers; il s'en vengera, et il ne se venge pas à demi. »

Des troubles ayant éclaté à Pamiers durant cette période et la municipalité se trouvant entre les mains de la contre-révolution, Vadier se rendit à Toulouse, représenta à la Société populaire la triste situation de sa ville natale et obtint du général Anselme un détachement du régiment de Cambrésis, « chargé de mettre promptement l'aristocratie à la raison ». L'un des chefs du parti contre-révolutionnaire, Delfour, avait été massacré dans les rues de Pamiers. Frappés de terreur, les chefs du parti royaliste abandonnèrent la ville pour se réfugier à Foix.

Sur ces entrefaites, la Législative finissait ses travaux, et le 3 septembre 1792, Vadier, qui, dans l'Ariège, s'était placé à la tête du parti révolutionnaire, fut nommé à la Convention par 235 suffrages sur 313 votants. Les électeurs des assemblées primaires avaient donné à leurs représentants des pouvoirs illimités. On s'en rapportait à leur civisme pour « donner aux Français une forme de gouvernement digne d'eux, digne d'un peuple libre, d'un peuple qui a le vif sentiment de son indépendance et qui saura la conserver ou périr plutôt que de retomber dans l'esclavage. » Telle était la mission acceptée par Vadier.

Au milieu de collègues jeunes et ardents, brûlant du noble désir de sauver la patrie, c'était un vieillard maigre, sec, de haute stature, dont l'âge avait plutôt exalté qu'abattu l'instinct de combativité. Sa physionomie, telle qu'elle apparaît dans de nombreux portraits du temps que nous avons eus entre les mains, respire la finesse; elle est pétillante d'ironie. La méfiance soupçonneuse et la ruse dominent dans la figure, qui n'est pas belle certes, mais dont les lignes, exemptes de sérénité, dénotent une volonté tenace, une curiosité inquisitive et pénétrante. Le regard est perçant sous d'épais sourcils interrogateurs; la bouche spirituelle s'apprête à décocher quelques-uns de ces traits recueillis par l'histoire. C'est lui qui appelait Danton *turbot farci* et ses collègues du centre les *crapauds du marais*. On le traitait lui-même sur les bancs de la Convention de vieil inqui-

siteur. Le mot fit fortune : il convient admirablement à ce vieillard ombrageux et sarcastique, d'une puissante originalité, d'un caractère susceptible, chatouilleux et vindicatif, sans don transcendant de parole et doué pourtant d'une éloquence réelle, faite de raillerie amère, d'âpres rugosités et aussi de jobarderie hâbleuse et de vantardise gasconne.

PENDANT LA TERREUR

Il suffit de parcourir le *Moniteur* pour se rendre compte de l'action publique de Vadier : on le sent dominé par un amour exalté et fiévreux de la Révolution. Dans son style aucune trace des nobles et pathétiques sentiments de la Gironde. La passion l'entraîne. Son éloquence s'éloigne de la haute sévérité et de la belle gravité de langage des orateurs de la Constituante.

Vous chercheriez vainement dans ses discours le charme ou la grâce : sans velléités de finesse ou d'analyse, ils procèdent par attaque directe et par des personnalités. Le sarcasme et la provocation ont remplacé les artifices académiques, et des prétentions au sublime y coudoient le grotesque.

Il intervient contre le Roi, mûr pour l'expiation, comme le peuple l'est pour la vengeance. Le Roi n'est que l'infâme assassin du peuple :

Souvenez-vous, disait-il à ses collègues, que la liberté, la paix et la république universelle ne peuvent être cimentées que par la chute et le sang des rois : ce sont les ennemis irréconciliables de la félicité publique : il est temps d'exterminer à jamais ces barbares oppresseurs de l'humanité.

Il les exhortait à traiter la grande question qui leur était soumise non en praticiens et en rhéteurs, mais en législateurs et en hommes d'État. Dans son discours on voit poindre toutes les suspicions dont l'âme sombre de Vadier poursuivra successivement la Gironde, Danton, Robespierre, qu'il va considérer à leur tour comme les héritiers de la tyrannie :

Songez, législateurs, que vingt-cinq millions de Français ont juré par Brutus d'exterminer tous les tyrans qui sous le nom de rois, de protecteurs, de dictateurs, de triumvirs ou de tribuns oseraient tenter de porter atteinte à leur liberté.

Après l'exécution du Roi, l'action de Vadier s'exerce très énergique contre les Girondins et les Fédéralistes. A Condorcet, qui l'attaque, il décoche des flèches empoisonnées. La hache était suspendue, hésitante, sur la tête des Vingt-deux, lorsque, le 14 septembre 1793, au lendemain du discours de Danton, la Convention fait entrer Vadier au Comité de sûreté générale, qu'il présidera jusqu'à la fin de fructidor an II.

La terreur est mise à l'ordre du jour : « Gardez-vous de vous apitoyer sur les monstres qui ont fait couler le sang des républicains. » Président de la Convention, la première quinzaine de pluviôse an II, il célèbre l'anniversaire du 21 janvier en un langage hyperbolique, conforme aux habitudes violentes, aux mœurs oratoires de l'époque.

Le temps ne parvint d'ailleurs jamais à affaiblir les sentiments de haine des régicides à l'endroit de Louis XVI et des membres de la famille royale. Cette colère se manifestait d'une manière parfois très puérile, comme chez ce député gascon qui, au dire d'une légende locale, avait tapissé, sous le premier Empire, les portes de son salon provincial des images du Roi et de la Reine. La tête des souverains, dépassant le niveau et fixée sur le mur, se trouvait séparée du tronc à l'entrée des visiteurs. Cette décollation permanente en effigie était un régal pour le vieux conventionnel.

*
* *

La suspicion s'étend bientôt sur les chefs.

Danton disait de Vadier :

Ce vieux reître a beau faire, il est si connu qu'il ne peut ennoblir le vice en sa personne ni discréditer la vertu dans autrui.

Le mot est rapporté par Courtois dont les notes établissent clairement la part prise par Vadier dans le complot organisé pour précipiter la chute de Danton.

Courtois avait été témoin, quelques jours avant l'arrestation du grand patriote, d'une scène qui fut pour les amis de Danton du plus sinistre augure. Le peintre David ne cessait de lui reprocher son modérantisme ; il distribuait libéralement cette épithète de modéré à tous ceux qui ne partageaient pas son sentiment sur la direction des affaires publiques. Danton, indigné de l'outrecuidance comique de ce législateur, lui dit avec une hauteur méprisante :

Eh ! depuis quand, monsieur David, avez-vous si fort la tête dans la nue, tandis que moi, pauvre diable à vous entendre, je rase humblement la terre ? Ne vous souvient-il plus que pour m'élever à la hauteur des conceptions de Brissot, que vous regardiez alors comme le patriote par excellence, vous m'invitiez à dîner pour opérer ma conversion ?

Il en était là de sa réponse lorsque Vadier vint à passer près de lui. Danton, vivement ému à l'approche de cet homme, serra avec force le bras de David, qu'il toisait de son regard étincelant ; puis d'un accent que la colère rendait terrible :

Cet homme qui passe a dit de moi : « Et ce gros turbot farci, nous le viderons aussi ! » — Dis bien à ce scélérat (et en cet endroit sa voix faisait l'effet du roulement du tonnerre) que le jour où je pourrai craindre pour ma vie, je deviendrai plus féroce qu'un cannibale.

Vois-tu cet homme? je lui mangerai la cervelle et je..... dans son crâne.

Ces paroles furent fidèlement rapportées à celui qui en avait été l'objet.

J'accompagnai Danton jusque chez lui, ajoute Courtois. Il garda le silence le plus profond pendant toute la route.

Quelques jours plus tard, son ami Panis venait chez Danton de la part de Robert Lindet et Rühl, qui, refusant de signer le décret d'arrestation, tenaient à l'avertir des projets sinistres des comités.

On connaît les incidents de ce mémorable procès :

Le 15 germinal, Danton, après avoir, avec beaucoup de chaleur, blâmé la conduite de l'accusateur public, qui, au mépris de tous les principes, était allé demander à ses ennemis des Comités de salut public et de sûreté générale la permission de faire entendre les témoins indiqués par lui, retourna ses invectives contre les Comités. Il se plaignit vivement de leur conduite et il inculpa gravement et nominativement plusieurs membres.

D'Aubigny (1) cite ces membres dont le nom revenait sans cesse dans la bouche de Danton : Robespierre, Couthon, Saint-Just, Barère, du Comité de salut public ; Amar, Vouland, Vadier, du Comité de sûreté générale, surtout ce dernier.

Dans la soirée du 14, les Comités réunis avaient expressément défendu à Fouquier-Tinville de faire entendre aucun témoin en leur faveur.

Après Danton, Robespierre.

La Convention, par son attitude à la fête de l'Être suprême, avait clairement manifesté ses intentions hostiles contre Robespierre, et c'est pour frapper cette opposition que la loi de prairial fut présentée le surlendemain. Le calcul fut déjoué par la vigilance des hommes qui se sentaient le plus directement menacés. Présentée en vue d'épurer la Convention, la loi, devenue un instrument odieux de despotisme, fut utilisée pour jeter de plus grandes fournées sous le couteau.

Dans ses Mémoires (2), Barère assure que les Comités de salut public et de sûreté générale *attaquèrent la loi du 22 prairial* qui n'avait été ni proposée, ni connue, ni délibérée préalablement. Dans plusieurs séances du soir, les deux Comités se réunirent pour aviser aux moyens de faire rapporter cette loi abominable. Après plusieurs conférences, qui se tinrent dans le mois de messidor, ils mandèrent Robespierre et Saint-Just pour les forcer à faire révoquer eux-mêmes cette loi, résultat d'une combinaison inconnue à tous les membres du gouvernement :

Cette séance, ajoute Barère, fut très orageuse; Vadier et Moïse Bayle furent ceux qui, parmi les membres du Comité de sûreté générale, attaquèrent la loi et ses auteurs avec le plus de force et d'indignation.

Robespierre et Saint-Just menacèrent d'en appeler à l'opinion publique. Robespierre cherchait à se ménager quelques partisans dans le côté droit de l'Assemblée peu de temps avant sa chute. Vadier s'en aperçoit, et dit assez haut pour être entendu : « Si cela continue, je lui ferai guillotiner cent crapauds de son marais (1). »

Robespierre n'avait pas seulement le tort d'avoir préparé une reculade religieuse : il s'immisça dans la police, à la grande colère de Vadier, car Robespierre était surtout un policier émérite.

Des conflits d'attribution entre le Comité de sûreté générale et le bureau de police établi par le Comité de salut public mirent Vadier aux prises avec Robespierre. La manifestation déiste de la fête de l'Être suprême fut considérée par les voltairiens de l'Assemblée comme le point initial d'une politique rétrograde. Pour frapper le colosse, ils eurent recours à l'arme terrible de l'ironie.

En lisant le rapport de Vadier sur l'affaire Catherine Théot, on s'explique difficilement l'effet produit sur l'Assemblée, secouée, une heure durant, par un rire titanique. Outre qu'à la lecture, la saveur du morceau était relevée par l'accent gascon de l'orateur, ce dernier avait eu soin de faire circuler dans les groupes une lettre adressée par la Mère de Dieu à Robespierre, son premier prophète. Elle avait été saisie sous les matelas de la mansarde occupée par la vieille hallucinée.

Cloué au fauteuil présidentiel, Robespierre écouta le rapport de Vadier avec froideur. Son attitude encore plus compassée qu'à l'ordinaire, son regard méprisant, contrastaient avec la bonne humeur inaccoutumée de ses collègues. L'arme de l'adversaire avait su trouver le point faible, le défaut de la cuirasse.

La signature de Vadier se retrouve au bas des nombreux arrêtés pris dans la nuit du 9 thermidor et qui amenèrent la chute définitive de son grand adversaire. La Convention se rendait un compte exact des services rendus par son Comité de sûreté générale, comme le prouve une simple mention que l'on peut remarquer à la suite de la séance permanente du 9 thermidor :

Un secrétaire, dit le *Moniteur*, avertit les membres du Comité de sûreté générale qu'ils sont attendus au lieu or-

(1) *Principaux événements pour et contre la Révolution*, p. 69.

(2) Tome II, p. 205.

(1) *Rap. de Courtois*, p. 69.

dinaire de leurs séances. Ils traversent la salle au bruit des applaudissements plusieurs fois répétés.

DANS LES DÉPARTEMENTS

En l'an II, la dictature suprême était exercée par les deux Comités de gouvernement ; elle avait pour agents, en premier lieu, les tribunaux révolutionnaires et les commissions populaires ; en second lieu, les diverses autorités constituées, c'est-à-dire tous les corps administratifs, les commissaires aux accaparements, à la vente des biens nationaux et d'émigrés, aux saisies de meubles, les taxateurs. Les principaux instruments de puissance étaient les comités révolutionnaires, les armées révolutionnaires et les sociétés populaires. La machine était vivement actionnée par Carrier en Vendée, l'ancien prêtre Joseph Lebon à Arras, Maigret dans la vallée du Rhône, Collot, Fouché et Couthon à Lyon, Fréron et Barras dans le Var, Tallien à Bordeaux, Robespierre jeune et Ricord à Nice.

Dans les départements du Sud-Ouest, on avait envoyé un proconsul très doux, Chaudron-Rousseau, qui ne fit tomber aucune tête durant sa mission, mais qui néanmoins procéda avec vigueur.

En prévision d'attaques ultérieures, Chaudron-Rousseau avait gardé par devers lui les pièces pouvant établir sa justification. Il n'eut pas à les produire, et elles sont restées inédites.

Ces documents sont des plus instructifs ; ils projettent une vive lumière sur l'état de l'esprit public et l'application des mesures de sûreté générale. Les dénonciations des particuliers, les rapports des agents secrets des Comités, les communications des comités révolutionnaires et des comités locaux de surveillance, les lettres des membres de la Convention, servaient d'indication, souvent impérative, au représentant en mission, pour dresser, dans chaque département, la liste des suspects. L'importante correspondance de Vadier, président du Comité de sûreté générale, révèle les principes directeurs de la police politique pendant la Révolution.

Détachons simplement deux curieux portraits dans les diverses dénonciations :

C'est un ci-devant moine génovéfin, homme sans mœurs qui se dit originaire du Poitou. En 1789, il vola sa maison, débaucha une fille honnête qu'il emmena à Paris, où il l'abandonna peu de temps après ; on ignore ce qu'il a fait depuis. Tout fait présumer qu'il était émigré. Il s'est fixé à la Roque, il y a peu de temps, avec une fortune immense, qu'il prétend avoir acquise en faisant la guerre pendant six mois dans la Vendée. Il n'est pas présumable qu'un moine ait fait la guerre aux Vendéistes, et l'eût-il fait, sa fortune ne peut avoir été acquise qu'en dilapidant le denier de la République. Ce qui le rend encore plus suspect, c'est qu'il a été se fixer dans une commune où il était inconnu et où il n'a ni parents ni amis.

— On peut prendre Sol Lasnauzes, juge de paix, comme l'ensemble de tous les vices ; sans mœurs, sans probité, empruntant partout, ne payant personne, ayant bravé et bravant encore l'opinion générale, en s'engraissant du bien de l'orphelin, sacrifiant tout à son ambition et à son intrigue. Vindicatif, intrigant, doué de l'ignorance la plus crasse, n'ayant enfin aucune de ces qualités douces, éclairées et conciliatrices, qui peuvent et doivent nous faire chérir la plus belle de nos institutions.

Quelques extraits des lettres du président du Comité de sûreté générale ont une importance singulière, grâce aux terribles fonctions exercées par le conventionnel qui écrivait à Baudot et Chaudron-Rousseau au commencement du deuxième mois de l'an II :

Je vous rends mille actions de grâce, mes chers collègues, de tout le bien que vous avez opéré par votre énergie dans le département de l'Ariège ; il n'en fallait pas moins pour retirer ce beau pays de l'état d'apathie et d'engourdissement où il était plongé.

L'esprit public n'avait pu percer la croûte des préjugés et de l'ignorance dans un pays livré à la prêtraille, aux escrocs du palais, à la morgue de quelques insolents hobereaux. Vous avez tranché dans le vif, il n'y a que ce salutaire scalpel qui pouvait extirper la carie corrosive qui avait pourri tous les canaux de la félicité publique.

Je vous conjure, braves collègues, de racler jusqu'aux dernières immondices, si vous voulez que l'arbre de la liberté déploye de vigoureuses racines dans un pays que la nature semble avoir embelli de tous ses dons pour le bonheur de l'espèce humaine.

Nos succès à Lyon, dans le Nord et dans la Vendée prouvent que nous ne tarderons pas à secouer l'arrière-faix des trahisons.

La République est invincible si les factions sont déjouées et si les traîtres sont punis.

Le noyau principal est dans ce moment sous le glaive des tribunaux ; ils ne tarderont pas, à l'instar de l'infâme Antoinette, à sceller de leur sang impur le triomphe de la liberté.

Recevez, braves collègues, le tribut de mon admiration, de ma reconnaissance et de mon estime.

VADIER.

Le 23 nivôse an II, il écrivait au maire jacobin de Toulouse :

Tu sais, mon cher Groussac, combien il est intéressant, soit pour le repos des bons citoyens de l'Ariège, soit pour le triomphe de la cause des commissaires civils et la confusion de leurs détracteurs, soit pour démasquer le fourbe Clausel, qui ne sévit que sur quelques paysans en épargnant les grands coupables, combien, dis-je, il est intéressant de recueillir les preuves qui doivent faire tomber la tête de ces derniers et épouvanter leurs pareils.

Je t'adresse à cet effet un arrêté du Comité de sûreté générale, de l'exécution duquel nous te chargeons en l'absence des représentants du peuple Paganel ou Chau-

dron, qui pourraient n'être pas à Toulouse; mais cela ne suffit pas. Comme ces coquins-là à leur arrivée ici doivent être par nous envoyés à l'accusateur public du tribunal révolutionnaire, il faudrait préparer les preuves pendant qu'on les traduira, et pour cela il faudrait faire ouïr par une commission que les représentants du peuple peuvent donner et ont revêtue de pouvoirs illimités, les témoins désignés ci-dessus par l'interrogatoire dont s'agit et tous autres qui peuvent être savants de ce complot et nous faire parvenir de suite à mon adresse l'enquête qui sera faite et qui servira de base du renvoi que nous ferons de ces scélérats au tribunal révolutionnaire. Je compte que tu rempliras toi-même cette commission, avec le zèle que l'intérêt de la République t'inspire et celui que tu as toi-même à confondre ses ennemis et les tiens. Je n'écris pas à mes collègues Chaudron et Paganel en cas d'absence et pour ne pas multiplier les écritures qui absorbent le peu de temps que mes grandes occupations me laissent. J'espère que tu me suppléeras auprès d'eux en leur communiquant tout ceci.

Adieu, mon cher Groussac, je n'entre pas dans d'autres détails. Tu supléeras à ce que je puis omettre. Lafont devait être jugé le lendemain qu'il reçut le décret que je lui envoyai par un courrier extraordinaire. Il m'écrit qu'il va se mettre en route pour Paris et qu'il sera porteur de l'infernale procédure que le coquin d'Avy avait fabriquée contre lui. Il me tarde bien de l'embrasser.

Salut et fraternité.

VADIER.

Nouvelle lettre à Chaudron le 28 pluviôse an II :

Les choses vont fort mal dans mon département; Paganel s'est laissé tromper par des intriguants et surtout par le plus mauvais sujet de ce pays-là, qui a dirigé par son influence les changements funestes qui ont été faits dans les tribunaux, les administrations et les comités révolutionaires. Il est résulté de cet ordre de choses que les aristocrates ont été mis en liberté et lèvent la crête, que le peuple ne sait plus à qui donner sa confiance, que les assignats sont de nouveau discrédités et que l'esprit public est quasi éteint dans ce pays-là. Cet homme fourbe et immoral est le nommé Vignes, destitué de la place de juge du district par Cassanyes; il a été fait juge de paix par Paganel, et c'est toute sa parenté qui remplit le tribunal de Pamiers. — Cet homme dangereux a singé le patriotisme pour arriver aux places, mais je te jure qu'il n'est point d'être plus pervers dans la République. Il a eu l'adresse de séduire les Toulousains et même de se réclamer de moi auprès d'eux, parce que dans une occasion il se trouva attaché à la cause du patriotisme opprimé en ma personne; mais si on l'a vu alors marcher du bon côté, il ne faut l'imputer qu'aux circonstances et non à sa vertu, et je t'assure que je n'ai jamais cessé de le mal estimer, quoique je l'aie deffendu dans un temps où l'aristocratie lui faisait la guerre. Ce n'était pas lui que j'avais en vue, mais la cause où il était alors attaché. Le premier service que tu as à rendre à mon pays et à ma ville est de la délivrer de cet homme et de tout ce qui tient à lui, c'est le moyen de remettre le calme et de remonter l'esprit public. Il faut ensuite réincarcérer les aristocrates les plus saillants, tels que : Castel-d'Armaing, Larrue, Duchalonge, Lemercier, abbé, Bayle ci-devant président du tribunal criminel, Sicre de Laborio, Séré fils, Dartiguières, Bribes fils, Belbeze de Foix, Gardebosc, notaire à Pamiers, Garrigou, Cairoule à Tarascon, Charli aîné, Montaligre son frère, les Rigal frères, Bardon fils, Palmade, Monsirbent frères, Lacvivier du Pont-Neuf, Servolle, Deramond de Saint-Paul, ci-devant procureur, tous à Pamiers, Pauly d'Artigat médecin, Solère-Beauce à Varillhes, Guerre du Carla, ci-devant juge de paix, les deux Garrigues de Danmazan, Leichert, Dedieu, Cassaing, Exubère, Michel de Saint-Girons, Martimort de Mazères, Malroc, Caudeval, Montfaucon, Tournier, Denat, Deloum, Dufresne, Manent-Tamby à Mirepoix. Je me borne pour cette fois à cette liste, parce que le courrier me presse et qu'elle me paraît suffire pour opérer la tranquillité. Je reviendrai à la charge s'il le faut: j'attends tout de ton zèle, tu peux compter sur le mien pour la chose publique, mes collègues et mes amis.

Adieu, je t'embrasse bien cordialement.

VADIER.

Le 10 germinal, il adressait ce billet à son fils :

Je n'ai pas le temps de t'écrire, mon cher fils. Il n'y a rien de nouveau, ma santé va bien; je n'ai reçu encore ni huile ni panier de saucissons, ni caisse. J'ai écrit à Arthaud qui doit s'être adressé à quelque fripon. Je persiste à te dire de ne me rien envoyer que par Fabre et de découvrir ce qu'est devenu ce qui ne m'est point arrivé.

Si Chaudron est encore chez nous, renouvelle-lui mon amitié : il m'a rendu compte de tout; j'étais bien sûr de ses intentions. C'est *l'homme le plus pur peut-être de la Convention* et tu jugeras par là combien il doit être mon ami.

Je t'embrasse.

Le 13 floréal, Vadier revient à la charge auprès du représentant en mission :

Ce n'est pas en vain que la vertu doit être mise à l'ordre du jour; point de composition avec les fripons, de quelque manteau qu'ils se couvrent.

Tu verras dans les papiers publics que nos braves armées volent de victoire en victoire depuis que les factions sont abattues. La Flandre maritime est à nos genoux; bientôt le féroce Cobourg sera fouetté au delà du Rhin, le roi des marmottes n'aura plus d'azile et les pillards de la Pologne vont rendre gorge de leurs infâmes pirateries; il ne manquera plus que de mettre à l'ordre du jour le tyran de Madrid et les lâches forbans de Londres.

Je te renouvelle ma tendre amitié.

VADIER.

Je te recommande mon fils. Fais en sorte, avant de quitter le pays, de trouver un moyen de les rapprocher de mes affaires dont il est l'unique timon.

Je t'observe que l'évêque de l'Arriège, quoique vertueux, probe et même patriote, est cependant attaché

comme avec de la glu aux prestiges et aux singeries religieuses. S'il a, comme je n'en doute pas, quelque part aux excursions fanatiques de son clergé, il serait prudent, sans manquer d'égards pour sa probité et sa vieillesse, de conseiller le changement d'air et de lui conserver son revenu à 20 lieues de son clocher; il ne faut pas risquer une Vendée pour un homme.

Désorienté au milieu des haines locales, Chaudron-Rousseau réclame de nouvelles instructions. Vadier lui répond, le 23 et le 25 messidor an II :

Tu me demandes de nouveaux renseignements sur l'Ariège? Je ne peux que m'en référer à ceux que j'ai fait passer à mon fils en ton absence, et auquel tu peux t'en rapporter.

Je t'envoie ceux qui viennent de me parvenir par main affidée sur le district de Tarascon.

Quant à Saint-Girons et Pamiers, mon fils est en état de suppléer aux omissions qui peuvent m'être échappées. Je te recommande par exprès de faire traduire tous ceux impliqués dans les adresses liberticides faites au tyran ou dans le massacre du peuple fait à Pamiers, — instigué par les scélérats qui composaient le département en 1790, ceux impliqués dans les scènes du drapeau blanc, et de la force armée envoyée de Foix pour aristocratiser à Pamiers la municipalité et la garde nationale, avant l'arrivée du bataillon de Cambrésis.

Je t'observe qu'il faudrait judicieusement distinguer les insurgeurs d'avec les insurgés, c'est-à-dire les vrais scélérats d'avec un peuple trompé. Il est encore un autre crime irrémissible envers la liberté publique qui est l'époque du rassemblement contre-révolutionaire de la Boulbonne qui excita l'envoi de la troupe révolutionaire de Toulouse; c'est aussi le cas de distinguer dans cette crise les instigateurs d'avec les menés.

*Vadier à son ami Chaudron-Rousseau.*

Ce 25 messidor l'an II.

Voici, cher collègue, une suite d'éclaircissements sur les coquins de mon pays.

Je te continuerai par prochain courrier et ainsi de suite tout ce que je pourrai recueillir afin que tu puisses finir ta besogne sans qu'aucun ennemi du peuple échappe à ta justice.

La victoire va au galop dans les Pays-Bas; Bruxelles est à nous et les Autrichiens ont mis la fuite et l'évacuation à l'ordre du jour.

Salut et amitié.

VADIER.

Citons encore une dernière dépêche d'où se détache en vigueur ce que l'on appellerait aujourd'hui la psychologie du conventionnel investi des fonctions de président du Comité de sûreté générale :

*Vadier à son ami Chaudron.*

Ce 2 thermidor l'an 2 de la République française une et indivisible.

Voici, mon cher collègue, la suite d'éclaircissements que je t'ai annoncé. Tu en feras usage selon ta sagesse.

Nous n'avons pas le temps de rédiger nos victoires; tous les héros de la liberté en dépêchent en les remportant. Namur vient encore d'être ajouté à d'autres conquêtes.

Les Prussiens sont battus vers les Vosges, sur une ligne de plus de vingt lieues. Ils s'enfuyent à toutes jambes. Dieu veuille qu'après tant de trophées la liberté n'ait rien à craindre dans l'intérieur! Je t'avoue que j'en suis jaloux comme d'une maîtresse; je suis si ombrageux sur l'article, que je crains jusques aux fantômes.

Je t'embrasse cordialement.

VADIER.

Je t'enverrai en dernière analyse tout ce qui a trait à Saint-Girons, je m'occupe à le recueillir.

Alard, va être jugé : j'espère que son affaire ne fera pas un pli, il me prie de te saluer de sa part.

Le dossier de Chaudron-Rousseau contient de nombreuses pièces qu'il serait extrêmement intéressant d'analyser; leur examen permet d'étudier le mécanisme de la procédure révolutionnaire. On peut y suivre un même citoyen dénoncé par les comités de surveillance, arrêté par les soins des représentants en mission, traîné sur une charrette vers Paris avec d'autres compagnons d'infortune, sommairement interrogé et jugé, finalement livré à Samson. Les détenus faisaient les frais de route, les riches payant le surplus pour les camarades sans ressources.

Veut-on connaître une liste de suspects, avec indications des motifs, dressée par un comité de surveillance? Les arrestations sont fondées sur l'incivisme et les entraves apportées à la défense nationale.

*Liste des citoyens suspects à arrêter dans la commune de Pamiers pour y ramener le bon ordre et protéger l'exécution des Loyx.*

GRACIES père, marchand de tabac, intriguant, banqueroutier, incendiaire. Très suspect.

GRACIES, aisné et cadet, qui ont quitté leur poste et se sont refusés à diverses réquisitions et engagé d'autres citoyens à ne pas déférer aux réquisitions pour voler à la deffense de la Patrie.

CARDAILHAC (Ferriere), homme très suspect, qui, s'est constamment montré l'ennemi de la Révolution et notamment lors de la scène des Bâtons, où il était à la tête des aristocrates dont il avait provoqué le rassemblement, en criant à haute voix: « A présent c'est le coup de tomber sur ces brigands de patriotes. »

LAGARDE, Beaufils de Cardailhac s'est toujours montré l'ennemi de la Révolution et a même dit publiquement que les volontaires étaient des dupes de partir parce qu'ils allaient se faire égorger et que lorsqu'un aristocrate était arrêté, il disait que le tour des patriotes viendrait et qu'ils la passerait dure, décriant la Société populaire où il n'a jamais paru.

PRADÈRE, médecin, dont le père est incarcéré pour fait d'aristocratie et incivique, délivrant des exoines et certificats aux

aristocrates pour les soustraire aux arrestations et détourner les citoyens de voler à leur poste. Forcé de quitter Sainte-Gabelle, où il habitait, pour avoir excité des mouvements contre-révolutionnaires.

Cazaneuve, aîné, très suspect, qui a pris les armes contre les patriotes et qui s'est toujours montré l'ennemi ouvert de la Révolution.

Berdot, dit Langue-doc, renvoyé de gendarme pour indiscipline; homme très suspect et très dangereux qui dans le temps a écharpé plusieurs patriotes, même ses beaux-frères, et qui était l'agent de l'aristocratie la plus enracinée.

Lacanal, dit Pet-de-Prigoul, incendiaire, homme dangereux, provoquant au pillage et excitant des mouvements populaires et qui d'ailleurs est flétri par la justice.

Faure Fiches, ex-noble, ou soi-disant tel, ex-conseiller de la Cour des aides de Montpellier, très fanatique et très suspect et qui n'a jamais paru à la Société populaire.

Piquemal (Jean-Pierre), ex-sacristain du ci-devant chapitre cathédral, aristocrate et fanatique dangereux très incivique, et auquel on a trouvé dans ses poches, lors des assemblées primaires, des billets pour favoriser les aristocrates et qui même s'est refusé à faire le service des prêtres constitutionnels.

Bertrand Pauly Marrast, aristocrate décidé, l'ennemi de la liberté par la résistence qu'il a portée à voler aux frontières, et prenant la voie du remplacement pour se soustraire aux réquisitions, est très suspect, n'ayant jamais fréquenté que les aristocrates.

Cardaillac Pate, des Cordeliers, très aristocrate et très suspect.

Dangeroux fils, marié à la citoyenne Lachapelle, aristocrate, et leur émissaire, soudoyé par la liste civile, suspect et dangereux.

Subra, aîné, intriguant aristocrate, méprisant la Société populaire, incivique et très dangereux, faisant la correspondance des aristocrates.

Dommenjou, dit Nanet, aristocrate, s'étant refusé au service de la patrie et qui est parvenu à se faire réformer. Ennemi ouvert des patriotes jusqu'à les maltraiter.

Menjolle (Félix), fils, roullier, aristocrate décidé, n'ayant jamais rien fait pour la Révolution, fuit les sociétés populaires et tient les plus mauvais propos pour empêcher les volontaires à se rendre à leur corp.

C'est ainsi que dans l'Ariège près de cinq cents personnes furent mises sous les verrous, parmi lesquelles quatorze comparurent, en deux fournées, devant le Tribunal révolutionnaire et subirent la peine capitale. Vadier fut accusé d'avoir assouvi des vengeances particulières; dans de nombreuses pétitions, dans les polémiques de la presse quotidienne, on lui reprochait l'âpreté avec laquelle il avait poursuivi l'envoi à Paris de quatorze de ses concitoyens. On imprima ses lettres à Fouquier-Tinville : il recommandait ses adversaires à la sollicitude de l'accusateur public, ne lâchant sa proie que sur la bascule de la guillotine.

Vadier répondit qu'une longue procédure avait précédé la condamnation des quatorze contre-révolutionnaires de l'Ariège, que leur culpabilité avait été démontrée et le jugement rendu en vertu de la loi. Au surplus cet acte de vigueur avait eu pour résultat d'étouffer les germes d'une Vendée pyrénéenne.

Il suffit de lire l'histoire locale pour acquérir la certitude que ce danger n'était point chimérique. Après la conspiration du camp de Jalès, M. du Saillant, général des frères du Roi, avait chargé le marquis de Biron de soulever le département de l'Ariège qui devait servir de refuge et de ligne de retraite sur l'Espagne pour l'armée royaliste. L'agitation disparaît sous la Terreur pour renaître bientôt. Sous le Directoire, elle est à son comble. Toulouse devient un centre insurrectionnel; l'armée royaliste, dont les avant-postes sont campés jusqu'au faubourg Saint-Agne, est forte de 16 000 hommes, parmi lesquels 2 000 du contingent ariégeois, et est battue par les troupes du général Chaussey (Casteras, *Hist. de la Rév. de l'Ariège*).

L'un des accusateurs les plus ardents de Vadier, Darmaing, fils d'une des victimes, représente son père comme un républicain persécuté, mais s'adressant en 1821 à une Altesse Royale pour obtenir je ne sais quel poste (H. Duclos, *Hist. des Ariégeois*, t. VI, p. 541), il révèle ses secrets de famille et rappelle que son père était honoré de la confiance des princes à une époque périlleuse et qu'il périt en défenseur du trône. Le flair de Vadier n'avait donc point été ici en défaut.

*
* *

On le remplaça néanmoins au Comité de sûreté générale et le 12 ventôse, sur le rapport de Saladin, il était décrété d'arrestation avec Barère, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois.

Lorsque les gendarmes commis à sa garde se présentèrent, Vadier avait disparu de son domicile. L'ancien président du Comité de sûreté générale habitait rue Saint-Honoré, 144; sa chambre était au premier étage au-dessus de l'entresol; deux fenêtres l'éclairaient sur la rue, où passèrent tant d'illustres victimes. Le mobilier était tout spartiate : un lit de sangle au fond de l'alcôve, une armoire entre la fenêtre et la cheminée, un secrétaire, une commode, quelques fauteuils, trois chaises de paille. Une petite antichambre séparait cette pièce de la cuisine donnant sur la cour et communiquant avec une soupente où logeait la servante Jeanneton, qui devint sa seconde femme.

Tel était le logis de Vadier; sa porte était obstinément fermée aux solliciteurs. Joséphine de Beauhar

nais y frappa en vain à diverses reprises et, de guerre lasse, elle écrivit au farouche conventionnel une lettre où la future impératrice invoquait très crânement ses titres de « sans-culotte montagnarde ».

On ne put découvrir la retraite de Vadier, et bien lui en prit, car, après le mouvement du 12 germinal, la Convention rendait contre lui un décret de transportation, effacé quelques mois plus tard par l'amnistie de Brumaire.

Mais bientôt il dut obéir au décret qui chassait de Paris les anciens conventionnels non réélus aux Conseils. Dépourvu de ressources, il résolut de se rendre à pied à Toulouse où les Jacobins étaient encore les maîtres de la municipalité et du département. Un tailleur d'habits aux anciens mousquetaires du Roi, le citoyen Fleuré, s'offrit à l'accompagner avec l'intention de recouvrer en route quelques vieilles créances. Le 10 floréal an IV, ils sortirent par la barrière de la Conférence et, prenant le chemin de Passy, Boulogne et Saint-Cloud, ils se rendirent à Bagneux par Viroflay et Châtillon, fixant au 24 le jour du départ. Il avait une lévite de drap bleu, un gilet écarlate à boutons d'ivoire, un chapeau rond à longs poils, une cravate de soie à raies roses. Le soir du 24, les voyageurs couchaient à Longjumeau; en traversant Bourg-la-Reine, ils rencontrèrent un bouledogue qui les quitta seulement à Toulouse. Averti par un instinct secret, l'animal avait-il senti l'identité de nature existant entre l'homme et lui? Il s'attacha aux pas du vieux molosse de la Révolution dont les crocs aigus s'étaient enfoncés si profondément dans les chairs vives et saignantes des factions? S'acheminant par Étampes, Orléans, La Ferté, Châteauroux, ils arrivèrent près d'Argenton, où Guay-Vernon, évêque constitutionnel de Limoges, l'apercevant du haut d'une diligence qui l'amenait à Paris, descendit pour lui offrir ses services. Le 10 prairial, Vadier se trouvait à Langeac; il put voir sur les avenues de cette petite cité provinciale les autorités constituées, escortées de la garde nationale, célébrer avec la population la fête de la Victoire. Prenant par Cahors, Pompignan et Grisolles, il arrivait le 14 au soir à Toulouse, sur qui s'abattait à la même heure un orage épouvantable. Le sombre horizon était sillonné d'éclairs; le tonnerre grondait dans le ciel de prairial. Quel contraste avec le premier départ à Versailles en mai 1789, à travers les campagnes gonflées de sève et couvertes de fleurs! L'averse était si forte que Vadier faillit être entraîné dans les égouts, près des moulins du Bazacle. Le chien disparut; symbole vivant du peuple, il avait tenu à protéger le vieux révolutionnaire jusqu'au seuil de la retraite, mais bouleversé par tant d'émotions violentes, il allait courir à d'autres maîtres.

Après quelques heures de repos chez un potier d'étain de la rue de la Pomme, où son fils eut à peine le temps de l'embrasser, Vadier fut arrêté avec grand fracas et ramené par courrier extraordinaire à Paris; ses ennemis l'avaient impliqué, contre toute vraisemblance, dans le complot de Babeuf. Acquitté par la haute cour de Vendôme, où il avait tenu tête à la réaction triomphante, il resta néanmoins détenu, fut amené à Cherbourg et, en vertu de l'ancien décret de la Convention, resta près de quatre années interné au fort de l'Ile Pelée.

Une frégate anglaise en croisière devant le port empêcha son départ pour Cayenne. Sa femme fut d'un dévouement admirable; elle écrivait au ministre de la marine :

Je demande, citoyen ministre, qu'il me soit permis de le suivre dans son exil, de partager sa destinée, de le servir dans sa vieillesse, de mesler mes cendres dans le même tombeau.

Je demande de pouvoir m'embarquer sur le même bâtiment, et que le gouvernement m'accorde, à cet effet, les passeport et ordres nécessaires. La loy qui me permet de suivre mon mary deviendrait inutile, si sa détention m'est inconnue, si je ne peux veiller à son existence et le suivre dans son trajet.

Veuillez, citoyen ministre, prendre en considération ma demande qui est le vœu de la justice, de l'humanité, de la tendresse conjugale; de ce qu'il y a de plus doux dans le malheur, de plus équitable et de plus sacré sur la terre.

Salut et respect.

J. Vadier.

Rendu à la liberté à la fin du Consulat, Vadier resta à Paris avec les vieux débris de la Convention, veillant à l'éducation de sa fille et soutenant un curieux procès civil où une partie de son patrimoine se trouvait engagé; Philarète Chasles nous le montre dans les salons de son père, toujours sarcastique, d'esprit alerte et ne regrettant rien de son passé révolutionnaire. La Restauration l'ayant excepté de la loi d'amnistie, le vieillard octogénaire dut prendre en chaise à porteurs la route de l'exil. Il vécut douze années encore à Bruxelles, entouré de l'affection des siens et du respect des Montagnards exilés, sacrifiant aux Muses pour célébrer les grâces de M^me^ Rude, la jeune femme du grand sculpteur de la *Marseillaise*, visitant l'atelier de Louis David, son ancien collègue du Comité de sûreté générale, aimant à deviser en dialecte pyrénéen avec sa femme et son ami Barère, joyeusement et l'ironie aux lèvres.

Albert Tournier.

## LE PROCÈS D'UNE NATION

### Les Roumains de Hongrie.

Cluj est la ville que les Magyars appellent Kolozvar, et que nous connaissons sous le nom allemand de Klausembourg. Il est juste de lui restituer son véritable nom, qui est le nom roumain. Trop longtemps nous avons tenu compte des fantaisies cartographiques allemandes, qui sont arrivées à donner un aspect complètement germanique aux contrées de l'Orient européen, en teutonisant contrairement à la vérité la nomenclature géographique. Le procès qui s'est ouvert le 7 mai dans cette ville de Cluj aura une importance historique. Il fait entrer dans les préoccupations internationales la question des Roumains de Transylvanie et de Hongrie.

La race roumaine compte onze millions d'individus, parlant une langue latine, représentant dans l'Orient, en face des multitudes slaves et en avant des convoitises germaniques, la civilisation latine. Sur ces onze millions de Roumains, à peine six millions vivent indépendants dans le royaume de Roumanie. Les autres, en laissant de côté les Macédo-Roumains ou Koutzo-Valaques, qui vivent dans le Rhodope, sont partagés entre la Russie et la monarchie austro-hongroise. Les Roumains sujets de cette dernière monarchie sont au nombre de trois millions et demi environ, sur lesquels trois millions habitent le royaume actuel de Hongrie, dont ils occupent toute la région sud-occidentale. Le procès de Cluj intéresse tous ces Roumains du royaume de Hongrie. Ce sont les membres du Comité national des Roumains de Hongrie qui sont traduits en justice pour avoir défendu les droits de leur nationalité, non pas par la violence, non pas par les armes, mais simplement en présentant à l'empereur-roi François-Joseph un *memorandum* où étaient exposés toutes les souffrances et tous les mauvais traitements infligés par les Magyars aux Roumains.

Pour bien comprendre la politique des pays orientaux et surtout de la monarchie austro-hongroise il est essentiel d'oublier la conception unitaire au point de vue administratif et au point de vue linguistique que nous nous sommes faite de l'État. Cette conception unitaire est tellement bien entrée dans la tête de la plupart des Français qu'ils ne s'imaginent pas qu'un État puisse subsister dans d'autres conditions et qu'ils ne voient guère les revendications d'une race désirant obtenir son autonomie que sous la forme séparatiste. Avec de telles idées on ne comprend rien à la politique de l'Austro-Hongrie, amas de dix peuples différents, ayant chacun leur langue, leurs traditions et leurs besoins différents. Si tous ces divers peuples étaient cantonnés chacun dans une province distincte, les difficultés seraient atténuées; mais il n'en est pas ainsi. Un grand nombre de provinces sont mixtes : mieux que cela, bien des villes et des villages aussi sont mixtes, de telle sorte que les querelles nationales qui agitent l'ensemble de la monarchie sont transportées dans les provinces, dans les villes, dans les villages.

Depuis le compromis dualiste de 1867 qui a partagé les domaines Habsbourgeois en deux grands groupes, les Magyars se sont mis en tête de faire cesser les querelles linguistiques et nationales dans les territoires qui étaient leur lot, non pas en accordant aux populations les satisfactions légitimes qu'elles réclamaient, mais en les unifiant. Sur seize millions d'habitants qui occupent le royaume de Hongrie, six millions seulement sont de race magyare, les dix autres millions sont des Allemands, des Roumains, des Serbes, des Slovaques, des Ruthènes, etc.

Les Magyars ont décidé qu'ils étaient la nation dominante du royaume, et qu'à ce titre non seulement ils gouverneraient les autres races, mais qu'ils les « magyariseraient ». La situation pourtant n'est pas ce qu'elle est en Turquie où un peuple conquérant, les Turcs, a soumis des Grecs, des Arméniens, des Bulgares, et ne leur a pas accordé les droits que se sont réservés les vainqueurs. Tous les habitants du royaume de Hongrie sont citoyens au même titre, à quelques races qu'ils appartiennent. Mais les Magyars se sont organisés comme un parti politique intolérant : ils se sont réservé à eux seuls les droits et les avantages que la constitution accorde à tous les citoyens de n'importe quelle race : au lieu de se donner pour but, comme nos partis politiques, d'augmenter la liberté ou de fortifier l'autorité, de cléricaliser le pays ou de le laïciser, ils prétendent magyariser. Et, pour prendre un seul exemple bien précis, sur le terrain scolaire, la lutte que nous connaissons se renouvelle chez eux; mais au lieu d'être une lutte confessionnelle, c'est une lutte nationale. Ils n'ont pas entrepris d'introduire ou de supprimer le catéchisme dans l'enseignement, ils ont voulu imposer la langue magyare. Et ce qu'il essayent de faire dans l'école, ils essayent aussi de le faire à l'église, au tribunal, dans l'administration; c'est contre ces prétentions magyares que les autres nationalités et notamment les Roumains se sont élevés. Dans les pays, en effet, à populations mixtes, les lois ne doivent pas reconnaître seulement les droits civils et politiques des citoyens individuellement, elles doivent aussi mettre au-dessus de toute contestation les droits des nationalités.

Dans la partie cisleithane de la monarchie habsbourgeoise, c'est ce qui a lieu en quelque mesure, malgré bien des imperfections et des lacunes. En

allemand on désigne ce principe de l'égalité des nationalités sous le nom de « Gleichberechtigung ». L'article 19 de la loi organique du 21 décembre 1867 dit : « Tous les peuples de l'État autrichien sont sur le pied d'égalité, et chaque peuple en particulier a droit à ce que l'inviolabilité de sa nationalité et de son idiome soit garantie. L'égalité de tous les idiomes usités dans l'empire pour les écoles, l'administration et la vie publique est reconnue par l'État. » Cette loi est *à peu près* observée malgré les avantages abusifs que l'administration accorde à l'allemand. Les populations magyares de la Hongrie seraient fort heureuses si on usait envers elles du même libéralisme *mitigé*. La loi hongroise de 1868 comprend bien un article 44 divisé en 29 paragraphes pour assurer les droits des nationalités : mais cette loi demeure lettre morte ; les ordonnances ministérielles et les administrations publiques n'en tiennent aucun compte. D'ailleurs des lois subséquentes, notamment la loi sur les écoles enfantines, vont à l'encontre directement des principes édictés par la loi de 1868.

Mais les Roumains du royaume de Hongrie n'appuient pas leurs revendications uniquement sur le respect qui est dû en toute occurrence aux nationalités. Une partie du moins d'entre eux peuvent faire appel au droit historique. Ils sont divisés en effet en deux groupes : les Roumains de Transylvanie et les Roumains de la Hongrie propre. La Transylvanie est très probablement le berceau de la race roumaine. C'est de là que sont venus les Roumains de la Hongrie propre, ceux de la Bessarabie, ceux enfin des principautés de Moldavie et de Valachie qui forment le royaume actuel de Roumanie. Elle compte 2 millions de Roumains sur 2 600 000 habitants.

Depuis que la Transylvanie avait été cédée par les Turcs à la maison de Habsbourg par le traité de Carlowitz en 1699, elle formait une province de la monarchie autrichienne avec sa diète propre. Il est vrai que les Roumains, qui étaient presque tous paysans et serfs, demeuraient sans aucune influence dans la diète, composée de nobles et de bourgeois, émigrants de race allemande, magyare ou sicule (on appelle sicule une tribu spéciale magyare domiciliée en Transylvanie). Mais les Roumains affranchis en 1848 obtinrent alors en théorie le droit de s'occuper de leurs intérêts. En fait ils demeurèrent exclus de la vie politique. Et après le compromis de 1867, lorsqu'il s'agit d'organiser le royaume de Hongrie, les Magyars, au lieu de reconnaître les institutions autonomes de la Transylvanie, ainsi qu'ils le faisaient pour le royaume de Croatie et Esclavonie, se hâtèrent de faire voter par la diète du pays réunie à Cluj l'incorporation pure et simple de la Transylvanie à la Hongrie.

Les comitats transylvains ne se distinguent plus en rien des comitats hongrois. La Transylvanie à l'heure actuelle, dans le royaume de Saint-Étienne, est devenue un simple vocable historique, telle que la Bourgogne ou la Normandie, sans plus d'existence réelle que ces antiques provinces. Or cette diète de Cluj, qui anéantissait ainsi l'autonomie plusieurs fois séculaire de la Transylvanie et qui disposait du sort de deux millions de Roumains, comptait, sur trois cents membres, treize Roumains. Une incorporation analogue avait déjà eu lieu en 1848, sous l'influence de Kossuth ; elle fut opérée dans les mêmes conditions. Mais dès la défaite de l'insurrection hongroise, les choses avaient été remises en l'état précédent par l'empereur François-Joseph. Les Magyars fondent ces prétentions à l'incorporation de la Transylvanie sur ce fait qu'avant la bataille de Mohacz, en 1526, le pays était vassal de la Hongrie.

Le 15 mai 1848, à l'annonce des projets d'incorporation, les patriotes roumains se réunirent au nombre de quarante mille sur le champ de la Liberté près de Blaj (Blasendorf). Les principaux orateurs furent l'évêque Shagura Barnutz ainsi que MM. Jancou et Briteanu.

Les décisions qui furent votées à cette assemblée sont d'une extrême importance : elles demeurent encore aujourd'hui la base des revendications roumaines; c'est toujours vers elles que se tournent les patriotes. Voici donc ces décisions : « 1° reconnaissance de la nation roumaine, comme nation constitutionnelle (il ne faut pas dans ce cas opposer le terme constitutionnel au terme absolu : nation constitutionnelle veut dire nation reconnue de la constitution ainsi que la nation magyare, la nation allemande, etc.) ; 2° égalité des cultes (en effet l'Église orientale orthodoxe, à laquelle se rattachent en grande majorité les Roumains, était dans un état d'infériorité notoire en présence des catholiques, des calvinistes, des luthériens et des sociniens) ; 3° l'abolition des dîmes et corvées ; 4° la liberté industrielle; 5° la liberté de la presse; 6° la liberté individuelle et le droit de réunion; 7° le jury national ; 8° un budget des cultes ( pour l'orthodoxie orientale) ; 9° la suppression des termes outrageants pour les Roumains ; 10° le retard du vote d'union avec la Hongrie, jusqu'au jour où les Roumains seraient convenablement représentés à la diète. »

Vingt ans exactement après cette première réunion, le 15 mai 1868, une nouvelle assemblée eut lieu sur le champ de la Liberté de Blaj, aussi solennelle que la précédente, pour protester contre la seconde incorporation de la Transylvanie à la Hongrie. On renouvela toutes les protestations de 1848.

Les réclamations des Roumains sont extrêmement modérées. Dans une grande conférence électorale tenue du 11 au 14 mai 1881 à Sibiu (Hermannstadt) les chefs du parti national roumain précisèrent leurs

désirs tendant au respect de la loi des nationalités (ceci s'applique spécialement aux Roumains de la Hongrie propre) et à l'autonomie de la Transylvanie. Mais contrairement à ce qu'affirment les Magyars, jamais les Roumains de Hongrie et Transylvanie n'ont demandé à se séparer de la monarchie pour s'unir au royaume de Roumanie. Bien au contraire, ils ont toujours fait preuve du plus ardent loyalisme envers la maison de Habsbourg.

Ce n'est pas là une attitude, c'est un sentiment très sincère chez eux. Ils sont très fiers d'avoir pour chef, pour « grand prince de Transylvanie » l'*Empereur*. Et un des principaux griefs des Magyars, c'est que les Roumains ne disent jamais en parlant de François-Joseph : « le Roi » ainsi que le prescrit la constitution, mais : « l'Empereur ».

L'opposition à la magyarisation a été longtemps sourde ; on s'imaginait que la justice de la cause finirait par faire triompher cette cause. Les Magyars ont abusé de la situation. Usant de procédés tels que celui qui consiste à imposer aux comitats de l'*ancienne* Transylvanie un cens huit fois plus fort que dans les autres comitats, ils sont arrivés à ce résultat que sur 417 députés à la diète de Budapest, il n'y a pas un seul Roumain. Dans les écoles entretenues par l'État, on n'enseigne que le magyar, contrairement à la loi de 1868. Les écoles libres roumaines sont soumises à l'autorisation et à l'inspection de l'État et on doit y enseigner le magyar. Même dans certaines écoles libres, comme dans celle de Beius, le roumain est brusquement remplacé par le magyar comme langue des cours, par un simple décret ministériel.

Une petite brochure publiée à Paris sous ce titre : *les Roumains de Transylvanie,* donne de curieux détails sur la persécution magyare. Mais le comble, c'est la loi sur les écoles enfantines. Tous les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans doivent aller dans des écoles enfantines officielles, où on leur apprendra de force cet idiome mongol, le magyar. La magyarisation en Hongrie est plus violente et plus perfide que la germanisation en Alsace-Lorraine.

Non contents de persécuter les Roumains, les Magyars les insultent encore. Nous prenons au hasard, parmi cent autres citations du même genre que l'on pourrait faire, un passage du journal *Szatman*, à la date du 28 février 1891. « Ces bêtes féroces (les Roumains), cruelles, sauvages, sont assoiffées de sang magyar, et grincent des dents, tellement qu'elles sont horribles à voir. Nous te balayerons hors du pays, peuple ingrat et perfide. Si notre langue ne vous plaît point, sortez d'ici. Nous n'avons pas besoin de traîtres. Allez au diable, car quantité de vieux arbres des forêts de nos collines, et la foule nombreuse des corbeaux attendent vos corps. » Les journaux magyars peuvent parler ainsi des Roumains sans être poursuivis, mais pour les journaux roumains on a remis en vigueur un vieux décret de la période dictatoriale qui a suivi l'insurrection hongroise. La plupart d'entre eux sont suspendus arbitrairement et il n'est pas un journaliste roumain qui ne connaisse la prison. Presque tous les journaux roumains se publient à Sibiu, mais comme cette ville est roumaine, les Magyars font juger les procès de presse dans la vieille ville féodale de Cluj où sur trente mille habitants, il n'y a que quatre mille Roumains pauvres et habitant les faubourgs. Cluj est la citadelle magyare en Transylvanie ; on y a établi la seconde université magyare du royaume. Là le jury, composé de Magyars fanatiques, condamne toujours les Roumains.

Les chefs du parti national roumain se sont décidés à s'adresser directement à l'Empereur-Roi. Au mois de janvier, ils adoptèrent les termes d'une pétition qui porte ce titre : *Mémorandum des Roumains de Transylvanie et de Hongrie, présenté à Sa Majesté Impériale et Royale François-Joseph.* Au mois de mai ils lui portèrent ce mémorandum. L'Empereur-Roi les renvoya à son ministère hongrois. Les membres du comité du parti qui avait composé la délégation partie pour Vienne firent alors publier le Mémorandum. Ils sont poursuivis pour cette publication.

On voit ce fait étrange de fidèles sujets accusés de haute trahison pour avoir adressé une pétition à leur souverain.

Le passage du Mémorandum visé par le ministère public comme constituant le crime de haute-trahison dit : « Le droit historique ainsi que le droit public de la Transylvanie, les lois fondamentales, la Pragmatique-sanction, assurent l'autonomie de la Transylvanie d'une façon indubitable, surtout après la proclamation de l'égalité des droits en 1848 et après les événements survenus en 1863 et en 1865. »

En effet, le 15 juin 1863 l'empereur François-Joseph ouvrait en personne par un discours du trône la diète de Transylvanie convoquée à Sibiu et assurait les Roumains de sa bienveillance pour leurs droits.

Le Mémorandum avait été rédigé et publié à Sibiu, les auteurs habitaient Sibiu ; ils furent néanmoins traduits devant la cour d'assises de Cluj. Les raisons en ont déjà été indiquées. Le nombre des accusés est de 22 : 18 membres du Comité national et 4 personnes prévenues d'avoir distribué le Mémorandum. Chaque accusé est assisté d'un avocat. Parmi les défenseurs, il y a trois Slovaques, parmi lesquels M. Stefanovitch et un Serbe du Banat, qui sont venus donner à leurs frères en oppression un témoignage de sympathie.

C'est comme un prélude du grand congrès qui cette année doit réunir tous les représentants des nationalités opprimées par les Magyars. Les accusés membres du Comité sont : MM. Georges Popu, de

Jeyesfalva; Rubin Patita, avocat; Patriciu Bahbu, Mihai Veliciu, Dem. Comsa, Niculae Cristea; Annel Suciu, S. Albini, Dr T. Mihali, Dr Ratiu, Dr Vasiliu Lucaciu, Julian Coroianu, Gerasim Domide, Dr Gavriel Tripan, Dr D.-P. Bancianu, Dr J.-G. Mera, E. Brote et Annel Popoviçi.

Avant l'ouverture des débats, les accusés ont adressé la dépêche suivante à l'Empereur :

A SA MAJESTÉ APOSTOLIQUE L'EMPEREUR ET ROI FRANÇOIS-JOSEPH

« Le peuple roumain de Transylvanie et de Hongrie, le plus fidèle de la glorieuse Maison de Habsbourg, qui, dans les temps les plus critiques, a défendu héroïquement le trône et la patrie contre les ennemis du dehors et du dedans, ne pouvant plus supporter les iniquités du système de gouvernement en vigueur, iniquités qui ont pour but d'amoindrir son existence nationale et religieuse, en a, avec sa loyauté traditionnelle, fait appel par un Mémorandum à Votre Majesté.

« Pour ce Mémorandum, notre nation tout entière est soumise aux persécutions systématiques et plus violentes qu'auparavant, et se trouve placée sur le banc des accusés dans la personne de ses représentants légaux.

« Dans ce moment solennel, alors que nous, membres du Comité central du parti national roumain de Transylvanie et de Hongrie, sommes assis sur ce banc des accusés afin d'y être jugés pour avoir soumis à Votre Majesté ce Mémorandum et l'avoir publié, nous portons à la Très Haute connaissance de Votre Majesté ces procédés de vengeance sans précédents dans la vie des peuples.

« De Votre Majesté les très humbles sujets, membres du Comité du parti national roumain de Transylvanie et de Hongrie. »

(*Suivent les signatures.*)

Cette dépêche touchante prouve une fois de plus combien les Roumains sont fidèles à la maison de Habsbourg : ce dont ils ne veulent pas, c'est de la domination hongroise. Et l'accusé Lucaciu a exprimé d'une manière saisissante le sentiment qui remplit le cœur de tous en criant dans la salle du tribunal : « A bas le roi de Hongrie, vive l'empereur d'Autriche. »

Le procès, tel qu'il est conduit, est une véritable parodie de la justice : le président se montre d'une partialité révoltante; les jurés insultent les accusés. Ceux-ci et leurs défenseurs sont assaillis dans les rues de Cluj par la populace magyare.

La ville et les districts environnants sont mis en état de siège pour que les paysans roumains ne puissent venir témoigner leur admiration aux accusés.

Le tribunal a refusé de faire les interrogatoires en roumain ; seule la langue hongroise est admise : les interprètes traduisent tout de travers, et travestissent les paroles des accusés. Le président du Conseil de Hongrie, M. Weckerlé, a reconnu à la tribune du Parlement que les dépêches transmises aux journaux européens étaient tronquées par la censure. Si une condamnation intervient dans de pareilles conditions, ce sera un véritable scandale.

Ce procès excite une immense émotion dans tous les pays roumains, dans le royaume de Roumanie, dans la Bukowine. Comme l'a dit le Dr Ratiu au tribunal, c'est le procès d'un peuple entier qui se poursuit.

Au moment où ces lignes paraîtront le verdict sera sans doute rendu.

La question roumaine est désormais aussi importante pour la Hongrie que la question tchèque pour l'Autriche et la question irlandaise pour l'Angleterre. Mais les Roumains sont peut-être plus malheureux que tous ces peuples opprimés. Ils sont maintenant bien décidés à se défendre.

Ce serait une erreur de croire qu'il s'agit là d'une simple querelle locale. Le procès de Cluj, qui intéresse en Orient tant de millions de personnes et une nationalité aussi vivace que la nationalité roumaine, a une véritable importance européenne.

FRÉDÉRIC AMOURETTI.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### De la bonté dans le roman contemporain.

*L'Impérieuse Bonté*, par J.-H. Rosny (Plon). — *Une Rédemption*, par Ph. Chaperon (Lemerre).

« Les écrivains d'il y a vingt ans continuaient dans les lettres leur classe de rhétorique ; ceux d'à présent y continuent leur classe de philosophie. » C'est un mot que j'ai entendu je ne sais plus où, et je ne puis lire un livre nouveau qui ne me le remette en mémoire. Oui, nous sommes entrés dans l'âge de la *dissertation*. L'idée générale a tout envahi. Elle a envahi jusqu'à la peinture, jusqu'à la musique : car on m'affirme que les jeunes compositeurs se préoccupent sans cesse davantage de la signification morale de leurs œuvres, et je n'ai vu que symboles et sermons se disputant la cimaise, aux deux Salons de cette année.

J'ai noté déjà, à plusieurs reprises, les signes et les effets de cette diffusion de l'idée générale. Le conte, la nouvelle, le roman, sont délaissés pour la critique : ce sont des genres désormais hors de mode. Ceux mêmes de nos écrivains qui s'obstinent à les

pratiquer ne leur donnent plus la portée ni le sens qu'ils leur donnaient autrefois. Dédaignant l'analyse et l'observation, ils n'ont plus souci que de discuter des problèmes ou de soutenir des thèses. Et j'imagine que si l'on supprimait aux collégiens leur cours de philosophie, ces jeunes gens le retrouveraient tout entier dans les romans qu'ils liraient en cachette.

J'ai noté aussi, à plusieurs reprises, l'influence grandissante du comte Léon Tolstoï sur notre littérature d'à présent. Je retrouvais partout la marque de cette influence, si bien que j'ai fini par me demander si ce n'était pas moi-même qui peut-être l'y mettais, comme il nous arrive de reconnaître sur tous les visages la ressemblance de traits qui nous ont frappés. Mais je vois bien aujourd'hui que l'influence du comte Tolstoï est réelle parmi nous : il n'y aura bientôt plus un écrivain qui ne la subisse. Après tous les romans dont j'ai parlé, en voici deux autres : *l'Impérieuse Bonté* de M. J.-H. Rosny et *Une Rédemption* de M. Chaperon, qui ouvertement s'emploient l'un à réfuter, l'autre à développer la doctrine morale de l'apôtre russe. « Notre conception de la bonté, dit M. J.-H. Rosny, est en antagonisme avec la conception orientale, la conception passive, que des écrivains russes et français de haute lignée repréconisent, avec un mélange d'ardeur mystique, de fièvre et d'angoisse. Nous prenons contre eux le parti de la morale énergique, où la bonté implique l'autonomie, la fierté et la résistance individuelle. » Les « écrivains russes » dont parle M. Rosny, on entend bien que c'est le comte Tolstoï et ses imitateurs ; et pour ce qui est des « écrivains français », rien n'empêche qu'il ne s'agisse là de M. Chaperon qui, dans son nouveau livre, nous raconte la vie d'un vrai héros tolstoïen, un gentilhomme renonçant au monde pour mieux réaliser l'idéal évangélique de l'amour et de la bonté.

*
* *

Depuis une grande nouvelle, *l'Immolation*, publiée jadis dans une revue marseillaise, je n'ai point manqué à lire un seul des nombreux ouvrages de M. Rosny. Mais d'autant plus je me sens en peine pour définir son talent ; car c'est un talent bizarre, compliqué, fait de cent éléments divers et contradictoires ; et je ne crois pas que les méthodes ordinaires de la critique réussissent jamais à l'expliquer tout entier. Il y a en lui un charme profond qui, je le crains, leur échapperait indéfiniment : elles n'aboutiraient qu'à mettre en lumière ses défauts, et les motifs qu'il a de nous ennuyer.

Ces motifs sont trop évidents : il suffit de lire dix pages de M. Rosny pour les découvrir. D'abord, le style, un des styles les plus malencontreux qu'on puisse imaginer. Un entassement d'images incohérentes, ramassées on ne sait où, quelques-unes piquées dans des manuels scientifiques, d'autres, on dirait, transcrites d'une vieille traduction française du *Gradus ad Parnassum*. Mais ce qui distingue ces images, d'où qu'elles viennent, c'est leur étrange propriété d'obscurcir encore les idées qu'elles devraient éclaircir. Pour pouvoir en profiter, il faudrait que les lecteurs de M. Rosny eussent tout vu, tout appris ; et j'ai peur qu'à ce prix même ils n'en profitent pas. Comment parviendrions-nous, par exemple, à ressentir pour notre compte l'émotion d'une personne dont M. Rosny nous dit simplement qu'elle « frissonna comme au passage d'un courant induit » ? Comment réunirions-nous dans notre imagination, pour nous en faire un portrait d'ensemble, les détails d'une figure définie ainsi : « Lourdaud, avec de beaux traits de dieu souterrain, les cheveux d'un cabire, le teint des chicorées de cave, ses joues s'enfonçaient gourdes dans une barbe volcanique, sulfureuse » ? D'un autre personnage, M. Rosny nous dit qu'il avait « changé de mine, la face en bravoure, comme on en voit dans les éditions italiennes des *Trois Mousquetaires* ». Soit, mais ces éditions elles mêmes, où les verrons-nous ? Ou bien encore, est-ce un moyen de nous intéresser aux méditations d'une vieille dame protestante que de nous dire : « Son cœur oscillait comme une poire sous une brise faible, puis précipitait des glouglous de bouteille immergée ; ses souvenirs remontaient, liés à quelque dissolution morbide, à l'émiettement du vouloir dans la stupeur dyspeptique » ? Ce sont là des exemples que j'ai pris un peu au hasard ; il n'y a pas une page de l'œuvre de M. Rosny où l'on n'en retrouverait de pareils. Imaginez que, pour vous faire mieux connaître la physionomie de Napoléon, je vous dise qu'elle ressemble à celle de mon ami Chopart, laquelle ne peut manquer de vous être parfaitement inconnue : vous aurez beaucoup de peine à tirer parti de ma comparaison. Et votre embarras sera plus grand encore si je vous dis que Napoléon avait le nez de mon ami Chopart, le teint du papier de ma chambre à coucher, et de ces yeux qu'en polonais on appelle *czarny*. Je ne crois pas que l'emploi continu des images soit jamais bien utile pour la clarté des pensées ; mais les images de M. Rosny mettraient un voile de ténèbres sur les pensées les plus claires.

La composition, dans ces romans, est aussi étrange que le style. Nulle trace d'un plan d'ensemble, nulle mesure, nulle gradation dans la suite des parties. Cinq ou six épisodes revenant à des intervalles à peu près réguliers, sans qu'on comprenne jamais nettement le lien qui les unit. L'auteur, sans doute, a en tête trop de sujets divers pour pouvoir n'en traiter qu'un seul, de même qu'il voit trop d'images, se souvient de trop de mots pour trouver le loi-

sir de les raccorder. Sans cesse de nouveaux personnages surgissent au premier plan; M. Rosny ne nous laisse ignorer rien de ce qui les touche, ni leur âge, ni leur figure, ni l'état de leur digestion. Et à la page d'après, ces personnages s'en vont pour ne plus reparaître.

Mais un défaut plus grave encore, dans des œuvres surtout qui prétendent à une haute signification philosophique, c'est l'extraordinaire gaucherie du raisonnement, le décousu, l'incohérence des idées générales. Non pas que ces idées fassent défaut à M. Rosny : il en a trop, et de trop diverses, tout comme il a toujours trop d'images et trop de sujets. L'*Impérieuse Bonté*, par exemple, est un vrai bazar de théories de toute sorte, les unes hardies et neuves, d'autres banales comme les professions de foi d'un marchand de vins anticlérical. Tout cela pêle-mêle, dans un fouillis invraisemblable. Des enfants de dix ans émettent des théories métaphysiques; on retrouve des idées générales égarées dans tous les coins.

On n'en trouve aucune, en revanche, assez générale pour servir de conclusion au livre tout entier. M. Rosny nous prévient, dans sa préface, qu'il veut montrer des âmes à la fois intelligentes et bonnes : et en effet il vante beaucoup l'intelligence de ses personnages, mais sans que jamais nous les voyions tirer parti de cette intelligence qu'il leur attribue. Nous ne voyons pas davantage qu'ils soient spécialement « autonomes, fiers et résistants ». Peut-être le sont-ils, mais l'auteur ne leur donne pas l'occasion de nous le prouver. Et s'il ne nous avait pas avertis, personne assurément n'aurait songé à reconnaître dans son livre la réalisation d'un idéal moral en antagonisme avec celui du comte Tolstoï. Tout au plus nous y aurions aperçu quelque chose comme une grande symphonie de la misère, et nous en aurions déduit seulement comme conclusion générale que la vie est bien triste, et la réalité bien vilaine. Encore cette conclusion serait-elle en complète contradiction avec cette autre pensée de M. Rosny : « que la réalité du monde est démesurément plus grandiose, subtile, belle et désirable que le plus haut idéal. » Pensée que M. Rosny a mise, cette fois, dans l'esprit d'un enfant, mais en nous affirmant qu'elle se retrouve, exactement pareille, chez l'homme le plus expérimenté et le plus réfléchi.

La poésie est si vivante et si forte, dans l'âme de M. Rosny, qu'elle y efface tout le reste; les singularités du langage, le peu d'intérêt de la composition, la maladresse du raisonnement et le décousu des idées, on finit bientôt par oublier tout cela; on ne s'occupe plus que d'être ému et de compatir. Sans compter que, à tout instant, de la masse confuse des images surgissent des images admirablement expressives, de vraies images de poète. Voyez cette admirable peinture de l'agonie d'un enfant :

« Une petite fille haletait, mi-dressée contre plusieurs oreillers. Elle avait cette expression particulière à l'étouffement, un des plus sinistres effrois de l'homme, car rien n'annonce plus matériellement la mort, et la mort implacable. Elle semblait voir venir des périls, des masses pesantes, des étreintes mortelles, des ténèbres faites de fluides très denses et très enveloppants. Vite, vite, comme le balancier d'un petit pendule, allait sa respiration. Puis une crise, le bleuissement, la violescence de la face, et ses bras appelèrent à l'aide, son regard marqua une insupportable épouvante : elle se dressa, elle s'accroupit, se releva, se pencha, chercha fiévreusement une attitude moins cruelle, une manière de se tenir où le mal mystérieux accordât quelque répit. Et plus que toute autre malade, celle-ci paraissait la proie de quelqu'un, la pauvre victime offerte en holocauste à un dieu féroce. »

*
* *

L'espace me manque, et le temps, pour insister autant que j'aurais voulu sur le livre de M. Chaperon. C'est également un beau livre. Mieux écrit, mieux composé, moins original et moins poétique peut-être que celui de M. Rosny, il est plein de la même pitié pour les hommes. Jamais encore M. Chaperon n'avait fait un si heureux emploi de ses qualités de conteur et de moraliste. A l'opposé de la plupart de ses confrères, il a tout gagné à introduire dans son œuvre une portée philosophique.

Mal écrit, mal composé, encombré d'idées prétentieuses et incohérentes, le roman de M. Rosny aurait ainsi d'excellentes raisons pour nous ennuyer. Mais, avec toutes ces raisons, il ne nous ennuie pas; il nous amuse au contraire, et nous intéresse et nous touche. Il nous laisse, en fin de compte, l'impression d'un beau livre.

C'est que, avec tous ses défauts, M. Rosny est un poète, mais un vrai, un grand poète, le plus profondément poète, peut-être, de nous tous. L'étrange bric-à-brac qui remplit son cerveau n'y reste pas immobile : sans cesse il s'agite, et de ses mouvements se dégage une musique, étrange aussi, mais souvent très poignante et souvent très belle.

M. Rosny est un poète : les idées et les théories ne sont chez lui qu'à la surface, et au-dessous il y a une intense, une fervente émotion. L'*Impérieuse Bonté* n'est ni une thèse philosophique, ni la réalisation d'un idéal de bonté anti-tolstoïenne; ce n'est rien que la symphonie de la souffrance humaine. Mais il n'y a point en vérité de sujet plus haut, ni plus littéraire, ni plus moral que celui-là; et rarement on l'a traité avec autant de passion. Je ne connais personne, en tout cas, depuis Dickens, qui ait senti et m'ait fait sentir aussi profondément la tragique poésie de la misère. Et de fait, je crois bien que M. Rosny a en lui

quelque chose de l'âme de Dickens. On devine qu'il va d'instinct à ceux qui souffrent, que ceux-là seuls l'intéressent, qu'il souffre et se plaint avec eux. Lisez par exemple, dans l'*Impérieuse Bonté*, l'histoire de la maladie et de la mort de Lamarque : c'est une agonie où M. Rosny nous oblige à participer ; et quand le malheureux Lamarque, avant de mourir, va une fois encore, à Saint-Cloud, respirer un peu d'air, il nous semble que pour nous aussi c'est le printemps qui renaît, tout parfumé de fraîcheur et de naïve joie.

Pour avoir quitté les sentiers communs, tout au noble désir d'imiter Jésus-Christ et de réaliser sur la terre le règne de l'amour, le marquis Jean de la Boise, le héros d'*Une Rédemption*, nous apparaît avec un relief, une grandeur, une beauté morale que n'ont point d'ordinaire les héros de roman. Quand on fera la liste des livres inspirés, dans notre temps, par l'idée chrétienne, le livre de M. Chaperon sera l'un de ceux dont on tiendra compte. Je regrette seulement que l'auteur ait cru devoir, dans les titres de ses chapitres, marquer d'une façon un peu forcée la ressemblance de la vie de son héros avec la vie du Christ. Jean de la Boise est un bon chrétien ; mais parler, à son propos, de *Judas*, des *Saintes Femmes*, du *Chemin de la Croix*, c'est vraiment le prendre un peu trop au sérieux. De pareilles fantaisies sont permises aux peintres : encore n'ont-elles pas profité longtemps à M. de Uhde et à ses imitateurs ; mais dans un roman elles ne peuvent que nuire, aussi bien au héros du roman qu'à l'auteur lui-même.

T. DE WYZEWA.

## NOTES ET IMPRESSIONS

### L'Enseignement philosophique.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Le jour où l'on mettait sous presse mon dernier article sur l'*Enseignement philosophique*, la *Revue Bleue* adressait à nos principaux philosophes professionnels une circulaire les conviant à se prononcer, s'ils jugeaient à propos, sur la question soulevée.

Les réponses affluèrent non seulement de la part des interrogés mais de la part de correspondants spontanés. C'est parmi ces réponses que la *Revue Bleue* — ne pouvant, à son regret, tout publier — a choisi les diverses lettres parues ici depuis trois mois. Aujourd'hui que l'enquête est close, il convient de la résumer et d'en établir les résultats et la portée.

Toutefois, avant de commencer le résumé, je dois aux curieux quelques explications sur les motifs qui m'ont poussé à entreprendre cette petite campagne.

C'est qu'aussi on m'a soupçonné de mille calculs noirs et compliqués dont je suis tout à fait innocent.

Pendant que les articles paraissaient, il ne se passait pas de jour où je ne rencontrasse quelqu'un qui s'imaginait avoir pénétré mes sombres intentions et s'empressait amicalement de me mettre en garde contre leurs conséquences.

On me disait : « Vous travaillez pour les Jésuites ! », ou : « Vous travaillez pour les physiologistes ! », ou : « Vous travaillez pour les historiens ! », ou : « Vous travaillez pour le césarisme ! », quand encore on avait la courtoisie de ne pas me dire : « Vous travaillez pour vous-même ! »

La vérité est que ces subtils devineurs avaient tous tort et tous raison — puisque je travaillais pour tout le monde, comme le veulent mes goûts et mes devoirs de journaliste.

En entreprenant ma campagne, je n'avais pas en vue de soutenir, d'exalter aux dépens des autres telle ou telle des castes du corps enseignant, telle ou telle fraction des partis politiques ; je n'avais pas non plus le projet de me poser en changeur de lois et en fléau des abus.

Un jour, tout simplement, à l'occasion d'un petit fait d'actualité, l'idée m'est venue de dire ce que je pensais depuis longtemps de la façon dont on enseignait la philosophie dans les lycées. Au bout du premier article, je n'avais pas fini : j'en fis un second au bout duquel me demeurait à dire ce que je dis enfin dans le troisième.

Tous ces articles je les écrivais d'intention, de souvenir, de *sentiment*, plutôt, sans notes, sans documents, avec une ignorance complète des controverses analogues qui avaient précédé. Je ne connaissais rien des travaux pédagogiques de MM. Marion, Maneuvrier, Fouillée, l'abbé Clamadieu, etc. Je ne disais que ce que je savais personnellement, d'expérience, pour l'avoir enduré, vu, observé.

Or il arriva par hasard que mes regards ne parurent pas trop troubles, mes souvenirs pas trop infidèles, ma sincérité pas trop molle, et que, sans le vouloir, sans préméditation, je parvins à faire germer, prospérer, fleurir ici les belles opinions que les gros livres d'avant moi avaient laissées sommeiller au sillon.

Ce que j'ai fait je ne l'ai donc pas fait exprès ; ce que j'ai obtenu, je ne le recherchais pas. J'ai agi d'abord candidement, instinctivement poussé par un besoin de parler avec franchise.

Et s'il y a eu un peu d'habileté politique en cette campagne, j'assure qu'on ne la découvrira que dans la forme, dans les procédés stratégiques et d'exposition.

Cela dit, résumons et finissons-en.

Je dis « résumer » et non pas « répondre » — malgré les facilités que j'aurais pour réfuter la plupart de mes contradicteurs.

Tandis, en effet, que je m'efforçais, dans mes attaques, de m'exprimer simplement, d'écarter toute manœuvre scientifique, de renoncer à ces puissants alliés que sont les documents, — on a été au contraire un peu pédant en certaines réponses, on a combattu avec des armes un peu lourdes. Et cela m'amuserait bien de riposter dans le même jeu, de faire entrer en ligne le bataillon de mes connaissances personnelles, de m'adjoindre même ce surcroît de forces armées que m'ont fourni des lettres anonymes ou signées de correspondants dévoués. J'ai là sur ma table une foule de lettres m'indiquant, à l'appui de mes opinions, des papiers, des livres, des « sources »... Mais non, ne buvons pas à ces sources-là. Terminons comme nous avons commencé, sans autre aide que la bonhomie, la bonne foi, et le bon vouloir.

Et successivement, avec simplicité, examinons les divers résultats de cette campagne, à savoir: *les points acquis — les points controversés — les résultats prochains.*

LES POINTS ACQUIS

I. *Multitude et importance des réponses.* — Qu'on ait répondu, et copieusement répondu, voilà d'abord qui est un succès.

Dans un des meilleurs articles parus, au dehors, sur la controverse (1), M. Huit a fort bien indiqué ce point : « Socrate, écrit-il, ne fit lui-même ou ne demanda à ses amis aucune réponse au portrait peu flatteur qu'Aristophane avait tracé de son enseignement : il savait qu'il ne viendrait à l'esprit d'aucun de ses concitoyens de prendre cette charge comique pour l'expression de la réalité. En ce qui les touche, les universitaires qui ont relevé le gant de M. Vandérem paraissent en avoir jugé autrement. »

Tout en redoutant ce que pourrait avoir d'écrasant pour moi ce parallèle, si on le poussait plus loin, il me semble que M. Huit a mis là en excellente lumière un des succès dont nous avons le plus à nous réjouir.

Et pour en comprendre l'importance, il faut savoir que les deux premiers articles avaient déchaîné dans l'Université et surtout dans l'Enseignement secondaire les pires des fureurs. Certains indignés se plaignaient d'un ton amer. Le mot d'ordre était de laisser tomber dans le silence ces basses attaques, de ne pas répondre. Quelques enflammés nous l'affirmèrent, vinrent même complaisamment dans les bureaux de la *Revue* nous l'apprendre.

D'autre part, il est vrai, les lettres d'encouragement s'accumulaient. Des personnes bien informées nous assuraient qu'au Ministère, en Sorbonne, nous avions de solides et ardents partisans.

(1) *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 avril 1894.

Mais à l'encontre de ces paroles d'espoir, se dressait tout ce que nous savions de l'esprit conservateur des gens en place, qui sont toujours pour qu'on ne change pas, car il y a, selon eux, une chose plus mauvaise que toutes les choses mauvaises: c'est le changement de ce qui est et le dérangement de ceux qui y sont...

Nous étions donc à la *Revue* sinon inquiets du moins fort intrigués du résultat des circulaires.

J'ai dit qu'il dépassa nos vœux, je dois dire aussi, par respect de la vérité et de l'histoire, que parmi les plus acharnés à répondre on remarqua plusieurs de ceux qui nous avaient avisés du méprisant mot d'ordre. On ne les avait, bien entendu, pas consultés. On dut se priver de leurs précieux mais tardifs avis.

Néanmoins il demeure qu'on a répondu, qu'on a répondu longuement, savamment, abondamment, qu'on a riposté en somme, — et que pour triompher de tout ce qui leur faisait obstacle, pour triompher rien que du silence et du dédain professionnel, nos critiques devaient avoir une certaine valeur, une certaine vigueur, une certaine pénétration.

Il demeure que nous avons ébranlé, détruit peut-être l'équilibre somnolent et satisfait où s'assoupissait, tranquille ou bien timide, la philosophie officielle, puisqu'elle s'est réveillée pour tenter de le rétablir, puisqu'elle a transgressé le mot d'ordre adopté, puisqu'elle s'est défendue en soixante colonnes signées de ses grands chefs.

II. *Unanimité des adhésions à nos critiques.* — Qu'on répondît, cela était déjà bien. Mais comment répondrait-on? Autre sujet de curiosité.

Eh bien ! on a répondu aussi favorablement que nous pouvions espérer, plus favorablement même. Tout le monde, bon gré mal gré, nous a donné raison, a reconnu que nos critiques fondamentales étaient justes et justifiées.

Quelles étaient ces critiques fondamentales ? En quelques mots, rappelons-les. Nous ne voulions ni combattre la Philosophie, ni combattre l'Université. Nous disions simplement aux responsables :

« Votre programme philosophique est trop chargé. Les professeurs n'ont pas le temps de le développer. L'accès à l'enseignement philosophique est mal préparé. Les enfants ne sont pas prêts à le comprendre. Vos professeurs sont au-dessus de leur tâche par le savoir et ne peuvent ou ne daignent s'y abaisser. Le rôle de l'enseignement philosophique est d'apprendre aux enfants non les systèmes, mais à penser, — de former non des métaphysiciens érudits, mais des esprits réfléchis et moraux. Corrigez en ce sens vos programmes; commandez en ce sens à vos professeurs. Et la philosophie cessera d'être la classe en-

combrée, abrutissante et infructueuse pour la masse qu'elle a été jusqu'ici et qu'elle est plus que jamais aujourd'hui. »

Or à ces idées, dès les début, nous eûmes le plaisir de voir se rallier, ouvertement et sans réticences, des hommes tels que MM. Ribot, Boutroux, Marion, pour ne citer que les philosophes en fonction. A ces idées nous vîmes ensuite adhérer tous les philosophes qui écrivirent à la *Revue Bleue*. C'est ce qu'à l'aide de quelques citations je vais essayer de prouver, citations que nous répartirons pour plus de clarté en deux groupes : celles empruntées aux favorables — et celles aux contradicteurs.

1° *Les favorables :*

M. Ribot très discrètement décline de répondre en détail, mais pourtant écrit : « J'entends dire (et je pourrais au besoin citer de hautes autorités) que trop souvent l'enseignement est au-dessus des élèves. Aussi la plupart se dégoûtent ; les autres se grisent de généralités et de formules sous lesquelles ils ne peuvent rien mettre, parce que pour cela il faut des années. *La faute en est aux programmes, mais surtout aux méthodes.* »

M. Boutroux dit : « Je pense beaucoup des choses qu'a dites M. Vandérem ; mais je les dirais d'une façon un peu différente... Les réflexions de M. Vandérem sont opportunes... Pour moi, si j'entreprenais de philosopher sur ces matières, je me rencontrerais souvent avec votre rédacteur. On peut exprimer le vœu qu'en philosophie comme dans les autres enseignements les cours présentent une gradation méthodique... Il faut que cet enseignement soit accessible à la moyenne des esprits, provoque la réflexion, *vise bien moins à être complet qu'à former l'intelligence et l'âme... L'enseignement de la philosophie est une initiation à la réflexion philosophique, ce n'est pas une exhibition hâtive de toute la philosophie et de toute l'histoire de la philosophie en raccourci.* »

Il faudrait citer ces lettres en entier de même que celle de M. Marion surtout, qui nous a peut-être le plus complètement compris, a parlé le plus conformément à nos critiques et à nos vœux.

M. Marion dit : « Depuis longtemps je pense tout haut quelques-unes des choses qu'a dites votre collaborateur... Ces critiques auront fait du bien si elles amènent des professeurs de philosophie à prendre une conscience plus nette de leur responsabilité. Ce que nous doivent nos professeurs de philosophie, ce ne sont pas des dialecticiens plus hardis ni de plus hardis fantaisistes, ce sont de meilleurs esprits et, autant qu'il dépend d'eux, de meilleurs hommes; c'est une plus riche moisson d'excellents esprits et de braves gens, etc., etc. »

M. G. Monod s'élève avec ardeur contre les programmes actuels, tant de l'enseignement secondaire que de l'enseignement supérieur, et « contre la *scribendi cacoéthès* philosophique » qu'ils ont développée parmi nous.

M. G. Lacaze préconise les cours préparatoires (morale et métaphysique) et confirme nos critiques contre les programmes officiels.

M. Bourdeau parle dans notre sens et dans le sens de M. Monod contre les abus des métaphysiciens professionnels.

2° *Les contradicteurs ;*

M. Janet combat, longuement tout au moins, notre thèse et concède qu'il est possible « que les programmes soient trop chargés ». Il accorde également que les professeurs ne parlent pas toujours un langage propre à frapper leur jeune auditoire, et il ajoute : « En tout cas, que nos jeunes professeurs y fassent bien attention, la destinée de la philosophie est entre leurs mains. Ceci est un avertissement dont il ne faut pas faire fi. »

M. Fouillée conteste, sans bonne humeur, presque toutes nos assertions. Cependant il trace en quelques lignes une esquisse de nouveaux programmes : « *Élaguer le superflu* et modifier les proportions relatives des matières du programme. *Étendre la partie des programmes consacrée à la morale, surtout à la morale sociale, et la philosophie générale.* » Réformes tout à fait conformes à nos désirs et dont il corse la proposition en insérant à la suite de son article un programme détaillé des matières à enseigner : — d'où il faut conclure que M. Fouillée, comme nous, ne juge pas sympathiquement les programmes actuels.

M. l'abbé Clamadieu dit : « L'enseignement philosophique n'est certes pas parfait. *En le simplifiant*, je l'introduirais graduellement dans toutes les classes, sans préjudice d'une classe de philosophie finale. »

M. G. Lyon défend la philosophie contre des attaques destinées, selon lui, à profiter à l'histoire — oh ! la concurrence ! — et écrit néanmoins :

« Qu'il arrive à l'enseignement philosophique de pécher par trop d'abstractions : qu'il ne puisse que gagner à s'humaniser davantage, à se faire plus concret, plus simple et plus familier, *j'aurais mauvaise grâce à n'en pas tomber d'accord puisque enfin les maîtres qui lui ont donné son orientation sont les premiers à le reconnaître. Et si de la petite campagne dont M. Vandérem a pris l'initiative une moralité se dégage, c'est bien celle-là.* »

Enfin M. Marillier, qui discute consciencieusement nos articles, reconnaît également : « qu'une impression très nette se dégage de cette série d'articles, c'est *qu'on entasse trop vite dans l'esprit des jeunes gens trop de faits qu'ils n'ont pas le temps de vérifier et d'étudier personnellement et directement et trop d'idées qui sont pour eux trop nouvelles.* »

Ainsi des deux côtés, du favorable comme de l'hostile, partout, de bonne grâce ou de mauvaise, ce n'est qu'un cri, qu'un unanime aveu : *programmes trop chargés, enseignement dialectique trop fort, enseignement moral omis.*

Ainsi se trouve démontré, sur le fond et l'important de notre campagne, notre double succès : 1° *multitude des réponses*; 2° *unanimité des adhésions.*

LES POINTS CONTROVERSÉS

Il ne résulte pas de là, hâtons-nous de le dire, que nous ayons triomphé sur tous les points.

Sur les points accessoires notre défaite a été presque complète; toutefois faisons bien remarquer que tous les efforts de nos adversaires ont principalement porté sur ces points accessoires, tandis que, sur les points capitaux, ou bien ils acquiesçaient spontanément ou bien ils cédaient par un entraînement, grognon mais nécessaire, vers la vérité.

Le premier avantage que semblent avoir remporté mes contradicteurs, c'est en ce qui concerne les professeurs et leur état d'esprit. J'ai exagéré, paraît-il; j'ai été affreusement injuste, malveillant dans mes critiques, pour ne pas dire inexact. Tout le monde me l'affirme, seulement on ne me le prouve guère; et mille petites restrictions ultérieures viennent, à chaque coin de phrase, démentir les protestations des défenseurs.

Le plus souvent ces protestations consistent en des assertions aussi violentes qu'indémontrées. La valeur de ces assertions dépend donc, la plupart du temps, de la valeur de celui qui les profère. Je veux bien alors croire MM. Boutroux et Marion qui sont en contact direct avec les jeunes professeurs, qui sont les vrais chefs moraux et les véritables formateurs des jeunes philosophes actuels, mais comment me régler sur ce que dit — et combien timidement! — M. Janet qui, de son propre aveu, n'a pas depuis longtemps pénétré dans une classe de philosophie ; sur ce que dit M. Fouillée qui s'appuie *sur les rapports officiels* pour déclarer que tout va bien en philosophie, que jamais cela n'a mieux été, quitte, en fin d'article, à proposer de bouleverser, de fond en comble, cet admirable fonctionnement?

Voilà pour notre première défaite. La seconde n'a pas été moins sensible.

Pour ne pas paraître faire une série d'articles purement négatifs, et en même temps pour amorcer les amateurs, nous leur avions, avec infiniment de mesure, soumis quelques modifications à l'ancien programme. L'esprit seul nous en était antipathique; mais, par respect pour les traditions administratives, il fallait feindre de s'intéresser à la lettre. J'imaginai donc de répartir l'enseignement philosophique à travers les classes et de le donner surtout d'une façon causeuse, socratique, et morale.

Sauf M. Lacaze et M. l'abbé Clamadieu, je ne réussis à rallier personne à cette proposition. L'échec en apparence était donc absolu. Mais en apparence seulement.

Car cette offre en avait suscité d'autres — d'autres toutes adverses, contradictoires, révolutionnaires. Les uns voulaient qu'on transportât l'enseignement philosophique hors des lycées dans les facultés, — les autres qu'on le maintînt dans les lycées en émondant les programmes, — les autres qu'on s'en remît de ces émondements à l'initiative des professeurs, — les autres qu'on changeât le programme de l'agrégation, — les autres qu'on diminuât l'importance de la classe de philosophie, — les autres qu'on l'augmentât d'une année supplémentaire, — les autres qu'on lui assignât une place différente, — les autres...

Mais on se perd, dans ce trouble, dans ce chaos, dans ces hésitations, et c'est là qu'on aperçoit surtout le résultat de notre campagne : d'avoir fait sortir au grand air de la publicité toutes ces idées de réforme individuelles, tous ces projets divers, tous ces amendements personnels et dissemblables, — toutes ces vapeurs de pensée, effervescentes et mutuellement hostiles, qui s'élevaient tour à tour au-dessus de l'enseignement philosophique actuel comme des exhalaisons de mort au-dessus d'un corps décomposé.

Pour que, sur-le-champ, au premier appel, tant de gens eussent tant d'idées de réformes, il fallait qu'on fût bien mécontent — et de longue date — de l'état présent.

Battus sur les points accessoires, il advenait donc que nos défaites servaient encore notre cause, par ce qu'elles avaient arraché au mutisme, jusqu'ici méthodique, de nos contradicteurs.

LES RÉSULTATS PROCHAINS

Cependant toutes ces analyses, ces remarques seraient vaines si par ces mots « notre cause » c'était notre propre cause, notre cause personnelle et de polémiste, que nous entendions. Notre cause, c'est autre chose, c'est la cause, c'est l'intérêt de l'enseignement philosophique, de l'enseignement qui domine et régit notre enseignement entier.

Et nous voici alors un peu érigé, malgré nous, en sorte de réformateur, d'ami du bien public. Mais la suite des événements le commande. Résignons-nous à ce rôle délicat et scabreux. L'essentiel étant de ne l'avoir pas d'abord souhaité, recherché.

Nous voici donc obligé de ne pas nous satisfaire d'avoir reçu de bonnes réponses — mais de demander quelles conséquences pratiques ces réponses auront.

Tous ceux qui ont la réputation ou la fonction de penser en France se sont prononcés en faveur d'une refonte des programmes et de l'enseignement philosophique. Tous sont convenus que ces programmes étaient mal faits, cet enseignement infructueusement donné.

Eh bien, il est indispensable que cette consultation ait une sanction. Il est impossible que ces voix savantes ne soient pas entendues. Il est impossible que tous ces vœux, toutes ces offres de réformes laissent insensibles, inattentifs et dédaigneux le Ministère, les bureaux et les divers conseils de l'Instruction publique.

Le Conseil supérieur, notamment, ne peut pas, n'a pas le droit de ne pas s'occuper de ce qui a été imprimé ici.

« Si les programmes sont trop chargés, écrit M. Janet, le remède est facile, et il n'est pas besoin de revenir sur *la besogne fastidieuse* dont le Conseil supérieur a été à plusieurs reprises chargé. »

Il est besoin, au contraire, et, sauf le respect que je voue à la supériorité de ce Conseil, je me permettrai de lui faire observer familièrement qu'il n'est pas là pour s'amuser.

Les règlements n'ont jamais spécifié que les besognes qui incombent au Conseil supérieur seraient particulièrement distrayantes.

Fastidieuses ou non, quand l'opinion, l'opinion sage, désintéressée et compétente les lui impose, il doit les accepter d'un cœur sympathique et dévoué.

C'est ce qu'il fera, nous n'en doutons pas, à sa réunion prochaine.

La *Revue Bleue* a retiré de cette campagne tout l'honneur qu'elle en pouvait espérer. Il faut maintenant que ce soit la philosophie qui profite.

FERNAND VANDÈREM.

## THÉATRES

COMÉDIE-PARISIENNE. Cercle des Escholiers : *L'Art*, pièce en trois actes, de M. Adolphe Thalasso.

Les bravos éclatèrent furieux, mercredi dernier, avant, pendant et après la représentation de l'*Art* donnée par le Cercle des Escholiers; on prononça le nom de chef-d'œuvre, sur ma foi! et des cris d'enthousiasme retentirent; tels ceux des Dix-Mille apercevant enfin l'azur si longtemps espéré de la mer : « Thalasso! Thalasso! » En revanche, des critiques rassis traitèrent la pièce de tératologie littéraire (*sic*). J'ose croire que le drame de M. Thalasso n'a mérité ni cet excès de louange ni cette accusation d'indignité. Jugez vous-mêmes.

Fabrice Kermogan est un vieux sculpteur romantique et prolixe qui a des sentiments élevés, un cœur superbe et généreux, mais qui ne sculpte jamais. Il se console de n'avoir point de génie en écrivant des brochures sur l'*Amour dans l'Art* (ce n'est pas plus condamnable que de traduire Horace en vers français); un jour, il adopta le petit Marcel, le nourrit de ses théories et, avec un soin pieux, lui enseigna l'art que lui-même ne pouvait exercer. Il fit également élever avec beaucoup de soin une toute jeunette Italienne, délicatement jolie, qui posait l'ensemble, Claudiane, et l'épousa. Ces trois personnages ainsi posés, vous devinez, je pense, ce qui advint.

Au lever du rideau, le jeune sculpteur — un monsieur tout bonnement génial, lui — se promène dans son atelier en lisant un opuscule de son père adoptif : « L'artiste qui aime *une* femme, non *la* femme, est en péril... » Ces aphorismes inquiètent Marcel, qui tourne des yeux troublés vers son œuvre, une grande statue de femme, vêtue d'un loup. A ce moment, entre en coup de vent une charmante personne qui se précipite dans les bras du songeur : c'est son modèle, c'est Claudiane. Entrecoupé de baisers fréquents, son récit nous apprend que Fabrice est en voyage, qu'elle va mettre cette absence à profit pour s'installer dans l'atelier de celui qu'elle aime, enfin ce qui se dit en semblable occurrence, si j'en crois les spécialistes. Puis elle monte sur l'estrade et prend la pose.

Au milieu de la séance, on introduit Fabrice Kermogan, grognon, hargneux, et dont Marcel, qui a eu tout juste le temps de pousser Claudiane dans un cabinet voisin, essuie la maussade humeur avec quelque anxiété.

Le vieux phraseur perçoit dans l'atelier une odeur de femme qui lui déplaît, et en profite pour délayer les axiomes esthétiquement misogynes de sa brochure. « Stérilisantes tendresses, affections dissolvantes, cruel amour, fléau des sculpteurs et des dieux! » Et c'est des Ossas de tirades sur des Pélions d'homélies, pour accabler Paul Forestier, je veux dire Marcel : « Ta maîtresse est mariée ? Alors elle ne t'aime pas véritablement; elle ment à son amour comme elle ment à son mari. — Non, je ne mens pas! s'écrie Claudiane, sortant de sa cachette au vif déplaisir des deux hommes. J'aime Marcel, et je suis à lui! »

Deux mois après, les amants végètent en Italie, dans une cabane de pêcheurs, sans un sou, après avoir vendu toutes leurs statues, sauf la Muse au loup que vous savez; il ne leur reste plus qu'à mourir ensemble, et ils sortent pour préparer la barque d'où ils doivent plonger dans ton azur, ô Méditerranée! Alors Fabrice entre, hâve mais sublime, fatigué mais décidé à tous les pardons. Longuement il contemple la statue; longuement il se serre contre l'icone symbolique où sont enclos la beauté qu'il aimait en Claudiane et le génie qu'il aimait en Marcel; longuement, avec des subtilités et des emphases, il explique aux deux jeunes gens qui viennent de rentrer qu'il fut plus coupable qu'eux (je n'invente rien!) assez criminellement égoïste pour épouser cette Claudiane qu'il aurait dû marier à ce Marcel, cette muse inspiratrice qu'il eut le tort de séparer de ce sculpteur inspiré. Certes, il a songé à disparaître, mais quoi! c'était le dénoûment de *Jacques*, et devant cet opportun suicide la critique aurait pu crier au plagiat. Il a donc choisi une combinaison préférable, il va — mieux vaut

tard que jamais — il va les unir, et ils fuiront dans une autre patrie, tous les deux, que dis-je? tous les trois, et ce trio peu banal part pour Florence, où précisément M. Anatole France vient d'envoyer les personnages du *Lys rouge*.

Dans le somptueux atelier de Marcel devenu riche, la statue se dresse toujours, toujours habillée de son masque noir, mais présentée de profil. Et M. Francisque Sarcey, qui a bien l'âme la plus compréhensive du symbole, a tout de suite saisi la raison de ce déplacement, destiné à nous faire comprendre que la Muse, que l' « Art » a cessé de tenir une aussi large place dans les préoccupations du sculpteur. Effectivement, Marcel, indigne du sacrifice de Kermogan, n'a pas tardé à tromper Claudiane; délit plus grave, il trompe l'Art! A partir de la minute précise où il a commencé à flirter avec des mondaines, son talent a décliné (pour l'âme ingénue et généreuse de M. Thalasso, c'est une conséquence nécessaire); il s'est mis à confectionner des joliesses quelconques, des nymphes pour bourgeois enrichis, et, devant les « navets » commerciaux que ce renégat ratisse, son vieux père adoptif, l'âme en deuil, constate : « L'industrie a remplacé l'art comme la débauche a remplacé l'amour. »

C'est une grande dame, surtout, une très grande dame, qui, non sans raison, est accusée par les lettres anonymes du Tout-Florence d'arracher le jeune sculpteur à ses devoirs conjugaux et artistiques; cette princesse — elle est princesse! — Marcel a fait son buste, brisé par Claudiane dans un accès de nervosité jalouse; Marcel l'aime, Marcel doit le soir même aller chez elle. Mais c'est compter sans Kermogan qui surgit, farouche comme un justicier, devant l'artiste parjure, et lui secoue sur la tête un redoutable faisceau d'hyperboles. Nous comprenons son ire; ce n'était pas la peine, assurément, de casser son propre bonheur en petits morceaux, de s'improviser l'entremetteur de sa femme, de faire tant de sacrifices à l'Art, pour qu'à cet Art divin, à cet Art béni, l'ingrat qui a profité de tant d'immolations préfère la première princesse florentine venue. Il rugit : « Voleur! tant que ton génie m'a consolé de l'abandon de Claudiane j'ai imposé silence à mon cœur, mais aujourd'hui que te voilà tombé aux mercantiles besognes, je reprends mes droits de mari outragé; je m'insurge; rends-moi Claudiane puisque tu désertes l'Art! » Marcel, attendu par sa dame, voudrait bien sortir et laisser à ses malédictions le pontife verbeux. Mais le vieux tient bon, et passant des injures aux gourmades, il empoigne le jeune homme à la gorge et l'envoie rouler contre la statue symbolique de la Muse qui vacille, s'écroule sur l'infidèle, et l'écrase. L'Art s'est vengé.

M. de Max a une voix étoffée, une mimique trépidante, et beaucoup de bonne volonté; Marcel-Valmont a montré quelque chaleur. Claudiane, c'est M^lle^ Wanda de Boncza, assez jolie pour se passer de talent.

INTÉRIM.

# BULLETIN

## Correspondance.

### LES RÉCOMPENSES AU SALON

Paris, 17 mai.

Monsieur le Directeur,

Tous les ans, pendant quelques jours, le Salon reste fermé. Cette interruption est employée à changer de place les œuvres des « bien en cour » qui ne se trouvent pas exposées à leur avantage ou qu'on n'a pas réussi à satisfaire du premier coup, et c'est ce qu'on appelle le remaniement.

Par la même occasion, on ne se prive pas de créer des voisinages nuisibles, — un simple rapprochement suffisant pour qu'une œuvre soit écrasée par une autre, — ce sont les mauvaises langues qui le disent.

Il y aurait un moyen bien simple de les faire taire; il suffirait de grouper les œuvres récompensées.

Nous voudrions que les mentions — primes d'encouragement ou de découragement suivant que le jury tient à être agréable à un amateur recommandé, à une bourgeoise chez qui l'on dîne, ou à dégoûter un oseur indépendant dont le talent n'a pas encore trouvé le moyen de s'imposer, — nous voudrions que les récompenses soient mises à part et rassemblées dans une salle qui leur serait spécialement attribuée pour servir à l'enseignement du public ainsi qu'à l'édification des connaisseurs et des exposants concurrents. Le jury s'affirmerait ainsi bravement, disant aux uns : « Voilà ce qui mérite d'être admiré, » aux autres : « Qu'en pensez-vous? »

Quelle objection le jury pourrait-il soulever à l'égard d'une mesure aussi raisonnable? Cela se fait pour tous les concours, après jugement; les prix sont mis à part et soumis à l'appréciation du public; l'innovation serait donc mince; d'ailleurs on pourrait l'appliquer, pour commencer, à la peinture seulement, section de beaucoup la plus importante. En laissant noyées dans le nombre les œuvres récompensées, on désespère la bonne volonté du chercheur le plus obstiné. Eh bien, essayez d'en parler à quiconque est un peu au courant des choses, une voix unanime répondra : « Jamais ils ne consentiront à cela! » Et si vous demandiez pourquoi, on clignera de l'œil d'un air entendu qui n'aura rien de bien flatteur pour les auteurs de l'obstruction prévue.

Cependant il est une autre considération que ne devraient pas perdre de vue les élus de la Société des Artistes Français. Cette sélection d'œuvres attirerait les visiteurs et ne manquerait pas de fournir à la presse un regain de copie, où chacun trouverait son compte.

Des juges sûrs d'eux-mêmes, auxquels on ne demande pas de motiver leurs sentences, ont le devoir de ne rien négliger pour les rendre intelligibles, il y va de leur dignité et ce n'est pas en prêtant dédaigneusement le flanc aux soupçons qu'ils peuvent espérer satisfaire les esprits les moins prévenus parmi ceux qui ont voix au chapitre.

Veuillez agréer...

A. B.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

17 mai 1894.

Les membres du cabinet Casimir-Perier ont pris la tâche de s'adresser directement au pays et d'exposer devant lui la doctrine politique du gouvernement. La parole officielle a retenti cette semaine : M. Spuller à Poitiers, M. Viger à Orléans, M. Raynal à Lyon.

La préoccupation dominante des différents discours, si on en excepte les affirmations libre-échangistes que M. Raynal a données aux Lyonnais et dont M. Méline affecte dans la *République Française* d'être personnellement désobligé, paraît être de vouloir faire comprendre que le principe d'autorité avait besoin d'être restauré et que le cabinet actuel, au risque de subir l'accusation de réaction, entend assurer d'abord et partout l'ordre. Ceci est bien, et pourtant il nous semble que certaines théories politiques sont plus à même d'être mises en œuvre, étant admis qu'elles répondent au sentiment public, quand elles s'affirment sans paraphrase dans des actes.

Montrer de l'autorité contre les fauteurs de désordre vaut tout autant que de se proclamer le gouvernement nécessaire, ceci fût-il vrai.

Au reste, même la catégorie éclairée des électeurs, les employés, petits fonctionnaires, cabaretiers, instituteurs, qui forment à vrai dire les électeurs au second degré, ne s'attachent guère aux théories politiques : ils sont restés jusqu'ici indifférents à cette grande vérité que le pays doit être heureux parce que le cabinet est homogène.

L'homogénéité est un plat recherché dont les palais simples se défient, un bienfait que les lecteurs des *Débats*, du *Temps*, de la *Revue Bleue* sont à peu près seuls à goûter. Le pays s'en inquiète comme un poisson d'une pomme ; le tout pour lui est de savoir ce que sera la politique religieuse et la politique sociale du cabinet.

La politique religieuse sera l'objet d'un débat prochain qu'une circulaire récente de la nonciature apostolique de France aux évêques rend nécessaire.

Le 12 mai, M. Ferrata, oubliant qu'il était un agent diplomatique accrédité uniquement à ce titre auprès du gouvernement, et que toute communication directe avec les évêques ou autres ecclésiastiques de la République lui est interdite, a adressé aux évêques une circulaire qui fait connaître, sur la question des fabriques, les prétentions formulées au nom du Saint-Siège.

Sans remarquer l'inconvenance d'une pareille publication de la nature de celles de M. Flourens, on peut être surpris d'un manquement aussi grave aux usages et maximes de notre droit public ; M. Ferrata aurait pu prendre connaissance, à l'archevêché qui l'a si maladroitement inspiré, d'une lettre ministérielle de 1823, de circulaires de 1824 et du 28 septembre 1885.

Sur ce point il ne s'élève aucune contestation : nul ne règne en France que la France, et Rome ne saurait s'y ingérer ; aussi ne doute-t-on pas que le président du Conseil n'ait immédiatement protesté contre une pareille attitude du nonce.

D'où vient donc que, tandis que le pape donne personnellement aux catholiques de France des conseils de paix et de respect aux lois, son représentant se met aussi nettement en désaccord avec lui ?

C'est qu'en face de la politique de pacification également désirée par le Pape et le gouvernement de la République, il existe une autre politique de lutte qui plaît également aux esprits violents de l'extrême gauche et de l'extrême droite.

Tandis que, sans sacrifier aucun des droits de l'État laïque, aucune des prérogatives dont le Concordat et les articles organiques précisent les termes, une tolérance réciproque des esprits était désirable et possible, une résistance singulière est venue précisément des hommes de paix et de religion ; ils ne veulent pas, malgré le pape, d'une politique de conciliation, parce que la pacification des esprits engendrerait l'indifférence religieuse.

M. d'Hulst, leader de la politique de l'Archevêché, l'a affirmé dans les milieux parlementaires : « Il vaut mieux pour le clergé, a-t-il dit, qu'il soit persécuté, sans quoi il s'engourdirait. » Et comme M. Casimir-Perier ne s'est pas encore révélé inquisiteur, il faut inciter le gouvernement et M. d'Hulst s'y emploie. Non seulement le *Monde* s'inspire de sa pensée ; elle se traduit encore par des notes habilement répandues et par exemple ces éloges que le *Figaro* adressait récemment au gouvernement à l'occasion de la réouverture d'une église fermée, alors que c'était simplement le désir de conserver des chefs-d'œuvre gothiques et non pas l'autorisation d'exister donnée à une congrégation expulsée qui en était le motif. C'est encore M. d'Hulst qui est l'inspirateur de cette circulaire du nonce, de sorte que, malgré le pape, malgré tous les hommes de bonne volonté qui acceptent volontiers ses conseils, le haut clergé, sous la direction habile et discrète de M. d'Hulst, veut à tout prix la guerre contre l'État laïque.

Voilà comment il se fait qu'une loi votée sans discussion par la Chambre, et dont l'unique objet est de faire respecter par les fabriques, établissements publics, les règles de la comptabilité publique, soulève dans les pieux journaux de Morlaix, de Lyon ou d'Aix, les mêmes protestations violentes contre le pouvoir séculier coupable de toutes les infamies, digne de toutes les malédictions.

Il paraît que c'est abominable d'obliger le trésorier de la fabrique à tenir un état des sommes qu'il encaisse et que c'est une iniquité que d'obliger un curé qui reçoit dix francs pour l'entretien de son église, à dépenser cette somme selon son affectation plutôt que d'attribuer le tiers seulement à son objet et de consacrer les deux autres tiers aux écoles libres ou à l'assistance.

La tête d'un grand nombre de membres subalternes du clergé refuse à penser que l'organisation sociale de notre pays s'est perfectionnée en vieillissant et que nous n'en sommes plus au temps où le curé était le dispensateur désigné, dans sa paroisse, aux âmes des secours religieux, aux malades des remèdes, aux indigents des aumônes, aux enfants de l'art de lire, d'écrire et de compter. Ils continuent à croire que le Bureau de bienfaisance est simplement un bureau de propagande antireligieuse et à dire que l'école laïque est une invention du diable ou des francs-maçons, qui sont ses disciples.

On n'a pas la prétention de leur apprendre en quelques lignes comment toutes les institutions sociales se compliquent, se divisent, en s'améliorant et que l'esprit humain s'est élevé, depuis un siècle, assez haut pour que le libre examen et les connaissances scientifiques lui soient nécessaires, tout à côté des anciennes croyances qu'il conservera, au reste, tantôt comme un pieux souvenir, souvent aussi avec cet attachement irrésistible aux promesses d'une joie infinie.

H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31231. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 21 — 4e SÉRIE. — TOME I — 26 MAI 1894

## L'ENSEIGNEMENT LITTÉRAIRE
### A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ANDRIEUX, AIMÉ MARTIN, ARNAULT, PAUL DUBOIS, ERNEST HAVET, DE LOMÉNIE.

Les fondateurs de l'École polytechnique, en arrêtant les bases de l'enseignement, mélange de cours pratiques et de cours théoriques, qui leur avait paru convenir le mieux à la préparation des ingénieurs nécessaires à la défense nationale, n'avaient nullement songé à l'utilité secondaire d'un cours de littérature française. Comme l'étendue des connaissances mathématiques exigées des candidats leur interdisait la possibilité d'achever leurs études littéraires avant d'être admis et que, d'ailleurs, les établissements d'instruction ayant disparu depuis la Révolution, on manquait partout des moyens de leur donner l'instruction littéraire, on s'aperçut bien vite que cette instruction était, chez un grand nombre d'élèves, très imparfaite et très négligée.

« Ils savent bien, et peut-être plus qu'il n'est nécessaire pour l'arme de l'artillerie, les mathématiques, la physique et « la chimie », écrivait le général Marmont, « mais presque aucun d'eux ne sait l'orthographe, la géographie et l'histoire ; ce sont, pour la plupart, des danseurs qui ne savent pas marcher » (1). Cette situation attira l'attention d'une commission composée d'officiers d'artillerie et du génie qui s'occupait, au commencement du Consulat, d'organiser l'École d'application commune aux deux armes. N'espérant guère que les élèves cherchassent à se procurer, après leur sortie de l'École, les connaissances qui leur manquaient, la Commission émit l'avis qu'on les leur donnât à l'École même. Elle demanda qu'un cours sur l'*art d'écrire* y fût créé « afin d'apprendre à coordonner les idées, à les exprimer avec concision et simplicité ».

Pour répondre à ce vœu, le Conseil d'instruction et de perfectionnement proposa au Premier Consul d'instituer un cours de *grammaire et de belles-lettres* à l'École polytechnique. Aucune objection sérieuse ne semblait devoir s'élever contre ce cours. Il s'ouvrit à la rentrée du mois de novembre 1804 avant qu'on eût reçu l'autorisation demandée et il était déjà fort avancé lorsque Napoléon, en contestant la convenance, contrairement aux prévisions du conseil, donna l'ordre de le suspendre. L'Empereur considérait que l'Université qui venait à ce moment d'être réorganisée était à même d'assurer aux futurs candidats, avant l'admission, les connaissances littéraires réellement utiles dans les services publics. Il faisait observer que c'était à elle à commencer les candidats et à les pousser jusqu'aux limites indiquées par les besoins des diverses professions et qu'elle s'acquitterait de ce soin avec plus de succès et d'économie de temps que l'École polytechnique où tout devait être subordonné au succès des études scientifiques. Il disait que les élèves ne verraient dans les leçons de littérature qu'une sorte de délassement aux travaux mathématiques et que, ceux-ci exerçant seuls une influence sur le classe-

(1) Note écrite de la main de Marmont en marge du Rapport rédigé par le général Sénarmont sur le plan d'études pour l'École d'application de l'artillerie, rapport déposé aux archives du Comité d'artillerie.

ment, le professeur de littérature, malgré tout son talent, parviendrait tout au plus à se faire écouter. Selon lui, tout enseignement oral non suivi d'études sérieuses était condamné à demeurer à peu près inutile et pouvait même devenir nuisible en servant de prétexte à des conversations, à des lectures à la fois contraires au bon ordre et au bon emploi du temps. Le Conseil de perfectionnement dut s'incliner; mais il n'en renouvela pas moins sa proposition l'année suivante, en s'efforçant de faire ressortir les raisons qui en motivaient la nécessité.

« Ces leçons, dit-il dans son rapport, forment une branche d'instruction première commune, également utile à tous les services, qu'il convient d'enseigner à l'École polytechnique, car nulle autre part qu'à Paris on ne peut y attacher un professeur distingué par son goût et par ses connaissances... Une courte et heureuse expérience a déjà prouvé que ce cours est pour les élèves moins une étude qu'un délassement; qu'il se lie et s'applique au but de leurs études; qu'il les abrège et les rend plus faciles en donnant aux élèves les moyens de s'exprimer avec plus d'ordre, plus de clarté et de promptitude. Lorsque les élèves arriveront possédant les langues française et latine, le cours n'embrassera plus que l'art d'écrire et ses applications au service de l'ingénieur; le professeur pourra s'attacher davantage à former leur goût, à leur inspirer le sentiment des convenances, à corriger en eux le penchant de la jeunesse vers les amplifications, les ornements et tous ces travers de style, plus ridicules parfois qu'une incorrecte simplicité. — Cette étude influera même sur leurs mœurs et leur caractère. Tels sont les résultats de l'éducation littéraire, » ajoutait le rapporteur : « Le commandement acquiert plus de noblesse et perd de sa dureté, l'obéissance est plus prompte et moins servile; entre égaux les relations deviennent plus faciles plus favorables à l'harmonie qui doit régner parmi des hommes qui, placés en des postes divers, ont un même but: la gloire et le bien de l'État; enfin l'étude des lettres, en accoutumant l'esprit à des plaisirs plus délicats, prévient ou combat les goûts honteux ou grossiers, modère la violence des passions et, dans leur excès même, conserve à l'homme quelque chose de sa dignité. »

Cette seconde tentative, appuyée sur des considérations disciplinaires, eut un succès complet. Au mois de février 1806, l'Empereur accorda définitivement l'autorisation de créer à l'École un cours de *grammaire et de belles-lettres*. Le nombre des leçons fut fixé à 39 pour chacune des deux années d'études et l'importance de l'instruction littéraire limitée aux deux centièmes dans le partage du temps total.

Andrieux, membre du Tribunat et bibliothécaire du Sénat, fut désigné par Napoléon lui-même pour les fonctions de professeur. Il soumit au Conseil un programme d'enseignement d'après lequel le cours se diviserait en quatre parties : 1° la grammaire, sur laquelle il ferait un cours philosophique tel qu'il convenait à des jeunes gens habitués à des études sérieuses et abstraites. — 2° un cours de rhétorique, mais surtout l'art de parler. — 3° l'art d'écrire où il s'étendrait peu sur la poésie, mais où il ferait surtout des remarques générales en s'appliquant à bien distinguer la prose et les vers parce que les jeunes gens ne sont que trop disposés, disait-il, à « admirer les ouvrages où les images réservées à la poésie sont transportées dans la prose ». En dernier lieu viendrait une petite histoire littéraire de la France jusqu'à nos jours. Enfin il eut soin de dire qu'il ferait ressortir la morale de la littérature et le Conseil applaudit à cette idée.

L'aimable conteur avait compris qu'il devait faire moins un cours de beau langage qu'un cours de bon sens et de bonne conduite. Ses leçons fournirent en réalité une suite de conversations, nourries de recherches instructives, méditées avec soin et qui paraissaient pourtant improvisées avec un rare bonheur. Les Polytechniciens devinrent bien vite les enfants chéris de ce maître qui avait toujours vécu dans le milieu des écoles et qui témoignait à la jeunesse une bienveillance extrême. Ils aimaient son esprit fin, lucide et droit. C'était pour eux un plaisir extrême de l'entendre lire, avec un art exquis, des vers ou de la prose de nos grands écrivains. Sa voix faible et cassée devenait claire dans le silence, qui se faisait religieux quand il n'était pas interrompu par des éclats de rire, aux scènes du *Lutrin*, ou par des frissons d'admiration, aux sublimités de Corneille. A leur sortie de l'École, ses élèves trouvaient encore en lui un protecteur, un ami qui les suivait de l'œil dans le monde et se faisait un plaisir de les recommander et de leur rendre service.

La chaire de l'École était pour lui comme un champ d'honneur où il pensait mourir; cependant quand parut en 1816 le décret de réorganisation, son nom ne figurait plus parmi ceux des membres du corps enseignant. Le gouvernement de la Restauration n'avait pu lui pardonner ses réflexions malicieuses, ses saillies piquantes, l'indépendance et la liberté de son esprit. On l'accusa d'avoir attaqué la religion dans ses cours, comme d'autres professeurs « d'avoir voulu ébranler les vérités morales et religieuses à l'aide des sciences du calcul ». L'abbé de Lamennais, saluant comme un bienfait la suppression de l'École polytechnique, le rendit responsable de tout le mal qu'une dévotion aveugle reprochait à l'institution et, dans une courte brochure, il le poursuivit avec la dernière violence :

« Tout m'a paru croyable en fait de licence, écri-

vait-il, de la part de jeunes gens endoctrinés par M. Andrieux. Sa haine contre la religion se décèle à tout propos. Il cite le *Vicaire savoyard*, les *Lettres persanes*, parle de Voltaire et de Volney, traite de barbares les premiers temps du moyen âge, appelle Bossuet déclamateur, loue l'horrible correspondance de Voltaire. Frénétique d'impiété, il calomnie la religion sans pudeur. »

Et ce prêtre hautain terminait en disant :

« Espérons que l'École polytechnique, organisée dans un nouvel esprit, offrira désormais à l'État, au roi, à la religion, aux mœurs une garantie plus rassurante que l'influence d'un philosophe rimailleur qui voit la perfection de l'esprit humain dans l'absence de toute religion. »

Avec sa douce philosophie Andrieux méprisa l'injure et ce grossier langage ne lui inspira pas même une épigramme ; mais un de ses élèves, qui ne devait pas tarder à devenir physicien célèbre, Lamé, fut moins patient.

« Prenant en main la cause de l'École, rapporte M. Joseph Bertrand, il voulut par le rapide tableau d'un passé déjà glorieux confondre le calomniateur. La brochure qu'il composa fut jugée dangereuse et saisie, les premières épreuves, conservées par la famille, sont aujourd'hui tout ce qu'il en reste (1). »

Du moins la renommée s'est conservée du premier professeur de littérature, si brillant, si fin, si bon, et sa mémoire est restée vénérée à l'École.

A la réorganisation de 1816, des mesures ayant été prises pour rendre plus sérieuses les épreuves littéraires de l'examen d'admission, auquel on voulait demander une première et sérieuse garantie de l'instruction réclamée par les services publics, il sembla qu'on aurait pu supprimer le cours de grammaire et de belles-lettres, et réduire l'enseignement littéraire, comme l'avait proposé le Conseil de 1805, à des leçons sur l'art d'écrire et sur ses applications au service de l'ingénieur. Mais on ne suivit pas cette marche ; loin de restreindre l'enseignement on crut devoir, au contraire, lui accorder une part plus large. Le cours de grammaire et de belles-lettres fut conservé pour la première année d'études et on y ajouta, pour la seconde, un cours d'histoire et de morale. De plus, les élèves furent astreints, en dehors des leçons, à traiter chaque année par écrit un certain nombre de sujets de compositions qui seraient examinés et jugés par le professeur. Par suite, la littérature vit sa part, dans le temps des études, portée des deux centièmes aux neuf centièmes de la durée totale, en même temps qu'elle prenait une influence directe sur le classement de sortie.

(1) Éloge de Lamé par J. Bertrand.

Aimé Martin, regardé comme un professeur « plus croyant ou du moins appréciant mieux la nécessité de la foi », exposa l'esprit nouveau de l'enseignement dans le discours qu'il adressa au duc d'Angoulême, protecteur de l'École, le jour même de la rentrée, en 1817 :

« A votre voix, lui dit-il, les sciences renaissent dans cette institution qui leur dut sa renommée et la religion s'y établit avec toute sa gloire. Religion et science, ces deux pouvoirs ne peuvent plus être séparés ! »

Le cours de littérature prit à sa demande le titre de *Cours d'histoire et de belles-lettres* et se proposa d'embrasser toutes les périodes intéressantes de l'histoire de France avec un tableau pour chaque siècle du rôle de la monarchie, des mœurs, de l'histoire littéraire, des institutions politiques et religieuses. Le programme en était si vaste qu'il eût été impossible de le parcourir en une seule année et qu'on fut bien obligé de le répartir entre les deux années d'études. On renvoya d'abord à la seconde année l'histoire de la langue, de la grammaire et de la littérature du siècle de Louis XIV et l'examen de nos grands écrivains classiques.

Un peu plus tard, ayant reconnu que les leçons sur la grammaire présentaient peu d'intérêt pour des jeunes gens qui venaient de terminer leurs études classiques, on supprima ces leçons et il ne resta plus qu'un cours *politique, moral et littéraire d'histoire de France*. Malgré le véritable talent du professeur, son érudition sérieuse et variée, ce cours eut peu de succès. En lui imposant pour but « de montrer l'alliance des vérités scientifiques avec les dogmes religieux, afin d'empêcher les élèves de porter dans la société l'esprit d'indépendance qu'on doit laisser aux jeunes insensés élevés dans les écoles d'athéisme » le gouvernement semblait se refuser à voir que la jeunesse, avec ses vives impressions, ses aspirations ardentes, était irrésistiblement entraînée dans le grand mouvement libéral des esprits.

A l'amphithéâtre les élèves accueillirent par des murmures tout éloge des beaux jours de la monarchie ; des signes manifestes d'improbation accusèrent leur antipathie pour tous les souvenirs de l'ancien régime et des explosions de rire obligèrent le professeur à s'arrêter toutes les fois qu'il lui arriva d'émettre une réflexion sur la sagesse divine à l'occasion de l'ordre et de l'harmonie de l'univers.

Il faut dire qu'Aimé Martin s'était aliéné les sympathies, le jour où, pour plaire à M. de Frayssinous qui voulait renvoyer tout le personnel ayant appartenu à l'ancienne École sous la République, il avait déclaré en plein Conseil « qu'Arago ayant voté l'acte additionnel et les professeurs ayant servi avec l'*usur-*

*pateur*, l'*ogre de Corse*, n'étaient pas dignes de professer devant la jeunesse ». Les registres du Conseil mentionnant cette déclaration portent que Gay-Lussac se leva en s'écriant : « Eh bien ! alors, il faudra commencer l'épuration par ma personne ! » et que, devant cette protestation, l'épuration s'arrêta. Le gouverneur lui-même s'était vu obligé d'adresser des remontrances à un professeur qui ne cessait de se plaindre, même dans les feuilles publiques, du temps considérable qu'il lui fallait consacrer à la correction des compositions que d'ailleurs les élèves négligeaient tout à fait à cause de leur importance insignifiante dans le classement.

Le but était manqué. Loin de devenir plus religieuse l'École se montra au contraire de plus en plus « voltairienne », si bien que le duc de Doudeauville, pair de France, l'accusa dans un rapport d'inspection « d'être le tombeau de la foi, l'écueil de la piété et de la vertu ». L'autorité n'était pas éloignée de reconnaître elle-même qu'elle avait fait fausse route lorsque la Révolution éclata.

A la rentrée de 1830, le cours d'histoire fut supprimé et remplacé par un cours d'allemand. Hase, le directeur des langues orientales, savant philologue, qui en fut chargé, trouva là l'occasion d'exposer ses vues sur l'origine des langues, de parler de leur marche à travers les siècles, de leur influence sur les nations déplacées ou conquises et réussit à se faire écouter avec admiration. Quant à l'enseignement littéraire, il fut réduit à un modeste *cours de composition française* dont le but succinct et mal défini devait être d'exercer les élèves dans l'art d'écrire.

Arnault de l'Académie française accepta la mission de faire, aux élèves de première année, trente leçons qui seraient exclusivement consacrées à l'examen des compositions avec les considérations littéraires, historiques et philosophiques qui pourraient s'y rattacher et, subsidiairement, à quelques préceptes de style et de goût. L'auteur de *Marius à Minturnes* n'était plus guère connu que par ses fables ingénieuses et piquantes, ses petits poèmes spirituels ou gracieux, comme celui de la *Feuille*. Au moment du plein épanouissement du romantisme, il tint à se signaler à l'École par son goût particulier pour les choses classiques et pour les tragédies grecques. On juge de l'effet que dut produire, sur un pareil auditoire, l'expression d'une sympathie trop marquée pour les Atrides et pour Laïus, roi de Thèbes. La fidélité rare, a dit quelque part M. Claretie, avec laquelle il revenait sur Jocaste, sur Œdipe et sur les malheurs de Laïus, la certitude qu'on avait, à toutes ses leçons, de voir reparaître la famille de l'infortuné Laïus, ont fait inventer une locution spéciale qui a franchi les murs de l'École. Allons, bien ! se disait-on, voilà le *laïus* qui recommence ; de là l'expression « *piquer un laïus* » pour signifier : remettre une composition de rhétorique. Une seule fois, ce classique attardé choisit comme sujet de composition un sujet moderne : le rétablissement de la statue de Napoléon sur la colonne Vendôme ; cette composition, où l'on discuta longuement si l'Empereur devait être revêtu de la pourpre romaine, ou du petit chapeau avec la redingote grise, inspira les élèves poètes ; l'un d'eux composa une pièce de vers qui fut très remarquée.

Arnault ne professa guère qu'une année ; le répétiteur du cours, Léon Halévy, occupa en réalité la chaire pendant trois ans. Il eut, lui, bientôt fait de reléguer Laïus au second plan et, tout en restant classique, d'intéresser ses auditeurs au grand débat littéraire et philosophique qui s'agitait au dehors. Les élèves l'aimaient à cause de sa jeunesse, il avait trente ans à peine, et ils l'applaudissaient à cause de son esprit. A la mort d'Arnault, en 1834, ils espéraient lui voir occuper sa chaire ; mais M. Guizot n'ayant pas voulu la donner à un israélite, Halévy quitta le professorat.

Paul Dubois, le fondateur du *Globe*, nommé professeur, se proposa de s'attacher surtout à donner aux élèves une méthode qu'ils pussent appliquer plus tard eux-mêmes à leurs lectures et d'insister, d'une manière approfondie, sur les œuvres des grands prosateurs qui marquent les principales révolutions de la langue française. Chacune de ses leçons devait se diviser en deux parties, l'une consacrée à la discussion d'un point de l'histoire littéraire, l'autre employée à présenter les critiques des compositions faites par les élèves. Mais, en réalité, la plus grande partie du temps se passait à développer de véritables thèses littéraires, dont quelques-unes étaient contestables ou du moins n'auraient pas été admises par tous les gens de lettres et dont les autres, portant sur des objets étrangers au cours, les transformaient en conversation de salon au lieu de les diriger sur les règles de l'art. Tel fut du moins l'avis du directeur des études qui critiqua vivement un enseignement ainsi compris :

« Il faudrait à ce cours, disait Coriolis, dans un rapport au Conseil de l'École, un plan qui ne comporte pas plus d'étendue qu'on a voulu lui donner en trente leçons. Les dissertations devraient porter sur l'art même et non sur des explications plus ou moins ingénieuses de certains événements littéraires. Que reste-t-il à l'auditoire quand le professeur aura examiné, par exemple, quelle influence Richelieu a eue sur la littérature de son temps, qu'il aura cherché les causes de l'unité littéraire des productions du siècle de Louis XIV, qu'il

aura montré à quoi l'on doit attribuer la décadence du théâtre? »

Et il ajoutait :

« On a voulu suppléer au cours de rhétorique que n'ont pas suivi beaucoup d'élèves et empêcher en même temps ceux qui ont terminé leurs études d'en perdre tous les fruits. Il semble que le but serait mieux atteint en consacrant à une discussion méthodique des différents styles la partie des leçons qui n'est pas employée à l'examen des compositions. Il serait préférable de faire des lectures choisies dans les bons prosateurs ; elles fourniraient au professeur l'occasion de donner aux élèves les préceptes généraux sur la langue. Rien n'empêcherait d'y ajouter des remarques sur la conduite publique et privée des auteurs et d'en faire ressortir un enseignement moral, si utile aux jeunes gens. »

Ces observations judicieuses eussent mérité d'être prises en considération, mais Paul Dubois avait tant de fonctions à remplir, celle de directeur de l'École normale, celle de député (1), d'autres encore, si nombreuses, qu'il n'avait pas même le temps de préparer son cours. Il en résulta que ce cours fut sans profit pour les élèves, qui ne prêtèrent aucune attention aux digressions sur des ouvrages dont ils entendaient parler pour la première fois et qui prirent, presque tous, le parti de traiter sous la forme plaisante les sujets de compositions donnés. Le professeur, écrivain d'un incontestable mérite, manquait d'ailleurs absolument d'éloquence. C'était un petit homme, d'aspect tout à fait comique, qui lançait en avant ses bras démesurément longs, qui pointait toujours deux doigts menaçants sur son auditoire, qui s'agitait, bredouillait, tout en s'exprimant avec la plus vive animation. Dès les premières séances on le tournait en ridicule ; au bout de quelques jours on ne l'écouta plus.

Au commencement de l'année 1848, la promotion, après s'être amusée des articles publiés par certains journaux, comme le *Charivari* et le *Corsaire*, qui l'appelaient *cumulard insatiable*, lui signifia, par une lettre signée de tous ses membres, d'avoir à se démettre de ses fonctions. A une pareille provocation, faite au mépris de toutes les convenances, il répondit de sa chaire avec hauteur et non sans dignité. Ce fut sa plus belle leçon! disaient plus tard ceux qui l'avaient entendue, leçon interrompue par des huées, par des sifflets, un tapage tel que l'autorité dut intervenir et consigner la promotion. La Révolution de 1848 éclata sur ces entrefaites et Paul Dubois quitta l'École.

Les études ayant été suspendues pendant toute la fin de l'année 1848, le cours de littérature ne se rouvrit qu'au mois de février de l'année suivante. On en restreignit le programme à l'exposition générale des règles du style et de la composition littéraire et à l'appréciation de la littérature du XVII^e siècle dans ses grandes divisions. Rosseeuw Saint-Hilaire, qui était suppléant de Lacretelle au Collège de France, fut nommé professeur. Il se plut à analyser les œuvres des maîtres, des orateurs sacrés, des poètes dramatiques et à retracer, avec sa parole élégante et facile, le caractère général de cette grande époque. Mais son enseignement ne dura guère que trois ans ; il donna sa démission en 1852 pour aller poursuivre, à la Faculté des lettres, les études historiques auxquelles il s'était adonné depuis longtemps. Protestant convaincu, auteur de beaucoup d'écrits d'édification et de propagande, il fit à l'École une certaine impression par l'inspiration religieuse qui débordait dans toutes ses leçons. Les élèves gardèrent le souvenir de sa douceur, de son exquise bonté, de l'enthousiasme avec lequel ce vieux libéral de la Restauration leur parlait de Dieu, de la patrie et de la liberté.

Ernest Havet, professeur d'éloquence latine au Collège de France, qui le remplaça, a laissé à l'École la réputation d'un professeur incomparable. Heureux d'avoir trouvé un auditoire qu'il pouvait mettre en contact direct avec les chefs-d'œuvre, et qui vibrait à sa parole, il s'y abandonna aux charmes de l'enseignement littéraire. Chaque année, il passait en revue notre littérature tout entière ; mais ce qui l'inspirait le mieux, lui aussi, c'était le XVII^e siècle. Ses leçons sur Corneille, sur Racine, sur Bossuet surtout, qu'il admirait fort et qu'il montrait parlant des choses de la guerre, étaient extrêmement goûtées des élèves. Ils venaient l'entendre avec entrain et bonne humeur, charmés de se délasser un moment dans un recueillement délicieux. Quelques-uns éprouvaient le plus vif plaisir de se sentir ramenés par lui vers leurs premières études. L'un de ceux-là, M. Armand Silvestre, a raconté avec grâce comment il écoutait le professeur :

« Comme j'attendais impatiemment cette leçon ! Malgré mon goût très vif et très sincère pour les mathématiques, je trouvais une saveur comme rafraîchissante à cet entretien hebdomadaire. Il ouvrait devant moi je ne sais quels horizons lumineux. J'entendais enfin parler des poètes. Le maître le faisait avec une autorité et une éloquence contenue qui me ravissaient. Je lui dois d'avoir lu le *Roman de la Rose* et d'aimer encore passionnément François Villon qu'il commentait avec une verve singulièrement attendrie. »

Ce qui donnait surtout beaucoup de vie à l'enseignement d'Havet, c'est qu'il y était réservé une place aux choses contemporaines. Un jour, il consacra une leçon à répondre à une diatribe de Lamartine et à défendre Racine ressuscité par Rachel. La mort de cette grande tragédienne, pour qui il avait une admiration extrême, fut le sujet de l'exorde

(1) Dubois était député de la Loire-Inférieure, de la *Gloire-Inférieure*, disait-on à l'École.

d'une autre leçon. Tantôt il lisait à ses élèves une poésie nouvellement publiée (*la Vigne et la Maison*, de Lamartine), tantôt il leur signalait un récent ouvrage, comme l'*Amour* de Michelet, livre charmant, leur disait-il (1). Ses sentiments bien connus de libéralisme formait une sympathie de plus entre lui et ses élèves. Esprit libre en politique et en religion, il prenait plaisir à cultiver chez eux les sentiments élevés d'indépendance. L'étude des œuvres de Voltaire lui fournit une fois l'occasion de faire une leçon chaude et décidée, si lumineuse, si hardiment philosophique, qu'en dépit des règlements et des traditions, tout l'auditoire se leva et le couvrit d'applaudissements. Aussi arriva-t-il que le Ministère, après l'avoir admonesté à cause de certains rapprochements cherchés à son cours du Collège de France entre le despotisme romain et notre césarisme d'imitation, crut devoir lui reprocher « de monter la tête aux polytechniciens en leur parlant de l'indépendance des esprits ». La vérité est que ce maître de la pensée, ne craignant que l'erreur, les avait captivés par son merveilleux talent, par sa bonté, sa finesse, sa sensibilité exquise et qu'il avait su, en quelques heures dérobées aux travaux sévères de la science, leur faire apprécier le charme des lettres.

A la mort d'Ernest Havet, en 1862, la coterie du Palais-Royal s'agita pour faire nommer à sa place Taine, l'un des assidus des réunions du prince Napoléon. Mais le Conseil de perfectionnement se prononça pour Louis de Loménie et, malgré la protection des plus hauts personnages, malgré l'intervention chaleureuse de la princesse Mathilde, celui-ci l'emporta. Il avait à ce moment, sur son concurrent, l'avantage de l'âge, des services et des travaux. Répétiteur à l'École depuis 1849, chargé en réalité du cours depuis une année, suppléant d'Ampère au Collège de France, il était surtout connu par son livre sur *Beaumarchais et son temps* et ne devait pas tarder à voir s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie française. Louis de Loménie entreprit de changer le caractère du cours de littérature qui se faisait à l'École. Avant lui, ce cours avait été généralement compris et professé comme une suite ou une extension de l'enseignement donné dans la classe de rhétorique des lycées. Les commentaires des auteurs classiques, l'explication des sujets de compositions, la correction même de ces compositions y tenaient beaucoup de place. Il se proposa, non plus de reprendre, comme en sous-œuvre, les études littéraires antérieures du collège que la préparation à l'École avait forcé de suspendre pendant plus ou moins de temps, mais d'inspirer, de faciliter et de diriger les lectures au moyen desquelles les élèves compléteraient eux-mêmes leur culture intellectuelle, après leur sortie. Il fit un véritable cours d'histoire littéraire qui débutait par une ou deux leçons sur la formation de la langue française, passait en revue, pendant la première année, les diverses productions littéraires du moyen âge et de la Renaissance et embrassait, dans la seconde année, les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles tout entiers. L'étude de la littérature ainsi comprise lui semblait devoir être extrêmement facilitée par la maturité de jugement acquise à la suite des études scientifiques. La forme de ses leçons était celle d'une causerie dans laquelle le professeur, visant surtout à intéresser son auditoire fatigué ou distrait par des travaux d'une nature entièrement différente, ne dédaignait pas de chercher à l'amuser. Il aimait à lire des passages de nos vieux fabliaux, de Rabelais, de La Fontaine ; à donner de nos petits conteurs des citations choisies de manière à produire cet effet. Son esprit libre, sa bonne humeur, ses jugements parfois hasardés, ses anecdotes gaies, eurent le plus grand succès, et, tout en amusant l'auditoire, il sut saisir les occasions d'élever les esprits par des considérations morales, philosophiques ou patriotiques. Le soir, après le cours, il recevait avec plaisir les élèves qui venaient, dans son cabinet, lui demander des explications ou des renseignements, ou lui parler de leurs lectures. Il suivait avec intérêt ceux qui, au sortir de l'École, lui avaient semblé tirer particulièrement profit de son enseignement. C'était une de ses plus douces joies de donner lecture en chaire des compositions dont le mérite avait attiré son attention, particulièrement des vers charmants de M. Denayrouze, qui devait plus tard devenir lui-même répétiteur du cours, et que sa promotion couvrait d'applaudissements. Quelques polytechniciens épris de littérature venaient, en uniforme, les après-midi du mercredi, assister au cours public du Collège de France; ceux-là M. de Loménie aimait à les placer derrière lui dans l'espèce de tribune qu'il occupait: ils constituaient ce qu'on appelait plaisamment *sa garde*. Une députation des promotions de l'année 1873 fut envoyée à l'Institut le jour de sa réception à l'Académie française.

M. Perrens, l'auteur d'une *Histoire de Florence*, nommé professeur en 1878, continua pendant quelque temps les traditions laissées par son prédécesseur. Mais les modifications introduites en 1884, dans le programme de l'enseignement littéraire, en changèrent complètement le caractère. Par suite de nécessités budgétaires, on fusionna en effet le cours de littérature française avec le cours d'histoire qui avait été rétabli depuis quelques années et, à partir

(1) Extrait de notes sur Ernest Havet, par Louis Havet.

de ce moment, il n'y a plus eu qu'un enseignement mixte à la fois littéraire et historique, à peu près semblable à celui qui se donnait sous la Restauration. Les deux professeurs ayant été provisoirement conservés, cet enseignement a été plutôt littéraire pour la promotion à laquelle s'adressait M. Perrens et plutôt historique pour celle qui avait gardé le professeur d'histoire. Enfin, depuis l'année 1892, les deux maîtres s'étant retirés, atteints par la limite d'âge, il n'y a plus maintenant qu'un seul cours de littérature et d'histoire : il est confié à M. George Duruy.

Quelle influence a exercée l'enseignement littéraire donné à l'École sur la culture intellectuelle des générations polytechniques? C'est là une question à laquelle il n'est pas aisé de répondre. Une observation tendrait à prouver que cette influence n'a pas été bien grande : c'est la préoccupation constante, manifestée par les Conseils, d'une recherche des moyens propres à rehausser le niveau de l'instruction littéraire et particulièrement par les épreuves de l'examen d'admission. D'autre part les professeurs ont signalé de tout temps la tendance marquée des élèves à consacrer tout leur temps aux travaux scientifiques et ils ont constamment essayé de combattre leur peu de disposition à s'appliquer à des exercices qui n'ont aucune importance au point de vue de leur classement. Ce que l'on peut dire, c'est que la moyenne des compositions n'est pas inférieure à celle des élèves de la section des sciences de l'École normale ou des Écoles de médecine et de droit. A relever le petit nombre des sujets traités, soit par goût, soit par fantaisie, avec un vrai succès, et aussi le nombre des exercices remarquables seulement par un style et des traits du genre plaisant, il semble que Napoléon ait été bon prophète quand il affirmait que le cours de littérature française à l'École polytechnique ne serait jamais qu'un délassement aux travaux mathématiques.

G. Pinet.

LES

## HABITS DU COMTE DE PEYRAUD

*Le mort saisit le vif.*

Tant de choses passent et sont oubliées, que l'on ne saurait fixer, tant de gestes trop vite achevés. Regrets du sourire de Cléopâtre et du pas de Salomé; regrets des corps ignorés des statuaires; regrets des joies dont l'essence même est d'être regrettées.

Or, dites, qui se souvient des habits du comte de Peyraud?

Le comte de Peyraud était le plus accompli des gentilshommes; le cordon de son monocle, large de $0^{m},057$, a servi d'étalon à tous les cordons de monocle durant environ trente ans. C'est le comte qui inventa les cravates de peluche nouées à la Gordien, les gilets qui portent son nom, les gants d'hiver à deux doigts, les vestons à basque, trois cantatrices, deux danseuses, une demi-douzaine de littérateurs et la mode de baiser le poignet aux dames. On disait de lui qu'il poussait l'élégance jusqu'à faire blanchir ses cheveux à Londres.

Tout cela lui coûta bon : la santé d'abord, la considération de sa famille ensuite, et surtout une quantité de millions. Mais il avait acquis en échange une indiscutable autorité en matière d'élégance, et s'il s'était mis à marcher sur les mains, il y a gros à parier que deux mille jeunes gens l'eussent imité sur-le-champ. Le comte aimait répéter : « Quatre penseurs exercèrent une influence sur les masses : Jésus-Christ, Napoléon, Wagner et Moi. »

Il faut bien faire une fin. Le comte de Peyraud se résigna à mourir. Quand il vit qu'il brûlait sa bobèche, il s'inquiéta pour ce qu'il ne possédait pas d'héritiers, directs ou indirects; pas même la parente pauvre que les plus pauvres trouvent à leur chevet. Le notaire avait été mandé; M. de Peyraud tenait trop à sa réputation de courtoisie pour déranger les gens en pure perte. Léguer sa fortune à l'État? Non, le comte était trop sincèrement réactionnaire. Enrichir des communautés religieuses ou des institutions charitables? Pour qui le prenez-vous? Il aurait eu l'air de redouter l'Au-delà.

Il appela ses domestiques et lorsqu'ils furent rangés autour de son lit, il leur tint, avec la franchise excessive des mourants qui abusent de leurs avantages, le menu discours que voici : « Messieurs, j'ai résolu de vous léguer mes biens meubles et immeubles. Ne vous réjouissez pas outre mesure; c'est, tout compte réglé, peu de chose. Des hypothèques grèvent mes terres pour leur valeur, mes titres de rente sont Dieu sait en quelles mains! et l'hôtel des comtes de Peyraud appartient à des créanciers qui ont souci des souvenirs historiques et vous éviteront la peine de l'entretenir. En somme, vous n'héritez que de quelques milliers de francs; toutefois, votre sort ne m'apitoie pas.

« Vous êtes tous de vieux serviteurs, intelligents adroits, actifs. Je parierais mes dernières minutes de vie contre un gin-sling que vous avez dû vous assurer une honnête aisance par des moyens dont votre conscience souffrait. Je n'ai pas le courage de vous blâmer; au contraire, je regrette que vous ne m'ayez pas pris plus encore; il est si doux de faire des heureux!

« Je vous lègue premièrement ce que vous m'avez... mis de côté. En second lieu, je vous lègue les sommes à valoir une fois toutes dettes payées. Je désire que le produit de la vente de mon mobi-

lier vous soit partagé. Me Bénévent va prendre vos noms et qualités, il présidera à la répartition.

« Enfin, je vous lègue la chose la plus précieuse, la grande pensée de mon existence, l'héritage unique auquel mes créanciers ne pourront attenter : MES VÊTEMENTS. Je ne veux pas qu'ils soient dispersés au hasard de l'encan, je ne veux pas mourir tout entier. Vous, qui avez été les témoins, vous conserverez ma tradition; je vous enjoins de porter mes habits; qu'ils vous soient légers! Je vous défends de les vendre; cette clause sera stipulée dans le testament. Maintenant, j'ai dit. »

Le lendemain, le comte de Peyraud mourut discrètement, en homme du monde, à l'anglaise.

*
* *

Le partage de la fortune n'amena aucune difficulté. Tous frais soldés il resta une trentaine de mille francs que se partagèrent le cocher, le palefrenier, le valet de chambre, le cuisinier, le maître d'hôtel et le groom. Pour la première fois, ces humbles citoyens goûtèrent l'ineffable joie d'être appelés par leur nom de famille. Ils souhaitaient finir paisibles, sans nulle ambition de bruit et de lutte; ils avaient vu vivre les autres, et gardaient une lassitude personnelle des plaisirs auxquels ils avaient assisté. Chacun avait son rêve de petite maison à la Rousseau et ils avaient hâte de terminer les règlements de comptes, afin d'aller retrouver leur première nature de paysans.

Restait la question des vêtements. On prit jour; les scellés qui défendaient les portes des chambres où la garde-robe du défunt était enfermée, furent rompus; un sextuple cri d'admiration fusa vers le ciel.

Dans la première chambre, rangé en les flancs des larges tiroirs de chêne, reposait le linge de corps, soie, crêpe et batiste; deux cents caleçons à fleurs, à ramages, à raies, à personnages; les mille chemises à cols variés suivant les états d'âme, plissées, unies, brodées, blanches ou versicolores, les mouchoirs nombreux comme les étoiles du ciel, les chaussettes que le Juif-Errant ne fût parvenu à user; les madras de nuit, et les gilets blancs de tous les blancs imaginables.

Dans la seconde chambre, derrière les glaces sans tain des armoires, pendaient les redingotes et les pardessus; des girondines à mantelet et large poignet, des directoires tombant jusqu'au talon, des troisième République très courtes, des empire à jupe, des jaquettes forme hanneton, des vestons dits : rase-taille, des smocking-jacket, des paletots-sacs, des houppelandes, des talmas, des gâteuses, des mac-farlanes, des twines, une prodigieuse variété de coupes et de couleurs en gamme, du noir mat au marron et au gris bleuté.

Dans la troisième chambre, les dix-huit habits de soirée; puis les gilets et les pantalons, ces derniers raidis par les extenseurs accusaient le pli tant apprécié des connaisseurs. Une vitrine spéciale préservait de la poussière cinq exemplaires du célèbre « croisé Peyraud », pantalon taillé dans une cheviote à filets violacés sur fond Pompéi, que le comte avait travaillé plusieurs années. Puis la foule des pantalons à carreaux, nankin, gris, fantaisie, les gilets à cœur, en V, fermés, entr'ouverts, velours, soie, etc.

Dans la quatrième chambre, les 365 chapeaux; tant de chapeaux pour un homme qui avait si peu de tête! Les hauts-soie où l'on se fût miré, les tubes-feutre pour le théâtre, les claques à côtes, les ronds ovoïdes, lenticulaires, rhomboïdaux, ou en révolution de courbes calculées par des mathématiciens; les mous pour les voyages, et ceux que l'on met dans la poche, et ceux que l'on plie à l'entrée des casinos.

Dans la cinquième chambre, les bottines rangées non dans une bibliothèque comme celles de l'inepte Casal, mais sur une série de 400 consoles appliquées au mur. De légers voiles de lustrine les recouvraient; des formes de bois maintenaient leurs contours et les gonflaient ainsi que des pieds. Le cuir fauve disait les excursions balnéaires, les semelles de caoutchouc décrivaient la côte de Trouville à Étretat, le veau verni évoquait les triomphes mondains, les bottes rappelaient les chevauchées et les concours hippiques. La biographie du comte était là. La dernière chambre recélait les cravates divisées en dix catégories, les pochets, les cannes, les foulards, les gants et autres compléments.

Les six héritiers parcouraient ces richesses qui leur semblaient nouvelles, parce qu'elles leur appartenaient; de même les barbares durent parcourir Rome. Le valet de chambre expliquait la signification des lettres placées au bas de chaque vitrine. « Monsieur faisait au moins six toilettes par jour; avant de commencer, il consultait la température, les événements du jour, sa disposition d'esprit, sa santé et l'emploi du temps. Je suppose une température moyenne, une crise ministérielle, un peu de mélancolie, une légère crise de dyspepsie et des visites ennuyeuses; Monsieur me remettait une équation ainsi calculée :

$$\left(\frac{\text{Temp. M.}}{\text{Crise M.}} + \frac{\text{Mél.}}{\text{Dys.}}\right) \times \text{Vis.} = \left[\left(\frac{\text{D}}{\text{d'}}\right)\text{b. v.}\right] \times \frac{\text{G.B.}}{\text{g. g.}} \times \text{Cr.S.}$$

« Ce qui voulait dire : un costume D (sévère sans tristesse accentuée), pantalon assorti, bottes vernies, le tout attiédi d'un gilet blanc et de gants gris, et complété d'une cravate sombre.

— Il était rien farce, le singe! » Cette plaisanterie

du groom fut jugée déplacée; la solennité du sanctuaire l'improuvait. Tous se sentaient impressionnés, l'Idée planait au-dessus d'eux. Les vitrines les rendaient respectueux, les étuis de maroquin, les trousses et les voiles réveillaient en eux le sens du mystère, ils parlaient à voix basse et marchaient sur la pointe des pieds, respectant le sommeil des couvre-chefs, la méditation des redingotes, le farniente des chemises et l'hiératisme des paires de bottines.

*
* *

Ils divisèrent les habits et le linge en six parties égales, ainsi que l'avait spécifié la volonté du testateur; toutefois, le notaire permit quelques échanges, qui furent effectués séance tenante : le cocher à la trop grosse tête, troqua sa part de chapeaux contre la part de bottines du groom qui regardait les bottines du feu comte comme Moïse dut considérer la Terre Promise, avec l'incurable regret de n'y pouvoir pénétrer. Le maître d'hôtel s'attacha aux habits de soirée et céda sa part de paletots; puis on se sépara, sans souci de se retrouver dans l'avenir.

En vérité, ces domestiques libérés se préparaient à terminer heureusement leur existence de travail et de larcin. *Mais les habits avaient décidé autrement;* comprenez-vous, *ils ne voulaient pas quitter le boulevard.*

Longtemps Sam Dupont, le valet de chambre, artificialisé Anglais, avait hésité à revêtir le complet banane-mûre que le feu comte mettait, dès les premiers appels du printemps. Une peur superstitieuse le retenait, ou le pressentiment, sans doute; puis la tentation fut trop forte. Sam élabora une tenue *jour-de-soleil* en harmonie avec le renouveau; le complet banane l'étreignit, colla comme une fatalité; un pardessus de couleur claire encadra le complet; et le hasard amena un chapeau rond assorti, tout prêt brossé.

Alors Sam ressentit une étrange, insolite impression; une conscience vague de dignité et de dédain supérieur le pénétrait; il détendait nettement les pointes vernies de ses pieds, miroirs convexes où il vérifiait à chaque pas l'ensemble de sa tenue; et son allure, jusque là de larbin correct, se modifiait en une allure de souple et hautaine nonchalance. Dehors il aperçut pour la première fois qu'il n'avait pas de gants blancs, et souffrit la honte d'Adam nu. Il acheta six paires de *white gloves.*

Vingt mètres plus loin une gêne intolérable crispa son œil droit; assurément il distinguait mal l'ambiance. En outre quelque chose manquait à l'équilibre de son chapeau. Sam entra chez un opticien et se choisit un monocle et un ruban de $0^{m},057$. Tout rentra dans l'ordre.

Sam Dupont avait coutume de boire son madère, avenue Victor-Hugo, en compagnie de palefreniers jovials; les habits nouveaux qu'il inaugurait l'entraînèrent malgré lui devant la porte d'une Exposition de peinture; il essaya de résister. Résiste-t-on à l'obstination des choses? Il céda bientôt à l'obligation de se mêler aux visiteurs, descendus de voitures luisantes. Les tableaux l'indifféraient, pourtant il demeura une heure dans la petite salle, à regarder d'horribles divertissements d'amateurs. Il n'aurait pas pu s'en aller; les habits « voulaient » rester.

Les habits entraînèrent Sam dans un grand restaurant où, toujours malgré lui, ils lui firent commander un menu de dyspeptique. Au dessert, Sam fuma un cigare à bague, un cigare très cher, à croire que la bague était une vraie bague. Sam gémit de laisser un pourboire trop princier sur le chiffre de l'addition.

Dominé par son habillement, Sam Dupont rentra chez lui, passa le meilleur frac de son héritage, et fut assister à la première d'une pièce traduite de l'étranger; il calculait : « 2 francs de voiture, 50 centimes de programme, 20 francs de stalle, 1 franc d'ouvreuse, 50 c. de lorgnette; total 24 francs pour trois heures; de l'ennui à 8 francs l'heure, c'est payé. » Là se bornèrent ses observations; il savait désormais qu'une force supérieure le guidait, contre laquelle il ne lui était pas permis de s'insurger. La soirée s'acheva dans un restaurant de nuit et enfin dans une chambre qui n'était pas la chambre de Sam, mais bien celle d'une dame, prétendue Russe; cette Slave avait promis beaucoup d'étonnement en échange d'un préalable cautionnement de cinq louis; au matin levant, comme Sam s'en retournait à Sam-House, il conclut que le plus fort de ses étonnements était de se retrouver à dix heures du matin, en frac et pelisse, dans les rues de Paris.

Ainsi, les habits lui avaient imposé déjà l'attirail de scepticisme superficiel et blasé, que le viveur doit acquérir et entretenir. Quand il fut couché, l'ancien domestique recouvra soudain son bon sens : « Que diable ai-je été faire au théâtre et au restaurant? cet après-midi pour sûr, je partirai pour l'Auvergne, mon pays natal. » Mais l'après-midi Sam revêtit le complet noix-de-coco, et ses résolutions disparurent; car le complet noix-de-coco ne « voulait » pas non plus quitter Paris.

A partir de ce moment, les journées se succédèrent pareilles; Sam ne luttait pas; les hommes frustes comprennent que nulle volonté individuelle ne prévaut contre les volontés mystérieuses qui nous gouvernent. Il céda aux ordres de ses vêtements; et d'ailleurs n'était-il pas accoutumé à l'obéissance? Ses vêtements le promenèrent dans les divers endroits de plaisirs, aux courses, au théâtre, aux redoutes, aux concerts, aux inaugurations de tout ce

qu'on peut imaginer, aux vélodromes, même aux réceptions de l'Académie. Il avait cet air souffrant, mélancolique et loyal que l'on voit aux messieurs des gravures de mode, et chacun s'enquérait de l'état civil de ce gentleman si merveilleusement habillé, que nul ne connaissait : « Qui est-ce, disait-on ? Depuis le feu comte de Peyraud, personne n'a su porter le costume moderne avec autant de distinction. » On apprit son nom, on lui attribua une position sociale élevée ; il lia connaissance avec des citoyens qui s'honoraient de noms étrangers, brésiliens ou roumains ; ils avaient tous des mains fines que mettait en valeur le maniement des cartes, des manières exquises, et une érudition universelle. Ils présentèrent leur ami dans des cercles fermés (quelquefois par la police). M. Sam Dewpon, esquire, n'était pas initié au jeu de poker ; en trois séances, il le posséda comme père et mère. A ce jeu, il perdit non seulement tout empire sur ses passions, mais encore des sommes importantes, ce qui est plus grave. Un autre eût restreint ses dépenses ; Sam n'y parvint pas. D'un autre côté, il avait été présenté à nombre de jeunes femmes dont il entretenait l'amitié par de petits cadeaux coûteux.

L'épargne des jours de labeur disparut, échangée contre des bijoux, des additions, des jetons, et d'éphémères instants de plaisir ; disparurent aussi les cinq mille francs de l'héritage. Sam fut mis en rapport avec des vieillards qui prêtaient à la petite semaine, puis avec d'autres vieillards qui prêtaient à la petite minute. Trois mois suffirent à liquider la fortune de l'honnête serviteur, tant la vie est chère à Paris ! Sam accueillit sans surprise le jour, du reste prévu, où il resta seul avec son dernier louis.

Certains originaux ont trouvé, paraît-il, le moyen de vivre d'expédients ; l'héritier du comte de Peyraud reprit leurs travaux. Mais s'il avait été habile autrefois, son ancienne adresse ne lui était plus d'aucune utilité, maintenant qu'il était *bourgeois*. Les habits vengeaient le feu patron. Sam savait « gratter », il ne savait pas « taper ». Les Roumains s'étaient retirés de lui, les Brésiliens ne le saluaient plus. On déclara « qu'après tout, on ignorait d'où il venait, qui il était... »

Vinrent les jours de noire misère ; les habits étaient toujours superbes ; la pluie, le soleil, la poussière, la boue n'étaient parvenus à leur ôter leur brillant et leur « neuf ». Les coutures ne blanchissaient pas en vieillissant, les boutons restaient à leur poste. Mais Sam se voyait sans ressources. Les meubles étaient retournés chez le tapissier ; il n'avait plus rien à vendre, que ses habits dont les fripiers ne voulaient pas, prétendant qu'ils étaient trop beaux, trop chics et que leur actuel propriétaire avait dû les voler.

Sam chercha du travail ; on l'accueillit avec défiance. Qui aurait consenti à prendre en condition un homme aussi bien habillé ? Les négociants, humiliés par son élégance, l'éconduisaient brutalement ; les bourgeois le chassaient et vérifiaient l'argenterie après son départ ; car on sait que les pickpockets, venus d'Angleterre, se reconnaissent à la correction de leurs manières.

Un matin, Sam rentrait après avoir passé des rafraîchissements dans une soirée ; les invités, mal familiers, l'avaient pris pour le maître, et lui avaient présenté leurs civilités, ce dont le véritable amphitryon avait conçu une rancune intense qui se traduisit par une suppression de pourboire. Sam rentrant mélancolique trouva la porte de son logis fermée ; on le mettait dehors, voilà tout, et l'on gardait sous séquestre sa garde-robe, nantissement des termes dus.

Sam erra encore une ou deux semaines à travers Paris, demanda la charité et ne l'obtint pas, parce que les passants le prenaient pour un farceur ; il n'est pas naturel qu'un monsieur en habit se plaigne de la faim. Il coucha dans des bouges et mangea des *arlequins*, qui sont les déchets de la desserte des grands restaurants. Enfin, il échoua, un dernier soir, sous le pont des Saint-Pères. Il pensait : « Demain, si j'ai trop faim et si je ne trouve pas de secours, je me jetterai dans la Seine ; aux désespérés on recommande de boire pour oublier. » Il s'arrangea dans l'angle d'un pilier de façon à dormir, le dos tourné à la bise. Or, dans ce coin, il y avait déjà cinq locataires, cinq pauvres gens qui n'avaient pas eu de veine dans l'existence, et rêvaient qu'ils en auraient beaucoup à leur réveil. Ces gens n'étaient pas, apparemment, des malheureux de profession ; leurs habits, de coupe irréprochable, ressemblaient aux habits des gentlemen qui ne couchent pas sous les ponts ; Sam se dit : « Il y a des originaux bien bizarres ; ces hommes cossus se sont offert le plaisir de dormir en plein air. » Mais le mouvement qu'il fit en s'acagnardant dérangea le voisin ; une litanie de jurons décisifs ; Sam dit tout haut : « Je connais cette voix-là ; Monsieur, dites, est-ce que nous ne nous sommes pas rencontrés autre part, chez des amis communs ?

— Le diable vous berce ! On fait moins de bruit dans la chambre des malades.

— C'est ça, je reconnais, vous êtes Jim Heitner, le cuisinier ! » Et c'était bien Jim, et plus loin c'était aussi le palefrenier, le maître d'hôtel, le groom et le cocher. Pareils aux Rois du roman de *Candide*, ils racontèrent à Sam leurs histoires, et par quelle suite d'événements ils en étaient arrivés à coucher sous le pont des Saints-Pères. Ils avaient subi, chacun à son tour, l'envoûtement des habits ; ils avaient passé par

les mêmes restaurants, les mêmes champs de courses, les mêmes cercles, les mêmes sommiers ; ils avaient connu les mêmes Roumains, et les mêmes huissiers leur avaient remis les mêmes papiers timbrés de la part des mêmes usuriers ; ils admirèrent qu'une semblable destinée les eût conduits à perpétuer jusque sous les ponts le renom d'élégance du feu comte de Peyraud.

Peu à peu, néanmoins, ils cessèrent de parler, pris par le sommeil et l'engourdissement. Dormir... Rêver... Mourir, peut-être !...

*
* *

Le lendemain, les mariniers d'une péniche voisine découvrirent les six personnages, allongés au pied de l'arche, morts de froid. Ils étaient à peine empoussiérés, rigides et toujours corrects, avec cette raideur funéraire qui est, à l'avis de tous, le suprême du chic anglais.

PIERRE VEBER.

## UN MYSTIQUE RATIONALISTE

### FR. H. JACOBI (1).

Jacobi ne se dissimulait pas la singularité, et, si l'on peut dire, l'excentricité de sa philosophie. Il en acceptait certaines conséquences, renonçant de grand cœur, par exemple, à toute prétention scientifique. Il en subissait certaines autres avec peine, et ce lui fut un amer chagrin de voir le mouvement philosophique de l'Allemagne s'éloigner de lui toujours davantage. Mais à aucun moment il ne songea à se départir de sa méthode. L'abandonner eût été mentir à sa conscience, tant sa philosophie, comme le lui écrit Guillaume de Humboldt, « est l'expression fidèle de toute sa manière d'être et de penser ». Il était donc bien inutile de contester à Jacobi, au nom de la logique, la position qu'il avait choisie. A vrai dire, il ne l'a pas choisie. Aucune autre n'était acceptable, ni même possible pour lui. Il fallait qu'il fût à la fois, et à sa manière, mystique et rationaliste.

I

Mystique, il l'est, et il ne s'en cache point. La pente naturelle de son esprit l'y inclinait. Le mysticisme est d'ailleurs de tradition presque ininterrompue dans la philosophie allemande. Il y apparaît de très bonne heure, et, avec plus ou moins d'éclat, il y persiste et s'y maintient. Pourtant, la première moitié du XVIIIe siècle lui avait été particulièrement peu favorable. Il était également suspect aux successeurs de Wolff et à ceux de Locke. Mais il avait trouvé un refuge chez les piétistes, ennemis jurés de la philosophie « des lumières ». Jacobi s'est formé à leur école. Peu importe donc qu'il ne procède pas directement des mystiques allemands du moyen âge ou de ceux du XVIIe siècle, de Tauler ou de Jacob Bœhm. Il en a reçu presque l'équivalent avec l'enseignement religieux donné à son enfance, dont il a gardé une très profonde impression. Plus tard, Pascal et Fénelon ont agi sur lui dans le même sens. Ainsi s'explique que Jacobi soit entré si aisément dans le sens des bizarres opuscules de Hamann, et qu'une parfaite intimité se soit établie tout de suite entre le « mage du Nord » et son nouvel ami. Le talent de Hamann semblait peu fait pour séduire d'abord Jacobi. Ce style tourmenté, obscur, précieux et pédant, aurait dû plutôt rebuter l'élève de Le Sage et de Bonnet, l'admirateur des classiques français et de Rousseau. Mais que comptaient ces défauts extérieurs au prix du mysticisme militant de Hamann, et de la guerre ouvertement déclarée par lui à l'orgueil rationaliste de son temps ? Jacobi n'eut qu'à l'entendre : sa sympathie était gagnée d'avance. De même, comment a-t-il conçu une affection durable pour un caractère mal équilibré comme Jean-Paul, ou pour un mystique inquiétant comme Lavater ? C'est que Jean-Paul, renchérissant sur l'aversion que Jacobi éprouve contre les métaphysiciens du genre de Fichte, le félicite de ne pas ressembler à ces « vagabonds de la pensée pure » ; c'est que Lavater exagère encore, s'il est possible, la part que Jacobi fait au sentiment dans la révélation de l'absolu en nous. Jacobi, qui a reçu chez lui une bonne partie du monde philosophique et littéraire de l'Allemagne, ne s'ouvre et ne se livre tout à fait qu'avec les mystiques. Hamann, Hemsterhuis, Claudius, Lavater, la princesse Galitzine et son cercle forment la société qu'il préfère. Certes sa correspondance avec Wieland, avec Gœthe, avec Herder, est fort intéressante ; mais elle ne nous découvre pas toujours le fond de sa pensée. Il ne parle en toute franchise qu'avec les autres, qui sont ses amis de cœur. Leur façon de juger est aussi la sienne. Comme eux, il sera sévère pour les romans de Gœthe, pour *Wilhelm Meister* et pour les *Affinités électives*, parce que le ton et les tendances de ces œuvres ne peuvent que choquer un mystique. A Paris, il a voulu voir Saint-Martin. Bien qu'il ne soit pas érudit, et qu'en dehors de Platon et d'Aristote il ne cite guère que des philosophes modernes, on est surpris parfois de voir où l'ont conduit les hasards de ses lectures. Il citera, par exemple, Hugues de Saint-Victor, ou, pour commenter Spinoza, il reproduira de longs passages de Giordano Bruno, dont il paraît avoir compris (à la suite de Hamann, il est vrai) le panthéisme original et un peu mystique.

(1) Ce chapitre est extrait d'un ouvrage de notre collaborateur, M. Lévy-Bruhl, *La Philosophie de Jacobi*, qui paraît cette semaine à la librairie Alcan.

Ces affinités achèveraient d'éclairer le sens de la doctrine, s'il restait sur ce point la moindre obscurité. Mais jamais philosophe n'a plus souvent ni plus ouvertement proclamé ce qu'il voulait que sa doctrine fût. S'affermir dans les convictions de son spiritualisme spontané, justifier son « pressentiment du vrai », tel est le but; subordonner le raisonnement au sentiment, l'intelligence au cœur, telle est la méthode. Jacobi croit à une révélation immédiate, non seulement du bien, mais aussi du vrai. Selon lui, dire que l'homme est un être raisonnable équivaut à dire qu'il est un être religieux. La dignité de l'homme et son essence même consistent dans son union intime avec Dieu, union aussi manifeste qu'incompréhensible. Dieu se révèle à l'âme dans une intuition qu'il est impossible d'expliquer, et non moins impossible de méconnaître.

Mais, d'autre part, ce mysticisme est singulièrement timide et réservé. Sans doute, Jacobi célèbre avec enthousiasme la certitude incomparable qui jaillit du cœur, certitude qui n'a rien demandé à la raison pour s'établir, et contre laquelle les objections de la raison demeurent donc impuissantes. Sans doute il présente ce trait commun aux mystiques : dédaigner le dogmatisme rationnel, et affirmer dogmatiquement soi-même, au nom du sentiment. Mais qu'affirme-t-il? A peine un peu plus que les postulats de la *Critique de la Raison pratique* : le libre arbitre, l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu, la Providence. Nous y croyons, et cette croyance est le type même de la plus parfaite certitude : mais de quoi nous assure-t-elle? Uniquement de la réalité de son objet. Nous n'avons aucun moyen de pénétrer plus loin. De la liberté, que savons-nous? Rien, sinon qu'elle est réelle et incompréhensible, comme la création. De l'essence de l'âme et de la vie future, pas davantage. De Dieu, nous savons qu'il est, et que notre être dépend de lui : mais nous ignorerons toujours ce qu'il est. Nous nous le représentons comme une personne souverainement libre, bonne et sage. Un sentiment qui ne trompe pas nous y entraîne. Hypothèse pour hypothèse, nous sommes invinciblement portés vers celle-là, la seule acceptable, la seule consolante, la seule qui nous défende du désespoir. Et Jacobi s'arrête là.

N'est-ce pas là un mysticisme bien discret? N'y manque-t-il pas, je ne dirai pas la profondeur, — expression peut-être trop intellectualiste, — mais l'intuition directe et comme la possession de l'absolu? Jacobi parle bien, lui aussi, d'une intuition, mais il se hâte d'ajouter qu'elle est « aveugle ». Il s'en tient rigoureusement à sa conception de l'absolu inconnaissable. Mais, pour un mystique confiant en sa révélation intérieure, Dieu, impénétrable à la raison, se manifeste au cœur. Par cette voie privilégiée, l'homme entre en communication intime avec l'absolu. Il se sent en communion réelle avec l'essence divine. Il en a mieux que la connaissance, il en a l'expérience. Il en parlera donc avec une pleine assurance. Jamais il ne se croira téméraire, puisqu'il ne dit que ce qu'il voit et ce qu'il éprouve. C'est un inspiré, parfois un halluciné. Or, Jacobi ne perd jamais son sang-froid. Il a eu de l'hallucination, dans son enfance, une expérience qui l'a épouvanté. Il reste très maître de lui dans son émotion mystique. Quand elle s'épanche, c'est la plupart du temps en couplets de facture brillante. Jacobi n'ignore pas la valeur littéraire de ces petits morceaux soignés et léchés. On les retrouve en différents endroits de ses ouvrages, exactement dans les mêmes termes, et avec les mêmes points d'exclamation. Il a l'extase très oratoire, et l'imagination fort bien réglée. En un mot, s'il est le plus mystique des rationalistes, il est aussi le plus raisonnable des mystiques.

Car il ne fait pas fi de la raison; il serait très fâché que l'on s'y trompât. Kant l'a peiné en paraissant s'y méprendre. Il proteste que sa doctrine se fonde uniquement sur les données immédiates de l'esprit humain, et il est sincère dans ses protestations, comme il l'était tout à l'heure en se disant mystique. Ne se sert-il pas indifféremment des mots « sentiment » et « raison », et ne prétend-il pas avoir le droit de les employer l'un pour l'autre? Confusion que ses contemporains lui ont reprochée comme une équivoque grossière. Mais précisément Jacobi en fait le point central de sa doctrine. Il nie qu'il y ait équivoque. La raison, en effet, selon lui, ne se confond pas avec la faculté raisonnante de l'esprit. Elle porte directement et uniquement sur l'absolu. Elle nous atteste l'existence de cet absolu, comme les sens nous font croire à l'existence d'un monde extérieur. La raison, ainsi entendue, ne devient-elle pas une sorte de sentiment? Et, du même coup, cette raison nous avertit du danger qu'il y aurait à poursuivre une prétendue science de l'absolu par l'entendement. Elle repousse les conclusions où l'entendement aboutit au terme de sa régression. Elle proclame que le fatalisme, que le spinozisme ne peuvent être le vrai. Plutôt que de s'y résigner, elle risque le *salto mortale*.

En quoi consiste au juste ce saut extraordinaire, dont Schelling s'est assez méchamment égayé? Jacobi veut-il dire qu'arrivés au point où la raison ne sait plus nous guider, il faut nous lancer hardiment dans l'inconnu, et nous fier aux inspirations du cœur, qui nous conduira à l'éternelle vérité? Beaucoup de contemporains l'avaient compris ainsi. Mais Jacobi en a donné lui-même, dans une de ses dernières lettres, l'interprétation détaillée :

Il n'est pas question, dit-il, pour moi, de se précipiter la tête la première, du haut d'un rocher, dans un abîme :

— mais bien de se lancer, en partant de la surface du sol, de faire un tour complet sur soi-même (c'est le saut périlleux), par-dessus les rochers et l'abîme, et de se retrouver sain et sauf sur ses pieds, debout, de l'autre côté.

L'allégorie est transparente. Le sol où l'homme se trouve d'abord placé, c'est le terrain de l'expérience, la connaissance immédiate de soi-même et du monde extérieur. Les rochers et l'abîme représentent les contradictions, les absurdités, les angoisses où tombe l'âme humaine, quand elle cherche une cause première, un premier commencement, une explication à la fois totale et logique des choses : en un mot, quand elle veut comprendre l'absolu. Car elle aboutit au panthéisme, c'est-à-dire à nier Dieu, à se représenter l'univers comme un immense mécanisme sans but et sans âme, enfin à prendre le monde et elle-même en horreur. Comment échappera-t-elle à ces pensées désespérantes? Par la certitude de sa parenté avec une essence infiniment supérieure au monde créé : par la croyance en ce Dieu que nous révèlent notre aspiration au bien, la conscience de notre liberté, et l'existence même de notre raison. Voilà le tremplin qui nous donnera l'élan. Par lui, le *salto mortale* devient possible, et même facile. Nous franchissons d'un bond les obstacles et l'abîme. Nous voici de nouveau sur nos jambes, dans la région du suprasensible, aussi certains ici de l'existence de Dieu et de la liberté de l'homme, que tout à l'heure, de l'autre côté du gouffre, nous croyions fermement à la réalité du monde extérieur.

En termes moins figurés, la doctrine de Jacobi, exactement opposée à l'idéalisme, se présente comme un réalisme, mais un réalisme en deux tronçons, qui ne se rejoignent pas. D'une part, réalisme empirique, c'est-à-dire perception immédiate du moi et du non-moi par la conscience et par les sens ; d'autre part, réalisme suprasensible, c'est-à-dire, perception immédiate de l'absolu par ce sens *sui generis* que Jacobi appelle tantôt sentiment, tantôt raison, tantôt instinct. Mais de l'une de ces réalités à l'autre, il n'y a point de passage intelligible pour nous. Leur réunion en un même sujet est l'énigme de notre nature.

Je crois un Dieu comme je crois un monde sensible, dit Jacobi, je suis entre deux, et ma raison fait que je me trouve pour ainsi dire comme un mot composé de cette voyelle (Dieu) et de cette consonne (univers)... Toute ma philosophie repose sur le dualisme et l'antagonisme d'une nécessité aveugle et d'une liberté intelligente, et ce problème fait l'essence de l'homme... C'est un miracle, que nous puissions apercevoir les objets que nous appelons matériels; qu'un non-moi puisse entrer dans le moi, le contraire de la pensée dans la pensée. C'est un plus grand miracle, que l'homme puisse échapper en tout sens, en toute direction, au mécanisme, qui le contraint de toutes parts, non seulement au dehors, mais au dedans de lui-même, et créer par cet instinct divin, que nous nommons liberté, le génie des arts, le génie des vertus, et la vraie religion, qui n'est que la raison se contemplant dans sa source.

Ainsi nous sommes en présence d'un double miracle, puisque les deux ordres de réalité qui se manifestent à nous non seulement ne se rejoignent pas, mais encore s'opposent l'un à l'autre. Ils s'excluraient même logiquement, si l'on permettait à l'entendement d'aller jusqu'au bout de sa régression. Jacobi a fort bien discerné la plus importante des antinomies de la raison pure, l'antinomie du mécanisme et de la liberté, de la science et de la morale. Mais tandis que Kant remonte à l'origine de l'antinomie pour la résoudre, Jacobi ne tente pas d'expliquer ce qu'il appelle un miracle. Il aime mieux risquer le *salto mortale*. En deçà, le mécanisme; au delà, la liberté. Entre les deux, l'abîme. Du point de vue de l'entendement, spinozisme et athéisme; du point de vue de la raison (ou du cœur), spiritualisme et anthropomorphisme. N'essayez pas une conciliation. Elle se ferait toujours au profit de l'entendement, et aux dépens du cœur. Vouloir rendre Dieu et la liberté intelligibles, c'est les trahir, c'est les avoir abandonnés pour le naturalisme et la fatalité. Tenez-vous ferme à l'instinct qui vous assure de votre origine divine. Là, et là seulement, est le salut.

Cette doctrine, conclut Jacobi, est le « vrai rationalisme ». De fait, personne avant lui ne l'avait entendu ainsi. On eût plutôt reconnu là le contraire du rationalisme. C'est dans sa conception de la raison que Jacobi se montre le plus franchement mystique.

## II

Gardons-nous toutefois de condamner sommairement cette philosophie. Jacobi est conséquent avec lui-même dans son dédain de la forme systématique, et il n'avait pas tort de penser que ce qui fait ici sa faiblesse fait aussi un peu sa force. Ne voyons-nous pas que les doctrines les plus rigoureusement ordonnées et démontrées s'écroulent comme les autres, quand la critique atteint les postulats sur lesquels elles se fondent? Qui veut être aujourd'hui cartésien pur, ou kantien orthodoxe? Les systèmes de Spinoza et de Hegel ne sont-ils pas aussi compromis par la perfection de leur structure, que la philosophie de Jacobi par les défectuosités de la sienne? Beaucoup de naturalistes donnent aujourd'hui à la loi de la concurrence vitale une application ingénieuse. Parmi les espèces fossiles, disent-ils, celles dont l'adaptation avait atteint le plus haut degré de complexité et de richesse dans le détail ont souvent dû périr le plus vite. En effet, si les conditions ambiantes venaient à changer tant soit peu, la perfection même de ces organismes causait leur perte. Il suffisait d'une modification presque insensible au milieu sur lequel

ils étaient pour ainsi dire modelés, pour les condamner à disparaître, tandis que des êtres dont l'adaptation était demeurée plus grossière, parvenaient à s'accommoder de conditions nouvelles, et survivaient. Pareillement, une doctrine philosophique ne reste vivante qu'à la condition de demeurer plastique. Il faut qu'elle puisse, elle aussi, s'adapter et se réadapter au milieu intellectuel et social qui change sans cesse. Le platonisme et l'aristotélisme n'ont vécu qu'en se modifiant toujours. Quand une doctrine est fixée, figée, pourrait-on dire, jusque dans ses moindres détails, elle appartient à l'histoire. « Un système complété, a-t-on dit, est un système à moitié réfuté. » Rien de plus juste. Car, une fois complété, il laisse voir à quel point il est pauvre. Irrémédiablement, puisqu'il est maintenant tout en acte : on ne peut plus supposer qu'il contienne rien désormais en puissance.

Si donc la doctrine de Jacobi ne se présente pas sous une forme systématique, ce n'est peut-être pas pour elle un désavantage considérable. Mais, indépendamment des chances de durée plus ou moins longue, il y avait là, pour Jacobi, une question de principe. Certains objets se prêtent à une forme systématique rigide, et d'autres, non. Que la science positive exprime mathématiquement l'aspect quantitatif de la nature, rien n'est plus légitime. Nous connaissons l'origine et la portée des symboles dont nous nous servons là, et si nous travaillons sur la quantité abstraite, c'est à bon escient. Mais la philosophie doit exprimer le réel dans ce qu'il a de plus intime : comment s'imaginer que la méthode de déduction analytique, qui est d'un emploi si heureux en mathématiques, puisse encore convenir ici? C'est vouloir traiter le concret comme l'abstrait, le vivant comme l'inerte, le varié comme l'uniforme, la qualité enfin comme la quantité. C'est prendre le contrepied du bon sens et de la bonne méthode.

Le raisonnement, selon Jacobi, est une espèce de calcul. Ce calcul diffère de celui des mathématiques, en ce que ce dernier porte sur des symboles quantitatifs, aussi abstraits que possible, et l'autre sur des mots, qui représentent des concepts. Cette différence n'est certes pas négligeable. Elle a même des conséquences fort importantes. Mais enfin, elle reste secondaire. Car, dans un cas comme dans l'autre, l'entendement opère sur des signes. Et il opère d'après ses propres lois, avec la confiance qu'à la fin de son travail le résultat obtenu peut être considéré comme vrai. Confiance justifiée lorsqu'il s'agit de la vérité abstraite, puisque celle-ci n'exprime, au fond, que l'accord de la pensée avec elle-même ; présomption téméraire, quand l'homme prétend rendre compte du « vrai », c'est-à-dire, de ce qui est. Peut-être en effet le vrai n'est-il pas tel qu'il puisse entrer dans les cadres de l'entendement, et par suite dans la forme de la science, sans se dénaturer ou se perdre. Sûrement même il n'est pas tel. Le « vrai » ou « réel » est toujours individuel ; or, l'entendement ne conçoit, la science n'explique que le général. La science postule donc, à son point de départ, la substitution de signes abstraits à l'infinie variété des êtres concrets. Ce sont des symboles commodes, mais inadéquats, et d'autant plus inadéquats qu'ils sont plus commodes. Pour les manier plus facilement, l'esprit leur fait subir une série de transformations. Il passe des images aux concepts, des concepts aux mots, des mots aux signes algébriques. En même temps, la science devient plus exacte, mais aussi plus abstraite. Quand enfin elle donne à l'entendement une satisfaction entière par sa parfaite rigueur déductive, elle est devenue un système, beau, si l'on veut, d'une beauté logique, mais n'ayant plus avec le réel qu'un rapport lointain. Les éléments qualitatifs qui font l'être concret ont disparu.

Jacobi est donc persuadé que le réel est incommensurable avec le logique. S'il n'eût pas répugné lui-même à construire un système (ce qui aurait été de sa part une sorte de contradiction), ou s'il eût seulement éprouvé le besoin de pousser ses idées à leurs conséquences extrêmes, il était sur le chemin qui conduit à la philosophie de Hegel. Il tendait à ne voir dans le principe d'identité que la règle d'une science purement formelle, c'est-à-dire vide, et à concevoir une logique du réel ou logique absolue, logique pleine, se développant suivant un principe supérieur à la loi d'intelligibilité. Hegel en fait lui-même la remarque à la fin d'un article qu'il publia en 1817, le troisième, et de beaucoup le plus favorable qu'il ait écrit sur Jacobi. Il le montre s'approchant toujours davantage, avec Hamann, de la conciliation et même de la coïncidence des contradictoires.

Toutefois, il ne faudrait pas trop presser ce rapprochement. Jacobi se déclare satisfait, en somme, de l'article de Hegel. Il avait lieu de l'être, s'il comparait l'hommage délicat et respectueux que lui rendait maintenant Hegel, à la critique acerbe et presque méprisante que le même Hegel avait publiée de sa doctrine quinze ans auparavant. Mais il trouve que Hegel lui fait encore une cruelle injustice, « sur au moins trois points », et il ajoute qu'il a grand'peine à comprendre le jeune philosophe. Le détail de la doctrine lui échappe, et il se sent incapable de l'effort qu'il faudrait pour s'en rendre maître. Pourtant il distingue assez bien la divergence essentielle entre l'hégélianisme et sa propre philosophie. « Hegel pense comme moi, dit-il en substance, qu'il faut dépasser le spinozisme (ou système de la nécessité logique), par une philosophie de la liberté. Seule-

ment j'y parviens au moyen du *salto mortale*, et je me trouve ainsi, tout d'un coup, sur un autre terrain que celui de la démonstration. Hegel, au contraire, reste au point de vue de la science, et s'il dépasse le point de vue de l'entendement, c'est par un effort suprême de la pensée. » Jacobi maintient, contre Hegel, que si la raison nous révèle l'absolu, elle ne peut que le révéler. Il repousse l'idée d'une « dialectique », ou d'une « logique » absolue. Car avec elles réapparaissent la nécessité, la forme systématique, la substitution du général et de l'abstrait à l'individuel et au concret. Et si Hegel avait répondu que sa doctrine n'était pas une déduction vide, et qu'elle rendait compte de toute la réalité, Jacobi aurait répliqué que ce nouveau système, comme tous les précédents, était pourtant un panthéisme, et, par suite, non moins inacceptable que le panthéisme logique de Spinoza.

Quand un esprit est à ce point rebelle à l'idée de sacrifier si peu que ce soit des caractères de la réalité concrète, ce n'est ni dans la science, ni dans la philosophie qu'il trouvera jamais à se satisfaire. L'art, qui crée des formes et des âmes individuelles, l'art, rival de la vie et mystérieux comme elle, a seul le privilège de manifester le vrai sans le mutiler, et de révéler l'idée sans l'abstraire. C'est donc un instinct sûr qui avait mené la pensée philosophique de Jacobi à s'exprimer sous la forme du roman. Mais, de même que le sentiment vif de l'individualité concrète l'avait détourné de l'analyse scientifique, de même aussi la préoccupation des problèmes métaphysiques sous leur forme générale l'empêchait d'être purement artiste. Le penseur chez lui fait tort au romancier. Au lieu de vivre et d'agir, les héros de *Woldemar* et d'*Allwill* dissertent sur des questions de philosophie, et Jacobi est exposé au reproche, particulièrement dur pour lui, de n'avoir créé que des abstractions. Aussi s'est-il rapproché, dans ses œuvres postérieures, de la forme habituelle aux philosophes, mais sans jamais s'y astreindre tout à fait. Faute de talent plastique et de génie créateur, il a renoncé à produire des œuvres d'art ; mais il n'a pas renoncé du moins à former une philosophie qui fût bien *sa* philosophie à lui, *sa* solution personnelle des problèmes qui le passionnaient. Il est donc, en somme, resté ferme dans son propos. Son œuvre en a gardé cette harmonie intérieure sans laquelle il n'est point de philosophie qui compte.

Dès lors, le jugement que les critiques porteront sur la doctrine de Jacobi dépendra surtout de cette question: « Que vaut cette philosophie personnelle de Jacobi comme solution générale des problèmes philosophiques ? » Et ce jugement sera plus ou moins sévère, selon que ces critiques s'arrêteront à la forme ou au contenu de la doctrine. C'est ainsi que nous trouvons chez un même écrivain des appréciations très diverses, tantôt flatteuses, tantôt dédaigneuses, de l'œuvre de Jacobi. Cela est vrai de Fichte, de Hegel, et même de Schelling. Quand ils ne séparent point la doctrine de l'homme, ils y trouvent beaucoup à louer. Ils reconnaissent qu'il a des idées originales et qu'il les exprime fortement, qu'il a fait preuve d'un sens métaphysique bien supérieur à celui de ses prédécesseurs, et qu'enfin ceux qui l'ont suivi lui doivent plus qu'ils ne pensent. Faut-il voir dans son œuvre, au contraire, non pas un choix de pensées, nées de la libre réflexion d'un excellent esprit, mais une doctrine qui fasse corps, qui se défende et qui s'impose, Jacobi n'échappe plus à une condamnation rigoureuse. On lui reproche ses affirmations sans preuves, l'inconsistance de sa langue philosophique, son empressement à tout accepter de Spinoza sans critique, pour tout en rejeter sans examen, son *salto mortale*, en un mot son aversion pour la recherche méthodique de la vérité métaphysique par la raison. Bref, on estimait fort Jacobi philosophe, mais beaucoup moins la philosophie de Jacobi.

Lui-même le voyait bien. Il écrivait en 1802, à propos des jeunes métaphysiciens tels que Fichte, Schelling et Hegel : « Leur antipathie contre moi ne vient pas de leur système particulier, mais de leur esprit de système en général, ou plutôt encore de l'esprit même du siècle. Je l'ai observée, cette antipathie, chez des hommes qui non seulement m'estimaient et m'aimaient personnellement, mais qui prenaient aussi plaisir à mes écrits... » Ce qui les indispose ainsi, c'est que Jacobi prétende posséder la vérité avant de la chercher, et qu'il se borne à opposer cette « sienne » vérité à tout l'effort de la philosophie. Il place tranquillement sa doctrine, qui se vante d'être sans preuves, au-dessus de celles qui tâchent de démontrer leurs thèses. Il fait plus. Il les déclare toutes incompétentes, et impropres à connaître des questions qu'elles se posent. De là le scandale. Si Jacobi se contentait de critiquer les doctrines de ses prédécesseurs, et s'il tirait de cette critique même les raisons qui le conduisent à préférer la sienne, il ne ferait que suivre en cela l'exemple ordinaire des philosophes. Personne ne lui en contesterait le droit, réserve faite de la valeur de ses arguments. Mais Jacobi tente une entreprise infiniment plus téméraire. Il attaque, non pas tel ou tel système, mais tous les systèmes ensemble, quels qu'ils soient, et pour cette seule raison que ce sont des systèmes. Il nie la possibilité d'une explication du réel. Dès lors il est, pour ainsi dire, un ennemi public dans la cité philosophique. Et puisque, tout en appelant sa doctrine une « non-philosophie », il affirme pourtant qu'elle est la vraie philosophie, ne faut-il pas lui montrer qu'elle ne se soutient pas ?

Nous ne reviendrons pas sur les très graves défauts que les adversaires de Jacobi y ont signalés. Sa méthode arbitraire, son réalisme et son dualisme trop naïfs seraient difficiles à défendre. Insoutenable aussi, sa théorie de la croyance, qui manque de netteté et de franchise, et qui passe par tous les sens que peut prendre ce mot trop complaisant, depuis les piétistes jusqu'à Hume; plus insoutenable encore, sa théorie de la raison « pressentiment du vrai », où il fait violence au langage pour paraître obtenir, entre le mysticisme et le rationalisme, une conciliation qu'il repousse au fond. Mais il avait du moins le sens très net des questions essentielles. Il avait bien vu que le problème capital peut-être de la philosophie allait être de fixer les rapports de la science et de la morale. Certes, il est loin d'avoir pénétré, comme Kant, dans les profondeurs de ce problème. Il n'était pas capable d'un tel effort spéculatif. Mais ici encore le sentiment a fait chez lui l'office de la clairvoyance. « Philosophie de la liberté, dit-il souvent; voilà le nom que je choisirais pour ma doctrine, si elle valait la peine qu'on lui en donnât un. » Il abonde en formules ingénieuses pour faire comprendre que démonstration, nécessité et relativité sont des termes inséparables et solidaires, que l'absolu et la liberté ne peuvent d'aucune façon être objets de science, et que le mécanisme et le fatalisme sont, comme on l'a dit depuis, « l'ombre portée » de l'entendement humain.

La doctrine de Jacobi apparaît donc, en dernière analyse, comme intermédiaire entre la philosophie de Pascal et celle de tel criticiste contemporain. De Pascal, il lui manque ce qui ne s'emprunte pas, le génie, le style, et l'ardente logique; mais que ne lui doit-il pas, pour la direction générale et pour le détail de son œuvre? Selon lui, comme selon Pascal, le cœur « a son ordre », le cœur « connaît la vérité », on ne peut « connaître Dieu que par le cœur ». Comme Pascal encore, Jacobi pense que l'homme « est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature », participant, d'une manière incompréhensible, au règne de cette nature et au règne du miracle, et trouvant, dans la réflexion sur sa propre essence, le secret de sa nature et de sa destinée. Car, en s'efforçant de se comprendre lui-même, l'homme est infailliblement conduit à Dieu. Mais où Jacobi s'éloigne de Pascal, et porte la marque de son siècle, c'est lorsqu'il considère toutes les théologies comme également fausses en un sens, et comme également vraies en un autre; c'est lorsqu'il cherche à donner à ses convictions une forme philosophique, et qu'il appelle sa doctrine le « vrai rationalisme ». D'autre part, son insistance à déclarer la liberté réelle et indémontrable à la fois, ses efforts pour établir la relativité de la science, et pour mettre en lumière le caractère abstrait et symbolique de toute nécessité, annoncent plus d'une philosophie de notre temps. Mais celles-ci se présenteront avec une justification psychologique ou logique qui, chez Jacobi, fait presque entièrement défaut. Tout. dans sa doctrine, paraît plus arbitraire, parce qu'elle est en effet ce qu'il a voulu qu'elle fût : « l'expression de son individualité. »

Personne aujourd'hui ne reprocherait à Jacobi de s'être fait sa philosophie. On lui reprocherait plutôt la façon dont il se l'est faite, avec un singulier mélange de hardiesse et de timidité, de passion et d'indifférence. Il va jusqu'au bout de certaines questions, il s'arrête au seuil de certaines autres. Il revient sans cesse à deux ou trois problèmes qui l'obsèdent, il en néglige d'autres qui sont étroitement liés aux premiers, et cela, sans autre raison que ses besoins personnels d'esprit et de cœur. « On croyait rencontrer un philosophe, et l'on trouve un homme. » Jacobi n'eût sans doute pas refusé pour son œuvre cette épigraphe, qui en exprime à la fois l'originalité et le plus grave défaut. Non que cette œuvre soit simplement l'histoire de son esprit, et comme un chapitre de ses *Mémoires*. La philosophie de Jacobi, pour être « personnelle », n'en a pas moins une portée générale. Pour mettre au-dessus du doute les vérités dont son cœur attestait l'éclatante certitude, il a voulu les mettre au-dessus du savoir. Il a été conduit ainsi à une conception nouvelle des rapports de l'entendement et de l'intuition; il a montré, en termes heureux et parfois saisissants, que les conditions de la science ne s'appliquent pas à des objets transcendants, et qu'il est donc permis de séparer l'idée de la vérité métaphysique de l'idée de la démonstration. Il ouvrait ainsi la voie à de nouvelles théories de la croyance et de la certitude, dont les conséquences s'étendent loin en métaphysique et en morale. Par là, par la sincérité de cet effort, Jacobi a mérité de laisser une trace durable, et de n'être pas confondu dans la foule un peu indistincte et effacée des philosophes du sentiment.

LÉVY-BRUHL.

## UNE
## AFFAIRE D'EXORCISME EN ANGLETERRE
## SOUS LE RÈGNE D'ÉLISABETH

Dans la seconde moitié du XVIe siècle se produisit un réveil si violent de l'esprit catholique que l'Europe entière se couvrit de miracles. Les saints volaient dans les airs, se montraient au même moment en plusieurs endroits, proféraient des prophéties et ressuscitaient les morts. Seule l'Angleterre échappait à cette universelle invasion du surnaturel. Il s'y faisait bien quelques miracles, mais clairsemés et insignifiants.

Une abondante série de phénomènes de possession et d'exorcismes s'y est pourtant produite, qui constitue une exception notable à cette disette de miracles, dans un royaume où l'esprit catholique avait de fortes raisons pour s'affirmer par tous les moyens. Les phénomènes en question s'accomplissaient en public, tout près de Londres, dans les châteaux de seigneurs catholiques, à Hackney, à Fulmer, à Uxbridge, mais surtout à Denham, dans la maison de sir George Peckham. Les exorcistes à qui revenait l'honneur de chasser les démons dans ces divers endroits étaient comptés, de leur temps, parmi les missionnaires catholiques les plus fameux de l'Angleterre; et plusieurs d'entre eux viennent de recevoir de Léon XIII le titre de *Vénérables*. Ils avaient à leur tête le Père Guillaume Weston, supérieur des jésuites, ou plutôt le seul jésuite avéré qu'il y eût à cette époque en Angleterre. A côté de lui opérait le Vénérable Robert Dibdale, qui fut pendu à Tyburn le 8 octobre 1586. Et il faut joindre encore à ces deux noms ceux de John Cornélius et de Yasley, tous deux admis depuis au rang des martyrs; de Ballard, prêtre régulier, qui n'est point fêté comme martyr, mais qui a cependant été pendu pour avoir pris part au complot Babington; de Christophe Thules, prêtre; et enfin d'Antoine Tyrrell qui, après avoir changé de religion deux ou trois fois, finit par devenir ministre anglican.

Les miracles eurent une durée d'environ dix-huit mois, d'octobre 1585 à juin 1586. Ils étaient presque quotidiens. Sans cesse leur venaient de nouveaux témoins, et du plus haut rang. On vit un jour arriver au château de Denham cinq calèches pleines de gentilshommes, qui venaient pour voir chasser par le prêtre Ballard les démons installés dans le corps d'une domestique de Babington. Babington lui-même venait très souvent, avec de jeunes seigneurs ses amis; et c'est sans doute la vue des miracles de Denham qui, exaspérant la ferveur catholique de ces jeunes gens, les induisit à combiner le complot qu'ils payèrent de leur vie. Il n'y eut pas moins de cinq cents conversions; on dit même qu'il s'en produisait plus de cent par semaine, ce qui porterait leur nombre à plusieurs milliers. Le récit des miracles était dans la bouche de tout catholique anglais; on en avait fait d'innombrables relations écrites, qui circulaient par tout le royaume. Un jeune gentilhomme, témoin oculaire, vint hardiment trouver lord Burghley et lui jura qu'il avait vu les diables nager comme des poissons sous la peau des possédés.

La singularité de ces phénomènes et leur intérêt historique auraient dû les préserver davantage de l'oubli. Mais les auteurs catholiques se sont bornés à énumérer les miracles des exorcistes, et les autres historiens restent à peu près muets sur le sujet.

La première relation historique que nous en ayons trouvée est due à Yepez, évêque de Taragona, confesseur de Philippe II et auteur d'une *Histoire de la Persécution d'Angleterre*, imprimée à Madrid en 1599.

« De merveilleuses choses, nous dit Yepez, signalèrent les exorcismes faits par le prêtre Dibdale, qui fut depuis martyrisé. Ce saint homme contraignait le diable à rendre, par la bouche d'une personne possédée, des touffes de cheveux, des morceaux de fer, et d'autres objets qui ne pouvaient pas davantage être entrés naturellement dans un corps humain. Par la même occasion les diables, forcés par les prières et exorcismes de l'Église, admirent et avouèrent, à leur grande confusion, les vertus surnaturelles que possèdent contre eux la croix, l'eau bénite, et les reliques des saints. »

Dans ses *Mémoires des Prêtres missionnaires*, l'évêque Challoner cite ce passage de Yepez et le confirme en donnant l'extrait suivant d'une lettre que lui écrit un témoin oculaire, M. Davies :

« J'ai rencontré Dibdale à Denham, où il faisait métier d'exorciste, car il y avait là trois personnes possédées du diable, deux femmes et un homme. De l'une des femmes nommée Anne Smith il fit sortir une grande aiguille, deux clous rouillés, et des pièces de cuivre. L'autre femme s'appelait Fid; conformément à la prophétie de M. Dibdale elle devint ensuite la maîtresse de Bancroft, soi-disant archevêque de Cantorbéry, et eut de lui un enfant. »

Dans la *Ménologie de l'Angleterre et du Pays de Galles*, publiée en 1887 par ordre du cardinal Manning et des évêques catholiques anglais, les miracles de Denham sont simplement signalés, et l'auteur se borne à affirmer qu'ils ont été causes de nombreuses conversions.

Mais nous possédons sur ces étranges événements une relation infiniment plus explicite. En 1602, lorsque la justice instruisit le procès des exorcistes qui survivaient, elle recueillit les témoignages de quatre personnes qui avaient figuré parmi les possédés de Denham; et un prêtre anglican, le docteur Samuel Harsnet, plus tard archevêque d'York, fut chargé de réunir et de publier tous les éléments de l'enquête. Son livre, imprimé à Londres en 1603, réimprimé en 1605, est aujourd'hui à peu près introuvable. Il porte comme titre : *Déclaration des remarquables impostures papistes pratiquées, sous prétexte d'exorcisme, par le jésuite Weston et divers prêtres catholiques ses complices.*

Shakespeare a été si frappé de la lecture de cet ouvrage qu'il y a pris, pour son *Roi Lear*, non seulement les noms des diables et les hallucinations des possédés, mais même un bon nombre de phrases du docteur Harsnet. Ce n'est pourtant pas que le livre ait

par lui-même une grande valeur. Le titre à lui seul suffirait pour rendre suspectes les assertions de Harsnet; car tout semble prouver que Weston et ses compagnons n'étaient nullement des imposteurs. Les témoignages des deux femmes exorcisées, Fid et Sara, méritent à peine plus de confiance que les aveux que les diables avaient naguère émis par leur bouche. Mais l'intérêt principal de l'ouvrage consiste en ce que nous y trouvons de nombreuses citations d'un livre aujourd'hui perdu du jésuite Weston, le *Livre des Miracles :* c'était la relation des phénomènes de Denham écrite, avec une bonne foi manifeste, par l'un des principaux exorcistes qui y avaient pris une part active. La comparaison de ce livre avec les dépositions faites plus tard par les possédés nous permet de nous faire aujourd'hui une idée assez claire et assez impartiale de cette étrange aventure.

Depuis longtemps déjà les catholiques anglais avaient eu l'idée de ramener l'Angleterre au catholicisme en prouvant le pouvoir surnaturel de l'Église romaine sur Satan et ses diables. L'Europe entière, d'ailleurs, avait appris les détails du triomphe obtenu sur Belzébuth à Laon en 1566. Plus récemment encore, en 1582, des miracles semblables avaient eu lieu à Soissons, qui avaient fait parler tout le pays, et amené la conversion d'innombrables calvinistes. Or c'est précisément à Soissons, le 9 juin 1582, que quinze séminaristes anglais étaient venus se faire ordonner prêtres.

Les phénomènes qui se produisirent à Denham sont en grande partie la copie de ceux de Soissons. Nous voyons dans les deux cas les mêmes signes de possession, des apparitions de fantômes, des visions, des crises diaboliques. Les mêmes remèdes se retrouvent, aussi à Denham comme à Soissons : les reliques, l'eau bénite, certaines herbes consacrées. Le diable est interrogé sur son nom, sur la cause et l'objet de sa possession, sur les moyens à employer pour son expulsion. On lui demande en outre quel signe extérieur il donnera de sa sortie, comme par exemple de souffler une chandelle, ou de marcher sur le pied de l'un des assistants. Mais le trait typique des exorcismes de Laon, de Soissons et aussi de Denham, c'est que, dans tous ces cas, les diables avouaient expressément que leur but avait été la confusion des protestants. Pour étrange que puisse nous paraître aujourd'hui un tel aveu, il semblait alors parfaitement naturel, et produisait les plus heureux effets.

Toute l'affaire commença par des cas de présence diabolique constatés, en 1584, chez un certain Gardiner, à Fulmer, près de Denham. Ce n'était, dans toute la maison, que bruits de portes ouvertes et fermées, grattements sous les lits, chandelles soufflées, etc. Le premier cas de possession personnelle fut celui du valet Marwood, qui, ayant dormi en plein air pendant une nuit d'orage, fut trouvé le lendemain couvert de plaies et tout tremblant, avec des signes manifestes d'une hantise démoniaque. Un autre domestique de sir George Peckham, Trayford, fut ensuite possédé à son tour du malin esprit. Leurs témoignages, malheureusement, n'ont pu être recueillis. Nous possédons en revanche ceux de quatre autres possédés, Sara Williams, sa sœur Fid, Anne Smith, et Richard Mainy.

Sara était une jeune fille de quinze ans, protestante. Elle était employée au service de M^me^ Peckham, lorsque, en octobre 1585, elle sentit les premiers signes de la possession. Un chat de la taille d'un molosse la suivait partout, la fixant avec des yeux énormes et flamboyants. Un chien noir et vert lui apparaissait aussi à tout instant. Et elle sentait que quelque chose lui entrait dans la bouche par les yeux, lui donnant une sensation insupportable de brûlure. Sa sœur Fid, de deux ans plus âgée, était occupée à laver une chemise de Dibdale lorsqu'elle fit une chute et se blessa à la cheville. Ce fut pour elle le signal de la possession. On se mit en devoir de l'exorciser ainsi que sa sœur ; mais on dut d'abord les baptiser pour les réconcilier avec l'Église.

Anne Smith, jeune fille de dix-huit ans, atteinte d'hystérie, avait été envoyée par ses parents à Londres auprès d'une de ses sœurs, également au service de M^me^ Peckham. Cette sœur, étant allée par hasard à Denham pour voir les miracles, en revint avec la certitude que la jeune Anne était possédée. Aussi la malheureuse fut-elle obligée, malgré toutes ses protestations, de se remettre aux mains des exorcistes qui « chassaient d'elle les démons du matin au soir ».

Richard Mainy avait reçu à Reims les ordres mineurs, mais il s'était ensuite fatigué de la vie religieuse et était revenu en Angleterre. C'était un garçon maladif et qui souffrait lui aussi d'attaques épileptiques. Son frère, marié à une fille de sir George Peckham, l'amena à Denham, où, à force de voir des diables partout autour de lui, il finit par en sentir en lui-même. Sara Williams, interrogée sur lui, avoua qu'il portait en lui un démon de haute condition, le *Prince Modu.*

Les exorcismes se pratiquaient d'une façon invariable. On attachait le patient sur une chaise, et on l'obligeait à avaler la potion sacrée, formée d'huile, de rue, de poivre et d'autres ingrédiens. On forçait ensuite le possédé à respirer longtemps un plat d'*assa fœtida* et d'autres substances puantes. Sous l'effet de ces pratiques, comme aussi des objurgations à voix haute des prêtres, et des clameurs de l'assistance, le patient écumait, délirait, et souvent perdait connaissance.

On comprend que, soumis à un tel régime, les possédés avaient vite fait d'avouer tout ce qu'on voulait. Dès le mois de novembre 1585, Sara, Marwood et Trayford avaient reconnu leurs diables. A Noël ce fut le tour de Fid et de Mainy. Ces deux derniers avouèrent à l'enquête qu'ils s'entendaient entre eux, et aussi avec Sara, pour combiner leurs réponses à leurs exorcistes. Ils approuvaient la reine Élisabeth et son clergé, blasphémaient la messe, donnaient des sobriquets injurieux à la Vierge. Au toucher d'une relique ou de la main d'un prêtre, ils feignaient une torture atroce, criant : « Je brûle ! je brûle ! » Le Père Weston raconte lui-même un exorcisme pratiqué par lui sur Marwood. A peine eut-il placé sa main sur la tête du possédé, que celui-ci devint furieux et se mit à trépigner avec des cris, des jurons et des blasphèmes. Mais le Père ne s'en tint pas là. Il poursuivit le démon tout le long du corps du possédé, *usque ad talos*, puis, repassant par le même chemin, finit par le cou de Marwood. « Dieu immortel ! s'écrie Weston, dans quelle fureur je le vis alors plongé ! » Un combat analogue eut lieu pendant sept heures entre un exorciste et Sara, dans le corps de qui s'était réfugié le diable Maho, un diable des plus puissants, qui résidait en Angleterre depuis le règne d'Henri VIII.

Les vêtements des prêtres avaient le même effet que leurs mains. On chassa plusieurs diables du corps de Sara en lui mettant à la main un gant de Dibdale. La même fille, ayant un jour porté une paire de bas que lui avait prêtée Dibdale, fut si tourmentée par ses diables qu'elle faillit en mourir.

Voici un spécimen des questions que l'on posait aux diables et de leurs réponses :

*Dibdale.* — Que dis-tu de la Vierge Marie ?

*Le diable.* — Oh ! elle n'a aucun péché originel.

*Dibdale.* — Et que dis-tu de Brian (un prêtre anglais qui avait été exécuté en 1581) ? Est-il allé en Purgatoire ?

*Le diable.* — Oh non ! Il est au ciel ! C'est un saint !

*Dibdale.* — Et que dis-tu du saint-sacrement de l'autel ?

*Le diable.* — C'est le corps même du Christ. Coupez-le, vous le verrez saigner !

Immense était l'effet produit par de telles paroles. Un protestant de Denham, Robert Bedell, étant mort pendant les exorcismes, le diable qui était en Mainy s'écria « qu'on était en train d'enterrer Bedell, et que celui-ci allait en enfer, ayant servi Satan durant sa vie ». Sur quoi toute la ville fut émue de compassion. On rapporta les paroles du diable à la veuve de Bedell, qui, par crainte d'avoir le même sort que son mari, se convertit au catholicisme.

Mais le plus important, et aussi le plus difficile, était d'obtenir des diables l'aveu de leurs noms. Dès qu'un diable pouvait être adjuré par son nom propre, on avait cause gagnée. Mais les diables étaient si nombreux que, pour un qu'on faisait sortir, il en restait dix autres.

« Le 21 novembre, rapporte le *Livre des Miracles*, Fraterella, Fliberdigibet, Hoberdicat, Cocabatto et quarante démons inférieurs furent chassés du corps de Sara. » Le 5 janvier, la même Sara, ayant été exorcisée et sommée de dire le nom du diable qui était en elle, répondit qu'il s'appelait Pudding of Thame. Elle fut possédée ensuite tour à tour par Hobberdidance, Lusty Dick, Kellico, Hob, Cornercap, Puff, Purr, Kellicocum, Wilkini, Lusty Jolly Jenkin, Bonjour, Pourdieu, Motubizanto, etc. Marwood avait en lui le capitaine Pippin ; Trayford était possédé du capitaine Philpot. Toute la scène du *Roi Lear* où Edgar simule la folie est visiblement imitée d'un passage du *Livre des Miracles* relatant un exorcisme pratiqué sur Mainy. Mais d'où provenaient ces noms ? Sara, qui paraît avoir été avec Mainy l'esprit le plus inventif de la troupe, a déclaré à l'enquête qu'elle avait trouvé la plupart de ces noms écrits sur des murs dans la maison de sir George Peckham. Hobberdidance, Maho et Pudding of Thame lui venaient de contes de fées entendus dans son enfance. Détail bien caractéristique, il fut impossible de faire dire un seul nom de diable à la naïve Anne Smith. Le Père Weston, scandalisé du silence du diable qui était en elle, eut recours à un diable extrêmement bavard qui était en Mainy : c'est ainsi qu'il apprit qu'Anne était possédée par un « diable muet, appelé Soforce ».

Pour ce qui est des miracles, on ne sait trop à quoi s'en tenir, tant il y a d'invraisemblance dans les récits des exorcistes et de mauvaise foi dans les révélations des exorcisés qui, devant les magistrats, accusaient simplement les prêtres catholiques de mensonge et de supercherie. Ici encore le mensonge et la supercherie paraissent avoir été surtout le fait des soi-disant possédés, et notamment de Mainy, de Sara et de Fid, trois types extraordinaires de fausseté et de coquinerie.

Tous ces faits, en tous cas, se passaient publiquement, au vu et au su de toute la contrée, et des foules de témoins y assistaient, sans que personne eût l'idée d'empêcher de si étranges opérations. Tyzrell déclare pourtant que les plus âgés parmi les prêtres catholiques anglais n'avaient point cessé de désapprouver « cette introduction dans leur pays de pratiques étrangères ».

C'est seulement en juin que la justice s'émut, et opéra une descente au château de Denham. La plupart des exorcistes, avertis à temps, s'étaient enfuis avec Fidet Sara. Ballard et Dibdale furent arrêtés quelque temps après. Tous deux furent pendus, comme l'on sait, Ballard en septembre avec Babington, Dibdale en octobre.

Quant aux possédés, ils restèrent, après comme avant, de parfaits drôles. Fid devint la maîtresse d'un évêque anglican; Sara ne tourna pas mieux. Et pour ce qui est de Richard Mainy, plus on faisait sortir de diables de son corps, plus il devenait un exemplaire coquin.

*Traduit de l'anglais de* T.-G. Law.
(*Nineteenth Century*).

LES

## MÉMOIRES DU CHANCELIER PASQUIER [1]

II

A l'approche de la catastrophe qui va entraîner l'Empire, on juge assez que les mémoires de Pasquier redoublent d'intérêt. Du poste de vigie qu'il occupe à la préfecture de police, il aperçoit de loin les multiples événements patents ou secrets qui en annoncent, en préparent d'autres d'importance toujours croissante; il surprend les combinaisons nouvelles qui s'ébauchent, le tâtonnement des ambitions craintives encore, les démarches sourdes qui se hasardent à tenter l'avenir, il sait le visible et le caché, le rôle joué par chacun et principalement cette part du rôle que l'on arrangera ou dissimulera plus tard. Surtout, il excelle à recueillir les *petits faits* expressifs, comme M. Taine les aimait, ceux qui nous livrent l'esprit d'une époque et la moralité d'une situation. Quelques anecdotes sobrement contées, telles qu'elles lui sont restées en mémoire dans l'ordre logique de leur signification, et le voilà dispensé d'en dire davantage. La lumière a jailli et elle porte loin. Quant à l'authenticité des témoignages, il en pousse le soin jusqu'au luxe. C'est lui, de sa personne, qui a vu ou entendu ce qu'il nous rapporte. S'il s'agit d'événements qui se soient passés hors de sa présence, il en tient de bon lieu le détail et nous nomme ses auteurs. Dans la confusion des négociations et des pourparlers, quand il devient si difficile de démêler les initiatives, les responsabilités, il a sous la main des documents qui décident, il a vu la dépêche autographe, la minute crayonnée, le jet de la pensée primitive.

L'attrait subi est donc justifié : on s'abandonne en sécurité à un pareil guide, on cède au plaisir de pénétrer si vite et si bien, grâce à lui, le secret de la crise la plus solennelle qui fut jamais. La littérature, au reste, n'est ici de nulle ressource : c'est par le seul choix des faits, par la précision et la probité du récit que ces pages si dépouillées et si calmes prennent un accent d'émotion pathétique.

Napoléon est au loin, en marche sur Moscou, voué au désastre. Pasquier et quelques autres, Mollien, Decrès, La Valette, informés les premiers, s'entretiennent avec angoisse de la vérité lugubre qu'on dissimule ou qu'on diffère. Autour d'eux, à l'envi, mille signes de désarroi apparaissent. Loin du maître l'autorité s'égare, on suit mal ses ordres, à contretemps, avec une ponctualité inintelligente. Un exemple comme celui-ci en dit long. Il avait prescrit de transférer Pie VII de Savone à Fontainebleau, mais le Pontife tombe malade en route. On lui refuse néanmoins la permission de s'arrêter à Turin où il eût trouvé des secours, et la chrétienté est menacée un instant du scandale d'un pape agonisant dans l'hospice du Mont-Cenis, au milieu des neiges. Voici bien pis encore. Le pouvoir impérial, si majestueux, si formidable, assis sur tant d'institutions et garanti par tant de sénatus-consultes, le pouvoir impérial lui-même se voit à deux doigts de devenir la capture d'un voleur de nuit. Un conspirateur, à l'aide de pièces fausses, imagine de proclamer la déchéance de la dynastie, et on l'en croit sur parole, sans murmure, et même sans enquête. Des troupes se sont ébranlées à sa voix, des officiers ont reçu la sommation de Malet, et leur fidélité ne s'est pas émue, et leur intérêt personnel ne les a pas mis en garde : ils se sont livrés sur la foi d'un ordre apporté par le premier venu. Le secret de leur conduite, — un de ces complices sans le savoir, l'a spontanément confessé aux juges, — c'est que l'annonce d'un nouveau 18 brumaire n'était pas pour le surprendre. De telles déclarations rendent un son de ruine. C'est à quoi pensait Napoléon sur la route du retour, en traversant l'Allemagne, où il fallait user de violence pour avoir des chevaux aux relais de poste. C'est aussi à quoi pensait Pasquier, assistant au procès qui révélait que la foi se refusait à l'Empire. Encore ne savaient-ils alors, ni l'un ni l'autre, que la chute dût être si prochaine et que les malheureux fusillés dans la plaine de Grenelle avaient devancé de si peu l'heure de l'impunité générale.

En dépit de son peu d'attachement à la personne de Napoléon, Pasquier n'aborde pas les temps d'épreuve, sans céder à un élan d'admiration sincère :

> Pour ceux qui l'ont vu sur les bords de la Bérésina, parcourant ces rives inconnues, un bâton à la main, absorbé dans l'étude des chances qui lui restaient de dérober son passage à l'ennemi, donnant ses ordres avec un imperturbable sang-froid et triomphant enfin d'une difficulté qui eût paru insurmontable à tout autre, il n'a peut-être jamais été plus grand.

Cette admiration est digne du haut esprit de Pas-

1 Voyez la *Revue* du 1 mai 1894.

quier ; elle est le juste hommage rendu à la beauté de la lutte suprême engagée contre un destin désormais contraire. Quelque chose de tragique se consomme dont les plus futiles incidents empruntent une éloquence singulière : ainsi, cette Marie-Louise régente, venant présider le Conseil d'État, et, parmi les sourires réprimés de l'assistance, Cambacérès allant cérémonieusement prendre les ordres de cette poupée, fragile comme l'était alors la fortune de la France. En vain, quelques adulations attardées retentissent comme une insulte à l'anxiété universelle, celles de Molé qui choisit ce moment pour humilier l'histoire devant le siècle de Napoléon, celles de Lacépède qui, au nom du Sénat, remercie avec effusion pour de nouvelles levées de troupes. Au point où l'on est arrivé, les victoires mêmes, Lutzen, Bautzen, n'en imposent plus aux clairvoyants : elles ont cessé d'être fécondes et ne raniment que l'ardeur de l'ennemi. Celui-ci, un instant, a fait mine de s'accommoder. Faut-il reprocher à l'empereur de s'être montré intraitable à Prague? En conscience, Pasquier ne le pense pas. Emportées d'un tel élan de passion vengeresse, comment supposer que les puissances alliées se fussent arrêtées court? Le Congrès rompu, la coalition en sort munie de nouvelles forces, et il s'élève dès lors comme un fracas d'écroulement continu. C'est Leipzig, la retraite, presque la déroute, après des efforts surhumains, le roi de Bavière, d'investiture impériale, trahissant à son tour, et Napoléon rentrant à Paris, dans son conseil, les yeux étincelants de colère, avec cette imprécation furieuse : « Il faut que Munich brûle. »

Mais Munich ne brûlera pas : il est perdu, l'espoir des représailles. L'invasion imminente prescrit de pourvoir au salut de la France, et la France excédée ne se fie plus en son empereur pour être sauvée. Au Conseil d'État, Pasquier présent, Napoléon s'explique sur les dépenses nécessaires et, pour la première fois, le gouverneur de la Banque, Jaubert, ose faire des difficultés. Le charme d'intimidation est rompu. On se redresse devant cette puissance chancelante, et les plus muets retrouvent la parole. Le Corps législatif expose ses griefs dans une adresse d'une franchise toute nouvelle, et avec une audace plus nouvelle encore, les fonctionnaires de la police, les premiers affidés de l'autorité impériale s'accordent à en approuver les conclusions. Malgré elle, la forte main se desserre : elle lâche les prisonniers, les otages. On apprête les voitures qui de Fontainebleau ramèneront le Pape à Rome, de Valençay Ferdinand VII à Madrid, et la Hollande déjà s'est affranchie, enivrée à ce point de la nationalité reconquise que, de son propre mouvement, elle proclame roi pour la première fois le descendant de ses stathouders.

L'énergie de l'empereur ne succombe pas à tant d'assauts, — nulle part, il ne l'aura plus magnifiquement déployée que dans la dernière, l'éperdue résistance, — mais la foi vacille en cette âme qui n'avait jamais cédé ni douté. Une pensée le hante et bientôt l'obsédera, celle des Bourbons depuis tant d'années vaincus, impuissants, isolés, rayés de l'histoire. Il sent en eux les héritiers inévitables, interroge ceux qui les ont connus et servis. Quel homme est le comte de Provence? Qui se souvient d'avoir jadis approché ce fantôme? Pasquier répond, raconte ses souvenirs du parlement que Napoléon écoute avec avidité. Alors la grandeur de l'œuvre impériale n'en accuse que plus cruellement la vanité, et c'est un jour d'émotion indicible que celui où ce maître omnipotent des rois et des peuples, avant de se mettre en campagne, recommande au dévouement de la garde nationale l'enfant inconscient et chétif dont il désespère de sauver l'héritage.

A prévoir la restauration toutefois Napoléon était des premiers, et l'événement, trois mois avant de s'accomplir, paraissait encore bien chimérique. La royauté étant sortie de l'empire, l'histoire, après coup, a prononcé qu'elle en devait sortir, et, de la cause à l'effet, s'est efforcée de restituer les liens logiques. Nous ne saurions, au reste, douter maintenant qu'il y en ait eu de tels, mais rien alors n'était moins évident, et c'est, comme il arrive toujours, parmi la plus obscure perplexité des contemporains que l'avenir s'enfantait. Cette transition si laborieuse est exposée d'une manière admirable dans les mémoires de Pasquier. Aucun autre épisode ne saurait égaler en intérêt, en clarté, en sûreté d'analyse, les pages où nous voyons peu à peu l'inattendu devenir possible, le possible probable, et le probable certain. C'est merveille que d'y surprendre, dans leur travail de taupe, toutes ces circonstances fortuites et ces intrigues particulières qui s'acheminent, se joignent, s'accordent et aboutissent enfin au coup de théâtre, à l'énorme métamorphose. Par deux fois, en un an, Pasquier a pu examiner de fort près l'envers d'une restauration, besogne subtile faite de main d'ouvrier par de déliés personnages, à lui bien connus : Talleyrand d'abord, Fouché ensuite : rien ne valait de telles occasions pour achever de les connaître et l'expérience acquise n'a été perdue ni pour son instruction ni pour la nôtre. Malgré le grand sérieux qu'il garde, nous ne saurions nous dissimuler ni nous défendre de goûter avec lui le malin plaisir qu'il prend à les suivre, l'un après l'autre, dans leurs voies obliques.

Le premier a conté la part qu'il a prise aux événements de 1814, avec une modestie affectée d'où il ressort que c'est lui qui en a tout le mérite. C'est un grand principe, celui de la légitimité, qui a agi par sa propre vertu. Il ne s'agissait que d'en persuader

les souverains alliés, et surtout le principal d'entre eux, Alexandre. Or, Talleyrand a parlé, et celui-ci s'est rendu. Comme nous l'allons voir, Pasquier dérange quelque peu ces affirmations.

De fait, alors que dans les derniers mois de 1813 le retour des Bourbons agitait déjà Napoléon d'un pressentiment tenace, en réalité aucune chance visible ne s'était déclarée en leur faveur, et presque personne ne pensait à eux. La France était détachée de ses anciens rois, oublieuse ou bien hostile à leur souvenir. Les royalistes de conviction étaient rares, sans crédit, épars et silencieux. Quant à l'étranger en armes, il n'avait affaire qu'à l'empereur : venait-il à être question de négociations? ni à Francfort, ni à Châtillon, rien d'officiel ne trahissait chez les puissances l'intention de traiter avec un autre que lui.

Dans Paris, toutefois, quelques hommes songent, en grand secret, à un changement de régime dont le succès final de l'invasion serait la condition et l'instrument. Ce sont des ennemis personnels de Napoléon, tous travaillés d'ambition aiguë, de ressentiment et d'orgueil blessé : l'abbé Louis, Dalberg et surtout Talleyrand. Celui-ci, l'empereur, qui sait le juger, a voulu le charger de pleins pouvoirs afin de préparer la paix, espérant à la fois l'éloigner de Paris et l'intéresser à devenir fidèle. Mais le prince de Bénévent a décliné la mission, au grand risque de se voir jeter à Vincennes : il a fallu user de supplications pour détourner le maître d'un tel éclat. Convaincu de ne mériter aucune confiance, il est désigné néanmoins pour faire partie du Conseil de Régence, et le même jour, Napoléon l'injurie publiquement. L'insulté se contente de représentations écrites, mais c'était bien gratuitement aiguiser en lui l'appétit de la trahison. Sa haine demeure muette, elle ne s'épanche même pas dans les conciliabules secrets qu'il tient avec ses amis, quand ceux-ci s'interrogent anxieusement sur le concours qu'ils peuvent attendre de l'ennemi ; et il refuse de se compromettre par aucune instruction à Vitrolles qu'on dépêche mystérieusement au quartier général des Alliés. Celui-ci ne tient sa mission que de Dalberg. Quel en est le fruit pourtant? Les Autrichiens ne laissent aucun espoir à l'envoyé. Ils tiennent pour Napoléon, et aussi les Prussiens, et aussi les Anglais. L'accueil de l'empereur de Russie, d'après Talleyrand, est pire encore : il s'étend plus que les autres « sur l'impossibilité de songer aux Bourbons ». Assertion intéressée, puisqu'elle permettra à Talleyrand de s'attribuer tout l'honneur d'avoir levé les derniers doutes.

Pasquier nous propose une autre version, et il l'appuie de tant de preuves certaines, de tant de documents sans réplique que force nous est bien de l'adopter. Mal reçu par les Autrichiens, Vitrolles, dit-il, s'est vu fort bien traité par Alexandre sur qui ses arguments ont fait impression ; et le souverain russe est entré en communication avec le comte d'Artois, et même il a presque gagné lord Castlereagh.

Ici se révèle l'influence d'un homme qui, dans les conseils de la coalition, s'est, de longue date, juré la perte de Napoléon. Corse au service de la Russie, Pozzo di Borgo saisit enfin l'occasion trop attendue de venger les persécutions dont son compatriote impérial l'a, depuis l'âge d'homme, implacablement tourmenté. Sur ses sentiments et sur l'importance du rôle qu'il a joué, sa propre correspondance récemment publiée en partie atteste combien Pasquier, dès l'origine, était exactement informé. Nous le voyons pousser à la guerre de toutes ses forces, attiser la rancune de l'empereur Alexandre contre l'ancien ami de Tilsitt, et, s'emparant de plus en plus de l'esprit de son souverain, proposer à son orgueil cette magnifique réparation d'ôter la France à Napoléon pour la rendre à ses rois. C'est au Congrès de Châtillon que la tentation produit ses premiers effets. Alexandre s'ouvre à ses alliés de ce nouveau dessein. Ceux-ci se récrient, à la pensée de complications imprévues qui risquent d'empêcher la paix quand on est si près de la tenir. Il n'importe : le premier coup est porté. Pozzo poursuit silencieusement son entreprise et fait agréer, du moins, toutes les mesures qui peuvent la servir. A son instigation, on décide de refuser à Napoléon tout armistice, on arrête de continuer la marche en avant, lorsque l'empereur tente une suprême diversion dans l'est, et Paris investi enfin, sur le point de se rendre, c'est Pozzo encore qui rédige la fameuse proclamation où la cause de Napoléon est pour la première fois séparée de celle des Français. Ceux-ci, assurés des bonnes intentions du vainqueur, sont invités à faire connaître leur vœu pour l'établissement « d'une autorité salutaire ». Le conseil venait de Vitrolles, et si les termes demeuraient circonspects, il n'y avait pas de la faute de Pozzo, car Pasquier a vu le texte où Alexandre avait rayé de sa main une allusion trop directe à la monarchie légitime. La clarté n'y perdait rien toutefois, et on touchait le but où l'on avait conduit de force les Autrichiens, car Schwarzenberg s'était laissé extorquer sa signature. « On peut, dit Pasquier, mettre le succès qu'obtint en cette occasion l'habileté de M. de Pozzo au nombre des plus grands services qui aient été rendus à la maison de Bourbon. »

Au bruit du canon ennemi, Talleyrand a retrouvé son assurance. Vu l'imminence du danger, on examinait dans le conseil de Régence si le moment n'était pas venu de faire partir l'impératrice et les services publics pour Blois, suivant l'ordre de l'empereur. Pasquier s'y étant fortement opposé, au nom du salut de la dynastie, le prince de Bénévent, qui avait

soutenu avec autant de vivacité l'avis contraire, ne craint plus, au sortir de là, de dire tout haut : « Je n'aurais jamais cru que M. Pasquier fût aussi ennemi de la maison de Bourbon : il a donné l'avis qui pouvait lui être le plus contraire. » Sur quoi, celui-ci de répliquer, quand on lui eut rapporté le propos :

Je ne suis pas, tant s'en faut, un ennemi de la maison de Bourbon... je suis même un des hommes de France à qui son retour pourrait convenir le mieux, et pour mille raisons ; mais en même temps, je suis un homme d'honneur, et toutes les fois que des gens en ayant le droit me demanderont un conseil, je le leur donnerai en conscience.

La distinction a son prix : elle n'est pas de trop pour mesurer, à l'heure où elles sont mises à l'épreuve, le degré des fidélités relatives. Après cela, du reste, Talleyrand nous réserve un nouveau trait de son esprit de précaution. Le départ pour Blois ordonné sur ses propres instances, sa charge l'obligeait à suivre Marie-Louise. Mais comment quitter Paris à la veille de tels événements ? D'autre part, si, contre toute attente, le dernier mot allait rester à Napoléon, comment alors se justifier d'une si grave désobéissance ? Il pensa trouver le moyen de tout concilier en priant Pasquier de faire arrêter sa voiture à la barrière. La préfet de police ne se prêta point à cette ingénieuse combinaison, mais l'habile homme sut bien tout de même se faire retenir de force à Paris.

La capitulation réglée, Pasquier eut, en raison de ses fonctions, la pénible mission de concerter avec le quartier général les mesures de police indispensables, et c'est un soulagement de lire dans le récit d'un témoin si exact que les Parisiens furent loin de déployer sur le passage des vainqueurs l'enthousiasme attesté par d'autres rapports moins désintéressés. Il n'y eut, affirme-t-il, que de rares acclamations proférées par des royalistes notoires. Le sort de la France fut, comme on sait, décidé dans le propre hôtel de Talleyrand où les souverains tinrent conseil. Quelques heures auparavant, Nesselrode y était venu conférer avec le maître du logis, et celui-ci, pleinement édifié sur les intentions d'Alexandre, put alors déployer tout son zèle en faveur d'une cause désormais gagnée.

Pasquier qui n'assistait pas au Conseil, arriva quand tout était fixé. On l'informa des décisions prises, on le pressa de s'y associer. Il était préfet de police, chargé de fonctions qu'une crise aussi dangereuse rendait plus importantes que jamais, en situation de parer à bien des difficultés et de servir utilement la chose publique. Devait-il s'y soustraire ? Il y avait là tout au moins un cas de conscience. Et puisque les Alliés avaient résolu d'exclure Napoléon, n'importait-il pas au salut du pays de lui épargner de nouvelles épreuves en travaillant à la restauration d'une autorité dont la paix serait le don de joyeux avènement ? C'est le parti auquel il s'arrêta. Du moins, lui qui n'avait jamais tenu de cœur à l'Empire, honora son changement de conduite par des scrupules dont d'autres, plus bruyamment zélés naguère, se crurent dispensés. A la vérité, et malgré les bonnes raisons qu'on se donne en pareille occurrence, la posture ne laisse pas d'être embarrassante : évidemment, elle gêne un peu Pasquier pour prononcer comme il faudrait sur le cas de Marmont. En revanche, elle rend en lui le souci de l'indépendance plus farouche que jamais. Il est à peine utile de dire qu'il ne s'abaisse à aucune des violences de langage qui furent inconsidérément prodiguées au régime déchu. C'est simplement le fait d'un homme de goût. Mais il a au plus haut point la préoccupation de ne pas donner de gages aux hommes du jour, ni à ceux du lendemain : tout dans son attitude proteste contre les profits de la complicité. Loin de complaire, même par omission, en fermant les yeux à propos, il ne rassure sa conscience qu'à force de se montrer importun, et il n'use de tels redoutables secrets de perfidie venus à sa connaissance que pour en déjouer l'exécution. Fidèle en cela à ses principes invariables, la veille il dérobait à la curiosité de Savary certain projet de machine infernale et faisait dire aux princes de se tenir sur leurs gardes ; maintenant et par la même communication qui dénonce ses engagements envers Napoléon, il avertit l'empereur de desseins criminels ourdis contre ses jours par le fanatisme de certains royalistes. Ces révélations, qui lui étaient familières par état, avaient bien de quoi le dégoûter de l'art de parvenir.

Rentré chez moi fort avant dans la nuit, écrit-il, après tout ce que j'avais vu et entendu, j'avais matière à de bien sérieuses réflexions ; heureusement, en de telles circonstances, le mouvement des affaires, le sentiment du devoir, les responsabilités acceptées soutiennent les hommes.

Et il se replongeait de plus belle dans l'étude des approvisionnements. Assistant d'un front si morose à des compétitions d'intérêts de jour en jour plus effrontées, à ces séances du gouvernement provisoire où personne un beau matin ne s'étonnait de voir apparaître Fouché, c'eût été merveille qu'il n'eût pas réussi à dégager de toute reconnaissance ceux auxquels il ne ménageait ni ses services, ni son improbation.

Dans cette période humiliante où Pasquier est visiblement si peu fier de tenir sa place, il lui est donné de nous rapporter encore un épisode des plus émouvants. C'est la dernière démarche tentée auprès d'Alexandre par Napoléon proposant d'abdiquer, si les droits de son fils sont respectés et si la régence passe à Marie-Louise. Inopinément, de nuit, arrivent les

envoyés de Fontainebleau, Macdonald, Ney, Caulaincourt, Marmont (dont la défection déjà promise ne devait être connue que le lendemain). En toute hâte on convoque les membres du gouvernement provisoire, Pasquier est retenu pour prendre part à la délibération, et il se passe alors une scène digne de Saint-Simon. Les maréchaux entrent les premiers dans le cabinet du souverain, remplissent leur mission et laissent l'Empereur ébranlé par leurs arguments, incertain du parti le plus glorieux à choisir. Puis ils cèdent le place à leurs contradicteurs, et ceux-ci plaident avec une nouvelle force pour le changement qui est leur œuvre, remontrant la paix de nouveau compromise, Napoléon, prompt à saisir l'occasion, tout prêt à redevenir le maître. Par deux fois se répète ce solennel débat alternatif. L'Empereur les congédie sans avoir prononcé, et c'est au soleil levant seulement que Pozzo, de bout devant une fenêtre et perdu dans sa contemplation, sent une main se poser sur son épaule. A cette heure, Alexandre venait d'apprendre la trahison d'Essonnes, et il s'écriait d'un ton d'illuminé : « Vous le voyez, c'est la Providence qui le veut, elle se manifeste, plus d'hésitation ! »

Ayant des premiers quitté le service de Napoléon, Pasquier n'en fut pas moins, au début même du nouveau règne, relevé de ses fonctions. Par état, il était chargé, sinon de réprimer (le temps en était passé), du moins de signaler chaque jour les incartades du zèle royaliste. Mais ceux à qui il en rendait compte en étaient les plus responsables. On lui demanda des concessions qu'il refusa, et le gouvernement de Louis XVIII, tout en le comblant d'égards, crut devoir éloigner de l'administration de la police un conseiller aussi incommode. On lui donna un poste plus modeste, celui de directeur général des Ponts et Chaussées, où il trouva quelque douceur à goûter un repos bien gagné.

Les dix mois qui suivent la première restauration nous sont bien connus. Pasquier ajoute peu de traits essentiels à cette histoire, mais il trouve des formules heureuses pour nous en éclaircir le sens, celle-ci par exemple : « On devait renoncer aux rêves ambitieux... on devait aussi en respecter le souvenir. » C'est ce qu'on ne faisait pas. On traitait l'armée en puissance humiliée, on réduisait à la gêne des milliers d'officiers, de soldats licenciés qui répandaient partout leurs doléances, et au lendemain même d'une paix tant souhaitée, le cœur de la nation, encore tressaillant de son passé militaire, allait spontanément à ces héros déchus en qui on l'outrageait. L'aversion en redoublait contre les hommes de l'autre siècle, ceux qui se donnaient l'air d'infliger à la France une amende honorable, ceux en qui on pressentait des desseins de reprises et de représailles. A leur endroit, le pouvoir n'était pas assez disculpé de connivence. Aussi lui savait-on peu de gré du bien même qu'il faisait et qui était pourtant réel. Les Chambres montraient une activité fructueuse. On jouissait de libertés toutes neuves et relativement larges. Mais tout cela se trouvait gâté par les allures ambiguës d'un régime qui vivait à la fois de timidité et de provocation.

La grande plaie du gouvernement royal, observe notre auteur, était dans la petite idée qu'il avait donnée de sa force et de son habileté. Le soupçonnant sans cesse de mauvaises intentions, le pays ne savait où placer sa confiance et vivait au jour le jour, tout prêt pour les changements de fortune.

Ces fautes politiques et ces misères morales, Pasquier les note froidement, sans chercher à rien pallier. Royaliste d'origine et de tendances, il faut que lui-même se proclame tel, sans quoi nous pourrions rester dans le doute. Bien qu'il n'aimât pas Napoléon, encore s'était-il, un instant, laissé gagner à l'émotion d'une grande adversité. Rentré dans le service de son roi légitime, il ne tempère par aucune indulgence son inflexible sincérité. Aucun aveu ne lui coûte. Il est l'imperturbable historien d'une ère de mécomptes et d'intrigues.

Victimes des uns, auteurs des autres, reparaissent tout naturellement dans les *Mémoires* les deux favoris de son inimitié, Talleyrand et Fouché. Ils touchent ici à un moment décisif de leur carrière : le rôle de l'un au Congrès de Vienne, celui de l'autre pendant les Cent Jours fournissent à Pasquier des observations fort curieuses.

Il est presque passé à l'état d'axiome qu'à Vienne. Talleyrand, faute de pouvoir servir les intérêts positifs de son pays, en a, du moins, relevé singulièrement la dignité. Thiers n'a pas peu contribué à l'autorité de cette opinion. Or, Pasquier ne voit, lui, dans la conduite du prince de Bénévent, qu'une nouvelle manifestation de ce génie artificieux dont il sait à fond les manèges, et les arguments qu'il invoque ont de quoi donner à réfléchir.

Talleyrand avait eu à se plaindre de la nouvelle cour : il lui trouvait la mémoire courte. Loin d'exercer l'influence à laquelle il prétendait, il se voyait traiter avec froideur, et il était sans crédit au point de demander vainement une préfecture pour un de ses amis. Néanmoins, le moment venu d'envoyer des ambassadeurs au Congrès, nul autre que lui n'avait qualité pour être le chef de la mission française. Il s'agissait de figurer dans les opérations d'un partage d'où l'on était exclu soi-même, et, malgré cette abnégation forcée, de faire bonne contenance. La tâche, à juste titre, paraissait ingrate. Talleyrand, toutefois, avait intérêt à l'entreprendre : elle lui fournissait

l'occasion ou bien de s'imposer à la reconnaissance par de grands avantages procurés au pays, ou bien de se concilier les bonnes grâces des Bourbons, en suivant leurs inclinations particulières. Jugeant que le premier moyen lui avait déjà mal réussi, il aurait choisi l'autre.

Pasquier ne conteste pas, au reste, le succès moral obtenu par le négociateur, en emportant de haute lutte la participation de la France à des débats où les Puissances pensaient stipuler entre elles seules, et ne lui réserver après coup que le droit d'acquiescer purement et simplement. Mais une fois entré dans leur concert, grâce aux divisions qui les partageaient, a-t-il tiré un bon parti de sa position? C'est ce que Pasquier nie. Il suffit de rappeler brièvement que d'avance la Russie et la Prusse, s'étant mises d'accord, avaient jeté leur dévolu l'une sur le grand-duché de Varsovie, l'autre sur la Saxe. L'Angleterre était opposée à la combinaison, parce qu'elle redoutait un trop grand accroissement de la Russie, reconstituant sous son autorité presque tout l'ancien royaume de Pologne. L'Autriche n'attendait rien de bon du rattachement de la Saxe à la Prusse, laquelle devenait ainsi une puissance compacte et limitrophe de la Bohême. Au profit de qui la France avait-elle avantage à faire résoudre le différend? Pasquier ne balance pas à répondre : au profit de la Prusse et de la Russie dont les acquisitions ne l'incommodaient nullement. La première, pourvue dans le centre de l'Allemagne, fût demeurée éloignée de nos frontières. Le pays Rhénan eût servi de dédommagement au roi de Saxe dépossédé, en qui nous aurions trouvé un voisin de faible puissance et de bonne composition. La Russie enfin reconnaissante du concours diplomatique dont on aurait payé ses bons offices envers les Bourbons eût montré par la suite des dispositions de plus en plus favorables à la politique française.

Or, Talleyrand n'a rien épargné pour conjurer ce dénouement. Il a invoqué le principe de la légitimité, pour assurer au roi de Saxe la conservation de sa couronne, et il a, d'une part, indisposé l'empereur Alexandre, en le réduisant à une portion des provinces polonaises, de l'autre installé le roi de Prusse sur le Rhin, aux portes de la France, sans même réussir à faire, moyennant un prix si onéreux, prévaloir son fameux principe. Car la Saxe demeurait démembrée, et, d'ailleurs, il ne soufflait mot de la légitimité pour empêcher l'Autriche de mettre la main sur Venise et le Piémont et de s'annexer Gênes. Quel est donc le secret de ces fausses démarches? C'est que la défense de la légitimité, même partiellement victorieuse, flattait les penchants des Bourbons ; c'est qu'elle fournissait un argument pour réclamer l'expulsion de Murat qui leur était odieux ; c'est enfin, qu'en entrant dans les vues des Autrichiens et celles des Anglais, on décourageait un peu l'amitié russe dont les effusions devenaient gênantes, on faisait avorter certaine négociation matrimoniale dont l'orgueil de Louis XVIII se montrait peu touché. Ainsi des raisons de circonstance, des mobiles accidentels compromettaient gravement les intérêts généraux du pays. Et si les effets de la politique de Talleyrand devaient, à ce titre, être jugés déplorables, le moyen qu'il avait employé à les obtenir les rendait plus pernicieux encore. Le moyen, on le sait, c'est l'alliance secrète conclue avec l'Autriche et l'Angleterre, afin de soutenir au besoin par les armes leurs prétentions communes. Or, ce coup de maître par où le subtil diplomate se glorifiait d'avoir rendu à la France toute sa part d'autorité dans les délibérations de l'Europe, ce coup de maître était, selon Pasquier, une méprise grossière qui livrait Talleyrand à la discrétion de ses alliés. Il n'est si grand secret de diplomatie qui ne se divulgue en temps opportun, et celui-ci pouvait amener une brouille irrémédiable entre la France et la Russie. De fait, c'est ce qui faillit advenir.

Ce n'est pas ici le lieu; sans doute, de livrer à un examen approfondi la doctrine de Pasquier. Un débat rétrospectif sur les conséquences possibles d'une politique qui n'a pas été adoptée, a pour moindre défaut d'être totalement oiseux, à supposer même que les éléments en cause se prêtent à une exacte appréciation. A l'appui de la thèse opposée, il ne serait évidemment pas difficile d'alléguer qu'en ce temps le danger d'accroître la puissance prussienne ne pouvait être évalué à sa vraie mesure, et qu'à l'encontre des amis de la Russie, ceux de l'Angleterre non plus n'étaient point en peine de bons arguments, tout particulièrement impérieux à une époque où il s'agissait d'introduire en France des institutions libérales. Sans vouloir insister sur ces considérations, il est donc intéressant, tout au moins, d'opposer aux idées de Talleyrand celles de Pasquier auxquelles l'avenir a donné une si étrange confirmation, et surtout de montrer avec quelle sagacité il a su pénétrer des pensées secrètes qui n'ont certainement pas été étrangères aux déterminations du prince de Bénévent.

Avant même que les membres du Congrès eussent échangé leurs dernières signatures, Louis XVIII était sur la route de Gand, Napoléon sur celle de Paris; et l'Europe atterrée en arrivait à penser que l'état de catastrophe était le régime permanent de la France. Pasquier a vu les Cent-Jours sans étonnement : il connaissait trop bien les causes qui expliquaient l'apathie avec laquelle la nation laissait partir le roi et revenir l'empereur. Il n'a douté ni du succès immédiat ni du désastre prochain qui attendaient celui-ci. Mais après? Les royalistes les plus dévoués croyaient, au matin du 20 mars, avoir dit aux Bourbons un adieu définitif. Pasquier ne partageait

pas ce découragement, mais il se demandait avec horreur quel défilé il faudrait franchir avant de les revoir. Or un autre homme songeait aussi à ce défilé inconnu et se promettait d'y ouvrir la marche.

Les Cent-Jours appartiennent presque autant à l'histoire de Fouché qu'à celle de Napoléon. La première restauration s'étant faite en dehors de lui, par les soins de Talleyrand, le duc d'Otrante s'était juré que la seconde ne le prendrait pas au dépourvu, « Fouché, selon le mot d'Hyde de Neuville, était de ces hommes qui servent un gouvernement moins pour l'aider à se soutenir que pour se rendre nécessaires le jour où il tombe devant un pouvoir nouveau. » Lui-même l'expliqua sans ambages à Pasquier. C'est dans ce dessein qu'il rentrait au ministère de la police où Napoléon le rappelait dès la première heure, car celui-ci n'avait guère le loisir de se montrer difficile en fait d'hommes, et l'ancien serviteur se recommandait, du reste, par la disgrâce endurée sous l'autorité royale. Il ne s'était même soustrait que par la fuite à une arrestation ordonnée dans les derniers jours. Pasquier, au contraire, en souvenir de 1814, fut exilé immédiatement. On souhaitait sa soumission et on ne lui eût pas tenu rigueur, s'il avait demandé à servir. Fouché l'en pressa vainement, et ne lui en avoua pas moins son plan de conduite. Avant quatre mois, pensait-il, l'Europe aurait eu de nouveau raison de l'Empereur. Par les pouvoirs dont lui, Fouché, était investi, il serait alors en situation de ménager, moyennant garanties préalables et personnelles, le retour des Bourbons, et il comptait sur Pasquier pour aider à cette négociation. Celui-ci protesta qu'il avait pris le parti de la retraite, et le ministre de la police se mit incontinent à l'œuvre de la trahison. Il tenta de nouer avec Metternich une correspondance qui fut dévoilée, d'ailleurs, sans plus de dommage pour lui, puisque, même pris sur le fait, il assura n'avoir eu que de bonnes intentions. A la veille de Waterloo, il dépêcha un émissaire à Gand. Enfin, il se tint en communication avec le duc d'Orléans, alors retiré à Londres et fort mal vu de la cour royale où il avait refusé de se rendre. Car il fallait penser à tout, et ce prince pouvait fort bien, à l'occasion, faire un prétendant. Nous savions déjà par Pozzo di Borgo combien, à cette date, les sentiments d'Alexandre étaient changés à l'égard de la branche aînée. Il avait sur le cœur les procédés hautains de Louis XVIII, les défaites par lesquelles on avait éludé le mariage russe, l'éloignement marqué aux idées libérales qui lui étaient chères, et, à Vienne, dans un entretien avec un des envoyés anglais, lord Clancarty, il parlait chaleureusement en faveur du duc d'Orléans. Le seul homme à qui toute chance d'avenir fût décidément interdite, — les puissances en avaient fait leur affaire, — c'était Napoléon, et il était donc le seul aussi que Fouché, son ministre, ne servît pas.

L'événement fut plus prompt que le rusé personnage ne l'avait pensé, mais il ne perdit pas de temps. Lui-même il porta à la Chambre l'abdication de Napoléon. Dans la commission de gouvernement provisoire qui fut constituée, il eut soin de prendre la première place et il fit porter au roi qui rentrait en France ses offres de service par Vitrolles qui avait l'humeur plus facile que Pasquier. La Chambre pouvait bien, s'il lui plaisait, affirmer, hors de propos, les droits de Napoléon II. Il était digne d'un faiseur de romans politiques, comme La Fayette, d'exclure les Bourbons de son autorité privée, et de dépenser son éloquence afin de gagner les alliés à toute autre cause, celle du duc d'Orléans, par exemple, ou même d'un prince de Saxe. Fouché savait trop le prix des instants. Bien que la divulgation du traité secret du 3 janvier eût achevé d'aliéner à Louis XVIII et à Talleyrand le bon vouloir d'Alexandre, le souverain russe toutefois n'insistait pas autrement sur son idée première et laissait faire aux Anglais. Le zèle qu'il avait déployé en faveur des Bourbons en 1814, ce fut Wellington qui le manifesta en 1815. Fouché reconnut en lui l'arbitre de la situation, et sut s'en faire bien venir. Bref, toutes les mesures étaient si bien prises que lorsque Louis XVIII, arrivé aux portes de Paris, eut à constituer le cabinet du lendemain, il ne put être question d'en exclure le ministre de la police. On vit, pour mettre le comble à ce chef-d'œuvre de patiente astuce, le bailli de Crussol, l'homme le plus respecté du faubourg Saint-Germain, venir supplier le roi de ne pas se priver des services de l'homme indispensable. Il fallut se rendre, signer la nomination du régicide, et Beugnot, qui tendit la plume à Louis XVIII, lui vit verser des larmes.

C'est ainsi que les honneurs du royaume de France ayant été faits une première fois au Roi très chrétien par un évêque marié, la seconde fois un oratorien défroqué lui servit d'introducteur. Pasquier était aussi de ce ministère, qui n'eut pas longue vie, et qui succomba précisément à la présence des deux ministres réputés nécessaires. Le succès de Fouché fit scandale au point de précipiter sa chute, et Talleyrand au pouvoir livrait la France aux suites du ressentiment d'Alexandre qui renonçait à contenir les exigences de ses alliés. Bref, deux mois après, le danger public suscita au pouvoir l'homme le plus propre à remplir l'œuvre de salut, l'ami personnel du Tzar, le duc de Richelieu. Pozzo n'avait pas nui à ce revirement favorable de la Russie qui décida de l'issue du traité.

A cet endroit de ses mémoires, Pasquier prend congé des temps épiques et aussi des temps cyniques.

Il nous laisse au seuil d'une époque désormais moins troublée, et nous pouvons beaucoup présumer du récit qu'il nous en fera, sur la foi de l'intérêt si vif que nous inspirent les trois premiers volumes publiés.

LÉON BÉCLARD.

## LIVRES D'HISTOIRE

### L'ancienne diplomatie française.

L. Bonneville de Marsangy : *Le chevalier de Vergennes.*
P. Fauchille : *la Ligue des Neutres.*

Le livre de M. Bonneville de Marsangy (1) nous fait assister aux débuts, dans la carrière diplomatique, du comte de Vergennes, le futur ministre de Louis XVI. Il n'est alors que Charles Gravier, chevalier de Vergennes. Après avoir été conseiller d'ambassade à Lisbonne, ministre auprès des électeurs de Trèves et de Hanovre, il part, en mai 1755, pour Constantinople comme ministre plénipotentiaire de France. Un an après il y est ambassadeur en titre. Il y séjourne jusqu'à la fin de janvier 1769, c'est-à-dire pendant treize ans et six mois. Dans cet espace de temps il y a vu bien des choses : sous ses yeux ont régné deux sultans, Othman III et Moustafa III; il y a eu des élévations et des disgrâces de grands vizirs, l'exécution de l'un d'eux. Toutefois, pendant la plus grande partie de cette ambassade, Constantinople a été pour Vergennes moins un poste d'action qu'un poste d'observation : à la vérité, le plus curieux. Il y a subi le contre-coup de tous les événements qui se passaient en Europe : la guerre de Sept ans, si mêlée pour nous de succès et de revers; la pacification du monde amenée par la défection de la Russie à l'alliance franco-autrichienne; les débuts du ministère Choiseul, ceux aussi de Catherine II et ses premiers complots contre l'indépendance de la Pologne. Pendant longtemps Vergennes n'a point eu à pratiquer la politique traditionnelle de ses prédécesseurs : exciter les Turcs à se jeter sur l'Autriche ou sur la Russie. C'est que l'Autriche, dans toute cette période, fut notre alliée, et la Russie le fut un instant. La Turquie ne pouvait nous être d'aucun secours contre nos ennemis d'alors, la Prusse et l'Angleterre; elle était assez sage pour ne point se mêler des querelles entre puissances chrétiennes; elle jouissait de la paix et considérait avec quelque dédain ces luttes vaines et sanglantes. En mai 1759, le *reïs-effendi*, voyant la guerre embraser non seulement l'Europe, mais l'Amérique et l'Asie, demandait au drogman de France « si l'on prisait aussi peu, en Chrétienté, la vie des hommes ». Ces Barbares s'ingéraient de nous donner des leçons d'humanité! Le sultan Othman avait songé à offrir aux belligérants sa médiation.

Non que la correspondance de Vergennes, en cette période, soit dénuée d'intérêt; elle abonde en détails curieux et caractéristiques sur les institutions, les usages et les mœurs des Ottomans. Quand le représentant de Louis XV sortit, en pompeux cortège, de la première audience du grand vizir, il fut surpris de l'insistance d'un curieux qui, monté sur un petit cheval noir et escorté de cinq cavaliers modestement vêtus, réapparaissait à chaque coin de rue pour dévisager l'ambassadeur et contempler le défilé de la cavalcade. Ce guerrier mystérieux, c'était « le très puissant, très auguste et très formidable » sultan des Osmanlis.

Les soins qui réclament Vergennes sont ceux qui font la vie ordinaire des ambassadeurs du roi à Stamboul : un Français a été arrêté comme agent des rebelles de Moldavie et exécuté; les couvents catholiques ont été envahis par les soldats du *kapou-kiaïa*, chargé d'y arrêter les sujets arméniens du padishah, etc. Le sultan s'intéresse aux « livres de prédiction », et il faut collectionner pour lui à Paris les Nostradamus et les Grand-Alberts, presque oubliés chez nous.

C'est seulement avec l'avènement aux affaires du remuant duc de Choiseul que l'ambassade de France, elle aussi, se met en mouvement. Les armées de Catherine II ont envahi la Pologne; contre elles il faut de nouveau « exciter » les Turcs. Vergennes s'y emploie de tout cœur, bien persuadé qu'il agit dans l'intérêt de la Pologne et de la France. Au moment de quitter son poste, il peut annoncer à sa cour un grand triomphe diplomatique : l'ambassadeur russe a été mis aux Sept-Tours et la guerre est déclarée. Chacun sait que les faits n'ont donné raison ni à Vergennes ni à Choiseul : on n'a pas sauvé la Pologne, et, en faisant battre la Turquie, on n'a réussi qu'à compliquer le démembrement polonais du démembrement turc. Ce fut le naufrage et la ruine de tout le système français dans l'Europe orientale. Le livre de M. Bonneville de Marsangy, dépouillement intelligent de la correspondance de Turquie pour les années 1755 à 1769, nous offre donc un très curieux épisode de la vie diplomatique au XVIIIe siècle.

* *

Le livre de M. Fauchille (1) nous présente ce même Vergennes à l'apogée de sa carrière, ministre des Affaires étrangères du Roi, moins turbulent, plus sage, et aussi plus heureux que Choiseul. C'est l'époque de la guerre d'Amérique, de la revanche prise sur l'Angleterre de la guerre de Sept ans. De cette activité réfléchie de Vergennes en la maturité de son talent, de ce labeur diplomatique qui s'est appliqué à tant de grands objets, M. Fauchille n'a voulu étudier qu'un épisode, pour l'étudier plus à fond.

Il s'est limité aux négociations pour la Ligue des Neutres; mais ces négociations, il les suit à la fois dans toutes les chancelleries de l'Europe : à la Haye, à Stockholm, à Copenhague, à Pétersbourg, à Lisbonne, à Madrid, à Naples, à Vienne. De là, dans son livre, une série de sections, dont chacune formerait la monographie la plus soi-

1 Louis Bonneville de Marsangy, *Le chevalier de Vergennes: son ambassade à Constantinople.* — 2 vol. in-8, 398 et 402 pages; Paris, Plon.

(1) Paul Fauchille, *La Diplomatie française et la Ligue des Neutres de* 1780 (1776-1783), ouvrage couronné par l'Institut. — 1 vol. in-8°, 630 pages: Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

gnée. L'auteur ne s'est pas borné à dépouiller aux archives de France les correspondances afférentes à chacune de ces cours : il a consulté les archives suédoises et russes. Voilà pour l'inédit; quant à la liste des œuvres imprimées que M. Fauchille a mises à contribution, elle tient quatre pages.

La conclusion qui ressort de cette lecture, c'est que l'initiative de cette fameuse Ligue des Neutres n'appartient pas, comme on l'a cru longtemps, à l'impératrice de Russie, mais à Vergennes lui-même. On voit en combien de cours sa diplomatie était à l'œuvre en même temps.

De plus, le Règlement du roi de France concernant la navigation des neutres en temps de guerre est du 26 juillet 1778, tandis que la déclaration de Catherine II, qui en confirme les principes, est du 28 février 1779. C'est à partir de ce moment que les efforts de la Tsarine s'unissent à ceux de Vergennes pour enrôler, l'un après l'autre, tous les États du continent dans la Ligue de neutralité. A cette conclusion M. Fauchille en ajoute une autre : « Catherine II n'entendait pas seulement protéger et développer son commerce et celui des États neutres; son but principal était d'imposer sa médiation à la cour de Londres et, par là, de rendre la paix à l'Europe : c'est un point qui n'avait pas encore été mis en lumière. »

A. R.

## THÉATRES

Comédie-Française : *Le Bandeau de Psyché*, comédie en un acte, en vers, de M. Louis Marsolleau; *le Voile*, pièce en un acte, en vers, de M. Georges Rodenbach; *les Romanesques*, comédie en trois actes, en vers, de M. E. Rostand.

J'étais seul, l'autre soir, au Théâtre-Français, à trouver que trois pièces en vers c'est beaucoup pour un spectacle; du moins j'étais seul à l'avouer. Tout autour de moi vibraient des enthousiasmes imprévus; je voyais s'extasier sur des chutes jolies, amoureuses, admirables, certains spectateurs que je soupçonne d'ignorer les arcanes du ternaire et les subtilités de la consonne d'appui; un sourd louait à grands cris l'ingénieuse musique de scène dont M. Georges Hüe enjoliva les *Romanesques*. Quant aux personnes qu'une incompétence trop avérée empêchait de parler rythmes ou rimes, elles se rabattaient sur la philosophie du *Bandeau de Psyché* et du *Voile*, qu'elles disaient si haute! et si nouvelle!

Point si nouvelle à mon sens. Que l'amour vive d'illusions, et meure dès l'instant où, son idéal étant réalisé, la vérité lui apparaît, on nous l'a déjà dit depuis bien longtemps. En outre, si elle n'est pas inédite, cette conception ne me paraît pas non plus très élevée, car enfin, son application mènerait droit à la dissimulation, à la rouerie, et je me figure mal l'amour existant sans avoir confiance, partant sans tout savoir. Mais ce n'est pas le temps d'accorder des antinomies : les pièces de MM. Marsolleau et Rodenbach nous réclament, deux pièces agréables, menant toutes deux par des chemins divers à la démonstration de l'utilité du mystère à l'amour, deux pièces de Jeunes, deux pièces en vers.

Psyché, lasse de recevoir les nocturnes baisers d'Eros, sans voir jamais la bouche qui les donne, arrache en un jour d'impatiente ardeur le bandeau qui couvre ses yeux. Déception! le fils d'Aphrodite, considéré à loisir, perd tout son prestige, ses ailes tombent, et Psyché, qui voit, qui sait, qui est désabusée, se déclare prête à suivre les conseils de sa mère, obstinée à lui prêcher le mariage avec un vieux banquier sot et laid; car M. Marsolleau est encore à l'âge heureux où l'on s'imagine qu'un banquier digne de ce nom doit forcément unir l'imbécillité à la hideur. Ce badinage néo-grec, d'allure fringante, amuserait davantage si M. Dehelly et Mlle Muller en débitaient les vers, joliment spirituels, avec plus de netteté. Mme Amel est une Mêtêr Kardinalos réjouissante à souhait.

On sait que M. Rodenbach chérit Bruges-la-Morte, les matins indécis de sa Flandre natale, les canaux silencieux, l'appel des cloches lointaines, la pâleur des herbes jaunies qui poussent « entre les pavés gris des cours d'anciens couvents » et par-dessus tout les béguines dont il a souventes fois célébré le visage d'eau morte parmi les linges rectilignes de leurs cornettes.

C'est d'une béguine qu'il s'agit dans le *Voile;* Sœur Gudule est son nom. Ses gestes lents et doux, la pureté de son profil, son mystique sourire, ses yeux de rêve ont fait une impression profonde sur Jean, un Belge dont elle veille la tante mortellement malade; plus que toute chose, ses invisibles cheveux enfouis dans la cornette hantent l'imagination de ce neveu un tantinet névropathe. C'est le mystère de cette chevelure qu'il aime. Ah! voir ses cheveux! Sur ce thème, il monologue avec ferveur. Tout à coup un râle de la mourante fait accourir la béguine: dans sa hâte, elle oublie sa cornette; ses cheveux ondés, librement épars, flottent sur ses épaules. Jean constate, douloureusement : « Ce n'est qu'une femme semblable aux autres! » comme Psyché soupirait : « Il ressemble aux autres éphèbes! » Désormais, avec la tante morte, il pleurera son amour défunt.

D'une élégance qui verse dans la préciosité, trop souvent, les vers de M. Rodenbach gagneraient, je le crois, à enchâsser moins de ces épithètes « rares » qui détruisent chez l'auditeur toute possibilité d'émotion et l'arrachent à son rêve pour le contraindre à ne plus voir que l'habileté du poète. Mlle Moreno

joue en grande artiste, M. Paul Mounet est un Flamand aux intonations méridionales.

Que la comédie de M. Rostand soit divisée en trois tableaux comme il le désirait, ou en trois actes, comme l'a préféré M. l'administrateur de la Comédie-Française, toujours obsédé par la crainte du cahier des charges, elle n'en est pas moins charmante, agile et de belle humeur. L'action se passe où il vous plaira, en l'année que vous voudrez choisir; c'est l'histoire un peu folle de « deux papas très bien » qui, sachant leurs enfants romanesques, feignent des haines « véronaises » pour inciter ces tourtereaux à s'entr'aimer avec des phrases de drame et des souvenirs de passions contrariées. Leur plan réussit : Sylvette-Juliette et Percinet-Roméo échangent, sur la crête d'un mur mitoyen, les aveux de rigueur avec l'apostrophe aux étoiles et autres hyperboles coutumières; un bravo dûment rémunéré par les familles, qui se rue, avec des spadassins pour rire, sur l'amoureuse, et simule un enlèvement, est mis en fuite par l'amoureux. Tant d'héroïsme persuade Sylvette : le mariage se conclut, on démolit le mur.

Hélas! le *Bandeau* laisse voir la réalité, le *Voile* ne cache plus le mystère, et la vérité apparue semble, aux *Romanesques*, lugubre. Bientôt lassés l'un de l'autre, les deux pères regrettent amèrement le mur mitoyen qui espaçait leurs entrevues, si ennuyeuses depuis qu'elles sont si peu malaisées. Avec une joie méchante, ils révèlent au jeune couple que l'enlèvement fut esquissé par des bretteurs exécutant de faux rapts au plus juste prix. Dès lors, comme leurs ascendants, les enfants se brouillent. On reconstruit le mur. Percinet court à Paris chercher de véritables aventures et des estocades non préparées, cependant que Sylvette, restée seule, reçoit les propositions les plus horrifiques de l'aventurier à gages du premier acte : chevauchées tout le jour, gourmades à la brune avec la maréchaussée, nuits à la belle étoile et le reste. Assagie, la pauvrette refuse avec effroi tant de pittoresque et si peu de confort, tout heureuse et tout aise de retrouver son Percinet qui revient de la grand'ville assez mal en point, ses chausses effilochées, traînant l'aile et tirant le pied.

Les vers de M. Rostand — allègres comme ceux de Regnard, parfois étincelants à la façon de Banville, ou d'une truculence rappelant certaines tirades de *Tragaldabas* — sont dits avec justesse par les deux pères, Leloir et Laugier, avec élégance par M. Le Bargy, qui porte galamment le pourpoint zinzolin, avec éclat par le coupe-jarret Féraudy. M^lle^ Reichenberg rajeunit de plus en plus, cela devient inquiétant.

INTÉRIM.

## CHOSES ET AUTRES

Le gouvernement a célébré, comme il convient, la fête de la Pentecôte. Il a délégué quelques-uns des siens pour évangéliser les nations. Lyon, Poitiers, Loudun ont entendu la bonne parole.

Je ne voudrais pas jurer, qu'en aucune de ces réunions, des langues de feu soient descendues sur les assistants. Que voulez-vous? L'esprit nouveau fait ce qu'il peut; mais il n'est pas encore de la force du Saint-Esprit.

Nos apôtres n'ont pas tout à fait le don des langues; le français leur manque un peu quelquefois. D'ailleurs un cabinet homogène est tenu de parler le même langage. L'idéal est que, si son chef est enrhumé, tous parlent du nez.

Heureuses les villes que ces messieurs honorent de leur présence et de leurs allocutions! Elles ont leur ministre. Que faut-il davantage? Une ville qui a une statue, un pont, une école à inaugurer, ne saurait aujourd'hui se passer de ministre. Un maire qui n'aurait pas de ministre à montrer en pareille occasion n'oserait paraître devant ses administrés. Ce serait inconvenant. Il y en a qui en ont plusieurs; mais ce sont des accapareurs.

Au reste, il importe peu que ce soit un ministre ou un autre. On a vu des ministres de la marine inaugurer des collèges, et des ministres de l'agriculture présider au lancement de cuirassés. Il n'y a que dans l'antiquité que les dieux avaient leur département bien délimité. Cérès avait l'agriculture, Mars la guerre, Mercure le commerce; mais on n'a jamais ouï dire que Mercure ait fait l'intérim de Mars et l'on se représente mal Cérès prononçant le : *Quos ego!...* aux lieu et place de Neptune empêché.

Quant au cérémonial des réceptions ministérielles il est toujours le même. Les cloches sonnent (il y a encore des chefs-lieux d'arrondissement où l'on dit que l'airain sacré vibre), le canon tonne, les tambours battent, le peuple fourmille, la troupe porte les armes; les chevaux des voitures de louage, peu faits à tant d'honneurs, se cabrent et ruent; le ministre sourit, sourit, salue, salue. Il est bénin, bénin.

Les allocutions municipales? Toutes les mêmes aussi. Elles peuvent se résumer en ces quelques mots tout francs par lesquels un maire de ma connaissance terminait sa harangue :

« Et maintenant, monsieur le ministre, si vous êtes satisfait de la réception qui vous est faite dans notre ville, vous avez un moyen bien simple de témoigner votre contentement à cette brave population, c'est de décorer son excellent maire. »

Les réceptions officielles? Elles ont rarement de l'imprévu. Un exemple cependant. C'était dans une

petite ville où les choses se passent sans cérémonie. Elle recevait un ministre influent et les Facultés d'un chef-lieu voisin s'étaient mobilisées à cette occasion, On n'avait trouvé pour « annoncer » qu'un excellent homme peu versé dans la hiérarchie administrative. Quand arrive le tour des Facultés, l'huissier se penche, avec un regard interrogateur, vers le personnage qui marche en tête.

— Annoncez le Recteur et le corps enseignant.

— Hein? quoi? le Directeur?

— Non, le Recteur.

— Connais pas. Le Recteur et qui?

— Le corps enseignant.

— Un corps? Drôle de corps...

Bref, l'huissier ne veut rien savoir. Il se décide enfin à ouvrir la porte à deux battants, et d'une voix de stentor :

« Allons, vous autres, entrez toujours; vous vous débarbouillerez là dedans comme vous pourrez. »

Quant aux allocutions ministérielles, il est rare qu'elles prêtent à rire. Il s'y glisse bien quelquefois de petites erreurs locales, quelques lapsus historiques ou géographiques, mais jamais rien de comparable à ce qui arriva, au temps de l'Empire, à un ministre qui inaugurait quelque chose, je ne sais plus quoi, à Caen.

« Messieurs, dit-il bravement, en se levant au dessert, c'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole dans la patrie de l'homme illustre qui...

D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,

et qui, plus tard, courageux défenseur de Louis XVI... »

C'était le ministre de l'Instruction publique.

A part ces rares incidents, tout se passe selon la formule. Mais quoi! depuis qu'il y a des ministres, et qui parlent, on en a tant vu de ces réceptions, qu'on ne saurait plus rien inventer. Vous ne voudriez pas, n'est-il pas vrai? que le secrétaire d'État arrivât en bicyclette et haranguât l'assistance en javanais : *C'avest pavour mavoi avune vavivave savatavisfavaction quave*... Ce ne serait pas digne.

Innover en matière officielle, rien de si malaisé. En voulez-vous la preuve? C'est encore une histoire, la dernière, je le jure.

Il y avait une fois un préfet qui parcourait son département en compagnie du général. Dans chaque commune les pompiers étaient sous les armes, comme il convient, et le préfet les haranguait. La harangue était toujours la même :

« Braves pompiers, vos sentiments et votre courage me sont connus... Si l'ennemi venait à envahir la France, qui trouverait-il au premier rang? Les pompiers de... » (Il n'y avait que le nom qui changeait.)

A la dixième fois ce ne furent pas, comme à Jéricho les murailles qui tombèrent, mais les bras du général.

— Ah! monsieur le préfet, je vous en conjure, modifiez votre formule!

— Nous verrons, dit le préfet.

Nouveau village, nouveaux pompiers. Le préfet s'approche et montrant sa gorge, d'une voix éteinte : « Laryngite... impossible parler... Général va vous dire quelques mots... Vous en prie, général. »

Le général rougit, pâlit, tortille sa moustache, et tout à coup, impétueusement, d'une haleine :

« Braves pompiers, je connais votre courage. Si l'ennemi venait à envahir la France, qui trouverait-il au premier rang? Les pompiers de... »

*
* *

Une fête originale, au moins, c'est celle du centenaire de l'École polytechnique. Tudieu! quelle gaillarde que cette centenaire, et comme elle a la langue bien pendue! Que de discours! Cette cérémonie-là ne m'a pas rappelé la Pentecôte, mais le Sermon sur la montagne, la montagne Sainte-Geneviève — un sermon en cinq points, en cinq secs, comme on dit dans ces parages.

Ce n'est pas seulement de l'admiration que je professe pour l'École, — on dit l'École, tout court, bien qu'il y ait d'autres écoles célèbres, comme l'école de l'adversite et même certaines écoles de natation, — c'est une sorte de frayeur, de crainte révérentielle... *sacer horror* des Latins.

Cela m'a pris dès le collège. Élève de lettres — très capable d'aligner en une heure une vingtaine de vers latins (de ces vers latins de rhétorique dont Taine a osé dire qu'ils étaient meilleurs que ceux de Virgile et presque aussi bons que ceux de Claudien), mais incapable de répondre à cette simple question : Combien font 7 fois 8? — je regardais les camarades des sciences comme Gulliver dut considérer les naturels de Laputa.

Les signes cabalistiques qu'ils lisaient couramment, ces pages de chiffres étrangement disposés, ces lettres superposées ou juxtaposées avec des tirets dans tous les sens, nous faisaient un effet de grimoire. Aujourd'hui je me dis que tout cela est peut-être aussi simple que : « Nicole apportez-moi mes pantoufles », mais on n'est pas maître de ses premiers sentiments.

En réalité nous nous refusions presque tous à rien savoir des sciences (il est nécessaire de rappeler que c'était sous le régime de la bifurcation) et je me souviens que le maître chargé de nous en inculquer, si possible, les premiers éléments, dégoûté et impuissant, commençait généralement la leçon par ces mots dédaigneux : « Vous savez, vous devriez savoir, ou plutôt vous ignorez et je crains que vous ignoriez toujours que... »

J'ai grandi. Je suis allé au théâtre. C'était le temps où le jeune ingénieur (il est à remarquer que, à cette époque, le génie et l'artillerie étaient sacrifiés et qu'il n'était jamais question que des premiers numéros de l'École), le jeune ingénieur était exalté, divinisé, mieux que cela, aimé, pour lui-même et pour ses succès aux examens de sortie. Le jeune ingénieur n'avait qu'à paraître, et tous les amoureux classiques, Léandre, Octave, et le grand seigneur, et Mondor le financier, étaient aussitôt — comme on dit sur la Montagne — séchés. Ce n'était pas seulement l'École polytechnique, c'était l'école des maris.

Ah ! mon père et ma mère, que je vous ai voulu de mal de ne m'avoir pas forcé à pâlir sur la géométrie de Legendre !

J'ai vieilli. Ç'a été bien pis. C'est à un enfant de la Montagne qu'est échue la plus haute fonction de l'État. « Ah ! disait le petit Père André, du haut de la chaire, je ne sais ce que ces montagnes ont fait à Dieu pour qu'il y opère tous ses miracles. »

Et Racine :

> Levons les yeux vers la sainte montagne
> D'où l'*univers* attend tout son secours.

JEAN-PIERRE.

# BULLETIN

## Bibliographie.

*Le Pape, les catholiques et la question sociale*, par Léon Grégoire; Perrin, édit.

On ne pouvait poser avec plus de netteté, de franchise et de sobriété que ne l'a fait l'écrivain remarquable qui se dissimule sous le pseudonyme de Léon Grégoire, la question de savoir qui, de l'État ou de l'Église, est en mesure d'apporter le meilleur remède à la situation économique actuelle. Ce ne sera point l'État, répond M. L. Grégoire : il sera vaincu, s'il veut refouler les aspirations socialistes, débordé, s'il veut les satisfaire. Pour composer avec elles, il serait, en outre, obligé de se démentir, car il s'est inspiré jusqu'ici de la philosophie des *Droits de l'homme*, qui tient compte de la liberté plutôt que de la justice; la liberté légale, qui est le droit de devenir millionnaire, ne favorise que les plus forts. La Révolution a déclaré l'homme indépendant en théorie; elle l'a laissé impuissant en fait. Elle a rendu le peuple souverain, et n'a pu l'empêcher d'être misérable. Pratiquement, le contrat entre le travail et le capital n'est libre que pour un des contractants, puisque le second peut attendre plus longtemps que le premier; leur solidarité est celle des deux bras du levier : l'un s'abaisse quand l'autre s'élève. Pour rétablir quelque peu la balance, l'Etat devrait commencer par abroger l'article 544 du Code civil, article emprunté au Code latin, qui définit la propriété le droit d'user, de jouir et d'abuser, *jus utendi, fruendi, abutendi*. Il lui faudrait refaire l'œuvre de 1789 : l'Etat ne peut ébranler ses propres bases. Mais, tandis que l'Etat est contraint de se renier, l'Église, selon M. Grégoire, n'a qu'à se continuer, pour résoudre la question sociale. Que dit-elle, qu'a-t-elle toujours prêché ? Que le premier droit est celui de vivre, d'où naît celui de la propriété, le *jus utendi;* mais ce droit est le même pour tous, donc le *jus abutendi*, qui en entrave l'extension, est une iniquité. Le superflu des riches, matière du *jus abutendi*, doit être reversé sur les pauvres, dont il est le patrimoine, comme le disait déjà Jean Chrysostome. C'est aussi l'idéal social du moyen âge, qui faisait de la protection du faible la rançon de la grandeur et de la propriété, non une richesse, mais une fonction. Cependant, suffira-t-il de la charité pour constituer le patrimoine du pauvre et bien exercer la fonction du riche? Non. La charité, telle qu'on la pratique, n'est, pour celui qui la reçoit, que le droit d'être malade et de mourir gratuitement, et, pour celui qui la fait, qu'une tolérance. Ce qu'il faut à la misère, ce n'est pas la charité, mais la justice, c'est-à-dire des salaires suffisants. Pour arriver à établir la justice, l'Église préconise : 1° l'association et l'organisation professionnelle; 2° une *certaine* intervention de l'Etat. L'Etat ne doit pas se contenter d'être une police, un veilleur de nuit. Il doit intervenir, non seulement pour repousser les abus, mais aussi « pour écarter les dangers », comme le dit l'encyclique *Rerum novarum*. Mais Léon XIII n'est, et pour cause, qu'un partisan « à contre-cœur » de l'intervention de l'Etat. Aussi, après un détour, M. Grégoire revient-il à sa thèse, en montrant que l'État qui s'aviserait de faire régner la justice dans ses ateliers serait bientôt évincé du marché européen par la concurrence des autres Etats. Il faut donc un pouvoir international pour obliger tous les Etats à accepter en même temps un code du travail uniforme. C'est ce que demandait Decurtins en 1888; c'est ce qui fit l'objet de la conférence de Berlin en 1890. Mais qui exercera ce pouvoir? Qu'est-ce qui peut s'élever au-dessus des nationalités que l'esprit de la Révolution n'a réussi qu'à renforcer? Il ne reste debout qu'une puissance internationale : l'Église catholique.

Nous reconnaîtrons facilement avec M. Grégoire que l'Église catholique est un lien de solidarité entre les nations. N'étant pas de ceux qui contestent le bien qu'on peut faire en dehors du milieu d'idées et de croyances auquel ils appartiennent, nous rendons hommage aux nobles intentions de Léon XIII; mais ne serait-ce pas s'abuser que d'attendre de la Société moderne l'obéissance nécessaire à l'autorité papale pour faire prévaloir ses principes sociaux, et, en cas de conflit, l'arbitrage que rêve pour elle M. Grégoire, après J. Péreire et tant d'autres? Cette Société se souvient qu'elle a été condamnée, pour ne pas dire maudite, par le *Syllabus*, en 1864, et qu'anathème a été prononcé par le prédécesseur de Léon XIII sur trois de ses plus chères libertés : celles du culte, de la conscience et de la science.

Quelle que soit l'opinion qu'on se fasse sur l'avenir du mouvement social catholique, on peut applaudir à ses efforts, car s'il n'est pas toujours désintéressé, il n'en replace pas moins l'Eglise dans la véritable tradition du christianisme. — CH. RECOLIN.

---

*Concours aux grandes Administrations Financières* de l'*Etat*. (Ministère des finances, Cour des Comptes, Inspection Générale des Finances, Banque de France, Direction Générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, Direction Générale des Contributions Directes, etc.) Recueil de *Rédactions* sur des sujets d'économie politique et sur des questions financières et administratives, par J. Josat, ancien sous-chef de bureau au Ministère des finances, ancien membre de la Commission des examens, chevalier de la Légion d'honneur. (Berger-Levrault, éditeur, 5, rue des Beaux-Arts.)

Voilà un livre pratique que ne manqueront pas de consulter avec fruit les nombreux candidats aux grandes administrations publiques. Ils y trouveront *soixante-dix* compositions toutes faites, avec les développements qu'elles comportent sur les divers sujets habituellement proposés aux concours, et, de plus, la nomenclature complète des textes mêmes de ces sujets, remontant jusqu'en 1848 pour l'Inspection générale des finances et à une vingtaine d'années en arrière pour les autres administrations. C'est là un guide excellent, d'autant plus que les compositions de M. Josat, bien que traitées au point de vue des élèves, sont souvent des compositions de maître, renfermant beaucoup de science et de jugements originaux.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

24 mai 1894.

Le ministère Casimir-Perier, mis en minorité de 34 voix par la Chambre le 22 mai sur une question de M. Salis transformée en interpellation, a démissionné; ce cabinet, après avoir remporté de brillantes victoires toutes les fois qu'il s'était agi de politique générale, notamment au sujet des affaires religieuses, ou des affaires de Trignac, a été renversé d'une façon imprévue sur la question de l'intervention du ministre des Travaux publics près des Compagnies de chemins de fer en vue d'accorder aux agents de ces Compagnies les congés nécessaires pour prendre part au congrès de la Fédération des chemins de fer.

M. Salis demanda au ministre quelle suite il entendait donner à une démarche de MM. Millerand et J. Guesde qui avaient prié le ministre d'intervenir non seulement officieusement mais officiellement près des Compagnies pour les déterminer à accorder ces congés; ces députés invoquaient le respect de la loi de 1884 sur les syndicats et s'autorisaient d'une décision dans ce sens prise en 1893 par M. Viette.

M. Jonnart, ministre des Travaux publics, ayant interrogé sur ce point les Compagnies, les a invitées à examiner dans quelles conditions il leur serait possible d'accorder des congés sans nuire au service; mais il n'entendait pas agir officiellement sur elles. Quant aux employés des chemins de fer de l'État, commissionnés et payés par le budget de l'État, le ministre ne croyait pas qu'il y eût lieu de leur permettre de se prévaloir de la loi de 1884 parce que c'était alors les autoriser à se mettre en rébellion contre l'Etat.

Cette dernière argumentation n'a pas paru décisive à la Chambre, étant donné que la loi de 1884 permet aux ouvriers, sans distinction de situation, de former un syndicat pour la défense de leurs intérêts communs et que la jurisprudence administrative ne s'est pas opposée à la création et au fonctionnement des syndicats des ouvriers des allumettes et des ouvriers des manufactures de tabac.

La Chambre crut en effet que c'était s'opposer au libre exercice du droit de syndicat, que de refuser d'intervenir près des Compagnies pour exiger d'elles des congés en faveur des syndiqués demandant à prendre part au Congrès; l'hésitation était d'autant plus possible pour un grand nombre de ses membres que, l'année dernière, ils avaient pu, d'accord avec le gouvernement, adopter la doctrine contraire et c'est la cause du vote défavorable au ministère.

Il nous est permis de regretter que la Chambre se soit ainsi laissée aller à un faux accès de sentimentalisme sans réfléchir et sans calculer les conséquences de son vote. Le ministère de M. Casimir-Perier était homogène dans toutes ses parties; les membres qui le composaient n'étaient pas simplement juxtaposés les uns aux autres et destinés à défendre les intérêts matériels de leurs groupes respectifs: ils étaient liés entre eux par une même conception politique générale. Profondément dévoués, comme ils l'ont toujours déclaré et montré, aux intérêts de la démocratie, ils étaient non moins opposés aux tentatives des fauteurs de désordre et aux utopies des rêveurs collectivistes. C'est pour n'avoir pas à s'incliner devant des prétentions destructives de tout ordre public et de toute organisation libre du travail qu'ils sont tombés.

Un ministère purement radical nous paraîtrait maintenant préférable à une de ces mixtures gouvernementales issues de la concentration républicaine où l'on dose savamment l'élément modéré, l'élément libéral, l'élément intransigeant et l'élément socialiste. Des politiciens de chef-lieu de canton peuvent se réjouir à contempler ces belles préparations : mais nous sommes convaincus qu'elles sont funestes aux intérêts vitaux de la France.

Pendant que nos députés s'amusent au jeu de casser les ministères, nos rivaux à l'étranger profitent de la situation pour faire leurs affaires à nos dépens. Le traité qui vient d'être conclu à Bruxelles entre les représentants de la Grande-Bretagne et ceux du roi Léopold, souverain du Congo, est tout à fait prodigieux à cet égard. Le Congo cède à l'Angleterre par un bail qui durera tant que l'État indépendant restera, soit dans sa forme actuelle, soit comme colonie belge, sous la souveraineté de Léopold et de ses successeurs, une bande de territoire d'une longueur de 25 kilomètres allant du point extrême nord du lac Tanganyka jusqu'au point extrême sud du lac Albert. Ainsi les communications pourront se faire sous pavillon britannique depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à l'Égypte, sans autre interruption que celle du lac Tanganyka où les navires ont droit à la libre navigation. Le rêve des *jingos* anglais est réalisé et les *bonnes* raisons pour conserver l'Égypte vont être ainsi fortifiées.

Par un bail analogue au précédent la Grande-Bretagne donne à l'Etat du Congo le territoire du Bar El Gazal, compris entre le 25e et le 30e degré de longitude.

Si la forme de bail a été adoptée plutôt que celle de la cession en toute souveraineté, c'est que l'on a voulu tourner la difficulté venant du droit de préemption accordé à la France sur les territoires de l'État indépendant. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que les territoires cédés par l'Angleterre au Congo n'appartiennent pas à la première de ces puissances: les deux parties contractantes déclarent par des lettres distinctes de la convention qu'elles n'ignorent pas les revendications de la Turquie et de l'Egypte sur le Haut-Nil. La précaution est admirable. N'oublions pas, de plus, que la convention entre la France et l'État du Congo fixe à l'Ouellé la limite entre notre zone d'influence et celle de l'Etat indépendant; et c'est une question de savoir si nous n'avons pas quelque droit sur ces nouveaux territoires congolais.

D'ailleurs les Anglais sont coutumiers de ce genre d'opération. Ils viennent de reconnaître à l'Italie (5 mai 1894) la possession du Harrar qui ne leur appartient pas et sur lequel le Negus Menelik, sans oublier la Turquie, a des prétentions, et, quant aux droits de la France sur l'hinterland d'Obock, ils sont totalement passés sous silence.

Et comme il faut que nous rencontrions ces éternels rivaux à tous les coins de notre domaine colonial, c'est grâce à eux que le Caïmacan turc de Ghadames s'est opposé à tout négoce dans cette ville avec des Algériens, sous prétexte que les Anglais ont le monopole du commerce.

M. Casimir-Perier tombe du ministère au moment où nous avions besoin de toute son énergie. Espérons que son successeur saura s'inspirer des traditions qu'il lui lègue pour la défense de nos intérêts nationaux.

HENRI PENSA.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31253. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 22 — 4e SÉRIE. — TOME I — 2 JUIN 1894

## RÊVES [1]

### Nouvelle.

I

On appelait ordinairement Ella « la petite à la tresse ». Mais quelque lourde que fût cette tresse, si elle avait appartenu à une jeune fille moins fraîche et moins gracieuse, personne ne l'aurait remarquée, et c'était pourtant bien, en vérité, la plus lourde tresse qu'on eût vue jamais dans la petite ville.

Peut-être, aussi, paraissait-elle plus lourde qu'elle ne l'était réellement : Ella était si petite ! — Jusqu'où descendait la tresse ?... Mon Dieu... comment dire ?... C'était plus bas, beaucoup plus bas que la ceinture. La couleur en était indécise, difficile à rendre même. Elle tournait un peu sur le rouge ; mais comme à la capitale on appelle cela blond, nous l'appellerons blond aussi, n'ayant pas, d'ailleurs, grande habitude des nuances.

Ella avait un visage aux traits réguliers, une petite bouche aux lèvres pleines, et des yeux très francs. Son teint était d'une remarquable blancheur, et sa petite taille bien prise, malgré des jambes un peu courtes qui trottinaient toujours à petits pas rapides. Cette même vivacité, l'enfant la mettait en tout, et c'était pourquoi, sans doute, la tresse semblait plus affairée que les tresses n'ont coutume de l'être.

La mère d'Ella était veuve d'un fonctionnaire ; elle vivait d'une pension et d'un modique avoir, et habitait une petite maison à elle, en face du grand hôtel, sur la place. C'était une femme douce et paisible, et qui n'avait vécu que pour son mari. Quand elle le perdit, toutes ses forces s'en allèrent ; elle tomba dans la dévotion. Mais ne sachant ni n'aimant dominer, elle laissa toute liberté à sa fille unique, dont le caractère ressemblait à celui de son père.

La veuve ne fréquentait personne, sauf une sœur aînée qui possédait un grand domaine aux environs. Ella y amenait ses compagnes, d'ailleurs toujours les mêmes, une prudence innée guidant ses choix, et sa vivacité naturelle étant en outre tempérée par le calme de sa mère et la tranquillité de la maison.

Ella savait être active et alerte sans précipitation, et en gardant toujours un parfait empire sur elle-même.

Aussi, ce qui lui arriva un jour, vers sa quatorzième ou quinzième année, n'en parut-il que plus extraordinaire. Elle était allée avec quelques amies à un concert que la société chorale de la petite ville donnait, à Noël, au profit des pauvres : et Aksel Aaroe devait y chanter la mélodie bien connue commençant par ces mots :

« Dors en paix ! »

Le chœur, d'abord, entonna le chant en sourdine. La scène était inondée de clair de lune, et dans ce clair de lune la voix d'Aaroe, une belle voix de baryton, s'avança peu à peu, comme à grands coups de rames, claire et vibrante. Mais Ella, sous cette voix,

(1) La nouvelle qu'on va lire a paru, il y a quelques mois, dans un journal norvégien. Nous avons pensé que les lecteurs de la *Revue Bleue* auraient plaisir à la connaître : ils y retrouveront les belles qualités d'émotion et de poésie qu'ils ont pu apprécier déjà dans les *Voies de Dieu*.

en entendait une autre, un écho faible et douloureux que tout le monde, croyait-elle, devait entendre aussi. Une émotion profonde la saisit, une touchante confiance dans cette voix, qui semblait dire : — « Douleur ! douleur ! tu es mon lot, je suis perdu sans ressources ! » — Elle restait là, inconsciente, prête à pleurer, n'ayant jamais entendu rien de pareil. Peu à peu l'émotion monta au point que, sans s'en apercevoir, elle perdit tout empire sur elle-même.

Lui se tenait là, grand, mince, sa soyeuse barbe blonde lui descendant sur la poitrine. Il avait une petite tête aux grands yeux tristes, tristes et beaux comme sa voix, et qui semblaient dire, eux aussi : « Douleur ! Douleur ! »

La tristesse des yeux, Ella l'avait déjà remarquée, mais elle ne la comprit bien qu'en entendant la voix. Ses larmes allaient jaillir : il fallait les retenir à tout prix, personne ne pleurait autour d'elle. Les lèvres serrées, les bras croisés, les genoux pressés l'un contre l'autre, tremblante, elle luttait de toutes ses forces.

Pourquoi pareille chose lui arrivait-elle, à elle, et non aux autres ? Elle colla son mouchoir sur sa bouche et voulut chasser ses pensées loin, bien loin, vers le rivage, où elle avait vu les phares briller et s'éteindre, et la mer se couvrir si souvent d'apparitions fantastiques. Mais tout fut inutile : ses pensées revenaient toujours, ne voulaient pas s'en aller. Le mouchoir, les mains, rien ne put arrêter le premier sanglot. Il éclata, et sous les regards effarouchés de tous, Ella se leva, se dirigea vivement vers la porte, s'échappa. Personne ne la suivit, personne ne voulut paraître l'avoir remarquée.

Lecteur, comprends-tu bien la gravité de la situation ? As-tu jamais assisté à un de ces concerts — j'allais dire « muets », — dans une petite ville de la côte, en Norvège ? Les hommes y sont rares. Soit que la musique ne leur convienne pas, soit qu'ils aillent au cercle ou ailleurs et préfèrent les cartes, le punch, et les journaux. On en voit cependant quelques-uns qui restent debout à la porte, en gens qui sont chez eux et jettent un coup d'œil sur les étrangers. D'autres sont dispersés au milieu du bariolage des robes, comme des branches cassées prises dans l'écorce d'un arbre ; ou bien encore on en voit quelques échantillons contre les murs, ressemblant à des pardessus oubliés là.

Ce qui va aux concerts, c'est, au grand complet, le personnel féminin de la ville. Les vieilles femmes y viennent pour rêver en beaux vers et en musique émouvante à ce qu'elles croyaient être autrefois, et aussi à ce qu'elles croyaient devoir un jour devenir. Rêverie, d'ailleurs, sans danger. Un peu d'odeur de cuisine, d'humeur de ménage, s'y mêle toujours pour en atténuer l'effet.

Les femmes plus jeunes rêvent qu'elles sont ce que croyaient être autrefois les autres, et qu'elles atteindront ce que les autres n'ont pas atteint : car elles connaissent la vie, elles, et sauront s'arranger.

Par un point, cependant, les deux âges se joignent : toutes ces femmes sont d'esprit pratique, et ne se risquent pas trop loin, comprenant nettement que la lumière qui tombe sur elles des œuvres de génie ne doit pas être prise tout à fait au sérieux, mais seulement pour ce qu'elle vaut.

Aussi, quand il arrive à l'une d'elles d'y croire pour tout de bon et de se laisser aller à la sentimentalité, si la chose a lieu dans l'intimité, c'est simplement de l'enfantillage ; mais en public, grand Dieu ! on appelle cela *se compromettre*. Et Ella s'était « compromise ».

Sa terreur fut sans bornes. De toutes les jeunes filles de son cercle, elle était la dernière à qui cela eût dû arriver, n'ayant point les larmes faciles et redoutant avant tout d'attirer l'attention. Que voulait dire cela, grand Dieu ! Elle aimait la musique, jouait elle-même du piano, mais ne se croyait pas particulièrement douée. Pourquoi avait-elle donc été si étrangement remuée par ce chant ?

Et lui ? Qu'allait-il penser d'elle ? Une enfant, une gamine ! C'était cela surtout qui la tourmentait, quoiqu'elle n'en dît mot à âme qui vive. Elle resta quelques jours à la maison, fuyant la société, et laissant tomber, sans y répondre, les plaisanteries de ses amies.

Cet hiver-là il y eut une série de bals, dont un chez le beau-frère d'Aaroe, « Arnesen du Coin ». Ella y fut invitée. On venait de terminer le second quadrille quand elle entendit répéter autour d'elle :

— Voici Aksel Aaroe ! voici Aksel Aaroe !

Et il était là, en effet, dans l'embrasure de la porte, entouré de quelques amis. Ces messieurs avaient un instant quitté les cartes pour venir regarder la danse.

Ella se sentit envahie d'une ardente rougeur. Ses genoux fléchirent. Elle crut qu'elle allait tomber ; elle ne comprenait rien, ne voyait rien, rien que deux grands yeux arrêtés sur elle.

Puis elle entendit qu'il lui disait :

— Quelle magnifique tresse vous avez !

Sa voix semblait poudrée de poussière d'or. Mais bientôt, remarquant le trouble profond de la jeune fille, il s'éloigna. Dans le courant de la soirée, elle sentit encore à plusieurs reprises son regard fixé sur elle, mais il ne s'approcha plus. Ses amis prirent part aux danses ; lui ne dansait jamais.

Il y avait en lui quelque chose qu'Ella trouvait d'un charme inexprimable. Une réserve un peu hautaine, une élégance dans le maintien, une manière d'être lente et hésitante qui, dans sa démarche comme dans

tout le reste, donnait l'impression qu'il ne se livrait qu'à demi. Jusqu'à sa façon de tourner la tête, où elle retrouvait quelque chose de l'artiste...

Tout avait disparu pour elle dans un flot de lumière, puis cette lumière s'éteignit soudain, et elle entendit demander, autour d'elle :

— Où est donc Aksel Aaroe ?

— Il vient de partir.

Le séjour d'Aksel dans la petite ville fut d'ailleurs très court. Il arrivait de France, où il avait passé deux ans ; il devait maintenant passer deux années en Angleterre, et bientôt après, en effet, il partit pour Hull. Mais désormais la musique, qui jusque-là n'avait été pour Ella qu'une distraction, lui devint une langue, une chère langue qu'elle apprit de toutes ses forces à entendre et à parler. Désormais, dans toutes les réunions où elle assista, il y eut pour elle quelqu'un qui n'était pas là pour les autres ; plus jamais elle ne fut seule, ni dans la maison ni dans la rue ; et sa tresse, depuis l'éloge qu'en avait fait Aksel, avait pris pour elle l'importance d'un emblème sacré.

Au printemps, elle rencontra un jour, dans la rue, Mme Holmbo, une amie de la sœur d'Aksel. Cette dame lui dit :

— J'ai des compliments à vous faire ; devinez de la part de qui ?

Ella rougit et resta muette.

— Je vois que vous savez d'où ils viennent, reprit Mme Holmbo, tandis qu'Ella, à ces paroles, rougissait de plus belle.

Avec un léger sourire, la belle dame ajouta :

— Aksel Aaroe n'écrit pas souvent. C'est sa première lettre depuis son départ, et dans cette lettre il recommande expressément de saluer de sa part *la petite à la tresse*. « Elle a pleuré, dit-il, en entendant la romance : *Dors en paix*. Personne de vous n'a su en faire autant ! »

Et comme, à ces mots, les larmes jaillissaient des yeux d'Ella :

— Allons, allons ! fit Mme Holmbo, consolante, il n'y a pas de mal à cela.

II

Deux ans plus tard, un jour d'hiver, Ella revenait du patinage, ses patins à la main. Elle portait pour la première fois une jaquette neuve ajustée, et c'était même pour la montrer qu'elle avait voulu sortir. Sous sa toque grise, la tresse sautait joyeusement, plus épaisse, plus longue, et plus alerte que jamais.

Comme d'habitude, elle fit un crochet pour passer devant la maison de la sœur d'Aaroe. Voir la maison, c'était déjà une grande chose pour elle. Et juste au moment où elle arrivait devant la maison, elle aperçut Aksel Aaroe à la porte, descendant lentement l'escalier.

Ainsi, il était de retour ! Sa barbe blonde tranchait élégamment sur sa fourrure noire ; une toque de fourrure lui couvrait le front jusqu'aux yeux, ses grands yeux noirs si captivants ! Ils se regardèrent en se croisant. Lui se découvrit, sourit, tandis qu'elle s'arrêtait court et faisait la révérence comme une pensionnaire. Et dire que depuis deux ans elle ne saluait plus ainsi, mais simplement de la tête, comme une dame ! — Quand on est toute petite, on tient d'autant plus rigoureusement à ce droit. — Et la voilà qui, devant lui, devant lui pour qui surtout elle voudrait avoir l'air d'une grande personne, la voilà qui se met à faire la révérence comme la dernière fois qu'il l'a vue !

Et pour comble de malheur, toute désolée encore de ce désastre, ne se précipite-t-elle pas dans un désastre nouveau ! Elle se disait :

— Ne va pas te retourner maintenant ! Tiens-toi bien droite, ne te retourne pas, entends-tu !

Mais, au coin de la rue, au moment où ils allaient se perdre de vue, voici qu'elle se retourne ! — juste pour le voir en faire autant ! Éperdue de honte, elle continua son chemin en aveugle. Les gens et les choses avaient disparu pour elle. Jamais elle ne sut ni comment elle était rentrée à la maison, ni comment elle s'était retrouvée sur son lit, la tête dans l'oreiller, sanglotant.

Une quinzaine de jours plus tard, il y eut fête au Cercle en l'honneur d'Aksel Aaroe ; tous les jeunes gens voulaient souhaiter la bienvenue au camarade aimé que l'absence avait encore grandi à leurs yeux. On se racontait ses succès en Angleterre ; on disait que, si sa voix avait eu plus d'étendue, il eût été certainement engagé au Théâtre-Royal.

Aksel avait promis de chanter. La Société chorale de la ville, dont il avait fait partie, devait de nouveau l'accompagner.

Comme on le pense bien, Ella était de la fête. Elle arriva même beaucoup trop tôt. Quatre personnes seulement étaient là avant elle, et elle resta à geler dans les salles vides, surtout dans cette grande salle où autrefois elle s'était « compromise ». Elle portait une toilette rouge, sans fleurs ni bijoux, selon le goût de sa mère. Tremblante de s'être trahie en venant de si bonne heure, elle se réfugia dans une salle écartée jusqu'au moment où les lumières et le bruit l'avertirent qu'elle pouvait se montrer sans danger. Du reste, sa petite taille la tenait cachée dans la foule ; elle ne vit Aksel Aaroe qu'après avoir entendu dire plusieurs fois, par les gens qui l'entouraient.

— Le voici ! le voici !

C'était Mme Holmbo qu'il allait saluer. Mais un peu en arrière se tenait Ella, et quand elle se sentit découverte, elle devint plus rouge que sa robe. Il vint à elle :

— Bonsoir! dit-il doucement, en lui tendant une main qu'elle prit sans le regarder. Bonsoir! répéta-t-il, d'une voix plus douce encore et presque émue.

Elle sentit la pression de sa main, et fut forcée de lever les yeux vers lui, lui envoyant par ce regard un humble message de fidélité et de crainte. Il la regardait, caressait sa barbe; mais, soit qu'il n'eût rien à dire, — il était très sobre de paroles, — soit qu'il ne pût s'exprimer comme il le voulait, il restait silencieux, tandis qu'autour d'eux on se taisait aussi. Alors il se retourna doucement et s'éloigna, accaparé de nouveau par ses amis, et pendant tout le reste de la soirée elle ne le vit plus que de loin. Il ne dansait toujours pas.

Mais comme elle dansa, elle! Tout le monde s'était accordé depuis longtemps pour la trouver charmante; et ce soir-là, elle était plus charmante encore qu'à l'ordinaire, toute rayonnante de l'éclat de joie qui l'enveloppait. Où qu'il fût dans la salle, elle sentait sa présence, et elle éprouvait un bonheur tranquille à passer en tournant dans son voisinage. Lui, il la suivait des yeux, ce qui achevait de la griser de bonheur.

Un homme de haute taille se tenait debout, appuyé à une porte; de trente-cinq à quarante ans, l'allure lourde et imposante, avec des cheveux noirs et de grands yeux clairs d'une expression hardie ; il portait dans toute sa personne le caractère d'un homme de combat. Tout le monde, d'ailleurs, connaissait Hjalmer Olsen, le capitaine du plus gros bateau à vapeur de la contrée. Il se tenait là, examinant toutes les danseuses à mesure qu'elles passaient, et trouvant que la petite en robe rouge était, à regarder, la plus agréable de toutes. D'abord, elle était merveilleusement fine et gracieuse; puis le bonheur tranquille qui débordait d'elle rejaillissait sur lui: et chaque fois qu'elle se rapprochait d'Aksel Aaroe, Hjalmer Olsen recevait un nouveau reflet de l'amour qui rayonnait dans ses yeux.

Elle était de toutes les danses; et lui, grâce à sa haute taille, il pouvait la suivre des yeux à travers la salle. Elle l'avait remarqué aussi, et bientôt il servit de phare à sa navigation.

Il s'empressa d'aller trouver Ella aussitôt que la valse fut finie, et de lui demander une danse. Ce n'était pas chose facile à obtenir. La prochaine valse, seule, était libre; il l'obtint; et pendant que celà se négociait, on se pressait vers la tribune, où le chœur venait de se montrer. Elle était désespérément petite, Ella, au milieu d'une foule qui s'entassait ; et Hjalmer Olsen, voyant ses tentatives malheureuses pour apercevoir les chanteurs, s'offrit à la soulever sur le banc, contre le mur. Elle n'osait pas accepter d'abord, mais un moment après elle s'y trouva transportée avant d'avoir pu se reconnaître. Au même instant, Aksel Aaroe, entouré de ses camarades, paraissait sur la scène, accueilli par des applaudissements enthousiastes. Il s'inclina respectueusement, mais les applaudissements ne cessèrent que lorsque, le chœur s'étant retiré en arrière, il resta seul en scène.

Avant de commencer à chanter, il avait parcouru la salle des yeux ; et, ayant découvert l'endroit où se tenait Ella, il ne la quitta plus du regard pendant tout son chant. Il commença, et peu à peu ses yeux tristes devinrent lumineux :

C'est pour une seule que je chante,
Quoique tous puissent m'entendre,
Et cette seule, cette unique,
Peut seule aussi me comprendre.
Mais vous qui m'écoutez, affermissez ma voix,
Car sans Celle qui me l'a inspiré,
Vous n'entendriez pas mon chant.

Le chemin que je prends, en passant par vous tous,
N'est pas le plus court pour aller à elle;
Mais c'est le seul
Par où je puisse y arriver.
Ah! cœurs généreux, soutenez chacune de mes paroles,
Afin qu'elles soient les seules,
De tout le langage de l'amour,
Qu'elle croie au fond de son cœur!

Sa voix enchantait. Personne n'avait jamais entendu pareil message d'amour; et bien d'autres que Ella avaient, cette fois, les larmes aux yeux.

Il y eut un moment de silence. On attendait une autre strophe. Puis un tonnerre d'applaudissements éclata. On aurait bien voulu redemander la romance, mais Aksel Aaroe ne chantait jamais deux fois de suite la même chose. On y renonça donc.

Ella n'avait jamais entendu ce chant. Elle n'en connaissait ni la musique, ni les paroles. Et quand Aksel le commença, les yeux fixés de son côté, elle crut qu'elle allait tomber, tant son audace la surprit. Aksel, si réservé, si discret, lui chanter cela à elle, devant tout le monde ! Blanche comme la muraille où elle s'appuyait, elle éprouva une telle défaillance qu'instinctivement elle regarda autour d'elle, cherchant du secours. Un peu en arrière se tenait Mme Holmbo, magnétisée, belle comme une statue. Elle ne remarqua pas plus l'angoisse d'Ella qu'elle ne voyait en ce moment l'horloge du clocher de la ville; et cette complète indifférence rappela la jeune fille à elle-même. La présence des autres, qui venait de l'effrayer si fort, ne signifiait rien au fond, puisque personne ne comprenait. Délivrée de son angoisse, elle écouta avec calme jusqu'à la fin. — Si du moins il ne l'avait pas vue! Si elle avait pu se cacher!

Aussitôt la dernière strophe chantée, elle sauta à terre et, une fois dans la foule, retrouva son rêve pur et radieux. Après ce qui venait d'arriver que n'allait-il pas arriver encore? Tout autour d'elle, des yeux étincelants, des voix joyeuses, des mains applaudissantes... N'étaient-ce pas là des flambeaux et des cris d'hommage — pour elle aussi? — Pour lui et pour elle, rien que pour eux deux!

Les danses recommencèrent, et Ella fut de nouveau emportée dans le tourbillon, comme si toute la fête avait été en son honneur. Elle dansa, rayonnante, passa en riant du bras de l'un au bras de l'autre : et quand Hjalmer Olsen eut enfin son tour, il lui sembla recevoir sur les bras une brassée de bouquets frais, et entendre des cris joyeux de : « Vive Hjalmer Olsen! »

Il en fut très flatté, et lorsque ensuite, avec une grâce enfantine, elle posa sur lui son bras blanc, il se sentit, au fond de lui-même, tout à fait indigne d'elle. Aussi la tint-il à une distance irréprochable, penchant la tête de temps en temps pour découvrir le visage souriant du petit être, quelque part contre son gilet.

Ella aurait bien voulu atteindre le parquet, pour mieux suivre la mesure. Mais c'était impossible, Hjalmer Olsen faisait tout lui-même : il dansait pour elle et pour lui, et elle ne faisait au parquet que de courtes visites. Toute la valse n'était pour elle qu'un voyage aérien. D'en haut, Hjalmer Olsen l'entendait rire et il se réjouissait de sa joie. Aussi fut-il très surpris quand la musique s'arrêta; il lui semblait qu'on ne faisait que de commencer.

De nouveau il y eut du chant. Aaroe chanta une mélodie de Grieg, puis une romance qu'Ella reconnut pour être de lui, dès les premiers mots :

Mon jeune amour porte un voile!

Quelle image frappante de vérité! Et c'était encore à elle qu'il s'adressait! Oui, le voile était levé pour lui seul, et retombait aussitôt que d'autres cherchaient à voir. Oui, le mystère de l'amour est chose sacrée, et qui renferme le plus grand bonheur de la terre... Elle frémissait à cette pensée, et tremblait d'anxiété et de joie à la fois. Elle redoutait les paroles qui allaient venir, chacune d'elles lui étant une nouvelle occasion de crainte. Les bras pressés sur la poitrine, la tête penchée, elle était là comme secouée par les vagues; et comme autrefois dans cette même salle, les pleurs menaçaient de couler. Elle luttait de toutes ses forces, mais le souvenir de sa défaite affaiblissait son pouvoir de résistance, et elle allait sangloter quand le chant, précisément à cet endroit, parla de sanglots. La coïncidence était par trop étrange, et refoula toute émotion; au lieu de pleurer, Ella se sentit une envie folle d'éclater de rire.

Des applaudissements enthousiastes remercièrent le chanteur. On voulait absolument l'entendre une seconde fois, espérant avoir raison de sa résistance, mais il refusa. En ce moment un groupe de dames passait devant Ella :

— Avez-vous remarqué M^me^ Holmbo, dit l'une d'elles, comme elle se cachait pour pleurer?

— Je crois bien! Mais l'aviez-vous vue déjà pendant la première romance? En haut, sur le banc C'est pour elle qu'il a chanté tout le temps.

. . . . . .

Très peu après, — il pouvait être deux heures du matin, — une petite forme féminine, soigneusement enveloppée, passait comme une flèche dans les rues. On voyait facilement à son costume qu'elle venait du bal; mais pourquoi seule, à cette heure, quand la soirée n'était pas terminée? Elle marchait bien vite, il devait être arrivé quelque chose!

C'était Ella, courant aussi vite qu'elle le pouvait vers les nuits sans sommeil et les jours sans joie.

Au matin, Aksel Aaroe était emporté chez lui par ses amis, ivre mort. Les uns dirent qu'il avait absorbé un verre de whisky, croyant boire de la bière; d'autres prétendirent qu'il était devenu un ivrogne intermittent, de ceux qui boivent à intervalles fixes, que, même, il l'avait toujours été. D'ailleurs, son père l'était déjà.

Quelques jours plus tard, il s'embarquait sans bruit pour l'Amérique.

## III

Un autre des personnages de la soirée partait en même temps sur l'Océan. C'était Hjalmer Olsen; et quand, par les mauvais temps, il se mettait à boire des grogs, il retrouvait toujours, à sa grande surprise, un souvenir de cette soirée : la petite en robe rouge, avec sa longue tresse. Hjalmer Olsen estimait qu'il s'était conduit envers elle en parfait gentleman.

Au début, cependant, il n'y pensa guère. Ayant eu déjà deux mariages rompus, il s'était bien promis qu'il se marierait immédiatement, sans longues fiançailles. Ces réflexions, d'ailleurs, ne le troublaient pas outre mesure; à chaque escale il trouvait assez de distractions. Mais toujours, en route, quand il était seul en face de son grog, il retrouvait la petite à la tresse!

Comme elle l'avait regardé! Il s'attendrissait en y pensant. Écrire ne lui plaisait guère, sans quoi il l'eût fait cette fois. Mais à son arrivée à Kristiania, ayant appris que la mère d'Ella était mourante, il songea à aller sur-le-champ voir la jeune fille. Peut-être serait-elle touchée de sa visite en ce moment-là?

Deux jours plus tard, il était assis devant elle, dans la petite maison, en face de l'hôtel. Ses lourdes

mains, noires de poils et de hâle, reposaient sur ses genoux, pendant qu'il se penchait en souriant vers Ella, et lui demandait si elle voulait de lui.

— Je ne puis penser à rien de semblable en ce moment, répondit-elle.

Elle se leva et alla à ses fleurs, près de la fenêtre.

Olsen fut obligé de se lever aussi. « Peut-être me répondra-t-elle un peu plus tard? » pensait-il, et il lui exprima cet espoir, un peu gauchement, mais nettement. Elle secoua la tête sans lever les yeux.

Il s'en alla; et, dehors, s'étant trompé de chemin, il fut obligé de revenir sur ses pas. En revoyant la maison, la petite boîte de poupée, il se sentit une envie furieuse de tout jeter à la mer.

Dans la nuit, il prit le bateau pour Kristiania. Et peu après Ella recevait une lettre d'excuses où il lui expliquait qu'il avait cru bien faire en venant, mais qu'aussitôt en sa présence il avait compris qu'il s'était trompé. Elle ne devait pas lui garder rancune.

Le mois suivant, une seconde lettre arriva. Il espérait qu'elle lui avait pardonné. Quant à lui, il ne pouvait pas l'oublier. Il ne disait rien de plus.

Ces deux lettres firent bonne impression à Ella. La forme en était parfaite, et elles prouvaient une constance flatteuse pour elle. Mais pas un instant la jeune fille ne songea que cette demande indirecte dût recevoir une réponse.

Sa mère était morte. Elle se trouvait en possession de la maison et d'une petite fortune. Voulant être à même de se tirer d'affaire toute seule, elle partit pour Kristiania pour se perfectionner dans la musique. D'ailleurs, elle n'était pas encore sûre de sa voie. Elle vécut seule, sans relations dans la ville, continuant dans l'isolement ses projets et ses rêveries. C'est alors que d'étranges nouvelles lui arrivèrent touchant Aksel Aaroe. Il venait de débuter à New-York où il avait trouvé un riche Mécène qui le traitait en fils. Du moins c'est ce qu'on racontait dans la ville, avant que lui-même en eût rien écrit; mais de tous côtés la nouvelle se confirmait.

Un peu plus tard, Ella reçut une troisième lettre de Hjalmer Olsen. Il lui demandait respectueusement si elle ne serait pas offensée de sa visite, lors de son retour. Il savait où elle demeurait, maintenant. Et avant qu'elle se fût clairement rendu compte si elle devait ou non lui répondre, elle apprit par les journaux qu'Olsen, par son sang-froid et son courage, avait récemment sauvé l'équipage et les passagers d'un vaisseau, dans une violente tempête, en restant toute une journée exposé au péril. Aussi l'image d'Olsen se trouva-t-elle extraordinairement grandie aux yeux d'Ella; et quand elle le revit il lui sembla qu'elle retrouvait le grand air et le soleil, et un peu aussi de son ancienne confiance en elle-même.

Elle s'aperçut bien vite, en l'observant, qu'il avait toujours les mêmes sentiments pour elle. Il lui parut, en outre, plus homme du monde, plus digne qu'elle n'avait cru, sachant parler à propos. Elle avait bien entendu dire qu'il buvait à l'occasion, mais elle ne voyait pas grand mal à cela. Un bel homme aussi, bien mieux que la plupart : peut-être un peu usé, mais tous les marins en sont là. Cependant quelque chose d'indéfinissable dans ses yeux lui faisait peur; parfois aussi elle s'effrayait de la violence de ses gestes. Si encore elle avait pu s'interroger seule et en liberté ! Mais il devait repartir immédiatement, et lui avait donné à entendre qu'aussitôt sa demande faite il voulait se marier. Non que cette décision déplût à Ella; elle y voyait plutôt une preuve de force et de volonté : mais elle gardait des craintes, effrayée et satisfaite à la fois de voir se courber devant elle tant d'autorité et de force.

En tout cas elle voulait mettre deux conditions à son consentement: garder la libre disposition de son bien, et ne jamais le suivre dans ses voyages. Dans le cas où sa violence et son caractère dominateur deviendraient intolérables, elle y aurait mis un frein et lui aurait fait ainsi comprendre à l'avance que, si frêle qu'elle fût, elle avait bien l'intention de se défendre.

Quand il lui fit sa demande, elle n'eut cependant le courage de lui parler de rien, mais lui demanda simplement quelques jours de réflexion. L'expression du visage d'Olsen lui fit vraiment peur alors, pour la première fois. Mais elle ne suivit pas cette impulsion, songea au contraire à tout ce qui arriverait si maintenant elle allait dire non! N'avait-elle pas accepté toutes ses politesses, sachant parfaitement quelle en était la signification ? Non ! non ! Des conditions ! c'est ce qui arrangerait tout. S'il les acceptait, elle laisserait aller les choses. Elle lui écrivit donc.

Il vint le lendemain demander les papiers nécessaires, voulant s'occuper lui-même de ce qui concernait la propriété et le contrat, et ayant l'air de traiter la chose en affaire. Il semblait satisfait.

Trois jours plus tard le mariage avait lieu, au milieu d'une nombreuse assistance. Les fêtes se prolongèrent bien avant dans la nuit et le champagne coula à flots. Aussi les convives devinrent-ils passablement bruyants et excités, et parmi eux le marié.

Le lendemain matin, vers sept heures, Ella, déjà tout habillée, était seule dans la pièce voisine de la chambre à coucher. Par la porte restée ouverte, elle entendait ronfler son mari.

Pâle comme une morte, paralysée d'horreur, elle était là, sans larmes et sans pensée. Pour elle, les événements de la veille étaient de deux sortes : ce qui s'était fait, ce qui s'était dit. Elle ne savait pas des deux ce qui était le pire.

Le désir de cet homme était fouetté d'une haine mortelle! Du premier jour où elle avait dit non, il n'avait eu qu'un but : la forcer à consentir. Et il venait de le lui dire, de lui dire qu'elle paierait la déconsidération où il était tombé en l'exposant à être une troisième fois refusé ; qu'elle paierait pour tout le monde, elle qui avait osé lui imposer des conditions humiliantes. Qu'elle fît mine seulement de lui résister!

Et puis, ce qui s'était fait, ce mariage qui l'enchaînait à jamais! — Une mouche attrapée dans une toile d'araignée, voilà comment elle se voyait.

Quelques heures plus tard, Hjalmer Olsen était assis à déjeuner, silencieux et sombre; parfait de formes cependant, comme si rien ne s'était passé. Peut-être avait-il été trop ivre pour être rendu complètement responsable. Il insista pour qu'Ella l'accompagnât à bord; mais ni menaces ni prières ne purent la décider, et sa frayeur la sauva.

Au bout de quelques mois, Ella était de retour dans sa ville natale, et habitait de nouveau sa petite maison. Les journaux annoncèrent qu'elle demandait des élèves pour des leçons de musique. Ella était enceinte.

Un ami d'enfance d'Axel Aaroe vint un jour la voir.

Il lui apportait les félicitations d'Aaroe à l'occasion de son mariage. Surmontant son émotion, Ella lui demanda ce que faisait son ami. Il vivait dans d'excellentes conditions, toujours protégé par le même riche personnage, qui était devenu pour lui un véritable père. Et puis il avait fait une cure contre son mal héréditaire, et en était revenu entièrement guéri.

— Et M^me^ Holmbo ? demanda Ella, s'effrayant elle-même de ses propres paroles. Mais une amertume insurmontable la forçait à parler. Ayant vu M^me^ Holmbo pâle et amaigrie, elle s'était imaginée que c'était par le chagrin de l'absence d'Aaroe, et cette pensée lui était insupportable.

Le visiteur eut un sourire :

— Ah ! vous avez entendu aussi ces bavardages ?

Ce soir-là, Ella pleura longtemps avant de s'endormir.

(*A suivre.*)

BIÖRNSTIERNE BIÖRNSON

(*Traduit du norvégien par* M^lle^ GUILLARDET.)

# UN PHILOSOPHE CAMPAGNARD

## Eugène Noël.

En 1848, vivait à quelques lieues de Rouen, dans un petit village appelé Le Tôt, un homme d'une trentaine d'années, qui avait beaucoup lu, beaucoup réfléchi, beaucoup observé surtout, en lui et autour de lui. Eugène Noël n'était point né à la campagne. Il avait passé son enfance et une bonne partie de sa jeunesse à Rouen, faisant ses études au collège de cette ville, sous d'excellents maîtres, Chéruel entre autres, contractant des amitiés, dont plusieurs restèrent inaltérablement fidèles, et dont l'une, celle d'Alfred Dumesnil, exerça sur sa vie une influence décisive. Cependant, lorsque les circonstances l'amenèrent à suivre ses parents à la campagne, où ils possédaient une modeste usine de matières tinctoriales, il s'adapta si merveilleusement vite à ce nouveau milieu qu'on put le croire campagnard de naissance, d'habitudes, à toujours, à fond et jusque dans les moelles.

Ce n'était point un solitaire. On n'aurait pu le ranger dans cette catégorie d'esprits chagrins qui aiment la nature pour se dispenser d'aimer les hommes. Volontiers il causait avec ses voisins, les paysans, avec Jean Pelletier, le meunier, dont il devait, plus tard, si joliment raconter l'histoire, avec Leblanc (de Monville), un vitrier qui tournait très bien la chanson, avec le père Gloria, le facteur, avec le passant de la route, avec le mendiant, l'abandonné, l'idiot, s'intéressant à tous, tirant de tous quelque chose d'humain et le leur rendant.

Son goût le portait vers la culture littéraire, mais sans nulle impatience de production. Je ne crois pas que jamais lettré délicat et de plume facile ait eu moins l'ambition de l'écrivain.

Les circonstances l'ont conduit à écrire assez fréquemment, assez abondamment. Il ne s'y est point dérobé, mais il s'est gardé de les rechercher. « Rousseau s'ignora jusqu'à quarante ans, La Fontaine, toute sa vie », a dit Tœpffer. Eugène Noël se serait peut-être ignoré ainsi sans les relations qu'il avait à Paris, et qui le firent entrer sur le pied de familiarité dans le monde de Michelet. Alfred Dumesnil avait épousé la fille du célèbre historien.

N'allez pas vous imaginer pour cela que Noël devint un Parisien. Il ne fit à Paris que de rares et courts voyages. Assez cependant pour mériter plusieurs amitiés précieuses, particulièrement celle de Béranger, dont il nous a conservé quelques menus propos dans un aimable opuscule de *Souvenirs*, et avec lequel il n'était pas sans analogie de caractère. C'est surtout pendant l'été que l'on se voyait, soit dans

quelque rapide passage de Michelet au Tôt, soit dans quelque séjour plus prolongé chez son gendre, à Vascœuil, dans un vieux château féodal, à l'orée de la forêt de Lyons. C'est évidemment là que Noël sentit s'éveiller sa vocation. Il y fut compris et encouragé. Michelet, dans *le Prêtre*, parle déjà d'un certain manuscrit sur Molière. Dans *le Peuple*, au chapitre des paysans, il utilise les renseignements que lui a donnés son hôte du Tôt. Enfin dans son cours de 1847-1848, publié sous ce titre : *l'Étudiant*, c'est à Noël qu'il fait allusion quand il parle de ce jeune ami « qui court la campagne en sabots, Molière en poche ou Rabelais ».

*
* *

Oui sans doute, l'étincelle partit de là, mais non pas la direction. La poudre était amassée depuis longtemps. J'entends par là toutes les acquisitions antérieures de lecture, de réflexion, d'observation qui devaient former un fonds difficilement épuisable. La preuve en est que Noël se développa dans le sens de ses origines premières, de son talent instinctif, n'empruntant rien à Michelet ni à personne, ouvrant sa double voie gauloise et naturaliste, celle-ci par *la Vie des Fleurs*, celle-là par le *Rabelais*.

Je ne fais pas un article sur les livres de M. Noël. J'explique autant que possible la genèse, l'essor et l'évolution de ce très curieux et très rare esprit. Il convient donc que l'on s'arrête de préférence à ceux de ses ouvrages qui sont le plus caractéristiques, qui représentent en quelque sorte des têtes de ligne d'où le point de départ se peut aisément constater.

*Rabelais* fut le véritable début d'Eugène Noël en littérature, car on ne peut considérer comme tel quelques fragments du *Molière* insérés dans un recueil local et remaniés plus tard dans un travail de rédaction définitive. Ce petit volume de *Rabelais*, qui promettait d'inaugurer une série de *Légendes françaises*, ne passa point inaperçu. Il eut la chance de fournir à Sainte-Beuve le thème d'un de ses meilleurs articles du *Constitutionnel*. On peut le lire aujourd'hui au tome III des *Causeries du Lundi*, et si l'on songe à l'action que le critique exerçait alors sur le public, on verra que l'article était à la fois profitable et honorable pour l'écrivain débutant auquel le maître reconnaissait « beaucoup de lecture et une connaissance intime de son sujet ». Il y avait bien çà et là quelques réserves et quelques malices. Par exemple le biographe disait de Rabelais :

Il arracha les hommes de son temps aux ténèbres, aux jeûnes formidables du vieux monde... Son livre, tout paternel, répondit à ce cri de soif universelle du XVIe siècle : *A boire au peuple!*... Ce grand fleuve de l'Église papale, où le moyen âge avait bu si longtemps, était desséché. *A boire! A boire!* était le cri universel; aussi sera-ce le premier mot de Gargantua.

Voilà, remarque Saint-Beuve, une soif allégorique d'une explication nouvelle, et à laquelle les commentateurs n'avaient pas encore songé.

Puis il ajoute avec une pointe de méchanceté :

Chaque siècle a sa marotte; le nôtre, qui ne plaisante pas, a la marotte humanitaire, et il croit faire grand honneur à Rabelais en la lui prêtant.

Quoi qu'il en soit — et c'était là le point essentiel — le livre et le nom de l'auteur étaient désormais signalés au monde des lettrés. De plus, le but poursuivi par M. Noël était déjà en partie atteint puisqu'il avait forcé Sainte-Beuve à discuter gravement sur un sujet réputé bouffon et à faire des concessions relativement considérables. Ce n'est pas que de bons esprits n'eussent auparavant distingué et indiqué dans l'œuvre et le génie de Rabelais le côté profondément philosophique et largement éducateur. Dès la fin du XVIIIe siècle, un historien de mérite, Ginguené, s'y était essayé dans une spirituelle brochure. Guizot jeune, mais toujours sérieux (il l'était de naissance), écrivait en 1812 dans quelque recueil, comme *le Publiciste*, une excellente étude intitulée : *Des idées de Rabelais en fait d'éducation*. Il en donnait une analyse fidèle, impartiale, ne craignant pas d'y mêler la louange, et il concluait ainsi :

Je n'ai point laborieusement cherché et introduit dans l'ouvrage de Rabelais ce qui n'y est point; je ne lui ai point prêté des intentions ou des idées qu'il n'a pas eues. Je n'ai fait que citer, et je n'ai pas tout cité... Telle est la force du bon sens qu'il démêle et saisit quelquefois les vérités les plus hautes, comme les plus fines, au milieu des plus orageuses ténèbres. C'est ce qu'a fait Rabelais, en matière d'éducation comme sur plusieurs autres sujets, dans un siècle qui n'y pensait guère, et dans un livre où l'on ne s'attend pas à rien rencontrer de semblable.

Ce n'était point là une opinion de rencontre puisque, bien longtemps après, — en 1851, — Guizot recueillait cet article dans son volume *Méditations et Études morales*. A ce témoignage, qui a son poids, on peut en ajouter un autre, connu seulement depuis ces dernières années, émanant d'un esprit très différent: Lamennais. Dans la *Correspondance*, si intéressante et si élevée, avec le baron de Vitrolles, on est tout surpris de rencontrer, à la date du 23 juin 1841, les lignes suivantes :

Parlez-moi de Rabelais, voilà mon homme. Que de profondeur, que de verve! Que Voltaire près de lui est un petit garçon! Montaigne lui-même n'en approche pas... Rabelais, sous sa robe de bateleur, avait le mal en haine, et c'était tout un monde nouveau que sa sublime folie aspirait à créer. Il n'y a point, dans notre langue

ni dans aucune langue, d'ouvrage plus sérieux que le sien. Il l'est quelquefois jusqu'à effrayer.

De ces témoignages les uns étaient peu répandus, les autres bornés à un cercle intime, lorsque Eugène Noël publia son livre. Il était en bonne compagnie sans trop s'en douter, et il devait avoir l'agréable fortune de rendre populaire l'opinion jusqu'alors professée seulement par quelques hommes d'élite. On peut dire sans exagération que cet ouvrage souvent réimprimé sous diverses formes, revu, corrigé, augmenté, toujours le même au fond, a exercé sur l'esprit littéraire une influence très considérable. Que l'on en convienne ou non, toute une littérature rabelaisienne en est née. Le ton est devenu grave, l'interprétation plus approfondie. M. Noël a donné le *la*, et l'on s'y est conformé.

Il a rendu un autre grand service à maître François, ou plutôt à ses lecteurs, ç'a été de le franciser, de l'émonder sur certains points, de l'éclaircir et de le rajeunir sur certains autres, besogne délicate, et dont lui seul pouvait se tirer à son honneur. Il en est résulté le *Rabelais de poche*, un Rabelais accessible à tous, débarrassé de ses trop gros fumiers, se faisant obligeamment et modestement notre contemporain.

Les autres ouvrages qui ont suivi, *Molière, Voltaire, Voltaire et Rousseau*, apparaîtront tout naturellement comme un prolongement du *Rabelais*. Ils en sortent comme Molière et Voltaire eux-mêmes descendaient du grand ancêtre. Je regrette que ces biographies, si vivantes et si pleines, n'aient pas été complétées par celle de La Fontaine. Nous aurions eu là, rendue dans toute sa verdeur et son ampleur, la vraie lignée gauloise. Il faut ajouter à ces ouvrages une belle conférence sur Fontenelle. Dans *Voltaire et Rousseau*, publié sous deux formes (*Bibliothèque utile*, 1862 et chez Maurice Dreyfous en 1878), la part faite à Rousseau me semble un peu trop mince. J'aime mieux le *Voltaire* (Chamerot) de 1853 qui présente le meilleur commentaire de la *Correspondance générale*.

*
* *

Rousseau aurait dû cependant trouver grâce, en sa qualité d'ami des fleurs. Rabelais aussi était botaniste, mais son biographe n'avait pas besoin d'un appel d'érudition pour s'intéresser à la nature qui l'entourait et dont il avait eu la passion dès son enfance.

Le jardin où je passai mes premières années, écrit-il dans *la Vie des Fleurs*, d'une étendue fort restreinte, était très retiré, très solitaire. De grands murs l'entouraient, tapissés de vignes que, par bonheur, on ne taillait presque jamais. Je passais là des journées entières à planter et déplanter, à regarder croître mes plantes. Les premières que je remarquai, que j'aimai d'un véritable amour, furent un rosier du Bengale et un lis blanc. Souvent je m'asseyais entre mes deux préférées. Et, tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre, je faisais les plus étonnants dialogues. Je les sentais si bien vivre avec moi d'une vie commune, que volontiers je les aurais appelées sœurs, comme faisait un anachorète dans son désert. *Soror, amica mea, cicada...* (O ma sœur, la cigale!) On me voyait pleurer lorsqu'il arrivait quelque accident à mes fleurs. Je n'ai battu qu'une seule personne en ma vie, ce fut une petite fille (je me le reproche bien), laquelle m'arracha, au moment où il allait fleurir, un pois-fleur que j'avais semé de ma main et cultivé avec des soins que vous ne croiriez point.

Cette *Vie des Fleurs* est devenue classique, et, de fait, on ne saurait trouver une meilleure introduction à l'étude de la botanique, c'est-à-dire une plus aimable initiation à ce qui fait le charme et le mystère de la vie végétale. C'est dans ce but, du reste, qu'elle fut écrite primitivement pour un jeune compatriote qui ne m'est pas tout à fait étranger. Nous aurions à démêler dans ce livre la curiosité de l'enfant relative surtout au mode de croissance et de développement chez les plantes. Ceci explique l'ardeur avec laquelle l'écrivain s'associera plus tard aux recherches sur les générations spontanées, le transformisme, etc.

Un livre beaucoup plus important, parce qu'il trace une route que Noël ne cessera plus de suivre, c'est *la Campagne*.

Lorsque, sous sa forme primitive de *Lettres rustiques*, l'ouvrage parut dans l'*Opinion nationale* (1860), l'auteur, depuis près de vingt ans, vivait au fond d'une vallée paisible, dans la plus grande solitude; de là était sorti ce livre.

En 1863, il reparut, très modifié et augmenté, dans le beau recueil de Furne : *la Vie à la campagne*.

Deux ans plus tard, réapparition nouvelle et nouvelle métamorphose (*Revue de la Normandie*, 1865).

Finalement, mise en volume (1866), sous ce titre : *la Campagne*.

Ce que Noël ne dit pas dans cette préface c'est que lors de leur publication dans l'*Opinion nationale*, les *Lettres rustiques* obtinrent le plus vif succès et contribuèrent pour une bonne part à la réussite du journal. Ce qu'il faut rappeler aussi c'est que quand il fut question, en 1890, de donner une nouvelle édition de *la Campagne*, tout un groupe d'artistes amis s'offrit pour illustrer le volume, et les principales illustrations font autant d'honneur au talent des artistes qu'à leur bonne volonté.

Dirons-nous à propos de ce livre qu'un genre a été créé ou renouvelé par Eugène Noël, un genre tout à la fois pittoresque, rustique et populaire? Ce sont là de bien grosses expressions pour quelque chose de très original sans doute, mais aussi de très simple. Qui parle de genre parle presque forcément de ma-

nière. Or, nous avons affaire à l'écrivain le moins maniéré du monde. Ce Gaulois de race et de tendances ne songe nullement soit à pasticher notre vieille langue à la façon d'un Paul-Louis Courier, soit à mettre en œuvre avec plus ou moins de grâce et d'habileté quelque dialecte campagnard, comme George Sand dans *la Petite Fadette* et *les Maîtres sonneurs*. Ce n'est pas que l'auteur de *la Campagne* eût à se méfier de l'archaïsme ou du patois. Il était de force à se jouer également dans l'un et dans l'autre. Il a préféré demeurer l'observateur consciencieux et le fidèle interprète de la simplicité rurale. « Le peuple c'est ma muse », chantait Béranger. Le paysan était la muse d'Eugène Noël. Personne n'en a mieux parlé que lui dans *la Campagne* et dans l'ouvrage qui en fait naturellement la suite : *les Loisirs du père Labèche*.

Ce dernier livre a été composé dans des conditions assez différentes des précédentes. Après la mort de son père, l'écrivain avait dû quitter la vallée du Tôt, rentrer à Rouen, se faire dans la presse locale une situation qui, d'abord modeste, alla s'agrandissant peu à peu. A défaut de la chère retraite qu'il lui avait fallu abandonner, le journaliste improvisé s'était créé un village fictif, Heurtauville-la-Rivière, dont il était censé donner des nouvelles à ses lecteurs, et à propos duquel il touchait avec sa bonne humeur, sa compétence et sa gentillesse d'esprit, à toutes sortes de sujets. Ce pseudonyme de Labèche, dont l'origine est facile à saisir et qu'il garda pendant seize années consécutives, était devenu populaire en Normandie. Tous ces articles, dont une faible partie a été recueillie en volume, contribuèrent certainement à répandre dans le grand public le goût des choses de la campagne, à relever aussi l'idée qu'on se faisait des paysans et, selon l'expression favorite de Michelet, des simples.

Cette compréhension et cet amour des simples éclatent surtout dans un ouvrage composé quelques années auparavant (je ne m'astreins pas à une chronologie exacte), *les Mémoires d'un Imbécile*. Cette nouvelle philosophique avait paru d'abord dans une Revue positiviste, et elle fut réimprimée avec une très attachante préface de Littré. Nous avons tous dans notre œuvre une production quelconque où se peint le mieux notre nature, où notre instinct foncier se révèle, où le secret de notre cœur nous échappe. Pour Eugène Noël, ce livre-là c'est *les Mémoires d'un Imbécile*. Vous pensez bien que l'imbécile n'a garde de l'être. S'il se désigne ainsi, non sans quelque complaisance, c'est par opposition aux gens trop mondains, trop raffinés et trop pédants. Je ne crois pas qu'à cette époque (1872) Noël eût encore rien lu de Tolstoï. Il le devine et le devance sur plusieurs points, notamment en ce qui touche à un minimum de culture *livresque;* l'un et l'autre ont un commun éloignement pour les mandarinats littéraires et leurs conséquences. Pour ce qui est de la culture scientifique, je crois que Noël est beaucoup moins radical que Tolstoï. Il a toujours eu, toujours conservé la passion de cette haute et saine culture. Vers la même époque, les ouvrages de Darwin exercèrent sur lui une très grande influence. Il fut assurément l'un des premiers dans notre pays à en sentir la valeur et toute la portée. Comme je l'ai indiqué plus haut, ses travaux sur les plantes, la pisciculture et la génération l'avaient préparé à l'intelligence de ces matières (1).

*
* *

Noël avait médit des livres, et, par un juste retour des choses d'ici-bas, sa carrière s'achève parmi les livres, ses compatriotes lui ont rendu cette justice et se sont fait cet honneur de lui confier le soin de leur très riche et grandiose bibliothèque. De son côté, il a largement payé sa dette envers sa ville natale par deux volumes fort étudiés, fort complets: *Rouen, promenades et causeries* (1872) et tout récemment *Rouen, Rouennais, Rouenneries* (chez Cagniard). Que ces livres soient pour le visiteur, le touriste, des indicateurs excellents, cela ne fait pas de doute, mais ce n'est pas seulement là ce qui constitue leur originalité.

Un trait de caractère essentiel chez Eugène Noël et dont on a pu déjà se rendre compte en lisant ces quelques pages, c'est sa facilité à s'accommoder des milieux, à trouver moyen de s'y plaire et d'en tirer parti. Ceux qui ont pu croire — et j'ai été quelque temps de ceux-là — que rentré à la ville, en se *dépaysannant*, il perdrait de son originalité, se trompaient; ainsi avaient pu se tromper ses amis d'enfance qui ne pouvaient se figurer que ce jeune citadin s'habituât au séjour de la campagne. Le Rouennais qu'il y avait en Noël s'était affirmé déjà en 1862 dans l'*Almanach des Normands*, en collaboration avec Georges Penustier et notre regretté Georges Pouchet. Il s'est révélé d'une manière décisive dans les deux ouvrages que je viens de mentionner.

Les *Rouenneries* dont il nous parle ne sont pas précisément des toiles ni des tissus, mais des choses et des individus de Rouen, qu'il a vus de ses yeux ou qu'il a pu connaître par tradition. Voilà ce qui donne à ces livres, surtout au dernier, une saveur de terroir

(1) Eugène Noël n'est point un systématique; il n'appartient à aucune école. Malgré ses relations amicales avec Littré et bien qu'il accepte certaines idées d'Auguste Comte, on ne saurait le ranger parmi les positivistes orthodoxes. Comme observateur et moraliste, il a très finement exprimé sa philosophie personnelle dans deux charmantes plaquettes, *Grognements et Sourires*, et *Moi*. On y trouve de la psycho-physiologie, comme nous disons aujourd'hui, mais aucun étalage de science et pas l'ombre de dogmatisme.

tout à fait agréable et saine. Il n'est pas mauvais dans la grande patrie d'en avoir une petite à laquelle on s'attache, sinon exclusivement, du moins fortement. Enlevons à l'épithète de provincial ce qu'elle peut avoir de restrictif et reconnaissons qu'on peut aimer sa province, la décrire avec prédilection et même la célébrer, tout en restant très largement et très dignement patriote. L'œuvre si parfaitement française de Noël en est la vivante et persuasive démonstration.

JULES LEVALLOIS.

# LA FRANCE ET L'ÉTAT DU CONGO

## Les difficultés diplomatiques. Les dernières négociations de Bruxelles.

Les contestations territoriales entre la France et l'État du Congo remontent aux premières origines de cet Etat. Les arrangements successifs pris par le gouvernement français et le gouvernement congolais dans le but d'y mettre un terme n'ont fait qu'aggraver le malentendu. A ces contestations territoriales sont venues s'ajouter, depuis 1887, des difficultés résultant du droit dit de préférence reconnu à la France sur l'ensemble des possessions territoriales du Congo et des conditions dans lesquelles doit s'effectuer l'exercice de ce droit. Dans ces derniers temps des négociations ont eu lieu à Bruxelles pour résoudre toutes les difficultés pendantes entre les deux pays. Elles ont échoué. Le traité anglo-congolais du 12 mai 1894, si préjudiciable à nos intérêts, a été la réponse à la rupture de ces négociations. Nos droits n'en conservent pas moins toute leur valeur, et la médiation ou l'arbitrage auxquels il nous est loisible de recourir peuvent sinon annihiler au moins infirmer en bonne partie les résultats désastreux pour nous de cette convention.

Nous étudierons les origines premières de nos difficultés avec l'État du Congo, les circonstances qui ont amené ces difficultés au point aigu où elles sont parvenues aujourd'hui. Nous exposerons aussi les diverses interprétations et les divers arguments qui ont été donnés de part et d'autre, relativement aux différends territoriaux et à l'exercice du droit de préemption, et nous examinerons quelle est la situation nouvelle qui résulte pour nous de la dernière convention anglo-congolaise et quelle sera notre position devant le futur tribunal arbitral.

### I

### CONVENTIONS DE 1885 ET DE 1887

Les difficultés entre la France et l'œuvre fondée en Afrique par le roi des Belges sont antérieures même à la constitution de l'État du Congo. Alors que cette œuvre n'était encore connue que sous les noms d'Association internationale Africaine, de Comité d'études du Haut-Congo et d'Association internationale du Congo, des complications avaient déjà surgi sur place entre les explorateurs au service de la France et ceux qui étaient au service de l'institution naissante patronnée par le roi des Belges. On connaît les démêlés de Stanley et de Brazza, les traités de protectorat conclus par ce dernier avec le roi des Batékés, l'occupation par lui du Stanley-Pool et la prise de possession de la vallée du Niari-Kouilou par les agents du Comité d'études du Haut-Congo. La convention du 5 février 1885 entre la France et l'Association internationale du Congo, qui devait, dans la pensée de ses auteurs, mettre fin aux conflits, ne fit, en définitive, qu'aggraver le malentendu. Cette convention avait assigné comme limites respectives entre les possessions françaises et les possessions de l'Association internationale, à l'est, le 17° méridien de longitude de Greenwich et la crête orientale du bassin de la Licona-Nkoundja.

Or, des deux éléments qui devaient contribuer à la fixation de la frontière commune, le 17° méridien présentait seul un caractère de précision : on ne savait pas au juste ce que c'était que le bassin de la Licona. Quand il fallut se livrer sur le terrain au travail de délimitation, les uns prétendirent que la Licona-Nkoundja était la rivière Oubangui ; les autres, que c'était la rivière marquée sur les cartes du nom seul de Licona. On discuta longtemps sur ce thème en France et en Belgique, et, au mois de juillet 1886, ne pouvant s'entendre, on avait résolu de déférer le litige à l'arbitrage du Président de la République suisse, quand, avant que la décision arbitrale fût rendue, la France et l'État du Congo préférèrent accepter un compromis qui a été l'arrangement du 29 avril 1887. Le résultat de cet accord fut de ne plus admettre comme frontière le 17° méridien de longitude de Greenwich et de substituer à cette démarcation astronomique une frontière naturelle, le cours de l'Oubangui. Le thalweg de cette rivière devint la frontière entre les deux Congos jusqu'à son intersection avec le quatrième parallèle nord. Au delà de ce parallèle, le gouvernement de l'Etat indépendant du Congo s'engageait à n'exercer aucune action politique sur la rive droite de l'Oubangui ; la France s'engageait de son côté à n'exercer aucune action politique sur la rive gauche de la même rivière, toujours au nord du même parallèle. En raison même de l'importance de cet accord, nous en citons le texte dans ses parties essentielles :

> Depuis son confluent avec le Congo, le thalweg de l'Oubangui formera la frontière jusqu'à son intersection avec le quatrième parallèle nord.
>
> L'État indépendant du Congo s'engage, vis-à-vis du gouvernement de la République française, à n'exercer aucune action politique sur la rive droite de l'Oubangui au nord du 4° parallèle.
>
> Le gouvernement de la République française s'engage, de son côté, à n'exercer aucune action politique sur la rive gauche de l'Oubangui au nord du même parallèle, le thalweg formant, dans les deux cas, la séparation.
>
> En aucun cas, la frontière septentrionale de l'Etat du Congo ne descendra au-dessous du quatrième parallèle nord, limite qui lui est déjà reconnue par l'article 5 de la convention du 5 février 1885.

Peut-être nous sera-t-il permis de croire que les auteurs de la rédaction de l'arrangement de 1887 ont voulu

s'exprimer dans un style clair et précis et fixer avec netteté et certitude la frontière commune aux deux Congos. Mais ce serait peu connaître l'esprit humain que de penser qu'il ne puisse pas, quand il s'agit de son intérêt, trouver dans le texte le plus précis matière quelconque à discussion. Pas plus que la convention de 1885, l'arrangement de 1887 ne devait mettre un terme aux contestations. Après la convention de 1885, c'était, on l'a vu, l'embouchure de l'Oubangui qui avait été la cause des difficultés; après l'arrangement de 1887, c'est le cours même de cette rivière qui a donné lieu aux complications territoriales actuelles. L'Oubangui joue donc un rôle capital dans l'histoire des démêlés de la France et de l'État indépendant du Congo. Tous les malentendus qui ont pris naissance à son sujet proviennent de l'ignorance géographique où l'on s'est trouvé de son cours à l'époque où les conventions ont été signées. Disons quelques mots de la découverte de cette rivière et des faits qui ont amené la situation au point aigu où elle est parvenue aujourd'hui.

## II

### OCCUPATION DE LA VALLÉE DU M'BOMOU

L'Oubangui est une voie fluviale magnifique, bien digne d'être considérée comme le principal affluent du superbe Congo. Indiquée par Stanley, son embouchure dans ce fleuve se présente sous la forme d'un estuaire très vaste ayant une étendue de plusieurs kilomètres.

Le premier, en 1885, le missionnaire anglais Grenfell remonta son cours et put constater qu'à 100 kilomètres de son confluent avec le Congo il avait encore une largeur de 3 kilomètres et une profondeur de 18 mètres. Grenfell parvint ainsi jusqu'aux rapides de Bangui où la rivière a encore 1 200 mètres de large et dut s'arrêter à ce point situé à 500 kilomètres de l'embouchure. Dès lors on se demanda en Europe quelle pouvait bien être la source de l'Oubangui. La source et le cours supérieur d'une rivière qu'on ne savait à quel système fluvial rattacher, l'Ouellé, venaient d'être découverts par divers explorateurs allemands, entre autres par Schweinfurt et Juncker. Les uns considéraient l'Ouellé comme le cours supérieur du Chari, d'autres comme le cours supérieur de l'Arrouhimi; Wauters prétendit qu'elle n'était autre que l'Oubangui. Le capitaine Van Gèle devait montrer que ce dernier avait raison. Le 1er janvier 1888, il franchit les rapides de Bangui et remonta la rivière jusqu'à un point qui ne laissait plus subsister aucun doute sur l'identité de l'Oubangui et de l'Ouellé.

L'occupation par les Belges du bassin du Haut-Oubangui ou Ouellé ne tarda pas à suivre son exploration. L'Oubangui, au delà des rapides de Bangui, se dirige à peu près droit au nord, puis, au 5°10′ de latitude nord, forme une courbe identique à celle du Congo, reçoit un grand affluent, le M'Bomou, et prenant à partir de ce point le nom d'Ouellé, remonte vers l'est où l'on rencontre sa source dans le plateau qui sépare le bassin du Congo de celui du Nil. Les Belges se hâtèrent de couvrir de postes les rives de l'Oubangui et du M'Bomou. En 1891, Van Gèle et Le Marinel passaient un traité avec le plus puissant chef de la vallée inférieure du M'Bomou, Bangasso, et fondaient le poste de Yakoma sur la rive droite de l'Oubangui. Presque en même temps, dans les premiers jours de 1891, MM. Roget et Hodister signaient un traité de protectorat avec le sultan de Djabbir, l'un des chefs influents du Haut-Ouellé, et M. Milz créait un poste à Semio sur le M'Bomou. Depuis, en 1892, un poste semblable a été établi à Rafaï, à l'endroit où le M'Bomou reçoit une autre rivière, le Schinko. Non contents de dominer en maîtres dans les hautes vallées du M'Bomou et de l'Ouellé, les Belges se sont élancés à la conquête du Haut-Nil et l'expédition Van Kerckhoven, organisée en 1891 à Djabbir, aurait planté le drapeau congolais à Lado même, sur la rive gauche du Nil!

Les Français, il faut bien le dire, n'ont pas déployé, dans l'occupation de l'Oubangui, la même activité fiévreuse que les Belges. Encore en 1889, le poste de Bangui, par environ 4° de latitude nord, était le point extrême de notre occupation sur cette rivière. L'année suivante seulement Crampel, puis Dybowski et Maistre remontaient plus haut son cours. Un poste était alors établi sur la haute Kemo, affluent de droite de l'Oubangui, au point où cette rivière décrit son coude par 5° latitude nord. Ce ne fut qu'en 1891 que le gouvernement du Congo français chargea M. Gaillard d'occuper au-dessus des rapides de Bangui la rive droite de l'Oubangui dans les limites fixées par notre traité du 29 avril 1887 avec l'État Indépendant. M. Gaillard partit et, conformément à ses pouvoirs, établit des postes en amont du grand coude de l'Oubangui à Moussobako, à Mobaï, et aux Abiras au confluent du M'Bomou et de l'Oubangui. Mais il ne put pousser au delà, la rive droite de l'Oubangui descendant à partir de ce point au-dessous du quatrième parallèle nord et appartenant, par conséquent, aux termes du traité, à l'État du Congo. Il ne put pas davantage remonter dans la vallée du M'Bomou, car elle se trouvait occupée par les Belges. Au mois de mars 1893, un nouvel agent que nous avions envoyé de France dans la région du M'Bomou, M. Liotard, était également entravé dans ses opérations. Étant allé avec une escorte auprès de Bangasso, peu s'en fallut qu'un conflit armé ne s'engageât entre le fonctionnaire français et les officiers belges qui se trouvaient devant lui, et notre gouvernement était obligé d'envoyer 500 tirailleurs sénégalais commandés par le capitaine Decazes et le lieutenant Julien pour renforcer notre position aux Abiras.

## III

### CONTESTATIONS ENTRE FRANÇAIS ET BELGES AU SUJET DE L'OCCUPATION DU M'BOMOU

Les Belges occupent donc la vallée du M'Bomou : voilà le fait. En ont-ils le droit? Voilà le sujet du différend territorial actuel.

Si l'on se reporte au texte même de la convention que nous avons citée, on voit que ce texte fixe comme limite de l'État Libre le cours de l'Oubangui jusqu'au 4e parallèle nord; qu'au delà de ce point sur la rive droite, l'État Libre s'engage à n'exercer aucune action politique; mais qu'en aucun cas, sa frontière ne saurait descendre au-

dessous de ce parallèle : ce qui veut dire que si le cours de l'Oubangui descendait au-dessous du 4e parallèle nord, la frontière de l'État Libre devrait atteindre quand même ce parallèle, mais qu'elle ne doit pas le dépasser, puisque le gouvernement de l'Etat Libre s'est engagé à n'exercer aucune action politique sur la rive droite au nord de ce parallèle. C'est l'évidence même. Or, les explorations ultérieures de Van Gèle ayant démontré que, à partir de son confluent avec le M'Bomou, l'Oubangui, qui prend désormais le nom d'Ouellé, descendait au-dessous du 4e degré, la frontière de l'État Libre devait être reportée à ce degré, mais ne devait pas aller au delà. C'est la thèse que nous soutenons et qui est appuyée sur la lettre même des traités.

C'est celle qui a été admise également par les cartographes de tous pays, y compris les cartographes belges. A cette considération tirée uniquement de l'instrument diplomatique du mois d'avril 1887, nous ajoutons un argument de droit international, un argument de principe relatif au caractère territorial de l'Etat du Congo, qui, créé par l'Europe avec des limites précises et ayant demandé à être neutralisé, s'est engagé par cela même à ne jamais sortir de ces limites — qui ont été aussi fixées, pour le cas particulier qui nous occupe, au 4e parallèle nord. Or, les établissements fondés par les Belges, dans ces dernières années, sont situés au delà de cette limite conventionnelle. Les postes de Yakoma, de Bangasso, de Semio, de Rafaï M'Bomou, sont au nord du 4e degré, vers le 5e. Toute la vallée du M'Bomou se trouva également dans ce cas et les territoires de certains chefs indigènes que les Belges ont placés sous leur protectorat, atteignent le 6e degré et le dépasseraient même, dit-on. La conclusion est facile à déduire : les agents de l'Etat du Congo doivent abandonner les postes indûment occupés par eux sur la rive droite de l'Oubangui au nord du 4e parallèle et nous en faire la cession.

Ce n'est pas l'avis des Belges. A la raison tirée de la lettre même du traité, ils prétendent opposer que le protocole de 1887 ne parle que de l'Oubangui et pas de l'Ouellé, quoique ce dernier soit la continuation de l'Oubangui; qu'à l'époque où fut signé ce protocole, on ne savait pas si l'Oubangui et l'Ouellé étaient la même rivière ; que l'on n'a entendu fixer la frontière que jusqu'au point où l'Oubangui cesse de porter ce nom, c'est-à-dire par conséquent au confluent du M'Bomou et de l'Oubangui ; qu'à partir de ce point la frontière n'ayant pas été déterminée, le terrain est au premier occupant ; que les Belges ayant occupé les premiers la vallée du M'Bomou et tout le pays au nord du quatrième degré en amont du confluent de cette rivière et de l'Ouellé, le pays doit leur appartenir (1). Quant à l'argument tiré du caractère de neutralité de l'État du Congo, les Belges en font meilleur marché encore. La neutralité, dans les conditions où elle a été demandée par le souverain de l'État du Congo ne saurait entraîner suivant eux l'incapacité d'acquérir des territoires au delà des limites fixées à cet État par la conférence de Berlin. La meilleure preuve, ajoutent-ils, c'est que, par l'arrangement d'avril 1887 conclu avec la France elle-même, le cours de l'Oubangui a été substitué d'un commun accord au 17e méridien est de Greenwich qui était la limite antérieure fixée à l'Etat du Congo par la conférence ; qu'en outre un autre arrangement conclu postérieurement avec le Portugal a donné à l'État du Congo la moitié des territoires du Mouata-Yamvo, sans qu'une seule des puissances signataires de l'acte de Berlin ait fait entendre de protestation. La neutralité de l'Etat Libre, continuent-ils, a été d'ailleurs demandée par le souverain de cet État en vertu des articles 10, 11 et 12 de l'acte général de Berlin qui confèrent aux puissances établies ou *possessionnées* dans le bassin conventionnel du Congo la faculté de se placer, à titre temporaire ou perpétuel, sous le régime de la neutralité. Cette neutralité ne lui a pas été imposée ; et la déclaration par laquelle le roi-souverain a fait connaître sa volonté d'user de la faculté à lui laissée de se se déclarer neutre n'est qu'un acte unilatéral, et non bilatéral. On serait donc mal fondé dans l'espèce à vouloir lui faire observer des obligations qui ne lui ont pas été imposées (1).

## IV

### LE DROIT DE PRÉFÉRENCE OU DE PRÉEMPTION

Tels sont les arguments développés dans les deux camps pour justifier ou attaquer la légitimité de l'occupation des territoires au delà du 4e degré de latitude nord. Mais les contestations entre Français et Belges ne sont pas seulement limitées à cette question ; elles portent aussi sur ce qu'on est convenu d'appeler le droit de préférence ou de préemption de la France sur l'ensemble même des territoires de l'État du Congo.

(1) Une note émanant d'une personnalité belge grandement autorisée, qui nous est parvenue au moment où notre étude était à l'impression, contient en faveur de l'État du Congo un argument tout nouveau qui n'a pas été, que nous sachions, encore signalé en France.

« L'erreur des Français, dit cette note, provient de ce qu'ils croient avoir pour eux la lettre du protocole de 1887 et qu'ils ne tiennent compte ni du traité de 1885, ni des rétroactes (*sic*) du protocole, ni de l'état des connaissances géographiques au moment où ce protocole a été conclu. Le traité de 1885 et le protocole de 1887 qui interprète le premier sont inséparables. Le traité de 1885 avait fixé pour limite aux deux Congos le 17e méridien, c'est-à-dire une ligne sud-nord. Cette ligne sud-nord a été reportée d'un commun accord, par le protocole de 1887, au thalweg de l'Oubangui qui était présumé alors venir du nord. La nouvelle limite, pour rester fidèle au traité de 1885, devait rester sud-nord. Le fait que la branche maîtresse de l'Oubangui a été reconnue depuis être l'Ouellé et venir de l'ouest ne peut priver l'État du Congo de la frontière sud-nord qui est la sienne. La France, en fixant la frontière du Congo belge et la sienne au 4e parallèle fait table rase de tout ce qui explique le protocole de 1887 et veut prendre une limite, le 4e parallèle, *qui n'a jamais été stipulée comme frontière commune entre les deux parties*. Elle n'a jamais pu et ne pourra jamais faire la preuve qu'en 1887 les parties ont voulu substituer à une frontière sud-nord une frontière ouest. »

Nous ne pouvons discuter évidemment cet argument; ceux-là seuls pourraient le faire qui ont été les auteurs du protocole de 1887. Mais nous devons le mentionner, car il va constituer le principal argument des Belges devant le tribunal arbitral.

(1) Nous pouvons ajouter à ce sujet que la *Revue Bleue* publiera prochainement une étude ayant pour but de discuter au point de vue juridique la légitimité des acquisitions ou cessions territoriales que pourrait faire l'État du Congo.

En 1884, lorsque l'Association internationale du Congo commençait à échelonner ses postes dans le bassin du Congo et à se constituer en un État territorial, M. Jules Ferry, alors président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, craignant non sans raison que le nouvel Etat en formation ne vînt à tomber entre les mains d'une tierce puissance fort accapareuse de sa nature et que l'on peut aisément deviner, obtint de l'Association internationale qu'elle prît l'engagement formel de donner à la France un droit de préférence si elle était amenée un jour à réaliser ses possessions (1). Le 31 mai, la notification de cet accord était adressée par M. Jules Ferry aux représentants de la France à l'étranger dans une lettre où il spécifiait en propres termes que « l'entente intervenue garantissait pour l'avenir l'œuvre poursuivie dans la région du Congo par le gouvernement de la République contre l'intervention d'une puissance tierce qui se substituerait à l'Association ».

L'engagement de la part de l'Association était donc précis, formel et ne prêtait à aucune équivoque. Le droit de préférence était accordé à la France à l'exclusion de toute autre puissance et il n'était pas fait d'exception pour la Belgique dont le fondateur de l'Association était le roi. Mais à la suite de l'arrangement de 1887 les lettres suivantes furent échangées entre le gouvernement du Congo et le gouvernement français. Nous les reproduisons ici, car elles sont l'origine du débat actuel.

*M. van Eetvelde, administrateur général des Affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, à M. Bourée, ministre de France à Bruxelles.*

Bruxelles, le 22 avril 1887.

L'Association internationale Africaine, lorsqu'elle a traité avec le gouvernement de la République l'arrangement de 1884, confirmé par la lettre du 5 février 1885, n'a pas entendu et n'a pas pu entendre qu'en cas de réalisation de ces possessions le droit de préférence reconnu à la France envers toutes les puissances pût être opposé à la Belgique, dont le roi Léopold était souverain : mais il va de soi que l'État du Congo ne pourrait céder ces mêmes possessions à la Belgique sans lui imposer l'obligation de reconnaître le droit de préférence de la France pour le cas où elle-même viendrait ultérieurement à les réaliser.

Cette explication n'enlève et n'ajoute rien aux actes rappelés ci-dessus : loin de leur être contraire, elle ne fait qu'en constater le sens ; je suis autorisé à ajouter que c'est celui qu'y a attaché l'auguste fondateur de l'Association internationale Africaine en les autorisant.

VAN EETVELDE.

(1) Voici le texte de la lettre par laquelle le Président de l'Association internationale du Congo reconnaissait à la France le droit de préférence :

*M. Strauch, président de l'Association internationale du Congo, à Bruxelles, à M. J. Ferry, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, à Paris.*

Bruxelles, le 23 avril 1884.

Monsieur le Ministre, l'Association internationale du Congo, au nom des stations et des territoires libres qu'elle a fondés au Congo et dans la vallée du Niari-Quillou, déclare formellement qu'elle ne les cédera à aucune puissance sans réserve des conventions particulières qui pourraient intervenir entre la France et l'Association, pour fixer les limites et les conditions de leur action respective. Toutefois l'Association, désirant donner une nouvelle preuve de ses sentiments amicaux pour la France, s'engage à lui donner le droit de préférence, si, par des circonstances imprévues, l'Association était amenée un jour à réaliser ses possessions.

STRAUCH.

*M. Bourée, ministre de France à Bruxelles, à M. van Eetvelde, administrateur des Affaires étrangères de l'Etat indépendant du Congo.*

Bruxelles, le 29 avril 1887.

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, à la date du 22 avril, une lettre qui a pour objet d'établir que l'Association internationale Africaine, lorsqu'elle a contracté avec le gouvernement de la République l'arrangement de 1884, confirmé par lettre du 5 février 1885, n'avait pas entendu qu'en cas de réalisation de ses possessions, le droit de préférence reconnu à la France envers toutes les autres puissances pût être opposé à la Belgique, dont le roi Léopold était souverain. Vous ajoutez qu'il allait de soi, toutefois, que l'État du Congo ne pourrait céder ces mêmes possessions à la Belgique sans lui imposer l'obligation de reconnaître le droit de préférence de la France, pour le cas où elle voudrait, elle-même, les réaliser.

Vous faites remarquer, d'autre part, que cette explication n'enlève ni n'ajoute rien aux actes rappelés ci-dessus ; que loin de leur être contraire, elle ne fait qu'en constater le sens, et que tel est bien celui qu'y a attaché l'auguste fondateur de l'Association internationale africaine en les autorisant.

En vous accusant réception de cette communication, je suis autorisé à vous dire que je prends acte, au nom du gouvernement de la République, de l'interprétation qu'elle renferme et que vous présentiez comme ayant toujours été celle que vous avez attachée à la Convention de 1884, *en tant que cette interprétation n'est pas contraire aux actes internationaux préexistants.*

BOURÉE.

Le contenu de ces trois lettres a donné lieu aux interprétations les plus diverses.

En Belgique on a prétendu que le mot *réaliser*, contenu dans la lettre du 23 avril 1884, impliquant l'action de *vente*, la France ne peut exercer son droit de préférence que s'il y a eu véritablement réalisation, c'est-à-dire *vente* ; mais que si le roi faisait *donation* de ses possessions, la France aurait mauvaise grâce à invoquer ce même droit. Cette interprétation a le tort de ne tenir aucun compte de toute la correspondance échangée entre la France et l'Etat du Congo au sujet du droit de préférence. Il est évident que si le roi souverain est libre de faire donation du Congo, il peut donner le Congo à n'importe quelle puissance ; le droit de préférence devient donc illusoire. La lettre du colonel Strauch à M. J. Ferry a eu pour but d'empêcher le Congo de tomber aux mains d'une tierce puissance. Le jour où aura lieu la réalisation des possessions de l'État Indépendant, que cette réalisation ait lieu à la suite de vente ou de donation, le gouvernement s'est engagé à donner à la France le droit de préférence. Il n'y a rien à ajouter de plus.

En France, d'autre part, l'on a soutenu que les deux lettres échangées entre MM. Van Eetvelde et Bourée n'apportaient aucun changement aux dispositions contenues dans l'acte du 23 avril 1884 relatives au droit de préférence de la France. Pour les uns, la lettre Bourée, loin de constituer un acquiescement à la nouvelle manière de voir de l'Etat du Congo, ne serait qu'un simple accusé de réception. Pour les autres, cette lettre renfermerait même une véritable protestation contre l'idée que le droit de préférence de la France ne pût pas être opposé à la Belgique. On ne peut nier cependant que M. Bourée n'ait été « autorisé à dire qu'il prenait acte, au nom du gouvernement français, » de l'interprétation d'après laquelle « il n'avait pas été entendu que le droit de préfé-

rence reconnu à la France envers toutes les puissances pût être opposé à la Belgique »: et il faut bien admettre que, pour habiles que soient les diplomates à parler pour ne rien dire, ils parlent bien quelquefois pour dire quelque chose et aussi que, sur un acte diplomatique, ils savent bien ne pas mettre le contraire de ce qu'ils veulent dire. De toutes manières, il est bien difficile de pouvoir contester que la France ne soit pas convenue que le droit de préférence à elle reconnu ne pouvait être opposé à la Belgique. Mais le principe de la substitution de la Belgique à l'État du Congo autorisé et admis, restent à régler les *conditions* dans lesquelles s'opérera cette substitution. Il ne faut pas qu'elle ait lieu « d'une manière contraire aux actes internationaux préexistants »: c'est ce que veut dire le membre de phrase « en tant que cette interprétation n'est pas contraire aux actes internationaux préexistants ». Ce dernier membre de phrase de la lettre de M. Bourée n'est que la confirmation de cette dernière phrase de la lettre de M. Van Eetvelde: « Cette explication n'enlève et n'ajoute rien aux actes rappelés ci-dessus; loin de leur être contraire, elle ne fait qu'en constater le sens »; tout comme le premier paragraphe de la lettre dans lequel M. Bourée donne acte « qu'il n'a pas été entendu que le droit de préférence reconnu à la France puisse être opposé à la Belgique contient l'acquiescement au premier paragraphe de la lettre de M. Van Eetvelde : « L'Association internationale Africaine n'a pas entendu et n'a pas pu entendre qu'en cas de réalisation de ces possessions le droit de préférence reconnu à la France envers toutes les puissances pût être opposé à la Belgique. » Les deux textes français et belge sont liés pour ainsi dire phrase par phrase et se répondent méthodiquement. De leur comparaison il résulte que la France a autorisé son représentant à donner acte qu'elle n'opposerait pas son droit de préférence à la Belgique, mais qu'elle n'entendait pas que la substitution de la Belgique à l'État du Congo fût de sa part une concession entière et complète. C'est une concession faite avec restrictions. Le dernier membre de phrase de la lettre de M. Bourée contient l'énonciation de cette réserve. C'est une porte de sortie que l'on s'est prudemment ménagée pour le jour où, la réalisation gratuite ou onéreuse venant à s'accomplir, la substitution de la Belgique s'effectuerait dans des conditions défavorables à nos intérêts, comme si par exemple la Belgique n'acceptait de prendre l'héritage de l'État du Congo qu'en faisant à l'Angleterre des conditions territoriales en échange d'avantages financiers.

## V

### LES NÉGOCIATIONS DE BRUXELLES

La question du droit de préférence et celle des limites territoriales de l'État du Congo ont fait depuis 1887 l'objet de divers échanges de vues et de pourparlers entre la France et le gouvernement congolais. En 1890, le roi Léopold II, trouvant que décidément l'administration du Congo était devenue une charge trop onéreuse pour sa fortune particulière (on dit qu'il avait dépensé plus de 25 millions), voulut entraîner la nation belge dans les affaires du Congo et fit connaître au Parlement que dans son testament il déclarait léguer et transmettre après sa mort à la Belgique tous ses droits souverains sur l'Etat du Congo.

La donation était gracieuse et pouvait d'ailleurs être faite de son vivant. Aussitôt le ministère français fit prier le gouvernement belge de lui fournir des explications sur les *conditions* dans lesquelles le roi Léopold pensait pouvoir faire donation à la Belgique de ses droits sur le Congo. Comme on le voit, le principe de la donation n'était pas contesté, mais on voulait être renseigné sur les conditions. Quelles furent les explications du gouvernement belge? Nous ne le savons, car elles ne furent pas rendues publiques. Toujours est-il que les pourparlers ne furent pas continués. Quelque temps après, l'attention de la France ayant été plus fortement attirée sur les prises de possession des Belges au delà du 4e parallèle nord, les négociations s'ouvrirent entre la France et l'Etat Indépendant. Il a été dit que la France faisant preuve d'un grand esprit de conciliation et voulant tenir compte dans une certaine mesure des droits du premier occupant, s'était montrée disposée à discuter certaines transactions territoriales sur la base d'une extension de l'Etat du Congo au delà du 4e parallèle nord. Mais les pourparlers, par suite des exigences croissantes des Belges, traînaient depuis deux ans en longueur quand le roi Léopold, voulant hâter l'issue des négociations, demanda lui-même qu'une réunion de délégués français et congolais eût lieu à Bruxelles. Le gouvernement français désigna à cet effet M. Hanotaux, directeur au ministère des Affaires étrangères et M. Haussmann, chef de la division politique au ministère des Colonies. Ceux-ci se rendirent vers le milieu d'avril 1894 à Bruxelles et s'abouchèrent avec les commissaires belges. Dix jours après les négociations étaient interrompues.

Les pourparlers qui ont eu lieu ont été tenus fort secrets et rien n'en a transpiré dans la presse. Nous croyons savoir cependant pour notre part personnelle que, contrairement à ce qui a été dit, nous n'avons pas contesté que la France pût opposer son droit de préférence à la Belgique, les conditions dans lesquelles la cession du Congo à cette dernière s'opérera étant d'ailleurs réservées. La rupture des négociations n'a porté que sur des questions de délimitation territoriale. Nous avons apporté dans ces négociations la plus entière bonne volonté d'aboutir à une entente, mais les prétentions du gouvernement congolais ont été tellement exorbitantes que nos délégués ont dû se retirer sans rien conclure. On conservait peut-être encore l'espoir que l'État du Congo serait amené à se montrer moins intransigeant et que les pourparlers pourraient être repris quand nous avons appris, par la publication de la convention du 12 mai 1894 entre l'État du Congo et l'Angleterre que les contrées au nord du 4e parallèle et jusqu'au 10e parallèle nord venaient d'être partagées entre les deux États. A défaut d'une entente avec la France, le roi Léopold s'est tourné du côté de l'Angleterre. Nous devons considérer les termes de cette convention comme nuls et non avenus. Il faut qu'on se pénètre bien que cette convention ne change en rien au point de vue du droit notre situation respective vis-à-vis du Congo. — Notre droit de préférence, quoique ne pouvant être opposé en principe

à la Belgique, n'en nécessite pas moins notre acquiescement à toute cession territoriale consentie par l'État du Congo (1). D'autre part, nos réserves relatives à toute extension de cet Etat au delà du 4e parallèle n'en conservent pas moins leur valeur. Seulement le gouvernement congolais s'étant lié par un traité que nous ne pourrons jamais reconnaître, tout espoir d'entente à l'amiable avec lui doit être abandonné. La médiation ou l'arbitrage s'imposent. Aux termes de l'acte général de Berlin, il est stipulé que toute puissance qui aura un conflit avec une autre puissance dans la zone neutre (et c'est le cas pour la vallée du M'Bomou) devra, avant d'en appeler aux armes, recourir à la médiation d'une ou plusieurs puissances amies. La médiation est ainsi obligatoire. Nous devons user de notre droit. Notre position est particulièrement forte. Nous plaiderons que les établissements belges au-delà du 4e parallèle nord violent les stipulations du protocole de 1887 et constituent un véritable empiétement sur un territoire réservé à l'influence politique de la France. Les Belges pourront soutenir que l'Ouellé n'est pas l'Oubangui ou que le M'Bomou est la tête de l'Oubangui et qu'il y a eu erreur géographique en 1887. Ils pourront avancer aussi qu'ils ont acquis le droit de premier occupant (2). Nous aurons, nous, indépendamment des arguments tirés du caractère neutre de l'État du Congo, la vérité géographique et la lettre des traités. La décision de l'arbitre pourra rendre sinon complètement caduque, du moins infirmer en partie la convention anglo-congolaise en nous restituant des territoires que les Belges, d'après l'avis général en France, détiennent indûment. Exprimons seulement le regret que, par suite des intransigeances venues de Belgique ou de France, — il n'importe, — les négociations n'aient pas abouti à une entente cordiale entre les deux pays, et constatons que le meilleur argument qu'auront à mettre en avant les Belges leur aura été fourni par nous. Il est très fâcheux que nous ayons laissé les Belges prendre position au delà du 4e parallèle nord et occuper la vallée du M'Bomou. Si nous ne nous étions pas laissé devancer par eux, aucune difficulté ne s'élèverait entre eux et nous, et nous serions actuellement sur le Haut-Nil.

ROUIRE.

## A PROPOS DES SALONS

Pour quiconque s'efforce de dégager un enseignement positif de cette édifiante collection d'œuvres peintes qui garnissent les murailles des salons du Champ-de-Mars et des Champs-Élysées, il en est un, semble-t-il, aussi net et précis que significatif et peu rassurant, auquel tout esprit observateur en quête d'idées générales devra nécessairement aboutir : c'est l'*incohérence* ou mieux l'*inexistence des tendances directrices*. Je ne sache pas qu'en aucun temps, même aux pires époques de l'art, la chose se soit produite avec une aussi rigoureuse évidence. Dans les pays qui, semblables au nôtre, n'ont eu ni grande école de peinture ni traditions d'art originales, on rencontrait cependant, à l'exemple et sous l'influence de quelques artistes plus inventifs ou plus indépendants, des mouvements qui groupaient sous une sorte de drapeau commun les efforts de quelques-uns, en leur imprimant une impulsion semblable. Vainement chercherait-on aujourd'hui quelque chose d'analogue. On ne distingue que trop nettement ce qui *agonise*, ce qui est *mort*, en admettant que cela ait jamais eu d'autres raisons d'exister que les raisons les plus étrangères à la véritable vitalité artistique. Quant à ce qui *vient à la vie*, à ce qui devrait être l'espoir des générations jeunes, il s'en faut de beaucoup qu'on le discerne aussi clairement.

Ce qui est mort, ah ! pour vous en rendre compte, vous n'avez qu'à parcourir ces interminables galeries des Champs-Élysées où s'étalent tant de toiles, vastes et pourtant vides, tant de peinture grise et dénuée de couleur, tant de sujets insignifiants ou niais, où la prétention souvent n'est qu'un condiment de plus ajouté à la bêtise ! Morte, oui sans doute elle l'est bien, cette peinture faussement *idéale* et *mystique*, avec ces communiantes aux longs voiles blancs tenant des cierges entre leurs mains émues, avec ces religieuses aux visages extasiés, et toute cette représentation malhabile, quand elle n'est pas grossière, de sujets empruntés à l'histoire des religions ! Morte aussi la peinture *patriotique*, qui cherche le succès dans l'éveil des *émotions à côté*, les plus étrangères et les plus contraires au Beau ; mort aussi l'art *anecdotique* et *littéraire*, exploitant la curiosité ou la vogue du moment, se faisant imagier de tel roman célèbre ou de tel épisode de mémoires à succès, et rabaissant la peinture au rôle de l'illustration ! Morte aussi la fausse peinture *sentimentale*, qui s'adresse aux parties les plus niaisement béates de l'âme du spectateur, ou quelquefois à d'autres... beaucoup moins innocentes !

Cette incohérence des tendances directrices, ou cette inexistence, comme on voudra, n'aurait-elle pas sa cause profonde dans une véritable *déformation de l'idée*, tout autant que des *moyens expressifs* de la peinture ? Et cette déformation elle-même ne se rattacherait-elle pas aux *conditions* de la production actuelle ? Il y a là, semble-t-il, un point curieux à élucider, d'autant plus intéressant que ce sera du même coup expliquer l'infériorité sans cesse grandissante de l'art actuel !

(1) Faisons remarquer cependant, pour être impartial jusqu'au bout, que la thèse belge, d'après la note si importante qui nous a été transmise, est que le privilège d'avril 1884 doit concerner uniquement les territoires possédés par l'Association à la date où il a été conclu.

(2) Et aussi, d'après la note précédente, que la frontière entre les deux Congos doit être une frontière sud et non une frontière ouest.

*
* *

Les *conditions* de la production contemporaine, vous les connaissez bien. Elles peuvent se résumer en deux mots : *fréquence* et *célérité*. Il faut que l'artiste expose souvent, et, pour exposer souvent, il faut qu'il produise vite. A cet égard une transformation complète s'est opérée, des plus nuisibles aux intérêts supérieurs de l'art. Les temps sont loin où la réputation d'un artiste s'édifiait, avec toutes chances de durée, sur quelques œuvres longuement mûries, présentées au public quand la conscience du peintre s'en déclarait satisfaite. Dans l'innombrable quantité de toiles qui sont offertes aux regards et sollicitent l'attention, il importe qu'un même nom, pour s'imposer, soit fréquemment redit. Les chances de durée de l'œuvre d'art ne se trouveront d'ailleurs aucunement modifiées par cette transformation : il n'en surnagera pas une de plus dans l'avenir, et celles-là demeureront seules qui auront été *significatives* de leur temps. Mais en revanche quelle action néfaste sur la conception et sur la conscience de l'artiste! Et comme nous en voyons les effets se marquer dans les manifestations les plus diverses de l'esprit! Les écrivains ne savent-ils pas, eux aussi, que dans l'effrayant amoncellement des livres qui encombrent les devantures des libraires, il faut que leur nom figure et figure souvent? N'ont-ils pas cette intuition très nette que le romancier qui débuterait aujourd'hui sans protections par une œuvre de la valeur d'art de *Madame Bovary* aurait les plus grandes chances de n'en tirer aucun profit immédiat pour sa réputation, peut-être même de passer aussi inaperçu que le dernier des feuilletonistes? Et ne paraît-il pas légitime de conclure que ce sont les pires conditions qui se puissent imaginer pour le relèvement de l'art?

Dans quelle mesure et par quelles lentes dégradations elles ont influé sur la production contemporaine, diminué son niveau en altérant la conscience des artistes, — et je ne dis pas des pires — ce serait là certes un intéressant problème de psychologie à résoudre. Pour nous en tenir à la peinture, qui seule nous occupe aujourd'hui, nous sommes bien obligé de constater que le résultat le plus certain des expositions, comprises ainsi qu'elles le sont, a été d'accentuer encore le caractère *industriel* de l'art. Et le public lui-même, collectivité docile et routinière, s'est engagé tête baissée dans la voie ouverte par ceux qu'il appelle ambitieusement ses artistes! On ne voit pas impunément défiler sous ses yeux, surtout quand on n'est pas prémuni contre elles par un sens critique un peu aiguisé, ces milliers de toiles insignifiantes ou mauvaises. Il en est de la peinture comme des livres, et de même que pour cette délicate besogne de l'éducation d'un esprit, il importe avant tout de rejeter les mauvaises lectures, ou simplement les inutiles, on ne saurait imaginer pour le public entraînement plus regrettable que cette fréquentation des salons où se vérifie de plus en plus l'exactitude du mot célèbre des frères Goncourt : — « Ce qui entend le plus de bêtises au monde, c'est un tableau » ! — Il n'est pas jusqu'à la critique, ou ce qu'on appelle ainsi, qui ne contribue à fausser le jugement du public. Les éloges tout à fait disproportionnés au mérite qu'elle s'est habituée à prodiguer, lui font perdre le sens de la mesure. Quand on songe qu'un critique *sérieux* ou réputé tel a pu comparer *sérieusement* un morceau peint par M. Jules Lefebvre à un morceau de Raphaël, on demeure stupéfait de la dose de gravité comique où peut atteindre la critique! Vous me direz, je le sais bien, que seul entre tous ceux qui lurent cette affirmation, M. Lefebvre est demeuré convaincu de la justesse du rapprochement!... Quant à moi, je ne le pense pas, et j'imagine que plus d'un, parmi ceux qui parcourent les galeries leur journal à la main, s'est retiré convaincu qu'il existait quelques points communs entre M. Lefebvre et le peintre d'Urbin!

Et d'ailleurs, pour revenir aux choses sérieuses, quelle plus significative protestation pourrions-nous imaginer contre le caractère industriel des expositions annuelles que l'abstention volontaire et légèrement dédaigneuse de certains artistes, auxquels nul ne peut contester le talent!... Est-ce que M. Gustave Moreau expose? Il y a renoncé depuis longtemps, j'oserai dire d'une manière un peu trop absolue. Est-ce que M. Degas expose? — on voit que je choisis mes exemples à dessein parmi les tendances esthétiques les plus opposées. Mais M. Degas sait fort bien que ses délicates et spirituelles interprétations de la vie moderne n'auraient aucune raison d'être dans les vastes halls des expositions, où la lumière tombe d'aplomb et crue, non plus d'ailleurs que les lumineuses et subtiles traductions des mythes antiques réservées par M. Gustave Moreau à la curiosité des amateurs! Il leur faut, à ces peintres si différents quant à l'*esprit*, mais d'une incontestable supériorité d'art, la lumière douce et discrète d'intérieurs préparés, le cadre savamment aménagé d'une décoration de goût; et le voisinage des toiles encombrantes et tapageuses qui garnissent les cimaises leur répugne à juste titre comme un contact grossier. Est-ce que M. Claude Monet expose? Il n'ignore pas, lui non plus, que ses interprétations, hardies mais si savoureuses, de certains *moments de nature*, ne seraient nullement à leur place au milieu de toutes ces conventions. M. Carrière n'expose pas cette année... et j'aimerais à croire que c'est avec un parti pris arrêté de ne plus le faire, dans ce décor disproportionné à sa peinture.

Le point commun à ces quatre artistes — peut-être bien le seul — nous apparaît la *sincérité*, c'est-à-dire cette force irremplaçable, cette suprême raison d'être de l'art, qui fait qu'un homme s'adresse à d'autres parce qu'il a quelque chose à leur dire. Ils peignent pour exprimer au dehors des émotions spontanées ; ils peignent pour se faire plaisir à eux-mêmes, ce qui est en définitive la seule façon de bien peindre, et ce qui devient une chose de plus en plus rare. Aussi veulent-ils peindre à leur heure, et montrer, quand il leur convient, ce qu'ils font. Ils sont des représentants très fiers et très indépendants, chacun en son genre, avec ses idées à lui, et des représentants qui ne veulent pas abdiquer, de la doctrine sainement entendue de *l'art pour l'art* ; et puisque l'expression vient sous notre plume, il nous plaît de nous y arrêter, à raison même de la défaveur où on la tient aujourd'hui. Cette défaveur, à vrai dire, n'est qu'une réaction excessive, et sans doute à ce titre elle n'aura qu'une courte durée ; mais elle est tellement significative de notre temps qu'elle mérite attention. La manie de *démontrer*, ce qu'Edgar Poë appelait la *grande folie de l'enseignement*, a pris à notre époque la proportion d'une plaie véritable, et ce ne sera pas sortir du cadre de notre étude que d'en indiquer la réaction sur quelques œuvres de la peinture moderne, puisque aussi bien elle va nous fournir un saisissant exemple de déformation de l'art *quant à l'idée*, ce qui est le premier point de cette étude.

*
* *

Le Salon du Champ de Mars va nous offrir les plus parfaits exemples, je dirais presque les seuls décisifs, de cette curieuse tendance. Un distingué collaborateur de cette Revue y écrivait tout récemment qu'il « n'avait vu que *symboles* et *sermons* se disputant la cimaise aux deux Salons de cette année ». Sa remarque, qui n'était pas exempte d'une certaine ironie, apparaît d'autant plus juste que l'on s'attache surtout au Salon de la nouvelle Société. A vrai dire, elle n'apparaît que là dans toute son exactitude. La folie de l'enseignement ou la manie du sermon, comme on voudra, est venue au jour, puis s'est développée côte à côte avec la résurrection des tendances idéalistes et mystiques qui, dans la peinture comme dans les lettres, fit suite, en manière de réaction extrême, à la trop longue omnipotence du mouvement réaliste. De même que dans le roman, après quinze années environ de triomphe, les interprétations puissantes, mais réellement par trop *simplistes* de la vie, imaginées par M. Émile Zola et ses disciples, parurent incapables de satisfaire les besoins d'âme, en peinture également, on comprit l'insuffisance comme l'étroitesse de la conception et des procédés d'art issus du mouvement correspondant : les représentations brutales et en quelque façon photographiques de Bastien-Lepage parurent tout à fait pénibles aux esprits pour qui la peinture est autre chose qu'un procédé de reproduction. En soi la réaction n'était que bonne et louable, puisqu'elle manifestait une ambition spirituelle d'ordre plus élevé et des visées artistiques plus hautes. Mais il ne suffit malheureusement pas qu'une tendance se produise. Il faut encore qu'elle prenne vie en des cerveaux assez inventifs pour l'exprimer par des œuvres.

Et voilà bien précisément ce qui nous frappe : la disproportion trop manifeste entre l'ambition des artistes et leurs facultés d'expression. On ne saurait aborder le mythe et le symbole avec une désinvolture égale à celle que l'on peut apporter dans la peinture de genre. Non que celle-ci soit, à nos yeux, d'ordre inférieur. Que l'on nous comprenne bien : nous sommes intimement convaincu qu'il n'existe pas de *genres inférieurs*, mais seulement des talents inégaux. Il n'en reste pas moins que, pour oser la représentation de certains sujets, il faut une culture spirituelle peu commune, qui ne peut s'acquérir que grâce à la méditation, à la fréquentation des maîtres ; il y faut surtout ce qui ne s'acquiert ni ne se remplace : une *orientation* d'esprit conforme à ces sujets, autrement dit ce que nous appelions plus haut la *sincérité*. Un œil habitué à regarder des peintures a tôt fait de discerner dans une composition si elle correspond aux besoins intimes et spontanés de l'artiste qui l'a produite, ou bien, au contraire, si elle n'est que la manifestation d'un état d'esprit artificiel et factice se rattachant à la mode, au goût du moment, à l'appétit du succès. Ainsi se différencient les convaincus et les habiles, les artistes et ceux qui ne le sont pas. Rien de plus édifiant à cet égard, et pour illustrer cette vérité, que les expositions de la Société nationale des Beaux-Arts au Champ de Mars. Comme elle s'était brusquement et violemment séparée de la Société des Artistes français, elle sentit la nécessité de faire autre chose et de peindre autrement ! Comme, d'autre part, le succès de ses premières expositions fixa sur elle l'attention du public et que le petit nombre des exposants permit à chacun de montrer une grande quantité de toiles, certains passèrent aussitôt *petits maîtres*, et se crurent tout permis. D'où l'intérêt de leurs peintures, non certes comme œuvres d'art, mais comme *signes*.

Les tendances idéalistes et mystiques s'y manifestèrent, dès le début, par le choix des sujets, sinon par l'esprit dans lequel ils étaient traités. Vous vous rappelez des Christ, des Madeleine, des Annonciations, des Visitations, et la prétention tout comme la gaucherie qui caractérisaient ces toiles, dénotant l'incroyable désinvolture avec laquelle aujourd'hui les

peintres touchent aux plus difficiles sujets, décelant surtout le parti pris arrêté d'emboîter le pas dans le chemin battu de la mode. Rien de plus saisissant en ce sens que l'exemple de M. Dagnan qui, après avoir fait du patriotisme, puis du sentimentalisme, échoue finalement dans la peinture religieuse. D'ailleurs, que M. Dagnan nous représente des hommes massés autour d'un drapeau dans une attitude héroïque, ou des bûcherons dans leur forêt, ou bien un corps de crucifié, ses tableaux demeurent toujours les mêmes, c'est-à-dire pleins *d'intentions à côté*, le plus souvent contraires au véritable esprit de la peinture. On a reproché à certains artistes — inutile d'ajouter que ceux-là le sont dans la véritable et noble acception du mot — de laisser trop de choses à deviner au spectateur, d'envelopper leurs intentions comme d'une mystérieuse pénombre, de n'être suggestifs en un mot que pour les esprits en communion avec les leurs. Voilà certes un reproche qu'on n'adressera pas à M. Dagnan. Il ignore, et je crois bien qu'il ignorera toujours le mystère avec ses captivantes séductions. Lorsqu'il veut exprimer un sentiment, il le clame bien haut, afin que nul n'en ignore. Aussi, quand il fait du patriotisme, êtes-vous assuré que tous les chauvins y viendront; qu'ils s'arrêteront devant sa toile pour s'exclamer : « Comme c'est bien cela! » Quand il veut faire du sentimentalisme, tous ceux qui ont un certain vague à l'âme, une faculté d'émotion tant soit peu facile, trouvent en lui le fidèle interprète de leurs aspirations intimes. Aujourd'hui, c'est de la peinture religieuse qu'il nous montre; il est religieux comme il fut sentimental, comme il fut patriote!

Et c'est bien là, n'en doutons pas, qu'il faut chercher le secret de la différence entre un artiste de race et un artiste d'occasion: dans la *qualité de l'émotion* qu'il procure et dans les moyens qu'il emploie pour susciter cette émotion, si M. Dagnan soulève l'enthousiasme des cœurs simples et des âmes candides, c'est qu'il traduit les émotions rudimentaires qui s'y trouvent en germe. Point n'est besoin de faire effort pour comprendre sa peinture, et le merveilleux c'est que l'*enseignement* s'en dégage avec une évidente netteté. On voit aussitôt ce qu'il a voulu dire: or le Français aime la clarté. On sait dès l'abord à quoi s'en tenir: aucune énigme n'est dissimulée derrière ses toiles. Et comme d'autre part elles ne manquent pas de vie, qu'elles donnent l'illusion d'une chose mouvementée et mélodramatique, le succès est certain. Dans cet ordre d'ailleurs, dans cette catégorie de productions, M. Dagnan n'est pas seul triomphateur: il a un émule et un rival, je dirai même un maître, en la personne de M. Jean Béraud, qui a sa façon à lui de comprendre le symbole et la peinture religieuse, et dont les toiles tapageuses retiennent l'attention du public. Si M. Dagnan en effet est l'interprète des émotions faciles, M. Béraud est celui des émotions communes, et le but de réclame s'affiche en ses tableaux avec un parti pris obstiné.

Encore une fois nous nous arrêtons à ces peintres pour l'unique raison qu'ils nous apparaissent *significatifs*, et qu'ils traduisent d'une façon plus personnelle et plus tranchée tout un système de tendances. Les éléments de l'art de M. Béraud présentent presque tous les traits que nous avons indiqués à propos de M. Dagnan. Pourtant le cas de M. Béraud se complique de ceci qui lui est particulier : la recherche du scandale à tout prix et par tous les moyens. Il fait songer à ces jeunes écrivains qui se tiennent le raisonnement bien connu : — « Débutons par un livre qui force l'attention, fût-ce par les pires moyens! Puis ensuite nous nous assagirons, et finalement nous écrirons des romans moraux! » — Cette combinaison réussissait à merveille il y a dix ans. Peut-être n'aurait-elle plus le même succès aujourd'hui. En tous cas M. Béraud n'est plus à ses débuts, et c'est en pleine carrière qu'il exploite sa veine de scandale. Nous avons été surpris cette année de constater qu'elle commençait à s'user. On s'arrête toujours devant ses tableaux : le moyen de faire autrement! Mais bien des spectateurs sont déroutés, hésitent quelques instants, ne savent pas trop ce qu'il en faut penser. L'enseignement qui s'en dégage ne leur paraît pas assez clair. Et pourtant le symbolisme de M. Béraud n'est ni abstrus ni fatigant et ses procédés sont d'une simplicité presque enfantine! Dans les *Chemins de croix* dont chaque exposition nous apporte une station nouvelle, il transpose les personnages de la légende sacrée en personnages de moderne réalité, et fait traduire par chacun d'eux, en forçant son expression jusqu'à la caricature, la charge du sentiment que la tradition nous habitue à lui attribuer. Un point curieux à signaler, c'est que, dans toutes les parties du tableau où M. Béraud reste fidèle à la tradition, il suit cette tradition dans ce qu'elle a de plus *poncif* et de plus *vieux jeu*. Son Christ présente les attributs habituels et le type physique des Chemins de croix qui se vendent aux abords de Saint-Sulpice, tout comme les draperies bleues et rouges qui l'enveloppent offrent la plus saisissante analogie avec celles de ces industries respectables!

Après M. Béraud, et tout à côté de lui, nous pourrions examiner les toiles de M. de Uhde, conçues dans un esprit justement analogue, celles de M. Aman-Jean, d'une si prétentieuse recherche d'effet, et combien d'autres encore signées de noms moins connus et pourtant tout aussi ambitieuses! Mais nous nous sommes imposé de n'envisager les artistes que comme *signes*

de leur tendance, et par conséquent, de nous en tenir aux plus *caractéristiques*.

Nous arrivons ainsi tout naturellement à M. Roll, dont l'omission constituerait une grave lacune. Cette année M. Roll s'est tenu à peu près le raisonnement suivant : « Quel sujet est susceptible de me procurer le plus de succès? La représentation d'une fête publique? d'une distribution de récompenses? Mais tout cela est bien usé, et j'en ai moi-même tellement abusé qu'il n'y faut plus revenir. Il y a une chose dont tout le monde parle, qui remplit les feuilles des journaux et se retrouve dans toutes les préoccupations : c'est le *socialisme*. — Faisons donc du socialisme, et pour que nul ne puisse hésiter, soulignons bien nos intentions. » Et M. Roll les a si bien soulignées qu'il a répété le même sujet dans trois tableaux différents. Il a voulu représenter les misères d'en bas, et les personnages auxquels il a confié ce rôle sont accablés du poids des revendications de tout un peuple. Ah! M. Roll n'a pas la main légère, et certes il ne brille pas par l'art des *sacrifices!* Cette mère qui allaite son enfant et ce père qui les regarde tous deux avec une sombre férocité ne peuvent laisser subsister de doutes sur l'avenir réservé à la Bourgeoisie! Pour résumer et conclure, ceci n'est plus du domaine de la peinture, mais bien de la *morale* et du *sermon!* Il me souvient qu'en une page de son journal, Eugène Delacroix, parlant de l'admirable artiste qui fut Jean-François Millet, lui reproche, tout en proclamant son talent, la *tournure ambitieuse* de ses paysans! Millet appartenait en effet à cette pléiade d'esprits qui prirent conscience d'eux-mêmes aux environs de 1848, et subirent le contre-coup du mouvement des idées d'alors. Du moins resta-t-il toujours un *artiste!* Qu'eût pensé Delacroix de M. Roll et de la tournure de ses personnages!

*
* *

De telles tendances ou, pour parler mieux, de telles déformations du véritable idéal artistique, seraient de nature à faire que notre pensée se reportât avec envie vers les temps où le culte du Beau trouvait en soi sa raison suffisante comme sa justification. Volontiers nous consentirions à répudier toute prétention *moderniste* plutôt que d'accepter l'idéal d'art qu'elles impliquent! S'il fallait opter entre les deux excès, nous aimerions mieux, est-il besoin de le dire? l'excès de l'esthétique intransigeante qui refusait à l'art toute mission autre que celle d'exprimer la Beauté, envisagée comme moyen et comme fin! Les préoccupations actuelles, il faut bien le reconnaître, sont autres et vont ailleurs, si bien que cette doctrine autrefois triomphante de l'art pour l'art, derrière laquelle se retranchaient fièrement les esprits indépendants, semble en contradiction aujourd'hui avec les aspirations qui se produisent. Peut-être, à le bien prendre, cette contradiction est-elle plus apparente que réelle et sa durée sera-t-elle d'autant plus courte que les œuvres en qui s'incarnent ces tendances auront eu moins de sève et de réelle vitalité! Car n'est-ce pas là ce qui importe, et ce à quoi il convient de s'arrêter? *Tant vaut l'œuvre, tant vaut la tendance*, et celle-ci se juge à la mesure de celle-là. Or il ne paraît pas, du moins jusqu'ici, qu'elles s'imposent en quelque façon, ni surtout soient fécondes en promesses. Un jour viendra, nous en avons l'intime conviction, où la doctrine de l'art pour l'art, sainement entendue, débarrassée des outrances et des exagérations qui l'ont entachée, reprendra ses droits; où l'on pensera à nouveau que la plus haute fonction de l'artiste est d'exprimer des choses belles! Aussi bien est-ce la raison de nos préférences pour ceux qui, trop rares aujourd'hui, sont demeurés fidèles à ce culte, malgré son évidente défaveur!

PAUL FLAT.

(*A suivre.*)

## VARIÉTÉS

### Histoire de la cuisine (1)

Nous ne pouvons aborder le détail des préparations sans nombre que la cuisine fait subir aux aliments. Il en est peu qu'elle n'apprête d'une foule de façons pour les adapter aux exigences de nos besoins ou aux caprices de notre sensualité. Chaque peuple et chaque époque ont eu leurs usages particuliers. La tradition a recueilli avec soin ce qui avait été trouvé de meilleur et travaille à réunir dans une vaste synthèse les plus heureux gains de tous les pays et de tous les siècles. Mais nous devons laisser aux traités spéciaux l'exposé technique des recettes en vogue et nous borner à un résumé sommaire des progrès généraux de la cuisine.

Parcourant les mêmes phases que la civilisation, dont elle est un élément essentiel, cette grande industrie a, comme elle, traversé de longues périodes de sauvagerie et de barbarie avant de constituer, chez les peuples policés, un art véritable s'épanouissant en de brillantes floraisons. On peut se faire idée de ce qu'était la cuisine pendant ce premier âge d'ignorance et de grossièreté par les pratiques rudimentaires, parfois répugnantes, encore en usage parmi les populations les moins avancées, ou même

(1) Cet article est extrait d'un ouvrage, l'*Histoire de l'alimentation*, que doit prochainement publier la librairie Félix Alcan.

par la condition où vivaient les habitants du nouveau monde, alors que, avant l'arrivée des Européens, ils ne connaissaient ni la graisse, ni l'huile, ni le lait, ni le sel, ni le sucre, ni les épices, ni le pain, ni le vin... Au sortir de cette phase, qui paraît s'être prolongée jusqu'à l'aurore des temps historiques, on vit enfin s'établir, avec des ressources plus étendues, une théorie régulière et des procédés rationnels pour la préparation des aliments. Les plus anciens peuples de l'Orient, parvenus à la vie civilisée, l'inaugurèrent par des festins et recherchèrent, avant tout autre, le luxe de la bonne chère...

Bien que la cuisine fût encore élémentaire chez les Grecs du cycle héroïque, comme il paraît par les descriptions des repas dans Homère, et quoique les rois de cet âge sussent au besoin les préparer de leurs propres mains, les fonctions de cuisinier constituaient déjà, dans les résidences des chefs, un office spécial. Les poursuivants de Pénélope, qui passent leur vie à banqueter, ont avec eux « deux écuyers habiles à donner des fêtes et à dresser des repas ». Lors des guerres médiques, les Grecs apprirent à l'école des Perses le luxe contagieux de la bonne chère. Un récit d'Hérodote marque la date où cette initiation s'accomplit. Quand Pausanias eut vaincu les Perses à Platée, il se fit préparer, à la mode de leur pays, un repas somptueux par les cuisiniers de Mardonius, et, tout à côté, un repas très simple, à la spartiate ; puis il dit aux généraux assemblés et riant du contraste : « Conçoit-on la folie de ces Perses qui, ayant une si bonne table, venaient nous enlever celle-ci, qui est misérable ! » C'était le mot d'Artaxerce retourné. Il a eu plusieurs fois l'occasion d'être redit. Plus rigoriste encore que Pausanias, Agésilas, étant en Asie, tint à offense de se voir offrir des mets délicats et les fit jeter aux Hilotes. Toutefois, Sparte seule continua de protester, par l'austère brouet de Lycurgue, contre l'invasion des mœurs asiatiques. Sans que l'on connaisse bien exactement la composition de ce mets célèbre où entraient de la viande hachée, du sang, du sel et du vinaigre, sa réputation même autorise à croire qu'il ne portait guère aux excès.

Les Lacédémoniens, raconte Plutarque, l'appréciaient au-dessus de toute chose... Curieux de manger de ce mets, un roi de Pont acheta un cuisinier spartiate et lui ordonna d'en apprêter un plat sans rien épargner... Mais il n'y eut pas plutôt touché que, saisi de dégoût, il le cracha. — « Sire, lui dit le cuisinier, pour que ce plat soit un régal, il faut avoir fait de la gymnastique lacédémonienne et s'être baigné dans l'Eurotas. »

Les autres cités helléniques se laissèrent vite corrompre par le goût de la bonne chère. Un fragment d'Épicharme, qui écrivait à Syracuse vers 470 avant notre ère, fait paraître au repas de noces d'Hébé plus de deux cents sortes de mets. Les Sybarites étaient renommés pour leurs recherches gastronomiques. Hérodote et Athénée parlent de l'un d'eux, Smindyride, qui, allant en Grèce, se fit suivre d'une troupe de mille cuisiniers. Ses compatriotes faisaient des festins les actes les plus importants de la vie. Afin d'avoir mieux le temps de se préparer, ils s'invitaient un an à l'avance, et ceux qui donnaient les meilleurs dîners, érigés en bienfaiteurs publics, étaient récompensés par le don de couronnes d'or. Les Thébains se signalèrent également par leur gourmandise : « A Thèbes, dit Polybe, on laissait ses biens, non à ses enfants, mais à ses compagnons de table, à condition de les dépenser en orgies; beaucoup avaient plus de festins par mois que le mois n'avait de jours. »

Dès le v^e siècle avant notre ère, Hippocrate sentait déjà le besoin de réagir contre les progrès inquiétants de la cuisine et conseillait les assaisonnements simples, demandant qu'on se bornât à rendre, par un accommodement nécessaire, les mets plus sains et plus nourrissants. Ces sages préceptes, renouvelés par Socrate et non moins inutilement, montrent que l'on connaissait l'abus. Du vivant même de Socrate, un philosophe cyrénaïque, Aristippe, mettait le fond de la sagesse à bien manger. Comme il enseignait aussi l'éloquence, les railleurs disaient qu'avec lui ses disciples ne perdaient pas tout à fait leur temps et attrapaient du moins de bons avis sur la cuisine. Amollis par la victoire, les Athéniens appliquèrent à l'art culinaire leur goût délicat et leurs facultés esthétiques. Le siècle de Périclès vit les mœurs se raffiner de plus en plus dans le sens de la gourmandise. Aristote lui-même en fournit la preuve en énumérant dans son *Éthique* vingt-cinq sortes de coulis, et cette complaisance du philosophe à parler cuisine était interprétée par l'historien Timée comme trahissant un peu de faiblesse sensuelle.

Le menu d'un repas, décrit dans le *Souper* de Philoxène, et qu'Athénée nous a conservé, permet de se représenter ce qu'était la délicatesse des Grecs au iv^e siècle : Dans une salle brillamment éclairée et ornée de couronnes de fleurs, on voit servir successivement des pâtisseries légères pour aiguiser l'appétit, des anguilles grasses, un congre, une raie, des calmars et des seiches, un surmulet, des crevettes, un hachis en pâté, des daubes, un rôti de thon, des tétines de truies, une fressure de porc, des jambonneaux, des viandes d'agneau et de chevreau bouillies ou rôties, des lièvres, poulets, perdrix et ramiers; enfin, pour dessert, du miel jaune, du lait caillé et des tourtes au fromage.

Plusieurs cuisiniers grecs ont laissé un nom dans l'histoire, indice significatif de l'estime où l'on tenait ces artistes. Aux sept sages de l'ancienne Grèce, la Grèce dégénérée opposa une liste de sept cuisiniers

célèbres qui parurent les remplacer avec avantage. On citait parmi eux : Ægis de Rhodes, sans égal pour les fritures de poisson ; Nérée de Chio, qui passait pour l'inventeur des potages ; Lamprias, qui perfectionna la théorie des boudins ; Euthimus, incomparable pour accommoder les lentilles ; Aristion, supérieur en ragoûts... Les Athéniens, curieux de chefs-d'œuvre inédits, accordèrent le droit de cité aux fils de Chérippe, pour le récompenser d'avoir découvert un nouveau plat. Un trait rapporté par Athénée montre de quoi l'on croyait les cuisiniers grecs capables et donnerait, s'il était exact, une haute idée de leur ingéniosité : Un roi de Bithynie ayant eu envie d'un petit poisson de mer qu'on ne pouvait se procurer, parce qu'on était à douze jours de marche de la côte, son cuisinier, Sotéride, habile homme, sut lui confectionner, avec une rave façonnée et apprêtée dans la perfection, un poisson sur l'aspect et le goût duquel le roi se méprit complètement. Le plus illustre de ces grands artistes fut Archestrate, qu'un des fils de Périclès honora de son amitié. Ce cuisinier poète, après avoir parcouru le monde pour comparer la cuisine des divers peuples, résuma son enquête gastronomique dans un poème, malheureusement perdu, dont chaque vers avait, dit-on, la valeur d'un précepte.

Les fragments qui nous sont parvenus de la comédie nouvelle (IVe et IIIe siècles) attestent l'importance prise par les cuisiniers dans la Grèce avilie. Le poète Alexis flagelle la gourmandise de ses contemporains :

Buvons à outrance et menons joyeuse vie, dit un de ses personnages ; rien de plus aimable que le ventre. Le ventre c'est ton père, le ventre c'est ta mère !... Au jour marqué par les dieux, la mort mettra sur toi sa main de glace. Que te restera-t-il alors ? Ce que tu auras bu et mangé, rien de plus.

Devenus à leur tour les maîtres du monde, les Romains oublièrent l'antique frugalité qui leur en avait assuré la conquête, alors que les chefs de maison vivaient, au dire de Pline, du même ordinaire que leurs esclaves. Dès le temps de Caton, les mœurs commençaient à se dépraver. En vain le rude censeur vantait à ses contemporains la mâle simplicité du vieux temps, et s'efforçait de les ramener à l'usage des ancêtres qui, « les jours de fête, se contentaient de deux plats » ; il ne put les faire revenir au culte de la bouillie dont se nourrissaient leurs pères, et les descendants de ceux qu'avaient corrompus les cuisiniers grecs faits esclaves en Sicile tombèrent, surtout à partir de l'époque de Sylla, dans ce que Montaigne appelle « des excès de gueule. » En vue de leur enseigner les délicatesses de l'art hellénique, Ennius traduisit le poème d'Archestrate. Citons, comme spécimen d'un grand repas romain, un siècle avant notre ère, le menu, conservé par Macrobe, de la *Cena pontificalis* offerte par Lentulus le jour où il fut institué flamine de Mars :

Premier service : hérissons de mer, huîtres crues, palourdes et spondyles, grives, asperges, poule grasse sur un mélange d'huîtres et de palourdes, moules noires et blanches, spondyles, glycomarides, orties de mer, becfigues, rognons de chevreuil et de sanglier, volailles grasses enfarinées, becfigues, murex et pourpres. — Second service : tétines de truies, canards, sarcelles bouillies, lièvres, volailles rôties, crèmes et gâteaux picentins.

On y remarquera l'absence de potages, de poissons, de viande de boucherie, de légumes et de fruits.

Vers la fin de la république et sous les Césars, l'histoire romaine dégénère en une gigantesque orgie où le peuple-roi conserve, jusque dans son intempérance, une indélébile grandeur. Pour pouvoir recommencer sans cesse des repas qu'ils auraient voulu prolonger sans fin, ces insatiables gloutons adoptèrent l'ignoble procédé de la vomitation, que les Hébreux semblent n'avoir pas ignoré et qu'un moraliste comme Cicéron n'ose pas réprouver, qu'il préconise même sous prétexte de faire honneur aux festins où l'on est convié. « On vomit pour manger, on mange pour vomir », dit Sénèque. Le satirique Lucilius s'écrie dans son indignation : « Vivez, gloutons ! Vivez, ventres ! » Bientôt les cuisiniers, jadis les plus vils des esclaves, furent érigés en fonctionnaires importants et, selon le mot de Pline, devinrent « les maîtres des maîtres du monde ». Tel de ces artistes se louait à Rome quatre talents (25 000 fr.) par année. Antoine, voulant témoigner sa satisfaction à l'auteur d'un de ses festins, lui faisait don d'un hôtel à Magnésie. Auguste s'efforça vainement de ramener par son exemple les mœurs à plus de simplicité, ne voulant à ses repas que trois plats et toujours des mets communs. « Le luxe de la table, dit Tacite, se maintint avec fureur pendant cent ans, depuis la bataille d'Actium jusqu'à l'avènement de Galba. » Il raconte que, sous Tibère, une tentative faite pour arrêter le débordement des excès gastronomiques faillit amener une insurrection.

On est effrayé de ce que les Romains de ce temps, enrichis par le pillage du monde, dépensaient en recherches de sensualité. Pline rapporte que, sous Caligula, un personnage consulaire, Asinius Celer, paya un rouget 8 000 sesterces. « Cette prodigalité, ajoute-t-il, reporte la pensée sur ceux qui, dans leurs doléances sur le luxe, se plaignaient qu'un cuisinier coûtât plus qu'un cheval. Mais, aujourd'hui, un poisson coûte le prix d'un triomphe, et il n'y a pas d'esclave plus estimé que celui qui sait le mieux ruiner son maître. » Chacun des dîners de Lucullus, servi dans sa salle d'Apollon, revenait à 50 000 drachmes

(environ 43 000 fr.). On voit Héliogabale dépenser pour un souper 580 000 francs, et Caligula près de 2 millions. « Vitellius, raconte Suétone, faisait régulièrement trois repas par jour et souvent quatre... Il suffisait à tout par l'habitude de vomir. Il s'invitait le même jour chez plusieurs personnes pour des heures différentes, et chacun de ces festins ne coûta jamais moins de 400 000 sesterces (environ 77 500 fr.). » Tacite affirme, d'après les budgets du temps, que, en huit mois de règne, ce monstrueux glouton mangea, au sens littéral du mot, la valeur de 900 millions de sesterces (180 millions de fr.). Si ce prince, remarque Josèphe, avait vécu plus longtemps, les revenus publics n'auraient pas suffi à l'entretien de sa table; il aurait dévoré l'empire. Rappelons enfin l'exemple d'Apicius. Cet effréné gastronome, après avoir dépensé en festins une fortune de 100 millions de sesterces (20 millions de fr.), jugea, quand il ne lui en resta plus que 10, qu'un gourmet qui se respecte ne pouvait vivre avec si peu, et se tua comme s'il eût été à la veille de mourir de faim.

Cependant, la cuisine de cet âge, malgré ses incroyables recherches et ses prodigieux raffinements, ne pouvait étaler qu'un luxe barbare, dont la somptuosité dissimulait mal l'absence de délicatesse. Carême, juge éclairé en ces matières, a porté sur elle cette sévère sentence : « La cuisine si renommée de la splendeur romaine était foncièrement mauvaise et atrocement lourde. » On le croit sans peine quand on réfléchit que les Romains ne faisaient un usage commun ni de nos meilleures viandes ni de nos plus fins légumes, qu'ils ignoraient le beurre et le sucre, enfin relevaient leurs affreux ragoûts de saumure, de rue et d'assa fœtida. Les raffinés avaient la naïveté d'attacher un prix extravagant à des mets dont tout le mérite consistait à être rares, comme ces plats *vitelliens* composés de cervelles de paons, de langues de phénicoptères, de foies de carrelets et de laitances de lamproies. Pline parle d'un plat dont l'acteur Æsopus se passa la fantaisie, moyennant 100 000 sesterces (20 000 fr.) : il se composait de divers oiseaux ayant parlé ou chanté, « cela, pour l'unique attrait de croire manger en eux une imitation de la voix humaine ». Plus bizarre encore, « Héliogabale faisait servir à ses convives des pois brouillés avec des grains d'or, des lentilles avec des pierres précieuses, des fèves avec des morceaux d'ambre et du riz avec des perles ». Il était facile de composer ainsi des mets à la fois exécrables et ruineux. Mais qui voudrait goûter maintenant à ces ridicules amalgames? Un gourmet de nos jours ne se laisserait pas prendre deux fois aux festins de Lucullus, fussent-ils servis dans la salle d'Apollon. On raconte que M. et M^me^ Dacier, ayant eu, dans leur culte pour les anciens, la curiosité de se préparer un repas érudit, d'après les recettes indiquées par les auteurs, faillirent s'empoisonner doctement.

Lorsque la civilisation antique, épuisée par ses excès, périt, on pourrait dire d'indigestion, la cuisine sembla sur le point de disparaître comme industrie savante et redevint grossière avec les rudes conquérants de l'empire. « Leurs mets sont simples, dit Tacite des Germains; des fruits sauvages, de la venaison ou du lait caillé, servis sans apprêt, apaisent leur faim. » Sous de pareils maîtres, et lorsque, à la rusticité des mœurs barbares, s'ajoutèrent les rigueurs de l'ascétisme chrétien, l'art subit une longue éclipse. L'Europe, replongée dans des ténèbres gastronomiques, traversa, durant des siècles, une phase de rétrogradation plus que de progrès. Néanmoins, partout où quelques traditions s'étaient conservées, en Italie et en Gaule, on put observer des symptômes rassurants de renaissance. Sidoine Apollinaire, décrivant au v^e^ siècle les festins de Théodoric II, roi des Visigoths, dit qu'on y voyait unies « l'élégance grecque et l'abondance gauloise ». Au VIII^e^ siècle, une certaine frugalité régnait à la cour de Charlemagne. Ce prince, rapporte Eginhard, se contentait, pour ses repas habituels, de quatre plats, outre le rôti. La cuisine, restée barbare pendant la première moitié du moyen âge, ne prit un nouvel essor qu'à partir des croisades, qui répandirent l'emploi des épices. Bientôt un goût raffiné se fait jour, et l'on voit reparaître les spécialistes habiles. Froissart, parlant d'un repas de son temps, dit qu'on y admirait « grant planté de metz si estranges et si desguisez qu'on ne les pouvoit deviser ».

On est assez exactement renseigné sur l'état de la cuisine à la fin du XIV^e^ siècle par deux ouvrages du temps : *Viandier* ou livre de cuisine, composé par Guillaume Tirel, dit Taillevent, *Maître queulx* du roi Charles V, et le *Menagier de Paris* (1393). Quoique Taillevent aime à décrire ses recettes et ses menus avec la fierté d'un artiste qui expose ses chefs-d'œuvre ou d'un général qui raconte ses victoires, sa cuisine est à la fois grossière et compliquée : grossière en ce qu'elle ne distingue pas les morceaux délicats et sert tout confusément, compliquée par l'étrangeté des amalgames et l'abus des épices. L'usage était alors de servir sur d'immenses plats des monceaux de victuailles associées sans convenance. Ces plats composites portaient le nom de *mets* et représentaient souvent tout un service. Quant aux recettes indiquées, elles sont parfois « à faire dresser les cheveux sur la tête ». Citons, de Taillevent, le menu du banquet de Monseigneur d'Étampes, que l'auteur lui-même prend soin de recommander comme un modèle de grand goût :

Pour première assiette, chappons au brouet de ca-

nelle; poules aux herbes, choulx nouveaux et puis la venaison. — Second mets : rost le meilleur; paons au selereau; pastez de chappons; levrotz au vinaigre rosat et chappons au moust Jehan. — Tiers mets : perdrix à la trimolette; pigeons à l'étuvée; pastez de venaison; gelées et leschées. — Quart mets : pour crème, pastez de poires, amandes toutes sucrées, noix et poires crues.

Lorsque vint la Renaissance, l'Italie, qui avait le mieux conservé les traditions de la cuisine antique, les répandit en Europe, avec les autres semences de civilisation. La France, qui n'avait eu jusque-là que des fricoteurs, emprunta quelques raffinements aux cuisiniers italiens, et fit un art de ce qui n'était qu'une profession. Rabelais décrit avec sa verve et son abondance accoutumées les interminables repas des *Gastrolâtres*. Deux traités qui parurent au milieu du XVI^e siècle, *la Fleur de toute cuisine*, et *le Livre fort excellent en cuisine*, nous initient aux délicatesses des gourmets, et contiennent, comme les listes de Rabelais, des indications de mets plus étranges qu'appétissants. Montaigne nous dit que les cuisiniers en renom avaient un haut sentiment de leur importance et de la dignité de leur art. Ayant eu occasion de s'entretenir avec l'un d'eux, au service du cardinal Caraffa,

Il m'a faict, rapporte-t-il, un discours de cette science de gueule, avecques une gravité et contenance magistrale, comme s'il m'eust parlé de quelque grand poinct de théologie. Il m'a déchiffré une différence d'appétits : celuy qu'on a à jeun, qu'on a aprez le second et le tiers service; les moyens tantost de luy plaire simplement, tantost de l'esveiller et picquer; la police de ses saulces; les qualitez des ingredients et leurs effects... Tout cela enflé de riches et magnifiques paroles, et celles mesme qu'on emploie à traicter du gouvernement d'un empire.

Rien n'atteste plus clairement le progrès de la cuisine en France, du XIII^e au XVII^e siècle, que les tentatives, répétées presque à chaque règne, pour l'arrêter ou le réduire. Les ordonnances de nos rois abondent en règlements somptuaires édictés afin de réprimer le luxe croissant de la table, limiter le nombre des plats et fixer jusqu'à la composition des soupes. En 1294, Philippe le Bel interdit à tout sujet de se faire servir, pour un repas ordinaire, plus d'un mets et d'un entremets, et, pour les grands repas, plus de deux mets avec un potage au lard « sans fraude ». On fraudait sans doute avec le règlement car la même prohibition est renouvelée sous Charles VI. Un édit de Charles IX (1563) défend de servir à la fois, dans un repas, « chair et poisson ». Il ne permet, pour les « nopces et festins », que trois services, y compris le dessert, de six plats au plus pour chacun, sous peine de 200 livres d'amende pour l'amphitryon, de 40 pour chaque convive, et de quinze jours de prison pour le cuisinier, menacé, en cas de récidive, d'être « fustigé et banny du lieu comme pernicieux à la chose publique ». Mais cet édit eut besoin d'être confirmé en 1565, puis en 1566, 1567, 1572 et 1577, preuve redoublée de son inefficacité. Enfin, Louis XIII décide (1629) que, lorsqu'on ira manger chez le traiteur, on ne pourra pas dépenser au delà d'un écu par tête et que, si l'on régale chez soi, le dîner n'aura que trois services, chaque service qu'un rang de plats, et chaque plat que six pièces. Cela laissait encore quelque latitude, sans compter les interprétations complaisantes de la glose. Mais toutes ces ordonnances furent vaines, car on n'impose point par décret la frugalité à des dissolus, et il est moins facile de changer les mœurs que d'afficher un règlement. Louis XIII lui-même, médiocre réformateur, donna un assez mauvais exemple en prenant un vif plaisir à pratiquer la cuisine de ses royales mains, inhabiles à tenir le sceptre. Ce gâte-sauce couronné était, dit-on, un pâtissier émérite et réussissait à merveille les omelettes, les œufs pochés et les confitures. Il savait aussi larder les fricandeaux en perfection. « On voyait, raconte Tallemant des Réaux, venir l'écuyer Georges avec de belles lardoires et de grandes longes de veau. Et, une fois, je ne sais qui vint dire que : « Sa Majesté lardoit. » — Voyez comme cela s'accorde bien!

Le premier livre qui annonce la cuisine moderne est *le Cuisinier françois*, par Lavarenne, écuyer du marquis d'Uxelles (1651), ouvrage qui eut de nombreuses éditions. Les traités de ce genre ne tardèrent pas à se multiplier, indice du désir, devenu général, de bien vivre, et du développement de cet art. Citons *les Délices de la campagne*, de Bonnefons (1655) ; *le Cuisinier*, de Pierre David (1676) ; *l'Art de bien traiter*, de Robert (1674), etc. C'est toute une bibliographie spéciale qui va s'enrichissant jusqu'à nos jours. Néanmoins, malgré les splendeurs du règne de Louis XIV, le grand siècle du goût en littérature n'a pas été celui de l'excellence en fait de cuisine. Le roi, qui servait de modèle à sa cour et à l'Europe, était plus gourmand que gourmet, plus glouton que délicat. Son étonnante voracité mettait en extase le public admis à le voir fonctionner. La princesse Palatine dit l'avoir vu souvent, au cours d'un repas, « manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisseries, et puis encore des fruits et des œufs durs ». « Il mangeait, dit-elle ailleurs, si prodigieusement et si solidement soir et matin, et si également encore, qu'on ne s'accoutumait point à le voir. »

Sous un roi doué d'un si bel appétit, l'art n'atteignit pas à sa perfection, et la cuisine garda, jusqu'à

la fin de son règne, un reste de grossièreté. La preuve ressort de la coutume persistante d'entasser sur un même plat toutes sortes de bêtes étonnées de s'y rencontrer, de servir des mets étrangement composés, et surtout de les relever par une profusion d'épices ou de parfums violents. La muscade, le musc et l'ambre, tenus pour aphrodisiaques, étaient prodigués sans ménagement, jusque dans les potages. On se servait même de suie pour saupoudrer certains mets...

La vraie cuisine française, celle qui fait loi de nos jours et s'est imposée au monde civilisé, date non de Louis XIV, mais du Régent. Celui-ci, fin gourmet et gastronome accompli, fut le véritable initiateur de l'évolution qui devait porter l'art à son apogée. Comme son aïeul Louis XIII, mais avec plus de goût et de succès, il ne dédaignait pas de mettre la main à l'œuvre, et Saint-Simon nous le montre, en compagnie de ses roués, apprêtant pour ses petits soupers, « une chère exquise avec des ustensiles d'argent. »

L'exemple venu de si haut fut suivi avec enthousiasme durant tout le règne de Louis XV, et la cuisine connut enfin l'élégance qui jusqu'alors avait fait défaut. Aux galimafrées des siècles précédents succédèrent des plats plus simples et mieux apprêtés où chaque mets fut servi à part, « avec le respect qui convient à une œuvre originale et consciencieuse ». En 1739, un jésuite, qui semble avoir été des plus compétent sur la matière, le Père Bougeant, écrivait, pour l'édification des gourmets :

La science du cuisinier consiste aujourd'hui à décomposer, à faire digérer et quintessencier des viandes, à en tirer des sucs nourrissants et légers, à les confondre de façon que rien ne domine et que tout se fasse sentir; enfin, à leur donner cette union que les peintres donnent aux couleurs, et à les rendre si homogènes que de leurs différentes saveurs il ne résulte qu'un goût fin et piquant, et, si je l'ose dire, une harmonie de tous les goûts réunis.

Mercier le reconnaît dans son *Tableau de Paris* : « On ne sait manger délicatement que depuis un demi-siècle. La délicieuse cuisine de Louis XV fut inconnue même à Louis XIV. »

Conçue d'après cette esthétique transcendante, dans un esprit philosophique conforme au génie de la nation, la cuisine française se répandit en Europe au même titre que notre langue, notre littérature, nos modes et notre législation. Si, en effet, l'on tient que la perfection de la cuisine n'est pas un des moindres indices d'une civilisation raffinée, nous avons, à cet égard, une prééminence reconnue. Ni la cuisine italienne, plus alambiquée que salubre, ni la cuisine anglaise, plus substantielle que délicate, ni surtout la cuisine allemande, d'une brutale lourdeur, ne peuvent entrer en compétition avec la cuisine française, rationnelle et distinguée. Nos cuisiniers sont partout demandés, comme autrefois les cuisiniers grecs, en raison de leur habileté professionnelle et de la sûreté de leur goût. Le XIXe siècle a vu se produire en ce genre des maîtres illustres. Bornons-nous à citer Carême, auteur de nombreux ouvrages, et qui fut tour à tour chef d'office de Talleyrand, collaborateur utile de ses succès diplomatiques, puis attaché au service de l'empereur de Russie, du prince de Galles et de la maison Rothschild. De l'aveu d'Alexandre Ier, il apprit à manger aux Russes, qui, jusque-là, n'avaient su que se repaître.

De nos jours enfin, la cuisine, éclairée par la science et élevée à la dignité d'art, s'applique à concilier, dans un harmonieux accord, les prescriptions de l'hygiène et les délicatesses du goût. Élégante et saine, elle se spiritualise, pour ainsi dire, et se rapproche de l'idéal qui consiste à satisfaire, aussi pleinement et agréablement que possible, mais sans excès, le plus impérieux de nos besoins.

LOUIS BOURDEAU.

## CHRONIQUE MUSICALE

OPÉRA : *Djelma*, opéra en trois actes, paroles de M. Lomon, musique de M. Charles Lefebvre. — OPÉRA-COMIQUE : *Le Portrait de Manon*, opéra comique en un acte de MM. Massenet et G. Boyer. — La millième représentation de *Mignon*.

« Qui va à la chasse perd sa place », dit la sagesse des nations. C'est pourquoi le traître Kairam, qui convoite les trésors du prince Raïm et la belle Djelma sa femme, suggère à l'heureux époux qu'il lui serait avantageux d'aller chasser le tigre. Une fois dans la jungle, abandonné sans secours et sans armes, les bandits et les fauves en auront bientôt raison. Il y a bien le fidèle Nouraly dont la présence pourrait gêner ce noir dessein, car s'il aime aussi Djelma, sans l'oser dire, il n'hésiterait pas pourtant à défendre Raïm son frère d'armes. Il périra donc avec lui, pour que ce rival écarté laisse le champ libre à la trahison. Cependant Raïm hésite, non qu'il ait des soupçons, mais Djelma s'inquiète; et justement son esclave Ourvaçi, habile en l'art d'expliquer les songes, verse les plus sombres pressentiments dans son âme. En rêve, elle a vu le maître étendu sanglant sur le sable ; il ne faut pas qu'il parte; et toutes les deux, fondues en larmes, le supplient de rester; Kairam, de son côté, perfidement l'y engage, en insistant sur les dangers qu'il va courir. La ruse réussit à souhait : dès qu'il est question de danger, Raïm

n'hésite plus ; il partira ; l'amour-propre triomphe de l'amour. C'est le premier acte.

Deux ans plus tard. Même décor, mêmes personnages. Les hôtes accoutumés du palais, Djelma, Ourvaçi, Nouraly, Kaïram passent et repassent. Raïm seul a disparu depuis la fameuse partie de chasse; emporté par son cheval au fond du désert, il a dû trouver la mort. Djelma le pleure toujours et refuse, — oh! combien discrètes cependant, — les consolations de Nouraly. Mais, au cortège sacré de Lakmi, la déesse du printemps, nul n'a le droit de fermer sa porte ; et tandis que la grande salle se pare de fleurs pour la fête, Raïm s'y glisse, pâle, défait, sous les haillons d'un mendiant : les brigands ont épargné sa vie; emmené comme esclave, il a pu s'échapper; dans quel état, grands dieux! Qu'importe, si Djelma lui est restée fidèle! Mais ces fleurs, ces apprêts joyeux... nul doute : son malheur est consommé. Là-dessus, farouche, sans en demander davantage, il va s'embusquer dans les jardins, méditant sa vengeance. Mais Kairam a cru le reconnaître; il met une carabine entre les mains de Nouraly, lui désigne l'endroit du fourré où a dû se cacher le tigre : coup de feu; cris d'effroi; fuite générale. Raïm, blessé, sort sanglant de sa cachette, traverse le théâtre en jurant encore une fois de se venger, et s'en va. C'est le second acte.

Le lendemain, Nouraly n'est point tranquille; il rôde autour du buisson : si pourtant ce tigre était un homme? Mais la présence de Djelma lui fait oublier tout le reste, et timide il risque son premier aveu. La princesse n'en est point courroucée; peut-être elle va s'attendrir, quand ses yeux soudain rencontrent à terre l'amulette qu'elle-même avait passée au cou de Raïm : « Mon époux est vivant! — J'ai tué mon ami! » Double cri de désespoir et de joie. Et Raïm, une dernière fois, sort des broussailles pour pardonner, rassurer et bénir. C'est la fin.

Cet enfantin scénario est l'œuvre de M. Lomon, l'auteur de *Jean Dacier*. M. Charles Lefebvre a trouvé moyen de le mettre en musique. Avec un peu de réflexion et de justice nous devrions admirer le musicien capable d'un pareil tour de force, au lieu de lui demander des situations et des caractères, qu'il ne pouvait cependant pas créer de rien. La musique qu'il a faite, c'était la musique à faire, la seule que comportait le poème : musique de demi-caractère, un peu mince évidemment pour la scène de l'Opéra; mais la salle de M. Garnier n'est propice qu'aux tapageurs : elle fait valoir *Sigurd* et douter de *Don Juan*. Je crois que, regardée de près, — et certes elle en vaut la peine, — la partition de M. Lefebvre ne paraîtra plus ni terne ni monotone. Originale? Assurément; d'une originalité discrète, par là même plus méritoire et plus rare. Étudiez les cadences, les chutes de phrases; — c'est là peut-être que s'affirme le mieux la personnalité d'un compositeur. — Les siennes sont bien à lui; il échappe à Gounod et à M. Massenet, sans effort; la crainte de la banalité ne le jette jamais dans la manière; aucun charlatanisme; nulle recherche de l'effet pour l'applaudissement; la probité même. La langue est à la fois très pure et très avancée. Et partout enfin où l'inspiration trouve à se faire jour, elle coule, fraîche, délicate et sincère.

Que vouliez-vous qu'il fît de plus? qu'il rejetât avec dédain un livret compromettant? Mais un début à l'Opéra exige une foule de soumissions désagréables. Qu'il offrît à l'Académie Nationale une autre de ses partitions, *Zaïre* ou *Judith* par exemple? Mais déjà M. Veronge de la Nux avait commis une *Zaïre* en pareille circonstance. Et quant à *Judith*, le sort de *Thamara*, la Judith guèbre, si méchamment étranglée pour la satisfaction de *Salammbô*, la Judith carthaginoise, ne pouvait laisser aucune illusion. Il fallait du nouveau. M. Lomon fut présenté; il avait plusieurs projets d'opéras en portefeuille. Si un artiste de la culture littéraire de M. Ch. Lefebvre s'est contenté de *Djelma*, c'est donc pour n'avoir pas trouvé mieux dans le bagage de son collaborateur désigné. Ah ! si les musiciens de théâtre voulaient enfin comprendre qu'ils n'ont rien à attendre des gens de lettres, fussent-ils wagnériens (voir *Gwendoline*), et qu'ils doivent se mettre en mesure de confectionner eux-mêmes leurs livrets ! Croyez-vous qu'aucun d'eux ferait regretter les poètes de *Djelma* et de *Déïdamie?* Moi, je ne le pense pas.

J'ai dit qu'il y a dans la partition bon nombre de pages charmantes. Quelques-unes sont d'ordre supérieur : tout le rôle d'Ourvaçi, l'invocation de Djelma à la déesse printanière, le duo des aveux, l'hymne à Brahma méritent mieux qu'un succès d'estime. On y sent la main d'un artiste et le souffle d'un musicien.

M^me^ Rose Caron chante le rôle de Djelma avec ses longs bras, ses longs gestes, ses longs voiles, ses yeux sombres, ses bandeaux noirs, sa maigreur hiératique. M^me^ Héglon, très en voix et très en progrès, donne au rôle d'Ourvaçi de superbes reliefs. Il faut louer aussi M. Renaud, dans le personnage de Raïm, et l'ensemble excellent, que complètent MM. Dubulle et Saléza.

*
* *

Donner une suite à la *Manon* de M. Massenet, rien de plus facile : on fera revenir avec les modulations nécessaires le thème en tire-bouchon, insidieux et frôleur, qui se promène à travers la pièce. Mais une suite à la *Manon* de l'abbé Prévost, c'est délicat. Par bonheur, il n'y a pas que les pirates de *Giroflé* pour se charger des besognes délicates : M. Georges Boyer s'en acquitte pareillement. Donc, il nous présente un

Des Grieux converti, sermonneur et morose, empêcheur d'aimer à la ronde, même pour le bon motif; — et, pour lui donner la réplique, un Tiberge égrillard qui fait des petits vers et se ruine pour les demoiselles mineures. Le chassé-croisé serait piquant s'il durait et pourrait fournir de plaisants contrastes. Mais rien de tout cela n'est sérieux. Des Grieux n'est qu'un Tartufe qui fait ses dévotions secrètes au portrait de Manon; et Tiberge n'est qu'un fanfaron de vice; c'est en père qu'il protège la jeune Aurore, pour la faire épouser au pupille du chevalier. Les deux enfants s'aiment, naturellement, et naturellement aussi Des Grieux leur défend de s'aimer. Désolés, ils cherchent une manière agréable de mourir ensemble; n'en trouvant pas, ils reprennent leurs jeux innocents. Pendant qu'ils se lutinent, ils bousculent la table; un coffret s'ouvre, et l'on en voit sortir le portrait de Manon, telle qu'elle se montra la première fois dans la cour de l'auberge. La découverte est pour Tiberge un trait de lumière. Il emmène Aurore, lui fait prendre le costume du portrait et la fait apparaître brusquement devant Des Grieux qui, saisi par la ressemblance, consent à tout. On ne nous dit pas ce qui se passerait si Des Grieux, repris par ses souvenirs de jeunesse, tombait amoureux de la nouvelle Manon; on nous explique en revanche que si elle ressemble si fort à l'ancienne, c'est qu'elle est la fille de Lescaut. Jolie recommandation pour les familles !

M. Massenet excelle aux petites choses. Sur cette berquinade, il a brodé une partition à peu près vide et néanmoins exquise. Pas une idée qui fasse saillie; pas un moment d'émotion ou de gaîté; mais une foule d'ingénieux détails, de trouvailles de style, de tournures piquantes. Jamais sa plume n'a couru plus vive et plus alerte. J'ai pris à cette bluette un véritable plaisir; c'est l'œuvre qu'il faudra mettre entre les mains des élèves à l'école « du civet sans lièvre », une école que M. Massenet connaît bien. Fugère est un Des Grieux très repenti, Grivot un Tiberge suffisamment émoustillé, M^lle^ Laisné une agréable Aurore.

*
* *

La millième représentation de *Mignon* a fourni l'occasion de fêter triomphalement la longue vieillesse de M. Ambroise Thomas. Notre génération l'ayant toujours connu vieux, est portée à croire qu'il l'était dès sa naissance; n'en croyez rien. Le patriarche de la musique française est, à sa manière, un délicieux ironiste, et que sa légende doit souvent faire rire dans sa barbe. Cet homme de glace a fait brûler nos deux théâtres lyriques : l'Opéra avec *Hamlet*, l'Opéra-Comique avec *Mignon;* ce musicien triste n'a jamais mieux réussi que dans la bouffonnerie et les airs de danse : *le Caïd, Gilles et Gillotin*, sont de petits chefs-d'œuvre, la fête du printemps d'*Hamlet*, une fort jolie chose; cet artiste tout d'une pièce est le plus irrésolu des timides; cet indépendant redoute la critique et défère à ses avis; ce chef d'école s'est fait remorquer par tous ses contemporains; ce gardien de la tradition connaît à peine les anciens; ce laborieux, depuis vingt-cinq ans, se repose; par deux fois, il est vrai, quand il voulut rentrer en scène, la presse lui signifia, même assez durement, qu'il eût à rester chez lui. Il se le tint pour dit, et n'en fut que plus aimable pour ses sévères avertisseurs, car il a plus d'esprit que l'archevêque de Grenade. Avec cela le plus honorable et le meilleur des hommes, le plus consciencieux des artistes. Et voilà que ses vingt-cinq ans de silence lui ont apporté le grand cordon de la Légion d'honneur : *Mignon*, direz-vous, avait travaillé pour lui pendant ce temps, non telle qu'elle était sortie de ses mains, mais telle que l'ont faite les rafistolages de la première année, avec la plupart de ses morceaux en double, et ses dénouements de rechange, car il y en a pour tous les goûts. MM. Albert Soubies et Charles Malherbe ont raconté l'histoire vraiment curieuse de ces remaniements où s'affirme la volonté du maître d'être agréable à tout le monde. Mille représentations n'ont point refait à son œuvre une virginité; elle reste plus que jamais le parfait spécimen de cet art composite et bourgeois, guindé, étriqué, vieillot, « bas de plafond », en retard déjà sur son époque, que quelques-uns voudraient nous faire prendre pour l'art français parce que c'est le seul qu'ils puissent comprendre. La petite fête de l'autre soir, en rappelant sur *Mignon* l'attention du monde musical, a fait voir où voudraient nous ramener les apôtres de la prétendue musique nationale; il faut s'en féliciter. Mais dans l'intérêt de la gloire de M. Ambroise Thomas, si j'étais le directeur de l'Opéra-Comique, pour la millième de *Mignon*, j'aurais repris *le Caïd*.

René de Récy.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Onze Romans.

*En avant*, par Émile Pierret (Lemerre). — *La Fiancée du docteur*, par Paul Samy (Calmann Lévy). — *Le Chemin de Damas*, par Léon de Tinseau (Calmann Lévy). — *Verane*, par Adolphe Pianelli (Jouve). — *Malgré la mort*, par Paul Tany (Lemerre). — *La Kosake*, par Armand Silvestre (Charpentier). — *La Vénitienne*, par Ernest Daudet (Plon). — *L'Idylle d'un prince*, par Robert Scheffer (Lemerre). — *Zozo*, par J. de La Bretonnière (Lemerre). — *Un amour idyllique*, par Armand Charpentier (Lemerre). — *L'Inutile Péché*, par Rémy Saint-Maurice (Lemerre).

J'ai sur ma table une trentaine de romans dont chacun, lorsque je l'ai lu, m'a semblé mériter une

étude spéciale. Les uns traitaient de problèmes moraux que je ne pouvais manquer à vous signaler; d'autres étaient bizarres, ou comiques, ou simplement beaux; d'autres encore m'étaient recommandés par leurs auteurs avec tant d'insistance, que la seule politesse me faisait un devoir de les admirer. De sorte que, en attendant les trente articles que je me proposais de leur consacrer, ces trente romans s'attardaient sur ma table. Et Dieu sait combien de temps ils s'y seraient attardés, si une autre trentaine de romans nouveaux n'était venue les rejoindre, et me désabuser d'un espoir décidément chimérique!

Voici donc au moins les titres et les sujets de quelques-uns de ces romans. Plus tard, si j'en ai l'occasion, j'essaierai de vous énumérer le détail de leurs qualités, et les raisons de toute espèce qui les font dignes d'être lus. Mais il faut d'abord que vous sachiez qu'ils existent, et c'est à vous signaler leur existence que se bornera, aujourd'hui, ma tâche. Je dois cependant vous prévenir, en manière d'idée générale, que tous les romans que je vais nommer sont de vrais romans, où vous ne trouverez ni thèses, ni symboles, ni subtiles analyses, ni même trop de style, mais simplement une série d'aventures plus ou moins romanesques, inventées et combinées dans l'unique intention de vous divertir. Si vous aviez à les lire d'un trait, l'un après l'autre, comme je viens de les relire, peut-être en seriez-vous un peu fatigués. Mais il n'y en a pas un seul qui, pris séparément, ne soit d'une lecture agréable et facile. Ce sont des romans d'été, excellents pour les voyages en wagon, les siestes, les heures de rêverie au bord de la mer. Et ils se ressemblent à un tel point, qu'il vous suffira d'en lire un seul pour les juger tous.

*
* *

Aimez-vous le mariage du plébéien, laborieux et loyal, avec la belle jeune fille de noble maison? Vous trouverez alors votre compte dans *En avant!* de M. Émile Pierret. ou encore dans *la Fiancée du Docteur*, de M. Paul Samy. Le plébéien d'*En avant* s'appelle Pierre Berg; il est fils d'ouvriers, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons; et longtemps le propriétaire de l'usine où il est employé, le comte de Schwamm, refuse d'accorder la main de sa fille Wanda à un manant de condition si basse. Mais vous devinez bien que, séparée de celui qu'elle aime, Wanda fait mine aussitôt de vouloir mourir de chagrin, et que d'autre part le jeune mécanicien s'empresse d'inventer une machine si ingénieuse que les revenus du comte de Schwamm en sont presque doublés. Et Pierre, naturellement, finit par épouser sa petite comtesse. M. Pierret a d'ailleurs consacré à cette histoire d'amour un talent très délicat; son récit de l'enfance de Wanda, en particulier, abonde en jolis détails finement observés; et son style, élégant et ferme, diffère tout à fait du style qu'on a coutume d'employer à des sujets de ce genre.

Le plébéien du roman de M. Samy, Maurice Verney, est médecin. Les médecins prennent d'année en année une importance plus grande dans la littérature contemporaine. Mais ce n'est pas seulement par sa science médicale que Maurice Verney arrive à se gagner le cœur et la main de la jeune comtesse de Bressac. Il ne l'épouse qu'après l'avoir sauvée d'une véritable série de dangers et de catastrophes ; car la jeune comtesse a un méchant cousin, Antoine de Bressac, qui, non content de l'avoir rendue orpheline en empoisonnant son père, s'acharne encore à vouloir la perdre. Ce misérable a découvert, dans le château des Bressac, un passage secret par où il s'enfuit après chacun de ses mauvais coups. Mais le docteur Maurice Verney finit par l'y rejoindre. Antoine est tué, et rien ne s'opposera plus désormais à l'union des vertueux amants.

Le héros du *Chemin de Damas* de M. de Tinseau, Paul de Neuvillars, est noble, et la jeune femme qu'il épouse, Solange, a beau être veuve d'un comte, c'est une bourgeoise, fille d'un vieux magistrat, M. Marnix, maniaque et bon enfant. Mais Solange est riche, et Paul n'a pour toute fortune que l'argent qu'il gagne à commander un yacht appartenant précisément au père de la belle comtesse. C'est toujours, comme on voit, le roman du jeune homme pauvre. Il est fâcheux seulement que le jeune homme pauvre de M. de Tinseau, avant de mériter l'amour de Solange, se soit conduit d'une si fâcheuse manière avec une adorable petite Grecque, Ariadne, qu'il a quittée après lui avoir promis mariage, et qui s'est tuée de chagrin. M. de Tinseau nous dit bien de lui, pour nous faire sentir la profondeur de ses remords, « qu'il porta désormais des vêtements plus sévères en leur nuance ». Mais, tout de même, son héros nous aurait touchés davantage encore s'il n'avait pas abandonné la malheureuse Ariadne. Les personnages d'Octave Feuillet avaient le cœur plus noble, et de meilleures façons.

Noble aussi malgré son surnom de Chô Gua, Ignazio della Chanca, qui, dans le roman de M. Pianelli, épouse la fille d'un riche banquier de New-York. Mais lui aussi est pauvre; et comme, en outre, il est Corse et d'humeur très vive, vous n'imaginez pas combien d'obstacles contrarient ses amours. Le récit de ses aventures finirait même par paraître un peu long, si l'auteur ne l'avait entremêlé de vivantes peintures des sites, des mœurs et des usages corses.

*
* *

Au roman du jeune homme pauvre préférez-vous le roman de l'étrangère impitoyable et perverse, sacrifiant à son caprice la vie et le bonheur de tous

ceux qui l'approchent? Vous trouverez cela dans *Malgré la mort* de M. Paul Tany, dans la *Kosake* de M. Armand Silvestre, dans la *Vénitienne* de M. Ernest Daudet.

*Malgré la mort* est l'histoire d'un écrivain de génie, Jean Bertier, qui se laisse prendre au fatal sourire de la comtesse Panof : car vous savez que les femmes de ce genre sont volontiers des Russes. Épris follement de la comtesse, Jean ne s'aperçoit pas que la fille de celle-ci, Nadia, brûle d'amour pour lui. Et lorsque, ayant eu la preuve de la fausseté de la mère, il voit la fille accourir chez lui et lui révéler son amour, il la chasse, la soupçonnant elle aussi de vouloir le tromper. Nadia se tue. Et Jean n'a plus désormais d'autre pensée que le souvenir de cette malheureuse qui est morte pour lui. Ce sujet assez banal a été repris par M. Tany avec infiniment d'ardeur et de sincérité : les remords, le désespoir, la lente agonie de Jean Bertier, notamment, finissent par produire une impression très forte et très douloureuse.

M. Armand Silvestre, — vous ne l'ignorez pas, — a deux muses. Vous pourrez d'ailleurs les voir toutes deux au Salon du Champ de Mars, où M. Béraud les a figurées entourant un portrait de l'auteur des *Ailes d'or* et du *Commandant Laripète*. Mais j'imagine que M. Silvestre n'a eu besoin d'invoquer ni l'une ni l'autre de ses muses pour écrire la *Kosake :* car c'est un roman très décent, et du genre le plus ordinaire. Une belle Kosake, Lenska, va d'aventures en aventures, à Moscou, à Nice, à Paris, à Ekaterinoslaw, répandant autour d'elle le désespoir, la ruine et la mort. Le jeune fils de pope, Mikaïl, pour l'avoir un instant rencontrée sur sa route, renonce au séminaire, abandonne ses parents, et finit par mettre le feu à une forêt : sans parler de l'angélique petite nihiliste, Missia, qu'il oublie dès qu'il a revu sa Kosake, et qui meurt pour lui. La force de son amour l'a perdu : c'est elle aussi qui le sauve, car la Kosake, de froide et perverse qu'elle était, devient tendre et bonne, au spectacle d'une passion si ardente. Elle suit Mikail en Sibérie : désormais elle sera toute à lui. Telle est cette histoire, assez semblable, pour le fond, à des centaines d'autres. Mais des deux muses de M. Silvestre il y en a une, celle des *Ailes d'or*, qui, sans avoir été appelée, est venue l'aider à écrire son roman. Belle et bienfaisante muse, jamais elle ne s'éloigne entièrement de ceux qu'elle a visités! Pareil, pour le sujet et le plan, à une foule de romans d'aventures, le roman de M. Silvestre n'en fait pas moins l'effet, parmi eux, d'une fleur parmi les ronces. C'est que M. Silvestre a une âme de poète. Il sent ce qu'il décrit, la nature a pour lui une couleur, une voix. Comme il a suffi à son Mikail d'entrevoir la Kosake pour en être affolé, il a suffi à M. Silvestre d'entrevoir la Russie pour en garder l'impression vivante. Lisez la *Kosake*, lisez surtout la première et la dernière partie, celles dont l'action se passe en Russie. Le décor est si réel et si beau que l'action elle-même y prend une allure tragique.

La *Vénitienne* dont M. E. Daudet nous raconte les aventures est, elle aussi, une créature méchante et fatale. Elle est seulement Vénitienne au lieu d'être Russe. C'est dire qu'elle est moins fantasque et plus ambitieuse, tout à son désir d'être millionnaire. Mais elle aime trop l'intrigue, et j'imagine qu'elle aurait pu éviter la triste fin qui lui échoit si elle avait voulu marcher par des voies plus simples à son but ambitieux. Et puis vraiment elle est d'âme trop noire, et je crains que ce défaut n'enlève un peu d'intérêt au récit où M. Ernest Daudet a employé, d'ailleurs, son talent et son habileté ordinaires.

L'héroïne du roman de M. Scheffer, *l'Idylle d'un Prince*, nous est au moins plus sympathique. C'est une belle Roumaine qui écrit des vers en roumain et en français, qui se gagne la confiance d'une princesse royale, et qui se voit, un moment, sur le point de devenir elle-même une princesse royale. L'histoire, comme on voit, n'est pas entièrement nouvelle : en outre des romans, où de tout temps on l'a lue, on a pu la lire encore, il y a quelques années, dans les journaux politiques. Et peut-être M. Scheffer s'est-il directement inspiré de ce drame de famille princier; aussi bien, ce drame a été assez public pour que chacun, désormais, puisse en parler sans trop de scrupules. J'avoue cependant, qu'à ce genre de sujets, il n'y en a point que je ne préfère. Et je n'aurais rien dit du livre de M. Scheffer, si l'intérêt n'y venait surtout de l'élégance du style et de la variété des peintures. M. Scheffer est un écrivain de talent, et qui finira bientôt, j'en suis certain, par prendre ailleurs que dans l'*Almanach de Gotha* les héros de ses idylles.

Il me reste à peine quelques lignes pour signaler trois romans de genres très divers, mais tous trois attachants, émouvants, et d'un très bon style : *Zozo*, par M. Jean de La Bretonnière; *Un amour idyllique* par M. Armand Charpentier; et *l'Inutile Péché*, par M. Rémy Saint-Maurice. *Zozo* est l'histoire d'une jeune fille dont les parents se sont désunis, et qui porte la peine de cette situation si fâcheuse. Elle est d'ailleurs charmante, pleine d'entrain et de vie, cette pauvre petite Zozo ; et on a une vraie peine à la voir sacrifier, comme elle fait, les sentiments de son cœur à son devoir familial.

Dans *Un amour idyllique*, M. Charpentier nous fait assister à la naissance d'un amour ingénu et profond dans un cœur de prêtre; et chacune des phases de cette passion est notée avec un art délicat et sûr, que j'aurais seulement aimé à voir employé à d'autres sujets.

Enfin le roman de M. Rémy Saint-Maurice est un simple roman de passion amoureuse, écrit avec une chaleur, une verve, une éloquence remarquables. Mais je compte bien avoir quelque jour l'occasion de vous en parler plus au long.

T. DE WYZEWA.

## BULLETIN

### Thèses de doctorat (22 décembre 1893).

L'abbé Charles Urbain, *Nicolas Coeffeteau, dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française (1574-1623)*. Thorin, in-8°, 115 pages.

Les livres bien écrits ont un grand privilège : ils conservent non seulement le nom de leurs auteurs, mais le nom de bien d'autres personnages qui doivent leur réputation à la bonne fortune d'une citation devenue classique. Sans La Bruyère le nom de Coeffeteau serait aujourd'hui peu connu ; et peut-être M. l'abbé Urbain n'aurait pas songé à écrire sur lui une étude qui explique la vénération de Vaugelas (1) et le respect de La Bruyère (2) pour un écrivain tout à fait oublié. M. l'abbé Urbain a cherché les raisons de cette vogue et de cet oubli, et dans un intéressant ouvrage, écrit d'un style correct, mais un peu terne, il nous a présenté l'*homme*, l'*œuvre* et l'*écrivain*.

I

L'*homme* me paraît avoir été intelligent, énergique et habile. Né dans une auberge, à Château-du-Loir, dans le Maine, il entre au couvent des Dominicains (1588), conquiert la licence et le doctorat (1600), est professeur au couvent de la rue Saint-Jacques à Paris (qui était une sorte d'université dominicaine), est élu prieur de son ordre (1602), vicaire général de sa congrégation (1606) ; il est nommé en 1617 suffragant, c'est-à-dire auxiliaire de l'évêque de Metz ; en 1621 évêque de Marseille. Il meurt à Paris (1623) à la veille de prendre possession de son siège. Il y a bien des détails curieux (en particulier sur le mécanisme des examens à cette époque) dans la longue biographie (p. 5-136) consacrée par l'auteur de la thèse à Coeffeteau. Je n'en veux retenir que deux traits.

D'abord Coeffeteau m'apparaît comme très *mondain*, comme très désireux de sortir de son couvent et d'échapper à la règle de son ordre. En même temps que professeur, il est prédicateur, ce qui lui permet de se faire connaître au dehors. Il devient un des aumôniers de la reine Marguerite ; il est bien vu à la cour ; il est estimé de Henri IV ; il est nommé prédicateur ordinaire du roi (1608), il en garda le titre et les émoluments jusqu'en 1621 ; à la mort de Henri IV, qu'il admirait sincèrement, il fut chargé de prononcer une des oraisons funèbres du roi. Mais je remarque aussi que, en 1602, quand il fut élu prieur, son élection fut cassée, non seulement pour irrégularité dans le vote, mais pour une raison plus grave : « On incriminait la vie et les mœurs du nouvel élu. » Ajoutons qu'il finit par être remis en possession de sa charge. En 1611 il donna sa démission de prieur : on voulait réformer l'ordre des Dominicains, dans lequel quelque relâchement s'était introduit : il ne voulait pas de ces réformes. L'autre trait que je note est son goût pour les milieux littéraires et les gens de lettres : il fréquente la reine Marguerite, il est lié avec Du Perron et Malherbe, il est en correspondance avec Peiresc et Richelieu, alors évêque de Luçon, qui l'estime beaucoup. Quand en 1621 il est nommé évêque de Marseille, il s'attarde à Paris, où il meurt, et y revoit Malherbe, Racan, Vaugelas, Faret, l'abbé de Marolles, Guy Patin, alors tout jeune, enfin Théophile, — Théophile lui-même, qui invoquait plus tard pour sa défense « l'amitié qu'une mutuelle sympathie et le goût des lettres avaient fait naître » entre lui et l'évêque de Marseille. Tel est l'homme.

II

L'*œuvre* est considérable. Nous laisserons de côté ses *poésies* qui sont très médiocres ; ses ouvrages de *controverse* et de *théologie*, où son biographe loue surtout sa modération, et ses traités de *morale*, parmi lesquels le *Tableau des passions humaines* (1620), sans beaucoup d'originalité cependant, obtint de son temps un vif succès et eut plus de vingt éditions (1). Il prêcha : mais on n'a conservé aucun de ses sermons. Parmi ses contemporains, si l'un l'appelle « orateur insigne », un autre déclare qu'il n'était pas « des plus heureux à parler en public ». Nous possédons seulement l'oraison funèbre de Henri IV qui, au dire des juges les plus favorables, est loin d'être un chef-d'œuvre. « Elle renferme, dit l'un, peu de passages émouvants, peu de grandes beautés ; elle est du commencement à la fin d'un ton moyen et d'un style soutenu. » En somme, il y a chez lui un goût plus pur que chez les autres prédicateurs de son temps.

Ce n'est pas là ce qui fit la réputation de Coeffeteau ; il était surtout célèbre par une *Traduction de Florus* et une *Histoire romaine*.

La *Traduction de Florus*, dédiée au roi, parut en 1615. Ne nous plaçons pas, pour la juger, au point de vue du XIXe siècle. Ne parlons pas des contresens, des bévues en chronologie et en géographie qui s'y rencontrent ; ne nous étonnons pas de voir le texte singulièrement allongé. Coeffeteau « garde toujours, dit Vaugelas en 1647, le rang glorieux qu'il s'est acquis par sa traduction de Florus », et le célèbre grammairien la place parmi celles « où nos Français égalent souvent leurs auteurs et parfois les surpassent ». Tout le monde ne fut pas de cet avis. La Mothe Le Vayer signala dans cette traduction de nombreuses bévues, et son fils, l'abbé Le Vayer, releva avec insistance les erreurs de Coeffeteau dans une nouvelle traduction qu'il donna en 1656 et qui, sans être bien bonne, fit du tort à celle de son prédécesseur.

L'*Histoire romaine* (1621), dédiée au roi, eut un immense succès (cinquante éditions au XVIIe siècle). Cette histoire, assez intéressante en elle-même, venait à son heure. On parlait beaucoup de l'antiquité, on voulait la connaître, on n'avait pas d'histoire écrite en français. Coeffeteau était *le premier à écrire l'histoire de l'empire romain* (son histoire va d'Auguste à Constantin). Sans doute nous la trouvons superficielle, peu scientifique ; l'auteur ne parle

(1) « Ces deux grands maîtres de notre langue, Amyot et Coeffeteau ». Vaugelas, *Remarques*, t. II, p. 372.

(2) « Un style grave, sérieux, scrupuleux va fort loin : on lit Amyot et Coeffeteau ; lequel lit-on de leurs contemporains ? » (La Bruyère, *des Ouvrages de l'esprit*.) Coeffeteau avait pris Amyot pour modèle ; de là au XVIIe siècle le rapprochement continuel de ces deux noms.

(1) Boileau cite encore (*Satire sur l'Homme*) Coeffeteau comme moraliste.

pas de l'organisation de l'empire, des mœurs, des usages, des institutions; il supprime à la fois les vues philosophiques et les anecdotes. Il se contente de faire le récit des événements. On lut son histoire comme un roman. Mais s'il n'est pas *philosophe*, l'auteur est jusqu'à un certain point *moraliste*. L'histoire, d'après lui, doit inspirer l'horreur du vice, l'amour des belles actions et le respect de l'autorité légitime. Il donne à la jeune noblesse une lecture qui « peut polir ses mœurs, adoucir ses humeurs, lui hausser le courage, l'induire aux belles actions, lui faire employer sa générosité et sacrifier sa vie pour le service de son prince et la gloire de sa couronne ». Il tire de l'histoire cette conclusion que « par un juste jugement de Dieu tous ceux qui entreprennent contre leurs légitimes princes périssent toujours misérablement (1) ».

L'ouvrage était écrit avec gravité; il avait ce tour oratoire qui plaisait à cette époque; il était exempt de ce mauvais goût, de ces pointes et de ces antithèses, si à la mode au début du XVII^e siècle. C'est par ces qualités qu'il acquit une immense réputation.

III

Chez Coeffeteau l'*écrivain* est supérieur au traducteur et à l'historien.

Le XVI^e siècle avait surtout voulu enrichir la langue; au début du XVII^e on désirait la correction, l'élégance, la pureté. On fut heureux de trouver un livre qui pût faire autorité. L'*Histoire romaine* devint « le manuel pratique du pur langage français », et son auteur fut regardé « comme une sorte d'arbitre juré de la langue ». Presque tous les écrivains du temps l'admirent : l'abbé de Marolles, Faret, Balzac lui-même (quoique plus tard il l'attaque par jalousie); l'Académie le met au nombre des écrivains qui font autorité pour le *Dictionnaire* (1638); Vaugelas s'appuie presque constamment sur lui dans ses *Remarques;* Arnauld et Perrault louent encore son style. On a vu ce qu'en disait La Bruyère (2). L'oubli commence avec le XVIII^e siècle.

Quel est le caractère de son style? « Il semble avoir voulu, avant tout, parler une langue purement française et être clair. Aussi c'est Amyot qu'il choisit pour modèle de préférence à Montaigne. » Il n'aime pas les mots nouveaux. Quoiqu'il ait du goût pour les archaïsmes, il s'en débarrasse peu à peu. Il accepte l'autorité de l'usage : l'usage de la cour doit toujours prévaloir. Ce sera, on le sait, la doctrine de Vaugelas. Coeffeteau prenait cependant plus de libertés que le grammairien ne voulait en permettre aux écrivains. Mais si la langue de Coeffeteau est pure, son style manque un peu d'originalité. Sans doute il s'est préservé du mauvais goût, du raffinement, de l'affectation. La lecture en est facile : c'est une abondance un peu molle et un peu diffuse; mais il manque de concision, de rapidité, de vivacité, de couleur et d'agrément. Il est « grave, sérieux, scrupuleux ».

C'était beaucoup déjà. Son principal mérite est la clarté, la *netteté*. « Il exprimait les choses si *nettement*, dit Vaugelas, que le galimatias n'était pas moins incompatible avec son esprit que les ténèbres avec la lumière. »

(1) Corneille cite Coeffeteau à propos de *Polyeucte*, et, bien qu'il ne le dise pas, il est probable qu'il a puisé *directement* chez lui le sujet de *Cinna*, et non pas dans Montaigne ou Sénèque.

(2) Saint-Evremond, il est vrai, attaque Coeffeteau. Ses critiques ne sont pas toujours bien fondées. (Voir pages 334 et 335.)

IV

On voit en quoi Coeffeteau a été « un des fondateurs de la prose française ». On voit aussi pourquoi la postérité l'a oublié. Il « avait un esprit singulièrement actif et abondant, *peu original*, mais souple et facile, pénétrant et prompt à s'assimiler toutes choses. Professeur, prédicateur, polémiste et administrateur, philosophe, moraliste et théologien, lettré à ses heures, écrivain en prose et en vers, *il ne brille jamais au premier rang*, mais il montre partout un ensemble de qualités moyennes qu'il est rare de trouver avec cette abondance et cette variété. En lui la raison domine... *Faute d'éminentes qualités de pensées ou de style*, ses ouvrages de controverse n'ont pas survécu aux circonstances toutes spéciales qui leur ont donné naissance, et les autres ont été délaissés quand sont venus les chefs-d'œuvre qu'ils avaient préparés. » L'histoire littéraire ne retient que quelques grands noms; à ces noms elle donne souvent une importance exagérée, une valeur de *symbole*.

Malherbe et Balzac *représentent* pour nous ce travail qui s'est fait au début du XVII^e siècle et qui a donné à la langue de la prose et de la poésie cette élégance, cette correction, cette harmonie, cette netteté, cette pureté dont elle avait tant besoin après le XVI^e siècle. D'autres ont pris une part presque égale à ce perfectionnement de la langue; d'autres, comme Du Perron, d'Ossat, Du Vair, Coeffeteau ont été aussi estimés, quelquefois davantage, par leurs contemporains. Mais soit par manque d'originalité dans la pensée ou dans le style, soit à cause de la nature trop spéciale des sujets, soit hasard (car je ne prétends pas que, dans l'histoire littéraire, nos auteurs soient toujours classés suivant une justice absolue), la postérité les ignore et ne connaît guère que leurs noms. Tout ce que l'on peut faire c'est, après avoir étudié l'un de ces auteurs, de protester, comme M. l'abbé Urbain, contre l'ingratitude de la postérité. Je crois bien que, malgré cette protestation, on continuera à ignorer les œuvres de Coeffeteau. Sans doute il fut à son heure un utile et consciencieux ouvrier; mais il ne fut pas suffisamment artiste, il n'eut pas d'originalité, il eut plus de raison que d'imagination, et ses œuvres (sauf pour une histoire de la langue ou de la grammaire française) ne présentent pour nous aujourd'hui qu'un médiocre intérêt.

PIERRE ROBERT.

## Nouvelles de l'étranger.

LA STATISTIQUE DES UNIVERSITÉS

Une revue italienne, la *Nuova Antologia*, publie un curieux tableau statistique de la situation présente des Universités en Europe.

L'Italie vient au premier rang, pour le nombre des Universités : elle en a 21. Puis viennent : l'Allemagne, avec 20, la France, avec 15, l'Autriche-Hongrie, avec 11, l'Espagne, avec 10; et enfin l'Angleterre, qui n'en a que 7.

Au point de vue du nombre des étudiants, en revanche, c'est l'Angleterre qui tient le premier rang : elle compte, dans ses 7 Universités, 4 143 002 étudiants. Puis viennent : l'Autriche, 3 759 888; la France, 2 556 138; l'Allemagne, 2 471 423; l'Espagne, 1 756 114, et enfin l'Italie, qui, avec ses 21 Universités, n'a en tout que 1 436 114 étudiants.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

30 mai 1894.

La crise ministérielle, après avoir duré huit jours, s'est terminée par la constitution du trente-troisième ministère de la troisième République. Le ministère est ainsi composé : Présidence du Conseil, Intérieur et Cultes, M. Dupuy; Justice, M. Guérin; Finances, M. Poincaré; Instruction publique, M. Leygues; Guerre, le général Mercier; Marine, M. Félix Faure; Colonies, M. Delcassé; Travaux publics, M. Barthou; Commerce, M. Lourties; Agriculture, M. Viger.

M. Cambon, ambassadeur à Constantinople, a décliné l'offre du portefeuille des Affaires étrangères, qui est attribué à M. Hanoteaux, directeur des consulats.

Ce ministère a été formé exclusivement de députés ayant, le 22 mai, fait partie de la minorité gouvernementale; seuls MM. Dupuy et Poincaré n'avaient pas pris part au vote, le premier étant président, le second retenu à la Commission du budget.

L'autre caractère de ce cabinet, c'est encore qu'il est homogène comme le cabinet Casimir-Perier, de sorte qu'on peut se demander ce que les socialistes et les radicaux ont gagné à renverser le cabinet Casimir-Perier.

Non seulement le parti radical n'a rien gagné à entraver pendant huit jours la marche des affaires publiques, au moment même où des difficultés extérieures exigeaient une grande énergie de la part du gouvernement français, mais il a beaucoup perdu pendant cette crise.

En effet, les premiers hommes politiques appelés par la confiance de M. Carnot à former un cabinet ont été précisément les chefs de ce parti : MM. Bourgeois, Brisson, Peytral; ces messieurs ont étudié la situation, ont reconnu qu'un ministère dirigé par eux avec le concours de leurs amis n'était pas viable sans un appoint modéré et comme le Groupe des républicains de gouvernement s'était déclaré partisan de la politique Casimir-Perier, cet appoint leur a manqué.

D'une bonne volonté, d'un dévouement qui dépassaient leur caractère, ces messieurs ont accepté tout au moins de faire partie d'une combinaison, tout en se refusant à en former une. Devant ce refus des chefs radicaux, M. Carnot dut s'adresser à M. Dupuy.

On ne saurait trop louer le dévouement de M. Dupuy, qui renonce à la présidence de la Chambre pour diriger le Gouvernement; son dernier ministère, qui précéda celui de M. Casimir-Perier, ne dura pas huit mois, mal soutenu qu'il fut par une majorité hésitante. On doit espérer que cette majorité aura appris combien est dangereuse pour le pays une pareille mollesse.

La tactique parlementaire des socialistes est simple: trop peu nombreux pour exercer une action suivie, ils entendent entraver les discussions législatives, quitte à s'élever ensuite contre l'impuissance parlementaire, et interpeller sans cesse le Gouvernement pour amener sans cesse les ministres à la tribune, et ainsi les user.

En face des socialistes, les gouvernementaux doivent avoir une politique résolue, qui est de s'en remettre au cabinet de leur choix, de ne pas répondre aux provocations des intransigeants, et de poursuivre, malgré tout, cette tâche assez lourde du vote du budget et des lois ouvrières.

Quant aux radicaux, leur attitude va devenir significative : ou bien ils se rapprocheront des socialistes, suivant l'exemple de MM. Millerand et Goblet, ou bien ils accepteront de compter dans la majorité et ils y exerceront l'ascendant naturel à leur talent. On ne prétend pas en effet que la majorité doive s'abstraire de tout élément progressiste; tout au contraire, une certaine hardiesse de pensée est nécessaire à côté de la réflexion, de la modération. Loin d'y contredire, nous souhaitons que les radicaux qui n'ont pas su jusqu'ici se décider prennent un parti entre les socialistes et les gouvernementaux : s'ils se tiennent en dehors des deux groupes, ils n'existeront pas, à moins que ce soit un rôle enviable d'assurer à la Droite un concours bienveillant et de mettre par surprise en minorité un Cabinet, quitte à avouer solennellement son impuissance à le remplacer.

M. Casimir-Perier, chargé de l'expédition des affaires, a fait à Londres et à Bruxelles les plus expresses réserves au sujet de l'accord anglo-congolais et à Rome au sujet de l'accord anglo-italien : ces questions devront être rapidement résolues par le nouveau cabinet et nous voulons compter sur l'énergie du futur ministre des Affaires étrangères pour faire respecter par la Belgique notre droit de préemption sur le Congo belge, par l'Angleterre et l'Italie les conventions signées entre l'Italie et la France.

Le groupe colonial de la Chambre a nettement formulé son opinion; la presse française est unanime à protester contre cette désinvolture de l'Angleterre, qui dispose de territoires qui ne lui appartiennent pas en échange de territoires qu'elle convoite.

Enfin l'Allemagne elle-même a protesté à Bruxelles et à Londres contre une convention qui modifie gravement l'état résultant de la convention anglo-allemande de 1890.

Comme, pour les questions coloniales, nous avons toujours rencontré à Berlin une bonne foi qui n'a jamais existé à Londres, et que les intérêts coloniaux de la France et de l'Allemagne ne sont pas rivaux comme ceux de la France et de l'Angleterre, une action diplomatique commune entre la France, la Russie et l'Allemagne est désirable; et l'Angleterre, qui sait toujours éviter les difficultés, saura modifier des conventions qu'à aucun prix nous ne pouvons admettre.

A Klausenbourg, les Roumains coupables d'avoir remis à François-Joseph le memorandum où étaient exposées les vexations odieuses que 3 500 000 habitants souffrent de la part des magyars ont été condamnés à des peines atteignant cinq ans de prison.

Il est singulier que l'Empereur, qui a traité autrement les Polonais de Galicie, laisse les Hongrois écraser les Latins roumains et les Slaves croates : quelle noble mission serait celle d'un empereur voulant qu'une même justice fût assurée à toutes les nationalités!

Il semble qu'il a oublié être monté sur le trône en 1848, au moment où Kossuth soulevait la Hongrie; les procès, comme celui du memorandum à Klausenbourg, ne font que rendre odieuse une puissance qui pourrait si facilement être juste.

Cependant c'est François-Joseph qui en 1866 s'écriait : « J'en appelle à l'Histoire et au Dieu tout-puissant, et je cite à leur tribunal sacré ceux qui, ayant amené ces maux, en porteront la responsabilité! »

Les Roumains et les Tchèques ont le droit de lui rappeler ces paroles.

HENRI PENSA.

Paris — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints Pères. — 31269. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 23 — 4e SÉRIE. — TOME I — 9 JUIN 1894

## M. PAUL BOURGET

Il ne faut ni débuter par l'Académie française — ce qui du reste est rare de nos jours — ni finir par elle. Il est bon qu'elle se place au milieu de la carrière, pour être à la fois une récompense et un excitant. Je parle de ceux qui ont besoin d'excitant et souci de récompense. Voltaire n'en fut qu'à cinquante-deux ans. Il pouvait dire comme le personnage de la *Métromanie :*

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Mais lui avait sa récompense depuis longtemps, et il n'avait diantre pas besoin d'être excité. M. Bourget entre à l'Académie au bon âge, *suo anno*, après vingt ans environ de vie littéraire et avec vingt années (pour le moins) de vie littéraire devant lui. Ceci est très bien. M. Bourget, qui mérite tous les bonheurs, les a tous eus et les aura tous, chacun en son temps. Il a le bonheur opportun ; sa *Tyché* particulière est opportuniste.

Remarquez comme c'est vrai qu'il a eu tous les bonheurs. Il a commencé par être très pauvre en sa première jeunesse, « pauvre, mon cher, à donner des leçons pour vivre », ce qui est une manière d'en recevoir. Bonne école. Il faut avoir passé par tous les degrés pour connaître un peu ce pauvre monde. Les souvenirs de la rue Guy-de-la-Brosse, qui, du reste, lui sont restés chers, lui ont été profitables. Il y a trouvé le goût de peindre les petites gens, les bourgeois paisibles, les savants calfeutrés, qui, sans cela, seraient absolument absents de son œuvre élégante ; et ce serait une fâcheuse lacune.

Plus tard, après les premiers succès littéraires, il fut mondain, juste au bon temps encore et dans les conditions qui conviennent, vers trente ans, et sans être né dans le monde. C'est ce qu'il faut pour le regarder avec intérêt et pour le découvrir. — Plus tard encore il fut voyageur, connut l'Angleterre, l'Allemagne, le Tyrol, l'Italie. Encore au temps juste, la seconde jeunesse commençant. On dit que les voyages forment la jeunesse et l'on entend par là qu'il faut les faire pendant l'adolescence. Je voudrais bien savoir à quoi ils peuvent lui être bons. Voyager c'est comparer ; mais pour comparer il faut avoir déjà une base première d'observations solides. Il faut avoir lu, et il faut connaître son pays. C'est à cette condition que les voyages donnent des idées, en modifiant et complétant celles qu'on a déjà. Ulysse a voyagé trop tard, Télémaque trop tôt. J'ai dit qu'il y avait une déesse protectrice particulière pour M. Bourget.

De tous ces bonheurs, et d'un premier qui est le goût de penser, s'est formé un talent grave, distingué, un peu artificiel, très médité et très composé, et, tout compte fait, très intéressant.

M. Bourget ne s'est proposé rien moins que de savoir quelle était l'âme européenne de la seconde moitié du XIXe siècle. Il l'a étudiée d'abord dans les livres et particulièrement dans les livres français de ces cinquante dernières années. On peut contester cette première méthode et, pour ma part, je la conteste fort. Pour que « les caractères et les mœurs » d'un siècle dussent être étudiés dans les livres, il faudrait que les livres eussent une très grande influence sur les caractères et les mœurs, ce que je ne crois point du tout. Ni La Rochefoucauld, qui, ce

me semble, ne lisait jamais, ni La Bruyère, ni même Duclos, qu'il ne faut pas mépriser, n'ont usé de cette méthode-là. Ils ont regardé directement vivre leurs semblables, et se sont peu occupés de leurs lectures. Mais il faut comprendre pourquoi M. Bourget a procédé tout naturellement ainsi. Il s'est figuré — en ce temps-là — que ses semblables avaient des âmes faites de leurs lectures, parce que lui-même avait une âme essentiellement livresque. Tel livre qu'il avait lu, il l'a dit vingt fois, avait été un événement dans sa vie, tel autre un accident, tel autre une bonne fortune, tel autre un accroissement subit de personnalité, et comme un héritage intellectuel soudainement recueilli. Pour quelques-uns de ses amis de jeunesse, sans doute, il en était de même. Partant il a cru à l'énorme part, dans l'âme de ce monsieur qui passe, soit de Renan, soit de Taine, soit de Schopenhauer, soit de Baudelaire.

Rien, je crois, n'est plus faux. Mais si faute il y a, voilà une heureuse faute; car c'est à quoi nous devons les *Essais de Psychologie contemporaine*, qui sont une des œuvres de critique les plus fortes de tout ce temps-ci, et qui sont plus qu'une œuvre de critique.

Du reste, ce fut une phase, et qui ne dura pas très longtemps. M. Bourget changea de méthode, et il se mit simplement à regarder, comme s'il avait été un simple La Bruyère. Il regarda surtout les mondains. Il eut raison; d'abord, — et le savant opportuniste, instinctif du reste, se retrouve ici, — d'abord parce que c'était, à ce moment-là, ce qu'il fallait regarder. On était en plein règne de bas réalisme. (Je crois que cela s'appelait « naturalisme », en ce temps-là, mais le mot, qui est détestable, a dû disparaître avec la chose.) On ne regardait que gens des plus basses classes et des plus basses natures. La place à prendre était à celui qui saurait regarder et peindre des êtres un peu plus compliqués.

Ensuite il eut encore raison parce que sa nature était spontanément conforme à ce genre d'études et l'y conduisait directement. Il était compliqué lui-même, nullement « naturel », nullement « tout uni ». Il avait infiniment de « dessous ». Or les gens du monde ne sont pas si compliqués que cela; mais ils ont l'air de l'être. Ils ont des manières apprises, des propos de convention, des opinions de façade, toutes choses qui font écorce, très mince, il est vrai, mais qu'encore il faut savoir percer. — Et non pas ôter, s'il vous plaît, et jeter de côté; mais une fois qu'on l'a soulevée, il faut la replacer avec soin, pour montrer son personnage et en son fond et en sa surface, dans toute sa vérité composite.

Ce sont donc là, tout de même, des êtres qui ont une certaine complexité, et qui demandent, pour qu'on les pénètre, l'instrument psychologique. Bourget l'avait, et il a été tout droit à ceux d'entre les humains auxquels il s'appliquait naturellement.

Il les a trop aimés, comme l'anatomiste finit par trop aimer son cadavre, et le médecin trop son beau cas pathologique. Il a peint leurs habitats, comme avec amour, et il n'est bibelot, étagère, divan, tenture, soie, peluche, corset, détail de harnachement, pièce de voiture, qu'il n'ait décrit en expert qui paraissait être un amoureux. Il n'en était rien, vous savez. M. Bourget n'était pas un amoureux de ces choses, il n'en était qu'un amateur. Il faisait son métier consciencieusement. Le métier du botaniste consiste à connaître aussi bien le terreau propice à l'éclosion de la fleur que la fleur elle-même. Mais — la voilà encore sa chance, là voilà bien — ce qui paraissait un défaut aux juges sévères fit son succès. On s'imagina que vraiment il les aimait, ces détails matériels de la vie mondaine qu'il décrivait si exactement, et, en bon lieu, on lui en sut le meilleur gré du monde. On se mira dans ses romans comme dans le glacis des panneaux des voitures de luxe. On jouit de lui comme d'une robe de la bonne faiseuse. Il était lancé. Il n'était pas à la mode; il était une mode.

Le penseur pendant ce temps-là n'abdiquait pas du tout. Dans ces romans tout miroitants, et dont on pouvait dire, comme on disait au XVII^e siècle, de *Cyrus*, je crois, que c'était « le livre du monde le mieux meublé », il la peignait, cette âme moderne, qu'il avait mis tant de soin à démêler. — Elle n'était pas sensiblement différente de l'âme humaine telle que les précédents siècles l'ont connue; mais cependant il y avait quelques nuances, et ces nuances étaient bien marquées. Quelque chose de plus raffiné dans la forme et de plus sec dans le fond; des grâces plus étudiées, plus captieuses, plus intellectuelles surtout, et le terrible égoïsme plus ardent, plus âpre, et plus cynique *vis-à-vis de lui-même*, en proportion de ce qu'il l'est moins extérieurement; une sociabilité extrême et comme dévorante, et l'individualisme plus radical, plus intransigeant et plus ramassé sur lui-même que jamais, la sociabilité n'étant plus qu'une forme savante, trouvée par l'égoïsme, de la lutte même pour la vie, et de la chasse au bonheur personnel.

Ces êtres n'ont plus d'expansion, d'abandonnement, d'altruisme en un mot, et, *à cause de cela même*, sont plus aimables superficiellement, plus gentils, plus polis, plus gracieux, sentant le besoin de voiler davantage ce fond d'« amour-propre » qui, dans son intérêt même, ne doit point paraître.

Un trait frappant, commun, si j'ai bon souvenir, à tous les personnages de M. Bourget. Ils n'ont pas de vanité! — Douce, bonne, charmante, naïve, ingénue, copieuse, exquise vanité, brave et loyal épanchement de l'être qui se sent supérieurement intelligent, supé-

rieurement éloquent, supérieurement brave, supérieurement spirituel, et qui le dit, qui le dit comme il le pense, comme chacun de nous le pense sans le dire, qui le dit loyalement, honnêtement, sans subterfuge, dans une franche démarche de l'être intime, dans un mouvement naturel de sa bonne âme, dans un débordement de son bon cœur tout plein de lui-même; vanité, marque des âmes restées primitives, populaires, enfantines, sacrées; toi seule dont la voix est sincère, toi dont l'accent est seul vrai; toi qui es la vérité même belle de sa seule beauté; toi, salutaire et bienfaisante vanité, toi qui combats l'égoïsme et les mauvaises passions au fond du cœur; toi qui contrains celui qui est mené par toi à faire quelques actions désintéressées et qui par conséquent es la vertu; toi qui obliges et qui par conséquent es le devoir; dernier ferment des bonnes pensées, dernier mobile des bons actes, dernier sel de la terre où je n'en aperçois plus guère d'autre, toi qui disparais à ton tour, et qu'on ne trouve plus que chez les cabotins et les commis voyageurs, et qui même chez eux es en baisse, Nil fécondant qui se retire, dernier astre qui s'éteint; toi que j'adore, parce que tu es salutaire et que je vénère parce que tu es amusante; non, vanité chérie, on ne te trouve pas dans les personnages de M. Bourget.

Ils sont trop égoïstes pour être vaniteux. Ils ne se paient point des petits profits innocents de la vanité. La voyez-vous, la différence et le chemin parcouru? M. Bourget est élève de Stendhal. Stendhal était vaniteux et Julien Sorel aussi. Une partie des actes de ce dernier dérive de son féroce égoïsme, une autre partie de sa vanité. Les personnages de M. Bourget sont des Julien Sorel sans vanité, et en cela je trouve que l'auteur a fait preuve d'une psychologie assez pénétrante et peut-être, c'est l'avenir qui le dira, d'un sens historique assez profond.

C'est avec ces éléments que M. Bourget, en une dizaine d'années, a fait une dizaine de romans qui tous font penser, et dont un au moins, *Crime d'amour*, dont deux peut-être, *Crime d'amour* et *Cœur de femme*, sont des chefs-d'œuvre, et resteront.

Depuis il a eu comme une troisième évolution, ou plutôt il a mis en lumière un aspect à la fois de son tempérament et de sa pensée, qui était jusque-là restée relativement dans l'ombre. Il avait toujours été *cosmopolite*, au moins par tournure d'esprit, goût des voyages, intense curiosité des choses d'outre-frontières; et toujours, aussi, il avait dit que le cosmopolitisme était un trait du caractère contemporain. Le mot célèbre de M^me^ de Staël, le plus profond qu'elle ait dit: « Désormais il faudra avoir l'esprit européen, » il le répétait avec insistance dès l'époque des *Essais psychologiques*. Mais cependant ce n'étaient guère que des Français et des Parisiens qu'il peignait à l'ordinaire. Depuis quelque temps, ce qu'il nous donne, ce sont surtout des impressions de pays étrangers et des personnages appartenant à toutes les nations et à toutes les races de l'univers, ou des Français qui ont eux-mêmes l'esprit et l'âme tout pénétrés et comme imbibés de sensations étrangères.

Il y a là tout un renouvellement possible d'un talent souple, vigoureux et dont la curiosité intelligente forme le trait le plus frappant. J'ai dit trop de mal, ici même, je crois, de *Cosmopolis*, et je suis trop loin d'avoir changé d'avis, pour en faire l'éloge aujourd'hui. Mais si ce livre, qui, du reste, a eu un grand succès, n'est pas bon, à mon avis, encore est-il très intéressant à titre d'orientation nouvelle. M. Bourget, qui courait le monde autrefois surtout pour en jouir, le parcourt maintenant pour l'étudier. Ce qu'il cherche, à savoir les différences que les origines diverses, les diverses races, mettent entre les caractères, et, en outre, le trait commun, par lequel les hommes de cette seconde moitié de siècle se rejoignent, à quelque nationalité du reste qu'ils appartiennent, est une très belle chose à trouver, et même seulement à chercher. Il n'est pas possible que la facilité inouïe, comparativement au temps passé, des communications et des relations entre les hommes, n'ait pas, depuis cinquante ans, modifié les caractères, rapproché les races, effacé les différences. et créé un être nouveau, — un peu nouveau, — à savoir l'homme qui vit, selon sa nature du reste, et celui-ci intellectuellement, celui-ci sentimentalement, d'une sorte de vie commune au monde entier. — C'est à voir, c'est à guetter, c'est à entrevoir. M. Bourget a de bien bons yeux. Qu'il parcoure le monde, qui lui est ouvert et, je crois, très complaisamment ouvert, comme il le mérite, où qu'il aille.

Il est presque inutile d'ajouter un dernier trait à l'historique de cette évolution, tant, ce dernier trait, il était impossible qu'il ne s'ajoutât pas à tous les autres à un moment donné. M. Lemaître, il y a sept ou huit ans, avait remarqué cette page curieuse et assez forte où M. Bourget notait les différences qui existent entre le psychologue et le moraliste : « Le psychologue comme le moraliste est curieux d'atteindre les arrière-fonds de l'âme et veut connaître les mobiles des actions des hommes. Mais au psychologue cette curiosité suffit... Le moraliste déclare certains de ces états de conscience criminels... A peine le psychologue entend ce que signifie ou crime, ou mépris, ou indignation. » En écrivant cette page, juste en soi, du reste, M. Paul Bourget songeait sans doute à lui-même. Le psychologue froid, l'anatomiste impassible, à qui la curiosité suffit, il prétendait l'être, et comptait le rester. Le moraliste s'est développé en lui depuis, comme il arrive presque toujours avec l'âge. M. Bourget dans ses derniers romans est très

préoccupé de la crise morale que traverse l'humanité depuis un siècle, et particulièrement depuis une quarantaine d'années, et son indignation ou son mépris pour les états de conscience criminels ne se cache plus. Au seul point de vue littéraire, ces hautes préoccupations ne sont que de nature à donner à ses œuvres à venir un intérêt plus profond et plus tragique.

La place que M. Bourget a prise depuis une quinzaine d'années dans la seule littérature d'imagination est très considérable. Elle a été du premier coup très large. Il est de ceux qui ont appelé l'attention immédiatement. Il n'y a rien d'hostile, comme on le verra, mais je préviens, dans ce que je vais dire : *il a été gouaillé tout de suite*. Dès ses premières œuvres les bons railleurs et les mauvais (je crois bien que j'ai été de ces derniers) ont du premier coup saisi ce qui pouvait être tourné en moquerie dans sa tournure d'esprit. Cela n'arrive pas aux médiocres; on ne se moque d'eux que tardivement, quand on y songe. Cela arrive à tous ceux qui apportent quelque chose d'original, avec ce que toute originalité a en elle d'un peu déconcertant et bizarre. Le déconcertant, le bizarre et ce qui fait sourire dans les premières œuvres de M. Bourget, c'était une *manière* un peu prétentieuse. Il apportait avec des airs de découverte des choses qui quelquefois étaient un peu connues et qui n'étonnaient que lui-même. Il s'est complètement débarrassé de ces *juvenilia*, et s'il a encore des défauts, ce ne sont pas ceux-là.

Et aussi, ce qui est encore une marque importante, *il a tout de suite créé des ridicules*. La manie psychologique, les alanguissements navrés sur des états d'âme précieux et rares subitement découverts en nous, ce jeu mondain d'anatomie psychique, date de lui. Il n'est pas donné non plus à tout le monde de créer des ridicules. Rousseau, Chateaubriand, Musset, voilà les hommes qui en ont suscité. Ce n'est pas être en mauvaise compagnie qu'être avec eux.

Son rôle, son très grand rôle, a été, en ces quinze dernières années, de dégoûter le public français (et le public européen viendra plus tard) du roman ultra-réaliste, que je ne méprise point quand il est manié par un homme puissant, mais qui menaçait de se prolonger trop. Cette gloire, ou, si vous voulez, cet office, il l'a partagé avec le grand Maupassant. Leurs moyens ont été très différents. M. Bourget, studieux, réfléchi, attentif, la loupe à l'œil, a étudié des âmes, et rajeuni le roman d'analyses morales, qui depuis M^me^ de La Fayette, en passant par Marivaux, Prévost, Laclos, Benjamin Constant, Stendhal, est, tout compte fait, le roman français par excellence. Maupassant, tout en regards larges et prompts, l'œil à fleur de tête, jetant sur un homme, une femme, un groupe, un rassemblement, un coup d'œil enveloppant comme un coup d'épervier dans une onde, avec un sens de la vérité, de la réalité, de la vie, du concret, tel que personne, depuis Balzac, ne l'avait eu, a donné le vrai roman réaliste, sans surcharge, sans empâtement, sans bavure, dans une netteté et un relief incomparables. Il a été le triomphe du naturel sans naturalisme. — Tous les deux ont replacé dans leurs vraies conditions les deux formes du roman.

Leurs destinées, à tous deux, ont été brillantes. M. Bourget a eu plus d'influence, ce qui ne veut pas dire du tout qu'il soit plus grand. L'influence, au bout du compte, cela veut dire les imitateurs, professionnels ou mondains. Or on n'imite pas le parfait naturel. La seule manière de le reproduire est d'être aussi naturel que lui. La Fontaine n'a eu aucune espèce d'influence. Cela ne le diminue pas. On imite les talents et les tournures d'esprit qui ont à la fois de l'originalité séduisante et un peu d'artificiel, et c'est ce dernier élément qu'on imite. Mais encore faut-il avoir de l'originalité pour susciter des imitateurs. — Une originalité surtout intellectuelle, très réelle, assez profonde même, qui ne laisse pas d'être un peu laborieuse, qui, aidée d'une volonté ferme, d'une conscience de travailleur extrême, d'une attention diligente à toujours s'enrichir d'idées et d'observations nouvelles, a produit deux ou trois volumes de pensées intéressantes, et deux ou trois romans très instructifs sur l'âme contemporaine; ainsi je vois pour le moment le nouvel académicien. Quelque chose me dit, que, quoi que ce soit déjà assez joli, il ira plus loin que cela.

ÉMILE FAGUET.

## M. ALBERT SOREL

L'Académie française, par son double vote du 31 mai, a ouvert ses rangs à deux hommes qui sont assurément des premiers parmi les jeunes maîtres, l'un pour le roman, l'autre pour l'histoire. Tous deux, en ces deux branches de la littérature nationale, représentent à un degré éminent les tendances les plus caractéristiques de la génération actuelle, car le roman dit psychologique et cette histoire qui s'élève de la plus minutieuse analyse aux larges synthèses constituent ce qui appartient le plus en propre à la littérature française des vingt dernières années.

*
* *

M. Albert Sorel est un professeur d'histoire et un écrivain d'histoire. Le professeur a aidé beaucoup à la formation de l'écrivain; ses premières œuvres ont été des œuvres parlées, des leçons à l'École libre des

Sciences politiques; et ce n'est point une mauvaise préparation à bien écrire que de bien parler. L'auditoire que vous devez, pendant une soixantaine de minutes, tenir en éveil, vous rend plus exigeant pour vous-même que le public inconnu qu'ira ensuite chercher votre livre. A son tour, il vous tient en éveil. Il vous force à une plus scrupuleuse exactitude, car il vous opposerait une contradiction qui, pour être muette, n'en serait pas moins sensible. Il vous contraint à être net, d'une clarté absolue, à éclaircir pour lui ce que l'on n'aurait pas songé à éclaircir pour soi-même, à faire le tri de ce qui est intéressant et ce qui ne l'est pas, à vous garder de la prolixité et de l'érudition ennuyeuse ou vaine. Le papier souffre tout; il n'en est pas de même d'un auditoire dans les yeux duquel, éveillés ou mi-clos, on peut lire une vivante critique.

Trois leçons professées à l'École libre, en mars 1872, ont fourni la matière de la belle étude sur le *Traité de Paris du 20 décembre 1815* (1). C'est là que sa méthode historique s'est essayée et affirmée. Là aussi s'est précisé le genre de travaux auquel l'auteur devait consacrer sa vie : l'histoire diplomatique.

*
* *

Puis est venue une œuvre autrement considérable : les deux volumes sur l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande* (2). Œuvre hardie, car on ne pouvait risquer une appréciation sans se heurter à des personnalités vivantes, parfois souffrantes du rôle qu'elles avaient joué, d'autant plus cruellement susceptibles. Et ce qui était en jeu, ce n'étaient pas seulement les hommes politiques de la France, ceux de trois ou quatre régimes que les événements de révolution ou de guerre avaient successivement précipités l'un sur l'autre : c'étaient aussi les chefs d'État, les ministres, les ambassadeurs de toutes les puissances, car tous, depuis le chancelier de Prusse ou l'empereur de Russie jusqu'aux ministres dirigeants de Saxe, de Bavière, de Würtemberg, ont été engagés dans cette crise prodigieuse de neuf mois. Les plus importants d'entre eux portent la responsabilité ou de telle note qui a été décisive, ou de telle provocation qui a mis le feu aux poudres, ou de telle démarche qui tendait à mettre l'Europe en mouvement ou à l'immobiliser pour assurer l'écrasement de la France. Cette diplomatie de la guerre franco-allemande, il faut la suivre non seulement à Paris, à Tours, au camp du roi de Prusse, mais à Pétersbourg, à Londres, à Florence, à Rome, jusqu'en Amérique.

(1) Paris, Germer Baillière, 1873.

(2) 2 vol. in-8; Paris, Plon. — A la même librairie, les *Essais de critique et d'histoire*, et les *Lectures historiques*, un choix des études publiées dans le *Temps*.

Les difficultés d'une telle tâche paraissaient insurmontables. Prétendre établir, non pas à la façon d'un article de journal ou même de revue, mais dans un livre exposé à subir les feux croisés de la critique européenne, dans une œuvre destinée à durer; prétendre y établir non pas la suite des révolutions parisiennes, ou des batailles en plein soleil, mais ce qu'il y a de plus secret dans cette histoire si récente, — quelle témérité! Pour l'avoir risquée, il fallait avoir quelque trente ans, comme les avait à cette date M. Sorel. De plus, si complètes qu'aient été ses recherches et si minutieuse son information, beaucoup de papiers importants se dissimulaient, non pas seulement dans des cartons d'archives, mais dans la serviette même des ministres ou des chefs d'État, sous leur coude; et, si beaucoup d'acteurs du grand drame s'étaient déjà décidés à parler, d'autres n'avaient garde de desserrer les dents. Depuis bientôt vingt ans qu'a paru le livre de M. Sorel, combien de pièces ont été publiées, d'indiscrétions commises, de confessions ébauchées! sans parler des cyniques aveux de M. de Bismarck sur les fameux télégrammes d'Ems. Malgré tout, et en dépit de vives protestations chez certaines individualités qui se sentaient touchées, l'ouvrage, dans son ensemble, reste debout. Rien d'essentiel n'est venu le modifier; personne, parmi les plus compétents, n'a jugé à propos de refaire ce travail d'un jeune homme. Il est encore le livre classique, à peu près unique, sur cette époque capitale de l'histoire contemporaine, tant il avait été établi avec conscience, avec tact, avec cette sûreté de méthode qui laisse peu de part au hasard et à l'erreur, et enfin avec cette préoccupation de sérieuse impartialité qui, au lendemain de si douloureuses catastrophes, est si rare.

Il y a là des pages sur lesquelles je crois qu'on ne reviendra pas. Par exemple, l'attitude de la Russie au moment de la mission de M. Thiers :

> Continuer de maintenir la France dans l'isolement en pesant sur l'Autriche et l'Italie, la détacher de l'Angleterre par une courtoisie plus grande et des formes plus séduisantes, la persuader qu'elle aurait intérêt à négocier directement avec la Prusse; puis, lorsque les pourparlers seraient engagés, exercer une influence modératrice sur la Prusse et obtenir en retour le blanc-seing de la France pour l'affaire de la mer Noire : tel était le plan de la diplomatie russe. Si elle réussissait à le mettre à exécution, elle s'assurait un triple avantage : elle limitait la puissance de l'Allemagne, elle gagnait l'amitié de la France et conservait l'alliance de la Prusse.

*
* *

Quand M. Sorel publiait, en 1878 (1), *la Question d'Orient au XVIII^e siècle, le Partage de la Pologne et le Traité de Kaïnardji*, il avait déjà en tête le des-

sein de son principal ouvrage, dont celui-là est en quelque sorte la préface. Il nous dit, en effet:

Il m'a paru qu'il n'était pas sans utilité de définir nettement quelles étaient, *à la veille de la Révolution française*, les mœurs publiques des trois cours qui eurent une part si considérable dans la prétendue croisade que les monarchies entreprirent contre cette Révolution. On a beaucoup dit, à l'étranger et même en France, que la Révolution française et Napoléon Ier avaient bouleversé le droit des gens de l'ancien régime et substitué à une sorte d'âge d'or de la diplomatie, où le droit régnait sans partage, un âge de fer, où la force a primé tous les droits. Pour juger avec équité l'œuvre de la Révolution française et celle de Napoléon, pour apprécier dans quelle mesure ils ont détruit, innové, imité ou exagéré, il est indispensable de savoir comment, à la fin de l'ancien régime, les gouvernements qui représentaient le plus complètement ce régime en usaient entre eux, quelle était leur manière d'entendre le droit des gens, tant avec leurs compétiteurs qu'avec leurs alliés.

*
* *

L'œuvre la plus considérable de M. Sorel, celle que l'on a relevée comme son titre principal à un fauteuil académique, c'est *l'Europe et la Révolution française*. Elle se poursuit lentement, car le premier volume est de 1885, et le quatrième, le plus récemment paru, de 1892. C'est qu'elle est édifiée sur un travail préliminaire d'une patience bénédictine. Au début, cette entreprise a pu paraître aussi une témérité, car le sujet avait été en quelque sorte accaparé par M. de Sybel, qui disposait aussi librement des archives de France, à une époque où elles étaient presque fermées aux Français, que des archives de Berlin. Il avait profité de ce que l'histoire diplomatique de la Révolution avait été singulièrement négligée par nos écrivains nationaux, de ce que M. Thiers l'avait à peine effleurée dans son ouvrage sur la Révolution. Il avait étonné et séduit par la nouveauté de certains aperçus. Il occupait la place, faisait la loi, et, dans son ouvrage bien vite traduit en français, les Français semblaient réapprendre l'histoire de leur Révolution. Or, à chaque page, sous l'affectation de haute impartialité, éclatait le parti pris de rabaisser la France et son œuvre. Extrême était la sévérité des jugements sur les hommes et sur les choses; extrême et très souvent injuste : témoin les appréciations sur la défense de Mayence. Après la lecture de ce livre, on ne comprenait guère mieux l'histoire diplomatique de la Révolution qu'après la lecture de Mortimer-Ternaux l'histoire de son développement intérieur. L'aversion pour la France n'était surpassée chez le professeur prussien que par son aversion contre l'Autriche. On eût dit la justification à l'avance de Sedan, mais surtout de Sadova.

C'était s'attaquer à forte partie que d'entreprendre, après lui, l'exposé des relations de la Révolution et de l'Europe. M. Albert Sorel nous rendit ce service, qui ne sera point oublié. Avec une richesse encore plus grande d'informations, avec une impartialité aussi complète que dans ses récits de la guerre franco-allemande, il se mit en devoir d'établir ce qu'avait été la diplomatie de la Révolution française. Il ne dissimula ni les fautes commises, ni l'excès déclamatoire des manifestes, ni les emportements fanatiques qui provoquèrent « la guerre aux rois », c'est-à-dire la guerre universelle, ni les ambitions qui, s'enhardissant peu à peu, transformèrent une guerre de propagande en une guerre de conquête. Du moins n'avait-il pas en vue de justifier des violences anciennes ou d'en préparer de nouvelles : dans son quatrième volume, *les Frontières naturelles*, il n'a montré que trop clairement par quel enchaînement fatal les conquêtes de la Révolution devaient aboutir à celles de l'Empire et à la catastrophe impériale.

Il a su être juste pour nos adversaires étrangers, équitable aussi pour certains personnages de 1793 que les uns exaltaient et les autres exécraient sans se douter de ce qu'ils furent en réalité. Il a montré comment, par exemple, du Danton démagogue de la première heure, du Danton qui jetait « en défi à l'Europe une tête de roi », se dégagea peu à peu, sous la dure leçon des événements et des déceptions, un Danton modéré, et politique, qui fonda la vraie diplomatie de la Révolution, nous ménagea des connivences et alliances et, presque au pied de l'échafaud, ouvrit la voie qui conduisit aux glorieux traités de Bâle.

Avec la même hauteur de vues et la même impartialité, M. Sorel nous a fait toucher du doigt pour quelles causes la Révolution triompha, et pour quelles causes la vieille Europe put ensuite prendre sa revanche sur l'empereur issu de la Révolution. Voici comme un coin de ce tableau où les Lois historiques, invisibles aux yeux des profanes, nous apparaissent comme ces dieux dont parle Virgile, *Numine magna Deûm*, commandant aux événements et dirigeant à leur gré ceux qui s'imaginent être les acteurs du grand drame. Il s'agit de la crise la plus grave de la Révolution, celle de 1793 à 1795 :

Tout est bouleversé en France, tout subsiste en Europe. La France n'a ni gouvernement ni trésor; il lui reste à peine les cadres d'une armée. Les vieilles monarchies disposent de toutes les ressources des gouvernements forts : leurs troupes sont sur le pied de guerre; leurs généraux, instruits par l'étude et la pratique des batailles, conduisent des soldats soumis et exercés. Ils ont la science, la discipline, le nombre, les munitions, les armes. Il semble que la France va succomber. Contre toute attente, c'est l'anarchie qui s'organise, c'est la force

organisée qui se dissout. La France bat la coalition. Elle fait une chose plus étonnante : elle la divise...

Un critique, peu familier, je pense, avec l'œuvre de M. Sorel, paraît croire qu'un autre aurait pu être mieux qualifié que lui pour prononcer l'éloge de Taine. Qui ne voit cependant que l'un est bien le légitime successeur de l'autre ? Ne retrouvons-nous pas, chez celui-là comme chez celui-ci, l'emploi d'une même méthode : recherche et critique minutieuse des faits, effort pour en dégager les lois ? Entre Taine et M. Sorel, il y a simplement la différence que peut apporter la diversité des tempéraments, et peut-être aussi le fait que l'un a paru après l'autre, et qu'il est déjà d'une autre génération, d'une autre élite. Chez l'un, malgré la minutie dans la recherche, il y a plus d'impatience à vouloir étreindre la synthèse qui *doit* finir par s'en dégager, une impérieuse manipulation des faits, un cerveau dominateur qui tend à les assujettir aux formules déjà entrevues. Chez l'autre, la ferme résolution de ne rien voir en dehors ni au-dessus des faits tant que les lois ne se dégageront pas spontanément, de ne favoriser l'éclosion de la synthèse que par une patience encore plus grande à collectionner sans cesse de nouveaux textes, de ne point faire intervenir d'idée préconçue dans l'élaboration du grand œuvre, de ne point hâter celle-ci, même de son désir. Chez l'un, une haute et ardente personnalité ; chez l'autre, avec plus de sérénité dans la recherche, peut-être plus de sûreté dans les résultats.

L'un et l'autre n'ont pas seulement en vue les lois générales, mais aussi l'âme humaine, la vie intérieure des agents historiques. M. Sorel, quand il s'efforce de faire revivre sous nos yeux un Robespierre ou un Danton, est psychologue tout comme M. Bourget. Les textes s'éclairent pour lui, comme s'éclairent pour le romancier les problèmes moraux, par l'étude directe de l'homme vivant, par la comparaison des héros du livre avec les personnages de la vie réelle. L'œuvre de M. Sorel ne serait peut-être pas ce qu'elle est si, dans la fonction politique qu'il occupe, il n'avait pu observer beaucoup. Plus d'une fois, sans doute, promenant d'en haut ses regards sur l'une de nos Assemblées, il a dû se complaire à rechercher quels ancêtres moraux pouvaient bien avoir, ou dans la Convention ou dans l'émigration, tels des hommes qui se mouvaient autour de lui.

Il n'est pas seulement un historien consciencieux, clairvoyant, heureux dans ses recherches : il est aussi, précisément parce qu'il est cet historien-là, un véritable écrivain. Les développements de l'historien et du littérateur, c'est-à-dire le progrès dans la science et le progrès dans l'art, ont marché chez lui exactement du même pas. Prenez son premier ouvrage : vous n'y trouverez ni la même fermeté ni le même éclat de style que dans les derniers volumes. C'est qu'alors il essayait sa méthode scientifique, restreignait volontairement son horizon, se confinait, comme il le dit, en des « monographies », attentif à chaque pas qu'il faisait, en éveil sur tous les périls que font courir au chercheur ces pages de Mémoires ou ces textes diplomatiques où le demi-mensonge se mêle subitement à la demi-vérité, où chaque affirmation et presque chaque ligne lui tend un piège. Bientôt, sûr de sa méthode, les yeux exercés à voir clair dans les pénombres, habitué à se reconnaître en de plus vastes tâches, l'intuition venant maintenant en aide à la critique, peu à peu, il a pris confiance en lui, et par là ses facultés, toutes ses facultés, se sont développées harmoniquement. Son style en a pris plus de brillant, plus de mouvement, plus de vie. Ses personnages historiques, par cela même qu'ils sont aussi vrais que puisse les fournir la recherche historique, sont vrais comme les héros que crée le génie du romancier, vrais d'une vérité psychologique en même temps qu'historique. C'est une opinion courante que l'historien ne saurait être littérateur au même degré que le romancier, qu'il ne dispose pas d'une langue aussi riche, aussi souple, aussi colorée. Mais est-ce que le personnage historique, une fois reconstitué d'après les textes, n'est pas au moins aussi complexe, aussi divers, que celui qu'a enfanté de toutes pièces l'imagination ou l'analyse ? N'y a-t-il pas autant de péripéties, de retours et de détours, de coups de passion alternant avec des éclairs de raison dans la poursuite des « frontières naturelles » qu'il peut s'en rencontrer dans la cour assidue que fait l'élégant clubman X... à la séduisante comtesse Y... ? Or cette complexité de raisonnements ou de passions, pour être rendue fidèlement et fortement, n'exige-t-elle pas une langue d'une souplesse et d'une subtilité tout aussi grandes que celle du romancier ? L'historien par excellence est celui qui, après avoir tiré au clair les plus cruelles énigmes de l'histoire, nous donnera de la réalité une vision aussi nette et intense que le romancier peut nous la donner de la fantaisie conçue par lui. Cela ne se rencontre pas chez tous les historiens, mais enfin cela se rencontre. Prenez telle page de M. Sorel, par exemple son portrait de Danton, et placez-la en regard d'une page choisie dans un des meilleurs romans contemporains, et voyez si elle lui apparaîtra inférieure en solidité, en élégance et en éclat. D'où je conclus que, si l'Académie avait cru devoir, le 31 mai dernier, préférer un littérateur à un historien, elle aurait pu tout aussi bien s'adresser à M. Sorel.

A. Rambaud.

## RÊVES [1]

### Nouvelle.

IV

Ella eut un garçon la première année, et un second l'année suivante ; en l'absence de son mari elle partageait son temps entre ses enfants et ses élèves. Olsen ne donnait presque rien pour l'entretien de la maison, excepté lors des courts séjours qu'il y faisait et pendant lesquels il jetait l'argent par poignées en véritables orgies. Dans ces moments-là, Ella abandonnait ses leçons, ayant assez à faire de le servir.

Chacun savait qu'elle n'était pas heureuse, mais personne ne soupçonnait la vie de terreur qu'elle menait : terreur dans l'attente de l'arrivée du mari, terreur pendant son séjour, bien qu'elle parût toujours résolue et calme. Mais, après son départ, elle se trouvait subitement si fatiguée qu'il lui fallait garder le lit !

La présence d'Olsen était heureusement rare : c'est ce qui la sauvait. Fortifiée aussi par un travail opiniâtre, elle était restée, après cinq ans de mariage, aussi vive et franche, aussi charmante qu'auparavant. Elle avait si bien pris l'habitude de s'oublier !

Ella adorait les fleurs. La maison en était encombrée.

Avec ses enfants Ella pouvait jouer, elle pensait avec ses fleurs. En les soignant, elle sentait s'adoucir sa propre souffrance, sa soif de bonnes paroles et de regards aimants. Mais quand elle enlevait les branches sèches, les bourgeons inutiles, tous ses regrets pleuraient en elle l'angoisse de son abandon.

Cinq ans s'étaient écoulés, lorsqu'un jour le bruit se répandit dans la ville que Axel Aaroe était devenu riche. Son protecteur était mort, lui laissant une forte pension. On disait aussi qu'il avait été obligé de faire une seconde cure contre sa passion de boire, la première n'ayant pas entièrement réussi, mais que cette fois il était complètement guéri.

Une après-midi de mars, Ella était assise à sa fenêtre au milieu de ses fleurs, un ouvrage à la main, quand tout à coup levant la tête dans la direction de l'hôtel elle aperçut à une fenêtre du premier étage celui à qui elle pensait en ce moment. Il était là, et la regardait.

Elle se leva : il la salua à deux reprises, et elle restait immobile à la même place, quand il traversa la rue, en toque de fourrure, le visage pâle mais les yeux brillants. Il frappa : elle ne put ni trouver un mot ni faire un mouvement ; mais quand la porte fut ouverte et qu'il se trouva dans la chambre, elle tomba sur une chaise et éclata en sanglots.

S'avançant lentement, il prit un siège, et s'asseyant en face d'elle :

— Il ne faut pas vous alarmer de ce que je vienne ici : j'ai tant de bonheur à vous revoir !

Comme ils sonnaient dans cette maison, ces quelques mots émus et simples ! Le ton en était devenu plus viril, mais la voix !... oh ! la voix ! Peu à peu elle-même, timide, confiante et joyeuse comme autrefois :

— Comme c'est extraordinaire ! dit-elle.

Il répondit respectueusement :

— Oui, il y a si longtemps, et tant de choses se sont passées depuis !

Il n'en dit pas beaucoup plus long, son beau-frère étant venu le prendre pour sortir avec lui. Il regarda les enfants, le piano, les fleurs, et demanda la permission de revenir. Il était resté cinq minutes à peine.

Mais Ella garda l'esprit rempli de son image. La chambre était désormais consacrée, le piano, la musique, le tapis que ses pieds avaient foulé ! Dans chacune de ses paroles elle voyait l'intérêt qu'il portait à son sort.

Elle ne put rien manger de la journée et ne dormit guère dans la nuit. Il lui semblait, après cinq ou six ans de ténèbres, être transportée au grand soleil, comme ces fleurs qu'on remonte au printemps de la cave, où on les a descendues pour l'hiver.

Aaroe revint le lendemain, et la conversation leur fut cette fois plus facile. Les enfants étaient là, il les examina un moment, puis se mit à dire :

— Ceux-là du moins ont quelque chose de vrai !

Et tout de suite les enfants et lui devinrent bons amis. Il se mit à quatre pattes, joua à toutes sortes de jeux qu'ils trouvèrent ravissants ; il proposa une promenade en traîneau pour le lendemain. Quand il voulut partir, Ella lui demanda la permission de le brosser, le tapis n'étant pas aussi propre qu'il aurait dû l'être.

— Que je suis heureux de voir que vous avez encore votre tresse ! lui dit-il en la suivant des yeux.

La promenade en traîneau eut lieu le lendemain dans l'après-midi, et jamais Ella n'avait vu Axel Aaroe aussi ému qu'il le fut au retour. Ses yeux brillaient comme lorsqu'il chantait, et il parlait sans interruption de l'hiver du Nord, dont il disait n'avoir jamais compris toute la beauté auparavant, — d'une vieille chanson de son répertoire commençant par ces mots :

L'été sommeille dans le sein de l'hiver.

---

1) Voir le numéro précédent.

— Pour la première fois, disait-il, il sentait la justesse de l'image. Et il se mit à dépeindre, en termes émus, la beauté de la forêt qu'ils venaient de traverser.

Il semblait à Ella qu'elle-même le voyait et l'entendait pour la première fois. Un rêveur alors? un de ceux qui ne dévoilent jamais ce qui se presse au plus profond d'eux-mêmes? C'était de cette rêverie que son chant était le message : voilà donc pourquoi on était transporté par sa voix dans un pays inconnu!

Et dans sa rêverie, comme il l'avait regardée! Est-ce que, enfin, elle approcherait du but?

Tremblante de doute, elle errait à travers l'appartement, cherchant à se faire une certitude. Lorsque la servante entra et lui présenta une lettre, — une petite carte de Noël, dans une enveloppe sans adresse représentant des enfants en traîneau, et au-dessous ces mots écrits à la main :

« Aujourd'hui, dans le bois, je n'ai pensé qu'à vous. »

Ses initiales, et c'était tout.

— Il est ainsi, songea-t-elle. Il ne me dit rien, mais toujours il pense à moi. Et elle revit ses regards brûlants qui l'enveloppaient, la caressaient. Elle ne se rappelait rien du passé, ne songeait pas à l'avenir; elle respirait longuement, librement; elle rêvait. Dans la claire nuit de lune, elle était étendue sur son lit, éveillée, presque voyante. « C'est maintenant, c'est maintenant! » lui murmurait une voix.

Ah! si elle était restée fidèle à son rêve, même quand la réalité semblait si cruelle! Si elle avait tenu bon! C'est pour avoir douté que tout s'était écroulé autour d'elle! Mais plus les souffrances avaient été grandes, plus le bonheur serait grand aussi!

Elle s'endormit, baignée dans une douce lumière qu'elle emporta dans ses rêves, et elle s'éveilla dans cette claire vapeur qui s'étend le matin devant les pensées. Et tout de suite elle pensa, avec une certitude absolue, que ce qu'elle attendait depuis tant d'années, allait enfin arriver, arriverait ce jour-là!

Aujourd'hui cela devait arriver.

## V

Elle resta longtemps à sa toilette, et peigna sa tresse avec plus de soin encore qu'à l'ordinaire. Puis elle sortit, du fond de la vieille commode qui lui servait depuis son enfance, le linge le plus fin qu'elle possédât, et qu'elle n'avait porté qu'une fois le jour de son mariage, — le jour de la dégradation. Elle voulait être telle qu'elle avait été dans son rêve.

Allant aux enfants qui venaient de s'éveiller :

— Voulez-vous que Tea vous emmène chez la tante?

Il y eut adhésion complète, et de la part de la petite bonne aussi, pour qui cela signifiait un jour de vacances.

« Maman! maman! » entendait Ella derrière elle, en descendant l'escalier. Elle voulait d'abord acheter des fleurs, puis contremander ses leçons, car à présent! à présent!...

Comme il était de trop bonne heure pour voir personne, elle fit un tour de promenade hors de la ville et revint juste au moment où la marchande de fleurs ouvrait sa boutique, ayant déjà un ravissant bouquet tout prêt à vendre.

— Donnez-le-moi, dit Ella à la vieille femme.

Elle l'emporta et de là passa dans un magasin où elle avait vu un fichu rouge, qu'elle voulait absolument porter à la promenade en traîneau. Car on ferait une promenade, elle en était sûre.

Puis elle reprit sa route vers le quartier des villas où demeuraient la plupart de ses élèves. Au bout du chemin, elle trouva, à l'abri d'une grosse pierre, un pied de dents de lion poussé là pendant les jours de dégel. Elle le cueillit et le joignit à son bouquet de roses, à côté desquelles il faisait piètre mine. Mais c'étaient les premières de l'année, et trouvées ce matin-là!

De retour chez elle, elle expédia ses enfants avec Tee. Dans leur joie, ils ne cessaient de crier : « Maman! maman! » en montrant du doigt une fenêtre de l'hôtel où Aksel Aaroe venait de paraître. Il salua.

L'instant d'après, il arrivait.

— Vous êtes seule aujourd'hui? dit-il en allant à elle.

— Oui.

Elle arrangeait ses fleurs, et toute tremblante ne leva pas les yeux.

— Est-ce une fête aujourd'hui?

— Pourquoi cela? A cause de ces fleurs?

— Mais oui! Oh! les belles roses! Et qu'est-ce que ceci dans le verre?

— Des dents de lion, les premières de l'année.

Il resta un moment hésitant et silencieux, comme s'il réfléchissait.

— Me permettez-vous de vous chanter quelque chose? dit-il enfin.

Il se mit au piano et, après un long prélude en sourdine, commença à chanter tout doucement, presque sur le même ton qu'il avait parlé depuis son entrée. Jamais il n'avait mieux chanté; son talent avait beaucoup grandi, mais l'expression douloureuse d'autrefois restait encore dans sa voix, et plus douloureuse que jamais : « Malheur! malheur! disait clairement cette voix, ah! je suis perdu! »

Ella s'était mise à pleurer, la tête dans ses mains, sans même chercher à se retenir. Il l'entendit, se retourna; elle sentit qu'il touchait sa tresse et il lui

sembla qu'il y déposait un baiser; mais elle n'osa pas relever la tête.

Il fit quelques pas dans la chambre pendant que, un peu calmée, elle restait là, dans l'attente.

— Ne me permettrez-vous pas de vous emmener faire une promenade? demanda-t-il.

Toute la journée elle avait eu la certitude qu'ils feraient une promenade ensemble. Aussi ne s'étonna-t-elle pas de sa proposition. Et de même que ceci s'accomplissait, le reste de son rêve s'accomplirait aussi. Elle le regarda à travers ses pleurs et lui sourit.

— Je vais chercher un traîneau, dit-il, et il sortit.

A l'étonnement d'Ella, il fut plus d'une heure absent et revint extrêmement gai, conduisant un élégant traîneau, et couvert des riches fourrures qu'il avait déjà la veille. Quand elle fut installée, et qu'on fut lancé au grand trot, il se pencha vers elle en disant :

— Comme vous êtes gentille d'avoir bien voulu venir !

Un peu plus loin, ayant ralenti l'allure du cheval, il se pencha de nouveau :

— J'ai commandé un dîner au restaurant. Tout sera prêt quand nous arriverons. Vous n'avez pas d'objection?

Ella se sentait heureuse, heureuse... La neige étincelait au soleil, l'air était tiède... Qu'on était bien, avec cette plénitude de vie, dans ce paysage qui toujours devenait plus beau !

D'un côté de la route la montagne blanche, couverte d'une teinte dorée aux rayons du soleil, avec des hauteurs boisées par derrière; et entre les hauteurs, des fermes, qui cessèrent bientôt, pour ne laisser place qu'aux bois. — De l'autre côté, la mer à l'infini, la mer d'un noir gris tranchant sur le blanc de la neige, parlant de la vie sous une autre face, d'inquiétude éternelle, de gravité amère, incessante protestation contre l'idylle de la neige.

Car sur les branches, les troncs des arbres, sur les barrières encore humides du dégel qui avait précédé, la neige nouvellement tombée s'était collée, et le tout gelant de nouveau ensemble, il s'était formé d'étranges figures, des animaux bizarres, de toutes grosseurs. Par endroits aussi, le blanc de la neige tranchait sur le vert sombre des sapins, avec un grandissant contraste de couleurs.

Aaroe arrêta le traîneau et ils descendirent.

Tout près d'eux, un vieux bonhomme de pin à demi renversé semblait avoir oublié sa caducité dans cette splendeur de neige. Peut-être faisait-il le plus beau des rêves, peut-être rêvait-il qu'il était redevenu jeune? La mousse de sa peau était cachée, la pourriture de son tronc couverte, et les cicatrices des branches cassées, invisibles. La main enchantée de l'hiver avait tout rajeuni. Une vieille barrière brisée semblait maintenant une merveille d'architecture; les éclats du bois avaient servi à la neige pour ses plus splendides inventions ; les creux et les trous étaient remplis par des cristaux étincelants.

Au milieu de cette scène, Ella croyait à chaque instant entendre des voix grêles appeler dans le lointain : « Maman ! maman ! » Comme elle se retournait vers son compagnon elle le vit assis sur le traîneau immobile. Elle devina que des pleurs allaient jaillir de ses yeux.

Bientôt après, ils reprenaient leur route :

— Je me rappelle ce chemin ensoleillé, dit-il.

Sa voix était triste. Ella se tourna vers lui :

— Chantez un peu, je vous en prie, lui dit-elle.

— J'y pensais, répondit-il, mais j'étais trop ému. Attendez un instant. Peut-être pourrai-je vous chanter la vieille chanson de l'hiver.

Et il commença la vieille chanson qu'elle connaissait si bien.

Les grelots du traîneau accompagnaient le chant comme un gazouillement d'oiseaux, et l'écho de sa voix résonnait parmi les arbres.

Un jour comme celui-là, songeait Ella, est la revanche de milliers d'autres. De quoi n'aurait-elle pas été capable, si petite et si frêle qu'elle fût, avec beaucoup de jours semblables dans sa vie.

Ils arrivèrent à l'hôtel, un grand bâtiment en bois, à deux ailes, et virent de nombreux traîneaux dételés dans la cour. Il devait y avoir beaucoup de monde. Un homme tête nue accourut à leur rencontre. C'était Peter Klausson, un ami d'Olsen. Il paraissait les avoir attendus. Et Aaroe s'étant éloigné pour donner quelques ordres, il fit monter Ella, et voulut absolument l'aider à se débarrasser de son manteau. Il sentait très fort l'eau-de-vie.

Voyant Ella toute surprise de le trouver là, il se mit à rire :

—Mais nous allons dîner ensemble, dit-il.

— Vraiment ?

Elle regarda la table où cinq couverts étaient mis.

— Avez-vous eu des nouvelles de votre mari?

— Non.

Il y eut un silence, Peter Klausson, le compagnon de débauches de son mari, était-il une société digne d'Aksel Aaroe, — d'Aaroe qui ne recherchait que ce qui était élevé et noble? — Puis Ella se rassura en songeant que la nature légère de Peter Klausson devait être cependant parfaitement honnête, au fond.

Un domestique entra, portant un panier de vins. Il revint un instant après apportant du champagne frappé.

— Pourquoi tant de vin ? demanda Ella. Aaroe n en boit pas.

— Aaroe? Mais c'est lui qui m'a prié de venir ici. J'étais entré le voir en passant, et nous avons bu ensemble du cognac exquis.

Ella détourna la tête, elle se sentait pâlir. Voilà donc pourquoi elle l'avait attendu une heure!

En ce moment, Aaroe entra, ayant l'air si courtois, si homme du monde, que Peter Klausson, involontairement, sortit les mains de ses poches et n'osa presque plus ouvrir la bouche. Aaroe annonça qu'il avait invité aussi les Holmbo, mais ils venaient de répondre qu'ils ne pourraient pas venir. Et offrant son bras à Ella, il la conduisit à table.

Il se montra le plus aimable, le plus gracieux des hôtes, dirigeant la conversation et lui donnant de l'animation par de petites anecdotes intéressantes. Il ne versa jamais à boire, et sa main tremblait en tenant son verre. Ella, qui le remarqua, en souffrit cruellement.

On servit des huîtres, pour commencer, et elle en mangea d'abord avec appétit, ayant grand'faim. Mais bientôt elle se sentit la gorge serrée, et une envie la prit de pleurer plutôt que de manger ou de boire. Les choses tournaient si différemment de ce qu'elle s'était figuré! Ce beau jour aboutissait à une immense déception.

Elle se disait :

— Tout ceci va finir, et bientôt nous retournerons ensemble à la maison.

Mais à mesure que le dîner s'avançait, elle ne devenait plus pour lui qu'une dame à la table d'un homme du monde. C'était à en pleurer.

Après le repas, il lui offrit de nouveau son bras pour la conduire dans un élégant salon, où le café fut immédiatement servi, — avec des liqueurs variées. — Puis les deux hommes s'excusèrent; ils voulaient aller fumer un instant. Ils sortirent donc et elle resta seule.

Ce n'était même plus poli et Ella comprit enfin que non seulement cette journée, mais qu'Aaroe lui-même était devenu autre qu'elle n'avait cru. Les ténèbres de la nuit recommençaient à l'envelopper. Ella lutta de toutes ses forces, voulut sortir, comme si dehors elle l'eût retrouvé tel qu'il était dans son rêve. Retournant dans la première pièce, elle prit son fichu rouge, et descendit dans la cour, lorsqu'un domestique vint à elle, lui disant qu'un de ses compagnons se trouvait malade; quant à l'autre, il n'était pas en état de se présenter.

Ella suivit machinalement l'homme, sans comprendre ce qu'il lui disait. En chemin elle se souvint qu'Aaroe avait la langue épaisse lorsque, après le café, il lui avait demandé la permission d'aller fumer. — Aurait-il eu une attaque?

Ils passèrent devant une pièce remplie de bruit et de fumée, et entrèrent dans une petite chambre où Aksel Aaroe était étendu sur un lit. Il avait dû se glisser là, probablement pour y boire à son aise. Une bouteille était sur la table, à côté du lit. Lui était là, inerte, tout habillé, les yeux morts. Apercevant Ella :

— Tip, tip! se mit-il à dire, d'une voix de fausset.

Et le doigt tendu, il reprit encore :

— Tip, tip!

Que voulait-il? Était-ce Peter qu'il appelait?

Derrière lui, sur l'oreiller, on distinguait quelque chose de velu, c'était une perruque. Ella vit alors qu'il était chauve.

— Tip, tip, entendait-elle encore derrière elle, en s'enfuyant.

Jamais être plus misérable qu'Ella, ce soir-là, n'a erré à la recherche de son chemin. Elle courait aussi vite que le lui permettaient ses courtes jambes, son lourd manteau dégrafé, son fichu à la main, inondée de sueur, écrasée sous son rêve disparu.

D'abord, elle ne pensa qu'à Aksel Aaroe. Le malheureux! Perdu sans ressources! Demain ou après-demain, sans doute, il quitterait le pays comme il l'avait déjà fait, mais cette fois sans retour.

Puis à sa pitié pour lui, la perruque sur l'oreiller venait répondre :

— Tout n'était cependant pas vrai en Aksel Aaroe!

Ella, heureusement, ne rencontra personne sur sa route. Elle devait avoir l'air étrange, avec son manteau dégrafé, son visage en pleurs, sa course rapide. Plusieurs fois elle essaya de ralentir le pas, sans y parvenir, tant son agitation était grande.

Mais en même temps, dans tout son être surexcité, une question se faisait jour :

— Voudrais-tu maintenant, Ella, ne pas avoir eu tes rêves, tes rêves qui tous, les uns après les autres, ont échoué si misérablement?

—Non, répondait-elle, pas pour tout au monde! Car mes rêves sont ce que j'ai eu de meilleur. Ils m'ont appris à supporter la souffrance, ils m'ont donné une mesure qui ne m'a jamais trompée, pour mesurer ce qui était élevé et ce qui était bas... Et maintenant, mes rêves, je vous ai tissés aussi autour de mes enfants, et c'est grâce à vous qu'ils me donnent mille fois plus de joie. Mes enfants et mes fleurs, c'est tout ce que j'ai.

— Mais à présent, Ella, voici que tu n'as plus de rêves?

Tout d'abord, elle ne trouva pas de réponse. C'était si vrai, si affreusement vrai! — Et la perruque reparaissait.

Ici même où elle passait en ce moment, Aaroe avait chanté la vieille chanson de l'hiver. Tout à l'heure le bruit des grelots avait accompagné le chant; maintenant, des voix frêles, des appels incessants de « Maman! Maman! » accompagnaient ses

pleurs. Et rien d'étonnant à cela, car c'étaient ses enfants vers qui elle courait, comme c'était sur eux désormais que devaient porter ses rêves.

« Ils ont quelque chose de vrai, ceux-là ! » répondait la voix d'Aaroe. Elle se rappela sa tristesse en prononçant ces paroles. Pensait-il réellement à lui-même en les disant? Comparait-il sa misère avec leur fraîcheur et leur avenir?

*
* *

Elle songea à lui de nouveau, cherchant à se rappeler toutes ses paroles et tous ses regards pour éclaircir l'énigme : et sa douleur éclata, plus forte que jamais. Ah! sa vie était finie! Et les rêves, trop chers, trop enracinés pour être ainsi arrachés! Ils enveloppaient tout, ses projets, son travail, sa vie de chaque jour! — Et, avec désespoir, elle songeait aussi qu'elle ne trouverait pas les enfants en rentrant, qu'elle arriverait dans une maison vide.

Mais il y avait encore des forces en elle, car lorsqu'elle fut au lit, sous le doux clair de lune qui lui rappelait ce qui s'était passé, elle se mit à sangloter tout haut comme un enfant. Son cœur était jeune, comme lorsqu'elle avait dix-sept ans. Il ne pouvait pas, ne voulait pas désespérer.

Et la chanson de l'hiver revint alors, avec la voix d'Aaroe, cette voix large, émue et si triste, comme pour tout lui expliquer. Elle se dressa et écouta. Que disait la chanson? — Que les rêves, comme l'hiver, réunissent deux étés, celui qui s'en va et celui qui se prépare lentement à venir, grâce aux rêves qui le tiennent en éveil.

Elle disait aussi, la chanson, que les rêves sont quelque chose en eux-mêmes, souvent de plus hautes réalités que la réalité même. Ella l'avait souvent senti en soignant ses fleurs.

— Maman! maman! murmuraient les petites voix. Et ainsi elle s'endormit.

BIÖRNSTIERNE BIORNSON.

*Traduit du norvégien par* M^de QUILLARDET.)

## SILHOUETTES MILITAIRES DU PREMIER EMPIRE

## UN FAUX GROGNARD

Quand on évoque le souvenir d'un soldat du premier Empire, on se trouve généralement devant un type de grognard caractérisé, grand amateur de la force brutale, grand donneur de coups de sabre ou de coups d'épée, amateur décidé du beau sexe, sachant la plupart du temps lire et écrire, mais tenant pour superflue toute culture littéraire dépassant ces indispensables éléments.

Effectivement, ces hommes qui pendant vingt ans passèrent leur existence à arpenter l'Europe, dont les occupations toutes matérielles laissaient peu de place aux travaux de l'intelligence, ne semblent point, au premier abord, avoir pu être autre chose que des « troupiers » dans l'acception la plus vulgaire du mot. Conduits par un homme qui pensait et qui voulait pour eux, ils ne pouvaient être, ce semble, que des agents passifs, des éléments sans libre arbitre, les rouages inertes d'une organisation consciente et réfléchie. Et cependant, quand on étudie de près les armées impériales, on ne tarde point à s'apercevoir qu'en nivelant à la même taille tous les soldats de Napoléon, en les supposant tous coulés dans le moule unique que nous venons de dire, on est bien loin de la vérité.

Oui, en dépit de ce que l'on a pensé, de ce que l'on a écrit jusqu'ici, en dépit de la légende, en dépit des probabilités et des vraisemblances, les armées du premier Empire furent remplies d'hommes qui à tous les instants de leur carrière extraordinaire jugèrent sainement et leur rôle et l'homme qui leur faisait remplir ce rôle. Liés au service, les uns volontairement, la plus grande partie malgré eux, mais dans l'un et l'autre cas liés d'une façon indissoluble, — car, si sous l'Empire les ordres d'appel étaient fréquents, ceux du renvoi dans les foyers n'étaient jamais donnés, — ils subissaient leur sort non point en agents inconscients mais en philosophes résignés, en gens qui prenaient leur parti d'une situation fatale, mais qui la jugeaient à sa juste valeur et l'appréciaient suivant ses mérites.

Les hommes dont nous parlons n'ont généralement point laissé de Mémoires, c'est-à-dire de ces sortes de livres dans lesquels l'auteur ne nous dit de ce qu'il pense que ce qu'il veut qu'on en connaisse. Heureusement, ils ont écrit à leur famille, à un frère, à un ami, et c'est dans ces feuilles, dont quelques-unes ont échappé à la destruction, qu'on peut retrouver leurs véritables sentiments. Ce qu'un fils de vingt ans dissimule à sa mère, ce sont des fredaines de jeunesse qu'il ne nous importe guère de connaître; mais ce qu'il ne lui cache pas, ce sont ses espérances et ses déboires, ses craintes, ses misères, ses appréciations sur sa carrière, sur les hommes qui l'entourent, sur les événements auxquels il prend part.

La correspondance intime offre donc, au point de vue de la véracité, de la sûreté des renseignements, une valeur que ne nous présentent aucuns mémoires. Elle a un intérêt précieux et demeure pour l'histoire le meilleur élément d'information authentique. C'est à elle que nous ferons appel aujourd'hui pour mettre en lumière une de ces figures effacées du premier

Empire qui furent moins rares qu'on ne le croit généralement et qui sont d'autant plus sympathiques qu'elles ont été plus méconnues (1).

Charles A. Faré naquit à Paris, le 29 mai 1786. Issu de cette bourgeoisie honnête et éclairée qui savait à la fois élever ses enfants et leur donner une instruction solide, il eut en outre le bonheur d'avoir pour mère une femme remarquable par l'élévation de ses sentiments et la culture de son esprit. Ce fut aux Amandières, petite propriété aux portes de Tours, que Charles Faré passa ses premières années. Trop jeune pour comprendre les événements graves au milieu desquels il était entré dans la vie, il en subit cependant l'influence. Petit-fils et arrière-petit-fils de notaires éminemment pacifiques, il prêta volontiers l'oreille aux récits de batailles dont fourmillaient les gazettes, et dès son jeune âge il affirma son goût pour la carrière militaire. Quoi qu'on en ait dit, tous les jeunes gens de cette époque étaient loin de partager l'enthousiasme de Faré pour le métier des armes et les cas multiples d'insoumission, qui se produisirent alors, sont là pour démontrer combien ces troupes, si admirables une fois enrôlées, avaient peu d'ardeur à se rendre au régiment. Cependant, dans la classe aisée où un jeune homme eût reculé devant la tache d'une désertion ou d'une condamnation pour insoumission, l'état militaire était alors inévitable. Entre les deux perspectives d'attendre la conscription et de courir la chance de se faire tuer comme simple soldat ou celle de s'enrôler de plein gré en passant par l'École de Fontainebleau qui venait d'être créée, la plupart des jeunes gens qui se sentaient capables d'affronter un examen, n'hésitèrent point. Faré, à peine âgé de dix-sept ans, prit ce dernier parti : il fut admis comme élève de l'École militaire le 29 octobre 1803.

Elle était un peu rigide pour un enfant qui n'avait jamais quitté la maison paternelle, cette école commandée par le général Bellavène, une des plus rébarbatives figures du premier Empire. Tous les jours, été comme hiver, on se levait à 5 heures; pas de feu dans les dortoirs ni dans les études, cinq heures d'exercices par jour en plein air par tous les temps, et comme ordinaire une nourriture qui n'avait rien de commun avec les menus de Brillat-Savarin.

« On sort de la classe de mathématiques à 10 heures, écrivait Faré à sa mère, quelques jours après son arrivée à l'École. Alors le tambour bat la berloque et ceux qui sont de corvée vont chercher les gamelles : ce sont des paniers d'osier dans lesquels sont la soupe grasse, du bouilli et un plat de légumes; je vous nomme les mets parce qu'ils ne changent pas et qu'on serait à l'École pendant dix ans qu'on verrait toujours la même chose. A 10 heures et demie on reporte les gamelles à l'économat. Ainsi vous voyez qu'on ne fait pas sa cuisine soi-même. J'avais oublié de vous dire qu'on avait chacun par jour, environ une bouteille de vin un peu trempé; on a le pain tous les deux jours; il est assez beau et d'un peu plus de trois livres; ceux qui ont reporté les gamelles l'apportent après la soupe de 10 heures. »

Le repas du soir se composait invariablement d'une « soupe maigre et d'un haricot de mouton avec des pommes de terre ou des carottes » et c'est l'estomac à peine rempli que nos généraux en herbe allaient se coucher à 9 heures pour recommencer le lendemain.

Avec un tel régime, l'École de Fontainebleau eût été d'une tristesse mortelle si des gens comme le commandant en second, un Alsacien, le brave colonel Kuhmann, n'eussent jeté dans cette vie monotone une note gaie. Kuhmann était légendaire dans l'armée; c'est lui qui prétendait que l'immobilité sous les armes était « le plus beau mouvement » de l'exercice. « Rien n'est beau, disait-il encore, comme un soldat au port d'armes : la tête droite, le haut du corps penché en avant, l'œil à quinze pas, c'est magnifique, c'est superbe, c'est attendrissant! »

Mais en 1804 les jeunes élèves de Fontainebleau ne demeuraient pas longtemps sous la tutelle du brave Kuhmann. L'empereur, qui, suivant ce qu'il écrivait au ministre de la guerre, « désirait hâter le moment où toute cette jeunesse entrerait dans l'armée », faisait d'incessantes demandes de sous-lieutenants au général Bellavène, et ce fut ainsi qu'après dix mois d'école le jeune Faré reçut sa nomination au 69ᵉ régiment d'infanterie, à cette époque cantonné au camp de Boulogne.

Dix-huit ans, sous-lieutenant, neuf cent soixante francs d'appointements, Faré se croit d'abord au comble du bonheur. Il a pour capitaine « un très brave homme qui, dès son arrivée, lui a déjà donné de bons conseils »; son lieutenant est également « bon enfant », son colonel l'a invité à dîner et à déjeuner au débotté. Il aime assez la table et le bon vin, ce colonel, et une des causes qui l'ont fait maintenir Faré aux bataillons de guerre, c'est qu'il a trouvé que le jeune sous-lieutenant « buvait bien ». Cependant, dès les premiers jours, les dépenses indispensables pour une installation même sommaire, les frais de l'équipement, la bienvenue à souhaiter aux camarades, ont fait que le nouveau venu a vite trouvé le fond d'une bourse estimée inépuisable. Il en est donc réduit à écrire à sa « chère maman » : il ne lui demande rien; mais comment la bonne dame ne comprendrait-elle qu'après de telles dépenses son pauvre enfant ne doit plus avoir un sou dans sa poche?

(1) *Lettres d'un jeune officier à sa mère*, 1803-1814. — Paris, Delagrave.

« Vous allez juger, écrit Faré le 13 avril 1805, si mon argent a été mal employé :

| | |
|---|---|
| Arrivé de Paris au camp avec 125 livres, cy. . | 125 |
| Reçu de mes parents, 200, cy. . . . . | 200 |
| De ma feuille de route, 55, cy . . . . . | 55 |
| Reçu un mois de mes appointements, 80, cy . . | 80 |
| RECETTE TOTALE. . . . . | 460 |
| Dépensé pour frais de réception : 12 fr. aux tambours, 1 louis à ma compagnie et 12 fr. à ma première garde. . . . . | 48 |
| Pour un lit en bois fermant de partout à cause de l'air de la porte.. . . . . | 30 |
| Pour paille, paillasse, tringles, rideaux et deux paires de drap.. . . . . | 60 |
| Pour ma nourriture à 45 fr. par mois : 2 mois . | 90 |
| Pour culotte et veste blanche et pour mon grand uniforme . . . . . | 70 |
| Pour frac neuf de beau drap. . . . . | 100 |
| Pour trois paires de cœurs en or à mettre au bas de mes trois habits.. . . . . | 18 |
| DÉPENSE TOTALE.. . . . . | 416 |

Il lui reste donc 44 francs, ou plutôt il lui restait 44 francs qu'il a employés pour ses menus plaisirs et pour « régaler les officiers avec lesquels il a fait connaissance les premiers ».

Quelle fut la réponse de Mᵐᵉ Faré, nous l'ignorons; ce que nous savons c'est que, sans l'attendre, le jeune sous-lieutenant s'était mis vaillamment à son service d'officier de peloton et qu'il faisait son métier de soldat avec un entrain tout juvénile. D'ailleurs, dans ces premières heures de la carrière, toutes d'illusions, de *fanatisme*, comme disent les militaires, alors que les plus dures corvées sont acceptées sans rechigner, ayant du moins l'attrait de la nouveauté, Faré ne se contentait point d'aller à l'exercice, de dresser des recrues et de monter des gardes. Il avait su garder au régiment les habitudes de travail que son père lui avait inculquées aux Amandières et il trouvait le temps, au camp d'Étaples, de faire de la musique, d'étudier l'histoire et la géographie.

« Ce que l'on a le plus à craindre dans ce pays et généralement dans l'état militaire, c'est l'oisiveté, source de l'ennui, écrivait-il à sa mère le 8 août 1805. Mais un homme qui veut s'occuper de son état et qui joint à cela quelque autre étude, a peu de moments pour s'ennuyer, et c'est le parti que j'ai pris. Je m'instruis à fond du détail de ma compagnie, des besoins du soldat; je joue de la flûte, je copie de la musique et j'apprends les armes et l'italien, car notre régiment ayant fait longtemps la guerre en Italie, tous les officiers parlent italien et je ne manque pas de maîtres pour cette langue. Encore une autre cause pour que le temps me paraisse moins long, c'est qu'il y a à Étaples un cabinet de lecture auquel je suis abonné et où l'on trouve d'assez bons livres d'histoire et de géographie, deux sciences surtout nécessaires dans l'état militaire, et dont on a le plus sujet de parler dans la conversation d'hommes qui, ayant beaucoup voyagé, connaissent réellement ce que nous ne connaissons que par théorie. »

Tout en se livrant aux occupations que nous venons de dire, Faré se berçait de l'espoir d'aller faire un jour ou l'autre un petit tour en Angleterre. Effectivement, il savait, comme tous ses camarades, que l'*armée des côtes de l'Océan* n'avait point été concentrée au camp de Boulogne dans un autre but que celui de passer le détroit : on peut donc imaginer avec quelle impatience ce sous-lieutenant de dix-huit ans attendait le moment de faire ses premières armes. Malheureusement, un événement auquel Faré ne s'attendait guère plus que Bonaparte vint ajourner indéfiniment ces velléités de conquête. Le désastre de Trafalgar en anéantissant notre flotte ne permettait plus à nos bâtiments de transport réunis à Boulogne de songer à traverser la Manche : l'expédition projetée était donc forcément retardée, et, de plus, c'est la France que la quatrième coalition allait attaquer, et attaquer de quatre côtés à la fois. La marche offensive des armées russe et autrichienne ne laissant plus à nos armées le loisir de demeurer oisives et l'arme au bras, sur les côtes de la Manche, c'est sur le Rhin et le Danube que Napoléon se décida à concentrer ses forces.

Les ordres, dictés à Berthier en une nuit, furent mis à exécution avec une rapidité qu'on ne connaissait point encore en art militaire, et cette immense armée des côtes de l'Océan commença cette admirable conversion stratégique, après laquelle, de face au nord qu'elle était, elle se trouva parallèle au Rhin :

« Nous sommes partis d'Étaples tellement à la hâte, écrit Faré à sa mère, le 4 septembre 1805, que je n'ai pas trouvé un moment pour vous en prévenir. Nous nous rendons à Schelestadt, à huit lieues de Colmar. Nous marchons une division de huit mille hommes à la fois, ce qui est cause que nous ne logeons presque jamais dans les villes et que nous sommes obligés de courir à deux ou trois lieues de notre route pour trouver les villages où nous sommes cantonnés. Nous sommes presque tous sans argent, mais on nous fait espérer que nous serons payés avant peu de nos appointements arriérés. Cependant je vous prierai de m'envoyer une centaine de francs dont trois louis pour le trimestre échu et le reste d'avance. Comme il paraît que nous allons faire la guerre sur le Rhin, une bonne capote bien chaude et un bon pantalon me seront très nécessaires pour les bivouacs. »

Cette lettre est datée de Péronne, mais entre celle-là et la suivante écrite au village de Laupenheim, le 27 octobre 1805, des événements décisifs se sont passés : la grande majorité des forces autrichiennes a été écrasée, le général Mack a été fait prisonnier et l'archiduc Ferdinand, qui est parvenu à percer le cercle de fer dans lequel Napoléon essayait de l'étreindre,

gagne à marches forcées la Bohême, poursuivi par les grenadiers d'Oudinot.

Pendant que Napoléon marche au-devant des Russes par la vallée du Danube, le corps du maréchal Ney entre en Tyrol face à l'archiduc Jean et cherche à empêcher la jonction de ses 25 000 hommes avec l'armée du prince Charles. C'est donc dans le Tyrol que Faré va poursuivre la campagne si brillamment commencée à Ulm. Tous les jours ce sont des affaires d'avant-garde, des surprises, des embuscades où « les gens du Tyrol armés de carabines dont ils se servent fort adroitement ne démentent par leur réputation de gens déterminés ».

N'importe, on avance, on entre dans l'évêché de Salzbourg, de là dans la Carinthie, triste pays pour les militaires, car Faré n'y voit de loin en loin que quelques mauvaises habitations en bois dont les portes et fenêtres servent de cheminées.

« Je n'y logeais jamais, écrit notre sous-lieutenant, que je ne crusse être dans ces huttes de Hottentots dont parle Levaillant. Malgré cela, les hommes sont grands, forts, courageux et de bon cœur. Les femmes sont assez jolies ; c'est dommage qu'elles aient presque toutes ainsi que les hommes un joli petit cadeau à vous faire qui n'est autre que la gale. Une bonne partie du régiment a attrapé cette maladie. »

Toute cette correspondance de Faré est encore vive et enjouée. Il vient d'apprendre la victoire d'Austerlitz et espère que la paix va être signée ; mais sous l'Empire la paix ne signifie pas que l'on va pouvoir dévêtir le harnais et prendre un repos bien mérité. Il y a toujours, ici et là, une province à occuper, quelque allié suspect à maintenir dans le droit chemin ; c'est ainsi que Faré demeure en Allemagne toute l'année 1805 et qu'il y est encore en 1806 quand la Prusse nous déclare la guerre.

La victoire d'Iéna, à laquelle il prend part, rallume son enthousiasme. Il entre à Berlin où il ne passe que quelques jours et se dirige de là sur la Pologne, ayant vécu jusque-là dans cette plantureuse Allemagne du Sud, un pays d'occupation par excellence, où il a toujours trouvé « bon souper, bon gîte et le reste ».

Mais dans la vieille Prusse il va rencontrer ses premiers déboires.

« Il n'existe pas, dit-il, en parlant de Posen, de gens plus paresseux et plus sales que ces paysans. En me rappelant les éloges que j'ai entendu faire à M. le curé Rambaud de ce pays, j'ai été tenté cent fois de le donner au diable, surtout lorsque après avoir fait dix où douze lieues j'arrivais bien fatigué dans une mauvaise cassine où la fumée sortait par le toit et où les oies, les cochons, les paysans et nous étions obligés de faire ordinaire ensemble. »

Tout cela fait que Faré songe plus volontiers encore aux Amandières, à ce petit hameau de Fondeltas dont le souvenir lui apparaît d'autant plus riant, qu'il n'aperçoit autour de lui que villages ruinés, champs dévastés, aucun arbre, aucune végétation. A ces causes de tristesse morale commencent à se joindre les privations matérielles. Perdu aux avant-postes dans un village de Poméranie, non seulement il se sent isolé, non seulement il est hanté avec force par le souvenir de la patrie absente, mais il commence à souffrir de misères qu'il n'avait point soupçonnées : il a froid et il a faim. Le pays ne procure aucune ressource à nos troupes, c'est presque à elles à nourrir les habitants. A grand'peine quelques entrepreneurs privés vont au loin chercher les denrées les plus indispensables. Celles qu'on peut se procurer sont rares et demeurent hors de prix. Une livre de pain blanc vaut 36 sous, une bouteille de vin médiocre 6 francs, une bouteille de mauvais *schnaps* 6 francs, et ainsi du reste. Heureusement Faré a 20 ans, son désespoir ne dure guère ; lorsqu'il n'a plus d'argent pour se payer le superflu, il se contente de la livre de pain noir que lui délivre généreusement l'administration de l'armée, et il se console « en lisant le chapitre de Sénèque sur le mépris des richesses où en s'entretenant avec le bon Plutarque des avantages de la sobriété ».

Le 21 octobre 1807 Faré écrit à sa mère que le pain même lui a souvent manqué ; « sans les pommes de terre nous serions, je crois, tous morts de faim. Nous ne buvons guère que de l'eau depuis que nous avons passé cette malheureuse Vistule. Toutes ces privations ont dégoûté bien des gens et la paix est désirée généralement. »

Nous le croyons sans peine. Malheureusement la paix était encore éloignée. Entre elle et Faré il y avait Eylau et Friedland qui allaient priver à tout jamais du foyer tant désiré des milliers de victimes.

« Je ne vous ai point parlé, écrit Faré le 19 juillet (1807), de la bataille de Friedland, livrée le 14 juin, dont nous ne connaissions pas encore les détails. Notre régiment y a tellement souffert que je suis tenté de regarder comme un bonheur d'avoir été blessé le 5. Trois cents hommes tués ou blessés, quatre officiers tués sur le champ de bataille, une vingtaine de blessés dont deux déjà sont morts de leurs blessures et plusieurs estropiés, telle est la part du régiment qui après les affaires du 5, du 6 et du 9 n'était pas fort de plus de huit ou neuf cents hommes. — N'arrêtons pas nos regards sur ces scènes de désolation ; la paix, cette paix si désirée, est enfin accordée à nos vœux ; nous ne devons plus songer qu'à l'espoir charmant de revoir, après tant de dangers, notre patrie, nos parents, nos amis. Je vous reverrai ! Je vous serrerai dans mes bras ! je reverrai les Amandières... L'espoir de ce moment est déjà un bonheur ; que sera la réalité ? »

Cette paix, comme on le voit, commence à devenir l'idée fixe de Faré, une idée qui l'obsède, le domine. Mais cette fois encore il est leurré dans son espoir que le traité de Tilsitt le ramènera en France. Cependant, après un moment de désespoir et de découragement bien naturel, il cherche à se consoler de sa déconvenue et, comme toujours, il trouve dans l'étude et le travail intellectuel une compensation à la tristesse dont il souffre. Il lit, il observe, il écrit, il s'entretient avec sa mère de ce qu'il sait, de ce qu'il voit. Mais en dépit de ces dérivatifs il revient sans cesse à l'espérance de revoir bientôt sa patrie et c'est avec des transports de joie qu'il reçoit enfin l'ordre de partir pour Luxembourg, qui sans doute est encore bien loin de la Touraine, mais où du moins il sera sur la rive gauche du Rhin, d'où il pourra dater ses lettres : de Luxembourg, France.

A Luxembourg Faré ne fit plus la guerre, mais nous avons lieu de supposer que si ses occupations demeurèrent moins pénibles qu'en Poméranie ou en Carinthie, elles ne furent pas moins nombreuses. Cependant elles étaient d'un tout autre genre. Notre jeune capitaine — il l'était depuis la fin de 1807 — avait 20 ans ; il se trouvait pour la première fois depuis sa sortie de l'École, depuis son départ de la maison paternelle, aux prises avec les loisirs de la paix, avec cette oisiveté qu'il avait victorieusement combattue en campagne, mais qui allait prendre sur lui une revanche éclatante. Nous voyons dans les lettres que lui adresse sa mère plus d'un sujet de croire qu'il avait trouvé à Luxembourg les délices qui perdirent jadis l'armée d'Annibal à Capoue.

« Plus je réfléchis sur votre compte, écrit à son fils M^me Faré, à la date du 30 mai 1808, plus je tremble pour vous. Vous êtes étonné qu'il y ait de l'animosité contre vous. Malheureux ! Comptez-vous donc pour rien l'honneur des familles?... Comment ne pensez-vous pas que de telles aventures peuvent perdre une fille de réputation? Voudriez-vous en épouser une qui en aurait eu, et si vous étiez le père, ne seriez-vous pas furieux contre un individu qui aurait cherché à ternir l'honneur de votre enfant?... Seriez-vous de ces vils suborneurs qui ne cherchent à séduire une femme que pour avoir le plaisir de le publier? Si vous ne trouvez de plaisir que dans la publication de vos bonnes fortunes, que vous êtes pauvre de jouissances! Ambitionnez-vous l'épithète de roué? Vous seriez le plus méprisable de tous les hommes et le fléau des sociétés... »

Au point de vue militaire, l'affaire ne fut pas jugée pendable, puisque, quelques jours après qu'elle avait été close, le jeune capitaine fut choisi par son général pour remplir les fonctions d'aide de camp. Si Faré avait été un peu trop cavalier dans sa façon de traiter les jeunes filles de Luxembourg, il n'était pas appelé à les compromettre longtemps : il n'était pas depuis dix mois dans cette capitale qu'il recevait l'ordre de partir pour l'Allemagne où s'ouvrait alors la campagne de Wagram.

D'ailleurs cet épisode de sa vie était une exception, une anomalie. En dépit de cette fredaine passagère, Faré était déjà un homme grave dont les idées étaient tournées bien plutôt vers les choses sérieuses, vers le mariage notamment, que dans toute autre direction. Trois années de campagnes consécutives l'avaient sevré d'illusions et lui avaient montré la gloire militaire dans sa vanité. Il n'avait jamais été un enthousiaste de Napoléon, mais il avait comme bien d'autres subi la fascination de ce génie malfaisant. Cependant, en 1809, l'enveloppe qui dissimulait l'homme sous l'idole paraît s'être déchirée. Faré parle déjà en plaisantant de son « auguste empereur ». C'est toujours l'idée de la paix qui le hante, l'idée du retour au foyer paternel.

« Enfin la paix est signée, écrit-il le 14 octobre 1809. Qu'elle soit la bienvenue. Il est peu de militaires qui n'en soient satisfaits. »

Et à propos de la période de calme que lui fait entrevoir le traité de Vienne, il écrit à sa mère :

«... Parlons plutôt de mon futur mariage. Mes projets sont toujours les mêmes, subordonnés pourtant aux circonstances. Je crois fermement qu'il n'est pas de bonheur au retour de l'âge sans une femme et des enfants ; ce sont alors à peu près les seuls liens qui nous attachent à la vie et celui qui ne les a point, doit, ce me semble, fort peu tenir à l'existence. Le célibataire qui n'a rien à aimer, rien qui l'aime, doit tout voir autour de lui froid et glacé ; aucun charme n'égaye ses vieux jours et il descend dans la tombe déjà mort depuis longtemps, avec la triste persuasion que personne ne le regrettera. »

Quand l'année suivante il a quitté l'Allemagne pour le Portugal, il écrit encore de Ciudad-Rodrigo à M^me Faré :

« Cherchez-moi une femme aimable ; car je ne vois dans mes châteaux en Espagne d'à présent qu'une femme aimable, des enfants charmants et les douceurs d'une vie paisible. Autrefois je ne voyais qu'avancement, grades, honneurs ; maintenant ce n'est plus cela et je crois que j'ai bien fait de changer mes visions... »

Et au fur et à mesure que se déroule le drame napoléonien, Faré se fortifie dans l'idée que la gloire militaire est une fumée vaine qui ne saurait donner le vrai bonheur.

« Vous voyez, écrit-il de Smolensk, le 20 août 1812, que je ne suis plus si amateur de la guerre qu'autrefois... J'aime encore bien mon état, mais non plus avec l'enthousiasme de jadis... avec les années les

goûts changent. L'habitude de voir la cour, des grands brusqués par de plus grands qui le sont à leur tour par de plus grands encore, tous ressentant ces désagréments d'autant plus vivement qu'ils sont plus élevés, tous, malgré cela, enviant le rang supérieur et aussi peu satisfaits de celui-là que de tous ceux qu'ils obtiendront encore; le peu d'espoir de parvenir autrement que par la faveur et le peu d'aptitude que je me trouve à la briguer; toutes ces choses que j'ai lues cent fois, mille fois mieux exprimées que je ne puis le faire, se présentant maintenant d'elles-mêmes à mon esprit, me frappent bien plus vivement par leur vérité. Ce n'est pas que je me croie assez mûr pour avoir la force de mettre en pratique toutes les belles spéculations de modération dans les désirs, d'indifférence pour les richesses et les honneurs, d'amour d'une aimable médiocrité. Je crois qu'il faudra bien encore pour cela quelques années; mais enfin mes idées se tournent d'elles-mêmes de ce côté-là et je n'en suis pas fâché ; c'est, je crois, la vraie route du peu de bonheur qu'on peut goûter dans ce monde. Je ne sais pas si je ne dois pas non plus attribuer mes nouveaux goûts à la fatigue d'avoir toujours sous les yeux les horreurs de la guerre, aussi au genre de livres que je lis avec plus de plaisir depuis quelque temps et que je porte toujours dans mon portemanteau. Ce sont les *Caractères* de La Bruyère, *Télémaque*, les *Fables* de La Fontaine et Horace, surtout Horace, pour lequel je veux rapprendre le latin quand j'en trouverai l'occasion. »

Faré fit la terrible campagne de Russie et en revint, dans le dénuement qu'on peut penser, mais s'estimant heureux néanmoins d'être du petit nombre qui avait échappé aux rigueurs de cette désastreuse expédition. On sait comme les débris de cette armée durent se reformer à la hâte pour résister aux forces concentrées de toute l'Europe et soutenir cette campagne de 1813 qui fut une des plus sanglantes, des plus acharnées, des plus haineuses des guerres napoléoniennes.

Les lamentables événements de cette année néfaste n'étaient pas pour rendre à Faré ni son ardeur ni son enthousiasme : quelques déboires particuliers vinrent encore accentuer son désenchantement. Toutefois il est intéressant de remarquer qu'il exprime toujours sa déconvenue avec une résignation mélancolique, avec une pointe d'ironie bien particulière à une âme de soldat, à un soldat philosophe.

Après la bataille de Dresde, Faré a été proposé pour la croix d'officier de la Légion d'honneur : il considère sa nomination comme certaine, il reçoit les félicitations de ses amis; cependant, quand les promotions paraissent, son nom ne figure pas sur la liste des élu s

« Cela m'a semblé un peu amer au premier moment, écrit-il à sa mère le 27 septembre 1813, mais la philosophie et l'espérance m'ont bientôt consolé. Je ne suis pas fâché de n'être point trop heureux dans mon métier; plus de bonheur m'y ferait peut-être prendre trop de goût et je suis convaincu, pourtant, qu'il ne peut procurer qu'une félicité trompeuse. »

Cependant, malgré toutes les amertumes de l'heure présente, — peut-être à cause d'elles — Faré demeure un patriote. Au fur et à mesure que nos revers s'accentuent, qu'écrasées par le nombre nos armées reculent vers cette rive du Rhin qu'elles ne seront plus en état de conserver, Faré retrouve non pas l'enthousiasme conquérant des premières années, mais cette ardeur pour la lutte qu'il croyait éteinte chez lui, et avec elle un sentiment généreux de tendresse pour son pays, qu'il voit, à brève échéance, livré à son tour aux horreurs de l'invasion. Devant ce sentiment tout intérêt personnel disparaît, rien de ce qui le regarde ne le touche, ne l'émeut et, s'il pense à la Touraine, c'est pour songer que là, du moins, on est, suivant toute vraisemblance, à l'abri du Prussien.

« Je viens enfin de recevoir, écrit-il le 10 décembre 1813, la décoration d'officier de la Légion d'honneur (1)... je désirais vivement cette faveur et, maintenant que je l'ai obtenue, je n'éprouve pas une bien grande joie. La cause en est dans les maux qui désolent la France et dans ceux plus grands encore qui la menacent. Il faudrait être bien égoïste pour ressentir une vive satisfaction au milieu de tant de pertes. »

Et un mois après, le 11 janvier 1814, il écrivait encore :

« Du courage et de la persévérance et les choses changeront. Pour moi c'est avec joie que je verserai jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour la défense de la patrie, et ne restât-il que quatre Français refugiés dans les montagnes et combattant pour la liberté, j'irai faire le cinquième. »

On verra tout à l'heure que ce serment n'était pas une déclaration banale.

Mais en dépit de tous les dévouements c'était bien la fin d'un régime qui aux jours de victoire s'était maintenu grâce à un mirage décevant de gloire militaire, grâce à cette popularité que crée le succès, mais qui n'avait jeté dans le pays que de superficielles racines. Nul dévouement ne pouvait plus le sauver et si des hommes comme Faré, qui, par une aberration singulière, synthétisaient dans une pensée unique la défense de la liberté avec celle de Napoléon, lui demeuraient encore fidèles, leur fidélité ne pouvait plus servir qu'à faire quelques victimes de plus.

L'Empire tomba donc anéanti sous la réprobation et l'abandon universels, malgré un petit nombre de dévoués demeurés jusqu'au bout fidèles, et il n'est pas hors de propos de remarquer ici que la plupart de ces fidèles de la dernière heure furent comme

(1) Il avait vingt-sept ans.

Faré de modestes serviteurs, d'obscurs amis qui non seulement n'avaient jamais été distingués de Napoléon, mais dont beaucoup avaient eu à se plaindre de lui.

« Que de trahisons ! écrivait Faré à sa mère le 26 avril 1814 après avoir assisté aux lamentables scènes de Fontainebleau, que de lâchetés, que d'ingratitude ! En vérité les hommes font horreur et pitié tout ensemble. Quels ont été les premiers à abandonner l'empereur ? Ceux qu'il avait comblés de biens et de dignités. Quels sont ceux qui lui sont restés fidèles jusqu'au dernier moment : nous officiers subalternes de la garde et plus encore nos soldats... Quelles faveurs avons-nous obtenues, quelles grâces particulières que nos services ne nous eussent méritées sous quelque gouvernement que ce fût ? Et nos braves grenadiers, sans solde depuis six mois, beaucoup sans souliers, sans pantalons, marchant sans cesse au milieu de la saison la plus rigoureuse, volant d'une armée à l'autre, fixant la victoire par leur présence, est-ce l'intérêt qui les a guidés ? Non c'est l'honneur fuyant les cordons, les plaques, les broderies et se réfugiant dans nos rangs. »

Cependant Faré n'avait plus qu'à s'incliner devant le fait accompli ; avec tous les officiers de la garde — il faisait partie de la garde depuis deux ans — il donna son adhésion au nouveau régime le 11 avril et, en homme d'honneur, il prêta son serment résolu à le tenir. « Si le nouveau gouvernement est prudent et ferme, écrivait-il le 16 avril 1814, il lui sera facile de se faire adorer. La paix, le repos, c'est le cri général. Celui qui donnera cette paix tant désirée sera un dieu pour la France. »

Cependant, en dépit de ces aspirations à la paix, aspirations bien sincères car on a vu qu'elles dataient de loin, Faré n'en avait point fini avec la vie active, avec les émotions du champ de bataille.

Nous n'avons plus de lettre de lui à partir de 1814, mais nous savons qu'il prit part à la campagne de Waterloo et que, dans cette journée où sombra à jamais la fortune de Napoléon, il reçut à la cuisse une blessure terrible à la suite de laquelle il demeura six jours inanimé sur le champ de bataille. Recueilli par les soins d'une famille belge, par la comtesse de Ghistelle et sa fille M^me^ de Meer, il fut miraculeusement rappelé à la vie ; mais il n'était plus désormais en état de continuer une carrière dans laquelle il était entré avec toutes les illusions de la jeunesse et dont les dates glorieuses avaient à peine compensé pour lui les jours amers.

Faré était fait pour comprendre le côté noble, le côté généreux de la vie militaire, l'amour de la patrie, le désintéressement, l'esprit d'abnégation et de sacrifice ; il avait trop de sensibilité pour en admettre les misères, surtout les misères morales de l'époque troublée qui fut la sienne.

Il aima son métier, comme Vigny, pour l'héroïsme et les vertus sublimes, gardant au milieu des camps les sentiments d'un cœur naïf qui ne veut voir que le beau côté des choses.

Il sut conserver, pendant les années de sa vie militaire si accidentée, cet amour de la famille, qui demeura dans les jours pénibles sa meilleure sauvegarde contre le découragement ou les entraînements des passions. A aucune époque de sa carrière, il ne se départit de son calme et, grâce à son esprit pratique, il apprécia le plus souvent à sa juste valeur cette épopée impériale qui séduisit et illusionna tant d'autres.

En somme, Faré, personnage essentiellement honnête, droit, à tous égards sympathique, est un exemple probant que les armées du premier Empire contenaient autre chose que des grognards et des matamores, des sabreurs et des duellistes. Comme il fut loin d'être seul de son espèce, comme nous pourrions citer à côté de son nom celui de bien d'autres officiers qui eurent ses mérites et ses qualités : les Curély, les Pion des Loches, les Saint-Cyr Nugues, nous sommes fondés à dire qu'en jugeant les armées de Napoléon comme un groupe de fanatiques hypnotisés dans l'admiration de leur chef, la légende s'est trompée.

Il y en eut sans doute, mais il suffit que le nombre des officiers comme Faré ait été de quelque importance pour qu'on puisse affirmer avec le marquis de Vogüé que la France de Napoléon, « plutôt qu'une héroïne qui bouleversa le monde, fut une victime qu'il traînait au feu des batailles ».

Commandant D'ÉQUILLY.

## EN ORIENT.

### DEUX COUPS D'ÉTAT

Parmi tous les hommes d'État ou politiciens orientaux, il en est deux qui ne paraissent pas jouir des sympathies de l'opinion publique française : l'un est l'ancien roi de Serbie, Milan ; l'autre, l'ex-premier ministre de Bulgarie, M. Stambouloff. Suppôts de l'Autriche — ce que l'on traduit à tort par suppôts de la Triple Alliance, — cela suffit pour qu'ils soient chargés de toutes les iniquités. Peut-être cependant y a-t-il dans leur cas quelques circonstances atténuantes, et ni l'un ni l'autre ne mériteraient-ils, soit par leur valeur propre, soit par leurs sympathies envers notre pays, d'être traités avec cette sévérité.

Le roi Milan, après une absence de près de quatre ans, vient de rentrer en Serbie, où son fils le roi Alexandre, par un coup d'État assez habilement effectué, a

repris nominalement pour lui-même, réellement pour son père, un pouvoir presque absolu. M. Stambouloff qui, depuis huit ans, exerçait en Bulgarie une autorité dictatoriale, vient d'être renversé du ministère. Et tout l'Orient est troublé par ces événements. A peine émancipés du joug de la Turquie, les peuples tels que les Serbes, les Bulgares, n'ont pas eu de chance : on ne leur a pas laissé le temps de s'organiser et de se développer à leur aise et normalement, ils sont devenus l'objet d'intrigues sans nombre de la part de l'Autriche, de la Russie, de l'Angleterre. Quant à la France, qui si longtemps exerça en Orient une heureuse et puissante influence, elle se désintéresse trop à l'heure actuelle de ces petits peuples, au grand désespoir de tous les patriotes de ces lointains pays, très désireux d'être connus et estimés dans notre patrie.

Les hommes qui ont assumé le pouvoir en Serbie et en Bulgarie ont à se débattre contre de terribles difficultés. En petit nombre, manquant souvent d'expérience gouvernementale, sans traditions, sans collaborateurs instruits, ils se trouvent en face d'une masse rurale laborieuse, mais grossière, ignorante, et fort indisciplinée. Ces paysans qui ne sont contenus ni par une noblesse historique, ni par une bourgeoisie constituée, n'ont pas non plus, comme les paysans suisses, l'habitude d'un gouvernement libre. Longtemps asservis par les Turcs, ils ne considèrent la liberté que sous la forme d'une exemption complète d'autorité et d'impôts, avec le seul droit positif de posséder un fusil et des cartouches à volonté.

Au-dessus de cette classe rurale qui forme la presque unanimité de la nation, quelques centaines de médecins, d'avocats, de professeurs, de fonctionnaires, presque tous élèves des universités étrangères notamment de Vienne, de Leipsick, de Zurich, et surtout de Paris, de Montpellier ou d'Aix, essaient quelquefois maladroitement, mais avec un patriotisme admirable, de constituer une nationalité consciente d'elle-même et organisée sur le modèle occidental.

Malheureusement, dans les écoles étrangères, ces jeunes étudiants ont puisé le goût des discussions politiques, et, revenus chez eux, ils se sont divisés en clans ennemis d'autant plus acharnés les uns contre les autres que les passions sont plus vives chez ces hommes à peine venus à la civilisation. Resserrés dans de petites capitales, tous se connaissent particulièrement, se rencontrent à chaque instant, et leurs relations participent à la fois de la grande politique européenne et des querelles de chefs-lieux de canton.

C'est sur cette classe nouvelle et peu nombreuse que s'exerce l'influence austro-hongroise : c'est au contraire sur la masse rurale que cherche à s'appuyer la Russie. Et cette différence d'attitude provient de la différence des buts poursuivis par les deux États.

La Russie a surtout des visées politiques : elle espère absorber un jour ou l'autre Serbes et Bulgares : il ne lui déplaît donc pas de voir les deux pays dans une certaine anarchie. Le seul sentiment qu'il lui soit agréable de voir développer chez les paysans est celui de la communauté orthodoxe : elle est donc pleine de sollicitude pour le clergé. Les politiciens, qui cherchent à réveiller la conscience nationale, à organiser l'autonomie serbe et bulgare, vont à l'encontre de ses projets et elle leur suscite mille ennuis : car l'absorption de masses rurales amorphes dans l'unité slave se ferait sans difficultés, tandis que cette absorption rencontrerait une foule d'obstacles dans le cas de nationalités fortement constituées. L'Autriche cherche à opposer une digue aux ambitions moscovites en favorisant au contraire l'agitation patriotique dans ces petits États. De plus, elle a des intérêts économiques considérables dans les Balkans. La grande voie ferrée de Vienne vers Salonique et Constantinople passe à travers la Serbie et la Bulgarie. Ces deux pays sont aussi d'excellents marchés pour l'industrie autrichienne. Et comme eux-mêmes sont riches en bétail, ils importent en Autriche ce bétail. C'est même par là que l'Autriche tient les cabinets de Sophia et de Belgrade ; ce dernier surtout. On sait l'importance qu'ont les porcs dans la vie économique de la Serbie. A part beaucoup de prunes, avec lesquelles on prépare des pruneaux d'Agen à l'usage de l'Amérique du Sud, la Serbie ne produit guère que des porcs. Karageorge, le fondateur de la dynastie des Karageorgewitch, était marchand de porcs : marchand de porcs aussi était le vieux Milosch, fondateur de la dynastie des Obrenowitch : car la Serbie, depuis le peu de temps qu'elle existe, s'est payé le luxe de deux dynasties. Et, chose curieuse, toutes les nationalités émancipées de la Turquie en ce siècle ont fait de même. La Grèce, depuis 1830, a eu la dynastie bavaroise et la dynastie danoise ; la Roumanie a eu, depuis 1866, les Couza et les Hohenzollern ; la Bulgarie, depuis 1878, les Battenberg et les Cobourg. Or, lorsque à Belgrade on ne se montrait pas assez docile envers les conseils venus de Vienne, la simple menace de fermer la frontière de la Save au passage des porcs, sous quelque prétexte d'épizootie, a suffi plus d'une fois pour ramener le gouvernement serbe dans la bonne voie de la politique autrichienne.

Pour le développement de ses affaires commerciales, l'Autriche a donc besoin d'ordre et de tranquillité en Serbie et en Bulgarie : elle désire qu'un homme ou un groupe d'hommes y soit assez fort pour maintenir en repos les autres groupes politiques et la masse rurale. C'est à ce but qu'a voulu atteindre, par un coup d'État, le roi Alexandre aidé du roi Milan. En Bulgarie, M. Stambouloff, depuis huit ans, était arrivé

à ce résultat par des procédés parfois cruels. La coalition de ses ennemis est arrivée à le renverser. Si c'était pour donner à la Bulgarie le beau régime que vient de subir la Serbie depuis dix ans, les temps de la *tyrannie* stamboulovienne ne tarderaient pas à être regrettés.

*
* *

La Constitution de 1888 avait été arrachée de haute lutte par le parti radical au roi Milan, rendu définitivement impopulaire et impuissant par la défaite de Slivnitza, — dans laquelle la solide armée serbe qu'il commandait avait été battue par les milices bulgares à peine organisées, mais supérieurement dirigées par le prince Alexandre de Battenberg. Cette Constitution mettait le pouvoir tout à fait à la discrétion des radicaux, c'est-à-dire des masses rurales. Peut-être était elle conforme aux conceptions de M. Camille Pelletan, mais assurément elle n'était appropriée ni aux besoins, ni à l'éducation politique de la Serbie.

La Skouptchina — Chambre unique élue par un suffrage très étendu — était investie d'une autorité presque sans limites; non seulement elle dominait la législation par le droit souverain qu'elle avait de légiférer, mais elle dominait la justice par le choix qui lui était laissé des membres du Conseil d'État, des juges de la Cour de cassation, etc. Les radicaux paysans étaient de plus maîtres du Saint Synode par lequel ils dominaient l'Église serbe. L'autonomie communale la plus absolue permettait aux paysans de faire tout ce qu'ils voulaient. La liberté de presse et de réunion était complète; le gouvernement ne pouvait proclamer l'état de siège.

Après que cette Constitution eut été votée, le roi Milan abdiqua et remit le pouvoir aux mains d'une régence de trois membres, dont le personnage le plus influent était M. Ristitch, chef du parti libéral, ancien régent au temps de la minorité du roi Milan lui-même. M. Ristitch était peut-être l'homme le plus considérable de la Serbie. Autrefois partisan de la Grande Serbie et ennemi de l'Autriche, il s'était réconcilié avec cette dernière puissance et s'était résigné à voir son pays développer ses ressources dans les étroites limites qui lui étaient assignées, tandis que les autres rameaux de la race serbo-croate portaient fruit de leur côté en Bosnie, en Herzégowine, en Dalmatie, etc., etc. Dans ces contrées du moins la race serbo-croate n'avait rien à craindre : elle n'était menacée que du côté de la vieille Serbie encore soumise à la Turquie, vers Prizrend, où les déprédations albanaises et la propagande grecque et surtout bulgare réduisaient tous les jours l'ancien domaine qui jadis avait été soumis au Tzar Douchan, le grand homme historique des Serbes. M. Ristitch bornait donc ses efforts à défendre sa nationalité dans la vieille Serbie, car ailleurs elle n'était pas en danger. Les radicaux ne lui pardonnaient pas cette attitude : ils ne l'oubliaient pas, eux, la Grande Serbie ! Et pour la réaliser un jour ou l'autre, ils cherchaient à désorganiser l'armée sur laquelle s'appuyaient les régents, et procédaient à l'armement général du peuple selon les idées chères à M. Vaillant et à M. Allemane.

M. Ristitch s'épuisa à lutter contre les radicaux à l'aide d'un ministère libéral présidé par M. Awakoumowitch. Ce fut sur ces entrefaites que le roi Alexandre, par un premier coup d'État, mit fin à la régence et au ministère libéral, et, se proclamant majeur, remit le pouvoir au parti radical, sans contrôle.

Le parti radical eut d'abord une chance inouïe : l'homme qui fut chargé de former un cabinet était l'ancien précepteur du roi Alexandre, tout à fait intelligent, énergique, M. Dokitch. Seul il eût été capable de discipliner le parti radical.

Malheureusement il était malade et mourut au bout de peu de temps, et le parti radical retomba sous la domination de M. Patchitch, de M. Taisitch, etc. Et les radicaux modérés comme M. Grouitch, M. Nicolitch, étaient obligés de suivre les ultras de leur parti. Le pays en arrivait très vite à une dissolution de tous les organes gouvernementaux et sociaux, à une anarchie complète. Il fallait aviser.

Lorsque le roi Milan arriva à Belgrade, on sentit que quelque chose de grave allait se passer. L'annulation du divorce entre le roi Milan et la reine Nathalie, la réintégration des parents du roi dans leurs droits de citoyens serbes, l'ukaze dissolvant la Cour de cassation, parce qu'elle déclarait illégale cette réintégration, annonçaient des mesures encore plus audacieuses. Le 10 mai dernier, aidé d'un ministère de libéraux énergiques, présidé par M. Nicolajewitch, le roi Alexandre supprimait la Constitution de 1888 et rétablissait celle de 1869. La Constitution de 1869 donne au roi le choix du tiers des membres de la Skouptchina, soit 44 sur 134 ; le droit de nommer les membres du Conseil d'État, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes : elle établit le scrutin d'arrondissement au lieu du scrutin de liste et le vote ouvert au lieu du vote secret. L'autonomie communale, la liberté de la presse, de réunion, sont supprimées, etc.

Mais la Constitution de 1869 n'est rétablie que pour la forme; en somme, pour le moment, c'est un essai de gouvernement absolu, avec l'aide de l'armée, que l'on tente en Serbie. Et le régime parlementaire avait donné de si mauvais résultats qu'on ne peut guère le regretter. Cet organisme délicat, qui se fausse parfois même dans des pays comme la

France, la Belgique, l'Angleterre, n'est pas fait pour des peuples à peine nés à la vie politique. Chez ces peuples il est un instrument d'anarchie, ou bien une simple parodie. Car enfin un pouvoir absolu avoué franchement est beaucoup plus honnête qu'un régime parlementaire hypocritement organisé pour complaire aux fantaisies libérales de l'Europe, et corrigé par l'intervention de la courbache dans les élections.

*
* *

C'est un régime parlementaire de ce genre que M. Stambouloff, avait établi en Bulgarie, et nous ne voyons pas trop en quoi il différait du pouvoir absolu du Sultan des Turcs, par exemple. C'était un terrible homme que M. Stambouloff, d'une volonté de fer et d'un patriotisme ardent. Si la Bulgarie est puissante et prospère, c'est à lui qu'elle le doit. Il avait une ambition folle pour lui et pour sa race. Pour lui, il voulait la gloire d'un Richelieu ou d'un Bismarck : pour sa race il avait imaginé de la conduire jusqu'à Constantinople, de lui donner la succession de l'Empire ottoman et de l'Empire byzantin, et de réaliser le rêve des tsars bulgares, ces terribles ennemis des Grecs et des Latins de Constantinople au XII^e^ et au XIII^e^ siècle. Il avait consolidé l'union de la Bulgarie et de la Roumélie ; il avait obtenu les plus grands succès en Macédoine. Et il a succombé sans qu'on s'y attendît, pour des intrigues de palais ou d'alcôve. A peine tombé, les haines qu'il avait accumulées contre lui par sa politique grandiose mais sans pitié, se réveillent et des émeutes éclatent aux cris de : *Delo Stamboulow !* (A bas Stambouloff !) Le prince Ferdinand, qui n'existe que par Stambouloff et dont la situation n'a été affermie que par ce dernier, se débarrasse allégrement de son tout-puissant premier ministre. Mais de s'imaginer que la politique bulgare va s'orienter vers une entente avec la Russie serait une illusion. Il suffit pour cela de voir les noms de ceux qui remplacent M. Stambouloff. D'ailleurs la presse russe a nettement montré, par son attitude, que la chute de M. Stambouloff était considérée comme tout à fait insuffisante en Russie, et que ce qu'on voulait, c'était la fin de la *cobourgiade*, c'est-à-dire la déchéance du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg.

Il y avait contre M. Stambouloff deux sortes d'oppositions : l'irréconciliable, représentée par deux hommes qui se détestaient entre eux, chefs de deux partis distincts : M. Zankoff, chef des russophiles et réfugié en Russie, l'organisateur du complot qui détrôna le prince Alexandre, et M. Karaveloff, actuellement en prison pour complicité prétendue dans le meurtre du ministre Belstcheff. M. Karaveloff est l'homme le plus distingué de Bulgarie après M. Stambouloff ; mais il a toujours passé pour être peu sûr, et son allure dans le détrônement du prince Alexandre fut louche. Il était alors président du Conseil, il devint pourtant régent avec M. Stambouloff : leur haine remonte à ce temps.

Il existe une autre opposition, formée de la coalition du parti conservateur dirigé par M. Stoïloff et du parti radical dirigé par M. Radoslawof. M. Stambouloff était censé représenter le parti libéral. C'est cette opposition moins acharnée — M. Radoslawof, après avoir été brouillé avec M. Stambouloff, s'était même réconcilié récemment avec lui — qui a fourni les nouveaux ministres. M. Radoslawof, qui fut le président du Conseil sous la Régence, et qui, dit-on, resta fidèle au prince Alexandre de Battenberg jusqu'à la mort de ce dernier, est très anti-russe ; c'est même lui qui, le premier en Bulgarie, manifesta des sentiments anti-russes. Il est l'homme le plus influent du ministère, avec le portefeuille de la justice, quoique la présidence du Conseil soit dévolue à M. Stoïloff. Ce dernier a été collègue de M. Stambouloff ; il s'est séparé de lui pour n'avoir pas voulu accepter la revision constitutionnelle qui permettait au prince Ferdinand de faire élever ses enfants dans l'Église catholique et non dans l'Église orthodoxe. Au temps de la dictature du prince Alexandre, lorsque le généra russe Soboleff était président du Conseil en Bulgarie, et le général russe Kaulbars ministre de la guerre, M. Stoïloff était ministre de l'intérieur. Il dut se retirer devant ses deux collègues, encore à propos d'une question religieuse. Le métropolite de Sophia ayant été condamné à faire pénitence dans un monastère par le Synode de Constantinople, M. Stoïloff voulait que le métropolite se soumît. Mais les généraux russes, qui étaient les amis du métropolite, partisan de l'absorption de l'Église bulgare par l'Église russe, lui conseillèrent de ne pas obéir.

M. Stoïloff en ressentit un dépit très grand. C'est lui pourtant qui passe pour être le moins hostile à une entente avec la Russie.

Les nouveaux ministres bulgares ont déjà montré qu'ils avaient la pratique du pouvoir ; mais il leur manquera l'énergie de M. Stambouloff. Les ambitions bulgares subiront donc un temps d'arrêt. Si la prospérité intérieure du pays continue à se développer, ce ne sera que demi-mal.

*
* *

Donc, en Serbie, réaction absolue contre le régime parlementaire ; en Bulgarie, réaction parlementaire contre le régime absolu. Ce sont deux coups de balancier en sens contraire. La Russie subit un échec en Serbie, où les radicaux, ses partisans plus ou moins

sincères, sont défaits ; elle remporte une demi-victoire en Bulgarie, où son adversaire le plus à craindre, M. Stambouloff, est renversé. Mais, pour la situation internationale il n'y aurait un changement sérieux que le jour où une armée russe débarquerait à Varna, le jour où le corps en garnison à Agram transporterait son quartier général à Belgrade. Ce jour-là est encore bien loin.

FRÉDÉRIC AMOURETTI.

## L'ARBITRAGE INTERNATIONAL [1]

Mesdames et Messieurs,

Jadis, — il n'y a pas longtemps encore, — c'était montrer quelque courage que de s'attaquer à la guerre, tant elle semblait dans le plan même de la création et comme une fatalité de la vie des peuples. Aujourd'hui, Dieu merci, ce préjugé pèse moins lourdement sur nous et on peut se risquer, sans trop de danger, à examiner si réellement toutes les bonnes volontés doivent rester impuissantes contre un des plus durs fléaux qui pèsent encore sur l'humanité. La question est à l'ordre du jour ; on la discute, elle passionne, elle soulève des avis contradictoires, mais elle s'impose à l'opinion.

Cette question me semble avoir été parfaitement posée dans un article de la *Revue Bleue* par un écrivain de haut vol, dont le génie, même quand il s'égare, mérite, comme tout ce qui est grand et sincère, l'admiration et le respect : je veux parler du comte Tolstoï.

Tolstoï relève sur le sujet que j'aborde, — paix ou guerre, — trois états d'esprit, disons trois mouvements d'opinion, qu'il combat avec une égale énergie, et auxquels il oppose son sentiment personnel, qui pourrait bien, malgré son inquiétante extrémité, être en train de pousser par-ci par-là des racines.

Dans une première catégorie, il classe ceux qui veulent que la guerre soit une nécessité bienfaisante, et qui font plus que s'incliner devant elle comme devant une force irréductible de la nature, qui vont jusqu'à la justifier et même jusqu'à la glorifier. Il cite notamment parmi eux, à côté du comte de Moltke, un membre éminent de notre Académie française, M. Melchior de Vogüé, dont le sentiment s'est manifesté dans quelques passages d'une lettre on ne peut plus caractéristique.

M. de Vogüé a écrit, un jour, à la *Revue des Revues* :

Monsieur, vous me demandez mon sentiment sur la réussite possible du Congrès universel de la paix. Je crois avec Darwin que la lutte violente est une loi de nature qui régit tous les êtres ; je crois avec Joseph de Maistre que c'est une loi divine : deux façons différentes de nommer la même chose. J'estime qu'il faut faire pour la guerre, loi criminelle de l'humanité, ce que nous devons faire pour toutes nos lois criminelles, les adoucir, en rendre l'application aussi rare que possible, tendre de tous nos efforts à ce qu'elles soient inutiles. Mais toute l'expérience de l'histoire nous enseigne qu'on ne pourra les supprimer tant qu'il restera sur la terre deux hommes et du pain, de l'argent et une femme entre eux.

Je serais bien heureux si le Congrès me donnait un démenti. Je doute qu'il le donne à l'histoire, à la nature, à Dieu.

Tolstoï s'élève avec émotion contre ce langage, qui fait effectivement passer dans les chairs comme un frisson. — Ainsi, dit-il, aucun progrès ne pourra amener les hommes à abandonner la sauvage conception de la vie qui n'admet pas sans lutte le partage du pain, de l'argent, et de la femme ! — Ce sont là des idées terribles, effrayantes dans leur observation morale !

Et moi aussi, je m'abrite derrière Tolstoï pour répéter, à mon tour, cette véhémente protestation. Eh quoi ! nous serions soumis à un destin fatidique qui ne nous laisserait pas la liberté du bien ou du mal. Nous verrions, nous comprendrions, nous sentirions que la guerre est un mal et il nous faudrait vivre comme si ce mal était un bien. Ce serait là le dernier mot des classes éclairées pour étouffer le cri de souffrance des masses populaires qui réclament leur droit à la vie et ne veulent pas, sans que l'impérieuse nécessité leur en soit démontrée, être envoyées à la mort ! — Non, non, nous avons besoin d'un autre idéal ; il nous faut une doctrine moins impitoyable. La société ne vit plus, comme au moyen âge, dans un cercle de fer où la raison devait rester emprisonnée. Elle a soif d'espérances ; elle croit au progrès ; elle aspire à améliorer son sort, et c'est un sinistre anachronisme que de lui dire : — « Tu te confies à ton intelligence ; tu te reposes sur ta volonté ; tu espères dans l'efficacité de tes efforts pour la transformation de ton existence, mais tu tournes dans le vide et tu n'as rien à attendre de l'avenir !... » M. de Vogüé essaie bien de mettre cette réponse dans la bouche même de Dieu, mais on est tenté de lui dire avec le poète :

Fais-nous ton Dieu plus grand si tu veux qu'on l'adore !

Après les sectateurs farouches de la guerre considérée comme un élément utile et permanent de la civilisation, Tolstoï trouve chez quelques auteurs, chez Guy de Maupassant, chez Édouard Rod, par exemple, l'indication d'une thèse toute différente et, cependant, conduisant à la même conclusion. On

(1) Conférence prononcée à la salle de la mairie de la rue Drouot, par M. Trarieux, sénateur.

trouve la guerre horrible; on a l'amour de la paix; on voit que la guerre est la source des plus grands maux; on est convaincu que la paix fait le bonheur des nations, mais rien à tenter, rien à faire! L'expérience serait là pour prouver que jamais on ne verra la fin des massacres et que la guerre existera toujours. Ici la conscience n'a pas perdu ses droits; le sentiment humain existe, mais c'est l'homme qui abdique sa liberté, son initiative, son pouvoir propre de résistance contre une sorte de fatalisme oriental! — C'est l'enfer du Dante sur la porte duquel il est encore écrit : « Ici laissez toute espérance. » Tolstoï n'insiste guère et passe. Il n'y a pas, en effet, à se perdre dans l'effort d'une bien longue réfutation pour repousser une doctrine qui serait peut-être encore pire que la précédente dans ses conséquences inévitables. Il y a, au moins, chez de Moltke et M. de Vogüé, une sorte d'allégresse guerrière, un hardi paradoxe, qui peuvent faire illusion sur les cruautés du champ de bataille; mais chez de Maupassant et Rod, c'est le mal sans issue, c'est un pessimisme!

Vient alors la troisième opinion, et celle-ci répond au programme des sociétés de la Paix, de MM. Jules Simon et Frédéric Passy en France, Hogdson Pratt en Angleterre, Ducaumin en Suisse, de Couvreur en Belgique, de tant d'autres dont je ne cite pas les noms. Là c'est une autre affaire. Tolstoï veut bien reconnaître que, si nous nous faisons de la guerre une idée juste en la maudissant, nous cherchons aussi consciencieusement à la rendre impossible, mais cela ne suffit pas à le ranger de notre bord. Il nous couvre, nous aussi, de railleries impitoyables. A quoi ressemblons-nous? à des gens, dit-il, qui croiraient qu'il suffit pour prendre un oiseau de lui mettre un grain de sel sur la queue. Nous allons toujours, tenant au bout des doigts notre grain de sel, qui sont nos brochures, nos congrès, nos conférences, mais l'oiseau nous échappe sans cesse et nous n'aboutissons jamais. — Il y a pis que cela, nous sommes des endormeurs et même des complices. Les gouvernements, qui aiment, au fond, la guerre, favorable à leurs desseins ambitieux, nous soutiennent de leurs sympathies parce qu'ils savent bien qu'ils n'ont rien à craindre de nous et que nous ne faisons, avec nos cataplasmes, que donner de la patience. En un mot, nous sommes presque aussi maltraités, bien qu'en meilleure position, que MM. de Vogüé et Guy de Maupassant.

Mais c'est ici que la discussion devient sérieuse.

Si nous nous trouvons d'accord avec le grand penseur russe sur ces deux données : — la guerre est un mal, et l'homme peut quelque chose pour réduire et faire disparaître ce mal, sur quoi donc différons-nous? Sur les voies et moyens? Eh bien! quelle est donc alors sa méthode, car il n'y a plus à sortir de celle-ci ou de la nôtre, et c'est entre les deux qu'il faudra choisir.

La méthode de Tolstoï est bien simple. Pour lui, la cessation de la guerre est dans la volonté individuelle des hommes qu'on ne peut contraindre, malgré eux, à y prendre part. « La vérité, dit-il, dans un langage enveloppé de mystère, mais, cependant, assez transparent pour être compris, la vérité commence à luire dans les ténèbres de notre époque. » Traduisez : ceux qui prêchent la crosse en l'air sont dans le vrai. Ce sont les sans-patrie qui ont dénoué le nœud du problème. Il faut pousser résolument au refus du service militaire et ne pas écouter les endormeurs, et ne pas prendre un grain de sel pour se livrer à la chasse vaine des oiseaux.

Or, que penser, Mesdames et Messieurs, d'une pareille théorie? Oui, sans doute, elle ferait merveille si elle avait chance d'être goûtée, acceptée par tous les hommes à la fois sur tous les points du globe. Alors on verrait cet admirable spectacle, toutes les nations devenues sœurs par un tour de baguette magique, célébrant la suppression des armées, effaçant leurs frontières, revenant aux jours de l'âge d'or; mais ne suffit-il pas d'un instant de réflexion pour faire évanouir ce rêve chimérique? Hélas! c'est le rêve de tous ceux qui, frappés des imperfections de la vie sociale, s'imaginent qu'ils trouvent en eux-mêmes et en eux seuls le remède à toutes nos misères. C'est la pensée héroïque peut-être mais folle qu'il suffit de nous révolter contre une loi dont le fardeau nous pèse pour la briser. L'anarchie n'a pas d'autre raisonnement, et n'est-ce pas ce qui fait, d'ailleurs, que c'est au sein de l'anarchie que se font entendre aujourd'hui les prédications des sans-patrie? Oui, la doctrine de cet esprit si profond dans sa critique, si généreux dans ses aspirations, si sensible à tous les maux de l'humanité, ne ferait rien moins, si elle sortait de l'utopie pour entrer dans le domaine des faits, que nous conduire à la perturbation, au désordre, à la destruction de tous les biens sociaux qui nous rapprochent et nous unissent.

Comment, d'abord, conseiller à l'individu pris à part du corps social de se soustraire à la loi de son pays? Tant que cette loi existe, n'est-il pas contraint d'y obéir, et, s'il s'y refuse, ne s'expose-t-il pas, dans sa personne ou ses biens, à des sanctions impitoyables? Est-il permis de dire à un citoyen : « Révolte-toi au risque d'encourir la prison, le bagne ou la mort? » Et puis, n'y a-t-il donc aucun devoir à remplir envers la nation à laquelle on appartient? Le patriotisme est-il un vain mot? L'idée de Patrie est-elle autre chose que la solidarité entre les membres d'une même nationalité vivant sous la protection des mêmes lois, dans le culte des mêmes souvenirs, dans la pratique des mêmes intérêts et des mêmes usages? Détruire

ces liens pour substituer à la solidarité qui nous unit l'égoïsme qui nous isole, n'est-ce pas commettre une félonie, l'acte même de trahison du père, de l'époux, des enfants qui foulent aux pieds les sentiments de la famille? Ces sentiments qui nous poussent à nous dévouer, à nous sacrifier même pour ceux que nous aimons ne sont-ils pas cependant les plus sublimes, et en est-il qui puissent davantage élever nos cœurs et faire l'humanité grande?

Enfin, aucun d'entre vous, descendant avec toute la sincérité possible au fond de sa pensée, y trouve-t-il quelque chose qui puisse le déterminer à oublier son pays, à déserter sa Patrie?

Non! n'est-ce pas? Toute notre conscience proteste; car, la guerre fût-elle ce qu'il y a au monde de plus atroce, il n'est personne ici qui ne fût disposé à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour répondre à l'appel du drapeau le jour où il faudrait courir à sa défense!

Tolstoï n'y a donc pas réfléchi. Sa thèse, toute simple qu'elle lui ait paru, est, elle aussi, une aberration véritable, et, si sa provocation aux désobéissances individuelles est impraticable et même impie, il faut bien, quoi qu'il en pense et qu'il en dise, recourir aux combinaisons des politiques pour remédier autant que possible à un état de choses qu'il est d'accord avec nous pour condamner.

Eh bien, ces politiques, c'est nous, Mesdames et Messieurs, et voyons si, en cette matière comme en toute autre, on peut se passer de notre œuvre.

Nous ne serions, nous dit-on, que des temporisateurs? Soit, en effet. Nous ne promettons pas plus que nous ne pouvons donner. Nous avons étudié la vie et nous croyons la connaître. Rien ne procède en ce monde par soubresauts, par brusques changements. L'évolution est continue mais elle ne peut être aussi que progressive. Nous ne pouvons donc pas tout modifier en un jour, et notre effort ne peut tendre qu'à préparer des améliorations pour lesquelles le concours du temps est un facteur nécessaire. Ah! certes, nous voudrions pouvoir remporter sur les préjugés qui nous retardent des conquêtes plus rapides; mais, si nous sommes obligés de compter avec la résistance des mœurs, avec les fatalités de l'histoire, nous n'éprouvons pas moins un sentiment de joie désintéressée à préparer les voies pour un avenir meilleur. Les hommes qui ont le mieux servi l'humanité ne sont pas toujours ceux qui ont ébloui le monde par des coups de force dont les effets ont été instantanés mais aussi peu durables, ce sont plus souvent encore ces serviteurs modestes, ces pionniers détachés de toute gloire personnelle qui ont concouru au développement successif des idées de justice, de droit et d'humanité. Notre ambition n'est pas plus haute, mais elle l'est assez pour inspirer nos efforts, et, si elle n'est pas sujet à déclamation brillante, elle nous entretient, au moins, d'espérances qui ne risquent, en aucun cas, de se transformer en remords.

Ces espérances ne seraient-elles donc, d'ailleurs, que des illusions, et peut-on dire vraiment que nous perdions notre temps et notre peine à la poursuite d'un but que ni nous, ni nos successeurs, ne parviendrons jamais à atteindre?

Tout ce qu'on pourra prétendre à cet égard ne saurait aller contre l'évidence des faits.

D'abord, rien se perd-il en ce monde, et le philosophe n'a-t-il pas raison d'affirmer que la mer porte encore l'empreinte du sillage qu'y traça le navire de Pompée? Si tout mouvement physique laisse sa trace éternelle, tout mouvement moral ne produit-il pas aussi des effets durables? — Supposez que Cicéron, qu'Henri IV, que l'abbé de Saint-Pierre, que Turgot, que Cobden, que tous les grands penseurs qui ont cherché à réagir contre les malheurs de la guerre n'aient pas entretenu l'esprit des peuples de sentiments pacifiques, les guerres qui ont décimé le monde n'eussent-elles pas encore été plus nombreuses et plus meurtrières? — Supposez que nous ne parvinssions, dans le présent, qu'à tenir les consciences en éveil, qu'à susciter des réflexions salutaires, qu'à calmer des passions, qu'à mettre en garde contre de fâcheux entraînements, le seul fait d'avoir, en quelques occasions, prévenu des conflits prêts à éclater ne serait-il pas déjà un service inestimable?

Eh bien, ce service, qui oserait contester que nous l'ayons maintes fois rendu? N'en avons-nous pas surtout donné cent preuves depuis le jour où, sortant du sentimentalisme un peu vague dans lequel nous avons longtemps vécu, nous en sommes venus à préciser un programme pratique et à formuler des solutions positives?

Notre initiative a fait un pas décisif lorsque nous ne nous sommes plus contentés de jeter l'anathème à l'esprit de conquête, mais que nous avons pu montrer comment aucun différend entre nation ne devrait échapper à l'intervention pacificatrice d'une justice régulière. L'idée de l'arbitrage jetée dans l'opinion publique, dans la pensée du gouvernement a été une indication féconde en résultats tangibles et surtout en rassurantes promesses. Elle est si bien la solution cherchée qu'on ne lui peut rien objecter.

Les nationalités, d'abord, y peuvent-elles être contraires? — Non, car elle respecte le principe des nationalités; elle ne combat pas les droits de souveraineté de chaque peuple à l'intérieur de ses frontières; elle ne tend pas à une revision de la carte du monde, elle ne menace, elle n'inquiète personne; elle ne fait que parler au nom de la justice, et invoquer des droits aussi absolus que les besoins mêmes de notre raison.

Un doute, il est vrai, nous poursuit toujours : La Justice existe-t-elle devant la force?

Mais pour résoudre une telle question, il faut la bien poser. Non, sans doute, la justice n'est rien contre la force tant que la force est organisée pour opprimer le droit; elle sera tout, au contraire, quand cette même force ne sera organisée qu'au service de ce même droit.

N'est-ce pas là ce qui ressort de toute l'histoire de la civilisation dans les relations privées d'homme à homme? Que se passait-il autrefois, lorsque des conflits nés du choc des intérêts ou des passions venaient à se produire entre simples particuliers? — On se battait; c'était la guerre privée, le jugement de Dieu : la suprématie de la force décidait de la justice. Longtemps on a vécu sur ces mœurs barbares, jusqu'au jour où la pensée d'une intervention judiciaire est venue répandre cette notion nouvelle qu'il valait mieux établir la bonté de sa cause que montrer la supériorité de son bras. — Aujourd'hui, en dehors du faux point d'honneur qui, en certaines matières, conserve la détestable pratique du duel, comprend-on qu'il ait été besoin d'un Charlemagne et d'un saint Louis pour humaniser ainsi la vie privée?

Eh bien, pourquoi ce qui a été fait pour régler les rapports entre individus ne le serait-il pas également entre États? Pourquoi les esprits devenant chaque jour plus aptes à saisir les vérités spéculatives ne viendraient-ils pas à reconnaître que les peuples ont aussi à régler leurs droits respectifs non sur les champs de bataille mais sur le terrain d'une justice vraie? — Tout peut s'étudier, s'apprécier, se juger, dans le domaine des relations internationales aussi bien que dans celui des affaires privées. C'est la politique de convoitise, de conquête, d'ambition qui y a fait jusqu'ici seule obstacle, mais cette politique ne peut être que celle des Gouvernements et non celle des Peuples, et, à mesure que l'opinion pèse davantage sur la conduite des Gouvernements, ne devient-il pas de plus en plus évident qu'un jour viendra où il n'y aura plus place qu'à la volonté des peuples? En attendant, nous avons pu enregistrer comme coïncidant avec les efforts de notre propagande, et n'y étant certainement pas étrangers, nombre de recours à notre procédé favori dont autrefois on n'aurait même pas eu l'idée.

Le nombre des arbitrages qui ont servi à étouffer une quantité de questions qui menaçaient de troubler la paix des nations a été, depuis un certain nombre d'années, considérable. Je n'en compte pas moins d'une vingtaine entre l'affaire de l'*Alabama*, en 1871, qui avait mis, à un moment donné, l'Angleterre et les États-Unis à deux doigts de la guerre, et celui des Pêcheries de Behring qui, lui aussi, aurait bien pu, il y a un siècle, conduire les États intéressés à faire entendre le bruit du canon. J'ajoute que, dans cette même période, la clause d'arbitrage a été introduite dans 116 traités internationaux.

Cependant, nous fait-on quelquefois observer, ces arbitrages ne s'appliquaient qu'à des intérêts secondaires, et nous n'aurons rien prouvé tant que nous n'aurons pas vu des nations soumettre aux incertitudes d'un jugement arbitral le principe même de leur existence. L'objection vaut sans doute la peine d'être relevée, mais elle procède surtout d'une sorte de parti pris de scepticisme. Commençons, d'abord, par les petits résultats, et nous arriverons, ensuite, à de plus importants. Certes il y aura toujours pour un peuple un devoir sacré de recourir à la force lorsque, son intégrité étant menacée, il lui faudra se défendre; mais, plus les nations s'accoutumeront à accepter les arrêts d'une justice ordonnée, moins les attentats au droit des nationalités seront à redouter. Paris, comme le dit un proverbe populaire, ne s'est pas fait en un jour, et comment pourrait-on espérer que l'organisation définitive de la paix, même dans la simple Europe, n'exigeât pas de longs efforts?

L'important est que ces efforts ne s'exercent pas seulement sur un point isolé du monde, et qu'ils se fassent sentir un peu partout, de manière à provoquer une action parallèle chez tous les peuples intéressés, et à maintenir une sorte d'équilibre dans le progrès. Mais c'est là ce que des milliers de bonnes volontés cherchent à faire, à cette heure même, aux quatre coins de la terre. Des sociétés de la paix existent, aujourd'hui, et prospèrent dans tous les États où ces libres initiatives ne sont pas interdites. J'en connais deux à Paris, également florissantes, celle à la tête de laquelle se trouve M. Frédéric Passy, celle que préside M. Arnaud, le successeur dévoué de Charles Lemonnier. J'en connais à Londres, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Espagne, en Suisse, en Belgique, en Hollande, dans tous les pays scandinaves, dans toute l'Amérique. — Ces sociétés, actives et remuantes, ont une propagande puissante, mais il est venu s'ajouter, il y a cinq ans, un nouveau levier qui déjà les dépasse comme moyen d'action effectif. C'est la Conférence interparlementaire qui associe en une sorte de ligue du bien public tous les groupes constitués dans chacun des parlements des pays jouissant du régime représentatif. — L'idée de cette Conférence est née à notre Exposition de 1889 de la rencontre de tous les grands philanthropes qui y furent attirés. M. Jules Simon, si je ne me trompe, présida le banquet de baptême et eut la bonne fortune d'en être le premier parrain. — L'année suivante, en 1890, on s'est réuni à Londres, sous la présidence de lord Herschell. — En 1891, on était à Rome. En 1892, on était reçu dans la salle même du Conseil des États de Berne, et les

séances d'ouverture étaient présidées par un des membres les plus distingués du Conseil fédéral de la Suisse, M. Droz. Cette année, on n'a pu se rendre à Christiania, comme on en avait eu le projet, mais le bureau de ce petit parlement international, dont j'ai l'honneur de faire partie pour la France, s'est rencontré à Bruxelles, et ses délibérations n'y ont pas eu moins d'importance et d'intérêt que s'il se fût agi d'une assemblée plénière.

Je ne veux, Mesdames et Messieurs, que vous donner un exemple de l'efficacité palpable de toute cette agitation bienfaisante qui n'unit pas moins, aujourd'hui, de deux ou trois mille adhérents dans les divers pays représentés à ces assises de la Paix.

Il y a quelques années, sous l'impulsion donnée par l'opinion qui commence à parler, les États-Unis d'Amérique prirent une résolution qui n'a pas eu assez de retentissement sur notre continent européen.

Cette résolution disait :

Le président des États-Unis est prié d'entrer en négociation, au fur et à mesure que l'occasion se présentera, avec les gouvernements qui ont actuellement, ou qui, pourraient avoir dans l'avenir, des relations diplomatiques avec les États-Unis. Le but à atteindre sera de régler paisiblement, au moyen de l'arbitrage, tous différends ou disputes s'élevant entre deux États, toutes les fois qu'on ne pourra arriver à une entente par les moyens diplomatiques ordinaires.

Les chancelleries ont répondu sur un ton de politesse plus ou moins évasive, mais nous nous sommes emparés de l'idée, et nous ne l'abandonnerons pas qu'elle n'ait fait son chemin.

A sa réunion de Berne, l'an passé, la Conférence a décidé que ses membres provoqueraient des explications dans leurs parlements respectifs. Déjà plusieurs ont accepté des motions favorables à l'idée de la grande puissance américaine, et nous apprenions, il y a quelques mois, que le plus important d'entre eux, le parlement anglais, retentissait, à ce sujet, d'un débat de la plus haute portée pour l'avancement de nos idées. Sur la proportion de M. Cremer et de sir John Lubbock, M. Gladstone a été appelé à donner l'avis de son gouvernement, et son langage a été de telle nature que nous avons cru devoir l'enregistrer et lui donner la plus large publicité. Nous décidions, au mois d'octobre dernier, à Bruxelles, de lui envoyer une adresse que je vous demande la permission de faire passer sous vos yeux, car il est bien probable que beaucoup d'entre vous n'en ont pas eu connaissance.

Voilà, Mesdames et Messieurs, l'état actuel de la question. Nous n'en sommes plus à préconiser des traités accidentels d'arbitrage pour toute difficulté qui peut surgir dans les rapports internationaux ; nous voyons la possibilité d'organiser par des traités d'arbitrage permanents une justice stable, qui ne serait plus surbordonnée aux calculs qui peuvent entraver les bonnes volontés lorsqu'il faut décider d'un acte diplomatique au moment où le conflit est déjà né. — Nous allons même plus loin dans nos prévisions, et nous commençons à entrevoir qu'un jour la consolidation finale de notre œuvre pourrait être dans la constitution d'un tribunal fédéral qui en serait la sanction dernière.

Avenir bien lointain, dira-t-on. C'est possible. Mais ceux qui, il y a des siècles, ont travaillé pour la liberté de conscience, pour la liberté politique, pour toutes ces grandes causes que l'évolution de notre histoire a fait aboutir, se sont-ils lassés d'agir parce qu'il ne leur était pas permis d'assurer le succès prochain de leurs espérances ?

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, que les sceptiques nous dédaignent ou nous raillent ! S'il en est qui croient à la vanité de notre entreprise après s'être associés de tout leur cœur à ces fêtes touchantes qui scellaient récemment, entre la Russie et la France, un pacte de durable amitié, je leur demanderai pourquoi donc ils acclamaient ces manifestations comme l'indication d'une ère nouvelle, comme un gage de paix donné non pas seulement aux deux grands peuples désormais frères, mais encore à toutes les nations ? Est-ce donc la comédie de la paix qu'ils auraient célébrée ?

Non, non ! La paix ! voilà bien le rêve universel ; voilà le désir avoué de tous ; voilà le but à poursuivre. Tout le monde sait aujourd'hui les calculs terrifiants de M. Leroy-Beaulieu, qui a compté que, de la guerre de Crimée à Sadowa, de 1854 à 1866, les champs de carnage n'ont pas coûté à l'Europe moins de 800 000 morts, et près de 50 milliards. — On frémit à la pensée de nouveaux désastres ; on repousse avec effroi la perspective d'une rencontre où tout le vieux continent pourrait se trouver aux prises et qui ne pourrait qu'aboutir à un recul lamentable de la civilisation, qu'accumuler encore des rancunes, des haines et des germes de représailles ; on ne veut plus voir le deuil des femmes, le deuil des mères, tout ce spectacle horrible de larmes et de sang. — Mais la paix, elle ne se peut, pourtant, que par la justice, car nous serions prêts encore à tous les sacrifices, et nous courrions nous-mêmes aux armes si elle devait être accompagnée de déshonneur : faire entrer dans les esprits l'idée de droit, faire accepter la notion de justice, travailler à substituer le sentiment pur d'humanité aux égoïsmes nationaux, c'est donc bien le seul moyen que nous évitions la guerre, et que, mieux que par la guerre peut-être, les réclamations de l'histoire puissent se produire et se faire écouter ?

L. Trarieux.

## THÉATRES

*Amoureuse*, comédie en trois actes de M. Georges de Porto-Riche (Paris, Ollendorff, 1894).

Il est certain que les pièces de théâtre sont faites pour être jouées; — et d'avoir fait cette « découverte » je ne suis que médiocrement fier. Mais il est certain aussi que les bonnes pièces se reconnaissent surtout à ce qu'elles « résistent » plus que les autres à la lecture. Songez que nous n'avons rien vu, pour ainsi dire, du théâtre d'Augier, et que la lecture nous en a fait connaître et aimer entièrement les beautés. Puis, il y a cette terrible question d'interprétation qui peut si bien — si facilement, veux-je dire, — non pas certes faire tout à fait illusion sur la valeur d'une pièce mais en changer le sens, en accentuer certains côtés qui ne sont qu'accessoires et laisser les autres dans l'ombre. Et je crois bien que c'est ce qui est arrivé pour *Amoureuse*, l'admirable comédie de M. Georges de Porto-Riche.

Elle vient de paraître en librairie. Je l'ai relue aussitôt, avec la tendresse particulière que j'ai pour elle depuis longtemps; et, si mon admiration est restée la même, certains aspects de la pièce, que je n'avais fait qu'entrevoir à la représentation, me sont apparus cette fois en pleine lumière. Et, puisque la semaine est vide, je voudrais en causer un peu avec vous. J'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'en parler ici, mais *Amoureuse*, parmi ses rares qualités, a cette qualité d'être pleine de substance. Sur elle, « on peut causer ».

Et d'abord, dirai-je que j'ai eu, en lisant la pièce, une agréable surprise? Je craignais que, dans le livre, elle ne perdît un peu de son mouvement. Il n'en est rien. Je ne parle pas de l'esprit qui, « lu », reste aussi vif et aussi alerte que « dit ». Mais la curieuse scène du premier acte entre Étienne et Germaine, et tout le second acte, si ardent et si vrai, donnent la même impression de vie vivante, et de plénitude dans l'expression des sentiments. Et ce n'est pas un mince éloge si l'on se rappelle ce que l'interprétation semblait ici ajouter à l'œuvre même. M. Guitry et M. Dumény, celui-ci plus « homme à femmes », mais tournant trop son rôle au comique; celui-là, plus lourd, mais étant peut-être un meilleur point d'appui pour sa partenaire; enfin M^me^ Réjane qui, là, s'était montrée l'admirable comédienne qu'elle est parfois. A la lecture, la pièce reste aussi vive, aussi vivante, aussi « pleine », — plus pleine peut-être, car on y trouve des sentiments qu'on ne faisait que soupçonner à la représentation.

Vous vous rappelez peut-être que, lors de la première, *Amoureuse* scandalisa de fort honnêtes gens. Il leur semblait que Germaine n'était pas une « épouse », qu'elle était trop exclusivement une maîtresse. « On est mieux couché qu'assis, mort que couché », dit une maxime orientale : Germaine paraissait mettre en pratique avec quelque excès au moins la première partie de ce proverbe. Certes, à relire la pièce, Germaine reste une « amoureuse »; elle l'est, j'ose le dire, des pieds à la tête. Et l'on aurait mauvaise grâce à reprocher à l'auteur d'avoir fait son héroïne telle qu'il voulait qu'elle fût. Mais, s'il avait voulu Germaine amoureuse, il la voulait tendre aussi, et c'est ce qu'on ne voyait qu'imparfaitement dans le jeu fébrilement émouvant de M^me^ Réjane. Encore le personnage de Germaine, avec l'interprétation qu'en avait donnée l'actrice, était-il logique avec lui-même. Ce n'était pas peut-être ce qu'avait voulu l'auteur, au moins tout ce qu'il avait voulu : ou, plutôt, c'était ce qu'il avait voulu, légèrement transposé. Mais le personnage ainsi établi « déplaçait », si je puis dire, celui d'Étienne. A se défendre avec obstination contre une femme uniquement soucieuse des joies matérielles de son état, on l'eût pris un peu pour le héros du *Calendrier des vieillards*. Il n'était pas comique, parce que la passion le sauvait; mais il fallait soupçonner à sa lassitude des motifs un peu gênants à imaginer; en un mot, sa résistance, bornée à ce que vous savez, ne le rendait pas très intéressant, et il eût dû l'être dans la pensée de l'auteur.

En relisant la pièce, des répliques, de nombreuses répliques apparaissent, qui étaient dites au théâtre, mais qui disparaissaient, ou étaient comprises à contresens grâce à l'allure générale donnée au rôle. Je prends presque au hasard, dans le premier acte. C'est d'abord, quand à cette question de Germaine : « Tu m'aimes? » Étienne répond : « J'avais parié que tu me le demanderais avant cinq minutes. » Et Germaine, alors : « Étrange manie des femmes, qui veulent à tout prix vous arracher une bonne réponse, quand elles savent que cette réponse sera mensongère. » Plus loin, Germaine encore : « Tu parles toujours du bonheur que tu donnes, et jamais de celui que tu reçois; et pourtant, si tu m'aimais comme je t'aime, tu ne sais pas la joie que tu aurais. Va, je ne changerais pas mon sort contre le tien, malgré toutes les misères que tu me fais... » Plus loin encore; ÉTIENNE : « Je t'adore! » — GERMAINE : « Répète-le; si tu le sais, moi je ne le sais pas. » Et, assurément, ce sont là des mots d'amoureux, d'amoureuse... complète; mais ce sont aussi des mots d'amoureuse tendre : et l'amoureuse frénétique que nous avions vue ne les aurait pas trouvés. Les sens, comme l'esprit, peuvent jouer un temps le personnage du cœur; mais ce temps est court. Remarquez du reste qu'au second acte, alors qu'Étienne, mécontent de n'être pas parti, se plaint à Pascal des exigences de Germaine, c'est à peine s'il fait une allu-

sion très discrète à ce dont je parlais plus haut. Il se plaint d'une tendresse envahissante qui ne laisse place que pour elle dans une vie qui devait être laborieuse. Les raisons d'Étienne « s'élèvent », en quelque sorte. Je ne dirais pas que la pièce est changée : l'orientation en est légèrement modifiée; elle y gagne, et surtout le personnage d'Étienne : on comprend alors l'inquiétude du « savant » devant cette tendresse obsédante, tendresse passionnée à coup sûr, mais tendresse; et c'est ce qu'on n'avait pas vu très clairement à l'Odéon.

Il est inutile, je pense, de vanter à nouveau les qualités de dialogue d'*Amoureuse*. Il n'en est pas, même chez les meilleurs, de plus net, ni de plus incisif. Je crois bien qu'au moins dans les scènes passionnées c'est le dialogue modèle. Et vous savez avec quelle conviction frémissante cette passion s'exprime ici. C'est que, précisément, c'est là la caractéristique du talent de M. de Porto-Riche, et ce qui le distingue très nettement de tous ceux qui ont réussi au théâtre depuis quelques années. Les uns, — soucieux avant tout des conditions où les exigences de la vie moderne réduisent une société dont l'appareil extérieur semble encore « aristocratique », — nous donnent des tableaux justes et frappants d'un monde qui finit. D'autres analysent des cas singuliers, le reflet d'événements étranges sur les âmes humaines. D'autres encore tâchent à reproduire quelques coins de notre société, le coin politique, le coin financier. Ce n'est pas non plus une découverte de dire que jamais on ne fut moins passionné qu'aujourd'hui, en littérature s'entend. Intelligence, force, hardiesse d'observation, grâce attendrie, vous trouverez tout cela chez nos écrivains, de M. Bourget à M. Zola, de M. Becque à M. Alphonse Daudet. Mais de la passion nulle part. La passion semblait morte, épuisée à vingt ans, par les excès où l'avait traînée le romantisme. De notre théâtre, elle avait pour ainsi dire disparu ; l'amour en était encore le ressort, mais il ne servait qu'à dénouer un problème social, comme chez Augier, ou légal, comme chez M. Dumas. Je veux dire au moins que la passion pour la passion n'était plus mise à la scène. Les seules pièces « d'amour » étaient celles de Feuillet, mais ses personnages limitaient leur amour aux convenances mondaines. Chez lui, doña Sol eût craint de n'être plus reçue à Compiègne, si j'ose hasarder ce rapprochement, et Adèle d'Hervey eût trouvé qu'Antony n'était pas suffisamment « homme du monde ».

Pour M. de Porto-Riche, l'amour est un motif suffisant de drame; c'est le seul dont il se préoccupe. Dans l'*Infidèle*, dans la *Chance de Françoise*, dans *Amoureuse*, vous ne trouverez rien que l'amour, et l'amour passionné, se suffisant à lui-même. Certes, nul plus que M. de Porto-Riche n'est éloigné du romantisme, nul ne donne aux « aventures » une place plus petite, nul ne serre de plus près un sujet, et ne sait en extraire directement ce qu'il contient. Mais il est resté en lui un peu de l'auteur du *Drame sous Philippe II*. Il a été, à un moment, comme un disciple attardé des romantiques, et il a conservé intacte la puissance de passion, si je puis dire, de ses premiers maîtres. Mais ce qu'il y a de très particulier et de très remarquable, c'est que ses personnages, si passionnés qu'ils soient, sont cependant très intelligents et très avertis. Je ne crois pas que, dans les drames les plus enragés d'il y a soixante ans, l'amour ait mené une femme à une plus dramatique extrémité que l'héroïne d'*Amoureuse*. Voyez cependant que Germaine prévoit le drame ; elle ignore, naturellement, où elle sera conduite, mais elle sait, elle est certaine que sa passion insatiable se heurtant à la tendresse rassasiée d'Étienne, amènera un drame; elle le sait, mais le sachant, elle cède à ce qui l'entraîne. Et c'est de là, sans doute, que vient cette impression de plénitude dont je parlais au début.

Germaine, si l'on peut dire, nous satisfait entièrement. Elle dit tout ce qu'une amoureuse comme elle doit dire; elle dit aussi ce que nous pensons, nous qui la regardons agir. Et c'est ainsi qu'elle acquiert, pour ainsi dire, un supplément de vie, qu'elle est complètement vivante, parce que, sous sa vie amoureuse, nous voyons par sa vie intellectuelle qu'elle n'est pas une « possédée » — pas assez! dirait-elle, — ne comprenant rien en dehors de son amour, et butée contre lui. C'est une femme intelligente, capable de raisonnement, mais chez qui l'amour est plus fort que toutes les raisons. Et vous voyez encore que le drame est plus tragique ainsi, puisque, au lieu d'une « chose » emportée par un tourbillon aveugle, c'est une femme de chair, d'âme, et d'intelligence, terrassée par une passion plus forte qu'elle...

De tout cela, on se doutait un peu, j'imagine. Je n'en ai pas moins été très heureux de le dire, ou de le redire et de chercher une fois de plus ce qui a valu à M. de Porto-Riche une situation très particulière au théâtre, et qui, je le crois, ne fera que grandir avec le temps.

JACQUES DU TILLET.

## CHOSES ET AUTRES

Dieu nous avait donné le ministère Perier; Dieu nous l'a retiré. Que sa volonté soit faite ! Il nous a donné en échange le ministère Dupuy. Peut-être nous en privera-t-il demain. Que son saint nom soit béni !

Les ministères me font naturellement penser à la

fragilité des choses humaines, et à Cham, le caricaturiste. Ses amis le trouvèrent un jour qui suivait une bande de canards et leur disait d'un air sarcastique : « Un bon temps pour les petits pois ! » — Pour les ministres, c'est toujours la saison des pois verts.

Le régime parlementaire procède un peu du régime de l'École de Salerne : *Ebriare semel in menes.* Une petite crise par mois, c'est la santé du corps, du corps législatif. Il y a même des mois où le Parlement est en train et où il s'offre quelques régals supplémentaires.

De près, c'est quelque chose qu'une crise. Les presses en gémissent. Des torrents d'encre d'imprimerie se répandent sur des kilomètres de papier blanc...

De loin, au rebours de la fable des *Bâtons flottants*, ce n'est rien.

Et rien, comme l'on sait, en vers ainsi qu'en prose,
Veut dire rien, ou peu de chose.

La crise n'est pas plutôt finie qu'on ne sait plus pourquoi l'on s'est tant ému. Avec un peu d'effort, on se souvient encore des raisons qui ont amené la chute de M. Perier, il y a huit ou dix jours. Attendez ! Oui... c'est bien cela. Il s'agissait de syndicats et d'employés de chemin de fer. Mais pourquoi, il y a six mois, le premier cabinet Dupuy est-il tombé ? Je vous le donne en dix. Et le ministère précédent... le ministère de monsieur... là... qui était si honnête homme ? Ne sauriez-vous m'aider un peu ? Voilà que j'ai oublié son nom.

Au milieu de tout cela, il est permis de se demander ce que devient l' « esprit nouveau ». Le cabinet va-t-il le recueillir et l'adopter, le pauvre orphelin ? Voudra-t-il avoir un esprit à lui ? Préférera-t-il n'en pas avoir du tout ? *Spiritus flat unde vult.* Il souffle même quelquefois à travers la montagne ; on sait que Castibelza ne s'en trouva pas bien.

*
* *

On dit qu'un tailleur allemand vient d'inventer une cuirasse merveilleuse à l'épreuve de tous les projectiles.

Il en a revêtu un cheval. Pan ! pan ! l'animal n'a pas bronché. Il s'en est revêtu lui-même. Pan ! pan ! L'animal... pardon, le tailleur, veux-je dire, a souri, et comme Gargantua, au siège de Laroche-Clermand, « pensant des plombées et pièces d'artillerie que fussent mouches bovines ».

Je loue ce tailleur et suis prêt à lui commander un « complet » de sa façon. Mais quelle plus belle affaire il eût faite et plus difficile, s'il eût découvert la cuirasse qui mettra les ministères à l'abri des interpellations. Boum ! ferait M. Pelletan. — Pfuttt ! ferait M. Goblet. — Bast ! dirait M. Dupuy ; car le tailleur serait là, devant le banc ministériel, avec son égide brevetée.

Franchement ; il est bon à mettre au cabinet.

*
* *

Il est vrai que si le gouvernement avait son tailleur, l'opposition aurait Turpin, qui, de son côté, taillerait des croupières au gouvernement. Et Turpin me fait aussi l'effet d'un habile faiseur.

Il y a, dans les *Fâcheux*, un inventeur « qui veut en ports de mer mettre toute la France ». Turpin prétend mettre à sac tous les ports de mer de la Grande-Bretagne, sans compter les côtes et le plat pays. L'Angleterre deviendrait cette « île sans bords », dont parle Boileau, et qui avait passé jusqu'ici pour une licence poétique.

Quant à l'empire des mers qu'Albion s'est jusqu'à présent arrogé, il en faut rabattre. On connaît le trait de cet Anglais qui, passant par les lagunes de Venise, trempa son doigt dans l'eau et le porta à sa bouche : « Ah ! ah ! dit-il, elle est salée. Ceci est à nous. » — C'est que Turpin n'était pas encore connu, aujourd'hui il l'est presque trop.

Je me souviens que, pendant la guerre, entre autres inventions extraordinaires, on proposa au gouvernement de la défense une bombe purgative, destinée à faire merveilles. Elle devait porter le relâchement dans les rangs ennemis, déranger les corps d'armée, les débiliter et les livrer à l'adversaire, sans coup férir. Le comité se borna à renvoyer la chose à l'École de pharmacie « pour être statué ce que de droit ».

Il ne ferait pas bon en user de la sorte avec M. Turpin. C'est un homme « bilieux comme tous les diables et qui se veut mettre en colère tout son soûl, quand il lui en prend envie ».

Avec cela, au demeurant, le meilleur fils du monde. Car enfin, vous qui parlez de ses protestations, de ses colères et de ses interviews, vous oubliez qu'il a entre les mains de quoi écraser ses ennemis et les réduire en chair à pâté. Il se borne à leur lancer des invectives, quand il ne tiendrait qu'à lui de les couvrir de mitraille et de leur travailler les côtes, à la façon des côtes d'Angleterre. Je suis très pacifique, mais croyez-vous que si par hasard je maniais la foudre, je me contenterais d'aller porter mes griefs dans les bureaux de rédaction et verser mes doléances dans le sein des reporters ! Ah ! le général Mercier ne veut pas m'entendre. Vlan ! foudroyé, le général. Ah ! le comité d'artillerie me fait des misères. Rrrrran ! fini, le comité d'artillerie. A qui le tour ?

Au fond, puisque Turpin pense avoir à se plaindre de son pays, je trouve qu'il est bien bon de ne pas s'installer sur la butte Montmartre avec son appareil,

tourner la manivelle et en finir une bonne fois avec l'Élysée, les Chambres, les ministères et le reste.

***

C'est peut-être la Presse qui nous a sauvés de cette extrémité et qui a rappelé Turpin au respect de la Patrie. Il était déjà passé à l'ennemi; la trahison allait être consommée; il ne s'en fallait plus que d'une signature, — un journal eut l'heureuse inspiration de traiter le transfuge de Coriolan. Il n'y a que l'histoire romaine. Être appelé Coriolan!

...Ces choses-là sont rudes;
Il faut pour les comprendre avoir fait ses études.

Vive Tite-Live! — Je ne sais pourquoi cela me rappelle un mot du général Canclaux, qui, en 1793, commandait en Bretagne. Le maire de Rennes le haranguait un jour et lui citait l'exemple de Brutus qui n'avait pas hésité à sacrifier ses fils à la patrie.

— Citoyen Pocholle, répondit le brave général, tu me fais sentir vivement le regret de n'avoir que des filles.

De Tite-Live à Lhomond il n'y a qu'un pas. *Qualis pater, is est filius.* On vient de lui élever une statue (à Lhomond) dans la ville de Chaulnes. Le ministre de l'Instruction publique — l'autre... Chose... l'ancien; pas Machin, le nouveau — l'a inaugurée.

Je ne crois pas que la grammaire de Lhomond soit encore en usage; mais je ne crois pas non plus qu'on ait apporté dans cette science des modifications très importantes.

Est-ce toujours la même phraséologie? Parle-t-on encore à des enfants de sept ans du prétérit-défini, du passé-antérieur, du plus-que-parfait du subjonctif, de la troisième personne du conditionnel passé, des verbes déponents, etc.?

Oh! là belle chose que la jeunesse! Je n'y comprenais rien et je ne m'en souciais pas, aujourd'hui je suis comme l'oison de la fable :

... J'y vois bien quelque chose.
Mais je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très bien.

Et je me dépite. Et je m'en veux à moi-même et aussi au bon Lhomond, qui n'en peut mais, puisqu'il n'est pas l'inventeur de ces termes rébarbatifs et qu'il n'a fait que les propager.

Il a cependant sa statue. Je crois même qu'il en a deux : une à Chaulnes, une autre à Amiens. Il en aurait trois que ce ne serait pas trop pour sa gloire. La postérité connaît quelquefois aussi mal les grands hommes que le plus-que-parfait du subjonctif.

JEAN-PIERRE.

# BULLETIN

## Une ville romaine en Algérie[1].

Au delà d'une plaine qui se perd en des vallonnements rosés puis violets, où un grand soleil finit de mûrir des champs indéfinis d'orge ou de blé, le touriste, sans avoir aperçu un village ni un douar depuis qu'il a quitté Lambessa, découvre une série de colonnades, un portique et des murs dont la blancheur ressort sur la brume légère de l'horizon.

C'est Timgad, ville romaine admirablement conservée au milieu des montagnes de l'Aurès, à 40 kilomètres de Batna, Timgad que connaissent depuis plusieurs années les archéologues et les épigraphistes, que visiteront avec plaisir tous ceux qui aiment les ruines, de beaux motifs d'architecture antique, et les lointains souvenirs de l'époque romaine.

Il y a là de véritables merveilles qui méritent d'être connues du grand public. Vous vous rappelez l'émotion que l'on éprouve en visitant Pompéi; l'aspect de Timgad est certainement aussi saisissant, et la raison en est simple : Timgad comme Pompéi a disparu tout d'un coup, Pompéi sous les cendres en trois jours; Timgad, par un incendie que laissèrent les Maures derrière eux quand les Byzantins, conduits par le général Salomon, vinrent au commencement du VIe siècle s'emparer de la région. Aucune transformation lente d'une ville romaine en forteresse arabe; Timgad est tombée en un jour; le sable, la terre végétale ont bientôt recouvert les rues, les monuments, les maisons, et, jusqu'à ces dernières années, quelques colonnes, un arc de triomphe habité par une statue de marbre grec et des pierres alignées au milieu de terre de labour témoignaient seuls de la présence d'une ville endormie sous un grand manteau d'émeraude l'hiver, et doré pendant tout l'été.

Les fouilles dans leur état actuel découvrent toute une série de monuments entièrement conservés. Les deux voies perpendiculaires, le *cardo* et le *decumanus* qui dans toute colonie romaine se croisent à angle droit au forum, sont déblayées ainsi que le forum, la basilique, le théâtre et plusieurs petits temples. On travaille actuellement à restaurer le marché municipal et le Capitole : dirigeons-nous de ce côté.

Le marché, qui est à l'est de l'arc de Trajan, en bordure de la grande voie, fut construit aux frais d'une habitante généreuse dont la statue a été retrouvée. Il comprenait une cour rectangulaire avec fontaine; à l'entrée était un portique et au fond une partie demi-circulaire qui était couverte. C'est le seul exemple connu d'un marché romain en partie couvert, et à cet égard le doute n'est pas possible : douze magnifiques consoles byzantines placées dans la partie circulaire indiquent que des colonnes soutenaient la toiture. Les tables de vendeurs

(1) Notre collaborateur Henri Pensa doit publier prochainement, à la librairie Rothschild, le rapport officiel qu'il a été chargé de rédiger, en sa qualité de secrétaire de l'enquête sénatoriale en Algérie. Nous extrayons de ce rapport ces quelques pages sur Timgad.

étaient étroites et scellées dans le mur; le marchand devait les franchir avant d'y installer ses marchandises, comme il est d'usage actuellement dans les petites boutiques indigènes d'Algérie et de Tunisie.

Non loin du marché, un bataillon des compagnies disciplinaires d'Afrique déblaye le temple de Jupiter Capitolin; les travaux avancent lentement, faute de crédits; mais la plupart de ces ouvriers sont intelligents et s'intéressent aux objets qu'ils découvrent. L'un d'eux, qu'on nous désigne, est un jeune bachelier qui déserta pour rejoindre sa maîtresse. Dans notre époque de blasés sceptiques, c'est un croyant qui brisa sa vie par une pure fantaisie pour une femme oublieuse de lui; avec quelle indifférence il regarde ces sénateurs peut-être tout-puissants qui passent!

Le Capitole était de dimensions colossales.

Les six colonnes cannelées qui le précédaient ont 16 mètres de hauteur, ce qui donne 20 mètres à l'ordre tout entier. Un vaste perron orné de statues de marbre s'ouvrait sur une cour intérieure entourée de portiques sur les quatre faces.

On peut se rendre compte de la hauteur de ces statues d'après le pouce du pied de l'une d'elles; la largeur du pouce dans sa plus petite partie a vingt centimètres.

Les chapiteaux, presque tous conservés, sont d'un beau style corinthien, et les linteaux placés entre les colonnes au-dessous de l'entablement, sont ornés de rinceaux dont les feuillages circulent autour d'une tête : est-ce la fantaisie ou la conscience du sculpteur qui l'avait amené à incruster du plomb dans la pupille des yeux de ces figurines, alors que les soffites étaient placés à 16 mètres au-dessus du sol?

Le service des monuments historiques relèvera au moins une colonne de ce temple; la dernière, qui a été renversée par un tremblement de terre, était encore debout en 1780, quand un explorateur anglais, Bruce, vint à Timgad. Les huit morceaux qui la composent sont étagés sur la colline, presque intacts. Les deux angles du fronton de la façade ont été déjà mis à jour. La restauration d'une seule de ces colonnes sera un travail particulièrement difficile.

Sans aller jusqu'aux ruines massives d'une forteresse byzantine située à 800 mètres du Capitole, au milieu de quelques champs d'orge parsemés de chardons et de buissons de lentisques, reprenons la grande voie qui allait de Tebessa à Lambessa. C'était le *decumanus* qui passait sous un arc triomphal construit en l'honneur de Trajan, l'an 100 de J.-C. Cet arc est debout, à peine a-t-il été consolidé; il est de pierres du pays, et des paillettes de fer qui y sont mélangées leur donnent une couleur rougeâtre du plus bel effet au soleil. Les colonnes du milieu, surmontées de chapiteaux corinthiens, supportaient des aigles qu'on voit encore les ailes ouvertes et la tête brisée; sur les bas-côtés, des colonnes plus courtes et plus étroites soutiennent l'entablement au-dessus de deux niches dont l'une est encore ornée d'une statue.

Le long de la voie, des portiques pareils aux galeries de la rue de Rivoli abritaient les passants et les acheteurs : plusieurs boutiques avaient accès sur ces galeries. Elles sont pour la plupart assez petites, n'étant éclairées que par une fenêtre placée au-dessus de la porte; les unes ont une arrière-boutique et des bas-côtés de la même dimension que la pièce principale; d'autres, au contraire, dont le fond s'appuie au Forum, sont plus basses, et l'arrière-boutique voûtée avec des tuiles rondes, d'une grande légèreté, supportait des salles au niveau du Forum. Celles-ci, plus fraîches, moins éclairées, ressemblent assez à des celliers. Le système de fermeture de toutes ces boutiques a été parfaitement retrouvé. Les portes étaient en général à deux battants, ainsi que le montre une feuillure placée au bas et au milieu de l'entrée; elles étaient fermées par une barre en bois fixée, à l'intérieur, d'un côté dans un trou du mur le plus souvent à droite et amenée de l'autre côté dans un trou symétrique en glissant de haut en bas après avoir été poussée dans une rainure horizontale. La devanture était ornée de plaques de marbre ou de stuc. On s'est demandé si ces portiques étaient couverts en terrasses suivant la mode d'Italie et de Grèce. Le doute n'est pas possible. La grande quantité de tuiles qu'on rencontre partout et à toutes les profondeurs du sol, la disposition des murs qui supportaient la charpente des toitures et plus encore le climat de cette région où la neige tombe et se maintient pendant près de trois mois par an, prouvent assez que toutes les maisons étaient couvertes en tuiles; les tuiles sont d'ailleurs en terre très rouge, et la plupart sont légères.

Avant de quitter cette voie, dont les larges dalles sont marquées de sillons réguliers par les chars romains, il est curieux de remarquer la disposition des latrines publiques. A cet égard, Timgad était bien autrement ordonnée que Marseille ou Londres; le système du tout à l'égout était adopté, et des fontaines placées à deux niveaux différents assuraient le nettoiement continuel des stalles et du canal qui se déversait dans un égout collecteur placé sous la voie publique.

Le Forum, centre de la colonie et de la vie municipale, n'était pas accessible aux chars; c'était une large place couverte de dalles et bordée par les bâtiments ayant un caractère public.

Plus de trente statues qui se pressaient sur les côtés du Forum montrent avec quel soin la municipalité tenait à honorer les empereurs, les légats, les patrons, les anciens magistrats qui avaient bien mérité de la cité.

Tous les édifices qui ont accès sur le Forum présentent une harmonie surprenante; c'est que la colonie a été fondée en peu d'années sur un plan d'ensemble dressé par quelque architecte de l'école de Rome, d'après les ordres de Trajan, comme nous créons actuellement des villages de colonisation autour d'une place où sont édifiés les monuments publics, sur un arrêté du gouverneur.

HENRI PENSA.

## Nouvelles de l'étranger.

UNE DÉFINITION NOUVELLE DU CHRISTIANISME

Un pasteur américain, M. Lyman Abbott, publie dans la revue *The Cosmopolitan* une vie de Jésus-Christ, qu'il intitule *le Fils du Charpentier*, et où il affirme que les Quatre Évangiles sont le protoplasme de la démocratie.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

6 juin 1894.

La déclaration du nouveau cabinet est modeste, sans prétention et courte : M. Dupuy veut bien nous apprendre, qu'il n'a pas recherché le pouvoir ; il donne avis à la France qu'il succède à M. Casimir-Perier.

On espère que les affirmations du nouveau cabinet vont rassurer les esprits d'un certain nombre de membres de la Chambre, tourmentés du péril clérical : les simples citoyens qui ne sont pas, comme les députés, l'objet de menaces ou de promesses, ne s'en doutaient pas et on se doit ici de les avertir.

La présidence de la Chambre, devenue vacante, a été naturellement l'objet des compétitions des deux partis modéré et radical qui se forment lentement.

Les radicaux répandirent cette opinion que, n'ayant pas assumé la charge du pouvoir, ils devaient avoir l'honneur de désigner le Président de la Chambre. Aux républicains modérés l'Exécutif, aux radicaux la Présidence du Législatif. Cette ingénieuse conception de la séparation des pouvoirs que les plus sûrs auteurs — M. Charles Benoist, par exemple, dans son nouveau livre sur la Politique — n'avaient pas prévue, n'a pas prévalu.

La majorité qui soutiendra M. Dupuy devait désigner l'un de ses membres : M. Casimir-Perier a été élu par 229 voix contre 187 à M. Bourgeois.

Si on rapproche le scrutin du 2 juin de ceux des 14 et 18 novembre 1893, on voit que M. Casimir-Perier a perdu des voix : comme président provisoire, il avait obtenu 295 voix contre 195 à M. Brisson ; comme président définitif 333 voix.

Cependant M. Casimir-Perier a singulièrement grandi au pouvoir. Depuis Jules Ferry, on n'a pas connu une pareille rectitude d'esprit, un aussi ferme et droit caractère. S'il a obtenu moins de voix, le 2 juin, c'est que de nombreux députés auraient voulu le conserver à la tête du parti gouvernemental, au lieu de l'élever au-dessus des partis.

Les hommes politiques éprouvent le besoin de se grouper pour échanger leurs vues, fixer leurs opinions : c'est la raison très légitime des groupes. Un nouveau groupe s'est formé à la Chambre : celui de l'*Union progressiste ;* création assez naturelle à côté du groupe dont le titre *gouvernemental* implique une singulière idée politique, bien qu'un certain nombre de députés votent toujours pour le gouvernement, quel qu'il soit.

Ce groupe de l'*Union progressiste* a un double caractère : il est ouvert, de sorte qu'on peut en faire partie tout en comptant à un autre ; il n'a pas de programme en dehors du respect des droits laïques et des réformes sociales.

Au reste, vous en saisirez de suite l'esprit dans la parole de son président, M. Isambert :

> Les ailes, en quelque sorte, de la majorité sortie des urnes, se sont constituées, tandis que le corps d'armée reste comme à l'état de poussière, si bien que lorsqu'on a voulu s'enquérir des sentiments de la majorité, on n'a su où en saisir le noyau essentiel.

Ce langage est clair : en tout cas, M. Dupuy l'a compris et après l'interpellation de M. Goblet sur la politique générale, alors qu'il avait le choix entre sept ordres du jour dont celui de confiance de M. Berger, le président du Conseil a préféré celui de M. Isambert.

La politique du nouveau cabinet commence à se marquer : ses membres ne veulent pas simplement succéder ; ils entendent gouverner autrement, sinon mieux.

Pour la politique religieuse, M. Dupuy ne veut plus de l'*esprit nouveau ;* ses préférences sont pour l'*esprit français* qu'il définit sagement : les affaires de la conscience en dehors de la politique, le clergé en dehors de la politique.

A propos de la loi de 1884 sur les syndicats, M. Dupuy entend en assurer la libre application aux employés de l'Etat, ce que le cabinet Casimir-Perier avait cru contraire aux principes de discipline administrative.

Comment se fait-il donc que M. Dupuy ait choisi tous ses collaborateurs précisément dans la minorité ayant accepté la doctrine Casimir-Perier : comment expliquer que M. Dupuy qui a fermé la Bourse du travail, à la suite des démarches faites près de lui par M. Jonnart, se soit aussi gravement éloigné de lui ? Cependant il écouta avec quelque satisfaction le ministre des Travaux publics déclarer le 12 décembre 1893 : « Les actes de nos prédécesseurs, nous les connaissons, nous les approuvons, nous sommes prêts à les défendre. »

Les employés de l'Etat ne dépendent pas du ministre exclusivement ; le contrôle des Chambres leur donne des garanties qui font défaut aux autres employés ; la discipline sera-t-elle conciliable avec la création des syndicats des facteurs, des agents de police, des fonctionnaires ? M. Dupuy nous l'apprendra.

Il eût été prudent de se contenter comme M. Gladstone d'une majorité de 40 voix ; mais marié d'inclination avec le centre, M. Dupuy a voulu flirter avec les radicaux qu'il a exclus de son cabinet. Si M. Dupuy n'a pas plus de suite dans ses affections, il en arrivera vite au divorce qui est la culbute du Ministère ou la dissolution de la Chambre.

Les manifestations à l'occasion de l'insurrection communaliste de 1871 ont montré les qualités de prudence et de conservation des chefs socialistes.

En présence des ordres : pas de cortège, pas de drapeau rouge, pas de discours ni de cris en plein air, ils se sont réservés pour le jour de l'action définitive.

Le 27 mai et le 3 juin ont été très calmes ; cependant au café Lexcellent les vrais révolutionnaires qui attendent l'exemple de leurs députés pour se faire massacrer par la police ont flétri l'abstention de leurs chefs.

M. Paschal Grousset, le ministre des Affaires étrangères de la Commune, s'est vengé du gouvernement en proférant à la Chambre les plus odieuses accusations contre le général de Gallifet ; un ordre du jour flétrissant M. Grousset a clos cette discussion.

Quant à l'affaire Turpin : c'est un drame patriotique qui finit en joyeux vaudeville. Les acteurs également admirables sont Turpin, MM. Cardane et Gautier du *Figaro*, Lagrange de la *Patrie*.

La *Patrie* annonce que Turpin, écœuré du mépris des bureaux pour son explosif, a traité avec l'Allemagne.

La Chambre s'émeut ; à peine M. Dupuy ose-t-il soutenir le Ministre de la guerre, dans l'intensité de l'orage.

Turpin a reçu des lettres de mères et de petits enfants ; il est pris de remords. Il n'a pas traité avec l'Allemagne, ni avec la Société belge qui n'ont pas voulu de l'invention. Au fond, Turpin est un patriote qui se ressaisit ; M. Gautier rapporte les plans mystérieux scellés (comme il convient à des secrets militaires) de cire pourpre.

Et dire que l'opinion se préoccupe de mystifications pareilles !

H. P.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31297. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 24 — 4e SÉRIE. — TOME I — 16 JUIN 1894

## LE SULTAN MULAJ HASSAN

### Souvenirs personnels.

Il y a douze ans, à pareille époque, l'ancien yacht sur lequel le prince Napoléon avait fait le voyage au pôle Nord, devenu le croiseur le *Desaix*, me transportait de Tanger à Mazagan, sur la côte de l'Atlantique; et, après un exode de huit jours à travers les plaines du Doukala et les défilés du Djébilat, nous arrivions avec mon escorte aux portes de Marakesch, une des trois capitales où résidait à ce moment le sultan Mulaj Hassan.

Le grand maître des cérémonies, le ministre de la Guerre et tous les dignitaires de la cour étaient venus à ma rencontre, et sur une ligne ininterrompue de plus de trois kilomètres, nous traversions une double haie de cavaliers et de fantassins revêtus de costumes bigarrés et disparates, moitié européens, au milieu d'une indicible fracas de tambours, de clairons et de décharges de mousqueterie.

Comme tous mes voyages à travers le Maroc, notre entrée à Marakesch m'a laissé des souvenirs inoubliables que j'ai plus d'une fois notés au cours de ma mission. Mais ce que j'essaierai de tracer ici, ce sont quelques épisodes de mes entrevues avec le souverain dont la mort subite vient à nouveau d'attirer sur le Maroc l'attention publique.

L'audience solennelle dans laquelle les agents, étrangers, accrédités auprès du sultan, lui remettent leurs lettres de créances a lieu dans une immense cour carrée qui précède le palais impérial et qui est elle-même entourée de hautes murailles crénelées. Au fond de cette cour fermée par une série d'arcades se trouve une large porte, par laquelle le sultan doit faire son entrée.

Arrivé à cheval avec tous les membres de ma mission et un nombreux cortège de cavaliers, nous mettons tous pied à terre: suivant l'étiquette, nul n'a le droit de se présenter à cheval devant le sultan. Aussitôt, un mouvement se produit auprès de la grande porte où se tiennent rassemblés les ministres, les grands dignitaires et une foule de personnages aux burnous blancs et aux larges turbans. Une centaine de *bouabs* ou gardiens de la porte sortent tout à coup du palais et accourent au pas gymnastique pour se ranger en ligne devant nous.

Les tambours battent aux champs, les clairons retentissent, les soldats présentent les armes, la foule s'agenouille et se prosterne et une immense clameur s'échappe de toutes les poitrines : « *Allah Havesch fi amer Sidna!* Que Dieu bénisse les jours de notre maître! »

Le sultan apparaît de loin, abrité sous le dôme d'un immense parasol rouge. Tous les *bouabs* s'inclinent trois fois jusqu'à terre, puis ils s'éloignent au pas de course et s'alignent devant les soldats qui font la haie des deux côtés du *mechouar*.

Le sultan s'avance sur un superbe cheval blanc, tout harnaché de soie et d'or. A ses côtés marche le personnage qui porte le parasol rouge. A droite et à gauche, deux officiers balancent lentement des voiles de mousseline autour de son visage. Devant le cheval du sultan s'avancent deux hallebardiers, précédés eux-mêmes par le grand maître des cérémonies, le caïd, *el mechouar*, qui ouvre la marche en frappant

le sol d'une canne gigantesque, tordue et noueuse comme un tronc d'olivier.

Le sultan s'arrête à quelques pas de nous, aucun signe particulier ne le distingue des hauts fonctionnaires de sa cour. Son costume est le même, tout en laine blanche, mais d'un tissu plus fin et plus léger. Ses pieds sont nus et simplement chaussés de babouches rouges.

Mulaj Hassan paraît âgé de cinquante ans environ (1) il semble de taille assez élevée, sa barbe est noire et peu fournie, son teint pâle et mat, son regard vague, incertain et flottant ; il penche légèrement la tête à gauche ; son visage et toute son attitude respirent un air de mélancolique résignation. Sa voix est lente et faible et nous entendons à peine ses premières paroles. Mais le grand maître des cérémonies nous les répète d'une voix retentissante : il annonce que son maître souhaite la bienvenue au ministre de France.

Je m'inclinai alors et j'adressai au sultan le discours avec les compliments d'usage en pareille occasion, puis je lui remis directement entre les mains mes lettres de créance renfermées dans un sachet de soie.

J'avais assuré au sultan que la France serait toujours la meilleure amie et la plus sûre alliée du Maroc. Mulaj Hassan me réitéra à son tour ses protestations d'amitié pour notre pays et de sympathie pour son représentant.

Pendant ce dialogue échangé par l'intermédiaire de mon premier drogman, la physionomie du monarque africain s'était visiblement animée, son regard était devenu plus clair et plus brillant, son visage exprimait un vif sentiment de satisfaction. Lorsque je lui présentai individuellement les membres de la mission, il suivait attentivement les explications du drogman, il cherchait à se rendre compte du rôle et de la qualité de chacun, interrogeant au besoin lorsqu'il voulait être mieux renseigné.

Enfin, après m'avoir adressé quelques mots gracieux, il me fit de la tête et de la main un salut d'adieu, puis, faisant tourner bride à son cheval, il rentra dans son palais avec le même cérémonial qu'à son arrivée.

*
* *

Mon impression première avait été toute favorable à Mulaj Hassan et, sans détruire cette impression, mes entrevues suivantes me fournirent l'occasion d'étudier avec curiosité le caractère étrange du souverain d'un pays qui n'a lui-même rien d'analogue avec aucun autre. Redoutant toujours d'être la dupe des étrangers, Mulaj Hassan conservait un fonds de défiance que je parvenais souvent à dissiper, en lui tenant un langage franc et cordial.

Si l'action opiniâtre et incessante des agents britanniques l'amenait forcément à se plier à leurs exigences, il ne supportait leur ingérence qu'à contre-cœur. Mais il croyait à la force de l'Angleterre plus qu'à la nôtre, parce qu'il savait par expérience que le gouvernement britannique n'abandonne et ne désavoue jamais ses agents diplomatiques et qu'il soutient toujours résolument leurs réclamations.

Sans aucun doute, si nos agents étaient animés du même esprit de suite et de solidarité, si quelques-uns d'entre eux ne se faisaient un mérite de prendre le contre-pied de leurs prédécesseurs, si notre politique n'était presque toujours ondoyante et diverse, notre prestige ne se fût pas effacé et notre influence aurait facilement prévalu à la cour chérifienne.

On m'assure qu'il y a, en ce moment, au quai d'Orsay, une impulsion nouvelle qui tend à remédier aux effets désastreux d'une routine de mauvais aloi. Il en est grand temps !

Mais il ne faut pas se le dissimuler, il y aura longtemps encore au Maroc un écueil qui arrêtera la marche de toute tentative de progrès et d'amélioration : c'est le fanatisme religieux que professent à outrance les souverains de ce pays. Descendant en ligne plus ou moins directe de la sœur de Mahomet, Mulaj Hassan se considérait comme le représentant impeccable du Prophète. A ses yeux, le sultan de Constantinople n'était qu'un usurpateur et un hérétique, et lui-même était si bien convaincu de son caractère sacro-saint qu'il exigeait, non seulement de tous ses sujets, mais aussi de tous les membres de sa famille, une sorte de culte poussé jusqu'à l'idolâtrie.

Je me souviens de n'avoir pu assister sans surprise à une scène caractéristique. Il y a quelques années, le grand vizir était l'oncle du sultan, Sidi Moussa. C'était le conseiller intime de Mulaj Hassan, son confident et son inspirateur, et jamais peut-être premier ministre n'exerça une influence plus entière sur l'esprit de son souverain. Et je mets le lecteur au défi de se représenter l'attitude de cet oncle vis-à-vis de son neveu.

*
* *

Un jour, le sultan me donnait audience dans un des kiosques situés dans la forêt d'orangers qui entoure le palais. Au cours de l'entretien, j'exprimais le désir de vérifier l'exactitude d'un document relatif à la question que nous débattions. Mulaj Hassan fit un signe au grand maître des cérémonies qui se tenait debout à quelques pas de la porte du kiosque. Le caïd se présenta, en rampant sur les genoux, jusqu'aux pieds du sultan qui lui dit quelques mots à

(1) La chose se passait en 1882.

voix basse; le caïd se retira à reculons dans la même posture. Quelques instants après, apparut à la porte du kiosque le grand vizir qui à son tour s'agenouilla et vint en rampant se prosterner aux pieds du sultan. Le monarque échangea rapidement avec lui quelques paroles sans que le front du grand vizir quittât les dalles de marbre, et ce fut également à genoux et à reculons que l'oncle du sultan se retira et disparut comme il était venu.

Encore un autre trait qui dénote un singulier état d'esprit. Longtemps, il a été interdit d'exporter les blés de la province de Doukala, la plus riche et la plus fertile de l'empire; le froment s'y accumulait et s'engouffrait dans les silos, tandis que la population des provinces voisines, stériles et dénuées de toute ressource, mourait décimée par la famine. Le transport par terre étant impraticable, j'insistai auprès de Mulaj Hassan, pour qu'il autorisât l'exportation par caboteurs qui pouvaient charger le blé à Mazagan et à Lavache et le répartir entre les autres ports de la côte : « Ce serait contraire à la volonté divine, me répondit le sultan; si les uns regorgent de blé et si les autres meurent de faim, c'est que Dieu l'a voulu ! » Il a fallu des années, et la pression simultanée de tous les agents étrangers, pour obtenir du sultan l'autorisation d'exporter le blé des régions qui en produisent un excédent.

Faut-il s'étonner que des conceptions de ce genre aient souvent abouti à des exécutions sanglantes qui sembleraient contraster avec la réputation de bonté et de douceur attribuée à Mulaj Hassan ? Les officiers de notre mission militaire qui accompagnaient le souverain dans ses expéditions nous ont fourni à ce sujet des témoignages véridiques. Lorsqu'une tribu ne pouvait payer ou refusait les contributions exigées par les envoyés du Maghzew, le sultan se mettait en campagne et faisait massacrer impitoyablement les chefs de la tribu récalcitrante ; on tranchait les têtes des victimes pour les planter et les exposer sur de longues piques tout à l'entour de la tente impériale. C'était la justice d'Allah, qui donnait à son délégué le droit de vie et de mort sur tous ses sujets !

***

L'esquisse que je viens de tracer suffira pour faire ressortir les traits saillants du monarque africain qui vient de disparaître si subitement. Singulier amalgame de naïveté enfantine et de barbarie raffinée, Mulaj Hassan était bien le produit de ce régime à la fois patriarcal et féodal qui n'existe nulle part ailleurs qu'au Maroc. Chef des croyants et fataliste résigné, il ne croyait qu'à la force comme à la manifestation visible de la volonté divine !

La mort de Mulaj Hassan entraînera-t-elle les complications dangereuses qu'on semble redouter ? Depuis quelques jours, on disserte à perte de vue sur les événements qui peuvent surgir de l'autre côté du détroit de Gibraltar. A mon sens, la situation ne tournera pas encore au tragique, et, comme on l'a déjà dit, cette fois nous n'avons pas été pris au dépourvu.

Il est possible que l'avènement du jeune Abd El Azis soit contesté par son frère aîné et par les sectaires de Fez et de Mequinez, qui ne peuvent pardonner au sultan défunt d'avoir pactisé avec l'Espagne. Mais l'héritier désigné de Mulaj Hassan a pour tuteur et pour guide un vizir rompu à toutes les intrigues de la cour chérifienne comme à la pratique des affaires. A maintes reprises, j'ai eu l'occasion de traiter personnellement avec Sidi El Gharnit, j'ai pu apprécier sa prudence et son esprit délié; il me paraît de taille à faire prévaloir les droits de son pupille.

Assurément, il y a toujours eu au Maroc des troubles et des compétitions à la mort de chaque souverain, et il peut encore s'en produire à l'heure présente. Ainsi que je l'avais fait prévoir au moment du conflit avec l'Espagne (1) l'agitation dans le Riff ne s'est pas calmée, elle peut à tout instant se rallumer et causer de sérieux embarras au cabinet de Madrid.

Je n'ai plus à répéter ce que j'ai déjà dit ici même sur ce que nous aurions à faire en pareille occurrence; je persiste à croire que notre entente avec l'Espagne pourrait aisément aplanir les difficultés de ce côté.

Pour nous-mêmes, avec des frontières qui se prolongent sur tout l'est de l'empire marocain, nous avons à veiller sur la répercussion qu'une agitation religieuse au Maroc pourrait produire au Touat et dans la province d'Oran. Mais le Gouverneur général de l'Algérie est assez bien renseigné pour prendre sur ce point toutes les mesures voulues pour notre sécurité; et le quai d'Orsay ne peut manquer de se concerter avec M. Cambon sur la politique à suivre, en prévision des éventualités possibles.

Quant aux convoitises qui pourraient menacer Tanger et le littoral de l'Atlantique, le nouveau ministre des Affaires étrangères nous paraît suffisamment édifié : si, comme on nous l'affirme, il n'a pas hésité à demander l'envoi immédiat d'une escadre dans les parages du Maroc, cette démonstration préventive suffira pour nous garantir de toute surprise du côté de l'Angleterre.

L. Ordega.

(1) Voir dans la *Revue Bleue* du 13 janvier notre article : *Espagnols et Maures*.

## BUCÉPHALE

### Nouvelle.

Nous nous trouvâmes voisins de table à la salle à manger du paquebot. Par les hublots au lourd cadre rabattu, la ligne des flots bleus se déroulait à l'infini. La mer était calme. Et n'étaient le bruit des lames se renversant au coupant de la proue et la trépidation de l'hélice, on se serait cru à terre.

Il était très jeune, dix-huit ans à peine. Son costume de saint-cyrien n'avait pas eu le temps de se défraîchir. Dans les nécessités urgentes de la guerre il venait, après quelques mois d'École, d'être désigné pour un régiment d'Algérie.

Il avait une douce figure, distinguée et fine. Son teint de blond, impressionnable, se rosait aux tempes où il se fondait sous l'or des cheveux courts; l'imperceptible duvet de sa moustache, semblable aux bourres d'ortie blanche, faisait une tache claire sur la lèvre supérieure. Mais le nez, d'une cambrure fière, dénotait de l'énergie. A de certains moments, quand les narines se pinçaient, que ses paupières se soulevaient avec une flamme qui passait sur la sclérotique bleuâtre, toute cette petite tête résistante et dure laissait voir, sous la douceur de son ovale, le jeu contracté des muscles et l'indomptable volonté. Dans ce corps frêle d'adolescent on sentait le ressort et la race.

***

Détaché en Algérie... c'était son chagrin. Il aurait voulu être aux avant-postes, aux premiers coups. Il me parla de son frère, officier de dragons, de trois ou quatre ans plus âgé que lui, plus heureux aussi, qui se battait à la frontière.

Il me le nomma, je le connaissais : nous avions fait nos études ensemble. Et lui-même alors, sans qu'il m'eût rien dit de lui, je sus toute sa vie, ses parents, leur situation là-bas parmi les premiers noms de l'aristocratie dauphinoise.

Je le lui laissai entendre...

Alors il sourit, rougissant de plaisir, et me regarda avec sympathie. Sur ce bateau qui, comme une ville en marche emportait des milliers de passagers inconnus, il était heureux de se sentir en pays de connaissance. C'était un cœur tendre, détaché depuis peu de la famille, de ses douceurs enveloppantes, et qui s'effarouchait d'être libre.

De lui-même il se mit sous ma protection, par un rapprochement soudain, un élan d'âme timide qui se cherche une alliée. Ma situation d'engagé volontaire, la carrière des Lettres où je débutais à peine, n'étaient pas pour lui imposer ; pourtant, pour un peu plus d'âge et d'expérience, il me montrait de la déférence. A partir de ce moment il ne me quitta plus.

Il me suivit sur le pont. A peine y avait-il la place de poser le pied...

La foule des libérés qui rejoignaient leur corps, zouaves, spahis, chasseurs d'Afrique, tassés près des mâts, sur les cordages, grimpés aux sabords, jusque dans les canots de sauvetage qu'ils avaient pris d'assaut et où, suspendus sur l'abîme, ils campaient par groupes, tout un peuple grouillait, déchaîné, débraillé et hurlant...

Tout cela, gris d'alcool, de chansons, de folie aventureuse, arraché brusquement au foyer et lancé dans les hasards de la guerre, s'étourdissait. Il y eut des rixes, des coups de couteau ; quelques-uns devenaient fous et se jetèrent à la mer... Tout cela faisait peur.

Il regardait curieusement ces forcenés qu'il allait commander et qui, sentant la discipline proche, mettaient à profit leurs dernières heures de liberté. Ils venaient jusque sous le nez du saint-cyrien le toiser d'un air goguenard, railler du sourire cette jeunesse imberbe.

Il se taisait, souriait lui-même sans provocation et, craintif en dépit de son courage, soucieux de ne pas soulever d'affaire, se tenait sans cesse près de moi, à l'abri de ma taille plus haute et de mes épaules plus larges...

Le soir, dans la cabine, d'une couchette à l'autre nous causâmes longuement au bercement du roulis.

Ainsi se passa la traversée. Nous étions plus que deux amis, deux frères !

***

Dès que je fus incorporé, nous ne nous connûmes plus.

Je le croisais parfois dans les cours du quartier...

En costume de chasseur, le vicomte Edme-Humbert de La Cimière de Beaucroissant était plus séduisant encore. Le bleu vif du dolman avec ses soutachements de brandebourgs, les larges pantalons tombant en zigzaguant sur la botte étroite, toute cette coquetterie, ces jolis ajustements lui donnaient un air de crânerie charmante. Actif, affairé, les éperons sonnants, la grande latte battant sur la cuisse, il traversait vivement le quartier dans le premier zèle du service.

Je lui faisais le salut militaire.

Il me le rendait, mais sans sourire, grave, les paupières baissées et en rougissant un peu...

Je ne lui en voulais pas. C'était la consigne. On avait dû l'avertir de ne pas se commettre avec les inférieurs, d'éviter les familiarités. Il semblait une jeune fille à qui sa mère a recommandé de ne pas lever les yeux sur les jeunes gens.

Et il s'éloignait, dans sa taille mince, les manchettes irréprochables tranchant aux poignets, et jouant avec sa cravache.

*
* *

Une après-midi, j'étais de garde d'écurie. Ils vinrent, quatre ou cinq officiers, au sortir du mess, tous très gais. Et ils choisirent des chevaux pour la promenade.

L'un d'eux s'écria :

— Où est Chaudru?

Chaudru était un planton du colonel qui, parti en France avec deux escadrons du régiment, lui avait laissé le soin de ses chevaux.

Un brigadier, qui était là, répondit :

— Mon lieutenant, il ne dessoûle pas depuis huit jours...

— Et depuis huit jours Bucéphale n'est pas sorti !

A ce nom, la bête tourna la tête de notre côté et nous regarda de ses yeux sanglants. C'était un animal superbe, au large front, à la croupe énorme, si blanc qu'il en paraissait rose, la chair transparaissant sous le poil soyeux. Trop de sang et un peu vicieux. Les jarrets piétés de l'avant, il tira sur sa longe comme pour l'arracher, puis se cabra et rua...

En ce moment, Chaudru parut, raide, roulant ses grosses bottes dans son pantalon avachi, la veste boutonnée de travers, le fezzi aux deux bandes noires branlant à l'arrière de la tête. Le nez rouge, l'œil émerillonné, il souriait d'un air béat.

L'officier lui cria :

— Ah! te voilà?... Tu vas le monter et nous suivre... S'il te casse la gueule, tu ne l'auras pas volé!...

Le chasseur eut un dandinement et un geste insouciant. Bucéphale lui casser la gueule? Ah! ah!... Et, heureux qu'on le mît au défi, il marcha vers l'étalon que j'étais en train de brider.

Alors le jeune vicomte de La Cimière dit :

— Non! je le prends... c'est moi qui le monterai!

Les officiers intervinrent, on voulut le dissuader. Mais un peu de champagne fermentait dans sa tête. Cela colorait doucement ses joues, faisait scintiller ses yeux bleus. Il les écoutait, les regardait, les dents serrées, les narines minces, un sourire d'entêtement aux lèvres. On sentait cette volonté tenace que j'avais observée et qui dominait tout à ses heures.

Les représentations furent inutiles...

Pendant ce temps, un peu à l'écart, Chaudru souriait d'un mauvais sourire. Il examinait le sous-lieutenant d'un air sournois, et comme vexé que celui-ci le privât d'une occasion de prouesse.

Sorti dans la cour, Bucéphale s'impatientait. J'avais tendu les rênes au vicomte. Mais il eut de la peine à monter. Le cheval se dérobait, encensait violemment...

— Tenez-lui la bouche, Deygas, me dit-il.

Je le maîtrisai des deux poings, les doigts enfoncés dans les naseaux. Le sous-lieutenant put s'enlever et, une fois en selle, le ramasser sous lui.

Il me dit devant tous :

— Merci, mon ami! merci...

Même il me fit de la tête un petit signe amical, me souriant d'un air bon enfant comme s'il prenait sa revanche de la longue contrainte qu'il s'imposait. C'était tout ce qu'il pouvait faire.

Et il partit. La chevauchée traversa le quartier, disparut derrière la grille dans la direction de la Mansourah...

Chaudru suivait à quelque distance, sur un cheval bai-brun, une douce bête que montait parfois la femme du colonel.

*
* *

Un quart d'heure après, il revenait seul. Le bai-brun en main, il était monté sur Bucéphale, fier, triomphant, renversé sur les reins, le fezzi tombé sur la nuque, se laissant balancer sur la lourde bête qui, dans l'étau des deux genoux qui la serraient et la pression des rênes courtes, trottait doucement d'une allure d'éléphant blanc. Une bave tombait du mors en flocon d'écume.

Et Chaudru riait d'un bon rire...

Je lui demandai ce qu'il avait.

— Ah! ah! s'écria-t-il, descendant de cheval et le rattachant à la mangeoire, ton gringalet de sous-lieutenant, il a son affaire. Aussi, quand on n'est pas plus cavalier que ça... J'y comptais! Tu sais le marabout là-bas, à cent pas de la ville, sous les oliviers... Quand nous sommes passés, une nichée de petits Arbis, piaillant, agitant leurs bras nus et leurs guenilles, s'en sont envolés comme des moineaux. Bucéphale a fait un écart... Mon sous-lieutenant a sauté comme une omelette et s'est aplati contre le mur... Ah! ah! ce que c'était farce... Il est resté là sans souffler... Brave bête, va!

Il était vengé et content. De la main il flattait la croupe de l'animal qui, avec une inconscience tranquille, s'était remis au râtelier, broyant le foin et s'ébrouant.

— Mais le vicomte? lui demandai-je... s'est-il fait du mal?

Il me dit, étonné :

— Comment, du mal?... Il est mort!

A l'air terrifié que je pris, un revirement se fit en lui. Il me regarda un moment en silence, puis, les yeux à terre, d'un ton triste :

— Pauvre diable de sous-lieutenant, va!... si tu l'avais vu, blanc comme un linge, le sang filant par les narines... et si mignon! si délicat! On aurait dit une demoiselle qu'on aurait habillée en chasseur...

Cette sensiblerie ne dura pas. La brute reprit vite le dessus, et, se secouant, se redressant, il me dit avec un nouveau rire :

— Ta garde est finie... Paies-tu un verre?

*
* *

Je me fis commander pour le service d'enterrement. Et, jusqu'au bord de la fosse, je rendis les honneurs au vicomte de La Cimière.

Un lieutenant, son ami d'un mois, parla sur la tombe avec une furie d'éloquence intrépide, la voix cassée par les larmes. Ces jeunes gens dont ce n'est pas l'affaire, vont au discours obligatoire comme au feu...

Et voilà... Pendant que d'autres de son âge étaient fauchés par la mitraille et tombaient pour la Patrie, lui mourait d'une mort inutile au revers d'un lointain sentier d'Algérie.

Depuis vingt ans et plus il est couché dans la terre grasse, sous les figuiers de Tlemcen et les hauts fûts d'aloès qui enceignent le cimetière...

Je dédie ces pages à ceux qui l'ont connu et qui se souviennent.

LÉON BARRAGAND.

## HISTOIRE D'UN FOU

### Marie-Nicolas Fournier, évêque de Montpellier (1806-1834).

I

Bicêtre n'est pas, d'ordinaire, le chemin d'un évêché. C'est pourtant de là que partit celui dont nous allons raconter l'étonnante histoire, et qui devint évêque de Montpellier de 1806 à 1834. Jusqu'à présent la légende manquait de sanction. Elle en a reçu une l'an dernier d'un honorable ecclésiastique, qui s'est constitué le biographe consciencieux et sincère du prélat que, pendant notre enfance, nous entendions appeler *Monseigneur* tout court, même après sa mort, comme s'il eût mieux porté le titre qu'un autre et qu'il l'eût incarné à la façon de Louis XIV. Le peuple en parlait toujours avec cette foi qui s'attache à tout prestige, sans entrer dans les détails de la grande existence et des persécutions qui avaient fait la fortune de *son* évêque. Les malins du quartier ne paraissaient pas se douter de ce qu'avait été *Monseigneur*. En revanche, ils racontaient sur lui des anecdotes, tout à l'honneur de son cuisinier, qui ne s'appelait pas Carême, mais qui le valait bien.

Le seul nom de Marie-Nicolas Fournier, qui ravivait nos plus anciens souvenirs, ne pouvait qu'exciter notre curiosité. Cette vie d'évêque vient de nous être révélée, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier* (1), par M. le chanoine Ferdinand Saurel, correspondant du ministère de l'Instruction publique, — un savant qui se souvient d'avoir été confirmé par le célèbre prélat en 1833, — mais dont la méthode scrupuleuse, en fait de travaux historiques, se rattache à celle de son collaborateur, qui fut si longtemps pourvoyeur de la même Académie, notre regretté maître Germain.

Sans trahir son modèle, l'impartial biographe a montré ce caractère de prêtre dans toute sa souplesse et sa résistance. Il a mis les ombres à côté des rayons. Autant qu'il est permis de comparer deux natures fougueuses, il y a du Dupanloup dans cet évêque de Montpellier (1). Ils ont mêmes tendances à la domination *temporelle* des esprits. Tous deux procèdent de l'indestructible lignée de la Ligue ou de la Fronde qui fait le malheur de notre pays. M. Saurel dira, d'une des harangues de Mgr Nicolas Fournier, qu'elle est « plus militaire peut-être que religieuse ». Et il trace, sur des données contemporaines, le remarquable portrait suivant de son évêque, prenant possession de son siège épiscopal en 1807 :

> ... On admirait un orateur puissant et fort, habitué à parler en public, doué d'une taille majestueuse, avec des gestes nobles et imposants et une voix pleine, sonore et sympathique, rappelant à première vue moins un évêque, un pasteur d'âmes qu'un de ces fiers barons crossés et mitrés du Moyen Age ou du commencement de la Renaissance. Il a l'œil ardent, scrutateur et ferme du général qui passe dans les rangs, et qui, tout en marchant devant lui, jette un regard de côté pour inspecter ses troupes. Le visage respire une énergie indomptable, des lignes profondes et droites en détachent vigoureusement les muscles. Le nez est fort, long et crochu, la lèvre mince, fine et contractée; le menton d'un contour puissant et énergique. Il n'est pas jusqu'au front élevé, légèrement fuyant, aux tempes étroites, creuses et fortement modelées qui ne viennent révéler que tout en lui se courbe, se plie sous l'action dominante d'une volonté âpre et impérieuse. On songe instinctivement à ce propos de Napoléon qui, au dire des habitants de Gex, en le nommant évêque, regrettait de ne pouvoir en faire un colonel de cuirassiers.

Il est impossible de rendre mieux à la plume le portrait gravé en tête de la brochure.

Gex, dont il vient d'être question, était la patrie de l'abbé Fournier, né le 27 décembre 1760. Bien que prophète et en dépit du proverbe, ses compatriotes l'y portèrent en triomphe sur leurs épaules, en 1803, à sa descente de la chaire où ils l'avaient prié de se faire entendre. C'était la fin de ses infortunes, dont nous

(1) *Section des Lettres*, t. IX, 1891-1892. Il en a été fait un tirage à part, à 30 exemplaires, sous ce titre : *Étude d'histoire ecclésiastique. Marie-Nicolas Fournier, évêque de Montpellier, baron de la Contamine, surnommé « le père des pauvres »*, par le chanoine Ferdinand Saurel. Montpellier, typographie et lithographie Charles Bœhm, 1892, in-4°.

(1) Dupanloup, pourtant, ne s'est pas soumis. Il est vrai qu'il ne s'est pas trouvé, comme l'autre, en face de celui devant qui tout pliait.

allons aborder le chapitre, cet article n'ayant d'autre but que de flétrir un des plus odieux abus de pouvoir qui se soient commis à ces heures crépusculaires du commencement du siècle, où Napoléon n'avait pas encore complètement percé sous Bonaparte.

II

Fouché, le terrible Fouché, régnait seul et sans contrôle.

Le prêtre réfractaire, objet de sa haine, qui avait vécu, non sans courage, caché près d'Orléans, pendant la Terreur, eut le tort d'attirer sur lui l'attention du ministre de la police, quand le retour des cloches commençait à sonner l'heure de la tolérance. Son intempérance de langue lui valut alors deux avertissements de Fouché en personne, auxquels il répondit comme M. de Saint-Vallier dans *Le Roi s'amuse* : « Nous verrons, lui aurait dit Fouché, qui de nous deux cédera ! — Ce sera moi d'abord, répondit l'abbé à l'oratorien défroqué, puisque je suis seul contre vous ; ce sera vous plus tard, parce que Dieu se mettra avec moi. » Et le prestolet continua ses bravades dans de petites chaires, comme qui dirait aujourd'hui des cercles catholiques, où il raillait ouvertement la police, les *théophilanthropes* (d'inoffensifs francs-maçons, dont Charles Nodier lui-même était), et les *erreurs* de la Révolution. L'une de ces *erreurs* — ou de ces *vérités*... selon l'esprit du temps — est celle que la Convention fit graver, pour répondre aux excès des hébertistes, sur le mur de la cathédrale de Saint-Pierre et qui y est restée : *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.* Cette inscription dut frapper l'évêque en 1807 à son entrée dans son église épiscopale. — Mais revenons à 1801.

L'abbé Émery était alors le conseiller d'État (comme M. de Rémusat a dit de Bossuet) le plus écouté en ces matières d'Église. Il réorganisait Saint-Sulpice. On le surnommait « l'oracle du clergé de France » ; il en tenait discrètement les fils et en distribuait finement les emplois. Il songea à son compatriote, qui l'appelait *son oncle*, sans doute à la mode du pays de Gex. Cet oncle, homme pratique, avait favorisé, dès l'enfance, la vocation irrésistible du jeune Fournier pour la chaire, un jour qu'en pension chez les Carmes de sa ville natale, l'écolier, se croyant seul, s'était avisé de monter en chaire dans la chapelle, et d'y prêcher. Au lieu de le mettre en pénitence, l'abbé Emery réclama ce petit *docteur* en herbe et l'envoya se perfectionner au séminaire de Lyon, où le futur directeur de Saint-Sulpice professait la théologie morale. Il ne l'abandonna jamais, et le désigna, en 1801, à la veille de la restauration officielle du culte, qui date du mois de juin, pour prêcher le Carême à Saint-Roch. C'était mettre le feu aux poudres.

Sans doute, l'abbé Émery, qui connaissait l'impétuosité de son protégé, le guidait autant qu'il pouvait le retenir. Il lui donnait des conseils de tact et de prudence. Il le blâmait particulièrement en 1805 de lui avoir fait sentir d'un peu trop près à lui-même sa reconnaissance, dans une prédication à Saint-Sulpice.

Il dut avoir communication, à l'avance, du fameux sermon de la Passion, du 3 avril 1801, qui eut un si fâcheux retentissement pour le prédicateur de Saint-Roch, car il recommandait au tribun déchaîné de la chaire de ne pas flatter inutilement le premier Consul, puisqu'il ne se trouverait pas là. « Cela déplairait sûrement à une très grande partie de l'auditoire, sans plaire à l'autre » ; mais il lui conseillait, par un tour très adroit, d'adresser une sorte de compliment « aux personnes de l'autre sexe », qui n'avaient pas pris peur, comme le sexe fort, à l'heure du supplice et de la mort du Christ. « Peut-être vaudrait-il mieux, ajoutait-il avec raison, que vous ne dissiez rien de tout cela, quoique cela fît grand plaisir aux femmes. » Ce contemporain de Legouvé appréciait le pouvoir des femmes. « Nous ne pourrons aboutir que par les femmes, » répétait-il plus tard pour tirer le prétendu fou des griffes de Fouché ; et il intercédait auprès de la future Madame Mère Lætitia, par l'intermédiaire du cardinal Fesch.

Le neveu de Gex était de trempe moins fine. Dans ce même sermon de la Passion, point de départ de ses malheurs et de son élévation, il se glisse des lieux communs, tels que celui des « femmes mondaines avec leurs modes indécentes et leurs nudités scandaleuses ». L'argument n'est nouveau à aucune heure de la société, et le beau sexe pourrait toujours répondre comme Dorine ou comme l'Évangile : « Ne regardez pas, si cela vous déplaît tant, ou ne vous laissez pas scandaliser ! »

Les allusions personnelles allaient tellement à leur adresse, — un *Passez à ma gauche ! passez à ma gauche !* surtout, condamnation, au Jugement dernier, des hypocrites qui se livrent en secret « à des passions honteuses, à des plaisirs infâmes (1) », impressionna tant l'auditoire ; — les *Judas* et les *Barrabas* furent si bien compris et soulignés par tout ce qui restait du noble faubourg, accouru à Saint-Roch, que le curé, M. Marduel, et le grand vicaire de Paris, M. de Dompierre, « tremblaient de crainte et, à la sacristie, témoignèrent leur mécontentement au prédicateur ». Fouché guettait sa proie, tapi au fond d'une chapelle. Talleyrand et d'autres gros bonnets prirent leur part d'imprécations et d'anathèmes, au-

(1) L'abbé Fournier n'est pas un moraliste, comme Massillon, et il formule la une de ces accusations banales qui font beaucoup d'effet du haut de la chaire, mais qui, en réalité, n'atteignent personne, — à moins qu'il n'ait voulu spécifier un de ces vices, qui font la réputation d'une personnalité marquante.

jourd'hui si refroidis, qu'on a peine à s'expliquer qu'une telle importance fût attachée à des déclamations; tant il est vrai, comme l'a écrit Edmond Scherer, que « le sermon est un genre faux ».

La foudre n'éclata pourtant qu'au sermon suivant de la Pentecôte, prêché à Saint-Germain-l'Auxerrois, sur la *divinité de la Religion*. On incrimina le fait « d'avoir donné à entendre qu'à Paris aussi bien qu'à Jérusalem on s'était porté aux plus grands excès contre la personne de Jésus-Christ... », pure figure de rhétorique, — vraie seulement au figuré. Fouché, qui voulait la *mort* du pécheur, accusa carrément, dans le rapport de police, l'abbé Fournier : 1° d'avoir rompu son ban, c'est-à-dire d'être venu sans autorisation d'Orléans où il avait obtenu une surveillance pour résider, comme inscrit sur la liste des émigrés; 2° de s'être mis alors à débiter à Paris des sermons plutôt remplis d'outrages aux principes du gouvernement et à la tranquillité intérieure que de principes évangéliques. — « Cette conduite, qui prouvait une espèce de folie, fixa l'attention du préfet de police, qui fit arrêter l'individu... »

C'est tout ce que voulait Fouché. Quant à la conversation qu'il aurait eue avec le Premier Consul, au sortir du sermon, le judicieux biographe de l'évêque de Montpellier, qui la reproduit tout au long, se demande, avec son flair de critique, comment elle est parvenue à la connaissance de celui qui l'a relatée le premier (1). Bien qu'elle soit très curieuse et selon l'esprit des deux interlocuteurs, nous n'en donnerons que la fin, dont Fouché tira des conclusions que n'avait pas prévues Bonaparte :

... Comme il le congédiait de la main, et qu'il le voyait sortir peu satisfait, Bonaparte ajouta : « Vous attachez, je crois, trop d'importance à cette affaire. Je conçois que ce sermon vous ait fait quelque impression, à vous qui avez été un des juges de Louis XVI, dit-il malicieusement; mais à tout prendre, c'est peu de chose, et je vous abandonne cette affaire; traitez-la comme vous voudrez, et rappelez-vous que cet abbé Fournier est un fou. »

« Le Premier Consul assure qu'il est fou, » dit le ministre au préfet de police, M. Dubois, et l'ordre fut signé de conduire le prédicateur à Bicêtre.

L'abbé Émery plaida la cause du talent contre la folie. « Nous ne parlons point de l'*exaltation* qu'on reproche au prédicateur, dit-il dans son Mémoire. C'est apparemment l'élévation de sa voix et son air pénétré qu'on a en vue, et qu'on donne, au grand scandale des orateurs, comme un indice de folie. » Il avait la folie de la croix, et mérita que Napoléon dît de lui avec un air d'intérêt, dans un moment où il s'agissait de le faire de nouveau prêcher à Paris (1804) : « On veut perdre M. Fournier en le mettant au milieu de ses ennemis! On a donc oublié comment ils l'ont traité! Les philosophes ne lui ont pas encore pardonné. » Les philosophes étaient à Auteuil, et ne se sont montrés en aucun temps persécuteurs.

Il était trop près de ses amis à Bicêtre; il y resta 26 jours. On l'envoya à Turin dans un bagne de droit commun, également affecté aux prisonniers politiques. Il en sortit le 20 janvier 1803 : il avait été arrêté le 2 juin 1801. Le cardinal Fesch, qui n'était encore qu'archevêque, lui fit prêcher le Carême à Lyon, où il attendait la pourpre. En 1805, devenu grand aumônier de l'Empire, il rappela l'abbé Fournier de Troyes, où on l'avait nommé vicaire général, pour en faire un chapelain de l'Empereur. Napoléon s'attacha à ce personnage original, prime-sautier, qui prit très bien le langage de la cour. Il s'y montrait à la fois souple et roide.

Un matin de *farniente*, Napoléon lui demanda à Saint-Cloud pourquoi Dieu privait de sa vue d'innocentes créatures, comme les enfants morts sans baptême, qui ne l'avaient point offensé par leur faute. Le parfait courtisan qu'il était devenu répondit : « Sire, la privation de la vue de Dieu est une peine assurément très rigoureuse; mais Dieu ne doit point à ses créatures la vision béatifique; c'est une grâce qu'il ne doit à personne, et Dieu n'est point trop rigoureux en les privant d'un tel bienfait. Je citerai pour exemple Votre Majesté. Lorsqu'elle est mécontente de quelqu'un de ses officiers, elle le relègue aux confins de l'Empire et le prive du bienfait de sa présence; et certainement il n'est personne qui taxe de trop de rigueur cette conduite de Votre Majesté. » L'Empereur ne répondit rien et parut satisfait. On le croit sans peine.

## III

Le chapelain allait servir lui-même de cheville ouvrière à la confection du Catéchisme national, désormais seul en usage dans toutes les églises de France, conformément à la loi de 1802. Il fit partie d'une Commission, exclusivement composée d'ecclésiastiques français, qui eurent pour instruction de reproduire, autant que possible, le texte primitif du *Catéchisme de Meaux* (1687), sans les altérations survenues depuis. L'idée de recourir à l'illustre défenseur des libertés gallicanes avait été suggérée par l'homme toujours le mieux avisé, le directeur général du séminaire de Saint-Sulpice, à qui l'on faisait part de la difficulté de ne pas mécontenter Rome et de satisfaire l'Empereur. « A la place de Portalis, dit-il, je prendrais purement et simplement le catéchisme de Bossuet; on déclinerait par là une immense difficulté. » Ce conseil « frappa Napoléon; Bossuet était

(1) Alboise, *la Cité, Journal de Castres*, 10 septembre 1843.

alors en grande faveur auprès de lui, à cause surtout de l'appui qu'il avait jadis prêté à Louis XIV dans ses différends avec le pape Innocent XI (1) ».

Le travail de décalque, à peu près intact, accompli par la Commission sur l'œuvre du grand évêque, et transmis par l'abbé Fournier au ministre des Cultes, subit, dans le cabinet, de nouvelles corrections. Il se distingue du parangon par le développement insolent donné aux *Devoirs des sujets*, qui, dans le *Catéchisme de Meaux*, tenait en deux lignes. C'est le tribut de l'Église à Alexandre. Bonaparte se paie de tout ce qu'il a fait pour elle. C'est aussi la méconnaissance la plus formelle, la plus outrageante des *Droits de l'homme*, à la face du peuple qui faisait de lui son maître. Il fallait que cet homme se crût l'incarnation même de Dieu. On comprend la résistance du doux entêté, dont David a peint la physionomie calme, bénigne, honnête et réfléchie. Pie VII se sentait dans les pattes du lion.

Un concours de circonstances, ou plutôt une conjonction d'astres, de lumières de l'Église, entouraient d'auréole la tête de l'abbé Fournier : l'Empereur était content du chapelain que le cardinal Fesch, lui avait donné. De son œil pénétrant, selon sa coutume, il le vit façonné pour le seconder. « Fendez-lui la tête, dit-il à Portalis, et envoyez-le à Montpellier. » Cela voulait dire : « Mettez-lui la mitre, nommez-le évêque. » Le décret est du 15 juillet 1806. Peu de jours après, et de son propre chef, sans en parler à Fesch ni à Portalis, il nomma le nouvel évêque aumônier de la grande aumônerie, en même temps que l'abbé Jauffret, qui en était déjà le vicaire général, afin que tous les desservants de sa chapelle « fussent revêtus du caractère épiscopal ». Il créa plus tard, selon sa manie, Mgr Fournier baron de l'Empire, par lettres patentes du 18 mars 1809 (2).

## IV

Le Concile national de 1811 ramena l'évêque de Montpellier à son poste d'aumônier plus tôt sans doute qu'il n'en avait envie, cette année-là, car il fallut une sommation amicale du cardinal Fesch, au nom de l'Empereur, qui mobilisait tout son personnel ecclésiastique, pour le décider à se mettre en route. Il pressentait qu'il allait s'y trouver entre l'enclume et le marteau. Le Pape était prisonnier à Savone et dépossédé : il faisait une résistance opiniâtre à tous les actes pour lesquels le gouvernement français, lié par le Concordat, ne pouvait se passer de lui. L'institution des évêques était particulièrement l'objet d'une perpétuelle opposition. L'Empereur voulait en finir et décida que la question serait tranchée par un Concile national.

L'abbé Émery put encore avant de mourir (fin février 1811) montrer la voie à son *neveu*, car celui-ci invoque l'autorité de son oncle dans une lettre dictée par la raison d'État, qu'il écrivit au Pape sans doute sous la pression officielle : « Je crois devoir déclarer en la présence de Dieu à Votre Sainteté qu'il m'a ajouté, peu de jours avant sa mort, que Votre Sainteté était mal conseillée et que le bien de l'Église exigeait que Votre Sainteté accordât sans délai les bulles que Sa Majesté et le clergé de France vous demandent avec instance. »

Le Pape, si résigné qu'il fût, goûta mal, sur le moment, cette lettre d'*avoué* — de conseiller aulique — où le pouvoir temporel, arraché violemment de ses mains, semblait peser peu en considération de sa part française de pouvoir spirituel, menacée de désagrégation, s'il persistait, par ses *non possumus*, à irriter l'invincible restaurateur de la religion...

Le tempérament, abandonné à lui-même, revenait vite chez l'évêque. L'année précédente, pendant l'office du vendredi saint, au moment où l'on allait prier pour le Pape, il avait osé dire à l'oreille de l'Empereur : « Sire, ce n'est pas Dieu qu'il faudrait prier pour le Pape ; c'est vous ! » et comme il vit, à l'œil du monarque, qu'il avait commis une *gaffe*, il s'écria l'instant d'après, de sa grosse voix, quand ce fut le tour de prier pour le souverain : « A genoux ! on va prier pour l'Empereur ! » Le mal était réparé. Personne ne s'aperçut de la pointe cachée sous le madrigal : l'Empereur avait besoin qu'on priât pour lui à genoux ! ce qu'on n'avait pas fait pour le prisonnier de Savone.

Il oublia encore, devant le Concile, qu'il n'était pas là pour défendre le Pape. Un évêque, un officieux, posa la question, si, « dans un cas d'extrême nécessité, on ne pourrait pas se passer du Pape et si le Concile national n'était pas compétent pour statuer sur l'institution des évêques. On supposait le cas où il n'existerait point de Pape depuis dix ans et si le Concile ne serait pas alors compétent pour conférer aux métropolitains le droit d'instituer les évêques. — « Les Conciles ne décident pas sur des cas hypothétiques, mais sur des cas réels, » répondit l'évêque de Montpellier. Cette courageuse parole pouvait l'envoyer à Vincennes, où trois de ses collègues expièrent la réponse évasive du Concile ; mais comme il logeait chez Fesch, on n'alla pas l'y chercher.

Il rentra dans les bonnes grâces le 15 août. Il fallait

(1) Portalis fait ressortir, dans son rapport du 11 mars 1806, que « le nom de Bossuet fixe toutes les opinions dans le clergé, et il impose même aux philosophes ». — Pas à ceux de nos jours, témoin Sainte-Beuve et Renan ; et, quant au clergé, peu s'en faut que Bossuet ne soit un hérétique à ses yeux.

(2) Le titre que prit l'évêque de baron de La Condamine, sous la Restauration, quand il ne put plus porter celui de baron de l'Empire, provient d'un lopin de terre que sa famille possédait à Gex.

un prédicateur de marque pour célébrer, cette année-là, devant les Pères du Concile et devant le Maître, rapprochés pour la circonstance, « la triple solennité qu'on fit coïncider de la Saint-Napoléon, de l'anniversaire du Concordat et de l'Assomption de la Vierge ».

Le grand aumônier *plaça*, comme il est dit, *sur le chandelier* une des grandes lumières de l'Église — que Napoléon tendait à rendre *française*. — Fesch fournit à son ami l'occasion de se réhabiliter complètement, et le prédicateur s'en acquitta, dit son propre biographe, « avec la souplesse d'un vieux courtisan ». En 1810, il avait mérité, par son mandement à l'occasion de la grossesse de Marie-Louise, qu'on écrivît de lui sous la Restauration : « Quand M. Fournier faisait un si pompeux éloge de *Buonaparte*, il y avait déjà longtemps que celui-ci persécutait le Pape avec fureur. »

V

Il chanta bien une autre palinodie en 1814 ! On l'entendit s'écrier, avec la même conviction, du haut de la chaire de sa cathédrale, après une messe basse où il bénit les drapeaux blancs de la garde nationale de Montpellier, tenus l'un par le préfet, l'autre par le chef de la légion urbaine :

« Ah ! trop longtemps, grand Dieu ! pour le malheur de la France et de l'Europe, une ambition aveugle, un amour insatiable de la gloire, ont fait servir nos armes à la désolation des peuples, au bouleversement de la terre... Vous venez dans le temple offrir vos vies et vos bras à la patrie, à votre roi, à vos concitoyens, pour empêcher à jamais le retour de cette tyrannie odieuse, de cette servitude outrageante, de ces lois oppressives et sanguinaires qui ont fait verser tant de larmes, désolé tant de familles. — La plus cruelle et la plus terrible tyrannie est donc abolie pour jamais ; le glaive tranchant qui moissonnait chaque année des générations entières a donc été arraché de ses mains meurtrières et brisé pour toujours... etc. »

Il se sent heureux de se voir enfin débarrassé de cette pression qui faisait de lui une sorte d'agent officiel de recrutement.

VI

Nous n'avons voulu retracer que la vie politique de ce prélat, forcément rallié à Napoléon avec la nostalgie du ci-devant régime ; et nous n'avons détaché de l'étude de M. Ferdinand Saurel que le côté extérieur qui fait de cette biographie d'évêque un chapitre d'histoire de la maison de l'Empereur. Il y a toujours une leçon à en tirer, et qui n'est nullement favorable à l'autocratie civile ou militaire. Rien que des soldats sous le *petit caporal*, — même les évêques, institués à seule fin de servir les intérêts du maître. C'est pour cela qu'il les prenait dans sa maison, et les élevait tout aussitôt à la dignité d'aumôniers, — un grade de plus que celui de chapelain. Il était pour ce qui brille et ne négligeait pas le galon décoratif, dans la livrée de ses serviteurs.

Il y aurait eu bien aussi une autre leçon à tirer de l'exemple de ce prêtre, *portant le bon Dieu* aux paysans qui l'imploraient *in extremis*, et avaient peur de mourir sans lui, pendant la Terreur. On aurait pu en conclure à la nécessité, proclamée par Robespierre, « de respecter tous les cultes afin de ne pas alarmer les consciences et de ne pas créer inutilement à la République des ennemis sans nombre... » On ne compte pas assez ce que la déesse Raison a coûté sous l'Empire et sous la Restauration de saine liberté à la France : c'est contre elle que tonnait le plus le prédicateur populaire, victime de Fouché, quand il fut arrêté, confondant les légitimes conquêtes de la Révolution avec l'hébertisme qui en était la négation.

M. Hamel a eu raison d'écrire : « Dans un pays léger comme le nôtre, toute chose nouvelle amuse pendant un certain temps : une foule d'hommes s'engouèrent du culte de la déesse Raison, comme plus tard d'autres se prosterneront devant les missions et courront un cierge à la main aux processions (1). »

Notre histoire locale en sait quelque chose, mais nous laisserons au lecteur le soin de rechercher dans la vie très fouillée de notre évêque, d'où nous avons extrait cette page d'histoire religieuse, la part militante qu'il prit aux missions. Il y trouva un nouvel aliment à son activité dévorante. C'était un homme d'esprit, sceptique quand il le fallait : se promenant un jour, à travers champs, dans les environs de ce magnifique Château-d'Eau — aujourd'hui desséché — qu'il a légué à ses successeurs, il s'approcha d'un groupe de travailleurs, qui déjeunaient le long d'une haie. L'un d'eux cacha prestement quelque chose ; c'était un vendredi : « Qu'est-ce que tu caches là ? dit impérieusement l'évêque ; je veux le savoir... — Rien, Monseigneur ; c'est du lard, cela m'aide à manger mon pain... — Mange ton lard... tu travailles... il faut bien que tu manges... Mais ne le dis pas aux fainéants. »

Il mourut le 29 décembre 1834, après avoir vu pour la seconde fois — mais cette fois sans recours en grâce — la sainte-ampoule et le droit divin bousculés par la révolution de 1830.

JULES TROUBAT.

(1) *Histoire de Robespierre*, t. III, p. 229.

## VAGABONDAGE ET MENDICITÉ [1]

La réforme de la législation sur le vagabondage et la mendicité est la plus urgente des questions sociales. Combattre la misère par tous les moyens, organiser un système de secours publics qui la prévienne, susciter et multiplier les œuvres d'assistance qui y remédient, réprimer la mendicité professionnelle, quelle œuvre complexe, difficile à embrasser et surtout à réaliser !

Jurisconsultes, sociologues, économistes, criminalistes apportent leur pierre ; mais l'édifice en est à peine aux fondations. L'action officielle est lente, la science hésite, et l'initiative privée, malgré les miracles de la charité, ne trouve que des palliatifs.

Il ne sera question dans ce rapide exposé ni de l'historique ni des détails des solutions projetées ou réalisées soit en France, soit à l'étranger. Nous voudrions simplement dégager les points sur lesquels la science et la pratique paraissent d'accord pour remédier au mal.

Nous laisserons volontairement de côté le vagabondage et la mendicité de l'enfance. Cette question spéciale a été traitée avec ampleur devant le Comité de défense des enfants traduits en justice de Paris et a suscité les beaux travaux de MM. Guillot et Passez. Il nous paraît inutile d'y revenir.

***

La législation actuelle peut se résumer ainsi : « La mendicité doit être réprimée et supprimée. Les dépôts départementaux sont le moyen nécessaire et suffisant pour atteindre ce résultat. » Cette idée est consignée dans les trois textes suivants :

1° Le décret du 5 juillet 1808 sur l'extirpation de la mendicité :

*Art.* 1er. — La mendicité sera interdite dans tout le territoire de l'empire.

*Art.* 2. — Les mendiants de chaque département seront arrêtés et conduits dans le dépôt de mendicité dudit département aussitôt que ledit dépôt aura été établi.

Les articles suivants règlent les formalités et posent les principes d'organisation et d'administration des dépôts.

2° L'article 274 du code pénal.

Toute personne qui aura été trouvée mendiant dans un lieu pour lequel il existera un établissement public organisé afin d'obvier à la mendicité sera punie de trois à six mois d'emprisonnement, et sera, après l'expiration de sa peine, conduite au dépôt de mendicité.

3° L'article 275, qui prévoit le cas où il n'existerait pas de dépôt desservant le lieu où le délit aurait été constaté :

Dans les lieux *où il n'existe point encore de tels établissements*, les mendiants d'habitude valides seront punis d'un mois à trois mois d'emprisonnement. S'ils sont arrêtés hors du canton de leur résidence, ils seront punis d'un emprisonnement de six mois à deux ans.

En ce qui touche les vagabonds, la loi pénale consacre l'obligation du travail, en privant de la liberté celui qui s'y soustrait. En ce qui touche les mendiants, l'action pénale est subordonnée à l'accomplissement d'un devoir social :

« Si celui qui existe, dit La Rochefoucauld-Liancourt, a le droit de dire à la société : « Fais-moi vivre », la société a également le droit de lui dire : « Donne-moi ton travail. » — « Pour ôter la mendicité, avait dit Bossuet, il faut trouver des remèdes contre l'indigence. » Avant de punir le mendiant, il faut lui offrir du travail s'il est valide, des secours s'il est malade, un asile s'il est infirme.

***

Le législateur de 1808 et de 1810 a vu le mal, mais, devant le résultat, force nous est de constater son impuissance.

1° Les dépôts sont insuffisants. Ils ne peuvent ni réprimer, ni relever, ni assister. On en compte 28 desservant 51 départements. Dans les 36 autres, c'est l'article 275 qui s'applique.

2° Là où les dépôts existent, ils sont à la fois prisons, hospices et asiles, et les incapables y prennent la place des mendiants valides. Les dépôts sont détournés de leur destination d'établissements de répression avec travail obligatoire.

Pourquoi ? Parce que l'idée de correction et l'idée d'assistance ont été perpétuellement confondues dans la pratique.

3° L'arbitraire administratif y règne en maître, la durée de l'internement du mendiant au dépôt dépendant uniquement de la volonté du préfet.

4° Les conséquences de cette organisation ne sont que trop connues. Elles se résument ainsi : Faiblesse dans la poursuite et dans la répression, confusion des mendiants de profession et des mendiants d'accident; rejet dans la société d'individus sans ressources et sans protection, qui viennent augmenter le contingent des incorrigibles.

De là un développement croissant de la plaie sociale : dans les campagnes, vagabonds et mendiants sillonnent les chemins, redoutés et impunis; dans les grandes villes, ils forment une immense armée, dont on connaît les cadres, les divisions, les habitudes; paresseux par instinct, ivrognes par goût, ils mettent au service de leur industrie spéciale

[1] Ce rapport est présenté au Congrès de patronage des libérés qui doit s'ouvrir à Lyon le 21 juin.

les ressources les plus ingénieuses et sont aussi habiles à dépister les recherches de l'autorité répressive qu'à détourner à leur profit le cours de la charité.

Laissons parler la statistique. Le nombre moyen annuel des délits de vagabondage et de mendicité dénoncés au ministère public s'est élevé de 22 011 pendant les années 1861 à 1865 à 51 404 pendant les années 1888 à 1890.

L'augmentation est de 120 p. 100 en matière de mendicité et de 139 p. 100 en matière de vagabondage. La récidive s'est accrue de 57 p. 100 de 1861 à 1865 à 76 p. 100 de 1888 à 1889.

Le nombre des individus traduits chaque année pour vagabondage ou mendicité à l'exclusion de tout autre délit dépasse 50 000. Ajoutons qu'un grand nombre de délinquants poursuivis en même temps pour vol ne figurent dans les comptes de la statistique criminelle que sous la rubrique du dernier de ces délits; et ne perdons pas de vue que, dans les départements où il n'y a pas de dépôt, les mendiants invalides sont tolérés, et que la mendicité des individus valides n'est punissable que si elle est habituelle.

L'étranger, il faut bien le dire, est plus près de la solution.

Citons seulement la Belgique et l'Allemagne.

En Belgique, la loi nouvelle mise en vigueur le 1er janvier 1892 repose sur un double principe : punir sévèrement les malfaiteurs, relever ceux que des circonstances accidentelles et indépendantes de leur volonté ont éloignés du travail : la colonie de Merxplas reçoit les professionnels, auxquels le juge de paix peut infliger jusqu'à sept années d'internement de travail. Wortel et Hoogstraten reçoivent les vagabonds primaires, qui ne peuvent être retenus plus d'un an dans les colonies.

Merxplas est divisé en six sections :

Les immoraux, souteneurs et incendiaires;

Les internés pour plus de trois ans;

Les internés pour moins de trois ans;

Les jeunes gens;

Les invalides capables d'un travail quelconque;

Les amendés.

D'après l'honorable M. Lejeune, ces résultats sont excellents : en cinq mois le nombre des vagabonds étrangers est tombé de 9 000 à 4 500, et celui des Belges de 6 100 à 3 098.

En Allemagne l'action pénale s'exerce principalement par 51 maisons de travail; pour les invalides, les secours et les hospices; pour les valides, les stations hospitalières, les auberges de secours et les colonies.

Ces stations de secours sont au nombre de 1957, dont 250 dirigées par des associations privées et 1 707 par des communes ou cercles. La plupart exigent le travail en échange des secours. Elles ont secouru, en 1891, 5 400 personnes en moyenne par jour, soit 1 936 091 journées de secours par an.

Au-dessus de ces stations, 22 colonies surtout agricoles, destinées à occuper surtout les hommes valides sans travail, ont secouru, en 1891, 50 329 pensionnaires.

Ces colonies sont reliées par des comités provinciaux qui constituent eux-mêmes par leurs délégués le comité central.

***

Un principe général domine la matière; c'est la séparation des deux domaines : celui de l'assistance et celui de la répression. Les catégories sont aujourd'hui délimitées au moins en théorie : invalides ou malades, accidentels, professionnels. Aux premiers, l'assistance sans condition; aux seconds, l'assistance par le travail; aux troisièmes, la répression.

Les invalides ou malades relèvent de l'assistance publique. Ils sont dans l'impossibilité temporaire ou définitive de pourvoir aux nécessités de la vie. Ils ne ressortissent pas à la loi pénale. Le droit à l'assistance, ainsi limité, a été reconnu par l'Assemblée constituante de 1789 (Rapport Larochefoucauld-Liancourt). — L'ancien régime ne le contestait pas. « Le pauvre, disait Bossuet, qui n'a plus la force de travailler et que la charité ne va pas trouver dans sa mansarde, a le droit d'aller lui-même solliciter le secours. » — L'assistance est une dette nationale. La société moderne manquerait à son devoir le plus sacré si elle ne la payait pas.

Comment?

C'est toute l'organisation hospitalière qu'il s'agit de compléter et de mieux distribuer. La loi sur l'assistance médicale gratuite; le développement des institutions de mutualité, caisses de retraite, etc; la création des hospices ruraux intercommunaux (projet de M. Cheysson) destinés à recevoir les invalides qu'on ne peut pas traiter à domicile : voilà, à titre d'indications, quelques remèdes. L'important, c'est de séparer cette première catégorie des autres. Elle mérite un traitement spécial.

Les accidentels aussi ont droit à l'assistance; mais à leur égard la société, en échange du secours, peut exiger le travail. — La misère imméritée est sacrée : il faut la relever en la respectant, et pour cela distinguer avec soin les accidentels des professionnels et le malheur du vice, qui mène au crime. Confondre les uns et les autres dans le pandémonium des dépôts, c'est les corrompre tous et développer le microbe au lieu de l'atténuer.

Aux accidentels il faut des refuges (c'est le nom qui convient) où ils puissent attendre la fin du chô-

mage, mais en travaillant; l'assistance leur est due, mais à charge par eux de fournir en échange une somme de travail adapté à leurs facultés. Ces refuges n'auront pas de caractère répressif: point de prison pour les malheureux. Ils seront hospitaliers. Ils seront temporaires. Ils recevront soit les reclus volontaires, soit les reclus internés par application de l'article 274 du code pénal.

Qui créera ces refuges? L'initiative privée, disent les économistes qui redoutent le socialisme d'État. Les communes, les syndicats de communes ou les départements, disent les sociologues. Réorganisez les dépôts et faites-en des maisons de travail agricole, disent les pénitentiaires, préoccupés de ne pas entraver le développement du régime cellulaire.

Ici est le nœud de la question. L'initiative privée agit. Les œuvres d'assistance par le travail se multiplient et leur noble ambition dépasse leurs ressources. Ce mouvement s'étend malgré les difficultés d'application. Ce sont là des forts détachés, comme dit M. Cheysson. Ce qui manque, c'est l'action commune, réglée, efficace et légale. — Vous voulez, dit-on, tuer l'initiative privée? — En aucune façon. Je conserve ce qui existe. Là où il n'y a rien, je demande des refuges publics, départementaux, communaux ou intercommunaux, reliés les uns aux autres, correspondant les uns avec les autres (stations de secours allemandes), enserrant la misère dans les mailles de leur réseau, gardant les accidentels et renvoyant les professionnels à la cellule d'abord et à l'établissement de travail ensuite.

— Et les ressources? — L'assistance aux accidentels est une dette sociale. Parmi les organismes nationaux, il en est deux à qui elle incombe particulièrement : la commune et le département. L'État ploie sous le faix de ses obligations : n'augmentons pas son fardeau. La commune, que la mendicité effraie, a tout intérêt à la prévenir; le département a ses dépôts qu'il peut réorganiser. Ce sera l'affaire de la loi et des budgets locaux de créer des ressources. La France a un budget de plus de 3 milliards 500 millions : elle est assez riche pour sauver ses indigents.

Restent les professionnels, les récidivistes de la mendicité, les aristocrates du vagabondage. La loi pénale appelle ici de sérieuses réformes. « Plus l'assistance sera complète, plus la mendicité sera délictueuse et répressible. »

Les criminalistes sont d'accord pour rendre la répression efficace :

1° En assimilant au vagabondage le fait de pratiquer ou de faciliter l'exercice des jeux illicites sur la voie publique ou la prostitution d'autrui, — hideux métier qui dans le souteneur d'aujourd'hui prépare l'assassin de demain;

2° En augmentant la durée de l'emprisonnement en cas de récidive ; réserve faite sur la juridiction chargée de punir la première infraction;

3° En rendant la peine plus sévère si le coupable a mendié sans en avoir besoin ou s'il est accompagné d'un enfant;

4° En autorisant l'Administration à faire interner les condamnés dans des établissements de travail situés en France ou en Algérie.

* * *

Nous avons l'honneur de proposer au Congrès d'émettre les vœux suivants :

I. — Il y a lieu d'appliquer un traitement législatif différent aux trois catégories jusqu'ici confondues et qu'il convient de séparer :

1° Indigents invalides ou infirmes;

2° Mendiants ou vagabonds accidentels;

3° Mendiants ou vagabonds professionnels.

II. — Les indigents invalides ou infirmes ont droit à l'assistance publique qui doit les garder et les aider jusqu'à ce qu'ils aient acquis la force nécessaire pour retrouver des moyens d'existence. Il y a lieu de développer les institutions de prévoyance d'ordre privé ou public telles que les sociétés de mutualité, les assurances, les caisses de retraite, ainsi que les moyens d'assistance, tels que les secours médicaux gratuits, les secours à domicile et les hospices intercommunaux.

III. — Les mendiants et vagabonds accidentels relèvent de l'assistance publique ou privée et doivent être accueillis dans des refuges où le travail sera obligatoire. Il y a lieu d'encourager et de subventionner les œuvres d'assistance par le travail fondées par l'initiative privée et de les relier par un organe central d'informations et de propagande. Il y a lieu de provoquer les communes, syndicats de communes et départements à créer des refuges publics.

Les dépenses de ces refuges seront obligatoires et alimentées par les budgets communaux ou départementaux et par les subventions de l'État.

IV. — Les mendiants professionnels relèvent de l'action pénale et doivent être soumis à une répression sévère. Il y a lieu d'augmenter la durée de la peine en cas de récidive. Cette peine sera subie d'abord en cellule, ensuite dans des établissements de travail en France ou dans les colonies.

FERDINAND DREYFUS.

## A PROPOS DES SALONS [1]

### La Tradition.

Après la déformation de l'*Idée* ou conception première de l'artiste, nous arrivons tout naturellement aux déformations qui se marquent dans l'exécution ou l'emploi des moyens expressifs, et ceci nous oblige à aborder quelques points de technique. Du moins nous efforcerons-nous de le faire le plus légèrement possible, en éclairant toujours nos explications par des exemples appropriés.

Il semble que, de moins en moins, les peintres aient souci de l'accord entre les sujets qu'ils traitent et les proportions de leurs tableaux. C'est dire que, pour cette question des *volumes*, ils subordonnent presque tous l'idée maîtresse qui devrait les régir à la préoccupation inquiète et déprimante de l'*effet*. Et presque tous aussi s'y montrent victimes de cette conception vraiment par trop simpliste de l'art, à savoir que plus ils seront grands, et plus ils seront remarqués. Aussi en arrivent-ils à choisir des dimensions qui sont de vrais contresens. La seule proportion des personnages — nous avons eu l'occasion de le dire en d'autres circonstances — constitue dans une peinture un moyen d'expression, c'est-à-dire que toute belle œuvre, avant d'être exécutée, a été vue par son auteur dans une dimension propre, telle qu'on ne saurait se la représenter autrement. La raison en est dans la vision personnelle du peintre, et le rapport apparaît avec un caractère de rigueur si précis, entre la vision de chaque artiste et les compositions dans lesquelles elle se manifeste, que nous avons quelque peine à nous figurer un changement dans leurs proportions. Vous imaginez-vous par exemple ce que pourrait être cette sublime inspiration des *Disciples d'Emmaüs* de Rembrandt, si les personnages, au lieu d'avoir quelque vingt ou trente centimètres, étaient seulement demi-nature? Toutes les qualités d'intime et douloureuse poésie, qui devant ce chef-d'œuvre suggèrent la rêverie, disparaîtraient du même coup. Et encore ne peut-on pas dire, quand on nomme Rembrandt, que les représentations qu'il nous a laissées de la vie soient invariablement liées à d'uniformes proportions ! Bien au contraire, elles sont infiniment diverses, depuis les minuscules compositions des *Philosophes* de la galerie du Louvre ou de la *Femme adultère* de la galerie de Londres, jusqu'aux toiles grandeur nature comme celle de la salle Lacaze, qui pourtant nous laisse une impression identique de tristesse et de rêverie. N'y a-t-il pas là une preuve des rapports nécessaires qui, dans la pensée du peintre, et au temps de sa conception première, existent entre la dimension matérielle de l'œuvre et cette conception? De même et inversement, les gigantesques compositions d'un Tintoret ou d'un Véronèse, pour celui qui les a vues dans leur vrai cadre, dans les palais et les églises de Venise, sont une vérification nouvelle de cette loi. Il y apparaît clairement que les illustres décorateurs de ces somptueuses demeures avaient besoin des vastes espaces des murailles de leurs palais, pour fixer avec l'éclat convenable la gloire de la patrie vénitienne. Une observation intéressante, dont on pourrait tirer de significatives conclusions, c'est que l'art florentin, autre part que dans ses œuvres à fresque, nous voulons dire dans ses tableaux de chevalet, se manifeste avec un caractère d'intimité, de sobriété, de concentration d'effets, qui peut permettre à ce point de vue, si hardi que semble le rapprochement, de le comparer à l'art hollandais ; et l'observation reste vraie, même dans les compositions allégoriques.

* * *

Voulez-vous un exemple de peinture allégorique moderne où le problème de la *proportion* et du *volume* s'impose pour ainsi dire de lui-même à l'attention? — car il n'est pas jusqu'aux moins experts en art, j'entends ceux qui seraient le plus incapables de formuler leur impression, qui n'y sentent vaguement l'inexpérience de l'artiste ; — regardez le *Chevalier aux Fleurs*, de M. Rochegrosse. Il serait trop aisé de marquer le vice originel de cette toile, qui gît dans sa conception même ; trop aisé aussi de montrer l'insuffisance et surtout le mauvais goût des moyens décoratifs mis en œuvre pour faire saillir l'idée. Le tableau de M. Rochegrosse n'est autre, on le sait, qu'une interprétation du sujet déjà traité l'année dernière par M. Fantin-Latour, et rendu fameux par le poème dramatique de Richard Wagner : l'adolescent naïf et vierge en butte aux séductions troublantes de la volupté, représentée par un groupe de femmes tentatrices. Elles s'offrent à lui, avec des grâces censées irrésistibles, dont le commentaire poétique se trouve ainsi exprimé dans les vers du musicien-poète :

Parure des jardins
Esprits odoriférants,
Au printemps le maître nous cueille.
Nous croissons ici
En été et au soleil,
Pour toi fleurissant en délices.
Donc sois-nous gracieux et ami.
Ne marchande pas aux fleurs le tribut.
Si tu ne peux nous aimer et nous chérir,
Nous nous fanons et mourons (1).

[1] Voir la *Revue* du 2 juin.

(1) Traduction de Mme Judith Gautier.

Plus hardi que M. Fantin-Latour, et voulant donner de l'allégorie une traduction plus fidèle encore, M. Rochegrosse n'a pas craint de faire ce que M. Fantin-Latour n'avait pas voulu ou n'avait pas osé faire : il a représenté les femmes tentatrices comme les véritables Filles-fleurs du Parsifal allemand. Peut-il exister plus beau sujet, plus poétique et plus suggestif à la fois pour le peintre d'allégories? Vous avez vu cela en rêve, dans un de ces rêves enchantés où les images suscitées par la lecture des poètes se lèvent en notre cerveau, avec leurs contours indécis et flottants? Aussi bien ne sauraient-elles garder tout leur charme qu'en conservant ce caractère, ou peut-être encore traduites par un de ces maîtres souverains de la primitive école florentine dont nous parlions plus haut. Il faut un singulier talent ou une étrange inconscience pour oser, après eux, peindre une fleur sur la tête d'une femme, et pour espérer, l'ayant fait, que ces deux grâces associées se fondront en une harmonieuse unité! M. Rochegrosse a eu cette audace, ou plutôt cette inconscience. Hélas! une fois encore, on doit le dire, de tels sujets risquent d'entraîner aux pires erreurs ceux qui les abordent, quand ils n'ont rien de ce qu'il faut pour cela; car ce n'est point avec des gestes tendus et forcés, avec des expressions mélodramatiques, avec des intentions constamment soulignées et visant à l'effet, qu'on y peut réussir, mais bien grâce à ce don que rien ne remplace : l'*art du mystère* et la *poésie de l'âme!* Il serait cruel d'insister davantage, d'autant plus que M. Rochegrosse est un laborieux, qui n'a pas toujours été aussi malheureux dans le choix de ses tableaux. Disons seulement, pour finir avec lui et pour revenir au fond de notre sujet, qu'il semble être allé lui-même au-devant des obstacles, en choisissant pour cette allégorie les proportions démesurément grandes auxquelles il s'est tenu. Elles ne servent qu'à accentuer encore ce qu'il y a de disgracieux et d'outré dans une composition qui devrait être tout entière faite de grâce et de mesure!

Un autre exemple tout aussi frappant, mais cette fois dans un sujet religieux, de la déformation des volumes, est celui de M. Richemond, qui expose un tableau tiré de la légende de saint Dominique : *les Moines servis par les Anges*. Cette peinture nous saisit d'abord par la disproportion, j'oserai dire absolue, entre sa dimension d'ensemble et le sujet traité, puis ensuite par une disproportion, relative celle-là, entre les deux groupes de personnages, les moines du fond et les anges du premier plan. On imaginerait avec peine quelque chose de plus maladroitement conçu, surtout de plus inhabilement composé. Il ne s'y manifeste, à vrai dire, aucun sens de la composition : ni balancement, ni harmonie des lignes, rien de ce qui fait qu'à distance, et avant même que le tableau vous ait frappé par ses qualités de détail, vous subissez l'attirance des lignes, grâce à leurs heureuses proportions. N'êtes-vous pas également frappé de ceci, que plus les étendues, plus les volumes des toiles sont considérables, moins ils sont remplis, et, par conséquent, plus ils communiquent l'impression de vide et d'inexistence. Il est facile de vérifier l'exactitude de cette observation en examinant à la suite les tableaux des jeunes peintres qui suivent les traditions d'école, qui ont appris à composer sous la discipline de M. Jules Lefebvre et de M. Bonnat, et, par conséquent, sont censés, pour le public, détenir les recettes mêmes du Beau. Mais les vrais artistes ne s'y trompent pas : ils comprennent la vanité d'un tel enseignement, et que, s'il est la plus sûre voie pour conduire les bons élèves aux récompenses et aux acquisitions ou commandes de l'État, il apparaît bien par contre l'antipode de l'art.

Nous parlions à l'instant du balancement et de l'harmonie des lignes, ou, si vous voulez, de l'*arabesque* d'une composition. J'en trouve un très évident souci, une très curieuse préoccupation dans un tableau de M. Point. Ces deux jeunes femmes debout et rapprochées, dans un décor de nature, m'attirent de loin par l'élégance de leur silhouette et la sveltesse de leur attitude. Serait-ce que réellement, parmi toutes ces peintures d'occasion, un effort sérieux aurait été tenté? Mais voici qu'en approchant, tout s'explique : ce n'est pas à M. Point que je dois mon impression, mais à Botticelli; oh! par un procédé d'une simplicité élémentaire, par un découpage d'arabesque opéré sur une composition du maître italien, et rapporté dans un décor moderne. Les lignes sont pareilles prises individuellement, pareilles aussi envisagées dans leurs rapports, et les vêtements substitués aux larges plis des voiles allégoriques n'en modifient que faiblement l'arabesque. Mais, hélas! pourquoi le peintre n'a-t-il pas été conséquent avec lui-même et emprunté à Botticelli son décor, comme il lui empruntait la ligne de ses personnages? Le déplaisant contraste, et qui fait encore mieux ressortir le parti pris de pastiche! Tant que M. Point est soutenu par l'arabesque de son modèle, il donne l'illusion, assez brève d'ailleurs, d'un peintre qui fait effort pour composer; sitôt qu'il l'abandonne, il tombe dans le poncif et la pire des conventions.

Je ne sache pas, pour ma part, plus décisive démonstration de l'inutilité du grossissement des volumes, que la tentative de M. Montenard. On dirait qu'il l'a faite pour venir à l'appui de cette thèse, et pour nous fournir un exemple, tel que vraisemblablement nous n'en verrons jamais d'aussi probant! Jamais aussi plus grand effort n'a abouti à plus complet insuccès :

il faudrait en savoir gré au peintre, si les exemples pouvaient servir à quelque chose, et si la vue d'un incontestable échec avait chance de devenir un enseignement. M. Montenard a voulu donner à un paysage les proportions d'une peinture décorative; il a représenté une campagne du Midi sur un champ de toile qui occupe tout un panneau du fond, celui que couvrait autrefois l'*Été* de M. Puvis de Chavannes, et il a abouti à la plus saisissante déformation du genre qui se puisse concevoir. Un art qui doit tout son charme à la concentration de l'effet, à la sobriété des moyens expressifs, à la disposition savante des lumières et des ombres, au jeu changeant, perpétuellement transformé, de ces lumières et de ces ombres, est devenu, sous le pinceau de M. Montenard, une entreprise de panorama, une manière d'industrie, comme nous en voyons dans les constructions *ad hoc* des Tuileries et des Champs-Élysées. Il faut bien faire le rapprochement, si dur qu'il puisse être, car il s'impose, et dans cette immense peinture nous ne voyons que dispersion des effets, insouciance de la composition, monotonie des jeux de lumière, bref, la plus significative banqueroute d'une tentative d'ailleurs condamnée à l'avance.

Quelle étrange chose que cet abaissement progressif d'un genre, qui fut autrefois la gloire de notre école française, et qu'il faille, pour trouver dans les expositions annuelles un paysage de quelque valeur, s'adresser à des peintres trop manifestement inspirés par les maîtres que nous aimions! N'est-ce pas le cas de M. Griveau au Champ de Mars, de M. Jacque aux Champs-Élysées? Le premier a de délicats empâtements et des lumières exquises; mais le souvenir de Corot nous hante et nous obsède quand nous regardons ses toiles. Le second peint habilement et grassement, mais pourquoi faut-il qu'il emprunte à Decamps jusqu'à ses sujets et à la manière de les traiter? Ces retours en arrière sont bien faits pour susciter la défiance et détourner les sympathies.

Le besoin de réclame, l'impérieux désir de s'imposer à l'attention, telles sont, nous les indiquions au début, les causes maîtresses de cette déformation des volumes dans la peinture *allégorique* (M. Rochegrosse), dans la peinture religieuse (M. Richemond), dans la peinture décorative (M. Fournier), dans le paysage enfin (M. Montenard). Continuons notre enquête, et arrivons aux sujets assez improprement qualifiés *sujets de genre*. M. Roybet va servir à notre édification avec son immense *petite chose*. Le succès a été néfaste à M. Roybet, d'autant plus néfaste qu'il lui venait plus tard, après une plus longue période d'oubli. La distinction dont ses confrères ont, l'année dernière, honoré ses cheveux blancs, semble ne lui avoir restitué de la jeunesse que son plus grave défaut : l'inexpérience. Et qui donc, en effet, hésiterait à reconnaître — si le succès une fois obtenu n'excusait tout, s'il ne mettait un bandeau sur les yeux des juges implacables au mérite ignoré — que les dimensions de cette toile pour un sujet de genre sont un contre sens manifeste? J'entends bien ce qu'on va soutenir, comme aussi ce que M. Roybet pense au fond de lui-même : — Jordaëns, de qui certains aiment à le rapprocher, et la comparaison n'est pas faite pour lui déplaire, peignait dans ces dimensions des scènes de vie sensuelle et tout extérieure! Sans doute; mais en dépit d'une certaine analogie des sujets, et si l'on tient compte, non du sujet en lui-même, mais de la manière de l'interpréter, Jordaëns ne saurait être envisagé comme un peintre de genre, tandis que M. Roybet en demeure bien un : la magnifique expansion de vie physique et d'ardeur animale qui déborde de ses compositions, empêche qu'on les confonde jamais avec la peinture de genre. M. Roybet a tort, dans son intérêt bien entendu, de hausser ses prétentions vers cet idéal d'art. J'ai souvenir de petites choses signées de lui qui convenaient mieux à son tempérament, et feraient plus aujourd'hui pour sa réputation, au regard des gens de goût, que ces énormes et ambitieuses peintures.

Nous avons gardé, pour la fin de notre enquête sur la disproportion des volumes, le tableau de M. Detaille, intitulé : *les Victimes du Devoir*, aussi parfaitement significatif et probant en ce qui touche la peinture anecdotique que l'étaient, pour la peinture de genre, la toile de M. Roybet, et pour le paysage celle de M. Montenard. M. Detaille ne saurait aller plus loin dans cette voie : il a atteint le point culminant de sa manière. Cette peinture est le triomphe du fait divers et de la photographie instantanée. Le triomphe du fait divers d'abord, — car nous ne voyons pas bien quelle différence sépare, sinon la couleur qui s'y trouve ajoutée, la composition de M. Detaille des reproductions du même ordre, à la première page des journaux illustrés. Encore est-il inexact de dire qu'il s'agit d'une composition, puisque ces deux mots : photographie et composition sont exclusifs l'un de l'autre. Or c'est bien une photographie mise en couleur que cette anecdote émouvante. Oh! pour l'exactitude, pour la fidélité des détails, pour la conscience scrupuleuse et le rendu littéral des objets représentés, M. Detaille n'a pas son pareil et je crois que son maître lui-même, Meissonier, s'il vivait encore, pourrait être jaloux de l'élève qu'il a formé. Fidèle à l'enseignement reçu, et de même que celui-ci n'omettait pas un bouton de guêtre dans l'attirail de ses grenadiers, M. Detaille n'a garde d'oublier un revers sur l'uniforme de ses victimes, non plus qu'un boulon à ses conduits d'arrosage. Aussi les différents spécialistes des métiers en cause s'en déclarent-ils satisfaits, et le public, dont l'idéal

artistique ne s'élève guère plus haut, s'exclame sur la fidélité du rendu. L'effet produit va même jusqu'à l'émotion. Je le crois bien : M. Detaille, qui n'a pas son égal pour l'habileté, a su fondre en un tout harmonieux ces diverses causes de succès : l'actualité dans ce qu'elle a de plus immédiat ; le fait divers, la dimension dans ce qu'elle a de plus imposant : tout un panneau ; l'émotion enfin, dans ce qu'elle a de plus accessible, le sentiment du Devoir!

***

Les expositions dans les grands halls, telles que nous les voyons pratiquées depuis de longues années, n'ont pas réagi seulement de façon déplorable sur la dimension ou volume des tableaux; elles ont exercé aussi leur influence néfaste sur l'essence même de la peinture, sur la *matière* et la *couleur*. De plus en plus a disparu la volonté de bien peindre, l'amour des matières riches et des harmonies vibrantes. Cette volupté particulière que goûte l'artiste dans l'exécution savante et raffinée du morceau, — question de métier si l'on veut, mais qui pourrait délimiter la part exacte du métier dans l'effet produit par une œuvre d'art? — cette volupté qu'éprouvèrent à bien peindre tous les artistes de race, et dont certains nous ont laissé la notation émue, paraît avoir cédé la place au besoin de faire vite, à la nécessité d'exposer à tout prix. Et que l'on n'aille pas répéter encore qu'il s'agit d'une question de métier! L'artiste de race, quels que soient ses moyens d'expression, qu'il s'agisse de sons, de mots ou de couleurs, doit éprouver une jouissance en quelque façon technique dans la mise en œuvre de ces moyens et de même qu'un musicien-né trouve une satisfaction de l'oreille dans une succession d'accords, indépendamment de toute idée musicale, un peintre de même, lorsqu'il a l'œil organisé pour « déguster la lumière », goûte de très spéciales voluptés au seul rapprochement de deux couleurs en harmonie. Quand nous citions, au début de cette étude, les noms, assez peu connus du grand public, des quelques peintres auxquels s'adressent nos préférences, les Gustave Moreau, les Degas, les Monet, les Carrière, nous ne citions pas seulement des artistes ayant traduit une conception personnelle, originale de la vie, mais encore des peintres aimant leur métier pour lui-même et capables d'en savourer tous les raffinements.

Ils ne sont pas les seuls, Dieu merci! et l'on peut trouver encore, autre part que dans leurs œuvres, une préoccupation sincère de bien peindre. Il est certain par exemple qu'une préoccupation de cet ordre éclate dans les tableaux de M. Whistler, et que c'est elle qui leur vaut cette rare tenue, cette haute distinction, dédaigneuse des effets faciles, puisée tout entière dans la sobriété des moyens expressifs. Mais de façon générale, on peut bien dire, pour caractériser l'impression d'ensemble qui se dégage de cette visite aux deux Salons, que la déformation des matières et de la couleur a suivi la déformation des volumes, comme une conséquence nécessaire et logique : le grand jour, la lumière crue qui tombe d'aplomb sur les toiles, écrase et tue les matières, et celles-ci, n'étant plus appropriées aux volumes, se sont à mesure élargies et bouffies. Comparez, si vous voulez être pleinement édifiés, la touche serrée et pressée de certains maîtres d'autrefois à la touche lâche et lavée de tant de peintres qui font école aujourd'hui (voir M. Besnard et M. Roll). Les truculences et les prétendues audaces de couleur du premier ont pu donner le change pendant quelque temps; mais son exposition de cette année prouve qu'il est à bout de ressources, et qu'il tombe décidément dans l'outrance.

***

La seule voie de salut pour l'art serait un *retour à la tradition*. Pourtant, en écrivant ce mot, nous entendons bien qu'il est indispensable de l'expliquer, car il peut revêtir deux significations opposées, et celle-ci doit, selon l'acception qu'on lui donne, être un principe de renouveau pour la peinture, ou bien, tout au contraire, un motif de persévérer dans les pires errements. Elle sera la chose la plus salutaire ou la plus néfaste. De même en effet que nous avons constaté la présence d'un art dont on peut dire qu'il agonise, d'autant plus justement qu'il n'a jamais eu ni vie véritable ni raison profonde d'exister, de même aussi et pour des motifs identiques, il serait aisé de marquer l'ensemble des traditions mortes, qui sont avec cet art dans un perpétuel rapport de cause à effet! En ce sens les deux mots *École* et *Tradition* ne sont pas éloignés d'être synonymes, car ils se réfèrent à une impuissance créatrice de même ordre. Dans son projet de Dictionnaire des Beaux-Arts, malheureusement resté à l'état d'ébauche — car le maître n'eut pas le temps de coordonner ses principes d'esthétique, — Eugène Delacroix, au mot *École*, observe justement : — « Des hommes médiocres, ou au moins secondaires, ont pu faire école, tandis que de très grands hommes n'ont pas eu cet avantage, si c'en est un. Il y a 80 ans, c'étaient les Vanloo qui donnaient le prix de Rome, et dont le style régnait en souverain. » — De mon temps, pensait-il, car, s'il ne l'a pas noté à cette page, il l'a marqué autre part, et non sans ironie, — ce sont les Picot, les Abel de Pujol, les Flandrin. — Et à notre époque, si nous descendons d'un échelon encore, quels sont donc les continuateurs de ceux-ci, sinon MM. Bouguereau et Jules Lefebvre? Car, en « suçant le lait » des Picot et

des Abel de Pujol, ils sont devenus les représentants de leurs tendances.

C'est en propageant les traditions mortes, avec une persévérance récompensée par le succès, que ces peintres ont fait école, au sens où l'entendait Eugène Delacroix. La route était sûre et l'avenir brillant : aussi les élèves se sont-ils rencontrés, empressés et nombreux. Ceux-ci feront école à leur tour, et mèneront leurs disciples aux mêmes succès par des voies identiques : la *fausse interprétation* des maîtres et l'*imitation servile* des procédés d'art. Il importe assez peu d'ailleurs que la faveur des commissions et les récompenses officielles viennent donner l'estampille à des œuvres conçues et exécutées en dehors des conditions de la vie : les vrais artistes ne peuvent s'y tromper, et n'y voient autre chose qu'un mode de transmettre et de perpétuer les traditions mortes.

Ils voient aussi comme ils comprennent la tradition *vivante*, et ce qu'elle doit être, envisagée dans son rôle véritable de créatrice et rénovatrice de l'art. Ici encore c'est de l'éducation par les maîtres qu'il s'agit, — car nous ne pensons pas qu'un artiste, si haute que doive être sa personnalité, puisse jamais renier toute parenté avec eux, — mais d'une éducation régie par la saine compréhension de leurs œuvres. L'enseignement qu'en tire la tradition vivante n'aboutit plus à l'imitation servile des procédés d'art, mais à l'intelligence supérieure de leurs productions, à l'assimilation raisonnée de leur esthétique, à la seule chose en un mot qu'ils puissent et doivent légitimement transmettre : *l'esprit* de leur art. Ils sont alors, pour l'artiste qui cherche dans l'expression de son tempérament personnel une façon nouvelle de rendre la beauté, quelque chose comme un perpétuel *incitamentum*, une excitation sans cesse renouvelée à porter son ambition plus haut, à se satisfaire lui-même plus difficilement. C'est en ce sens seulement et dans ces limites que la tradition et l'exemple des maîtres peuvent devenir producteurs d'art, et donner naissance à de valables tendances esthétiques.

Je voudrais, en finissant, et pour illustrer ces quelques idées générales, prendre un exemple actuel parmi l'innombrable quantité des toiles exposées. C'est le Salon des Champs-Élysées qui va nous le fournir, et à ce Salon, le petit groupe des élèves de M. Gustave Moreau. Depuis longtemps, tous les artistes le savent, M. Moreau n'expose plus, ni dans ces vastes halls qui sont les Salons annuels, ni même en des milieux moins mélangés, comme ceux qu'affectionnent certains peintres, pareillement aristocrates, haïsseurs de la foule affairée. La dernière occasion qu'eut le public de voir quelques œuvres signées de son nom fut, je crois bien, l'Exposition universelle de 1889, où nul n'a oublié cette exquise *Galatée*, qui s'offrait comme un bijou précieux, comme un joyau rare, à l'admiration des amateurs. La haute situation artistique de M. Gustave Moreau lui permet de rester en dehors du mouvement de réclame et de publicité dont nous avons essayé de marquer le retentissement sur la production contemporaine : il se consacre tout entier à son art, et jalousement cache aux profanes son effort de créateur : il demeure l'exemplaire le plus tranché, à notre époque, de l'artiste fermé à la vie extérieure, n'en voulant rien connaître, et se cloîtrant avec son rêve pour le mieux continuer. Mais si, par cette face de sa vie, M. Gustave Moreau se soustrait entièrement aux contingences sociales, il en est une autre par où volontairement et de toute son âme il s'y soumet : c'est l'enseignement. Il a senti de suite, le jour où l'on est venu lui offrir une place de professeur à l'École des beaux-arts, quels services il pourrait rendre en apportant, dans ce conservatoire des traditions mortes, quelques-unes des traditions vivantes. Nul mieux que lui, faut-il le dire? n'était préparé à cela : — la haute distinction de son talent, sa rare supériorité d'esprit, surtout sa pénétrante compréhension des maîtres anciens, devaient faire de lui, du moins pour les cerveaux orientés dans sa voie, un admirable interprète de la tradition, au sens où nous l'entendions plus haut.

Le danger était que, cet « enseigneur » se manifestant aussi comme un maître attirant et rare, certains de ses élèves lui empruntassent uniquement ses tendances, sans l'esprit véritable qui sert à les vivifier. Le fait s'est produit, pour deux au moins d'entre eux, MM. Bussy et Dabadie, le premier avec son *Saint Georges terrassant le Dragon*, le second avec sa *Léda* : on n'y sent qu'un pastiche et une assimilation maladroite. Deux autres, MM. Albert Braut et Gustave Besson, ont évité l'écueil, par le choix de sujets radicalement différents de ceux qui inspirent leur maître. M. Braut a fait un simple portrait de femme, de petite dimension, que peu de personnes remarquent pour ce motif, mais qui est d'une rare distinction de peinture, et d'une matière tout à fait remarquable. M. Besson, lui, a franchement abordé un sujet moderne. On ne saurait mieux marquer son intention de se séparer de M. Moreau. Mais la manière dont il traite les fonds, ses préoccupations de couleur harmonieuse et distinguée font augurer quelque avenir de lui. Quant à MM. Desvallières et René Piot, il semble bien qu'il faille les mettre à part. M. Desvallières a franchement abordé le sujet mythologique, en peignant un *Narcisse*. Je veux faire toutes mes réserves sur le personnage principal ; mais, une fois ces réserves faites, je dois reconnaître que le décor est charmant, la composition harmonieuse et la partie décorative, qui apparaît comme la floraison du tableau, traitée par un artiste subtil et raffiné. Vous

verrez d'ailleurs de lui, dans la salle des dessins, un groupe d'études de nu, montrant sur quel fonds sérieux est établi son talent. Enfin M. René Piot nous donne, dans son *Adoration des mages*, l'exemple le plus frappant, je crois, de ce que peut la tradition savamment entendue et dégagée des influences trop immédiates et trop directes. Dans la conception d'art, très raffinée et très subtile aussi, quoique fort différente de celle de M. Desvallières, dont relève sa composition, l'assimilation raisonnée des maîtres anciens se fait sentir, pour le moins autant que l'influence directrice de M. Gustave Moreau. Il est certain que l'admiration enthousiaste et peut-être trop exclusive, des primitifs italiens a contribué à inspirer cette peinture, non moins que l'interprétation raisonnée due à l'enseignement du maître. M. Piot arrivera sans doute à dégager complètement sa personnalité, à faire que peu à peu disparaisse ce qu'il y a de trop voulu, de trop souligné dans ses intentions. Il apprendra aussi à ne pas pousser l'art des sacrifices jusqu'à négliger complètement une partie de sa composition. Ce qui reste acquis, c'est que, par la noblesse de cette composition, par son caractère de sincère idéalisme, enfin par les qualités de rendu qui s'y manifestent : l'incontestable richesse des matières et l'harmonie vibrante de la couleur, cette peinture est mieux qu'une tentative ; elle s'impose à l'attention de ceux qui cherchent à découvrir du nouveau. L'important enfin, c'est qu'à leurs débuts mêmes, et en notre temps de production industrielle, quelques peintres jeunes manifestent de véritables soucis d'art. L'avenir se chargera du reste.

PAUL FLAT.

## SUR LES TRACES DE PIERRE LOTI

### (A travers l'Arabie syrienne.)

Il y a quelques années, partant pour les pays syriens, je faisais, en disciple affectueux, mes adieux à mon maître Maxime du Camp qui m'accablait de conseils et de recommandations où le tour particulier de son esprit mettait une bonne humeur toute gauloise ; — et, tout à coup, sur un ton plus sérieux, l'académicien de fraîche date s'écriait :

— Heureux jeune homme !... Moi aussi je retournerais volontiers là-bas... oui, j'en meurs d'envie... Une pause et il ajouta en souriant : « quand ce ne serait que pour voir si les arbres des oasis portent leurs palmes vertes aussi bien que moi... »

La vie a de ces chocs en retour : Maxime du Camp vient de mourir et c'est un autre académicien de fraîche date qui réalise son rêve, avec la même joie, j'en suis sûr, et, à peu de chose près sans doute, le même programme. (Je dis à peu de chose près, et on verra pourquoi.) Une autre remarque : l' « amour de la tente » qui hantait Maxime du Camp et qui est encore la marotte de Pierre Loti me paraît intéressant à rapprocher de cette troublante constatation faite par E. Renan dans la *Vie de Jésus :* « La tente (bédouine) est une sorte d'académie toujours ouverte où, de la rencontre des gens bien élevés, naît un grand mouvement intellectuel et même littéraire... » Une sorte d'académie ! tout s'explique alors.

Nous allons donc brosser à grands traits le voyage de Pierre Loti. Pour itinéraire, une ligne dans l'espace, ligne capricieuse et soumise à tous les aléas de ces sortes de voyages... Car en ces pays on ne sait jamais la veille par quels chemins on passera le lendemain ; cela dépend du drogman, des chameaux, des cheiks bédouins, des gendarmes turcs, et en dernière analyse du poids de votre bourse.

Avec notre programme à vol d'oiseau nous permettant de traverser à tire-d'aile, — nos souvenirs personnels et un peu d'érudition aidant, — les déserts situés entre la pointe nord de la mer Rouge et la Méditerranée, nous évitons la monotonie qui est malheureusement la note dominante du pays, et nous supprimons les incidents de route, les discussions avec les susdits drogmans, voire les horizons ou la pluie qui tombent quelquefois à chaque page de certaines relations de voyage et finissent par lasser ou rebuter le lecteur.

A ceux qui persistent à prendre le chapitre des incidents personnels pour thermomètre de l'intérêt d'une relation de voyage dévoilons un secret professionnel ; Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent le voyageur qui parle n'a eu que des aventures insignifiantes, et si par extraordinaire il a couru des périls sérieux, la nature de ces périls ou leur conséquence le déterminent à les passer sous silence ou à en falsifier la narration. Dont acte.

*
* *

Quelques mots d'abord du Bédouin, le plus intéressant de tous les voyageurs qui plient et déplient leur tente dans cette lamentable contrée. Quelques écrivains ont voulu voir en lui l'*homme civilisé retombé à l'état sauvage*. Rien de plus faux que cette appréciation. S'il est un sauvage celui qui supplée aux dons de l'instruction et de l'éducation par une noblesse de race, qui partout, dans le commerce familier de la vie, déploie, comme des grâces naturelles, ces mêmes ressources d'entregent, de souplesse, d'affabilité, de ruse, de politesse, apanage exclusif chez nous des hommes dits supérieurs dont une forte éducation première ou l'habitude du monde a modifié dans ce sens l'égoïsme et la vulgarité origi-

nels, il serait à souhaiter que son espèce pût être greffée sur notre race dégénérée : l'Europe n'y pourrait que gagner.

La société, chez les Bédouins, représente l'idéal plus ou moins évangélique rêvé par les *purs* de la moderne doctrine anarchiste. Au désert les mœurs souples et primitives, les intérêts communs d'une existence intimement liée au sol ingrat qu'elle a pour théâtre, l'absence de préjugés et de besoins factices, le néant de la propriété et du capital tendent à niveler tous les rangs, à faire de celui qui obéit l'égal de celui qui commande, à ne mettre en évidence que le seul prestige moral et à combler ainsi les abîmes profonds qui chez nous séparent irrémédiablement les diverses classes de la société.

Ces considérations, il est vrai, s'appliquent surtout au nomade de race, au maître des grands déserts arabiques dont notre itinéraire ne longe que les frontières. Le Bédouin de Syrie ne ressemble plus guère à ces farouches Nabathéens qui enlevèrent aux Iduméens et aux Moabites les territoires mêmes sur lesquels nous allons passer. Ce sont aujourd'hui des tribus de pasteurs et de cultivateurs plus chatouilleux sur la question du balaschich que sur le point d'honneur et qui, à quelques exceptions près, ont bravement accepté la suzeraineté du gendarme et du fisc turcs.

Ceci posé, nous nous mettons en route en priant le lecteur de se souvenir que nous partons d'Akaba (pointe nord de la mer Rouge) pour nous diriger sur Jérusalem par Pétra, le littoral occidental de la mer Morte et le désert de Judée. C'est à dessein que nous passons sous silence la route de Suez à Akaba, chemin ordinaire des pèlerins et touristes d'Égypte qui font l'excursion obligatoire et trop connue du Sinaï.

D'Akaba à Pétra, quatre journées de marche assez pénible et sans intérêt. Laissant à l'ouest le désert de Tih nous remontons la vallée de l'Araba obstruée à chaque instant par des ramifications de la chaîne de partage des eaux. Nous sommes au cœur même de l'Arabie.

Sous un soleil torride, un paysage en grisaille qu'anime de loin en loin la fuite d'une gazelle, le profil mélancolique d'une cigogne dressée sur une patte, l'air rêveur et rengorgé, — pauvre émigrante qui regrette ses cheminées de Strasbourg! Dans ma pensée Strasbourg a toujours été attaché à l'aspect d'une cigogne et la présence ici de ce volatile jette un étrange dépaysement sur le désert arabe. Elle pourrait au besoin servir à démontrer une fois de plus le peu de consistance de ce que nous appelons *couleur locale*. La destinée prochaine de l'Orient est sans doute de ressembler à l'Occident, au soleil près. Là où les contemporains de Jérémie rencontraient des lions nous rencontrons maintenant des cigognes de Strasbourg et, qui pis est, des locomotives comme à Jérusalem. On m'objectera que la cigogne appartient avant tout aux *Mille et une Nuits* qui ont quelques siècles de plus que les cheminées d'Alsace. Tant pis, j'aime mieux la considérer ici comme une Alsacienne émigrée, quitte à la prendre là-bas pour un oiseau musulman égaré sur les bords du Rhin.

Çà et là, couronnant des collines dénudées (contreforts du mont Hor), quelques ruines, romaines pour la plupart. A mesure que nous approchons de Pétra, des rochers abrupts entrecoupés de profonds ravins envahissent le paysage d'ailleurs parfaitement désert. Le torrent, la feuille d'arbre, l'insecte qui vole ou qui rampe parmi les ronces de l'oasis, tout cela qui partout ailleurs met dans l'air les bruissements et les frémissements de la vie, qui a une voix, et une voix qui domine parfois la voix humaine et parle haut au cœur ou à l'imagination du voyageur, tout cela est ici sans souffle, sans mouvement, sans vie. On a la sensation d'errer au sein d'une nature morte ayant perdu jusqu'à son ombre, achevant de se consumer dans une immobilité incandescente, d'une ardeur de fournaise presque visible à force d'être sensible, et l'on se dit que ce paysage calciné va sans doute s'émietter subitement, tomber en poussière à la première brise, comme ces cendres légères donnant encore au sein des flammes l'illusion de l'objet lui-même, mais dont il ne reste rien sitôt qu'on y touche...

Une autre illusion se produit, les choses d'en haut prennent la consistance, la rigidité inorganique des masses pétrifiées qui vous entourent. Le ciel paraît taillé d'un seul morceau, un morceau de vide terriblement lourd, le nuage qui flotte à l'horizon semble un rocher immobilisé sur le sommet de cette montagne, — et cette vieille ruine là-haut qui tout à coup vous masque le soleil, on a peur de la faire choir sur sa tête rien qu'à traverser l'ombre opaque et dense qu'elle jette à ses pieds...

Mais voici qu'au sortir d'une de ces gorges le paysage change. Nous entrons en un frais vallon aux multiples sinuosités, l'Ouadi-Mousa, où murmure un ruisseau, la source de Moïse, avec accompagnement de légendes chrétiennes et arabes. Nous sommes à Pétra. Seulement nous arrivons quelques siècles trop tard. L'antique capitale de l'Arabie Pétrée n'est plus et le cheik de ce territoire habite avec sa tribu le village arabe d'El-Dji.

Les ruines grandioses éparses dans l'Ouadi-Mousa donnent la sensation d'une cité posthume dont les habitants auraient emprunté à l'aigle la singulière manie de se bâtir des nids aux flancs ou à la cime des rochers.

Superbes d'ailleurs ces nids, mais funèbres en diable, moins semblables à des palais qu'à des tombeaux gigantesques, tout en façades à frises monu-

mentales taillées et sculptées à même le roc. Il y a aussi quelque part, à un coude du vallon, un reste d'amphithéâtre romain dont on peut encore compter jusqu'à un certain point les sièges et les gradins, ce dont il faut conclure que le cheik d'El-Dji est aussi bon conservateur que nos meilleurs gardiens de monuments historiques. Les musulmans d'ailleurs, tout le monde le sait, ne dérangeraient pas une pierre de place, à moins qu'elle ne leur barre le chemin et qu'ils ne cèdent à la crainte de s'y rompre le cou, et encore !

En somme, cette fameuse Pétra, un petit Oberland suisse dont les indigènes auraient utilisé les sites les plus pittoresques pour faire de la sculpture sur place, et il faut convenir que l'idée de transformer les montagnes de leur pays en tombeaux d'art (ce qui leur évitait la peine de les déplacer à grands frais et de les débiter ensuite par morceaux) vaut bien celle qui consiste à les convertir en voies ferrées à crémaillère et en réclamespour le chocolat Suchard.

Ma comparaison de l'Oberland n'est point si mauvaise d'ailleurs, car voici, plus loin, dans un de ces *Sic* ou défilés, l'exacte copie du chemin de Göschenen à Andermatt, avec l'arche unique d'un *Pont du Diable* des plus authentiques. Il n'y manque, hélas ! que la fraîcheur et les aimables cascades de la Reuss, et aussi une route carrossable, car celle que nous suivons là est un affreux sentier de chèvre qui ne saurait rivaliser avec les chemins superbes que les Suisses ont frayés à leurs touristes, pas plus que le maigre filet d'eau illustré par la légende de Moïse, et qui arrose aujourd'hui la scène même de l'ancien théâtre romain, ne rappelle, même de loin, le fameux torrent issu du Saint-Gothard.

Tout le long du lit de ce ruisseau et du haut en bas des rochers à pic qui ont de vingt-cinq à cinquante mètres de hauteur ce ne sont que tombeaux, vestiges de temples, colonnes, frontons, niches délicatement ciselés dans le goût égyptien ou arabe du IIIe siècle ; il y a là de quoi faire le bonheur de plusieurs générations d'archéologues.

N'étant pas de la partie, nous ne séjournerons pas plus longtemps dans cette vallée de Josaphat nabathéenne et nous reprendrons, à tire-d'aile plus que jamais, notre route vers le nord, c'est-à-dire vers la mer Morte.

L'extrémité sud de cette dernière (la Sebka) est à 24 heures de marche à peine de Pétra. Les chemins tour à tour graveleux, marneux ou gypseux, deviennent d'une monotonie de plus en plus angoissante, et pour ne pas embarrasser le lecteur avec tous les ravins, toutes les gorges, tous les monticules de craie détrempée que nous rencontrons, nous nous transporterons directement au bord du fameux lac Asphaltite.

Nous sommes ici sur les frontières du désert de Judée et non plus en Arabie Pétrée, mais plus ça change plus c'est la même chose. Les lieux sauvages et tourmentés se suivent et se ressemblent, finissant par distiller un vague ennui. Telle gorge ou telle vallée dont un bout entrevu dans une échancrure de la gorge précédente semblait promettre merveille ne fait que répéter le paysage qu'on vient de quitter, et si nous n'avions bientôt pour nous réconforter le cadre magique de la mer Morte l'impression générale glisserait de la lassitude au dégoût, tant l'âme humaine est peu faite pour supporter la continuité des spectacles tristes, si grandioses fussent-ils, et si documenté soit-on sur leur histoire. Grimpons sur cette colline couronnée de ruines romaines au nom euphonique (Masada), ruines qui seraient en quelque sorte un vestige de l'antique forteresse des Macchabées, et nous pourrons d'un seul coup d'œil embrasser tous les accidents, tous les reliefs du paysage.

A l'ouest une plaine jaunâtre, sans arbres, effondrée en crevasses ou renflée en petites collines rondes, avec de rares plateaux couverts parfois de petites taches noires,—des campements bédouins,— de loin en loin une ruine assez semblable à un éboulement du rocher qui la porte, quelque ancien couvent, une laure, un ermitage, une tour de garde, — et ce paysage fermé par un arrière-plan de montagnes grises imitant les ombellements d'une de nos grandes foires parisiennes, un alignement de tentes gigantesques dressées dans le vide du ciel ; c'est le désert de Judée.

Au sud, ce sont les fameuses collines de sel du Djebel-Ousdoum dont nous parlerons tout à l'heure. Vers l'Orient d'autres cimes plus hautes cachent les pays de Moab et de Galaad. Enfin, à quelques centaines de pieds au-dessous de nous, c'est la mer Morte qui, vue de cette hauteur, paraît complètement bleue, mais d'un bleu infiniment plus sombre que la Méditerranée. La falaise où nous sommes, coupée de profondes déchirures, enfonce dans cette nappe épaisse quelques dents hérissées de rochers à pic, le cap El-Fechka, le cap Mersed, et juste en face de nous une presqu'île allonge sa grève aplatie et fangeuse où ondulent par places les panaches blancs de gigantesques roseaux. L'impression ici est celle d'un paysage lunaire avec son silence éternel, sa sinistre majesté, ses tons livides et incolores. Le lac endormi garde le silence des siècles sombrés, une immobilité rigide de nature qui aurait exhalé son âme depuis des temps infinis.

Si un tel paysage inspire de l'horreur, comme le prétendent certains voyageurs, c'est du moins une horreur tranquille et éphémère comme celle qu'on éprouverait en contemplant du fond d'une loge de théâtre les scènes fantastiques tirées des romans de

Jules Verne. Qu'on nous mette en face du monstre le plus effrayant d'aspect, si ce monstre conserve les apparences rigides d'un monstre passé de vie à trépas nous rirons de notre première terreur, nous nous assurerons qu'il ne peut plus mordre, et peu à peu familiarisés avec son aspect nous finirons par le traiter tout juste avec les égards dus à un monstre empaillé.

La mer Morte est un monstre qui n'a plus rien d'horrifiant, une momie coulée dans le bitume et qui dort son dernier sommeil roulée dans des bandelettes de terre dont elle ne peut plus rompre la trame. Plus de manifestations hostiles, plus de ces tempêtes de feu où s'engloutissaient les lubriques cités d'autrefois, rien qu'un miroir d'acier réfléchissant une paix sombre, une muette impassibilité qui semble faite de l'extinction de tous les volcans du monde.

Vu d'en bas sans doute le spectacle est plus oppressif, mais cette oppression est purement physique, car on est alors à 392 mètres au-dessous du niveau des autres mers, c'est-à-dire dans les mêmes conditions de pression qu'on observe au fond des mines. Et de fait rien de plus semblable à une vaste mine que cette nature essentiellement minérale où le sel, le bitume, le soufre semblent s'être donné le mot pour substituer leurs formes inorganiques à tous les aspects ordinairement vivants de la création.

Je ne vois pas grand'chose de neuf à dire sur la mer elle-même. Elle contient du bitume qui, de temps en temps, remonte à la surface, et, prétendent les savants, des villes englouties qui ne remontent pas. C'est fâcheux pour elles, car si elles remontaient, les antiquaires en livreraient les fragments au commerce (comme font les indigènes pour l'asphalte) et ce serait un bienfait du ciel pour un pays si pauvre de ressources.

Le tour du lac qui, en 1807, n'avait encore illustré qu'un seul personnage, a servi depuis à établir la réputation de maint voyageur, et du train dont vont les choses, avec le nouveau chemin de fer de Jérusalem et ses futures lignes de pénétration, il ne me paraît pas impossible que le lac en question ne devienne quelque jour une promenade aussi fréquentée que celui de Genève dont il a d'ailleurs l'étendue. Malheureusement pour elle, la Palestine n'est, en dépit de ses agences et de ses touristes anglais évocateurs de sites helvétiques, qu'une terre agonisante que les ruines du vieux monde ont à tout jamais recouverte d'un linceul de pierre, une sorte de carte historique en relief où les siècles, les nations, les empires, les chutes, les apothéoses, où tout cela indistinctement est attesté, verbalisé, confirmé et reconfirmé, perpétué dans les mille formes symboliques de la seule matière impérissable : la pierre.

Sur le rocher même où nous sommes arrêtés et qui fut témoin de la lutte héroïque des Zélotes contre les Romains, c'est encore elle qui nous raconte l'agonie de cette nation juive dont l'histoire est faite de tant de deuils, de misères, de désastres, de ruines, qu'on a quelque peine à comprendre qu'une telle quantité de catastrophes ait pu tenir sur une bande de terre aussi étroite. Supposez cependant un espace infiniment petit, aussi petit que l'imagination puisse le concevoir, il y aura toujours place pour un malheur. Or chez les Juifs ce sont les malheurs qui l'emportent parce que le pays étant grand comme un mouchoir de poche, la Roche Tarpéienne y est plus près du Capitole qu'en aucun autre lieu du monde.

Elle vaut un cours de géologie, cette mer Morte et son hiératique décor, — un décor qui a dû paraître banal déjà et vieux comme le monde au patriarche Abraham. Si nous nous rapprochons de la baie méridionale, nous ne trouvons plus que des grèves dénudées, barbouillées de plâtre ou de boue rougeâtre, où écume une eau basse, docile aux accidents de la côte, agitée par un roulis furtif, à peine sensible, avare de lames et qui se dissimule sous un perpétuel mouvement de retrait, un flot baveux s'effarouchant de son propre bruit, battant en retraite devant un ennemi inconnu et, une fois au large, se dissipant en nuages. A quelques heures au sud, sur la route même que nous venons de parcourir, se dresse la fameuse montagne de sel (Djebel-Ousdoum). Le lac ici n'est plus qu'un vaste étang où l'on aurait pied un peu partout.

Voulez-vous vous faire une idée exacte du tableau? Prenez le bassin des Tuileries, délayez-y un peu d'asphalte de nos trottoirs; campez-le au pied de la butte Montmartre, semez du sel de ménage sur le tout et n'agitez pas : vous aurez une mer Morte en miniature (baie sud-ouest), ressemblance garantie, à quelques détails près.

Maintenant retournez-vous. Un enchaînement de collines spectrales où le sel, cristallisé sous les formes les plus fantastiques, a remplacé les arbres, les plantes, les animaux, et tout ce qui ailleurs respire sous le soleil. Le minéral sournois dont on constatait les empiétements lents mais persévérants à mesure qu'on se rapprochait du littoral vient d'envahir le paysage tout entier où il triomphe à présent au mépris de toutes les lois géologiques. C'est ici la symphonie du blanc, d'un blanc sale par exemple! d'un blanc qui est au blanc de neige ce que le sel gris de cuisine est au sel ordinaire; encore faut-il faire la part des couches de marne dont la mer d'autrefois a confié un respectable dépôt à son ancien bassin. Et la symphonie va *crescendo* de la base au sommet avec de nombreux intervalles à effets, véritables points d'orgue où elle éclate en un *tutti* formidable de tous les aspects, cônes, pyramides,

aiguilles, qu'une montagne cristallisée est susceptible de revêtir. Inutile d'ajouter que c'est un de ces cônes de sel qui nous a valu la désolante histoire de la femme de Loth.

Si, au contraire, nous remontons vers le nord, par Aïn-Djiddi, le sel va faire place au soufre et au bitume, puis aux collines de gypse et de marne et enfin la végétation va reparaître avec les terribles spinifères de Judée.

Mais la place nous manque, il nous faut reprendre la route de Jérusalem le plus vite possible. Nous n'avons que l'embarras du choix, car si tous les chemins mènent à Rome il en est pas mal aussi qui conduisent à Jérusalem, sa rivale asiatique, celui par exemple qui consiste à faire un détour énorme en remontant le Jourdain jusqu'au pont de Jacob afin de rejoindre la route de Jéricho, une des meilleures du pays malgré la mauvaise réputation que lui a faite la Bible. C'est aussi celle-là que nous choisirons.

Une vallée peu riante que celle où nous entrons ; la répétition de l'Araba, en plus plat, avec quelques ondulations boisées indiquant le cours énigmatique du Jourdain, ce fleuve capricieux qu'un de mes compagnons de voyage comparait à une volage Parisienne de sa connaissance pour sa facilité à changer de lit.

Brûlons les étapes. Aux approches de Jéricho le paysage se fait plus vert, plus aimable, avec pourtant une pointe de bizarrerie qui va nous permettre d'ouvrir ici une parenthèse gaie destinée à servir d'oasis au lecteur que cette vertigineuse succession de déserts et d'abîmes aura fatigué.

***

Je défie le voyageur le plus grave de séjourner une heure seulement dans le pays où nous arrivons sans se sentir amusé intérieurement par l'éclosion d'une certitude comique qui s'épanouira dans tout son éclat à mesure qu'il tentera de s'assimiler le pays : — la nature et l'histoire se sont entendues ici pour mystifier la postérité.

Un coup d'œil en effet lui suffira pour embrasser toutes les déceptions accumulées autour de lui.

Sous le nom de Jéricho quatre villes importantes se sont succédé dans cette plaine : la ville des Chananéens, la ville Israélite, la ville romaine et la ville des croisés. La première s'est écroulée comme un château de cartes au son des trompettes de Josué, et si bien écroulée qu'elle n'a laissé aucune trace. Les trois autres, après des fortunes diverses, n'en ont pas laissé davantage. Que reste-t-il de la florissante cité des Palmiers? Que reste-t-il de la ville romaine dont Antoine fit hommage à Cléopâtre et qu'Hérode embellit de ses palais? Que reste-t-il de la *nouvelle* Jéricho des croisés qui comprenait un évêché et trois monastères? Rien. Il y a là une agglomération de cabanes arabes et une vieille tour en ruines: c'est Riha, la Jéricho d'aujourd'hui. Les palmiers eux-mêmes, qui n'avaient pourtant rien à démêler avec l'histoire, ont disparu, ne laissant que deux ou trois rejetons qu'on ne peut raisonnablement considérer comme tributaires des siècles. Mais attendez, les paradoxes ne font que commencer.

Le nom arabe du village actuel signifie *parfum :* — les voyageurs n'y trouveront d'autre parfum que ceux qu'ils porteraient par hasard sur eux.

La vallée de Jéricho était une oasis délicieuse, un vrai paradis : c'est un affreux désert.

La contrée était célèbre par ses baumiers : il n'y a plus de baumiers.

Cependant les jardins des fellahs renferment quelques arbustes chargés de belles pommes rougeâtres ou jaunes. Cueillez-en une et mordez à même, vous aurez la bouche pleine de pépins noirs, amers, imitant la cendre : c'est la pomme de Sodome.

Alors vous vous souvenez d'un *article de Paris,* une fleur merveilleuse qui se vend dans les bazars turcs de la rue de Rivoli : la rose de Jéricho. Puisqu'on vend à Paris des roses de Jéricho, il est probable qu'on doit en vendre aussi à Jéricho même. Vous questionnez un Arabe du pays : celui-ci hausse les épaules. Des roses de Jéricho? Il n'a jamais vu cela, il ne sait même pas ce que c'est, et votre drogman confirme son assertion. On ne trouve la rose de Jéricho, l'*Anastatica hierochontia* de Linné que sur les rivages sud de la mer Morte, et encore! Singulier parterre pour des roses! Et le voyageur se consolera en pensant qu'il avait tort de croire que l'*article de Paris* se fabriquait en Allemagne, puisque nos bazars de la rue de Rivoli vont s'approvisionner jusque sur les grèves du lac Asphaltite.

Une dernière épreuve l'attend s'il lui prend fantaisie de visiter les environs de Jéricho. Le proverbe français dit : « Il n'y a pas de roses sans épines ; » la nature va lui prouver à chaque pas que non seulement la réciproque n'est pas vraie, mais qu'il peut y avoir, dans un espace même restreint et parfaitement vierge de roses, plus d'épines que toutes les roses du monde n'en pourraient fournir. C'est même un fait inconcevable que les épines croissent et multiplient à miracle en un pays où la rose n'a jamais pu s'acclimater, car la rose de Jéricho, bien entendu, n'est pas une rose (elle ferait injure à son pays d'origine si elle n'achevait de duper son monde en usurpant un nom auquel elle n'a pas droit), c'est une plante ligneuse de l'espèce des crucifères.

Les épines? il y en a partout. On les retrouve sur les plantes les moins susceptibles de comporter cet ornement. Les chênes mêmes en sont pourvus ; c'est d'un imprévu charmant. Et à chaque pas ce monde spinifère revêt une forme inattendue. Ici c'est un arbre, ici une

broussaille, là une haie, plus loin toute une muraille faite d'un inextricable enchevêtrement de dards, d'aiguillons, de pointes fines, si bien qu'il paraît invraisemblable qu'on puisse circuler dans cette nature hérissée sans y laisser sa peau ; — mais les indigènes, dit-on, s'y font à la longue.

Signalons dans le nord-ouest le mont de la Quarantaine, une réduction au centième de quelque chose de sombre et de majestueux, dominant un éboulement de blocs perforés dont les trous évoquent plutôt l'idée d'une carrière que d'un désert sauvage, et volons d'un trait vers Béthanie et la banlieue de Jérusalem où nous pourrons déposer notre pinceau, car la Judée est partout semblable à elle-même. Toujours mêmes lignes plates ou tourmentées. mêmes nudités jaunes, grises, rouges ou noires, même nature malingre, grimacière, éclatant en touffes épineuses de buissons nains, de chardons embroussaillés; mêmes vallons crayeux où de petits arbres tordus, convulsés, mettent à peine une tache d'ombre, et, planant sur le tout, je ne sais quel sentiment d'intense léthargie, l'oppression de toute cette terre morte, endormie sous un ciel de feu.

Dans *le Christ et le Tombeau*, une pièce de vers de la *Légende des siècles*, Victor Hugo a dit :

> Or de Jérusalem où Salomon mit l'arche
> Pour gagner Béthanie il faut trois jours de marche.

Chacun de ces vers renferme une grosse erreur. Car la Bible nous apprend que c'est David qui fit transporter l'arche de l'alliance à Jérusalem et saint Jean dit que Béthanie était à quinze stades de Jérusalem, ce qui est bien la distance de la moderne Béthanie, un pauvre village de fellahs portant le nom arabe d'El-Azarié et qui est situé à une petite lieue à peine de la Ville Sainte.

Après avoir contourné les flancs du mont des Oliviers nous arrivons enfin à Jérusalem dont le panorama se détache, inoubliable, sur la soie changeante d'un ciel crépusculaire. Vus à cette distance, les coupoles de ses églises et de ses mosquées, ses murailles crénelées, ses innombrables dômes et minarets offrent un ensemble majestueux et imposant ; mais il faut, en Orient, se méfier de ces mirages. Déjà, par la trouée d'une ruelle où quelques têtes de palmiers desséchés piquent une note décourageante on aperçoit les murs délabrés, souillés d'immondices, d'une basilique dont le nom sacro-saint, vénéré par toute la terre, sonne faux dans ce décor des *Mille et une Nuits*. Et là, au pied des remparts, ces cafés, ces places sombres, ce sol boueux, tout ce va-et-vient d'Arabes en haillons, de mendiants, d'aveugles, de bêtes et de gens malpropres, c'est comme la préface des misères et des gueuseries que nous trouverons à l'intérieur de la ville turque.

Et voilà qu'un sifflet de chemin de fer nous avertit une dernière fois que tout voyageur soucieux de ses illusions devrait prendre ici l'attitude dédaigneuse de Bonaparte qui, ne pouvant se décider à fouler le sol de la ville sainte, s'est contenté de dire : « Jérusalem n'entre pas dans mon plan d'opérations. »

JULES HOCHE.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Un roman chrétien.

*Les Morticoles*, par Léon Daudet (Charpentier).

J'ai parlé, la dernière fois, d'une douzaine de romans nouveaux : on me permettra bien, aujourd'hui, de ne parler que d'un seul. C'est un roman qui en vaut, à lui seul, douze autres, car il est fort long, presque aussi long que les manuels périodiques de M. Zola. Mais il est, en outre, fort beau, écrit avec soin, d'une composition ingénieuse et simple, vivant, poétique, et profondément animé de l'esprit chrétien.

* * *

Il n'y a pas jusqu'au genre de ce roman qui ne soit pour me plaire. C'est un genre ancien ou, si l'on veut, nouveau : car j'ai la conviction que notre humanité est trop vieille et trop fatiguée pour inventer encore quoi que ce soit de vraiment nouveau, et que l'unique salut des écrivains, comme de tous les artistes, sera désormais dans l'imitation des genres, des styles, des manières d'autrefois. « A mon âge, disait Royer-Collard à Alfred de Vigny, on ne lit plus, on relit. » Cet âge est décidément venu pour l'humanité. Nous ne voulons plus du nouveau, quand bien même il en resterait au monde, où d'ailleurs, fort heureusement, il n'en reste plus.

Avant que ne se forme un genre nouveau, il faut que de nombreuses années le préparent; et il faut aussi que de nombreux efforts s'allient pour le constituer. Rien ne demande autant de patience, de loisir, de modestie, et de bon vouloir, excellentes choses de jadis qui s'en sont allées, et que remplacent maintenant la hâte, l'agitation, l'admiration de soi et le mépris d'autrui. Le goût de la nouveauté s'en est allé en même temps.

Il a été remplacé un moment par la recherche à tout prix de l'originalité. Chacun s'est ingénié à se distinguer de son voisin; et l'on a choisi, pour y parvenir à coup sûr, la méthode la plus simple, qui consistait à faire exactement l'opposé. Nous avons eu ainsi des vers trop longs après des vers trop courts, des peintures d'une seule teinte après des peintures en petits points de couleur; nous avons eu

des proses tout en images et des proses sans images, des musiques sans rythme et d'autres qui n'étaient que du rythme.

La méthode était simple, mais elle ne pouvait manquer de s'user bientôt. Et, de fait, il semble bien qu'on en ait fini avec l'excentricité. Déjà même les plus intelligents parmi nos artistes, résolument, se sont résignés à la seule méthode qui restait possible : renonçant à inventer des formes nouvelles, ils sont revenus à l'imitation des modèles anciens, Ils ont, à leur tour, suivi l'exemple de nos marchands de meubles, qui depuis longtemps ne s'embarrassent plus de découvrir de nouveaux styles, mais copient fidèlement les styles des siècles passés. J'ai vu reparaître aux Salons de cette année une foule de grands peintres de jadis, depuis le Frère Angélique jusqu'à Corot et Ricard. On criait à l'imitation; mais l'année prochaine le pli sera pris, et tout le monde sera content: les peintres, parce qu'ils sauront enfin comment ils doivent peindre, et le public, parce qu'on se remettra enfin à lui présenter des œuvres bien peintes. On m'affirme qu'il en est de même pour la musique, et que ce n'est plus seulement Richard Wagner, mais jusqu'à Haydn et Mozart qui servent aujourd'hui de modèles aux jeunes compositeurs. Et pareillement je connais de jeunes poètes qui, fatigués de chercher d'introuvables nouveautés, s'en tiennent désormais à écrire de beaux vers imités de Ronsard. L'âge de l'imitation a commencé, pour la littérature et pour tous les arts. Et je ne puis m'empêcher d'en être ravi. L'originalité extérieure est chose de si faible poids, en comparaison de la perfection et de la beauté! Et il y a tant de vieux genres qui ne demandent qu'à servir encore, chers vieux genres commodes et sûrs, si injustement délaissés!

C'est un de ces vieux genres qu'a choisi M. Léon Daudet, un des plus charmants et des plus oubliés, le genre du voyage satirique. Voltaire et Swift le préféraient à tous les autres, pour la peinture des vices de leur temps; et vraiment je n'en vois pas d'autre qui lui soit préférable. Il donne à la satire un cadre tout prêt, il autorise un mélange constant d'observation et de fantaisie, et il permet en outre d'isoler le sujet qu'on traite, de le mettre au point pour le jugement du lecteur. J'ai relu ce matin les *Voyages de Gulliver :* c'est un livre admirable, le type parfait de ce qu'aurait dû être le roman réaliste. Ah! comme les aventures des Rougon-Macquart nous auraient semblé plus réelles, si M. Zola les avait transportées à Brodbignag ou chez les Houyhnyms!

M, Daudet aura sans doute, lui aussi, relu ce livre immortel avant d'écrire ses *Morticoles*. L'Ile des Morticoles, où il nous conduit, appartient en tout cas au même archipel que celles de Lilliput et de Laputa. C'est un pays de contes de fées pour les mauvais enfants; un vilain pays où tous les pouvoirs sont aux mains des médecins, où personne n'habite que des médecins et des malades, où l'art, la religion, la bonté, sont remplacés par la science. Mais c'est en même temps, pour peu qu'on y mette de bonne volonté, notre Paris d'à présent : car à Paris aussi la science est en train de tout remplacer, et les médecins de tout accaparer ; et si la population parisienne ne se partage pas tout entière en médecins et en malades, il faut convenir du moins que le nombre des médecins y grandit d'année en année dans des proportions inquiétantes, et le nombre des malades dans des proportions plus inquiétantes encore.

Et j'imagine que les mœurs de nos médecins de Paris ne doivent guère différer, à l'exagération près, de celles que prête M. Daudet aux médecins de ses Morticoles. Beaucoup parmi eux restent honnêtes et bons, comme ce Charmide et ce Dabaisse, qui dominent le roman de leurs nobles et touchantes figures. D'autres ont reconnu l'inanité de la soi-disant science qu'on leur a enseignée, et se résignent du moins à n'en pas abuser. Mais beaucoup aussi sont affolés d'orgueil, ou d'ambition, ou d'avidité. Et il y en a encore qui sont affolés de science : ce sont les plus dangereux, ceux qu'il était le plus urgent de nous faire haïr. Il faut les voir, dans le livre de M. Daudet, sacrifiant la santé et la vie de leurs clients à leur manie d'expériences, à leur imperturbable foi en Dieu sait quelles formules, quelles hypothèses nées d'hier, et qui sont assurées de périr demain. Tous les jours, ils inventent quelque nouveau remède qui se trouve, en fin de compte, ne guérir personne ; et tous les jours ils inventent quelque nouvelle maladie, dont on dirait que le germe ensuite se répand avec le nom.

Et malgré leurs remèdes et leurs maladies, les médecins sont en passe de devenir les maîtres du monde. Déjà on hésite à mal parler d'eux : il y faudra bientôt autant de courage qu'il en fallait, à Venise, pour médire des membres du Conseil des Dix. N'avez-vous pas frémi comme je l'ai fait, l'autre jour, en lisant dans les journaux l'histoire de cet interne téméraire qui, pour épargner la santé d'un malade, avait osé résister à l'un quelconque des Princes de la Chirurgie, et remplacer l'emploi de je ne sais quel coutelas par l'emploi décidément antiscientifique d'un simple cataplasme ? L'audace du malheureux a été sur-le-champ flétrie et châtiée. Songez-donc : un cataplasme, à Paris, en 1894 !

Les médecins sont désormais les maîtres du monde. Ils décident à leur gré du sort des criminels ; et le sort des innocents est soumis, de plus en plus, à leur fantaisie. Et d'autant plus j'admire le courage de M. Léon Daudet qui, après les avoir longuement et consciencieusement observés, n'a pas

craint de nous les présenter tels qu'il les a vus. Toutes les espèces du médecin d'aujourd'hui, vous les rencontrerez dans son livre, depuis le héros jusqu'au simple brigand. Vous y rencontrerez même des espèces que sans doute vous ne soupçonniez pas : ainsi l'*ovariotomiste*, qui épargne aux femmes les ennuis de la maternité ; ou simplement le *dichotomiste*, qui partage l'argent qu'il extorque à ses clients avec les médecins qui les lui amènent.

* * *

D'un bout à l'autre du livre, c'est une foule de figures qui s'agitent et vivent, avec une extrême variété d'attitudes et de caractères. Déjà dans un roman précédent, *l'Astre noir*, M. Léon Daudet avait attesté de précieuses qualités d'invention et de style. Mais c'était encore un livre plutôt bizarre, avec trop d'actions diverses et trop de théories. Les *Morticoles* ne sont plus rien qu'un beau livre ; peut-être seulement paraîtra-t-il trop long pour le goût du jour, qui veut de petites pages sur de petits sujets avec de petites idées. Il est composé sur un plan d'une simplicité toute classique, sur le même plan que *Gulliver* et tous ces beaux livres anciens dont il est la suite. J'ai mentionné plus haut les portraits du médecin Charmide et du chirurgien Dabaisse : il y a une trentaine de portraits qui valent ces deux-là, dessinés avec une précision, une sûreté remarquables. Je sais que le mérite en revient en partie au genre : car il est facile de mettre en relief des personnages qu'on isole de leur entourage ordinaire, et dont on grossit librement les traits. Mais encore fallait-il observer ces traits, les comprendre, leur garder dans la peinture leurs vraies proportions. Et puis, en outre des portraits, M. Daudet nous a offert toute sorte de spectacles tragiques ou burlesques, y employant un art très ingénieux, très varié, et tout à fait personnel. Il nous a décrit en particulier quelques scènes de mort, la mort d'un interne tué par le croup, la mort d'un misérable enfant torturé dans un hôpital, des scènes d'une émotion simple et profonde qui, bien par delà Swift, m'ont rappelé Dickens.

* * *

Mais j'aime surtout ce livre pour l'idée morale qui l'anime, encore une de ces vieilles idées qui, aujourd'hui, nous paraissent nouvelles, tant on a mis de soin à nous les faire oublier. Ce n'est pas aux médecins ni à la médecine que s'en prend M. Daudet, mais à cette manie scientifique qui, depuis cent ans, a envahi le monde et qui n'y a rien amené, en fin de compte, sinon le doute, l'inquiétude, la souffrance et l'ennui. On m'a reproché de voir partout, autour de moi, l'influence du comte Tolstoï. Mais je n'ai point lu encore un roman aussi ouvertement tolstoïen que ces *Morticoles* de M. Daudet. La médecine et les médecins y sont traités exactement au même point de vue que dans la *Sonate à Kreutzer*. Et à toutes les pages de son livre, sous chacun des épisodes, toujours M. Daudet nous a fait voir, comme avait fait avant lui le maître russe, les funestes effets d'une soi-disant science qui n'est rien qu'ignorance, et qui détourne les hommes de leurs anciennes sources de repos et de consolation, sans être le moins du monde en état de leur en fournir de nouvelles. Ainsi il nous a donné un beau livre, un livre vraiment chrétien ; et tous ceux-là devront lui en savoir gré qui, à l'ignorance agitée et dangereuse d'à présent, préfèrent une ignorance plus tranquille, plus douce, tempérée par la foi et par la bonté.

T. DE WYZEWA.

## THÉATRES

NOUVEAUTÉS. — *L'Engrenage*, comédie en trois actes, de M. Brieux.

Je comprends — oserai-je dire que je partage ? — la mauvaise humeur de quelques-uns de nos confrères devant le nombre chaque jour grandissant des sociétés d' « amateurs » réunis pour nous donner du théâtre. Ils sont trop, comme disait le soldat de la Vieille Garde. Et il est possible, du reste, que ces représentations, gratuites pour la plupart, aient ce double effet de rassasier le goût théâtral du public (ceci aux dépens des vrais théâtres), et de lui donner cette déplorable habitude de ne pas payer ses places. Argument assez bas, j'en conviens, mais qui, tout de même, a son importance.

Mais, au fond, peu nous importe. Et je donnerais d'un cœur serein la tête d'un de ces « intelligents et sympathiques directeurs » pour un auteur dramatique nouveau qu'une « société » nous révélerait. Ce que je regrette surtout, c'est le raisonnement — d'apparence raisonnable, comme tous les raisonnements — que font nos confrères : « Si la pièce qu'on nous invite à voir a quelque valeur, on la redonnera dans un vrai théâtre, et nous en parlerons alors. » C'est, si je ne me trompe, ce qu'on appelle une pétition de principes, car on ne donnera la pièce que si la presse en a constaté le succès, et presque forcé la main aux vrais directeurs, race timide.

Voici l'*Engrenage*, par exemple. Supposez que l'intéressante comédie de M. Brieux ait été donnée « à la muette », que personne, dans la presse, n'en ait parlé. Pensez-vous que le directeur des Nouveautés l'eût demandée à l'auteur ? Jouée une fois devant un public spécial, elle n'eût jamais été remontée. N'eût-ce pas été grand dommage ? Et n'y aurait-il pas eu

une vraie perte pour l'art dramatique, si l'on avait fait volontairement le silence sur le Théâtre-Libre, l'Œuvre, les Escholiers, et autres associations similaires? Je suis d'autant plus à mon aise pour le dire, cette fois, que je n'ai pu assister à la première de l'*Engrenage*. Je n'ai vu qu'aux Nouveautés la pièce de M. Brieux, devant ce qu'on appelle le « vrai public », et ce vrai public semblait s'y plaire de tout son cœur.

L'*Engrenage* me paraît être, au moins dans sa plus grande partie, une comédie excellente, et, par endroits, assez profonde. Elle met en scène la vie politique contemporaine avec une indépendance singulière, sans timidité comme sans parti pris, et a ce mérite rare de nous révéler, ou de nous faire mieux comprendre par quelle série de petites faiblesses un honnête homme, d'une honnêteté peut-être supérieure à l'honnêteté moyenne, finit par consentir aux plus coupables compromissions.

Et, d'abord, l'idée générale développée par M. Brieux est vraie, d'une vérité générale qui dépasse même le cadre de sa pièce. Ce n'est pas seulement sur l'homme politique que s'exerce la corruption du suffrage universel, c'est sur vous, sur moi, sur nous tous, dès que nous ne nous bornons pas à penser, et à penser pour nous seuls. Dès que nous avons affaire au public, ou en d'autres termes, dès que nous voulons agir sur lui, le public, dans un sens ou dans l'autre, agit sur nous. Soit qu'inconsciemment on veuille lui plaire, soit qu'on cherche à le convaincre, soit qu'on le flatte, soit qu'on le dédaigne, soit qu'on cherche à se mettre à sa portée, soit qu'on se refuse à toute concession, c'est pour lui, non plus pour soi qu'on pense. Et la pensée ainsi perd en quelque sorte son velouté de sincérité. Dès qu'on s'exprime, pourrait-on dire, on cesse d'être absolument sincère, au sens strict du mot. Le cas de Rémoussin est plus frappant, parce que, candidat, il dépend complètement du suffrage universel qui n'est autre chose que « le public », et que l'action du public sur lui est plus directe et plus immédiate, puisque le suffrage universel même peut seul le faire ce qu'il ambitionne d'être. Mais, au lieu d'un homme politique, faites de Rémoussin un artiste, à quelque titre que ce soit, littérateur, musicien, peintre, sculpteur, les « faits » seront sans doute moins frappants, mais leur signification sera la même, ou, pour mieux dire, ils amèneront dans l'âme de l'artiste des effets tout à fait analogues à ceux que les faits imaginés par M. Brieux produisent sur le héros de l'*Engrenage*. Et, ainsi, la pièce de M. Brieux possède cette part de vérité générale sans laquelle il n'y a pas de théâtre vraiment intéressant.

Et c'est ce qui fait aussi que, parmi les trois actes de l'*Engrenage*, le premier est peut-être celui qui me donne la satisfaction la plus complète. Tout ce qui empêche Rémoussin de rester strictement sincère y est marqué, — légèrement, sans doute : et d'ailleurs ce n'est pas encore le lieu d'être tragique, — mais avec une netteté et une justesse singulières, aussi avec le relief nécessaire au théâtre, mais sans exagération trop manifeste. Vous connaissez déjà le détail de ces épisodes : l'habileté de Morin, l'amour-propre de M^me^ Rémoussin, les présidents des comités électoraux... et, du reste, la place me manquerait pour les énumérer ici. Je ne m'arrête qu'au principal, à celui qui nous montre Rémoussin amené déjà à mentir à ses convictions.

Rémoussin s'est décidé à se porter à la députation par mauvaise humeur. Comme tant de monde, il est agacé par les vaines discussions parlementaires, où tout le monde parle, et où ceux qui parlent le plus sont ceux qui comprennent le moins ce dont ils parlent. Il lui semble que, s'il était à la Chambre, il pourrait — lui industriel, fils d'ouvrier et ayant passé sa vie près des ouvriers — dire un mot juste sur cette question sociale, thème ordinaire des bavards. Là, un homme de bonne foi, connaissant la question, pourrait rendre de véritables services. Et peu à peu, cette dernière préoccupation devient dominante ; il ne s'agit plus de mauvaise humeur, mais uniquement des services qu'il pourrait rendre au pays. Mais, ici, un obstacle. On va discuter à la Chambre le droit sur les blés ; l'arrondissement de Rémoussin est protectionniste ; si Rémoussin promet de voter le droit, son élection est assurée : sinon, elle est plus que douteuse. Or Rémoussin est un fervent libre-échangiste ; le droit sur les blés lui paraît à la fois inique et dangereux ; jamais, il l'affirme, jamais il ne le votera.

Voici Morin, le sénateur. Pour des raisons particulières, il veut que Rémoussin soit élu. Il le raisonne. Et ses raisonnements ont ceci d'excellent qu'ils paraissent vrais, de cette vérité moyenne en vertu de laquelle notre société est organisée. Rémoussin est porté par le vœu presque unanime de ses concitoyens ; il y a, en sa faveur, un véritable mouvement d'opinion : les électeurs le savent honnête, intelligent, et comprennent de quel avantage sera pour eux un tel député. Mais ces électeurs, pour vivre, ont besoin du droit sur les blés : « Rémoussin, qui les représente, doit défendre leurs intérêts », et leurs intérêts sont protectionnistes... Il est de son devoir de voter le droit. Morin insiste, Rémoussin n'est pas convaincu, et Morin, impatienté : « Mais, sacrebleu ! on ne vous demande pas de le voter, ce droit : on vous demande de dire que vous le voterez ! » Et vous voyez que l'admirable drôlerie de ce mot vient de ce qu'il résume — avec le peu d'exagération nécessaire au théâtre — le malentendu presque constant qui existe entre l'électeur et l'élu, l'un et l'autre enchérissant de promesses et d'exigences, demandant le plus

pour avoir le moins, et sachant, au fond, que peu se réalisera de leur commun programme... Rémoussin, lui, n'admet pas de telles capitulations de conscience. Son devoir est, non de défendre aveuglément les intérêts de ses électeurs, mais de leur montrer où sont leurs véritables intérêts, de chercher à les convaincre, et, s'il n'y réussit pas, de leur exposer franchement ses opinions, pour qu'ils puissent choisir en connaissance de cause. Morin insiste de nouveau. Après tout, Rémoussin est seul juge de ce que sa conscience lui dit de faire; mais c'est cette conscience même qu'invoque alors Morin. Soit; Rémoussin va s'expliquer loyalement avec les électeurs, leur dire qu'il ne votera pas le droit sur les blés, parce que ce droit lui semble dangereux; mais que va-t-il se passer? (Et, ici, vraiment, le raisonnement de Morin prend une grande force.) Très certainement, Rémoussin ne sera pas élu; son seul concurrent, Vaudrey, sera nommé. Or, Vaudrey est un homme d'une intelligence médiocre et d'une probité douteuse. Il fera, il a déjà fait, toutes les promesses qu'on lui demande. Il s'est engagé à voter le droit sur les blés... et peut-être, au dernier moment, ne le votera-t-il pas. Et quand même! Certes la question du protectionnisme est sérieuse, mais n'y a-t-il qu'elle? La Chambre n'en aura-t-elle pas à discuter d'autres, plus graves, plus capitales, si l'on peut dire? Et, toutes celles-là, Rémoussin, par son expérience et par son honnêteté, ne les résoudra-t-il pas mieux que Vaudrey? Cela est hors de doute. Et ce serait pour une question relativement peu importante que Rémoussin renoncerait à rendre tant de vrais services, non seulement à ses électeurs, mais au pays tout entier?... En un mot il est certain que l'élection de Rémoussin sera plus utile à la France que celle de Vaudrey, et le sachant, Rémoussin, volontairement, laisserait passer Vaudrey?... Et vous voyez ici, en face l'une de l'autre, les « deux morales » : l'une absolue, disant : « Tu ne mentiras point »; l'autre relative, répondant : « Avec un tout petit mensonge, tu peux éviter de graves dangers à ton pays. » Et il ne s'agit pas même de mentir. Que Rémoussin laisse seulement croire qu'il votera le droit... Il hésite... Mais c'est jour de marché; les électeurs viennent sous ses fenêtres; on l'appelle; il veut parler; les vivats couvrent sa voix; on l'acclame, il ne peut, matériellement, expliquer sa pensée... Et déjà le voici touché par la corruption du suffrage universel, avant même d'être élu, et contraint, matériellement et moralement, à laisser s'établir, entre ses électeurs et lui, l'inévitable malentendu...

J'ai insisté longuement — trop longuement peut-être — sur ce premier acte, pour montrer comme il est complet, et comme les sentiments mis en scène sont vrais d'une vérité générale et supérieure même au sujet traité. J'ai dit que je préférais ce premier acte. C'est qu'on y jouit sans arrière-pensée de la fine observation de M. Brieux. Les actes suivants, où se déroule une triste histoire de chèque, sont moins « plaisants », ce qui ne serait rien, mais semblent un peu superficiels. Je ne dis pas que l'observation y manque. Ce qui est marqué l'est admirablement (telle la scène, de premier ordre, entre Rémoussin et le marquis de Storm); mais, si j'ose m'exprimer ainsi, « il n'y en a pas tout à fait assez ». La corruption gagne Rémoussin avec une facilité un peu rapide. Mais il serait injuste d'en faire un reproche à M. Brieux. Il a dû subir les exigences du public, lequel ne veut plus (ou ne semble plus vouloir) de pièces en cinq actes; et cinq actes eussent été nécessaires pour nous montrer la faiblesse progressive de Rémoussin. M. Brieux a eu au moins ce rare mérite d'indiquer les principales étapes où s'arrête son héros. Il l'a fait avec une justesse singulière, avec l'observation la plus loyale, avec l'esprit le plus net et le plus clairvoyant. Il est, plus encore après l'*Engrenage*, l'un de ceux sur qui le théâtre compte le plus.

La place me manque pour parler comme il conviendrait de l'interprétation. M. Mayer et M. Dieudonné sont deux admirables comédiens; jamais ils n'ont été plus admirables que dans l'*Engrenage*.

JACQUES DU TILLET.

*P.-S.* — Le dix-neuvième volume des *Annales du Théâtre et de la Musique* vient de paraître chez Charpentier. Il est précédé d'une préface de M. F. Brunetière, sur laquelle il nous faudra certainement revenir un jour.

J. T.

## AU SÉNAT

### La Galerie des Bustes.

M. RANC

Il n'est pas vrai, paraît-il, que M. Ranc se soit déguisé en moine pour gagner la frontière belge, au lendemain du 24 mai. Il n'eût pu choisir cependant un travestissement plus sûr. Jamais les gendarmes chargés de le poursuivre ne se fussent doutés du subterfuge. C'est que M. Ranc a vraiment la tournure d'un moine! Il est petit et trapu, il a les pieds larges et plats d'un carme déchaussé et les ans lui ont fait une vaste tonsure sur le sommet du crâne.

Mais il ne faut pas qu'il se retourne, l'illusion cesserait aussitôt. On ne connaît pas de moine aussi rubicond. On n'en connaît pas surtout dont le nez soit aussi farouche et l'œil aussi batailleur.

La grâce n'a pas encore touché M. Ranc. Si elle le touche un jour, il est clair qu'il ne choisira pas un ordre contemplatif pour y faire pénitence. Les fées qui le vinrent visiter au berceau furent assurément des fées guerrières. Son nom, qui sonne la charge, le prédestinait à la bataille. Aussi le croit-on sans peine quand il nous raconte qu'à six ans il fit ses débuts de républicain militant sur une des places de Poitiers. Comme il n'avait pas encore la force de lancer lui-même des pierres aux élèves du petit séminaire, il en préparait des tas qu'il faisait passer aux combattants de son parti. A six ans, M. Ranc était d'un parti. Il avait déjà cessé d'avoir raison, selon la parole de Gambetta, au banquet des écoles. Et voilà longtemps que M. Ranc se soucie moins d'avoir raison que de combattre et de terrasser ses adversaires! Mon Dieu! n'est-ce pas le meilleur moyen de s'assurer la victoire!

Si l'on désire le malheur de M. Ranc, il faut lui souhaiter de n'avoir plus d'adversaires à combattre. Sur qui donc assènerait-il les coups de sa prose un peu brutale? Que ferait-il de son courage, de sa ruse et de sa bonne humeur guerrière? Le jour de la pacification universelle serait un jour de mélancolie pour cet intrépide lutteur. Aussi goûte-t-il peu les conversions. *Oportet hereses esse*, n'est-ce pas, monsieur Ranc, pour entretenir sa foi et sa plume républicaines?

M. Ranc a le droit de faire la grimace à ces ouvriers du dernier quart d'heure qui réclament une place à la cène de la République. Où étaient-ils quand on enfermait Ranc à Sainte-Pélagie, quand on le déportait à Lambessa, quand on l'obligeait à se réfugier en Belgique? Qu'ils commencent par donner des gages! Même quand ils auront donné des gages, on peut croire que M. Ranc continuera à les regarder de travers. Ils ne sont pas républicains depuis l'âge de six ans, eux!

Ce n'est pas que M. Ranc ait une âme atroce, mais son tempérament est passionné. A travers sa vie batailleuse, il a dû prendre plus souvent conseil des passions que des principes. Les philosophes qui lui en feraient grief seraient de détestables philosophes. Les hommes que mènent leurs passions ont des chances de faire quelquefois de bonnes choses et, en tous cas, de ne pas s'obstiner dans les mauvaises comme ceux qui se dirigent d'après d'immuables principes. Car les principes que nous appuyons sur notre sagesse sont faillibles comme elle. Et quand nous avons mis notre orgueil à n'en pas changer, il reste que nous persévérons dans nos sottises et nos méchancetés sans espoir de contrition. Sans doute, l'âme passionnée aura ses heures de colère et d'égarement, mais comme elle demeure ouverte aux souffles qui passent, elle profitera de ce qu'ils apportent quelquefois avec eux de lumière, de générosité et d'indulgence. M. Ranc a eu ses jours de lumière et de magnanimité, peut-être même de tendresse. Il se plaît à faire l'ogre. Mais, c'est un bon ogre. Il ne mange pas les enfants, à la condition cependant qu'ils soient coiffés d'un petit bonnet phrygien!

C'est qu'il aime sincèrement et profondément la République, ce farouche conspirateur. Il l'aime au point d'avoir consenti de douloureux sacrifices pour la protéger contre les accidents qui menacèrent son adolescence. Sans doute, il avait de la peine à reconnaître la Marianne de ses rêves dans la république que de pâles libéraux élevaient au biberon monarchique. Il la défendit quand même, dans l'espoir qu'on la confierait, un jour, à des mains plus sûres. Et M. Ranc, qui était né bouillant comme Ajax, se montra, à la rencontre, prudent comme Ulysse. Voilà le miracle de l'amour!

M. Ranc a été récompensé de son ingénieuse tendresse. Le jour vint où la petite flamme jacobine qui n'avait jamais cessé de brûler au fond de son cœur put se manifester au dehors. Ses amis furent appelés à exercer le pouvoir. Il n'ambitionna ni prébendes ni honneurs. Mais il commença à offrir à ses passions quelques menus divertissements. On expulsa des capucins, on expulsa des princes. On révoqua, on égalisa, on laïcisa. Enfin, M. Ranc eut ses jours de fête.

Le rôle qu'il se réserva après la victoire républicaine ne fut pas celui d'un ambitieux vulgaire et cupide. M. Ranc est pauvre! M. Ranc ne porte à la boutonnière de ses vestons que des bouquets de violettes. M. Ranc ne fut jamais ministre! Il sut choisir le rôle qui convenait bien à son amour un peu inquiet de la République. Il se fit le confident et le confesseur de nos hommes d'État. Il mit dans ses poignées de main des approbations ou des blâmes. Il fut la conscience qui absout et qui condamne. Son désintéressement, sa foi républicaine et son intelligence pratique l'avaient désigné pour remplir cette charge redoutable. Elle dut plaire, par ses dessous ténébreux, à son âme de vieux conspirateur.

Quand, le soir venu, M. Ranc coiffé de son petit chapeau rond et chaussé de ses souliers plats s'achemine vers son modeste appartement de la place des Vosges, il est une justice qu'il peut hardiment se rendre. Ancien proscrit, conspirateur depuis sa plus tendre enfance, il a vu la République triompher, ses amis occuper le pouvoir et en défendre les avenues, ses adversaires demander grâce en déposant les armes, — et il n'est pas devenu réactionnaire! Il ne proclame pas que tout est pour le mieux dans la citadelle enfin conquise. Il maintient son enthousiasme en haleine. Il continue à demander que l'on démocratise la République. Il ne veut pas s'endormir à Capoue.

Cette justice, M. Ranc y a droit. Et elle n'est pas banale.

M. Bardoux

C'est à Clermont-Ferrand que naquit l'aimable, le souriant, le chaleureux, le sentimental M. Bardoux. Ah! l'Auvergne n'est pas la Béotie! M. Bardoux est le plus attique des républicains. Observez-le. Il vient d'apparaître dans la galerie des Bustes et déjà il a souri vingt-deux fois et distribué sur son parcours quelques douzaines de poignées de main. Tous ses sourires sont gracieux. Toutes ses poignées de main sont cordiales. M. Bardoux dépense son affabilité sans compter parce qu'il en possède d'inépuisables trésors. Il ne cherche pas les choses aimables qu'il se plaît à dire, il les trouve naturellement. Il est charmant, il est charmant, il est charmant ! Et sa politesse n'est pas banale, car on sent qu'elle vient du cœur.

M. Bardoux a un cœur vibrant, qui est resté plus jeune encore que son visage. Car le visage a beaucoup souri et s'est un peu ridé en souriant. Cependant, si M. Bardoux passait un surplis sur sa redingote noire et se mêlait aux Sulpiciens, alors qu'ils se rendent du séminaire à l'église, on le prendrait, sans peine, pour l'un d'entre eux. Il est si mince, si souple, il a l'air si jeune avec ses cheveux encore noirs et sa figure rasée de sous-diacre ! Quand M. Bardoux sera nonagénaire, comme son collègue au Sénat et à l'Institut, le vénérable Barthélemy Saint-Hilaire, on lui supposera cinquante ans. Et le jour où l'on fêtera son centenaire à l'Opéra, comme on fit pour Chevreul, il sera bien capable, si on ne le surveille pas, de s'échapper pendant un entr'acte pour sourire aux demoiselles du corps de ballet et leur réciter ses vers.

C'est l'enviable privilège des poètes de conserver, jusqu'à l'article de la mort, toute la jeunesse du cœur. M. Bardoux fut poète. A vingt-cinq ans, la Muse l'appela. Il l'entendit et prit son luth. Il célébra l'amour maternel, les bois, la solitude :

Ah! vivre, c'est surtout aimer sa vieille mère,
Enfermer ses désirs dans un arpent de terre,
Voir un coin du ciel bleu!
Vivre, c'est chaque jour connaître un sacrifice,
Sans que jamais la plainte au dehors retentisse;
Vivre, c'est paix et peu.

Il effeuilla des strophes sur la tombe d'Henriette Sontag. Il apostropha les pharisiens. Ces enthousiasmes et ces colères firent un volume de 216 pages qui portait sur la couverture verte ce titre mélancolique : *Loin du monde*. M. Bardoux devait triompher peu à peu de son amour de la solitude. Le poète de Clermont-Ferrand devint avocat. L'avocat fut élu député. Et le député ne tarda pas à devenir un très gentil ministre de la République qui encouragea les Beaux-Arts avec une ardeur juvénile. Décidément, il se réconciliait tout à fait avec le monde!

Peut-être M. Bardoux eut-il peur alors pour ses pauvres rimes de jeunesse, qui manquaient souvent de la consonne d'appui, du jugement sévère des Parnassiens et du monocle railleur de M. Leconte de Lisle? Peut-être eut-il la tentation de renier sa muse d'Auvergne, sentimentale et naïve?

Jamais je n'oserai; tout mon cœur s'y refuse,
Aux regards du public te dépouiller, ma muse!
Quoi! montrer aux passants ta chaste nudité,
A leurs rires moqueurs exposer ta beauté,
Les entendre de toi médisant à l'oreille!
La pudeur endormie en rougissant s'éveille.

Mais il repoussa, j'en suis sûr, cette pensée impie. Ce qu'il y a de meilleur en nous, c'est le poète de notre printemps, même s'il ne s'est pas envolé aussi haut que le condor! Le reste de la vie demeure ensoleillé par ce rayon d'idéal.

Sans doute, M. Bardoux ne rime plus de vers. Maintenant, il écrit de gros livres qui ont des couvertures jaunes. Il a, je crois, le même éditeur que M. Jules Simon. Il défend la morale avec M. Bérenger. Mais, il faut bien qu'il en prenne son parti, M. Bardoux ne sait pas être un philosophe ennuyeux. Il ne sait même pas être philosophe du tout. Son regard ne va pas au fond des choses, ni des âmes. Il n'aime pas voir ce qui est laid et sombre. Au milieu des formidables in-folio des graves bibliothèques, son âme continue à rêver et à chanter.

Salut au poète qui n'a pas perdu la vertu de s'enthousiasmer à travers les jeux cyniques des politiciens! M. Bardoux est républicain par amour de l'idéal, un peu comme l'était le grand Lamartine. Il s'est fait des principes avec ses illusions. Et il n'a pas dû les utiliser toutes, car je le soupçonne d'en avoir encore beaucoup! Il aime la liberté. Il a souvent plaidé pour elle avec son cœur chaleureux. Et n'est-ce pas là une sainte, une touchante, une admirable passion de poète ?...

Pierre Puget.

## BULLETIN

### La « Chute des feuilles » de Millevoye.

« Cette pièce que chacun sait par cœur, » dit Sainte-Beuve, « et qui est l'expression délicieuse d'une mélancolie toujours sentie, suffit à sauver le nom poétique de Millevoye. » Il n'est besoin, pourrait-on ajouter, que d'en entendre les premiers vers pour se rappeler aussitôt toute la pièce :

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre.
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.

Notre but, en ramenant l'attention sur une élégie si connue et si définitivement jugée, n'est point de faire œuvre de critique. Nous voudrions seulement essayer de saisir, à travers toutes les variantes que le texte a subies, soit du fait de l'auteur même, soit de la part de quelque ami ou de quelque éditeur, les origines et les éléments de la version qui, par une contradiction singulière, ne figure que dans une seule des huit éditions de Millevoye, celle de 1823, et se trouve dans la mémoire de tout le monde.

C'est en consultant, pour une tout autre fin, le Dictionnaire de Littré, que l'idée de cette tentative nous est venue. En rencontrant, parmi les citations de toute sorte de ce prodigieux vocabulaire, quelques fragments de la « Chute des feuilles » qui nous étaient inconnus et nous laissaient presque incrédule, nous voulûmes remonter au texte qu'une sorte de plébiscite avait consacré et interroger les variantes qui venaient le contredire.

Ces variantes sont de deux sortes : les unes appartiennent aux trois éditions originales (1812, 1813 et 1815). Les autres se trouvent dans les éditions qui ont paru depuis la mort du poète (12 août 1816), et dans divers recueils [tels que : *Leçons de littérature et de morale*, par Noël et de Laplace (1816, 7e édition); *Almanach des dames* pour l'an 1816; *Les petits poètes français*, par Poitevin (1839); *Les poètes français*, par Roche (1840); *Morceaux choisis des auteurs français*, par M. Albert Cahen (1890).

« La seule version que j'admets et que j'admire », dit encore Sainte-Beuve, « c'est la première, celle qui a obtenu le prix aux Jeux Floraux ». « La Chute des feuilles », avait dit Charles Nodier avant Sainte-Beuve, « est, dans sa première Leçon (car on sait ce que je pense des autres), une des plus jolies productions qui aient préludé aux brillants essais de la nouvelle école. »

Or, par quelle inconcevable erreur, Sainte-Beuve, le critique exact par excellence, ajoute-t-il que la version de 1811, celle qui a obtenu un prix à Toulouse, est d'ordinaire reléguée parmi les notes, tandis qu'il n'y en a de trace dans aucune des éditions annotées ? Quant à Charles Nodier, quelle Leçon nous donne-t-il dans l'édition qui lui est attribuée, l'édition de 1822, reproduite en 1833 par Pongerville ? Une version que neuf variantes séparent de la Leçon de 1811. Il est surtout une variante qui, hâtons-nous de le dire, ne dépare aucune des trois éditions originales et que l'on ne sait à qui attribuer.

Au lieu de :

Mais son amante ne vint pas
Visiter la pierre isolée,

le correcteur, quel qu'il soit, a imaginé cette agréable périphrase :

Mais *ce qu'il aimait* ne vint pas
Visiter la pierre isolée.

Les plus fâcheuses variantes, il faut bien le reconnaître, se trouvent dans les trois éditions originales. Celle de 1815, particulièrement, est comme la négation, la répudiation même, des beautés si simples et si touchantes qui assurent la durée à la Leçon de 1811.

Les éditions de 1812 et 1813 ont encore quelques points de contact avec cette Leçon dont elles se séparent toutefois par deux variantes, dont l'une est impardonnable et l'autre vénielle. A ces trois admirables vers :

L'éternel cyprès t'environne.
Plus pâle que la pâle automne,
Tu t'inclines vers le tombeau.

le poète, obéissant à je ne sais quelle suggestion, a substitué cette image qui fait sourire :

L'éternel cyprès se balance.
Déjà sur ta tête, en silence,
Il incline ses longs rameaux.

Ce cyprès, aux branches rigides et verticales, qui se change en saule pleureur !

La modification vénielle a été de supprimer les huit vers qui suivent l'exclamation :

Et je meurs !

et dont les quatre premiers sont à regretter :

... De sa froide haleine
Le vent funeste m'a touché,
Et mon hyver s'est approché,
Quand mon printemps s'achève à peine.
Foible arbuste en un jour détruit,
Quelques fleurs étaient ma parure ;
Mais ma languissante verdure
Ne laisse après elle aucun fruit.

Voici l'image plus concise que leur a substituée le poète :

... De leur froide haleine
M'ont touché les sombres antans
Et j'ai vu, comme une ombre vaine,
S'évanouir mon beau printemps.

On retrouve ces derniers vers dans la Leçon que Noël et de Laplace publiaient en 1816, l'année même de la mort du poète, et qu'ils persistèrent à donner jusque dans la vingt-huitième et dernière édition de leur recueil.

Cette Leçon que « chacun sait par cœur », pour me servir de l'expression de Sainte-Beuve qui l'appliquait à la Leçon de 1811, tandis qu'elle n'est rigoureusement applicable qu'à la Leçon de 1816, reproduite textuellement par l'édition de 1823, et par Roche, en 1840, dans son Recueil des poètes français ; cette Leçon, dis-je, est celle qui se rapproche le plus de la version princeps. Sur les 48 vers dont cette version se compose, 39 se retrouvent dans la Leçon de 1816. Sur les 9 autres, 8 ont été, comme nous venons de le voir, supprimés par le poète même, dans les éditions de 1812 et 1813, et remplacés par les quatre vers que nous avons cités. Un seul vers :

Votre deuil me prédit mon sort.

qui se trouve, pour la première fois, dans le texte de 1816 et qui a remplacé le vers :

Ton deuil m'avertit de mon sort.

n'appartient pas à Millevoye et peut être attribué aux deux auteurs des *Leçons de littérature et de morale*.

Restent donc en présence deux textes, celui de 1811 que l'on peut préférer et admirer avec Sainte-Beuve, et celui de 1816 qui s'en rapproche le plus et dont la qualité particulière est d'être dans la mémoire de tout le monde.

HENRY TRIANON.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

13 juin 1894.

On est parfois surpris de relever à peu de jours de distance d'apparentes ou même de réelles contradictions dans les actes gouvernementaux et de voir, par exemple, M. Dupuy assurer M. Mirman, à la Chambre, qu'il entendait laisser entière liberté aux employés de l'État de se syndiquer, puis, expliquant sa pensée à différents sénateurs, leur déclarer qu'il n'avait pas voulu dire ce qu'il avait dit et que les employés hiérarchisés ne devaient certainement pas se croire autorisés à se syndiquer; au début d'un ministère, comme à la sortie du port, il est au moins excusable de suivre cette politique des bateaux à voile qui tirent des bordées pour prendre le vent.

C'était peut-être le sentiment de M. Bourgeois qui avait un instant prévalu chez M. Dupuy quand il avait tout d'abord préféré l'ordre du jour Isambert à l'ordre du jour Berger, parce que M. Bourgeois pense qu'il n'est pas nécessaire de tenir compte des modérés, ceux-ci ayant toujours dans leurs circonscriptions besoin de l'action gouvernementale.

L'éloignement, sans doute, de la période électorale rend aux modérés cette indépendance qui menacerait la stabilité ministérielle si le gouvernement ne s'inspirait pas principalement de leurs idées.

La loi sur les syndicats, dont M. Waldeck-Rousseau était loin de prévoir les effets, sera l'objet de modifications prochaines: le gouvernement a annoncé le dépôt d'un projet qui la concerne, précisément relatif aux employés de l'État; et, d'autre part, la Commission du travail à la Chambre a adopté une proposition de M. Sembat qui reprend la proposition rejetée par le Sénat, tendant à donner aux anciens patrons et ouvriers ayant exercé pendant 5 ans une profession, la faculté de faire partie du syndicat quand ils n'ont pas quitté cette profession depuis plus de dix ans; cette Commission est même allée au delà, puisqu'elle a admis qu'un membre de syndicat peut continuer indéfiniment à faire partie de ce syndicat, alors même qu'il n'exerce plus la profession.

La portée de pareilles décisions est considérable; c'est le régime corporatif qui présente d'ailleurs d'incontestables avantages auquel va s'adjoindre un personnel non professionnel, de véritables cadres politiques; il est surprenant que la Commission du travail, dont les travaux sont dirigés par M. Ribot, ait dépassé même les propositions que lui soumettait M. Sembat.

Le Sénat a voté, par 143 voix contre 93, la proposition de M. J. Fabre créant une fête nationale, le deuxième dimanche de mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

L'unanimité était désirable, après le beau discours de M. Dupuy montrant qu'il y avait place pour une fête de l'indépendance de la patrie, sous l'invocation de Jeanne d'Arc, à côté de la fête du 14 juillet, fête de la liberté.

Mais l'attitude du parti clérical, qui s'efforçait d'accaparer l'héroïne d'Orléans, considérant comme une sainte celle qu'évêques, moines et prêtres brûlèrent comme hérétique et relapse, avait modifié l'état des esprits : des manifestations royalistes — sans grande portée du reste — avaient accentué cette impression qui rendait le cabinet Casimir-Perier défavorable à cette fête. On se réjouit que M. Dupuy en ait accepté le principe en lui rendant son véritable caractère.

La Chambre a voté le projet de loi sur les caisses de retraite des ouvriers mineurs; l'innovation de ce projet c'est l'institution de retenues obligatoires sur les salaires des ouvriers mineurs en vue de la constitution de retraites : un sacrifice égal est imposé aux patrons. La liquidation des caisses existantes soulevait des difficultés qui depuis dix ans ont retardé ce vote.

Le débat sur la politique extérieure de la France en Afrique — provoqué par M. Étienne dans une brillante interpellation sur la convention anglo-belge — a eu le plus grand et le plus légitime retentissement en Europe.

A l'unanimité de 527 votants, la Chambre a pris acte des fermes déclarations du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, qui considère cette convention comme inexistante et de nul effet.

Les procédés diplomatiques du roi des Belges qui traite avec l'Angleterre comme si était résolue la question des frontières entre le Congo français et l'État indépendant, alors que précisément cette question est en suspens, méritaient une pareille leçon. La France n'a pas agi avec le roi d'un État ami comme l'Angleterre fit avec le Portugal en janvier 1890. On se rappelle que lorsque le roi Charles Ier voulut affirmer les droits du Portugal sur les territoires du Zambèze, lord Salisbury protesta que ce district empiétait sur la zone réservée à l'Angleterre et adressa un *ultimatum* accordant au gouvernement portugais 24 heures de réflexion; notre gouvernement se contente de respecter les frontières existantes aux termes des conventions de 1885 et de 1887.

L'envoi du commandant Monteil sur le M'bomou est une sage mesure de conservation qui s'imposait : il y a tout à espérer d'une aussi complète entente entre les ministères des affaires étrangères et des colonies, et la fermeté de M. Hanotaux, la hardiesse de M. Delcassé appuyées sur l'unanimité de la Chambre assureront désormais une ligne précise à notre politique coloniale.

Devant de pareilles décisions, l'Angleterre a témoigné de son désir de s'entendre avec la France le lendemain du jour où lord Grey déclarait à la Chambre des communes qu'il ne reconnaissait à aucune puissance le droit de discuter la valeur des conventions signées par l'Angleterre.

L'empereur du Maroc, Mouley Hassan, qui depuis 1873 a succédé à son père Sidi Mouley Mohamed, est mort subitement près de Marakech.

Le Makhzen qui est l'entourage militaire du prince a proclamé sultan Abdel Aziz, fils d'une Circassienne préférée; mais Abdel Aziz a 16 ans; l'un de ses frères Mouley Mohamed, son aîné, et le frère même du sultan défunt, Mouley-Araafa, peuvent légitimement revendiquer le trône dont la dévolution n'a pas de règle fixe. Il en résultera sans doute des luttes intérieures et peut-être des complications européennes. Pour éviter ces difficultés, la presse européenne demande le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire de la barbarie, du fanatisme, de l'esclavagisme; singulière politique. Les deux puissances intéressées au maintien de la paix dans ce territoire africain, la France et l'Espagne, devraient prendre l'initiative d'un *condominium* dont profiteraient grandement les relations commerciales des autres nations européennes avec les ports marocains.

HENRI PENSA.

Paris — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31321. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 25 — 4e SÉRIE. — TOME I — 23 JUIN 1894

## LE MARIAGE DE MAITRE LEGOULOT

### Histoire vraie.

I

Me Legoulot fut notaire là-bas, là-bas, dans la montagne, à Chantaygues, aux confins du Cantal et de l'Aveyron ; un joli pays où le croisement du sang gascon avec la race auvergnate donne des produits qui joignent la belle humeur à la solidité.

Court de taille et de figure pointue, Me Legoulot ne portait ni barbe ni moustache. Non qu'il dédaignât cet ornement. La nature le lui avait refusé, ayant jugé préférable d'accumuler ses dons sur le crâne même de Me Legoulot, où elle piqua une forêt de cheveux raides et jaunes, qui évoquaient des visions troublantes de petits balais.

Derrière des lunettes d'or Me Legoulot abritait une paire d'yeux percés à la vrille, bridés dans les coins et qui papillotaient sans relâche.

A le voir ainsi, mince, glabre et clignotant, on se disait : « Ah ! ah !... voici assurément un petit notaire futé ! »

Or, bien au contraire, Me Legoulot fut un petit notaire naïf.

Disons que la naïveté de Me Legoulot ne s'étendait pas aux choses de son métier. Il donnait à ses clients des conseils pratiques, n'oubliait jamais de renouveler une hypothèque, et ne se faisait pas tort d'un centime dans le calcul de ses honoraires. Non, la naïveté de Me Legoulot se manifestait dans l'ordre des sentiments ; moins encore, dans un ordre de sentiments : il se croyait aimé pour lui-même par le baron Mélan.

Le baron Mélan, qui tenait de son père une noblesse toute neuve gagnée au champ de bataille de la banque, faisait grand honneur à son tortil. Il avait des goûts élégants, de longues moustaches tombantes, une moitié d'écurie. Il appartenait aux cercles *select* et possédait cette assurance un peu froide, sans relief particulier, qui, aujourd'hui, constitue la distinction. Mais il avait des vices chers et, avec cela, la « guigne », ce qui, bien supporté, est encore une élégance, mais de toutes la plus onéreuse.

Partant, il mordit à grands coups de molaires dans la ronde fortune qu'avait gagnée l'industrie paternelle et qui, s'amincissant de jour en jour, en arrivait à son dernier quartier. De là des séjours prolongés, pour cause de ravitaillement, à son joli château de Chantaygues, où il recevait ses voisins avec bonne grâce et Me Legoulot sur un pied spécial d'intimité.

Il lui avait rendu tant de services, ce brave Legoulot ! Du moment qu'il s'agissait d'obliger le baron, il ne connaissait pas d'obstacles. Il négociait des emprunts, faisait au besoin lui-même les avances de fonds, inventait toujours quelque moyen de mettre de l'argent comptant aux mains de son distingué client. En revanche, il avait au château ses grandes entrées ; il y venait une fois par semaine, il y avait même couché trois fois. Et lorsque les chevaux bai brun du baron allaient à la ville, ils faisaient de longues stations à la porte de l'officier ministériel, qui leur empruntait, à son tour, quelque chose de leur lustre et de leur considération.

Ce qui flattait particulièrement Me Legoulot, plus que les chevaux ou que le dîner hebdomadaire, c'était le plaisir que le baron Mélan prenait à sa société. Non seulement il était traité d'égal à égal, mais on l'écoutait avec intérêt, on lui posait des questions sous une forme engageante : « Vous qui êtes un homme intelligent, que pensez-vous de ceci ou de cela ? »

Me Legoulot n'eût-il pas jugé tout simple qu'un hôte aussi bien fait pour le comprendre lui dit, au moment qu'il tenait son chapeau :

— A propos, mon ami, tâchez donc de me déterrer trois cents louis dont j'aurais grand besoin dans huit jours ! Je compte sur vous, n'est-ce pas ?

Il n'y avait pas à hésiter, on comptait sur lui. Me Legoulot se mettait en quatre et déterrait les trois cents louis.

Une ombre altérait la joie du bonhomme, lorsqu'il était convié au château. Cette ombre était projetée par le corps mince et mal en point de la baronne.

Car il y avait une baronne. C'était une personne de qualité, dont le cœur s'accrocha naguère aux longues moustaches du baron Mélan. Elle lui apporta, avec beaucoup d'amour, l'appoint de ses relations de famille et d'une grosse dot. L'amour s'évanouit à la vingt-troisième trahison de l'être aimé : la fortune aurait pris le même chemin, mais la baronne, naturellement passive, retrouva quelque vaillance lorsqu'il s'agit de la lutte pour la dot. Elle obtint la séparation de biens, et, depuis lors, tint tête à tous les assauts, placidement, mais sans céder d'une ligne. C'était sa pauvre vengeance de femme sans bonheur, de vivre tranquillement, à l'abri des soucis, tandis que le baron suait sang et eau pour conserver un semblant d'équilibre.

Cette femme maigre, de complexion maladive, qui n'avait plus d'âge et jamais n'eut de fraîcheur, intimidait prodigieusement Me Legoulot. Elle était indemne, à n'en pas douter, de l'attrait qu'il exerçait sur le baron, elle lui adressait rarement la parole et n'attachait aucun prix apparent à son opinion. C'est à peine si elle dédiait au notaire un regard de curiosité vague lorsqu'il faisait de sa serviette, solidement amarrée entre sa chemise et son cou, un bouclier contre les hasards des éclaboussures, ou bien lorsqu'il insinuait dans sa bouche la lame entière de son couteau. Mais ces marques fugitives d'intérêt, dont Me Legoulot ne définissait pas bien la nature, le troublaient plus qu'elles ne le flattaient. Ses facultés étaient frappées de paralysie par la languissante petite baronne, qui lui apparaissait comme la plus majestueuse incarnation des races patriciennes ; il sentait alors qu'il était un ver de terre.

Notre notaire reçut un jour ce télégrammé de Paris : « Serai demain à Chantaygues. Venez dîner. Traiterons affaire sérieuse. — Mélan. »

Le lendemain il s'acheminait vers le château un peu inquiet, quoiqu'il en eût, de « l'affaire sérieuse », et pressentant une demande de fonds à laquelle il aurait peine à faire face.

Le baron fut affectueux, avec une note attendrie qui alla droit au cœur de son invité. Il fit si bien que, pour la première fois, Me Legoulot se sentit à l'aise en dépit de la baronne, en dépit des valets de pied en culottes courtes, des cristaux aux feux de diamant et des hautes chaises d'aspect féodal qui, d'habitude, se coalisaient pour l'intimider. Il en vint à ce point de familiarité de conter de « bonnes histoires », souvenir de ses jeunes années, dont le baron daigna rire aux larmes.

Le dîner fini, les deux hommes passèrent au fumoir, et là, enfoncé parmi les coussins d'un divan profond, ses chaussures que couronnait un bourrelet de coton bleu pendant lourdement, Me Legoulot attendit l' « affaire sérieuse ».

— Mon cher ami, dit Mélan en rappelant poliment sur ses lèvres le rire qu'y avaient mis les bonnes histoires, vous avez fait vos preuves de joyeux compère, et je vois que les plaisirs de la vie n'ont rien de caché pour vous. Mais ne serait-il point temps de vous ranger ?

Le notaire prit un petit air demi-vainqueur qui voulait dire : « Il serait dommage de clore prématurément une si belle jeunesse, cependant on pourrait voir. »

— Or çà, reprit le baron, vous avez au moins quarante ans ?

— Eh ! mon cher monsieur le baron, j'en aurai cinquante et un au prochain printemps.

— Bah ! savez-vous que vous êtes encore fort bien et que vous feriez un mari des plus souhaitables ?

— Mon Dieu, monsieur le baron, et sans m'en faire accroire, je ne puis celer que j'ai eu d'assez belles occasions. Mais... monsieur le baron, vous ne vous moquerez pas de moi ?

— Jamais, mon ami...

— Eh bien, j'ai toujours été hanté par des aspirations au-dessus de mon état... Je n'aimerais pas à vivre avec une ménagère dont l'idéal serait un sortable pot-au-feu... Je rougis de l'avouer, mais j'ai rêvé d'une femme élégante...

— Parbleu, mon cher, ne rougissez pas ! Ce goût délicat vous honore ! Et cela se trouve à merveille... Tenez, j'ai beaucoup pensé à vous à Paris, et je me suis mis en tête de faire votre bonheur. Que diriez-vous si je vous offrais une très jolie femme, traversant avec lenteur le pont qui mène de la première à la seconde jeunesse, une vraie Parisienne qui verserait dans votre pot-au-feu de la mousse de cham-

pagne et vous créerait la plus enviable des existences? qui serait prête à vous sacrifier la situation brillante qu'elle occupe à Paris? Ajoutons qu'orpheline, elle appartient à une famille à laquelle me liaient d'anciennes relations. Legoulot, cette fois, vous défendrez-vous encore?

La figure imberbe du vieil enfant s'était colorée, ses yeux papillotaient derrière les lunettes avec sensualité, et dans ses oreilles grondait un bruit d'océan. Le baron, le seul baron s'était donné la peine de lui chercher une femme! Et il avait eu cette attention de la choisir dans une famille de ses amis!

— Vous me faites trop d'honneur, monsieur le baron! balbutia-t-il. Mais comment une personne aussi charmante voudrait-elle d'un pauvre notaire de province?

— Justement, mon ami. Elle aime la campagne, la vie tranquille quoique élégante. J'ai parlé de vous devant elle, et tout ce que j'ai dit lui a plu au dernier point. Je pense donc que, si vous vous y prêtez, c'est chose faite. Par exemple, je vous préviens tout de suite qu'elle a très peu de fortune...

Legoulot eut un geste noble.

— Voilà qui, à mes yeux, n'a point d'importance. Sans être aussi riche qu'on le dit à Chantaygues, j'aurais, grâce au ciel, assez pour deux.

— Eh bien, alors, est-ce convenu?

Le notaire avait fort envie de répondre oui. Mais il lui vint aussi une toute petite envie de répondre non. L'instinct de conservation se dressait derrière l'amour-propre, le mettait en garde contre cette grande dame de Paris, défendait le patrimoine menacé. Mais le baron était là, en point d'interrogation. Ne serait-ce pas un manque d'égards que de témoigner peu d'empressement devant une offre aussi flatteuse? et l'homme bienveillant qui avait caressé ce projet d'union ne serait-il pas blessé si l'on demandait à réfléchir?

— ...Un mot seulement, monsieur le baron... Est-ce que cela vous ferait plaisir?

— Certes, Legoulot! dit le baron avec une belle sincérité d'accent, beaucoup de plaisir.

— Eh bien, s'écria le petit homme, *alea jacta est!* Ce qui signifie en français : Si on veut bien de moi, j'épouse.

— A la bonne heure! Et, ma foi, j'écrirai dès demain pour arranger cette affaire-là. Tenez, mon ami, je suis enchanté, tout à fait enchanté!

Et ce n'était pas là une phrase banale. Ce gentilhomme froid serrait les mains du notaire, rayonnait de satisfaction. Il avait pris ce mariage-là très à cœur.

La joie du futur marié était plus concentrée. Sa petite figure grimaçait le rictus de l'amateur qui est bien content de prendre un bain de mer, mais qui a peur de l'eau froide. Il jouissait surtout de la gaîté du baron, fier d'avoir pu, par sa libre décision, impressionner de la sorte un homme aussi distingué.

Tout à coup il lui vint un besoin de se sentir mieux fixé sur l'être charmant qu'on lui destinait.

— Monsieur le baron, dit-il, s'il n'y a pas d'indiscrétion... la personne est-elle veuve ou demoiselle?

M. Mélan eut comme un instant de doute. Mais, après réflexion :

— Eh quoi! Legoulot, ne vous l'avais-je pas dit? Elle vous a attendu pour se marier, mon cher; c'est donc une jeune fille, vraiment une jeune fille.

Il se frottait les mains, en répétant à demi-voix : « Eh! eh! c'est une jeune fille! » comme s'il eût fait une découverte.

— Et, continua timidement Legoulot, son nom? pourrais-je savoir son nom?

— M^lle^ Hermine de la Louchère, accentua le baron avec quelque pompe. C'est joli, hein?

— Oui, un très beau nom! dit le notaire, rouge de plaisir.

— Vieille noblesse créole, compléta Mélan. — Et il ajouta en soupirant : Encore un nom qui va s'éteindre... A moins que vous ne le fassiez relever par un petit Legoulot, mon cher ami!

« ...Une bonne idée, pensa Legoulot. Mais, à la rigueur, je le relèverais bien moi-même... »

## II

Une des distractions les plus appréciées à Chantaygues est le passage de l'express, vers les huit heures du soir. Il ne s'arrête guère, l'express, deux minutes au plus; mais, pendant ces deux minutes, on entrevoit des figures nouvelles, de soyeux cache-poussière qui mériteraient eux-mêmes d'être protégés, parfois un joli museau dans un brouillard de gaze. Tout ce monde arrive de Paris, va vers les Pyrénées, donne une subtile sensation d'espace, laisse quelque chose d'une autre atmosphère. On s'intéresse à cet express, il est populaire, ses intimes l'appellent familièrement le train 12.

Il eut un des succès de sa carrière, le train 12, le jour fixé pour l'arrivée à Chantaygues du ménage Legoulot. Mais les curieux, en nombre inusité, en furent pour leurs frais. D'un coupé-lit ils virent descendre une personne vague, qu'enveloppait un manteau sombre, dont un voile masquait le visage. M^e^ Legoulot, écrasé sous les paquets, la précéda, d'un pas de suisse, jusqu'à l'unique omnibus, où elle s'enferma. On put seulement constater que la nouvelle mariée était de haute taille et d'une belle prestance, et l'ingénieur des ponts et chaussées, mathé-

maticien doué d'un rare coup d'œil, estima qu'elle devait cuber dans les deux Legoulot, deux Legoulot et demi.

Les jours suivants, Mme Legoulot sortit à peine de chez elle, se confina dans ses soins d'intérieur. Mais, le dimanche, Chantaygues eut le spectacle du nouveau couple assistant à la grand'messe avec des livres d'un format imposant. Elle, grave, presque raide dans sa toilette de laine foncée, s'agenouillait, se signait, frappait sa poitrine; cela, il est vrai, à sa manière, et parfois à contretemps : le rite de Paris, sans doute. Au reste, une personne de riche stature, un peu trop gagnée par l'embonpoint, mais dont la taille n'a pas renoncé à se défendre. Quarante ans et bien conservée, ou trente-cinq avec fatigue. Mettons trente-huit.

Que Mme Legoulot ait été très jolie, cela ne fait pas de doute. Mais elle est de ces blondes qui s'empâtent et il faut creuser dans le profil trop lourd pour en dégager le dessin délicat; ses yeux bleus, aux longs cils, gardent une câlinerie. Le reflet coloré des vitraux met comme une fraîcheur à son teint; tout à l'heure, en pleine lumière, il prendra ce ton légèrement violacé que laisse l'abus des poudres, crèmes et onguents affectés par beaucoup de femmes à leur défiguration.

En somme, le début de Mme Legoulot tourna à son avantage. Les bourgeoises de Chantaygues, qui avaient sorti leurs griffes du dimanche, surent gré à cette Parisienne d'être physiquement ordinaire, pour le moins passée. Les meilleures âmes opinèrent qu'une personne qui va à la messe avec un aussi gros livre était bien capable d'avoir des mœurs, tout comme une autre... Et cependant, par quelle disgrâce une femme recommandable eût-elle ainsi, jusqu'au delà de son plein épanouissement, attendu Legoulot?

Pendant que délibérait Chantaygues, Me Legoulot savourait les prémices de sa lune de miel. Il tremblait un peu en présence de sa femme, mais chez lui les grands sentiments, témoin son culte pour le baron Mélan, n'allaient pas sans quelque appréhension. Ayant admis, comme on admet la lumière du jour, qu'elle lui était aussi supérieure par l'esprit et l'éducation que par la naissance, il se sentait fier d'être l'esclave de cette femme.

De son côté, avec une parfaite aisance, Mme Legoulot prit en mains les rênes du pouvoir. Les principes du plus hideux despotisme présidèrent à son gouvernement. Son peuple n'eut pas le droit de discussion. Il se permit seulement des étonnements silencieux.

— Par quel miracle, se demandait le petit notaire, cette Hermine si brillante faisait-elle son nid dans les habitudes médiocres avec une satisfaction qui confinait au soulagement? Elle paraissait heureuse de s'embourgeoiser, et il était presque à redouter qu'elle ne tombât dans le pot-au-feu auquel, on le sait, répugnaient ses aspirations. Ne voulait-elle pas faire son marché elle-même? Pis que cela, elle affectait les mises les plus simples, laissant dormir dans ses armoires des robes à effet que lui, naïvement, la conjurait d'exhiber.

Il s'en ouvrit au baron Mélan, lequel, jaloux d'assister à l'éclosion d'un bonheur qui était son œuvre, voisinait sans façon et ne sortait plus de chez le notaire, tant en son absence que présence, comme disent les huissiers.

— Ingrat! dit le baron, qui vous plaignez d'une si grande faveur! Mais rassurez-vous, je connais Hermine depuis longtemps, — vous me permettez, n'est-ce pas, de l'appeler Hermine?

— Oh! monsieur le baron! n'êtes-vous pas mieux que de la famille?

— Vous avez raison, mieux que de la famille. Je connais Hermine, dis-je; eh bien, cette turlutaine de goûts modestes lui passera.

— Elle pourrait toujours, insinua Legoulot, user ces belles robes qui remplissaient tant de malles! Quand il n'y en aurait plus, alors, ma foi, on verrait à devenir simple... Mais non! Elle va en jupon — en joli jupon, car elle a des dessous!... — regarder le fricot à la cuisine, ou bien caresser la vache dans son étable... Savez-vous ce qu'elle reproche à notre vie? C'est de n'être point assez champêtre! — « Soyons champêtre! » me dit-elle sans cesse. « Nous sommes petite ville, c'est bien, mais nous ne sommes pas champêtres! » — Et elle voudrait avoir des veaux, des moutons, une basse-cour, que sais-je!

— Mon brave Legoulot, au lieu de vous plaindre, souhaitez que cela dure! Et soyez champêtre, pendant qu'il en est temps!

Quelques jours plus tard Mme Legoulot, à demi renversée sur un canapé, la tête sur la paume de ses mains croisées, donnait la réplique au baron Mélan, lequel tenait des discours d'une certaine mollesse.

Il songeait, en regardant Hermine dont la cambrure, dessinant chaque saillie, accusait des formes audacieuses: « A coup sûr, il était grand temps de la marier. Elle engraisse avec une vitesse vertigineuse... »

— Vous êtes terne, baron! Vous ne pensez pas ce que vous dites, dites-moi ce que vous pensez!

— Eh bien, je pensais que je vous comprends mal. Votre mari...

— Mon mari est un imbécile, dit sentencieusement Hermine.

— Soit, laissons-le donc. Mais je ne suis pas un imbécile, moi, et je n'en reviens pas de la facilité

avec laquelle vous vous êtes glissée dans votre peau bourgeoise. C'est à croire que vous étiez née pour devenir notairesse, et que je vous ai ramenée à votre vraie vocation.

— Vous auriez tort de vous moquer, mon cher! C'est drôle comme les hommes sont inhabiles à débrouiller nos ficelles, alors même qu'on n'a pas fait de nœuds à leur intention!... D'après vous, si j'ai consenti à épouser cet absurde Legoulot, c'est pour sortir d'embarras et parce qu'on allait me saisir ? Il fallait faire une fin, et le baron Mélan, mon ange tutélaire, mis à la portion congrue par son implacable baronne, m'a présenté cette fin sous les traits d'un vieil enfant de chœur au cheveu jaune et à l'œil malade?

— Parfaitement résumé, ponctua l'ange tutélaire.

— Peut-être a-t-il encore pensé, ce cher baron, que l'attrait de son voisinage fut l'argument capital devant lequel tombèrent mes objections ?

Le baron fit un signe d'assentiment.

— Eh bien, mon cher, vous n'y êtes pas du tout. Cette fin médiocre de ma belle jeunesse, je ne l'ai pas subie, comme vous le croyez, je l'ai acceptée avec une légèreté de cœur que vous ne sauriez imaginer. Ce qui m'a tenté, ce n'a pas été la garantie d'un avenir sans protêts, ni, pardonnez-le-moi, votre précieuse proximité. Non, je mourais d'envie d'être M^me^ Legoulot, pour être madame Legoulot. Je voulais me faire bonne femme, vivre tranquillement parmi de braves gens, avec un brin de considération... Et je vous dirai plus, c'est que j'aurais été parfaitement capable d'aimer mon mari et de tourner à la matrone vertueuse, si vous ne m'aviez pas choisi un aussi mince bonhomme!

Mélan eut ce geste de tête et de bras, qui signifie clairement : « Vous savez, on fait ce qu'on peut! »

— Oui, c'était difficile, n'est-ce pas? Vous n'êtes pas galant, mais passons. Mon petit idéal est aujourd'hui de vivre bêtement dans mon trou, de diriger mon intérieur, d'avoir quelques animaux, des vaches, des...

— Ah! oui, soyons champêtres...

— Certainement, je serai champêtre! Avec cela, quelques bonnes relations...

Le baron se gratta le nez.

— Quelques bonnes relations... dit-il, à Chantaygues?

— Eh! sans doute. Est-ce que je n'ai pas été reçue au château? Les dames indigènes se montreront-elles plus difficiles que la baronne Mélan?

— L'esprit des petites villes est si étroit...

— Vous êtes insupportable! Il semble que vous preniez à tâche de me décourager, ce qui n'est pas dans votre rôle. Vous n'y parviendrez pas!

Et rappelant une des mains qui lui servaient d'oreiller, elle l'étendit d'un mouvement à la fois dramatique et indicatif.

— Devant moi, tout droit, dit-elle, et le chemin que j'ai décidé de suivre, rien ne m'en fera dévier.

Le baron saisit au vol cette main solennelle, qui était blanche et potelée, l'effleura de ses longues moustaches et dit avec componction:

— Madame Legoulot, ne m'oubliez pas dans vos prières!

... « Ce n'est pas grave, concluait-il en sortant. Elle en a pour six semaines; oui, un mois ou six semaines... »

## III

Le baron Mélan avait fait bonne mesure. Au bout de quinze jours, la vie domestique paraissait à M^me^ Legoulot d'un charme un peu monotone, et le mois n'était pas écoulé qu'elle ne se sentît excédée.

Aussi, pourquoi chacun trouvait-il son plaisir à lui causer de la peine? Elle avait fait des visites, et cela n'avait pas bien tourné. Chantaygues se méfiait. Dans les maisons où on l'avait reçue, l'accueil était resté froid, sans soupçon de cordialité. Et elle avait, avec douleur, surpris des salariés qui glissaient sous sa porte les cartes de leurs maîtresses.

— C'est la jalousie, disait le notaire. Console-toi, ma douce Hermine! ces esprits vulgaires ne te pardonnent pas ta supériorité!

— Ce dont je ne me console pas, grogna la douce Hermine, c'est d'être tutoyée de la sorte. Quelles manières! Et comme on voit bien que vous n'avez pas été élevé!

Les bourgeoises de Chantaygues ne désarmant pas, Hermine décida, et c'était le mieux qu'elle eût à faire, de les envoyer au diable. N'avait-elle pas mieux que cela? Elle avait dîné deux fois au château, et c'était un autre honneur que d'être admise dans l'intimité de M^me^ Boncollier, la femme du juge de paix! Et cependant, le souvenir même de ces deux dîners ne lui donnait pas une satisfaction sans mélange.

D'abord le ménage, comme par un fait exprès, avait été invité seul, en famille. Ensuite, en dépit de l'aisance du baron, ces petites réunions avaient manqué de fondu. La baronne avait été convenable, mais endormie; ne sortant, de loin en loin, de sa torpeur que pour prendre d'un regard la mesure de son invitée. Et devant elle Hermine éprouvait, à un degré moindre, ce même sentiment de gêne qui paralysait son mari. Non que la petite femme fût imposante! Mais on sentait si bien que ces gens-là ne lui étaient de rien! qu'elle les ignorait! qu'ils ne pouvaient retenir un instant son attention que par tel ridicule ou telle bagatelle d'ordre tout extérieur!

Enfin Hermine avait assez de finesse pour s'apercevoir que son ange tutélaire lui-même, tout en souriant à sa présence au château, ne la désirait pas.

Et voilà pourquoi Mme Legoulot cessa de croire au bonheur bourgeois, au charme des occupations simples. Voilà comment, l'âme ulcérée par ces petits déboires, elle redescendit en quelques semaines l'échelle de ses illusions...

— Hélas! baron, dit-elle tristement à son confident ordinaire, où m'avez-vous conduite, et que vous avais-je fait? Je n'aurais jamais cru, mais jamais, que l'on pût autant s'ennuyer!

— Et ce petit chemin, Hermine, tout droit devant vous, dont rien ne devait vous faire dévier?

— Eh bien! si, je dévie, je dévie positivement! Avouez que j'étais bien partie! Mais je n'avais pas prévu que la route serait si difficile... Et encore si je voyageais seule! mais avec Legoulot, mon ami, avec Legoulot!... Croiriez-vous que cet animal-là a trouvé gentil d'acheter une bicoque à côté de sa maison et de la remplir de bétail? des moutons, des vaches, des dindons, des oies, que sais-je! Un charivari et une infection...

— Mais, ma chère, vous vouliez être champêtre... Et vous avez mal accueilli ces présents?

— Mon Dieu, je lui ai dit tout simplement : « Que voulez-vous que je fasse de toutes ces sales bêtes? » Je crois qu'il a pleuré, on ne sait jamais avec ces yeux qui clignotent tout le temps. — Alors, les sales bêtes sont reparties en procession, Legoulot au milieu, c'était comique.

Le baron Mélan demeura sérieux. Peut-être lui passa-t-il par l'esprit, à grande allure, quelque chose comme un remords. Après un silence, il dit, lui aussi :

— Pauvre garçon!...

L'époque champêtre était irrémissiblement finie. Les goûts d'Hermine prirent une direction nouvelle, de caractère inquiétant. C'est ainsi qu'ayant renvoyé l'unique bonne qui servait le notaire depuis vingt ans, — une paysanne qu'on avait connue belle et à qui on prêtait des droits sur le cœur de son maître, — elle la remplaça par trois grands flandrins qu'elle se fit expédier de Paris, et qu'elle habilla de bleu clair.

De Paris également elle reçut une paire d'alezans qui, choisis à distance, se trouvèrent détestables, l'un boita à sa première sortie et oncques depuis ne marcha d'aplomb; l'autre cornait lamentablement. Mais le maquignon consentit à les reprendre pour le quart du prix, en stipulant que ses clients lui conserveraient leur confiance; et il leur vendit aussitôt deux autres alezans, plus une petite jument de selle que Mme Legoulot était incapable de monter, mais qui meublerait à ravir la future écurie.

Et tout allait de la sorte. Legoulot n'était pas consulté. Par l'arrivée des factures il apprenait les dépenses de sa femme. Et si, ne sachant pas où donner de la tête, il protestait doucement :

— Mon cher, lui répondait-on, si vous vouliez vivre comme un râpé, il fallait vous marier dans votre trou et ne pas chercher à Paris une femme élégante.

Il ne pouvait pas nier la logique de ce discours. Et puis il avait des compensations. Quand la femme élégante lui permettait de prendre place à côté d'elle dans sa victoria bien attelée et qu'il avait devant les yeux l'azur de son cocher et de son valet de pied, il sentait une griserie lui monter au cerveau et il pensait qu'après tout c'était là vivre!

Enfin Hermine lui paraissait bien belle! Elle avait comblé — et au delà — toutes ses aspirations. Elle s'était défaite des frusques sévères de sa phase bourgeoise, et elle recevait sans cesse des toilettes nouvelles, d'un style osé, qui jetaient le trouble dans Chantaygues et dans les sens du petit notaire.

... Toutefois ces ivresses laissaient à Me Legoulot une lucidité suffisante pour s'apercevoir qu'il courait à la ruine, son capital aux dents. Un jour que, pour une pâle observation, il avait été tancé d'importance, sa retraite, qui ressemblait à une déroute, le conduisit jusqu'au château, où il vint chercher auprès du seigneur aide et protection.

— Vous seul, dit-il au haut baron, pouvez retenir Hermine sur cette pente fatale... Elle sera bien avancée, quand elle m'aura ruiné! Qu'est-ce qu'elle deviendra, la pauvre enfant?

Si le baron se douta de ce que deviendrait la pauvre enfant, du moins ne s'en ouvrit-il pas à son notaire.

— Que diable! dit-il seulement à Legoulot, soyez homme! Montrez de la poigne!

— Hé! monsieur le baron, c'est comme si vous engagiez un néflier à porter des pêches!

— Ce brave Legoulot!... Vous n'avez plus peur qu'Hermine ne vous noie dans votre pot-au-feu, alors?

Legoulot leva vers le ciel deux bras qui disaient : « Oh! mon pot-au-feu! mon cher, mon digne pot-au-feu! »

— Je ne vous avais pas dissimulé, reprit le baron, que vous auriez une femme onéreuse. Enfin, soit, j'essaierai de la raisonner.

Il essaya.

— Franchement, baron, que vous preniez contre moi le parti de mon mari, c'est là du cynisme! lui répondit Hermine. N'importe. Je consens à enrayer. Aussi bien, de ruiner légitimement Legoulot, cela ne m'amuse pas beaucoup plus que la basse-cour ou que la grand'messe. A quoi cela me sert-il d'avoir des chevaux, des voitures, des toilettes, si je n'ai pas d'amies que cela fasse enrager?... Voyez-vous, mon

cher, j'ai fait une bévue en me mariant. Je ne vous en veux pas pour avoir manigancé cette affaire-là, mais j'ai fait une bévue... Et puis savez-vous ce que j'ai découvert? C'est que vous ne suffisez pas du tout, mon cher baron, mais pas du tout, à mes besoins de cœur... Cela vous surprend?

— Cela me surprend d'autant moins, mon enfant, que j'éprouve moi-même une curieuse impression... Le joli tableau qu'on a dépendu, séparé de son cadre et relégué dans une pièce mal éclairée, perd tout de suite cinquante pour cent de son effet... Eh bien, vous aussi, Hermine, vous perdez à être dépendue...

Cette idée qu'elle perdait à être dépendue, s'ajoutant à ses autres causes de trouble, acheva de rendre la vie insupportable à Mme Legoulot. Avec cela, il semblait qu'un vent de révolte soufflât dans la rude chevelure de Legoulot, laquelle, mutilée naguère par le ciseau de l'artiste parisien, avait repoussé plus drue, plus verticale que jamais. « Ne donnerez-vous pas ordre de raser cette forêt de bambous? » lui demanda Hermine. Et il osa répondre, tout en haut de sa voix : « Madame, Samson permit un jour, par faiblesse pour la beauté, que l'on coupât ses cheveux, il ne l'eût pas permis deux fois. Instruit par l'expérience, je ferai comme eût fait Samson. Ses cheveux étaient sa force, les miens sont ma dignité. Vous souffrirez que je ne les sacrifie point. »

Elle avait ri, mais beaucoup, à cette comparaison entre Legoulot et Samson; seulement, de telles occasions d'hilarité s'offraient bien rares; et les journées s'écoulaient, longues, isolées, monotones. La seule distraction d'Hermine était maintenant de causer avec les trois flandrins qu'elle avait fait venir de Paris avec les alezans. Ils se mouraient d'ennui à Chantaygues et pouvaient comprendre l'état d'âme de leur maîtresse. Ils avaient, comme elle, la nostalgie des Champs-Élysées et des boulevards... Et tous quatre parlaient des cafés-concerts, de l'omnibus Madeleine-Bastille, des mille douces choses de là-bas...

Un soir, en rentrant de l'étude, Me Legoulot ne retrouva pas sa femme. Il trouva une lettre où Hermine expliquait son départ. Les motifs étaient à son honneur. Elle avait de mauvaises nouvelles de sa tante, une digne femme qui lui avait servi de mère, et que le notaire avait connue, tout occupée de ce rôle pieux, à l'époque de son mariage. Mme Legoulot n'avait pas pu vaincre son inquiétude et était partie pour Paris. Pour couper court aux attendrissements, elle avait cru bon de brusquer le mouvement. Elle finissait en priant son mari de lui envoyer de l'argent.

Me Legoulot envoya l'argent.

Elle écrivit deux ou trois fois que l'état de sa tante ne s'améliorait pas et que sa présence restait nécessaire, et elle demandait encore de l'argent. Puis elle n'écrivit plus.

Deux mois s'écoulèrent. « En deux mois, se dit Legoulot, une tante a décidément le temps de se faire enterrer ou de revenir à la vie. » Et à son tour il partit pour Paris.

## IV

Huit jours plus tard l'express du soir, le train 12, ramenait Me Legoulot à Chantaygues. Il paraissait grave. Ses cheveux n'étaient pas taillés à l'officier, et sur son nez brillaient les lunettes d'or, honnêtes compagnes de son célibat.

Le lendemain, il mit à la porte ses trois laquais, qui emballèrent quelques souvenirs, le plus possible, de leur séjour en province. Et il rappela son ancienne bonne.

Le surlendemain, il vendit tant bien que mal ses chevaux et ses voitures.

Le troisième jour, il fit monter au grenier les meubles, bibelots et objets de toute sorte dont sa femme avait encombré sa maison, et il exhuma son bon vieux mobilier.

Le quatrième jour, il se rendit au château de Chantaygues. On lui dit que le baron était absent. Il le savait. Pour la première fois de sa vie, il demanda la baronne.

La baronne le reçut avec cette absence d'entrain qui était sa caractéristique. Elle fit un signe de tête exténué :

— Bonjour, monsieur Legoulot. Qu'est-ce qui me vaut votre visite?

Le notaire n'eut pas à triompher de l'impérieuse envie de s'en aller qui, dans ses rares tête-à-tête avec Mme Mélan, l'avait empoigné à la gorge. Une idée fixe le dominait, devant laquelle le reste n'était rien.

Ce fut posément, avec quelque fermeté dans sa voix enfantine, qu'il engagea la conversation.

— J'arrive de Paris, dit-il. J'y suis allé chercher Mme Legoulot. Mais je ne l'ai pas ramenée. Il y a plus de deux mois que Mme Legoulot était partie afin de soigner sa tante.

La baronne esquissa un geste qui disait : « Pourquoi me contez-vous cela? Rien ne m'est plus indifférent. »

Legoulot continua sans se troubler :

— Madame la baronne, Mme Legoulot n'a pas de tante.

Machinalement, par une impulsion réflexe, Mme Mélan répéta :

— Ah! elle n'a pas de tante?

— Elle n'a pas de tante. La personne qui jouait ce

rôle respectable à l'époque de mon mariage n'était elle-même à aucun degré respectable. C'était une fausse tante.

La baronne donna une marque presque insensible d'attention.

— Une fausse tante. Et quant à Mlle Hermine de la Louchère, à qui j'ai offert mon nom sans tache, elle était indigne de le porter.

L'auditoire eut un mouvement de vague et froide compassion.

— ... Car elle était... — j'hésite, Madame, à vous frapper au cœur... — elle était, dis-je... — et Me Legoulot s'arrêta frémissant avant de lancer le mot fatal — elle était, et depuis longtemps, la maîtresse de M. le baron Mélan...

La mèche était allumée. Pour éviter l'explosion, il baissa le front, puis il l'épongea, car ce front était en sueur.

Comme la catastrophe tardait à se produire, Legoulot s'enhardit à clignoter du côté de sa victime. Celle-ci le regardait d'un air de curiosité. Pour la première fois de sa vie, le notaire l'intéressait.

— Tiens! dit-elle au bout d'un instant, c'est assez drôle!

Et elle eut un sourire qui éclaira joliment sa petite personne incolore.

« Quel sang-froid ont ces femmes du monde! songeait Legoulot, je brise son âme, et elle sourit! »

— N'avez-vous pas dit drôle, Madame? répéta-t-il, croyant avoir mal entendu.

— Mais oui. Savez-vous, mon cher monsieur, que c'est très Louis XIV, ce qu'il a fait là?

— Lorsque Louis XIV, Madame, répondit Legoulot en se redressant, mariait ses concubines, du moins les épouseurs savaient-ils à quoi s'en tenir! Sans compter qu'on les couvrait d'or et d'honneurs, ce qui, suivant moi, ne suffisait pas à les excuser. Le baron Mélan, lui, a marié sa maîtresse à un honnête homme, qui se fiait à lui comme il se fût fié à Dieu!... Et pourquoi? pour éviter de payer à Mlle de la Louchère des allocations qu'il jugeait trop lourdes. Est-ce là faire du Louis XIV, madame la baronne?

— Oh! je ne tiens pas à ma comparaison... Mais vous demanderai-je, monsieur Legoulot, à quel titre vous m'avez choisie comme confidente de vos malheurs domestiques?

— Mais, Madame, dit le notaire qui ne comprenait plus, parce que l'injure vous atteint comme moi! Parce qu'on s'est joué de nous!

— De vous, monsieur Legoulot!

— De vous, Madame!... M. le baron Mélan — et Legoulot appuyait ironiquement sur cette noblesse d'un homme vil — n'a-t-il pas osé, après m'avoir fait épouser sa maîtresse, vous la présenter et la recevoir à votre table?

— Ce sont là mes affaires, monsieur Legoulot. Avez-vous autre chose à me dire?

— Ceci, madame la baronne. Nous sommes trahis; vous plaît-il que nous nous vengions? Le baron Mélan est plus que ruiné. Il est à votre merci.... et à la mienne. Il dépend de nous de le briser. Le brisons-nous?

— Monsieur Legoulot, dit la baronne, faites ce qui vous conviendra. Vengez-vous, ne vous vengez pas, cela ne me regarde en rien. M. Mélan est libre de ses actes, dont je ne prends aucun souci. Vous avez eu tort de vouloir me mêler à cette histoire. Je vous laisse, car je suis épuisée.

Elle se retira avec la nonchalance qui lui était coutumière; mais une toute petite flamme allumée dans ses yeux, disait:

— Après tout, il se vengerait un peu que je n'y verrais pas d'inconvénient...

— ... Est-ce que ces grandes dames n'auraient rien là? murmurait Legoulot en frappant sa poitrine à la place du cœur...

## V

Puisqu'on avait refusé de s'allier à lui, Legoulot saurait agir seul. Il se consacra à l'exécution d'un plan qu'il qualifia lui-même d'infernal.

Il avait fait au baron des avances assez rondes: l'ami les eût accordées sans conditions, mais le notaire, passant par là, avait consolidé ces prêts par une série d'hypothèques sur le château de Chantaygues. A ce premier matériel de guerre, Me Legoulot, négociateur des nombreux emprunts qu'avait contractés M. Mélan, réunit toutes les créances qui couraient le pays. Alors il retourna à Paris et là, sourdement, à travers cent difficultés, répéta l'opération. Toute sa fortune y passa.

Un beau jour, sommation fut faite à M. le baron Mélan d'avoir à payer à Me Legoulot, notaire à Chantaygues, la somme de douze cent mille francs.

Le coup dut être rude. Le baron n'avait pas cessé de regarder Legoulot comme son très humble serviteur. Il est probable que sa conscience, un peu lourde lorsqu'il vit se lever contre lui cet ancien féal, ne lui permit pas d'illusion. Il comprit que Legoulot savait tout: que si le notaire avait voulu, au mépris de son propre intérêt, réunir en sa main des valeurs aussi médiocres, c'était pour serrer à volonté le cercle qui le devait étrangler. Il essaya de tout, frappa à beaucoup de portes, mais son crédit était à bout; nulle part il ne trouva d'appui. Et pendant ce temps-là le petit homme poursuivait son œuvre, assignait, prenait des jugements, préparait des saisies, resserrait les mailles du réseau qui enveloppait son débiteur...

La déconfiture du baron Mélan fut un événement parisien. On en parla pendant trois jours. Du moins

l'infortuné espérait-il que le château de Chantaygues échapperait au désastre. La baronne ne se laisserait pas chasser du *home* qu'elle ne quittait plus depuis bien des années. Elle rachèterait le château, le débarrasserait des hypothèques Legoulot, et, de ce côté du moins, il n'y aurait rien de changé. Il en serait quitte, lui, pour vivre à la campagne toute l'année, hormis le cas où Chantaygues, confiant dans ses lumières, l'enverrait à Paris, faire des lois.

Elle se trouvait très dolente, la baronne, le jour où son mari lui exposa l'état des choses et la seule solution qu'il comportât.

— Vraiment, dit-elle, je ne comprends pas que l'on ait assez peu de cœur pour me parler affaires quand je suis si souffrante.

— Je suis désolé, ma chère amie, mais le temps presse. Vous savez où m'en a réduit cette canaille de Legoulot, un homme que j'ai comblé...

— Oui, il m'a dit quelque chose à ce sujet... C'est *comblé* que cela s'appelle? le mot est charmant...

— Je vais au fait. La vente du château est annoncée, et il est urgent de prendre une décision.

— Et pourquoi le rachèterais-je, moi, votre château ?

— Mais pour y continuer sans trouble la vie honorable et respectée que vous y avez toujours menée !

— Ah !... C'est que je n'y tiens pas le moins du monde, à ce château ! Jamais je n'y ai été heureuse et il est funeste à ma santé !... Non, décidément, qu'on le vende, qu'on le brûle, je ne donnerais pas cent francs pour le sauver.

Et elle ne sortit pas de là.

— Mais enfin, où comptez-vous aller? demanda le baron.

— Oh ! je trouverai facilement un coin pour y être malade à mon aise...

— Et... et moi, que deviendrai-je ?

— Mon Dieu, voilà qui ne me regarde plus... plus du tout... D'ailleurs, je porte votre nom, et je ne refuserai jamais de reconnaître vos droits.

— Mes droits.... à une pension alimentaire, n'est-ce pas ?

— C'est un vilain mot, mais c'est bien cela que je veux dire...

Le baron réfléchit longtemps, puis se rendit à l'étude de Me Legoulot.

A l'entrée de l'ennemi, la figure glabre du notaire s'empourpra. D'instinct il se leva et fit deux pas d'automate au-devant de son ancien suzerain, puis il vira de bord et, lentement, marcha vers la cheminée, à laquelle il appuya son dos. Là, il demeura les bras croisés, dirigeant le feu de ses lunettes vers une pile de cartons verts, à distance raisonnable du fauteuil que le baron venait de s'avancer à lui-même.

— Monsieur Legoulot, dit le visiteur sur un ton de politesse teintée légèrement d'ironie, vous me tourmentez, vous me traquez, vous me poursuivez de votre haine, — et injustement selon moi. Car, enfin, suis-je bien coupable pour vous avoir mis entre les bras une belle et charmante femme?

Legoulot fit une brusque demi-volte et regarda le baron avec horreur; puis, rapidement, il détourna la tête et s'absorba dans les cartons verts.

— Enfin, soit, continua Mélan, vous avez mal pris la chose. Mettons que vous n'ayez pas tout à fait tort. Maintenant je viens vous dire ceci : Vous me tenez à votre discrétion; pendant qu'il en est encore temps, voulez-vous que nous nous arrangions?

Le rayon visuel restant à quarante-cinq degrés de son interlocuteur, Legoulot fit un signe négatif.

— Ne vous conviendrait-il pas, à des conditions à déterminer, de me laisser le château?

La tête du notaire s'agita plusieurs fois de gauche à droite et réciproquement.

— Qu'en prétendez-vous faire?

— L'habiter, dit une voix de fausset.

— Eh bien, reprit le baron, le calcul est mauvais. Vous trouveriez mieux votre compte à vous arranger avec moi. Je ne consentirai jamais à mener une existence de pauvre diable. Si donc vous ne me laissez pas les moyens de vivre sur un pied honorable, j'ai l'intention de ne plus vivre du tout. Qu'adviendra-t-il alors? Cela vous a déjà coûté très cher de me ruiner; si, de plus, votre débiteur meurt insolvable, vous serez presque ruiné vous-même, et vous n'aurez plus de quoi habiter mon château. N'est-il pas préférable de nous mettre d'accord?

— Jamais! glapit la voix pointue.

— Vous êtes très rancunier, monsieur Legoulot. Vous sacrifiez votre intérêt à une considération sentimentale, ce qui est tout à fait indigne d'un notaire.

Me Legoulot demeura impassible.

— Est-ce absolument votre dernier mot?

— Ab-so-lu-ment! dit la voix.

— Eh bien, Legoulot, mon ami, vous n'êtes qu'un imbécile. Je ne vous l'avais jamais dit, mais il y a beau temps que je le pense...

Et le baron Mélan se fit sauter la cervelle...

Le baron l'avait bien dit. Me Legoulot, pour perdre son ancien client, s'est aux trois quarts ruiné. Il a dû vendre son étude, et il vit pauvrement dans son château de Chantaygues. Il semblerait qu'il soit revenu à une plus saine appréciation du pot-au-feu, car il divorce pour épouser sa vieille bonne.

ALFRED DE FERRY.

## L'ÉTAT DU CONGO ET LA BELGIQUE

Le traité conclu le 12 mai 1894, entre l'Angleterre et le roi Léopold de Belgique, souverain de l'État du Congo, a soulevé la plus vive émotion en France et même en Allemagne. La *Gazette de Francfort* a dit de ce document qu'il est le plus *étrange* qu'on puisse relever dans l'histoire diplomatique : il ne tend à rien moins qu'à faire céder par l'Angleterre au Congo des territoires qui appartiennent à l'Égypte, et à l'Angleterre par le Congo, une région sur laquelle la France a un droit de préemption indiscutable. Cette audacieuse convention soulève les graves questions des droits de la France sur l'État indépendant du Congo et de la situation faite à la Belgique, pays neutre, par l'annexion éventuelle de cet État. Ce sont ces questions, généralement trop mal connues, que nous nous proposons d'examiner au point de vue impartial des documents diplomatiques et des principes du droit des gens.

I

On sait que l'Association internationale du Congo fut fondée en 1876, sous le haut patronage du roi Léopold II, moins dans un but commercial ou politique que pour assurer l'exploration scientifique de l'Afrique centrale, répandre la civilisation et travailler à l'abolition de la traite des noirs. Les postes qu'elle fondait avaient surtout pour objet, dit M. de Martens, « d'opérer la conquête des tribus africaines, non par la force des armes, mais par l'implantation de la culture européenne ». Pourtant, grâce à l'importance qu'elle acquit bien vite, l'Association affirma sa personnalité politique qui fut implicitement mais très nettement établie par les traités conclus entre elle et nombre d'autres puissances. Il ne restait plus qu'à reconnaître l'Association comme un véritable État, et c'est ce que fit la Conférence africaine de Berlin dans sa séance du 23 février 1885. Bientôt après, par une résolution du 30 avril, le Parlement belge autorisait le roi Léopold II à prendre le titre de souverain du nouvel État qui devait être ainsi rattaché à la Belgique par le lien de l'union personnelle. Il n'y avait pas d'objection vraiment sérieuse à présenter contre cette décision, en argumentant de la neutralité perpétuelle de la Belgique qui lui interdit de prendre les armes pour toute autre cause que la défense de son territoire, tel qu'il a été fixé par les grandes puissances garantes dans les traités des 24 juin et 15 novembre 1831, et enfin dans celui du 19 avril 1839. L'union personnelle réduit en effet le rapprochement entre deux États à l'unité de souverain, chaque pays conservant d'ailleurs son autonomie interne absolue et son indépendance complète dans les relations extérieures. De la sorte, les conflits dans lesquels l'État du Congo pourrait être entraîné n'engagent pas la Belgique qui peut et doit s'abstenir d'épouser la cause du pays dont son roi est le souverain. D'ailleurs, on aurait pu invoquer l'exemple du Luxembourg qui, déclaré neutre par le traité du 11 mai 1867, n'en est pas moins resté en union personnelle avec la Hollande jusqu'au 23 novembre 1890, comme il l'était depuis 1815, et de la principauté de Neuchâtel, également neutre comme dépendant de la Suisse, qui a été placée en état d'union personnelle avec la Prusse jusqu'en 1857. Mais depuis, par l'initiative du roi Léopold II, l'union entre la Belgique et le Congo s'est accentuée au moins éventuellement : en effet, par son testament du 2 août 1889, officiellement communiqué aux Chambres belges et accepté par celles-ci, il a légué à la Belgique son droit de souveraineté sur le Congo. Il importe de remarquer, tout d'abord, ce que présente d'anormal, au point de vue juridique, cette façon d'agir.

L'union personnelle est établie pour durer aussi longtemps que la dynastie régnante, ou aussi longtemps que la couronne peut se transmettre dans certaines conditions, par exemple de mâle en mâle : c'est ainsi que l'union personnelle a dû cesser entre le Hanovre et l'Angleterre à l'avènement de la reine Victoria dans ce dernier pays en 1837, et entre la Hollande et le Luxembourg, en 1890, quand le roi de Hollande est décédé ne laissant qu'une fille. Parfois aussi, l'union personnelle peut être limitée à la durée du règne du souverain de l'un des États qui est choisi par l'autre, et il semble bien que telle a été l'intention des parties contractantes lorsque, en 1885, le titre de souverain du Congo a été offert au roi Léopold II, accepté par lui et ratifié par les Chambres belges. Si, d'ailleurs, on avait cru à une union personnelle devant se perpétuer pendant toute la durée de la dynastie, aurait-il été bien utile de régler la situation en prévision du décès du roi et, par un testament, de transférer la souveraineté à l'État belge lui-même ? Il y a lieu dès lors de se demander si le roi Léopold II n'a pas dépassé l'étendue des droits à lui conférés en en disposant au bénéfice de son pays, quand il ne les a reçus que pour les exercer personnellement et aussi longtemps qu'il occuperait le trône de la Belgique. On peut répondre que le testament du 2 août 1889, accepté par le Parlement belge, a été ratifié implicitement par les autorités du Congo qui, comme on le verra par les actes examinés plus loin, non seulement ont reconnu l'efficacité de cette disposition testamentaire, mais encore ont prévu, par le traité d'emprunt du 1er juillet 1890, l'éventualité de l'incorporation complète du Congo à la Belgique. Puisqu'il en est ainsi, nous ne pouvons nous empêcher de trouver que l'union personnelle primitive s'est radicalement transformée et que, par le fait du testament seul du roi Léopold II, elle est devenue assez intime pour pouvoir être qualifiée d'annexion. L'union personnelle est, en effet, essentiellement limitée à la communauté de souverain ; on peut même affirmer qu'elle suppose le régime monarchique, tellement il est difficile de la concevoir avec un système politique où le chef de l'État peut changer fréquemment et n'est plus qu'un fonctionnaire dont la mission est temporaire. Or, ce n'est pas à ses successeurs au trône que le roi Léopold a légué sa souveraineté, c'est à la Belgique qui, même dans le cas où elle adopterait le régime républicain, conserverait le bénéfice de ce legs. Mais si l'on conçoit qu'un monarque règne à la fois sur deux pays absolument indépendants

l'un de l'autre, on ne peut s'imaginer l'indépendance d'un État en ayant un autre pour souverain : cette situation, de quelque épithète qu'on la colore, quelque autonomie locale que l'on prétende conserver au pays ainsi subordonné à un autre, ne mérite qu'un nom : c'est l'annexion. On voit ainsi comment peuvent être soulevées, au simple point de vue du testament du roi des Belges, les objections provoquées par l'incorporation à la Belgique, État neutre, d'un nouveau territoire.

II

Les objections dont nous venons de parler prennent un caractère tout particulier résultant de conventions spéciales, quand on considère les relations de l'État du Congo avec la France et les difficultés qui en proviennent.

C'est le 23 avril 1884 que M. Strauch, président de l'Association internationale du Congo, s'engageait, dans sa lettres à M. J. Ferry, à donner la préférence à la France, « pour lui donner une nouvelle preuve de ses sentiments amicaux, si, par des circonstances imprévues, l'Association était amenée un jour à réaliser ses possessions ». Le 24 avril, M. J. Ferry prenait acte de cette déclaration et l'acceptait ; le 31 mai, il la communiquait à tous nos représentants à l'étranger pour qu'ils en fissent usage dans leurs entretiens avec les chefs des gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités. Quand le roi Léopold fut devenu souverain du Congo, c'est avec lui que les négociations continuèrent. Sans revenir sur les difficultés que soulève l'interprétation des documents diplomatiques échangés entre l'État du Congo et la France au sujet de l'exercice du droit de préemption de cette dernière (1), nous nous bornerons à constater que, quelles que soient les précautions prises pour ne laisser croire qu'à une union personnelle du Congo avec la Belgique, c'est en réalité une annexion que le testament du roi Léopold a accomplie. Du reste, tous les doutes ont été levés depuis. Par la convention du 1er juillet 1890, la Belgique fait au Congo une avance de 25 millions remboursables sans intérêts au bout de dix ans ; six mois après ce délai, la Belgique pourra, si elle le veut, s'annexer le Congo ; si elle ne prend pas ce parti, elle aura droit au remboursement de son avance dans un nouveau délai de dix ans avec intérêts à 3 1/2 p. 100. Pendant la première période et avant que la question d'annexion puisse se poser, la Belgique ne peut pas s'immiscer dans les affaires du Congo, les deux pays continuant à vivre sous le régime de la simple union personnelle.

Ainsi se trouve consacrée l'annexion, éventuelle en apparence, mais fermement décidée en principe, du Congo à la Belgique. Il n'y a, en effet, aucune illusion à se faire à cet égard, les Belges veulent cette colonie ; le 13 juillet 1893, l'annexion dont il s'agit a été réclamée par de nombreux orateurs à la Chambre des représentants, elle a eu même l'appui de certains membres de l'extrême gauche, comme M. Janson, qui se sont séparés de leurs collègues jusque-là opposés à toute acquisition coloniale. Aussi, par 115 voix contre 6 et 1 abstention, la Chambre a complété l'art. 1er de la constitution relatif au territoire de la Belgique par la disposition suivante : « Les colonies, possessions d'outre-mer et protectorats que la Belgique *peut acquérir* sont régis par des lois spéciales. »

Que devient ainsi le droit de préemption de la France ? Il est fort légèrement mis de côté. Le grand argument de la Belgique, défendu aujourd'hui par tous les journaux belges, consiste à dire que le droit de préemption accordé à la France n'a pu être concédé qu'à l'encontre des autres puissances étrangères au Congo, mais que la Belgique n'est pas, pour ce pays, un État étranger, attendu que son roi, Léopold, « est en même temps le souverain du Congo ». Ce raisonnement est le résultat d'une confusion assez grossière entre l'union personnelle et l'annexion proprement dite. Sans nul doute, l'État du Congo, en vertu de son indépendance même, a pu, malgré le droit de préemption concédé à la France, se choisir tel souverain qui lui a convenu ; mais, en donnant le pouvoir au roi Léopold, il ne s'est rattaché qu'à lui conformément à la notion même de l'union personnelle et il est resté aussi *étranger* à la Belgique que le Luxembourg l'était par rapport à la Hollande jusqu'à la fin de 1890, bien que le roi des Pays-Bas fût en même temps le grand-duc régnant du Luxembourg. D'ailleurs la Belgique, en tant que puissance indépendante, a reconnu à la conférence de Berlin, le 23 février 1885, par l'intermédiaire de son représentant M. Lambermont, le pavillon du Congo, d'azur chargé au centre d'une étoile d'or à cinq rais, comme celui d'une puissance *amie :* le langage a été le même pour tous les États qui ont pris part à la conférence, et si ces derniers sont *étrangers* au Congo, ce que personne ne conteste, il est bien difficile de dire comment la Belgique n'aurait pas le même caractère et en quoi le droit de préemption ne lui serait pas opposable comme à tout autre pays.

D'autre part, la situation de l'État indépendant du Congo a été consacrée par les puissances à la conférence de Berlin, en février 1885 ; si les États signataires de l'acte du 26 février ont pu ne voir dans le fait du Congo prenant comme souverain le roi des Belges qu'une manifestation de l'indépendance qui lui a été reconnue, peuvent-ils accepter, sans même qu'ils soient consultés, un changement aussi profond au traité général que celui qui consiste à absorber le Congo dans la Belgique ? Quand les provinces belges se séparèrent des Pays-Bas en 1830, rompant l'union établie par le Congrès de Vienne en 1815 ; quand il fallut, en 1867, fixer la condition du Luxembourg rattaché par l'union personnelle à la Hollande, en vertu du même congrès de Vienne ; quand les décisions de 1815 durent aussi être modifiées par la séparation de la Prusse et de Neuchâtel en 1857 ; toutes les puissances qui avaient contribué à former ces unions intervinrent pour permettre qu'on les supprimât ou qu'on les modifiât. Comment se ferait-il que l'œuvre de la conférence de Berlin en 1885 pût être profondément bouleversée sans l'assentiment des puissances qui l'ont créée et qui, en la préparant, se sont

(1) V. *Revue Bleue*, 1894, p. 685 et suiv.

préoccupées de l'intérêt général des divers États autant, sinon plus, que de celui du Congo, comme en 1815 elles avaient en vue la sécurité de l'Europe tout entière bien plus que les avantages des provinces belges, du Luxembourg et de la principauté de Neuchâtel? Enfin, et c'est là pour nous le point capital, il faut se demander si, étant donnée la neutralité perpétuelle dans laquelle elle est placée, la Belgique peut accroître son territoire, même sous la forme d'une acquisition de colonie.

III

On sait que le trait caractéristique d'un pays placé en neutralité perpétuelle est de ne pouvoir entreprendre aucune guerre offensive; son action militaire doit se borner à défendre le territoire dont la possession lui a été garantie par les puissances. En règle générale, le pays neutralisé s'organise militairement à sa guise: avant de compter sur autrui il a le droit et le devoir de se défendre lui-même : aussi comprend-on les grands préparatifs militaires de la Belgique et de la Suisse, surtout depuis 1870. Il faut une convention spéciale, comme celle du 11 mai 1867 pour le Luxembourg, pour qu'un pays neutralisé ne puisse avoir ni troupes ni fortifications et doive recourir uniquement à la protection de ses garants. Mais, même quand il n'est pas lié par une clause semblable, un pays neutre doit s'abstenir de tout acte qui directement ou indirectement peut l'engager dans un conflit qui ne touche pas d'une manière exclusive à son intégrité territoriale ou à son indépendance.

En présence de ces obligations étroites qui incombent aux États neutres, peut-on admettre que ces États fassent des annexions, acquièrent des colonies? Si ces dernières sont attaquées, les puissances garantes n'interviendront pas : elles n'ont promis de faire respecter que le territoire dont il est question dans le traité de garantie. L'État neutre abandonnera-t-il ses possessions à ceux qui les convoitent? Il manquera alors au premier devoir de la souveraineté qui est la protection contre les ennemis du dehors. Viendra-t-il au secours de ses colonies? Il se battra pour autre chose que la défense de son territoire garanti et violera manifestement sa neutralité.

Le Parlement belge semble avoir voulu tourner la difficulté en votant, le 13 juillet 1893, l'adjonction suivante à l'article 1er de la Constitution : « Les troupes destinées à la défense [des colonies] ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires. » Ainsi on a cru se mettre en règle en disant que les armées régulières organisées pour la défense du territoire belge ne seront pas employées au Congo. Mais les enrôlements volontaires se feront en Belgique, non pas sous la forme isolée et de la simple initiative des particuliers, mais sous le contrôle, avec l'assentiment et même l'encouragement du gouvernement de Bruxelles, pour le service d'un pays que la Belgique considère comme lui appartenant et dont les intérêts se confondent avec les siens : or si des enrôlements dans de semblables conditions constituent une violation de la neutralité pour un Etat quelconque qui les permettrait sur son territoire au bénéfice d'un belligérant, à plus forte raison doivent-ils être interdits à un État soumis à la neutralité absolue et perpétuelle.

On n'a pas été sans prévoir, à Bruxelles même, les objections que pouvait soulever l'annexion du Congo à la Belgique neutre. Pour les écarter, le chef du cabinet a développé un raisonnement qui repose sur la neutralité déjà acquise au Congo et que l'on peut résumer comme suit.

D'après l'acte de la conférence de Berlin du 26 février 1885, article 10 à 12, toutes les possessions des puissances signataires dans le bassin du Congo peuvent être neutralisées sur leur déclaration, et cette neutralité est maintenue et respectée, aussi longtemps que la puissance qui aura usé de la faculté de l'établir la conservera elle-même. Or, le 1er mai 1885, le roi Léopold, en sa qualité de souverain du Congo, a fait la déclaration dont il s'agit et l'a notifiée à tous les gouvernements signataires de la Conférence de Berlin. Par conséquent, ajoute le chef du cabinet de Bruxelles, il n'y a rien à craindre au point de vue de la neutralité belge, dans le cas d'incorporation du territoire africain à celui de la Belgique. « L'annexion de l'État du Congo à un État européen quelconque, dit-il, ne changerait rien à cette situation. A plus forte raison en serait-il de même en cas d'annexion à la Belgique, qui est elle-même un Etat neutre, et cela dans des conditions plus complètes que l'Etat du Congo, puisque les puissances ne doivent pas seulement garantir la neutralité belge (le ministre veut dire la respecter), mais la faire respecter. La reprise éventuelle de l'État du Congo aurait donc pour effet d'améliorer les conditions de la neutralité actuelle de cet État puisque, pour le soustraire à la chance d'être enveloppé dans une guerre européenne, la garantie belge viendra se joindre pour lui à celle contenue dans les articles 11 et 12 de l'acte de Berlin. »

Il est manifestement impossible d'accepter ce raisonnement. Tout d'abord, d'après l'acte de Berlin, la neutralité du Congo est subordonnée au maintien de la déclaration faite le 1er mai 1885; quelque peu probable que soit une pareille décision de la part du roi des Belges ou, après lui, de la Belgique elle-même, on peut prévoir la cessation de cette neutralité, ce qui ruinerait par la base tout le raisonnement exposé par le cabinet de Bruxelles.

D'autre part, les puissances signataires ont bien promis de respecter la neutralité déclarée pour les divers territoires du bassin du Congo; mais, à la différence de ce qui a eu lieu pour la Belgique, la Suisse et le Luxembourg, elles n'ont pas pris l'engagement de la défendre contre les attaques auxquelles elle pourrait être en butte. C'est même ce qui explique que la Belgique ait pu intervenir dans la partie de l'acte de Berlin relative à cette question. Bien qu'elle eût directement participé à la conférence de Londres en 1867, on l'écarta cependant pour la disposition du traité du 11 mai 1867 par laquelle les puissances garantissent la neutralité du Luxembourg, parce qu'on comprit que la Belgique, neutre elle-même, obligée par conséquent de limiter son action militaire à sa propre défense, ne pouvait pas assumer la responsabilité de combattre pour autrui. Pour les territoires du Congo, au contraire, la garantie se bornant à une pro-

messe de respecter les neutralités déclarées par les puissances intéressées, rien ne s'opposait à ce que la Belgique prît un engagement semblable qui, d'ailleurs, n'était qu'une application de son devoir général de s'abstenir de toute guerre offensive. Mais, s'il en est ainsi, le Congo peut être engagé dans des hostilités, non pas seulement contre des puissances européennes, cas que semble prévoir uniquement le cabinet belge, mais contre des États voisins et barbares. Le Congo, obligé de repousser des attaques ou d'en entreprendre pour s'assurer la possession des territoires qui lui ont été attribués, soit contre des tribus barbares, soit contre des colonies voisines, ne pourra plus compter sur l'aide des autres États signataires de l'acte de Berlin qui ont promis de le respecter et non de le défendre; la Belgique ira donc à son secours, soit par ses troupes régulières, soit par ses volontaires, ce qui sera la même chose au point de vue de la violation de la neutralité, comme nous l'avons déjà vu, et elle interviendra ainsi militairement pour un autre objet que celui qui lui est limitativement assigné à cet égard, c'est-à-dire la défense du territoire belge garanti par les puissances en 1831 et 1839. Le cabinet belge ajoute, il est vrai, que cette éventualité n'est pas à redouter puisque, d'après l'article 12 de l'acte de Berlin, en cas de conflit, les puissances intéressées s'engagent à soumettre la difficulté à un ou plusieurs États signataires et à *recourir à leur médiation*.

Mais on remarquera, tout d'abord, que cette ressource n'existe que pour les difficultés entre États signataires; à l'égard de tous les autres et notamment des souverainetés barbares voisines, la guerre immédiate peut être une nécessité absolue. De plus, ce n'est que la *médiation* qui doit être sollicitée en pareil cas; or cette obligation n'implique que le devoir d'écouter les avis du médiateur et de tenir compte de ses observations, sauf à reprendre sa liberté d'action et à recourir aux moyens violents si les propositions médiatrices ne sont pas considérées comme satisfaisantes. Il ne s'agit pas ici d'un arbitrage proprement dit dans lequel les intéressés, en vertu du compromis passé par eux, se soumettent par avance à la décision du juge acceptée d'un commun accord et renoncent à user de la force des armes quelque préjudiciable ou même mal fondée que leur semble la sentence prononcée, comme le fit l'Angleterre vis-à-vis des États-Unis en se soumettant au tribunal arbitral de Genève en 1871. L'arbitrage proprement dit est, il est vrai, prévu dans l'acte de Berlin, mais à titre facultatif, et si les intéressés désirent y recourir sans se contenter de la médiation (art. 12). On voit donc combien est précaire le palliatif consacré dans l'acte de Berlin, et quelle témérité il y a à le considérer comme assurant une pacification absolue, même entre les puissances signataires, au sujet des conflits auxquels peuvent donner lieu les territoires neutralisés du Congo.

Il est enfin, dans l'argumentation du cabinet de Bruxelles, une assertion complètement erronée, à notre avis, et dont les conséquences seraient bien graves si on l'acceptait dans les rapports internationaux. C'est celle qui consiste à dire que, par le fait de l'annexion, la neutralité de la Belgique se joindra à celle du Congo et la renforcera, en quelque sorte, puisque, à la promesse de la respecter de la part des puissances, qui est donnée pour cette dernière, se réunirait alors celle de la *faire respecter* qui existe déjà pour la première.

Même pour les États qui ont figuré comme garants des deux neutralités de la Belgique et du Congo, les seuls pour lesquels la question puisse se poser, peut-on concevoir que l'initiative de l'un d'entre eux, la Belgique, aggrave les engagements contractés et étende à de nouveaux territoires en Afrique, malgré les termes formels de l'acte du 26 février 1885, une promesse de faire respecter la neutralité qui n'a été fournie par eux que pour la Belgique et sous l'empire de considérations politiques particulières à la situation internationale en Europe? La responsabilité de faire respecter une neutralité est trop grave et constitue une dérogation trop marquée aux relations habituelles des peuples, pour qu'elle soit susceptible d'une interprétation aussi élastique.

On voit ainsi que, à quelque point de vue que l'on se place, l'annexion du Congo à la Belgique engage fatalement celle-ci dans toutes les expéditions militaires qui intéressent sa nouvelle possession africaine et la conduit à violer le pacte international de neutralité qui est sa constitution garantie par l'Europe.

Il ne nous appartient pas de donner à nos voisins, qui savent si bien diriger leurs affaires au point de vue économique, des conseils au sujet d'une entreprise qui s'annonce déjà comme devant être pleine d'imprévu, peut-être de déboires, et que quelques-uns n'hésitent même pas à qualifier de gouffre financier : on a été jusqu'à prononcer le bien gros mot de Panama belge! Mais, envisagée au point de vue international, l'entreprise dont il s'agit ne peut pas laisser les autres Etats indifférents. La France, en particulier, sachant bien que la neutralité belge a été établie en 1831 contre elle et pour paralyser toutes ses velléités d'extension vers le Nord, comme on avait voulu, en 1815, lui opposer un obstacle sérieux en réunissant la Belgique et les Pays-Bas, a accepté et loyalement garanti cette neutralité. Répudiant avec indignation les iniques ambitions que Napoléon III avait laissé si naïvement encourager par M. de Bismarck en 1866, elle est disposée à mettre son épée entre les ennemis de cette neutralité et la frontière belge, comme les traités lui en donnent le droit et lui en font un devoir. Le 11 août 1870, bien que déjà vaincue et affaiblie, elle promettait de faire respecter sa garantie, d'accord avec l'Angleterre, si l'Allemagne la violait, comme le 9 août, l'Allemagne prenait le même engagement envers la Grande-Bretagne si la France envahissait le territoire belge. Aujourd'hui, la neutralité de la Belgique est le gage commun de la sécurité de tous les États qui l'ont établie et peut-être plus spécialement de la France : aussi cette dernière ne doit-elle pas autoriser un acte qui est de nature à compromettre une institution dont le maintien est sa sauvegarde et que la Belgique, aussi bien que tous les autres pays signataires des traités de 1831 et de 1839, a consacrée.

Agir ainsi, n'est-ce pas d'ailleurs continuer à bien servir les intérêts de la Belgique elle-même à laquelle la France a donné, en 1832, non seulement son appui diplomatique comme les autres puissances, mais un con-

cours militaire que celles-ci hésitaient à accorder et sans lequel l'émancipation belge ne se serait peut-être pas accomplie?

A raison de sa situation et de son importance, la Belgique ne peut trouver le salut de son indépendance que dans sa neutralité. Qu'elle se garde donc de toute aventure où cette précieuse condition pourrait être compromise! Qu'a-t-elle besoin de s'étendre quand son sol si bien doté de richesses et son industrie lui suffisent, malgré la densité de sa population? Elle, si sensée, si prudente, se laisserait donc gagner aussi par cette mégalomanie qui ruine aujourd'hui d'autres États, en attendant qu'elle provoque des conflits internationaux? Le lion belge est entouré de la sage devise : « L'union fait la force »; on comprendra sans doute, en Belgique, que s'étendre n'est pas toujours se fortifier et que réunir n'est pas toujours unir.

FRANTZ DESPAGNET,
Professeur à la Faculté de droit de Bordeaux.

## LE SUFFRAGE FÉMININ

### EN ANGLETERRE ET EN AMÉRIQUE (1)

Mesdames, Messieurs,

Je vais retenir pendant quelques minutes votre attention sur un sujet qui ne passionne que très peu les pays de race latine, mais qui est d'une haute actualité chez nos voisins les Anglais, dans leurs colonies, et dans la grande république transatlantique, en un mot chez les nations de race anglo-saxonne.

Il s'agit de la prétention des femmes à exercer elles-mêmes, non par délégation, mais personnellement, ni plus ni moins que les hommes, le droit électoral.

Au fait, pourquoi, lorsque nous avons à élire un conseiller municipal ou un député, les personnes du sexe prétendu faible ne votent-elles pas aussi bien que leurs pères, leurs maris, leurs frères?

On ne voit pas tout d'abord ce qu'elles y perdraient en considération, en grâce séductrice, en autorité morale sur la partie masculine de la société.

Songez, d'autre part, aux changements singuliers, dans l'ordre politique et social, qui pourraient sortir de la simple énonciation, dans notre droit électoral, de ces quelques mots : il ne sera fait aucune distinction fondée sur le sexe pour l'exercice du droit de suffrage?

Certes, je suis bien convaincu que le fait d'être privée du droit de vote n'est la cause d'un grand souci pour aucune des dames ici présentes, et cependant, qui de nous n'a pas entendu sortir de lèvres féminines cette exclamation caractéristique : « Ah! combien de choses iraient mieux en ce monde si les hommes ne s'étaient pas réservé le droit exclusif de la confection des lois! »

Je n'ai pas l'intention de traiter *ex professo* cette question délicate. L'aurais-je, que le temps qui m'est départi m'interdirait une telle ambition. Je me bornerai donc à montrer quelles solutions ont été déjà adoptées chez certaines nations où le problème du suffrage féminin est dès maintenant porté sur le terrain pratique.

En Angleterre, les femmes ont exercé le droit de participer aux élections municipales depuis les temps les plus anciens. C'était, paraît-il, une application de la coutume de Normandie, qui se continua sous les Plantagenets et les Tudors, et n'était pas encore tombée en désuétude au commencement du XIXe siècle.

Les femmes étaient reconnues aptes à succéder au fief comme elles succédaient au trône. Elles conservaient dans le mariage l'administration de leurs biens.

Les chefs de famille avaient les mêmes droits politiques, quel que fût leur sexe.

Les femmes perdirent en 1835 le droit de voter dans les élections municipales. Mais le gouvernement de M. Gladstone le leur restitua en 1869, et le principe n'a plus été contesté.

Depuis un quart de siècle, donc, sans remonter plus haut, les femmes qui sont chefs de famille et paient un minimum déterminé de contributions, sont non seulement électrices, mais éligibles même, à la plupart des fonctions municipales.

D'après le dernier recensement fait sur les listes électorales, 685 000 femmes se trouvaient dans ce cas dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, et, si ce nombre n'est pas plus élevé, c'est que la dénomination de chef de famille ne comprend que les célibataires et les veuves et exclut les femmes mariées.

Que voulez-vous? Celles-ci sont en puissance de mari, et cet état de subordination les prive des droits politiques, réservés comme consolation aux Anglaises qui n'ont pas abordé au port du mariage, ou qui en sont sorties.

Pour les conseils de paroisses, et aussi pour les conseils de *guardians* qui administrent des groupes de paroisses, les veuves et les célibataires payant contribution peuvent élire et être élues. 166 dans l'année 1893 sont devenues membres de conseils de *guardians*, 47 à Londres, 119 dans les comtés.

Les femmes sont encore électrices et éligibles, dans les mêmes conditions, aux conseils chargés de diriger les écoles publiques.

En 1889 enfin, elles ont été admises à voter pour les conseils de comté qui sont analogues à nos con-

(1) Lecture faite à la *Société des Études historiques*, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa fondation.

seils généraux. On leur refusa toutefois en ce cas l'éligibilité. Trois dames ont été élues récemment au conseil de comté de Londres, mais cette galanterie des électeurs de la capitale n'a pu prévaloir contre la loi.

Tel était encore l'état des choses à la fin de l'année dernière, lorsque la Chambre des communes adopta une loi nouvelle qui mit un terme à une exclusion humiliante pour les femmes mariées, et les investit des mêmes droits que possédaient déjà les veuves et les célibataires. Il fallait seulement qu'elles fussent personnellement contribuables. Or c'est le cas général, la séparation de biens étant le régime le plus usité dans le mariage chez nos voisins.

Adoptée le 16 novembre dernier par la Chambre des communes, la loi nouvelle a été également votée par la Chambre des lords, et elle a reçu la sanction royale le 5 mars 1894.

Ainsi toute distinction politique est désormais effacée, pour les élections locales, entre les femmes hors mariage et les femmes mariées, comme entre ces deux catégories de femmes et les contribuables masculins. C'est une véritable révolution sociale.

Mais ce serait avoir une pauvre opinion des partisans du suffrage féminin que de supposer qu'ils vont s'arrêter après leur dernière victoire, et qu'avant peu de nouvelles et plus audacieuses revendications ne seront pas portées à la Chambre des communes.

L'essentiel, pour les partisans du suffrage féminin est, en effet, d'obtenir, après la franchise locale, la franchise parlementaire. Il faut que les femmes, et non plus telle ou telle catégorie d'électrices, mais toutes les femmes, dans les limites de qualification établies pour les hommes, puissent prendre part aux élections pour les membres de la Chambre des communes.

L'égalité complète des deux sexes dans l'exercice du droit de suffrage et aussi dans l'éligibilité, voilà le but à poursuivre.

Une première tentative a été faite en 1892. Il faut nous y arrêter quelques instants.

Le suffrage des femmes, en Angleterre, n'est pas une question de parti. Il a des adeptes très zélés à la fois dans l'état-major des libéraux et dans celui des conservateurs. Comment un libéral oserait-il montrer de la répugnance contre une augmentation des droits féminins? Ce serait abjurer sur un point, et des plus délicats, toutes ses doctrines. Aussi les membres du parti libéral qui, dans le Parlement anglais, sont antiféministes ou mollement féministes, sont-ils très embarrassés dans leur argumentation. Ils condamnent vaguement des expériences politiques dont les conséquences peuvent être graves, et ces réticences, chez des gens qui sont en train d'établir le suffrage universel en Angleterre, font sourire.

D'autre part les conservateurs ont tout intérêt à favoriser la cause de l'extension du suffrage politique aux femmes. Ils comptent en effet que la plupart des électrices seront plutôt du parti de la conservation sociale et que celui-ci fera plus de recrues de ce côté que le radicalisme. Depuis longtemps les politiciens tories ont associé les femmes à leur action sur la masse électorale; ils ont fondé la fameuse ligue des primevères, la *Primrose League*, qui chaque année célèbre la mémoire du grand Disraeli et qui a couvert l'Angleterre d'associations féminines. M. Balfour, neveu du principal leader des tories, le marquis de Salisbury, est au Parlement un des plus déterminés défenseurs de l'électorat féminin.

Seul M. Gladstone, parmi les principaux hommes d'État de l'Angleterre, n'a pas varié dans son opposition à la concession de nouveaux droits politiques aux femmes.

Lorsqu'un membre des Communes présenta à la Chambre, il y a deux ans, un bill, assez modeste dans ses intentions et qui visait seulement à conférer le droit de vote dans les élections parlementaires aux femmes qui possédaient déjà l'électorat municipal, M. Gladstone écrivit une lettre restée célèbre. Il avait lui-même en 1869 rendu aux femmes le droit de voter et d'être élues pour les conseils locaux, mais il n'avait pas pensé qu'elles pussent se faire de cette concession un argument pour la conquête de la franchise parlementaire. Il n'admettait pas que l'on allât plus loin qu'il n'était allé lui-même. Les conditions physiques lui paraissaient un insurmontable obstacle à l'établissement de l'égalité politique entre les deux sexes. Donner aux femmes, disait-il, le droit de participer à la composition du Parlement, serait renverser l'ordre de la nature.

Cette sortie de M. Gladstone lui valut un déchaînement de colère des apôtres du suffrage féminin.

Les dames et demoiselles qui avaient fait campagne à la fois pour le parti libéral et pour l'électorat des femmes furent particulièrement furieuses. L'une d'elles s'écria dans un meeting : « A bas l'ennemi des femmes ! » et elle écrivit dans les journaux pour expliquer que c'était bien M. Gladstone qu'elle avait voulu désigner et qu'elle ne pouvait plus voir en lui qu'un vieux radoteur.

Quant au bill qui avait donné lieu à toute cette effervescence, il provoqua à la Chambre des communes un grand débat, du ton le plus élevé, et le scrutin qui en fut la sanction causa une forte surprise.

La proposition en effet fut repoussée, mais à une très faible majorité. Il ne s'en fallut que de 25 voix que, le 27 avril 1892, le Parlement anglais admît le principe de l'électorat politique féminin.

Voici très brièvement résumés quelques-uns des arguments des adversaires de l'innovation.

Les femmes électrices cesseront d'être des femmes de foyer; elles se jetteront dans la politique avec la fougue de leur nature passionnée et laisseront dans la mêlée leurs grâces délicates. Leur action dans les affaires des communes et dans la direction des écoles peut être utile; mais comment songer à les admettre à la nomination du Parlement, ce corps si puissant, aussi absolu dans sa souveraineté que le tsar de toutes les Russies, à la compétence duquel rien n'échappe, qui dispose de la vie et des biens dans le royaume, et gouverne hors du royaume les destinées de 300 millions d'hommes?

Si on accordait la franchise parlementaire aux femmes, même en limitant cette concession à celles qui possédaient déjà l'électorat municipal, il faudrait bientôt supprimer toutes les restrictions, se résigner au suffrage universel, et la Chambre des communes finirait par être élue par 10 millions d'hommes et 11 millions de femmes (car l'élément féminin a la majorité numérique dans la population anglaise). L'Angleterre présenterait alors le spectacle d'une grande nation virtuellement gouvernée par des femmes. Ce serait l'abomination de la désolation.

Vous figurez-vous, dit l'un des orateurs, toutes les cuisinières du royaume, toutes les bonnes d'enfant, femmes de chambre, nourrices, couturières, filles d'auberge, ouvrières d'ateliers ou d'usines, transformées en électrices, et ayant des opinions sur le libre-échange, la représentation proportionnelle, le bimétallisme, sur les plus hautes questions intéressant le royaume, les colonies, les Indes?

Mais elles ne se contenteraient pas d'être électrices, elles voudraient être éligibles, et elles le seraient, et l'on verrait bientôt des femmes siéger à la Chambre, devenir ministres de la Couronne, grands juges, évêques, même commandants de corps d'armée.

L'un des adversaires enfin a invoqué l'opinion d'un fameux publiciste, Jérémie Bentham, qui n'était pas partisan de la concession des droits politiques aux femmes et en alléguait les raisons suivantes : leur santé délicate, leur sensibilité excessive, l'empire qu'ont sur leur jugement les sympathies ou les antipathies, la facilité avec laquelle la religion chez elles dévie vers la superstition, le cercle étroit où se renferme leur bienveillance, leur indifférence habituelle aux intérêts supérieurs de l'État ou de l'humanité, le fait que l'intérêt qu'elles prennent à un parti ou à une opinion dépend presque toujours d'une sympathie particulière et non d'une conception générale, la grande part enfin pour laquelle le caprice ou l'imagination entre dans leurs jugements, leurs affections ou leurs préventions.

Quelle mauvaise langue, ce Bentham!

Quant aux avocats de la cause féministe, ils avaient été, comme toujours, très en verve. On prétend, disent-ils, que les champions de la revendication des droits féminins sont des énergumènes, des dames, âgées pour la plupart, qui vont pérorer dans les meetings et intriguer avec les courtiers électoraux, que les femmes considérées en masse ne se soucient nullement d'être électrices, que, là même où elles le sont, elles exercent peu leur droit et ne réclament pas sérieusement la faculté de voter dans les élections parlementaires.

Toute cette argumentation est fausse, détestable (ce sont les orateurs féministes qui parlent). On s'en servait jadis à propos des esclaves pour démontrer que ces malheureux ne réclamaient pas leur liberté. Pardieu ! on ne leur en donnait guère la facilité.

Il en est de même de l'assertion que les femmes n'entendent rien à la politique. Tout cela est puéril, attendu qu'elles égalent les hommes, si elles ne les surpassent, en tout ce qui concerne les dons intellectuels; les examens universitaires en fournissent la preuve.

Il est bon de noter ici que, depuis 1878, année où l'Université de Londres a reçu de la Couronne le droit de rendre ses grades, honneurs et récompenses accessibles aux étudiants des deux sexes dans des conditions d'égalité absolue, plus de 4 000 étudiantes y ont pris leurs inscriptions, et, de ce nombre, 550 ont conquis les grades universitaires, depuis le baccalauréat ès arts ou ès sciences jusqu'au doctorat en droit, en science ou en médecine.

Ce n'est vraiment pas mal. Eh bien ! quelles sont en Angleterre les catégories de personnes adultes, exclues du droit de vote dans les élections politiques? Les indigents, les criminels, les aliénés, et... les femmes. Peut-on laisser plus longtemps celles-ci en aussi triste compagnie? Et remarquez, ajoutait une dame, avec une exagération manifeste, que les indigents sortis du workhouse peuvent voter, de même que les criminels sortis de prison, et les aliénés, s'ils ont des moments de lucidité, tandis que l'on n'admet pas sans doute que les femmes puissent avoir un intervalle lucide.

Sans poursuivre plus loin cette analyse de plaidoyers pour ou contre la cause féministe, il reste à constater si quelque part dans le monde, en dehors de l'Angleterre, les femmes jouissent des mêmes droits politiques que les hommes.

Il semblerait que l'Amérique ait dû devancer l'Europe dans cette voie comme en tant d'autres; il n'en est rien. Les femmes ne votent aux élections politiques que dans deux ou trois des 44 États dont se compose l'Union américaine.

Le Wyoming est un pays perdu au milieu des Montagnes Rocheuses; les femmes y sont électrices depuis vingt-cinq ans, non seulement aux élections municipales, mais pour toutes les fonctions de l'État, et

elles sont également éligibles. Dans plusieurs États, comme le Kansas, elles sont électrices et éligibles, mais pour les conseils municipaux et scolaires seulement. Elles peuvent être d'ailleurs maires de leurs communes. On en a déjà vu plusieurs exemples, dont un tout récent dans un bourg du Kansas. Ce maire en jupon a été naturellement interviewé, et voici sa déclaration : « Dans notre ville, il y a peu de femmes qui permettent à leur mari de savoir comment elles votent dans les élections municipales, et nous n'en avons que de meilleurs administrateurs. Mon mari n'est de la même opinion que moi sur aucune matière politique, et il a voté contre moi; mais nous ne faisons jamais intervenir ces questions dans nos affaires domestiques. »

En général, les femmes aux États-Unis ne semblent pas tenir beaucoup, sauf dans l'Ouest, à l'exercice des droits politiques, et là où elles briguent les honneurs municipaux, c'est surtout, on ne peut que les en louer, pour faire une guerre acharnée aux cafés, bars, tripots, maisons de jeu, débitants de tabac et de liqueurs fortes.

Il s'est formé naturellement chez les Yankees un parti de la revendication des droits politiques pour les femmes, et on a même vu, à l'une des dernières élections présidentielles, une femme désignée comme candidate pour la présidence des États-Unis. Cette campagne était prématurée; la candidate, qui s'était elle-même récusée, n'eut que quelques milliers de voix, et le parti n'a pas fait, depuis cette aventure, de sérieux progrès.

Jusqu'à l'année dernière, le Wyoming était donc le seul État qui eût porté le drapeau de l'électorat politique féminin. Le Colorado vient de suivre son exemple, et, dans cette région de mines d'or et d'argent, les femmes sont désormais électrices et éligibles à toutes fonctions. On prétend, il est vrai, que les femmes sont en très petit nombre en ce pays, et que c'est pour attirer des compagnes que les hommes du Colorado ont décidé d'offrir l'appât des droits électoraux les plus complets. L'avenir dira si le procédé était suffisant.

A côté de ces deux États de l'Union américaine, il faut placer une colonie anglaise, la Nouvelle-Zélande, où depuis quelques mois les femmes ont été mises, pour l'exercice du droit de suffrage, sur un pied d'égalité complète avec les hommes.

Dans cette possession britannique qui compte un million d'habitants, une loi dans ce sens avait été souvent présentée, toujours rejetée. En décembre 1893, elle a passé à deux voix de majorité. Les élections générales ont eu lieu aussitôt; il s'agissait de réélire le Parlement néo-zélandais composé de 74 membres. Les femmes ont pris part au scrutin au même titre que les hommes. Les choses se sont passées très simplement. On s'attendait à des résultats extraordinaires, à des choix caractéristiques. Cette attente a été trompée; la balance habituelle des partis dans l'Assemblée n'a même pas été sensiblement modifiée.

Cette expérience faite aux antipodes a enchanté les Anglais partisans des droits politiques des femmes. Ils en tirent vanité. Mais n'oublions pas que les colonies britanniques, celles de l'Australasie surtout, sont depuis un quart de siècle un vaste champ d'expérimentation politique.

Un homme d'État, ministre de la Grande-Bretagne, avait coutume de dire, lorsqu'on venait lui proposer quelque innovation en matière administrative ou sociale : « C'est une épreuve à faire, on ne peut la tenter que *in corpore vili;* essayons-la... chez les Écossais. » Eh bien! je pense qu'il n'est pas mauvais pour nous, race celtique et latine, que les Anglo-Saxons multiplient chez eux et dans leurs possessions lointaines ces essais de satisfaction à donner aux velléités féminines d'émancipation politique. Nous avons tout le temps de voir comment elles tourneront.

Sur cette terre de France, où le bon sens est juge en dernier ressort, où Molière, il y a deux siècles, écrivait, sur les devoirs des femmes, des vers d'une sagesse si lumineuse, où l'on rirait aujourd'hui d'aussi bon cœur des politiciennes grotesques que l'on riait de son temps des précieuses ridicules, il faut bien reconnaître que les femmes en immense majorité ne partagent point les ambitions politiques de leurs sœurs anglo-saxonnes.

Question de race, de tempérament et de goût.

Les femmes électrices d'outre-Manche m'ont remis en souvenir, par un effet de contraste, cette étonnante épouse de Jérôme Paturot, qui aidait si vaillamment son mari, en 1848, dans la recherche de la « meilleure des républiques ». Assistant un jour à un club de femmes, elle y entendit débiter tant et tant de sottises, qu'un accès d'indignation la fit s'élancer elle-même sur l'estrade. « Comment! ce n'est pas assez que les hommes aient la cervelle sens dessus dessous, il faut encore que les femmes s'en mêlent! On vous parle de vos droits? Vous avez celui de faire faire à un homme tout ce qui vous passe par la tête, et vous ne trouvez pas que ce soit déjà joli? Vous avez celui de tenir en ordre votre maison, de raccommoder les chausses de vos maris, de surveiller et d'élever les enfants, de commander aux bonnes et de veiller à ce que le dîner soit cuit à point! N'est-ce pas là des droits suffisants? Et qu'aurez-vous gagné, lorsque vous serez venues ici exercer vos langues pendant trois heures consécutives? Vous aurez gagné que la maison ira à vau-l'eau, que les enfants seront mal tenus, les nippes en mauvais état et les bonnes, maîtresses chez vous. »

Voilà une femme bien grossière, en vérité. Tout de même elle parlait assez sensément.

Elle exprimait, en termes crus, la même pensée qu'un Anglais, discourant à la Chambre des communes en 1892, enveloppait dans des compliments pour faire passer la leçon :

« Les femmes, dit-il, ont une organisation plus fine, plus achevée que les hommes. Elles sont plus susceptibles d'affection, elles n'ont guère d'égoïsme; d'une manière générale elles égalent leurs semblables du sexe fort au point de vue intellectuel, elles les dépassent au point de vue moral et religieux. Pourquoi risqueraient-elles la perte de ces attributs si gracieux et si nobles de leur caractère? Qu'elles prennent garde, en cherchant à se « désexer », au sort fâcheux de n'être plus bientôt que des copies inférieures de l'homme. »

AUGUSTE MOIREAU.

## VARIÉTÉS

### Les travaux de M. d'Arbois de Jubainville (1).

I

On connaît les beaux travaux de M. d'Arbois de Jubainville sur la vieille littérature celtique. Chargé, il y a une douzaine d'années, de constituer l'enseignement des langues celtiques dans la chaire fondée au Collège de France sur l'initiative d'Henri Martin (2), il a, avec une patience et un esprit de suite infatigables, sillonné dans une direction féconde le vaste champ à demi inculte qu'il avait à défricher. Laissant de côté les débris gaulois du temps de César, trop rares et d'une monotonie peu instructive, aussi bien que les dialectes modernes, — breton, gallois, écossais, — qui, par le fait même qu'ils sont modernes, sont déformés et corrompus, il a fait son domaine propre de l'irlandais. L'irlandais en effet a ce privilège d'avoir une histoire continue qui se peut suivre depuis les premiers siècles de notre ère jusqu'à nos jours, et il a conservé, dans une littérature d'une richesse infinie, le tableau le plus complet et le plus fidèle de l'ancienne civilisation des Celtes. La littérature irlandaise est donc la clef du monde celtique. Dans cette littérature même M. d'Arbois s'attache en particulier aux textes épiques et aux textes juridiques, parce qu'ils nous font toucher de plus près, ceux-ci à la réalité concrète de la vie sociale, ceux-là à l'âme, à l'imagination, aux instincts de la race.

On se rappelle le réquisitoire ardent lancé naguère par M. Lot contre la stérilité de l'enseignement supérieur en France et les réflexions attristées par lesquelles M. Gaston Paris, un des hommes qui font le plus honneur à la science française devant l'Europe, s'associa partiellement au verdict du jeune et vaillant lutteur. Une école, c'est-à-dire un groupe de disciples travaillant sous la direction du maître et collaborant avec lui, tel est le grand instrument du progrès scientifique: c'est l'instrument qui a fait la force de l'Allemagne savante, qui lui a permis de produire de ces œuvres que l'esprit d'un homme supérieur peut seul concevoir, mais que le seul travail d'un homme est impuissant à réaliser. La France dans la plupart des branches a des maîtres qui valent ceux de l'Allemagne: dans très peu d'entre elles elle a des écoles. On connaît l'école d'égyptologues, si nombreuse et si féconde, dirigée avec un rare succès par M. Maspero. M. Paris lui-même, malgré son pessimisme, a formé des disciples français qui sont devenus des maîtres. Le livre que nous présentons aux lecteurs de la *Revue Bleue* prouve que nous avons une école celtique. L'*Épopée celtique en Irlande* est sortie du cours de M. d'Arbois de Jubainville au Collège de France et de la collaboration du maître et de ses élèves.

M. d'Arbois dans ses livres antérieurs (1) avait dressé le catalogue de la littérature épique de l'Irlande; puis il en avait dégagé les caractères et en avait marqué l'importance historique et littéraire; il nous avait appris à distinguer le cycle d'Ulster, formé dans l'Irlande du nord autour du roi Conchobar ou Conor; le cycle de Leinster, formé dans l'Irlande de l'est autour d'Ossin, l'Ossian des modernes; enfin le cycle mythologique, formé dans la terre, la mer et les cieux autour des créations de la fantaisie religieuse. Il avait montré comment les deux cycles épiques du nord et de l'est, barbares, féroces et grossiers, artificiellement combinés et transformés, mutilés et paraphrasés, déprimés et idéalisés par le rhéteur écossais Mac Pherson, avaient au siècle dernier abouti à ces pâles et vagues poèmes d'Ossian, qui parurent une révélation de la nature aux premiers romantiques, firent délirer toute une génération et inspirèrent Napoléon, Gœthe,

(1) H. d'Arbois de Jubainville, *l'Épopée celtique en Irlande*, t. I, formant le t. V du *Cours de littérature celtique*. (Paris Thorin, 1 vol. in-8°.) — *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* (période celtique et période romaine), rédigé avec la collaboration de G. Dottin. Paris, Thorin, 1 vol. in-8°.)

(2) Il n'existait en France pour ces études qu'une conférence à l'École des Hautes Études, dirigée par un savant de haute valeur, M. Henri Gaidoz, le fondateur de la *Revue celtique*.

(1) L'*Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande* et les deux premiers volumes du *Cours de littérature celtique*, t. I, *Introduction à l'étude de la littérature celtique*; t. II, *le Cycle mythologique irlandais et la Mythologie celtique*. Les volumes III et IV sont d'un élève de M. d'Arbois, M. J. Loth, aujourd'hui professeur à la Faculté de Rennes; ils contiennent la traduction du vieux recueil de contes gallois, les *Mabinogion*, une des sources ou du moins un des courants parallèles du cycle de la Table Ronde.

Lamartine... et Baour-Lormian. « Ossian a supplanté Homère dans mon cœur, » dira Werther.

M. d'Arbois et ses collaborateurs, MM. Dottin, Duvau, Ferdinand Grammont, donnent dans le présent volume de nombreux spécimens de ces diverses épopées, qui dorment encore dans la poussière des bibliothèques. Malgré leur valeur inférieure, — car Ossin, hélas! est bien loin de celui qu'il supplante, — ces poèmes méritent d'être étudiés, non seulement pour eux-mêmes et comme témoins historiques d'un monde disparu, mais pour l'action indirecte et latente qu'ils ont exercée pendant près d'un demi-siècle sur l'imagination et la littérature de toute l'Europe. Pour deux des épisodes traduits, la mort de Derdriu et la mort de Cûchulain, le traducteur donne à côté de la version originale la version de Mac Pherson, et l'on ne sait qu'admirer le plus, de l'audace avec laquelle l'Écossais a noyé la vieille légende brutale et sauvage dans une nuée d'exclamations vaporeuses, ou de la bonne foi naïve avec laquelle le romantisme a cru entendre dans ces extases truquées et ces déclamations fades, qui ne supportent plus la lecture, le cri même de la nature. Il y a là de quoi faire réfléchir les critiques de l'absolu et donner raison à la critique subjective, si fort à la mode aujourd'hui, et qui demain passera de mode, elle aussi, comme il est juste.

Mais, à entrer dans le détail, il y aurait trop à dire sur ce livre, qui d'ailleurs, par son sujet, se recommande suffisamment au public assez large qui s'intéresse aux destinées mobiles et fragiles des choses de l'imagination populaire. Je voudrais dire un mot d'un autre livre de M. d'Arbois, d'un aspect plus sévère et d'un intérêt plus technique et qui appartient à un champ d'études différent en apparence, mais en apparence seulement.

## II

En voyageant en Irlande, M. d'Arbois a été amené tout naturellement, par le spectacle du présent, à s'occuper de la question agraire et à se demander quel était le régime ancien de la propriété foncière en Irlande; puis quel était le régime ancien de cette propriété en Gaule; puis quelle avait été l'évolution de cette propriété en France. Les conclusions auxquelles cette étude le conduit sont d'une nouveauté et d'une audace tranquille qui étonnent et dominent, qui auraient fait frémir les celtomanes d'autrefois, et qui, avec l'impassibilité souveraine de l'histoire, marchent, sans s'en embarrasser, à travers les préjugés contraires des économistes et des socialistes.

Le pays, appelé Gaule aujourd'hui, était, quelques siècles avant l'ère chrétienne, habité par des populations que les Grecs appelaient Ibères et Ligures. Vers le v^e^ siècle avant notre ère ce pays fut envahi et conquis par les Gaulois. On ne connaît les anciens habitants que par leurs tombes et les débris qui y sont enfouis, et peut-être aussi par d'autres monuments « qui sont moins loin de nous et dont l'étude est moins funèbre : c'est nous-mêmes; car nous sommes, pour la plupart, les descendants des peuples oubliés dont les Gaulois, nos aïeux supposés, ont triomphé et qu'ils ont asservis avant d'être eux-mêmes conquis par les Romains. La masse des Français descend de cette plèbe vaincue, que l'orgueil gaulois, au temps de César, traitait à peu près comme les Romains traitaient leurs esclaves : *pene servorum habetur loco.* »

La conquête, dans le droit public moderne, ne confère au vainqueur que la *souveraineté* sur le sol, non la *propriété* du sol qui reste aux mains des possesseurs présents : elle ne lui confère, et encore partiellement, que la propriété mobilière du vaincu (sous forme de réquisition et d'indemnité de guerre qui sont le rachat du pillage). Les Gaulois devinrent donc propriétaires du sol ibère et ligure. Or les Gaulois ne connaissaient pas la propriété individuelle; la terre appartenait à la tribu. Mais en fait et par la nature des choses la *jouissance* de la terre appartenait nécessairement aux riches, c'est-à-dire à ceux qui avaient une propriété mobilière considérable, — soit par butin, soit par héritage, — en bœufs, en chevaux, en esclaves : car seuls ils pouvaient supporter les frais de l'exploitation du sol, loger et nourrir gens et bêtes jusqu'à la récolte. La propriété collective de la tribu tendait donc à devenir en fait la propriété individuelle de quelques-uns.

La conquête romaine rendit cette mutation définitive. César avait frappé la Gaule d'un impôt de répartition (*tributum* ou *stipendium*) payé par la tribu, par la cité, qui se procurait les fonds comme elle l'entendait. Auguste, en l'an 27 avant notre ère, substitua au tribut le *cens*, c'est-à-dire l'impôt personnel. Par là les particuliers, détenteurs du sol, furent substitués à la cité comme possesseurs légaux des parcelles territoriales qui se trouvaient en leurs mains et furent considérés comme investis d'une sorte de propriété aux lieu et place de la tribu ou de la cité.

La Gaule fut divisée pour l'impôt en une soixantaine de circonscriptions financières, de *cités* comme on dirait, la *cité* répondant à peu près à notre département. Le sol de la cité se divisait en cantons ou *pagi;* le *pagus* se divisait en *fundi.* Le *fundus* est l'origine de nos communes.

Nous connaissons les noms d'un grand nombre de ces *fundi*, les uns par les chartes du moyen âge, les autres par le nom des communes modernes qui continuent ces *fundi*. Ce n'est pas que chacune de nos 36 000 communes représente un *fundus* gallo-romain, car une très grande quantité de nos communes sont

de formation récente ; mais nous connaissons plusieurs milliers de *fundi* dont le nom se laisse reconnaître sans peine, à travers les altérations régulières de la phonétique, dans le nom de la commune moderne qui occupe le même emplacement. Or, l'immense majorité de ces noms sont formés de noms d'hommes : *Juliacus*, c'est le *fundus* de Julius ; *Severiacus*, le *fundus* de Severius ; *Romiliacus*, le *fundus* de Romulius, etc., etc. C'est-à-dire que les quatre communes de *Juillac* (dans la Charente, la Corrèze, le Gers, la Gironde) ; les trois *Juillé*, les trois *Jully*, les deux *Juilly* et *Jullié* tiennent chacune leur nom d'un certain *Julius* dont ils étaient la propriété ; les *Civray*, les *Civrac*, les *Civrieux*, les *Sivry* ; les *Sevrai*, *Sevrey*, *Sévry*, *Severac*, tiennent leur nom chacun d'un certain *Severius* ; un certain *Romulius* a possédé et nommé les *Romillé*, les *Romilly*, les *Rumilly*, les *Remilly*. On remarque ici deux choses : l'une, c'est la fréquente réapparition du même nom de *fundus*, ou plutôt du même nom de propriétaire à toutes les extrémités du sol gaulois ; et l'autre, que la plupart de ces noms de propriétaires sont des *gentilices* (le *gentilice* est le nom qui indique la *gens* — la grande famille ou le clan, — à laquelle un homme appartient).

Ces deux faits trouvent leur explication commune dans un troisième fait : à savoir, que les grands propriétaires gaulois, rapidement romanisés, abandonnèrent leur nom national pour des noms romains ; et ils choisirent en général les noms des grandes familles patriciennes qui les avaient admis dans leur clientèle ou des empereurs qui leur avaient octroyé le droit de cité romaine. M. d'Arbois ne nous dit pas si les gentilices cachés sous les noms de communes appartenaient tous à des Gaulois romanisés et si Rome n'avait pas exercé en Gaule même, au profit de vétérans romains, le droit de spoliation foncière conféré par la victoire. Mais il semble établi que Rome usa avec modération de son triomphe et inaugura envers la Gaule vaincue le principe moderne qui distingue la souveraineté de la propriété. Quelle que soit d'ailleurs la proportion entre le nombre des propriétaires gaulois et des propriétaires romains, un fait reste constant, c'est qu'à l'inverse du système féodal et romain où l'homme se nomme d'après la terre, dans le système organisé en Gaule par la conquête et l'administration romaine, la terre se nomma d'après l'homme, et si nous avions les noms anciens de toutes les vieilles communes de France, nous y retrouverions l'annuaire de la noblesse territoriale gallo-romaine.

Il est probable que c'est la grande révolution financière opérée par Auguste qui, en conférant aux nobles la propriété de la tribu, les rallia à Rome, et de la caste qui avait opposé à César la résistance la plus ardente et la plus redoutable, fit le partisan convaincu de la domination romaine. C'est une révolution analogue qui a créé, il y a deux siècles, mais avec des résultats bien différents, la question agraire en Irlande. Si les soldats de Cromwell s'étaient contentés d'exterminer les chefs de clan irlandais et de prendre leur place, les vieilles rancunes nationales seraient depuis longtemps oubliées. Car s'ils avaient pris purement et simplement la place des chefs irlandais, la terre restait comme par le passé la propriété collective de la tribu, du comté, du bourg : les *possessions* individuelles qui s'étaient formées naturellement au cours des temps au bénéfice du cultivateur exploitant la terre commune au profit du riche qui le paie, auraient subsisté sans trouble et auraient sans doute abouti sans effort, comme chez nous en 1789, à constituer la *propriété* individuelle : car la Révolution de 89 est un fait éminemment conservateur et n'a fait, dans ses grands traits, que régulariser et dénommer un régime créé par une lente évolution et infiniment différent du régime féodal. L'erreur inexpiée et peut-être inexpiable des gens de Cromwell fut de substituer la propriété individuelle du chef de tribu, dont ils prenaient la place, à la propriété collective de la tribu : le fermier fut par là déraciné du sol dont il faisait partie. Ce n'était plus la spoliation de quelques nobles, c'était la spoliation de tout un peuple.

Aussi quand, à tort et à travers, l'on parle de socialisme à propos des mesures réparatrices du gouvernement anglais, on est la dupe des mots, faute de connaître l'origine de la crise. « Rien n'est ridicule, dit M. d'Arbois, comme les observations des publicistes français qui vont se promener en Irlande. Là, il y a deux siècles, par une révolution opposée à la nôtre, le *domaine éminent*, quoique de date récente, a absorbé le *domaine utile*, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, et la généreuse équité du gouvernement anglais d'aujourd'hui cherche à rétablir le domaine utile au profit du tenancier spolié. Le voyageur français n'y comprend rien et croit assister à la réalisation des théories *a priori* émises par les socialistes du continent. Il s'agit de donner à toute une nation une réparation analogue à celle qu'en France obtinrent, il y a un demi-siècle, quelques milliers de vaincus, et qu'on appelle « l'indemnité « des émigrés. »

On voit, par cette trop courte analyse, tout ce que ce livre contient de neuf, de libre, d'originalité hardie. Parfois peut-être l'induction scientifique prend-elle trop des allures de déduction *a priori*. Parce que toute la cavalerie que Vercingétorix réunit dans la lutte suprême s'élève à 15 000 hommes, suit-il de là bien sûrement que la caste conquérante, la caste gauloise, montait à 60 000 âmes ? Nous sommes

trop loin des faits, nous avons trop peu de données pour conclure si vite, et c'est là une base fragile pour dresser le recensement des castes d'il y a dix-neuf siècles. Mais jusque dans ses excès il y a plaisir à suivre la marche d'un des plus nobles, des plus modestes et des plus puissants chercheurs de la science française ; esprit lent, patient, profond et qui va jusqu'au bout de sa pensée.

J. DARMESTETER.

# L'ALLIANCE DE LA VENDÉE

## AVEC L'ANGLETERRE

AOUT-DÉCEMBRE 1793 (1)

### I

Au Conseil militaire, tenu par les chefs de « la grande armée catholique royale », à Fougères, fut apportée, le 5 novembre 1793, la réponse officielle de l'Angleterre à la négociation entamée en Vendée, au mois d'août précédent, par le chevalier de Tinténiac, l'ancien aide de camp du premier chef de la conspiration royaliste de l'Ouest, La Rouerie.

Trop longtemps, sur le « ouï-dire » de la marquise de La Rochejaquelein, que le célèbre émissaire aurait « perdu dans la mer » les dépêches qui lui avaient été remises, à Châtillon-sur-Sèvre, pour le gouvernement anglais, on s'est étrangement mépris sur les conditions de *l'alliance*, non seulement acceptée alors, mais recherchée, dès l'origine, par les chefs de l'insurrection vendéenne.

Les pièces authentiques de toute la négociation subsistent dans l'énorme collection des papiers du comte de Puisaye, au *British Museum* de Londres. Elles ne contiennent rien, absolument rien, qui puisse diminuer la responsabilité antinationale des promoteurs et conducteurs de la guerre de Vendée.

Au ministre d'État de Sa Majesté Britannique, les « commandants et officiers du conseil des armées royales du Poitou » avaient répondu, de Châtillon-sur-Sèvre, le 18 août 1793 :

... Recevez, Monsieur, ainsi que Sa Majesté et tous les ministres de son conseil, nos remercîments au nom de l'humanité et des fidèles Français de nos contrées. Notre cause est celle de Dieu, des rois et de tous les amis des hommes de tous les pays de l'univers. *Il était digne des généreux Anglais de nous seconder. C'est à eux que nous devrons la paix, le bonheur et notre vraie liberté...*

Signé : DE LA ROCHEJACQUELEIN *fils;* DONNISSAN; LA TRÉMOÏLLE, PRINCE DE TALMONT; LESCURE; *le chevalier* DES ESSARTS; GABRIEL, *évêque d'Agra, président du Conseil supérieur;* LYROT DE LA PATOUILLÈRE; ROYRAND; MICHEL DES ESSARTS, 2e *président; le chevalier* DE VIEUSI; *le chevalier* EDOUARD DE FLAVIGNY; FRESNEAU *fils;* D'ELBÉE.

Dans une annexe à cette lettre, « État des pays conquis au nom du Roy par les armées catholiques royales : 1° en Anjou; 2° en Poitou; 3° en Bretagne », les mêmes expliquaient :

Nous ne dissimulons pas que nous avons essuyé quelques échecs dans les plaines de Luçon, où l'ennemi avait porté toutes ses forces (1). *Notre but était l'occupation du port des Sables-d'Olonne, qui serait fort importante pour nous...*

Le 29 juin dernier, nous nous portâmes sur Nantes, qui fut attaquée de tous côtés... Après une canonnade de douze heures, notre armée, faute de vivres, se retira. L'ennemi n'osa nous poursuivre. Notre perte fut très faible, et celle de l'ennemi, de son propre aveu, très considérable...

*Il serait bien essentiel que l'embouchure de la Loire, le château d'Indret, Noirmoutier et Paimbœuf fussent en notre pouvoir,* OU CELUI DE NOS ALLIÉS — (c'est-à-dire les Anglais). — *Les forces de l'ennemi* (c'est-à-dire les Français) *y sont peu considérables...*

Au baron de Gilliers, gentilhomme poitevin, réclamant, au nom de l'émigration, comme de l'Angleterre, les renseignements les plus précis sur les origines, les ressources, les besoins et les projets du soulèvement vendéen, il avait été écrit :

*C'est avec douleur que nous avons appris que l'Angleterre n'avait connu nos intentions que par les papiers publics, et qu'on doute de notre désir de voir nos frères les émigrés, lorsqu'un des motifs qui soutiennent notre courage est* L'ESPOIR QU'ILS SE RÉUNIRONT A NOUS.

*Il a été expédié pour l'Angleterre deux corvettes et plusieurs messagers particuliers, chargés de nos dépêches pour le gouvernement;* nous devions espérer qu'au moins quelques-unes parviendraient à leur destination...

Nous sommes très persuadés de *la nécessité d'avoir un port pour communiquer avec le gouvernement britannique.* Notre expédition de Luçon avait pour but cet important objet. Malheureusement, elle n'a pas réussi... Nos paysans *ont toujours compté sur un débarquement d'Anglais et sur le retour des émigrés...* L'influence que pourraient avoir les dernières menaces de la soi-disant Convention nationale, dont quelques-unes ont déjà été effectuées, tout nécessite les plus prompts secours.

Veuillez bien, Monsieur, les solliciter de Sa Majesté Britannique avec tout le zèle dont vous êtes animé. Nous demandons aussi, par votre entremise, *au ministre d'in-*

(1) Extrait du t. III de *la Vendée patriote*, par Ch.-L. Chassin, qui va paraître la semaine prochaine chez Paul Dupont, 4, rue du Bouloi, Paris. Nous avons déjà signalé l'importance de cette grande publication documentaire, commencée par *la Préparation de la guerre de Vendée 1789-1793* (3 vol. gr. in-8°, 1892) qui apporte des lumières nouvelles sur les points les plus discutables de l'histoire générale de la Révolution française.

(1) Ce qui est tout à fait inexact.

*sister fortement auprès des puissances coalisées pour qu'elles déclarent que* NOUS FAISONS PARTIE DES ARMÉES COMBINÉES, *contre lesquelles les garnisons qui ont capitulé* (1) *ne peuvent porter les armes, de même que les prisonniers que nous avons rendus et renvoyés ne peuvent les porter contre les mêmes puissances...*

Le porteur de nos dépêches vous dira comment et par quels moyens nous sommes parvenus à détruire plus de 100 000 hommes envoyés contre nous; mais CE N'EST QU'AVEC LES SECOURS SI GÉNÉREUSEMENT OFFERTS PAR SA MAJESTÉ BRITANNIQUE QUE NOUS POUVONS CONDUIRE A SA FIN CETTE GLORIEUSE ENTREPRISE...

Dans les réponses aux neuf questions du baron de Gilliers, de même date, 18 août, les mêmes « commandants et officiers du Conseil » avaient réclamé *des secours en argent; une flotte pour aider à prendre Noirmoutier, Pornic, Saint-Gilles, les Sables-d'Olonne*, et, « s'il était absolument impossible de les seconder sur les côtes du Poitou, au moins entrer en Bretagne et armer les habitants ».

La grande attaque des Mayençais s'étant produite peu après le départ de Tinténiac, et celui-ci ayant eu beaucoup de peine à gagner les Iles anglaises, puis Londres et enfin Hamm ,où se trouvaient les Princes, qui ne le virent que le 7 octobre (2), le gouvernement anglais ne put envoyer de nouveaux émissaires que vers le milieu de ce mois, au moment du passage de la Loire. Son acceptation officielle de l'*alliance*, délibérée à Châtillon-sur-Sèvre le 18 août, ne put être apportée qu'en novembre à Fougères.

Le roi George III, par lettre autographe, qu'avaient contresignée deux de ses ministres, Pitt et Dundas, déclarait « offrir un généreux et immédiat concours aux armées royales, dont tous les rois de l'Europe devaient encourager les efforts monarchiques ». Dans une dépêche plus détaillée, lord Dundas indique que le mieux serait de s'emparer de Saint-Malo. Mais, ajoute-t-il, « si les sacrifices et les travaux de la République ont rendu cette place imprenable, nous vous conseillons une attaque sur Granville, où nous dirigerons aussitôt l'expédition projetée. »

Aux renseignements donnés verbalement par les envoyés, l'ancien membre du Parlement de Bretagne Freslon et l'émigré de Bertin (3), Prigent ajouta les instructions écrites, qui lui avaient été fournies probablement par le général en chef, déjà désigné par les princes, du Dresnay :

Je décide donc que l'armée royaliste fasse une attaque sur les hauteurs (de Granville); l'objet de cette attaque est de protéger le débarquement des troupes anglaises et des provisions qui sont apportées pour le soulagement de l'armée royaliste; elle décidera le temps nécessaire pour sa marche ; elle fixera le jour de l'attaque sur les hauteurs de Granville et, au point du jour désigné, l'armée royaliste apercevra la flotte anglaise à peu près vers la pointe Saint-Pierre, entre Granville et Cancale, si toutefois le vent est favorable.

***

Dans tous les récits royalistes de la guerre de Vendée, on s'efforce d'atténuer l'importance de l'échec éprouvé devant « cette bicoque » de Granville, les 15 et 16 novembre 1793, et de l'attribuer à la perfidie du gouvernement anglais qui, après avoir provoqué l'aventure, n'aurait rien fait pour en assurer le succès. Si la flotte, que les Vendéens croyaient dans les eaux de Jersey, ne put voir le signal donné de nuit, ne dut-elle pas entendre la canonnade? S'il lui était impossible de se risquer sur les rochers qui rendent si dangereuse l'entrée de Granville, ne lui eût-il pas été facile d'empêcher les canonnières de Saint-Malo et de Cancale de venir achever la défaite de ses alliés, et de montrer d'une manière quelconque à ceux-ci qu'elle existait? Car, dit Mme de La Rochejaquelein, « l'assurance seule d'un secours nous eût fait triompher » !

La pure et simple vérité, c'est que, durant au moins la première journée du siège de Granville, les vents furent contraires; que la tempête, qui éclata le second jour, rendit la mer impraticable, et que les navires anglais n'étaient pas arrivés où leurs alliés les supposaient. Il est tout à fait certain que, si les Vendéens avaient pris n'importe quel port de la côte normande, il se serait produit, peu après, une descente comme celle qui devait s'opérer plus tard, au mois de juin 1795, sous le commandement du même chef, lord Moira, à Quiberon. Des préparatifs considérables avaient été faits; l'escadre de Sa Majesté Britannique était accompagnée de batteries flottantes et de 50 bateaux de transport, sur lesquels étaient réunis 7 000 hommes, auxquels devaient s'ajouter ceux de Guernesey et de Jersey.

On a, par le journal d'Olivier d'Argens, la date exacte du moment où le marquis du Dresnay vint, dans ces îles, enrôler les émigrés, à la solde du gouvernement anglais moyennant un shelling par jour, et se mettre, par un bateau allant au continent et en revenant à peu près tous les dix jours, en correspondance régulière avec les chefs royalistes de l'inté-

(1) Les garnisons de Mayence et de Valenciennes, qui, s'étant engagées à ne pas servir, durant une année, contre les armées de la coalition étrangère, avaient été expédiées par les voies les plus rapides contre les insurrections de l'intérieur, Vendée et Lyon.

(2) D'après la réponse écrite de Hamm, le 17 octobre 1793, par le comte d'Artois aux chefs de l'armée catholique royale.

(3) La marquise de La Rochejaquelein raconte, dans ses *Mémoires*, que Freslon et Bertin, déguisés en paysans, tirèrent, du second morceau du bâton creux qui contenait les dépêches du gouvernement anglais, une lettre particulière de du Dresnay, conseillant de ne pas trop se fier aux promesses anglaises. Une lettre de du Dresnay lui-même, dans un sens tout à fait opposé, prouve l'entente complète, au mois de novembre 1793, entre l'émigration de Jersey et le cabinet britannique.

rieur : *le* 13 *octobre;* c'est-à-dire peu avant le passage de la Loire, au retour de l'émissaire Tinténiac, et durant l'allée et venue des autres, Rivière et Saint-Hilaire, qui avaient négocié l'alliance de la Vendée avec l'Angleterre. Il est constaté que les vaisseaux, réunis à Portsmouth, au commencement du mois de novembre, ne se trouvaient pas encore dans les eaux de Jersey pendant le siège de Granville. Les Vendéens avaient précipité leur course, sans s'inquiéter du temps qui était exigé pour l'arrivée des Anglais (1), se persuadant, d'ailleurs, que le port surpris leur serait facile à garder. L'escadre anglaise ne fut prête, dans la Manche, qu'au moment même où les côtes en étaient quittées par les insurgés français; elle s'y maintint, attendant le signal de la descente, tant que dura la campagne d'outre-Loire; elle n'en fut retirée que lorsqu'il n'exista plus de grande armée catholique royale.

Celle-ci était toujours supposée non loin des côtes normandes et bretonnes, cherchant l'occasion de se saisir du port indispensable aux débarquements des secours anglais, quand le jeune émissaire malouin, Prigent, monté au grade d'aide de camp du général des émigrés, fut renvoyé à ses chefs, on ne savait où, avec le message explicatif des conventions de Fougères. Le message tomba entre les mains des représentants du peuple Le Carpentier et Boursault; transmis au Comité de salut public, il fut remis au ministre des affaires étrangères :

*Aux commandants les armées catholiques royales* (2).

Guernesey, le 27 novembre 1793.

Messieurs, c'est avec une vive satisfaction que j'ai à vous apprendre que la cour d'Angleterre se dispose à soutenir, d'une manière efficace et la plus prompte, vos courageux efforts. Une flotte, ancrée à Portsmouth sous les ordres de l'amiral Macbridge, est attendue ici demain, si les vents lui permettent d'appareiller. Des forces considérables y sont embarquées sous les ordres de lord Moira. Ce chef jouit en Angleterre d'une grande réputation et joint à ses talents militaires les dispositions les meilleures et les plus pures en faveur de la cause que vous défendez. Je le connais particulièrement, l'ayant beaucoup vu à Londres, pendant le séjour que j'y ai fait au mois de septembre dernier; il paraissait, dès lors, destiné à remplir la mission honorable qui vient de lui être confiée, et nous en avions conféré ensemble.

Mais, pour faciliter, ou même pour rendre possible la jonction de ces forces aux vôtres, il est indispensable que vous ayez un port où vous puissiez les recevoir. Le colonel Craig nous indique ceux qu'il croit les plus propres à opérer cette heureuse réunion. D'après les dépêches que nous avons reçues de vous par Bertin et quelques rapports indirects qui nous sont parvenus des côtes de Normandie, nous vous avons cru à Granville, et je me flattais que vous ne tarderiez pas à être maîtres de quelques points sur cette côte, tels que Renneville, Port-Bail et Chistivot. Lord Balcarrès envoya, la nuit de dimanche à lundi, un lougre dans ces parages, et j'y fis embarquer un officier de la marine française pour reconnaître vos signaux et y répondre; il n'a rien aperçu qui indiquât votre présence. Nous vous dépêchons M. Prigent pour vous instruire de la situation des choses; il a plus que personne contribué à établir la communication avec la France, il arrive de la cour de Londres, c'est mon aide de camp et vous pouvez lui donner toute confiance; je vous prie de le recevoir sans délai. Si, avant de vous emparer de quelque poste important, vous pouviez vous rendre maîtres de quelques-uns de ceux indiqués ci-dessus ou de quelques autres à portée de ces îles, nous vous y ferions passer provisoirement une certaine quantité de pièces de grosse artillerie avec des munitions et, si la chose est possible et que vous la croyiez utile, je ferai tous mes efforts pour vous rejoindre avec le corps d'émigrés que je commande et qui est organisé.

Vous n'ignorez pas toutes les obligations que les Français ont au colonel Craig; tout le zèle avec lequel il s'est appliqué à favoriser la cause pour laquelle vous combattez, et à appuyer nos sollicitations auprès de la cour de Londres; tous les moyens qu'il a mis en usage pour établir et maintenir les communications avec la France. Nous l'avons perdu à Jersey, dans le moment le plus intéressant, et, malgré l'intérêt et la bonne volonté que nous témoigne son successeur de la manière la plus prononcée, nous avons tous les jours à regretter l'absence d'un officier plein de talents et d'activité, et qui, ayant mis tous les ressorts en mouvement, était plus propre qu'aucun autre à les diriger: il est heureusement assez près de nous pour que je puisse correspondre journellement avec lui, il m'honore de son amitié; mon vœu, celui de tous les Français, qu'il a si généreusement accueillis et protégés à Jersey, et le vôtre, sans doute, Messieurs, est de le voir concourir au succès d'une besogne qu'il a si heureusement préparée, et je ne doute pas que vous ne vous fassiez un plaisir de demander, dans vos prochaines dépêches, qu'il soit employé parmi les officiers qui doivent commander les troupes anglaises qui vont descendre en Bretagne; je sais qu'il a une autre destination, mais je connais assez son attachement pour les Français pour être sûr qu'il acceptera volontiers un changement qui le rapprochera de vous.

Je n'entrerai pas dans de plus grands détails. Prigent est en état de vous donner tous les éclaircissements que vous pouvez désirer et je vous répète que vous pouvez lui donner entière confiance.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Messieurs, votre très humble serviteur,

*Le marquis* Du Dresnay.

M. Pitt et lord Moira, instruits des connaissances que

(1) M. de La Sicotière, *Louis de Frotté*, t. II, p. 181, dit : « Il est probable que le rendez-vous avait été mal concerté et que des causes involontaires retardèrent le départ de la marine anglaise. »

(2) Lettre autographe de très fine écriture, sur un tout petit carré de papier; aux archives des Affaires étrangères, France 1411, f° 294.

M. Prigent à de la localité et des dispositions des esprits en Bretagne, et surtout dans la partie de Saint-Malo, y ont mis une pleine et entière confiance.

*Extrait d'une lettre signée Molard et adressée au commandant en chef des troupes d'Angleterre, milord Moira, de Jersey, Saint-Hélier.*

Du 1 décembre 1793.

... Le jour fixé, il est probable que la flotte apercevra les royalistes dans ces parages (entre Cancale et Granville, sur la côte), il est donc absolument nécessaire que l'armée royaliste se fasse connaître. A cet effet, elle tirera trois coups de canon avec un intervalle de deux minutes entre chaque coup. Les royalistes crieront trois fois *Hourrah!* aussi haut qu'ils le pourront, et tireront ensuite deux coups de canon avec l'intervalle de trois minutes. L'armée mettra à terre proche Saint-Pierre, à une telle distance qu'elle soit à l'abri des canons qui portent sur Saint-Pierre.

On sait, par Prigent lui-même (1), qu'avant l'envoi de la lettre officielle de du Dresnay, un agent du nom de Maignant avait été expédié de Londres pour transmettre à Dol des instructions au généralissime de l'armée catholique royale; mais que cet agent « n'avait pu arriver jusqu'à lui, la terreur étant trop grande ». On sait encore, de Prigent, qu'il ne put, lui, débarquer sur la côte de France que le 2 décembre. A son grand étonnement, ne rencontrant plus les Vendéens près de la côte, se voyant incapable de pénétrer jusqu'à eux, il remit les messages dont il était chargé à « une amie fidèle ». Celle-ci n'atteignit pas La Rochejaquelein, mais, sur sa route, elle rencontra Puisaye, dans un campement de chouans, au milieu d'une forêt du Maine, et se débarrassa des papiers. Peu après, le campement fut surpris par une troupe républicaine, le portefeuille de Puisaye saisi, et copie de la lettre de Prigent, qui s'y trouvait, envoyée au Comité de Salut public et au ministre des affaires étrangères par le représentant Esnüe la Vallée.

*Extrait de la lettre de Prigent fils aux généraux de l'armée royale.*

Du 6 décembre 1793.

... A Londres, il se fit une assemblée entre les ministres, M. Pitt, M. Dundas et Sa Majesté. On nomma milord Moira pour commandant des troupes et l'amiral Macbridge, chef de l'escadre. Aussitôt on a chargé 50 voiles de canons, mortiers, bombes, boulets, mitraille, vivres, d'armes et de troupes, pour seconder vos glorieux succès.

M. Pitt, pour qui je vous prie de m'écrire, m'a, de vive voix, chargé de vous faire savoir de tâcher de protéger ces débarquements de tout ce que vous pouvez désirer, on vous rendant maîtres de la côte.

Lord Moira, à qui vous écrirez également, commande les troupes anglaises. Il m'a répété plusieurs fois qu'il était prêt et qu'il n'attendait plus que le moment que vous procuriez le débarquement des troupes et des munitions. Ce débarquement serait déjà fait si, à mon arrivée à terre de France, vous eussiez encore occupé Dol, comme je le pensais et comme le pense le Gouvernement. Ainsi, retournez au plus vite; tout est disposé.

Écrivez, dans ce que vous m'enverrez, des dépêches pour M. Pitt, pour lord Moira, pour M. le Régent de France et M. le comte d'Artois, qui habitent ensemble et vous rejoindront aussitôt, suivant ce qu'ils nous ont fait dire par M. le duc d'Harcourt, leur agent à Londres. Écrivez-lui aussi, ainsi qu'à M. Craig, à M. Balcarrès et à M. du Dresnay.

Tout aspire le moment de remplir vos désirs et de vous rejoindre...

Je vous prie donc, Messieurs, au nom du gouvernement anglais et au nom des princes, qui ont tous daigné m'honorer de leur confiance, de vous rendre le plus promptement possible à la côte, de me marquer de suite à quel endroit et quel jour vous pourrez y être. On vous laisse le choix, soit de Cancale, soit de Granville; mais marquez-le. Vous aurez des vivres plus qu'il n'en faudra pour substenter votre armée.

La flotte, que j'ai vue à Portsmouth, doit être présentement à Jersey, à vous attendre.

Je demeure au lieu où la personne qui a pris mon paquet m'a laissé. J'y attendrai tous ceux que vous m'enverrez. J'ai un bateau à mes désirs. Bertin pense aussi vous en instruire, ainsi que M. Saint-Hilaire...

Hâtez-vous, Messieurs, je ne saurais trop vous presser. Vous êtes attendus des Anglais et de nos frères les émigrés comme le Messie.

Au moment où les Anglais et les émigrés de Jersey étaient prêts à opérer leur descente, les Vendéens royalistes avaient ramené de force leurs chefs vers la Vendée; la « grande armée catholique royale » se faisait repousser d'Angers, le 4 décembre, était écrasée au Mans, le 13, et, le 22, anéantie à Savenay.

CH.-L. CHASSIN.

(1) Archives du ministère des Affaires étrangères, France, 1411, f° 316.

## LES LIVRES NOUVEAUX

### Romans

*Badinage*, par J. de La Brète (Plon). — *Ilse*, par Ossit (Lemerre). — *La Monégasque*, par Jean Blaize (Plon). — *L'Amour de Marguerite*, par G. Routier (Le Soudier). — *Haine d'Amour*, par Daniel Lesueur (Lemerre). — *L'Étranger*, par Jules Case (Ollendorff). — *Les Murmures de la Forêt*, par F. Sauvy (Chailley).

Il me reste encore une cinquantaine de bons romans dont je voudrais parler. Aussi vais-je me hâter, sans autre préambule, de vous en signaler quelques-

uns ; d'autant plus qu'on m'apprend que le Grand Prix est déjà couru, ce Grand Prix que nous attendons tous, paraît-il, pour quitter Paris et pour aller nous retremper au sein de la nature. Je serais heureux qu'avant votre départ vous puissiez choisir, pour vous divertir en voyage, un beau roman conçu et écrit suivant votre goût. En voici une dizaine, de genres très divers, et qui méritent tous de trouver des lecteurs. Je vous en recommanderai encore, la prochaine fois, une nouvelle série. Après quoi j'aurai l'esprit plus libre, la conscience plus tranquille; j'essaierai alors de vous entretenir à loisir de livres plus graves, plus expressément littéraires, et qui peuvent attendre.

***

Aux dames, surtout si elles autorisent leurs filles à lire par-dessus leur épaule, je recommanderai *Badinage*, le roman de M. Jean de La Brète. C'est l'histoire d'une jeune orpheline qui s'appelle Claude, qui est pauvre, et qui — phénomène absolument exceptionnel dans le roman d'aujourd'hui — refuse la main d'un médecin. Elle ne congédie le médecin, à vrai dire, que pour s'éprendre d'un assyriologue, Hervé de Chétigné, jeune et beau, mais pauvre comme elle. Le mariage est impossible, faute d'argent, et les deux amoureux sont près de renoncer l'un à l'autre, lorsque la jeune fille, comme il arrive si souvent dans les livres, hérite à l'improviste de onze cent mille francs. Millionnaire, elle garde tout son cœur à l'assyriologue. Et je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle le lui garde encore lorsque, six mois après être devenue riche, elle redevient pauvre, le banquier dépositaire de sa fortune n'ayant point manqué de filer en Belgique avec le million. Elle épouse Hervé, s'enterre avec lui dans un coin perdu de l'Anjou ; et tant de péripéties ne l'empêchent pas de rester jusqu'au bout du roman une très gaie, très spirituelle, très vivante petite créature, travaillant de son mieux à nous amuser.

Tout autre est la touchante Ilse, l'héroïne du roman d'Ossit. Celle-là étant de Bamberg, en Bavière, vous devinez bien qu'en guise d'esprit elle a de beaux cheveux blonds, des yeux bleus et un gentil cœur plein de clair de lune. Elle a tout cela, ou plutôt, hélas! elle l'avait, car elle est morte, morte d'impatience et d'amour, pour avoir vu passer sous sa fenêtre un jeune wagnérien français, qui, le lendemain, s'en est retourné à Bayreuth, et n'est plus revenu. Et je plains d'autant plus la malheureuse enfant que peut-être m'est-il arrivé à moi-même de la rencontrer, jadis, dans une des vieilles rues montantes de son adorable patrie. Maintes fois en tout cas j'ai assisté, dans la cathédrale, à ces pieux offices où elle était assidue. Et je ne m'étonne pas qu'elle ait aimé aussi passionnément la statue de pierre de l'empereur Conrad, car quiconque l'a vue doit en subir le charme inquiétant et doux. Les vieilles rues de Bamberg, la cathédrale, l'Empereur de pierre, vous en trouverez dans ce roman la fidèle image. Et vous plaindrez, comme je l'ai fait, la petite Ilse, mais sans croire tout à fait à sa triste mort : car nombreuses sont les jeunes filles qui, à Bamberg, à Ratisbonne, à Bayreuth, se laissent prendre le cœur par des wagnériens de passage; mais elles admettent parfaitement qu'on le leur rende quand on n'en veut plus. Et l'on a déjà relevé contre la musique de Wagner assez de griefs, sans qu'on ait encore à lui imputer la mort prématurée des jeunes Bavaroises.

Clémentine Morchet, la Monégasque du roman de M. Jean Blaize, ne refuse pas, comme l'héroïne de *Badinage*, la main du médecin qui l'aime. Mais à peine s'est-elle mariée avec lui qu'elle se sent prête à ne plus l'aimer. Ambitieuse, avide de plaisir et de luxe, elle oblige son mari à venir chercher fortune à Paris. Et comme le digne médecin, loyal et désintéressé, ne trouve pas la fortune assez vite, Clémentine le trompe avec un de ses clients, un Anglais très riche et à moitié fou, qui la couvre d'or. Il ne faut pas moins que la mort de sa petite fille pour l'amener à se repentir : mort, en effet, très touchante, racontée par M. Jean Blaize avec une émotion simple et vraie, et qui suffirait, à elle seule, pour faire pardonner à la *Monégasque* la lenteur du récit et l'abondance un peu monotone des conversations.

M^me^ de Blénard, dans le roman de M. Routier, trompe aussi son mari : il n'y a plus guère de femme, dans les romans, qui n'en fasse autant. Mais M^me^ de Blénard, après avoir promis ses faveurs à M. Raoul, les offre à un autre ami de son mari, M. de Trémora. Raoul, en l'apprenant, tombe d'une échelle, se casse la jambe : et rien ne pouvait lui arriver de plus heureux, car il reconnaît du même coup qu'il est aimé, et par une jeune fille tout à fait charmante. Celle-ci, Marguerite, est la belle-fille de M^me^ de Blénard. Depuis longtemps elle aimait en secret le jeune homme, qui faisait à peine attention à elle. Elle l'a vu tomber, elle est tombée elle-même. Mais son entorse, et la fracture de la jambe de Raoul, leur sont une occasion de passer ensemble de longues heures de convalescence. Et je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils se marient, sitôt la convalescence finie. Bien d'autres avant eux ont eu la même aventure; bien d'autres l'auront, je n'en doute pas, dans les romans des années prochaines.

Combien est plus vivante et plus émouvante, avec son pauvre cœur tour à tour rempli de tendresse et de haine, Sabine Marsan, l'héroïne du roman de

M. Daniel Lesueur! Son ami, Vincent de Villenoise, a beau lui sacrifier un nouvel amour qui s'est éveillé en lui : elle devine qu'il ne l'aime plus, qu'il aime une autre femme, et tous les sacrifices qu'il fait pour elle ne servent désormais qu'à l'exaspérer. Elle va jusqu'au crime : mais c'est son amour qui l'y mène ; et loin de la détester nous la plaignons, comme la plaint M. de Villenoise, qu'elle a voulu tuer. En vérité nous ne voyons qu'elle, dans ce beau roman de passion, et sa forte image relègue au second plan les figures qui l'entourent. Ni Vincent, ni Gilberte, la rivale de Sabine, ni l'ingénieux ingénieur Robert Dalgrand, qui construit des ponts en aluminium et dépiste avec tant d'adresse les ruses féminines, aucun de ces personnages ne s'offre à nous avec le même relief que cette Hermione moderne. L'auteur, sans doute, l'aura voulu ainsi. Je me permettrai seulement de lui rappeler, au passage, que les habitants de Namur, de Dinant, et de la vallée de la Meuse, ne sont point, comme il le dit, des Flamands, mais bien des Wallons ; ce qui, après tout, n'a guère d'importance ni pour eux ni pour nous, et n'enlève rien à l'intérêt pathétique du roman de M. Lesueur.

Ce roman atteste, une fois de plus, la souveraine puissance de l'amour pour nous émouvoir ; et le roman de M. Jules Case, *l'Etranger*, l'atteste une fois de plus. C'est un poème d'amour, un long drame à deux personnages; vous n'y verrez aucune complication d'intrigue, aucun épisode accessoire, rien d'autre que la rencontre et l'union de deux cœurs passionnés, avec l'ombre de la mort planant au-dessus d'eux. M. Jules Case s'est cependant conformé aux règles habituelles du roman d'aujourd'hui, car son héros, Mursy, est un médecin, et la jeune femme qui se donne à lui, Juliette Loran, est mariée et trompe son mari. Mais elle ne le trompe que lorsque déjà la mort lui est apparue toute proche, et sa tendresse est faite surtout de frayeur, d'énervement, d'espérance et de désir. Étrange et séduisante créature, avec quelle frénésie elle se raccroche à la vie !

Et si vous trouvez que tous ces romans manquent un peu d'invraisemblance, qu'on n'y voit pas assez de grottes mystérieuses, de fantastiques trésors enfouis depuis des siècles, de pâtres silencieux et savants, de fées sous le clair de lune, vous serez consolés en lisant le livre bizarre de M. F. Sauvy, *les Murmures de la Forêt*.

Voilà un roman qui ne ressemble, ni pour le sujet, ni pour le style, à aucun de ceux que nous lisons d'ordinaire. Il ne ressemble pas davantage, d'ailleurs, aux étonnants et beaux romans de M. Elemir-Bourges, que M. Sauvy appelle, dans la dédicace de son livre, « son maître et ami ». On dirait plutôt un mélange de Walter Scott, de Balzac, de Villiers de l'Isle-Adam et de Paul Féval. Le jeune Olivier a été élevé mystérieusement par un pâtre, le Majoral, dans une forêt pyrénéenne que lui ont léguée ses ancêtres. Puis il est parti, il a vécu, aimé, souffert; et il revient au Val d'Engarra, après quatre ans d'absence, résolu à vendre la forêt pour pouvoir continuer quelque temps encore sa misérable vie de mondain spleenétique. Mais il rencontre dans la forêt, au bord d'un lac, une jeune fille d'une beauté merveilleuse. Il la suit dans la grotte qui lui sert d'abri, une grotte enchantée, toute tapissée d'or. Et une idylle s'ouvre entre les deux jeunes gens. Hélas! une idylle bien courte, et qui aboutit bientôt à un drame bien sombre! La petite Zurana se noie dans le lac, désespérée d'avoir vu Olivier en compagnie d'une autre femme. Et le Majoral, qui se trouvait être son grand-père, et la femme qui était venue voir Olivier, dans l'espoir d'obtenir de lui la cession de la mine d'or, et la forêt elle-même, tout meurt dans une seule nuit, comme s'évanouissent d'un même coup toutes les images d'un rêve.

Tel est ce roman singulier, où il y a du moins, à défaut de maîtrise, un remarquable effort d'invention et de style. J'imagine que M. Sauvy doit être un jeune homme, et que ses précieuses qualités ne tarderont pas à se faire voir avec plus d'aisance et de liberté. Ah! s'il pouvait nous rendre un des genres d'autrefois les plus charmants et les plus oubliés : le genre du roman d'aventures composé avec un peu d'art et écrit en bon français!

T. DE WYZEWA.

## THÉATRES

### La fin du *Théâtre-Libre*.

Pour ses funérailles, le Théâtre-Libre n'a eu qu'une presse médiocre. Il est attaqué surtout par ceux qui le soutenaient naguère. Serait-ce donc qu'il a tout à fait manqué à son programme, qu'il n'a rien donné de ce qu'il avait promis? Cette conclusion, sans aucun doute, serait excessive et injuste. Le Théâtre-Libre n'a pas donné tout ce qu'il avait promis; mais c'est que ses promesses étaient irréalisables, et, en bonne justice, ceux qui lui en veulent devraient s'en vouloir à eux-mêmes. Il s'agissait tout simplement de la « réforme du Théâtre »; comme si on réformait quelque chose d'un coup, en s'y appliquant; comme s'il suffisait de bonne volonté et de talent pour réformer non seulement une forme d'art, mais le goût et les habitudes du public. Les réformes, les renouvellements ne se font pas en un jour. Et, si

le Théâtre-Libre a été pour quelque chose, pour si peu que ce soit dans le mouvement qui entraîne aujourd'hui le Théâtre, il me semble que M. Antoine n'aura perdu ni son temps ni sa peine. C'est de cela qu'il faut lui tenir compte, même si tous ses efforts n'ont pas abouti.

Et, à vrai dire, on pouvait, dès la première année, prévoir à peu près le résultat négatif — négatif, très relativement, je tâcherai de le montrer — de la tentative de M. Antoine. Il n'a jamais caché ses préférences pour le naturalisme; je crois même me rappeler qu'il les a exprimées certain soir avec quelque intempérance. C'était d'ailleurs son droit; et, s'il lui fallait une excuse, il faut se rappeler que le Théâtre-Libre était, et ne pouvait être qu'un « Théâtre d'opposition », et que l'opposition d'alors était en grande partie composée des naturalistes. Il était donc naturel que ceux-ci trouvassent grandes ouvertes les portes du nouveau théâtre, et qu'ils s'évertuassent à y donner « la pièce naturaliste » dans toute sa beauté. Le fait est que tous ou presque tous les chefs de l'École y furent représentés tour à tour.

Je ne voudrais pas tenter de définir une fois de plus le naturalisme au théâtre. D'après M. Zola, c'est « le problème humain étudié dans le cadre de la réalité, c'est l'abandon de toutes les fables, c'est le drame vivant de la double vie des personnages et des milieux, dégagé des contes de nourrice, des guenilles historiques, des grands mots bêtes, des niaiseries et des fanfaronnades de convention... » C'est bien des choses, comme vous voyez, et l'on croirait lire les lettres de Dupuis et Cotonnet. A prendre l'essentiel, la grande découverte des naturalistes, celle dont ils sont le plus fiers, c'est ce qu'ils ont appelé « l'influence du milieu ». Et, certes, cette influence n'est pas niable, pas plus que la puissance avec laquelle l'auteur de *Germinal* a su l'exprimer souvent. Dans le roman, pour donner l'impression voulue, on sait à peu près comment s'y prendre. Soit en ramenant à propos quelque « motif » descriptif, soit en décrivant parallèlement et le milieu et les sentiments qui s'y développent, on arrive à montrer l'influence de l'un sur les autres, à les mélanger étroitement; il le faut, puisque, d'après la formule naturaliste, ces deux éléments dépendent l'un de l'autre, et sont chacun d'une importance égale. Et l'on voit déjà quel « déchet » la formule va subir au théâtre. De ces deux éléments l'un disparaît, littérairement parlant : c'est le décor, qui ne peut être remplacé que par des toiles peintes. Si parfaites qu'elles soient, ou si vraies, elles sont vraies, si l'on peut dire, « une fois pour toutes », elles donnent une impression qui ne peut être que rapide et fugitive : cinq minutes après le lever du rideau, notre attention va au drame et oublie le milieu. Qu'on arrive même, par certains artifices de mise en scène, — et M. Antoine y était passé maître, — à faire intervenir le milieu dans le drame, ce n'est que par à-coups. Si l'on me permet une comparaison, nous avons au théâtre quelques points espacés, tandis que, dans le roman, c'était une ligne qui se développait régulièrement.

Les naturalistes ont bien compris que ce décor de théâtre immobile ne pouvait jouer le rôle du décor du roman, vivant de sa propre vie; et, pareillement, ils ont vu qu'ainsi leurs œuvres perdaient la moitié de leur intérêt. Mais au lieu de s'y résigner et de porter tout l'effort de leur naturalisme sur les faits et sur les sentiments, ils se sont acharnés à ce qui subsistait de la partie décorative; et étant arrivés à peu près à la réalité du décor, ils ont cru que ce décor figé avait une importance égale au décor à transformations du roman. C'était le fameux milieu, recréé grâce à des toiles peintes, le milieu, d'une importance égale sinon supérieure à celle du drame. Chose défendable pour le roman, mais absurde au théâtre. On me contait un curieux épisode des répétitions de *Renée Mauperin*, à l'Odéon. Il était question, dans le roman, d'une vasque, qui figurait au milieu du salon des Mauperin. On avait réglé le décor d'après les descriptions très minutieuses du livre, et placé la vasque au milieu du théâtre. Dès les premières répétitions cette vasque était horriblement gênante : elle masquait les derniers plans, et empêchait les évolutions des personnages; on parla de la supprimer, ou de la remplacer par un pouf... M. de Goncourt entra dans une colère terrible. Un pouf?... Se moquait-on de lui? Il avait mis une vasque, il fallait une vasque!... Sans vasque, il n'y avait plus de pièce!...

S'il fallait un exemple plus sérieux, je le prendrais dans *Thérèse Raquin*. Vous vous rappelez, dans le roman, les admirables tableaux de la boutique et de l'appartement, prenant un jour gris et un air vicié par les portes et les fenêtres donnant sur l'étroit passage du Pont-Neuf. On comprenait mieux alors l'oppression de Thérèse, la profondeur et la noirceur de ses pensées, son exaspération d'en être tirée par les rares acheteurs, la volonté plus acharnée avec laquelle elle s'y replongeait, et enfin la réaction, le coup de passion qui la jetait aux bras de Laurent... Au théâtre, que voyons-nous? Une chambre pauvre : ce qui prouve que les habitants ne sont pas riches; et d'assez fréquents coups de sonnette, ce qui prouve qu'il y avait un magasin au rez-de-chaussée. Et c'est tout. Et le seul moment où la pièce « portait », c'était, soit aux plaisanteries vaudevillesques de Grivet, soit à l'émouvante scène de la paralytique. Et remarquez que ces deux scènes étaient, de toutes, celles qui étaient le plus indépendantes du milieu et du décor.

Cette préoccupation du matériel dramatique devait forcément en amener une autre. On a presque tout

fait, comme décor : le décor devenant aussi important que le drame, il fallait le renouveler et, s'il était possible, trouver quelque chose de nouveau, qui étonnât le public et retînt son attention. De là ce souci constant du décor surprenant, nouveau. M. de Goncourt — avec l'intarissable et inguérissable ingénuité qui lui permet de nous entretenir avec la même conviction de ses rhumes, de ses goûts littéraires et de la bonne opinion qu'il a de lui-même, — M. de Goncourt est précieux pour la simplicité admirative qu'il met dans ses confidences. Dans la nouvelle série de son Journal, que publie l'*Écho de Paris*, je lis ceci : « Aujourd'hui, dans un pèlerinage à travers les boutiques de japonaiseries, j'ai l'idée... d'autoriser Vidal à faire une pièce de la *Fille Élisa*, sur une mode très chaste, et *où un acte serait la mise en scène complète d'une condamnation à la Cour d'assises*, et où l'avocat, dans sa défense, raconterait toute la vie de l'accusée : *une exposition tout à fait originale, et qui n'a point encore été tentée au théâtre.* » Vous voyez que c'est le décor qui donne l'idée de la pièce, et que ce décor nouveau séduit tellement l'auteur qu'il ne voit pas ce qu'il y a d'anti-théâtral à faire raconter ce qui doit être « agi ». Il a le décor, un décor « qui n'a point encore été tenté au théâtre » : et cela lui suffit.

On peut donc dire que le théâtre naturaliste consiste surtout en ceci qu'il met sur le pied d'égalité deux éléments distincts dont l'un est forcément inégal à l'autre. De là la faiblesse relative du résultat atteint par le Théâtre-Libre. Il n'a pas donné *la pièce naturaliste*, peut-être parce que la pièce selon la formule naturaliste « n'existe pas » : parce que la formule même du naturalisme est en contradiction avec la formule théâtrale. Et c'est en ce sens que je disais que l'on pouvait prévoir la vanité de la tentative de M. Antoine.

Il me faut ici faire quelques réserves. Quand j'ai parlé de mise en scène, on a compris, je pense, qu'il s'agissait uniquement du matériel de la pièce, des « choses » qui y figurent. De cette partie de la mise en scène, je crois que M. Antoine a exagéré l'importance. Le livre nous laisse le loisir d'imaginer, de nous représenter les personnages et le cadre où ils se meuvent : ils nous impressionnent ensemble, si l'on peut dire. Au théâtre, cadre et personnages sont représentés d'une manière effective : ce sont des meubles, des peintures, des hommes, des femmes : au lieu d'imaginer et de lire (et lire, c'est imaginer), nous voyons et nous écoutons : nous ne pouvons guère écouter que ce que nous voyons, et réciproquement. Forcément le drame parlé aura plus d'importance que le drame peint ou figuré. Et si leur importance est égale, le premier perdra plus que le second ne gagnera. Il est arrivé parfois qu'une mise en scène trop précise, et surtout d'une précision trop apparente, a nui à certaines pièces du Théâtre-Libre. Quoi qu'on fasse, le décor ne remplacera jamais la pièce. Il peut y ajouter quelque chose ; et, ici, je crois que l'influence du Théâtre-Libre aura été salutaire. M. Antoine a poussé à l'excès des idées justes à l'origine. Certes, il n'a pas « découvert » l'art du décor ; et pour ne lui trouver qu'un précurseur, M. Perrin aussi y avait porté un soin passionné et parfois excessif. Mais M. Perrin avait, je crois, plus le goût du pittoresque que le goût du réel. Les décors du Théâtre-Libre étaient le plus souvent des merveilles de vérité. Après tout, ce n'était pas de la faute de M. Antoine si la pièce manquait quelquefois. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir cru peut-être que le décor pouvait y suppléer. Il n'en est pas moins vrai qu'en général la mise en scène matérielle de nos théâtres avait grand besoin d'être modifiée. Des progrès sensibles, très manifestes, ont été faits, et c'est en grande partie à M. Antoine qu'on les doit.

Quant à ce qu'on pourrait appeler la mise en scène morale, l'influence de M. Antoine y a été plus sensible encore, et certainement plus salutaire. Je ne m'arrête pas sur quelques exagérations qu'on lui a déjà reprochées assez vivement. Il est clair que quand on joue une pièce devant un public, c'est pour que ce public l'entende ; soyons de bonne foi, d'ailleurs, il l'entendait presque toujours.

Au moins M. Antoine a-t-il eu l'honneur — disons le mérite, si le mot vous paraît trop ambitieux — de rompre avec la partie la plus insupportable de la convention théâtrale. Ces passades sans autre motif que d'animer une scène qui n'y gagnait, du reste, qu'une animation factice ; ces personnages qui causaient entre eux sans jamais se parler, qui restaient invariablement debout face à la rampe, sauf les passades citées plus haut ; qui venaient faire leurs confidences par-dessus le trou du souffleur... tout cela (et j'en passe), tout cela, qui était d'une fausseté vraiment offensante, M. Antoine nous en a débarrassés ou à peu près. Surtout, il a compris — et je crois bien qu'il a été le premier à le comprendre — qu'une scène n'est pas d'autant plus dramatique que les personnages poussent plus de cris et font plus de mouvements ; et qu'au contraire, plus elle est menée simplement, plus elle gagne en émotion, parce qu'elle ressemble un peu plus à la vie, où les grandes émotions ne s'accompagnent pas forcément de grands gestes. Pour ne citer qu'un exemple, rappelez vous le second acte d'*Une faillite*, de Biornson ; cette longue scène où les deux personnages ne faisaient pas un mouvement, où le drame allait se développant, se resserrant, et empruntait une émotion vraiment poignante à la simplicité des interprètes... Il est certain qu'on ne joue plus la comédie comme on la

jouait il y a dix ans. On la joue mieux, plus simplement, et en ceci l'influence de M. Antoine a été très manifeste, très utile; et je crois qu'elle continuera à se faire sentir. Il y avait évidemment un contresens à jouer les pièces modernes, toutes en nuances, écrites en un dialogue net et serré, comme on jouait les pièces à tirades d'il y a quarante ans. C'est, tout de même, un mérite assez sérieux de l'avoir vu, et surtout d'avoir pu mettre en pratique sa découverte.

Je ne puis parler ici de l'interprétation du Théâtre-Libre; il me faudrait reprendre ses spectacles un à un, et la mémoire, sinon même la place, me manquerait. Cependant, cette question se rattache si étroitement à celle de la mise en scène, qu'il faut au moins faire remarquer ceci. Il est arrivé à des pièces jouées au Théâtre-Libre d'être reprises sur des scènes plus importantes. Jamais, jamais l'interprétation n'a approché de celle du Théâtre-Libre! Les comédiens, pris séparément, étaient sans doute supérieurs (gardons-nous d'en douter, grand Dieu!) jamais ils ne nous ont donné l'impression d'ensemble que nous avaient donnée leurs humbles confrères. Et, justement, l'impression d'ensemble, c'est tout le théâtre. De cela aussi il faut donc louer M. Antoine. Il a créé un théâtre d'où, d'abord, sont sortis les premiers comédiens de cette génération, et où on a joué les pièces faites pour lui, mieux qu'on ne les a jouées partout ailleurs.

C'est quelque chose, il me semble. Et ce n'est pas tout. Je n'ai parlé jusqu'ici que du Théâtre-Libre naturaliste. Il me reste à parler de la partie la plus importante de son répertoire, d'un genre qu'il a à peu près créé, et qu'on pourrait appeler le « genre rosse ». Mais la place me manque. Ce sera pour la semaine prochaine.

JACQUES DU TILLET.

## BULLETIN

### Exposition de Lyon.

LES COLONIES

C'est la première fois que nous voyons dans un ensemble complet, méthodique, exact, à la fois pittoresque et pratique, paraître les possessions coloniales ou les pays de protectorat, avec leurs habitants, leurs ressources, leurs productions, leurs exportations vers la métropole et les importations qu'elles en reçoivent.

On accède à l'Exposition par la porte monumentale du quai du Rhône. Le premier palais à gauche en entrant est celui de l'Algérie, le second celui de la Tunisie, le troisième celui de l'Indo-Chine. Puis viennent les villages des Felletahs, des Annamites, des Sénégalais, Soudanais, Dahoméens.

Ces grandes constructions sont entremêlées de souks algériens, tunisiens, de cafés maures, de théâtres turcs, etc.

Le palais de l'Afrique occidentale et de la Guadeloupe ne sera terminé que dans quelques jours.

L'Algérie et la Tunisie ont fait grand et bien ; ce sont des modèles d'exposition. Non seulement les palais sont des reproductions fidèles de l'architecture locale, mais, tout en charmant les yeux, le côté instructif y est prépondérant, et l'on peut apprendre à connaître les deux pays en les étudiant au parc de la Tête-d'Or.

Le palais de l'Indo-Chine nous offre un superbe portique de pagode décoré par des Tonkinois. La grande nef du milieu est occupée par l'Exposition générale des colonies, installée par le Ministère, par les soins de M. Blum et de ses collaborateurs.

Les produits coloniaux y sont relevés avec coquetterie par des statues de fonte, des vases, des tentures, des meubles, des vitraux, qui font contraste avec les matières premières provenant des colonies. Seize personnages types, reproduits avec autant de soin qu'au Trocadéro, peuplent et animent chacun des groupes. L'ensemble est du plus bel effet et charme les spectateurs.

La travée de droite est celle de l'Annam, puis du Tonkin. Dans celle de gauche le Cambodge précède la Cochinchine. Ces quatre parties de l'Indo-Chine française pouvaient et devaient faire mieux. On sent qu'il manquait un commissaire spécialement attaché à chacune de ces quatre exhibitions et responsable des envois et des installations. Ce qui a fait le succès de l'Algérie et de la Tunisie, c'est que depuis le milieu de 1893 des commissaires spéciaux étaient chargés de tout préparer, de rassembler, de suivre, d'organiser, d'apporter et d'installer les objets, le tout sous la surveillance de délégués du Gouvernement général et du Protectorat. Jusqu'aux jardiniers, qui ont apporté eux-mêmes et mis en place les plantes exotiques ornant l'extérieur et l'intérieur des palais. Les tableaux comparatifs sont bien faits et nombreux. Tout parle au visiteur.

Les expositions indo-chinoises n'ont pris quelque aspect qu'à la suite des efforts de leurs organisateurs improvisés au dernier moment. Elles attirent beaucoup de visiteurs et nous montrent les entreprises et industries tonkinoises déjà en cours.

Encore est-ce mieux que ce qu'on a fait jusqu'ici, parce que tout est groupé par pays et l'on suit sans recherche tous les objets d'une même région.

Plus loin, les villages fellatahs et sénégalais se font face.

Un village annamite, ou plutôt tonkinois, bien approprié et prêt dès le début, a pour centre un théâtre. Il comprend deux rangées de cases et d'ateliers où tous les métiers sont représentés en activité. Entre des plantes exotiques, on parvient à une petite pagode dont les artisans ont fabriqué eux-mêmes les divinités et les personnages.

Le théâtre avait déjà figuré, sans plaire beaucoup, à l'Exposition de 1889, où les Javanaises ont eu tant de succès. C'est un théâtre cambodgien, avec ses trucs, son orchestre et ses danseuses, qu'il eût fallu pouvoir amener à Lyon. Les instruments, les musiciennes, auraient été d'un grand attrait.

En somme, la vie populaire des artisans est représentée dans ce village; la partie commerciale, industrielle et agricole se concentre dans le palais de l'Indo-Chine. L'art décoratif et les cultes anciens et modernes de l'Annam nous sont présentés dans une section spéciale indo-chinoise, installée par Ch. Lemire dans le palais de l'art oriental, qui fait suite aux salles d'Algérie et qui comprend diverses sections sous la direction de M. Marye.

Ces salles s'ouvrent sur une belle colonnade double à 12 travées formant perspective et se terminant par la mosquée de Cordoue, où l'on installe le tombeau d'un grand marabout.

La section japonaise contient la collection de M. S. Bing, des objets du musée Guimet et des ivoires de M. Calvet; la section chinoise, les étoffes et meubles de M. Ul. Pila; la section du Turkestan et de la Perse, les tapis et les collections de MM. Nadar, Bonvalot, Masson, etc.

La section indo-chinoise comprend deux salles, où elle se trouve trop à l'étroit. Dans la première, sont les meubles : d'abord une bibliothèque où se trouvent des ouvrages sur l'Indo-Chine, le Laos, le Siam, la Calédonie, l'Australie, etc.; puis des cadres variés de facture annamite, un portrait de Paul Bert par un Tonkinois, un meuble laqué de Hanoï, des bahuts en bois sculpté, un grand meuble très fouillé en jacquier, d'autres incrustés, un joli cabinet de Hué incrusté de nacre et fouillé d'ivoire et de trac, un bahut ancien en bois de trac ajouré, une armoire à panneaux mobiles et à fronton doré. Des chauffe-mains à suspension de cardan, des objets de vannerie, des moïs, des armes, sabres et épées à poignée d'ivoire travaillé et à garde de bronze niellé; des tables, des supports de gongs; une vitrine contenant tous les genres d'incrustation; une collection d'émaux, de bijoux, d'ivoires, de niellures, d'écailles, de monnaies diverses, d'étoffes, et deux vitrines de porcelaines de la famille bleue; des albums de photographie; un buffet fouillé en plein bois, un vase taillé dans une seule pierre dure et couvert de sculptures symboliques, des broderies anciennes au petit point, remplissent cette salle. Une belle panoplie flanquée de dragons en bois dur et deux panneaux sculptés datant de 1650 et représentant l'introduction des premiers Européens à la cour d'Annam séparent cette salle de la suivante. Deux autels abrités sous un velum jaune et garnis de peintures annamites nous montrent d'une part les statues de pierre et de bronze des Kiams. Cet ancien peuple, qui occupait l'Annam avant les Annamites, pratiquait le culte brahmanique, et les inscriptions de ses remarquables monuments (1) dénotent une origine indoue. A côté, sur l'autel boudhique, trônent les divinités de l'Olympe chinois, la série des Hophap, protecteurs des pagodes, les vierges, les boudhas. Le milieu est occupé par un joli boudha Khmer, du haut Mékong, devant lequel, sur une table royale en laque de Sontay, est placé le char de Boudha à six dragons. Il supporte une déesse indoue d'origine kiam. Le pavillon du Protectorat domine et semble protéger les dieux et les déesses de ces divers cultes. La chapelle des bonzes est sur le côté, et sur les parois s'élèvent deux autels laraires. Une crédence en jacquier fait face à une table de toilette à fronton peint sur bois. Des colonnes sculptées d'un seul bloc sont garnies de vases de style flamboyant, servant aux bâtonnets d'encens. Des vitrines contiennent une variété de soieries et de tissus. Des cuillers et des seaux à main découpés dans des coquillages y sont adossés. Des robes de luxe et de cour animent de leurs reflets les angles de chaque salle, précédée de pavillons tonkinois, et ornée de vases à vin de noces et de jardinières en porcelaine. L'ensemble est pittoresque et a un caractère spécial. Les visiteurs sont fort nombreux dans ces salles, et il est intéressant d'entendre les réflexions qu'elles provoquent.

Dans les villages, les curieux interrogent naïvement en français les noirs et leur posent toute sorte de questions familières, dont ces indigènes restent ahuris et les faces jaunes impassibles. Les enfants demandent où est le pays de ces gens-là, par où ils sont venus, et la maman déploie toutes ses connaissances de géographie coloniale. Rien ne rendra plus populaire la cause coloniale que ces démonstrations par les yeux, dans un cadre fidèle et pittoresque comme les bords du lac de la Tête-d'Or. Ce n'est plus un lac lyonnais, c'est le lac Tchad, avec ses pagayeurs noirs, et Tombouctou se voit dans le voisinage, ainsi que les amazones du Dahomey.

Si maintenant nous nous embarquons en gondole pour passer sur l'autre rive, nous nous trouverons au milieu d'une multitude de palais et de kiosques, petits et grands, disséminés au hasard.

Le centre est occupé par la coupole, vaste dôme en fer assez semblable à une cloche au dehors; mais d'un grand et bel effet au dedans; c'est de forme moins sévère et aussi grandiose que le Palais des machines à Paris. C'est la boule du monde, la sphère d'attraction. Dans son orbite gravitent des étoiles et des planètes avec leurs nombreux satellites. Les premières sont les grands palais des villes de Lyon, Paris, du Rhône, des Arts religieux, des Beaux-Arts; les secondes sont les pavillons de la Presse, des Mines, etc. Les satellites sont une foule de restaurants et de bars de toute sorte. On rencontrait jusqu'à quatre « Bars des Colonies » : aussi pour se distinguer, l'un d'eux s'est intitulé « Bar des Colonies internationales » (*sic*) et sur la porte du Vélodrome on lit : « Entrée des *Courreurs* » : l'air ne leur manquera pas.

Dans la coupole, l'exposition des tissus de Lyon et de Tarare, l'histoire de la soie, les métiers, les soieries, les velours, les tulles, dentelles, étoffes de la plus grande richesse, du dessin le plus parfait et d'une infinie variété, sont une merveille. On s'y est repris à trois fois; mais pour Lyon, « noblesse et réputation obligent ». Aussi ces spécialités paraissent dans une splendeur qui fait l'admiration des visiteurs. Cette monographie vaut à elle seule le voyage. C'est la puissance et l'éclat d'une fabrication sans rivale.

Une des nouveautés est l'éclairage électrique à l'intérieur et à l'extérieur. Les bords du lac sont en outre garnis de gazogènes oxhydriques, de feux de Bengale, de mille lumières. Il est sillonné de barques illuminées; et

1. Voir la notice sur les monuments Kiams, par Ch. Lemire.

tous les soirs l'orchestre symphonique de Luigini est un régal pour les dilettanti.

Le 3 juin, grâce au soleil jusque-là récalcitrant, on a enregistré 100 000 entrées. On a inauguré le 10 juin l'exposition ouvrière et le 24 juin le palais de l'Afrique occidentale et de la Guadeloupe s'ouvrira avec des collections d'un vif intérêt et d'une grande actualité.

Les compagnies de chemins de fer organisent des excursions. C'est un voyage aussi instructif qu'intéressant et ceux qui le feront n'auront pas à le regretter.

Telle est la physionomie de cette grande manifestation générale et coloniale. On a voulu faire si grand et si beau qu'il y a eu bien des tâtonnements et des retards; mais dès maintenant l'œuvre est complète et bat son plein. On ne doit pas l'ignorer en France, ni se désintéresser d'une entreprise à la fois nationale et coloniale, la première de ce genre qui ait pu être tentée, hors Paris, avec un plein et légitime succès.

CH. LEMIRE.

## La Warens de Bonaparte.

On parle beaucoup, depuis un an ou deux, des amours de Napoléon Ier; mais connaissez-vous *sa première conquête*, comme disent les programmes du baccalauréat, qui posent des questions insidieuses à la candeur des jeunes gens quand il s'agit de Louis XIV et de ses *premières conquêtes?* — Il s'agit du temps où Napoléon, étant dans la Côte-d'Or, ne pensait pas encore à percer sous Bonaparte; bien plus, Bonaparte même était un nom profondément ignoré à cette époque des naissantes amours. Voici l'extrait d'une lettre topique qui va nous édifier sur ses gestes. Je cite :

« Lors de la suppression des ordres religieux, les moines de Cîteaux ne furent pas d'accord avec l'abbé au sujet de la dépouille de la maison.

« Le district de Dijon, informé que quatre tonneaux remplis d'argenterie allaient être enlevés, y envoyèrent des commissaires dont l'autorité fut méconnue par les moines. Les commissaires ayant demandé main-forte au département, j'y fis passer une compagnie du régiment d'artillerie alors en garnison à Auxonne, dont Bonaparte, alors lieutenant, avait le commandement.

« Pendant que les commissaires, soutenus de cette force militaire, faisaient l'inventaire du mobilier et évacuer la maison par les moines, Bonaparte, ennuyé de ce séjour maussade au milieu des bois, laissa le commandement à son sergent-major et se rendit à *Seurre*, petite ville voisine.

« Le jeune officier y fut accueilli et bienvenu dans les meilleures maisons; il s'attacha surtout à la société de *Madame Prieur*, dont le mari, âgé, avait été président du grenier à sel. *On a la certitude que la dame, assez jeune et jolie, ne lui fut pas cruelle.*

« Bonaparte, obligé de retourner à son corps et laissé depuis dans les armées, semblait l'avoir oubliée; cependant, à son retour d'Italie, en l'an V, et ramenant avec lui Mme Murat, sa sœur, encore fille, et qu'il venait de retirer d'une maison d'éducation, il ne put s'empêcher de se détourner de sa route, et se rendit à Seurre dans une auberge, d'où il fit dire à Mme Prieur qu'un de ses amis intimes, fatigué du voyage et ne pouvant se transporter chez elle, désirait qu'elle vînt le voir.

« Mme Prieur hésita beaucoup à se rendre à l'invitation. Elle ne fut pas peu surprise de reconnaître Bonaparte, et surtout de le trouver dans la compagnie d'une jeune personne qu'elle croyait tout autre qu'une sœur. Bientôt elle fut mise au fait et une tendre reconnaissance eut lieu entre eux.

« Mme Prieur, devenue veuve, ne put que suivre en idée son héros dans son voyage d'Egypte, et ne put se trouver en position de le revoir que lors de son retour de Marengo, passant à Chalon-sur-Saône, où elle s'était retirée après avoir quitté Seurre. Elle crut pouvoir profiter de cette ancienne liaison pour faire la fortune de sa famille, et se placer elle-même auprès de Mme Bonaparte. Elle n'a pu réussir qu'à obtenir une conservation pour un de ses frères, et a échoué sur le reste, notamment à obtenir une place de receveur général pour L..., receveur particulier à Semur... »

Cette lettre du Bourguignon Rathier, qui occupa divers postes durant la Révolution, nous montre bien en Bonaparte ce fervent disciple de Jean-Jacques Rousseau, qui allait, dans l'imitation de son maître, jusqu'à tenter des aventures avec des Warens d'un âge plus ou moins tendre.

J. D.

## Nouvelles de l'étranger.

LE MONUMENT DE HEINE

Il y a déjà quarante ans que Henri Heine est mort. Le temps s'est montré impuissant à apaiser les colères que l'œuvre et la personnalité du poète ont soulevées. Son âme est encore, pour ainsi dire, au purgatoire et ne peut entrer dans la paix d'une immortalité incontestée. Ses amis et ses ennemis sont aussi passionnés que de son vivant, et son image se balance entre la faveur et la haine des partis. Bien entendu, je parle de l'Allemagne seule, car dans les autres pays il est déjà immortel.

Vous vous souvenez peut-être que l'on avait l'intention d'ériger un monument au poète à Dusseldorf, sa ville natale. Aussitôt une vraie guerre d'opinions s'engageait par toute l'Allemagne, et le magistrat de Dusseldorf, intimidé par l'ardeur de l'opposition, n'osait pas accorder la place demandée. On pensait à Mayence, patrie de Gutenberg; mais il semble que le dernier projet aura le même sort. Un comité s'est formé et une somme assez considérable a été recueillie, mais pas de place sur tout le vaste territoire de l'empire allemand où l'on pourrait ériger le monument.

Pour avancer la question, la *Gazette de Francfort* vient de faire une enquête chez les écrivains les plus en vue de l'Allemagne, et leur a demandé leurs opinions sur Heine et la statue à ériger. Le résultat ne diffère point de celui de l'opinion publique : même désaccord et mêmes jugements contradictoires. Parmi ceux qui sont opposés au monument, on a beaucoup remarqué et discuté M. Félix Dahn, l'auteur du *Combat pour Rome* qui déclare Heine un grand poète, mais un mauvais patriote et, pour cette raison, indigne d'un monument sur la terre allemande. Par contre M. Ernest de Kildonbruch, auteur du drame de *Hohenzollern* et poète officiel de la cour impériale, se révèle partisan de Heine et s'est même joint au comité du monument. La réponse la plus curieuse est donnée par M. Rosegger, poète autrichien qui écrit des contes de dialecte : il avoue qu'il ne connaît pas assez le poète Heine pour risquer un jugement!...

En somme, le résultat de l'enquête est peu favorable au projet de monument, de telle sorte que même la *Gazette de Francfort* donne le conseil d'y renoncer pour le moment et d'employer la somme recueillie à faire une édition à bon marché des œuvres de Heine. Cette dernière proposition me semble être très bonne, non seulement pour Heine, mais pour tout autre grand écrivain. Une édition populaire est un monument peut-être préférable à la plus belle statue de marbre.

PAUL REMER.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

La Chambre des députés a donné pendant cette semaine la preuve d'une incohérence dans les idées, d'une ignorance déplorable des lois et des conséquences des propositions qu'elle vote.

Cette loi du 21 mars 1884 sur les syndicats devrait pourtant être connue des députés; cette charte de la liberté d'association syndicale est contenue en dix articles, mais les députés consacrent la matinée aux solliciteurs, l'après-midi aux séances ou aux commissions, et le calme de la bibliothèque ne les tente pas. Ils s'en remettent volontiers à l'opinion de ceux qui connaissent les textes ou plutôt de ceux d'entre eux qui parlent, votant avec ou contre le Gouvernement sans autre raison que leur confiance ou leur opposition.

Cette ignorance ridicule engendrerait ce bon résultat du groupement des députés incapables d'une opinion personnelle et il pourrait exister quelque suite dans les votes, si le Gouvernement se mêlait de penser pour la majorité et de la diriger; mais voici que le Gouvernement veut et ne veut pas, défend et abandonne avec une égale indifférence les théories les plus contraires. Le cabinet Dupuy, à dire vrai, ne porte aucun intérêt aux discussions actuelles, parce que sa principale préoccupation n'est pas de faire aboutir telle ou telle théorie gouvernementale mais bien de rester aux affaires tout au moins jusqu'à l'élection présidentielle.

Qui donc prétendait que ce ministère était simplement la queue du précédent? M. Casimir-Perier, on le lui a reproché, avait toujours sa démission en poche; M. Dupuy, à aucun prix, ne posera la question de confiance.

Nous croyons pourtant que M. Dupuy aurait pu diriger autrement la majorité dans ces débats sur la loi syndicale ou les faire ajourner jusqu'au dépôt du projet qu'il a lui-même annoncé.

Résumons ces débats. La loi de 1884 ne reconnaît le droit de faire partie d'un syndicat qu'aux personnes exerçant effectivement les professions auxquelles ce syndicat correspond, mais aucune sanction ne consacre cette règle, les noms seuls des administrateurs du syndicat devant être déposés à la mairie.

Il en est résulté, en fait, que, tant dans les syndicats de patrons que dans les syndicats ouvriers, les anciens professionnels sont demeurés ou sont entrés dans les syndicats; et sur 3 000 syndicats, M. Dubost a reconnu que plus de 2 000 étaient dans une situation irrégulière.

Que faire? les poursuivre; mais un délit qui est commis communément devient presque un droit; en tous cas la Chambre n'admettrait jamais que 2 000 syndicats fussent poursuivis pour une cause aussi futile et le gouvernement préoccupé de rétablir la conformité du texte avec l'usage généralement admis a proposé aux Chambres d'admettre que les personnes ayant exercé pendant un certain temps une profession, mais ne l'exerçant plus, pussent entrer dans les syndicats.

Ce projet de M. Fallières, rejeté par le Sénat, fut abandonné du gouvernement; M. Sembat le reprit, en janvier dernier; la Commission du travail accepta de le défendre, tandis que M. Dubost, alors garde des sceaux, lui proposait, sinon d'accorder l'*entrée* des anciens ouvriers dans les syndicats, tout au moins de permettre le *maintien* de l'ancien ouvrier dans le syndicat.

La discussion publique avait bien commencé, en ce sens qu'elle était claire. M. Sembat demandait la refonte de la loi de 1884 parce qu'il comptait que tous les syndicats finiront par se rallier au programme socialiste-révolutionnaire. M. Guérin, garde des sceaux, entendait au contraire que les syndicats aient exclusivement pour but l'étude et la défense des intérêts professionnels.

La Chambre adopte ce texte :

> Pourront continuer à faire partie d'un syndicat professionnel les personnes qui auront abandonné l'exercice de la profession. Pourront y entrer les personnes qui, ayant exercé pendant plus de deux ans la profession, ne l'auront pas quittée depuis plus de dix ans.

Un député du Nord, M. Guillemin, propose d'ajouter :

> Pourvu qu'elles n'exercent pas une autre profession.

C'était un coup droit aux anciens mineurs, devenus cabaretiers et toujours membres du syndicat des mineurs; M. Dupuy saisit cet amendement, le fait sien sur-le-champ et la Chambre le vote.

Le soir on s'aperçut que ce texte était absolument inapplicable parce que certains ouvriers, en raison de chômage, alternent de profession et que les ouvriers congédiés ne sont pas dans la même situation que les ouvriers ayant volontairement quitté leur profession; aussi le 18 juin, M. Lebon, au nom de la Commission du travail, proposa à la Chambre de compléter l'amendement Guillemin par ce nouvel amendement :

> Seront seuls considérés comme ayant abandonné la profession ceux qui, durant trois ans, n'auront plus exercé la profession. Toutefois, ceux qui n'auront abandonné la profession que pour des causes indépendantes de leur volonté pourront continuer à faire partie du syndicat.

C'était ajouter à un texte sans précision un texte plus confus encore; le garde des sceaux le combattit mollement et la Chambre le vota.

Enfin, la Chambre a voté le retrait de l'urgence, se réservant ainsi, sans doute avec sagesse, de détruire dans une seconde délibération les incohérences de la première.

D'où viennent tant de difficultés, à propos de cette loi de 1884? C'est que, tandis que la liberté d'association n'existe pas légalement en France, la liberté d'association syndicale a été reconnue, dans des termes généraux qui permettent aux associations politiques d'en tirer parti.

Au lieu du régime de tolérance dont bénéficient les associations politiques et religieuses, groupements politiques, loges et congrégations, une loi générale sur les associations serait désirable, mais ce n'est pas la netteté d'esprit qui se manifeste dans le Gouvernement qui peut faciliter l'élaboration d'une pareille législation.

La Convention anglo-congolaise continue d'occuper l'opinion européenne, et la défaveur qui l'a accueillie en France s'est manifestée nettement en Allemagne.

Sir Edouard Grey avait assuré à la Chambre des Communes n'avoir reçu aucune protestation de l'Allemagne; il paraît que cette protestation lui est parvenue le 11 juin, car le *Times* reconnaît aujourd'hui que la cession à bail par l'Etat du Congo à l'Allemagne d'une bande de 25 kilomètres est dénuée de toute valeur.

A la Chambre des représentants, M. Janson, le député libéral de Bruxelles, a interpellé le Gouvernement belge sur cette même convention; le ministre des Affaires étrangères a répondu laconiquement que des négociations étaient engagées. Ce qui est indispensable, c'est que le commandant Monteil rejoigne immédiatement son poste; ce fait vaudra tous les échanges de notes diplomatiques.

21 juin. HENRI PENSA.

Paris. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 31316. *Le Directeur-gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 26 — 4e SÉRIE. — TOME I — 30 JUIN 1894

## UN CITOYEN

Celui qui tombait hier à Lyon, sous le poignard d'un assassin vulgaire, a été avant tout un citoyen dans le sens où les anciens entendaient ce mot. Il a eu une conception de la vie à la fois très simple et très haute : aimer sa patrie, la servir de son mieux. Chef de l'État, il a honoré la magistrature suprême par la dignité de son caractère. En toute circonstance, fonctionnaire, député, ministre, président, on le trouve semblable à lui-même et il donne l'idée de ce que doit être le citoyen dans une république.

Tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher savent qu'il ne connut jamais l'ambition. D'une famille où l'on estime que le nom, comme la richesse, crée des obligations plus encore que des droits, il avait de bonne heure pris la vie au sérieux; il était de ceux qui croient que peu importe ce que l'on fait, pourvu qu'on le fasse bien. A l'Élysée, il faisait son devoir de président, tout son devoir, comme jadis, à Annecy, son devoir d'ingénieur; et qui sait si parfois, dans les soucis de la politique, sa pensée ne s'est pas reportée vers ces années de jeunesse où une carrière tranquille semblait s'ouvrir devant lui? Pendant sept années, il a chaque jour recommencé sa tâche sans que rien le décourageât, ni les injustices de l'esprit de parti, ni les atteintes de la maladie. Il a été récompensé par l'estime publique. Dans ce pays du panache, le Président, avec son simple frac noir, était devenu populaire. On le saluait avec cordialité; on criait sur son passage : « Vive Carnot! » Il ne manquait jamais de dire : « Mes amis, il ne faut pas crier : Vive Carnot! il faut crier : Vive la République! » Et l'on recommençait quand même. Le bon sens des masses ne s'y était pas trompé : on aimait cet honnête homme, précisément parce que c'était un honnête homme. Le peuple, sous cette attitude toujours correcte, avait senti une âme également correcte, et bonne, et généreuse.

Il avait, à un rare degré, la distinction vraie, celle qui se reconnaît à la simplicité des manières et du langage. Quelque chose en lui inspirait la confiance, et en même temps le respect. Il était doux, un peu froid d'allures; mais sous cette douceur on devinait bientôt une volonté ferme, sous cette froideur apparente un cœur ouvert à tous les sentiments affectueux. Premier magistrat de la République, il a donné l'exemple de l'obéissance aux lois : il a donné aussi l'exemple des vertus privées. Il s'était imposé la règle du travail, et l'avait imposée autour de lui; ses trois fils ont choisi des carrières où l'on entre par le concours public. Il vivait au grand jour, et tout ce qu'on savait de sa vie était à son honneur. L'homme a été pour beaucoup dans la popularité du Président; à côté de lui sa digne compagne, d'un esprit ouvert à toute chose, d'une charité aimable et discrète, a su faire aimer le nom qu'elle porte. Tous deux, par leur droiture, par leur courtoisie, par la bonne grâce de leur accueil, ont fait venir bien des hésitants à la République : ils ont ajouté quelque chose certainement à son bon renom, au dedans et au dehors.

***

C'est un bonheur pour tout homme, et pour l'homme politique plus peut-être que pour tout au-

tre, d'avoir grandi dans un milieu où il existe des traditions et où l'on apprend à se dévouer à une idée : ce bonheur, il l'avait eu. Un père et une mère respectables entre tous l'avaient élevé dans l'amour de la République, dans le culte du grand aïeul en qui s'était un jour incarnée l'âme de la patrie. Il était devenu ainsi ce qu'il est resté jusqu'au dernier jour, serviteur passionné de la démocratie, mais serviteur clairvoyant. Il y a vingt ans, traduisant un livre de Stuart Mill sur la Révolution de 1848, il disait dans la préface : « Il faut que le peuple apprenne à se servir du suffrage universel, qu'il en connaisse les périls en même temps que la puissance. Il saura se préserver des surprises; voyant son avenir dans ses mains, attaché tout entier à l'exercice intelligent de ce droit nouveau qu'il doit à la Révolution, il saura demander et obtenir pacifiquement tous les progrès nécessaires. Notre pays n'aura plus à redouter les graves conflits dont il a tant souffert, et sans secousses seront réalisées toutes les améliorations morales, politiques et sociales que la nation réclame à bon droit (1). » L'homme qui tenait ce langage était un homme de foi; il croyait à l'avenir de la démocratie, au triomphe de la liberté : les dernières paroles qu'il a prononcées à Lyon prouvent qu'il avait conservé intactes les convictions de sa jeunesse.

Si, dans les voyages présidentiels, les ouvriers des villes et des campagnes, les petits, les humbles venaient à lui et l'acclamaient, c'est que pour lui la République était autre chose qu'un mot qu'on prononce du bout des lèvres. Fils de la Révolution, il n'était pas de ceux qui la renient. Il avait sans cesse devant les yeux l'exemple de son père et de son aïeul : être républicain, pour eux, ce n'était pas seulement préférer une forme de gouvernement à une autre, c'était travailler à répandre dans ce monde le bien-être, la vérité, la justice. La République ainsi comprise est un idéal, je le veux bien, mais un idéal c'est précisément ce qui avait fait la force de ces hommes d'un autre âge : c'est aussi ce qui fit sa force à lui, ce qui lui permit de s'élever au-dessus des partis.

Pendant toute la durée de sa magistrature, il s'efforça de rapprocher ceux qui étaient divisés. Le rêve de Gambetta fut le sien : confondre tous les Français dans une commune foi politique. C'est que, comme Gambetta, patriote avant tout, il ne séparait pas la France de la République. Cette idée lui était chère entre toutes : elle revient sans cesse dans ses harangues au clergé, à la magistrature, aux municipalités. Il l'a exprimée avec une grande force dans ce discours de Lyon qu'il faut lire avec respect, comme le testament d'un honnête homme et d'un bon citoyen : « Dans notre chère France, dit-il, il n'est plus de partis. Un seul cœur bat dans toutes les poitrines quand l'honneur, la sécurité, les droits de la patrie sont en cause. L'union de tous ses enfants ne saurait faire défaut à la France pour assurer sa marche incessante vers le progrès et la justice. » Et tandis qu'il parlait ainsi, le misérable qui allait l'assassiner aiguisait son couteau dans l'ombre et calculait ses chances de fuite.

*
* *

Il semble que, dans cette mort et dans le vide qu'elle a produit, il y ait de quoi faire réfléchir ceux qui prétendent que la fonction présidentielle n'a pas de raison d'être. Si la présidence de la République est un rouage inutile, comment expliquer, à la nouvelle de la catastrophe, cette douloureuse stupeur d'un bout à l'autre de la France? Non, ce n'est pas en vain que, pendant sept ans, au milieu des crises parlementaires et des ministères renversés, un homme était resté debout, gardien de la Constitution et des lois; ce n'est pas en vain que la foule, qui a besoin de représentations et d'images, avait personnifié en lui l'idée républicaine. Sans doute, ce n'est pas le temps ni le lieu de porter un jugement sur le rôle politique de celui qui vient de disparaître; mais l'histoire, qui ignore nos passions et nos petitesses, dira un jour : « Ce fut sous le consulat de Carnot que la France acheva de réparer ses défaites et de reprendre son rang dans le monde. »

Cet homme intègre, sans se départir un seul instant de la réserve constitutionnelle, a exercé une action morale à laquelle on peut dès à présent rendre hommage. Je me souviens qu'aux jours de l'aventure boulangiste, alors qu'on se demandait ce qui adviendrait des libertés publiques, ceux qui connaissaient du Président la fermeté d'âme, le courage civique, disaient entre eux : « M. Carnot, quoi qu'il arrive, mourra à son poste. » Il est mort, en effet, à son poste; il est mort avec calme, avec dignité, comme il avait vécu. A l'instant suprême, alors que celui dont les yeux vont à jamais se fermer voit toute sa vie passer devant lui et se juge lui-même, il a pu se rendre ce témoignage qu'il avait bien mérité de la République. Aimé de ses amis, respecté de ses adversaires, il laisse aux siens l'héritage d'un grand nom noblement porté et à la démocratie l'exemple d'une vie toute remplie par le devoir.

PAUL LAFFITTE.

1 *La Révolution de 1848 et ses détracteurs*, par J. Stuart Mill; traduction et préface de M. Sadi Carnot, membre de l'Assemblée nationale. — Paris, Germer Baillière, 1875.

# DEUX LETTRES INÉDITES

## DE FRANCIS GARNIER.

Francis Garnier fut peut-être l'homme qui nous rendit les plus considérables services en Asie. Nous croyons qu'il serait superflu de rappeler ici, même rapidement, tout ce qu'il fit, dans sa trop courte carrière, pour l'organisation, le développement et la prospérité de la Cochinchine, et comment, en un jour d'audace et de fortune, il conquit le Tonkin, prenant avec cent hommes à peine une capitale défendue par 7000 Annamites. Mais il nous semble intéressant de livrer au public, pour l'édifier complètement, quelques pages inédites d'un journal, où, sous forme de lettres, le jeune officier de marine qui devait acquérir plus tard une si grande gloire détaillait à sa famille, en 1861, deux récents événements de son aventureuse vie. Non seulement on y voit comment Francis Garnier gagna son grade d'enseigne de vaisseau, mais encore sa belle figure apparaît là sous une face nouvelle et sous une autre lumière. Ce n'est plus le voyageur, l'explorateur intrépide, le soldat toujours hardi et quelquefois même téméraire, que ces pages nous présentent avec un vif éclat, c'est l'homme seulement, son caractère, son intimité, son fond, son dessous pour ainsi dire. Et l'homme vaut la peine d'être connu. Lisez plutôt :

15 mars 1861.

Vous voulez savoir, mes chers parents, comment je vis, et, pour distraire vos douleurs, connaître tellement mon existence que vous puissiez me suivre d'imagination dans toutes les phases de ma vagabonde carrière. J'aurais déjà prévu ce désir, et, comme en une campagne précédente, j'aurais noté pour vous tous les événements heureux ou intéressants de ma vie, si, jusqu'à présent, ce voyage de Chine n'eût été complètement étranger pour moi à ces loisirs où l'on se ressouvient, et où l'imagination, revenant en arrière, aime à se retracer la route déjà parcourue,

Maintenant un moment de calme et de repos me survient : l'expédition de Cochinchine reprend haleine avant de combattre de nouveau, et la batterie des Clochetons en bénéficie, comme tout le reste de l'armée. Il est l'heure de la sieste ; un soleil brûlant interdit toute promenade et consigne tout le monde dans l'intérieur des habitations. Les fenêtres de ma chambre, à demi closes, ne laissent pénétrer qu'un demi-jour, et le rideau de ma porte se soulève légèrement au souffle du courant d'air qu'elles établissent. L'une d'elles donne sur le bastion où dorment silencieuses les pièces énormes qui ont tonné pendant les jours du 24 et du 25 février ; l'autre, à ma droite, s'ouvre sur un bouquet d'aréquiers dont une chaude brise balance les cimes. Un rayon de soleil filtre à travers la fente des volets, et vient jouer sur ma petite table de bois blanc, chargée de papiers et de livres, à laquelle une bouteille, surmontée orgueilleusement d'une bougie, donne un cachet tout caractéristique. Me voyez-vous, assis devant cette table, dans un fauteuil d'osier, méditant à mille choses différentes, en regardant mélancoliquement mon bougeoir improvisé et les murailles blanches et nues de ma chambre, auxquelles mon sabre, mon parasol, un sac de voyage et quelques habits, appendus à des clous, servent d'ornement et de tapisserie?... De temps en temps, le sergent de garde frappe discrètement à ma porte pour me demander un ordre ou me prévenir de quelque chose d'insignifiant ; puis, redevenu seul, je reprends le cours de mes rêveries, qui me conduisent toujours infailliblement à vous, et machinalement je me mets à transcrire tout cela sur le papier.

Long serait à payer mon arriéré si je voulais reprendre ici pour vous l'historique entier de ma campagne. J'entreprendrai peut-être, un jour, ce petit travail, qui, en tous cas, défraierait nos soirées de famille, quand nous serons encore une fois réunis. Aujourd'hui je me contenterai de détacher de ma mémoire ou de mes notes éparses les quelques épisodes qui me paraîtront les plus propres à vous intéresser. Et, d'abord, voulez-vous que je commence par le récit de l'événement qui m'a valu l'avancement dont j'ai été favorisé ? Mon père m'a reproché de ne lui en avoir point donné le détail. Je vais donc remplir cette lacune, et ce souvenir n'est pas, du reste, sans remuer encore quelques émotions chez moi.

C'était le 30 mai 1860 ; il pouvait être neuf heures du soir. Je venais, après une longue causerie avec Pernet, pharmacien du bord, dont la chambre était contiguë au logement des aspirants, de m'étendre dans mon hamac, pendu juste vis-à-vis de l'un des sabords ouverts à la sainte-barbe. Il faisait un temps magnifique ; une lune à demi voilée éclairait d'une teinte blanchâtre le sillage du vaisseau, que, de ma couchette, je voyais se dérouler derrière lui comme un ruban d'argent. Une légère brise du sud poussait le navire, qui, toutes voiles dehors, courait vent arrière, avec une vitesse de cinq à six milles à l'heure. Après avoir échangé un dernier bonsoir avec mon interlocuteur, je m'assoupissais déjà du premier sommeil, quand un cri effroyable retentit au milieu du silence, et, me réveillant en sursaut, me fit battre horriblement le cœur d'angoisse et de crainte. Sans me rendre encore bien compte de ce que cela pouvait être, je me jetai en bas de mon hamac et courus au sabord que j'avais devant moi pour écouter encore, quand le même cri plus déchirant, plus horrible, râlant la mort et le désespoir, résonna une seconde fois, mais plus éloigné que le premier. — « C'est le cri d'un homme qui se noie, » me dit Pernet, réveillé

également. Les cris devinrent plus pressants, mais plus faibles; je m'étais débarrassé de ma chemise, je m'élançai dans le tourbillon d'eau qui écumait à l'arrière du navire.

Dire qu'à ce moment d'élan spontané et irréfléchi ne succéda pas un moment de défaillance, ce serait manquer de franchise. Quand je me sentis engloutir par l'eau, quand j'entendis son bouillonnement mugir à mes oreilles, quand je vis le navire s'éloigner de moi avec une vitesse qui paraissait vertigineuse, et me laisser isolé au milieu de l'Océan, point obscur perdu dans la nuit, j'éprouvai un violent serrement de cœur, une crainte que je ne pus maîtriser. Mais les appels dominèrent bientôt pour moi le bruit de la vague qui se brisait sur ma tête, et, surmontant cette terreur passagère, je nageai avec vigueur dans leur direction, leur répondant de toutes les forces de ma poitrine : « Courage ! on vient ! Tenez bon encore un instant ! » Au bout d'un instant les cris cessèrent. Dire mon anxiété, alors, est impossible. Le naufragé était-il perdu déjà ? Je me le représentai dans les dernières convulsions du noyé, et je me demandai si, même en arrivant à temps, je pourrais encore le sauver, si ses étreintes désespérées ne me noieraient pas avec lui dans une suprême et inutile lutte ! J'appelai plusieurs fois : un faible son me répondit à la fin. Trouvant à côté de moi une des bouées jetées au premier cri de : « Un homme à la mer ! » je la poussai devant moi, et, redoublant d'efforts, j'atteignis le malheureux, qui, la tête renversée en arrière, la bouche râlant une respiration convulsive, battait l'eau impuissamment de ses bras fatigués. Il était temps. Je le pris par les cheveux et le mis sur l'instrument de salut, si providentiellement rencontré sur ma route. Décrire le moment ineffable de joie que j'éprouvai en voyant, après tant d'émotions déchirantes, cet homme étreindre avec force la bouée qui le soutenait, rouvrir ses yeux languissants et me dire d'une voix faible : « C'est vous, Garnier ? » avec une expression indicible de joie, de soulagement, de reconnaissance, c'est une chose impossible. Du reste, vous la comprendrez, sans doute, beaucoup mieux que je ne pourrais la dépeindre. Un moment de calme heureux succéda au tumulte douloureux de pensées qui m'avait bouleversé l'esprit pendant un temps beaucoup plus court que celui que je mets à le décrire ; j'avais peut-être vécu un an en trois minutes. Recommandant expressément à mon sauvé de ne pas quitter d'une seconde la bouée où il se tenait, je nageai vers l'autre bouée et je m'y reposai près de mon voisin, qui se trouvait être M. de N..., sous-lieutenant de cuirassiers, passager de bord, et qui, comme vous l'avez vu, avait été le premier à me reconnaître.

Il fallut alors m'occuper à calmer ses craintes et le convaincre que nous n'étions pas abandonnés par le vaisseau. Ballottés par la houle comme nous étions, je pouvais, quand j'étais sur la crête d'une lame, juger de la manœuvre du *Duperré*, et je le vis bientôt, comme une immense masse noire, se dresser sur l'eau, en panne, c'est-à-dire stationnaire, à une grande distance de nous. Je vous ai déjà dit, je crois, que nous étions vent arrière, au moment de l'événement : c'est l'allure sous laquelle la manœuvre est la plus longue et la plus compliquée avant d'arrêter complètement le navire et de pouvoir amener une embarcation. Puis, quand on se trouve dans la position assez étrangement pittoresque où nous étions, chaque minute paraît un siècle. La lune s'était cachée complètement ; le canot nous trouverait-il sur cette immense plaine où deux têtes d'hommes sont deux points assez semblables à deux têtes d'épingle ? Nous criâmes pour le diriger ; mais nos cris étaient-ils entendus ? Enfin, après une longue et mortelle attente, je saisis, en tenant l'oreille dans l'eau, un bruit d'aviron.

Un instant après, le canot, dirigé par M. Coutellenq, lieutenant de vaisseau, et dans lequel se trouvait Guyon, était auprès de nous ; nous étions sauvés. Le commandant Bourgeois avait eu la sage précaution de recommander à M. Coutellenq de suivre, pour nous trouver, le sillage du navire, qui reste longtemps visible sur l'eau, surtout quand c'est une masse comme le *Duperré* qui a creusé le sillon, et c'était à cela que nous devions, sans doute d'avoir été trouvés sans hésitation... Du reste, à bord, l'anxiété avait été grande aussi; tous les officiers, montés à la hâte sur la dunette, le commandant surtout, l'oreille tendue au vent, essayaient de saisir le moindre cri venant de l'eau. La confusion avait augmenté de ce que ma voix criant à de N... : « Courage ! » avait fait reconnaître que plusieurs individus étaient à la mer, sans qu'on sût qui cela pouvait être, jusqu'à ce que Pernet, qui s'était habillé à la hâte, fût venu prévenir le commandant que je m'étais jeté à l'eau des sabords de la sainte-barbe. On reprit alors un peu confiance, on me savait bon nageur, et pouvant, comme marin, bien juger des circonstances, de la position des bouées et de la manœuvre du navire. L'abbé Mouton, aumônier du bord, à genoux sur la dunette, le visage inondé de larmes, priait avec ferveur. C'est lui qui nous a sauvés !!!

Pendant le retour du canot, de N... nous raconta qu'en se penchant au dehors d'une des fenêtres de la grande chambre, il lui avait pris un vertige, dû à ce qu'il avait bu un peu plus que de coutume, et, que, la tête l'ayant emporté sur les pieds, il était tombé à l'eau. Comme personne ne pouvait l'avoir vu, l'horreur de sa position, si le navire continuait sa route sans s'apercevoir de sa chute, suffit à le dégriser, et

il poussa ces cris affreux qui mirent tout le monde en émoi et me jetèrent à la mer. Quoique bon nageur, il avait la tête perdue et trop saisie pour recouvrer son sang-froid et suivre une direction fixe : aussi ses efforts devenaient-ils de plus en plus désordonnés et inutiles. Quand j'arrivai, il avait presque perdu connaissance et n'agissait plus que machinalement. Il me dit encore : « Mon cher Garnier, vous vous êtes jeté à l'eau pour moi, j'en aurais fait autant pour vous. » Je m'empressai aussitôt d'ajouter : « Ainsi nous sommes complètement quittes. » Et ce furent les seuls mots que nous échangeâmes jamais à propos de cet événement.

Dès que l'embarcation fut à portée de voix du bord, M. Coutellenq cria plusieurs fois : « Ils sont sauvés ! » pour mettre fin à l'anxiété générale ; car que de fois, en pareilles circonstances, le canot revient-il vide de ceux qu'il avait été chercher !... Comme mon état de nudité me rendait peu présentable sur le pont, je me faufilai par un des sabords de la batterie basse et je regagnai rapidement mon hamac, où je me blottis un peu transi. Mais je n'en étais pas quitte pour si peu de chose. A peine étais-je couché, que tous les officiers du bord, passagers ou autres, vinrent m'entourer pour me féliciter. Le colonel Dupin, commandant les troupes embarquées à bord, vint, les larmes aux yeux, me demander l'honneur de m'embrasser. Je ne savais auquel répondre, auquel tendre la main ; et tout cela me semblait si extraordinaire, je m'y étais attendu si peu, j'en étais si ahuri, si honteux, que j'étais sur le point d'y voir une moquerie ou une fantasmagorie préparée d'avance. Le docteur vint à son tour, et, après m'avoir gravement tâté le pouls, m'ordonna du vin chaud, qui était, ma foi, fort bon.

De N... était couché et avait la fièvre et même un peu de délire. Mais, dans tout ce concert assez importun de félicitations et d'embrassades, le mot qui me toucha le plus et me fit un plaisir plus réel que de pompeux éloges, fut celui-ci, que me dit Pernet : « Je ne vous dis rien, moi, car j'étais tellement persuadé que vous vous jetteriez à l'eau, que je me suis levé de mon lit pour vous retenir, mais je n'ai pas été à temps. Ce qui m'eût étonné, c'eût été de vous voir agir autrement. » Ces quelques mots me flattèrent plus que tout le reste.

Le lendemain, le commandant Bourgeois me fit appeler et me complimenta, à part, dans des termes d'une trop grande bienveillance ; il me dit que cela comblait la mesure des bonnes notes acquises à son bord et qu'il essayerait d'attirer sur moi la bonté de l'amiral. C'est à lui que j'ai dû d'être attaché à la majorité de M. l'amiral Charner et par suite l'avancement qui en est résulté.

Le soir, les officiers donnèrent un grand dîner pour fêter l'heureux sauvetage de N..., et M. Trèves, lieutenant de vaisseau, prit la parole et me porta un toast, en ajoutant qu'en cette circonstance je n'avais été que la personnification de l'idée d'abnégation et de dévouement que le corps entier de la Marine professe à l'égard de ses frères de l'armée de terre ; dévouement dont il a déjà donné tant de preuves, en acceptant avec courage le rôle le plus obscur et le plus pénible dans toutes les guerres où il a à faire un service de transports. — Il me revient à ce propos une triste réflexion : Est-ce que de N... serait aussi la personnification des sentiments qu'en retour l'armée de terre porte à la marine ?... Depuis le jour où je l'ai sauvé et où il n'avait pas daigné me dire merci, il m'a constamment évité et ne m'a plus adressé la parole. Ce déplorable esprit de garnison, qui réussit à gâter les meilleures natures, lui avait persuadé qu'il était humilié, déshonoré, parce qu'un aspirant de marine lui avait sauvé la vie. Cependant je lui épargnai, autant que possible, ma présence, et j'ai souvent détourné le cours d'une conversation qui menaçait de tomber sur l'événement de son sauvetage. A bord il garda au moins les formes les plus indispensables de la politesse : il avait senti le froid et la répulsion que sa conduite avait inspirés à tout le monde. Mais, huit mois après, je causais dans la cour de notre quartier général, à Voosung, pendant l'expédition contre les rebelles, avec un autre enseigne de vaisseau, quand M. de N... entra pour visiter la pagode : je lui apparus probablement comme la tête de Méduse, car, *sans me saluer*, il détourna la tête et changea de route pour passer loin de moi.

En quittant le *Duperré*, le colonel Dupin me dit : « Monsieur, j'aurais voulu reconnaître ce que vous avez fait pour un de mes officiers en vous proposant au général pour la décoration ; et cette proposition eût été sûre d'aboutir. Mais le commandant Bourgeois m'a prié de n'en rien faire, en me donnant pour raison que pareille chose était commune en marine, et qu'il n'était pas d'officier à qui cela ne fût arrivé pendant sa carrière. Je m'abstiens donc ; mais si jamais vous aviez besoin de moi, je vous suis tout dévoué. » Je vis par là que M. Bourgeois tenait à me récompenser lui-même et ne voulait pas que mon ruban me vînt d'une autre source que celle de mon corps, en même temps qu'il profitait de l'occasion pour dire, avec un juste orgueil, à un colonel d'état-major, combien était traditionnel en marine le dévouement. Son assertion n'avait du reste rien d'exagéré : il aurait pu dire que cela arrivait plusieurs fois pendant la carrière d'un officier de marine.

Cette histoire tout intime que je viens de vous raconter, je ne pouvais la dire à d'autres qu'à vous ; le cœur a une certaine pudeur qui le rend trop fier

pour raconter publiquement un fait dont il a été le héros. Le dévouement n'a de prix qu'autant qu'on l'ignore et qu'il ne reçoit pas sa récompense des applaudissements du monde; autrement il se trouverait défloré! Ces choses-là se disent tout au plus à l'oreille d'une mère. J'ai cru aussi vous rendre heureux en vous disant les témoignages d'estime que j'avais reçus en cette circonstance; papa en sera peut-être plus fier que je ne l'ai été. Ainsi, c'est donc convenu, *ceci est pour vous seuls*, quand ce ne serait que par pitié pour la conduite d'un jeune homme qui en est, sans doute, beaucoup plus malheureux que moi.

J'ai la main un peu fatiguée; je m'arrête pour ne pas devenir illisible, d'autant plus qu'il est trois heures, que la sieste se termine, que la pagode s'éveille et que je m'en vais probablement recevoir plusieurs visites. A bientôt!

9 heures du soir.

C'est maintenant à la clarté de mon fameux bougeoir que je vous écris, et ma plume attend, pour reprendre sur le papier sa course échevelée, que je lui aie trouvé un autre sujet. A ce propos je me gratte le front et je me mets le menton dans la main gauche, ce qui me donne une pose très réfléchie, mais n'aboutit pas à un autre résultat. Puis, mieux inspiré, je fouille machinalement mes paperasses, et une lettre qui me tombe sous les yeux me rappelle un petit incident de mon séjour à Hong-Kong, bien court et bien simple, qui fera peut-être plaisir à maman.

C'était la veille de notre départ de Victoria; on devait ramasser les lettres pour France le soir même, et on avait donné à l'équipage l'après-midi entière pour écrire. J'avais fini mon courrier et je me promenais sur le gaillard d'arrière avec M. Trèves, officier avec lequel je faisais le quart et qui a toujours été bienveillant pour moi. Nous devisions naturellement sur l'inconnu de cette expédition de Chine que nous allions tenter, quand notre conversation fut interrompue par la venue d'un matelot de la compagnie de M. Trèves, qui s'approchait, une lettre à la main. C'était une rude et franche physionomie de Breton, que nous connaissions bien à bord, et que nous aimions pour ses bonnes qualités et son entrain à l'ouvrage. A ce moment, un air de tristesse désespérée était empreint sur ses traits : « Mon capitaine, dit-il en saluant d'un air gauche, j'ai reçu une lettre du pays et on me dit comme ça que ça va bien mal. —Voyons, mon garçon, lui dit M. Trèves avec bonté, qu'est-ce qu'il y a? Raconte-nous tes peines. — Eh bien! voilà ce que c'est, reprit-il en s'enhardissant: je délègue à ma femme douze francs par mois, c'est-à-dire le tiers de ma solde: je ne puis pas lui en déléguer davantage; or, elle a trois petits enfants, et que voulez-vous que fassent quatre personnes avec pareille somme? L'ouvrage a manqué ce printemps; ils sont là-bas sans asile et sans pain, et ma femme m'écrit quatre pages où il y a des misères à faire pleurer un roc. Voilà ce que c'est, capitaine, continua-t-il en se hâtant, de peur, peut-être, qu'on ne se méprît sur ses intentions: j'ai quarante francs d'économies dans mon sac; si c'était un effet de votre bonté de vouloir bien m'indiquer ce qu'il faut que je fasse pour les envoyer au pays?... Ça leur sera toujours comme un petit soulagement. — Mon pauvre garçon, répondit M. Trèves, ce serait bien simple; il n'y aurait qu'à prendre un mandat à la poste française de Hong-Kong; mais il y a, malheureusement, empêchement à cela; c'est qu'on ne délivre pas de mandat inférieur à deux cents francs. » Le matelot parut ne pas comprendre. — « En un mot, dit M. Trèves, on ne peut pas envoyer en France moins de deux cents francs à la fois. — Mais je ne les ai pas, dit le malheureux, pour qui cette somme retentissait comme un chiffre fabuleux impossible à atteindre jamais. — Eh bien! alors, tu ne peux rien envoyer! — Mais, capitaine, qu'est-ce que ça leur fait que j'envoie quarante francs à ma femme: c'est pour l'empêcher de mourir de faim; et quand je peux les secourir, ils vont les forcer tous là-bas à crever de misère; c'est dur tout de même, capitaine! » Et deux grosses larmes, qui roulaient depuis longtemps au coin de ses paupières, coulèrent sur ses joues hâlées. — Honteux de cette faiblesse, il s'éloigna lentement pour cacher ses pleurs.

« Le pauvre diable! me dit M. Trèves, si j'étais riche, quel bonheur de venir à son aide! Mais, hélas! je n'ai, comme on dit, que la cape et l'épée, et je suis obligé de paraître indifférent à toutes ces douleurs. » Notre conversation, attristée par cet incident, roula un instant sur le problème perpétuel que présente l'existence du matelot et de sa famille et sur le métier de ces hommes obscurs et dévoués, dont la vie est un labeur perpétuel qui ne trouve jamais de récompense. Puis nous nous séparâmes.

J'allai le soir à terre avec quelques aspirants du bord; en passant devant un café, le bruit du boowling (jeu très aimé des Anglais) attira l'attention, et quelques-uns proposèrent d'entrer faire une partie de billard et boire une bouteille de bière: « Bah! leur dis-je, le billard vous coûtera une piastre l'heure; la bouteille de bière autant. Faites mieux : consacrez cet argent à sauver quelqu'un de la faim, et venez faire avec moi une promenade plus intéressante que l'aspect enfumé d'une salle de café anglais. » Et je leur racontai, alors, la scène dont j'avais été témoin à bord. La jeunesse a des instincts généreux auxquels il n'est pas nécessaire de faire longtemps appel. Ma proposition fut acceptée avec vivacité, et nous nous dirigeâmes alors vers les hauteurs d'où le palais du

Gouverneur de Hong-Kong domine la ville de Victoria.

Des allées terrassées et plantées de beaux arbres, serpentant le long de la montagne, y conduisent par une pente douce et agréable. La fraîcheur dont on y jouit, à mesure que l'on s'élève, en faisait l'un des buts les plus fréquents de mes promenades du soir. Arrivés aux ombrages touffus, qui annoncent et entourent d'un rideau de verdure la demeure du gouverneur, nous nous arrêtâmes pour jouir du charmant coup d'œil qu'offrait la ville étalée à nos pieds. Les rues tracées par les sillons lumineux formés par l'éclairage des devantures et le courant incessant des feux de couleur portés par la population chinoise, ressemblaient à de capricieux méandres où l'ombre et la lumière variaient leurs effets les plus mouvants et les plus fantastiques. L'entre-croisement continuel des lignes vertes, rouges, jaunes, décrites par les bizarres et agiles lanternes des indigènes, aurait fait croire que la ville entière était envahie par des légions de feux follets, qui s'en seraient disputé la conquête. A droite et à gauche, le jeu des lumières diminuait progressivement et se perdait sous les grands arbres des riches demeures élevées en dehors de la ville; les bords de la rade réfléchissaient cent fois l'aspect étincelant de la joyeuse ville étagée au-dessus de l'eau, et le miroitement des feux dans l'onde permettait d'apercevoir les silhouettes légères des embarcations chinoises glissant le long des quais, ou se perdant dans les ténèbres de la rade. Un bourdonnement confus et polyglotte, si je puis me servir de cette expression, nous parvenait vague et étouffé; d'autres fois, quelque rumeur plus aiguë s'élevait jusqu'à nous: c'était un Anglais qui battait un Chinois ou une querelle de porteurs de chaises, à quoi les chiens ne manquent jamais de joindre un vacarme tel que leurs hurlements s'entendent à une lieue à la ronde.

Après avoir admiré ce magnifique panorama, nous nous dispersâmes en groupes divers, dans les allées environnantes, où des bancs moussus invitaient le promeneur. On causa naturellement d'amour et de gloire, quelques-uns les chantèrent, tout comme dans la *Dame Blanche;* puis, quand l'heure du canot-major approcha, on s'en revint au quai, et, vers onze heures du soir, nous étions de retour à bord. Là nous convînmes de nos faits : la plupart des quatorze membres du poste étaient couchés et le concours de tout le monde était nécessaire pour des bourses amaigries par les relâches depuis France. Il fallait se presser, puisque nous appareillions pour les Saddle le lendemain à 8 heures, et je décidai, alors, qu'en qualité de chef de poste, je réveillerais tous mes administrés à 5 heures du matin, pour leur communiquer et leur faire adopter mon projet. Le lendemain à 5 heures et demie la somme était réunie. J'y avais contribué pour ma part des dix derniers francs qui me restaient; mais mon blanchissage était payé et, dans un mois, les avances payées en France expiraient. Du reste cela représentait, à peu près, deux francs dans le pays.

M. Trèves n'était pas levé. Je lui écrivis quelques mots pour lui expliquer la destination du rouleau d'argent joint à ma lettre, en le priant de se presser à faire les démarches nécessaires pour obtenir le mandat avant notre départ, afin que la bonne action ne fût point inutile. Un instant après, je reçus de lui la lettre suivante, qui est celle dont je vous parlais en commençant cette histoire :

Mon cher monsieur Garnier,

On m'a souvent dit dans mon enfance qu'il y avait au Ciel un ange uniquement chargé d'inscrire sur un livre d'or toutes les bonnes actions qui se faisaient sur la terre. J'y croyais alors encore. Que cette inscription soit la première récompense de messieurs les aspirants du *Duperré;* qu'ils veuillent bien croire à toute la reconnaissance que leur noble procédé a inspirée au capitaine de la 1re compagnie, et qu'ils en acceptent ses remerciements les plus vifs et les plus sincères.

Votre tout dévoué officier de quart,

TRÈVES.

Pendant l'appareillage, je vis M. Trèves sur la dunette où se trouvait mon poste de manœuvre; il vint à moi et me serra la main en me disant : « Votre petit billet si simple a eu le prodigieux effet de me faire pleurer, moi et le commandant auquel je me suis empressé de le montrer. » — M. Trèves était l'officier de choix du commandant Bourgeois. Pour moi je n'aurais jamais compris qu'il y eût quelque chose de si attendrissant dans mon épître.

On avait recommandé à notre protégé de ne jamais paraître s'apercevoir que nous étions l'auteur de cette surprise; mais quand j'étais de quart, la nuit surtout, je le voyais toujours seul à ne pas s'assoupir et se tenir près de moi dans une embrasure de sabord, prêt, au moindre ordre, à aller le porter au maître de quart et à réveiller tout le monde. C'était une espèce de caniche qui suivait de l'œil le moindre de mes mouvements.

Je débarquai du *Duperré*... Quatre mois après, avec l'*Impératrice*, nous touchions à Tchefou en revenant de Peï-ho. Ma première visite fut pour mon vieux vaisseau qui était resté là pour y servir d'hôpital. Il faisait déjà nuit, quand un matelot m'accosta sur le pont et, tordant son bonnet d'un air embarrassé, me dit : « Lieutenant, ma femme a bien prié pour vous; mais elle m'a dit qu'elle ne serait contente que si vous vouliez bien... — Quoi, mon ami? dis-je, le voyant intimidé. (J'avais reconnu mon Breton de

Hong-Kong) — Enfin... vous direz, mon lieutenant, que c'est un enfantillage, mais ma femme me dit, comme ça, que ça lui portera bonheur et à vous aussi, et quand elle a des idées, voyez-vous, elle y tient, ma Louise; elle est Bretonne comme moi. » Je regardai ce qu'il tenait entre les doigts : « C'est une fleur, me dit-il en ouvrant un papier plié, c'est une fleur qu'elle a cueillie sur la grève, mise sur l'autel de la Sainte Vierge, et qu'elle m'a envoyée pour vous dans une lettre. » Il prit la pauvre fleur desséchée, pleine pour moi des âpres senteurs de la côte armoricaine, de la terre de France, et surtout du parfum humble et doux du cœur de la pauvre Louise. Je tendis une poignée de main chaleureuse et émue au pauvre marin, qui s'en alla tout heureux d'avoir réussi à remplir la mission de sa femme, et je serrai précieusement cette marque d'un lointain souvenir. Quel témoignage de reconnaissance vaudra jamais celui-là!...

(10 heures du soir.) Maintenant, Mérotte, je vais me coucher. S'il y a quelque mérite dans cette bonne œuvre, c'est à toi qu'il doit revenir; c'est toi qui m'as appris la charité...

Te rappelles-tu ce morceau de pain que tu me faisais donner aux pauvres qui venaient frapper à la porte?

Ces pages, certes, suffiraient pour honorer la mémoire de celui qui les écrivit, mais il a d'autres titres encore à la reconnaissance et à l'admiration de la France et du monde.

La Société de géographie de Paris avait décerné à Francis Garnier sa grande médaille d'or en 1869 et la Société de Londres en 1870. Un an plus tard, le Congrès géographique international d'Anvers partagera sa grande médaille d'honneur entre Livingstone et lui. Le 26 janvier 1872, il fut promu officier de la Légion d'honneur. Un mémoire, lu à l'Académie des sciences, comparait, en 1873, ses faits d'armes du Tonkin aux exploits de Vasco de Gama découvrant la route des Indes et de Fernand Cortez conquérant le Mexique. Enfin, en 1874, le conseil municipal de sa ville natale décida de lui élever une statue, et, en 1877, celui de Paris donna son nom à une rue du XIVe arrondissement. Ses voyages l'avaient mis au premier rang des explorateurs du siècle. Ses nombreuses publications l'avaient fait honorablement connaître comme écrivain. La prise d'Hanoï lui avait conféré la gloire militaire. Il ne lui manquait plus, pour couronnement, que d'être cité comme exemple d'un cœur humain, bon, généreux, délicat : le double récit que nous venons de rapporter comblera cette lacune.

BARTH. PERRETTE.

LA

## POLITIQUE A L'ÉCOLE ET AU LYCÉE

M. Jaurès est un rhéteur, mais c'est un rhéteur bien habile. Il excelle à parer le sophisme de toutes les grâces de l'éloquence. C'est un des plus brillants élèves de cette Université, qui ne tarderait pas à s'effondrer si les idées qu'il préconise venaient jamais à s'y introduire. La Bruyère le comparerait à ces enfants, drus du lait de leur mère, qui de leurs poings roses battent le sein où ils ont puisé la vie et la force. La séance du 21 juin où il a interpellé M. le ministre sur le sort fait aux professeurs qui s'occupent de politique a été vraiment digne d'une assemblée française. Car si M. Jaurès a déployé dans un langage ample et sonore toutes les ressources d'une dialectique retorse, M. Leygue, le ministre de l'instruction publique, lui a répondu avec infiniment de bon sens, de verve et d'esprit. C'est une joute oratoire qui a charmé les dilettantes de l'escrime parlementaire.

Ici nous ne sommes pas à la Chambre; nous n'avons pas un vaste auditoire à éblouir; nous pouvons prendre pour examiner la question un ton de conversation plus familière.

Voici en quels termes M. Jaurès avait formulé son interpellation :

« En vertu de quel droit, avait-il demandé au ministre, rendez-vous impossible à certains professeurs l'exercice du mandat politique dont ils sont régulièrement investis? »

M. Leygue aurait pu se contenter de répondre : Moi! je ne suis pour rien là dedans! C'est la nécessité des choses qui veut qu'un professeur ayant une classe à faire fasse sa classe d'abord, et n'exerce un mandat politique que si ce mandat politique n'empiète pas sur sa classe. Il en est du métier de professeur à cet égard comme de tous les autres.

Voici mon cordonnier; il m'a promis une paire de souliers pour aujourd'hui. Je vais la lui demander :

— Oh! Monsieur, elle n'est pas prête. Je suis, comme vous savez, du conseil municipal; nous avons eu séance hier; je n'ai pas pu achever vos chaussures. Vous ne voudriez pas, en me pressant trop, me rendre impossible l'exercice de mon mandat. Ce serait outrager la majesté du suffrage universel.

— J'en suis fâché, mon ami; mais le suffrage universel est une chose et mes souliers en sont une autre. Vous me les avez promis; il me les faut. Si vous ne pouvez pas être à la fois un cordonnier exact et un bon conseiller municipal, c'est à vous de choisir; pour moi, je choisirai un autre cordonnier, et le suffrage universel en dira tout ce qu'il voudra.

La moisson vient d'être fauchée; il s'agit de la

rentrer au plus vite ; car, là-bas, un nuage noir monte à l'horizon ; que l'orage éclate, et elle sera perdue ; le laboureur le regarde avec inquiétude : car il a séance ce jour-là à son comité d'élection. Vous imaginez-vous qu'il va dire à la nuée : Arrête-toi par respect pour le suffrage universel. Prends garde ! si tu ouvres tes cataractes et me rends impossible l'exercice de mon mandat politique, tu verras comme M. Jaurès te traitera à la Chambre !

Un médecin a une nombreuse clientèle ; l'idée lui pousse en cervelle de solliciter les suffrages de ses concitoyens et de se présenter à la députation. Je suis malade ; je l'envoie chercher ; il ne vient pas ; il assiste à une réunion publique où il expose son programme à ses électeurs. Je m'impatiente : est-il médecin, oui ou non ?

— Voyons ! me dit M. Jaurès, un peu de calme ! attendez ; ne lui rendez pas impossible l'exercice de son mandat politique. N'outragez pas en lui la majesté du suffrage universel, songez qu'il est en train de guérir les plaies du corps social.

— J'aimerais mieux qu'il s'occupât du mien. Je ne peux décidément pas garder pour médecin un homme qui passe son temps à faire les affaires de l'État ; j'en vais prendre un autre.

Un avocat... mais est-il bien nécessaire de poursuivre ? Vous pouvez prendre l'une après l'autre toutes les professions, tous les métiers que comporte notre civilisation si complexe, vous verrez que partout la nécessité des choses, la fatalité, appelez cela du nom qu'il vous plaira, rend impossible à ceux qui les ont pris pour gagne-pain ce que M. Jaurès appelle l'exercice du mandat politique ; impossible, ou du moins très difficile. Il faut que tout homme qui est, pour gagner sa vie et celle des siens, obligé à un certain travail qu'il a accepté ou subi, peu importe, commence par faire honnêtement, loyalement ce travail avant de donner une parcelle de son temps ou de ses forces à la chose publique.

Son premier devoir, c'est de garder ses vaches, comme dit le proverbe. Le souci d'un mandat politique à exercer n'est que le second. Si tous les deux sont absolument incompatibles c'est à lui d'opter soit pour l'un, soit pour l'autre. S'il trouve plus d'avantage personnel soit de considération, soit de gloire, soit même de fortune future à se jeter dans la carrière de la politique, il n'a qu'à fermer son cabinet de consultation, s'il est médecin ou avocat, à laisser son usine ou sa boutique, s'il est industriel ou marchand ; qu'à jeter ses outils dans un coin, s'il est simple ouvrier, et à courir les hasards de cette nouvelle profession, qui deviendra sa profession.

Beaucoup l'ont déjà fait et le font encore tous les jours : est-ce que la Chambre n'est pas peuplée d'avocats qui ne plaident plus ; de médecins qui ne font plus de visites ; de manufacturiers, qui ont passé à un associé le soin de gouverner leur usine, d'ouvriers même qui, n'ayant plus d'autre travail que celui du politicien, vivent avec leurs vingt-cinq francs par jour ?

Pourquoi M. Jaurès veut-il que les fonctionnaires en général et les professeurs en particulier soient artificiellement soustraits à cette fatalité qui pèse sur toutes les autres professions ? Le voilà, lui, qui s'est fait investir d'un mandat législatif. Il le remplit de la façon la plus brillante. Mais est-ce qu'il occupe en même temps sa chaire de professeur ? Voilà M. Dupuy qui, lui aussi, a traversé l'Université. Il préside la Chambre ; mais est-ce qu'il fait sa classe en même temps ? On ne peut pas, c'est la sagesse des nations qui le dit, être tout ensemble au four et au moulin.

Un professeur, puisque professeur il y a, sait à quoi il s'engage lorsqu'il a obtenu, après de nombreux concours, après de brillants examens, la chaire qui était le but de ses ambitions. On lui remet une classe à faire ; il s'engage à la faire et à la faire de son mieux. Il s'engage à ne point distraire pour d'autres occupations, quelles qu'elles puissent être, les heures dont son métier réclame l'emploi. Ce métier est un des plus absorbants qu'il y ait au monde. Je l'ai pratiqué et sais qu'en dire. Voilà trente-cinq ans que je suis journaliste, et Dieu sait ce que j'abats de besogne, écrivant à la fois dans une douzaine de journaux et parlant dans toutes sortes de théâtres ; jamais je n'ai pris huit jours de congé, et je n'en éprouve pas le besoin, toujours dispos et vert. Au temps où j'étais professeur, quand arrivaient les vacances, je sentais un épuisement extrême, je n'en pouvais plus ; et pourtant j'étais alors dans toute la force de l'âge ! Les gens du monde comptent les heures de présence au lycée que le règlement impose au professeur : seize heures par semaine, qu'est-ce que cela ? Ils ne comptent pas tout le travail accessoire, travail si long, si minutieux, si fatigant, qu'exige la préparation d'une classe, choix des textes, correction des copies, notes, rapports. Ah ! croyez bien qu'un professeur, qui veut faire consciencieusement son devoir, en a sa charge !

Il a promis de le faire, il veut le faire ; car c'est un honnête homme. Peut-il ajouter à ce labeur d'autres préoccupations et d'autres besognes ? Est-il assuré, en sollicitant, en acceptant un mandat politique, de pouvoir garder toujours libres ses heures réglementaires de classe ? Est-il assuré, au cas même où ses nouvelles fonctions ne l'empêcheraient pas de se rendre de sa personne dans sa classe aux moments fixés, de conserver assez de temps pour la préparer comme il faut, assez de force d'esprit pour donner à ses élèves toute l'attention qu'il leur doit ?

Il en sera de lui comme de ce médecin dont je parlais tout à l'heure, qui fait attendre ses malades tandis qu'il préside une réunion publique; et de ce cordonnier, qui, au lieu de tailler le cuir, pérore au conseil municipal? L'un est quitté par ses clients; l'autre par ses pratiques. Le suffrage universel ne peut rien à cela; c'est une nécessité, c'est une fatalité de nature, et l'on serait aussi ridicule à s'indigner contre elle, que l'enfant qui frappe furieusement un mur contre lequel il s'est fait mal en se cognant. Le professeur serait quitté par ses élèves, qui sont ses clients, s'ils étaient libres de le faire. C'est le ministre qui doit prendre en main leur intérêt. C'est à lui qu'incombe le devoir désagréable de rappeler au professeur les engagements qu'il a pris, de lui dire : « Vous avez promis votre temps et vos forces à votre classe; ne les dissipez pas à d'autres besognes. »

Il va sans dire que c'est là affaire de mesure. Il n'y a rien d'absolu en ce monde, et il est avec le ciel des accommodements. Il serait absurde d'écarter toujours et partout de la politique active tout homme qui a l'honneur de porter la robe de professeur. Ce serait assurément priver le pays de concours intelligents et utiles, puisque l'Université compte une foule d'hommes instruits, chez qui l'exercice même de leur métier a aiguisé l'esprit et fortifié la réflexion. Nombre d'entre eux sont assez actifs et ont une puissance de travail assez grande pour mener de front ces deux besognes : celle de la classe à faire et celle d'un mandat politique à exercer. C'est au chef hiérarchique à voir si elles peuvent en effet s'accommoder; à prendre des arrangements avec le professeur pour lui faciliter, le cas échéant, l'exercice de son mandat. Il y a déjà eu beaucoup d'exemples de cette tolérance; il y en aura beaucoup d'autres encore et les ministres de l'instruction publique n'ont pas attendu les objurgations de M. Jaurès pour prêter complaisamment la main à ces excursions des membres du corps enseignant dans les choses de la politique.

Mais il reste entendu que ce ne peut être qu'une tolérance. Des deux devoirs, il y en a un qui prime l'autre : c'est celui de la classe à faire. Si le ministre s'aperçoit que cette classe est négligée pour une autre occupation, il n'y a majesté du suffrage universel qui tienne, il faut qu'il rappelle à l'ordre le professeur oublieux; et si le professeur s'obstine, s'il s'enfonce plus avant dans la politique, qui lui dévore et son temps et son énergie, il ne reste plus au ministre qu'à le prier de se consacrer désormais uniquement à cette politique et de renoncer officiellement à une classe qu'il ne fait plus.

Ce sera profit pour tout le monde : pour le professeur, déchargé d'un travail qui lui pesait; pour le pays, à qui le libéré du professorat réservera toutes ses forces; et surtout pour le lycée, que sert mal et que compromet bien un maître qui s'avise de tracasser dans la politique.

Il y a une réflexion dont on ne peut se défendre, tant elle vient naturellement à l'esprit, quand on lit le beau discours de M. Jaurès. Il a toujours l'air de croire que le lycée est fait pour les professeurs, pour leur être un gagne-pain d'abord, puis un piédestal ou un tremplin, tandis que c'est le contraire qui est vrai. C'est le professeur qui est fait pour le lycée. Pas un seul instant, dans les considérations qu'il a émises, M. Jaurès n'a semblé s'inquiéter des intérêts et des droits du lycée; il n'a parlé que des droits et des intérêts du professeur.

L'intérêt du lycée, c'est d'avoir un grand nombre d'élèves, et d'élèves qui aiment la discipline et le travail. Eh bien! croyez-vous que lorsqu'un professeur rentre dans sa classe après avoir présidé une réunion publique, où il a échangé des propos acerbes avec ses adversaires; après s'être, à un titre quelconque, jeté dans la mêlée des partis qui divisent une cité ou un département, croyez-vous que les écoliers soient disposés à l'écouter avec l'attention et le désintéressement qu'ils doivent apporter à leurs cours? Croyez-vous qu'ils ne soient pas assaillis de pensées qui n'ont qu'un rapport lointain avec leurs études?

Ne vous flattez pas de l'espoir qu'ils ne sauront rien, que les bruits du dehors n'auront pas pénétré jusqu'à eux. Oui, de mon temps, il y a plus d'un demi-siècle, le lycée était un enclos studieux, fermé aux vaines agitations et aux fades commérages de la rue, une sorte de monastère laïque voué au culte de Cicéron et de Virgile. Les choses ont bien changé depuis lors; les journaux se sont multipliés en nombre infini, et tous ces collégiens les lisent et les commentent. Les externes, devant qui le père ne se gêne plus pour parler au dîner de famille de tout ce qui se passe en ville, rapportent ces rumeurs au lycée, où elles éveillent les imaginations, où elles enflamment les esprits.

La moitié des élèves prend parti pour le professeur et pour ses idées; l'autre s'insurge contre l'un et combat les autres. Voilà la politique introduite dans la classe; si vous pensez que les études, qui ont besoin de recueillement, s'en trouvent mieux, vous êtes loin de compte. Ajoutez que dans un même établissement, si on laisse ces mœurs s'y introduire, tel maître se rangera sous la bannière socialiste, tel autre fera profession de royalisme; ce seront des querelles sans fin entre les éducateurs de la jeunesse, et des querelles dont cette jeunesse sera le témoin nécessaire.

Quel désordre ou plutôt quel gâchis! Que feront les pères de famille? Tant que le lycée gardait une neutralité prudente entre les opinions extrêmes, tant

qu'il se bornait à répandre un certain nombre d'idées moyennes sur lesquelles tout le monde est à peu près d'accord, ils faisaient abstraction de leurs sentiments particuliers et n'hésitaient pas à laisser leurs enfants aux mains de maîtres en la discrétion de qui ils avaient confiance. Le lycée devient une arène politique ; oh ! alors, c'est une autre affaire. Ils s'émeuvent, les dénonciations et les plaintes pleuvent chez le recteur ; et s'il fait mine de les jeter au panier, ils retirent leurs enfants et les envoient chez les bons Pères, qui sont ravis de l'aubaine.

Et vous voulez que le ministre ne s'inquiète pas ! Vous parlez de l'intérêt des professeurs ; mais leur premier intérêt, c'est d'avoir des élèves. Car, enfin, pas d'élèves, pas de professeurs. Si les lycées se vident, ce sera au profit des Jésuites, et que deviendra l'Université ?

Le ministre de l'instruction publique en est le chef et le gardien. Que fait-il ? est-ce qu'il va destituer brutalement le professeur qui a mis ainsi le feu dans son lycée Non. il use de plus doux tempéraments. Il part de cette idée que dans ce coup de passion qui a emporté un excellent professeur vers la politique l'influence du milieu a été pour beaucoup, pour quelque chose tout au moins. Ce brave garçon a trouvé dans la ville où le hasard d'une nomination l'avait envoyé un terrain favorable à l'éclosion de ses rêves ambitieux. Il n'y a qu'à le changer d'air ; les songes ne tarderont pas à s'évaporer. La Chambre a paru étonnée que de ces jeunes professeurs, qui s'étaient fait remarquer dans un coin de province, pour leur exaltation politique, eussent reçu un ordre de changement de résidence qui était un avancement plutôt qu'une disgrâce.

M. Leygues ne l'a pas dit, mais je crois être l'interprète de sa pensée en alléguant qu'il n'entendait pas en effet leur infliger une punition. Non, il n'ignorait pas qu'il avait affaire à des esprits évidemment surexcités, mais de qui l'on pouvait espérer que, dans une autre atmosphère, ils reprendraient plus de calme et redeviendraient ce qu'ils avaient été jadis, avant l'explosion de ces velléités politiques : des professeurs intelligents, instruits et pleins d'initiative.

Mais si le ministre s'est trompé dans ses prévisions ? Si ces messieurs recommencent et persistent ? Eh bien ! que voulez-vous ? il n'y aura qu'à leur remettre sous les yeux la parole de l'Évangile : On ne saurait servir deux maîtres à la fois. Si vous tenez à rester professeur, faites votre classe, et ne faites que cela ; si vous voulez tourner vers la politique, vouez-vous-y tout entier.

Je vois venir l'objection :

La politique (sauf des cas très exceptionnels) ne nourrit pas son homme ; si vous en écartez ainsi tous ceux qui sont obligés de gagner par un autre travail leur vie et celle de leur famille, il ne pourra plus y avoir, pour faire les affaires du pays, que des millionnaires. Car il n'y a que les aristocrates de l'argent qui peuvent se passer d'un métier, pour affronter le suffrage universel et conquérir le droit de servir l'État pour un salaire dérisoire.

Oh ! là-dessus, j'ai ma théorie et je la donne pour ce qu'elle vaut.

Oui, c'est un grand mal que, dans notre démocratie, il n'y ait que les riches (ou les risque-tout, quantité négligeable !) qui puissent aspirer à l'honneur d'apporter leurs lumières au gouvernement du pays. Mais il y a un remède à ce mal. Les ouvriers l'ont déjà trouvé et mis en pratique : quand ils choisissent un des leurs pour les représenter, ils lui servent une subvention ; ils le paient comme un avocat, puisque c'est leur avocat. Je ne sais rien de plus légitime et de plus honorable pour l'un comme pour l'autre des deux contractants.

Le suffrage universel croit avoir besoin (pour quelque emploi que ce puisse être) d'un homme qui n'a pas de quoi vivre, ou qui sera obligé de sacrifier sa position pour remplir le mandat qu'il sollicite ; c'est à lui de dire à cet homme : Quittez votre métier ; renoncez aux émoluments qu'il vous procure ; je vous les rends sous une autre forme. Au fond, n'est-ce pas ce que faisait jadis le parti légitimiste, quand il assurait à Berryer, son grand orateur, une large liste civile ?

Le jour où cette habitude se sera implantée en France, aucun ministre n'aura plus à répondre à des interpellations comme celle de M. Jaurès. Tout professeur qui, décidément, voudra courir la chance d'être élu, ne pourra plus alléguer, si on lui donne le choix entre la politique ou sa place, qu'on lui enlève le pain de la bouche, qu'on viole la liberté en sa personne et qu'on attente à la majesté du suffrage universel. Il choisira entre deux situations, dans la plénitude de son indépendance. En attendant, il faut bien admettre que le ministre a le droit de protéger et les études des élèves, et la discipline morale des lycées contre les pointes hasardeuses que tentent quelques-uns de nos professeurs dans le domaine de la politique. Il ne restreint pas leur liberté, puisqu'il leur ouvre la cage où ils sont enfermés, puisqu'il leur dit : « Prenez votre volée si bon vous semble. » Mais il les rappelle à leurs engagements et leur dit : « Vous avez, en acceptant une chaire, signé implicitement le contrat qui vous oblige à l'occuper. Tenez-vous aux termes de ce contrat. Moi, je suis obligé, si vous les oubliez d'une façon par trop scandaleuse, de vous les remettre sous les yeux. »

FRANCISQUE SARCEY.

## LES CONVENTIONNELS POÈTES

ROBESPIERRE, FABRE D'ÉGLANTINE, CAMILLE DESMOULINS, SAINT-JUST, COLLOT D'HERBOIS, ETC.

Le mouvement qui se produisit à la fin du XVIII^e siècle a été étudié et examiné sous tous ses aspects, et cependant il y a toujours pour l'écrivain quelques glanes nouvelles à rechercher, qui, réunies en gerbes, donnent, parfois, une pittoresque moisson. C'est là ce que nous avons essayé de faire. Il s'agit, il est vrai, de menus faits et de petits côtés des hommes et des choses. Mais n'avons-nous pas toujours un faible pour ces presque riens de la vie? Et n'est-ce pas l'anecdote légère qui caractérise le mieux un homme et qui se fait lire avec le plus d'intérêt?

Or, montrer ces terribles conventionnels, ces féroces révolutionnaires qui avaient nom : Robespierre, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Saint-Just, Collot d'Herbois, d'autres encore, sous un aspect nouveau, les révéler ou plutôt les faire revivre un moment poètes tendres et langoureux, adressant des vers à leurs belles, chantant d'élégiaques romances, soupirant des madrigaux enrubannés de fleurs des champs, n'y a-t-il pas là un côté curieux? Et n'est-il pas humain de constater que ces lions terribles sur les bancs ou à la tribune de la Convention étaient, à leurs moments perdus, de doux agneaux que deux jolis yeux conduisaient docilement?

Il n'était pas possible cependant de prendre, un à un, les 749 membres de la Convention, pour rechercher dans le dédale de leur vie obscure ou fugitivement éclairée leurs faiblesses poétiques; mais, nous avons cru pouvoir évoluer dans un cadre encore énorme, en prenant le nom des membres qui avaient voté la mort de Louis XVI.

***

Nous avons donc pris les uns après les autres les noms des 387 régicides et nous avons recherché leur bagage poétique. Un des plus célèbres, le plus puissant des Conventionnels, à un moment donné, Robespierre, fut longtemps un poète aimable et doucereux, chantant le vin, l'amour, les fleurs et les femmes. Mieux encore, il fut dans sa jeunesse un sentimental et un religieux, aimant à offrir au prêtre et l'encens et le sel.

Il aimait particulièrement les pigeons — ce qui partait d'un cœur sensible — et les aimait tellement qu'il ne permettait à personne de les soigner. Sa sœur Charlotte nous a laissé à ce sujet dans ses *Mémoires* une anecdote attendrissante; j'aurais garde de ne pas la citer.

Un jour, dit-elle, en parlant de son frère Maximilien, il céda à nos instances et nous donna un beau pigeon. Ma sœur et moi nous fûmes dans l'enchantement. Il nous fit promettre de ne jamais le laisser manquer de rien. Nous le jurâmes mille fois et tînmes parole pendant quelques jours ou, plutôt, nous aurions toujours gardé notre serment, si le malheureux pigeon, oublié par nous dans le jardin, n'avait péri pendant une nuit d'orage. A la nouvelle de cette mort, les larmes de Maximilien coulèrent, il nous accabla de reproches que nous n'avions que trop mérités et jura de ne plus jamais nous confier aucun de ses chers pigeons.

Du reste, très timide, il n'avait pu achever la harangue qu'en sa qualité de rhétoricien, il était chargé de débiter à Louis XVI, lors d'une visite au collège Louis-le-Grand.

Les femmes vinrent, plus tard, remplacer les pigeons dans le cœur de Robespierre. A 23 ans, avocat à Arras, il s'était épris d'une jeune personne et ne trouvait rien de mieux, pour la convaincre, que de lui adresser le madrigal suivant :

Crois-moi, jeune et belle Ophélie!
Quoi qu'en dise le monde et malgré ton miroir
Contente d'être belle et de n'en rien savoir,
Garde toujours la modestie!
Sur le pouvoir de tes appas
Demeure toujours alarmée,
Tu n'en seras que mieux aimée
Si tu crains de ne l'être pas!

Mais voici Robespierre membre de la Société des *Rosati* d'Arras, réunion de joyeux poètes, toujours prêts à chanter « le vin, l'amour, les belles »; Robespierre, ami du poète Le Gay, fondateur de la Société, est un ardent Rosati. Il chante tout ce qu'on veut et s'indigne un jour en termes véhéments de voir son verre vide :

O Dieu! Que vois-je, mes amis?
Un crime trop notoire
Du nom charmant des Rosatis
Va donc flétrir la gloire!
O malheur affreux!
O scandale honteux!
J'ose le dire à peine!
Pour vous j'en rougis,
Ma coupe n'est pas pleine!

Il était encore à ce moment-là si près du temps où il aimait les pigeons, que son cœur est plein de sympathies pour tout le monde! Un avocat général, M. Foacies de Ruzé, se présente et c'est lui comme récipiendaire qui est chargé de lui donner le baiser de paix. Sa muse exhale ce bonheur en strophes attendries :

On vous a présenté la rose,
L'offrande était digne de vous!
De cette fleur, pour nous éclose,
La beauté plaît aux yeux de tous!
De grand cœur vous offrez ce verre,
Rempli de champagne joyeux!
Nul honnête homme sur la terre
Ne méprise ce don des Cieux!

Avec la même confiance,
Puis-je vous offrir mon présent?
C'est le sceau de notre alliance,
C'est un baiser qui vous attend!
Et c'est moi que la destinée
Appelle à cet emploi flatteur
Et mon étoile fortunée
Était d'accord avec mon cœur.

. . . . . .

Des guirlandes qui vous sont chères
Aimez donc toujours les appas,
Et, dès cet instant, à vos frères
Ouvrez votre cœur et vos bras!
Pardon, Amour! Pardon, Glycère!
Je conviens que, dans ce moment,
A vos doux baisers je préfère
Celui d'un magistrat charmant!

Quel aimable confrère que ce Robespierre! Du reste, cette sentimentalité à la Jean-Jacques persista longtemps chez Maximilien, car il écrivit plus tard une sorte d'idylle sur l'*Homme champêtre*, dont les vers sont mauvais, mais les sentiments fort touchants :

Heureux l'homme de la nature
Qui, loin de l'homme faux, loin de l'homme de cour,
Cultive un petit champ et peut, à son retour,
Manger en paix, dans sa cabane obscure,
Le pain que, sous le poids du jour,
Son travail généreux a gagné sans murmure!
Il voit avec plaisir sa femme et ses enfants
Préparer de leurs mains diligentes et chères
Le mets simple et les vêtements,
Qui lui sont devenus, à la fin, nécessaires

. . . . . .

La brillante rosée inonde et couvre encore
Les fruits, la verdure et les fleurs,
Du sommeil, quittant les douceurs
Il se lève, il prévient l'aurore
Et, saluant le jour qui vient blanchir les cieux
Il reprend ses travaux et ses propos joyeux!

Alors qu'il était membre de la Société des Rosati d'Arras, Robespierre avait pour ami et confrère un capitaine du génie, en garnison dans la même ville, du nom de Carnot! Tous deux chantaient l'amour et les plaisirs, mais le jeune capitaine tournait mieux les vers et se rapprochait de Chaulieu par sa muse plus anacréontique. Une de ses chansons eut même son heure de célébrité. Elle était intitulée : *Je ne veux pas!* Une pièce moins connue donnera l'idée du savoir-faire du jeune Carnot :

SOPHIE ABANDONNÉE.

Sur mon visage, une affreuse pâleur
Hélas! a remplacé la rose;
De mes yeux abattus je n'ose
Fixer des traits flétris par la douleur!
Viens, au moins pour me plaindre,
O toi, cruel que je chéris toujours;
Hâte tes pas, car de mes tristes jours
Le flambeau va bientôt s'éteindre.
Ciel, qui punis avec tant de rigueur
Les cœurs sensibles et crédules
Tes vengeances sont-elles nulles,
Pour le parjure et pour le séducteur ?
Peux-tu régner sur un plus tendre cœur?
Peux-tu trouver meilleure amie?
Loin de ta fidèle Sophie,
En vain, ingrat, tu cherches le bonheur.

Dans les réunions de Rosati, Carnot aimait à célébrer les douceurs de la liqueur chère à Bacchus! Et il chantait avec conviction :

Mes amis, le vrai sage
Est celui qui boit bien!
La joie est son partage,
Il ne désire rien.
Dans la machine ronde
Seul, il voit tout en beau!
Il n'a, dans ce bas monde,
D'autre ennemi que l'eau.

Les temps changèrent. D'autres ennemis que l'eau se montrèrent aux frontières de la France. L'organisateur de la victoire ne renia pas pourtant les chants de ses joyeuses années et, en 1797, alors qu'il était membre du Directoire, les Rosati de Paris, qui venaient de fonder leur société sur le modèle des Rosati d'Arras, l'admirent parmi leurs membres!

*
* *

Il y eut deux hommes en Fabre d'Églantine : l'écrivain et l'homme politique. Nous laissons de côté le membre du Comité de Salut public, pour nous attacher à l'écrivain et au poète.

L'églantine est une fleur que distribue chaque mai, à ses lauréats, l'Académie des Jeux floraux de Toulouse. Cette fleur, Fabre l'obtint encore jeune; il en fut si ravi qu'il ajouta à son nom celui de la fleur triomphante et s'appela dès lors Fabre d'Églantine.

Ce petit succès de province ne lui suffit pas! Il vint à Paris, espérant obtenir des triomphes plus élevés. Il y réussit à demi, fit des poésies où se trouvent des vers bien frappés, mais n'arriva guère à la postérité qu'avec une petite chanson qui, depuis un siècle, berce nos lèvres d'enfant. Il nous suffira d'en citer la première strophe :

Il pleut, il pleut, bergère,
Presse tes blancs moutons!
Allons sous ma chaumière,
Bergère, vite, allons.
J'entends sous le feuillage
L'eau qui tombe à grand bruit;
Voici, voici l'orage,
Voilà l'éclair qui luit.

La célèbre chanson de Fabre d'Églantine date de 1780; le succès en fut si grand, que le poète eut l'idée assez étrange d'en donner une suite en 1783.

La première strophe montrera l'abîme qui sépare ces deux productions :

A peine encor le couchant brille
Un peu là-bas,
La nuit s'avance et notre fille
Ne revient pas !
Femme, dis-moi, dis-moi, Marie,
Quel accident
Serait échu dans la prairie
A notre enfant ?

La même année, Fabre d'Églantine publia un poème en quatre chants sur *Chalon-sur-Saône*, bien et justement oublié. En revanche, un autre petit poème, *le Triomphe de Grétry*, mériterait d'être relevé du silence où on l'a laissé tomber, car il possède des vers dignes de Chénier.

* * *

Quoique Camille Desmoulins ait laissé peu de pièces de poésies, c'était cependant une nature poétique, d'une poésie ardente et nullement de ce sentimentalisme vague, que nombre de politiciens, à la suite de Rousseau, apportèrent à la Convention. Qui ne connaît, du moins par ouï-dire, les lettres enflammées qu'il écrivit à sa femme, pendant sa détention.

Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera. Je te reverrai un jour, ô Lucile! Sensible comme je l'étais, la mort, qui me délivre de la vue de tant de crimes, est-elle un si grand malheur? Adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur la terre! Je te laisse de bons amis, tout ce qu'il y a d'hommes vertueux et sensibles. Adieu, Lucile, ma Lucile, ma chère Lucile! Adieu, Horace! adieu, mon père! Je sens fuir devant moi l'image de la vie! Je vois encore Lucile, je la vois, ma bien-aimée! ma Lucile! Mes mains liées t'embrassent et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux mourants.

Camille Desmoulins fut, avant tout, un journaliste; la poésie allait mal à son tempérament; cependant nos recherches n'ont pas été stériles. Elle nous ont permis de retrouver une ode adressée aux États-Généraux de 1789 par « Camille Desmoulins, avocat, député du bailliage de Guise ». Comme presque tous les futurs régicides de 1793, Camille était alors un ardent royaliste, qui voulait le salut de la France dans l'union du roi et de la liberté. Voici quelques strophes de cette ode :

Français, de vos veines stériles,
Les beaux vers ne coulent-ils plus.
Pourquoi le siècle des Virgile
N'est-il pas celui des Titus?
O honte! C'est le nom d'Octave
Que des muses la lyre esclave
Consacre à la postérité!

Mais Louis enflamme ma verve,
Et les mensonges de Minerve
Vont céder à la vérité.

Je disais : Dieu livra la terre
A la verge des oppresseurs ;
Sous cette verge héréditaire
J'entends gémir nos successeurs.
Louis, ton peuple t'idolâtre,
Mais, plus heureux qu'Henri quatre,
Pourras-tu faire son bonheur?
Nous ne verrons plus comme à Rome
Du temple de la vertu l'homme
Monter au temple de l'honneur.

. . . . . .

Cher prince, des Rois le modèle,
Eh bien! nous doutions de ta foi,
Et qu'au-dessus de Marc-Aurèle
La France dût placer son roi!
Tu les as pourtant rassemblées
Ces tribus si longtemps foulées!
Ce n'est pas un roi qui les craint,
C'est à nous, peuples sans ancêtres,
Pour qu'il nous préserve de maîtres,
Qu'il faut l'appui d'un souverain.

A l'égal des grands et des mages,
Sûr de partager ton amour,
Vois ce peuple orner tes images
Et l'encens fumer à l'entour!
Nation bouillante et légère,
Une éloquence mensongère
A pu l'égarer quelques jours;
Mais après un délire extrême
Elle redevient elle-même
Et ses rois triomphent toujours.

Rapprocher Saint-Just de Camille Desmoulins c'est mettre côte à côte deux des hommes les plus remarquables produits par la Révolution.

Avant de se lancer dans la politique Saint-Just avait essayé de faire de la littérature et avait composé en 1788-1789 un poème en 20 chants : *Organt;* paru en 1789, sans nom d'auteur, il fut remis en vente en 1792 sous le titre de *Mes passe-temps ou le Nouvel Organt de* 1792, *poème lubrique en* 20 *chants*.

C'est une parodie des chansons de geste et des romans de chevalerie, avec des souvenirs de l'Arioste, de Boccace et de La Fontaine. L'imagination en est abondante et aisée, le style pimpant et leste, trop leste même, car les grossièretés n'y sont pas rares ; le titre de la deuxième édition n'est pas volé. Mais l'ouvrage est fastidieux à lire à cause de sa longueur et de son mince intérêt. Les éditeurs de 1792 y ont joint une clef qui attribue à certains personnages contemporains les aventures les plus scabreuses du poème.

Faire sortir de ce fatras d'événements décousus et d'anecdotes satiriques quelque chose d'intéressant, n'est pas facile. Donnons cependant un passage plein d'allusions aux acteurs et actrices de l'époque :

On adorait dans l'Asinomaie,
Comme ici-bas, Melpomène et Thalie.

Non toutefois ces deux divinités
Mères de l'art, filles de la nature,
Rouges sans fard, et belles sans parure,
Telles qu'enfin les a représenté (*sic*)
La vertueuse et simple antiquité.
Là, Melpomène, en âne travestie,
Braille en vers froids la morale bouffie
Et grimaçant pour amuser les sots,
En vieux rhéteurs, habille les héros.
Prône Le M... (Le Mierre) et rit du vieux Corneille
Siffle Dorfeuille, et caresse S... F... (Saint-Fal)
Pour avoir fait de Pyrrhus un brutal
Et d'Apollon épouvanté l'oreille.

Un des plus farouches montagnards de la Convention, l'auteur des sinistres fusillades de Lyon, Collot d'Herbois, fut longtemps acteur et auteur dramatique. Parmi les nombreuses pièces dont il fut le père, il en est une qui mérite d'être particulièrement signalée : *Les Français à la Grenade, ou l'impromptu de la guerre et de l'amour*, comédie-divertissement en deux actes et en prose, mêlée de chant, de danse et de vaudeville.

Composée à l'occasion des victoires des armées royales en Amérique, elle contient les flagorneries les plus plates à l'égard de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Vraiment, l'on se demande si le mielleux courtisan dont nous allons citer les vers était bien le même homme qui vota la mort de ce même Louis XVI et plus tard de la reine Marie-Antoinette.

Voici, par exemple, des couplets chantés à l'entr'acte :

*1er Couplet.*

Amis, le pavillon de France,
Toujours si fatal aux Anglais,
Est l'étendard de la vaillance
Et le signal de nos succès!
Après la victoire,
Chantons Bourbon, fêtons les lys!
Pour tout Français, c'est le cri de la gloire,
Vive Louis! Vive Louis!

*2e Couplet.*

Guerriers! Enfants chers à la France,
Qui de l'honneur suivez la loi,
Votre plus douce récompense
C'est un devoir de votre roi,
Après la victoire,
Chantons Bourbon, etc.

*3e Couplet.*

On parlera dans notre histoire
De notre Roi, de ses hauts faits!
C'est à sa santé qu'il faut boire
Avec le vin de ces Anglais.
Après la victoire,
Chantons Bourbon, etc.

Voici plus complet encore. C'est un « vaudeville » tiré de la même pièce :

Tout Français, au nom de Louis,
Devient terrible aux ennemis,
Mais pour les cœurs, c'est une fête
D'entendre celui d'Antoinette!
Que la Parque au gré de nos vœux
Ne cesse de filer pour eux!
Vive Louis, vive Antoinette!

Et cela continue ainsi pendant six couplets. La comédie se termine par un divertissement dans lequel le héros de la pièce s'écrie :

Français, n'oublions pas que si tout soldat au nom de son roi devient un héros, le nom d'Antoinette est aussi le plus doux à prononcer au milieu des charmes de la victoire! C'est aux pieds de notre illustre reine que la gloire dépose les lauriers cueillis pour la Patrie.

Un montagnard tout aussi farouche que Collot d'Herbois et qui, comme lui, adulait l'homme qu'il devait plus tard envoyer à la guillotine, c'est Robert; celui-ci avait la supériorité d'avoir plusieurs cordes à son arc, s'occupait avec autant de succès de ses denrées coloniales que de ses affaires politiques. Pendant les troubles des journées de Prairial, sa maison fut pillée et l'on trouva dans ses caves de nombreux tonneaux de rhum! Le votant de la loi contre les accapareurs était accapareur lui-même! De même, le régicide de 1793, qui regrettait de ne pouvoir du même coup supprimer tous les rois, s'était montré plat courtisan en 1787 dans une ode intitulée : *La Reconnaissance publique :*

Quel feu divin me consume!
Qui m'inspire cette ardeur?
Quelle passion s'allume
Et brûle au fond de mon cœur!
Maîtres fameux de la lyre,
Votre sublime délire
Agite-t-il donc mes sens?
Le plus beau sujet m'anime,
Un monarque magnanime
Est l'objet de mes accents.

Le grand prince que je chante,
C'est Louis, qui de Titus
Montre l'âme bienfaisante
Et possède les vertus!
Dans l'âge de la jeunesse
Il a toute la sagesse
De Nestor et de Solon.
Sur lui-même il a la gloire
De remporter la victoire,
Cédant tout à la raison.

La servitude abolie,
Le malheureux protégé,
La loi pénale adoucie
Le Nouveau Monde vengé!
C'est ainsi que, toujours juste,
Il marque son règne auguste
Par de signalés bienfaits,
Et que, rempli de tendresses,
Son cœur s'occupe sans cesse
Du bonheur de ses sujets.

A son peuple qui l'adore,
Dénonçant tous les abus,

Il voudrait sauver encore
L'accroissement des tributs.
Comme un bon et tendre Père,
Il médite, il délibère;
Et ce n'est point sans regret
Qu'il impose une loi dure
Dont sa grande âme murmure
Et gémit dans le secret.

*
* *

Voici un aristocrate, La Vicomterie de Saint-Samson, politicien et littérateur à la fois, ce qui ne l'a pas empêché d'être un des membres actifs du Comité de Salut public. Du moins, celui-ci n'a jamais eu pour les rois la moindre sympathie; il publie avec volupté : *Les Crimes des Rois* et autres ouvrages du même genre, où les malheureux souverains passent, sous sa plume, de bien mauvais quarts d'heure.

La Vicomterie de Saint-Samson a été tour à tour poète et prosateur. Comme poète, nous lui devons le *Code de la nature, Éloge de M. de Voltaire, La Liberté*, etc.

Le premier de ces ouvrages a paru sous le titre suivant : *Le Code de la nature, poème de Confucius, traduit et commenté par le père Parennin, Londres et Paris, Leroy, 1788*. Or, La Vicomterie est le seul auteur de cette pièce. Ce noble écrivain y recherche la meilleure morale; qui semble se rapprocher beaucoup de celle d'Épicure — et, du coup, il déclare une guerre à mort aux prêtres de tous les cultes : bonzes, fakirs, talapoins, curés, et rejette avec mépris tous les grands philosophes et métaphysiciens. Bien mieux, il s'en prend à Dieu lui-même :

La foudre abat le pin, sous la faux l'herbe tombe!
Tu vois naître le jour qui luira sur ta tombe,
O Roi de l'Univers que l'Univers dément.

La Vicomterie est plein de sages préceptes pour la jeunesse! Il conçoit bien, mon Dieu, qu'on s'amuse, mais, en termes excellents, il engage les jeunes gens à ne pas trop abuser des plaisirs faciles qui s'offrent à eux :

Ingrat! C'est par l'amour qu'existe l'univers...
Aime donc, mais choisis, j'approuve ta tendresse,
Je permets les plaisirs guidés par la sagesse.
Use! N'abuse point! J'attache les regrets,
Les remords à l'abus, la douleur à l'excès.

Et il termine ses sages recommandations par ce code du bon citoyen :

Enfin, sois père, époux, fils tendre, ami fidèle,
Suis ce plan, ô mortel, que moi-même ai tracé;
Jouis de l'Univers où ma main t'a placé.
Reçois, rends le bonheur c'est ainsi qu'on m'adore.
Le passé ne peut rien, l'avenir moins encore
L'instant qui fuit est tout pour la félicité,
N'en demande pas d'autre à la divinité.

Loignelot fut, comme La Vicomterie, homme de lettres et politicien. Élu député de Paris, il siégea à la Convention sur les bancs de la Montagne. Il a laissé deux tragédies inédites; deux autres furent représentées et imprimées : *Agis et Cléomène*, jouée au théâtre de Versailles en 1779 et au Théâtre-Français en 1782, — et *Rienzi*, représentée en 1790 sur le Théâtre de la Nation. Celle-ci eut peu de succès; mais *Agis* est restée assez longtemps au répertoire; il y a parfois de beaux mouvements dans le drame. Voici, par exemple, une période dans le genre de Voltaire :

Agis, roi de Sparte, a épousé Chélonis, fille de Léonidas, qui conspire contre lui et veut le détrôner. Au 2e acte, Agis blessé rencontre sa femme.

AGIS.

Chélonis, est-ce toi? Qui t'amène en ces lieux?

CHELONIS.

Tes périls, mon devoir! Connais-moi tout entière!
Quand le sort ennemi persécuta mon père,
Moi seule contre toi je fus son défenseur.
Et, sans examiner s'il fut un oppresseur,
Si son arrêt était injuste ou légitime
Qui de vous deux enfin méritait mon estime,
Il était malheureux, je le vis innocent,
Mon époux me parut coupable en le chassant.
Je courus dans l'exil, saintement infidèle,
D'un père partager la fortune cruelle.
Contre toi le destin se déclare aujourd'hui,
Pour toi je me déclare et je change avec lui.
L'adversité te rend mon amour et ta femme!

AGIS.

O vertu sans exemple! O femme incomparable!
Digne d'un meilleur sort, d'un père moins coupable.

Voici encore un Conventionnel implacable, Bouquier, auteur d'un opéra révolutionnaire, qui eut son heure de succès : *Réunion du 10 août ou l'Inauguration de la République française, sans-culottide en cinq actes*. Bouquier, qui avait un profond dédain pour les littérateurs, légistes, et philosophes, avait, en revanche, un culte pour les peintres et notamment pour Vernet, et en 1773 il lui adressait une épître où il essayait de rendre, dans sa poésie, tout ce que Vernet mettait dans ses toiles et plus encore : la description de la fameuse *Bergère des Alpes*, qui eut un si grand succès à l'Exposition de l'Académie royale de peinture et sculpture de 1763, est un morceau charmant que nous regrettons de ne pouvoir citer, à cause de sa longueur.

*
* *

On pourrait mettre sur le même rang deux Conventionnels littérateurs et poètes dans l'âme : Deleyre et Pons de Verdun.

Le premier qui, dans ses jeunes ans, était entré dans l'ordre des jésuites, ne tarda pas à devenir leur

ennemi acharné et à professer l'athéisme le plus complet. Adonné au culte des lettres, il composa des ouvrages d'une certaine élévation sur Bacon et Montesquieu, traduisit deux pièces de Goldoni : *Le Père de famille* et *Le Véritable ami*, et le célèbre poème de Lucrèce.

Il se délassait de ses grands travaux par des romances et poésies légères. Jean-Jacques Rousseau, avec lequel il était très lié, composa la musique de plusieurs romances de Deleyre. Quelques-unes dénoteraient un homme doux et simple, si nous ne savions le contraire; celle-ci, par exemple :

ROMANCE

Je l'ai planté, je l'ai vu naître,
Ce beau rosier où les oiseaux,
Tous les matins sous ma fenêtre,
Viennent chanter sur ces rameaux.

Petits oiseaux, troupe amoureuse
Ah! par pitié, ne chantez pas!
L'amant qui me rendait heureuse
Est parti pour d'autres climats.

Pour les trésors du Nouveau-Monde
Il fuit l'amour, brave la mort.
Hélas! Pourquoi chercher sur l'onde
Le bonheur qu'il trouvait au port?

Vous, passagères hirondelles,
Qui revenez chaque printemps,
Oiseaux voyageurs mais fidèles,
Ramenez-le-moi tous les ans.

Avant de devenir magistrat, homme politique et Conventionnel farouche, — car il fut un des plus ardents promoteurs de la mort de Louis XVI, — Pons de Verdun avait été un poète aimable, fin et élégant. En 1780, trois petits volumes parurent de lui sous ce titre : *les Loisirs, poésies diverses*. On aurait voulu une suite à ces charmants badinages; cette suite ne vint pas, ou, du moins, si dans l'édition de 1807 on trouve quelques pièces nouvelles, elles sont rares et peu importantes.

Pons de Verdun a composé des monologues. Quelques-uns ont eu les honneurs des salons parisiens à une époque où le monologue n'était pas encore parvenu à la hauteur d'une institution.

Nous avons choisi dans l'œuvre du Conventionnel l'aimable fantaisie suivante :

L'OUBLI VOLONTAIRE

*Conte.*

La veille de son mariage,
Thomas, au Père Hilarion,
Fut demander, suivant l'usage,
Un billet de confession.
Le pénitent, gai comme un prince,
Bien confessé, billet en main,
S'en allait; un remords le pince,
Et vite, il rebrousse chemin :
— N'est-ce point par inadvertance,
Vient-il dire au moine étonné,
Que vous ne m'avez point donné
Le moindre mot de pénitence?
« — Allez, répond le franciscain,
J'ai fait ce que je voulais faire.
Ne m'avez-vous pas dit, mon frère,
Que vous vous mariiez demain? »

Les Conventionnels poètes cités jusqu'ici appartenaient, croyons-nous, à la Montagne! Voici cependant deux Girondins célèbres : Isnard et Barbaroux.

Isnard donna l'exemple d'un révolutionnaire implacable aux débuts de sa carrière politique, au point qu'il réclamait les mesures les plus rigoureuses contre les prêtres réfractaires qu'il appelait des pestiférés, et recevait les éloges de Marat. Peu à peu, ses férocités s'apaisent, sa fureur se calme, ses idées religieuses et politiques se modifient, et, en 1805, cet esprit élevé publie un superbe dithyrambe à Pie VII, précédé de l'hommage suivant :

Très Saint-Père, ce n'est point une admiration stérile que fait naître parmi les Français l'auguste présence de Votre Sainteté. Depuis qu'elle réside dans cet empire, la trace des maux qu'éprouva la Religion s'efface de jour en jour... De toutes parts, les rapports de l'homme avec Dieu se rétablissent... Puissent mes efforts me mériter ses saintes bénédictions!

Voici le début de ce poème :

Quels seront mes accords? Chanterai-je les charmes
De ces sacrés vallons, de ce mont enchanté?
J'entends le bruit des armes,
Le tumulte d'un camp, des cris et des alarmes,
Chantant de nos guerriers le courage indompté.
Non! Dans le transport qui m'enflamme
De l'immortalité de l'âme
Offrons le saint cantique à la Divinité!

Un ami d'Isnard, moins heureux que lui, — car il paya de sa tête son dévouement aux Girondins, — Barbaroux a laissé une ode sur les volcans intitulée : *L'électricité*, insérée par Cambry dans son *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*. C'est, à notre connaissance, la seule poésie qu'ait jamais écrite Barbaroux, avant tout avocat et homme politique. Cette ode contient douze strophes pleines de bonnes intentions. En voici la première :

Le bruit effrayant du tonnerre
Ébranle la voûte des airs;
La nuit enveloppe la terre,
Et les vents soulèvent les mers.
Quel spectacle a frappé ma vue!
L'éclair embrase l'étendue,
Il agite les éléments!
Ah! quand tout se meut, tout s'enflamme,
Feu sacré, passe dans mon âme,
Je te consacre mes accents.

. . . . . .

Cette énumération déjà longue de Conventionnels poètes n'est pas terminée. Quelques noms doivent y être ajoutés. Seulement, pour ces derniers, nous avons été moins heureux que pour les précédents. Leurs œuvres poétiques ne sont pas parvenues jusqu'à nous, ou, du moins, la Bibliothèque Nationale ne les possède pas.

Nous n'avons donc qu'à présenter, en quelques lignes, les noms qui suivent :

Bonnier d'Alco, député de l'Hérault, assassiné à Rastadt, a laissé des *Recherches historiques sur Malte* dont nous n'avons pas à nous occuper.

Ses biographes s'accordent à dire qu'il fit des *Poésies légères* assez estimées. Nos recherches ne nous ont permis d'en découvrir aucune, pas plus dans l'*Almanach des Muses* et les *Étrennes de Polymnie*, qu'ailleurs.

Mais nos regrets sont encore plus vifs de n'avoir pu trouver trace des *Poésies légères* attribuées au fougueux montagnard Osselin, l'auteur des lois draconiennes votées sous la Terreur. Il aurait été intéressant de savoir si cet homme terrible était aussi féroce en son particulier qu'à la tribune de la Convention.

L'abbé Massieu, devenu évêque constitutionnel, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il avait traduit, avant d'entrer dans la vie politique, les œuvres de Lucain.

Guffroy a laissé une ode composée en 1793, *la Liberté, Barra et Viala!* Peut-être y réclamait-il, en vers, comme il faisait en prose, dans son journal *Le Rougyff*, quelques millions de têtes! Guffroy était très crâne là-dessus : « Que la guillotine, disait-il, soit en permanence dans toute la République. La France aura assez de cinq millions d'habitants! » En voilà un qui ne se lamentait pas sur la dépopulation de la France, comme l'avait fait Pétion dans son curieux rapport de 1785.

Un nom manque à cette galerie, pour que la série des Conventionnels poètes soit complète, celui de Marie-Joseph Chénier. Il nous a semblé inutile d'en parler ici autrement que pour le mentionner. L'auteur de *Charles IX* est tellement connu comme poète et littérateur que l'homme politique, le Conventionnel disparaît pour ainsi dire et qu'il ne reste de lui que le souvenir du poète de la Révolution, aussi connu par ses hymnes, comme le *Chant du Départ*, que par ses pièces de théâtre.

G. DE DUBOR.

A PROPOS

## DE LA QUESTION DES SYNDICATS

### La loi et les mœurs.

C'est un des traits caractéristiques de ce temps que l'espèce de lassitude découragée où semblent tombés, vis-à-vis de leurs propres rêves, un grand nombre d'esprits qu'il y a peu d'années encore toutes les libertés passionnaient, et qu'à cette heure une seule idée obsède, à savoir que nous sommes devenus trop libres, et qu'il est temps d'y remédier.

Ces scrupules — prévus par quelques-uns — provoquent tout naturellement chez les radicaux, restés fidèles aux programmes des temps héroïques, une belle indignation. Il ne faut pas s'en émouvoir. La fonction des radicaux est de s'indigner. Et pourtant il semble qu'il y ait en politique quelque chose de plus glorieux que de ne jamais changer d'avis et d'injurier ceux qui en changent : ce serait de chercher à se composer au jour le jour sur toutes choses « l'opinion juste », — y dût-on perdre quelques illusions, et le facile prestige d'avoir prononcé toute sa vie les mêmes discours.

Donc, quelques-uns ont eu ce courage. De très sincères et très loyaux démocrates, parfaitement dévoués à la conservation et au progrès des « institutions existantes » se sont avisés qu'il ne suffisait pas de créer des libertés, à tâtons et « au petit bonheur », pour améliorer une République ; qu'il y fallait un ordre, une méthode et une mesure, et que faute de tout cela on risquait fort de n'avoir créé, au lieu de liberté, que de l'oppression.

Le malheur est qu'ils s'en aperçoivent un peu tard. Voilà quelque quinze ans que les grandes expériences sont commencées, et déjà, du point très avancé où nous sommes, il y a des reculs impossibles. Il ne s'agit donc pas de défaire ce qui est, mais de corriger, d'améliorer; d'empêcher surtout que certains périls ne s'aggravent...

***

Le péril syndical est celui dont les républicains raisonnables (voilà un adjectif qui va faire rire M. Sigismond Lacroix) semblent s'être, en ces derniers temps, le plus sérieusement émus. Il y a de quoi.

Cette loi du 21 mars 1884, qui organisait pour la première fois chez nous la liberté des syndicats professionnels, avait semblé à tous, le jour où M. Waldeck-Rousseau la présenta au Parlement, une loi de délivrance. Les patrons l'acceptaient avec plaisir : elle était pour eux la consécration du fait accompli; elle « régularisait » le régime de tolérance bienveillante sous lequel leurs premiers syndicats s'étaient fondés et avaient vécu, tant bien que mal, depuis vingt ans.

Pour les ouvriers, c'était l'émancipation; même dans les milieux jusque-là fermés aux préoccupations syndicales, une curiosité s'éveillait, — et aussi la joie vague de jouir à tout hasard d'une liberté de plus...

> Je crois en *Waldeck* fermement;
> Je ne sais pas ce qu'il veut faire,
> Mais je sais que c'est le contraire.
> De ce qu'on fit jusqu'à présent.

Et les syndicats ouvriers naquirent, pullulèrent. En moins de dix années, nous en avons vu s'organiser ou se fonder plus de dix-neuf cents.

La loi qui les fondait était une loi sage et nécessaire; ils en eurent très vite fait un instrument d'insupportable oppression. Interrogez en secret l'ouvrier syndiqué qui fait grève... Il vous avouera presque toujours qu'il ignore au juste pourquoi il chôme : il a suivi l'exemple des camarades; il a obéi à un ordre tombé on ne sait d'où; on lui a promis qu'au bout de cette misère-là il y avait une récompense assurée, qu'il en sortirait plus riche et plus libre; et il l'a cru. Questionnez, après lui, son voisin, qui n'est pas du syndicat. Il vous avouera que ce sont là des calembredaines, et que jamais la grève n'a enrichi l'ouvrier. Cependant il chôme, lui aussi... Il chôme par esprit d'imitation, de *panurgisme*, ou de confraternité; à moins que ce ne soit simplement par peur, et parce qu'il y a pour les « fainéants » qui travaillent, en temps de grève, de sérieuses chances d'être rossés.

Cherchez maintenant d'où part cette tyrannie, et quels hommes l'organisent. Des ouvriers? non pas. Mais presque toujours des oisifs, des déclassés, jadis exclus de l'atelier où ils fomentent à présent la guerre, devenus marchands de bière... et d'orviétan; et derrière ceux-là la petite cohorte des politiciens ingénieux pour qui ces groupements syndicaux sont des champs d'opérations faciles, et qu'on y voit évoluer, Dieu sait avec quelle vaillance désintéressée, — en attendant l'élection prochaine...

Il est grand temps de ramener un peu d'ordre en ce gâchis; et surtout de rendre quelque sécurité à nos industries, qui commencent à se plaindre sérieusement d'en manquer.

Pour cela, deux réformes sont nécessaires. La première consiste à fixer une fois pour toutes et strictement au « droit syndical » les limites de son domaine.

Ces limites ne sont pas définies par la loi de 1884. Elle n'accorde, il est vrai, formellement le droit de syndicat qu'aux métiers et professions « concourant à l'établissement de produits déterminés », mais ce n'est là qu'un mot. Dans la pratique, ce droit s'est étendu peu à peu à tout le monde. Il suffit de citer l'exemple des employés de chemins de fer, qui ne concourent à l'établissement d'aucun « produit », cela est évident, et à qui, cependant, le droit de se syndiquer a été du premier coup reconnu.

La loi n'établit donc aucune distinction entre les *industries* proprement dites et les *services* publics; elle ne distingue pas davantage, au regard du « droit syndical » (et ceci est plus grave), la situation des entreprises privées de celle des entreprises d'État.

Nous avons vu, il y a six semaines, les effets de cette équivoque : elle a coûté la vie à un ministère.

Et vraiment, ce jour-là, l'opposition avait beau jeu.

« Vous accordez, disait-elle à M. Jonnart, ministre des travaux publics, la liberté syndicale aux Compagnies de chemins de fer, qui ne sont point des industries, mais des services publics. Vous ne refuserez pas, j'imagine, le même avantage aux ouvriers des chemins de fer de l'État; car en quoi leur situation diffère-t-elle de celle des ouvriers des Compagnies? En quoi, si la sécurité publique n'est pas menacée d'un côté, l'est-elle de l'autre? »

En vérité le raisonnement était inattaquable.

M. Jonnart, pourtant, riposta. Il le fit avec plus de courage que de bonheur. Il parla des droits de l'État, de l'intangible et nécessaire discipline des services publics, de l'espèce d'inconvenance qu'il y aurait à livrer aux fantaisies réformatrices d'ouvriers d'État syndiqués la sécurité du contribuable, de celui qui paie l'impôt et qui veut être fidèlement servi. Tout cela était fort bien pensé; mais M. Jonnart n'en demeurait pas moins impuissant à expliquer à la Chambre en vertu de quelles raisons le mécanicien de chemin de fer, ouvrier *syndicable* entre Paris et Nantes, devient, entre Nantes et la Rochelle, un « fonctionnaire » que la sécurité publique défend de syndiquer?... L'inconséquence, a dit Bastiat, a l'absurdité pour limite. Ou bien il fallait, en 1884, exclure toutes les Compagnies de chemins de fer du bénéfice de la loi syndicale, ou bien il faut le leur accorder à toutes; et c'est vraisemblablement à quoi nous aurons abouti d'ici peu...

Mais les socialistes auraient tort de se réjouir trop vite.

Les incidents de la séance du 22 mai ont eu en effet l'avantage d'appeler l'attention d'un certain nombre d'hommes d'État sur les dangers qu'était susceptible de faire courir à l'ordre public une extension *indéfinie* du droit syndical à toutes les catégories de services et de métiers; et c'est en vue de parer à ce danger que M. Dupuy, président du Conseil, annonçait tout récemment la mise à l'étude d'un projet de loi tendant à modifier, à préciser les dispositions de la loi promulguée il y a dix ans.

L'idée fondamentale du projet ministériel est qu'un gouvernement ne saurait tolérer, sous prétexte de

conflit, à plus forte raison de simple mésaccord économique, l'interruption d'aucun des services qui intéressent la sécurité et la défense du pays. Il existe donc un certain nombre de services d'État et certaines catégories d'agents auxquels le droit de syndicat, source du droit de grève, doit être *a priori* refusé. Et c'est cette interdiction qu'il s'agit d'inscrire dans la loi.

Les agents visés tout d'abord par le projet nouveau seront naturellement les « fonctionnaires », c'est-à-dire l'ensemble du personnel *hiérarchisé* de nos administrations, placé sous le régime de la loi des retraites de 1853. Le fonctionnaire est lié à l'État par un contrat formel dont il connaît et dont il a accepté les termes. En échange du dévouement qu'il exige de lui, l'État assure la situation présente de cet homme et garantit son avenir. Il y a là un ensemble de règles et d'obligations réciproques qui ne sauraient être, une fois fixées, l'objet de débats privés ou syndicaux d'aucune sorte. Se soumettre ou se démettre : la marche régulière des affaires publiques est à ce prix.

Restent les employés non commissionnés et les ouvriers dépendant d'entreprises publiques, directement placés sous l'autorité de l'État, et rétribués par lui.

La difficulté sera d'établir à quelles catégories de ce personnel le droit de syndicat peut être reconnu ou refusé. On conçoit qu'il y ait là des distinctions nécessaires. Une grève de cigarières, par exemple, peut se produire et durer indéfiniment, sans que le salut de l'État en soit le moins du monde compromis. Il peut être au contraire, à un moment donné, d'un intérêt capital que le travail de tel arsenal maritime où d'urgentes constructions sont entreprises ne soit pas interrompu; et l'on comprend, de même, quel danger national ce pourrait être de laisser à la merci de disputes, de crises ouvrières, le fonctionnement d'ateliers tels que ceux de Saint-Étienne, d'Indret, de Bourges ou de Châtellerault. La liberté syndicale, inoffensive à l'égard de certaines industries d'État, apparaît donc, à l'égard de certaines autres, comme un péril. Il va falloir distinguer, définir, classer tout cela. Dure besogne, mais que nous devons savoir gré à M. Dupuy d'avoir entreprise; car, encore une fois, la loi de 1884 ne crée sur tous ces points que des incertitudes et laisse le champ libre à tous les abus.

Elle appelle, ai-je dit, une seconde réforme; celle-là même que la Chambre avait commencé d'entreprendre ces jours-ci, et qu'une ingénieuse manœuvre de stratégie parlementaire vient de la forcer d'interrompre...

Cette réforme est simple, et l'amendement Guillemin, qui souleva de si furieuses colères sur les bancs de la minorité socialiste, la réalisait exactement : elle a pour objet d'exclure du syndicat ouvrier l'intrus, le politicien, l'agitateur étranger, d'obliger ces syndicats « professionnels » à n'être que professionnels...

Les discussions soulevées par cette proposition S'embat sont trop récentes pour qu'il soit utile d'y insister. Notons simplement la « moralité » rassurante qui s'en dégage, — à savoir qu'après dix années de tâtonnements et de chaos, le moment semble venu où la nécessité d'une même réforme s'impose à tous les esprits impartiaux : celle de limiter le champ de l'action syndicale, de le *déblayer*, de l'assainir... L'idée n'en devra plus être abandonnée.

Ce serait un leurre pourtant d'espérer que la question syndicale pût être résolue tout entière par une amélioration de la loi. Les lois donnent des avertissements, préviennent çà et là un écart, ou le répriment: elles ne suppriment pas la cause de l'erreur ou du danger. La vraie réforme est celle qui s'opérera dans nos mœurs.

Empêcher certains syndicats de se constituer peut être une mesure excellente : on conçoit cependant la possibilité de certaines ententes secrètes, d'associations capables de déjouer les plus étroites surveillances, et de préparer en secret des catastrophes qu'aucune loi, le cas échéant, ne serait de force à éviter ni à punir : on ne défère pas aux tribunaux le délit de dix mille hommes qui violent la même loi en même temps.

Exclure des syndicats les individus suspects qui s'y installent pour les exploiter — ce qu'avait voulu la Chambre l'autre semaine en votant l'amendement Guillemin — n'est pas une moins utile précaution; mais ce n'est là encore qu'une précaution, un palliatif : ce n'est pas un remède. Car on comprend très bien aussi qu'il n'est pas indispensable que l'autorité qui s'exerce dans un syndicat soit celle d'un syndiqué... Cette autorité peut venir du dehors, ne s'exercer qu'officieusement, et n'en être que plus forte.

Il existe à Arras un ancien notaire qui est le cousin de notre ambassadeur à Vienne, et qui porte son nom. Ce M. Lozé est un homme aimable, actif, frotté d'idées humanitaires, et qui a voulu mettre au service des ouvriers mineurs du Nord son expérience et ses loisirs de bourgeois retraité. Il est entré en relations régulières avec eux, a même voyagé à l'étranger pour y étudier à fond le mécanisme de certaines institutions ouvrières et en rapporter à ses amis des Charbonnages d'Aniche, de l'Escarpelle et de Douchy des idées et des documents.

Peut-être n'a-t-on pas oublié cette tentative — restée d'ailleurs infructueuse — du syndicat des mineurs du Nord qui, l'hiver dernier, proposait une

sorte de traité de paix aux Compagnies, sous la forme de conseils d'arbitrage et de conciliation à organiser. La presse fit quelque bruit autour de l'incident, et le nom de M. Lozé, initiateur du projet, fut cité avec éloges. Ce qu'on ignorait, en général, c'est que M. Lozé n'était ni syndiqué, ni mineur, mais simplement notaire... Je le vis chez lui, dans son cabinet de travail, un dimanche. En face de nous, un petit homme chétif, vêtu pauvrement, timide, à l'œil clignotant et au poil jaune, était assis. Il parlait peu; semblait plutôt venu là pour écouter, et s'instruire.

Nous sortîmes ensemble, et l'on sentait ce brave homme un peu impressionné par le luxe bourgeois qui l'environnait, par le bruit que faisaient sur les dalles de marbre du vestibule les semelles de bois de ses galoches. C'était Moché, le secrétaire général de la Fédération des mineurs du Nord, — personnage presque redouté des Compagnies.

Moché était venu à Arras, non sans doute pour recevoir des ordres, mais pour recueillir des avis... J'ai compris ce jour-là (et le souvenir m'en revenait au moment où la Chambre votait l'amendement Guillemin) que Sa Sainteté le Parti ouvrier a lui aussi ses Éminences Grises, et qu'il ne suffit pas, pour abolir la réalité d'un commandement, d'en interdire les signes...

Je veux bien que l'influence de M. Lozé ne se soit jamais exercée chez ces mineurs du Nord que dans une intention de conciliation et d'apaisement; mais enfin, *elle a pu s'exercer*, en dehors et en dépit de la Loi, et il n'a pas dépendu de l'administration qu'elle fût bienfaisante ou nuisible...

Toute mesure qui tend à exclure des syndicats les ingérences extra-professionnelles marque une tendance louable et qu'on peut encourager. Mais je répète que ce n'est qu'un palliatif, un moyen de diminuer (sans le résoudre) la difficulté du problème, et que le vrai remède est ailleurs.

*
* *

Ce remède-là, malheureusement, ce n'est ni de M. Dupuy, ni de M. Guillemin, ni d'aucun législateur qu'il dépend de l'appliquer. Il est aux mains des patrons eux-mêmes.

Les patrons demandent à la loi de les protéger contre l'oppression syndicale. Il y aurait pour eux un moyen bien simple de rendre cette oppression stérile et impossible : ce serait de ne pas laisser s'en aller, à force d'indifférence et de dédain, l'ouvrier qu'ils font vivre au syndicat qui le confisque. Et c'est justement de quoi ils ne veulent pas se persuader.

Chez presque tous les patrons — et ceci est plus remarquable encore dans la grande industrie, — il existe je ne sais quelle inconsciente hauteur d'attitude, une sorte de penchant aristocratique à ne communiquer avec l'ouvrier que de loin et de haut. On lui donne de bons salaires, on lui assure des pensions de retraite, on lui construit des hôpitaux; mais il se mêle à toute cette philanthropie un certain air de le *tenir à distance* qui l'exaspère.

Notez que cet ouvrier est électeur, membre d'un syndicat que la loi reconnaît. C'est une sorte de petit roi, autour de qui s'agite une cour... Cour de politiciens roublards et d'agitateurs besogneux dont le seul rêve est d'exploiter ses appétits et ses rancunes, en les flattant.

De là une contradiction qui n'échappe point à son bon sens : à l'atelier, on lui donne des ordres; au syndicat ou au meeting, on lui en demande.

D'un côté, on lui fait sentir que son rôle n'est que d'obéir; de l'autre, on le persuade qu'il n'existe que pour commander.

Il me semble que les chefs d'industrie ne se préoccupent pas assez de cette condition nouvelle de l'ouvrier, et des devoirs nouveaux où elle les oblige.

On ne leur demande pas d'abolir chez eux la discipline sans laquelle il n'est pas de travail possible; mais on souhaiterait qu'ils rendissent cette discipline plus aimable, en prenant eux-mêmes la peine d'éclairer l'ouvrier sur l'intérêt qu'il a à s'y soumettre. On leur demande de se rapprocher de lui davantage, d'être des éducateurs autant que des patrons; — de ne point attendre, pour s'apercevoir que les gens qu'ils nourrissent ont des intelligences et des consciences, que Basly, Lamendin et Calvignac s'en soient emparés...

Je parlais tout à l'heure des conseils d'arbitrage et de conciliation dont le Syndicat des mineurs du Nord avait, l'hiver dernier, proposé l'essai loyal aux Compagnies de la région. Voilà plusieurs années que ces conseils fonctionnent en Angleterre et en Belgique, et à maintes reprises, à l'issue de chacune de ces grèves ruineuses qui semblent devenues, depuis plusieurs années, le fléau inéluctable et chronique de notre vie industrielle, la presse a signalé aux « dirigeants » de notre grande industrie l'intérêt de cette tentative.

Personne n'a voulu essayer. On nous oppose des arguments philosophiques, — le danger de consacrer, dans l'usine même, le principe d'un droit régulier de discussion entre l'employeur et l'employé, de mettre toute discipline, toute règle de travail à la merci de chicanes quotidiennes, nées d'influences révolutionnaires...

On ne réfléchit pas que si les influences exercées hors de l'usine sur l'esprit de l'ouvrier sont périlleuses, c'est qu'aucune autre influence, *à l'intérieur de l'usine*, n'en contre-balance l'action. Le jour où le patron aura institué *chez lui* un régime possible d'entente, de conciliation et d'*explications*, le pres-

tige du syndicat — que l'ouvrier sentira de moins en moins nécessaire — sera très compromis.

Ce jour-là il importera très peu que MM. Basly, Rondet, Moché, Poulain et leurs amis aient ou n'aient pas le droit de faire partie du syndicat qu'ils dirigent : ils n'y serviront plus à rien. Et ainsi le vœu du sage législateur se trouvera réalisé de lui-même; — et nous y aurons fait l'économie de quelques procès.

ÉMILE BERR.

## ESSAIS ET NOTICES

### Orateurs modernes.

Jules Ferry : *Discours et Opinions.*

Le second volume des *Discours et Opinions* de Jules Ferry (1) vient de paraître. Il embrasse la période qui va de la réunion de l'Assemblée nationale (8 février 1871) à l'avènement du premier ministère Waddington (4 février 1879), où Jules Ferry reçut le portefeuille de l'Instruction publique. C'est donc, dans cette importante publication, le dernier volume où le futur réformateur de l'instruction nationale, le futur fondateur de l'empire colonial français, n'apparaît encore que comme simple député, et, le plus souvent, contre des gouvernements de réaction et « de combat », un député d'opposition. Il est intéressant de le suivre comme l'un des porte-paroles les plus éloquents du parti républicain, non seulement à la tribune de l'Assemblée, mais dans la presse, où il continuait à se manifester comme un polémiste ardent et ingénieux. On verra combien peu, de la situation d'opposant à celle de gouvernant, ont varié ses idées sur les droits de l'Etat, sur le développement de la démocratie par l'instruction, sur le relèvement de la France par la démocratie. Comme député d'opposition, il a prononcé quelques-uns de ses plus beaux discours, se révélant tantôt comme un penseur aux grandes vues d'ensemble, tantôt, dans telle discussion sur la fusion des postes et télégraphes ou la suppression des sous-préfectures de la Seine, comme un orateur d'affaires précis, clair et bien informé.

Un tel livre ne se prête guère à l'analyse; il ne se laisse pas mieux découper en citations. De tous ces discours je ne veux en signaler qu'un : c'est celui que Jules Ferry prononça, le 4 mars 1874, à l'inauguration du monument élevé à Raon-l'Étape en l'honneur des Vosgiens morts pendant la guerre. Après avoir rappelé le dévouement héroïque de ces soldats de nouvelle levée, de « ces mobiles mal vêtus, mal armés, ne sachant pas se servir des fusils qu'on venait de leur confier... jetés à l'ennemi, sans sommeil, presque sans pain », l'orateur s'élève à la conception du rôle que ses malheurs mêmes assignent à la France dans le monde : « Il y a deux espèces de nations : celles qui se résignent devant la conquête et celles qui ne se résignent pas. C'est parce que la France, abandonnée, trahie par ceux qui lui avaient promis de la conduire à la victoire, envahie, mutilée, foulée par cinq cent mille Allemands, ne s'est pas résignée, c'est parce qu'elle ne se résigne pas, qu'elle fait encore figure dans le monde et qu'elle peut porter la tête haute devant l'Europe... Il y a quatre ans, peu de jours avant ces dates lugubres dont l'anniversaire nous ramène ici, il y avait à Ferrières deux hommes : un grand citoyen, qui représentait la République française; un grand homme d'Etat, qui représentait l'Allemagne victorieuse. Ce dernier, surpris de cette lutte à outrance qu'il tenait pour une pure démence, étonné qu'on ne lui apportât pas les clés de la France, s'écriait : « Vous parlez d'honneur, mais vous êtes vain- « cus! Quel peuple êtes-vous donc? Votre honneur est-il « fait autrement que le nôtre? » Les vivants n'ont pas le droit de répondre; ils ne le pourraient sans outrecuidance. Mais nous avons nos morts pour répondre. Oui, depuis Artenay jusqu'à Nompatelize, depuis le Mans jusqu'à Saint-Quentin, depuis Orléans jusqu'à Héricourt, nos morts ont répondu, et leurs ossements blanchis attestent qu'il y a pour la France un honneur qui n'est pas celui de tout le monde... » Tout le discours est à lire; c'est beau comme l'antique, grand comme l'apostrophe de Démosthène à ses morts de Marathon.

Cette publication est précieuse à plus d'un titre; elle mérite de prendre place à côté de celle des discours de Thiers, de Jules Favre, de Gambetta. Ce sont là les vraies sources, les sources vives de notre histoire récente.

A. R.

### Publications du ministère de la Justice.

LÉGISLATION ÉTRANGÈRE

*Code général des biens pour la principauté de Monténégro*, traduit et annoté par MM. R. Dareste et A. Rivière; Imprimerie nationale, 1892. — *Code d'organisation judiciaire de l'empire de Russie*, traduit et annoté par le comte Jean Kapnist, 1893.

On sait qu'il existe, auprès de notre ministère de la Justice, un Comité de législation étrangère. Son président est actuellement M. Léon Aucoc, membre de l'Institut, auteur de tant de savants travaux sur nos institutions, et dont tout le monde connaît et apprécie le livre magistral intitulé : *Conseil d'État avant et depuis 1789.*

Ce Comité a une part prépondérante dans le grand travail d'enquête sur les lois étrangères, auquel la *Société de législation comparée*, fondée depuis 1872, apporte, de son côté, un précieux concours. Sous la direction de ce Comité, aux frais du ministère de la Justice, a déjà paru toute une bibliothèque digne d'intéresser non pas seulement le légiste de profession, mais le philosophe et l'historien. Des Codes anglais, autrichiens, allemands, hollandais, hongrois, italiens, les Chartes coloniales et Constitutions des États-Unis, ont été traduits et enrichis d'annotations par les hommes les plus compétents. D'au-

(1) Jules Ferry, *Discours et Opinions*, publiés avec commentaires et notes par P. Robiquet. — Tome II : l'Assemblée nationale; le 16 Mai; le second ministère Dufaure. — 1 vol. in-8° cavalier, 500 pages; Paris, Armand Colin.

très ouvrages vont suivre, parmi lesquels on annonce un *Recueil de Kânoun kabyles*, destiné à compléter celui de Letourneau et Hanoteau et qui sera d'une grande utilité pratique pour nos juges de paix en pays indigène.

Les pays slaves n'ont pas été négligés. En 1892 paraissait le *Code général des biens pour la principauté de Monténégro*, traduit du serbe par MM. R. Dareste et A. Rivière. Les savants éditeurs ont exposé, dans une préface, la genèse de ce Code encore incomplet, mais si bien approprié à l'état présent du peuple monténégrin. Il a été promulgué seulement en 1888, et il est, en somme, l'œuvre d'un homme. L'histoire de cet homme, qui fut comme le Lycurgue et le Solon de ce petit pays slave, mérite d'être connue. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les Monténégrins, dont on sait les luttes héroïques contre les Turcs, n'avaient pas de lois écrites, mais seulement des coutumes. Leur premier texte de loi date de 1796; il se composait uniquement de 16 articles, dont le plus important était l'interdiction de se faire justice à soi-même; celui aussi qui fut le plus souvent violé... Ce bagage sommaire s'augmenta, en 1803, de 17 autres articles. De ces 33 articles, édictés surtout en vue de réprimer les meurtres et les vols, un seul concernait le droit civil : encore est-il fait pour nous surprendre, ou du moins jette-t-il un jour très vif sur l'état social du pays, car il obligeait quiconque voulait vendre un immeuble à le proposer d'abord à ses parents, puis à ses voisins. Ce fut toute la législation écrite du Monténégro jusqu'au moment où le traité de Berlin (1878) consacra son indépendance et doubla l'étendue de son territoire. Surtout pour ces annexions nouvelles, pays beaucoup plus riches que le Monténégro primitif, il fallait une loi : le prince Nicolas I^er chargea de sa rédaction M. Bogisitch, professeur à l'Université russe d'Odessa, mais natif de Raguse ; en somme un Slave du Sud, un homme de race serbe, comme les Monténégrins eux-mêmes.

Ce qu'il y a d'original et de grand dans l'œuvre de M. Bogisitch, c'est qu'il n'essaya pas d'introduire de toute pièce une législation idéale, comme eût fait un Français du temps de Rousseau, ou même une législation déjà existante, fût-elle la plus parfaite de toutes, comme eût fait un Français du temps de Napoléon. Il ne se borna pas non plus à codifier ce qui existait déjà dans le pays; mais, après avoir consciencieusement étudié les coutumes nationales, il sut déterminer avec précision la dose d'esprit européen et de principes modernes qu'on pourrait y faire pénétrer. Il distingua que certaines de ces coutumes étaient à ce point nationales qu'on ne pouvait les modifier, et à ce point incompatibles avec les progrès ultérieurs, qu'on devait se garder de leur accorder la sanction de la loi écrite : il fallait les laisser évoluer d'elles-mêmes librement vers l'avenir. Voilà pourquoi, dans son code, il n'est question ni de la famille, ni des successions, ni de cette institution aussi solide que la famille, le *bratstvo* ou fraternité volontaire. Il les laissa en dehors de sa réforme, dans le domaine de la coutume, se bornant à régulariser les modes d'acquisition autres que l'héritage, le régime des ventes, des prêts, des obligations, empruntant à l'Occident le régime hypothécaire, réglementant celui des prescriptions. De là ce titre singulier, mais parfaitement justifié, du nouveau monument législatif : le Code général *des biens*, en 1 031 articles.

L'autre publication du Comité de législation, c'est le *Code judiciaire de l'empire de Russie*, texte de 1864 avec le supplément de 1890. L'éditeur en est M. Jean Kapnist, attaché à la section de codification près le Conseil de l'Empire. Le texte de ce monument est précédé d'une longue introduction, où l'éditeur a exposé l'évolution des lois russes depuis les origines de l'État moscovite, spécialement depuis les réformes de Pierre le Grand, jusqu'à nos jours. Le président de notre Comité de législation étrangère, M. Aucoc, en a rendu compte à l'Académie des Sciences morales, et ce précieux travail a paru récemment en plaquette (Paris, Picard, 1893).

Dès le temps de Nicolas I^er, on avait essayé de « digérer » le fatras des lois russes, c'est-à-dire d'en extraire les textes en vigueur et de les classer dans un ordre systématique. Ce travail de rédaction, qu'on appelle le *Svod zakonof*, n'est comparable, vu sa prodigieuse étendue, ni au *Digeste* de Justinien, ni, encore moins, à notre Code Napoléon : il remplit 15 volumes énormes; un avocat ne pourrait le mettre dans sa serviette en allant à l'audience; la Russie n'a pas encore son Tripier de poche. Il se passera encore du temps avant qu'elle ait un vrai Code civil. Du moins, en 1845, il a été promulgué un Code pénal, et en 1864, un Code de procédure civile, un Code de procédure criminelle, un Code des peines appliquées par les juges de paix, et enfin un Code d'organisation judiciaire. C'est ce dernier document qu'a publié M. de Kapnist.

Il comprend 605 articles. Nous pouvons y apprendre ce que c'est, en Russie, que le juge de paix et l'*assemblée* des juges de paix; les juridictions toutes patriarcales, spéciales aux paysans; les tribunaux dits *d'arrondissement*, dont le ressort a une superficie parfois équivalente à cinquante de nos départements; les *cours judiciaires*, analogues à nos cours d'appel, mais ayant aussi un ressort de trente à quarante fois plus étendu; la constitution et le fonctionnement du jury; l'organisation du parquet, du barreau, des offices ministériels; enfin, au-dessus de toutes les juridictions, les *départements de cassation* du Sénat.

Mais ce n'est pas tout: cette organisation ne s'applique qu'aux pays *russes;* il en est de particulières pour l'ancienne Pologne, pour le grand-duché de Finlande, pour les provinces Baltiques, pour les peuplades *allogènes* (non russes) de Sibérie, pour les Samoïèdes, pour les Kalmouks, etc. C'est la diversité infinie des populations de l'Empire, de cet Empire que nous n'arriverons jamais à bien connaître, qui fait la complication des organismes judiciaires. Toutefois le lecteur sera frappé des progrès accomplis sous le règne d'Alexandre II : la réorganisation des tribunaux, la création de justices de paix, l'introduction du jury, sont des réformes moins connues en France que l'émancipation des paysans, mais d'une portée tout aussi considérable.

A. R.

## CHOSES ET AUTRES

### L'assassinat du duc de Berry.

13 FÉVRIER 1820

En vérité on dirait du Shakespeare, ces fêtes, cette foule joyeuse, ces drapeaux, ces acclamations, toute une ville en joie, et brusquement ce coup de poignard.

Y a-t-il rien de plus dramatique que cette voiture de gala qui ramène un mourant au milieu de l'empressement et des cris d'allégresse d'un peuple qui ignore ce qui s'est passé, qui ne se rend pas compte de ce qu'il a sous les yeux, et qui salue la mort de ses vivats?

Il faudrait un Saint-Simon pour risquer l'antithèse de cette impeccable et proverbiale correction avec le spectacle de ce corps affaissé en travers des coussins, de cette chemise relevée, ce pantalon défait, ce sang qui se mêle à la pourpre du grand cordon, ces plaintes d'agonie, sous la lumière des lampions et au bruit des pétards.

On a tout de suite pensé à Ravaillac. Ce n'est pas cela. Il manque au roi Henri le milieu, le décor. Il a été frappé au coin d'une rue triste, dans un jour de sombres pressentiments et d'ennuis, comme il allait voir Sully malade à l'Arsenal.

La mort de M. Carnot serait plutôt celle du duc de Berry, assassiné au théâtre, au beau milieu du carnaval.

Il y avait, cette nuit-là, grande fête chez Mme de la B... qui recevait la cour et la ville, en masques. « On dansait, dit un contemporain, et les spectateurs encourageaient par leurs bruyantes acclamations les grâces et les attitudes de M. de M... habillé en femme. Le bal ne pouvait être plus gai, plus animé. Quelqu'un entre, dit au milieu du bruit une parole à son voisin, et voilà que, de proche en proche, sur les visages se peignent la surprise, l'effroi, à mesure que la terrible nouvelle perçait la foule. La transition fut courte, mais je pus la saisir, placé comme je l'étais en face de la porte. Une profonde impression m'en est restée. Il y eut, à la lettre, un moment où des cris de joie et d'épouvante furent poussés en même temps dans la même chambre; et où ces mots : « M. le duc de Berry est assassiné » s'entendirent au milieu des rires et des violons. Puis les masques tombèrent, la consternation parut sur toutes ces figures grimées. Des aides de camp du malheureux mourant et des dames de la Princesse se précipitaient au dehors et couraient à l'Élysée, sans songer à leur toilette étrange et au déplorable contraste qu'offraient ces livrées de la folie et ce cri que chacun jetait en entrant : « Vit-il encore? »

Tout Lyon, dimanche soir, devait ressembler à ce salon. Tout Lyon, et le lendemain toute la France. Il est écrit au Livre d'Esdras : « On ne pouvait discerner les acclamations joyeuses d'avec les plaintes et les pleurs, parce que tout était confus dans cette clameur ».

Quelle singulière chose que ces deux existences — Berry, Carnot — si différentes, si opposées et qui finissent dans une catastrophe semblable!

Ici et là c'est le couteau. Montaigne, traitant des assassinats politiques, fait déjà remarquer qu'il n'y a que le couteau qui soit sûr. Il observe avec sagacité que Poltrot de Méré, passant au galop de son cheval et tirant un coup de pistolet à François de Guise, avait mille chances contre une de le manquer. C'est une extraordinaire fortune que de l'avoir atteint.

Que d'exemples l'histoire a-t-elle ajoutés au chapitre de Montaigne! Dans le martyrologe des chefs d'État et des grands du monde c'est toujours, en dépit de la perfection des inventions modernes, le couteau qui joue le premier rôle.

* * *

Il y a, sur la mort du duc de Berry, un opuscule très naïf, très sincère, dans lequel le ridicule côtoie sans cesse l'émotion. Il est plein de détails touchants et grotesques qu'un écrivain de profession ne se fût jamais permis. On ne sait si l'on doit sourire ou s'attendrir. C'est du Dangeau d'arrière-boutique.

La Restauration a sans doute été plus frappée du côté ridicule. Peut-être aussi la relation trop exacte de quelques paroles échappées au prince dans son agonie n'a-t-elle pas semblé bonne à publier. En ce temps-là surtout, les fils de roi devaient mourir selon l'étiquette, et le cérémonial n'admettait pas, à l'heure suprême, qu'il y eût des questions d'alcôve.

Bref on essaya de supprimer l'ouvrage du bon M. Roullet (1). Inutile de dire qu'on n'y réussit pas. On ne réussit jamais en pareille circonstance. Un ou deux exemplaires survécurent, mais introuvables. Il n'en fallait pas davantage pour qu'en 1862 on en fît une réimpression. En dépit du pouvoir, M. Roullet passera à la postérité.

M. Roullet était libraire de l'Opéra (celui qui était sur l'emplacement actuel du square Louvois) et sa femme ouvreuse de la loge du roi. Voulez-vous voir ces braves gens?

« Dans la nuit du crime, dit M. Roullet lui-même, Mme Roullet était coiffée avec un chapeau à la Bolivar,

(1) Notice historique des événements qui se sont passés dans l'administration de l'Opéra, la nuit du 13 février 1820, par Roullet. A Paris, de l'imprimerie P. Didot, l'aîné, in-8° de 64 pages. La réimpression est de Poulet-Malassis, 1862, in-12, 96 pages.

des plumes dessus, et par-dessous le chapeau un petit bonnet. Elle était vêtue d'une robe puce avec un tablier noir. Moi, j'avais une redingote verte, une serviette autour de mon cou et je passai la nuit dans cet état. »

N'est-ce pas que des gens ainsi faits ne sauraient dire que la vérité?

Ils étaient à leur poste dans la fatale soirée du 13 février 1820. Ils ont vu de tous leurs yeux le grand événement auquel leur petitesse était mêlée et ils l'ont rapporté dans toute leur conscience et toute leur naïveté. Par bien des côtés, en bien des détails, cette mort rappelle celle d'hier; et retrouve aujourd'hui une sorte d'actualité.

Voilà le prince et la princesse assis dans leur loge. « La Princesse bâillait. Le Prince lui dit : — Veux-tu aller te coucher? Elle lui répond : — Non, je veux voir le ballet. »

Après le ballet, le Prince reconduit la Princesse.

« Mon épouse, qui avait passé la nuit au bal, était contente de ce que le Prince était parti, croyant se reposer plus tôt, lorsque des cris effroyables vinrent frapper ses oreilles... Elle descend l'escalier. Quelle fut sa position! Ses yeux sont frappés de la personne du Prince étendu sur une banquette destinée à la garde royale, baignant dans son sang, la Princesse à ses genoux, déjà inondée du sien, lui disant : — Madame Roullet, je suis assassiné. »

Naturellement, aucun secours. On ne trouve pas les médecins du théâtre. On en cherche de tous côtés. Un jeune homme nommé Drogar se présente. — Êtes-vous chirurgien? « Il répondit qu'il était enfant d'Esculape. »

Naturellement aussi, quelques questions de préséance et d'étiquette, en présence même de la mort. M^me^ Roullet se permet d'essuyer la robe teinte de sang de la duchesse de Berry. « Laissez, laissez, c'est mon affaire », fait sèchement M^me^ de Béthisy, dame d'honneur.

« Dans la nuit, au moment que le prince était bien mal, il vint un valet de pied de M^gr^ le duc de Berry me demander un verre d'eau. Il me dit : — C'est pour monseigneur le duc d'Orléans. Je cherche un verre; enfin j'en trouve un et le lui donne. Il me demande une assiette pour le présenter; je lui dis assez brusquement : On boit aujourd'hui sans assiette. »

Il y a encore une histoire d'orange, bien suggestive, comme on dirait aujourd'hui. Le Prince, au milieu de la fièvre, demande une orange.

« — Madame Roullet, dit le brave libraire, passe donc l'orange qui est dans notre armoire. Tout à coup je me sens suspendu dans le mouvement que je faisais pour la passer au chirurgien qui était à gauche du lit. » Un petit homme, « d'un embonpoint », — que Roullet indigné compare tout simplement au soldat romain qui tendit au Christ une éponge trempée de fiel et de vinaigre, — estime qu'il convient d'envoyer chercher des oranges à l'Élysée-Bourbon.

Et par-dessus toutes ces petitesses et ces ridicules l'ombre tragique de la mort; l'opération avec ses répugnantes horreurs et, dans l'excès de la souffrance, le Prince qui s'écrie, presque dans les mêmes termes que M. Carnot hier : « Ah! que vous me faites souffrir! Finissez, finissez, vous m'arrachez le cœur. »

« Et il faisait la récapitulation de ses fautes et les confessait hautement. « Je suis un grand pécheur! Mes enfants adoptifs, ma femme, mes filles naturelles! mon frère, prends soin de ma famille. Je te demande pardon des chagrins que je t'ai causés par mes tracasseries. »

Puis l'arrivée des enfants naturels que le Prince demandait instamment : deux petites filles vêtues de petites redingotes de casimir fond jaune, chapeau blanc, l'entrée du Roi, la mort.

Mais il faut lire M. Roullet lui-même et les mille menus détails qu'il accumule et qui finissent par faire un tableau vivant, curieux, fouillé.

Il arriva d'ailleurs ce qui devait fatalement se produire. Tout fier du rôle joué par lui et par sa femme dans cette dramatique affaire, et d'avoir été mêlé à de l'histoire, M. Roullet perdit le sens de la mesure. Il n'admit plus qu'un autre que M. Roullet ou M^me^ Roullet eût pu voir et eût l'audace de raconter. L'attentat devint sa chose. Il prétendit en avoir le monopole.

N'avons-nous pas vu, il y a quelques années, quelque chose de semblable à la Chambre? Une grave collision de chemin de fer s'était produite. Plusieurs députés voulaient questionner le ministère. « Messieurs, messieurs, dit M. M... en les écartant tous et en s'élançant à la tribune, vous oubliez que je suis le député de l'accident! » C'est dans sa circonscription que cela s'était passé.

C'est dans le même sentiment que Roullet écrit, le 14 mars, à *Messieurs les Journalistes :* « En ma qualité de garçon infirmier dans l'administration de l'Opéra, titre dont je m'honore, à moi seul est réservé le droit de transcrire à la postérité les détails des faits de ces scènes de douleur. J'en prends à la face du ciel l'engagement de transporter mes semblables à mon lieu et place, dont j'ai été témoin oculaire de tous les mouvements qui se sont opérés dans l'intérieur de la salle. Je vous salue. — Roullet. »

Je vous salue, tout simplement, on voit bien que Roullet n'est pas content et qu'on lui a fait tort.

On le voit mieux encore par la lettre suivante, toujours à l'adresse de Messieurs les Journalistes : « A quatre heures du matin, Paris, le 23 mars 1820. Monsieur, Pour cette fois vous voudrez bien extraire de votre journal une portion des verbiages dont

vous entretenez que trop souvent le public, pour y substituer la lettre de Son Excellence le Ministre de la maison du Roi, comte Pradel, par laquelle il me notifie le nouveau bienfait dont Sa Majesté m'honore d'une pension viagère de 200 francs, réversible à Mme Roullet, ma femme. Ce n'est qu'en faveur de sa prompte insertion que je vous pardonne votre silence sur ma lettre du 14 mars. Salut. — Roullet, libraire de l'Académie royale de musique et pensionnaire du Roi, rue des Poitevins, n° 7. »

***

A propos de l'attentat d'hier, je me suis laissé aller à parler de l'assassinat du duc de Berry. Mais vraiment ce drame bourgeois, qui se passe dans un couloir de théâtre, et dont M. Roullet s'est fait l'historiographe, ne saurait se comparer à la terrible tragédie qui a eu pour décor la ville de Lyon en fête, pavoisée, embrasée et chantante — où tout un peuple jouait le rôle du chœur antique — avec, au fond, la grande croix de Fourvières qui se dressait dans son ironique majesté.

JEAN-PIERRE.

## CORRESPONDANCE

### A propos d'un tableau de Turner.

Nous avons reçu les deux lettres qui suivent :

Monsieur le Directeur,

La *Revue Bleue* s'est occupée à plusieurs reprises, ces temps derniers, de la situation présente et de l'avenir de nos musées nationaux. Serait-il permis à un de ses plus fidèles lecteurs de revenir sur cette grave question, à propos d'un fait qui date d'hier, et qui se reproduira demain, si quelqu'un ne prend pas le parti de protester une bonne fois?

L'administration du Louvre vient de souscrire 25 000 francs pour l'achat d'un paysage de Turner, *Ancienne Italie*, qui est en ce moment exposé rue de La Rochefoucauld, et dont son possesseur demande, paraît-il, 200 000 francs. Un généreux anonyme, — que rien n'empêche d'être ce possesseur lui-même, — a, de son côté, souscrit une trentaine de mille francs. La souscription s'élèvera probablement à 70 000 francs : et il est bien à prévoir que le possesseur du tableau, par patriotisme, le cédera au Louvre, moyennant cette somme.

Le Louvre aura ainsi acheté, pour 25 000 francs, un Turner. Et maintenant je m'adresse à tous ceux qui ont vu ce Turner rue de La Rochefoucauld, et je leur demande si, en conscience, ils en auraient donné, je ne dis pas 25 000 francs, mais seulement 5 000.

Je crois bien qu'il est authentique : Turner a laissé tant de peintures, un tableau lui coûtait si peu à peindre, que je n'ai pas même la pensée de mettre en doute l'authenticité d'*Ancienne Italie*. Mais j'affirme que c'est un tableau détestable, prétentieux, vide, mal composé, et de la couleur la plus déplaisante. Je l'affirme, et je l'ai entendu affirmer, en face du tableau, par à peu près tout le monde. Les autres Turner en montre rue de La Rochefoucauld, comparés à celui-là, paraissent des chefs-d'œuvre. C'est un tableau détestable, et qui va coûter au Louvre dix fois plus cher qu'il ne vaut.

Si encore le Louvre avait besoin d'un Turner! Si ce Turner y venait compléter un ensemble d'œuvres de l'école anglaise! Mais ce qu'on appelle la *salle anglaise*, au Louvre, ne possède ni un Hogarth, ni un Reynolds, ni un Gainsborough, ni un Romney, ni un Hoppner, ni un Stothard, ni un Crome. Et pour les deux ou trois peintres anglais qui y figurent, Constable, Morland, Lawrence, Raelburn, mieux vaudrait pour leur renommée qu'ils n'y figurassent point! Ils n'y sont représentés que par des œuvres médiocres ou tout à fait mauvaises, qui donnent d'eux et de la peinture de leur pays l'idée la plus défavorable. Et voilà en quelle société on va mettre ce Turner de 25 000 francs! Il achèvera de nous faire méconnaître la peinture anglaise, tandis qu'on pourrait avoir, pour le même prix, d'excellentes copies des chefs-d'œuvre anglais de la *National Gallery*, et, en outre, deux ou trois tableaux excellents de maîtres français du XVIIIe siècle, complétant un ensemble déjà presque complet, et que nous envie toute l'Europe!

Mais je n'aurais pas songé à m'émouvoir de cet épisode, s'il ne m'avait semblé être la suite de cinq ou six autres semblables, tous plus ou moins de nature à alarmer les amis du Louvre.

Depuis deux ans, pour ne pas remonter plus haut, voici les principales acquisitions du Louvre :

1° Le 30 avril 1892, la *Chronique des Arts* annonçait l'achat par les conservateurs du Louvre d'une statuette en bronze d'une très belle patine « usée dans ses parties les plus fines, mais entière dans son ensemble », et représentant *Jean-François II de Gonzague, seigneur de Mantoue*. Cette statuette avait été payée, je crois, 40 000 francs : on la disait des plus précieuses et je me rappelle qu'on se félicitait, à ce propos, d'une acquisition qui allait remplir de jalousie les directeurs des musées d'Allemagne. Huit jours après, on reconnaissait que la statuette, avec sa très belle patine, était fausse, fausse d'une fausseté incontestable, et ne valait pas 20 francs. Ce qu'elle est devenue depuis, on ne nous l'a point dit; mais je serais surpris qu'elle n'ait pas coûté au Louvre quelques beaux milliers d'écus.

2° Au mois de mars 1893, les journaux annonçaient l'achat, par le Louvre, d'un portrait de femme attribué au maître-médailleur Pisanello. Cette peinture, achetée fort cher, est aujourd'hui dans le Salon Carré, en pendant au *Portrait d'homme* d'Antonello de Messine, tout près de la *Sainte Anne* de Léonard de Vinci. Allez l'y voir. Vous serez étonné de constater chez Pisanello, qui fut avant tout un dessinateur précis et sûr, un oubli aussi complet des habitudes du dessin. Vous vous demanderez, notamment, par quelle aberration de sens visuel il a été amené à mettre si haute l'oreille de son personnage, et si bas ses bras, et à lui distendre comme

il a fait le front et le cou. Et vous vous demanderez ce qui a pu valoir à cette *machine* de mauvais écolier l'honneur de figurer parmi de si purs chefs-d'œuvre. Encore ne verrez-vous cette peinture que repeinte et mise au point, et ne pourrez-vous vous faire l'idée de ce qu'elle était lorsque je l'ai vue pour la première fois, chez le marchand de la rue Lafitte, d'où elle est sortie pour s'installer dans la société des Raphaël et des Léonard, au Salon Carré.

3° Le 20 avril 1893, le *Temps* racontait comment, de deux bustes pareils mis en vente au même prix à la vente Spitzer, l'administration du Louvre avait acheté le premier 41 000 francs. Aussitôt après, le second buste, « formant pendant et ayant la même valeur », avait été acheté 20 000 francs par un amateur. Et le *Temps* ajoutait : « Le Louvre a donc payé un prix double de celui payé par un particulier. »

4° Enfin, en décembre 1893, le Louvre a acheté à la vente Leys, à Anvers, pour la somme de 18 000 francs, un grand tableau de Breughel le Vieux, *la Parabole des Aveugles*, qui est faux. Pour reconnaître que ce tableau n'est pas de Breughel le Vieux, il suffirait de se rappeler la petite peinture du musée de Naples, dont il est la maladroite copie. J'ai sous les yeux la photographie de cet admirable morceau : la peinture du Louvre en reproduit tous les détails trait pour trait, avec une application et une gaucherie que n'aurait certainement pas eues Breughel à répéter lui-même une de ses œuvres. Et sans parler des considérations techniques qui rendent impossible l'attribution de ce tableau à Breughel, je dirai seulement que cette attribution a été contestée, avec une foule d'arguments à l'appui, dans la livraison de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er février 1894, par M. Henri Hymans, auteur d'un savant travail sur Breughel le Vieux, et l'homme, en Europe, le plus compétent dans ces matières.

Voilà quel emploi le Louvre a fait, depuis deux ans, de l'argent qu'il avait. On parle bien encore d'un portrait de Bronzino, acheté fort cher, et que l'administration du Musée ne se décide pas à exposer. Mais jusqu'à ce que nous l'ayons vu, nous n'avons rien à en dire. Les 25 000 francs du Turner, en revanche, sont bien réels, et aussi la perspective de voir entrer au Louvre ce fâcheux tableau. De sorte que, loin de regretter que l'administration de notre Musée n'ait pas assez d'argent pour faire des achats, nous serions plutôt disposés à regretter qu'elle en ait trop ; et cela non point par malveillance pour les conservateurs du Louvre, qui sont des hommes pleins de science, de goût, et de probité ; mais simplement par amour pour le Louvre, par attachement, admiration et vénération pour ce vieux cher Musée, qui est assez riche en chefs-d'œuvre, tel qu'il est, pour qu'on n'ait pas besoin de l'enrichir de faux bronzes italiens, de faux tableaux flamands, et d'un Turner de quatrième ordre.

UN LECTEUR AMI DU LOUVRE.

***

Un mot sur le tableau de Turner exposé galerie Sedelmeyer, et qui doit être acheté 200 000 francs, par souscription, pour être offert au Musée du Louvre. Il y a lieu de protester au nom du bon sens contre ce prix fabuleux de 200 000 francs pour une toile qui est loin d'être capitale dans l'œuvre du peintre anglais, pour un paysage d'où toute réalité est absente et où règne, en somme, une féerie de pacotille. Certains tableaux de Turner que l'on peut voir rue La Rochefoucauld valent beaucoup mieux que celui-là ; une Venise par exemple et une grande terrasse d'où l'on découvre une vaste étendue coupée par de longs aqueducs. D'ailleurs aucun ne vaut les vraiment beaux Turner qui sont à la *National Gallery* : le *Pèlerinage de Childe Harold* ou le *Golfe de Baïes*. Dans cette salle d'exposition un seul Constable comme le *Paysage près de Hampstead Heath*, un *Champ labouré*, ou bien l'*Inauguration de Waterloo Bridge* a plus d'intérêt que tous les Turner qui sont à côté.

Tout le monde pense ainsi, et il serait temps de le dire.

PAUL GSELL.

# BULLETIN

## Le Banditisme en Algérie.

Après une longue période de tranquillité, l'Algérie est la proie d'un nouveau fléau : nous voulons parler de la recrudescence du brigandage indigène. Le mal est devenu si inquiétant que les conseils généraux des trois provinces ont, à plusieurs reprises, supplié l'administration de prendre des mesures énergiques. Ces délibérations sont restées à l'état de lettre morte. Ce qui le prouve c'est la progression constante des crimes ou délits contre les propriétés et contre les personnes. Dans le courant de l'année dernière, plus de 20 000 attentats ont été signalés, et encore les statistiques officielles ne tiennent compte que des attentats dont la justice a été saisie. Quelles sont les causes de cette situation et quels remèdes une administration prévoyante devrait-elle essayer ?

Dans une consciencieuse étude sur l'Algérie, M. Louis Vignon (1) étudie en détail ces deux questions, et ses conclusions méritent d'être sérieusement examinées.

La première raison, d'ordre général, c'est que l'indigène a conservé contre nous une haine sourde, implacable : une haine de vaincu. C'est ensuite qu'il est par tempérament, par hérédité peut-on dire, prédisposé à dérober, « à faire un coup », à prendre la nuit du bétail dans une étable, du blé dans une grange, du raisin dans une vigne. Sont-ce les seules raisons ? Non. Il y a dans les trois provinces d'Algérie plusieurs centaines d'Arabes assassins, voleurs, bandits, qui ont pu s'échapper de Cayenne, où la cour d'assises les avait envoyés, et qui sont rentrés dans leurs tribus. Ce sont des chefs de bandes désignés.

M. Louis Vignon observe très justement qu'à ces différentes causes du banditisme il faut en ajouter une autre, qui est capitale : l'impuissance de l'administration et de la magistrature en territoire civil à atteindre les cou-

(1) *La France en Algérie*, par Louis Vignon, professeur à l'École coloniale. Hachette, éd..

pables, à réprimer les attentats, à frapper quand il le faut. En effet, les indigènes, dans les « communes de plein exercice », sont très mal surveillés par le maire et « l'adjoint indigène »; — dans les « communes mixtes », sont très imparfaitement tenus par les chefs de *douars*, auxiliaires peu zélés des administrateurs. Ce n'est pas tout d'ailleurs. Si l'on excepte les dispositions spéciales dites « code de l'indigénat », qui permettent à l'administrateur de punir certaines infractions commises par les indigènes en « communes mixtes », il faut observer que nos sujets en « communes de plein exercice » comme en « communes mixtes » sont placés sous le régime du droit commun : le gendarme, le juge de paix, le tribunal de première instance, la cour d'assises. Mais le gendarme est loin! — et un gendarme français même doublé d'un gendarme indigène est bien maladroit au milieu des populations musulmanes! Pour les juges de paix et les magistrats, ils vivent les uns et les autres en dehors du peuple musulman, ne connaissent pas la société indigène; ils n'ont, en outre, à leur disposition que les lois et la procédure françaises, le fameux « droit commun », qui n'a aucune efficacité en pays arabe, qui est un non-sens. M. Vignon l'observe avec raison, le code d'instruction criminelle fait reposer sur la déposition des témoins la plus grosse présomption de certitude : en France les témoins disent la vérité, en Algérie les témoins « musulmans » devant un juge « chrétien » mentent et se parjurent. Dans un pays depuis longtemps civilisé, où l'ordre est la règle et la criminalité l'exception, la loi doit imaginer de nombreuses formalités constituant autant de garanties pour l'accusé; dans un pays récemment conquis, habité par des populations très différentes, hostiles, « incivilisées », la présomption doit être renversée.

L'administration a essayé au début de réagir, mais ses tentatives mal conduites sont restées impuissantes. Aujourd'hui le Conseil supérieur paraît vouloir prendre des mesures plus énergiques. Il y a longtemps qu'on aurait dû commencer par là. Dans tous les cas, il faut savoir gré à M. Vignon d'avoir appelé l'attention des pouvoirs publics sur une question qui exige impérieusement une prompte solution.

---

## Histoire de l'alimentation.

M. Louis Bourdeau vient de publier à la librairie Alcan une *Histoire de l'alimentation* dont la *Revue Bleue* a reproduit un fragment sur l'*Histoire de la cuisine*. C'est la nécessité de se nourrir qui contraint au travail l'immense majorité des êtres humains. Aucune industrie n'occupe autant de bras que l'alimentation, ne crée une pareille somme de valeurs, et n'a autant d'importance, soit économique, soit philosophique ou sociale. La question sociale est avant tout, sinon uniquement, une question de ventre. Pourtant les historiens ne nous fournissent guère d'indications à ce sujet. Les héros qu'ils célèbrent, pareils à ceux des romanciers, agissent en esprit éthérés, affranchis des nécessités vulgaires, semblent vivre de gloire et de passion. Mais tous les hommes subissent la même contrainte, et sont égaux devant la faim et la soif; et c'est la plus puissante des influences sous lesquelles se développent les destinées de l'humanité. La civilisation se peut mesurer au progrès de l'alimentation.

L'ouvrage fait partie d'une série où l'auteur étudie l'évolution des arts utiles. Trois volumes, *les Forces de l'Industrie, la Conquête du monde animal et du monde végétal*, ont déjà paru.

Ces études sont autant de démonstrations de la méthode que M. Louis Bourdeau a exposée dans son livre sur *l'Histoire et les Historiens*. Si l'histoire, qui n'a été jusqu'à présent qu'un art littéraire, veut devenir une science positive, elle doit s'attacher, non, comme par le passé, au récit des événements singuliers, tels que guerres ou intrigues de cour, mais aux faits réguliers de l'activité humaine, considérés comme agents du progrès; non plus les grands hommes, mais les foules anonymes, et envisager la civilisation comme une œuvre collective. C'est aussi la thèse de Tolstoï, opposée à celle de Carlyle.

L'histoire humaine se soude ainsi à l'histoire naturelle, se rattache aux autres sciences; elle dépend de leur avancement. Après Auguste Comte, M. Louis Bourdeau, dans une *Théorie des sciences*, a marqué les rapports qui les unissent, pour aboutir à une science intégrale ou science des sciences.

Enfin, dans un ouvrage philosophique, *le Problème de la mort*, il cherche en réalité quel est le *sens de la vie* qui découle d'une conception purement scientifique de l'Univers, en dehors de la tradition religieuse et de l'illusion métaphysique, et il en tire une règle morale.

Ce court exposé suffit à montrer ce qu'il y a, dans cette œuvre, de logique et d'unité.

H. S.

---

## Flamands et Wallons.

Monsieur,

Dans le dernier numéro de la *Revue Bleue*, M. de Wyzewa remarque, à propos du roman de M. Daniel Lesueur, que les habitants de la vallée de la Meuse en Belgique sont Wallons et non Flamands, mais *que cela n'a guère d'importance ni pour eux ni pour les Français*.

Permettez-moi de vous assurer que cela leur importe au contraire beaucoup et que le fait a aussi son intérêt pour la France. Les trois millions de Wallons que compte la Belgique et qui composent la moitié de sa population ont des mœurs, des dialectes, une littérature propres dont ils sont fiers et qui les distinguent absolument des Flamands. Ceux-ci ne prétendent pas davantage être pris pour des Wallons, et cette distinction, profondément ancrée dans les usages, est observée jusque dans la collation des emplois publics.

Ce qui vous intéresse dans cet état de choses, c'est que l'élément flamand, d'origine germanique, encourage les doctrines dites *flamingantes* qui sont par essence hostiles aux choses et à la langue de votre pays; il cherche à introduire ces doctrines dans nos lois et notre administration. Le français, au contraire, est la langue qui (sans diminuer leur patriotisme) unit tous les Wallons dans une commune affection pour la France. C'est donc parmi eux que votre nation recrute le plus sûr et le meilleur de ses sympathies en Belgique,

Recevez, etc.

H. Lucion,
Docteur en droit.

## CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

27 juin 1894.

Il y a des dates fatidiques : le 24 juin 1859, les armées française et italienne culbutaient les forces autrichiennes à Solférino après une longue et terrible lutte où disparaissaient 40 000 hommes ; le 24 juin 1894, le respecté Président de la République Carnot a été assassiné à Lyon par un anarchiste italien, au cours de la réception enthousiaste de la population lyonnaise.

La France est en deuil; l'étonnement causé par un pareil forfait dont on ne peut découvrir la cause sinon le désir, chez cet anarchiste, de frapper un coup retentissant, a été tout aussitôt suivi d'une douleur profonde, L'opinion en France est consternée, et, en dehors des villes, où les émotions se répercutent si brusquement, les campagnes ont senti le coup porté au gouvernement de la République ; en Bourgogne, où M. Carnot était connu et vénéré, un vieux vigneron disait : « On n'aurait pas trouvé un Français pour commettre cet assassinat ! »

La foule qui a arrêté le misérable, croyant à un acte de gallophobie, voulait l'écharper. On regrette presque cette justice sommaire, seule digne des anarchistes, s'il n'était pas probable que le criminel a été l'agent d'exécution d'un complot qu'il faudra connaître. N'existe-t-il pas une fédération anarchiste ayant pour but la propagation de la révolution sociale par les moyens révolutionnaires, et qui, parmi les moyens d'exécution, déclare qu'il faut préférer le coup de poignard, ce coup sauvage au ventre dont M. Carnot est mort en quelques heures ?

***

La mort du Président Carnot a été pour tous les gouvernements étrangers l'occasion de démonstrations sympathiques à la France. « Rien n'unit autant qu'une grande douleur », a dit sir W. Harcourt dans l'adresse proposée à la Chambre des communes, et l'empereur Guillaume a su trouver l'expression éloquente de ce sentiment dans son télégramme à Mme Carnot. Les Chambres italiennes dans la manifestation publique de leurs regrets, le roi Humbert en rappelant le souvenir de Solférino, toutes les assemblées d'Europe et tous les chefs d'État, en témoignant en termes émus leur haute estime pour la personne du président Carnot, ont également affirmé la solidarité qui les unit à la France dans ce douloureux événement.

***

Quelques instants avant l'attentat, M. Carnot terminait le solennel banquet qui lui était offert par le ville de Lyon et le département du Rhône par un discours où, remerciant la population de son accueil, il passait en revue les événements politiques qui se sont succédé depuis qu'en 1888 il était venu une première fois à Lyon ; ce discours, page d'histoire et testament à la fois, contient résumée toute la carrière politique de M. Carnot, président de la République.

Cette carrière est non seulement honorable, elle a puissamment aidé à la grandeur de la France par le développement normal de la République ; trois faits, éclatants tous trois de lointaines conséquences, la résument : l'insuccès honteux du boulangisme, cette fièvre malsaine qui gagna tous les impuissants aux laborieux efforts ; le succès éclatant de l'Exposition de 1889, cette gigantesque fête internationale, cette glorification d'un centenaire qui continuait à inquiéter les souverains, amenés pourtant à y participer ; enfin ce rapprochement entre la France et la Russie consacré à Cronstadt et à Toulon, par lequel l'équilibre des nations a été rétabli en Europe.

Ce sont ces beaux souvenirs que le dernier discours de M. Carnot évoque dans un accent réconfortant :

La République traversait alors en 1888, une période critique de son histoire.

Tous ses adversaires déclarés ou masqués se donnaient la main pour ébranler nos libres institutions. Le suffrage universel se laissait surprendre. A la veille des glorieux centenaires de la Révolution française, à la veille de l'Exposition universelle, le doute, l'inquiétude se glissaient dans les âmes.

La vaillante population lyonnaise n'a pas un instant faibli...

En octobre 1888, nous donnions au commerce et à l'industrie de cette ruche admirable, rendez-vous à Paris pour la joute courtoise qui devait s'engager à six mois de là entre les travailleurs du monde entier...

Si le pays vous a dû alors une bonne part de sa gloire industrielle, il est une autre manifestation lyonnaise qui, dans des circonstances plus récentes, a fait battre les cœurs dans la France entière à l'unisson des vôtres. L'écho n'en est pas encore éteint, et, en parcourant les avenues de votre cité, j'ai retrouvé aujourd'hui l'union des couleurs de deux grands peuples dont la cordiale étreinte est une garantie pour la paix du monde.

***

La douloureuse émotion du pays et l'indignation légitime qu'un pareil forfait a soulevées dans la conscience nationale contre les révolutionnaires de toute sorte, socialistes ou anarchistes, détermineront un courant d'opinion contre lequel lutteront vainement l'esprit de coterie et ce goût déplorable des hommes médiocres pour leurs semblables qui fait naître une jalousie ardente contre toute supériorité.

Il faut à la République un homme politique ayant fait preuve de caractère, parce que sa fermeté doit venir à bout des pires ennemis de la paix publique ; il lui faut aussi un homme dont la dignité impressionne favorablement l'Europe.

***

M. Casimir-Perier a été élu Président de la République pour sept ans.

Le nombre de suffrages exprimés était 845.

Ont obtenu :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Casimir-Perier . . . . . | 451 voix |
| | Henri Brisson. . . . . | 195 — |
| | Charles Dupuy . . . . . | 97 — |
| | Général Février. . . . . | 53 — |
| | Emmanuel Arago . . . . | 27 — |
| | Divers . . . . . | 22 — |

***

Le 3 décembre 1887, M. Sadi Carnot avait été nommé président de la République au 2e tour de scrutin par 616 voix contre 108 données au général Saussier. Au premier tour il en avait obtenu 303 ; M. Jules Ferry, 212 ; le général Saussier, 148 ; M. de Freycinet, 76 ; le général Appert, 72 ; M. Brisson, 26.

HENRI PENSA.

*Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

**Du 1er janvier au 30 juin 1894.**


Actes (Les) de Diotime, Conte, 79.
Afrique romaine (Les écoles de l'), 498.
Allais (M. Alphonse), 581.
Allemands en campagne (1870-1871), 367.
Alliés (Les) de l'Allemagne, 545.
Almanachs et calendriers de Troyes et de Dijon, 89.
Anarchistes forçats à la Guyane, 196.
Anciens ministres, 513.
Anglais (Les) au sud du Maroc, 332.
Angleterre. — Les hommes de loi, 109 : — Les commerçants, 130 ; — Les industriels, 232, 275.
Arabie syrienne (L'), 755
Arbitrage international (L'), 726.
Arbois de Jubainville (M. d'), 786.
Auteurs, éditeurs et libraires, 65.
Autriche et Bohême, 225.

Balzac (Le style et l'ame littéraire de), 519.
Bardoux (M.), 766.
Belgique (La réforme électorale en), 353.
Belle (Une) conquête, Récit, 11.
Bienfaisance (La) méthodique, 321.
Biörnson (Biörnstierne), 143.
Bonaparte et les poignards des Cinq Cents, 289.
Bonaparte (La Warens de), 799.
Bourget (M. Paul), 705.
Bucéphale, Nouvelle, 740.
Budget de la France (Le) : — Les recettes, 457 ; — Les dépenses, 494.
Bulgarie. — La chute de M. Stambouloff, 725.

Campagne (La) de l'armée du centre en 1792, 548.
Carnot (Sadi), 801.
Challemel-Lacour (M.) écrivain et philosophe, 84-339.
Chesnelong (M.), 339.
Choses et autres, 28, 94, 188, 220, 285, 349, 477, 540, 602, 669, 732, 824.
Chronique musicale. — Opéra : *Gwendoline*, 54 ; *Djelma*, 697. — Opéra-Comique : *le Flibustier*, 120 ; Thaïs, 375 ; *Falstaff*, 570 ; *le Portrait de Manon*, 698 ; La millième de *Mignon*, 699.
Chronique politique de la semaine, 32, 64, 96, 128, 160, 192, 224, 256, 288, 320, 384, 448, 480, 512, 544, 576, 608, 640, 672, 704, 736, 768, 800, 829.
Citoyen (Un), 801.
Collège de France (L'histoire du), 201.
Comédie (La) en province au temps de Molière, 463.
Congo (La France et l'Etat du), 683.
Congo (Le) et la neutralité belge, 778.
Constans (M.), 467.
Conventionnels poètes (Les), 812.
Courteline (M. Georges), 583.
Cuisine (Histoire de la), 692.

Denys le Jeune. Souvenir de Noël, 33.
Diderot peint par lui-même, 161.
Droit (La réforme des études supérieures de), 420.

Ecole polytechnique (L'enseignement littéraire a), 642.
Empereur et Galiléen, drame, 105, 173, 432.
Ennemie (L'), Nouvelle, 385.
Enseignement supérieur (La liberté de l'), 129, 177.
Esprit (L') nouveau, 417.
Esprit (L') vaudevilliste, 411.
Excuses a Renan, 151.
Exorcisme (Une affaire d') en Angleterre, 657.

Exposition de Lyon, 787.

Faguet (M. Emile), 97.
Faux Grognard (Un), 716.
Femmes (Les) professeurs, 535.
Floquet (M. Charles), 468.

Gérard de Nerval (La mort de), 413.
Gherardi (Le théâtre de), 299.
Grenier (M. Edouard), 609.
Grosclaude (M.), 577.

Habits du comte de Peyraud (Les), Fantaisie, 647.
Hauptmann (Gerarht) et le réalisme allemand, 209.
Heine (Le monument de), 799.
Hermant (M. Abel), 392.
Histoire d'un fou, 742.
Humoristes (Nos), 577.

Italie (L') et la France, 9.

Jacobi (Un mystique rationaliste), 651.
Japon contemporain (Le), 223.
Jeanne d'Arc. Sa réhabilitation en 1455, 515.
Jean sans Peur (La défense de) par le moine Jean Petit, 269, 350.
Journaliste allemand (La vie d'un) au xviiie siècle, 345.

Keller (Gottfried) et le théâtre français, 447.
Kossuth et la nationalité hongroise, 397.

Léonard de Vinci et le vol des oiseaux, 328.
Lettres d'un parlementaire, 190.
Lettres inédites de Francis Garnier, 803.
Livres nouveaux (Les), 59, 80, 248, 346, 377, 408, 475, 504, 537, 631, 699, 760, 792.
Louvre (Le musée du), 303.
Luxembourg (Le musée du), 114, 158.

Maison-Rouge (Le fils du Chevalier de), 568.
Mariage (Le) de Me Legoulot, Nouvelle, 769.
Maroc (Les Anglais au Sud du), 332.
Maugier (Pierre). Une plaidoirie de — pour Jeanne d'Arc, 515.
Métaphysique (Contre la), 561.
Millevoye (La Chute des feuilles de), 766.
Misère et bienfaisance, 166.
Mort du père (La), Nouvelle, 212.
Mouton Noir (Le), Nouvelle 584, 612.
Muse (La qui trotte : Les choristes, 471.
Musée (Le) du Luxembourg, 114, 158.
Musées (La caisse des), 303, 529.
Musées de Saint-Louis de Carthage et du Bardo, 427.
Mushroom cities (Les) de l'Afrique australe 437.

Napoléon Ier (Souvenirs inédits sur), 136.
Nietzche (Un nouveau livre sur), 351.
Noel (M. Eugène), 674.
Notes et Impressions. — M. Sarcey à la Bodinière, 61. — L'enseignement de la philosophie 125, 157, 184. — M. Georges, 253. — L'Etranger, 315. — Les commodités de la conversation, 379. — Le droit à l'argot mixte, 509. — L'Aristarque, 572. — L'enseignement philosophique, conclusion, 634.
Nuit d'avril a Céos, 236.

Omladina (Le procès de l'), 227.

Pasquier (Les mémoires du chancelier), 591, 660.

Philosophie (L'enseignement de la), 125, 157, 184, 214, 241, 262, 316, 341, 381, 404, 446, 565, 605, 635.
Plaidoirie (Une) au xve siècle, 269.
Politique (La) a l'école et au lycée, 808.
Présidence (La) de la République et l'irresponsabilité, 597.
Presse (La) et l'éducation de la démocratie, 481.
Presse (La haine de la), 401.
Presse (La) et la langue d'Ésope en l'an VIII, 287.
Prevost-Paradol, 286.
Professions (Les) en Angleterre, 109, 130, 232, 275.

Ranc (M.), 764.
Rêve (Le) d'Hervé de Naurac, 450, 491, 525, 561.
Rêves, Nouvelle, 673, 712.
Revues (Les jeunes). — L'art intellectuel ; les anarchistes, 52, 117.
Robe (La), Nouvelle, 257, 294, 335, 359.
Roumains (Les) de Hongrie, 628.
Russes (Les) au Japon, 31.

Salon (Les récompenses au), 639 ; — A propos des salons, 688, 756.
Sénat (au) : M. Challemel-Lacour, 339 ; M. Bardoux, 766 ; M. Chesnelong, 340 ; M. Constans, 467 ; M. Floquet, 468 ; M. Ranc, 764.
Serbie (En). La fête des Rois mages, 370 ; — Le jour des tombes, 372 ; — Le coup d'État serbe, 722.
Sidney Smith, 408.
Smétana (Frédéric), 469.
Sorel (M. Albert), 708.
Soudan (Le) français et le colonel Archinard, 16.
Souvenirs d'un critique musical viennois, 279, 313.
Suffrage (Le) féminin en Angleterre et en Amérique, 782.
Sultan (Le) Mulaj Hassan, 737.

Tchèques (Vieux et Jeunes), 227.
Théatre (Le) russe, 180.

Théatres : Comédie-Française, 25, 56, 94, 123, 217, 668, 669. — Odéon, 217, 282, 506. — Gymnase, 92, 154, 473. — Vaudeville, 251. — Porte-Saint-Martin, 601. — Comédie-Parisienne, 25, 123, 638. — Variétés, 156, 284. — Palais-Royal, 92. — Nouveautés, 508, 762. — Aux Escholiers, 252. — Petit-Théâtre, 121. — Théâtre-Libre, 182, 282, 794.

Thèses de doctorat : G. Reynier, 29. — Viteau (l'abbé), 127. — Sudre, 221. — Wysocki, 318. — Wahl, 246. — Lanusse, 415, — Font, 478, 516. — Urbain (l'abbé Charles), 702.

Thomé (Le grenadier), 290.
Tombouctou et le Soudan français, 193.
Tolstoï (Les origines du comte), 488.

Vadier (Le conventionnel), 618.
Vendée (L'Alliance de la) avec l'Angleterre, 789.
Vers français. — Son évolution au xviie siècle, 308.
Vir-Vert et les couvents de femmes au xviiie siècle, 355.
Veuillot (Louis), 1, 41, 73.
Voyage de Candide au vrai Eldorado, Conte, 148.

Zola (M.) et la critique anglaise, 511.

# TABLE DES AUTEURS

**Du 1er janvier au 30 juin 1894.**

*Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.*


A

Albert Maurice. — Prevost-Paradol, 286.
Amouretti F. . — Kossuth et la nationalité hongroise, 397. — Le procès d'une nation, 628. — Serbie et Bulgarie, 722.
Anonymes. — L'esprit nouveau, 417. — Les femmes professeurs, 535. — A propos d'un tableau de Turner, 826.
Annunzio G. d'. — *L'Intrus*, 248.
Arvède Barine. — *Bourgeois et gens de peu*, 504.
Aulard (T.-A.). — Bonaparte et les poignards des Cinq-Cents, 289. — Les Français à Rome pendant la Convention, 331.

B

Baluffe. — La comédie en province au temps de Molière, 463.
Barracand (Léon). — Denys le jeune, Nouvelle, 33. — Bucéphale, Nouvelle, 740.
Beaume. — *Au pays du mensonge*, 600.
Béclard (L. . — Les mémoires du chancelier Pasquier, 591, 660.
Benoist (Charles). — *Sophismes politiques de ce temps*, 571.
Bergeret (Gaston). — Nos humoristes, 577.
Berr Émile . — La haine de la presse, 401. — La question des syndicats, 000.
Bigeon (M.). — Biornstierne Biornson, 143.
Biornson (B.). — Rêves, Nouvelle, 673, 712.
Biré (Ed.). — *Victor Hugo après 1852*, 537.
Blaize (Jean). — La Monégasque, 793.
Blum (Ernest). — *Journal d'un vaudevilliste*, 411.
Boehm (G.). — *Ludwig Wekhrlin*, 345.
Bois (Jules). — *Les petites religions de Paris*, 557.
Bonghi (R.), député au parlement italien. — L'Italie et la France, 9.
Bonneville de Marsangy. — *Le chevalier de Vergennes*, 667.
Bourdeau (Jean). — Contre la métaphysique, 565.
Bourdeau (Louis). — *Histoire de la cuisine*, 692.
Boutmy (de l'Institut). — La réforme des études supérieures de droit, 420.
Boutroux. — L'enseignement de la philosophie, 214.
Boylesve (R.). — Voyage de Candide au vrai Eldorado, 148.
Brethous-Lafargue. — *La maîtresse du Négrier*, 475.
Brunetière (de l'Académie française). — *L'évolution de la poésie lyrique au* XIXe *siècle*, 539.

C

Case (Jules). — *L'Étranger*, 794.
Chaperon (Ph.). — *Une rédemption*, 631.
Charpentier (Armand). — *Un amour idyllique*, 701.
Chevrillon (H.). — *Sidney Smith*, 408.
Chryssaphides. — Les Russes au Japon, 31.
Cim (Albert). — Auteurs, éditeurs et libraires, 65. — *Demoiselles à marier*, 346.
Croze (Pierre de). — *Le Chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran*, 506.

D

Darmesteter. — Les travaux de M. d'Arbois de Jubainville, 786.
Darnberg (V.). — Allemands en campagne, 367.
Daudet (E.). — *La Vénitienne*, 701.
Daudet (Léon . — *L'Astre noir*, 153. — *Les Morticoles*, 760.
Despagnet. — L'État du Congo et la neutralité belge, 778.
Diehl (Ch.). — Les musées de Saint-Louis de Carthage et du Bardo, 427.
Dorel (L.). — *Comiche*, 600.
Dubor (G. de). — Les conventionnels poètes, 812.
Ducros (Louis). — Diderot, peint par lui-même et par ses contemporains, 161.
Durandeau. — Almanachs et calendriers, 89.

E

Eichthal (Eug. d'). — La présidence de la République et l'irresponsabilité, 596.
Équilly (d'). — Un faux grognard, 716.

F

Faguet (Émile). — Courrier, 152, 308. — Théomachie, 557. — M. Édouard Grenier, 609. — M. Paul Bourget, 702.
Fauchelle (P.). — *La Ligue des neutres*, 667.
Ferry (Alfred de). — Le mariage de Me Legoulot, Nouvelle, 771.
Flat (Paul). — *Deux âmes souffrantes*, 378. — Le style et l'âme littéraire de Balzac, 519. — A propos des salons, 688, 756.
Fouillée (Alfred), de l'Institut. — L'enseignement philosophique et la démocratie, 262.

G

Gallet (Louis). — *Doris*, 475.
Garnier (Francis). — Lettres inédites, 803.
Gauthier-Villars (H.). — La mort du père, Nouvelle, 212.
Grand-Carteret (John). — *Le livre et l'image*, 383.
Gréard (O.) de l'Académie française. — *Prevost-Paradol*, 286.
Gregoire. — *Le Pape, les catholiques et la question sociale*, 671.
Guillemot (Jules). — Le théâtre de Gherardi, 299.
Guillois (Ant.). — *Le Salon de Mme Helvétius*, 506.

H

Hanslick (Edw.). — Souvenirs d'un critique musical, 279, 313.
Hatzfeld et Meunier. — *Morceaux choisis des critiques littéraires du* XIXe *siècle*, 537.
Heuzey (J.-Ph.). — Les actes de Diotime, Conte, 79.
Hoche (Jules). — A travers l'Arabie syrienne, 000.
Houssaye (Henry). — *1815*, 153.

I

Ibsen (H.). — Empereur et Galiléen, drame, 105, 173, 432.

J

Janet (Paul), de l'Institut. — L'enseignement de la philosophie, 241.
Jean-Pierre. (V. Choses et Autres.)

L

La Brète (Jean de). — *Badinage*, 792.
La Bretonnière (Jean de). — *Zozo*, 101.
Lacaze (Gaston). — L'enseignement de la philosophie, 317.
Laffitte (Paul). — Lettres d'un parlementaire, 190. — La réforme

électorale en Belgique, 350. — La transformation des idées politiques, 571. — Un citoyen, 801.
LANGLOIS (Ch.-V.). — Histoire du Collège de France, 201.
LANSON (G.). — M. Émile Faguet, 97.
LASSERRE (P.). — M. Challemel-Lacour écrivain et philosophe, 84.
LAVISSE ET RAMBAUD. — *Histoire générale*, 191.
LAW (S.-G.). — Une affaire d'exorcisme en Angleterre sous le règne d'Élisabeth, 657.
LECLERC (Max). — Les professions en Angleterre, 109, 130, 232, 275.
LEMAITRE (Jules). — *Myrrha*, 599. — Louis Veuillot, 1, 41, 73.
LENOTRE (G.). — Le fils du chevalier de Maison-Rouge, 569.
LEROY-BEAULIEU (An.), de l'Institut. — La France et l'Italie, 10.
LESUEUR (Daniel). — *Haine d'amour*, 793.
LEVALLOIS (Jules). — Un philosophe campagnard, 679.
LEVY-BRUHL. — Un mystique rationaliste, 651.
LHEUREUX (Marcel). — *Les Malfaisants*, 347.
LIARD (L.). — La liberté de l'enseignement supérieur : les lois de 1875 et de 1880, 129, 177.
LINTILHAC. — *La question du Gil Blas*, 542.
LOUBEAU (Pierre de), — *La Méditerranée pittoresque*, 59.
LYON (Georges). — Histoire contre philosophie, 404.

M

MALET (Albert). — Croquis serbes, 372.
MARGUERITTE (Paul). — *La Tourmente*, 248. — *Ame d'enfant*, 475.
MARILLIER (Léon). — L'enseignement de la philosophie, 604.
MARION (H.). — L'enseignement de la philosophie, 341.
MATHIETT. — Une belle conquête, Récit, 11.
MAURRAS (Ch.). — Les jeunes Revues, 52, 117.
MELVIL (Francis). — Le rêve d'Hervé de Naurac, Nouvelle, 450, 490, 525, 561.
MEYER (Ernest). — Le musée du Luxembourg, 158.
MICHAUD (Léon). — *Nouveaux contes de la reine Mab*, 600.
MIMANDE (Paul). — Les anarchistes forçats à la Guyane, 196.
MOIREAU. — Le budget de la France : Les recettes, 457; — Les dépenses, 494. — Le suffrage féminin en Angleterre et en Amérique, 782.
MONCEAU (Paul). — Les écoles de l'Afrique romaine, 498.
MONIN (H.). — Le livre et l'image, 383.
MONOD (Gabriel). — L'enseignement de la philosophie, 316, 446.
MORIAUD. — *Elle divorce*, 346.
MUNIER-JOLAIN. — Une plaidoirie au XVe siècle, 269. — La plaidoirie de Pierre Maugier pour Jeanne d'Arc, 515.

N

NEUKOMM. — La campagne de 1792 d'après un ex-dragon de Condé-Cavalerie, 548.
NORDAU (Max). — Gerarht Hauptmann, 209.
NORMAND (Jacques). — Chronique rimée, 314. — La Muse qui trotte, 471.

O

ORDEGA (L.). — Espagnols et Maures, 48. — Autriche et Bohême, 225. — Les alliés de l'Allemagne, 545. — Le sultan Mulaj Hassan, 737.
ORDINAIRE (Dionys). — Anciens ministres, 513.
OSSIT. — *Ilse*, 793.

P

PELLISSIER (Georges). — M. Albert Hermant, 392.
PENSA (Henri). — Une ville romaine en Algérie, 734. (V. aussi CHRONIQUE POLITIQUE DE LA SEMAINE.
PERRET (Paul). — La Robe, Nouvelle, 257, 294, 335, 359.
PIANELLI. — *Vérane*, 700.
PIERRET (Émile). — *En avant*, 699.
PINET (G.). — L'enseignement littéraire à l'École polytechnique, 641.
PONTSEVREZ. — Léonard de Vinci et le vol des oiseaux, 328.
PORTO-RICHE (de). — *Amoureuse*, 731.
POTTECHER. — *Le chemin du mensonge*, 600.
PUGET (Pierre). — La galerie des bustes au Sénat, 339, 467.

Q

QUESNEL (G.). — Les « Mushroom cities » de l'Afrique australe, 437

R

RABUSSON. — *Sans entraves*, 152.
RAMBAUD (Alfred). — Le Soudan français, 16. — Tombouctou et le Soudan, 193. — M. Albert Sorel, 701. — L'ancienne diplomatie française, 667. Discours de M. Jules Ferry, 823.
RECY (R. de). (V. CHRONIQUE MUSICALE.)
RENEX (de). — *L'existence du rentier*, 255.
REYNIER (G.). — *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, 29.
RIBOT (Th.). — Lettre sur l'enseignement de la philosophie, 214.
RICHTENBERGER. — Le musée du Luxembourg, 114. — Le musée du Louvre, 303, 529.
ROBERT (Pierre). (V. THÈSES DE DOCTORAT.)
ROBIDA. — *La Provence*, 59.
ROD (Edouard). — Excuses à Renan, 151. — *La seconde vie de Michel Teissier*, 248.
ROSNY (J.-H.). — L'Ennemie, Nouvelle, 385. — *L'Impérieuse bonté*, 631.
ROUIRE. — La France et l'État du Congo, 685. — Les Anglais au sud du Maroc, 332.
ROUTIER. — *L'amour de Marguerite*, 793.
RUDYARD KIPLING. — Le Mouton noir, Nouvelle, 584, 612.

S

SAMY (Paul). — *La Fiancée du docteur*, 700.
SARCEY (Francisque). — La politique à l'école et au lycée, 808.
SAUVY (F.). — *Les Murmures de la forêt*, 794.
SCHEFFER. — *L'Idylle d'un prince*, 701.
SILVESTRE (Armand). — *La Kosake*, 701.
SOURIAU. — *L'Évolution du vers français au* XVIIe *siècle*, 308.
SPULLER (G.). — La Presse et l'éducation de la démocratie, 481
STRAUSS (Paul). — Misère et Bienfaisance, 166. — La bienfaisance méthodique, 321.

T

TAINE. — L'Étude de la philosophie, 604.
TANY (Paul). — *Malgré la mort*, 701.
TILLET (J. du). (V. THÉATRE.)
TINSEAU (de). — *Le Chemin de Damas*, 700.
TOURNIER (Albert). — Le conventionnel Vadier, 618.
TRARIEUX (L.), sénateur. — L'arbitrage international, 720.
TRARIEUX (Gabriel), — Une nuit d'avril à Céos, 236.
TRIANON (Henri). — Document sur Millevoye, 766.
TROUBAT (Jules). — Histoire d'un fou, 742.

V

VALABREGUE (A.). — La poésie exotique, 440.
VANDÈREM. — L'enseignement de la philosophie, 125, 157, 184, 635. — *La Cendre*, 377. (V. aussi NOTES ET IMPRESSIONS.)
VEBER (Pierre). — Les habits du comte de Peyraud, 647.

W

WOGUE (Jules). — Ver-Vert et la vie dans les couvents de femmes au XVIIIe siècle, 355.
WYZEWA (T. de). (V. LIVRES NOUVEAUX.)

Paris. — Chamerot et Renouard Imp. des *Deux Revues*, 19, rue des Saints-Pères. — 31371.